

La Sainte Bible
nouvellement translaturée
de latin en françois,
selon l'édition latine,
dernièrement imprimée
à Louvain, [...]

La Sainte Bible nouvellement translattée de latin en françois, selon l'édition latine, dernièrement imprimée à Louvain, revue, corrigée , approuvée par gens sçavants, à ce députéz : à chascun chapitre sont adjouxtes les sommaires, contenant la matière du dict chapitre, les concordances, , aucunes. 1550.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

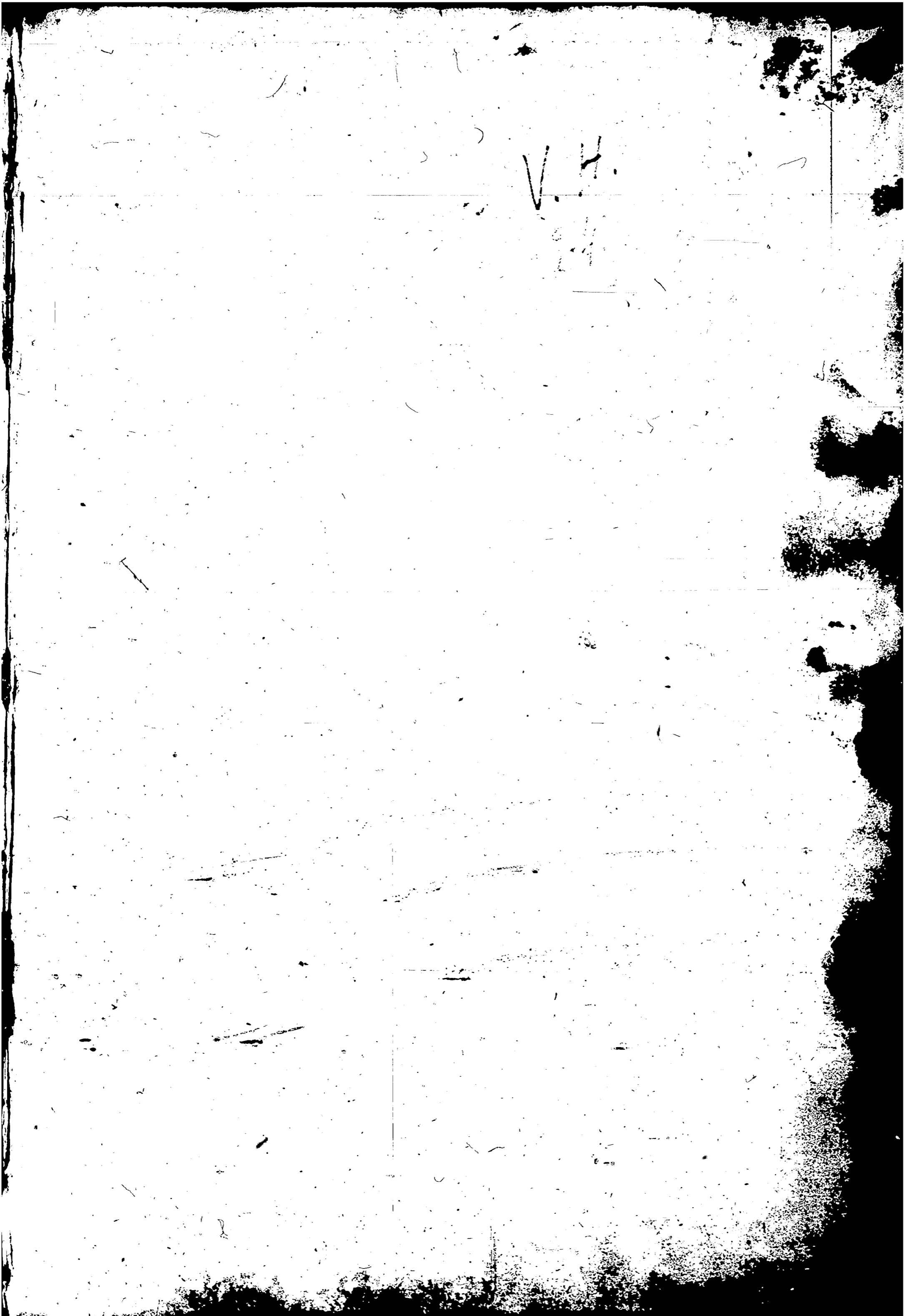
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

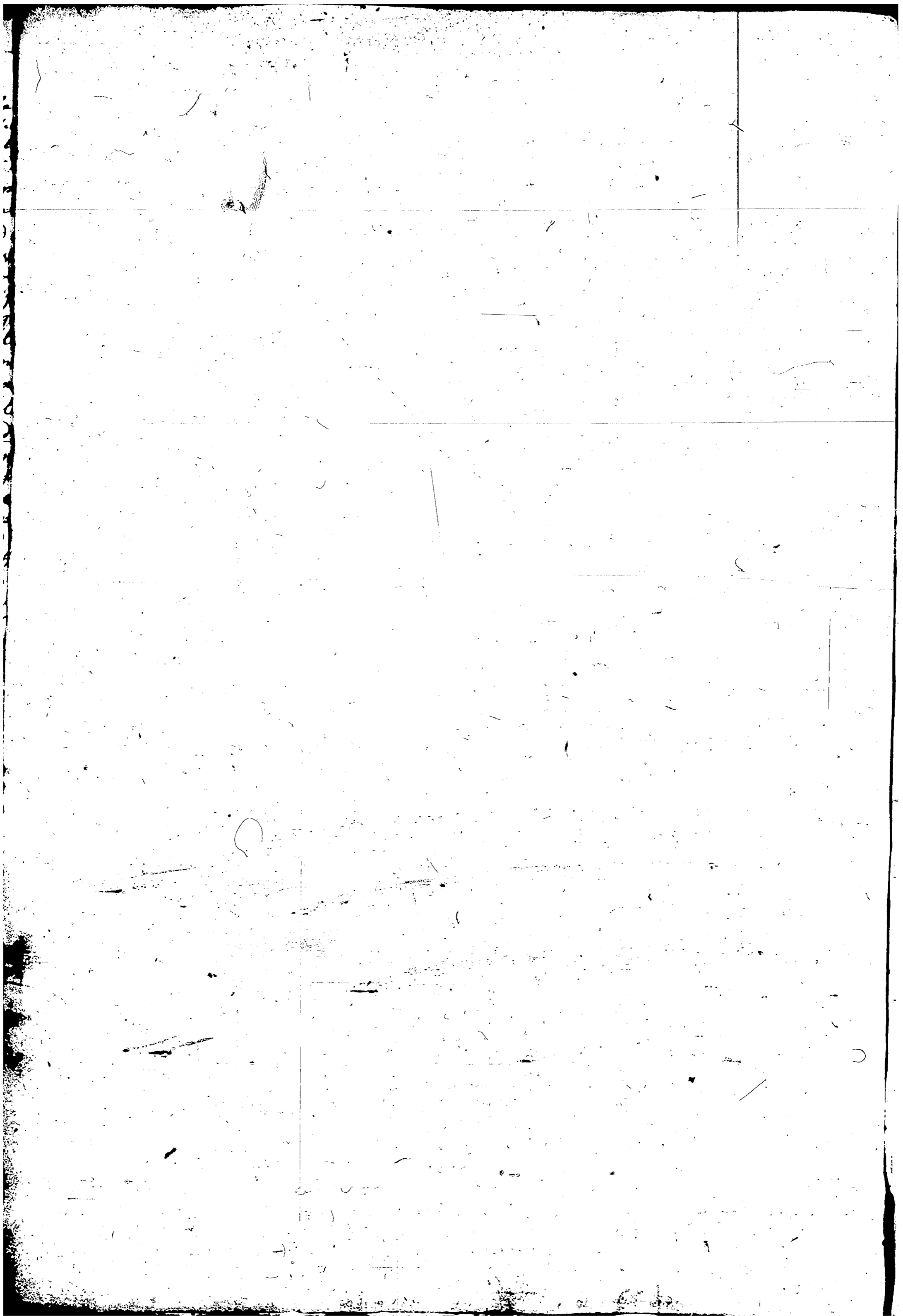
Charles-quin^{te} après avoir donné
quelques Docteurs de Louvain
la commission de revoir la Vulgate
sur d'anciens exemplaires Latins,
et sur les Originaux Hebreux,
Chaldéens et Grecs, pour en
publier une édition correcte,
souhait que des Théologiens
de la même université tra-
vaillassent à deux traductions,
l'une Flamande et l'autre
Française de l'écriture sainte,
que ces traductions fussent
littérales et que l'on n'ôtât
ni ajoutât rien au texte,
autant que la différence des
langues le permettrait. Nicolas
De Leuze (de Fraxinis), chanoine
de St. Pierre à Louvain
fut chargé de la seconde
et fut aidé dans son travail
par François de Larben^{l'abbé}
des célestins au monastère de
Heverlé, près de Louvain; celui-ci
mit en meilleur français quel-
ques expressions dont De Leuze
s'étoit servi, et traduisit tous les
Sommaires des chapitres; De Leuze
fit le choix des corrections
et employa les termes qu'il
jugea les plus naturels et les
plus usités. Le privilège pour
l'impression avoit été donné
à Barthélemi de Grave dès le
9 novembre 1546 pour trois ans,
mais n'ayant pu être achevée



Ces vieilles traductions
de la Bible, écrites d'un
style libre et naïf qui ne
redoute pas de nommer
les choses par leur nom,
donnent souvent une mé-
teure et plus vraie inter-
prétation du texte de
l'écriture, que les tra-
ductions modernes; elles
méritent à tous égards
d'être conservées, et
quand on est accou-
tumé à ce vieux
langage, on les lit
avec plus de
plaisir que les tra-
ductions modernes, écrites
d'un style plus épure,
mais aussi plus lâche
et plus timide.
C. Y. H. 1811.

Dans cet espace, le travail fut
après que l'empereur eut vu l'approbation donnée par
De Louvain et depuis évêque de Bruges. Le but de nos docteurs fut
de détourner les fidèles de la lecture des Bibles de Genève, et de quelques
unes de celles qui avoient paru depuis peu à Anvers, et dont ils avoient
jugé qu'il falloit empêcher la lecture. Au reste il faut remarquer que
Nicolas de Leuze ne fit au fond que retoucher l'édition publiée au Anvers
en 1528 par Martin l'Empereur, en 4 vol. in 8°. Cette version étoit celle de
Jacques le Febvre d'Estaples, qui l'avoit envoyée de Blois à Anvers, n'osant
la publier en France, où il avoit vu condamner par la faculté de
théologie de Paris quelques propositions d'Erasme sur les Bibles en langue
françoise. Cependant cette Bible d'Anvers ayant été revue par le père Bona-
venture N., Gardien des herollets de cette ville et de quelques autres religieux du
monastère, et par Nicolas Coppin, Docteur en théologie, Doyen de St. Pierre de
Louvain et inquisiteur de la foi, fut approuvée par celui-ci le 22 juillet 1528, comme
parut par son attestation au bout du 4e volume. Il n'y a dans cette édition
de l'Ancien Testament, imprimé chez le même en 1523, in 8°. — il parut une autre
édition, chez Martin l'Empereur en 1529-1532. 4 vol. in 8°. Sans le Plantier et
l'approbation de Charles-quin^{te} du 4 juillet 1550. où il est dit
par l'inquisiteur de la foi, et d'autres théologiens, item
de la version de De Leuze. Suit ordinairement celle
de la version de De Leuze, imprimée par Simon de Colines 1525, in 8°. —
celle de la version de De Leuze, imprimée par Simon de Colines 1525, in 8°. —
celle de la version de De Leuze, imprimée par Simon de Colines 1525, in 8°. —





LA SAINCTÉ

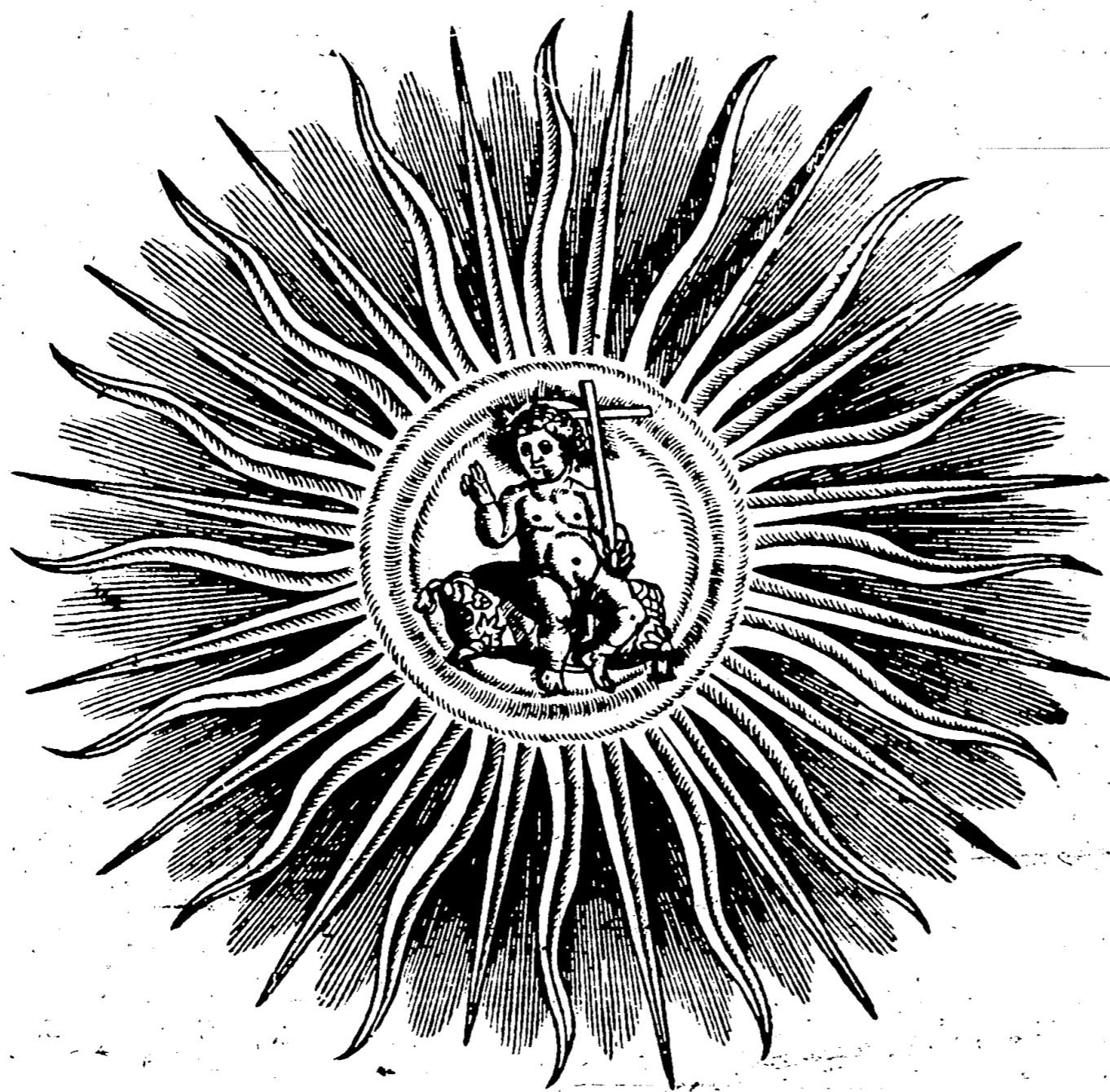
BIBLE

Nouvellement tranflatée de Latin

en Francois, selon l'edition Latine, dernièrement
imprimée à Louvain : reueuë, corrigée, & approu-
uée par gens sçauants, à ce deputez.

A chascun chapitre sont adiouxtez les Sommaires,
contenants la matiere du dict chapitre, les Concor-
dances, & aucunes apostilles aux marges.

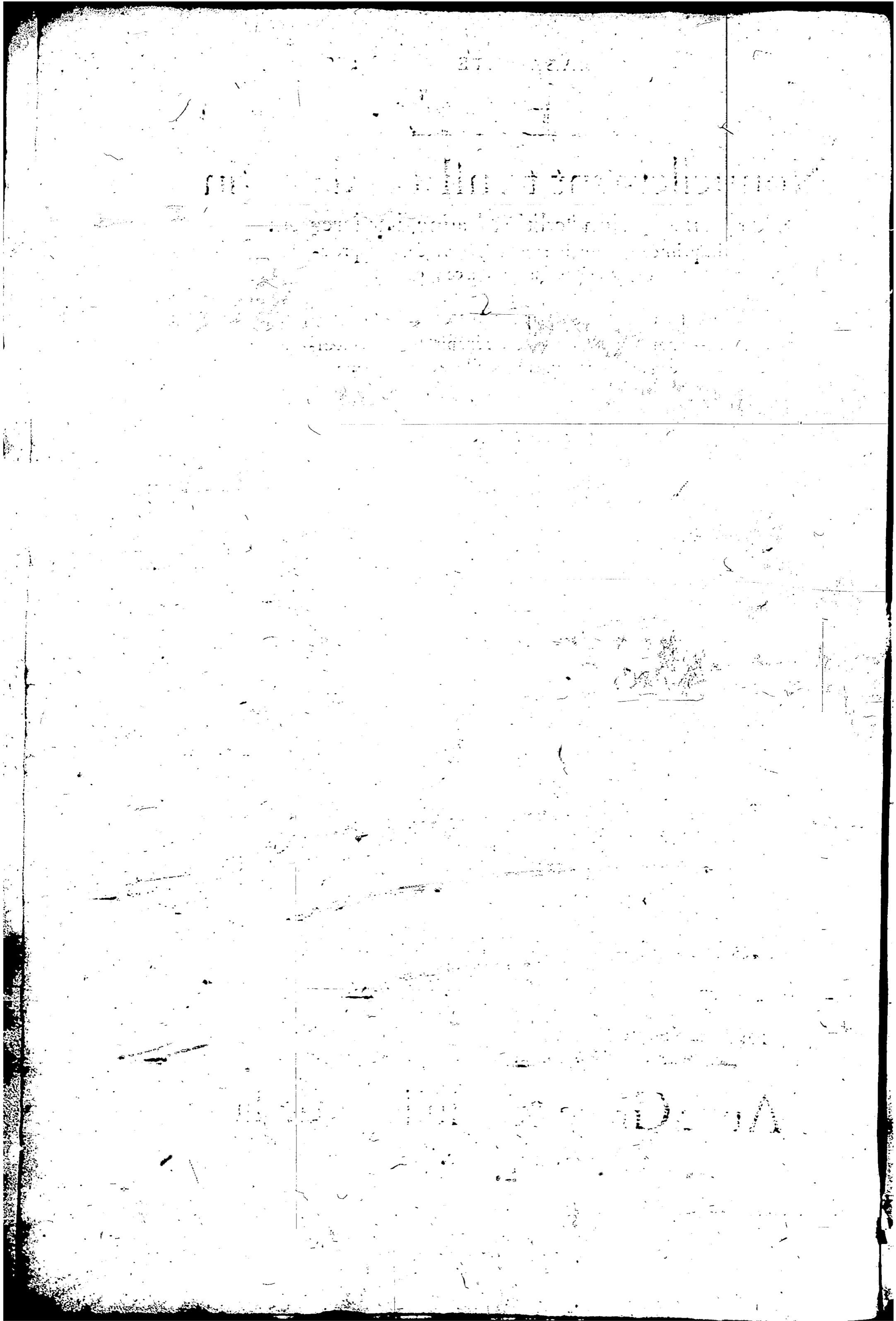
Il a mis son tabernacle au Soleil.




A LOVVAIN,

Par Bartholomæus de Graue: Anthoine Marie Bergagne: & Iehan
de Vvaen. M. D. L. Au mois de Septembre.

Avec Grace & Priuilege de la
M. Imperiale.



 L'extraict du Priuilege,
de la M. Imperiale.

CHARLES,

CINQUIESME DE CE NOM, PAR LA DIVINE CLEMENCE, Empereur des Romains, tousiours Auguste, Roy de Germanie, des Espagnes, de Castille, d'Arragon, & de Nauairre, de Naples, & de Sicile, de Maiorque, de Sardine, &c. Sçauoir faisons, que nous auons receu l'humble supplication de Bartholomy de Graue, Imprimeur iuré de nostre vniuersité de Louvain (selon nostre derniere ordonnance) de pouoir imprimer les Bibles en trois langues, Latine, Françoise, & en Flameng: entieres, ou par parties, corrigées & approuuées par Messieurs les Docteurs en la faicte Theologie de Louvain, p nous à ce cōmis. Suyuant lequel pouoir, Maistre Pierre Curtius, Docteur en Theologie de nostre dicte Vniuersité de Louvain, a subigné, & approuué ceste Bible en langue Françoise. NOVS donc inclinans fauorablement à sa dicte req̄ste (Et pour se rébourser des grands fraiz & mises qu'il a ia faict, & luy, conuendra faire en faueur de l'estude publique: & pour n'estre defraudé de ses peines & labeurs) auons octroyé, consenty, & accordé: octroyons, consentons, & accordōs, en luy donnant cōgé & licence de grace speciale par ces presentes, qu'il peult & pourra imprimer & vendre luy seul ladicte Bible. En defendāt à tous autres imprimeurs libraires, & autres quelconques, de non imprimer, ou faire imprimer, ceste dicte Bible entiere, ou par parties, ou ailleurs imprimée la vendre ou distribuer en noz pais de par deça, iusques à trois ans prochains venans: Sur peine de confiscation des dictz liures; Et oultre ce sur peine de cinquante Florins Carolus, pour chascun liure à nostre profit. Et ainly ordonnons & commandons à tous noz iusticiers & officiers en nostre pais de Brabant, qu'ilz ayent à le garder, & defendre en son dict Priuilege, en procedant rigoreusement & estroitement contre les trāgresses & violateurs d'iceluy selon les susdictes peines, sans aucune faueur, dissimulation, ou grace. Car ainly nous plaiēt il. Comme plus amplement est declairé en l'original de cest extraict. Donné au dict suppliant, en nostre ville de Bruxelles. Le neufiesme iour de Nouembre. L'an de grace, Mille cinq cens quarante six.

SOVBSIGNE, PAR L'EMPEREUR
en son Conseil.

DE ZOETE

PAR semblable priuilege est defendu à tous autres Imprimeurs & libraires, & autres quelconques: d'imprimer, ou vendre: faire imprimer, ou exposer en vente ladicte Bible, ne les autres par luy imprimées, sans le vouloir ou consentement d'iceluy suppliant. Sur la peine mentionnée dedans les lettres de la M. Imperiale. Et les susdictz trois ans expirez, ont este octroyez au Cōseil de Brabant, au dict Bartholomy autres trois ans: comme appert plus amplement au principal & original, par nous à luy donné. De nostre ville de Bruxelles. L'an de grace, Mille cinq cens quarante huit. L'vniesme iour d'Aoust.

SOVBSIGNE DE ZOETE.

* .ij.

Au fidele, humble, & deuot liseur,

Maistre Nicolas de Leuze, Licencié en Theologie, Salut.



Mat. 13. d

Eze. 28. c
Gen. 3. b

1st. 19. d.
Apoc. 3. b

2. cor. 10. b

A PRES que par la commission de l'Imperiale Maieſté (treſchier Lecteur) a eſté commis à aucuns venerables Docteurs de la ſacrée faculté de Theologie en ſon Vniuerſité de Louain, meſtre & reduyre en Latin vne Bible, correſte ſelon les vieux exéplaires Hebraïques, Chaldaïques, Grecz & Latins, pour la remettre en ſa premiere dignité, d'autant que aucuns inuenteurs de recents erreurs, & ſuſciteurs d'antiques, y auoient ſemé la faulte herbe parmy le pur froment: dont iſſoit vne puanteur d'heresie, empoisonnante les cœurs fideles & catholiques. Lors a eſté ordonné la faire traduyre de mot à mot, premierement en Flameng, & après en François, ſans adiouxter, ou diminuer, tant que les proprietés des languaiges peuuent ſouffrir. En quoy nous a grandement adſſisté deuot religieux, & venerable perſonage frere François de Larhen, Prieur pour lors des Celeſtins de Heuere, léz Louain, natif de France en Lionnois, & bien expert en ſon languaige. Lequel après auoir reduict aucuns motz en meilleur eſtat, totalement a traduit les Sommaires Latins de la Bible, en languaige François. Parquoy ce labour de traduction ou correction nous a eſté tant plus facile: neantmoins, aiant de toutes pars exemplaires des Bibles en François, & aiant eſleutz d'iceux les phraſes, & manieres de parler plus conuenables: auons vſé des termes communs & faciles, ſans obſcuration des parolles non accouſtumées aux gentz ſimples, pour leſquelz principalement auons moderé la traduction. Car combien que les autres ont fort bien ſuiuy l'orthographie moderne inuentée, & autres proprietés fort exquisés: Toutesſois auons mieux aymé auoir le vray ſens, ſuiuant l'ancienne orthographie des anciens Romains, que trop arreſter aux nouuelletez, & laiſſer la verité du texte. Lequel en aucuns paſſaiges demoure non moins obſcur que le Latin, qui n'eſt le deſſault du lāguaige, ainçois vient à cauſe que le ſecret de la ſainte eſcripture procedant de l'oracle ſupernel du ſainct Eſprit, demeure caché ſoub ſecrete intelligence, comme vne eau tenebreuſe és nuées de l'air. Parquoy eſt deué à la ſainte Eſcripture ceſte reuerence, que ou le languaige ſemble eſtre intelligibile, & le ſtille facile & familier: toutesſois le ſens d'icelle requiert erudition & doctrine de maistre expert & entēdu. Et n'eſt home ſi ſçauant, qui en puiſſe auoir la vraie intelligence, ſans reuelation du ſainct Eſprit. Lequel (comme reuelateur de toute verité) faiſt exuberer ladicte ſainte Eſcripture en nouveaux ſens, approuuant (non reprouant) les antiques. A ceſte raiſon Sainct Hieroſme ſe complainct (veu que nul art mechanique eſt aprins ſans inſtructeurs) que la ſeule ſcience des Eſcriptures eſt temerairement & irreuerentement traictée de tous ſexes, eages, & eſtats. Car on voit maintenant par experience (ô pudeur) que gens mechaniques, comme ſoullons, tiſſerans, maſſons, charpentiers, marchans, & autres qui d'auenture ne ſçauent lire ne eſcripre, veullent iuger de la treſſainte & treſparfonde Theologie, & ſur icelle donner leur opinion, en peruertissant ſouuentesſois la vraie intelligence du texte, & l'entendans ſelon l'affectiō charnelle, dont pluſieurs heresies, opinions, diſſenſions, & mouuementz ſourdent en la foy catholicque. Vraiemēt telz ſont occaſion, que l'on ne peut publier les textes des ſainctes eſcriptures: pour la crainte des erreurs que ſes gens indoctes ſement, fondants raiſon vulgaire ſur leur languaige maternel. Et comme Lucifer voiant le don de creation qu'il auoit de Dieu, voulut incōtinent monter oultre ſa capacité naturelle. Semblablement le premier home appeta l'incomprehenſible ſcience diuine. Ainſy aucuns eptēdants quelques parolles de la ſainte eſcripture, cuydēt penetrer la profundité des myſteres, entendre le diuin ſecret, reueler les prophetes, declarer la ſapience occulte, & qui plus eſt, d'vne temeraire audace, expoſer aux autres ce qu'ilz n'entēdent pas, en tirant preſumptueuſement les eſcriptures au ſens charnel. Et d'auantaige penſent manifester les paraboles, hiſtoires, iuſques oultre le ſens literal, venir au tropologique, allegorique, & anagogicque. Mais telz penſent cognoiſtre les lettres ſacrées, & certainement tiennēt le liure ſigné, & ne le peuuēt ouuir, ſinon que celuy l'ouure qui a la clef de David: qui ouure, & nul home le cloſt: qui cloſt, & nul home l'ouure. Si donc nous entendons la ſainte eſcripture ſuperficiellemēt, il eſt à doubter, que ne paruiēdrons iamais à la ſaine intelligence. Parquoy la ou les parolles de la ſainte eſcripture ſeront aucunement cogneues, & le ſens, & vray entendement occult, il conuient premierement (comme dict S Paul) captiuer, & reduire ſon entendement en ſeruitude, & conſtraindre de non trop largement euaguer, & abonder en ſon ſens.

Auſſy

Aussi fait bon d'auoir recours aux gens lettrez, fideles, approuuez en sainte doctrine, comme bons pasteurs, predicateurs, & vrayz annunciateurs du verbe diuin, qui par exemple de bonne vie montrent qu'ilz quierent la verité, qui est Dieu, en Dieu, & de Dieu. Car nostre Seigneur a donné à peu de gens ce don de Prophetie, ou d'entendement des saintes escriptures, dont parle saint Paul: à fin que autres receussent telz dons diuins par ceux qui en ont ouuerture, & administration, Ce nous est clerement demonstré en l'Euangile, quand le Seigneur à peu de pains, & de poissons repeut au desert tant de mille homes. Le peuple ne venoit pas querir la viande, n'y en auoit l'administration: ains les fait seoir sur l'herbe par terre, & deliurant la viande aux Apostres: consequamment la fait mettre & distribuer au peuple. Que signifie euidemment, comment le simple peuple, indocte, & non lettré, se doit humilier à terre, prest pour entendre & apprendre la parole diuine, venante des bons & fideles predicateurs, à ce commis, & deputé. Car il n'est pas bien possible aux populaires d'entrer le sentier des saintes escriptures, sans guyde & demonstrateur. Ou donc l'intelligence nous default, conuient interroguer ceux qui sont entenduz: comme dict Moyses en son cantique. Interroge ton pere, & il te l'annoncera, tes ancestres, & ilz te le diront. Comme fait l'eunuque Ethiopien, duquel est escript aux Actes des Apostres, lequel lisant l'Isaie, demanda l'exposition de ce qu'il lisoit à saint Philippe: car il entendoit la lettre, mais non pas ce qui estoit latent soub la lettre. A ceste raison pour plus amplement subuenir aux simples gens, auons mis en marge de la Bible quelques matieres, comme celles qui touchent la foy, les ceures, les saintz sacrementz de nostre mere sainte eglise, à fin que voyent les vulgaires, ou sont fondées telles choses, & n'en ayent quelque doute, & ne se laissent abuser de gens heretiques, opiniastrés: lesquelz, come ainsy soit, qu'ilz soient peruertiz, tenuz captifz, & menez du diable, rendent aussi peine pour amener autres en telz erreurs, & damnation perpetuelle. Il n'est meilleur conseil que de foy tenir en la congregation de la sainte eglise, en croiant fermement ce qu'elle croyt, & tenir la foy, les constitutions & ordonnances de noz bons ancestres, sans disputer, opiner, ou en faire grandes questions. Car il ne fault point seulement croire ce que se trouue es saintes escriptures, ains tout ce que l'eglise ordonne, & dispose par l'inspiratiō du saint esprit, ou autrement n'auons rien de certain. Si nous voulons donc prendre refection en la tressainte escripture de la Bible, il la fault lire en sobriété, en vraye humilité, & non trop hault voler. Car le sens d'icelle n'est reuelé sinon à ceux qui sont humbles: comme dict le Seigneur: Pere, Seigneur du ciel & de la terre ie te rendz louége, que tu as caché ces choses aux saiges & prudents, & les as reuelé aux petitz. Entierement se fault soubmettre à l'interpretation d'icelle, selon ce que gentz scauants, & docteurs de la sainte eglise inspirez du saint esprit, ont declairé, & la sainte eglise d'vn commun consentement a approuué des le temps des Apostres. Finablement il la fault lire en vraye & ferme foy, en grande reuerence & amour vers celuy qui a dicté l'escripture, qui est Dieu mesme, d'vn cœur fidele & craintif, en icelles, & par icelles, chercher, & demander non pas la gloire des homes, ne curiosité de sciēce: mais la gloire de Dieu avec l'edification & proufit de son prochain, & de soy mesme. Cestuy (dict Monsieur saint Augustin, parlāt au Seigneur) est ton trèsbon seruiteur, qui ne vise point d'ouyr de toy ce qu'il veult, mais vise de vouloir ce qu'il aura ouy de toy. Mettons donc diligemment à execution les parolles diuines, pour selon icelles bien viure en ce monde, bien mourrir, & à la fin finable paruenir au royaume de Paradis. Ce q nous doit Dieu le tout puissant: auquel prions noz labours estre agreables, pareillement à tous bons Chrestiens, fideles, & discretz liseurs.

A M E N.

* .iiij.

Senlyt

1. cor. 12. b

Mat. 14. e
Mar. 6. f
Luc. 9. b

Deu. 32. b

Act. 8. e

2. Tim. 3.

S'ensuyt l'epistre de saint Ierosme,

à Paul Prestre, sur tous les liures de la Bible, traduite de Latin en François.

Par deuot religieux frere François de Larben, Priour
des Celestins de Heuere, léz Louain.



RERE Ambroïse en me offrant tes petis dons m'a ausly apporté tes lettres tresouueues. Lesquelles monstroient la foy de la fidelité approuuée déz le commencement de noz amitez, & apportoient nouuelles de nostre antique dilection. Car celle coniunction d'amour est vraye, & copulée par la conglutination de Iesus Christ, que la crainte de Dieu & l'estude des escriptures diuines conioinct, & non celle copulation que vtilité de la refamilier, ou non seulement presence corporelle, ne adulation qui par flatterie deçoit, conioinct en amour. Nous lifons és vielles histoires, aucuns auoir enuironné prouinces, estre allez à nouueaux peuples, auoir passé oultre mer, ad ce qu'ilz veissent en presence ceux qu'ilz congnoissoient par les liurés. Ainsy Pythagoras alla veoir les deuins de Memphis. Ainsy Platon alla en Egypte, & à Architas Tarentin. Et alla treslaborieusement, enuironnant celle region d'Italie, qu'on nommoit iadis la grande Grece: à fin que luy estant maistre & puissant en Athenes (du quel les escolles d'Academie resonnoient les doctrines) fut pelerin & disciple, mieux ayant honteusemēt apprendre estranges choses, que sans honte ingerer les siennes propres. Finablement quand il poursuit par tout le monde les lettres, qui sembloient le fuir, il fut prins & vendu des pyratés, & obeyt captif, lié, & serf à vn trescruel tyran. Toutesfois pource qu'il estoit Philosophe, fut plus grand que celuy qui l'auoit acheté. Nous lifons aucuns nobles estre venuz des extremes limites d'Espaigne, & de Gaule vers Tite Liue, distillant la douce fontaine d'eloquence. Et la renommée d'un homme conduict ceux que Rome n'auoit pas tiré, à sa contemplation. Ce temps la eut vn merueilleux miracle, qui doibt estre celebré eternellemēt, que ceux estans entrez en vne tant grande ville, queroient autre chose que la ville. Appollonius (ou magicien, comme le commun peuple dict, ou philosophe, comme disent les Pythagoriens) entra en Perse, passa oultre Caucaze, les Albanois, les Scythes, les Massagetes, penetra les tresopulents royaumes d'Inde: En la fin auoir passé le trellarge fleuue de Phison, paruint aux Brachmanes: à fin qu'il ouyt Hiarchas, seant en vne chaire d'or, beuuant de la fontaine de Tantalus, enseignāt entre peu de disciples de nature, meurs du cours des estoilles. Après venant par les Elamites, Babyloiens, Chaldéens, Medes, Assyriens, Parthes, Syres, Pheniciens, Arabes, Palesthins: Retourné en Alexandrie, alla en Egypte, pour veoir les gymnosophistes, & la tresrenommée table du soleil, au riuage sablonneux de la mer. Cest homme trouua par tout occasion d'apprendre: & tousiours profitāt en estude se faisoit meilleur. Dessus ces propos Philostratus a escript en huyct volumes.

II. *Act. 9. c.* *1. Cor. 13. a.* *Gala. 1. d.* *Gala. 2. d.* **Que parleray ie des homes du monde: quand Paul l'apostre, vaisseau d'election, & maistre du peuple Gentil: qui de la conscience d'un tel hoste parle. Querez vous experience de Iesus Christ, qui parle en moy? Après auoir enuironné Damas & Arabie, vint en Ierusalem, pour veoir Pierre, & demoura avec luy quinze iours. Car le futur maistre des Gentils estoit à instruire par ce mystere de sepmaine & huytaine: Encores après quatorze ans prenant Barnabé & Tite, expoula avec les Apostres l'Euangile, à fin qu'il ne courrut, ou qu'il n'eut courru en vain: Car la voix viue a, ie ne scay quoy, d'efficace, & sonne plus fort en passant, transfusé de la bouche de l'auteur és aureilles du disciple.**

III. *Act. 22. a.* *1. Cor. 10. b.* *1. Ti. 3. d.* *1. Ti. 4. b.* *Tit. 1. b.* **Donc quand AEschines estoit banny à Rhodes, & qu'on lifoyt celle oraison de Demosthenes, qu'il auoit eue contre luy, soupirant dict à tous ceux qui s'esmerueilloient & louoient ladicte oraison: Que seroit ce, si vous auiez ouy la beste resonnante ses paroles? Et ie ne dy pas celà, que telle chose soit en moy, que tu puisse, ou vouluisse apprendre: Mais sans nous ton ardeur & desyr d'apprendre, par foy mesme se pourra prouuer l'entendement docile, ausly sans docteur est louable. Nous ne considerons pas ce que tu trouueras, mais ce que tu quiers. La cire molle, & facile à former, de sa vertu est tout ce qu'elle peult estre: quand bien les mains de l'ouurier & formateur cesseront. Paul l'Apostre se glorifie auoir apprins la loy de Moyses & les prophetes aux pieds de Gamaliel, à fin que armé des darts spirituelz, après peult confidemmēt dire: Les armes de nostre cheualerie ne sont pas charnelles, ains puissance de Dieu, à la destruction des munitions, destruisant les conseilz, & toute haultesse d'orgueil: qui s'elue contre la science de Dieu, & captiuants l'entendement pour obeir à Christ, appareillez subiuguer toute inobedience. Il escript Timothée estre déz son enfance instruit és sacrées lettres, & l'exhorte à l'estude de leçon: ad ce qu'il ne mette en non chaloir la grace qui luy a esté donnée par l'imposition de la main du prestre: Il commande à Tite, qu'entre les autres vertuz de l'Eueque (descriptes en bref sermon) qu'il prenne la science des escriptures, disant: Retenant le sermon fidele, qui est selon doctrine: à fin qu'il soit puissant exhorter en sainte doctrine, & vaincre les contredisans.**

III. *Mal. 2. b.* *Deu. 31. a.* *Psal. 2.* *Dani. 12. b.* **Certes celuy qui a vne bonne & sainte rusticité, profite seulement à foy mesme: & d'autant que par icelle il edifie l'eglise de Iesus Christ par merite de vie, d'autant sa simplesse nuyt, si ne resiste à ceux qui destruisent la foy par faulle doctrine. Malachie prophete, mais (qui plus est) nostre Seigneur par Malachie interrogue les prestres, la loy: en tant que l'office du prestre est respondre, quand est interrogue de la loy. Et nous lifons au Deuteronomie: Interrogue ton pere, & il t'annoncera: & tes anciens, & ilz te diront. Ausly au Psalme cent & dixhuytiesme. Tes iustifications m'estoient à chanter au lieu de ma peregrination, Et en la description de l'home iuste, quand Dauid le comparoyt à l'arbre de vie, qui est au milieu de paradis, entre les autres vertus a inseré: En la loy de Dieu sera sa volenté, & en sa loy meditera nuit & iour. Daniel à la fin de la treslacrée vision dict, que les iustes reluyront comme estoilles: & les entenduz, sont les doctes come le firmamēt: Voys tu cobien entre foy differe la iuste rusticité, & docte iustice? Les autres sont**

comparez

comparez aux estoilles, les autres au ciel. Combien que iouxte l'Hebraïque verité l'un & l'autre peut estre entendu des doctes. Car nous lifons ainſy deuers eulx. Ceux qui ſeront doctes, reluyront preſque cōme la ſplendeur du firmament: & ceux qui endoctrinent pluſieurs à iuſtice, preſque comme eſtoilles en perpetuelles eternitez. Pourquoi eſt Paul Apoſtre appellé vaiſſeau d'election? Certes pource qu'il eſtoit vaiſſeau de la loy & armayre des ſainctes eſcriptures. Les Pharifiens s'eſmerueillent en la doctrine de noſtre Seigneur: & ſont eſbahys en Pierre & Iehan, par quelle maniere ilz ſçauent la loy, quād ilz n'ont point appris les lettres: Car tout ce q̄ exercitation, & quotidienne meditation en la loy a accouſtumé de donner aux autres le ſainct eſprit leurs inſpiroyt. Et eſtoyent ainſy qu'il eſt eſcript dociles à Dieu. Le Sauueur auoyt accompli douze ans, & au temple interrogant les anciens, des queſtions de la loy, il enſeigne mieulx quand il interroge ſaignement. Si nous ne voulons dire: Pierre eſtre ruſtique & Iehan ruſtique: deſquelz l'un & l'autre pouoyt dire: Si nous ſommes indoctes de parole: toutesſoys non pas de ſcience: Iehan ruſtique preſcheur, eſt il indocte? Et ie vous prie, dont eſt celle voix? Au commencement eſtoyt le verbe, & le verbe eſtoit en Dieu, & Dieu eſtoit verbe. Car Logos en grec ſignifie moult de choſes. Car c'eſt verbe, & raiſon, & ſupputation, & cauſe d'une cheſcune choſe, par laquelle cheſcunes choſes ſont en eſtre: Leſquelles vniuerſelles droictement entendons en Ieſus Chriſt.

¶ Ce iamaſ ne ſçeut le docte Plato, ce a ignoré Demoſthenes l'eloquent: Dieu dict ie deſtruyray la ſapience des ſaignes & reproueray la prudence des prudens. La vraye ſapience deſtruyra la faulſe ſapience, & combien que folie ſoit en la predication de la croix: toutesſoys ſainct Paul porte ſapience entre les perſaictz. Mais non la ſapience de ce monde, & non des princes de ce monde, qui ſont deſtruietz, aincoys par le la ſapience cachée en myſtere, que Dieu a preordonnée deuant les ſiecles. La ſapience de Dieu eſt Ieſus Chriſt. Car Ieſus Chriſt eſt la vertu de Dieu, & la ſapience de Dieu. Ceſte ſapience eſt cachée en myſtere: de laquelle le tiltre du neuſiefme Pſalme eſt prenoté, pour les incogneuz du filz. Auquel ſont cachéz tous les treſors de ſapience & ſcience de Dieu, & celuy qui eſtoit caché en myſtere eſtoit preordonné eternement: mais predeſtiné & prefiguré en la loy & Prophetes donc les Prophetes eſtoient appellez voyants: pource qu'ilz veoyent celuy que les aultres ne veoyent point. Abraham veit ſon iour, & fut reſiouy. Les cieulx eſtoyent ouuertz à Ezechiel, qui eſtoient cloz au peuple pecheur. Reuele mes yeux (dict Dauid) & ie cōſidereray les merueilles de ta loy. Car la loy eſt ſpirituelle & a beſoing de réuelation pour eſtre entendue, pour contempler la gloire de noſtre Seigneur à face decouuerte. Le liure de l'Apocaliſe eſt monſtré ſigne de ſept ſeaux: lequel ſi tu le donne à vn home ſçauant les lettres pour lire il te reſpondra ie ne puis: car il eſt ſigné. Combien auioyrdhuy ſont qui penſent congnoiſtre les lettres, & tiennent le liure ſigné & ne le peuuent ouurier ſinon que celuy l'ouure qui à la clef de Dauid: qui ouure, & nul home le cloſt qui cloſt & nul home ouure, aux Actes des Apoſtres le ſainct Eunuque, mais qui plus eſt l'home virile (car l'eſcripture le ſurnomme ainſy) quand il liſoit Iſaie le prophete, interrogué de Philippes: Penſe tu que entende ce que tu liſ? Il reſpondit. En quelle maniere pourroie ie, ſinon que aucun ne aye enſeigné? Moy (à fin que ce pendant ie parle de moy) ie ne ſuis point plus ſainct que ceſte Eunuque, ne plus ſtudieux, qui vient au temple d'Etiope, c'eſt des extremes limites du monde laiffa le palais Royale: & fut tel amateur de diuine ſcience, que liſoit les lettres ſacrées en ſon chariot, & quand il tenoit le liure, & concepuoit en cogitation les paroles de noſtre Seigneur, les tournoit de ſa langue, les reſonnoit en ſes leures, il ignoroit celuy lequel non ſçaichât il honoroit au liure. Philippe vient, & luy monſtra Ieſus, qui cloz eſtoit caché en la lettre: O merueilleuſe vertu de docteur. En celle meſme heure l'Eunuque creut, fut baptizé, ſainct fidele & ſainct, & de diſciple maĩſtre. Il trouua plus en la deſerte fontaine de l'eglīſe que au temple doré de la ſynagogue. Ce a eſté briefuement touché de moy (car l'eſtroite epiſtre ne me permettoit euaguer plus loing) ad ce que tu entendiffes ne pouuoyr entrer le ſentier des ſainctes eſcriptures ſans guide & demonſtrateur.

¶ Le me tays des Grammaticiens, des Rhetoriciens, Philoſophes, Geometriens, Dialecticiens, Muſiciens, Aſtronomiens, Aſtologiens, Medecins, deſquelz la ſcience eſt treſviale aux mortelz: & eſt diuiſée en troys parties, en doctrine, en raiſon, & vſaige: Ie viendray aux moindres arts, qui ne ſont point tant adminiſtrez de parole que de la main: les laboureurs, les maſſons, les fourgeurs de metaulx, ſieulx de boys, cardeurs, ſoullons & les aultres qui ſourgent diuerſes vtensiles & ceuures viles, ſans enſeigneur ne peuuent eſtre ce qui deſirent. Les medecins promectent ce qui eſt des medecins: les fourgeurs tractent choſes ſabrilles: Le ſeul art des eſcriptures eſt que chaſcun vſurpe communement. Nous eſcriuons indoctes & doctes par tout poeſie. Ceſte eſcripture la velle languagiere ceſte le vieillard reſueur, ceſte le babillard ſophiſte, ceſte tous entierement preſument, deſirent, enſeignent auant que l'apprendre: les aultres à ſourcil eſſeue poſſant les grandes paroles philoſophāt des lettres ſacrées entre les petites femmes, les aultres (ô pudeur) apprennent des femmes ce qu'il enſeignent aux homes, & n'eſt peu de choſe que d'une facilité de paroles, & qui plus eſt d'une audace declairent aux aultres ce qu'ilz n'entendent pas. Ie me tays des ſemblables à moy, qui ſi d'auenture viennent aux eſcriptures ſainctes, les lettres ſecuberes & adouciſſent les aureilles du peuple par parole ornée penſent que tout ce qu'il diſent eſt la loy de Dieu. Et ne d'aignent ſçauoir que les Prophetes que les Apoſtres ont entendu, ains à leur ſens ordonnent teſmoignages non aptes incogruz, comme ſi eſtoyt vne grande (& non vicieuſe) maniere de dire, corrompre les ſentences & tirer l'eſcripture repugnante à leur volonté, comme ſi nous n'auions veus extraictz de Homere & de Virgile. Et que nous ne pouuons dire Vergile ſurnommé Maron ſans Ieſus Chriſt, eſtre Chreſtien, qui a eſcript: La vierte eſt deſia retournée, les regnes de Saturne reuiennent, deſſus la nouuelle lignée eſt enuoieé du hault ciel. Et le pere parlant au filz: Mon filz mes forces, & ſeul ma grande puiffance. Et les paroles du ſaluueur en la croix: Il perſiſtoit rememourant telles choſes & de mourir ſiché. Ceſt pour choſes puſſies, & ſemblables aux iſtes de batelours, enſeigner ce qu'ignores: & à ſa q̄ ie parle d'eſtonac, & ne ſçauoir point que tu ne ſçauras.

¶ C'eſt à veoyr: Ceſte eſt mes manifeſte en laquelle eſt eſcript de la creature du monde, du commencement du genre humain, de la diuiſion de la terre, de la confulion des langues, & du peuple Hebraïque

Act. 4. d.

Iſa. 54. d.
Ieh. 6. e.
Luc. 2. f.

1. cor. 11. b.
Ieh. 1. a.

7.
Abd. 1. d.
Iſa. 29. e.
1. Co. 1. e.
2. or. 1. b.

Col. 2. a.

Ieh. 8. g.
Ezech. 1. d.
Pſal. 118.
Rom. 7. c.
1. Cor. 3. d.
Apoc. 5. a.
Iſa. 29. d.
Apoc. 3. b.

Act. 8. a.

VII.

Il chaſſa
ces liſeurs
temerai-
res & pre-
ſumptueux

VII.

iufques

Exode. iusques en Egypte. Exode est tout patent, avec les playes, avec le decalogue, avec les figuratifz & diuins commandemens. Le liure de Leuitique est prest appareillé, auquel chacuns sacrifices, & qui plus est quasi chascunes sillabes, & les robes d'Aaron respirēt les sacremets celestes. Mays les Nombres, à scauoir si ne contiennent pas les mysteres de toute l'arithmetique, & la prophetie de Balaam & les quarante deux mansions par le desert? Deuteronomie aussy la seconde loy, & prefiguration de la loy euangelique, n'a il point ce qui a esté deuant, que toutesfoys tout est neuf des vieilles choses? Iusques icy Moysse, iusques icy le pentatheuque desquelles cinqz parolles l'Apostre se glorifie vouloyr parler en l'eglise. Iob exemplaire de patience, quelz mysteres ne contient il en son sermon? Il commence en prose, il continue en vers, il finit en humble sermon, & determine toutes les loix de Dialecticque, par proposition, assumption, confirmation, conclusion, chascunes parolles en luy sont pleines d'intelligences, & (à me tayre des autres) il prophetize ainsy la resurrection des morts, que nul n'a plus manifestement ou clerelement escript d'icelle. Je scay (dict il) que mon redempteur veyt, & que au dernier iour ie me leueray de terre, & verray Dieu en ma chair, lequel ie doibz veoyr, moy mesmes, & mes yeux le doibuent regarder, & non aultre. Ceste esperance est remise en mon sein. Je viendray à Iesu de nauē, qui porte la figure de nostre Seigneur, non seulement en gestes ainçois au nom. Il passe Iordain, il destruit les royaumes des ennemys, il diuise la terre au peuple victorieux, & par chascunes villes, ruelles, montaignes, fleues, torrens, & confins. Il descript les royaumes spirituelz de l'eglise, & de la celeste Ierusalem. Au liure des Iuges, il ya aultant de figures que de princes du peuple. Ruth Moabitide, accomplit la prophetie d'Isaie, disant: Seigneur enuoye, l'aigneau dominateur de la terre, de la pierre du desert à la montaigne de filles de Syon.

Iob. 19. b.

Iofue. Samuel en Hely mort, & en Saul occis monstre la vielle loy effacée, après en Sadoch, & Dauid testifie les sacramets de nouvelle prebtrise & de nouveau empire. Malachim c'est le troisieme & quatrieme liure des Roys & despuys Salomon iusques à Iechonie, & despuys Ieroboam filz de Nabath, iusques à Osée, qui est menē aux Assyriens, il descript le royaume de Iuda, & le royaume d'Israël. Si tu regarde l'histoire. Les parolles sont simples: mais si tu regarde le sens caché en la lettre le petit nombre de l'eglise & les batailles des heretiques sont racomptées. Les douze Prophetes sont serrez au destroit d'un volume qui prefigurent moult d'autres choses que ce qui sonnent en la lettre.

Iuges. Ruth. Ita. 16. a.

Samuel. Roys. 1. 2. roys. 3. 4.

Osée. Osée nomme souuēt Ephraim, Samarie, Ioseph, Iesraël, la femme Marie fornicatresse, & les enfans de fornication & l'adultere close en la chambre du Mary pour estre assise long temps veüe, & soubz la robe de deul elle attendra la reuenuée de son home à soy.

Ioël. Act. 2. a.

Amos. Ioël filz de Phatuel escript la terre des douze lignées destruyte de la chenille, vermine, sauterelle, enrouleure, qui degastent & consument. Et après l'euersion du premier peuple. Le saint esprit se doit respandre sur les seruiteurs de Dieu & ancelles, c'est sur les cent & vingt noms de ceux qui croyront, & ce au cenacle de Sion, lesquelz cent & vingt despuys vn iusques à quinze peu à peu, & par accroissement s'esleuans, sont le nombre de quinze degrez qui figuratiuement sont trouuez au Psalter.

Abdias. Amos pasteur rustique estraignant les meures des buissons, ne peult estre exposé en peu de parolles. Qui es ce qui exprimera dignement les troyz & quatre pechez de Damas, de Gazé, de Tir, d'Idumée, des filz d'Ammon, & de Moab, & au septiesme & huitiesme degre de Iuda & d'Israël? Cestuy parle aux grasses vaches qui sont en la montaigne de Samarie, & tesmoingne que la plus grande & moindre maison tumbera. Il regarde le formateur de la sauterelle, & nostre Seigneur estant sur le mur aplanhy, dur comme diamant, & le crochet des pomes atyrant punition aux pecheurs: & la famine qui doit venir en terre, non famine de pain & soy d'eau, ainçois d'ouyr la parole de Dieu.

Ionas. Abdias qui est interpreté seruiteur de Dieu tonne fort contre Edom, qui estoit home sanguinolent & terrien, aussy tousiours enuieux sur son frere Jacob, & le frappe de l'hache spirituelle.

Miché. Ionas la tresbelle columbe par son naufrage prefigure la passion de nostre Seigneur. Il renouue le monde à penitence, & soubz le nom de Ninué annonce salut aux gentils.

Nahum. Miché de Morasthy, cheritier de Iesus Christ, il annonce destruction à la fille du larron, & met siege contre elle, car elle a frappé la iouē de iuge d'Israël.

Habacuc. Haba. 3. a.

Sophonias. Nahum consolateur du monde reprend durement la cité sanguinolente, & après l'euersion d'icelle. Il parle: Voicy, sur les montaignes les pieds de l'euangelisant & annonçant la paix.

Agge. Agge. 2. b.

Zacharie. Habacuc luyteur fort & royde, le tient sur sa garde & fiche son pas sur sa munition, à fin qu'il contempe Iesus Christ en croix, & dise: Sa gloire a couuert les cieus, & la terre est pleine de la louenge: sa splendeur sera comme la lumiere: & en ses mains sont cornes: qui furent les clouz, illec est cachée la force.

Malachie. Mala. 1. c.

Malachie. Sophonias speculateur & cogniteur des secretz de Dieu, il oynt clameur à la porte des poyssons, & complainte à la secode, & corriton es petites montaignes: & denoce hurlemēt aux habitateurs du pilier au port de mer. Car tout le peuple de Chanaan s'est teut, & tous ceux qui estoiet enuelopez d'argēt sont dispersez.

Malachie. Aggeus plaisant & ioyeux qui a semé en larmes pour recueillir en ioye: Il edifie le temple destruit. Et introduit le pere parlant. Encores vn petit, & ie mouueray le ciel & la terre, & la mer, & la seiche, & mouueray toutes gens, & viendra le desyre à toutes gens.

Malachie. Zacharias souuenāt de son Seigneur est multiplicatif en Prophetie. Il regarde Iesus vestu de robes souilées, & la pierre à sept yeux, le chandelier d'or avec aultant de lampes que d'yeux, & deux oliues à sonestre & à dextre de la lampe. A fin que après les cheueux noirs, roux, blancs, diuers, & les charetes d'Ephraim dissipées: & le cheual de Ierusalem, il prophetize & dise, le pauvre Roy seant sur le poullain filz de Iosabab, qui est soubz le ioug.

Malachie. Malachias à la fin de tous les Prophetes dict de l'abiection d'Israël, & vocation des gentils, je n'ay point de volente enuers vous (dict le Seigneur) des années: Je ne recepueray don de vostre main. Car despuys l'orient du soleil iusques à l'occident mon nom est grand entre les gentils: Et en tout lieu on sacrifie & on offre pure oblation à mon nom.

Qui pourroit entendre ou exposer Isai, Ieremie, Ezechiel, & Daniel? Desquelz le premier me semble Isai
ordonner non prophetie, ains l'euangile.

Le second veoyt la verge deuoyer, le pot enflammé à la face d'Aquilon, & le leopard despoillé de ses
couleurs, & ioingt en diuers vers le quadruple alphabet en ses lamentations. Ieremie

Le tiers a le commencement, & la fin enuolopéz de tant d'obscuritez, que és Hebreux ces parties avec
le commencement de Genese n'e sont leués iufques l'home soit eagé de trente ans. Ezechiel

Le quatriesme qui est le dernier entre les quatre prophetes, cognoissant le temps & amateur des histo-
res de tout le monde, prononce en cleres parolles la pierre copée sans mains de la montaigne subuerfissant
tous les royaulmes. Daniel

Dauid nostre Symonides, Pindare, Alcée, Flacce, aussy Catulle & Scraim sonne parfaitemét Iesus Christ
de sa harpe, & en son Psalter de dix cordes l'appelle resuscitant des enfers. Dauid

Salomon pacifique & amyable à nostre Seigneur corrige les meurs, enseigne nature, ioinct l'eglise à Ie-
sus Christ, & chante le cantique nuptial des sainctes nopces. Proverbes
Ecclesiaste.
Cantique
Esther.

Esther en la figure de l'eglise deliure le peuple de peril, & Aman (qui est interpreté iniquité) quand fut
tué enuoie aux successeurs parties du conuys, & le iour solennel.

Le liure de Paralipomenon, c'est l'abrege du viel testament, & si grand & tel que si aucun sans iceluy se
veult attribuer arrogamment la science des escriptures, se moquera de soy mesmes. Car les histoires obmi-
ses és liures des Roys, & questions sans nombre de l'euangile sont exposées par chascuns noms & ioinctu-
res de parolles. Paralipo-
menon.

Esdra & Nehemias l'adiuteur & consolateur venât de nostre Seigneur sont ferrez en vn volume. Ilz re-
parent le temple, ilz edifient les murs de la cité. Et toute celle multitude de peuple retournant au pays. Et
la description des prebftres, des leuites d'Israël, des profelytes, & les ceures des murs des tours diuisées par
chescune des familles monstrent autre chose en l'esforce, & retiennent aultre chose en la mouelle. Esdras

Tu vois que surprins de l'amour des escriptures iay excédé la maniere d'epistre, & n'ay pas accomply ce
que i'ay voulu. Nous auons tant seulement ouy ce que debuons cognoistre, & ce conuoyter. A fin q nous
aussy puissons dire: Mon ame a conuoité de desirer tes iustifications en tout temps. Mais celà de Socra-
tes est accomply en nous. Je sçay tant seulement que ie ne sçay rien. Je toucheray aussy briuesment le
nouveau testament. Psal. 138.

Matthieu, Marc, Luc, & Iehan, le chariot de nostre Seigneur, & les vrais Cherubins (qui sont inter-
pretez multitude de science) sont pleins d'yeux par tout le corps, les scintelles reluisent, les fouldrés cou-
rent. Ilz ont les piedz droictz & tendants à haultesse, le doz plein de plumes, & volants par tout se tiennent
l'vn l'autre, & sont en soy entremeslez, & se tournent quasi roué en roué, & vont par tout ou le vent du
sainct esprit les conduit. Matthieu
Marc.
Luc.
Iehan.

Paul l'apostre escript à sept eglises (car la huitiesme aux Hebreux de plusieurs est mise hors du nombre)
il enseigne Timothée & Tite, & prie Philemon pour son seruiteur fugitif: sur lesquelles ie pense qu'il est
mieux se tayre que peu escripre. Paul ap-
stre.

Les Actes des Apostres semblent resonner l'histoire manifeste, & ordonner l'enfance de l'eglise naiscen-
te: Mais si nous cognoissons l'escripuaïn d'iceux estre Luc medecin, du quel la louenge est en l'euangile,
nous cognoissons pareillement que toutes ces parolles sont medicine de l'ame languissante. Actes

Jacques, Pierre, Iehan, Iude, ont composé sept epistres tant figuratiues q courtes, & pareillement briefues &
lógues: briefues en parolles, lógues en sentéces, q peu souuét est trouué celuy q ne soit auéglé en leur leço. Jacques.
Pierre.
Iehan.
Iude.

L'Apocalipse de Iehan a aultant de sacraments que de parolles. I'ay peu dict, & pour le merite du volu-
me toute louenge est inferieure: En chascunes parolles sont plusieurs intelligences. Apocaly-
pse.

Ie te prie treschier frere viure entre ces choses, ce mediter, ne cognoistre rien aultre, & rien ne qrir q celà.
Né te semble il l'habiracle du regne celeste estre icy en terre? Ie ne veulx pas q tu sois offensé en la simplici-
te des escriptures saintes, quasi en la vilité des parolles, q par la fault des interpreteurs, ou de propos delibe-
ré, sont ainsy proferées, à fin q plus facilemēt peussent instruire la rusticq assenblée des gés, & en vne & mes-
me sentéce aultremēt le docte aultremēt peult ouyr l'indocte Ie ne suis pas tant fier appetât loué, & estour-
dy inapte, q ie me promecte cognoistre cecy, & prédre le fruct d'iceux dēt les racines sont fichées au ciel:
mais ie me cōfesse auoir le vouloir, ie mostre à celuy q est scāt & refusant estre maistre. Ie me prometiz estre
cōpaignon, il est donné à celuy q demāde, il est ouuert à celuy q sonne, celuy q quiert trouue. Apprenós en
terre ce desquelz la science perleuerera avec nous au ciel, ie te recepueray des mains qui iront au deuāt de
toy. Et (ad ce q ie mette hors ineptemēt qlque chose de la tumidité d'orgueil de hermagoras) tout ce q de-
māderas, Ie m'efforceray le sçauoir avec toy. Tu as icy Eusebe ton frere qui te aymé grademēt, & ma dou-
blé la grace de tes lettres, me racōptant l'honesteté de tes meurs, le contēpnemēt du mode, la fidelité d'amy-
tié, l'amour de Iesus Christ. Car celle epistre demōstroit aussy sans luy la nudéce & ornatō du languaige. Matth. 7.
Luc. 11.

Haste toy, ie te prie & coupe plus tost que deslier la corde de la nascelle cōioincte à la mer. Nul home
renōçant au mode peult bien vendre, ce qu'il a contēné pour vendre. Cōpte pour gaing tout ce q porteras
avec toy pour tes despens, il est au dict antique, à l'auaricieux dessault tant ce qu'il a q ce qu'il n'a pas. A ce-
luy q croyt en Dieu tout le monde luy est plein de richesses. mais l'infidèle a indigéce d'vne maille. Viuons
ainsy cōme n'ayants rien & possidés toutes choses, le viure & vestemēt sont les richesses des Chrestiens. Si tu
as en puissance ton heritaige, il le cōvient vendre, si tu ne l'as point, iecte le. Il cōvient laisser le mātēu à ce-
luy q oste la robbe. Il est à sçauoir, si tu ne procrastine tirāt de iour en iour, & si tu ne vends caudemēt peu à
peu tes petites possessions, Iesus Christ n'a de quoy il puisse nourrir ses paoures. Celuy qui s'offre soy mes-
me, à tour doné à Dieu, les Apostres ont seulemēt laissé vne nauire & retz. La vesue mit deux mittes d'arain
au trōnc du tēple, & sont preferé aux richesses de Cresus. Facilemēt contēpne toutes choses, q tousiours pēse
qu'il doit mourir. Luc. 14. 33.
Mar. 5. g.
Mar. 4. c.
Mar. 12. d.
Luc. 12. e.

La

La preface de Saint Ierosme

Prestre, en Pentateuche de Moÿse,
translatée de Latin en François.

Par deuot religieux frere François de Larben, Prieur
des Celestins de Heuere, léz Louain.



DE mon Desyr ay receu les epistres desirées, qui d'aucun presage des choses futures, a obtenu le nom avec Daniel : en me priant de donner aux aureilles des nostres le Pentateuche (sont les cinq liures de Moÿse) translaté du langage Hebraique en langue Latine. Vne œuvre certes perilleuse, patente aux abbays de mes detracteurs: qui m'affermement forger choses nouvelles pour les vieilles, en la condamnation des septante interpreteurs, comme s'ilz vouloient approuuer l'entendement es choses nouvelles, quasi comme le vin nouveau, combien que i'ay souuent testifié offrir ce que puy pour ma possible portion au tabernacle de Dieu: & que les richesses d'autruy ne sont point souillées de la paoureté des autres. A fin q̄ fusse hardy en celà, l'estude d'Origene m'a prouoqué, qui a messé la translation de Theodotion avec l'edition antique, diuisant toute l'œuvre par l'estoille, & la broche, ou quand fait apparostre ce qui estoit moins deuant, ou quād il coupe & perce tout ce qui estoit superfluz. Principalement ce que l'autorité des Euangelistes ou apostres a publié. Esquelz nous lifons plusieurs choses du viel Testament, q̄ n'auons en noz liures: Cōme est celà, d'Egypte i'ay appelé mon filz. & Car il sera appelé Nazaréen. & Ilz verrōt en qui ilz ont piqué. & Fleuues de son ventre fortiront d'eau viue. & Ce q̄ l'œil n'a veu, & l'aureille n'a ouy, & n'est monté au cœur de l'home ce que Dieu a préparé à ceux qui l'ayment. Et plusieurs autres, qui desyrent leur propre document. Et pource interroguons iceux ou sont ces choses escriptes: & quand ne le pourros dire, proferons les des liures Hebraiques. Le premier tesmoignage est en Osée, le second en Isaie, le tiers en Zacharie, le quatrième es Prouerbes, le cinquieme semblablement en Isaie. Ce fait que plusieurs ignorans, s'uyent les folies des Apocryphes, & preferent aux liures autétiques les fables du pays d'Iberie. Ce n'est à moy d'exposer les causes de l'erreur: les Iuifz disent estre fait de prudent conseil, à fin que Ptolomée venerateur d'un seul Dieu, ne surprint es Hebreux double diuinité. Ce que faisoient principalement, car il sembloit tumber en la doctrine de Platon. Finablement, par tout ou l'Esriture testifie quelque chose sacrée, du pere, du filz, & du saint esprit, ou autrement interpreterent, ou s'en teurent du tout. Et pour satisfaire au roy, & non diuulguer le secret de la foy, ie ne scay quel premier auteur a par son mensonge construiet les septante chabrettes d'Alexandrie, esquelles diuisez escriprent vne mesme chose. Quand Aristée garde corps dudit Ptolomée, & Iosephus, qui fut long temps après, n'ont rien escript de telle chose: ains escript, que cōgregez en vn palais royal, ont conseré ensemble, non prophetizé. C'est aultre d'estre prophete, & aultre chose d'estre interpreteur. Illec le saint esprit predict les choses aduenir: icy la doctrine & copie des parolles translatent ce qu'il entend: Sinon que parauenture Tulle Cicero doit estre estimé inspiré de l'esprit de Rhetorique, ayant translaté de Grec en Latin l'Economique de Xenophon, le Pythagore de Platon, & l'oraison de Demosthenes pour Ctesiphon. Ou le saint esprit a aultrement ordonné es dictz liures les tesmoignages par les septante interpreteurs, ou aultrement par les Apostres, que ce qu'ilz ont teut, ceux cy ont menty estre escript. Quoy donc? Cōdemnons nous les anciens? Nenny: mais après l'estude des premiers nous labourons ce que nous pouons, en la maison de nostre Seigneur. Ceux là ont interpreté auant l'aduenement de Iesus Christ, & ont proferé ce qu'ilz ne scouoient pas en sentēces douteuses. Mais nous après la passion & resurrection, nous escriuons nō pas tant seulement la prophetie, mais l'histoire. Car on racōpte aultrement ce qu'on a ouy, & aultrement ce qu'on a veu: nous proferons mieulx ce que mieulx entendons. Entendz enuieux, escoute detracteur: ie ne damne, ie ne reprendz point les septante, mais confidemmēt à eux tous ie preferē les Apostres. Iesus Christ me resonne par la bouche d'iceux, lesquelz ie lys situez deuant les Prophetes, entre les spirituelz dons du saint esprit, esquelz les interpreteurs tiennent presque le dernier lieu. Pourquoi es tu tormenté d'enuie? Pourquoi concite tu contre moy les courages des ignorans? Si en aucun lieu ie te semble errer, interrogue les Hebreux, prendz conseil aux maistres de diuerses villes. Ce qu'ilz ont de Iesus Christ, tes liures ne font point. C'est aultre chose, si contre eux on a prouué après les tesmoignages vsurpez des Apostres. Et que les exemplaires Latins sont plus correctz que les Grecz, & les Grecz que les Hebraiques.

Mais ce soit dict contre les enuieux. O Desyr, mon trescher, maintenant ie te prie que tu m'aydes de tes oraisons, puis que m'as fait commencer vne telle œuvre, & prendre commencement à Genese, à fin que ie puisse de tel esprit, que sont escriptz les liures, les trallater en language Latin.

L'ordre

L'ordre & porfuyte des liures

de la sainte Bible.

Les liures du viel Testament, contenant

le nombre des Chapitres, & des Feulletz,

	Feuille
G enese contient cinquante chapitres.	L
Exode contient quarante chapitres.	19
Leuitique contient vingt sept chapitres.	38
Le liure des Nombres contient trente six chapitres.	48
Le Deuteronomie contient trente quatre chapitres.	63
Le liure de Iosue contient vingt quatre chapitres.	76
Le liure des Juges contient vingt vn chapitres.	85
Le liure de Ruth, contient quatre chapitres.	95
Le premier liure des Roys contient trente vn chapitres.	96
Le second liure contient vingt quatre chapitres.	109
Le troisieme liure contient vingt deux chapitres.	III
Le quatrieme liure contient vingt & cinq chapitres.	132
Le premier liure de Paralipomenon cōtient 29. chapitres.	144
Le second de Paralipomenon contient trente six chapitres.	155
Le premier liure d'Esdras contient dix chapitres.	168
Le second liure d'Esdras contient treize chapitres.	172
Le troisieme liure d'Esdras contient neuf chapitres.	177
Le quatrieme liure d'Esdras contient seize chapitres.	183
Le liure de Tobie contient quatorze chapitres.	193
Le liure de Iudith contient seize chapitres.	197
Le liure de Hester contient seize chapitres.	202
Le liure de Job contient quarante deux chapitres	207
Le Psalter de Dauid contient cent cinquante Psalmes.	217
Les Prouerbes de Salomon contiennent trente vn chap:	244
Le liure dict Ecclesiaste, contient douze chapitres.	253
Le Cantique des Cantiques contient huy & chapitres.	256
Le liure de Sapience contient dixneuf chapitres.	258
Le liure dict Ecclesiastiq, cōtient cinquante vn chapitres.	264
Le Prophete Isaie contient soixante six chapitres.	279
Le Prophete Jeremie contient cinquante deux chapitres.	298
Les Threnes de Jeremie contiennent cinq chapitres.	219
Le Prophete Baruch contient six chapitres.	321
Le Prophete Ezechiel contient quarante huy & chapitres.	324
Le Prophete Daniel contient quatorze chapitres.	343
Le Prophete Ozee contient quatorze chapitres.	351
Le Prophete Ioel contient trois chapitres.	354
Le Prophete Amos contient neuf chapitres.	355
Le Prophete Abdias contient vn chapitre.	357

Le Prophete

Le Prophete Jonas contient quatre chapitres.	358
Le Prophete Micheas contient sept chapitres.	358
Le Prophete Nahum contient trois chapitres.	360
Le Prophete Habacuc contient trois chapitres.	361
Le Prophete Sophonias contient trois chapitres.	362
Le Prophete Aggeus contient deux chapitres.	363
Le Prophete Zacharie contient quatorze chapitres.	363
Le Prophete Malachias contient quatre chapitres.	367
Le premier liure des Machabees contient 16. chapitres.	368
Le second liure des Machabees contient quinze chapitres.	379

L E S Liures du nouveau Testament.

L'euangile de S. Matthieu contient vingt huit chapitres.	I
L'euangile de S. Marc contient seize chapitres.	12
L'euangile de S. Luc contient vingt quatre chapitres.	19
L'euangile de S. Iehan contient vingt vn chapitres.	31
Les Actes des Apostres contiennent vingt huit chapitres.	40
L'epistre de S. Paul aux Romains contient seize chapitres.	52
L'epistre de S. Paul premiere aux Corinthiens contient seize chapitres.	58
La seconde aux Corinthiens contient treize chapitres.	62
L'epistre aux Galates contient six chapitres.	66
L'epistre aux Ephesiens contient six chapitres.	67
L'epistre aux Philippiens contient quatre chapitres.	69
L'epistre aux Colossiens contient quatre chapitres.	70
L'epistre premiere aux Thessaloniens contient 5. chapitres.	71
L'epistre seconde aux Thessaloniens, contient trois chap.	72
L'epistre premiere à Timothée contient six chapitres.	73
L'epistre seconde à Timothée contient quatre chapitres.	74
L'epistre à Tite contient trois chapitres.	75
L'epistre à Philemon contient vn chapitre.	76
L'epistre aux Hebreux contient treize chapitres.	76
L'epistre de S. Iaques contient cinq chapitres.	80
L'epistre premiere de S. Pierre contient cinq chapitres.	81
L'epistre seconde contient trois chapitres.	82
L'epistre premiere de S. Iehan contient cinq chapitres.	83
L'epistre seconde contient vn chapitre.	85
L'epistre tierce contient vn chapitre.	85
L'epistre de S. Iude contient vn chapitre.	85
L'apocalypse, ou reuelation de S. Iehan, contient vingt & deux chapitres.	86



**Le premier li-
ure de Moyse, dict en Grec
Genesis, appellé en Hebreu Be-
resith, & en nostre langue, liure
de generation.**

Creation
de monde

S. De la creation du monde, de la destruction & ornement
des choses crees, & de la formation de l'homme, à qui Dieu a sub-
stitué tout ce qu'il auoit crée.

Chapitre premier.

A
Psal. 135. a
Act. 14. c.
77. f
Hebr. 11. a
Eccl. 18. a.
Hebr. c.



par dessus les eaux. Et Dieu dit: Lumiere soit
faite, & la lumiere fut faite. Et Dieu vit que

V commencement
Dieu crea le Ciel & la Ter-
re. Mais la terre estoit vaine
& deserte, & tenebres estoient
sur la face de l'abyssus, & l'es-
prit de Dieu se demenoit

la Lumiere estoit bonne, & separa la Lumiere
des tenebres, & appella la Lumiere, iour: & les
Tenebres, Nuiet. Et fut fait vespere & matin, vn
iour. Dieu aussy dict: Vn firmament soit fait au
milieu des eaux, & qu'il separe les eues d'avec
les eues. Et Dieu feist le firmament, & diuisa les
eues qui estoient souz le firmament, de celles
qui estoient sur le firmament. Et ainsi fut fait.
Et Dieu appella le firmament, Ciel. Et fut fait
vespere & matin, le second iour. Puis Dieu dit:
Que les eues qui sont souz le Ciel, soyent as-
semblées en un lieu, & que la seiche, appere. Et
ainsy fut fait. Et Dieu appella la seiche, Terre:
& appella les assemblees des eues, Mers. Et
Dieu vit que ce estoit bon, & dit: Que la terre
germe herbe verdoyante, & faisant semence,
boys portent pommes faisant fruit selon son gen-
re, duquel la semence soit en soy mesme sur la
Terre. Et fut ainsi fait. Et la Terre produit her-
be verdoyante, & faisant semence selon son gen-
re, & bois faisant fruit, & portant semence
selon son especes. Et Dieu vit que c'estoit
bon, &

Le pre-
mier iour.
Ier. 10. b.
Psal. 135. b
& 32. a
Heb. 10. b
Le secod
iour.
Iob. 38. a.
Psa. 148. a
Psal. 32. b.
& 38. b.

Adam.

Genesc.

Le troisieme iour. Psal. 135. b

bon, & fut fait vespre & matin, le troisieme iour. Et Dieu dit: Luminaires soyent faitz au Firmament du ciel, & qu'ilz diuisent le iour & la nuit, & soyent en signes, & en temps, en iours, & en ans, a fin qu'ilz luy sent au firmamēt du ciel, & qu'ilz illuminent la terre. Et ainsi fut fait. Et Dieu feit deux grands luminaires, le plus grand luminaire, pour gouverner le iour, & le moindre luminaire, pour gouverner la nuit, & les estoilles. Et les mit au firmament du ciel, a fin qu'elles luisissent sur la terre, & gouvernassent le iour & la nuit, & qu'elles diuisassent la lumiere, & les tenebres. Et Dieu veit que ce estoit bon, & fut fait vespre & matin, le quatrieme iour. Dieu aussy dit: Que les eaues produisent reptile ayant ame viuante: & volaille sur la terre, soubz le firmament du Ciel. Et Dieu crea grandes Baleines, & toute ame viuante, & qui se peult mouuoir, que les eaues auoyent produict en leurs especes, & toute volaille selon son genre. Et Dieu veit que ce estoit bon, & les benieit, disant: Croissez & multipliez, & remplissez les eaues de la mer, & les oyseaux soient multipliez sur la terre. Et fut fait vespre & matin, le cinquiesme iour. Dieu aussy dit: La terre produy se ame viuante selon son genre. Iumentz & reptiles, & bestes de la terre, selon leurs especes. Et fut ainsi fait. Et Dieu feit les bestes de la terre selon leurs especes, & iumentz, & toute reptile de la terre, en son genre. Et Dieu veit que ce estoit bon, & dit: Faisons l'home a nostre ymage, & similitude, & qu'il ay domination sur les poissons de la mer, & sur les volailles du ciel, & sur les bestes, & sur toute la terre, & sur toute reptile, qui se meut sur la terre. Et Dieu crea l'home a son ymage & similitude, a l'ymage de Dieu le crea, male & femelle les a cree. Et Dieu les benieit, & dit: Croissez, & soyes multipliez, & remplissez la terre, & l'assubiectez, & soiez dominateurs des poissons de la mer, & des volailles du ciel, & de tous les animaux qui se mouuent sur la terre. Et Dieu dit: Voicy, ie vous ay donne toute herbe portante semence sur la terre, & tous boys qui ont en eux mesmes semence, de leur genre, a fin que soyent pour viande, a vous, & a tous animaux de la terre, & a tout oyseau du ciel, & a toutes choses qui se mouuent en la terre, & esquelles est ame viuante, a fin qu'ilz ayent a manger. Et ainsi fut fait. Et Dieu veit toutes les choses qu'il auoit fait: & estoient fort bonnes. Et fut fait vespre & matin, le sixiesme iour.

Le quatrieme iour.

Le cinquiesme iour.

Ecclesia. 17. a. Colof. 3. b. Eccle. 33. b. Soub. 5. a. Sap. 2. d. Sap. 10. a. 1. cor. 11. b. Mat. 19. a. Marc. 10. a. Soub. 8. c. & 9. a.

Soub. 9. a. Eccle. 39. c. Marc. 7. d. 1. Ti. 4. b. Le sixiesme iour.

La benediction du septiesme iour, qui est de repos. Dieu crea l'home en paradis: & print de plusieurs arbres fructifères, & serues. A qui il forma de sa coste Eve en ay de.

Pro. 20. b. Heb. 4. b.

Chapitre. ij. Les cieulx donc & la terre furent parfaictz, & tout rommēt d'iceux. Et Dieu accomp lit au septiesme iour, son œuure qu'il auoit

faicte, & se reposa au septiesme iour, de toute l'œuure qu'il auoit faicte. Et benieit le septiesme iour, & le sanctifia: car en cestuy, auoit cessé de toute son œuure, que Dieu auoit cree pour le faire. Cestes sont les generatiōs du ciel & de la terre, quand elles furent creees, au iour que le Seigneur Dieu feit le ciel & la terre, & tout vergier du champ, auant qu'il fortist en la terre, & toute herbe de region, deuāt qu'elle germinast. Car le Seigneur Dieu n'auoit point fait plouuoir sur la terre: & n'y auoit home, qui labourast la terre, mais vne fontaine montoit de la terre, arroufante toute la superficialité de la terre. Le Seigneur Dieu donc forma l'home du limon de la terre, & inspira en la face d'iceluy esprit de vie, & l'home fut fait, en ame viuante. Mais le Seigneur Dieu auoit planté le paradis de volupté, du commencement, auquel y mit l'home qu'il auoit formé. Et le Seigneur Dieu produict de la terre tout arbre beau a veoir, & souef a manger. Aussi l'arbre de vie au milieu de paradis, & l'arbre de science de bien & de mal. Et vn fleue y estoit du lieu de volupté, pour arroufer paradis, lequel d'illec est diuisé en quatre chefs. A l'un est nom Phison. C'est celuy qui environne toute la terre de Heuilath, là ou croist l'or, & l'or de ceste terre, est tresbon. Et là est trouué Bdellium, & la pierre Onychinus. Et le nom du second fleue, est Gehon. C'estuy est, lequel environne toute la terre d'Ethiopie. Et le nom de troisieme fleue, est Tigris. Cestuy va cōtre les Assyriens. Mais le quatrieme fleue, est Euphrates. Donc le Seigneur Dieu print l'home, & le mit au paradis de volupté, a fin qu'il ouurast, & qu'il le gardit. Et luy comanda, disant: Mange de tout arbre de paradis, mais de l'arbre de science de bien & de mal, n'en mange point. Car en quelconque iour que tu auras mangé d'iceluy, tu mourras de mort. Aussi dit le Seigneur Dieu. Il n'est pas bon que l'home soit seul, faisons luy ayde semblable a soy. Quand donc tous animaux de la terre furent formez de la terre, & toutes les volailles du ciel, le Seigneur Dieu les amena a Adam, a fin qu'il veit comment il les appellerait. Car toute chose ayant ame viuante, que Adam nomma: ce mesme, est son nom. Et Adam nomma par leurs noms tous animaux, & toute volaille du ciel, & toutes bestes de la terre. Mais aiden estoit point trouué a Adam, semblable a luy, Le Seigneur Dieu doc enuoia le sommeil en Adam. Et quand il fut endormy, il print vne des costes d'iceluy, & replit de chair pour icelle. Et le Seigneur Dieu edifia la femme de la coste qu'il auoit oste d'Adam, & l'amena a Adam. Et Adā dit. Cela maintenant est os de mes os, & chair de ma chair. Icelle sera appellée Blomace: pource qu'elle est prinse de l'home. Pour ceste chose laissera l'home son pere & sa mere, & s'adiendra a sa femme, & seront deux, en vne chair. Et estoient eux deux

Le septiesme iour.

Tob. 8. b. Formatio de l'home. Eccle. 17. a. Paradis. Sap. 10. a. Sap. 2. d. 1. Cor. 15. f.

Eccle. 24. c.

C

Comman demēt de Dieu. Ecclesia. 17. a.

D

Institutiō de Maria. 8e.

1. Cor. 11. b. Mat. 19. a. Marc. 10. a.

Ephes. 5. g. 1. Cor. 6. d. deux nudz, à sçauoir Adam & sa femme: & ne se hontissoient point.



S. Les premiers parens transgresserent le commandemēt de Dieu, par l'instigation du serpent, & auoyr ediēt à chacun sa peine, furent chassēz hors de paradis.

Chapitre. iij.

A Mais aussy le serpent estoyt plus cauteleux, que toutes les bestes de la terre, q̄ le Seigneur Dieu auoit fait. Lequel dit à la femme. Pourquoi vous a Dieu commandē, que vous ne mangez point de tout arbre de paradis? Auquel la femme respondit: Nous māgeōs du fruiēt des arbres qui sont en paradys, mais du fruiēt de l'arbre, q̄ est au milieu de paradis, Dieu nous a commandē, que n'en mangeons point, & que ne le touchions point, q̄ par auenture nous ne mourions. Et le serpent dit à la femme, vous ne mourerez aucunement de mort. Mais Dieu sçait, que en quelconque iour que vous mangerez de cestuy, voz yeulx seront ouuerts, & serez comme dieux, sçachants le bien & le mal. La femme donc veit que le boys estoit bon à manger, & beau aux yeulx, & plaisant au regard: & print du fruiēt d'iceluy, & en māgea, & en donna à son mary, leq̄l en mangea, & les yeulx d'eux deux furent ouuerts. Et quād ilz eurent cogneuz qu'ilz estoient nudz, ilz coufurent ensemble des feuilles de figuier, & s'en firent couuertes. Et quād ilz eurent ouy la voix du Seigneur Dieu, soy pourmenāt en paradis, à l'air après midy, Adam & sa femme se mucerent de la face du Seigneur Dieu, au milieu des arbres de paradis. Et le Seigneur Dieu appella Adam, & luy dit: Ou est tu? Lequel dit: l'ay ouy ta voix en paradis, & ay eu crainte, pource que j'estoye nud, & me suis mucé. Auquel le Seigneur dit: Mais qui est cestuy qui t'a demonstrē que tu estois nud, sinon que tu as mangē de l'arbre, du quel j'auois commandē que tu n'en mangeasses point? Et Adam dit: La femme que tu m'as dōnē à compaignie, m'a dōnē de l'arbre, & en ay māgē. Et le Seigneur Dieu dit à la femme: Pourquoi as tu fait celā? Laquelle respondit: Le serpent m'a deceuz, & en ay mangē. Et le Seigneur Dieu dit au serpent: Pource que tu as fait celā, tu es mauldiet entre tous les animaux, & les bestes de la terre. Tu chemineras sur ta poitrine, & mangeras terre tous les iours

Serpent.

Ecclesiast. 15. d. 2. Cor. 11. a

Ecclesiast. 25. d

1. Tim. 2. d

Pechē.

B

C

de ta vie. Je mettray inimitie entre toy & la femme, & entre ta semence, & la semence d'icelle. Icelle brisera ta teste, & tu feras le guet après son talon. Auffy dit il à la femme: Je multiplieray tes miserēs, & tes conceptions. Tu enfanteras les enfans en douleur, & seras soubz la puissance de l'home, & il dominera sur toy. Puis dit à Adam: Pource que tu as ouy la voix de ta femme, & as mangē de l'arbre duquel t'auois commandē que n'en māgeasse point, la terre sera mauldiete en ton œuure. Tu māgeras d'icelle en labeurs, tous les iours de ta vie. Elle te germinera espines & chardons, & mangeras les herbes de la terre. En la sueur de ton vilage, tu mangeras ton pain, iusques à ce q̄ tu rētourne en la terre, de laquelle tu es prins, car tu es pouldre, & en pouldre re tourneras. Et Adam appella le nom de sa femme Heue: pource qu'elle seroit la mere de tous viuans. Auffy le Seigneur Dieu feit à Adam & à sa femme des robes de peaulx, & les vestit, & dit: Voicy, Adam est fait comme l'un de nous sçachant le bien & le mal. Maintēāt donc, à fin que par auenture il ne mette sa main, & prenne aussy de l'arbre de vie, & en mange, & viue à

1. Corint. 14. f. 8



toutiours mais: Le Seigneur Dieu l'enuoya hors du paradis de voluptē, à fin de labourer la terre, de laquelle il auoit esté prins. Et jerra hors Adam, & mit deuant le paradis de voluptē, le Cherubim, & le glaue enflammē, & propice à tourner, pour garder la voye de l'arbre de vie.

S. Cain infidele tua son frere Abel fidele, dont estant fugitif & puny de Dieu, engendra Henoch. Adam engendra Seth, auquel naquist Noe.

Chapitre. iij.

E T Adam cogneut sa femme Heue: Laquelle le cōceut & enfanta Cain, disant: l'ay possedē homie de par Dieu. Et dēre chef, elle enfanta son frere Abel. Mais Abel fut pasteur des brebis, & Cain laboureur. Et aduint q̄ après plusieurs iours, Cain offroit dōns au Seigneur des fruits de la terre. Abel aussy offrit des premiers engendrez de son troupeau, & des graisses d'iceulx. Et le Seigneur regarda à Abel, & à ses dōns, mais n'a pas regardē à Cain; n'y à ses dōns. Et Cain est courroucē chementement, & fut son visage deictē. Et le Seigneur luy dit: Pourquoi es tu courroucē? & pourquoi est ta face deictē?

Heb. 11. a

a. ij. ce de-



ce deiectée? Si tu fais biē, ne le receurastu point? Mais se tu fais mal, incōtinēt ton peché ne sera il pas es huys? Mais soubz toy sera l'appetit d'iceluy, & domineras sur luy. Et Cain dit à son frere Abel. Sortōs hors. Et cōme ilz estoiet au champ, Cain se leua cōtre son frere Abel, & le tua. Et le Seignr dit à Cain: Ou est ton frere Abel? Leql respōdit: Je ne sçay, suis ie la garde de mō frere? Et il luy dit: Qu'as tu fait? La voix du sang de tō frere, crie après moy de la terre. Maintenant donc tu seras mauldiēt sur la terre, laquelle a ouuert sa bouche, & a receu le sang de ton frere, de ta main. Quand tu la laboureras, icelle ne te donnera point ses fruiētz. Tu seras vague & fugitif sur la terre. Et Cain dit au Seigneur. Mon iniquité est plus grande, que de ce, ie merite pardon. Voicy, tu me dechasse au iourdhy hors de la face de la terre, & seray mucē de face, & seray vague & fugitif en la terre. Quiconque donc me trouuera, m'occira. Et le Seigneur luy dit: Il ne se fera pas ainsy, mais quiconque tuera Cain, il sera puny à sept doubles. Et le Seigneur mit vn signe en Cain, à fin que quiconque le trouueroit, ne l'occist point. Et Cain est y sū de la face du Seigneur, & a demouré fugitif en la terre à la region orientale d'Eden. Et Cain cogneut sa femme, laquelle conceut, & enfanta Henoeh. Et edifia vne cité, & appella son nom, du nom de son filz Henoeh. En après Henoeh engendra Irad, & Irad engendra Mauiael, & Mauiael engendra Mathusaël, & Mathusaël engendra Lamech. Lequel print deux femmes, l'vne estoit nommée Ada, & à l'autre estoit nom Sella. Et Ada engendra Isabel, lequel fut pere des habitans es tentes, & aussy des pasteurs, & le nom de son frere, Iubal. Iceuy fut pere des chantans de la harpe, & des orgues. Sella aussy engendra Tubalcain, lequel fut marteleur & forger, en toutes œures d'airain, & de fer. Mais la seur de Tubalcain, fut Noēma. Et Lamech dit à ses femmes, Ada & Sella: Femmes de Lamech, oyez ma voix, escoutez mon sermon. Pour ce que j'ay tué vn homme en ma playe, & le petit adolescent en ma blessure, la vengeance sera donnée sept fois au double de Cain, mais de Lamech, septante fois sept fois. Adam, aussy co-

gneut encores sa femme, & enfanta vn filz, & appella son nom Seth, disant: Dieu m'a mis vne autre semence pour Abel, q̄ Cain a tué. Mais aussy à Seth fut nay vn filz, qu'il appella Enos. Cestuy cōmença à inuoyer le nom du Seignr.

S. La genealogie d'Adam, & de sa posterité: & les ans de leur vie iusques à Noē.

Chapitre. v.

Cestuy est le liure de la generation d'Adam: Au iour que Dieu crea l'home, il le fit à la similitude de Dieu. Masle & femelle les crea, & les beneiēt, & appella leur nom Home, au iour qu'ilz furent creez. Et Adam vesquit cent trente ans, puis engendra vn filz à son ymage, & similitude, & appella son nom Seth. Et les iours d'Adam après qu'il eut engendré Seth, furent, huit cens ans, & engendra filz & filles. Et tout le temps que Adam vesquit, fut neuf cens trente ans, puis mourut. Seth aussy vesquit cent cinq ans, & engendra Enos. Et Seth vesquit après qu'il eut engendré Enos, huit cens sept ans, & engendra filz & filles. Et tous les iours de Seth, furent neuf cens & douze ans, puis mourut. Mais Enos vesquit nonante ans, & engendra Cainan: Après la naissance duquel, vesquit huyt cens quinze ans, & engendra filz & filles. Et furent tous les iours d'Enos, neuf cens cinq ans, puis mourut. Cainan aussy vesquit septante ans, & engendra Malaleel, & vesquit Cainan, après qu'il eut engendré Malaleel, huyt cens quarante ans, & engendra filz & filles. Et furent tous les iours de Cainan, neuf cens dix ans, puis mourut. Mais Malaleel vesquit soixante cinq ans, & engendra Jared. Et vesquit Malaleel après qu'il eut engendré Jared, huyt cens trente ans, & engendra filz & filles. Et furent tous les iours de Malaleel, huyt cens nonante cinq ans, puis mourut. Et Jared vesquit cent soixante deux ans, & engendra Henoeh, & vesquit Jared après qu'il eut engendré Henoeh, huyt cens ans, & engendra filz & filles. Et furent tous les iours de Jared, neuf cens soixante deux ans, puis mourut. En après Henoeh vesquit soixante cinq ans, & engendra Mathusalām. Et chemina Henoeh auēc Dieu. Et vesquit Henoeh après qu'il eut engendré Mathusalām, trois cens ans, & engendra filz & filles. Et furent tous les iours d'Enoch, trois cens soixante cinq ans, & chemina auēc Dieu, & n'apparut plus, car Dieu l'emporta. Aussy Mathusalām vesquit cent octante sept ans, & engendra Lamech. Et vesquit Mathusalām après qu'il eut engendré Lamech, sept cens octante deux ans, & engendra filz & filles. Et furent tous les iours de Mathusalām, neuf cens soixante neuf ans, puis mourut. Mais Lamech vesquit cent octante deux ans, & engendra vn filz, & appella son nom Noē, disant: Cestoy nous consolera, des œures, & des labeurs de noz mains, en la terre laquelle le Seignr a mauldiēt. Et vesquit Lamech, après qu'il eut engendré Noē, cinq cens nonante cinq ans, & engen-

Homicide

Sap. 10. a.
1. Ichā. 3. b
Matt. 23. e
Iehan. 3. c
Tude. 1. d.

A
Sap. 2. d.
Sus. 1. d.
Eccle. 17. a
Soub. 9. a

1. Par. 1. a.

B

C

Ecclesiast.
44. c
Heb. u. a

D

engendra filz & filles. Et furent tous les iours de Lamech, sept cens septante sept ans; puis mourut. Mais quand Noé fut de cinq cens ans, il engendra Sem, Cham, & Iapheth.

S. Les pechez de l'homme furent cause du deluge. Noé étant trouué iuste, forgea l'arche, en laquelle luy, & tout genre yant amie, fut gardé.

Chapitre. vij.

A ET quand les homes commencerent à se multiplier sur la terre, & qu'ilz eurent engendré des filles, les filz de Dieu voyant que les filles des homes estoient belles, filz prirent femmes pour eulx de toutes celles qu'ilz auoient esleutz. Et Dieu dit: Mon esprit ne demourera pas en l'homme eternellement, car il est chair. Et seront les iours d'iceluy, cent & vingt ans. Mais en ces iours là, les goëns estoient sur la terre. Car après que les filz de Dieu, furent entrez aux filles des homes, & quel les eurent engendré, iceux furent les puisans du siecle, & homes renomméz. Et Dieu voyant que grande malice des homes estoit en la terre, & que toute la cogitation du cœur, estoit entendant à mal, en tout temps, il se repentit qu'il auoit fait l'homme en la terre. Et soy preuisant pour le temps à venir, & touché par dedans de la douleur de cœur, dit: J'effaceray l'homme que j'ay créé, de la face de la terre, depuis l'homme, iusques au bestial, depuis le reptile, iusques aux oyseaux du ciel. Car ie me repenetz de les auoir faitz. Mais Noé trouua grace deuant le Seigneur. Icelles sont les generations de Noé. Noé fut homme iuste, & parfait en ses generations, il chemina avec Dieu, & engendra trois filz, Sem, Cham, & Iapheth. Et la terre fut corrompue deuant Dieu, & remplie d'iniquité. Et quand Dieu eut veu la terre estre corrompue (car toute chair auoit corrompu sa voye sur la terre) il dit à Noé:

Ecclesia. 18. a
Psal. 89. c

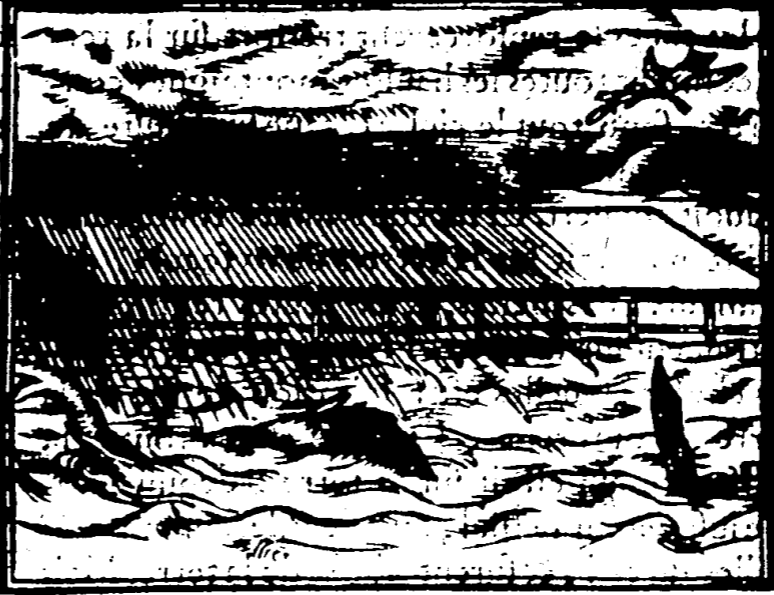
Soub. 8. d

1. roi. 15. d.
Ecl. 4. 4c

C La fin de toute chair est venue deuant moy. La terre est remplie d'iniquité, par la face d'iceulx, & ie les perdray avec la terre. Fais pour toy vne arche de boys planetz. En icelle tu feras des petites mansions, & omdras de colle dedans & dehors. Et la feras en telle maniere. La longueur de l'arche sera de trois cens coudées, & la largeur de cinquante coudées, & la hauteur d'icelle de trente coudées. En l'arche feras tu vne fenestre, & consommeras sa hauteur, en vne coudée. Mais tu mettras l'huys de l'arche du costé en bas. Tu feras en icelle des chambres, & des demourses à trois estages. Voicy, ie feray venir sur la terre les eues du deluge, à fin que ie occise toute chair, en laquelle est esprit de vie, soub le ciel, & toutes choses qui sont en la terre, seront consommées. Et ie feray mon alliance avec toy, & entreras en l'arche, toy & tes filz, ta femme, & les femmes de tes filz avec toy. Et de tous animaux, de toute chair, & ameneras par paires, en l'arche, à fin que les sexes, masculin & feminin, viuent avec toy: Des oy-

seaulx, selon leurs genre, & des iumentz selon leurs genre, & de toute reptile de la terre selon son genre: De tous entreront par paires avec toy, à fin qu'ilz puissent viure. Tu prendras donc avec toy de toutes viandes qui se peuent manger, & les porteras ensemble avec toy, & seront tant à toy comme à eulx, en viande. Noé donc feit toutes les choses que Dieu luy auoit commandé.

Heb. 11. b



S. De l'entrée de Noé en l'arche, & de l'entrée des animaux.

Chapitre. viij.

ET le Seigneur luy dit: Entre toy & toute ta maison en l'arche, car ie t'ay veu iuste deuant moy en ceste generation. De toutes les bestes nettes, en prendras sepy paires, male & femelle; mais des bestes non nettes, deux paires, male & femelle. Mais aussi, des volailles du ciel sepy paires, male & femelle: à fin que la semence soit sauuee sur la face de toute la terre. Car aussi, après sept iours, ie seray plouuoir sur la terre par quarante iours, & quarante nuitz, & effaceray de la face de la terre, toute la substance que j'ay fait. Noé donc feit toutes les choses que Dieu luy auoit commandé. Et estoit esgé de six cens ans, quand les eues du deluge, espendirent sur la terre. Et entra Noé & ses filz, sa femme & les femmes de ses filz, avec luy en l'arche, pour les eues du deluge. Aussi, des bestes nettes, & non nettes, & des oyseaux, & de toute chose q se meurt sur la terre, sont entrés deux & deux à Noé en l'arche, male & femelle, ainsi q Dieu l'auoit commandé à Noé. Et quand sept iours furent passez, les eues du deluge espendirent sur la terre, en l'an six cés de la vie de Noé, le second mois, au dix septiesme iour du mois, toutes les fontaines de la grande abyssine furent rompues, & les ventailles du ciel furent ouuertes, & la pluye fut sur la terre par quarante iours & quarante nuitz. Au point de de iour là, entra Noé, Sem, Cham, & Iapheth, ses filz & sa femme, & les femmes de ses filz, en l'arche avec eux. Iceux, & toute beste selon son genre, & toutes iumentz en son genre, & toute chose qui se meurt sur la terre, en son genre, & toute volaille selon son genre, tous les oyseaux & toutes volailles, entrèrent en l'arche à Noé par paires, de toute chair en laquelle est vie.

A
2. Pi. 2. b.
Ecl. 4. 4c

Mat. 24. d
B
Luc. 17. f.
1. Pi. 3. d

Deluge.

C

esprit de vie. Et ceulx qui entrèrent, male & femelle entrèrent de toute chair, ainsi que Dieu luy auoit commandé. Et le Seigneur l'enferma par dehors. Et deluge fut fait par quarante iours & quarante nuitz sur la terre, & furent les eues multipliées, & esleuerent l'arche de dessus la terre en hault. Car elles espendirent vehément, & remplirent toutes choses sur la face de la terre. Or l'arche estoit portée sur les eues. Et les eues se renforcerent tresfort sur la terre, & furent toutes les haultes montaignes couvertes, soub tout le ciel. L'eue sur haulte de quinze coudées par dessus les montaignes, quelle auoit couuert. Et fut consommée toute chair qui se mouuoit sur la terre, de oyseaulx, des animaux, des bestes, & de toutes reptiles qui se traient sur la terre. Tous les homes, & toutes choses esquelles est respiration de vie en la terre, moururent. Et Dieu effaça toute la substance qui estoit sur la terre, depuis l'home iusques au bestial, tant reptile comme volailles du ciel, & furent abolis de la terre. Mais Noé seul, demoura, & ceulx qui estoient avec luy en l'arche. Et les eues couurirent la terre, cent cinquante iours.

D

Sap. 10. a.
Ecc. 39. c

S. Les eues estans diminues, Noé enuoya le Corbeau & la colombe, & puis sortit avec ceulx qui estoient avec luy en l'arche, & offrit sacrifice à Dieu.

Chapitre. viij.

MAis Dieu ayant souenance de Noé, & de tous animaux, & de toutes iumentz qui estoient avec luy en l'arche, seit venir vn vent sur la terre, & furent les eues diminues. Et les fontaines de l'abysme furent fermées, & les ventailles du ciel. Et furent retenues les playes du ciel. Et les eues allans & reuenans, se sont retirés de la terre, & commencerent à estre diminues, après cent & cinquante iours. Et l'arche reposa au septiesme mois, au vingt septiesme iour du mois, sur les montaignes d'Armenie. Mais les eues couloyent & décroissoyent iusques au dixiesme mois. Car au dixiesme mois, au premier iour du mois, les sommitez des montaignes apparurent. Et après que quarante iours furent passés, Noé ouurant la fenestre de l'arche qu'il auoit faite, laissa le Corbeau aller, lequel sortoyt, & ne reuenoit iusques à ce que les eues fussent seichées sur la terre. Il enuoya aussi la colombe après luy, à fin qu'il veit se desfia les eues estoient cessées sur la face de la terre. Laquelle quand ne trouuoit point ou son pied reposerait, elle retourna à luy en l'arche. Car les eues estoient sur toute la terre. Et estendit sa main, & l'ayant prinse, si la tira dedés l'arche. Mais autres sept iours dauantaige attendus, derechef delaisa la colombe de l'arche. Et icelle vint à luy au vespre, portant vne branche d'oline en son bec, ayant feuilles verdoiantes. Noé donc entendit que les eues estoient cessées sur la terre. Et néanmoins attendit sept autres iours, &

c

enuoia hors la colombe, laquelle ne retourna plus à luy. Donc en l'an six cens & vn, au premier moys, au premier iour du moys, les eues furent diminuées sur la terre. Et Noé ouurant le toit de l'arche, regarda, & veit que la superficialité de la terre estoit seichée. Au second moys, au vingt septiesme iour du moys, la terre fut faite seiche. Et Dieu parla à Noé, disant: Sorts hors de l'arche, toy & ta femme, tes filz & les femmes de tes filz avec toy, & tous animaux, qui sont avec toy, de toute chair, tant en volailles comme en bestes, & toutes reptiles qui se traient sur la terre, maine les hors avec toy, & sortez hors sur la terre. Croissez, & foyes multipliez sur icelle. Noé donc sortit hors, & ses filz: sa femme, & les femmes de ses filz avec luy, mais aussy tous animaux, iumentz & reptiles, qui se traient sur la terre selon leurs genre, sont sortis hors de l'arche. Et Noé edifia vn autel au Seigneur, & prenant de toutes bestes & volailles netz, en offrit holocauste sur l'autel. Et le Seigneur sentit l'odeur de suauité, & luy dit: Je ne maudiray plus doreseuât la terre, pour les homes. Car le sens & la cogitation du cœur humain, sont enclins à mal, dès sa ieunesse. Je ne frapperay donc plus toute ame comme i'ay fait. Tous les iours de la terre, semaille & moisson, froid & chauld, esté & hyuer, nuit & iour ne cesseront point.

D
Sus. 1. c. d
Soub. 9. a

Sus. 6. a

S. Dieu benieit Noé & ses filz, faisant alliance avec toute chair par l'arc celeste. Les loix données à Noé, de son ebrieté & nudité. La malediction de Cham, & benediction de Sem & Iapheth.

Chapitre. ix.

ET Dieu benieit Noé & ses filz, & leurs dit: Croissez & multipliez, & remplissez la terre; & vostre terreur & paour soit sur tout animaux de la terre, & sur tous les volailles du ciel, avec toutes choses qui se mouuent en la terre. Tous les poissons de la mer sont donnez à vostre main, & tout ce qui se meut & vit, sera à vous, pour viande. Je vous ay donné toutes choses, comme les porées verdoiantes, excepté que vous ne mangerez point la chair avec le sang. Car ie requerray le sang de voz ames, de la main de toutes bestes: & de la main de l'home: De la main de l'home, & de son frere ie requerray l'ame de l'home. Quiconque aura respandu le sang humain, le sang d'iceluy sera respandu. Car l'home est fait à l'ymage de Dieu. Mais vo^s croissez & multipliez, & entrez sur la terre, & la réplissez. Dieu aussi dit ces choses à Noé, & à ses filz avec luy: Voicy j'establi ray mon alliance avec vous, & avec vostre semence après vous, & avec toute ame viuante, qui est avec vous, tant en volailles, comme en iumentz, & bestes de la terre, & avec toutes choses lesquelles sont yssues hors de l'arche, & avec toutes les bestes de la terre. J'establi ray mon alliance avec vous, & ne sera plus doreseuât toute chair mise à mort par les eues du deluge, & ne sera plus doreseuât deluge.

A
Sus. 1. c. d
8. cMat. 26. c
Apo. 13. eSus. 1. d. sa
Sus. 1. c. d
8. d

Ila. 54. c

luge dissipant la terre. Et Dieu dit: Cestuy est le
 signe d'alliâce, que je donne entre moy & vous,
 & à toute ame viuante, qui est avec vous es ge-
 neratiõs eternelles. Je mettray mon arc es nuées,
 & sera le signe d'alliance entre moy & la terre.
 Et quand i'auray couuert le ciel de nuées, mon
 arc apparoiſtra es nuées, & auray souuenance
 de mon alliance avec vous, & avec toute ame
 viuante, qui vit en chair, & ne seront plus doreſ-
 nauant les euaes du deluge, pour abolir tou-
 te chair. Et mon arc sera es nuées, & le voiray
 & auray souuenance de l'alliance eternelle, la-
 quelle est l'alliance entre Dieu, & toute ame vi-
 uante, de toute chair qui est sur la terre. Et Dieu
 dit à Noé: C'est le signe de l'alliance, que j'ay e-
 stably entre moy & toute chair sur la terre. Les
 filz donc de Noé qui sortirent hors de l'arche,
 estoient Sem, Cham, & Iapheth. Et Cham est
 le pere de Chanaan. Cestroy, sont les filz de
 Noé, & d'iceulx fut semé tout le genre des hões,
 sur toute la terre. Et Noé homme laboureur, com-
 mença à labourer la terre, & planta la vigne. Et
 beuuant le vin, s'enyura: & fut desnüé en son ta-
 bernacle. Et lors que Cham pète de Chanaan,
 l'eut veu, à sçauoir les parties honteuses de son
 pere estre desnüées, il lança dehors à ses deux
 freres. Mais Sem & Iapheth mirét le mâteau sur
 leurs espaulles, & en cheminás en arriere, couuri-
 rent les parties honteuses de leurs pere. Et estoient
 leurs faces destournées, & ne veirent point
 les parties viriles du pere. Et Noé soy esueillant
 du vin, quand il cogneut les choses, que son filz
 moindre luy auoit fait, il dit: Mauldiét soit Cha-
 naan, il sera seruiteur des seruiteurs de ses freres.
 Et dit. Le Seigneur Dieu de Sem, soit benieét:
 Chanaan soit son seruiteur: Dieu eslargisse Iapheth,
 & soit habitant es tabernacles de Sem, &
 Chanaan soit son seruiteur. Et Noé vesquit a-
 près le deluge trois cens cinquante ans, & furent
 accomplis tous ses iours, neuf cens cinquante ans,
 puis mourut.

Ebrieté
de Noé.

D

S. La genealogie des filz de Noé, par lequelz les gens sont
 diuisez après le deluge.

Chapitre .x.

A
 1. Para. 1. a
 Celles sont les generations des filz de Noé,
 Sem, Cham, & Iapheth: Et filz leurs furent
 naiz après le deluge. Les filz de Iapheth, Go-
 mer, & Magog, & Madai, & Iavan, & Thubal,
 & Mosoch, & Thiraa. En après les filz de Go-
 mer: Ascenez, & Riphath, & Thogorma. Mais
 les filz de Iavan: Elysa, & Tharsis, Cethim, &
 Dodanim. D'iceux furent diuisez les Isles des Gé-
 tils, en leurs regions. Vn chascun selon sa langue
 & ses familles en leurs nations. Mais les filz de
 Cham: Chus, & Mesraim, & Phut, & Chanaan.
 Et les filz de Chus: Saba, & Heuila, & Sabatha,
 & Regma, & Sabathacha. Et les filz de Regma:
 Saba, & Dadan. En après Chus engendra Nem-
 rod. Cestuy commença estre puissant en la terre

& estoit robuste veneur deuant le Seigneur. De
 cestuy est sorty le prouerbe. Côme Nemrod ro-
 buste veneur deuant le Seigneur. Et fut Babylon
 le commencement de son royaume, & Arach, &
 Achad, & Chalanne, en la terre de Sennaar. De
 ceste terre ysaï Assur, & edifia Niniué, & les
 rues de la cité, & Chalé. Aussi Resen entre Ni-
 niué, & Chalé: ceste est la grâde cité. Mais Mes-
 raim engendra Ludim, & Ananim, & Laabin,
 Nephtuin & Phetrusim, & Casluim, desquelz yf-
 firent les Philisthins, & Caphtorims. Mais Cha-
 naan engendra Sidonen son premier nay, He-
 theen, & Iebuzéen, & Amorrhéen, & Gerge-
 séen, & Heuécen, & Aracéen, Sinen, & Ara-
 déen, Samaréen, & Hamathéen. Et par iceux
 furent semez les peuples des Chanaanéens. Et fu-
 rent faitz les termes de Chanaan, quand on viét
 de Sidó vers Geraran, iusques à Gazam, iusques
 à ce que tu entre à Sodome, & Gomorrhe, & A-
 damam, & Seboim, iusques à Lasa. Iceux sont
 les filz de Cham, selon leurs cognations, & lan-
 gues, & generations, & terres, & gentz. De Sem
 aussi pere de tous les filz d'Heber, frere aîné de
 Iapheth, furent naiz enfans. Les filz de Sem: Elá,
 & Assur, & Arphaxad, & Lud, & Aram. Les filz
 d'Ará Hus, & Hul, & Gether, & Mes. Mais Ar-
 phaxad engendra Salé, duquel fut nay Heber. Et
 à Heber furent naiz deux filz, dont l'un fut nom-
 mé Phaleg: de ce que es iours d'iceluy la terre fut
 diuisée: & le nom de son frere Iectan: lequel Ie-
 ctan engendra Elmodad, & Saleph, & Asarmoth
 & Iaré, & Adoram, & Vzal, & Decla, & Hebal,
 & Abimael, Saba, & Ophir, & Euila, & Iobab.
 Iceux tous sont filz de Iectan. Et fut faite leurs
 habitation, de Messa, aillant iusques à Sephar,
 montaigne orientale. Iceux sont les filz de Sem,
 selon les cognations, & langues, & contrées en
 leurs nations. Icelles sont les familles de Noé, se-
 lon leurs peuples & nations. D'iceux furent diui-
 sez les gentz en la terre après le deluge.

1. Para. 1. b

D



S. L'edification de la tour de Babylone par les orgueilleux,
 cause de la confusion des langues. Et la genealogie de Sem,
 est ordonnée iusques à Abram.

Chapitre .xj.

Mais la terre estoit d'une langue, & de
 mesmes langages. Et comme ilz se par-
 toient d'Orient, ilz trouverent vn cháp,
 a. iij. en la ter-

A
 Sep. 10. a

Abram.

Genesc.

en la torre de Semear, & habiterent en iceluy. Et l'un dict à son prochain. Venez, faisons des briques, & les cuysons au feu. Et burent les briques, au lieu de pierres: & du plastre, au lieu de mortier, & dirent: Venez, & faisons pour nous vne cité, & vne tour, de laquelle la haulteur touche iusques au ciel: & magnifions nostre nom deuis que nous soyons diuisez en toutes les terres. Mais le Seigneur descendit pour veoir la cité, & la tour, q'les filz d'Adam edifioient, & dit: Voicy, tout le peuple est vn, & à tous est vne langue: & ont commencé à faire cela, & ne desisteront point de leurs cogitations, iusques à ce qu'ilz les ayent accompli par ceure. Venez donc, descendois, & confondois illec leurs langue, à fin q'vn chascun n'entende pas la voix de son prochain. Et ainsi les diuisa le Seigneur de ce lieu là, en toutes les terres, & cesserent d'edifier la cité. Et pour ce fut appelé le nom d'icelle, Babel: car illec fut confuse la langue de toute la terre. Et le Seigneur, de là les espartit sur la face de toutes les contrées. Icelles sont les generations de Sem. Sem estoit de cent ans, quand il engendra Arphaxad, deux ans après le deluge. Et vesquit Sem après qu'il eut engendré Arphaxad, cinq cens ans, & engendra filz & filles. En après Arphaxad vesquit trentecinq ans, & engendra Sale. Et vesquit Arphaxad, après qu'il eut engendré Sale, trois cens trois ans: & engendra filz & filles. Sale aussy vesquit trente ans, & engendra Heber. Et vesquit Sale depuis qu'il eut engendré Heber, quatre cens trois ans: & engendra filz & filles. Mais Heber vesquit trétequatre ans: & engendra Phaleg. Et vesquit Heber, après qu'il eut engendré Phaleg, quatre cens trente ans: & engendra filz & filles. Phaleg aussy vesquit trente ans, & engendra Reu. Et vesquit Phaleg, après qu'il eut engendré Reu, deux cens neuf ans, & engendra filz & filles. Mais Reu vesquit trente deux ans, & engendra Sarug. Et aussy Reu vesquit après qu'il eut engendré Sarug, deux cens sept ans: & engendra filz & filles. Mais Sarug vesquit trente ans, & engendra Nachor. Et vesquit Sarug après qu'il eut engendré Nachor, deux cens ans: & engendra filz & filles. Mais Nachor vesquit vingt neuf ans, & engendra Tharé. Et Nachor vesquit après qu'il eut engendré Tharé, cent & dixneuf ans: & engendra filz & filles. Et Tharé vesquit septante ans: & engendra Abram, & Nachor & Aran. Or icelles sont les generations de Tharé, Tharé engendra Abram, & Nachor, & Aran. En après Aran engendra Lot. Et mourut Aran deuant son pere Tharé, en la terre de sa natiuité, en Vr des Chaldéens. Mais Abram, & Nachor prindrent femmes. Le nom de la femme d'Abrā, Saraï: & le nom de la femme de Nachor, Melcha, fille d'Arā, pere de Melcha, & pere de Iesché. Mais Saraï estoit sterile, & n'auoit aucuns enfans. Ainsi donc Tharé print Abram son filz, & Lot le filz d'A-

ran, filz de son filz, & Saraï sa belle fille, femme d'Abram son filz, & les mena hors de Vr, des Chaldéens, pour aller en la terre de Chanaan: Et sont venuz iusques en Haran, & ont habité là. Et furent les iours de Tharé, deux cens cinq ans, puis mourut en Haran.

S. Abram obeissant à Dieu laisse son pays, & à cause de famine descend en Egypte, appellant sa femme sœur: laquelle luy fut renduë pour le Roy, & luy fut renduë.

Chapitre .xij.

OR le Seigneur dit à Abram: Sorts hors de ta terre, & de ta cognation, & de la maison de ton père, & viens en la terre que ie te monstreray. Et ie seray en grande gent, & te beneiray, & magnifieray ton nom, & seras benict. Ie beneiray ceux qui te beneiront: & maudiray ceux qui te maudiront: & en toy seront benictes toutes les cognations de la terre. Et ainsi Abram sortit hors, comme le Seigneur luy auoit commandé, & alla Lot avec luy: Abram estoit de septante cinq ans, quand il sortit hors de Haran. Et print Saraï sa femme, & Lot le filz de son frere, & toute la substance qu'ilz auoyent possedé, & les ames qu'ilz auoyent faictes en Haran: & sont sortis hors pour aller en la terre de Chanaan. Et quand ilz furent venuz en icelle, Abram passa oultre la terre, iusques au lieu de Sichem, & iusques à la vallée illustre. Mais le Chanaanéen alors estoit en la terre: & le Seigneur apparut à Abram, & luy dit. Ie donneray ceste terre à ta semence. Lequel illec edifia vn autel au Seigneur, qui luy estoit apparu. Et de là passant oultre à la môtaigne, qui estoit vers l'Orient de Bethel, il tendit là son tabernacle, ayāt vers Occident Bethel, & vers Oriēt Hay. Il edifia là aussy vn autel au Seigneur, & inuoca son nom. Et Abrā chemina, allant, & passant oultre vers Midy. Mais famine fut faicte en la terre. Et Abrā descendit en Egypte, à fin de conuerser là comme estranger: car la famine estoit griesue en la terre. Et quand il fut près pour entrer en Egypte, il dit à Saraï sa femme: Ie cognoy q' tu es belle femme: & que quand les Egyptiens t'aurōt veue, ilz diront, c'est sa femme: & m'occiront, & te garderont. Dis donc ie te prie, que tu es ma sœur: à fin que pour toy il me soyt bien, & que mon ame viue, par la grace de toy. Quand donc Abrā fut entré en Egypte, les Egyptiens veirēt que la femme estoit fort belle. Et les Princes l'ont ammoncé à Pharaō, & l'ont louée enuers luy. Et la femme fut menée en la maison de Pharaō: Mais ilz ont bien faict à Abram, à cause d'icelle. Et eut bœufz, & brebis, & asnes, & seruiteurs, & chambrieres, & asnesses, & chameaux. Mais le Seignr flagella Pharaō, & sa maison, de tresgrandes playes: à cause de Saraï femme d'Abram. Lors Pharaō appella Abram, & luy dit: Quelle chose est ce q' tu m'as faict? Pourquoi ne m'as tu point fait sçauoir, que c'estoit ta femme? Pour quelle cause as tu dict que c'estoit ta sœur, à fin que ie la prinse

Babel.

1. Para. 1. b

C

D

1. Para. 1. b
Iof. 24. a.

Heb. 11. e.
Nehemias
6. b.
Iudith. 4. a.

A
A. 7. a.

Promissi-
on diuine

Galat. 3. b
Hebr. 11. b.
Soub. 13. d
15. d. 26. a.

B

S. 2. 13. d
15. d. 26. a.

Deu. 34. b

C

soub. 20. e

D

la prinse à moy pour femme? Maintenant donc voilà ta femme, prens-la; & t'en va. Et Pharaõ commanda à ses homes, touchant d'Abram, & le conduirent, luy & sa femme, avec toutes choses qu'il auoit.

S. La separation d'Abram & Lot pour leurs grande richesse, & pour la noise suruenue entre les pasteurs d'iceux, ensemble les promesses de Dieu à Abram.

Chapitre .xiiij.

A Bram donc se partit d'Egypte, luy & sa femme, & toutes les choses qu'il auoit, & Lot avec luy, pour aller vers la region de Midy. Et estoit fort riche en possession d'or & d'argent. Et retourna par le chemin, par lequel estoit venu, de Midy en Bethel, iusques au lieu ou parauât auoit fiché son tabernacle, entre Bethel & Hay: au lieu de l'autel, que par auât auoit fait: & là inuoua le nom du Seignr. Mais aussy à Lot qui estoit avec Abram, estoient troppeaux de brebis, & vacheries, & tabernacles: & ne les pouoit la terre cõtenir, pour habiter ensemble. Car leurs substance estoit grande, & ne pouoient habiter ensemble. De quoy aussy fut fait estrif entre les pasteurs des troppeaux d'Abram & de Lot. Et en ce temps, le Chananéen, & Pheresçen habitoient en ceste terre. Abram donc dit à Lot. Ie prie qu'il n'y ayt point d'estrif entre moy & toy, & entre mes pasteurs, & tes pasteurs: car nous sommes freres. Voicy, toute la terre est deuant toy: ie te prie retire toy de moy. Se tu va à la fenestre, ie tièdray la dextre: & se tu es à la dextre, ie m'en iray à la fenestre. Lot donc ayant esleué ses yeux, regarda toute la contrée auprès du Iordain: laquelle estoit toute arroucée (par auât que le Seigneur subuertist Sodome & Gomorrhe,) comme le paradis du Seigneur, & cõme l'Egypte, quand on vient en Segor. Et Lot esleut pour soy la contrée enuers le Iordain, & se partit d'Orient. Et furent diuisez l'vn frere de l'autre. Abram habita en la terre de Chanaan: & Lot demoura es villes, qui estoient enuers le Iordain, & habita en Sodome. Mais les homes de Sodome estoient tresmauuais, & trop grans pecheurs enuers le Seigneur. Et le Seigneur dit à Abram, après que Lot fut separé de luy. Leue tes yeux directement, & regarde du lieu, ou tu es maintenant, en Aquilon, & en Midy, en Orient, & en Occident. Ie te donneray toute la terre que tu vois, & à ta semence iusques à tousiours eternellement: & feray ta semence comme la pouldre de la terre. Si aucũ home petit nombrer la pouldre de la terre, il pourra aussy nombrer ta semence. Leue toy donc, & chemine par toute la terre, en sa longueur & largeur: car ie la te donneray. Abram donc mouuant son tabernacle vint, & demoura auprès de la vallée de Mambré, laquelle est en Hebron. Et edifia illec vn autel au Seignr.

S. Sodome estant spoliée, Lot est mesme prisonier par les Roys victorieux, & ramené par Abram, lequel recut la benediction de Melchisedech, & rendit tout au Roy de Sodome.

Chapitre .xiiij.

Mais en ce temps aduint, que Amraphel Roy de Sennaar, & Arioch Roy de Ponti, & Chodorlahomor Roy des Elamites, & Thadal Roy des Gentilz, feirent la guerre cõtre Bara Roy des Sodomien, & cõtre Bersa Roy de Gomorrhe, & contre Senaab Roy d'Adama, & contre Semeber Roy de Seboim, & cõtre le roy de Bala, icelle est Segor. Tous ceux icy sont venus ensemble en la vallée sauuaige, laquelle maintenant est la mer de sel. Car par douze ans auoyent seruy à Chodorlahomor, & au treziesme an, se sont retirez de luy. Le quatorziesme an donc est venu Chodorlahomor, & les Roys qui estoient avec luy, & ont frappé Raphaim, en Astaroth: & Carnaim, & Zuzim avec eux, & Emin en Sauc de Cariathaim, & les Corréens es montaignes de Seir, iusques aux lieux champestres de Pharan, laquelle est au desert. Et sont retournez, & venus iusques à la fontaine de Misphat, icelle est Cades, & ont frappé toute la contrée des Amalecites, & des Amorrhéens: lesquels habitoient en Asafonthamar. Et sont sortis, le roy des Sodomien, & le roy de Gomorrhe, & le roy d'Adama, & le roy de Seboim, & aussy le roy de Bala, laquelle est Segor: & ont mené leurs armée contre eux, en la vallée sauuaige, à scauoir alencontre de Chodorlahomor roy des Elamites, & de Thadal roy des Gètilz, & de Amraphel roy de Sennaar, & de Arioch, roy de Ponti: quatre rois alencontre de cinq. Et la vallée sauuaige auoit plusieurs puitz de terre grasse. Et ainsi le roy des Sodomien, & le roy de Gomorrhe tournerent les dos, & cheurent illec: & ceux qui estoient demourez, suyrent à la montaigne. Mais ilz prindrent toute la substance des Sodomien & des Gomorrhéens, & toutes les choses qui appartiennent au mager, & s'en sont allez: & aussy Lot, & sa substance, filz du frere d'Abram, lequel habitoit es Sodomies. Et voicy vn qui estoit eschappé, le nonça à Abram Hebreu, q habitoit en la vallée de Mambré Amorrhéen, frere d'Eschol, & frere d'Aner: car iceux auoient promis alliance avec Abram. Et quand Abram eut ouy cela, à scauoir son frere Lot estre prins, il nõbra de ses seruiteurs naiz en sa maison les plus experts, trois cens & dix huyt: & les poursuuyt iusques à Dan. Et quand les compaignons furent diuisez, vehementement entra sur eux de nuict. Et les frappa, & poursuuyt iusques à Hobab & Phemie, laquelle est à la fenestre de Damas. Et ramena toute la substance, & Lot son frere avec sa substance, aussy les femmes, & le peuple. Et le roy des Sodomien s'en alla alencontre de luy, après qu'il fut retourné de la descõfite de Chodorlahomor, & des roys q estoient avec luy en la vallée de Sabé, laquelle est la vallée du roy. Or Melchisedech roy de Salem, apportant du pain & du vin (car il estoit le prestre du

Sus. 12. a

Soub. 6. a

Sus. 12. b

Soub. 15. b

R. 26. a.

Rom. 4. b

Heb. 7. a

stre du Dieu treshaultain) le beneict, & dict: Beneict soit Abra, du Dieu souuerain, q a creé le ciel & la terre, & beneict soit le Dieu souuerain, par la defence duquel, les ennemis sont en tes mains. Et luy donna les dismes de toutes choses. Mais le roy des Sodomiens dict à Abram: Dōne moy les ames, le reste prens pour toy. Lequel luy respondit. Je leue ma main au Seigneur Dieu souuerain, possesseur du ciel & de la terre, que depuis le fil de trayme, iusques à la corroye de la chauffe, ie ne prendray rien de toutes choses appartenātes à toy: à fin q tu ne die: Pay enrichy Abram, excepté ces choses que les iuenceaux ont mangé, & les parts des hommes, qui sont venus avec moy, Aner, Eschol, & Mambre. Iceux prendront leurs parts.

S. Dieu promet vn filz à Abram, lequel croyāt fut iustificē: & offrit sacrifice, oyant la future peregrination de sa posterité.

Chapitre .xv.

A Celles choses donc passées, la parole du Seigneur fut faicte à Abram par vision, disant: Abram ne crains point. Je suis ton protecteur, & ton loyer fort grand. Et Abram dict: Seigneur Dieu quelle chose me donneras tu? Je m'en iray sans enfans: & le filz du procureur de ma maison, est cestuy Damascus Eliezer. Et Abram dict de rechef: Et tu ne m'as point donné semence, & voicy mon seruiteur nay en ma maison, sera mō heritier. Et incontinent la parole du Seigneur luy fut faicte, disant: Cestuy ne sera point ton heritier: mais auras celuy q sortira hors de ton ventre pour heritier. Et le mena hors, & luy dict: Rom. 4. c. B garde en hault le ciel, & nombre les estoilles si tu peux. Et luy dict: Ainsy sera ta semence. Abra creut à Dieu, & il luy fut reputé à iustice. Et luy dict: Gal. 3. 2. laqs 2. a. d Vr, des Chaldéens: à fin que ie te donnasse ceste terre, & que tu la possede. Mais cestuy dict: Seigneur Dieu, dont puis ie scauoir, que ie la doibz posseder? Et le Seigneur respondant, dict: Prens moy vne vache de trois ans, & vne chieure de trois ans, & vn mouton de trois ans, & vne tourterelle, & vne colombe. Lequel print toutes ces choses, & les diuisa par le milieu, & mit toutes les deux parties, l'vne contre l'autre. Mais il ne diuisa point les oyseaux. Et les oyseaux descendent sur les corps, & Abram les chassoit arriere. Et quand le soleil se couchoit, sommeil cheut subitement sur Abram, & grand horreur & tenebreuse cheut sur luy. Et luy fut dict: Sache recognoissant que ta semence doit estre estrange, en la terre qui n'est pas sienne, & les assubietteront à seruitude, & les tormenteront, quatre ens ans. Mais toutes fois, ie iugeray la gent, à laquelle ilz seruiront: & après ce, sortiront hors avec grāde substance: Mais toy tu t'en iras avec tes peres en paix, ensepuely en bonne ancienne- té. Et à la quatriesme generation, retourneront icy, Car les iniquitez des Amorrhéens ne sont

point encores accomplis iusques à ce temps present. Quand donc le soleil fut couché, fut faicte vne obscurité tenebreuse, & apparut vn fourneau fumant, & vne lampe de feu passant entre ces diuisions: Et ce iour là, le Seigneur conferma l'alliance avec Abram, disant: Je donneray ceste terre à ta semence, depuis le fleuue d'Egypte, iusques au grand fleuue Euphrates, les Cineens, & Cenezéens, & Cedmonéens, & Hethéens, & Pherezéens, Raphim aussy, & Amorrhéens, & Chananéens, & Gergéséens, & Iebuscens.

S. Sarai sterile donne sa chambriere Agar pour femme, à son mary Abram. Laquelle enceinte mesprise sa dame, & en est affligée. Dont s'enfuyt, & retourne par le commandement del'ange.

Chapitre .xvj.

A Lors Sarai femme d'Abram ne luy auoit engendré aucuns enfans: mais icelle ayant vne seruante Egyptienne, nommée Agar, dict à son mary. Voicy, le Seigneur m'a fermée, à fin que ie n'enfante point. Entre à ma seruante, veoir si par auenture au moins ie pourray receuoir enfans d'icelle. Et quand il eut obtemperé à celle qui le prioit, elle print Agar Egyptienne sa seruante, dix ans après qu'ilz auoient comencé à habiter en la terre de Chanaā: & la donna pour femme à son mary. Lequel entra à elle. Mais icelle voiant qu'elle auoit conçu, desprisa sa dame. Et Sarai dict à Abram: Tu fais iniustement contre moy. Je t'ay donné ma seruante, en ton sein, laquelle voiant qu'elle a conçu, m'a en mespris. Le Seignr soit iuge entre moy & toy. A laquelle Abram respondant, dict: Voicy ta seruante est en ta main, vse d'elle comme il te plaiēt. Cōme Sarai donc la tormentoit, icelle s'enfuit. Et quād l'ange du Seignr l'eut trouuée, auprès de la fontaine d'eau, au desert, lequel est en la voye de Sur au desert, il dict à icelle. Agar seruante de Sarai, dont viens tu? & ou vas tu? Laquelle respōdit: Je m'en suys arriere de la face de ma dame Sarai. Et l'ange du Seigneur luy dict: Retourne à ta dame, & sois humiliée soub la main d'icelle. Et derechef dict: Je multiplieray en multipliant ta semence, & ne sera pas nombrée pour la multitude. En après dict: Voicy, tu as conçu, & enfanteras vn filz, & appelleras son nom Ismahel, pour ce que le Seigneur a buy ton affliction. Cestuy sera home cruel: sa main sera contre tous, & les mains de tous seront contre luy, & fichera les tabernacles alencontre de tous ses freres. Et Agar appella le nom du Seigneur qui parloit à elle, toy Dieu qui m'as veu. Car elle dict: Pour certain icy ay ie veu le derriere de celuy q me voit. Et pour ce elle appella ce puitz là, le puitz du viuant, & de celuy q me voit: cestuy est entre Cadés & Barad. Et Agar enfanta à Abram vn filz, lequel appella son nom Ismahel. Abram estoit eage d'octante & six ans, quand Agar luy enfanta Ismahel.

S. Dieu change le nom d'Abram, & de la femme. Le circoncisiō luy fut commandée, avec promesse d'un filz, & de la prosperité d'Ismahel.

Chapitre

D
Exo. 12. f.Sus. 12. b.
& 13. d.
Soub 26. a
Deu. 34. b

B

C

D

Gala. 4. e

Chapitre .xvij.

A Mais après qu'il eut commencé estre de nonante & neuf ans, le Seigneur s'apparut à luy, & luy dict: Je suis le Dieu tout puissant. Chemine deuant moy, & sois parfait. Et ie mettray mon alliance, entre moy & toy: & te multiplieray tresvehementement. Abram cheut, encliné sur sa face. Et Dieu luy dict: Ce suis ie, & mon alliance avec toy, & seras pere de plusieurs gentz. Et ne sera plus dorenavant ton nom appellé Abram, mais seras appellé Abrahā: car ie t'ay constitué pere de plusieurs gentz. Et te feray croistre tresgrandement, & te mettray en gentz, & roys sortiront de toy. Et feray alliance entre moy & toy, & entre ta semence après toy, en leurs generations, par alliance eternelle: à fin que ie soie le Dieu de toy, & de ta semence après toy. Et à toy, & à ta semence donneray la terre de ta peregrination: toute la terre de Chanaan, en possession eternelle, & seray leur Dieu. Derechef Dieu dict à Abraham: Tu garderas donc aussy mon alliance, & ta semence après toy en ses generations. Ceste est mon alliance, q vous garderez entre moy & vous, & ta semence après toy. Toute masse de vous sera circoncis, & circoncierez la chair de vostre prepuce; à fin qu'elle soit en signe d'alliance entre moy & vous. L'enfant de huit iours sera circoncis entre vous. Tout masse en voz generations, tant seruiteur nay en la maison, comme le seruiteur achete, sera circōcis: aussy quiconque ne sera pas de vostre lignée. Et sera mon alliance en vostre chair, en eternelle cōfederatiō. Le masse, duq̄ la chair du prepuce ne sera point circonciſe, ceste ame sera ostée de son peuple, pource qu'elle a fait mon alliance vaine. Aussy dict Dieu à Abraham: Tu n'appelleras plus Saraï ta femme, Saraï. mais Sara, & la beneiray: & d'icelle te donneray vn filz, que ie beneiray. Et sera es nations: & les roys des peuples naistront de luy. Abraham cheut sur sa face, & rit, disant en son cœur: Cuy de tu, que à vn home de cent ans naistra vn filz, & que Sara de nonante ans enfantera? Et dict à Dieu: A la mienne volūte que Ismahel viue deuant toy. Et Dieu dict à Abraham: Sara ta femme t'enfantera vn filz, & appelleras son nom Isaac. Et constitueray mon alliance avec luy, en alliance eternelle, & avec sa semence après luy. Aussy t'ay ie exaucé sur Ismahel: voicy tole beneiray, & l'augmenteray, & multiplieray tresgrandement. Il engendrera douze ducz, & te feray croistre en grā de gent. Mais ie consacreray mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera, en ce temps de l'autre année. Et quand la parole de celuy qui parloit avec luy fut fince, Dieu monta de deuant Abraham, & Abraham print son filz Ismahel, & tous les seruiteurs nays en sa maison, & tous ceux qu'il auoit achetez, tous les masses de tous homes de la maison: & circoncit la chair de leurs prepu-

ce, incontinet en iceluy iour, ainsy que Dieu luy auoit commandé. Abraham estoit de nonante & neuf ans, quand il circoncit la chair de son prepuce. Et Ismahel son filz auoit accompli treize ans, au temps de sa circoncision. En vn mesme iour fut circonciſ Abraham, & son filz Ismahel, & tous les homes de la maison, tant seruiteurs nays en la maison, comme seruiteurs achetez, & ensemble les estrangers furent circonciſ.



S. Les anges sont receuz en hospitalité par Abraham, & luy prouyrent vn filz de Sara, dont elle rit. La perdition des Sodomites est predicte à Abraham.

Chapitre .xviij.

Et le Seigneur s'apparut à luy en la vallée de Mambré, seant en l'huys de son tabernacle, en la chaleur du iour. Et quand il eut esleué les yeux, trois homes s'apparurent debout auprès de luy. Lesquelz quād il les eut veu, il courut au deuant d'iceux, de l'huys de son tabernacle, & s'enclina en terre, & dict: Sire, si j'ay trouué grace en tes yeux, ne passe point ton seruiteur, mais que j'apporte vn petit d'eau: & que voz piedz soyent lauez, & reposez soub l'arbre. Et si mettray vne bouchée de pain, & que vostre cœur soit conforté, après vous passerez. Car pour ceste cause estes vo' descēduz à vostre seruiteur. Lesquelz dirent: Fais cōme tu as parlé. Et Abrahā hastiuement s'en est allé en son tabernacle à Sara, & luy dict: Depesche toy, mesle ensemble trois mesures de fleur de farine, & fais des pains cuiſtz soub la cendre. Puis iceluy courut à la vacherie, & de là print vn veau trestédre & tresbon: & le dōna au seruiteur. Lequel se hāsta, & le cuiſt. Aussy print du burre & du lait, & le veau qu'il auoit cuiſt, & le mit deuant eux. Mais iceluy estoit debout auprès d'eux soub l'arbre. Et quand iceux eurent mangé, ilz luy dirent: Ou est Sara ta femme? Iceluy respondit, Voicy, elle est au tabernacle. A quel il dict: Moy retourne, ie viendray à toy en ce temps; accompagné de vie, & Sara ta femme aura vn filz. Sara oyſt ceste parole, & rit derriere l'huys du tabernacle. Or estoient tous deux anciens, & de longue eage, & n'estoient à Sara plus faictes les choses de cōmme femme. Laquelle secretement fit, disant: Apres que ie fais vne fille, & que mon Seigneur est ancien,

Ecci. 4.4 c
Rom. 4. a

Act. 7. a

Circoncision.
Gene: 21. a
Act. 7. a
Rom. 4. a
Luc. 2. cSoubi 18 b
& 21. a

Obeissance d'Abraham.

1. Roys
28. d.Soubi 18 a
4. Roys
4. c
Rom. 9. b
Luc. 1. b.

cien, m'occuperay ie à volupté? Mais le Seigneur
 dict à Abraham. Pourquoy a ris Sara, disante:
 doibz ie vraiment enfanter, moy qui suis anci-
 enne? Est il quelque chose difficile à Dieu? Selon
 ce qui est dict, ie retourneray à toy en ce mesme
 temps, accompagné de vie, & Sara aura vn filz.
 Sara nya, disant: le n'ay point ris, toute espou-
 tée de crainte. Mais le Seigneur dict: Il n'est pas
 ainsi, mais tu as ris. Quand donc les homes fu-
 rent leuez de là, ilz adresserent leurs yeux cõtre
 Sodome. Et Abraham cheminoit avec eux les
 conduisant. Et le Seigneur dict: Puis ie celer à
 Abraham, ce que ie doibz faire: veu qu'il doibt
 venir en grande gent & tresrobuste: & qu'en luy
 doibuent estre benedictees toutes les nations de
 la terre? Car ie scay qu'il doibt commander à ses
 filz, & à sa maison après luy, qu'ilz gardent la
 voye du Seigneur, & qu'ilz faicent iustice & iu-
 gement: à fin que le Seigneur faice venir à Abra-
 ham, toutes les choses qui luy a dict. Le Seigneur
 donc dict: Le cry des Sodomies & des Gomor-
 rhéens est multipliée, & leurs peché est fort ag-
 graué. Ie descenderay, & voiray, à scauoir s'ilz
 ont accompli par œure le cry, lequel est venu
 à moy: ou s'il n'est pas ainsi, à fin que ie le sçache.
 Et ilz se sont ensemble tournez de là: & s'en sont
 allez à Sodome. Mais Abraham estoit encores
 debout deuant le Seigneur, & foy approchant
 dict: Perdras tu le iuste, avec les mammais? S'il y
 a cinquante iustes en la cité, periront ilz ensen-
 ble? & ne pardonneras tu point à ce lieu là, pour
 les cinquante iustes, s'ilz sont en iceluy? la ne t'ad-
 uienne que tu faice ceste chose: & que tu occise
 le iuste avec l'infidele, & q'le iuste soit fait cõ-
 me l'infidele. Cela n'appartient point à toy, qui
 iuges toute la terre. Tu ne feras iamais ce iuge-
 ment. Et le Seigneur luy dict: Si ie trouue es So-
 domes cinquante iustes, au milieu de la cité, ie
 pardonneray à toute la place, pour iceux. Et A-
 braham respondant, dict: Pourtant que vne fois
 j'ay commencé, ie parleray à mon Seigneur, cõ-
 me il soit que ie soie pouldre & cendre. Quoy,
 s'il en ya cinq moins de cinquante, iustes? destrui-
 ras tu pour quarantecinq toute la cité? Et il dict:
 Ie ne la destruyray point, si i'en trouue là, qua-
 rante cinq. Et derechef parla à luy. Mais s'ilz sont
 trouuez illec quarante, que feras tu? Il dict: Ie ne
 les frapperay point, pour les quarante. Et il dict:
 Ie te prie Sire ne fois point courroucé si ie parle.
 Quelle chose, si là sont trouuez trente? Il respõ-
 dit: Ie ne le feray point, si là en trouue trẽte. Pour
 ce (dict il) que vne fois j'ay commencé, ie parle-
 ray à mon Seigneur. Quoy, si là sont trouuez vingt?
 Il dict: Ie ne les tueray point, pour les vingt. Ie te
 prie (dict il) Seigneur, ne te courrouce point, si ie
 ple encores vne fois. Quelle chose, si là sont trou-
 uez dix? Et il dict: Ie ne les destruyray point pour
 les dix. Et le Seigneur s'en alla, après qu'il eut cessé
 de pler à Abraham, & iceluy retourna en son lieu.

1. Pier. 3. a.

Ecclesiasti-
que. 4. 4. c.

Ionas. 1. a.

Clemence
de Dieu.

S. Lot reçoit les Anges en son logis. après est deluré des Sodomites, finalement enyuré, il commist crime de luxure avec ses filles.

Chapitre .xix.

ET au vespre sont venus deux anges en So-
 dome, & Lot seoit es portes de la cité. Le-
 quel quand il les eut veu, il se leua, & alla
 encontre d'eux: & incliné en la terre adora, &
 dict: Ie vous prie Seigneurs, descendez en la mai-
 son de vostre seruiteur, & demeurez là: L'au-
 vez voz piedz, & au matin vous cheminerez en vo-
 stre voie. Lesquelz dirēt, non: mais nous demou-
 rerons en la place. Il les contraignit beaucoup, à
 fin qu'ilz se retirassent enuers luy. Et iceux en-
 trez en sa maison, fait vn conuiue, & il cuist des
 pains sans leuain, & en mangerent. Mais auant
 qu'ilz allassent coucher, les homes de la cité en-
 uironnerent la maison, depuis l'enfant iusques à
 l'ancien, tout le peuple ensemble. Et appellerēt
 Lot, & luy dirent: Ou sont les homes q' sont en-
 trez à toy de nuict? Meine les hors icy, à fin que
 nous les cognoissions. Lot yssant hors à eux, &
 cloant l'huy après son dos, dict: Ne vueillez point
 mes freres, ie vous prie, ne vueillez point faire ce
 mal. I'ay deux filles, lesquelles n'ont point enco-
 res cogneu home, ie les vous ameneray hors à
 vous, & abusez d'icelles comme il vous plaira,
 moyennant q' ne faictes aucun mal à ces homes i-
 cy, car ilz sont entrez soub l'vmbre de ma cou-
 uerture. Mais iceux dirent: Retire toy de là. Et
 dirent de rechef: Tu es icy venu comme estran-
 ger, est ce, pour nous iuger? Nous donc te tra-
 uerillerons plus que iceux. Et faisoient force tres-
 uehementement à Lot. Et desia estoient près de
 rompre les huys: & voicy, les homes auancerent
 la main, & retirerent dedans Lot à eux, & cloi-
 rent l'huy, & frapperent ceux qui estoient hors,
 d'aveuglissement, depuis le plus petit iusques au
 plus grand, tellement qu'ilz ne pouoient trou-
 uer l'huy. Puis dirent à Lot: As tu icy aucuns des
 tiens? (à scauoir) beaux filz, ou filz, ou filles? tous
 ceux qui sont à toy, maine les hors de ceste cité.
 Car nous destruirons ce lieu icy, pour ce que le
 cry d'iceux est fort esleué deuant le Seigneur, le-
 quel nous a enuoie, à fin que les destruisions. Lot
 donc yssu parla à ses beaux filz, lesquels debuoi-
 ent prendre ses filles, & dict: L'ueez vous, & sor-
 tez hors

A
Heb. 13. 2.B
Peché con-
tre natureC
2. Pier. 2. 6.
Sap. 19. c.
4. Roys
6. d.

tez hors de ce lieu icy: car le Seigneur destraira ceste cité. Et leurs sembloit qu'il parloit, come iouat. Et quád le matin fut venu, les anges le cōstraignoiēt, disans. Leue toy, & prens ta femme, & les deux filles que tu as: à fin qu'aussy tu ne perisse semblablement au peché de la cité. Iceluy disimulant, prindrent sa main, & la main de sa femme, & de ses deux filles, pource que Dieu luy pardonnoit, & le menerent hors, & le mirent hors de la cité: & là parlerent à luy, disant: Sauue ton ame. Ne regarde point derriere le dos, & ne t'arreste point en quelque contrée prochaine, mais sauue toy en la montaigne, à fin que aussy pareillement tu ne perisse. Et Lot leur dict: Mon Seigneur, ie te prie, pource que ton seruiteur a trouué grace deuant toy, & as magnifié ta misericorde, q tu as fait avec moy pour sauuer mon ame: aussy, ie ne puis estre sauué en la montaigne, à fin que par auenture le mal ne me preigne, & que ie ne meure: il y a icy auprès vne cité, à laquelle ie puis fuyr, petite, & seray sauué en icelle. N'est elle pas petite? neantmoins mon ame y viura. Et il luy dict: Voicy, aussy en cellay ie receutes prieres, que ie ne destruiray point la cité, pour laquelle tu as parlé. Haste toy, & te sauue illec: car ie ne pourray rien faire, iusques à ce que tu sois là entré. Pourtant fut appellé le nom de ceste ville Segor. Le soleil monta sur la terre, & Lot entra en Segor. Le Seigneur donc feit plouuoir sur Sodome & Gomorrhe, sulphre & feu du ciel par le Seigneur, & destruiēt icelles citez, & toute la contrée auprès, tous les habitans des villes, & toutes choses verdoiantes de la terre. Et la femme d'iceluy regardant derriere soy, fut muée en statue de sel. Mais Abraham au matin soy leuant, là ou parauant s'estoit arresté apele le Seigneur, il regarda Sodome & Gomorrhe, & toute la terre de ceste contrée: & vit la scintelle montant de la terre: comme la fumée d'une fornaiſe. Car quand Dieu destruyſoit les citez de ceste contrée, il eut souuenance d'Abraham, & deliura Lot de la subuersion des citez, esquelles il auoit habité. Et Lot monta de Segor & demoura en la montaigne, & aussy ses deux filles avec luy (car il craignoit de demorer en Segor.) Et demoura en vne spelunque, luy & ses deux filles avec luy. Et la plus grande dict à la moindre. Nostre pere est ancien, & nul des homes est demouré en la terre, qui puist entrer à nous, selon la coustume de toute la terre. Viens, enyurons le de vin, & dormons avec luy, à fin que nous puissions garder semence de nostre pere. Elles donnerent donc en ceste nuit là du vin à boire à leurs pere. Et la plus grãde entra, & dormit avec le pere: Mais iceluy ne sentit point, ne quand la fille se coucha, ne quand elle se leua. L'autre iour aussy dict la plus grande à la moindre. Voicy ie dormis hier avec mon pere, donnons luy du vin à boire, aussy en ceste nuit cy,

& tu dormiras avec luy, à fin que nous sauions semence de nostre pere. Et en ceste nuit là donnerent du vin à boire à leurs pere. Et la moindre fille entrant, dormit avec luy. Et aussy adont certainement ne sentit point, quand elle se coucha, ou quand icelle se leua. Dont les deux filles de Lot conceurent de leurs pere. Et la plus grãde enfanta vn filz, & appella son nom Moab. Cestuy est le pere des Moabites iusques au iour present. Aussy la moindre enfanta vn filz, & appella son nom Ammon, c'est à dire, filz de mon peuple: Cestuy est le pere des Ammonites, iusques au iourdhy.

S. A Abraham fut ostée sa femme par Abimelech roy de Gerar, & tantost luy fut rendue inuolce, par le commandement de Dieu. Dont l'anté fut rendue en la maison du Roy.

Chapitre .xx.

Abraham cheminât de là en la terre de Midy, habita entre Cades & Sur: & fut fait estrangere en Gerar. Et dict de Sara sa femme, c'est ma sœur. Dont Abimelech roy de Gerar enuoia, & la print. Mais Dieu est venu à Abimelech de nuit par songe, & luy dict. Voicy tu mourras, pour la femme que tu as prise, car elle a mary. Mais Abimelech ne l'auoit pas touchée, & dict. Seigneur occiras tu la iuste gent & ignorate? Ne m'a il pas dict luy mesme, c'est ma sœur? & icelle a dict, c'est mon frere? Pay fait cecy en la simplesse de mon cœur, & en la purité de mes mains: Et Dieu luy a dict. Je scay aussy que tu as fait de cœur simple, & pourtant iet'ay gardé, q tu ne pechasses contre moy, & n'ay point permis q tu la touchasses. Maintenant donc rends la femme à son mary, & priera pour toy, car il est Prophete, & tu viueras. Mais si tu ne la veux rendre, scays q tu mourras de mort, toy, & toutes choses qui sont à toy. Et incontinet Abimelech soy leuât de la nuit, appella tous ses seruiteurs, & dict toutes ces parolles en leurs aureilles. Dont tous les homes craignirent fort. Or Abimelech appella aussy Abraham, & luy dict: Quelle chose nous as tu fait? Quelle chose auons nous peché contre toy, car tu as induit sur moy, & sur mon royaume, grãd peché? Tu nous as fait ce que ne deuois faire. Et derechef soy plaignant, dict: Quelle chose as tu veu, pour faire cela? Abraham respondit, P'ay pensé en moy, disant: Par auenture n'est pas en ce lieu icy la crainte de Dieu, & me tuerot pour ma femme. Mais aussy vrayemēt c'est ma sœur, fille de mon pere, & nō fille de ma mere, & l'ay prise à femme. Et après que Dieu m'a mené hors de la maison de mon pere, ie luy ay dict. Tu seras ceste misericorde avec moy, en tout lieu auquel nous entrerons, tu diras q ie suis ton frere. Abimelech donc print boeufz & brebis & seruiteurs, & seruâtes, & les donna à Abraham. Et luy redit sa femme Sara, & dit. La terre est en vostre comâdemēt, habite p'ous là ou il te plaira. Et dit à Sara. Voicy, j'ay donné à ton frere mille deniers d'argent, celi sera à roy, pour le voilla

Moab.

Ammon.

Rauissement de Sara.

Sap. 10. a.

Sap. 10. a.

Ifa 13. d.
Iere. 50. f.
Ezec. 16. f.
Amos. 4. d.
Osée. 11. c.
Lu. 17. f. g.
Iude. 1. c.
Sus. 18. a.

Peché de Lot.

b. des

Abraham.

Genese.

des yeux à tous ceux q̄ sont avec toy : & par tout là ou tu iras, il te souuienne, que tu as esté prinse. Mais tandis que Abraham prioit, Dieu guerit Abi-mélech, & sa femme, & ses seruantes, & ont enfanté. Car Dieu auoit fermé tout ventre de la maison d'Abi-mélech, à cause de Sara la femme d'Abraham.

S. Isaac nay, & mis hors du lait, Ismahel Jebouté avec sa mere pour viureés deserts. Abi-mélech fait alliance avec Abrahā.

Chapitre .xxj.

A **O**R le Seignr visita Sara, ainsy qu'il auoit promis, & accomplit ce qu'il auoit parlé. Et cōceut, & enfanta vn filz en sa viellese, au temps auquelle le Seigneur luy auoit predit. Et appella Abrahā le nom de son filz, que Sara luy engendra, Isaac : & le circoncit au huyctiesme iour, ainsy que le Seigneur luy auoit commandé, quand il estoit de cent ans. Car en ceste eage du pere, fut nay Isaac. Et Sara dict: Le Seigneur m'a fait vn ris. Quiconque l'oyera, il rira avec moy. Et derechef dict, Qui croiroit Abraham, qui oyroit de luy dire, q̄ Sara alecteroit vn filz, qu'elle luy a enfanté desia ancien? L'enfant donc creut, & fut osté du lait. Et Abraham feit vn grand couuue au iour qu'il fut osté du lait. Et quand Sara eut veu le filz d'Agar Egyptienne, iouant avec son filz Isaac, elle dict à Abraham.

B Metz hors ceste seruante, & son filz: car le filz de la seruante, ne sera pas heritier, avec mon filz Isaac. La chose despleut fort à Abraham, à cause de son filz. Auquel Dieu dict. N'aye quelq̄ desplaisance pour ton filz, ne pour ta seruante. Toutes les choses q̄ Sara te dira, escoute sa voix: car en Isaac semence te sera nommée. Mais aussy feray ie le filz de la seruante, en grande gent, pour ce que c'est ta semence. Et ainsy Abraham se leua au matin, & prenant du pain, & vne bouteille d'eue, le mit sur l'espaulle d'icelle, & luy bailla l'enfant, & la laissa. Et quand elle fut en allée, elle estoit deuoyée au desert de Ber-sabée. Et quand l'eue fut consommée en la bouteille, elle ietta l'enfant soub vn arbre qui là estoit, & s'en alla. Et s'assit à l'opposite de loing, autant que vn arc peult ietter. Car elle dit: Je ne verray pas l'enfant mourir. Et seant vis à vis, leua sa voix, & plora. Mais Dieu exauça la voix de l'enfant. Et l'ange de Dieu appella du ciel Agar, disant: Que fais tu Agar? Ne crains point: car Dieu a exaucé la voix de l'enfant du lieu auquel il est. Leue toy, prens l'enfant, & tiens la main d'iceluy: car ie le feray en grande gent. Et Dieu ouurit ses yeux. Laquelle voyāt vn puitz d'eue, s'en alla, & emplit la bouteille, & donna à boire à l'enfant, & fut avec luy. Lequel creut, & demoura au desert, & deuint ieusne archier: Et habita au desert de Pharan. Et sa mere luy print femme de la terre d'Egypte. En ce mesme temps, Abi-mélech & Phichol, prince de son armée, dict à Abraham: Dieu est avec toy, en toutes les choses que tu

fais. Iure donc par Dieu, que tu ne me nuyras point: ne à ma posterité, ne à ma lignée, mais selon la misericorde que ie t'ay fait, tu me feras, & à la terre, en laquelle tu as conuersé, comme estranger. Et Abraham dict: le iureray. Et il reprint Abi-mélech, pour le puitz d'eue, que les seruiteurs d'iceluy auoient osté par force. Et Abi-mélech respondit: Je n'ay point sceu qui a fait ceste chose: mais aussy tu ne le m'as point annoncé, & ne l'ay point ouy, sinō auiourdhuy. Et ainsy Abraham print des bœufz, & des brebis, & les donna à Abi-mélech. Et tous deux promirēt alliance. Et Abraham mit à part sept aigneaux, du troupeau. Auquel dict Abi-mélech: Quelle chose veullent estre ces sept aigneaux, lesquelles tu as fait mettre à part? Et iceluy dict: Tu prendras les sept aigneaux de ma main: à fin qu'ilz me soient en tesmoingnage, que j'ay fouy ce puitz icy. Et pour ce fut appelé ce lieu là Ber-sabée: car illec l'vn & l'autre iura, & traicterent l'alliance pour le puitz du iurement. Or Abi-mélech & Phichol, prince de son armée se leuerēt, & retournerent en la terre des Palesthins. Mais Abraham planta vn boufcaige en Ber-sabée, & là inuoqua le nom du Seigneur Dieu eternal: Et fut cultiueur de la terre des Palesthins, par plusieurs iours.

Sus. 20. d

D



S. La foy & l'obedience d'Abraham fut esprouée, en l'im-molation cōmandée sur son filz. Et les promesses luy furent confirmées, & sont nombrez les filz de Nachor frere d'Abraham.

Chapitre .xxij.

Q Vand ces choses furent faites, Dieu teta Abraham, & luy dict: Abrahā, Abrahā. Et iceluy respōdit: Me voicy. Il luy dict: Prens ton filz vnique Isaac, lequel tu aime, & vas en la terre de vision: & illec l'offreras en holocauste, sur vne des mōtaignes que ie te monstre- ray. Abraham donc de nuict soy leuant, appa- reilla son asne, menant avec luy deux iuueceaux & Isaac son filz. Et quand il eut couppé du bois, pour l'holocauste, il s'en alla au lieu, que Dieu luy auoyt commandé. Et le troisieme iour, esleuant les yeux, veit de loing le lieu. Et dict à ses seruiteurs: Attendez icy avec l'asne, moy & l'enfant cheminerons iusques là, & quād nous aurons adoré, nous retournerons à vous. Il print aussy le bois de l'holocauste, & le mit sur Isaac

A
Iudit. 8. e.
Heb. ii. d.

Obeissan-
ce d'Abra-
ham.

Sus. 17. c.
& 18. b.
Gala. 4. c.
1 rois. 2. d.
Heb. 11. c.
Matt. 1. 8.
Sus. 17. d.
Iosuf. 24.
8.

Gala. 4. d

Heb. 11. d.
Rom. 9. b

C

B

Isaac son filz. Mais iceluy portoit en ses mains, le feu, & l'espée. Et quand eux deux ensemble cheminoient, Isaac dict à son pere: Mon pere: Et ice luy respondit: Mon filz, que veux tu? Voicy, dict il, le feu, & le bois: ou est l'oblation de l'holocauste? Et Abraham dict: Mon filz, Dieu pouruoyra pour soy l'oblation de l'holocauste. Ilz cheminoient donc ensemble, & sont venus au lieu que Dieu luy auoit monstré. Auquel edifia vn autel, & mit ensemble le bois dessus. Et quand il eut lié Isaac son filz, il le mit sur l'autel, sur le monceau de bois. Et estendit la main, & hastiuemét print l'espée pour immoler son filz. Et voicy l'ange du Seigneur cria du ciel disant: Abraham, Abrahâ. Lequel respondit: Me voicy. Et il luy dict: N'estendz point ta main sur l'enfant, & ne luy fais aucune chose. Maintenant ay ie cogné q tu crains le Seigneur, & que tu n'as point espargné ton filz vnique pour moy. Abrahâ leua ses yeux, & veit derriere luy vn mouton, entre les buyffons, retenu par les cornes. Lors le print, & l'offrit en holocauste pour le filz. Et appella le nom de ce lieu Le Seigneur voit. Dequoy iusques au iourd'hui est dict, en la môtaine, le Seigneur voyra. Mais l'ange du Seigneur appella Abraham du ciel, la seconde fois, disant. Pay iuré par moy mesme, dict le Seigneur: pource que tu as fait ceste chose, & n'as point espargné ton filz vnique pour moy, ie te beneciray, & multiplieray ta semence, comme les estoilles du ciel, & comme le sablon, qui est à la riue de la mer. Ta semence possedera les portes de ses ennemis, & toutes gentz de la terre, seront benecites en ta semence, pource que tu as obey à ma voix. Abrahâ retourna à ses seruiteurs, & s'en allerent en Ber-sabée, & illec habita. Ces choses donc faictes, fut annoncé à Abraham, que Melcha ausy auoit engendré des filz à Nachor, son frere, Hus premier nay, & Bus son frere, & Camuel pere des Syriens, & Cafed, & Azau, ausy Pheldas, & Iedlaph, & Barhucl, duquel fut née Rebecca. Cestuy est la engédra Melcha à Nachor frere d'Abraham. Mais la concubine d'iceluy, nommée Roma, enfanta Tabé & Gaham, & Thaas, & Maacha.

1aqs. 2. d.
Psa. 10. 4. a
Luc. 1. 8.
1. Maca. 2. f
D
Sus 12. 2.
& 18. c.
Ecclesia -
sti. 4. 4. d.
Soub 26. a
Ier. 4. 4. f.
Heb. 6. c.
Act. 3. d.
Gala. 3. a.
Ecclesiast.
44. d.

S. Le mort & sepulture de Sara, en la fosse double, que Abraham acheta d'Ephron.
Chapitre. xxij.

A T. Sara vesquit cent vingt sept ans, & mourut en la cité d'Arbee, laquelle est Hebron en la terre de Chanaan. Et Abraham vint pour la plandre, & la plorer. Et quand il fut leu de l'office du deuil, il parla aux filz de Heth, disant: Le filz estrange & palestinien, vous donnez moy droit de sepulchre aus yeuz, afin que i'ensepueillise mon mort. Et les filz de Heth, respondirent, disant: Seigneur, escoute nous. Tu es vn prince de Dieu auant nous: ensepueillise ton mort, en nos sepulchres esleuz, & per sonne ne pourra defendre, que tu n'ensepueillise ton mort

Sepulture

en son monument. Abraham se leua, & adora le peuple de la terre, à sçauoir les filz de Heth, & leurs dict: S'il plait à vostre ame, que i'ensepueillise mon mort, escoutez moy, & soyez intercesseurs pour moy, enuers Ephron filz de Seor, à fin qu'il me donne la fosse double, qu'il a en la derniere partie de son champ. Qu'il me la baille pour la valeur d'argent par deuant vous, en possession de sepulchre. Et Ephron habitoit au milieu des filz de Heth. Et Ephron respondit à Abraham, oyants tous ceux q entroient en la porte de celle cité, disant: Il ne se fera point ainsi, mon Seigneur, mais plustost escoute ce q ie parle. Ie te baille le champ, & la fosse qui est en iceluy, presens les filz de mon peuple, ensepueillise ton mort. Abraham adora deuant le peuple de la terre, & parla à Ephron, en la presence de son peuple: Ie prie que tu m'escoute: Ie donneray argent pour le champ. reçois le: & ainsi i'ensepueilliray mon mort au champ. Et Ephron respondit: Mon Seigneur, escoute moy: la terre que tu requiers, vault quatre cens sicles d'argent. Cestuy est le pris entre moy & toy: mais combien est ce? Ensepueillise ton mort. Quand Abraham l'eut ouy, il pesa l'argent que Ephron auoit requis, oyants les filz de Heth, quatre cens sicles d'argent, de monnoie publique esprouuée. Et le champ, lequel autres fois estoit à Ephron, auquel estoit la fosse double regardant Mambré, tant cestuy com la fosse, & tous les arbres d'iceluy, en tous ses quartiers à l'environ: fut cõfermé à Abraham en possession, voyants les filz de Heth, & tous ceux qui entroient en la porte de ceste cité. Et en telle maniere, ensepueillit Abraham sa femme Sara, en la fosse double du champ, laquelle regardoit Mambré, ceste est Hebron, en la terre de Chanaan. Et le champ, & la fosse qui estoit en cestuy fut cõfermé à Abraham, en possession de monuments, des filz de Heth.

S. Le sepulture d'Abraham & Rebecca hors de Mesopotamie, ayant le consentement de ses parents & de son frere. Isaac la print à femme, & est cõsolé sur la mort de sa mere.

Chapitre. xxij.

Mais Abrahâ estoit ancien, & de plusieurs A iours; & le Seigneur l'auoit benecit en toutes choses. Et dict au plus ancien seruiteur de sa maison, lequel gardoit toutes les choses qu'il auoit: Mets ta main sous ma cuisse, à fin que ie sçache par le Seigneur, Dieu du ciel, & de la terre, que tu ne prends point femme à mon filz, de filles des Chanaanens, entre lesquelles habitez: mais que tu aies à ma terre, & cõsignation, & que de là tu prenne sepulture pour mon filz Isaac. Le seruiteur respondit: Si la femme ne vult pas venir avec moy, en ceste terre, n'importe pas, remedez vous filz, au lieu da quel on se ferra? Abraham dict: Garde toy, que tu ne fasses rien de mal. Le Seigneur dit au ciel, qui m'a prins de la maison de mon pere,

B

C

D

Soub. 47.

B.

b.ij. de mon pere,

de mon pere, & de la terre de ma natiuite: lequel a parle à moy, & iuré, disant: Je donneray ceste terre à ta semence: cestuy enuoiéra son Ange de uant toy, & de là tu prendras femme pour mon filz. Mais si la femme ne te veult point suyuir, tu ne seras point tenu au iurement, seulement ne re meine pas illec mon filz. Le seruiteur donc mit la main soub la cuisse d'Abraham son Seigneur, & luy iura sur ceste parolle. Et print dix chameaux du troppeau de son Seigneur, & s'en alla portant avec luy de tous ses biens. Et estant party, s'en alla en Mesopotamie, à la ville de Nachor. Et quand il eut fait coucher les chameaux hors de la cité, auprès d'un puitz d'eau, au vespre, au mesme temps, auxquelles femmes ont accoustumé de sortir hors, pour tirer de l'eau, il dict: O Seigneur Dieu de mon Seigneur Abraham, vien au iourd'uy ie te prie, au deuant de moy, & fais misericorde avec mon Seigneur Abraham. Voicy ie me tiens debout auprès de la fontaine d'eau, & les filles des habitans de ceste cité, sortiront hors pour puiser de l'eau. La fille donc à laquelle ie diray, abaisse ta cruche, à fin que ie boiue: & que ceste me respondra, boy, & aussy ie donneray à boire à tes chameaux, q soit celle que tu as preparé à ton seruiteur Isaac: & par ce, j'entenderay que tu aye fait misericorde avec mon Seigneur. Il n'auoit pas encores en foy acheué les parolles, & voicy, Rebecca fille de Bathuel filz de Melcha, femme de Nachor, frere d'Abraham, qui sortoit hors ayât vne cruche sur son espalle, fille fort belle, & vierge tres belle, & non cogneue à home. Et estoit descendue à la fontaine, & auoit emply sa cruche, & s'en retournoit. Et le seruiteur vint au deuant d'icelle, & dict: Donne moy vn petit d'eau de ta cruche pour boire. Laquelle respondit: Mon Seigneur, boy. Et hastiement mit la cruche sur son bras, & luy donna à boire. Et quand iceluy eut beu, elle dict: Aussy ie puiseray de l'eau à tes chameaux, iusques à ce qu'ilz boient tous. Et en versant la cruche es canalles, elle retourna au puitz pour puiser de l'eau, & quand en eut puisé, en donna à tous les chameaux. Mais cestuy coyement le contemplant, veulant scauoir si le Seigneur luy auoit fait bon voyage, ou non. Et après que les chameaux eurent beu, Phoe tira hors des aureillettes d'or, pesant deux sicles: & eussant de bracelets pesant dix sicles. Et luy dict: De qui es tu fille? Fais le moy sçauoir, y a il lieu en la maison de ton pere pour loger? Laquelle respondit: Je suis la fille de Bathuel, filz de Nachor, lequel Melcha luy a marié. Et parla derechef, disant: Il y a chez nous beaucoup de pailles & de foin, & lieu spacieux pour loger. Le home s'en alla, & adoua le Seigneur, disant: Benedict soit le Seigneur Dieu, de mon Seigneur Abraham, lequel n'a point osté sa misericorde, & la verité de mon Seigneur: & à droit chemin

m'a mené iusques à la maison du frere de mon Seigneur. Et ainsi la fille courut, & annonça à la maison de sa mere, tout ce qu'elle auoit ouy. Et Rebecca auoit vn frere nommé Laban. Lequel hastiement vuida hors à l'home, là ou estoit la fontaine. Et quand il eut veu les aureillettes, & les bracelets es mains de sa sœur, & qu'il eut ouy toutes les parolles qu'elle racomptoit, disant: ces choses icy m'a dict l'home: Il vint à l'home qui se tenoit auprès des chameaux, & auprès de la fontaine d'eau, & luy dict: Benedict de Dieu, entre dedans. Pourquoi demoure tu dehors? J'ay preparé la maison, & lieu pour les chameaux. Et l'introduict en l'hostel: & desharnacha les chameaux, & donna de la paille & du foin, & de l'eau pour lauer les piedz des chameaux, & des homes qui estoient venus avec luy. Et le pain fut mis au deuant de luy. Lequel dict: Je ne mangeray point, iusques à ce que j'aye parlé mes parolles. Il luy respondit: Parle. Et cestuy dict: Je suis le seruiteur d'Abraham. Et le Seigneur a beaucoup benedict mon Seigneur, & est magnifié: & luy a donné bœufz, & brebis, argent & or, seruiteurs & seruantes, chameaux, & asnes. Et Sara la femme de mon Seigneur, a enfanté vn filz à mon Seigneur en sa viellesse, & luy a donné tout ce qu'il auoit. Et mon Seigneur m'a adiué, disant: Tu ne prendras point femme à mon filz, des filles de Chananéens, en la terre desquelz ie habite. Mais tu t'en iras à la maison de mon pere, & prendras femme à mon filz de ma cognation. Mais ie respondy à mon Seigneur: Quoy, si la femme ne veult point venir avec moy? Le Seigneur (dict il) deuant lequel ie chemine, enuoyera son ange avec toy, & adressera ta voie: & prendras femme pour mon filz de ma cognation, & de la maison de mon pere. Tu seras innocent de ma malediction, quand tu seras venu à mes prochains, & qu'il ne la t'auront point donnée. Je suis donc au iourd'uy venu à la fontaine d'eau, & ay dict: Seigneur, le Dieu de mon Seigneur Abraham, si tu as adressé ma voie, en laquelle maintenant ie chemine, voicy ie suis arresté auprès de la fontaine d'eau, & la vierge qui sortira hors pour puiser eau, qui aura ouy dire de moy: donne moy vn petit d'eau de ta cruche pour boire: & m'aura aussy dict: Aussy toy boy, & en puiseray pour tes chameaux: celle soit la femme que le Seigneur a appareillé au filz de mon Seigneur. Et quand secretement ie pensoye ces parolles en moy mesmes. Rebecca est apparue, venant avec sa cruche, qu'elle portoit sur son espalle, & est descendue à la fontaine, & a puisé de l'eau. Et luy dis: Donne moy vn petit à boire. Laquelle hastiement osta sa cruche de l'espalle, & me dict: Toy boy: & aussy ie donneray à boire à tes chameaux. Je beus, & abeura les chameaux. Puis l'interroguay, & dis: De qui es tu fille? Laquelle respondit:

Sus. 11. b.

Sus. 21. a.

E

Respondit: Je suis la fille de Bathuel, filz de Nachor, q̄ Melcha luy a enfanté. Et ainsi luy ay pédu des atreillettes pour orner sa face, & ay mis des bracheletz en ses mains: & moy inclinât adoray le Seigneur, beneissant le Seigneur Dieu de mon Seignr Abraham, lequel m'a mené par le droict chemin, à fin que ie prinse la fille du frere de mon Seignr, pour son filz. Pour laquelle cause, si vous faictes misericorde & verité avec mon Seignr, signifiez le moy. Ou si autre chose vous plait, aussy dictez le moy: à fin que ie m'en voise à dextre, ou à fenestre. Laban & Bathuel respondirent. Du Seigneur est issue la parolle, nous ne pouons, hors de son plaisir, autre chose parler avec toy. Voicy, Rebecca est deuant toy, prens la, & si t'en vas, & soit la femme du filz de ton Seigneur, ainsi que le Seigneur a parlé. Et quād le seruiteur d'Abraham l'eut ouy, soy inclinant en la terre adora le Seigneur. Et quand il eut tiré hors vasseaux d'argent, & d'or, & vestemens, il les donna en don à Rebecca. Aussy offrit dons à ses freres, & à sa mere. Et après le conuiue appareillé, demourerent là beuans & mangeans ensemble. Mais quand le seruiteur au matin fut leué, il dict: Laisse moy aller, à fin que ie m'en voise à mon Seigneur. Et les freres d'icelle, & la mere respondirent: Au moins que la fille demeure dix iours auprès de nous, & puis après elle s'en ira. Ne me vueillez point (dict il) retenir, car le Seigneur a adressé ma voie. Laissez moy, que ie m'en voise à mon Seigneur. Lors dirent: Appelons la fille, & demandons sa volonté. Et quand icelle appelée, fut venue, ilz demaderent: Veux tu aller avec cest home? Laquelle dict: Firay. Ilz la laisserent donc aller, & sa nourrice, & le seruiteur d'Abraham, & ses compaignons, en grādement priaient bonne fortune à leurs sœur, & disant: Tu es nostre sœur. Croisçe en mille milliers: & que ta semence possede les portes de ses ennemis. Quand donc Rebecca, & ses filles furent montées sur les chameaux, elles suyirent l'home: lequel hastiuement s'en retournoit à son Seigneur. Mais en ce temps là, Isaac se pourmenoit par la voye qui mène au puitz, du quel le nom est, du viuant, & du voyant: car il habitoit en la terre de Midy: & estoit issu hors au champ pour mediter, enuers le soir. Et quand il eut esleué ses yeux, il veit de loing les chameaux venir. Aussy quand Rebecca eut veu Isaac, elle descendit du chameau, & dict au seruiteur: Qui est cest home là, qui vient par le champ au deuant de nous? Et il luy dict: C'est mon Seigneur. Et icelle incontinent prenant son manteau, se courrit: Et le seruiteur racompta à Isaac son Seigneur, toutes les choses qu'il auoit faict. Lequel l'introduit au tabernacle de Sara sa mere, & la print pour femme: & tant l'ayma, qu'il amolteroit la douleur, qui luy estoit aduenue, de la mort de sa mere.

S, Abraham prent vne autre femme, & en a des enfans, puis

se meurt. La lignee d'Ismael. Rebecca enfante à Isaac deux filz, Esau & Jacob, desquelz le plus grand vendit sa primogeniture au moindre.

Chapitre. xxv.

MAis Abrahá print vne autre femme nommée Cetura: laquelle luy enfanta Zaram, & Iecfan, & Madan, & Madian, & Iesboc, & Sue. Iecfan aussy engendra Saba, & Dadan. Les filz de Dadan furent Assurim, & La thusim, & Laomin. Mais de Madian issit Epha, & Epher, & Hénoc, & Abida, & Eldaa. Tous ceux là furent filz de Cetura. Et Abraham donna toutes les choses qu'il auoit possédé, à Isaac: mais donna des dons aux filz des concubines, & les separa arriere d'Isaac son filz, à la contrée d'Orient, luy encores viuant. Et les iours de la vie d'Abraham furent, cent septante cinq ans: & en defaillant mourut en bonne viellese, & de parfaite eage, & plein de iours, & fut mis ensemble avec son peuple. Et Isaac, & Ismael ses filz l'ensepuerent en la fosse double, laquelle est située au champ d'Ephron, filz de Seor Hethéen: à l'opposite de Mabré, qu'il auoit acheté au filz de Heth. Illec furent ensepuelis, luy & Sara sa femme. Et après la mort d'iceluy, Dieu beneict Isaac son filz: lequel habitoit auprès du puitz, nommé du viuant, & du voyant. Icelles sont les generations d'Ismael, filz d'Abraham, que Agar Egyptienne seruante de Sara, luy enfanta. Et iceux sont les noms de ses filz, selon leurs noms, & leurs generations. Le premier nay d'Ismael, Nabaioth. En après Cedar, & Adbéel, & Mabsan. Masma aussy & Duma, & Massa, Hadad, & Thema, & Ietur, & Naphis, & Cedma. Iceux sont les enfans d'Ismael: & les noms, selon les chasteaux & villes d'iceux, & furent douze princes de leurs lignées. Et les ans de la vie d'Ismael furent, cent tréte sept, & iceluy defaillant, mourut, & fut mis avec son peuple. Et habita depuis Heuila, iusques à Sur, laquelle regarde Egypte, à ceux qui entrent aux Assyriens. Il mourut presens tous ses freres. Icelles aussy sont les generations d'Isaac, filz d'Abraham. Abrahá engendra Isaac. Lequel quand il fut eage de quarate ans, il print femme, Rebecca la fille de Bathuel Sirien, de Mesopotamie, sœur de Labá. Et Isaac pria le Seignr pour sa femme, pource qu'elle estoit sterile. Leq̄l l'exauça, & donna cōception à Rebecca: mais les petits s'entrehurtoyēt en son ventre: laquelle dict: Si ainsi il m'estoit à venir, quelle chose m'a il esté nécessaire de cōcepuoir? Et Rebecca s'en alla pour soy cōseiller au Seigneur. Lequel respondit, dict: Deux gentz sont en ton ventre, & deux peuples seront diuisez hors de ton ventre, & vn peuple sermontera l'autre peuple, & le plus grand seruira au moindre. Desia le temps d'enfancer estoit venu, & voicy, gemeaux, qui furent trouuez en son ventre. Celuy qui premier sortit hors, estoit roux, & coux

b. iij. velu

Consente
ment en
mariage.

Sus. 16. d

A
1. Par. 1. c

Sus. 23. d.

B
Sus. 16. d.
Genealogie d'Ismael.

1. Par. 1. b

Rom. 9. 8
Ios. 25. 8.
Osée. 12. 8
Mat. 1. 8.

velu en forte de peur: & le nom d'iceluy fut appel
Eſau. L'autre incontinct vuidant dehors, tenoit
en ſa main la plante du pied de ſon frere: & pour
ce l'appella Iacob. Isaac eſtoit de ſoixante ans,
D quand les petis luy furent naiz. Et quand ilz fu-
rent deuenus grands, Eſau deuint home expert
à la chaffe, & home labourer, mais Iacob home
ſimple, demouroit es tabernacles. Isaac aimoit
Eſau, pource qu'il mangeoit de ſes veñoiſons: &
Rebecca aimoit Iacob. Mais Iacob cuist du po-
taige. Au quel quād Eſau fut venu las du champ,
il diſt. Donne moy de ceſte rouſſe viāde cuiſte,
car ie ſuis fort las. Pour laquelle cauſe fut appel-
le le nom de ceſtuy, EDOM. Au quel Iacob diſt.
Vends moy tes primogenitures. Ceſtuy respon-
dit. Voicy, ie meurs, quelle choſe me profiteront
les primogenitures? Iacob diſt. Iure moy donc.
Eſau luy iura, & vedit les primogenitures, & ain-
ſy quand il eut prins le pain, & la viande de l'en-
tille, il mangea & beut, & s'en alla, peu chalang
qu'il auoit vendu ſes primogenitures.

Heb. 1. a.
Abdias 12
Primoge-
niture.

S. Isaac pour la famine va en Gerar, là ou fut reprins de
Abi-melech, pour ſa femme Rebecca. Aprés fait alliance avec
Abi-melech.

Chapitre .xxvj.

A **M**Ais quand la famine fut yſſue ſur la terre
après la ſterilité q eſtoit aduenue es iours
d'Abraham, Isaac s'en alla vers Abi-mé-
lech roy des Paleſthins, en Gerar. Et le ſeigneur
s'apparut à luy, & diſt. Ne descendz point en E-
gypte, mais demeure en la terre, que ie te di-
ray: & ſoy en icelle eſtranger, & ie ſeray avec
toy, & te beneciray. Car à toy, & à ta ſemēce, dō-
neray toutes ces cōtrées icy: accōpliffant le iure-
ment, q'ay promis à ton pere Abraham, & multi-
plieray ta ſemence cōme les eſtoilles du ciel. Et
donneray à ceux qui viendront après toy, toutes
ces cōtrées icy, & toutes les gentz de la terre ſe-
ront benecites en ta ſemence, pour ce q'Abrahā
a obey à ma voix, & qu'il a gardé mes mādemēs,
& commandemens, & qu'il a obſerué mes loix,
& cerimonies. Et ainſy Isaac demoura en Gerar
Lequel quand il fut interrogué par les homes de
ce lieu là, de ſa femme, il reſpōdit. C'eſt ma ſœur.
Car il craignoit de confeſſer qu'elle fut conioin-
te à luy par mariage: reputant que par auenture
ilz ne le miſent à mort, pour la beaulté d'icelle.
Et quand pluſieurs iours furent paffeſ, & q'illec
demoura, Abi-mélech roy des Paleſthins regar-
dant par la fenestre, le veit iouant avec Rebecca
ſa femme. Lors l'appella, & luy diſt. Il eſt tout no-
toire, q'ce ſoit ta ſeme. Pourquoi as tu méty, di-
ſant icelle eſtre ta ſœur? Il reſpōdit. J'ay eu crain-
te q'ie ne mouruſſe pour elle. Et Abi-mélech diſt.
Pourquoy nous as tu deceu? Aucū du peuple po-
uoit auoir cōpagnie avec ta femme, & auois in-
diſt ſur nous grand peché: Et cōmanda à tout
le peuple, diſant. Celuy q touchera la femme de
ceſt home, mourra de mort. Et Isaac ſema en co-

Sus. 12. b.
13. d. 15. d.
Sus. 12. a.
18. c. 22. d.

B

C

ſte terre, & recueillit en ceſte année là, cent dou-
ble: & le Seigneur le benecit, & fut l'home en-
richy, & alloit profitant & accroiffant, juſques à
ce qu'il fut fait vehementement grand. Il eut
auſſy poſſeſſion de brebis, & de vacheries, &
beaucoup de famille. Pource les Paleſthins ayans
enuie ſur luy; en ce temps là eſtouppeſt tous les
puitz, q'les ſeruiteurs d'Abrahā pere de ceſtuy
auoient fouy, les empliffant de terre: tellement q'
iceluy Abi-mélech diſoit à Isaac: Retire toy de
nous, car tu es deuenu beaucoup plus puiffant q'
nous. Et ceſtuy ſoy partāt pour venir au torrēt
de Gerar, & pour illec habiter, derechef fouyt
autres puitz, q'les ſeruiteurs de ſon pere Abrahā
auoiet fouy, & leſquelz après ſa mort, autresfois
les Philithins auoiet eſtouppeſ. Et les appella des
meſmes nom, q'le pere les auoit parauant nomē.
Et ilz fouyrent au torrēt, & trouuerent eue vi-
ue. Mais auſſy là fut noiſe des paſteurs de Gerar,
alencōtre des paſteurs d'Isaac, diſans: L'eue eſt
noſtre. Pour laſſe choſe appella le nom du puitz
Contention, pource q' eſtoit aduenu. Ilz en fou-
yrent auſſy vn autre: & pour ceſtuy auſſy prin-
drent noiſe, & l'appella, Inimities. De là en allāt
fouyt vn autre puitz, pour lequel n'eſtruerent
poit. Et ainſy appella ſon nom, Largeſſe, diſant.
Maintenāt nous a le ſeignr eſlargy, & fait croi-
ſtre ſur la terre. Mais monta de ce lieu là en Ber-
ſabée, là ou le Seigneur s'apparut à luy en icelle
nuict, diſant: Ie ſuis le Dieu d'Abrahā ton pere.
Ne crains point, car ie ſuis avec toy. Ie te beneci-
ray, & multiplieray ta ſemence, à cauſe de mon
ſeruiteur Abrahā. Et ainſy edifia illec vn autel: &
après le nom du Seigneur inuoqué, eſtēdit le ta-
bernacle, & cōmanda à ſes ſeruiteurs, qu'ilz fou-
yſſent vn puitz. Auquel lieu, quād Abi-mélech,
& Ochozath ſon amy, & Phichol duc des gentz
d'armes furēt venus de Gerar. Isaac parla à eux.
Pourquoy eſtes vous venus à moy, qui ſuis l'ho-
me q' vous hayez, & avez expulſé arriere de vo?
Leſquelz reſpondirent. Nous auons veu q'le Sei-
gneur eſt avec toy, & pourtant auons diſt: Iure-
ment ſoit entre nous, & traittons alliance: à fin q'
tu ne nous faice aucun mal, ainſy comme auſſy
nous n'auons rien touché de tes choſes, & n'auōs
fait choſe qui te blecaſt, mais avec paix t'auons
laiſſé, augmenté de la benediction du Seigneur.
Il leurs feit donc vn conuiue. Et après le boire &
le māger, au matin eux leuās, iurerēt l'vn à l'au-
tre. Et Isaac les laiſſa paiſiblement aller en leurs
lieu. Mais voicy en ce meſme iour, les ſeruiteurs
d'Isaac vindrent, luy annonçans du puitz, qu'ilz
auoiet fouy, & diſans: Nous auons trouue l'eue.
De quoy l'appella, Abondance. Et à la cité fut
donné à nom, Ber-ſabée, juſques au iour preſent.
Mais Eſau ayant quarante ans, print deux fem-
mes: Iudith fille de Beeri Hethéen, & Baſemath
fille d'Elon du meſme lieu: leſquelles toutes deux
auoient offenſé l'eſprit d'Isaac, & de Rebecca.

Enuie.
D

E

F

G

Soub. 17.
E

S. Iacob



S. Jacob par le conseil de sa mere, print la benediction au lieu d'Esau, & estant admonesté de sa mere, s'enfuyt en Haram vers Laban son oncle.

Chapitre.xxvij.

A T Isaac deuint ancien, & ses yeux furent obscurcis, & ne pouoit veoir, & appella Esau son filz aîné, & luy dit: Mon filz? Lequel respondit: Me voicy. Auquel dict le pere: Tu vois que ie suis deuenu ancien, & que ie ne sçay le iour de ma mort. Prends tes armures, la trouffe, & l'arc, & t'en va hors. Et quand tu auras prins quelque chose, en chassant, fais moy de celà à manger, comme tu cognois que ie le veux. & l'apporte, à fin que ie mange, & que mon ame te beneisse, auant que ie meure. Quand Rebecca eut ouy la chose, & q̄ cestuy fut allé au champ, pour accomplir le commandement du pere, & elle dict à son filz Jacob: P'ay ouy ton pere parlât à Esau ton frere, & luy disant: Apporte moy de ta venoison, & en fais des viandes, à fin que ie mange, & que ie te beneisse, enuers le Seigneur, deuant que ie meure. Maintenant donc mon filz, **B** condescendz toy à mon conseil, & en allant aux tropeau, apporte moy deux cheureaux trefbons, à fin que d'iceux ie face viandes à ton pere, desquelles il mange volontiers. Et quand tu les auras portées dedans, & qu'il en aura mangé, qu'il te beneisse, deuant qu'il meure. A laquelle cestuy respondit: Tu cognois, que Esau mon frere est vn home velu, & moy doux. Si mon pere me touche en tatant, & qu'il me sente: ie crains qu'il ne cuide que ie l'ay voulu abuser, & qu'il ne induise sur moy malediction, pour benediction. Auquel la mere dict: Mon filz, en moy soit ceste malediction, seulement escoute ma voix, & t'en va, & apporte ce que j'ay dict. Il s'en alla, & apporta, & le donna à la mere. Celle prepara les viandes, comme elle cognoissoit que son pere vouloit: & le vestit des vestemens fort bons d'Esau, qu'elle auoit en la maison avec elle: & enveloppa les mains de petites peaux des cheureaux: & couvrit les parties nues du col, & donna la viande, & bailla les pains qu'elle auoit cuiz. Et quand il les eut portés dedans, il dict: Mon pere. Et cestuy respondit: Le t'oyes. Qui es tu mon filz? Et Jacob dict: Ie suis Esau ton premier nay. P'ay fait ainsi que tu m'as commandé. Les viandes, &

toy, & mange de ma venoison, à fin que ton ame me beneisse. Derechef Isaac dict à son filz: Mon filz, comment l'as tu peu si tost trouuer? Lequel respondit: Ce a esté la volonté de Dieu, q̄ hastiuement est venu au deuant de moy ce que ie uouloye. Et Isaac dict: Mon filz approche icy, à fin que ie te touche, & que t'esprouue, à sçauoir si tu es mon filz Esau, ou non. Cestuy s'approcha du pere, & quand il l'eut touché, Isaac dict: Certainement la voix, est la voix de Jacob: mais les mains sont les mains d'Esau. Et ne le cogneut point, pource que les mains velues auoient exprimé la similitude du plus grand. Donc en le beneissant, dict: Es tu mon filz Esau? Il respondit: Ie le suis. Et iceluy dict: Apporte moy les viandes de ta venoison, mon filz, à fin que mon ame te beneisse. Lesquelz presentez, quand il en eut mangé, il luy offrit aussy du vin. Lequel quand il eut beu, luy dict: Approche toy de moy, & me donne vn baiser, mon filz. Il approcha, & le baïsa: & incontinent qu'il sentit l'odeur de ses vestemens, en le beneissant, dict: Voicy l'odeur de mon filz, comme l'odeur du champ plein, que le Seigneur a beneict. Dieu te donne de la rousée du ciel, & de la graisse de la terre, abondance de froment, & de vin: & les peuples soyent serfs à toy, & les lignées t'adorent. Soys le Seigneur de tes freres, & les filz de ta mere soyent enclinez deuant toy. Celuy qui te maudira, soyt maudit, & celuy qui te beneira, soyt remply de benedictions. A grand **B** peine auoit Isaac acheué la parole, & Jacob estant sorty dehors, Esau vint, & apporta à son pere les viandes cuites de la venoison, disant: Mon pere, leue toy, & mange de la venoison de ton filz: à fin que ton ame me beneisse. Et Isaac luy dict: Mais q̄ es tu? Lequel respōdit: Ie suis ton filz premier nay Esau. Isaac s'espouenta d'vn esbahissement vehement, & soy esmerueillât plus qu'on ne sçauoit croire, dict: Qui est donc cestuy, lequel desia m'a apporté la venoison prinse & ay mangé de toutes choses, deuant que tu vinses? Et l'ay beneict, & sera beneict. Quand Esau eut ouy les paroles du pere, il s'escria d'vn grand cry, & par grande amertume, dict: Mon pere, beneis moy aussy. Lequel dict: Ton germain est venu fraudulièrement, & a prins ta benediction: Et iceluy dict derechef: A bon droit est appelé son nom Jacob, car il m'a deceu aussy vne autre fois. Il a parauant prins mes primogenitures, & maintenant secondeinent a desrobe ma benediction. Derechef dict à son pere, Ne m'as tu pas gardé aussy vne benediction? Isaac respondit: Ie l'ay constitué ton seigneur, & ay subiugué tes freres à sa seruitude. Ie l'ay garay de froment & de vin, & après ces choses là mon filz, que te seray ie d'auantage? Auquel dict Esau: N'as tu seulement (dict il) que vne benediction mon pere? Ie te prie, que aussy tu me beneisse. Et comme il plura par grande lamentation, Isaac esnoia **b. iij.** luy dict:

Heb.ii.d.

Heb.ii.d.

F Sus.ij.d.

Iacob.

Genese.

Heb. 11. d. luy diét: Ta benediction sera en la graisse de la terre, & en la roulee du ciel de dessus. * Tu viuras de l'espée, & seruiras à ton frere: & le temps viendra, que tu escourras & deslieras son ioug de ton col. Esau donc hayoit Iacob tousiours pour la benediction, de laquelle le pere l'auoit benie. Et diét en son cœur: Les iours de pleurs de mon pere viendront: puis occiray mon frere Iacob. Ces parolles furent annocées à Rebecca. Laquelle enuoya & appella son filz Iacob, & luy diét: Voicy, Esau ton frere te menace pour te tuer. Maintenant donc mon filz escoute ma voix, & te leuant fuy à Laban mon frere, en Haran: & habiteras avec luy vn peu de iours, iusques à ce que la fureur de ton frere soit reposée, & q son indignation cesse, & qu'il oublie les choses que tu luy as fait. Ap's i'enuoieray, & te rameneray de là, icy. Pour quoy seroie ie priuée en vn iour de tous les deux filz? Et Rebecca diét à Isaac. Il m'ennuye de ma vie, à cause des filles de Heth. Si Iacob prent femme de la lignée de ceste terre, ie ne veux plus viure.

G
Abd. 1. c.



S. Iacobs en va en Mesopotamie à Laban son oncle, & en cheminant, veit en son somme vne eschele, ou le Seigneur estoit appuyé, dont receut la promesse, & voua vn vœu à Dieu.

Chapitre .xxviii.

A **E**T Isaac appella Iacob, & le benieit, & luy commanda, disant: Ne prens point femme du genre de Chanaan: mais va, & chemine en Mesopotamie de Sirie, en la maison de Bathuel pere de ta mere, & de là prens femme pour toy, des filles Laban ton oncle. Et le Dieu tout puissant te benieit, & te face croistre, & te multiplie: à fin que tu sois es multitudes des peuples, & te donne les benedictions d'Abraham, & à ta semence après toy: à fin que tu possede la terre de ta peregrination, qu'il promit à ton grand pere. Et quand Isaac l'eut laissé aller, celui s'en alla, & vint en Mesopotamie de Sirie, à Laban filz de Bathuel Sirie, frere de sa mere Rebecca. Mais Esau voyant que son pere auoit benieit Iacob, & qu'il l'auoit enuoyé en Mesopotamie de Sirie, à fin que de là il prinst femme: & qu'après la benediction luy auoit commandé, disant: Tu ne prendras point femme des filles de Chanaan: & q Iacob obeissant à ses parens, s'en estoit allé en Sirie, cognoissant aussy que son pere ne regardoit

Osée. 11. a

B

pas volontiers les filles de Chanaan, s'en alla à Ismaël, & espouza femme, sans celles qu'il auoit parauant, Mahelech fille d'Ismaël, filz d'Abraham, sœur de Nabaioth. Iacob donc y alla hors de Ber-sabee, s'en alloit en Haran. Et quand il fut venu à quelque lieu, & qu'il vouloit reposer en iceluy, après soleil couchant, il print des pierres qui gisoient, & les mettant soubz son chef, dormit en ce mesme lieu. Et veit es somnes vne eschelle debout sur la terre, & le coupeau d'icelle touchant le ciel: aussy les anges de Dieu, montans, & descendans par icelle: & le Seigneur appuyé sur l'eschelle, luy disant: Je suis le Seigneur, Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Isaac. Je te donneray la terre, en laquelle tu dors, à toy & ta semence: & sera ta semence comme la pouldre de la terre. Tu seras eslargy en Orient, & Occident, en Septentrion, & Midy: & en roy, & à ta semence seront benieites toutes les lignées de la terre. Et seray ta garde, par tout là ou tu iras, & te rameneray en ceste terre: & ne te laisseray point, iusques à ce que j'auray accompli toutes les choses, que j'ay diét. Et quand Iacob s'esueillit du somme, il diét: Vraiemēt le Seigneur est en ce lieu icy, & n'en sçauoye rien. Et soy espouentāt, diét: Que ce lieu icy est terrible: Ce n'est icy autre chose, sinō la maison de Dieu, & la porte du ciel. Au matin donc Iacob soy leuant, print la pierre, qu'il auoit mis dessoub son chef, & l'esleua en tiltre, respandant huyle dessus. Et appella le nom de la cite, Bethel: laquelle parauant estoit appelée Luza. Il voua aussy vn vœu, disant: Si le Seigneur est avec moy, & qu'il me garde en la voie par laquelle ie chemine, & qu'il me donne du pain pour manger, & vestement pour vestir, & que ie soie retourné en prosperite, à la maison de mon pere: le Seigneur me sera pour Dieu, & ceste pierre que j'ay esleuee en tiltre, sera appelée maison de Dieu: & de toutes les choses que tu m'auras donné, ie t'en offriray dismes.

C
Vision de Iacob.

Deu. 12. c.
& 19. c.

Sus. 26. a.

D

Sap. 10. b.
Act. 12. b.

Et Iacob receut de Laban sept ans pour Rachel, au quel fut soumise Lya, dont fut contrainct de seruir. enqz sept ans pour icelle. Et Rachel deuourant sterile, Lya enfanta quatre enfans.

Chapitre .xxix.

Iacob donc s'en allant, vint à la terre Orientale: & veit vn puitz au chap, & aussy trois troupeaux des brebis, couchans auprès d'iceluy. Car de cestuy estoient abruuées les bestes, & la bouche d'iceluy estoit cloze d'vne grande pierre. Et estoit de coustume, q quand toutes les brebis estoient assemblees, ilz roulloient la pierre, & les troupeaux abruuent, de rechef la mettoient sur la bouche du puitz. Et il diét aux pasteurs: Freres, dont estes vous? Lesquelz responderent, De Haran. Et en les interroguant, diét: Ne cognoistez vous point Laban filz de Nachor? Ilz dirent: Nous le cognoissons. Puis il diét: N'est il pas là? Ilz dirent: Il se porte bien. Et voicy Rachel sa fille,

sa fille,

sa fille, qui vient avec son troupeau. Et Jacob dict: Il est encores grand iour, & n'est pas encores temps que les troupeaux soyent reduictz auz estables. Donnez deuant à boire aux brebis: & puis les remenez aux pastures. Lesquelz respōdirent: Nous ne pouuons, iusques à ce que les bestes soient assēblées, & que nous ostons la pierre de la gueule du puitz, à fin que nous abruuons les troupeaux. Encores parloient ilz, & voicy Rachel qui venoit, avec les brebis de son pere: car icelle paisçoit le troupeau. Et quand Jacob l'eut veue, & qu'il sceut qu'elle estoit sa cousine, & que c'estoient les brebis de son oncle Laban, il osta la pierre, de laquelle le puitz estoit cloz. & quand le troupeau fut abruué, il la baisa: & esleuant sa voix, il plora. & il luy feit sçauoir, qu'il estoit le frere de son pere, & le filz de Rebecca. Lors icelle hastiuement l'annonça à son pere. Lequel quand il eut ouy, que Jacob filz de sa sœur estoit venu, il courrut alencontre de luy, & l'embrassant, & soy iettant en basiers, le mena en sa maison. Et quand il eut ouy les causes du chemin, il respondit: Tu es mon os, & ma chair. Et après que les iours d'un mois furent accomplis, il luy dict: Me seruiras tu pour neant, pour ce q tu es mô frere? D is quel loyer tu recepuras. Or auoit deux filles. Le nom de la plus grande estoit Lia: & la moindre estoit appelée Rachel. Mais Lia auoit les yeux chacieux. Rachel estoit belle de face, & d'un plaisant regard; Laquelle Jacob aimāte, dict: Je te seruiray sept ans, pour Rachel ta moindre fille. Laban respondit: Il vault mieulx que ie te la donne, qu'à vn autre home. Demeure avec moy. Jacob donc seruit sept ans pour Rachel: & les iours luy sembloient estre de petit nôbre, pour la grādeur de l'amour. Et dict à Laban: Dōne moy ma femme: car de ba le tēps est accōply, q'entre à elle. Lequel après qu'il eut appelé moult grādes multitudes de ses amis au conuue, il feit les nopces: & au vespre, il introduit sa fille Lia avec luy, donnant à la fille vne seruante, nommée Zelpham. Et quand seib la costume Jacob fut entré avec elle; & que le matin fut venu, il veit Lia: & dict à son beau pere: Qu'est ce q tu as voulu faire? Ne t'ay ie point seruy pour Rachel? Pourquoi m'as tu trompé? Laban respondit: Il n'est pas de costume en nostre lieu, que nous marions les moindres deuant. F Accomplis la sepmaine de iours de ce mariage, & ie te donneray d'allye, pour ce que tu me seruiras, sept autres années. Il s'y accorda, & la sepmaine passée, il espousa Rachel sa femme: laquelle auoit baillé luy pour vne seruante, à sçauoir Balam. Et par là cause quand il eut obtenu ses nopces de sa femme, il se maria avec elle la seconde: à la premiere femme après de luy eues sept ans. Mais le Seigneur, auant qu'il despartist Lia, il ouurit son ventre, & elle donna vn filz. Laquelle engendra vn filz, & elle auoit donné

& appella son nom Ruben, disant: Le Seigneur a veu mon humilité. Maintenant m'aimera mô mary. Et derechef conceut, & enfanta vn filz, & dict: Pour ce que le Seigneur a ouy, que i'estoye desprisée, il m'a aussy donné çesuuy icy, & appella son nom Simeon. Et elle conceut tiercement, & engendra vn autre filz, & dict: Maintenant aussy sera conioinct à moy, mon mary: pource que luy ay enfanté trois filz. Et pource appella son nom Leui. Quatriesmement conceut, & enfanta vn filz, & dict: Maintenant confesseray ie au Seigneur. Et pource l'appella Iudas. Et cessa d'enfanter.

S. Rachel sterile, & Lya cessant d'enfanter, donnerent leurs seruantes à leurs mary, desquelles sont nairz filz à Jacob. Et outre iceux, Lya enfanta deux autres, & vne fille. Et Rachel, Joseph. Après Laban fait paction avec Jacob de son loyer, qui par ce moyen fut moult enrichy.

Chapitre .xxx.

Mais Rachel voiat qu'elle estoit sterile, elle eut enuie de sa sœur, & dit à son mary: Dōne moy des enfans, autrement ie mourray. A laquelle Jacob courroucé, respondit: Suis ie au lieu de Dieu, lequel t'a priué du fruit de ton ventre? Et icelle dict: Pay vne seruante, à sçauoir Balam. Entre à elle, à fin qu'elle enfante sur mes genoux, & que j'aye des enfans d'elle. Et luy donna Balam en mariage. Et quand l'home fut entré à elle, conceut, & enfanta vn filz. Et Rachel dict: Le Seigneur m'a fait iugement, & a exaucé ma voix, en moy donnāt vn filz. Et pour ce appella son nom, Dan. Et derechef Bala conceut, & enfanta vn autre: pour lequel dict Rachel: Le Seigneur m'a fait pareille à ma sœur, & suis renforcie. Et l'appella Nephthali. Lia sentant q elle auoit delaisse d'enfanter, bailla Zelpham sa seruante à son mary. Et quand elle eut produit vn filz, après auoir conceu, elle dict: Heureusement. Et pource appella son nom Gad. Aussy Zelpha enfanta vn autre. Et Lia dict: C'est pour ma bestitude, Car les femmes me diront bien heureuse pour tant l'appelle Azer. Mais Ruben issant hors au champ, au tēps de la moisson du froment, trouua des mandragores, lesquelles il apporta à Lia sa mere. Et Rachel dict: Donne moy vne partie des mandragores de ton filz. Lequel respondit: Te semble il a veoir peu de chose, q parauant tu m'as rauy mon mary, si aussy tu ne prens les mandragores de mon filz? Rachel dict: Il donne avec toy ceste nuit, pour les mandragores de ton filz. Et quand Jacob retournoit au vespre du champ, Lia est sortie hors au deuit de luy, & dict: Tu entreras à elle, & elle sera à moy: car te t'ay ioy, pour les mandragores de mon filz: Et dors avec elle ceste nuit. Et Jacob se bailla, & entra avec elle, & enfanta le sixiesme filz, & dict: Dōne ma femme à son mary: car ce n'est que par elle que ie suis enrichy. Et elle enfanta le septiesme filz, & dict: Dieu m'a enrichy d'un douaire

Luc. 1. 6

C

douaire : aussy ceste fois mon mary sera avec moy, pour ce que luy ay engendré six filz. Et pourtant appella son nom, Zabulon. Après lequel, enfanta vne fille nommée, Dina. Le Seigneur aussy ayant souuenance de Rachel, l'exauça, & ouurit son ventre : laquelle conceut, & enfanta vn filz, disant : Dieu a osté mon opprobre. Et appella son nom Ioseph, disant : Le Seigneur me doit encores vn autre filz. Mais quand Ioseph fut nay, Jacob dict à son beau pere : Laisse moy retourner à mon pays, & à ma terre. Donne moy mes femmes, & mes enfans, pour lesquelles ie t'ay seruy, à fin que ie m'en voise. Or tu cognois le seruice duquel ie t'ay seruy. Laban luy dict : Que ie trouue grace deuant toy. l'ay appris par experience, que Dieu m'a benie pour l'amour de toy. Demande ton salaire, que ie le te donne. Mais cestuy respondit : Tu cognois comment ie t'ay seruy, & quant grande a esté ta possession en mes mains. Tu auois peu, auant que ie vinsse à toy, & maintenant es deuenu riche : & le Seigneur t'a benie à mon entrée. C'est donc chose iuste, que ie pouruoye quelque temps à ma maison. Et Laban dict : Quelle chose te donneray ie ? Et cestuy dict : Ie ne veux rien : mais si tu fais ce que ie demande, ie paistray, & garderay de rechef tes bestes : Circuis tous tes troupeaux, & separe toutes les brebis tachées, & qui ont le toison de diuerses couleurs : & tout ce q sera roux, & plein de taches & diuers, tant en brebis, comme en chieures, sera mon salaire. Et demain ma iustice respondra pour moy, quand le temps conuenable sera venu deuant toy. Et toutes les choses qui ne seront point de diuerses couleurs, ne pleines de taches, ne rousses, tant en brebis, comme en chieures, tu me reprendras de larrecin. Et Laban dict : l'ay pu agréer, ce que tu demandes. Et en ce iour là separa les chieures, & les brebis, & les boucs, & les moutons diuers, & pleins de taches. Mais tout le troupeau d'vne couleur, c'est à dire de blanche, ou de noire toison, bailla en la mai de ses enfans. Et mit espace de chemin de trois iours, entre luy, & son beau pere, lequel paisoit ses autres troupeaux. Jacob donc prent des verges de poulpier, verdes, & d'amanrier, & de plantain, les escorça en parties. Et quand les escorces furent tirées, apparut vne blancheur en celles qui auoient esté escorchées : mais celles qui estoient entieres, demourerent verdes, & en ceste maniere la solution fut faite. Et les mit es auges, là ou l'aue estoit versé : à fin que quand les troupeaux seroient venus pour boire, ils eussent les verges deuant leurs yeux, & qu'ils regardassent celles qui conueussent. Et fut fait que en la chaleur de leur pouoir, les brebis regardoient les verges, & en voyent leur parti, plus de taches, & de roux, & separi en diuerses couleurs. Et Jacob diuisa le troupeau, & mit les brebis es auges deuant les yeux des moutons, & les autres

blancz & les noirs estoient à Laban : mais tous les autres (après les troupeaux entre eux separez) estoient à Jacob. Quand donc au premier temps les brebis estoient faillies, Jacob mettoit les verges es auges des eues, deuant les yeux des moutons, & des brebis, à fin qu'elles conueussent en la contemplation d'icelles. Mais quand le cours estoit tardif, & estoit la dernière conception, il ne les mettoit point. Et celles qui estoient tardives furent à Laban, & celles qui estoient du premier temps à Jacob. Et fut l'homme enrichy outre mesure, & eut beaucoup de troupeaux, & de seruiteurs, & de seruantes, des chameaux, & des asnes.

S. Jacob s'enfuyt de Laban, qui le poursuit. Rachel ayant emporté les idoles de son pere, le deceut par cautelle. Enablemēt Jacob fait alliance avec Laban.

Chapitre .xxxj.

MAis après qu'il eut ouy les parolles des filz de Laban, disans : Jacob a prins toutes les choses qui appertenoient à nostre pere, & cestuy enrichy de sa faculté, est deuenu fort grand. Il considera aussy que la face de Laban n'estoit pas enuers luy, comme hier & deuant hier, souuerainemēt pour ce que le Seigneur luy disoit : retourne en la terre de tes peres, & ta generation, & ie seray avec toy. Il enuoya, & appella Rachel & Lia au champ, là ou il paisoit les troupeaux, & leurs dict : le voy, q la face de vostre pere n'est pas enuers moy, come hier & deuant hier. Mais le Dieu de mon pere a esté avec moy : & auez cogneuz que de toutes mes forces, ay seruy à vostre pere. Mais aussy vostre pere me a abusé, & a changé mon loyer, par dix fois, & toutes fois Dieu ne luy a point permis, qu'il me peut nuire. Si aucune fois il a dict : Les diuerses, seront pour tes loyers : toutes les brebis iettey et diuers aigneaux. Et quand il a dict au contraire, tu prendras tous les blancz pour ton loyer : tous les troupeaux ont iettez blancz. Et Dieu a prins la substance de vostre pere, & le m'a donné. Car après que le temps de conception des brebis estoit venu, ie leuay mes yeux, & veis en songe les masses montés sur les femelles, diuers & pleins de taches, & de diuerses couleurs. Et l'ange de Dieu me dict en songe : Jacob, & il respondit : Me voicy. Lequel dict : Leue tes yeux, & regarde tous les masses, montans sur les femelles, diuers, & maculés, & couuerts de taches. Car iay veu toutes les choses que Laban t'a fait. Je suis le Dieu de Beth-el, là ou tu eignis la pierre, & me versas le vin. Mais n'est il donc lepeu, & vuid de bon de ceste terre, qui estoit tant en la part de ta patrie. Rachel & Lia, s'obdirent. N'auont nulle crainte de reuerse la couleur, & en heritage de la maison de nostre pere. Ne nous a il fait depute nostre loyer étranger, & a vendu, & mangé nostre loyer ? Mais Dieu a prins les richesses de nostre pere, & s'est en la baille, & à nos filz : par quoy

quoy toutes les choses, que le Seigneur t'a commandé, fais les. Et ainsi Jacob se leua, & après auoir mis ses enfans, & ses femmes sur les chameaux, s'en alla. Et print toute sa substance, & les troupeaux, & tout ce qu'il auoit acquis en Mesopotamie, s'en allant à Isaac son pere, en la terre de Chanaan. En ce temps là estoit allé Laban, pour tondre les brebis, & Rachel desroba les idoles de son pere. Et Jacob ne voulut pas cōfesser à son beau pere, qu'il s'enfuyoit. Et quād il fut party, tant luy comme toutes les choses que à luy appartenoient, & que le fleue passé, s'en fut allé cōtre le mont de Galaad: on annonça à Laban, au troisieme iour, que Jacob s'enfuyoit. Lequel print ses freres, & le poursuyuit par sept iours, & le rataingnit au mōt de Galaad. Et veit Dieu es songes, luy disant: Garde toy, que aucunement tu ne parle asprement contre Jacob. Et desia auoit Jacob, estendu le tabernacle en la montaigne. Et quād iceluy l'eut poursuiuy avec ses freres, il ficha sa tente en la mesme montaigne de Galaad. Et dict à Jacob: Pourquoi as tu ainsi fait, que sans mō sçauoir tu emmeine mes filles comme prisonieres par l'espée? Pourquoi t'en es tu voulu fuyr, moy ignorant, & ne le m'as point fait sçauoir: à fin que ie te conuoiasse avec ioye, & cantiques, & tabourins, & harpes? Tu n'as point souffert, que j'aye baissé mes filz, & mes filles. Tu as follement besongné. Et certainement maintenant ma main te peult rendre le mal: mais le Dieu de ton pere, me dict hier: Garde toy, que tu ne parle contre Jacob aucune chose durement: Et soyt ainsi que tu desirois aller aux tiens, & à la maison de ton pere t'estoit à desir, pourquoy as tu desrobé mes dieux? Jacob respondit: Que ie suis en allé sans ton sceu, j'ay eu crainte que violentemēt tu n'ostas tes filles: mais ce que tu me représ de larrecin, celuy enuers lequel tu auras trouué tes dieux, il soit occis en la pñence de noz freres. Regarde par tout, tout ce q tu trouueras auprès de moy de tes choses, emporte le. En disant ces choses, il ne sçauoit point que Rachel auoit desrobé les idoles. Et ainsi Laban entrant au tabernacle de Jacob, & de Lia, & de tous les deux seruantes, ne les a point trouué. Et quād il fut entré à la tente de Rachel, icelle hastiuement muça les idoles soub les litieres du chameau, & s'assit dessus. Et à cestuy qui querroit par toute la tente, & ne trouuoit rien, elle dict: Mon Seigneur ne se courrouce point, que ie ne me puis leuer deuant toy: car maintenant m'est aduenu selon la coustume des femmes. Ainsi fut deceuē la sollicitude du querant. Et Jacob tout courroucé, dict en tençant: Quelle est ma coulpe, & pour quel mon peché, es tu si fort animé après moy, & as si diligemment regardé tout mon mesnage? Quelle chose as tu trouué de toute la substance de ta maison? Metz le icy deuant mes freres, & tes freres: & qu'ilz iugēt entre moy

& toy. Ay ie pourtāt esté vint ans avec toy? Tes brebis & tes chieures n'ont pas esté steriles, ie n'ay point mangé les moutons de ton troupeau: & ne t'ay rien monstré prins de la beste, ie rendoye tout dommage: tout ce qui estoit perdu par larrecin, tu le me demādois. I'estoye traucillé iour & nuit, de chaleur & de gelée: & estoye sans dormir: ainsi t'ay ie seruy vint ans en ta maison quatorze pour tes filles, & six pour les troupeaux tu as aussy changé mon loyer par dix fois. Si le Dieu de mon pere Abraham, & la crainte d'Isaac n'eut esté pour moy, par auenture maintenant tu m'eusse renuoié nud. Dieu a regardé mon afflictio, & le labeur de mes mains, & hier te reprint. Laban luy respondit: Mes filles, & les filz, & tes troupeaux, & toutes les choses que tu voys, sont à moy. Quelle chose puis ie faire à mes filz, & à mes nepueux? Viens donc, & si traictons alliance, à fin que soyt tesmoignage entre moy & toy. Et ainsi Jacob print vne pierre, & l'esleua en tiltre. Et dict à ses freres: Apportez des pierres. Lesquelz en amassant, firent vn monceau, & mangerent sur cestuy. Lequel Laban appella le monceau du tesmoing, & Jacob la congregation du tesmoingnage, l'vn & l'autre selon la proprieté de sa langue. Et Laban dict: Ce monceau icy sera tesmoing au iourd'hui entre moy & toy: & pource fut appelé son nom Galaad, c'est à dire, le monceau du tesmoignage. Le Seignr soyt regardant & iugeant entre nous, quād nous serons separez entre nous, si tu tormēte mes filles, & si tu introduicts autres femmes avec elles. Personne n'est tesmoing de nostre parolle sinon Dieu: leq̄l present vous regarde. Et derechef dict à Jacob: Voicy, ce mōceau icy, & la pierre que j'ay esleuē entre moy & toy, sera tesmoing. Ce monceau, dis ie, & la pierre soient en tesmoignage, si en allāt à toy ie passe cestuy: ou si tu passe, pensant mal contre moy. Le Dieu d'Abraham, & le Dieu de Nachor, soit iuge entre nous. Le Dieu de leur pere. Jacob donc iura, par la crainte de son pere Isaac: & quand il eut immolé sacrifices en la montaigne, il appella ses freres, à fin qu'ilz mangeassent du pain. Lesquelz après qu'ilz eurent mangé, demourerent là. Mais Labā par nuit soy leuant, baisa ses filz & ses filles, & les benedict, & retourna en son lieu.

3. Comment Jacob veit les anges, & enuoya des presens à Esau son frere. Cependant, luy fūta avec l'ange, qui le frappa au uers de la cuyse, & fut Jacob nommé Israel.

Chapitre. xxxij.

ET Jacob s'en alla par le chemin qu'il auoit commencé, & les anges de Dieu vindrent au deuant de luy. Et quand il les eut veuz, il dict: Ce sont cy les armées de Dieu. Et appella le nom de ce lieu là Mahanaim, c'est à dire, armées. Mais aussy enuoya messagiers deuant luy, à son frere Esau, en la terre de Seir, en la contrée d'Edom: & leurs commanda, disant: Parlez ainsi à mon

F
Seruitor
de durc.

La presen
ce diuina

2. Par. 16 c

Exo. 22. b

mon Seignr Esau. Ton frere Jacob dict ces choses icy. L'ay esté estrangeur auprès de Laban, & y ay esté iulques au iour present. Pay boeufz & asnes, & brebis & seruiteurs & seruantes: & maintenant enuoye embassade à mon Seigneur, à fin que ie trouue grace en ta presence. Et les messagiers retournerét à Jacob, disans. Nous sommes venus à Esau ton frere, & voicy il se haste de venir au deuant de toy, avec quatre cens homes. Jacob craignit fort: & luy tout espouenté, diuisa le peuple qui estoit avec luy, ausly les troppeaux, & les brebis, & les boeufz, & les chameaux en deux bendes, disant: Si Esau vient à vne bende, & qu'il la frappe, l'autre bende qui sera demourant, sera sauuée. Et Jacob dict: O Dieu de mon pere Abraham, & Dieu de mon pere Isaac: O Seigneur, qui m'as dict, retourne en ta terre, & au lieu de ta natiuité, & ie te seray bien. Le suis moindre que toutes tes miserations, & que la verité laquelle tu as accompli à ton seruiteur. L'ay passé ce Iordain icy avec mon baston: & maintenant me retourne avec deux bendes. Delivre moy de la main de mô frere Esau: car ie le crains beaucoup, que par auenture cestuy ne vienne, & frappe les meres avec les filz. Tu as dict, que tu me ferois bien, & que tu eslargirois ma semence, comme le sablon de la mer, lequel pour la multitude ne peult estre nôbré. Et quand celle nuit eut illec dormy, il separa des dons pour son frere Esau, des choses qu'il auoit: deux cens chieures, vngt boucz, deux cens brebis, & vngt moutons, trente chameaux allaitans avec ses poulains, quarante vaches, & vngt taureaux, vngt asnes, & dix poulains d'icelles. Et enuoya chascun des troppeaux à part, par les mains de ses seruiteurs. Et dict à ses seruiteurs: Allez deuant moy, & qu'il y ayt espace entre vn troppeau & l'autre. Et commanda au premier, disant: Si tu rencontres mon frere Esau, & qu'il t'interroque de qui tu es, & ou vas tu, & à q sont les choses lesquelles tu suis? tu respondras: De ton seruiteur Jacob. Il a enuoié dons à son Seigneur Esau. Iceluy ausly vient après nous. Semblablement commanda au second, & au troisieme, & à tous ceux qui suyoient les troppeaux, disant: Les mesmes parolles parlez à Esau, quand vous l'aurez trouué, & direz ausly: Iceluy ausly Jacob ton seruiteur suit nostre chemin. Car il a dict: Je l'appaiseray par les dons qui precedent, & après le verray, par auenture me sera il propice. Et ausly les dons s'en allerent deuant luy, mais il demoura celle nuit là aux tentes. Et quand de bonne heure fut leué, il print ses deux femmes, & autant de seruantes avec vnze filz: & passa le lac de Iacob. Et quand toutes les choses furent passées oultre, lesquelles appartenoient à luy, il demoura seul. Et voicy, vn home qui luy estoit avec luy, iusques au matin. Lequel quand il veit qu'il ne le pouoit surmonter, il toucha le

Sus. 31. b.
C
Graison
de Iacob.

F
Osée 12. 8

neif de sa cuisse, & incontinent se seicha. Et luy dict: Laisse moy, car desia l'aube du iour est venue. Il respondit. Je ne te laisseray point, si tu ne me benedis. Dont dict: Quel est ton nom? Il respondit: Jacob. Mais cestuy dit: Ton nom ne sera plus appellé Jacob, mais Israël. Pour ce que si tu as esté fort contre Dieu, combien plus auras tu de puissance contre les homes? Et Jacob l'interroqua: Dis moy, de quel nom es tu appellé? Il respondit: Pour quoy demande tu mon nom? Et le benedit au mesme lieu. Et Jacob appella le nom de ce lieu là, Phanuel, disant: L'ay veu le Seigneur face à face, & mon ame a esté sauuée: & incontinent le soleil se leua, après qu'il fut passé oultre Phanuel. Mais iceluy clochoit du pied. Par quoy les filz d'Israël ne mangent point de neif, lequel se seicha en la cuisse de Jacob, iusques au iour present. Pour ce qu'il toucha le neif de sa cuisse, & fut retraits.

S. Iacob est receu benignement d'Esau venant au deuant de luy. Et estans reconciliez, s'en vont chascun en son lieu.

Chapitre .xxxiiij.

ET Iacob leuant ses yeux, veit Esau qui venoit, & avec luy quatre cens hoës. Et diuisa les filz de Lia, & de Rachel, & des deux seruantes: & mit toutes les deux seruantes, & leurs enfans, au comencement. Mais Lia, & ses enfans, au second lieu, & Rachel avec Ioseph tous derniers. Et iceluy passant oultre, par sept fois adora encliné en la terre: iusques à ce q son frere approchat. Esau donc courant alencontre de son frere, l'embrassa, & estraignant son col, & le baisant, plora. Et quand il eut leué les yeux, il veit les femmes, & leurs petis, & dict: Quelle chose veillent estre ceux icy? appartiennent ilz à toy? Il respondit: Ceux sont les petis, lesquels Dieu a donné à moy qui suis ton seruiteur. Et les seruantes approchans, & les filz d'icelles, se sont enclinez. Et Lia ausly approcha avec ses enfans. Et quand semblablement ilz eurent adoré, les derniers Ioseph & Rachel adorerent. Et Esau dict: Quelles sont ces bendes que i'ay rencontré? Il respondit: A fin que ie trouuise grace deuant mon Seigneur. Et iceluy dict: Mon frere, i'en ay assez: tes choses soient à toy. Jacob dict: Ne veuille pas ausly, ie te prie: mais si i'ay trouué grace en tes yeux, prens le petit don de mes mains. Car i'ay ausly veu ta face, comme si ie veioie le visage de Dieu. Sois moy propice, & reçois la benediction que ie t'ay apporté, & laquelle Dieu m'a donné; en me baillant toutes choses. Après que le frere par grand labour l'eut constrainct, cestuy les receut, & dict: Cheminions ensemble, & ie seray compaignon de ton chemin. Et Jacob dict: Mon Seigneur, tu cognois que i'ay des petis tendres, & des brebis, & des boeufz pleines avec moy: lesquelles si ie les fais trop labourer en cheminant, tous les troppeaux mourót en vn iour. Que mon Seigneur voise deuant son seruiteur, & ie suivray petit à

Iuge. 13. e.

2. Roys.
19. 2.
1. Roys.
25. 5.
Hest. 15. d

petit à petit ses trains, ainſy que ie voiray mes pe-
tis pouuoir, iuſques à ce que ie viendray à mon
Seigneur en Seir. Eſau reſpondit: Je te prie, que
du peuple qui eſt avec moy, au moins en demou-
rent aucuns, compagnons de ta voye. Il n'eſt
pas, diſt il, neceſſaire. Fay ſeulement à faire de
vne ſeule choſe, mon Seigneur, ceſt, q̄ ie trou-
ue grace deuant ta face. Et ainſy Eſau ſ'en re-
tourna ce iour là p̄ le chemin, par lequel il eſtoit
venu, en Seir: & Iacob vint en Socoth, là ou après
que la maiſon fut edificée, & q̄ les tentes furent fi-
chées, il appella le nom de celieu là Socoth: c'eſt
à dire, Tabernacles. Et paſſa en Salem, cité des
Sichimiens, laquelle eſt en la terre de Chanaan,
après qu'il fut retourné de Meſopotamie de Sy-
rie: & habita auprès de la ville: & acheta vne par-
tie du champ, en lequel auoit fiché les taberna-
cles, des enfans de Hemor, pere de Sichem, cent
aigneaux. Et quand il eut là dreſſé vn autel, il in-
uoqua ſur iceluy le tresfort Dieu d'Israel.

S. Le rauiffement de Dina fille de Iacob par Sichem, dont
les Sichimites ſont mis à mort, par Simcon & Leui freres de Di-
na, & par les autres enfans de Iacob.

Chapitre .xxxijj.

A
Curioſité

Rauiffe-
ment.

2. Roys.
13. c.

MAis Dina la fille de Lia, ſortit hors pour
veoir les femmes de ceſte contrée. Et
quand Sichem, filz de Hemor Heueen,
price de ceſte terre, l'eut veue, il l'aima, & la rauit,
& dort avec elle, oppreſſant la vierge par
force. Et l'ame d'iceluy fut cōioincte avec elle,
& rapaiſa celle q̄ eſtoit triſte, par douces paroles.
Lors ſ'en allant vers ſon pere Hemor, diſt:
Prenez ceſte fille pour moy à femme. Quand Iacob
eut ouy ceſte choſe, en l'abſence de ſes enfans, q̄
eſtoient occupez en la paſture des beſtes, il ſe reut
iuſques à ce qu'ilz fuſſent reuēuz. Mais quand He-
mor pere de Sichem fut ſorty pour parler à Iacob:
voicy, ſes enfans q̄ venoient du champ, & quand
la choſe qui eſtoit aduenue fut ouye, ilz ſe cour-
roucerent fort, de ce qu'il auoit fait vne choſe
deſhoneſte en Israel: & qu'en ayant violé la fille
de Iacob, auoit perpetré vne choſe illicite. Et
ainſy Hemor leurs diſt: L'ame de Sichem mon filz
ſ'eſt adioincte à voſtre fille: donez luy pour ſomme,
& ioygnés enſemble mariages l'vn avec l'autre.
Baillez nous voz filles, & prenez les noſtres,
& habitez avec nous. La terre eſt en voſtre puis-
ſance, labourez, achetez, & la poſſedez. Mais
auſſy Sichem diſt au pere, & à ſes freres. Que ie
trouue grace enuers vous, & toutes les choſes q̄
vous aurez ordonné, ie les donneray. Augmentez
le douaire, & requerez, dons, & volontiers vous
bailley ce q̄ vous demanderez, ſeulement do-
nez moy ceſte fille pour femme. Les filz de Iacob
reſpondirent à Sichem, & à ſon pere par fraude,
eſtans courroucez pour la deſſolation de leur
ſœur. Nous ne pouons ſauoir ce q̄ vous demandez,
ne donner noſtre ſœur à l'homme non circonciſ:
quelle choſe eſt illicite, & execrable enuers nous.
Mais en celà pourrions nous eſtre alliez, ſi vous

voulez eſtre ſemblables à nous, & que tout ſexe
maſculin ſoit en vous circonciſ: adonc donnerons
nous, & prendrons nous l'vn l'autre, noz filles &
les voſtres: & habiterons avec vous, & ſerons vn
peuple. Mais ſi vous ne voulez eſtre circonciſ, no-
prendrons noſtre fille, & nous retirerons. Leur
offre pleut à Hemor, & à Sichem ſon filz, & n'a
point differé le ieune cōpaignon, q̄ incontinēt il
n'ait accompli ce qui eſtoit demandé. Car il ai-
moit fort la fille, & eſtoit ceſtuy noble entre tou-
te la maiſon de ſon pere. Et iceux entres la porte
de la cité, dirēt au peuple: Ces homes icy ſont pa-
cifiques, & veulent habiter avec nous, qu'ilz fai-
cent leurs negociés en la terre: & la laboureront,
laquelle ſpacieuſe & large, a indigēce de labou-
reurs. Nous prendrons leurs filles pour femmes,
& leurs donnerons les noſtres. Vne choſe ſeu-
lement eſt, par laquelle ſi grand bien eſt differé: ſi
nous circonciſons noz maſſes, enſuiuāt la couſtu-
me de ceſte gent. Et leur ſubſtāce, & leurs beſtes
& toutes les choſes qu'ilz poſſedēt, ſerōt noſtres.
Soions ſeulement en ce cōtens, & en habitās en-
ſemble, faiſons vn peuple. Ilz ſe conſentirēt tous
en circonciſant tous les maſſes. Et voicy le troiſ-
ieſme iour, quand eſt la tresgriefue douleur des
plaies, les deux filz de Iacob Simeon & Leui, freres
de Dina, après qu'ilz eurent prins leurs eſpées
entrerent hardimēt en la cité: & après auoir oc-
ciſ tous les maſſes, tuerent ſemblablement Hemor
& Sichem, en prenant Dina leur ſœur, de la mai-
ſon de Sichem. Leſquelz iſſus hors, les autres filz
de Iacob impetueuſement entrerēt ſur les occiſ,
& pillerent la ville, en vengeance de la deſſola-
tion: en deſtruiſant leurs brebis & vacheries, &
afnes, & toutes les choſes qui eſtoient es maiſons
& aux champs, & auſſy emmenerent priſonieres
leurs femmes, & les petis. Et après telles chōſes
hardimēt perpetrées, Iacob diſt à Simeon & Le-
ui: Vous m'avez troublez, & avez fait odieux
aux Chananéens & Pherezéens, habitās de ceſte
terre. Nous ſommes peu, iceux ſ'aſſembleront, &
me frapperont, & ſeray deſtruit, moy & ma
maiſon. Ilz reſpondirent: Deuoient ilz abuſer
de noſtre ſœur, comme d'vne paillardē?

Végezōe
de la de-
floration.

S. Iacob commande de ietter les idoles, & les enfours. Dobbz
la Theruſiſte, Debora, mort Rochel, & ſe mouit, enſeuant
Ben-iamin. Ruben doit avec Bala. Et ſont nommez les filz de Ia-
cob. Finablement Iſraē ſon pere mourut.

Chapitre .xxxv.

Entre ces choſes, Dieu parla à Iacob: Le-
ue toy, & monte en Beth-el, & habite il-
lec, & ſerā ta demeure. Car tu es eſtallé
quād tu ſuyois de Eſau ton frere. Et quād Iacob
eut appellé toute ſa maiſon, il diſt: Lettez arriere
les dieux eſtrangers, qui ſont au milieu de vous,
& ſoiez nettoiez, & chargez voz veſtemens. Le-
uez vous, ſi montons en Beth-el: à ſin que là nous
faiſons vn autel au Seigneur, lequel m'a exaucé
au iour de ma tribulation, & m'a accompagné
en mon chemin. Ilz luy donnerent donc tous les
dieux

A
Sus. 28. e.

dieux estrangers qu'ilz auoient, & les aureillettes g estoient es aureilles d'iceux. Mais iceluy les enfouit soubz le Terebinthe, lequel est derriere la ville de Sichem. Et quād ilz furent en allez, la terreur de Dieu enuayt toutes les citez alenuiron, & n'oserent poursuiuir ceux qui s'en alloient. Iacob donc vint à Luzam, laquelle est en la terre de Chanaan, ayant surnom Beth-el, luy & tout son peuple avec luy. Et illec edifia vn autel, & appella le nom du lieu, la maison de Dieu. Car illec s'apparut le Seignr à luy, quand il fuyoit de son frere.

Sus. 28. c.
Debora
meurt.

Au mesme tēps mourut Debora, la nourrice de Rebecca, & fut ensepuelie au dessoubz de Bethel, soubz vn chesne: & fut appellé le nom de ce lieu là, le chesne de pleur. Et derechef Dieu s'apparut à Iacob, après qu'il fut retourné de Mesopotamie de Syrie. & le benedict, disant: Tu ne seras plus appellé Iacob, mais Israël sera ton nom.

Sus. 32. f.

Et l'appella Israël, & luy dist: Je suis le Dieu tout puissant. Crois & multiplie: gentz & peuples de nations sortiront de toy. Roys sortiront hors de tes reins: & la terre q'ay donnée à Abraham, & Isaac, la donneray à toy, & à ta semence après toy:

puis se retira de luy. Mais iceluy esleua vn tiltre de pierre, au lieu auquel Dieu auoit parlé à luy: offrant sur icelles sacrifices, & respendant huyle & appellat le nom de ce lieu là, Beth-el. Mais cestuy party hors de là, vint au prim tēps à la terre qui maine en Ephratha. En laquelle quād Rachel enfantoit, pour la difficulté de l'enfantement, commença estre en peril: & la saige femme luy dist: Ne crains point, car aussy tu auras ce filz icy. Mais l'ame voidant hors pour la douleur, & desia la mort estat près, appella le nom de son filz, Benoni, c'est à dire filz de ma douleur. Mais le pere l'appella Beniamin; c'est à dire filz de la dextre. Rachel donc mourut, & fut ensepuelie en la voie, qui maine en Ephratha, icelle est Bethlehe. Et Iacob esleua vn tiltre sur son sepulchre: Cestuy est le tiltre du monument de Rachel, iusques au iour present. Cestuy party d'illec, ficha le tabernacle oultre la tour du troupeau. Et quand il demouroit en ceste cōtrée, Ruben s'en alla, & dormit avec Bala, la concubine de son pere: laquelle chose ne luy fut pas celée. Or les filz de Iacob estoient douze. Les filz de Lia: Le premier nay Ruben, & Simeon, & Leui, & Judas, & Issachar, & Zabulon. Les filz de Rachel: Ioseph & Beniamin. Les filz de Bala seruaute à Rachel: Dan & Nephthali. Les filz de Zelpha seruaute de Lia: Gad & Aser. Iceux sont les filz de Iacob, qui luy furent naiz en Mesopotamie de Syrie. Aussy vint Iacob à Isaac son pere en Mabrē, cité d'Arbee, icelle est Hebron, en laquelle fait son pelerinage Abraham & Isaac. Et furent accomplis les iours d'Isaac, cent octante ans: & cestuy consumé d'age, mourut: & fut mis avec son peuple, ancien, & plein de iours. Et Esau & Iacob ses filz l'ensepuehrent.

Rachel
meurt.

Enfans de
Iacob.

Isaac
meurt.

S. Esau & Iacob se separant l'un de l'autre. Et la genealogie d'Esau.

Chapitre xxxvj.

ET celles sont les generatiōs d'Esau, cestuy est Edom. Esau print femmes des filles de Chanaā: Ada fille d'Elon Hethéen, & Oolibama, fille d'Ana, filz de Sebeō Heuēen. aussy Basemath, fille d'Ismahel, sœur de Nabaioth. Mais Ada enfanta, Eliphaz: Basemath engendra Rahuel. Oolibama engendra Iehus, & Ihelom, & Coré. Iceux sont les filz d'Esau, qui luy furent naiz en la terre de Chanaan. Et Esau print ses femmes, & ses filz, & ses filles, & toute ame de sa maison, & sa substance, & ses bestes, & toutes les choses qu'il pouoit auoir en la terre de Chanaan: & s'en alla en vne autre contrée: & se retira de son frere Iacob. Car ilz estoient fort riches, & ne pouoient habiter ensemble, & la terre de leur peregrination ne les pouoit soutenir, pour la multitude des troupeaux. Et Esau habita en la montaigne de Seir, iceluy est Edom. Icelles sont les generatiōs d'Esau pere d'Edom en la montaigne de Seir. Et iceux sont les noms de ses filz. Eliphaz filz d'Ada, femme d'Esau. Aussy Rahuel filz de Basemath sa femme. Et les filz d'Eliphaz, furent: Theman, Omar, Sepho, & Gatham, & Cenes. Et estoit Thamna la concubine d'Eliphaz, filz d'Esau: laquelle luy enfanta Amalec. Iceux sont les filz d'Ada, femme d'Esau. Mais les filz de Rahuel: Nahath, & Zara, Samma, & Meza. Iceux sont les filz de Basemath, femme d'Esau. Iceux aussy estoient les filz d'Oolibama, fille d'Ana, filz de Sebeon, femme d'Esau: lesquelz elle luy engendra, Iehus, & Ihelom, & Coré. Iceux sont les ducz des filz d'Esau. Les filz d'Eliphaz premier nay d'Esau, le duc Theman, le duc Omar, le duc Sepho, le duc Cenes, le duc Coré; le duc Gatham, le duc Amelec. Iceux sont les filz d'Eliphaz, en la terre d'Edom: & iceux sont les filz d'Ada. Aussy ceux sont les filz de Rahuel, filz d'Esau: le duc de Nahath, le duc Sara, le duc Samma, le duc Meza. Et iceux sont les ducz de Rahuel, en la terre d'Edom. Iceux sont les filz de Basemath, femme d'Esau. Mais iceux sont les filz d'Oolibama femme d'Esau: le duc Iehus, le duc Ihelom, le duc Coré. Iceux sont les ducz d'Oolibama, fille d'Ana, femme d'Esau. Iceux sont les filz d'Esau, & iceux sont leurs ducz: cestuy est Edom. Iceux sont les filz de Seir Horrhéen, habitateurs de la terre: Lotam, & Sobal, & Sebeon, & Ana, & Dison, & Aser, & Disan. Ceux sont les ducz Horréens, filz de Seir, en la terre d'Edom. Mais les filz de Lothan furent: Horri & Heman. Et estoit Thamna sœur de Lotan. Et ceux sont les filz de Sobal. Aluan, & Manahath, & Ebal, & Sepho, & Onam. Et ceux sont les filz de Sebeon: Aia, & Ana. Cestuy est Ana, lequel trouua les eues chaudes au desert, quand il

1 Par. 1. c.

Sus. 32. a.

1 Par. 1. c.
La genealogie d'Esau.

C

quand il paiscoit les asnes de Sebeon son pere: & eut vn filz, Dison, & vne fille Oolibama. Et ceux sont les filz de Dison: Hamdan, & Escaban, & Iethran, & Charan. Ceux aussy sont les filz d'Eser: Balaam, & Zeuam, & Acham. Mais Disan eut pour filz: Hus & Aram. Iceux sont les ducz des Horréens, le duc Lotan, le duc Sobal, le duc Sebeon, le duc Ana, le duc Dison, le duc Eser, le duc Disan. Iceux sont les ducz des Horréens, lesquels regnerét en la terre de Seir. Mais les Roys qui regnerent en la terre d'Edom, deuant que les filz d'Israel eussent Roy, furent iceux: Bela filz de Beor, & le nom de sa ville, Denaba. Et mourut Bela, & Iobab regna pour luy, filz de Zare de Bosra. Et quand Iobab fut mort, Hufam de la terre des Themanéens, regna pour luy. Iceuy aussy mort, Adad filz de Badad, regna pour luy: lequel frappa Madian en la contrée de Moab: & le nom de sa cité, Auith. Et quand Adad fut mort, Semla de Masrecha regna pour luy. Cestuy aussy mort, regna pour luy Saul, du fleuve Rohoboth. Et quand aussy ce luy fut mort, Balanan filz d'Achobor succeda au royaume. Iceuy aussy mort, regna pour luy Adar, & le nom de sa cité Phau. Et estoit appelée la femme d'iceluy, Meetabel, fille de Matred, fille de Mesaab. Iceux sont donc les noms des ducz d'Esau, selon leurs cognations, & lieux, & leurs noms. Le duc Thamna, le duc Alua, le duc Ietheth, le duc Oolibama, le duc Ela, le duc Phinon, le duc Cenes, le duc Theman, le duc Mapfar, le duc Magdiel, le duc Hiram. Ceux sont les ducz d'Edom habitans en la terre de leurs empire, iceluy est Esau, pere des Iduméens.



S. Ioseph accuse ses freres, il voit des songes, & les racompte. Ses freres le veulent occir, mais est jetté en la cisterne, & par le conseil de Iudas fut vendu aux Ismahelites, sans le sceu de Ruben. Puis est vendu en Egypte à Phutiphar.

Chapitre. xxxvij.

MAis Iacob habita en la terre de Chananaan, en laquelle son pere auoit fait son pelerinage. Et icelles sont ses generati-
ons. Quand Ioseph estoit de seize ans, il paiscoit le troupeau avec ses freres, encores enfant. Et estoit avec les filz de Bala, & de Zelpha, femmes de son pere. Et accusa ses freres enuers le pere,

de tresmauuais crime. Et Israel aimoit Ioseph sur tous ses filz, pource qu'il l'auoit engendré en viellese. Et luy fit vne robbe tissue, de diuerses couleurs: Lors ses freres voyants, qu'il estoit aimé du pere, plus que tous les filz, ilz l'auoient en hayne, & ne luy pouoient rien dire paisiblement. Aussy il aduint, qu'il racomptoit à ses freres vn songe veu, laquelle cause fut occasion de plus grande hayne. Et leurs dict: Escoutez mon songe que j'ay veu. Le cuidoye que nous lions des gerbes au champ: & que ma gerbe esleuoit, & se tenoit droite: & que voz gerbes estoient au tour, & adoroient ma gerbe. Ses freres respondirent: Seras tu nostre roy? ou serons nous subiectz à ta domination? La cause donc des songes, & des parolles, bailla nourriture d'enuie & de hayne. Il veit aussy vn autre songe, lequel racomptant aux freres, dict: J'ay veu par songe, comme le soleil, & la lune, & vnze estoilles m'adorer. Et quand il eut racompté l'affaire à son pere, & aux freres, le pere le reprint, & dit. Quelle chose veult estre le songe, que tu as veu? Moy, & ta mere, & tes freres, t'adorerons nous sur la terre? Ses freres donc estoient enuieux sur luy: mais le pere consideroit la chose coyement. Et comme les freres d'iceluy demouroiēt en Sichem, paiscant les troupeaux du pere, Israel luy dict: Tes freres paiscent les brebis es parties de Siché, vien, ie t'enuoieray à eux. Lequel respondit: Je suis prest. Et il dict: Va, & regarde si toutes choses sont en prosperité, enuers tes freres, & les bestes: & me rapporte, qu'elle chose on fait. Cestuy estant enuoie de la vallée de Hebron, vint en Siché. Et vn home le trouua, errant au champ, & l'interroqua quelle chose il qroit. Mais cestuy respōdit: Je quiers mes freres. Enseigne moy où ilz paiscēt les troupeaux. Et Phoe luy dict: Ilz sont retirez de ce lieu icy. Et les ay ouy disans: Allons en Dothain. Ioseph donc chemina après ses freres, & les trouua en Dothain. Lors quād ilz le veirent de loing, deuant qu'il approchat d'eux, penserent le tuer, & disoient l'un à l'autre: Voicy le songeur vient. Venez, tuons le, & le jettons en la vieille cisterne: & nous dirons, vne tresmauuaise beste l'a deuore. Et adonc apperra, quelle chose luy profiteront ses songes. Or Ruben oiant ces choses, s'efforçoit de le deliurer de leurs mains, & disoit: Ne tuez point son ame, & ne respandez point le sang: mais ietez le en ceste cisterne, qui est au desert, & gardez voz mains innocentes. Mais il disoit cela, le voulant deliurer de leurs mains, & le rendre à son pere. Incontinent donc qu'il paruint à ses freres, ilz luy despouillerent sa robbe, laquelle alloit iusques au talō, & estoit tissue de plusieurs couleurs: & l'auallerēt en la vieille cisterne, laquelle n'auoit poit d'eau. Et iceux seans pour mager du pain, veirent des voyageurs Ismahelites venir de Galaad, & leurs chameaux portans des especes.

Mat. 21. d.
Mar. 12. a.
Luc. 10. a.

c. ij. ces aro-

ces aromatiques, & Resine, & du mirrhe en Egypte. Judas donc dict à ses freres: Quelle chose nous profite il, si nous tuons nostre frere, & si nous celons son sang? Il vault mieulx qu'il soit vendu aux Ismahelites, & que noz mains ne soyent point pollues. Car c'est nostre frere, & nostre chair. Les freres condescendirent aux parolles d'iceluy: & quand les marchans Madianites passoient, en le tirans hors de la cisterné, le vendirent aux Ismahelites, vingt deniers d'argent. Lesquelz le menerent en Egypte. Et Ruben retourné à la cisterné, ne trouua point l'enfant, & deschirant ses vestemens, & allant à ses freres, il dict: L'enfant ne comparoist, & moy ou iray ie? Mais ilz prindrent sa robbe, & le taindirent en sang d'un cheureau, qu'ilz auoient tué, en enuoyans aucuns, qui la porteroient au pere, & diroient: Nous auons trouué ceste icy: regarde si ce est la robbe de ton filz, ou non? Lors que le pere l'eut cogneué, il dict: C'est la robbe de mon filz. Vne tresmauuaise beste l'a mangé, vne beste a deuoré Ioseph. Et en deschirant ses vestemens, se vestit de cilice, plaignant son filz par long réps. Et quand tous ses enfans furent assemblez, pour adoucir la douleur du pere, il ne voulut pas recevoir consolation, mais dict: Je descenderay lamentant en enfer avec mon filz. Et cestuy perseverant en pleur, les Madianites vendirent Ioseph en Egypte, à Phutiphar Eunuque de Pharaon, maistre des gens d'armes.

Sap. 10 c.
Pla. 104 b

Ioseph
vendu.

S. Le mariage de Iuda, & des ses deux filz. Iceux mortz, Iuda cogneut ignoramment Thamar sa belle fille pour vne pute. De laquelle cognoissance engendra Phares & Zaram.

Chapitre. xxxviij.

EN ce mesme temps, Judas soy partant de ses freres, arriua à vn home Odollamite, nommé Hira. Et illec veit la fille d'un home Chananéen, qui auoit nom Sua. Et quand il l'eut prins à femme, il entra à elle: laquelle conceut, & enfanta vn filz, & appella son nom Her. Et derechef, quand elle eut conceu, elle appella le filz nay, Onam. Et aussy enfanta le troisieme, lequel appella Sela. Quand cestuy fut nay, elle cessa de plus enfanter. Mais Judas donna femme à Her son premier nay, nommée Thamar. Aussy Her premier nay de Judas, fut mauuais en la presence du Seigneur, & fut de luy occis. Judas donc dict à Onan son filz: Entre à la femme de ton frere, & te conioings à elle: à fin que tu re lieues semence à ton frere. Cestuy sachant, que les enfans ne seroyent point siens, en entrant à la femme de son frere, respandoit la semence en la terre, à fin que les enfans du nom de son frere ne fussent naiz. Et pour ceste cause le frappa le Seigneur: car il faisoit chose detestable. Pour laquelle chose Judas dict à Thamar sa belle fille: Sois vesue en la maison de ton pere, iusques à ce que Sela mon filz croisce: Car il craignoit que aussy cestuy ne mourut come ses freres. Laquelle s'en alla, & demoura en la maison de son pere. Mais

1 Par. 2 a

Nsb. 26 c

B

après plusieurs iours passez, Sua la femme de Judas mourut. Lequel après le dueil, & ayant receu consolation, montoit aux tondreurs de ses brebis, en Tharnas, luy, & Hyras gardeur du troupeau Odollamite. Et fut signifié à Thamar, que son beau pere montoit en Tharnas, pour tondre les brebis. Laquelle après qu'elle eut osté les vestemens de vesueté, print vn vestement de linge, & en changeant son vestement, s'est assise au bout des deux voies, du chemin qui meine à Tharnas: pource que Sela estoit deuenu grand, & qu'elle ne l'auoit point prins à mary. Et quand Judas l'eut veue, il eut suspicion que c'estoit vne paillardé. Car elle auoit couuerte sa face, à fin qu'elle ne fut cogneue. Et s'approchant d'icelle, il dict: Laisse moy auoir ta compaignie. Car il ne scauoit point que ce fut sa belle fille: icelle respondant, quelle chose me donneras tu, à fin que tu aye fruitio de ma compaignie? il dit: Je t'enuoieray vn cheureau des troupeaux. Lors derechef icelle dict: Je souffriray ce que tu veux, si tu me done gaige, iusques à ce que tu m'enuoie ce que tu pmeets. Judas dict: Quelle chose veux tu que te soit donnée pour gaige? Elle respondit: Ton aneau, & le bracer, & le baston que tu tiens en la main. La femme donc conceut à vne seule compaignie, & en soy leuât s'en est allée: & quand elle eut osté le vestement qu'elle auoit prins, elle se vestit des vestemens de vesueté. Or Judas enuoia le cheureau p son pateur Odollamite, à fin qu'il receut le gaige, qu'il auoit donné à la femme. Lequel quand il ne l'eut point trouuée, il interroqua les homes de ce lieu là: Ou est la femme qui seoit au chemin à deux voies? Quand tous eurent respodu, il n'y a point eu de paillardé en ce lieu icy: il retourna vers Judas, & luy dict: Je ne l'ay point trouuée, mais aussy les homes de ce lieu là m'ont dict, que jamais illec ne s'asseit paillardé. Judas dict: Que elle aye pour soy. Certainement elle ne nous pourra reprendre de mensonge. J'ay enuoyé le cheureau, que j'auoye promis, & tu ne l'as point trouuée. Mais voicy après trois mois, ilz annoncerent à Judas, disant: Thamar ta belle fille a commis fornication, & voit on le ventre d'icelle enfler. Et Judas dict: Menez la hors, à fin qu'elle soit bruslée. Et comme on la menoit à la peine, elle enuoia à son beau pere, disant: J'ay conceu de l'home, auquel ces choses là appartiennent. Cognois de qui est l'aneau, & le bracer, & le baston. Et quand il eut cogneus les dons, il dict: Elle est plus iuste que moy: car ie ne l'ay pas donnée à Sela mon filz. Toutesfois plus oultre ne la cogneut. Et quand l'enfantement fut prochain, deux enfans apparurent au ventre: & en l'effusion des enfans l'un produict la main, en laquelle la saige femme lya vn fil de pourpre, disant: Cestuy sortira hors premier. Mais iceluy retirant la main, l'autre yssit. Et la femme dict: Pour quoy est pour toy diuisee la muraille? & pour celle cause appella son

Match. 1 a

1. Par. 2. a pella son nom Phares. Aprés ysit son frere, en la main duquel estoit le fil de pourpre, lequel appella Zara.

S. Ioseph ne voulant consentir en mal à sa maistresse, qui le prioit plusieurs fois de coucher avec elle, fut accusé par elle, envers son Seigneur, & mis en prison. Or ayant trouvé la grâce du geolier, eut toute la charge des prisonniers.

Chapitre .xxxix.

A Ioseph donc fut mené en Egypte, & l'acheta Phutiphar l'Eunuque de Pharao, prince de son armée, home Egyptien, de la main des Imahelites, qui l'auoient là emmené. Et le Seigneur fut avec luy, & estoit home en toutes choses prosperant. Et habita en la maison de son Seigneur, lequel tresbien s'aperceut, q le Seigneur estoit avec luy: & que toutes les choses qu'il faisoit, estoient adressées de luy en sa main. Et Ioseph trouua grace deuant son Seigneur, & le seruoit. Duquel estant ordonné sur toutes les choses, gouuernoit la maison à luy donnée en garde, & toutes les choses qui luy auoient esté

1. rois 16 b

Regard deshoneste.

B baillées. Et le Seigneur benedict la maison de l'Egyptien à cause de Ioseph, & multipla toute sa substance, tant es maisons comme es champs. Et ne cognoissoit rien autre chose, sinó le pain qu'il mangeoit. Mais Ioseph estoit de belle face, & de plaisant regard. Et ainsi après plusieurs iours, sa dame ietta ses yeux sur Ioseph, & dict: Dors avec moy. Lequel non voulát consentir à l'œuvre execrable, luy dict: Voicy, mō Seigneur après qu'il m'a baillé toutes choses, il ne sçait quelle chose il a en sa maison: & n'y a rien qui ne soit en ma puissance, ou qu'il ne m'ait baillé, sinon toy qui es sa femme. Comment donc puis ie faire ce mal là, & offenser à mon Seigneur? Par telles paroles parloit il tous les iours, & la femme molestoit le ieune home, & cestuy refusoit le deshonneur.

C Mais il aduint, quelque jour que Ioseph entroit en la maison, & qu'il faisoit aucune œuvre sans auoir tesmoings, & qu'elle après auoir prins la frange de son vestement, disoit: Dors avec moy. Lequel delaisant le manteau en la main d'icelle, s'enfuyt, & isit hors. Et quand la femme veit le vestement en ses mains, & qu'elle estoit mesprieée, elle appella à soy les homes de sa maison, & leurs dict: Voicy, il a fait venir vn hōe Hebrieu, pour nous deshonner. Il est entré à moy, pour auoir ma compaignie. Et quand i'eu crié, & qu'il eut ouy ma voix: il a delaislé le mâteau que ie tenoie, & s'en est fuy dehors. Donc en certificatio de soy, monstra au mary retournant à la maison, le mâteau qu'elle auoit retenu, & dict: Le seruiteur Hebrieu q tu as amené, est entré vers moy, pour me deshonner, & quand il m'ouyt crier, il delaisa le manteau que ie tenoie, & s'enfuyt hors.

Pla. 104 b

D Quand le Seignr eut ouy ces choses, & trop credule aux paroles de sa femme, fut fort courroucé, & mit Ioseph en prison, li ou les prisonniers du roy estoiet gardez, & estoit illec enclōs. Mais le Seignr fut avec Ioseph, & eut pitié de luy: & luy

dōna grace; en la presence du prince de la prison. Lequel bailla en la main de cestuy, tous les prisonniers qui estoient tenus en garde, & tout ce qui estoit fait, estoit soubz luy: & n'en cognoissoit rien, luy ayāt baillé toutes choses en garde. Car le Seigneur estoit avec luy, & adressoit toutes ses œuvres.

S. Comment Ioseph expose en la prison les songes dū bouteillier, & du boulangier de Pharao, dont l'vn est remis en son office, & l'autre pendu.

Chapitre .xli.

E T ainsi ces choses faictes, aduint que deux Eunuques offenserent leurs Seignr: le bouteillier du roy d'Egypte, & le boulangier.

Et Pharao courroucé contre eux (car l'vn presidoit sur les bouteilliers, l'autre sur les boulangiers) les enuoia en la prison du prince des gens d'armes, auquel estoit aussy Ioseph prisonnier. Mais la garde de la prison les bailla à Ioseph, lequel aussy les seruoit. Aucun espace de temps se passa, & iceux estoient tenus en garde. Et tous deux veirent en vne nuit vn songe, selon l'interpretation à eux conuenable. Ausquelz quand Ioseph fut entré au matin, & qu'il les veit tristes, il leurs demāda, disant: Pourquoi est auiourd'hui

C Ioseph interprete les songes

B vostre face plus triste, qu'elle n'est de coustume? Lesquelz responderent: Nous auons veu vn songe, & n'y a aucun q le nous interprete. Et Ioseph leurs dict: N'est ce pas à Dieu l'interpretatio? Racontez moy quelle chose vous auez veu. Le premier, preuost des bouteilliers racompta son songe. Le veoye deuant moy vne vigne, en laquelle estoient trois gettz, petit à petit croistre en boutons, & après les fleurs, les grappes comencer à meurir: & le calice de Pharao en ma main. Je prins donc les grappes, & pressay au calice q ie tenoie, & donnay la coupe à Pharao. Ioseph respondit: Ceste est l'interpretation du songe. Les trois gettz

font encores trois iours, après lesquels Pharao aura souuenance de ton seruice, & te restituera au premier degré: & luy donneras le calice selon ton office, ainsi que parauāt tu auois accoustumé de faire. Seulement aye souuenance de moy, quand il te sera bien, & me feras misericorde: à fin q tu faices mention à Pharao, qu'il me tire hors de ceste prison: car par l'arrecin ay esté desrobé de la terre des Hebrieux, & icy innocēt suis enuoié en la fosse. Le maistre des boulangiers voiant q prudemment auoit manifesté le songe, il dit: Et moy i'ay veu vn songe, q i'auoie trois corbeilles de farine sur ma teste: & en l'vne des corbeilles, qui estoit la plus haute, cuidoie porter toutes les viandes q se font par art de boulangerie, & q les oyseaux mangeoient d'icelle. Ioseph respondit: Ceste est l'interpretatio du songe. Les trois corbeilles, font encores trois iours: après lesqz Pharao osterā ta teste, & te pēdra en la croix, & decirerōt les oyseaux tes chairs. Le troisieme iour ensuiuant, estoit le iour de la natiuité de Pharao. Lequel faisant grand cōiue à ses seruiteurs, eut

D

c .iij. souuenance

souuenance en faisant bone chere, du maistre des bouteilliers, & du prince des boulangiers. Et restitua l'un en son lieu, pour luy bailler à boire: l'autre pendit au gibet, à fin que la verité de l'interpreteur fut approuuée. Et toutes fois apres succedent prosperité, le maistre des bouteilliers oublia son interpreteur.



5. Ioseph estant deliuré de prison, expose à Pharaon les songes des vaches, & des espicz. Apres est fait gouuerneur en toute Egypte, & Pharaon luy donne femme Asseneth, de laquelle eurent deux filz deuant la famine.

Chapitre .xlj.

A
Pharaon
songeant

Deux ans apres Pharaon veit vn songe: Il cui doit estre debout sur vn fleuue, du quel mōtoiet sept vaches belles, & fort grasses: & estoient paisçantes es lieux maresqueux. Sept autres ausly s'esleuoient du fleuue, laides & tous maigres: & estoient paisçantes en la riuē du fleuue, es lieux verdoians: & ont deuorē celles, esquelles estoit merueilleuse beaultē, & dispositiō de corps: Pharaon resueillé, derechef dort, & veit vn autre songe: Sept espicz sailloyent en vn estoc, beaux & pleins: autant ausly d'autres espicz menus, & frappez de seichereffe, s'esleuoient, deuorant toute la beaultē des premiers. Pharaon soy esueillant apres le repos, & le matin venu, tout espouentē de crainte, enuoya à tous les interpreteurs des songes d'Egypte, & à tous les saiges. Et quand ilz furent appelez, racompta le songe, & n'y auoit aucū qui le sceut interpreter. Adonc finablement le maistre des bouteilliers aiant souuenance, diēt: Je confesse mon peché. Le roy estant courroucē à ses seruiteurs, commāda, que moy, & le maistre des boulangiers fusions mis en la prison du prince des gens d'armes, là ou vne nuit l'un & l'autre veismes vn songe, qui nōçoit les choses à venir. Là estoit vn enfant Hebreu, seruiteur du mesme duc des gens d'armes. au quel racomptans noz songes, ouysmes tout ce, que apres le cas de la chose esprouua. Car ie fus rendu à mon office: & l'autre fut pendu en la croix. Incontinent par le cōmandement du roy, Ioseph fut mis hors de la prison, & le tondirent: & quand son vestement fut changē, luy offrirent. Auquel iceluy diēt: I'ay veu des songes, & n'y a aucun qui les puisse declairer, lesquelz ie ay ouy dire, que prudemment tu interprete.

Ioseph respondit: Sans moy, Dieu respōdra prosperes choses à Pharaon. Pharaon donc racompta ce qu'il auoit veu: Il me sembloit que i'estoye debout sur la riuē du fleuue, & q sept vaches ayent montē du fleuue, fort belles, & grasses de chair: lesquelles pasturoient es mares. Et voicy autre sept vaches les suiuyent tant laides, & maigres: q i'amaies telles ne veis en la terre d'Egypte. Lesquelles apres qu'elles eurent deuorē & consumē les premiers, n'ont donē quelque signe de satietē: mais estoient de semblable maigresse & deformité. Apres que ius esueille, derechef oppresse de sommeil, veis vn songe. Sept espicz sailloyent d'un estoc, pleins & tresbeaux: sept autres ausly menus, & frappez de seichereffe, s'esleuoient de l'esteule: lesquelles deuorerēt la beaultē des premiers. I'ay racomptē le songe aux interpreteurs: & n'y a aucun home q les puisse declairer. Ioseph respondit: Le songe du roy est tout vn. Dieu monstre à Pharaon les choses qu'il doit faire. Les sept belles vaches, & les sept espicz pleins, sont sept ans de fertilité, & comprennent vne mesme vertu du songe. Ausly les sept vaches menues & maigres, lesquelles apres elles sont mōtez, & les sept espicz menus, & frappez du vent brullant: sont sept ans de la famine à venir. Lesquelz seront accōplis de cest ordre. Voicy, sept ans viēdront de grāde fertilité, en toute la terre d'Egypte: apres lesquelz sept autres ans suiuront de si grāde sterilité, q toute l'abondance passēe, sera mise en oubly. Car la famine doit cōsumer toute la terre: & la grādeur de la paouretē doit perdre la grandeur de la fertilité. Mais ce que secondement tu as veu le songe appartenant à la mesme chose, c'est signe de confirmation, pour ce que la parole de Dieu se fera, & bien tost sera accomplie. Maintenant donc le roy pouruoie d'un home saige & industrieux, & le faice president de la terre d'Egypte: lequel ordonne des preuostz par toutes les contrées, & qu'il assemble la cinquiesme partie des fruiçtz, es greniers, durant les sept ans de fertilité, lesquelz desia sont à venir: & que tout le froment soit mis soubz la puissance de Pharaon, & qu'on le garde es villes. Et que l'on pouruoie à la famine des sept ans à venir, laquelle doit opprēsser Egypte, & que la terre ne soit consumēe par paouretē. Le conseil pleut à Pharaon, & à tous ses ministres: & parla à eux. Pouōs nous trouuer vn tel home, lequel soit plein de l'esprit de Dieu? Il diēt donc à Ioseph. Pour ce que Dieu t'a mōstrē toutes les choses q tu as parlē, en pourrois ie trouuer plus saige, & semblable à toy? Tu seras sur ma maison, & tout le peuple obeira au cōmandement de ta bouche. Ie te precederay seulement d'une chose (à sçauoir) du siege royal. Et diēt Pharaon derechef à Ioseph: Voicy, ie t'ay constitué sur toute la terre d'Egypte. Et print l'aneau de sa main & le donna en la main d'iceluy: & le vestit d'une robe

Interpre-
tation des
songes.

Ps. 104. b
1. Mac. 2. f
Act. 7. b.
Dan. 2. g.
Ioseph
honorē
de Pha-
raon.

robbe de fin lin, & mit vn collier d'or à son col, & le feit monter sur son second chariot, le he-
rault criant, que tous plorassent le genoul de-
uant luy, & sceussent qu'il estoit le puost de tou-
te la terre d'Egypte. **F** Aussi le roy d'Egypte dict
à Ioseph: Le suis Pharaon. Personne ne mouuera la
main, ou le pied, en toute la terre d'Egypte sans
ton commandement. Et changea le nom d'ice-
luy, & l'appella de langue Egyptienne, saluateur
du monde. Et luy donna femme, Aseneth fille de
Phutiphar prestre de Heliopolis. Et ainsi fortit
Ioseph à la terre d'Egypte (& estoit de tréte ans
quand il assista en la presence du roy Pharaon) &
circuit toutes les contrées d'Egypte. Et la ferti-
lité de sept ans est venue: & quand les bledz furent
reduictz en gerbes, ilz furent assemblez es gran-
ges d'Egypte. Aussi toute abondance de fruietz
fut en cloze par toutes citez. Et fut si grande mul-
titude de froment, qu'elle estoit egale au sablon
de la mer, & que l'abondance excendoit la mesu-
re. Et furent naiz deux filz à Ioseph, auant que la
famine vint: lesquelz Aseneth fille de Phutiphar,
prestre de Heliopolis, luy enfanta. Et appella le
nom du premier nay, Manasses, disant: Dieu m'a
fait oublier tous mes labeurs, & la maison de
mon pere. Aussi appella le nom du second, E-
phraim, disant: Dieu m'a fait croistre en la ter-
re de ma paoureté. Quand donc sept ans de fer-
tilité furent passez, qui auoient esté en Egypte,
les sept ans de paoureté commencerent à venir,
lesquelz Ioseph auoit predict: & la famine eut
puissance par tout le monde, mais en toute la ter-
re d'Egypte y auoit du pain. Et quand celle con-
trée commença auoir faim, le peuple cria à Pha-
raon en demandant viures. Ausquelz cestuy res-
pondit: Allez à Ioseph: & faites tout ce qu'il vous
dira. Mais la famine croissoit tous les iours, en
toute la terre: & Ioseph ouurit toutes les grâges,
& vendoit aux Egyptiens. Car aussi la famine
les auoit oppressez. Et toutes les prouinces ve-
noient en Egypte pour acheter viures, pour al-
leger leurs necessités.

Soub. 46.

c.

G

Famine.

S. Les freres de Ioseph enuoyez de leur pere, descendent en
Egypte, pour auoir des viures, & sont cogneuz, & esprouez par
luy.

Chapitre. xliij.

A ET Iacob oyant que viures se vendroient en
Egypte, dict à ses filz. Pourquoi estes vous
negligentz? Pay ouy que froment se vend en
Egypte. Descendez, & nous achetez les choses
necessaires, à fin que puissons viure, & q ne soy-
ons point cosomez par disette. Adonc les dix freres
de Ioseph descendirent en Egypte, pour a-
cheter fromentz. & Ben-iamin fut retenu à la
maison de Iacob, lequel auoit dict à ses freres, à
fin que par auenture au chemin il ne seuffre au-
cun mal, & entrerent en la terre d'Egypte, avec
les autres qui alloient pour acheter. Et estoit fa-
mine en la terre de chanaan: & Ioseph estoit le
Prince en la terre d'Egypte, & à la volité d'ice-

luy estoient vendus les fromentz aux peuples. **B**
Et quand ses freres l'eurent adoré, & qu'il les eut
cogneu, il parloit rudement comme aux estran-
gers, les interroga. Dont estes vous venus? Les-
quelz responderent: De la terre de Chanaan: à
fin que nous achetions choses necessaires pour
viure. Et toutesfois cestuy cognoissant ses freres,
né fut pas cogneu d'iceux. Et ayant souue-
nance des songes, lesquelz autres fois auoit veu,
leurs dict: Vous estes espies, vous estes venus, à
fin que vous voyez les plus foibles parties de la
terre. Lesquelz dirent: Sire, il n'est pas ainsi: mais
tes seruiteurs sont venus pour acheter viures.
Nous sommes tous enfans d'un mesme home.
Nous sommes venus pacifiques, & tes seruiteurs
ne machinent rien de mal. Ausquelz cestuy res-
pondit: Il est autrement: Vous estes venus confi-
derer les lieux foibles de ceste terre. Et iceux di-
rent: Nous sommes douze freres tes seruiteurs, **C**
filz d'un home, en la terre de Chanaan, le plus pe-
tit est avec nostre pere, l'autre n'est point en es-
tre. Celà est (dict il) que j'ay dict: Vous estes es-
pies. Desia maintenant prendray ie experience
de vous. Par le salut de Pharaon, vous ne sortirez
point d'icy, iusques à ce que vostre frere le plus
petit viene. Enuoiez l'un de vous, & qu'il l'amei-
ne, mais vous serez es liens: iusques à ce q les cho-
ses que vous auez dites, soient prouees, à sca-
uoir si elles sont faulces, ou veritables. Autrement
par le salut de Pharaon, vous estes espies. Il les
bailla donc en garde par trois iours, mais au troi-
iesme iour iceux estans tirez hors de prison, il
dict: faites ce que j'ay dict, & vous viurez. Car
ie crain Dieu. Si vous estes pacifiques, l'un de vos
freres soit lié en prison: mais allez vous, & por-
tez en vos maisons les fromentz, que vous auez
acheté, & amenez à moy vostre frere le plus pe-
tit, à fin que ie puisse esprouer vos parolles, &
que ne mourez point. Ilz feirent comme il auoit
dict, & dirent l'un à l'autre. Nous souffrons ces
choses icy meritoirement, car nous auons peché
contre nostre frere, voiat l'anguisse de son ame,
quand il nous prioit, & ne l'ouysmes point, pour
tant vient sur nous ceste tribulation. Desquelz
l'un, à scauoir Ruben dict. Ne vous dis ie pas, ne
pechez pas cote l'enfant, & ne m'ouystes point?
Voicy son sang est redemandé. Mais ilz ne sca-
uoient point, q Ioseph les entendit, pour ce qu'il
parloit à eux par interpreteur. Et se destourna
un petit, & plora: & quand il fut retourné, il par-
la à eux. Et en prenant Simon, & le liant en leurs
presence, commanda aux ministres qu'ilz emplis-
sissent leurs sacz de froment, & remissent l'argent
d'un chascun en leurs sacz, en donnant par des-
sus, viures pour la voie. Lesquelz ainsi feirent. Et
iceux portans les fromentz sur leurs asnes, s'en
sont allez. Et quand l'un eut ouuert le sac, pour
donner à manger à la beste à l'hostellerie, & q
il vit l'argent en la gueulle du petit sac, il dict à
c. iij. ses

Sus. 4. c.
f. & b.

Sus. 37. d

ses freres; mon argent m'est rendu; voicy qu'il est au sac. Et estans espouentez & troublez, dirant l'un à l'autre. Quelle chose est ce que Dieu nous a fait? Et vindrent à Iacob leur pere, en la terre de Chanaan, & luy racomptèrent toutes les choses qui leurs estoient aduenues, disans: Le Seigneur de la terre a parlé à nous durement, & a cuidé que fussions espies de la prouince. Auquel nous auons respondu: Nous sommes pacifiques, & ne contendons point de faire quelques espiermes. Nous sommes douze freres, naiz d'un pere: l'un n'est point en estre, le plus petit est avec nostre pere en la terre de Chanaã. Lequel nous a dict: Ainsy esprouueray ie que vous estes pacifiques. Laissez emprés de moy l'un de voz freres, & prenez viandes necessaires pour voz maisons, & vous en allez. Et amenez moy vostre plus petit frere, à fin que ie sçache, que vous n'estes point espies: & que vous puissiez recevoir celuy qui est tenu en prison, & q de là en auant vous ayez licence d'acheter ce que vous voules. Ces choses dictes, quand ilz versioient les fromens hors, ilz trouuerent tous l'argent mis à l'entrée des sacs. Et iceux to' ensemble espouétez, Iacob le pere dit: Vo' m'avez fait estre sans enfans. Ioseph n'est point en estre, Simeon est tenu en prison, & vo' emmenerez Ben-iamin. Tous ces maux icy sont tōbez sur moy. Auq Ruben respōdit: Occis mes deux filz, si ie ne le te rameine: Baille le en ma main, & ie le te restitueray. Mais cestuy dict: Mō filz ne descendra point avec vous. Son frere est mort, & cestuy est demouré seul. Si aucune chose contraire luy aduient, en la terre en laquelle vous allez, vous menerez mes anciens iours avec douleur aux enfers.

S. Les freres de Ioseph retournent en Egypte avec dons, & double argent, menans Ben-iamin. Qui mangerent avec Ioseph, & Simeon fut mis hors de prison.

Chapitre. xliij.

CE temps pendant, la famine oppressoit vehementement toute la terre: & après q les viures qu'ilz auoient apporté d'Egypte furent consumez. Iacob dict à ses filz: Retournez, & nous achetez vn petit de viures. Iudas respondit: Cest home là nous a comandé soubz ptestation de iurement, disant: Vous ne verrez plus ma face, si vous n'amenez avec vous vostre frere le plus petit. Donc si avec nous tu le veux enuoier, nous irons ensemble, & acheterons choses pour toy necessaires. Mais si tu ne le veux point, nous n'y irons point. Car l'home (cōme souuent nous auons dict) nous a donné, disant: Vous ne verrez point ma face sans vostre frere le plus petit. Israël leurs dict: Vous avez fait cecy en ma misere, qu'aussy luy avez fait sçauoir, que vous auez vn autre frere. Mais iceux responderēt: L'home nous a interrogué par ordre nostre lignée, si le pere viuoit, si nous auions vn frere. Et consequamment luy auons respondu, selon ce qu'il auoit demadé. Prouions nous sçauoir qu'il diroit,

Sus. 41. d

B

amenez avec vous vostre frere? Iudas aussy dit à son pere: Enubie l'enfant avec moy, à fin que nous en allions, & prouions viure: que ne mourions, nous, & non point. Il recois l'enfant, & demande le de ma main: Si se ne le rameine, & ne le te rends, ie seray à tby coupable de peché en tout temps. Si dil'no' leur esté entreuise, desia fusts retournéz vne autre fois. Ilz dōnc leur pere, leurs dict: Si ainsi est necessaire, faites ce que voulez. Prenez des meilleurs sacs de la terre en voz vaisseaux, & portez dons à l'hoë, vn petit de rsine, & de miel; & d'encens, & de myrrhe, & de thormontine, & d'amades. Et portez avec vous, double argent: & reportez celuy que vous auez trouué es sacs, à fin que par auenture il ne soit fait par erreur. Mais aussy prenez vostre frere, & allez à l'home. Et mon Dieu le tout puissant, le vous faice paisible, & qu'il renuoie avec vo' vostre frere q'il tient en prison, & ce Ben-iamin icy. Mais moy, ie seray cōme priué, sans enfans. Les homes donc prindrent dons, & double argēt, & Ben-iamin: & descendirēt en Egypte, & se tindrent debout deuant Ioseph. Et quand iceluy les eut veu, & Ben-iamin ensemble: D il commanda au despensier de sa maison, disant: Fais entrer les homes en la maison, & tue des oblations, & ordonne le conuie: car ilz doibuent mager au midy avec moy. Cestuy feit ainsy qu'on luy auoit commandé, & feit entrer les homes en la maison. Et illec estans espouétez, dirēt l'un à l'autre: Nous sommes icy amenez pour l'argent que par auant nous auons reporté en noz sacs: à fin qu'il trouue en nous accusation, & que violentemēt il nous faice subiectz à seruitude, nous & noz asnes. Pour laquelle chose s'approchant de l'huys, ilz parlerent au despensier: Sire, nous te prions que tu nous escoute. Desia par auans sommes icy venus pour acheter viures: Lesquelles achetées, quand nous vinsmes à l'hostellerie, E auons ouuert noz sacs, & auons trouué l'argent en la gueule des sacs, lequel maintenāt auons rapporté d'vn mesme poidz. Mais aussy auōs rapporté autre argent, à fin que achetions les choses qui nous sont necessaires. Il n'est pas en nostre conscience, qui soit cestuy, qui l'ait mis en noz bourses. Et cestuy respondit: Paix est avec vous, ne craignez point. Vostre Dieu, & le Dieu de vostre pere, vous a donné des thresors en voz sacs. Car l'argent que vous m'avez donné de pris, ie l'ay. Et leurs amena Simeō: Et après les auoir amenez en la maison, apporta l'eau, & lauerent leur piedz, & donna à manger à leurs asnes. Mais iceux preparoiēt les dons, tandis que Ioseph entroit au midy. Car ilz auoient ouy qu'ilz deuoient illec mager le pain. Ioseph donc entra en sa maison, & luy offrirent des dons, iceux les tenant en leurs mains, & eux enclinez en la terre, l'adorerent. Mais iceluy les ayant doucement resaluez: les interroqua, disant: Vostre pere ancien,

Sus. 42. a

E

F

cien, est-il sain, duquel vous m'avez parlé. Est-il encorés en vie? Lesquelz respondirent: Ton seruiteur nostre pere est sain: il vit encorés. Et iceux enclinez, l'adorerent. Et Ioseph esleua ses yeux, veit son frere germain Ben-iamin, & dict: Est cestuy vostre petit frere, duquel vous m'auiez parlé? Et derechef dict: Mon filz, Dieu ait mercy de toy. Et hastiuement se retourna, car ses entrailles auoient esté esmeuës sur son frere, & les larmes vuidoient hors, & entrant en sa chambre, plora. Et derechef ayant lauë sa face vuida, & tint contenance, & dict: Mettez les pains. Apres qu'ilz furent mis, à Ioseph à part; & aux freres à part; aux Egyptiens ausly qui mangeoient ensemble, à part (car il est illicite aux Egyptiens manger avec les Hebreux, & euident que tel cõuiue soit prophane) iceux s'asirent. deuant luy, le premier nay selõ ses primogenitures, & le petit selõ son eage. Et trop s'esmeruilloient des parties qu'ilz auoient receu de luy: Et vint la plus grande partie à Ben-iamin, tellement qu'il excèdoit de cinq parties. Et beurent, & s'enyurerent avec luy.



S. Ioseph fait cacher son hanap au sac de Ben-iamin, dont les reprēt de l'arrecin. Et ludas s'offrit en suiteude pour Ben-iamin.

Chapitre: xliij.

ET Ioseph commanda au despensier de sa maison disant: Emplis leurs sacz de fromēt autāt q'il en pourra entrer dedās. & mettz l'argent d'vn chascun au coupeau du sac. Mais mon hanap d'argent, & le pris du fromēt qu'il a donné, mettz le en la gueule du sac du plus ieune. Et fut ainsi fait. Et le matin venu, furent delaissez avec leurs asnes. Et desia estoient partis hors de la ville, & estoient vn petit eslongez: Alors Ioseph appellant le despensier de la maison, dict: Leue toy (dict il), poursuis les hōes, & quād tu les as attainct, dis: Pourquoi auez vous rendu mal pour biē? Le hanap que vous auez desrobé, cestuy est auquel mon seigneur boit, & auquel il a accoustumē de diuiner. Vo' auez fait vne chose tresmauuaise. Cestuy feit comme il l'auoit cõmadé, & quād il les eut raitains, il parla par ordre. Lesquelz respondirent: Pourquoi parle ainsi nostre seigneur, que les seruiteurs aient commis si grand crime? Nous t'auons rapporté de la tē-

re de Chanaan l'argent, & auons trouués coupeaux des sacz: & comment pourron il estre que nous eussions desrobé de la maison de ton seignr, or ou argent? Que celuy de tous tes seruiteurs, enpres lequel sera trouuē ce que tu demande meure: & nous serons les seruiteurs de nostre seignr. Le q̄l dict: Il son fait selon vostre sentēce. Celuy enpres lequel sera trouuē, iceluy soit mō seruiteur, mais vous serez innocens. Et ainsi hastiuement deschargeant les sacz en la terre, vn chascun les ouurit. Et cestuy les regardant, en commençant au plus grand iusques au plus petit, trouua le hanap au sac de Ben-iamin. Lors iceux deschirans leurs vestemens, & apres qu'ilz eurent derechef chargé les asnes, retournerent en la cité. Et Iudas premier avec ses freres entra à Ioseph (car il n'estoit pas encorés allē hors du lieu) Et tous deuant luy, ensemble tomberent sur la terre. Ausquelz iceluy dict: Pourquoi auez vo' ainsi voulu faire? Ne scauez vous qu'il n'y a persone semblable à moy, en la science de diuiner? Auquel dict Iudas: Quelle chose respōdrons nous à mon Seigneur, ou quelle chose dirons nous, ou que pourrons nous iuitement alleguer? Dieu a trouuē l'iniquité de tes seruiteurs. Voicy, nous sommes tous seruiteurs de mon Seigneur, & nous, & cestuy enpres lequel est trouuē le hanap. Ioseph respondit: La ne m'aduienne, que ainsi ie face. Cestuy qui a desrobé le hanap, celuy soit mon seruiteur, mais vous, allez francz à vostre pere. Lors Iudas approchant plus près, hardimēt dict: Mon Seigneur ie te prie, que ton seruiteur parle vn mot en tes aureilles, & ne te courrouce point à ton seruiteur. Car tu es apres Pharaon mon seigneur. Tu as par auant interroguē tes seruiteurs, auez vous pere ou frere? Et nous auons respōdu à toy mon seigneur: Nous auons vn pere ancien, & vn petit enfant, lequel fut nay en sa viellese, duquel le frere germain est mort: & sa mere a cestuy seul, ausly le pere l'aime tendrement. Et tu dis à tes seruiteurs. Amenez le à moy, & ie mettray mes yeux sur luy. Nous donasmes à cognoistre à mon seigneur, que l'enfant ne peult laisser son pere: car s'il le laisse, il moura. Et tu dis à tes seruiteurs. Si vostre frere le plus petit ne vient avec vous, vous ne voirez plus ma face. Quand donc nous fumes montez à ton seruiteur nostre pere, nous luy auons racompté toutes les choses, que mon seignr a parlé. Et nostre pere dict: Retournez, & nous achetez vn petit de fromēt. Auquel nous auons dict: Nous n'y pouōs aller: si nostre frere le plus petit ne viēt avec nous, nous irōs ensemble: autrement s'il est absent, nous n'oserions veoir la face de l'home. Ausquelles choses cestuy respōdit: Vous scauez que ma femme m'a engendré deux enfans. L'vn est forty, & auez dict: La beste l'a deuoré, & jusques à ce temps, ne compare point. Si vous prenez ausly cestuy icy, & q̄ aucune chose luy aduienne en la voie, vous mō-

ncerez mes

C nerez mes anciens iours avec douleur aux enfers. Donnez si j'entre à ton seruiteur nostre pere, & que l'enfant y defaille (veu que son ame pend de l'ame de cestuy,) & qu'il voie que cestuy ne soit point avec nous, il moura, & tes seruiteurs meneront mes anciens iours avec douleur aux enfers. Mais moy que ie soye proprement ton seruiteur, qui ay receu cestuy en ma foy, & ay respondu, disant: Si ie ne le rameine, ie seray coupable de peché vers mon pere, en tout temps. Et ainsi ie demoureray ton seruiteur pour l'enfant au seruite de mon Seigneur, & que l'enfant s'en voise avec ses freres. Car ie ne puis retourner à mon pere, l'enfant absent: à fin que ie soye tesmoing de la calamité, qui doibt opprimer mon pere.

Sus. 43. b

S. Ioseph se donne à cognoistre à ses freres, & les embrasse. Dont par le commandement de Pharaon, il enuoye querir son pere, en renuoyant ses freres avec plusieurs dons.

Chapitre. xlv.

A Ioseph ne se pouoit plus contraindre deuant beaucoup d'assistens: de quoy commanda, que tous sortissent hors, que nul estrangier fut present à la cognoissance de l'un & l'autre. Et esleua la voix avec pleur, que les Egyptiens ouyrent, & toute la maison de Pharaon. Et dict à ses freres. Je suis Ioseph. Mon pere vit il encores? Et ne pouoient les freres respondre, espouentez de trop grande terreur. Aufquelz iceluy doucement dict. Approchez vous de moy. Et quand ilz furent approchez près, il dict: Je suis Ioseph vostre frere, que vous auez védu en Egypte. Ne vous espouentez point, & ne vous semble point dure chose, que vous m'ayez vendus en ces contrées icy. Car pour vostre salut, m'a Dieu enuoié deuant vous en Egypte. Car il y a deux ans, que la famine a commencé estre en la terre: & encores restent cinq ans: aufquelz on ne pourra ne labourer, ne moissonner. Et Dieu m'a enuoié deuant, à fin que vous soiez gardez sur la terre, & que vous puissiez auoir viades pour viure. Je suis icy enuoié, non pas de vostre conseil, mais de la volonté de Dieu, lequel m'a fait comme le pere de Pharaon, & le Seigneur de toute sa maison, & Prince en toute la terre d'Egypte. Hastez vous

A. 7. b.

Scub. 50.

Irouid. ce diuine.

T & allez vers mon pere, & luy direz: Ton filz Ioseph mande ces choses icy: Dieu m'a fait le Seigneur de toute la terre d'Egypte. Descends à moy, & n'arreste point, & habiteras en la terre de Gessen. Et tu seras auprès de moy, toy & tes filz, & les filz de tes filz, tes brebis, & tes vacheries, & toutes les choses que tu possede: & là te nourriray. (Car encores sont cinq ans de reste de la famine,) à fin ausly que tu ne perisse, & ta maison, & toutes les choses que tu possede. Voicy voz yeux, & les yeux de mon frere Ben-iamin, voient que ma bouche parle à vous. Annoncez à mon pere toute ma gloire, & toutes les choses que vous auez veu en Egypte. Hastez vous, & me l'amenez. Et come en embrassant derechef fut cheu

D

sur le col de Ben-iamin son frere, il plora: cestuy ausly semblablement plorant sur son col. Et Ioseph baissa to' ses freres, & plora sur vn chascun. Après lesquelles choses, ilz eurent hardiesse de parler à luy. Et fut ouy & divulgué par solemnel le parole, en la salle du roy, que les freres de Ioseph estoient ven'. Et fut Pharaon esouy, & ausly toute sa famille. Et dict à Ioseph qu'il com. andast à ses freres, disant: Chargez les bestes, & vous en allez en la terre de Chanaan: & de là allez vers vostre pere, & vostre cognation, & venez à moy: & ie vous donneray tous les biens d'Egypte, à fin que vous mangiez la mouelle de la terre. Com. mande ausly qu'ilz prennent des chariotz de la terre d'Egypte, pour amener leurs petis & leurs femmes: & si dict: Prenez vostre pere, & venez incontinent, en vous hastant. Et ne laissez rien de vostre maisnage. car toutes les richesses d'Egypte seront vostres. Et les filz d'Israël firent ainsi qu'il leurs auoit esté commandé. Aufquelz Ioseph donna des chariotz, selon le commandement de Pharaon, & des viures pour le chemin. Ausly commanda de bailler à vn chascun deux robes: mais donna trois cens deniers d'argent à Ben-iamin, avec cinq robes tresbonnes, enuoyant à son pere autant d'argent & de vêtements, leurs adioustant dix asnes, lesquelz meneroient de toutes richesses d'Egypte, & autant d'asnes, portant au chemin froment & pains. Il delassa donc ses freres: & iceux partans, dict: Ne vous courroucez point en la voie. Lesquelz mōterent hors d'Egypte, & vindrēt en la terre de Chanaan à Iacob leurs pere: & luy annoncerent, disant: Ioseph ton filz vit: & cestuy domine en toute la terre d'Egypte. Laquelle chose quand Iacob se eut ouy, fut comme soy esueillant d'un grief sommeil, toutesfois ne les croit point. Iceux au contraire racomptoyent toute l'ordre de la chose. Et quand il eut veu les chariotz, & tous les dons qu'il auoit enuoié, son esprit reueqt, & dict: Il me suffit si mon filz Ioseph vit encores: ie m'en iray, & le voiray auant que ie meure.

S. Iacob descend en Egypte, avec tous ses filz & repueux. Auquel Ioseph alla au deuant, en le receuant honorablement.

Chapitre. xlvi.

E T Israël se partant, avec toutes les choses qu'il auoit, est venu au puitz de iurements: & quand il eut illec occis oblations au Dieu de son pere Isaac, il ouyt Dieu de nuict par vision, l'appellant, & luy disant: Iacob, Iacob. Auquel respondit: Me voicy present. Dieu luy dict: Je suis le Dieu tresfort de ton pere. Ne crains point, descendz en Egypte, car ie te feray là en grande gent. Ie descenderay illec avec toy, & de là te rameneray en retournāt, & te feray sortir. Ausly Ioseph mettra sa main sur tes yeux. Or Iacob se leua du puitz de iurement: & ses filz le vindrēt, avec les petis, & leurs femmes, es chariotz que Pharaon auoit enuoié, pour porter le vieillart, &

A. 7. b.

lart, & toutes les choses qu'il auoit possédé en la terre de Chanaan: & est venu en Egypte avec toute sa semence, ses filz & nepueux, les filles, & ensemble toute la lignée. Et ceux sont les noms des filz d'Israël, lesquelz entrerent en Egypte, luy avec ses enfans. Le premier nay Ruben: Les filz de Ruben, Hénoch, & Phallu, & Hefrom, & Charmi. Les filz de Simeon: Iamuel, & Iamin, & Ahod, & Iachin, & Sohar, & Saul filz de la Cananée. Les filz de Leui: Gerson, & Cahath, & Merari. Les filz de Iuda: Her, & Onan, & Sela, & Phares, & Zara. Mais Her & Onan moururent en la terre de Chanaan. Et aucuns filz furent naiz à Phares: Hefrom, & Hamul. Les filz d'Issachar: Thola, & Phua, & Iob, & Simeron. Les filz de Zabulon: Sared, & Elon, & Iahel. Iceux sont les filz de Lia, qu'elle engendra en Mesopotamie de Syrie, avec Dina sa fille. Toutes les ames de ses filz & filles, furent trentetrois. Les filz de Gad: Sefhon, & Aggi, & Efebon, & Suni, & Heri, & Arodi, & Arcli. Les filz d'Aser: Iemna, & Iesua, & Iesui, & Beria, aussy Sara leurs seur. Les filz de Beria: Heber, & Melchiel. Ceux sont les filz de Zelpha, que Laban donna à Lia sa fille: & engendra iceux à Iacob, seize ames. Les filz de Rachel femme de Iacob: Ioseph, & Ben-iamin. Et furent naiz filz à Ioseph, en la terre d'Egypte, lesquelz luy engendra Asseneth, fille de Phuthiphar, prestre de Heliopolis: Manasses, & Ephraim. Les filz de Beniamin: Bela, & Bechor, & Asbel, & Gera, & Naaman, & Echi, & Ros, & Mophim, & Ophim, & Ared. Ceux sont les filz de Rachel, qu'elle engendra à Iacob: toutes les ames furent quatorze. Les filz de Dan: Hufim. Les filz de Nephthali: Iasiel, & Guni, & Ieser, & Sallem. Ceux sont les filz de Balâ, que Laban donna à Rachel sa fille: & iceux engendra à Iacob, en tout sept ames. Et toutes les ames qui entrerent avec Iacob en Egypte, & sont yssues de sa cuysse, sans les femmes de ses filz, furent soixante six. Mais les filz de Ioseph qui luy furent naiz en la terre d'Egypte, estoient deux ames. Toutes les ames de la maison de Iacob, lesquelles entrerent en Egypte, ont esté septante. Mais il enuoia Iudas deuant luy à Ioseph, à fin de l'aduerter, & q̄ cestuy vint au deuant en Gessen. Et quand il fut là venu, Ioseph après que son chariot fut appresté, monta au deuant de son pere, au mesme lieu. Et quand il le veit, il se laissa choir sur son col, & entre les embrassemens plora. Et le pere dict à Ioseph, Maintenant mourray ie ioyeux, pource que j'ay veu ta face: & te delaisse viuant. Mais cestuy dict à ses freres, & à toute la maison de son pere: Je m'en iray, & annonceray à Pharaon, & luy diray: Mes freres, & la maison de mon pere, lesquelz estoient en la terre de Chanaan, sont venus à moy, & sont homes pasteurs de brebis, & ont cure de nourrir les troupeaux. Ilz ont amené avec eux leurs bestes, & vacheries, & toutes les choses q̄

ilz ont peu auoir. Et quand il vous aura appelé, & dict, quelle est vostre œuvre? vous respondrez. Nous sommes homes pasteurs, tes seruiteurs, depuis nostre enfance, iusques au present, nous, & noz peres. Et direz ces choses, à fin que puissiez habiter en la terre de Gessen: Car les Egyptiens detestent tous les pasteurs de brebis.

S. Iacob est mené deuant Pharaon, & la terre de Gessen luy est congedée. La famine constrainct les Egyptiens de tout vendre. Iacob adiure Ioseph son filz pour sa sepulture.

Chapitre. xlvij.

Après donc q̄ Ioseph fut entré, il annonça à Pharaon, disant: Mon pere, & mes freres, leurs brebis & vacheries, & toutes les choses qu'ilz possédent, sont venus de la terre de Chanaan, & voicy, ilz sont ensemble arrestez en la terre de Gessen. Aussy presenta deuant le Roy, cinq homes des extremes de ses freres: Lesquelz le Roy interroqua. De quel mestie estes vous? Ilz responderent: Nous sommes pasteurs de brebis, tes seruiteurs, nous & noz peres. Nous sommes venus pour estre pelerins en ta terre, pource qu'il n'y a point d'herbe pour les troupeaux de tes seruiteurs: pource que la famine est aggrauée en la terre de Chanaan, & demandons q̄ tu commade, q̄ soions tes seruiteurs en la terre de Gessen. Et ainsy le Roy dict à Ioseph: Ton pere, & tes freres sont venus à toy: La terre d'Egypte est deuant toy, fais les habiter au meilleur lieu, & leurs baille la terre de Gessen. Que si tu cognois en eux estre aucuns homes industrieux, ordonne les maistres de mon bestial. Après ces choses Ioseph fait entrer son pere au Roy, & le presenta deuant luy. Et Iacob le beneyssant, & estant interrogé de luy, combien de iours estoient de sa vie, il respondit: Les iours de la peregrinatio de ma vie, sont cent & trente ans petis & mauuais, & ne sont point paruenus iusques aux iours de mes peres, ausquelz ont fait leurs pelerinage. Et quand il eut beneyssé le Roy, il sortit hors. Et Ioseph donna possession en Egypte, à son pere, & à ses freres, au meilleur lieu de la terre Ramesses, comme Pharaon l'auoit commadé, & les nourrissoit, & toute la maison de son pere, en baillant viures à vn chascun. Car par tout le monde le pain defailloit: & auoit la famine oppressée la terre, principalement d'Egypte, & de Chanaan. Desquelz assembla tout l'argent, pour la vendition du froment, & le mit en la thresorie du Roy. Et quand le pris fut failly aux acheteurs, toute Egypte vint à Ioseph, disant: Donne nous des pains. Pour quoy mourrez nous deuant toy, l'argent est failly? Ausquelz cestuy respondit: Auez vos bestes, & ie vous donneray viures pour icelles, si vous n'avez plus de pris. Et quand il les eurent amenées, il leur donna à viure pour secheuax, & brebis, & beufz, & asnes, & les presenta ceste année pour la commutation des bestes. Ilz sont aussy venus en la seconde année, & luy direr: Nous ne celons point à nostre Seigneur, que après

Exod. 1. a
& 6. b.
Nôb. 26 a
1. Par. 5. a
1. Par. 4. c
1. Par. 6. a
1. Par. 2. a.
& 4. d.
Sus 38. a
1. Par. 7. a.

1. Par. 7. b

Sus. 41. f.

1. Par. 7. b
& 8. a.

Deu. 10. d

que après l'argent defailly, aussy sont defailles les bestes. Et tu sçais bié, que excepté noz corps & la terre, nous n'auons rien. Pourquoi donc mourons nous quand tu le vois? Et nous, & nostre terre seront à toy. Achete nous en seruitude de regale, & baille des semences, à fin que par faulte de laboureur, la terre ne soit reduicte en solitude. Ioseph donc acheta toute la terre d'Egypte, vn chascun vendant ses possessions pour la grande famine: & la fait subiecte à Pharao, & tous ses peuples, depuis l'vn des bout des termes d'Egypte, iusques aux fins dernieres d'icelle, excepté la terre des prestres, laquelle leurs auoit esté baillée du Roy: ausquelz estoient baillez viures ordonnez des greniers publiques, & pour ce ne furent point cōtrains de vendre leurs possessions. Ioseph donc dict au peuples. Voicy, comme vous voiez, Pharao possede vous & vostre terre. Prenez des semences, & semez les champs, à fin que vous puissiez auoir des fructz. Vous donnerez la cinquiésme partie au Roy: le vous permetz les quatre autres, pour semence, & pour viure vostres familles, & voz enfans. Lesquelz respondirent: Nostre salut est en ta main. Seulement que nostre Seigneur nous regarde, & ioyeusement seruirons au Roy. De ce temps là, iusques au iour present en toute la terre d'Egypte, la cinquiésme partie est payée au Roy. Et fut fait comme en loy, excepté la terre sacerdotale: laquelle fut franche de ceste condition. Israel donc habita en Egypte, c'est à dire en la terre de Gessen, & la posseda, & fut augmenté, & fort multiplié, & vesquit en icelle dixsept ans. Et tous les iours de sa vie, furent cent & quarante sept ans. Et quand il veoit le iour de sa mort approcher, il appella son filz Ioseph, & luy dict. Si i'ay trouué grace en ta presence, metz ta main soubz ma cuisse: & me seras misericorde, & verité: q tu ne m'ensepuelisse point en Egypte: mais que ie dorme avec mes peres, & que tu m'oste de ceste terre, & me remetz au sepulchre de mes ancestres. Auquel Ioseph respondit. Je seray ce que tu as commandé. Et cestuy dict: Me iure donc. Et quād il eut iuré, Israel adora le Seignor, & se tourna au cheuet du liét.

Terre sacerdotale

Sus. 24. a

Gen. 27. d



3. Ioseph visita son pere Jacob malade, lequel adopta Manasses & Ephraim, les benedict & construisit le monastere de ce lieu.

le plus grand. Et donna vne partie de pays à Ioseph, outretres freres.

Chapitre. xlvij.

ET ainsy ces choses passées, on annoça à Ioseph que son pere estoit malade. Lequel print ses deux filz, Manasses & Ephraim: & se partit pour y aller. Et fut dict au vieillart. Voicy ton filz Ioseph q vient à toy. Lequel estoit cōforté s'asseit au liét. Et dict à Ioseph, q estoit entré à luy. Le Dieu tout puissāt s'est apparu à moy en Luza, laquelle est en la terre de Chanaan, & me benedict, & dict: Je t'augmenteray & multiplieray, & te feray en multitudes des peuples. Et te donneray ceste terre, & à ta semēce après toy en possession eternelle. Les deux filz dōc q te sont naiz en la terre d'Egypte, deuant que ie vinse icy à toy, seront à moy: Ephraim & Manasses: ilz seront reputez à moy, comme Ruben & Simeō. Mais les autres q tu engendras après eux, seront à toy: & serōt appellez du nom de leurs freres en leurs possessions. Car à moy est morte Rachel en la terre de Chanaā, quād ie venois de Mesopotamie, au mesme chemin: & estoit prim tēps, & entroye en Ephrata, & l'ensepuelis auys de la voye d'Ephrata, laquelle d'vn autre nom est appellée Beth-léhem. Mais voyant ses filz, luy dict: Qui sont ceux là? Il respondit: Ce sont mes filz que Dieu m'a donné en ce lieu icy. Ameine les (dict il) à moy, à fin que ie les benedisse. Car les yeux d'Israel estoient obscurcis, par trop grande vieillesse: & ne pouoit veoir clerement. Et estans approchez de luy, les baisant, & en les embrassant dict à son filz. Je ne suis point fraudé de ton regard: d'auātaige Dieu m'a mōstré ta semence. Et quād Ioseph les eut prins du geron de son pere, il adora encliné en la terre, & mit Ephraim à sa dextre, c'est à dire à la fenestre d'Israel, & Manasses en la fenestre, c'est à sçauoir à la dextre du pere: & tous deux les approcha de luy. Lequel estēdant la mai dextre, la mit sur le chef d'Ephraim le moindre frere: & la fenestre sur la teste de Manasses, car il estoit ainsé, entrechangeant les mains. Et Jacob benedict les filz de Ioseph, & dit: Le Dieu, en la presence duquel mes peres Abraham & Isaac ont cheminé, le Dieu qui me gouerne, depuis mon adolescence, iusques au iour present: l'ange qui m'a deliuré de tous maux, benedisse ces enfans: & mō nom soit inuocé sur eux aussy les noms de mes peres Abraham & Isaac: & croisēt en multitude sur la terre. Mais Ioseph voyant que son pere auoit mis la main dextre sur le chef d'Ephraim, luy despleut. Et s'efforcea de leuer la main du pere, prinse de la teste d'Ephraim, & la transporter sur le chef de Manasses. Et dict au pere. Pere, il ne conuient pas ainsy: car cestuy est le premier nay, metz ta dextre sur son chef: le quel le refusant, dict: le le sçay bien, mon filz, ie le sçay bien. Et cestuy aussy sera en peuples, & sera multiplié: mais son frere le plus ieune,

Sus. 28. a

Sus. 41. f

Iosue. 13. b d. 16. 17. a

Sus. 35. c

Helgat. d

Benediction. Sus. 32. a & 31. d. Mat. 18. b

ieune, sera plus grand que luy, & la semence d'iceluy croistera es gentz. Et les benieit en ce teps la, disant: En toy sera benieit Israël, & on dira: Dieu te faice ainsi qu'à Ephraim, & ainsi qu'à Manasses. Et constitua Ephraim deuant Manasses. Et dict à Ioseph son filz: Voicy ie meur, & Dieu sera avec vous, & vous rameinera à la terre de voz peres. Ie te donne vne partie hors de tes freres, laquelle ay prinse de la main des Amorrhéens, par l'espée, & par mon arc.

Iosue. 13. a & 16. a.

Iosu. 24. b

S. Iacob benieit tous ses filz, & reprind les defaults d'aucuns, & leurs predict choses à venir. Puis eslit sa sepulture, & se meurt.

Chapitre. xlix.

A deu. 33. a b

ET Iacob appella ses enfans, & leurs dict: Assemblez vous, à fin que ie vous annonce les choses qui vous sont à aduenir aux derniers iours. Assemblez vous, & escoutez filz de Iacob: escoutez Israël vostre pere: Ruben mon premier nay, tu es ma force, & le commencement de ma douleur. Premier en dons, le plus grand en empire, tu es respandu comme l'eau: Ne crois point, car tu as monté sur la couche de ton pere, & as maculé son liét. Simeon & Leui freres, vaseaux bataillans d'iniquité. Mon ame ne vienne point au cōseil d'iceux, & ma gloire ne soit posée en leurs compaignie: car ilz ont occis l'home en leurs fureur, & ont percé le mur en leurs volente. Mauldicte soit leurs fureur, car elle est perseverante: & leurs indignation, car elle est dure. Ie les diuiseray en Iacob, & les esparderay en Israël. Iuda tes freres te loueront. Tes mains seront sur les colz de tes ennemis, les filz de ton pere t'adoreront. O Iuda petit faon du lion. Mon filz,

Sus. 35. d. 1. Par. 5. a.

Sus. 34. d

Iosue 19. a & 21. a. b.

B 1. Par. 5. a.

De Mes. 12. 1. g. 7. g. Matt. 2. a.

tu as môté à la proie: en toy reposant tu t'es couché cōme le lion, & cōme la lionesse. Qui l'esuilera? Le sceptre ne sera point osté de Iuda, ne le duc de sa cuisse, iusques à ce que cestuy vienne, q doibt estre enuoie, & cestuy sera l'attente des Gétiz. Liant son poullain à la vigne, ô mon filz, & au sep son asnesse. Il lauera son vestement en vin, & son manteau au sang de la grappe. Ses yeux sont plus beaux que le vin, & ses dentz plus blancs que le lait. Zabulon habitera en la riuē de la mer, & au port des nauires, venant iusques à Sidon. Issachar comme asne fort, couchât entre les termes. Il a veu que le repos estoit bon, & que la terre estoit tresbonne, & a soumis son espaulle pour porter, & est fait seruant aux tributz. Dan sugera son peuple, comme ausy vne autre lignée en Israël. Que Dan soit la couloure en la voye, & serpent cornu au sentier, mordant les ongles du cheual, à fin que celuy qui est monté sur luy tombe par derriere. P'attenderay Seigneur, ton salutaire. Gad ceint, bataillera deuant luy: & cestuy sera ceint par derriere. Aser, son pain est gras, & donnera delices aux Roys. Nephthali, est le cerf enuoie hors, & donnant parolles de beaulté. Ioseph, filz croissant, le filz croissant, & de beau regard. Les filles ont couru

1. Par. 5. a.

sur les murailles: mais ilz ont exasperé, & noysé, & ont eu enuie contre luy, ayant d'arcs. Son arc est assis au fort, & les lycens des bras, & de ses mains sont rompus, par les mains de Iacob le puissant. De là est yssu le pasteur, la pierre d'Israël. Le Dieu de ton pere sera ton adiateur, & le tout puissant te benieira des benedictions du ciel par dessus, des benedictions de l'abyssme gifant en bas, des benedictions des mammelles, & du ventre. Les benedictions de ton pere sont confortées, par les benedictions de ses peres: iusques à ce que le desir des petites montaignes eternalles fut venu. Elles soient sur le chef de Ioseph, & sur le sommet du Nazaréen, entre ses freres. Beniamin, loup rauissant, au matin mangera la proie, & au vespre diuisera les despouilles. Tous ceux icy sont en douze lignées d'Israël. Ces choses icy leurs dict leur pere, & benieit vn chascun par propres benedictions: & leurs cōmanda, disant: Ie suis reduis avec mon peuple. Ensepuelis sez moy avec mes peres, en la spelunq̄te double, laquelle est au champ d'Ephrō Hethéen, à l'opposite de Mambre, en la terre de Chanaan, que Abraham acheta avec le champ en possession de sepulchre, d'Ephron Hethéen. Illec l'ensepuelirent, & Sara sa femme. Là fut ensepuey Isaac, avec Rebecca sa femme. Illec ausy repose Lia. Et quand les commandemens furent finez, par lesquels il instruisoit ses filz, il mit ensemble ses piedz sur le liét, & mourut, & fut mis avec son peuple.

Sus. 47. e soubyc d

Sus. 23. d.

Mort de Iacob.

S. Ioseph partit d'Egypte avec les anciens de la maison de Pharao, pour ensepuey Iacob en la terre de Chanaan. Le deuil illec celebré, En retourmât Ioseph cōsolé ses freres, puis se meurt.

Chapitre. L.

ET quand Ioseph le veit, il tomba sur la face du pere, plorant, & le baisant. Et cōmanda à ses seruiteurs medecins, qu'ilz oignissent le pere d'espices odorantes. Lesquelz quand accōplissoient les commandemens, se passerent quarante iours. Car telle estoit la maniere des corps oinctz. Et Egypte le plora septante iours. Et quād le temps de pleur fut accompli, Ioseph parla à la famille de Pharao: Si j'ay trouuē grace en vostre presence, parlez es aureilles de Pharao à cause que mon pere m'a adiaté, disant: Voicy, ie meurs: tu m'ensepueliras en mon sepulchre, q j'ay souy pour moy en la terre de Chanaan. Ie m'en iray donc, & ensepueliray mon pere, puis retourneray. Et Pharao luy dict: Va, & ensepue liston pere, comme tu es adiaté. Quand il se partit, tous les anciens de la maison de Pharao allerēt avec luy, & to' les plus grāds d'age de la terre d'Egypte: la maison de Ioseph avec ses freres, excepté les petis, & les troppeaux, & les vacheries, qu'ilz delaisserēt en la terre de Gessem. Il eut ausy pour compaignie, chariotz, & cheualcheurs, & furent fort grande multitude. Et vindrent en l'airrée d'Atad, laquelle est située oultre le Iordain: ou ont celebré les obseques, en grande,

Sus. 47. g

Mort de Iacob.

Genese.

en grande & vehemente plaincte, par sept iours. Et quand les habitans de la terre de Chanaan l'eurent veu, ilz dirent: Ceste plaincte est grande aux Egyptiens. Et pourtant est appellee le nom de ce lieu la plaincte d'Egypte. Les filz donc de Iacob firent ainsi qu'il leurs auoit commandé: & le porterent en la terre de Chanaan, & l'ensepuelirent en la spelunke double, qu'Abraham auoit achetee avec le champ en possession de sepulchre, d'Ephraïm Hethéen, à l'opposite de Mambré. Et retourna Ioseph en Egypte avec ses freres, & toute la compagnie, après q'le peche fut ensepuehy. Quand il fut mort, ses freres craignirent, & dirent l'un à l'autre: à fin que par auenture il n'ait souuenance de l'iniure, qu'il a souffert, & qu'il ne nous rende tout le mal, que nous luy auons fait, ilz luy manderent, disans: ton pere nous a commandé deuant qu'il mourut, que nous te disions de par luy ces choses icy. Je te prie que tu oublie le peche de tes freres, & le crime, & la malice qu'ilz ont fait en toy. No' aussi te prions que tu pardonne ceste iniquité, au seruiteur de Dieu, ton pere. Et quand Ioseph les eut ouy, il plora. Et vindrent ses freres à luy: & s'enclinerent en la terre en adorant, & dirent: Nous sommes tes seruiteurs. Aufquelz cestuy respondit: Ne craignez point. Pouons nous resister à la volonté de Dieu? Vous avez pensé mal de moy, mais Dieu a tourné cela en bien: à fin qu'il m'exaltast, comme à present vous voyez, & qu'il sauua plusieurs peuples. Ne craignez point. Je vous nourriray, vous & voz petis: Et les consola & parla doucement, & amiablement: & habita en Egypte, avec toute la maison de son pere. Et vesquit cent & dix ans. Et veit les filz d'Ephraïm: iusques à la tierce generation. Aussi les filz de Machir filz de Manasses furent naiz sur les genoux de Ioseph. Lesquelles choses passées, parla à ses freres: Dieu vous visitera après ma mort, & vous fera aller hors de ceste terre, à la terre qu'il a iurée à Abraham, Isaac, & Iacob: Et après qu'il les eut adiurés, & qu'il eut dict: Dieu vous visitera, emportez mes os de ce lieu avec vous.

Il mourut, cent dix ans de sa vie accomplis. Et après qu'il fut en baufme, fut mis en vn sarcueil en Egypte.

Fin du premier liure de Moysse,
dict Genese.

Le second liure

de Moysse, dict en Hebreu

Veellesemoth, c'est à dire, Et ces
sont les noms: en Grec appelle Ex-
odus, & en François, Yllue.



S. Les noms des enfans d'Israël, qui sont entrez en Egypte, avec la tyrannie du nouuetain Pharaon, voulant empêcher la multiplication d'iceux, par labours, & noyement des enfans males. De la misere orde des sages femmes.

Chapitre premier.



C E V X Sont les noms des enfans d'Israël, lesquels entrerent en Egypte avec Iacob. Ilz entrerent tous avec leurs maisons: Ruben, Simeon, Leui, Iudas, Issachar, Zabulon, & Beniamin, Dan, & Nephthaly, Gad, & Aser. Dôt toutes les ames d'iceux, lesquelles viderent hors de la cuisse de Iacob, estoiet septante. Mais Ioseph estoit en Egypte. Et quand il fut mort, & aussy tous ses freres, & toute la cognation, les enfans d'Israël accreurent, & come en germinas multiplierent: & estās fort renforcez, emplirēt la terre. Ce temps pendant, se leua vn nouveau Roy sur Egypte, lequel ne cognoissoit point Ioseph: & dit à son peuple: Voicy, le peuple des enfans d'Israël est grand, & plus fort q' nous. Venez, si l'oppressons saigement: à fin que par auenture il ne multiplie: & q' si la guerre estoit apparente sur nous, qu'il ne se ioigne à noz ennemis: & que nous demourans vaincus par bataille, il ne sorte hors de la terre. Il ordōna donc sur eux des maistres des ceures, pour les traueiller de charges. Et edificerēt les villes des tabernacles pour Pharaon, Pithon, & Ramesses. Et d'autant qu'ilz les oppresserēt, d'autant plus estoient ilz multipliez, & croissoient.

Act 7. b
Sus. 23. d.

C

Sus. 45. b

D

Sus. 49. c

Nob. 32. g
Heb. 11. d.

Exo. 13. d.
Ios. 24. g

A
Gen. 46. a

Act. 7. c

B

croischoient . Et les Egyptiens hayoient les enfans d'Israël, & les affligoient , en les moquant: **C** Et deduissoient leur vie en desplaisance, par dures ouurages, de mortier & de brique, & de toute seruitude, par laquelle ilz estoient oppressez. **Sap. 18. b.** **S.** Sap. 18. b. **A** Sap. 18. b. **D** Sap. 18. b. **S.** Sap. 18. b.

és ouurages de terre. Et le Roy d'Egypte dict aux saiges femmes des Hebreux, desquelles l'une ne estoit appelée Sephora, & l'autre Phua, en leurs commandant: Quand vous ferez l'office de saige femme aux femmes des Hebreux, & que le temps d'enfantement sera venu: si c'est vn masse, tuez le: si c'est vne femme, gardez le. Les saiges femmes craignirent Dieu, & ne feirét point selon le commandement du roy d'Egypte, mais gardoient les masses. Et quand icelles furent appelées au roy, il dict: Quelle chose auez voulu faire, que vous auez gardé les enfans? Lesquelles respondirent. Les femmes des Hebreux ne sont point comme les femmes des Egyptiens. Car icelles ont la science de faire l'œuvre de saige femme, & enfantét deuant que nous venions à elles. Dieu donc feit bien aux saiges femmes: & le peuple creut, & fut fort conforté, & pourtant que les saiges femmes craignirent Dieu, il leurs edifia des maisons. Pharaon donc feit commandement à tout son peuple, disant: Tout ce qui naistra de sexe masculin, iettez le au fleuve, tout ce que sera feminin, gardez le.

S. Comme Moyse fut né, & mis en la sachelle, puis adopté par la fille de Pharaon. Et pour la crainte du Roy, s'custuyt en Madian, là ou print femme.

Chapitre .ij.

A Près ces choses icy, vn homme isit de la maison de Leui, & print femme de sa lignée. Laquelle conceut, & enfanta vn filz: & le voyant fort beau, icelle le cacha par trois mois. Et quand plus ne le pouoit celer, elle print vne nasselle faite de ioncz, & la placqua de poix, & de colle, & mit le petit enfant dedans, & le posa en la ronserie de la riué du fleuve: sa sœur estant arrestée de loing, & considerant comment la chose aduendroit. Voicy, la fille de Pharaon, qui descendoit pour se lauer au fleuve: & ses ieunes filles chemoient sur la riué du fleuve. Quand elle veit la nasselle en la ronserie, elle y enuoya vne de ses seruantes: & quand elle l'eut apporté, en ouurant, & voyant en icelle vn petit enfant qui ploroit, en ayant de luy pitié, dict: Cestuy est des enfans des Hebreux: A laquelle la sœur de l'enfant dict: Veux tu que ie vois, & que ie l'appelle vne femme Hebraïque, laquelle puisse nourrir l'enfant? Elle respondit: Va. La fille s'en alla, & appella sa mere: A laquelle la fille de Pharaon parla ainsi: Prends cest enfant, & le me nourris: & ie te donneray ton salaire. La femme le receut, & nomma l'enfant: & quand cestuy fut en eage, le bailla à la fille de Pharaon. Et icelle l'adopta au lieu de filz, & appella son nom Moyse, disant: Pour ce que del riuere l'ay print. En ces iours là, après que Moyse fut deuenu grand,

A Soub. 6. c. Nób. 23. g. 1. Par. 13. b.

A R. 7. c. Heb. 11. d.

il s'en alla à ses freres, & veit leurs affliction, & vn home Egyptien qui frapportoit aucun des Hebreux ses freres. Et quand il eut regardé au tour de luy ça & là, & qu'il ne veit persone presente, il occit l'Egyptien, & le cacha dedans le sablon. Et l'autre iour il isit, & regarda deux Hebreux s'entrebatans: & disoit à cestuy qui faisoit iniure. Pourquoi frappe tu ton prochain? Lequel respondit: Qui t'a constitué prince & iuge, sur nous? Me veux tu aussy occir, comme hier tu occis l'Egyptien? Moyse craignit, & dict: Comment est manifestée ceste parole? Et Pharaon ouyt ceste parole, & queroit à tuer Moyse. Lequel s'enfuyt de sa presence, & demoura en la terre de Madian, & s'asit auprès d'vn puitz. Or le prestre de Madian auoit sept filles, lesquelles estoient venues pour puiser de l'eau: & quand les canalles furent emplies, desiroient abruuer les troppeaux de leurs pere. Les pasteurs suruindrent, & les ietterent hors. Et Moyse se leua, & en defendat les filles, abruua les brebis. Et quand icelles furent retournées à Raguel leurs pere, il leurs dict: Pourquoi estes vous venues plus tost que vous n'auetz de coustume? Elles respondirent: Vn home Egyptien nous a deliuré de la main des pasteurs. D'auantage aussy a puisé de l'eau avec nous, & a donné à boire aux brebis. Mais cestuy dict: Ou est il? Pourquoi auez vous delaisse cest home? Appellez le, à fin qu'il mange du pain. Moyse donc iura qu'il demoureroit avec luy. Et print sa fille Sephora pour femme, laquelle luy enfanta vn filz, qu'il appella Gersam, disant: L'ay esté estrangier en la terre estrange. Mais elle en enfanta vn autre, qu'il appella Eliezer, disant: Pour ce que le Dieu de mon pere est mon aduocateur, & il m'a deliuré de la main de Pharaon. Long temps après le Roy d'Egypte mourut. Et les enfans d'Israël en gemissans, crierent, à cause des ouurages. Et le cry d'iceux monta à Dieu, à cause des ouurages, & ouyt leurs gemissement. Et eut souuenance de l'alliance, qu'il auoit traité avec Abraham, Isaac, & Iacob. Et le Seigneur regarda les enfans d'Israël, & les deliura.

S. Le Seigneur apparut au buisson à Moyse, qui paisoit les brebis de Iethro son beau pere. Et Dieu l'enuoya aux enfans d'Israël, pour les deliurer de Pharaon.

Chapitre .iij.

E T Moyse paisoit les brebis de Iethro son beau pere, pastre de Madian. Et comme il auoit passé le troppeau aux parties interieures du desert, il vint à la montaigne de Dieu, Horeb: là le Seigneur apparut à luy, en flamme de feu, au milieu du buisson. Et veit que le buisson ardoit, & n'estoit point bruslé. Moyse donc dit: Le voy, & verray ceste grande vision pourquoy c'est, que le buisson n'est pas bruslé. Mais le Seigneur voyant, qu'il venoit pour regarder, il l'appella du milieu du buisson, & dict: **dij.** Moyse,

Heb. 11. Moyse cit l'Egyptien.

C

D

soub. 18. a

1. Par. 23. b

Afflictio des enfans d'Israël.

A R. 7. d.

Le buisson ardoit.



Mat. 22. c.
Marc. 12. c.
Luc. 20. f.

B Moyse, Moyse? Lequel respondit: Me voicy present. Et cestuy dict: N'approche point d'icy, deslie ton chaussement de tes piedz. Car le lieu, sur lequel tu es debout, est terre sainte. Et dict: Je suis le Dieu de ton pere, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob. Moyse cacha sa face: car il n'osoit regarder enuers Dieu. Auquel dict le Seigneur: J'ay veu l'affliction de mon peuple en Egypte, & ay ouy son cry pour la dureté de ceux qui president sur les ouvrages: & cognoissant son douleur, suis descendu pour le deliurer, des mains des Egyptiens, & pour les mener hors de ceste terre, en la terre bonne & spacieuse, en la terre ayante affluence de lait, & de miel, aux lieux du Chananéen, & Hethéen, & Amorrhéen, & Pherezéen, & Heuécéen, & Iebuséen. Le cry donc des enfans d'Israel est venu à moy: & ay veu leurs affliction, de laquelle sont oppressez par les Egyptiens. Mais viens à moy, & ie t'enuoieray à Pharaon, à fin que tu meine mon peuple, les enfans d'Israel hors d'Egypte. Et Moyse dict à Dieu: Moy, qui suis ie, pour aller à Pharaon, & pour mener les enfans d'Israel hors d'Egypte? Lequel luy dict: Je seray avec toy: & ce signe auras tu, que ie t'auray enuoie. Quand tu auras mené mon peuple hors d'Egypte, tu feras sacrifice à Dieu sur ceste montagne. Moyse dict à Dieu: Voisy, ie m'en iray aux enfans d'Israel, & leurs diray: Le Dieu de voz peres m'a enuoie à vous. S'ilz me disent, quel est son nom? que leurs diray ie? Le Seigneur dict à Moyse: JE S'VIS QVI S'VIS. Et dict: Tu diras ainsi aux enfans d'Israel: CELVI QVI EST, m'a enuoie à vous. Et derechef Dieu dict à Moyse: Tu diras ces choses aux enfans d'Israel: Le Seigneur Dieu de voz peres, le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob m'a enuoie enuers vous. Ce nom li est à moy, & à ta generation. Va, si assemble les plus anciens d'Israel, & leurs diras: Le Seigneur Dieu de voz peres est apparu à moy, le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob, disant: En visitant ie vous ay visite: & ay veu toutes les choses que vous font aduenues en Egypte, & ay dict, que ie vous meneray hors de l'affliction d'

La com-
missio de
Moyse.

Egypte, en la terre du Chananéen, & Hethéen, & Amorrhéen, & Pherezéen, & Heuécéen, & Iebuséen, en la terre affluente de lait & de miel: & escouteront ta voix. Et entreras, toy, & les plus anciens d'Israel, au Roy d'Egypte, & luy diras: Le Seigneur Dieu des Hebreux nous a appelé. Nous irons la voye de trois iours au desert, pour sacrifier à nostre Seigneur Dieu. Toutesfois ie scay bien, que le roy d'Egypte ne vous laissera point, pour vous en aller, sinon par main forte. Et i'estendray ma main, & frapperay Egypte, par toutes mes merueilles, que ie feray au milieu d'eux. Après ces choses là, il vous laissera aller, & donneray grace à ce peuple icy, enuers les Egyptiens. Et quand vous sortirez hors, vous ne sortirez point vuidz, mais la femme demandera à sa voisine, & à son hostesse, vasseaux d'argent, & d'or, & vestemens: & les mettez sur voz filz, & voz filles, & pillerez Egypte.

S. Moyse s'en va en Egypte avec sa femme, après qu'il eut receu trois signes de Dieu. Sa femme circonçoit son filz. Aaron vint au deuant de son frere Moyse, & s'en vont ensemble, aux enfans d'Israel.

Chapitre. iiii.

Moyse respondant, dict: Ilz ne me croiront point, & n'escouteront point ma voix: mais diront, le Seigneur n'est pas apparu à toy. Dieu donc luy dict: Quelle chose est ce que tu tiens en ta main? Il respondit. Vne verge. Et le Seigneur dict: Iette la par terre. Il la ietta, & fut conuertie en vne couleuvre, tellement que Moyse s'ensuyoit. Et le Seigneur dict: Estendz ta main, & prens la queue. Il estendit, & la print, & fut conuertie en vne verge. A fin (dict il) qu'ilz croyent, que le Seigneur Dieu de tes peres est apparu à toy, le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob: Et le Seigneur dict derechef Metz ta main en ton sein. Et quand il l'eut mise en son sein, il la retira hors lepreuse blanche comme neige. Remetz (dict il) la main en ton sein: il la rebouta, & la retira derechef, & estoit semblable à l'autre chair. S'ilz ne te croient point (dict il) & s'ilz n'escoutent point la parole du premier signe, ilz croiront à la parole du signe ensuiuant. Que si vraiment ilz ne croient à ces deux signes icy: & s'ilz n'escoutent point ta voix, prens de l'eaue du fleuve, & si la respandz sur la terre: & tout ce que tu auras puisé du fleuve, sera tourné en sang. Moyse dict: Seigneur, ie te prie, ie ne suis point eloquent, depuis hier, & deuant hier: & depuis que tu as parlé à ton seruaueur, ie suis de langue plus empeschée, & plus sordide. Le Seigneur luy dict: Qui a fait la bouche de l'homme? ou qui a forgé le muet, & le sourd? le voyant, & l'aveugle? N'a ce point esté moy? Va donc, & ie seray en ta bouche: & enseignera tout ce q tu deburas parler. Mais ie t'ay dict: Seigneur ie te prie, enuoie celuy que tu doibs

Soub. 11. a
& 12. c.

C

Mat. 10. c. D que tu dois enuoier. Le Seigneur courroucé sur
 Moyse, dict: Aaron ton frere Leuite, ie scay qu'il
 est eloquent. Voicy, iceluy viédra au deuant de
 Escl. 43. a toy, & quand il te verra, il sera ioyeux de cœur.
 Parle à luy, & metz mes parolles en sa bouche:
 & ie seray en ta bouche, & en la bouche d'ice-
 luy: & vous monstreray quelle chose vous deb-
 uez faire. Et iceluy parlera pour toy au peuple,
 Soub 7. a & fera ta bouche: mais tu seras pour luy, es cho-
 ses qui appertiennent à Dieu. Prends ausly ceste
 Laverge. verge en ta main, par laquelle tu feras des signes
 Moyse s'en alla, & retourna à Iethro son beau
 pere. Et luy dict: Je iray, & retourneray à mes
 freres en Egypte, à fin que ie voye s'ilz viennent
 E encores. Auquel Iethro dict: Va en paix. Le Sei-
 gneur donc dict à Moyse en Madian: Va, & re-
 tourne en Egypte. Car tous ceux qui queroient
 ton ame, sont morts. Moyse donc print sa fem-
 me, & ses filz, & les mit sur vn asne: & retourna
 en Egypte, portât la verge de Dieu en sa main.
 Et le Seigneur luy dict, quand il retournoit en
 Egypte. Regarde toutes les merueilles que i'ay
 mis en ta main, que tu les faice deuant Pharaon.
 P'endurciray son cœur, & ne laissera point le
 peuple. Et luy diras. Le Seigneur dict ces choses
 icy. Israel est mon filz, le premier nay. Je t'ay dit:
 F Laisse aller mon filz, à fin qu'il me serue, & tu ne
 l'as point voulu laisser. Voicy i'occiray ton filz
 premier nay. Et quand il estoit en chemin au lo-
 gis, le Seigneur vint au deuant de luy, & le vou-
 loit tuer. Incontinent Sephora print vne pierre
 tresague, & circoncit le prepuce de son filz. Et
 toucha ses piedz, & dit: Tu m'es espoux de sang:
 & le delassa, après qu'elle eut dict: Tu m'es es-
 poux de sang, à cause de la circoncision. Et le
 Seigneur dict à Aaron, Va au deuant de Moyse
 au desert. Lequel luy vint au deuant en la mon-
 taigne de Dieu, & le baïsa. Et Moyse racompta
 G à Aaron toutes les parolles du Seigneur, pour
 lesquelles il l'auoit enuoïé, & les signes qu'il au-
 oit commandé. Et vindrēt ensemble, & assem-
 blerent tous les plus anciens des enfans d'Israel.
 Et parla Aaron toutes les parolles que le Sei-
 gneur auoit dict à Moyse. Et fait les signes, de-
 uant le peuple, & le peuple creut, & ouyrent,
 que le Seigneur auoit visité les enfans d'Israel, &
 qu'il auoit regardé leurs affliction, & en eux en-
 clinant adorerent.

Circon-
 cision.

S. Moyse & Aaron reportent à Pharaon les mandemens de
 Dieu, lequel de plus en plus oppresse les enfans d'Israel. Dont
 Moyse prie le Seigneur pour eux.

Chapitre .v.

A Pres ces choses icy, Moyse & Aaron entre-
 rent, & dirent à Pharaon: Le Seigneur dieu
 d'Israel dict ces choses icy. Laisse mô pen-
 ple, à fin qu'il sacrifie à moy au desert. Mais ce-
 luy respondit: Qui est le Seigneur, à fin que
 i'écoute sa voix, & que ie laisse Israel? Ie ne con-
 nois point le Seigneur, & ne laisseray point Is-



rael. Et ilz dirent: Le Dieu des Hebreux nous a
 appelé, à fin que nous allions la voye des trois
 iours au desert, & que sacrifions à nostre Sei-
 gneur Dieu, à fin que par auenture peste ou glai-
 ue ne nous aduiene. Le roy d'Egypte leurs dict:
 Moyse & Aarō, pourquoy sollicitez vous le peu-
 ple qu'ilz ne faicent leurs ouuraiges? Allez à voz
 charges. Et Pharaon dict: Le peuple de la terre
 est grand. Vous voyez que la multitude est aug-
 mentée: combien plus, si vous leurs donnez re-
 pos de leurs ouurages? Il feit commandement
 B donc en ce iour là aux preuosts des ouurages, &
 aux exacteurs du peuple, disant: Vous ne donne-
 rez plus oultre au peuple aucunes pailles, pour
 faire les briquez, comme par auant, mais qu'ilz
 voient, & qu'ilz cueillent des esteulles: & leurs
 enchargerez le mesme nôbre des briquez, qu'ilz
 faisoient par auant, & n'en diminuerez rien.
 Car ilz sont oyseux, & pourtant crient ilz, di-
 sant: Allons, sacrifions à nostre Dieu. Qu'ilz soi-
 ent oppressez d'ouurage, & qu'ilz les accôplis-
 sent: à fin qu'ilz ne consentent point aux parol-
 les de mensonge. Les preuostz doncques des ou-
 urages, & les exacteurs, estans sortis, dirent au
 peuple. Pharaon dict ainsi: Ie ne vous donne plus
 des pailles, allez, & en assemblez ainsi comme
 vous en pourrez trouuer. & ne sera rien diminué
 de vostre ouurage. Et le peuple s'espardit par
 toute la terre d'Egypte, pour assébler des pail-
 les. Aussi les preuostz des ouuraiges les pressoy-
 ent, disans: Accomplissez vostre ouurage tous
 les iours, comme par auant vous souliez faire,
 quand les pailles vous estoient données. Et ceux
 qui presidoient sur les ouurages des enfans d'Is-
 rael, furent flagellez par les exacteurs de Pha-
 rao, qui disoïent: Pourquoi n'avez vous accom-
 C pliy le nombre des briquez, comme par auant
 ne hier, ne aujourd'hui? Et les preuostz des ou-
 urages vindrent, & crièrent à Pharaon, di-
 sant: Pourquoi fais tu ainsi cōtre tes seruiteurs?
 On ne nous donne plus des pailles, & si nous est
 commandé de faire les mesmes briquez. Voi-
 cy, nous tes seruiteurs, sommes batuz de fo-
 uetz, & en iustement faict contre ton peuple.
 Lequel dict: Vous estes oyseux, & pourtant
 D dites vous: Allons, & sacrifions au Seigneur.
 d. iij. Allez

Allez donc, & besongnez. Les pailles ne vous seront plus données, & rendrez le nombre des briques accoustumé. Et les puostz des enfans d'Israel veoient qu'il leurs estoit mal, de ce qu'on leurs disoit: On ne diminuera rien des briques, par chascun iour. Et vindrent au deuant de Moyse, & d'Aaron, lesquels s'arrestoiét au deuant d'eux, & vuidoient de Pharaó, & leurs dirent: Le Seigneur voye, & iuge, car vous avez fait nostre odeur puante deuant Pharaó, & ses seruiteurs, & luy avez baillée l'espée pour no'tuer. Et Moyse retourna au Seigneur, & dict: Seigneur, pour quoy as tu tourmenté ce peuple icy? Pour quoy m'as tu enuoié? Car depuis q'ie suis venu à Pharaó pour parler en ton nom, il a tormenté ton peuple, & ne les as point deliurez.

S. Dieu console les Israelites par Moyse, leurs promettant la terre de Chanaan. Et la genealogie de Ruben, Simeon, & Leui est rememorée, iusques à Moyse & Aaron.

Chapitre .vi.

LE Seigneur dict à Moyse, Maintenant veras tu quelles choses ie feray à Pharaó. Car il les laissera aller par main forte, & en robuste main les iettera hors de sa terre. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Ie suis le Seigneur, lequel suis apparu à Abraham, à Isaac, & à Iacob en Dieu tout puissant: & ne leurs ay point demóstré mon nom Adonay: & ay promis faire alliance avec eux, pour leurs donner la terre de Chanaan, la terre de leurs peregrination, en laquelle ont esté estrangers. Pay ouy le gemissement des enfans d'Israel, par lequel les Egyptiens les ont oppressez: & ay eu souuenance de mon alliance. Pourtant dis au enfans d'Israel: Ie suis le Seignr, q'vous meneray hors de la prison des Egyptiens, & vous deliureray de seruitude, & vous racheteray à bras esleué, & en grans iugemens: & vous prédray pour mon peuple, & seray vostre Dieu. Et vous scaurez que ie suis vostre Seignr Dieu, qui vous ay mené hors de la prison des Egyptiens. & vous ay mené en la terre, sur laquelle i'ay leué ma main, pour la donner à Abraham, Isaac, & Iacob: & la vous doneray pour posseder, moy qui suis le Seignr. Moyse donc racompta toutes ces choses aux enfans d'Israel: lesquels n'obeirét point à luy, à cause de l'angoisse de l'esprit, & du tresdur ouuraige. Et le Seigneur parla à Moyse, disant: Va, & dis à Pharaó roy d'Egypte, qu'il laisse aller les enfans d'Israel de sa terre. Moyse refusa par deuant le Seignr. Voicy les enfans d'Israel ne m'escouteront point: & comment m'escouterá Pharaó, principalement comme il soit que ie soye incircócis des leurs? Et le Seigneur parla à Moyse & à Aaron: & donna mandement pour les enfans d'Israel, & pour Pharaó roy d'Egypte, à fin de mener hors les enfans d'Israel de la terre d'Egypte. Iceux sont les prices des maisons selon leurs familles. Les filz de Ruben premier nay d'Israel: Hénoc & Phallu: Hefró & Charmy. Cestes sont les cognatiós de Ruben. Les filz

Sus. 1. a.
C
Gene. 46
1. b.
Nób. 26

de Simeon: Iamuel & Iamin, & Ahod, & Iachin, & Sohar, & Saul filz de la Chananée. Cestes sont les lignées de Simeó. Et iceux sont les noms des filz de Leui, selon ses cognations: Gerson, & Caath, & Merari. Mais les ans de la vie de Leui, furent cent trente sept. Les filz de Gerson: Lobni & Semei, selon leurs cognations. Les filz de Caath: Amram, & Isaar, & Hebron, & Oziel. Et aussy les ans de la vie de Caath, cent trente trois. Les filz de Merari: Moholi & Musi. Iceux sont les cognations de Leui, selon ses familles. Mais Amram print femme, Iochabed sa cousine: laquelle luy enfanta Aaron, & Moyse. Et furent les ans de la vie d'Amram: cent trente sept. Aussy les filz d'Isaar: Coré, & Nepheg, & Zechry. Les filz aussy d'Oziel: Mysael, & Elisaphá, & Sethri. Mais Aaron print femme, Elizabeth fille d'Aminadab, sœur de Nahason: laquelle luy enfanta Nadad & Abiui, & Eleazar, & Ithamar. Les filz aussy de Coré: Afer, & Elcana, & Abiasaph. Cestes sont les cognations des Coritains. Mais certes Eleazar filz d'Aaró print femme des filles de Phutiél: laquelle luy enfanta Phinees. Ceux sont les princes des familles Leuitiqs. selon leurs cognations. Iceluy est Aaró & Moyse, ausquelz le Seigneur commanda de mener hors les enfans d'Israel de la terre d'Egypte, selon leurs multitudes. Ceux sont qui parlent à Pharaó roy d'Egypte, pour mener hors d'Egypte les enfans d'Israel. Cestuy est Moyse & Aaron, au iour auquel le Seigneur parla à Moyse, en la terre d'Egypte. Et parla le Seignr à Moyse, disant: Ie suis le Seigneur, Dis à Pharaó roy d'Egypte, toutes les choses q'ie te dy. Et Moyse dict deuant le Seigneur. Voicy ie suis incircócis des leurs, comment m'escouterá Pharaó?

S. Moyse & Aaron parlent à Pharaó, & mèt la verge en serpent, & les crues frappées en sang: Ce que font aussy les enchanteurs de Pharaó. Dont Pharaó fut plus endurcy.

Chapitre .vij.

ET le Seigneur dict à Moyse, Voicy, iet'ay ordonné le Dieu de Pharaó: & Aaron ton frere sera ton Prophete. Tu parleras à luy toutes les choses q'ie te commade: & cestuy parlerá à Pharaó: à fin qu'il laisse aller les enfans d'Israel de sa terre. Mais i'endurciray son cœur, & multiplieray mes signes & mes merueilles en la terre d'Egypte, & ne vous escouterá point. Et i'enuoieray ma main sur Egypte, & meneray hors mon armée, & mon peuple, les enfans d'Israel, de la terre d'Egypte, par tresgrans iugemens. Et les Egyptiens scauront, que ie suis le Seigneur, qui ay estendu ma main sur Egypte, & ay mené hors les enfans d'Israel du milieu d'eux. Moyse donc & Aaron seirent come le Seignr auoit commandé, ainsy seirent ilz. Et estoit Moyse eagé d'octante ans, & Aaron d'octante trois ans, quand ilz parlerent à Pharaó. Et le Seigneur dict à Moyse & Aaron: Quand Pharaó vous dira, móstrez signes: tu diras à Aaron. Prends

1. Par. 5. a.
1. Par. 34. d

1. Par. 6. a.
& 23. a.

Nób. 26. g
Nób. 3. c.

1. Par. 6. a.
& 23. b.

Nób. 3. a.

A
Sus. 4. d.

ta verge, & si la iette par deuant Pharaon, & icel le soit couuertie en vne couleüre. Et ainsy Moyse & Aaron venus vers Pharaon, feirent comme le Seigneur auoit commandé. Et Aaron print la verge deuant Pharaon, & ses seruiteurs, laquelle fut conuertie en vne couleüre. Mais Pharaon appella les saiges, & les enchanteurs: & iceux aussy feirent semblablement par enchantemens Egyptiens, & par aucuns secretz. Et vn chascun ietta ses verges, lesquelles furent conuerties en dragons. Mais la verge d'Aaron deuora les verges d'iceux. Et le cœur de Pharaon fut endurcy, & ne les escouta point, ainsy que le Seigneur auoit commandé. Et le Seigneur dict à Moïse: Le cœur de Pharaon est aggraué, il ne veut pas delaisser le

2. Tim. 3 b

La verge d'Aaron.

C.

Premiere playe.

D

Pfal. 77. c

Pfa. 104. e
Sap. 17. b.

peuple. Va à luy du matin. Voicy, il sortira hors aux eaues. Et tu te tiendras debout alencontre de luy, sur la riue du fleue: & prendras en ta main la verge, laquelle a esté conuertie en dragon, & luy diras: Le Seigneur Dieu des Hebreux m'a enuoié à toy, disant: Laisse aller mon peuple: à fin qu'il sacrifie à moy au desert: & iusques au present tu ne l'as point voulu ouyr. Le Seigneur donc dict ces choses icy: En celà sçauras tu que ie suis le Seigneur. Voicy ie frapperay de la verge qui est en ma main, l'eau du fleue, & sera conuertie en sang. Les poissons aussy qui sont au fleue, mouront: & les eaues se pourriront, & les Egyptiens en beuant l'eau du fleue, seront trauaillez. Aussy le Seigneur dict à Moïse: Dis à Aaron: Prends ta verge, & estendz ta main sur les eaues d'Egypte, & sur leurs fleues, & sur les ruisseaux & maretz, & sur tous les lacs d'eaues, à fin qu'elles soient conuerties en sang, & que sang soit en toute la terre d'Egypte, tant es vasseaux de bois comme en ceux de pierres. Et Moïse & Aaron feirent ainsy que le Seigneur auoit commandé. Et ayant esleué la verge, il frappa l'eau du fleue en la presence de Pharaon, & de ses seruiteurs. Laquelle fut conuertie en sang, & les poissons, q estoient au fleue, moururent. Et le fleue se pourrist: & les Egyptiens ne pouoient boire de l'eau du fleue, & fut sang en toute la terre d'Egypte. Et les enchanteurs des Egyptiens feirent semblablement, par leurs enchantemens. Et le cœur de Pharaon fut endurcy, & ne les ouyt point, comme le Seigneur auoit commandé. Et se retira, & entra en sa maison, & n'y adóna point son cœur aussy pour ceste fois. Mais tous les Egyptiens percerent l'eau alentour du fleue pour boire: car ilz ne pouoient boire l'eau du fleue. Et furent sept iours passez, après que le Seigneur frappa le fleue.

S. A Pharaon obtint, sont enuoiés des raines pour la seco de playe, & la terre fut adouxtée, des cincenelles, & la quatrieme des mouches: à cause qu'il differoit de laisser aller le peuple de Dieu. Chapitre. viij.

A

Le Seigneur aussy dict à Moïse: Entre à Pharaon, si luy diras: Le Seigneur dict ces choses icy: Laisse mô peuple aller, à fin qu'il sacrifie



à moy. Et si tu ne le veux laisser aller, voicy ie frapperay tous tes termes de raines: & le fleue bouillonera hors raines: lesqelles moteront, & entreront en ta maison, & en la chambre de ton liçt, & sur ta couverture, & es maisons de tes seruiteurs, & en ton peuple, & en tes fourneaux, & es reliez de tes viandes: & les raines entreront à toy, & à ton peuple, & à tous tes seruiteurs. Et le Seigneur dict à Moïse: Dis à Aaron: Estendz ta main sur les fleues, & sur les ruisseaux, & maretz: & fais ysir hors les raines sur la terre d'Egypte. Et Aaron estendit sa main sur les eaues d'Egypte, & raines monterent, & couvrirent la terre d'Egypte. Mais aussy les enchanteurs feirent pareillement par leurs enchantemens: & feirét ysir les raines sur la terre d'Egypte. Et Pharaon appella Moïse, & Aaron, & leurs dict: Priez le Seigneur, qu'il oste les raines arriere de moy, & de mon peuple, & ie laisseray le peuple pour aller sacrifier au Seigneur. Et Moïse dict à Pharaon: Ordonne moy, quand ie prieray pour toy, & pour tes seruiteurs, & pour ton peuple, à fin q les raines soient chassées de toy, & de ta maison, & de tes seruiteurs, & de ton peuple: & qu'elles demourent seulement au fleue. Lequel respōdit: Demain. Et iceluy dict: Je feray selon ta parole: à fin que tu sçache, que nul est comme le Seigneur nostre Dieu: & reculeront les raines de toy, & de ta maison, & de tes seruiteurs, & de ton peuple: & seulement demoureront au fleue. Et Moïse avec Aaron isirét arriere de Pharaon. Et Moïse cria au Seigneur pour la promesse des raines, qu'il auoit promis à Pharaon: & le Seigneur feit seló la parole de Moïse: & les raines des maisons, & des villes, & des champs moururent. Et les assemblerent par familles, & fut la terre enuoyée pourrie. Mais Pharaon voyant que luy estoit doné, il aggraua son cœur, & ne les ouyt point, ainsy que le Seigneur auoit commandé. Et le Seigneur dict à Moïse, Parle à Aaron: Estendz ta verge, & frappe la pouldre de la terre: & que cincenelles soient en toute la terre d'Egypte. Et feirent ainsy. Et Aaron estendit la main, tenant la verge, & frappa la pouldre de la terre, & cincenelles furent produictz es homes, & numantz. Toute la pouldre d.iiij. de la ter-

B Playe. a.

Pfal. 77. e
Pfa. 104. e

Sap. 17. b.

C

Tous playe.

E de la terre fut conuertie en cincenelles, par toute la terre d'Egypte. Et les enchanteurs feirent ainsi par leurs enchantemens pour faire venir des cincenelles, & ne peurent. Et estoient les cincenelles tant es homes, comme es iumentz. Et les enchanteurs dirent à Pharaon. C'est le doigt de Dieu. Et le cœur de Pharaon fut endurcy, & ne les ouyt point, ainsi que le Seigneur auoit commandé. Et le Seigneur dict à Moïse. Leue toy de bon matin, & te presente deuant Pharaon. Car il sortira hors aux eues: & tu luy diras: Le Seigneur dict ces choses icy: Laisse mon peuple: à fin qu'il sacrifie à moy. Que si tu ne le laisse, voicy ie enuoieray en toy, & en tes seruiteurs, & en ton peuple, & en tes maisons, tout genre de mousches: & les maisons des Egyptiens seront replies de mousches, de diuers genre, & toute la terre, là ou ilz seront. Et en ce iour là feray la terre de Gessen merueilleuse, en laquelle est mon peuple tellement que illec ne seront nulles mousches: & que tu sçache, que ie suis le Seigneur au milieu de la terre: & mettray diuision entre mon peuple, & ton peuple. Et demain fera ce signe là. Et le Seigneur fit ainsi. Et vint la mousche tresgriefue es maisons de Pharaon, & de ses seruiteurs, & en toute la terre d'Egypte. Et fut la terre corumpue de telles manieres de mousches. Et Pharaon appella Moïse & Aaron, & leurs dict: Allez & sacrifiez à vostre Dieu en ceste terre. Et Moïse dict: Il ne peut estre ainsi fait. Car immolons nous au Seigneur nostre Dieu, les abominations des Egyptiens? Que si nous immolons en la presence des Egyptiens, les choses qu'ilz adorent: ilz nous lapideront. Nous cheminerons la voie de trois iours au desert: & sacrifierons au Seigneur nostre Dieu, ainsi qu'il nous a commandé. Et Pharaon dict: Le vous laisseray aller pour sacrifier au Seigneur vostre Dieu au desert: mais toutesfois n'allez point plus loing. Priez pour moy. Et Moïse dict: Moy party de toy, ie prieray le Seigneur: & la mousche reculera demain de Pharaon, & de ses seruiteurs, & de son peuple. Mais toutesfois ne vueille plus oultre mentir, & tu ne laisse le peuple sacrifier au Seigneur. Et Moïse party de Pharaon, pria le Seigneur. Lequel fit selon la parole d'iceluy: & osta les mousches de Pharaon, & de ses seruiteurs, & de son peuple. Il n'y en demoura certainement non pas vne. Et le cœur de Pharaon fut endurcy, tellement qu'aussy pour ceste fois ne luy vint en l'esprit d'aller le peuple.

S. Egypte est frappée de la cinquième playe, de peste au bestial. De la sixième playe, de vessies, cloux. Et de la septième, de gresse, tonnoire, & horrible tempeste.

Chapitre. ix.

Aussy le Seigneur dict à Moïse. Va vers Pharaon: & parle à luy. Le Seigneur Dieu des Hebreux dict ces choses icy: Laisse aller mon peuple, à fin qu'il sacrifie à moy. Que si encores tu le refuse, & les retiens: voicy ma main sera sur tes chaps, & sur tes cheuaux, & alnes, &



chameaux, & sur tes bestes, & les oeuvres sera peste fort griefue. Et le Seigneur fera chose merueilleuse entre les possessions d'Israel, & les possessions des Egyptiens: que totalement rien ne perira des choses qui appartiennent aux enfans d'Israel. Et le Seigneur ordonna le temps, disant: Demain fera le Seigneur ceste parole en la terre. Le Seigneur donc fit au iour ensuyuant ceste parole: Et mourut tout le bestial des Egyptiens: mais du bestial des enfans d'Israel, rien au cunement n'en perit. Et Pharaon enuoia veoir, & n'y auoit rien mort des choses que Israel possedoit. Et le cœur de Pharaon fut endurcy, & ne laissa point le peuple aller. Et le Seigneur dict à Moïse & à Aaron. Prenez plein voz mains des cendres de la cheminée, & que Moïse l'esparde au ciel, en la presence de Pharaon: & la poudre soit sur toute la terre d'Egypte. Car eloux, & vessies enflées seront sur les homes, & sur les bestes en toute la terre d'Egypte. Et prendrent la cendre de la cheminée: & se sont tenus debout en la presence de Pharaon. Et Moïse l'espardit au ciel. Lors cloux des vessies enflées furent faites es homes & iumentz: & ne pouoient les enchanteurs estre debout en la presence de Moïse, pour les cloux qui estoient en eux, & en toute la terre d'Egypte. Et le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon. & ne les ouyt point, ainsi que Dieu parla à Moïse. Et le Seigneur dict à Moïse: Leue toy du matin, & fois debout en la presence de Pharaon, & luy diras: Le Seigneur Dieu des Hebreux dict ces choses icy: Laisse aller mon peuple, à fin qu'il sacrifie à moy. Car à ceste fois i'enuoieray toutes mes playes sur ton cœur, & sur tes seruiteurs, & sur ton peuple: à fin que tu sçache qu'en toute la terre n'y a point de semblable à moy. Car maintenant en estendant la main ie frapperay, toy & ton peuple de peste, & periras de la terre. Mais pource t'ay ie mis, à fin qu'en toy ie montre ma force, & que mon nom soit recité en toute la terre. Retiens tu encores mon peuple, & ne le veux tu pas laisser aller? Voicy, ie feray demain en ceste mesme heure plouuir vne gresse fort grande: telle que n'a point esté en Egypte, depuis le iour qu'elle a esté fondée, iusques au tēps present. Enuoie donc maintenant,

Luc. n. b.

Sap 16. b. Quarte playe.

Sds. j. E.

Quinte playe.

B

Playe VI.

C

Rom 9. d Induration.

D

tenant, & assemble tes bestes, & toutes les choses que tu as au champ. Car les homes, & les bestes, & toutes les choses qui serot trouuees hors, & ne seront point rassemblees des champs, & q la gresle tombera sur eux, ily mouront. Celuy des seruiteurs de Pharao qui craignit la parolle du Seigneur, feit ensemble fuir ses seruiteurs, & ses bestes en leurs maisons: mais cestuy qui ne tenoit compte de la parolle du Seigneur, delaisa ses seruiteurs, & ses bestes aux chaps. Et le Seigneur dict à Moÿse: Estendz ta main au ciel, à fin que la gresle soit faicte en toute la terre d'Egypte sur les homes, & sur les bestes, & sur toute herbe du champ, en la terre d'Egypte. Et Moÿse estendit la verge au ciel, & le Seigneur donna tonnoires, & gresle, & escleres, courrans sur la terre: Et le Seigneur feit plouuoir gresle sur la terre d'Egypte: & gresle meslée avec feu tombotent ensemble. Et fut de telle grandeur, que iamais par auant n'auoit esté veue en toute la terre d'Egypte, depuis que ceste gét auoit esté faicte. Et la gresle frappa en toute la terre d'Egypte, toutes les choses qui estoiet aux champs, depuis l'home iusques à la beste. La gresle frappa toute l'herbe du champ: & brisa tout le bois de la contrée. Excepté en la terre de Gessen, là ou estoiet les enfans d'Israël, ne cheut point la gresle. Et Pharao enuoia, & appella Moÿse & Aaron, en leurs disant: P'ay peché aussy maintenat. Le Seignr est iuste: & moy & mon peuple, sommes sans pitié. Priez le Seigneur, à fin que les tonnoires de Dieu, & la gresle cessent: à fin que ie vous laisse aller, & q icy plus oultre ne demourez. Moÿse dict: Quand ie seray forty hors de la cité, j'estenderay mes mains au Seigneur, & les tonnoires cesseront, & la gresle ne sera plus: à fin que tu sçache que la terre appartient au Seigneur. Mais ie cognois, q toy, ne tes seruiteurs, ne craignez point encores le Seigneur Dieu. Le lin donc & l'orge furent blessez, pource que l'orge estoit verd, & que le lin desia germinoit petites fueilles: mais le froment, & le bled ne furent pas blessez, pourtat qu'ilz estoient tardifz. Et Moÿse sorty de Pharao hors de la ville, il estendit ses mains au Seigneur: & les tonnoires, & la gresle cesserent, & plus oultre ne descendit la pluye sur la terre. Mais Pharao voyant que la pluye estoit cessée, & la gresle, & les tonnoires, il augmenta le peché: & fut son cœur, & le cœur de ses seruiteurs aggraué: & fort endurcy, & ne laissa point aller les enfans d'Israël, ainsi q le Seigneur auoit commandé par la main de Moÿse.

Playe vij.

Psa. 77. c. Sap. 16. c. & 19. d.

G

A

Et le Seigneur dict à Moÿse: Va vers Pharao. car j'ay endurcy son cœur, & de ses seruiteurs: à fin que ie faice mes signes icy en luy: & que tu recites à l'oreilles de ton filz, &



de tes nepueux, combien de fois i'ay frappez les Egyptiens, & faict mes signes en eux: & que vous sçachez que ie suis le Seigneur. Moÿse & Aaron donc allerent vers Pharao, & luy dirét: Le Seigneur Dieu des Hebreux dict ces choses icy. Iusques à quand ne veux tu point estre subiect à moy? Laisse aller mon peuple, à fin qu'il sacrifie à moy au desert. Autrement si tu y resiste, & ne le veux laisser aller: voicy i'enuoieray demain en B tes fins la sauterelle, la qlle couurira la superficialité de la terre, tellement q rien ne sera veu d'icelle, mais q ce q est demouré de la gresle, sera mangé. Car elle rongera tous les bois qui germinent aux champs: & emplira tes maisons, & celles de tes seruiteurs, & de tous les Egyptiens: autant q tes peres, & tes grands peres ne veirent, depuis qu'ilz sont naiz sur la terre, iusques au iour present. Puis se destourna, & se tira arriere de Pharao. Mais les seruiteurs de Pharao luy dirét: Iusques à quand souffrirons nous ce scandale? Laisse aller les homes, à fin qu'ilz sacrifiet au Seigneur, leurs Dieu. Ne vois tu pas comme Egypte est perie? Et rappellerent Moÿse & Aaron à Pharao, lequel leurs dict: Allez, sacrifiez au Seigneur vostre Dieu. Qui sont ceux q doibuent aller? Moÿse dict: Nous irons avec noz petis, & noz plus an C ciens, avec les filz & les filles, avec les brebis, & les vacheries. Car c'est la solénité du Seignr nostre Dieu. Et Pharao respodit: Le Seigneur ainsi soit avec vous, comme ie vous laisseray aller, vous & vos petis. Qui doute, que vous ne pensez tresmatricieusement? Il ne sera point ainsi fait. Mais allez seulement les homes, & sacrifiez au Seigneur: car aussy vous mesme auez demandé ceste chose. Et incontinent furent deietez de la presence de Pharao. Mais le Seigneur dict à Moÿse. Estendz ta main sur la terre, à la sauterelle: à fin qu'elle monte sur la terre, & qu'elle couure toute herbe, laquelle est demouree de la gresle. Et Moÿse estendit la verge sur D la terre d'Egypte: & le Seigneur enuoia un vent brulant tout au long de ce iour là & de la nuit. Et le matin venu, le vent brulant esleua les sauterelles. Lesquelles mourent sur toute la terre d'Egypte: & furent innumerables, assises en tous les termes des Egyptiens, telles que deuant ce temps là

Sap. 16. b

Playe vij. Psa. 103. c Sap. 10. b. Iobe. 1. a Apo. 9. a

Chapitre .x.

Les playes d'Egypte.

Exode.

Chapitre. xj.

temps là n'auoient esté, & après ne sont à venir. Et couurirét toute la superficialité de la terre, en galtant toutes choses. L'herbe de la terre donc fut deuorée, & toutes les pommes q estoierent es arbres, q la gresse auoit laissé. Aussi totalement ne demoura rien de verd es bois, & es herbes de la terre de toute Egypte. Pour la quelle chose Pharaon hastiuement appella Moÿse & Aaron, & leurs dict: l'ay peché au Seigneur vostre Dieu, & en vous. Mais pardonnez moy maintenât le peché, aussi ceste fois, & priez le Seigneur vostre Dieu, à fin qu'il oste de moy ceste mort. Et Moÿse se partit de la presence de Pharaon, & pria le Seigneur. Lequel feit souffler d'Occident vn vent tresuehement: lequel ayant esleue la faulte-
E ruelle la jetta en la mer rouge: & n'y en demoura pas vne, en tous les quartiers d'Egypte. Et le
F Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, & ne laissa point aller les enfans d'Israël. Dôt le Seigneur dict à Moÿse: Estendz ta main au ciel, & que tenebres soyent sur la terre d'Egypte, si espesses, qu'on les puisse toucher. Et Moÿse estendit la main au ciel, & tenebres horribles furent faictes en toute la terre d'Egypte, par trois iours. Personne ne veit son frere, & ne se meut du lieu ou il estoit. Mais par tout ou les enfans d'Israel demouroient, là estoit lumiere. Et Pharaon appella Moÿse & Aaron, & leurs dict: Allez, sacrifiez au Seigneur. Voz brebis seulement, & les vacheries demoreront: voz petis voient avec vous. Moÿse dict: Tu nous donneras aussi les sacrifices, & holocaustes avec nous, que nous offrons au Seigneur nostre Dieu. Tous les troupeaux viédront avec nous: il ne demourera pas vn petit ongle, des choses qui sont necessaires au service du Seigneur nostre Dieu, principalement comme il soit que nous ne scauôs quelle chose doit estre immolée, iusques à ce q nous parviendrons au lieu.
G Mais le Seigneur endureit le cœur de Pharaon, & ne les voulu pas laisser aller. Et Pharaon dict à Moÿse: Retire toy de moy, & si te garde, q plus oultre tu ne voye ma face. En quelconque iour que tu apparostras deuant moy, tu mourras. Moÿse respondit. Il soit ainsi fait comme tu as parlé. Je ne voiray plus oultre ta face.

Psal. 15. a.
 Playe. IX.
 Sap. 17. a.
 & 18. a

E T le Seigneur dict à Moÿse: (Le toucheraÿ encorés Pharaon, & Egypte d'vne playe: & après ce il vous laissera aller, & constraindra de fortir. Tu diras donc à tout le peuple: que l'home demande à son amy, & la femme de sa voisine, vaisseaux d'argent & d'or, & le Seigneur donnera grace à son peuple deuant les Egyptiens. Et fut Moÿse home fort estimé en la terre d'Egypte, deuant les seruiteurs de Pharaon, & tout le peuple) Et dict: Le Seigneur dict ces choses icy. A minuit i'entreray en Egypte: & mourra tout premier nay en la terre des Egyptiens, depuis le premier nay de Pharaon, qui sied en son siege royal, iusques au premier nay de la seruantte, qui est à la meulle, & tous les premiers naiz des iumentz. Et se fera vn grand cry en la terre d'Egypte, telle que par auant n'a pas esté, & après n'est pas à venir. Et auprès des enfans d'Israel ne groullera pas vn chien, depuis l'home iusques au bestial: à fin que vous cognoissiez de quant grand miracle le Seigneur diuise les Egyptiens, & Israel. Et tous tes seruiteurs icy descéderont à moy, & m'adoreront, disant: Vuide hors, toy, & tout ton peuple, qui est subiect à toy. Après ce, nous sortirons hors. Et se partit de Pharaon fort courroucé. Mais le Seigneur dict à Moÿse: Pharaon ne vous escouterà point, à fin que plusieurs signes soyent faictz en la terre d'Egypte. Et feirét Moÿse & Aaron tous les signes & merueilles qui sont escriptz, en la presence de Pharaon, & le Seigneur endureit le cœur de Pharaon, & ne laissa point aller les enfans d'Israel hors de sa terre.

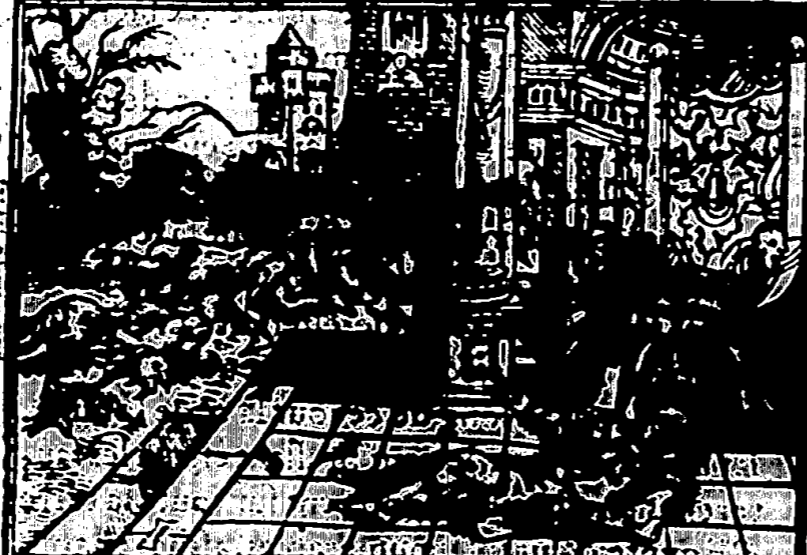
A
 Sus. 3. g.
 & foub. c.
 l'ca. 10. 4. c.
 Ecclesia-
 stiq. 45. a
 B
 Psal. 47. c.
 & 10. c. &
 4. c.
 Playe. X.

S. La maniere de l'aigneau paschal est declairé. Les premiers naiz d'Egypte sont tuez, & les Israelites sortent, avec les richesses d'Egypte. De manger les pains sans leuain. De l'habitation des enfans d'Israel en Egypte, & de leur issue.

Chapitre. xij.

L E Seigneur aussi dict à Moÿse & à Aaron, en la terre d'Egypte: Ce moÿsicy, qui est le commencement des moÿs, vous sera le premier entre les moÿs de l'an. Parlez à toute la multitude des enfans d'Israel, & leurs dietes: Le dixiesme iour de ce moÿsicy, vn chascun prendra vn aigneau selonc les familles & maisons. Ou autrement, si le nombre est si petit, qu'il ne puist estre soubsfant pour manger l'aigneau: il prendra son veau qui est conioint à sa maison, selonc le nombre des ames qui peuuent soubsfrire à manger l'aigneau. Et sera l'aigneau sans tache, sans d'vn an. Selonc la quelle maniere prendrez aussi vn cheureau, & le garderez iusques au quatorziesme iour de ce moÿs: & toute la multitude des enfans d'Israel l'immolera au vespre: & prendront de son sang, & en mettront sur les deux poiteaux, & aux linteaux de dessus de l'huys des maisons, esquelles ilz le mangeront. Et mangeront ceste nuit là les chairs rosties au feu, & pains sans leuain, avec laitues sauvages. Vous ne mangerez d'aceluy ris de cuit, ne de cuit en l'eau, mais

l'aigneau pasquale.



S. Deuant le dixiesme iour que Dieu prestilla l'ordre de piller Egypte.

mais seulement rosty au feu. Vous deuorerez la teste, ausly ses piedz, & ses entrailles: & rien d'iceluy ne demourera iusques au matin. Si aucune chose demeure, vous le brullerez au feu. Mais vous le mangerez en ceste sorte. Vous ceindrez voz reins, & aurez des fouliers es piedz, tenants des bastons en voz mains: & mangerez hastiuement. Car c'est le Phasé (c'est à dire, le passaige) du Seigneur. Et ceste nuit là ie passeray par la terre d'Egypte: & frapperay tous les premiers naiz en la terre d'Egypte, depuis l'home iusques au bestial: & feray iugement entre tous les dieux d'Egypte, moy qui suis le Seigneur. Et le sang vous sera pour signe, es maisons, esuelles vous serez: & verray le sang, & vous passeray: & la playe qui destruira, ne sera point sur vous, quād ie frapperay la terre d'Egypte. Mais vous aurez ceste iournée en memorial: & là celebrerez solennellement au Seigneur, en voz generations par seruire diuin eternal. Vous mangerez pains sans leuain l'espace de sept iours. Au pmier iour n'y aura point en voz maisons de leuain. Quiconque aura mangé pain fait au leuain, ceste ame perira d'Israël, depuis le pmier iour, iusques au septiesme iour. Le premier iour sera saint & solennel, & le septiesme iour sera venerable de la mesme solennité. Vous ne ferez en iceux iours aucune œuvre, excepté les choses q' appartiennent à manger: & garderez les pains sans leuain. Car en ceste mesme iournée ie meneray hors vostre armée de la terre d'Egypte, & garderez ceste iournée en voz generations, par ordonnance perpetuelle. Au premier moys, au quatorziesme iour du moys au vespre, vous mageriez pain sans leuain. iusques au vingt & vniesme iour du mesme moys au vespre. Pain fait au leuain ne sera pas trouué en voz maisons, l'espace de sept iours. Celuy qui aura mangé le pain fait au leuain, son ame perira de la congregation d'Israël: tant des estrangers, comme de ceux qui sont naiz en la terre. Vous ne mangerez rien de ce qui soit fait au leuain. Vous mangerez pains sans leuain en toutes voz habitations. Et Moysse appella tous les plus anciens des enfans d'Israël, & leur dist: Allez par voz familles en prenant vne beste, & immolez le Phasé: & plongez vne poignée d'ysope au sang qui est au seuil, & aspergez de cestuy le linteau de dessus l'huys & les deux posteaux. Personne de vous ne faille hors l'huys de sa maison, iusques au matin: car le Seigneur passera en frappant les Egyptiens. Et quand il aura veu le sang au linteau de dessus l'huys, & es deux posteaux, il passera par dessus l'huys de la maison, & ne parmettra point, q' cestuy qui frappe entre en voz maisons, & qu'il la blesse. Garde ceste parole, legitime à toy, & à tes filz, iusques à tousiours. Et quād vous entrerez la terre que le Seignr Dieu vous doit donner, comme il a promis, vous garderez ces ceremonies. Et quand voz enfans vous diront

Quelle est ceste religion? Vous leurs direz. C'est l'oblation du passaige du Seigneur, quand il passa sur les maisons des enfans d'Israël en Egypte, en frappant les Egyptiens, & en deliurant voz maisons. Lors le peuple s'enclina, & adora. Et quand les enfans d'Israël furent yssus, ilz seirent ainsy que le Seigneur auoit commandé à Moysse & à Aaron. Et aduint à un nuit, que le Seignr frappa tous les premiers naiz en la terre d'Egypte: depuis le premier nay de Pharaon, qui seoit en son siege royal, iusques au premier nay de la captiue, qui estoit en prison, & tous les premiers naiz des iumentz. Et Pharaon se leua de nuit, & tous ses seruiteurs, & toute Egypte: & grad cry s'esleua en Egypte. Car il n'y auoit maison, en laquelle ne gesist vn mort. Et quand Pharaon eut appellé Moysse & Aaron de nuit, il dist: Leuez vous, & sortez hors de mon peuple, vous & les enfans d'Israël. Allez, sacrifiez au Seigneur, come vous dictes: prenez voz brebis, & voz vacheries, comme vous l'avez demandé, & quād vous partirez, benedicez moy. Et les Egyptiens pressoient le peuple de yssir hors de la terre hastiuement, disants: Nous mourerons tous. Le peuple donc print la farine mouillée, deuant qu'elle fut prinse du leuain: & après qu'il l'eurent lié en leurs manteaux, il la mirēt sur leurs espalles. Et seirent les enfans d'Israël ainsy que le Seignr auoit commandé à Moysse: & demanderent aux Egyptiens des vaisseaux d'argent & d'or, & plusieurs vestemens. Et le Seigneur donna grace au peuple deuant les Egyptiens, à fin qu'ilz leur prestassent, & pillerent les Egyptiens. Et s'en allerent les enfans d'Israël de Ramessé en Socoth, près de six cens mille homes piedtons, sans les petis, & les femmes: Mais ausly innumerable commun peuple monta avec eux, brebis & vacheries, & fort grande multitude de bestial, de diuers genre. Et cuyrent la farine que desia estoit mouillée, qu'ilz auoient apportez d'Egypte, & seirent des pains sans leuain soubz la cendre, Car ausly ne pouoient ilz estre prins au leuain, par ce que les Egyptiens les constraignoient d'yssir, & ne permettoient point de faire aucun seiour, & n'eurent loysir de preparer aucune viande à manger. Mais la demeure des enfans d'Israël, qu'ilz demourerent en Egypte, fut quatre cens trente ans. Lesquelz accomplis, au mesme iour yssit toute l'armée du Seignr, hors de la terre d'Egypte. Ceste nuit doit estre obseruée au seruire du Seignr, quād il les mena hors de la terre d'Egypte. Tous les enfans d'Israël la doivent garder, en leurs generations. Et le Seigneur dist à Moysse & à Aaron: Ceste est la religion du Phasé. Tout estrangr n'en mangera point: Et tout seruiteur achete sera circonciez & ainsy en mangera. L'estrangr, & le mercenaire n'en mangera point. Il sera mangé en vostre maison, & ne porterez rien de sa chair dehors, & s'en rōperez nul de ses os. Toute la

Phasé.

Heb. 9. c.

Leui. 23. a
Nob. 28. c

Hebr. 11. e

E
Psal. 77. c
Sap. 13. b.
Psa. 104. c
Psa. 134. b
Sap. 18. b.

Sus. 11. a.

F

O

Nab. 9. b
Leh. 29. f.

te la congrégation des enfans d'Israël, sera ceste chose. Que si aucun des estrangers veult passer en vostre pays, & faire le Phasé du Seigneur: premier sera tout masse appartenant à luy, circocis: & adonc celebrera selon la coustume, & sera comme celuy qui est nay en la terre. Mais si aucun n'est pas circoncis, il n'en mangera point. Vne mesme loy sera à cestuy qui est nay en la terre, & à l'estranger q demeure auprès de vous. Tous les enfans d'Israël feirent ainsy que le Seigneur auoit commadé à Moysé & à Aaron: & au mesme iour le Seigneur mena hors les enfans d'Israël de la terre d'Egypte, selon leurs ordres.

S. Observation de Phasé, & cōsecration des premiers naiz en memoire de la deliurance d'Egypte. Le peuple forte, portant avec soy les os de Ioseph. La cōduite de la colonne de nuee par iour, & de feu par nuict.

Chapitre .xiiij.

A T le Seigneur parla à Moysé, disant: Tout premier nay entre les enfans d'Israël, qui ouvre le ventre, soit consacré à moy: tant des homes, comme des bestes. Car ilz sont tous à moy. Et Moysé dict au peuple: Ayez memoire de ce iour icy, auquel vous estes yssus hors d'Egypte, & de la maison de seruitude, pour ce que le Seigneur vous a mené hors de ce lieu en main forte: à fin que ne mangez point de pain fait au leuain. Au iourd'huy vous partez, au moys des nouveaux fruietz. Et quand le Seigneur t'aura introduict en la terre du Chananéen, Hethéen, & Amorrhéen, & Heuéen, & Iebuscéen, qu'il a promis par iurement à tes peres, de te donner la terre affluente de lait & de miel, tu celebreras ceste maniere des choses sacrées, en ce moys icy.

Psal. 117.

Deut. 5. b.

B Tu mangeras pains sans leuain, l'espace de sept iours, & au septiesme iour sera la solennité du Seigneur. Vous mangerez pains sans leuain par sept iours. Il ne sera rien veu chez toy q soit fait au leuain, ne aussy en tous tes termes. Et racópteras en ce iour là à ton filz, disant: Ceste est la chose que le Seigneur m'a fait, quád ie suis yssu hors d'Egypte. Et sera cōme vn signe en ta mai, & cōme vn memorial deuant tes yeux: à fin aussy que la loy du Seigneur soit tousiours en ta bouche: car le Seigneur t'a mené hors d'Egypte en main forte. Tu garderas ceste maniere de seruitice, au temps ordonné: depuis vn iour iusques à l'autre. Et quand le Seigneur t'aura introduict en la terre du Chananéen, ainsy qu'il a iuré à toy & à tes peres, & qu'il let'aura donnée, tu separeras au Seigneur tout ce qui ouvre le ventre, & ce qui est premier nay en tes bestes. Tout ce que tu auras de sexe masculin, tu le consacreras au

La loy du Seigneur.

C Seigneur. Tu chageras le premier nay de l'asne, en vne brebis: que si tu ne le rachette point, tu l'occiras. Mais tu rachetteras par pris, tout homme premier nay de tes filz. Et quád demain ton filz t'interroguera, disant: Quelle chose est cecy? Tu luy responderas: Le Seigneur nous a mené hors de la terre d'Egypte, en main forte, hors

de la maison de seruitude. Car quand Pharaó estoit endurcy, & qu'il ne nous vouloit point laisser aller: le Seigneur occit tout premier nay en la terre d'Egypte, depuis le premier nay de l'homme, iusques au premier nay des bestes. Pour ceste cause ie sacrifie au Seigneur tout ce qui ouvre le ventre, qui est de sexe masculin: & rachette tous les premiers naiz de mes filz. Ce sera donc comme vn signe en ta main, & comme vne chose pendue entre tes yeux, pour la recordation, de ce que le Seigneur nous a mené hors d'Egypte, en main forte. Quand donc Pharaó eut enuoicé hors le peuple, le Seigneur ne les mena point par la voye de la terre des Philistihiens, laquelle est voisine, estimant que par auenture il ne se repentit, s'il veoit bataille esleuer alencontre de soy, & qu'il ne retournast en Egypte: mais ies mena au tour par la voye du desert, qui est auprès de la mer rouge. Et les enfans d'Israël monterét de la terre d'Egypte en armes. Moysé aussy prit les os de Ioseph avec luy: pour ce qu'il auoit adiuré les enfans d'Israël, disant: Dieu vous visitera, emportez mes os d'icy avec vous. Et iceux partis de Socoth, prindrent siege en Ethan, & en dernieres parties du desert. Mais le Seigneur les precedoit pour monstrier la voye, par iour en colonne de nuee, & par nuict en colonne de feu: à fin qu'il fut conducteur du chemin, en vn temps, & en l'autre. Iamais la colonne de nuee ne defaillit par iour, ne aussy la colonne du feu par nuict, deuant le peuple.

Gen. 50. d
Ios. 24. g
Nób. 14. c
1. cor. 10. a
Nche. 9. d



S. Pharaó avec toute sa armée à cheual & chariots, fut noyé en poursuivant le peuple d'Israël, & entrant après iceluy, par le sec de la mer.

Chapitre .xiiij.

M Ais le Seigneur parla à Moysé, disant: Parle aux enfans d'Israël: Retournez vous, & fichez vostre ost à l'opposite de Phihahiroth: laquelle est entre Magdalum, & la mer, contre Beelséphon. Au deuant d'iceluy fichez vous voz tentes sur la mer. Et Pharaó diras des enfans d'Israël: Ilz sont fort ferrez en la terre, le desert les a enclos. Et t'endurciray son cœur, & vous poursuura, & seray glorifié en Pharaó, & en toute son armée: & cognoisteront les Egyptiens que ie suis le Seigneur. Et ainsy furent. Et fut amoncé au roy des Egyptiens, q le peuple

B le peuple estoit enfuy: & le cœur de Pharaon, & de ses seruiteurs fut nuë sur le peuple, & dirent. Quelle chose auos nous voulu faire, q nous auos laissé aller Israël, à fin qu'il ne nous serue plus? Il a donc appresté son chariot, & print tout son peuple avec luy. Et print trois cens chariotz esleutz, & tous les chariotz qui furent en Egypte: & les ducz de toute l'armée. Et le Seigneur endurecit le cœur de Pharaon roy d'Egypte, & poursuiuit les enfans d'Israël. Mais iceux estoient yssus hors en grâde puissance. Et cōme les Egyptiēs poursuiuoient les trains des precedens, ilz les trouuerent en l'ost sur la mer. Toute la cheualerie, & le charroy de Pharaon, & toute son armée estoient en Phihahiroth, cōtre Beelsophon. Et quād Pharaon fut approché, les enfans d'Israël leuants leurs yeux, veirent les Egyptiens derriere eux. Et craignirent fort, & crièrent au Seigneur, & dirent à Moÿse: Par auenture n'y auoit il point de sepulchres en Egypte, pourtant nous as tu prins, à fin q mourrussions au desert. Pourquoi as tu voulu faire cecy, que tu nous as mené hors d'Egypte? N'est ce point la parolle que nous te disions en Egypte, quand nous disions, Retire toy de nous, à fin que nous seruons aux Egyptiens? Car il valoit beaucoup mieulx de seruir à eux, que de mourir au desert. Et Moÿse dict au peuple. Ne craidez point. Persistez, & regardez les merueilles du Seigneur, qu'il doit faire au iourdhuy: Car les Egyptiens que vous voiez maintenant, vous ne les voirez plus iamais. Le Seigneur bataillera pour vous, & vous vous tairez. Et le Seigneur dict à Moÿse: Pourquoi cries tu après moy? Dis aux enfans d'Israël qu'ilz cheminent. Mais toy esleue ta verge, & estendz ta main sur la mer, & la diuise, à fin que les enfans d'Israël puissent cheminer au milieu par le sec. Et i'endurciray le cœur des Egyptiens, à fin qu'ilz vous poursuiuent, & seray glorifié en Pharaon, & en toute son armée, & es chariotz & cheualiers d'iceluy. Et cognoistront les Egyptiens, que ie suis le Seigneur: quād i'auray esté glorifié en Pharaon, & en ses chariotz & cheualiers. Et quand l'ange de Dieu qui precedoit l'ost d'Israël, se sur esleue, ilz en alla derriere eux: & ensemble avec luy la colonne de nuée, en laissant les parties de deuant, derriere leurs dos, s'arresta cōtre l'ost des Egyptiens, & l'ost d'Israël. Et estoit la nuée tenebreuse, & illuminant la nuict: tellement que tout le temps de la nuict ne pouoient approcher l'un de l'autre. Et quand Moÿse eut estendu la main sur la mer, le Seigneur l'emposta par vn vent vehément, soufflant & bruslant toute la nuict, & le changea en sec. Et l'eau fut diuise, & les enfans d'Israël entrerent au milieu de la mer seiche: car l'eau estoit à dexters & à senestre cōme vn mur. Et les Egyptiens qui les poursuiuoient, entrerent après eux, aussy sous la cheualerie

de Pharaon, ses chariotz, & ses cheualiers, par le milieu de la mer. Or desia estoit venue la veille du matin, & voicy le Seigneur regardant sur l'armée des Egyptiens, par la colonne de feu & de nuée, occit leurs armée, & renuersa les roues des chariotz, & estoient portez au profond. Les Egyptiens donc dirent: Fuiens nous d'Israël, car le Seigneur bataille pour eux contre nous. Et le Seigneur dict à Moÿse: Estendz ta main sur la mer, à fin que les eues retournent aux Egyptiens, sur leurs chariotz & cheualiers. Et quād Moÿse eut estendu la main cōtre la mer, au commencement du iour, elle retourna à son premier lieu. Et les eues vindrent au deuant des Egyptiens qui fuyoient, & le Seigneur les enueloppa au milieu des vndes. Et furent les eues retournées, & courirent les chariotz, & cheualiers de toute l'armée de Pharaon, lesquels en suiuant auoient entré en la mer, si que aussy vn seul d'entre eux n'eschappa. Mais les enfans d'Israël cheminerent par le milieu de la mer seiche, & les eues leurs estoient comme pour mur à dextre, & à senestre. Et le Seigneur deliura en ce iour là Israël de la main des Egyptiens, & virent les Egyptiens morts sur la riuë de la mer, & la grande puissance q le Seignr auoit exercé cōtre eux. Et le peuple craignit le Seignr, & creurent au Seigneur, & à Moÿse son seruiteur.

S. Les Israélites, paracheues graces à Dieu en chant, vindrent en Marath, ou l'amertume des eues tournée en douceur, vindrent en Helim.

Chapitre. xv.

A Donc Moÿse & les enfans d'Israël chanterent ceste chanson au Seigneur, & dirent: Chantons au Seigneur: car il est glorieusement magnifié, il a deieté en la mer le cheual, & celui qui estoit monté sus. Le Seigneur est ma force, & ma louenge, & est fait mon salut. Cestuy est mon Dieu, & le glorifieray, c'est le Dieu de mon pere, & l'exalteray. Le Seigneur est comme vn home bataillant, son nom est tout puissant. Il a iotté les chariotz de Pharaon, & son armée en la mer. Ses princes estoient noiez en la mer rouge. Les abysses les ont couverts, ilz sont descendus au profond comme la pierre. Seigneur, ta dextre est magnifiée par force. Seigneur, ta dextre a frappé l'ennemy. Et par la multitude de ta gloire, tu as osté mes adversaires. Tu es enuoyé ton ira, laquelle les a deuoré cōme l'estreuil. Et les eues se sont assemblées par l'esprit de ta force. L'eau courante s'est arrestée, les abysses se sont assemblées au milieu de la mer. L'ennemy a dict, Je les poursuiueray, & apprehenderay, ie departiray le butin, mon ame sera estonné de desquigneray mon espee, ma main les occira. Ton vent a soufflé, & la mer les a couuerts, ilz sont enfonsez comme le plomb es eues vehémentes. Qui est semblable à toy Seigneur

1. Macha. 4. 4.

Sap. 18. b.

Psal. 105. 16. d.

Neh. 9. b.

Psal. 113. 3. Psal. 77. d. & 104. d. Heb. 11. e.

Sap. 10. d. Isa. 12. 2. Psal. 117. e.

Seignr. entre les forts? Qui est semblable à toy? tu es magnifique en sainteté, terrible, & aussy louable, faisant merueilles? Tu as estendu ta main, & la terre les a englouty. Tu as esté le cõducteur par ta misericorde, au peuple que tu as racheté. Et l'as porté par ta force, en ton saint habitacle. Les peuples sont montez, & se sont courroucez: les douleurs ont faisly les habitas des Philisthins. Adonc les princes d'Edom se sont troublez, tréblement a tenu les robustes de Moab, tous les habitans de Chanaan se sont enrodis. Crainte & espouentemét tombe sur eux, p la grâdeur de ton bras. Ilz soient faitz immobilés cõme la pierre, iusques à ce Seignr q ton peuple soit passé, iusques à ce q ton peuple soit passé, celuy q tu as possédé. Tu les introduiras, & les planteras en la montaigne de ton heritage, p vn tresferme habitacle, q tu as fait Seignr. Ton saintuaire, Seigneur, q tes mains ont affermy.

Le Seigneur regnera eternellement, & oultre. Car le cheualier Pharaõ est entré en la mer avec ses chariotz, & cheualiers, & le Seigneur a fait retourner sur eux les eaues de la mer. Mais les enfans d'Israël ont cheminé par le sec au milieu d'icelle. Marie donc Prophetesse, seur d'Aaron, print vn tabourin en sa main, & toutes les femmes sortirent après elle avec tabourins & chorrans, deuât lesquelz chantoit, disant: Chantons au Seignr, car il est glorieusement magnifié, il a deietté le cheual, & son cheuauteur eu la mer. Puis Moysse feit partir Israël de la mer rouge, & entrerent au desert de Sur. Et cheminerent par trois iours par le desert, & ne trouuerent point d'eau. Et sont venus en Mara, & ne peurent boire les eaues de Mara, pour ce qu'elles estoient ameres. Par quoy donna au lieu nom conuenable en l'appellant Mara, c'est à dire, amertume. Et le peuple murmura contre Moysse, disant: Que beurons nous? Et il cria au Seigneur, lequel luy monstra du bois. Lequel quand il l'eut mis es eaues, elles se tournerent en douceur. Illec luy ordonna les commandemens, & aussy les iugemens: & illec le tenta, disant: Si tu escoute la voix du Seigneur ton Dieu, & fais droicture deuant luy, & que tu obeisse à ses mandemens, & que tu garde tous ses commandemens, ie n'enuoyeray sur toy aucune infirmité que i'ay mis en Egypte.

Judith. e
Ecl. 38. a

Nob. 33. b

Car ie suis le Seigneur ton Dieu, qui ay guery. Et les enfans d'Israël vindrent en Elim, là ou estoient douze fontaines d'eau, & septanto palmes: & assierent là leur ost auprès des eaues.

S. Le Seigneur pleurt des quailles aux Israélites murmura pour deuil de viande. Et donna li Manne, pour se contenterment du Seigneur de la collige & remettre pour memoire.

Chapitre .xvij.

Sap. 12. a

ET ilz se partirent d'Elim, & toute la multitude des enfans d'Israël vint au desert de Sin. Lequel est entre Elim & Sinoi, le quinzième iour du second mois après qu'ilz sortiret



de la terre d'Egypte. Et toute la congregation des enfans d'Israël murmura contre Moysse & Aaron au desert. Et les enfans d'Israël leurs dirent. A la nostre volonté q fusions morts par la main du Seigneur en la terre d'Egypte, quand nous estions assis sur les potz des chairs, & mangeons nostre saoul de pain. Pourquoi nous auez vous admenez en ce desert icy, pour faire mourir toute la multitude de fain? Mais le Seignr dict à Moysse: Voicy, ie vous feray plouuoir des pains du ciel. Que le peuple sorte, & qu'il recueille to^u les iours autant qu'il luy pourra souffire. à fin q ie l'esprouue, à scauoir s'il cheminera en ma ioy, ou non. Mais qu'ilz preparent le sixiesme iour ce qu'ilz apporteront, & soit au double de ce qu'ilz souloient cueiller de iours en iours. Et Moysse & Aaron dirēt à tous les enfans d'Israël. Au vespre scaurez vous, que le Seigneur vous a mené hors de la terre d'Egypte: & au matin voirez vous la gloire du Seigneur. Car j'ay ouy vostre murmuratiõ alencontre du Seigneur. Mais qui sommes nous, que vous auez murmuré contre nous? Et Moysse dict: Le Seigneur vous donnera au vespre des chairs à manger: & au matin des pains à satiété: pource qu'il a ouy voz murmurations, par lesquelles auez murmuré contre luy. Mais nous, qui sommes nous? Et vostre murmure n'est pas cõtre nous, mais contre le Seigneur. Et Moysse dict à Aaron. Dis à toute la congregation des enfans d'Israël. Approchez vous du Seigneur: car il a ouy vostre murmure. Et quand Aaron parloit à toute la multitude des enfans d'Israël, ilz regarderent vers le desert, & voicy la gloire du Seigneur qui s'apparut en la nuée. Et le Seignr parla à Moysse, disant: J'ay ouy les murmuratiõs des enfans d'Israël. Parle à eux: Sur le vespre vous mangerez des chairs, & au matin vous serez saoulez de pains: & scaurez q ie suis le Seigneur vostre Dieu. Quand donc le vespre fut venu, les quailles qui monterent coururent leur ost, le matin aussy la rousce reposa tout autour de l'ost. Et quand elle eut couuert la face de la terre, s'apparut au desert vne petite chose, cõme bastue du pisseau, en semblâce de rimée sur la terre. Et quand les enfans d'Israël eurent veu ceste chose, ilz dirent l'un à l'autre Manhu. (Qui signifie,

Murmuration.

B

C

Ecl. 45. a

Psal. 77. e
Nob. 11. b
Sap. 16. c
Ier. 6. d

D

signifie, quelle chose est cela? car ilz ne scauoient quelle chose c'estoit. Ausquelz dict Moÿse. Cestuy est le pain que Dieu vous a donné pour manger. Ceste est la parolle que le Seigneur a commandé: Vn chascun en recueillera autant qu'il souffit pour manger, la mesure de Gomor, pour vne chascune teste: Ainsy en prendrez vous selo le nombre de voz ames, qui habitent au tabernacle. Et ainsy feirét les enfans d'Israël, & en cueillerent, l'un plus, l'autre moins, & la mesurerent à la mesure de Gomor. Et celui q en auoit plus cueillé, n'en eut non plus, & cestuy qui moins en auoit pparé, n'en receut point moins: mais chascun en assembla selon ce qu'ilz pouoient manger. Et Moÿse leurs dict: Personne ne garde de ceste chose icy iusques au matin. Lesquelz n'obeirent point, mais aucuns d'eux en laisserent iusques au matin, & commença à estre pleins de vers, & se pourrist. Et Moÿse se courrouça cõtre eux. Mais vn chascun en cueilloit au matin, autant qu'il pouoit souffrir pour manger. Et quãd le soleil estoit en sa chaleur, il se fondoit. Mais au sixiesme iour en recueillérét doubles viandes: c'est à dire deux Gomor, pour chascun home. Mais tous les princes de la multitude vindrent, & le racomptèrent à Moÿse. Lequel leurs dict: C'est la chose q le Seigneur a dict: Le repos du sabbath est sanctifié au Seignr demain. Tout ce q'il fault ouurer, faictes le, & les choses qui sont à cuire, cuisez les. Mais tout ce qui demourera, mettez le en garde iusq au matin. Et feirent ainsy q Moÿse auoit cõmandé, & ne se pourrist point: & aussy ne fut point trouué de vermine en luy. Et Moÿse dict: Mangez cela au iourd'uy: car il est le sabbath du Seigneur. Il ne sera pas trouué au iourd'uy au chap. Cueillez le p six iours, mais au septiesme iour est le sabbath du Seignr, pourtant n'en trouuera on point. Le septiesme iour est venu: & quand aucus du peuple furent issuz pour en recueillir: ilz n'en trouuerét point. Et le Seignr dict à Moÿse: Iusq à quand ne voulez vous point garder mes commandemens, & ma loy? Regardez, q le Seigneur vous a doné le sabbath, & q pource il vous a doné au sixiesme iour double viande. Vn chascun demeure en son lieu, & que nul ne sorte hors de son lieu au septiesme iour: & le peuple fait le repos du samedi le septiesme iour. Et la maison d'Israël appella son nom Man: lequel estoit blanc, & me la semence de Coriandre blanc, & son goust estoit come fleur de farine avec miel. Et Moÿse dict: Icele est la parolle q le Seignr a cõmandé. Emplir le Gomor d'iceluy, & qu'il soit gardé es generatiõs après, i venira fin qu'ilz cognoissent le pain duquel vous ay nourry au desert, quand vous auez esté menez hors de la terre d'Egypte. Et Moÿse dict à Aaron: Prends va vasse au, & y metz le Man, autant q Gomor peult contenir, & le metz deuant le Seignr, pour le garder en voz generatiõs, ainsy q le Seignr l'auoit cõmandé à

Moÿse. Et Aaron le mit au tabernacle, pour la garder. Et les enfans d'Israël mangerent le Man par quarante ans, iusques à ce qu'ilz vindrent en la terre habitable. Et furent nourris de ceste viande, iusques à ce qu'ilz toucherét les termes de la terre de Chanaan. Or Gomor est la dixiesme partie d'Ephy.

S. Encorés aux enfans d'Israël murmurants pour l'euuen Raphidim, le Seigneur done l'eaue de la pierre d'Horeb. Et Moÿse priant en la montaigne les mains esleues, ilz vainquirent les Amalechites.

Chapitre. xvij.

Q Vãd dõc toute la multitude des enfans d'Israël fut partie du desert de Sin, par ses maisons, selon la parolle du Seigneur ilz fichèrent leurs sieges en Raphidim, là ou n'auoit point d'eaue pour boire au peuple. Lequel prenant noÿse contre Moÿse, dict: Donne nous de l'eaue pour nous boire. Ausquelz Moÿse respõdit: Pourquoi prenez vous noÿse cõtre moy? pourquoi tentez vous le Seigneur? Le peuple donc eut soif pour la disette d'eaue, & murmura contre Moÿse, disant: Pourquoi nous as tu fait yssir hors d'Egypte, pour nous faire mourir de soif, nous & noz enfans, & les iumentz? Et Moÿse cria au Seigneur, disant: Que seray ie à ce peuple icy? Peu s'en fault, qu'il me lapidera. Le Seigneur dict à Moÿse: Chemine deuant le peuple, & prens avec toy des plus anciens d'Israël: & prens en ta main la verge, de laquelle tu as frappé le fleuve, & t'en va. Voicy, ie me tiendray deuant toy illec sur la pierre d'Horeb, & tu frapperas la pierre, & d'icelle sortira eaue pour boire le peuple. Moÿse fait ainsy en la presence des plus anciens d'Israël: & appella le nom de ce lieu là, Tentation: pour la noÿse des enfans d'Israël, & pource qu'ilz tenterent le Seignr, disans: Le Seigneur est il entre nous, ou non? Alors Amalec vint, & faisoit la guerre contre Israël en Raphidim. Et Moÿse dict à Iosue: Esleis des homes, quand tu seras yssu, bataille contre Amalec. Demain ie me tiendray debout au sommet de la montaigne, aiant la verge de Dieu en main. Iosue fait ainsy q Moÿse auoit dict, & battilla contre Amalec. Mais Moÿse, & Aaron, & Hur, monterent sur le couppeu de la montaigne. Et quand Moÿse leuoit les mains, Israël vainquoit: Mais aussy s'il les abaissoit quelque peu, Amalec vainquoit. Or les mains de Moÿse estoient pesantes. Iceux donc prirent vne pierre, & la mirent soubz luy, sur laquelle s'est assis. Et Aaron & Hur sostenoient ses mains d'vne part & d'autre: Et aduint que ses mains ne se lassèrent point, iusques au soleil couchant. Et Iosue en chassa Amalec & son peuple à la pointe de l'efpée. Et le Seignr dict à Moÿse: Ecrivez ceste chose sur un livre pour vn memorial, & le baillez au scribe de Iosue. Car ie destruyay la memoire d'Amalec, soubz le ciel. Et Moÿse edifia vn autel, & appella son nom, Le Seigneur est mon

Nehe. 9. d
Iudith 5. c

1. cor. 10. a

3. cor. 8. d

E

F

Nõb. 11. b

G

Nõb. 20. a

Murmura
tion.

B

Sus. 14. e.
Psal. 77. b
1 cor. 10. a

Nõb. 29. b

C

Judit. 4. d
Sap. 11. a.
Deu. 25. d

D

cij. exalta

exultation, disant: Car la main du throne du Seigneur, & la guerre de Dieu, sera contre Amalec, de generation en generation.

S. Iethro beau pere de Moÿse, luy ramena sa femme, & ses filz, & donna conseil à Moÿse de ordonner les magistratz des iugementz.

Chapitre.xviii.

A T quand Iethro prestre de Madian, parét de Moÿse eut ouy toutes les choses q dieu auoit fait à Moÿse, & à son peuple Israël, & qu'il auoit mené Israël hors d'Egypte: il print Sephora la femme de Moÿse, qu'il auoit renouice, & ses deux filz, desquelz l'un estoit appelle Gerfam, le pere disant: l'ay esté estranger en la terre estrange. Et l'autre Eliézer, car le Dieu de mon pere, dict il, est mon adiuteur, & m'a deliuré de l'espée de Pharao. Dont Iethro parét de Moÿse, & ses filz, & sa femme sont venus au desert, là ou il auoit mis siege, auprès de la môtaigne de Dieu, & manda à Moÿse, disant: Moy Iethro ton parent viens à toy, aussy ta femme, & tes deux filz avec elle. Lequel yssant au deuant de son parét, adora, & le baïsa, & saluèrent l'un l'autre par parolles pacifiques. Et quand il fut entré au tabernacle, Moÿse racompra à son parét toutes les choses que Dieu auoit fait à Pharao,

Sus. 1. d.

B & aux Egyptiens pour Israël: & tout le labour, q leurs estoit aduenü au chemin, & que le Seignr les auoit deliuré. Et Iethro s'esioit de tous les biens que le Seigneur auoit fait à Israël: pource qu'il les auoit deliuré de la main des Egyptiens, & dict: Le Seigneur soit bencié, lequel vous a deliuré de la main des Egyptiens, & de la main de Pharao, lequel a deliuré son peuple de la main d'Egypte. Maintenant cognoy ie que le Seignr est gräd sur tous les Dieux: pour ce que orgueilleusement auoient fait contre luy. Pour ce Iethro le parét de Moÿse offrit holocaustes, & sacrifices à Dieu. Et Aaron, & tous les plus anciens d'Israël vindrent pour manger le pain avec luy, en la presence du Seigneur. Mais le iour ensuyuant, Moÿse s'asit pour iuger le peuple, qui estoit assis deuant Moÿse, depuis le matin, iusques au vespre. Et quand son parent eut veu ceste chose, à scauoir toutes les choses qu'il faisoit au peuple, il dict: Qu'est ce que tu fais au peuple? Pourquoy te siedz tu seul, & tout le peuple est attendant depuis le matin iusques au vespre?

Sus. 1. b. c. d. 1. 4. b.

C Auquel Moÿse respondit: Le peuple vient à moy demandant la sentence de Dieu: & quand aucun d'eux est aduenü, ilz viennent à moy, à fin que ie iuge entre eux, & que ie leur monstre les commandemens de Dieu, q'ils font. Et cestuy dict: La chose que tu fais n'est pas bonne. Tu te consumas par tes loiz, & ton peuple qui est avec toy. L'affaire passe tes forces: Tu ne pourras seul soustenir ceste charge. Mais si ce n'est que tu me parles, & que tu me donnes conseil, & que le Seigneur sera avec toy. Sois au peuple es choses qui appartiennent à Dieu, pour luy rapporter les choses qui

Deu. 1. b.

luy sont dictes: & que tu monstres au peuple les ceremonies, & la maniere de l'honorer, & la voye par laquelle ilz doibuent entrer, & l'œuvre que doibuent faire. Mais pouuois de tous le peuple, aucuns homes saiges, & craignäs Dieu, auquelz soit verité, & qui hayent auarice. Et en ordonne d'iceux aucuns capitaines, & centeniers, & cinquanteniers, & disniers, lesquelz iugeront le peuple en tous temps. Et tout ce qui sera de plus grand poidz, ilz le rapportēt à toy, & iceux iugent seulement les moindres choses: & que le fardeau soit plus legier, après q le fardeau auras diuisées aultres. Si tu fais cela, tu accompliras le commandement de Dieu, & pourras soustenir ses commandemens, & tout ce peuple retournera avec paix en ses lieux. Et quand ces choses furent ouyes, Moÿse feit toutes les choses que cestuy luy auoit suggeré. Et après q les homes vaillants furent esleutz de tout Israël, il les constitua princes du peuple, capitaines, centeniers & cinquanteniers, & disniers, lesquelz iugeoient le peuple en tous temps. Mais tout ce qui estoit de plus grand poidz, ilz le rapportoient à luy, en iugeant seulement les choses plus faciles: & laissa aller son parent, lequel après qu'il fut retourné, s'en alla en sa terre.

Iuges du peuple.



S. Venü au mont de Sinay, Moÿse monte en la montaigne. Et le Seigneur, descend en foudre & tonnoire deuant le peuple, pour parler à Moÿse.

Chapitre.xix.

A V troiesime moÿs de l'issüé des enfans d'Israël de la terre d'Egypte, en ce iour là vindrent au desert de Sinay. Car quand ilz furent partis de Raphidim, & paruenus iusques au desert de Sinay, ilz mirent leurs ost au mesme lieu, & illec ficha Israël les tentes du costé opposé à la môtaigne. Mais Moÿse monta en la môtaigne à Dieu. Et le Seigneur l'appella de la môtaigne, & dict: Tu diras ces choses au peuple de Jacob: & les annonceras aux enfans d'Israël. Vous me meuez avec vous les choses que i'ay fait aux Egyptiens: comment ie vous ay portés sur les ailes des eagles, & vous ay prins pour moy dans le desert: & vous sçavez ma voix, & que vous gardez mon alliance, vous serez mon propre acquies de tous les peuples. Car toute la terre est à moy, & vous serez mon royaume sacerdotal, & gent sainte.

Nöb. 33.

Act. 7. e.

Deu. 1. b. Psal. 77. 1. Pic. 1. b.

B sainte. Icelles sont les parolles que tu diras aux
 enfans d'Israel. Moÿse vint, & après que les plus
 anciens furent appelez, il exposa toutes les pa-
 rolles q̄ le Seigneur auoit mandé. Et tout le peu-
 ple ensemble respondoit. Nous ferons toutes les
 choses q̄ le Seigneur a dict. Et quand Moÿse eut
 fait report des parolles du peuple au Seigneur,
 le Seigneur luy dict: Tout maintenant viendray
 ie à toy, en l'obscurité de la nuée, à fin que le peu-
 ple m'escoute parler à toy, & que à tousiours il
 te croie. Moÿse donc ambaça les parolles du peu-
 ple au Seignr. Lequel luy dict: Va au peuple, &
 les saintifie au iourd'hy & demain, & qu'ilz la-
 uent leurs vestemens, & qu'ilz soyent appareil-
 lez au troisieme iour. Car au troisieme iour le
 Seigneur descēdra en la presence de tout le peu-
 ple, sur la mōtaine de Sinay. Et ordonneras au
 peuple des termes tout au tour, & leur diras: Gar-
 dez q̄ ne montez à la montaigne, & q̄ ne touchez
 les termes d'icelle. Quicōque aura touché la mō-
 taigne, il mourra de mort. Les mains ne la touche-
 ront point, mais il sera lapidé, ou il sera percé de
 dars. Soit home ou beste, il ne viura point. Quand
 la trompette aura commencé à sonner, adonc
 monteront ilz en la montaigne. Et Moÿse descē-
 dit de la montaigne au peuple, & le saintifia: &
 quand ilz eurent lauē leurs vestemēs, il leur dict:
 Soyez preparez au tiers iour, & n'approchez
 point à voz femmes. Desia estoit venu le troisiē-
 me iour, & estoit le matin esclarcy: & voicy ton-
 noirres comēcerent à estre ouys, & escleres re-
 luyre, & vne nuē trespesse couurit la montai-
 gne, & le son fort vehemēt de la trōpette bray-
 oit: & le peuple qui estoit es tentes, craignit. Et
 quand Moÿse les eut menē hors au deūat de Dieu
 du lieu des tentes, ilz se tindrent debout au pied
 de la mōtaine. Mais toute la montaigne de Si-
 nay fumoit: pour ce q̄ le Seignr estoit descendu
 en feu sur icelle, & q̄ la fumée montoit d'icelle,
 cōme de la fournaise. Et estoit toute la montai-
 gne terrible: Et le son de la trompette croiscoit
 petit à petit, & de plus en plus se reforçoit. Moÿ-
 se parloit, & le Seignr luy respondoit. Et le Sei-
 gneur descendit sur la montaigne de Sinay au
 coupeau de ceste mōtaine, & appella Moÿse
 au coupeau d'icelle. Et quand il fut monté en ce
 lieu là, il luy dict: Descēdz, & admoneste le peu-
 ple: à fin q̄ par auenture il ne veuille passer oultre
 les termes, pour veoir le Seigneur, & q̄ grande
 multitude d'eux ne perisse. Aussi les prestres qui
 approchent au Seigneur, soient saintifiez: à fin
 que ne les frappe. Et Moÿse dict au Seigneur: Le
 commun peuple ne pourra mōter en la montai-
 gne de Sinay. Car tu as tesmoigné & commandé
 disant: Metz termes autour de la montaigne, &
 la saintifie. Auquel dict le Seignr: Va, descēdz:
 Et monteras toy, & Aaron avec toy: mais que
 les prestres, & le peuple ne passent point les ter-
 mes, & qu'ilz ne montent point au Seigneur, à

Heb. 11. e.

Contine-
ce.

Deu. 4. b.

Les pres-
tres sain-
tifiez.

fia que par auenture il ne les faice mourir. Et
 Moÿse descendit au peuple, & leurs racompta
 toutes ces choses.

S. Moÿse racompte au peuple d'espouuer les dix comāde-
 mens. Et commande de faire vn auel de pierre, ou de terre, non
 de pierres taillées, auquel on ne montera point par degrez.

Chapitre. xx.

E T le Seigneur parla toutes ces parolles icy:
 Je suis le Seignr ton Dieu, lequel t'ay me-
 né hors de la terre d'Egypte, de la maison
 de seruitude. Tu n'auras nulz Dieux estrangers
 en ma présente. Tu ne feras pour toy aucune i-
 mage taillée, ne ausy quelque similitude qui soit
 là sus au ciel, & qui est par dessus en la terre,
 ne des choses qui sont es euaes soubz la terre. Tu
 ne les adoreras point, & ne leur feraz point d'
 honneur. Je suis le Seigneur ton Dieu, fort & ja-
 loux, visitant l'iniquité des peres es filz, iusques
 en la troisieme, & quatrieme generation de
 ceux qui me hayent: & faisant misericorde en
 milliers, à ceux qui m'aiment, & gardent mes cō-
 mandemens. Tu ne prédras point le nom de ton
 Seigneur Dieu en vain. Car ausy le Seigneur he-
 tiendra point pour innocent cestuy q̄ aura prins
 le nom de son Seigneur Dieu en vain: Il te sou-
 uienne de saintifier le iour du sabbath. Tu be-
 songneras p̄ six iours, & feras toutes tes œures.
 Mais au septiesme iour, est le sabbath du Sei-
 gneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œure en ice-
 luy, toy, ne ton filz, ne ta fille, ton seruiteur, ne
 ta seruante, taument, ne l'estranger, qui est de-
 dans tes portes. Car par six iours le Seigneur a
 fait le ciel & la terre, la mer, & toutes les choses
 qui sont en iceux, & reposa au septiesme iour.
 Pource beneict le Seigneur le iour du sabbath,
 & le saintifia. * Honore ton pere & ta me-
 re, à fin que tu sois de longue vie sur la terre, que
 ton Seigneur Dieu te donnera. Tu n'occiras
 point. Tu ne feras point paillardise. Tu ne fe-
 ras point larrecin. Tu ne diras point contre
 ton prochain faulx tesmoignage. Tu ne con-
 uoiteras point la maison de ton prochain: & tu
 ne desireras point sa femme, ne son seruiteur,
 ne sa seruante, son bœuf, ne son asne, ne aucune
 chose qui soit à luy. Et tout le peuple apperce-
 uoit les voix & les lampes, & le son de la trom-
 pette, & la montaigne qui fumoit, & espouen-
 tez, & frappez de crainte, se sont de loing tenus
 debout, disant à Moÿse: Toy parle à nous, & no-
 escouterons. Que le Seigneur ne parle plus à
 nous, que par auenture nous ne mourions. Et
 Moÿse dict au peuple: Ne craignez point. Car
 Dieu est venu pour vous espouuer, & à fin q̄ la
 crainte fut en vous, & que vous ne pechiez
 point. Et le peuple s'arresta de loing. Mais Moy-
 se s'approcha de l'obscurité, en laquelle Dieu
 estoit. Et d'auantage le Seigneur dict à Moy-
 se. Tu diras ces choses icy aux enfans d'Israel.
 Vous avez veu, que j'ay parlé à vous du ciel.

A
Deut. 5. a.
Psal. 80. b.
96. b. 113. b.
Les com-
mandemens
Leu. 26. a.
Deut. 4. c.
Iud. 6. b.
Ios. 24. c.
& d.
Deu. 24. c.

Deut. 5. a.
Leui 19. c.
B
Matt. 5. a.
Eze. 20. b.
Deut 5. b.
Soub. 31. e.
Gen. 2. a.

Deut. 5. b.
Col. 3. b.
Mat. 15. a.
C
Eph. 6. a.
Math. 5. d.

Rom. 7. b.
& 13. c.

D
Heb. 11. a.
Deu. 18. a.

apub 27 b.
& 32. a.

c. iij. Vous

Vous ne ferez aucuns dieux d'argent, & aussy ne ferez pour vous aucuns dieux d'or. Vous me ferez vn autel de terre, & offrez sur cestuy sacrifices bruslez, & voz pacifiques, voz bœufz, & voz brebis, en tout lieu auquel sera memoire de mon nom. * Je viédroy à toy, & te beniray. Que si tu fais pour moy vn autel de pierre, tu ne l'edifieras point de pierres tailées: car si tu leues le couteau sur cestuy, il sera maculé. Tu ne monteras point à mon autel par degrez, à fin q ta vergogne ne soit descouuerte.

Deu. 27. a
Iosuf. 8. f.

S. Les commandemens iudiciaux, quant aux seruiteurs achetez & seruantes, larrecins, homicides, parricides, maledictions de perens, moyse, mesmes peines, Et du bœuf qui hurte.

Chapitre. xxj.

A
Deut. 15. c
Iere. 34. c.

Ceux sont les iugemens que tu leurs proposeras. Si tu as achete vn seruiteur Hebreu, il te seruira six ans. Au septiesme, se partira franc pour neant. En tel vestement qu'il sera entré, avec tel vuidera il. S'il a femme, la femme aussy sortira hors ensemble. Mais si le Seigneur luy a donne femme, & qu'elle a enfanté filz ou filles: la femme & ses enfans seront à son seigneur; mais iceluy s'en ira avec son vestement. Que si le seruiteur dict. J'aime mon Seigneur, ma femme, & mes enfans, ie ne m'en iray pas franc: le seigneur l'offrira aux Dieux, & luy sera toucher l'huys, & les postaux, & percera son oreille d'une aleyne, & luy sera seruiteur à tousiours. Si aucu a vedu sa fille en seruante, elle ne sortira point hors, ainsi que les seruantes ont de coustume de partir. Si elle desplait aux yeux de son seigneur, à qui elle est baillée, il la laissera: mais il n'aura pas puissance de la vendre à vn autre peuple, s'il la mesprise. Mais aussy s'il l'a fiécée à son filz, il luy sera selon la coustume des filles: que s'il en prent

Leu. 24. c

vne autre pour luy, il pouruiera la fille de nopces, & de vestemens, & ne deniera point le pris de sa chasteté. S'il n'a point fait cestrois choses là, elle vuidera hors pour neant sans argent. Celuy qui aura frappé l'home le vucillant tuer, il meure de mort. Mais celuy qui ne l'a point agueté, mais que Dieu l'ait baillé en ses mains, ie t'ordonneray lieu, là ou il debuera fuyr. Si quelcun par industrie a occis son prochain, & par aguetz, tu le tireras arriere de mô autel: à fin qu'il meure. Celuy qui aura frappé son pere ou sa mere, il meure de mort. Celuy qui aura maudit son pere ou sa mere, il meure de mort. Celuy qui aura defrobé vn home, & l'aura vendu, si de luy est conuaincu de la coulpe il meure de mort.

Deu. 19. a

Si aucuns homes ont estriue, & que l'un ait frappé son prochain d'une pierre, ou du poing, & q cestuy ne soit pas mort, mais soit gisant en lit: s'il se leue, & qu'il ayt cheminé hors son baston, celuy qui l'aura batu sera innocent, toutement toutesfois qu'il restituera ses vacations, & les despens au medecin. Celuy qui aura frappé son seruiteur, ou sa seruante de la verge, & seront mortz en ses mains, il sera coupable de cri-

Leu. 20. b
Pro. 20. c
Marc. 7. b
Matt. 15. a

me. Mais s'ilz ont suruecu vn iour ou deux, il ne sera point subiect à la peine, car c'est son argent. Si aucuns homes ont estriue, & que l'un ait frappé vne femme enceinte, & qu'elle enfante l'enfant mort, & que la femme viue, il sera subiect au dommage, autant q le mary de la femme demandera, & que les arbitres iugeroit: Mais si la mort d'icelle est ensuyue, il rendra ame pour ame, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, bruslure pour bruslure, playe pour playe, persure pour persure. Si quelcun a frappé l'œil de son seruiteur, ou de sa seruante, & qu'ilz les ayt faitz borgnes, il les laissera francz pour l'œil qu'il a osté. S'il a aussy bouterius vn dent à son seruiteur ou sa seruante, il les laissera semblablement francz. Si le bœuf a hurté de la corne hœ ou femme, & qu'ilz soient mortz, il sera lapidé de pierres, & ne seront point ses chairs mangées, & le seigneur du bœuf sera innocent. Que si le bœuf a esté hurtant depuis hier & deuant hier, & qu'on l'ait fait sçauoir à son seigneur, & ne l'a point renfermé, & qu'il ayt tué home ou femme, le bœuf sera lapidé de pierres, & seront mourir le seigneur d'iceluy. Que si aucun pris luy est imposé, il donnera pour son ame tout ce qu'on luy demandera. Aussy s'il a hurté filz ou fille de la corne, il sera subiect à semblable sentence. S'il a assailly seruiteur ou seruante, il donnera trente sicles d'argent au seigneur, mais le bœuf sera lapidé de pierres. Si quelcun a ouuert la cisterne, & qu'il ayt percé, & ne l'ait pas couuerte, & que bœuf ou asne soit tombé en icelle, le seigneur de la cisterne redra le pris des bestes: mais ce qui est mort sera à luy. Si le bœuf d'aucun a nauré le bœuf d'un autre, & que cestuy soit mort, ilz venderont le bœuf viuant, & diuiseront le pris, mais ilz partiront entre eux le corps du mort. Mais s'il sçauoit que le bœuf estoit hurtant depuis hier ou deuant hier, & que son seigneur ne l'ait gardé, il rendra bœuf pour bœuf, & prendra le corps entier.

S. Des larrecins & dommages inferz, de la chose depolée & pitee de la vierge seduite. Le torment des idololatres, & la peine de ceux, qui moylent aux estrangiers, aux veues, & aux pupill. La loy d'vsure, & du gaige. De l'obedience, & des dimes

Leuit. 24. c. d.
Deu. 19. d
Matth. 5. f

Chapitre. xxij.

Squelcun a defrobé bœuf ou brebis, & qu'il l'ait tué ou vendu, il restituera cinq bœufz pour vn bœuf, & quatre brebis pour vne brebis. Si le larron est trouué brisant, & perçant par dessoubz la maison, & qu'en receuât la playe il soit mort: celuy qui le frappe, ne sera point coupable de sang. Que s'il a fait cell après soleil leuant, il a commis homicide, & mourra cestuy. S'il n'a rien pour rendre le larrecin, il sera vendu. Si ce qu'il a defrobé est trouué auprès de luy, en vie, soit bœuf, soit asne, ou brebis, il restituera le double. Si quelcun a dommaigé, le cháp ou la vigne, & qu'il ait laissé sa beste pour paistre les choses d'autruy, tout ce qu'il aura de meilleur en sa

A
2. Rois 18. b.

en la vigne ou en son champ, il le restituera pour l'estimation du dommage. Si le feu qui est yssu a trouué les espicz, & qu'il ayt entrepris les monceaux des fructz, ou les bledz droicts aux champs, celui qui aura allumé le feu, rēdra le dōmage. Si quelcun a baillé en garde à son amy argent, ou vaisseau, & que ces choses soient desrobées, à cestuy qui les auoit receu: si le larron est trouué, il rendra le double, s'il est incogneu, le seigneur de la maison sera amené aux Dieux, & iurera q'il n'a point estendu la main sur la chose de son prochain, pour perpetrer fraude, tant en bœuf, comme en asne, brebis, & vestement, n'en tout ce qui peut inferer dommaige. la cause de l'vn & de l'autre viendra aux Dieux. & si ceux iugēt, il rendra le double à son prochain. Si quelcun a baillé en garde à son prochain, asne, bœuf, brebis, & toute beste, & qu'il soit mort ou debilité, ou prins des ennemis, & que persone n'ait veu celà, le serment sera moyen qu'il n'aura point estendu la main à la chose de son prochain: & le Seigneur receura le serment, & cestuy ne sera pas contraint de le rendre. Que s'il a esté prins par larrecin, il restituera au seigneur le dommaige. S'il est mangé de la beste, qu'il luy apporte ce qui est tué, & il ne le restituera point. Celuy qui a demandé par emprunt aucune de ces choses icy à son prochain, & qu'il soit debilité ou mort, le seigneur non present, il sera contraint de la rēdre. Que si le seigneur est en la presence, il ne le restituera point, principalement s'il est venu à le louer pour salaire de son œuvre. Si aucun a seduict la vierge, laquelle n'est point encores fiancée, & qu'il ait dormy avec elle, il la douera, & la prendra pour femme. Si le pere de la vierge ne la veult pas donner, il baillera l'argent selon la maniere de douaire, que les vierges ont acoustumé de receuoir. Tu ne permettras point q'les enchanteurs viuent. Celuy qui aura eu compagnie à la beste, il mourra de mort. Celuy qui sacrifie aux Dieux, autres qu'au seul Dieu, il sera occis. Tu ne contristeras l'estranger, & ne le traueilleras point. Car aussy auez vous esté estrangers en la terre d'Egypte. Vous ne ferez point nuyfans à la vesue, ne à l'orphelin. Si vo' les blesez, ilz crierōt à moy, & i'ouiray leur cry, & ma fureur le prendra mal en gré, & vous frapperay de l'espee, & seront voz femmes vesues, & voz filz orphelins. Si tu as presté quelque argēt à mon paoure peuple qui est habitāt avec toy, tu ne le cōstraindras point, comme exacteur, & ne l'oppresseras point par usures. Si tu as prins pour gavage le vestement de ton prochain, rendz luy deuant soleil couchāt. Car cestuy est le seul duquel il est couuert, & est le vestement de sa chair, & n'en a pas d'autre, auquel il dorme. S'il crie après moy, ie l'exauceray, car ie suis misericordieux. Tu ne detracteras point des Dieux, & ne maudiras point le prince de ton peuple. Tu ne tarde

ras point de rendre les dismes, & des premiers fructz. Tu me donneras les premiers naiz de tes filz. Aussy feras tu semblablement des bœufz & des brebis. Il soit sept iours avec sa mere, au huytiesme iour tu le me dōneras. Vous serez enuers moy homes saintz. Vous ne mangerez point la chair, laquelle par auāt aura esté goustée des bestes, mais vous la ietterez aux chiens.

S. Du droit iugement. Le bœuf & l'asne de l'ennemy doit estre gardé. Les dons ne doibent estre prins des iuges. Du repos de l'an, & du septiesme iour, & des trois festes principales. De l'ange qui doit estre enuoyé du steur du chemin, & des loiers, à ceux qui gardent les commandemens.

Chapitre. xxij.

TV ne recevras point la voix de mensonge. Et ne joindras point ta main, tellement que pour le meschāt tu die faux tesmoignage. Tu n'ensuyuras point la multitude pour mal faire, & ne condescendras point en iugement à la sentence de plusieurs, tellement que tu te desuoie de verité. Aussy n'auras point pitié du paoure en iugement. Si tu rencontre le bœuf de ton ennemy ou l'asne qui soit esgaré, tu luy rameneras. Si tu vois l'asne de cestuy qui te hait, gifant soubz le fardeau, tu ne passeras point oultre, mais le subleueras avec luy. Tu ne te declineras point au iugement du paoure. Tu fuyras mensonge. Tu n'occiras point l'innocent, ne le iuste, car ie suis contraire au meschant. Aussy tu ne prendras point les dons, lesquels aussy aueuglent les prudens, & subuertissent les parolles des iustes. Tu ne molesteras point le pelerin. Car vous cognoissez les ames des estrangers, pource aussy q'vous auez esté pelerins en la terre d'Egypte. Tu semez six ans ta terre & recueilleras ses fructz: mais au septiesme an tu la laisseras, & la feras reposer: à fin que les paoures de ton peuple mangent. Et tout ce qui demourera, que les bestes du champ le mangent. Ainsy feras tu en ta vigne, & au lieu ou croissent les oliues. Tu besongneras six iours: tu cesseras le septiesme iour, à fin que ton bœuf, & ton asne repose, & que le filz de ta seruante, & l'estranger soient refocillez. Gardez toutes les choses que ie vous ay dict, & ne iurerez point p' le nom des Dieux estrangers, & celà ne sera ouy de vostre bouche. Vous me celebrerez les festes trois fois en l'an. Tu garderas la solennité des pains sans leuains. Tu mangeras l'espace de sept iours pains sans leuain, ainsy que ie te commanday au tēps du moys des nouueaux fructz, quand tu sortis hors d'Egypte. Tu n'apparoistras point vuide en ma presence. Et la solennité du moisson des premiers fructz de ton œuvre, de tout ce q' tu as semé au champ. Aussy la solennité en l'issue de l'an, quand tu auras assemblé tous tes fructz du champ. Tout masse apparostras trois fois l'an deuant le Seigneur ton Dieu. Tu n'immoleras point le sang de ton oblation sur le leuain, & la graisse de ma solennité ne demourera point iusques au matin. Tu apporteras les premiers fructz

Gen. 31. f.
C
Deu. 22. d
Leu. 19. g
Zac. 7. c
D
Aa. 23. a.
Leu. 22. b.
Eze. 44. g

Deut. 22. a
Dan. 13. f.
Dons.
Deu. 16. d
Ecc. 20. d
Gen. 46. a
B
Serment. illicite.
Sus. 13. a.
soub. 34. c
Deu. 16. e
Ecc. 35. a.
Deu. 14. e
soub. 34. e

de ta terre, en la maison de ton Seigneur Dieu. Tu ne cuyras point le cheureau avec le lait de sa mere. Voicy, j'enuoieray mon ange, q te precedera, & te gardera en la voie, & t'introduira au lieu que j'ay preparé. Donne toy garde de sa presence, & escoute sa voix, & n'estime pas qu'il soit à mespriser, pource qu'il ne te laissera point quand tu auras offense, aussy mon nom est en luy. Que si tu escoute sa voix, & que tu aye fait tout ce que ie dis, ie seray ennemy à tes ennemis, & tourmenteray ceux qui te traueilleront. Et mon ange te precedera, & t'introduyra à l'Amorrhéen, & Hethéen, & Pherezéen, & Chananéen, & Heuécen, & Iebuscen, lesquels ie destruyray totalement. Tu n'adoreraz point leurs dieux, & ne les honoreraz point. Tu ne feras point leurs ceuures, mais tu les destruiras, & debriseras leurs statues. Et vous seruirez à vostre Dieu, à fin que ie beneisse tes pains, & tes caues, & que i'oste la maladie du milieu de toy. En ta terre ne sera point d'inseconde, ne de sterile. l'accompliray le nombre de tes iours. l'enuoieray ma crainte q courra deuant toy, & occiray tout le peuple, auquel tu entreras: & tourneray les dos de tous tes ennemis deuant toy: en enuoiant des tahons deuant, lesquels chasseront hors l'Heuécen, le Chananéen, & l'Ethécen deuant que tu y entre. Je ne les deiecteray point de ta face en vn an: à fin que la terre ne soit reduicte en desert, & que les bestes ne croissent contre toy. Je les debouteray petit à petit de ta presence, iusques à ce que tu sois augmété, & que tu possede la terre. Et mettray tes termes depuis la mer rouge, iusques à la mer des Palesthins, & depuis le desert iusques au fleue. Je vous donneray en voz mains les habitans de la terre, & les deiecteray de vostre presence. Tu ne feras point alliance avec eux, ne avec leurs Dieux. Qu'ilz ne demeurent pas en ta terre, à fin que par auenture ilz ne te faicent pecher cõtre moy, si tu fers à leurs Dieux: laquelle chose vraiment te sera en scandale.

Soubz 31. a
Ios. 24. c.
Deut. 7. c.

Deut. 7. c.

Deut. 7. a
soubz 34 b

S. Apres auoir offert sacrifices au Seigneur, & le peuple aspergé du sang de l'alliance, Moÿse seul monta en la montaigne; les autres demourans à la racine de la montaigne, & là demoura quarante iours avec le Seigneur.

Chapitre. xxiiiij.

A Il dict aussy à Moÿse: Monte au Seigneur, toy & Aaron, Nadad & Abiu, & septante des anciens d'Israël, & si adorez de loing. Et Moÿse seul montera au Seigneur, & iceux n'approcheront point, aussy le peuple ne montera point avec luy. Moÿse donc vint, & racompta au peuple toutes les parolles & les iugemens du Seignr. Et tout le peuple respondit d'une voix: Nous ferons toutes les parolles que le Seigneur a dict. Et Moÿse escriuit toutes les parolles du Seignr. Et au matin soy leuant, il edifia vn autel au pied de la montaigne, & douze tiltres selon les douze lignées d'Israël. Et enuoia les ieunes des enfans d'Israël, & offriront sacrifices bruslez, & im-

molerent oblations pacifiques au Seignr, douze veaux. Et ainsy Moÿse print la moitié du sang & le mit dedás bassins, mais il respãdit le residu sur l'autel, & prenant le volume de l'alliance, le leut le peuple ouyant. Lesquelz dirent: Nous ferons toutes les choses q le Seignr a dict, nous le ferõs, & serõs obediés. Or iceluy espartit sur le peuple le sang qu'il auoit prins, & dit. Cestuy est le sang de l'alliance que le Seigneur a prõmis avec vous sur toutes ces parolles icy. Et Moÿse & Aaron, Nadad & Abiu, & septante des plus anciens d'Israël monterent, & veirent le Dieu d'Israël. Et soubz ses piedz comme ouuraige de pierre de Sapphir, & comme le ciel quand il est ferein. Et ne mit point sa main sur ceux qui estoient retirez au loig des enfans d'Israël. Et veirët Dieu, & mangerent, & beurent. Mais le Seigneur dict à Moÿse: Monte vers moy en la montaigne, & sois illec: & ie te donneray des tables de pierre, & la loy, & les commandemens que j'ay escript: à fin que tu les enseignes. Moÿse & Iosue son ministre se leuerent: Et Moÿse montant en la montaigne de Dieu, dict aux plus anciens: Attendez icy iusques à ce que nous retournõs à vous. Vous auez Aaron & Hur avec vous. Si aucune questiõ se leue, vous la rapporterez à eux. Et quãd Moÿse fut monté, vne nuée couurit la montaigne, & la gloire du Seigneur reposa sur Sinay, en le couurant de la nuée, l'espace de six iours. Mais au septiesme iour le Seigneur l'appella du milieu de l'obscurité, & estoit l'apparence de la gloire du Seigneur, comme feu ardent sur le coupeau de la montaigne, en la presence des enfans d'Israël. Et quand Moÿse fut entré au milieu de la petite nuée, il monta en la montaigne: & fut illec quarante iours, & quarante nuitz.

S. L'oblation des premiers fructz & dons est commãde pour former le tabernacle, l'arche, la table, & le chandelier, & tout ce appartient à iceux.

Chapitre. xxv.

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël, qu'ilz prennent pour moy les premiers fructz, de tout home q offre de son bon gré, vous les prendrez. Icelles sont les choses que vous debuez prendre. Or, & argent, & zrain, hyacinthe, & pourpre, & escarlate deux fois tamcte, & lin blanc, poilz de chieures, & peaux vermeilles de moutons, & peaux de couleur de pourpre, & bois de Setim, huyle pour ordonner les luminaires, choses aromatiques pour oignementz, & thymiames de bonne odeur, des pierres d'Onyx, & des gemmes pour orner le vestement sacerdotal, & le rational. Et me feront vn saintuaire, & habiteray au milieu d'eux: selon toute la similitude du tabernacle, q ie te môstreray, & de tous les vaisseaux appartenans au seruire d'iceluy. Et le ferez ainsy. Composez vne arche de bois de Setim, de laquelle la longueur soit de deux coudées, & demie, & la largeur

Heb. 9. a

C

La Loy.

D

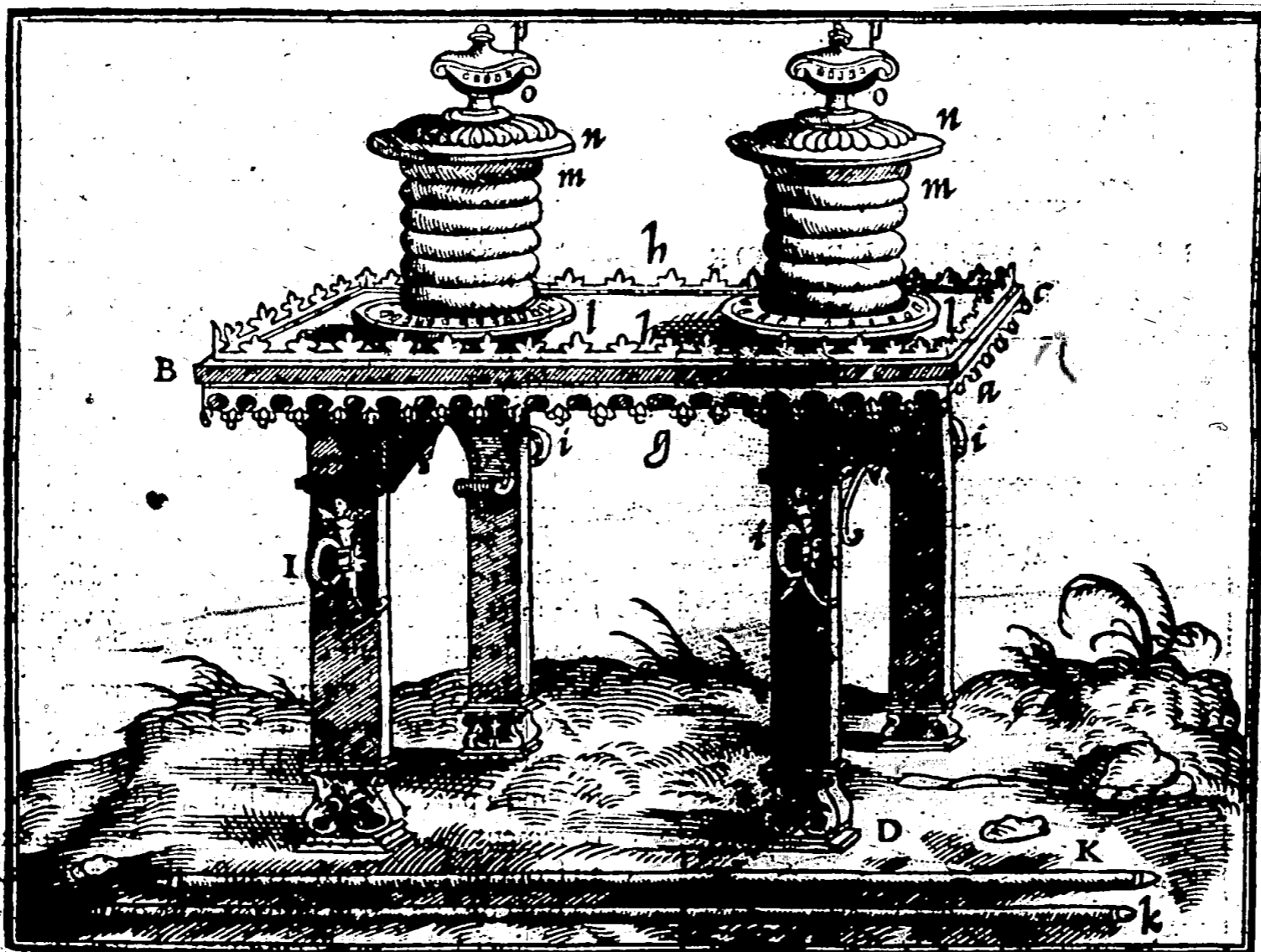
Exo. 35. a

Hebr. 9. a

L'ARCHE DV TESMOIGNAGE.



LA TABLE DES PAINS DE PROPOSITION.



largeur de coudée & demie, la hauteur semblablement de coudée & demie, & le doreras de trespur or de dans & de hors. Et feras par dessus une corde d'or tout autour, & quatre aneaux d'or que tu mettras par les quatre coins de l'arche. Deux aneaux logent en un costé, & deux en l'autre. Et feras deux barres de bois de Setim, & les couvriras d'or: & les bouteras dedans les

aneaux qui sont es costez de l'arche a fin que par icelle elle soit portée: lesquels toujours seront dedans les aneaux, & jamais ne seront tirez hors d'iceux. Tu mettras en l'arche le tesmoignage, que ie te donneray. Tu feras ausy le propitiatoire d'or trespur. La longueur d'iceluy tiendra deux coudées & demie: Et la largeur, vne coudée & demie. Tu feras ausy deux Cherubins,

Propitiatoire.

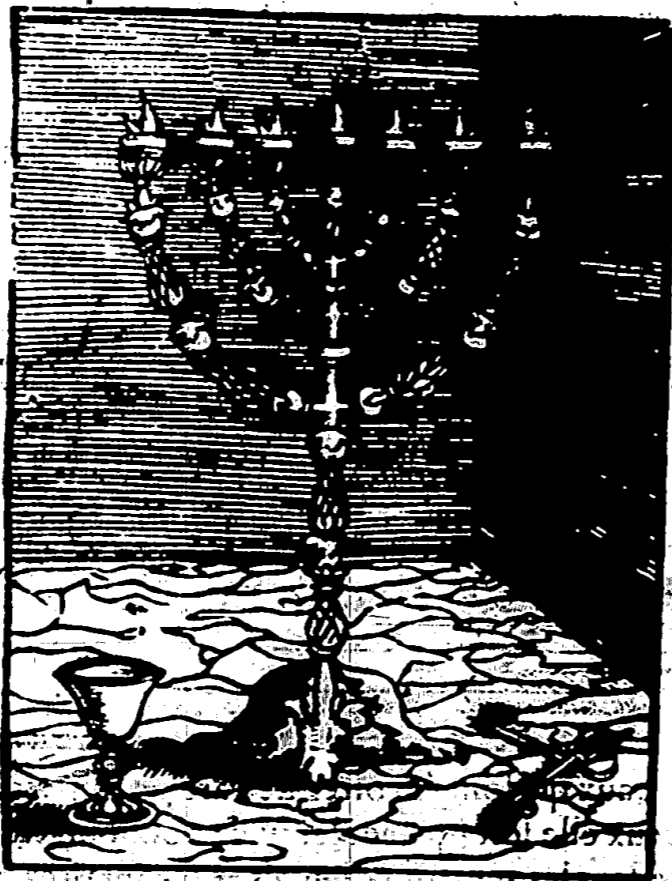
Tabernacle.

Exode.

bins, forgez d'or, en l'une & en l'autre partie de l'oratoire. L'un des Cherubins sera en l'un des costez, & l'autre en l'autre. Ilz couriront tous les deux costez du propiciatoire, estendants les ailes, & courants l'oratoire, & qu'ilz regardent l'un l'autre, les faces tournées au propiciatoire, duquel doit estre l'arche couverte, en laquelle tu mettras le tesmoignage que ie te donneray. De celieu là ie commanderay, & parleray à toy sur le propiciatoire, & du milieu des deux Cherubins, qui seront sur l'arche du tesmoignage, toutes les choses que ie manderay par toy aux enfans d'Israël.

C Tu feras aussy vne table de bois de Setim, q aura deux coudées en longueur, & en largeur vne coudée, & en hauteur vne coudée & demie, & le doreras d'or trespur. Et luy feras vn bord d'or autour, & à cest bord vne corone entretailée haulte de quatre doigtz, & sur icelle vne autre corone d'or. Tu prepareras aussy quatre aneaux d'or, & les mettras aux quatre coingz de la mesme table à chascun pied. Soubz la corone seront les aneaux d'or pour mettre les barres par dedans, & que la table puist estre portée. Tu feras aussy les barres de bois de Setim, & les entoureras d'or pour porter la table. Tu appareilleras aussy des escuelles, & des hanaps, des encensoirs, & des gobelets d'or trespur, esquelz doivent estre offertes les moistes oblations. Et mettras sur la table tousiours les pains de proposition en ma presence.

LE CHANDELIER D'OR DV TABERNACLE.



D Tu feras aussy vn chandelier forgé d'or trespur, l'estoc de cestuy, & les branches, les platelets, & les pommeaux, & les fleurs de lils procedant d'iceluy. Six branches sortiront des costez, trois d'un costé, & trois de l'autre. En vne chaf-

cune branche y aura trois platelets, come en maniere de noix, & les pommeaux, avec aussy les fleurs de lils: & semblablement en l'autre branche trois platelets en maniere de noix, & les pommeaux ensemble, & les fleurs de lils. Cest sera le ouvrage des six branches q doivent estre produictes de l'estoc. Mais en cestuy chandelier seront quatre platelets, en maniere de noix, & pommeaux en vn chascun, & les fleurs de lils. Les pommeaux soubz les deux branches seront en trois lieux, lesquelz ensemble font six, procedans d'un estoc. Les pommeaux donc & branches sortiront de cestuy, toutes ces choses seront forgies d'or trespur. Tu feras aussy sept lāpes, & les mettras sur le chandelier, à fin qu'elles luissent l'une cōtre l'autre. Aussy les esmouchettes, & les vaisseaux, là ou les choses qui sont esmouchées, serōt esteinctes, soient faictes d'or trespur. Tout le poiz du chandelier avec tous ses vaisseaux, aura vn talēt d'or trespur. Regarde, & fais selon l'ex-

emplaie que t'a esté monstré en la montagne.

S. La forme & construction du tabernacle de Moysé, du voile, du propiciatoire, de la table, du chandelier, & de la tente selon les mesures d'un chascun.

Chapitre. xxvj.

EN oultre tu feras le tabernacle ainfy. Tu feras dix cortines de lin blanc retors, & de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlate deux fois teincte, ouures de diuerses brodures. La lōgueur d'une cortine, aura vingthuyt coudées: la largeur sera de quatre coudées. Toutes les tentes seront faictes d'une mesure. Cinq cortines seront ioinctes l'une à l'autre, & les autres cinq par semblable entrelacemēt, se ioingdrōt. Tu feras des lacetz de hyacinthe es costez & couppeaux des cortines, à fin qu'elles se puissent assembler l'une à l'autre. Vne cortine aura cinquante lacetz, d'une partie & d'autre tellement inserées, qu'un lacet vienne contre l'autre, & q'un puisse estre cōioinct à l'autre. Tu feras aussy cinquante aneaux d'or, par lesquelz les voiles des cortines doivent estre conioinctz: à fin qu'en soit fait vn tabernacle. Tu feras aussy vnze manteaux de cilice, pour couvrir le toict du tabernacle. La longueur d'un manteau, aura trente coudées, & la largeur, quatre. La mesure de tous les manteaux sera egale. Desquelz tu en ioindras les cinq à part, & accoupliras les six ensemble, tellement que tu doubleras le sixiesme manteau au front du toict. Tu feras aussy cinquante lacetz, au bōrt de l'un des manteaux, à fin qu'il puisse estre ioinct à l'autre: & cinquante lacetz au bōrt de l'autre manteau, à fin qu'il soit accouplé à l'autre. Tu feras aussy cinquante boucles d'aram, ausquelz soient ioinctz les lacetz, à fin que de tous soit faicte vne couverture. Et ce qu'il y aura de surplus aux manteaux qui sont preparez pour le toict, c'est à dire, vn manteau leq est superflu, de la moitie d'iceluy, tu couvriras les parties de derrière du tabernacle. Et vne coudée pētra d'une part, &

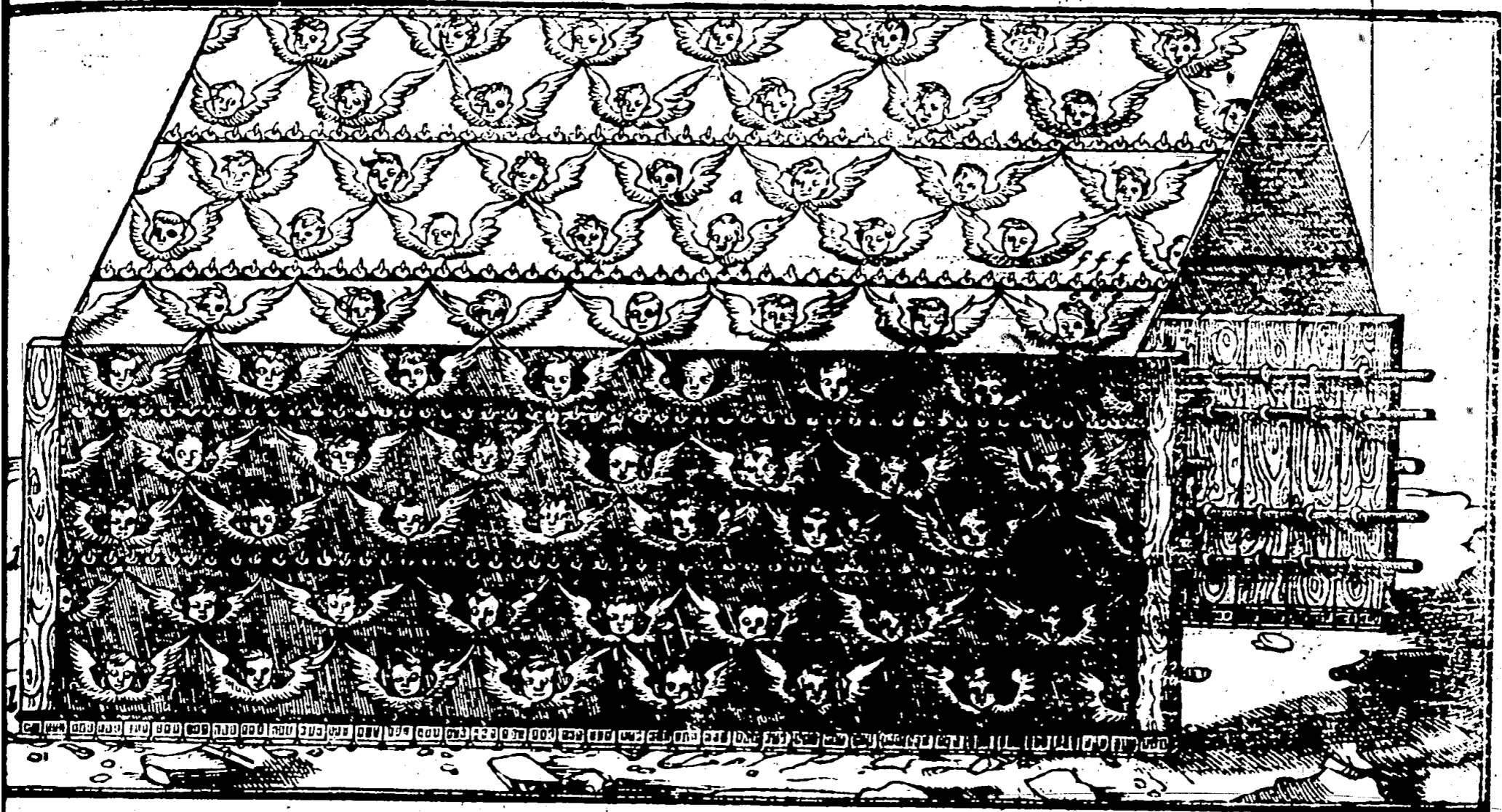
Heb. 8.b
Act. 7.f.

A
Heb. 8.b
Act. 7.f.

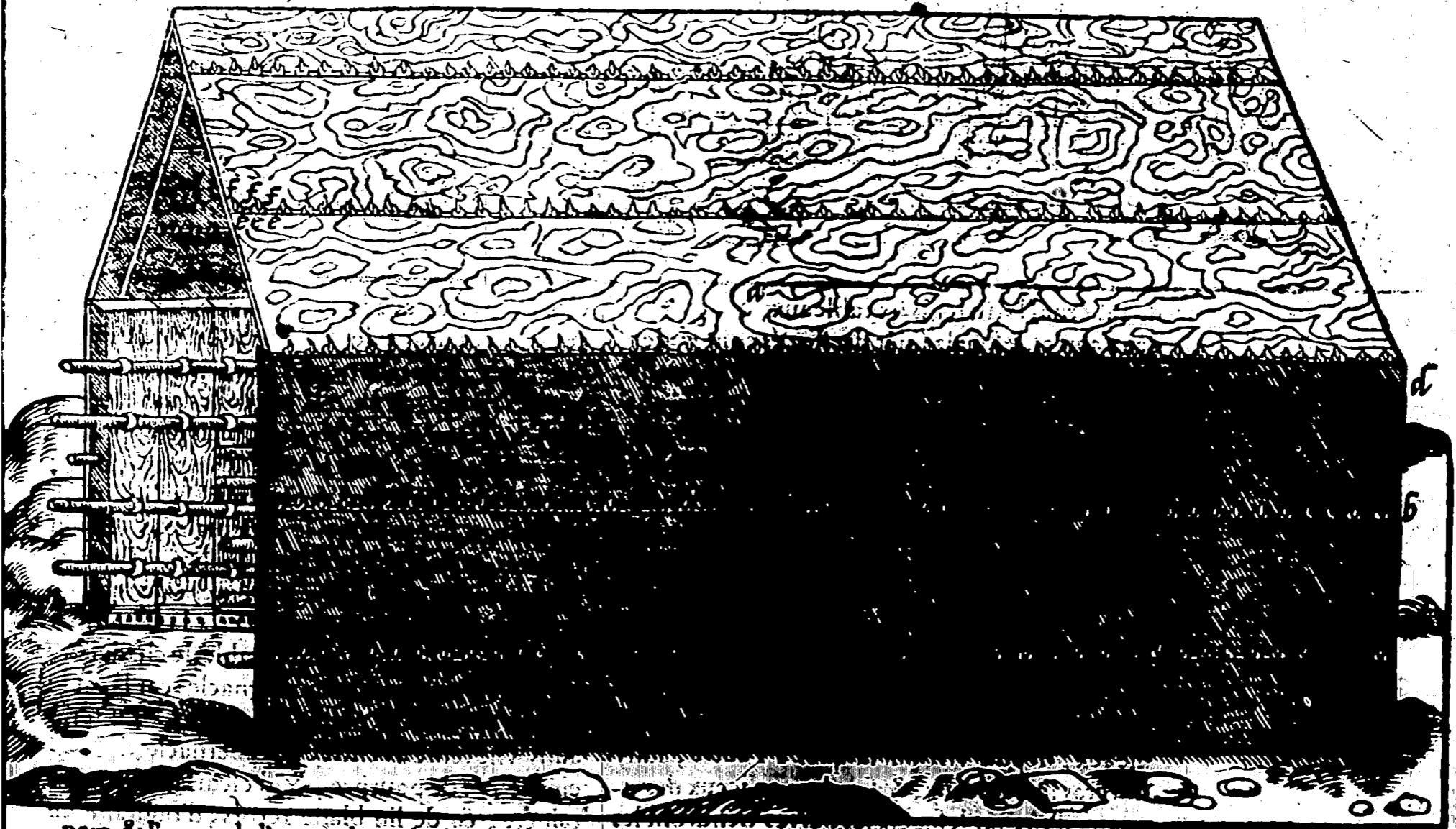
B

C

CORTINES SEMEES DE CHERVBINS.



MANTEAUX FAICTZ DE POILZ.



part, & l'autre de l'autre, lequel est d'avantage
 en la longueur des manteaux, couurant vn co-
 ste, & l'autre du tabernacle. Tu feras aussi vne
 autre couverture au toict, de peaux vermeilles

de moutons, sur apelle de reche, vne autre cou-
 uerture de peaux de Tefons.

Tu feras aussi les tableaux du tabernacle, de
 bois de Saba, qui se tiendront debout, desquelz
 vn

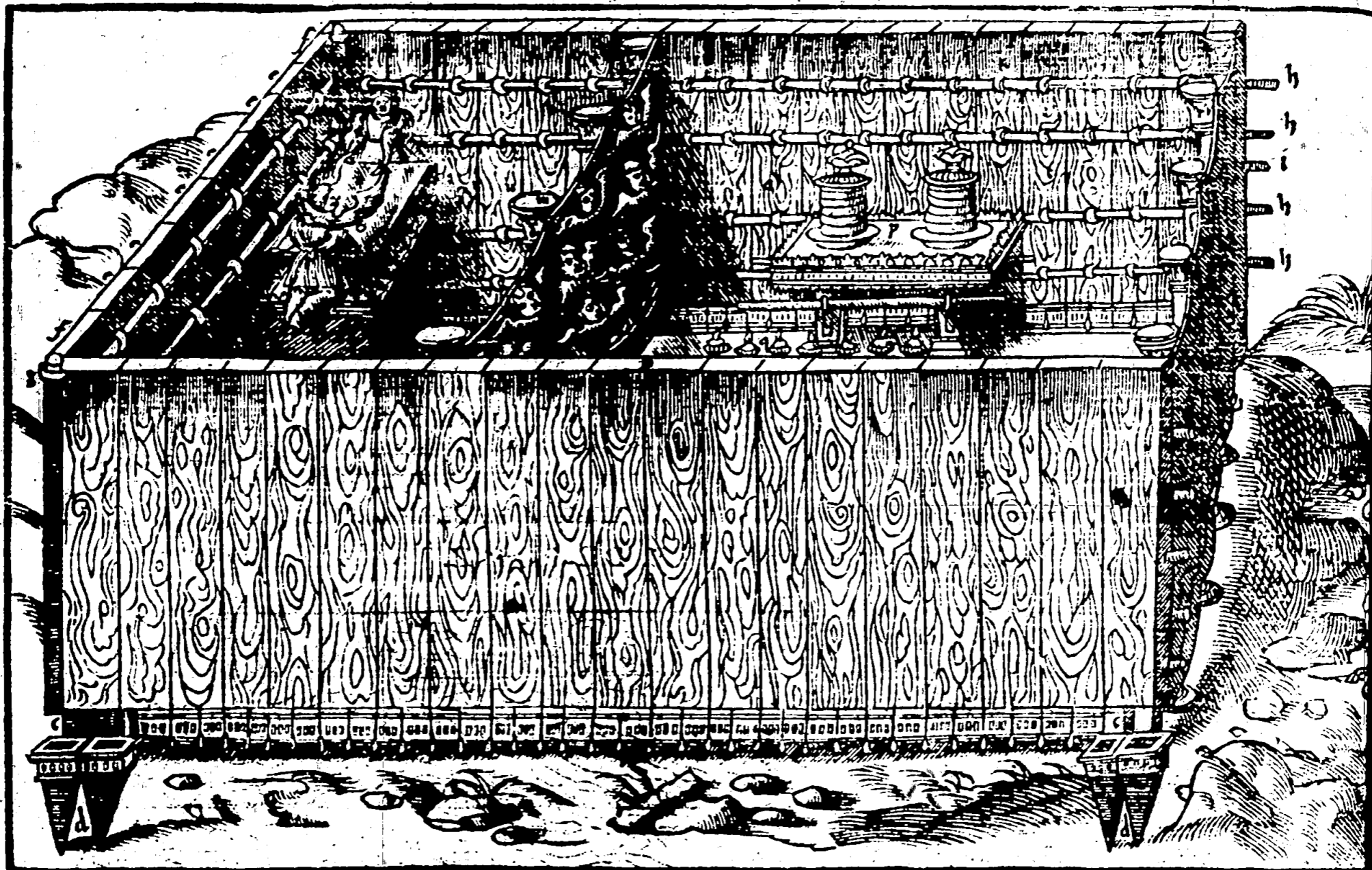
Tabernacle.

Exode.

D vn chascun aura dix coudées en longueur, & en largeur coudée & demie. Es costez du tableau serot faiçtes deux enchassures, par lesquelles vn tableau sera ioinct à l'autre tableau. Et en ceste manieres seront ordonez tous les tableaux. Desquelz serot vingt au costé de Midy, qui est tourné au vent d'A'uster: ausquelz fonderas quarante

soubbassemens d'argent, tellement q' deux soubbassemens soient mis soubz vn chascun tableau, es deux coingz. Aussi au second costé du tabernacle, qui est tourné en Aquilon, seront vingt tableaux, qui auront quarante soubbassemens d'argent. Deux soubbassemens seront mis soubz vn chascun tableau. Mais à la partie d'Occident

soub-
TABERNACLE.

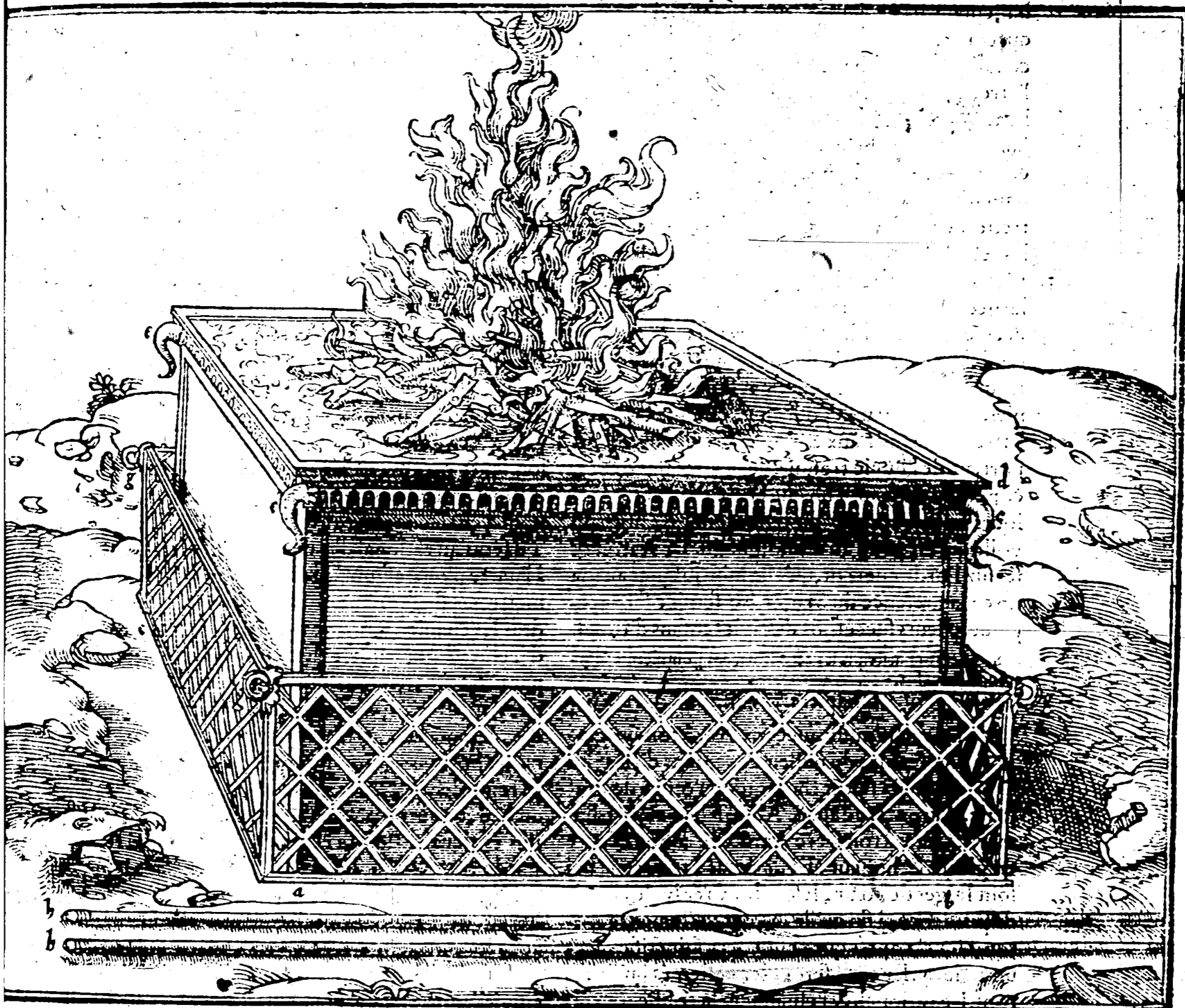


du tabernacle, tu feras six tableaux, & de rechet deux autres, lesquels soient dressés et coingz derriere le dos du tabernacle. Et seront ensemble ioinctz depuis le bas jusques en hault, & vne assemblure les tiendra tous. Aussi les tables ioincture sera gardée aux deux tableaux, lesquels doibuent estre mis es coingz. Et seront ensemble huyt tableaux, & leurs soubbassemens d'argent seront seize, en comptant deux soubbassemens pour vn tableau. Et serot aussi cinq barres de bois de Setim, pour tenir ensemble les tableaux en vn costé du tabernacle, & cinq autres de l'autre, & du meisme nombre vers la partie Occidentale, lesquels serot mis par le milieu des tableaux, depuis vn bout jusques à l'autre, aussi doreras les tableaux, & fonderas en iceux des anneaux d'or, par lesquels les barres tiendront les tableaux ensemble, lesquels tu couuriras de l'ames d'or. Et dresseras le tabernacle selon l'exemple qui t'est montré en la montagne. Tu feras aussi vn voile de hyacinthe, & de pourpre,

& d'escarlade, deux fois taincte, & de lin blanc retors, d'ouurage de brodeur, & tissu de belles diuersitez: lequel tu pendras deuant quatre colonnes de bois de Setim, lesquelles aussi seront dorées, & aurot les testes d'or, mais les soubbassemens d'argent. Mais le voile sera entremis par anneaux, dedans lequel tu mettras l'arche du tesmoignage, & par lequel le saintuaire, & les saintuaires du saintuaire seront diuisez. Tu mettras aussi le propiciatoire sur l'arche du tesmoignage es saintz lieux des saintz: & la table hors du voile, & à l'opposite de la table, le chadelier, au costé Meridional du tabernacle: car la table sera dressée en la partie d'Aquilon. Tu feras aussi vne tente à l'entrée du tabernacle, de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlade deux fois taincte, & de lin blanc retors, d'ouurage de brodeur. Et doreras cinq colonnes de bois de Setim, deuant lesquelles sera conduite la tente, desquelles les testes seront d'or, & les soubbassemens d'arain.

Sua. 24.c

L'AUTEL DE L'HOLOCAUSTE.



S Icy est commandé de préparer l'autel, & l'atre, le tabernacle, la tente, les colonnes, & l'huyle des lampes.

Chapitre. xxvij.

TV feras aussi vn autel de bois de Setim, lequel aura cinq coudées en longueur, & autant en largeur, c'est à dire quarré, & trois coudées en hauteur. Mais en cestuy aura des cornes par les quatre coingz sortans, & le couuriras d'airain. Et feras pour l'usage de cestuy des chauderons pour recevoir les cendres, & des estenailles, & des fourchettes, & des vaisseaux pour recevoir les braes ardantes. Tu forgeras tous les vaisseaux d'airain. Et vn gril d'airain en maniere de treil, duquel par les quatre coingz sortiront quatre aneaux d'airain, lesquels tu mettras soubz la petite airée de l'autel. Et sera le gril iusques au milieu de l'autel. Tu feras aussi deux barres à l'autel de bois de Setim, lesquelles tu couuriras de lames d'airain, & les con-

duyras par les aneaux, & feront d'un costé & d'autre de l'autel pour le porter. Tu ne le feras point maistré, mais vuides & creuz par dedans, ainsi qu'il t'est monstré en la montaigne. Tu feras aussi l'atre du tabernacle, duquel en la partie australe estre Midy, y aura des tentes de lin blanc retors. Vn costé tiendra cent coudées en longueur, & vingt colonnes avec autant de soubbassemens d'airain, lesquels aurót les chapiteaux avec leurs entretailures, d'argent. Sèblablement aussi au costé d'Aquilon, seront du long des tentes de cent coudées, vingt colonnes, & les soubbassemens d'airain, du mesme nombre, & les chapiteaux d'icelles, avec leurs entretailures d'argent. Mais en la largeur de l'atre qui regarde en Occident, seront des tentes de cinquante coudées, & dix colonnes, & autant de soubbassemens. Aussi en ceste largeur de l'atre qui regarde en Orient, seront cinquante coudées, desquelles f seront

Sus. 20. d

B

C. 3. d. 2.

f seront

seront deputées quinze coudées, pour les tentes à yn coste, & trois colomnes, & autant de soubbassemens. Et en l'autre coste, y aura des tentes, qui contiendront quinze coudées, trois colones, & autant de soubbassemens. Mais à l'entree de l'atre, sera faicte vne tente de vingt coudées, de hyacinthe, & de pourpre, d'escarlattedeux fois taincte, & de lin blanc retors, œuure de brodeur, & aura quatre colomnes, avec autant de soubbassemens. Toutes les colomnes du tour de l'atre, seront vestues de lames d'argent, & auront les testes d'argent, & les soubbassemens d'zrain.

D L'atre occupera en longueur cent coudées, en largeur cinquante: la haulteur sera de cinq coudées: & sera faict de lin blanc retors, & aura les fondemens d'zrain. Tu feras d'zrain tous les vaisseaux du tabernacle, en tous vsages, & ceremonies, tant les cheuilles d'iceluy, comme celles de l'atre. **Leu. 16. b.** Cōmande aux enfans d'Israël, qu'ilz t'apportent de l'huyle trespur, des arbres des oliues, & pillé au pesseau: à fin que la chādele luise tousiours au tabernacle du tesmoignage, hors du voile qui est pēdu au tesmoignage. Et Azron & ses filz l'ordonneront, qu'elle luise iusques au matin en la presence du Seignr. Le seruire sera perpetuel p leurs successiōs deuant les enfans d'Israël.

S. Icy sont descriptz les accoustremens pontificaulx, d'Aaron, & de ses filz.

Chapitre. xxviii.

A D'ioinctz aussy avec toy Aarō ton frere avec les filz, du milieu des enfans d'Israël, à fin qu'ilz faicēt enuers moy l'office de prestise, Aaron, Nadab, & Abiu, Eleazar, & Ithamar. Et feras à ton frere Aarō vne robbe sainte en gloire & honneur. Et parleras à tous ceux qui sont sages de cœur, lesquelz ay rēply de l'esprit de prudence, à fin qu'ilz faicent vestemens à Aaron, esquelz après que cestuy sera saintifié, seruirā à moy. Et ceux seront les vestemens qu'ilz feront. Le rational, & l'espaulier, la robbe, & celle de lin estroicte, la mitre, & le baudrier. Et seront les saintz vestemens à ton frere Aaron, & à ses filz: à fin qu'ilz faicēt enuers moy l'office de prestise. Et prēdront or, & hyacinthe, & pourpre, & escarlattedeux fois taincte, & du lin blanc. Et feront l'espaulier d'or, & de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlattedeux fois taincte, & de lin blanc retors, d'ouurage de broderie. Il aura les deux bordures ioinctes en vn coste & en l'autre des boutz, à fin qu'ilz reuiēnt en vn. Et ceste tissure, & toute la diuersité de l'ouurage, sera d'or & de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlattedeux fois taincte, & de lin blanc retors. Et prendras deux pierres d'Onyx, & graueras en icelles les noms des enfans d'Israël: six noms en l'une des pierres, & les six autres en l'autre, selon l'ordre de leurs natiuitez p ouurage de graueur & d'entailleure de gemmes. Tu les graueras des noms des enfans d'Israël, icelles encloses & enui-

Sap. 18. d

ronnées d'or, & les mettras en vn coste & en l'autre de l'espaulier, pour memorial aux enfans d'Israël. Et Aarō portera les noms d'iceux, en la presence du Seignr, sur vne chascune espaulle, pour recordation. Tu feras aussy des crochets d'or, & deux chainettes d'or trespur, tenants l'une à l'autre. lesquelles tu mettras dedans les crochets. Tu feras aussy le rational de iugemēt, d'ouurage de broderie, selon la tissure de l'espaulier, d'or, de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlattedeux fois taincte, & de lin blanc retors. Il sera carré, & double. Il aura la mesure d'une paulme, tant en longueur comme en largeur. Et mettras en cestuy quatre ordres de pierres. A la premiere rengée, sera vne Sardoyne, vne Topaze, & vne Esmeraude. En la secōde: vn Escarboucle, vn Saphir, & vn Iaspe. En la tierce: vn Ligure, vn Agathe, vn Amatiste. En la quarte: vn Chrysolite, vn Onyx, & vn Beril. Elles seront encloses d'or, selon leurs ordres. Et auront les noms des enfans d'Israël. Elles seront grauées de douze noms, vn nom a chascune pierre, selon les douze lignées. Tu feras au rational des chaines, adherant l'une à l'autre d'or trespur: & deux aneaux d'or, lesquelz mettras es deux coupeaux du rational, & ioindras les chaines d'or aux aneaux q sont es bordz d'iceluy: & accoupleras les boutz de ces chaines par deux crochets, es deux costez de l'espaulier, q regarde le rational. Tu feras aussy deux aneaux d'or, lesquelz tu mettras es coupeaux du rational, es bordz qui sont à l'opposite de l'espaulier, & regardent les parties du derriere d'iceluy. Et aussy deux autres aneaux d'or, qui doibuent estre mis es deux costez de l'espaulier en bas, qui regarde contre la face de la ioincture en bas, à fin qu'il puist estre cōuenablement mis avec l'espaulier, & que le rational soit estrainct de ses aneaux avec les aneaux de l'espaulier d'une ceinture de hyacinthe: à fin que la ioincture demeure artificiellement faicte, & que le rational & l'espaulier ne se puissent separer l'un de l'autre. Et Aaron portera les noms des enfans d'Israël, au rational de iugement, sur sa poictrine, quand il entrera au saintuaire, comme memorial eternal deuant le Seigneur. Et mettras au rational de iugemēt, doctrine & verité, lesquelles seront en la poictrine d'Aarō, quād il entrera en la pēnce du Seignr, & portera le iugemēt des enfans d'Israël en la poictrine, tousiours en la presence du Seignr. Tu feras aussy la robbe de l'espaulier toute hyacinthine, au milieu de laquelle sera vn chapperon, & vne bordure autour d'icelle tissue, ainsi comme est la coustume de faire aux bordz des vestemens, à fin que facilement ne soit rompu. Mais en bas, aux piedz de ceste mesme robe alenuiron, tu y feras comme pommes de grenades, de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlattedeux fois taincte, avec sonnettes mellées au milieu, tellement qu'il y ait vne sonnette d'or, & vne

ORNEMENT DV SOUVERAIN PRESTRE.



& vne pomme de grenade: Et de rechef vne au-
 tre sonnette d'or, & vne pomme de grenade. Et
 est sera vestu Aaron en l'office du seruire, à fin q
 le son soit ouy, quand il entrera & sortira hors du
 saintuaire, en la presence du Seigneur, & qu'il ne
 meure point. Tu feras ausly vne lame d'ortres-
 pur, en laquelle tu engraueas de graueure: la
 sainteté au Seigneur. Et la lieras d'vne bende
 d'hyacinthe, & sera sur la mitre, apparente

Ecd. 45 b

au front du souverain prestre, & Aaron por-
 tera les iniquitez des choses que les enfans d'
 Israël auront offert, & sanctifié en tous leurs
 dons & presents. Et sera toujours ceste lamme
 en son front, à fin que le Seigneur soit appaisé
 enuers luy. Et tu estrairas la robbe de lin blanc,
 & feras la mitre de lin blanc, & le baudrier d'
 ourage de brodeur. Mais aux enfans d'Aaron
 tu leurs seras auoir des robes de lin, & des bau-
 f. ij. driers,

Ceremonies.

Exode.

driers & des mitres, en gloire & beaulté. Et vestiraston frere Aaron de toutes ces choses icy, & ses filz avec luy: & consacreras les mains de tous, & les saintifieras, à fin qu'ilz faicēt enuers moy l'office de prestre. Tu feras aussy des braies de lin, pour couvrir la chair de leurs membres honteux, depuis les reins iusques aux cuisses. Et vseront d'icelles Aaron & ses filz, quand ilz entreront le tabernacle de tesmoignage, ou quand ilz approchèt l'autel pour seruir au saintuaire, à fin qu'eux coupables d'iniquité ne meurent. Ce sera vne chose legitime eternelle à Aaron, & à sa semence après luy.

S. Icy est, quelle fut la consecration des prestres, & la maniere des oblations pour eux, & ceux qui doibuent manger de ces oblations. Et de deux signaux d'un an, qui seront offerts chascun iour.

Chapitre .xxix.

MAis aussy feras tu ceste chose, à fin qu'ilz me soiēt sacrifiez en prestres. Prés vn veau de la vacherie, & deux moutons sans macule, & des pains sans leuain, & vn gasteau sans leuain, lequel soit arroufé d'huyle: aussy des tourteaux sans leuain, oinctz d'huyle. Tu feras toutes les choses de fleur de froment, & après que l'auras mis en vne corbeille, tu les offriras: aussy le veau, & les deux moutons. Et feras approcher Aaron & ses filz, à l'huys du tabernacle du tesmoignage. Et après que tu auras lauē le pere, avec ses filz en eau, tu vestiras Aarō de ses vestemens, c'est à sçauoir de la robe de lin, & l'autre robe & de l'espaulier, & du pectoral, que tu estraindras du baudrier, & mettras la mitre sur sa teste, & la sainte lamme sur la mitre, & respandras l'huyle d'vnction sur son chef, & par ceste maniere sera consacré. Tu feras aussy approcher ses filz, & les vestiras de robes de lin, & les ceindras du baudrier, à sçauoir Aaron & ses enfans, & mettras les mitres sur eux, & seront mes prestres, à l'office d'ain, perpetuel. Après que tu auras consacré leurs mains, tu presenteras le veau, devant le tabernacle du tesmoignage. Et Aaron & ses filz mettront les mains sur la teste d'iceluy, puis le tueras en la presence du Seignr, auprès de l'huys du tabernacle du tesmoignage. Et ce q tu auras prins du sang du veau, tu le mettras de tō doigt sur les cornes de l'autel: & respandras le residu du sang, auprès du soubbassement d'iceluy. Tu prendras aussy toute la graisse qui couure les entrailles, & la petite toyē du foye, & les deux rongnons, & la graisse qui est sur iceux, & feras sacrifice bruslé sur l'autel: mais tu brusleras hors de l'autel les chairs du veau, & le cuyr, & la siente, pour ce q c'est pour le peché. Tu prendras aussy vn mouton, sur la teste duquel, Aaron & ses filz mettront les mains, & quand tu l'auras occis, tu prendras de son sang, & le respandras autour de l'autel: Mais tu couperas le mouton en pieces, & mettras ses entrailles & ses piedz, après qu'ilz seront lauez sur les chairs coupées, & sur la teste d'

iceluy: & offriras tout le moutō en sacrifice bruslé sur l'autel. Ceste est oblatiō au Seignr, odeur tressouef du sacrifice du Seignr. Tu prendras aussy vn autre mouton, sur la teste duquel Aaron & ses filz mettront les mains: lequel après q tu l'auras immolé, tu prendras de son sang, & en mettras sur le bout de la droicte aureille d'Aaron & de ses filz, & sur les poulces de leurs mains, & du pied dextre, & respandras le sang tout autour sur l'autel. Et quād tu auras prins du sang, lequel est sur l'autel, & de l'huyle d'vnction, tu aspergeras Aaron & ses vestemēs, ses filz & leurs vestemēs. Et quand iceux avec leurs vestemens seront consacréz, tu prendras la graisse du mouton, & la queuē, & la graisse q couure les vitalles, & la petite toyē du foye, & les deux rōgnons, & la graisse qui est sur eux, & la droicte espaulē, pour ce q c'est le mouton de consecration, vne piēce d'un pain, vn gasteau arroufé à l'huyle, vn tourteau de la corbeille des pains sans leuain, q est mis en la presence du Seignr, & mettras toutes les choses sur les mains d'Aaron & de ses filz, & les saintifieras en les esleuant deuant le Seigneur. Et receueras toutes les choses de leurs mains, & les brusleras sur l'autel, en holocauste, qui est odeur tressouef, en la presence du Seignr, car c'est son oblation. Tu prendras aussy la petite poiçtrine du mouton, duquel est Aaron consacré, & le saintifieras, en l'esleuant deuant le Seigneur, & escherra en ta part. Et aussy tu saintifieras la petite poiçtrine consacréē, & l'espaulē que tu as separé du moutō, de laquelle Aaron & ses filz sont consacréz, & escherront en la part d'Aarō & de ses filz, par droict perpetuel des enfans d'Israël, car ce sont les premices, & les commencemens de leurs sacrifices pacifiques, qu'ilz offrirēt au Seignr. Mais les filz d'Aaron auront après luy le vestement duquel il vse, à fin qu'ilz soient oinctz en iceluy, & q leurs mains soiēt consacrées. Celuy de ses filz qui sera constitué souuerain euesque en son lieu, il vsera de cestuy p sept iours, & celuy q entrera le tabernacle du tesmoignage, pour administrer au saintuaire. Mais tu prendras le mouton de consecration, & cuyras ses chairs au lieu saint, lesquelles Aaron & ses filz mangeront. Aussy les pains q sont en la corbeille ilz mangeront en l'entrée du tabernacle de tesmoignage: à fin q le sacrifice soit agreable, & q les mains de ceux q offrirēt, soient saintifiées. L'estranger ne mangera poit d'iceux, car ilz sont saintz. Que s'il demeure des chairs consacrées, ou des pais, iusqs au matin, tu brusleras le residu au feu. Ilz ne serōt poit mangez, car ilz sont saintifiez. Tu feras toutes les choses sur Aaron, & ses filz, q ie t'ay commandé. Tu consacreras leurs mains p sept iours, & offriras le veau pour le peché, tous les iours, pour les purger. Et nettoieras l'autel, quād tu auras immolé l'hostie de purgatiō, & l'oyndras en saintificatiō. Tu purgeras l'autel p sept iours & le saintifieras, & sera

cui. j. b.

Leuit. j. b.

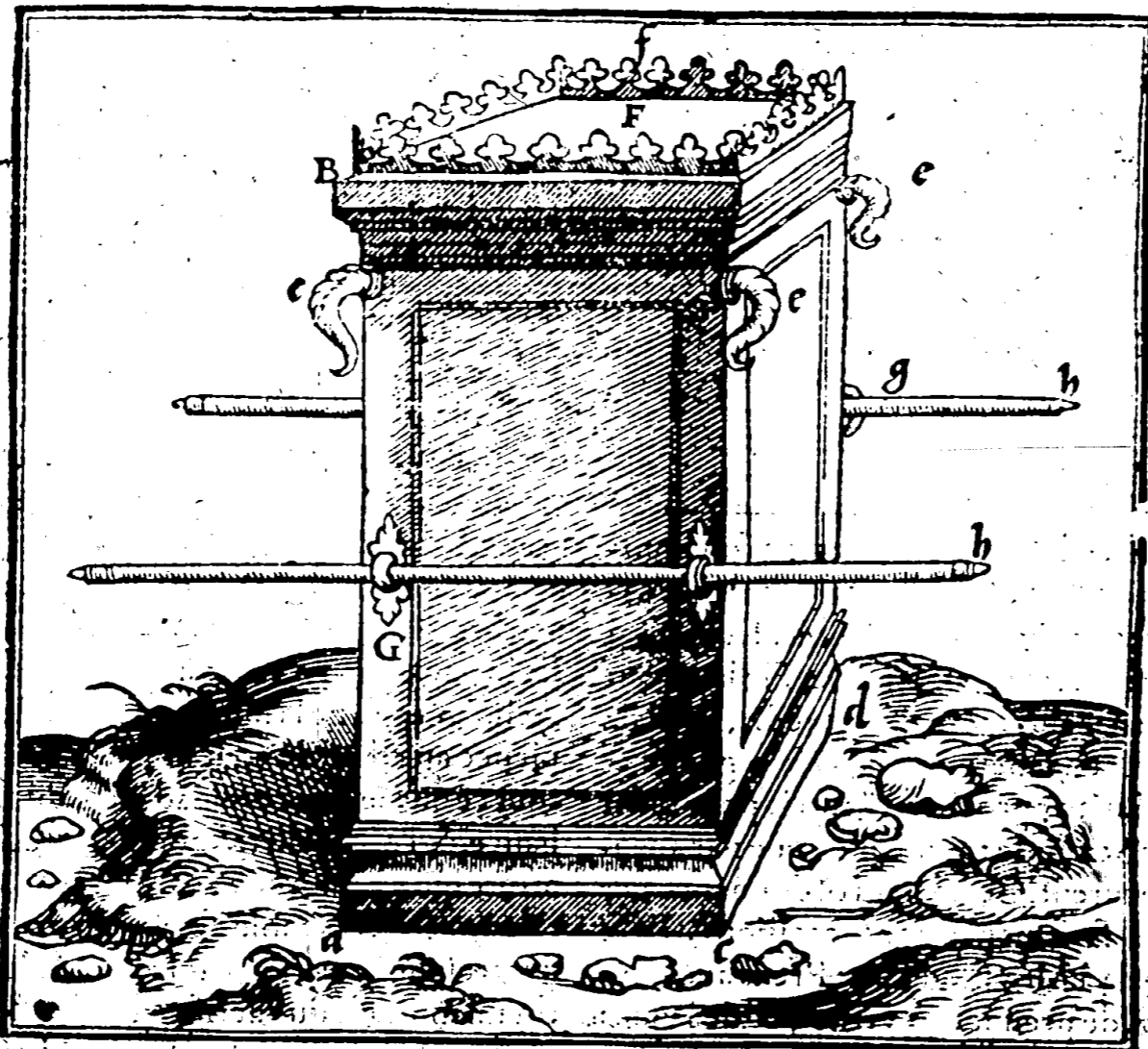
Leuit. ij. f.

Nob. 28 a

G & sera le saint des saintz. Quicôque touchera cestuy, il sera saintifié. Ceste chose est, q tu feras sur l'autel. Deux aigneaux d'un an, continuellement tous les iours, l'un des aigneaux au matin, & l'autre au vespre, la dixiesme partie de fleur de farine arrousee à l'huyle pilée, qui soit de la mesure de la quatriesme partie de Hin, & du vin pour faire moiste sacrifice de la mesme mesure, pour un aigneau. Et offreras l'autre aigneau au vespre, selon la maniere de l'oblation matutinale, & selon les choses que nous auons dict, en odeur de suavité. Cestuy est le sacrifice au Seigneur, en vne oblation

lacion perpetuelle, en voz generations, à l'huys du tabernacle de tesmoignage deuant le Seigneur li ou j'ordonneray pour parler à toy. Et illec commanderay ie aux enfans d'Israël, & sera l'autel saintifié en ma gloire. Je saintifieray aussy le tabernacle du tesmoignage avec l'autel, & Aaron avec ses filz, à fin qu'ilz faicent enuers moy l'office de prestise. Et habiteray au milieu des enfans d'Israël, & seray leur Dieu, & cognoistront que ie suis leur Seigneur Dieu, qui les ay mené hors de la terre d'Egypte, pour demourer entre eux, moy qui suis leur Dieu. S. L'insti-

AVTEL DE THYMIAME.



S. L'institution de l'autel du Thymiamme, & de l'argent, q on doit demander en l'usage du tabernacle. De la construction de l'autel d'argent. De l'unction du Thymiamme, & des autres choses appartenans au Tabernacle.

Chapitre xxx.

A Tu feras aussy un autel pour sacrifier le thymiamme, de bois de Setim, ayant vne coudée de longueur, & vne en largeur, c'est à dire, quarré, & deux coudées en hauteur. D'ice luy procederont des cornes. Et le vestiras d'or raspe, & au long goubert une les paroitiz tout autour, & les cornes. Et luy feras vne couronne d'or tout autour, & deux aigneaux d'or sous la couronne, en vne chascun costé, pour y mettre des barres, & à fin q l'autel soit porté, & que toutes barres seras aussy de bois de Setim, & des dorures. Et mettras sous la couronne le voile, qui pend deuant l'arabe du sanctuaire, deuant le propitiatoire, duquel est couuert le tesmoignage. Et luy parleray ie. Et Aaron offrera sur cestuy du

matin en ens soubes flairant. Quand il ordonnera les lampes, il l'allumera: & au vespre quand il les remettra à point, il brullera le thymiamme eternal, enuers le Seigneur, en voz generations. Vous n'offrez point sur cestuy, thymiamme d'autre composition, n'oblation, ne sacrifice, & n'y sacrifierz aucuns sacrifices moistes. Et Aaron priera vne fois l'an sur les cornes d'iceluy avec du sang, lequel est offert pour le peché, & de cestuy sera l'appaisement en voz generations. Il sera au Seigneur le saint des saintz. Et le Seigneur parla à Moysse disant: Quand tu auras prins la somme des enfans d'Israël, selon le nombre, un chascun donnera le pris au Seigneur, pour ses aines, & n'y aura point de plaie en eux, apz qu'ilz seront nombrez. Mais qui conq passe en nom, donnera ceste chose, à scauoir demy sicle selon la mesure du temple. Le sicle a vne mince. La moitié d'un sicle sera offerte au Seigneur. Celuy qui est cōpté en nombre, f.ij. depuis

B

Nob. 1 a

Leu. 17 c.
Nob. 3 g.
Eze. 45 d

Ceremonies.

Exode.

depuis vingt ans & dessus, donnera tel pris. Le riche n'adioustera rien à la moitié du sicle, & le paouren'y diminuera rien. Tu bailleras l'argent qu'on aura receu, qui est mis ensemble par les enfans d'Israël, en l'vsaige du Tabernacle de tesmoignage: à fin que la memoire d'iceux soit deuant le Seigneur, & qu'il soit propice à leurs ames. Et le Seigneur parla à Moïse, disant:



Tu feras aussy vn laoir d'arain avec son soubbassement, pour lauer: & le mettras entre le tabernacle du tesmoignage, & l'autel. Et après q' l'eaue sera mise dedas, Aaron & ses filz laueront leurs mains en iceluy, aussy leurs piedz, quand ilz doibuent entrer au tabernacle du tesmoignage: & quand ilz doibuent approcher à l'autel, pour offrir en iceluy au Seigneur le thymiame, que par auenture ilz ne meurent. Ce luy sera ordonnance perpetuelle, & à sa semence par successions. Et le Seigneur parla à Moïse, disant: Prends avec toy des aromatz, de premiere myrrhe, & de la plus exquisite, cinq cens sicles, & la moitié de canelle, c'est à dire, deux cens cinquante sicles, semblablement de Calamus deux cens cinquante, & de Casse cinq cens sicles, au poidz du sanctuaire: de l'huyle des oliuiers, la mesure de Hin. Et feras l'huyle de sainte vaction, vn oignement composé par ceure de cestuy qui fait les oignemens, & oindras d'icelle le tabernacle du tesmoignage, & l'arche du testament, & la table avec ses vaisseaux, le chandelier, & les vteuiles, les autelz du thymiame, & du sacrifice brulé, & toutes les vteuiles, qui appartiennent au seruire d'iceux: & sanctifieras toutes les choses, & seront les choses saintes entre les saintes. Celuy qui les touchera, sera sanctifié. Tu oindras Aaron & ses filz, & les sanctifieras, à fin qu'ilz fassent eouers moy l'office de prestre. Tu diras aussy aux enfans d'Israël: Cest huyle d'vaction sera saint enuers moy, en voz generatiōs. La chair de l'homme, ne sera point oincte d'iceluy: & ne se-

rez rien autre chose après ceste composition: car elle est saintifiée, & sera enuers vous sainte. Tout home qui en aura fait de telle, & en aura donné à l'estranger, cestuy sera en chaste de son peuple. Et le Seigneur dict à Moïse: Prends avec toy des aromatz: la goutte de Myrrhe, & Onicha, Galbanū de bon odeur, & encens tresluyfant. Tous serōt de poidz egaux, & feras du thymiame, composé par ceure d'apocaire, diligemment meslé, & pur, & tresdigne de sanctificatiō. Et quand tu auras tout broié en pouldre tresdelie, tu mettras de cestuy deuant le tabernacle du tesmoignage, au lieu au quel i'apparoisteray à toy. Le thymiame vous sera le saint des saintz. Vous ne ferez point de telle composition envoz vsaiges, car il est saint au Seigneur. Tout home qui en aura fait de semblable, pour auoir la fructiō de son odeur, il perira de ses peuples.

S. Beseleel & Ooliab sont deputez par le Seigneur, pour la construction du tabernacle. Et autres choses qui sont dictes de l'observation du Sabmedi, & des tables données à Moïse, du Seigneur.

Chapitre .xxxj.

Et le Seigneur parla à Moïse, disant: Voicy, j'ay appelé par son nom Beseleel, le filz d'Vri, filz de Hur, de la lignée de Iudas, & j'ay remply de l'esprit de Dieu, de sapience, & d'intelligence, & de science en toute ourage, pour imaginer tout ce que se pourra faire artificieusement, d'or & d'argent, & d'arain, de marbre, & de gemmes, & de diuersitez de bois. Et luy ay donné vn compaignon Ooliab, filz de Achisamech, de la lignée de Dan. Et ay mis sapience au cœur de tout home saige, pour faire tout ce que ie t'ay commandé, le tabernacle d'alliance, & l'arche du tesmoignage, & le propiciatoire qui est sur icelle, & tous les vaisseaux du tabernacle, & la table, ses vaisseaux, le chandelier trespur avec ses vaisseaux, & les autelz du thymiame, & du sacrifice brulé, & tous leurs vaisseaux, le laoir avec son soubbassement, les saintz vestemēs, en administratiō pour Aaron le prestre & ses filz: à fin qu'ilz vsent de leurs offices es choses sacrées, l'huyle d'vaction, & le thymiame des aromatz au sanctuaire. Ilz feront toutes les choses que ie t'ay commandé. Et le Seigneur parla à Moïse, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leurs diras. Regardez que vous obseruez mon sabbath, car c'est le signe entre moy & vous, en voz generatiōs: à fin que vous sçachiez que ie suis le Seigneur, lequel vous sanctifie. Gardez mon sabbath, car il est saint enuers vous. Cestuy qui l'aura pillu, il moura de mort. Cestuy qui fera quelque ourage en iceluy, l'ame d'iceluy moura du milieu de son peuple. Vous besongnerez par six iours le sabbath du Seigneur est au septiesme iour, le saint repos du Seigneur. Quiconque fera quelque ceuvre en ce jour là, il moura. Que les enfans d'Israël gardent le sabbath, & le sabbath celebret en leurs generatiōs. C'est l'alliance eternelle,

Scub 40.

C
Sus. 20.
Eze. 20.

Gen. 1. d
Sus. 24. c
Deut. 9. b
nelle entre moy & les enfans d'Israel, & le signe
perpetuel. Car le Seigneur a fait le ciel & la ter
re par six iours, & au septiesme, cessa d'ouurer.
Et quand le Seigneur eut accoply ces parolles,
en la montaigne de Sinay, il donna à Moyse
deux tables de pierre du tesmoignage, escriptes
du doigt de Dieu.

S. Moyse prie Dieu, à cause du veau adoré. Il rompt les
tables. Il brusle le veau. Il reprend Aaron. Il commande les idola
tres estre occis. Et impetie pardon pour les autres.

Chapitre .xxxij.

Act. 7. c
A
OR le peuple voiat q' Moyse tardoit de des
cendre de la montaigne, il s'assembla aen
côté d'Aaró & dict: Leue toy, fais no' des dieux
qui marchent deuant nous. Car nous ne scauons
qu'il est aduenu à cestuy Moyse, qui nous a mené
hors de la terre d'Egypte. Et Aaron leurs dict:
Prenez les aureillettes d'or des aureilles de voz
femmes, & de voz filz & filles, & me les appor
tez. Le peuple feit ce qu'il auoit commandé, en
apportant des aureillettes à Aaron. Lequel quád
il les eut receu, il les forma par ouurage de fon
te, & en feit d'icelles vn veau de fonte. Et dirét
Israël, iceux sont tes Dieux, lesquelz t'ont mené

B
hors de la terre d'Egypte. Et quand Aaron eut
veu ceste chose, il edifia vn autel deuant luy, &
par voix de Heralut cria, disant: Demain est la
solennité du Seigneur. Dont iceux se leuants au
matin, offrirent sacrifices bruslez, & hosties pa
cifiques. Et le peuple s'asist pour boire & man
ger, & se leuerent pour iouer. Mais le Sei
gneur dict à Moyse: Va, descends: ton peuple
tu as mené hors de la terre d'Egypte a peché. Ilz
se sont bien tost retirez de la voye, que tu leurs
as mostree. Et ont fait pour eux vn veau de fon
te, & l'ont adoré: & ausy en immolant à luy ob
lations, ont dict: Israël, iceux sont tes Dieux, les
quelz t'ont mené hors de la terre d'Egypte. Et
dereche le Seigneur dict à Moyse: Le voy que ce
peuple icy est de dur cerueau. Laisse moy faire,
que ma fureur se courrouce contre eux, & que
ie les destruisse, & ie te feray en grade gent. Mais

1. cor. 10. b
Deut. 9. b
3. Roys.
12. g.
Soub. 33. a
C
Moyse prioit son Seigneur Dieu, disant: Seignr,
pourquoy se courrouce ta fureur côté ton peu
ple, que tu as mené hors de la terre d'Egypte, en
grade force, & en grade puiffance? Le te prie, à fin
que les Egyptiens ne dient: Il les a finement mo
né hors pour les faire mourir es montaignes, &
les abolir de la terre: que ton ire cesse, & sois ap
paissé de l'iniquité de ton peuple. Aye memoire
d'Abraham, Isaac, & Israël tes seruiteurs, ausqz
tu as iuré par toy meisme, disant: Je multiplieray
vostre semence, comme les estoilles du ciel, & do
neray toute ceste terre, de laquelle tu es parlé à
vostre semence, & la possederont deuisibles. Et
le Seigneur fut appaissé, & il ne feit point le mal
qu'il auoit dict, aencontré de son peuple.

Psal. 105. b
Nob. 14. c
D
Gen. 12. b.
13. b. 13. c
Et Moyse retourna de la montaigne, & porta
les deux tables de tesmoignage en sa main. Et
p'ter d'vne partie & d'autre & les d'ies des
seigneurs.

du Seigneur. Ausy l'escriture de Dieu estoit
grauée es tables. Mais Iosue oyant le bruyt du
peuple criant, dict à Moyse: Grand cry de ba
taille est ouy en l'ost. Lequel respondit: Ce n'est
pas le cry de ceux qui enhortent à bataille, & ne
est pas le cry de ceux qui contraignent à la fuy
te: mais i'oy la voix des chantans. Et quand il fut
approché de l'ost, il veit le veau, & les danses. Et

E
cestuy fort courroucé, ietta hors de sa main les
tables, & les rompit au pied de la montaigne. Et
en prenant le veau qu'ilz auoient fait, le brusla,
& le broia iusques à la pouldre, laquelle il espar
dit en l'eue & donna d'icelle à boire aux enfans
d'Israel. Et dict Moyse à Aaron: Quelle chose
t'a fait ce peuple icy, q' tu as fait venir sur eux
vn si grand peché? Auquel cestuy respódit: Mon
Seigneur ne soit pas courroucé. Car tu cognois
que ce peuple icy est enclin à mal. Ilz m'ont dict,
fais nous des Dieux qui marchent deuant nous:
car nous ne scauons quelle chose est aduenue à
cestuy Moyse, qui nous a mené hors de la terre
d'Egypte. Ausquelz ay dict: Qui est cestuy de
vous qui a de l'or? Ilz l'ont apporté, & l'ont
donné: & l'ay ietté au feu, & ce veau icy en est
yssu. Moyse donc voyant que le peuple s'estoit

F
desnué (car Aaron l'auoit despouillé en l'igno
mie de l'ordure, & l'auoit constitué nud entre
les ennemis): & estât debout, à la porte des ostz,
dict: Si quelcun est du Seigneur, qu'il se ioigne a
uec moy. Et se sont à luy assemblez tous les filz
de Leui. Ausquelz dict: Le Seignr Dieu d'Israel
dict ces choses icy: L'home mette son espee sur
sa cuisse. Allez, & retournez d'vne porte iusques
à l'autre, par le milieu de l'ost, & vn chascun oc
cise son frere, & son amy, & son prochain. Et les
filz de Leui firent selon la parole de Moyse. Et
chierent en ce iour là près de vingt & trois mil
les homes. Et Moyse dict: Vous avez au iourd'uy
consacré vos mains au Seigneur, vn chascun en

G
son filz, & en son frere, tellement q' benediction
vous est donnée. Et l'autre iour suyuant, Moyse
dict au peuple: Vous avez fait vn tres grand pe
ché. Je mouureray au Seigneur, pour scauoir si p
quelq' maniere ie le pourray appaiser, pour vo
stre crime. Et quád cestuy fut retourné au seignr
il dict: Le te prie, ce peuple icy a peché vn tres
grad peché: & ont fait pour eux des dieux d'or.

Ou pardonne leurs ceste coupe, ou si tu ne le
fais, efface moy de ton liure que ta ar escript. Au
quel le Seigneur respondit: J'effaceray de mon
liure celuy qui aura peché contre moy. Mais toy
va, & meine ce peuple. Ilz ont ieray dict: Mon an
ge te pcedera. Mais ie visiteray aully leurs pro
pre peché, au iour de la vengeance. Le Seigneur
donc frappa le peuple, pour la coupe du veau,
que Aaron auoit fait.

S. Les tables de Dieu au peuple sont appaisses & luy
se le peuple plus son peché. Le Seigneur parle à Moyse face à fa
ce. Le Seigneur dit à Aaron: Prends du veau & de la fiente de son
ost. Et prends du veau & de la fiente de son ost. Et prends du veau & de la fiente de son ost.

Chapitre xxxij.

Gen. 12. b
Sus. 23. c
Iof. 24. c
Deut. 7. c
Sus. 32. b

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Va, monte de ce lieu icy, toy, & ton peuple, q̄ tu as mené hors de la terre d'Egypte, en la terre, laquelle en iurant ay promis à Abraham, Isaac, & Iacob, disant: Je la donneray à ta semēce. Et enuoieray l'ange ton precurseur, pour ietter hors le Chananéen, & Amorrhéen, & Hethéen, & Pherezéen, & Heuécen, & Iebuséen, & à fin que tu entre en la terre abondante de lait, & de miel. Car ie ne monteray point avec toy, pour ce que le peuple est de dur cerueau, à fin q̄ p̄ auēture ie ne te destruisse au chemin. Le peuple oyant ceste parolle tresmauuaise plora, & nul ne se vestit de son accoustrement. Cōme il auoit de coustume. Et le Seignr dict à Moÿse: Dis aux enfans d'Israel: Tūes vn peuple de dur cerueau, ie monteray vne fois au milieu de toy, & te destruiray. Oste tout maintenant ton accoustrement, à fin que ie sçache que ie te feray. Les enfans d'Israel donc osterent leur ornement, de la montagne d'Horeb. Moÿse aussy prenant le tabernacle, le tendit hors de l'ost au loing, & appella son nom, le tabernacle d'alliāce. Et tout le peuple qui auoit quelque question, venoit au tabernacle d'alliāce, hors de l'ost. Et quand Moÿse s'en alloit au tabernacle, tout le peuple se leuoit: & vn chascun se tenoit debout en l'huys de son pauillon, & regardoient Moÿse par derriere, jusques à ce qu'il entrast au tabernacle. Et quād il estoit entré au tabernacle d'alliāce, vne colonne de nuée descendoit, & s'arrestoit à l'huys du tabernacle, & le Seigneur parloit avec Moÿse, là ou tous vdoient que la colonne de nuée s'arrestoit à l'huys du tabernacle. Et lors se tenoient debout, & adoroient des huys de leurs tabernacles. Et le Seigneur parloit face à face à Moÿse, ainsy que l'homme a accoustumé de parler à son amy. Et quand cestuy retournoit en l'ost, son seruiteur Josué filz de Nun, enfant, ne se parloit point du tabernacle. Et Moÿse dict au Seigneur: Tu commande que ie mēme hors ce peuple cy: & si ne me fais point sçauoir, qui c'est que tu doibz enuoier avec moy, principalement là ou tu as dict: Ie te cognoy de nom, & as trouué grace deuant moy. Donc si t'ay trouué grace en ta presence, montre moy ta face, à fin que ie te cognoisse, & que ie trouue grace deuant tes yeux. Regarde ceste gent, q̄ est ton peuple. Et le Seigneur dit: Ma face te precedera, & te donneray repos. Et Moÿse dict: Si toy mēme ne nous precede, ne nous mēme poit hors de ce lieu icy. Car en quoy pourrois nous sçauoir, moy & ton peuple, que nous auons trouué grace en ta presence, si tu ne chemines avec nous, à fin que nous soions glorifiés, de tous les peuples qui habitent sur la terre? Mais le Seigneur dict à Moÿse: Ie feray aussy ceste chose que tu as dict. Car tu as trouué grace deuant moy, & t'ay cogneu mēme de nom. Lequel dict: Montre moy ta gloire. Il respōdit,

Ie te monstreray tout bien, & appelleray deuant toy, le nom du Seigneur, & auray misericorde de celuy que ie voudray, & seray doux à celuy q̄ me plaira. Et derechef dict: Tu ne peulx veoir ma face. Car l'homme ne me verra point, & viura. Et derechef dict: Voicy, le lieu est deuant moy, & tu te tiendras debout sur la pierre. Et quand ma gloire passera, ie te mettray au pertuys de la pierre, & ie te garderay de ma dextre, jusques à ce que ie seray passé. Puis osteray ma main, & me voiras par derriere, mais tu ne pourras veoir ma face.



S. Moÿse auoir réparé les tables, & prohibition faite de l'association des Gentils, & d'adulation, & donné commandement des premiers naiz, des pains sans leuain, & autres festes, descendit de la montagne, ou auoit ieuné quarante iours, & apparut au peuple à face rōuicte.

Chapitre xxxiiij.

ET dict en après: Taille toy deux tables de pierre, ainsy que les premières, & i'escrurai sur icelles les mesmes parolles q̄ eurent les tables que tu as rompues. Sois au matin prest, pour aucontinent monter en la montagne de Sinay, & te tiendras debout avec moy sur le coup peau de la montagne. Que personne ne monte avec toy, & que personne ne soit veu par toute la montagne, & que les boeufz & brebis ne paissent point alencontre. Il tailla donc deux tables de pierre, telles que parauāt auoient esté, & soy leuant de la nuit, monta au mont de Sinay, ainsy que le Seigneur luy auoit commandé, portant avec luy les tables. Et quād le Seigneur fut descendu par la nuée, Moÿse se tient illec debout avec luy, en inuoquant le nom du Seigneur. Et quand cestuy passoit deuant luy, il dict: Seignr Dieu dominateur, misericordieux, & clemēt, patient & de grāde miseration, & véritable, garde misericorde es milliers, qui ostes l'iniquité, & les malfaisans, & nul n'est de soy mēme innocent en uers toy, & qui rends l'iniquité des pères aux fils, & aux nepeus, & en la tierce & quarte lignē. Et Moÿse hastatement s'enclina, soy abaissant sur la terre, & adorant dict: Seigneur, si t'ay trouué grace en ta presence, ie prie, que tu chemines avec nous, car le peuple est de dur cerueau & que tu oste nos iniquitez & nos pechez, & que tu nous possede. Le Seigneur respondit: Ie traieray

Rom. 9.

1. Ioh. 4. c

Deu. 10. c

Iere. 31. c

Psal. 145.

Iere. 31. c

Deut. 5. a

Je feray alliance, voians tous, ie feray les signes q̄
 i'amaiz ne furent veus sur la terre, ne en aucunes
 gentz, à fin que ce peuple icy duquel tu es au mi-
 lieu, regarde la terrible œuure du Seigneur que
 ie doie faire. Garde toutes les choses lesquelles
 au iourd'uy t'ay commandé Moy mesme ie de-
 chasseray de deuant ta face l'Amorrhéen, & le
 Chananéen, & l'Hethéen, le Pherezéen aussy, &
 l'Heuéen, & le Iebuséen. Garde toy que i'amaiz
 tu n'aye amitié avec les habitans de ceste terre
 là, lesquelles te puissent estre en ruine. Mais de-
 struis leurs autelz, & debrise leurs statues, & de-
 couppe les boufcaiges. Ne vueille point adorer
 le Dieu estranger. Le nom du Seigneur c'est ia-
 lous: Dieu est emulateur. Ne fais aucune alliance
 avec les homes de ces contrées là: à fin q̄ après qu'
 ilz auront commis fornication avec leurs dieux,
 & aurót adoré leurs simulacres, aucun ne t'appelle
 pour manger des choses immolées. Et ne prendras
 point femme pour tes filz de leurs filles: à fin que
 après qu'elles aurót fait fornication, q̄ icelles ne
 fassent aussy faire fornication à tes filz en leurs
 dieux. Tu ne seras pour toy aucuns dieux de fon-
 te. Tu garderas la solénité des pains sans leuain.
 Tu mangeras p̄ sept iours pains sans leuain, cōme
 ie t'ay cōmandé au tēps du mois des choses nou-
 uelles. Car au mois du prim temps tu es yssu hors
 d'Egypte. Tout ce qui est de gēre masculin, ou-
 rant le ventre de mere, sera à moy, de tous ani-
 maux, tant de bœufz cōme de brebis, sera à moy
 Tu rachetteras le p̄mier nay de l'asne, pour vne
 brebis. Ou si tu ne donne point de pris pour ice-
 luy, il sera occis. Tu rachetteras le premier nay
 de tes filz: & n'apparoistras point à main vuide,
 en ma p̄sence. Tu besongneras six iours, au sept-
 iefme iour tu cesseras de labourer & moissonner
 Tu seras pour toy la solennité des sepmaines, es
 premices des fruietz, de ta moisson de froment,
 aussy la solennité, quād le temps de l'an reuient,
 q̄ toutes choses sont enclōses. Tout masse estant
 à toy, apparoiſtra trois fois l'an, en la p̄sence du
 Seigneur Dieu d'Israël tour puissant. Car quand
 j'auray osté les Gentilz de ta face, & auray esté
 du tes termes, persone n'espiera ta terre, quand
 tu monteras & apparoiſtras en la p̄sence du Sei-
 gneur ton Dieu, trois fois en l'an. Tu n'immole-
 ras point sur le leuain, le sang de mon oblation,
 & ne demourera rien au matin de l'oblation de la
 solennité du Phasc. Tu offriras les p̄miers fruietz
 de ta terre, en la maison du Seigneur ton Dieu.
 Tu ne cuyras point le cheureau au lait de sa me-
 re. Et le Seigneur dict à Moÿse: Escripts pour
 toy ces parolles icy, par lesquelles & avec toy &
 avec Israël ay fait alliance. Moÿse donc fut illec
 avec le Seiḡn̄r quarate iours & quarante nuitz.
 Il ne mangea point de pain, & ne beut point d'
 eau, & escript es tables, les dix parolles de l'al-
 liance. Et quand Moÿse descendoit de la mōtai-
 gne de Sinay, il tenoit les deux tables du tesmoi-

gnage, & ne sçauoit que sa face fut cornuē, à cau-
 se de la cōpaignie de la parole du Seiḡn̄r. Mais
 Aaron, & les enfans d'Israël voians la face de
 Moÿse cornuē, ilz craignirent d'approcher de
 luy. Mais quād il les eut appelle, ilz se sont retour-
 nez, tant Aaron, cōme les princes de la sinago-
 gue. Et quād il eut parlé à eux, tous les enfans d'
 Israël sont aussy venus à luy. Ausquelz comman-
 da toutes les choses qu'il auoit ouy du Seigneur,
 en la montaigne de Sinay. Et quand les parolles
 furent accomplies, il mit vñ voile sur sa face. Le-
 quel quād il entroit au Seigneur, & parloit avec
 luy, il l'ostoit iusques à ce qu'il sortoit, & adonc
 parloit aux enfans d'Israël, tout ce que luy auoit
 esté cōmandé. Lesquelz veoient la face de Moÿ-
 se partant dehors, estre cornuē. Mais derechef
 cestuy couuroit sa face, quand il parloit à eux.

S. Le Sabbath est commandé. On demande les premiers
 fruietz les dons & ouuriers pour faire tout ce qui est dict. Et leur
 fut dict que Beseleel & Ooliab estoient deputez du Seigneur.

Chapitre. xxxv.

Prés donc que toute la multitude des en-
 fans d'Israël fut assemblée, il leurs dict:
 Icelles sont les choses que le Seigneur a
 commandé de faire. Vous besongneres par
 six iours: le septiesme iour vous sera saint sab-
 bath, & repos du Seigneur. Celuy qui fera quel-
 que œuure en iceluy, il sera occis. Vous n'allume-
 rez point de feu au iour du sabbath, en tous voz
 habitations. Et Moÿse dict à toute la multitude
 des enfans d'Israël: C'est la parole que le Seiḡn̄r
 a commandé, disant: Separez auprès de vous les
 premiers fruietz au Seiḡn̄r. Vñ chascun les offre
 volontairement, & de prōpt courage au Seiḡn̄r,
 or & argent, & arain, hyacinthe, & pourpre, &
 escarlette deux fois taincte, & lin blanc, & poilz
 de cheures, & peaux vermeilles de moutons, &
 peaux de couleur violette, bois de Setim, &
 huyle pour entretenir les luminaires, & pour fai-
 re l'oignement, & le Thymiamme tressouef, les
 pierres d'Onyx, & gemmes pour l'ornement de
 l'espaulier, & du rational. Quiconq̄ d'entre vous
 est saige, vienne, & faice ce que le Seigneur a cō-
 mādé: à sçauoir le tabernacle, & son toit, & aus-
 sy la couuerture: les aneaux, & les tableaux, avec
 les barres: les chevilles, & les soubbassemens: l'ar-
 che, & les barres, le propiciatoire, & le voile qui
 est estendu deuant luy: la table avec ses barres &
 vaisseaux, & les pains de propositions: le chan-
 delier pour soustenir les luminaires: ses vaisseaux
 & lāpes, & l'huyle pour entretenir les feuz, l'au-
 tel du Thymiamme, & les barres, l'huyle d'vnctiō
 & le Thymiamme des aromatz, la tête à l'huys du
 tabernacle, l'autel de l'holocauste, & son gril d'
 arain, avec ses barres & vaisseaux de laoir & ses
 soubbassemens: les cortines de l'atre avec les co-
 lonnes & soubbassemens: la tente es huys de l'en-
 trée, les chevilles du tabernacle & de l'atre, avec
 ses petites tordes les vestemens, de quelz l'ysai-
 ge est au seruire du sanctuaire, les vestemens de
 Aaron

Sus. 23. d.
Deut. 7. a.5. Rois.
11. a.

C

Sus. 13. a.
Luc. 1. d.Sus. 23. b.
Deut. 16. d.
Eccli. 35. a.
Sus. 23. b.Trois
grands
festes.

Sus. 23. c.

Deut. 14. c.

Sus. 24. d.
Deut. 4. b.Moÿse
sculpsant.

2. cor. 3. c.

Sus. 25. a.

Aaron souuerain euesque, & de ses filz, pour faire enuers moy l'office de prestre. Et apres que toute la multitude des enfans d'Israel fut issue de la presence de Moÿse, elle offrit de cœu^r volontaire & deuote, les premiers fructz au Seign^r, pour faire l'œu^re du tabernacle de tesmoignage. Tout ce qui estoit necessaire au seruice, & aux sanctz vestemens, les homes avec les femmes baillerent coliers & aoreillettes, aneaux, & braceletz. Tout vaisseau d'or fut separé es dons du Seigneur. Si aucun auoit hyacinthe, & pourpre, & escarlatte, & lin blanc, & poilz de cheures, peaux rouges de moutons, & peaux de couleur violette, & metaulx d'argent, & d'arain, ilz les offrirét au Seign^r, ausy bois de Setim en diuers vsages. Ausy les femmes saiges donerét les choses qu'elles auoiet filé, hyacinthe, pourpre, & vermeil, & lin blanc, & poilz de cheures, baillat toutes choses de leur propre volonté. Mais les princes offrirét des pierres d'Onyx, & des gemmes, pour l'espaulier, & le rational: ausy aromatz, & huyle pour ordonner les luminaires, & à preparer l'oignement, pour cōposer le thymiamme d'odeur tressouef. Tous les homes & femmes de cœu^r deuot offrirét les dons: à fin q' les ouurages fussent faites par la main de Moÿse, q' le Seign^r auoit cōmadé. Tous les enfans d'Israel dedierét choses volontaires au Seign^r. Et Moÿse di^t aux enfans d'Israel. Regardez, le Seign^r a appellé les filz d'Uri, filz de Hur, de la lignée de Judas, nommé Beseleel, & l'a remply de l'esprit de Dieu, de sapiece, & d'intelligence, & de sciēce, & de toute doctrine, pour imaginer & besongner en or, & en argent, & en arain, & en pierres à tailler, & en ouurage de charpētir. Il a donné en son cœu^r tout ce q' le peult inuēter p'forgier. Ausy à Oliab filz d'Achisamech de la lignée de Dan: il les a tous deux instruitz de sapience: à fin qu'ilz fissent les ouurages de charpentier, de tapisseur, & de brodeur, de hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlatte deux fois taincte, & de lin blanc, & q' ilz tissent toutes choses, & qu'ilz trouuēt toutes nouvelles choses.

S. Afs les dons offertz plus qu'il n'estoit necessaire, sur appret le tabernacle selon ses parties, c'est à sçauoir, les cortines, les manteaux, les couuertes, les tables, les barres, le voile, & la tente.

Chapitre. xxxvj.

Beseleel donc & Oliab, & tout home sage, ausquelz le Seign^r a donné sapience, & entendement, pour sçauoir artificiellemēt ouurer, seirēt les choses qui sont necessaires es vsages du sanctuaire, & les choses q' le Seign^r auoit cōmandé estre faites. Et quād Moÿse les eut appelle, avec tout home sage, auquel le Seign^r auoit donné sapience, lesquelz de leur propre volonté s'estoiet offers, pour faire l'ouurage: il leur bailla tous les dons des enfans d'Israel. Et cōme ilz estoiet instās à l'œu^re, to^t les jours le peuple offroit les vœufz au matin: de quoy les ouuriers cōstrains de venir, dirēt à Moÿse: Le peuple en

offre plus qu'il n'est necessaire. Moÿse dōc cōmāda, qu'il fut criēp voix de herault. Que home ne femme n'offre plus rien pour l'ouurage du sanctuaire. Et ainsi fut cessé d'offrir les dōs, pour ce q' ceux q' estoient offerts souffisoient, & estoient en superabondance. Et tous les saiges de cœu^r, seirēt pour accōplir l'ouurage du tabernacle, dix cortines de lin blanc retors, & d'hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlatte deux fois taincte, de diuerse facon d'ouurage d'art de tapisserie, desquelles l'une auoit en longueur vingt huyct cōuldées, & quatre en largeur. Toutes les cortines estoient d'une mesure. Et ioignit cinq cortines l'une à l'autre, & ioignit les autres cinq l'une à l'autre. Il feit ausy des lacetz d'hyacinthe es bordures de l'une des cortines, d'un costé & d'autre, & es bordures de l'autre cortine semblablemēt: tellement que les lacetz venoient l'un cōtre l'autre, & estoiet ioinctz l'un à l'autre. De quoy ausy fondit cinquāte aneaux d'or, lesqz accoupleront les lacetz des cortines, & seroit fait vn tabernacle. Il feit ausy vnze manteaux de poilz de cheures, pour couurir le toit du tabernacle. Vn manteau auoit en longueur trente cōuldées, & en largeur quatre cōuldées. Tous les manteaux estoiet d'une mesure: desquelz en ioignit cinq d'une part, & les six autres à part. Et feit cinquante lacetz es bordures d'un manteau, & cinquante es bordures de l'autre manteau: à fin qu'ilz fussent ioinctz ensemble: & cinquante boucles d'arain, par lesquelz le toit fut conioinct: à fin qu'un manteau fut fait de tous les manteaux. Il feit ausy la couuerture du tabernacle de peaux de moutons rouges: & vne autre couuerture dessus de peaux d'iathinēs. Il feit ausy les tableaux du tabernacle de bois de Setim, qui estoient dressés. La longueur d'une table estoit de dix cōuldées, & la largeur tenoit cōuldée & demie. A vne chascune table auoit deux enchassures, à fin que l'une fut ioincte à l'autre. Ainsi feit il en tous les tables du tabernacle. Desquelz en estoient vingt vers la partie de Midy contre Auster, avec quarante soubbassemens d'argent. Deux soubbassemens estoient mis soubz vne table d'une partie & d'autre des coingz, là ou les enchassures des costez sont terminées es coingz. Ausy à la partie du tabernacle, qui regarde en Aquilon, feit vingt tables avec quarante soubbassemens d'argent, deux soubbassemens pour vne chascune table. Mais cōtre Occidēt, c'est à dire, à ceste partie du tabernacle qui regarde la mer, feit six tables, & deux autres pour les deux coingz du tabernacle derriere: lesquelz estoient ioinctz depuis le bas iusques en hault, & estoient ensemble portez en vne assemblée. Il feit ainsi d'une partie & d'autre des coingz, à fin qu'ilz fussent ensemble huyct tables, & auroient seize soubbassemens d'argent, c'est à sçauoir deux soubbassemens soubz vne chascune table. Il feit ausy des barres

barres de bois de Setim, cinq pour tenir ensemble les tables d'un costé du tabernacle, & cinq autres pour ioindre ensemble les tables de l'autre costé, & hors de ceux là, cinq autres barres à la partie Occidentale du tabernacle cōtre la mer. Il fit vne autre barre, laquelle par le milieu des tables viendroit, depuis vn coing, iusques à l'autre. Mais il dora les tables, après qu'il eut formé leurs soubbassemens d'argēt: & fit leurs aneaux d'or, par lesquelz les barres pouoient estre boutez dedans, lesquelz ausy couurit de lames d'or. Il fit ausy le voile d'hyacinthe, & de pourpre, de vermeil, & de lin blanc retors, d'ouurage de tapisserie, diuers & distingué: & quatre colōnes de bois de setim: lesquelles il dora avec les testes après q̄ leurs soubbassemens d'argent furent formez. Il fit ausy vne tente à l'entrée du tabernacle d'hyacinthe, de pourpre, de vermeil, & de lin blanc retors, d'ouurage de broderie: & cinq colōnes avec ses testes, lesquelles il couurit d'or: & forgea leurs soubbassemens d'arain.

S. L'arche fut formée, le propiciatoire, la table, le chandelier, la lampe, l'autel du thymiamme, & le mesme thymiamme.

Chapitre xxxvij.

A **E**T Beseleel fit l'arche de bois de Setim, q̄ auoit en longueur deux coudées & demie & vne coudée & demie en largeur. Ausy la hauteur fut de coudée & demie. Et la vestit d'or trespur dedans & dehors. Et luy fit vne couronne d'or tout autour, en forgeant quatre aneaux d'or, par les quatre coingz d'icelle: Deux aneaux en vn costé, & deux en l'autre. Il fit ausy des barres de bois de Setim, lesquelz vestit d'or, & les mit es aneaux, qui estoient aux costez de l'arche pour la porter. Il fit ausy le propiciatoire, c'est à dire, l'oratoire, d'or trespur, de deux coudées & demie en longueur, & de coudée & demie en largeur. Il fit ausy deux cherubins d'or forgez, lesquelz mit d'une partie & d'autre du propiciatoire. L'un des cherubins au bout de vne partie, & l'autre cherubin au bout de l'autre partie. Les deux cherubins es deux boutz du propiciatoire, estendant les ailles, & courants le propiciatoire, & regardans l'un l'autre, & le propiciatoire. Il fit ausy la table de bois de Setim, en longueur de deux coudées, & en largeur d'une coudée, laquelle auoit en hauteur coudée & demie: & l'environna d'or trespur, & luy fit vne leure d'or tout autour, & à teste leure vne couronne d'or, entretaillee de quatre doigtz: & sur ceste mesme vne autre couronne d'or. Ausy forgea quatre aneaux d'or, lesquelz mit aux quatre coingz par vn chascun pied de la table contre la couronne, & mit en iceux des barres, à fin que la table peut estre portée. Il fit ausy ces barres de bois de Setim, & les environna d'or. Et les vaisseaux à diuers vsaiges de la table, les saufieres, les phioles, & les gobeletz, & les encensoirs de pur or, esquelz debuient estre offerres les moistes oblations. Il fit ausy le chandelier forgé de trespur.

pur or. Du quel de l'estoc procedoient brâches, gobeletz, pommeaux, & fleurs de lils. Six à deux costez. Trois brâches d'une part, & trois de l'autre. Trois gobeletz en maniere de noix en chascune des branches, & les pommeaux ensemble avec les fleurs de lils. Et trois gobeletz en maniere de noix en l'autre branche, les pommeaux ensemble les fleurs de lils. L'osture des six brâches estoit egal, lesquelles procedoient de l'estoc du chandelier. Mais en cest estoc estoient quatre gobeletz en maniere de noix, & des pommeaux par vn chascun, & ensemble les fleurs de lils: & les pommeaux soubz les deux branches, par trois lieux: lesquelles ensemble se font six brâches, procedantes d'un estoc. Et donc les pommeaux, & les branches d'iceluy estoient tous forgez d'or trespur. Il fit ausy sept lapes, avec leurs esmouchoirs, & les vaisseaux, là ou les choses qui estoient esmouchées estoient estainctes, d'or trespur. Le chandelier avec tous ses vaisseaux pesoit vn talent d'or. Il fit ausy l'autel du thymiamme de bois de Setim, lequel auoit en quarrure vne coudée, & deux en hauteur, des coingz duquel procedoient des cornes. Et le vestit d'or trespur, avec le gril, & les paroitz, & les cornes. Et luy fit vne couronne d'or alentour, & deux aneaux d'or par vn chascun costé soubz la couronne, pour y mettre des barres, & à fin q̄ l'autel peut estre porté. Et fit ces barres de bois de Setim, & les couurit de lames d'or. Ausy composa il l'huyle, pour estre oignement de saintification, & les thymiammes des aromatz, trespnetz, d'ouurage d'Apoticaire.

S. L'autel du sacrifice fut fait avec le lanoir d'arain, l'autre, les deux offerres sont rememorez.

Chapitre xxxviij.

ET il fit l'autel de l'holocauste de bois de Setim, de cinq coudées en quarrure, & trois en hauteur, duquel cornes procedoient des coingz, & couurit cestuy de lames d'arain. Et en l'vsage d'iceluy prepara diuers vaisseaux d'arain, chaudrons, estenailles, fourchettes, crochets, & les paelles: Et fit son gril d'arain en maniere de treillis, & soubz cestuy au milieu de l'autel, vn foye, après qu'il eut fondu quatre aneaux par les quatre boutz du petit retz, pour mettre dedans les barres pour le porter: lesquelz ausy il fit de bois de Setim, & les couurit de lames d'arain, & les bouta es aneaux qui se monstroient es costez de l'autel. Mais cest autel n'estoit pas massif, mais creux de planques, & vuide par dedas. Il fit ausy le lauoir d'arain, avec son soubbassemet, des miroirs des femmes qui gardoient l'huys du tabernacle. Il fit ausy l'autre, lequel en la partie de Midy estoient des têtes de cent coudées, de lin blanc retors, vingt colōnes d'arain avec leurs soubbassemens, les testes des colōnes, & toute l'entailleure de l'ouurage, estoit d'argēt. Les tentes de la partie Septentrionale, les colōnes & les soubbassemens, & les

A Arche.

B Propiciatoire.

C

D

A 2. Par. 1. 4.

3. Par. 20. 4.

& les chapiteaux des piliers estoient également de mesme mesure, & d'œuvre de metal. Mais au costé vers Occident, furent des tentes de cinquante coudées, dix piliers avec ses soubbassemens d'airain, & les chapiteaux des piliers, & toute l'entailleure de l'ouvrage, estoit d'argent. Mais contre Orient, ordonna des tentes de cinquante coudées, desquelles quinze coudées de trois piliers avec leurs soubbassemens tenoient vn des costez & en l'autre part (pource qu'entre deux il feist l'entrée du tabernacle) estoient également des tentes de quinze coudées, & trois piliers, & autant de soubbassemens. Il auoit tissé toutes les tentes de l'atre de lin blanc retors. Les soubbassemens des piliers furent d'airain, mais les chapiteaux d'icelles avec toutes leurs entailleures furent d'argent. Mais aussy vestit les piliers de l'atre d'argent. Et en son entrée feist vn voile d'ouvrage de brodeur, d'hyacinthe, de pourpre, de vermeil, & de lin blanc retors, laquelle auoit vingt coudées en longueur, mais la hauteur estoit de cinq coudées, selon la mesure que auoient toutes les tentes de l'atre. Mais quatre piliers y auoit à l'entrée avec soubbassemens d'airain, & les chapiteaux d'icelles avec leurs entailleures d'argent. Il feist aussy les cheuilles du tabernacle, & de l'atre tout autour d'airain. Iceux sont les instrumens du tabernacle de tesmoignage, lesquels sont nombrez selon le commandement de Moysse es ceremonies des Leuites, par la main d'Ithamar filz d'Aaron le prestre. Lesqz Beseleel filz d'Uri, filz de Hur, de la lignée de Iuda, auoit accompli, après que le Seigneur l'eut commandé par Moysse, ayant avec luy pour compaignon Ooliab filz d'Achisamech de la lignée de Dan. Lequel aussy fut vn bon ouurier en bois & vn tapisseur, & brodeur d'hyacinthe, de pourpre, de vermeil, & de lin blanc. Tout l'or qui fut employé en l'ouvrage du saintuaire, & offert en dons, fut de vingt & neuf talentz, & de sept cens trente sicles, selon la mesure du saintuaire. Et fut offert par ceux qui passerent en nombre, depuis vingt ans & dessus, de six cens & trois mille, & cinq cens cinquante homes armez. D'auantage y furent cent talentz d'argent, desquelz furent formez les soubbassemens du saintuaire, & de l'entrée, là ou le voile pend. Cent soubbassemens furent faictz de cent talentz, en nōbrant vn chascun talent pour vn chascun soubbassement. Mais il feist les chapiteaux des piliers de mille sept cens & septante cinq, lesquelles aussy vestit d'argent. Aussy septante deux mille talentz d'airain, & quatre cens sicles par dessus, furent offerts, desquelz furent fondus les soubbassemens en l'entrée du tabernacle de tesmoignage, & l'autel d'airain, avec son gril, & tous les vasseaux qui appartiennent à l'usage d'iceluy, & les soubbassemens de l'atre, tant alenuirō qu'à l'entrée d'iceluy, & les cheuilles du tabernacle, & du tour de l'atre.

Les ornemens pontificaux & sacet d'or ont faitz, & toute l'œuvre commandée est parfaite.

Chapitre xxxix.

ET il feist les uestemens, de hyacinthe, & de pourpre, de vermeil, & de lin blanc, desquelz Aaron seroit vestu, quand il seroit le service es lieux saintz, ainsi que le Seigneur commanda à Moysse. Il feist donc aussy l'espaulier d'or d'hyacinthe, & de pourpre, & d'escarlante deux fois taincte, & de lin blanc retors, par ouillage de tapisserie: & raila des delies lames d'or, & les decoppa par filetz, pour estre plies avec la traime des premières couleurs: aussy deux bordures cōionctes l'une à l'autre en l'un des costez, & en l'autre des boutz, & le baudrier des mesmes couleurs, ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moysse. Il disposa aussy deux pierres d'Onyx, environnées & encloses d'or, & grauées par art d'engrauerie, avec les noms des enfans d'Israël. Et les mit es costez de l'espaulier, en memorial des enfans d'Israël: ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moysse. Il feist aussy le rational d'ouillage de tapis, selon l'ouillage de l'espaulier d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'escarlante deux fois taincte, & de lin blanc retors, quarré, double, de la mesure d'vne paulme: Et mit en cestuy quatre ordres de pierres. A la premiere rengée estoit vne Sardoyne, vne Topaze, vne Esmeraude. A la seconde. vne Escharboucle, vne Saphite, & vne Iaspe. A la troisieme: vne Ligure, vne Agathe, vne Amatiste. A la quatrieme: vne Chrysolite, vne Onyx, vne Beril, environnées, & encloses d'or selon leurs ordres. Et icelles douze pierres estoient grauées des noms des douze lignées d'Israël, vne chascune pierre selon les noms de chascun. Ilz feirent aussy des chainettes au rational d'or trespur, adherant l'une à l'autre, & deux crochets, & autant d'aneaux d'or. Mais ilz mirent les aneaux en vn costé & en l'autre du rational, pour pendre deux chaines d'or, lesquelles ilz mirent es crochets, qui estoient es coingz de l'espaulier. Icelles choses conuenoient ensemble, & deuant & derriere, tellement que l'espaulier & le rational estoient entrelachés, estraintz au baudrier, & ioinctz aux aneaux, lesquels vne ceinture d'hyacinthe ioignoit, à fin qu'iceux mal estraintz ne coulassent, & qu'ilz ne se separassent l'un de l'autre, ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moysse. Ilz feirent aussy la robbe de l'espaulier toute d'hyacinthe, & vn chapperon en la partie superieure contre le milieu, & la bordure tissue alentour du chapperon: Mais en bas aux piedz, des pommes de grenade, d'hyacinthe, de pourpre, & de vermeil, & de lin blanc retors: Et des sonnettes d'or trespur, qu'ilz mirent entre les pommes de grenade, en la derniere partie de la robbe tout autour. Et vne sonnette d'or, & vne pōme de grenade, desquelz le souuerain prestre est accoustre cheminoy, quand il vsoit du service, ainsi que le Seigneur

le Seigneur auoit commandé à Moÿse. Ilz feirēt ausly des robbes de lin blanc d'ourage tissū, à Aaron & à ses filz: & des mitres avec leurs petites corônes de lin blanc: Ausly des braies de lin tresblanc. mais le ceinct estoit de lin blac retors, d'hyacithe, de pourpre, & de vermeil, distingué par art de broderie, ainsy que le Seigneur auoit commandé à Moÿse. Ilz feirēt ausly la lamme de sacrée veneration, d'or trespur, & escriprent en icelle par ourage d'orseurie. Le saint du Seigneur, & l'estraignirent avec la mitre d'un bandeau d'hyacinthe, ainsy que le Seignr auoit commandé à Moÿse. Donc toute l'œuure du tabernacle, & du toict du tesmoignage fut parfaicte. Et les enfans d'Israël feirent toutes les choses que le Seigneur auoit commandé à Moÿse: Et offrirent le tabernacle & le toict, & tout le baguage, a-neaux, tables, barres, piliers, & soubbassemens la couuerture de peaux de mouton rouge, & vne autre ccuerture de peaux de couleur de violette, le voile: L'arche, les barres, le propicia-toire, la table avec ses vaisseaux, & les pains de proposition: Le chandelier, les lampes, & leurs vtésiles, avec l'huyle: L'autel d'or, & l'oignemēt, & le thymiame des aromatz, & la tente à l'entrée du tabernacle: L'autel d'araï, le gril, les barres, & tous ses vaisseaux. Le lauoir avec son soubbassement, les cortines de l'atre, & les piliers avec ses soubbassemens, le voile à l'entrée de l'atre, les cordelletes ausly, & les cheuilles d'iceluy. Aucuns des vaisseaux qui furent commadéz d'estre faictz en l'administration du tabernacle & au toict de l'alliāce ne deffaillirēt point. Ausly les enfans d'Israël offrirent les vestemens, desquelz les prestres à scauoir Aarō & ses filz vsent au saintuaire, ainsy que le Seigneur auoit commandé. Et quand Moÿse eut veu toutes les choses accomplies, il les beneict.

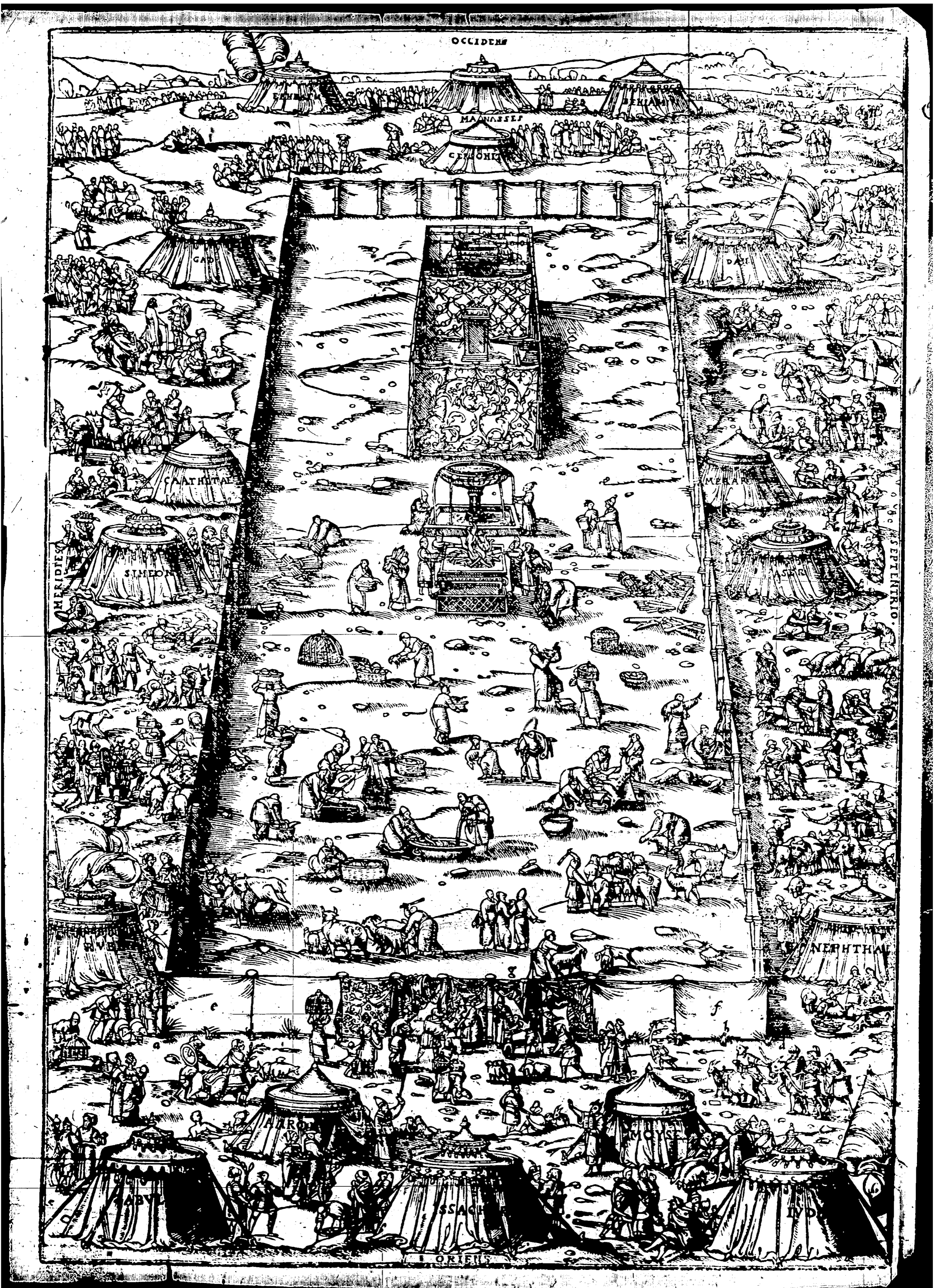
S. Icy est commandé de dresser le tabernacle. le p̄mier mois & le consacrer, quoy faict fut rēply de la maiesté de Dieu, la nuée couurant cōtinuellemēt le tabernacle, sinon quand il conuenoit marcher. Chapitre .xl.

ET le Seignr parla à Moÿse, disant: Au premier mois, le premier iour du mois, tu dresseras le tabernacle de tesmoignage, & mettras l'arche en cestuy, & laisseras pendre le voile deuant elle: Et après que la table sera mise, tu mettras sur icelle les choses q sont legitiment comandées. Le chandelier se tiendra droit avec ses lampes, & l'autel d'or, auquel l'encens est offert deuant l'arche du tesmoignage. Tu mettras la tente à l'entrée du tabernacle de tesmoignage, & deuant icelle l'autel de l'holocauste. Le lauoir entre l'autel & le tabernacle, que tu empliras d'eau. Et environneras l'atre, & son entrée des tentes. Et quand tu auras prins l'huyle d'vnction, tu oindras le tabernacle avec ses vaisseaux, à fin qu'ilz soient sanctifiez: L'autel de l'holocauste, & tous ses vaisseaux, le lauoir avec son soubbassement. Toutes ces choses consacre-

ras tu de l'huyle d'vnction, à fin qu'ilz soient les saintz des saintz. Et feras approcher Aaron & ses filz à l'huys du tabernacle de tesmoignage, & après qu'ilz serōt lauez d'eau, tu les vestiras des saintz vestemens, à fin qu'ilz m'administrēt, & que l'vnction d'iceux profite en prestrise eternelle. Moÿse fit toutes les choses q le Seignr auoit commadé. Dont au premier mois de la seconde année, au premier iour du mois, fut colloqué le tabernacle. Et Moÿse le dressa, & mit les tables, & les soubbassemens, & les barres, & ordonna les piliers, & estendit le toict sur le tabernacle, en mettant la couuerture par dessus, ainsy q le Seigneur auoit commandé. Il mit ausly le tesmoignage en l'arche, après que les barres furent mis par dessoubz, & l'oratoire p dessus. Et quād il eut porté l'arche au tabernacle, il pendit deuant elle le voile, à fin qu'il accomplit le commandement du Seigneur. Il mit ausly la table au tabernacle du tesmoignage à la partie septentrionale hors le voile, après qu'il eut ordonné par auant les pains de proposition, ainsy que le Seignr auoit commandé à Moÿse. Il mit ausly le chandelier au tabernacle du tesmoignage, à l'opposite de la table, en la partie de Midy, après que les lampes furent mises par ordre, selon le commandemēt du Seigneur. Il mit ausly l'autel d'or soubz le toict du tesmoignage, contre le voile, & offrit sur cestuy l'encens des aromatz, ainsy que le Seigneur auoit commandé à Moÿse. Il mit ausly la tente à l'entrée du tabernacle de tesmoignage, & l'autel de l'holocauste à l'entrée du tesmoignage, offrant sur cestuy holocaustes & sacrifices, ainsy q le Seigneur auoit commandé. Ausly ordonna le lauoir entre le tabernacle du tesmoignage & l'autel, l'emplissant d'eau. Et lauerent Moÿse & Aarō, & ses filz, leurs mains, & leurs piedz, quād ilz entroient au toict de l'alliance, & qu'ilz approchoient à l'autel, ainsy que le Seigneur auoit commandé à Moÿse. Il dressa ausly l'atre tout au tour du tabernacle & de l'autel, après qu'il eut mise la tente à l'entrée d'iceluy. Après que toutes les choses furent parfaictes, la nuée couurit le tabernacle du tesmoignage, & la gloire du Seigneur le remplit. Et ne pouoit Moÿse entrer au toict de l'alliance, pource que la nuée couuroit toutes choses, & que la maiesté du Seigneur resplendissoit: Car la nuée auoit couuert toutes les choses. Si aucunes fois la nuée laissoit le tabernacle, les enfans d'Israël s'en alloiēt selon leurs ordres: si elle pendoit par dessus, ilz demouroient au mesme lieu. Car la nuée du Seigneur estoit par iour sur le tabernacle, & le feu par nuit, en la presence de tous les peuples d'Israël, par toutes leurs mansiones.

Fin du second liure de Moÿse,
dict Exode.

g L E



Le troisieme liure de Moyse, dict Leuitique, en Hebreu, Vaicra. c'est à dire, Il a appellé.



La diuersité façon & maniere des holocaustes, des grosses bestes, des brebis, & oyseaux qu'ilz souuoient offrir.

Chapitre premier.



Exo. 29 b

Sub. 3. & 4. a.

Le Seignr appella Moyse, & parla à luy du tabernacle de testimonye, disant: Parle aux enfans d'Israel, & leurs diras: L'homme de vous qui aura offert au Seigneur hostie des bestiaux, c'est à dire, des bœufz, & des brebis, en offrant les oblations, si son offrande est sacrifice bruslé, & de la vacherie, il offrera vn manne sans tache, à l'huys du tabernacle de testimonye, pour appaiser le Seigneur enuers soy. Et mettra sa main sur la teste de l'hostie, & sera acceptable, & aussy profitable en la purgation d'iceluy. Et immolera le veau en la presence du Seigneur, & les filz d'Aaron prestre offriront le sang d'iceluy, & le respandront par le circuit de l'autel, qui est deuant l'huys du tabernacle. Et quand la peau de l'hostie sera tirée hors, ilz couperont les membres en pieces, & mettront le feu de soubz sur l'autel, après qu'ilz auront mis par auant le monceau de bois, & les membres qui sont coupez, en les ordonnant par dessus, à sçauoir la teste, & toutes les choses qui sont conioinctes au foye, après ce q'les entrailles & les piedz seront luez d'eau. Et le prestre bruslera ces choses sur l'autel en sacrifice bruslé, & en souef odeur au Seigneur. Que si l'oblation du bestial, est sacrifice bruslé des brebis ou des cheures, il offrera vn aigneau en dessous d'un an, & sans ta-

che: & l'immolera au costé de l'autel qui sejourne de en Anqilon deuant le Seigneur. Mais les filz d'Aaron respandront le sang d'iceluy sur l'autel tout alentour: & couperont les membres, la teste, & toutes les choses qui tiennent au foye & les mettront sur le bois, soubz lequel doit estre mis le feu. Mais ilz laueront les entrailles, & les piedz d'eau. Et le prestre bruslera sur l'autel toutes les choses offertes, en sacrifice bruslé & odeur tressouef au Seigneur. Mais si l'oblation du sacrifice bruslé au Seigneur, est des oyseaux, des tourterelles, & pigeons de coulombe, le prestre l'offrira sur l'autel: & la teste torse au col & röpue au lieu de la playe, fera courrir le sang sur le bord de l'autel. Mais il rettera la petite vessie de la gorge, & les plumes, auprès de l'autel, à la partie Orientale, au lieu auquel les cendres ont accoustumé d'estre respandues: & rompera ensemble les ailettes, & ne les fendra pas, si ne le diuifera point par fer, & le feu mis soubz le bois, le bruslera sur l'autel. C'est sacrifice bruslé, & oblation au Seigneur, d'odeur tressouef.

La maniere de l'oblation des sacrifices, de la fleur de froment, arrosée d'huyle, de l'encens, des pains, des gâteaux, & des premices, adoustant le sel à tous, mais iamais n'y adoufter leuain ou miel.

Chapitre ij.

Quand l'ame offrera sacrifice au Seigneur, fleur de froment sera son oblation. Et respandra sur icelle de l'huyle: & y mettra de l'encens, & l'apportera aux filz d'Aaron prestre. Desquelz l'un prendra vne plaine pognie de la fleur du froment, & de l'huyle, & tout l'encens, & mettra le memorial sur l'autel en odeur tressouef au Seigneur. Mais ce qui sera demourant du sacrifice, sera le saint des saintz, des oblations du Seigneur, pour Aaron & ses filz. Mais quand tu offriras sacrifice de fleur de froment cuit au four: à sçauoir des pains sans leuain arrosés d'huyle, & tourteaux sans leuain, oinctz d'huyle: Si ton oblation est de la payelle de fleur de froment arrosée de l'huyle, & sans leuain, tu diuiferas icelle en menues pieces, & respandras l'huyle dessus. Mais si le sacrifice est du gril, la fleur de farine sera semblablement arrosée d'huyle, laquelle en offrât au Seigneur, tu le batreas es mains du prestre. Et quand il l'aura offert, il prendra le memorial du sacrifice, & le bruslera sur l'autel en odeur de suauité au Seigneur. toute la reste sera pour Aaron, & pour ses filz, le saint des saintz des oblations du Seigneur. Toute oblation laquelle est offerte au Seigneur, sera faite sans leuain, & ne sera rien bruslé de leuain, ne de miel, au sacrifice du Seigneur. Les premiers fruitz d'icelles choses seulement osteras, & les dons: Mais ilz ne seront point mis sur l'autel en odeur de suauité. Tout ce que tu offriras de sacrifice, tu le saleras de sel, & n'osteras point le sel de l'alliance de ton Dieu, hors de ton sacrifice. Tu offriras le sel en toute oblation. Mais si

Ecl. 7. d.

Oblation du Seigneur.

g.ij. tu offre

offre au Seigneur le don des premieres de tes fructz, des épis encorcs verdoyans, & les roustiras au feu, & les debriſeras en maniere de farine, & ainsi offreras tes premieres au Seigneur, en esparandant huyle sur icelle, & mettant dessus l'encens, car c'est oblation du Seigneur. De laquelle le prestre bruslera en memoire du don, & une partie de la farine brisee, & de l'huyle, & tout l'encens.

S. En quelle maniere doivent estre offertes les hosties pacifiques, c'est des boeufz, des brebis, des agneaux, & des cheures.

Chapitre .iiij.

A T si son oblation est hostie des pacifiques, & qu'il veuille offrir des boeufz, male ou femelle, il les offrera deuant le Seigneur, sans tache. Et mettra la main sur la teste de son oblation, laquelle sera immolee a l'entree du tabernacle de tesmoignage. Et les filz d'Aaron prestres respandront le sang au circuit de l'autel. Et offriront de l'oblation des pacifiques au Seigneur en sacrifice, la graisse q couure les entrailles, & toute la graisse qui est par dedas. Les deux rongnons, avec la graisse, de laquelle sont couuertes les entrailles, & la petite roye du foye, avec les petis rongnons. Et brusleront ces choses sur l'autel en sacrifice brusle, le feu mis soubz les bois, en oblation de tresouef odour au Seigneur. Mais si son oblation est des brebis, & hostie des pacifiques, soit qu'il ait offert male ou femelle, toutes choses seront sans tache. S'il a offert vn agneau deuant le Seigneur, il mettra sa main sur la teste de son oblation. Laquelle sera immolee en l'entree du tabernacle de tesmoignage. Et les filz d'Aaron respandront son sang autour de l'autel. Et offriront de l'oblation des pacifiques, sacrifice au Seigneur, la graisse & toute la queue avec les rongnons, & la graisse qui couure le ventre, & aussi toutes les entrailles, & l'un & l'autre petit rongnon, avec la graisse laquelle est au pres des entrailles, & la petite roye du foye, avec les petis rongnons: & le prestre les bruslera sur l'autel pour entretenir le feu, & l'oblation du Seigneur. Si son oblation est vne cheure, & qu'il l'ait offert au Seigneur, il mettra sa main sur sa teste, & l'immolera a l'entree du tabernacle de tesmoignage. Et les filz d'Aaron respanderont son sang par le circuit de l'autel: Et prendront pour nourrir le feu du Seigneur, la graisse d'icelle, qui couure le ventre, & qui couure toutes les entrailles, les deux petis rongnons, avec la petite roye, laquelle est sur eux, aupres des entrailles, & la graisse du foye avec ses petis rongnons, & le prestre les bruslera sur l'autel pour entretenir le feu, & l'odeur tresouef. Toute graisse sera au Seigneur d'un droit perpetuel es generations, & en toutes voz habitations. Et ne mangerez aucunement ne sang, ne graisse.

S. La maniere d'offrir les hosties du prestre, du prince, & de la multitude pechant par ignorance.

Chapitre .iiij.

E T le Seigneur parla a Moysse, disant: Parle aux enfans d'Israel. Quand l'un aura peche par ignorance, & aura fait quelq chose d'estre tous les commandemens du Seigneur qu'il a defendu de faire: si le prestre qui est oinct a peche, en faisant offenser le peuple, il offrera pour son peche au Seigneur vn veau sans tache. Et l'amenera a l'huys du tabernacle de tesmoignage deuant le Seigneur, & mettra sa main sur sa teste, & l'immolera au Seigneur. Il puisera aussi du sang du veau, l'emportant au tabernacle de tesmoignage. Et quand il aura plongé le doigt au sang, il aspergera par sept fois deuant le Seigneur, contre le voile du saintuaire: Et mettra du mesme sang sur les cornes de l'autel du thymiane tresagreable au Seigneur, lequel est au tabernacle de tesmoignage. Mais il espandra tout le demourant du sang au soubbassement de l'autel du sacrifice brusle, a l'entree du tabernacle. Et offrera la graisse du veau pour le peche, tant celle qui couure les entrailles, comme toutes les choses qui sont par dedans: Les deux petis rongnons, & la petite roye qui est sur iceux, aupres des entrailles, & la graisse du foye, avec les petis rongnons: ainsi qu'on offre du veau pour l'oblation des pacifiques: Et bruslera icelles choses sur l'autel de sacrifice brusle. Mais il portera hors de l'ost, la peau, & toutes les chairs, avec la teste & les piedz, & les entrailles, & le fien, & le demourant du corps, en vn lieu net, la ou les cendres ont accoustume d'estre esparandues: & les bruslera sur vn monceau de bois, lesquelles choses seront bruskees au lieu des cendres esparandues. Que si toute la multitude d'Israel a ignore, & a fait par ignorance ce qui est contre le mandement du Seigneur, & qu'apres elle aura entendu son peche, elle offrera pour son peche vn veau. Et l'amenera a l'huys du tabernacle, & les plus anciens du peuple mettront les mains sur sa teste, deuant le Seigneur. Et quand le veau sera immole en la presence du Seigneur, le prestre qui est oinct, portera au tabernacle de tesmoignage de son sang, en aspergeant du doigt mouille cote le voile, sept fois. Et mettra du mesme sang sur les cornes de l'autel, lequel est deuant le Seigneur, au tabernacle de tesmoignage. Mais il espandra le demourant du sang aupres du soubbassement de l'autel de sacrifices bruslez, lequel est en l'huys du tabernacle de tesmoignage. Et prendra toute la graisse, & la bruslera sur l'autel: Faisant ainsi de ce veau icy, come aussi a fait par auant: & le prestre priera pour eux, le Seigneur leurs sera propice. Mais il portera ce veau icy hors de l'ost, & le bruslera come le premier veau: car c'est pour le peche de la multitude. Si le prince a peche, & a fait par ignorance vne chose entre les autres qui soit defendue par la loy du Seigneur: & apres qu'il ait entendu son peche, il offrera sacrifice au Seigneur, vn bouc des cheures sans tache: & mettra sa main

Exo. 29.

Sus. 1. b.

B

C

D

sa main sur sa teste. Et quand il l'aura immolé au lieu, ou on est accoustumé d'occir le sacrifice bruslé deuant le Seigneur, pource que c'est pour le peché, le prestre plongera son doigt au sang de l'oblation pour le peché, touchant les cornes de l'autel du sacrifice bruslé, & en respandant le demourant au soubbassement d'iceluy. Mais il bruslera la graisse par dessus; comme on est accoustumé de faire, es sacrifices des pacifiques; & le prestre priera pour luy, & pour son peché; & luy sera pardonné. Que si l'ame du peuple de la terre a peché par ignorance, tellement qu'il face aucune chose de celles qui sont defendues par la loy du Seigneur, & aussy qu'il defaille, & qu'il ait cogneu son peché, il offrera vne cheure sans tache. Et mettra les mains sur la teste de l'hostie, laquelle est pour le peché, & l'immolera au lieu du sacrifice bruslé. Et le prestre prendra du sang à tout son doigt, & touchant les cornes de l'autel du sacrifice bruslé, respandra le demourant au soubbassement d'iceluy. Mais en ostant toute la graisse, ainsi qu'il est accoustumé d'oster des oblations des pacifiques, la bruslera sur l'autel en odeur de suauité au Seigneur; & priera pour luy, & il luy sera pardonné. Mais s'il offre du bestial, oblation pour le peché, à sçauoir vne brebis sans tache, il mettra la main sur sa teste, & l'immolera au lieu, où ont accoustumé d'estre occises les oblations des sacrifices bruslez. Et le prestre prendra de son sang à tout son doigt, & touchant les cornes de l'autel du sacrifice bruslé, respandra le demourant au soubbassement d'iceluy. Aussi ostant toute la graisse, ainsi que la graisse est accoustumée d'estre ostée, laquelle est immolée pour les pacifiques, bruslera l'hostie sur l'autel du Seigneur, & priera pour luy, & pour son peché, & il luy sera pardonné.

Sur. j. d

S Des hosties du peché procedant de celex verité, de l'im-mundicité par erreur, du iurement, de l'abus des choses sacrées, & de l'ignorance. Chapitre v.

S i l'ame a peché, & qu'elle ait ouy la voix du Seigneur, & qu'il y ait tesmoing, ou que iceluy l'a veu, ou qu'il en a la cogissance: si ne l'a annoncé, il portera son iniquité. L'ame qui aura touché aucune chose souillée, soit ce qui est occis de la beste, ou mort à par soy, ou quelconque autre reptile: & qu'elle ait mis en oubly son immundicité, elle est coupable, & a failly. Et si elle a touché aucune chose de la souillure de l'homme, selon toute la souillure, de laquelle est accoustumée d'estre pollut, & qu'après l'auoir oublié, l'ait recogneu, elle sera subiecte au delict. L'ame qui aura iuré & proféré de ses leures, qu'elle ferait aucune chose, ou mal ou bien, & qu'elle ait fermé ceste mesme chose par iurement & par parole, & qu'après l'auoir oublié, ait entendu son delict, elle face penitence pour le peché, & qu'elle offre des troupeaux, vn aigneau, ou vne cheure, & le prestre priera pour elle, & pour son peché. Mais si elle ne peut offrir du bestial, qu'elle

100 h. 11. d
loc. 1. d

offre deux tourterelles, ou deux pigeons des colombes au Seigneur, l'vn pour le peché, & l'autre en sacrifice bruslé: & les donnera au prestre. Lequel en offrant le premier pour le peché, bords la teste aux petites plumes: tellement qu'elle soit comoincée au col, & qu'il ne soit totalement rompu, & aspergera de son sang la paroit de l'autel. Et tout ce qu'il y aura de demourant, il le fera distiller au fondement d'iceluy, car c'est pour le peché. Mais il bruslera l'autre en sacrifice bruslé, comme est la coutume de faire: Et le prestre priera pour luy, & pour son peché, & il luy sera pardonné. Que si la main ne peut offrir deux tourterelles, ou deux pigeons de colombe, il offrera pour son peché vne partie de fleur de farine, la dixiesme d'ephay. Il n'y mettra pas d'huile, & ne mettra point sur d'encens, pour ce qu'il est pour le peché, & la baillera au prestre. Lequel en puisant vne pleine poignée d'icelle, la bruslera sur l'autel, en la memoire de celuy qui l'aura offert, en priant pour luy, & le nettoiant: mais il aura les parties demourant pour don. Et le Seigneur parla à Moysse, disant: Si l'ame transgressant les ceremonies, a peché par erreur, es choses, lesquelles sont saintificées au Seigneur, elle offrera pour son delict, vn mouton sans tache, des troupeaux, lequel pout estre acheté deux sicles, selon le poidz du saidaire. Et restituera la chose qu'elle a fait de dommage, & mettra par dessus la cinquiesme partie, en la baillant au prestre, lequel priera pour luy, en offe au le mouton & il luy sera pardonné. Si l'ame a peché par ignorance, & qu'elle ait fait aucune chose defendue par la loy du Seigneur, & qu'elle soit coupable du peché ait entendu son iniquité, elle offrera vn mouton sans tache des troupeaux, au prestre, selon la mesure, & estimatió du peché. Lequel priera pour luy, pource qu'il y ignorant l'a fait: & il luy sera pardonné, pource qu'il par erreur il a offensé le Seigneur.

S L'oblation pour le peché eadit de celex verité, selon les loys du sacrifice bruslé, du seu perpetuel, de chascun sacrifice, & des oblations du prestre au iour de son vestion, & de l'hostie pour peché. Et qui peuvent manger d'icelle, & quand.

Chapitre vj.

L E Seigneur parla à Moysse, disant: L'ame qui aura peché, & en mesprisant le Seigneur, aura nié à son prochain la chose baillée à garder, laquelle auoit esté baillée à sa foy: ou qu'elle ait ray quelque chose par force, ou qu'elle ait fait fraude, ou qu'elle ait trouué la chose perdue: & de ce chef icelle denierait par iurment, & ait fait quelq' autre de plusieurs choses, lesquelles les homes sont accoustumés de pecher, icelle couuaincra du delict, rendra toutes les choses entieres, qu'elle a voulu obtenir par fraude: & d'auantage la cinquiesme partie au Seigneur, à qui elle auoit fait le dommage: & si elle n'a vn mouton pour son peché sans tache du troupeau, & le donnera au prestre, selon l'estimacion, & la mesure du delict. Lequel priera pour luy, & il luy sera pardonné, & luy sera pardonné les choses g.ij. choses,

100 h. 11. d
loc. 1. d

B choses, par lesquelles icelle a peché en les fai-
 sant. Et le Seigneur parla à Moÿse disant: Cômâde
 à Aaron, & à ses filz. Ceste est la loy du sacrifice
 bruslé. Il sera bruslé sur l'autel toute la nuit ius-
 ques au matin. Le feu sera au mesme autel. Le
 prestre sera vestu de la robe, & des brayes de
 lin & prendra les cendres, que le feu deuorant a
 bruslé, & en les mettra auprès de l'autel, sera des-
 uest de ses premiers vestemens, & après qu'il se-
 ra vestu d'autres, les emportera hors de l'ost, &
 en un lieu tresnet les sera consumer iusques à
 l'extremité. Le feu sera toujours sur l'au-
 tel, que de présent mourra en mettra du bois de-
 fin & au matin tous les iours, & le sacrifice bru-
 sé sera desus les graisses des pacifiques. Ce
 sera le sacrifice perpétuel, lequel jamais ne defauldra
 sur l'autel. Ceste est la loy du sacrifice, & des ob-
 lations de liqueur, lesquelles offriront les filz d'
 Aaron, devant le Seigneur, & devant l'autel. Le
 prestre prendra une poignée de fleur de farine,
 laquelle est arrosée d'huyle, & tout l'encens qui
 est mis sur l'autel de farine: & bruslera cela sur
 l'autel, en memorial d'odeur tresbonne au Seigneur.
 Mais Aaron mangera la partie qui demeure de
 la fleur de farine, avec les filz, sans leuain: Et la
 mangera au lieu du sanctuaire du tabernacle.
 Et pour ce ne sera elle pas sainte au leuain, car la
 partie d'encens est offerte en oblation du Seigneur.
 Ce sera le saint des saints, ainsi que pour le pe-
 ché & delict. Etaleront les masses de la lignée d'
 Aaron, le mangeront. Ce sera legitime & eternal
 en toutes generations, des sacrifices du Seigneur.
 Qui en touchera ces choses, il sera sancti-
 fié. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Ceste
 est l'oblation d'Aaron & de ses filz, laquelle doi-
 uent offrir au Seigneur, au iour de leur vntion.
 Ils offriront la dixiesme partie d'Ephy de fleur
 de farine, en sacrifice eternal. La moitié d'icelle
 au matin, & la moitié au vespre, laquelle arro-
 sée d'huyle sera rostie en la payelle. Et le prestre,
 qui par droit sera succedé au pere, l'offrira tou-
 te chaulde en odeur tresbonne au Seigneur. Et sera
 tout bruslé sur l'autel. Car tout sacrifice des
 prestres sera consumé par le feu, & aucun ne
 mangera de celui. Le Seigneur parla à Moÿse,
 disant: Parle à Aaron & à ses filz. Ceste est la loy
 de l'oblation pour le peché. Au lieu là ou on offre
 le sacrifice bruslé, elle sera immolée devant le Sei-
 gneur. C'est le saint des saints. Le prestre qui
 offrira, la mangera au lieu saint, en l'ost du ta-
 bernacle. Et qui ce qui touchera les chairs d'icel-
 le, il sera sanctifié: Si la robe est arrosée du
 sang d'icelle, elle sera lavée au saint lieu. Et le
 vestement de tout ce qui elle sera touché, sera bri-
 sé. Que si le vestement est de l'ain, il sera frotté, &
 sera lavé d'eau. Tous vestes du genre sacerdo-
 tal mangera des chairs d'icelle, car c'est le saint
 des saints. C'est l'oblation, laquelle est occise
 pour le peché, de laquelle le sang est porté au ta-
 bernacle.

bernaclé du tesmoignage pour nettoier au sain-
 ctuaire, ne sera pas mangée, mais sera bruslée
 par feu.

S. La maniere de l'oblation pour le peché, & l'hostie, & ob-
 lation des pacifiques. La graisse & sang, vniuersellement sont de
 tenduz de franger.

Chapitre. vij.

Aussy ceste est la loy de l'oblation pour le de-
 lict. Ceste est le saint des saints. Pour tant
 la ou le sacrifice bruslé sera immolé, là aussy sera
 occise l'oblation pour le delict: le sang d'icelle
 sera espendu alentour de l'autel. Ilz offriront d'i-
 celles la queue, & la graisse q couuroles entrail-
 les. Les deux petis rongnons, & la graisse laquel-
 le est auprès des entrailles, la petite toyé du foye
 avec les petis rongnons: & le prestre bruslera ces
 choses sur l'autel, c'est l'oblation souef du Seigneur
 pour le delict. Tout masse du gère sacerdotal ma-
 gera de ces chairs au lieu saint: car c'est le saint
 des saints. Ainsy que l'hostie est offerte pour le
 peché, en telle maniere aussy pour le delict. Vne
 mesme loy sera pour les deux hosties. Elle appar-
 tiendra au prestre qui l'aura offerte. Le prestre q
 offre l'oblation du sacrifice bruslé, aura la peau
 d'icelle. Et tout sacrifice de fleur de farine, leq
 est cuit au four, & tout ce q est prepare au gril,
 ou en la payelle, sera pour le prestre, par lequel
 est offert: soit qu'elle soit arrosée d'huyle, ou
 seiche. Egale mesure sera departie à tous les filz
 d'Aaron, selon vn chascun. Ceste est la loy de l'ob-
 lation des pacifiques, laquelle est offerte au Sei-
 gneur. Si l'oblation est pour action des graces,
 ilz offriront des pains sans leuain, arrousez d'huyle,
 & des gâteaux sans leuain oinctz d'huyle, &
 la fleur de farine cuitte, & des tourteaux arro-
 sés de mixtion d'huyle. Aussy des pains faitz au
 leuain, avec l'oblation de graces, laquelle est im-
 molée pour les pacifiques. Desquelz l'un est of-
 fert au Seigneur, pour les premiers fructz, & se-
 ra au prestre, lequel respandra le sang de l'obla-
 tion. De laquelle les chairs seront mangées au
 mesme iour, & n'en demourera rien iusques au
 matin. Si aucun a offert par vœu, ou volontaire-
 ment quelque oblation, elle sera mangée sembla-
 blement au mesme iour. Mais aussy si aucune cho-
 se est demourée iusques à lendemain, il est licite
 de le manger. Mais tout ce qu'au troisieme iour
 sera trouué, le feu le consommera. Si aucun a ma-
 gé des chairs de l'oblation des pacifiques, au
 troisieme iour, l'oblation sera faicte vaine, &
 ne profitera rien à cestuy qui l'offre. Mesmemet
 toute arde laquelle sera souillée de tel manger,
 elle sera coupable de preuarication. La chair q
 aura touché aucune chose orde, elle ne sera pas
 mangée, mais sera bruslée au feu. Cely qui sera
 net, mangera d'icelle. L'ame pollue, laquelle au-
 ra mangé des chairs de l'oblation des pacifiques
 qui est offerte au Seigneur, perira de ses peuples.
 Et celle qui aura touché l'immocité de l'ho-
 me, ou de la beste, ou de toute chose qui peut
 souiller,

Feb. 17. d.
 5th. 4. a.

souiller, & aura mangé de telles manieres de chairs, icelle perira de ses peuples. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël. Vous ne mangerez point la graisse de la brebis, & du bœuf, & de la cheure. Vous aurez en diuers vsages la graisse d'une charoigne, & de la beste qui est prinse d'une autre beste. Si aucun mange la graisse, laquelle doit estre offerte en offrande de soues du Seigneur, il perira de son peuple. Aussi vous ne prendrez point pour viande le sang de toute beste, tant des oyseaux, come des bestialz. Toute ame qui mangera le sang, perira de ses peuples. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël, disant: Celuy qui offre l'oblation des pacifiques au Seigneur, qu'il offre ensemble aussi le sacrifice, c'est à dire, ses libations. Il tiendra des mains la graisse de l'oblation, & la petite poiètrine. Et quand il aura consacré les deux choses offertes au Seigneur, il les baillera au prestre, lequel brullera la graisse sur l'autel, mais la petite poiètrine sera pour Aaron & ses filz. Aussi l'espaule dextre des oblations pacifiques, viendra es premices du prestre. Celuy des filz d'Aaró qui aura offert le sang & la graisse, iceluy aussi aura l'espaule dextre pour sa portion. Car j'ay prins des enfans d'Israël, hors de leurs hosties pacifiques, la petite poiètrine d'elevation, & l'espaule de separation, & les ay donné à Aaron prestre, & à ses filz par loy perpetuelle, de tout le peuple d'Israël. Icelle est l'unction d'Aaron, & de ses filz es ceremonies du Seigneur, au iour auquel Moÿse les presenta pour vser de prestre, & les choses que le Seigneur commanda estre données à eux, des enfans d'Israël, par religion perpetuelle, en leurs generations. Icelle est la loy du sacrifice brullé, & du sacrifice pour le peché, & pour le delict, & pour la consecration, & pour les oblations des pacifiques, que le Seigneur ordonna à Moÿse, en la montaigne de Sinay, quand il comanda aux enfans d'Israël, qu'ilz offriront leurs oblations au Seigneur, au desert de Sinay.



3. La consecration d'Aaron & de ses filz. Et l'unction du tabernacle, & du meublé, & vteniles.

Chapitre .viij.

Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Prends Aaron avec ses filz, leurs vestemens, & l'huyle d'unction, un veau pour le peché, deux moutons, la corbeille avec les pains sans levain, & assembleras toute la multitude à l'huys du tabernacle. Et Moÿse fit ainsi que le Seigneur auoit commandé: & après que toute la multitude fut assemblée, deuant les huys du tabernacle, il dict: Celle est la parole, que le Seigneur a commandé à estre faicte. Et incontinent presenta Aaron & ses filz. Et quand il les eut lauez, il vestit le souverain prestre de la chemise faicte de lin, en le ceindant d'un baudrier, & le vestant de la robe hyacinthine, & par dessus mit l'espaulier, lequel en estraignant d'un ceint, le seioindre au rational, auquel estoit doctrine & verité. Aussi courut sa teste de la mitre, & mit sur icelle contre le front une lamme d'or, consacrée en saintification, ainsi que le Seigneur luy auoit commandé. Il print aussi l'huyle d'unction, duquel oignit le tabernacle, avec tout son bagage. Et quand iceluy en saintifiant eut arrouse l'autel sept fois, il l'oignit, avec tous les vaisseaux, & saintifia de l'huyle, le lauir avec son soubbassement. Puis le respandit sur le chef d'Aaron l'oignit & consacra. Aussi consacra ses filz offerts, & les vestit de robes de lin, & ceignit de baudriers, & mit les mitres comme le Seigneur auoit commandé. Il offrit aussi le veau pour le peché. Et quand Aaron & ses filz eurent mis leurs mains sur la teste d'iceluy, il l'immola en puisant le sang: & après le doigt plongé, toucha les cornes de l'autel alentour. Et après qu'il fut purgé & saintifié, respandit le demourant du sang es soubbassements d'iceluy. Mais brulla sur l'autel la graisse, laquelle estoit sur les entrailles, & la petite toyé du foye, & les deux petis rongnons, avec leurs petites lardures: En brullant le veau avec la peau, & les chairs, & le sien hors de l'ost, comme le Seigneur auoit commandé. Il offrit aussi le mouton en sacrifice brullé. Duquel quand Aaron & ses filz eurent mis leurs mains sur la teste, il l'immola, & respandit son sang alentour de l'autel. Et en couppat ce mouton en pieces, brulla au feu la teste, & les membres, & la graisse, les entrailles & les piedz par auant lauez. Et alluma ensemble tout le mouton sur l'autel, pour ce que c'estoit sacrifice brullé d'odeur tresoues au Seigneur, ainsi qu'il luy auoit commandé. Il offrit aussi le second mouton, pour la consecration des prestres. Et mirent Aaron & ses filz leurs mains sur la teste. Et quand Moÿse l'eut immolé, en prenant du sang d'iceluy, en toucha le bout de l'oreille dextre d'Aaron, & le pouce de sa main dextre, semblablement & du pied. Il offrit aussi les filz d'Aaron. Et quand il eut touché le bout d'une chascune de leurs oreille dextre, & les pouces de la main, & du pied dextre, du sang du mouton immolé, il respandit le demourant g.iiij. sur l'au-

Ornemens
pontifi-
caulz.

Ecol. 49. e

sur l'autel alentour. Mais il separa la graisse, & la queue, & toute la graisse qui couure les entrailles, & la petite toyne du foye, & les deux rongnons, avec leurs graisses, & avec l'espaule dextre. Et print le pain sans leuain de la corbeille des choses sans leuain, laquelle estoit deuant le Seigneur, & le courtou arroufée d'huyle: aussy mit le gatteau sur les graisses, & l'espaule dextre, en baillant tout ensemble à Aaron, & à ses filz. Et après qu'ilz eurent laue ces choses en la presence du Seigneur, les print derechef de leurs mains, & les brussa sur l'autel du sacrifice bruslé, pource que c'estoit oblation de consecration, en odeur de suauité, du sacrifice du Seigneur. Et il print la petite poitrine du mouton de la consecration, pour sa part, en l'esleuant en la presence du Seigneur, ainsi que le Seigneur luy auoit commandé. Et en prenant l'oignement, & le sang qui estoit sur l'autel, l'espardit sur Aaron & ses vestemens, & sur ses filz, & leurs vestemens. Et quand il les eut saintifié en leurs vestemens, il leurs commanda, disant: Cuysez les chairs deuant l'huys du tabernacle, & illec les mangez. Mangez aussy les pains de consecration, lesquels sont mis en la corbeille, ainsi que le Seigneur m'a commandé, disant: Aaron & ses filz les mangeront. Mais tout ce qui sera demourant des chairs & des pains, le feu le consommera. Aussy vous ne fortirez point hors de l'huys du tabernacle sept iours, iusques au iour auquel sera accompli le téps de vostre consecration. Car en sept iours est la consecration finée, ainsi que pour le présent aussy est fait, à fin que la maniere du sacrifice fut accomplie: Vous demourerez iour & nuict au tabernacle, obseruant la garde du Seigneur, à fin que ne mourez. Car ainsi m'est il commandé. Et Aaron & ses filz seirent toutes les choses que le Seigneur auoit dict par la main de Moÿse.

Exo. 29. f.

S. Quand les primices des sacrifices furent rendues à Dieu pour le prestre, & pour le peuple. Aaron benieit le peuple, La gloire du Seigneur apparut, & le feu deuora l'holocauste.

Chapitre. ix.

MAis le huytiesme iour passé, Moÿse appella Aaron & ses filz, & les plus anciens d'Israël, & dist à Aaron: Prends de la vacherie vn veau pour le peché, & vn mouton en sacrifice bruslé, tout deux sans tache, & offre iceux deuant le Seigneur. Et parleras aux enfans d'Israël: Prenez vn bouc pour le peché, & vn veau, & aussy vn aigneau en dessous d'un an, & sans tache pour sacrifice bruslé, vn bœuf, & vn mouton pour les pacifiques, & les immodez deuant le Seigneur, en offrant au sacrifice d'un chacun, la fleur de farine arroufée d'huyle. Car en ce iour là, le Seigneur s'apparoistra à vous. Ilz ont donc porté toutes les choses que Moÿse auoit commandé à l'huys du tabernacle, là ou Moÿse; tandis que toute la multitude estoit present, dist: Ceste est la parole que le Seigneur a commandé, faites le, & sa gloire vous apparoitra. Et dist à Aarō:

Exo. 29. a.

Approche de l'autel, & fais oblation pour ton peché. Offre le sacrifice bruslé, & prie pour toy & pour le peuple. Et quand tu auras tué l'oblation du peuple, prie pour luy; ainsi que le Seigneur a commandé. Et incontinent Aaron approchant à l'autel, immola vn veau pour son peché; duquel ses filz aussy ont offert le sang. Auquel plongeant son doigt, toucha les cornes de l'autel, & respardit le residu au soubhasset d'iceluy. Et brussa sur l'autel la graisse, & les petits rongnons, & la petite toyne du foye, lesquelles choses sont pour le peché, ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moÿse. Mais il brussa au feu hors de l'ost les chairs & la peau d'iceluy. Il immola aussy l'oblation du sacrifice bruslé. Et ses filz luy ont offert le sang d'icelle: lequel respardit alentour de l'autel. Ilz ont aussy offert l'oblation couppee en pieces avec la teste, & tous les membres: lesquelles choses brussa toutes au feu sur l'autel, après que les entrailles & les piedz furent lauez d'eau. Et offrant pour le peché du peuple, occit vn bouc, & sur l'autel nettoié fait le sacrifice bruslé en adioustant au sacrifice les libations, lesquelles sont ensemble offertes, & en les brulant sur l'autel, sans les ceremonies du sacrifice bruslé du matin. Il immola aussy le bœuf & le mouton, oblations pacifiques du peuple. Et ses filz luy offrirent le sang, lequel respardit sur l'autel alentour. Mais mirent les graisses du bœuf, & la queue du mouton, & ses petits rongnons, avec ses graisses, & la petite toyne du foye, sur les poitrines. Et quand les graisses furent bruslées sur l'autel, il separa les poitrines d'iceux, & les espauls dextres pour Aaron, l'esleuant en la presence du Seigneur ainsi que Moÿse l'auoit commandé. Et en estendant la main au peuple, le benieit. Et ainsi après que les oblations furent accomplies pour le peché, & pour les sacrifices bruslez, & pacifiques, il descendit. Mais Moÿse & Aaron entrerēt au tabernacle du tesmoignage, & derechef y firent, & benierent le peuple. Et la gloire du Seigneur s'apparut à toute la multitude: Et voicy le feu yssu du Seigneur, deuora le sacrifice bruslé, & les graisses qui estoient sur l'autel. Et quand les multitudes l'eurent veu, ilz louerent le Seigneur, subitement cheants sur leurs faces.

1. Macha
2. C.



S. Nadab

S. Nadab & Abiu consumer de feu sont plorez du peuple & non des prestres. Et auoir defendu le vin aux prestres, leurs est commandé de manger le residu de l'oblation.

Chapitre. x.

A
Nöbr. 3. a
& 26. g.
1. par. 24. a
Pla. 105. c.

Aussy Nadab & Abiu filz d'Aaró. après qu'ilz eurent impetueusement prins les encensoirs, ilz mirent le feu & l'encens dessus, en offrant deuant le Seigneur le feu estranger, lequel ne leurs estoit pas commandé. Et le feu sortit du Seigneur, & les deuora, & moururent en la presence du Seigneur. Et Moÿse dict à Aaró. C'est ce que le Seigneur a parlé. Je seray saintifié en ceux qui approchent vers moy, & seray glorifié en la presence de tout le peuple. Aaron escouta ceste chose se teut. Mais Moÿse après qu'il eut appelé Misael & Elisaphan les filz d'Oziel oncle d'Aaron, il leurs dict: Allez, & ostez voz freres de deuant le saintuaire, & les emportez hors de l'ost, & hastiement iceux en allant les emporterent, ainsi qu'ilz couchoient vestus des robes de lin, & les mirent hors, ainsi qu'il leurs auoit esté commandé. Et Moÿse parla à Aaron, & à Eleazar, & Ithamar ses filz: Ne descouurez point voz chefz, & ne coupez point voz vestemens, que par auenture vous ne mourez, & que indignation ne sourde sur toute la multitude. Que voz freres, & toute la maison d'Israel plaignent la bruslure que le Seigneur a suscitée. Mais vous ne sortirez point hors des huis du tabernacle, autrement vous perirez. Car l'huile de sainte vnction est sur vous. Lesquelez feirent toutes les choses selon le commandement de Moÿse. Aussi dict le Seigneur à Aaró. Toy & tes filz ne beuuez point de vin, ne tout ce qui peult enyurer, quand vous entrerez au tabernacle de tesmoignage, à fin que vous ne mourez. Car le commandement est toujours eternel en voz generations: & à fin que vous ayez la science de discerner entre la chose sainte, & la prophane, entre la chose polle & la nette: & que vous enseigniez les enfans d'Israel, toutes mes choses legitimes, que le Seigneur leurs a dict par la main de Moÿse. Et Moÿse parla à Aaró, & à Eleazar, & Ithamar ses filz, qui estoient demorez. Prenez le sacrifice lequel est demouré de l'oblation du Seigneur, & le mangez sans leuain auprès de l'autel, car c'est le saint des saintz. Or vous mangerez au lieu saint, ce qui est donné à toy, & à tes filz, des oblations du Seigneur, ainsi qu'il m'est commandé. Vous mangerez aussi la petite poitrine, laquelle est offerte, & l'espaule qui est separée, au lieu tresnet, toy & tes filz, & tes filles avec toy. Car elles sont gardées pour toy, & pour tes enfans, des oblations salutaires des enfans d'Israel, pour ce qu'ilz ont esleu deuant le Seigneur l'espaule, & la poitrine, & les graisses qui sont bruslées sur l'autel, & appartiennent à toy, & à tes filz par loy perpetuelle, ainsi que le Seigneur a commandé. Entre ces choses quand Moÿse querroit le bouc, lequel auoit esté offert

Macha. c.

pour le peché, il le trouua bruslé. Et Moÿse courroucé contre Eleazar & Ithamar les filz d'Aaró, qui estoient demorez, dict: Pourquoi n'avez vous point mangé l'oblation pour le peché au lieu saint, laquelle est le saint des saintz, & vous est donnée, à fin que vous portez l'iniquité de la multitude, & que vous priez pour elle en la presence du Seigneur, mesme ment, comme il ne soit rien emporté du sang d'iceluy dedans les saintz & la debuez auoir mangé au saintuaire, ainsi qu'il m'est commandé. Aaron respondit: Au iourd'uy a esté offerte l'oblation pour le peché, & le sacrifice bruslé deuant le Seigneur. Mais à moy est aduenue ce que tu vois. Comment la pouoye ie manger, du plaisir à Dieu es ceremonies en esprit de deuil? Quand Moÿse eut ouy ceste chose, il s'en contenta.

S. La separation des bestes mudes eues les immundes, & l'usage d'iceux, à ce que les enfans d'Israel soient saintz, comme le Seigneur.

Chapitre. xj.

Et le Seigneur parla à Moÿse & à Aaró, disant: Dites aux enfans d'Israel: Icelles sont les bestes que vous debuez manger d'entre tous les bestes de la terre. Vous mangerez tout ce qui a l'ongle fendu, & ruminé entre les bestiaux. Mais tout ce qui ruminé, & a l'ongle, & qui ne l'a point fendu, comme le chameau, & tous les autres, vous ne le mangerez point, & les repnterez entre les immundes. Le herison, lequel ruminé, & n'a point l'ongle fendu, est souillé. Aussi est le lieure, car aussi cestuy ruminé, mais il n'a point l'ongle fendu. Et le pourceau, lequel a soit qu'il a l'ongle fendu, toutesfois ne ruminé point. Vous ne mangerez point des chairs d'icelles, & ne toucherez point les charongnes, car ilz vous sont immundes. Icelles aussi sont les choses, qui sont engendrées es eues, & est licite d'en manger. Vous mangerez tout ce qui a petites pennes, & escailles, tant en la mer, comme es fleues & estangz. Mais tout ce qui n'a aucunes petites pennes ou escailles, des choses qui se remuent & viuent es eues, vous sera à abominable & execrable. Vous ne mangerez point les chairs d'icelles, & euiterez les charongnes. Toutes les choses qui n'ont aucunes petites pennes ou escailles es eues, serót souillées. Iceux sont entre les oyseaux que vous ne debuez point manger. Et doibuent estre de vous euités: L'aigle, & le Griphon, & l'Esmerillon, & l'Escouffe, & l'Aultour selon son genre, & toute chose de gère de Corbeau en sa semblance, l'Austruce, la Hulotte, & le Loere, & le Falcon selon son genre le Chathuant, & le Plégeon, & la Cicogne, & le Cigne, & le Cormorant, & le Pellican, & l'Heron, le Gay selon son genre, la Huppe aussi & la Chauue soris. Tous les oyseaux q'cheminent sur quatre piedz, vous seront à abominables. Mais tout ce certes qui chemine sur quatre piedz, & a les cuisses de derriere plus longues, par lesquelles il faulte sur la terre,

A
Deu. 14. b

2. Macha.
6. d.

B

C

terre, vous le debuez manger, comme est Brus-
cus en son genre, & Atacus, & Ophionochus,
& la fauterelle, vn chascun selon son genre. Mais
tout reptile volant qui a quatre piedz vous se-
ra execrable, & quiconque aura touché les cha-
rongnes d'iceux, sera pollut, & sera immunde
iufques au vespre. Et s'il est necessaire qu'il por-
te aucune des choses mortes, il lauera ses veste-
mens, & sera immunde iufques au soleil couché.
D Toute beste, laquelle certainement a ongles, mais
ne l'a point scindé, & ne ramme point, sera im-
munde, & tout ce qu'il aura touché, sera conta-
miné. Ce qui chemine sur ses pattes, de tous ani-
maux, lesquelles vont à quatre piedz, sera im-
munde. Celuy qui aura touché les charongnes
d'iceux, sera pollut iufques au vespre. Et celuy q
aura porté les charongnes de telles choses, il la-
uera ses vestemens, & sera immunde iufques au
vespre, car toutes ces choses vous sont immun-
des. Aussi ces choses icy seront reputées en-
tre les choses pollutes, qui sont mouuantes en la
terre, la Mustelle, & la Soris, & le Cocodrile,
vn chascun selon son genre, & l'Herisson, & la
E Fortue, & le Stellion, & la Laisarde, & la Taul-
pe: toutes ces choses là, sont immundes. Celuy qui
aura touché les charongnes d'iceux, il sera immu-
de iufques au vespre. Et ce sur quoy aura cheu
aucune chose des charongnes d'iceux, il sera
pollut, tant vaisseau de bois & vestement, com-
me peaux & haires, & toutes les choses esquelles
l'œuvre est faite, elles seront plongées en eau,
& seront souillées iufques au vespre, & ainsi a-
près seront nettoies. Mais le vaisseau de terre,
auquel aucune chose d'iceux sera cheu, sera pol-
lut, & pour ce le doit on rompre. Toute viande
que vous mangerez, si l'eau est espandue sur icel-
le, sera immunde: & toute liqueur que l'on boit
de tout vaisseau, sera immunde. Et toute chose
de telle maniere des charongnes, qui sera cheu
sur iceluy, sera immunde, soit formeaux, ou porz.
F A trois piedz, ilz seront rompus, & seront im-
mudes. Mais les fontaines, & les cisternes, & tou-
te cōgregation d'eau sera nette. Celuy qui au-
ra touché la charongne d'icelle, il sera pollut.
S'il est cheu sur la semence, il ne le pollura point.
Mais si quelcun a mouillé d'eau la semence, &
puis après qu'elle ayt esté touchée des cha-
rongnes, incontinent sera pollue. Si la beste, la-
quelle est licite à vous de manger, est morte, ce-
luy qui aura touché la charongne d'icelle, sera
immunde iufques au vespre. Et celuy qui aura
mangé aucune chose d'icelle, ou porté, il lauera
ses vestemens, & sera immunde iufques au ves-
pre. Tout ce qui se traîne sur la terre, sera abomi-
nable, & ne sera point prins pour manger. Tout
ce qui chemine à quatre piedz sur la poitrine,
G & a beaucoup de piedz, ou se tire par la terre,
vous n'en mangerez point, car c'est chose abo-
minable. Ne contaminez point vos ames, & ne

touchiez rien de ces choses, à fin que ne soyez im-
mundes. Car ie suis le Seigneur, vostre Dieu. Soiez
sainctz, pource que ie suis saint. Ne polluez point
vos ames en toute reptile, que se remue sur la ter-
re. Car ie suis le Seigneur qui vous ay mené hors
de la terre d'Egypte, afin que fusse vostre Dieu.
Vous serez sainctz, car aussi ie suis saint. Ceste
est la loy des bestes, & des oyseaux, & de toute
ame viuante, laquelle se rouue en l'eau, & se
traîne sur la terre, à fin que vous cognoissiez les
differēces de la chose nette & de l'immunde, &
que vous sçachez, quelle chose vous debuez mā-
ger, & quelle chose ne se fait.

S. L'immundicé & mūdation, avec l'oblation de la sem-
me, qui a enfanté.

Chapitre. xij.

E T le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle
aux enfans d'Israël, & leurs diras: Si la sem-
me après qu'elle a receu la semence, enfan-
te vn masle, elle sera immunde par sept iours,
selon les iours de la separation de ses mois, &
au huytiesme iour sera le petit enfant circon-
cis: Mais icelle demourera trente & trois iours
au sang de sa purification. Elle ne touchera
B aucune chose sainte, & n'entrera pas au sain-
ctuaire, iufques à ce que les iours de sa purifica-
tion soient accomplis. Mais si elle enfante vne
femme, elle sera immunde par deux semaines,
selon la maniere du flux menstruel, & demou-
ra soixante six iours au sang de sa purification.
Et quād les iours de sa purification seront accō-
C plis, elle apportera pour le filz, ou pour la fille,
vn aigneau en dessous d'vn an, en sacrifice
bruslé, & vn pigeon de colombe, ou vne tourte-
relle pour le peché, à libuy du tabernacle de tel
moignage, & le baillera au prestre, lequel offra-
ra icelles choses, deuant le Seignr, & priera pour
elle, & ainsi sera elle nettoie du flux de son
D sang. Ceste est la loy de celle qui enfante masle
ou femme. Que si sa main ne trouue rien, & qu'
elle ne puisse offrir vn aigneau, elle prendra deux
tourterelles, ou deux pigeons des colombes, l'vn
pour le sacrifice bruslé, & l'autre pour le pe-
ché. Et priera le prestre pour elle, & ainsi sera
nettoie.

S. La loy & cognoissance de la lepre en l'home, & vestemēt.

Chapitre. xij.

E T le Seigneur parla à Moÿse & à Aaron, di-
sant: L'hoë duquel en la peau & en la chair
sera leué quelque diuers couleur ou rongne,
ou aucune chose comme luyfante, c'est à dire, la
playe de lepre, il sera amoné à Aaron prestre, ou
à l'vn de ses filz. Lequel quād il aura veu la lepre
en la peau, & les poilz muez en couleur blanche,
Iugent
facerde-
tal. & icelle espee de lepre plus profonde q la peau
& l'autre chair, c'est la playe de lepre, & sera se-
paré à l'arbitre d'iceluy. Mais si blâcheur luyfan-
te est en la peau, & n'est point plus profonde que
l'autre chair, & les poilz de couleur come parauāt:
le prestre

le prestre le refermera sept iours, & le considerera au septiesme iour. Et si certainement la lepre n'est pas creuë d'auantage, & qu'elle n'ait point passé les premiers termes en la peau, de rechef le refermera sept autres iours, & au septiesme iour la regardera. Si la lepre est vn petit obscure, & qu'elle ne soit point creuë en la peau il le nettoiera: car c'est rongne, & l'home lauera ses vestemens, & sera net. **B** Que si après qu'il aura esté veu du prestre, & soit nettoié, de rechef la lepre croist, il luy sera amené, & sera condamné d'immundité. Si la playe de la lepre est en l'home, il sera amené au prestre, & le regardera, & quand blâche couleur sera en la peau, & que les cheueux auront changé leur couleur, & q̄ la chair viue apparaisse, elle sera iugée lepre tresuielle, & creuë a la peau. Et ainsi le prestre le iugera souillé, & ne le renfermera point: Car c'est chose de tresapparete immundité. Mais si la lepre courât en la peau, est fort florie, & qu'elle ait couuert toute la chair depuis le chef iusques aux piedz, tout ce qui chiet soubz le regard des yeux, le prestre le considerera, & le iugera estre tenu de lepre tresnette, pource q̄ toute la peau est tournée en blancheur, & pour ceste cause l'home sera net. Mais quand la chair viue apparostrera en luy, adonc sera pollut selon le iugement du prestre, & sera reputé entre les immundes. Car si la chair viue est esparse de lepre, elle est souillée. **C** Que si de rechef elle est tournée en blancheur, & qu'elle ait couuert tout l'home, le prestre le considerera, & le iugera estre net. La chair, & la peau, en laquelle est sorty vlcere & guery, & q̄ au lieu de l'ulcere la cicatrice se montre blâche ou rouffette, l'home sera amené au prestre. Et quand il aura veu le lieu de la lepre, plus bas que le demourant de la chair, & les poilz muez en blancheur, il le dira contaminé. Car la playe de lepre est née en l'ulcere. Que si le poil est de couleur comme parauât, & la cicatrice brunnette, & prochaine à la chair, n'est point plus basse, il le renfermera sept iours. Et si certainement elle est creuë, il le condamnera à la lepre. Mais si elle s'est tenue en son lieu, c'est la cicatrice de l'ulcere, & l'home sera net. Et la chair, & la peau que le feu aura bruslé, & qu'icelle guerie, ait la cicatrice blanche ou rouffe, le prestre la considerera. Et voicy, si elle est tournée en blancheur, & si le lieu d'icelle est plus bas que l'autre peau, il le dira cõtaminé, car la playe de lepre est leuée en la cicatrice. **D** Que si la couleur des poilz n'est pas changée, & que la playe ne soit non plus basse, q̄ l'autre chair, & qu'icelle espede de lepre soit vn petit obscure, il le refermera par sept iours, & au septiesme iour le regardera. Si la lepre est creuë en la peau, il le dira contaminé. Mais si la blancheur s'est tenue en son lieu non pas assez clere, c'est la playe de bruslure, & pour ceste cause sera nettoié, car c'est la cicatrice de bruslure.

L'home ou la femme, duquel en la teste, ou en la barbe, sera germinée la lepre, le prestre les verra. Et certainement si le lieu est plus bas que l'autre chair, & que le poil soit iaune, & plus gresse que de coustume, il les dira contaminez: car c'est la lepre de la teste ou de la barbe. Mais s'il voit le lieu de la tache egal à la chair voisine, & le poil noir, il les refermera sept iours, & au septiesme iour les regardera. Si la tache n'est pas creuë, & si le poil est de sa couleur, & le lieu de la playe egal à l'autre chair, l'home sera rays, sans le lieu de la tache, & sera enclos sept autres iours. **E** Si au septiesme iour la playe est veuë estre tenue en son lieu, & non plus basse que l'autre chair, il le nettoiera, & après les vestemens nettoiez, sera net. Mais si après le nettoiemēt de rechef la tache est creuë en la peau, il ne demandera plus, à sçauoir si le poil est mué en couleur iaune, car il est manifestemēt immunde. Mais si la tache s'est tenue, & que les cheueux soiēt noirs, il cognoisse l'home estre sain, & que cōfidentement le denoçe net. L'home ou la femme, duquel blâcheur en la peau se monstrera, le prestre les regardera. S'il trouue blâcheur vn petit obscure luyre en la peau, il sçache que ce n'est pas lepre, mais tache de blâche couleur, & que l'home est net. L'home duquel les cheueux luy chéent de la teste, il est chauue & net. Et si les poilz sont cheus du front, il est chauue par deuant & net. Mais si couleur blâche ou rouffe est esleuée au lieu chauuë, ou en la partie de deuant chauue, & que le prestre ait veu ceste chose, il le condamnera sans doubte à la lepre, laquelle est leuée au lieu chauue. Quiconque donc est souillé de lepre, & separé à l'arbitre du prestre, il aura les vestemens descousus, le chef nud, & la bouche couuerte du vestement, & se dira souillé & contaminé. En tout le temps qu'il est lepreux & immunde, il habitera seul, hors de l'ost. Le vestement de laine ou de lin, qui aura eu la lepre en l'ordissure ou en la traime, ou certainement la peau, ou tout ce qui est fait de peau, si c'est blanche ou rouffe tache, elle sera reputée infecte de lepre, & sera montrée au prestre. Et la renfermera sept iours après qu'il l'aura considerée, & au septiesme iour de rechef la regardât, s'il voit qu'elle soit creuë, c'est lepre perseuerate il iugera le vestement estre pollut, & tout ce en quoy elle aura esté trouuée, & pource sera bruslé es flammes. **G** Que s'il voit qu'elle ne soit point creuë, il commâdera, & ilz laueront ce en quoy est la lepre, & renfermera ceste chose sept autres iours. Et quand certainement il aura veu que la face de par auant ne sera pas retournée, & que toutesfois la lepre ne sera point creuë, il iugera la chose souillée, & la bruslera au feu, pource que la lepre est espendue en la superficialité du vestement, ou par tout. Mais si le lieu de la lepre est plus obscur, après que le vestement est lauë, il le rompra, & le deschirera de celuy qui est entier.

Que si

Ceremonies.

Leuitique.

Que si oultre en iceux lieux, lesquelz parauant estoient sans tache apert lepre volate & vague, il doibt estre brullé au feu. Si elle est cessée, il lauera les choses qui sont nettes, pour la seconde fois, & serót netz. Ceste est la loy de la lepre, du vestement de laine & de lin, de l'ordissure, & de la traime, & de toute sorte de peau, comment ilz doibuent estre nettoiez, ou estre cõtaminez.

S. Les sacrifices à nettoier la lepre, pour l'home, pour la maison, & vestement.

Chapitre. xiiij.

A
Matt. 8. a.
Marc. 1. d.
Luc. 5. c.
& 17. d.

ET le Seigneur parla à Moÿse: disant: Ceste est la coustume du ladre, quand il doibt estre nettoié. Il sera amené au prestre. Lequel estant sorty de l'ost, quãd il aura trouué la lepre estre nettoïée, il commandera à celui qui est purifié, qu'il offre pour soy deux passereaux viz, desquelz est licite de manger, & du bois de cedre, & du fil vermeil, & de l'hysope. Et commandera que l'un des passereaux soit immolé en vn vaisseau de terre, sur les eues viues, mais plongera l'autre vis avec le bois de cedre, & la graine, & l'hyssope au sang du passereau immolé. Duquel arrousera celui qui doibt estre nettoié, par sept fois, à fin que droitement soit purgé, & laissera le passereau vis, à fin qu'il s'en vole au chap. Et quand l'home aura laué ses vestemens, il raserá tous les poilz de son corps, & se lauera d'eau & quand il sera purifié, il entrera en l'ost, tellement toutesfois qu'il demeure sept iours hors de son tabernacle, & au septiesme iour il raserá les cheueux de la teste, & la barbe, & les forcilz, & tous les poilz du corps. Et derechef après que les vestemens & le corps seront lauez, il prendra au huyctiesme iour deux aigneaux sans tache, & vne brebis en dessoubz d'un an sans tache, & trois dixiesmes de fleur de farine pour le sacrifice, laquelle soit arrousee d'huyle, & vn sextier d'huyle à part. Et quand le prestre purifierá l'home, l'aura estably avec toutes ces choses deuant le Seigneur, en l'huys du tabernacle de tesmoignage, il prendra vn aigneau, & l'offrira pour le delict, & le sextier d'huyle. Et quand toutes ces choses seront offertes deuant le Seigneur, il immolera l'aigneau là ou on a accoustumé d'immoler l'oblation pour le peché, & le sacrifice brullé, c'est à dire au lieu saint. Car comme l'oblation pour le peché appartient au prestre, ainsi fait elle pour le delict: elle est sainte des saintz. Et le prestre prenát du sang de l'oblation, laquelle est immolée pour le delict, le mettra sur le bout de l'oreille dextre de cestuy qui est nettoié, & sur le pouce de sa main dextre, & du pied, & du sextier d'huyle, en mettra en sa main senestre, & plongera le doigt dextre en icelle, & arrousera par sept fois deuant le Seigneur. Mais ce qui est demourant de l'huyle en la main senestre, le respandra sur le bout de l'oreille dextre d'iceluy qui est nettoié, & sur le pouce de la main,

& du pied dextre, & sur le sang lequel est respandu pour le delict, & sur son chef. Et priera le prestre pour luy en la preséce du Seigneur, & fera sacrifice pour le peché. Adonc immolera il le sacrifice brullé, & le mettra sur l'autel avec ses sacrifices moistes, & l'home sera deument nettoié. Que s'il est pauvre, & ne peut la main d'iceluy trouuer les choses qui sont dictes, pour le delict, il prendra l'aigneau en l'oblation, à fin que le prestre prie pour luy, & la dixiesme partie de la fleur de farine arrousee d'huyle en sacrifice, & le sextier d'huyle, & deux tourterelles, ou deux pigeons de colombe, desquelz l'un soit pour le peché, & l'autre en sacrifice brullé. Et offrera ces choses au huyctiesme iour de sa purification au prestre, à l'huys du tabernacle du tesmoignage, deuant le Seigneur. Lequel receuant l'aigneau pour le delict, & le sextier d'huyle, esleuera tout ensemble: & après que l'aigneau sera immolé, il mettra du sang d'iceluy sur le bout de l'oreille dextre de celui qui est nettoié, & sur le pouce de sa main, & de son pied dextre. Et mettra vne partie de l'huyle en sa main senestre, en laquelle iceluy plógera le doigt de la main dextre, & arrousera sept fois deuant le Seigneur, & touchera le bout de l'oreille dextre d'iceluy qui est nettoié, & le pouce de la main, & du pied dextre, au lieu du sang qui est espandu pour le delict. Mais il mettra la partie demourée de l'huyle qui est en la main senestre, sur le chef du purifié, à fin qu'il appaise le Seigneur pour luy: & offrera la tourterelle ou le pigeon de la colombe, l'un pour le delict, & l'autre en sacrifice brullé avec ses sacrifices moistes. Cestuy est le sacrifice du ladre, lequel ne peut auoir toutes les choses pour sa purification. Et le Seigneur parla à Moÿse & à Aaron, disant: Quand vous serez entrez la terre de Chanaan, laquelle vous donneray en possession: si la playe de lepre est es maisons, celui à qui est la maison, s'en ira annoncer au prestre, & dira. Il me semble, que cõme playe de lepre, est en ma maison. Et le prestre commandera qu'on porte hors toutes les choses de la maison auant qu'il entre en icelle, & qu'il regarde à scauoir si la lepre y est, à fin que toutes les choses qui son en la maison, ne deuiennent souillées. Et après entrera pour considerer la lepre de la maison: & quãd il aura veu es paroitz d'icelle, cõme petites fossettes de formes, de palleur ou de rougeur, & pl' basses que l'autre partie, il sortira hors de l'huys de la maison, & incontinet la fermera sept iours: Puis au septiesme iour estant retourné, la considerera. S'il trouue la lepre estre creuë, il commandera que les pierres, esquelles est la lepre soient ostées, & estre iettées hors de la cité, au lieu imunde: & que ceste maison soit rasée par dedans tout autour, & que la pouldre de la rasure soit esparse hors de la ville, au lieu imunde, & que autres pierres soient remises, pour celles qui ont esté

ont esté ostées, & que la maison soit plastrée d'autre mortier. Ou autrement, si après q' les pierres sont ostées, & que la pouldre est emportée, & q' elle est plastrée d'autre terre, le prestrey entrat, voye la lepre retournée, & les paroitx remplis de taches, c'est loy peuluerante, & est la maison souillée. Laquelle incontinent destruiront, & ietteront les pierres d'icelle & les bois, & aussy toute la pouldre hors de la ville au lieu immunde. Cehuy qui aura entré en la maison, quand elle estoit close, il sera souillé iusques au vespre: & cehuy qui aura dormy en icelle, & mangé aucune chose, il lauera ses vestemens. Que si le prestrey entrant, a veu que la lepre n'est pas creuë en la maison, depuis q' de nouueau elle est plastrée, il la purifiera après que la santé sera rendue. Et en la purification d'icelle prédrá deux passereaux, & du bois de cedre, & du fil vermeil, & de l'hyssope: & après qu'il aura immolé vn passereau en vn vaisseau de terre sur les eues viues, prendra le bois de cedre, & l'hyssope, & la graine d'escarláté, & le passereau vis, & plógera toutes les choses au sang du passereau imolé, & es eues viues, & arroüera p sept fois la maison, & la purifiera, tant au sang du passereau q' es eues viues, & au passereau vis, & au bois de cedre, & en l'hyssope & aussy au fil vermeil. Et quand il aura laissé le passereau fraîchemēt enuoler au cháp: il priera pour la maison, & sera deuemēt nettoicé. Ceste est la loy de toute lepre, & de blesceure, de la lepre: des vestemens, & des maisons, de la cicatrice, & des vesies boutant hors, & la tache luyfante, & quand les couleurs sont muées en diuerses especes: à fin qu'on puist scauoir en quel temps aucune chose est nette, ou souillée.

S. Le nettoiyement de l'home ayant flux de semence, & de la femme qui est en flux de sang.

Chapitre .xv.

ET le Seigneur parla à Moysse & à Aaron, disant: Parlez aux enfans d'Israël, & leurs dictes. L'home qui seuffre le flux de semence, sera immunde. Et adonc sera iugé estre subiect à ce vice icy, quand par chascun moment la puante humeur adherera à sa chair, & aussy qu'elle croistera. Tout liët auquel il dormira, sera immunde, & par tout là ou il sera assis. Si aucun home touche son liët, il lauera ses vestemens: & iceluy laué d'eau, sera immunde iusques au vespre. S'il s'est assis là ou cestuy auoit assis, iceluy lauera ses vestemens, & cestuy laué d'eau sera immunde iusques au vespre. Cehuy qui touchera sa chair, lauera ses vestemens: & iceluy laué d'eau, sera immunde iusques au vespre. Si vn tel home a ietté sa saliuë sur cestuy qui est net, il lauera ses vestemens: & iceluy laué en eau, sera immunde iusques au vespre. Le bast, sur lequel il aura esté assis, sera immunde. Et tout ce qui aura esté dessoubz cestuy qui seuffre le flux de semence sera pollut iusques au vespre. Cehuy q' aura por-

té aucune de ces choses là, il lauera ses vestemens: & iceluy laué en eau, sera immunde iusques au vespre. Quiconque aura touché cehuy qui est tel, non aiant par auant les mains lauées, il lauera ses vestemens, & iceluy laué d'eau, sera immunde iusques au vespre. Le vaisseau de terre q' il aura touché, sera brisé. mais le vaisseau de bois sera laué d'eau. Si cestuy qui soustient ceste manière de passion, est guery, il comptera sept iours après sa mundation, & après les vestemens laués, & tout le corps es eues viues, il sera net. Et au huytiesme iour prendra deux tourterelles, ou deux pigeons de colombe, & viendra en la presence du Seigneur à l'huys du tabernacle de tesmoignage, & les donnera au prestrey, lequel en offrera l'vn pour le peché, & l'autre en sacrifice brulé: & priera pour luy deuant le Seigneur, à fin qu'il soit nettoicé du flux de sa semence. L'home duquel sortira la semence de generation, il lauera d'eau tout son corps, & sera immunde iusques au vespre. Il lauera en eau la robe, & la peau qu'il aura eu, & elle sera immunde iusques au vespre. La femme avec laquelle il aura eu cōpaignie, sera lauée d'eau, & sera immunde iusques au vespre. La femme qui seuffre au commencement du mois le flux de sang, elle sera separée par sept iours. Quiconque la touchera, sera immunde iusques au vespre: & ce ou elle aura dormy, ou esté assise aux iours de la separation, sera pollut. Cehuy qui aura touché le liët d'icelle, il lauera ses vestemens, & iceluy laué d'eau, sera immunde iusques au vespre. Tout vaisseau sur lequel icelle se sera assise, quiconque le touchera, il lauera ses vestemens: & iceluy laué d'eau sera pollut iusques au vespre. Si l'home a eu cōpaignie avec icelle au temps du sang menstruel, il sera immunde par sept iours: & tout liët auquel il dormira sera pollut. La femme q' seuffre p plusieurs iours le flux de sang, nō point au temps menstruel, ou laquelle nō cesse point de ietter sang, après le sang menstruel, & dis qu'elle est subiecte à ceste passion, elle sera immunde, comme si elle estoit au temps menstruel. Tout liët, auquel elle aura dormy, & le vaisseau auquel se sera assise, sera pollut. Quiconque la touchera, lauera ses vestemens: & iceluy laué d'eau, sera immunde iusques au vespre. Si le sang est arrêté, & a cessé de couller, elle comptera sept iours de sa purification, & au huytiesme iour, elle offrera pour soy, au prestrey, deux tourterelles, ou deux pigeons de colombes, à l'huys du tabernacle de tesmoignage: leq' en offrera l'vn pour le peché, & l'autre en sacrifice brulé: & priera pour elle enuers le Seigneur, & pour le flux de son immundité. Vous enseignerez donc les enfans d'Israël, q' ilz se gardent de s'immundictez, & q' ilz ne meurent en leurs ordres, qu'ils ont polluyé mon tabernacle, lequel est entre vous. Ceste est la loy de cestuy qui seuffre le flux de semence, & qui est pollut

polluy auoir cōpaignie, & de celle q est separée au tēps menstrual, ou de celle qui iette sang continuel, & de l'homme qui aura dormy avec icelle.

8. Quand & comment le prestre doit entrer au saintuaire. Et le nettoier avec le tabernacle, & l'autel, de chasser le bouc q doit estre enuoie, & de celebrer la feste de purgation.

Chapitre .xvij.

A **E** T le Seigneur parla à Moysē apres la mort des deux filz d'Aaron, quand iceux en offrant le feu estranger furent occis: & luy commanda, disant: Parle à Aarō ton frere, qu'il n'entre pas en tout temps le saintuaire, lequel est par dedans le voile, deuant le propiciatoire, duquel l'arche est couuerte, à fin qu'il ne meure, (car l'apparoistray en la nuée sur l'oratoire) s'il n'a fait ces choses icy par auant. Il offrera vn veau pour le peché, & vn mouton en sacrifice bruslé. Il sera vestu d'une robe de lin, il couurira la vergongne de brayes de lin. Il sera ceint de ceinture de lin, il mettra en son chef vne mitre de lin. Car ces vestemens là sont saintz, dequelz tous, apres qu'il aura esté lauē, sera vestu.

B Et receuera de toute la multitude des enfans d'Israël, deux boucz pour le peché, & vn mouton en sacrifice bruslé. Et quād il aura offert le veau, & aura prié pour soy, & pour sa maison, il fera ar rester les deux boucz deuant le Seignr, en l'huy du tabernacle de tesmoignage: Et en mettant sort sur l'un & sur l'autre, vn sort pour le Seignr, & l'autre pour le bouc q doit estre enuoie. Cestuy que le sort donnera au Seigneur, il l'offrira pour le peché: Mais le bouc qui doit estre enuoie, sur lequel le sort est escheut, il le presentera viu deuant le Seigneur, à fin qu'il espane prieres pour luy, & qu'il l'enuoie au desert. Ces choses icy deuemet celebrées, il offrera le veau, & en priant pour luy & pour sa maison, l'immolera. Et apres que l'encensoir sera prins, lequel sera remply des charbons allumez de l'autel, & en puisant de sa main le thymiamme composé en encens, il entrera oultre le voile au saint lieu, à fin

Hebr. 9. d.
& 19. a.

après q les aromatz seront mis sur le feu, la nuée d'iceux & la vapeur couure l'oratoire: lequel est sur le tesmoignage, & qu'il ne meure. Il prédrasuffy du sang du veau, & arrousera par sept fois du doigt, contre le propiciatoire vers Orient. Et quād il aura occis le bouc pour le peché du peuple, il emportera le sang d'iceluy par dedans le voile, ainsy qu'il est commandé du sang du veau, à fin qu'il en arrouse à l'opposite de l'oratoire, & qu'il nettoie le saintuaire des immudicitez des enfans d'Israël, & de leurs preuarications, & de tous leurs pechez. Il sera selo ceste coustume au tabernacle de tesmoignage, lequel est fiché entre eux, au milieu des ordures de leur habitatiō.

Luc. 2. a.

Nul des hōes soit au tabernacle, quand l'euesque entre au saintuaire, pour prier pour soy & pour sa maison, & pour toute la cōgregation d'Israël, jusques à ce qu'il sorte hors. Mais quād il sera issu à l'autel, lequel est deuant le Seigneur, qu'il prie

pour soy, & respanse le sang prins du veau, & aussy du bouc sur les cornes d'iceluy abntourde en arroufant du doigt par sept fois, qu'il le nettoie, & sanctifie des souilleurs des enfans d'Israël. Apres qu'il aura nettoie le saintuaire & le tabernacle, & l'autel, adonc qu'il offre le bouc riuant, & apres qu'il aura mis les deux mains sur sa teste, qu'il cōfesse toutes les iniquitez des enfans d'Israël, & tous les delictz & pechez d'iceux, lesquelles choses imposant par priere sur la teste d'iceluy, l'enuoyera au desert p vn hōme preparé. Et quand le bouc aura porté toutes leurs iniquitez en terre solitaire, & qu'il aura esté enuoie au desert, Aaron retournera au tabernacle du tesmoignage, & en estant les vestemens de quelz p auant estoit vestu, quand il entroit au saintuaire, & qu'il les aura lâ delasse, lauera sa chair au lieu saint, & se vestira de ses vestemens. Et apres qu'iceluy yssu, aura offert son sacrifice bruslé, & celui du peuple, il priera tant pour soy q pour le peuple: Et bruslera sur l'autel la graisse q est offerte pour les pechez. Mais cestuy qui aura lâsse le bouc enuoie, lauera ses vestemens, & son corps d'eau, & ainsy entrera il en l'ost. Mais ilz emporteront hors de l'ost le veau & le bouc, lesquels auoiet esté immolez pour le peché, & dequelz le sang a esté emporté au saintuaire, à fin q l'expiation fut accomplie, & bruslerōt au feu, tant les peaux cōme les chairs d'iceux, & le sien.

Et quiconque aura bruslé ces choses, il lauera ses vestemens & sa chair d'eau, & ainsy entrera il en l'ost. Et ceste chose vous sera ordōnāce eternelle. Le dixiesme iour du septiesme mois vo' affligerez voz ames, & ne ferez aucune ceuure, soit celuy qui habite avec vous, ou l'estrange q est pelerin entre vous. En ce iour là sera vostre purgation & nettoiyement de tous voz pechez: Vous serez nettoiez deuant le Seignr. Car c'est le sabbath de repos, & affligerez voz ames par religion ppetuelle. Et le prestre q sera oinct, & duquel les mains sont cōsacrées pour vser de prestise, au lieu de son pere, iceluy nettoiera. Et sera vestu d'une robe de lin, & des saintz vestemens, & nettoiera le saintuaire, & le tabernacle du tesmoignage, & l'autel, aussy les prestres & tout le peuple. Et vous sera ceste chose ordōnāce eternelle, à fin que priez pour les enfans d'Israël, & pour tous leurs pechez vne fois en l'an. Il feit donc ainsy que le Seigneur auoit commandé à Moysē.

8. On ne doit sacrifier en aucun lieu sinon à l'huy du tabernacle. On doit abstenir du sang & de la charongne.

Chapitre .xvij.

A **E** T le Seigneur parla à Moysē, disant: Parle à Aaron, & à ses filz, & à tous les enfans d'Israël, en leur disans: Ceste est la parole q le Seigneur a commandé, disant: Tout hōme de la maison d'Israël, s'il a tué brebis, ou bouc, ou cheure en l'ost, ou dehors l'ost, & n'en ait point offert

offert oblation au Seigneur à l'huys du tabernacle, il sera coupable de sang. Il perira ainsi du milieu de son peuple, comme s'il auoit respandu le sang. Pource doibuent les enfans d'Israël offrir au prestre leurs oblations, qu'ilz tuent au champ. à fin qu'ilz soient saintifiés au Seigneur deuant l'huys du tabernacle du tesmoignage, & qu'ilz immolēt icelles oblations pacifiques au Seignr. Et le prestre respandra le sang sur l'autel du Seigneur, à l'huys du tabernacle du tesmoignage, & brullera la graisse en odeur de suauité au Seigneur, & dorenavant aucunement n'offriront leurs oblations aux Diabes, avec lesquels ont commis fornication. Legitime eternel sera à eux & à leurs successeurs. Et leur diras: L'home de la maison d'Israël, & des estrangers qui sont pelerins auprès de vous, qui aura offert sacrifice brullé ou oblation, & ne l'aura pas amené à l'huys du tabernacle du tesmoignage pour l'offrir au Seigneur, il perira de son peuple. Tout home de la maison d'Israël, & des estrangers, qui sont leur pelerinage entre vous, s'il a mangé le sang, ie fermeray ma face contre l'ame d'iceluy, & le feray perir hors de son peuple, car l'ame de la chair est au sang, & vous l'ay donné, à fin que sur l'autel en fâictes reconciliation pour voz ames, & q le sang soit pour la mundation de l'ame. Pourtant ay ie dict aux enfans d'Israël: Toute ame de vous ne mangera point de sang, ne des estrangers qui sont pelerins avec vous. Tout home des enfans d'Israël, & des estrangers qui sont pelerins entre vous, si par chasse, ou par prinse d'oyseaux il a prins beste sauuage, ou oyseau, desquelz est licite d'en manger, il respande le sang d'iceluy, & la couure de terre. Car l'ame de toute chair, est au sang. De quoy ay dict aux enfans d'Israël. Vous ne mangerez point le sang de toute chair, car l'ame de la chair est au sang. Et qui conque en aura mangé, il perira. L'ame qui aura mangé la charongne, ou chose prinse de la beste tant des citoyens, comme des estrangers, il lauera ses vestemens, & soy mesme d'eue, & sera contaminé iusques au vespre: & en tel ordre sera il net. Que s'il n'a point laue ses vestemens ou le corps, il portera son iniquité.

L. Les degrez de mariage illicite, & d'auiter diuises ceuues des Gentils en deshonesté charnelle.

Chapitre. xvij.

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: Ie suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne ferez point selo la coustume de la terre d'Egypte, en laquelle auez habitè, & ne ferez point selon la maniere de la contrée de Chanaan, à laquelle ie vous m'enroy, & ne cheminerez point en leurs loix. Vous ferez mes iugemens, & garderez mes commandemens, & cheminerez en iceux. Ie suis le Seigneur vostre Dieu. Gardez mes loix & iugemens, lesquelz l'home faisant, viura en iceux. Ie suis le

Seigneur vostre Dieu. Person n'approchera à la femme pchaine de son sang, pour descouurer sa vergongne. Ie suis le Seignr. Tu ne descouureras point la vergongne de ton pere, ne la vergongne de ta mere. C'est ta mere, tu ne descouureras point sa honte. Tu ne descouureras point la vergongne de la femme de ton pere. Car c'est la vergongne de ton pere. Tu ne descouureras point la vergongne de ta sœur, par le pere, ou par la mere, laquelle est engendrée à la maison, ou dehors. Tu ne descouureras point la vergongne de la fille de ton filz, ou de la niepce de la fille: car c'est ta honte. Tu ne descouureras point la vergongne de la fille de la femme de ton pere, quelle a enfanté à ton pere, & est ta sœur. Tu ne descouureras point la vergongne de la sœur de ton pere: car c'est la chair de ton pere. Tu ne descouureras point la vergongne de la sœur de ta mere, pource q c'est la chair de ta mere. Tu ne descouureras point la vergongne du frere de ton pere, & n'approcheras point à sa femme, laquelle t'est conioincte par affinité. Tu ne descouureras point la vergongne de ta belle fille, car c'est la femme de ton filz, & ne descouureras point sa vergongne. Tu ne descouureras point la vergongne de la femme de ton frere: car c'est la vergongne de ton frere. Tu ne descouureras point la vergongne de ta femme, & de sa fille. Tu ne prendras point la fille de son filz, ne la fille de sa fille pour descouurer sa vergongne, car icelles sont sa chair, & telle compaignie est pollution en affinité. Tu ne prendras point la sœur de ta femme pour vser d'icelle avec ta femme, & ne descouureras point sa vergongne, icelle encores viuante. Tu n'approcheras point à la femme aiant ses mois, & ne descouureras point sa vergongne. Tu n'auras point compaignie avec la femme de ton prochain, & ne seras point maculé par mixtion de semence. Tu ne donneras point de ta semence pour estre consacrée à l'idole de Moloch, & ne souilleras point le nom de ton dieu. Ie suis le Seigneur. Tu ne te mesleras point avec le masse par compaignie feminine, car c'est abomination. Tu n'auras point compaignie avec quelq beste, & ne seras point maculé avec elle. La femme ne se couchera point soubz la beste, & ne sera point meslée avec elle, car c'est peché. Et ne soiez point pollutz en toutes ces choses, esquelles tous les Gentils se sont souillez, lesquelz ie deietteray deuant vostre presence, & par lesquelz la terre est polluee de laquelle visiteray les pechez, à fin qu'elle mette hors ses habitans. Gardez mes loix & mes iugemens, & ne fâictes aucunes de toutes ces abominations, tant le citoyen, come l'estranger, qui fait son pelerinage auprès de vous. Car les habitans de la terre, qui ont esté deuant vous, ont fait toutes ces execrations, & ont polluy icelle. Gardez vous donc, à fin qu'auant semblablement elle ne vous icte dehors, quand vous aurez

en 9. b.
ob. 16. c.
gcaes.
om. 10. a.
ze. 10. b.

Gala 3. b.
B
C
C
3 rois 18. e
4. Roys
23. c.
h. j. aurez

aurez fait choses semblables, ainsi qu'elle a iete hors la gent qui a esté deuant vous. Tout ame qui aura fait aucune chose de ces abominatiōs, perira du milieu de son peuple. Gardez mes mādemens. Ne faictes point les choses, q̄ ceux qui ont esté deuant vous, ont fait, & ne soiez pas pollutz en icelles. Je suis le Seignr vostre Dieu.



S. Divers commandemens moraux & iudiciaux.
Chapitre .xix.

A LE Seigneur parla à Moÿse, disant : Parle à toute la congregacion des enfans d'Israël, & leur diras : Soiez saintz, car moy ie suis saint, le Seigneur vostre Dieu. Vn chascun craigne son pere & sa mere. Gardez mes sabbathz. Je suis le Seigneur vostre Dieu. Ne vous vueillez point conuertir aux idoles, & ne faictes point pour vous des dieux de fonte. Je suis le Seigneur vostre Dieu. Si vous immolez oblation des pacifiques au Seigneur, à fin qu'il soit placable : vous la mangerez au iour qu'elle aura esté immolée, & au iour ensuiuant. Mais tout ce qu'il y demouuera iusques au tiers iour, vous le brullerez au feu.
B Si aucū a magé d'icelle après les deux iours, il sera prophane, & coupable d'impieté : Et portera son iniquité, car il a pollū le saint de Dieu : & perira ceste ame du milieu de son peuple. Et quād tu moissonneras les bledz de ta terre, tu ne tondras point la face de la terre, tout prés de la terre, & ne cueilleras point les espicz q̄ demeurent, n'aussy en ta vigne ne rassambleras point les raisins, & les grains qui cherront, mais les laisseras prendre aux paoures & pelerins. * Je suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne ferez aucun larcin. Vous ne mentirez point, & n'aucun deçutera son prochain. Tu ne parjureras point en mon nom, & ne polluras point le nom de ton Dieu. Je suis le Seigneur. Tu ne feras aucune extortion à ton prochain, & ne l'oppresseras point par force. L'oeuvre de ton mercenaire ne demouret point auprès de toy iusques au matin. Tu ne maudiras point le sourd, & ne mettras deuant l'aveugle aucun empeschement : mais craindras ton Seigneur Dieu, car ie suis le Seigneur. Tu ne feras point ce qui est iniuste, & ne iugeras point iniustement. Et ne considere pas la persone du paoure, & ne honore point le visage du puissant.

Exo. 20 b
Leu. 5. b.
Ecl. 10. a.
Deu. 3. c.
& 16. d.
129. 2. a.
Pro. 24. g.
1. Ich. 2. b.
& 3. e.
Ecl. 19. b.
Mat. 18. h.
Luc. 17. a.
Mat. 5. g.
& 22. d.
Rom. 13. e.
Gal. 5. c.
129. 2. b.

Iuge iustement ton prochain. Tu ne seras point criminateur, ne susurrateur au peuple. Tu ne te dresserás point contre le sang de ton prochain. Je suis le Seigneur. Tu ne hairás point ton frere en ton cœur, mais reprends le publiquement, à fin que tu n'aie pas de peché sur luy. Ne demande pas vengeance, & ne sois point recors de l'iniure de ceux de ton peuple. Tu aimeras ton amy comme toy mesme. Je suis le Seignr. Gardez mes loix. * Tu ne feras point accópaigner ta beste avec les bestes d'autre gendre. Tu ne semeras point ton champ de diuerse semée. Tu ne seras point vestu de la robbe qui est tissue de deux choses. Si l'home a couché avec la femme par compaignie de semence, laquelle soit seruante, aussy noble, & toutesfois non rachetée par pris, ne donnée à liberté, tous deux seront bastus, & ne mourront pas, pource qu'elle n'a pas esté franche. Mais il offrera au Seigneur pour son delict vn mouton, à l'huy du tabernacle de tesmoignage : & priera le prestre pour luy, & pour son delict deuant le Seigneur, & luy sera derechef fait propice, & sera le peché pardonné. Quand vous ferez entrez en la terre, & que vous aurez planté en icelle des bois portans pommes, vous osterez les prepuces d'iceux. Les pommes qui germent seront à vous immundes, & n'en mangerez point. Et au quatriesme an, tout leur fruit sera saintifié louable au Seigneur. Et au cinquiesme an, vous mangerez les fruitz, en assemblant les pommes qu'ilz portent. Je suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous ne diuinerez point, & ne prendrez point garde aux songes. Vous ne tondrez point aussy voz cheveux au ront, & ne raserez point la barbe. Et ne couperez point voz chairs sur le mort, & ne vous ferez aucunes figures ou marques. Je suis le Seigneur. N'abandonne point ta fille à paillardise, à fin que la terre ne soit maculée, & remplie de mauvais crime. Gardez mes sabbathz, & craignez mon saintuaire. Je suis le Seigneur. Ne declinez point aux magiens, & n'enquestez rien des enchanteurs que ne soiez polluz par eux. Je suis le Seigneur vostre Dieu. Leue toy deuant celuy qui a la teste chauue, & honore la persone du vieillard, & crains le Seignr ton Dieu. Je suis le Seigneur. Si l'estrager demeure en vostre terre, & qu'il ait demouré entre vous, ne luy reprochez point : mais soit entre vous comme nay du pays, & l'aimerez comme vous mesmes. Car aussy auez vous esté estrangers en la terre d'Egypte. Je suis le Seignr vostre Dieu. Ne vueillez faire aucune chose iniuste en iugement, en reigle, en poidz, & en mesure. La balance soit iuste, & les poidz soient egalz : & le muid soit iuste, & le sextier egal. Je suis le Seigneur vostre Dieu, q̄ vous ay mené hors de la terre d'Egypte. Gardez tous mes commandemens, & tous les iugemens, & si les faictes. Je suis le Seigneur.

Exo. 20

Honneur
aux an-
ciens.

G
Exo. 20

S. Ceux doivent estre punys de la mort, qui offrent de leur semence à Moloch, qui demandent conseil aux enchâteurs, & diuins, qui maudissent leurs parens, qui exercent diuerses copulations illicites.

Chapitre .xx.

Sus. 18. c

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Tu diras ces choses icy aux enfans d'Israël. Si aucun home des enfans d'Israël, & des estrangers qui habitent en Israël, a donné sa semence à l'idole de Moloch, qu'il moure de mort. Le peuple de la terre le lapidera: & ie metteray ma face contre cestuy, & le diuiseray du milieu de son peuple, pource qu'il a donné de sa semence à Moloch, & qu'il a souillé mon saintuaire, & a pollué mon saint nom. Que si le peuple de la terre negligent, & comme non estimant mon commandement, a delaisié l'home, qui a donné de sa semence à Moloch, & ne l'aura pas voulu occire. Ie mettray ma face sur cest home là, & sur sa cognatió, & le diuiseray, aussy luy, & tous ceux qui ont esté à luy consentans, pour faire fornication avec Moloch, du milieu de son peuple. L'ame qui se retirera aux magiens & enchanteurs, & qui fera fornication avec eux, ie mettray ma face contre elle, & l'occiray au milieu de son peuple. Soiez saintifiez, & soiez saintz, car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Gardez mes commandemens, & les faites. Ie suis le Seignr, lequel vous saintifie. Celuy q maudira son pere ou sa mere, il meure de mort. Celuy qui aura maudict son pere & sa mere, le sang d'iceluy soit sur luy. Si aucú a paillardé avec la femme d'autruy, & a perpetré adultere avec la femme de son prochain, qu'ilz meurent de mort, & le paillard, & la femme adultere. Celuy qui aura dormy avec sa maratre, & aura descouuert la honte de son pere, que tous deux meurent de mort. Le sang d'iceux soit sur eux. Si aucun a dormy avec sa belle fille, que l'vn & l'autre meurent, car ilz ont fait crime. Le sang d'iceux soit sur eux. Celuy qui couchera avec la masse par compagnie feminine, l'vn & l'autre a fait peché execrable, qu'ilz meurent de mort. Le sang d'iceux soit sur eux. Celuy qui aura vne fille pour femme, de laquelle en oultre aura prins la mere, il a fait crime. Il sera bruslé viu avec elles, & ne fera pas vn si grand peché pmanent au milieu de vous. Celuy q aura eu cõpaigñie avec la iument & la beste, il meure de mort, & aussy tuez la beste. La femme qui aura couché soubz quelconque beste, elle sera ensemble occise avec la beste. Le sang d'iceux soit sur eux. Celuy qui prendra sa soeur, fille de son pere, ou fille de sa mere, & aura veu sa vergõgne, & qu'icelle ait regardé l'infameté de son frere, ilz ont fait chose illicite: Ilz seront occis en la presence de leur peuple, pource qu'ilz ont descouuert l'vn l'autre es vergõgnes, & porteront leur iniquité. Celuy qui aura compagnie avec la femme aiant ses mois, & descouuira sa vergõgne, & qu'icelle ait ouuert la fontaine de son sang, tous deux seront occis du mi-

Nób. 11. d
Iosué. 3. b
1. rois 16. b
Exo. 21. c
Pro. 20. c
B
Mat. 15. a
Mar. 7. b
Jehan. 8. a
Deu. 22. a

lieu de leur peuple. Tu ne descouuriras point la vergõgne de la soeur de ta mere, ou de la soeur de ton pere. Celuy qui fera ceste chose, il a descouuert l'infameté de sa chair, tous deux porteront leur iniquité. Celuy qui aura compagnie avec la femme du frere de son pere, ou du frere de sa mere, & aura descouuert l'infameté de sa cognation, tous deux porteront leur peché, & mourront sans enfans. Celuy qui prendra la femme de son frere, il fait chose illicite, il a descouuert la vergõgne de son frere: Ilz seront sans enfans. Gardez mes loix & iugemens: & les faites, à fin aussy que la terre, en laquelle vous debuez entrer, & debuez habiter, ne vous vomisse dehors. Ne vueillez cheminer es loix des nations, lesquelles ie doibz bouter hors deuant vous. Car ilz ont fait toutes ces choses icy, & les ay eu en abomination. Mais ie vous dy. Possédez la terre d'iceux, que ie vous donneray en heritage, la terre abondante de lait & de miel. Ie suis le Seigneur vostre Dieu, lequel vous ay separé de toutes les autres peuples. Vous aussy dõc separerez la beste nette de celle qui est immonde, & l'oyseau net de l'immonde: & ne souillez point vos ames au bestial & aux oyseaux, & en toutes choses qui se mouuent sur la terre, & lesquelles vous ay monstré estre immondes. Vous me ferez saintz, car moy le Seigneur, ie suis saint, & vous ay separé de tous les autres peuples, à fin que soiez a moy. L'home ou la femme, esquelz l'esprit pithonique, ou de diuination aura esté, qu'ilz meurent de mort: Il les lapideront de pierres, le sang d'iceux soit sur eux.

S. A quelles funeraillies doivent les prestres estre presens, & quelles femmes doivent espouser. Et qui sont inhabiles à prestre. Et de la fille du prestre qui a commis fornication.

Chapitre .xxj.

LE Seigneur aussy dict à Moÿse: Parle aux prestres, les filz d'Aaron, & leur diras: Le prestre ne soit pas cõtaminé en la mort de ses citoiens, sinon seulement en ceux de son sang, & en ses prochains, c'est à dire du pere, & de la mere, & du filz, & de la fille, aussy du frere, & de la soeur vierge: laquelle n'est pas mariée à hõc: Mais aussy ne sera point cõtaminé sur le prince de son peuple. Ilz ne raserõt pas, ne la teste, ne la barbe: & aussy ne ferõt aucunes incisõs en leurs chairs. Ilz seront saintz à leur Dieu, & ne pollurõt pas son nom. Car ilz offrent l'encens du Seigneur, & les pains de leur Dieu, & pourtant seront ilz saintz. Il ne prendra point a femme la paillarde, ne la vilaine bordeliere, ne celle qui est repudiée de son mary: Car il est cõsacré à son Dieu, & offre les pains de proposition. Il soit donc saint, pource que aussy ie suis saint, le Seigneur qui vous saintifie. Si la fille du prestre est prinse en defloratiõ, & qu'elle ait violé le nom de son pere, elle sera bruslée es flâmes. Le souverain prestre, c'est à dire, le plus grand prestre entre ses freres, sur la teste duquel est espendue l'huyle d'unction,

Deu. 18. b
1. rois 18. b

Sus. 19. f.

Exo. 30. d

h. iij. & du

& duquel les mains sont consacrées en prestise, & est vestu des saintz vestemens, il ne descourira pas son chef, il ne deschirera point ses vestemens, & aucunemēt n'entrera avec quelq mort. Il ne fera pas aussy contaminé sur son pere ne sur sa mere. Et ne sortira point hors des saintz lieux, à fin qu'il ne pollue le sanctuaire du Seigneur, car l'huyle de la sainte vntion de son Dieu, est sur luy. ^C ^{Eze. 44. f} Je suis le Seigneur. Il prendra pour femme vne vierge. Mais il ne prendra pas la vesue, ne la repudiée, ne la souillée, ne la paillarde, mais la fille de son peuple: à fin qu'il ne melle la lignée de sa generation, avec le commun peuple de sa gent. Car ie suis le Seigneur qui le saintifie. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle à Aarō: L'home de ta semence selon les familles qui aura eu aucune tache, n'offrira point les pains à son Dieu, & n'approchera pas en l'administration d'iceluy. S'il est aueugle, s'il est boiteux, s'il a petit ou grand nez, ou tortu: s'il a le pied rompu, ou la main, s'il est bossu, s'il est chassieux, s'il a blancheur en l'œil, s'il a continuelle rongne, s'il a la seiche rongne au corps, s'il est desrompu. ^D Tout home de la semence d'Aaron prestre, qui aura quelque tache, n'approchera point pour offrir les oblations au Seigneur, ne les pains à son Dieu: Toutesfois mangera il des pains, lesquelz sont offerts au sanctuaire, ainsy toutesfois qu'il n'entre pas dedans le voile, & qu'il n'approche pas à l'autel, qui a tache, & ne doit point souiller mon sanctuaire. Je suis le Seigneur qui les saintifie. Moÿse donc parla à Aarō & à ses filz, & à tout Israël, toutes les choses qui luy auoient esté commandées

^{S.} *Quez se doivent abstenir des choses saintifiées. Et ce que doivent estre offertes.*

Chapitre. xxij.

^A **A**ussy le Seignr parla à Moÿse, disant: Parle à Aarō, & à ses filz, qu'ilz se gardent des choses, lesquelles sont consacrées, des enfans d'Israël, & qu'ilz ne souillent le nom des choses qui me sont saintifiées, lesquelles iceux offrent. Je suis le Seigneur. Dis leurs, & à leurs successeurs: Tout home de vostre lignée q'aura approché aux choses qui sont consacrées, & que les enfans d'Israël ont offert au Seigneur, auquel est immundicite, il perira deuant le Seigneur. Je suis le Seigneur. L'home de la semence d'Aaron, qui sera lepreux, ou souffrant le flux de semence, il ne mangera point des choses qui me sont saintifiées, iusques à ce qu'il soit guery. Celuy qui touchera la chose souillée sur le mort, & duquel la semence issera comme de compagnie, & celuy qui touche le reptile, & toute chose maculée de laquelle l'atouehement est ord, il sera immode iusques au vespre, & ne mangera point des choses q'ont saintifiées. Mais quand il aura lauē sa chair d'eau, & que le soleil sera couché, adonc iceluy nettoie, mangera des choses saintifiées: car c'est sa viande. Ilz ne mangeront point la charongne,

^{Eze. 44. f}
^{Eze. 44. f}

ne la chose prinse de la beste, & ne seront point pollutz en iceux. Je suis le Seigneur. Qu'ilz gardent mes commandemens, à fin qu'ilz ne soient subiectz à peché, & qu'ilz n'omeurent au sanctuaire, quand ilz l'auront pollu. Je suis le Seigneur qui les saintifie. Tout estranger ne mangera point des choses saintifiées. Le locatif du prestre, & le mercenaire n'en mangeront point. Mais celuy q'le prestre aura achete, & le seruiteur qui est nay en sa maison, iceux mangeront de ces choses. Si la fille du prestre est mariée à aucun du peuple: elle ne mangera point des choses qui sont saintifiées, ne des premices. Mais si elle est vesue, ou repudiée, & que sans enfans soit retournée à la maison de son pere, ainsy que la fille auoit accoustumē, elle sera nourrie de viades de son pere. Tout estranger n'a pas puissance d'en manger. Celuy qui par ignorance aura mangé des choses saintifiées, il adiousterà la cinquiesme partie avec ce qu'il a mangé, & le donnera au prestre au sanctuaire. Et aussy ne souilleront point les choses saintifiées des enfans d'Israël, qu'ilz offrent au Seigneur: à fin que par auenture ilz n'endurent l'iniquité de leur delict, quand ilz auront mangé les choses saintifiées. Je suis le Seigneur qui les saintifie. Le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle à Aarō, & à ses filz, & à tous les enfans d'Israël, & leur diras: L'home de la maison d'Israël, & des estrangers qui demeurent auprès de vous, lequel aura offert son oblation, ou en paiant ses vœufz ou en offrant volontairement, tout ce qu'il offrira en sacrifice bruslé du Seigneur, pour estre par vous offert, celà sera vn masse sans tache des bœufz & des brebis, & des cheures. Si elle a quel que tache, vous ne l'offrez point, aussy elle ne sera point acceptable. L'home qui aura offert l'oblation des pacifiques au Seigneur, ou en paiant ses vœufz, ou volontairement offrant, tant des bœufz, que des brebis, il offrera la chose sans tache, à fin qu'elle soit acceptable. Quelque tache ne sera en elle. Si elle est aueugle, si elle est rompue, si elle a aucune cicatrice, si elle a des enflures, ou la rongne, ou la seiche rongne: vous ne les offrez point au Seigneur, & ne bruslez rien d'icelles sur l'autel du Seigneur. Il peut voluntairemēt offrir le bœuf & la brebis, aiāt l'oreille, & la queuē couppee: mais le vœuz ne se peut paier de ces choses là. Vous n'offrez point au Seigneur toute beste qui a les genitoires desbrisez, ou tondus, ou siez, & ostez, & ne ferez aucunemēt celà en vostre terre. Vous n'offrez point à vostre Dieu, les pains de la main de l'estranger, & toute autre chose qu'il voudra donner: pour ce que toutes ces choses sont corumpues & maculées: vous ne les receurez point. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Le bœuf, la brebis, & la cheure, quand ilz seront engendrez, ilz seront sept iours soubz la mammelle de leur mere. Mais au huytiesme iour, & de là en après pourront estre

^{Deu. 15. d}
^{Ecd. 31. a}

estre offerts au Seigneur. Et soit que ceste est vache, ou brebis, ne seront point immolées en vn iour avec leurs petis. Si vous immolez oblation au Seigneur, pour action des graces, à fin qu'il puisse estre placable, vous la mageriez au mesme iour. Il n'y en demourera rien pour le matin, de l'autre iour. Je suis le Seigneur. Gardez mes mādemens, & si les faiētes. Je suis le Seigneur: Ne souillez point mon saint nom, à fin que ie soye saintifié au milieu des enfans d'Israël. Je suis le Seignr qui vous saintifie, & vous ay mené hors de la terre d'Egypte, à fin q'ie fusse vostre Dieu. Je suis le Seigneur.

S. Les solennitez des sabbathz, pasques, primices, semaines, moyssons, trompettes, purgation, & tabernacles. Et en quelle maniere se doibuent accomplir.

Chapitre. xxiiij.

A T le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leurs diras: Celles sont les festes du Seigneur, lesquelles vous appellerez saintes. Vous ferez la besongne par six iours: le septiesme iour, pour ce que c'est le repos du sabbath, sera appelé saint. Vous ne ferez aucune œuvre en iceluy, c'est le sabbath du Seigneur en toutes voz habitatiōs. Icelles donc sont les series saintes du Seigneur, que vous debuez celebrer en leurs temps. Au premier mois, au quattorzieme iour du mois, au vespre est la Pasque du Seignr: & au quinziesme iour de cestuy mois, est la solennité de pains sans leuain du Seigneur. Vous mageriez sept iours les pains sans leuain. Le premier iour vous sera tressolemnel, & saint. Vous ne ferez aucune œuvre seruite en iceluy: mais offrez au Seignr par sept iours, sacrifice au feu. Et le septiesme iour sera plus solennel & plus saint: & ne ferez aucune œuvre seruite en iceluy. Et le Seigneur parla à Moÿse disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras. Quand vous ferez entrez en la terre que ie vous donneray, & que vous aurez moissonné le bled, vous porterez aucunes gerbes des espics, les premices de vostre moisson au prestre: lequel esleuera le fais deuant le Seigneur, à fin qu'il soit pour vous acceptable, au secōd iour du sabbath, & le saintifiera. Et au mesme iour que la gerbe est consacrée, l'aigneau sans tache en dessoubz d'un an, sera occis, en sacrifice bruslé du Seigneur: & sacrifices moistes seront offertes avec iceluy, deux dixiesmes parties de fleur de farine, arroufée d'huyle, pour l'encens du Seigneur, & en odeur tressouef: Aussi offrāde de vin, la quarte partie de Hin: Vous ne mangerez ne pain ne bouillon, ne chaudaux de bled, iusques au iour, auquel vous offrez d'icelle à vostre Dieu. Le commandement est toujours eternal en voz generatiōs, & en toutes voz habitations. Vous compterez donc depuis l'un des iours du sabbath, auquel vous avez offert la gerbe des premices, sept semaines pleines, iusques à l'autre iour de l'accomplissement de la septiesme semaine, c'est à dire,

cinquante iours: & ainsi offrez nouveau sacrifice au Seigneur, de toutes voz habitatiōs, deux pains des premices, de deux dixiesmes de fleur de farine faicte au leuain, lesquels vous cuyrez pour premices du Seigneur. Et avec les pains, vous offrez sept aigneaux sans tache, en dessoubz d'un an, & vn veau de la vache cre, & deux moutons, & seront en sacrifice bruslé avec leurs moistes sacrifices en odeur tressouef au Seignr. Vous offrez aussi le bouc pour le peché, & deux aigneaux en dessoubz d'un an, en oblatiōs pacifiques. Et quand le prestre les aura esleué deuant le Seigneur avec les pains des premices, ilz viendrot pour son vsage. Et appelez ce iour là tressolemnel, & tressaint. Vous ne ferez aucune œuvre seruite en iceluy. Il vous sera legitime eternal, en toutes voz habitations, & generatiōs. Mais après q' vous aurez moissonné le bled de vostre terre, vous ne le sierz point iusques à la terre, & ne recueillerez point les espicz demourants, mais les laisserez aux paoures & aux estrangers: Je suis le Seigneur vostre Dieu. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Dis aux enfans d'Israël: Au septiesme mois, au pmiier iour du mois, vous sera le sabbath en memorial, en sonnant les trompettes, & sera appelé saint. Vous ne ferez aucune œuvre seruite en iceluy, & offrez sacrifice bruslé au Seigneur. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Au dixiesme iour de ce septiesme mois, sera le iour de purgation tressolemnel, & sera appelé saint: & affligerez voz ames en iceluy, & offrez sacrifice bruslé au Seignr. Vous ne ferez aucune œuvre seruite au temps de ce iour, car c'est le iour de propiciation, à fin que le Seigneur vostre Dieu vous soit propice. Toute ame qui n'aura esté affligée en ce iour, perira de ses peuples: & celle qui aura fait quelque œuvre ie l'effaceray de son peuple. Vous ne ferez donc aucune œuvre en iceluy. Il vous sera legitime eternal, en toutes voz generations, & habitatiōs. C'est le sabbath de repos, & affligerez voz ames au neuuiesme iour du mois. Depuis vn vespre iusques à l'autre, vous celebrerez voz sabbathz. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël: Depuis le quinziesme iour de ce septiesme mois, par sept iours seront les festes des tabernacles au Seigneur. Le premier iour sera appelé tressolemnel, & tressaint. Vous ne ferez aucune œuvre seruite en iceluy: Et par sept iours offrez sacrifices bruslez au Seigneur. Aussi le huitiesme iour sera tressolemnel, & tressaint, & offrez sacrifice bruslé au Seigneur. Car c'est de la multitude, & de la congregation. Vous ne ferez aucune œuvre seruite en iceluy. Icelles sont les series du Seigneur, lesquelles appellerez tressolemnelles & tressaintes, & offrez en icelles oblatiōs au Seigneur, sacrifices bruslez, & sacrifices moistes selon la coustume d'un chascun iour, sans les sabbathz du Seigneur, & voz dons,

h. iij. & les

Exo. 13. a.
Nōb. 18. c.

Deu. 16. b.

D

Sus. 19. b.

Deu. 24. b.

Nōb. 29. a.

Sus. 16. g.
Nōb. 29. b.

E

Leu. 7. f.

Ceremonies.

Leuitique.

& les choses que vous offrez par vœux, ou q̄ volontairement vous baillerez au Seignr. Donc depuis le quinziesme iour du septiesme mois, quād vous aurez assemblé tous les fruitz de vostre terre, vous celebrerez les festes du Seignr par sept iours. Au premier iour, & au huitiesme iour sera le sabbath, c'est à dire, repos. Et prendrez au premier iour, les fruitz du plus bel arbre, & les ieunes rainceaux des palmes, & les branches du bois a feuilles espesses, & les saulx du torrent, & vous resiouyrez deuant le Seignr vostre Dieu. Et celebrerez sa solemnité tous les ans, par sept iours. Il vous sera legitime eternal, en voz generatiōs. Vous celebrerez les festes au septiesme mois: & habiterez es ombrages sept iours. Tout home q̄ est de la generation d'Israël demourera es tabernacles: à fin q̄ voz successeurs apprennent, que j'ay fait les enfans d'Israël habiter es tabernacles, quād ie les ay mené hors de la terre d'Egypte. Ie suis le Seignr vostre Dieu. Et Moÿse parla des solénitez du Seignr, aux enfans d'Israël.

S. La maniere d'ordonner les lampes des pains de proposition. La peine des blasphemateurs, & peine de talion, qui est de la pareille.

Chapitre .xxiiiij.

A Et le Seignr parla à Moÿse, disant: Com mande aux enfans d'Israël qu'ilz t'apportēt de l'huyle des oliues trespur & luyfant, pour ordonner les lampes continuellemēt, hors de voile du tesmoignage, au tabernacle d'alliance. Et Aaron les mettra, depuis le vespre iusques au matin, deuant le Seignr, par seruite & veneratiou perpetuelle en voz generations. Elles seront mises sur le chandelier trefnet, tousiours en la presēce du Seignr. Tu prendras aussy la fleur de farine, & en cuirās d'icelle douze pains, lesquelz vn chascun aurōt deux dixiesmes. Lesquelz tu mettras p̄ six, d'vn costē & d'autre, sur la table trespure, deuant le Seignr, & mettras sur iceux l'encens trespur, à fin q̄ le pain soit en memorial de l'oblation du Seignr. Ilz seront changez tous les sabbathz deuant le Seignr, estans receus des enfans d'Israël, par alliance eternalle, & appartiendront à Aaron, & à ses filz, pour les manger au lieu saint: Car c'est le saint des saintz, des sacrifices du Seignr, par droit perpetuel. Mais voicy vn filz d'vne femme Israēlitique, qu'elle auoit enfantē d'vn home Egyptien, entre les enfans d'Israël, lequel est sorty hors, & a prins noise en l'ost avec vn home Israēlitique. Et quand il eut blasphemē le nom du Seignr, & l'eut maudit, il fut amenē à Moÿse. (Et sa mere estoit appellee Salumith, fille de Dabri de la lignēe de Dan) Et enuoierēt iceluy en prison, iusques à tāt qu'ilz cognoistroyent quelle chose le Seignr en comanderoit. Lequel parla à Moÿse, disant: Meine le blasphemateur hors de l'ost, & que tous ceux qui l'ont ouy, mettēt leur mains sur sa teste, & que tout le peu-

Mat. 12. 2.

blaspheme.

ple le lapide. Et parleras aux enfans d'Israël: L'home qui aura maudit son Dieu, portera son peché: Et celuy qui aura blasphemē le nom du Seignr, qu'il meure de mort. Toute la multitude du peuple le lapidera de pierres, soit q̄ cestuy soit eitoyen, ou estranger. Celuy qui aura blasphemē le nom du Seignr, qu'il meure de mort. Celuy q̄ aura frappē & occis l'home, qu'il meure de mort. Celuy qui aura frappē la beste, il rendra la pareille, c'est à dire, ame pour ame. Celuy qui aura inferē quelque rache à quel qu'il soit de ses eitoyens: comme il a fait, ainsi luy sera il fait. Il restituera rompure pour rompure, œil pour œil, dent pour dent. Telle rache sera il contraint de soustenir, quelle il a fait. Celuy q̄ aura occis la iument, en redra vne autre. Celuy qui aura frappē l'home, sera puny. Iuste iugemēt soit entre vous, soit que l'estranger, ou le citoyen ait peché: Car ie suis le Seignr vostre Dieu. Et Moÿse parla aux enfans d'Israël, & emmenrent cestuy qui auoit blasphemē, hors des tentes, & le lapiderent de pierres. Et feirent les enfans d'Israël, ainsi que le Seignr auoit commandē à Moÿse.

S. La loy de l'an septiesme, & de l'an du Iubilē. De ne prendre point v'sure de ses freres. Et de ne les opprimer par perpetuel le seruitude. Ainçois les puissent rachep̄ter des estrangers.

Chapitre .xxv.

E T le Seignr parla à Moÿse en la mōtagne de Sinai, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: Quand vous serez entrez en la terre que ie vous donneray, sabbatisez le sabbath au Seignr. Tu semeras ton champ par six ans, & par six ans couperas ta vigne, & cueilleras les fruitz d'icelle. Mais au septiesme an sera le sabbath de la terre, du repos du Seignr. Tu ne semeras point le champ, & ne couperas point la vigne. Tu ne moissonneras pas les choses que la terre produit volontairement: & ne cueilleras point les grappes de tes p̄miers fruitz comme la vendenge. Car c'est l'an du repos de la terre. Mais vous en mangerez, toy & ton seruiteur, seruante, & ton mercenaire, & l'estranger qui est pelerin auprès de toy. Toutes les choses qui croissent, donneront à manger à tes iumentz, & à ton bestial. Aussy tu nombreras pour toy sept semaines des ans, c'est à dire sept fois sept, lesquelles ensemble font quarante neuf ans: & sonneras de la trompette au septiesme mois, au dixiesme iour du mois, au temps de propiciation en toute vostre terre. Et saintifieras le cinquantesme an, & l'appelleras remission, à tous les habitans de vostre terre, car cestuy est le Iubilē. L'home retournerā à sa possession, & vn chascun retournerā à sa premiere famille: car c'est le Iubilē, & l'an cinquantesme. Vous ne semerez point, & ne moissonnerez point les choses qui croissent d'elles mesmes au champ, & ne recueillerez point les premiers fruitz de la vendenge, pour la saintification du Iubilē, mais

D
Mat. 18. f.
Exo. 21. c.
Deu. 19. d.

Exo. 23. b.

B

Iubilē.

inconti-

incontinent que les aurez offertes, vous les mangerez. En l'an de Iubilé tous reuiendront à leurs possessions. Quand tu védras aucune chose à ton citoien, ou acheteras de luy, ne contriste point ton frere, mais l'acheteras de luy selon le nombre des ans du Iubilé, & le te vendra selon le nombre des fruietz. D'autant que plusieurs ans demoureront après le Iubilé, autant aussy croistra le pris. Et d'autant que tu nombreras moins de temps, autant moins coustera l'achat. Car il te vendra le temps des fruietz. Ne vueillez trauciller ceux qui sont de vostre lignée, mais vn chascun craigne son Dieu, car ie suis le Seigneur vostre Dieu. Faites mes comandemens, & gardez mes iugemens, & les accomplissez, à fin que vo' puissiez habiter en la terre sans aucune crainte, & que la terre vous engendre ses fruietz, dequelz mangerez iusques à satiété, sans craindre l'impetuosité d'aucun. Que si vous dictes, que mangerons nous au septiesme an, si nous ne semons point, & ne recueillons point noz fruietz? Ie vous donneray ma benediction au sixiesme an, & fera le fruietz de trois ans: & vous semez au huytiesme an, & magerez voz anciés fruietz iusques au neufiesme an: vous mangerez les anciés iusques à ce q' les nouveaux croissent. Aussy la terre ne sera pas védue à tousiours: car elle est miéne, & estes mes estrangers & mes laboureurs. Dequoy toute la cōtrée de vostre possession sera védue soubz la cōdition de redéption. Si ton frere par paoureté a vendu sa petite possession, & q' son prochain l'ait bien voulu, il peut racheter ce que cestuy auoit vendu. Ou autrement si il n'a point de prochain, & qu'iceluy puisse trouver le pris pour la racheter: les fruietz serōt comptez, depuis le temps qu'il l'a vendu, & ce q' est de surplus le rendra à l'acheteur, & ainsy reprēdra il sa possession. Que si sa main n'a point trouuē pour rendre le pris, l'acheteur aura ce qu'il auoit acheté, iusques à l'an de Iubilé: car en iceluy toute vendition retournera au Seigneur, & au premier possesseur. Celuy qui aura védu la maison entre les murs de la cité, il aura licence de la racheter, iusques à ce qu'un an soit accompli. Si ne l'a poit rachetée, & qu'un an soit passé, cestuy q' l'a achetée, la possēdera, luy & ses successeurs à tousiours, & ne pourra estre rachetée, aussy en l'a du Iubilé. Mais si la maison est en ville q' n'a poit de murailles, elle sera védue du droict des chāps. Si elle n'est pas deuant rachetée, elle retournera en l'an du Iubilé à son seignr. Les maisons des Leuites, lesquelles sont estrētez, se peuuent tousiours racheter. Si elles n'ont pas esté rachetées, elles retournerōt aux seignrs en l'an du Iubilé, car les maisons des citez Leuitiques, sont pour possessions entre les enfans d'Israël. Mais les faubours d'iceux ne soient point vendus, car c'est possession eternelle. Si ton frere est apaoury, & foible de la main, & que tu l'aye receu come estranger

ou pelerin, & qu'il ait vescu avec toy, ne prens point de luy vsures, ne plus que ce que tu as bail- ^{Vsures.} lé. Crains ton Dieu, à fin que ton frere puisse viure avec toy. Tu ne luy donneras point ton argent à vsure, & ne redemanderas point la superabondance des fruietz. Ie suis le Seigneur vostre Dieu, lequel vous ay mené hors de la terre d'Egypte, à fin de vous dōner la terre de Chanaan, & q'ie fusse vostre Dieu. Si ton frere cōstrainct par paoureté s'est vendu à toy, tu ne l'oppresseras point par seruitude des seruiteurs, mais sera comme mercenaire & laboureur, il besongnera auprès de toy iusques à l'an du Iubilé, & après sortira hors avec ses enfans, & retournera à la cōgnation, & à la possēsiō de ses peres. Car ce sont mes seruiteurs, & les ay mené hors de la terre d'Egypte. Ilz ne soient point vendus, de la condition des seruiteurs, & ne le traucille point par puissance, mais crains ton Dieu. Ayez seruiteur & seruante des nations lesquelles sont autour de vous, & des estrangers qui sont pelerins auprès de vous, ou qui aurōt esté naiz d'iceux en vostre terre, ceux aurez vous seruiteurs, & par droict d'heritage les transporterez aux successeurs, & en possēderez à tousiours: Mais n'oppresses poit par force voz freres, les enfans d'Israël. Si la main de l'estranger ou du pelerin, est renforcée auprès de vous, & que ton frere apoury se soit vendu à luy, ou à aucun de sa lignée: il peut estre racheté après la vendition. Celuy de ses freres qui voudra le racheter, & le frere de son pere, & le cousin germain, & celuy de son sang, & de son affinité. Ou aussy iceluy s'il peut, il se rachetera, en comptant seulement les ans depuis le temps de sa vendition, iusques à l'an du Iubilé: & l'argent, duquel auoit esté védu, selon le nombre des ans, & en comptant la raison du mercenaire. S'il y a plusieurs ans qui demeurent iusques à l'an de Iubilé, il rédra aussy le pris selon ces ans. S'il y a petit nombre, il comptera avec luy, selon le nombre des ans, & rendra à l'acheteur ce qui est residu des ans, desquelz par auant a seruy, en comptant ses loyers. Il ne le traueillera point violement en ta presence. Que s'il ne peut estre racheté par ces choses là, il sortira hors avec ses enfans en l'an du Iubilé. Car les enfans d'Israël sont mes seruiteurs, lesquels ay mené hors de la terre d'Egypte.

^{S.} Les biens sont promys à ceux qui gardent les comandemens de Dieu. Et plusieurs maux à ceux qui ne les obseruent point.

Chapitre. xxvj.

IE suis le Seigneur vostre Dieu. Vous ne ferez pour vous aucune ydole, n'entailleure, & n'esteuez aucuns tiltres, & ne mettez aucune pierre notable en vostre terre, pour l'adorer. Car ie suis vostre Seignr Dieu. Gardez mes sabbathz, & craignez mon saintuaire. Ie suis le Seigneur. Si vous cheminez en mes comandemens: & vous gardez mes mandemens, & les faites, ie vous donneray playes en leurs temps, & la terre portera

A
Exo. 30. a
Deut. 5. 1.
Psal. 96. b

Deut. 28.

Iugemens.

Leuitique.

portera son germe, & les arbres seront remplis de pommes. La batture des bledz des moissons surprendra la vendenge, & la vendenge occupera la semence: & mangerez vostre pain en satiété, & habiterez en vostre terre sans espouementement. Je donneray paix en voz limites, vous dormirez, & aucun ne fera q vous espouete. Ioste ray les mauuaises bestes, & le glaiue ne passera point voz termes. Vous poursuirez voz ennemis, & tomberont deuant vous. Cinq de vous en persecuteront cent estrangers, & cent de vous, dix milles. Vous ennemis cherront par l'espée en vostre presence. Je vous regarderay, & vous feray croistre: vous serez multipliez, & affermiray mon alliance avec vous. Vous mangerez les choses tres-anciennes des anciens, & ietterez au loing les vieilles, pour les nouvelles fouruenantes. Je mettray mon tabernacle au milieu de vous, & mon ame ne vo' reiettera point.

A Je chemineray entre vous, & seray vostre Dieu, & vous serez mon peuple. Je suis le Seigneur vostre Dieu, lequel vous ay tiré hors de la terre des Egyptiens, à fin q ne seruez à eux, & qui ay rompu les chaines de voz ceruelles, à fin que ne cheminsiez esleuez. Que si vous ne m'escoutez, & si vous ne faites tous mes comandemens, si vous desprisez mes loix, & si vous mesprisez mes iugemens, que vous ne faites les choses qui sont par moy ordonnées, & que mon alliance vueillez mettre à neant: ie vous feray aussy ces choses icy

B Je vous visiteray hastiuement en disette & ardeur, qui feront defaillir & secher voz yeux, & consumera voz ames. Vous semerez la semence pour neant, laquelle sera deuorée des ennemis. Je mettray ma face contre vous, & tomberez deuant voz ennemis, & serez subiectz à ceux q vous hayét. Vous fuyrez là ou nul home ne vous poursuura. Ou aussy si vous n'obeissez à moy, i'accroisteray voz corrections au septiesme double pour voz pechez, & briseray l'orgueil de vostre dureté. Et vous donneray le ciel par dessus comme fer, & la terre comme arain. Vostre labour sera en vain consummé, la terre ne produira pas de germe, & les arbres ne bailleront point les pommes. Si vous cheminez aencontre de moy, & que ne me vueillez ouyr, i'adiousteray à voz playes, iusques au septiesme double, pour voz pechez. Et enuoieray en vous les bestes du cháp. lesquelles vous cõsumeront, vous & voz bestes: & reduiront toutes choses à petit nõbre, & voz voies serõt desertes. Que si vous ne voulez point aussy recevoir discipline, mais qu'aussy vous cheminez au contraire de moy: ie chemineray aussy cõtre vous, & vous frapperay sept fois pour voz pechez, & seray venir sur vous le glaiue vindicteur de mon alliance. Et quãd vous fuyrez es citez, i'enuoieray la pestilence au milieu de vous, & serez baillez es mains des ennemis. Quand i'auray brisé le balton de vostre pain, tellement q

dix femmes cuisent les pains en vn four, & les rëndent au poix, & que les mangerez, aussy ne ferez vous point rassasiez. Si pareillement par ces choses vous ne m'escoutez, mais que vous cheminez contre moy: ie chemineray aussy contre vous en fureur cõtraire, & vous corrigeray de sept playes pour voz pechez, tellement que vous mangerez les chairs de voz filz, & de voz filles. Je destruyray vous hault lieux, & destruyray les simulacres. Vous cherrez entre les ruines de voz ydoles, & mon ame vous aura en telle abomination, que ie feray venir voz citez en solitude, & feray voz saintuaires deserts, & ne receueray dorenauat l'odeur tressouef. Et i'esparderay vostre terre, & auront voz ennemis admiration d'icelle, quand ilz y habiteront. Aussy vous esparderay es Gentilz, & desgaigneray derriere vous l'espée, & sera vostre terre deserte, & voz citez seront destruites. Adonc plairont à la terre ses sabbathz, tous les iours de sa solitude. Quand vous serez en la terre des ennemis, elle sabbathisera, & reposera es sabbathz de sa solitude, pource q elle n'aura pas reposé en voz sabbathz quand vous demouriez en icelle. Et donneray à ceux de vous qui seront demourez, la crainte en leurs cœurs, es regions des ennemis. Le son de la fueille volante les espouentera, & le fuyront comme le glaiue. Ilz cherront là ou nul ne les poursuura, & vn chascun tombera sur ses freres comme fuyans les batailles. Nul home de vous osera resister aux ennemis. Vous perirez entre les Gentilz, & la terre ennemie vous consumera. Que si aucuns d'iceux sont demourez, ilz secherõt pour leurs iniquitez, en la terre de leurs ennemis, & seront traueillez pour leurs pechez, & ceux de leurs peres: iusques à ce qu'ilz confessent leurs iniquitez, & de leurs malheurs, par lesquelz ilz ont esté preuaricateurs en moy, & ont cheminé contre moy. Je chemineray donc aussy contre eux, & les meneray en la terre ennemie, iusques à ce q leur pensee incircouise ait honte. Adonc prieront ilz pour leurs iniquitez, & auray souuenance de mon alliance que i'ay traité avec Iacob, & Isaac, & Abraham. Aussy auray memoire de la terre, laquelle quãd elle aura esté delaissee d'iceux, elle se cõplaira en ses sabbathz, endurant la solitude pour eux. Mais iceux prieront pour leurs pechez, pource qu'ilz auront reietté mes iugemens, & desprisé mes loix. Mais toutes fois aussy quand ilz estoient en la terre ennemie, ie ne les ay pas totalement deietté, & ne les ay pas desprisé pour les consumer, & rompre mon alliance entre eux. Car ie suis le Seigneur Dieu, & auray souuenance de ma premiere alliance, quand ie les ay mené hors de la terre d'Egypte, en la presence des Gentilz, à fin que ie fusse leur Dieu. Je suis le Seigneur Dieu. Iceux sont les iugemens, & les comandemens, & les loix, que le Seigneur donna entre soy, & entre les enfans d'Israël.

Iob. 11. d.

1. cor. 6. d.

Deu. 28. b.
Thren. 2. f.
Mala. 2. a.

C

D

E

F

G

2. cor. 6.

d'Israël, en la montaigne de Sinay, par la main de Moÿse.

S. Les vœux de diuerses sortes, & l'accomplissement d'iceux, & payement des dismes.

Chapitre. xxvij.

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: L'homme aura fait vœux, & promis à Dieu son âme: il payera le pris selon l'estimation. Si c'est un mâle, depuis le vingtième an iusques à l'an soixantième, il payera cinquante sicles d'argent, selon la mesure du sanctuaire: si c'est une femme, trente. Mais depuis le cinquième an iusques au vingtième, le mâle donnera vingt sicles, la femme, dix. Depuis un mois iusques au cinquième an, cinq sicles seront donnez pour le mâle: pour la femme, trois. Le mâle de soixante ans & oultre, donnera quinze sicles: la femme, dix. S'il est pauvre, & qu'il ne puisse rendre l'estimation, il comparoïtra deuant le prestre: & donnera au tant qu'iceluy aura estimé, & qu'il aura veu que cestuy pourra rendre. Si pareillement aucun a voué la beste qui peut estre immolée au Seigneur, elle sera sainte, & ne pourra estre changée, c'est à dire, ne la bône pour mauuaise, ou mauuaise pour bône. Que s'il l'a chagée, aussy celle qui est chagée, & celle pour laquelle est changée, sera consacrée au Seigneur. Si aucun a voué la beste souillée, qui ne peut estre immolée au Seigneur, elle sera amenée deuant le prestre, lequel iugeant à sçauoir si elle est bône ou mauuaise, ordonnera le pris. Que si celuy qui offre le veult donner, il adioustera la cinquième partie par dessus l'estimation. Si l'homme a voué sa maison, & qu'il l'ait sanctifiée au Seigneur, le prestre la regardera, à sçauoir si elle est bône ou mauuaise, & sera vendue selon le pris lequel aura esté ordonné de luy. Ou si celuy qui auoit voué la veult racheter, il donnera la cinquième partie par dessus l'estimation, & aura la maison. Que s'il a voué le champ de sa possession, & qu'il ait consacré au Seigneur: le pris sera estimé selon la mesure de la semence. Si la terre est semée de trèze muidz d'orge, elle soit vendue cinquante sicles d'argent. S'il a voué le champ incontinent après l'an du Iubilé commençant, il sera estimé autât qu'il peut valoir. Mais si c'est aucun temps après, le prestre comptera l'argent selon le nombre des ans qui sont de demourant, iusques au Iubilé, & sera du pris diminué. Que si

cestuy qui auoit voué, veult racheter le champ, il adioustera la cinquième partie de l'argent estimé, & le possedera. Ou s'il ne le veult racheter, mais qu'il soit védu à quelque autre, celuy qui auoit voué ne le pourra plus oultre racheter: car quand le iour du Iubilé sera venu, il sera sanctifié au Seigneur, & la possession consacrée, appartient au droit des prestres. Si le champ qui est acheté, est sanctifié au Seigneur, lequel ne soit pas de la possession des ancestres: le prestre comptera le pris selon le nombre des ans, iusques à l'an Iubilé, & cestuy qui l'auoit voué, le donnera au Seigneur. Mais en l'an Iubilé retournera au premier seigneur qui l'auoit vendu, & l'auoit eu en sort de sa possession. Toute estimation sera pesée par le sicle du sanctuaire. Le sicle a vingt mailles. Personne ne pourra sanctifier ne vouer les premiers naz qui appartiennent à Dieu: soit breuf, soit brebis, ilz sont au Seigneur. Que si c'est une beste imunde, celuy qui l'a offert, la rachetera selon son estimation, & adioustera la cinquième partie du pris. S'il ne le veult racheter, elle sera vendue à un autre: autant qu'elle aura esté par auant estimée. Tout ce qui est consacré au Seigneur soit homme, soit beste, soit champ, il ne sera pas vendu, & ne se pourra racheter. Tout ce qui aura une fois esté consacré, il sera saint des saints au Seigneur. Et toute consecration qui est offerte par l'homme, ne sera point rachetée, mais sera mise à mort. Toutes les dismes de la terre, soit des fruibz, ou des pommes des arbres, elles sont au Seigneur, & sont à luy sanctifiées. Mais si aucun veult racheter ses dismes, il adioustera la cinquième partie d'icelles. Tout ce qui viendra le dixième, de toutes les dismes, des breufz, & des brebis, & des cheures, lesquelles passent soubz la verge du pasteur, sera sanctifié au Seigneur. Le bon, ou le mauuais ne sera point esleu, & ne sera point changé à un autre. Si aucun la change, & ce qui est changé, & ce pour quoy il est changé, sera sanctifié au Seigneur, & ne sera pas racheté. Ceux sont les commandemens, que le Seigneur a commandé à Moÿse, aux enfans d'Israël, en la montaigne de Sinai.

Exo. 30. b
Nôb. 3. g.
Eze. 45. d

Io. 6. c. d.

Fin du troisieme liure de Moÿse,
dict Leuitique.

LE

**Le quatriesme li-
ure de Moÿse, appellé en
Hebrieu Vatedabber, c'est à di-
re: Et il a appellé en Latin dict, Nu-
meri: & en François, Liure
des Nombres.**



S. Auoir nombré les homes belliqueux des douze lignées
les enfans de Leui sont instituez à porter le tabernacle.

Chapitre premier.



Exo. 30. b

L Le Seignr parla à Moÿse au de-
sert de Sinay, au
tabernacle de l'
alliance, au pre-
mier iour du se-
cond mois, en la
secóde année de
leur issué d'Egy-
pte, disant: Pre-
nez la somme de
toute la congregation des enfans d'Israël, selon
leurs cognatiós & maisons, & le nom d'un cha-
cun, de tout ce qui est de sexe masculin, depuis
l'an-vingtiesme, & par dessus, de tous les homes
forts d'Israël, & les nombrez selon leurs ben-
des, toy & Aaron. Et avec vous serót les princes
des lignées, & des maisons selon leurs cognati-
ons, desquelz ceux sont les noms. De Ruben, E-
lifur filz de Seduc. De Simeon, Salamiel filz de
Surisadda. De Iudas, Nahasson, filz d'Amina-
dab. De Issachar, Nathanaël filz de Suar. De Za-
bulon, Eliab filz de Helon. Mais des filz de Io-
seph: d'Ephraim, Elisama filz d'Ammiud. De
Manasses, Gamaliel filz de Phadassur. De Ben-
iamin, Abidá filz de Gedeon. De Dan, Ahiezer
filz d'Ammisaddai. D'Aser, Phegiel filz d'O-
chra. De Gad, Eliafaph filz de Duel. De Neph-
thaly, Ahira filz d'Enan. Iceux sont les plus no-
bles princes de la multitude, selon leurs lignées
& cognations, & les chefs de l'armée d'Israël,
lesquelz Moÿse & Aaron ont prins, avec toute

la multitude du peuple, & au premier iour du se-
cond mois, les ont assemblez, les recueillant en
nombre selon les cognations & maisons & fa-
miles, & chefs, & noms d'un chascun, depuis l'an
vingtiesme, & par dessus, ainsi que le Seigneur
auoit commandé à Moÿse. Et furent nombrez
au desert de Sinay, de Ruben premier nay d'Is-
raël, selon ses generations, & familles & maisons,
& selon les noms des chefs d'un chascun, tout
masse de l'age de vingt ans & par dessus, procé-
dans en bataille, quarate six mille cinq cens. Des
enfans de Simeon, selon les generations & fami-
les & les maisons de leurs cognations, furent
comptez, selon les noms & chefs d'un chascun,
tout masse de l'age de vingt ans & par dessus,
procedant en bataille: cinquante neuf mille trois
cens. Des enfans de Gad, seló les generations &
familles & les maisons de leurs cognations furent
recueillez en nombre, selon les noms d'un cha-
cun, depuis vingt ans & par dessus, lesquelz tous
debuoiét marcher aux batailles, quarate cinq mil-
le six cens cinquate. Des enfans de Iudas, seló les
generations & familles & maisons de leurs con-
gnations, selon les noms d'un chascun, depuis l'
age de vingt ans & par dessus, tous pouuans al-
ler en guerre furent recueillez en nombre, sept-
tante quatre mille, six cens. Des enfans d'Issa-
char, selon les generations & familles & les mai-
sons de leurs cognations, selon les noms d'un
chascun depuis l'age de vingt ans & par dessus,
tous ceux qui pouoient aller en guerre, furent
comptez, cinquante quatre mille, quatre cens. **D**
Des enfans de Zabulon, selon les generations &
familles & les maisons de leurs cognations, furent
comptez par les noms d'un chascun, depuis vingt
ans & par dessus, tous pouuans aller en guerre,
cinquate sept mille, quatre cens. Des enfans de
Ioseph, enfans d'Ephraim, selon les generations
& familles, & les maisons de leurs cognations,
furent comptez selon les noms d'un chascun de-
puis vingt ans & par dessus, tous pouuans aller en
guerre, quarate mille, cinq cens. Mais des enfans
de Manasses selon les generations & familles &
les maisons de leurs cognations, furent com-
ptez selon les noms d'un chascun, depuis vingt
ans & par dessus, tous pouuans aller en guerre,
trente deux mille deux cens. Des enfans de Ben-
iamin, selon les generations & familles & les mai-
sons de leurs cognations, furent comptez en nó-
bre selon les noms d'un chascun, depuis vingt
ans & par dessus, tous pouuans aller en guerre,
trente cinq mille quatre cens. **B**
Des enfans de Dan selon les generations & familles & les maisons de
leurs cognations, furent cópez, selon les noms
d'un chascun depuis vingt ans & par dessus, tous
pouuans aller en guerre, soixate deux mille, sept
cens. Des enfans d'Aser, selon les generations &
familles & les maisons de leurs cognations, fu-
rent comptez, selon les noms d'un chascun, de-
puis

puis vingt ans & au dessus, tous pouans aller en guerre, quarante mille, & mil cinq cens. Des enfans de Nephthaly, selon les generations, & familles, & les maisons de leurs congnations furent comptez, selon les noms d'un chascun, depuis vingt ans & par dessus, tous pouans aller en guerre, cinquante trois mille quatre cens. Iceux sont lesquels Moÿse & Aaron, & les douze princes compterent, vn chascun selon les maisons de leurs congnations. Et tous ceux des enfans d'Israël, selon leurs maisons & familles, depuis vingt ans, & au dessus: qui pouoient aller en guerre, furent en nombre six cens trois mille, cinq cens cinquante homes. Mais les Leuites ne furent point comptez avec eux es lignées de leurs familles. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Ne compte point la lignée de Leui, & ne metz point la somme d'iceux avec les enfans d'Israël, mais ordonne les sur le tabernacle du tesmoignage, & sur tous ses vaisseaux, & sur tout ce qui appartient aux ceremonies. Iceux porteront le tabernacle, & toutes les choses qui y seruent: & serot en l'administration, & s'assiegeront au tour du tabernacle. Quand il se faudra partir, les Leuites osteront le tabernacle: quand les sieges se deburont asseoir, ilz le dresseront. Tout estranger qui l'approchera il sera occis: Mais les enfans d'Israël disposeront l'ost, vn chascun selon ses bendes, & banieres, & son armée. Et les Leuites ficherot leurs tentes, tout autour du tabernacle, à fin qu'indignation ne soit faicte sur la multitude des enfans d'Israël, & feront le guait es gardes du tabernacle de tesmoignage. Donc les enfans d'Israël feront selon toutes les choses, que le Seigneur auoit commandé à Moÿse.

S. En quel endroyt du monde vne chascune lignée deuoit estre ordonnée, après auoir compté les princes des familles.

Chapitre .ij.

ET le Seigneur parla à Moÿse & Aaron, disant: Tous les enfans d'Israël par bendes, signes, & banieres, & maisons de leurs congnations ficheront les sieges tout autour du tabernacle de l'alliance. En Orient, Judas fichera ses tentes, selon les bendes de son armée. Et Nathasson filz d'Aminadab sera le prince de ses enfans: & la somme des combatans, de tous ceux de sa lignée, sera septante quatre mille six cens. Auprés de luy ficheront leurs sieges, ceux de la lignée d'Issachar, desquelz le prince fut Nathanaël filz de Suar: & tout le nombre de ses combatans, estoit cinquante quatre mille quatre cens. En la lignée de Zabulon, le prince fut Eliab filz d'Helon. Et toute l'armée des combatans de sa lignée, cinquante sept mille quatre cens. Tous ceux qui ont esté comptez es sieges de Judas, ont esté cent octante six mille quatre cens. Et sortiront premiers hors, selon leurs bendes. Es sieges des enfans de Ruben à la partie de Midy, le prince sera Elisur filz de Sedeur. Et toute l'ar-

mée de ses combatans qui sont comptez, estoient quarante six mille cinq cens. Auprés de luy ficheront les sieges ceux de la lignée de Simeon desquelz le prince fut Salamiel filz de Surisaddai, & toute l'armée de ses combatans qui ont esté comptez estoient cinquante neuf mille trois cens. En la lignée de Gad, le prince fut Eliasaph filz de Duel: & toute l'armée de ses combatans qui furent comptez, estoient de quarante cinq mille six cents cinquante. Tous ceux qui ont esté comptez, es sieges de Ruben, estoient cent cinquante mille, & mille quatre cens cinquante par leurs bendes. Ilz chemineront au second lieu. Mais le tabernacle du tesmoignage sera leué par les offices des Leuites, & par leurs ordonnances. Ainsy qu'il sera esleué, en telle maniere sera il osté. Vn chascun chemiera selon ses lieux & ses ordres. A la partie occidentale, seront les sieges des enfans d'Ephraïm, desquelz le prince fut Elisama filz d'Amiud: Toute l'armée de ses combatans qui ont esté comptez, estoient quarante mille cinq cens. Et avec eux, la lignée des enfans de Manasses, desquelz le prince fut Gamaliel filz de Phadaïsur. Et toute l'armée de ses combatans qui ont esté comptez, estoient trente deux mille deux cens. En la lignée des enfans de Beniamin, le prince fut Abidâ filz de Gedeon: Et toute l'armée de ses combatans qui estoient comptez, estoient trente cinq mille quatre cens. Tous ceux qui ont esté comptez es sieges d'Ephraïm, estoient cent huit mille & cent par leurs bendes: Ilz cheminerot les troisiemes. Les enfans de Dan ficheront leurs sieges à la partie d'Aquilon: desquelz le prince fut Ahiezer filz d'Amisaddai. Toute l'armée de ses combatans qui ont esté comptez, estoient soixante deux mille sept cens. Auprés de luy ficheront les tentes ceux de la lignée d'Aser, desquelz le prince fut Phegiel filz d'Ochran. Toute l'armée de ses combatans qui ont esté comptez, estoient quarante mille, & mille cinq cens. De la lignée des enfans de Nephthaly, le prince fut Ahira filz d'Enan. Toute l'armée de ses combatans, estoit cinquante trois mille quatre cens: Tous ceux qui ont esté comptez es sieges de Dan, furent cent cinquante sept mille six cens. Et se partiront tous derniers. Cestuy est le nombre des enfans d'Israël, de l'armée diuisée selon les maisons de leurs congnations, & les bendes: six cens trois mille, cinq cens cinquante. Mais les Leuites ne furent point comptez entre les enfans d'Israël. Car ainsy l'auoit commandé le Seigneur à Moÿse. Et firent les enfans d'Israël selon toutes les choses, que le Seigneur auoit commandé. Ilz ficheront leurs sieges selon leurs bendes, & se sont partis selon les familles, & maisons de leurs peres.

S. Les Leuites sont nombrez. pris pour l'administration du tabernacle. Et sont receuz avec leurs princes & administrations au lieu de premiers naiz d'Israël. Les autres premiers naiz excédans le nombre des Leuites, doibuent estre racheprez à pris.

i Chapitre

Ceremonies.

Nombres.

Chapitre .iiij.

A **C**estes sont les generations d'Aaron & de Moÿse, au iour que le Seignr parla à Moÿse, en la montaigne de Sinay. Et ceux sont les noms des enfans d'Aaron. Son premier nay Nadab, en après Abiu, & Eleazar, & Ithamar. Iceux sont les noms des enfans d'Aaró, prestres, lesquelz furent oinctz, & desquelz les mains furent remplies, & consacrées, pour faire l'office de prestre. Car Nadab & Abiu moururent sans enfans, quand ilz offrirent le feu estranger, en la presence du Seigneur, au desert de Sinay: & Eleazar & Ithamar feirent l'office de prestre, deuant leur pere Aaron. Et le Seignr parla à Moÿse, disant: Fais venir à toy la lignée de Leui, & le fais tenir debout en la presence d'Aaron prestre, à fin qu'ilz le seruent, & qu'ilz veillent, & gardent tout ce qui appartient au seruice de la multitude, enuers le tabernacle de tesmoignage, & qu'ilz gardent les vaisseaux du tabernacle en seruans en l'administration d'iceluy. Et donnera les Leuites en don à Aaron, & à ses filz, ausquelz sont baillez des enfans d'Israël. Mais tu constitueras Aaron & ses filz sur le seruice de prestre. L'estrange qui aura approché pour administrer, il mourra. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Pay prins les Leuites hors des enfans d'Israël pour tout premier nay, qui ouure le ventre de mere, entre les enfans d'Israël, & serót les Leuites à moy. Car à moy appartient tout premier nay, de ce q' i'ay frappé tous les premiers naiz en la terre d'Egypte: Pay saintifié à moy tout ce q' est premier nay en Israël, depuis l'home iusques au bestial. Ilz sont à moy, ie suis le Seigneur. Et le Seignr parla à Moÿse au desert de Sinay, disant: Nóbte les filz de Leui, selon les maisons de leurs peres & les familles, tout masse depuis vn mois & au dessus. Moÿse nóbte ainsy q' le Seignr auoit comandé, & furent trouuez les enfans de Leui seló leurs noms, Gerson, & Caath, & Merari. Les filz de Gerson: Lebni, & Semei. Les filz de Caath, Amrá, & Iesaar, Hebró, & Oziel. Les filz de Merari: Moholi & Musi. De Gerson furent deux familles, la Lebnitique, & la Semeitique, desquel les le peuple de sexe masculin fut nombre depuis vn mois & au dessus, sept mille cinq cens. Iceux s'assiegeront derriere le tabernacle vers Occidet soubz le prince Heliasaph filz de Laél: & auront le guait au tabernacle d'alliãce, le tabernacle, & sa couerture, la tête q' est tirée deuant les huyz du toiã d'alliance, & les cortines de l'atre: la gente aussy qui est tédue à l'entrée de l'atre du tabernacle, & tout ce q' appartient à la veneratiõ de l'autel, les cordes du tabernacle, & toutes les choses qy seruent: La congnation de Caath aura les peuples Amramites & Iesarites & Hebronites & Ozielites. Icelles sont les familles de ceux de Caath recueillés en nombre seló leurs noms: tous ceux de genre masculin, depuis vn mois &

au dessus, huy & mille six cens. Et auront en garde le saintuaire, & ficheront leurs têtes à la partie de Midy. Et leur prince sera Elisapham filz d'Oziel: & garderót l'arche, & la table, & le chadelier, les aultelz, & les vaisseaux du saintuaire, esquelz on administre, & le voile, & toute telle maniere d'instrument domestique. Mais le prince des princes des Leuites, Eleazar filz d'Aaron prestre, sera par dessus ceux qui gardent le saintuaire. Mais aussy de Merari, seront les peuples Moholites & Musites recueillez en nóbte selon leurs noms: tous ceux de genre masculin, depuis vn mois & au dessus, six mille deux cens. Leur prince sera Suriel filz d'Abihariel: ilz ficheront leurs sieges à la partie Septentrionale. Et soubz la garde d'iceux seront les tables du tabernacle, & les barrés, & les piliers, & leurs soubbassemens, & toutes les choses qui appertienent au seruice de telle maniere des choses, aussy les piliers de l'atre alentour, avec leurs soubbassemens, & les cheuilles avec les cordes. Moÿse & Aaró avec ses filz ficherót leurs sieges deuant le tabernacle d'alliãce, c'est à dire, à la partie oriẽtale, aiãt la garde du saintuaire au milieu des enfans d'Israël. Tout estrange qui l'approchera, il mourra. Tous les Leuites que Moÿse & Aaron ont nombré selon le commandement du Seigneur, selon leurs familles en genre masculin, depuis vn mois & au dessus, furent vingt deux mille. Et le Seigneur dict à Moÿse: Nombre les premiers naiz de sexe masculin, des enfans d'Israël, depuis vn mois & au dessus, & tiendras la somme d'iceux. Et prendras pour moy les Leuites, pour tout premier nay des enfans d'Israël. Je suis le Seigneur: & les bestiaux d'iceux, pour to^u les premiers naiz des bestiaux des enfans d'Israël: Moÿse recueillit en nombre, ainsy que le Seigneur auoit comandé, les premiers naiz des enfans d'Israël. Et les masses selon leurs noms, depuis vn mois & au dessus, furent vingt deux mille deux cens septante trois. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Prends les Leuites pour les premiers naiz des enfans d'Israël, & les bestiaux des Leuites pour les bestiaux d'iceux. Et les Leuites seront à moy. Je suis le Seigneur. Mais pour le pris des deux cens septante trois, des premiers naiz des enfans d'Israël, qui excedent le nombre des Leuites, tu prendras cinq sicles pour chascune teste, à la mesure du saintuaire. Le sicle a vingt mailles. Et doneras l'argent à Aaron & à ses filz, à sçauoir le pris de ceux q' sont au dessus. Moÿse donc print l'argent de ceux qui auoient esté au dessus, & lesquelz il auoit rachepté aux Leuites pour les premiers naiz des enfans d'Israël, mille trois cens soixante cinq sicles, selon le poïdz du saintuaire, & le donna à Aaron & à ses filz seló la parole que le Seigneur luy auoit comandé.

8. La maniere & offices des Leuites sont distribuez selon la famille d'un chascun.

Chapitre

Exo. 6. d.

Leui. 10. a
1. Par. 24. a

Soub 8. c
Exo. 13. a

Exo. 6. c

Exo. 6. b
Leui 7. a
Eze. 44. d

Chapitre.iiij.

ET le Seigneur parla à Moÿse & à Aaron, disant: Prends le nombre des enfans de Caath du milieu des Levites, selon leurs maisons, & familles, depuis trente ans & au dessus, jusques au cinquantesme an, de tous ceux qui entrent pour estre prestz, & administrer au tabernacle d'alliance. Cestuy est le service des enfans de Caath. Aaron & ses filz entreront au tabernacle d'alliance, & au saint des saintz, quand l'ost se doit mouvoir, & osteront le voile qui pend deuant les huys, & enuelleront d'iceluy; l'arche du tesmoignage, & derechef la couvriront d'un voile de peaux de couleur violette, & estenderont par dessus vn manteau tout d'hyacinthe, & mettront les barres dedans. Ilz enuelleront ausly la table de proposition d'un manteau d'hyacinthe, & mettront avec icelle les encensoirs, & les petits mortiers, les hanaps, & gobeletz pour verser les sacrifices moistes. Les pains seront tousiours sur icelle: & estendront par dessus vn manteau d'escarlatte, lequel derechef couvriront d'un voile de peaux de couleur violette, & mettront les barres dedas. Ilz prendront ausly vn manteau d'hyacinthe, duquel couvriront le chandelier avec ses lampes, & ses estenailles, & les esmouchoirs, & tous les vaisseaux d'huyle, qui sont necessaires pour ordonner les lampes: & sur toutes les choses, mettront vne couuerture de peaux de couleur violette, & y mettront les barres. Et ausly enuelleront l'autel d'or d'un vestement d'hyacinthe, & estendront par dessus vne couuerture de peaux de couleur violette, & y mettront dedas, les barres. Ilz enuelleront tous les vaisseaux, desqz on administre au saintuaire d'un manteau d'hyacinthe, & estendront par dessus vne couuerture des peaux de couleur violette, & mettront les barres dedas. Mais ausly nettoieront l'autel de cendre, & l'enuelleront d'un vestement de pourpre, & mettront avec iceluy tous les vaisseaux, desquelz ilz vsent en l'administration d'iceluy, c'est à dire les vaisseaux à recevoir le feu, les estenailles, les fourches à trois dentz, les crochets, & les palots de fer. Ilz couvriront tout ensemble, tous les vaisseaux de l'autel d'une couuerture de peaux de couleur violette: & mettront les barres dedas. Et quand Aaron & ses filz auront enuelleré le saintuaire, & tous les vaisseaux au mouuement de l'ost, adonc entreront les enfans de Caath, pour porter les choses enuellerées, & ilz ne toucheront point les vaisseaux du saintuaire, à fin qu'ilz ne meurent. Iceux sont les fardeaux des enfans de Caath au tabernacle d'alliance, desqz Eleazar filz d'Aaron prestre aura commission, à la garde duquel appartient l'huyle pour ordonner les lampes, & l'encens de proposition, & le sacrifice lequel tousiours est offert, & l'huyle d'unction: & tout ce qui appartient au service du tabernacle, & de tous les vaisseaux q

font au saintuaire. Et le Seigneur parla à Moÿse & Aaron, disant: Ne destruisiez point le peuple de Caath du milieu des Levites, mais faites leur cecy, à fin qu'ilz vivent, & qu'ilz ne meurent, s'ilz touchent le saint des saintz. Aaron & ses filz entreront, & iceux disposeront les ceures d'iceux chascun, & diuiseront quelle chose vn chascun debuera porter. Que les autres ne regardent par aucune curiosité; les choses qui sont au saintuaire, par auant qu'ilz soient enuellerées, autrement ilz mourront. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Prends ausly le nombre des enfans de Gerson, selon leurs maisons & familles & cognations, depuis trente ans & au dessus, jusques à cinquante ans. Nombre tous ceux qui entrent & administreront au tabernacle d'alliance. Cest est l'office de la famille des Gersonites, qu'ilz portent les cortines du tabernacle, & le toit de l'alliance, l'autre couuerture, & sur toutes les choses vne couuerture hyacinthine, & la tente qui pend à l'entrée du tabernacle d'alliance, les cortines de l'atre, & le voile à l'entrée, lequel est deuant le tabernacle. Toutes les choses qui appartiennent à l'autel, les petites cordes, & les vaisseaux de l'administration porteront les filz de Gerson, quand Aaron le comandera & ses filz: & sçauront tous, auquel fardeau doivent estre soubz mis. Iceluy est le service de la famille des Gersonites, au tabernacle d'alliance. Et seront soubz la main d'Ithamar filz d'Aaron prestre. Ausly tu recueilleras en nombre les enfans de Merari, selon les familles & maisons de leurs peres, depuis trente ans & par dessus, jusques à cinquante ans, tous ceux qui entrent en l'office de son administration, & au service de l'alliance de tesmoignage. Iceux sont leurs fardeaux. Ilz porteront les tables du tabernacle, & ses barres, les piliers, & leurs soubbassemens, ausly les piliers de l'atre alentour, avec leurs soubbassemens, & chemises, & leurs cordes. Ilz prendront en nombre tous les vaisseaux, & les choses q y seruent, & ainsi les porteront. Cest est l'office de la famille de ceux de Merari, & l'administration au tabernacle d'alliance: & seront soubz la main d'Ithamar filz d'Aaron prestre. Moÿse donc & Aaron, & les princes de la sinagogue recueillirent en nombre les enfans de Caath, selon les cognations & maisons de leurs peres, depuis trente ans, & au dessus, jusques à l'an cinquantesme, tous ceux qui entrent pour administrer au tabernacle d'alliance: & furent trouuez, deux mille sept cens cinquante. Iceluy est le nombre du peuple de Caath, lesquels entrèrent au tabernacle d'alliance. Iceux nombra Moÿse & Aaron, selon la parole du Seigneur par la main de Moÿse. Les enfans de Gerson ausly furent nombréz, selon leurs cognations & maisons de leurs peres, depuis trente ans, & par dessus, jusques au cinquantesme an, tous ceux q entrent pour administrer au tabernacle
i .ij. d'allian-

d'alliance, & furent trouuez, deux mille six cens trente. Iceluy est le peuple des Gerfonites, lesquels Moysé & Aaron ont nombré selon la parole du Seigneur. Les enfans ausy de Merari furent nombrés, selon les congnations & maisons de leurs peres, depuis trente ans & par dessus, iusques à l'an cinquantesme, tous ceux qui entrent pour accomplir les ordonnances du tabernacle d'alliance: & furent trouuez, trois mille deux cens. Iceluy est le nombre des enfans de Merari, lesquels Moysé & Aaron nombrerent, selon le commandement du Seigneur par la main de Moysé. Tous ceux qui furent nombrés des Leuites, & lesquels Moysé & Aaron, & les princes d'Israël feirent compter par nom, selon les congnations & maisons de leurs peres, depuis trente ans & par dessus, iusques à l'an cinquantesme, entrans en l'administration du tabernacle, & pour porter les fardeaux, & furent ensemble, huyt mille cinq cens octante. Moysé les recueillit en nombre selon la parole du Seigneur, vn chascun selon son office & ses fardeaux, ainsi que le Seigneur luy auoit commandé.

S. Qui sont les immundes qu'on doit ietter hors de l'ost. La satisfaction de la transgression par negligence. De la loy des premiers fructz & oblations, & de la loy de ialousie.

Chapitre .v.

A Et le Seigneur parla à Moysé, disant: Commande aux enfans d'Israël, qu'ilz iettent hors des sièges tout lepreux, & celuy qui a flux de semence, & est pollué sur le mort: iettez les hors de l'ost tant masle, comme femelle, à fin qu'ilz ne les souillent point, quand ilz habiteront avec vous. Et ainsi feirent les enfans d'Israël, & les ietterent hors de l'ost, ainsi que le Seigneur auoit parlé à Moysé. Et le Seigneur parla à Moysé, disant: Parle aux enfans d'Israël. Quand l'homme ou la femme auront fait aucun de tous les pechez, lesquels de coustume aduient aux hommes, & qu'ilz auront par negligence transgressé le commandement du Seigneur, & ausy offensé, ilz confesseront leur peché, & rendront le principal, & par dessus la cinquiesme partie, à celuy auquel auront peché. Mais s'il n'y a aucun qui le recoiue, ilz le donneront au Seigneur, & sera au prestre, excepté le mouton, lequel est offert pour la reconciliation, à fin que l'oblation soit placable. Ausy toutes les premices, que les enfans d'Israël offrent, appartiennent au prestre: & tout ce que d'un chascun est offert au saintuaire, & est baillé es mains du prestre, sera à luy. Et le Seigneur parla à Moysé, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: L'homme duquel la femme aura erré, & en desprisant son mary, aura couché avec vn autre homme, & que le mary ne le puit prendre en cela, mais est l'adultere secret, & ne peult estre repris par tesmoingz, pource qu'elle n'est pas trouuée en la paillardise: si l'esprit de ialousie esmeut le mary contre sa femme, laquelle est pollue, ou luy est mis sus par

faulx suspicion, il l'amenera au prestre, & offrira oblation pour elle, la dixiesme partie d'une mesure de farine d'orge. Il n'espandra point sur elle l'huyle, si ne mettra pas d'encens par dessus: pource que c'est sacrifice de ialousie, & oblation enquestant l'adultere. Donc le prestre l'offrira, & l'establira deuant le Seigneur, & prendra de l'eau sainte en vn vaisseau de terre, & mettra vn peu de la terre du pavement du tabernacle en icelle. Et quand la femme se tiendra debout en la presence du Seigneur, il descourra la teste d'icelle, & mettra sur ses mains le sacrifice de souuenance, & l'oblation de ialousie. Mais cestuy tiendra les eaux tresameres esquelles avec execration a assemblé maledictions, & l'adiurera, & dira: Si vn homme estranger n'a point dormy avec toy, & si tu n'es pollue en delaisant le lit de ton mary, ces eaux icy tresameres ne te nuyront point, esquelles ay assemblé les maledictions. Mais si tu as décliné de ton mary, & que tu sois pollue, & que tu aye couché ensemble avec vn autre homme: tu seras subiecte à ces maledictions. Le Seigneur te donne en maledictions, & en exemple de tous en son peuple. Il face pourrir ta cuisse, & que ton ventre par ensure se creue. Que les eaux maudictes entrent en ton ventre, & que la cuisse se pourrisse quand le ventre s'enflera. Et la femme respondra: Amen, Amen. Et le prestre escriuera en vn petit liure ces maledictions, & les effacera par eaux tresameres, esquelles a assemblé les maledictions, & luy donnera à boire. Et quand icelle les aura humées, le prestre prendra de la main d'icelle le sacrifice de ialousie, & l'esleuera deuant le Seigneur, & le mettra dessus l'autel: en telle maniere toutesfois que parauant il prenne vne pongnée du sacrifice de ce qui est offert, & qu'il le brusle sur l'autel, & ainsi qu'il donne à boire à la femme, les eaux tresameres. Et quand icelle les aura beu, si elle est pollue & coupable d'adultere, par auoir desprisé son mary, les eaux de malediction entreront dedans elle, & le ventre estant enflé, la cuisse se pourrira. Et sera la femme en malediction, & en exemple à tout le peuple. Que si elle n'est pas pollue, elle sera sans coulpe, & engendrera des enfans. Icelle est la loy de ialousie. Si la femme a décliné de son mary, & si elle a esté pollue, & que le mary esmeu de l'esprit de ialousie, l'ait amené en la presence du Seigneur, & que le prestre luy ait fait selon toutes les choses qui sont escriptes, le mary sera sans coulpe, & icelle receuera son iniquité.

S. La consecration des Nazaréens, & l'oblation, & de quelles paroles les prestres doivent benir le peuple.

Chapitre .vi.

ET le Seigneur parla à Moysé, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: Quand l'homme, ou la femme auront fait vœuz pour estre saintifiés, & s'auront voulu consacrer au Seigneur:

Punition
d'adul-
te.

D

au Seigneur: ilz s'abstiendront de vin, & de toute chose qui peut enyurer. Ilz ne beuveront pas vin aigre de vin, ne de toute autre boisson; ne tout ce qui est pressé hors de la grappe: Ilz ne mangeront aucunes nouvelles grappes, ne les seiches, tous les iours ausquelz par vœu seront consacrez au Seigneur. Ilz ne mangeront riens de tout ce qui peut estre de la vigne, depuis la grappe passée iusques au grain de la grappe. En tout le temps de sa separation le rasoir ne passera point sur sa teste, iusques au iour accompli, auquel il est consacré au Seigneur. Il sera saint, quand la chevelure de sa teste croistra. En tout le temps de sa consecration n'entrera point au mort, & ne sera pas souillé, mesmes sur le dueil du pere, ne de la mere, ne du frere, ne de la sœur: Car la cōsecration de son Dieu est sur son chef. Tous les iours de sa separation, sera saint au Seigneur. Mais si aucun est subitement mort deuant luy, le chef de sa cōsecration sera pollué: lequel incontinent le rasera au mesme iour de sa purgation, & derechef au septiesme. Mais au huyctiesme iour, il offrera deux tourterelles, ou deux pigeons de colombe au prestre, à l'entrée du tesmoignage d'alliance: & en offrera le prestre l'un pour le peché, & l'autre en sacrifice bruslé, & priera pour luy, pource qu'il a peché sur le mort: & saintifiera son chef en ce iour là, & consacrerá au Seigneur les iours de sa separation, en offrant vn aigneau en dessous d'un an pour le peché: ainsi toutesfois que les iours precedens seront vains, pource que la saintification est pollue. Celle est la loy de cōsecration. Quand les iours, lesquelz par vœu auoit deliberé, seront accomplis: il l'amenera à l'uyse du tabernacle d'alliance, & offrera son oblation au Seigneur, vn aigneau en dessous d'un an sans tache en sacrifice bruslé, & vne brebis en dessous d'un an sans tache pour le peché, & vn mouton sans tache pour oblation pacifique, aussi vne corbeille de pain sans leuain, qui soient arrousez d'huile, & des gatteaux sans leuain ointz d'huile, & les sacrifices moistes de tous lesquelles choses le prestre offrera deuant le Seigneur, & offrira tant pour le peché, que pour le sacrifice bruslé. Mais il immolera le mouton pour oblation pacifique au Seigneur, ensemble en offrant la corbeille des pains sans leuain, & les sacrifices moistes, qui sont deuz de chacune. Adonc se ira le Nazaréen deuant l'uyse du tabernacle d'alliance, de la chevelure de sa consecration & prendra ses cheveux de la racine sur le fra, qui est mis sous le sacrifice des pacifiques, & il les paule du mouton tué, & vira outre au fils leuain de la corbeille, & vn gatteau sans leuain, & les baillez es mains du Nazaréen, après que son chef aura esté ray. Et derechef icelles choses recetes de luy, les effouera en la presence du Seigneur, & les choses saintes seront au prestre,

ainsy que la petite poiçtrine, laquelle a esté commandée estre separée, & la cuisse. Après ces choses là, le Nazaréen peut boire vin. Icele est la loy du Nazaréen, quand il aura voué son oblation au Seigneur, au temps de sa consecration, excepté les choses que sa main aura trouuée. Selon ce qu'il auoit voué par pensée, ainsi fera il pour la perfection de sa saintification. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle à Aaron, & à ses filz. Vous bençirez ainsi les enfans d'Israël, & leur direz: Le Seigneur te bençisse, & te garde. Le Seigneur te montre sa face, & ait mercy de toy. Le Seigneur conuertisse son visage à toy, & te donne paix. Aussi ilz inuocueront mon nom sur les enfans d'Israël, & ie les bençiray.

Ecl. 36. a

S. Les oblations des princes des douze lignes, en la dedicasse du tabernacle & de l'autel. Le Seigneur parle à Moÿse du propiciatoire.

Chapitre .vij.

Et il aduint, au iour auquel Moÿse eut accompli le tabernacle, & le dressé, aussi qu'il eut oint, & saintifié avec tous ses vaisseaux, semblablement l'autel, & tous ses vaisseaux: que les princes d'Israël, & les chefs des familles, qui estoient par toutes les lignées, les preuostz d'iceux qui auoient esté nombrez, offriront des dons deuant le Seigneur, Six chariotz couuerts, avec douze bœufz. Deux ducz ont offert vn chariot, & chascun vn bœuf, & ont offert icelles choses deuant le tabernacle. Et le Seigneur dict à Moÿse: Reçois les d'iceux, à fin qu'ilz seruent en l'administration du tabernacle, & les baillez aux Leuites selon l'ordre de leur administration. Et ainsi quand Moÿse eut receu les chariotz, & les bœufz, il les bailla aux Leuites. Il donna aux enfans de Gerson deux chariotz, & quatre bœufz, selon ce qu'ilz auoient nécessité. Il donna les quatre autres chariotz, & les huy bœufz aux enfans de Merari selon les offices & leur seruire, sous la main d'Elthamar, fils d'Aaron prestre. Mais ne donna ne chariotz, ne bœufz, aux enfans de Gaath: pource qu'ilz seruent au saintuaire, & portent les fardeaux sur leurs propres espalles. Donc les ducz offriront en la dedication de l'autel, le jour qu'il fut oint, leur oblation deuant l'autel. Et le Seigneur dict à Moÿse: Que chascun des ducz offre par vn chascun iour les dons, en la dedication de l'autel. Au premier iour, Nabal son filz d'Amnadaab de la lignée de Iuda offrira son oblation, & sera offert icelle, vn chariot d'argent du poids de cent talents, & vn bœuf de l'argent de cent talents, selon le poids du saintuaire. Vn chariot plein de fleur de farine arrouzé d'huile pour l'oblation, & vn bœuf pour monter, de dix talents d'or, plein d'encens, & vn bœuf de la ycherie, & vn chariot, & vn bœuf de l'ascherie, & vn chariot, & vn bœuf pour sacrifice bruslé, & vn bœuf pour le peché, & vn sacrifice des pacifiques, deux bœufz, cinq moutons, cinq bœufz, cinq aigneaux en dessous d'un an. Celle

Exo. 40 b

i. iij. est

est l'oblation de Nahassó, filz d'Aminadab. Au second iour, offrit Nathanaël filz de Suar, Duc de la lignée d'Issachar, vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent aiant septante sicles, selon le poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle, pour sacrifice, vn petit mortier d'or, aiant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché: & pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufz, cinq moutons, & cinq boucz, cinq aigneaux en dessous d'vn an. Icelle fut l'oblation de Nathanaël filz de Suar. Au troisieme iour, le prince des enfans de Zabulon, Eliab filz d'Helon offrit vn plat d'argent, pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent aiant septante sicles, au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour sacrifice: vn petit mortier d'or, pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché, & pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq aigneaux en dessous d'vn an. Ceste est l'oblation d'Eliab filz d'Helon. Au quatrieme iour le prince des enfans de Ruben, Elisur filz de Seduc offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent pesant septante sicles, au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour sacrifice: vn petit mortier d'or pesant dix sicles plein d'encens, vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé: & vn bouc pour le peché: & pour hostie des pacifiques, deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux, en dessous d'vn an. Icelle fut l'oblation d'Elisur filz de Seduc. Au cinquiesme iour, le prince des enfans de Siméon, Salamiel filz de Surisaddai offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles: vne phiole d'argent pesant septante sicles au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour sacrifice: vn petit mortier d'or pesant dix sicles, plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé: & vn bouc pour le peché, & en hosties des pacifiques, deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux en dessous d'vn an. Icelle fut l'oblation de Salamiel filz de Surisaddai. Au sixiesme iour, le prince des enfans de Gad, Blasaph filz de Ducl, offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent de septante sicles, au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour sacrifice: vn petit mortier d'or, pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché: & en hosties des pacifi-

qs deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux en dessous d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Elisaph filz de Ducl. Au septiesme iour, le prince des enfans d'Ephraim, Elisama filz d'Amiud, offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent pesant septante sicles, au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle, pour sacrifice: vn petit mortier d'or, pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé: & vn bouc pour le peché, & en hosties des pacifiques, deux bœufz, & cinq moutons, cinq boucz, & cinq aigneaux en dessous d'vn an. Ceste fut l'oblation d'Elisama filz d'Amiud. Au huyctiesme iour, le prince des enfans de Manasses, Gamaliel filz de Phadassur, offrit vn plat d'argent, pesant cent trente sicles, & vne phiole d'argent pesant septante sicles au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle, pour sacrifice: vn petit mortier d'or pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché: & en hosties des pacifiques, deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux en dessous d'vn an. Ceste fut l'oblation de Gamaliel filz de Phadassur. Au neufiesme iour, le prince des enfans de Ben-iamin, Abidan filz de Gedeon, offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent pesant septante sicles, au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour le sacrifice: vn petit mortier d'or pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché: & en hosties des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux en dessous d'vn an. Icelle fut l'oblation d'Abidan filz de Gedeon. Au dixiesme iour, le prince des enfans de Dan, Ahiezer filz d'Amisaddai, offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent pesant septante sicles, au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour le sacrifice: vn petit mortier d'or pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn aigneau en dessous d'vn an, pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché: & en hosties des pacifiques deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux en dessous d'vn an. Icelle fut l'oblation d'Ahiezer filz d'Amisaddai. En l'vnieliesme iour, le prince des enfans d'Aser, Phegiel filz d'Ochra, offrit vn plat d'argent, pesant cent trente sicles, vne phiole d'argent, pesant septante sicles au poids du sanctuaire, l'vn & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour le sacrifice: vn petit mortier d'or, pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton & vn

& vn aigneau en dessoubz d'un an pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché: & en hosties des pacifiqs, deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, & cinq aigneaux en dessoubz d'un an. Ceste fut l'oblation de Phegiel filz d'Ochran. Au douzieme iour, le prince des enfans de Nephthaly, Ahira filz d'Enan offrit vn plat d'argent pesant cent trente sicles, vne phiole aiant septante sicles au poidz du saintuaire, l'un & l'autre plein de fleur de farine arrousee d'huyle pour le sacrifice: vn petit mortier d'or pesant dix sicles plein d'encens: vn bœuf de la vacherie, & vn mouton, & vn aigneau en dessoubz d'un an pour sacrifice bruslé, & vn bouc pour le peché, & en hosties des pacifiqs deux bœufz, cinq moutons, cinq boucz, cinq aigneaux en dessoubz d'un an. Celle fut l'oblation d'Ahira filz d'Enan. Ces choses icy furent offertes en la dedication de l'autel, par les princes d'Israël, au iour auquel il fut consacré: douze platz d'argent, douze phioles d'argent, douze petits mortiers d'or: tellement qu'un plat pesoit cent trente sicles d'argent, & vne phiole septante sicles: c'est à dire, tous ensemble les vaisseaux d'argent, deux mille quatre cens sicles, du poidz du saintuaire: Douze petits mortiers d'or pleins d'encens, pesans dix sicles du poidz du saintuaire: c'est à dire ensemble cent vingt sicles d'or: douze bœufz de la vacherie pour sacrifice bruslé, douze moutons, douze aigneaux en dessoubz d'un an, & leurs sacrifices moistes: douze boucz pour le peché, pour les hosties des pacifiqs, vingt quatre bœufz, soixante moutons, soixante boucz, soixante aigneaux en dessoubz d'un an. Ces choses furent offertes en la dedication de l'autel, quand il fut oint. Et quand Moïse entroït au tabernacle d'alliance, pour demander conseil en l'oratoire, il oyoit la voix de celui qui parloit à luy du propiciatoire, lequel estoit sur l'archo du témoignage, entre les deux cherubins, duquel lieu ausy parloit à luy.

La forme & signification du chandelier, & des lampes. Et l'age & consecration des Leuites.

Chapitre viij.

ET le Seigneur parla à Moïse, disant: Parle à Aaron, & luy diras: Quand tu auras mis les sept lampes, le chandelier soit dressé en la partie de Midy. Donc commande ceste chose que les lampes contre la Bise regardent au contraire vers la table des pains de proposition, & les debueront luyre contre la partie que le chandelier regarde. Et Aaron feit cela, & mit les lampes sur le chandelier, ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moïse. Mais l'ouvrage du chandelier estoit tel, d'or duct au marteau, tant l'estoc du milieu que toutes les choses qui estoient estées d'un costé & d'autre des branches: Selon l'exemple que le Seigneur monstra à Moïse, ainsi fut fait le chandelier. Et le Seigneur parla à Moïse disant: Prends les Leuites du milieu des enfans

d'Israël, & les purifieras selon ceste maniere. Ilz soient arrousez de l'eau de purification, & qu'ilz rasant tous les poilz de leur chair. Et quand ilz auront laue leurs vestemens, & qu'ilz seront nettoiez, ilz prendront vn bœuf des vacheries, & son sacrifice moiste, la fleur de farine arrousee d'huyle. Mais tu prendras vn autre bœuf de la vacherie pour le peché, & feras approcher les Leuites deuant le tabernacle d'alliance, en appellat toute la multitude des enfans d'Israël. Et quand les Leuites seront deuant le Seigneur, les enfans d'Israël mettront leur mains sur eux, & Aaron offrera les Leuites, pour le don des enfans d'Israël, en la presence du Seigneur, à fin qu'ilz seruent en l'administration d'iceluy. Les Leuites ausy mettront leurs mains sur les testes des bœufz, de quelz en offreras l'un pour le peché, & l'autre pour le sacrifice bruslé du Seigneur, à fin que tu prie pour eux. Et tu establiras les Leuites en la presence d'Aaron & de ses filz, & consacreras ceux qui sont offerts au Seigneur, & les separeras du milieu des enfans d'Israël, à fin qu'ilz soient à moy, & qu'après ilz entrent au tabernacle d'alliance pour me seruir. Et ainsi tu les purifieras & consacreras en l'oblation du Seigneur, pour

ce que par don ilz me sont donnez des enfans d'Israël, le les ay prins pour les premiers naiz qui ouurent tout ventre de mere en Israël. Car toutes les choses premieres nées des enfans d'Israël sont à moy, tant des hommes, comme des bestes. Depuis le iour, auquel ie frappay tout premier nay en la terre d'Egypte, ie les ay saintifié à moy, & ay prins les Leuites pour tous les premiers naiz des enfans d'Israël & les ay baillé par don à Aaron & à ses filz, du milieu du peuple, à fin qu'ilz me seruent pour Israël, au tabernacle d'alliance, & qu'ilz prient pour eux, à fin que n'y ait aucune playe au peuple, s'il auoit habdiesso d'approcher au saintuaire. Et Moïse & Aaron, & toute la multitude des enfans d'Israël firent touchat les Leuites, ce que le Seigneur auoit commandé à Moïse, & furent purifiez, & lauerent leur vestemens. Et Aaron les essoua en la presence du Seigneur, & pria pour eux: à fin qu'ilz purifiez, ilz entrassent en leurs offices, au tabernacle d'alliance, en la presence d'Aaron & de ses filz. Ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moïse des Leuites, ainsi fut fait. Et le Seigneur parla à Moïse, disant: Ceste est la ley des Leuites. Depuis vingt cinq ans & par dessus, ilz exerceront pour administrer au tabernacle de l'alliance. Et quand ilz auront accompli le cinquiesme an d'age, ilz commenceront de seruir, & seront les ministres de leurs freres au tabernacle de l'alliance, pour garder les choses qu'on leur baillera en garde, à fin qu'ilz ne fassent point icelles choses. Ainsi disposeras tu les Leuites en leur garde.

Sur le temps de seruir & de seruir le Seigneur, & de seruir le Seigneur, & de seruir le Seigneur, & de seruir le Seigneur.

Sus. 3 c
Exo. 13. a.
& 33 c
Luc. 2. d.

Chapitre .ix.

A LE Seigneur parla à Moÿse, au desert de Sinay, en la seconde année après qu'ilz furent sortis hors de la terre d'Egypte, au premier mois, disant: Les enfans d'Israël faicent le Phasé en son temps, au quatorzième iour de cestuy mois, au vespre, selon toutes les ceremonies & iustifications. Et Moÿse commanda aux enfans d'Israël, qu'ilz feissent le Phasé. Lesquelz le feirét en son temps, au quatorzième iour du mois, au vespre en la montaigne de Sinay. Les enfans d'Israël feirent selon toutes les choses que le Seigneur auoit commandé à Moÿse. Mais voicy aucuns immundes sur l'ame de l'home, lesquelz ne pouoient faire le Phasé en ce iour là, s'approchant de Moÿse & Aaron, leur dirent: Nous sommes immundes sur l'ame de l'home, pourquoy sommes nous fraudez, tellement que ne pouons offrir oblation au Seigneur en son temps, entre les enfans d'Israël? Ausquelz Moÿse respondit: Arrestez vous, à fin que ie demande conseil, quelle chose le Seigneur commande de vous. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: Dis aux enfans d'Israël. L'home qui est imunde sur l'ame, ou q est loing en la voie. en vostre gent: qu'il faice le Phasé au Seigneur, au second mois, au quatorzième iour du mois au vespre: Ilz la mangeront avec pains sans leuain. & lactues. sauuaiges. Ilz ne laisseront rien d'iceluy iusques au matin, & ne romperont point l'os d'iceluy, ilz obserueront toute la maniere du Phasé. Mais si aucun est net, & qu'il n'ait point esté au chemin, lequel toutefois n'ait pas fait le Phasé, ceste ame sera exterminée d'entre les peuples, car elle n'a pas offert sacrifice au Seigneur en son temps. Iceluy portera son peché. Le pelerin aussi & l'estrange, s'il est entre vous, il sera le Phasé au Seigneur, selon les ceremonies & iustifications d'iceluy. Un mesme commandement sera entiers vous, tant pour l'estrange comme pour celuy qui est nay entre vous. Au iour donc, auquel le tabernacle fut dressé, vns nuée le couvrit. Et estoit sur la tente, cōme en espee de feu, depuis le vespre iusques au matin. Ainsy estoit fait cōtinuellement. La nuée le couuroit par iour, & par nuict cōme espee de feu. Et quand la nuée qui couuroit le tabernacle estoit emportée, adonc marchoiēt les enfans d'Israël, & fichoient leurs tentes au lieu ou la nuée s'arrestoit: Ilz se partoient au commandement du Seigneur, & au commandement d'iceluy fichoient le tabernacle. Tous les iours auquelz la nuée s'arrestoit sur le tabernacle, ils demouroient au mesme lieu. Et s'il aduenoit qu'elle demourast long temps sur iceluy, les enfans d'Israël tenoient la garde du Seigneur, & n'alloient de iour ne marchoiēt pas, que la nuée estoit sur le tabernacle. Ilz esleuoient les tentes au commandement du Seigneur, & les estoient au commandement d'iceluy. Si la nuée estoit depuis le vespre

Exo. 11. 3
Ieh. 19. f

Exo. 40. b

1. cor. 10. a

iusques au matin, & que incontinent au plus matin elle delaisast le tabernacle, ilz se partoient, & si elle se retiroit après le iour, & la nuict, ilz deffaisoient les tentes. Mais si elle estoit deux iours ou vn mois, ou plus long temps sur le tabernacle, les enfans d'Israël demouroient au mesme lieu, & ne se partoient point: Mais incontinent qu'elle estoit retirée, ilz mouuoient les tentes. Ilz fichoient les tentes par la parole du Seigneur, & par sa parole se partoient, & tenoient la garde du Seigneur, selon son commandement faict par la main de Moÿse.

S. L'usage des trompettes, de quel ordre furent remuez les ostz du desert de Sinay. Moÿse prie son cousin Hobab, qu'il vueille aller avec eux, & les paroles que Moÿse disoit quand on eleuoit ou qu'on remettoit l'arche.

Chapitre .x.

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Fais pour toy deux trompettes d'argēt duictes au marteau, par lesquelles tu puisses appeler ensemble la multitude quand on doit mouuoir l'ost. Et quand tu sonneras les trompettes, toute la multitude s'assemblera à toy à l'huys du tabernacle d'alliance. Si tu trompe vne fois, les princes viendront à toy, & les chefs de la multitude d'Israël. Mais si le son de la trompe sonne plus longuement, & diuisement, les premiers qui sont à la partie Orientale, mouueront les tentes. Et au second son, & au pareil bruit de la trompe, ceux q habitent vers Midy, leueront les tentes. Et selon ceste maniere, ferōt les autres quand les trompettes sonneront au partement. Mais quand le peuple doit estre assemblé, le son des trompettes sera simple, & ne bruiront point par fraction. Et les filz d'Aaron prestre sonneront les trompettes: & cela sera ordonnace éternelle en voz generatiōs. Si vous sortez hors de vostre terre en bataille, contre les ennemis qui bataillent contre vous, vous sonneres les trompettes bruijates, & enuers vostre Seigneur Dieu sera souuenace de vous, à fin que vous soiez deliurez des mains de voz ennemis. Si aucunes fois vous faictes conuiue, & iours de festes, & Calēdes, vous sonneres les trompettes sur les sacrifices bruslez & oblations des pacifiques, à fin qu'elles vous soient en souuenace de vostre Dieu. Je suis le Seigneur vostre Dieu. En la seconde année, au second mois, au vingtième iour du mois, fut esleuée la nuée du tabernacle d'alliance. Et les enfans d'Israël se sont partis, selon leurs bendes du desert de Sinay, & la nuée se reposa au desert de Pharan. Et les premiers remuerent les tentes selon le commandement du Seigneur, en la main de Moÿse. Les enfans de Iudas, selon leurs bendes, desquelz le prince estoit Nahasson filz d'Amiadab. En la lignée des enfans d'Issachar, le prince fut Nathanaël filz de Suar. En la lignée de Zabulon, le prince estoit Eliab filz de Helon. Et le tabernacle fut mis sus, & les enfans de Gerson & de Merari emporterent, & ysirens hors

Les

C Les enfans aussy de Ruben se sont partis par bēdes & leur ordre, desquelz le prince estoit Heli-
sur filz de Sedor. Et en la lignée des enfans de
Simeon, le prince fut Salamiel filz de Surissad-
dai. Mais en la lignée de Gad, le prince estoit E-
liasaph filz de Duel. Aussy se sont partis les en-
fans de Caath portant le saintuaire. Le tabe-
rnacle estoit tandis porté, iusques à ce qu'ilz vin-
sent au lieu ou il deuoit estre dressé. Les enfans
d'Ephraim aussy remuerent les tentes selō leurs
bendes, en la compagnie desquelz, le prince e-
stoit Elisama filz d'Amiud. Mais en la lignée
des enfans de Manasses, le prince fut Gamaliel
filz de Phadassur. Et en la lignée de Ben-iamin,
le duc estoit Abidan filz de Gedeon. Tous les
derniers de tout l'ost, les enfans de Dan, se sont
partis par leurs bendes, en la compagnie desquelz
le prince fut Ahiezer filz d'Amisaddai. Mais en
la lignée des enfans d'Aser, le prince estoit Phe-
giel filz d'Ochran. En la lignée des enfans de
Nephthaly, le prince fut Ahira filz d'Enā. Iceux
sont les sièges, & partemens des enfans d'Israël,
selon leurs bendes, quand ilz sortoient hors. Et
Moyse dict à Hobab filz de Raguel de Madian

D son cousin: Nous cheminons au lieu que le Seignr
nous doibt dōner: vien avec nous, à fin que nous
te faisons du bien, car le Seigneur a promis des
biens à Israël. Auquel cestuy respondit: Je n'iray
pas avec toy, mais retourneray en ma terre, en
laquelle suis nay. Et iceluy dict: Ne nous vueille
pas laisser. Car tu cognois en quelz lieux no^s de-
buons mettre les sieges par le desert, & tu seras
nostre conducteur. Et quand tu viendras avec
nous, nous te donnerons tout ce qui sera le meil-
leur des richesses q̄ le Seigneur nous doibt bail-
ler. Ilz se partirent donc de la mōtagne du Sei-
gneur, par la voye de trois iours, & l'arche de l'
alliance du Seignr, les precedoit par trois iours,
pourueant le lieu du siege. Aussy la nuée du Sei-
gneur estoit sur eux par iour, quand ilz chemi-
noient. Et quand l'arche estoit esleuē, Moyse
disoit: Seigneur leue toy, & tes ennemis soient
dissipez, & que ceux qui te hayent, s'ensuyent de
ta face. Et quand on la mestoit ius, il disoit: Sei-
gnr retourne à la multitude de l'armée d'Israël.

Psal. 67. a

S. Les luifz punis de la peine de murmuracion, impetrent
les chairs de cailles. Et Moyse troublē en esprit, Dieu departit sa
charge aux septante anciens, qui tous prophetizerent. Et le peu-
ple est puny pour la concupiscence des chairs.

Chapitre .xj.

A **C**E temps pendant, s'esleua le murmure du
peuple, comme de ceux qui se plaignent
pour le labēur, contre le Seigneur. Quand
le Seigneur eut ouy ceste chose, il fut courroucé,
& le feu du Seigneur estant allumé contre eux,
deuora la derniere partie de l'ost. Et quand le
peuple eut crié à Moyse, Moyse pria le Seigneur
& fut le feu absorbé. Et appella le nom de ce lieu
embrasement: pource que le feu du Seigneur fut
allumé contre eux. Car le commun peuple d'un

sexe & d'autre, lequel estoit monté avec eux, ar-
doit du desir, en seant & plorant, les enfans d'Is-
raël conioinctz ensemble avec eux, & dirēt. Qui
nous donnera des chairs à manger? Nous auons
souuenance des poissons que nous mangions en
Egypte pour neant: les concombres, & pepons
nous viennent au deuant, les porreaux aussy, & B
les oignons, & les aulx. Nostre ame est seiche,
noz yeux ne regardent autre chose que la Man-
ne. Et estoit la Manne comme semence de Co-
riandre, de la couleur de Bdellion. Et le peuple
marchoit alentour, & cueilloit ceste chose, & la
rompoit à la meulle, ou le broioit au mortier, &
la cuisoit en vn pot, & faisoit d'icelle des petits
tourteaux de saueur cōme pai cuit à l'huyle. Et
quād la roufée descendoit de nuict sur l'ost, aus-
sy descendoit ensemble la Manne. Moyse donc
ouyt le peuple plorant par les familles, vn chascū
par les huys de sa tente. Et la fureur du Seigneur
fut fort courroucée: mais aussy à Moyse sembla
estre chose importable, & dict au Seignr: Pour
quoy as tu affligé ton seruiteur? Pour quoy ne
trouue ie pas grace enuers toy? Et pour quoy as
tu mis la charge de tout ce peuple icy sur moy?

1. cor. 10. 8

Exo. 16. c.

Sap. 1. 6c.

Psal. 77. 8

Iehā. 6. d

C Ay ie conceu toute ceste multitude, ou l'ay ie
engendrée, que tu me dis, porte les en ton sein,
ainsy que la nourrice a de coustume de porter le
petit enfant, & les porte en la terre, pour laquel-
le tu as iuré à leurs peres? Dont me viendront ces
chairs pour en donner à si grande multitude? Ilz
plorent deuāt moy, disans: Dōne nous des chairs
à fin que nous mangeons. Je ne puis seul soustenir
tout ce peuple icy, car il m'est grief. S'il ne te
plaiēt autrement, ie te prie que tu m'occise, & q̄
ie trouue grace en tes yeux, à fin que ne sois mo-
lesté de si grands maux. Et le Seignr dict à Moy-
se: Assemble moy septante homes des anciens d'
Israël, lesquelz tu cognois qu'ilz sont anciens, &
les maistres du peuple: & les meneras à l'huys du
tabernacle d'alliance, & les seras là tenir debout
avec toy, à fin que ie descende, & parle à toy: &
i'osteray de ton esprit, & leur bailleray, à fin qu'
ilz soustiennent avec toy la charge du peuple, &
q̄ ne sois point greué seul. Tu diras ainsy au peu-
ple: Soiez saintifiez demain, vous mangerez

Leu. 20. b

Iosué. 3. b.

D des chairs. Car ie vous ay ouy dire. Qui nous dō-
nera des viandes de chairs? Il nous estoit bien en
Egypte. A fin que le Seigneur vous donne des
chairs, & que vous mangiez. Non pas vn iour, ne
deux, ou cinq, ou dix, ne vingt certainement,
mais iusques à vn mois des iours, iusques à ce qu'
elle vuide hors par voz narines, & qu'elle se tour-
ne en fâcherie, pource que vous auez debou-
té le Seigneur qui est au milieu de vous, & auez
ploré deuāt luy, disans: Pourquoi sommes nous
sortis hors d'Egypte? Et Moyse dict au Seignr: B
Six cens mille pietons sont en ce peuple: & tu
dis, ie leur donneray à manger des chairs pour
vn mois entier. La multitude des brebis & des
boeufz

Ieh. 6. h.

Isa. 59. a. boeufz sera elle occise, qui puit souffire au manger? ou tous les poissons de la mer seront ilz assemblez en vn, pour les rassasier? Auquel le Seigneur respondit: La main du Seigneur est elle inuvalide? Maintenant voyras tu, à sçauoir si ma parole sera accöplie par ceuvre. Moÿse donc vint, & racompta au peuple les parolles du Seigneur, en assemblant septante homes des anciens d'Israël, lesquelz fait tenir debout auprès du tabernacle du Seigneur. Et le Seigneur descendit par la nuée, & parla à luy, en ostant de l'esprit qui estoit en Moÿse, & le donnant aux septante homes. Et quand l'esprit fut reposé en eux, ilz prophetizerent, & plus oultre ne cesserent. Mais en l'ost estoient demourez deux homes, desquelz l'vn estoit nommé Eldad, & l'autre Medad, sur lesquelz reposa l'esprit. Car aussy iceux auoient esté escripts, & n'estoient pas yssus hors au tabernacle. Et quand ilz prophetizoient en l'ost, vn enfant courrut, & le nonça à Moÿse, disant: Eldad & Medad prophetizent en l'ost. Incontinent Iosué filz de Nun seruiteur de Moÿse, & esleu de plusieurs, di: Moÿse mon Seigneur, fais leur defence. Iceluy dit: Pourquoi es tu ainsi enuieux pour moy? A la mienne volonté q tout le peuple prophetize, & que le Seignr leur donne son esprit. Et Moÿse retourna es tentes, & les plus anciens d'Israël. Mais le vent sortant du Seigneur, amena des cailles prinſes oultre la mer, & les feit cheoir en l'ost, par autant de chemin qu'en vn iour peut estre fait de toute part de l'ost alentour, & voloiet en l'air prés de la terre, la hauteur de deux coudées. Le peuple donc soy leuät tout ce iour là, & la nuit, & le iour ensuiuant, assembla multitude de cailles: ceux q en auoiet le moins, en auoiet dix chorons, & les seicherent alentour de l'ost. Encores estoient les chairs en leurs dents, & n'estoit pas faille ceste maniere de viande: & voicy la fureur du Seigneur esmeue sur le peuple, le frappa d'vne fort grande playe. Et est appelé ce lieu là, les sepulchres de concupiscence. Car là ont ilz ensepely le peuple, qui auoit desiré. Mais iceux yssus des sepulchres de concupiscence, sont venus en Haseroth, & illec demourerent.

Psal. 77. c.

Psal. 77. c.

S. Aaron & Marie murmurerent contre Moÿse tresbening. Dieu loue Moÿse enuers eux, pour la familiarité qu'il a enuers le Seigneur. Marie fut frappée de lepre, & sept iours separée du peuple, puis restituee en santé.

Chapitre .xij.

A Dec. 24. **L**ors Marie & Aaron parlerent cötre Moÿse, à cause de sa femme Ethiopienne, & dirent: Dieu n'a il parlé qu'à Moÿse seul? N'a il pas aussy semblablement parlé à nous? Quand le Seigneur eut ouy ceste chose, il fut courroucé. Car Moÿse estoit vn hōe tresbening, sur tous les homes qui demouroient en la terre. Incontinent le Seigneur parla à luy, & à Aaron, & à Marie: Sortez hors seulement vous trois, au tabernacle d'alliance. Et quand ilz furent yssus, le Seigneur

Moÿse bening.

descendit en la colonne de nuée, & s'arresta à l'entrée du tabernacle, appellant Aaron & Marie. Et quand ilz y furent allez, il leur di: Escoutez mes parolles. Si aucun d'entre vous est le prophete du Seigneur, j'apparoistray à luy en viliō, ou parleray à luy par somne. Mais mon seruiteur Moÿse n'est pastel, lequel en toute ma maison est tresfidele. Car ie parle à luy bouche à bouche, & manifestement, & il ne voit point le Seigneur par obscuritez, & figures. Pourquoi donc n'auiez vous point craint de detracter de mon seruiteur Moÿse? Et estāt courroucé cötre eux, s'en alla. La nuée aussy qui estoit sur le tabernacle, se retira. Et voicy Marie fut veüe blāche de lepre, comme neige. Et quand Aaron l'eut regardée, & qu'il l'eut veüe par tout esparse de lepre, il di: à Moÿse: Mon Seigneur ie te prie, q tu ne mette point sur nous ce peché icy, que follement nous auons commis, à fin qu'elle ne soit pas faicte comme morte, & comme l'abortif, qui est ietté du vêtre de sa mere. Voicy desia la moitié de sa chair est deuorée de lepre. Et Moÿse cria au Seigneur, disant: O Dieu, ie te prie gueris la. Auquel le Seigneur respondit. Si son pere eut craché en sa face, ne debuoit elle pas au moins estre cöfuse de honte par sept iours? Quelle soit separée par sept iours hors de l'ost, & après elle sera rappelée. Et ainsi Marie fut mise hors de l'ost par sept iours: & le peuple ne se remua pas de ce lieu, iusques à tant que Marie fut rappelée.

Heb. 3. a. Exo 33. a.

C

D

S. Les espies enuoyez pour considerer la terre de promesse, rapporterent vn raiſneau de vigne avec la grappe, & autres fruitz, en signe de fertilité. Qui non obstant tous (fors Caleb & Iosué) esmeurerent murmuratiō au peuple.

Chapitre .xij.

Et le peuple se partit d'Haseroth, en fichāt les tentes au desert de Pharan. Et illec parla le Seigneur à Moÿse, disant: Enuoie des homes pour espier la terre de Chanaan, que ie doibz donner aux enfans d'Israël, de chascune lignée, l'vn des princes. Moÿse feit ce que le Seignr auoit cömandé, enuoiant du desert de Pharan des homes qui estoient les princes, desquelz ceux sont les noms. De la lignée de Ruben, Samua filz de Zechur. De la lignée de Simeon, Zaphat filz de Huri. De la lignée de Iudas, Caleb filz de Iephoné. De la lignée d'Issachar, Igal filz de Ioseph. De la lignée d'Ephraim, Osée filz de Nun. De la lignée de Beniamin, Phalti filz de Raphu. De la lignée de Zabulon, Geddiel filz de Sodi. De la lignée de Ioseph, sceptre de Manasses, Gaddi filz de Sufi. De la lignée de Dan, Ammiel filz de Gemalli. De la lignée d'Aser, Sthur filz de Michaël. De la lignée de Nephthaly, Nahabi filz de Vapfi. De la lignée de Gad, Guel filz de Machi. Iceux sont les noms des homes, lesqueiz Moÿse enuoya pour considerer la terre. Et appella Osée, filz de Nun, Iosué. Moÿse donc les enuoya pour espier la terre de Chanaan,

naan, & leur dict: Montez à la partie de Midy. Et quand vous serez venus aux montaignes, considerez la terre quelle elle est: & le peuple qui est habitant en icelle, à sçauoir s'il est fort ou foible, en petit nombre, ou si sont plusieurs: si celle terre est bonne ou mauuaise: quelles villes murées, ou sans murs: grasse terre ou sterile, pleine de bois, ou sans arbres. Soiez confortez, & nous apportez des fruietz de la terre. Or estoit le temps, quand desia les grappes meüres, sont bonnes à manger. Et quand ilz furent montez, ilz espierēt la terre, depuis le desert de Sin iusques à Rohob quand on entre en Emath. Et sont montez vers Midy, & sont venus en Hebron, là ou estoiet Achiman, & Sisai, & Tholmai, les enfans d'Enac. Car Hebron fut edificée sept ans deuant Tanim, cité d'Egypte. Et eux cheminans iusques au torrent de la grappe, ilz couperent vn rainseau de vigne avec la grappe, que deux homes porterēt avec vne perche. Aussi prindrent des pommes des grenades, & des figues de ce lieu là, lequel est appellé Nehel-escol, c'est à dire, le torrent de la grappe: pource que de ce lieu là, auoiet les enfans d'Israël apporté la grappe entiere. Et les espies de la terre retournans, quarante iours après qu'ilz eurent enuironé toute la cōtrée, sont venus à Moÿse & à Aaron, & à toute la multitude des enfans d'Israël, au desert de Pharan, le q̄l est en Cades. Et quand iceux eurent parlé à eux, & à toute la multitude, ilz mōstrerent les fruietz de la terre, & racompterent, disans: Nous sommes ven' en la terre, à laquelle tu nous as enuoié, laquelle en verité est affluete de lait & de miel, cōme peut estre cogneu par ces fruietz icy: mais elle a des cultiueurs tresfors, & des grandes citez, & murées. Nous auons illec veu la lignée de d'Enac. Amalec habite vers Midy, l'Hethéen, & Iebuseen & Amorrhéen es montaignes: Mais le Chananéen demeure auprès de la mer, & enuiron les decours d'eau du Iordain. Entre ces choses là, Caleb appaisant le murmure du peuple qui s'esleuoit contre Moÿse, dict: Montons, & si possedons la terre, car nous le pourrons facilement obtenir. Mais les autres qui auoiet esté avec luy, disoient: Nous ne pouons aucunement monter à ce peuple là, car il est plus fort q̄ nous. Et detracterent de la terre qu'ilz auoient considéré, enuers les enfans d'Israël, disans: La terre q̄ nous auons visitée, deuore ces habitans. Le peuple que nous auons veu, est de grāde stature. Là auons nous veu aucuns monstres des enfans d'Enac, du genre des Geantz, ausquelz par comparaison estions veus comme faulterelles.

S. Iosue & Caleb en vain s'efforcèrent appaiser la murmuracion du peuple. Moÿse appaisa le Seigneur courroucé. Tous sont destinez à la mort au desert, si non Caleb & Iosue. Et les Israelites bataillans contre la volunté du Seigneur, sont occis de leurs ennemis.

Chapitre. xiiij.

A Donc toute la multitude criant à haulte voix, plora ceste nuit. & tous les enfans d'Israël murmurerent cōtre Moÿse & Aaron, disant: A la nostre volūtē q̄ fusions mortz en Egypte, & non pas en ce grand desert icy: A la nostre volūtē que nous perissions, & que le Seigneur ne nous meine point en ceste terre, à fin que ne tombons par l'espce, & q̄ noz femmes & noz enfans ne soient emmenez prisoniers. Ne vault il pas mieux de retourner en Egypte? Et dirēt l'un à l'autre: Ordōnons entre nous vn duc, & retournons en Egypte. Quand ceste chose fut ouye, Moÿse & Aaron cheurent prosternez en terre, deuant toute la multitude des enfans d'Israël. Mais Iosue filz de Nun, & Caleb filz de Iephoné, lesquelz aussi auoient visité la terre, deschirerent leurs vestemens, & parlerent à toute la multitude des enfans d'Israël. La terre q̄ nous auons enuironnée, est fort bonne. Si le Seigneur nous est propice, il nous menera en icelle, & baillera la terre affluete de lait & de miel. Ne vueillez estre rebelles contre le Seigneur: & ne craignez point le peuple de ceste terre, car nous les pouons deuorer comme le pain. Tout secours se est retiré d'eux, le Seignr est avec nous, ne vueillez craindre. Et quand toute la multitude crioit, & qu'elle les vouloit oppresser de pierres, la gloire du Seigneur s'apparut sur le toiēt d'alliance, deuant tous les enfans d'Israël. Et le Seignr dict à Moÿse. Iusques à quand me detractera ce peuple icy? Iusques à quand ne croieront ilz à moy, en tous les signes que j'ay fait deuant eux? Je les frapperay donc de pestilence, & les consumeray: Mais ie te feray prince sur vne grande gent, & plus forte que n'est ceste icy. Et Moÿse dict au Seigneur: Que les Egyptiēs (du milieu desquelz tu as tiré hors ce peuple icy, & les habitas de ceste terre qui ont ouy, que toy Seigneur es en ce peuple icy, & que tu es veu face à face, & que ta nuée les defend, & que tu vas deuant eux par iour en colōne de nuée, & p̄ nuit en colōne de feu) n'oient q̄ tu aye occisi grande multitude cōme vn hōe, & q̄ ilz ne disent: Il ne pouoit faire entrer le peuple en la terre pour la q̄lle auoit iuré, pourtant les a il occis au desert. La force donc du Seigneur soit magnifiée cōme tu as iuré, disant: Tu es le Seigneur patient, & de grande misericorde ostāt les iniquitez & pechez, & sans delaisser aucun innocent, qui visette les pechez des peres es filz, iusques en la troisieme & quatrieme generation. Ie te prie pardonne le peché de cestuy qui est ton peuple, selon la grandeur de ta misericorde, comme tu leur as esté propice en sortant d'Egypte iusques à ce lieu icy. Et le Seigneur dict: Ie l'ay pardonné selon ta parole. Ie suis vivant, & toute la terre sera emplie de la gloire du Seigneur. Mais toutesfois tous les homes q̄ ont veu ma maieste, & les signes que j'ay fait en Egypte & au desert, & m'ont desia tenté par dix fois, & n'ont pas

Ecc. 4.6b
1 Mac. 2.f

Ecc. 4.6 b

1 Mac. 2. f

B

Exo. 3. d.

Pla. 102. d

Pharan.

Nombres.

Murmuration.

n'ont pas obey à ma voix, iceux ne voiront pas la terre, pour laquelle ay iuré à leurs peres, & per-
 sone de ceux qui ont detracté de moy, ne la voi-
 ra. Je meneray mô seruiteur Caleb, lequel plein
 d'autre esprit m'a ensuiuy, en ceste terre qu'il a
 enuironnée, & sa semence la possedera. Pource
 q' l' Amalecite, & le Chananéen habitent es val-
 lées, demain mouuez les sieges, & s' retournez
 au desert par la voye de la mer rouge. Et le Sei-
 gneur parla à Moÿse, & à Aaron, disant: Iusques
 à quand murmureras contre moy ceste multitude
 tresmauuaise? Pay ouy les querelles des enfans
 d'Israël. Donc tu leur diras: Le suis viuant, dict le
 Seigneur, ainsi que vous auez parlé, là ouie l'ay
 ouy, ainsi vous feray ie. Voz corps coucheront
 en ce desert. Vous tous q' auez murmuré depuis
 l'age de vingt ans & par dessus, & auez murmu-
 ré contre moy, vous n'entrerez point en la terre
 sur laquelle ay leué ma main pour vous y faire
 habiter, sinon Caleb filz de Iephoné, & Iosué
 filz de Nun. Mais ie feray entrer voz petits, des-
 quelz vous auez dict, qu'ilz seroient les proyes
 des ennemis, à fin qu'ilz voient la terre qui vous
 a despleu. Voz corps mortz coucheront au de-
 sert. Voz filz seront vaguans au desert quarante
 ans, & porteront vostre fornication, iusques à ce
 que les corps mortz des peres soient consumez
 au desert, selon le nombre de quarante iours, par
 lesquels vous auez considéré la terre. L'an sera
 imputé pour le iour. Et receurez voz iniquitez
 par quarante ans, & cognoistrez ma vengeance,
 car ainsi q' i'ay parlé, ainsi feray ie à toute ceste
 multitude tresmauuaise, laquelle s'est ensemble
 esleuée contre moy. Et defauldra, & mourra en
 ce desert. Donc tous les homes que Moÿse auoit
 enuoié, pour regarder la terre, & ceux qui a-
 près leur retour auoient fait murmurer contre
 luy toute la multitude, detractant de la terre, q'
 elle estoit mauuaise, moururent, & furent frap-
 pez en la presence du Seigneur. Mais Iosué filz
 de Nun, & Caleb filz de Iephoné vesquirēt, en-
 tre tous ceux qui estoient passez oultre pour cō-
 siderer la terre. Et Moÿse parla toutes ces parol-
 les à tous les enfans d'Israël, & le peuple feit fort
 grand dueil. Et voicy qu'ilz se leuerent au plus
 matin, & monterent au coupeau du mont, &
 dirent: Nous sommes appareillez de monter au
 lieu duquel le Seigneur a parlé, pource que nous
 auons peché. Auquelz Moÿse dict: Pourquoi
 transgrez vous la parole du Seigneur, laquel-
 le chose ne vous viendra pas à prosperité? Ny
 montez point, car le Seignr n'est pas avec vous,
 à fin que vous ne tombez deuant voz ennemis.
 L' Amalecite, & le Chananéen sont deuant vous,
 par l'espee desquelz vous tomberez, pource que
 vous n'avez voulu condescendre au Seigneur,
 & ne sera pas le Seigneur avec vous. Mais iceux
 ensemble offusquez monterent au coupeau du
 mont. Et l'arche du testament du Seigneur, &

Moÿse ne partirent point de l'ost. Et l' Amaleci-
 te descendit, & le Chananéen, lequel habitoit
 en la montaigne: & en les frappant & abatāt, les
 poursuyuit iusques en Horma.

S. Quelz sacrifices moistes doibuent estre offerts par ceux
 qui entreront en la terre de promesse, quelz primices doibuent
 estre separez. La peine du peché fait par ignorance, ou par or-
 gucil. Celuy qui rassembla le bois le sabbedi, fut lapidé. Les frā-
 ges & bendes sont ordonnées de mettre au quatre coingz des
 nanteaux.

Chapitre. xv.

ET le Seigneur parla à Moÿse, disant: Parle
 aux enfans d'Israël, & leur diras: Quand
 vous serez entréz en la terre de vostre ha-
 bitation, laquelle vous donneray: & que vous fe-
 rez oblation au Seigneur en sacrifice bruslé, ou
 oblation pacifique, en paient les vœuz, ou volu-
 tairement offrant les dons, ou en voz solennitez
 en bruslant odeur de suauité au Seigneur, vous
 offrirez des bœufz ou des brebis: quiconque au-
 ra immolé oblation, il offrera le sacrifice de fleur
 de farine, la dixiesme partie d' Ephy arroufée d'
 huyle, q' aura la mesure de la quatriesme partie
 de Hin: Et donnera du vin & des moistes sacrifi-
 ces de mesme mesure, pour estre espadue en sa-
 crifice bruslé, ou en oblation. Pour vn chascun
 aigneau & mouton fera fait sacrifice de fleur de
 farine de deux dixiesmes, laquelle sera arroufée
 d'huyle de la tierce partie de Hin, & offrera du
 vin pour le sacrifice moiste, de la tierce partie
 de mesme mesure, en odeur de suauité au Sei-
 gneur. Mais quand tu feras sacrifice bruslé ou ob-
 lation de bœufz, pour accomplir le vœu, ou les
 oblations pacifiques, tu donneras avec vn chas-
 cun bœuf, trois dixiesmes de fleur de farine, ar-
 rousée d'huyle, laquelle ait la moitié de la mesu-
 re de Hin, & du vin pour tremper les sacrifices
 moistes de mesme mesure, en oblation de tres-
 souef odeur au Seigneur. Ainsi feras tu avec vn
 chascun des bœufz, & des moutons, & des aig-
 neaux, & des boucz. Tant ceux qui sont naiz en-
 tre vous, que les estrangers offriront sacrifices
 de mesme maniere. Vn commandement, & vn
 iugement sera tant à vous, comme aux estran-
 gers de la terre. Le Seigneur parla à Moÿse, di-
 sant: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: Quand
 vous serez venus en la terre que ie vous donne-
 ray, & que vous mangerez des pains de celle cō-
 trée, vous separerez les premices de voz viandes
 au Seigneur. Ainsi que vous separerez les premi-
 ces des granges, en telle maniere dōnez vous
 les premices au Seigneur, des viandes desmeelées.
 Que si par ignorance vous delaissez à faire aucu-
 ne de ces choses icy q' le Seignr a dict à Moÿse,
 & vous a mādē par luy, depuis le iour qu'il a cō-
 mencé de commander: & oultre plus, & que la
 multitude ait oublié de le faire: il offrera vn veau
 de la vacherie: sacrifice bruslé en odeur tres souef
 au Seigneur, & son sacrifice, & la libation, com-
 me les cerimonies le requierent, & vn bouc pour
 le peché.

Deut. 1. f.
Iosu. 14. b

Psal. 107. c

Deut. 1. f.

Ios. 3. c. d.

Psal. 34. d
Eze. 4. b1. cor. 10. b
Iudc. 9. b
Heb. 3. d

le peché. Et le prestre priera pour toute la multitude des enfans d'Israël: & il leur sera pardonné, pource qu'ilz n'ont point peché volontairement, neantmoins iceux offriront encens au Seigneur pour eux & pour le peché, & pour leur erreur, & sera pardonné à tout le peuple des enfans d'Israël, & aux estrangers qui sont plerins entre eux, pource que c'est la coulpe de tout le peuple par ignorance. Que si vne aine ignoramment a peché, elle offrera vne cheure en dessoubz d'un an, pour son peché, & le prestre priera pour elle, de ce qu'elle a peché ignoramment enuers le Seigneur. Et obtiendra pardon, & luy sera pardonné. Vne loy sera tant à ceux qui sont naiz entre vous, comme aux estrangers de tous ceux qui ont peché par ignorance. Mais l'ame qui aura commis quelque chose par orgueil, soit que cestuy soit citoyen ou pelerin: pource qu'il a este rebelle alencontre du Seigneur, il perira de son peuple. Car il a mesprisé la parole du Seigneur, & a fait vain le commandement d'iceluy: pour tant sera il effacé, & portera son iniquité. Mais aduint

D
Deu. 22. b

que quand les enfans d'Israël estoient au desert, & qu'ilz eurent trouué vn home recueillant du bois au iour du sabbath, ilz le presenterent à Moysse, & à Aaron, & à toute la multitude. Lesquelz le renfermerent en prison, ignorant ce qu'ilz debüeroient faire de celuy. Et le Seigneur dict à Moysse: Que cest home là soit mis à mort, que toute la multitude le lapide de pierres hors des tentes. Et quand ilz l'eurent amené hors, ilz le chargerent de pierres, & mourut ainsi que le Seigneur auoit commandé. Le Seigneur ausy dict à Moysse: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras, qu'ilz fassent pour eux des franges par les coingz des manteaux, mettant en icelles des bédés hyacinthines. Et quand ilz les voyront, qu'ilz aient memoire de tous les commandemens du Seigneur. Et qu'ilz n'ensuyuent leurs pensées, & leurs yeux, faisant fornication par diuerses choses. Mais plus tost, en ayant memoire des commandemens du Seigneur, qu'ilz les fassent, & qu'ilz soient saintz à leur Dieu. Le suis vostre Seigneur Dieu, lequel vous ay mené hors de la terre d'Egypte, à fin que ie fusse vostre Dieu.

Deu. 22. b
Matt. 23. a

S. Coré, Dathan, & Abiron esmeurent sedition, & ceux de la terre deuore tous vifz, mais luy fut deuoré du feu, avec ses compagnons. Et autres quatorze mille sept cens murmürats furent consuméz de feu.

Chapitre .xvi.

MAIS voicy Coré filz d'Isaar, filz de Cath, filz de Leui, & Dathan, & Abiron, filz d'Eliab: ausy Hon filz de Pheleph, des filz de Ruben, qui se sont leuez contre Moysse, & autres des enfans d'Israël, deux cens cinquante homes, les princes de la sinagogue, & lesquelz au temps de conseil estoient appelez par noms. Et quand ilz furent arrestez alencontre de Moysse, & d'Aaron, ilz dirent: Il vous souf-
fise que toute la multitude est des saintz, & que

Ecc. 45. c
Iud. 1. d.
1. cor. 10. b

en iceux est le Seignor. Pourquoi estes vous esleuez sur le peuple du Seignor? Lequel quand Moysse eut ouy, il chëut prosterné sur la face. Et parlant à Coré, & à toute la multitude, il dict. Du matin le Seigneur manifestera ceux qui appertienent à luy, & sera approcher les saintz à luy, & ceux lesquelz il aura esleu, s'approcheront de luy. Donc faites ceste chose: Vn chascun prenne son encensoir, toy Coré, & tout ton conseil: & demain prenät du feu mettez le dessus le thymiane deuant le Seigneur. Et quiconque qu'il aura esleu, iceluy sera saint. O enfans de Leui, vous estes fort esleuez. Et derechef dict à Coré. Enfans de Leui, escoutez. Vous est ce petite chose, que le Dieu d'Israël vous a separé de tout le peuple, & vous a ioinct à soy pour seruir à luy au service du tabernacle, & pour estre deuant la multitude du peuple, & pour luy administrer? Ta il fait approcher à soy, & tous tes freres, les enfans de Leui, à ceste fin ausy que vous attribuez à vous la prestise, & que toute ton assemblée se tienne estant contre le Seigneur. Car Aaron qui est il, que vous murmurez contre luy? Moysse donc enuoia pour appeler Dathan & Abiron les enfans d'Eliab. Lesquelz responderent: Nous ne viendrons point. Ne te souffit il pas, que tu nous as mené hors de la terre qui abondoit de lait & de miel pour nous occire au desert, si ausy tu n'as domination sur nous? A la verité, nous as tu mené en la terre, laquelle est affluente de ruisseaux de lait & de miel, & nous as tu donné possessions de champs & de vignes? Veux tu ausy arracher nos yeux? Nous ne viendrons point. Et Moysse fort courroucé, dict au Seigneur: Ne regarde point leurs sacrifices. Tu scias que certainement iamais vn petit asne n'ay prins d'eux, & n'ay traueillé persone d'iceux. Et il dict à Coré: Toy, & toute ta congregation, neiez debout à part deuant le Seigneur, & Aaron au iour de demain, à part. Prenez tous voz encensoirs, & mettez sur iceux l'encens, en offrant au Seigneur, deux cens cinquante encensoirs: Aaron ausy tienne son encensoir. Quand ilz eurent faitz ceste chose, Moysse & Aaron estans debout, & qu'ilz eurent assemblé alencontre d'eux toute la multitude à l'huys du tabernacle, la gloire du Seigneur s'apparut à tous. Et le Seigneur parlant à Moysse, & à Aaron, dict: Separez vous du milieu de ceste congregation, à fin que ie les destruisse subitement. Lesquelz prosternez, cheurent sur leurs faces, & dirent: O tresfort Dieu des espritz de toute chair, ton ire s'esmouuera elle contre tous, quand vn seul a peché? Et le Seigneur dict à Moysse: Commande à tout le peuple, qu'il se separe des tabernacles de Coré, & de Dathan, & d'Abiron. Et Moysse s'est leué, & s'en est allé à Dathan, avec les plus anciens d'Israël qui le suiuoient, & dict à la multitude. Retirez vous des tabernacles

k des

des mauvais homes, & ne veuillez toucher les choses qui leur appartiennent, à fin que ne soiez enveloppez es pechez d'iceux. Et quád ilz furent retirez de leurs têtes alentour, Dathan & Abiró yssants hors, estoiet debout a l'entrée de leurs pavillons avec leurs femmes, & enfans, & toute la multitude. Et Moysé dict: En cela scaurez vous que le Seigneur m'a enuoie, pour faire toutes les choses que vous voiez, & que ie ne les ay pas inuenté de mon propre cœur. S'ilz perissent de la mort coustumiere des homes, & q la playe de laquelle aussy tous les autres ont accoustumé d'estre visitez, les visette: le Seigneur ne m'a pas enuoie. Mais si le Seigneur fait chose nou-

E uelle, & que la terre ouurant sa gueulle, les engloutisse, & toutes les choses qui appartiennent à eux, & qu'ilz descendent viz en enfer, vous scaurez qu'ilz auront blasphemé le Seigneur. Incontinent donc qu'il cessa de parler, la terre fut rompue soubz leurs piedz: & en ouurant sa gueulle les deuora, avec leurs tabernacles, & toute la substance d'iceux. Et descendirent viz en enfer, couverts de la terre, & perirent du milieu de la multitude, Mais tout Israël qui estoit debout alentour, s'en est fuy pour le cry de ceux qui perissoient, disans: A fin par auenture aussy que la terre ne nous engloutisse. Mais aussy le feu isit du Seigneur, & occit les deux cens cinquante homes qui offroient encens. Et le Seigneur parla à Moysé, disant: Commande à Eleazar filz d'Aaron prestre, qu'il prenne les encensoirs, qui couchent au feu, & qu'il esparde le feu d'un costé & d'autre, car ilz sont saintifiez sur les mortz des pecheurs, & les produise en lames, & les attache à l'autel, pource qu'en iceux a esté offert l'encens au Seigneur, & soient saintifiez, à fin q les enfans d'Israël les regardét pour signe & memorial. Donc Eleazar prestre print les encensoirs d'arain, esquelz auoient offerts ceux que le feu a deuoré: & les produict en lames, les attachant à l'autel: à fin qu'après les enfans d'Israël eussent des choses, par lesquelles seroiet ensemble admonestez, à fin que nul estrangier, & celui qui n'est pas de la semence d'Aaron, n'approche pour offrir encens au Seigneur, à fin qu'il ne souffre ainsy que Coré a souffert, & toute sa congregation, quand le Seigneur parloit à Moysé. Mais toute la multitude des enfans d'Israël murmura au iour ensuiuant contre Moysé & Aaron, disant: Vous avez occis le peuple du Seigneur. Et quád la sedition s'esleuoit, & q le tumulte croissoit, Moysé & Aaron s'en furent au tabernacle d'alliance. Le quel, après qu'ilz y furent entrez, la nuée couurit, & la gloire du Seigneur s'apparut.

G Et le Seigür dict à Moysé: Retirez vous du milieu de ceste multitude, aussy tout maintenant ie les destruiray. Et là ou ilz estoient prosternez en terre, Moysé dict à Aaron, Prends l'encensoir, & quád tu auras puisé le feu de l'autel, metz l'encens

par dessus, passant hastiement au peuple, à fin que tu prie pour eux. Car desia est il l'ire du Seigneur, & la playe commence cruellement. Quand Aaron eut fait ceste chose, & qu'il fut courru au milieu de la multitude, laquelle desia le feu gautoit, il offrit le Thymiamme, & soy tenat debout entre les mortz & les viuans, il pria pour le peuple, & la playe cessa. Mais ceux qui furent frappez, furent quatorze mille hoës & sept cens sans ceux q estoient peris en la sedition de Coré. Et Aaron retourna à Moysé, à l'huy du tabernacle d'alliance, après q la pdition fut cessée.

S. Auoir prins les verges des douze princes des lignées, la seule verge d'Aaron florir, & produict fruit, & fut gardée au tabernacle de tesmoignage.

Chapitre. xvij.

E T le Seigneur parla à Moysé, disant: Parle aux enfans d'Israël, & prens d'eux chascun sa verge selon leurs congnations, de tous les princes des lignées, douze verges: & escriras dessus, le nom d'un chascun, à sa verge. Mais le nom d'Aaron sera en la lignée de Leui, & vne verge cõtendra toutes les familles d'iceux, & les mettras au tabernacle d'alliance deuant le tesmoignage, là ou ie parleray à toy: celui d'iceux, que i'esliray sa verge germinera, & ie refrenneray d'euers moy les plainctes des enfans d'Israël, par lesquelles murmuret cõtre vous. Et Moysé parla aux enfans d'Israël: Et tous les princes luy donneret des verges, selon vne chascune lignée. Et furent douze verges sans la verge d'Aaron. Et quand Moysé les eut mis deuant le Seigneur au tabernacle du tesmoignage, au iour en suiuant quand il fut retourné, il trouua la verge d'Aaron en la maison de Leui, qui auoit germine, & aiant les boutons creuz, les fleurs estoient boutées hors, lesquelles après que les fueilles furent eslargies, elles furent formées en amandes. Moysé donc produict toutes les verges de la presence du Seigneur, vers tous les enfans d'Israël: & le veirent, & vn chascun receut ses verges. Et le Seigneur dict à Moysé: Reporte la verge d'Aaron au tabernacle de tesmoignage, à fin qu'elle soit là gardée en signe des enfans d'Israël rebelles, & que leurs querelles qu'ilz ont de moy cessent, à fin qu'ilz ne meurent. Et feit Moysé ainsy que le Seigneur auoit commandé. Mais les enfans d'Israël dirent à Moysé: Voicy nous sommes consumez, nous perirons tous. Quiconque approche le tabernacle du Seigneur, il meurt: ne debuons nous point tous estre destruitz iusques à la mort?

S. De la charge qu'auoient les prestres, de la diligence, & veilles des Leuites. Les premices & oblations sont assignez aux prestres, & les dismes aux Leuites, qui derechef donnoient la dime d'icelles à Aaron.

Chapitre. xviii.

E T le Seigneur dict à Aaró: Toy & tes filz, & la maison de ton pere avec toy, porterez l'iniquité du sacrtuaire: & toy & tes filz ensemble, soustienerez les pechez de vostre pstrife. Mais

Office sacerdotal

Psal. 105. b
Deut. 11. a.

Heb. 9. d

Sap. 18. d.

Mais aussy prens avec toy tes freres de la lignée de Leui, & le sceptre de ton pere, & qu'ilz soiēt tous prestz, & qu'ilz te seruēt. Mais toy & tes filz administrerez au tabernacle de tesmoignage. Et les Leuites auront regard à tes commademens, & à toutes les œures du tabernacle: ainsi toutes fois qu'ilz n'approchèt pas aux vaisseaux du saintuaire, ny à l'autel: à fin aussy qu'iceux ne meurent, & q̄ vous ensemble ne perissiez. Mais qu'ilz soiēt avec toy, & qu'ilz faicēt le guait sur les gardes du tabernacle, & en toutes ses cerimonies. L'estranger ne sera pas meslé avec vous. Veillez sur la garde du saintuaire, & en l'administratiō del'autel: à fin q̄ indignatiō ne s'esleue sur les enfans d'Israël. **E**xo. 28. g. Leui. 8. g. Ie vous ay donné voz freres les Leuites du milieu des enfans d'Israël, & leur ay baillé le don faict au Seignr, à fin qu'ilz seruēt es ministrations de son tabernacle. Mais toy & tes filz gardez vostre p̄trise: & toutes les choses qui appertienēt au seruice de l'autel, & q̄ sont dedās le voile, seront administrées par les prestres. Si aucun estranger l'approche, il sera occis. Et le Seignr parla à Aarō: Voicy ie t'ay donē la garde de mes p̄mices. Ie t'ay baillé toutes les choses q̄ sont saintifiées p̄ les enfans d'Israël, & à tes filz, pour l'office de p̄trise cōme ordōnāces eternelles. Tu prédras donc ces choses icy de celles q̄ sont saintifiées, & offertes au Seignr. Toute oblation, & sacrifice, & tout ce q̄ est à moy pour le peché, & delict, & qui eschiet aux saint des saintz, sera pour toy & pour tes filz. Tu māgeras ceste chose au saintuaire. Les masses seulement māgeront de cestuy, car c'est chose consacrée pour toy. Mais ie t'ay donē, et à tes filz & à tes filles p̄droict perpetuel, les premices q̄ les enfans d'Israël auront vouē & offert. Celuy q̄ est net en ta maison māgera telles choses. Ie t'ay donē toute la mouelle d'huyle, & de vin, & de fromēt, toutes les premices qu'ilz offrēt au Seignr. Tous les premiers fruietz q̄ la terre engendre, & sont apportez au Seignr, escherront en tes vsages. Celuy qui est net en ta maison, māgera d'iceux. Tout ce q̄ les enfans d'Israël auront rendu par vœu, sera pour toy. Tout ce q̄ premier sort hors du ventre maternel de toute chair, qu'ilz offrent au Seignr soit des hōes, ou des bestes, sera pour ton droict: ainsi toutes fois, q̄ tu prēne pris pour le premier nay de l'home, & q̄ tu faice, q̄ toute beste qui est immunde, soit rachetée, de laquelle le rachat se fera aps vn mois, de cinq sicles d'argēt, au poidz du saintuaire. Le sicle a vingt mailles. Mais ne fais point q̄ le premier nay du bœuf, ne de la brebis, ne de la cheure soient rachetez, car ilz sont saintifiiez au Seignr. Tu espadras seulement leur sang sur l'autel, & brusleras les graisses en odeur treslouef. au Seignr. Mais les chairs escherrōt en ton vsage, comme la petite poitrine consacrée, & l'espaule dextre seront pour toy. Ie t'ay donē toutes les premices du saintuaire que les

Exo. 28. g.
Leui. 8. g.

Exo. 13. b.
Sus. 3. g.
Leui. 12. c.
Eze. 45. d.

enfans d'Israël offrēt au Seignr, & à tes filz & filles, par droict perpetuel. La paction du sel est eternelle deuat Dieu, à toy & à tes filz. Et le Seignr dist à Aarō: Vous ne possederez rien en la terre d'iceux, & n'aurez point de part entre eux. Ie suis ta part, & ton heritage, au milieu des enfans d'Israël. Mais aux enfans de Leui ay donē toutes dismes d'Israël en possession, pour l'administration de laquelle ilz me seruēt au tabernacle d'alliāce: à fin q̄ les enfans d'Israël n'approchent plus oultre au tabernacle, & qu'ilz ne cōmettent peché mortel, quand les seulz enfans de Leui me seruēt au tabernacle, & qu'ilz portēt les pechez du peuple. Ceste ordōnāce sera eternelle en voz generatiōs. Iceux estans cōtens de l'oblation des dismes, ne possederont autre chose, lesquelles ay separées vsaiges d'iceux, & es choses necessaires. Et le Seignr parla à Moysse, disant: Commāde aux Leuites, & leur denonce: Quand vous aurez prins les dismes des enfans d'Israël, lesquelles vous ay donē, offrez les premices d'icelles au Seignr, c'est à dire, la dixieme partie de la disme, à fin qu'elle vous soit reputée en oblation des premices, tant des granges cōme des pressoirs: & de toutes les choses, desquelles vous prendrez les premices, offrez les au Seignr, & les donnez à Aarō prestre. Toutes les choses q̄ vous offrez des dismes, & q̄ vous separerez es dons du Seignr, ilz seront tous tresbons & esleutz. Et leur diras: Si vous offrez tous les plus beaux & meilleurs des dismes, il vo' sera reputé cōme si vous auiez donē les p̄mices de la grāge, ou du pressoir: & les māgerez en tous voz lieux, tant vous que voz familles: Car c'est le pris pour l'administration, par laquelle vous seruez au tabernacle de tesmoignage: & ne pecherēz point sur celā, en reseruāt pour vous les nobles & grasses choses: à fin que vous ne souillez point les oblations des enfans d'Israël, & que ne mourez.

S. L'eau de remission estoit faicte de la cendre, de la vache rousse, de laquelle diuerses immunditez estoient nettoyez. De celuy qui meurt au tabernacle, du vaisseau qui n'a point de couvercle, & de celuy qui touche la charongne de l'home.

Chapitre. xix.

Et le Seignr parla à Moysse & Aarō, disant: Ceste est l'ordōnāce de l'oblation q̄ le Seignr a ordonné. Cōmande aux enfans d'Israël qu'ilz amēnent à toy vne vache rousse d'age entier, en laquelle ne soit aucune tache, & qui n'ait pas porté le ioug: & la baillerez à Eleazar prestre. Lequel l'amenant hors de l'ost, l'immolera en la présence de tous: & plongeāt le doigt en son sang, il arrousera cōtre les huys du tabernacle par sept fois, & la bruslera, voyants tous, en baillant tant la peau & ses chairs, que le sang, & le sien à la flamme. Aussy le prestre mettra le bois de cedre, & l'hysope, & l'escarlate deux fois tainctē en la flāme qui deuore la vache. Et adonc finalement quand ses vestemens & son corps serōt lauez, il entrera en l'ost, & se-

k. ij. ra com-

Deu. 18. a.

D

A

Heb. 9. b.

ra commaculé iusques au vespre. Mais aussy ce-
 B luy qui l'aura bruslée, lauera ses vestemés, & son
 corps, & sera immunde iusques au vespre. Mais
 l'hôe net recueillera les cendres de la vache, &
 les espardera hors des sieges, en vn lieu trespur.
 à fin qu'elles soient à la multitude des enfans d'
 Israël en garde & en eaue d'aspercion: car la va-
 che est bruslée pour le peché. Et quand celuy qui
 auoit porté les cendres de la vache aura laué ses
 vestemés, il sera immunde iusques au vespre. Les
 enfans d'Israël, & les estrangiers qui habitent en-
 tre eux auront celà pour saint, par droict perpe-
 tuel: Celuy qui aura touché le corps mort de l'
 home, & que pour celà il ait esté sept iours im-
 munde, il sera arrousé de ceste eaue au troiesme
 & septiesme iour, & ainsy sera nettoié. S'il n'a e-
 C esté arrousé au troiesme iour, il ne pourra estre
 nettoié au septiesme. Quiconque aura touché le
 corps mort de l'ame humaine, & n'aura esté ar-
 rousé de ceste mixtion, il pollura le tabernacle
 du Seignr, & perira d'Israël: pour ce qu'il n'est
 pas arrousé de l'eaue de purification, il sera im-
 munde, & son immundicité demourera sur luy.
 Icelle est la loy de l'home qui meurt au taberna-
 cle. Tous ceux qui entrent en la tente d'iceluy &
 tous les vaisseaux q sont là, seront pollutz p sept
 iours. Le vaisseau qui n'aura pas de couuercle,
 ny lyen par dessus, sera immunde. Si aucun au
 champ a touché le corps mort de l'hôe occis, ou
 mort à par soy, ou l'os d'iceluy, ou le sepulchre,
 il sera immunde par sept iours. Et ilz prédront des
 cendres de la bruslure, & du peché, & mettront
 eaues viues sur icelles en vn vaisseau, esquelles
 quand l'home net aura tainct l'hyssope, il arro-
 sera d'icelle toute la tente, & tous les vtensiles,
 D & les homes pollutz de telle maniere d'attouche-
 ment pollutz: & en telle maniere cestuy q est net
 yisitera l'immunde au troiesme & septiesme
 iour. Et celuy nettoié au septiesme iour, aussy se
 lauera, soy & ses vestemens, & sera immunde ius-
 ques au vespre. Si aucun n'a esté nettoié par ceste
 maniere, l'ame d'iceluy perira du milieu de l'as-
 semblée: car il a pollué le saintuaire du Seigneur,
 & n'est pas arrousé de l'eaue de purification. Ce
 comandemét là sera en ordonnance perpetuelle.
 Aussi iceluy qui arrouse les eaues, lauera ses ve-
 stemens. Quiconque aura touché les eaues de pu-
 rification, sera immunde iusques au vespre. Tout
 ce que l'immunde aura touché, il se fera immun-
 de: & l'ame qui aura touché aucunes choses d'i-
 celles, elle sera immunde iusques au vespre.

*S. Marie meurt, l'eaue coule de la pierre de contradiction au
 peuple murmurat. Et quand Edom leur denie le passage, ilz s'en
 aillent à la montaigne de Hor. là ou quand Eleazar fut confes-
 sé souverain prestre, son pere Aaron mourut.*

Chapitre .xx.

A T les enfans d'Israël, & toute la multitude
 vindrét au desert de Sin, au premier mois:
 & le peuple demoura en Cades. Et illec
 mourut Marie, & fut ensepuelié au mesme lieu.

* Et quand le peuple eut indigence d'eaue, ilz
 s'en allerent ensemble alencontre de Moÿse &
 d'Aaron, & se tournants en sedition, dirent: A la Exo. 17. b
 nostre voluté q nous fussions peris entre noz fre-
 res deuant le Seignr. Pourquoi auez vous mené
 hors la congregation du Seignr au desert, pour
 nous faire mourir, nous & nostre bestial? Pour-
 quoy nous auez vous fait monter d'Egypte, &
 amenez en ce lieu icy tresmauuais, lequel ne se
 peut semer, leql ne porte ne figues, ne vignes, ne
 pommes de grenades, dauantage aussy n'a pas d'
 eaue pour boire? Lors Moÿse & Aaró delaisans
 la multitude, entrerét au tabernacle d'alliance: &
 tomberent psteinez en terre, & crierent au Sei-
 gnr, & dirét: Seignr dieu escoute le cry de ce peu-
 ple icy, & ouure leur ton thresor, la fontaine d'
 eaue viue, à fin q iceux estans rassasiez, leur mur-
 mure cesse. Et la gloire du Seignr s'apparut sur
 eux. Et le Seignr parla à Moÿse, disat: Prés la ver- B
 ge, & assemble le peuple, toy & Aaró ton frere,
 & ple à la pierre deuât eux, & icelle donera des
 eaues. Et quand tu feras sortir l'eaue hors de la Sap. 114
 pierre, toute la multitude beura, & ses bestes.
 Moÿse doc prit la verge q estoit en la p'sence du
 Seignr, ainsy qu'il luy auoit comandé, après q la
 multitude fut assemblée deuant la pierre, & leur
 a dict: Escoutez rebelles, & incredules. Vo' pour Psal. 77
 rons nous faire sortir l'eaue hors de ceste pierre? 1. c. n. a
 Et quãd Moÿse eut esleué la main, en frappât de
 la verge p deux fois la pierre, eaues tresabondã-
 tes sont issues, tellemét q le peuple beuoit, & ses
 bestes. Et le Seignr dict à Moÿse & Aaron: Pour Deut. 11
 ce q vous n'auetz point creu à moy, pour me sain-
 ctifier deuât les enfans d'Israël, vous n'introdui-
 rez point ces peuples icy en la terre, q ie leur do-
 neray. Icelle est l'eaue de contradiction, là ou les
 enfans d'Israël ont prins querelle contre le Sei-
 gneur, & a esté saintifié en iceux. * En ce temps
 là, Moÿse enuoia messagiers de Cades au roy d'
 Edom, lesquelz diroiet: Ton frere Israël te man-
 de ces choses icy. Tu cognois tout le labour qui
 nous est aduenu, cõment noz peres descendirét
 en Egypte, & auons habité illec long temps, &
 cõment les Egyptiens nous ont traueillez, & noz C
 peres: & cõment nous auons crié au Seigneur, &
 nous a exaucé, & nous a enuoie son ange, lequel
 nous a mené hors d'Egypte. Voicy nous estans
 assis en la ville de Cades, laquelle est en tes der-
 niers termes, te prions q'il nous soit licite de pas-
 ser p ta terre. Nous n'irons point p les chãps, ne
 p les vignes, nous ne beurons point les eaues de
 tes puitz, mais nous cheminerons p la voye pub-
 lique, sans decliner n'y à la dextre, n'y à la fen-
 stre, iusques à ce q nous soions passez tes termes.
 Auquel Edom respondit: Tu ne passeras point
 par moy. Autrement ie viendray en armes au de-
 uant de toy. Et les enfans d'Israël dirent: Nous
 cheminerõs par la voye froice: & si nous beuons
 tes eaues, nous & noz bestes, nous en donnerons
 ce qui est

ce qui est iuste. Il n'y aura aucune difficulté du pris, seulement que nous passons legierement. Mais iceluy respondit: Vous ne passerez point. Et incontinent ilsit alencontre, avec infinie multitude, & en main forte & ne voulut pas condescendre à celuy qui prioit, pour prester passage par ses termes. Pour laquelle chose Israël se destourna de luy. Et quand ilz eurent remué l'ost de Cades ilz vindrent en la montaigne de Hor, laquelle est es termes de la terre d'Edom: là ou le Seigneur parla à Moÿse: Que Aaron (dict il) s'en voise avec ses peuples. Car il n'entrera pas en la terre que j'ay donnée aux enfans d'Israël, pour ce qu'il a esté incrédule à ma bouche, aux eaues de contradiction. Prends Aaron, & son filz avec luy, & les meneras en la montaigne de Hor. Et quand tu auras desuestu le pere de son vestemēt, tu en vestiras d'iceluy Eleazar son filz, & Aaron sera recueilly, & mourra illec. Moÿse fit ainsi que le Seigneur auoit comandé, & monterent en la montaigne de Hor deuant toute la multitude. Et quand il eut despouillé Aaron de ses vestemēs, il en vestit Eleazar son filz. Quand ce luy fut mort au coupeau du mot, il descēdit avec Eleazar. Mais toute la multitude voyant que Aaron estoit mort, plora sur luy trente iours, selon toutes ses familles.

Soub. 33. c.
Deu. 32. g.

Deu. 10. b.



S. Le roy des Cananéens fut vaincu. Les serpens furent envoyez au peuple qui murmuroit pour l'ennuyé du chemin. Aux morsures desquelz le serpent d'arain esléué donna remede. Les Roys Seon & Og furent vaincus.

Chapitre. xxj.

Q Vandle Cananéen roy d'Arad, qui habitoit en Midy eut ouy ceste chose: à sçauoir qu'Israël estoit venu par la voie des espies, il battailla contre Israël, & cestuy estant victorieux, emmena le butin d'Israël. Mais Israël soy obligé par vœu au Seigneur, il dict: Si tu baillie ce peuple icy en ma main, ie destruiray ses villes. Et le Seigneur exauça les prieres d'Israël, & bailla le Chananeen, que Israël occit, après que ses villes furent destruites, & appella le nom de celieu là, Horma, c'est à dire malediction. Puis ilz se partirent de la montaigne de Hor, par la voye qui meine à la mer rouge, pour enuironner la terre d'Edom. Et le peuple commença de se ennuyer du chemin, & du labeur, & en parlant contre le Seigneur, & Moÿse, il dict: Pour

B

quoy nous as tu mené hors d'Egypte pour mourir au desert? Le paï default, il n'y a aucunes eaues: nostre ame est desia fâchée de ceste viande treslegiere. Pour laquelle chose le Seigneur enuoia au peuple des serpens pleins de feu, pour les playes desquelz, & aussy la mort de plusieurs sont venus à Moÿse, & dirent: Nous auons peché, pource que nous auons parlé contre le Seigneur, & contre toy: Prie qu'il osté de nous les serpens. Et Moÿse pria pour le peuple. Et le Seigneur parla à luy: Fais vn serpent d'arain, & le metz pour vn signe. Celuy qui sera frappé, & le regardera, il viura. Moÿse donc fit vn serpent d'arain, & le mit pour vn signe. Et quand ceux qui estoient frappez le regardoient, ilz estoient gueris. Et les enfans d'Israël partis, ficherent les tentes en Oboth. Iceux d'illec ysus, ficherent les tentes en Iebarim, au desert qui regarde Moab, contre la partie Orientale: & de là eux mouuans, sont venus au torrent de Zaret. Et iceux delaisant ce lieu là, ficherent leurs tentes contre Arnon, qui est au desert, & se montre hors es termes d'Amorrhéen. Car Arnon est la fin de Moab, diuisant les Moabites, & les Amorrhéens. Dequoy est dict au liure des batailles du Seigneur. Ainsi qu'il fait en la mer rouge, ainsi fera il es torrents d'Arnon. Les roches des torrents se sont enclinées, à fin qu'ilz reposassent en Arnon, & s'assiegissent es termes des Moabitains. Et de ce lieu là fut veu vn puitz, sur lequel le Seigneur parla à Moÿse: Assemble le peuple, & ie luy donneray de l'eau. Adonc Israël chanta cest cantique: Le puitz monte. Ilz chantoient le puitz que les princes ont fouy, & que les ducz de la multitude ont préparé, en celuy qui donne la loy, & en ses bastons. Et partirent du desert de Mathana, en Nahaliel: de Nahaliel en Bamoth. Bamoth est vne vallée en la contrée de Moab au coupeau de Phasga, lequel regarde contre le desert. Et Israël enuoia des messagers à Sehon roy des Amorrhéens, disant: Le prie qu'il me soit licite de passer par ta terre. Nous ne declinons point es champs, ne es vignes, nous ne beuerons point les eaues des puitz. Nous cheminerons par la voye royale, iusques à ce que soyons passés tes termes. Lequel ne voulut accorder, que Israël passasse par ses termes, mais mesme après qu'il eut assemblée armée, il isit au deuant de luy au desert, & vint en Iasa, & combatit contre Israël. Du quel fut frappé au trenchent de l'espée, & fut sa terre possédée, depuis Arnon iusques à Ieboc, & les enfans d'Ammon: Car par forte munition, estoient tenus les termes des Ammonitains. Israël donc print routes ses citez, & habita es villes d'Amorrhéen, à sçauoir en Hesebon, & en ses petites villes. La cité de Hesebon fut à Sehon Roy d'Amorrhéen, lequel battailla contre le Roy de Moab: & print toute la terre qui auoit esté de la

1. cor. 10. b.
Sap. 16. a.

C
Ieluan. 3. b.

Iug. 11. c.

E
Deut. 2. f.
1 Mac. 2. f.
Iug. 11. d.

Amos 2. e
Psa. 134. c.

k. iij. domina-

Champaignes de Moab.

Nombres.

Balaam.

domination d'iceluy, iusques en Arnon. Pour- tant est dict au proverbe. Venez en Hesebon, la cite de Schon soit edificie & construite. Le feu est issu de Hesebon, & la flamme de la ville de Schon, & a deuore Ar des Moabitains, & les habitans des lieu haultains d'Arnon. Malediction soit à toy Moab, peuple de Chamos vous estes peris. Il a doné ses filz en fuyte, & ses filles en captiuité à Schon roy des Amorrhéens. Le ioug d'iceux est destruit depuis Hesebon iusques à Dibon, iceux lassez, sont paruenus en Nophé, & iusques Medaba. Et ainsy Israël habita en la terre d'Amorrhéens. Moysé donc enuoia aucuns pour espier Iazer. De laquelle prindrent les villaiges, & possederent les habitans. Puis se retirerent, & monterent par la voie de Basan, & vint au deuant d'eux Og roy de Basan, avec tout son peuple, pour combatre en Edrai. Et le Seigneur dict à Moysé: Ne le crains point, car ie l'ay baillé en ta main, luy & tout le peuple, & la terre: & luy feras ainsy que tu as fait à Schon roy des Amorrhéens, habitant de Hesebon. Donc ausly le frapperent ilz, avec ses enfans, & tout son peuple iusques à la mort, & possederent sa terre.

Iog. 11. c.
3 rois 11. b

G

Deut. 3. a.
& 19. b.

S. Balaam fut appellé deux fois au roy Balac, pour mauldire le peuple d'Israël. Lequel est corrigé par l'ange, quand l'asnesse parla.

Chapitre. xxij.

ET iceux partis, ficherét leurs têtes es lieux chapestres de Moab, là ou delà le Iordain, est situé Iericho. Mais Balac filz de Sephor voyant toutes les choses que Israël auoit fait à l'Amorrhéen, & que les Moabites le craignoient fort, & qu'ilz ne pouoient souffrir leur impetuosité, il dict aux plus anciens de Madian. Ce peuple icy destraira ainsy tous ceux qui demeurent en noz termes, comme le bœuf a accoustumé de rauir les herbes iusques aux racines. Et iceluy estoit pour ce teps là, roy de Moab. Il enuoia donc messagiers à Balaam filz de Behor deuin, lequel habitoit sur le fleue de la terre des enfans d'Ammon, pour l'appeller, & qu'ilz luy dirent: Voicy, vn peuple est issu d'Egypte, lequel a couuert la face de la terre, estant assis contre moy. Viens donc, & mauldise ce peuple icy, car il est plus fort que moy, à fin que par aucune maniere ie le puisse frapper, & le ietter hors de ma terre. Car ie cognoy que celuy que tu beneiras sera benéict, & que celuy auquel tu auras assemble maledictions sera maudit. Et les plus anciens de Moab, & les plus eagez de Madian sont partis, aians en leurs mains le pris de diuination. Et quand ilz furent venus à Balaam, & qu'ilz luy eurent raconté toutes les parolles de Balac, iceluy respondit: Demourez icy la nuit, & ie vous respondray tout ce que le Seigneur me dira. Et eux demouras avec Balaam. Dieu est venu, & luy a dict: Quelle chose veulent ces homes icy chez toy? Il respondit: Balac filz de Sephor roy des Moabites a enuoie vers moy, disant: Voicy vn peuple issu

1of. 24. b.

B

d'Egypte, lequel a couuert la face de la terre. C Vien, & le mauldise: à fin que par aucune maniere bataillant ie le puisse ietter hors. Et Dieu dict à Balaam: Ne va point avec eux, & ne mauldise point le peuple, car il est benéict. Lequel se leuât au matin, dict aux princes: Allez en vostre terre, car Dieu m'a defendu d'aller avec vous. Les princes estans retournez, ont dict à Balac: Balaam n'a pas voulu venir avec nous. Derechef iceluy en enuoia beaucoup plus, & plus nobles que par auant n'auoit enuoie. Lesquelz quand ilz furent venus à Balaam, dirent: Ainsy dict Balac filz de Sephor. Ne differs pas de venir vers moy: Ie suis appareillé de te honorer, & te donneray tout ce que tu voudras. Vien, & mauldise ce peuple icy. Balaam respondit: Si Balac me donnoit sa maison pleine d'or & d'argent, si ne pourray ie charger la parolle du Seigneur mon Dieu, tellement que ie parle ou plus ou moins. Ie vous prie que vous demourez ausly icy ceste nuit, & que ie puisse sçauoir quelle chose derechef le Seigneur me respondra. Dieu donc est yenu de nuit à Balaam, & luy dict: Si ces homes icy sont venus pour toy appeller, leue toy, & va avec eux: ainsy toutefois que tu faice ce que ie te commanderay. Balaam se leua au matin, & quand son asnesse fut accoustrée, il s'est party avec eux. Et Dieu se courrouça. Et l'ange du Seigneur s'est tenu debout en la voie contre Balaam, qui seoit sur l'asnesse, & auoit deux seruiteurs avec luy. L'asnesse regardant l'ange du Seigneur debout en la voie, l'espée desgaignée, elle s'est detournée du chemin, & alloit au trauers du champ. Et quand Balaam la frappoit, & la vouloit ramener au sentier, l'ange s'arresta aux estroictz de deux murailles: par lesquelles les vignes estoient entournées: L'asnesse voiant iceluy, se ioignit à la paroit & pressa le pied de celuy qui estoit seant. Mais celuy derechef la frappoit, & neantmoins l'ange passant au lieu estroit, là ou ne pouoit decliner ne à dextre, ne à senestre, s'arresta au deuant. Et quand l'asnesse veit que l'ange s'arrestoit, elle cheut soubz les piedz de celuy qui estoit assis sur elle. Lequel estant courroucé, frappoit plus fort d'vn baston ses costez. Et le Seigneur ouurit la bouche de l'asnesse, & parla: Quelle chose t'ay ie fait? Pourquoi me frappe tu, voicy desia la troisieme fois? Balaam respondit: Pource que tu l'as deseruy, & t'esmoquée de moy. A la mienne volonté que i'eusse vn glaue pour te frapper. L'asnesse dict: Ne suis ie pas ta beste, sur laquelle tousiours as accoustumé de seoir iusques au jour present? Dis, quelle chose semblable ie te feis iamais? Et iceluy dict: Iamais. Incontinent le Seigneur ouurit les yeux de Balaam, & veit l'ange qui s'arrestoit en la voie, le glaue desgaigné, & prosterné en terre l'adora: Auquel dict l'ange: Pourquoi frappe tu ton asnesse par trois fois? Ie suis venu pour estre ton aduersaire, car ta voie est

sub: 24

D

2. Pier. 24
Iud. 14

E

L'asnesse
parlant.

F

est peruerse, & contraire à moy. Et si l'afnesse ne se fut detournée de la voie, donnant lieu à moy qui resistoye, ie t'eusse occis, & icelle viuroit. Balaam dict: Pay peché, ignorant que tu t'arrestois contre moy. Et maintenant s'il te desplaict que ie voise, ie retourneray. L'age dit: Va avec ceux icy, & garde que tu ne parle autre chose, sinon ce que t'auray commandé. Il s'en alla donc avec les princes. Quand Balac eut ouy ceste chose, il est sorty hors au deuant de luy, en la cité des Moabitains, laquelle est située es derniers termes d'Arnon. Et dict à Balaam: Pay enuoie des messagers pour t'appeller. Pourquoy n'es tu incontinent venu vers moy? Est ce pource que ie ne puis satisfaire à ton aduenement? Auquel iceluy respondit: Me voicy. Pourray ie parler autre chose sinon ce q' Dieu aura mis en ma bouche? Ilz cheminerent donc ensemble, & sont venus en la ville qui estoit es derniers termes de son royaume. Et quand Balac eut occis bœufz & brebis, il enuoia des dons à Balaam, & aux princes qui estoient avec luy. Mais le matin venu, il le mena aux haultz lieux de Baal, & regarda la dernière partie du peuple.

S. Balaam au lieu de malediction, benieit vne fois & de-rechef le peuple d'Israël, prophetizant plusieurs choses d'iceluy.

Chapitre. xxiiij.

ET Balaam dict à Balac, Edifie moy icy sept autelz, & appareille autat de veaux & des moutons du mesme nombre. Et quand il eut fait selon la parole de Balaam, ilz mirent ensemble le veau & le mouton sur l'autel. Et Balaam dict à Balac: Tiens toy vn petit debout, au pres de ton sacrifice bruslé, iusques à ce q' ie m'en voise, sçauoir si par auenture le Seigneur viendra au deuant de moy, & que ie te dise tout ce q' il aura commandé. Et quand il s'en fut allé legierement, Dieu est venu au deuant de luy. Et Balaam parla à luy: Pay (dict il) esleue sept autelz, & ay mis le veau & le mouton par dessus. Mais le Seigneur mit la parole en sa bouche, & dict: Retourne toy à Balac, & luy diras ces choses icy. Quand il fut retourné, il trouua Balac qui estoit auprès de son sacrifice bruslé, & tous les princes des Moabitains: & en prenant la parabole, dict: Balac roy des Moabitains, des montz d'Orient, m'a amené d'Aran. Vien (dict il) & maudis Iacob: haste toy, & aye Israël en detestatiō. Comment maudiray ie cestuy q' Dieu n'a point maudit? Par quelle raison auray ie en detestation ce luy que le Seigneur ne deteste point? Je voiray iceluy des plus haultes pierres, & le cōsidereray des petites montaignes. Le peuple habitera seul & ne sera pas réputé entre les gentz. Qui est cestuy qui peut nombrer la pouldre de Iacob, & cognoistre le nombre de la lignée d'Israël? Mon ame meure de la mort des iustes, & mes fins dernières, soient faictes semblables à eux. Et Balac dict à Balaam: Quelle chose est ce que tu fais? Je

Benediction de Balaam.

t'ay appellé à fin que tu maudie mes ennemis: & au contraire tu les benis. Auquel cestuy respondit. Puis ie parler autre chose sinon ce que le Seigneur a commandé? Balac donc dict: Vien avec moy en vn autre lieu, duquel tu voie la partie d'Israël, & q' tu ne puisse veoir tout, & delà maudis les. Et quand il l'eut mené en vn lieu hault, sur le coupeau du mont de Phasga, Balaam edifia sept autelz, & les veaux & moutons estās mis dessus, dict à Balac: Tiens toy icy debout auprès de ton sacrifice bruslé, iusques à ce que ie m'en iray au deuant. Quand le Seigneur fut venu au deuant de luy, & q' il eut mis la parole en sa bouche, il dict: Retourne à Balac, & si luy diras ces choses. Quand cestuy fut retourné, il le trouua debout auprès de son sacrifice bruslé, & les princes des Moabitains avec luy. Auquel Balac dict: Quelle chose a parlé le Seigneur? Lors iceluy prenant sa parabole, dict: Tiens toy debout Balac, & si escoute, escoute filz de Sephor. Dieu n'est pas come l'home, tellement qu'il mente, ne comme le filz de l'home, pour estre muez. A il dict donc, & ne le fera point? a il parlé, & ne l'accomplira point? Je suis amené pour benier, ie ne puis defendre la benediction. Il n'y a point d'ydole en Iacob, & simulachre n'est pas veu en Israël. Le Seigneur son Dieu est avec luy, & le bruit de la victoire du roy est en luy. Dieu l'a mené hors d'Egypte, duq' la force est semblable à celle de la Licorne. Il n'y a aucun deuinemēt prins des oyseaux en Iacob, ne deuinatiō en Israël. On dira en leurs tēps à Iacob & Israël, quelle chose Dieu a fait. Voicy le peuple s'estuera comme la leonnesse, & sera dressé comme le lion. Il ne se couchera pas iusques à ce qu'il deuore la proye, & q' il boiue le sang des occis. Et Balac dict à Balaam: Ne le maudis point, si ne le benis point. Et iceluy dict: Ne t'ay ie pas dict que ie feroie tout ce que Dieu me commanderait? Et Balac luy dict: Vien, & ie te meneray en vn autre lieu, sçauoir si par auenture il plaira à Dieu q' delà tu les maudie. Et quand il l'eut mené sur le coupeau du mont de Phogor, lequel regarde le desert, Balaam luy dict: Edifie moy icy sept autelz, & prepare autant de veaux, & des moutons du mesme nombre. Balac feit comme Balaam auoit dict: & mit les veaux & les moutons par chascun des autelz.

S. Balaam la tierce fois benieit & prophetiza la prosperité d'Israel, & de Christ. Aussi des Amalécites, Cincens, & Romains.

Chapitre. xxiiij.

ET quand Balaam veit qu'il plaisoit au Seigneur qu'il benieit Israël, il n'alla plus come par auant estoit allé pour querir deuinatiō, mais en adressant sa face cōtre le desert, & esleuant les yeux veit Israël demourant es tentes, selon les lignées, & l'esprit de Dieu vehementement cheant en luy, en prenant la parabole, il dict: Balaam filz de Beor a dict. L'home duquel

k. iij. l'œil

Autre benediction de Balaam.

D

soub 24 b

A

Champagnes de Moab.

Nombres.

Balaam.

l'œil est cloz a dict, l'auditeur des parolles de Dieu a dict, lequel a regardé la vision du tout puissant, celui qui tombe, & ainſy ſont ouuerts ſes yeux. O Iacob, combien ſont beaux tes tabernacles, & tes tentes Iſraël, comme vallées pleines de foreſtz, comme les iardins arrouſez auprès des riuieres, comme les tabernacles que le Seigneur a fiché, comme les cedres auprès des eaus. L'eauë coullera de ſon ſeau, & la ſemence d'iceluy ſera en pluſieurs eaus. Son roy ſera oſté pour la cauſe d'Agag, & le regne d'iceluy ſera oſté. Dieul'a mené hors d'Egypte, duquel la force eſt ſemblable à celle de la Licorne. Les gentz deuoreront ſes ennemis, & rôpront leurs os, & les percerôt de ſteſches. Iceluy en ſoy couchant, a dormy comme le lion, & comme la leoneſſe, que perſone n'oſera eſueiller. Celuy qui te beneira, auſſy ſera beneict, celui qui te mauldira, ſera reputé en malediction. Et Balac courroucé contre Balaam, frappant les mains enſemble, dict: Je t'ay appellé pour mauldire mes ennemis, leſquelz au cōtraire tu as trois fois beneict. Retourne toy en ton lieu. P'auoie certainement deliberé de te magnifiquement honorer, mais le Seigneur t'a priuë de l'honneur diſpoſé. Balaam reſpondit à Balac. N'ay ie pas dict à tes meſſagiers que tu as enuoïé vers moy, ſi Balac me donnoit ſa maiſon pleine d'or & d'argēt, ſi ne pourroy trāſgreſſer la parole du Seignr mon Dieu, tellement que ie diſe quelque choſe, ou de bien, ou de mal de mon cœur. Mais tout ce que le Seigneur aura dict, celà parleray ie. Neantmoins en retournant à mon peuple, ie te donneray cōſeil, quelle choſe ton peuple doit faire à ce peuple là, au dernier temps. En prenant donc la parabole, dict derechef: Balaam filz de Beor a dict: L'home duquel l'œil eſt cloz, a dict: L'auditeur des parolles de Dieu a dict, lequel cognoit la doctrine du treshaultain, & voit les viſiōs du tout puissant, lequel en cheant, a les yeux ouuerts. Je le voiray, mais non pas maintenant: Je le regarderay, mais non pas de près. Vne eſtoille ſ'eſleuera de Iacob, & la verge ſ'eſleuera d'Iſraël. & frappera les ducz de Moab, & gastera tous les enfans de Seth: & ſera Idumée ſa poſſeſſion. L'heritage de Seir viēdra à ſes ennemis: mais Iſraël ſera vaillamment. De Iacob ſera celui qui dominera, & détruira les demourāts de la cité. Et quād il eut veu Amalec, en prenant la parabole, il dict: Amalec commencement des Gentilz, duquel les dernieres parties ſeront destruites. Il veit auſſy le Cineē: & en prenant la parabole, dict: Certainement ton habitacle eſt robuste: mais ſi tu merz ton nid en la pierre, & que tu ſois eſleu de la lignée de Cin, cōbien de temps pourras tu demourer? Car Aſſur te prendra. Et en prenant la parabole, dict derechef: Helas qui eſt celui q doit viure, quād Dieu ſera ces choſes là? Ilz viendront és galeres d'Italie, ilz ſurmonterōt les Af-

ſyriens, & gasteront les Hebreux, & en la fin auſſy iceux periront. Et Balaam ſe leua, & retourna en ſon lieu: Auſſy Balac retourna par la voie qu'il eſtoit venu.

S. Dieu commande que les princes ſoient penduz pour la fornication d'Iſraël. Et donne à Phinées perpetuelle preſtrife, pource que par diuin zele, il auoit percé d'un pognard Zambri & Cozbi.

Chapitre. xxv.

ET en ce temps là, Iſraël demouroit en Setim, & le peuple ſeit fornication avec les filles de Moab, leſquelles les appellerent à leurs ſacrifices. Or iceux mangerent, & adorerent les dieux d'icelles, & Iſraël fut conioinct à Beel-phegor. Et le Seigneur courroucé, dict à Moÿſe: Prends tous les princes du peuple, & les pendz aux gibetz contre le ſoleil: à fin que ma ſueur ſe deſtourne d'Iſraël. Et Moÿſe dict aux Iuges d'Iſraël. Vn chaſcun mette à mort ſes prochains, leſquelz ſont conioinctz à Beel-phegor. Et voicy l'un des enfans d'Iſraël q eſt entré en la preſence de ſes freres, à la paillarde Madianite, ce voïat Moÿſe, & toute la multitude des enfans d'Iſraël. Leſquelz ploroient deuant les huys du tabernacle. Quand Phinées filz d'Eleazar, filz d'Aaron pſtre eut veu ceſte choſe, il ſ'eſt leué du milieu de la multitude: & en pñant vne dague eſt entré après l'home Iſraelite au bordeau, & les perçat tous deux enſemble, à ſçauoir l'home & la femme, es lieux des genitoires. Et ceſſa la playe des enfans d'Iſraël, & furent occis vingt & quatre mille homes. Et le Seignr dict à Moÿſe: Phinées filz d'Eleazar, filz d'Aaron preſtre, a deſtourné mon ire des enfans d'Iſraël, pource qu'il a eſté eſmeu de mon zele contre eux, à fin q moy meſme ne deſtruiſſe les enfans d'Iſraël par mon zele. Pourtant parle à luy: Voicy ie luy donne la paix de mon alliance, & ſera tant à luy que à ſa ſemēce l'alliance de preſtrife touſiours eternelle. Car il a eſté eſmeu de zele pour ſon Dieu, & a nettoïé le peché des enfans d'Iſraël. Et eſtoit le nom de l'home Iſraelite, qui fut occis avec la Madianite, Zambri filz de Salu, duc de la congnation, & lignée de Simeon. Mais la femme Madianite, laquelle enſemble fut occiſe, eſtoit appellée Cozbi fille de Sur, prince trefnoble des Madianites. Et le Seigneur parla à Moÿſe, diſant: Que les Madianites vous ſentent pour ennemis, & les frappez: Car auſſy iceux ont fait contre vous comme ennemis, & vous ont deceu par trahiſons, par l'ydole de Phogor, & par la fille du duc de Madian Cozbi leur ſœur: laquelle a eſté frappée au iour de la playe, pour le ſacrilege de Phogor.

S. Les Iſraelites ſont nombrez par chaſcune lignee, qui iudoynez à la guerre doivent entrer la terre de promiſſion.

Chapitre. xxvj.

APrès que le ſang des mauuais fut reſpandu, le Seigneur dict à Moÿſe & à Eleazar filz d'Aarō preſtre: Comptez toute la ſomme des

La tierce benediſti on de Balaam.

Sus. 23. d.

Sus 22. d.

Matt. 2. a. Prophe- tie de Balaam.

Dan. 2. c.

A
Iof. 22. d.

Den. 4. 1
Exo. 32. f.

1. Mac. 2. 6
Pſal. 105. c
1. cor. 10. b

Fornica- tion.

Ecc. 45. d
2. Mach. 21. f.

D

Soub. 14

A
Exo. 32. f.

des

des enfans d'Israël, depuis vingt ans & au dessus, selon leurs maisons & congnations: tous ceux q peuuent proceder aux batailles. Et ainsy Moysé & Eleazar prestre parlerét és lieux champestres de Moab sur le Iordain contre Iericho, à ceux q estoient depuis vingt ans & au dessus, ainsy que le Seigneur auoit commandé, desquelz cestuy est le nombre. Ruben, premier nay d'Israël. Le filz d'iceluy fut Hénoch, duquel estoit la famille des Hénochitains: & Phallu, duquel estoit la famille des Phalluitains: & Hefron, duquel estoit la famille des Hefronitains: & Charmi, duquel estoit la famille des Charmitains. Icelles sont les familles de la lignée de Ruben: desquelles fut trouué le nombre de quarante trois mille, & sept cens & tréte. Le filz de Phallu, Eliab. Les filz de cestuy, Namuel, & Dathan, & Abiron. Iceux sont Dathan, & Abiron, les princes du peuple, qui se leuerent contre Moysé & Aaron, en la sedition de Coré, quand ilz rebellerent contre le Seigneur, & la terre en ouurat sa bouche, deuora Coré là ou plusieurs moururent, quand le feu en brussa deux cens cinquante homes. Et fut fait grad miracle, q Coré perissant, ses filz ne perirent point. Les enfans de Simeon par leurs congnations: Namuel, duquel estoit la famille des Namuelitains: & Iamin, de cestuy estoit la famille des Iaminitains: Iachin, de cestuy estoit la famille des Iachinitains: Zaré, de cestuy estoit la famille des Zareitains: Saul, de cestuy estoit la famille des Saulitains. Icelles sont les familles de la lignée de Simeon, desquelles tout le nombre fut, vingt & deux mille deux cens. Les enfans de Gad par leurs congnations: Sephon, de cestuy estoit la famille des Sephonitains: Aggi, de cestuy estoit la famille des Aggitains: Suni, de cestuy estoit la famille des Sunitains: Ozni, de cestuy estoit la famille des Oznitains: Her, duquel estoit la famille des Heritains: Arod, de cestuy estoit la famille des Aroditains: Ariel, de cestuy estoit la famille des Arielitains. Icelles sont les familles de Gad, desquelles tout le nombre fut, quarante mille cinq cens. Les enfans de Iudas, Her & Onan, lesquelz tous deux moururent en la terre de Chanaan. Et ont esté les enfans de Iudas, selon leurs congnations: Sela, duquel estoit la famille des Selaitains: Phares, duquel estoit la famille des Pharesitains: Zaré, duquel estoit la famille des Zareitains. Mais les enfans de Phares: Hefron, duquel estoit la famille des Hefronitains: & Hamul, duquel estoit la famille des Hamulitains. Icelles sont les familles de Iudas, desquelles tout le nombre fut, septante six mille cinq cens. Les enfans d'Issachar, selon leurs congnations: Thola, duquel estoit la famille des Tholaitains: Phua, duquel estoit la famille des Phuitains: Isab, duquel estoit la famille des Isabitains: Semson, duquel estoit la famille des Semsonitains. Icelles sont les congnations d'Issachar, desquelles le nombre fut, soixante quat

tre mille, trois cens. Les enfans de Zabulon, selon leurs congnations: Sared, duquel estoit la famille des Sareditains: Elon, duquel estoit la famille des Elonitains: Ialel, duquel estoit la famille des Ialelitains. Icelles sont les congnations de Zabulon, desquelles le nombre fut, de soixante mille cinq cens. Les enfans de Ioseph, selon leurs congnations: Manasses & Ephraim. De Manasses est issu Machir, duquel estoit la famille des Machiritains Machir engendra Galaad, duquel estoit la famille des Galaditains. Galaad eut à filz Iezer, duquel estoit la famille des Iezeritains: & Helech, duquel estoit la famille des Helechitains: & Afreel, duquel estoit la famille des Afreelitains: & Sechem, duquel estoit la famille des Sechemitains: & Semida, duquel estoit la famille des Semiditains: & Hopher, duquel estoit la famille des Hopheritains. Et fut Hopher pere de Salphaad, lequel n'auoit aucuns filz, mais seulement des filles, desquelles ceux sont les noms, Maala, & Noa, & Hegla, & Melcha, & Therfa. Icelles sont les familles de Manasses, & le nombre d'icelles, de cinquante deux mille, sept cens. Mais les enfans d'Ephraim, selon leurs congnations furent iceux: Suthala, duquel estoit la famille des Suthalaitains: Becher, duquel estoit la famille des Becheritains: Thehen, duquel estoit la famille des Thehenitains. Mais le filz de Suthala fut Heró, duquel estoit la famille des Heronitains. Icelles sont les congnations des enfans d'Ephraim, desquelles le nombre fut, tréte deux mille, cinq cens. Ceux sont les enfans de Ioseph, selon leurs familles. Les enfans de Ben-iamin en leurs congnations: Bela, duquel estoit la famille des Belaitains: Azbel, duquel estoit la famille des Azbelitains: Achiram, duquel estoit la famille des Achiramitains: Supham, duquel estoit la famille des Suphamitains: Hupham, duquel estoit la famille des Huphamitains. Les filz de Bela, Hered, & Noeman. De Hered, estoit la famille des Hereditains. De Noeman, estoit la famille des Noemitains. Iceux sont les enfans de Ben-iamin selon leurs congnations, desquelles le nombre fut quarante cinq mille six cens. Les enfans de Dan, selon leurs congnations: Suham, duquel estoit la famille des Suhamitains. Icelles sont les congnations de Dan par leurs familles. Toutes furent Suhamitains, desquelles le nombre estoit, soixante quatre mille, quatre cens. Les enfans d'Azer, selon leurs congnations: Lemna, duquel estoit la famille des Lemnaitains: Iessu, duquel estoit la famille des Iessuitains: Brié, duquel estoit la famille des Bricitains. Les filz de Brié: Heber, duquel estoit la famille des Heberitains: & Melchiel, duquel estoit la famille des Melchielitains. Mais le nom de la fille d'Azer, fut Zara. Icelles sont les congnations des enfans d'Azer, & le nombre d'icelles fut, cinquante trois mille, quatre cens. Les enfans de Nephthaly, selon leurs congnations: Iesiel, duquel estoit la famille des Iesielitains: Guni, duquel

Gen. 46 b
Exo. 6. b
1. Par. 5. a.

Sus 16 a. g

B

Gen. 34 b

C

Soub. 27.

a.

B

F

Champaignes de Moab.

Nombres.

duquel estoit la famille des Gunitains: Ieser, duquel estoit la famille des Iesritains: Sellem, duquel estoit la famille des Sellemitains. Icelles sont les congnations des enfans de Nephthaly selo leurs familles: desquelles le nombre fut, quarante cinq mille quatre cens. Icelle est la somme des enfans d'Israël, lesquelz furent comptez, six cens mille, & mille sept cens, & trente. Et le Seigneur parla à Moÿse, disant: A iceux sera diuisee la terre selon le nombre des noms en ses possessions. Tu donneras la plus grand part au plus grand nombre, & la moindre au plus petit nombre: la possession sera baillée à vn chascun, ainsi que maintenant sont comptez: Ainsi toutesfois, que comme le sort diuise la terre aux lignées & aux familles. Tout ce q sera aduenü par sort, ceux du grad nombre, ou du petit le prennent. Jcy aussy est le nombre des enfans de Leui selon leurs familles: Gerfon, duquel estoit la famille des Gerfonitains: Caath, duquel estoit la famille des Caathitains: Merari, duquel estoit la famille des Meraritains. Icelles sont les familles de Leui. La famille de Lobni, la famille de Hebroni, la famille de Moholi, la famille de Musi, la famille de Cori. Mais aussy Caath engendra Amram: lequel eut à femme Iochabed fille de Leui, laquelle luy fut née en Egypte. Icelle engendra à Amram son mary des filz: Aaron, & Moÿse, & Marie leur soeur. D'Aaron furent naiz, Nadab, & Abiu, & Eleazar, & Ithamar. Desquelz, Nadab & Abiu moururēt, quād ilz offrirēt le feu estranger deuant le Seigneur. Et tous ceux qui ont esté comptez, furent vingt & trois mille de genre masculin, depuis vn mois & au dessus, lesquelz ne furent pas comptez entre les enfans d'Israël, & ne leur fut pas donē de possession, avec tous les autres. Cestuy est le nombre des enfans d'Israël, lesquelz furent escriptz de Moÿse & d'Eleazar prestre, es lieux chāpestres de Moab, sur le Iordain cōtre Iericho: entre lesquelz nul ne fut de ceux q par auant auoient esté comptez par Moÿse & Aaron, au desert de Sinay. Car le Seigneur auoit predict, q tous mourroient au desert: & n'est demourē aucun d'eux, sinō Caleb filz de Iephonē, & Iosue filz de Nun.

S. Les filles de Salphaad succedent au pere en heritage. Et le Seigneur dict à Moÿse, qu'il deuoit mourir, quand il auoit considerē de la montaigne la terre de promission.

Chapitre. xxvij.

MAIS les filles de Salphaad, filz d'Hepher, filz de Galaad, filz de Machir, filz de Manasses, qui fut filz de Ioseph, sont approchées: desquelles les noms sont Maala, & Noa, & Hegla, & Melcha, & Therfa: & se sont tenues debout deuant Moÿse & Eleazar prestre, & deuant tous les princes du peuple, à l'huys du tabernacle d'alliance; & on dict: Nostre pere est mort au desert, & n'a pas esté en la sedition, qui fut esmeue cōtre le Seigneur soubz Corē, mais est mort en son peché: Cestuy n'a eu aucuns enfans masculins. Pourquoy est ostē le nom d'iceluy de sa fami-

le, pource qu'il n'a aucuns filz? Dōnez nous possession entre les cousins de nostre pere. Et Moÿse refera la cause d'icelles, au iugement du Seigneur. Lequel luy dict: Les filles de Salphaad requierent iuste chose. Donne leur possession entre les cousins de leur pere, & qu'elles succedent à luy en l'heritage. Aussy tu parleras ces choses icy aux enfans d'Israël: Quand l'home sera mort sans filz, l'heritage passera à sa fille: que s'il n'a aucune fille, il aura pour successeurs ses freres. Que aussy s'il n'y a aucuns freres, vous donnerez l'heritage aux freres de son pere. Ou s'il n'a aucuns oncles, l'heritage sera donnée à ceux qui luy sont prochains. Et ceste chose sera aux enfans d'Israël sainte, par loy perpetuelle, ainsi que le Seigneur a commandē à Moÿse: Aussy le Seigneur dict à Moÿse: Monte en ceste montaigne d'Abarim, & contemple d'illec, la terre que ie doibz donner aux enfans d'Israël. Et quand tu l'auras veüe tu t'en iras aussy avec ton peuple, ainsi que ton frere Aaron est allē, pource que vous m'avez offensē au desert de Sin, en la contradiction de la multitude, & ne m'avez point voulu saintifier deuant elle, sur les eues. Icelles sont les eues de contradiction en Cades du desert de Sin. Auquel Moÿse respondit: Que le Seigneur Dieu des esprits de toute chair, pouruoie d'un home q soit sur ceste multitude: & qu'il puist isir & entrer deuant eux: & les mener hors ou ramener dedans, à fin q le peuple du Seigneur ne soit cōme les brebis sans pasteur. Et le Seigneur luy dict: Prends Iosue filz de Nun, l'hoē auquel est l'esprit de Dieu, & metz ta main sur luy. Lequel se tiendra deuant Eleazar prestre, & deuant toute la multitude, & luy donneras les commandemēs, & la partie de ta gloire, en la presence de tous: à fin que toute la sinagogue des enfans d'Israël l'escoute. Sil y a quelque chose à faire pour ceste chose, Eleazar prestre demandera conseil au Seigneur. Iceluy, & tous les enfans d'Israël avec luy, & toute l'autre multitude sortira hors, & entrera à sa parole. Moÿse feit ainsi que le Seigneur auoit commandē. Et quād il eut prins Iosue, il l'establit deuant Eleazar prestre, & deuant toute la compagnie du peuple: & quand il eut mis les mains sur sa teste, il resuma toutes les choses que le Seigneur auoit commandē.

S. Des sacrifices quotidiens, & du septiesme iour, & des Calendes. Et des deux solemitez, c'est à sçauoir, des pains sans leuain, & des septaines.

Chapitre. xxviii.

LE Seigneur dict aussy à Moÿse: Cōmāde aux enfans d'Israël, & leur diras. Offrez mon oblation & les pains, & l'encens d'odeur tres-soues selon leurs temps. Iceux sont les sacrifices, que vous debuez offrir. Deux aigneaux en des-soubz d'un an sans tache, tous les iours en sacrifice bruslé eternel: vous offrez l'un au matin, & l'autre au vespre: la dixiesme partie d'Ephy, de fleur de farine, laquelle soit arrousee d'huile tres-pur,

Exo. 6. c.

G

Exo. 6. c.

Sus. 3. a.

Leu. 10. a.

1. Par. 24. a.

1. cor. 10. a.

Sus. 14. d.

A

Sus. 26. d.

Soub. 16. a.

Iof. 17. a.

Sus. 16. a. c.

Nob. 16. c.

Deu. 32. g.

Sus. 20. b.

Deu. 1. d.

D

A

pur, & ait la quatriesme partie de Hin. Le sacrifice bruslé continuel, c'est celuy que vous auez offert au mont de Sinay en odeur tressouef de l'encens du Seignr. Et offrez en sacrifices moistes, la quatriesme partie de Hin de vin, pour vn chascun aigneau, au saintuaire du Seigneur. Et semblablement offrez l'autre aigneau au vespre selon toute la maniere du sacrifice du matin, & de ses sacrifices moistes, en oblation de odeur tressouef au Seignr. Mais au iour du sabbath vous offrez deux aigneaux en dessoubz d'vn an sans tache, & deux dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle en sacrifice, & les choses mouillees que coustumierement sont arrousees par chascuns sabbathz en sacrifice bruslé eternal. Mais les Calendes, c'est à dire, es commencemens des mois, vous offrez sacrifice bruslé au Seigneur, deux veaux de la vacherie, vn mouton, sept aigneaux en dessoubz d'vn an sans tache, & trois dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle en sacrifice avec chascun veau: & deux dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle avec chascun mouton: & la dixiesme de la dixiesme de fleur de farine à l'huyle en sacrifice pour vn chascun aigneau. C'est au Seigneur sacrifice bruslé d'odeur tressouef, & de l'encens, Mais les oblations du vin lesquelles doibuent estre verses par chascune hostie, sont icelles. La moitie de Hin pour chascun veau, la troisieme partie pour le mouton, la quatriesme partie pour l'aigneau. Ce sera le sacrifice bruslé par tous les mois, lesquels succedent l'vn à l'autre selon la reuolution de l'an. Aussi le bouc sera offert au Seigneur pour les pechez en sacrifice bruslé eternal, avec ses sacrifices moistes. Mais au premier mois, au quatorzieme iour du mois, sera la Pasque du Seignr & le quinzieme iour la solennité. Ilz mangeront par sept iours pains sans leuain, desquelz le premier iour sera venerable & saint. Vous ne ferez en iceluy aucune œuure seruite. Et offrez pour encens en sacrifice bruslé au Seigneur deux veaux de la vacherie, vn mouton, sept aigneaux en dessoubz d'vn an sans tache: & les sacrifices d'vn chascun de fleur de farine, laquelle soit arrousee d'huyle, trois dixiesmes pour chascun veau, & deux dixiesmes pour le mouton, & la dixiesme de la dixiesme pour chascun aigneau, c'est à dire, pour sept aigneaux, & vn bouc pour le peche: à fin qu'il soit nettoie pour vous, sans le sacrifice bruslé du matin, lequel tousiours offrez. Ainsy ferez vous tous les sept iours, pour l'entretienement du feu, & en odeur tressouef au Seigneur, lequel s'esleuera du sacrifice bruslé, & des sacrifices moistes d'vn chascun. Aussi le septiesme iour vous sera tressolennel & saint. Vous ne ferez aucune œuure seruite en iceluy. Aussi le iour des premisses qu'ad vous offrez les nouueaux fructz au Seigneur, après les sepmaines accomplies, sera venerable & saint. Vous ne fe-

Mat. 12. a.

Exo. 12. c.
Leui. 23. a.

D.

rez aucune œuure seruite en iceluy. Et offrez sacrifice bruslé en odeur tressouef au Seigneur, deux veaux de la vacherie, vn mouton, sept aigneaux en dessoubz d'vn an sans tache: & es sacrifices d'iceux, trois dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle pour chascun veau, deux pour les moutons, pour les aigneaux, la dixiesme de la dixiesme: lesqz ensemble sont sept aigneaux. Et aussi le bouc, lequel est occis pour la purification sans le sacrifice bruslé eternal, & ses sacrifices moistes. Vo' offrez toutes les choses sans tache avec leurs sacrifices moistes.

S. Les solennitez du septiesme mois, & de ce qu'on doit offrir en icelles. C'est donc la solennité des trompettes, de remission, & des tabernacles, qui par huit iours a diuerses oblations.

Chapitre. xxix.

Aussi le premier iour du septiesme mois, vous sera venerable & saint. Vous ne ferez aucune œuure seruite en iceluy, car c'est le iour du son, & des trompettes. Et offrez sacrifice bruslé au Seigneur, en odeur tressouef, vn veau de la vacherie, vn mouton, sept aigneaux sans tache en dessoubz d'vn an, & aux sacrifices d'iceux, trois dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle pour vn chascun veau, deux dixiesmes pour le mouton, vne dixiesme pour l'aigneau, lesquels ensemble sont sept aigneaux: & vn bouc pour le peche, lequel est offert pour la purification du peuple, sans le sacrifice bruslé des Calendes avec ses sacrifices, & le sacrifice bruslé eternal avec les sacrifices moistes accoustumez. Par mesmes cerimonies offrez vous l'encens au Seigneur en odeur tressouef. Aussi le dixiesme iour du septiesme mois, vous sera saint & venerable, & affligerez voz ames. Vous ne ferez aucune œuure seruite en iceluy. Et offrez sacrifice bruslé au Seigneur en odeur tressouef, vn veau de la vacherie, vn mouton, sept aigneaux sans tache en dessoubz d'vn an, & aux sacrifices d'iceux trois dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle pour chascun veau, deux dixiesmes pour le mouton, la dixiesme de la dixiesme pour chascun aigneau, lesquels ensemble sont sept aigneaux: & vn bouc pour le peche sans les choses qui ont accoustumé d'estre offerres en purgation pour le delict: & le sacrifice bruslé eternal, avec le sacrifice, & leurs liqueurs. Mais au quinzieme iour du septiesme mois, lequel vous sera saint & venerable, vous ne ferez aucune œuure seruite en iceluy: Mais celebrerez la solennité au Seignr, par sept iours. Et offrez le sacrifice bruslé au Seignr en odeur tressouef, treize veaux de la vacherie, deux moutons, quatorze aigneaux sans taches en dessoubz d'vn an: Et en leurs moistes sacrifices trois dixiesmes de fleur de farine arrousee d'huyle pour chascun veau, lesquels ensemble sont treize veaux, & deux dixiesmes pour vn mouton, c'est à dire ensemble pour deux moutons, & vne dixiesme de la dixiesme pour chascun aigneau, lesquels ensemble sont quatorze aigneaux,

Leui. 16. g
& 23. e.

aigneaux, & vn bouc pour le peché: sans le sacrifice bruslé eternal, & le sacrifice avec sa liqueur. Au second iour, offrez vous douze veaux de la vacherie, deux moutons, quatorze aigneaux sans taches en dessoubz d'un an, & celebrerez les sacrifices & liqueurs d'un chacun coustumierement pour les veaux, & les moutons, & les aigneaux, & vn bouc pour le peché, sans le sacrifice bruslé eternal, & son sacrifice avec sa liqueur. Au troisieme iour, vous offrez vnze veaux, deux moutons, quatorze aigneaux sans taches, en dessoubz d'un an: & celebrerez deuement les sacrifices & liqueurs d'un chacun pour les veaux & les moutons, & les aigneaux: & vn bouc pour le peché, sans le sacrifice bruslé eternal, & son sacrifice avec sa liqueur. Au quatrieme iour vous offrez dix veaux deux moutons, quatorze aigneaux sans taches en dessoubz d'un an: & celebrerez deuement les sacrifices & liqueurs d'un chacun pour les veaux, moutons, & aigneaux, & vn bouc pour le peché, sans le sacrifice bruslé eternal, & son sacrifice & sa liqueur. Au sixieme iour vous offrez huyt veaux, deux moutons, & quatorze aigneaux sans taches, en dessoubz d'un an: & celebrerez deuement les sacrifices & liqueurs d'un chacun pour les veaux, moutons, & aigneaux, & vn bouc pour le peché: sans le sacrifice bruslé eternal, & son sacrifice & sa liqueur. Au septieme iour, vous offrez sept veaux, & deux moutons, quatorze aigneaux sans taches en dessoubz d'un an: & celebrerez deuement les sacrifices & liqueurs d'un chacun, pour les veaux, & moutons, & aigneaux, & vn bouc pour le peché: sans le sacrifice bruslé eternal, & son sacrifice & sa liqueur. Au huytiesme iour, lequel est tressolennel, vous ne ferez aucune œuvre seruite, en offrant au Seigneur sacrifice bruslé, en odeur tressouuef, vn veau, vn mouton, sept aigneaux sans taches, en dessoubz d'un an: & celebrerez deuement les sacrifices & liqueurs d'un chacun pour les veaux & moutons, & aigneaux, & vn bouc pour le peché: sans le sacrifice bruslé eternal, & son sacrifice & sa liqueur. Vous offrez ces choses icy en voz solennitez, sans les vœux & oblations volontaires, en sacrifice bruslé, en sacrifice, en liqueur, & es oblations pacifiques.

S. Du vœu & iurement des hommes. Et quand les vœux ou iuremens des pucelles, & des femmes sont agréables ou reprochez.

Chapitre xxx.

A T Moise racōpta aux enfans d'Israël toutes les choses que le Seigneur luy auoit commandé, & parla aux princes des lignées des

enfans d'Israël. Ceste est la parole que le Seigneur a commandé. Si aucun homme a voué vœu au Seigneur, ou qu'il se soit obligé par iurement, il ne fera pas sa parole vaine, mais accomplira tout ce qu'il a promis. Si la femme a voué aucune chose, & qu'elle se soit obligée par iurement, laquelle est en la maison de son pere, & encores en eage de ieu- nesse: si le pere cognoit le vœu qu'elle a promis, & le iurement, par lequel elle a obligé son ame, & qu'il se taise: elle sera tenue au vœu. Tout ce qu'elle a promis par iurement, elle l'accomplira par œuvre. Mais si le pere, incontinent qu'il l'a ouy, y contredit: ses vœux, & ses iuremens seront vains, & ne sera pas tenue à la promesse, pour ce que le pere y a contredit. Si elle a mary, & qu'elle ait voué aucune chose, & qu'une fois la parole sortât hors de sa bouche ait obligé par iurement son ame: le iour auquel le mary l'a ouy, & n'y a pas contredit, elle sera tenue au vœu, & rendra tout ce qu'elle auoit promis. Mais si quand iceluy l'oyt, incontinent y contredit, & qu'il faice ses promesses vaines, & les paroles, lesquelles icelle auoit liée son ame, Dieu luy sera propice. La vefue, & la repudiée rendront tout ce qu'elle voueront. Quand la femme en la maison du mary sera obligée au vœu & iurement, si l'homme l'a ouy, & qu'il se soit tenu, & qu'il ne ait contredit à la promesse, elle rendra tout ce qu'elle auoit promis. Mais s'il y a incontinent contredit, elle ne sera pas tenue à la promesse pour ce que le mary y a contredit, & le Seigneur luy sera propice. Si elle a voué, & qu'elle se soit obligée par iurement, que par ieufne, ou abstinence de toutes autres choses, elle traueillera son ame: elle sera en l'arbitre du mary, pour le faire ou non faire. Que si le mary oyant s'est tenu, & qu'il ait differé la sentence iusques en l'autre iour, elle rendra tout ce qu'elle auoit voué & promis: pource qu'il s'est tenu incontinent après qu'il l'a ouy. Mais si après qu'il l'a sceu y a contredit, iceluy portera l'iniquité d'icelle. Icelles sont les loix, lesquelles le Seigneur ordonna à Moise entre le mary, & la femme, entre le pere & la fille, qui est encores en eage de ieu- nesse, ou qui demeure en la maison du pere.

S. Quand les Madianites furent occis, les seules vierges furent reseruees. La substance fut diuisee également aux combats & au peuple. Les primices sont donnees au prestre, & aux Levites. On offre graces à Dieu avec dons.

Chapitre xxxj.

E T le Seigneur parla à Moise, disant: Venge premier les enfans d'Israël, des Madianites: & puis tu seras mis avec ton peuple. Et incontinent Moise dit: Armez d'entre vous les hommes à la guerre, lesquels puissent requerir la vengeance du Seigneur, des Madianites. Mille homes soient esleuz de chacune lignée d'Israël, lesquels soient enuoiez à la bataille. Et en ont donné de chacune lignée, mille, c'est à dire, douze mille, des plus experts à la bataille: lesquels Moise

A
Sus. 34



Moyse enuoia avec Phinées filz d'Eleazar prestre. Et aussy leur bailla les sainctz vaisseaux, & les trompettes pour sonner. Et quand ilz eurent bataillé contre les Madianites, & qu'ilz eurent vaincu, ilz occirent tous les masses, & leurs roys: Eui, & Resem, & Sur, & Hur, & Rebé, cinq princes de la gent. Aussy occirét par l'espée Balaam filz de Beor: & prindrét leurs femmes & leurs petits, & tout leur bestial, & tout leur mesnage. Et destruirent tout ce qu'ilz pouoient auoir: la flamme consuma tant les citez, come les petites rues & les petits chasteaux. Et prindrent le butin, & toutes les choses qu'ilz auoiét prins, tant des homes, come des bestes, & l'amenerent à Moyse, & à Eleazar prestre, & à toute la multitude des enfans d'Israël. Et aussy porterent les demourants des vtésiles, aux têtes es lieux chapestres de Moab, auprès du Iordain, cõtre Iericho. Mais Moyse & Eleazar prestre sortirent hors avec tous les princes de la synagogue, alencontre d'eux hors de l'ost. Et Moyse courroucé aux plices de l'armée, dict aux capitaines & centeniers, qui estoient venus de la bataille. Pourquoy auez vous gardé les femmes? Ne sont ce pas celles qui ont deceu les enfans d'Israël, à la suggestiõ de Balaam, & vous ont fait estre preuaricateurs au Seignr, sur le peché de Phogor, de quoy aussy le peuple a esté frappe? Donc tuez les toutes, tout ce qui est de genre masculin aussy entre les petits: & esgorgez les femmes qui ont cogneu les hões par cõpaignie, mais reservez pour vous les filles, & toutes les vierges, & demourez sept iours hors de l'ost. Celuy qui occira l'home, ou qui touchera l'occis, sera visité au troisieme & septiesme iour. Et de tout butin, soit vèstement, ou vaisseau, ou aucune chose preparée en vtensile, des peaux de cheures, & de poitz, & de bois, sera nettoïée. Aussy Eleazar prestre parla aux homes de l'armée qui auoient bataillé, en telle maniere. Cestuy est le commandemét de la loy, q le Seigneur a cõmandé à Moyse: Or, & argent, & zrain, & fer, & plomb, & estain, & tout ce q peut passer par les flâmes sera purgé par le feu: & tout ce qui ne peut soustenir le feu, sera saintifié par l'eau de purgation: & lauerez voz vèstemens au septiesme iour, & vous après ce estans purifiez,

entrez es sieges. Et le Seigneur dict à Moyse: Prenez la somme des choses qui sont prinsees, depuis l'hõe iusques au bestial, toy & Eleazar prestre, & tous les princes du peuple: & departiras egalemét le butin entre ceux qui ont bataillé, & qui sont sortis à la bataille, & entre toute l'autre multitude, & separeras la part au Seigneur de ceux q ont bataillé, & ont esté en la bataille, vne ame de cinq cens, tant des homes comme des bœufz, & des asnes, & des brebis, & la donneras à Eleazar prestre: car ce sont les premices du Seigneur. Tu prèdras aussy de la moitié des enfans d'Israël, la cinquatieme teste des homes, & des bœufz, & des asnes, & des brebis, & de tous animaux: & les donneras aux Leuites, lesquelz veillent en la garde du tabernacle du Seigneur. Et Moyse & Eleazar feirent ainsy que le Seigneur auoit cõmandé. Et le butin q l'armée auoit prins des brebis, fut de six cens septante cinq mille, de septante deux mille bœufz, & de soixante mille asnes, & vn mille: & des ames humaines de sexe feminin qui n'auoient pas cogneu homes, trente deux mille. Et fut donnée la moitié à ceux qui auoient esté en la bataille, trois cens trente sept mille, cinq cens brebis. Desquelles furent nombrées en la part du Seignr, six cens septante cinq brebis: & des trente six mille bœufz, septante & deux bœufz: & de trente mille cinq cens asnes, soixate & vn asnes. Des seize mille ames humaines, sont escheuz en la part du Seigneur trente deux ames. Et bailla Moyse le nombre des premices du Seigneur, à Eleazar prestre, ainsy qu'il luy auoit esté cõmandé, de la moitié des enfans d'Israël, laquelle il auoit separé pour ceux qui auoient esté en la bataille. Mais de la moitié qui estoit escheuë au residu de la multitude, c'est à dire, des trois cens tréte sept mille cinq cens brebis, & des trente six mille bœufz, & des tréte mille cinq cens asnes, & des seize mille homes. Moyse print la cinquatieme teste, & les donna aux Leuites, qui veilloient au tabernacle du Seignr: ainsy que le Seigneur auoit cõmandé. Et quand les princes de l'armée furent approchez à Moyse, & les capitaines, & centeniers, ilz dirét: Nous tes seruiteurs auõs recuilly le nombre des combats, lesquelz nous auons eu soubz nostre main: & certainement vn n'y est pas deffailly. Pour ceste cause nous offrons es dons du Seigneur, vn chascun l'or que nous auons peu trouner au butin, les bracheletz & aornemens des espauls, les aneaux, & les dextriers, & les colliers, à fin que tu prie le Seigneur pour nous. Et Moyse & Eleazar prestre receurent tout l'or en diuerses especes, au poidz du saintuaire, seize mille sept cents cinquante sicles, des capitaines, & centeniers. Car ce qu vn chascun auoit rai au butin, estoit sien. Et quand ilz l'eurent recou, le mirent dedans le tabernacle de tesmoignage deuant le Seigneur, en memoire des enfans d'Israël.

S. La portion est donnée aux enfans de Ruben, de Gad, & à la moitié de la lignée de Manasses oultre le fleuve du Iordain. Mais qu'ilz marchent tous armez deuant leurs freres, en la terre de promesse.

Chapitre. xxxij.

A Mais les enfans de Ruben, & de Gad, auoient beaucoup de bestiaux, & auoient substance infinie en bestial. Et quand Iazer & Galaad eussent veu les terres conuenables pour nourrir les bestes, ilz sont venus à Moïse, & à Eleazar prestre, & aux princes de la multitude, & dirēt, Ataroth, & Dibon, & Iazer, & Nēra, & Hesebon, & Elealé, & Sabam, & Nebo, & Beon. La terre que le Seigneur a frappé en la presence des enfans d'Israël est de contrée tresfertile pour la pasture des bestes, & nous tes seruiteurs auons plusieurs bestes: & nous te prions, si nous auons trouué grace enuers toy, que tu la donne en possession, à nous tes seruiteurs, & que tu ne nous faices point passer le Iordain. Ausquelz respondit Moïse: Voz freres iront ilz à la bataille, & vo' serez icy assis? Pourquoy subuertissez vo' les pensées des enfans d'Israël, à fin qu'ilz ne soient hardis de passer au lieu que le Seigneur leur doit donner? Voz peres ne firent ilz point ainsi, quand ie les enuoïay de Cades-barné pour espier la terre? Et quand ilz furent venus iusques à la vallée de la grappe, après auoir visité toute la contrée, ilz subuertirent les cœurs des enfans d'Israël: à fin que ilz n'entraissent les termes, que le Seigneur leur a donné. Lequel estant courroucé iura, disant: Ces homes icy que sont montez d'Egypte, depuis vingt ans & au dessus, ne voiront pas la terre, que par serment ay promis à Abraham, Isaac, & Iacob: & ne m'ont pas voulu ensuyre: sinon Caleb filz de Iephoné Cenezéen, & Iosué filz de Nun. Iceux ont accompli ma volonté. Et le Seigneur courroucé contre Israël, le mena par le desert alentour, par quarante ans, iusques à ce que toute la generation que auoit fait le mal en la presence d'ice luy fut consumée. Et voicy (dict il) vous vous estes leuez au lieu de voz peres, comme accroissant, & nourrissant les homes pecheurs: à fin que vous accroisiez la fureur du Seigneur contre Israël. Que si vous ne le voulez point suuir, il laissera le peuple au desert, & vous serez la cause de la mort de tous. Mais iceux approchant pres, dirent: Nous ferons des estables aux brebis, & des estables de iumentz, & des villes munies pour noz petits. Mais nous mesmes en armes, & accoustrés passerons oultre à la bataille, deuant les enfans d'Israël, iusques à ce que les introduisons en leurs lieux. Noz petitz, & tout ce que nous pouons auoir, seront es citez murées, à cause des aguetz des habitans. Nous ne retournerons point en noz maisons, iusques à ce que les enfans d'Israël possèdent leur heritaige: & ne demâtons rien oultre le Iordain, car desia auons nous nostre possession, en la contrée Orientale d'iceluy. Ausquelz Moïse dict: Si vous faictes ce que vous pro-

mettez, passez oultre promptement deuant le Seigneur en la bataille: & que tout home de guerre en armes passe le Iordain, iusques à ce que le Seigneur subuertisse ses ennemis, & que toute la terre soit subiecte à luy: Adonc serez vous sans coulpe, & enuers le Seigneur, & enuers Israël, & obtiendrez deuant le Seigneur, les contrées que vous desirez. Mais si vous ne faictes ce que vous dites, nul ne doute que vous ne pechiez contre Dieu: Et sçachez que vostre peché vous apprehendera. Edifiez donc des citez pour voz petits, & des bergeries, & estables pour voz brebis & iumetz: & accomplissez ce que vous auez promis. Et les enfans de Gad & de Ruben, dirent à Moïse: Nous sommes tes seruiteurs, & ferons ce que nostre Seigneur nous commande. Nous laisserons es citez de Galaad, noz petits, & les femmes, & le bestial, & les iumetz. Mais nous tes seruiteurs tout proprement passerons oultre à la bataille: ainsi que toy Seigneur tu parle. Moïse donc comanda à Eleazar prestre, & à Iosué filz de Nun, & aux princes des familles, selon les lignées d'Israël, & leur dict: Si les enfans de Gad, & les enfans de Ruben passent avec vous le Iordain, tous en armes à la bataille, deuant le Seigneur, & que la terre soit subiecte à vous: donez leur Galaad en possession. Mais s'ilz ne veulent point passer avec vous, en la terre de Chanaan, qu'iceux prennent leurs lieux pour habiter entre vous. Et les enfans de Gad, & les enfans de Ruben respondirent: Ainsi que le Seigneur a parlé à ses seruiteurs, ainsi ferons nous. Nous mesmes en armes passerons oultre deuant le Seigneur, en la terre de Chanaan, & confessons en telle maniere auoir receu la possession oultre le Iordain. Et ainsi Moïse donna aux enfans de Gad & de Ruben, & à la moitié de la lignée de Manasses filz de Ioseph, le royaume de Sehon roy des Amorrhéens, & le royaume d'Og roy de Basan, & la terre d'iceux, avec ses citez alentour. Donc les enfans de Gad edifierent Dibon, & Ataroth, & Aroër, & Roth, & Sopham, & Iazer, & Iegbaa, & Bethéra, & Betharâ citez munies, & des bergeries pour leur bestial. Mais les enfans de Ruben edifierent Hesebon, & Elealé, & Cariathaim, & Nabo, & Baalmeon, en changeant les noms, aussi Sabama, en imposant les noms aux citez qu'ilz auoient edifiées. Mais les enfans de Machir filz de Manasses passerent oultre en Galaad, & la destruirēt après que l'Amorrhéen habitant en icelle fut occis. Moïse donc donna la terre de Galaad à Machir filz de Manasses, lequel habita en icelle. Mais Iair filz de Manasses s'en alla, & occupa les villetes d'icelle, lesquelles appella Hauoth-Iair: c'est à dire, les villetes de Iair. Nobé aussi passa oultre, & print Canath avec ses petites villes, & l'appella de son nom, Nobé.

S. Après auoir nommé les .42. demoures & stations des enfans d'Israël par divers lieux du desert. Le Seigneur commande les Capiteins estre du tout mis à mort.

Chapitre. xxxij.

Icelles

Iosue. 1. a.

Sus. 13. c.

Sus. 14. c.

Iosue. 4. r.

Iosue. 13. & 22. & Deut. 34.

Gen. 30. d.

A Celles sont les mansions des enfans d'Israël, lesquels sortirent hors d'Egypte, selon leurs bendes en la main de Moyse & d'Aaron: lesquelles Moyse descript, selo les lieux des sieges, que par le commandement du Seigneur ilz chageoient. Les enfans donc d'Israël partis de Ramesses au premier mois, au quinziesme iour du premier mois, seirent le iour ensuiuât la Pasque, en main puissante, en la presence de tous les Egyptiens, & ensepuelissants les premiers naiz que le Seigneur auoit frappé (car aussy auoit il fait vengeance es dieux d'iceux) ilz ficheret leur ost en Socoth, & de Socoth vindrent en Ethan, laquelle est es derniers termes du desert. Iceux partis d'illec vindrent contre Phihahiroth, q regar de Beelsephon, & ficherent leur ost deuant Magdali. Et iceux partis de Phihahiroth, passerent par le milieu de la mer au desert: & eux chemi nans trois iours, par le desert d'Ethan, ficherent leurs tentes en Mara. Et eux partis de Mara sont venus en Elim, là ou estoiet douze fontaines d'eaues, & septante palmes: & là ficherent leurs tentes. Mais aussy partis d'illec, ficherent leurs tentes sur la mer rouge. Et eux partis de la mer rouge, ficherent leur ost au desert de Sin. D'illec sortis, sont ven' en Daphca. Et eux partis de Daphca, ficherent leurs tentes en Alus. Et sortis de Alus, ficherent leurs tentes en Raphidim, là ou l'eaue defaillit au peuple pour boire. Et eux partis de Raphidim, ficherent leur ost au desert de Sinay. Mais aussy iceux sortis du desert de Sinay, sont venus aux sepulchres de concupiscence. Et eux partis des sepulchres de concupiscence, ficherent leurs tentes en Haseeroth. Et de Haseeroth, sont venus en Rethma. Et eux partis de Rethma, ficherent leur ost en Remmon Phares. Iceux sortis de là, sont venus en Lebna: & de Lebna, ficherent leur tentes en Resfa. Eux sortis de Resfa, sont venus en Celatha. Duquel lieu partis ficherent leur ost au mont de Sepher. Iceux partis du mot de Sepher, sont ven' en Harada. Eux partis de là, ficherent leurs tentes en Maceloth. Et eux partis de Maceloth, sont venus en Tahath. De Tahath, ficherent leurs tentes en Thare. Duquel lieu partis, ficherent leurs tentes en Methea. Et de Methea, ficheret leur ost en Helmona. Et eux partis de Helmona, sont venus en Moseroth. Et de Moseroth, ficherent leurs tentes en Beneiatan. Et eux sortis de Beneiatan, sont venus au mont de Gadgad. Duquel lieu partis, ficherent leurs tentes en Itebatha, & de Itebatha sont venus en Hebrona. Et eux issus de Hebrona, ficherent leurs tentes en Ason-gaber. Eux partis d'illec, sont venus au desert de Sin. Celle est Cades. Et issus de Cades, ficheret leurs tentes au mont de Hor, es derniers termes de la terre d'Edom. Et Aaron prestre monta en la montaigne de Hor, par le commandement du Seigneur: & là mourut en l'an quarantiesme

de l'issuë des enfans d'Israël d'Egypte, au cinquiesme mois, au premier iour du mois, quand il estoit de cent vingt & trois ans. Et le Chanané en roy d'Arad qui habitoit au Midy, ouyt que les enfans d'Israël estoient venus en la terre de Chanaan. Et eux partis du mont de Hor, ficherent leurs tentes en Salmona. duquel lieu sortis, sont venus en Phunon. Et eux partis de Phunon ficherent leurs tentes en Oboth: & d'Oboth, sont ven' en Ieabarim, laquelle est es termes des Moabitains. Et eux partis de Ieabarim, ficheret leurs tentes en Dibongad. Duquel lieu sortis, ficherent leur ost en Helmon-deblathaim. Et eux sortis de Helmon-deblathaim, sont venus au mont d'Abarim, contre Nabo. Et eux partis des montz d'Abarim, sont passez aux lieux chapestres de Moab, sur le Iordain, contre Iericho. Et là ficherent leurs tentes de Beth-simoth, iusques Abel-fatim es plus plains lieux des Moabitains, là ou le Seigneur parla à Moyse: Comman de aux enfans d'Israël, & leur dis: Quand vous serez passez le Iordain, entrants en la terre de Chanaan, destruisiez tous les habitans de ceste

G cōtrée: rompez les tiltres, & debrisez ies statues, & gastez tous les haultains lieux, en nettoiant la terre, & habitant en icelle. Car ie la vous ay donné en possession, laquelle diuiserez entre vous, par sort. Vous donnerez la plus large au plus grand nombre, & la plus estroicte, au plus petit nombre. Ainsy qu'à vn chascun le sort cherra, ainsy sera l'heritage baillé. La possession sera diuisée par lignées & familles. Mais si vous ne voulez occire les habitans de la terre: Ceux qui seront demourez, vous serot comme cloux en voz yeux, & lances en voz costez, & vous seront aduersaires en la terre de vostre habitation: & vous seray tout ce que i'auoie pensé de leur faire.

S. La situation & limites de la terre de promesse, selon diuers endroits du monde. Laquelle terre est commandée de par tir par sort. En adionnant les noms de ceux qui la partiroit.

Chapitre xxxiii.

E T le Seigneur parla à Moyse, disant: Com mande aux enfans d'Israël, & leur diras: Quand vous serez en la terre de Chanaan: & q par sort elle vous sera escheuë en possession: elle sera terminée p ces termes icy. La partie de Midy comécera au desert de Sin, laquelle est selon Edô, & aura ses termes cōtre Oriet, la mer fort

Iofu. 15. a. salte: lesqz entoureront la partie Australe, p l'ascendant du Scorpion: tellemēt qu'ilz passent en Senna, & qu'ilz puiennēt vers Midy, iusques à Cades-barné: De là sortiront les frontieres à la villenōmēte Adar, & redront iusques Asemona. Et à la terminēte alentour d'Asemona, iusques au torēt d'Egypte, & sera finē à la riuē de la grāde mer. Mais la partie Occidentale commencera à la grāde mer, & se terminera à la fin d'icelle. Aussy de la partie Septentrionale les termes comēceront à la grāde mer, paruenāt iusqz à la motaigne treshaute, de laquelle viedront en Emath, l. ij. iusques

Champaignes de Moab.

Nombres.

Les mansions.

iufques aux termes de Sedada, & iront leurs termes iufques à Zephrona, & la ville d'Ená. Iceux feront les termes en la partie d'Aquilon. De là limiteront les termes contre la partie Orientale, depuis la ville d'Enan, iufques à Sephama, & les termes de Sephama, descendront en Reblatha, contre la fontaine de Daphnim. De là viendront cõtre Orient à la mer Cenereth, & s'estendront iufques au Iordain, & au dernier, seront clos de la mer fort fallée. Vous aurez ceste terre

C selon les termes alentour. Et Moÿse commanda aux enfans d'Israël, difant: Icele sera la terre q vous possederez par fort, & laquelle le Seigneur a commadé estre donnée à neuf lignées, & à demie lignée. Car la lignée des enfans de Ruben selon ses familles: & la lignée des enfans de Gad, selon le nombre des congñations, aussy la moitié de la lignée de Manaffes, c'est à dire, deux lignées & demie, ont prins leur part, oultre le Iordain, contre Iericho, à la partie Orientale. Et le Seigneur dict à Moÿse: Iceux font les noms des homes, lesquelz vous diuiferont la terre: Eleazar

Iofu. 14. 8 prestre, & Iofué filz de Nun, & tous les princes de chascune lignée, desqz iceux font les noms.

D De la lignée de Iudas, Caleb filz de Iephoné. De la lignée de Simeon, Samuel filz d'Amiud. De la lignée de Ben-iamin, Elidad filz de Chafelon. De la lignée des enfans de Dan, Bocci filz de Iogli. Des enfans de Ioseph, de la lignée de Manaffes, Haniel filz d'Ephod. De la lignée d'Ephraim, Camuel filz de Sephthá. De la lignée de Zabulon, Elisaphan filz de Pharnach. De la lignée d'Issachar, le duc Phaltiel filz d'Ozan. De la lignée d'Azer, Ahiud filz de Salomi. De la lignée de Nephthali, Phedaël filz d'Amiud. Iceux font, aufquelz le Seigneur commanda, qu'ilz diuifassent la terre de Chanaan aux enfans d'Israël.

S. Les villes & faubourgs font commandez estre assignez aux Leuites. Et les villes de refuge pour homicide non volontaire. La loy d'homicide volontaire, & non volontaire. Personne doit estre puny autefmoignage d'un feul.

Chapitre. xxxv.

A Vssy le Seigneur parla à Moÿse ces choses icy, es lieux champêtres de Moab, sur le Iordain, contre Iericho: Commande aux enfans d'Israël, qu'ilz donnent aux Leuites de leurs possessions, des citez pour habiter, & les faubourgs d'icelles alentour: à fin qu'iceux demorent es villes, & que les faubourgs soient pour les bestiaux & iumentz: lesquelz seront estendus par l'espace de mille pas, depuis les murs des citez p dehors alentour. Cõtre Orient seront deux mille cõldees, & contre Midy semblablement seront deux mille. Aussi vers la mer qui regarde en Occident sera la mesme mesure, & la partie Septentrionale sera terminée d'egal terme. Et seront les citez au milieu, & les faubourgs p dehors. Et des citez, que vous donnerez aux Leuites, en aura les six separées pour les refuges des fugitifz: à fin que celui qui respandra le sang, fuye en icel-

Iofu. 21. 8.
Deu. 4. 8.

les. Et sans icelles, quarate deux autres citez, c'est à dire ensemble quarate huiet, avec leurs faubourgs. Et les citez qui seront données des possessions des enfans d'Israël, plusieurs en seront ostées de ceux qui en ont le plus: & plus petit nombre de ceux q en ont moins. Vn chascun selon la mesure de son heritage, donneront des citez aux Leuites. Le Seigneur dict à Moÿse: Parle aux enfans d'Israël, & leur diras: Quand vous serez passez

Deu. 19. 8.
Iofu. 20. 8.

oultre le Iordain, en la terre de Chanaá, discernes quelles villes doibuent estre pour les refuges des fugitifz, q nõ volontairement aurõt respandu le sang, esquelles quád il y sera venu en refuge, le parét de l'occis ne le pourra occire, iufques à ce qu'il se tienne debout en la pñence de la multitude, & q la cause d'iceluy soit iugée. Et d'icelles citez qui sont separées pour les sauuegardes des fugitifz, en seront les trois oultre le Iordain, & trois en la terre de Chanaá, tant pour les enfans d'Israël, q pour les estrangers & pelerins, à fin q celui q aura respandu non volontairement le sang, fuye en icelles. Si aucú a frappé de fer, & q celui q est frappé soit mort: il sera coupable d'

C homicide, & cestuy là mourra. S'il a ietté la pierre, & q du coup il soit mort: il sera semblablement puny. Si cestuy qui est frappé du bois, est mort: il sera végé du sang de cestuy q l'a frappé. Le prochain de l'occis occira l'homicide. Incontinét q il l'aura apprehendé, il sera occis. Si aucun p haine a poussé l'home, ou que par aguetz il ait ietté quelque chose après luy: ou q luy estant ennemy l'ait frappé de la main, & q iceluy soit mort: celui qui l'a frappé, sera coupable d'homicide. Le parent de l'occis incontinét qu'il le trouuera, l'esgorgera. Qué, s'il a fait aucunes de ces choses icy par aduventure, & sans hayne & inimities: & q ce ait esté prouué, en l'audiée du peuple, & q la questiõ ait esté discutée entre celui qui a frappé, & le prochain du sang: il sera deliuré innocent de la main du vindicateur, & par sentée sera remené en la ville, à laquelle estoit allé en refuge. Et demourera là iusqz à ce q le souuerain prestre, q est oinct de l'huyle sainte meure. Si cestuy qui a

Deu. 19. 6.

occis est trouué hors des termes des villes, q sont deputées aux banis, & qu'il soit frappé de cestuy qui est le vindicateur du sang, celui q l'aura occis sera sans coulpe. Car le fugitif deuoit résider en la ville, iufques à la mort du souuerain prestre. Et après q cestuy sera mort, l'homicide retournera en sa terre. Icelles choses seront éternelles, & legitimes en toutes voz habitatiõs. L'homicide sera puny soubz attestatiõ de tesmoingz. Personne ne sera condéné soubz le tesmoingage d'un feul. Vo ne prendrez point de pris de cestuy qui est coupable de sang, mais incontinét iceluy mourra. Les banis & les fugitifz ne pourront aucunement retourner à leurs villes, deuant la mort du souuerain prestre: à fin q vous ne maculez la terre de vostre habitation, laquelle est maculée p le sang des

D

des innocens: & ne peut estre autrement purgée, sinon par le sang de cestuy qui a respandu le sang d'autrui: Et ainsi sera nettoicé vostre possession, quand ensemble ie demoureray avec vous. Car ie suis le Seigneur, qui demeure entre les enfans d'Israël.

S. Les lignées ne doibuent point estre meslées par mariages, à fin que les possessions ne soient confuses.

A Chapitre .xxxvj.

Sus. 27. a. Mais aussi sont approchez les princes des familles de Galaad filz de Machir, filz de Manasses, de la lignée des enfans de Ioseph: & parlerent à Moïse, deuant les princes d'Israël, & dirent: Le Seigneur t'a commandé qui es nostre Seigneur, que tu diuisasse la terre par sort aux enfans d'Israël, & que tu donnasse aux filles de Salphaad nostre frere la possession deuee au pere. Que si les homes d'autre lignée les prennent pour femmes, leur possession luyura, & icelle passant à vne autre lignée sera diminuée de nostre heritage: & ainsi sera fait, que quand l'an Jubilé, c'est à dire, le cinquantesme an de remission sera venu, que la distribution des sortz sera confuse, & que la possession des vnz passera aux autres. Moïse respondit aux enfans d'Israël, & par le commandement du Seigneur, dict: La lignée des enfans de Ioseph a parlé droictement, & ceste loy fut publiée du Seigneur sur les filles de Saiphaad. Qu'elles se marient à ceux qu'elles veulent, moïennant que ce soit seulement aux homes de leur lignée: à fin que la possession des enfans d'Israël ne soit meslée de lignée en lignée.

Iubile. Cartous les homes prendront femme de leur lignée & congnation: & toutes les femmes prendront maris de la mesme lignée: à fin que l'heritage demeure à tousiours es familles, & que les lignées ne se meslent ensemble, mais qu'ainsy demeurent come elles ont esté separées du Seigneur. Et les filles de Salphaad firent ainsi qu'il auoit esté comandé: & se marièrent à Maala, & Thersa, & Hegla, & Melcha, & Noa, aux filz du frere de leur pere de la famille de Manasses, lequel fut filz de Ioseph: & la possession qui auoit esté à elles attribuce, demoura en la lignée & famille de leur pere. Iceux sont les commandemens & iugemens, q le Seigneur commanda par la main de Moïse, aux enfans d'Israël, es lieux champestres de Moab, sur le Iordain contre Iericho.

Tob. 7. d. Fin du quatriesme liure de Moïse, dict des Nombres.

Le cinquieme liure de Moïse, dict en Grec Deuteronomium: Et en Hebreu, Elle Haddebarim, c'est à dire: Celles sont les parolles. Et en François, la secōde loy.

Deuteronomium: Et en Hebreu,

* Elle Haddebarim, c'est à dire: Celles sont les parolles. Et en François, la secōde loy.

S. Briefue repetition de ce qui estoit aduenu à Israël au desert: Et la peine atfligee au peuple infidele

Chapitre premier.



ELLES sont les parolles, que Moïse a parlé à tout Israël, oultre le Iordain, au desert champestre, cōtre la mer rouge, entre Pharan, & Tophel, & Laba, & Haseroth,

là ou il y a beaucoup d'or, par vnze iournées, de Horeb, par la voye du mont de Seir, iusques à Cades-Barné. En la quaratiésme année, en l'vnziesme mois, au premier iour du mois, Moïse parla aux enfans d'Israël toutes les choses que le Seigneur luy auoit commandé de leur dire: après qu'il eut frappé Schon roy des Amorrhéens, qui habitoit en Hesebon, & Ogle roy de Basan, qui demouroit en Astaroth, & en Edrat oultre le Iordain en la terre de Moab. Et comença Moïse à manifester la loy, & à dire: Le Seigneur nostre Dieu a parlé à nous en Horeb, disant: Il vous soustie de ce que vous auez demouré en ceste montaigne. Retournez vous, & venez à la montaigne des Amorrhéens, & aux autres lieux, qui leur sont prochains, aux lieux champestres, & montueux, & plus bas contre le Midy, & auprès de la riuē de la mer, à la terre des Chananéens, & du Liban, iusques au grand fleuue Euphrates. Regardez (dict il) ie le vous ay baillé. Entrez, & la possédez, sur laquelle le Seigneur a iuré de la donner à voz peres, Abraham, Isaac, & Iacob & à leur semēce après eux. Et vous dy en ce tēps là: ie ne vous puis seul soustētir: car le Seigneur vostre Dieu vous a multiplié, & estes au iour d'hy en grand nombre, comme les estoilles du ciel. Le Seigneur Dieu de voz peres accroisce plusieurs milliers à ce nombre ioy, & vous benisse ainsi qu'il a dict. ie ne puis seul soustētir voz negoces, & vostre charge, ne voz noyser. Donnez moy d'entre vous aucuns homes saiges & entendus, & desquels la conuēration soit louée en voz lignées, à fin que ie les mette pour voz princes. Adonc me respondistes vous: La chose l .iij. que tu

Nōb. 21. 0

Exo. 24. 8.

que tu veux faire est bonne. Et prins de voz lignées des homes saiges & nobles, & les constituay princes, capitaines, & centeniers, & cinquante-niers, & dixeniers, pour vous enseigner toutes choses. Et leur commanday, disant: Escoutez ceux icy, & iugez iustement, soit que cestuy soit citoyen ou estrangier il n'y aura aucune difference des personnes. Vous escouterez autant le petit, comme le grand, & n'accepterez point la persone d'aucun, car c'est le iugement de Dieu. Que si aucune chose vous semble difficile, vous le ferez venir deuant moy, & ie l'escouteray. Et ay comandé toutes les choses que vous debuiez faire. Quand nous partismes de Horeb, nous passasmes par le desert, terrible & grande solitude, q̄ vous auez veu par la voie du mont des Amorrhéens, ainsi que le Seigneur nostre Dieu nous auoit commandé. Et quand nous fusmes venus en Cades-barne, ie vous dis: Vous estes venus iusques à la montaigne de l'Amorrhéen, que le Seigneur nostre Dieu vous doit donner. Regarde la terre que le Seigneur ton Dieu te donne. Monte, & si la possede, ainsi que le Seigneur nostre Dieu a dict à tes peres. Ne crains point, & ne t'espouente de riens. Et vous approchastes tous vers moy, & dictes. Enuoions des homes, pour espier la terre, & pour faire le rapport, par quel chemin nous debuons monter, & aux quelles citez debuons aller. Et à cause que la parolle me sembla bonne, i'enuoyay douze homes d'entre vous, vn home de chascune lignée. Quand iceux furent partis, & monter les montaignes, ilz vindrent iusques à la vallée de la grappe: & quand ilz eurent espie la terre, ilz prindrent de ses fruibz pour monstrier la fertilité, & les nous apporterent, & dirent: La terre que le Seigneur nostre Dieu nous doit donner, est bonne. Et ne voulustes point monter, mais incredulés à la parolle du Seignr vostre Dieu, vous murmurastes en voz tabernacles, & dictes: Le Seignr nous hait, & pource nous a il mené hors de la terre d'Egypte, à fin de nous bailler en la main des Amorrhéens, & pour nous destruire. Ou monterons nous? Les messagiers ont espouenté nostre cœur, disans: La multitude est tresgrande. Et est de plus puissante stature que nous. Les citez sont grandes, & murées iusques au ciel. Nous auons la veu les filz d'Enacim. Et ie vous dis: Ne soiez espouentez, & ne les craignez point. Le Seignr Dieu, qui est vostre guide, bataillera pour vous, ainsi qu'il a fait en Egypte deuant voz yeux, & vous mesmes l'auiez veu au desert. Le Seignr ton Dieu t'a porté, ainsi come l'home a accoustumé de porter son petit filz en toute la voie, p laquelle vous auez cheminé, iusques à ce q̄ vous estes venus à ce lieu icy. Et par ceste parolle n'auiez point aussi creu au Seignr vostre Dieu, q̄ alloit deuant vous en la voie, & mesuroit le lieu, auquel vous debuiez ficher les tentes, en vous

monstrant le chemin de nuict, par feu, & de iour par la colomme de nuée. Et quand le Seigneur eut ouy la voix de voz parolles, iceluy courroucé iura, & dict: Nul des homes de ceste generation tresmauuaise voira ceste bonne terre, q̄ i'ay promis soubz iurement à voz peres, sinon Caleb filz de Iephoné. Mais cestuy la voira, & luy donneray la terre, sur laquelle il a marché, & à ses filz, pource qu'il a ensuiuy le Seigneur. Et ne se doit on point esmerueiller de l'indignatiō au peuple, quand aussi le Seignr se courrouça à moy pour vous, & dict: Tu n'entreras pas aussi là, mais Isué filz de Nun ton seruiteur, y entrera pour toy enhortele, & le fortifie: aussi cestuy diuifera la terre par sort aux enfans d'Israël. Voz enfans, desquelz auez dict, qu'ilz seroiēt emmenez prisonniers, & les filz, qui au iourd'uy ignorent la difference du bien & du mal, iceux y entreront, & leur donneray la terre, & la possederont. Mais vous, retournez: & vous en allez au desert, par la voie de la mer rouge. Et vous me respondistes: Nous auons peché contre le Seignr. Nous monterons, & bataillerons, ainsi que le Seignr nostre Dieu a commandé. Et quand vous fustes bien armez, & que vous alliez en la montaigne, le Seigneur me dict: Dis leur, Ne montez point, & ne bataillez point. Car ie ne suis point avec vous, q̄ vous ne tombez deuant voz ennemis. Ie le vous dis, & vous ne m'ouyistes point: mais en contredifans au commandemēt du Seigneur, & enfliez d'orgueil, auez monté en la montaigne. Et ainsi l'Amorrhéen qui habitoit es montaignes, isit, & vint au deuant de vous: & vous pourfuiuit, comme les mouches à miel ont accoustumé de pourfuiure, & vous battit depuis Seir iusques en Horma. Et quand vous fustes retournez, vous plourastes deuant le Seigneur, & ne vous ouyt point, & ne se voulut pas condescendre à vostre voix. Ainsi fustes vous assis long temps en Cades-Barne.

S. Repetition des biens exhibez au peuple. La prohibition de la bataille contre Amon & Moab. Et l'expugnation du Roy Sehon, & de sa terre.

Chapitre .ij.

ET nous partis de là, sommes venus au desert, qui maine à la mer rouge, ainsi que le Seigneur m'auoit dict: & tournoyasmes long temps la montaigne de Seir. Et le Seigneur me dict: Vous auez assez tournoié ceste montaigne, allez contre Aquilon, & commade au peuple, en disant: Vō passerez par les termes de voz freres, les enfans d'Esau, lesquels demeurent en Seir, & vous craindront. Regardez donc diligement que vous ne soiez esmeuz contre eux: Car ie ne vous donneray de leur terre, point vne marche de la plante d'un pied: car j'ay donné à Esau la montaigne de Seir en possession. Vous achepterez des viures à eux pour argent, & en trangerez: vous puiserez l'eau que vous acheterez, & en beuerez. Le Seigneur ton Dieu t'a bencié

C
Iob. 26. e.
Iehan. 7. d.
soub. 16. d.
Leu. 19. c.
Eph. 6. c.
Pro. 24. c.
Coll. 3. a.
Ecc. 4. 2. a.
Iaqs. 2. 2.

D
Nob. 13. a

E

F
Exo. 17. d.
Nob. 14. d.

Nob. 20. b

Nob. 14. f

G

B r'a benieût en toutes les œures de tes mains. Il a cogneu ton chemin, cōment tu as passé ce grād desert, par quarante ans, le Seigneur ton Dieu demourant avec toy, & riens ne t'est defailly. Et quand nous fumes passez par noz freres, les enfans d'Esau, qui demouroiēt en Seir, par la voie chāpestre d'Elath & d'Asion-gaber, nous sommes venus au chemin q maine au desert de Moab. Et le Seigneur me diēt: Ne bataille point cōtre les Moabitains, & ne fais point la guerre cōtre eux. Car ie ne te dōneray riens de leur terre, pource que i'ay donnē Ar en possession, aux enfans de Loth. Les Emiens furent premiers habitateurs en icelle, vn peuple grand & puissant, & si hault, que ceux estoient estimez comme geans de la lignée d'Enacim, & estoient semblables aux enfans d'Enacim. Et ausy les Moabitais les appellent Emim. Or en Seir par auant habiterēt les Horrhéens: & après qu'ilz furent iectez hors, & destruiēt, les enfans d'Esau y habiterent, ainsy q̄ fait Israël en la terre de sa possession, que le Seigneur luy donna. Donc en nous leuant pour passer le torrēt de Zared, sommes venus à iceluy. Et le temps, auquel nous auons cheminé de Cades-barné, iusques au passaige du torrent de Zared, fut de trente huit ans, iusques à ce que toute la generation des homes bataillans fut cōsommée hors de l'ost: ainsy que le Seigneur auoit iurē duquel la main fut contre eux, pour les faire mourir du milieu de l'ost. Et après que tous les combatans furent defaiēt, le Seigneur parla à moy, disant: Tu passeras au iourd'uy les termes de Moab, la cité nommée Ar: & en approchant aux frontieres des enfans d'Ammon, garde toy de faire la guerre contre eux, & q̄ tu ne te mouue pour batailler. Car ie ne te donneray rien de la terre des enfans d'Ammon, pource que ie l'ay donnē en possession aux enfans de Loth. Elle a esté reputée terre des geantz, & en icelle par auant habitoient les geantz, que les Ammonites appellent Zonzomim, vn peuple grand, & de grande haulteur comme Enacim, que le Seignr a destruiēt deuant eux, & les fait habiter en leur lieu, ainsy qu'il auoit fait aux enfans d'Esau, qui habitent en Seir, en destruisant les Horrhéens, & leur baillant la terre d'iceux, laquelle possedēt iusques au present. Ausy les Cappadocēens expulserent les Heuēens, qui habitoient en Hase-rim, iusques à Gazam: lesquels yssus de Cappadocēe les destruiēt, & habiterēt au lieu d'iceux. Leuez vous, & passez le torrēt d'Arnon. Voicy i'ay baillē en ta main, Schon le roy de Hesebon Amorrhéen, & commence à posseder sa terre, & commence la guerre contre luy. Ie commenceray au iourd'uy à enuoyer la crainte & la terreur de toy, sur les peuples qui habitēt de soubz tout le ciel: tellement que quand ilz oyront ta renommée, ilz soient espouentez, & qu'ilz tremblent, comme celles qui enfantent, & soient en

angoisse. Penuoiay donc des messagiers du desert de Cademioth, à Schon roy de Hesebon, avec parolles pacifiques, disant: Nous passerons par ta terre, nous cheminerōs par la voie publique: nous ne deitournerōs ny à dextre, ny à senestre. Vendz nous des viures pour argent, pour manger: baille nous de l'eaue pour argent, & ainsy nous beuerons. Tant seulement, que tu nous liure passaige, ainsy qu'ont fait les enfans d'Esau, q̄ habitent en Seir, & les Moabitains qui habitent en Ar: iusques à ce que nous venions au Iordain, & que nous passons en la terre q̄ le Seigneur nostre Dieu nous doit donner. Mais Schon roy de Hesebon ne nous voulut pas donner passage: pource que le Seigneur ton Dieu auoit endurcy son esprit, & auoit ferré son cœur, à fin qu'il fut baillē en tes mains, ainsy q̄ tu vois maintenant. Et le Seigneur me diēt: Voicy i'ay commencé de te bailler Schon avec sa terre, commence la à posseder. Et Schon ysit alencontre de nous, avec tout son peuple, pour batailler en Iasa. Et le Seignr nostre Dieu le nous bailla. Et nous l'auons frappé avec ses filz, & tout son peuple: & en ce temps là, prisms toutes les citez, après que tous les habitās d'icelles, homes & femmes, & enfans furent occis. Et n'y auons rien laissé, excepté seulement le bestial, qui est escheu en la part des predateurs, & les butins des citez que nous auons prins, depuis Aroer la ville, qui est sur la riuē du torrēt d'Arnon, qui est située en la vallée, iusques en Galaad. Il n'y eut villaige ne cité, q̄ eschappist de noz mains. Le Seignr nostre Dieu les nous bailla toutes, excepté la terre des enfans d'Ammon: à laquelle ne sommes poit approchez, n'à toutes les choses qui tiennent au torrēt de Ieboc, ne aux citez des montaignes, n'à tous les lieux, que le Seigneur nostre Dieu nous a defendu.

S. La bataille contre Og Roy de Basan. & son liēt. Et la fort des deux lignēs & demie deca le Iordain. Moysē prie, luy estre permis d'entrer la terre promise.

Chapitre. iij.

E T ainsy quād nous fumes retournez, nous montasmes par le chemin de Basan. Et Og roy de Basan sortit hors au deuant de nous avec tout son peuple pour batailler en Edra. Et le Seignr me diēt: Ne le crains point: car il est baillē en ta mai avec tout son peuple & sa terre: & luy seras comme tu as fait à Schon roy des Amorrhéens, qui habita en Hesebon. Le Seignr nostre Dieu donc bailla ausy en noz mains, Og roy de Basan, & tout son peuple: & les frappasmes iusq̄ à la totale destruction, en gaste sur vn mesme temps toutes ses citez. Il n'y eut ville qui nous eschappist: soixante citez, & toutes la contrée d'Argob du royaume d'Og en Basan. Toutes les villes estoient muries de crehauts murs, & de portes, & de barreaux, sans les bouz de murailles, lesquelles n'auoient point de murailles. Et les auons destruiēt, ainsy qu'ont fait

Nōb. 21. c

Amos. 2. c

G

A
soub 29. b
Nōb. 21. g

Nōb. 21. c

Nōb. 21. g

I. iij. fait

fait à Schon roy de Hesebon, en destruisant entièrement toute cité, & les homes, & les femmes & les enfans: & pillasmes le bestial & les despouilles des citez. Et prinmes en ce temps la terre, de la main de deux roys des Amorrhéens, qui estoient oultre le Iordain: depuis le torrent d'Arnon iusques au mont de Hermon, que les Sidoniens appellent Sarion, & les Amorrhéens, Sanir: toutes les citez qui sont situées en la plaine, & toute la terre de Galaad, & de Basan, iusques à Selcha & Edrai, les citez du royaume d'Og en Basan. Car Og roy de Basan estoit seul demouré de la lignée des Geantz. Son liét de fer est monstré, le quel est en Rabath des enfans d'Ammon, ayant neuf coudées de longueur, & quatre de largeur selon la mesure d'une coudée de la main d'un home. Et en ce temps là possédames la terre depuis Aroër, laquelle est sur la riuée du torrent d'Arnon, iusques au milieu du mont de Galaad: & donay les citez d'icelle à Ruben, & à Gad. Mais l'autre partie de Galaad, & tout Basan du royaume d'Og, ie le donnay à la demie lignée de Manasses, & toute la contrée d'Argob. Et tout Basan estoit appellé terre des geantz. Iair filz de Manasses posséda toute la contrée d'Argob iusques aux termes de Gessuri & Machati. Et appella Basan de son nom, Hauoth-iair: c'est à dire les villes de Iair, iusques au iour present. Aussi donnay Galaad à Machir, & aux lignées de Ruben; & donay la terre de Galaad à Gad, iusques au torrent d'Arnon, la moitié du torrent, & son terme iusques au torrent Ieboc, lequel est le terme des enfans d'Ammon: & la plaine du desert, & aussi le Iordain, & les termes de Zenereth, iusques à la mer du desert, qui est fort salée au pied de la montaigne de Phasga, contre Orient. Et en ce temps là, vous commanday disant: Le Seigneur vostre Dieu vous donne ceste terre icy en héritage, vous tous homes robustes, qui estes prompts à la guerre, allez deuant voz freres, les enfans d'Israël, sans les femmes, & les petis, & le bestial: Car ie cognoy que vous auez plusieurs bestiaux, & qu'ilz doibuent demourer es villes, que ie vous ay baillé, iusques à ce que ie Seignr ait donné repos à voz freres, ainsi qu'il vous l'a donné: & qu'iceux possèdent la terre, qu'il leur doibt donner oultre le Iordain: adonc un chascun retournera en sa possession que vous ay donné. Aussi en ce temps là commanday à Iosue, disant: Tes yeux ont veu les choses, que le Seignr vostre Dieu a fait à ces deux roys: ainsi fera il à tous les royaumes, par lesquels tu passeras. Ne les crains point. Car le Seigneur vostre Dieu baillera pour vous. Et priay le Seigneur en ce temps là, disant: Seigneur Dieu tu as commencé à monstrer ta grandeur, & ta main tres forte, à tes seruiteurs. Car aussi n'y a nul autre Dieu, ny au ciel, ny en la terre, qui puisse faire tes miracles, & estre comparé à ta force. Le passery donc,

& ie voiray ceste tresbonne terre oultre le Iordain, & ceste noble montaigne, & le Liban. Et le Seigneur se courrouça à moy à cause de vous, & ne m'exauça point, mais il me dict: Il te souffise, ne me parle plus de ceste chose. Monte au coupeau de Phasga, & esleue alétour tes yeux en Occident, & en Aquilon, aussi en Midy, & en Orient, & si regarde, car aussi tu ne passeras pas ce Iordain. Commande à Iosue, & le fortifie, & conforte: car il passera deuant ce peuple icy, & leur partira la terre qui tu doibz veoir. Et nous demourasmes en la vallée, à l'opposite du temple de Phogor.

S. Moysé exhorte à garder les commandemens de Dieu, menaçant les transgresseurs. Il defend toute image, qui peut induire à idololatrie. Il predit la mort, & separe trois citez de refuge.

Chapitre. iiii.

Maintenant donc Israël escoute les commandemens & les iugemens que ie t'enseigne: à fin que en les faisans tu viues, & que tu entres, & possedes la terre, que le Seignr Dieu de voz peres vous doibt donner. Vous n'adiousteriez rien à la parole que ie vous dy, & n'osterez rien d'icelle. Gardez les mandemens de vostre Seigneur Dieu, lesquels ie vous commande. Voz yeux ont veu toutes les choses, que le Seigneur a fait contre Beel-phogor, comment il a exterminé du milieu de vous tous ceux qui luy ont fait honneur. Mais vous qui estes iointz au Seigneur vostre Dieu, vous vivez tous, iusques au iour present: Vous scauez que ie vous ay enseigné les commandemens, & les iustices, ainsi que le Seigneur mon Dieu m'a commandé. Ainsi les ferez vous en la terre que vous debuez posséder, & les garderez, & accomplirez par cœtue. Car ceste est vostre sapience, & vostre intelligence deuant les peuples, que tous ceux qui escouteront ces commandemens icy, disent: Voicy un peuple sage & entendu, une grande gent. Et n'est autre nation si grande, qui ait les Dieux approchés d'elle, comme nostre Dieu est prochain de toutes voz prieres. Car quelle est la gent si noble, qui ait les ceremonies, & iustes iugemens, & toute la loy, que ie proposeray au iourd'hui deuant voz yeux? Donc garde toy, & ton ame soigneusement. Que tu n'oublie les paroles que tes yeux ont veu, & qu'elles ne se partent de ton cœur, tous les iours de ta vie. Tu les enseigneras à tes filz, & aux filz de tes filz, le iour auquel tu fus debout deuant le Seigneur ton Dieu en Horeb, quand le Seigneur parla à moy, disant: Assemble moy le peuple, à fin qu'il oye mes paroles, & qu'en tout temps qu'ilz viueront en la terre, ilz apprennent à me craindre, & qu'ilz enseignent leurs filz. Et vous approchastes aux bas de la montaigne qui brusloit, iusques au ciel: & illec estoient tenebres, & nuées, & obscurité: & le Seignr parla à vous du milieu du feu. Vous auez ouy la voix de ses paroles, & n'avez veu aucune figure. Et vous

Soub. 31 & 34.

Garder les commandemens.

Nob. 31

Exo. 17

Nob. 27 d

re. Et vous monstra son alliance, laquelle vous commanda de la faire: & les dix parolles qu'il escript en deux tables de pierres. Et me commanda en ce temps là, que ie vous enseignasse les ceremonies, & jugemens que vous debueriez faire, en la terre que vous debuez posseder. Gardez donc songneusemēt voz ames. Vous n'avez veu aucune similitude au iour que le Seigneur parla à vous en Horeb du milieu du feu: à fin que par aventure ne soiez deceuz, & que ne faictes pour vous quelq̄ similitude taillée, ou ymage de masse ou de femme, ou similitude de toutes bestes qui sont sur la terre, ou des oyseaux volants soubz le ciel, ou des bestes trainants, qui se mouuent en la terre, ou des poissons, qui demeurent soubz la terre es eaves: à fin ausly que par aventure quādtes yeux seront esleuez au ciel, tu ne regarde le soleil & la lune, & toutes les estoilles du ciel, & que tu ne sois deceu par erreur, & les adore: & q̄ tu ne honore les choses que le Seigneur ton dieu a crée, pour seruir à toutes gentz, qui sont soubz le ciel. Mais le Seigneur vous a prins, & menez hors de la fornaisse ferrée d'Egypte, à fin qu'il eut vn peuple en heritaige, comme il est au iour present. Et le Seignr se courrouça contre moy, pour voz parolles, & iura que ie ne passeroie pas le Iordain, & que n'entreroie pas en la tresbonne terre q̄ il vous debuait dōner. Voicy ie mourray en ceste terre, ie ne passeray pas le Iordain: vous passerez, & possederez la noble terre. Garde toy que iamais tu n'oublie l'alliance du Seigneur ton Dieu, qu'il a faict avec toy: & que tu ne faice pour toy quelque similitude taillée, des choses que le Seigneur a défendu de faire. Car le Seigneur ton Dieu est vn feu consumant, vn Dieu ialoux. Si vous engendrez des filz, & des nepueux, & que vous demourez en la terre, & q̄ vous estās deceuz, faictes aucune similitude pour vous, en perpetuant mal deuant le Seigneur vostre Dieu, tellemēt q̄ vous le prouoquez à courroux: l'appelle au iourdhy le ciel & la terre en tesmoingz, que vous perirez incontinent de la terre, que vous debuez posseder, quand vous serez passez le Iordain. Vous n'y habiterez point long temps, mais le Seigneur vous destruira, & vous espardra en toutes les gentz, & demourez petit nombre entre les nations, esquelles le Seigneur vous meinera. Et là seruirez vous aux Dieux, lesquelz sont forgez de la main des hommes, au bois, & à la pierre, qui ne voient & n'oiuent, qui ne mangent, & n'odorent point. Et quād tu chercheras en ce lieu là le Seigneur ton Dieu, tu le trouueras: voire si tu le cherche de tout ton cuer, & en toute tribulation de tō ame, ap̄ q̄ toutes les choses predictes ne seront aduenues. Mais au dernier tēps, tu retourneras au Seigneur ton Dieu, & escouteras sa voix. Car le Seigneur ton Dieu, est vn Dieu misericordieux. Il ne te delaisera point, & ne te destruira pas totalement, &

Sū. 1. f.

Heb. 12. g.

Deu. 30. d

E

n'oublira pas l'alliance, en laquelle a iuré à resperes. Interroge des iours passez, qui ont esté deuant toy, depuis le iour q̄ le Seigneur crea l'homme sur la terre, depuis vn bout du ciel iusques à l'autre: Si aucunes fois telle chose a esté faicte, ou s'il n'a iamais esté cogneu, que le peuple ouist la voix du Seigneur Dieu parlant du milieu du feu ainsy q̄ tu as ouy & veu: si Dieu a faict qu'il soit entré, & qu'il ait prins pour soy, vne gent du milieu des nations, par tentations, signes, & miracles, par bataille, & par main forte, par bras estēdu, & horribles visions, selon toutes les choses q̄ le Seigneur nostre Dieu a faict pour vous, en Egypte deuant voz yeux: à fin que tu cogneusse q̄ le Seigneur est Dieu, & qu'il n'y a autre que luy seul. Il t'a faict ouyr sa voix du ciel, à fin qu'il t'enseignast: & t'a monstré en la terre son tresgrad feu, & as ouy ses parolles du milieu du feu, pour ce qu'il a aimé tes peres, & a esleu leur semence après eux. Et t'a mené hors d'Egypte, en allant deuant toy par sa grāde vertu, pour destruire les grandes nations, & plus fortes que toy à ton entrée, & te ferait entrer, & donner leur terre en possession, comme tu vois au iour present. Cogneis donc au iourdhy, & pense en ton cuer, que le Seigneur est Dieu du ciel là sus, & en bas sur la terre, & n'en y a aucun autre. Garde ses commandemens, & ordonnances que ie te commande: à fin qu'il te soit bien, & à tes enfans après toy, & que tu demeure long temps sur la terre que le Seignr ton Dieu te doit donner. Adonc Moyses separa trois citez oultre le Iordain, vers la partie Orientale, à fin que celuy qui aura occis son prochain non-voluntairement, & qui n'estoit pas son ennemy, vn iour ou deux deuant, ait refuge en icelles, & qu'il puist estre en franchise en l'une de ces citez: Bosor au desert, laquelle est située en la terre champestre de la lignée de Ruben: & Ramoth en Galaad, laquelle est en la lignée de Gad: & Golan en Basan, qui est en la lignée de Manasses. Ceste est la loy, que Moyses mit deuant les enfans d'Israel, & ceux sont les tesmoignages & ceremonies, & les jugemens qu'il parla aux enfans d'Israel, quand ilz furent sortis d'Egypte, oultre le Iordain, en la vallée contre le temple de Phogon en la terre de Sehon roy des Amorhéens, qui habita en Heseb, lequel Moyses desferit. Ausly les enfans d'Israel sortis d'Egypte, possederent la terre, & la terre d'Og roy de Basan, des deux Roys Amorhéens, qui estoient oultre le Iordain, vers soleil levant: depuis Aroer, qui est située sur la riuē du parrot d'Arnon, iusques au mont de Sion, qui est ausly d'ist Hermon, toute la plaine qui est le Iordain, vers la partie Orientale, iusques à la mer du desert, & iusques au bas du mont de Phasga.

Exo. 13. d

Iosa. 20. e

Si les opinions & destruction des dix commandemens de la loy. Et de la crainte des enfans d'Israel quand ils ont ouy la voix de Dieu, & venant à la montagne.

Chapitre 5.

E T Moysē

Command. & Iugemens. Deuteronomie.

A ET Moyse appella tout Israël, & le ur dict: Israël escoutez les cerimonies & les iugemens que ie parle au iourdhuy en voz aureilles. **Exo. 19. b** Apprenez les, & les accomplissez par œuure. Le Seigneur nostre Dieu a fait avec nous vne alliance en Horeb. Il n'a pas fait ceste alliance avec noz peres, mais avec nous qui sommes, & viuons presentement. Il a parlé à nous, face à face, en la montaigne du milieu du feu. L'ay esté l'arbitre. & le moien entre Dieu & vous en ce temps là pour vous annoncer ses parolles. Car vous avez eu crainte du feu, & n'avez point monté en la montaigne, & il dict. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ay mené hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude. Tu n'auras Dieux estrangers en ma presence. Tu ne feras pour toy aucune image taillée, ne quelque similitude de toutes les choses qui sont par dessus au ciel. ne de celles qui sont en bas en la terre, ne de celles qui demeurent es eaues soubz la terre. Tu ne les adoreras point, & ne les seruiras point. Car ie suis ton Seigneur Dieu, le Dieu ialoux, qui rend de l'iniqté des peres sur le filz iusques en la troisieme & quatriesme generation, à ceux q'ont hais, & faisant misericorde en beaucoup de milliers, à ceux qui m'aiment, & à ceux qui gardent mes commandemens. Tu ne vsurperas point le nom du Seigneur ton Dieu pour neant: car celuy ne sera pas tenu pour innocet, qui aura prins son nom pour vne chose vaine. Garde le iour du sabbath, à fin que tu le saintifie, ainsi que le Seigneur ton Dieu t'a commandé. Tu laboureras par six iours, & feras toutes tes œuures. Le septiesme est le iour du sabbath, c'est à dire, le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucun ouurage en iceluy, toy ne ton filz, ne ta fille, ton seruiteur ne ta seruante, ton boeuf ne ton asne, ne tout ton bestial, ne l'estranger qui est dedans tes portes: à fin que ton seruiteur & ta seruante reposent aussi comme toy. Aye souuenance que aussi tu as seruy en Egypte, & que le Seigneur ton Dieu t'a mené hors d'illec, en main forte, & en bras estendu. Pourtant t'a il commandé que tu garde le iour du sabbath. Honore ton pere & ta mere, ainsi q'le Seigneur ton Dieu t'a commandé, à fin que tu viue long temps, & qu'il te soit bien en la terre q'le Seigneur ton Dieu te doit donner. Tu n'occiras point. Et ne commettras point paillardise. Et ne desfrôteras point. Et ne parleras point contre ton prochain faulx: tesmoignage. Tu ne souuenteras point la femme de ton prochain. Ne ta maison, ne son champ, ne son seruiteur, ne sa seruante, ne son boeuf, ne son asne, ne toutes les choses qui sont à luy. Ces parolles parla le Seigneur à toute vostre multitude, en la montaigne du milieu du feu, & de la nuée, & de l'obscurité, en grande voix, sans y adiouster autre chose: & les escript en deux tables de pierre, lesquelles me bailla. Mais quand vous ouyistes la voix du

milieu des tenebres, & que vous veistes la montaigne ardre, vous tous les princes des lignées & les plus anciens, vous approchastes de moy, & dictes: Voicy le Seigneur nostre Dieu nous a monstré sa maiesté, & sa grandeur. Car nous auons ouy sa voix du milieu du feu, & auons esprouué au iourdhuy, que Dieu a parlé avec l'home, & est demouré viuât. Pourquoi donc mourrons nous, & nous deuorera ce feu icy tresgrad? Car si nous oions derechef la voix du Seigneur nostre Dieu nous mourrons. Quelle chose est toute chair, q' elle puist ouyr la voix de Dieu viuât, lequel parle du milieu du feu, comme nous auons ouy, & puist viure? Approche toy plus tost, & escoute toutes les choses q' le Seigneur nostre Dieu te dira: & les nous diras, & nous l'escouteros, & le feros. Et quād le Seigneur ouyt ceste chose, il me dict: L'ay ouy la voix des parolles de ce peuple icy, qu'ilz ont parlé à toy: Ilz ont tout bien dict. Qui est celuy qui donnera, qu'iceux aient telle pensée, q' pour me craindre, & pour garder tous mes commandemens, en tout temps, à fin qu'il leur soit bien, & à leurs filz à tousiours? Va donc, & leur dis: Retournez en voz tentes. Mais toy, demeure icy avec moy, & ie te diray tous mes commandemens, & les cerimonies, & aussi les iugemens: que tu leur enseigneras, à fin qu'ilz les fassent en la terre que ie leur donneray en possession. Gardez donc, & faites les choses que le Seigneur Dieu vous a commandé. Vous ne declinerez, ny à dextre, ny à senestre: mais cheminerez par la voie que le Seigneur vostre Dieu a commandé, à fin que vous viuez, & que bien vous soit, & que voz iours soient prolongez en la terre de vostre possession.

S. Dieu doit estre aimé de tout le cœur, & ses commandemens doivent estre songneusement gardez, & souuent enseignez à noz successeurs.

Chapitre .vj.

ICeux sont les commandemens & cerimonies, & aussi les iugemens, que le Seigneur vostre Dieu a commandé, que ie vous enseignasse, & q' vous les fassiez en la terre, à laquelle vous passez pour la posseder, à fin que tu craigne le Seigneur ton Dieu, & que tu garde toutes ses ordonnances & commandemens, que ie te commande, & à tes filz, & à tes nepueux, tous les iours de ta vie, à fin que tes iours soient prolongez. Escoute Israël, & garde, à fin que tu faice ce que le Seigneur t'a commandé: & qu'il te soit bien, & q' tu sois plus amplement multiplié, ainsi que le Seigneur le Dieu de tes peres t'a promis la terre abondante de lait & de miel. Escoute Israël, le Seigneur nostre Dieu est seul Dieu. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de toute ta force. Et ces parolles icuy que ie te commande au iourdhuy, seront en ton cœur: & les racompteras à tes enfans, & y penseras quād tu reposeras en ta maison, & quād tu iras au chemin, quand aussi tu te coucheras, & leuuras.

Crainte de Dieu.

D

Deu. 17

A

Mat. 23
Marc. 12
Luc. 11
B
Soubz
La par
le de dieu

& leueras. Et les lieras comme vn signe sur tes mains, & seront, & se mouueront entre tes yeux, & les escriras à l'entrée, & es huys de ta maison. Et quād le Seigneur ton Dieu t'aura introduict en la terre, pour laquelle il a iuré à tes peres, Abraham, Isaac, & Iacob: & qu'il te donnera les grandes citez & tresbonnes, lesquelles tu n'as poit edifié, les maisons pleines de toutes richesses, lesquelles tu n'as edifiées, les cisternes que tu n'as point fouy, les vignobles, & les oliuiers que tu n'as point planté, & que tu en mangeras & seras faoulé: garde toy diligemment que tu n'oublie ton Seigneur Dieu, lequel t'a mené hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude. Tu craindras le Seigneur ton Dieu, & seruiras à luy seul, & iureras en son nom. Vous n'irez point après les autres Dieux, de tous les Gentilz q sont alencontre de vous. Car le Seigneur ton Dieu est le Dieu ialoux au milieu de toy: à fin que la fureur du Seigneur ton Dieu ne se courrouce contre toy, & qu'il ne t'oste de la face de la terre. Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu, ainsi q tu l'as tenté au lieu de tentation. Garde les commandemens du Seigneur ton Dieu, & les tesmoignages, & les cerimonies qu'il t'a commandé, & fais ce qui est plaissant, & bon en la presence du Seigneur, à fin qu'il te soit bien, & que tu entre, & possede ceste bonne terre, de laquelle le Seigneur a iuré à tes peres, qu'il destruiroit tous tes ennemis deuant toy, ainsi qu'il a dict. Et quand ton filz te demādera demain, disant: Quelle chose veulent estre ces tesmoignages icy, & les cerimonies, & iugemens, q le Seigneur nostre Dieu nous a commandé? Tu luy diras: Nous estions seruiteurs de Pharaο en Egypte, & le Seignr nous a mené hors d'Egypte, en main forte: & a fait signes & miracles grands & mauuais en Egypte alencontre de Pharaο, & de toute sa maison en nostre presence, & nous mena hors de là, à fin qu'après que serions introduictz, donnast la terre, de laquelle auoit iuré à noz peres. Et nous a commandé le Seigneur, que nous faisons toutes ces choses legitimes, & que nous craignons le Seigneur nostre Dieu, à fin qu'il nous soit bien tous les iours de nostre vie, ainsi qu'il est au iourdhy. Et nous sera misericordieux, si nous gardons, & faisons tous ses commandemens, deuant le Seigneur nostre Dieu, ainsi qu'il nous a commandé.

^{S.} Aucune societé ne doit estre traitée avec les Gentilz, mais on doit destruire leurs autelz, idoles, & boscaiges. Auoir racompté les benefices de Dieu, il promet en tout, ayde & fertilité, mais qu'ilz gardent les commandemens.

Chapitre. vij.

^A **Q**uand le Seigneur ton Dieu t'aura fait entrer en la terre que tu vas pour la posseder, & qu'il aura destruit deuant toy plusieurs Gentilz: l'Hethéen, & Gergeséen, & Amorrhéen, & Chananéen, & Phereéen, & Heuéen, & Iebuséen, sept nations beaucoup de plus

grand nōbre, & plus fortes q toy: & q le Seignr ton Dieu le tes aura baillé, tu les destruiras du tout. Tu ne feras quelque alliance avec eux, & ne leur feras point misericorde, & ne traiteras aucuns mariages avec eux. Tu ne dōneras point ta fille à son filz, & ne prēdras point sa fille pour ton filz: car elle seduira ton filz qu'il ne m'ensuiue, & à fin que plus tost il serue aux autres dieux. Et la fureur du Seigneur se courroucra, & te destraira incontinent. Mesmes plus tost leur ferez vous ces choses icy. Demolissez leurs autelz, & brisez leurs statues, & cōppez leurs boufcailles, & bruslez leurs images taillées: car tu es vn peuple saint au Seigneur ton Dieu. Le Seigneur ton Dieu t'a esleu, à fin que tu luy sois vn peuple peculier, sur tous les peuples qui sont sur la terre. Le Seigneur ne s'est pas ioinct à vous, & ne vous a pas esleu, pource q vous estiez plus grand nōbre que tous les peuples, comme il soit que vous soiez plus petit nōbre que tous les peuples, mais pource que le Seigneur vous a aimé, & qu'il a gardé son iurement qu'il a iuré à voz peres. Et vous a mené hors par main forte, & vous a racheté de la maison de seruitude, de la main de de Pharaο roy d'Egypte: & sçauras que le Seigneur ton Dieu, est vn Dieu fort, & fidele, gardant son alliance & misericorde à ceux qui l'aiment, & à ceux qui gardent ses commandemens en mille generations: & rendant incontinent à ceux qui le haient, tellement qu'il les espard, & plus ne differe, en leur rendant incontinent ce q ilz ont deseruy. Garde donc les commandemens, & les cerimonies, & les iugemens que ie te commande au iourdhy: à fin que tu les faice. Si après que tu auras ouy ces iugemens, tu les garde, & les fais, le Seigneur ton Dieu aussy te gardera l'alliance, & la misericorde qu'il a iuré à tes peres: & t'aimera & multipliera, & beneira le fruit de ton ventre, & le fruit de ta terre, & le froment, & la vendenge, & l'huyle, & les vacheries, & les troppeaux de tes brebis sur la terre, pour laquelle a iuré à tes peres de la te donner. Tu seras benie par dessus tous les peuples. Il n'y aura en uers toy aucune sterile, ne d'vn sexe, ne d'autre, tant es homes, cōme es troppeaux. Le Seigneur osterā de toy toute langueur, & les mauuais maladies d'Egypte que tu as cogneu, ne te serōt pas inferées, mais sur tous tes ennemis. Tu deuoreras tous les peuples que le Seigneur ton Dieu te doit donner. Ton œil ne leur pardonnera point, & ne seruiras point à leurs dieux, à fin qu'ilz ne te soient en ruine. Si tu dis en ton cœur, ces gentz icy sont en plus grand nombre que moy, cōment les pourray ie destruire? Ne crains point mais aye souuenance quelles choses le Seigneur ton Dieu a fait à Pharaο & à tous les Egyptiēs, des plaies tresgrandes, lesquelles tes yeux ont veu, & des signes, & choses merueilleuses, & la main forte, & le bras estendu, à fin que le Seignr ton Dieu

Exo. 22 d & 34. b.

Soub. 14. a. & 26. d

B

C

Exo. 17. d

Command. & Iugemens. Deuteronomie.

ton Dieu te fait sortir hors. Ainsy fera il à tous les peuples que tu crains. Dauantage le Seigneur ton Dieu enuiera aussy en eux des guespes, iusques à ce qu'il destruisse & degaste tous ceux qui seront fuyz de toy, & se seront celez. Tu ne les craindras point, car le Seigneur ton Dieu est au milieu de toy. Le Dieu grand & terrible: cestuy consumera ces nations en ta presence petit à petit, & par parties. Tu ne les pourras destruire en semble: que par auenture les bestes de la terre ne se multiplient contre toy. Et le Seignr ton Dieu les donnera en ta presence, & les occira, iusques à ce que totallemēt ilz soient destruietz. Et baillera leurs Roys en tes mains, & anichilera leurs noms de dessoubz le ciel. Nul pourra resister cōtre toy, iusques à ce que tu les aie exterminé. Tu brusleras au feu leurs images taillées. Tu ne conuiteras point l'argent ne l'or, desquelz ilz sont faitz, & ne prendras rien pour toy de ces choses, à fin que tu n'offense, car c'est l'abominatiō du Seigneur ton Dieu. Et n'emporteras rien de l'idole en ta maison, que tu ne soye en malediction, comme aussy est celà. Tu l'auras en horreur comme chose abominable, & le tiendras pour abomination comme ord, & infame, car c'est malediction.

S. Les benefices & afflictions sont racomptez, que Dieu leur enuioia au desert, à fin que d'iceux, & de leur Dieu ne perdissent la souuenance.

Chapitre. viij.

A Duise que tu faice diligemment tous les commandemens, que ie te commande au iourdhuy: à fin que vous puissiez viure, & q̄ soiez multipliez, & que vous entrez, & possédez la terre, pour laquelle le Seignr a iuré à voz peres. Et auras souuenance de tout le chemin, par lequel le Seigneur ton Dieu t'a amené par quarante ans par le desert, pour te tourmenter, & tēter, & pour notifier les choses qui estoient en ton couraige, à sçauoir si tu garderois les commandemens, ou non. Il t'a tourmenté par famine, & t'a donné à manger la Manne, que toy & tes peres ignoriez: à fin qu'il te monstrast, que l'home ne vit point de pain seulemēt, mais de toute parole q̄ vuid de la bouche de Dieu. Ton vestemēt, duquel tu estois couuert, nullement est defaillly par vieillesse, & ton pied n'a pas esté foulé, voycy, il est la quarantiēme année: à fin que tu pense en ton cœur: qu'ainsy que l'home enseigne son filz, ainsy t'a enseigné le Seigneur ton Dieu, à fin que tu garde les commandemens du Seignr ton Dieu, & que tu chemine en ses voyes, & que tu le craigne. Or le Seigneur ton Dieu te fera entrer en la bonne terre, la terre des ruisseaux, & des eaues, & des fontaines: en laquelle, abysses de fleues sortent hors des champs, & des montaignes: la terre de froment, d'orge, & des vignes. En laquelle croissent figues, & pommes de grenades, & oliuiers: la terre d'huyle, & de miel: là ou sans quelque disette tu mangeras ton pain,

& auras totale fruition de l'abondance de toutes choses. De laquelle les pierres sont fer, & de ses mótaignes sont deffouiz les metaux d'arain: à fin que quand tu auras mangé, & seras saoulé, tu beneisse le Seigneur ton Dieu, pour la tresbonne terre qu'il t'a donné. Considere, & garde toy, que iamais tu n'oublie le Seignr ton Dieu, & que tu ne mette en non chaloir ses commandemens, & iugemens, & les cerimonies, que ie te commande au iourdhuy: à fin qu'après que tu auras mangé, & seras saoulé, & que tu auras edifié belles maisons, & que habiteras en icelles, & que tu auras des vacheries de bœufz, & des troupeaux de hrebis, & abondance d'or & d'argent, & de toutes choses, ton cœur ne s'esleue, & qu'il ne te souuienne du Seignr ton Dieu, qui t'a fait sortir hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude: & a esté ta guyde au grand & horrible desert, auquel estoit le serpent bruslant de son alaine, & le scorpion, & aspis, & nulles eaues totallemēt: lequel a produict des ruisseaux de la pierre tresdure, & t'a nourry de la Manne au desert, que tes peres n'ont pas cogneu. Et après qu'il t'a tormenté & esprouué, au dernier a eū pitié de toy, à fin que tu ne dise en ton cœur, ma force, & la puissance de ma main, m'a acquis toutes ces choses icy: mais que tu aie souuenance du Seigneur ton Dieu, que c'est celuy qui t'a donné les forces, à fin qu'il accomplist son alliance, sur laquelle a iuré à tes peres, ainsy q̄ le iour present le demonstre. Que si tu metz en oubly ton Seigneur Dieu, & ensuiue les Dieux estrangers, & que tu les honore & adore: voicy maintenant ie te predy que totallemēt tu seras anichilé: ainsy que les Gentilz que le Seigneur a destruietz en ton entrée, ainsy pareillemēt perirez si vous estes inobediēz à la voix du Seigneur vostre Dieu.

S. L'elation est reprimée, à fin qu'ilz n'attribuent à eux les victoires futures, mais au seul Seigneur. Car tousiours furent contraires à Dieu.

Chapitre. ix.

E Scoutte Israël. Tu passeras au iourdhuy outre le Iordain, pour posseder les nations plus grandes & plus fortes que toy, les grandes citez, & murées iusques au ciel, grand peuple & hault, les enfans d'Enacim, lesquelz tu as veu & ouy: auquelz aucun au contraire ne peut resister. Tu sçauras donc au iourdhuy que le Seigneur ton Dieu est celuy qui passera deuant toy comme le feu deuorant & consumant, lequel les abolira, destraira, & anichilera legièrement deuant ta face, ainsy qu'il t'a dict. Ne dis point en ton cœur, quand le Seigneur ton Dieu les aura destruietz en ta presence: Dieu m'a fait entrer, pour posseder ceste terre, à cause de ma iustice, veu q̄ ces nations icy sont destruietz pour leurs impietez. Car aussy tu n'y entreras point pour posseder leurs terres, pour tes iustices, ne pour l'equité de ton cœur: Mais pour ce qu'icelles ont fait in-

D
Exo. 23. c.
& 33. a.
Iof. 24. c.

2. Macha.
12. g.

D
Nōb. 26.
& 27. b.
Exo. 16. d.
& 17. a.

Mat. 4. a.
Luc. 4. a.

B
soub 26. a.

Exo. 17.
19. 31. 32.

faict infidelement quand tu y'es entré, eiles ont esté destruietes, & à fin que le Seigneur accomplist sa parolle qu'il auoit promis soubz iuremēt à tes peres, Abrahā, Isaac, & Iacob. Sçache donc que le Seignr ton Dieu ne t'a pas donné ceste terre tresbonne, en possession pour tes iustices, cōme il soit q tu fois vn peuple de tresdure ceruelle. Il te souuienne, & n'oublie pas cōment tu as prouoqué le Seigneur ton Dieu à courroux au desert: depuis le iour, auquel tu es yssu hors d'Egypte, iusques à ce lieu icy, tu as tousiours rebelle contre le Seigneur. Car aussy le prouoquas tu en Horeb, & par courroux te voulut destruire, quand ie montay en la montaigne, pour prēdre les tables de pierre, de l'alliancē que Dieu auoit faict avec vous: & seiournay en la mōtaigne par quarante iours & quarante nuitz, sans manger pain, ne boire eau. Et le Seigneur me donna deux tables de pierre, escriptes du doigt de Dieu, & contenant toutes les parolles qu'il vous dict en la montaigne du milieu du feu, quand la multitude du peuple fut assemblée. Et quād quarante iours, & autant de nuitz furent passées, le Seigneur me donna deux tables de pierre, les tables de l'alliance, & me dict: Leue tōy, & descens hastiuement d'icy, car ton peuple, que tu as mené hors d'Egypte, a bien tost delaisé la voye que tu leurs auois demonstré, & ont faict pour eux vne image de fonte. Et derechef le Seignr me dict: Je regarde que ce peuple icy est de dure ceruelle, laisse moy que ie l'exterminē, & que ie destruisē son nom de desoubz le ciel, & que ie te constitue sur vne gent, qui soit plus grande & plus forte que ceste icy. Et quand ie descendoye de la montaigne ardāte, & q ie tenoie les deux tables de l'alliance en mes deux mains, & que ie veis q vous auiez peché contre vostre Seigneur Dieu, & q vous auiez fait pour vous vn veau de fonte, & auiez bien tost delaisé la voye qu'il vo' auoit monstré: ie jettay les tables hors de mes mains, & les rompis en vostre p'sence. Et me prosternay deuant le Seignr comme par auant, par quarante iours & quarante nuitz, sans manger pain, ne boire eue pour tous voz pechez q vous auez fait contre le Seigneur, & que vous l'auiez prouoqué à courroux. Car ie traignoie son indignation & son ire, de laquelle estat esmeu cōtre vous, vous vouloit destruire. Et le Seigneur aussy m'exauça pour ceste fois. Aussy iceluy vehementement courroucé contre Aaron, le voulut destruire, & semblablement priay pour luy. Et le peché que vous auez fait, c'est à dire, le veau q ie priay de brusler au feu, & le debriant en pieces, & totallemēt le reduisant en pouldre, ie jettay au torrent q descend de la mōtaigne: Vous prouocastes aussy le Seignr à courroux en l'inflāmaison, & en la tentation de essepulchres de coupés: & quād il vous auoit de Cadef-bar-pa, d'ans Mōtor, & possēdez la terre q ie vous

Nb. 11. a
Exo. 17. b
21. a

ay donné: & vous desprisastes le cōmandemēt du Seignr vostre Dieu, & ne creustes point à luy, & ne voulustes point ouyr sa voix, mais tousiours auez esté rebelles depuis le iour q i'ay cōmençé à vo' cognoistre. Et demouray prosterné deuant le Seignr par quarāte iours & quarāte nuitz, esquelz hūblement le prioie, à fin qu'il ne vous destruisit comme il auoit menacé, & en priant, dis: Seignr Dieu, n'anichile pas ton peuple, & ton heritage, q tu as racheté par ta grādeur, lesquelz tu as menez hors d'Egypte, en main forte. Aie souenance de tes seruiteurs Abraham, Isaac, & Iacob. Ne regarde pas la dureté de ce peuple icy, ne son infidelité, ne son peché, à fin par auenture que les habitans de la terre, de laquelle tu nous a faict sortir hors, ne disent: le Seigneur ne les pouoit introduire en la terre qui leur a promis, & les haioit: pource les a il faict sortir hors, pour les mettre à mort au desert. Lesquelz sont ton peuple, & ton heritage, lesqz tu as faict sortir hors par ta grāde force, & par tō bras estēdu.

S. La reparation des secondes tables. Les offices des Leuites. Crainte & dilection de Dieu doit mouuoir à garder les cōmandemens. Le prepuce & superfluité du cœur doit estre circoncis. Les pekerins doibuent estre aymez. Et on doit iurer par le nom de Dieu en necessité.

Chapitre .x.

EN ce réps là me dict le Seigneur: Applanis pour toy deux tables de pierre, comme furent les premieres, & mōte vers moy en la mōtaigne: & li seras vne arche de bois, & i'escrivaray es tables, les parolles qui ont esté en celles q par auant tu as rompues: & les mettras en l'arche. Je fais donc vne arche de bois de Setim. Et quand i'eu applany deux tables de pierre, comme les premieres, ie mōtay en la montaigne, aiant icelles en mes mains. Et escriptuy es tables selon ce que par auant auoit escript, les dix parolles, que le Seigneur a parlé à vous en la montaigne du milieu du feu, quand le peuple fut assemblé, & les me donna. Et retournāt de la mōtaigne ie descendis, & mis les tables en l'arche que i'auoie faict: lesquelles sont là, iusques à maintenant, ainly que le Seigneur me commanda. Et les enfans d'Israel leuerent leur ost de Beroth, des filz de Iacan en Mosera, là ou Aaron est mort, & enseuely, pour lequel Eleazar son filz obtint la prestise. De là vindrent en Gadgad, & iceux partis de ce lieu, ficherent leur ost en Iethabatha, en la terre des eues, & des torrents. En ce temps, le Seigneur separa la lignée de Leui, pour porter l'arche de l'alliance du Seigneur, & pour soy tenir deuant luy en seruite, & pour benoir au nom d'iceluy, iusques au iour present. Pour laquelle cause, Leui n'eu part ne possession avec ses freres: car le Seigneur est sa possession, ainly que le Seigneur ton Dieu luy a promis. Mais ie me tins en la montaigne comme par auant, quarante iours & quarante nuitz: & le Seigneur aussy m'exauça pour ceste fois,

A
Exo. 34. 8

Nb. 33. d
Nob. 30. d
B

ste fois, & ne te voulut pas destruire. Et me dict: Va, & chemine deuant le peuple, à fin qu'il entre, & qu'il possede la terre que i'ay iuré de donner à leurs peres. Et maintenant Israël, quelle chose te demande le Seigneur ton Dieu, sinon que tu craigne le Seigneur ton Dieu, & que tu chemine en ses voyes, & que tu l'aime, & que tu serue au Seigneur ton Dieu en tout ton cœur, & en toute ton ame: & que tu garde les commandemens du Seigneur, & ses cerimonies que au iourd'hui ie te commade, à fin qu'il te soit bien? Voicy, le ciel, & le ciel du ciel est à ton Seigneur Dieu: la terre & toutes les choses qui sont en elle: & toutes fois le Seigneur s'est allié à tes peres, & les a aime, & a esleu leur semence après eux, c'est à dire, vous sur toutes gentz, ainsy qu'il est au iourd'hui approuué. Donc circoncisez le prepuce de vostre cœur, & n'endurcissez plus vostre ceruelle: car le Seigneur vostre Dieu est le Dieu des Dieux, & le Seigneur des Seigneurs, le Dieu grand & puissant, & terrible: lequel n'accepte persone, & ne prend aucuns dons. Il fait iugement à l'orphelin, & à la vesue, il aime l'estranger, & luy donne vie & vestement. Aimez donc aussy les estrangers, car aussy vous mesmes auez esté estrangers en la terre d'Egypte. Tu craindras le Seigneur ton Dieu, & seruiras à luy. Tu t'adioindras à luy, & iureras en son nom. Cestuy est ta louenge, & ton Dieu, lequel t'a fait ces grandes & terribles choses, que tes yeux ont veu. Tes peres descendirent en Egypte en nombre de septante ames: & voicy maintenant le Seigneur ton Dieu t'a multiplié, comme les estoilles du ciel.

Circoncision de cœur.
1. Par. 19. c
D
Iob. 34. b.
Sap. 6. b.
Ecl. 35. b.
Rom. 2. b.
Gala. 2. b.
Sus. 6. c.
Matt. 4. b.
Luc. 4. b.

Gen. 46. c
Exo. 1. a

S. Les benehoies de Dieu sont tenus en memoire. Plusieurs biens sont promis à ceux qui garderont ses commandemens, & plusieurs maux à ceux qui ne les garderont. C'est benediction & malediction.

Chapitre .xj.

ET ainsy aime le Seigneur ton Dieu, & garde ses commandemens & cerimonies, ses iugemens, & ses mandemens en tout tēps. Cognoissez au iourd'hui les choses que voz enfans ignorent, lesquels n'ont pas veu l'instruction du Seigneur vostre Dieu, ses merueilles & sa main forte, & son bras estendu, ses signes & ses ceures qu'il a fait au milieu d'Egypte, au roy Pharaon, & à toute la terre, & à toute l'armée des Egyptiens, & aux chevaux & chariotz: comment les eaues de la mer rouge les courirent, quand ilz vous poursuuoient, & comment le Seigneur les a destruit iusques au iour present: & ce qu'il vous a fait au desert, iusques à ce que vous estes venus en ce lieu icy: & à Dathan & à Abiron filz d'Eliab, qui fut filz de Ruben, que la terre en ouurant sa gueule engloutist, avec leurs familles & tabernacles, & toute leur substance, qu'ilz auoient au milieu d'Israël. Voz yeux ont veu toutes les grandes ceures du Seigneur qu'il a fait, à fin que vous gardez tous ses commandemens, lesquels au iour-

Nob. 16. d

dhuy ie vous commade, & que vous puissiez entrer, & posseder la terre à laquelle vous passez, & que vous viuez long tēps en icelle: que le Seigneur a promis par iurement à voz peres, & à la semence d'iceux, abondante de lait & de miel: Car la terre, à laquelle tu vas pour posseder, n'est pas comme la terre d'Egypte, de laquelle tu es yssu, là ou après que la semence est jetée, les eaues viennent courir pour l'arrouser, comme les iardins: mais est pleine de montaignes, & de pleins champs attendant les pluies du ciel, laquelle le Seigneur ton Dieu tousiours visite, & ses yeux sont sur icelle, depuis le commencement de l'an iusques à la fin d'iceluy. Donc si vous obeissez à mes commandemens qu'au iourd'hui ie vous commade, & que vous aimez le Seigneur vostre Dieu, & que vous le seruez de tout vostre cœur, & de toute vostre ame: il donnera la pluye sur vostre terre opportune & tardie, à fin que vous recueillez le froment, & le vin, & l'huyle, & le foin des champs pour paistre les bestiaux, & que vous mesmes mangiez & soiez rassasiez. Gardez vous que par auenture vostre cœur ne soit deceu, & que ne vous retirez du Seigneur, & que ne seruez aux Dieux estrangers, & que ne les adorez: & que le Seigneur courroucé ne ferme le ciel, & que les pluies ne descendent plus, & que la terre ne donne son germe, & que subitement ne perissiez de la tresbonne terre que le Seigneur vous doit donner. Mettez ces parolles en voz cœurs, & en voz ames, & les liez pour signe en voz mains, & les mettez entre voz yeux. Enseignez voz filz, à fin qu'ilz pensent sur icelles. Quand tu seras assis en ta maison, & que tu chemmeras en la voye, & que tu te coucheras & leueras. Tu les escripras sur les posteaux & les portes de ta maison: à fin que tes iours, & ceux de tes enfans soient multipliez en la terre que le Seigneur a iuré à tes peres de leur donner, aussy longuement que le ciel soit apparent dessus la terre. Car si vous gardez les commandemens que ie vous commade, & que vous les faites, que vous aimez le Seigneur vostre Dieu, & que vous cheminez en toutes ses voyes, vous ioinnant à luy, le Seigneur anichilera toutes ces gentz icy deuant vostre face, & les possederez qui sont plus grandes & plus fortes que vous. Tout lieu que vostre pied marchera, sera à vous. Depuis le desert, & le Liban, & le grand fleue d'Euphrates, iusques à la mer Occidentale seront voz termes. Personne ne resistera contre vous. Le Seigneur vostre dieu donnera vostre terreur & tremblement sur toute la terre que vous debuez marcher, ainsy qu'il vous a dict. Voicy ie propose au iourd'hui en vostre presence benediction & malediction: Benediction, si vous obeissez aux commandemens du Seigneur vostre Dieu, que au iourd'hui ie vous commade: Malediction, si vous n'obeissez point aux commandemens du Seigneur vostre Dieu, & que vous retirez de la voye, que main-

B

C

Sus. 6

Iob. 34

que maintenant ie vous montre, & q̄ vous cheminez après les Dieux estrangers, lesquelz vous ne cognoissez point. Mais quand le Seigneur ton Dieu aura fait entrer en la terre, en laquelle tu vas pour habiter, tu mettras la benedictio sur le mont de Garizim, & la maledictio sur le mont de Hebal: lesquelz sont oultre le Iordain, après la voie qui tire au soleil couchant, en la terre du Chanaanéen, qui habite les lieux champostres d'entre Galgalan, laquelle est auprès la vallée pendante; & commencera de loing. Car vous passerez le Iordain, pour posséder la terre q̄ le Seigneur vostre Dieu vous doit donner, à fin q̄ vous l'avez, & la possédez. Regardez donc que vous accomplissiez les cerimonies, & les iugemens, q̄ au iourd'uy ie mettray en vostre presence.

S. Il commande de détruire l'idolatrie, de rendre les dîmes, & premisses, de faire les sacrifices en un certain lieu, & là les manger. Et de fuyr le sang en la viande.

Chapitre. xij.

A CEUX sont les commandemens & iugemens que vous devez faire, en la terre que le Seigneur Dieu de vos peres te doit donner, pour la posséder tous les iours, esquelz tu chemineras sur la terre. Demolissez to^s les lieux esquelz les Gentils, que vous devez posséder, ont adoré leurs Dieux, sur les haultes montaignes, & petites montaignes, & soubz tout bois plein de fucilles. Dissipez leurs autelz, & debrisez leurs statues, bruslez au feu leurs bouscaiges, & rompez les idoles: annichilez leurs noms de ces lieux icy. Vous ne ferez point ainsi au Seigneur vostre Dieu: Mais vous viendrez au lieu q̄ le Seigneur vostre Dieu aura esleu de toutes voz lignées, pour mettre illec son nom, & pour y demourer: & offrez en ce lieu là voz sacrifices bruslez, & oblations: les dîmes & les premisses de voz mains, & les vœuz, & les dons, les p̄miers naiz des bœufz, & des brebis: & mangerez illec en la presence du Seigneur vostre Dieu: & vous esiouyrez en toutes les choses, auxquelles vous mettrez la main, vous, & voz maisons, esquelles le Seigneur vostre Dieu vous aura benedict. Vous ne ferez point là les choses qu'au iourd'uy nous faisons icy, v̄rchaſcun ce qu'il luy semble bon. Car aussy vous n'estes pas venus iusques à maintenant au repos, ne à la possession, que le Seigneur vostre Dieu vous doit donner. Vous passerez le Iordain, & habiterez en la terre que le Seigneur vostre Dieu vous doit donner, à fin que vous reposiez sur tous voz ennemis alentour & que vous demourez sans aucune crainte au lieu que le Seigneur vostre Dieu aura esleu: à fin que son nom soit en iceluy. Illec porterez vous ensemble toutes les choses q̄ ie commande: les sacrifices bruslez, & oblations, & les dîmes, & les premisses de voz mains: & tout ce qui est le meilleur d'entre les dons que vous avez voué au Seigneur. Illec mangerez vous deuant le Seigneur vostre Dieu, vous, & voz filz, & voz filles, les

Gen. 7. a
Exo. 34. b

seruiteurs & les seruantes, & aussy les Leuites, q̄ demeurent en voz villes. Car il n'a pas d'autre part ne possession entre vous. Garde toy que tu n'offre tes sacrifices bruslez en tout lieu que tu voyras: mais au lieu q̄ le Seigneur eslira, en l'une de tes lignées tu offreras sacrifices, & feras tout ce que ie te commande. Toutesfois si tu veulx manger, & que tu desire manger de la chair, tue, & mange selon la benediction du Seigneur ton Dieu, qu'il t'a donné en tes citez: tant ce qui est immunde, c'est à dire, maculé & debile, comme ce qui est net, c'est à dire, entier, & sans tache, qui est licite d'estre offert, comme tu mangeras le dain, & le cerf, seulement sans manger le sang, lequel tu respandras sur la terre comme eue. Tu ne pourras manger en tes citez la dîme de froment, ne du vin, ne de ton huyle, ne les premiers naiz de tes vacheries, & bestiaux, ne toutes les choses que tu auras voué, & que tu auras offert volontairement, ne les premisses de tes mains: mais les mangeras deuant le Seigneur ton Dieu, au lieu que le Seigneur ton Dieu aura esleu, toy, & ton filz, & ta fille, & le seruiteur & la seruante, & aussy le Leuite, qui demeure en tes villes: & te resiouyras, & te refocilleras deuant le Seigneur ton Dieu en toutes les choses, auxquelles tu estendras ta main. Garde toy que tu ne detraisses le Leuite en tout temps, auquel tu feras sur la terre. Quand le Seigneur ton Dieu aura eslargy tes termes, ainsi qu'il t'a dict, & q̄ tu voudras manger de la chair que ton ame desire: & si le lieu que le Seigneur ton Dieu a esleu pour y estre la son nom, est loing: tu occiras des vaches, & bestiaux que tu auras, ainsi que t'ay commandé, & mangeras en tes citez, comme il te plaist. Ainsi q̄ le dain & le cerf est magé, ainsi mangeras tu d'icelles: & le net & l'immunde mangeront en commun. Garde toy seulement, que tu ne mange pas le sang. Car le sang d'iceux est pour l'ame: & pource ne dois tu pas manger l'ame avec la chair, mais l'espandras sur la terre comme eue, à fin qu'il te soit bien, & à tes filz après toy, quand tu auras fait ce qui plaira en la presence du Seigneur. Mais tu prendras les choses que tu auras saintifié, & voué au Seigneur, & viendras au lieu que le Seigneur eslira, & offreras tes oblations, la chair, & le sang sur l'autel du Seigneur ton Dieu. Tu espandras le sang des sacrifices sur l'autel: Mais tu mangeras les chairs. Garde, & escoute toutes les choses, que ie te commande, à fin qu'il te soit bien, & à tes filz après toy, à tousiours, quand tu seras ce qui est bon, & plaisant en la presence du Seigneur ton Dieu. Quand le Seigneur ton Dieu aura anichilé deuant ta face, les gentz auxquelles tu entre pour les posséder, & que tu les posséderas, & demoureras en leur terre: garde toy que tu ne les ensuyue, après qu'elles auront esté destruites: toy entras, & que tu ne deman-

C

Gen. 28.
Soub. 19. c

Soub. 15. b

D

Soub. 19. a

m. ij. de leurs

de leurs ceremonies, disant. Ainsi que ces gentz icy ont honore leurs dieux, ainsi les honoreray ie. Tu ne feras point ainsi au Seigneur ton Dieu. Car ilz ont fait à leurs Dieux toutes les abominations qui sont contre le Seigneur, en offrant leurs filz, & leurs filles, & les brulant au feu. Fais seulement au Seigneur ce que ie te commande & n'y adiouste rien, & n'y diminue rien.

S. Le faux prophete qui detourne de Dieu, doit estre occis, combien qu'il soit prochain ou amy. Et qui plus est, la ville doit estre totalement destruite, desquels les habitateurs s'efforcent de detourner de Dieu.

Chapitre .xij.

A I au milieu de toy se leue vn prophete, ou aucun qui dise, qu'il a vuy vn songe, lequel predise signe, & chose merueilleuse, & que ce qu'il a dit soit aduenu, & qu'il te dise: Allons & seruons les Dieux estrangers, q tu ne cognois point, & seruons à eux: tu n'escouteras point les parolles de ce prophete là, ou du songeur: car le Seigneur vostre Dieu vous tente, pour scauoir manifestement, si vous l'amez ou non de tout vostre cœur, & de tout vostre ame. Ensuiez le Seigneur vostre Dieu, & le craignez. Et gardez ses commandemens, & escoutez sa voix: Vous le seruirez, & à luy vous adioindrez. Mais ce prophete, ou le simulateur des sages sera mis à mort pource qu'il a parlé pour vous detourner du Seigneur vostre Dieu, lequel vous a fait sortir hors de la terre d'Egypte, & vous a racheté de la maison de seruitude: pour te mettre hors de la voie que le Seigneur ton Dieu t'a commandé: & osteras le mal du milieu de toy. Si ton frere, filz de ta mere, ou ton filz, ou ta fille, ou ta femme qui est en ton sein, ou ton amy, que tu aime comme ton ame, te veut induire, disant en secret. Allons, & seruons aux Dieux estrangers, lesquels toy, & tes peres ne cognoissez, de toutes les nations alentour, qui sont près ou loing, depuis le commencement iusqu'à la fin de la terre ne descendens point à luy, & ne l'escoute point, aussi que ton œil ne luy pardonne pas, tellement que tu en aie pitie, & que tu le celes, mais incontinent l'occiras. Ta main soit la premiere sur luy, & apres toy, que tout le peuple y mette la main. Cestuy estant oppresse de pierres, sera occis: car il t'a voulu tirer arriere du Seigneur ton Dieu, qui t'a tiré hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude: à fin que tout Israël oyant, craigne, & que plus il ne face aucune telle chose semblable. Si tu as ouy aucuns en l'une des villes, que le Seigneur ton Dieu te donnera pour habiter, disant: Les enfans de Belial sont yssus du milieu de toy, & ont seduit les habitans de leur cite, & ont dict: Allons, & seruons aux Dieux estrangers, que vous ignorez: enquiers songneusement, & quand tu auras diligemment cogneu la verité, si tu trouue estre certain ce qui est dict, & que ceste abomination soit perpetree par œuvre incontinent tu frapperas les habitans de ce-

Soubz b

ste ville au tréchant de l'espee, & la destruiras, & toutes les choses qui sont en icelle, iusques aux bestiaux. Tu assembleras aussi au milieu de ses rites toute la despoille, & la brulleras avec ceste cite tellement que tu consumes toutes les choses au Seigneur ton Dieu, & que le tombeau soit eternal. Elle ne sera plus edifiée, & ne demourera rien de ceste execration en ta main, à fin que le Seigneur soit descuré de l'ire de sa fureur, & qu'il ait mercy de toy, & qu'il te multiplie, ainsi qu'il a iuré à tes peres, quand tu auras ouy la voix du Seigneur ton Dieu, en gardant tous ses commandemens, qu'au iourd'uy ie te commande, à fin que tu faces ce qui est plaisant en la presence de ton Seigneur Dieu.

S. On doit fuyr la maniere des Gentils, qui ne obseruent sur le mort. La separation des bestes nettes & iamudes, les dimes doivent estre payez.

Chapitre .xiii.

Soiez les enfans du Seigneur vostre Dieu. Vous ne vous ferez aucunes incisions, & n'arracherez point voz cheueux pour le mort. Car tu es vn peuple saint au Seigneur ton Dieu: & t'a esleu à fin que tu luy sois pour vn peuple peculiar, de tous les Gentils qui sont sur la terre. Ne mangez pas les choses qui sont immundes. Ceste est la beste que vous debuez manger. Le bœuf, & la brebis, & la cheure, & le cerf, & cheureul, le beuffle, le chamoys, la licorne, le bœuf sauluaige, le camelopard. Vous mangerez toute beste q a l'ongle fendu en deux parties, & qui rumine; mais d'icelles q ruminent, & n'ont pas l'ongle fendu, de celles ne mangerez vous point. Le chameau, le lieure, le comin, pource qu'ilz ruminent, & n'ont pas l'ongle fendu, ilz vous serot immundes; Aussi le porceau, pource qu'il a l'ongle fendu, & ne rumine point, il sera immude. Vous ne mangerez point de leurs chairs, & ne toucherez point leurs corps mortz. Ces choses icy mangerez vous, de toutes les choses qui demorerent es eaus. Mâgez les choses q ont petites nageoires & escailles: icelles q sont sans petites nageoires & escailles, n'en mâgez point, car elles sont immundes. Mangez tous les oyseaux netz, ne mangez point les immudes: à scauoir l'aigle, & le grifphon, l'espriuier, & l'esmerillon, l'autour, & l'escouffle selon son genre: & tout genre de corbeau, & l'austrice, la hullotte, & le chathuant, & l'espriuier selo son gère, le falcon, & le cigne, & la cicogne, & le plouvier, le pellicá, & la chouette, le cormorat, le gay vn chacun en son genre. Aussi la huppe, & la chauue foris. Et tout ce q se traine, & a des petites penes sera souillé, & ne sera mâgé. Mangez tout ce q est net. Mais vous ne mangerez point des corps mortz. Dône à l'estran ger qui est dedas tes portes, à fin qu'il mange, ou vendz luy, car tu es le peuple saint du Seigneur ton Dieu. Tu ne cuiras point le cheureau au lait de sa mere. Tu separeras la dixiesme partie de tous tes fruietz, qui naissent en la terre tous les ans, & mange-

D

A
Sus. 7.1
Soub
26. d.

Leui. 11
Sus. 7.1
& soub
16. d.

Exo. 24
& 34

& mangeras en la presence du Seignr ton Dieu, au lieu q'il aura esleu, pour la inuoyer son nom, la dixiesme partie de ton froment, & de ton vin, & de ton huyle, & les premiers naiz des vacheries & de tes brebis à fin qu'en tout temps tu apprenne à craindre le Seigneur ton Dieu. Mais quád la voie, & le lieu que le Seigneur ton Dieu eslira sera fort longue, & qu'il t'aura beneict, & que tu ne luy pourras porter toutes ces choses, tu vendras tout, & le reduiras par pris, & le porteras en ta main, & chemineras au lieu que le

D Seigneur ton Dieu aura esleu: & acheteras de ce mesme argét, tout ce q'il te plaira, ou des bœufz ou des brebis, du vin aussy, ou du cidre, & tout ce que ton ame desire: & mangeras deuant le Seigneur ton Dieu, & t'esouyras en coniuue, toy, & ta maison, & le Leuite, qui est dedans tes portes. Garde toy que tu ne le delaisse, car il n'a point d'autre portion en ta possession. Au troisieme an tu separeras vne autre disme, de toutes les choses qui croissent à toy en ce temps, & le remettras dedans tes huys: & le Leuite viendra, lequel n'a pas d'autre partie, ne possession avec toy, & l'estranger, & l'orphelin, & la vesue, lesquelz sont dedans tes portes, & mangeront, & serót rassasiez: à fin que le Seigneur ton Dieu te beneisse en toutes les œures de tes mains que tu feras.

S. Esquelz est exercé la loy de remission du septiesme an. Du seif Hebreu, qui ne veult point estre mis en liberte. Des premiers naiz, qui doibuent estre sanctifiez & mangez.

Chapitre .xv.

A EN la septiesme année, tu feras la remission, laquelle sera celebrée de ceste ordre. Celuy auquel est deuë aucune chose de son amy, ou de son prochain, ou de son frere, il ne le pourra redemander, pour ce que c'est l'an de la remission du Seigneur. Tu le demâderas du pelerin & de l'estranger: Tu n'auras point puissance de redemâder à celuy qui est citoyen ou prochain. Et n'y aura aucun emét quelques paoures, ne mendiât entre vous: à fin q'le Seignr ton Dieu te beneisse en la terre qu'il te doit bailler en possession. Toutesfois si tu escoute la voix du Seigneur ton Dieu, & q' tu garde toutes les choses, qu'il a comânde, & qu'au iourd'uy ie te comânde, il te beneira, ainsy qu'il a promis. Tu presteras à plusieurs gentz, mais tu n'emprunteras de persone. Tu domineras sur plusieurs nations, & aucun home ne dominera sur toy. Si l'vn de tes freres qui demeurent dedans les portes de ta cite, en la terre que le Seigneur ton Dieu te doit donner, est venu à paoureté: tu n'endurciras point ton cœur, & ne retireras point la main, mais l'ouuiras au paoure, & luy presteras ce de quoy tu luy voyras auoir indigence. Garde toy que par auéture il ne te suruienne quelque mauuaise pensée, & que tu ne dise en ton cœur, la septiesme année de remission approche, & que tu ne destourne tes yeux de ton paoure frere,

pub. 3 b

Mat. 23. 23. Luc. 11. 42.

sans luy vouloir prester ce qu'il demâde: à fin qu'il ne crie contre toy au Seigneur, & qu'en toy ne soit le peché, mais tu luy donneras. Et ne feras rien cauteleusement quand tu l'aide à soulager ses necessitez: à fin que le Seigneur ton Dieu te beneisse en tout temps, & en toutes choses auxquelles tu mettras la main. La terre de ton habitation ne sera point sans aucuns paoures: pour ceste cause ie te comânde, que tu ouures la main à ton frere indigent & paoure qui conuerse avec toy en la terre. Quád ton frere Hebreu ou Hebreuë te sera vendu, & qu'il t'aura seruy six ans, en la septiesme année la laisseras aller franc. Et ne souffriras aucunement partir void celuy à qui tu auras doné liberte: Mais luy doneras pour viure en chemin, de tes troppeaux, & de ta grâge, & de ton pressoir, desquelles choses le Seigneur ton Dieu t'a beneict. Il te souuiene aussy que toy mesme as seruy en la terre d'Egypte, & q'le Seigneur ton Dieu t'a deliuré, & q' pour ceste cause ie le te comânde maintenât. Que s'il aduiet qu'il te dise: ie ne veux pas sortir, pource qu'il t'aime & ta maison, & qu'il sent qu'il luy est bien avec toy: tu prendras vne alenne, & perceras son oreille à l'huys de ta maison, & te seruira à tousiours. Tu feras aussy pareillement à la seruante. Ne destourne point tes yeux arriere d'eux quád tu les laisseras aller francz: car selon le loyer du mercenaire il t'a seruy par six ans: à fin que le Seigneur ton Dieu te beneisse en toutes les œures que tu fais. Tu sanctifieras au Seignr ton Dieu, des premiers naiz qui sont naiz en tes vacheries, & brebis, tout ce qui est de sexe masculin. Tu ne laboureras point avec le premier nay du bœuf, & ne ronderas point les premiers naiz des brebis.

D Tu mâgeras ces choses tous les ans, en la presence du Seigneur ton Dieu, toy & ta maison, au lieu que le Seigneur eslira. Mais s'il a quelque tache, ou s'il est boiteux, ou auégle, ou deforme en aucune partie, ou debile, il ne sera pas immolé au Seigneur ton Dieu: Mais le mangeras dedans les portes de ta cité: tant le net, comme l'immunde mangera semblablement d'icelles, côme de la chieureul, ou du cerf. Ce seulement garderas tu, que tu ne manges le sang d'iceux, mais le respandras en la terre comme l'eau.

Mat. 26 a

Exo. 21. 8. Ier. 34. c.

Leu. 22. c. Eccl. 35. b.

S. Des trois principales solennitez, des pains sans leuain, des semaines, des tabernacles. De cōstituer iustes iuges, de fuyr les vngations d'idolatrie.

Chapitre .xvj.

GARDE le mois des nouueaux fruitz, & le premier du prim temps, pour faire la Pasque au Seigneur ton Dieu: pource qu'en ce mois là le Seigneur ton Dieu te tira hors d'Egypte, par nuit. Et tu immoleras la Pasque au Seigneur ton Dieu, des brebis, & des bœufz, au lieu que le Seigneur ton Dieu eslira, pour illec demourer son nom. Tu ne mangeras point en iceluy le pain fait au leuain. Tu mangeras sept iours sans leuain le pain d'affliction, pour ce

m. iij. qu'en

Command. & Iugemens. Deuteronomie.

qu'en espouuementement tu es sorty hors d'Egypte: à fin q tu aie souuenance du iour de ton partemēt d'Egypte, tous les iours de ta vie. La chose faicte au leuain ne sera pas trouuée en tous tes termes par sept iours, & ne demourera rien iufques au matin, des chairs de ce qui aura esté immolé du vespre au premier iour. Tu ne pourras immoler la Pasque en vne chascune de tes villes

B q le Seigneur ton Dieu te doit donner. Mais au lieu que le Seigneur ton Dieu aura esleu pour y demorer son nom: Tu immoleras la Pasque au vespre à soleil couchant, au temps que tu sortis hors d'Egypte: & le cuyras, & le mangeras au lieu que le Seigneur ton Dieu aura esleu, & au matin te leueras, & t'en iras en tes tabernacles. Tu mangeras pains sans leuain par six iours: & au septiesme iour, pource que c'est la cōgregation du Seigneur ton Dieu, tu ne feras aucune œuure. Tu te compterás sept sepmaines, depuis le iour que tu auras mise la faux es bledz, & celebreras le iour de la feste des sepmaines au Seignr ton Dieu, & feras oblation volūtaire de ta main, laquelle tu offreras, selon la benediction du Seigneur ton Dieu: & feras le conuue deuant le Seigneur ton Dieu, toy & ton filz, & ta fille, & ton seruiteur, & ta seruante, & le Leuite, qui est dedans tes portes, & l'estranger, & l'orphelin, & la vesue qui demeurent avec vous: au lieu q le Seignr ton Dieu eslira pour illec habiter son nom: & auras souuenance que tu as esté seruiteur en Egypte: & garderas, & feras les choses q te sont commandées. Tu celebras aussy la solennité des tabernacles par sept iours, quand tu auras cuilly de la grange & du pressoir tes fructz: & feras le conuue en ta festiuité, toy, ton filz, & ta fille, & ton seruiteur & seruante, aussy le Leuite, & l'estranger, & l'orphelin, & la vesue, lesquels sont dedans tes portes. Tu celebreras par sept iours les festes au Seigneur ton Dieu, au lieu q le Seigneur aura esleu: & le Seigneur ton Dieu te benoira en tous tes fructz, & en toute œuure de tes mains, & feras en liesse. Trois fois en l'an se presenteront tous tes masles, en la presence du Seigneur ton Dieu, au lieu qu'il eslira, en la solennité des pains sans leuain, & en la solennité des sepmaines, & en la solennité des tabernacles. Il ne se presentera pas vuide deuant le Seigneur, mais vn chascun offrera selon ce qu'il aura, selon la benediction que le Seigneur son Dieu luy aura donné. Tu ordonneras des iuges, & des maistrs en toutes tes portes, que le Seignr ton Dieu te donnera par toutes tes lignées: à fin qu'ilz iugent le peuple par iuste iugemēt, & qu'ilz ne declinent en l'vne, ou en l'autre partie. Tu n'accepteras point la personē, ne les dons: car les dons aueuglissent les yeux des sages, & peruertissent les parolles des iustes. Tu poursuuras iustement ce qui est iuste, à fin que tu viue, & que tu possede la terre que le Seigneur ton Dieu te donera. Tu

Exo. 23. b
& 34. c
Eccl. 16. d

Sus. 1. c.
Lcui. 19. c
Exo. 23. a
Eccl. 20. d

ne planteras point de boufcaige, ne quelque arbre, après de l'autel du Seigneur ton Dieu: & ne feras pour toy, si ne constitueras aucunes statues, lesquelles choses le Seigneur ton Dieu hait.

L'hostie qu'on doit immoler, doit estre d'eslite. Idolatrie doit estre punie. En vne pesante & graue difficulté on doit recourir au souverain prestre, & à son conseil. Ce q doit observer le roy qui fera esleu.

Chapitre. xvij.

Tu n'immoleras point au Seignr ton Dieu le bœuf, ne la brebis, qui ait en soy quelque tache, ou aucune chose vicieuse: car c'est abomination au Seigneur ton Dieu. Quand l'homme ou la femme seront trouuez avec toy, dedas l'vne de tes portes, que le Seigneur ton Dieu te donnera, lesquels faicent mal en la presence du Seigneur ton Dieu, & qu'ilz transgressent son alliance, tellement qu'ilz voient, & seruent aux Dieux estrangers, & qu'ilz les adoret, soit le soleil ou la lune, ou toute l'armée du ciel, que n'ay pas commandé: & que ce te soit annoncé, & qu'en l'oyant, tu l'aie enquesté diligemment: & que tu l'aie trouué estre vray, & que ceste abomination est faicte en Israël: tu feras sortir dehors l'homme ou la femme qui ont faict ceste chose tresmauuaise, aux portes de ta cité, & serot oppressez des pierres. A la parolle de deux, ou de trois tesmoingz, perira celuy qui doit mourir. Aucun homme ne soit occis, là ou vn seul donne tesmoignage cōtre luy. La main des tesmoingz sera premiere pour l'occire: & la main de l'autre peuple sera mise sus, la dernière: à fin que tu oste le mal du milieu de toy. Si tu trouue que le iugement soit enuers toy difficile & douteux, entre le sang & le sang, la cause & la cause, la lepre & nō lepre, & que tu voie dedans tes portes les parolles des iuges estre diuerses: leue toy, & si monte au lieu que le Seigneur ton Dieu aura esleu, & viendras aux prestres du genre Leuitique, & au iuge qui sera en ce temps là: & les interrogeras, lesquels te montreront la verité: & feras tout ce que ceux qui president au lieu que le Seigneur a esleu, te diront, & t'enseigneront selon la loy, & ensuiuras leur sentence, & ne declineras point à la dextre, ny à la fenestre. Mais celuy qui par arrogance ne voudra obeir au commandemēt du prestre, lequel en ce temps administre au Seignr ton Dieu, selon le decret du iuge, cest homme là mourra, & osteras le mal d'Israël. & tout le peuple qui l'oyra, aura crainte, tellement q désormais aucun ne soit enflé d'orgueil. Quand tu seras entré en la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera, & que tu la possederas, & que tu y demoureras, & que tu diras, j'establiray vn roy sur moy cōme toutes les autres nations alentour: lors tu constitueras celuy que le Seigneur ton Dieu t'eslira du nombre de tes freres. Tu ne pourras faire vn roy d'vn homme estrange, qui n'est pas ton frere. Et quand il sera constitué, il ne prendra pas pour soy multitudine de cheuaux, & ne remenera

B
Matt. 11.
soub. 19.
Ich. 8. c.
2. cor. 13. d
Sus. 13. c.
Heb. 10. e

2. Par. 14.
Recours
au souu-
rain pr-
stie.

Sus. 5. d

C

soub. 16.

Lecture
de la loy
diuine.

D remenera pas le peuple en Egypte, soulagé du nombre de gens de cheual, principalemēt comme il soit que le Seigneur vous ait commandé, que aucunement plus ne retournez par la mesme voie. Il n'aura pas plusieurs femmes, lesquelles de stourment son coeur, sy ne aura grandz poidz d'orne d'argēt. Mais après qu'il sera assis au siege de son royaume, il escripra pour soy le Deuteronomie de ceste loy en vn volume, en prenant la copie aux prestres de la lignée Leuitique, & le tiēdra avec soy, & le lira tous les iours de sa vie, à fin qu'il apprenne à craindre le Seigneur son Dieu, & à garder ses parolles & les cerimonies, lesquelles sont commadées en la loy. Et que son coeur ne soit esleué en orgueil sur ses freres, & qu'il ne decline en la partie dextre n'y en la fenestre, à fin que luy & ses filz regnent long temps sur Israël.

S. Les oblations & sacrifices prouiennent aux prestre & Leuites pour leur possession. On se doit garder de toute superstition, du vray prophete Iesus Christ, qui se deuoit leuer. Et du faulx prophete qu'on doit occir.



Chapitre. xvij.

A **L**ES prestres & les Leuites, & tous ceux qui sont de la mesme lignée n'auront part ne heritage avec l'autre peuple d'Israël, car ilz mangeront les sacrifices du Seigneur, & ses oblations, & ne prendront autre chose de la possession de leurs freres. Car le Seigneur est leur heritage, ainsi qu'il leur a dit. Ce sera le droit des prestres sur le peuple, & sur ceux qui offrent les sacrifices: soit qu'ilz aient immolé bœuf ou brebis, ilz donneront au prestre l'espaule & le petit ventre: les premiers fruitz du fromēt, du vin & de l'huyle, & vne partie des laines des toisons des brebis. Car le Seigneur ton Dieu l'a esleu de toutes tes lignées, à fin qu'il se tiēne debout pour administrer au nom du Seigneur ton Dieu, luy & ses filz à tousiours. Si le Leuite est issu du l'une de tes citez de tout Israël, en laquelle il demeure, & qu'il veuille venir, desirāt le lieu que le Seigneur a esleu, il seruira au nom du Seigneur son Dieu, ainsi que tous ses freres Leuites, qui se tiendront debout deuant le Seigneur en ce temps là. Il prendra toute telle partie des viandes, cōme les autres: excepté ce q luy est deu en sa cité de la succession paternelle. Quand tu seras entré en la terre que le Seigneur ton Dieu te

Leu. 20. d

donnera, garde toy que tu ne veuille ensuyuir les abominations de ces gens là: & que celuy ne soit trouuē en toy, qui faice passer son filz ou sa fille par le feu: ou qui interroque les deuins, & qui regarde les songes & les chants des oyseaux: & qu'il n'y ait aucun sorcier n'enchâteur, ne qui demande cōseil aux espritz familiers, ny aux deuins, ne qui demande la verité aux mortz. Car le Seigneur aura toutes ces choses en abominatiō, & les destruira en ton entrée, pour telle maniere de pechez. Tu seras parfait, & sans tache avec le Seigneur ton Dieu. Ces gens icy desquelles tu possēderas la terre, elles escoutent les enchanteurs & les deuins: mais toy, tu es autrement enseignē du Seigneur ton Dieu. Le Seigneur ton Dieu te suscitera vn prophete de ta gent, & de tes freres comme moy, tu l'escouteras, ainsi que tu le demandas au Seigneur ton Dieu en Horeb, quand la multitude fut assemblée, & que tu dis: Deformais que ie n'oye plus la voix du Seigneur mon Dieu, & que ie ne voye plus ce feu icy tres grand, que ie ne meure. Et le Seigneur me dit: Ilz ont bien dit en toutes choses. Le leur susciteray vn prophete du milieu de leurs freres, semblable à toy: & mettray mes parollēs en sa bouche, & parlera à eux toutes les choses que ie luy commanderay. Mais celuy qui ne voudra point ouyr les parolles de cestuy qui parlera en mon nom i'en feray le vengeance. Mais le prophete qui depraue par arrogāce voudra parler en mon nom les choses que ne luy ay pas commandē de dire, ou au nom des dieux estranges, iceluy sera occis. Que si tu respondz en ta pensée secretement, comment puis ie entendre la parolle que le Seigneur n'a point parlé? tu auras ce signe icy. Si le prophete predit quelque chose au nom du Seigneur, & qu'elle ne soit pas aduenue: le Seigneur n'a pas parlé ceste parolle, mais le prophete la controuuē par presumption, de son couraige, & pour ce ne le craindras point.

S. On doit separer les villes de refuge. Et qui sont ceux qui seurement y peuuent s'uyr, & qui non. Des vrays & faulx temoings. De non transporter les termes.

Chapitre. xix.

Quand le Seigneur ton Dieu aura anichilē les gentz, desquelles te doit bailler la terre, & que tu la possēderas, & que tu demoureras en leurs citez, & en leurs maisons: tu separeras pour toy, trois citez au milieu de la terre, que le Seigneur ton Dieu te donnera en possession, en preparant diligemmēt la voie: & partiras toute la prouince de la terre, egalement en trois parties: à fin que celuy qui pour homicide est fugitif ait vn prochain lieu, ou il puisse eschapper. Ceste sera la loy de l'homicide qui s'ensuyra, duquel la vie doit estre gardée. Celuy qui frappera son prochain par ignorance, & qui n'est prouuē auoir eu hayne hier ne deuant hier contre luy, mais est allē avec luy simplement en la forest pour couper du bois, & en couppāt le bois

m. iij.

1. roy. 18. a

C

Iehan. 1. g
Act. 7. c.
3. d
Exo. 20. d

Iehan. 1. g

D

De Christ

A
Sus. 12. d
Nō. 35. b
Iof. 20. a

B le bois, la congnée est eschappée de sa main, & le fer cheut hors du manche, a frappé son amy & l'a occis: cestuy aura son refuge à l'une des citez dessusdictes, & viura: à fin que par aventure le prochain de cestuy duquel le sang est espendu, esmeu de douleur ne le poursuyue & apprehede, si la voye estoit trop longue, & qu'il ne frappe l'ame de cestuy, qui n'est pas coupable de mort. Car il n'est pas monstré que celuy ait eu parauant aucune hayne contre celuy qui est occit. Pour ceste cause ie te commande, que tu diuise trois citez egalemeut distante l'une de l'autre. Mais quand le Seigneur ton Dieu aura eslargy tes termes, ainsi qu'il a iuré à tes peres, & qu'il t'aura donné toute la terre qu'il leur a promis (ouy si tu garde ses commandemens, & que tu faice ce que ie te commande au iourdhuy, que tu aime le Seigneur ton Dieu, & que tu chemine en ses voyes en tout temps) lors tu t'adiousteras encores trois autres citez, & doubleras le nombre des trois citez dessusdictes: à fin que le sang innocent ne soit espendu au milieu de la terre, que le Seigneur ton Dieu te donera pour posseder, & que tu ne sois coupable de sang. Mais si aucun haït son prochain, & qu'il cherche après sa vie, & qu'il se soit leué pour le frapper, & qu'il soit mort, & qu'il soit fuy à l'une des citez dessusdictes, les plus anciens de ceste cité enuoiront, & le prendront du lieu de refuge, & le bailleront en la main du prochain duquel le sang est respendu, & mourra. Tu n'auras point pitié de luy, & osteras le sang innocent d'Israël, à fin qu'il te soit bien. Tu ne prendras, ne transféreras les termes de ton prochain, que les predecesseurs ont limité, en ta possession que le Seigneur ton Dieu te donnera en la terre que tu prendras à possession. Vn seul tesmoing ne s'esleuera cōtre persone, pour quelque peché ou crime q̄ ce soit: mais en la bouche de deux ou de trois tesmoingz, sera arrestée toute parole. Si le faulx tesmoing s'esleue contre l'home, en l'accusant de preuarication, les deux desq̄lz est le debat, se tiendront debout deuant le Seigneur, en la presence des prestres, & des iuges qui seront en ces iours là. Et quand ilz auront enquesté diligemment, & auront trouué que le faulx tesmoing a dit menterie contre son frere: il luy rendront ainsi qu'il pensoit de faire à son frere, & osteras le mal du milieu de toy: à fin que les autres qui oyront, aient crainte, & qu'ilz n'aient hardiesse de faire telle chose. Tu n'auras point misericorde de luy, mais tu demanderas ame pour ame, oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

S. Ceux que au temps de guerre on doit renvoyer à la maison. En quelle maniere on doit garder les droictz de guerre. Quelz arbres on doit coupper pour faire instruments de guerre, & quelz on doit laisser.

Chapitre. xx.

A Tu sort en bataille cōtre tes ennemis, & q̄ tu vois les cheualieres & chariotz, & la mul-

titude de l'armée de ton aduersaire plus grande que celle que tu as, tu ne les crainderas point: car le Seigneur tō Dieu est avec toy, qui t'a fait sortir hors de la terre d'Egypte. Mais quand la bataille approchera, le prestre se tiendra debout deuant l'armée, & parlera ainsi au peuple. Escoute Israël, Au iourdhuy vous faictes la bataille contre voz ennemis, vostre cœur ne craigne en rien. Ne veuillez craindre, ne veuillez reculer, & ne vous espouuentez d'eulx: car le Seigneur vostre Dieu est au milieu de vous, & combattra pour vous contre les aduersaires, pour vous deliurer du peril. Aussi les ducz par chascune bande crieront en la presence de toute l'armée. Qui est l'home qui a edifié quelque nouvelle maison, & ne l'a pas dediée? il s'en voise, & si retourne en sa maison, à fin que par aventure il ne meure en la bataille, & que vn autre ne la dedie. Qui est l'home qui a planté la vigne, & ne l'a pas fait encores commune, de la quelle il appartienne à tous d'en manger? qu'il s'en voise & retourne en sa maison: à fin que par aventure il ne meure en la bataille, & que vn autre home ne faice son office. Qui est l'home qui a fiancée la femme, & ne l'a point prinse? il s'en voise, & retourne en sa maison, à fin que par aventure il ne meure en la bataille, & que vn autre home ne la prenne. Quand ilz auront dit ces choses, ilz adioustront autres parolles, & parleront au peuple. Qui est l'home craintif, & de cœur failly? qu'il s'en voise & retourne en sa maison, à fin qu'il ne faice estre craintif les cœurs de ses freres, ainsi qu'il est espouuente de crainte. Et quād les ducz de la multitude se tairont, & qu'il auront fait fin de parler, vn chascun preparera ses armées pour batailler. Quand tu approcheras pour batailler contre vne cité, tu luy offreras premier la paix. Si elle la reçoit, & qu'elle t'ouure les portes, tout le peuple q̄ est en icelle sera sauué & te seruira soubz tribut. Mais si elle ne veut pas faire alliance, & qu'elle commence bataille contre toy, tu mettras le siege contre elle. Et quād le Seigneur ton Dieu l'aura baillé en ta main, tu frapperas au trenchat de l'espée tout ce qui est en elle de genre masculin, sans les femmes & les enfans, les bestes, & toutes les autres choses qui sont en la cité. Tu partiras à l'armée tout le butin, & mangeras des despouilles de tes ennemis, que le Seigneur ton Dieu te donnera. Ainsi feras tu à toutes les citez, lesquelles sont fort loingz de toy, & ne sont point des citez que tu doibz prédre en possession. Mais des citez qui te seront données, tu ne laisseras rien viure. Ains totallemēt occiras au trenchant de l'espée, c'est à scauoir l'Heuén, & l'Amorhé, & le Chananéen, le Pherezéen, & l'Heuén, & le Iebuzéen, ainsi que le Seigneur ton Dieu le t'a commandé, à fin que par aventure il ne vous en seignent de faire toutes les abominatiōs qu'ilz ont fait à leurs Dieux, & que

Sus. 12. a.

Gen. 28 c.

Iosu. 20. c.

Nob. 35. c.

Pro. 12. c.

Sus. 27. c.

Sus. 17. b.

Mat. 18. b.

Ich. 8. b. c.

2 Cor. 13. a.

1. T. 5 d.

Hebr. 10. e.

Exo. 21. c.

Lcu. 24. c.

Matth. 5. f.

Dan. 13. g.

Exo. 21. c.

1. co. 24. a.

1. Mach.

3. 8.

Leui. 19. c.

Iuges. 7. d.

C

D

D & que ne pechez au Seigneur vostre Dieu. Quand tu auras assiégé la cite par long temps, & que tu l'auras entournée de munitions, pour la vaincre par bataille, tu ne couperas point des arbres, desqz ont peult manger, & ne doibz point gaster la contrée à l'entour par coignées: car c'est bois, & non pas home, & ne peult accroistre le nombre des bataillans contre toy. Mais si aucuns bois ne portent pommes, mais sont sauvaiges, & conuehables en tous autres ysaiges, coupe les & edifie des instrumens de guerre, jusque à ce q tu prenne la cite qui bataille contre toy.

S. La capitale sus Thomicide occulte. De la femme prinse en guerre. Du filz cōtumacieux. Et de celuy qui est pédu au boys.

Chapitre. xxi.

A **Q**uand le corps d'un hōe occis, sera trouue en la terre que lo Seigneur Dieu te doibt donner, & que celuy qui est coupable de la mort n'est pas cogneu, tes plus anciens & tes iuges sortiront hors, & mesureront depuis le lieu du corps mort, les espaces de chascune cite à l'entour: & quand ilz cognoisteront la cite plus prochaine que toutes les autres, les plus anciens de ceste cite prendront vne genisse de la vacherie, qui n'a pas tiré le ioug, & n'a pas coupé la terre avec la charrue, & la menerōt en vne dure vallée, aspre & pierreuse, que iammais ne fut labourée, ne semée, & assommeront en icelle la genisse. Et les prestres, enfans de Leui approcheront, lesquelz le Seigneur ton Dieu aura esteu pour luy administrer, & pour benier en son nom, & à la parolle desquelz depend toute cause: & tout ce qui est net ou immide, soit iugé. Et viendront les anciens de ceste cite, à cestuy qui est occis, & laueront leurs mains sur la genisse assommée en la vallée, & diront. Noz mains n'ōt pas respandu ce sang icy, & si ne l'ont pas veu noz ieulx. Seigneur sois propice à ton peuple Israël, que tu as racheté, & ne repete pas le sang innocent au milieu de ton peuple Israël: & leur sera osté la coulpe du sang. Aussi tu seras deschargé du sang de l'innocent q est espādu, quād tu auras fait ce que le Seigneur a commandé. Si tu es yssu à la bataille contre tes ennemis, & que le Seigneur ton Dieu les ait baillé en ta main, & que tu les meine prisoniers, & que tu voie au nombre des prisonniers vne belle femme, & que tu l'aimé, & que tu la veuille auoir pour femme, tu le feras entrer en ta maison. Laquelle rasera ses cheveux, & rongnera ses ongles, & ostera la robbe en laquelle a esté prinse: & s'assoyra en ta maison, & plorera par l'espace d'un mois son pere & sa mere, & après tu entreras vers elle, & dormiras avec elle, & sera ta femme. Mais si après elle ne te plaît, tu la laisseras aller franche, & ne la pourras vendre pour argent, ne l'oppresser par puissance: pour ce q tu l'as humiliée. Si l'ome a deux femmes, l'une aimée, & l'autre hayée: & que des deux ait engendré enfans, & que le filz de celle qui est hayée soit le premier naiz, & qu'il veuille

departir sa substāce entre ses filz: il ne pourra faire le filz de celle q est aimée estre le premier nay, ne le preferer au filz de celle qui est hayée. mais cognoistera le filz de celle qui est hayée, pour premier nay, & luy donneras de tout ce qu'il a, double portion. Car cestuy est le premier de ses enfans, & à cestuy appartiennent les primogenitures. Si l'home a engendré vn filz peruers & rebelle, lequel soit inobedient au commandement du pere & de la mere, & que iceluy contrainct contemne obeyr, ilz le prendront, & le meneront aux plus anciens de celle cite, & à la porte du iugement, & leur diront. Nostre filz icy est peruers, & rebelle, il contemne d'ouyr noz admonitions, il donne son temps aux gourmandises, & à luxure, & aux conuiues: le peuple de la cite le lapidera de pierres, & mourra, à fin que vous ostez le mal du milieu de vous, & que tout Israël l'oye, & craingne. Quād l'home aura fait vn peché digne de mort, & que cestuy iugé à la mort soit pendu au gibet: son corps mort ne demourera pas au boys, mais au mesme iour sera ensepuey: car mauidict est de Dieu celuy qui pend au bois, & aucunement ne contamineras ta terre que le Seigneur ton Dieu t'aura donné en possession.

1. Para. 5. a

D

Enfant prodigue

*1. Cor. 5. a
Ios. 10. c
Gala. 3. b.*

S. On doibt exercer pitié en la chose du prochain. On ne doibt vser de la robbe d'autre sexe. Du nid trouué, D'environner de toit la maison. De ne mesler les choses de diuers genre, de franger, des signes de virginité, de l'adultère, de la vierge corumpue en la ville ou aux chāps. De ne prendre la femme du pere.

Chapitre. xxij.

A **T**u ne verras point le bœuf ou la brebis de ton frere esgarez, & passeras oultre: mais les remeneras à ton frere. Aussi si ton frere n'est pas prochain, & ne le cognois point: tu les meneras en ta maison, & seront avec toy iusques à ce que ton frere les demande, & qu'il les reprenne. Semblablement feras tu de l'asne, & du vestement, & de toute chose de ton frere qui sera predue: si tu l'a trouuée, ne le metz point en non-chaloir comme la chose d'autruy. Si tu as veu l'asne ou le bœuf de ton frere estre cheut en la voie, tu ne le depriseras point, mais luy aideras à releuer. La femme ne se vestira aucunement de vestement d'home, & l'home n'vsra pas de vestement de femme. Car cestuy est abominable enuers Dieu qui fait ces choses là. Quand tu chemine par la voie, & que tu as trouué en l'arbre ou en la terre le nid d'un oiseau, & la mere par dessus couuant les petis, ou les oeufz: tu ne prendras point la mere avec les petis, mais la laisseras aller, & prendras les petis, à fin qu'il te soit bien, & que tu viue long temps. Quand tu edifieras vne nouvelle maison, tu feras le mur du toit à l'entour: à fin que le sang ne soit respandu en ta maison, & que si vn autre decline & trebuche en bas, tu n'en sois coupable. Tu ne semeras point en ta vigne d'autre semence: à fin que la semence que tu as semé, & les choses qui croissent de la vigne

Exo. 13. a

Nōb. 15. d

Command. & Iugemens. Deuteronomie.

vigne ne soient ensemble saintifiées. Tu ne laboureras point avec le bœuf & l'asne ensemble. Tu ne seras pas vestu du vestement qui est tissu de laine & de lin ensemble. Tu seras des cordelles en franges pas les quatre coingz de ton manteau, du quel tu es couuert. Si l'home a espouse vne femme, & que après il l'ait en hayne, & qu'il demande occasions pour la laisser, en luy mettant sus vn tresmauuais nom, & qu'il dise. J'ay prins ceste femme icy, & quand me suis approché d'elle, ne l'ay pas trouuee pucelle, le pere & la mere d'icelle la prendront, & porteront avec eux les signes de son pucelage, aux plus anciens de la ville, qui sont en la porte: & dira le pere. J'ay donné à cestuy icy ma fille pour femme, & pour ce qu'il la hayt il luy impose vn tresmauuais nom tellement qu'il dit: Je n'ay pas trouuee ta fille pucelle: & voicy, iceux sont les signes du pucelage de ma fille. Ilz estendront le vestement deuant les plus anciens de la cité: & les plus anciens de celle ville prendront l'home, & le battront, le condamnant en oultre à cent sicles d'argent, qu'il donnera au pere de la fille, pour ce qu'il a diffamé d'vn tresmauuais nom la pucelle d'Israël: & luy sera pour femme, & ne la pourra delaisser tout le temps de sa vie. Que si ce qu'il met au deuant est vray, & qu'en la fille ne soit pas trouuée virginité: ilz la bouteront hors des huys de la maison de son pere, & les homes de ceste cité, la lapideront de pierres, & mourra, pour ce qu'elle a fait meschanceté en Israël, en comettant fornication en la maison de son pere: & osteras le mal du milieu de toy. Si l'home a dormy avec la femme d'autrui, l'vn & l'autre mourra: & est à dire l'home adultere & la femme adultere: & osteras le mal d'Israël. Si l'home a espouse vne fille vierge, & que aucun l'ait trouuée en la cité, & qu'il soit couché avec elle: tu les meineras hors l'vn & l'autre de la porte de ceste cité, & seront lapidez de pierres. La fille pour ce qu'elle n'a pas crié, veu qu'elle estoit en la cité: l'home, pour ce qu'il a humilié la femme de son prochain: & osteras le mal du milieu de toy. Mais si l'home trouue la fille que est espousée au cháp, & qu'en l'enforçant ait couché avec elle, cestuy seul mourra: la fille ne souffrira rien, & n'est pas coupable de mort: car cœ le larron s'esleue cœtre son frere, & occit son ame, ainsy pareillemēt a souffert la fille. Elle estoit seule au champ: elle a crié, & personne n'est venu pour la deliurer. Si l'home trouue vne fille vierge, qui n'a point d'espoux, & qu'il la prenne, & couche avec elle, & que la chose soit venue en iugement: celuy qui a dormy avec elle donnera au pere de la fille cinquante sicles d'argent, & luy sera pour femme, pour ce qu'il l'a humiliée. Il ne la pourra delaisser tous les iours de sa vie. L'home ne prendra pas la femme de son pere, & ne descouurira point la couuerture d'iceluy.

De ceux qui doibuent estre prohibez ou admis en l'eglise de Dieu. L'Iduméen & l'Egyptien, ne doibuent point estre dicestes. De la pollution qui vient de nuict. De deputer vn lieu pour les incertitez de nature. Du seruiteur fugitif. Du loyer de la putaine. D'ouir vsure enuers ses freres. Du voeu. De la vigne, & de la moisson du prochain.

Chapitre. xxiiij.

LE chastre qui a les genitoires rompues ou couppees, & a la verge couppee, il n'entrera pas en l'eglise du Seigneur. Le bastard c'est à dire, celuy q est naiz de la paillarde, n'entrera pas en l'glise du Seignr, iusques à la dixiesme generation. Les Ammonites & les Moabites ausly après la dixiesme generation iamaiz n'entreront en l'eglise du Seigneur: car ilz n'ont pas voulu venir au deuant de vous, avec pain & eue, quand vous fustes sortis hors d'Egypte: & pour ce qu'ilz ont loé contre toy Balaam filz de Beor de Mesopotamie de Syrie, pour te maudire: & le Seigneur ton Dieu ne voulu pas ouyr Balaam, & tourna sa malediction en ta benediction, pour ce qu'il t'aimoit. Tu ne seras point paix avec eux, & ne demanderas point biés pour eux, tous les iours de ta vie eternellement. Tu n'auras point en abomination l'Iduméen, car c'est ton frere: ne l'Egyptien, car tu as esté estrange en sa terre. Ceux qui seront naiz d'iceux, de la troiesme generation, ilz entreront en l'eglise du Seigneur. Quand tu sortiras contre tes ennemis en bataille, tu te garderas de toute chose mauuaise. S'il y a home entre vous qui soit polluy par songe de nuict, il vuidera hors de l'ost, & ne retournera pas iusque au vespre qu'il sera laué d'eue, & après le soleil couché, r'entrera en l'ost. Tu auras vn lieu hors de l'ost, auquel tu sortiras pour les choses requises à nature, en portant vn petit pallot à ta ceinture. Et quand tu seras assis, tu fouyras à l'entour, & de la terre q tu as osté, tu en couuiras ce, de quoy tu es deliuré. (Car le Seignr tō Dieu chemine au milieu del'ostz, à fin qu'il te deliure & qu'il te baille tes ennemis) & que tes tentes soient saintes, & q au cune ordure ne soit veuë en icelles, & qu'il ne te delaisse. Tu ne liureras point le seruiteur qui se sera sauué vers toy, à son Seigneur. Il demourera avec toy au lieu qu'il luy plaira, & reposera en l'vne de tes villes: ne le contristeras point. Il n'y aura aucune paillarde entre les filles d'Israël ne quelq paillard entre les enfans d'Israël. Tu n'offreras point le loyer de la paillarde, ne le pris dun chien en la maison du Seigneur ton Dieu, de quelque voeu que ce soit: car l'vn & l'autre est abomination enuers le Seigneur ton Dieu. Tu ne presteras point à ton frere argent à vsure, ne fruietz, ne quelconque autre chose: mais à l'estrange. Mais presteras à ton frere sans vsure, tout ce de quoy il a indigence, à fin que le Seigneur ton Dieu te benisse en tout ton temps, en la terre à laquelle tu entreras pour posseder. Quand tu auras fait vn voeu au Seigneur ton Dieu, tu ne tarderas point de le rendre: car le

Sei-

Lcu. 20. b

Exo. 22. c

Exo. 14

Nob. 14
Nob. 14

Pol. 14

Exo. 14
Exo. 14
6. d

Seigneur ton Dieu le requerra: & si tu tarde, il te sera reputé en peché. Si tu ne veux point promettre, tu seras sans peché. Mais tu garderas ce q vne fois est yssu hors de tes leures, & seras ainsy que tu as promis au Seigneur ton Dieu, & ce que de propre volonté & de ta bouche as parlé. Quand tu entreras en la vigne de ton prochain, mange des grappes autant qu'il te plaira: mais n'en emporte rien dehors avec toy. Quand tu entreras en la moisson de ton amy, tu romperas des espics, & les froisseras en ta main: mais ne le moissonneras point de la faux.

S. Le libelle de refus est permis. La misericorde es paoures debiteurs. De ne denier point le loyer. Du iugement de l'estranger & de l'orphelin. De laisser le residu des moyssons & de vendanges.

Chapitre. xxiiiij.

A Si l'home prent vne femme, & qu'il l'ait eue, & qu'elle ne trouue point grace deuant ses yeux pour aucune deshonesteté: il luy escripra le libelle de repudiation, & luy donnera en sa main, & la laissera aller de sa maison: Et quand elle sera yssue hors, & aura espousé vn autre mary, & q cestuy aussy l'ait en hayne, & qu'il luy donne le libelle de repudiation, & l'ait enuoicé hors de sa maison, ou q cestuy soit mort, le premier mary ne la pourra repréde pour femme: car elle est pollue, & est faite abominable deuant le Seigneur, q tu ne faice pecher ta terre que le Seigneur ton Dieu te donnera pour posseder. Quand l'home sera nouvellement marié, il n'ira pas à la bataille, & ne luy sera riens imposé de la publique necessité, mais il entendra à sa maison, sans coulpe: à fin que par vn an il se reposiisse avec sa femme: Tu ne prendras point pour gaigne la meule d'en hault, ne celle d'embarpource, q il a mis prés de toy son ame. Si l'home est trouué desrobant son frere, des enfans d'Israël, & qu'il l'ait vendu, & receu le pris: il sera occis, & offriras le mal du milieu de toy. Garde toy diligemment, que tu ne tombe en la playe de lepre, mais tu seras tout ce que les prestres du genre Leuitique t'enseigneront, selon ce que ie leur ay commandé, & l'accompliras soigneusement. Il vous souuienne quelles choses le Seigneur vostre Dieu a fait à Marie, en la voye quand vous y siez hors d'Egypte. Quand tu redemanderas à ton prochain aucune chose qu'il te doit, tu n'entreras point en sa maison pour prendre gaigne: mais demoureras dehors, & cestuy t'apportera hors ce qu'il aura. Mais s'il est paoure, le gaigne ne passera point la nuit avec toy, mais incontinent luy rendras deuant le soleil couchant: à fin qu'il puisse dormir en son vestement, & qu'il se benoisse, & que tu sois iuste deuant le Seigneur ton Dieu. Tu ne detiendras point le salaire de l'indigent, ne de ton paoure frere, ne de l'estranger qui demoure avec toy en la terre, & est dedans tes portes: mais au mesme iour luy rendras le pris de son labour deuant le

Mat. 19. 9.

Mat. 10. 2.

Mat. 20. 6.

Mat. 11. 2.

Leu. 19. 6.

Job. 4. c.

soleil couchant, pour ce qu'il est paoure, & que cest ce, de quoy il soustient son ame: à fin qu'il ne crie contre toy au Seigneur, & qu'il ne te soit reputé à peché. Les peres ne seront point mis à mort pour les filz, ne les filz pour les peres: mais vn chascun mourra pour son peché. Tu ne peruertiras point le iugement de l'estranger ou de l'orphelin: Et ne prendras point pour gaigne le vestement de la vesue. Aye memoire que tu as seruy en Egypte, & que le Seigneur ton Dieu t'a deliuré de là. Pourtant ie te commande que tu faice ceste chose. Quand tu auras moissonné tes bledz en ton champ, & que par oubliance tu auras delaisé quelque poignée, tu ne retourneras point pour la prendre: mais souffriras que l'estranger & l'orphelin, & la vesue la prennent, à fin que le Seigneur ton Dieu te benoisse en toute œuure de tes mains. Quand tu cueille les fructz des oliues, tu ne retourneras point pour recueillir tout ce qui sera demouré es arbres: mais le laisseras pour l'estranger, & l'orphelin & pour la vesue. Si tu vendenge ta vigne, tu ne cueilleras point les raisins demourans. Mais escherront es vsages de l'estranger de l'orphelin, & de la vesue. Aye memoire que aussy tu as seruy en Egypte, & pour ce ie te comade q tu faice ceste chose.

4. ro. 4. b
2. pa. 25. b
Ezec. 18. c

D

Leui. 19. b
& 24. d

S. De combien de playez doit estre battu le coupable. La gueule du bœuf qui bat le blé, ne doit point estre liée. On doit susciter la semence du frere. La peine de la femme qui prend les parties honteuses de l'home. On ne doit point commettre iniustice au poids & à la mesure. Les Amalocites doivent estre destruits.

Chapitre. xxv.

S Il y a quelque cause entre aucuns, & qu'il y aient appellez aux iuges: iceux donneront la louenge de iustice à cestuy qu'ilz trouueront iuste, & condamneront le mauuais de son meffait. Mais s'il voient que celuy qui a peché soit digne d'estre battu: ilz le jetteront par terre & le feront battre deuant eux. La maniere des bastures sera aussy selo la mesure du peché, ainsy toutes fois qu'elles n'excederont pas le nombre de quarante coups: à fin que ton frere ne se parte laidement de deuant tes yeux. Tu ne lieras point la gueule du bœuf qui brise tes grains en la grange. Quand les freres habiteront ensemble, & que l'un d'eux sera mort sans enfans, la femme du trespassé ne se marira pas à vn autre: mais le frere d'iceluy la prendra, & suscitera la semence de son frere: & appellera le filz premier nay d'icelle du nom de cestuy, à fin que son nom ne soit aboly d'Israël. Mais s'il ne veut prendre la femme de son frere, laquelle par la loy luy appartient, la femme s'en ira à la porte de la cité, & appellera les plus anciens, & dira: Le frere de mon mary ne veut pas susciter la semence de son frere en Israël: & ne me veut pas prendre en mariage. Et incontinent le feront appeler, & l'interrogueron. Si respond, ie n'ay pas voulu prendre la femme, la femme s'approchera de luy deuant

2. cor. 11. f.
1. cor. 9. 2.
1. Tim. 5. c
Mat. 22. c.
Mar. 12. b.
Luc. 20. d

Ruth. 4. b

Command. & Iugemens. Deuteronomie.

C deuant les plus anciens, & prendra le fouler de son pied, & crachera en la face d'iceluy, & dira. Ainsy sera fait à l'home qui n'edifie pas la maison de son frere. Et sera appellé son nom en Israël, la maison du deschaussé. Si deux homes ont noyse ensemble, & que l'un commence à tencer contre l'autre: & que la femme de l'autre veuilant diliurer son mary de la main du plus fort, ait mis sa main & prins les parties honteuses de cestuy: tu couperas sa main, & ne luy feras point de misericorde. Tu n'auras point deux manieres de poidz, au sac, grand & petit: & n'y aura pas en ta maison vn grand muid & vn petit. Tu auras vray & iuste poidz, & le muid te sera egal & vray: à fin que tu viues long temps sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera. Car le Seigneur aura en abomination celuy qui fera ces choses, & est contraire à toute iniustice. Il te souuient ne quelles choses Amalec te feit en la voie quād tu sortois d'Egypte: comment il vint au deuant de toy, & occit les derniers de ta compaignie lesqz estans lassez reposoyēt: quād tu estois travaillé de fain & de labeur, & comment il ne craignit point Dieu. Quand donc le Seigneur Dieu te aura donné repos, & qu'il aura rendu subiectes toutes les nations alentour, en la terre qui t'a promis: tu effaceras le nom d'iceluy de dessoubz le ciel. Garde toy que tu ne l'oublie.

Exo. 17. c.

S. A qui & en quel lieu ont doit payer les premieres & dimes, & soub quelle forme de paroles.

Chapitre. xxvj.

A **E**T quand tu seras entré en la terre que le Seigneur ton Dieu te doit donner pour posseder, & q tu la possederas, & demoureras en icelle, tu prendras les premiers de tous tes fruictz, & les mettras en vne corbeille: & t'en iras au lieu que le Seigneur ton Dieu aura esleu, & que là soit invoqué son nom. Et approcheras au prestre qui sera en ces iours là, & luy diras le confesse au iourdhuy deuant le Seigneur ton Dieu, que tu es entré en la terre pour la quelle il a iuré à noz peres de la nous donner. Et le prestre receuant la corbeille de sa main, la mettra deuant l'autel du Seigneur ton Dieu, & diras en la presence du Seigneur ton Dieu. Et Syrien poursuivoit mon pere, lequel descendit en Egypte, & là fut estrange en trespetit nombre: & creust en grande gent, & robuste, & d'infinit multitude. Et les Egyptiens nous ont tormétez, & nous ont persecuté en nous imposant tresgros fardeaux: & nous criasme au Seigneur le Dieu de noz peres, lequel nous exauça & regarda nostre humilité & nostre labeur & angouisse: & nous tira hors d'Egypte en main forte, & en bras estendu, en grande terreur, en signes & en merueilles, & nous a fait venir en ce lieu icy, & nous a baillé la terre affluente de lait & de miel. Et pour ceste cause maintenant t'offre les premieres des fruictz de la terre q le Seigneur

Sus. 17. c.

B

Dieu m'a donné. Et les laisseras en la presence du Seigneur ton Dieu: & auoyr adoré ton Seigneur Dieu, tu mageras te resiouyssant en tous les biens que le Seigneur ton Dieu te donnera, & à ta maison, toy & le Leuite, & lestranger qui est avec toy. Quand tu auras accompli la disme de tous tes fruictz, en la troisieme année des dismes: tu en donneras au Leuite & à l'estrange & à l'orphelin & à la vesue, à fin qu'ilz mangent dedās tes portes, & qu'ilz soient saoulez. Et parleras en la presence du Seigneur ton Dieu. L'ay apporté ce qui a esté saintifié de ma maison, & l'ay donné au Leuite & à l'estrange & à l'orphelin & à la vesue, ainsy que tu m'as commandé. Je n'ay pas delaisé tes commandemens, & n'ay point mis en oubly ton mandement. Je n'en ay pas mangé en mon dueil: & ne les ay pas separé en quelque immundicité, & n'en ay rien despédū pour le dueil du mort. L'ay obey à la voix du Seigneur mon Dieu: & ay fait toutes choses ainsy que tu m'as commandé. Regarde de ton saintuaire, & de ta haulte habitation des cieux, & beneis le peuple d'Israël, & la terre que tu nous as donné, ainsy que tu as iuré à noz peres, la terre abondante de lait & de miel. Au iourdhuy le Seigneur ton Dieu t'a commandé que tu fasses ces commandemens & iugemens: & que tu les garde & accomplisse de tout ton cœur, & de toute ton ame. Tu as au iourdhuy esleu le Seigneur, pour estre ton Dieu, & pour cheminer en ses voies, & pour garder ses cerimones, & ses commandemens & iugemens, & pour obeir à son commandement. Voicy le Seigneur au iourdhuy t'a aussy esleu, à fin que tu luy sois vn peuple paculiaire, ainsy qu'il t'a dit, & que tu garde tous ses commandemens: & il te sera plus excellent que tous les gentz, qu'il a creé en la louenge, en son nom, & en sa gloire: à fin que tu sois le peuple saint du Seigneur ton Dieu, comme il a dit.

C

Ha. 63. d. Baru. 1. d.

D

Sus. 7. d. & 14. d.

S. Vn autel de pierre doit estre edifié. La loy doit estre escripte en pierres. Les benedictions des bons, & malédiction des méchans.

Chapitre. xxvij.

A **L**ors Moysé & les plus anciens d'Israël, commanderent au peuple, disant: Garde tous les commandemens, que ie vous commande au iourdhuy. Et quand tu seras passé le Iordain en la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera, tu esteueras des grandes pierres, & les plastreras de chaux, à fin que quand tu seras passé le Iordain tu puisse en icelles escrire toutes les paroles de ceste loy: à fin que tu entré en la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera, la terre abondante de lait & de miel; ainsy qu'il a iuré à tes peres. Quand donc vous serez passé le Iordain, dressez les pierres que au iourdhuy ie vous commande, en la motaigne de Hebal, & les plastreras de chaux: & illec edificeras vn autel au Seigneur ton Dieu, des pierres que le ser n'a pas touché

A. 106. d.

Ex. 24. d. 106. d.

B touché: & de pierres sans forme & nō polies: & offriras sur cestuy sacrifices bruslez au Seignr tō Dieu, & immoleras oblatiōs paciſiqs. Et tu māgeras là, & te resiouyras deuant le Seigneur ton Dieu: & escripras sur les pierres, toutes les parolles de ceste loy, plainemēt & claremēt. Et Moysē & les p̄stres du genre Leuitiq dirēt à tout Israël: Entēs & escoute Israël: At iourdhu y tu es fait le peuple du Seigneur tō Dieu. Tu escouteras sa voix, & feras les cōmandemēs & les iustices q̄ ie te commande. Et Moysē cōmanda en ce iour là au peuple, disant: Ceux se tiendrōt debout sur la montaigne de Garizim, pour faire les benedictiōs du Seignr, quād vo' ferez passē le Iordain: à s̄cauoir, Simeon, Leui, Iudas, Issachar, Ioseph, & Ben-jamin. Et à l'opposite les autres se tiendront debout sur la montaigne de Hebal, pour mauldire, à s̄cauoir, Rubē, Gad, & Azer, Zabulō, Dan & Nephthaly. Et les Leuites prononceroūt, & dirōt à tō' les hōes d'Israël à haulte voix. Mauldict soit l'home q̄ fait l'image de taille, ou de fonte, l'abomination du Seignr, l'œuure des mains des ouuriers, & q̄ le mettra au lieu secret. Et tout le peuple respōdra, & dira, Amen. Mauldict soit celuy qui ne honore pas son pere & sa mere. Et tout le peuple dira, Amen. Mauldict soit celuy q̄ trāsporte les termes de son prochai. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy qui fait desuoier l'aveugle au chemin. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy q̄ peruertit le iugemēt de l'estranger, de l'orphelin & de la vesue. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy q̄ couche avec la femme de son pere, & descouure la couerture de son lit. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy qui couche avec q̄que beste q̄ soit. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy qui couche avec sa sœur, fille de son pere, ou de sa mere. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy q̄ couche avec sa belle mere. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy q̄ secretemēt aura battu son prochain. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy q̄ prêt dōs, pour frapper l'ame du sang innocēt. Et tout le peuple dira, Amē. Mauldict soit celuy qui ne demeure tousiours es parolles de ceste loy, & ne les parfaict point par œuure. Et tout le peuple dira, Amen.

S. Benediction multiple est promise à ceux qui obseruent la loy, & malediction aux transgresseurs.

Chapitre. xxviii.

A Mais si tu escoute la voix du Seigneur tō Dieu, tellement que tu faice & garde tō' ses cōmandemens, lesq̄lz au iourdhu y ie te commande, le Seigneur ton Dieu te sera plus excellent que toutes les gens qui conuerſent en la terre. Et viendront sur toy toutes ces benedictions icy, & t' apprehenderont: ouy si tu escoute ses cōmandemens. Tu seras beneis en la cité, & seras beneis au champ. Le fruit de ton ventre sera beneict, & les fruitz de ta terre, & les

fruitz de tes bestes, les troupeaux de tes vacheries, & les estables de tes brebis, tes greniers seront beneicts, & tes demouras seront beneictz. Tu seras beneis aussy en tō' entrée, & en tō' yssue. Le Seigneur te liurera tes ennemis, q̄ s' esleuent à lencōtre de toy, & tomberōt en ta presence. Ilz viēdrōt par vne voie cōtre toy, & par sept, s' en fuyront de ta face. Le Seignr enuoiara benedictiō sur tes celiers, & sur toutes les œuures de tes maïs: & te benira en la terre q̄ tu prēdras. Le Seigneur t' esleuera pour vn peuple ſaiēt ainſy qu'il t'a iurē, si tu garde les cōmandemens du Seigneur ton Dieu, & q̄ tu chemine en ses voies. Et tō' les peuples des terres voirōt q̄ le nom du Seigneur est inuocē sur toy, & te craindront. Le Seignr te fera abonder en tō' tes biens, en fruit de ton ventre, & en fruit de ton bestial, & en fruit de ta terre q̄ le Seigneur a iurē à tes peres de te dōner. Le Seigneur ouurira son bon thresor, à s̄cauoir le ciel: à fin qu'il dōne pluye sur ta terre en son tēps: & benira toutes les œuures de tes maïs. Et presteras à plusieurs natiōs par vsure, & tu n' emprunteras de persone avec vsure. Le Seignr tō Dieu te cōstitura au chef, & nō en la queue: & seras tousiours par dessus, & non par dessous: ouy si tu escoute les cōmandemens du Seigneur ton Dieu, q̄ au iourdhu y ie te cōmande, & q̄ tu les garde & q̄ tu les faice, & q̄ tu ne declines d'iceux, n'y à la dextre, n'y à la fenestre, & que tu n' ensuiue point les dieux estrangers, & q̄ tu ne les honore point. Que si tu ne veulx escouter la voix du Seigneur ton Dieu, pour garder & faire tous ses cōmandemens, & cerimonies q̄ au iourdhu y ie te commande, toutes ces maledictions icy viendront sur toy, & t' apprehenderont. Tu seras mauldict en la cité, tu seras mauldict au champ. Ton grenier sera mauldict, & tes demourans seront mauldictz. Le fruit de ton ventre sera mauldict, & le fruit de ta terre, les vacheries de tes bœufz, les troupeaux, de tes brebis. Tu seras mauldict en ton entrée, & seras mauldict en ton yssue. Le Seigneur enuoiara sur toy la famine & disette, & increpatiō en toutes les œuures q̄ tu feras, iusq̄s à ce qu'il te perdra, & te destruira legieremēt pour tes inuentiōs tresmauaises p̄ lesquelles tu m'as delaisſē. Que le Seignr t' enuoye la pestilēce, iusques à ce qu'il te cōsume de la terre à laquelle tu entre pour posseder. Le Seigneur te frappe de disette, de sieure, de froit, d'ardeur, de chaleur, & d'air corrompu, & d'enrouillure, & te poursiues iusq̄s à ce q̄ tu perisse. Le ciel q̄ est par dessus toy soit d'airain, & la terre q̄ tu marche soit de fer. Le Seigneur te donne la pouldre sur ta terre au lieu de pluye, & la cendre descend du ciel sur toy, iusques à ce q̄ tu sois destruit. Le Seignr te faice trebucher deuant tes ennemis. Que par vne voie tu entre cōtre eux, & par sept t' ensuys, & sois espart par tō' les royaumes de la terre. Aussy tō' corps mort soit viēde

n à tous

Dani. 9. c.
Maledi-
ctions.

Sus 19. d

B
Sus. 15. a

Leu. 26. b
Thren. 2. f
Mala. 2. a.
Baruc. 1. d

Benedi-
ctions.

Benedictions & maledictio. Deuteronomie.

à tous les volailles du ciel, & aux bestes de la terre, & n'y ayt aucun qui les chasse arriere. Le Seigneur te frappe d'apostume d'Egypte, & la partie du corps par laquelle la fiéte est vuidée, aussy de rōgne & de la gratalle: tellemēt q̄ tu ne puis estre guery. Le Seigneur te frappe de raige & d'auueglissemēt, & de fureur de cœur, & tate en midy, cōme l'auuegle à accoustumē de tatter en tenebrés, & n'adresse aucunes de tes voies. Et en tout temps souffre faulse accusatiō & sois oppressé p̄ violēce, & n'y ay persone q̄ te deliure. Que tu prenne vne femme, & vn autre dorme avec elle. Edifie vne maison & ne demeure point en icelle. Que tu plante la vigne, & ne la vende point. Ton bœuf soit immolé deuat toy, & n'en mäge point. Tō asne soit rauy en ta presence, & ne te soit pas rendu. Tes brebis soyent données à tes ennemis, & n'y ayt aucun qui t'aide. Tes filz & tes filles soyēt baillées à vn autre peuple, voyant tes yeulx, & ne les verras plus iamais, & n'y ayt quelque force en tes mains. Le peuple que tu ne cognois point mäge les fruitz de ta terre, & toutes tes labours, & tousiours souffre faulse accusatiō, & tous les iours soys oppressé, & eston né pour la terreur des choses q̄ tes yeulx voyrōt. Le Seignr te frappe de tresmauuaise apostume es genoux, & es gras des iambes, de quoy tu ne pourras estre guery, depuis la plâte du pied, iusques au coupeau de ta teste. Et le Seignr te menera toy, & ton roy q̄ tu auras sur toy constitué, en la gent q̄ tu ne cognois point, toy, ne tes peres: & illec seruiras aux dieux estrangers, au bois & à la pierre: & seras en desolation, en proverbe, & en fable à tous les peuples, ausquelz le Seigneur te fera entrer. Tu ietteras beaucoup de semence en la terre, & en rassembleras bien peu: car les sauterelles deuoreront tout. Tu planteras la vigne & la fouyras, & n'en beuueras point de vin, & n'en cueilleras rien, cars elle sera gastée des vers. Tu auras des oliuiers en tous tes termes, & ne seras point oinct de l'huyle, car ilz s'escoulleront & periront. Tu engendreras filz & filles, & n'en auras point la fruitiō: car ilz seront menés en captiuité. La souillure consumera tous tes arbres & les fruitz de ta terre: L'estranger qui conuerse avec toy en la terre, montera par dessus toy, & sera le plus hault: mais toy tu descendras, & seras le plus bas. Cestuy te prestera avec vsure, & tu ne luy presteras poit avec vsure. Cestuy sera au chef, & tu seras en la queue. Et toutes ces maledictiōs icy viendrōt sur toy, & te poursuyurōt, & t'apprehenderōt, iusqs à ce q̄ tu perisse: pource q̄ tu n'as poit escouté la voix du Seignr tō Dieu, & n'as point gardé ses commandemēs, & les cerimonies qu'il t'a cōmandé. Et en toy serōt signes & choses merueilleuses, & en ta semēce iusqs à tousiours, pource q̄ tu n'as point seruy au Seignr tō Dieu en ioye, & l'yeffe de cœur, pour l'abondance de toutes choses. Tu seruiras à ton ennemy, que le Seigneur t'enuoyera, en fain, & en soif, & en nudité, & en disette de toutes choses, & mettra vn ioug de fer sur tō col, iusques à ce qu'il t'aura exterminé. Le Seigneur amenera sur toy, vne gent loingtaine, & du dernier bout de la terre, cōme vn aigle volāt avec impetuosité. De laquelle ne pourras entendre la langue, vne gent importune, laquelle ne portera pas d'hōneur au viellart, & n'aura pas pitié du petit, & deuorera le fruit de tes bestes, & les fruitz de ta terre, iusques à ce que tu perisse, & ne te laissera pas de froment, ne de vin, ne d'huyle, ne vacheries des bœufz, ne troppeaux de brebis, iusqs à ce qu'il t'ait anichilé & gasté en toutes tes citez, & q̄ tes murs ferment & haultz soiēt destruitz, esqz tu auois cōfidence en toute la terre. Tu seras assiegé dedans tes portes en ta terre q̄ le Seigneur ton Dieu te donera: & mageras le fruit de ton ventre, & les chairs de tes filz & filles, q̄ le Seigneur ton Dieu t'aura donné, en l'angoisse, & deuastratiō, par laquelle ton ennemy t'oppressera. L'home delicat q̄ est en toy, & luxurieux, aura grāde enuie sur son frere, & sur la femme q̄ couche en son sein, à fin qu'il ne leurs done des chairs de ses enfans, desqz il magera, pource q̄ il n'aura autre chose durāt le siege, & en la famine, par laquelle tes ennemis t'aurōt destruitz dedans toutes tes portes. La femme tēdre & delicate, laquelle ne pouoit marcher sur la terre, & ne pouoit ficher la trace du pied, pour la tresgrāde molitie & tendresse, aura enuie sur son mary, qui couche en son sein, sur la chair du filz & de la fille, & sur l'immundicité des petites peaulx qui vident hors du milieu de ses cuysses, & sur les enfans qui en ceste mesme heure sont naiz. Car elles les mangerōt secretemēt, pour la faulte de toutes choses, durant le siege, & en la destruction de laquelle ton ennemy t'oppressera dedans tes portes. Si tu ne garde, & fais toutes les paroles de ceste loy lesqz sont escriptes en ce volume icy, & si tu ne crains son nom glorieux & terrible, c'est à dire, le Seignr ton Dieu: le Seigneur augmentera tes playes, & les playes de ta semence, playes grandes & perseuerantes, & tresmauuaises maladies & perpetuelles, & conuertira sur toy toutes les afflictions d'Egyte, lesquelles tu craignois, & s'attacheront à toy. Dauantage aussy toutes langueurs, & toutes playes qui ne sont pas escriptes au volume de ceste loy, le Seigneur les fera venir sur toy, iusqs à ce qu'il te destruyse. Et demourerez en petit nombre, vous qui par auant estiez en multitude cōme les estoilles du ciel: pour ce que tu n'as point ouy la voix du Seigneur ton Dieu. Et ainsy que parauant le Seigneur s'est resiouy sur vous, en vous faisant du bien, & en vous multipliant, ainsy s'esioyura il, en vous espardant, & destruyfant, à fin que vous soiez ostez de la terre à laquelle tu iras pour posseder. Le Seigneur t'espardera entre

Leu. 26. b.
Mich. 6. d

Agge. 1. b

E

F
4. roy. 6.
Baru. 2. 1

Eze. 4. 1

G

entre tous les peuples, depuis vn bout de la terre iusques à l'autre bout: & là seruiras aux dieux estrangers, lesquelz aussy tu ne cognois ne tes peres, au bois & aux pierres. Aussy ne reposeras tu point en ces gentz là, & n'y aura point de repos au train de ton pied. Car illec le Seigneur te donnera vn cœur craintif, & les yeulx defaillans, & vne ame languissante de douleur, & sera ta vie comme pendante deuant toy. Tu craindras nuict & iour, & ne seras point asseuré de ta vie. Au matin tu diras, qui me donnera le vespre? Et au vespre, diras, qui me donnera le matin? Pour la crainte de ton cœur, par laquelle tu seras espouenté, & pour les choses que tu voyras de tes yeulx. Le Seigneur te fera retourner par nauires en Egypte, par la voye de laquelle t'auoit dit, que iamais plus ne la voyrois. Et là seras tu vendu à tes ennemis en seruiteurs & seruantes, & n'y aura aucun qui vous achette.

S. L'alliance & serment des Israélites avec le Seigneur. Et menace contre ceux qui romperont l'alliance.

Chapitre. xxix.

A **Exo. 19. a.** Celles sont les parolles de l'alliance que le Seigneur commanda à Moyse de faire avec les enfans d'Israël, en la terre de Moab, oultre ceste alliance qu'il auoit fait avec eux en Horeb. Et Moyse appella tout Israël, & leur dit: Vous auez veu toutes les choses que le Seigneur a fait deuant vous, en la terre d'Egypte à Pharaon, & à tous ses seruiteurs, & à toute sa terre, les grandes tentations que tes yeulx ont veu, les signes & tresgrandes choses merueilleuses, & ne vous a pas donné le Seigneur vn cœur entendat, ne yeulx voyant, n'aureilles qui puissent ouyr iusques au iour present. Il vous a amené par le desert, par quarante ans. voz vestemens ne sont point deschirez, & les chauffemés de voz piedz, n'ont pas este consummez de viellesse. Vous n'auuez point mangé de pain, vous n'auuez point beu, ne vin ne beuage qui enyure, à fin que vous cognoissiez que cestuy est le Seigneur vostre Dieu. Et estes venus en celieu icy. Et est yssu Schon le Roy de Hesebon, & Og le Roy de Basan, venantz au deuant de nous à la bataille, & les auons frappé, & auons prins leur terre, & l'auons baillé à Ruben & à Gad & à la demie lignée de Manasses, pour en posseder. Gardez donc les parolles de ceste alliance, & les accomplissez: à fin que vous entendez toutes les choses qu'il vous fait. Vous estes au iourd'hui tous present deuant le Seigneur vostre Dieu, voz Princes, & voz lignés, & les plus anciens, & les docteurs, tout le peuple d'Israël, voz enfans, & voz femmes, & les estrangers qui demeurent avec toy es lieges, sans ceux qui couppent le bois, & ceux qui portent les eaues: à fin qu'il tu passe en l'alliance du Seigneur ton Dieu, & au serment qu'il au iourd'hui le Seigneur ton Dieu fait avec toy: à fin qu'il t'establis en vn peuple pour luy, & qu'il soit ton Dieu, ainsi qu'il t'a dit, & ainsi qu'il

aiuré à tes peres, Abraham, Isaac, & Iacob. Et ne vo' fay pas ceste alliance, & ne conferme point ces sermens à vo' seulemēt, mais à tous ceux qui sont presens & absens. Car vous cognoissiez cōment nous auōs demouré en la terre d'Egypte, & cōment nous auōs passé par le milieu des nations, & en les passans auez veu les abominations, & ordures, c'est à dire leurs ydoles, bois, & pierre, argent & or qu'ilz honoroient. A fin que parauenture il n'y ait entre vous home ou femme, famille ou lignée, de laquelle au iourd'hui le cœur soit destourné de Dieu nostre Seigneur, pour aller & seruir aux dieux de ces gentz là, & qu'ainsy entre vous il y ait racine produisant fiel & amertume. Et quand il aura ouy les parolles de ce serment, qu'il ne se beneisse en son cœur, disant, j'auray paix & chemineray en la malice de mon cœur, & que celle qui est yure ne prenne avec celle qui a soif, & que le Seigneur ne luy pardonne point: mais qu'adonc merueilleusemēt se fume sa fureur, & le zele contre cest home là, & qu'il sur luy ne soient assises toutes les maledictions qui sont escriptes en ce volume: & que le Seigneur n'efface son nom de dessoubz le ciel, ne le consume en perdition de toutes les lignées d'Israël, selon les maledictions qui sont contenues au liure de ceste loy & de ceste alliance. Et la generatiō ensuyuāt dira, & les enfans qui de là en auant seront nayz, & les estrangers qui de loing seront venus, diront en voiant les plaies de ceste terre, & les maladies par lesquelles le Seigneur l'aura tormenté en les brullat par soulfre, & ardeur de soleil, tellement que plus oultre ne soit semée, & que rien de verd ne germe, à l'exemple de la subuersion de Sodome, & de Gomorrhe, d'Adame, & de Seboim, que le Seigneur subuertit par son ire & par sa fureur, & toutes gens donc diront: Pourquoi a ainsi fait le Seigneur à ceste terre? Quelle est ceste grande fureur de son ire? Et ilz respondrōt. Pource qu'il ont delaisé l'alliance du Seigneur, qu'il a fait avec leurs peres, quand il les mena hors de la terre d'Egypte: & ont seruy aux dieux estrangers, & ont adoré ceux qu'ilz ne cognoissoient point, & ausquelz n'auoient pas esté ordonnez. Pource s'est courroucée la fureur du Seigneur cōtre ceste terre, & tellement qu'il a fait venir sur elle toutes les maledictions, qui sont escriptes en ce volume icy, & les a iettez hors de leur terre, en ire & en fureur, & en tresgrande indignation, & les a mis en terre estrangere, ainsi que au iourd'hui est approuué. Les secrez sont au Seigneur nostre Dieu: qui sont manifestez, à no' & à noz enfans à tous iours, à fin que nous faisons toutes les parolles de ceste loy.

S. La vraye penitence appaise Dieu. Le commandement à nous donné, n'est separé loing de nous. Le bien & le mal nous est proposé, à fin que volontairement eslisans le bien nous puissions viure, & que ne perissions adherer au mal.

Chapitre. xxx.

n.ij.

Quand

D
Gene. 19. c
1. roy. 9. b
1ere. 22. c

A
Pfal. 105. d

Quand donc toutes ces parolles icy serót venues sur toy, la benediction ou malediction q'ie t'ay proposé en ta presence: & q' tu auras repentáce en tó cœur entre toutes les gentz, esq'lles le Seigneur ton Dieu t'aura espars, & que tu retourne à luy, & obeysse à ses cõmandemens, ainsi q' au iourdhuy ie te commãde, toy & tes filz de tout ton cœur, & de toute ton ame: le Seigneur tó Dieu te ramenera de ta captiuité, & aura pitié de toy. Et derechef te rassemblera de tous les peuples esq'lz par auant t'auoir espars. Quãd tu serois ietté iusqs au bout du ciel, si te retirera de là le Seignr ton Dieu, & te prédra & te fera entrer en la terre q' tes peres ont possédé, & l'obtiédras: & te benira, & te fera estre de plus grãd nombre q' n'ont esté tes peres. Le Seigneur ton Dieu circoncirã ton cœur, & le cœur de ta semence: à fin q' tu ayme le Seigneur ton Dieu de tout tó cœur, & de toute ton ame, q' tu puisse viure. Et conuertira toutes ces maledictions icy sur tes ennemis, & sur ceux qui te hayét, & qui te persecutét. Mais tu te retourneras, & escouteras la voix du Seignr ton Dieu: & feras tous les commandemens q' au iourdhuy ie te cõmande, & te fera abonder le Seigneur tó Dieu en toutes les œuures de tes mains, au fruiçt de ton ventre, & au fruiçt de tes bestes, en la fertilité de ta terre, & en la largesse de toutes choses. Car le Seignr se retournera, pour soy e-

Macha.
1. f. 2. c.B
Job. 3. b

siouyr sur toy en tous biens, ainsi qu'il a esté ioyeux en tes peres: ouy si tu escoute la voix de tó Seigneur Dieu, & q' tu garde ses cõmandemens, & les cerimonies qui sont escriptes en ceste loy: & q' tu retourne au Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, & de toute ton ame. Ce cõmandemét que ie te commãde au iourdhuy, n'est point par dessus toy, ne mis loing de toy, ne situé au ciel, tellemét que tu puisse dire: Lequel de nous peult monter au ciel, pour le nous apporter, à fin que nous l'oyons & l'accomplissons par œuure? Et n'est point mis oultre le mer: tellement que tu prenne occasion, & que tu dise: Lequel de nous pourra passer oultre la mer, & l'apporter iusqs à nous: à fin q' nous puissions ouyr & faire ce qui est commandé? Mais la parolle est fort prés de toy, en ta bouche, & en ton cœur pour le faire. Confidere que au iourdhuy i'ay proposé en ta presence, la vie & le bien, & au cõtraire la mort & le mal: à fin q' tu ayme le Seignr ton Dieu, & q' tu chemine en ses voyes, & q' tu garde ses commandemens, & les cerimonies, & iugemens: & q' tu viue, & qu'il te multiplie, & te benisse en la terre que tu entre pour posséder. Mais si ton cœur se destourne, & que tu ne veuille ouyr, & que tu sois deceu par erreur, & que tu adore les dieux estrangers, & serue à eux: ie te prodís au iourdhuy que tu periras, & que peu de temps tu demoureras en la terre, en laquelle en passant le Iordain, tu entreras pour posséder. Il prens au

Ro. 10. b

C

Sus. 4. d

D

iourdhuy le ciel & la terre pour tesmoingz, que ie vous ay proposé la vie & le bien, la benediction & la malediction. Eslis donc la vie, à fin que toy & ta semence viuez: & que tu ayme le Seigneur ton Dieu, & que tu obeysse à sa voix, & que tu t'adioindz à luy. (Car cestuy est ta vie, & la longueur de tes iours) à fin que tu demeure en la terre pour laquelle le Seigneur a iuré à tes peres, Abraham, Isaac, & Iacob, de leur donner.

S. Moysé substitue à luy, Iosué pour estre cõducteur. Il cõmande q' le Deuteronomie soit escript, & gardé en l'arche du testament.
Chapitre. xxxj.

ET ainsi Moysé s'en alla, & parla toutes ces parolles icy à tout Israël, & leur dit: Le fuy iourdhuy eage de cét & vingt ans, ie ne puis plus oultre isir, n'entrer: principalemét ausly comme il soit que le Seigneur m'a dit, tu ne passeras point ce Iordain. Donc le Seigneur ton Dieu passera deuant toy. Luy mesme destruyra toutes ces nations icy en ta presence, & les posséderas. Et Iosué est celuy qui passera deuant toy, ainsi q' le Seigneur a dict. Et leur fera le Seignr, ainsi qu'il a fait à Sehon & Og Roys des Amorrhéens & à la terre d'iceux, & les destruyra. Quãd donc ausly il les vous aura baillé, vous leur ferez ainsi q' ie vous ay cõmandé. Portez vous vaillément, & soiez cõfortez. Ne veuillez craindre, & ne vo' espouuetez point en leur presence: car le Seigneur ton Dieu est celuy q' te cõduit, & ne te laissera, n'abandonnera point. Et Moysé appella Iosué, & luy dit deuant tout Israël: Sois conforté, & sois robuste: Car tu introduyras ce peuple icy en la terre que le Seigneur a iuré de donner à leurs peres, & la diuiferas par sort. Et le Seigneur qui est vostre cõducteur, luy mesme sera avec toy: il ne te laissera n'abandonnera point. Ne crains point, & ne t'espouete point. Et ainsi Moysé escripuit ceste loy, & la bailla aux p̄stres enfãs de Leui, q' portoiét l'arche de l'alliãce du Seigneur, & à tous les plus anciens d'Israël. Et leur commanda, disant: Après sept ans, en l'an de remisio, en la solénité des tabernacles, quand tous ceux d'Israël seront conuenus, pour apparoir en la presence du Seigneur ton Dieu, au lieu q' le Seigneur aura esleu: tu liras les parolles de ceste loy deuant tous ceux d'Israël, eux oyans, & là ou tout le peuple sera assemble en vnz, tant les homes comme les femmes, petits enfans & estrangers qui sont dedans tes portes: à fin qu'ilz oyent & apprennét & craignent le Seigneur vostre Dieu, & qu'ilz gardét & accõplissent toutes les parolles de ceste loy. Ausly q' leurs enfans qui maintenãt en sont ignorãs, la puissent ouyr, & qu'ilz craignent le Seigneur leur Dieu, tous les iours qu'ilz conuersent en la terre, à laquelle après le Iordain passé, vous allez pour posséder. Et le Seigneur dit à Moysé: Voicy les iours de ta mort sont prochains: Appelle Iosué, & vous tenez debout au tabernacle du tes-

Sus. 3. d
Nõb. 17. d

Nõb. 31.

B
Sus. 7. eIos. 1. b
3. Ro. 1. a

C

D

moigna-

moingnage, à fin q'ie luy faice commandement. Moÿse donc & Iosué s'en allerent, & se tindrent debout au tabernacle du tesmoignage. Et le Seigneur s'apparut là, en la colonne de nuée, laquelle s'arresta sur l'étrée du tabernacle. Et le Seigneur dit à Moÿse: Voicy, tu dormiras avec tes peres, & ce peuple icy se leuera, & fera fornicatio: aps les dieux estrangers, en la terre, en laquelle il entre pour y demourer. Illec me laissera il, & rōpera mon alliance q' i'ay faict avec luy. Et en ce iour là se courroucera ma fureur cōtre luy: & le laisseray, & muceray ma face de luy, & fera deuoré. Tous maux & toutes afflictions le trouuerōt: tellemēt qu'il dira en ce iour là: Vraiemēt pource q' Dieu n'est pas avec moy, ces maux icy m'ōt trouuē. Mais ie muceray & celeray ma face en ce iour là, à cause de to' les maux qu'il a faict pour ce qu'il a ensuyuy les dieux estrangers. Maintenāt donc escriuez pour vous ce cantique icy, & enseignez les enfans d'Israël, à fin qu'ilz le retiennēt en leur memoire, & qu'ilz le chantēt de bouche & que ce cantique me soit pour tesmoignage, entre les enfans d'Israël. Car ie les introduiray en la terre pour laquelle i'ay iurē à leurs peres, abondante de lait & de miel. Et quand ilz auront mangē, & qu'ilz seront saulez & gras, lors se tournerōt au dieux estrangers, & seruirōt à eux & me detraeterōt, & rōprōt mon alliance. Apres q' plusieurs maux & afflictions les aurōt trouuē, lors ce cantique icy leur respondra pour tesmoignage, lequel ne sera aucunemēt oublié de la bouche de ta semēce. Car ie sçay ses pensées, quelles choses au iourd'uy id doit faire, deuant q' ie l'introduyse en la terre q' ie luy ay promis Moÿse dōc escripuit le cantique, & enseigna les enfans d'Israël. Et le Seignr cōmāda à Iosué filz de Nun, & dit: Sois cōfortē, & sois robuste. Car tu introduyras les enfans d'Israël en la terre q' i'ay promis, & ie seray avec toy. Apres dōc q' Moÿse eut escript les parolles de ceste loy ou volume, & qu'il eut parfaict, il commanda aux Leuites qui portoient l'arche de l'alliance du Seigneur, disant: Prenez celiure icy, & le mettez au costē de l'arche de l'alliance du Seigneur vostre Dieu: à fin qu'il soit là en tesmoignage cōtre toy. Car ie cognoy ta rebellion, & ta ceruelle fort dure. Moy encores viuant & entrant avec vous, tousiours auez estē rebelles cōtre le Seigneur: combien plus quād ie seray mort? faites assembler à moy tous les plus anciens, selon voz lignēes, & les docteurs, & ie parleray ces parolles eux ouyans, & appelleray cōtre eux le ciel & la terre. Car ie cognoye que après ma mort vous ferez iniustement, & declinerez incontinent de la voye que ie vous ay commandē: & les maux viendront au deuant de vous au dernier temps, quand vous ferez le mal en la presence du Seigneur, en le prouoquant à ire par les œures de voz mains. Moÿse donc parla les parolles de ce

cantique, ouyant tout la conigregation d'Israël, & le parfaict iusques à la fin.

S. Cantique de Moÿse racomptant les benefices de Dieu, & l'ingratitude du peuple chastie du Seigneur. A Moÿse est cōmandē de monter en la montaigne d'Abārim, à fin qu'il contemple la terre de promission.

Chapitre. xxxij.

Escoutez ô cieulx, quelles choses ie parle, q' la terre escoute les parolles de ma bouche. Ma doctrine soit croycāt cōme la pluye, ma parolle soit distillante comme la rousee, cōme la petite pluye sur l'herbe, & cōme les gouttes sur les herbes: Car i' inūbqueray le nom du Seigneur. Donnez magnificence à nostre Dieu, les œures de Dieu sont parfaites, & toutes ses voies sont iugemens: Dieu est fidele, & sans quel q' iniquité, il est iuste & droit. Ilz ont peché cōtre luy en leurs ordures, ilz ne sont point ses enfans, generation mauuaise & peruerse. Rendz tu ces choses icy au Seigneur peuple fol & insipient? N'est il pas tō pere, lequel t'a possedē, & t'a faict & t'a crēe? Aye souuenāce des iours anciens, pēse à toutes les generatiōs: Interrogue tō pere, & il t'annōcera: interrogue tes ancestres, & ilz te dirōt: Quād le souuerain diuisoit les gentz: quād il separoit les enfans d'adā, l'ors cōstitua les termes des peuples, selon le nombre des enfans d'Israël. Mais la partie du Seigneur, est son peuple Iacob est le cordeau de son heritage. Il le trouua en la terre deserte, au lieu de horreur, & de large solitude. Il le mena à l'ētour & l'enseigna: & le garda cōme la prouelle de son oeil. Il a estendu ses ailes ainfy q' l'aigle qui prouoq' ses poussins à voler & volerant sur eux: & la prins, & porté sur ses espauls. Le Seigneur a estē son seul cōducteur: & n'y auoit aucun Dieu estranger avec luy. Il l'a cōstitué sur la souueraine terre, pour luy faire manger les fructz des chāps. Pour luy faire succer le miel de la pierre, & l'huile de la tresdure pierre. Le burre de la vacherie, & le lait des brebis, avec la graisse des aigneaux, & des moutōs des enfans de Basan, & les boucz avec la mouille du fromēt, & pour boire le sang trespur de la grappe. Le bien ayiné a estē engraisē, & a regibē, il est deuenu gros, gras, & espes, il a delaisē Dieu son facteur, & s'est retirē de Dieu son salutaire. Ilz l'ont prouoqué par les dieux estrangers, & l'ont esmeu à courroux par abominations. Ilz ont faict sacrifice aux diables, & nō pas à Dieu, aux dieux, qu'ilz n'ont pas cogneus: les nouueaux & recents sont venus, que leurs peres n'ont pas adorē. Tu as delaisē le Dieu qui t'a engendré, & as mis en oubly le Seigneur qui t'a crēe. Le Seigneur a veu, & a estē esmeu à courroux, pource q' ses filz & ses filles l'ont prouoqué. Et a dit, Ie cacheray ma face d'eulx, & considereray leurs dernieres choses: car c'est vne generatiō peruerse, & enfans infideles. Iceux m'ōt prouoqué en ce luy q' n'estoit pas Dieu, & m'ōt incitē à courroux en leurs vanitez: & ie le prouoqueray en celuy qui

Iob. 8. b.

Ro. 10. d.
Ier. 17. c.

n. iij. qui

qui n'est pas le peuple, & les courrouceray par la gent folle. Le feu est allumé en ma fureur, & ardera iusques aux fondz d'enfer: & il deuorera la terre avec son fruit, & brulera les fondemens des môtagnes. J'assembleray maux sur eux, & emploieray sur eux mes flesches. Ilz seront consummez par famine, & les oyseaux les deuoreront par morsure tresamere: j'enuoieray sur eux les dentz des bestes, avec la fureur de ceux q se traint sur la terre, & des serps. L'espée les gastera par dehors, & espouementement par dedas: le ieune en semble, & la vierge, l'enfant a laitât avec l'ancien home. Et ay dit: Ou sont ilz? ie feray cesser leur memoire d'entre les homes. Mais j'ay differé, à cause de l'ire des ennemis: à fin que par auéture leurs ennemis ne s'en orgueillissent, & qu'ilz disent, nostre main qui est haulte a fait toutes ces choses icy, & non pas le Seignr. Cest vne gent sans cõseil, & sans prudence: A la mienne volunté qu'ilz fussent sages & entendus, & qu'ilz entédissent aux choses à venir en la fin. Cõment vn en poursuioit mille, & deux mettoyét en fuyte dix mille, n'est ce pas pour ce que leur Dieu les a vètu, & le Seignr les a enclos? Car nostre Dieu n'est pas cõme leurs dieux: & noz ennemis en sont les iuges. Leur vigne est de la vigne des Sodomiers, & des foubours de Gomorrhe. Leur grappe, est la grappe de fiel, & leurs raisin sont tres amers. Leur vin est fiel de dragõ, & venin d'aspid incurable. Ces choses icy ne sont elles point absconsées enuers moy, & signées en mes thresors? La végeáce m'appartiet, & ie leur rendray en temps, à fin q leur pied glisse. Le iour de perditio est prochain, & les teps se hastent de venir. Le Seignr iugera son peuple, & fera misericorde sur ses seruiteurs: il voyra q la main sera affoibliee, & q ceux q sont enfermez sont defailliz, & q les demourans sont cõsummez. Et il dira, ou sont leurs dieux ausqz ilz auoiet fiance? Desquelz ilz mangeoiet les graisses des sacrifices, & beuuoiet le vin des libations? Qu'ilz se leuent, & qu'ilz vous aydent, & qu'ilz vous defendét en la necessité. Regardez q ie suis seul, & qu'il n'y a autre Dieu q moy: Je mettray à mort, & viuifieray: ie frapperay & se gueriray, & n'ya aucun q puist eschapper de ma main. Je leuerray ma main au ciel, & diray, ie vis eternellemet. Si aguyse mon espée cõme le foudre, & si ma main prend hastiuement le iugement: ie renderay la vengeance à mes ennemis, & seray retribution à ceux qui me hayent. J'enyueray mes flesches de sang, & mon espée deuorera les chairs, du sang des occis, & de la captiuité, du chef nud des ennemis. O vous gentils, louez son peuple, car il prendra vengeance du sang de ses seruiteurs: & rendra vengeance à leurs ennemis, & sera propice à la terre de son peuple. Donc Moyse vint & dit toutes les parolles de ce cantique es aureilles du peuple, luy, & Iosue filz de Nun. Et parfit toutes ces pa-

rolles, en parlant à tout l'Israël. Et leur dit, mettez voz cœurs en toutes les parolles que au iour dhuÿ ie vous tesmoingne: à fin que vous les commandez à garder à voz filz, & à faire, & à parfaire toutes les choses qui sont escriptes de ceste loy: car elles ne vous sont pas commandées pour neant, mais à fin que vn chascun viue en icelles: lesquelles en faisant vous perseuerez long temps en la terre en laquelle après le Iordain passé, vous entrez pour posseder. Et le Seigneur parla à Moyse au mesme iour, disant: Monte en ceste môtaine Abarim, cest à dire des passages en la môtaine de Nebõ, qui est en la terre de Moab, contre Iericho: & regarde la terre de Chanaan, que ie baillera aux enfans d'Israël pour obtenir, & que tu meure en la montaigne. Et quand tu y seras monté, tu seras adioinctz avec tes peuples, ainsi que Aaron ton frere est mort, en la montaigne de Hor, & mis avec ses peuples: pource que vous avez offensé contre moy, au milieu des enfans d'Israël aux eaues de cõtradictio en Cadès au desert de Sin: & ne m'avez point sanctifié entre les enfans d'Israël. Tu voyras la terre deuant toy, & n'entreras point en icelle, que ie donneray aux enfans d'Israël.

S. Moyse en mourant, beneict les douze lignées d'Israël.

Chapitre. xxxij.

Ceste est la benediction, de laquelle Moyse A home de Dieu beneict les enfans d'Israël deuant sa mort, & dit: Le Seigneur est venu de Sinai, & nous est leué de Seir. Il s'est apparu en la montaigne de Pharan, & avec luy milliers de saintz. En sa dextre est la loy enflammée, il a aymé les peuples. Tous les saintz sont en ses mains: & ceux qui s'approchent de ses piedz, prendront de sa doctrine, Moyse nous a commandé la loy, l'heritage de la multitude de Iacob. Il sera roy enuers celuy q est droicturier, quand les princes du peuple seront assemblez avec les lignées d'Israël. Ruben viue, & ne meure point, & soit petit en nombre. Icelle est la benediction de Iudas, Seigneur escoute la voix de Iudas, & l'introduis à son peuple: Ses mains batailleront pour luy, & sera son aide cõtre ses aduersaires. Aussi dit à Leui: Ta perfection, & ta doctrine soit à ton saint home que as esprouuè en tentation, & as iugé aux eaues de cõtradiction. Lequel dit à son pere, & à sa mere, ie ne vo cognois point: & à ses freres, ie les mefcognois: & ne cogneurét point leurs filz. Iceulx ont gardé tes parolles, & ont gardé tõ alliáce: Tes iugemens õ Iacob, & ta loy õ Israël. Ilz mettront le thymiane en ta fureur, & le sacrifice brulé sur ton autel. Seigneur beneis sa force, & reçois les œures de ses mains. Frappe les dos de ses ennemis: & q ceux qui le hayent ne se resleuent plus. Et dit à Ben-iamin. Le biè aymé de dieu habitera en luy cõfidentemèt: il demourera toute la iournée cõme auict nuptial, reposera entre ses espaulles. Aussi

Ecd. 18. f.
Ro. 12. d.
Heb. 10. c.

Ier. 2. f.

1 Ro. 2. b.
Iob. 13. a.
Sap. 16. b.

1 Mach. 7. b.

Nõb. 20. d.
& 33. e.

Nõb. 20. d.
& 27. c.

Sap. 1. h.

B
Matt. 2. d.

Aussy dict à Ioseph. De la benediction du Seigneur soit sa terre, des pomes du ciel, & de la roulee, & de l'abyssme gisant en bas. Des pomes des fruietz du soleil, & de la lune, du coupeau des montaignes anciennes, des pomes des petites montaignes eternelles, & des fruietz de la terre, & de sa plenitude. La benediction de cestuy qui s'apparut au buisson, viene sur le chef de Ioseph, & sur le coupeau de la teste du Nazareen, entre ses freres. Sa beaulte est comme les premiers naiz du toreau: & les cornes d'iceluy sont come les cornes de la licorne. Par icelles hurtera il les getz, iusqs aux boutz de la terre. Icelles sont les multitudes d'Ephraim: & ceux sont les milliers de Manasses. Et dict à Zabulon: Esioys toy Zabulon en ton issuë, & toy Issachar en tes tabernacles. Ilz appellerot les peuples à la montaigne: & là immolerot les sacrifices de iustice, lesquels succeront come lait les inundations de la mer, & les thresors cachez au sablon. Et dict à Gad: Beneict soit Gad en largesse: il s'est repose come le lion. Et a prins le bras, & le coupeau de la teste, & a veu sa principalite, que pour sa partie estoit remis come docteur: lequel a este avec les princes du peuple, & a fait les iustices du Seigneur, & son iugement avec Israël. Aussi dict à Dan. Dan le petit faon du lion, il coullera largement de Bafan. Et dict à Nephthaly: Nephthaly aura fruition d'abondance, & sera plein des benedictions du Seigneur: il possedera la mer, & le Midy. Aussi dict à Aser: Beneict soit Aser en ses filz, il soit plaisant à ses freres, & qu'il plonge son pied en huyle: fer, & arain soit son chauffe ment. Ta vieillesse soit come les iours de ta ieunesse. Il n'y a pas d'autre Dieu, come le Dieu du droiturier: celui qui monte au ciel est ton adiuteur. Les nuées courent par sa magnificence, son habitacle est par dessus, & par dessous ses bras eternelz. Il chassera arriere l'ennemy de ta face, & dira: Sois destruit. Israël habitera confidentement & seul: l'œil de Iacob sera en la terre de froment, & de vin, & les cieux seront obscurcis de rousée. Biheureux es tu Israël. O peuple qui est semblable à toy, lequel es sauue par le Seigneur? C'est l'escu de ton ayde, & l'espée de ta gloire. Tes ennemis te renieront, & tu chemineras sur leurs colz.

S. Auoir contemplé la terre, Moyse meurt, & estant en sepely occultement du Seigneur, est ploré du peuple, & Iosué est substitué à luy. Le Prophete Moyse est recommandé de familiarité avec Dieu, & des signes faitz par luy.

Chapitre. xxxiiiij.

Moyse donc monta des lieux champestres de Moab sur la montaigne de Nebo, au coupeau de Phasga contre Iericho. Et le Seigneur luy monstra toute la terre de Galad, iusques à Dan, & tout Nephthaly, & la terre d'Ephraim, & de Manasses, & toute la terre, iusques à la derniere mer, & la partie de Midy, & la largeur du champ de Iericho, cité des palmes,

iusques à Segor. Et le Seigneur luy dict: Icelle est la terre, pour laquelle i'ay iuré à Abraham, Isaac, & Iacob, disant: Je la donneray à ta semence. Tu l'as veu de tes yeux, mais tu n'y passeras point. Et là mourut Moyse seruiteur du Seignr, en la terre de Moab, par le commandement du Seignr: & l'ensepulchra en la vallée de la terre de Moab, contre Phogor. Et aucun n'a cogneu son sepulchre iusques au iour present. Moyse estoit de cent & vingt ans, quand il mourut. Son œil n'estoit pas obscurcy, & ses dentz n'estoient point meutz. Et les enfans d'Israël plorerent es lieux champestres de Moab par trente iours: & se passerent les iours dueil de ceux qui ploroiet Moyse. Lors Iosué filz de Nun fut remply de l'esprit de sapièce, car Moyse auoir mis sur luy ses mais. Et les enfans d'Israël obeirent à luy, & feirent ainsy que le Seigneur commanda à Moyse. Et ne se leua depuis aucun Prophete en Israël comme Moyse, lequel le Seigneur cognoissoit face à face, en tous signes & choses merueilleuses, qu'il enuoia par luy, pour faire en la terre d'Egypte, à Pharaon, & à tous ses seruiteurs, & à toute la terre, & toute la forte main, & tous les grandz merueilles, q' Moyse fait en la psence de tout Israël.

Fin du Deuteronomie, cinquiesme, & dernier liure de Moyse.

Le liure de Iosué,

en Hebrieu appellé Ichosua.

Contenant comment le peuple de Dieu passa le Iordain, & vint en la terre de promesse.

S. Iosué conforté du Seigneur, admoneste le peuple se preparer au passage de Iordain. Mais que la lignée de Ruben, de Gad, & de la demie de Manasses conduisent leurs freres en la terre promise.

Chapitre premier.



T aduint après la mort de Moyse, seruiteur du Seigneur, que le Seigneur parla à Iosué filz de Nun seruiteur de moyse, & luy dict: Moyse mon seruiteur est mort.

Leue toy, & passe oultre ce Iordain icy, toy, & tout le peuple avec toy, & à la terre que ie donneray aux enfans d'Israël. Je vous bailleray ainsy q' i'ay dict à Moyse, tout le lieu que la trache de vostre pied aura marché. Vostre terme sera, depuis le desert & le

n. iiii. Liban,

B
Gen. 12. b.
& 15. d.

Moyse
meurt.

Iud. c.
C

D

Exo. 3. a
C

D

Ier. 33. b.

A
2. Mac. 3. d.

Deut. 11. e

Le Iordain.

Iosué.

Iericho.

Liban, iusques au grand fleuve Euphrates, toute la terre des Hethéens iusques à la grande mer, contre le soleil couchant. Personne ne vous pourra résister tous les iours de ta vie. Ainsy que j'ay esté avec Moÿse, ainsy seray ie avec toy: ie ne te laisseray, & ne t'abandonneray point. Sois conforté, & sois renforcé. Car tu partiras à ce peuple icy la terre par fort, pour laquelle j'ay iuré à tes peres, que ie leur donnerois. Conforte toy donc, & sois fort robuste, pour garder & faire toute la loy que t'a commandé Moÿse mon seruiteur. Ne decline point d'icelle, ny à dextre, ny à senestre, à fin que tu entends toutes les choses que tu fais. Que le volume de ceste loy ne se parte point de ta bouche, mais mediteras en iceluy nuit & iour, pour faire & garder toutes les choses qui sont escriptes en iceluy. Adonc adresseras tu ta voie, & l'entendras. Voicy que ie te commande, conforte toy, & te réforce. N'aye paour, & ne crains point: car le Seigneur ton Dieu est avec toy, en tous les lieux là ou tu iras. Et Iosué commanda aux princes du peuple, disant: Passez par le milieu des tentes, & commandez au peuple, & dites: Preparez viures pour vous, car vous passerez le Iordain, après le troisieme iour, & entrerez pour posséder la terre, que le Seigneur vostre Dieu vous doit donner. Et aussy dict aux Rubenites, & aux Gadites, & à la demie lignée de Manasses. Aiez souvenance de la parole que Moÿse seruiteur du Seigneur vous commanda, disant: Le Seigneur vostre Dieu vous a donné repos, & toute ceste terre. Voz femmes, & voz enfans, & les bestiaux demoureront en la terre, que Moÿse vous a baillé oultre le Iordain. Mais vous tous qui estes fortz de la main, passez en armes deuant voz freres, & bataillez pour eux, iusques à ce que le Seigneur donne repos à voz freres, comme aussy le vous a donné, & qu'iceux aussy possèdent la terre que le Seigneur vostre Dieu leur doit donner. Et après retournez en la terre de vostre possession, & habiterez en icelle, laquelle Moÿse seruiteur du Seigneur vous a donné, oultre le Iordain, contre le soleil levant. Et ilz respondirent à Iosué, & dirent: Nous ferons toutes les choses que tu nous as commandé: & irons par tout là ou tu nous enuieras. Comme nous auons en toutes choses obey à Moÿse, ainsy pareillement obeissons nous à toy. Seulement que le Seigneur ton Dieu soit avec toy, comme il a esté avec Moÿse. Celuy qui aura contredit à ta bouche, & n'aura point obey à toutes les paroles que tu ayas commandé, iceluy meure. Seulement sois conforté, & fais vaillamment.

S. Les espies enuoyez en la ville de Iericho, sont deliurez de mort par Rahab l'hostesse, en promettant luy faire misericorde.

Chapitre .ij.

Iosué donc filz de Nun enuoia de Setim deux homes espies secretement. Et leur dict: Allez, & considerez la terre, & la ville de Iericho.

Lesquelz en cheminât sont entrez en la maison d'une femme hostesse, nommée Rahab, & representerent chez elle. Et ce fut noncé au roy de Iericho, & fut dict. Voicy des homes, qui sont des enfans d'Israël, qui sont icy entrez par nuit, pour espier la terre. Et le roy de Iericho enuoia à Rahab, disant: Metz hors les homes qui sont venus à toy, & qui sont entrez en ta maison. Car ce sont espies, & sont venus pour considérer toute la terre. Et la femme prenant les homes les muça, & dict: Je confesse qu'ilz sont venus à moy, mais ie ne scauoie, pas dont ilz estoient. Et comme la porte se fermoit au vespre, aussy iceux ensemble fortirent, & ne scay là ou ilz sont allez. Poursuivez les hastiuement, & vous les prendrez. Mais icelle feit môtter les homes au grenier de sa maison, & les couurit d'eusteuille de lin, qui estoit li. Et ceux qui auoient esté enuoyez, les ont suiuy par la voie qui maine au gué du fleuve de Iordain. Et quand ilz furent sortis hors, incontinent la porte fut fermée. Ceux qui estoient mucez, n'estoient pas encores endormis, & voicy la sème qui môtta vers eux, & dict: Je cognoy que le Seigneur vous a baillé ceste terre. Car aussy la terreur de vous est tombée sur nous, & tous les habitans de la terre sont en langueur. Nous auons ouy que le Seigneur a seiché les eaues de la mer rouge à vostre entrée, quand vous estes yssus hors d'Egypte, & ce que vous avez fait aux deux roys des Amorrhéens qui estoient oultre le Iordain, à scauoir Sehon & Og, lesquelz vous avez mis à mort. Et nous oyans ces choses auons eu grande crainte, & nostre cœur est deuenu languissant, & ne nous est point demouré d'esprit à vostre entrée. Car le Seigneur vostre Dieu, iceluy est le Dieu par dessus au ciel, & icy bas en la terre. Maintenant donc iurez moy par le Seigneur, que ainsy que j'ay fait misericorde avec vous, que pareillement aussy vous la faictes avec la maison de mon pere: & que vous me donnez un vray signe, à fin que vous sauuez mon pere, & ma mere, mes freres & mes sœurs, & toutes les choses qui leur appartiennent, & que vous deliurez noz ames de mort. Lesquelz luy respondirent: Nostre ame soit donnée pour vous en la mort: si toutes fois tu ne nous trahis point. Et quand le Seigneur nous aura baillé la terre, nous ferons en toy misericorde & verité. Icelle donc les mit hors de la fenestre par une corde: car sa maison estoit tenante à la muraille. Et leur dict: Montez vers les montaignes, que par auenture ceux qui retourneront ne vous rencontrent: & vous cachez là trois iours iusques à ce que ilz soient retournez, & après vous en irez par vostre voie. Lesquelz luy dirent: Nous ferons innocens de ce iurement icy, par lequel tu nous as mis à serment: si quand nous entrerons en la terre, ce petit cordeau icy rouge ne nous est mis pour signe, & si tu ne le lie en la fenestre, par laquelle tu nous as mis dehors: & que tu n'assembles ton pere,

Soub. 3. b.
Heb. 13. b.
B

Deu. 31 b.
3. rois. 2. a

La loy de Dieu.

Nôb. 32 d

D

Iaqs. 2. d
Heb. 11. f

Soub. 6.

Exo. 14.

Nôb. 11.

C

pere & ta mere, & tes freres avec tout ton lignage en ta maison. Celuy qui sortira hors de l'huys de ta maison, le sang d'iceluy sera sur sa teste, & nous en ferons estrangers. Mais le sang de tous ceux qui seront avec toy en la maison, redondera en nostre teste, si aucun les touche. Que si tu nous veux trahir, & reueler ces parolles, nous serons quittes de ce iurement, par lequel tu nous as mis à serment. Et icelle respondit: Ainsy soit fait, comme vous avez dict. Et en les delaisant pour s'en aller, pedit vn petit cordeau rouge en la fenestre. Et iceux en cheminât sont venus iusques aux montaignes, & demourerent là trois iours, iusques à ce que ceux qui les auoient poursuiuy fussent retournez. Et les cerchats par toute la voie, ne les trouuerēt point. Parquoy iceux retournerent & entrerēt en la ville, & les espies descēdirent de la mōtaine, & en passant outre le Iordain, vindrēt à Iosué filz de Nun, & luy racompterent toutes les choses q leur estoient aduenues, & dirent: Le Seigneur a baillé toute ceste terre en noz mains, & tous les habitās d'icelle sont tous faillis de crainte.

S. Le peuple passe le Iordain seiché par miracle de Dieu.
Chapitre .iiij.

Lors Iosué soy leuant de nuict, leua le siege. Et iceux partants de Setim, vindrēt au Iordain, luy, & tous les enfans d'Israël, & là demourerent par trois iours. Et quand iceux surēt passez, les heraulx passerēt par le milieu de l'ost, & commencerent à crier. Quand vous voirrez l'arche de l'alliance du Seigneur vostre Dieu, & les prestres de la lignée Leuitique qui la portent: leuez vous aussy, & suiuez ceux qui vont deuant: & qu'il y ait entre vo' & l'arche l'espace de deux mille coudées: à fin que la puisiez mieulx veoir de loing, & cognoistre par quelle voie vous entrerez: car n'avez point encores cheminé par icelle. Et vous gardez, que n'approchez de l'arche. Et Iosué dict au peuple: Soiez saintifiez: car le Seigneur fera demain merueilles entre vous. Et dict aux prestres: Prenez l'arche de l'alliance & allez deuant le peuple. Lesquelz en accomplissant les commandemens la prindrent, & cheminerent deuant eux. Et le Seigneur dict à Iosué: Au iourd'hui commenceray ie à t'exalter en la presence de tout Israël: à fin qu'ilz sçachent q comme j'ay esté avec Moÿse, qu'aussy pareillement suis avec toy. Mais commande aux prestres, qui portent l'arche de l'alliance, & leur dis: Quand vous serez entrez, vne partie de l'eau du Iordain, arrestez vo' en icelle. Et Iosué dict aux enfans d'Israël: Approchez icy, & escoutez la parole du Seigneur vostre Dieu. Et derechef dict En ce sçaurez vous, que le Seigneur le Dieu uiuant est au milieu de vous, & qu'il destruira en vostre presence le Chananéen, & l'Hehéen, l'Heuécen, & le Pherezéen, le Gergeséen aussy, & le Iebuséen, & l'Amorrhéen. Voicy l'arche de

B
Leu. 20. b
Nob. 11. d
1. rois 16. b

l'alliance du Seigneur de toute la terre, ira deuant vous au trauers du Iordain. Preparez douze homes des lignées d'Israël, de chascune lignée vn: & quand les prestres qui portent l'arche du Seigneur le Dieu de toute la terre, auront mis leurs piedz es eaues du Iordain, les eaues qui sont en bas, courront aual, & defauldront: mais celles qui viennent de dessus, se tiendront ensemble en vn monceau. Le peuple donc isit hors de ses tabernacles, pour passer le Iordain: & les prestres qui portoient l'arche de l'alliance, cheminoient deuant eux. Et quād ilz furent entrez au Iordain, & que leurs piedz furent mouillez au bort de l'eau (or le Iordain au tēps de la moisson auoit remply les riuies de son lac) les eaues s'arrestèrent descendantes en vn lieu, & s'enleurent comme vne montaigne, & estoient veues de loing, de la ville qui est appelée Edom, iusqs au lieu de Sarthan. Mais celles qui estoiet en bas, descendirent en la mer du desert (laquelle maintenant est appelée la mer morte,) iusques à ce q totalement furent faillies. Et le peuple cheminoit contre le Iordain: & les prestres qui portoient l'arche de l'alliance du Seigneur, se tenoient debout sur la terre seiche, ceinctz au milieu du Iordain, & tout le peuple passoit par le fleue sec.

S. Douze pierres sont treuillées du Iordain seiche, pour la memoire des successeurs, & autres douze sont situées au canal du mesmes Iordain.

Chapitre .iiij.

ET quand ilz furent passez, le Seigneur dict à Iosué: Eslis douze homes, vn de chascune lignée, & leur commande qu'ilz prennent du milieu du fleue du Iordain, là ou se sont arrestez les piedz des prestres, douze pierres tresdures, lesquelles vous mettrez au lieu du siege, là ou ceste nuict vo' aurez fiché voz têtes. Et Iosué appella douze homes, qu'il auoit esleu des enfans d'Israël, de chascune lignée vn, & leur dict: Allez deuant l'arche du Seigneur vostre Dieu au milieu du Iordain, & apportez d'illec chascun vne pierre sur voz espauls selon le nombre des enfans d'Israël, à fin que ce soit signe entre vous. Et quand demain voz enfans vous interrogueront, disans: Quelle chose signifient ces pierres icy? Vous leurs respōdrez: Les eaues du Iordain seicherent en la presence de l'arche de l'alliance du Seigneur, quand elle le passoit. Et pourtant sont mises ces pierres icy, pour le memorial des enfans d'Israël iusques à tousiours. Les enfans d'Israël donc seirent ainsy que Iosué leur commanda, en portāt du milieu du fleue du Iordain douze pierres, ainsy que le Seigneur luy auoit commandé, selon le nombre des enfans d'Israël, iusques au lieu, auquel ilz auoient mis leurs tentes, & les mirent là. Et Iosué mit aussy douze autres pierres au fleue du Iordain, là ou s'arrestèrent les prestres qui portoient l'arche de l'alliance du Seigneur, & sont là iusques au iour present. Mais les prestres qui portoient l'arche, se tenoient debout

Psalm. 1.
Act. 7. f.

D

Eccl. 24. e

Deu. 27. a

B

Le Iordain.

Iosué.

Iericho.

bout au milieu du Iordain, iusques à ce que toutes les choses fussent accomplies que le Seigneur auoit commandé à Iosué de dire au peuple, & q^c Moÿse luy auoit dit. Et le peuple se hastâ & passa oultre. Et quand tous furent passez, l'arche du Seigneur aussy passa, & les prestres aussy cheminoient deuant le peuple. Aussy les enfans de Ruben & de Gad, & la demie lignée de Manasses armez, alloient deuant leurs freres les enfans d'Israël, ainsy que Moÿse leur auoit commandé: & quarante mille cōbatans alloient auant par bandes, & armées ordonnées par les plaines, & les lieux champestres de la ville de Iericho. En ce iour le Seigneur magnifia Iosué en la presence de tout Israël: à fin qu'ilz le craignissent comme ilz auoient craint Moÿse quand encores viuoit. Et luy diēt: Commāde aux prestres qui portent l'arche de l'alliance, qu'ilz yssent hors du Iordain. Lequel leur cōmanda, disant: Montez hors du Iordain. Et quand ilz furent montez, portant l'arche de l'alliance du Seigneur, & qu'ilz eurent cōmencé de marcher sur la seiche terre, les eues se retournerent en leur fleue, & couloient ainsy que par auant auoient accoustumé. Or le peuple monta hors du Iordain le dixiesme iour du premier mois, & mirent leurs tentes en Galgal, contre la partie Orientale de la ville de Iericho. Et aussy Iosué mit en Galgal les douze pierres qu'ilz auoient prins du fleue du Iordain, & diēt aux enfans d'Israël: Quand voz enfans cy après interrogueront leurs peres, & qu'ilz leur diront: quelle chose signifiet ces pierres icy? vous les enseignerez, & leur direz: Israël a passé par le fleue du Iordain sec: par ce que le Seigneur nostre Dieu a seiché les eues d'iceluy en nostre presence, iusques à ce que fusions passez, ainsy que par auant il auoit fait en la mer rouge, laquelle il seicha iusques à ce que fusions passez: à fin que tous les peuples des terres cognoissent q^e la main de Dieu est tresforte, à fin q^e vous craignez vostre Dieu en tout temps.

Nöb. 3. d
Exo. 14. c

S. Les Chananiens sont espoentez, La circoncision est faite en Galgal. Et Pasque celebré. La Manne defaillit, ou ilz mangerent des fruitz de la terre. Et l'ange du Seigneur apparoit à Iosué.

Chapitre .v.

A Prés donc que tous les roys des Amorrhéens qui habitoient oultre le Iordain, vers la partie Occidentale, & tous les roys de Chanaan, qui possedoient les lieux prochains de la grāde mer, ouyrent que le Seigneur auoit seiché les cours du Iordain, deuant les enfans d'Israël, iusques à ce qu'ilz passassent: leur cœur fut failly, & ne demoura point d'esprit en eux, qui craignoient l'entrée des enfans d'Israël. En ce temps, le Seigneur diēt à Iosué: Fais pour toy des coulceaux de pierre, & circoncis pour la seconde fois les enfans d'Israël. Et il feit ce que le Seigneur auoit commandé, & circoncit les enfans d'Israël au petit bout des prepuces. Et ceste est

la cause de la seconde circoncision. Tout le peuple qui yssit hors d'Egypte de genre masculin, à sçauoir tous les homes combatans, moururent au desert par les treslongues enuironnements de la voie, lesquelz tous estoient circoncis. Mais le peuple qui fut nay au desert, par l'espace de quarante ans qu'il fut au chemin du treslarge desert, ne fut pas circoncis, iusques à ce que ceux q^e n'ouyrent point la voix du Seignr, fussent cōsumez, & ausquelz parauāt auoit iuré, qu'il leur mōstre- roit la terre abondante de lait & de miel. Les enfans d'iceux ont succédé au lieu des peres, & ont esté circōcis par Iosué: car ainsy qu'ilz auoient esté naiz, ilz estoient en incirconcision, & ne les auoit persone circoncis en la voie. Mais après qu'ilz furent tous circoncis, ilz demourerent au mesme lieu de l'ost, iusques à ce qu'ilz fussēt gueris. Et le Seigneur diēt à Iosué: Au iourd'hui ay osté de vous l'opprobre d'Egypte. Et fut appelé le nom de ce lieu là Galgal, iusques au iour present. Et demourerent les enfans d'Israël en Galgal, & firent la pasque au quattorzieme iour du mois au vespre, aux lieux champestres de Iericho: & le iour ensuiuant mangerent des fruitz de la terre, des pains sans leuain, & de la farine d'orge seichée de la mesme année. Et après qu'ilz eurent mangé des fruitz de la terre, la manne faillit, & n'yserent plus oultre les enfans d'Israël de ceste viande, mais mangerent des fruitz de la presente année de la terre de Chanaan. Et comme Iosué estoit au champ de là ville de Iericho, il esleua ses yeux, & veit vn home qui se tenoit debout contre luy, tenāt vne espée desgaignée. Et s'en alla vers luy, & diēt: Es tu des nostres, ou des aduersaires? Lequel respōdit: Non, mais ie suis le prince de l'armée du Seigneur, & viens maintenant. Iosué cheut encliné en terre, & en adorāt diēt: Qu'est ce que le Seigneur parle à son seruiteur? Deslie (diēt il) ton soulier de tes piedz: car le lieu là ou tu es, est saint. Et Iosué feit ainsy qu'il luy auoit esté commandé.

S. Iericho prinse après diuers enuironnements par sept iours, fut totalement destruite. Rahab avec les siens fut preseruee. On mauidict celuy qui sera edificateur de la uille.

Chapitre .vi.

Mais Iericho estoit fermée & munie pour la crainte des enfans d'Israël: & persone n'osoit yssir hors, n'y entrer dedans. Et le Seigneur diēt à Iosué: Regarde, j'ay donné Iericho en tes mains, avec le roy d'icelle, & tous les fortz homes. Vous tous, qui estes homes de guerre, enuironnez la cité vne fois le iour. Ainsy ferez vous par six iours. Mais au septiesme iour, les prestres prendront les sept trompettes, desquelles on vse en l'an Iubilé, & iront deuant l'arche de l'alliance. Et sept fois enuironnez la cité, & les prestres sonneront les trompettes. Et quand le son de la trompette sonnera plus longuement, & plus diuisement, & qu'elle tonnera en voz aureilles, tout le peuple criera par tresgrande

Exo. 14. c
A 2. 7. 6

grāde vociferatiō, & les murailles de la cité tomberōt iusques au fond. Et vn chascū entrera par le lieu qui sera deuant soy. Iosué dōc le filz de Nun appella les p̄stres, & leur dict: Prenez l'arche de l'alliāce, & sept autres prestres pr̄diont les sept trompettes de l'an Iubilē: & qu'ilz cheminēt deuant l'arche du Seigneur. Et dict aussy au peuple: Allez, & environnez la cité, vous qui estes armez, en allant deuant l'arche du Seigneur. Et quand Iosué eut finē les parolles, & que les sept prestres sonnoient les trompettes deuant l'arche de l'alliāce du Seigneur, & que toute l'armée alloit deuant en armes, le residu du commun peuple suyuoit l'arche, & tout reſonnoit des trompettes. Mais Iosué auoit commādē au peuple, disant: Vous ne crierez point, & ne sera pas ouye vostre voix, & aucune parolle ne fortira de vostre bouche, iusques à ce que le iour vienne, auquel ie vous diray: Criez, & faiētes grand bruit. Donc l'arche du Seigneur environna la cité, vne fois le iour, puis retourna en l'ost, & demoura là. Quand donc Iosué fut leuē de nuict, les prestres prindrent l'arche du Seigneur, & sept d'entre eux les sept trompettes, desquelles on vse en l'an Iubilē: & alloient deuant l'arche du Seigneur cheminants & sonnāts les trompettes, & le peuple armē alloit deuant eux, mais le residu du commun peuple suyuoit l'arche, & sonnoiet les trompettes. Et environnerent la cité le second iour vne fois, puis retournerent en l'ost. Ainsy feirent ilz p̄ six iours. Mais au septiesme iour se leuerēt au plus matin, & environnerent la cité sept fois, ainsy qu'il leur estoit ordonnē. Et quād les p̄stres au septiesme iour sonnerēt les trompettes, Iosué dict à tous ceux d'Israēl. Criez à haulte voix: car le Seign̄r nous a baillē la cité. Et ceste cité, & toutes les choses q̄ sont en icelle, sont maudictes du Seign̄r. La seule hostesse Rahab viue, avec tous ceux qui sont avec elle en la maison. Car elle cacha les messagiers que nous auions enuoie. Et vous gardez que ne touchez aucune des choses, qui vous sont defendūes, & que ne soiez coupables de preuārication, & que tout l'ost d'Israēl, ne soit coupable du peché, & qu'il ne soit troublē. Et tout ce qu'il y aura d'or ou d'argent, & de vaisseaux d'arain & de fer, ce soit consacré au Seigneur, estant remis en ses thresors. Quand donc tout le peuple eut criē à haulte voix, & que les trompettes sonnerent, & après que la voix, & le son eut reſonnē es oreilles de la multitude, incontinent les murs tomberent, & vn chascū monta par le lieu qui estoit alendroiēt de luy. Et prindrent la cité, & mirent à mort tout ce qui estoit en icelle, depuis l'home, iusques à la femme tant le ieune enfant comme l'ancien. Et tuerent aussy les bœufz, & les brebis, & les asnes au trenchant de l'espēe. Mais Iosué dict aux deux homes qui auoient esté enuoiez pour espier. Entrez en la maison de la femme hostesse, & s'il a menez

dehors, avec toutes les choses qui à elle appartiennent, comme vous luy auez promis par serment. Et les ieunes homes, entrants dedans, menerent hors Rahab & ses parens, & aussy ses freres, & tout leur meuble, & toute la lignēe d'icelle, & les feirent demourer hors de l'ost d'Israēl. Mais ilz bruslerent la ville, & toutes les choses q̄ furent trouuēes en icelle: exceptē l'or & l'argent, & les vaisseaux d'arain & le fer, lesquelz ilz consacrerent en la thresorie du Seigneur. Et Iosué ^{Heb. ii. f.} laissa viure Rahab l'hostesse, & la maison de son pere, & tout ce qu'elle auoit: & demourerent au milieu d'Israēl, iusques au iour present: pource q̄ elle auoit cachē les messagiers qu'il auoit enuoie pour espier Iericho. En ce temps là Iosué donna maledictiō, disant: L'home soit maudict deuant le Seigneur, qui fuscitera & edifiera la cité de Iericho. Qu'il mette les fondemens d'icelle à son premier nay, & mette ses portes au dernier de ses enfantz. Le Seigneur donc fut avec Iosué, & fut son nom diuulgē en toute la terre.

S. Après que Hay fut espie, le peuple d'Israēl recule deuant ses ennemis, pour le larcin des choses separēes de Iericho. Par quoy après la lamentation de Iosué, fut mis sort. Et Achan lapidē du commandement du Seigneur.

Chapitre. viij.

MAis les enfans d'Israēl transgresserent le commandement: & vsurperēt de la chose maudictē. Car Achā filz de Charmy, filz de Zabdi, filz de Zarē, de la lignēe de Iuda, print quelque chose de ce qui estoit maudict. Et le Seigneur fut courroucē contre les enfans d'Israēl. Et quād Iosué enuoia de Iericho des homes contrē Hay, laquelle est auprès de Bet-haiēn, vers la partie Oriētale de la ville Bet-hel, il leur dict: Montez, & espiez la terre. Lesquelz accomplissants le commandement, espierent Hay. Et quand ilz furent retournez, luy dirent: Que tout le peuple n'y monte point, mais q̄ deux ou trois mille homes voyent, & destruisent la cité. Pour quoy se traueilleroit pour neant tout le peuple contre si petit nombre d'ennemis? Ilz monterēt donc trois mille combatans. Lesquelz incontinent tournerent le dos, & furent frappez des homes de la ville de Hay. Et en cheut d'iceux par terre trente & six homes. Et les aduersaires les poursuyuirēt depuis la porte iusques à Sabarim, & cheurent ceux qui suyoiēt par les vallēes. Et le cœur du peuple eut grand paour, & fut amolli comme l'eau. Aussy Iosué desçira ses vestemens, & cheut enclinē en la terre deuant l'arche du Seigneur iusques au vespre, tant luy, comme ^B tous les anciens d'Israēl. Et fētērent la pouldre sur leurs chefz. Et Iosué dict: Helas Seign̄r Dieu, pourquoy as tu voulu faire passer ce peuple icy le fleue du Iordain, pour nous liurer es mains de l'Amorrhēe, & pour nous destruire? A la miēne voluntē q̄ nous fussions demourez oultre le Iordain, comme nous auions commencē. Mōn Seigneur Dieu, que diray ie, en voiant Israēl tournant

Sus. 2.
Heb. ii. f.

Heb. ii. f.

2. Mac. 12. c.

Sus. 2. c.

Heb. ii. f.

A
Soub
22. d.
1. Par. 2. 8

3. Roys.
16. g.

Hai.

Iosué.

nant le doz à ses ennemis? Les Chananéens l'oir-
ront, & tous les habitans de la terre, & iceux s'
assembleront tous ensemble, & nous environne-
ront, & effaceront nostre nom de la terre. Et
quelle chose feras tu à ton grand nom? Et le Sei-
gneur dict à Iosué: Leue toy, pourquoy couche
tu encliné en la terre? Israël a peché, & a trans-
gressé ma paction: & ont emporté de la chose
mauldite, & l'ont desrobé, & ont méty, & l'ont
caché entre leurs vaisseaux. Et Israël ne pourra
tenir ferme deuant ses ennemis, & les fuyra: car
il est pollué de la chose mauldite. Ie ne seray plus
avec vous, iusques à ce que vous opprimez celuy
qui est coupable de ce peché. Leue toy, sancti-
fie le peuple, & leur dis: Soiez saintifiez pour de
main. Car le Seigneur le Dieu d'Israël dict ces
choses icy: Israël, malediction est au milieu de
toy. Tu ne pourras tenir ferme deuant tes enne-
mis, iusques à ce que cestuy qui est taché de
ce peché, soit osté hors de toy. Et vn chacun
viendra demain au matin à sa lignée, & la lignée
que le sort aura trouué, icelle viendra par ses
cognations, & de la cōgnation par les maisons,
& de la maison aux homes. Et cestuy quiconque
sera trouué en ce peché, sera brullé au feu avec
toute sa substance: pource qu'il a transgressé la
paction du Seigneur, & a fait en Israël ce q n'est
pas licite. Et ainsi Iosué soy leuant au matin, il
feit venir Israël selon ses lignées, & fut trouuée
la lignée de Iuda. Et quād icelle fut venue selon
ses familles, fut trouuée la famille de Zaré. Et pre-
nāt icelle par ses maisons, il trouua celle de Za-
bdi. Et en diuisant icelle maison selon chacun
home, il trouua Achan filz de Charmy, filz de
Zabdi, filz de Zaré, de la lignée de Iuda. Et Iosué
dict à Achan: Mon filz, donne gloire au Sei-
gnr. le Dieu d'Israël: & te confesse, & si me bail-
le à cognoistre quelle chose tu as fait, ne le cele
point. Et Achan respondit à Iosué, & luy dict:
Vraiment i'ay peché au Seigneur le Dieu d'Is-
raël, & ay fait ainsi, & ainsi. Car i'ay veu en-
tre les despouilles vn manteau d'escarlette fort
bon, & deux cens sicles d'argent, & vne rigle
d'or de cinquāte sicles: & par conuoitise l'em-
portay, & le cachay en la terre, contre le milieu
de mon tabernacle, & ay couuert l'argent de la
terre souye. Iosué donc enuoia des seruiteurs,
lesquelz coururent au tabernacle d'iceluy, &
trouuerent toutes les choses cachées au mesme
lieu, & l'argent ensemble. Et iceux les osterent
de la tente, & les porterent à Iosué, & à tous les
enfants d'Israël: & les jetterent deuant le Seignr.
Et lors Iosué prenant Achan le filz de Zaré, a-
uec l'argent, & le manteau, & la rigle d'or, &
aussy ses filz & ses filles, les bœufz, & les asnes, &
les brebis, & le tabernacle, & tout son meuble,
(& tous ceux d'Israël avec luy) les menerent en
la vallée d'Achor, là ou Iosué dict: Pource que tu
nous as troublé, le Seigneur te trouble en ce iour

Leu. 20. b
Nôb. 11. d
1. roys 1. d

C

D

icy. Et tous ceux d'Israël le lapiderent: & toutes
les choses qu'il auoit, furent consumées par feu.
Et assemblerent sur luy vn grand monceau de
pierres, lequel demeure iusques au iour present.
Et la fureur du Seigneur fut retirée d'eux. Et fut
appelé le nom de ce lieu, la vallée d'Achor, ius-
ques au iourd'hui.

S. Après que la ville de Hai fut prinse, son Roy est pendu. Et
auoir esleu vn autel de pierres, le Deuteronomie est escript sur
les pierres, & le peuple est benict.

Chapitre. viij.

Lors le Seignr dict à Iosué: Ne crains point, A
& ne t'espouete point. Prends avec toy tou-
te la multitude des combatans, & te leue,
& monte vers la ville de Hai. Voicy, i'ay baillé
le Roy d'icelle en ta main, & son peuple, & la
ville, & la terre. Et feras à la ville de Hai, & au
roy d'icelle, ainsi que tu as fait à Iericho, & au
Roy d'icelle. Mais vous pillerez pour vous la
proye, & toutes les bestes viuantes. Metz em-
busches à la cité au costé d'elle. Et Iosué se leua,
& toute l'armée des combatans avec luy, pour
monter vers Hai. Et enuoia de nuit trente mille
homes esleutz & des plus fortz, & leur comman-
da, disant: Mettez des embusches au costé par
delà la cité, & ne vous retirez point fort loing,
& que vous soiez tous prests. Et moy, avec le re-
sidu de la multitude, qui est avec moy, monte-
rons au contraire contre la cité. Et quand ilz se-
ront yllus contre nous, nous fuyrons comme par
auant auons fait, & tournerons les dos, iusques
à ce que les poursuyuans soient tirez plus loing
de la ville. Car ilz estimeront que nous fuyrons
comme deuant. Quand donc nous fuyrons, & q
iceux nous poursuyuront, vous leuerez des em-
busches, & gasterez la cité: & le Seigneur vostre
Dieu la baillera en voz mains. Et quand vous l'
aurez prinse, boutez y le feu: & ferez ainsi tou-
tes choses comme ie l'ay commandé. Et Iosué
les laissa aller, & s'en allerent au lieu des embus-
ches, & s'aseirēt entre Bet-hel & Hai, vers la par-
tie Occidentale de la ville de Hai. Mais Iosué de-
moura ceste nuit au milieu du peuple. Et soy le
uant au point du iour, nōbra ses compaignons,
& mōta avec les plus anciens au front de l'armée
enironné de l'aide des combatans. Et quand ilz
furent venus, & monterent à l'opposite de la ci-
té, ilz s'arrestèrent vers la partie Septentrionale
de la cité, entre laquelle & eux estoit au milieu C
vne uallée. Mais il auoit esleu cinq mille homes,
& les auoit mis en embusches entre Bet-hauen,
& Hai, de la partie Occidentale d'icelle cité. Et
tout le residu de l'armée dresseoit son ost en Aqu-
ilon, tellement que les derniers de la multitude
venoient iusques à la partie Occidentale de la ci-
té. Iosué donc s'en alla ceste nuit, & s'arresta au
milieu de la vallée. Et quand le Roy de Hai veit
ceste chose, il se hasta du matin, & ysit avec tou-
te l'armée de la cité, & dressa son armée contre
le desert. non scachāt que derriere son dos estoit
ent les

2. Roys
18. d
Iuz. 2. 4.

Sus. 6. 4

Sus. 7. 4

B

C

ent les embusches cachées. Or Iosué & tous ceux d'Israël se partirēt du lieu, faignāts auoir paour, & fuyants par la voie du desert. Lors les autres criants ensemble à haulte voix, & exhortans l'un l'autre les poursuyirent. Et quand ilz furent tirez arriere de la cité, & qu'il n'y eut demouré pas vn en la cité de Hai & de Beth-el, qu'ilz ne poursuyussent Israël: (ainsy comme ilz estoient sortis hors en delaisant les citez ouuertes) le Seigneur dict à Iosué: Leue l'escuillon qui est en ta main contre la cité de Hai, car ie la te bailleray. Et quand il eut esleué l'escu à l'opposite de la cité, les embusches qui estoient cachées se leuerēt hastiement: & allerent en la cité, & la prindrēt, & y bouterent le feu. Et les homes de la cité qui poursuyuoient Iosué, regardants & voiants la fumée de la cité monter iusques au ciel, ne peurent plus oultre fuyr deçà ne delà: principalement comme il fut que ceux qui auoient simulé la fuyte, & qui alloient vers le desert, resistoient fort contre ceux qui les auoient poursuyuis. Et Iosué avec tous ceux d'Israël, voiant que la cité estoit prinse, & que la fumée de la cité montoit, iceluy retournant frappa les homes de Hai. Et aussy pareillement ceux qui auoient prins la cité, & bouterent le feu, ysirent de la ville cōtre leurs gentz, & commencerent à ferir les ennemis au milieu d'eux. Après donc les aduersaires furent occis par vn costé & par l'autre, tellement que de si grande multitude persone ne fut sauue, ilz prindrent aussy le roy de la ville de Hai vif, & l'amenèrent à Iosué. Quand donc tous ceux qui auoient poursuyuy Israël tendant vers le desert furent occis, & au mesme lieu cheuz par l'espée: les enfans d'Israël estans retourné frapperent la cité. Et ceux qui en cestuy iour furent mis à mort, tant d'hommes comme de femmes furent douze mille homes, tous de la ville de Hai. Mais Iosué ne retira pas la main, qu'il auoit esleuee en hault, en tenāt l'escu, iusques à ce que tous les habitans de Hai fussent occis. Et les enfans d'Israël partirēt pour eux les bestes & la despouille de la cité, ainsy que le Seigneur auoit commandé à Iosué. Lequel brulla la ville, & en feit vn monceau à tousiours. Et pendit le roy d'icelle au gibet iusques au vespre, & le soleil couchant. Et Iosué feit commandement, & ilz osterent son corps mort du gibet: & le ietterent à l'entrée de la cité, en assemblant sur luy grande multitude de pierres, laquelle demeure iusques au iour present. Lors Iosué edifia vn autel au Seigneur le Dieu d'Israël, en la montagne de Hebal: ainsy que Moysse seruiteur du Seigneur auoit commandé aux enfans d'Israël, & il est escript au volume de la loy de Moysse: Vn autel de pierres non polies que le fer n'a pas touché: & offrit au Seigneur sur iceluy sacrifices bruslez, & feit immolations par oblations pacifiques. Et escript sur les pierres le Deuteronomie de la loy de Moysse, que luy mesme auoit

Exo. 16 d
Deu. 27. a

escript en la presence des enfans d'Israël. Mais tout le peuple, & tous les plus anciens, & les ducz aussy, & les iuges se tenoient debout d'un costé & d'autre de l'arche, en la presence des prestres, qui portoient l'arche de l'alliance du Seigneur, & l'estranger aussy, comme celuy qui estoit nay entre eux: vne partie d'iceux auprès la montaigne de Garizim, & l'autre partie auprès de la montaigne de Hebal, ainsy que Moysse seruiteur du Seigneur auoit commandé. Et certes premierement benieēt le peuple d'Israël. Après ces choses, il leur toutes les parolles de benediction & de malediction, & toutes les choses qui auoient esté escriptes au volume de la loy. Il ne laissa rien qu'il ne touchast de tout ce que Moysse auoit commandé, mais repliqua toutes les choses deuant toute la multitude d'Israël, aux femmes & aux enfans, & aux estrangers, qui demouroient entre eux.

S. Les Gabaonites soubz simulation de long chemin deceurent Iosué, & les princes des Israélites. Ilz sont sauuez pour le iurement, qui leur estoit fait. Toutesfois pour le murmure qui en vint. Ilz furent astrainctz en perpetuelle seruitude.

Chapitre .ix.

Q Vant telles choses furent ouyes, tous les roys oultre le Iordain, qui habitoient es montaignes & lieux champestres, & es lieux près de la mer, & en la riuē de la grande mer, ceux aussy qui habitoient auprès du Liban, l'Hethéen, & l'Amorrhéen, le Chananéen, le Pherezéen, & l'Heuēen, & le Iebuseen, se sont assemblez tous ensemble pour batailler cōtre Iosué & Israël, tout d'un courage, & d'un mesme consentement. Mais ceux qui habitoient en Gabaon, oyants toutes les choses que Iosué auoit fait à Iericho & Hai: finement penserent, & prindrent pour eux des viures, en mettant des mauuais sacz sur les asnes, & des barilz de vin rompus & recousuz, & des souliers fort anciens, lesquelz estoient cousuz par pieces, pour demonstrer l'ancienneté, vestus de vieilz vestemens: & aussy les pains, qu'ilz portoient pour manger, estoient durs, & brisez en pieces. Et s'en allerent à Iosué, lequel pour lors demouroit es sieges en Galgal, & luy dirent, & aussy à tous ceux d'Israël: Nous sommes venus d'une terre loingtaine, desirants de faire paix avec vous. Et les homes d'Israël leur responderent, & dirent: Regardez que par auenture vous ne soiez des habitans de la terre, laquelle nous est deuē par sort, & que ne puissions faire alliance avec vous. Mais iceux dirēt à Iosué: Nous sommes tes seruiteurs. Ausquelz dict Iosué: Qui estes vous? Ou dont estes vous venus? Ilz responderent: Tes seruiteurs sont venus d'une terre fort loingtaine, au nom du Seigneur ton Dieu. Car nous auons ouy la renommée de sa puissance, & toutes les choses qu'il a fait en Egypte, & aux deux roys des Amorbéens, qui estoient oultre le Iordain,

Gabaon.

Iosué.

N^ob. 21. dain, à Schon roy d'Hesebon, & à Ogroy de Basan, lequelz estoient en Astaroth: & les plus anciens, & tous les habitans de nostre terre nous ont dict: Prenez viures en voz maïs pour la tres-longue voie, & allez au deuant d'eux, & dites: Nous sommes voz seruiteurs, faiçtes alliance avec nous. Voicy quand nous sommes yssus de noz maisons pour venir à vous, nous prîmes des pains chaulx: maintenant sont tous seichez, & tous brisez par vieillesse. Nous emplîmes de vin les barilz tous neufz, maintenant sont rompus, & desliez. Les vestem^{ts} & les soulliers, desquelz nous sommes vestus, & chauffez, sont vsez à cause du t^{em}p de la longue voie, & sont près q^{u'} tous consumez. Ilz receurent donc de leurs viures, & n'interroguerent point la bouche du Seigneur. Et Iosué fait paix avec eux, & en faisant l'alliance promit qu'ilz ne seroient point occis. Et ausy les princes de la multitude leur iurerent. Mais trois iours après que l'alliance fut faiçte, ilz ouyrent dire qu'ilz habitoient es lieux prochains, & qu'ilz deuoient estre entre eux. Et les enfans d'Israël muerent le siege, & vindrent au tiers iours en leurs citez, & scilicet iceux sont les noms, Gabaon, & Caphira, & Beroth, & Cariath-Iarim: & ne les frapperent point, pource que les princes de la multitude leur auoient iuré par le nom du Seigneur le Dieu d'Israël. Et ausy tout le commun peuple murmura contre les princes. Lesquelz respondirent: Nous leur auons iuré par le nom du Seigneur le Dieu d'Israël, & pourtât ne les pouons nous toucher. Mais nous leur ferons ceste chose. Qu'ilz soient reseruez à viure. à fin q^{u'} l'ire du Seigneur ne s'esmoue contre nous, si nous nous parjurions: mais ilz auront tellem^{ent} leur vie, qu'ilz couperont le bois pour l'vsage de toute la multitude, & porteront ausy l'eau. Et comme ilz disoient ces choses, Iosué appella les Gabaonites, & leur dict: Pourquoi nous auez vous voulu deceuoir par fraude, de ce que vous disiez: nous habitons fort loing de vous, c^{om}me il soit que soiez au milieu de nous? Certainement vous serez subiectz à malediction, & ne sera jamais en vostre lignee qu'il n'y ait quelcun coupant le bois, & apportant les eaues en la maison de mon Dieu. Lesquelz respondirent. Il a esté noncé à nous qui sommes tes seruiteurs, q^{u'} le Seigneur ton Dieu auoit promis à Moys^e son seruiteur, qu'il vous baileroit toute la terre, & qu'il destruiroit tous les habitans d'icelle. Nous donc auons eu grande crainte, & auons pourueu à noz ames, constrainctz par vostre terreur, & auons prins tel conseil. Mais nous sommes maintenant en ta main, fais nous ce qu'il te semble bon & droit. Iosué d^{onc} fit ausy qu'il auoit dict, & les deliura de la main des enfans d'Israël, qu'ilz ne fussent occis. Et ordonna en ce iour là, qu'ilz seroient au service de tout le peuple, & de l'autel du Seigneur, pour couper le bois, & ap-

porter les eaues, iusques au temps present au lieu que le Seigneur auoit esleu.

S. Les cinq roys qui assalloient Gabaon, sont vaincuz, le soleil demourant immobile l'espace d'un iour. Et tirez hors de la cauegne sont pendus. Et plusieurs autres citez sont printes.

Chapitre .x.

E T quand Adoni-sedec roy de Ierusalé eut ouy ces choses: à sc^{auoir} que Iosué auoit prins Hai, & qu'il l'auoit destruiçt (car ausy qu'il auoit faiçt à Iericho, & au roy d'icelle, ausy fait il à Hai, & au roy d'icelle) & q^{u'} les Gabaonites estoient venus pour refuge à Israël, & qu'ilz estoient leurs allies, il eut grand paour. Car Gabaon estoit vne grande cite, & l'une des citez royales, & plus grande que la ville de Hai, & tous les homes de guerre d'icelle estoient tresfortz. Adoni-sedec donc roy de Ierusalem enuoia vers Oham le roy d'Hebron, & vers Phara roy de Ierimoth: & ausy vers Iaphie roy de Lachis, & vers Dabir roy d'Eglon, disant: Montez vers moy, & me donnez aide, à fin que nous combations Gabaon, de ce qu'il s'est fuy à Iosué, & aux enfans d'Israël. Iceux donc s'assemblerent, & se monterent cinq roys des Amorrhéens: à sc^{auoir} le roy de Ierusalem, le roy d'Hebron, le roy de Ierimoth, le roy de Lachis, & le roy d'Eglon ensemble avec leurs armées, & mirent leur siege auprès de Gabaon contendant les vaincre. Mais les habitans de la ville de Gabaon, qui estoit assiegée, enuoierent à Iosué, lequel pour lors demouroit es sieges en Galgal, & luy dir^{ent}: Ne retire point tes mains de l'aide de tes seruiteurs: Monte hastiement, & nous deliure, & nous donne aide: Car tous les roys des Amorrhéens qui habitent es montaignes, sont ensemble venus alencontre de nous. Et Iosué monta de Galgal, & avec luy toute l'armée des combattans, homes tresfortz. Et le Seigneur dict à Iosué: Ne les crains point, car ie les ay liuré en tes mains: persone d'eux ne pourra resister contre toy. Et ausy Iosué se fourra subitement sur eux, venant toute la nuict de Galgal. Et le Seigneur les troubla pour la presence d'Israël, & les frappa de grande playe en Gabaon, & les poursuyuit par la voie qui monte en Bethoron, & les chassit iusques en Azeca & Maceda. Et comme ilz s'ensuyoi^{ent} pour les enfans d'Israël, & qu'ilz estoient en la descente de Bethoron, le Seigneur enuoia sur eux des grandes pierres du ciel, iusques en Azeca: & moururent beaucoup plus grand n^{om}bre par les pierres de la gresle, que ceux que les enfans d'Israël auoient frappé par l'esp^{ee}. Adonc parla Iosué au Seigneur le iour auquel il bailla l'Amorrhéen en la presence des enfans d'Israël. Et dict en leur p^{re}sence. Soleil ne te mouue point contre Gabaon, & toy Lune contre la vallée d'Aialon. Et s'arrestèrent le soleil & la lune iusques à ce que la gent se fust vengée de leurs ennemis. Cela n'est il point escript au liure

2. Roys.
21.2.

16a. 21
Ecol. 46

Le Soleil
au liure des iustes? Et ainsi le soleil s'arresta au milieu du ciel, & ne s'est point hasté de soy coucher par l'espace d'un iour. Il ne fut iamais paruant ny après si longue iournée, par ce que le Seigneur obeissoit à la voix de l'home, & bataille pour Israël. Et retourna Iosué avec tous ceux d'Israël es sieges de Galgal. Car les cinq roys estoient enfuyz, & s'estoient muez en la spelunque de la ville de Maceda. Et fut annoncé à Iosué que les cinq roys estoient trouvez muez en la spelunque de la ville de Maceda. Lequel commanda aux cōpaignons, & dict: Roulez des grandes pierres à la bouche de la spelunque, & y mettez des homes industrieux, qui les gardent illec enclos. Mais vous, n'y arrestez point, mesme poursuivez les ennemis, & frappez en la queue de ceux qui fuyent: & ne laissez point entrer es fortrelles de leurs citez, ceux que le Seigneur vous a liurez en voz mains. Après donc que les aduersaires furent frappez de grande playe, & à peu près consumez iusques à la totale destruction: ceux qui eurent puissance d'eschapper Israël, entrèrent les villes garnies. Et toute l'armée se retourna à Iosué en Maceda, là ou pour lors estoient les sieges sauz & de nombre entier. Et personne n'auoit la hardiesse de parler entre les dents contre les enfans d'Israël. Et Iosué fit commandement, disant: Ourez la bouche de la spelunque, & amenez moy les cinq roys qui sont là muez. Et les seruiteurs firent comme il leur auoit esté commandé. Et luy amenerent les cinq roys hors de la spelunque, le roy de Ierusalem, le roy d'Hebron, le roy d'Herimoth, le roy de Lachis, & le roy d'Eglon. Et quand ilz luy furent amenez, il appella tous les homes d'Israël: & dict aux princes de l'armée qui estoient avec luy. Allez, & mettez les piedz sur les colz de ces roys icy. Et quand iceux furent en allez, & qu'ilz marchoient de leurs piedz sur les colz des subiectz, derechef leur dict: Ne craignez point, & n'ayez paour, soiez cōfortez & vous renforcez. Car ainsi fera le Seigneur à tous voz ennemis, alencontre desquelz vous bataillez. Et Iosué les frappa, & les occit, & les pendit sur cinq pieces de bois, & furent pendus iusques au vespre. Et quand le soleil se couchoit, il commanda aux cōpaignons, qu'ilz les ostassent des gibetz. Et après qu'ilz furent ostez, ilz les ietterent en la fosse, là ou ilz auoient esté muez, & mirent sur la bouche d'icelle grandes pierres, lesquelles y demeurent iusques au present. Au mesme iour, Iosué print aussi Macedan, & la frappa du trenchant de l'espée, & mit à mort le roy d'icelle, & tous ses habitans. Il ne delaisa en icelle pas beaucoup de demourant. Et fit au roy de Maceda ainsi qu'il auoit fait au roy de Iericho. Mais il passa avec tous ceux d'Israël de Maceda en Lebna, & bataille contre icelle: & le Seigneur la liura en les mains d'Israël, avec le roy d'icelle. Et frapperent

la cité au trenchant de l'espée, & tous les habitans d'icelle. Ilz ne laisserent en icelle aucun residu. Et firent au roy de Lebna, ainsi qu'ilz auoient fait au roy de Iericho. De Lebna passa en Lachis avec tous ceux d'Israël. Et après que l'armée fut disposée alentour, ilz l'assillirent. Et le Seigneur bailla Lachis en les mains d'Israël, & la print le iour ensuiuant, & frappa au trenchant de l'espée, & toute ame qui estoit en icelle, ainsi qu'il auoit fait à Lebna. En ce temps là Horá roy de Gaser monta pour aider Lachis: lequel Iosué frappa avec tout son peuple, iusques à tout destruire. Et passa de Lachis en Eglon, & l'environna, & l'assillit au mesme iour: & frappa du trenchant de l'espée toutes les ames qui estoient en icelle, selon toutes les choses qu'il auoit fait en Lachis. Et aussy monta avec tous ceux d'Israël d'Eglon en Hebron, & bataille contre icelle: & la print, & la frappa du trenchant de l'espée, & aussy le roy d'icelle, & toutes les villes de ceste contrée, & toutes les ames qui estoient demourées en icelle. Il n'en laissa pas un de residu en icelle. Ainsi qu'il auoit fait en Eglon, ainsi fit il en Hebron: en consumant par l'espée toutes les choses qu'il trouua en icelle. De là retourna en Dabir, la print, & la destruisit, & frappa du trenchant de l'espée le roy d'icelle, & toutes les villes alentour. Il n'en laissa pas un de residu en icelle. Ainsi qu'il auoit fait à Hebron, & à Lebna, & aux roys d'icelles, ainsi fit il à Dabir, & au roy d'icelle. Et ainsi Iosué frappa toute la terre des montaignes, & de Midy, & des lieux chāpestres, & d'Asedoth, avec les roys d'icelles. Et n'en delaisa en icelle pas un de residu, mais mit à mort tout ce qui pouoit aspirer, ainsi que le Seigneur le Dieu d'Israël luy auoit commandé, depuis Cades-barné iusques à Gazam. Et print, & destruisit d'un assaut toute la terre de Gofem, iusques à Gabaon, & tous les roys, & leurs contrées: Car le Seigneur le Dieu d'Israël batailleoit avec luy. Et retourna avec tous ceux d'Israël aux lieux des sieges en Galgal.

S. Iosué décofit le roy Iabin, & plusieurs autres roys & peuples, obseruat tout ce que le Seigneur auoit cōmandé à Moysé.

Chapitre .xj.

Q Vant Iabin roy d'Alor eut ouy ces choses, il enuoia à Iobab roy de Madon, & au roy Semeró, & au roy d'Achsaph. & aussy aux roys d'Aquilon, lesquels habitoient es montaignes, & es plaines contre le Midy de Ceneroth, & aussy es lieux chāpestres, & es contrées de Dor auprès la mer, & aussy au Chanānēen d'Orient & d'Occident, & à l'Amorrhéen & Hethéen, & au Pherezéen, & lebuséen es montaignes. Et aussy à l'Heuēen qui habitoit au pied d'Hermon, en la terre de Maspha. Et sont tous yssus avec leurs bendes, un fort grand peuple, comme le sablon qui est en la riue de la mer, des cheuaux aussy, & des chariotz en grande multitude.

Partage de la terre.

Iosué.

titude. Et sont venus tous ces roys icy ensemble
 aux eaves de Merom, pour batailler contre Is-
 raël. Et le Seigneur dict à Iosué: Ne les crains
 point. Car demain en ceste mesme heure ie bail-
 leras tous ceux icy pour estre naurez en la pre-
 sence d'Israël. Tu esnerueras leurs cheuax, &
 brusleras par feu leurs chariotz. Et Iosué vint a-
 uec toute son armée alencôtre d'iceux, aux eaves
 de Merom subitement, & par fureur sont en-
 trez sur eux: & le Seigneur les bailla en les mains
 d'Israël, & les frapperent, & les poursuyurent
 iusques à la grande Sidon, & iusques aux eaves
 de Masserephot, & iusques au chap de Maspha,
 qui est à la partie Orientale d'icelle. Et ainsy les
 frappa tous, tellement qu'il n'en laissa pas vn
 demourant d'entre eux. Et fait ainsy que le Seignr
 luy auoit commandé. Il esnerua leurs cheuax,
 & brusla au feu leurs chariotz. Et quand il fut re-
 tourné, incontinent print Afor: & frappit par l'
 espée le roy d'icelle. Car Afor d'ancienneté te-
 noit la principalité entre tous ces royaumes icy,
 Et frappa toutes les ames qui demouroiét illec:
 il ne laissa en icelle aucun residu: mais destruiét
 toutes choses iusques à tout anichiler: & destruiét
 la cité par feu, & toutes les citez alétour. Et aus-
 sy print les roys d'icelles, & les frappa, & les de-
 struiét, ainsy que Moysse seruiteur du Seigneur
 luy auoit commandé. Et Israël mit le feu en tou-
 tes les villes, excepté celles qui estoient és peti-
 tes montaignes, & és lieux montueux: & le feu en
 consuma seulement vne, à sçauoir Afor, q estoit
 la plus garnie. Et les enfans d'Israël partirent en-
 tre eux toute la despouille de ces citez & les be-
 stes, après que tous les homes furent occis. Ainsy
 que le Seigneur auoit commadé à Moysse son
 seruiteur, ainsy commanda Moysse à Iosué, & ce-
 stuy accomplit tout: Il ne laissa passer pas vne
 parole de tous les commandemens, que le Sei-
 gneur auoit commandé à Moysse. Et ainsy Iosué
 print toute la terre des montaignes, & tout le
 Midy, & la terre de Gessen, & la plaine, & la
 partie Occidentale, & la montaigne d'Israël, &
 les lieux champestres, & la partie de la montai-
 gne qui monte en Seir, iusques à Baal-gad, par
 la plaine du Liban, soubz le mont d'Hermon. Il
 print tous les roys d'icelles, il les frappa, & les
 occit. Iosué battilla long temps contre ces roys
 icy: Il n'y eut cité, qui ne se rendit aux enfans d'
 Israël, sinon Heuéc, qui habitoit en Gabaon.
 Car il les print toutes par bataille. Car la senten-
 ce du Seigneur auoit esté, que leurs coeurs seroi-
 ent endurcis, & qu'ils batailleroient contre Is-
 raël, & qu'ils decheroient, & ne meritoient
 d'auoir quelque clemence, & qu'ils periroient,
 ainsy que le Seigneur auoit commandé à Moysse.
 Au mesme temps vint Iosué, & mit à mort Ena-
 cim des montaignes d'Hebron, & de Dabir, &
 d'Anab, & de toute la montaigne de Iuda & d'
 Israël, & destruiét leurs citez. Il n'en laissa aucuns

de la lignée d'Enacim en la terre des enfans d'Is-
 raël, excepté les citez, Gaza, & Geth, & Afor,
 lesquelles seulement furent delaissées. Iosué dōc
 print toute la terre, ainsy que le Seigneur auoit
 dict à Moysse, & la bailla en possesio aux enfans
 d'Israël par parties & selō leurs lignées, & la ter-
 re fut en repos sans auoir guerre.



S. icy sont nombrez les .xxxj. Roys que Moysse & Iosué ont
 occis deça & delà le Iordain.

Chapitre .xij.

Ceux sont les roys, q les enfans d'Israël frap-
 perent, & possederēt leurs terres oultre le
 Iordain, vers soleil leuāt, depuis le torrēt
 d'Arnon, iusques à la montaigne d'Hermon, &
 toute la partie Orientale, qui regarde le desert.
 Selon le roy des Amorrhéens, qui habitoit en
 Hesebon, eut domination depuis Aroër, laquel-
 le est située sur la riue du torrent d'Arnon, & de
 la moitie en la vallée, & de la moitie de Galaad,
 iusques au torrent de Ieboc, qui est le terme des
 enfans d'Ammon, & depuis le desert iusques à la
 mer de Ceneroth cōtre Orient, & iusqs à la mer
 du desert, laquelle est la mer tresfort sallée, à la
 partie Oriétale par la voie qui meine à Beth-si-
 moth: & de la partie de Midy, de celle q est sub-
 iacente à Aseboth, Phalga. Le terme d'Og roy
 de Basan du residu de Raphaim, lequel habita en
 Astaroth, & en Edrai. Et eut domination en la
 môtaigne d'Hermon, & en Salecha, & en toute
 Basan, iusques aux termes de Gessuri & de Ma-
 chati, & de la moitie de Galaad: les termes de Se-
 hon roy d'Hesebon. Moysse seruiteur du Seignr,
 & les enfans d'Israël les frapperent, & bailla
 Moysse leurs terres en possession aux Rubenites
 & Gadites, & à la demie lignée de Manasses.
 Ceux sont les roys de la terre q Iosué avec les en-
 fans d'Israël frapperēt oultre le Iordai, de la partie
 Occidentale: depuis Baal-gad au chap du Libā,
 iusqs à la montaigne, de laquelle vne partie monte
 en Seir. Et Iosué la bailla en possession aux lig-
 nées d'Israël, & en chascun ses parties, tant és mo-
 taignes, comme és plaines & lieux champestres
 en Aseroth, & au desert, & au Midy furent l'
 Hecheen & l'Amorrhéen, le Chananeen, & Phe-
 rezée, Heuéc, & Iebulcon, vn roy de Iericho, vn
 roy de Hail, lequel est au costé de Beth-el, vn roy
 de Ierusalé,

Deut. 7 a

c

Exo. 34. b

Deut. 7. 2.

D

Sapto. d

C

de Ierusalé, vn roy d'Hebrō, vn roy de Ierimoth vn roy de Lachis, vn roy d'Eglon, vn roy de Gazer, vn roy de Dabir, vn roy de Gader, vn roy d'Herma, vn roy d'Herod, vn roy de Lebna, vn roy d'Adullam, vn roy de Maceda, vn roy de Beth-el, vn roy de Taphua, vn roy d'Hopher, vn roy d'Aphec, vn roy de Saron, vn roy de Madon, vn roy d'Asor, vn roy de Semeron, vn roy d'Acaph, vn roy de Thenac, vn roy de Mageddo, vn roy de Cedès, vn roy de Iachanā de Carmeli, vn roy de Dor, & de la prouince de Dor, vn roy des Gentilz de Galgal, vn roy de Thersa. Tous furent trente & vn roys.

S. Le Seigneur commande à Iosué qu'il diuise la terre, assignant les parties de Ruben, Gad, & de la moitié de la lignée de Manasses, oultre le Iordain.

Chapitre. xiiij.

A Iosué estoit ancien, & d'eage passé, & le Seigneur luy dict: Tu es deuenu ancien, & es de grad eage, & reste encores la terre treslarge, laquelle n'est pas diuisee par sort. A sçauoir toute Galilée, Philisthiim, & toute la terre de Gessuri, depuis le fleuve trouble, qui arrouse Egypte, iusques aux termes d'Accaron contre Aquilon. La terre de Chanaan: laquelle est diuisee en cinq petits roys des Philisthiins, à sçauoir Gazéens, Azotiens, Acaloniens, Gethéens, & Accaroniens. Mais vers Midy sont les Heuécens, toute la terre de Chanaan, & Maara des Sydoniens, iusques à Afeca, & les termes de l'Amorrhéen, & de ses prochains lieux. Aussi la contrée du Liban contre Orient, depuis Baalgad soubz la montaigne d'Hermon, iusques à ce que tu entre en Emath. De tous ceux qui habitent en la montaigne depuis le Liban, iusques aux eues de Masserephoth, & tous les Sydoniens. C'est moy qui les effaceray de la presence des enfans d'Israël. Icelle donc vienne en la part de l'heritage d'Israël, comme ie t'ay commandé. Et maintenant diuise la terre aux neufz lignées, & à la demie lignée de Manasses pour en posséder, avec laquelle Ruben & Gad ont possédé la terre, que Moysè seruiteur du Seigneur leur a baillé oultre le fleuve du Iordain, à la partie Orientale. Depuis Aroër, laquelle est assise en la riue du torrent d'Arnon, & en le milieu de la vallée, & tous les lieux champestres de Medaba, iusques à Dibon, & toutes les citez de Sehon roy des Amorrhéens, qui regna en Hesebon, iusques aux termes des enfans d'Ammon. Et de Galaad, & le terme de Gessuri, & de Machati, & toute la montaigne d'Hermon, & toute Basan iusques à Salecha, tout le royaume d'Og en Basan, qui regna en Astaroth & Edrai. Cestuy fut du residu de Raphaim: & Moysè les frappa, & les destruisit. Et les enfans d'Israël ne voulurent pas destruire Gessuri ne Machati, & ont habité au milieu d'Israël iusques au iour present. Et ne donna point de possession à la lignée de Leui, mais les sacrifi-

Nôb. 32. f

Nôb. 18. c

ces & les oblations du Seigneur le Dieu d'Israël, furent son heritaige, ainsi qu'il luy auoit dict. Moysè donc donna possession à la lignée des enfans de Ruben selon leurs parentez, & fut leur terme depuis Aroër, laquelle est située en la riue du torrent d'Arnon, & au milieu de la vallée du mesme torrent, toute la plaine qui maine en Medaba: & Hesebon, & tous les petits villaiges d'icelles, qui sont és lieux champestres. Aussi Dibon, & Bamoth-Baal, & la ville de Baalmeon, & Iassa, & Cedimoth, & Mephaath, & Cariathaim, & Sabama, & Sarathasar, en la montaigne de la vallée de Beth-phogor, & Afedoth, Phasga, & Bethiesimoth, toutes les villes champestres, & tous les royaumes de Sehon roy des Amorrhéens, qui regna en Hesebon, que Moysè frappa avec les princes de Madian, l'Heuécen, & Recem, & Sur, & Hur, & Rebé, les ducz de Sehon habitans de la terre. Aussi les enfans d'Israël occirent par l'espée Balaam filz de Beor diuinateur, avec tous les autres qui furent occis. Et le terme des enfans de Ruben, fut le fleuve du Iordain. Icelle est la possession des Rubenites, selon leurs parentez, des villes & villaiges. Aussi Moysè donna possession à la lignée de Gad, & à ses enfans selon leurs parentez, de laquelle ceste est la diuision. Leur terme fut Iaser, & toutes les citez de Galaad, & la moitié de la terre des enfans d'Ammon, iusques en Aroër qui est contre Rabba: & depuis Hesebon, iusques à Ramoth, Masphé, & Betonim, & Amanaim iusques aux termes de Dabir. Et aussi en la vallée de Betharam, & de Bethnemra, & de Socoth, & de Saphon, l'autre partie du royaume de Sehon roy d'Hesebon. Et le Iordain est la fin d'iceluy, iusques à la derniere partie de la mer de Cenereth, oultre le Iordain, à la partie Oriétale. Icelle est la possession des enfans de Gad selon leurs familles, les citez & leurs villaiges. Il donna aussi possession à la demie lignée de Manasses, & à ses enfans selon leurs parentez, de laquelle cestuy est le commencement: Amanaim, toute la terre de Basan, & tous les royaumes d'Og roy de Basan, & tous les villaiges de Iair qui sont en Basan, soixante villes. Et la moitié de Galaad, & Astaroth, & Edrai. Les citez du royaume d'Og en Basan, aux enfans de Machir filz de Manasses, à sçauoir à la moitié des enfans de Machir selon leurs parentez. Ceste possession diuisa Moysè és lieux champestres de Moab, oultre le Iordain, alencôtre de Iericho à la partie Orientale. Mais il ne donna point de possession à la lignée de Leui, pource que le Seigneur Dieu d'Israël, luy mesme est sa possession, comme il luy a dict.

Nôb. 31. a

Nôb. 18. e

S. Caleb print Hebron, qui luy estoit promis en heritaige, pource que quand les autres espies mesdirent de la terre promise, il s'uyrit le Seigneur.

Chapitre. xiiij.

o .iij. Icelles

Partage de la terre.

Iosué.

A Celles sont les parties, que les enfans d'Israël ont possédé en la terre de Chanaan, qu'Eleazar prestre & Iosué filz de Nun, & les princes des familles selon les lignées d'Israël leur donnerent: en diuisant toutes choses par sort, ainsi que le Seigneur auoit commandé en la main de Moïse, aux neuf lignées, & à la demie lignée. Car Moïse auoit donné possession oultre le Iordain à deux lignées & demie, excepté les Leuites, lesquels n'ont receu rien de la terre entre leurs freres, mais les enfans de Ioseph ont succédé en leur lieu, diuisez en deux lignées, à sçauoir Manasses & Ephraïm. Et les Leuites n'ont pas receu autre partie en la terre, sinon des villes pour habiter, & les faubours d'icelles, pour nourrir leurs iumetz & bestiaux. Ainsi que le Seigneur auoit commandé à Moïse, ainsi feirent les enfans d'Israël, & partirent la terre. Parquoy les enfans de Iuda approcherent à Iosué en Galgal, & Caleb filz de Iephoné Cenezéen parla à luy. Tu cognois quelle chose le Seigneur a dict de moy à Moïse home de Dieu, & aussy de toy en Cadesbarné. P'auoie quarante ans, quand Moïse le seruiteur du Seigneur Dieu m'enuoia de Cadesbarné, pour considerer la terre, & luy racomptay ce qu'il me sembloit estre la verité. Mais mes freres qui estoient venus avec moy, feirent perdre couraige au peuple, & neantmoins toutesfois i'ensuyuoie le Seigneur mon Dieu. Et Moïse iura en ce iour là, disant: La terre que ton pied a marché, sera ta possession pour toy, & tes enfans eternellement, pource que tu as ensuyuy le Seigneur mon Dieu. Le Seigneur donc m'a presté la vie, ainsi qu'il a promis, iusques au iour present. Il y a quarante & cinq ans, que le Seigneur dict ceste parolle à Moïse, quand Israël cheminoit par le desert. Au iourdhuy j'ay quatre vingtz & cinq ans, aussy sain que j'estoie en ce temps là, quand ie fus enuoie pour espier: & la force de ce temps, perseuere en moy iusques au iourdhuy, tant pour batailler, come pour cheminer. Donne moy donc ceste montaigne, que le Seigneur m'a promis, comme aussy j'as ouy, auquel sont Enacim, & les citez grandes & bien garnies: si par auéture le Seigneur est avec moy, & que ie les puisse destruire, ainsi qu'il m'a promis. Et Iosué le benieit, & luy bailla Hebron en possession, & depuis ce teps fut Hebron à Caleb filz de Iephoné Cenezéen, iusques au iour present: pource qu'il ensuyuit le Seigneur Dieu d'Israël. Le nom d'Hebron par auant estoit appelée Cariath-Arbé. Adam le plus grand entre Enacim, est là situé. Et la terre fut en repos sans auoir guerre.

S. La part échue par sort à la lignée de Iuda, les citez & villes d'icelle. Othoniel print d femme Axe fille de Caleb, pource qu'il auoit conquis Cariath-sepher. Et la terre arrosée luy est adiointe.

Chapitre .xv.

LE sort donc des enfans de Iudas selon leurs familles fut telle. Depuis le terme d'Edom, iusques au desert de Sin contre le Midy, & iusques à la dernière part de la partie de Midy. Son commencement fut depuis la fin de la mer tressalée, & de la langue qui regarde le Midy. Et sort hors contre l'ascendant du Scorpion, & passe en Sina: Et monte en Cadesbarné, & paruiet en Efron, montant en Addar, & environnant Carcaa, & de là passant oultre en Afemona, & paruiet au torrent d'Egypte. Et feront ses termes la grande mer. Icy sera la fin de la partie vers Midy. Vers Orient donc le commencement sera la mer tressalée, iusques aux extremitez du Iordain: & ce qui regarde en Aquilon, depuis la langue de la mer, iusques au mesme fleuve du Iordain. Et monte aussy le terme en Beth-Hagla, & passe depuis Aquilon en Betharaba, montant à la pierre de Boen, filz de Rubé, & tendant iusques aux termes de Debera, de la vallée d'Achor, contre Aquilon regardant Galgal: laquelle est à l'opposite de l'ascendant d'Adommim, de la partie vers Midy du torrent. Et passe les eaues qui sont appellées, la fontaine du soleil. Et seront leurs yssues à la fontaine de Rogel. Et monte par la vallée du filz d'Ennon, du costé du Iebuséen vers Midy, icelle est Ierusalem: & de là soy esleuant au coupeau du mont, lequel est contre Gehennon vers Occident, en la fin de la vallée de Raphaim contre Aquilon, & passe du coupeau du mont iusques à la fontaine de l'eau Nephthoa, & paruiet iusques aux villaiges de la montaigne d'Ephron: & se retire en Bala, laquelle est Cariath-Iarim, c'est à dire, la ville des foretz: & environne de Bala cote Occident, iusques à la montaigne de Seir: & passe au pres du costé du mot Iarim vers Aquilon en Chesson: & descend en Beth-sames, & passe en Thamna, & paruiet contre Aquilon du costé de la partie d'Accaró, & se retire en Secrona, & passe le mont de Baala: & vient iusques à Iebneel, & est enclos de la fin de la grande mer contre Occident. Iceux sont les termes des enfans de Iuda selon l'environ de leurs familles. Mais il donna à Caleb filz de Iephoné part au milieu des enfans de Iuda, ainsi que le Seigneur luy auoit commandé: à sçauoir Cariath-Arbé du pere d'Enac: icelle est Hebron. Et Caleb expulsa d'icelle trois filz d'Enac, Sefai, & Achiman, & Tholmai, de la lignée d'Enac: & de là en montant vint aux habitas de Dabir, laquelle par auant estoit appelée Cariath-sepher, c'est à dire, cité des lettres. Et Caleb dict: Celuy qui frappera Cariath-sepher, & l'aura prinse, ie luy donneray pour femme Axamma fille. Et Othoniel filz de Cenez frere moindre de Caleb la print. Et luy donna pour femme Axe sa fille. Lesquelz come ilz alloient ensemble, elle fut eshortée de son mary qu'elle demandast à son pere vn champ. Et ainsi qu'elle seoit sur vn asne,

afne, elle commença a fouspirer. Auquel dit Caleb: Quelle chose as tu? Et icelle respondit: Don ne moy benediction. Tu m'as donné la terre de Midy qui est seiche: donne moy aussy celle qui est arrousee. Et ainſy Caleb luy donna l'arrouse ment de dessus, & de dessous. Icelle est la possession de la lignée des enfans de Iuda selon leurs parentez. Et les citez des parties dernieres des enfans de Iuda, près les termes d'Edom vers midy furent, Cabseel & Eder, & Iagur, & Cina, & Dimona, & Adada, & Cedès, & Afor, & Ieth-nan, Ziph, & Telem, & Baloth, la neuue Afor, & Carioth, & Hefron icelle est Afor, Amā, Sama, & Molada, & Afer-Gadda, & Hafsomon, & Beth-phelet, & Haferfual, & Bersabee, & Baziothia, & Baala, & Im, & Esem, & Eltholad, & Cefil, & Harma, & Siceleg, & Medemena, & Sensenna, & Lebaoth, & Selim, & Ain, & Remon: Toutes ces citez vingt & neuf, avec leurs villages. Mais es lieux champestres, Estaol, & Sarea, & Afena, & Zanoë, & Enganim, & Taphua, & Enaim, & Ierimoth, & Adulam, Socho, & Afeca, & Saraim, & Adithaim, & Gederā, & Gederothaim: quatorze villes, & leurs villages: Sanā, & Hadassa, & Magdalgad, Delean, & Mafepha, & Iethel, Lachis, & Baschat, & Eglon, & Chebbon, & Lcheman, & Cethlis, & Gideroth, Beth-dagon, & Naama, & Maceda, seize citez & leurs villages. Labana, & Ether, & Afan, & Iephta, & Eſna, & Nesib, & Ceila, & Achzib, & Mareſa, neuf citez, & leurs villages. Accaron avec ses rues & villages. Depuis Accaron iusques à la mer, toutes celles qui tirent vers Azotum & ses villages: Azotus avec ses rues & villages, Gaza avec ses rues & villages, iusques au torrent d'Egypte, & la grande mer est sa fin. Et en la montaigne de Samir, & Ietir, & Socoth, & Damna, & Cariath-senna, icelle est Dabir: Anab, & Iſtemo, & Anim, Gofen, & Olon, & Gilo, vnze citez & leurs villages. Arab & Ruma, & Eſaan, & Ianum, & Beth-thaphua, & Afeca, & Hathmātha, & Cariath-arbe, icelle est Hebron, & Sior, neuf citez & leurs villages. Maon, & Charmel, & Ziph, & Iota, Iſraël, & Iucadam, & Zanoë Accain Gabaa, & Thamna: dix citez & leurs villages. Halhul, & Bethſur, & Gedor, Mareth, & Bethanoth, & Elthecon, six citez & leurs villages. Cariath-baal, icelle est Cariath-iarim, c'est à dire cité des foretz, & Arebba: deux citez & leurs villages. Au desert: Betharaba, Meddim, & Sachacha, & Nebſan, & la cité du sel, & Engaddi, six citez & leurs villages. Et sont ensemble cent & quinze. Mais les enfans de Iuda ne peurent destruyre le Iebuséen habitant en Ierusalem. Et demoura le Iebuséen, avec les enfans de Iuda en Ierusalem, iusques au iour present.

S. La part appartenante par sort à Ephraim, les villes & villages d'icelles. Le Chananéen demoura tributaire entre iceux.

Chapitre. xvj.

ET le sort des enfans de Ioseph escheut, depuis le Iordain contre Iericho & ses eues, vers Oriét, le desert qui monte de Iericho à la montaigne de Beth-el, & sort de Beth-el en Lufan: & passe le terme d'Archi & Ataroth: & descend vers Occidēt, selon le terme de Ieffen, iusques aux termes de Beth-horon la basse, & de Gaſer. Et finent leurs contrées à la grande mer. Et les enfans de Ioseph, Manasses, & Ephraim le possederent. Et fut le terme des enfans d'Ephraim selon leurs cognations: & leur possession fut cōtre Oriét Ataroth Addar, iusques à Beth-horō la superieure, & entrēt leurs termes en la mer. Mais Machmetath regarde Aglon, & enuirōne les termes cōtre Oriét en Thannathſelo, & passe d'Oriét, en Ianoë & descend de Ianoë en Ataroth, & Naaratha: & paruiēt en Iericho, & vuide hors au Iordain: de Taphua, passe oultre cōtre la mer en la ville ou croiscēt les roseaux, & leurs yssues sont en la mer fort salée. Icelle est la possession de la lignée des enfans d'Ephraim selon ses familles, & les citez qui sont separees aux enfans d'Ephraim au milieu des possessions des enfans de Manasses, & leurs villages. Et les enfans d'Ephraim n'occirent point le Chananéen, qui habitoit en Gaſer. Et demoura le Chananéen tributaire au milieu d'Ephraim iusques en ce iour.

S. Les parties par sort sont assignées à la moytié de la lignée de Manassé & aux filles de Salphaad. Et la part des enfans de Ioseph est augmentée.

Chapitre. xvij.

ET le sort escheut à lignée de Manasses: (car cestuy estoit le premier nay de Ioseph) à Machir premier nay de Manasses pere de Galaad, leq̄l fut hōe de guerre, & obtint pour sa possession Galaad & Basan: & aux autres des enfans de Manasses selon leurs familles, aux enfans d'Abiezer, & aux enfans d'Helec, & aux enfans d'Israël, & aux enfans de Sechem, & aux enfans d'Hepher, & aux enfans de Senuda. Iceux sont les enfans de Manasses filz de Ioseph, les masses selon leurs parentez. Mais Salphaad filz de Hepher, filz de Galaad, filz de Machir, filz de Manasses n'auoit aucuns filz, ains seulement des filles: desquelles ceux sont les noms, Maala, & Noa, & Hegla, & Melcha, & Terſa. Et vindrēt en la presence d'Eleazar prestre, & de Iosué filz de Nun, & des princes, en disant: Le Seigneur a commandé par la main de Moysse, qu'on nous donnast possession au milieu de noz freres. Et leur donna selon le commandement du Seigneur possession au milieu des freres de leur pere: & dix cordeaux escheurent à Manasses, sans la terre Galaad, & de Basan oultre le Iordain. Car les filles de Manasses possederēt l'heritage au milieu de ses filz. Mais la terre de Galaad escheut au sort des autres filz de Manasses. Et fut le terme de Manasses, depuis. Afer, Machmatah, la-
o.iiij. quelle

Nōb. 26 d

Nōb. 27.
& 37. a.

quelle regarde Siché : & sort à la dextre iouxtes les habitans de la fontaine de Taphua: car aussy la terre de Taphua estoit escheue au sort de Manasses, laquelle est iouxtes les termes de Manasses: des filz d'Ephraïm, & le terme de la vallée ou croissent les roseaux, descend vers le Midy du torrent des citez d'Ephraïm, lesquelles sont au milieu des villes de Manasses. Le terme de Manasses, est vers Aquilon du torrét, & son yssue va vers la mer: tellement que la possession d'Ephraïm est vers Midy, & vers Aquilon de Manasses, & que la mer clot l'une & l'autre, & sont cōioinctes ensemble, en la lignée d'Aser vers Aquilon, & en la lignée d'Issachar vers Oriét. Et a esté l'heritage de Manasses en Issachar, & en Aser, Bethsan avec ses petitz villages, & Ieblaâ avec ses villages, & les habitans de Dor avec leurs villes, & aussy les habitans d'Endor avec leurs villages, & semblablement les habitans de Thenac avec leurs villages, & les habitans de Mageddo avec leurs villages, & la tierce partie de la ville de Nopheth. Et ne peurent les enfans de Manasses destruire icelles citez, mais le Chananéen commença à habiter en ceste terre. Et après que les enfans d'Israël furent renforcez, ilz rendirent subiectz les Chananéens, & les feirent tributaires à eux, & ne les occirent point. Et les enfans de Ioseph parlerent à Iosué, & dirent: Pour quoy m'as tu donné la terre en possession d'un seul sort & cordeau, veu que ie suis de si grande multitude, & que le Seigneur m'a benie? Ausquelz Iosué dit: Si tu es un peuple de grand nombre, monte en la forest, & coupe le bois pour auoir espace en la terre du Pherezéen & de Raphaim: car la possession de la montaigne d'Ephraïm est estroicte pour toy. Auquel respondirent les enfans de Ioseph: Nous ne pourrons monter aux montaignes, comme il soit que les Chananéens vsent de chariotz de fer, lesquelz habitent en la terre chapestre, en laquelle sont situées Beth-San avec ses villages, & Iezraël contenât la vallée au milieu. Et Iosué dit à la maison de Ioseph, Ephraïm & Manasses: Tu es un grand peuple & de grande force, tu n'auras point seulement vne part, mais t'en iras à la montaigne, & couperas le bois, & nettoyeras l'espace pour habiter: & pourras proceder oultre, après que tu auras destruit le Chananéen, lequel tu dis auoir des chariotz de fer & estre tresfort.

S. Aucuns font enuoyer pour descrire la terre des autres sept lignées. Et la part par sort est assignée à Ben-iamin.

Chapitre. xviii.

A T tous les enfans d'Israël s'assemblerent en Silo, & là fichèrent le tabernacle de témoignage, & la terre fut subiecte à eux. Mais des enfans d'Israël demourerent sept lignées, lesquelles encores n'auoient point receu leurs possessions. Ausquelz dit Iosué: Iusques à

quand seicherez vous de paresse, & que n'entrez vous pour posseder la terre que le Seigneur le Dieu de voz peres vous a donné? Estifez de chascune lignée trois homes: à fin qu'ilz les enuoient, & qu'ilz cheminent & enuironnent la terre, & qu'ilz la descriuent selon le nombre d'une chascune multitude: & qu'ilz me rapportent ce qu'ilz auront descript. Diuisez pour vous la terre en sept parties. Iudas soit en ses termes vers la partie de Midy, & la maison de Ioseph vers Aquilon: descrivez la terre qui est au milieu d'iceux en sept parties: & vous vendrez icy à moy, à fin qu'en la presence du Seigneur vostre Dieu ie vous iette icy le sort: car la part des Leuites n'est pas entre vous, mais la prestise du Seigneur est leur heritage. Aussy Gad & Ruben & la demie lignée de Manasses auoyent desia receu leurs possessions, oultre le Iordain, à la partie Oriétale: & Moïse seruiteur du Seigneur leur auoit donnée. Et quand les homes furent leuez, & qu'ilz furent partis pour descrire la terre, Iosué leur commanda, disant, Enuironnez la terre, & la descrivez, puis retournez à moy: à fin que icy en la presence du Seigneur vostre Dieu en Silo ie vous iette le sort. Et ainsi s'en allerent: & en regardant la terre la diuiserent en sept parties, escripant en un volume: puis sont retournez à Iosué en l'ost de Silo. Lequel ietta les sortz en la presence du Seigneur en Silo, & diuisa la terre en sept parties aux enfans d'Israël. Et monta le premier sort aux enfans de Ben-iamin selon leurs familles, pour posseder la terre entre les enfans de Iuda, & les enfans de Ioseph. Et fut leur terme contre Aquilon du Iordain: allant selon le costé de Iericho de la partie Septentrionale, & de là, contre Occident montant aux montaignes, & venant iusques au desert de Bethauen, & passant auprès de Luza, vers Midy, icelle est Beth-el: & descend en Ataroth-addar, en la montaigne qui est vers midy de Beth-horon la basse: & se retire enuironnant contre la mer vers le midy de la montaigne qui regarde Beth-horon à l'encontre le vent d'Aphrique. Et leurs yssues sont en Cariath-baal, laquelle aussy est appellée Carith-iarim, cité des enfans de Iuda. Icelle est la partie contre la mer, vers Occident. Mais vers Midy de la partie de Cariath-iarim le terme sort contre la mer, & paruiet iusques à la fontaine de caues de Nephtoa: & descend en la partie de la montaigne qui regarde la vallée des enfans d'Ennon: & est contre la partie Septentrionale en la dernière partie de la vallée de Raphaim. Et descend en Ge-ennon, (c'est à dire, vallée d'Ennon) iouxtes le costé du Iebuséen vers Midy: & vient iusques à la fontaine de Rogel, passant en Aquilon, & sortant en En semes, c'est à dire, fontaine du soleil. & passe oultre iusques aux petitz montz qui sont à l'opposite de l'ascendant de Adommim: & descend en Aben-

en Abenobé, c'est à dire, la pierre de Boën, du filz de Ruben: & passe oultre du costé d'Aquilon aux lieux chapestres: & descend en la plaine, & passe oultre contre Aquilon de Beth-hagla. Et sont ses yssues contre la lague de la mer tresfort fallée vers Aquilon, en la fin du Iordain à la partie d'Auster, qui est le terme d'icelle vers Orient. Icelle est la possession des enfans de Ben-iamin selon leurs termes à l'entour, & selon leurs familles. Et ont esté leurs citez, Iericho, & Beth-hagla: & la vallée de Cafis, Bath-ara-ba, & Samaraim, & Beth-el, & Auim, & Aphara, & Ophera ville d'Hemona & Ophin, & Gabée, douze citez, & leurs villages: Gabaon, & Rama, & Beroth, & Mesphé, & Caphara, & Amosa, & Recem, & Iarephel, & Tarela, & Sela, Eleph, & Iebus: laquelle est Ierusalem, Gabaath, & Cariath: quatorze citez, & leurs villages. Icelle est la possession des enfans de Ben-iamin selon leurs familles.

S. Icy sont assignées les parts par sort à six lignées, Simeon, Zabulon, Issachar, Aser, Nephthalim, Dan, & Iosué.

Chapitre. xix.

ET le second sort yssit aux enfans de Simeon selon leurs cognations. Et fut leur heritage au milieu de la possession des enfans de Iuda: Ber-sabée, & Sabée, & Molada, & Haterfual, Bala, & Asem, & Eltholad, & Bethul, & Harma, & Siceleg, & Beth-marcaboth, & Haterfusa, & Beth-Iebaoth, & Saroben: treize citez, & leurs villages. Aim, & Remmon, & Athar & Afan: quatre citez, & leurs villages. Tous les petis villages à l'entour des ces villes, iusques à Balaath-beer, Ramath, contre la partie Australe. Icelle est l'heritage de enfans de Simeon selon leurs cognations, en la possession, & cordeau des enfans de Iuda: Car il estoit le plus grand. Et pourtant les enfans de Simeon possederent au milieu de leur heritage. Et le troisieme sort escheut aux enfans de Zabulon selon leurs cognations. Et fut fait le terme de leur possession iusques à Sarid. Et monte de la mer, & de Medalaa, & vient iusques en Debbaseth: iusques au torrent, qui est contre Ieconam: & retourne de Sarid contre Orient, iusques à la fin de Chesleth-Thabor: & sort vers Dabereth, & monte contre Iaphie: & de la passe iusques à la partie Orientale de Geth-hepher, & de Tacasin: & sort en Remmon, Am'ar & Noa: & environne vers Aquilon, Hanaton. Et sont ses yssues, la vallée de Iepthahel, & Cateth, & Naalol, & Simeron, & Iedala, & Beth-Iché, douze citez, & leurs villages. Icelle est l'heritage de la lignée des enfans de Zabulon selon leurs cognations, les citez & leurs villages. Le quatrieme sort chout à Issachar selon ses cognations. Et fut son heritage, Iezrael, & Casaloth, & Sunem, & Hapharaim, & Seon, & Naharath, & Raboth, & Cesion, Abes, & Rameth, & Engannim, & En-

hadda, & Beth-pheses: & vient son terme iusques à Thabor & Sehesima, & Beth-semes. Et serot ses yssues le Iordain, seize citez & leurs villages. Icelle est la possession des enfans d'Issachar selon leurs cognations avec les citez & villages d'icelles. Et le cinqesme sort chout à la lignée des enfans d'Aser, selon leurs cognations. Et fut leur terme Halcath, & Chali, & Beten, & Axaph, & Elmelech, & Amaad, & Messal: & parvient iusques au Carmel de la mer, & Sihor, & Labanath: & retourne contre Orient à Beth-dagon: & passe oultre iusques à Zabulon, & la vallée de Iepthahel, cote Aquilon en Beth-emec, & Nehiel, & sort vers la fenestre, à Cabul, & Abrá, & Rohob, & Hamon, & Cana, iusques à la grande Sidon: & retourne en Horma, iusques à la cite tresfort munie Tyrus, & iusques Hofa. Et seront ses yssues en la mer, du cordeau à Achziba: & Amma, & Asec, & Rohob: vingt & deux citez, & leurs villages. Icelle est la possession des enfans d'Azer selon leurs cognations, les villes & leurs villages. La sixiesme partie escheut aux enfans de Nephthaly, selon leurs familles. Et comença le terme depuis Heleph, & Elon, & Sannanim, & Adami, laquelle est Neceb, & Iebnael iusques Lecum: & leurs yssues iusques au Iordain, & retourne le terme contre Occident, en Azanath-Thabor, & de là sort en Hucuca, & passe oultre en Zabulon contre Midy, & en Aser contre Occident, & en Iuda vers le Iordain, contre le soleil levant. Les citez tresfort munies, sont Assedim, Ser, & Emath, & Rechath, & Cenereth, & Edema, & Arama, Afor, & Cedes, & Edrai, Enhasor, & Ieron, & Magdalel, Horem, & Beth-anath, & Beth-sames: dix & neuf citez, avec leurs villages. Icelle est la possession de la lignée des enfans de Nephthaly selon leurs cognations, les villes avec leurs villages. Le septiesme sort yssit à lignée des enfans de Dan selon leurs familles. Et fut le terme de sa possession, Saraa, & Esthaol, & Hir-semes, c'est à dire, la cite du soleil. Selehin, & Aialon, & Iethela, Elon, & Themna, & Acron, Eltece, Gebelion, & Balaath, & Iud, & Bané, Barac, & Geth-remmon: & Meiarcon, & Arecon, avec le terme qui regarde Ioppen, & est terminée par icelle fin. Et les enfans de Dan monterent, & bataillèrent contre Lesem, & la prindrent: & la frapperent au trenchant de l'espée: & la possederent & habiterent en icelle, appellant le nom d'icelle Lesem-Dan, du nom de Dan leur pere. Icelle est la possession des enfans de Dan, selon leurs cognations, les villes & leurs villages. Et quand il eut accompli de partir la terre par sort, à un chacun selon ses lignées, les enfans d'Israël donnerent possession à Iosué filz de Nun au milieu d'eux, selon le commandement du Seigneur, à sçavoir la cite qu'il demanda, Thánath-faraa en la montagne d'Ephraim. Et edifia la cite, & habita

Partage de la terre.

Iosué.

habita en icelle. Icelles sont les possessions qu'ilz partirent par sort, à scauoir Eleazar prestre & Iosué filz de Nun, & les princes des familles, & des lignées des enfans d'Israël en Silo, en la presence du Seigneur à l'huys du tabernacle du tesmoignage, & partirent la terre.

S. Les dix citez de refuge, & qui sont ceux q'porront fuyr à icelles, & combien la demourer.

Chapitre xx.

A **E**T le Seigneur parla à Iosué, disant: Parle aux enfans d'Israël, & leur dys: Separez les citez des fugitifz, (desquelz vous ay parlé) par la main de Moÿse, à fin que quiconque aura frappé quelque âme par ignorance, y ait refuge, & qu'il puisse eschapper l'ire du prochain, lequel est vindicateur du sang, quand il sera venu prendre refuge à l'une de ces citez. Et s'arrestera deuant la porte de la cité, & parlera aux plus anciens d'icelle cité, les choses qui le manifesteront estre innocent: & ainsi le receueront, & luy donneront lieu pour habiter. Et quand le vindicateur du sang le poursuyura, ilz ne le bailleront point en ses mains: pour ce qu'il a frappé son prochain par ignorance, & n'est pas prouué q' deux au trois iours deuant fust son ennemy. Et habitera en ceste cité, iusques à ce qu'il se trouue deuant le Iugement, rendant la cause de son fait, & que le grâd prestre qui sera en ce temps là soit mort: adonc s'en retournera l'homicide, & entrera en la cité, & en sa maison de laquelle estoit fuy. Et ordonnerent Cedès en Galilée du mont de Nephthaly, & Sicheim au mont d'Ephraïm, & Cariath-Arbe, icelle est Hebron au mont de Iuda. Et oultre le Iordain contre la partie Orientale de Iericho, ilz ordonnerent Bosor, laquelle est située au lieu champestre du desert de la lignée de Ruben, & Ramoth en Galaad de la lignée de Gad, & Gaulon en Basan de la lignée de Manasses. Icelles citez furent ordonnées à tous les enfans d'Israël, & aux estrangers qui habitoient entre eux: pour fuyr en icelles celui qui auroit frappé quelque âme par ignorance, & à fin qu'il ne mourrut point en la main du prochain desirant venger le sang respandu, iusques à ce qu'il fust présenté deuant le peuple pour exposer sa cause.

Deut 4 8

D

S. Quarante huyt citez sont assignées aux Leuites avec leurs faulxbourgs. Et la promesse de Dieu estre accomplie, paix & repos est donné aux enfans d'Israël.

Chapitre. xxj.

A **E**T les princes des familles de Leui sont venus à Eleazar prestre, & à Iosué filz de Nun, & aux ducz des cognatiōs, selon toutes les lignées des enfans d'Israël: & ont parlé à eux, en Silo en la terre de Chanaā, & ont dit: Le Seigneur a commandé par la main de Moÿse, que nous fussent données des citez pour habiter, avec leurs faubourgs pour nourrir nōz bestes. Et les enfans d'Israël donnerent de leurs possessions selon le commandement du Seignr,

Nb. 35. a

des citez & leurs faubourgs. Et ysisit le sort sur la famille de Caath, des enfans d'Aaron prestre, de la lignée de Iuda, & de Simeon, & de Benjamin, treize citez. Et dix citez aux autres enfans de Caath, c'est à dire aux Leuites, lesquelles estoient d'abondance, des lignées d'Ephraïm & de Dan, & de la demie lignée de Manasses. Apres pour les enfans de Gerson ysisit le sort qu'ilz en prendroient des lignées d'Issachar & Aser, & de Nephthaly, & de la demie lignée de Manasses en Basan, le nombre de treize citez. Et aux enfans de Merari selon leurs cognatiōs, douze citez des lignées de Ruben, & de Gad, & de Zabulon. Et donnerent les enfans d'Israël les citez & leurs faubourgs aux Leuites, ainsi q' le Seigneur auoit commandé par la main de Moÿse, les baillant à vn chascun par sort. Iosué donna aux enfans d'Aaron selon les familles de Caath du genre Leuitique, des citez de la lignée des enfans de Iuda & Simeon, desquelles ceux sont les noms. (Car le premier sort isisit pour eux): Cariath-Arbe du pere d'Enac, laquelle est appelée Hebron, en la montaigne de Iuda, & ses faubourgs à l'entour. Mais il auoit donné les champs, & les villages d'icelle, à Caleb filz de Iephoné, pour les posseder. Il donna donc aux enfans d'Aaron prestre, Hebron: cité de refuge, & ses faubourgs: & Lobnam avec ses faubourgs: & Iethe, & Estemo, & Holon, & Dabir, & Ain, & Ieta, & Beth-sames, avec leurs faubourgs: neuf citez comme il est dict, de deux lignées. Mais de la lignée des enfans de Benjamin, Gabaon, & Gabaé, & Anathoth, & Almon avec leurs faubourgs: quatre citez. Toutes les citez des enfans d'Aaron prestre furent ensemble treize, avec leurs faubourgs. Mais aux autres familles des enfans de Caath du genre Leuitique, ceste possession leur fut donnée: De la lignée d'Ephraïm les citez de refuge, à scauoir Sicheim avec ses faubourgs au mōt d'Ephraïm, & Gaser, & Cibsaïm, & Bet-horon, avec leurs faubourgs, quatre citez. Et ausy de la lignée de Dan: Eltheco, & Gabathó, & Aialon, & Getherremmon avec leurs faubourgs, quatre citez. Mais de la demie lignée de Manasses, Thanach, & Gerherremmon avec leurs faubourgs, deux citez. Toutes les dix citez, avec leurs faubourgs furent données aux enfans de Caath du degré inferieur. Ausy donna aux enfans de Gerson du genre Leuitique, deux citez de refuge avec leurs faubourgs, de la demie lignée de Manasses, à scauoir Gaulon en Basan, & Basron. Mais de la lignée d'Issachar: quatre citez avec leurs faubourgs, Cefio & Dabereth, & Iaramoth, & Engamin. Et quatre citez avec leurs faubourgs de la lignée d'Aser, Masal, & Abdon, & Helcab, & Rohob. Ausy les trois citez de refuge avec leurs faubourgs de la lignée de Nephthaly, Cedès en Galilée, & Hammoth-dor, & Carthan.

1. Par. 6. 4

Sur. 24. 4

C

Toutes

D Toutes les citez des familles de Gerson, furent treize, avec leurs faubourgs. Mais aux enfans de Merari Leuites du degré inferieur selon leurs familles furent données quatre citez de la lignée de Zabulón, Iecná, & Charta, & Danna, & Naalol, avec leurs faubourgs. Les citez de refuge de la lignée de Gad, Ramoth en Galaad, & Manaim, & Hesebon, & Iazer quatre citez avec leurs faubourgs. De la lignée de Ruben les citez de refuge oultre le Iordain contre Iericho, Bosfor au desert de Misor, & Iazar, & Iedson, & Mephaath, quatre citez avec leurs faubourgs. Toutes les villes des enfans de Merari, selon leurs familles & cognations, furent douze. Et ainsi toutes les citez des Leuites au milieu de la possession des enfans d'Israël furent quarante huit avec leurs faubourgs, toutes distribuées selon leurs familles. Et le Seignr Dieu donna toute la terre a Israël, dont auoit juré a leur pere de la bailler: & la possederent, & habiterent en icelle. Et par le Seigneur fut donnée la paix a toutes les nations alentour: & nulz des ennemis osa resister a eux, mais tous furent reduictz en leur subiection. Et n'y eut point vne parole de ce qu'il leur auoit promis de donner qui fust vaine, mais toutes choses furent accomplies de fait.

S. La lignée de Ruben Gad & demy Manassé renuoyé en sa possession oultre le Iordain, esmeuë: suspicion aux autres lignées pour l'autel qu'il edifierent. Mais les ambassadeurs enuoyez, receuent leur iuste excusation.

Chapitre. xxij.

A V mesme temps Iosué appella les Rubenites & Gadites, & la demie lignée de Manasses, & leur dit: Vous auez fait toutes les choses que Moÿse seruiteur du Seigneur vous a commandé: & auez aussy obey. a moy en toutes choses, & n'auetz point delaisé voz freres par loing tēps, iusques au iour present, gardants le commandement du Seigneur vostre Dieu. Pour ce donc que le Seigneur vostre Dieu a donné paix & repos a voz freres, ainsi qu'il a promis: retournez, & allez en voz tabernacles, & en la terre de la possession, que Moÿse le seruiteur du Seigneur vous a baillé oultre le Iordain, en ce seulement, que attentiuement vous gardez, & que par œuure vous accomplissez le commandement, & la loy que Moÿse seruiteur du Seigneur vous a commandé, que vous aimez le Seigneur vostre Dieu, & que vous cheminez en toutes ses voies, & que vous gardez ses commandemens, & que vous soyez adioinctz à luy, & que le seruez en tout vostre cœur & de toute vostre ame. Et Iosué les benieit & les laissa aller. Lesquelz retournerent en leurs tabernacles. Et Moÿse auoit donné possession à la demie lignée de Manasses en Basan: & pourtant donna Iosué fort à l'autre demie lignée qui estoit demourée entre tous les autres freres, oultre le Iordain vers la partie Occidentale. Et quand il les eut laissé aller en leurs tabernacles, & qu'il les eut

benieit, il leur dist: Vous retournez à voz sieges en grande substance & richesses, avec argent & or, aerein & fer, & beaucoup de sorte de veste métz. Departez les despouilles des ennemis avec voz freres. Et les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demie lignée de Manasses s'en retournerent & se retirerēt, des enfans d'Israël de Silo, laquelle est située en Chanaan, pour entrer en Galaad la terre de leur possession, laquelle auoient obtenu selon le commandement du Seigneur, par la main de Moÿse. Et quand ilz furent venuz aux limites du Iordain, en la terre de Chanaan, ilz edifierent auprès du Iordain vn autel de grandeur infinie. Et quand les enfans d'Israël ouyrent que les enfans de Ruben & de Gad, & la demie lignée de Manasses auoient edifié vn autel en la terre de Chanaan sur les limites du Iordain contre les enfans d'Israël, & qu'ilz en eurent ouy certains messagiers: Ilz couindrent tout en Silo, pour monter & batailler contre eux. Et tandis enuoient à eux en la terre de Galaad, Phinees filz d'Eleazar prestre, & dix princes avec luy, de chascune lignée vn. Lesquelz vindrēt aux enfans de Ruben & de Gad, & de la demie lignée de Manasses en la terre de Galaad, & leurs dirent: Tout le peuple du Seigneur vous mande ces choses. Quelle est ceste transgression? Pour quoy auez vous laissé le Seigneur le Dieu d'Israël, edifiant l'autel sacrilege, & vous retirant du seruice de celuy? Vous semble il peu de chose, que vous auez peché en Beel-phogor, & que iusques au iour present la tache de ce peché demeure en vous, & que plusieurs du peuple en sont tombez par mort? Vous auez aussy au iour dhuy delaisé le Seigneur, & demain son ire s'esmouuera sur tous ceux d'Israël. Que si vous estimez la terre de vostre possession estre immunde, passez oultre en la terre en laquelle est le tabernacle du Seigneur, & habitez entre nous, seulement que ne vous retirez point du Seigneur, & de nostre compagnie, après auoir edifié autre autel que l'autel du Seigneur nostre Dieu. Achá le filz de Zare, ne transgressa il point le mandement du Seigneur, dont son ire cheut sur tout le peuple d'Israël? Et cestuy estoit vn seul home, & à la mienne volonté que seul fut pery en son peché. Et les enfans de Ruben & de Gad, & la demie lignée de Manasses respondirēt aux princes de l'embassade d'Israël. Le tresfort Seigneur Dieu, iceluy cognoit, & tout Israël ensemble entēdera: si nous auons edifié cest autel par intention de preuarication, qu'il ne nous garde poit, mais presentement nous punisse. Et si nous l'auons fait à telle intention, q pour mettre dessus sacrifices bruslez, & sacrifice, & oblations pacifiques, iceluy s'en enqueste, & qu'il en iuge: & si nous ne l'auons point plustost fait par telle pensée, & en disant, demain voz enfans diront à noz enfans, quelle chose y a il entre vous, & le Seignr le Dieu

Nób. 32. f

D Nób. 25. 4

Sus. 7. a.

B

le Dieu

Iosué meurt.

le Dieu d'Israël? O vous enfans de Ruben & enfans de Gad, le Seigneur a mis le fleuve du Iordain pour terme entre nous & vous: & pourtant n'avez point de part avec le Seigneur & par ceste occasion voz enfans ferôt retirer noz enfans de la crainte du Seigneur. Et ainsi auons estimé pour le mieulx, & auons dit: Edifions vn autel pour nous, non point pour offrir sacrifices bruslez n'y oblatiôs, mais en tesmoignage entre nous & vous, & entre nostre lignée & la vostre: à fin q̄ seruions au Seign̄r, & q̄ nostre drioct soit d'offrir sacrifices bruslez & oblatiôs, & hosties pacifiques: & que aucunement ne disent demain voz enfans aux nostres, vous n'avez point de part avec le Seigneur. Que s'lz le veullent dire, ilz leurs respondront. Voicy l'autel du Seigneur que noz peres ont fait, non point pour les sacrifices bruslez, ne pour le sacrifice, mais pour nostre tesmoignage & le vostre. Ja ne nous aduient ne tel peché, que nous retirons du Seigneur, & que nous delaissons ses voies en edifiant autel pour offrir sacrifices bruslez & sacrifices & oblatiôs, autre que l'autel du Seigneur nostre Dieu, lequel est edifié deuant son tabernacle. Quand ilz eurent ouy telles chose, Phinees presire, & les princes de l'embassade d'Israël qui estoient avec luy, furent appaisez: & tresuoluntiers receurent les parolles des enfans de Ruben, & de Gad, & de la demie lignée de Manasses. Et leur dit Phinees filz d'Eleazar prestre: Maintenant sçauons nous que le Seigneur est avec nous, car vous n'estes point coupables de ceste preuarication, & avez deliuré les enfans d'Israël de la main du Seigneur. Et retourna avec les princes arriere des enfans de Ruben & de Gad, de la terre de Galaad des côfins de Chanaâ, aux enfans d'Israël: & leur racôpta. Et la parole pleut à tous ceux q̄ l'ouyrēt. Et les enfans d'Israël louerent dieu, & ne dirēt plus oultre aucunemēt, qu'ilz montoient contre eux, & qu'ilz batailleroient, & qu'ilz destruiroient la terre de leur possession. Et les enfans de Ruben & les enfans de Gad appellerent l'autel qu'ilz auoient edifié, nostre tesmoignage, que le Seigneur mesme, est Dieu.

S. Iosué ancien, pris de mourir admoneste les enfans d'Israël à garder les commandemens de Dieu, & de s'uyr la compagnie des Gentils.

Chapitre. xxiiij.

MAis long temps après que le Seigneur eut donné paix à Israël, & après auoir subiugué toutes les nations à l'entour, & que Iosué estoit desia de grand eage, & fort ancien, Iosué appella tous ceux d'Israël, & les plus anciens, & les princes, & les ducz, & les maistres, & leur dit. Je suis deuenu ancien & de fort grand eage: aussy vous voiez toutes les choses que le Seigneur vostre Dieu a fait à toutes les nations à l'entour, cōment il a bataillé pour vous: Or maintenant pource que par fort il vous a diuisé tou

Iosué.

te la terre depuis la partie Orientale du Iordain iusques à la grande mer, & qu'ilz ya encores de reste plusieurs nations: le Seigneur vostre Dieu les destruyra, & les osterà de vostre face, & possederez la terre, ainsi qu'il vous a promis. Seulement soyez confortez & soyez songneux, que vous gardez toutes les choses qui sont escriptes au volume de la loy de Moyses: & que ne declinez d'icelles, n'y à dextre n'y à senestre, à fin que quand vous serez entrez aux gens, qui doibuent estre entre vous, vous ne iurez au nom de leurs dieux, & que ne seruez à eux, & que ne les adorez: mais que vous adhez au Seigneur vostre Dieu, ce que vous avez fait iusques à ce iour. Et lors le Seigneur Dieu osterà en vostre presence les grandes nations & fort robustes, & personne ne pourra resister à vous. L'vn de vous poursuura mille homes des ennemis: pource que le Seigneur vostre Dieu luy mesmes bataillera pour vous, ainsi qu'il a promis. Seulement gardez diligemment ceste chose, que vous aimez le Seigneur vostre Dieu. Que si vous voulez adherer aux erreurs des gens qui habitent entre vous, & ioinde mariages avec eux, & cōiindre amitez, sçacez déz maintenant que le Seigneur vostre Dieu ne les destruyra point deuant vostre face, mais vo' soyent cōme vne fosse, & vn laqz, & comme vn heurtemēt à vostre costé & comme allennes en voz yeulx, iusques a ce qu'il vous oste & destruyse de ceste tresbonne terre qu'il vo' a baillé. Voicy moy au iourdhuym'en iray par la voie de la terre vniuerselle, & vous cognoistrez de tout vostre cœur, que de toutes les parolles que le Seigneur vous a promis de vous faire, que l'vne n'est pas dictée en vain. Ainsi donc qu'il a par ceuvre accompli ce qu'il a promis, & que toutes choses sont venues en prosperité: ainsi amenera il sur vous tous les maulx desquelz il vous a menacé, iusques à ce qu'il vo' oste & vo' destruyse de ceste tresbonne terre qu'il vous a baillé, pource que vous aurez transgressé l'alliance du Seign̄r vostre Dieu, qu'il auoit fait avec vous, & que vous aurez seruy aux dieux estrangers, & les aurez adore. Incontinent & legierement s'eleuera contre vous la fureur du Seigneur, & serez ostez de ceste tresbonne terre qu'il vous a donné.

S. Les benefices de Dieu exherbez aux Israélites, sont rememorés. L'alliance du peuple avec le Seigneur. La mort de Iosué. La sepulture des os de Ioseph. Et la mort d'Eleazar prestre.

Chapitre. xxiiij.

ET Iosué assembla toutes les lignées d'Israël en Sichem, & appella les plus anciens, & les princes, & les iuges, & les maistres. & se tindrent debout en la presence du Seigneur, & parla ainsi au peuple: Ces choses icy dit le Seigneur le Dieu d'Israël. Voz peres ont habité de l'ile fleuve, déz le commencement, Tharé pere d'Abraham & Nachor, & ont seruy aux dieux estrangers. J'ay doc prins vostre pere Abraham des

des parties de Mesopotamie: & l'ay amené en la terre de Chanaan, & ay multiplié sa semence: & luy donnay Isaac, & derechef luy donay Jacob & Esau. Et ay donné a Esau la montaigne de Seir pour la posseder: Mais Jacob & ses enfans sont descendus en Egypte. Et ay enuoié Moysé & Aaron, & ay frappé Egypte p plusieurs signes, & choses merueilleuses: & vo' ay mené hors d'Egypte, vous & voz peres, & estes venuz à la mer. Et les Egyptiens poursuiuirent voz peres avec leurs chariotz & cheualerie, iusques à la mer rouge. Et les enfans d'Israël crièrent au Seigneur: leq' mit des tenebres entre vous & les Egyptiens: & feit venir la mer sur eux, & les couurit. Voz yeulx ont veu toutes les choses q' i'ay fait en Egypte, & auez habité au desert par longue espace, & vous ay introduict en la terre de l'Amorrhéen q' habitoit oultre le Iordain. Et quand ilz batailloiét contre vous, ie les baillay en voz mains, & auez possédé leur terre, & les auez occis. Or Balac filz de Sephor roy de Moab, s'esleua & battilla contre Israël. Et enuoia pour appeller Balaam filz de Beor, pour vous mauldire: & ne le voulu pas ouyr, mais au contraire vous beneis par cestuy mesme, & vous deliuray de ses mains. Et auez passé le Iordain, & estes venuz à Iericho. Et ont bataillé contre vo' les homes de ceste cité, l'Amorrhéen & le Phereséen, & le Chananéen, & le Hethéen le Gergeféen, & Heuécéen, & Iebuséen: & les ay baillé en voz mains. Et ay enuoié deuant vous des grosses quespes, & les ay deietté de leurs lieux, deux roys des Amorrhéens, non point par l'espée ne par ton arc: & vo' ay doné la terre en laq'le vo' n'auiez point labouré, & les villes q' vous n'auiez point edifié, pour habiter en icelles, les vignes & les lieux où croisc ent les oliues que vous n'auiez point planté. Maintenant donc craignez le Seigneur, & seruez à luy de parfaict & tresueritable cœur: & ostez les dieux ausq'ls ont seruy voz peres en Mesopotamie, & en Egypte, & seruez au Seigneur. Mais s'il ne vo' semble pas bon de seruir au Seigneur, l'optio vo' est donée. Eslisez au iourd'uy ce qu'il vous plaist, auq' vous debuez plustost seruir, ou aux dieux ausquelz voz peres ont seruy en Mesopotamie, ou aux dieux des Amorrhéens, en la terre desquelz vous habitez. Mais moy & ma maison seruirons au Seigneur. Et le peuple respondit, & dit: la ne nous aduienne q' no' delaiissons le Seigneur, & q' nous seruions aux dieux estrangers. Le Seigneur nostre Dieu, cestuy nous a mené hors de la terre d'Egypte, nous & noz peres, hors de la maison de seruitude, & a fait en nostre p'sence grâdz signes & no' a gardé en toute la voye par laq'le nous auons cheminé, & en tous les peuples par lesq'ls no' auons passé: & aiezté arriere de nostre face toutes les gentz, l'Amorrhéen habitateur de la terre à laquelle sommes entrez. Nous seruirons

donc au Seigneur, car iceluy est nostre Dieu. Et Iosué dit au peuple: Vous ne pourrez seruir au Seigneur. Car Dieu est saint, & fort emulateur, & ne pardonnera point voz vices & voz pechez. Si vous laissez le Seigneur, & q' vous seruez aux dieux estrangers, il se retirera, & vous traueillera, & vous destruyra, après qu'il vous aura baillé les biens. Et le peuple dit à Iosué. Il ne sera aucunement ainsy que tu dis, mais nous seruirons au Seigneur. Et Iosué dit au peuple: Vous estes donc tesmoingz, que vous auez esleu le Seigneur pour seruir à luy. Et ilz responderent: Nous en sommes tesmoingz. Maintenant donc (dit il) ostez les dieux estrangers du milieu de vo', & inclinez voz cœurs au Seigneur le Dieu d'Israël. Et le peuple dit à Iosué: Nous seruirons au Seigneur nostre Dieu, & serons obediens à ses commandemens. Iosué donc en ce iour là confirma l'alliance, & proposa au peuple les commandemens & iugemens en Sichem. Aussi escri puit toutes ces parolles au volume de la loy du Seigneur. Et print vne grande pierre, & la mit soub vn chefne lequel estoit au saintuaire du Seigneur, & dit à tout le peuple: Voicy ceste pierre icy vous sera pour tesmoingnage, que vous auez ouy toutes les parolles du Seigneur qu'il vous a dit: à fin que parauenture cy après ne veulliez nyer, & mentir au Seigneur vostre Dieu. Et laissa aller le peuple, vn chascun en sa possession. Et après ce mourrut Iosué filz de Nun, seruiteur du Seigneur, de cent & dix ans: & l'ensepuelirent és termes de sa possession, en Thamnath-Saré, laquelle est située en la montaigne d'Ephraim, à la partie septentrionale de la montaigne de Gaas. Et Israël seruit au Seigneur tous les iours de Iosué, & des plus anciens, lesquels vesquirent long temps après Iosué, & auoient cogneu toutes les œures du Seigneur qu'il auoit fait en Israël. Et aussy ensepuelirent les os de Ioseph en Sichem, que les enfans d'Israël auoient apporté d'Egypte, en la partie du champ que Jacob auoit acheté cent ieunes brebis aux filz d'Emor pere de Sichem, & fut en la possession des enfans de Ioseph. Aussi Eleazar filz d'Aaró mourrut: & l'ensepuelirent en Gabaath cité de son filz Phinees, laquelle luy fut donée, en la montaigne d'Ephraim.

Fin du liure de Iosué.

P

Gen. 21. a.
& 25. d.
Gen. 36. a.
& 46. a.

Exod. 3. c.
& 12. f.

Ex. 14. a.

Nôb. 21. a.

Nô. 22. a.

Sus. 3. d.
& 11. a.

Sus. 11. d.

11ois. 7. a.
Tob. 14. c.

Iosué
meurt.

Gen. 50. d.

Gen. 33. d.

Iudas.

Des Iuges.

Le liure des Iuges, en Hebrieu appellé Sophetim, & en Latin Iudicum.

3. Plusieur citez des gentilsz sont prinſes par force, Iudas eſtāt duc avec ſon frere Simeon. Othoniel ayant obtenu Cariath-ſepher, print à femme Axe la fille de Caleb, adiouſtant la terre arrouſſée. Les Cananéus tributayres ſont referuez.



Chapitre premier.

A PRES la mort de Iosué, les enfans d'Israël interroguerēt le Seignr disans: Leq̄l monte ra, deuat nous contre le Chananéen, & sera le conducteur de la bataille? Et le Seignr dit Iudas mōtera: Voicy j'ay bail lé la terre en sa maī. Et Iudas dit à Simeō son frere: Mōte avec moy en ma part qu'ay p̄ sort, & bataille cōtre le Chananéen, à fin ausly q̄ ie voise avec toy en ta part qu'as p̄ sort. Et Simeō s'en alla avec luy. Et Iudas mōta, & le Seignr bailla le Chanané, & le Pherezée en leurs mais: & frapperēt en Bezech dix mille hōes. Et trouuerēt Adoni-bezec en Bezec, & bataillerēt contre luy, & frapperēt le Chananéen & le Pherezéen. Et s'en fuyt Adoni-bezec: & ceux qui le poursuiuoierēt le prindrēt, & couperēt les boutz de ses mains & de ses piedz. Et Adoni-bezec dit: Septāte roys aiās les boutz des mains & des piedz coupez, recueiloiēt soub ma table les reliefz des viades: le Seignr m'a rédu ausly cōme j'ay fait. Et l'amenērēt en Ierusalé, & illec mourrut. Lors les enfās de Iudas assaillirēt. Ierusalé, & la prindrēt, & la frapperēt du tréchat de l'espée, en mettāt le feu par toute la cité. Puis après en descédāt bataille rēt cōtre le Chananéen leq̄l habitoit es montagnes, & vers Midy es lieux chāpestres. Et cōe Iudas alloit cōtre le Chananéen q̄ habitoit en Hebrō (de laq̄lle le nom fut anciennēt Cariath-Arbē) il frappa Sesai, & Ahimā, & Tholmai: & luy party de là s'en alla aux habitās de Dabir, de laq̄lle estoit son nom anciē Cariath-sepher, c'est à dire cité des lettres. Et Caleb dit: Celuy q̄ frap-

Retribu-
tion iuste.

Iosu. 15. d.

pera Cariath-sepher, & destruira, ie luy dōneray Axe ma fille pour femme. Et quād Othoniel l'eut prins, leq̄l estoit filz de Cenez frere moindre de Caleb, il luy dōna Axe sa fille à femme. Et cōme icelle alloit au chemi son mary Padmonesta q̄lle demādaſt de son pere vn chāp. Et cōme icelle suspiroit seāt sur l'asne, Caleb luy dit: Quelle chose as tu? Et icelle respondi: Donne moy benediçtiō, car tu m'as donē la terre seiche dōne moy ausly celle q̄ soit arrouſſée des eues. Caleb dōc luy dōna la fontaine de dessus, & la fontaine de dessous. Mais les enfans de Cinei cousins de Moysē mōterēt de la cité des palmes, avec les enfās de Iudas, au desert de leur fort, q̄ est au Midy d'Arad: & habiterēt avec luy. Mais Iudas s'en alla avec Simeō son frere, & ensemble frapperēt le Chananéen q̄ habitoit en Sephath, & le mirēt à mort: & fut appellé le nom de la cité Horma, c'est à dire malediçtiō. Iudas ausly print Gazan avec ses termes, & Ascalon, & Accaō avec ses termes. Et le Seignr fut avec Iuda, & possēda les montaignes: & il ne peult abolir les habitās de la vallée, pource qu'ilz abondoierēt en chariotz ferrez. Et donnerent Hebron à Caleb ausly q̄ Moysē auoit dit, leq̄l abolit d'icelle les trois filz d'Enac. Mais les enfans de Béiamin n'abolirēt point le Iebuséen q̄ habitoit en Ierusalé: & habita le Iebuséen avec les enfans de Beniamin en Ierusalé iusq̄s à ce iour present. Ausly la maison de Ioseph monta en Beth-el, & fut le Seignr avec eux. Car cōme ilz assiegeoiēt la cité laq̄lle parauāt estoit appellée Luza, ilz virent vn home yssant hors de la cité, & luy dirēt: Mōstre no' l'étrée de la cité, & no' te ferōs misericorde. Quād iceluy l'eurent mōstré, ilz frapperēt la cité du tréchat de l'espée: mais ilz laisserēt ceste hōe là: & toute sa cognatiō. Leq̄l estāt delaissé s'en alla en la terre d'Hethim, & illec edifia vne cité, & l'appella Luza: laq̄lle est ausly appellée iusq̄s au iour p̄sent. Ausly Manasses n'abolit point Bethsan ne Thanach avec ses villages: ne les habitās de Dor, ne de Iablaam, ne Mageddo avec leur villages. Et cōmença le Chananéen à habiter avec eux. Mais aps q̄ Israël fut renforcé, il les feit tributaires & ne les voulut point abolir. Ausly Ephraim ne mit poit à mort le Chananéen q̄ habitoit en Gazer, mais habita avec luy. Zabulō ne destruit point les habitās de Cetrō & de Naalō: mais habita le Chananéen au milieu de luy, & luy fut fait tributaire. Ausly Aser n'abolit point les habitās de Accho, & de Sidone, d'Ahahab, & Achazis, & de Helba & d'Aphéc, & de Rohob: & demoura au milieu du Chananéen habitateur de ceste terre, & ne le mit point à mort. Nephthaly ausly ne destruit point les habitās de Bethsemes & Beth-anath: & demoura entre le Chananéen habitant de la terre, & les Beth-semites & les Beth-anites leurs furent tributaires. Mais L'amorrhéen teint les enfās de Dan enserrez en la mon-

N 8. 14. d.

E

F

G

la môtaine, & ne leur donna point de lieu pour descendre aux plaines: & habita en la môtaine de Hares, laquelle est interpretée testation, en Aialon, & en Salebim. Et la main de la maison de Ioseph fut réforcée, & l'Amorrhéen luy fut faite tributaire. Et fut le terme de l'Amorrhéen depuis l'ascendent du Scorpion, la pierre, & les lieux superieurs.

S. L'ange racompte les benefices de Dieu. Ce oyant le peuple plora. Toutesfois après la mort de Iosué & de ceux qui estoient de son eage, Israël souuēt deliuré tousiours retombe en pire.

Chapitre. ij.

A L'ange du Seignr monta de Galgal au lieu des plorans, & dit: Je vous ay tiré hors d'Egypte, & vo' ay introduict en la terre pour laquelle i'auois iuré à voz peres & auoy promis q' ne seroy point ma paction estre vaine avec vous à tousiours: seulement à telle conditiō que ne seriez point d'alliance avec les habitans de ceste terre, & que vous ietterez en bas leurs autelz: & vo' n'avez point voulu ouyr ma voix: Pourquoi auez vo' fait celà? Pour laq'le chose ausy ne les ay pas voulu abolir de vostre face: à fin que vous aiez des ennemis, & que leurs dieux vous soient en ruine. Et quād l'ange du Seignr disoit ces parolles à tous les enfans d'Israël, ilz esleuerent leur voix, & plorerent, & fut appelle le nom de ce lieu là, le lieu des plorans ou des larmes. Et illec immolerent sacrifices au Seignr. Iosué donc laissa aller le peuple, & les enfans d'Israël s'en allerent vn chascun en sa possession pour en iouyr: & seruirent au Seignr tous les iours d'iceluy, & les iours des anciens q' après eux vesquirent long temps, & auoient cogneu les grandes œures du Seignr qu'il auoit fait avec Israël. Mais Iosué filz de Nun seruireur du Seignr mourrut de cent & dix ans, & l'ensepuelirent es termes de sa possession en Thamnath Saré, en la montaigne d'Ephraim, à la partie septentrionale de la montaigne de Gaas. Et toute ceste generatiō fut assemblée avec leurs peres: & autres se sont leuez, lesquelz n'ont pas cogneu le Seignr, ne les œures qu'il auoit fait avec Israël. Et les enfans d'Israël feirent mal en la presence du Seignr, & seruirent à Baalim: & delaisserēt le Seignr le Dieu de leurs peres, qui les auoit tirez hors de la terre d'Egypte: & ont ensuiuy les dieux estranges, & les dieux des peuples qui habitoient à l'entour d'eux, & les ont adoré: & ont esmeu le Seignr à courroux en le delaisant, & seruāt à Baal & à Astharot. Et le Seignr fut courroucé contre Israël, & les bailla es mains des pillars, & les prindrent & les vendirent aux ennemis qui habitoient à l'entour, & ne peurent resister à leurs aduersaires, mais par tout là ou ilz vouloient aller, la main du Seignr estoit sur eux, ainsi qu'il a dit, & qu'il leur a iuré: & furent vehementement affligez, & le Seignr suscita des Iuges pour les deliurer des mains de ceux qui les

destruisoyent: mais ausy ne les voulurent ilz point ouyr, en faisant fornicatiō avec les dieux estranges, & en les adorant. Ilz ont bien tost delaisé la voie par laquelle leurs peres auoient entrée: & en oyant le commādemēt du Seignr, ont fait tout au contraire. Et quand le Seignr suscitoit des Iuges, tandis qu'ilz viuoient il estoit enclin à misericorde, & escoutoit les gemissemens de ceux qui estoient affligez, & les deliuroit de l'occision de ceux qui les destruisoient. Mais après que le Iuge estoit mort: ilz retournoient, & faisoient pys & plus grandz maux, q' n'auoient fait leurs peres, en suyuant les dieux estranges, & seruant à eux & les adorant. Ilz ne delaisserēt point leurs inuentiōs, ne la voie dure par laquelle auoient accoustumé de cheminer. Et la fureur du Seignr se courrouça sur Israël & dit: Pource que ceste gēt a fait ma paction estre vaine, laquelle auoy promise à leurs peres, & qu'elle a mesprisé d'escouter ma voix: ausy ie n'aboliray point les gentz que Iosué qui est mort a delaisé: à fin que par iceux i' experiente Israël, à sçauoir s'ilz gardent la voie du Seignr, & s'ilz cheminerōt en icelle, ainsi q' leurs peres ont gardé, ou non. Le Seignr dōc laissa toutes ces nations, & ne les voulut pas incontinent destruire, & ne les bailla point en la main de Iosué.

S. Israël est associé aux Gentilz q' le Seignr auoyt laissé pour son exercitation. Et pource est souuēt affligé par les roys estrangers, mais retournant à soy mesmes, est deliuré par Othoniel, Aod, & Sangar.

Chapitre. iij.

Celles sont les gēt q' le Seignr delaisa pour par icelles instruire Israël, & to' ceux q' n'auoient point cogneu les batailles des Chananées, & q' aps leurs enfans furent apprins de batailler avec les ennemis, & d'auoir la coustume de batailler. Cinq prices des Philisthijns, & tout le Chananée, & le Sidonié, & Heucen, leq' habitoit en la môtaine du Libā, depuis la môtaine de Baal-Hermō, iusq's à l'entrée d'Emath. Et les delaisa, à fin q' par iceux il experimētast Israël, à sçauoir s'ilz escouterōient les cōmandemens du Seignr, qu'il auoit cōmandé à leurs peres par la main de Moyses, ou nō. Et ainsi les enfans d'Israël habiterēt au milieu du Chananée, & de Hethée, & de L'Amorrhéen, & de Pherezéen, & de Heucen, & de Iebuséen: & prindrēt leurs filles pour fēmes, & iceux bāillerēt ausy leurs filles aux filz d'iceux, & seruirent à leurs dieux. Et feirent mal en la presence du Seignr, & oublièrent leur Dieu, en seruant à Baalim, & à Astharot. Et le Seignr se courrouça contre Israël, & les bailla en la main de Chusan-rafathaim roy de Mesopotamie, & seruirent à luy par huyt ans. Et ilz crierent au Seignr, lequel leur suscita vn sauueur, & les deliura à sçauoir Othoniel filz de Cenez frere moindre de Caleb. Et l'esprit du Seignr fut en luy, & iugea Israël: & ysisit à la bataille, & le Seignr bailla Cusan-rafathaim le

p. ij. Roy

Othoniel.

Roy de Syrie en ses mains, & le vainquit. Et la terre se reposa quarante ans, & mourrut Othoniel filz de Cenez. Mais les enfans d'Israël recommencerent à faire mal en la presence du Seigneur. Lequel reforcea à lencontre d'eux, Eglon le roy de Moab: pource qu'ilz auoient mal fait en sa presence. Et ioingnit à luy les enfans d'Ammon & d'Amalec: & s'en alla, & frappa Israël, & posseda la cité des Palmes. Et les enfans d'Israël seruirent à Eglon le roy de Moab, dixhuyt ans. Mais après ce ilz crièrent au Seigneur, lequel leur suscita vn sauueur, nomme Aod, filz de Gera filz de Iemini, lequel vsoit de chascune main pour la dextre. Et les enfans d'Israël enuoierent par luy des dons à Eglon roy de Moab: lequel

C fit pour soy vne espée trenchante à deux boutz, ayant au milieu vne mâche de la logueur d'vne paulme, & se ceignit d'icelle, soubz son sayon, sur la cuisse dextre. Et offrit les dons à Eglon roy de Moab. Or Eglon estoit fort gras. Et quand il luy eut offert les dons, il conuoia les compagnons qui estoient venuz avec luy. Et quand il fut retourné de Galgal, là ou estoient les ydoles, il dit au Roy: O Roy j'ay à te dire quelque parolle secreete. Et il commanda silence. Et quand tous ceux qui estoient auprès de luy furent yssus, Aod est entré vers luy. Et seoit tout seul en la chambre d'esté. Et Aod dit l'ay à te dire la parolle de Dieu. Lequel incontinent se leua du throne. Et Aod estendit sa main fenestre, & print son pongnart de sa cuisse dextre, & le ficha en son ventre si puiffamment que la manche entra avec le fer en la playe, & estoit estraincte par force de graisse. Et ne tira point hors le glaive, mais ainsy qu'il l'auoit frappé, le laissa au corps. Et incontinent la fiente yssit hors du ventre par les lieux secretez de nature. Mais après que Aod eut tresdiligemment fermé les huys de la chambre, & serré en la serrure, il yssit par la porte de derriere. Et quand les seruiteurs du Roy furent entrez, ilz veirent que les huys de la chambre estoient fermez, & dirent: **D** Parauenture purge il le ventre en chambre d'esté. Et attendirent long temps, iusques à ce qu'ilz furent tous hoteux, & voiant que persone n'ouurpit l'huys, ilz prindrent la clef: & en ouurant trouuerent leur Seigneur couchant mort sur la terre. Et tandis que iceux estoient troublez, Aod s'enfuyt, & passa oultre le lieu des ydoles du ql il estoit retourné. Et vint en Seyrath. Lors incontinent sonna la trompette sur la montaigne d'Ephraim. Et les enfans d'Israël descendirent avec luy, & marchoit au front deuant, lequel leur dit: Suyuez moy: car le Seigneur a baillé les Moabites noz ennemis en noz mains. Et descendirent après luy, & prindrent les passages du Iordain par lesquelz on va en Moab: & ne laisserent passer persone, mais occirent des Moabites en ce temps la prés de dix mille, tous robustes & fortz

Des Iuges.

Aod.

homes. Nul d'entre eux peult eschapper. Et fut en ce iour là Moab humilié soubz la main d'Israël, & la terre se reposa, quatre vingtz ans. Après cestuy fut Samgar filz d'Anath, lequel occit d'vn soc de charrue six ces homes Philistijns. Et aussy cestuy defendit Israël.

S. Debora prophetesse & Barac, bataillent contre Sisara prince du roy Iabin. Et Iahel la femme d'Haber Cineen, le tua fugitif.

Chapitre. iij.

E T les enfans d'Israël recommencerent à mal faire en la presence du Seigneur après la mort d'Aod, & le Seigneur les bailla en la main de Iabin roy de Chanaan, lequel regna en Asor: & eut pour le conducteur de son armée vn nommé Sisara. Et cestuy habitoit en Haroseth cité des gentilz. Lors les enfans d'Israël crièrent au Seigneur. Car il auoit neuf cent chariotz ferrez, & les auoit vehementement oppressé par l'espace de vingt ans. Or y auoit Debora prophetesse, femme de Lapidoth, laquelle iugeoit le peuple en ce temps là: & seoit soubz vne palme, laquelle estoit appelée de son nom, entre Rama & Beth-el en la montaigne d'Ephraim. Et les enfans d'Israël montoient vers elle en tout iugement. Laquelle enuoia pour appeller Barac filz d'Abinoe, de Cedes cité de Nephthaly, & luy dit: Le Seigneur qui est le Dieu d'Israël t'a commandé. Va, & mène l'armée en la montaigne de Thabor, & prendras avec toy dix mille combatans, des enfans de Nephthaly, & des enfans de Zabulón: Et ie feray venir à toy, au lieu du torrent de Cyson, Sisara le prince de l'armée de Iabin, & ses chariotz, & toute la multitude, & les bailleray en ta main. Et Barac luy dit: Si tu viens avec moy, j'y viendray, mais si tu ne veulx point venir avec moy, ie n'iray point. Laquelle luy dit: J'iray vraiment avec toy, mais pour ceste fois là victoire ne sera pas reputée à toy, car Sisara sera baillé en la main d'vne femme. Et ainsy Debora se leua, & s'en alla avec Barac en Cedes: Lequel après qu'il eut appelé Zabulon & Nephthaly, monta avec dix mille combatans, ayant Debora en sa compagnie. Or Haber Cineen s'estoit pour vn temps retiré de tous les autres Cineens ses freres des filz de Hobab, cousin de Moysse: & auoit tendu ses tabernacles iusques en la vallée qui est appelée Sennim, & estoit auprès de Cedes. Et fut noncé à Sisara, que Barac filz d'Abinoem estoit monté en la montaigne de Thabor, dont il assembla neuf cent chariotz ferrez, & toute l'armée de Haroseth des gentilz, au torrent de Cyson. Et Debora dit à Barac, Leue toy, car ceste est la iournée, en laquelle le Seigneur a baillé Sisara en tes mains. Voicy le Seigneur est ton conducteur. Et ainsy Barac descendit de la montaigne de Thabor, & dix mille combatans avec luy. Et le Seigneur espouenta fort Sisara & tous ses chariotz, & toute la multitude par le trenchant de l'espee, en la pre-

la presence de Barac, si grandement que Sisara
 fuyant hors du chariot, s'enfuyt de pied, & Ba-
 rac pourfuyuoit les chariotz fuyans, & l'armée
 iusques à Haroseth des gentiz, & cheut toute la
 multitude des ennemis, sans en demourer vn
 seul. Mais Sisara soy fuyant paruint iusques à la
 tente de Iahel femme de Haber Cineen. Or il y
 auoit paix entre Iabin le Roy d'Azor & la mai-
 son d'Haber Cineen. Dont Iahel ysit au deuant
 de Sisara, & luy dit: Entre vers moy mô Seignr,
 entre, ne crains point. Lequel entrât en son taber-
 nacle, & après q'le l'eut couuert d'vn manteau,
 il dit à la femme: Je te prie donne moy vn petit
 d'eau, car j'ay grande soif. Laquelle ouurit le
 baril au lait, & luy donna à boire, puis le recou-
 urit. Et Sisara luy dit: Tiens toy debout deuant
 l'huys du tabernacle: & quand il viédra quelcun
 t'interrogant & disant: y a il icy aucun? Tu respõ-
 dras: Il n'y a personne. Et ainsi Iahel femme de
 Haber print le clou du tabernacle, prenant aus-
 sy ensemble le marteau: & après quelle fut occul-
 tement entrée, & en silence, mit sur la temple de
 la teste d'iceluy le clou, puis le frappa du mar-
 teau, & le ficha au cerueau iusques en la terre:
 lequel ioignant le somme avec la mort, defail-
 lit & mourrut. Et Voicy venir Barac qui suy-
 uoit Sisara. Lors Iahel ysit au deuant de luy, &
 luy dit: Viens icy, & ie te monstreray l'home
 que tu cherche. Et quand cestuy fut entré uers el-
 le, il veit Sisara couchant mort, & le clou fiché
 en sa temple. En ce iour là donc Dieu humilia
 Iabin le Roy de Chanaan en la presence des en-
 fans d'Israël. Lesquelz de iour en iour croiscoiēt
 & oppressoient par forte main Iabin le Roy de
 Chanaan, iusques à tant qu'ilz l'abolirent.

S. Le Chantique d'action de graces après la victoyre, de
 Debora & Barac.

Chapitre. v.

ET en ce iour là Debora & Barac filz d'Abi-
 noem chanterent en disant: Benissez le
 Seigneur vo' d'Israël qui volontairement
 auez presenté voz ames au peril. Escoutez vous
 royz, vo' princes apperceuez des aureilles: C'est
 moy, c'est moy, laquelle chanteray au Seigneur,
 ie chanteray Psalme au Seigneur le Dieu d'Is-
 raël. Seigneur quand tu yssois de Seir, & que tu
 passois par les contrées d'Edom, la terre fut es-
 meue, & les cieux & les nuées distillerent les ea-
 ues. Les montaignes s'escoulerent de la face
 du Seigneur, & le mont Sinai de deuant la face
 du Seigneur le Dieu d'Israël. Aux iours de Sam-
 gar filz d'Anath, aux iours de Iahel les sentiers
 reposterent: & ceux qui entroient par iceux, che-
 mmerent par les chemins hors des voyes. Les
 fortz cesserent en Israël: & reposterent: iusques à
 ce que Debora se leuast, quelle se leuast mere en
 Israël. Le Seigneur a esleu nouvelles batailles,
 & a destruit les portes des ennemis: L'escu & la
 lance ne se sont monstrez: on quarante mille d'

Israël. Mon cœur aime les princes d'Israël: vous
 qui de propre volonté vous estes offerts au dan-
 gier, benissez le Seigneur. Parlez vous qui mō-
 tez sur les asnes blancs, & estes assis en iugement
 & cheminez p la voie, parlez. Là ou les chariotz
 ont esté ensemble froissez, & l'armée des enne-
 mis a esté suffoquée, là soient racomptées les iu-
 stices du Seigneur, & la clemence es fortz d'Is-
 raël: alors descendit le peuple du Seigneur aux
 portes, & obtint la principalité. Leue toy, leue
 toy Debora, leue toy, leue toy, & dis le catique.
 Leue toy Barac, & apprens tes prisonniers filz
 d'Abineá. Les restes du peuple ont esté sauuez,
 le Seigneur a bataillé entre les forz. Il les ta abo-
 ly hors d'Ephraim: en Amalec, & après luy hors
 de Ben-iamin en tes peuples d'Amalec: les prin-
 ces sont descendus de Machir, & de Zabulon,
 ceux qui menoiēt l'armée pour batailler. Les
 ducz d'Issachar furent avec Debora, & ensuyui-
 rent les trains de Barac, lequel s'est donné au da-
 gier quasi en vn abyssme precipitant: Ruben es-
 tant diuisé contre soy mesme, & a esté trouuée
 la noyse des magnanimes. Pour quoy demoures
 tu entre deux termes, pour ouyr les sifflements
 des troupeaux? Ruben estant diuisé contre soy
 mesme, la noyse des magnanimes a esté trouuée.
 Galaad repositoit oultre le Iordain, & Dan n'a-
 uoit point de nauires: Aser habitoit en la riue de
 la mer, & demouroit es portz. Mais Zabulon
 & Nephthaly ont offert leurs ames à la mort, en
 la contrée de Meromé. Les Roys sont venuz
 & ont combatu, les Roys de Chanaan ont com-
 batu en Tanach, auprès des eaues de Mageddo,
 & toutesfois les pillars n'emporterent riens. Du
 ciel fut bataillé contre eux: les estoilles demou-
 rant en leur ordre & leurs cours, ont combatu
 contre Sisara. Le torrent de Cyson a tiré leurs
 corps mortz, le torrent de Cadumim, & le tor-
 rent de Cyson: ô mon ame oppresse les robustes.
 Les ongles des cheualz cheurent par fuyr im-
 petueusement, & par ce que les plus fortz des en-
 nemis trebuchoient en bas. Mauldissez la terre
 de Meroz, dit l'ange du Seigneur, mauldissez à
 ses habitans, pource qu'ilz ne sont point venuz à
 l'aide du Seignr, n'y en l'aide de ses tresfortz. Be-
 niste soit entre les femmes Iahel la femme de
 Haber Cineen, & soit benie en son taberna-
 cle. Elle a donné du lait à celuy qui demandoit
 de l'eau, & en la phiole des princes elle psenta
 du burre. Elle mit la main fenestre au clou, & la
 dextre aux marteaux des mareschaulx, & frap-
 pa Sisara querant en sa teste lieu pour la playe, &
 le perçant vaillammēt en la tēple. Il tōba entre
 ses piedz, il defaillit, & mourrut. Il se rouloit de
 uāt ses piedz, & couchoit sans ame & miserable.
 Sa mere regardant par la fenestre, vrlloit, & par-
 loit du cenacle: Pourquoi tarde de retourner
 son chariot: pourquoi ont tardé les rouēs de
 ses charrettes? L'vne q estoit le plus sage entre
 p. iij. ses fem-

Debora.

Des Iuges.

Gedeon.

ses femmes, respondit ces parolles à sa belle mere. Parauéture diuise il maintenant les despouilles, & esseit on la plus belle de toutes les femmes pour luy. Les vestemens de diuerses couleurs sont bailléz à Sisara au pillage, & diuerses baguages sont assemblez pour orner les colz. Ainsy soiét peris Seigür tous tes ennemis: Mais ceux qui t'aymēt qu'ilz resplendissent cōme le Soleil en son leuer. Et la terre reposa par quarāte ans.

S. Gedeō par plusieurs signes est deputé en l'ayde des Israélites opprimez des Madiānites, lequel après le sacrifice & l'autel esleue à Dieu, destruisit l'autel de Baal. Et de l'chef luy fut donē signē en la toyson. Chapitre .xj.

A
Sus 2 b
& 3. & 4a

MAis les enfans d'Israël feirēt mal en la pñence du Seigneur: lequel les bailla en la main de Madiān par sept ans: & furent fort oppressez par eux. Et feirent pour eux des fosses & cauernes esmōtaignes, & des lieux trefortz munitz pour rebeller. Et quād Israël auoit semē, Madiān & Amalec montoiet, & tous les autres des natiōs Oriētales: & s'ichoiet leurs tentes vers eux, & cōme ilz estoiet en herbes, ilz gastiōt tout iusq̄s à l'entrēe de Gaza: Et ne laissoient rien en Israël de tout ce qui appartenoit à la vie, ne les brebis, ne les bœufz, ne les asnes. Car iceux & to' leurs troupeaux venoiet avec leurs tabernacles, & la multitude des hōes sans nōbre & de chameaulx: cōme sauterelles, remplissant toutes choses, & gastāt tout ce qu'ilz touchoiet. Et fut Israël fort humiliē en la pñence de Madiā.

B Et cria au Seigneur requerāt aydē cōtre les Madiānites. Leq̄l leur enuoia vn home prophete, & dit: Le Seigneur Dieu d'Israël dit ces choses: Je vo' ay fait fortir ensemble hors d'Egyte, & vo' ay tirē hors de la maison de seruitude, & vo' ay deliurē des mains des Egyptiēs, & de to' les ennemis qui vo' tormentoyēt. Et les ay iettē hors à vostre entrēe, & vous ay baillē leur terre, & ay dit: Je suis le Seigür vostre Dieu. Ne craingnez point les dieux des Amorrhēens, en la terre desq̄lz vous habitez, & n'auēz point voulu ouyr ma voix. Or l'age du Seigür vint, & s'est assis soubz le chesne qui est en Ephra, & appartenoit à Ioas pere de la famille d'Ezri. Et quand Gedeon son filz escouoit & purgeoit les froumentz au presfoir, pour fuyr Madiān, l'ange du Seigür s'apparut à luy & dit: O tresfort entre les hōes, le Seigneur est avec toy. Et Gedeon luy dit: Mon Seigneur ie te prie, si le Seigneur est avec no', pour quoy donc nous ont apprehendē tous ces maulx icy? Ou sont ses merueilles q̄ nous ont racomptē noz peres, & ont dit: Le Seigür nous a tirē hors d'Egyte? Mais le Seigneur maintenant nous a delaiſſē, & baillē en la main de Madiān. Et le Seigneur regardā vers luy, & dit: Va en icelle force q̄ tu as, & tu deliureras Israël de la main de Madiān. Sçache que ie t'ay enuoie. Lequel respōdit, & dit: Mon Seigneur ie te prie, en quoy deliureray ie Israël? Voicy ma famille est la plus petite entre celles de Manasses, & suis le moindre en

1. roy. 12. b

la maison de mon pere. Et le Seigneur luy dit. Je seray avec toy, & frapperas Madiān comme tu ferois vn seul home. Et cestuy dit: Se i'ay trouuē grace en ta pñence, donē moy signe, q̄ c'est toy, qui parle à moy. Et ne te retire point d'icy iusques à ce que ie retourneray à toy, & que i'apporteray le sacrifice, & le s'offreray. Lequel respondit: l'attendray ta venue. Et ainsy Gedeon entra & cuyst vn cheureau, & des pains sans leuain d'vn muid de farine: & mit les chairs en vn panier, & le brouet des chairs en vn pot, & porta tout soubz le chesne, & luy offrit. Auquel l'ange du Seigneur dit: Prends les pains sans leuain & les chairs, & les metz sur ceste pierre, & respans par dessus le brouet. Et quand il eut ainsy fait, l'ange du Seigneur estendit le coupeau de la verge qu'il tenoit en sa main, & toucha les chairs & les pains sans leuain. Et le feu monta de la pierre, & consuma les chairs & les pains sans leuain. Et l'ange du Seigneur s'esuanuyt de ses yeulx. Et Gedeon voyant que cestoit l'ange du Seigneur, il dit: Ha, mon Seigneur Dieu: Car i'ay veu l'ange du Seigneur face à face. Et le Seigneur luy dit: Paix soit avec toy: ne crains point, tu ne mourras point. Gedeō dōc edifia en ce lieu là vn autel au Seigneur, & appella cestuy, la paix du Seigneur, iusques au iour present. Et cōme il estoit encores en Ephra qui est à la famille d'Ezri, en ceste nuit le Seigneur luy dit: Prends le taureau de ton pere, & vn autre taureau de sept ans, & destruiras l'autel de Baal, qui est à tō pere: & coupe le bois plantē, q̄ est auprès de l'autel: & edifieras vn autel au Seigneur tō Dieu, au coupeau de ceste pierre, sur laquelle parauant as mis le sacrifice. Et prendras le second taureau, & offreras sacrifice bruslez sur vn monceau de bois que tu auras couppē de la forest. Après donc que Gedeon eut prins dix homes de ses seruiteurs, il feit ainsy que le Seigneur luy auoit commandē. Mais craingnant la maison de son pere, & les homes de ceste cité, ne le voulut pas faire de iour, mais accomplit tout de nuit. Et quand les homes de ceste cité furent leuez au matin, ilz veirent l'autel de Baal destruisit, & le boscaige couppē, & l'vn des taureaux mis sur l'autel, que pour l'heure estoit edifié. Et dirent l'vn à l'autre. Qui a fait celā? Et quand par tout ilz queroient l'auteur du fait, il fut dit: Gedeon filz de Ioas a fait toutes ces choses. Lors dirent à Ioas. Amaine ton filz icy, à fin qu'il meure: pource qu'il a destruisit l'autel de Baal, & a couppē le boscaige. Ausquelz iceluy respōdit: Estes vous les vindicateurs de Baal, pour batailler pour luy? Celuy qui est son aduersaire, meure, deuant que la lumiere du matin vienne. S'il est Dieu, qu'il se venge de celuy qui a destruisit son autel. Depuis ce iour là fut appellē Gedeon, Ierobaal, pource que Ioas auoit dit, q̄ Baal se venge de celuy qui a destruisit son au-

F
Soubz

son autel. Tous ceux donc de Madian & d'Amalec, & les peuples d'Orient se sont assemblez ensemble, & en passant le Iordain, ont mis leur ost en la vallée d'Israël. Mais l'esprit du Seigneur faillit en Gedeon, lequel sonna de la trompette, & appella la maison d'Abi-ezer, à fin qu'elle le suivit. Et enuoia des messagiers en toute la terre de Manasses, lesquels aussy mesme le suivirent. Et des autres messagiers en Azer, & en Zabulon, & en Nephthaly, lesquels sont venus au deuant de luy. Et Gedeon dict au Seigneur. Si tu sauue le peuple d'Israël par ma main, côme tu as dict, ie mettray ceste toyson de laine en l'airée, si la rousée est seulement en la toyson, & que toute la terre soit seiche, ie scauray que par ma main tu deliueras Israël, comme tu as dict. Et fut ainsi fait. Et soy leuât de la nuit, il pressa la toyson, & remplit vn vaisseau en façon de coquille de rousée. Et derechef dict au Seigneur: Que ton ire ne se courrouce point contre moy, si ie tente encores d'auoir signe en la toyson. Ie te prie que seulement la toyson soit seiche, & que toute la terre soit moiste de rousée. Et le Seigneur feit en ceste nuit ainsi qu'il l'auoit demandé: & fut seulement la toyson seiche, & la rousée estoit sur toute la terre.

La foy de Gedeon corroboree par la toyson.

S. Gedeon après qu'il eut esprouté aux eues ceux qui debuient marcher à la bataille, & auoir ouy le songe de l'un de ceux qui estoient au champ des Madianites, il tua sur eux, armé de trompettes, cruches, & lampes, lesquels il vainquit avec leurs princes Oreb & Zeb.

Chapitre .vij.

A Donques Ierobaal, lequel aussy est dict Gedeon, se leua de la nuit, & tout le peuple avec luy, & vint à la fontaine qui est appelée Arad. Mais l'ost de Madian estoit en la vallée de la haulte montaigne à la partie Septentrionale. Et le Seigneur dict à Gedeon: Tu as grand peuple avec toy, & ne sera point baillé Madian en tes mains: à fin qu'Israël ne se glorifie contre moy, & qu'il ne die, ie suis deliuré p mes forces. Parle au peuple, & en la presence de tous leur predis: Celuy qui est plein de paour & craintif, qu'il retourne: & se sont retirez de la montaigne de Galaad, & sont retournez du peuple, vingt & deux mille homes, & demorerent seulement dix mille. Et le Seigneur dict à Gedeon: Encores est le peuple grand, maine les aux eues, & là les esprouueray: & celui duquel ie te diray qu'il voise avec toy, iceluy y voise: mais celui auquel auray defendu d'y aller, qu'iceluy retourne. Et quâd le peuple fut descendu aux eues, le Seigneur dict à Gedeon: Ceux qui lescherot les eues de la lague, ainsi qu'ont accoustumé les chiens de lescher, tu les separeras arriere des autres: mais ceux qui beueront ayants les genoux courbez, iceux serot de l'autre costé. Et ainsi le nombre de ceux qui auoient beu les eues avec la main, iettant à la bouche, fut trois cens hoes: & tout le residu de la multitude auoit beu,

Deu. 20. b
1. Mac. 1. 8

en ploiant le genouil. Et le Seigneur dict à Gedeon: Ie vous deliureray par ces trois cens homes qui ont lesché les eues, & bailleray Madian en ta main. Mais que tout le residu de la multitude retourne à son lieu. Et ainsi en prenant des viures & des trompettes pour le nombre, il comanda à tout le residu de la multitude de soy retirer à leurs tabernacles: & luy avec trois cens homes se donna à la bataille. Et l'ost de Madian estoit dessoub en la vallée. En la mesme nuit le Seigneur luy dict: Leue toy, & descendz en l'ost, car ie les ay baillé en ta main: ou si tu crains d'aller seul, Phara ton seruiteur descende avec toy. Et quand tu auras ouy quelle chose ilz diront, adonc seront tes mains renforcées, & descendras plus seurement en l'ost des ennemis. Par quoy iceluy descendit avec Phara son seruiteur en la partie de l'ost, là ou estoient les veilles de ceux qui estoient en l'armée. Mais Madian & Amalec, & tous les peuples d'Orient couchoient espars en la vallée, comme multitude de sauterelles. Et y auoit des chameaux sans nombre, comme le sablon qui couche en la riuée de la mer. Et comme Gedeon fut venu, aucun racomptoit vn songe à son prochain: & en ceste maniere racomptoit ce qu'il auoit veu. I'ay veu vn songe, & me sembloit qu'un pain d'orge faict sous la cendre se tournoit, & descendoit en l'ost de Madian: Et quand il fut venu iusques au tabernacle, il le frappa, & subuertit, & l'abbatit iusques au fond le faisant egal à la terre. Celuy auquel il parloit, respondit: Cela n'est autre chose, sinon l'espee de Gedeon filz de Ioas, home Israëlire. Car le Seigneur a baillé Madian, & tout son ost en sa main. Et quand Gedeon eut ouy le songe, & son interpretation, il adora: & se retourna aux sieges d'Israël, & dict: Leuez vous, car le Seigneur a baillé en noz mains l'ost de Madian. Et diuisa les trois cens homes en trois parties, & leur donna des trompettes en leurs mains, & des bouteilles vuides, & des lampes au milieu des bouteilles. Et leurs dict: Faites ce que vous me voirrez faire. I'entreray en vne partie de l'ost, & ensuuez ce que ie feray. Quand la trompette sonnera en ma main, vous aussy alentour de l'ost sonnerez, & crierez ensemble. Au Seigneur & à Gedeon. Et Gedeon entra en vne partie de l'ost, & les trois cens homes qui estoient avec luy, quand les veilles du milieu de la nuit commençoient, & en esueillant les gardes commencerent à sonner les trompettes, & à frapper les bouteilles les vnes contre les autres. Et comme ilz sonnoient alentour de l'ost en trois lieux: & après qu'ilz eurent rompu les bouteilles, ilz tindrent en leurs mains fenestres les lapes: & aux dextres les trompettes sonnantes, & crièrent. L'espee du Seigneur, & de Gedeon, chascun s'arrestant en son lieu alentour de l'ost des ennemis. Et ainsi tout l'ost fut troublé: & en criant à haulte voix, & vrlant

p. iij. s'en

Gedeon.

Des Iuges.

s'en fuyrent. Et neantmoins les trois cens homes s'arrestoient là en sonnans des trompettes. Et le Seigneur enuoia l'espée par tout en l'ost, & s'entretuoient l'un l'autre, fuyant iusques à Beth-seta, & l'entrée d'Abel-mehula en Taobath. Et les homes d'Israël de Nephthali, & d'Aser crièrent ensemble, & aussy tous ceux de Manasses, & poursuivoiēt Madian. Et Gedeon enuoia des messagiers en toute la montaigne d'Ephraim, disant: Descendez alencontre de Madian, & occupez les eaves iusques en Beth-bera, & le Iordain. Et tout Ephraim s'escria, & print deuant les eaves, & le Iordain iusques à Beth-bera. Et prindrent deux homes de Madian, à sçauoir Oreb & Zeb, & mirent à mort Oreb en la pierre d'Horeb, mais ilz occirent Zeb au pressoir de Zeb. Et poursuivirent Madian, en portant les testes d'Oreb & de Zeb, à Gedeon oultre le fleuve du Iordain.

Isai 10. f.
Psal. 32. c.

S. Ephraim s'leva contre Gedeon, qui destruisit les homes de Socoth & Phanael, après qu'il eut vaincu Zebée & Salmana. Et des aureillettes, & autres dons du peuple, il fit un Ephod, qui fut en ruine de sa maison & d'Israel. Après qu'il eut regné quarante ans, & engendré LXX filz de ses femmes, & un de sa concubine, il mourut. Et Israel retourna à idololatrie.

Chapitre. viij.

A T les homes d'Ephraim luy dirent: Quelle chose est ce que tu as voulu faire, que tu ne nous appellois point, quand tu allois à la bataille contre Madian? Et le tencerent rudement, & à peu près qu'ilz ne luy feirent force. Ausquelz il respondit: Mais quelle chose pouois ie faire, telle comme vous avez fait? N'est point meilleur le raisin d'Ephraim, que les vendenges d'Abi-ézer? Le Seigneur a baillé les princes de Madian en voz mains, Oreb & Zeb: quelle chose pouois ie faire telle que vous avez fait? Et quand il eut dit telles parolles, l'esprit de ceux qui estoient enflés contre luy, se reposa. Et quand Gedeon fut venu au iordain, il le passa, avec les trois cens homes qui estoient avec luy: & à cause qu'ilz estoient lassez, ilz ne pouoient poursuivre ceux qui fuyoiēt. Et Gedeon dict aux homes de Socoth: Le vous prie que donnez du pain au peuple qui est avec moy, car ilz sont fort lassez: à fin que puissions poursuivre Zebée & Salmana les roys de Madian. Et les princes de Socoth respondirent: Par aventure sont les paulmes des mains de Zebée & Salmana en ta main, & pource demande tu que nous donnions du pain à ton armée. Ausquelz iceluy dict: Quand donc le Seigneur aura baillé Zebée & Salmana en mes mains, & quand ie seray retourné victorieux en paix, ie froisseray voz chairs avec des espines, & les chardons du desert. Et soy partant d'illec, s'en vint en Phanael: & dict aux homes de ce lieu là semblables parolles. Auquel respondirent pareillement, comme respondirent les homes de Socoth, Et Gedeon leur dict: Quand ie seray retourné victorieux en paix, ie destruiray ceste tour. Lors

Zebée & Salmana reposoient avec toute leur armée. Car quinze mille homes leur estoient demourez de toutes les bendes des peuples d'Orient: & cent & vingt mille homes combatans, & tirans hors l'espée furent occis. Et Gedeon montant par la voie de ceux qui demouroient aux tabernacles, à la partie Orientale de Nobé & Iegbaa, il frappa sur l'ost des ennemis, lesquelz estoient rassurez, & n'auoiēt suspicion de quelque aduersité. Lors Zebée & Salmana s'enfuyrēt. Lesquelz Gedeon print en les poursuivant, après que toute leur armée fut troublée. Et comme il retournoit de la bataille deuant le soleil levant, il print un seruiteur des homes de Socoth, & luy demanda les nonis des princes, & des plus anciens de Socoth. Et descript septante sept homes. Puis vint en Socoth, & leur a dict. Voicy Zebée & Salmana, desquelz vous m'avez reproché, disant: Par aventure sont les mains de Zebée & de Salmana en tes mains & pource tu demande que nous donnions du pain aux homes qui sont lassez & defaillis. Il print donc les plus anciens de la cité, & des espines, & chardons du desert, & en debrisa, & couppa en menuces pieces les homes de Socoth. Aussy ietta en bas la tour de Phanael, après qu'il eut occis les habitans de la cité. Et dict à Zebée & Salmana. Quelz furent les homes, que vous mistes à mort en Thabor? Lesquelz respondirent: Semblables à toy, & l'un d'iceux estoit comme filz de Roy. Ausquelz Gedeon respondit: Iceux furent mes freres, filz de ma mere. Le Seigneur vit, qu'il si vous les eussiez gardez, ie ne vous occiroie point. Et dict à Iether son premier nay: Leue toy, & les occis. Lequel ne tira point l'espée. Car il craignoit pource qu'il estoit encores enfant. Et Zebée & Salmana dirent: Leue toy, & viens frapper sur nous: car la force de l'home est selon l'age. Gedeon se leua, & occit Zebée & Salmana: & print les ornementz & les colliers, desquelz les colz des chameaux roiaux ont accoustumé d'estre accoustrez. Et tous les homes d'Israel dirēt à Gedeon: Prés dominatiō sur nous, toy & ton filz, & le filz de tō filz: car tu nous as deliuré de la main de Mada. Ausquelz cestuy dict: Le ne domineray point sur vous, & ne dominera point sur vous mon filz, mais le Seigneur dominera sur vous. Puis leur dict: Le vous demande vne requeste. Donnez moy les aureillettes de vostre despouille. Car les Ismaélites auoient accoustumé d'auoir des aureillettes d'or. Lesquelz respondirent: Nous les donnerons tresvoluntiers. Et en estendant sur la terre un manteau, iceux ietterent sur iceluy les aureillettes de la despouille. Et fut le poidz des aureillettes qu'il auoit demandé, mille sept cens sicles d'or, sans les ornementz, & les pendans du col, & les vestementz de pourpre, desquelz les roys de Madian auoient accoustumé d'vser, & sans les colliers dorez des chameaux. Et Gedeon fit de ce-

Osai 10. d

D

B

Psal. 32

P

de celà vn Ephod: & le mit en Ephra sa cité. Et tous ceux d'Israël feirent fornication en iceluy, & fut fait au detrimēt de Gedcon & de toute sa maison. Mais Madian fut humilié deuant les enfans d'Israël, & ne peurent plus oultre esleuer leurs testes, ains reposa la terre par quarāte ans, aufquelz Gedcon presida. Et ainsy Ierobáal filz de Ioas s'en alla, & habita en sa maison, & eut septante filz, lesquelz yrsirent de sa cuisse, pource qu'il auoit plusieurs femmes. Mais sa concubine qu'il auoit en Sichem, luy engēdra vn filz nommé Abi-mélech. Et mourrut Gedcon filz de Ioas en bonne viellesse, & fut ensepuely au sepulchre de Ioas son pere en Ephra, de la famille d'Ezri. Et après que Gedcon fut mort, les enfans d'Israël se retirerent, & feirent fornication en Baalim. Et feirent alliance avec Baal, tellement qu'ilz le tenoiēt pour leur Dieu, & n'eurent quel que souuenance du Seigneur leur Dieu, lequel les auoit deliuré des mains de tous leurs ennemis alentour: & ne feirent quelque misericorde avec la maison de Ierobáal Gedcon, selō tous les biēs qu'il auoit fait à Israël.

G
4. Roys
10. 2.

S. S. Abi-mélech auoir tué ses LXX freres, v'surpa tyrannique ment la domination. Qui après la parabole de Ioathan son frere, qui auoit esté preserué. Il vainquit l'armée de Gaal. Et brusla la tour de Sichem, & finalement fut tué par vne femme d'vne brique de meule.

Chapitre .ix.

MAis Abi-mélech filz de Ierobáal s'en alla en Siché aux freres de sa mere, & parla à eux, & à toute la congnation de la maison du pere de sa mere, disant: Parlez à tous les homes de Siché: Quelle chose vous est meilleure, ou que septante homes tous filz de Ierobáal ayent domination sur vous, ou qu'un home domine sur vous? Et avec ce considerez q'ie suis vostre os, & vostre chair. Et les freres de sa mere parlerent pour luy à tous les homes de Siché, & dirent toutes ces parolles, & enclinerent leur cœur après Abi-mélech, disans: c'est nostre frere. Et luy donnerent septante poidz d'argent du temple de Baal-Berith. Lequel print à gaigne des homes paoures & vagantz, de cest argent, & le suyirent, & vint en la maison de son pere en Ephra, & mit à mort sur vne pierre septante homes qui estoient ses freres, filz de Ierobáal. Et Ioathan le plus petit filz de Ierobáal demoura, & fut mucc. Et tous les homes de Sichem s'assemblerent, & toutes les familles de la ville de Mello: & s'en allerent, & constituerent Abi-mélech Roy, auprès du cheyne qui estoit droict en Sichem. Et quand ceste chose fut noncée à Ioathan, il s'en alla, & se tint sur le coupeau du mont de Garizim: & en esleuant sa voix, cria, & dit: Escoutez moy homes de Sichem, tellement que le Seigneur vous oye. Les bois s'en sont allez pour oindre p' dessus eux vn roy. Et ont dict à l'oliue: Domine sur nous. Laquelle respondit: Puis ie delaisser ma graisse, de laquelle aussy les

Dieux & les homes vsent, & venir pour estre esleuē entre les boys? Et les boys dirent à l'arbre du figuier: Vien, & si prens le royaume sur nous. Lequel leur respondit: Puis ie delaisser ma douleur, & les fructz tressouēz, & aller pour estre esleuē entre tous les autres boys? Et les boys dirēt à la vigne: Vien, & domine sur nous. Laquelle leur respondit: Puis ie delaisser mon vin, lequel resiouit Dieu & les homes, & estre esleuē entre tous les autres boys? Et tous les boys dirent à la ronce: Vien, & domine sur nous. Laquelle leur respōdit: Si vous m'ordonnez vraiment Roy p' dessus vous, venez, & reposez soub mon vmbre. Ou autrement si vous ne voulez point, que le feu sorte de la ronce, & qu'il deuore les Cedres du Liban. Maintenant donc si vous auez droictement, & sans peché constitué Roy Abi-mélech sur vous, & si vous auez bien fait avec Ierobáal, & avec sa maison, & si vous auez rendu la pareil le à ses bien faitz, lequel a bataillé pour vous, & a mis son ame en dangier, pour vous deliurer de la main de Madian, vous qui maintenant estes esleuez contre la maison de mon pere, & auez occis de ses filz septante homes sur vne pierre: & auez constitué roy Abi-mélech filz de sa seruante sur les habitans de Sichem, pource qu'il est vostre frere. Donc si vous auez fait droictemēt & sans vice avec Ierobáal & sa maïso, au iourd'uy resiouyssez vous en Abi-mélech, & que luy se resiouysse en vous. Mais si vous auez fait peruer sement, le feu sorte de luy, & qu'il consume les habitans de Sichem, & la cité de Mello: & que le feu sorte des homes de Sichem, & de la cité de Mello, & qu'il deuore Abi-mélech. Et quand il eut dict ces choses, il s'enfuyt, & s'en alla en Berra, & habita là pour la crainte d'Abi-mélech son frere. Abi-mélech dōc regna sur Israël trois ans. Et le Seigneur enuoia vn tresmauuais esprit entre Abi-mélech, & les habitans de Sichem: lesquelz commencerent auoir detestation de luy, & du peché de l'occision des septante filz de Ierobáal, & mirent sur Abi-mélech leur frere, l'effusion de leur sang, & sur tous les autres princes des Sichimiens qui l'auoient aidé. Et mirent des embusches au coupeau des mōtaignes alencōtre de luy. Et tandis qu'ilz attendoient sa venue ilz faisoient des larrecins, en pillant les passants. Et ce fut noncé à Abi-mélech. Mais Gaal filz d'Obed vint avec ses freres, & passa en Siché. A la venue duquel les habitans de Siché furent releuez, & yrsirent aux chāps en gastant les vignes, & marchant sur les grappes. Et en faisant danses & chantant, entrerent au temple de leur Dieu, & entre le boire & manger maudioisioient Abi-mélech, tandis que Gaal filz d'Obed crioit. Qui est cestuy Abi-mélech, & qui est Sichem, à fin que seruiens à luy? Cestuy n'est il point filz de Ierobáal, & a constitué Zebul son seruiteur prince sur les homes d'Emor, pere de Sichem? Pourquoi dōc seruirons

C

D

Abi-mélech.

Des Iuges.

Thola Iair.

seruirōs nous à luy ? A la mienne volūté, qu'aucū baillast ce peuple icy soubz ma main, pour oster Abi-mélech hors d'icy. Lors fut dict à Abi-mélech. Assemble la multitude de l'armée, & vien: car Zebul prince de la cité, après auoir ouy les parolles de Gaal filz d'Odeb, s'est fort courroucé. Et Zebul enuoia secretemēt des messagiers à Abi-mélech, disant: Voicy Gaal filz d'Obed est venu en Siché avec ses freres, & fait la guerre à la cité contre toy. Et ainsi leue toy de nuict avec le peuple qui est avec toy, & te cache au champ: & au premier matin au soleil leuāt, vien toy fourrer sur la cité. Et quand il sortira alencontre de toy avec son peuple, fais luy ce que tu pourras. Et ainsi Abi-mélech s'est leuē de nuict avec toute son armée, & mit embusches auprès de Siché en quatre lieux. Et Gaal filz d'Obed ysit, & se tint en l'entrēe de la porte de la cité. Mais Abi-mélech se leua, & toute l'armée avec luy du lieu des embusches. Et quand Gaal veit le peuple, il dict à Zebul: Voicy vne multitude qui descend des montaignes. Auquel cestuy respondit: Tu vois les vmbres des montaignes cōme testes d'hommes, & es deceu par telle erreur. Et derechef dict Gaal: Voicy vn peuple, qui descend de l'ombril de la terre, & l'vne des assemblées vient par la voie qui regarde le chesne. Auquel dict Zebul: Ou est maintenant ta bouche par laquelle tu disois: Qui est cestuy Abi-mélech; que nous seruions à luy ? N'est ce pas icy le peuple que tu desprisois ? Vuide hors, & bataille contre luy. Gaal donc s'en alla voyant le peuple des Sichimiens, & battailla contre Abi-mélech. Qui le poursuiuit tellement qu'il le constraignit entrer en la cité. Et plusieurs de sa partie furent occis, iusques à la porte de la cité. Et Abi-mélech s'asseit en Ruma: mais Zebul ietta hors de la ville Gaal & ses compagnons, & ne les permit pas demorer en icelle. Au iour donc ensuiuant le peuple ysit au champ. Et quand la chose fut noncée à Abi-mélech, il print son armée, & la diuisa en trois bendes, en mettant embusches aux champs. Et voiant que le peuple ystoit de la cité, il se leua, & par assaut vint sur eux avec son armée en assailāt & assiegeāt la cité. Et les deux bendes s'espardāt par le champ, poursuyuoient les aduersaires. Mais Abi-mélech tout ce iour là assailloit la cité, & la print, en mettant à mort les habitans, & en la destruisant, tellemēt qu'il espardit du sel en icelle. Et quand ceux qui habitoient en la tour des Sichimiens ouyrēt ceste chose, ilz entrerent au temple de leur Dieu Berith, là ou ilz auoient fait alliance avec luy, & de ce auoit prins la place son nom, lequel estoit fort garny. Et Abi-mélech oyant q les hommes de la tour des Sichimiens estoiet assemblez en vn, il monta en la mōtaigne de Selmon, avec tout son peuple: & print vne coignée, & couppa vne branche d'arbre: & en la portant sur son es-

paule, il dict à ses compagnōs: Faites bien tost ce que m'avez veu faire. Parquoy chascun selon son pouuoir couppa les branches des arbres, & ensuyuoient leur cōducteur. Lesquelz environnerēt le fort, & y bouterent le feu. Et ainsi aduint, que par fumiere, & par feu, ilz en feirent mourrir mille, tant homes que femmes ensemble, lesquelz habitoient en la tour de Sichem. Mais Abimélech soy partant d'illec, vint à la ville de Thebes: & en l'environnant, l'assiegea par armée. Et y auoit vne haulte tour au milieu de la cité, en laquelle estoient ensemble suys les homes & les femmes, & tous les Princes de la cité: aiants tresfort fermé l'huys, & se tenoiet debout sur le toict de la tour, par les creneaux. Et Abi-mélech approchant auprès de la tour, batailloit fort: & s'approchant de l'huys, s'efforçoit d'y mettre le feu par dessoub. Mais voicy vne femme, qui ietta d'enhault vne brisure de meule, & la feit tomber sur la teste d'Abi-mélech, & luy rompit le cerueau. Lequel appella incontinent son home d'armes, & luy dit: Desgaigne ton espée, & me frappe, que par aventure on ne dyc, q i'ay esté occis d'vne femme. Lequel accōplit son cōmandemēt, & l'occit. Et après qu'il fut mort, tous ceux d'Israël qui estoient avec luy, retournerent en leur lieu. Et Dieu rendit le mal qu'Abi-mélech auoit fait contre son pere, ayant mis à mort septante de ses freres. Aussi fut retribué à ceux de Sichem, la chose qu'ilz auoient fait, & vint sur eux la malediction de Ioathan, filz de Ierobaal.

S. Après la mort de Thola, succeda le duc Iair. Mais les Israelites tombez en idololatrie, sont donnez aux Philisthins, & Ammonites. Et quand ilz se repentent, Dieu leur reproche leur ingratitude, à la fin d'pitié d'eux.

Chapitre .x.

A Prés Abi-mélech, se leua Thola duc en Israël, filz de Phua, frere du pere d'Abi-mélech, home d'Issachar, qui habitoit en Samir du mont d'Ephraim. Et iugea Israël vingt & trois ans, puis mourrut, & fut ensepuely en Samir: Après iceluy succeda Iair de Galaad, lequel iugea Israël par vingt & deux ans, & auoit trente filz, seantz sur trente poullains d'asnesses, & princes de trente citez, lesquelles furent appelées de son nom Auoth-Iair, c'est à dire, citez de Iair, iusques au iour present, en la terre de Galaad. Et mourrut Iair, & fut ensepuely au lieu que l'on nomme Camon. Mais les enfans d'Israël adioustant nouueaux pechez avec les anciens, ilz feirēt mal en la presence du Seigneur, & seruirēt aux idoles Baalim & Astaroth, & aux Dieux de Syrie & de Sidon, & de Moab, & des enfans d'Ammon, & des Philisthins: & delaisserent le Seigneur, & ne le honorerent point. Contre lesquelz le Seigneur se courrouça, & les bailla es mains des Philisthins, & des enfans d'Ammon: & furent affligez, & vehementement oppressez par l'espace de dixhuyt ans, à sçauoir tous ceux qui

G

2. rois. 26
1. rois. 14
1. Par. 13

B
Sus. 14
Et. 1. 2. 1
4. 2. 1
2. 2. 1

qui habitoient oultre le Iordain, en la terre de l'Amorrhéen, laquelle est en Galaad: si grandement, que les enfans d'Ammon, après qu'ilz eurent passé le Iordain, gasterent Iudas & Benjamin & Ephraïm. Et fut Israël fort affligé. Et iceux en criant au Seigneur dirent: Nous auons peché à toy, car nous auons delaiissé le Seigneur nostre Dieu, & auons seruy à Baalim. Ausquelz le Seigneur dict: Ne vous ont pas oppressé les Egyptiens, & les Amorrhéens, & aussy les enfans d'Ammon, & les Philisthiins, aussy les Sidoniés, & Amalec & Chanaan: & quand vous auez crié à moy, ne vous ay ie pas deliuré de leurs mains? Et toutesfois vous m'auetz delaiissé, & auez honoré les Dieux estranges. Pourtant ie ne vous deliureray plus. Allez, & inuoques les Dieux q vous auez esleu: & qu'iceux vous deliurét au teps de tribulation. Et les enfans d'Israël dirent au Seigneur: Nous auons peché, rendz nous tout ce qu'il te plaist, seulement deliure nous maintenant. Et iceux disans telles parolles, ietterent au loing hors de leurs termes, les idoles des Dieux estranges, & seruirét au Seigneur Dieu. Lequel eut pitié de leurs miseres. Et ainsi les enfans d'Ammon ensemble criants fichèrent leurs tentes en Galaad. Côté lesqz les enfans d'Israël s'assemblerent, & mirent leur siege en Maspha. Et les princes de Galaad dirent vn chascun à son prochain. Celuy qui premier d'entre nous aura commencé à batailler, contre les enfans d'Ammon, il sera le Duc du peuple de Galaad.

S. Iephté fait iuge, enflammé de l'esprit de Dieu, premier traicte de raison avec le Roy des Ammonites. Après ou il les eut vaincuz, pour le vœu fait inconsiderement, il sacrifia sa fille.

Chapitre .xj.

O Ren ce teps là fut Iephté de Galaad, homme de guerre, & tresfort, filz d'une femme paillarde, que Galaad engendra. Et Galaad eut une femme, de laquelle receut des filz: lesquelz après qu'ilz furent grands, deboutèrent Iephté, disant: Tu ne pourras estre heritier en la maison de nostre pere, car tu es nay d'une autre mere. Et les fuyant & euitant, habita en la terre de Tob: Et avec luy s'assemblerent aucuns homes paoures, & viuans de larcin: & le fuyuoient comme prince. En ces iours là batailleoient les enfans d'Ammon contre Israël. Ausquelz aigrement resistant les plus anciens de Galaad se partirent pour prendre en leur aide Iephté de la terre de Tob: Et luy dirent: Vien, & sois nostre prince, & bataille contre les enfans d'Ammon. Ausquelz iceluy respondit. N'estes vous point ceux qui m'auetz hay, & m'auetz ietté hors de la maison de mon pere, & maintenant vous estes venuz à moy contrains par necessité? Et les princes de Galaad dirent à Iephté: Pour ceste cause donc sommes maintenât venus à toy: à fin que tu vienne avec nous, & que tu bataille côté les enfans d'Ammon, & que tu sois le Duc

de tous ceux qui habitent en Galaad. Et Iephté leur dict: Puis que vraiment vous estes venuz à moy, à fin que ie bataille pour vous contre les enfans d'Ammon, & si le Seigneur les baille en mes mains, seray ie vostre prince? Lesquelz luy respondirent: Le Seigneur qui oyt ces choses, iceluy est le mediateur, & le tesmoing, que nous ferons noz promesses. Et ainsi Iephté s'en alla avec les princes de Galaad, & tout le peuple le fit son prince. Et Iephté parla toutes ses parolles deuât le Seigneur en Maspha. Et enuoia des messagiers au Roy des enfans, d'Ammon, lesquelz diroiet de par luy: Quelle chose y a il entre moy & toy, que tu es venu contre moy, pour gaster ma terre? Ausquelz iceluy respodit: Pource que Israël a prins ma terre, quád il monta d'Egypte, depuis les termes d'Arnon, iusques à Ieboc & Iordain: Parquoy maintenât rendz la moy paisiblement. Par lesquelz derechef manda Iephté, & leur cōmanda de dire au Roy d'Ammon: Ce dict Iephté: Israël n'a point prins la terre de Moab, ne la terre des enfans d'Ammon: mais quand ilz monterét d'Egypte, il chemina par le desert, iusques à la mer rouge, & vint en Cades. Et il enuoia messagiers au roy d'Edom, disant: Laisse moy passer par ta terre. Lequel ne voulut pas obtemperer à ses requestes. Il enuoia aussy au Roy de Moab, lequel aussy refusa de bailler passage. Et ainsi demoura en Cades, & enuirona du costé la terre d'Edom, & la terre de Moab. Et vint à la partie Orientale de la terre de Moab, & assest son ost oultre Arnon: & ne voulut point entrer es termes de Moab. Car Arnon est prochain terme de la terre de Moab. Et ainsi Israël enuoia messagiers à Sehon Roy des Amorrhéens, lequel habitoit en Hesebon, & luy dirent: Laisse nous passer iusques au fleuve par ta terre. Lequel aussy mesme en desprisant les parolles d'Israël, ne le laissa point passer par ses termes, mais après auoir assemblé vne multitude infinie, ysit côté luy en Iasa, & resistoit fort. Et le Seigneur le bailla es mains d'Israël avec toute son armée, & l'occit & posseda toute la terre de l'Amorrhéen, q habitoit en ceste contrée là, & tous ses termes, depuis Arnon iusques à Ieboc, & depuis le desert iusques au Iordain. Le Seigneur donc le Dieu d'Israël destruit les Amorrhéens: tandis q son peuple Israël batailleoit côté cestuy, & maintenât veus tu posseder la terre? Ce que Chamos ton Dieu a possédé, n'est il pas de droit à toy? Aussy ce que le Seigneur nostre Dieu victorieux a obtenu, il eschiet en nostre possession. Si tu n'es par aventure meilleur que Balac filz de Sephor, Roy de Moab: ou peux tu monstrer que Moab ait prins noise contre Israël, & qu'il ait bataillé côté luy, quand il a habité en Hesebon, & en ses villages, & en Aroër, & en ses villages, ou en toutes les citez auprès du Iordain, par l'espace de trois cens ans? Pourquoy par si long teps n'auetz vous point aduisé

Nôb. 21.f
C

Nôb. 20.c

Nôb. 21.g
&c.

Nôb. 22.g

aduisé de faire telle demande? Parquoy ie ne peche point contre toy, mais tu fais mal cōtre moy en me voulant iniustement faire la guerre. Le Seigneur soit le iuge & l'arbitre, déz ce iour entre Israël & les enfans d'Ammon. Et le Roy des enfans d'Ammon ne voulut pas obtemperer aux parolles de Iephté, qu'il auoit madé par les messagers. Parquoy l'esprit du Seignr fut sur Iephté, & environnant Galaad, & Manasses, & aussy Maspha de Galaad, & de là passant aux enfans d'Ammon, fait vn vœu au Seigneur, disant: Si tu liure les enfans d'Ammon en mes mains, quiconque premier sortira des huys de ma maison, & q'il viendra au deuant de moy quand ie retourneray paisible, des enfans d'Ammon, ie l'offriray au Seigneur en sacrifice bruslé. Et Iephté passa vers les enfans d'Ammon, pour batailler contre eux. Lesquelz le Seigneur bailla en ses mains, & les frappa d'une moult grande playe, depuis Aroër iusques à ce q tu vienne en Meninith, vingt citez, & iusques à Abel, laquelle est plantée de vignes. Et furent humiliez les enfans d'Ammon, par les enfans d'Israël. Mais la fille vniue de Iephté vint au deuant de luy, quand il retournoit en Maspha sa maison, avec tambourins & dances. Et n'auoit iceluy aucuns autres enfans. Et quand il la veit, il descira ses vestemens, & dict: Ha malheur pour moy, ma fille, tu m'as deceu, & toy mesme es deceuë. Car i'ay ouuert ma bouche au Seigneur, & ne pourray faire autre chose. Auquel icelle respōdit: Mon pere, si tu as ouuert ta bouche au Seigneur, fais moy tout ce q tu as promis, veu que tu as la vengeance & la victoire de tes ennemis. Et dict à son pere: Seulement donne moy ce q ie requiers: Perme & moy que par l'espace de deux moys i'environne les montaignes, & que ie plore ma virginité avec mes compaignes. Auquel cestuy respondit: Va. Et la laissa aller deux moys. Et quand elle fut en allée avec ses pareilles & compaignes, elle ploroit sa virginités montaignes. Et quand les deux moys furent accomplis, icelle retourna à son pere, & luy fait ainsi qu'il auoit voué. Laquelle n'auoit cogneu home. Et depuis ce temps, la coustume vint en Israël, & fut la coustume gardée, q tous les ans vne fois les enfans d'Israël conuiennent ensemble, à fin de plorer par quatre iours la fille de Iephté de Galaad.

S. Les Ephratéens s'eleuant contre Iephté, sont occis au passage du Iordain, quand ne pouuoient proférer ceste voix Schibboleth. Lequel estant trespassé, succedaēt les Ducez, Abefan, Elon, & Abdon.

Chapitre. xij.

MAis voicy qu'en Ephraim fut leuée sedition. Car en passant contre Aquilon, dirent à Iephté: Pourquoi ne nous as tu point voulu appeller pour aller avec toy, quand tu allois à la bataille cōtre les enfans d'Ammon? Nous bruslerons donc ta maison. Ausquelz iceluy respōdit: Il y auoit grosse diuision entre moy

& mon peuple contre les enfans d'Ammon, & vous ay appellé pour me donner aide, & ne l'avez point voulu faire. Et quād i'ay veu cela, i'ay mis mon ame en mes mains, & suis passé vers les enfans d'Ammon, & le Seignr les a baillé en mes mains. Quelle chose ay ie deseruy, que vous esseuez cōtre moy en bataille? Et après qu'il eut appellé à soy tous les homes de Galaad, il battilla contre Ephraim. Et les homes de Galaad frapperent Ephraim, pource qu'il auoit dict: Galaad est fugitif d'Ephraim, & habite au milieu d'Ephraim & de Manasses. Et ceux de Galaad prendrent les passages du Iordain: par lequel Ephraim debuoit retourner. Et quand aucun soy fuyant du nombre de ceux d'Ephraim venoit, & di soit, ie te prie q tu me laisse passer, ceux de Galaad luy disoient: N'es tu point Ephratéen? Et quand il disoit, ie n'en suis point: il l'interroguoient. Dis donc Schibboleth, lequel est interpreté Espy. Lequel respondoit: Sibboleth: de ce qu'il ne pouoit par mesmes lettres exprimer l'espy, & incontinent le prenoient, & l'esgergeoient au mesme passaige du Iordain: & en occirent en ce temps là de ceux d'Ephraim quarante & deux mille. Et ainsi Iephté de Galaad iugea Israël six ans, puis mourrut, & fut ensepuely en sa cité de Galaad. Après cestuy, Abefan de Beth-léhé iugea Israël, lequel eut trente filz, & autant de filles. Lesquelles il enuoia dehors, & leur dona maris, & print femmes du mesme nombre pour ses filz, & les amena en sa maison. Lequel iugea Israël sept ans, puis mourrut, & fut ensepuely en Beth-léhem. Après lequel succeda Ahialon de Zabulon, & iugea Israël dix ans: puis mourrut, & fut ensepuely en Zabulon. Après cestuy Abdon filz d'Elel de Pharathon, iugea Israël: lequel eut quarante filz, & trente nepueux d'iceux montans sur septante poullains d'asnesses: & iugea Israël huyct ans. Puis mourrut, & fut ensepuely en Pharathon, de la terre d'Ephraim, en la montaigne d'Amalec.

S. Les Israelites tombez derechef en idololatrie, sont liurez aux Philisthins. Samson est predict à la mere, & puis au pere de- uoir naistre. Et quand fut nay, est benict du Seigneur.

Chapitre. xij.

ET derechef les enfans d'Israël feirent mal en la presence du Seignr. Lequel les bailla es mains des Philisthins par quarante ans. Mais il y auoit vn home de Saraa, & de la lignée de Dan, nommé Manué, q auoit sa femme sterile, à laquelle l'ange du Seignr s'apparut, & luy dict: Tu es sterile, & sans enfans. Mais tu conceueras & enfanteras vn filz. Garde toy donc q tu ne boiue vin ne beuorage qui enyure: & ne mange rien immunde: car tu conceueras, & enfanteras vn filz, duquel le rasoir ne touchera point la teste. Car il sera le Nazaréen de Dieu, déz son enfance, & déz le ventre de sa mere, & iceluy comencera à deliurer Israël de la main des Philisthins. Et quand

Et quand icelle fut venue à son mary elle luy dit: L'home de Dieu est venu à moy, lequel auoit vn regard angelique, fort terrible. Et quand ie luy eu demandé quel il estoit, & dont il venoit, & comment on l'appelloit, il ne le me voulut point dire, mais respondit ainsy. Voicy tu conceueras & enfanteras vn filz. Garde toy que tu ne boiue ne vin, ne beuorage qui enyure: & que tu ne m'age rien d'immunde. Car l'enfant fera le Nazarien de Dieu, déz son enfance, & déz le ventre de sa mere iusq's au iour de sa mort. Et ainsy Manué pria le Seignr, & dict: Seignr ie te prie, q' l'home de Dieu que tu as enuoié, vienne derechef, & q' il nous enseigne quelle chose nous debuons faire de l'enfant, qui doibt naistre. Et le Seignr exauça la priere de Manué, & l'ange du Seigneur s'apparut derechef à sa femme q' estoit assise au champ. Mais Manué son mary n'estoit pas avec elle. Et quand icelle veit l'ange, elle se hastia, & courrut à son mary, & luy nonça, disant: Voicy, l'home q' parauât auoie veu, s'est apparu à moy. Et Manué se leua, & suiuit sa femme. Et quand il fut venu à l'home, il luy dict: Es tu celuy q' as parlé à la femme? Et cestuy respondit: Ce suis ie. Au quel dict Manué: Quád ta parolle sera accóplie, quelle chose veux tu q' l'enfant faice, ou de quoy se debuera il garder? Et l'ange du Seignr dict à Manué. Il s'abstiéne de toutes les choses que i'ay dict à ta femme, & qu'il ne mange point tout ce qui naist de la vigne: qu'il ne boiue vin ne beuorage qui enyure, qu'il ne m'age rien d'immunde, & qu'il accóplisse & garde ce q' ie luy ay cõmandé. Et lors Manué dict à l'ange du Seignr. Ie te prie q' tu condescende à mes prieres, & q' nous t'appareillions vn cheureau des cheures. Auq'l l'ange respódit: Si tu me constrainctz, ie ne m'ageray point de ton pain: mais si tu veux faire sacrifice bruslé, offre le au Seignr. Et Manué ne scauoit point q' c'estoit l'ange du Seignr. Et luy dict: Quel est ton nom, à fin q' nous te honorions, si ta parolle est accóplie? Auquel cestuy respódit: Pour quoy demande tu mon nom, leq'l est merueilleux? Manué dõc print vn cheureau entre les cheures, & des sacrifices moistes, & les mit sur la pierre, en les offrát au Seignr q' faict les choses merueilleuses. Et luy & sa femme regardoiet. Et cõme la fláme de l'autel mótoit au ciel, l'ange du Seignr ensemble móta en la fláme. Et quád Manué & sa femme veirét ceste chose, ilz cheurét prosterner en la terre, & ne s'apparut plus à eux l'ange du Seignr. Et incontinent Manué entendit q' c'estoit l'ange du Seignr. Et dict à sa femme: Nous mourrons de mort, car nous auons veu le Seignr. A laquelle la femme respondit: Si le Seignr nous vouloit faire mourir, il n'eut pas receu de noz mains le sacrifice bruslé, & les obtatiõs, & ne nous eut pas móstré toutes ces choses, & ne nous eut pas dict les choses q' doibuent aduenir. Et ainsy icelle enfanta vn filz, & appella son nom Samfon. Et l'en-

fant deuint grand, & le Seigneur le beneict, & commença l'esprit de Dieu estre avec luy, au siege de Dan, entre Saraa & Esthaol.

S. Sãson prẽd vne femme Philisthiine. & quád il la visita, il descira vn lion En la gueule duq'l aprẽs auoir trouuẽ du miel, print dece vne parabole. Laq'le proposẽe d'les cõpaignons, ilz enten dirent l'interpretatiõ d'icelle p' la femme de Sãson CHAP. xiiij.

Samfon donc descedit en Thánátha. Et illec s'voiat vne femme des filles des Philisthiins, il s'en vint, & nõça à son pere, & à sa mere, disant: l'ay veu vne femme en Thánátha, des filles des Philisthiins: ie vo' prie q' la prenez pour moy à femme. Auq'l dirét son pere & sa mere: N'y a il aucune femme entre les filles de tes freres, & en tout ton peuple, q' tu veux prendre fẽme des Philisthiins, lesq'z ne sont pas circoncis? Et Samfon dict à son pere. Prends la pour moy: car elle a pleu à mes yeux. Mais ses parens ne scauoient point q' la chose se faisoit du Seignr, & q' il queroit occasion cõtre les Philisthiins. Car en ce tẽps, les Philisthiins dominoient sur Israël. Et ainsy Samfon descedit avec son pere & sa mere en Thánátha. Et quád ilz furent venuz aux vignes de la ville, vn petit lion s'apparut, cruel & rugissant, & vint au deuant de luy. Et l'esprit du Seignr entra en Sãson, & descira le lion cõme s'il descirat vn cheureau par pieces, sans auoir rien q' fut en la main: & ne voulut pas manifester ceste chose à son pere ny à sa mere. Et descedit, & parla à la femme, qui auoit pleu à ses yeux. Et aprẽs aucuns iours q' il retournoit pour la prédre, il se destourna pour veoir le corps mort du lion. Et voicy vn amas de mouches à miel, qui estoit en la gueule du lion avec vne rais de miel. Et quád il l'eut prins en ses mains, il m'ageoit en la voye. Et quád il fut venu à son pere & à sa mere, leur en dõna vne partie, lesq'z aussy en m'agerét, & toutesfois ne leur voulut pas declarer qu'il auoit prins le miel au corps du lion. Et ainsy le pere descedit à la femme: & feit vn cõuie à son filz Sãson. Car les iuueceaux auoient accoustumẽ d'ainsy faire. Quand donc les citoyens de ce lieu l'eurent veu, ilz luy donnerét t'rete cõpaignons pour estre avec luy. Auq'lz Sãson dict: Ie vous proposeray quelque proposition. Que si vous me baillez la solution dedans les sept iours du cõuie, ie vous dõneray trente fines chemises, & autant de robbes. Mais si vous ne pouez baillez la solution, vous me donnerez trente fines chemises, & autant de robbes. Lesq'z luy responderét: Propose la proposition, à fin q' l'oyons. Et il leur dict: De celuy qui mangeoit est yssuẽ la viande: & du fort est yssuẽ la douceur, & ne peurent p' trois iours donner la solution de la proposition. Et quád le septiesme iour fut venu, ilz dirent à la femme de Samfon. Flatte ton mary, & luy persuade, qu'il te declare quelle chose signifie la proposition. Que si tu ne le veux faire, nous te bruslerons, & la maison de ton pere. Nous auez vous appellé aux nopces, à fin que vous nous despoilliez? Et icelle q' respádoit

B
Gen. 16. c.
Luc. 1. b.

C

D

*Proposi-
tion de
Samson.*

Samson.

Des Iuges.

respadoit larmes enuers Samson, & se complaignoit, disant. Tu me hais, & ne m'aimes point, & pourtant tu ne me veux point exposer la proposition que tu as proposé aux filz de mon peuple.

D Mais cestuy respondit: Je ne l'ay pas voulu dire à mon pere n'y à ma mere, comment le te pourray ie declairer? Et ainsy tous les sept iours du conuiue ploroit deuant luy. Et finalement au septiesme iour comme elle le molestoit, il luy exposa. Laquelle incontinent le feit sçauoir à ceux de son peuple. Et iceux luy dirent au septiesme iour, deuant le soleil couchant: *Solution.* Quelle chose est plus douce que miel, & quelle chose est plus forte que le lion? Lors Samson leur dict: Si vous n'eussiez labouré avec ma genisse, vous n'eussiez point trouué ma proposition. Lors l'esprit du Seigneur entra en luy, & descendit en Acalon, & frappa illec trente homes. Desquelz donna les robbes qui leur auoit osté à ceux qui auoient donné solution de la proposition. Et fut fort courroucé, & s'en alla en la maison de son pere. Mais sa femme print pour mary l'un de ses amis, & de ceux qui estoient aux nopces.

S. Samson brulla les bledz des Philisthiins, par vne multitude de renards. Et rompant les cordes, desquelles il estoit lié, il tua mille Philisthiins avec la machoire d'un asne. Et de la dent macheliere, fortirent eues à luy ayant soif.

Chapitre .xv.

A Mais après vn petit de temps, quand les iours de la moisson du froment furent venus, Samson s'en vint voulant visiter sa femme, & luy apporta vn cheureau des cheures. Et comme il vouloit entrer en sa chambre selon la coustume, le pere d'icelle luy defendit, disant: P'ay estimé q tu la haiois, & pourtat l'ay ie donné à ton amy. Mais icelle a vne soeur, laquelle est plus ieune & plus belle qu'elle, icelle soit ta femme au lieu d'elle. Auquel Samson respodit: Desormais n'auray ie point de coulpe en moy, contre les Philisthiins. Car ie vous feray des maulx. Et s'en alla, & print trois cens renards, & ioignit leurs queues l'une à l'autre, & lya des flambeaux au milieu, ausquelz y bouta le feu, & les laissa aller, à fin qu'ilz courrussent d'un costé & d'autre. Lesquelz incontinent s'en allerent es bledz des Philisthiins. Et après q le feu y fut bouté, aussy les bledz qui desia estoient portez ensemble, & les espicz qui encores estoient droietz furent ensemble bruslez, si grandement qu'aussy la flamme consumoit & les vignes, & les lieux des oliuiers.

B Et les Philisthiins dirent: Qui est celuy, qui a fait ceste chose? Ausquelz fut dict: Samson le beau filz du Thimathéen: Pource q'il luy a osté sa femme, & l'a baillé à vn autre, il a fait ces choses. Et les Philisthiins sont venus, & ont bruslé tant la femme come son pere. Ausquelz dict Samson, combien q vous auez fait ces choses icy, toutesfois encores demanderay ie de vous vengeance, & après me reposeray: Et les frappa de grãde playe tellement que par estonnement mettoient les

gras de iambes sur leurs cuiilles. Et après descendit, & habita en la cauerne de la pierre d'Etam. Les Philisthiins donc moterent en la terre de Iuda, & mirent leur siege au lieu, lequel après fut appelé Lechi, c'est à dire, Machoire, là ou leur armée fut esparse. Et ceux de la lignée de Iudas leur dirent: Pourquoi venez vous a'encontre de nous? Lesquelz respondirent: Nous sommes venus pour lier Samson, & à fin que nous luy rendons ce qu'il a fait contre nous. Parquoy trois mille homes de Iuda descendirent à la cauerne de la pierre d'Etam, & dirent à Samson: Ne sçais tu pas que les Philisthiins dominant sur nous? Pourquoi as tu voulu faire cela? Ausquelz iceluy dict: Ainsy qu'ilz m'ont fait, ainsy leur ay ie fait. Nous sommes venus (disent ilz) pour te lier, & pour toy bailler es mains des Philisthiins. Ausquelz dict Samson: Iurez, & me promettez, que vous ne me tuerez point. Ilz dirent: Nous ne te tuerons point, mais nous te liurerons lié. Et le lierent de deux cordes neufues, & le porterent hors de la pierre d'Etam. Et quand il fut venu au lieu de la Machoire, & que les Philisthiins furent venus au deuant de luy, en criant à haulte voix, l'esprit du Seigneur entra en luy: & ainsy que le boys coustumierement est consumé par l'ardeur du feu, ainsy les liens furent dissipez & rompuz, desquelz il estoit lié. Lors iceluy hastiement print la machoire, c'est à dire, la mandibule d'un asne, qu'il trouua là couchant, & mit à mort par icelle mille homes, & dict: En la machoire de l'asne, & en la mandibule du poullain des asnesses les ay destruiet, & ay frappé mille homes. Et quand il eut accompli ces parolles en chantant, il ietta hors de sa main la machoire, & appella le nom de ce lieu là Ramath-lechi: lequel est interpreté eleuation de la machoire. Et iceluy ayant fort soif, cria au Seigneur, & dict: Tu as donné p la main de ton seruiteur ce tresgrand salut, & victoire: & maintenãt ie meurs de soif, & tomberay es mains des incirconcis. Et ainsy le Seigneur ouurit en la machoire de l'asne vne dent macheliere, & d'icelle sont yssues des eues. Et quand il en eut puisé, il refocilla son esprit, & reprint force. Et pourtant fut appelé le nom de ce lieu là, la fontaine de l'inoquat de la machoire, iusques au iour present. Et iugea Israël, au temps des Philisthiins, vingt ans.

S. Samson porta en la monteigne les portes de la ville de Gaza, ou les gardes le gusstoient. Mais romps de Dalila, auoit cogné la cause de sa force (laquelle il auoit souuent deceue) est auoiglé des ennemis, avec lesquelz finalement il se tua.

Chapitre .xvj.

I L s'en alla aussy en Gaza, & illec veit vne femme paillarde, & entravers elle. Et quand les Philisthiins ouyrent ceste chose, & q leur fut annoncé, q Samson estoit entré en la cité, ilz l'environnerent, en mettant gardes en la porte de la cité. Et la estoiet attendants toute la nuit en silence, à fin q le matin venu en sortat le peussent mettre

mettre à mort. Mais Samson dormit iusques à la minuit, & d'illec soy leuant print les deux huys de la porte, avec leurs postaux & la ferrure, & les mit sur ses espaules, & les porta au coupeau du mont qui regarde Hebron. Mais après ce, il aima vne femme, laquelle demouroit en la vallée de Sorec, & estoit appellée Dalila. Et les princes des Philisthiins vindrēt à icelle, & dirent. Deçois le, & aprens de luy, en quelle chose il a si grande force, & cōment nous le pourrons vaincre, & le lier pour le tormēter. Que si tu le fais, chascū de nous te dōnera mille & cent pieces d'argent. Et Dalila dict à Sāson. Dis moy, ie te prie, en quoy est ta tresgrāde force, & quelle est la chose de la quelle si tu en estois lié, q̄ tu ne pourrois rompre? Auquel Samson respondit: Si i'estoie lié de sept cordes de nerfz, q̄ ne sont point encores seiches, & qui encores soient humides, ie seroie foible, cōme tous autres homes. Et les princes des Philisthiins apporterent à icelle sept cordes, cōme il auoit dict, desq̄lles le lia, entāt q̄ les embusches estoient mucées en sa maison, & attēdoient en la chambre la fin de la chose. Lors icelle cria après luy, Samson: les Philisthiins sont sur toy: lequel rōpit les liens, cōme si quelcun rōpoit vn fil d'estoupe tors de la salie, quand il a receu l'odeur du feu: & ne fut pas cogneu en quoy estoit sa force. Et Dalila luy dict: Regarde, tu m'as deceu: & as faulsemēt parlé. Au moins declaire moy maintenant, de quelle chose tu debuerois estre lié. A laquelle respondit: Si i'estoie lié de cordes nouvelles, lesquelles ne furent iamais en œuvre, ie seroie foible, & semblable aux autres homes. Desquelz derechef Dalila le lya, puis cria. Sāson, les Philisthiins sont sur toy, ayāt les embusches apprestées en la chābre: Lequel rōpit ainsy les liens comme filētz de toille. Et Dalila luy dict derechef: Pourquoy me deçois tu si loquemēt & parle si faulsemēt? Monstre de quoy tu debuerois estre lié. A laquelle Sāson respōdit: Si (dict il) tu auois tissū sept des cheueux de ma teste avec la tresme du tisserād, & que tu ficheasse vn clou en la terre lié alentour d'iceux, ie seroie foible. Et quand Dalila eut fait ceste chose, elle luy dict: Samson, les Philisthiins sont sur toy. Leq̄l se leua du somme, & tira hors le clou avec les cheueux & la tresme. Et Dalila luy dict: Cōment dis tu q̄ tu m'ayme, cōme il soit q̄ ton couraige n'est pas avec moy? Par trois fois m'as tu mēty, & n'as point voulu dire, en quoy est ta force si grande. Et comme elle le molestoit, & que par plusieurs iours continuellement l'angoissoit sans luy donner espace de repos, son ame defaillit, & fut lassée iusques à la mort. Lors declaira la verité de la chose, & luy dict: Iamais fer ne monta sur mon chef: car ie suis Nazaréen, c'est à dire: cōsacré au Seigneur, dez le ventre de ma mere. Si mon chef estoit rasé, ma force se retireroit de moy, & de fauldroye, & seroie comme les autres homes. Et

Dalila.

B

C

D

Finelle de femmes.

icelle voiant qu'il luy auoit cōfessé tout son courage, elle enuoia aux princes des Philisthiins, & les manda, disant: Venez encores vne fois, car maintenāt il m'a ouuert son cœur. Lesquelz vindrēt & prindrēt l'argent qu'ilz auoient promis. Et icelle le fait dormir sur ses genoux, & fait recliner son chef en son sein. Et appella le barbier: & fait tondre ses sept cheueux, puis cōmença le chasser arriere d'elle, & rebouter. Et incontīnēt la force departit de luy. Lors icelle dict: Samson les Philisthiins sont sur toy. Et quād il fut leuē de somme, il dict en soy mesme. Ie sortiray cōme par auant i'ay fait, & m'escourray, ignorāt q̄ le Seignr s'estoit retiré de luy. Et quād les Philisthiins l'eurent prins, incōtinent luy arracherēt les yeux: & le menerent en Gazam, lié de chaines, & quād il fut enfermē en la prison, le feirēt mouldre. Et desia les cheueux estoient commēcez à croistre, & les princes des Philisthiins cōuindrent ensemble, pour immoler les oblations magnifiqs à leur Dieu Dagon, & pour manger ensemble, disant: Nostre Dieu nous a baillé nostre ennemy Sāson en noz mains. Et aussy le peuple voiat telle chose louoit son Dieu, & disoit les mesmes parolles: Nostre Dieu nous a baillé nostre aduersaire en noz mains, leq̄l a destruit nostre terre, & a occis plusieurs. Et eux resiouyffants par cōiues, après qu'ilz eurent prins la refection, commanderent que Samson fut appellé: & qu'il iouast deuāt eux. Et quand il fut amenē de la prison, il iouoit deuant eux. Et le feirent tenir debout entre deux colomnes. Lequel dict à l'enfant qui le menoit. Laisse moy q̄ ie touche les colomnes, sur lesquelles toute la maison est reposante, & q̄ ie m'appuie sur icelles, & que ie me repose vn peu. Et la maison estoit pleine d'hommes & de femmes, & estoient illec tous les princes des Philisthiins, & ceux qui regardoient par dessus le toit, & des greniers pou veoir iouer Samson, estoient près de trois mille d'vn sexe & d'autre. Mais iceluy inuoquant le Seigneur, dict: O Seigneur Dieu aye souuenance de moy, & me rendz maintenāt ma premiere force. Mon Dieu, que ie me venge de mes ennemis, & que ie me venge vne fois, pour la perte de mes deux yeux. Et prenant les deux colomnes, sur lesquelles la maison estoit soutenue, en tenant l'vne d'icelle de la dextre, & l'autre de la fenestre, dict: Mon ame meure avec les Philisthiins. Et après qu'il eut fort poussé les colomnes, la maison cheut sur tous les Princes, & sur toute la multitude qui estoit là: Et en occit beaucoup plus à sa mort, que par auant n'auoit occis en sa vie. Et ses freres, & toute la congnation prindrent son corps, & l'ensepelirent entre Saraa & Esthaol, au sepulchre de son pere Manuē: & iugea Israël vingt ans.

S. La mere de Michas hy fit forger vne idole de l'argent qu'il auoit gardé. Auquel il ordonna premieremēt son filz prestre, & puis vn Leuite de Beth-léhem.

Chapitre .xvij.

q .ij. Et en

Mort de Samson fort merueilleuse.

Michas.

Des Iuges.

A **E**n ce temps là fut vn home de la môtaigne d'Ephraim, nommé Michas, lequel dit à sa mere: Les mille & cent pieces d'argent que tu auois mis pour toy d'vn costé, & sur lesquels en ma presence auois iuré, voicy ie les ay, & sont vers moy. Auquel icelle respondit: Mon filz soit benieût au Seigneur. Il les rendit donc à sa mere. Laquelle luy auoit dict: Pay consacré & ay voué cest argent au Seigneur, q' mō filz le recoiue de ma main, & qu'il en faice quelque idole taillé, & de fonte: & maintenant ie le te baillie. Il les rendit donc à sa mere. Laquelle print deux cens pieces d'argēt, & les bailla à l'argētier, pour faire d'iceux vne image taillée, & de fonte. Laquelle fut en la maison de Michas. Lequel ausy feit faire quelq' petite maïso pour le dieu: & feit vn Ephod & Theraphim, c'est à dire, vn vestemēt sacerdotal, & des idoles, & consacra la main d'vn de ses filz, & le feit son prestre. En ces iours là n'y auoit point de Roy en Israël: mais vn chascū faisoit ce qu'il luy sembloit estre bon. Et ausy en cetemps **C** là fut vn autre iuenceau, de Beth-léhem Iuda, de sa congnation: & estoit cestuy Leuite, & demouroit illec: Mais iceluy isit de la cité de Beth-léhé, & voulut aller en la terre estrāge, par tout là ou il trouueroit son prouffit. Et quand en chemin il fut venu en la montaigne d'Ephraim, & q' vn petit fut decliné en la maison de Michas, il fut par luy interrogué, dont il venoit. Lequel respondit. Ie suis Leuite de Beth-léhem Iuda, & voy pour demorer là ou ie pourray, & q' ie verray qu'il me sera vtile. Et Michas dict: Demeure avec moy, & sois mon parent, & prestre, & ie te donneray tous les ans dix pieces d'argent, & vne double robbe, & les choses qui sont necessaires à viure. Il s'accorda, & demoura avec l'home: & fut chēz luy cōe l'vn des filz. Et Michas cōsecra la main d'iceluy, & eut près de luy vn p̄stre à seruiteur, disant: Maintenāt sçais ie q' Dieu me fera du bien, de ce q' i'ay vn prestre du genre Leuitiq̄.

S. Six cens homes de la lignée de Dan, cerchant possession pour eux, enuoians premierement espies, luyirēt après. Et emportants l'idole de Michas avec son prestre, prenants la ville de Lais par force, y habiterent. CHAP. xviii.

A **E**n ces iours là, n'y auoit poit de roy en Israël, & la lignée de Dan queroit possession pour soy, pour habiter en icelle, car iusq's à ce iour n'auoit point prins de fort entre les autres lignées. Parquoy les enfans de Dan enuoierent cinq homes tresfortz de leur lignée & famille, de Saraa, & Esthaol, pour espier la terre, & diligēment la regarder. Et leur dirent: Allez, & considerez la terre. Et quād iceux en chemināt furent venuz en la montaigne d'Ephraim, & qu'ilz furent entrez en la maison de Michas, ilz reposèrent là, & recognoissant la voix de l'adolescent Leuite, & prenants illec logis, luy dirent: Qui t'a icy amené? Que fais tu icy? Pour quelle cause as tu icy voulu venir? Lequel leur respondit: Michas m'a fait telles & telles choses, & m'a prins à gaiges,

à fin q' ie soy son prestre. Mais ilz luy prierēt qu'il demadast conseil au Seignr, & qu'ilz peussent sçauoir s'ilz chemineroiēt en prosperité, & si la chose auoit son effect. Lequel leur respōdit: Allez en paix. Le Seignr regarde vostre voye, & le chemin p lequel vous allez. Les cinq homes donc cheminerēt & vindrēt en Lais: & veirēt le peuple habitant en icelle estre sans quelq' crainte, selon la coustume des Sidoniés, assure & à repos, p ce q' psonne ne resistoit à eux, & de grandes richesses, & loing de Sidon, & separez de tous homes. Et quād ilz furent retournez en Saraa & Esthaol à leurs freres, & q' ilz furent interrogez quelle chose ilz auoiēt fait, ilz respōdirent: Leuez vous, & allōs vers eux. Car nous auōs veu vne terre fort pleine de biens, & fertile: Ne veuillez estre negligens, ne tardez poit. Allōns, & la possedōs, il n'y aura point de labour. Nous entrerōs vers ceux q' sont en seureté, en vne cōtrée treslarge, & le Seigneur nous baillera lieu, auq'l n'y a quelq' disette des choses q' sont engendrées en la terre. Ilz sont donc partis de la cōgnation de Dan, c'est à dire de Saraa, & d'Esthaol, six cens homes fournis d'armures de bataille: & iceux mōterēt & demourerent en Chariath-Iarim cité de Iuda: lequel lieu depuis ce tēps là print le nom du siege de Dan, & est derriere Chariath-Iarim. De là passerēt en la môtaigne d'Ephraim. Et quād ilz furent venuz à la maison de Michas, les cinq homes q' parauant auoient esté enuoiez pour considerer la terre de Lais, dirent à tous les autres freres. Sçavez vous bien qu'en ces maisons icy y a Ephod & Theraphim, & image taillée & de fonte? Regardez quelle chose il vous en plaiēt. Et quād ilz furent vn petit descendus, ilz entrerent en la maison de l'adolescent Leuite, q' estoit en la maison de Michas: & le saluerēt p parolles pacifiqs: mais les six cens homes, ainly armez cōme ilz estoient, se tenoiēt debout deuant l'huys. Et ceux q' estoient entrez en la maison du iuenceau, s'efforçoiēt de prendre l'idole taillée, & Ephod & Theraphim, & l'image de fonte. Et le prestre se tenoit debout de uāt l'huys, là ou les six cens homes tressfortz attendoient, non guerres loing. Ceux donc q' estoient entrez emporterent l'image taillée, l'Ephod, & les idoles, & l'image de fonte. Aufq'z dict le p̄stre: Quelle chose faictes vous? Et ilz luy respōdirēt: Tais toy, & metz tō doigt sur ta bouche, & vien avec nous, à fin q' tu sois nostre pere & prestre. Que te vault il mieulx, ou q' tu sois prestre en la maison d'vn seul home, ou d'vne lignée & d'vne famille en Israël? Et quād il eut ouy cellā, il cōdescēdit à leurs parolles, & print l'Ephod, & les idoles, & l'image taillée, & s'en alla avec eux. Et cōme ilz s'en alloiēt, & q' ilz faisoēt aller deuant eux les petis enfās, & les bestes, & tout ce q' estoit precieux, & q' desia estoiet loing de la maison de Michas, les hōes q' habitoiēt es maisons de Michas, les suyirent en criants ensemble, & commencerent

C Nōb. 14

D

E

F

rent

rent à crier derriere leur dos. Et quand ilz eurent regardé derriere eux, ilz dirent à Michas. Quelle chose veux tu? Pourquoy cries tu? Lequel respondit: Vous avez emporté mes Dieux que j'ay fait pour moy & le prestre, & tout ce q' j'ay, & vous diètes: Quelle chose as tu? Et les enfans de Dan luy dirēt: Garde toy q' plus oultre tu ne parle à nous, & q' les homes ne viennent à toy d'un couraige esmeu, & q' tu ne perisse avec toute ta maison. Et ainsi s'en allerēt au chemin qu'ilz auoient cōmencé. Et Michas voiant qu'ilz estoient plus fortz q' luy, retourna en sa maison. Mais les six cens homes prindrēt le prestre, & ce que nous auons predict, & vindrent en Lais, au peuple qui estoit à repos, & estoit assure: & les frapperent du trenchāt de l'espée, & bouterēt le feu en la ville, là ou on ne leur bailla quelque aide, pource qu'ilz habitoiēt loing de Sidon, & qu'ilz n'auoiēt ne societé, ne marchandise avec persone. Et estoit la cité située en la cōtrée de Rohob. Et iceux derechef l'edifierent, & habiterēt en icelle, appellant le nom de la cité, Dan: selon le nom de leur pere, qu'Israël auoit engendré, laquelle par auāt estoit appelée Lais. Et y mirēt l'image taillée, & Jonathan filz de Gerson, filz de Moïse, & ses filz pour prestres, en la lignée de Dan, iusques au iour de leur captiuité. Et demoura l'idole de Michas avec eux, tout le temps que la maison de Dieu fut en Silo. En ces iours là n'y auoit point de Roy en Israël.

S. Quand vn Leuite remenoit sa femme de la maison de ses parents, elle fut suffoquée d'une malencontreuse luxure des Gabonites, qui estoient de la lignée de Ben-iamin. Et le corps diuisé par le mary d'elle en douze parties, furent enuoiés à chascune des lignées d'Israel, chascune portion dudict corps.

Chapitre. xix.

A IL y eut vn home Leuite, habitant au costé du mont d'Ephraim, lequel print femme de Beth-léhem Iuda. Laquelle le delaisa, & retourna en la maison de son pere en Beth-léhem, & demoura avec luy quatre mois. Et son mary la suiuit, soy veuillāt reconseiller à elle, & la flatter, & la ramener avec soy, ayant en sa cōpaignie vn seruiteur, & deux asnes. Et icelle le receut, & le feit entrer en la maison de son pere. Et quand son beau pere l'ouyt, & le veit, il vint au deuant de luy tout ioyeux, & embrassa l'hoe. Et demoura le beau filz en la maison du beau pere trois iours mägeant & beuāt familiarēmēt avec luy. Mais au quatriesme iour, soy leuāt au matin, s'en voulut aller. Et son beau pere le retint, & luy dict: Gouste premier vn petit de pain, & cōforte ton estomac, puis tu t'en iras. Et s'asceirēt ensemble, & mägerent & beurēt. Et le pere de la fille dict à son beau filz. Je te prie q' tu demeure icy ceste iournée, & q' nous nous resiouyffons ensemble. Mais iceluy soy leuāt cōmēça s'en vouloir aller. Et neātmoins son beau pere le retint de son pouoir, & le feit demourer avec soy. Mais quand le matin fut venu, le Leuite s'apprestoit pour le che-

min. Auq'l dict derechef le beau pere: Je te prie q' tu prene vn petit à mäger, & en prenāt vigueur, iusqs à ce q' le iour soit plus grand, après tu t'en iras. Ilz mägerent donc ensemble. Et le ieune home se leua, pour soy en aller avec sa femme, & le seruiteur. Auq'l derechef dict le beau pere. **C**ōsiderē q' le iour est desia tendāt au soleil couchāt, & qu'il approche le vespre. Demeure avec moy ausly auourd'huy, & passe ioieusement la iournée & demain tu te partiras pour t'en aller à ta maison. Le beau filz ne voulut plus obtemperer à ses parolles: mais incontinet se partit, & vint contre Iebus, laq'le d'un autre nom estoit appelée Ierusalē, menāt avec luy deux asnes chargez, & sa cōcubine. Et desia estoiet près de Iebus, & le iour se changeoit en la nuit. Et le seruiteur dict à son seignr: Vien, ie te prie, descēdons à la cité des Iebusēens, & demourons en icelle. Auq'l le maistre respondit: Je n'entreray poit en la ville de la gent estrange, laq'le n'est pas des enfans d'Israel: mais passeray iusques en Gabaa, & quād ie seray venu iusques là, nous demourerōs en icelle, ou certainēmēt en la ville de Rama. Ilz passerent donc Iebus, & alloient le chemin cōmencé. Et le soleil se coucha eux estās auprès de Gabaa: laquelle est en la lignée de Ben-iamin, & se tournerēt en icelle, pour demourer illec. Et quād ilz furent là entrez, ilz seoiēt en la rue de la cité, & persone ne les voulut receuoir pour loger. Et voicy vn ancien home q' est venu leq'l retournoit du champ, & de son œuure au vespre, lequel ausly estoit du mont d'Ephraim, & habitoit cōme estrāger en Gabaa. Mais les homes de ceste contrée là estoient enfans de Iemini. Et le vieillard esleuant ses yeux, veit l'hoe scant avec ses fardeaux en la rue de la cité: & il luy dict: Dont viens tu? Et ou vas tu? Lequel luy respondit: Nous sommes partis de Beth-léhem Iuda, & nous en allons à nostre lieu q' est au costé de mont d'Ephraim: duq'l nous estions allez en Beth-léhé: & maintenant nous en allons à la maison de Dieu, & persone ne nous veut receuoir en sa maison, là ou nous auons de la paille, & du foin, pour la paisture des asnes, du pain & du vin pour moy & pour ta seruante, & pour le seruiteur q' est avec moy. Nous n'auōs **E** indigence de rien sinon de logis. Auq'l le vieillard respondit: Paix soit avec toy. Je te bailleray tout ce q' t'est nécessaire: ie te prie seulement q' tu ne demeure poit en la rue. Et le mena en sa maison. Et dōna la paisture aux asnes: & après qu'ilz eurent lauē leurs piedz, illes receut au conuiue. Et cōme ilz mangeoient ensemble, & qu'après le labour du chemin ilz resceuoient leurs corps de boire & de mäger, les homes de ceste cité filz de Belial, c'est à dire, sans ioug, vindrēt, & enuironnerent la maison du vieillard, & cōmencerent à frapper les huys, en criāt au seignr de la maison, & disant: Amaine l'home q' est entré en ta maison de hors, afin que nous abusons de luy. Et le vieillard

Leuite.

Des Iuges.

Bataille d'Israël.

lard ysisit à eux, & leur dict. Ne faictes point mes freres, ne faictes point vn tel mal: car l'home est entré en mon logis, & cessez de ceste follie: J'ay vne fille vierge, & cestuy hōe a vne cōcubine, ie les vous ameneray hors, à fin q̄ vous les humiliez, & q̄ vous accōplissez vostre concupiscēce, seulesmet ie vous prie, q̄ vous ne faictes point vn tel peché contre nature en l'home. Ilz ne vouloient point obtemperer à ses parolles. Et l'home voiant ce, leur amena hors sa concubine, & leur bailla pour en mal vser: Et après que toute la nuit ilz eurent abusé d'icelle, ilz la laisserent au matin. Et après q̄ le iour fut venu, la femme s'en vint à l'huys de la maison, ou estoit logé son seigneur, & là tomba. Le matin venu, l'home se leua, & ouurit l'huys pour parfaire sa voye commencée. Et voicy q̄ sa concubine couchoit deuant l'huys, les mains estēdues sur le seuil. Et cestuy pēsant qu'elle dormoit, luy disoit: Leue toy, q̄ nous cheminons. Et cōme icelle ne respondoit rien, & qu'il cogneut qu'elle estoit morte, il la print, & la mit sur son asne, & s'en alla en sa maison. Et quād il fut entré en icelle, il print subitement vne espée, & couppa le corps mort de sa femme avec ses os, en douze parties & pieces, & les enuoia par tous les termes d'Israël. Et quand vn chascun eut veu telle chose, ilz crierent tous ensēble. Iamais telle chose ne fut faicte en Israël depuis le iour q̄ noz peres sont mōtez hors d'Egypte, iusq̄s au tēps present. Donnez sentence, & en cōmun discernez, q̄lle chose il est de faire.

S. Pour ceste meschancetē les autres lignées bataillans cōtre Ben-iamin, furent vaincues vne fois & derechef. Et la tierce fois faisant bataille par le cōmandement du Seigneur, ilz destruirent totalement ceste lignée, hors six cens q̄ estoient fuyz au desert.

Chapitre .xx.

A
Osee. 10. c

ET ainsy tous les enfans d'Israël ysisrent, & s'assemblerent ensēble, comme vn seul hōe, depuis Dan iusques à Ber-sabée, ausy la terre de Galaad, venāts au Seignr en Mapha: & tous les coings des peuples, & toutes les lignées d'Israël sont conuenues en la congregatiō du peuple de Dieu, quatre cens mille pietons cōbatās. Et ne fut point celé aux enfans de Ben-iamin, q̄ les enfans d'Israël furēt mōtez en Mapha. Et quād le Leuite, mary de la femme occise fut interroguē, cōment si grand peché auoit estē perpetrē. Il respōdit: Je venoie en Gabaa de Ben-iamin, avec ma femme, & illec prins logis. Et voicy les homes de ceste cité ont de nuit enuironné la maison, en laquelle estoie logé, & me vouloiet occire, & iceux vexāt ma femme par fureur incredible de cōcupiscēce, finalement est morte. Lors la prins subitemēt, & la couppay en pieces, & ay enuoie les parties en tous les termes de vostre possessiō, car iamais chose plus meschāte, ne si enorme cas ne fut faict en Israël. Vous estes icy tous presens, vous enfans d'Israël, discernez q̄lle chose vous debuez faire. Et tout le peuple estāt debout, cōme p̄ la parole d'un seul ho-

me, respōdit: Nous ne retournerons poit en noz tabernacles: & aucun n'entrera en sa maison: mais nous ferons telles choses en cōmun contre Gabaa. Dix homes soiēt esleuz de cent, de chascune lignée d'Israël, & cent de mille, & mille de dix mille, pour apporter à l'armée des viures, & que nous puissions batailler cōtre Gabaa de Ben-iamin, & luy redre ce qu'il desert pour le peché. Et tous ceux d'Israël cōuindrent à la cité, cōme vn hōe seul, & d'une mesme pensēe, & d'un mesme cōseil: & enuoierent messagiers à toute la lignée de Ben-iamin, lesq̄lz diroiet. Pourquoi est trouuée entre vo' chose si meschāte? Baillez les hōes de Gabaa, qui ont perpetrē tel peché: à fin qu'ilz meurēt, & q̄ le mal soit ostē d'Israël. Lesquelz ne voulerēt pas ouyr le cōmandement de leurs freres les enfans d'Israël: mais de toutes les villes qui estoiet de leur sort, vindrēt en Gabaa pour leur dōner aide, & pour batailler contre tout le peuple d'Israël. Et furēt trouuez vingt & cinq mille de ceux de Ben-iamin tirans hors l'espée, sans les habitās de Gabaa, lesquelz estoient sept cens homes tresfortz, bataillāt de la fenestre cōme de la dextre: & icetoiēt les pierres des sondes si droict q̄ ausy pouoient frapper vn cheueu, & q̄ nullement touchoit le coup de la pierre autre part. Ausy furēt trouuez des homes d'Israël, sans les enfans de Ben-iamin, quatre cens mille, tirans hors l'espée, & preparez à la bataille. Lesquelz se leuerēt & vindrent en la maison de Dieu, c'est à dire en Silo, & demāderent conseil au Seignr, & dirent: Leq̄l sera en nostre armée le prince de la bataille, cōtre les enfans de Ben-iamin? Ausq̄lz le Seignr respōdit: Iudas soit vostre Duc. Et incōtinent les enfans d'Israël se leuerent au matin: & mirent leur siege auprès de Gabaa: & d'illec marcherēt à la bataille cōtre Ben-iamin, & cōmēcerent à assaillir la ville. Et les enfans de Ben-iamin ysisrent de Gabaa, & occirent des enfans d'Israël en ce iour là, vingt & deux mille homes. Derechef les enfans d'Israël eux confians, & au nōbre, & en leur force, ilz dresserent l'armée au mesme lieu auq̄l par auant auoient bataillē: ainsy toutesfois q̄ par auant ilz monterent, & plorerēt deuant le Seignr iusques à la nuit: & luy demāderent conseil, & dirent: Doibue ie oultre proceder pour batailler cōtre les enfans de Ben-iamin mes freres, ou non? Ausq̄lz il respōdit: Mōtez contre eux, & entrez en bataille. Et quād les enfans d'Israël le iour ensuiuāt furent allez en bataille contre les enfans de Ben-iamin, les enfans de Ben-iamin saillirēt hors des portes de Gabaa & vindrent au deuant d'eux, & se fourrerent sur eux, par si grande occision, qu'ilz prosternerent dixhuyt mille homes tirants l'espée. Pour laq̄le chose tous les enfans d'Israël vindrent en la maison de Dieu, & en seant ploroient deuant le Seigneur. Et ieunerent ce iour la iusques au vespre, & luy offrirēt sacrifices bruslez, & hosties pacifiques,

pacifiques, & interroguerent de leur estat. En ce temps l'arche de l'alliance du Seigneur estoit illec, & Phinées filz d'Eleazar, filz d'Aaron estoit preuost de la maison. Ilz demaderent donc conseil au Seigneur, & dirent: Debuons nous oultre aller à la bataille, cōtre les enfans de Ben-iamin noz freres, ou nous reposer? Ausquelz dit le Seigneur: Montez: car ie les bailleray demain en voz mains. Et les enfans d'Israël mirent embusches à l'entour de la ville de Gabaa: & pour la troisieme fois ordonnerent leur armée, comme la premiere & seconde fois contre Ben-iamin. Mais aussy les enfans de Ben-iamin hardiment sortirent hors de la cité, & pourfuyrent fort loing leurs aduersaires qui fuyoient: tellement qu'ilz en blessèrent d'iceux comme le premier iour & le second, & frapperent par deux chemins, ceux qui tornoient les dos, dont par l'un on alloit en Beth-el, & par l'autre en Gabaa, & en prosternerent près de trente homes. Car ilz les cuiderēt frapper à la maniere accoustumée. Lesquelz par art saignant la fuyte, prindrent conseil, de les tirer arriere de la cité, & cōme fuyas, les mener iusques aux voies predictes. Et ainsy to^u les enfans d'Israël se leuerēt de leur siege, & ordonnerent l'armée au lieu qui est appelé Baal-thamar. Et les embusches qui estoient à l'enuiron de la cité, petit à petit se commencerent à descourir, & à proceder de la partie Occidentale de la cité. Mais aussy autres dix mille homes, de tous ceux d'Israël, prouocquoient les habitans de la ville à la bataille. Et fut la bataille fort griesue contre les enfans de Ben-iamin: & n'entendirent pas, q̄ de toute part leur estoit la mort eminentē. Et le Seigneur les frappa en la presence des enfans d'Israël, & en occirent d'iceux en ce iour là, vingt & cinq mille, & cent homes, tous combatans, & tirans l'espē. Mais quād les enfans de Ben-iamin se veirēt les plus foibles, ilz commencerent à fuyr. Et les enfans d'Israël voiant ce, ilz leurs donnerent lieu pour fuyr, à fin qu'ilz venissent aux embusches preparées, qu'ilz auoient mis auprès de la ville. Et quand ilz furent leuez des embusches, & qu'ilz veirent que Ben-iamin donnoit les dos à ceux qui les frapportoient, ilz entrerent en la cité, & la frapperent du trenchant de l'espē. Or les enfans d'Israël auoient donne signē à ceux qu'ilz auoient mis aux embusches, que après qu'ilz auroyent prins la ville, ilz allumassent le feu: à fin que quād la fumée monteroit en hault, ilz monstrassent q̄ la ville estoit prise. Et quand les enfans d'Israël qui estoient en la bataille veirent celà (car les enfans de Ben-iamin pensoyent qu'ilz s'enfuyoiēt: & ilz les pourfuyrent plus instamment, après que trente homes de leur armée furent occis) & veirent comme vne colonne de fumée monter de la cité. Et quand ceux de Ben-iamin regardāt derriere eux, veirent que la cité estoit prise, &

que la flamme montoit en hault: ceux qui par auant auoient simulé la fuyte, retournerent leur face, & resisterent de plus fort. Et quand les enfans de Ben-iamin veirēt ceste chose, ilz retournerent en fuyte, & commencerent aller vers la voie du desert, là ou leurs aduersaires aussy les pourfuyuoient. Mais aussy ceux qui auoient mis le feu en la ville, vindrēt au deuant d'eux, & fut fait tellement, qu'ilz furent frappez des ennemis d'une partie & d'autre: & n'estoit donné q̄lque repos à ceux qui mourroient. Ilz cheurent & furent prosternez à la partie Orientale de la ville de Gabaa. Et ceux qui en ce iour là furent occis, furent dix huyt mille homes, tous combatans trestobustes. Et quand ceux qui estoient de mourez de Ben-iamin veirent la chose, ilz s'en fuyrent au desert: & allerent à la pierre, que l'on nomme Remmon. Et d'iceux vaguans en ceste fuyte, & tirant en diuers lieux, ilz en tuerēt cinq mille homes. Et cōme ilz passoiēt encores oultre, ilz les pourfuyrent, & en occirent aussy au tres deux mille. Et ainsy fut fait, que tous ceux qui furent occis de Ben-iamin, en diuers lieux, furent vingt cinq mille combatans, trespromptz aux batailles. Et ainsy de tout le nōbre de Ben-iamin, ceux qui peurēt eschapper, & fuyr au desert, demourerent six centz homes. Et demourerēt en la pierre de Remmon, quatre mois. Et quand les enfans d'Israël furent retournez, ilz frapperent de l'espē, tout le residu de la cité, depuis les homes iusques aux bestes, & la flamme deuora & consumma toutes les villes & villages de Ben-iamin.

S. La lignē de Ben-iamin fut instaurée de quatre cent vierges referuēes en l'occision des habitans de Jabes Galaad, & des vierges qui furent rauies menant les dauses en Silo.

Chapitre. xxj.

Aussy les enfans d'Israël iurerent en Maspha, & dirent: Personne de nous ne donnera de ses filles pour femmes aux enfans de Ben-iamin. Et vindrēt tous à la maison de Dieu en Silo: & demourerent en sa presence iusques au vespre, & elleuerent leur voix, & par grande vrillement commencerēt a plorer, disant: O Seigneur le Dieu d'Israël, pour quoy a esté fait ce malicy en ton peuple, tellement que au iourd'hui vne lignē est ostée de nous? Et le iour ensuyuant se leuerent au plus matin, & edifierent vn autel, & offrirēt sacrifice bruslez en ce lieu là, & des oblations pacifiques, & dirent: Qui est cestuy qui n'est pas venu avec l'armée du Seigneur, de toutes les lignēes d'Israël? Car ilz estoient obligez par grand serment, quand ilz estoient en Maspha, que ceux seroient occis qui defauldroient. Et les enfans d'Israël se repentāt, de leur frere Ben-iamin, ilz commencerent à dire, vne lignē d'Israël est ostée. De quel lieu prendront ilz femmes? Car nous auons tous iuré en commun, que nous ne leur donnerons point noz filles

De Ruth.

B filles. Et pourtant ilz dirent: Qui est cestuy de toutes les lignées d'Israël, qui n'est pas venu au Seigneur en Maspha? Et voicy que les habitans de Iabes de Galaad furent trouuez estre defail-lans en ceste armée. Et aussy au temps qu'ilz estoient en Silo, nulz d'entre eux y furent trouuez. Et ainsy ilz enuoient dix mille homes tresrobustes, & leur commaderent. Allez & frappez les habitans de Iabes de Galaad, du trenchant de l'espee, rât les femmes que leurs petis enfans. Et ce sera que vous debuerez garder. Mettez à mort tous les homes, & les femmes qui ont eu cōpaigrie d'homes, mais gardez les vierges. Et furent trouuées quatre cēs vierges, lesq̄lles n'auoient point cogneu le liēt de l'home, en Iabes de Galaad, & les amenerent en l'ost en Silo, en la terre de Chanaan. Et enuoient des messagiers aux enfans de Ben-iamin qui estoient en la pierre de Remmon, & leur commanderent de receuoir icelles en paix. Et les enfans de Ben-iamin vindrent en ce temps là, & leurs furent données les filles de Iabes de Galaad, pour femmes. Et n'en trouuerent aucunes autres q̄ leur fussent baillées par telle maniere. Et tous cieux d'Israël eurent grand douleur, & se repentirent de l'occision d'une des lignées d'Israël. Et les plus anciens dirent: Que ferons nous aux demourans, qui n'ont point de femmes? Toutes les femmes de Ben-iamin sont mortes: & à nous appartient d'y pōruoir, par grand soing, & grande diligence, à fin que vne lignée ne soit abolie d'Israël. Car nous ne leur pouons donner noz filles, estans obligez par iurement & malédiction, que nous auons dit: Mauldiēt soit celuy qui aura donné de ses filles pour femme à Ben-iamin. Mais ilz prindrent conseil, & dirent: Voicy la solemnité annuellē du Seigneur est en Silo, laquelle est siuée à la partie septentrionale de la ville de Beth-el, à la partie Orientale de la voie q̄ tend de Beth-el en Sichima, & au Midy de la cité de Lebona. Ilz commanderent aux enfans de Ben-iamin, & dirent: Allez, & vous mucez es vignes. Et quand vous verrez les filles de Silo venir selon la coustume pour mener les danfes, sortez subitement hors des vignes, & rauissez d'icelles chascun vne femme, & vous en allez en la terre de Ben-iamin. Et quand leurs peres, & leurs freres viendront, & qu'ilz commēceront à eux plaindre cōtre vous, & à tencer, nous leur dirōs. Aiez pitie d'eux. Car ilz ne les ont point rauies, par droict de bataille, ne cōme victorieux: mais quand ilz ont prié pour les auoir, vous ne les auez point voulu donner, & le peché est de vostre partie. Et les enfans de Ben-iamin feirēt ainsy qu'il leur auoit esté commandé: & prindrent de celles qui menoient les danfes chascun vne femme, selon le nombre d'iceux: & s'en allerent en leurs possession, & edifierent des citez, & habiterent en icelles. Et aussy les en-

fans d'Israël s'en retournerent par leurs lignées, & familles, en leurs tabernacles. En ces iours là n'y auoit point de Roy en Israël: mais vn chascun faisoit ce, qu'il luy sembloit estre droict.

Fin du liure des Iuges.

Icy commence le Liure de Ruth.

S. Eli-melech Beth-lehemite pour la grande famine se tira en Moab avec sa femme Noëmi & ses filz. Lequel mourut avec ses filz, Noëmi retourna en Beth-lehem avec Ruth, la femme de son filz, ne veult estre appelée Noëmi, mais Mara.



Chapitre premier.



A V TEMPS d'un Iuge, quand les iuges presidoient, famine fut en la terre. Et vn home de Beth-lehem Iuda s'en alla, pour estre estrange en la cōtrée de Moab, avec sa femme, & deux enfans. Cestuy estoit appelé Eli-melech, & sa femme Noëmi: & ses deux filz, l'un Mahalon, & l'autre Chelion, Ephrathéens de Beth-lehem Iuda. Et quand ilz furent entrez en la contrée de Moab, ilz demourerent là. Et Eli-melech mary de Noëmi mourrut: & demoura icelle avec ses filz: Lesquelz prindrent femmes de celles de Moab, dont l'une estoit appelée Orpha, & l'autre Ruth. Et demourerent illec dix ans, & mourrurent tous deux, à sçauoir Mahalon & Chelion: & demoura la femme priuée de ses deux enfans, & de son mary. Et se leua pour aller en son pais, avec ses deux belles filles, hors de la cōtrée de Moab. Car elle auoit ouy, que le Seigneur auoit regardé son peuple, & qu'il leur auoit donné viures. Et ainsy elle ysit du lieu de sa peregrination, avec

avec ses deux belles filles: & comme elle estoit desia en la voie pour retourner, & mise en la terre de Iuda, elle leurs dit. Allez en la maison de vostre mere. Le Seigneur vous faice misericorde, ainsi que vous auez fait avec ceux qui sont mortz, & à moy. Il vous donne trouuer repos es maisons des homes, que debuez auoir. Et les baïsa. Lesquelles commencerent à plorer en esleuant la voix, & dirent. Nous irons avec toy vers ton peuple. Aufquelles icelle respondit: Retournez mes filles, pourquoy venez voz avec moy? Auray ie oultre plus aucuns filz en mon ventre, que vous puissiez esperer auoir maris de moy? Retournez mes filles, & vous en allez. Car ie suis desia fort vielle, & non conuenable au lien de mariage. Quand aussy ie pourroy ceste nuit cœcouir, & enfanter des filz, si vous les vouliez attendre iusques à ce qu'ilz creussent, & qu'ilz accomplissent les ans de puerilité, vous seriez anciennes deuant que vous peussiez marier. Je voyry mes filles ne vetillez faire cela: car vostre angouisse m'opresse plus, & la main du Seigneur est yssue contre moy. Parquoy en esleuant la voix, derechef commencerent à plorer. Orpha baïsa sa belle mere, & s'en retourna. Ruth s'adïoignit à sa belle mere. A laquelle dit Noëmi: Voicy, ta cousine est retournée à son peuple, & à ses dieux, va avec elle. Laquelle respondit: Ne me contrarie point, à fin que ie te delaisse, & que ie m'en voise. Car par tout là ou tu yras, i'yray: & là ou tu demoureras, semblablement aussy y demoureray. Ton peuple est mon peuple, & ton Dieu est mon Dieu. La terre qui te receuera en mourant, en icelle mouray ie, & illec prendray lieu de sepulture. Ainsi me faice Dieu, & ainsi me doint, si autre chose fait la separation de moy & de toy, que la seule mort. Noëmi donc voyant, que Ruth auoit deliberé d'une couraige obstinée d'aller avec elle, ne luy voulut estre contraire, ne persuader plus oultre de retourner avec les siens. Et s'en allerent ensemble, & vindrent en Beth-léhem. Et quand elles furent entrées en la ville, la renommée fut incontinent esparse enuers tous: & disoient les femmes. Celle est ceste Noëmi. Aufquelles dit: Ne m'appellez point Noëmi, c'est à dire belle: mais appelez moy Mara, c'est à dire Amere, car le tout puissant m'a fort remply d'amertume. Je sorty pleine, & le Seigneur me ramaine toute voidie. Pour quoy donc m'appellez vous Noëmi, celle que le Seigneur a humilié, & que le tout puissant a affligé? Noëmi donc vint avec Ruth Moabite sa belle fille, hors de la terre de sa peregrination: & retourna en Beth-léhem, quand on commençoit à moissonner les horges.

S. Ruth glesnant au champ de Booz son prochain, trouua grace enuers luy. Et retourna le soir ioyeuse à sa belle mere, luy apporta moult de froment, & le reste de ses viandes.

Chapitre. ij.

Ors il y auoit vn parent à son mary Eli-mé^Alech, home puissant, & de grandes richesses nommè Booz. Et Ruth Moabite dit à sa belle mere: Si tu commande, ie m'en iray au cháp, & recueilliray les espicz qui cherront des mains des moissonneurs, par tout là ou ie trouueray la grace du pere defamille benigne enuers moy. A laquelle icelle respondit. Va ma fille. Et ainsi s'en alla, & recueillit les espicz derriere les moissonneurs. Mais il aduint, que le champ auoit son Seigneur nommè Booz, lequel estoit de la cognation d'Eli-mélech. Et voicy, que cestuy venoit de Beth-léhem; & dit aux moissonneurs: Le Seigneur soit avec vous. Lesquelz luy respondirent. Le Seigneur te beneisse. Et Booz dit au iuuéceau qui estoit par dessus les moissonneurs: A qui est ceste ieune fille? Et il respondit: Celle est de Moab, & est venue avec Noëmi, de la contrée de Moab, & a prié de recueillir les espicz de mourants, en suyuant les pas des moissonneurs: & depuis le matin iusques à maintenant est demourée droicte au champ, & n'est pas retournée à la maison, non pas vn seul moment. Et Booz dit à Ruth: Escoute ma fille, ne va point en aucun autre champ pour recueillir, & ne te retire point de ce lieu cy: mais accompagne toy à mes seruautes, & les suys là ou elles moissonneront. Car i'ay commandé à mes seruiteurs, que nul te moleste: mais aussy quand tu as soif, va aux vaisseaux & boy des eaues desquelles boiuet mes seruiteurs. Et icelle cheant sur sa face, & adorant sur la terre luy dit: Dont me vient cecy, que i'ay trouué grace deuant tes yeulx, & qu'il te plaiet de me cognoistre, moy qui suis femme estrange? A laquelle il respondit: On m'a dit toutes les choses que tu as fait à ta belle mere, après la mort de ton mary: & que tu as delassé tes parens, & la terre en laquelle tu es natieue, & es venue au peuple, que parauant tu ignorois. Le Seigneur te réde ton œuure, & que tu recoiue du Seigneur le Dieu d'Israël, plein salaire auquel tu es venue, & soub les ailles du quel tu as prins ton refuge. Laquelle dit: mon Seigneur, i'ay trouué grace deuant tes yeulx, qui m'as consolé, & as parlé au cœur de ton ancelle, qui ne suis point pareille à l'une de tes seruantes. Et Booz luy dit: Quand l'heure de mager sera venue, viens icy, & mager du pain, & tẽpre ta soupe au vinaigre. Elle s'est assise dõc au costé des moissonneurs, & elle prit de la boullie pour soy, & magera, & fut rassasiée, & garda le demourat. Et de là se leua pour recueillir des espicz à la coustume. Mais Booz commada à ses seruiteurs, disant: Si icelle aussy veult moissonner avec vo' ne luy defendez pas: & aussy iettez par fait d'aduis de voz espicz, & permettez qu'il en demeure, à fin qu'elle recueille sans vergongne, & quand icelle le recueille q'aucun ne la repreinne. Elle recueillit donc au cháp iusques au vespre: puis frappa d'une verge, & escouit

Booz.

De Ruth.

D escouit ce quelle auoit recueilly, & trouua près d'une mesure d'Ephi d'orge, c'est à dire, trois muidz. Et les portant retourna en la cité, & les monstra à sa belle mere. D'auantage luy bailla, & donna des reliefz de son mäger, duquel auoit esté rassasiée. Et sa belle mere luy dit: Ou as tu au iourd'uy recueilly, & ou as tu fait cest ceure? Celuy soit benie, qui a eu pitié de toy. Et luy declaira enuers lequel elle auoit besongné: & dit l'home estre appelé Booz. A laquelle respondit Noëmi: Benie soit il du Seigneur: car il a fait aussy aux mortz la mesme grace qu'il auoit fait aux viuans. Et dit derechef: L'home est nostre prochain. Et Ruth dit: Il ma aussy commandé, q'ie soys aussy longuement avec les moissonneurs que tous les bledz soient moissonnez. A laquelle dit la belle mere: Il vault mieulx ma fille, que tu voise moissonner avec ses seruantes, à fin que nul ne resiste contre toy en vn autre champ. Et ainsi elle fut adioincte aux seruantes de Booz: & moissonna avec elles aussy longue espace, q'les horges & fromentz fussent encloz aux granges.

S. Ruth, par le conseil de sa belle mere se coucha aux piedz de Booz qui dormoit. Et recepuant ioyeuse response reporte à sa belle mere plusieurs mesures d'orge.

Chapitre. iij

A **M**ais après quelle fut retournée à sa belle mere, icelle luy dit ma fille, ie chercheray repos pour toy, & pouruoiray qu'il te soyt bien. Cestuy Booz duquel es cōioincte aux seruantes au champ, c'est nostre prochain, & en ceste nuyt vannerà l'airée de l'orge. L'ave toy donc, & t'oiingz, & te vest de tes plus honorables vestemens, & descendz en l'airée. Que l'home ne te voie pas, iusques à ce qu'il aura finé le boire & le manger. Et quand il sera allé dormir, signe le lieu au q'il dort. Et viendras, & descouuriras le manteau duquel il est couuert vers la partie des piedz, & te ietteras, & coucheras là: Et cestuy te dira, ce que tu debueras faire. Laquelle respondit: Je feray tout ce que tu commanderà. Et descendit en l'airée, & fit toutes les choses que sa belle mere luy auoit commandé. **B** Et quand Booz eut mangé, & beut, & qu'il fut fait fort ioyeux, & qu'il fut allé dormir auprès de la moye des iarbés, icelle vint secretement, & en descourrat son manteau du lez de ses piedz, se jetta auprès. Et voicy, à la minuyt, l'home qui s'espouenta, & fut troublé: & veit vne femme couchant à ses piedz, & luy dit: Qu'es tu? Et icelle respondit: Je suis Ruth ta seruante. Estendz ton manteau sur ta seruante, car tu es mon prochain. Et iceluy dit: ma fille tu es benie du Seignr, & as surmonté la premiere misericorde par la dernière: car tu n'as point suyuy les ieunes filz, paoures, ou riches. Parquoy ne crains rié, car ie te feray tout ce q' tu me diras. Et tout le peuple qui habite entre les portes de ma cité sçait, que tu es vne femme de vertu. Et ne me nie point estre prochaine. Mais il en y a vn autre plus pro-

chain que moy: Repose ceste nuyt, & le matin venu, s'il te veult retenir par droit de proximité, la chose est bien faite. Qui s'il ne veult, ie te receueray sans nulle doute. Le Seigneur vit: Dors iusques au matin. Et ainsi elle dormit à ses piedz, iusques à ce que la nuyt fut passée. Elle se leua donc deuant que les homes se cogneussent l'un l'autre, & Booz dit: garde que aucun ne cognoisse que tu es icy venue. Et dit derechef: Estendz ton manteau duquel tu es couverte, & le tiens a deux mains. Et icelle l'estendant & le tenant, il luy mesura six muidz d'orge, & les mit sur elle. Icelle les porta, & entra en la cité, & vint à la mere de son mary. Laquelle luy dit, quelle chose as tu fait ma fille? Et elle luy racompta toutes les choses que l'home luy auoit fait. Et dit: Voicy six muidz d'orge qu'il m'a donné, & a dit: Je ne veulz pas que tu retourne vuide à la mere de ton mary. Et Noëmi dit, attendz ma fille, iusques à ce que nous voions à quelle fin viendra la chose, car aussy l'home ne cessera point, s'il n'a accompli ce qu'il a dit.

S. Booz deuant les anciens de la cité, print la possession d'Eli-melech. Ruth la belle fille du trespassé, à femme, vn autre plus prochain, faisant cession au droit de propinquité, de laquelle il engendra Obed, l'ayeul du Roy Dauid.

Chapitre. iiij.

A **P**arquoy Booz monta à la porte, & s'assit là. Et quand il veit passer le prochain, duquel parauant auoit parlé, il luy dit: tire toy vn petit icy, & t'assiez, & l'appella par son nom. Lequel se destourna, & s'assit. Mais Booz print dix homes, des plus anciens de la cité, & leur dit: Serez voz icy. Quand iceux furent assis, il dit au prochain Noëmi vendra la part du champ de nostre frere Eli-melech, laquelle est retournée de la contrée de Moab. Et ay bien voulu q' tu l'aye ouy, & le t'ay voulu dire deuant tous ceux qui sont assis, & deuant les plus anciens de mon peuple: Si tu le veulx posseder par droit de proximité, achette le, & le possede, ou s'il ne te plaît point, fais le moy sçauoir, à fin que ie cognoisse ce q' ie doibz faire. Car persone n'est plus prochain q' toy, lequel es le premier, & moy qui suis le second. Et cestuy respondit: J'acheteray le champ. Auquel dit Booz: Quand tu auras acheté le chap, de la main de la femme, tu doibz prendre aussy Ruth Moabite, laquelle a esté femme du defunct: à fin que tu fuscite le nom de ton prochain en son heritage. Auquel respondit: Je laisse mon droit de proximité: car aussy ie ne doibz point abolir la posterité de ma famille. Toy, vse de mon priuilege, duquel confesse volontairement estre priué. Et estoit ceste maniere ancienne en Israël entre les prochains, que si aucunes fois l'un donnoit son droit à l'autre, à fin que le don fut ferme, l'home deslioit son soullier, & le donoit à son prochain. C'estoit le tesmoingnage de cession, en Israël. Booz donc dit à son prochain. Oste ton soullier. Lequel incontinent

c tinent le deslia de son pied. Et cestuy dit aux plus anciens, & à tout le peuple: vous estes au iourd'hui tesmoingz que ie possede du tout ce qui a esté à Eli-melech, & à Chelion, & à Mohaló, par le trásporte de Noemi, & q'ie prens Ruth Moabite femme de Mahalon en mariage, pour susciter le nom du defunct en son heritage, à fin que son nom ne soit aboly de sa famille, & de ses freres, & du peuple. Vous estes (dy ie) tesmoingz de c'est affaire. Tout le peuple qui estoit en la porte, & les plus anciens respondirent: Nous en sommes tesmoingz. Le Seigneur faice ceste femme qui entre en ta maison, côme Rachel & Lia, lesquelles ont edifié la maison d'Israël: à fin quelle soit exemple de vertu en Ephrata, & qu'elle ait nom magnifique en Beth-léhem. Et ta maison soit, comme la maison de Phares, que Thamar enfanta à Iudas, de la semence que le Seigneur te donnera de ceste fille. Et ainsi Booz print Ruth, & la print pour femme. Et entra vers icelle, & le Seigneur luy donna, qu'elle conceut, & enfanta vn filz. Et les femmes dirent à Noemi: Le Seigneur soit benedict, lequel n'a poit souffert, que ta famille fut sans successeur, & que son nom ne fut nommé en Israël, & que tu n'aye qui console ton ame, & nourrisse ta vieillesse. Car de la femme de ton filz est nay, celui qui t'aimera, & t'est beaucoup meilleur, que si tu auois sept filz. Et Noemi print le filz, & le mit en son sein, & faisoit l'office de la nourrice, & de celle qui le debuait porter. Et les femmes voisines se resiouissoient avec elle, & disoient: Vn filz est nay à Noemi: & appellerent son nom, Obed. Cestuy est le pere d'Isai, pere de Dauid.

Gen 38.

D

1. par. 2. b.
Marth. 1. a

Icelles sont les generatiós de Phares, Phares engendra Efron, Efron engendra Aram, Aram engendra Aminadab, Aminadab engendra Nahasson, Nahasson engendra Salmon, Salmon engendra Booz, Booz engendra Obed, Obed engendra Isai, Isai engendra Dauid.

Fin du liure de Ruth.

Le premier liure

De Samuel, que nous disons, premier des Rois.

S. Elcana eut deux femmes Anne & Phenenne, desquelles Anne longuement sterile, & triste pour les reproches de sa partie aduerse faisant son oraison au Seigneur devant Heli en Silo, engendra Samuel, lequel elle offrit au Seigneur, comme elle auoyt voué.



Chapitre premier.



L fut vn home de Ramathaim Sophim, du mont d'Ephraim, nommé Elcana, filz de Ieroham, filz d'Eliu, filz de Thothau, filz de Suph Ephathéen. Et eut deux femmes.

L'une fut nommée Anna, & le nom de la seconde estoit Phenenna. Et Phenenna eut des enfans: mais Anna n'auoit aucuns enfans. Et cest home mótoit aux iours ordonnez, de sa cité, pour adorer & sacrifier au Seigneur des armées, en Silo. Et là estoient les deux filz de Heli, Ophni & Phinees, prestres du Seigneur. Et le iour vint, que Elcana feit immolation, & en donna à Phenenna sa femme, & à tous ses filz & filles aucunes parties: aussy en donna triste vne partie à Anna, pource qu'il amoit Anna. Et le Seigneur auoit fermé sa matrice. Et l'autre qui estoit enuieuse d'elle, la tormentoit, & l'angoissoit vehementement, & si grandement, qu'elle luy disoit opprobre, de ce que le Seigneur auoit fermé sa matrice. Et ainsi faisoit tous les ans, quand ilz montoient au temple du Seigneur, quand le temps estoit venu, & ainsi la prouocquoit. Mais Anna ploroit, & ne mangeoit point. Parquoy son mary Elcana luy dit: Anna, pourquoy plores tu, & pourquoy ne manges tu point, & pour quelle cause est ton cœur affligé? Ne se suis ie pas meilleur, que dix filz? Et Anna se leua après qu'elle eut mangé &

gé & beu en Silo. Et tādīs que Heli prestre seoit sur son siege, deuant les posteaux de la maison du Seigneur, & comme Anna estoit d'un cœur triste, icelle pria au Seigneur, en plorant abondamment, & voua vn voeu disant: Seigneur des armées, si en considerant, tu regarde l'affliction de ta seruante, & que tu aye memoire de moy, & que tu n'aye pas oublié ta seruante, & que tu donne à ta seruante sexe virile: ie le donneray au Seigneur tous les iours de sa vie, & le rasoir ne montera point sur son chef. Et fut fait que lors qu'elle multiplioit ses prieres deuant le Seigneur, que Heli consideroit sa bouche. Mais Anna parloit en son cœur, & seulement se mouuoient ses leures, & on n'oyoit aucunement la voix. Il estima donc que'elle estoit pleine de vin, & luy dit: Iusques à quand seras tu yre? Digere vn petit le vin, du quel tu es pleine. Anna respondant, dit: **C** Je ne le suis point, mon Seigneur: mais ie suis vne femme fort malheureuse, ie n'ay point beu de vin, ne tout ce qui peult enyurer, mais ay respan du mon ame en la presence du Seigneur. Ne repute point ta seruante, comme l'vne des filles de Belial: car iusques au present ay parlé par multitude de douleurs, & de tristesse. Lors Heli luy dit: Va en paix, & le Dieu d'Israël te donne la requeste, que tu luy as demandé. Mais icelle dit: A la mienne volonté, que ta seruante trouue grace en tes yeulx. Et la femme s'en alla en sa voie, & mangea, & ne monstra plus semblant si diuers. Et se leuerent au matin, & adorerent en la presence du Seigneur: puis s'en retournerēt, & vindrent en leur maison en Ramatha. Et Elcana cogneut sa femme Anna: & le Seigneur eut souuenance d'elle. Et aduint que apres la reuolution des iours, Anna conceut, & enfanta vn filz, & appella son nom Samuel: de ce qu'elle l'auoit demandé au Seigneur. Et son mary Elcana monta, avec toute sa maison, pour immoler au Seigneur oblation solennelle, & son voeu. Et Anna n'y monta pas: Car elle dit à son mary: ie n'y ray point, iusques à ce que l'enfant soit osté du lait, & le meneray, pour apparostre en la presence du Seigneur, & pour illec demourer continuellement. Et Elcana son mary, luy dit: Fais ce qu'il te semble bon, & demoure iusques à ce que tu l'oste du lait, & ie prie que le Seigneur accomplisse sa parole. La femme donc demoura, & a lait a son filz, iusques à ce qu'elle l'ostast du lait, & apres qu'elle l'eut osté du lait l'amena avec elle, avec trois veaux, & trois muidz de farine, & vn baril plein de vin, & l'amena en la maison du Seigneur en Silo: mais l'enfant estoit encores tendret. Et immolerent le veau, & offrirēt l'enfant à Heli. Et Anna dit. Mon Seigneur ie te prie, ton ame vit, ô Seigneur. Ie suis la femme, qui me tenoye icy deuant toy, priat le Seigneur. Ie priay pour ceste enfant, & le Seigneur m'a donné la requeste, que luy auoit demandé. Et pour-

tant, ie l'ay donné au Seigneur, tous les iours auquelz il sera approprié au Seigneur. Et adorerent le Seigneur en ce lieu. Et Anna feit son oraison & dit:

S. Le cantique d'Anne, en action de graces, laquelle deresch engendra troys filz & deux filles. Mais pour les pechez des filz de Heli, & de la trop grande facilité du pere, à luy & à sa maison fut faite menasse du Seigneur, & la mort de ses filz predite.

Chapitre. ij.

MON cœur s'est resiouy au Seigneur, & ma corne est exaltée en mon Dieu: ma bouche est ouuerte sur mes ennemis, car ie me suis resiouy en ton salutaire. Il n'est point de saint comme le Seigneur: car aussy n'en ya il point d'autre que toy, n'en est point de si fort que nostre Dieu. Ne veulliez point multiplier pour parler choses haultes, en vous glorifiāt. Les choses anciennes soient retirées de vostre bouche, car Dieu est Seigneur des sciences, & pour luy sont preparées les pensées. L'arc des fortz est surmonté, & les foibles sont ceintz de force. Ceux qui par auant estoient remplis, se sont louez pour du pain: & les fameliques ont esté saoulez: Iusques à ce, que la sterile en a enfanté plusieurs, & celle qui auoit beaucoup de filz a esté affoiblie. Le Seigneur mortifie, & viuifie, il maine aux enfers, & ramaine. Le Seigneur fait le paoure & l'enrichist, il humilie, & esleue. Il suscite l'indigent de la pouldre, & esleue le paoure de la hente. A fin qu'il soit assis avec les princes, & qu'il tienne le siege de gloire. Car au Seigneur sont les colonnes de la terre, & a mis le monde sur icelles. Il gardera les pidz de ses saintz, & ceux qui sont sans pitié se tairont en tenebres: car l'home ne sera pas renforcé en sa force. Les aduersaires du Seigneur crainderont iceluy, & tonnera es cieuz sur eux: Le Seigneur iugera les termes de la terre, & donnera empire à son Roy, & exaltera la corne de son Christ. Et Elcana s'en alla en Ramatha en sa maison: & l'enfant estoit seruiteur en la presence du Seigneur, deuant la face de Heli prestre. Or les filz de Heli, estoient filz de Belial, ignorans le Seigneur, & l'office des prestres au peuple: mesme quiconque auoit immolé oblation, le seruiteur du prestre venoit quand on cuysoit la chair, & auoit vne fourchette à trois dentz en sa main, & la mettoit en la chaudiere, ou au chaulderon, ou au vaisseau d'aerain, ou dedas le pot: & tout ce que la fourchette leuoit, le prestre le prenoit pour soy. Ainsy faisoit ilz à tous ceux d'Israël, qui venoient en Silo. Aussy deuant qu'ilz brussassent la graisse, le seruiteur du prestre venoit & disoit à celuy qui immoloit: Donne moy de la chair, à fin que i'en cuyse pour le prestre. Car ie ne prendray point de toy la chair cuyte, mais de la crüe. Et celuy qui immoloit luy disoit: Que la graisse soit premier brulée au iourd'hui selon la maniere, puis en prens autant que ton ame en desire. Lequel respondant luy disoit. Non seray. Certes tu en don-

Jug. 13. a

Sus. 20. g

D

Tob. 14.
deut. 10.
Sap. 19. b
B

Psal. 11.

D en donneras maintenant, autrement i'en prendray par force. Et ainſy le peché des enfãs eſtoit fort grand deuant le Seigneur. car les homes meſpriſoyent le ſacrifice du Seigneur. Mais Samuel adminiſtroit en la preſence du Seigneur enfant ceint d'un veſtement ſacerdotal de lin. Et ſa mere luy faiſoit vne petite robbe, qu'elle luy apportoit aux iours ordonnez, quand elle montoit avec ſon mary, pour immoler oblation ſolenelle. Et Heli beneiſt Elcana & ſa femme, & luy dit: Le Seigneur te rende ſemence de ceſte femme, pour la generation que tu as approprié au Seigneur. Et ſ'en allerent en leur lieu. Le Seigneur donc viſita Anna, & conceut, & enfanta trois filz, & deux filles: & l'enfant Samuel fut magnifié enuers le Seigneur. Mais Heli eſtoit fort ancien, & ouyt toutes les choſes que ſes filz faiſoient à tous ceux d'Iſraël: & comment ilz dormoient avec les femmes qui veilloyēt à l'huy du tabernacle, & leur dit: Pour quoy faiſtes vous telles manieres de choſes tresmauuiſes, que i'oy de tout le peuple? Mes filz ne faiſtes point ainſy: car la renommée que i'oy n'eſt pas bonne, de ce que vous faiſtes transgreſſer le peuple du Seigneur. Si l'home peches contre l'home, Dieu luy peult pardonner: Mais ſi l'home peches contre Dieu, qui priera pour luy? Et n'obeirent point à la voix de leur pere: pource que le Seigneur les voulut occire. Mais l'enfant Samuel profitoit & croiſcoit, & plaiſoit tant à Dieu com me aux homes. Et l'home de Dieu vint à Heli, & luy dit: Le Seigneur dit ces choſes icy: Ne me ſuis ie point manifeſtement reuelé à la maiſon de ton pere, quand il eſtoient en Egypte, en la maiſon de Pharaon? Et l'ay eſleu de toutes les lignées d'Iſraël en preſtre pour moy, à fin qu'il montast à mon autel, & qu'il me bruſtast l'encens, & qu'il portast le veſtement ſacerdotal deuant moy: & donnay à la maiſon de ton pere, de tous les ſacrifices des enfans d'Iſraël? Pour quoy auez vous rebouté du pied mon oblation, & mes dons, que i'ay commandé quilz fuſſent offerts au temple: & as plus honoré ſes filz que moy, tellement que vous mangez les prémices de tout le ſacrifice d'Iſraël mon peuple? Pourtant dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: En parlant i'ay dit, que ta maiſon, & la maiſon de ton pere, adminiſtreroient en ma preſence iuſques à tousiours. Mais maintenant le Seigneur dit ſi la ne m'aduient telle choſe: Mais ie glorifieray vous ceux que ie ſeront honorez, & ceux qui me eſprieſent ſeront incogneuz. Voicy les iours viennent, & ie eſtoperay ton bras, & le bras de la maiſon de ton pere, & il n'y aura point d'ancien en ta maiſon: & voyras ton conſein au temple. Et toutes les proſperitez venant à ceulx d'Iſraël: & il n'y aura par homme ancien en ta maiſon, à tousiours. Toutefois n'oſteray ie pas du tout l'homme qui viét de toy ariere de mon autel: mais ſe-

Gen. 27. a.

E

Luc. 2. g.

F

1. rois. 2. c.

e

ray que tes yeux defauldront & q ton ame fera en angoiſſe, & la plus grande part de ta maiſon mourra, quād ilz ſeront venuz à l'age d'home. Et ce te ſera le ſigne, q doit aduenir à tes deux filz, Ophni, & Phinees. Ilz mourront tous deux en vn iour: Et ſusciteray pour moy vn preſtre fidele, lequel fera ſelon mon cœur, & mon ame: & luy edifieray vne maiſon fidele, & cheminera de uant mon Chriſt à tousiours. Mais il aduendra que tout hōe qui ſera demouré en ta maiſon, viēdra à fin qu'on prie pour luy, & qu'il offre vn denier d'argent, & vne piece de pain, & dira: Laiſſe moy ie te prie à l'vne des parties ſacerdotales, à fin que ie mange vn morſeau de pain.

Soub. 4. e
& 20. a.
Ma. 3. b

S. Samuel appellé quatreſoys du Seigneur, racompte à Heli la reuelation ſaiſte contre luy.

Chapitre. iij.

OR l'enfant Samuel, adminiſtroit au Seigneur en la preſence de Heli, (& la parole du Seigneur eſtoit precieufe en ces iours là, il n'y auoit point de viſion manifeſte.) Il aduint dōc en quelque iour, q Heli couchoit en ſon lieu, & q ſes yeulx eſtoient auéglez, & ne pouoit veoir la lampe de Dieu, deuant qu'elle fut eſteincte. Mais Samuel dormoit au tēple du Seigneur, là ou eſtoit l'arche de Dieu. Et le Seigneur, appella Samuel. Le q̄l reſpondant, dit: Me voicy. Et ſ'en courrut à Heli, & dit: Me voicy: car tu m'as appellé. Le q̄l dit: Le ne t'ay pas appellé: Retourne, & dors. Et il ſ'en alla, & dormit. Et le Seigneur recommença derechef à appeller Samuel. Et Samuel ſoy leuāt, ſ'en alla vers Heli, & dit: Me voicy, car tu m'as appellé. Lequel reſpondit: Le ne t'ay pas appellé, mon filz: Retourne, & dors. Or Samuel ne cognoiſſoit pas encore le Seigneur, & ne luy auoit pas eſte reuelée la parole du Seigneur. Et le Seigneur recommença, & appella Samuel pour la troiſieſme fois. Et ceſtuy ſe leua, & ſ'en alla à Heli: & dit: Me voicy: car tu m'as appellé. Heli donc entendit que le Seigneur appelloit l'enfant: & dit à Samuel: Va, & dors. Et ſi dors en auant il t'appelle, tu diras Seigneur parle, car ton ſeruitur eſcoute. Samuel donc ſ'en alla, & dormit en ſon lieu. Et le Seigneur vint, & ſ'arresta: & l'appella ainſy qu'il l'auoit appellé, par deux ſoys, Samuel Samuel. Et Samuel dit: Parle Seigneur, car ton ſeruitur eſcoute. Et le Seigneur dit à Samuel: Voicy, ie ſay la parole en Iſraël, & qui conçoit ſoyra, ſes deux abreilles luy ſeront. Et en ioull ie ſeray venir à lencontre de Heli, & i'auoy les choſes que i'ay parlé ſus ſeruiſent. Et i'anneceray, & ſat complieray. Car i'ay ſus prédit, que ie iugerois ſi meſmes ſus oblation, à cause de l'iniquité de ce qu'il eſtoit conuincus, & ſes filz faiſoient mauuiſes, & en luy a peu corrigez. Pourtant ay ie juré ſur la maiſon de Heli, q ſon iniquité ſera promptement par oblation ne par dons, iuſques à tousiours. Or Samuel

A

Soub. 4. e

B

C

Corre-
tion &
eſt.

r dormit

La prinse de l'arche. 1. De Samuel.

dormit iusques au matin, & ouurit les huys de la maison du Seigneur. Et Samuel craignoit de de clarer la vision à Heli. Dont Heli appella Sa-
 muel, & dit: Mon filz Samuel? Lequel respon-
 dant, dit: Me voicy prest. Et il l'interroqua.
 Quelle est la parole que le Seigneur t'a dict?
 Le te prie que tu ne me la cele point. Ainsy te fai-
 ce le Seignr, & ainsy te doint Dieu, si tu me cele
 vne seule parole, de toutes les choses qui t'ont
 esté dictes. Et ainsy Samuel luy declaira toutes
 les paroles, & ne luy cela riens. Et cestuy res-
 pondit: Il est le Seigneur. Il faice ce qui est bon
 deuant ses yeux. Mais Samuel deuint grand,
 & le Seigneur estoit avec luy, & ne cheut sur la
 terre aucune de ses paroles. Et tous ceux d'Is-
 raël depuis Dan iusques à Bersabée cogneurent,
 que le fidele Samuel estoit le prophete du Sei-
 gneur. Et le Seigneur recommença à s'appa-
 roir en Silo: car le Seigneur s'estoit reuclé à Sa-
 muel en Silo, selon la parole du Seigneur. Et
 la parole de Samuel paruint à to' ceux d'Israël.

Gen. 37. c.
Soub 22. c

D

S. Les Israélites sont occis des Philisthijns. Et derechef après
 que l'arche fut amenée en l'ost sont tuez, & l'arche est prinse, &
 les deux filz de Heli sont occis. Lesquelles choses ouyes, Heli
 tombant mourut. La femme de son filz, mourut en l'enfan-
 tement.

Chapitre. iiii.

ET aduint en ces iours là, que les Philisthijns
 s'assemblerent à la bataille. Et ainsy Israël
 ysit au deuant des Philisthijns en batail-
 le, & mit son siege auprès de la pierre de l'aide.
 Mais les Philisthijns vindrent en Ahec, & or-
 donnerent leur armée contre Israël. Et la batail-
 le se commença, & Israël tourna le dos aux Phi-
 listhijns, & furent occis en ceste bataille, par
 tous les champs, près de quatre mille homes.
 Et le peuple se retourna en l'ost. Et les plus an-
 ciens d'Israël, dirent: Pour quoy nous a au iourd
 huy frappé le Seigneur en la presence des Phi-
 listhijns? Apportons avec nous l'arche du Sei-
 gneur de Silo, & qu'elle vienne au milieu de
 nous, à fin qu'elle nous deliure de la main de nos
 ennemis. Parquoy le peuple enuoia en Silo, &
 apportèrent d'ilec l'arche de l'alliance du Sei-
 gneur des armées, seant sur les Cherubins. Et
 les deux filz de Heli, Ophni, & Phinees, estoient
 avec l'arche de l'alliance du Seigneur. Et quand
 l'arche de l'alliance du Seignr fut venue en l'ost,
 tous ceux d'Israël commencerent à crier par
 grand cry, dont la terre en retourna. & ouy-
 rent les Philisthijns la voix du cry, & dirent
 Quelle est ceste voix de ce grand cry & sieges
 des Hebreux? Us cogneurent que l'arche du
 Seigneur estoit venue en l'ost. Et les Philisti-
 ns craignirent, en disant: Dieu est venu en l'ost,
 & l'ost a esté vaincu. Et ils dirent: Malheur sur nous.
 Car telle l'esse n'y estoit pas hier ne deuant hier.
 Malheur sur nous, q'no' sauera de la mai de ces
 dieux trèshaultains? Iceux sont les dieux qui ont
 frappé Egypte de tout playe, au desert. Vous

B

homes Philisthijns prenez couraige, & soiez ho-
 mes: à fin que vous ne seruez poit aux Hebreux,
 ainsy qu'il nous ont seruy. Prenez couraige, &
 bataillez. Les Philisthijns donc bataillerent, &
 Israël fut frappé, & vn chascun s'en fuyt en son
 tabernacle. & fut faicte moult grande playe: &
 en cheurent de ceux d'Israël, trente mille pied-
 tons, & fut prinse l'arche du Seigneur. Aussy
 moururent les deux filz de Heli, Ophni, & Phi-
 nees. Et vn home de Ben-iamin s'encourant de
 l'armée vint ce iour là en Silo, aiant la robbe
 descirée, & le chef couuert de pouldre. Et quād
 cestuy fut venu, Heli seoit sur son siege, contre
 la voie en attendant. Car son cœur estoit en
 crainte pour l'arche du Seigneur. Mais après
 que cest home fut entré, il nonça l'affaire à la ci-
 té, dont toute la cité cria à haulte voix. Et
 Heli ouyt le bruyt du cry, & dit: Quel est le
 son de ce tumulte? Lors iceluy se hastia, & le vint
 noncer à Heli. Et Heli estoit de quatre vingtz
 & dixhuyt ans: & estoient ses yeux aueuglez,
 & ne pouoit veoir: & il dit à Heli: Je suis celuy
 qui suis venu de la bataille, & qui au iourd'hui
 suis fuy de l'armée. Auquel cestuy dit: Quelle
 chose a esté faicte mon filz? Et cestuy qui luy
 noçoit, en respondant dit: Israël est enfuy de-
 uant les Philisthijns, & a esté faicte grande ruy-
 ne au peuple. D'auantage aussy tes deux filz sont
 mortz, Ophni & Phinees: & l'arche de Dieu est
 prinse. Et quand cestuy eut nommé l'arche de
 Dieu. Heli cheut de son siege par derriere au-
 près de l'huys, & se rompit la ceruelle & mour-
 rut. Car il estoit ancien home, & de grande ea-
 ge, & cestuy iugea Israël quarante ans. Aussy
 sa belle fille femme de Phinees, estoit enceinte,
 & prochaine d'enfanter. Et quand elle eut ouy
 le message, que l'arche du Seigneur estoit prin-
 se, & que le pere de son mary estoit mort, & aus-
 sy son mary, icelle se baissa, & enfanta. Car do-
 leurs subites estoiet impetueusement venuz sur
 elle. Et au mesme moment de sa mort, ceux q' se
 tenoient auprès d'elle, luy dirēt: Ne crâis point,
 car tu as enfanté vn filz. Laquelle ne leur res-
 pondit rien, & n'y entendit point. Et appella
 l'enfant Ichabod, disant. La gloire est transpor-
 tée d'Israël, car l'arche du Seigneur est prin-
 se. Et pour son beau pere, & son mary, elle dit:
 La gloire est transportée d'Israël, de ce que l'ar-
 che du Seigneur estoit prinse.

C

D

La mort
de Heli.

S. Dagon vno fois & derechef tomba deuant l'arche, & ses
 mains & teste couppiez sus le socle de l'huys. Aussy les Philis-
 thijns estoit frappé de la maladie de sic & des fousis, rebout
 tant en l'arche de l'alliance de l'ost.

Chapitre. v.

MAIS les Philisthijns prièrent l'arche de
 Dieu, & l'apporterent de la pierre de
 l'ayde, en Azot. Et prièrent les Philis-
 thijns l'arche de Dieu, & l'enporterent au tem-
 ple de Dagon, & la mirent auprès de Dagon.
 Et quād ceux d'Azot furent leuez au plus matin,
 le iour

le iour ensuyuant, voicy Dagon qui couchoit tout plat en la terre, deuant l'arche du Seigneur. Et ilz prindrent Dagon, & le remirent en son lieu. Et quand iceux derechef au iour ensuyuant se leuerent au matin, ilz trouuerent Dagon couchant sur sa face en la terre, deuant l'arche du Seigneur: Mais la teste de Dagon, & les deux paulmes de ses mains estoient couppees sur le fueil. Et le seul tronc de Dagon estoit demouré en son lieu. Pour ceste cause les prestres de Dagon, & tous ceux qui entré en son temple en Azot, ne marchent point sur le fueil de Dagon iusques à ce iour. Mais la main du Seigneur fut fort griefue sur ceux d'Azot, & les mit bas. Et frappa ceux d'Azot & de ses termes, en la plus secretae partie des fesses. Et les villages & les champs au milieu de ceste contrée bouillonnoient, & furent engendrées des foris, & fut faitte grande confusion de mort en la cité. Et les homes d'Azot voyant telle maniere de playe, dirent: Que l'arche du Dieu d'Israël ne demeure plus avec nous, car sa main est dure sur nous, & sur nostre dieu Dagon. Et iceux enuoyerent pour assembler tous les Princes des Philisthijns, & dirent: Que ferons nous de l'arche du Dieu d'Israël? Ceux de Geth respondirent: Que l'arche du Dieu d'Israël soit menée alentour. Et ilz menerent alentour l'arche du Dieu d'Israël. Et quand iceux le menoient alentour, la main du Seigneur fut faitte contre toutes les cités en fort grande occision: & frapoit les homes de toutes les villes, depuis le petit iusques au plus grand, & leur conduits à purger le ventre s'ensioient, & se pourrissoient. Et ceux de Geth prindrent conseil, & feirent pour eux des sieges de peaulx. Ilz enuoyerent donc l'arche de Dieu, en Accaron. Et quand l'arche de Dieu fut venue en Accaron, ceux d'Accaron s'escrierent, disant: Ilz ont amené l'arche du Dieu d'Israël à nous, pour nous mettre à mort, & nostre peuple. Parquoy ilz enuoyerent, & assemblerent tous les princes des Philisthijns: Lesquelz dirent: Laissez aller l'arche du Dieu d'Israël, & qu'elle retourne en son lieu, & qu'elle ne nous tue point avec nostre peuple. Car crainte de la mort estoit venue par toutes les villes, & la main de Dieu fort griefue. Aussi les homes qui n'estoient pas mortz, estoient frappez en la partie secretae des fesses, & montoit le cry d'une chascune cité, au ciel.

S. Les Philisthijns du conseil de leurs prestres avec les figures d'or des souris & secretz conduictz du corps, renuoyérent arriere d'eux l'arche iusques en Beth-sames par les vaches allaitantes en un chariot neuf: Ou les Beth-samites immolerent les vaches sur les bois du chariot. Et plusieurs du peuple & du commun furent occiz par le Seigneur, pource qu'il auoyent regardé l'arche de Dieu.

Chapitre. vi.

ET ainsi l'arche du Seigneur fut en la contrée des Philisthijns, sept mois. Et les Philisthijns appellerent les prestres, & les de-

uins, disant: Quelle chose ferons nous de l'arche du Seigneur? Dictes nous comment nous la renuoyons en son lieu. Lesquelz dirent: Si vous renuoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la laissez point aller vuyde, mais rendez luy ce que vous debuez, pour le peché, & adonc vous ferez gueris, & sçaurez, pour quoy sa main ne se retire point de vous. Lesquelz dirent: Quelle chose est ce que nous luy debuons rendre, pour le delict? Et iceux respondirent: Selon le nombre des prouinces des Philisthijns, vous ferez cinq culz d'or, & cinq foris d'or: pource que la playe a esté pareille à vous tous & à voz princes. Et ferez les similitudes de voz fesses, & les similitudes des foris, qui ont gasté la terre: & donnerez gloire au Dieu d'Israël: pour veoir si parauenture il releuera sa main de vous, & de voz dieux, & de vostre terre. Pourquoy endurcissez vous voz cœurs, ainsi que Egypte, & Pharaon endurcist son cœur? Après qu'il fut frappé, ne les laissa il point, & s'en allerent? Maintenant donc prenez la hastiement, & faittes vn nouveau chariot: & deux vaches aiant leurs veaulx, lesquelles n'aient pas porté le ioug, soient adioustées au chariot, & si enfermez leurs veaulx en la maison. Et prenez l'arche du Seigneur, & la mettez au chariot, avec les vaisseaux d'or, que vous luy auez païé pour le delict, & les mettez en vne petite casse, au costé d'icelle: & la laissez qu'elle s'en voise: Et regarderez, & si vraiment elle monte en la voie de ses termes contre Beth-sames, cestuy nous a faitte ce grand mal. Ou si aucunemét elle n'y va, nous sçaurons que sa main aucunemét ne nous a touché, mais est venu d'auenture. Iceux donc feirent par telle maniere: & prindrent deux vaches, qui allaitoient leurs veaux, & les ioignirét au chariot, & en fermerét leurs veaux à la maison. Et mirent l'arche de Dieu sur le chariot, & la petite casse, laquelle auoit les foris d'or, & la similitude des fesses. Et les vaches alloiet tout droit par la voie qui maine en Beth-sames, & cheminoient tout d'un chemin, allant & beuglant, & ne tournoiet n'y à dextre n'y à fenestre. Mais aussi les princes des Philisthijns suyuoient, iusques aux termes de Beth-sames. Et les Beth-samites moissonnoient le froment en la vallée: & en esleuant les yeux, ilz veirent l'arche, & furent ioyeux quand ilz la veirent. Et le chariot vint au champ de Iosue Beth-samite: & s'arresta là. Et y auoit illec vne grande pierre. Et coupperent le bois du chariot, & mirent les vaches sur iceluy, en sacrifice bruslé au Seigneur. Mais les Lettres ostorét l'arche de Dieu, & la petite casse, qui estoit auprès d'icelle, en laquelle estoient les vaisseaux d'or, & la mirent sur la grande pierre. Aussi les homes Beth-samites offrirent sacrifices bruslez, & immolerét en ce iour là oblations au Seigneur. Et les cinq princes des Philisthijns le veirent, puis

r. ij. retour

Sus. f. c.

Exo. 12. d

B

C

L'arche rendue.

I. De Samuel.

D retournerent en Accaron en ce iour là. Et icelles sont les fesses d'or, que les Philisthijns rendirent au Seigneur pour le delict: vne pour Azot, pour Gaza vne, pour Ascalon vne, pour Geth vne, pour Accaron vne. Et les foris d'or, selon le nombre des villes des Philisthijns, de cinq provinces, depuis la cité murée, iusques au village qui n'estoit point muré: & iusques au grad Abel, sur lequel mirent l'arche du Seigneur, laquelle estoit iusques en ce iour là au champ de Iosué Beth-samite. Or il frappa aucuns homes Beth-samites, pource qu'ilz auoient veu l'arche du Seigneur, & en frappa du peuple septante homes, & cinquante mille du commun peuple. Et le peuple plora, pource que le Seigneur auoit frappé le commun peuple de grande playe. Et les homes Beth-samites, dirent: Qui se pourra tenir en la presence du Seigneur Dieu, ce saint icy? Et auquel montera il d'entre nous? Et enuoierent des messagiers aux habitans de Chariath-Iarim, disans: Les Philisthijns ont ramené l'arche du Seigneur, descendez, & la remenez vers vous.

S. L'arche est remenee en la maison d'Abinadab en Gabaa. Et par l'exhortation de Samuel, les Israélites conuertys au Seigneur, vainquirent les Philisthijns, Samuel priant pour eux.

Chapitre . viij.

A Les homes d'oc de Chariath-Iarim vindrēt, & remenerent l'arche du Seigneur, & l'emporterent en la maison d'Abinadab en Gabaa. Et saintifierēt Eleazar son filz, pour garder l'arche du Seigneur. Et aduint que depuis ce iour, que l'arche du Seigneur demoura en Chariath-Iarim beaucoup de iours se passerent, car desia estoit le vingtiesme an: & toute la maison d'Israël se reposa après le Seigneur. Or Samuel parla à toute la maison d'Israël, disant: Si vous retournez au Seigneur de tout vostre cœur, ostez les dieux estrangers du milieu de vous, Baalim, & Astaroth: & que vous preparez voz cœurs au Seigneur, & seruez à luy seul, & il vous deliurera de la main des Philisthijns. Donc les enfans d'Israël osterent Baalim, & Astaroth, & seruirent au seul Seigneur. Et Samuel dit: Assemblez tous ceux d'Israël en Masphath, à fin que ie prie le Seigneur pour vous. Et vindrent ensemble en Masphath. Et puiserent de l'eau, & la respandirēt en la presence du Seigneur & ieunerent en ce iour là, & dirent là. Nous auons peché au Seigneur. Et Samuel iugea les enfans d'Israël en Masphath. Et les Philisthijns ouyrent que les enfans d'Israël estoient assemblez en Masphath, & les princes des Philisthijns monterent vers Israël. Quand les enfans d'Israël ouyrent ceste chose, ilz craignirent pour la presence des Philisthijns, & dirent à Samuel: Ne cesse point de crier pour nous, au Seigneur nostre Dieu, à fin qu'il nous sauue de la main des Philisthijns. Et Samuel print vn aigneau alaiçant, & l'of-

*Deu. 6. c.
Mat. 4. b*

B

frit en sacrifice bruslé, tout entier au Seigneur. **C** Et Samuel cria au Seigneur pour Israël, & le Seigneur l'exauça. Et aduint, que quād Samuel offroit sacrifice bruslé, les Philisthijns commencerent la bataille contre Israël. Mais le Seigneur en ce iour là tonna d'un grand bruit sur les Philisthijns, & les espouenta, & furent occis des enfans d'Israël. Et les homes d'Israël ysserent de Masphath, & poursuyuirent les Philisthijns, & les frapperent iusques au lieu, qui estoit souz Beth-Char. Et Samuel print vne pierre, & la mit entre Masphat, & entre Sen: & appella le nom de ce lieu là, la pierre de l'aide. Et dit: Iusques icy nous a aidé le Seigneur. Et les Philisthijns furent humiliez, & ne recommencerent plus de venir es termes d'Israël. Et ainzy, la main du Seigneur fut faicte sur les Philisthijns, tous les iours de Samuel. Et les villes que les Philisthijns auoient osté à Israël, furent rendues à Israël, depuis Accaron, iusques à Geth, & ses termes. Et deliura Israël de la main des Philisthijns & estoit la paix entre Israël, & l'Amorrhéen: & Samuel iugea Israël tous les iours de sa vie. Et alloit tous les ans enuironnant Beth-el, & Galgal, & Masphath: & iugeoit Israël es lieux predictz. Puis retournoit en Ramatha, car illec estoit sa maison, & là iugeoit Israël. Il edifia ausy illec vn autel au Seigneur.

Ecd. 46 d

D

S. Pource que les filz de Samuel tendoient à l'auarice, le peuple demanda pour soy vn Roy. Ausquelz Samuel par le commandement du Seigneur, leur predict le droict du Roy, mais ne fut point obey.

Chapitre . viij.

Mais il auint, que quand Samuel fut deuenu **A** nu vieil, il mit ses filz à estre iuges sus d'Israël. Et le nom de son premier nay estoit Ioël, & le nom du second, Abia, les iuges de Ber-sabée. Et ne cheminerent pas ses filz selon ses voies, mais declinerent après l'auarice, & prindrent les dons, & peruertirent le iugement. Parquoy tous les plus anciens d'Israël s'assemblerent, & vindrent à Samuel en Ramatha. Et luy dirent: Voicy, tu es deuenu ancien, & tes filz ne cheminent pas selon tes voies. Ordonne sur nous vn roy, pour nous iuger, ainzy que ont toutes les autres nations. Et la parole des pleurs es yeulx de Samuel, pource qu'il auoient dit, donne nous vn Roy, à fin qu'il nous iuge. Et Samuel pria le Seigneur. Et le Seigneur dit à Samuel: **B** escoute la voix du peuple, en toutes les choses qu'il te dira. Car ilz ne t'ont pas debouté, mais moy à fin que ie ne regne sur eux. Selon toutes les œuures d'iceux, qu'ilz ont fait, depuis le iour que ie les tiray hors d'Egypte, iusques à ce iour, cōme ilz m'ont delaisé, & ont seruy aux dieux estrangers, ainzy ausy te font ilz. Maintenant donc escoute leur voix. Mais toutesfois tefuse leurs, & leur predict le droict du roy, qui doit regner sur eux. Et ainzy Samuel dit toutes les pa-

*Auarice
de iuges*

*Os. 9. b.
13. c.
Act. 13. 6*

les parolles du Seigneur au peuple, lequel auoit demandé de luy vn roy, & dit: Tel sera le droict du roy, qui doit dominer sur vous. Il prendra voz filz, & les mettra à ses chariotz. Et en fera des cheuaucheurs pour luy, & courreurs deuant ses chariotz. Et en ordonnera aucuns pour estre ses Capitaines & ses Centeniers, & aucuns pour labourer ses champs, & pour moissonnier ses bledz, & pour forger ses armures, & ses chariotz. Et aussy prendra de voz filles, pour faire ses oignemens, & ses cuyfinieres, & pour ses fournicieres. Et prendra aussy voz champs, & les vignes, & les meilleurs lieux des oliues, & les donnera à ses seruiteurs. Mais aussy dismera voz bledz, & les reuenues des vignes, pour en donner à ses eunuques, & à ses seruiteurs. Et aussy osterà voz seruiteurs, & voz seruantes, & les meilleurs iouuenceaux, & les asnes, & les mettra en son ouuraige. Aussy dismera voz troyaux, & ferez serfz à luy. Et en ce iour là, vous crierez deuant la face de vostre roy, que vous vous auez esleu, & le Seigneur ne vous exaucera point en ce iour là, pour ce que vous auez demandé vn roy pour vous. Or le peuple ne voulut point ouyr la voix de Samuel, mais ilz dirent: Non. Mais il sera roy sur nous, & serons aussy comme toutes les gentz, & nostre roy nous jugera, & ira deuant nous, & bataillera noz batailles pour nous. Et Samuel ouyt toutes les parolles du peuple, & les dit deuant les oreilles du Seigneur. Et le Seigneur dit à Samuel: Escoute leur voix, & ordonne vn roy sur eux. Et Samuel dit aux homes d'Israël: Vn chascun s'en voise en sa cité.

Soub. 10. c.

S. Saul cherchât les asnelles de son pere, vint à Samuel, avec lequel il dina, & de nouz fut receu en hospitalité.

Chapitre. ix.

ET il y auoit vn home de Ben-iamin nommé Cis, filz d'Abiel, filz de Scor, filz de Bechorath, filz d'Aphia, filz d'un home de Iemini, fort puissant. Et auoit vn filz nommé Saul, esleu & bon, & entre les enfans d'Israel n'estoyt home meilleur q' luy. Il estoit plus hault q' tout le peuple de puis en dessus les espauls. Or les asnelles de Cis pere de Saul estoient perdues, & Cis dit à son filz Saul: Prends avec toy l'un des seruiteurs, & te leue, & va, cherche les asnelles. Quand iceux furent passez par la montagne d'Ephraïm, & par la terre de Salisa, & qu'ilz ne les auoient pas trouuées, ilz passerent aussy par la terre de Salim, & n'y estoient pas: & aussy par la terre de Iemini, & ne les trouuerent point. Et quand ilz furent venuz en la terre de Suph, Saul dit au seruiteur qui estoit avec luy: Vien, & retourmons, que parauenture mon pere n'ayé laissé les asnelles, & soit solliciteux de nous. Qui luy dit: Voicy, il y a vn home de Dieu en ceste cité, & est noble home, tout ce qu'il dit, sans doute il aduient. Maintenant donc allons

le voir, si parauenture il nous voudra manifester nostre voie, pour laquelle nous sommes venuz. Et Saul dit à son seruiteur: Voicy, nous irons: mais que porterés nous à l'home de Dieu? Le pain nous est failly en noz malettes, & n'auons quelque present, pour donner à l'home de Dieu, ne quelque autre chose. Derechef le seruiteur respondit à Saul, & dit: Voicy que j'ay trouué en ma main vne quatriesme partie d'un ficel d'argent, donnons le à l'home de Dieu, à fin qu'il nous demonstre nostre voie. (Au temps passé, en Israel, vn chascun qui alloit demander conseil au Seigneur, parloit ainsi: Venez, & allons au Voyant. Car celui qui au iourd'uy est appelé prophete, estoit iadis appelé voyant.) Et Saul dit à son seruiteur: Ta parole est tresbonne. Vien, allons. Et allerent en la cité, en laquelle estoit l'home de Dieu. Et comme ilz montoient au hault de la cité, ilz trouuerent des ieunes filles qui sortoient, pour puyser de l'eau, & leur dirent: Le voyant n'est il pas icy? Icelles respondirent, & leur dirent: Le velà, c'est cestuy là deuant toy: Haste toy maintenant. Car au iourd'uy est venu en la cité, pour ce que le peuple fait au iourd'uy sacrifice, au hault lieu. Quand vous serez entrez en la cité, incontinent le trouueres deuant qu'il monte au hault lieu pour manger. Mesmes le peuple ne doit pas manger, iusques à ce qu'il vienne: car cestuy benyra l'oblation, & puis après en mangeront ceux qui sont appelez. Maintenant donc montez, car au iourd'uy le trouueres vo. Et monterent en la cité. Et comme iceux cheminoient au milieu de la cité, ilz veirent Samuel venant au deuant d'eux, pour monter au hault lieu. Et le Seigneur auoit ouuert l'oreille de Samuel, vn iour deuant que Saul vint, disant: En la mesme heure qu'il est maintenat, demain enuoyeray vn home à toy de la terre de Ben-iamin, & l'oindras pour duc, sur mon peuple Israel: & sauuera mon peuple de la main des Philisthijns, car j'ay regardé mon peuple. Car le cry d'iceux est venu à moy. Et quand Samuel eut regardé Saul, le Seigneur luy dit: Voicy l'home que ie t'auois dit. Cestuy dominera sur mon peuple. Et Saul s'approcha de Samuel au milieu de la porte, & dit: Le te prie, demostre moy ou est la maison du Voyant? Et Samuel respôdit à Saul, disant: Je suis le Voyant. Monte deuant moy au hault lieu, à fin que mangiez au iourd'uy avec moy, & de matin te laisseray aller, & te demostreray toutes les choses qui sont en ton cœur. Et ne sois point solliciteux des asnelles que tu perdis deuant hier, car elles sont trouuées. Et à qui seront toutes les meilleures choses d'Israel? Ne seront elles pas à toy, & à toute la maison de ton pere? Et Saul respondit, dit: Ne suis ie pas filz de Iemini, de la plus petite lignée d'Israel, & ma cognation n'est elle pas toute la moindre de toutes les familles

3. rois. 1. f.
& 18. d.

A& 11. 6

r. iij. de la

de la lignée de Ben-iamin? Pourquoi donc me dis tu ceste parolle? Et ainfy Samuel print Saul & son seruiteur, & les feit entrer en la salle: & leur donna lieu au dessus de ceux q' auoient esté inuitez. Car il y auoit près de trente homes. Et Samuel dit au cuyfinier: Donne moy la partie q' ie t'ay donnée, & t'ay commandé de la garder vers toy. Et le cuyfinier leua vne espaulle, & le mit deuant Saul. Et Samuel dit: Voicy ce qui est demouré, metz la deuant toy, & mange: car elle a esté gardée pour toy par fait d'aduis, quand j'appellay le peuple. Et Saul mangea avec Samuel en ce iour là, puis descendirent du hault lieu, en la ville, & parla avec Saul en la chambre d'enhault: Et Saul fut couché, en la châtre d'enhault, & dormit. Et quand au matin surét leuez, & que le iour fut desia cler, Samuel appella Saul en la chambre d'enhault, disant: Leue toy, à fin q' ie te laisse aller. Et Saul se leua: Et ysirét tous deux, c'est à sçauoir luy, & Samuel. Et comme ilz descendoient en la derniere partie de la cité, Samuel dit à Saul: Dis au seruiteur qu'il voise deuant nous, & qu'il passe oultre: Mais toy attendz vn petit, à fin que ie te declaire la parolle du Seigneur.



S. Saul fut oinct Roy par Samuel, donnant des signes qui aduindrent. Il prophetize entre les prophetes. Et Samuel iettât le sort, il fut conuiné Roy. Et la loy du regne escripte en vn liure fut mise deuant le Seigneur.

Chapitre. x.

ALors Samuel print vne phiole d'huyle, & la respâdit sur la teste d'iceluy: & le baïsa, & dit: Voicy, Dieu t'a oinct sur son heritage pour prince, & tu deliureras son peuple des mains de leurs ennemis, q' sont alentour d'eux. Et ce te sera pour signe, que Dieu t'a oinct pour prince. Quand au iourdhuy tu seras parti de moy, tu trouueras deux homes, auprès du sepulchre de Rachel, es termes de Ben-iamin, vers Midy, & te diront: Les asnesses que tu estois allé chercher, sont trouuées: & ton pere, delaisant les asnesses, en doute pour vous; & dit: Que feray ie de mon filz? Et quand au seras party de là, & que tu seras passé oultre, & que tu seras venu au chesne de Thabor, illec te trouueront trois homes, montans à Dieu en Beth-el l'vn

Act. 13. c
Ost. 9. d

portant trois cheueraux, & l'autre trois pieces de pain, & l'autre portant vne bouteille de vin. Et quand ilz t'auront salué, ilz te donneront deux pains, & les prendras de leur main. Après viendras en la montaigne du Seigneur, là ou est le fort des Philisthijns. Et quand tu seras illec entré en la ville, tu rencontreras la congregation des prophetes descendant du hault lieu, & deuant eux, vn psalterion, & vn tambourin, vne trompette, & vne harpe, & iceulx prophetizans. Lors l'esprit du Seigneur saillera en toy, & prophetizeras avec eux, & seras mué en vn autre home. Quand donc tous ces signes icy te seront aduenus, fais tout ce que ta main trouuera, car le Seigneur est avec toy. Et descendras deuant moy en Galgal: (ie descendray aussy vers toy.) à fin que tu offre oblation, & que tu immole hosties pacifiques. Tu attendras par sept iours, iusques à ce que ie viendray à toy, & te monstreray quelle chose tu feras. Quand donc il eut tourné le dos, pour se partir de Samuel, Dieu luy changea vn autre cœur, & tous ces signes aduindrent en ce iour là. Et vindrent à la montaigne prediète, & voicy la congregation des prophetes qui venoit au deuant de luy: Et l'esprit du Seigneur sailla sur luy, & prophetiza au milieu d'eux. Et tous ceux qui le cognoissoient depuis hier & deuant hier, voyant qu'il estoit avec les prophetes, & qu'il prophetizoit, il dirent l'vn à l'autre: Quelle chose est aduenue au filz de Cis? Saul est il aussy entre les prophetes? Et l'vn respondit à l'autre, disant: Et qui est son pere? Pourtant fut tourné en proverbe Saul est il entre les prophetes? Mais il cessa de prophetizer, & vint au hault lieu. Et l'oncle de Saul luy dit & à son seruiteur. Ou auez vous est? Lesquelz respondirent: Querir les asnesses. Et quâd nous ne les trouuions point, nous sommes venus à Samuel. Et son oncle luy dit: Declaire moy, q'le chose Samuel t'a dit & Saul dit à son oncle. Il nous declaira, que les asnesses estoient trouuées. Mais ne luy declaira riens touchant la parolle du royaume, laquelle Samuel luy auoit dict. Et Samuel appella le peuple ensemble au Seigneur en Maspha, & dit aux enfans d'Israël. Ces choses icy dit le Seigneur Dieu d'Israël: Pay tiré Israël hors d'Egypte, & vous ay deliuré de la main des Egyptiens, & de la main de tous les Roys qui vous traueilloient: mais au iourdhuy vo' auez ietté au loing vostre Dieu leq' seul vous a sauué de tous voz maux & tribulations, & auez dit: Non, mais ordone vn roy sur nous. Maintenant donc tenez vous deuant le Seigneur, selon voz lignées, & familles. Et Samuel feit approcher toutes les lignées d'Israël, & le sort cheut sur la lignée de Ben-iamin. Et feit approcher la lignée de Ben-iamin, & ses cognatiôs, & cheut sur la cognatiôn de Metri, & paruiét iusques à Saul filz de Cis. Parquoy ilz le chercherent, & ne

Soub. 11

Soub. 11

Sus. 9. d
& 9. a

D & ne fut pas trouué. Et après ces choses demanderent conseil au Seigneur, à sçauoir s'il debue-
roit illec venir. Et le Seigneur respondit: Voicy
qu'il est mucé en la maison. Et ainsi iceux cour-
rurent, & l'amenerent hors de là. Et se tint de-
bout au milieu du peuple: & fut plus hault q̄ tout
le peuple, depuis l'espaule en dessus. Et Samuel
dict à tout le peuple. Certes vous voyez quel est
celuy que le Seigneur a esleu: car il n'y a point de
semblable à luy en tout le peuple. Et tout le peu-
ple cria, & dict: Viue le Roy. Et Samuel dict au
peuple la loy du royaume, & l'escripuit en vn li-
ure, & le mit deuant le Seigneur. Et Samuel lais-
sa aller tout le peuple, vn chascun en sa maison.
Mais aussi Saul s'en alla en sa maison en Gabaa,
& s'en alla avec luy vne partie de l'armée, des-
quelz Dieu auoit touché les cœurs. Mais les filz
de Belial, dirent: Cestuy nous pourra il sauuer?
Et le despriserent, & ne luy apporterent point
des dons. Mais il faisoit semblant de n'en riens
ouyr.

Sus. c.

S. Saul decouppant ses bœufz en pieces, l'esprit du Sei-
gneur descendant sur luy, conuoque le peuple à la bataille. Il vain-
quit Naas Roy des Ammonites. Et delirant les homes de la-
bes Galaad, son regne fut renouuélé en Galgal.

Chapitre .xj.

A **E**T aduint, quasi vn mois après q̄ Naas Am-
monéen móta, & comença à batailler cõ-
tre Iabés Galaad. Et tous les homes de Ia-
bés dirent à Naas: Tiens nous pour tes alliez, &
nous te seruirons. Et Naas Ammonéen leur res-
pondit: En celà promettroy ie alliance, moienn-
nant que ie tire hors les yeux dextres de vous
tous, & que ie vous mette en opprobre, à tous
ceux d'Israël. Et les plus anciens de Iabés luy di-
rent: Donne nous sept iours, pour enuoier des
messagiers à tous les termes d'Israël: & s'il n'y a
aucun qui nous defende, nous irons vers toy. Les
messagiers donc vindrent en Gabaa cité de Sa-
ul, & parlerent ces parolles icy, le peuple oyant.
B Et tout le peuple esleua sa voix, & plora. Et voi-
cy Saul qui venoit, suiuant les bœufz du champ,
& dict: Quelle chose a le peuple qu'il ploie? Et
ilz luy racompterent les parolles des homes de
Iabés. Et quand Saul eut ouy ces parolles, l'esprit
du Seignr entra en luy, & sa fureur fut fort cour-
roucée. Et print les deux bœufz, & les couppa p
pieces, & les enuoia en tous les termes d'Israël,
par les mains des messagiers, disant: Quiconque
ne sortira & n'ensuyra Saul & Samuel, ainsi se-
ra fait à ses bœufz. Parquoy la crainte du Sei-
gneur cheut sur le peuple, & ysirent comme vn
home. Et les nombra en Bezeck. Et furent les en-
fans d'Israël, trois cens mille: & les homes de Ju-
da, trente mille. Et dirent aux messagiers qui e-
stoient venuz. Ainsi direz vous aux homes qui
sont en Iabés Galaad. Demain aurez vous salut,
quand le soleil sera eschauffé: Et ainsi les messa-
giers s'en vindrent, & l'annoncerent aux homes
de Iabés. Lesquelz se resiouyrent, & dirent: Au

matin fortirons vers vous, & nous ferez tout ce
qu'il vous plaira: Et aduint, que quād le iour en-
suyuant fut venu, Saul ordōna le peuple en trois
parties: & entra au milieu du siege, en la veille du
matin, & frappa Ammon iusques à ce que le iour
fut eschauffé. Et furent tous les autres espars, tel-
lement que d'iceux n'en furent pas delaissez deux
ensemble. Et le peuple dict à Samuel: Qui est ce-
luy qui a dict: Saul regnera il sur nous? Baillez les
homes, & nous les ferons mourrir. Et Saul dict:
Personne ne sera mis à mort en ceste iournée, car
le Seignr a auourd'hui fait salut en Israël. Mais
Samuel dict au peuple: Venez, & allons en Gal-
gal, & là renouuellerons le royaume. Et tout le
peuple s'en alla en Galgal, & illec feirent Saul
roy, deuant le Seigneur en Galgal: & immole-
rent illec hosties pacifiques deuant le Seigneur.
Et Saul fut illec fort ioyeux, & tous les homes
d'Israël.

D
Sus. 10. d

S. Samuel proué innocent par le iugement du peuple, re-
prend le peuple d'Israël d'ingratitude, donnant signes du ciel.
Et les exhorte d'estre adherents au Seigneur. Et qu'il ne cessera
de prier pour eux.

Chapitre .xij.

ET Samuel dict à tous ceux d'Israël: Voicy,
i'ay escouté vostre voix selō toutes les cho-
ses que vous m'avez dict, & ay ordonné vn
roy sur vous: & maintenant marche le roy de-
uant vous. Mais moy ie suis deuenu vieil & che-
nu: & mes filz sont avec vous. Et ainsi i'ay con-
uersé en vostre presence, depuis mon adolescen-
ce iusques à ce iour. Voicy, ie suis present: parlez
de moy deuant le Seigneur, & deuant son Christ,
à sçauoir si i'ay osté le bœuf, ou l'asne de quel-
cun, si i'ay fait iniure à persone, si i'ay oppressé
quelcun, si i'ay prins don de la main de persone:
& au iourd'hui le contemneray, & le vous resti-
tueray. Et ilz dirēt: Tu ne nous as point fait d'-
iniure, n'oppressé, & n'as rien prins de la main de
persone. Et illeur dict: Le Seigneur est tesmoing
alencontre de vous, & son Christ est tesmoing
en ce iour, q̄ vous n'avez rié trouué en ma main.
Et ilz dirent: Il en est tesmoing. Et Samuel dict
au peuple. Le Seigneur qui a fait Moysē & Aa-
rō, & qui a mené nos peres hors de la terre d'E-
gypte, est present. Maintenant donc tenez vous
debout, & que ie contende en iugement alencõ-
tre de vous deuant le Seigneur, de toutes les mi-
sericordes du Seigneur, qu'il a fait avec vous,
& avec vos peres: comment Iacob entra en E-
gypte, & vos peres crièrent au Seignr: & le Sei-
gneur enuoia Moysē & Aaron, & tira vos pe-
res hors d'Egypte, & les colloca en ce lieu icy.
Lesquelz mirent en oubly leur Seigneur Dieu,
& les bailla en la main de Sisara maistre de la
gendarmetie d'Hasor, & es mains des Philisthi-
ins, & en la main du roy de Moab, & batailleēt
alencontre d'eux. Et après crièrent au Seignr &
dirent: Nous auons peché, car nous auons delais-
sé le Seigneur, & auōs seruy à Baalim, & à Asta-
r
r .iiij. roth.

Ecc 46. d

B.

Gen. 46. a

Iug. 4. a

Iug. 6. a

roth. Maintenant donc deliure nous de la main de noz ennemis, & nous te seruirons. Et le Seigneur enuoia Ierobáal, & Badam, & Samson, & Barac, & Iephté, & Samuel, & vous a deliuré de la main de voz ennemis alentour, & auez habité confidentement. Et voiant que Naas roy des enfans d'Ammon estoit venu alencontre de vous, vous m'auiez dict: Non, mais vn roy dominera sur nous, là ou le Seignr vostre Dieu regnoit sur vous. Mainténat donc, le roy q vous auez esleu, & demandé, est present. Voicy, le Seignr vous a doné vn roy. Si vous craignez le Seignr, & que vous le seruez, & q vous escoutez sa voix, & q vous n'irritez point la bouche du Seigneur: vous & vostre roy qui dominera sur vous, s'uyuerez le Seigneur vostre Dieu. Mais si vous n'escoutez point la voix du Seigneur, & que vous irritez ses parolles, la main du Seigneur sera sur vous, & sur voz peres. Mais aussy maintenant arretez vous, & voiez ceste grande chose, que le Seignr doit faire en vostre presence. N'est il point au iourd'hui la moisson du fromét? L'inoqueray le Seigneur, & il donnera des tonnoires & des pluyes: & cognoisterez, & voirrez, que vous auez fait grand mal en la presence du Seigneur, en demandát sur vous vn roy. Et Samuel cria au Seigneur & le Seigneur dona en ce iour là des tonnoires & des pluyes. Et tout le peuple craignit fort le Seigneur & Samuel. Et dict tout le peuple à Samuel: Prie pour tes seruiteurs au Seigneur ton Dieu, à fin q nous ne mourions. Car nous auons adiousté ce mal auez tous noz pechez, de ce que auons demandé vn roy pour nous. Et Samuel dict au peuple: Ne craignez point, Vous auez fait tout ce mal icy: Toutesfois ne vous retirez point arriere du Seigneur, mais seruez au Seigneur de tout vostre cœur, & ne vous declinez poit après les choses vaines, qui ne vous profiteront de rié, & ne vous deliureront point, car ce sont choses vaines. Et le Seigneur ne delaissera poit son peuple, à cause de son grand nom: car le Seigneur a iuré, de vous faire son peuple. Ia ne n'aduienne tel peché, que ie cesse de prier pour vous au Seigneur, & vous enseigneray la bonne & droicte voie. Parquoy craignez le Seigneur, & seruez à luy en uerité, & de tout vostre cœur. Car vous auez veu les choses magnifiques, que le Seigneur a fait entre vous: que si vous perseuerez en malice: & vous & vostre roy perirez ensemble.

S. Les Philisthiins vaincuz par Saul, s'armant d'un grand appareil contre Israel. Les Hebreux espouuerez se cachent dedés les cavernes. Et pource que Saul offrit holocauste, non attendant l'aduenement de Samuel, est dict repproué du Seigneur, de la cause des Philisthiins, pour oster les armes aux Israelites.

Chapitre .xiiij.

A Saul estoit comme l'enfant d'un an, quand il commença à regner, & regna deux ans sur Israel. Et Saul esleut pour soy trois mille homes d'Israel. Dont deux mille estoient avec Saul en Machmas, & en la montaigne de Beth-el: &

mille avec Ionathas en Gabaa cité de Bé-iamin. Mais il renuoia tout l'autre peuple, vn chacun en ses tabernacles. Et Ionathas frappa le fort des Philisthiins, q estoit en Gabaa. Et quád les Philisthiins ouyrent ceste chose, Saul sonna la trompette en toute la terre, disant: Que les Hebreux escoutent. Et tous ceux d'Israel escouterent ceste renommée, que Saul auoit frappé le fort des Philisthiins: & Israel s'est esleué alencontre des Philisthiins, dont le peuple cria après Saul, en Galgal. Et les Philisthiins s'assemblerent, pour batailler contre Israel, trente mille chariotz, & six mille cheuaucheurs, & tout l'autre peuple en grad nombre, comme est le sablon en la riué de la mer. Et iceux montants, mirent leur siege en Machmas, vers Orient de Beth-aïen. Or quand les homes d'Israel se veirét mis au destroit (car le peuple estoit vexé) ilz se mucerent es spelunques, & lieux secretz, & aussy es pierres & cauerne, & es cisternes. Mais les Hebreux passerent le Iordain en la terre de Gad, & de Galaad. Et comme Saul fut encores en Galgal, tout le peuple qui le s'uyuoit, fut fort espouenté. Et attendit sept iours, selon la volonté de Samuel, & ne vint point Samuel en Galgal. Et le peuple se retira de luy. Parquoy Saul dict: Apportez moy l'holocauste, & les oblations pacifiques. Et offrit holocauste. Et ainsy qu'il auoit accompli d'offrir l'holocauste, voicy Samuel qui vint. Et Saul vint au deuant de luy pour le saluér. Et Samuel luy dict: Quelle chose as tu fait? Saul respondit: Pour ce que i'ay veu, que le peuple se retiroit de moy, & que tu ne venois point, selon les iours ordonnez: & aussy que les Philisthiins estoient assemblez en Machmas, i'ay dict: Les Philisthiins maintenant descendront à moy en Galgal, & n'ay point appaisé la face du Seigneur: Constrainct donc par necessité, ay offert holocauste au Seigneur. Et Samuel dict à Saul: Tu as fait follement: & n'as point gardé les commademens du Seigneur ton Dieu, lesquelz t'auoit commandé. Que si tu ne l'eusse point fait, desia maintenant le Seigneur eut préparé ton royaume sur Israel à tousiours: mais ton royaume ne s'esleuera point plus auát. Le Seigneur a cherché pour soy, vn home selon son cœur: & luy a commandé le Seigneur, qu'il soit duc sur son peuple: pource que tu n'as point gardé les choses que le Seigneur a commadé. Et Samuel se leua, & s'en alla de Galgal, en Gabaa de Ben-iamin. Et tout l'autre peuple monterent avec Saul, au deuant du peuple qui les assailloit, venant de Galgal en Gabaa, en la petite montaigne de Ben-iamin. Et Saul nombra le peuple qui s'estoit trouué avec luy, prés de six cens homes. Et Saul & Ionathas son filz, & le peuple qui s'estoit trouué avec eux, estoient en Gabaa de Ben-iamin. Mais les Philisthiins estoient assis en Machmas. Et trois bendes de l'ost des Philisthiins isirent pour batailler. L'une alloit contre la

voye

voye d'Ephra, à la terre de Sual, & l'autre entroit par la voye de Beth-horon, & la troisieme s'estoit tournée au chemin du lieu q regarde cōtre la vallée de Seboim, en la terre de Gabaa, cōtre le desert. Et en toute la terre d'Israël n'estoit pas trouuē vn forgeur de fer. Car les Philisthiins auoient prins garde, que d'auēture les Hebrieux ne feissent espée ou lance. Parquoy tous ceux d'Israël descendoient aux Philisthiins, pour aguiser son coultre & son louchet, & sa congnée, & son sarchet. Les poinctes donc des coultres, des louchetz, & des fourchiers, & des congnées estoiet vsées, iusques à reparer la poincte. Et quād le iour de bataille fut venu, il ne fut trouuē ny espée, ny lance en la main de tout le peuple qui estoit avec Saul & Ionathas, sinon à Saul & Ionathas son filz. Et ysit l'armée du fort des Philisthiins, pour monter en Machmas.

S. Ionathas auant confiance au Seigneur, deffait les Philisthiins avec son escuyer. Mais après la victoire goustant vn peu de miel, difficilement eschappa la mort par l'ayde du peuple, dōt il estoit menacé pour le iurement de son pere.

Chapitre. xiiij.

ET aduint quelque iour que Ionathas filz de Saul, dict à son escuyer adolescent Vien, & passons oultre au fort des Philisthiins, q est oultre ce lieu là. Mais ne le feit point sçauoir à son pere. Or Saul demouroit en la derniere partie de Gabaa, soub vn pommier de grenade, lequel estoit au champ de Gabaa, & estoit le peuple avec luy, enuiron six cens homes. Et Achias filz d'Achitob frere d'Ichabod, filz de Phinées, qui auoit esté engendré d'Heli prestre du Seigneur en Silo, portoit le vestement sacerdotal. Aussi le peuple ignoroit là ou estoit allé Ionathas. Mais es passages, par ou Ionathas s'efforçoit de passer au fort des Philisthiins, y auoit des hautes roches, d'vn costé & d'autre, & des pierres rompues d'vn costé & d'autre en maniere de dentz, dont l'vne s'appelloit Boses, & l'autre s'appelloit Sené. L'vne des roches estoit haute esleuée vers Aquilon, alendroict de Machmas, & l'autre vers Midy, contre Gabaa. Et Ionathas dict à son adolescent escuyer. Vien, & allons au fort de ces incirconcis, sçauoir si d'auenture le Seigneur sera pour nous: car il n'est difficile au Seigneur de sauuer, soit en grand nombre, ou en petit. Et son escuyer luy dict: Fais tout ce qui plaict à ton cœur. Va là ou tu desirer, & ie seray avec toy par tout ou tu voudras. Et Ionathas dict: Voicy nous passons à ces homes icy: & quād ilz nous apperceueront, s'ilz nous disent ainsi: demourez iusqs à ce que venions vers vous: demourens en nostre lieu, & n'allōs point sur eux. Mais s'ilz disent, mōtez vers nous, mōtons: car le Seigneur les nous a baillé en noz mains. Ce nous sera pour signe. Et ainsi l'vn & l'autre fut veu de l'ost des Philisthiins. Et les Philisthiins dirent: Voilà, les Hebrieux issent hors de cauernes, ou ilz estoient mucez. Et les gents de l'ost parlerent à Iona-

thas & à son escuyer, & dirēt: Mōtez vers nous, & nous vous monstrerons la chose. Et Ionathas dict à son escuyer. Montons, suy moy. Car le Seigneur les a baillé en la main d'Israël. Et Ionathas monta, en grippant des mains, & des piedz, & son escuyer après luy. Et ainsi les vnz cheoient deuant Ionathas, & son escuyer, qui le suyuoit, occisoit les autres. Et la premiere playe, que Ionathas & son escuyer frapperent, fut enuiron vingt homes, en vne demie iournée de terre, que vne couple de bœufz ont accoustumé de labourer vn iour. Et fut fait grand miracle en l'ost, & par les champs. Aussi tout le peuple de leur fort qui estoit allé piller, fut tout esbahy, & furēt les sieges troublez, & ce fut comme vn miracle de Dieu. Et les guetteurs de Saul, q estoient en Gabaa de Ben-iamin, regardants veirent vne multitude qui s'espardoit, & fuyoit d'vn costé & d'autre. Et Saul dict au peuple qui estoit avec luy. Enquestez, & voiez qui est party de nous. Et eux enquestants, fut trouuē, que Ionathas & son escuyer n'estoiet pas presens. Et Saul dict à Achias: Apporte icy l'arche du Seignr. Car l'arche de Dieu estoit illec pour ce iour, avec les enfans d'Israël. Et cōme Saul parloit au prestre, grad tumulte se leua en l'ost des Philisthiins: & petit à petit croiscoit, & resonnoit de plus en plus. Et Saul dict au prestre: Retire ta main. Saul donc, & tout le peuple qui estoit avec luy crierēt ensemble, & vindrent iusques au lieu de la bataille. Et voicy, que l'espée d'vn chascun frappoit sur son prochain, & se faisoit grāde occision. Mais aussi les Hebrieux, qui auoient esté avec les Philisthiins hier & deuant hier, & estoient allez avec eux en l'ost, retournerent pour estre avec ceux d'Israël, qui estoient avec Saul & Ionathas. Et aussi tous ceux d'Israël, qui s'estoient mucez en la montaigne d'Ephraim, oyant q les Philisthiins estoient fuys, se ioignirēt avec leurs compaignons en la bataille. Et estoient près de dix mille homes, avec Saul. Et le Seigneur sauua Israël en ce iour là. Et vint la bataille iusques en Bethauen: & les homes d'Israël s'accompagnerent ensemble en ce iour là. Lors Saul adiura le peuple, disant: Mauldict soit l'home, qui mangera pain, iusques au vespre, tant que soye vengé de mes ennemis. Et tout le peuple ne mangea point de pain. Et tout le cōmun peuple de la terre vint en la forest, en laquelle y auoit du miel sur la face du champ. Et ainsi le peuple entra en la forest, & veoit le miel qui couloit, & persone n'approcha la mai de sa bouche, car le peuple craignoit le iuremēt. Or Ionathas n'auoit point ouy, quād son pere auoit adiuré le peuple: & estendit le bout de sa verge, qu'il auoit en sa main, & la mit dedans le rayon du miel: & tourna sa main à sa bouche, & ses yeux furent illuminez. Et l'vn du peuple respondāt, dict: Ton pere a obligé le peuple par iurement, disant: Mauldict soit l'home q mangera

1. Mac. 4 d

C

Sus. 4. d

B Ionathas hardy, & preux.

1. 14. c.

mangera au iourd'hui du pain. Or le peuple estoit fort las. Et Ionathas dict: Mon pere a troublé la terre: Vous mesmes auez veu, q mes yeux ont esté illuminez, de ce que i'ay gousté vn petit de ce miel icy: cōbien plus si le peuple eut mangé de la proye de ses ennemis, qu'il a trouuée? La playe n'eut elle pas esté plus grande es Philisthiins? En ce iour donc ilz frapperēt les Philisthiins, depuis Machmas iusques en Aialon. Mais le peuple fut fort lassé, & se tourna à la proye, & print les bœufz & les brebis, & les veaux, & les tuerēt sur la terre, & le peuple les mangerent avec le sang. Et annoncerent à Saul, disans, que le peuple auoit peché au Seigneur, mangeant la chair avec le sang. Lequel dict: Vous auez transgressé: Roulez vers moy maintenant vne grande pierre. Aussi Saul dict: Espardez vous par le cōmun & leur dites: qu'vn chascun m'amaine son bœuf & son mouton, & les tuez sur ceste pierre, & en mangerez: & ne pecherez point au Seignr, mangeant la chair avec le sang. Et ainsi tout le peuple amena chascun vn bœuf en sa main, iusques à la nuit, & les tuerent illec. Mais Saul edifia vn autel au Seignr. Et lors premier commença edifier autel au Seignr. Et Saul dict: Descēdons de nuit sur les Philisthiins, & les destruisons deuant que le iour vienne, & n'y delaissons home d'entre eux. Et le peuple dit: Fais tout ce qu'il te semble bon. Et le prestre dict: Approchons nous icy de Dieu. Et Saul demanda conseil au Seigneur. Poursuiuray ie les Philisthiins? Les liureras tu en la main d'Israël? Et ne luy respondit point en ceste iournée. Et Saul dict: Faites icy approcher tous les coings du peuple, & scachiez, & voiez, par lequel est au iourd'hui aduenue ce peché. Le Seignr sauueur d'Israël vit, q s'il est fait p Ionathas mon filz, il mourra sans respit. A quoy persone du peuple ne cōtredict. Et dict à tous ceux d'Israël: Tirez vous d'vn costé, & moy avec Ionathas mon filz seray de l'autre costé. Et le peuple respondit à Saul: Fais ce qu'il te semble bon. Et Saul dict au Seigneur le Dieu d'Israël. O Seignr Dieu d'Israël, donne iugement: à quoy tient il, qu'au iourd'hui tu n'as point respondu à ton seruiteur? Si ceste iniquité est en moy, ou en Ionathas mon filz, demonstre le. Ou si ceste iniquité est en ton peuple, saintifie le. Et Ionathas & Saul furent prins, & le peuple eschappa. Et Saul dict: Mettez le sort entre moy, & Ionathas mon filz. Et Ionathas fut prins. Et Saul dict à Ionathas. Declaire moy ce que tu as fait. Et Ionathas luy declaira, & dict: En goustant i'ay tasté du bout de ma verge qui estoit en ma main, vn petit de miel, & voicy ie meurs. Et Saul dit: Ainsi me faice Dieu, & ainsi me doint, car tu mourras Ionathas. Et le peuple dict à Saul: Ionathas donc mourra il, lequel a fait ce grand salut en Israël? Telle chose n'est pas licite. Viue le Seignr il ne cherra point vn cheueu de sa teste sur la ter

re, car il a au iourd'hui ouuré avec le Seigneur. Et ainsi le peuple deliura Ionathas, q'il ne mourut. Et Saul retourna, & ne poursuyuit plus les Philisthiins. Aussi les Philisthiins s'en allerēt en leurs lieux. Et après que le royaume fut cōfermé à Saul sur Israël, il batilloit alentour cōtre tous ses ennemis, contre Moab, & les enfans d'Ammon, & contre Edom, & les roys de Soba, & cōtre les Philisthiins, & vainquilloit par tout là où il se tournoit. Et après qu'il eut assemblé son armée, il frappa Amalec, & deliura Israël de ceux qui les gāstoient. Donc les filz de Saul, furent Ionathas, & Iessui, & Melchisua: & les noms de ses deux filles furent, Merob pour la premiere née, & Michol pour la moindre, & la femme de Saul fut nommée Achinoam fille d'Achimaas: & le prince de sa gendarmerie, fut nommé Abner, filz de Ner, cousin de Saul. Cis donc auoit esté pere de Saul, & Ner pere d'Abner, filz d'Abiel. Et tous les iours de Saul estoit grosse guerre cōtre les Philisthiins. Car tout home q Saul veoit fort, & conuenable à la bataille, il le prenoit en sa compagnie.

S. Saul enuoié pour destruire totalement Amalec, referant Agag le roy, & vn grand butin, est repris d'inobedience, & obediēce est louée. Et pource est debouté du royaume. Et après qu'Agag fut occis, Samuel meine dueil pour Saul q est reprodé
Chapitre. xv.

ET Samuel dict à Saul: Le Seigneur m'a enuoié, pour t'oindre roy sur son peuple Israël. Maintenant donc escoute la voix du Seigneur. Ce dict le Seigneur des armées: P'ay memoire de tout ce qu'Amalec a fait à Israël, comment il resista contre luy, quand il montoit hors d'Egypte. Maintēat dōc va, & frappe Amalec, & rue en bas tout ce qu'il a: ne l'espargne point, & ne conuoite rien de ses biens: mais occis tant l'home comme la femme, & le petit enfant, & l'alaitant, le bœuf, & la brebis, le chameau & l'asne. Et ainsi Saul commanda au peuple, & les nombra comme aigneaux, deux cens mille piedtons, & dix mille homes de Iuda. Et quand Saul fut venu iusques à la cité d'Amalec, il ordonna des embusches au torrent. Et Saul dict au Cinéen: Allez, retirez vous, & vous partez d'Amalec: que par auenture ie ne te destruisse avec luy. Car tu as fait misericorde à tous, les enfans d'Israël, quand ilz montoient hors d'Egypte. Et le Cinéen se retira du milieu d'Amalec. Et Saul frappa Amalec, depuis Hevila iusques à ce que tu vienne en Sur, qui est vis à vis d'Egypte. Et print Agag le roy d'Amalec, vif. Mais il occit tout le commun peuple au trenchant de l'espee. Et Saul & le peuple espargna Agag, & les meilleurs troppeaux des brebis, & des vacheries, & les vestemens, & les moutons, & tout ce qui estoit beau, & ne les voulurent point destruire. Mais ilz destruisirēt tout ce qui estoit vile & contemptible. Et la parole du Seigneur fut faite à Samuel, disant: le me repens, q i'ay

Sus. 9. a
1. Par. 8. 4.

Exo. 17. 4.

B

Gen. 6. b
Pro. 20. d

C J'ay constitué Saul roy: car il m'a delaisé, & n'a point mis en œuvre mes parolles. Et Samuel fut contristé, & cria au Seigneur toute la nuit. Et quand Samuel se fut leué de la nuit, pour aller au matin vers Saul, il fut noncé à Samuel, q' Saul estoit venu en Carmel, & qu'il auoit esleué vn arc triumpant: & qu'en retournant estoit passé, & descendu en Galgal. Samuel donc vint à Saul, & Saul offroit sacrifice bruslé au Seigneur, des meilleurs despouilles qu'il auoit apporté d'Amalec. Et quand Samuel fut venu à Saul, Saul luy dict: Benict sois tu du Seigneur, j'ay accompli la parolle du Seigneur. Et Samuel dict: Et quelle est ceste voix de troppeaux q' resonne en mes oreilles, & des vacheries que j'oy? Et Saul dict: Ilz les ont amené d'Amalec. Car le peuple a espargné les meilleures brebis & vacheries, pour estre immolées au Seigneur ton Dieu: mais nous auons occis toutes les autres choses. Et Samuel dict à Saul. Laisse moy dire, & ie te declaireray les choses q' le Seigneur m'a dict en ceste nuit.

Sos. 13. a

Et il luy dict: Parle. Et Samuel dict: Quand tu estois petit en tes yeux, n'as tu point esté fait le chef es lignées d'Israël? Et le Seigneur t'a oinct pour roy sur Israël, & le Seigneur t'a enuoie en la voie, & a dict: Va, & metz à mort les pecheurs d'Amalec, & batailleras contre eux iusques à la destructio d'iceux. Pourquoi donc n'as tu point escouté la voix du Seigneur: mais es tourné aux despouilles, & as fait mal deuant les yeux du Seigneur? Et Saul dict à Samuel: Si ay ie ouy la voix du Seigneur, & ay cheminé en la voie, par laquelle le Seigneur m'a enuoie, & ay amené Agag le roy d'Amalec: & ay mis à mort Amalec. Mais le peuple a prins de la despouille, des brebis, & des boeufz, à sauoir les meilleurs de ceux qui ont esté occis pour immoler au Seigneur leur Dieu, en Galgal. Et Samuel dict: Le Seigneur demande il les sacrifices bruslez, & les oblations, & non pas plus tost, qu'on obeisse à la voix du Seigneur? Car obedience vault mieux, que les oblations: & escouter vault mieux, qu'offrir la graisse des montons: car c'est comme le peche d'enchantement, que de repugner & comme le peche d'idolatrie, que de non vouloir obtemperer. Pour ce donc que tu as reieté la parolle du Seigneur, le Seigneur t'a reieté, que tu ne sois plus roy. Et Saul dict à Samuel: J'ay peché, pour ce que j'ay transgressé la parolle du Seigneur, & tes parolles, craignant le peuple, & obeissant à sa voix. Mais ie te prie maintenant, porte mon peché, & retourne avec moy, à fin que j'adore le Seigneur. Et Samuel dict à Saul. Ie ne retourneray pas avec toy, car tu as ietté au loing la parolle du Seigneur, & le Seigneur: ausy t'a ietté au loing, que tu ne sois plus roy en Israël. Et Samuel se tourna pour s'en aller: & iceluy print le bout de son manteau lequel ausy se diuisa. Et Samuel luy dict: Le Seigneur a auourd'uy dit de te roy au

Ecl. 4. d.
Ose. 6. c.
Matt. 9. b.
Otediee

me d'Israël arriere de toy, & l'a baillé à ton prochain meilleur que toy. Certainement celuy qui triumphe en Israël, ne pardonnera point, & ne fera point fleschy par repentance. Car ausy ce n'est pas vn home pour soy repentir. Et iceluy dit: J'ay peché. Mais honore moy maintenat deuant les plus anciens de mon peuple, & deuant Israël, & retourne avec moy, à fin que j'adore le Seigneur ton Dieu. Samuel donc retourna, & suyuit Saul. Et Saul adora le Seigneur. Et Samuel dict: Amenez moy Agag le roy d'Amalec. Et Agag tresgras tout tremblant luy fut présenté. Et Agag dict: La mort amere separe elle ainsy? Et Samuel dict: Ainsy que ton espée a fait les femmes estre sans enfans, ainsy fera ta mere sans enfans entre les femmes. Et Samuel le couppa en pieces, deuant le Seigneur en Galgal. Et Samuel s'en alla en Ramatha. Mais Saul monta en sa maison en Gabaa. Et Samuel ne veit plus Saul, iusques au iour de sa mort. Mais toutes fois Samuel lamentoit Saul, pour ce que le Seigneur se repentait qu'il auoit constitué Saul roy sur Israël.

S. Saul auoir esté reproué, Dauid est oinct roy entre ses freres, lequel quand il chantoit de sa l'irpe deuant Saul agité du mauuais esprit, le dict Saul estoit allegé.

Chapitre. xvj.

Et le Seigneur dict à Samuel: Iusqs à quand lamenteras tu Saul, comme il soit, que ie l'aye deieté, qu'il ne regne sur Israël? Emplis ton cornet d'huyle, & vien, que ie t'enuoie à Isai Beth-lehemite. Car j'ay proueu pour moy vn roy de ses filz. Et Samuel dict: Comment iray ie? Car Saul l'oyra, & me tuera. Et le Seigneur dict: Tu prendras vn veau de la vacherie en ta main, & diras: Je suis venu pour immoler au Seigneur. Et appelleras Isai au sacrifice. Et ie te monstreray quelle chose tu feras, & oindras celuy q' ie te monstreray. Samuel donc fit ainsy q' le Seigneur luy auoit dict. Et vint en Beth-lehem, & furent les anciens de la ville esmerueillez, & vindrent alencontre de luy. Et dirent. Ton entrée est elle pacifique? Et il dict: Elle est pacifique. Je suis venu pour sacrifier au Seigneur. Soiez saintifiez, & venez avec moy, & que ie immole. Il saintifia donc Isai, & ses filz, & les appella au sacrifice. Et quand ilz furent entrez, il veit Esab, & dit: L'oint est il deuant son Seigneur? Et le Seigneur dict à Samuel: Ne regarde point la face d'iceluy, ne la haulteur de sa stature: car ie l'ay reieté, & ne iuges point selon le regard de l'homme. Car l'homme voit les choses qui apperent, mais le Seigneur regarde le cœur. Et Isai appella Abinadab, & l'amena deuant Samuel. Lequel dict ausy le Seigneur n'a pas esleu cestuy là. Et Isai amena Samuël, duquel il dict: Ausy le Seigneur n'a pas esleu cestuy là. Et ausy Isai amena les sept filz deson Samuel. Et Samuel dict à Isai: Le Seigneur n'a point esleu aucun de ceux cy. Samuel donc dict à Isai: Tes filz sont ilz desia tous venus?

3. rois. 2. c
Leu. 20. b
Iosuf. 3. b.

B

Dauid.

I. De Samuel.

Goliath.

C venus? Lequel respondit: Il y a encores demou-
ré vn, petit enfant, & garde les brebis. Et Samuel
dict à Isai: Enuoie apres, & le fais venir: Car nous
ne nous asserrons point à table, deuant q̄ cestuy
viene icy. Il enuoia donc, & le fait venir. Et e-
stait roux, & beau de regard, & de belle face. Et
le Seignr dict: Leue toy, & oingz cestuy là. Car
c'est il. Samuel donc print le cornet d'huyle, &
l'oignit au milieu de ses freres. Et reposa l'esprit
du Seigneur sur Dauid depuis ce iour là, & en a-
uant. Et Samuel se leua, & s'en alla en Ramatha.
Mais l'esprit du Seigneur se retira de Saul, & l'e-
sprit mauuais le tormentoit, enuoie du Seignr.
Et les seruiteurs de Saul luy dirent: Voicy, l'e-
sprit mauuais de dieu te traueille. Que nostre Sei-
gnr le commande, & tes seruiteurs qui sont en
ta presence, chercheront vn home, scachant iou-
er de la harpe, à fin que quand l'esprit mauuais
du Seigneur t'aura prins, qu'il ioue de sa main,
& que ta peine soit plus legiere. Et Saul dict à
ses seruiteurs: Pouruoiez moy d'oc quelcun bien
iouant de la harpe, & l'amenez à moy. Et l'un
des seruiteurs en respodant, dict: Voicy: j'ay veu
le filz d'Isai Beth-lehemite, bien iouant de la
harpe, & fort puissant, & home de guerre, &
prudent en parolles, & bel home: & le Seigneur
est avec luy. Saul donc enuoia des messagiers à
Isai, disant: Enuoie moy Dauid ton filz, lequel
est es pastures. Et ainsi Isai print vn asne chargé
de pains, & vn baril de vin, & vn cheureau en-
tre les cheures, & l'enuoia à Saul, par la main de
Dauid son filz. Et Dauid vint à Saul, & se tint de
bout deuant luy. Et Saul l'aima fort, & fut son
escuyer. Et Saul enuoia à Isai, disant: Dauid se
tient en ma presence: car il a trouué grace en
mes yeux. Ainsi toutes les fois que le mauuais e-
sprit du Seigneur empoignoit Saul, Dauid pre-
noit la harpe, & la touchoit de sa main: & Saul
estoit refocillé, & se trouuoit plus à son aise. Car
l'esprit mauuais se retiroit de luy.

Gen. 19. b.
1. rois. 7. b

2. rois. 7. b
Psal. 77. d.
& 88. b.

Act. 7. f.
& 13. d.

Psal. 77. 3.
Act. 13. d.



Les Philisthins se sont assemblez à la bataille contre Isai. Dauid de son costé occit Goliath le Geant, ayant confiance en ses armes & en la force. Les Philisthins furent dispersez, & Dauid porta la victoire. Geant coupé, à Saul. CHAP. xvij.

A R les Philisthins assemblez leurs armées pour batailler, se sont assemblez en Socho de Iuda: & s'achèrent leur siege en

Socho, & en Azeca, es termes de Dommin. Auf-
sy Saul & les enfans d'Israël s'assemblerent, &
vindrent en la vallée du Terebinthe, & ordon-
nerent leur armée pour batailler contre les Phi-
listhins. Et les Philisthins se tenoient sur la mô-
taine d'un costé, & Israël se tenoit sur l'autre
montaigne de l'autre costé, & estoit la vallée en-
tre eux. Et vn home bastard ysit du siege des
Philisthins, nommé Goliath de Geth, de six
coudées, & vne paulme de haulteur: & auoit vn
heulme d'arain sur sa teste, & estoit vestu d'un
haubergeon esmaille. Or le poidz de son hauber-
geon estoit, de cinq mille ficles d'arain, & auoit
des iambieres d'arain en ses iambes, & le bou-
cler d'arain couuroit ses espaules. Et le fust de
sa lance estoit comme l'anseulle des tisserans, &
le fer de sa lance auoit six cens ficles de fer. Et
son escuyer alloit deuant luy. Et s'arrestant, cri-
oit alencontre des armées d'Israël, & leur disoit:
Pourquoy estes vous venuz preparez à la batail-
le? Ne suis ie pas Philisthin, & vous seruiteurs
de Saul? Esfisez vn home d'entre vous, & qu'il
descende pour batailler vn contre vn. S'il peut
batailler avec moy, & qu'il m'ait frappé, nous
serons voz seruiteurs. Mais si ie l'ay vaincu &
frappé, vous serez serfs, & nous seruirez. Et
disoit le Philisthin: Pay desfié au iourd'hui les
armées d'Israël: Donnez moy vn home, & qu'il
viene avec moy faire la bataille, l'un con-
tre l'autre. Et Saul, & tous ceux d'Israël, oyants
les parolles de ce Philisthin, estoient tous estô-
nez, & craignirent fort. Et Dauid estoit le filz
d'un home Ephrathéen, duquel a esté predict, Son. 164
de Beth-lehem Iuda, qui estoit nommé Isai: lequel
auoit huyt filz. Et estoit hōe ancien, & de grad
eage entre les homes, es iours de Saul. Et trois
de ses plus grand filz allerent apres Saul, en la ba-
taille. Et les noms des trois filz d'iceluy, qui s'en
allerent à la bataille, estoient: Eliab le premier
nay, & le second Abinadab, & le tiers Samma.
Et Dauid estoit le plus petit. Et ainsi comme les
trois plus grandz suiuoier Saul. Dauid s'en alla,
& s'en retourna de Saul, pour paistre le trop-
peau de son pere en Beth-lehem. Mais le Philis-
thin venoit du matin, & du vespre, & se tenoit
deboin par l'espace de quarante iours. Et Isai
dict à Dauid son filz: Porte à tes freres vn Ephy
de froment rosty, & ces dix pains, & cours au
siege à tes freres: & porteras ces dix pains & ces
fromages au capitaine. Et tu visiteras tes
freres, s'ils sont droitement: & s'ache avec les-
quelz ils sont ordonez. Lors Saul, & eux, & tous
les enfans d'Israël batailleoient alencontre des
Philisthins, en la vallée du Terebinthe. Et ainsi
Dauid se leua du matin, & recommanda le trop-
peau au bergier, & s'en alla chargé, ainsi que luy
auoit commandé Isai. Et il vint au lieu de Maga-
la, & à l'armée estoit assis pour batailler, &
s'acheroit à haulte voix en la bataille. Car Israël
auoit

auoit ordonné l'armée. Mais aussy les Philisthiins au contraire estoient appareillez. David d'oc de laissât les vaisseaux qu'il auoit apporté avec luy, soub la main de la garde, aux bagages, il courrut au lieu de la bataille, & interroguoit si toutes choses se portoient bien enuers les freres. Et cōme iceluy parloit cōcores à eux, cest home bastard, nommé Goliath Philisthié de Geth, fut veu montât du siege des Philisthiins. Et cōme cestuy parloit les mesmes parolles, David l'ouyt. Mais quād tous les Israélites eurent veu l'home, ilz s'en luyrent arriere de sa face, le craignât fort. Et q̄l-cun d'Israël dict: N'avez vous point veu cest home qui est monté? Il est môté pour deffier Israël. Parquoy le roy enrichira de grâdes richesses l'home q̄ le frappera, & luy donera sa fille, & fera la maison de son pere sans payer tribut en Israël. Et David parla aux homes q̄ estoient avec luy, & dict: Quelle chose sera donnée à l'home qui aura frappé ce Philisthié, & aura osté l'opprobre d'Israël? Car q̄ est ce Philisthié incircōcis, qui a deffié l'armée de Dieu viuât? Et le peuple luy ra cōptoit la mesme parolle: disant: Telles choses seront données à l'home q̄ le frappera. Quād Eliab le plus grand de ses freres eut ouy celà, tandis q̄ David parloit avec les autres, il se courrouça cōtre David, & dict: Pourquoy es tu venu, & pourquoy as tu delaisé ce peu de brebis au desert? Je cognoy ton orgueil, & la malice de ton cœur, q̄ tu es descendu pour veoir la bataille. Et David dict: Que ay ie fait? N'est ce pas vne parolle? Et se tourna vn petit de luy à vn autre: & dit la mesme parolle. Et le peuple luy respondit la parolle cōme p̄ auant. Et les parolles q̄ David auoit dict furent escoutées, & furent annoncées en la presence de Saul. Et quād il fut amené à Saul, il luy dict: Que personē ne perde couraige pour cestuy là. Moy q̄ suis ton seruiteur, ie m'en iray, & bataillera alencōtre du Philisthié. Et Saul dict à David: Tu ne peux resister à ce Philisthié, ne bataillera contre luy: car tu es vn ieune filz, & cestuy est home de guerre dez son adolescence. Et David dict à Saul: Ton seruiteur paisoit le troupeau de son pere, & vn lion ou vn ours venoit, & prenoit vn mouton du milieu du troupeau, & les poursuyuoie, & les frappeoie, tant q̄ les deliuroie de leur gueule. Et iceux s'esleuoient alencontre de moy, & ie prenoie leur menton, & les soffoquoie, & tuoie. Car moy qui suis ton seruiteur, ay occis vn lion & vn ours. Parquoy aussy ce Philisthié incircōcis, sera comme l'vn d'iceux. Maintenant m'en iray, & osteray l'opprobre du peuple. Car q̄ est ce Philisthié incircōcis, q̄ a eu la hardiesse de mauldire l'armée de Dieu viuât? Et David dict: Le Seignr, qui m'a deliuré de la main du lion, & de la main de l'ours, cestuy me deliurera de la main de ce Philisthié. Et Saul dit à David: Va, & le Seignr soit avec toy. Et Saul vestit David de ses vestemens, & mit vn heaulme

d'zrain sur sa teste, & le vestit d'vn haubergeō. Et quand David eut ceint son espée sur son vestement, il commença à esprouuer s'il pourroit cheminer armé: car il ne l'auoit pas accoustumé. Et David dict à Saul: Je ne puis ainsy cheminer, car ie n'en suis pas vsité. Et les osta. Et print son baston, qu'il auoit tousiours en ses mains. Et esleut pour soy cinq pierres tresvies du torrēt, & les mit en sa malette pastorale, qu'il auoit avec soy, & print la sonde en la main: & s'en alla alencontre du Philisthié. Or le Philisthié alloit & cheminoit, en s'approchāt alencontre de David & son escuyer deuāt luy. Et quād le Philisthié eut regardé, & qu'il eut veu David, il le desprisa. Or il estoit adolescent roux, & beau de regard. Et le Philisthié dict à David: Suis ie vn chien, q̄ tu viens à moy avec vn baston? Et le Philisthié mauldiet David par ses dieux. Et dict à David: Vien à moy, & ie donneray tes chairs aux volailles du ciel, & aux bestes de la terre. Mais David dict au Philisthié: Tu viens à moy avec l'espée, la halebarde, & le bouclier, mais ie vien à toy, au nom du Seigneur des armées, au nom du dieu des congregations d'Israël, lesquelles tu as au iourdhy deffié. Et le Seigneur te donnera en ma main, & te frapperay, & osteray ta teste de toy: & donneray au iourdhy les corps mortz du siege des Philisthiins, aux volailles du ciel, & aux bestes de la terre: à fin que toute la terre sçache, qu'il ya vn Dieu en Israël: & que toute ceste assemblée cognoisse, que le Seigneur sauue, non point par l'espée, ne par la lance. Car au Seignr est la bataille, & vous baillera en noz mains. Quand donc le Philisthié fut leué, & qu'il venoit, & approchoit contre David, David se hata, & vint au deuant en bataille, à l'endroict du Philisthié. Et mit sa main en sa malette, & print vne pierre, & la ietta de la sonde, & en le cōduisant frappa le Philisthié au front. Et fut la pierre fichée en son front, & tomba sur sa face par terre. Et David eut la victoire contre le Philisthié, par la sonde & la pierre, & mit à mort le Philisthié qui estoit frappé. Mais cōme David n'auoit point d'espée en sa main, il courrut, & se mit sur le Philisthié, & print son espée, & le tira hors du fourreau, & le tua, & luy treucha la teste. Et les Philisthiins voyāts, q̄ le plus fort d'entre eux estoit mort, ilz s'enfuyent. Et les enfans d'Israël, & de Iuda s'esleuerent, & crierēt à haulte voix, & poursuyuerent les Philisthiins, iusques à ce qu'ilz furent venus en la vallée, & iusques aux portes d'Accaron. Et des Philisthiins tumberent naurez en la voye de Saraim, iusques en Geth, & iusques en Accaron. Et les enfans d'Israël retourmans, après qu'ilz eurent poursuyuy les Philisthiins, assaillirent leur camp. Mais David print la teste du Philisthié, & l'apporta en Ierusalem. Et mit ses armures en son tabernacle. Or au temps, que Saul veit David

f. isir con-

Soub. 20
8. & 26. c.

Ecl. 47. a

Ecl. 47. a
1. Macha.
4. d.
Psal. 77. d
G

isire contre le Philisthien, il dict à Abner le prince de sa gendarmerie. De quelle lignée est descendu cest adolescent? Et Abner dict: Ton ame vit roy, si ie le cognoy. Et le roy dict: Interroge, a q est filz cest enfant. Et quand Dauid fut retourné, après auoir frappé le Philisthien, Abner le print, & le mena deuant Saul, aiat la teste du Philisthien en sa main. Et Saul luy dict: O adolescent de quelle lignée es tu? Et Dauid dict: Ie suis le filz de ton seruiteur Isai, Beth-lehemite.

S. Dauid feit alliance avec Ionathas, & Saul oyant la comparaison de soy & Dauid, il s'efforça (agité du mauuais esprit) percer Dauid. Et donne sa fille Merob à vn autre, laquelle il auoit promise à Dauid. Mais cauteusemēt accorda sa ieune fille Michol à Dauid, moyennant cent prepuces des Philisthins.

Chapitre. xvij.

A T aduint, q quand il eut accōply de parler à Saul, l'ame de Ionathas fut adioincte à l'ame de Dauid, & l'ayma Ionathas, comme son ame. Et Saul le print en ce iour là, & ne luy permit de retourner en la maison de son pere. *2. rois 19 a*

Aussy Dauid & Ionathas feirent alliance ensemble. Car il l'aymoit cōme son ame. Et Ionathas se despouilla de la robbe, de laquelle il estoit vestu, & la donna à Dauid, & tous ses autres vestemens, iusques à l'espée, & son arc, & iusques à la ceinture. Et Dauid aussy alloit à toutes les choses ou Saul l'enuoyoit, & se maintenoit prudentemēt. Saul donc le cōstitua sur les homes de

B guerre, & estoit accepté es yeux de tout le peuple, & principalement en la presence des seruiteurs de Saul. Mais quand Dauid retourna après qu'il eut frappé le Philisthien, & qu'il portoit la teste d'iceluy en Ierusalem, les femmes de toutes les citez d'Israël isirent en chantant & dansant, au deuant du roy Saul, avec tamborins de liesse, & cornetz. & chantoient les femmes, en iouant, & disant: Saul en a frappé mille, & Dauid dix mil le. Mais Saul fut fort courroucé, & ceste parole

Eccl. 47. b despleut en ses yeux. Et dict: Elles en ont donné dix mille à Dauid, & à moy n'en ont donné que mille. Quelle chose luy fault il plus, que le seul royaume? Saul donc ne regardoit point Dauid d'vn droit œil, depuis ce iour là en auāt. Mais le

C iour ensuyuant, le mauuais esprit de Dieu assailit Saul, & prophetizoit au milieu de sa maison. Et Dauid iouoit de sa main, ainsy comme tous les iours. Et Saul tenoit la lance, & la ietta, estimant qu'il pourroit ficher Dauid contre la paroy. Mais Dauid se destourna de sa face, p deux fois. Et Saul craignit Dauid, de ce q le Seigneur estoit avec luy, & qu'il s'estoit retiré de luy. Saul donc l'enuoya arriere de luy, & le feit capitaine sur mille homes. Et entroit, & sortoit en la presence du peuple, Aussy en toutes ses voyes Dauid se maintenoit prudentemēt, & estoit le Seignr avec luy. Et ainsy. Saul veit, qu'il estoit fort prudent, & commença à se garder de luy. Mais

D tous ceux d'Israël, & de Iuda, aymoient Dauid. Car cestuy yssoit, & entroit deuant eux. Et Saul

dict à Dauid: Voicy, ma plus grande fille Merobie la te donneray pour femme, seulement que tu sois home fort, & bataille les batailles du Seigneur. Mais Saul pensoit en soy, disant: Que ma main ne soit point sur luy, mais que la main des Philisthins soit sur luy. Et Dauid dit à Saul: Qui

2. rois 9. c suis ie, ou qle est ma vie, ou la cognatiō de mon pere en Israël, pour estre fait le beau filz du roy? Mais le temps vint, q quād Merob fille de Saul debuoit estre dōnce à Dauid, elle fut dōnce pour femme à Hadriel Molathite. Mais Dauid ayma Michol l'autre fille de Saul, & ce fut noncé à Saul, & luy pleut. Et Saul dict: Ie luy donneray icel le, à fin qu'elle luy soit vn scādale, & que la main des Philisthins soit sur luy. Saul donc dict à Dauid: En deux choses seras tu mon beau filz au iourdhy. Et Saul cōmmanda à ses seruiteurs: Parlez à Dauid, en derriere de moy, disans: Voicy, tu plais au roy, & tous ses seruiteurs t'aymēt. Maintenant donc sois le beau filz du roy. Et les

seruiteurs de Saul dirent toutes ces parolles, es oreilles de Dauid. Et Dauid dict: Vous semble il peu de chose, que d'estre le beau filz du roy? encorés moy qui suis paoure home de basse condition? Et les seruiteurs de Saul rapporterent,

F disans: Dauid a parlé telles parolles. Et Saul dict: Or dictes ainsy à Dauid. Le roy n'a pas necessité de dons pour le contract de mariage, si non seulement de cent prepuces des Philisthins

à fin que vengeance soit faicte des ennemis du Roy. Mais Saul pensoit bailler Dauid es mains des Philisthins. Et quand les seruiteurs eurent racompté à Dauid les parolles, que Saul auoit dict, la parole pleut es yeux de Dauid, qu'il fut fait le beau filz du Roy. Et peu de iours après, Dauid se leua, & s'en alla avec les homes qui estoient soub luy, & frappa des Philisthins deux

G cens homes: & apporta leurs prepuces, & les nōbra au Roy, à fin qu'il fut son beau filz. Et ainsy Saul luy donna Michol sa fille pour femme. Et Saul veit, & entendit que le Seigneur estoit avec Dauid. Aussy Michol la fille de Saul, l'aymoit. Et Saul commença de plus craindre Dauid. Et deuint Saul ennemy à Dauid, tous les iours. Et les princes des Philisthins isirent. Mais depuis le commencement de leurs issuē, Dauid se maintenoit plus prudentemēt q tous les seruiteurs de Saul, & son nom fut fort magnifié. *2. rois 14*

S. Saul voulant occire Dauid fut appailé par la voix de Ionathas. Lequel Dauid, Saul voulut derechef percer oultre, quād il iouoit de la harpe deuant luy. Il fuyt par l'industrie de Michol, en Naioth à Samuel, ou fut persequé de Saul, en enuoiant trois messagiers qui prophetizerēt, & luy aussy venāt, prophetize.

Chapitre. xix.

L Ors Saul parla à Ionathas son filz, & à tous ses seruiteurs, qu'ilz tuassēt Dauid. Or Ionathas filz de Saul aymoit fort Dauid: & Ionathas le feit scauoir à Dauid disant: Saul mon pere cherche à te mettre à mort. Parquoy ie te prie garde toy au matin, & demoureras secret, & te muce-

ras. Et

ras. Et ie m'en iray, & me tiendray auys de mon pere au champ, par tout là ou il sera, & parleray de toy à mon pere: & tout ce que ie voirray, ie le te feray sçauoir. Et ainsi Ionathas parla en bien de Dauid à son pere Saul. Et luy dict: O roy, ne peche point en Dauid ton seruiteur, car il n'a point peché vers toy: & ses œuures te sont fort bonnes. Et il a mis son ame en sa main, & a frappé le Philisthien, & le Seignr a fait grand salut à tous ceux d'Israël. Tu l'as veu, & t'en es esiouy. Pourquoi donc peche tu contre le sang innocent mettât a mort Dauid, leq̄l est sans coulpe? Quād Saul eut ouy ces choses, il fut rapaisé par la voix de Ionathas, & iura: Le Seignr vit, il ne sera poit occis. Et ainsi Ionathas appella Dauid, & luy declaira toutes ces parolles. Et Ionathas feit entrer Dauid vers Saul, & fut deuant luy, ainsi qu'il auoit esté hier & deuant hier. Et la guerre recommença. Et Dauid isit, & bataille alencôte des Philisthins: Et les frappa de grāde playe, & s'en fuyrent deuant luy. Et le mauuais esprit du Seignr fut sur Saul. Et estoit assis en sa maison, & tenoit vne lance. Mais Dauid iouoit de sa main. Et Saul s'enforça d'attacher Dauid de la lance, en la paroy. Lors Dauid se destourna de la presence de Saul. Mais la lance portée en la paroy, feit vne playe vaine. Et Dauid s'enfuyt, & fut sauué ceste nuit. Or Saul enuoia ses sergeās en la maison de Dauid, pour le garder, qu'au matin il fut occis. Et quand Michol sa femme l'eut annoncé à Dauid, disant: Si tu ne te sauue en ceste nuit, tu mourras demain. elle le mit hors par la fenestre. Et cestuy s'en alla, & s'enfuyt, & fut sauué. Lors Michol print vne statue, & la mit sur le liēt & mit à sa teste vne peau veluē des cheures, & le courrit de vestementz. Et Saul enuoia les appariteurs, pour raur Dauid: & fut respondu, qu'il estoit malade. Et derechef Saul enuoia des messagiers pour veoir Dauid, disant: Apportez le moy dedās le liēt, à fin qu'il soit occis. Et quād les messagiers furent venus, le simulachre fut trouué sur le liēt, & les peaux des cheures à sa teste. Et Saul dict à Michol: Pourquoi m'as tu ainsi deceu, & as laissé fuyr mon ennemy? Et Michol respōdit à Saul: pource qu'il m'a dict: Laisse moy aller, autrement ie te tueray. Et Dauid s'enfuyt, & eschappa. Et vint à Samuel en Ramatha, & luy racompta toutes les choses que Saul luy auoit fait. Et s'en allerent luy & Samuel, & demourerent en Naioth. Mais il fut noncé par aucuns, disants à Saul. Voicy, Dauid est en Naioth, en Ramatha. Parquoy Saul enuoia des appariteurs pour raur Dauid. Et quand iceux virent la congregation des Prophetes prophetizants, & Samuel estant debout, qui les conduisoit, l'esprit du Seignr descendit aussy sur iceux, & aussy comēcerent à prophetizer. Quand ceste chose fut annoncée à Saul, il enuoia encores autres messagiers. Mais iceux aussy prophetize-

rēt. Et derechef Saul enuoia les troisiēmes messagiers, lesquelz aussy prophetizerēt. Et Saul esmeu de courroux, s'en alla aussy luy mesme en Ramatha, & vint iusques à la grande cisterne, là q̄lle est en Socho, & interroqua, & dict: en quel lieu sont Samuel & Dauid? Et luy fut dict: Voicy, ilz sont en Naioth en Ramatha. Et il s'en alla en Naioth en Ramatha. Et fut aussy l'esprit du Seignr sur luy, & cheminoit en entrant, & prophetizoit iusques à ce qu'il vint en Naioth en Ramatha. Mesme aussy se despouilla de ses vestemens, & prophetiza avec les autres, deuant Samuel, & chanta tout nud tout ce iour là, & la nuit. Dequoy isit le proverbe, Saul est il aussy entre les Prophetes?

I. Ionathas auoir repeté l'alliance avec Dauid, s'efforce en vain le reconcilier avec son pere. Toutesfois il le deliure par le signe de trois fleches iettées de sa main.

C H A P. xx.

Lors Dauid s'enfuyt en Naioth, laquelle est en Ramatha: & s'en vint, & dict deuant Ionathas: Quelle chose ay ie fait? & quelle est mon iniquité, & quel est mon peché vers ton pere, qu'il demande mon ame? Leq̄l luy dict: Ia ne t'aduiēne, tu ne mourras point. Car aussy mon pere ne fera rien de grand, ne de petit, que premier ne le me faice sçauoir: M'auoit mon pere celé seulement ceste parolle? Certes celā ne se fera poit. Et derechef iura à Dauid: & cestuy dit: Certainement ton pere sçait bien, q̄ i'ay trouué grace en tes yeux, & dira: Que Ionathas ne sçache point cecy, q̄ par auenture il ne soit cōtristē: Mesmes, viue le Seignr, & viue ton ame, q̄ moy & la mort sommes seulemēt separez (p maniere de parler) d'un degré. Et Ionathas dict à Dauid: Tout ce q̄ ton ame me dira, ie le te feray. Lors Dauid dict à Ionathas: Voicy, demain est le iour des Calēdes, & selō la maniere i'ay accoustumé de me seoir auys du roy pour māger. Laisse moy donc aller, q̄ ie me muce au chāp iusq̄s au vespre du troisiēme iour. Si en regardant ton pere demande après moy, tu luy respondras: Dauid m'a prié, q̄ hastiuement s'en allast en Beth-lché sa cite: pource q̄ illec sont solēnelles oblations à tous ceux de sa lignée. S'il dict, bien: paix sera à tō seruiteur. Mais s'il est courroucé, sçache q̄ la malice est accōplie. Fais donc misericorde à ton seruiteur: car tu m'as fait prédre l'alliance du Seignr à moy q̄ suis ton seruiteur, avec toy. Que s'il y a en moy aucune iniquité, occis moy toy mesme, & ne me fais plus venir vers tō pere. Et Ionathas dict: Celā ne m'aduiēne. Car aussy cene se peut faire, q̄ ie cognoisse certainement la malice de mon pere estre accōplie contre toy, sans le t'annōcer. Et Dauid respōdit à Ionathas: Qui me fera sçauoir, si p auenture ton pere te respōd q̄lque chose dure de moy? Et Ionathas dict à Dauid: Vien, & allons hors au champ. Et quand ilz furent tous deux yssus au champ, Ionathas dict à Dauid. O Seignr le dieu d'Israël, si ie demāde la

f.ij. senten-

Sur. 10. c.

A

B

C sentence de mon pere, demain ou après demain, & qu'il y ait quelque chose de bon sur Dauid, & qu'incontinent ie ne l'enuoie à toy, & ne le te fais cognoistre, ainsi faice le Seignr à Ionathas, & ainsi luy doit. Que si la malice de mon pere pseuere cõtre toy, ie le te feray sçauoir, & te laif seray aller en paix, & le Seignr soit avec toy, ainsi qu'il a esté avec mon pere. Et si ie v̄y, fais moy la misericorde du Seignr. Mais si ie suis mort, tu n'osteras point ta misericorde de ma maison e-ternellement. Ou si ie ne le fay qu'ad le Seigneur aura extirpé les ennemis de Dauid, vn chascũ de sa terre: qu'il oste Ionathas de sa maison, & q̄ le Seigneur le requiere de la main des ennemis de Dauid: Et ainsi Ionathas feit alliãce avec la maison de Dauid. Et le Seigneur l'a requeru de la main des ennemis de Dauid. Et Ionathas recõ- mença à iurer à Dauid, de ce qu'il l'aymoit. Car il l'aymoit cõme son ame. Parquoy Ionathas luy dict: **D** Demain sont les Calédes, & sera demandé après toy. Car ton siege sera requis, iusq̄s après demain. Parquoy legieremẽt descendras & viendras au lieu, là ou tu te doibz mucer, au iour auquel il fault besongner, & seras assis auprès de la pierre nommée Ezel. Et ie tireray trois flesches auprès d'icelle, & les ietteray, cõme moy exercitãt après le signe. P'enuoieray aussy vn seruiteur, en luy disant: Va, & si m'apporte les flesches. Si ie dis au seruiteur, les flesches sont deçà toy: apporte les, vien à moy, car paix est à toy, & n'y a rien de mal, le Seigneur vit. Mais si ie dy ainsi au seruiteur: Voicy, les flesches sont oultre toy: va en paix: car le Seigneur t'a laiflé aller. Et de la parole que nous auons dict, moy & toy: le Seignr soit entre moy & toy iusques à tousiours. Dauid donc se muça au chãp, & les Calendes vindrẽt, & le roy s'est assis pour manger le pain. Et quãd le roy fut assis sur la chaire (selõ la coustume) la quelle estoit auprès de la paroy, Ionathas se leua & Abner s'assit du costé de Saul, & le lieu de Dauid se môstra vuide: & n'en dict rien Saul en ce iour là. Car il pensoit q̄ par auẽture luy estoit aduẽnu, qu'il n'estoit pas net, ne purifié. Et quãd le secõd iour après les Calendes fut venu, derechef se môstroit le lieu de Dauid, vuide. Et Saul dict à Ionathas son filz: Pourquoi n'est pas venu le filz d'Isai, ne hier, ne au iourd'uy pour manger? Et Ionathas respondit à Saul: Il m'a prié grandemẽt, qu'il allast en Beth-léhem, & a dict: Laisse moy aller, car il y a solemnel sacrifice en ma cité. L'vn de mes freres m'a appellé. Maintenant donc, si i'ay trouué grace en tes yeux, q̄ ie y voise incontinent, & q̄ ie voie mes freres. Pour ceste cause n'est-il pas venu à la table du roy. Et Saul se courrouça: alencontre de Ionathas, & luy dict: Filz de femme raufant l'homme volontairement, ne sçay ie pas bien, que tu aime le filz d'Isai, à ta confusion, & à la confusion de ton infame mere? Car tous les iours que le filz d'Isai

viura sur la terre, tu ne seras point confermé, toy ne ton royaume. Parquoy maintenant enuoie, & le fais venir, car il est filz de mort. Et Ionathas respõdit à Saul son pere, & dict: Pourquoi mourra il? Quelle chose a il fait? Et Saul print sa lance pour le frapper. Et Ionathas entendit, qu'il estoit diffini de son pere, que Dauid seroit mis à mort. Ionathas donc se leua de la table en ire & fureur, & ne mangea point de pain, au second iour après les Calédes. Car il fut contristé de Dauid, pource que son pere l'auoit confõdu. Et quand le matin fut venu, Ionathas alla au chãp, selon le temps ordonné à Dauid, & vn petit seruiteur avec luy. Et dict à son seruiteur. Va, & m'apporte les flesches que ie iette. Et quand le seruiteur fut en allé, il ietta vne autre fleche oultre le seruiteur. Et le seruiteur vint au lieu du iect, q̄ Ionathas auoit ietté. Et Ionathas cria après le seruiteur, & dict: Regarde, la fleche est là: mais c'est oultre toy. Et derechef Ionathas cria après le seruiteur, disant: Haste toy vistemẽt, & ne tarde point. Et le seruiteur de Ionathas recueillit les flesches, & les apporta à son seignr, & ignoroit du tout ce q̄ se faisoit. Car seulement Ionathas & Dauid cognoissoient l'affaire. Et ainsi Ionathas bailla ses instruments au seruiteur, & luy dict: Va & les porte en la cité. Et quãd le seruiteur fut en allé, Dauid se leua du lieu, q̄ tournoit vers Midy, & cheant tout plat en terre, s'enclina trois fois. Et baifants l'vn l'autre, plorerent ensemble: mais Dauid le plus fort. Lors Ionathas dict à Dauid: Va en paix: Tout ce q̄ nous auons iuré ensemble au nom du Seigneur, en disant: Le Seigneur soit entre moy & toy, & entre ta semence, & la mienne, iusques à tousiours. Et Dauid se leua, & s'en alla: aussy Ionathas entra en la cité.



S. Dauid fugitif en Nobé, constraint de sain mangea les pains saintifiez, qui luy furent donnez d'Achi-melech deuant Doeg Iduméen. Et prenant le glaiue de Goliath, & allant au roy Achis de Geth, de crainte s'aignit deuant luy estre forcé.

Chapitre. xxj.

ET Dauid vint en Nobé vers Achi-melech A prestre, & Achi-melech fut tout estonné, de ce que Dauid estoit venu, & luy dict: Pourquoi es tu seul, & perfone n'est avec toy? Et Dauid dit à Achi-melech prestre: Le roy m'a commandé quelque parole, & m'a dict: Perfone ne sçache

ne sçache l'affaire, pour leq^l tu es enuoié de moy ne quelz commandemens ie t'ay donné. Mesme ausly ay assigné à mes seruiteurs, en tel lieu, & en tel lieu. Maintenant donc, si tu as quelque chose entre mains, soit cinq pains, ou tout ce q tu trouueras, donne le moy. Et le prestre respôdit à Dauid, & luy diét: Ie n'ay aucuns pains communs prestz, mais seulement du pain saint. Si tes seruiteurs sont netz, principalement de femmes. Et Dauid respondant au prestre, luy diét: Ausly certes, s'il est question des femmes, nous en sommes abstenus, depuis hier & deuant hier, quand nous partions, & ont esté les vaisseaux des seruiteurs, saintz. Mais ceste voye est pollue. Or sera elle au iourd'uy sanctifiée es vaisseaux. Parquoy le prestre leur donna le pain sanctifié. Car ausly n'y auoit illec autre pain, sinon les pains de proposition, que l'on auoit osté de la p^sence du Seigneur, pour mettre des pains chauds. Mais illec en ce iour là, estoit vn home des seruiteurs de Saul dedas le tabernacle du Seign^r, nommé Doëg Iduméen, le plus grand des pasteurs de Saul. Et Dauid diét à Achi-mélech: Si tu as icy à la main quelque lance ou espée, car ie n'ay point prins avec moy mon espée, ne mes armures, pource que la parole du Roy me hastoit. Et le prestre diét: Voicy icy l'espée de Goliath Philistinien, que tu as frappé en la vallée du Teberinthe, est enuoloppée du manteau, derriere l'Ephod: si tu la veux emporter, prens la. Car ausly n'en y a point icy d'autre. Et Dauid diét: Il n'y a pas de semblable à elle, donne la moy. Lors Dauid se leua, & en ce iour là s'en fuyt de la face de Saul, & vint vers Achis roy de Geth. Et quand ses seruiteurs d'Achis veirent Dauid, ilz dirent: N'est ce pas icy Dauid roy de la terre? Ne chantoient ilz point à luy, en dâfant & disant: Saul en a frappé mille, & Dauid dix mille? Et Dauid mit ces parolles en son cœur, & craignoit fort la p^sence de Achis roy de Geth. Et changea sa contenance deuant eux, & rôboit entre leurs mains, & hurtoit par les huys de la porte, & sa saluie luy descendoit sur la barbe. Et Achis diét à ses seruiteurs: vous voyez que l'home est insensé, pourquoy l'avez vous amené vers moy? Auons nous affaire de furieux, q vous avez amené cestuy icy, pour forsener en ma p^sence? Est ce ainsi, qu'il entrera en ma maison?

Soub. 25. b.
Mat. 12. a.
Marc. 2. g.
Luc. 6. a.

Soub. 22. b.

D
Sus. 18. b.
& 19. b.

S. Dauid avec plusieurs reuez à soy en la cauerne d'Odollan, après s'en va au roy de Moab. Dont retourne en la terre de Iuda par le conseil de Gad prophete. Mais Saul commande tous les prestres de Nobé estre tuez par Doëg Iduméen, fors Abiathar qui s'enfuyt à Dauid.

A Iny donc Dauid s'en alla d'illec, & s'enfuyt en la cauerne d'Odollan. Laquelle chose quand ses freres & toute la maison de son pere eurent ouy, ilz descendirent illec à luy. Et s'assemblerent avec luy tous ceuz q estoient angoissez, & oppressez de dettes, & de corat triste & fut leur prince. Et furent avec luy quatre cens

homes. Et Dauid s'en alla d'illec en Maspha, laquelle est Moab. Et diét au roy de Moab. Ie te prie que mon pere & ma mere puyssent demourer avec vous, iusques à ce que ie sçache, ce que Dieu me fera. Et les laissa deuant le roy de Moab. Et demourerent auprès luy, tous les iours, que Dauid fut au fort. Et Gad le Prophete diét à Dauid: Ne demeure pas en forteresse, parts toy, & t'en va en la terre de Iuda. Et Dauid se partit, & vint en la forest d'Hareth. Et Saul ouyt que l'on auoit veu Dauid, & les homes q estoient avec luy. Mais come Saul demouroit en Gabaa, & estoit en la forest, qui est en Rama, tenant la lance en sa main, & q tous ses seruiteurs estoient debout autour de luy: il diét à ses seruiteurs q luy assistoient: Escoutez moy maintenant, vous filz de Iemini. Le filz d'Isai vous donnera il à to^s des chaps & des vignes: & vous fera il tous capitaines & ceteniers: pource qu'avez cospiré tous alencontre de moy, & n'y a aucun q le me faice sçauoir, principalement come il soit qu'aussy mon filz ait fait alliance avec le filz d'Isai? Il n'y a aucun d'entre vous q me plaigne, ne q me faice sçauoir: car mon filz a fait esleuer mon seruiteur cote moy n'aguaitant, iusques au iourd'uy. Et Doëg Iduméen qui estoit present, & estoit le premier entre les seruiteurs de Saul en respôdit, diét: I'ay veu le filz d'Isai en Nobé, auprès d'Achi-mélech, filz d'Achitob prestre: leq^l demanda conseil au Seign^r pour luy, & luy donna des viures: & ausly l'espée de Goliath Philistinien. Le roy doc enuoiat appeller Achi-mélech filz d'Achitob prestre, & toute la maison de son pere, & des prestres, qui estoient en Nobé. Lesq^{ls} tous vindrent au roy. Et Saul diét à Achi-mélech: Escoute filz d'Achitob. Lequel respôdit: Me voicy Seigneur. Et Saul luy diét: Pourquoi avez vous ensemble iuré alencontre de moy, toy, & le filz d'Isai, & luy as donné des pains, & l'espée, & as demandé conseil au Seign^r pour luy, à fin qu'il s'esleue alencote de moy demourant insidiateur, iusques au iourd'uy? Et Achi-mélech respondant au roy, diét: Et q est fidèle entre tous les seruiteurs come Dauid, leq^l est ausly le beau filz du roy, & se part à ton comandement, & est glorieux en ta maison? Ay ie au iourd'uy comencé à demander conseil au Seign^r pour luy? Ia n'aduienne: q le roy n'ait suspicion cote son seruiteur de telle chose, en toute la maison de mon pere. Car ton seruiteur n'a sceu rien q soit, sur cest affaire, soit petit ou grad. Et le roy diét: Tu mourras de mort Achi-mélech, toy & toute la maison de ton pere. Et le roy diét aux archiers, q se tenoient alencote de luy: Tournez vous, & mettez à mort les prestres du Seign^r. Car leur mai est avec Dauid, & ont cognu qu'il estoit enfuy, & ne me l'ont pas fait sçavoir. Mais les seruiteurs du roy ne volurent pas esleuer leurs mains sur les prestres du Seign^r. Et le roy dit à Doëg: Tourne toy, & tue sur les prestres.

4. rois. 6. c.
Sus. 21. b.

C

D

liij. Et Doëg

Et Doëg Iduméen se tourna, & rua subit sur les prestres, & mit à mort en ce iour là, quatre vingtz & cinq homes, vestus de l'Ephod de lin. Et frappa du trenchant de l'espée Nobé, la cité des prestres, les homes, & les femmes, & les petitz enfans, & les allaiçtans: & occit le boeuf, & l'asne, & la brebis, par le trenchant de l'espée. Mais l'un des filz d'Abimelec, filz d'Achitob, nommé Abiathar, eschappit, & s'en fuyt à Dauid: & luy nonça que Saul auoit occis les prestres du Seigneur. Et Dauid dict à Abiathar: Je sçauoie bien en ce iour là, veu que Doëg Iduméen estoit illec, que sans doubte il le racompteroit à Saul. Je suis coupable de toutes les ames de ton pere. Demeure avec moy, ne crains point. Si aucun demande mon ame, il demandera aussy la tienne, & seras gardé avec moy.



S. Quand Dauid eut deliuré Ceila des Philisthins, à fin qu'il ne fut donné entre les mains de Saul par les homes de Ceila, s'enfuit au desert de Ziph: Il fut decouuert par les Ziphéens. Et l'alliance renouvelée entre Dauid & Ionathas. Saul le persequute, mais fut deliuré pour l'aduenement des Philisthins.

Chapitre .xxij.

Lors on annonça à Dauid, disant: Voicy, les Philisthins qui assailent Ceila, & pillent les airces des grâces. Dauid donc demâda conseil au Seignr, disant: Iray ie, & frapperay ie ces Philisthins? Et le Seigneur dict à Dauid: Va, & tu frapperas les Philisthins, & sauueras Ceila. Et les homes q estoient avec Dauid, luy dirent. Voi cynousq demourons icy en Iudée craignôs: cõe bien plus si nous allons en Ceila, alencontre des armées des Philisthins? Derechef donc Dauid demanda conseil au Seignr. Leql en respondant luy dict. Leue toy, & va en Ceila. Car ie liureray les Philisthins en ta main. Dauid donc s'en alla, & ses gens en Ceila: & bataille alent çtre des Philisthins. Et chassa leurs bestes, & les frappa de grãde playe: & Dauid sauua les habitas de Ceila. Mais au tẽps q Abiathar filz d'Ami-melech, fuyt à Dauid en Ceila, il estoit descendu, aiant avec luy l'Ephod. Et fut annocé à Saul, q Dauid estoit venu en Ceila. Et Saul dict: Le Seignr le m'a liuré en mes mains, & est en clos p ce qu'il est entré en la cité, en laquelle y a portes & serrures. Et Saul commanda à tout le peuple, qu'il descédit à la bataille en Ceila, & qu'ilz assigeat Da-

uid, & ses gens. Et quand Dauid sceur, que Saul luy preparoit secretement vn mal, il dict au prestre Abiathar: Metz l'Ephod. Et Dauid dict: Sei^{Subj}gneur Dieu d'Israël, ton seruiteur a ouy la renommée, q Saul dispose de venir en Ceila, pour destruire la cité, à cause de moy. Les homes de Ceila me bailleront ilz en ses mains? & Saul descendra il, ainsy que ton seruiteur a ouy? O Seigneur Dieu d'Israël, demostre le à ton seruiteur. Et le Seigneur dict: Il y descédra. Et Dauid dict: Les homes de Ceila me liureront ilz en la main de Saul, & les homes qui sont avec moy? Et le Seigneur dict: Ilz vous liureront. Dauid donc se leua avec ses gens, près de six cens: & iceux yffus de Ceila, vagoient deçà & dela comme incertains: Et fut noncé à Saul, que Dauid estoit fuy de Ceila, & qu'il estoit sauué: pour laquelle chose, dissimula de sortir. Mais Dauid demouroit au desert, és lieux treffortz: & demoura en la montaigne du desert de Ziph, en la montaigne tenebreuse. Toutesfois Saul le cherchoit tous les iours, & ne le liura pas le Seignr en ses mains. Et Dauid veit, q Saul estoit yffu pour querir son ame. Or Dauid estoit au desert de Ziph, en la forest. Et Ionathas filz de Saul se leua, & s'en alla à Dauid en la forest, & conforta ses mains en Dieu. Et luy dict: Ne crains point. Car aussy la main de mon pere Saul ne te trouuera point. Et tu regneras sur Israël, & seray second après toy. Mesmes aussy mon pere Saul sçait bien celà. Ilz feirét donc ensemble vne alliance deuât le Seigneur. Et demoura Dauid en la forest, & Ionathas retourna en sa maison. Mais ceux de Ziph monterent à Saul, en Gabaa, disant: Ne voicy point Dauid, qui est mucé vers nous, és lieux tresseurs de la forest, en la montaigne d'Hachila, laquelle est à la dextre du desert? Maintenant donc, ainsy que ton ame a désiré de descendre, descendz: & de nostre part sera, de le liurer és mains du roy. Et Saul dict: Beneictz soiez vous du Seigneur, car vous auez pitié de ma fortune. Allez donc ie vous prie, & preparez diligément & soiez curieux, & cõsiderez le lieu là ou il marche, ou qui l'aura là veu. Car il pense de moy, que finement ie l'espie. Confiderez, & regardez tous les lieux secretz ou il se muce, & retournez à moy avec certaine nouvelle, à fin que ie voise avec vous. Mesme quand il seroit bouté en la terre, si le chercheray ie entre tous les milles de Iuda. Et iceux se leuerent, & s'en allerent en Ziph, deuant Saul. Et Dauid, & ses homes estoient au desert de Maon, és lieux champestres à la dextre de Iesimon. Saul donc, & ses compaignons s'en allerent pour le chercher. Et ce fut noncé à Dauid, & incontinent descédit à la pierre, & conuerfoit au desert de Maon. Quand Saul eut ouy ceste chose, il poursuyuit Dauid au desert de Maon. Et alloit Saul par le costé de la montaigne d'une part, & Dauid avec ses homes estoient

estoyent au costé de la môtaigne de l'autre part. Mais Dauid n'auoit plus d'esperance de pouoir eschapper de la presence de Saul. Et ainsi Saul avec ses homes environnoït Dauid en maniere de corone, & ses homes aussy, pour le prendre. Et message vint à Saul, disant: Hasté toy, & viés, car les Philisthijns se sont espars sur la terre. Par quoy Saul retourna, & cessa de poursuyuir Dauid: & se partit pour rencontrer les Philisthijns. Pour ce appellerent ce lieu là, la pierre diuisant.

S. Dauid caché en la cauerne d'Engaddi, couppa le bord du manteau de Saul qui le persequutoit. Et le deliura qu'il ne fut occis: Parquoy Saul cognoissant sa coulpe, & sachant que Dauid regneoyt, prenant iuremēt deluy fut reconcilié avec luy.

Chapitre. xxiiij.

A Dauid donc monta hors de ce lieu: & habita en lieux tresseurs d'En-gaddi. Et quād Saul fut retourné, après qu'il eut poursuiui les Philisthijns, ilz luy annoncerent, disant: Voicy, Dauid qui est au desert d'En-gaddi. Saul donc print trois mille homes esleutz de tous ceux d'Israël, & s'en alla pour chercher Dauid & ses homes, aussy sur les rochers lesquelles sont habitées par les seulz boucz sauuaiges. Et est venu aux parcz des brebis, lesquelz estoient auprès de la voie. Et illec estoit vne cauerne, en laquelle entra Saul, pour purger son ventre. Mais Dauid & ses homes estoient mucez en la partie interiore de la cauerne. Et les seruiteurs de Dauid luy dirent: Voicy le iour, du quel le Seigneur ta dit: Le te bailleray ton ennemy, pour luy faire, ainsi qu'il plaira en tes yeulx. Dauid donc se leua, & coppa secretement le bord du manteau de Saul. Après ce, Dauid frappa son cœur, de ce qu'il auoit coppé le bord du manteau de Saul. Et dit à ses homes: Le Seigneur me soit propice, que ie ne feray point telle chose à mô Seigneur, l'Oinct du Seigneur, que de mettre ma main sur luy, car c'est l'Oinct du Seigneur. Le Seigneur vit, que si le Seigneur ne le frappe, ou que ses iours soient venus, qu'il meure: ou que descendant en la bataille il perisse: le Seigneur me soit propice, q'ie ne mette point ma main sur l'oinct du Seigneur. Et Dauid appaisa ses homes par parolles: & ne permit point, qu'il s'esleussent contre Saul. Or Saul soy leuant de la cauerne, s'en alloit son chemin. Et Dauid se leua après luy: & ysit de la cauerne criant derriere Saul, & disant: Mon Seigneur roy. Et Saul regarda derriere soy: Et Dauid soy enclinant tout bas en la terre, adora. Et dit à Saul: Pourquoi escoute tu les parolles des homes, qui disent: Dauid cherche mal contre toy. Voicy, tes yeulx ont veu au iourd'hui, que le Seigneur t'a liuré en ma main, en la cauerne, & ay pensé de te tuer: mais mon oeil a eu mercy de toy. Car i'ay dit, ie n'estendray point ma main sur mon Seigneur, car c'est l'Oinct du Seigneur. Mesme mon pere, regarde, & cognoisse le bord de ton manteau en ma main: que quand ie coppay le bout de ton man-

teau, ie n'ay point voulu estendre ma main sur toy. Considere, & regarde, qu'il n'y a point de mal en ma main, ne d'iniquité, & n'ay pas peché contre toy. Mais tu espies mon ame, pour la ravir. Le Seigneur soit iuge entre moy & toy, & que le Seigneur me vége de toy: & que ma main ne soit point sur toy. Comme aussy est dit en l'ancien prouerbe. L'infidelité sortira des infideles: Ma main donc ne soit pas sur toy. Qui persecutes tu Roy d'Israël? qui persecutes tu? Tu persecutes vn chien mort, & vne puce. Le Seigneur soit iuge, & qu'il iuge entre moy & toy, & voie & iuges ma cause, & me deliure de ta main. Et quand Dauid eut acheué de dire tel les parolles à Saul, Saul dit: n'est ce point la ta voix mon filz Dauid? Et Saul esleua sa voix, & plora. Et dit à Dauid, tu es plus iuste que moy. Car tu m'as rendu des biens, & ie t'ay rendu des maulx. Et au iourd'hui m'as monstré les biens que tu m'as fait: comment le Seigneur m'a liuré en ta main, & ne m'as point occis. Car qui est ce luy, que quād il aura trouué son ennemy, le laissera aller en bonne voie? Mais le Seigneur te réde ceste deserte, pour ce que tu as au iourd'hui fait enuers moy. Et maintenant, pourtant que ie sçay, que trescertainement tu doibz regner, & que tu doibz auoir en ta main le royaume d'Israël: iure moy par le Seigneur, que tu ne destruyras point ma semence après moy, & que tu n'osteras point mon nom de la maison de mon pere. Et Dauid iura à Saul: Saul donc s'en alla en sa maison: & Dauid avec ses homes, monterent aux lieux plus seurs.

S. Samuel mort, est lamenté: Dauid menaçant la mort à Nabal luy devant la viande, fut appaisé par l'elegante oraison d'Abigail, laquelle après la mort de Nabal, Dauid print en mariage, & ensemble Achinoen. Mais Saul donne sa fille Michol à Phalti.

Chapitre. xxv.

Mais Samuel mourut, & tous ceux d'Israël s'assemblerent & le plorerent fort, & l'ensepuelirent en sa maison en Ramatha. Et Dauid soy leuant, descendit au desert de Pharan. Et y auoit quelque home au desert de Maon, duquel la possession estoit en Carmel, & cest home la estoit fort grand. Et auoit trois mille brebis, & mille chieures. Et aduint que lon tondoit son troupeau en Carmel. Et estoit le nom de cest home la, Nabal: & le nom de sa femme, Abigail. Et estoit ceste femme la, tresprudente & belle. Mais son mary estoit dur, & tresmauais & malicieux. Et estoit de la lignée de Caleb. Or quand Dauid au desert eut ouy, que Nabal pondoit son troupeau, il enuoia dix iouuenesaux, & leur dit: Montez en Carmel, & là viendrez à Nabal, & le saluez en mon nom, pacifiquement: & direz. Paix soit à mes freres, & à toy, & paix soit à ta maison, & à toutes les choses que tu as, la paix soit. Par plusieurs ans sauuant les tiens, & toutes tes choses: l'ay ouy que

f.iiij.

tes

Soub. 26 b

tes pasteurs tondoient, qui estoient avec nous au desert. Iamais ne leurs feismes quelque fasce-rie, ne jamais ne leur defaillit rien du troppeau, tout le temps qu'ilz ont esté avec nous en Carmel. Interroque tes seruiteurs, & ilz le te diront. Maintenant donc: que tes seruiteurs trouuent grace deuant tes yeulx. Car nous sommes venuz à toy en bonne iournée. Donne à tes seruiteurs, & à ton filz David tout ce qu'il te viendra en la main. Et quand les seruiteurs de David furent venuz, ilz parlerent à Nabal toutes ces parolles, au nom de David, puis se teurent. Mais Nabal respondant aux seruiteurs de David, dit: Qui est David? & qui est le filz d'Isai? Au iourd'hui sont multipliez les seruiteurs, qui s'en suyent de leurs seigneurs. Prendray ie donc mes pains, & mes caues, & les chairs de mon bestial, que j'ay tué pour mes tondeurs, & les donneray ie aux homes, que ie ne scay dont ilz sont? Et ainsi les seruiteurs de David retournerent par leur chemin, & iceux retournez sont venus, & luy ont annoncé toutes les parolles que Nabal auoit dit. Adonc dit David à ses seruiteurs: Que vn chacun ceigne son espée. Et chacun ceignit son espée. Et aussy David ceignit son espée: & suyurét David enuiron quatre cens homes. Et deux cens demorerét avec le bagaige. Mais l'vn des seruiteurs de Nabal, nonça à Abigail la femme, disant: voicy David a enuoié des n'essagiers du desert, pour saluer nostre maistre, & il les a deboutez. Ces homes icy nous ont esté asses bons, & ne nous ont point molesté: & iamais rien ne fut perdu tout le temps que nous auons conuersé avec eux au desert. Ilz nous estoient pour muraille, tant de nuict come de iour, tous les iours que nous auons nourry le troppeau avec eux. Parquoy, considere & pense, quelle chose tu feras, car la malice est accomplie alencontre de t'omary, & alencôtre de ta maison, & cestuy est le filz de Belial, tellemét q' personne ne peut pler à luy. D'oc Abigail se hastia, & prit deux cēs pais, & deux barilz de vin, & cinq mouros cuytz, & cinq mesures de fromēt rosty, & cēt liens de raisins secz, & deux cens masses de figues seiches, & les chargea sur les asnes, & dit à ses seruiteurs: Allez deuant moy, voicy ie vous suy uay derriere. Mais elle n'en dit rien à Nabal son mary. Comme donc elle fut montée sur l'asne, & qu'elle descendoit au pied de la montagne, David & ses homes descendoient au deuant d'elle. Auquelz aussy icelle vint au deuant. Et David dit: Vraie-ment j'ay en vain gardé, toutes les choses qu'il auoit au desert, & de tout ce que à luy appartenoit n'en fut iamais rien perdu, & m'a rendu le mal pour le bien. Ainsi faice Dieu aux ennemis de David, & ainsi leur doint, si ie les laisse iusques au main de toutes les choses que à luy appartiennent, point vn seul qui pille coner la paroite. Mais quand Abigail veit David, elle se ha-

sta, & descendit de son asne, & s'enclina deuant David cheant sur sa face, & adora sur la terre, & cheut à ses piedz, & dit: Mon Seigneur ceste iniquité soit sur moy: ie te prie que ton ancelle parle en tes oreilles, & escoute les parolles de ta seruante. Je prie q' mon Seigneur le Roy ne mette son cœur, sur ceste home icy mauuais, Nabal: car selon son nom, il est fol, & follie est avec luy. Aussy moy qui suis ton ancelle, n'ay point veu tes seruiteurs, que tu as enuoié mon Seigneur. Maintenant donc mon Seigneur, le Seigneur vit, & ton ame vit, lequel ta defendu, que tu ne soys venu iusques au sang, & t'a sauué ton ame. Et maintenant tes ennemis soient faictz comme Nabal, & ceux qui demandent mal à mon Seigneur. Parquoy reçois ceste benediction, que ta seruante t'a apporté mon Seigneur: & donne la aux seruiteurs qui te suyuent, mon Seigneur. Oste l'iniquité de ta seruante: Car le Seigneur te fera, à toy qui es mō Seigneur, vne maison fidele: pour ce que toy mō Seigneur, tu guerroie les batailles du Seigneur. Et donc, que malice ne soit trouuée en toy, tous les iours de ta vie. Car si aucunesfois l'home s'esleue, en toy pour suyuant, & querant ton ame, l'ame de mon Seigneur sera gardée, comme en vn faisceau des viuans enuers le Seigneur ton Dieu. Mais l'ame de tes ennemis, sera tournée, comme par violence, & come au tour de la fonde. Quand donc le Seigneur aura faict à toy mon Seigneur, tous ces biens qu'il a parlé de toy, & qu'il t'aura ordonné duc sur Israël: cecy ne te donnera point de re mors, ne de scrupule en cœur mon Seigneur, que tu aie respandu le sang innocent, ou que tu te sois vengé: Et quand le Seigneur aura bien faict à mon Seigneur, tu auras souuenance de ta seruante. Et David dit à Abigail: Beneict soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, lequel t'a au iourd'hui enuoié, au deuant de moy: & beneicte soit ta parole, & beneicte soit tu, laquelle m'as au iourd'hui empesché, d'aller au sang, & de moy venger de ma main. Autrement le Seigneur Dieu d'Israël vit, lequel m'a empesché, de te faire mal: si tu ne fusse si tost venue au deuant de moy, ne fust point demouré à Nabal, iusques au iour de demain, vn pissant à la paroite. David donc receut de sa main, toutes les choses qu'elle luy auoit apporté, & luy dit: Va en paix en ta maison. Voicy, j'ay ouy ta voix, & ay honoré ta face. Et Abigail s'en vint à Nabal: & voicy, qu'il auoit vn conuiue en sa maison, comme vn conuiue de roy: & estoit le cœur de Nabal ioieux. Car il estoit fort iure: & ne luy declaira point vne parole, ne petite ne grande, iusques au matin. Mais au matin, quand Nabal eut digéré le vin, sa femme luy declaira ces parolles, & son cœur fut par dedans amorty, & demint comme vne pierre. Et après q' dix iours furent passez, le Seigneur frappa Nabal, & mourut. Et quand David ouyt que

Abigail
la femme
prudente.

E

Gen. 13

F

Clement
de David

9

que Nabal estoit mort, il dit: Bénédict soit le Seigneur, lequel a vengé la cause de mon opprobre, de la main de Nabal, & a gardé de mal son seruiteur, & a le Seigneur rendu la malice de Nabal sur sa teste. David donc enuoia, & parla à Abigail, pour la prendre à femme. Et les seruiteurs de David vindrent à Abigail en Carmel, & parlerent à elle, disant: David nous a enuoie à toy, à fin qu'il te prenne pour femme. Laquelle soy leuant, s'abassa enclinée en terre, & dit: Voicy, ta seruante soit ancelle, pour laver les piedz des seruiteurs de mon Seigneur. Et Abigail se hastia, & se leua & monta sur vn asne, & cinq ieunes filles de ses chamberieres allerent avec elle. Et suyuit les messagiers de David, & fut faicte sa femme. Aussi David print Achinoam, de Iezraël: & furent ses femmes l'une & l'autre. Mais Saul donna Michol sa fille, la femme de David, à vn autre home, nommé Phalti, filz de Laïs, qui estoit de Gallim.

S. David trahi enuers Saul des ziphéens, emporta la hache & hanap de Saul qui dormoit. Ce cognoissant Saul, il confessa sa coulpe, & reuoquant David, luy promit assurance.

CHAP. xxvj.

A ET ceux de Ziph vindrent à Saul en Gabaa, disant: Voicy, David est mucé en la montagne de Hachila, laquelle est alendroit du desert. Et Saul se leua, & descendit au desert de Ziph, & avec luy trois mille homes des esleutz d'Israël, pour chercher David au desert de Ziph. Et Saul ficha son ost en Gabaa de Hachila, qui estoit alendroit du desert, en la voye. Mais David habitoit au desert. Et voyant que Saul estoit venu après luy au desert, il enuoia des espies, & sceut que certainement il estoit là venu. Et David se leua secretement, & vint iusques au lieu là ou estoit Saul. Et quand il eut veu le lieu là ou Saul dormoit, & Abner filz de Ner, prince de son armée, & Saul dormant en sa tente, & tout l'autre commun peuple alenuiron David parla a Achimelech Hethéen, & à Abisai filz de Saruias, frere de Ioab, disant: Qui descendra avec moy à Saul en l'ost? Et Abisai dit: Je descendray avec toy. David donc & Abisai vindrent au peuple de nuyct, & trouuerent Saul couchant & dormant en sa tente, & sa lance fichée en la terre vers son chef: & Abner avec le peuple, dormans alenuiron de luy. Et Abisai dit à David: Dieu a au iourdhuy enclos ton ennemy en tes mains. Maintenant donc, que ie le perce de la lance vne fois en la terre, & il ne sera besoing de la seconde. Et David dit à Abisai: Ne Poccis point: car qu'est-ce de sa main sur l'Oinct du Seigneur, & sera innocent? Et David dit: Le Seigneur vit, que si le Seigneur ne le frappe, ou que son iour soit venu qu'il meure, ou qu'il descende en la bataille & perisse, le Seigneur me soit propice que ie n'estendray point ma main sur l'Oinct du Seigneur. Maintenant donc prens sa lance qui est vers sa teste, & le vaisseau à l'eau,

& nous en allons. David donc print la lance, & le vaisseau à l'eau, qui estoit vers le chef de Saul, & s'en allerent, & n'y estoit aucun qui les veit, ne qui entendit, ne qui veillast: mais dormoient tous, car le sommeil du Seigneur estoit tombé sur eux. Et quand David fut passé à l'opposite: & qu'il de loing fut arresté au coupeau de la montagne, & qu'il y eut grande distance entre eux, David cria après le peuple, & après Abner filz de Ner, disant: Ne respondras tu point, Abner? Et Abner respondant, dit: Qui es tu qui crie, & ne laisse point reposer le roy? Et David dit à Abner: N'es tu pas home, & quel autre est semblable à toy en Israël? Pour quoy donc n'as tu point gardé ton Seigneur le Roy? Car quelcun de la multitude est entré pour tuer le roy ton Seigneur. Ce qu'avez faict, n'est pas bon. Le Seigneur vit, que vous estes enfans de mort, pour ce que n'avez point gardé vostre Seigneur, L'oinct du Seigneur. Maintenant donc, regarde ou est la lance du roy, & ou est le vaisseau à l'eau, qui estoit vers son chef. Lors Saul cogneut la voix de David, & dit: N'est ce pas la ta voix, mon filz David? Et David dit: C'est ma voix, mon Seigneur Roy: Et dit: Pour quelle cause poursuit mon Seigneur son seruiteur, Quelle chose ay ie faict? ou quel mal est en ma main? Maintenant donc, escoute ie te prie mon Seigneur Roy, les paroilles de ton seruiteur. Si le Seigneur t'incite alencontre de moy, le sacrifice en soit faict agreable. Mais si ce sont les enfans des homes, ilz sont maudictz en la presence du Seigneur: lesqz au iourd huy m'ont deietté, à fin que ne habite en l'heritage du Seigneur, disant: Va, sers aux dieux estrangers. Et maintenant que mon sang ne soit point respandu en la terre, deuant le Seigneur: pource que le roy d'Israël est yssu, pour querir vne puce, ainsi comme on poursuit la perdris es montagnes. Et Saul dit: J'ay péché. Mon filz David retourne. Car ie ne te feray plus de mal, pource que mon ame a esté precieuse deuant tes yeulx au iourdhuy: Certainement il est manifeste, que j'ay faict follement, & que j'ay trop ignoré beaucoup de choses. Et David respondant, dit: Voicy la lance du Roy: que l'un des seruiteurs du Roy passe, & vienne, & qu'il la prenne. Et le Seigneur rendra à vn chascun selon sa iustice, & sa foy. Car le Seigneur t'a au iourdhuy baillé en ma main, & n'ay pas voulu estendre ma main, sur l'Oinct du Seigneur. Et ainsi que ton ame a esté au iourdhuy magnifiée en mes yeulx, ainsi soit mon ame magnifiée es yeulx du Seigneur, & me deliure de toute angoisse. Saul donc dit à David: Bénédis sois tu mon filz David: Et vraiment en faisant prospereras, & auras grâde puissance. Et David s'en alla en sa voye, & Saul s'en retourna en son lieu.

S. David fugitif à Achis, obtint de luy la ville de Sicléz. Laquelle depuis ce temps là a esté aux Roys de Iuda, dont il faisoit plusieurs pillages deceuant le Roy Achis.

Chapitre.

Chapitre. xxvij.

A **E**T Dauid dit en son cœur. Je tumberay ql- que iour és mains de Saul: Ne vault il pas mieulx que ie m'en fuye, & que ie me sauue en la terre des Philisthijns, à fin que Saul n'ait plus d'esperance, & qu'il cesse de me querir en tous les termes d'Israël? Je suyray donc arriere de ses mains. Et Dauid se leua, & s'en alla, luy & six cens homes avec luy, vers Achis filz de Maoch, roy de Geth: Et demoura Dauid avec Achis en Geth, luy & ses hōes & sa maison, Dauid & ses deux femmes, Achinoam Iezraélite, & Abigail femme de Nabal, de Carmel. Et fut noncé à Saul, que Dauid estoit fuy en Geth, & ne recommença plus à le chercher. Mais Dauid dit à Achis. Se j'ay trouué grace en tesyeulx, q place me soit donnée en l'vne des citez de ceste contrée, à fin que ie habite illec. Car pourquoy demeure ton seruiteur en la cité du Roy avec toy? Et ainsy Achis luy donna en ce iour la, Siceleg: Pour laquelle cause fut faicte Siceleg, aux roys de Iuda, iusques à ce iour. Et le nombre des iours lesquelz Dauid habita en la contrée des Philisthijns, fut de quatre mois. Et Dauid móta & ses hōes, & pillerēt Gessur, & Gezry & les Amalecites. Car ces villages estoiet habitez en la terre, de ceux qui anciennement alloient de Sur iusques à la terre d'Egypte. Et Dauid frappoit toute la terre, & ne laissa home ne femme uiuant: Et en prenant les brebis, & les bœufz, les asnes, & les chameaulx, & les vestemens, s'en retournoit, & venoit à Achis. Lors Achis luy disoit: Cōtre q as tu au iourdhy faicte assault? Dauid respōdoit: Cōtre le Midy de Iuda, & cōtre le Midy de Ierameel, & cōtre le Midy de Ceni. Dauid ne laissoit viure home ne femme, & ne les amenoit point en Geth, disant: Que parauēture ilz ne disent alencontre de nous, Dauid a faicte ces choses: Et tel propos estoit déterminé en luy, tous les iours qu'il habita en la contrée des Philisthijns. Achis donc creut à Dauid, disant: Il a faicte beaucoup de maux contre son peuple d'Israël, pource sera il mon seruiteur à tousiours.

S. Les Philisthijns s'arment contre Saul à laquelle bataille Dauid promet la foy au Roy Achis. Saul ayant occis tous les enchanteurs, demande conseil à vne sorciere, commandant que Samuel fut suscitē, du quel il sceut la mort prochaine de luy & des siens.

Chapitre. xxvij.

A **E**T en ces iours là aduint, q les Philisthijns assemblerent leurs armées, pour eux appareiller à la bataille contre Israël. Et Achis dit à Dauid: Sçache maintenāt & cognois, que tu sortiras avec moy en l'armée toy & tes gens. Et Dauid dit à Achis: Maintenant sçauras tu, quelles choses fera ton seruiteur. Et Achis dit à Dauid: Aussi ie te mettray la garde de ma teste, tous leus iours. Mais Samuel mourut, & le plorerent tous ceux d'Israël, & l'ensepueli-

Sus. 25. a.

rent en Ramatha sa ville. Et Saul osta de la terre les magiciēs, & les deuins, & mit à mort ceux qui auoient au ventre espritz de diuinations. Et les Philisthijns s'assemblerēt & vindrent, & ficherent leur siege en Sunam. Et aussy Saul assemble tous ceux d'Israël, & vint en Gelboē. Et Saul voiant l'ost des Philisthijns, il craignit, & son cœur s'espouenta fort. Et demanda conseil au Seigneur, & ne luy respondit point, ne par songe, ne par les prestres, ne par les Prophetes. Et Saul dit à ses seruiteurs. Querez moy vne femme aiant esprit de diuination, que ie voise à elle, & interrogueray par icelle. Et ses seruiteurs luy dirent. Il ya vne femme en Endor, qui a esprit de diuination. Il changea donc son habit & se vestit d'autres vestemens, & s'en alla, & deux homes avec luy, & vindrent de nuyt à la femme & luy dit: Diuine moy, en l'esprit de diuination, & me suscite celuy que ie te diray. Et la femme luy dit: Voicy, tu sçays quant grandes choses a faicte Saul, & comment il a destruit de la terre les magiciens, & les diuins. Pourquoy donc espie tu mon ame, à fin que ie soy mise à mort? Et Saul luy iura p le Seignr, disant: Le Seigneur vit, que rien de mal ne te viendra pour ceste chose. Et la femme luy dit: Qui te suscite ray ie? Lequel dit: Suscite moy Samuel. Et quād la femme eut veu Samuel, elle s'cria à haulte voix, & dit à Saul: Pourquoi m'as tu deceue? Car tu es Saul. Et le Roy luy dit: Ne crains poit. Quelle chose as tu veu? Et la femme dit à Saul: J'ay veu les dieux montans de la terre. Et il luy dit: Quelle est sa forme? Et elle dit: Vn ancien home est montē, & cestuy est couuert d'un manteau. Et Saul entendit que c'estoit Samuel. Et s'enclina sur sa face, en la terre, & adora. Et Samuel dit à Saul. Pourquoi m'as tu traueillé, de moy faire susciter? Et Saul dit: Je suis fort contrainct. Car les Philisthijns bataillent contre moy, & Dieu s'est retiré de moy, & ne m'a poit voulu exaucer, ne par la main des prophetes, ne par les songes. Je t'ay donc appellē, à fin que tu me montres, quelle chose ie seray. Et Samuel dit: Pourquoi m'interrogues tu, veu que le Seigneur s'est retiré de toy, & qu'il est passé à ton ennemy? Car le Seigneur te fera, ainsy qu'il a parlé en ma main, & diuifera le royaume de ta main, & le donnera à Dauid ton prochain: pour ce que tu n'as point obey à la voix du Seigneur, & n'as point exercé l'ire de sa fureur sur Amalec. Pourtāt, ce que tu souffre, le Seigneur le t'a faicte au iourdhy, & le Seigneur donnera aussy Israël avec toy, en la main des Philisthijns. Et demain, toy & tes filz serez avec moy: & aussy le Seigneur baillera le camp d'Israël és mains des Philisthijns. Et incontinent Saul tomba prosterné en la terre. Car il auoit fort craint les paroles de Samuel, & n'y auoit point de force en luy, de ce qu'il n'auoit point magē de pain toute celle

Lcu. 20. d
Deu. 18. b
Act. 16. e.

B

C

Ecc. 44

Sus. 25. b

D

celle iournée. Lors vint la dite femme à Saul (car il estoit fort trouble) & luy dit: Voicy, ta seruantte a obey à ta voix, & ay mis mon ame en ma main, & ay escouté les parolles que tu m'as dit. Maintenant donc, aussy, escoute la voix de ta seruantte, & que ie mette deuant toy vn mouleau de pain, à fin que en mangeant tu prenne force, & que tu puisse faire le chemin. Lequel refusa, & dit: ie ne mangeray point. Mais les seruiteurs & la femme le constraignirét. Et finalement oyât leur voix se leua de la terre, & s'assit sur le liét. Et ceste feme auoit vn veau engraisé en sa maison, & se hasta, & le tua: & prenant de la farine, la messa & cuyfit des pains sans leuain, & les mit deuant Saul, & deuant ses seruiteurs. Quand iceux eurent mangé, ilz se leuerent, & cheminerent toute ceste nuit là.

S. Dauid allant contre Israël avec les Philisthijns, estoit noyé: car les princes craignoient qu'en la bataille, il leur fut contraire.

Chapitre. xxix.

ET ainsy toutes les armées des Philisthijns s'assemblerent en Aphec. Mais aussy Israël mit son ost sur la fontaine, qui estoit en Israël. Or les Princes des Philisthijns marchoient par cens, & par milliers. Et Dauid avec ses homes estoient en la dernière compaignie avec Achis. Et les Princes des Philisthijns dirent à Achis: Quelle chose veulent faire ces Hebreux icy? Et Achis dit aux princes des Philisthijns: Ne cognoissez vous point Dauid, qui a este le seruiteur de Saul Roy d'Israël, & est avec moy passé plusieurs iours & plusieurs ans? Et n'ay trouue aucune chose en luy, depuis qu'il s'en est affuy vers moy, iusques à ce iour. Mais les princes des Philisthijns se sont courroucez contre luy, & luy ont dit. Que l'home s'en retourne, & qu'il se repose en son lieu, auquel tu l'as ordonné: & qu'il ne descende point avec nous à la bataille, à fin qu'il ne soit fait nostre aduersaire, quand nous aurons commencé à batailler. Car comment pourra il autrement appaiser son Seigneur, sinon par nos testies? N'est ce pas cestuy Dauid, duquel chantoient es danses, disant: Saul en a frappé mille, & Dauid dix mille? Achis donc appella Dauid, & luy dit: Le Seigneur vit, que tu es droit & bon en ma présence, & ton yssue & ton entrée est avec moy au camp: & n'ay trouue en toy aucune chose de mal, depuis le iour que tu es venu vers moy, iusques à ce iour icy: mais tu ne plais point aux princes. Retourne donc, & va en paix, & que tu n'offense point les yeux des princes des Philisthijns. Et Dauid dit à Achis: Mais quelle chose ay ie fait, ou quelle chose as tu trouué en moy ton seruiteur, depuis le iour que i'ay esté en ta présence, iusques à ce iour, que ie ne viendray point, & ne batailleray point contre les ennemis de mon Seigneur le roy? Et Achis respondant dit à Dauid: ie scay que tu es

1. par. 12. d

Sus. 13. a. & 14. d. ecc. 47. a.

D

bon en mes yeux, comme l'ange de Dieu. Mais les princes des Philisthijns ont dit: Il ne monterra point avec nous en la bataille. Donc leue toy du matin, toy & les seruiteurs de ton Seigneur qui sont venuz avec toy: & quand vous serez leuez de nuit, & que le iour aura commencé à poindre, allez vous en. Et ainsy Dauid se leua de nuit, luy & ses homes, pour partir du matin, & pour retourner en la terre des Philisthijns. Et les Philisthijns monterent en Israël.

S. Dauid étant absent, les Amalecites bruslerent Siceleg emportant le butin, lequelz Dauid persuyuit, & occit recouurant toute la proye & butin, lequel diuisa à vn chacun de ses compaignons également, aussy à ceux qui fallz estoient demoures au bagage.

Chapitre. xxx.

ET quand Dauid, & ses homes furent venus en Siceleg: au tiers iour, les Amalecites s'estoyent ruez de la partie de Midy contre Siceleg, & auoyent frappé Siceleg, & y auoyent boute le feu. Et auoyent emmenez les femmes prisonieres hors d'icelle, depuis le plus petit iusques au plus grand, & n'auoyent tuez personne, mais les auoyent emmenées avec eux, & s'en alloient leur chemin. Quand donc Dauid & ses gens furent venuz à la cité, & qu'ilz trouuerent le feu boute en icelle, & ses femmes, & ses filz, & filles estre emmenées prisonieres: Dauid & le peuple qui estoit avec luy, esleuerét leur voix, & plorerent, iusques à ce que l'armes faillirent en eux. Car aussy les deux femmes de Dauid, Achinoam lezraélite, & Abigail femme de Nabal de Carmel, estoient emmenées prisonieres: & en fut Dauid fort contristé. Car le peuple le vouloit lapider, pource que l'ame d'un chascun home estoit triste à cause de leurs filz & filles. Mais Dauid fut conforté au Seigneur son Dieu, & dit au prestre Abiathar filz d'Achimelech: Apporte moy l'Ephod. Et Abiathar apporta l'Ephod à Dauid, & Dauid demanda conseil au Seigneur, disant: Poursuyuray ie ces Iarronceaux, & les prendray ie, ou non? Et le Seigneur luy dit: Poursuis les, car sans doute tu les empoigneras, & recouureras la proye. Dauid donc s'en alla, luy & les six cens homes qui estoient avec luy, & sont venuz iusques au torrent de Besor: Mais les lassez s'arrestèrent. Or Dauid les persuyuit, luy & quatre ces homes. Car deux ces s'estoient arrestez, lesqz estatz lassez, ne pouoient passer le torrent de Besor. Et trouuerent vn home Egyptien au champ, & l'amenerent à Dauid: & luy donnerent du pain pour manger, & de l'eaue pour boire, & aussy vne piece d'une masse de figues, & deux liens de grappes seiches. Quand cestuy eut mangé, son esprit reuint à luy, & fut resocillé. Car il n'auoit point mangé de pain, ne beu d'eaue par trois iours & trois nuitz. Et ainsy Dauid luy dit, A q es tu? ou d'ont es tu? ou en ql lieu va tu? Le ql dit: Je suis vn seruiteur d'Egypte, seruiteur d'un home Amalecite.

Sus. 27. a

Sus. 23. b

C

cite. Et mon maistre m'a delaisié, pourtant q̄ de
 uât hyer cōmençay estre malade. Car nous som
 mes fortis hors vers la partie de Midy de Cere
 thi, & contre Iuda, & vers le Midy de Caleb, &
 auons bouté le feu en Siceleg. Et David luy dit:
 Me pourras tu mener à ceste armée? Lequel dit:
 Iure moy par Dieu, q̄ tu ne me tueras point, &
 q̄ tu ne me liureras point en la main de mon sei
 gneur, & ie te meneray à ceste armée. Et David
 luy iura. Quād cestuy l'eut mené, voicy qu' iceux
 estoient assis sur la face de toute la terre, beuāt
 & mangeant, & faisant cōme iour de feste, pour
 toute la proye & la despouille, qu'ilz auoient
 prins, de la terre des Philisthijns, & de la terre de
 Iuda. Et David les frappa, depuis vn vespre iusq̄s
 au vespre de l'autre iour, & pas vn n'en eschappā
 d'iceux, sinō seulement quatre cens hōes adolef
 cētz, q̄ estoiet mōtez sur les chameaux, & estoiet
 enfuys. David donc deliura toutes les choses q̄
 les Amalecites auoient emporté, & deliura ses
 deux femmes. Et n'en defaillit aucun depuis le
 petit, iusques au grand, tant des filz, comme des
 filles, ne des despouilles: & ramena David tou
 tes les choses qu'ilz auoient rauies: & print tous
 les troupeaux & les vacheries, & les chassa de
 uant sa face. Et dirent: Celle est la proye de Da
 uid. Et David est venu aux deux cens homes, les
 quelz estoient demourez lassez, & ne pouoient
 suyuir David, & leur auoit cōmandé de demou
 rer au torrent de Besor. Lesquelz vindrēt au de
 uant de David, & du peuple qui estoit avec luy.
 Et David approchant du peuple, les salua pacifi
 quement. Mais tous les homes mauuais & iniq̄s
 de ceux qui estoient avec David, dirent: Pource
 qu'ilz ne sont point venuz avec nous, nous ne
 leur donnerons rien de la proye, que nous auons
 rescoux: mais vn chascun soit content de sa fem
 me, & de ses enfans, & quād ilz les aurōt receu,
 qu'ilz se retirent. Lors David dist: Vous ne ferez
 point ainsi, mes freres, des biens que le Seigneur
 nous a baillé, il nous a gardé, & nous a donné les
 larronçaux en noz mains, qui estoient fortis
 hors alencontre de nous, & persone ne vous es
 coutera sur ceste parole. Car egale partie sera
 à ceux qui sont descēduz en la bataille, & à ceux
 qui sont demourez aux bagaiges, & diuiseront
 egaleme. Et ce fut fait dez ce iour, & fut de
 là en auant ordonné & presny, & comme pour
 loy en Israël, iusques à ce iour. David donc s'en
 vint en Siceleg, & enuoia des dons de la proye,
 aux plus anciens de Iuda ses prochains, disant:
 Prenez la benediction de la proye des ennemis
 du Seigneur. A sçauoir à ceux qui estoient en Be
 th-el, & qui estoient en Ramoth vers Midy, &
 qui estoient en Gether, & qui estoiet en Aroër,
 & qui estoient en Sephamoth, & qui estoient en
 Esthamo, & qui estoient en Rachal, & qui esto
 ient es villes de Ierameel, & qui estoient es villes
 de Ceni, & qui estoient en Haratha, & qui estoi

ent au lac d'Asan, & qui estoient en Athach, &
 qui estoient en Hebron: & à tous les autres qui
 estoient aux lieux, esquelz David & ses homes
 auoient demouré.

3. Saul avec ses filz furent occis en la bataille. Et son corps
 osté la teste, fut pendu au mur de Bethsan & ses armes au tem
 ple Astart: les homes de Iabes ostant les corps de Saul & de
 ses filz, les ensepuelirent auprès de Iabes.

Chapitre xxxj.

MAis les Philisthijns batailleoient contre
 Israël: & s'en fuyrent les homes d'Israël
 deuant la face des Philisthijns, & tombe
 rent mortz en la montaigne de Gelboé. Et les
 Philisthijns saillirent sur Saul & ses filz, & frap
 perent Ionathas, & Abinadab & Melchisua, les
 filz de Saul. Et toute la charge de la bataille fut
 tournée contre Saul. Et aucuns homes archiers
 le poursuyuirent, & fut fort nauré des archiers.
 Lors Saul dit à son escuyer: Desgayne ton es
 pée, & me frappe: que parauenture ces incircon
 cisicy ne viennent, & qu'ilz ne me mettent à
 mort, en eux moquant de moy. Et n'en voulut
 riens faire son escuyer, car il auoit esté trop fort
 espouenté. Et ainsi Saul print son espée, & se
 ietta sur icelle. Et quand son escuyer eut veu ce
 ste chose, à sçauoir que Saul estoit mort, cestuy
 aussy se ietta sur son espée, & mourut avec luy.
 Saul dōc mourut, & ses trois filz, & son escuyer,
 & tous ses homes ensemble, en ce iour là. Or les
 enfans d'Israël qui estoēt oultre la vallée, & oul
 tre le Iordain, voiāt que les homes d'Israël estoi
 ent fuys, & que Saul estoit mort, & ses enfans,
 ilz delaisserent leurs citez, & s'en fuyrent. Et les
 Philisthijns sont venuz, & ont illec habité. Mais
 l'autre iour ensuyuant, les Philisthijns vindrent
 pour despouiller les occis, & trouuerent Saul &
 ses trois filz couchés sur la montaigne de Gel
 boé. Et couperēt la teste de Saul, & le despo
 uillerent de ses armes, & enuoierēt alentour de
 la terre des Philisthijns, pour l'annoncer aux tem
 ples des ydoles, & aux peuples: Et mirēt ses ar
 mures au temple d'Astaroth, mais ilz pendirent
 son corps sur la muraille de Beth-San. Quand
 les habitans de Iabés Galaad ouyrent toutes les
 choses q̄ les Philisthijns auoiet fait à Saul, to
 les plus fortz hōes se leuerēt, & cheminerēt tou
 te nuit, & prindrent le corps mort de Saul, &
 les corps de ses filz, de la muraille de Beth
 San. Et s'en vindrent en Iabés Galaad, &
 les bruslerent au feu: & prindrent
 leurs os, & les ensepuelirent en
 la forest de Iabés, & ieuf
 nerent sept iours.

Fin du premier liure de Samuel, qui
 est le premier liure des Roys.

Le second liure

De Samuel, que nous di-
sons, Second des Roys.



S. Dauid auoyr occis le meſſager, qui se diſoyt auoyr tué Saul, il le deſpleure & les autres occis, rompant ſes veſtemens, ieunant & commandant qu'on apprint iouer de l'arc aux filz de Iuda.

Chapitre premier.



A PRES QUE Saul fut mort, aduint que Dauid retourna de l'occision d'Amalec, & demoura deux iours en Siceleg. Mais au troisieme iour s'apparut vn hœ, venant du cap de Saul, aiât la robbe desceüe, & la reste couverte de pouldre: & quand il fut venu à Dauid, il cheut sur sa face, & adora. Et Dauid luy dit: D'ond viens tu? Le eſl respondit: Je suis eschappé de l'ost d'Israël. Et Dauid luy dit: Quelle est la parolle qui est faicte? Dis le moy. Le eſl dit: le peuple est fuy de la bataille, & plusieurs du peuple sont trebuchez mort, mesme aussy Saul & Ionathas son filz sont mortz. Et Dauid dit a l'adolescent qui luy noçoit. Comment ſçais tu q Saul est mort, & Ionathas son filz? Et l'adolescent q luy noçoit, dit: Je suis venu d'auenture en la môtaine de Gelboé, & Saul estoit appuyé sur sa lance: Et les chariotz & cheualcheurs s'approchoient de luy: & soy retournât, me vit & m'appella. Au quel quād i'eu respondu, me voicy: il me dit: Qui es tu? Et ie luy dis: Je suis Amalecite. Et il me dit: met toy sur moy, & m'occis: car ie suis en grande angoiſſe, & encores est mon ame totallemēt en moy. Et me mettât sur luy, l'occis. Car ie ſçavois bien, qu'il ne pouoit viure, après la ruyne: Et prins le diademe qui estoit sur son chef, & le bracelet de son bras, & l'ay icy apporté à toy mon seigneur. Et Dauid print ses veſtemens & les deschira, & to^s les homes q estoiet avec luy,

Sub. j. f. & .11 f

& feirent dueil, & plorerent, & ieufnerent iusq̄s au vesp̄e, à cause de Saul, & de Ionathas son filz, & du peuple du Seigneur & de la maison d'Israël, pource qu'ilz estoient tombez par l'esp̄e. Et Dauid dit au iouuenceau qui luy auoit noncé: d'ond es tu? Le eſl respondit: ie suis filz d'un home estrâger Amalecite. Et Dauid luy dit: Pourquoy n'as tu point craint, de mettre la main, pour tuer l'Oinct du Seigneur? Et Dauid appellant l'un de ses seruiteurs, dit: Approche toy & frappe sur luy. Et iceluy la frappa, & mourut. Et Dauid luy dit: Ton sang soit sur ta teste: Car ta bouche a parlé contre toy, disant: J'ay mis à mort l'Oinct du Seigneur. Alors Dauid fit ceste complainte sur Saul, & sur Ionathas son filz, (& commanda qu'ilz enseignassent les enfans de Iuda à tyrer de l'arc, ainsy qu'il est escript au liure des iustes.) Et dit:

O Israël, cōsidere ceux q sōt mortz, & naurez sur tes haultz lieux, les nobles d'Israël sont occis sur tes môtaignes. Cōment sont tōbez les fortz?

Ne le veuillez annoncer en Geth, & ne l'annoncez point es quarſours d'Ascalon: q̄ parauenture les filles des Philisthijns ne se resiouyſſent, & q̄ les filles des incirconcis ne soient en liesse.

O môtaignes de Gelboé, que la rousce ne la pluye, ne viennent plus sur vous, & qu'il n'y ait plus là champs de premices: car illec a esté de ietté le bouclier des fortz, le bouclier de Saul, comme s'il ne fut point oinct d'huyle.

La fleſche de Ionathas, iamais ne retourna par derriere, & l'esp̄e de Saul, n'est point retournée en vain, du sang des occis, & de la graisse des fortz.

Saul & Ionathas amiables & sōt beaux en leur vie, n'ont pas aussy esté diuisez en la mort. Plus legiers q̄ les aigles, plus fortz q̄ les lions.

O filles d'Israël, plorez sur Saul, lequel vous vestoit de scarlette es delices, lequel bailloit ornementz d'or pour vous accouſtrer.

Comment sont tombez les fortz en la bataille? Ionathas est occis en tes haultz lieux.

O Ionatha mon frere, de grande beaulte, & amiable par dessus l'amour des femmes, j'ay grand dueil pour toy.

Ainsy que la mere ayme le filz vnique, ainsy t'aimoye ie.

Comment sont cheutz les preux, & sont les armures de bataille peries?

S. Dauid fut oinct Roy sur Iuda en Hebron. Il loue les homes de l'abed-Gabaad, pour la sepulture de Saul. Mais l'vntion de Is-bôseth Roy sur Israël, engendra grande sedition & bataille.

Chapitre. ij.

A Pres ces choses donc, Dauid demanda conseil au Seigneur, disant. Monteray ie en l'une des citez de Iuda? Et le Seigneur luy dit: Monte. Et Dauid dit: Ou monteray ie? Et il luy respondit: En Hebron. Dauid donc y monta, & ses deux femmes, Achinoam Iesraélite, & Abigail

& Abigail femme de Nabal de Carmel: & aussy Dauid mena les homes qui estoient avec luy, vn chascun avec sa famille: & demourerent es villes de Hebron. Et les homes de Iuda vindrent, & illec oignirent Dauid, pour regner sur la maison de Iuda. Et fut annoncé à Dauid, que les homes de Iabés Galaad auoient ensepuely Saul. Dauid donc enuoia des messagiers aux homes de Iabés Galaad, & leur dit: Benictz soiez vous du Seigneur, qui auez fait ceste misericorde, avec vostre Seigneur Saul, & l'auiez ensepuely. Aussy maintenant le Seigneur certainement vous rendra la misericorde, & la verité: & aussy vous rendray la grace, de ce que vous auez fait ceste parole. Voz mains soyent renforcées, & soiez enfans vertueux. Car combien que vostre Seigneur Saul soit mort, neantmoins la maison de Iuda, m'a oinct Roy sur elle. Mais Abner filz de Ner, prince de l'armée de Saul, print If-bóseth filz de Saul, & le mena alentour de l'armée & l'ordonna Roy sur Galaad, & sur Gessuri, & sur Iezrahél, & sur Ephraïm, & sur Ben-iamin, & sur tous ceux d'Israël. If-bóseth filz de Saul auoit quarante ans, quand il commença à regner sur Israël & regna deux ans. Mais la seule maison de Iuda, suuoit Dauid. Et le nombre des iours que Dauid demoura dominant en Hebron, sur la maison de Iuda, furent sept ans, & six mois. Lors Abner filz de Ner, & les seruiteurs d'If-bóseth, filz de Saul, ysirent de l'ost en Gabaon. Aussy Ioab filz de Saruias, & les seruiteurs de Dauid ysirent, & les rencontrerent auprès de la piscine de Gabaon. Et quand ilz furent venuz ensemble, ilz passerent à l'opposite, les vnz d'un costé de la piscine, & les autres de l'autre costé. Et Abner dit à Ioab: Que les iouuenceaux se leuent, & qu'ilz iouent deuant nous. Et Ioab respondit: Qu'ilz se leuent. Et ainzy se leuerent, & de ceux de Ben-iamin de la partie d'If-bóseth filz de Saul, passerent le nombre de douze: & des iouuenceaux de Dauid, douze. Et vn chascun ampoignant la teste de son compaignon, ficha l'espée au costé de son aduersaire, & tomberent ensemble: Et fut appellé le nom de ce lieu là, le champ des robustes en Gabaon. Et fut en ce iour là esléué assez dure bataille. Et furent chafsez Abner, & les hōes d'Israël, par les seruiteurs de Dauid. Et y auoit illec trois des filz de Saruias, Ioab, & Abisai, & Afaél. Or Afaél fut vn treslegier coureur, comme l'vn des dains qui se tiennent aux forestz. Et Afaél poursuyuoit Abner, & ne se tourna, n'y à dextre, n'y à senestre, pour laisser à poursuyure Abner. Et ainzy Abner regarda derriere soy, & dit: N'estu pas Afaél? Lequel respondit: Ce suis ie. Et Abner luy dit: Va à dextre, ou à senestre, & ampoigne l'vn des adolescents, & prens pour tōy ses despoilles. Mais Afaél ne le voulut point laisser, qu'il

ne le poursuyuit. Et derechef Abner parla à Afaél: Retire toy, & ne me suis point, que par aventure ie ne soye constrainct de toy percher iusques en la terre, & que ne puisse leuer ma face vers Ioab ton frere. Lequel refusa de l'ouyr, & ne se voulut pas destourner. Abner donc en retournant sa lance, le frappa en l'aigle, & le perça tout oultre, & mourut au mesme lieu. Et tous ceux qui passoient par ce lieu, au quel Afaél estoit tombé, & mort, s'arrestoient. Mais Ioab & Abisai poursuyuans Abner fuyant, le soleil se coucha: Et vindrent iusques à la petite montagne du códuict de l'eau, qui est alendroit de la vallée, & du chemin du desert en Gabaon. Et les enfans de Ben-iamin s'assemblerent à Abner & quand ilz furent assemblez en vn troppeau, ilz s'arrestèrent au coupeau d'une motte, & cria Abner après Ioab, & dit: Ton espée sera elle si cruelle, iusques à ce que tout soit occis? Ne sçais tu point, q'le d'espoir est dangereux? Iusqs à quand differes tu de dire au peuple, qu'il delaisse de poursuyure ses freres? Et Ioab dit: Le Seigneur vit, si t'eusse parlé, le peuple au matin se fust retiré de poursuyure son frere. Ioab donc sonna la trompette, & toute l'armée cessa, & ne poursuyurent plus Israël, & n'entrèrent plus en bataille. Mais Abner, & ses homes, s'en allerent par les lieux champestres toute ceste nuyct: & passerent le Iordain, & environnant toute Bethoron, vindrent au camp. Mais quand Ioab fut retourné, après auoir delaisié Abner, il assemblea tout le peuple: & des seruiteurs de Dauid s'en fallut dix & neuf homes, sans Afaél. Et les seruiteurs de Dauid, en frapperent de ceux de Ben-iamin, & des homes qui estoient avec Abner, trois cens soixante, lesquels aussy moururent. Et prindrent Afaél, & l'ensepuelerent au sepulchre de son pere, en Beth-léhem. Et Ioab & les homes qui estoient avec luy, cheminerent toute la nuyct, & au point du iour, vindrent iusques en Hebron.

S. Abner courroucé contre le Roy If bōseth, feit alliance avec Dauid. Et auoyr ramené Michol, quand il assembloit les Israēlites à Dauid, est occis de Ioab, auquel Dauid courroucé, ploura amerement Abner.

Chapitre. iij.

La guerre donc fut longue entre la maison de Dauid, & la maison de Saul: & Dauid toujours profitoit, & deuenoit plus fort en plus fort: mais la maison de Saul, toujours décroisoit. Et six filz furent naiz à Dauid, en Hebron. Et fut son premier nay Amnon, d'Achinoan Iezrahélite, & après luy, Cheleab d'Abigail femme de Nabal, de Carmel. Mais le troisieme fut Absalom, filz de Maacha, fille de Tholomai Roy de Gessur. Et le quatriesme, Adonias, filz de Haggith: Et le cinquieme Saphatia, filz d'Abital. Et le sixiesme Iechraam, d'Egla femme de Dauid. Iceux furent naiz à Dauid en Hebron. Cōme donc la guerre estoit entre

1 Mach. 2. f
1. roi 31. d

Soub. 5. a.

Soub. 20. d

Nb. 17. d

Soub. 20. d

A

1. par. 4

entre

entre la maison de Saul, & la maison de David. Abner filz de Ner gouvernoit la maison de Saul. Mais Saul auoit eu vne concubine, nommée Respha, fille d'Aia. Et If-bóseth dit à Abner: Pour quoy es tu entré à la concubine de mon pere? Lequel fut fort courroucé, pour les parolles d'If-bóseth, & dit: Que te semble il? Suis ie la teste d'un chien, alencontre de Judas au iourd'hui, qui ay fait misericorde sur la maison de Saul ton pere, & sur ses freres & prochains, & ne t'ay point baillé en la main de David, & tu as cherché an moy pour me reprendre au iourd'hui pour vne femme? Ce faice Dieu à Abner, & ce luy doint, si ie ne fais à David, ainsy que le Seigneur a iuré de luy, à fin que le royaume soyt transferé de la maison de Saul, & que le throne de David soyt esleué sur Israël, & sur Judas, depuis Dan, iusques à Bersabée. Et ne luy peult rien respóndre: car il le craignoit. Abner dóc enuoia des messagiers pour soy, à David, disant: A qui est la terre? Aussi pour luy dire. Fais amitié avec moy, & ma main sera avec toy, & reduiray à toy tout Israël. Lequel dit: Tresbien. Je feray amitié avec toy. Mais vne chose est que ie demande de toy, disant: Tu ne voyrras point ma face, auant que tu aye amené vers moy Michol, la fille de Saul: & ainsy viendras, & me voirras. Et David enuoia des messagiers à If-bóseth, filz de Saul, disant: Rendz moy ma femme Michol, laquelle j'ay espousee, par cent prepuces des Philistijns. If-bóseth donc l'enuoia, & l'osta de son mary Phaltiel, filz de Laïs. Et son mary la suytoit, en plorant, iusques en Bahurim, & Abner luy dit: Va, & retourne. Lequel s'en retourna. Et Abner pposa la parole, aux plus anciens d'Israël, disant: Vous demandiez, tant hyer comme deuant hyer, que David regnast sur vous. Maintenant donc, faictes le, car le Seigneur a parlé à David, disant: En la main de mon seruiteur David, ie sauueray mon peuple d'Israël, de la main des Philistijns, & de tous ses ennemys. Aussi Abner parla à Ben-iamin. Et s'en alla pour parler à David en Hebron, tout ce qui sembloit bon à ceux d'Israël, & à tous ceux de Ben-iamin. Et vint à David en Hebron, avec vingt homes. Et David feit vn conuiue à Abner, & à ses homes qui estoient venus avec luy. Et Abner dit à David: Je me leueray, à fin que j'assemble vers toy, mon Seigneur le Roy, tout Israël, & que ie faice alliance avec toy, & que tu domine sur tous, ainsy que ton ame desire. Quand donc David eut conuoie Abner, & qu'il s'en fust allé en paix, incontinent les seruiteurs de David & Ioab vindrent, après auoir occis des larrons, avec fort grande proye. Mais Abner n'estoit point avec David en Hebron, car de la l'auoit delaisié & se estoit party en paix. Et Ioab & toute l'armée qui estoit avec luy, vindrent après. Et fut noncé à

Ioab, par ceux qui luy racópterét: Abner filz de Ner est venu au Roy, & l'a laissé aller, & s'en est allé en paix. Et Ioab entra vers le Roy, & dit: Quelle chose as tu fait? Voicy Abner, qui est venu à toy. Pourquoi l'as tu laissé aller, & s'en est allé, & s'est retiré? Ne cognois tu pas Abner filz de Ner, qu'il est icy venu, pour te deceuoir, & pour sçauoir tó yssue, & ton entrée, & pour cognoistre toutes les choses q tu fais? Et ainsy Ioab se partit de David, & enuoia des messagiers aps Abner, & le ramena de la cisterne de Sira, sans q David en sceut rien. Et quád Abner fut retourné en Hebron, Ioab l'amena à part au milieu de la porte, pour parler à luy par tróperie. Et illec le frappa en l'ayne, & mourut, en la vengeance du sang d'Afaél son frere. Quád David eut ouy l'oeuvre de sa faicte, il dit: Je suis innocét du sang d'Abner filz de Ner, & aussy mó royaume enuers Dieu, iusqs à tousiours: & ce vienne sur la teste de Ioab, & sur toute la maison de son pere: & q la maison de Ioab, ne soit point sans aucun souffrant le flux de seméce & lepreux, ne sans quelcun sappuyát sur le baston, & cheát par l'espee, & indigent de pain. Ioab donc, & Abisai son frere mirét à mort. Abner, pource qu'il auoit occis Afaél leurs frere en Gabaon, en la bataille. Et David dit à Ioab, & à tout le peuple qui estoit avec luy: Descirez voz vesteméts, & ceignez voz de sacz, & faictes du gil deuant les funerailles d'Abner. Aussi le Roy David, suyuoit la biere. Et quád ilz eurent ensepuely Abner en Hebron, le Roy David esleua sa voix, & plora sur le tombeau d'Abner. Et aussy tout le peuple plora. Et le Roy plaignant & lamentát Abner, il dit: Abner n'est aucunement mort ainsy que coustume remét meurét les lasches couards. Tes mains ne sont point liées, & tes piedz ne sont point aggruez de ceps: mais tu es tombé mort, ainsy qu'ilz ont accoustumé de cheoir deuant les filz d'iniquité. Et tout le peuple reitirát ces parolles, plora sur luy. Et quád toute la multitude fut venue pour máger avec David estant encorez cler iour, David iura, disant: Ce me faice Dieu, & ce me doint, si ie gouste le pain ou quelque autre chose, deuant le soleil couchát. Et tout le peuple ouyt, & luy pleut tout ce que le Roy auoit fait en la presence de tout le peuple. Et tout le comú peuple, & tous ceux d'Israël, en ce iour là cogneurent que ce n'auoit pas esté fait de par le roy, que Abner filz de Ner estoit occis. Et aussy le Roy dit à ses seruiteurs: Ne sçavez vous pas, que le prince & le plus grand d'Israël est au iourd'hui mort? Mais ie suis encores delicat, & suis oinct en Roy. Et ces homes icy, les filz de Saruias me sont durs. Le Seigneur retribue à ce luy qui faict le mal, selon sa malice.

S. Baana & Rechab apporterent à David la teste d'If-bóseth, qu'il auoyent tué dormant, lequelz pour loyer commanda estre occis.

Chapitre. iij.

t.ij. Mais

dan. 13. e. Act. 20. f.

Sus 1. b. Scub. 13. f.

1. Roi. 16. 8.

1. Roi. 1. 2. a.

A Mais If-bóseth filz de Saul, ouyt q̄ Abner estoit occis en Hebron, & ses mains furent debilitées, & tout Israël fut perturbé. Et le filz de Saul auoit deux homes, princes des larrons, l'un estoit nommé Baana, & l'autre estoit nommé Rechab, filz de Remmon Berothite, des enfans de Ben-iamin: Car aussy Beroth fut reputée à Ben-iamin. Et les Berothites s'en fuyrent en Gethaim, & furent illec estrangers, iusques à ce temps. Lors Ionathas filz de Saul auoit vn filz, debile des piedz. Car il auoit cinq ans, quand le messagier vint de Iezrahel de Saul & Ionathas. Et ainsy la nourrice d'iceluy le print, & s'enfuyt. Et quand elle se hastoit en fuyant, il cheut, & fut fait boiteux. Et fut nommé Miphi-bóseth. Donc quand les filz de Remmon Berothite, vindrēt, à sçauoir Rechab, & Baana, ilz entrerent en la chaleur du iour, en la maison d'If-bóseth: lequel dormoit au Midy sur son liēt: & la portiere de la maison, purgeāt le froment, s'endormit. Et entrerent en la maison secretement, en prenant des espics du froment. Et Rechab, & Baana son frere le frapperent en l'ayne, & s'en fuyrent. Et quand ilz furent entrez en la maison, cestuy dormoit sur son liēt, en la chambre, & en le frappant l'occirent. Et en prenat son chef, s'en allerēt par la voye du desert, toute la nuit: & apporterēt le chef d'If-bóseth à Dauid en Hebron. Et dirēt au roy. Voycy le chef d'If-bóseth filz de Saul, ton ennemy, qui q̄roit ton ame: & a au iourdhy le Seigneur donné la vengeance à mon Seigneur le roy, de Saul, & de sa semence. Mais Dauid respondāt à Rechab & à Baana son frere, filz de Remmon Berothite, il leur dit: Le Seigneur vit, leq̄l a deliuré mon ame de toute angoisse, q̄ cestuy q̄ m'a uoit annoncé, & auoit dit, Saul est mort: lequel estimoit annoncer bonne nouuelle, ie le tins & le mis à mort en Siceleg, auquel me falloit donner salaire pour son message. Combien plus maintenant quand ces homes icy sans pitié, ont occis l'home innocent, en sa maison sur son liēt, ne demanderay ie point son sang de vostre main, & ne vous osteray ie point de la terre? Et ainsy Dauid commanda à ses seruiteurs, & les occirent. Et coupperent leurs piedz, & leurs mains, & les pendirent sur la piscine en Hebron. Mais ilz prindrent le chef d'If-bóseth, & l'ensepulerent au sepulchre d'Abner, en Hebron.

S. Dauid oingt Roy sur tout Israël, chassant les Iebusens print la forteresse de Syon, ou il habita en la maison qu'il edifia, prenant plusieurs autres femmes, & engendrant plusieurs filz. Il eust deux foyes les Philisthijns.

Chapitre. v.

A Toutes les lignées d'Israël vindrēt à Dauid en Hebron, disant: Voicy, nous sommes tes os & ta chair. Mais aussy hyer, & deuant hyer, quand Saul estoit Roy sur nous: tu menoïs & ramenoïs Israël. Et le Seigneur te dit: Tu paisiras Israël mon peuple, & seras Duc sur

Israël. Aussy les plus anciens d'Israël vindrent au Roy en Hebron: & fait le Roy Dauid alliance avec eux, en Hebron, deuant le Seigneur. Et oignirent Dauid pour Roy, sur Israël. Dauid auoit trente ans, quand il commença à regner, & régna quarante ans. En Hebron, il régna sur Iuda, sept ans & six mois. Et régna en Ierusalem trente trois ans, sur tous ceux d'Israël, & de Iuda. Et le Roy s'en alla en Ierusalem, & tous les homes qui estoient avec luy, au Iebuséen habitateur de la terre. Et fut dict à Dauid par iceux: Tu n'entreras point icy, si tu n'oste les aueugles, & les boiteux, disant: Dauid n'entrera pas icy. Mais Dauid print la forteresse de Syon. Icelle est la cité de Dauid. Car Dauid auoit proposé vn pris en ce iour là, à celuy qui frapperoit le Iebuséen, & qui toucheroit les goustieres des toictz, & osteroit les boiteux, & les aueugles, hayant l'ame de Dauid. Et pour tant est dict au prouerbe, l'aveugle & le boiteux n'entreront point au temple. Or Dauid habita en la forteresse, & l'appella, cité de Dauid. Et l'edifia alentour, depuis Mello & en dedans. Et alloit en profitant, & croissant, & le Seigneur le Dieu des armées estoit avec luy. Aussy Hiram, Roy de Tyre enuoya des messagers à Dauid, & des boys de cedre, & des charpentiers, & des tailleurs de pierres pour les paroitz: & edifierent la maison de Dauid. Et cogneut Dauid, que le Seigneur l'auoit confirmé Roy sur Israël: & qu'il auoit exalté son royaume, sur son peuple d'Israël. Dauid donc print encores des concubines, & des femmes de Ierusalem, après qu'il fut venu de Hebron. Et autres filz & filles furent naiz à Dauid. Et iceux sont les noms de ceux qui furent naiz en Ierusalem. Samua, & Sobab, & Nathan, & Salomon, & Iebahar, & Elisua, & Nepheg, & Iaphia, & Elisama, & Elioda, & Eliphélet. Et les Philisthijns ouyrent, qu'ilz auoient oinct Dauid pour Roy sur Israël: & monterent tous pour chercher Dauid. Laquelle chose quand Dauid eut ouy, il descendit en la forteresse. Mais les Philisthijns vindrent & s'espardirent en la vallée de Raphaim. Et Dauid demanda conseil au Seigneur, disant. Monteray ie aux Philisthijns? & les doneras tu en ma main? Et le Seigneur dit à Dauid: Monte, car en liurant, ie bailleray les Philisthijns en ta main. Dauid donc vint en Baal-pharasin, & illec les frappa, & dit: Le Seigneur a diuisé mes ennemys, deuant moy, ainsy que les eaues sont diuisées. Pourtant fut appelé le nom de ce lieu là, Baal-pharasin. Et delaisserent illec leurs ydoles, lesquelles Dauid, & ses homes emporterent. Et les Philisthijns derechef monterent & s'espardirent en la vallée de Raphaim. Mais Dauid demanda conseil au Seigneur: Monteray ie contre les Philisthijns, & les bailleras tu en mes mains? Lequel respondit: Ne monte point alen-

3. roy. 2. c. Soub. 19. c.

Mat. 23.

1. par. 14.

1. par. 13.

C

1. par. 14. c. d.

1. sa. 28. f.

Sus. 1. b.

D

1. par. 11. 2.

alencontre d'eux, mais tourne toy par derriere eux, & viendras à eux à l'opposite des poyriers. Et quād tu auras ouy le bruidt du brāsle au coup peau des poyriers, alors entreras en la bataille: car adonc le seigneur fortira deuant ta face, pour frapper l'ost des Philisthijns. Et Dauid feit ainsi que le Seigneur luy auoit commandé, & frappa les Philisthijns, depuis Gabaa, iusques à tant que tu viennes en Gezer.

S. Quand Dauid remenoit l'arche de la maison d'Abinadab, Oza fut frappé à mort du Seignr, pource qu'il l'auoit touchée. Pour laquelle cause il la laissa en la maison d'Obededom. Mais après la menant en Ierusalem & iouant deuant icelle, il fut mort de Michol sa femme. En la payne de cē, elle n'enfanta despuys.

Chapitre. vij.

ET derechef Dauid assembla to' les esleutz d'Israël, trente mille. Et se leua Dauid, & s'en alla & tout le peuple des homes de Iuda qui estoit avec luy: pour amener l'arche de Dieu, sur laquelle a esté inuocqué le nom du Seigneur des armées, seant sur les Cherubins au dessus d'icelle. Et mirent l'arche de Dieu, sur vn chariot neuf. Et la prindrent de la maison d'Abinadab, lequel estoit en Gabaa. Oza donc & Ahio, filz d'Abinadab conduisoient le chariot neuf. Et quand ilz l'eurent prins de la maison d'Abinadab, qui estoit en Gabaa, gardant l'arche de Dieu: Ahio precedoit l'arche de Dieu, & Dauid & tous ceux d'Israël iouoient en la presence du Seigneur, en tous boys ouurez, & en harpes, & vielles, & rambourins, en cornetz, & cymbales. Mais après qu'ilz furent venuz, à l'airée de Nachor, Oza estendit sa main, à l'arche de Dieu, & la tint: pource que les boeufz regiboiet, & la faisoient incliner. Et le Seigneur fut fort courroucé contre Oza, & le frappa, pour sa temerité, lequel mourrut illec, auprès de l'arche de Dieu. Et Dauid fut fort contristé, pour ce que le Seigneur auoit frappé Oza. Et fut appelé le nom de ce lieu là, la percussion d'Oza, iusques à ce iour. Et Dauid craignoit le Seigneur, en ce iour là, disant: Comment entrera vers moy l'arche du Seigneur? Et ne voulut pas faire tourner vers soy l'arche du Seigneur, en la cité de Dauid: mais la feit tourner en la maison d'Obed-edom Gethéen. Et demoura l'arche du Seignr en la maison d'Obed-edom Gethéen trois mois. Et le Seigneur benieit Obed-edom, & toute sa maison. Et fut annoncé au roy Dauid, q' le Seigneur auoit donné benediction à Obed-edō, & à toutes ses choses à cause de l'arche de Dieu. Et Dauid dit: J'iray, & rameneray l'arche avec benediction, en ma maison. Dauid donc s'en alla, & ramena l'arche de Dieu, de la maison d'Obed-edom, en la cité de Dauid, avec ioye. Et estoient avec Dauid, sept danfes & l'oblation du veau. Et quand ceux qui portoient l'arche du Seigneur, estoient passez oultre six pas, il immoloit vn boeuf, & vne

brebis, & vn mouton. Et Dauid iouoit des orgues liées à son espaule, & saultoit de toutes ses forces deuant le Seigneur. Et aussy estoit Dauid vestu de l'Ephod, de lin: & Dauid, & toute la maison d'Israël menoiēt l'arche du testament du Seigneur, en iubilation, & en son de trompette. Et quand l'arche du Seigneur fut entrée en la cité de Dauid, Michol fille de Saul, regardant par la fenestre, veit le Roy Dauid saultelant, & saillāt, deuant le seigneur: & le desprisa en son cœur. Et menerent l'arche du Seigneur, & la mirent en son lieu, au milieu du tabernacle, que Dauid luy auoit rendu. Et offrit Dauid sacrifices bruslez, & oblations pacifiques, deuant le Seigneur. Et quād il eut accōply d'offrir sacrifices brusles & oblations pacifiques, il benieit le peuple, au nom du Seigneur des armées. Et diuisa à toute la multitude d'Israël, tant à l'home, cōme à la femme, à chascun vne piece de pain, & vne piece de chair de buffle rotie: & de la fleur fritte à l'huyle. Puis tout le peuple s'en alla, vn chascun en sa maison. Et Dauid s'en retourna pour benyr sa maison: Et Michol fille de Saul, ysit au deuāt de Dauid, & dit: Que le roy d'Israël a esté au iourdhuy glorieux, soy descourāt deuant les seruātes de ses seruiteurs, & s'est desnuc, cōme si l'vn des blistres se fut descouuert. Et Dauid dit à Michol: Le Seignr vit, q' ie ioueray deuant le Seignr leq'l m'a plus tost esleu q' to pere, ne q' toute sa maison, & m'a cōmandé d'estre le Duc, sur le peuple du Seigneur en Israël. Et ioueray & seray fait plus vile q' n'ay esté: & seray hūble en mes yeulx: & apperray plus glorieux deuant les seruantes, desquelles tu as parlé. Pource n'a point eu de filz Michol fille de Saul, iusques au iour de sa mort.

S. Dauid proposant edifier la maison au Seigneur est premierement loué de Nathan le prophete. Ce q' après par le cōmandement du Seigneur luy est defendu. Mais vn filz luy est promis qui l'edifiera, de quoy il rend graces au Seigneur.

Chapitre. viij.

ET aduint, que quand le roy fut assis en sa maison, & que le Seigneur luy eut donné repos, par tout, de tous ses ennemis: id dit à Nathan le prophete: Ne vois tu pas que ie habite en vne maison de cedres, & que l'arche de Dieu est mise au milieu des peulx? Et Nathan dit au Roy: Va, fais tout ce qui est en ton cœur, car le Seigneur est avec toy. Mais aduint en ceste nuyt là: & voicy la parolle du Seigneur fut faite à Nathan, disant: Va, & parle à mon seruiteur Dauid: Telles choses dit le Seigneur: M'edifieras tu vne maison pour habiter? Car ie n'ay point habité en maison, depuis le iour, que j'ay tiré les enfans d'Israël, hors de la terre d'Egypte, iusques en ce iour: mais ay cheminé au tabernacle, & en la tente, par tous les lieux que j'ay passé, avec tous les enfans d'Israël. Ay ie parlé à aucune des lignées d'Israël, à laquelle ie ay cōmādē de gouverner mō peuple d'Israël, t. iij. disant

Dauid.

2. De Samuel.

disant: pour quoy ne m'avez poit edifié vne maison faicte de Cedre? Et maintenât tu diras à mô seruiteur Dauid, ces parolles: Ce dit le Seigneur des armées: Je t'ay prins des pastures suyuant les troupeaux, à fin que tu fusse duc sur mon peuple d'Israël: & ay esté avec toy en toutes choses par tout là ou tu as cheminé, & ay mis à mort deuant ta face toutes ennemis. Et t'ay faict vn nom grand, selon le nom des grandz qui sont sur la terre. Et ordonneray lieu à mô peuple Israël, & le planteray, & habitera en iceluy, & ne sera plus troublé: & ne recommenceront plus les enfans d'iniquité, de le traueiller comme parauant, depuis le iour que j'ay constitué les iuges sur mon peuple Israël: Et te donneray repos, de tous tes ennemis. Et le Seigneur te predict, que le Seigneur te fera vne maison. Et quand tes iours seront accomplis, & que tu dormiras avec tes peres, ie susciteray ta semence après toy, laquelle sortira de ton ventre, & affirmeray son royaume. Cestuy edifiera vne maison en mon nom, & establiray le throne de son royaume, iusques à tousiours. Ie luy fera pour pere, & il me sera pour filz. Que s'il faict quelque chose de mal, ie le reprendray par la verge des homes, & par les playes des filz des homes. Mais ie n'osteray point ma misericorde de luy, ainsi que l'ay osté de Saul, lequel ay osté arriere de ma face. Et sera ta maison fidele, & ton royaume, iusques à tousiours, deuant ta face, & ton throne sera ferme continuellement. Selon toutes ces parolles, & selon toute ceste vision, ainsi parla Nathan à Dauid. Et le Roy Dauid entra & s'asseit deuant le Seigneur, & dit: Qui suis ie Seigneur Dieu, & quelle est ma maison, que tu m'as amené iusques icy? Mais aussy celà n'est guieres estimé en ta presence, Seigneur Dieu: si tu ne parle aussy de la maison de ton seruiteur, pour long temps à venir. Car c'est est la loy d'Adam, Seigneur Dieu. Quelle chose pourra donc dire d'auantage Dauid pour parler à toy? Car Seigneur Dieu, tu cognois ton seruiteur. Pour ta parole, & selon ton cœur, tu as faict toutes ces choses merueilleuses, tellement que tu les donnois à cognoistre à ton seruiteur. Pourtant Seigneur Dieu, as tu esté magnifié: car il n'y a point de semblable à toy, & n'y a Dieu que toy, en toutes les choses, que nous auons ouy de noz oreilles. Mais quelle est la gent en la terre, semblable à ton peuple Israël, pour laquelle Dieu est allé pour le racheter vn peuple à toy, & pour soy donner nom, & pour leurs faire choses merueilleuses, & horribles sur la terre, deuant la face de ton peuple, que tu as racheté pour toy d'Egypte à la gent & à son Dieu. Car tu as confirmé ton peuple de Israël, à toy, en peuple eternel: & toy Seigneur Dieu tu es deuenu leur Dieu. Maintenant donc Seigneur Dieu, suscite à tousiours la parole, que tu as parlé sur

ton seruiteur, & sur sa maison: & fais ainsi que tu as parlé: à fin que ton nom soit à tousiours magnifié, & qu'on die: Le Seigneur des armées, est le Dieu d'Israël. Et la maison de ton seruiteur Dauid sera establie deuant le Seigneur, car toy Seigneur des armées, Dieu d'Israël, tu as reuelé en l'oreille de tô seruiteur, disant: Ie t'edifieray vne maison. Poutât a ton seruiteur trouue son cœur, pour te prier par ceste oraison. Maintenant donc Seigneur Dieu, tu es Dieu, & tes parolles seront vraies: Car tu as dit ces biens icy à ton seruiteur. Commence donc, & benedis la maison de ton seruiteur, à fin qu'elle soit à tousiours deuant toy: pour ce q' toy Seigneur Dieu as dit ces choses, de ta benediction sera benie la maison de ton seruiteur à tousiours.



S. Les victoires de Dauid qui fit plusieurs tributayres, à q' les filz d'Israël ont acoustumé payer tribut. La congratulation de Thou Roy d'Emath q' le Roy Adar-ezer estoit vaincu, auq' Dauid osta plusieurs despouilles: les officiers q' Dauid auoit, sont nombrez.

CHAP. viij.

ET après ces choses aduint, q' Dauid frappa les Philisthijns, & les humilia. Et osta Dauid la bride du tribut de la main des Philisthijns, & frappa Moab, & les mesura du cordeau, les faisant egal à la terre. Et mesura deux cordeaux, l'vn à tuer, & l'autre à viuifier. Et fut fait Moab seruât à Dauid soub tribut. Et aussy Dauid frappa Adar-Ezer, filz de Rohob, roy de Soba, quâd il se partit pour dominer sur le fleuue d'Euphrates. Et Dauid après qu'il eut prins de sa part, mille & sept cens cheualcheurs, & vingt mille piedtons, il couppa les nerfs des cheualx des chariotz. Mais d'iceux delassa cêt chariotz. Et les Syriés de Damas vindrēt pour bailer aide à Adar-Ezer Roy de Soba: & Dauid frappa de ceux de Syrie, vingt & deux mille homes. Et Dauid mit garnison en Damas de Syrie. Et fut fait Syrie de Damas seruât soubz tribut à Dauid. Et le Seigneur garda Dauid, en toutes choses, ausq' il alla. Et Dauid print les armures d'or, que les seruiteurs d'Adar-Ezer auoient, & les apporta en Ierusalem. Et le roy, Dauid print grâde foison d'arain, de Beté, & de Beroth, citez d'Adar-Ezer: du quel Salomon feit tous les vaisseaux d'arain au temple, & la mer d'arain,

1. roi. 16. e
1 par. 17. a

4. roi. 8. c
1 Paral. 22. b. c.
3. Roy. 5. a
Heb. 1. b

Oraison de Dauid

exo. 14. d

A
1. par. 11

B

d'arain, & les colonnes, & l'autel. Mais Thou le Roy d'Emath ouyt, que Dauid auoit frappé toute la force d'Adar-ézer. Et Thou enuoia Ioram son filz au Roy Dauid pour le saluer, en soy resiouyssant de luy, & pour luy rendre grace: de ce qu'il auoit vaincu Adar-ézer, & l'auoit frappé. Car Adar-ézer estoit ennemy à Thou. Et auoit en sa main des vaisseaux d'or, & d'argent, & des vaisseaux d'arain: lesquels aussy le roy Dauid saintifia au Seigneur, avec l'argent & l'or, qu'il auoit saintifié de toutes les gens qu'il auoit assubiecty de Syrie, & de Moab, & des enfans d'Ammon, & des Philisthiins, & d'Amalec, & des despouilles d'Adar-ézer, filz de Rohob roy de Soba. Aussy Dauid obtint nom, quand il retournoit, après auoir prins Syrie en la vallée des Salines, en mettant à mort dix & huyct mille, & en Gebelem enuiron vingt & trois mille: & mit garnison en Idumée, & en feit vne fortresse. Et toute Idumée seruit à Dauid. Et le Seignr garda Dauid par tout là ou il alla. Et regna Dauid sur tout Israël. Aussy Dauid faisoit iugement & iustice à tout son peuple. Mais Ioab filz de Saruias estoit par dessus l'armée. Et Iosaphat filz d'Achilud estoit escripuain des faictz & histoires. Et Sadoc filz d'Achitob, & Achi-mélech filz d'Abiathar, estoient les prestres: & Saraias le greffier. Mais Banaias filz de Ioiadas, sur les Cerethiens, & Phelethiens: & les filz de Dauid, estoient les principaux.

Scub
2-3-

S. Quelle pitié Dauid monstra à Miphi-bóseth boyteux, filz de Ionathas, luy donnant toutes les terres de Saul, que Siba avec ses filz & seruiteurs deuoit labourer. Et Miphi-bóseth fut receu à la table de Dauid.

Chapitre ix.

ET Dauid dict: Estime tu qu'il y ait aucú qui soit demouré de la maison de Saul, pour faire misericorde avec luy, à cause de Ionathas? Et estoit vn seruiteur de la maison de Saul, nommé Siba. Et quand le roy l'eut appelé à soy, il luy dict: N'es tu point Siba? Et cestuy respondit: Ce suis ie, ton seruiteur. Et le roy dict: N'est il demouré aucun de la maison de Saul, que ie faice la misericorde de Dieu avec luy? Et Siba dict au roy: Le filz de Ionathas est demouré, qui est debile des piedz. Ou est il, dict il? Et Siba dict au roy: Voicy, il est en la maison de Machir, filz d'Ammiel en Lo-dabar. Le Roy Dauid doc enuoia, & le print de la maison de Machir filz d'Ammiel de Lo-dabar. Mais quand Miphi-bóseth filz de Ionathas, filz de Saul, fut venu à Dauid, il tomba sur sa face, & feit honneur. Et Dauid dict: Miphi-bóseth? Lequel respondit: Me voicy, ton seruiteur. Et Dauid luy dict: Ne crains point, car vraiment ie te feray misericorde, à cause de Ionathas ton pere, & te restitueray tous les chaps de Saul ton pere, & mageras le pain à ma table à tousiours. Et cestuy faisant la reuerce, dit: Quel suis ie, moy ton seruiteur, que tu as regardé sur vn chie mort semblable à moy? Parquoy le roy ap-

Soubz d

pella Siba, le seruiteur de Saul, & luy dict: Pay doné toutes les choses que ont esté à Saul, & toute sa maison, au filz de ton Seignr. Laboure donc la terre pour luy, toy, & tes filz, & tes seruiteurs: & tu apporteras au filz de ton seigneur viures, pour estre entretenu. Mais Miphi-bóseth filz de ton seignr magera tousiours le pain sur ma table. Et Siba auoit quinze filz, & vingt seruiteurs. Et Siba dict au Roy: Ainsy que tu as commadé à ton seruiteur mon seignr Roy, ainsy le fera ton seruiteur. Et Miphi-bóseth mangera sur ma table, comme l'un des filz du roy. Et Miphi-bóseth auoit vn petit filz nommé Micha. Et toute la cõgnation de la maison de Siba seruoit à Miphi-bóseth. Et Miphi-bóseth habitoit en Ierusalé, pource qu'il mageroit continuellemét à la table du Roy, & estoit boiteux des deux piedz.

S. Hanon Roy des Ammonites, après qu'il eut fait iniure aux seruiteurs de Dauid, lesquels il auoit enuoyé pour le consoler sur la mort de son pere, il assembla les puillances de cinq roys de Sinie, & fut defaiet vne fois & derechef.

Chapitre .x.

ET après ces choses aduint, que le roy des enfans d'Ammon mourrut, & que Hanon son filz regna pour luy. Et Dauid dict: Je seray misericorde avec Hanon filz de Naas, ainsy que son pere a faict avec moy misericorde. Dauid donc enuoia pour le consoler de la mort de son pere, par ses seruiteurs. Mais quãd les seruiteurs de Dauid furent ventuz en la terre des enfans d'Ammon, les princes des enfans d'Ammon dirēt à Hanon leur seigneur: Cuide tu que Dauid ait enuoyé vers toy des consolateurs, pour l'honneur de ton pere, & que Dauid n'ait point plustost enuoyé ses seruiteurs à toy, pour enquester, & espier la cité, & pour la ruer en bas? Hanon donc print les seruiteurs de Dauid, & rasa la moitié de la barbe d'iceux, & couppa la moitié de leur robbes iusques aux fesses, & les laissa aller. Quãd ce fut annoncé à Dauid, il enuoia au deuat d'eux. Car les homes estoient confus, fort infamemét. Et Dauid leur mada: Demourez en Iericho, iusques à ce que vostre barbe croisce, & adonc retournerez. Mais les enfans d'Ammon voiats qu'ilz auoient faict iniure à Dauid, ilz enuoyèrent, & prindrent à guaige des Syriens de Rohob, & des Syriens de Soba, vingt mille piedtons, & du Roy Maachiã, mille homes, & d'Isob, douze mille homes. Quand Dauid eut ce ouy, il enuoia Ioab, & toute l'armée des combatás. Ainsy les enfans d'Ammon ysirent, & ordonnerent leur armée deuant l'entrée de la porte. Mais les Syriens de Soba, & de Rohob, & Isob, & Maacha estoient à part au champ. Ioab donc voyant, que la bataille estoit preparée alencontre de luy, & deuant luy, & derriere luy, il esleut de tous les esleutz d'Israël, & ordonna l'armée contre les Syriens. Et bailla tout le residu du peuple à Abisai son frere: lequel disposa son armée contre les enfans d'Ammon: Et dict Ioab: Si les Syriens ont

A
1. Par. 19. a

B

C

t. iiii. victoire

victoire contre moy, tu me seras en ayde. Mais si les enfans d'Ammon sont victorieux contre toy ie t'aideray. Sois home fort, & bataillons pour nostre peuple, & pour la cite de nostre Dieu: Et le Seigneur fera ce qui luy semble bon. Et ainfy Ioab, & le peuple qui estoit avec luy, entrerent en bataille contre les Syriens. Lesquelz incontinent s'enfuyrent deuant luy. Mais les enfans d'Ammon voyant, que les Syriens estoient fuyz, iceux aussy s'enfuyrent de deuant la face d'Abisai: & entrerent en la cite. Et Ioab retourna des enfans d'Ammon, & vint en Ierusalem. Donc les enfans d'Ammon voyant que le Syrien auoit eu paour, & estoient trebuchez deuant Israel, ilz se font tous assemblez en vn. Et Adar-ezer enuoia apres, & mena hors les Syriens, qui estoient outre le fleuve, & amena leur armee. Et Sobach maistre de la gendarmerie d'Adar-ezer, estoit leur Prince. Quand ce fut annocé a Dauid, il assemblea tous ceux d'Israel, & passa le Iordain, & vint en Helam. Et les Syriens ordonnerent leur armee contre Dauid, & bataillèrent contre luy. Et les Syriens s'enfuyrent de deuant la face d'Israel. Et Dauid occit de ceux des Syriens, sept cens chariothz, & quarante mille cheualcheurs: & frappa Sobac le prince de l'armee, lequel incontinent mourrut. Mais tous les Roys q estoiet en l'aide d'Adar-ezer, voyant qu'ilz estoient vaincus par Israel, ilz furent espouentez, & s'enfuyrent, cinquante & huyt mille deuant Israel. Et feirent la paix avec Israel, & leurs seruirent, & les Syriens craignirent de donner aide aux enfans d'Ammon.



S. C e pendant que Rabba, la cite des Ammonites estoit assiege, Dauid pour celer l'adultere commis avec Beth-sabée, adiousta l'homicide de Vrius son mary. Et la prenant a femme, & vn filz nay d'elle, le Seigneur fut esmeu d'ire.

Chapitre .xj.

MAis il aduint l'an reuolu, au teps que les Roys ont accoustumé d'aller en la bataille, que Dauid enuoia Ioab, & ses seruiteurs avec luy, & tous ceux d'Israel, & destruyrent les enfans d'Ammon, & assiegerent Rabba. Mais Dauid demoura en Ierusalem. Quand telles choses se faisoient, il aduint, que Dauid se leuoit de son liçt, après midy, & qu'il se pourme- noit en la chabre d'enhaut de la maison royale.

Et veit vne femme alendroict de luy de dessus sa chambre, laquelle se lauoit. Et la femme estoit fort belle. Le Roy donc enuoia, & enquesta qui elle estoit. Et luy fut dict, que c'estoit Beth-sabée, fille d'Eliam, femme d'Vrie l'Hethéen. Dauid donc enuoiant des messagiers, la print. Laquelle quand fut entrée a luy, il dormit avec elle. Et incontinent fut purifiée de sa souillure, puis retourna en sa maison, aiant conceu vn enfant. Et enuoia a Dauid, luy nonça, & dict: l'ay conceu. Or Dauid enuoia a Ioab, disant: Enuoie vers moy Vrie Hethéen. Et Ioab enuoia Vrie a Dauid. Et Vrie vint a Dauid. Et demada Dauid, comment se portoit Ioab, & le peuple, & comment s'ordonnoit la bataille. Et Dauid dict a Vrie: Va en ta maison, & laue tes piedz. Et Vrie ysit de la maison du Roy, & la viande royale le suyuit. Mais Vrie dormit deuant la porte de la maison du roy avec les autres seruiteurs de son seigneur, & ne descendit point en sa maison. Et fut noncé a Dauid par aucuns, disant: Vrie n'est pas allé en sa maison. Et Dauid dict a Vrie: N'es tu pas venu du chemin? Pourquoi n'es tu pas descendu en ta maison? Et Vrie dict a Dauid: L'arche de Dieu, & Israel, & Iuda habitent es pavillons, & mon seigneur Ioab, & les seruiteurs de mon Seigneur demeurent sur la face de la terre: & i'entreray en ma maison, pour boire & manger, & pour dormir avec ma femme? Par ton salut, & par le salut de ton ame, ie ne feray point telle chose. Dauid donc dict a Vrie: Demeure icy encores au iourd'huy, & demain te laisseray aller. Vrie demoura en Ierusalem ce iour là, & le iour ensuyuant. Et Dauid l'appella pour manger deuant luy, & pour boire, & l'enyura. Lequel ysit du vespre, & dormit en son liçt avec les seruiteurs de son Seigneur, & ne descédit point en sa maison. Et quand le matin fut venu, Dauid escripuit vne epistre a Ioab, & l'enuoia par la main d'Vrie, escripant en l'epistre: Mettez Vrie a la pointe de la bataille, là ou la bataille est plus forte: & laissez le, que cestuy soit frappé, & qu'il meure. Comme donc Ioab assiegeoit la cite, il mit Vrie, là ou il scauoit que les homes estoient tresforts. Et les homes ysirent de la cite, & batailloient alencontre de Ioab, & tomberent aucuns du peuple des seruiteurs de Dauid: & aussy mourrut Vrie Hethéen. Et ainfy Ioab enuoia, & nonça a Dauid toutes les parolles de la bataille. Et commanda au messagier, disant: Quand tu auras acheué toutes les parolles de la bataille au Roy, si tu le vois qu'il soit marry, & qu'il die, pour quoy estes vous approchez de la muraille pour batailler? Ignorez vous que beaucoup des dars sont enuoiez par dessus la muraille? Qui frappa Abi-melech filz de Ierobaal? Ne fuisse pas vne femme qui ietta dessus luy, de la muraille vne piece de meulle, & le tua en Thebes? Pourquoi estes vous approchez anprés de la muraille? Tu diras

Regard de femme

Leui 15.4

Soubi 144 iug. 19.6

C

iug. 9.8

Par. 20.8

D diras: Aussy ton seruiteur Vrie est mort. Le messagier donc s'en alla, & vint, si racompta à David toutes les choses que Ioab luy auoit cōmandé. Et dict le messagier à David. Les homes ont esté plus fortz que nous, & sont yssus à nous au champ. Mais par violence, les auons poursuiuy, iusques à la porte de la cité: & les archiers ietterēt des fleches vers tes seruiteurs p dessus la muraille, & sont mortz aucūs des seruiteurs du roy. Mesme aussy ton seruiteur Vrie est mort. Et David dict au messagier. Tu diras ces parolles à Ioab. Cecy ne te faice point perdre couraige. Car la fortune de la guerre est diuerse, & l'espée cōsume maintenant cestuy cy, maintenāt celuy là. Conforte tes combatans alencontre de la cité, que tu la destruisse, & les enhorté. Mais la femme d'Vrie ouyt, qu'Vrie son mary estoit mort, & ie plora. Et quād le dueil fut passé, David enuoia, & la fait amener en sa maison, & luy fut faite pour femme. Et luy enfanta vn filz. Et despleut la parolle que David auoit fait, deuant le Seigneur.

S. David auoir ouy la parabole proposée par Nathan, donna sentence contre soy mesmes. Dont Nathan le menace de plusieurs incommoditez, par lesquelles fut compunct, & la coulpe luy fut pardonnée, mais la peine demoura. Et l'enfant estre mort, naquit Salomon, & la cité de Rābba avec vne grande vengeance fut destruite, & la tresprecieuse corone de son Roy fut prinse.

Chapitre. xij.

A **L**E Seigneur donc enuoia Nathan à David. Quand cestuy fut venu à luy, il luy dict: Deux homes estoiet en vne cité, l'vn estoit riche, & l'autre paoure. Le riche auoit des brebis, & des bœufz en grand nombre: mais le paoure n'auoit totallemēt rien, sinon vne petite brebis, qu'il auoit acheté, & auoit nourry, & laquelle estoit greuē avec luy, ensemble avec ses filz, mangeant de son pain, & beuāt de son hanap, & dormāt en son sein, & luy estoit comme fille. Mais comme aucun estrange fut venu au riche, cestuy espargnant prédre de ses brebis, ou de ses bœufz, pour faire vn conuiue à l'estrange, qui estoit venu vers soy, print au paoure sa brebis, & en appareilla viandes pour cest home, qui estoit venu vers soy. Et David fort courroucé par indignation, alencontre de cest home là, dict à Nathan. Le Seigneur vit, que l'home qui a fait cela, est filz de mort. Il rendra la brebis au quatriesme double, de ce qu'il a fait ceste parolle, & ne l'a point espargné. Mais Nathan dict à David: Tu es cest home là. Le Seigneur Dieu d'Israel dict cecy: Je t'ay oint en roy sur Israel, & t'ay deliuré de la main de Saul, & t'ay donné la maison de ton seignr, & les femmes de tō seignr en ton sein: & t'ay donné la maison d'Israel & de Iuda: & si ces dons sont petitz, ie t'en adiousteray beaucoup de plus grandz. Pourquoi donc as tu contemné la parolle du Seigneur, pour faire mal en ma presence? Tu as mis à mort par l'espée Vrie Hethéen, & as prins pour ta femme la

femme d'iceluy, & l'as mis à mort par l'espée des enfans d'Ammon. Pour laquelle chose, l'espée ne sera poit retirée de ta maison, iusques à tousiours, pource que tu m'as desprisé, & as prins la femme d'Vrie Hethéen, pour estre ta femme. Parquoy le Seigneur dict ces choses. Voicy, ie fusciteray le mal sur toy, de ta maison: & prendray tes femmes deuant tes yeux, & les donneray à ton prochain, & dormira avec tes femmes deuant la presence de ce soleil. Car tu l'as fait secrettement: mais ie feray ceste parolle, en la presence de tous ceux d'Israel, & en la presence du soleil. Et David dict à Nathan: J'ay peché au Seigneur. Et Nathan dict à David: Aussy le Seignr a trāsferé ton peché: Tu ne mourras point. Mais toutesfois, pource que tu as fait blasphemer les ennemis du Seigneur, pour ceste parolle, le filz qui t'est nay, mourra de mort. Et Nathā retourna en sa maison. Aussy le Seigneur frappa le petit enfant, que la femme d'Vrie auoit enfanté à David, & n'y eut plus d'espoir. Et David pria le Seignr pour le petit enfant: & David ieusna vne ieufne, & entra en vn lieu à part, & se coucha sur la terre. Mais les plus anciēs de sa maison sont venus, le constraignants de soy leuer de la terre. Lequel n'en voulut rien faire, & ne māgea point la viande avec eux. Et aduint au septiesme iour, que l'enfant mourrut. Et les seruiteurs de David craignirent de luy noncer, que le petit enfant estoit mort. Car ilz dirent: Voicy, quand le petit enfant viuoit, encores nous parlions à luy, & n'escoutoit point nostre voix: combien plus se tormentera il, si nous luy disons, que l'enfant est mort? Quand donc David eut ouy ses seruiteurs parlants bas, il entēdit que le petit enfant estoit mort. Et dit à ses seruiteurs. L'enfant est il mort? Lesquelz luy respondirent: Il est mort. David donc se leua de la terre, & se lava, & oignit. Et après qu'il eut changé son vestement, il entra en la maison du Seigneur, & adora, puis vint en sa maison. Et demāda qu'on luy apportast du pain & mangea: Mais ses seruiteurs luy dirent: Quelle est la parolle, que tu as fait? Pour l'enfant, quād il viuoit encores, tu as ieusné & plorois: & quand l'enfant a esté mort, tu t'es leuē, & as mangé le pain. Lequel dict: J'ay ieusné & ploré pour l'enfant quand il viuoit encores, car ie disoie: Qui fçart, si par auenture le Seigneur le me donnera, & que l'enfant viue? Mais maintenant, de ce qu'il est mort, pourquoy ieusneroy ie? Le pourray ie oultre rappeler? J'iray plus tost avec luy: mais cestuy ne peut à moy retourner. Et David consola Beth-sabée sa femme. Et entra vers icelle, & dormit avec elle. Laquelle engendra vn filz, & appella son nom, Salomon: Et le Seigneur l'aima. Et l'enuoia en la main de Nathan le Prophete, & appella son nom, Amyable au Seigneur, de ce que le Seigneur l'aymoit. Lors Ioab batailleoit cōtre Rabbath, des enfans d'Ammon: & assailloit

Soubi6. d

Ecd 47b
Psal. 50.
D

Parabole de Nathā.

Exo. 22. a

1. Par. 20.

Matt. 1. a.

Salomon

& assailloit la ville Royale. Et Ioab enuoia des messagers à Dauid, disant: I'ay bataillé contre Rabbath, & la ville des caues est à prédre. Maintenant donc assemble le residu du peuple, & assiez la cité, & la prens: à fin que quand la cité aura par moy esté destruite, la victoire ne soit attribuée à mon nom. Et ainsy Dauid assembla tout le peuple, & s'en alla alencontre de Rabbath. Et quád il l'eut assailly, il la print. Et print le diademe de leur roy de sa teste, pesant vn talent d'or, ayant des gemmes fort precieuses, & fut mis sur le chef de Dauid. Mesme aussy apporta la despouille de la cité fort grande. Et amena le peuple d'icelle, & les scia, & fait tourner sur eux des herces ferrées. Et les diuisa par coulceaux, & les fait passer, par la forme des bricques. Ainsy fait il à toutes les citez des enfans d'Ammon. Et Dauid retourna, & toute l'armée en Ierusalé.

S. Abfalom pour le crime de luxure commis avec sa sœur Thamar, occit Amnon son frere. Quand le pere Dauid en fut courroucé, ledict Abfalom fut fugitif au roy de Gessur, ou demoura trois ans.

Chapitre. xiiij.

A Mais après ces choses, aduint qu'Amnon filz de Dauid ayma la sœur d'Abfalom, filz de Dauid, qui estoit fort belle, nommée Thamar, & estoit fort amoureux d'elle, tellement qu'il estoit malade, à cause de l'amour d'icelle: car veu qu'elle estoit vierge, il luy sembloit estre difficile, de pouuoir faire avec elle aucune chose deshoneste. Et Amnon auoit vn amy nommé Ionadab filz de Semma, frere de Dauid home fort prudent. Lequel luy dict: O filz du roy, pourquoy t'amaigris tu ainsy to' les iours? Pourquoy ne le me done tu à cognoistre? Et Amnon luy dict: Payme Thamar la sœur de mon frere Abfalom. Auquel Ionadab respondit: Couche sur ton liét, & fais semblant d'estre malade: & quand ton pere sera venu pour toy visiter, tu luy diras. Je te prie que Thamar ma sœur vienne, pour me donner à manger, & qu'elle me face quelque viande, & que ie mange de sa main. Et ainsy Amnon se coucha, & commença estre comme malade. Et quád le Roy fut venu pour le visiter, Amnon dict au Roy: Je te prie que Thamar ma sœur vienne, à fin qu'elle face deuant mes yeux deux petites cueillieres de chaudeau, & que ie prene la viande de sa main. Dauid donc enuoia à la maison de Thamar, disant: Vieni en la maison d'Amnon ton frere, & luy fais quelque viande. Et Thamar vint en la maison d'Amnon son frere: Mais cestuy estoit couché. Laquelle print la farine, & mella, & l'appresta, & deuant ses yeux coust des chaudeaux. Et en prenant ce qu'elle auoit cuit, le versa hors, & le mit deuant luy, & n'en voulut point manger. Et Amnon dict: Faites tous sortir arriere de moy. Et quád tous furent sortis, Amnon dict à Thamar: Apporte la viande en la chambrette, à fin que i'en mange de ta main. Thamar donc print les chaudeaux qu-

elle auoit fait, & les porta à Amnon son frere en la chambrette. Et quand icelle luy eut offert la viande, il la print, & dict: Vieni, couche avec moy ma sœur. Laquelle luy respondit: Non, mon frere, ne m'efforce point: car aussy telle chose n'est pas licite en Israël. Ne fais point ceste folie. Car ie ne pourroye porter mon opprobre, & tu serois comme l'vn des folz d'Israël. Mesmes plus tost, parle au roy, & il ne me refusera point à toy. Mais il ne voulut point obtemperer à ses requestes, & estant plus fort l'efforça, & coucha avec elle. Puis Amnon la haít par trop grande haine, tellement que la hayne de laquelle la hayoit estoit plus grande, que l'amour par laquelle l'auoit aymée par auant. Et Amnon luy dict: Leue toy, & t'en va. Laquelle luy respondit: Le mal que tu fais maintenant contre moy, en moy deboutant est plus grand, que celuy que tu as fait par auant. Et ne la voulut point escouter: mais appellant le seruiteur qui luy administroit, & dict: Metz icelle dehors arriere de moy, & ferme l'huys après elle. Laquelle estoit vestue d'vne robbe iusques au talon: car de telle maniere de vestementz vsoient les filles du Roy qui estoient vierges. Et ainsy le seruiteur d'iceluy la mit dehors, & ferma les huys après elle. Laquelle espartant la cendre sur son chef, & descirant sa robbe, qui alloit iusques au talon, & mettant les mains sur son chef, s'en alloit, & entroit tout criant. Et Abfalom son frere luy dict: Amnon ton frere a il couché avec toy? Or bien pour maintenant ma sœur tais toy, c'est tó frere: & ne trouble pas ton cœur pour ceste chose. Et ainsy Thamar demoura toute desolée en la maison d'Abfalom son frere. Et quand Dauid eut ouy ces parolles, il fut fort cōtristé, & ne voulut point cōtrister l'esprit d'Amnon son filz, pource qu'il l'aymoit, à cause qu'estoit son premier nay. Mesmes aussy Abfalom n'en dict rien à Amnon, ne mal, ne bien: Car Abfalom hayoit Amnon, de ce qu'il auoit violé Thamar sa sœur. Et fut fait après le temps de deux ans, qu'on tondoit les brebis d'Abfalom en Baal-hazor, laquelle estoit auprès d'Ephraim: Et Abfalom appella tous les filz du Roy. Et vint au Roy & luy dict: Voicy, on tondera les brebis de ton seruiteur. Je te prie, que le roy vienne avec ses seruiteurs vers son seruiteur. Et le roy dict à Abfalom: Ne veuille point, mon filz, ne veuille point prier, que nous y allons tous, & que te traueillions. Mais comme il le pressoit, & qu'il n'y vouloit point aller, il le benedict. Et Abfalom dict: Si tu ne veux point venir, au moins ie te prie qu'Amnon mon frere vienne avec nous. Et le roy luy dict: Il n'est pas necessaire, qu'il voise avec toy. Mais Abfalom le pressa, & laissa aller Amnon avec luy, & tous les filz du roy. Et Abfalom auoit fait vn conuiue, comme le conuiue d'vn roy. Mais Abfalom auoit commandé à ses seruiteurs disant: Regardez quand Amnon sera enyuré du vin, &

vin, & que ie vous diray, frappez le, & le tuez ne craignez point. Car c'est moy, qui se vous commande. Soyez vaillans, & soyez homes fortz. Donc les seruiteurs d'Abfalom firent alencotre d'Amnon, ainsi qu'Abfalom leur auoit commandé. Et tous les filz du roy se leuerent, & monterent vn chascun sur sa mule, & s'enfuyrent. Et comme encores ilz alloient au chemin, le bruit vint iusques à David, disant: Abfalom a mis à mort tous les filz du roy, & n'en est pas demouré vn d'entre eux. Et ainsi le roy se leua, & deschira ses vestemens, & cheut sur la terre. Et tous ses seruiteurs qui luy assistoient, deschirerent leurs vestemens. Mais Ionadab filz de Semma frere de David, respondant, dict: Que mon Seigneur le roy n'estime pas, que tous les iouueneaux filz du roy soient occis: Amnon seul est mort, pource qu'il estoit mis en la bouche d'Abfalom depuis le iour qu'il efforça Thamar sa sœur. Maintenant donc, que mon Seigneur le roy ne prenne point à cœur ceste parolle, disant: tous les filz du roy sont occis: car Amnon seul est mort: Et Abfalom s'enfuyt. Et le seruiteur qui estoit au guet esleua ses yeux, & regarda: & voicy vn grand peuple, qui venoit par le chemin esguaré du costé de la montaigne. Et Ionadab dict au roy: Voicy les filz du roy qui sont venus: il a esté fait selon la parolle de ton seruiteur. Et quand il eut cessé de parler, ainsi les filz du roy se monstrent. Et entrerent dedans, & esleuerent leur voix, & plorerent: Mais aussi le roy, & tous ses seruiteurs plorerent par grande lamentation. Et Abfalom s'enfuyant, s'en alla vers Tholomai, filz d'Ammiud, roy de Gessur. David donc plora son filz par plusieurs iours. Mais quand Abfalom fut enfuy, & qu'il fut venu en Gessur, il fut illec p trois ans. Et le Roy David cessa de poursuire Abfalom, pource qu'il estoit consolé sur la mort d'Amnon.



S. Ioab parla fineste de la femme Thecuite, fut songeux faire retourner Abfalom de Gessur en Ierusalem, des filz, & de la beaulté d'Abfalom. Lequel après son retour de deux ans, ne velt la face du pere, iusques qu'il fist bruler la maison de Ioab.

Chapitre. xiiij.

A ET Ioab filz de Saruias entendant q le cœur du Roy estoit tourné enuers Abfalom, il rnuoia en Thecua, & amena d'illec vne

femme sage, & luy dict: Fais semblant de plorer & si te velle d'vn yestement de dueil, & ne fois point ointe d'huyle, à fin q tu fois come la femme qui de long temps laüero celuy qui est mort. Et entreras vers le roy, & luy diras telle maniere de parolles. Et Ioab mit les parolles en la bouche d'icelle. Et ainsi quād la feme Thecuite fut entrée vers le roy, elle cheut deuant luy sur la terre, & adora, & dict: O roy, garde moy. Et le roy luy dict: Quelle cause as tu? Laquelle respondit: Las, ie suis vne femme veue. Car mon mary est mort, & ta seruante auoit deux filz, & ont prins noyse l'vn contre l'autre au champ, & n'y auoit aucun qui les peult empescher: & l'vn frappa l'autre, & l'occi. Et voicy toute la congnation s'esleuant alencotre de ta seruante, dict: Liure nous celuy qui a frappé son frere: à fin q nous le mettions à mort, pour l'ame de son frere qu'il a occis, & que nous destruisions l'heritier. Et demandent d'estaindre mon estincelle qui m'est demourée, tellement que le nom de mon mary soit anichilé: sans auoir reste sur la terre. Et le roy dit à la femme: Va en ta maison, & ie commanderay pour toy. Et la femme Thecuite dict au roy. O mon seigneur roy, l'iniquité soit en moy, & en la maison de mon pere: & que le roy & son throne soit innocent. Et le roy dict. Celuy qui t'aura cōtre dict, amaine le moy, & il ne te touchera plus. Laquelle dict: Que le roy ait souuenance du Seignr son Dieu, q les prochains du sang ne soient point multipliez pour eux venger, & qu'ilz ne mettent point à mort mon filz. Lequel dict: Le Seigneur vit, que l'vn des cheueux de ton filz ne cherra point sur la terre. La femme donc dict: Que ton ancelle parle vne parolle à mon seigneur le roy. Et il dict: Parle. Et la femme dict: Pourquoi as tu pensé telle chose contre le peuple de Dieu, & a le roy parlé telle parolle pour faire peché & ne fait point retourner celuy q est deietté de luy. Nous mourrons tous, & sommes escoullez en la terre, comme les eaues qui ne retournent point: Aussi Dieu ne veult pas que l'ame soit perdue, mais pense & repense, voullant que celuy qui est deietté, ne soit du tout perdu. Maintenant donc ie suis venue, à fin que ie die ceste parolle au Seigneur mon roy, deuant le peuple. Et ton ancelle a dict: le parleray au roy, sçauoir si aucunement le roy sera la parolle de sa seruante. Et le roy a ouy, tellement qu'il a deluré sa seruante de la main de tous ceux, qui me vouloient effacer de l'heritaige du Seignr, & ensemble mon filz. Que ton ancelle donc dise, que la parolle du seignr mon roy soit faite comme sacrifice. Car le seigneur mon roy, est comme l'ange de Dieu, tellement qu'il ne se meurt ne par benediction, ne par malediction: Parquoy aussi ton Seignr dieu est avec toy. Et le roy respondant, dict à la femme Ne me cele point la parolle que ie te demande. Et la femme luy dict: Parle mon seignr roy. Et le roy

205. 206. 1. b. & 3. f.

Eccl. 25. d

Ezec. 18. g & 33. c.

D

Et le roy dict: La main de Ioab n'est elle pas avec toy, en toutes ces choses icy? La femme respondit, & dict: Par le salut de ton ame, mon seigneur roy, il n'est ny à la dextre, ny à la senestre, de toutes les parolles, que le seigneur mon roy a parlé: Car ton seruiteur Ioab, mesme m'a commandé, & a mis luy mesme en la bouche de ta seruante toutes ces parolles icy: Ton seruiteur Ioab a commandé cest affaire, que ie tournasse la figure de ceste parolle. Mais mon seigneur roy, tu es saige, ainsi comme l'ange de Dieu as sapience, à fin q tu entende toutes choses sur la terre. Et le roy dict à Ioab: Voicy, ie suis appaisé, & ay fait ta parolle. Va donc, & rappelle l'enfant Abfalom. Et Ioab cheut sur sa face en la terre, & adora, & benieit le roy. Et Ioab dict: Au iour dhuy a entendu ton seruiteur, q'ay trouué grace en tes yeux, mon seigneur roy. Car, ô roy, tu as fait la parolle de ton seruiteur. Ioab donc se leua, & s'en alla en Gessur, & amena Abfalom en Ierusalem. Mais le roy dict: Qu'il retourne en sa maison, & qu'il ne voie point ma face. Et ainsi Abfalom retourna en sa maison, & ne voit point la face du roy. Mais aussi en tout Israël n'y auoit point d'homme si beau comme Abfalom, & estoit fort bel à veoir: Depuis la plante du pied, iusques au coupeau du chef, n'y auoit quelque macule en luy. Et quand il tondoit ses cheveux, (or il estoit tondu vne fois l'an, pource que ses cheveux le greuoient) il pesoit les cheveux de sa teste, deux cens sicles, du poidz publiq. Et trois filz furent naiz à Abfalom, & vne fille nommée Thamar, fort belle. Et demoura Abfalom en Ierusalem deux ans, & ne voit point la face du roy. Et ainsi il enuoia à Ioab, pour l'entouier au roy: lequel ne voulut pas venir à luy. Et quand il y eut enuoie la seconde fois: & qu'il ne voulut pas venir, il dict à ses seruiteurs. Vous scauez le champ de Ioab, auprès de mon champ, auquel est la moisson d'orge. Allez donc, & y boutez le feu. Et ainsi les seruiteurs d'Abfalom bouterent le feu au bled. Et les seruiteurs de Ioab venans, & ayants descirez leurs robbes, ont dict: Les seruiteurs d'Abfalom ont mis le feu, en la partie du champ. Et Ioab se leua, & vint vers Abfalom en sa maison, & dict: Pourquoi ont tes seruiteurs mis le feu en mon bled? Et Abfalom respondit à Ioab: Pay enuoie vers toy, te priant que tu venisse à moy, pour t'enuoier au roy, & luy dire: Pourquoi suis ie venu de Gessur? Il me vailloit mieux d'estre là. Je prie donc, que ie voie la face du roy. Que s'il a souuenance de mon iniquité, q il me mette à mort. Et ainsi Ioab s'en alla vers le roy, & luy nonça toutes ces choses icy. Et fut appelé Abfalom, & entra vers le roy, & adora sur la face de la terre, deuant luy. Et le roy baisa Abfalom.

La beauté d'Abfalom.

S. Abfalom attirant la faueur du peuple à soy, coniuira cõtre son pere en Hebron. Lequel le pere fuyt, renuoiant aucuns avec

l'arche, & entre les autres Chusai est renuoie, pour disiper le conseil d'Achitophel.

Chapitre. xv.

Donc après ces choses, Abfalom feit pour soy des chariotz & des cheualiers, & cinquante homes qui iroient deuant luy. Et Abfalom soy leuant au matin, s'arrestoit auprès de l'entrée de la portee en la voie, & tout homme qui auoit quelque affaire, pour venir au iugement du roy, Abfalom l'appelloit à soy, & disoit: De quelle cite est tu? Lequel respondant, disoit: Le suis de l'vne des lignees d'Israël, ton seruiteur. Et Abfalom luy respondoit: Tes parolles me semblent bonnes: & iustes, mais il n'y a persone constitué de par le roy qui t'oye. Et Abfalom disoit: Qui m'ordonnera iuge sur la terre, à fin q tous ceux qui ont qlque affaire, viennent à moy, & que ie iuge iustement? Mais aussi quand quelque home venoit à luy pour le saluer, il estoit sa main, & le prenoit, & baisoit. Et faisoit ce, à tous ceux d'Israël, qui venoient au iugement pour estre ouy du roy, & sollicitoit les cœurs des homes d'Israël. Et après quarante ans, Abfalom dict au Roy Dauid: Que ie voise, & que ie rendes mes vœuz que'ay voué au Seigneur en Hebron. Car en vouant ton seruiteur voua, quand il estoit en Gessur de Syrie, disant: Si le Seignr me remaine en Ierusalem, ie sacrifieray au Seigneur. Et le roy Dauid luy dict: Va en paix. Et se leua, & s'en alla en Hebron. Mais Abfalom enuoia des espies, en toutes les lignees d'Israël, disant: Incontinent que vous oyrez le son de la trompette, dites. Abfalom regnera en Hebron. Et aussi deux cens homes appelez de Ierusalem, s'en allerent avec Abfalom allant d'un cœur simple, & totalement ignorant la cause. Aussi Abfalom appella Achi-róphel Gilonite, cõseillier de Dauid, de sa cite de Gilo. Et quand il immoloit les oblations: grande coniuuration fut faicte, & le peuple accourroit, & s'augmentoit avec Abfalom. Vn messagier donc vint à Dauid, disant: Tous ceux d'Israël suyent Abfalom, tout d'un cœur. Et Dauid dict à ses seruiteurs qui estoient avec luy en Ierusalem: Leuez vous, & nous enfuyons: car aussi nous ne pourrons eschapper de la face d'Abfalom: Hastez vous de sortir, q par auenture il ne vienne nous occuper, & qu'il n'acheue la ruine sur nous, & qu'il ne frappa la cite du trenchant de l'espée. Et les seruiteurs du roy luy dirent: Toutes les choses que le Seignr nostre roy a commandé, volontiers nous qui sommes tes seruiteurs, les mettrons à execution: Le roy donc ysit à pied avec toute sa maison. Et delaisa le roy dix femmes cõcubines, pour garder la maison. Et le roy isit, & tout Israël à pied & s'arresta loing arriere de sa maison: & tous ses seruiteurs cheminoient auprès de luy, & les legions de Cerethi, & de Phelethi, & tous les Gethiens, vaillans combatants, six cens homes: lesquels

quelz l'auoient suiuy de Geth, tous piedtons, alloient deuant le roy. Mais le roy dict à Ethai Gethéen. Pourquoi viens tu avec nous? retourne & demeure avec le roy, car tu es estranger, & es ysfu de ton lieu. Tu vins hier, & seras tu au iourd'hui cōstrainct d'ysir avec nous? Mais moy, ie m'en iray, là où ie doibz aller. Retourne, & demeure avec toy tes freres, & le Seignr te fera misericorde, & verité, car tu as monstré grace. & foy. Et Ethai respōdit au roy, disant: Le Seignr vit, & mon seignr le roy vit, qu'en quelq lieu q tu sois, mon seignr le roy, soit en la mort, ou en la vie, illec fera ton seruiteur. Et David dict à Ethai: Vien, & passe oultre. Et Ethai Gethéen passa oultre, & tous les homes qui estoient avec luy, & toute l'autre multitude. Et ploroiet tous à haulte voix, & tout le peuple passoit. Et le roy passa oultre le torrēt de Cedron, & tout le peuple cheminoit contre la voie de l'oliue, laquelle regarde vers le desert. Mais aussy vint Sadoc prestre, & tous les Letuies avec luy, portāt l'arche de l'alliāce de Dieu, & mirēt en bas l'arche de l'alliāce de Dieu. Et Abiathar monta iusques à ce q le peuple eut acheuē de passer hors de la cité. Et le roy dict à Sadoc: Reporte l'arche de Dieu en la cité. Si ie trouue grace es yeux du Seignr, il me ramenera, & me la mōstrera en son tabernacle. Mais s'il me dict, tu ne me plais poit: ie suis prest, il faice ce qui est bon deuant foy. Et le roy dict à Sadoc prestre: O voiant, retourne en paix en la cité, toy & Achimaas ton filz, & Ionathan filz d'Abiathar, voz deux filz soiēt avec vous. Voicy ie me muceray es lieux champestres du desert, iusques à ce que la parole vienne de vous, me disant les nouvelles. Donc Sadoc & Abiathar rapporterent l'arche de Dieu en Ierusalem, & demourerēt là. Et David montoit le pēdant de la mōtaine des Oliues, montāt & plorant, & cheminant à piedz nudz, & le chef couuert, & aussy tout le peuple qui estoit avec luy, mōtoit le chef couuert, en plorāt. Lors il fut annoncé à David, qu'aussy Achi-tōphel estoit en la coniuration avec Absalom. Et David dict: Ie te prie Seignr, assotte le conseil d'Achi-tōphel. Et quand David montoit le coupeau de la montaigne, auquel debuoit adorer le Seigneur, voicy Chusai Arachite q est venu au deuant de luy, ayant la robbe descirée, & la teste pleine de terre. Et David luy dict: Si tu viens avec moy, tu me seras en charge. Mais si tu retourne en la cité, & que tu die à Absalom, roy ie suis ton seruiteur, seuffre que ie viue: ainsi que i'ay esté le seruiteur de ton pere, ainsi seray ie ton seruiteur: tu dissiperas le conseil d'Achi-tōphel. Or tu as avec toy Sadoc & Abiathar, p̄stres: & toutes les parollēs q tu auras ouy de la maison du roy, tu les diras à Sadoc & à Abiathar, prestres. Car avec eux sont leurs deux filz, Achimaas filz de Sadoc & Ionathan filz d'Abiathar: & enuoieres vers

moy par iceux, toute parole q vous aurez ouy. Chusai donc amy de David venant en la cité, aussy Absalom est entré en Ierusalem.

S. David donne les biens de Miphi-bōseth à Siba detra-cteur qui luy apportoit viures. Il defend occire Semei q le maudissoit. Absalom entré en Ierusalem, par le conseil d'Achi-tōphel, entra publiquement aux concubines de son pere.

Chapitre. xvj.

ET quand David eut vn petit passé le coupeau du mont, Siba le seruiteur de Miphi-bōseth vint au deuant de luy, avec deux asnes, qui estoient chargez de deux cens pains, & de cent lyens de grappes seiches, & de sept masses de figues, & de deux barilz de vin. Et le roy dict à Siba, que veullent signifier ces choses icy? Et Siba respōdit: Les asnes sont pour les domestiques du roy, pour eux seoir, & les pains, & les figues pour manger à tes seruiteurs, & le vin, à fin que si quelcun deffault au desert, qu'il en boiue. Et le roy dict: Ou est le filz de ton seigneur? Et Siba respondit au roy. Il est demouré en Ierusalem, disant: Au iourd'hui la maison d'Israël me rendra le royaume de mon pere. Et le roy dict à Siba: A toy soient toutes les choses qui appartiennent à Miphi-bōseth. Et Siba dict: Ie prie mon seigneur le roy, que ie trouue grace deuant toy. Donc le roy David vint iusques en Bahurim. Et voicy qu'un home yssoit d'illec, de la congnation, & maison de Saul, nommé Semei, filz de Gera, & alloit en auant, & le maudissoit: & iettoit des pierres contre David, & contre tous les seruiteurs du roy de David. Mais tout le peuple, & tous les combatans, marchoient au costé dextre & fenestre du roy. Et Semei parloit en telle maniere quand il maudissoit le roy: Vuyde hors, vuyde hors home de sang, & home de Belial. Le Seignr t'a rédu tout le sang de la maison de Saul: pource q tu as occupé le royaume pour luy, & a le Seignr donné le royaume en la main d'Absalom ton filz: & voicy tes maulx qui t'oppressent, car tu es hōe de sang. Et Abisai filz de Saruias dit au roy: Pourquoi maudict ce chien cy q doit mourir mon seignr le roy? Que ie voise, & q ie luy coppe la teste. Et le roy dit: Qu'en ay ie affaire, & vous aussy filz de Saruias? Laissez le mauldire: car le Seignr luy a commandé, qu'il mauldise David: & qui est cestuy qui osera dire, pourquoy a il ainsi fait? Et le roy dict à Abisai & à tous ses seruiteurs: Voicy mon filz, lequele est yssu de mon vêtre, quiert mon ame: cōbien plus cestuy, qui est filz de Iemini? Laissez le mauldire selon le cōmandement du Seignr: veoir si par aventure le Seigneur regardera mon affliction, & si le Seignr me rendra le bien pour la malediction de ce iour. Et ainsi David cheminoit par la voie, & ses cōpaignōs avec luy. Et Semei cheminoit alencontre de luy du costé, par le coupeau de la mōtaine, en mauldissant, & iettāt des pierres après luy, & espardant la terre. Et ainsi le roy, & tout le peuple avec luy vindrēt laissez, & se sont

soub. 19. c

3. rois. 2. b

Soub 19. d. Malediction de Semei cōtre David.

Ecd. 23. e.

& se sont illec rasrechiz. Mais Abfalom, & tout son peuple d'Israël entrerent en Ierusalé: mesme aussy Achi-tóphel avec luy. Et quád Chusai Arachite amy de Dauid fut venu vers Abfalom, il luy dict. Je te saluë roy, ô roy ie te saluë. Auql dit Abfalom: Est ce icy la grace, que tu as vers ton amy? Pourquoy n'es tu point allé avec ton amy? Et Chusai respondit à Abfalom: Non, car ie seray à celuy, que le Seigneur a esleu, & tout ce peuple icy, & tous ceux d'Israël: & demoureray avec iceluy. Mesme pour toute conclusion, auquel doibz ie seruir? N'est ce poit au filz du roy? Ainsy que i'ay obey à ton pere, ainsy obeiray ie à toy. Mais Abfalom dict à Achi-tóphel: Conseillez vous, quelle chose nous debuons faire. Et Achi-tóphel dict à Abfalom: Entre aux concubines de ton pere, lesquelles il a laissé pour garder la maison: à fin q quand tout Israël aura ouy, q tu auras deshonoré ton pere, que leurs mains soient avec toy renforcées. Parquoy ilz tendirét à Abfalom le tabernacle en la chābre d'enhault: & entra aux concubines de son pere, deuāt tous ceux d'Israël. Et le conseil qu' Achi-tóphel donnoit, en ces iours là, estoit comme si aucun demandoit conseil à Dieu. Ainsy estoit tout le conseil d'Achi-tóphel, & quand il estoit avec Dauid, & quand il estoit avec Abfalom.

Achi-tóphel conseil.

S. Chusai dissipe le conseil d'Achi-tóphel, ce qu'il signifie à Dauid par messagers, qui par le conseil de Chusai passa le Jor-dain. Pourquoy Achi-tóphel se pédit. Les trois amys de Dauid luy apportèrent des dons, à fin que le peuple ne defaillit par default des choses necessaires. C H A P. xvij.

A Chi-tóphel donc dict à Abfalom: P'esliray pour moy, douze mille homes, & me leue ray, & poursuyuray Dauid en ceste nuit: Et subitement saillāt sur luy (p tant qu'il est lassé & a les mains faillies) ie le frapperay. Et quand tout le peuple q est avec luy sera suy, ie frapperay le roy desolé. Et rameneray tout le peuple, ainsy qu' vn home a coustumé de retourner: Car tu demande vn seul home, & tout le peuple sera en paix. Et sa parolle pleut à Abfalom, & à tous les plus anciens d'Israël. Puis Abfalom dict: Appellez Chusai Arachite, & oyés aussy quelle chose cestuy dira. Et quád Chusai fut venu vers Abfalom, Abfalom luy dict: Achi-tóphel a dict ceste parolle, le debuons nous faire, ou non? Quel conseil donne tu? Et Chusai dict à Abfalom: Le conseil qu'a donné Achi-tóphel pour ceste fois, n'est pas bon. Et derechef Chusai dict: Tu cognois q tó pere, & les homes q sont avec luy, sont tresfortz, & de felon couraige: comme si l'ourse estoit en sa fureur en la forest, après q ses petitz seroient ravis. Mais aussy ton pere, est home de guerre, & ne demourera point avec le peuple. Parauenture est il maintenant mucé es fosses, ou en quelq lieu qu'il voudra. Et quand aucun sera occis au comencemēt, quelcun en escoutāt l'oyra, & dira. La playe est faicte au peuple q suyuoit Abfalom. Et vn chascū des plus fortz, duquel le

cœur est cōme celuy du lion, defauldra p crainte. Car tout le peuple d'Israël scait q ton pere est fort, & q tous ceux q sont avec luy sont robustes. Mais tel conseil me semble droict: Que tout Israël soit assemblé vers toy, depuis Dan, iusques à Ber-sabée, cōme le sablon innumerable de la mer: & tu seras au milieu d'eux. Et subitemēt frapperons sur luy, en quelq lieu qu'il soit trouué: & le couurirons, ainsy q la rousée coustumeremēt chet sur la terre: & ne laisserons aucū des homes q sont avec luy, ouy non pas vn. Que s'il est entré en quelque cité, tout Israël environnera ceste cité de cordes: & la tirerons au torrēt à fin q rien d'icelle ne soit trouué, aussy non pas vn petit caillou. Et Abfalom, & tous les homes d'Israël dirēt: Le conseil de Chusai Arachite est meilleur, q le conseil d'Achi-tóphel. Et de la volunté du Seignr fut destruiēt le cōseil vtile d'Achi-tóphel: à fin que le Seignr feit venir mal sur Abfalom. Et Chusai dict à Sadoc & à Abiathar prestres. Achi-tóphel a donné conseil en telle & en telle maniere à Abfalom, & aux plus anciens d'Israël: & moy i'ay donné tel & tel cōseil. Mainrenāt donc enuoiez bientoit, & nócez à Dauid, disant: Ne demeure poit ceste nuit es lieux chāpestres du desert, mais sans dilation passe oultre q par auēture le roy ne soit totallemēt destruiēt & tout le peuple qui est avec luy. Lors Ionathan & Achimaas se tenoiet auprés de la fontaine de Rogel. Vne seruante s'en alla, & leur nonça: & iceux s'en allerent, pour rapporter le message au roy Dauid. Car ilz ne pouoiet estre veu, ou entrer en la cité. Mais aucun seruiteur les veit, & le dona à cognoistre à Abfalom: Lors iceux hastāt les pas, entrerēt en la maison de qlque home, en Bahurim, leql auoit vn puitz en sa court, & descendirent en iceluy. Et la femme print vn voile, & l'estēdit sur la gueule du puitz, cōme seichāt Phorge: & ainsy fut la chose celée. Et quád les seruiteurs d'Abfalom furēt venuz en la maison à la femme, ilz dirēt: Ou sont Achimaas & Ionathā? Et la femme leur respōdit: Ilz sont hastiuement passez après qu'ilz ont gousté vn petit d'eue. Et ceux q cerchoient, après qu'ilz ne les trouuerent point, retournerent en Ierusalé. Et quand iceux furent en allez, les autres monterent hors du puitz, & en cheminant, annoncerēt au roy Dauid, & dirent: Leuez vous, & subitemēt passez le fleuve: car Achi-tóphel a donné telle maniere de conseil contre vous. Dauid donc se leua, & tout le peuple qui estoit avec luy, & passerent le Jor-dain, iusques à ce que le iour fut venu, & n'en demoura pas vn, qu'il ne passast le fleuve. Mais Achi-tóphel voiat, q son cōseil ne fut point faict, il sella son asne, & se leua, & s'en alla en sa maison & en sa cité: & aps auoir disposé de sa maison, se pédit. Et fut ensepuely au sepulchre de son pere. Et Dauid vint au lieu des armées, & Abfalō passa le Jordā, luy & tous les hōes d'Israël avec luy.

Achi-tóphel pédit.

Et

Et Abfaló ordóna Amasa sur l'armée au lieu de Ioab: Or estoit Amasa filz de quelque home, qui estoit appellé Ietra, Iezraélite, lequel entra à Abigail fille de Naas, sœur de Saruias, laquelle fut mere de Ioab. Et Israël avec Abfalom, mirent leur siege en la terre de Galaad. Et quand Dauid fut venu au lieu des armées, aussy Sobi filz de Naas, de Rabbath, des enfans d'Ammon, & Machir filz d'Ammihel de Lodabar, & Berzelai Galaadite, de Rogelim, luy offrirent des licetz, & des tapis, & des vaisseaux de terre, du froment, & de l'orge, & de la farine, & de la boullie, & des febues, & de la lentille, & des ciceres frites, & du miel, & du burre, & des brebis, & des gras veaux: Et les donnerent à Dauid, & au peuple qui estoit avec luy, pour manger. Car ilz penserent, que le peuple estoit foulé de fain, & de soif au desert.

S. Abfalom vaincu en la bataille, pendant à vn chaisne, est oultre percé de Ioab. Ce oyant Dauid, le plora amierement.

Chapitre. xvij.

DAuid donc après qu'il eut consideré son peuple, il ordonna sur eux des capitaines & centeniers, & donna la tierce partie du peuple, soubz la main de Ioab: & la tierce partie soubz la main d'Abisai, filz de Saruias, frere de Ioab, & l'autre tierce partie soubz la main d'Ethai, qui estoit de Geth. Et dict le roy au peuple: Sortiray ie aussy avec vous? Et le peuple respondit: Tu ne sortiras point: Car soit que nous fuyons, il ne leur en chaulra gueres de nous: soit que la moitié de nous soit occise: ilz n'en auront point grâde sollicitude: car toy seul es reputé pour dix mille. Il vault donc mieux q tu nous sois cōme fortresse, en la cité. Aufqz dict le roy: Je feray ce, qu'il vous semblera bon. Le roy donc s'arresta auprès de la porte: Et le peuple yssit selon leurs bendes, par cens & milliers. Et le roy comanda à Ioab, & à Abisai, & à Ethai, disant: Gardez moy l'enfant Abfalom. Et tout le peuple oyoit le roy q commadoit à tous les princes pour Abfalom. Et ainsi le peuple yssit au chappcōtre Israël. Et fut faicte la bataille en la forest d'Ephraim. Et là fut frappé le peuple d'Israël; par l'armée de Dauid: & fut faicte en ce iour là grande occision, de vingt mille homes. Et illec fut la bataille esparse sur la face de toute la terre, & le peuple qui auoit esté consumé de la forest, estoit en plus grand nombre, q ceux que l'espée auoit deuoré, en ce iour là. Mais il aduint q Abfalom venoit au deuant des seruiteurs de Dauid, seant sur vn mulet. Et comme le mulet passoit soubz vn grand chesne & espes, son chef s'attacha au chesne. Et cestuy demourant pendu entre le ciel & la terre, le mulet sur lequel estoit assis, passa oultre. Et quelcun veit ceste chose, & le nonça à Ioab, disant: Pay veu Abfalom pendant à vn chesne. Et Ioab dit à l'home q luy auoit annocé. Si tu l'as veu, pourquoy ne l'as tu poit percé iuf-

Abfalom
pendu p
les che-
neux.

C

ques en la terre, & ie t'eusse donné dix sicles d'argent, & vne ceinture? Lequel dict à Ioab: Si tu compterois en mes mains mille deniers d'argent, si ne metteroye pas ma main sur le filz du roy. Car cōme nous l'auons ouy, le roy t'a commadé, & à Abisai, & à Ethai, disant: gardez moy l'enfant Abfalom. Mais aussy si ie l'eusse faict par hardiesse cōtre mon couraige, celà n'eut esté aucunement celé au roy: & aussy tu te dresserois a lencontre. Et Ioab dict: Il ne sera pas comme tu veux, mais l'affailleray en ta pñence. Donc print trois lances en sa main, & les ficha au cœur d'Abfalom. Et cōme il reprenoit encores son aleine, pendat au chesne, dix ieufnes gendarmes de Ioab y coururent, & en le frappat, le tuerēt: Et Ioab sonna de la trompette, & retira le peuple, à fin qu'il ne poursuyuit plus Israël q fuyoit, voulāt espargner la multitude. Et prindrēt Abfalom, & le jetterent en la boscaige, en vne grâde fosse: & apporterēt sur luy vn fort grad monceau des pierres. Mais tous ceux d'Israël s'enfuyrent à leurs tabernacles. Et aussy Abfaló auoit dressé pour soy, quād encores il viuoit, vn tiltre qui est en la vallée du roy. Car il auoit dict: Je n'ay pas de filz, & ce sera la memoire de mô nom. Et appella le tiltre, de son nom: & est appellé la main d'Abfalom, iusques à ce iour. Lors Achimaas filz de Sadoc, dict: Je courray, & nonceray au roy, q Dieu luy a faict iugemēt de la main de ses ennemis. Aufqz dict Ioab: Tu ne seras point messagier pour ceste iournée, mais tu annonceras en vn autre iour. Je ne veux pas q tu annocé au iourd'hui, car le filz du roy est mort. Et Ioab dict à Chusi: Va, & nōce au roy les choses q tu as veu. Chusi adora Ioab, & s'encourrut. Derechef Achimaas filz de Sadoc dict à Ioab: Quelle chose empesche il, si aussy ie voy courrāt après Chusi? Et Ioab luy dict: Que veux tu courrir mô filz? Vien icy, Tu ne seras point le porteur de bones nouuelles. Lequel respondit: Qu'en est ce si ie y courre? Et il luy dict: Cours. Achimaas dōc courrant par la voie de la piedsente, passa Chusi. Et Dauid seoit entre deux portes. Lors le guetteur q estoit au coupeau de la porte sur la muraille, esleuat ses yeux veit vn home seul courrāt: & en criant à haulte voix, dōna à cognoistre au roy. Et le roy dict: S'il est seul, il y a bon message en sa bouche. Et comme cestuy soy hastant approchoit le guetteur veit vn autre home accourrāt & cria à haulte voix du coupeau, & dit: Je voy vn autre hōe accourrāt seul. Et le roy dict: Aufsy cestuy est bon messager. Et le guetteur luy dict: Le contēple la course du premier comme la course d'Achimaas filz de Sadoc. Et le roy dict: L'home est bon, & vient apportāt bone nouuelle. Et Achimaas en criāt, dit au roy. Roy ie te saluē. Et adorant le roy, s'enclina en la terre en sa pñence, & dict: Le Seignr ton Dieu soit benieit, leql au iourd'hui a enclos les homes q ont esleué v.ij. leurs

D

E

F

leurs mains contre mon seigneur le roy. Et le roy dict: Paix n'est elle pas à l'enfant Abfalom? Et Achimaas dict: O roy, j'ay veu vn grand tumulte, quand Ioab ton seruiteur enuoioit, moy, qui suis ton seruiteur: Le ne scay rien autre chose Auquel dict le roy: Passe oultre, & te tiens icy. Et comme cestuy eut passé, & qu'il s'arrestoit, Chusi vint, & en venant, dict: O mon seignr roy j'apporte bone nouvelle. Car le Seignr a au iour dhuy iugé pour toy, de la main de tous ceux qui se sont esleuez contre toy. Et le roy dict à Chusi: Paix n'est elle pas à l'enfant Abfalom? Auquel Chusi respondant, dict: Les ennemis de mon seigneur le roy, & tous ceux qui s'esleuet alencontre de luy pour mal, soient faitz cōme l'enfant. Parquoy le roy tout triste monta à la chambre haulte de la porte, & plora. Et parloit ainsi en allant: ô mon filz Abfalom, ô Abfalom mon filz. A la mienne volunté que ie fusse mort pour toy, ô Abfalom mon filz, ô mon filz Abfalom?

S. Dauid esmeu des parolles de Ioab, reconcilieses conspirateurs. Et des homes de Iuda estramené en Ierusalem. Il pardō de Semei, demandant pardon. Il reçoit Miphi-bóseth, commandant qu'il diuise les champs avec Siba. Il prend congé de Berzellai, retenant avec soy Chamaam. Mais Israël se debat avec Iuda pour Dauid.

Chapitre. xix.

ALors fut annoncé à Ioab, que le roy ploroit & menoit dueil de son filz: & fut en ceste journée la victoire tournée en pleurs, à tout le peuple. Car le peuple en ce iour ouyt qu'on disoit: Le roy a dueil sur son filz. Et le peuple se destourna ce iour là d'entrer en la cité, ainsi que le peuple qui tourne les doz, & se fuyant de la bataille est accoustumé de soy destourner. Mais aussy le roy couurit son chef, & crioit à grā de voix: O mon filz Abfalom, ô Abfalom mon filz: Ioab donc entra au roy en la maison, & dit: Tu as au iourdhuy rendu confus toutes les faces de tes seruiteurs, lesquelz ont sauué ton ame, & l'ame de tes filz, & de tes filles, & l'ame de tes sēmes, & l'ame de tes concubines. Tu ayme ceux q te hayent, & hays ceux q t'ayment. Et au iourdhuy as montré, q tu n'as cure de tes ducz, ne de tes seruiteurs. Et ie cognoy maintenāt veritablement q si ton filz Abfalom viuoit, & q fusions tous occis, lors te seroit agreable. Maintenant donc leue toy, & vien en auant, & en parlant satisfais à tes seruiteurs. Car ie te iure par le Seigneur, q si tu ne sors hors, q n'en demourera pas vn avec toy ceste nuit: & te sera pire ceste chose q tous les maux q sont venus sur toy, depuis ton adolescence iusq̄ au present. Le roy donc se leua, & s'aseit en la porte. Et fut annoncé à tout le peuple, q le roy seoit en la porte. Et toute la multitude vint en la p̄sencē du roy, & Israël s'ensuyt en ses tabernacles. Aussy tout le peuple en toutes les lignées d'Israël se debattoit disant: Le roy nous a deliuré de la main de nos ennemis: cestuy nous a sauué de la main des Philisthiins: & main-

tenant est fuy hors de la terre à cause d'Abfalō. Mais Abfalom, q nous auons oinct sur nous, est mort en la bataille. Iusques à quand vous taisez vous, & q vous ne ramenez le roy? Et le conseil de tous ceux d'Israël vint au roy. Aussy le roy Dauid enuoia à Sadoc & à Abiathar prestres, disant: Parlez aux plus anciens de Iuda, disant: Pourquoi estes vous venus les derniers, pour ramener le roy en sa maison? Et la parolle de tout Israël estoit venue iusques au roy, en sa maison: pource que le roy auoit dict: Telles choses direz vous au peuple de Iuda: Vous estes mes freres, vous estes mes oz & ma chair. Pourquoi ramenez vous le roy tous les derniers? Et dictes à Amasa. N'es tu pas mon os & ma chair? Ainsy me faice Dieu, & ainsi me doint, si tu ne seras deuant moy le maistre de l'armée à tousiours, au lieu de Ioab. Et enclina le cœur de tous les homes de Iuda, cōme d'vn home seul. Et enuoierent au roy disant: Retourné toy, & tous tes seruiteurs. Et le roy retourna: & vint iusques au Iordain. Et tous ceux de Iuda vindrent iusques à Galgal, pour venir au deuant du roy, & pour le mener oultre le Iordain. Aussy Semei filz de Gera, filz de Iemini, de Bahurim se hasta, & descendit avec les homes de Iuda, au deuant du roy Dauid, avec mille homes de Ben-iamin, & Siba le seruiteur de la maison de Saul: & ses quinze filz, & ses vingt seruiteurs estoient avec luy. Et transuersant le Iordain deuant le roy, passerent le fleuve, à fin de mener oultre la famille du roy, & pour faire selō son cōmandement. Et Semei filz de Gera se ietta deuant le roy qui desia estoit passé le Iordain, & luy dict. Mon seigneur ne me repute point l'iniquité, & n'aye point souuenance des iniures, de ton seruiteur, au iour mon seigneur roy, que tu ysis de Ierusalem: & ne le prens point à cœur ò roy. Car moy qui suis ton seruiteur, congnoy mon peché: & pourtāt au iourdhuy suis premier venu de la maison de Ioseph, & suis descendu au deuant de mon seigneur le roy. Mais Abisai filz de Saruias respondant, dict: Pour telles parolles, Semei ne sera il poit occis, q a maudit l'Oinct du Seignr? Et Dauid dict: Quelle chose y a il entre moy & vous, filz de Saruias? Pourquoi m'estes vous au iourdhuy faitz comme Satan? Sera au iourdhuy donc mis à mort l'home en Israël? Suis ie ignorant q ie suis fait au iourdhuy roy sur Israël? Et le roy dict à Semei: Tu ne mourras point, & luy iura. Aussy Miphi-bóseth filz de Saul descendit au deuant du roy, les piedz non lauez, & la barbe nō tonduē: & n'auoit point laué ses vestemens, depuis le iour q le roy estoit yssu iusques au iour de son retour en paix. Et quād il fut venu au deuant du roy en Ierusalem, le roy luy dict: Pourquoi n'es tu pas venu avec moy, Miphi-bóseth? Et en respondant, dict: Mon seigneur roy, mon seruiteur m'a mesprisē. Et ie luy dy, moy q suis ton seruiteur, qu'il m'accoustrast vn asne, &

3. Roy
2. b.

Sus. 164

D

A
Sus. 18. g.

B

2. Rois. 1. b.
3. Rois. 1. b.

3. Rois. 1. b.
2. Rois. 17. b.

vn asne, & qu'en montant sus, m'en iroie avec le roy: car moy ton seruiteur suis boiteux. Dauantaige aussy m'a accusé, moy qui suis ton seruiteur, enuers toy mon seignr roy. Mais toy mon seigneur le roy, tu es comme vn ange de Dieu, fais ce qu'il te semble bon. Car aussy la maison de mon pere n'a esté sinó coupable de mort enuers mon seigneur le roy. Et m'as mis moy q suis ton seruiteur, entre ceux qui mangent à ta table. Quelle chose donc ay ie pour iuste querelle? ou quelle cause ay ie de plus cryer au roy? Dont le roy luy dict: Que diras tu d'auantaige? Ce q'ay dict est ferme. Toy & Seba, diuisez les possessions. Et Miphi-bóseth respondit au roy: Aussy qu'il prenne tout, puis que mon seigneur est retourné paisiblement en sa maison. Aussy Berzellai Galaadite, descendant de Rogelim, mena le roy oultre le Iordain, prest aussy de le conuoier oultre le fleuue. Et Berzellai Galaadite estoit fort ancien, c'est à dire, de quatre vingt ans. Et cestuy bailla viures au roy, quand il demouroit en l'ost: car il estoit vn home fort riche. Et ainsy le roy dict à Berzellai: Vien avec moy, à fin que tu repose seurement avec moy en Ierusalem. Et Berzellai dict au roy: En quel nombre sont les iours des ans de ma vie, pour monter avec le roy en Ierusalé? Je suis au iourdhuuy de quatre vingt ans. Mes sens ont ilz vigueur pour discerner le doux & l'amer? ou la viande & le boire peult il donner plaifance à ton seruiteur? ou puis ie plus oultre escouter la voix des chantres & des chantes? Pourquoi seroit ton seruiteur en charge à mon seigneur le roy? Moy q suis ton seruiteur, i'iray vn petit oultre le Iordain avec toy. Je n'ay pas indigence de tel guerdon: mais ie te prie que moy qui suis ton seruiteur, que ie retourne, & q ie meure en ma cité: & que ie soye ensepuey auprès du sepulchre de mon pere, & de ma mere. Mais il y a ton seruiteur Chamaan, cestuy voise avec toy mon seignr roy, & luy fais tout ce qu'il te semble bon. Et ainsy le roy luy dict: Que Chamaan passe oultre avec moy, & ie luy feray tout ce qu'il te plaira: & impetreras de moy tout ce q tu demanderas. Et quád tout le peuple & le roy furent passez le Iordain le roy baisa Berzellai, & le benei: Et cestuy retourna en son lieu. Le roy donc passa oultre en Galgal, & Chamaan avec luy. Mais tout le peuple de Iuda auoit mis oultre le roy, & seulement la moitié du peuple d'Israël y auoit esté. Et ainsy tous les homes d'Israël ensemble accourrans au roy, luy dirent: Pourquoi t'ont desrobé noz freres, les hōes de Iuda, & ont passé le roy, & sa maison oultre le Iordai, & to' les homes de Dauid avec luy? Et tous ceux de Iuda respondirent aux homes d'Israël: Pour ce q le roy m'est plus prochain. Pourquoi te courrouce tu de ceste chose? Auons nous magé quelque chose du roy? ou auons nous receu aucuns dons? Et quelq home d'Israël respondit aux homes de

Iuda, & dict: Aussy de dix parties, ie suis le plus grand enuers le roy, & m'appartient plus Dauid, qu'à toy. Pourquoi m'as tu fait iniure, & ne m'a point premier esté noncé, que ie ramenisse mon roy? Mais plus durement respondirent les homes de Iuda, que les homes d'Israel.



S. Ioab avec son frere Abisai pour s'uyt Seba filz de Bochri, qui auoit esmeu sedition contre Dauid en Israel. Et Ioab tua Amasa en la voye Et s'en alla du siege mis deuant Abela, quand on luy enuoia la teste de Siba oultre le mur.

Chapitre .xx.

IL aduint aussy qu'illec estoit vn home de Belial, nommé Seba, filz de Bochri, home de Iemini: & sonna la trompette, & dict: Nous n'auons point de part en Dauid, ne d'heritage au filz d'Isaï. Israel retourne en tes tabernacles. Et tout Israel fut separé de Dauid, & suyuit Seba, filz de Bochri. Mais les homes de Iuda s'adioignirent à leur roy, depuis le Iordain iusques en Ierusalem. Et quand le roy fut venu en sa maison, en Ierusalem, il print les dix femmes, qui estoient ses cōcubines, lesquelles il auoit laissées pour garder sa maison, & les mit en garde, en leurs baillat viures: & n'entra point vers elles, mais furent enfermées, iusques au iour de leur mort, viuant en viduité. Et le roy dict à Amasa. Appelle moy tous les homes de Iuda, pour le troiesme iour: & que tu sois present. Amasa donc s'en alla pour appeller Iuda, & seiourna plus que le roy ne luy auoit ordonné. Et Dauid dict à Abisai. Maintenant nous n'affligera plus Seba filz de Bochri, qu'Abfalom. Prends donc les seruiteurs de ton seigneur, & le poursuis, que par auenture il ne trouue les citez garnies, & qu'il ne nous eschappe. Donc avec luy isirent les homes de Ioab, & les Cerethiens aussy, & Phelethiens, & tous les fortz homes isirent de Ierusalé, pour poursuivre Seba filz de Bochri. Et quand iceux estoient auprès de la grande pierre, laquelle est en Gabaon, Amasa, venant les rencontra. Or Ioab estoit vestu d'vne robbe estroicte, selon la mesure de son habit, & par dessus ceint d'vne espée pendate en sa gayne, iusques à son ventre, laquelle estoit forgée, tellemēt qu'elle pouoit facilement isir & frapper. Et ainsy Ioab dit à Amasa. Je te saluē mó frere. Et de sa mai dextre print le menton d'Amasa, comme le voullant baiser.

v .iij. Mais

Trahison
de Ioab.

Mais Amasa ne print point garde à l'espée, que Ioab auoit. Lequel le frappa au costé, & espan- dit ses entrailles en la terre: Et ne le frappa poit le second coup. Mais Ioab, & Abisai son frere, D poursuyuirent Seba filz de Bochri. Ce temps pé dant, aucuns homes cōme ilz furent arrestez au- près du corps mort d'Amasa, qui estoiet des cō- paignons de Ioab, ilz dirent: Voicy, cestuy qui a voulu estre en la cōpaignie de Dauid, au lieu de Ioab. Et Amasa couchoit au milieu de la voie, tout couuert de sang. Aucun home vit ceste cho- se, à sçauoir q̄ tout le peuple s'arrestoit pour le veoir, & mit Amasa hors de la voie en vn cháp: & le couurit d'vn vestemēt, à fin q̄ les passans ne s'arrestassent pour luy. Après donc qu'iceluy fut osté hors de la voie, tout home passoit, s'uyuant Ioab, pour persecuter Seba filz de Bochri. Mais iceluy estoit passé par toutes les lignées d'Israël, iusques en Abela & en Beth-macha: & tous les E homes esleutz s'estoient assemblez à luy. Et ain- sy vindrent, & l'assiégerēt en Abela, & en Beth- maacha: & environnerent la cité de garnisons, & fut la ville assiegée. Aussi toute la multitude qui estoit avec Ioab, s'enforçoit de destruire les mu- railles. Et vne sage femme de la cité s'escria. Es- coutez, escoutez, dictes à Ioab: Approche toy d'icy, & que ie parle à toy. Quand cestuy fut ap- proché d'elle, icelle luy dict: Es tu Ioab? Et ice- luy respondit: Ce suis ie. Auquel icelle parla en telle maniere: Escoute les parolles de ta seruāte. Lequel respondit: P'escoute. Et derechef icelle dict: On disoit en l'ancien prouerbe vne parolle. F Deu. 20. c Ceux qui interroguent, qu'ilz interroguent en Abela: & ain- sy profiterēt ilz. Ne suis ie pas celle q̄ respondz la verité en Israël: & tu demāde à de- struire la cité, & de ruer par terre la mere en Is- rael? Pourquoi destruis tu l'heritage du Seignr? Et Ioab respondant, dict: Ia n'aduienne, ia n'ad- uienne celà vers moy: ie ne le destruis pas, & ne le demolis point: la chose ne va pas ain- sy, mais vn home de la montaigne d'Ephraim, nommé Seba filz de Bochri, a leué sa main contre le roy Dauid: Baillez seulement cestuy, & nous nous re- tirerons arriere de la cité. Et la femme dict à Io- ab: Voicy, sa teste sera enuoyée à toy, par la mu- raille. Icelle donc entra vers tout le peuple, & sa- gement a parla à eux. Lesquelz ietterent à Ioab la teste de Seba, filz de Bochri, couppée. Et ce- stuy sonna la trompette, & se retirèrent de la ci- té, vn chascun en ses tabernacles. Mais Ioab re- tourna en Ierusalem au roy. Ioab donc fut sur toute l'armée d'Israël. Et Banaias filz de Ioiada sur les Cerethiens, & Phelethiés: Mais Aduram sur les tributz. Et Iosaphat filz d'Achilud, escri- puain des faitz & histoires. Siba fut le greffier. Et Sadoc, & Abiathar prestres. Mais Ira Iairite estoit le prestre de Dauid.

S. Quand la famine de trois ans fut enuoyée pour le peché de Saul contre les Gabaonites, Dauid donna le residu de la lig-

née de Saul pouestre crucifiez, fors que Miphi-bóseth. Et cōmā- da leurs os estre ensepuelys avec les os de Saul & Ionathas. Les quatre batailles de Dauid contre les Philisthins, sont racōptées.

Chapitre. xxj.

A Vssy la famine fut es iours de Dauid, par A trois ans continuelz. Et Dauid demanda conseil à l'oracle du Seigneur. Et le Seig- neur dict: A cause de Saul, & de sa maison des sangs: pource qu'il a occis les Gabaonites. Quād donc les Gabaonites furent appelez, le roy leur dict: (Car les Gabaonites n'estoiet point des en- fans d'Israël, mais estoient les residus des Amor- rhéens. Car les enfans d'Israël leur auoient iuré, Iosue. 9. & Saul les voulut frapper par zele, comme pour les enfans d'Israël, & de Iuda.) Dauid donc dict aux Gabaonites. Que vous seray ie, & quelle chose sera vostre appaisement, à fin que beneis- sez l'heritage du Seignr? Et les Gabaonites luy dirent: Nostre question n'est pas touchant argēt ou or: mais est contre Saul, & contre sa maison. Et ne voulons point, qu'vn seul home d'Israël soit mis à mort. Ausqueiz dict le roy: Que vou- lez vous donc, q̄ ie vous faice? Lesquelz dirēt au Roy: Nous debuons abolir l'home q̄ nous a mis à fin, & nous a oppressé iniustement: en telle ma- niere, qu'aussy n'y en demeure pas vn de sa lig- B née, en tous les termes d'Israël. Que sept homes de ses filz nous soient donnez, & que nous les crucifions au Seigneur en Gabaa de Saul, iadis esleu du Seigneur. Et le Roy dict: Je les vous 1. rois. 14. donneray. Et le Roy fait pardon à Miphi-bó- seth, filz de Ionathas, filz de Saul: à cause du iu- rement du Seigneur, lequel fut entre Dauid, & entre Ionathas filz de Saul. Et ain- sy le Roy print les deux filz de Respha, fille d'Aia, qu'elle auoit enfanté à Saul, Armoni, & Miphi-bóseth: & les cinq filz de Michol, fille de Saul, qu'elle auoit engendré à Hadriel, filz de Berzellai, lequel fut Maolathite: & les donna es mains des Gabaoni- tes. Lesquelz les crucifierent en la montaigne, en la presence du Seigneur. Et ces sept icy tom- berent mortz ensemble, es iours premiers de la moisson, quand la moisson de l'orge commen- çoit. Et Respha fille d'Aia, print la haire, & l'estendit illec sur la pierre, depuis le commence- ment de la moisson, iusques à ce que l'eaue du ciel degouttat sur eux: & ne les laissa point descirer C de iour par les oyseaux, ne de nuit p̄ les bestes. Et fut annoncé à Dauid, ce que Respha fille d'Aia, cōcubine de Saul, auoit fait: & Dauid s'en alla, & print les os de Saul, & de Ionathas son filz, des homes de Iabés de Galaad, qui les auoi- ent desrobbe de la rue de Beth-san, en laquelle les Philisthins les auoiēt pendus, quād ilz eurent tué Saul en Gelboe: & apporta d'illec les os de Saul, & les os de Ionathas son filz. Et en recueillāt les os de ceux q̄ auoient esté attachez, les ensepuely- 1. rois. 16. rēt avec les os de Saul, & de Ionathas son filz, en la terre de Ben-iamin, de costé au sepulchre de Cis

Deu. 20. c

Sus. 8. d

Iosue. 9.

1. rois. 14.

1. rois. 16.

de Cis son pere : & feirent toutes les choses que le roy auoit commandé, & Dieu après ce fut apaisé à la terre. Derechef fut faicte la guerre des Philisthijns contre Israël, & descendit Dauid, & ses seruiteurs avec luy, & bataillèrent contre les Philisthijns. Mais comme Dauid perdoit sa force, Iesbi-benos, qui fut du genre d'Arapha, duquel le fer de sa hache pesoit trois cens vnces, & estoit ceinct d'une espee nouvelle, s'enforça de frapper Dauid : & luy fut en aide Abisai filz de Saruias, & en frappant le Philisthien, l'occist. Adonc les homes de Dauid iurerent, disant: Maintenant ne sortiras tu plus avec nous en la bataille, à fin que tu n'esteinde la lumiere d'Israël. Et la seconde bataille aussy fut en Gab, contre les Philisthijns; & adonc frappa Sobochai de Hufathi, Saph de la lignée d'Arapha, du genre des geantz. Aussy la troisieme bataille fut en Gob, contre les Philisthijns, en laqelle, Adeodatus filz des forestz tapisseur, Beth-lehemite frappa Goliath Gethéen, duquel le manche de la hache, estoit comme l'anscuelle des tisserans. La quatrieme bataille fut en Geth: au quel fut vn home fort grand, lequel auoit six doigtz en ses mains, & en ses piedz, c'est à dire vingt & quatre: & estoit de la lignée d'Arapha, & blasphemoit Israël. Mais Ionathas filz de Semmaa frere de Dauid, le frappa. Iceux quatre furent naiz d'Arapha en Geth, & moururent par la main de Dauid, & de ses seruiteurs.

D
Sus. 1. a
1. par. 20. c

S. La cantique d'action de graces de Dauid pour sa deliurance de tous ses ennemys.

Chapitre. xxij.

Lors Dauid dit les parolles de ceste chanson au Seigneur, au iour que le Seigneur le deliura de la main de tous ses ennemys, & de la main de Saul. Et dit:

Le Seigneur est ma pierre, & ma force, & mon sauueur.

Mon Dieu est fort, & auray en luy esperance: cest mon escusson, & la corne de mon salut, celuy qui m'esleue, & mon refuge, mon sauueur, tu me deliureras d'iniquité.

Psa. 17. a.

P'inoqueray le Seigneur louable, & seray sauué de mes ennemis.

Car les contritions de la mort m'ont environné: les torrentz de Belial m'ont espouuenté.

Les cordes d'enfer m'ont environné: les laqz de la mort m'ont preueni.

P'inoqueray le Seigneur en ma tribulation, & crieray après mon Dieu: Et il exaucera ma voix de son saint temple, & mon cry viendra à ses oreilles.

La terre a este esmuee, & a tremblé: & les fondementz des montaignes ont esté froissez & quassez, pour ce qu'il s'est courroucé à eux.

La fumée est montée de ses narines, & le feu de sa bouche deuorera les charbons se sont allumez d'iceluy.

Et a incliné les cieuz, & est descendu, & obscurité dessoubz ses piedz.

Et il a monte sur Cherubim & volé, & est tombé sus les plumes du vent.

Il a mit tenebres autour de soy, pour soy muer, distillant les euaes des nuées des cieuz.

P'our le resplendissement en sa presence, les charbons de feu se sont allumez.

Le Seigneur tonnèra du ciel, & le souuerain donnera sa voix.

Il enuoia des flesches, & les dissipa, les escleres, & les consumma.

Et les effusions de la mer s'apparurent, & les fondementz du monde furent reuelez, par l'incrépation du Seigneur, & par l'inspiration de l'esprit de sa fureur.

Il a enuoie du ciel, & m'a esleué, & m'a tiré hors de plusieurs euaes.

Il m'a deliuré de mon ennemy trespuissant, & de ceux qui me hayoient: car ilz estoient plus robustes que moy.

Il m'a preueni au iour de mon affliction, & le Seigneur a esté faict mon firmament.

Et m'a amené en lieu spacieux, il m'a deliuré, pour ce que ie luy ay pleu.

Le Seigneur me rendra selon ma iustice, & me rendra selon la pureté de mes mains.

Car i'ay gardé les voyes du Seigneur, & n'ay point faict infidelement vers mon Dieu.

Car tous ses iugemens sont en ma presence, & n'ay point osté arriere de moy ses comâdemés.

Et ie seray parfaict deuât luy, & me garderay de mon iniquité.

Et le Seigneur me rendra selon ma iustice: & selon la pureté de mes mains, en la presence de ses ieux.

Tu seras saint avec le saint, & avec le robuste seras parfaict.

Avec l'esleu, seras esleu, & avec le peruers seras peruert.

Et sauueras le paoure peuple, & humilieras par tes yeux les orgueilleux.

Car Seigneur tu es ma lumiere, & toy Seigneur tu il lumineras mes tenebres.

Car par toy ie courray en arme, ie passeray oultre la muraille par mon Dieu.

La voye de Dieu est sans tache, la parole du Seigneur est examinée par feu: c'est l'escusson de tous ceux qui ont esperance en luy.

Qui est Dieu, sinon le Seigneur: & qui est fort, sinon nostre Dieu?

C'est Dieu qui m'a ceinct de force, & a mis ma voye parfaicte egale.

Faisant mes piedz legiers, comme ceux des cerlz, & m'establissant sur mes haulz lieux.

Enseignant mes mains à la guerre, & composant mes bras comme vn arc d'arain.

Tu m'as donné le boucler de ton salut, & ma debonnaireté m'a augmenté.

v. iiii.

Tu as lar-

Psa. 143. a

D

Dauid.

2. De Samuel.

Tu eslargiras mes pas deffoubz moy, & mes talons ne defauldront point.

D Le pourfuyuray mes ennemis, & les froifferray, & ne retourneray point, iusques à ce que les aye consummez.

Le les consumeray & les romperay, a fin qu'ilz ne se releuēt, ilz cherrōt soubz mes piedz.

Tu m'as ceinct de force à la bataille, tu as humilié soubz moy, ceux qui resistoient à moy.

Tu as fait tourner le doz à mes ennemis: & à ceux qui me hayoient, & les destruyray.

Ilz crieront au Seigneur, & n'y aura aucun qui les sauue, & ne les exaucera point.

Le les aboliray comme la pouldre de la terre: & les debriferay menu cōme la fange des ruēs.

Tu me sauueras des contradictions de mon peuple: tu me garderas pour le chef des gentils: le peuple que ie ne cognois point, me seruira.

Les filz estrangers resisteront à moy, ilz obeyront à moy par l'ouye de l'aureille.

Les filz estrangers sont escoulez, & seront ensemble tirez en leurs angoiffes.

Le Seigneur vit, & mon Dieu est benieit, & Dieu la force de mon salut sera exalté.

Cest toy Dieu, qui me donne les vengeances, & jette les peuples soubz moy.

Qui me tire hors de mes ennemis, m'esleue de ceux qui resistent contre moy: tu me deliureras de l'home mauuais.

Rom. 15. b Pourtant te confesseray ie Seigneur entre les gentils: & chanteray à ton nom.

Magnifiant les salutz de son roy, & faisant misericorde à Dauid son Oinct, & à sa semence iusques à tousiours.

S. Les demieres parolles de Dauid, & le denōbrement de ses homes renommiez.

Chapitre. xxiiij.

A E T celles sont les demieres parolles q̄ Dauid filz d'Isai dit: L'home au quel a esté constitué de Christ du Dieu de Iacob, le gentils psalmiste d'Israël, a dit: L'esprit du Seigneur a parlé par moy, & sa parole par ma langue. Le Dieu d'Israël m'a dict, & le fort d'Israël a parlé. Le dominateur des homes, le iuste dominateur en la crainte de Dieu. Il respandit comme la lumiere de l'aube du iour quād le soleil se leue au matin sans nuēes, & comme l'herbe de la terre germe par les pluyes. Et ma maison n'est pas si grande enuers Dieu, que de faire avec moy passion eternelle, ferme en toutes choses & garnie. Car c'est tout mon salut, & toute volunté: & n'y a rien d'elle, qui ne germe. Mais tous les preuaricateurs seront defracinez comme les espines: lesquelles ne sont point ostées par les mains. Et si qlcun les veult toucher, il s'armera de fer, & de bois de lace, & icelles allumées au feu serōt bruslées iusqs à neant. Iceux sont les n'oms des fortz de Dauid. Dauid assis en la chaire, le plus faige des princes entre trois, il est comme le pe-

1. pa. 11 b.

tit ver trestendre du bois, lequel d'un assaut en a occis huyt cens. Après cestuy, Eleazar filz de son oncle Ahohite entre trois fortz, qui estoient avec Dauid, quand ilz feirent opprobre aux Philisthijns, & furent illec assemblez en bataille. Et quand les homes d'Israël furent montez, cestuy s'arresta, & frappa les Philisthijns, iusques à ce que sa main defaillit, & qu'elle s'enroidit avec l'espée. Et feit le Seigneur en ce iour là, grand salut: & le peuple qui estoit fuy, retourna aux despouilles de ceux qui estoient occis, pour les oster. Et après cestuy, Séma filz d'Age d'Arari. Et furent les Philisthijns assemblez en l'armée, car illec estoit vn chap plein de l'entile. Et quād le peuple fut enfuy de deuant les Philisthijns, cestuy s'arresta au milieu du champ, & le deliura, & frappa les Philisthijns: & feit le Seigneur grad salut. Aussi parauant estoient descendus pareil lemet trois q̄ estoient les princes entre trente, & estoient venuz au temps de la moisson à Dauid, en la cauerne d'Odollam: Et le siege des Philisthijns estoit mis en la vallée des Geantz: Et Dauid estoit en la forteresse: mais adōc l'armée des Philisthijns estoit en Beth-léhem. Dauid donc desira auoir de l'eau du lac, & dict: A la mienne C ne volunté que aucun me donnast de l'eau à boire de la cisterne, laquelle est en Beth-léhem, auprès de la porte. Donc les trois fortz passerent subitement oultre l'ost des Philisthijns, & puiserent de l'eau, de la cisterne de Beth-léhem, laquelle estoit auprès de la porte, & l'apporterent à Dauid: mais cestuy n'en voulut pas boire, mais l'offrit au Seigneur, disant: Le Seigneur me soit propice, que ie ne faice cela: Beuueray ie le sang de ces homes: qui sont allez, & beuueray ie le peril de leurs ames? Il n'en voulut donc pas boire. Ces choses icy feirent les trois fort robustes. Aussi Abisai frere de Ioab, filz de Saruias estoit le prince des trois. Cestuy est qui leua sa lace cōtre trois cens, lesquelz il occit, renommé entre trois, & entre les trois, le plus noble. Et il estoit leur prince, mais n'estoit pas encores parueni iusques aux trois premiers. Et Banaïas filz de Ioïada, hōe tresfort: & de grand entreprinse de Cabsel: Cestuy frappa les deux lions de Moab, & mesmes descendit & frappa le lyon au milieu de la cisterne, es iours des neiges. Aussi cestuy occit l'home Egyptien, l'home digne d'estre regardé, ayant vne lance en la main: Et ainsi quand il fut descendu à luy avec la verge, par D force, il tira la lance hors de la main de l'Egyptien, & l'occit de sa lance. Ces choses feirent Banaïas filz de Ioïada. Et cestuy est renommé entre trois des robustes, lesquelz estoient entre les têtes des plus nobles: Toutesfois n'estoit pas venu iusques aux trois. Et Dauid le feit son secretaire. Afaël frere de Ioab estoit entre les trente, Elehanan filz de son oncle de Beth-léhem, Semma de Harodi, Elica de Harodi, Heles de Phalti, Hi-

ti, Hira filz d'Acces de Thecua, Abi-ezer d'Anathoth, Mobonnaï de Hufathi, Selmon Aho-hite, Maharai Netophathite, Heleb filz de Baana, aussy cestuy Netophathite, Itai filz de Ribai de Gabaad des enfans de Ben-iamin, Banaia Pharathonite, Heddaï du torrent de Gaas, Abi-albon Arbathite, Azmaueth de Beromi, Eliaba de Salaboni. Les filz de Iassen, Ionathan, & Semma d'Orodi, Ahiâ filz de Sarar Ararite, Eli-phelet filz de Aasbai filz de Machati, Eliâ filz d'Achi-tóphel Gelonite, Hefraï de Carmel, Farai d'arbi, Igaal filz de Nathan de Soba, Bonni de Gaddi, Selec d'Ammoni, Naharai Berothite, home d'arme de Ioab filz de Saruias, Ira Iethrite, Gareb, aussy cestuy Iethrite, Vrias Hethcen, en tout trente sept.

S. Dauid corrigé de Nathan le prophete, pour auoyr nombré le peuple, de troys offres elleut la peste de troys iours: Laquelle cruellement assaillant le peuple, & lxx. mille occys & Dauid pria le Seigneur. Et admonesté de Gad le prophete Il donna pris de l'airée d'Areuna & la establit vn autel, & la peste cessa.

Chapitre. xxiiiij.

ET la fureur du Seigneur derechef se courrouça contre Israël, & esmeut Dauid contre eux disant: Va, nombre Israël, & Iuda. Et le roy dist à Ioab prince de son armée: Chemine par toutes les lignées d'Israël, depuis Dan, iusques à Ber-sabée: & nombre tout le peuple, à fin q'ie sçache son nombre. Et Ioab dit au Roy: Le Seigneur ton Dieu veuille augmenter ton peuple encores autant qu'il est maintenant, & derechef qu'il le faice au centiesme double en la presence de mon seigneur le roy: Et que veult faire mon seigneur le Roy, en ceste chose? Mais la parole du Roy eut lieu par dessus les paroles de Ioab, & des princes de l'armée. Et Ioab y s'it & les princes des gensdarmes de la presence du Roy, pour nombrer le peuple d'Israël. Et quand ilz furent passez le Iordain, ilz vindrent en Aroër, à la destre de la ville, laquelle est en la vallée de Gad: & par Iazer passerent en Galaad, & en la terre inferieure de Hadsi, & vindrent es lieux desers de Dan. Et enuironnant auprès de Sidon, passerent auprès les murailles de Tyr, & en toute la terre des Heuécens & des Chananéens, & vindrent au Midy de Iuda en Ber-sabée. Et après qu'ilz eurent considerez toute la terre, se trouuerent après neuf mois & vingt iours en Ierusalem. Ioab donc donna le nombre de la description du peuple, au Roy. Et furent trouuez d'Israël, huyt cens mille homes fortz pour tirer l'espée, & de Iuda cinq cens mille combatans. Lors le cœur de Dauid se frappa, après q'le peuple fut nombré: & Dauid dit au Seigneur: P'ay grandement peché en ce fait icy: mais Seigneur ie te prie, que tu transfere l'iniquité de ton seruiteur, car i'ay fait trop follement: Et ainsy Dauid se leua au matin, & la parole du Seigneur fut faicte à Gad le prophete, & le Voiant de Dauid, disant: Va, & parle à Dauid: Ces paroles dit

le Seigneur: L'option de trois choses t'est donnée, esleis l'une de celles que tu voudras, & ie te la feray. Et quand Gad fut venu à Dauid, il luy nonça, disant: Ou la famine te viédra par l'espace de sept ans en ta terre, ou tu fuyras tes aduersaires l'espace de trois mois, & iceux te poursuyuront: ou certainement la pestilence sera par troys iours en ta terre. Maintenant donc delibere, & regarde, quelle parole ie responderay à celuy qui m'a enuoie. Et Dauid dit à Gad: Je suis trop fort angoissé: mais il vault mieux que ie tombe es mains du Seigneur (car ses misericordes sont grandes) que es mains des homes. Et le Seigneur enuoia la pestilence en Israël, depuis le matin iusques au temps ordonné: & moururent du peuple, depuis Dan iusqs à Ber-sabée, septante mille homes. Et quád l'ange du Seigneur eut esté du sa main sur Ierusalem pour la destruyre, le Seigneur eut pitié sur l'affliction, & dit à l'ange qui fraploit le peuple: Il suffit: Retire maintenant ta main. Et estoit l'ange du Seigneur, au prés d'airée d'Areuna Iebuséen. Et Dauid dit au Seigneur quand il veit l'ange frappant le peuple: C'est moy qui ay peché, & ay fait iniustement: Ceux icy qui sont brebis quelle chose ont ilz fait? Ie te prie que ta main soit tournée contre moy, & cõtre la maison de mon pere. Et Gad vint à Dauid: en ce iour là, & luy dit: Monte, & ordonne pour le Seignr vn autel en l'airée d'Areuna Iebuséen. Et Dauid móta selon la parole de Gad, que le Seigneur luy auoit commadé. Et Areuna regardant, apperceut le Roy & ses seruiteurs venir à soy: & y s'it hors & adora le Roy encliné en la terre, & dit: Quelle cause y a il, que mon Seigneur le Roy, vient à son seruiteur? Auquel dit Dauid, à fin que iachette de toy l'airée, & que i'edifie vn autel au Seigneur, & q' l'occision qui est vehemente sur le peuple, cesse. Et Areuna dit à Dauid: Que mó Seigneur le Roy prenne, & qu'il offre aisy qu'il luy plaict: Tu as des bœufz pour sacrifice bruslé, & le chariot, & les couples de bœufz en vsaige pour le bois. Toutes ces choses donna Areuna au Roy. Et dit Areuna au Roy: Le Seigneur ton Dieu, reçoie ton vœu. Auquel le Roy respondit, dit: Il ne fera pas comme tu veulx: mais l'acheteray de toy: & n'offeray point au Seigneur mon Dieu sacrifices bruslez de choses données. Dauid donc acheta l'airée, & les bœufz, cinquante sicles d'argét: & Dauid edifia illec vn autel au Seigneur, & offrit des sacrifices bruslez, & des sacrifices pacifiques. Et le Seigneur fut rappaisé à la terre, & fut restraincte la playe de ceux d'Israël

Option de trois maux.

C Dani 13. c. Philip. 1. c. 1. par. 21. b

D

Fin du second liure de Samuel, dict le second des Roys.

Le

Le troisieme li-
ure des Roys, & selon les
Hebreux le premier des Roys.



S. Abisag demourant chaste, eschauffe Dauid defaiect de vieillesse: mais Adonias occupant le royaume, Beth sabée fut dirigée par le conseil de Nathan, & impetra de Dauid que Salomon fut oingt Roy. Ce oyant Adonias s'enfuyt.

Chapitre premier.

A T LE ROY Dauid estoit deuenu ancien, & estoit fort eagé. Et quand on le couuroit de vestemens il ne se reschauffoit point. Parquoy ses serueurs luy dirent: Querons au Seigneur nostre Roy, vne vierge adolescente, & qu'elle se tienne deuant le Roy, & quelle l'entre tient, & qu'elle dorme en son sein, & qu'elle reschauffe le Seignr nostre Roy. Ilz chercherēt donc vne adolescente belle, en to^r les termes d'Israël, & trouverent Abisag Sunamite, & l'amenerēt au roy. Et estoit la ieune fille fort belle. Et dormoit avec le Roy, & le seruoit. Mais le Roy ne la cogneut point. Or Adonias filz de Haggith s'esleuoit, disant: le regneray. Et fait pour soy vn chariot, & des cheuaucheurs, & cinquante homes pour courrir deuant luy. Et iamais ne le corrigea son pere, disant: Pour quoy as tu fait celā? Aussi cestuy estoit fort beau, second nay après Absalom. Et sa parolle estoit avec Ioab le filz de Seruias, & avec Abiathar prestre, lesquelz aidoyēt la partie d'Adonias. Mais Sadoc prestre, & Banaias filz de Ioiada, & Nathan le prophete, & Semei, & les Gerethiens, & Phelethiens, & toute la force de l'armée de Dauid, n'estoit pas avec Adonias. Quand donc Adonias eut immolé les moutons & les veaulx, & toutes les bestes grasses, auprès de la pierre de Zohleth, laquelle estoit prochaine de la son-

taine de Rogel, il appella tous ses freres les filz du Roy, & tous les homes de Iuda seruiteurs du Roy. Mais il n'appella point Nathan le prophete, n'y Banaias, n'y aussy tous les plus fors, ne Salomon son frere. Et ainsy Nathan dit à Beth-sabée, mere de Salomon: N'as tu point ouy, que Adonias filz d'Haggith regne, & que Dauid n'est re seigneur ignore ceste chose? Maintenant donc vien, prens conseil de moy, & sauue l'ame de toy, & de ton filz Salomon. Va, & entre au Roy Dauid, & luy dis: O mon seigneur Roy, n'is tu pas iuré à moy qui suis ta seruante, disant: Salomon ton filz regnera après moy, & cestuy sera assis en mon siege? Pour quoy donc regne Adonias? Et quand illec tu parleras encores au Roy, ie viendray après toy, & parferay tes parolles. Et ainsy Beth-sabée entra au Roy, en la chambre. Et le Roy estoit fort ancien, & Abisag Sunamite le seruoit: Bethsabée s'enclina, & adora le Roy. A laquelle dit le Roy: Que veulx tu? Celle respondant dit: O mon Seigneur, tu as iuré à ton ancelle, par le Seigneur ton Dieu: Salomon ton filz regnera après moy, & cestuy sera assis en mon siege: Et voicy maintenant Adonias qui regne, toy mon seigneur Roy Pignorant. Il a tué des bœufz & de toutes bestes grasses, & plusieurs moutons, & a appelé tous les filz du Roy, aussy le prestre Abiathar, & Ioab le prince de l'armée: mais il n'a point appelé Salomon ton seruiteur. Et toutesfois mon Seigneur Roy, les yeulx de tous ceux d'Israël regardent en toy, à fin q['] tu leur dise, qui est celuy q['] doit seoir sur ton siege mon seigneur Roy après toy. Et lors que mon Seigneur le Roy sera endormy avec ses peres, aduiendra que moy & mon filz Salomon serons pecheurs. Comme icelle encores parloit avec le Roy, le prophete Nathan est venu, & le noncerent au Roy, disant: Voicy, le prophete Nathan. Et quand il fut entre en la presence du Roy, & qu'il l'eut adoré encliné en la terre, Nathan dit: Mon seigneur Roy, as tu dit Adonias regne pour moy, & iceluy soyt assis sur mon throne? Pour ce que au iourdhuy est descendu, & a immolé des bœufz, & des bestes grasses & plusieurs moutons, & a appelé tous les filz du Roy, & les princes de l'armée, & aussy Abiathar le prestre: Et iceux mangeant & beuuant deuant luy, & disant: Viue le Roy Adonias, & ne m'a point appelé, moy qui suis tō seruiteur, ne Sadoc prestre, ne Banaias filz de Ioiada, ne Salomon ton seruiteur. Ceste parolle est elle yssue de mon seigneur le Roy, sans auoir dit à moy qui suis ton seruiteur, qui c'est qui debueiroit seoir, sur le throne du Seigneur mon Roy, après luy? Et le Roy Dauid respondit, disant: appelez à moy Beth-sabée. Quand icelle fut entrée deuant le Roy, & quelle fut de bout deuant luy, le Roy iura & dit: Le Seigneur vit, lequel a deliuré mon ame de toute angoisse, que ainsy que ie

que ie t'ay iuré, par le Seigneur mon Dieu d'Israël, disant: Salomon tó filz. regnera après moy, & cestuy sera assis sur mon siege pour moy, ainsi setay ie au iourd'hui. Et Beth-sabée abaissant sa face en la terre, fait reuerce au Roy, disant: **E** Mò seignr dauid viue eternellemét. Aussi le roy Dauid dit: Appelez moy Sadoc le prestre, & Nathá le prophete, & Banaias filz de Ioiada. Quand iceux furent entres deuant le roy, il leur dit: Prenez avec vous les seruiteurs de vostre Seigneur, & mettez Salomon mon filz: sur ma mule. & le menez en Gyon, & que Sadoc le prestre, & Nathan le prophete l'oignent illec en Roy sur Israël, & vous sonnerez la trompette, & direz: Viue le Roy Salomon. Et monterez après luy, & viendrez, & se fera sur mon siege, & cestuy regnera pour moy: & luy commanderay, qu'il soit Duc sur Israël, & sur Iuda. Et Banaias filz de Ioiada respondit au Roy, disant: Amen. Que le Seigneur Dieu de mon seigneur le Roy parle ainsi. Ainsi que le Seigneur a esté avec mon seigneur le Roy, ainsi soit il avec Salomó, & faice son siege plus excellent, que le siege de mon seigneur le Roy Dauid. Dóc Sadoc le prestre descendit & Nathan prophete, & Banaias filz de Ioiada, & les Cerethiens, & Pheletiens: & mirent Salomon sur la mule du roy Dauid, & l'amenerét en Gyon. Et Sadoc le prestre, print le cornet à l'huyle, du tabernacle, & oignit Salomon: & sonnerent la trompette, & tout le peuple dit: Viue le Roy Salomon. Et tout la multitude móta après luy, & le peuple chantoit, par fleutes, & se resiouysoit de grand ioye, & la terre resonna du cry d'iceux. Et Adonias l'ouyt, & tous ceux qui auoient esté inuitez de luy: Et estoit desia finé le conuiue. Et aussy Ioab, après qu'il eut ouy la voix de la trompette, dit: quelle chose veult estre ce cry de la cité ainsi esmue? Cestuy encores parloit, quand Ionathas filz d'Abiathar prestre, est venu. Auquel dit Adonias: Entre dedans, car tu es hôte fort, & nonçat bonnes nouvelles. Et Ionathas respondit à Adonias: Nullement, car nostre seigneur le Roy Dauid a constitué Salomon Roy. Et a enuoie avec luy Sadoc le prestre, & Nathan le prophete, & Banaias filz de Ioiada, & les Cerethiens, & Pheletiens, & l'ont mis sur la mule du Roy: & Sadoc le prestre, & Nathan le prophete l'ont oinct Roy en Gyon: & d'illec sont montez eulx esioyissant, & la cité a resonné. Celle est la voix que vous auez ouye: Mais aussy Salomon est assis sur le siege du royaume. **E** Les seruiteurs du Roy entrant, ont benie nostre Seigneur le Roy Dauid, disant: Dieu faice augmenter le nom de Salomon par dessus ton nom, & qu'il magnifie son throne, par dessus ton throne. Et le Roy Dauid adora en son petit liç, & d'auantage a dit ces choses. Benie soit le Seigneur Dieu d'Israël, lequel au iourd'hui a donné celuy qui sied

sur mon siege, que ie voy de mes yeulx. Tous ceux donc qui auoient esté inuitez par Adonias furent espouventez & se leuerent, & vn chacun s'en alla son chemin. Et Adonias craignant Salomon se leua, & s'en alla au tabernacle du Seigneur, & print la corne de l'autel. Et on nonça à Salomon, en disant: Voicy Adonias craignant le roy Salomon, a tenu la corne de l'autel, disant: Que le Roy Salomon me iure au iourd'hui, qu'il n'occira point son seruiteur par l'espée. Et Salomon dit: S'il est home de bien, il ne cherra point en la terre non pas aussy l'vn de ses cheueulx. Mais si le mal est trouué en luy, il mourra. Donc le roy Salomon enuoia, & le feit tirer arriere de l'autel. Et en entrant, honora le Roy Salomon. Et Salomon luy dit: Va en ta maison.

S. Dauid meurt donnant diuers commandemens à Salomon. Adonias demandant Abisag à femme, est occys par le commandement de Salomon. Abiathar est priué del'office sacerdotal, & finalement Ioab est tué au tabernacle. Aussi Semei est occys pource qu'il sortit de Ieru-salem contre l'ordonance à luy faicte.

CHAP. ij.

MAis les iours de Dauid approcherét qu'il mourut, & commanda à Salomon son filz, disant: ie m'en vay le chemin de toute la terre. Soys conforté, & sois home: Et aduise que tu garde les commandemens du Seigneur ton Dieu, q tu chemines en ses voyes, & que tu garde ses ceremonies, & ses commandemens, & ses iugemens, & tesmognages, ainsi comme il est escript en la loy de Moysé: à fin que tu entendes toutes les choses que tu fais, & par tout là ou tu te tourneras: à fin que le Seigneur confirme ses parolles qu'il a parlé de moy, disant: Si tes filz gardent mes voyes, & qu'ilz cheminent deuant moy en verité, de tout leur cœur, & de tout leur ame, l'home venant de toy ne te sera poit osté de dessus le siege d'Israël. Tu sçais aussy, quelle chose Ioab filz de Saruias m'a faict & quelles choses il a faict, aux deux princes de l'armée d'Israël, à Abner filz de Ner, & à Amasa filz de Iether, lesquelz il a occis, & a respádu en paix le sang de la guerre, & a mis le sang de la bataille en sa ceinture, q estoit autour ses reins, & en son soullier qui estoit en ses piedz. Tu feras donc selon ta sapience, & ne conduyras point sa vieillesse pacifiquement aux enfers. Mais aussy tu redras la grace aux filz de Berzellai Galaadite, & mangeront à ta table. Car ilz vindrent au deuant de moy, quand ie m'en fuyois de la presence d'Absalom ton frere. Tu as aussy auprès de toy Semei filz de Gera, filz de Iemini, de Bahurim, lequel me mauidict de tresmauaise malediction, quand m'en alloie aux lieux des armées. Mais pource qu'il vint au deuant de moy, quand ie passois le Iordain, & que luy iuray par le Seigneur, disant: Ie ne te tueray point par l'espée: ne seuffre point, qu'il demeure impuny. Mais tu es home sage pour sçauoir quelle chose tu luy se

A

Deu. 16. d

2. roi. 3. c. & 20. c.

B

2. roi. 19. f.

1. roi. 16. b

1. roi. 19. b

Act. 2. e & 13. c
1 par. 29. f
1. rois. 5. a
D
E
1. rois 2. f. & 3. c.
 luy feras, & feras descendre ses anciens iours avec le sang, aux enfers. Dauid donc dormit avec ses peres, & fut ensepueley en la cité de Dauid. Et les iours, que Dauid regna sur Israël, furent quarante ans. Il regna en Hebron sept ans, & en Ierusalem, trentetroys. Et Salomon s'asseit sur le throne de Dauid son pere, & fut son royaume fort consermé. Et Adonias filz de Haggith entra vers Beth-sabée, mere de Salomon. Laquelle luy dit: Ton entrée est elle pacifique? Lequel respondit: Elle est pacifique. Et avec ce dit: P'ay a parler à toy. Auquel icelle dit: Parle. Et il dit: Tu sçays bien, que le royaume m'appartenoit, & que tous ceux d'Israël m'auoient esleu pour leur roy, mais le royaume est transferé, & est à mon frere. Car il luy a esté ordonné du Seigneur. Maintenant donc ie te prie vne requeste, que tu ne cõfonde point ma face. Laquelle luy dit: Parle. Et cestuy dit: Ie prie q tu dise au roy Salomõ (car aussy ne te peult il refuser qlque chose) qu'il me donne Abisag la Sunamite pour femme. Et Beth-sabée dit: Bien: ie parleray au roy pour toy. Beth-sabée dõc est venue au roy Salomõ, à fin de pler à luy pour Adonias. Et le roy se leua au deuat d'elle, & luy fait hoñr, & s'asseit sur son throne. Et fut mis vn throne pour la mere du roy, laquelle fut assise à sa dextre. Et luy dit: Ie te prie d'auoir de toy vne petite requeste, ne cõfondz point ma face. Et le Roy luy dit: Ma mere, demande: car aussy n'est pas licite, que ie destourne ma face. Laquelle dit: Que Abisag la Sunamite soit donnée pour femme à Adonias ton frere. Et le roy Salomon respondit, & dit à sa mere: Pourquoi demandes tu Abisag la Sunamite pour Adonias? Demande aussy le royaume pour luy. Car il est mon frere, ainsné de moy, & a pour soy Abiathar le prestre, & Ioab le filz de Saruias. Et ainsy le roy Salomon iura par le Seigneur, disant: Ainsy me faice Dieu, & ainsy me doit, q Adonias a dit ceste polle cõtre son ame. Et maintenat le Seignr vit, leql m'a cõferme, & m'a colloqué sur le siege de Dauid mõ pere, & le quel m'a fait vne maison, ainsy qu'il a dit: que au iourdhuy sera occis Adonias. Et le roy Salomon enuoia par la main de Banaias filz de Ioada, lequel l'occit & mourut. Et le roy dit à Abiathar le prestre: Va en Anathoth à ton champ. Car certainement tu es home digne de mort: mais ie ne t'occiray point au iourdhuy, pour ce que tu as porté l'arche du Seigneur Dieu deuat Dauid mon pere, & as souffert le labour, en toutes les choses esquelles mon pere a labouré. Salomõ dõc ictra hors Abiathar, q ne fut plus le prestre du Seigneur: à fin que la parole du Seigneur fut accomplie: ou'il auoit parlé sur la maison d'Hely en Silo. Aussy vn messagier vint à Salomon, disant que Ioab estoit destourné après Adonias, & qu'il ne s'estoit pas tourné après Salomon. Ioab donc s'enfuyt au tabernacle du Sei-

2. rois. 14
2. rois. 104
2. rois. 9. b
Soub. 14
G
2. rois. 14
 gneur, & ampoigna la corne de l'autel. Et fut annoncé au Roy Salomon, que Ioab estoit fuy au tabernacle du Seigneur, & qu'il estoit auprès de l'autel. Et Salomon enuoia Banaias le filz de Ioada, disant: Va & si le mierz à mort. Et Banaias vint au tabernacle du Seigneur, & luy dit: Ce dit le Roy. Vuide hors: Lequel dit: Ie ne vuideray pas de hors, mais mousray icy. Banaias rapporta la parole au roy Salomon, disant: Telles choses a dit Ioab, & telles choses m'a il respondu. Et le roy luy dit: Fais ainsy qu'il a dit, & l'occis & l'ensepueley, & osteras de moy, & de la maison de mon pere le sang innocent qui a esté respandu par Ioab, & que le Seigneur luy rendra son sang sur sa teste, car il a occis deux homes iustes, & meilleurs q luy: & les a occis par l'espee, sans le sceu de mon pere Dauid, Abner filz de Ner, le prince de la gensdarmie d'Israël, & Amasa filz de Iether, prince de l'armée de Iuda: Et le sang d'iceux retournera sur la teste de Ioab, & sur la teste de sa semence eternellement. Mais paix soit à Dauid, & à sa semence, & à sa maison, & à son throne soit paix à tousiours par le Seigneur. Et ainsy Banaias filz de Ioada mourra & approcha de luy, & le tua. Et fut ensepueley en sa maison au desert. Et le roy constitua Banaias filz de Ioada sur l'armée, en son lieu, & mit Sadoc prestre, au lieu d'Abiathar. Et le roy enuoia & appella Semei, & luy dit: Edifie vne maison pour toy en Ierusalem, & demeure là: & ne fortiras point de là d'vn costé ne d'autre. Car en quelque iour que tu ysseras, & que tu auras passé le torrent de Cedron, sçache que tu seras occis. Ton sang sera sur ta teste. Et Semei dit au roy: La parole est bonne. Ainsy que le seigneur mon roy a parlé, ainsy sera ton seruiteur. Et ainsy Semei demoura plusieurs iours en Ierusalem. Mais il aduint trois ans après que les seruiteurs de Semei s'enfuyoyent vers Achis, filz de Maacha, roy de Geth: Et fut noncé à Semei, que ses seruiteurs estoient allez en Geth. Et Semei se leua, & accoustra son asne, & s'en alla vers Achis en Geth, pour requerre ses seruiteurs, & les ramena de Geth. Lors il fut noncé à Salomõ, que Semei estoit allé de Ierusalem en Geth, & qu'il estoit retourné. Et y enuoiant, l'appella, & luy dit: Ne t'ay ie pas iuré par le Seigneur, & t'ay p'dit, que en quelque iour que tu seras yssu, de ça ou de là, sçache q tu mourras? Et me respõdis, la parole que t'ay ouye est bonne. Pourquoi dõc n'as tu point gardé le serment du Seigneur, & le commandement que ie t'auois commandé? Et le roy dit à Semei: Tu sçays tout le mal, duquel ton cœur te remord, lequel tu as fait à Dauid mon pere. Le Seigneur a rédu ta malice sur ta teste, & le roy Salomon est benieit, & le throne Dauid sera stable deuat le Seigneur eternellement. Et ainsy le Roy comada à Banaias filz de Ioada: Leql l'assailit, & le frappa, & mourut.

S. Salomon ayant prins à femme la fille de Pharaon, demâde sapiëce en l'apparition faicte en son somme, laqille il receut avec richesses & gloire. Et la monstra premierement en desinellât la noyse entre les deux paillardes.

Chapitre. iij.

A T ainsy le royaume fut consermé en la main de Salomon, & fut conioinct par affinité à Pharaon roy d'Egypte. Car il print sa fille, & l'amena en la cité de Dauid, iusques à ce qu'il eut acheué d'edifier sa maison, & la maison du Seigneur, & la muraille alentour de Ierusalem. Mais toutesfois le peuple sacrifioit és haultz lieux. Car il n'y auoit pas iusques en ce iour là, de temple edifié au nom du Seigneur. Et Salomon ayma le Seigneur, cheminant és commandemens de Dauid son pere, excepté qu'il sacrifioit és haultz lieux, & allumoit le thymiamme. Il s'en alla donc en Gabaon, pour illec sacrifier: Car cestuy estoit le plus grand des haultz lieux: Mille hosties pour holocauste offrit Salomon sur cest autel en Gabaon. Et le Seigneur s'apparut à Salomon de nuyct par songe, disant: Demande ce que tu veulx, à fin que ie le te donne. Et Salomon dit: Tu as faict avec ton seruiteur Dauid, mon pere grande misericorde, ainsy qu'il a cheminé en ta presence, en verité, & en iustice, & en cœur droit avec toy. Tu luy as gardé ta grande misericorde, & luy as donné vn filz, seant sur son throne, comme il est au iourdhuy. Et maintenant Seigneur Dieu, tu as faict regner ton seruiteur pour Dauid mô pere. Mais ie suis vn petit enfant, & ignorant mon yssue, & mon entrée, & ton seruiteur est au milieu du peuple, que tu as esleu, d'vn peuple infiny, lequel ne se peut nombrer, ne estimer pour la multitude. Tu donneras donc à ton seruiteur vn cœur docile, à fin qu'il puisse iuger ton peuple, & discerner entre le bien & le mal. Car qui est celuy qui peut iuger ce peuple icy, q est ton peuple en si grand nombre? La parole doc pleut deuant le Seigneur, q Salomon auoit demâdé telle chose. Et le Seigneur dit à Salomon: Pour ce que tu as requis ceste parole, & n'as pas demâdé longueur de iours pour toy, ne des richesses, ne les ames de tes ebnemis, mais a demâdé sapiëce pour toy, pour discerner le iugement. Voicy, ie t'ay faict selon tes parolles. Et t'ay donné vn cœur saige & entendât, tellement, que deuant toy psonne n'a esté semblable à toy, & ne s'en leuera aucun après toy. Mais aussy ie t'ay donné les choses q tu n'as point demâdé, à sçauoir richesses, & gloire telle mêt q personne n'a esté semblable à toy, en tous les roys des iours passez. Et si tu chemine en mes voyes, & q tu garde mes comandemens, & mes mandemens, ainsy q ton pere a cheminé, ie feray tes iours longz. Salomon donc s'esueilla, & entendit quel estoit le songe. Et quand il fut venu en Ierusalem, il se tint debout deuant l'arche de l'alliance du Seignr, & offrit des holocaustes, & fit des oblations pacifiques, & vn grand con-

uiuë à to' ses seruiteurs. Lors vindrēt deux femmes paillardes au roy, & se mirent deuant luy. Desquelles l'vne dit: Mon Seigneur ie te prie, moy & ceste femme habitons en vne maison: & enfantay auprès d'elle en la chābre. Et le troisieme iour après q i'eu enfanté, icelle aussy enfanta. Et estions ensemble, & n'y auoit autre avec nous en la maison, q nous deux. Et le filz de ceste femme icy est mort de nuyct. Car en dormant, l'a estainct. Et soy leuant au silence de minuyct, print mon filz du costé de moy q suis ta seruāte, en dormāt, & le mit en son sein: mais mit son filz qui estoit mort en mon sein. Et quād ie fus leuée au matin, pour donner le lait à mon filz, il fut trouué mort. Et en le regardant diligemmēt au cler iour, ie cogneuz que ce n'estoit pas le mien, que i'auois engendré. Et l'autre femme respondit: Il n'est pas ainsy que tu dis, mais ton filz est mort, & le mien vit. Et au cōtraire icelle disoit: Tu mentz: car mon filz est en vie, & ton filz est mort, & en telle maniere estriuoient deuant le Roy. Lors dit le Roy: ceste dit, mon filz est en vie, & ton filz est mort: Et l'autre respōd: Non: mais ton filz est mort & le mien est en vie. Parquoy le Roy dit: Apportez moy vne espée. Et quād ilz eurent apporté l'espée deuant le roy, il dit: Partissez l'enfant viuant, en deux partiez, & en donnez la moitie à l'vne, & la moitie à l'autre. Mais la femme, de laqille le filz estoit vis, dit au Roy (car vraiment ses entrailles furent esmuës sur son filz) Seigneur ie te prie, donnez luy l'enfant vis, & ne le veuillez tuer. Et au cōtraire l'autre disoit: Qu'il ne soit n'y à moy n'y à toy, mais qu'il soit party. Le Roy respondit, & dit: Dōnez à ceste: l'enfant vis, & qu'il ne soit point tué. Car elle est sa mere. Et ainsy tous ceux d'Israël ouyrent le iugement, que le roy auoit iugé, & craignirent le Roy, voyant que la sapiëce de Dieu estoit en luy, pour faire iugemēt.*

S. Les princes & prouostz de Salomon font denōbrez, l'appareil de ses viandes, & seureté de la paix luy regnant. Et le nombre de ses paraboles, & de ses chansons.

Chapitre. iij.

E T le Roy Salomon regnoit sur tout Israël: Et iceux estoient les Princes qu'il auoit: Azarias filz de Sadoc prestre, Elihoreph, & Ahia filz de Sisa greffier, Iosaphat filz d'Ahilud escriuain des faitz & histoires, Banai as filz de Ioiada sur l'armée: mais Sadoc & Abiathar estoient les prestres. Azarias filz de Nathā, sur ceux qui asistoient au Roy: Zabud filz de Nathan, prestre amy du Roy: Et Ahisar auoit la charge de la maison. Et Adoniram filz d'Abda sur les tributz. Et auoit Salomon douze prouostz sur tout Israël, qui bailloient les viures annuelz au Roy, & à sa maison. Vn chascun d'eux bailloit vn mois en l'an, les choses necessaires: & ceux sont leurs noms: Ben-Hur en la montagne d'Ephraim: Ben-Decar, en Maces, & en Salebim, & en Beth-sames, & en Elon, & en Beth-

Des deux paillardes.

D

Iugement de Salomon.

Luc. 7. b

1 par. 12. a
2 par. 1. a
Sep. 9. d.

Deu. 1. d.
1 par. 7. b

donner à manger à ma maison. Et ainsi Hiram donnoit à Salomō des bois de cedre & des bois de Sapins, selon toute sa volonté. Mais Salomō bailloit à Hiram, vingt mille corons de fromēt, pour les viures de sa maison, & vingt corons d'huyle trespure. Salomon donnoit ces choses à Hiram par chascun an. Aussi le Seigneur donna sapience à Salomon, ainsi qu'il luy auoit dit: Et y auoit paix entre Hiram & Salomon, & to^u deux feirent alliance. Et le Roy Salomon esleut des ouuriers de tout Israël, & estoit le nombre de trente mille homes. Et les enuoyoit au Libā, dix mille par chascun moys, l'vn après l'autre, tellement qu'ilz estoient deux mois en leurs maisons. Et Adoniram estoit sur ceste multitude. Et aussi auoit Salomon septante mille de ceux qui portoient les charges, & octante mille tailleurs de pierres en la mōtaigne: sans les preuostz qui presidoiēt sur toutes les ouuraiges, du nōbre de trois mille & trois cens, lesqz cōmandoient au peuple & à ceux qui faisoient l'ouuraige. Et cōmāda le roy, qu'ilz prissent des grādes pierres, & des pierres precieuses, pour le fondement du temple: & qu'ilz les feissent quarrées, q̄ les maisons de Salomon, & les maisons de Hiram planerent. Mais les Gibliens preparerent les bois, & les pierres, pour edifier la maison.

S. La figure & fabrique du temple, quant à ses principales parties interieures & exterieures.

Chapitre. vj.

A L aduint donc en l'an quatre cens & octante de l'issue des enfans d'Israël de la terre d'Egypte, en la quatriesme année du regne de Salomon sur Israël (au mois de Zio qui est le second mois) qu'il commença à edifier la maison au Seigneur. Mais la maison que Roy Salomon edifioit au Seigneur, auoit soixante coudées en longueur, & vingt coudées en largeur, & trente coudées en hauteur. Et y auoit vn porche deuant le temple de vingt coudées de logueur, selon la mesure de la largeur du temple, & auoit dix coudées de largeur deuant la face du temple: Et fait des fenestres au temple, estroites par dehors, & larges par dedans. Et edifia sur la paroit du temple, des planchiers alentour, es paroitz de la maison, tout autour du temple, & de l'oratoire, & fait tout autout des galeries. Le premier planchier qui estoit dessous, auoit cinq coudées en largeur, & le planchier du milieu estoit de largeur de six coudées, & le troisieme planchier auoit sept coudées de largeur. Et mit des poutres à la maison alentour par dehors, à fin qu'ilz ne fussent point iointz aux murailles du tēple. Et quād la maison s'edifioit, elle fut edifiée de pierres planées & parfaites: & ne maillet ne coignée, ne q̄que instrument de fer, fut ouy en la maison, quand on l'edifioit. L'huys de la moyenne galerie, estoit en la paroit dextre de la maison: & par la montée à vis, montoit

ent à la chambre du milieu, & de cestuy du milieu, à la troisieme. Et il edifia la maison, & la cōsomma. Et aussi couurit la maison de gittes de cedre: Et edifia vn plācher avec appuys p dessus toute la maison, de cīq coudées de hault, & couurit la maison de bois de cedre. Et fut faicte la parolle du Seignr à Salomō, disant: Ceste maison q̄ tu edifie, si tu chemine en mes cōmandemēs, & q̄ tu faice mes iugemēs, & q̄ tu garde to^u mes mādēmēs, chemināt en iceux: ie te cōfermeray ma parolle, q̄ i'ay parlé à David ton pere. Et habiteray au milieu des enfans d'Israël, & ne de laisseray point mon peuple Israël, Salomon dōc edifia vne maison, & la parfeict. Et edifia les paroitz de la maison par dedans, de tableaux de cedre, depuis le pauement de la maison, iusques au coppeau des paroitz, & iusqs aux plāchiers, les couurit de bois de cedre par dedans: & couurit le pauement de la maison de planchiers de sapins. Et edifia des tableaux de cedre vers la partie de derriere du temple de vingt coudées, depuis le pauement, iusques aux lieux d'enhault: & fait la maison interieure de l'oratoire, pour le saint des saintz. Mais le temple estoit de quarante coudée, deuant les huys de l'oratoire, & toute la maison estoit vestue p dedās de cedre, ayant des mollures, & des ioinctures artificieusement faictes, & des entretailures eminentes. Toutes choses estoiet couuertes de tableaux de cedres, & n'y auoit pierre en la paroit q̄ lon peut veoir. Et auoit fait vn oratoire, au milieu de la maison, & la partie interieure, pour illec mettre l'arche de l'alliance du Seigneur. Or l'oratoire auoit vingt coudées de logueur, & vingt coudées de largeur, & vingt coudées de hauteur: & couurit cestuy & le vestit d'or trespur. Mais aussi couurit l'autel de cedre. Et si couurit la maison deuant l'oratoire d'or trespur, & attachades lames avec des cloux d'or. Et il n'y auoit aucune chose au tēple, qui ne fut couuerte d'or. Mesmes aussi couurit tout l'autel de l'oratoire d'or. Et fait en l'oratoire deux Cherubins de bois d'oliues, de dix coudées de hault. L'une des ailes du Cherub estoit de cinq coudées, & l'autre aile du Cherub estoit de cinq coudées: c'est à dire q̄ l'auoit dix coudées, depuis le bout d'une aile iusqs au bout de l'autre aile. Aussi le second Cherub estoit de dix coudées, de pareille mesure: & vne mesme œuure estoit es deux cherubis, c'est à dire l'vn des Cherubis auoit la hauteur de dix coudées, & semblablement le second Cherub. Et mit les Cherubis au milieu du tēple interieur. Et les Cherubins estoiet leurs ailes, & l'une des ailes touchoit la paroit, & l'aile du second Cherub touchoit l'autre paroit, & les autres ailes touchoient l'une l'autre au milieu du temple. Et couurit aussi les Cherubins, d'or. Et il entretaila toutes les paroitz du temple alentour de diuerses formes, & entretailures.

x.ij. Et fait

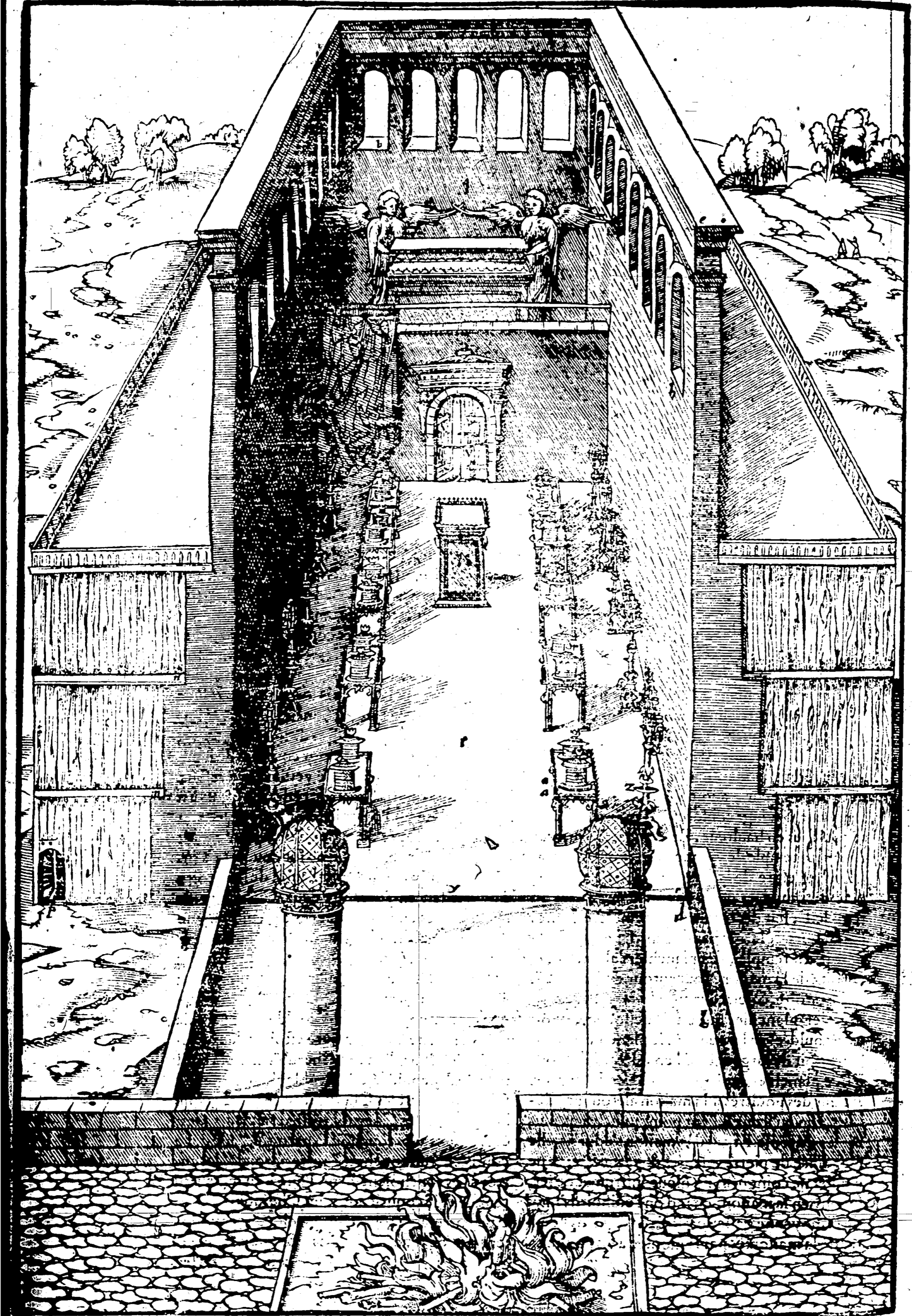
2. rois. 7. c

1. para. 22. b/c

C

D

Le Temple sans toit, avec son portail.



Et fait en icelles des Cherubins & des palmes, & des peintures diuerses, comme esleues de la paroit, & soy boutant dehors. Pareillement couurit le paument de la maison, d'or, dedans & dehors. Et à l'entrée de l'oratoire fait des petis huys de bois d'oliues: & des postaux à cinq coingz, & deux huys de bois d'oliues. Et entaila en iceulx la peinture des Cherubins, & les especes des palmes, & des flourons hault esleuez, & les couurit d'or: & il couurit tant les Cherubins, que les palmes, & toutes les autres choses, d'or. Et fait en l'entrée du temple des postaux de bois d'oliues, quarrez, & deux huys de bois de sapins, l'un contre l'autre. Et chascun huys estoit double, & tenant l'un à l'autre s'ouuroient. Et entailla des Cherubins, & des palmes, & des flourons hault esleuez: & couurit toutes choses de l'ames d'or par ouurage, quarré à l'esquarre. Et il edifia la sale interieure, par trois rengées de pierres polies, & d'une rengée de bois de cedre. Au quatriesme an fut fondée la maison du Seigneur au mois de Ziph: & en l'anziesme au mois de Bul (cestuy est le huytisme mois) la maison fut parfaite de toute son œure, & de toutes ses vtenfiles. Et l'edifia en sept ans.

S. Le palais de Salomon. La maison de la forest, & de sa fame Les diuers & sumptueux vtenfiles du temple.

Chapitre. vij.

MAis Salomon edifia sa maison en treize ans, & l'acheua iusques à estre parfaite. Puis edifia la maison de la forest du Liban, de cent coudées de long, & de cinquante coudées de large, & de trente coudées de hault: & quatre galeries pour promener entre les colonnes de cedre. Car il auoit fait tailler les bois de cedre pour colonnes: & couurit toute la voussure, de tableaux de cedre, laquelle estoit soutenue de quaratecinq colonnes. Et auoit l'une des rengées, quinze colonnes mises l'une cōtre l'autre, & alendroit l'une de l'autre, separées l'une arriere de l'autre par egal espace, & dessus les colonnes des bois quarrez, en tout egaulz. Et fait le porché des colonnes, de cinquante coudées de long, & de trente coudées de large: & un autre porché deuant le plus grand porché: & les colonnes, & des chapiteaulx sur les colonnes. Et ausy il feist le porché du siege, auquel estoit le siege du iuge, & le couurit de bois de cedre, depuis le paument iusques au coupeau, & la pierre maison en laquelle on asseoit pour iuger, estoit au milieu du porché de semblable ouurage. Ausy fait vne maison à la fille de Pharaon (que Salomon auoit prins pour femme) de ce ouurage, cōme ausy cestuy porché. Toutes choses estoient de pierres precieuses, lesquelles estoient sciées selon quelque esquarre, & mesure, tant dedans cōme dehors: depuis le fondemēt, iusques au coupeau des paroitz, & par dedans iusques au plus grand paruis. Mais

les fondemens estoient de pierres precieuses, de pierres grandes de dix ou de huyt coudées: Et des pierres precieuses estoient taillées par dessus d'une mesme mesure, & pareillemēt ausy de cedre. Et le plus grand paruis, rond, estoit de trois rengées de pierres taillées, & d'une rengée de cedre plané: & ausy estoit à la sale dedans de la maison du Seigneur, & au porché de la maison. Ausy le roy Salomō enuoia, & print Hiram de Tyr, ouurier d'arain, & plein de sapiece, & d'intelligence, & de doctrine pour faire toute ouuraige d'arain: leq̄l estoit filz d'une femme vesue de la lignée de Nephaly, & son pere estoit Tyrien. Leq̄l quād fut venu au roy Salomon, il fait toute son ouurage. Et fonda deux colonnes d'arain, de dixhuyt coudées de hault l'une des colonnes, & vne ligne de douze coudées enuironnoit l'une & l'autre des colonnes. Et fait deux chapiteaulx, pour mettre sur les testes des colonnes, de fonte d'arain: l'un des chapiteaulx de cinq coudées de hault, & l'autre chapiteau de cinq coudées de hault: & comme en maniere de retz, & de chaines boutées l'une dedans l'autre par ouurage merueilleux. Chascun des chapiteaux des colonnes estoit de fonte: Sept rengées de treillis estoient en l'un des chapiteaux, & sept treillis en l'autre chapiteau. Et parfaict les colonnes, & les deux rengées (alentour d'un chascun treillis, pour couvrir les chapiteaulx qui estoient sur le coupeau) de pommes de grenade. En la mesme sorte ausy fait il au second chapiteau. Ausy les chapiteaulx qui estoient sur les testes des colonnes, estoient forgez cōme par ouurage de fleur de lils, au porché, de quatre coudées. Et derchief des autres chapiteaulx au coupeau par dessus les colonnes, selon la mesure de la colonne, cōtre les treillis. Mais il y auoit deux cōs rengées de pommes de grenade alentour du second chapiteau. Et establit les deux colonnes au porché du temple. Et quād il eut assis la colonne dextre, il l'appella Iachim. Semblablemēt dressa la seconde colonne, & l'appella Booz. Et mit sur les testes des colonnes l'ouurage en maniere de fleur de lils. Et l'œure des colonnes fut parfaite: Ausy fit vne mer de fonte, de dix coudées, de puis d'un bord à l'autre, ronde al'environ. Sa hauteur estoit de cinq coudées, & un cordeau de treize coudées la ceignoit alentour. Et sous le bord vne entailleure de dix coudées l'environnoit, allant autour de la mer: Il y auoit deux rengées d'entailleures historiées, de fonte, & estoient posées sur douze boeufz, desq̄z les trois regardoient vers Aquilon, & trois vers Occident, & trois vers Midy, & trois vers Orient. Et la mer estoit mise par dessus eux: desquelz toutes les parties de derriere estoient mucées par dedans. Et l'espeueur du caniet estoit de trois vnces, & son bord, comme le bord d'une calice, & comme la feuille d'une fleur de lils espanie. Elle contenoit

x. iij. deux

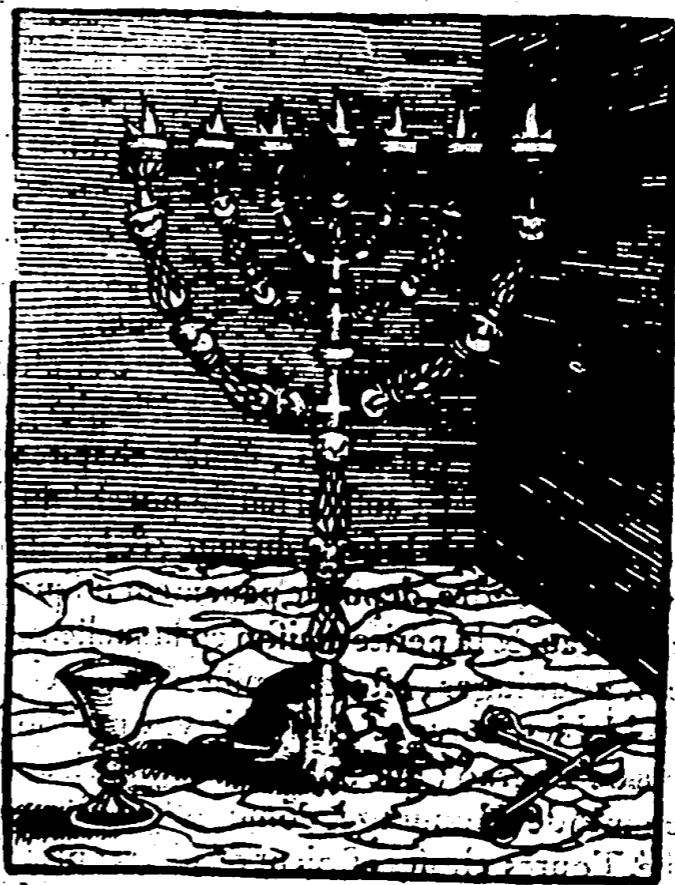
Salomon.

3. Des roys.

deux mille mesures, nommée batus, & trois mille mesures. Et fait dix soubbassements d'airain, de quatre coudées de long chascun soubbassement, & de quatre coudées de large, & de trois coudées de hault. Et cest œuvre des soubbassements, estoit entretailé. Et y auoit des graueures entre les ioinctures. Et entre les petites coronas, & enclaeures des lions, & des bœufz, & des Cherubins: & aux ioinctures semblablement par dessus: & dessous les lions & les bœufz, comme des bendes d'airain pendantes. Et par chascun soubbassement quatre rouës, & les acilz d'airain. Et sur les quatre parties, comme quatre petites espalles de fonte soustenant, soubz le cuvier, regardants l'une contre l'autre. Aussi la gueule du l'auoir estoit par dedas au coupeau de la teste, & ce qui apparoit par dehors, estoit d'une coudée, toute ronde, & auoit pareillement une coudée & demie. Mais es coingz des colonnes y auoit diuerses entretailures: & les milieux entre les colonnes, estoient quarrez, & non point rondz. Aussi les quatre rouës, q' estoient par les quatre coingz du soubbassement, tenoient ensemble soubz le soubbassement. Une rouë auoit une coudée & demie de haulteur. Et les rouës estoient telles come sont celles qu'on a accoustumé de faire au chariot, & leurs acilz, & leurs rais: & les gantes, & les moyeux, tout estoit de fonte. Car aussi ces quatre petites espalles, par un chascun coing d'un soubbassement, estoient de fonte, conioinctes au mesme soubbassement. Mais au coupeau du soubbassement estoit aucune rotondité d'une coudée & demie, tellement faite artificiellement, que le l'auoir pouoit estre mis de sus, ayant ses entaillures & ses graueures diuerses de soy mesme. Et aussi graues tableaux qui estoient d'airain, & aux coingz, des Cherubins, & des lions, & des palmes, comme en similitude d'un home soy tenant debout, tellement qu'il sembloit qu'ilz n'estoient point grauez, mais qu'ilz fussent attachez alentour. En ceste maniere fait dix soubbassementz, d'une mesme fonte, & de semblable mesure, & entaillure. Il fait aussi dix l'auoirs d'airain. Un l'auoir contenoit quarante Bâtes, & estoit de quatre coudées. Il mit aussi, sur un chascun soubbassement un l'auoir, c'est à dire, dix soubbassements: & des dix soubbassements en mit cinq à la dextre partie du temple, & cinq à la fenestre. Mais il mit la mer à la dextre partie du temple, contre Orient, vers Midy. Hiram donc fait des chauldrons, & des foyeres & des bassins. Et parfaict toute l'œuvre du Roy Salomon au temple du Seigneur. Deux colonnes, & deux cordeaux des chapiteaulx sur les chapiteaulx des colonnes, & deux treillis, pour couvrir les deux cordeaux, qui estoient sur les testes des colonnes. Et quatre cens pommes de gre-

nade en deuz treillis. Deux rengées de pommes de grenade en chascun treillis, pour couvrir les cordeaux des chapiteaulx, qui estoient sur les testes des colonnes. Et dix soubbassementz, & dix l'auoirs sur les soubbassementz: Et vne mer, & douze bœufz soubz la mer. Et des chauldrons, & des foyeres, & des bassins. Tous les vaisseaux que Hiram fait au Roy Salomon en la maison du Seigneur, estoient d'airain, de couleur d'or. Le Roy foudit ces choses en la contrée champestre du Iordain, en terre argilleuse, entre Sochoth, & Sarthan. Et mit Salomon to' les vaisseaux. Mais pour la trop grande multitude le poidz de l'airain estoit sans nombre. Et p'fait Salomô tous les vaisseaux en la maison du Seigneur: l'autel d'or, & la table, sur laquelle seroient mis les pains de proposition, d'or: & les chandeliers d'or, cinq à la dextre, & cinq à la fenestre contre l'oratoire, de trespur or, & come fleurs de lils, & par dessus des lampes d'or: & des fourchettes d'or, & des petites cruches, & des petites estenailles, & des phioles, & des mortiers, & des encensoirs de trespur or. Et les gons des huys de la maison interieure du saint des saintz lieux, & des huys de la maison du temple, estoient d'or. Et parfaict toute l'ouvrage que Salomon faiseyt en la maison du Seigneur, & apporta dedans, les choses que son pere David auoit saintifié, l'argent, & l'or, & les vaisseaux, & les remit es tresors de la maison du Seigneur.

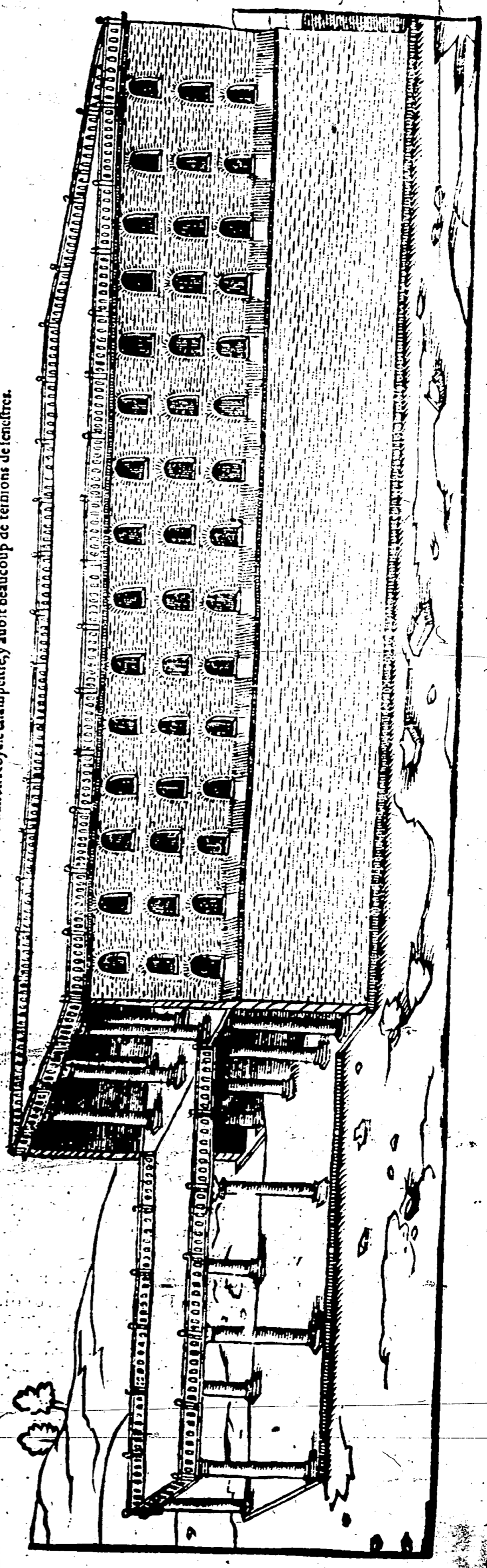
Le tem-



L. A. premiere figure de la maison de la Forest du Liban, en laquelle y a plusieurs Colonnes, Royales des champs. C. XLV. de la maison d'enhault.



La seconde figure de la maison de la Forest du Liban, en laquelle y a plusieurs Colonnes Royales, comme les terminions des fenestres de la maison d'enhault. C. XLV. de la maison d'enhault.



S. Le temple est dedié, introduisant l'arche en iceluy, & la petite nuée le remplissant. Salomon après longue oraison, bénié le peuple. Le nombre des bœufz & brebis, immolées en ceste solempnelle feste.

Chapitre. viij.

A
2. Par. 5. a.

Lors furent assemblez tous les plus anciens d'Israël, avec les Princes des lignées, & les ducz des familles des enfans d'Israël vers le roy Salomon en Ierusalem, pour apporter l'arche de l'alliance du Seigneur, de la cité de David, c'est à dire, de Sion. Et tout Israël conuint vers le roy Salomon, au mois de Bethanim, au iour solempnel: cestuy est le septiesme mois. Et vindrent tous les anciens d'Israël, & les prestres prindrent l'arche, & porterent l'arche du Seigneur, & le tabernacle de l'alliâce, & tous les vaisseaux du saintuaire, qui estoient au tabernacle: & les portoient les prestres, & les Leuites. Mais le roy Salomon, & toute la multitude d'Israël, laquelle estoit conuenue vers luy, marchoit avec luy deuant l'arche, & immoloient des brebis, & des bœufz, sans estimation, & sans nombre. Et les prestres porterét l'arche de l'alliance du Seigneur en son lieu, en l'oratoire du temple, au saint des saintz, soubz les ailes des Cherubins. Car aussy les Cherubins estendoient leurs ailes sur le lieu de l'arche, & couuroient l'arche, & ses barres par dessus. Et là ou les barres se boutoient hors, & que les boutz d'iceux apparoient dehors le saintuaire deuant l'oratoire, on ne les veoit plus par dehors. Lesquelz aussy ont esté illec iusques au iour present. Mais en l'arche n'y auoit rien autre chose, sinon les deux tables de pierre, que Moïse auoit mis en icelle, en Horeb, quand le Seigneur feit alliance, avec les enfans d'Israël, quand ilz sortoient de la terre d'Egypte. Et aduint, que quand les prestres furent yssus du saintuaire, vne petite nuée réplit la maison du Seigneur, & les prestres ne se pouoient là tenir, n'y administrer pour la nuée. Car la gloire du Seigneur auoit réply la maison du Seigneur. Adonc dict Salomō: Le Seigneur a dict qu'il habiteroit en la nuée. Pay donc edifié vne maison pour estre ton habitacle, & ton tresferme siege eternellemēt. Et le roy retourna sa face, & bénié toute l'assemblée d'Israël. Car toute l'assemblée d'Israël estoit debout. Et Salomon dict: Beneiét soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, lequel a parlé par sa bouche à David mon pere, & l'a parfai en ses mains, disant: Depuis le iour que j'ay tiré mon peuple hors d'Egypte, ie n'ay pas esleu de cité entre toutes les lignées d'Israël, pour edifier vne maison, & que mon nom fut illec: mais ay esleu David, à fin qu'il fut sur mon peuple d'Israël. Et voulut David mon pere edifier vne maison, au nom du Seigneur le Dieu d'Israël: & le Seigneur dict à David mon pere: De ce q tu as pensé en ton cœur, d'edifier vne maison à mon nom, tu as bien fait en pensant telle chose. Et toutes fois tu ne m'edifieras point de maison, mais ton

Hebr. 9. a.
Exo. 24 d

2. Par. 6. a

2. rois. 7. a

filz qui sortira hors de tes reins, cestuy edifiera vne maison pour mon nom. Le Seigneur a confirmé sa parole qu'il a parlé. Et me suis tenu au lieu de David mon pere, & me suis assis sur le throne d'Israël, ainfy que le Seigneur a parlé, & ay edifié vne maison au nom du Seigneur le Dieu d'Israël, & ay là ordonné le lieu de l'arche, en laquelle est l'alliâce du Seigneur qu'il feit avec noz peres, quād ilz sortirent hors de la terre d'Egypte. Et Salomon se tint debout deuant l'autel du Seigneur, en la presence de la congregation d'Israël, & estendit ses mains au ciel, & dict: O Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a pas de Dieu semblable à toy là sus au ciel, n'icy en bas sur la terre: q garde la paction, & la misericorde à tes seruiteurs, qui cheminent deuant toy selon tout leur cœur: qui as gardé à ton seruiteur David mon pere, les choses q tu luy as dict. Tu l'as dict de bouche, & l'as accompli par œures, comme le tesmoignēt ceste iournée. Maintenant donc Seigneur Dieu d'Israël, garde à ton seruiteur David mon pere, les choses que tu luy as parlé, disant: L'homme venant de toy sera tousiours assis deuant moy sur le throne d'Israël: tellement toutes fois que si tes filz gardent leur voye, & qu'iceux cheminent deuant moy, ainly que tu as cheminé en ma presence. Et maintenant Seigneur le Dieu d'Israël, que tes paroles soient confirmées, lesquelles tu as parlé à ton seruiteur David mon pere. Doibt on donc estimer, que Dieu vraiment habite sur la terre? Car si le ciel, & les cieus des cieus ne te peuuent comprédre, combien moins ceste maison que j'ay edifié? Mais regarde à l'oraison de ton seruiteur, & à ses requestes mō Seigneur Dieu. Escoute l'hymne & l'oraison, q tō seruiteur prie deuant toy au iourd'hui, à fin que tes yeux soient ouuerts sur ceste maison nuit & iour: sur la maison, de laquelle tu as dict: Mon nom sera illec, à fin que tu exauce l'oraison que ton seruiteur prie à toy en celieu icy, à fin que tu exauce la deprecation de ton seruiteur, & de ton peuple Israël. De tout ce qu'ilz auront prié en ce lieu icy: aussy tu les exauceras au lieu de ton habitacle au ciel: & quād tu les auras exaucé, tu luy seras propice. Si l'home a peché contre son prochain, & qu'il ait quelque iuremēt, par lequel cestuy se soit obligé, & qu'il vienne pour le iurement deuant ton autel en ta maison, tu le exauceras au ciel: & feras, & iugeras tes seruiteurs, en condemnant le meschant, & luy rendant sa voye sur sa teste, & iustificiant le iuste, & luy rendant selon sa iustice. Si ton peuple d'Israël fuyt deuant ses ennemis, (car il pechera contre toy) & qu'en faisant penitence, & confessant à ton nom, ilz viennent, & prient, & qu'ilz te supplient en ceste maison, exauce au ciel, & pardōne le peché de ton peuple Israël, & les remaineras en la terre que tu as donné à leurs peres. Si le ciel est fermé, & qu'il n'ait poit pleut, à cause de leurs pechez, & qu'en priant en ce

2. Mach. 2. b.
Oraison de Salomō pour la consecration du temple.

2. rois 7. b
c. Sus. 1. 4

Deu. 11. 1

D
2. Par. 4. 1

ant en ce

ant en ce lieu icy, ilz faicēt penitēce vers tō nom: & qu'ilz se soient retournez de leurs pechez, à cause de leur affliction: exauce les au ciel, & pardōne les pechez de tes seruiteurs, & de ton peuple Israël: & leur monstre la bonne voye, par laquelle ilz puissent cheminer: & donne la pluye sur la terre, que tu as donē à ton peuple, en possession. Si la famine s'est leuēe en la terre, ou la pestilence, ou l'air corrompu, ou la seicheresse, ou la faulterelle, ou l'esrouillure, & que son ennemy l'afflige, assiegeant ses portes, si toute playe, toute infirmitē, toute maledictiō, & mauvais souhait q sera aduenū à tout home de ton peuple Israël: Si aucun cognoit la playe de son cœur, & qu'il ait estendu ses mains en ceste maison, tu l'exauceras au ciel au lieu de ton habitation, & luy seras derechef propice, & seras en donant à vn chascun, selō toutes ses voyes, ainsi que tu auras veu son cœur (car toy seul cognois le cœur de tous les filz des homes) à fin qu'ilz te craignent, tous les iours qu'ilz viueront sur la face de la terre, que tu as donné à noz peres. D'auantaige aussy l'estranger, lequel n'est pas de ton peuple Israël, quand il sera venu de loingtain pais pour ton nom (car ton grand nom, & ta main forte, & ton bras estendu sera par tout ouy) quand donc il sera venu, & qu'il priera en ce lieu icy, tu l'exauceras au ciel, au firmament de ton habitacle, & seras toutes les choses, pour lesquelles l'estranger t'aura inuoué, à fin q tous les peuples de la terre apprenent à craindre ton nom, ainsi q ton peuple Israël: & qu'ilz tesmoignent que ton nom est appellé sur ceste maison, q i'ay edifié. Si ton peuple est yssu à la bataille contre ses ennemis, par la voye quelconque que tu les enuoieras, ilz te prieront vers la voye de la cité que tu as esleu, & vers la maison que i'ay edifié à ton nom, & tu exauceras au ciel leurs oraisons, & leurs prieres, & seras leur iugement. Que s'ilz ont peché à toy (car il n'est home qui ne peche) & que par courroux tu les aye baillé à leurs ennemis, & qu'ilz soient menez prisoniers en la terre des ennemis, près ou loing: & qu'ilz faicent penitence en leur cœur, au lieu de captiuité, & q iceux retournez, te supplient en leur captiuité, disant: Nous auons peché, nous auons fait iniustement, & auons fait infidelement: & qu'iceux se soient retournez à toy de tout leur cœur, & de toute leur ame, en la terre de leurs ennemis, à laquelle seront menez prisoniers: & qu'ilz t'ayēt prié vers la voye de leur terre, que tu as donné à leurs peres, & de la cité que tu as esleu, & du temple q i'ay edifié en ton nom: tu exauceras au ciel, au firmament de ton siege leurs oraisons, & leurs prieres, & seras leur iugement: & seras propice à ton peuple qui a peché contre toy, & à toutes leurs iniquitez, par lesquelles ont esté prouari-cateurs en toy: & leur donneras misericorde deuant ceux qui les auront prisoniers: à fin qu'ilz

aiēt pitié d'eux. Car c'est ton peuple, & ton heritage, lesquelz tu as tiré hors de la terre d'Egypte, du milieu de la fornaisē de fer: à fin que tes yeux soient ouuerts, à la priere de ton seruiteur, & de ton peuple Israël, & les exauceras en toutes les choses, pour lesquelles ilz t'auront inuoué. Car tu les as separé pour ton heritage, de tous les peuples de la terre, ainsi q tu as parlé par Moysē ton seruiteur, quand tu tiras hors noz peres de la terre d'Egypte, Seigneur Dieu. Et aduint que quād Salomon eut accompli toute ceste oraison & deprecation, en priāt le Seignr, il se leua de deuant l'autel du Seignr. Car il estoit agenouillé sur ses deux genoux en terre, & auoit estendu les mains au ciel. Il se tint donc debout, & benieēt toute l'assemblée d'Israël, à haulte voix, disant: Benieēt soit le Seignr Dieu, qui a donné repos à son peuple Israël, selon toutes les choses qu'il a parlé: Il n'est pas cheut, non pas aussy vne parolle, de tous les biens qu'il a parlé par Moysē son seruiteur. Le Seigneur nostre Dieu soit avec nous, ainsi qu'il a esté avec noz peres, sans nous delaisser, ou nous deiecter, mais qu'il incline noz cœurs à soy, à fin que nous cheminons en toutes ses voyes, & que nous gardons ses commandemens, & ses ceremonies, & tous les iugemens qu'il a mandé à noz peres, & q mes parolles, celles par lesquelles i'ay prié deuant le Seigneur, approchent au Seignr nostre Dieu, iour & nuit: à fin qu'il faice iugement à son seruiteur, & à son peuple Israël, tous les iours: & q tous les peuples de la terre sachent, que le Seigneur est le Dieu, & qu'il n'en y a pas d'autre q luy. Aussi q nostre cœur soit parfaict avec nostre Seigneur Dieu, à fin que nous cheminons en ses decretz, & que nous gardions ses commandemens, comme aussy au iourd'hui. Le roy donc & tout Israël avec luy immoloient oblations deuant le Seigneur. Et tua Salomon des oblations pacifiques, lesquelles immola au Seigneur: vingt & deux mille bœufz, & cent & vingt mille brebis: & le roy, & les enfans d'Israël dedierent le temple du Seigneur. En ce iour là, le roy saintifia le milieu de l'atre, lequel estoit deuant la maison du Seigneur. Car il offrit illec l'holocauste, & le sacrifice, & la graisse des pacifiques: pour ce que l'autel d'airain qui estoit deuant le Seigneur, estoit trop petit, & ne pouoit comprēdre l'holocauste, & le sacrifice, & la graisse des pacifiques. Salomon donc feit en ce temps là, vne feste solennelle, & tout Israël avec luy, en grande multitude, depuis l'entrée d'Emath, iusques au riuissē d'Egypte, deuant le Seigneur nostre Dieu, sept iours & sept iours: c'est à dire, p quatorze iours. & au huytiēme iour laissa aller les peuples. Lesquelz beniffants le roy, s'en allerent en leurs tabernacles, eux resiouyssāt, & de cœur plaisant, pour tous les biens q le Seigneur auoit fait à Dauid son seruiteur, & à Israël son peuple.

S. Le Seigueur

S Le Seigneur apparoit la seconde fois à Salomon, & com-
mande garder ses commandements, adionstant menasses, s'ilz ne
sont gardez. Salomon edifie plusieurs citez, & fait les gentz
tributaires à luy. Et enuoiant vne multitude de nauires en Ophir
reçoit grande quantité d'or.

Chapitre. ix.

A **E**T aduint, que quand Salomon eut parfaict
l'edifice de la maison du Seigneur, & l'edi-
fice du roy, & tout ce qu'il auoit desiré, &
voulu faire, le Seigneur s'apparut à luy pour la
seconde fois, ainsy qu'il s'estoit apparu à luy en
Gabaon. Et le Seigneur luy dict: P'ay exaucé
ton oraison, & ta priere, que tu as requis de-
uant moy. P'ay sanctifié ceste maison que tu as
edifié, pour mettre là mon nom eternellement,
& mes yeux, & mon cœur, seront illec tous les
iours. Pareillement si tu chemine deuant moy,
ainsy que ton pere a cheminé, en simplicité de
cœur, & en equité: & que tu faice toutes les cho-
ses que ie t'ay commadé, & que tu garde mes iu-
gemens & mes loix: ie mettray le throne de ton
royaume sur Israël à tousiours, ainsy q' i'ay parlé
à Dauid ton pere, disant: L'home de ton genre
sera à tousiours assis sur le siege d'Israël. Mais si
au contraire vous destournez, vous, & voz filz,
sans me suyure en non gardant mes commande-
mens & cerimonies que ie vous ay proposé, mais
que vous vous retirez, & que vous honorez les
dieux estrangers, & que vous les adorez: i'osteray
Israël de dessus de la terre que ie leur ay donné,
& ietteray arriere de ma presence le temple que
i'ay sanctifié à mon nom, & sera Israël en Pro-
uerbe, & en fable, à tous peuples: & ceste mai-
son sera pour exemple. Quiconque passera par
icelle, s'esbahira, & siflera, & dira: Pourquoi a
ainsy fait le Seigneur à ceste terre, & à ceste
maison? Et ilz respondront: Pource qu'iceux ont
delaissé le Seigneur leur Dieu, lequel a tiré leurs
peres hors de la terre d'Egypte, & ont suyuy les
dieux estrangers, & les ont honoré, & les ont a-
doré: pource que le Seigneur sur eux
tout ce mal icy. Et vingt ans accomplys, après q'
Salomon auoit edifié les deux maisons, c'est à di-
re la maison du Seigneur, & la maison du Roy,
(pource que Hiram le roy de Tyr auoit liuré au
roy Salomon les boys de cedre, & de sapins, &
de l'or selon tout ce qu'il auoit affaire) adonc Sa-
lomon donna à Hiram, vingt bonnes villes en la
terre de Galilée. Et Hiram y fit de Tyr pour ve-
oir les villes que Salomon luy auoit donné, & ne
luy plurent point. Et dict: Mon frere, sont ce i-
cy les citez que tu m'as donné? Et les appella ter-
re de Chabul: iusques à ce iour cy. Aussi Hiram
enuoia au roy Salomon, cent & vingt talentz
d'or. Icele est la somme des despens, que le roy
Salomon offrit pour edifier la maison du Seigneur
& sa maison, & Mello, & la muraille de Jerusa-
lem, & Hezer, & Mageddo, & Gazer. Pharaon
le roy d'Egypte móta, & print Gazer, & y bou-
ta le feu: & mit à mort le Chananéen, qui habi-

toit en la cité, & la donna en don de mariage à
sa fille, la femme de Salomon. Salomon donc e-
difa Gazer, & Bet-horon la basse, & Baalath,
& Palmirā, en la terre du desert, & garnit tous
les villages qui appertenoient à luy, & estoient
sans muraille: & les citez des chariotz, & les ci-
tez des cheualcheurs, & tout ce qu'il luy pleut
d'edifier en Ierusalem, & au Liban, & en toute
la terre de sa puissance. Salomon feit tout le peu-
ple qui estoit demouré des Amorrhéens, & des
Hethéens, & des Pherezéens, & des Heucens, &
des Iebuscens, lesquelz ne sont point des enfans
d'Israël, & tous les filz d'iceux qui estoient de-
mourez en la terre, lesquelz, à sçauoir les enfans
d'Israël n'auoient peu destruire, il les feit estre
tributaires iusques à ce iour. Mais Salomon n'or-
donna aucuns des enfans d'Israël pour seruir,
ains estoient homes de guerre, & ses ministres,
& ses Princes, & ses Ducz, & les Preuostz des
chariotz & des cheuaux. Or il y auoit des prin-
ces sur toutes les œuures de Salomon, cinq cens
& cinquante Preuostz, qui auoient le peuple sub-
iect, & auoient domination sur aucunes ouura-
ges determinées. Et la fille de Pharaon monta de
la cité de Dauid en sa maison, que Salomon luy
auoit edifié. Adonc edifa il Mello. Aussi Salo-
mon offroit tous les ans trois fois sacrifices bru-
slez, & pacifiques oblatis, sur l'autel qu'il auoit
edifié au Seigneur, & brusloit le Thymiamme de-
uant le Seigneur, & fut le temple parfaict. Aussi
le roy Salomon feit vne multitude de nauires en
Asion-gaber, laquelle est auprès d'Ailath, sur la
riue de la mer rouge, en la terre d'Idumée. Et
Hiram enuoia ses seruiteurs en ceste multitude
de nauires, homes maronniers, & cognoissant la
mer, avec les seruiteurs de Salomon. Lesquelz
quand furent venuz en Ophir, ilz apporterent
au roy Salomon de l'or prins d'illec, quatre cens
& vingt talentz.

S La Royne de Saba vint au Roy Salomon. Laquelle s'es-
merueillant de sa sapience, magnificence, & gouuernement, s'en
alla donnant & recepuant amplex dons. Salomon print grand
tribut & or d'entre part. Il edifa vn throne magnifique des vais-
seaux & des bouclers. Il eut moult & precieux meublage en vais-
seaux, chariotz, & cheuaux, en abondance d'argent, & de cedres.

CHAP. X.

MAis aussi la Royne de Saba, oyant la re-
nommée de Salomon, au nom du Sei-
neur est venue le teter par questions dif-
ficiles. Et icelle entrant en Ierusalem avec gran-
de cōpaignie, & richesses, & chameaux portans
oignemens aromatiqs, & de l'or sans nombre, &
des pierres precieuses, elle est venue au roy Salo-
mon, & luy dict toutes les choses, qu'elle auoit
en son cœur. Et Salomon luy enseigna toutes les
parolles qu'elle auoit proposé. Il n'y eut pas vne
parolle, qui peut estre ignorée du roy, & qu'il
ne luy respondit. Et la Royne de Saba voyant
toute la sapience de Salomon, & la maison qu'il
auoit edifié, & les viandes de sa table, & les ha-
bitations des seruiteurs, & les ordonnances de
ceux

A
1. Par. 7. c.
Sus. 3. a.

1. Roi. 7. d.
1. Par. 22.
b. c.

Deu. 29. c.
1. Par. 22. c.

1. Par. 8. a.

C

1. Par. 11.

A
1. Par. 11.
Mat. 11. d.
Luc. 11. d.

ceux qui administroient, & leurs vestemens, & les bouteillers, & les sacrifices bruslez q'il offroit en la maison du Seigneur: elle n'auoit plus d'esprit. Et dict au roy: La parolle est veritable, laquelle i'ay ouy en ma terre, de tes parolles, & de ta sapience: & ne croyoie point ceux qui me le racomptent, iusques à ce que moy mesme suis venue, & que l'ay veu de mes yeux, & ay expérimenté que la moitié ne m'a pas esté annoncée. Ta sapience, & tes œuvres sont plus grandes, que la renommée que i'ay ouy. Bien heureux sont tes gens, & bien heureux sont tes seruiteurs, q sont tousiours en ta presence, & oyent ta sapience. Ton Seigneur Dieu soit benieit, auquel tu as pleu, & t'a mis sur le throne d'Israël, de ce que le Seigneur a aimé Israël eternellement, & t'a ordonné roy pour faire iugement & iustice. Par quoy icelle donna au roy cent & vingt talentz d'or, & beaucoup d'oignementz aromatiques, & des pierres precieuses. On n'apporta iamais depuis, en si grand nombre d'oignementz aromatiques, que ceux que la Royne de Saba donna au roy Salomon. (Mais aussy la classe de Hiram laquelle portoit l'or d'Ophir, apporta d'Ophir des boys de Thyines, en grand nombre, & des pierres precieuses. Et feit le roy de ces boys de Thyines les appuies de la maison du Seigneur & de la maison du roy, & des harpes, & vielles, pour les châtres. Telle maniere de boys de Thyines ne furent iamais plus apportez ne veuz iusqs à ce iour present.) Aussy le roy Salomon donna à la Royne de Saba toutes les choses qu'elle voulut, & qu'elle luy demanda, sans ce que volontairement luy auoit offert, par don royal. Laquelle s'en retourna, & s'en alla en sa terre avec ses seruiteurs. Et le poïdz d'or que l'on presentoit à Salomon tous les ans, estoit de six cens soixante six talentz d'or: sans ce que les homes qui estoient sur les gabelles luy apportent, & tous les marchans, & ceux qui vendoient legieres marchandises: & tous les roys d'Arabie, & les ducz de la terre. Aussy le roy Salomon feit deux cens escus d'or trespur. Il donna six cens sicles d'or pour la lame d'un escu, & feit trois cens boucliers d'or esproué: & trois cens mines d'or couuroient un bouclier. Et le roy les mit en la maison de la forest du Liban. Aussy le roy Salomon feit un grand Throne d'ivoire, & le couurit d'or fort reluyfant: lequel auoit six degrez. Et le coupeau du Throne estoit rond en la partie de derriere: aiant deux appuies d'un costé & d'autre tenant le siège: & deux lions se tenoient sur vne chascune appuie, & douze petits lions debout estans sur les degrez d'un costé & d'autre. Tel ouuraige n'a pas esté fait en tous les royaumes. Et aussy tous les vaisseaux, esquelz le roy Salomon beuvoit estoient d'or: & tout le bagage de la maison de la forest du Liban, estoit d'or trespur. Il n'y auoit point d'argent, & n'estoit a-

rien estimé es iours de Salomon: car la nauire du roy avec la nauire de Hiram, alloit par mer vne fois en trois ans en Tharse: & apportot d'illec, or & argent, & des dentz d'Elephantz, & des Singes, & des Pans. Donc le roy Salomon fut magnifié par dessus tous les roys de la terre, par richesses & sapience: & toute la terre desiroit à veoir la face de Salomon, pour ouyr sa sapience q Dieu luy auoit donné en son cœur. Et un chascun luy apportoit dons tous les ans, des vaisseaux d'argent & d'or, des vestemens, & armures de guerre, aussy des oignementz aromatiques, & des cheuaux, & des muletz. Et Salomon assembla des chariotz & des cheualcheurs: & eut mille & quatre cens chariotz, & douze mille cheualcheurs: & les ordonna par les citez garnies, & avec le Roy en Ierusalem. Et feit que l'abondance d'argent estoit aussy grande en Ierusalé, comme celle des pierres: & liura grande multitude de cedres, comme figuiers sauuaiges, qui croissent aux champs. Et amenoit on les cheuaux à Salomon, d'Egypte, & de Coa. Car les marchans du roy les achetoient de Coa. Et les amenoient pour un pris ordonné. Et un chariot à quatre cheuaux sortoit hors d'Egypte, pour six cens sicles d'argēt, & un cheual, pour cent & cinquante: & en telle maniere tous les Roys des Hethéens, & de Syrie vendoient les cheuaux.

S. Salomon est ioint à plusieurs femmes estranges, & par elles est rassotté. Il se couuertit à leurs idoles, auquel le Seigneur estant courroucé, excite aduersaires Adad, Hazon, & Ieroboam, à qui promet le royaume d'Israël par Ahie le Prophete, gardāt vne lignée au filz de Salomon. Salomon mourut après .LX. ans de son regne, auquel succeda son filz Roboam.

Chapitre .xj.

MAIS le roy Salomon ayma beaucoup de femmes estrangeres, aussy la fille de Pharaon, & des Moabites, & des Ammonites & des Idumécennes, & Sydoniennes, & Cethéennes d'entre les Gentilz, desquelles dict le Seigneur aux enfans d'Israël: Vous n'entrerez point vers icelles, & aussy nulz d'iceux entreront aux vestres. Car vraiment elles tournerot vostre cœur, pour suyuir leurs dieux. Salomon donc s'adioignit à icelles par amour tresardante. Et eut des femmes cœ roynes sept cens, & trois cens concubines. Dont les femmes destournerent son cœur. Et comme desia il estoit ancien, son cœur fut depraué par les femmes, tellement qu'il suyuoit les Dieux estrangers: & n'estoit pas son cœur parfait avec son Seigneur Dieu, comme le cœur de Dauid son pere. Mais Salomon adoroit Astartien la deesse des Sydoniens, & Camos le Dieu des Moabites, & Moloch l'idole des Ammonites. Et feit Salomon ce q ne plaisoit point deuant le Seigneur: & ne perseuera point d'ensuyuir le Seigneur, ainsi que Dauid son pere. Adonc Salomon edifia un temple pour Camos l'idole de Moab, en la montaigne qui est cõtre Ierusalem, & pour Moloch l'idole des enfans d'Ammon.

2. Par 9. c

A
Ecc 47. a

Exo. 34. b

Cant. 6. c

Tromperie de femmes.

B
Idolatrie de Salomon.

d'Ammon: Et en telle maniere feit à toutes ses femmes estrangieres, lesquelles allumoient les encens, & immoloient à leurs dieux. Parquoy le Seigneur se courrouça à Salomon, de ce que sa pécce estoit destournée du Seigneur le Dieu d'Israël, lequel luy estoit apparu pour la seconde fois, & auoit commadé de ceste parolle, qu'il ne suyuit point les Dieux estranges, & n'ay pas gardé les choses que le Seigneur luy a commandé. Et ainsi le Seigneur dict à Salomon. Pource q̄ ceste chose a esté faicte par toy, & q̄ tu n'as poit gardé mon alliaçe, ne mes commandemens que ie t'ay commadé, en brisant ie desromperay ton royaume: & le donneray à ton seruiteur. Toutes-fois ie ne le feray pas en tes iours, à cause de ton pere Dauid. Ie le desromperay de la main de ton filz, & ne luy osteray poit tout le royaume, mais donneray vne lignée à ton filz, à cause de Dauid mon seruiteur, & de Ierusalem que i'ay esleu. Et le Seigneur suscita vn aduersaire à Salomon, Adad Iduméen, de la semence royale, lequel estoit en Edom. Car quand Dauid estoit en Idumée, & que Ioab prince de l'armée fut môté pour ensepuelir ceux qui auoient esté occis, & qu'il eut occis tout masse en Idumée (Car par six mois demoura Ioab illec, & tout Israël, iusques à ce qu'il eut occis tous les homes en Idumée.) Adad s'enfuyt, luy & aucuns homes Iduméens, seruiteurs de son pere avec luy, pour entrer en Egypte. Et Adad estoit petit enfant. Et quand ilz furent leuez de Madian, ilz vindrent en Pharan, & prendrent avec eux des homes de Pharan, & entrerent en Egypte vers Pharaon le Roy d'Egypte. Lequel luy donna maison, & luy ordonna viures & luy delegua vne terre. Et Adad trouua grande grace vers Pharaon, tellement qu'il luy donna pour femme, la sœur de sa femme, la germaine de la royne Taphnes. Et la sœur de Taphnes luy engendra Genubath vn filz, & le nourrit Taphnes en la maison de Pharaon. Et estoit Genubath habitant auprès de Pharaon, avec ses filz. Et quād Adad en Egypte eut ouy, que Dauid estoit endormy avec ses peres, & que Ioab prince de l'armée estoit mort, il dict à Pharaon: Laisse moy que ie m'en voise en ma terre. Et Pharaon luy dict: Mais de quoy as tu indigence avec moy, que tu demande t'en aller en ta terre? Et cestuy respondit. De rien. Mais ie te prie que tu me laisses aller. Aussi Dieu luy suscita vn autre aduersaire, Razon filz d'Eliada, qui estoit fuy d'Adazer roy de Soba son seigneur: & assembla des homes contre luy, & estoit le prince des larrons, quand Dauid les occit & s'en allerēt en Damas, & habiterent illec, & le constituerēt roy en Damas, & estoit aduersaire à Israël, tous les iours de Salomon: Et cestuy est le mal d'Adad, & la hayne contre Israël, & regna en Syrie. Aussi Ieroboam filz de Nabat Ephrathéen de Sareda, seruiteur de Salomon, duquel la mere estoit ap-

pellée Serua, femme vefue: iceluy esleua la main cōtre le roy. Et ceste fut la cause de la rebellion contre luy, pource que Salomon edifia Mello, & restoupa la rompure de la cité de Dauid son pere. Et estoit Ieroboam home fort & puissant. Et Salomon voiant l'adolefcent de bonne nature, & industrieux, il l'auoit constitué preuost sur les tributz de toute la maison de Ioseph. Il aduint donc en ce temps, que Ieroboam yfloit hors de Ierusalē, & qu'Ahias Silonite Prophete le trouua en la voye, couuert d'vn manteau neuf. Et estoient seulement eux d'eux au champ. Et Ahias prenant son neuf mâteau, duquel estoit couuert, le deschira en douze parties. Et dit à Ieroboam: Prens pour toy dix pieces. Car telles choses dict le Seigneur Dieu d'Israël: Voicy, ie deschireray le royaume de la main de Salomon, & t'en donneray dix lignées. Mais vne lignée luy demourera, à cause de mon seruiteur Dauid, & de Ierusalem la cité que i'ay esleu de toutes les lignées d'Israël: pource qu'il m'a delaislé, & a adoré Astarthen la Deesse des Sydoniens, & Camos le Dieu de Moab, & Moloch le Dieu des enfans d'Ammon: & n'a pas cheminé en mes voyes, pour faire iustice deuant moy, & mes commandemens & mes iugemens, ainsi que Dauid son pere. Et ie n'osteray point tout le royaume de sa main, mais le feray Duc tous les iours de sa vie, à cause de Dauid mon seruiteur que i'ay esleu, lequel a gardé mes mandemens, & commandemens. Mais i'osteray le royaume de la main de son filz: & ten donneray dix lignées. Et à son filz en donneray vne lignée, à fin que la lumiere demeure à Dauid mon seruiteur, tous les iours deuant moy en Ierusalē, la cité que i'ay esleu, à fin que mon nom soit illec. Mais ie t'elueueray, & regneras sur toutes les choses que ton ame desire, & seras roy sur Israël. Si tu oys donc toutes les choses que ie te commanderay, & que tu chemine en mes voyes, & que tu faice ce qui est droit deuant moy, en gardant mes mandemens, & commandemens, ainsi qu'a faict Dauid mon seruiteur: ie seray avec toy, & t'edifieray vne maison fidele, ainsi qu'à Dauid ay edifié vne maison, & te bailleray Israël: & traueillera la semence de Dauid en ceste chose. Mais toutesfois non point à tous iours. Salomon donc voulut mettre à mort Ieroboam: leq̄ se leua, & s'enfuyt en Egypte vers Sefac le roy d'Egypte, & fut en Egypte, iusques à la mort de Salomon. Mais le demourāt des parolles de Salomon, & toutes les choses qu'il feit, & sa sapience: voicy tout est escript au liure des parolles des iours de Salomon. Et les iours que Salomon regna en Ierusalem sur tout Israël, furent quarante ans. Et Salomon s'endormit avec ses peres, & fut ensepuey en la cité de Dauid son pere, & Roboam son filz regna pour luy.

S. Roboam s'oyant le conseil des ieunes, endure la diuision du royaume. Et Ieroboam est constitué roy sur dix lignées. Aussi le Seigneur disipe l'armée de Roboam contre Ieroboam, par Semcias

Semeias le Prophete. Mais Ieroboam dressa les veaux d'or pour adorer, ordonnant solemnitez, autel, & prestres.

Chapitre .xij.

A
2. Par. 10. a

ET Roboam vint en Sichem : Car illec estoit assemble tout Israël, pour le constituer roy. Mais Ieroboam filz de Nabat, quand encores estoit en Egypte fugitif arriere de la presence du roy Salomon, après qu'il eut ouy de sa mort, retourna d'Egypte. Et ilz enuoierent après luy, & l'appellerent Ieroboam donc, & toute la multitude d'Israël vindrent, & parlerent à Roboam, disant: ton pere nous a imposé vn tresdur ioug, & ainsi toy maintenât diminuer vn petit de la tresdure seruitude de ton pere, & du trespesant ioug qu'il nous a imposé, & nous te seruirons. Lequel leur dit: Allez iusques au troisieme iour, puis retournez à moy. Et quand le peuple fut party, le roy Roboam tint conseil avec les plus anciens, qui asistoient en la presence de Salomon son pere, quand encores il viuoit, & dist: Quel conseil me donnez vous, pour respondre à ce peuple? Lesquelz luy dirent: Si tu obeis au iourd'hui à ce peuple icy, & que tu serue à eux, & que tu condescende à leur requeste, & que tu leur parle douces parolles, ilz seront tes seruiteurs à tousiours. Lequel delaisa le conseil des anciens qu'ilz luy auoient donné, & print des adolescents avec luy, lesquelz auoient esté nourris avec luy, & luy asistoient, & leurs dist: Quel conseil me donnez vous, pour respondre à ce peuple icy, lequel m'a dist: fais que la charge que ton pere a mis sur nous, soit plus legiere? Et les ieunes, qui auoient esté nourris avec luy, luy dirent: Respondz ainsi à ce peuple, qui a parlé à toy disant: Ton pere nous a appesanty nostre ioug, toy allége nous: Tu parleras ainsi à eux. Mon plus petit doigt est plus gros, q'le doz de mon pere. Et maintenant mon pere a mis sur vous vn pesant ioug, mais moy, j'adiousteray sur vostre ioug. Mon pere vous a batu de fouetz mais ie vous batteray de scorpions. Ieroboam donc, & tout le peuple vindrent au troisieme iour à Roboam, ainsi que le roy auoit parlé, disant: Retournez à moy au troisieme iour. Et respondit au peuple durement, en delaisant le conseil des anciens, qu'ilz luy auoient donné, & parla à eux selon le conseil des ieunes, disant: Mon pere a fait vostre ioug fort pesant, mais moy, j'adiousteray sur vostre ioug. Mon pere vous a batu de fouetz, mais moy, ie vous frapperay de scorpions. Et ne se condescendit point le roy au peuple: pour ce que le Seigneur s'estoit destourné de luy, à fin qu'il fust fait sa parole q' il auoit parlé en la main d'Ahias Silonite à Ieroboam filz de Nabat. Et ainsi le peuple voyant, que le roy ne les auoit point voulu ouyr, ilz luy respondirent, disant: Quelle part auons nous en Dauid? ou quelle heritage au filz d'Isaï? Israël, va en ces tabernacles: maintenant, roy Dauid,

Conseil
des an-
ciens.

Conseil
des ieunes.
Ec. 47 d

2. Par. 11. f

1. Paral. 10. d.

regarde ta maison. Et Israël s'en alla en ses tabernacles. Mais Roboam regna sur les enfans d'Israël qui habitoient es citez de Iuda. Parquoy le roy Roboam enuoia Aduram, qui estoit desus les tributz, & tout Israël le lapida, & mourut. Alors le roy Roboam hastiuement monta sur vn chariot, & s'ensuyt en Ierusalem: & se retira Israël de la maison de Dauid, iusques au iour present. Et aduint, q' quand tout Israël eut ouy, que Ieroboam estoit retourné, ilz enuoierent, & l'appellerent, en assemblant la multitude, & le constituerent roy sur tout Israël, & persone ne suyuit la maison de Dauid, sinon la seule lignée de Iuda. Or Roboam s'en vint en Ierusalem, & assembla toute la maison de Iuda, & la lignée de Ben-iamin, cent & octante mille homes esleutz & combatans, pour batailler contre la maison d'Israël, & pour reduyre le royaume à Roboam filz de Salomon. Mais la parole du Seigneur fut faite à Semeia home de Dieu, disant: Parle à Roboam filz de Salomon, roy de Iuda, & à toute la maison de Iuda, & de Ben-iamin, & au residu du peuple, disant: Telles choses dist le Seigneur: Vous ne monterez point, & ne bataillerez point contre voz freres les enfans d'Israël. Que l'home s'en retourne en sa maison. Car ceste parole est faite par moy. Ilz ouyrent la parole du Seigneur, & s'en retournerent du chemin, ainsi que le Seigneur leur auoit commandé. Et Ieroboam edifia Sichem en la montaigne d'Ephraim, & là habita. Et iceluy party d'illec, edifia Phanaël. Et Ieroboam dist en son cœur: Maintenant retournera le royaume à la maison de Dauid, si ce peuple icy monte en Ierusalem, pour faire sacrifice en la maison du Seigneur, & le cœur de ce peuple icy se conuertira à leur seigneur Roboam le roy de Iuda, & me mettront a mort, puis s'en retourneront à luy. Et après qu'il eut trouué en son conseil, il fit deux veaux d'or, & leur dist: Ne veuillez plus monter en Ierusalem, Voicy tes Dieux Israël, lesquelz t'ont mené hors de la terre d'Egypte. Et en mit l'vn en Beth-el, & l'autre en Dan: Et fut ceste parole cause de peché. Car le peuple alloit pour adorer le veau, iusques en Dan: & fit des temples aux haultz lieux, & des prestres des moindres du peuple, lesquelz n'estoient point des enfans de Leui. Et ordonna vn iour solennel, au huy d'octobre me moys, au quinziesme iour du moys, en la similitude de la solennité, qui estoit celebrée en Iuda. Et montant à Beth-el, fit pareillement en Beth-el, pour imiter les veaux qu'il auoit forgés. Et ordonna en Beth-el des prestres des haultz lieux qu'il auoit fait. Et monta sur l'autel qu'il auoit edifié en Beth-el, au quinziesme iour du huy d'octobre me moys, lequel iour controuue de son cœur: Et fit vne solennité sur enfans d'Israël, & monta sur Beth-el, pour bruler l'encens.

B

2. Par. 11. a

F

Sus. 11. f
Tobi. 1. a.
Ecclesiast.
47. d.

Exo. 32. b.

G

2. Par. 11. o

2. Par. 11. o

S. Vn Prophete enuoïé de Iuda à Ieroboam, prophetize de la subuersion de l'autel, & de la natiuité de Iofias Roy. Lequel prie pour la main de Ieroboam, qui estoit seichée, fut restituée à santé. Mais le Prophete retournant, fut tué du lion, pource qu'il fut inobedient à la parole de Dieu. Et Ieroboam augmente son infidelité.

Chapitre.xij.

A T voicy vn home de Dieu qui vint par la parole du Seigneur, de Iuda en Beth-el, quand Ieroboam se tenoit sur l'autel & iettoit l'encens. Et s'escria contre l'autel par la parole du Seigneur, & dict: Aultel, aultel: telles choses dict le Seigneur. Voicy, vn filz qui sera nay à la maison de Dauid, nommé Iofias, & immolera sur toy les prestres des haultz lieux, lesqz maintenant allument les encens sur toy, & allumera les oz des homes sur toy. Et donna signe en ce iour là, disant: Cestuy sera le signe que le Seigneur a parlé: Voicy, que l'autel sera rompu: & la cendre qui est sur luy sera espadue. Et quand le roy eut ouy la parole de l'home de Dieu, qu'il auoit crié contre l'autel en Beth-el, il estendit sa main de l'autel, disant: Empongnez le, & sa main qu'il auoit estendu contre luy se seicha, & ne la peut retirer à soy. Aussi l'autel fut rompu, & fut espadue la cendre de l'autel, selon le signe que l'home de Dieu auoit predict par la parole du Seigneur. Et le roy dict à l'home de Dieu: Prie la face du Seigneur ton Dieu, & prie pour moy, que ma main me soit restituée. Et l'home de Dieu pria la face du Seigneur, & la main du Roy se retourna à luy, & fut faite ainsi que par auant auoit esté. Lors le Roy parla à l'home de Dieu: Vien avec moy à la maison, à fin que tu disne, & ie te donneray des dons. Et l'home de Dieu respondit au Roy: Si tu me donnois la moitié de ta maison, ie n'iroye pas avec toy, & ne mangeray point de pain, si ne beuueray point d'eau en ce lieu icy. Car ainsi m'a esté commandé par la parole du Seigneur, commandant: Tu ne mangeras point de pain, & ne beuueras point d'eau, & ne retourneras point par la voye que tu es venu. Il s'en alla donc par vne autre voye, & ne retourna point par le chemin, par lequel il estoit venu en Beth-el. Mais aucun ancien Prophete habitoit en Beth-el, auquel vindrent ses filz, & luy racompterent toutes les œures, que l'home de Dieu en ce iour là auoit fait en Beth-el, & les paroles qu'il auoit parlé au Roy, & les racompterent à leur pere. Et leur pere leur dict: Par quelle voye est il allé? & ses filz luy monstrent la voye, par laquelle l'home de Dieu estoit allé, lequel estoit venu de Iuda. Et il dict à ses filz: accoustrez moy l'asne. Quand iceux l'eurent accoustré, il monta, & s'en alla après l'home de Dieu, & le trouua seant soub vn Terebinthe. **D** Et il luy dict: N'es tu point l'home de Dieu qui es venu de Iuda? Et il respondit: Ce suis ie. Et il luy dict: Vien avec moy à la maison, à fin que tu m'age du pain. Lequel dict: Ie ne puis retourner,

ne venir avec toy: & si ne mangeray point de pain, & ne beuueray point d'eau en ce lieu icy: car le Seigneur a parlé à moy, par la parole du Seigneur, disant: Tu ne mangeras point de pain, & ne beuueras point d'eau illec, & ne retourneras point par la voye, par laquelle tu iras. Lequel luy dict: Moy aussi ie suis prophete semblable à toy: & l'age a parlé à moy par la parole du Seigneur, disant: Ramaine le avec toy en ta maison: à fin qu'il mange du pain, & qu'il boiue de l'eau. Il le deceut, & le ramena avec luy. Il mangea d'oc du pain en sa maison, & beut de l'eau. Et comme ilz estoient assis à la table, la parole du Seigneur fut faite au Prophete qui l'auoit ramené. Et s'escria vers l'home de Dieu qui estoit venu de Iuda, disant: Telles choses dict le Seigneur: Pource que tu n'as point esté obedié à la bouche du Seigneur, & n'as point gardé le commandement que le Seigneur ton Dieu t'a commandé, & es retourné, & as mangé du pain, & as beu de l'eau au lieu, auquel t'auoit commandé que tu ne mangeasse point de pain, & que tu ne beusse point d'eau, ton corps mort ne sera point porté au sepulchre de tes peres. Et après qu'il eut mangé & beu, le Prophete qui l'auoit ramené, accoustra son asne. Lequel quand il fut en allé, vn lion le trouua en la voye, & le tua, & estoit son corps mort ietté au chemin. Mais l'asne se tenoit auprès d'iceluy, & le lion se tenoit auprès du corps mort. Et voicy les homes qui passoient veirent le corps mort ietté en la voye, & le lion soy tenât auprès du corps mort. Et ilz vindrent, & le diuulguerent en la cité, en laquelle iceluy ancien Prophete habitoit. Quand le Prophete, qui l'auoit ramené de la voye, eut ouy ceste chose, il dict: C'est l'home de Dieu, lequel a esté inobedié à la bouche du Seigneur, & le Seigneur l'a liuré au lion, & l'a desrompu & occis, selon la parole du Seigneur qu'il luy auoit dict. Et dict à ses filz: Accoustrez moy l'asne. Quand iceux l'eurent accoustré, & que cestuy s'en fut allé, il trouua son corps mort ietté en la voye, & l'asne & le lion estât debout auprès du corps mort. Le lion ne mangea rien du corps mort, & ne blessa point l'asne. Le Prophete donc print le corps mort de l'home de Dieu, & le mit sur l'asne, & en retourna l'emporta en la cité de l'ancien Prophete, pour faire le dueil. Et mit son corps mort en son sepulchre. Et menerent dueil sur luy. Las, las mon frere. Et quand ilz l'eurent ploré, il dict à ses filz: Quand ie seray mort, ensepelissez moy au sepulchre, auquel l'home de Dieu est ensepeluy: mettez mes os auprès de ses os. Car certainement la parole qu'il a predict par la parole du Seigneur, aduendra contre l'autel, qui est en Beth-el, & cõtre tous les temples des haultz lieux, qui sont es citez de Samarie. Après ces paroles, Ieroboam ne retourna point de sa voye tresmauuaise: mais au contraire feit de tous les moindres du

dres du peuple, les prestres des haultz lieux. Quiconque vouloit, emplissoit sa main, & estoit fait prestre des haultz lieux. Et pour ceste cause, la maison de Ieroboam pecha, & fut destruite, & effacée de dessus la terre.



S. Ahias le Prophete interrogé de la femme de Ieroboam, quant à son filz Abia, qui estoit malade, predict que le filz deuoit mourir, & que la famille de Ieroboam deuoit estre totalement destruite. Auquel mort, succeda Nadab son filz. Mais le roy d'Egypte pilla le temple du Seigneur en Ierusalem. Et à Roboam mort, succeda son filz Abia.

Chapitre .xiiiij.

A EN ce temps là Abia filz de Ieroboam fut malade. Et Ieroboam dict à sa femme. Leue toy, & change ton habit, que tu ne sois cogneuë estre la femme de Ieroboam : & va en Silo, là ou est Ahias le Prophete, lequel me dict, que ie deuoie regner sur ce peuple icy. Prends ausy dix pains en ta main, & vne piece de gatteau, & vn vaisseau de miel, & t'en va à luy. Car cestuy te dira quelle chose doit aduenir à cest enfant. La femme de Ieroboam feit ainsi qu'il auoit dict : & soy leuant, s'en alla en Silo : & s'en vint en la maison d'Ahias. Mais cestuy ne la pouoit veoir, car ses yeux estoient auéglez par vieillesse. Et le Seigneur dict à Ahias. Voicy la femme de Ieroboam qui entre, pour te demander cõseil de son filz qui est malade : Tu luy diras telles & telles choses. Quand donc icelle entroit & qu'elle dissimuloit estre celle qu'elle estoit, Ahias ouyt le son de ses piedz entrã par l'huys, & dit : Entre femme de Ieroboam, pourquoy fais tu estre vne autre ? Car ie suis enuoié à toy vn dur messagier : Va, & dis à Ieroboam : Telles choses dict le Seigneur Dieu d'Israël. Pource que ie t'ay exalté du milieu du peuple ; & t'ay mis pour duc sur mon peuple d'Israël, & ay rompu le royaume de la maison de Dauid, & le t'ay donné, & n'as point esté ainsi que mon seruiteur Dauid, lequel a gardé mes mandemens, & m'a suivi de tout son cœur, faisant ce q estoit plaisant en ma presence : mais as mal fait, plus que tous ceux qui ont esté deuant toy, & as fait pour toy des Dieux estranges, & de fonte, pour me prouoquer à courroux : mesme ausy m'as ietté au derriere de toy. Pourtant voicy, ie feray venir des maux sur la maison de Ieroboam, & frappe-

ray de Ieroboam celuy q pissé à la paroy, & celuy qui est enclos, & tout le moindre d'Israël : & nettoieray les demourants de la maison de Ieroboam, ainsi que la fiente a accoustumé d'estre nettoiee iusques au pur. Ceux de Ieroboam, qui seront mortz en la cité, les chiens les mangeront. Et ceux qui seront mortz au champ, les oyseaux du ciel les deuoreront : pource que le Seigneur l'a dict : Toy donc leue toy, & va en ta maison, & quand tes piedz entreront en la ville, l'enfant mourra : & tout Israël le plorera, & l'ensepeli-

Dront. Car cestuy seul de Ieroboam sera porté au sepulchre, pource q sur luy a esté trouuë bonne la parole du Seignr le Dieu d'Israël, en la maison de Ieroboam. Mais le Seigneur ordonnera pour soy vn roy sur Israël : lequel frappera la maison de Ieroboam en ce iour, & en ce temps : Et le Seigneur Dieu frappera Israël, ainsi que coustumierement le roseau se meut en l'eau. Et tirera Israël hors de ceste bonne terre, laquelle il a donné à leurs peres, & si les soufflera outre le fleue : pourtant qu'ilz ont fait des boscaiges pour eux, pour irriter le Seigneur. Et le Seignr Dieu liurera Israël pour les pechez de Ieroboam, lequel a peché, & ausy a fait pecher Israël.

E Et ainsi la femme de Ieroboam se leua, & s'en alla, & vint en Therfa : Et comme elle entroit au sueil de la maison, l'enfant mourut, & l'ensepelièrent. Et tout Israël feit le dueil sur luy, selon la parole du Seigneur, qu'il auoit parlé, en la main de son seruiteur Ahias le Prophete. Mais la reste des paroles de Ieroboam, comment il battilla, & comment il regna, voicy elles sont escriptes au liure des paroles des iours des roys d'Israël. Et les iours ausquelz Ieroboam regna, sont vingt & deux ans : Et dormit avec ses peres : & Nadab son filz regna pour luy. Mais Robo-

Fam filz de Salomon regna en Iuda : Roboam estoit de quarante & vn an, quand il commença à regner, & regna dix & sept ans en Ierusalem, la cité, que le Seigneur a esleu, pour illec mettre son nom, de toutes les lignées d'Israël. Et le nom de sa mere estoit Naama Ammanite. Et Iuda feit mal deuant le Seigneur, & l'irriterent sur toutes les choses, que leurs peres auoient fait, par leurs pechez qu'ilz auoient offensé. Car ausy ilz edifierent pour eux des autelz, & des statues, & des boscaiges sur toute haulte montaigne, & soub tout arbre brancheu. Mesme ausy furent effeminez sur la terre, & feirent toutes les abominations des Gentilz, lesquelles le Seigneur auoit aboly deuant la face des enfans d'Israël. Et au cinquiesme an du regne de Roboam, Sefac le roy d'Egypte monta en Ierusalem, & print les thresors de la maison du Seignr, & les thresors Royaulx, & pilla tout. Ausy les escus d'or, que Salomon auoit fait, au lieu desquelz le Roy Roboam feit des escus d'arain, & les bailla en la main des Ducz de Parmorie,

y.ij. & de

Soub. 6. b. & 21 f.

D

E

2. Par. 12 d. F

G

Sus. 10. c.

& de ceux qui faisoient le guet deuant l'huys de la maison du roy. Et quand le roy entroit en la maison du Seigneur, ceux qui auoient l'office d'aller deuant, les portoient: & puis après les reportoient en l'armoire des escus. La reste des parolles de Roboam, & toutes les choses qu'il feit, voicy elles sont escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda. Et fut tousiours guerre entre Roboam & Ieroboam. Et Roboam dormit avec ses peres, & fut ensepuey avec eux en la cité de Dauid: Et estoit le nom de sa mere Naama Ammanite. Et Abiam son filz regna pour luy.

S. Au meschant Abiam roy de Iudée succeda vn fidele filz Afa, qui battilla cōtre Baasa roy d'Israël, aiant impetré ayde de Ben-adad roy de Syrie. Afa mourant, succeda son filz Iosaphat. Mais Baasa occit Nadab filz de Ieroboam, & toute sa parenté, & regna pour luy .XXIII. ans sur Israël, le meschant après le meschant.

Chapitre .xv.

2. Par. 13. a

ET ainsy en la dixhuyctiesme année du regne de Ieroboam filz de Nabat, Abiam regna sur Iuda. Et regna trois ans en Ierusalem: le nom de sa mere estoit Maacha fille d'Abessalom. Et chemina en tous les pechez de son pere, qu'il auoit fait deuant luy: & n'estoit pas son cœur parfait avec le Seigneur son Dieu, ainsy que le cœur de Dauid son pere. Mais à cause de Dauid, le Seigneur son Dieu luy donna vne lumiere en Ierusalem, pour susciter son filz après luy, & establir Ierusalem, pource que Dauid auoit fait droitement deuant les yeux du Seigneur, & ne s'estoit pas destourné de toutes les choses qu'il luy auoit commandé, tous les iours de sa vie, excepté la parolle d'Vrie Hethéen. Toutesfois la guerre fut entre Roboam & Ieroboam, tous les iours de sa vie. Et la reste des parolles d'Abiam, & toutes les choses qu'il feit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Et la guerre fut entre Abiam & Ieroboam. Et Abiam dormit avec ses peres: & l'ensepueyrent en la cité de Dauid. Et Afa son filz regna pour luy. Donc en la vingtiesme année de Ieroboam roy d'Israël, Afa le roy de Iuda regna: & regna quarante & vn an en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Maacha fille d'Abessalom. Et feit Afa droitement en la presence du Seigneur, ainsy que Dauid son pere. Et osta les effeminez de la terre, & purgea toutes les ordures des ydoles, que ses peres auoient fait. D'auantaige aussy il disposa Maacha sa mere, qu'elle ne fut la princesse es sacrifices de Priapus, & au hoscaige d'iceluy qu'elle auoit consacré. Et destruisit sa fosse, & rompit le tresinfame simulachre, & le brussa au torrent de Cedron: Mais il n'osta point les haultz lieux. Et toutesfois le cœur d'Afa estoit parfait avec le Seigneur son Dieu, en tous ses iours. Et il emporta en la maison du Seigneur, les choses que son pere auoit saintifié & voué, l'argent, & l'or, & les vaisseaux. Mais la guerre estoit entre Afa, & Baasa le roy d'Israël, tous leurs iours. Aussy Baasa

2. roi. 12. a

2. Par. 13. a

C

le roy d'Israël monta en Iuda, & edifia Rama, à fin que persone de la part d'Afa, roy de Iuda, ne peut entrer, ne y sir. Et ainsy Afa prenant tout l'argent & l'or, qui estoit demouré es thresors de la maison du Seigneur, & es thresors de la maison Royale, il le donna es mains de ses seruiteurs: & l'enuoia à Ben-adad filz de Tabremō filz de Hefion, roy de Syrie, lequel habitoit en Damas, disant: Il y a alliance entre moy & toy, & entre ton pere, & mon pere: pourtant t'ay ie enuoie des dons, argent & or: & ie demande que tu vienne, & que tu rompe l'alliance que tu as avec Baasa le roy d'Israël, & qu'il se retire de moy. Ben-adad obtemperant au roy Afa, il enuoia les princes de son armée es citez d'Israël: & frapperent Ahion & Dan, & Abel, la maison de Maacha, & toute la Cenneroth, à sçauoir toute la terre de Nephthali. Quand Baasa eut ouy ceste chose, il cessa d'edifier Rama, & s'en retourna en Thersa. Mais le roy Afa enuoia messagiers en toute la terre de Iuda, disant: Que persone ne soit excusé. Et prindrent les pierres de Rama, & le boys d'icelle, desquelz Baasa l'auoit edifiée, & d'iceux le roy Afa edifia Gabaa de Benjamin & Maspha. Mais la reste de toutes les parolles d'Afa, & toutes ses vaillantises, & toutes les choses qu'il a fait, & les citez qu'il a edifié, ces choses ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Mais toutesfois au tēps de sa vieillesse, eut mal aux piedz, & dormit avec ses peres, & fut ensepuey avec eux, en la cité de Dauid son pere. Et Iosaphat son filz regna pour luy. Lors Nadab filz de Ieroboam regna sur Israël, en la seconde année d'Afa roy de Iuda: & regna deux ans sur Israël. Et feit du mal en la presence du Seigneur, & chemina es voyes de son pere, & en ses pechez, par lesquelz il feit pecher Israël. Et Baasa filz d'Ahias de la maison d'Issachar l'aguetta, & le frappa en Gebbethon, qui est vne ville des Philistiins. Car aussy Nadab, & tout Israël assiegeoient Gebbethon. Donc Baasa mit cestuy à mort, en la troisieme année d'Afa roy de Iuda, & regna pour luy. Et comme il regnoit, il frappa toute la maison de Ieroboam. Il ne laissa pas aussy vne seule ame de sa semence, iusques à ce qu'il l'eut effacée, selon la parolle du Seigneur, qu'il auoit parlé en la main de son seruiteur Ahias Silonite, à cause des pechez de Ieroboam, par lesquelz auoit peché, & par lesquelz auoit fait pecher Israël: & pour le delict, par lequel il auoit irrité le Seigneur Dieu d'Israël. Mais la reste des parolles de Nadab, & toutes les choses qu'il feit ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? Et la guerre fut entre Afa & Baasa le roy d'Israël tous leurs temps. En la troisieme année d'Afa roy de Iuda, Baasa filz d'Ahias regna sur tout Israël en Thersa, vingt & quatre ans: & feit mal en la presence du

E

2. Par. 14

G

Sua 14. c

ce du

ce du Seigneur, & chemina es voyes de Ieroboam, & en ses pechez, par lesquels il feit pecher Israël.

S. Iehu prophetize la subuersion du roy Baasa, & de toute sa maison, auquel quand il fut mort, succeda son filz Ela, lequel le meschant Zambri tua, & comme il vouloit vsurper le royaume, Israël eust Amri. Lequel infidele obtenant le royaume, Zambri se brulla avec le palais royal. Et Amri mort, succeda vn tresmeschant filz Achab, qui print à femme Iezabel. Et en son temps, fut edifiée Iericho.

Chapitre .xvj.

MAis la parole du Seigneur fut faicte à Iehu filz de Hanani contre Baasa, disant: Pource que ie t'ay esleué de la pouldre, & t'ay mis pour duc par dessus mon peuple Israël, & que tu as cheminé en la voye de Ieroboam: & as faict pecher mon peuple Israël, pour m'irriter en leurs pechez: Voicy, j'osteray les successeurs de Baasa, & les successeurs de sa maison, & feray ta maison côme la maison de Ieroboam filz de Nabat. Celuy de Baasa q sera mort en la cité, les chiens le mangeront: & tout venant de luy q sera mort au cháp, les oyseaux du ciel le mangeront. Mais la reste des paroles de Baasa, & toutes les choses qu'il a faict, & ses batailles, ces choses ne sont elles point escriptes au liure des paroles des iours des roys d'Israël? Baasa d'oc dormit avec ses peres, & fut ensepuey en Therfa: & Ela son filz regna pour luy. Et quâd la parole du Seigneur fut faicte en la main de Iehu filz d'Hanani prophete, contre Baasa, & contre sa maison, & cõtre tout le mal qu'il auoit faict deuant le Seigneur, pour l'irriter p les œures de ses mains: à fin qu'il fut faict côme la maison de Ieroboam, pour ceste cause il l'occit: c'est à dire Iehu le filz d'Hanani prophete. En l'an vingtsixiesme d'Afa, roy de Iuda, Ela filz de Baasa regna sur Israël en Therfa deux ans: Et son seruiteur Zambri se rebella cõtre luy, le duc de la moitie des cheualcheurs. Et estoit Ela en Therfa beuuant, & plein de vin, en la maison d'Arsa preuost de Therfa. Zambri donc subitement entrant, le frappa, & le tua, en l'an vingtseptiesme d'Afa roy de Iuda, & regna pour luy. Et cõme il regnoit, & qu'il estoit assis sur son siege, il frappa toute la maison de Baasa, & ne delassa d'icelle aucun pissant à la paroy, de ses prochains ne de ses amis. Et Zambri destruiet toute la maison de Baasa, selõ la parole du Seigneur qu'il auoit parlè à Baasa, en la main de Iehu prophete: pour tous les pechez de Baasa, & les pechez d'Ela son filz, lesqz pecherent, & feirèt pecher Israël en prouoquat le Seigneur Dieu d'Israël, en leurs vanitez. Mais la reste des paroles d'Ela, & toutes les choses qu'il a faict: icelles ne sont elles point escriptes au liure des paroles des iours des roys d'Israël? En l'an vingtseptiesme d'Afa roy de Iuda, Zambri regna sept iours en Therfa. Or en ce tẽps l'armée assiegeoit Gebbethon, ville des Philisthins. Et quâd elle eut ouy q Zambri s'estoit rebellè, & q il auoit occis le roy, tous ceux d'Israël feirèt vn

roy pour eux, à sçauoir Amri: leql estoit le prince de l'armée sur Israël en ce iour là en l'ost. Amri donc mōta, & tout Israël avec luy, de Gebbethon, & assiegeoient Therfa. Et Zambri voiant q la cité debuoit estre gaignée: il entra au palais, & se brulla avec la maison royale: & mourut en ses pechez qu'il auoit faict, faisant mal deuant le Seigneur, & cheminât en la voye de Ieroboam, & en son peché, par lequel il auoit faict pecher Israël. Et la reste des paroles de Zambri, & de ses trahisons, & de sa tyrannie, ne sont elles point escriptes au liure des paroles des iours des roys d'Israël? Lors fut diuisè le peuple d'Israël en deux parties. La moitie du peuple suiuoit Thebni filz de Gineth, pour le constituer roy: & la moitie Amri. Mais le peuple q estoit avec Amri, fut plus fort q le peuple, qui suiuoit Thebni filz de Gineth. Et mourut Thebni, & regna Amri. En l'an trente & vniesme d'Afa roy de Iuda, Amri regna sur Israël douze ans: Il regna en Therfa six ans. Et acheta le mont de Samarie, de Somer, pour deux talentz d'argent: & l'edifia, & appella le nom de la cité qu'il auoit edifié, du nom de Semer, le Seigneur du mont de Samarie. Mais Amri feit mal en la presence du Seigneur, & feit iniustement par dessus tous ceux qui auoient esté deuant luy. Et chemina en toute la voye de Ieroboam filz de Nabat, & en ses pechez par lesquels il auoit faict pecher Israël, à fin qu'il irritast le Seigneur Dieu d'Israël en ses vanitez. Et la reste des paroles d'Amri, & ses batailles qu'il feit, ne sont elles point escriptes au liure des paroles des iours des roys d'Israël? Et dormit Amri avec ses peres, & fut ensepuey en Samarie: & Achab son filz regna pour luy. Mais Achab filz d'Amri regna sur Israël, en l'an trente & huyctiesme d'Afa roy de Iuda. Et regna Achab filz d'Amri sur Israël en Samarie vingt & deux ans. Et Achab filz d'Amri feit mal en la presence du Seigneur par dessus tous ceux qui auoient esté deuant luy, & ne luy a point souffit de cheminer es pechez de Ieroboam filz de Nabat: d'auantaige print vne femme, Iezabel, fille d'Eth-baal, roy des Sidoniens. Et s'en alla, & seruit à Baal, & Padora. Et mit l'aulrel de Baal au temple de Baal, qu'il auoit edifié en Samarie, & plâta vn boscaige. Et adiousta Achab avec toute son œure, d'irriter le Seigneur le Dieu d'Israël, par dessus tous les roys d'Israël, qui auoient esté deuant luy. En ses iours, Hiel de Beth-el, edifia Iericho. Il la fonda par la mort d'Abiram son premier filz, & mit les portes d'icelles, par la mort de Segub son dernier filz: selon la parole du Seigneur, qu'il auoit parlè en la main de Iosue filz de Nun.

S. Elic ferma trois ans le ciel. Et premierement est repeu des corbeaux, après de la femme de Sarepte, de laquelle la farine en la croche & l'huile en la burette ne furent diminuez. Mais le filz d'elle fut resuscité par l'oraison d'Elic.

Chapitre .xvij.

y iij. Et Elic

Sus. 153

1. Par. 154

4 Roys 95

4 Roys 104

Iof. 6. d.

A
3. roi. 18. c
Ecl. 48. a
Iaqs 5 d.

ET Elie Thesbite des habitans de Galaad, dict à Achab : Le Seigneur Dieu d'Israël vit, en la presence duquel ie suis, s'il y aura en ces ans icy, ne rousée, ne pluye, sinon selon les parolles de ma bouche. Et luy fut faicte la parolle du Seignr, disant: Retire toy d'icy, & va contre Orient, & te muce au torrent de Carith, lequel est contre le Iordain, & illec beuueras du torrent. Et ay commandé aux corbeaux, qu'ilz te nourrissent. Et ainsi s'en alla, & feit selon la parolle du Seigneur. Et quand il fut en allé, il s'asseit au torrent de Carith, lequel est contre le Iordain. Aussi les corbeaux luy apportoiēt au matin, du pain, & de la chair, semblablement au vespre, du pain & de la chair, & beuuoit du torrent. Et après aucuns iours le torrent fut seiche: car il n'auoit point pleut sur la terre.

Luc. 4. d
B
Ecl. 48 a

* Parquoy la parolle du Seigneur luy fut faicte, disant: Leue toy, & t'en va en Sarepte des Sidoniens, & illec demoureras. car i'ay illec commandé à vne femme vesue, qu'elle te nourrisse. Il se leua, & s'en alla en Sarepte. Et quand il fut venu à la porte de la cité, il apperceut vne femme vesue, recueillant du boys, & l'appella, & luy dict: Donne moy vn petit d'eau en vn vaisseau, que ie boiue. Et comme icelle s'en alloit pour l'apporter, il cria après elle, disant: Apporte moy ie te prie, aussi vn petit morseau de pain en ta main. Laquelle respondit: Le Seigneur ton Dieu vit, que ie n'ay point de pain, sinon autāt qu'vne pongnée de farine peult contenir, en vne cruche, & vn petit d'huyle au vaisseau à Phuyle. Voicy ie recueille deux bastons de boys, à fin q'ie m'en voise, & que de ce en faice pour moy, & pour mon filz, & que mangeons, puis que nous mourrons. A laquelle dict Elie: Ne crains point, mais va, & fais ainsi comme tu as dict: Toutes fois fais moy premier de ceste petite farine, vn petit pain soub la cendre, & le m'apporte. Et tu en feras après pour toy, & pour ton filz. Car ces choses icy dict le Seignr Dieu d'Israël. La cruche à la farine ne fauldra point, & le vaisseau à l'huyle ne se diminuera point, iusques au iour auquel le Seignr doit donner la pluye sur la face de la terre. Laquelle s'en alla, & feit selon la parolle d'Elie. Dont cestuy mangea, & icelle & sa famille. Et depuis ce iour, la cruche à la farine ne faillit point, & le vaisseau à Phuyle, ne fut point diminué, selon la parolle du Seignr, qu'il auoit parlé en la main d'Elie. * Mais il aduint après ces choses, q'le filz de ceste femme mere de famille fut malade: & estoit la langueur tresuehement, tellement qu'il ne demouroit point d'halcine en luy. Elle dict donques à Elie: Quelle chose y a il entre moy & toy, home de Dieu? Es tu entré vers moy, pour reduire à memoire mes miquitez, & pour tuer mon filz? Et Elie luy dict: Baille moy ton filz. Et le print de son sein, & le porta à la chābre, ou il demouroit, & le mit

sur son list, & cria au Seignr, & dict: Mon Seigneur Dieu, n'as tu pas aully affligé la vesue, chez laquelle ie suis aucunement sustenté, en forte qu'ayez tué son filz? Et il s'estendit, & se mesura sur l'enfant par trois fois: & cria au Seigneur, & dict: Mon Seigneur Dieu, ie te prie que l'ame de cest enfant retourne dedans luy. Et le Seigneur exauça la voix d'Elie: & l'ame de l'enfant retourna en luy, & reuint en vie. Et Elie print l'enfant, & le mit hors de la chambre, en la maison en bas, & le bailla à sa mere, & luy dit: Voicy, ton filz vit. Et la femme dict à Elie: Maintenant en ceste chose ay ie cogneu, que tu es home de Dieu, & que la parolle du Seigneur est veritable en ta bouche. *

Act. 20. c
4. roi. 4. f

Refusa
tion de l'
enfant.



S. Quand la famine croissoit, Elie vint au deuant d'Abdie, cherchant de l'herbe pour les bestes, auquel Elie difficilement persuada de noncer à Achab, qu'il estoit present. Lequel venant au deuant d'Elie, fut repris de luy. Elie par le zele du Seigneur, commanda les huyct cens & cinquante faulx Prophetes, estre occis, le feu estant donné du ciel pour la consummation de l'holocauste. Et impetra de Dieu la pluye.

Chapitre .xviij.

PLusieurs iours après la parolle du Seigneur fut faicte à Elie, en la troisieme année, disant: Va, & te monstre à Achab, à fin que ie donne la pluye sur la face de la terre. Elie donc s'en alla pour soy monstre à Achab: Et estoit la famine vehemente en Samarie. Et Achab appella Abdias le despensier de sa maison. Or Abdias craignoit fort le Seignr. Car quand Iezabel mettoit à mort les Prophetes du Seigneur, cestuy print cent Prophetes, & les muça par cinquante & cinquante, es cauernes, & les nourrit de pain & d'eau. Achab donc dict à Abdias: Va en la terre, à toutes les fontaines d'eau, & en toutes les vallées: si par auenture nous pourrions trouuer de l'herbe, & sauuer noz cheuaux & muletz, & que les bestes ne soyent totalement perdues. Et entre eux diuiserent les contrées, pour les circuir: Achab alloit par l'vne des voyes, & Abdias par l'autre voye à part: Et comme Abdias estoit en la voye, Elie le rencōtra. Et quand il l'eut cogneu, il cheut sur sa face, & dict: Mon Seigneur, n'es tu point Elie? Auquel cestuy respondit: C'est moy, Va, & dy à ton Seigneur: Voicy Elie. Et cestuy dict: Quelle chose ay ie offensé, que tu me liure, qui suis

moy qui suis ton seruiteur es mains d'Achab, pour me tuer? Le Seigneur ton Dieu vit, qu'il n'ya gent ne royaume, auquel mon seigneur n'ait enuoie pour te chercher: Et comme tous respondoient, il n'est pas icy: il a adiure tous les royaumes, & les gentz, pour ce que aucunement on ne te trouuoit: Et maintenant tu me dis: Va, & dis à ton seigneur, voicy Elie. Et quand ie seray retiré de toy, l'esprit du Seigneur te portera en quelque lieu, que ie ne cognoy point: & après que seray entré, ie l'annonceray à Achab, & qu'il ne te trouuera point, il m'occira. Aussi ton seruiteur craint le Seigneur des son enfance. N'a il point esté dit à toy mon seigneur, quelle chose i'ay fait, quand Iezabel mettoit à mort les prophetes du Seigneur, que i'ay mucé cent homes des prophetes du Seigneur, par cinquante & cinquante es cauernes, & que les ay nourry de pain & d'eaue? Et maintenant tu dis. Va, & dis à ton seigneur, Voicy Elie: à fin qu'il me mette à mort? Et Elie dit. Le Seigneur des armées vit, deuant la presence du quel ie me tien, que au iourd'hui me monstreray à luy. Abdias donc s'en alla au deuant d'Achab, & luy annonça. Et Achab vint au deuant d'Elie: & quand il l'eut veu, il dit: N'es tu pas cestuy qui trouble Israël? Et cestuy dit: Le n'ay pas trouble Israël, mais c'est toy, & la maison de ton pere, qui auez delaisé, les commandés du Seigneur, & auez suyuy Baalim. Mais toutes fois maintenât enuoie, & assemble à moy tout Israël au mont de Carmel, & les quatre cens & cinquante Prophetes de Baal, & les quatre cens prophetes des boscaiges: lesquelz mangent de la table de Iezabel. Achab enuoia à tous les enfans d'Israël, & assemble les prophetes en la montaigne de Carmel. Et Elie approchant à tout le peuple, dit: Iusques à quand clocherez vous de deux costez? Si le Seigneur est Dieu, suyuez le. Mais si cest Baal, suyuez le. Et le peuple ne luy respondit pas vne parole. Et derechef Elie dit au peuple. Ie suis demouré seul Prophete du Seigneur: & les prophetes de Baal sont quatre cens & cinquante homes. Qu'on nous donne deux bœufz, & que iceulx eslisent pour eux l'un des bœufz, & le couppant par pièces, qu'ilz le mettent sur le bois, sans aucunement mettre le feu dessoubz: Et ie prendray l'autre bœuf, & le mettray sur le bois, si ne mettray point de feu dessoubz. Inuoquez les noms de voz dieux, & i'appelleray le nom de mon Dieu: & le Dieu qui exaulcera par le feu, iceluy mesme soit Dieu. Tout le peuple respondant, dit: La proposition est tresbonne. Elie donc dit aux prophetes de Baal. Eslisez pour vous vn bœuf, & faites les premieres, car vous estes en plus grand nombre. & inuoquez les noms de voz dieux, & ne mettez point de feu dessoubz. Quand iceux eurent prins le bœuf qu'il leur auoit baillé, ilz offrirent, & inuoquoient le nom de Baal,

depuis le matin iusques au midy, disant: Baal exauce nous. Et n'y auoit point de voix, ne respondant. Et falloient oultre sur l'autel qu'ilz auoient fait. Et come desia fut midy, Elie se mocquait d'eux, disant: Criez par plus haulte voix. Car il est Dieu, & par auenture qu'il parle, ou il est au logis, ou au chemin, ou aussy qu'il dort, à fin qu'il soit resueillé. Ilz crioient donc à haulte voix, & se coppoient selon leurs manieres de cousteaux & de lancettes, iusque à ce qu'ilz estoient tous pleins de sang. Mais après que midy fut passé, & que iceux prophetizant, le temps estoit venu, au quel le sacrifice est accoustumé d'estre offert, & que aucune voix n'estoit ouye, & que persone ne respondit, & que persone ne regardoit ceux qui prioient: Elie dit à tout le peuple: Venez à moy. Et quand le peuple fut venu à luy, il racoustra l'autel du Seigneur qui auoit esté destruit: & print douze pierres selon le nombre des lignées des enfans de Iacob, auq'l fut faite la parole du Seigneur, disant: Israël sera ton nom: Et edifia l'autel des pierres, au nom du Seigneur. Et fit vn conduit d'eaue, comme par deux royos de charrue, autour de l'autel, & assemble du bois: & diuisa les bœuf par membres, & le mit sur le bois, & dit: Emplissez quatre cruches d'eaue, & les respandez sur l'holocauste, & sur le bois. Derechef dit: Faites ceste chose aussy pour la seconde fois. Quand iceux l'eurent fait la seconde fois, il dit: Faites aussy le mesme pour la troisieme fois. Et le firent la troisieme fois, & les eaues courroient au tour de l'autel, & la fosse du conduit de l'eaue fut remplie. Et lors que le temps fut venu, que l'holocauste deuoit estre offert: Elie le prophete s'approchant, dit: O Seigneur Dieu d'Abraham, & d'Isaac, & d'Israël, montre au iourd'hui, que tu es le Dieu d'Israël, & que ie suis ton seruiteur, & que i'ay fait toutes ces paroles selon ton commandement. Exauce moy Seigneur, exauce moy: à fin que ce peuple icy apprenne que tu es le Seigneur Dieu, & que derechef tu as couerty leurs coeurs. Et le feu du Seigneur cheut, & deuora l'holocauste, & le bois, & les pierres: aussy la pouldre, & consumma l'eaue qui estoit au conduit de l'eaue. Quand tout le peuple veit ceste chose, il cheut sur sa face, & dit: Le seigneur iceluy mesme est dieu, le Seigneur iceluy mesme est dieu. Et Elie leur dit: Prennez les prophetes de Baal, & qu'il n'en eschappe pas vn d'entre eux. Lesquelz quand ilz eurent prins Elie les mena au torrent de Cison, & illec les occit. Et Elie dit à Achab: Monte, mange, & boy, car il y a bruyt de grande pluye. Achab monta pour manger & pour boire. Et Elie monta sur le coupeau de Carmel, & s'enclinant en la terre mit sa face entre ses genoulx, puis dit à son seruiteur: Monte, & regarde contre la mer. Quand cestuy fut monté, & qu'il eut regardé, il dit: Il n'y a rien. Et derechef

Gen. 32. f.

Sus. 17. a.
129. f. d.

reches luy dit: Retourne p sept fois. Et en la septiesme fois, voicy vne petite nuée, comme la tra che du pied de l'home, qui montoit de la mer. Lequel dit: Monte, & dys à Achab. Attelle ton chariot & descends, que la pluyene te surprin ne. Et comme il se tournoit d'un costé & d'autte, voicy, que les cieus sont faictz tenebreux, & des nuées, & du vent, & fut faictte grande pluyne. Et ainsi Achab montant, s'en alla en Iezrahel: & la main du Seigneur fut faictte sur Elie, & ayât les reins ceintz, courroit deuant Achab, iusques à ce qu'il vint en Iezrahel.

S. Eliesuyant Iezabel au desert, est esueillé de son dormir, & mange le pain qui luy fut diuinement enuoyé, & beut l'eau. Et ainsi peruint à la montaigne d'Oreb. Et là en la cauerne, se cōplaignant estre delaisse seul prophete du Seigneur, il ouyt que sept mille autres estoient delaissez. Et fut enuoyé pour oindre Hazaël pour estre Roy de Syrie, Iehu pour Roy d'Israël. Et Elie fce pourestre prophete.

Chapitre. xix.

A OR Achab nonça à Iezabel toutes les choses qu'Elie auoit faict, & comment il auoit occis par l'espée tous les prophetes. Et Iezabel enuoia vn messagier à Elie, disant: Ainsi me faicent les dieux, & ainsi me puissent aider, si demain en ceste heure, ie n'ay mis ton ame, comme l'ame de l'un d'iceux. Elie donc craignit, & foy leuant s'en alla, par tout là ou la volonté le portoit. Et vint en Ber-sabée de Iuda, & illec laissa son seruiteur, & s'en alla au desert, la voye d'une iournée. Et quand il fut venu, & qu'il fut assis desloubz vn geneure, il demanda que son ame mourut, & dit: Seigneur, il me souffict, oste mon ame: Car ie ne suis point meilleur que mes peres. Et se coucha & s'endormit en l'ombre du geneure. Et voicy, l'ange du Seigneur qui le toucha, & luy dit: Leue toy, & mange. Il regarda, & voicy à sa teste vn pain cuit soubz la cendre, & vn vaisseau d'eau. Il mangea donc & beut, & derechef s'endormit. Et l'ange du Seigneur retourna la second fois, & le toucha, & luy dit: Leue toy, & mange. Car tu as encores grand chemin à faire. Quand cestuy fut leué, il mangea & beut, & chemina en la force de ceste viande quarante iours & quarante nuytz, iusques a lamontaigne de Dieu, Horeb. Et quand il fut illec venu, il demoura en la cauerne. Lors voicy q la parole du Seigneur fut faictte à luy. Et luy dit: Que fais tu icy Elie? Et cestuy respondit: Par vn zeile ay esté fort affecté pour le Seigneur le Dieu des armées; pour ce q les enfans d'Israël ont delaisse l'alliance du Seigneur. Ilz ont destruiet tes autels, & ont occis par l'espée tes prophetes, & suis delaisse seul, & quierent mon ame pour la m'oster. Et il luy dit: Sorts hors, & te tiens debout en la montaigne deuant le Seigneur. Et voicy le Seigneur qui passe, & vn grand vent & fort, retournant les montaignes, & brisant les pierres deuant le Seigneur:

C Le Seigneur n'estoit pas au vent, & après le vêt estoit commotion: Le Seigneur n'estoit pas en

la commotion, & après la commotion, le feu: Le Seigneur n'estoit pas au feu, & après le feu, vn sifflement de petit vent. Quand Elie eut ouy ceste chose, il courrit sa face de son manteau, & en sortant se tint debout en l'huys de la cauerne. Et voicy vne voix faictte à luy, disant: Que fais tu icy Elie? Et cestuy respondit: Par vn zeile ay esté fort affecté pour le Seigneur le Dieu des armées: pource que les enfans d'Israël ont delaisse tō alliance. Ilz ont destruiet tes autels, & ont occis par l'espée tes prophetes, & suis delaisse seul, & quierent mon ame pour la m'oster. Et le Seigneur luy dit: Va, & t'en retourne par ta voye, par le desert en Damas: Et quand tu seras illec venu, tu oindras Hazaël Roy sur Syrie, & oindras Iehu filz de Namfi Roy sur Israël. Aussi tu oindras Elisee filz de Saphat, lequel est de Abel Meula, prophete pour toy. Et sera, que tout home qui fuyra l'espée d'Hazaël, Iehu l'occira: Et quiconque fuyra l'espée de Iehu, Elisee le mettra à mort. Et laisseray pour moy en Israël sept mille homes, desquelz n'ont pas esté les genoulx ploiez deuant Baal, & toute bouche qui ne l'a point adoré, en baissant la main. Quand donc Elie fut party d'illec, il trouua Elisee filz de Saphat, labourant avec douze paires de bœufz, & cestuy estoit l'un de ceux qui labouroient avec douze paires de bœufz. Et quand Elie fut venu à luy, il ietta son manteau sur luy. Lequel incontinent delaisant les bœufz, courrut après Elie, & dit: Le te prie, que ie baïse mō pere & ma mere, & ainsi te fuyuray. Et il luy dit: Va, & retourne: car ie t'ay faict ce qu'il me falloït faire. Et quād cestuy fut party de luy, il print vne paire de bœufz, & les tua, & cuisit les chairs de la charrue des bœufz, & en donna au peuple, & en mangerent. Et foy leuant s'en alla, & suyuit Elie, & le seruoit.

S. Les Syriens assiegants Samarie font occis des seruiteurs des princes des prouinces. Et derechef l'an d'après sont descēfitz aux lieux champestres. Mais le Roy Achab est reprins du prophete, de ce qu'il auoyt faict alliance avec Ben-adad roy de Syrie, & qu'il auoyt laissé aller vif.

Chapitre. xx.

LORS Ben-adad Roy de Syrie, assembla toute son armée, & trente & deux Roys avec luy, & des cheuaults & des chariotz: & en montant batailloit contre Samarie, & l'aisiea. Et enuoiant des messagiers vers Achab Roy d'Israël en la cité, dit: Telles choses dit Ben-adad: Ton argent & ton or est à moy, & tes femmes, & tes meilleurs filz sont à moy: Et le Roy d'Israël respondit: Selon ta parole, mon seigneur le Roy, ie suis à toy, moy & toutes mes choses. Mais les messagiers retournants, dirent: Telles choses dit Ben-adab, lequel nous a enuoïé vers toy: Tu me donneras ton argent & ton or, & tes femmes & tes filz. Demain donc à ceste mesme heure enuoieray vers toy mes seruiteurs, & souilleront ta maison, & la maison de tes seruiteurs: & pren-

D
4. roi. 9. a
Ecc. 48. a

Jon. 4. a

Rom. 11. a

& prendrôt entre leurs mains tout ce qu'il leur plaira, & l'emporteront. Lors le Roy d'Israël appella tous les plus anciens de la terre, & dit: **Confiderez & voiez, comment il nous espie.** Car il a enuoié vers moy pour auoir mes femmes & mes filz, & pour auoir argent & or: & ne l'ay pas refusé. Et tous les plus anciens luy dirêt, & aussy tout le peuple: Ne l'escoute point, & ne luy consent point. Parquoy respondit aux messagiers de Ben-adad: **Diçtes au Roy mon seigneur: le feray toutes les choses pour lesquelles tu as enuoié à moy qui suis ton seruiteur, du commencement: mais ie ne puis faire ceste chose.** Et les messagiers retournât luy racompterent. Lequel l'enuoia, & dit: **Ce me font les dieux, & ce me puissent adiouster: si la pouldre de Samarie souffira pour emplir les mains de tout mon peuple qui me suyt.** Et le Roy d'Israël respondant, dit: **Diçtes luy: Que celuy qui est ceint ne se glorifie non plus que celuy qui est desceint.** Mais aduint que quand Ben-adad eut ouy ceste parolle, luy & les Roys beuuoient aux tabernacles, & diçt à ses seruiteurs: **Enuironnez la cité.** Et ilz l'enuironnerent. Et voicy, vn prophete qui vint vers Achab le roy d'Israël, & luy dit: **Telles choses dit le Seigneur: Tu as vraiment veu ceste grande multitude.** Voicy, ie la bailleray au iourd'uy en ta main: à fin que tu sçache, que ie suis le Seigneur. Et Achab dit: **Par qui?** Et il luy dit: **Telles choses dit le Seigneur: Par les valletz des princes des prouinces.** Et il dit: **Qui comencera à batailler?** Et cestuy dit: **Toy.** Il nombra donc les seruiteurs des princes des prouinces, & en trouua le nombre de deux cens trente deux. Et après ceux là, il nombra le peuple, tous les enfans d'Israël, estans sept mille: & y sèrent à l'heure de midy. Or Ben adad beuuoit en son tabernacle tout yure, & trente deux Roys avec luy, lesquels estoient venuz à son aide. Et les seruiteurs des princes des prouinces sortirēt faisant l'auangarde. Et ainsy Ben-adad enuoiâ anciens, lesquels luy noncerēt, disant: **Des homes sont yssus de Samarie.** Et il dit: **Soit qu'ilz viennent pour la paix, prenez les en vie, soit pour batailler, prenez les en vie.** Les seruiteurs d'oc des princes des prouinces y sèrent, & le demourant de l'armée suyuoit: Et vn chascun frappa l'home qui venoit alencontre de luy. Et les Syriens s'enfuyrent, & Israël les poursuyuit. Aussy Ben-adad le Roy de Syrie s'enfuyt sur son cheual, avec ses cheualcheurs. Et le Roy d'Israël y sît, & frappa les cheualx & chariotz: & frappa Syrie de fort grande playe. (Mais le prophete venant au Roy d'Israël, il luy dit: **Va, & soys conforté, & sçache, & regarde que tu feras: Car l'année en suyuant le Roy de Syrie môtera contre toy**) Et les seruiteurs de Syrie luy dirent: **Les dieux des montaignes, sont leurs dieux, pourcât nous ont ilz vaincus: Mais il vault mieulx que nous ba-**

taillôs contre eux aux lieux champestres, & nous les gagnerons. **Toy d'oc fais ceste parolle: Oste tous les Roys de ton armée, & metz des princes au lieu d'iceux, & restaure le nôbre des gés d'armes qui sont mortz des tiens, & des cheualx & des premiers cheualx, & les chariotz selon les chariotz que tu as eu par auant: & nous bataillerons contre eux aux lieux champestres, & verras que nous les obtiendrons.** Il creut leur conseil, & fit ainsy. Après d'oc q' l'an fut passé, Ben-adad nombra les Syriens, & monta en Aphec, pour combatre contre Israël. Mais aussy les enfans d'Israël furent nombrez. Et en prenant viures, s'en allerent à l'opposite, & mirēt leur ost contre eux, côme deux petis troupeaux de cheures: Mais les Syriens remplirent la terre. (Et vn home de Dieu venant, dit au Roy d'Israël: **Telles choses dit le Seigneur: Pour ce que les Syriens ont dit: Le Seignr est le Dieu des montaignes, & non pas le Dieu des vallées: ie bailleray toute ceste grande multitude en ta main, & sçaurez q' ie suis le Seigneur.**) Et ainsy par sept iournées ordonnoient leur armée les vnz à l'opposite des autres, & le septiesme iour fut faicte la bataille. Et les enfans d'Israël frapperent de ceux des Syriens, cent mille piedtons, en vn iour. Et ceux qui demourerēt en Aphec, s'enfuyrēt en la cité, & cheut la muraille sur vingt & sept mille homes qui estoient demourez. Aussy Ben-adad suyant, entra en la cité, en vne châbrette qui estoit en la chambre. Et ses seruiteurs luy dirent: **Voicy, nous auons ouy dire, que les Roys de la maison d'Israël sont debonnaires. Mettons d'oc des sacz sur noz reins, & des cordeaux en noz testes, & allons vers le Roy d'Israël: par auenture sauera il noz ames.** Ilz ceignirent leurs reins de sacz, & mirent des cordeaux en leurs testes, & vindrent au Roy d'Israël, & luy dirent: **Ton seruiteur Ben-adad dit: Ie te prie, que mon ame viue.** Et cestuy dit: **S'il vit encores, c'est mon frere.** Et les homes prindrent cela à bon signe. Et eux hastant, prindrent soubitement la parolle de sa bouche, & dirent: **Ben-adab est ton frere.** Et il leur dit: **Allez & si le m'amenez.** Et ainsy donc Ben-adad y sît vers luy, & le leua en son chariot. Lequel luy dit: **Ie rendray les citez que mon pere a osté à ton pere: & fais pour toy des rues en Damas, ainsy que mon pere a fait en Samarie, & en faisant alliance, ie me retireray de toy.** Parquoy iceluy feit alliance, & le laissa aller. Lors aucun home des filz des prophetes, dit à son compaignon, par la parolle du Seigneur. **Frappe moy.** Mais cestuy ne le voulut poit frapper. Auquel dit: **Pour ce que tu n'as point voulu ouyr la voix du Seigneur, voicy, tu te retireras de moy, & vn lion te frappera.** Et quand il fut vn petit retiré d'iceluy, vn lion le trouua & le frappa. Mais aussy iceluy trouuant vn autre home, il luy dit: **Frappe moy.** Lequel le frappa, & le na-

le naura. Le prophete donc s'en alla, & recontra le Roy en la voye, & espardant la pouldre changea sa face & ses yeulx. Et quand le Roy fut passé, il cria après le Roy, & dit: Ton seruiteur est yssu pour batailler de prés: Et comme vn homme s'ensuyoit, aucun l'amena à moy, & dit: Garde cest home cy. Que sil eschappe, ton ame sera pour son ame, ou tu paieras vn talent d'argent. Et comme i'estois troublé, & que tournois d'vn costé & d'autre, subitement ne fut plus veu. Et le Roy d'Israël luy dit: C'est ton iugement q' toy mesme as ordonné. Et incontinet iceluy torcha la pouldre de sa face, & le Roy d'Israël cogneut qu'il estoit des prophetes. Lequel luy dit: Telles choses dit le Seigneur. Pourtant que tu as laissé eschapper l'home digne de mort, ton ame sera pour son ame, & ton peuple pour son peuple. Le Roy donc d'Israël s'en retourna en sa maison, contemnant de l'escouter, & vint en Samarie plein de fureur.

Soub. 22. f

S. Naboth pour auoyr refusé sa vigne au Roy Achab est lapidé, accusé de faulx tesmoings par le commandement de Iezabel. Ce fait, qu'ad Achab se hastoyt pour occuper la vigne. Elie le menace de plusieurs maux, lesquels toutesfoys eschappa, soy humiliant.

Chapitre xxj.

A T après ces parolles, en ce temps là Naboth Iezrahélite auoit vne vigne, laquelle estoit en Iezrahel, auprès du palais d'Achab Roy de Samarie. Achab donc parla à Naboth, disant: Donne moy ta vigne, à fin que i'en faice pour moy vn iardin à porces, pour ce qu'elle est voisine, & prés de ma maison. Et ie te donneray pour elle vne meilleure vigne: ou s'il te semble plus grand profit, ie donneray vn pris d'argent autant qu'elle vault. Auquel Naboth respondit: Le Seigneur me soit propice, que ie ne te donne l'heritage de mes peres. Et ainsi Achab s'en vint en sa maison mal content, & indigné de la parolle, que Naboth Iezrahélite auoit parlé à luy, disant: Je ne te donneray point l'heritage de mes peres. Et soy iectant sur son liect, tourna sa face vers la paroy, & ne mangea point de pain. Et Iezabel sa femme entra vers luy, & luy dit: Qu'est la chose pour laquelle ton ame est contristée? & pourquoy ne mange tu point de pain? Lequel luy respondit: J'ay parlé à Naboth Iezrahélite, & luy ay dit: Donne moy ta vigne, en receuant l'argent, ou s'il te plaît, ie te donneray vne meilleure vigne pour icelle. Et cestuy a dit: Je ne te donneray point ma vigne: Iezabel donc sa femme luy dit: Tu es de grande auctorité, & gouverne bien le royaume d'Israël: Leue toy, & mange du pain, & soys de bon couraige: ie te donneray la vigne de Naboth Iezrahélite: Et ainsi icelle escripuit des lettres au nom d'Achab, & les signa de son aneau, & les enuoia aux plus anciens, & aux principaulx qui estoient en la cité, & habitoient avec Naboth. Et la sentéce des lettres estoit telle. Publiez la ieuf-

ne, & faictes feoir Naboth entre les premiers du peuple, & subornez deux homes filz de Belial contre luy, & qu'ilz disent faulx tesmoingnage: à sçauoir, Naboth a maudict Dieu & le Roy: & le menez hors, & le lapidez, & que ainsi il meure. Les citoiens donc d'iceluy, les plus anciens & les principaulx qui habitoient avec luy en la ville, feirent comme leur auoit commandé Iezabel: & comme il estoit escript aux lettres qu'elle leur auoit enuoie. Ilz publierent la ieufne, & feirent asseoir Naboth entre les premiers du peuple. Et après auoir amené deux homes filz du diable, les feirent feoir vis à vis de luy. Et iceux, à sçauoir comme les homes diaboliques, dirent tesmoingnage contre luy, present la multitude: Naboth a maudict Dieu & le Roy: Pour laquelle chose le menerent hors de la cité, & l'occirét de pierres. Et enuoierent à Iezabel, disant: Naboth est lapidé, & est mort. Or aduint que qu'ad Iezabel eut ouy q' Naboth estoit lapidé & mort, elle parla à Achab: Leue toy, & prens possession de la vigne de Naboth Iezrahélite, lequel n'a point voulu obtemperer à toy, & la te donner en prenant l'argét. Car Naboth ne vit plus, mais est mort. Quand Achab eut ouy ceste chose, à sçauoir que Naboth estoit mort, il se leua, & descendoit en la vigne de Naboth Iezrahélite, pour la posseder. Parquoy la parolle du Seigneur fut faicte à Elie Thesbite, disant: Leue toy, & descends au deuant d'Achab Roy d'Israël, lequel est en Samarie. Voicy, il descend en la vigne de Naboth pour la posseder. Et parleras à luy, disant: Telles choses dit le Seigneur: Tu as occis, & puis après tu l'as possédé. Et après ces parolles, tu adiousteras: Telles choses dit le Seigneur: Au lieu auquel les chiens ont lesché le sang de Naboth, au mesme lieu aussy lescheront tó sang. Et Achab dit à Elie: M'as tu trouué pour ton ennemy? Lequel dit: Je t'ay trouué, pour ce que tu t'es vendu pour faire mal en la presence du Seigneur. Voicy, ie feray venir le mal sur toy, & osteray tes successeurs, & occiray d'Achab celuy qui est pissant à la paroit, & celuy qui est enclos, & tout le dernier en Israël: Et d'onneray ta maison come la maison de Ieroboam filz de Nabat, & comme la maison de Baasa filz d'Ahia: pour ce que tu as fait, tellement que tu m'as prouoqué à courroux: & as fait pecher Israël. Mais aussy le Seigneur a parlé de Iezabel, disant: Les chiens mangeront Iezabel au champ de Iezrahel. Si Achab meurt en la cité, les chiens le mangeront: Mais s'il meurt au cháp, les oyseaux du ciel le mangeront. Il n'en y eut d'oc pas d'autre semblable à Achab, lequel s'est vendu, pour faire mal en la presence du Seignr. Car Iezabel sa femme l'esmeur, & fut faict si abominable, qu'il suyuoit les ydoles q' les Amorrhéens auoient fait, lesquels le Seigneur condamna de deuant la face des enfans d'Israël. Et ainsi

AA. 7. g

E

F 4. roi. 9.

Sus. 15. 4.

Sus. 16. 4.

4. roi. 9.

G

ainfy quand Achab eut ouy ces parolles, il de-
 scira ses vestemens, & couurit sa chair de haire,
 & ieuſna, & dormit en vn sac, & chemina baiſ-
 ſant la teſte en bas. Et la parolle du Seigneur
 fut faicte à Elic Theſbite, diſant: N'as tu pas
 veu Achab humilié deuant moy? Pour ce donc
 que à ma cauſe il s'est humilié, ie ne feray point
 venir le mal en ſes iours, mais enuoieray le mal
 à ſa maiſon éſ iours de ſon filz.

S. Achab & Iosaphat Roys, deceuz par le deuinement des
 faux prophetes allerent à la bataille en Ramoth Galaad: & font
 vaincu, & Achab occy qui auoit cloz, en priſon Micheas qui
 prophetizoyt choſes vrayes. Au meſchant Achab, ſucceda vn
 filz meſchant Ochozias, & à Iosaphat fidele, ſucceda vn filz
 meſchant Ioram.

Chapitre .xxij.

A Trois ans donc ſe paſſerent ſans guerre, en
 tre Syrie & Iſraël. Mais au troiſieſme an,
 Iosaphat Roy de Iuda deſcendit au Roy
 d'Iſraël. (Et le Roy d'Iſraël dit à ſes ſeruiteurs,
 Ignorez vous que Ramoth-Galaad eſt à nous,
 & ſommes negligens de l'oſter hors de la main
 du Roy de Syrie?) Et dit à Iosaphat: Ne vien-
 dras tu pas avec moy pour batailler en Ramoth-
 Galaad? Et Iosaphat dit au Roy d'Iſraël. Com-
 me ie ſuis, ainſy es tu. Mon peuple, & ton peu-
 ple, ſont vn: & mes cheualcheurs ſont tes che-
 ualcheurs. Et Iosaphat dit au Roy d'Iſraël: Ie te
 prie demande au iourd'uy la parolle du Sei-
 gneur. Le Roy d'Iſraël donc aſſembla enuiron
 quatre cens hoës prophetes, & leur dit: Doibz
 ie aller en Ramoth-Galaad pour batailler, ou
 me reposer? Leſquelz reſpondirent: Monte, & le
 Seigneur la liurera en la main du Roy. Mais Io-
 ſaphat dit: N'ya il aucun prophete du Seigneur,
 que nous interroguons par luy? Et le Roy d'Iſ-
 raël dit à Iosaphat: Ily ea demouré vn hoë, par
 lequel nous pouons interroguer le Seigneur:
 mais ie le hays, pour ce qu'il ne me prophetize
 point le bien, mais le mal. Micheas filz de Iemla.
 Auquel dit Iosaphat: Ne parle point ainſy, Roy.
 Le Roy donc d'Iſraël appella vn Eunuque, &
 luy dit: Haſte toy de faire venir Micheas filz de
 Iemla. Et le Roy d'Iſraël, & Iosaphat le Roy de
 Iuda ſeoiert vn chascun en ſon ſiege, veſtus des
 accouſtrementz royaulx, en la place auprés de
 l'huys de la porte de Samarie, & tous les prophe-
 tes prophetizoient en la preſence d'eux. Auſſy
 Sedecias filz de Chanaana, fait pour ſoy des
 cornes de fer, & dit: Telles choſes dit le Seignr:
 Tu reietteras par icelles Syrie, iuſques à ce que
 tu la deſtruife. Et tous les prophetes ſemblable-
 ment prophetizoient, diſant: Môte en Ramoth-
 Galaad, & va en proſperité, & le Seigneur la
 baillera en la main du Roy. Mais le meſſagier
 qui eſtoyt en allé pour appeller Micheas, par-
 la à luy, diſant: Voicy les parolles des prophe-
 tes, tous d'vne meſme parolle prediſent bon-
 nes choſes au Roy. Ta parolle donc ſoit ſembla-
 ble à leur parolle, & parle bonnes choſes. Au-
 quel dit Micheas: Le Seigneur vit, que tout ce q

le Seigneur m'aura dit, ie le parleray. Et ainſy
 eſt venu au Roy. Et le Roy luy dit: Micheas, de-
 buons nous aller en Ramoth-Galaad pour ba-
 tailler, ou ceſſer? Auquel ceſtuy reſpondit: Moh-
 te, & va en proſperité, & le Seigneur la baillera
 en la main du Roy. Mais le roy luy dit: Dere-
 chef & encores derechef ie t'adiure que tu ne
 me die rien, ſinon ce qui eſt veritable, au nom
 du Seigneur. Et ceſtuy dit: J'ay veu tous ceux d'
 Iſraël eſpars ſur les montaignes comme brebis
 qui n'ont poit de paſteur. Et le Seignr dit: Iceux
 n'ont point de Seigneur: que vn chascun retour-
 ne en paix en ſa maiſon. (Donc le Roy d'Iſraël
 dit à Iosaphat: Ne t'ays ie pas dit, qu'il ne me pro-
 phetize point de bien, mais touſiours mal?) Et
 ceſtuy adiouſtant, dit: Pour ce, eſcoute la parol-
 le du Seigneur: J'ay veu le Seigneur aſſis ſur ſon
 ſiege, & toute l'armée du ciel luy aſſiſtant à dex-
 tre & à ſeſtre. Et le Seigneur dit: Qui deceue-
 ra Achab le Roy d'Iſraël, à fin qu'il monte, &
 qu'il tombe en Ramoth-Galaad? Et l'vn dit tel-
 le maniere de parolles, & l'autre autrement.
 Mais l'eſprit yſit, & s'arreſta deuant le Seignr,
 & dit: Ie le deceueray. Auq̄l dit le Seigneur, en
 quoy? Et ceſtuy dit: ie ſortiray, & feray eſprit de
 menſonge en la bouche de tous ſes prophetes.
 Et le Seigneur dit: Tu le deceueras, & vainque-
 ras. Sorts, & fais ainſy. Maintenant donc, voicy
 le Seigneur a donné l'eſprit de menſonge en la
 bouche de tous tes prophetes, qui ſont icy: & le
 Seigneur a parlé mal contre toy. Lors Sedecias
 filz de Chanaana approcha, & frappa Micheas
 en la ioue, & dit: L'eſprit du Seigneur m'a il doc
 laiſſé, & a parlé à toy? Et Micheas dit: Tu le voy-
 ras en ce iour là, quand tu entreras en la cham-
 brette dedans la chambre, pour eſtre mucé. Et
 le Roy d'Iſraël dit: Oſtez Micheas, & qu'il de-
 meure chez Ammon le prince de la cité, & chez
 Ioas filz d'Amelech, & leur diſtes: Telles choſes
 dit le Roy: Iettez ceſt home icy en priſon, & le
 ſuſtentez de pain de tribulation, & d'eaue d'an-
 goiſſe, iuſques à ce que ie retourne en paix. Et
 Micheas dit: Si tu retourne en paix, le Seigneur
 n'a point parlé par moy. Lors dit: Vous peuples,
 eſcoutez tous. Donc le Roy d'Iſraël & Iosaphat
 le Roy de Iuda monterent en Ramoth Galaad.
 Et le Roy d'Iſraël dit à Iosaphat: Prends tes ar-
 mes, & entre en la bataille, & te veſt de tes ve-
 ſtemens. Mais le Roy d'Iſraël changea ſon ha-
 bit, & entra en la bataille: Et le Roy de Syrie a-
 uoit commandé aux trente & deux princes des
 chariotz, diſant: Vous ne bataillerez point con-
 tre aucun, grand ou petit, ſinon ſeulement con-
 tre le Roy d'Iſraël. Quand donc les princes des
 chariotz eurent veu Iosaphat, ilz doubterent
 que ceſtoit le Roy d'Iſraël. Et en faiſant aſſault
 batailloient contre luy. Et Iosaphat ſ'eſcria. Et
 les princes des chariotz entendirent, que ce n'e-
 ſtoit pas le Roy d'Iſraël, & ſe deſtournerent ar-
 riere

4. par. 9. f

2. par. 18. a

2. par. 18. d

Ifai. 6 a

2. par. 18. d

D

B

riere de luy. Mais aucun home tendit son arc, en enuoiant sa fleche à l'auenture: & d'auenture frappa le Roy d'Israël, entre le paulmon, & l'estomac. Et cestuy dit à son chartier: Tourne ta main, & me metz hors de l'armée, car ie suis fort nauré. La bataille donc fut faicte en ce iour là, & le Roy d'Israël se tenoit en son chariot contre les Syriés, & mourut au vespre. Et le sang de la playe couloit au milieu du chariot, & le herault sonna par toute l'armée, deuant q̄ le soleil se couchast, disant: Vn chascun retourne en la cité, & en sa terre. Or le Roy mourut, & fut porté en Samarie: & ensepelirent le Roy en Samarie.

Sus. 21. c

Et ilz lauerent son chariot en la piscine de Samarie, & les chiens lescherent son sang, & ilz lauerent les brides, seló la parole du Seigneur, qu'il auoit parlé. Mais la reste des parolles d'Achab, & toutes les choses qu'il feist, & la maison d'uoire qu'il edifia: & toutes les villes q̄ l'edifia ces choses ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des Roys d'Israël? Achab donc dort avec ses peres, & Ochozias son filz regna pour luy. Mais Iosaphat filz d'Afa, auoit comencé à regner sur Iuda, en l'an quatriesme d'Achab Roy d'Israël. Et estoit de trentecinq ans, quand il commença à regner, & regna en Ierusalem vingtcinq ans: Le nom de sa mere estoit Azuba fille de Salai. Et chemina en toute la voye d'Afa son pere, & ne se retira point d'icelle. Et il feist ce qui estoit droict en la presence du Seigneur: toutesfois il n'osta point les haultz lieux. Car le peuple sacrifioit encores, & brusloit l'encens es haultz lieux. Et eut Iosaphat la paix avec le roy d'Israël. Mais la reste des parolles de Iosaphat, & ses ceures qu'il feist, & les batailles, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Et aussy osta de la terre la reste des effeminez qui estoient demourez es iours d'Afa son pere. Et alors n'y auoit pas de roy constitué en Edó. Et le roy Iosaphat auoit fait des multitudes de nauires en la mer, pour nauiger en Ophir, pour auoir de l'or: & n'y peurent aller, pource qu'elles furent rompues en Amon-gaber. Adonc dit Ochozias filz d'Achab à Iosaphat: Que mes seruiteurs voient avec tes seruiteurs es nauires: Et Iosaphat ne le voulut point. Et Iosaphat dormit avec ses peres & fut ensepely avec eux en la cité de Dauid son pere: & Iorá son filz regna pour luy. Mais Ochozias filz d'Achab auoit comencé à regner sur Israël en Samarie, en l'an dixseptiesme de Iosaphat roy de Iuda, & regna sur Israël deux ans. Et il feist mal en la psence du Seigneur, & chemina en la voie de son pere & de sa mere, & en la voye de Ieroboá filz de Nabat, lequel feist pecher Israël. Aussy seruit à Baal, & à Adora: & prouoqua à courroux le Seigneur Dieu d'Israël, selon toutes les choses q̄ son pere auoit fait.

Fin du troisieme liure des Roys, selon les Hebreux, le premier.

Le quatriesme liure des Roys, & selon les Hebreux, le second des Roys.

S. Ochozias voulant demander conseil à Beel-zebub touchant sa maladie, est repris d'Elie, & predict qu'il deuoit mourir. Le feu du ciel deuore les deux princes cinquantiemes avec leurs cheualiers, le tiers prince fut preserué pour sa modesté, avec lequel il descendit vers Ochozias, auquel quand il fut mort succeda Ioram son frere.

Chapitre premier.



PREs d'oc que Achab fut mort, Moab offensa cõtre Israël. Et Ochozias tũba par les treilles de son cenacle, qu'il auoit en Samarie, & fut malade, & enuoia des messagiers, leur disant: Allez, demandez conseil à Beel-zebub Dieu d'Accaró, si ie pourray viure de ceste miene maladie. Mais l'ange du Seignr parla à Elie Thesbite, disant: Leue toy, & monte au deuat des messagiers du Roy de Samarie, & leur diras: N'y a il point de Dieu en Israël, que vous allez demander conseil à Beel-zebub le Dieu d'Accaró? Pour la q̄lle chose, le Seigneur dit ces choses icy: Tu ne descendras point du liẽ, sur lequel tu es môté: mais mourras de mort. Et Elie s'en alla. Et les messagiers retournerẽt à Ochozias. Lequel leur dit: Pourquoi estes vous retournez? Et iceux luy dirent: Vn home est venu au deuant de nous, & nous a dit: Allez & retournez au Roy qui vous a enuoie, & luy direz: Telles choses dit le Seigneur. Est ce, pource qu'il n'y a point de Dieu en Israël, que tu enuoie pour demander conseil à Beel-zebub le Dieu d'Accaron? Pourtant ne descendras tu point du liẽ, sur lequel tu es monté, mais mourras de mort. Lequel leur dit: De q̄lle figure, & habit est l'home, qui est venu au deuat de vous, & a parlé ces parolles? Et iceux dirent: C'est vn home velu, & est ceint sur ses reins d'vne ceinture de peau. Lequel dit: C'est Elie Thesbite. Il enuoia vers luy vn prince cinquantiemier, & les cinquãte homes qui estoient en dessoub de luy. Lequel monta vers luy: & dit à cestuy qui estoit assis sur le coupeau de la montaigne: Home de Dieu, le Roy a commandé que tu descende. Et Elie respondãt, dit au cinquantiemier: Si ie suis home de Dieu, le feu descende du ciel, & qu'il deuore toy & tes cinquãte. Et ainsy le feu descendit du ciel, & le deuora, & les cinquãte qui estoient avec luy. Et derechef enuoia vers luy vn autre Prince

Prince cinquantenier, & cinquantes avec luy. Lequel parla à luy: Home de Dieu, ces choses icy dit le roy: Haste toy, descendz. Elie respondit, dit: Si ie suis hōc de Dieu, le feu descēde du ciel, & qu'il te deuore, & tes cinquante. Le feu donc descendit du ciel, & le deuora, & ses cinquante. Derechef enuoia le troisiēme prince cinquantenier, & les cinquante qui estoient avec luy. Quand cestuy fut venu, il ploia ses genoulx vers Elie, & le pria, & dit: Home de Dieu, ne vueille point despriser mon ame, ne les ames de tes seruiteurs qui sont avec moy. Voicy, le feu est descendu du ciel, & a deuore les deux premiers princes cinquanteniers, & les cinquantes qui estoient avec eux: mais ie te prie maintenant, que tu aye pitié de mon ame. Et l'ange du Seigneur parla à Elie, disant: Descendz avec luy, ne crains point. Il se leua donc, & descendit avec luy au Roy, & dit: Telles choses dit le Seigneur. Pour ce que tu as enuoyé des messagiers, pour demander conseil à Beel-zebub le Dieu d'Accaron, comme s'il n'y auoit point de Dieu en Israël, duquel tu peusse demander la parole, pour ce ne descēdras tu point du liēt, sur lequel tu es monté, mais mourras de mort. Il mourrut donc selon la parole du Seigneur, que Elie parla: & Ioram son frere regna pour luy, en l'an deuxiesme de Ioram filz de Iosaphat Roy de Iuda: Car il n'auoit point de filz. Mais la reste des paroles d'Ochozias, qu'il a fait, ne sont elles point escriptes au liure des paroles des iours des Roys d'Israël?



S. Elifée iust comparable compaignon d'Elie passe le Iordain l'caue estant diuisee avec le manteau d'Elie. Mais Elie ray au ciel avec vn chariot ardent, Elifée recoyt dont le esprit. Et derechef avec le manteau d'Elie diuise les caues du Iordain. Elie cerché, n'est point trouué. Les caues de Iericho & la terre sterile sont faittes fertiles par Elifée. mestant du sel en icelles. Et les enfans sermoquats d'Elifée sont deuorez des ours.

Chapitre ij.

MAis il aduint, que quād le Seigneur vouloit esleuer Elie au ciel par vn tourbillon, Elie & Elifée s'en alloient de Galgal. Et Elie dit à Elifée: Siedz toy icy, car le Seigneur m'a enuoié iusques en Beth-el. Auquel dit Elifée: Le Seigneur vit, & ton ame vit, que ie ne te laisseray point. Et quand ilz furent descen-

du en Beth-el, les filz des prophetes, qui estoient en Beth-el y s'irent à Elifée, & luy dirent: Ne sçais tu pas, que au iourd'hui le Seigneur osterat ton Seigneur arriere de toy? Lequel respondit: Je le sçay bien: Taisez vous. Et Elie dit à Elifée: Siedz toy icy, car le Seigneur m'a enuoyé en Iericho. Et cestuy dit: Le Seigneur vit, & ton ame vit, que ie ne te laisseray point. Et quand ilz furent venuz en Iericho, les filz des prophetes qui estoient en Iericho vindrent à Elifée, & luy dirent: Ne sçais tu pas, que le Seigneur au iourd'hui osterat ton Seigneur arriere de toy? Et il dit: Je le sçay bien: taisez vous. Et Elie luy dit: Siedz toy icy, car le Seigneur m'a enuoié iusques au Iordain. Lequel dit: Le Seigneur vit, & ton ame vit, que ie ne te laisseray point. Ilz s'en allerent donc tous deux ensemble, & cinquante homes des filz des prophetes les suyui-
rent. Lesquelz ausly s'arrestent de loing à l'opposite. Mais iceulx se tenoient debout tous deux sur le Iordain. Et Elie print son manteau, & l'enueloppa, & frappa les eaues, lesquelles furent diuisees en deux parties, & tous deux passerent par le sec. Et quand ilz furent passez, Elie dit à Elifée. Demande ce q tu veulx, à fin q le te face auāt que ie soie osté arriere de toy. Et Elifée dit: le te prie, que ton esprit soit en moy double. Lequel respondit: Tu as demandé vne chose difficile: Toutesfois, si tu me voys, quād ie seray osté de toy, ce que tu as demandé, te sera donné, mais si tu ne me voys point, il n'aduiēdra pas. Et comme ilz s'en alloient, & en allant qu'ilz diuisoient, voicy, vn chariot de feu, & des cheuaulx de feu qui separerent l'vn de l'autre: & Elie monta au ciel par vn tourbillon. Mais Elifée le veoit, & crioit: Mon pere, mō pere, le chariot d'Israël, & son charretier. Et ne le veit plus. Lors prit ses vestemens, & les couppa en deux parties. Et leua le manteau d'Elie, qu'il luy estoit cheut. Et en retournant s'arresta sur la riuē du Iordain, & frappa les eaues du manteau d'Elie qu'il luy estoit cheut, & ne furent pas diuisees. Et dit: Ou est ausly maintenant le Dieu d'Elie? Puis frappa les eaues, & furent diuisees d'vn costé & d'autre, & Elifée passa. Or les filz des prophetes qui estoient en Iericho à l'opposite voyant ce, ilz dirent: L'esprit d'Elie est repose sur Elifée. Et iceulx venant au deuant de luy, l'adorerent, enclinez en la terre, & luy dirent: Voicy, avec tes seruiteurs sont cinquante homes fortz, lesquelz peuuent aller, & querir ton Seigneur, que par auenture l'esprit du Seigneur ne l'ayt prins, & qu'il ne l'ayt jecté en quelque montaigne, ou en quelque vallée. Lequel dit: N'y veuille enuoiē. Et le constraignirent, iusques à ce qu'il se condescendit, & qu'il dit: Enuoiez y. Et ilz y enuoierēt les cinquante homes. Quand iceulx l'eurent cerché par trois iours, ilz ne le trouuerēt point, & s'en retournerēt à luy.

Ecc. 48. a
1. Mac. 2. f

Etice-

Et iceluy habitoyt en Iericho, & leur dit: Ne vous ay ie pas dit, n'y enuoiez point? Aussi les homes de la cité dirent à Elifée: Voicy, l'habitation de ceste cité est tresbonne, comme Seigneur tu le voyz toy mesme: mais les eaues sont tresmauuaïses, & la terre est sterile. Et cestuy dit: Apportez moy vn nouueau vaisseau, & mettez du sel en iceluy. Quand ilz l'eurent apporté, cestuy y fit à la fontaine des eaues, & ietta le sel en icelle, & dit: Telles choses dit le Seigneur. Pay guery ces eaues icy, & n'y aura plus en icelles, mort, ne sterilité. Les eaues donc furent gueries, iusques en ce iour, selon la parole d'Elifée qu'il auoit dicté. Et il monta d'illec en Beth-el. Et comme il montoit par la voye, les petis enfans y sifirent de la cité, & se mocquoient de luy, disant: Monte teste chauue, monte teste chauue. Lequel en soy retournant, les veit, & les maudit au nom du Seigneur. Et deux ours sont yssus de la forest, & descirerent d'iceulx, quarante & deux enfans. Lors il s'en alla d'illec en la mótaigne de Carmel, & d'illec s'en retourna en Samarie.

Les eaues
sanées.

Honneur
aux anciens.

S. Pource que le Roy de Moab auoyt transgressé l'alliance qu'il auoyt avec le Roy d'Israël. Le Roy d'Israël, le Roy de Iudée, & le Roy d'Edom allerent contre luy. Aufquelz le Seigneur par Elifée promet de l'eaue sans pluye, & victoire du Roy de Moab qui sacrifia son filz premier nay.

Chapitre. iij.

A T Ioram filz d'Achab regna sur Israël en Samarie, en l'an dix & huyctiesme de Iosaphat, Roy de Iuda. Et il regna douze ans, & fit mal deuant le Seigneur, mais non pas comme son pere & sa mere. Car il osta les statues de Baal, que son pere auoyt fait. Toutesfoys il s'adhera aux pechez de Ieroboam filz de Nabat, lequel fit pecher Israël, & ne se retira point d'iceux. Lors Mesa Roy de Moab nourrissoyt beaucoup de bestial, & paioit au Roy d'Israël, cent mille aigneaux, & cent mille moutons avec leurs toysons. Et quand Achab fut mort, il rompit l'alliance qu'il auoit avec le roy d'Israël. Parquoy en ce iour là le roy Ioram y fit de Samarie, & rassembla par nombre tout Israël, & enuoya vers Iosaphat le Roy de Iuda, disant. Le Roy de Moab s'est retiré de moy, vien avec moy contre luy en bataille. Lequel respondit: Je monteray. Cestuy qui est à moy, il est à toy: mon peuple, est ton peuple, & mes cheuaults, sont tes cheuaults. Et dit: Par quelle voye monterons nous? Et cestuy respondit: Par le desert d'Idumée. Et ainsi le Roy d'Israël, & le Roy de Iuda, & le Roy d'Edom s'en allerent, & circuirent par la voye de sept iours. Et n'y auoit point d'eaue pour l'armée, ne pour les bestes qui les suyoient. Lors le Roy d'Israël dit: Helas, helas, helas, le Seigneur nous a assemblé, nous troys Roys, pour nous liurer en la main de Moab. Et Iosaphat dit: N'y

3. roi. 22. a

a il icy aucun prophete du Seigneur, que nous priions le Seigneur par luy? Et l'un des seruiteurs du Roy d'Israël, respondit: Elifée filz de Saphat, lequel verfoit l'eaue sur les mains d'Elie, est icy. Et Iosaphat dit: La parole du Seigneur est en luy. Et le Roy d'Israël descendit à luy, & Iosaphat Roy de Iuda, & le Roy d'Edom. Mais Elifée dit au Roy d'Israël. Quelle chose y a il entre moy & toy? Va aux Prophetes de ton pere, & de ta mere. Et le Roy d'Israël luy dit: Pour quoy a le Seigneur assemblé ces trois Roys icy, pour les liurer es mains de Moab? Et Elifée luy dit: Le Seigneur des armées vit, en la presence du quel ie suis, que si ie ne craignois la face de Iosaphat Roy de Iuda, ie ne t'eusse pas escouté, vraiment, ne aussi te regardé. Mais maintenant, amenez moy vn ioueur d'instrumens. Et quand le ioueur iouoit, la main du Seigneur fut faite sur luy, & dit: Ces choses icy dit le Seigneur: i' ai faites au lac de ce torrent plusieurs fosses. Car ces choses icy dit le Seigneur: Vous ne voyrez point de vent, ne de pluye, & ce lac icy sera réply d'eaues, & en beuerez vous, & voz familles, & voz bestes. Et c'est peu de chose en la presence du Seigneur, d'auantage aussi il vous baillera Moab en voz mains, & frapperez toute cité garnie, & toute ville esleuée, & couperez tout boys portant fruit, & estoupperez toutes les fontaines des eaues, & courrez de pierres tout champ qui sera beau. Et le matin vint, quand on a accoustumé d'offrir le sacrifice, & voicy, l'eaue qui venoit par la voye d'Edom, & la terre fut remplie d'eaues. Et tous les Moabites oyants, que les Roys estoient montez pour batailler contre eux, ilz appellerent tous ceulx qui estoient ceintz par dessus de ceinture, & se tindrent sur les marches. Et eux leuant au plus matin, quand le soleil estoit desia leué, à l'endroit des eaues, les Moabitains veirent à l'opposite les eaues rouges, comme sang. Et dirent: C'est sang de l'espée. Les Roys se sont combatus l'un contre l'autre, & ont occis l'un l'autre. Maintenant Moab, va aux despouilles. Et s'en allerent en l'ost d'Israël. Mais Israël se leuant, frappa Moab. Et iceulx s'enfuyrent deuant eux: Parquoy les victorieux vindrent, & frapperent Moab, & destruyrent les citez, & remplyrent tous les meilleurs champs en iettant tous des pierres, & estoupperent toutes les fontaines des eaues, & couperent tous les bois portant fruit, tellement que seulement demourerent les murailles de briques. Et la cité fut environnée de ceux qui iettoient la fonde, & fut frappée de la plus grande partie. Quand le Roy Moab eut veu ceste chose, à sçauoir que les ennemys auoient la victoire, il print avec soy sept cens homes desgaignans l'espée, pour subitement ruer sur le Roy d'Edom, & ne peurent. Et en

3. roi. 17.
a. & 18. c

C

D

prenant

prenant son filz premier nay, lequel debuoit regner pour luy, il l'offrit en holocauste sur la muraille, & fut faicte grande indignation sur Israël. Et incontinent se retirerent de luy, & s'en retournerent en leur terre.

S. Elisée impetra d'huyle à la pauvre veue pour payer ses crediturs, & à la Sunamite son hostesse vn filz, lequel mort après resuscita. Aussi mestant de la farine dedans le potaige, osta l'amertume, & de peu de pains refaisia plusieurs.

Chapitre. iiii. ✠

Lors aucune femme des femmes des prophetes crioyt à Elisée, disant: Ton seruiteur mon mary est mort, & sçays que ton seruiteur a craint Dieu. Et voicy le creditur est venu, pour prendre mes deuz filz, pour seruir à luy. A laquelle dit Elisée. Quelle chose veulx tu que ie te faice? Dys moy, quelle chose as tu en ta maison? Et icelle respondit: Moy qui suis ta seruante, ie n'ay rien en ma maison, sinon vn petit d'huyle de laquelle ie seray oincte. A laquelle il dit: Va & demande à emprunter à toustes voisins non peu de vaisseaux vuidz, & entre ens, & ferme ton huys, quand tu seras dedans, toy & tes filz, & iette de ceste huyle en tous ces vaisseaux, & quand ilz seront pleins, tu les osteras. Et ainsi la femme s'en alla, & ferma l'huys après elle & après ses filz. Iceulx bailloient les vaisseaux, & icelle le iettoit ens. Et quand les vaisseaux furent pleins, elle dit à son filz: Apporte moy encores vn vaisseau. Et cestuy respondit: Ie n'en ay plus. Et l'huyle cessa. Lors icelle vint & le nonça à l'home de Dieu. Et cestuy dit: Va, vendz l'huyle, & paye ton creditur. Et toy & tes filz, viuez du demourant. Mais il aduint quelque iour, que aussy Elisée passoit par Sunam. Et illec estoit vne femme de grande estime, laquelle le retint pour manger le pain. Et comme souuent il passoyt par la, il se iogeoit chez elle, pour manger le pain. Laquelle dit à son mary: Ie considere que cest home de Dieu icy est saint, lequel passé souuent par nous. Faisons luy donc vne petite chambre, & luy mettons en icelle vn petit liect, & vne table, & vne selle, & vn chandelier, à fin que quand il sera venu vers nous, qu'il demeure illec. Et ainsi vn iour aduint, & en venant il se retira loger en la chambre, & illec reposa. Lors dit à Giezi son seruiteur: Appelle ceste Sunamite cy. Quand cestuy l'eut appelé, & que ceste se tenoit debout deuant luy, il dit à son seruiteur. Parle à elle: Voicy, tu nous as diligemment seruy de toutes choses, quelle chose veulx tu q'ie te faice? N'as tu quelque affaire, & veulx tu aussy, que ie parle au Roy, ou au prince de l'armée? Laquelle respondit: Ie demeure au milieu de mon peuple. Et il dit: Quelle chose donc veult elle que ie luy faice? Et Giezi dit: Ne le demande point, Car elle n'a point de filz, & son mary est ancien. Et ainsi il commanda qu'il l'appellast. Quand donc icelle fut appel-

lée, & qu'elle se tenoit à l'huys, il luy dit: En ce temps icy, & en ceste mesme heure, si tu es en vie, tu auras vn filz en ton vêtre. Mais icelle respondit: Ne mentz point ie te prié mon seigneur home de Dieu, ne mentz point à ta seruante. Et la femme conceut, & enfanta vn filz, au temps & en la mesme heure que Elisée luy auoit dit: Et l'enfant creut. Mais aduint que aucun iour, que il ysit pour aller à son pere aux moissonneurs, & dit à son pere: Pay mal en ma teste, j'ay mal en ma teste. Lors cestuy dit au seruiteur: Prends le, maine le à sa mere. Quand cestuy l'eut prins, & qu'il leut amené à sa mere, icelle le mit sur ses genoulx iusque au Midy, & mourrut. Lors icelle monta & le coucha sur le liect de l'home de Dieu, & ferma l'huys, puis icelle ysit & appella son mary, & dit: Enuoye avec moy ie te prié vn des seruiteurs, & l'asnesse, à fin que ie courre iusques à l'home de Dieu, & ie retourneray. Lequel luy dit: Pour quelle cause vas tu vers luy? Au iourd'huys ne sont point les iours des calendes, ne le Sabbath. Laquelle respondit: Que ie y voise. Et sella l'asnesse, & commanda au seruiteur: Chasse, & haste toy, que tu ne me faice point d'arrest en allant, & fais ce que ie te commande. ✠ Icelle donc se partit, & vint à l'home de Dieu en la montagne de Carmel. Mais quand l'home de Dieu l'eut veüe deuant luy, il dit à Giezi son seruiteur: Voicy, ceste Sunamite. Va donc au deuant d'elle, & luy dys: Les choses ne vont elles pas bien enuers toy, & enuers ton mary, & enuers ton filz? Laquelle respondit: Bien. Mais quand elle fut venue à l'home de Dieu en la montagne: elle embrassa ses piedz, & Giezi vint, pour l'oster arriere. Et l'home de Dieu dit: Laisse la, car son ame est en amertume, & le Seigneur le m'a celé, & ne le m'a point déclaré. Laquelle luy dit: Ay ie demande à mon Seigneur vn filz? Ne t'ay ie pas dit, ne me decois point? Et cestuy dit à Giezi. Ceinctz tes reins, & prens mon baston en tes mains, & t'en va. Si tu rencontres quelque home, ne le salués point, & si quelcun te salués, ne luy respondz point, & mettras mon baston sur la face de l'enfant. Mais la mere de l'enfant dit. Le Seigneur vit, & ton ame vit, ie ne te laisseray point. Il se leua donc, & la suyuit. Mais Giezi estoit allé deuant eux, & auoyt mis le baston sur la face de l'enfant, & n'y auoit ne voix, ne sens. Et il s'en retourna au deuant de luy, & luy nonça, disant: L'enfant n'est pas resuscité. Elisée donc entra en la maison, & voicy, l'enfant mort qui estoit couché sur son liect. Et estant entré il ferma l'huys sur luy, & l'enfant: & pria le Seigneur. Et il monta & se coucha sur l'enfant, & mit sa bouche sur la bouche d'iceluy, & ses yeulx sur les yeulx d'iceluy, & ses mains sur les mains d'iceluy, & se baissa sur luy, & la chair de l'enfant fut reschauffée. Mais cestuy

Gen. 18. b

D

E

3. roi 17. d
Act. 20. c

F

2. ij.

retour-

Resuscita
tion de
l'enfant.
Luc.7.b

retourna, soy pourmenant vne foys par la maison d'un costé & d'autre. Puis monta & se coucha sur luy, & l'enfant bailla sept foys, & ouurit ses yeulx. Et il appella Giezi, & luy dit: Appelle ceste Sunamite. Quand icelle fut appelée, elle entra vers luy, lequel luy dit: Prens ton filz. Icelle vint, & se ietta à ses piedz, & adorant sur la terre print son filz, & ysihors. Et Eliféc s'en retourna en Galgal. * Mais la famine estoit en la terre, & les filz des prophetes habitoient avec luy. Et il dit à l'un de ses seruiteurs: Metz le grand pot, & cuis du potaige pour les filz des prophetes. Et l'un ysit au champ, pour cueiller des herbes sauuaiges: & trouua comme vne rigne sauuaige, & cueillyt d'icelle des courges sauuaiges, & en emply son manteau, & estant retourné, les couppa au pot au potaige. Car il ne scauoit pas que cestoit. Ilz en dresserent donc aux compaignons pour mangier. Mais quand ilz eurent gousté du potaige, ilz s'escrierent en disant: Home de Dieu, la mort est au pot: & n'en peuerent manger. Et cestuy dit: Apportez de la farine. Lors quand ilz eurent apporté, il la ietta au pot, & dit: Dresse à la multitude, & qu'ilz en mangent. Et n'y eut plus rien d'amertume au pot. Lors aucun home vint de Baal-Salifa, apportant à l'home de Dieu des pains des premisses, & vingt pains d'orge, & du nouveau froment en sa malette. Et il dit: Donne le au peuple, à fin qu'il mange. Lors son seruiteur luy respondit: Combien est celà, pour mettre deuant cent homes? Derechef cestuy dit: Donne le au peuple, à fin qu'il mange. Car telles choses dit le Seigneur: Ilz mangeront, & en demourera. Et ainsi les mit deuant eux, lesquelz en mangerent, & en demoura, selon la parole du Seigneur.

Miracle
des pains

S. Le Roy d'Israël couppa ses vestemens, pour ce q'le Roy de Syrie commandoit qu'il guerit Naaman ladre, lequel Eliféc guerit de sa lepre le faisant lauer sept fois au Iordain, laquelle le preut Giezi perpetuellement, pour auoyr prins les dons que Eliféc auoit contenez.

Chapitre. v. *

MAis Naaman prince de l'armée du Roy du Syrie estoit grand home enuers son Seigneur, & honoré: Car par cestuy le Seigneur donna salut à Syrie. Et estoit home fort & riche, mais il estoit ladre. Or de Syrie estoient yssus aucuns larronneaux, & auoyent prins prisonier de la terre d'Israël vne petite ieune fille, laquelle estoit seruante à la femme de Naaman. Laquelle dit à sa Dame: A la mienne vobulnté que mon Seigneur eut esté au prophete qui est en Samarie: certainement il peut guery de la lepre qu'il a. Et ainsi Naaman entra vers son Seigneur, & luy nonça, disant: Ainsi & ainsi a parlé la ieune fille de la terre d'Israël. Et le Roy de Syrie luy dit: Va, & i'enuoyeray lettres au Roy d'Israël. Quand cestuy fut party

& qu'il eut porté avec luy dix talézt d'argét, & six mille pieces d'or, & dix sortes de vestemens, il porta les lettres au Roy d'Israël, en telles paroles. Quand tu auras receu ces lettres, sçache que i'ay enuoyé vers toy Naaman mon seruiteur, à fin que tu le guerisse de sa lepre. Mais quand le Roy d'Israël eueut les lettres, il descira ses vestemens, & dit: Suys ie Dieu, que ie puisse occire, & viuifier: que cestuy a enuoyé vers moy vn home pour le guerir de sa lepre? Regardez & voyez, combien d'occasions il cherche alencontre de moy. Lors quand Eliféc home de Dieu eut ouy ceste chose, à sçauoir que le Roy d'Israël auoyt desciré ses vestemens, il enuoya vers luy, disant: Pour quoy as tu desciré tes vestemens? Il vienne à moy, & qu'il sçache qu'il y a prophete en Israël. Et ainsi Naaman vint avec cheuault & chariotz, & se tint debout à l'huy de la maison d'Eliféc. Et Eliféc enuoia message à luy, disant: Va, & te laue sept fois au Iordain, & ta chair receuera santé, & seras nettoié. Naaman tout courroucé se retiroit, disant: P'estimoie qu'il sortiroit vers moy, & q' estant debout il inuoqroit le nom du Seigneur son Dieu, & qu'il toucheroit de sa main le lieu de la lepre, & qu'il me gueriroit. Abana & Parphar les fleues de Damas, ne sont ilz pas meilleurs que toutes les euaes d'Israël, pour moy lauer en iceux, & estre guery? Quand donc il se fut tourné, & qu'il s'en alloit par indignation, ses seruiteurs vindrent à luy, & luy dirent: Perc, si le prophete t'eut dit grand chose, certainement tu le debuois faire. Cöbien plus de ce que maintenät t'a dit, laue toy, & tu seras nettoié? Il descendit & se laua sept fois au Iordain, selon la parole de l'home de Dieu, & sa chair fut restituée comme la chair d'un petit enfant, & fut nettoié. Lors retournant à l'home de Dieu avec toute sa compaignie, vint & se tint deuant luy, & dit: Je sçay vraiment qu'il n'y a point d'autre Dieu en toute la terre, fors seulement en Israël. * Je te prie donc que tu prene la benediction de ton seruiteur. Mais cestuy respödit: Le Seigneur vit, deuant lequel suis present, que ie n'en prendray point. Et comme il le vouloit contraindre, aucunement ne le permit. Et Naaman dit: Cöme tu veulx. Mais ie te prie, que tu me permette à moy qui suis ton seruiteur, que ie prene la charge de deux muletz de la terre: car ton seruiteur ne fera plus holocauste, n'y oblation aux dieux esträges, s'non au Seigneur. Mais c'est seulement, de quoy tu prieras le Seigneur pour ton seruiteur, quand mon Seigneur entrera le temple de Remmon pour adorer, & cestuy soy appuyant sur ma main, que si i'adore au temple de Remmon, quand cestuy adorera au mesme lieu, que le Seigneur me pardonne, à moy qui suis seruiteur, pour ceste chose. Lequel luy dit: Va en paix. Il se partit donc de luy au temps esleu. Et Giezi

B

Deu. 31. f.

C

Luc. 4. a.

D

E

Giezi seruiteur de l'home de Dieu, dit: Mon Seigneur a espargné cé Naaman Syrien, qu'il n'a point prins de luy les choses qu'il a apporté. Le Seigneur vit, que ie courray après luy, & receu ray de luy quelque chose. Et Giezi suyuit après Naaman. Quand iceluy le veit accourrant vers soy, il faillit du chariot au deuant de luy, & dit: Toutes choses ne vont elles pas bien? Et cestuy dit: Bien. Mon Seigneur m'a enuoie à toy, disant: Maintenant sont venuz vers moy deux adolefcens del amontaigne d'Ephraim, des filz des prophetes, donne leur vn talent d'argent, & deux vestemens à rechange. Et Naaman dit: Il vault mieulx que tu prenne deux talentz. Et le constraignit. Lors lia deux talentz d'argent en deux sacz, & deux sortes de vestemens, & les mit sur deux de ses seruiteurs, lesquels aussy les porterent deuant luy. Et quand le vespre fut venu, il les prit de leur main, & les mit en sa maison. Puis laissa aller les homes, & s'en retournerent. Mais cestuy entra, & se tint debout deuant son Seigneur. Et Elifée dit: Dont viens tu Giezi? Lequel respondit: Ton seruiteur n'a esté en quelque part. Mais iceluy dit: Mon cœur n'estoit il point present, quand l'home est retourné de son chariot au deuant de toy? Maintenant donc tu as prins l'argent, & as prins les vestemens, pour en acheter des oliuiers, & des vignes, des brebis & des bœufz, des seruiteurs & des seruantes. Mais aussy la lepre de Naaman s'attachera à toy & à ta semence iusques à tous iours. Et yssit de deuant luy ladre tel comme la neige.

Fuision.
2. p. 26. d

Si Elifée fist naiger le fer de la cognée Les gens d'armes du Roy de Syrie font menez auuegliz en Samarie par Elifée, lequel ilz s'efforçoient de prendre pource qu'il reueloyt les secretz de leur Roy au Roy d'Israël: Mais après les Syriens absorgans Samarie les mercs mangent leurs enfans par faulte de viures. Pour quoy le Roy commande de tuer Elifée.

Chapitre. vij.

A T les filz des prophetes dirent à Elifée: Voicy, le lieu auquel nous habitons deuant toy est estroit pour nous, allons iusques au Iordain, & que vn chacun de nous preions de la forest aucunes matieres, à fin que là nous edificions vne maison pour habiter. Lequel dit: allez. Et l'vn d'eux dit: Vien donc aussy avec tes seruiteurs. Il respondit: Je viendray. Et s'en alla avec eux. Et quand ilz furent venuz au Iordain, ilz couppoient du bois. Mais il aduint, que comme l'vn eut couppe de la matiere, le fer de la cognée cheut en l'eau. Et cestuy s'écria, & dit: Helas, Helas, Helas mon Seigneur, j'auois aussy emprunté ce mesme. Et l'home de Dieu dit: Où est il tombé. Lors cestuy luy monstra le lieu. Il couppa donc du bois, & le jeta illec. Et le fer nagea par dessus. Puis dit: Preu le. Lequel estendit sa main, & le print. Mais le Roy de Syrie guerroyoit contre Israël. Et print conseil avec ses seruiteurs, disant: Mettons embusches

en tel & en tel lieu. Et ainsy l'home de Dieu enuoia au roy d'Israël, disant: Garde toy, que tu ne passe en ce lieu là, car les Syriens sont illec embuschez. Et ainsy le Roy d'Israël enuoia au lieu, que l'home de Dieu luy auoit dit: & le preuint, & se cōtregarda illec par plusieurs fois. Dont le cœur du Roy de Syrie fut troublé pour ceste chose. Et en appellent ses seruiteurs, il dit: Pour quoy ne me faites vo' point sçauoir, q est celuy q me trahit vers le Roy d'Israël? Et l'vn de ses seruiteurs dit: Non, mō seigneur le roy. Mais Elifée le prophete qui est en Israël, fait sçauoir au roy d'Israël toutes les parolles q tu auras parlé en ta chambre secreete. Et il leur dit: Allez, & regardez là ou il est: à fin q' y enuoie, & ie le prenne. Et ilz luy noncerent, disant: Voicy, il est en Dothaim. Il enuoia donc illec des cheualx & des chariotz, & la force de l'armée. Quand iceux furent venuz de nuit, ilz enuironnerent la cité. Mais le seruiteur de l'home de Dieu soy leuāt au plus matin, il yssit, & veit l'armée alentour de la cité, & les cheualx, & les chariotz. Et luy nonça, disant: Helas, helas, helas mon Seigneur, que ferons nous? Et cestuy respondit: Ne veuille craindre. Car plusieurs sont avec nous, que avec iceux. Et comme Elifée eut prié, il dit: Seigneur, ouure les yeulx de cestuy cy, à fin qu'il voye. Et le Seigneur ouurit les yeulx du seruiteur, & vit: & voicy la montaigne pleine de cheualx & de chariotz enflammez, autour d'Elifée. Mais les ennemis descendirent vers luy. Or Elifée pria le Seigneur, disant: Je te prie, que tu frappe ceste gent d'aveuglissement. Et le Seigneur les frappa, tellement qu'ilz perdirent la veue, selon la polle d'Elifée. Et Elifée leur dit: Ce n'est pas icy la voye, & n'est pas icy la cité. Suyuez moy, & ie vous monstreray l'home que vous demandez. Il les mena donc en Samarie. Et quand ilz furent entrez en Samarie, Elifée dit: Seigneur ouure leurs yeulx, à fin qu'il voyent. Et le Seigneur ouurit leurs yeulx, & se veirent estre au milieu de Samarie. Et quand le Roy d'Israël les eut veu, il dit à Elifée: Mon pere, ne les frapperay ie point? Cestuy dit: Tu ne les frapperas point. Car aussy tu ne les as point prins par ton espée, ne par ton arc, pour les frapper. Mais metz au deuant d'eulx du pain, & de l'eau, à fin qu'ilz mangent & boiuent, & qu'ilz s'en voyent à leur Seigneur. Et fut mise deuant eux grande preparation de viandes, & mangerent & beurent, & les laissa aller. & s'en allerent à leur seigneur. Et plus oultre ne vindrēt les larons de Syrie en la terre d'Israël. Mais après ce aduint que Ben-adad Roy de Syrie assambla toute son armée, & monta, & assiegeoit Samarie. Et fut faite grande famine en Samarie. Et fut si longuement assiegee, que la teste d'une asne estoit vendue octante deniers d'argent, & la quatriesme partie d'une mesure de siente des

2. Paral.

32. b

D

Grande
famine.

z. iij. colom.

F colombes, cinq deniers d'argent. Et comme le Roy d'Israël passoit par la muraille, aucune femme s'escria vers luy, disant: Mō seigneur le roy, sauue moy. Lequel dit: Non: le Seigneur te sauue. De quoy te pourray ie sauuer, de l'airée ou du pressoir? Et le Roy luy dict: Quelle chose veulx tu? Laquelle respondit: Ceste femme icy m'a dit: Donne ton filz pour nous manger au iourd'huy, & nous mangerons demain mon filz: Nous auons donc cuit mon filz, & l'auons mangé. Et luy ay dit le iour ensuyuant. Donne ton filz, que nous le mangeons. Laquelle a mucé son filz. Quand le Roy eut ouy ceste chose, il descira ses vestemens, & passoit sur la muraille. Et tout le peuple veit la haire de laquelle il estoit vestu par dessoubz, sur sa chair. Et le Roy dit. Ce me faice Dieu, & ce me doint, si la teste d'Eliféc filz de Saphat demeure au iourd'huy sur luy. Lors Eliféc estoit assis en sa maison, & les anciens seoyent avec luy. Et ainsi enuoya deuant vn home: & deuant que ce messagier là fut venu, il dit aux anciens: Ne sçavez vous point q̄ le filz de l' homicide a icy enuoyé, à fin que mō chef soit couppe? Regardez donc quand le messagier viendra, fermez l'huys, & ne le laissez point entrer. Car voicy que le son des piedz de son seigneur est après luy. Comme encōres cestuy parloit à eux, le messagier fut veu: lequel venoit à luy, & dit: Voicy, ce grand mal est du Seigneur, quelle chose d'auantaige attendray ie du Seigneur?

2. roi. 14. a
Thre. 4. a

Deu. 28. f

3. roi. 19. a

S. Eliféc pre dicti abondance de froment en Samarie, lequel le quatre ladres annoncent en Samarie. Car les Syriens espouuenter de Dieu, & laissant toutes leur bagaige, & viures, leuierēt le siége. Mais le duc qui fut incredule à la parole d'Eliféc, est foulté du peuple, à la porte de Samarie.

Chapitre. vij.

A T. Eliféc dit: Oyez la parole du Seigneur. Telles choses dit le Seigneur. En ce temps icy, demain: vn muid de fleur de froment sera donné pour vne stateré, & deux muidz d'orge pour vne stateré, en la porte de Samarie. L'vne des ducz, sur la main duquel le Roy s'appuyoit, respondant à l'home de Dieu, dit: Quand ores le Seigneur ferait des ventailles au ciel, ce que rudis pourroit il estre? Lequel dit: Tu le verras de tes yeux, & si n'en mangeras point. Il y auoyt donc quatre homes ladres auprès l'entrée de la porte, lesquels dirent l'vn à l'autre: Que, voulons nous icy estre tant que nous mourions? Soynt que veuillons entrer en la cité, nous mourrons de faim: soynt que nous demourions icy, il nous fault mourir. Venez donc, passons en l'ost des Syriens: S'ilz ont pitié de nous, nous viurons: mais s'ilz nous veulent occire, ausy bien mourons nous. Ilz se leuerent donc au vespre, pour venir en l'ost des Syriens. Et quand ilz furent venuz au commencement de l'ost de Syrie, ilz ne trouverent personne illec. Car le Seigneur auoyt fait ouyr vn son de

chariotz, & de cheuaults & de grande armée, en l'ost de Syrie, & dirent l'vn à l'autre: Voicy, le Roy d'Israël a prins à guaige contre nous, les Roys des Hethéens, & des Egyptiens, & sont venuz sur nous. Parquoy ilz se leuerent, & s'enfuyrent en tenebres, & laisserent leurs tentes, & les cheuaults, & les asnes en l'ost, & s'enfuyrent, seulement desirant de sauuer leurs vies. Quand donc ces ladres furent venuz au commencement de l'ost, ilz entrerent en l'vn des tabernacles, & mangerēt & beurerēt. Et ilz prendrent d'illec de l'argent, & de l'or, & des vestemens, & s'en allerent, & les mucerent. Et derechef sont retournez à vn autre tabernacle, & en prenant semblablement d'iceluy, le mucerēt. Mais dirent l'vn à l'autre. Nous ne faisons point bien. Car ceste iournée est de bonne nouvelle. Si nous taisons, & que ne le veuillons noncer iusques au matin, nous serons reprins de crime. Venez, si allons, & le nonçons en la court du Roy. Et quand ilz furent venuz à la porte de la cité, ilz leur racompterent, disant: Nous sommes allez en l'ost de Syrie, & n'auons illec personne trouué, sinon les cheuaults, & les asnes liez, & les tentes fichées. Les portiers donc s'en allerent, & le noncerent dedas le palais du Roy. Lequel de nuict se leua, & dit à ses seruiteurs: le vo^d diray quelle chose nous ont fait les Syriens. Ilz sçauent que nous sommes traueillez de faim, & pourtant sont yssus de l'ost, & sont mucerz es champs, disant: Quand ilz seront yssus de la cité, nous les prendrons en vie, & adonc pourrons nous entrer en la cité. Mais l'vn de ses seruiteurs respondit: Prenons les cinq cheuaults qui sont demourez en la ville, (car iceulx seulement sont en toute la multitude d'Israël: car les autres sont cōsumez) & en enuoyant, les pourrons espier. Ilz amenerent donc deux cheuaults, & le Roy enuoya en l'ost des Syriens, disant: Allez, & regardez. Lesquelz s'en allerent après eux iusques au Iordain. Et voicy la terre estoit pleine de vestemens & de vaisseaux, que les Syriens auoient ietté au loing quand ilz estoient en trouble. Dont les messagiers retournerent, & le firent sçauoir au Roy. Et le peuple yssit, & pillā l'ost de Syrie: Et fut donné vn muid de fleur de froment pour vne stateré, & deux muidz d'orge pour vne stateré, selon la parole du Seigneur. Mais le Roy ordonna à la porte cestuy duc, sur la main duquel s'estoit appuyé. Lequel la multitude foultā aux piedz en l'entrée de la porte, & mourut, selon ce q̄ l'home de Dieu auoit dit, quand le roy estoit descēdu vers luy. Et fut fait selon la parole de l'home de Dieu, laquelle auoit dit au roy, quand il dit: Deux muidz d'orge seront donnez pour vne stateré, & le muid de fleur de froment pour vne stateré, en ce mesme temps de main en la porte de Samarie. quand cestuy duc auoit respōdu à l'home de Dieu, & auoit dit: Quand

ores

ores le Seignr feroit des ventailles au ciel, ce q tu dis pourra il estre faict? Et il luy dict: Tu le voiras de tes yeulx, & si n'en mangeras point. Donc luy aduint ainsy qu'il auoit esté predict, & le peuple le foulla aux piedz en la porte, & mourut.

S. Aprés la famine de sept ans, predictée par Elifée, la Sunamite qui de son cōseil estoit allé voïager en pais estrange, retour nēe recouure les champs avec les fruitz. Elifée respond: que Ben-adad malade mourra, & que l'infidele Hazaël regnera. Iorā roy de Iudēe frappa les Iduméens, pource qu'ilz s'estoient retirez de luy. Auquel infidele, succeda Ozochias filz infidele.

Chapitre. viij.

A Lors Elifée parla à la fēme de laquelle auoit fait viure le filz, disant. Leue toy, va, toy & ta famille, & te tiens en pais estrange par tout là ou tu trouueras. Car le Seigneur a appelé la famine, & viendra sept ans sur la terre. La quelle se leua, & fait selon la parole de l'home de Dieu. Et soy en allant avec sa famille fut estrangiere en la terre des Philisthiins, par plusieurs iours. Et quand sept ans furent passéz, la femme retourna de la terre des Philisthiins: & entra pour faire la requeste au roy pour sa maison, & pour ses champs. Lors le roy parloit avec Giezi seruiteur de l'home de Dieu, disant: Racompte moy toutes les merueilles, qu'Elifée a fait. Et comme cestuy racomptoit, comment il auoit resuscité le mort, la femme de laquelle il auoit resuscité le filz, vint illec criat au roy pour sa maison, & pour ses chāps. Et Giezi dict: Mon Seigneur le roy: icelle est la femme, & cestuy est son filz qu'Elifée a suscitē. Et le roy interroqua la femme: laquelle le racōpta. Et le roy luy bailla vn Eunuque, disant: Rendz luy toutes les choses qui luy appertienent, & toutes les reuenues des champs, depuis le iour qu'elle delaissa la terre, iusques au present. Ausly: Elifée vint en Damas, & Ben-adad le roy de Syrie: estoit malade. Et luy nongereat, disant: L'home de Dieu est icy venu. Et le roy dict à Hazaël. Prends des dons avec toy, & vien va au deuant de l'home de Dieu: & demande conseil au Seigneur par luy, disant: Ne pourray ie estre guery de ma maladie? Hazaël donc s'estalla au deuant de luy, aiant avec luy des dons, & de tous les biens de Damas: les charges de quarante chameaux. Et quand il fut deuant luy, il dict: Ton filz Ben-adad, le roy de Syrie, m'a enuoyé à toy, disant: Pourray ie estre guery de ma maladie? Et Elifée luy dict: Va, dis luy: Tu seras guery. Mais aussy le Seignr m'a monsté, qu'il mourra de mort. Et seroit debout apres de luy, & il te frappera iusques au nez de sang. Et l'home de Dieu pria: Auquel d'entre eux: Pour quoy pleure tu mon Seigneur? Et cestuy respondi: Pource que ie scay les maux qu'il doit faire aux enfans d'Israël: Tu iouteras le feu en leur trouz gainz, & tu mettras à mort: les pēes leurs iuues enfans, & de l'estampas leurs pēes: & par tiras les fems: au sein d'eulx. Et Hazaël dict: Quel-

le chose suis ie vraiment, moy qui suis ton ser- uiteur, comme vn chien, pour faire ceste gran- de chose? Et Elifée dict: Le Seigneur m'a mon- stré, que tu seras roy de Syrie. Quand cestuy fut retiré d'Elifée, il vint à son seigneur: Lequel luy dict: Quelle chose t'a dict Elifée? Cestuy respō- dit: Il m'a dict, que tu receuras santé. Et quād l'autre iour fut venu, il print vne couuerture, & le plongea en l'eau, & l'estendit sur sa face. Quād il fut mort, Hazaël regna pour luy. Au cinquies- me an de Ioram filz d'Achab roy d'Israël, & de Iosaphat roy de Iuda, Iorā filz de Iosaphat roy de Iuda, regna. Et estoit de trente & deux ans, quand il commença à regner, & regna huyct ans en Ierusalem. Et chemina es voyes des roys d'Is- raël, ainsy que la maison d'Achab auoit chemi- né. Car la fille d'Achab estoit sa femme. Et feit le mal deuant le Seigneur: Mais le Seigneur ne voulut pas destruire Iuda, à cause de Dauid son seruiteur, ainsy qu'il luy auoit promis, qu'il luy donneroit vne lumiere, & à ses filz à tousiours. Es iours d'iceluy se retira E dom, de non plus estre subiect à Iuda, & ordonna vn roy pour soy. Et Ioram vint en Seira, & tous les chariotz avec luy: & se leua de nuit, & frappa les Iduméens: q l'auoient enuironné, & les princes des chariotz. Mais le peuple s'enfuyt en ses tabernacles. Done E dom se retira, qu'il ne fut plus subiect à Iuda, iusques à ce iour cy. Lors aussy se retira Lobna en ce temps là. Mais la reste des paroles de Ior- ram, & toutes les choses qu'il a fait, ne sont el- les point escriptes au liure des paroles des iours des roys de Iuda: Et Ioram dormit avec ses pe- res, & fut ensepuely avec eux en la cité de Da- uid, & Ochozias son filz regna pour luy. En l'an douziesme de Ioram filz d'Achab: roy d'Israël. Ochozias filz de Ioram roy de Iuda, regna. O- chozias estoit de vingt & deux ans, quand il co- mença à regner, & regna vn an en Ierusalem: le non de sa mere estoit Achalia fille d'Auri roy d'Israël. Et chemina es voyes de la maison d'A- chab: & fit le mal en la presente du Seigneur, ainsy que la maison d'Achab. Car il fut beau filz de la maison d'Achab. Et aussy s'en alla avec Ior- ram le filz d'Achab, pour bataille: contre Ha- zael roy de Syrie en Ramoth. Galad: & les Sy- riens nauerent Ioram. Lequel retourna pour estre guery, en Ierachel: car les Syriens l'auoient sauté en Ramoth, en combattant contre Haza- el le roy de Syrie. Mais Ochozias filz de Ioram roy de Iuda, descendit pour visiter Ioram filz d'Achab en Ierachel, pource que il estoit malade.

E T Elifée le Prophete appella l'un des filz des Prophetes, & luy dit: Ceintz tes reins & prens ceste boucaillete d'huile: va tu à la main, &

E 2. Paral. 21 a. b.
2. roi. 7. b
2. Par. 12 a
G
A 3. roi. 19. c
2. iij. main, &

3 Roys. 14. a.

2. Par.

main, & t'en va en Ramoth-Galaad. Et quand tu seras illec venu, tu voieras Iehu filz de Iosaphat filz de Namsi. Et quand seras entré, tu le feras leuer du milieu de ses freres, & le meneras en la chambre de dedans: & en tenant la bouteillette d'huyle, le respandras sur son chef, & diras: Telles choses dict le Seigneur: le t'ay oinct pour roy sur Israël. Et ouuriras l'huys, & t'en fuyras, & n'arresteras point illec. L'adolescēt donc seruiteur du Prophete, s'en alla en Ramoth-Galaad, & entra illec. Et voicy les princes de l'armee qui estoient assis, & dict: O prince, j'ay vne parole à te dire. Et Iehu dict: Auquel de nous tous? Et cestuy dict: A toy, ô prince. Lors se leua, & entra en la chambre: Et cestuy respandit l'huyle sur son chef, & dict: Telles choses te dict le Seigneur le Dieu d'Israël: le t'ay oinct pour roy sur le peuple du Seigneur d'Israël. Et frapperas la maison d'Achab ton seigneur, à fin q'ie me venge du sang de mes seruiteurs Prophetes, & du sang de tous les seruiteurs du Seigneur, de la main de Iezabel. Et destruiray toute la maison d'Achab, & occiray de la maison d'Achab, celui qui est pissant à la paroy, & celui qui est enfermé, & le moindre en Israël. Et feray la maison d'Achab, commela maison de Ieroboā filz de Nabat, & comme la maison de Baafa filz d'Abia. Aussi les chiens mangeront Iezabel au champ de Iezrahel, & n'y aura aucun qui l'ensepueulisse. Puis ouurit l'huys, & s'ensuyt. Mais Iehu y fit aux seruiteurs de son seigneur. Lesquelz luy dirent: Toutes choses ne vont elles pas bien? Pourquoi est cest insensé venu à toy? Le q'l leur dict: Vous cognoissez l'home, & quelle chose il a dict. Et iceux respondirent: Il n'est pas vray, mais racompte le nous plus à plein. Lequel leur dict: Il m'a dict telles & telles choses, & a dict: Telles choses dict le Seigneur: le t'ay oinct en roy sur Israël. Alors ilz se hasterent, & vn chacun prenāt son mātēat, les mirent soub ses piedz en semblance de siege de iuge, & sonnerent la trompette, & on dict: Iehu a regné. Iehu dōc filz de Iosaphat filz de Namsi coniura contre Ioram. Mais aussi Ioram auoit assiegé Ramoth-Galaad luy & tout Israël, contre Hazael roy de Syrie, & estoit retourné pour estre guery en Iezrahel, à cause des playes, pource que les Syriens l'auoient frappé en bataille contre Hazael le roy de Syrie. Et Iehu dict: Sil vous plaît, que persone ne s'aye hors de la cite, à fin qu'il ne s'en voise, & qu'il ne l'antouche en Iezrahel. Lors monta, & s'en alla en Iezrahel. Car Ioram estoit illec malade: & Ochozias roy de Iuda estoit descēdu pour visiter Ioram. Parquoy le guetteur, qui se tenoit sur la tour de Iezrahel, veit la bende de Iehu qui venoit, & dict: Le voy vne bende. Et Ioram dict: Prends vn chariot, & enuoie au deuant d'eux, & celui qui y va, die: Toutes les choses ne vont elles pas bien? Et ainsi celui qui estoit monté sur

le chariot, s'en alla au deuant de luy, & dict: Telles choses dict le roy: Toutes choses ne sont elles point pacifiques? Et Iehu dict: Que te chault il de la paix, passe oultre, & me suys. Et aussi le guetteur nonça, disant: Le messagier est venu à eux, & ne retourne point: Il enuoia aussi vn chariot à cheuaux pour le second. Et est venu à eux, & a dict: Telles choses dict le roy: N'est il point paix? Et Iehu dict: Que te chault de la paix? Passe oultre, & me suys. Mais le guetteur nonça, disant: Il est venu iusques à eux, & ne retourne point. Et le pas est comme le pas de Iehu filz de Nasy, car il chemine legieremēt. Et Ioram dict: Appreste le chariot. Et ilz apprestèrent son chariot. Et Ioram le roy d'Israël y sit, & Ochozias le roy de Iuda, vn chascū en ses chariotz. Ilz y sīrēt au deuant de Iehu, & le trouuerēt au chāp de Naboth Iezrahelite. Et quād Ioram eut veu Iehu, il dict: Est il paix Iehu? Cestuy respondit: Quelle paix? Encores regnent les fornications de Iezabel ta mere, & ses grandz enchantemens sont en vigueur. Et Ioram tourna sa main, & en fuyant, dict à Ochozias: C'est trahison, ô Ochozias. Et Iehu tendit l'arc à la main, & frappa Ioram entre les espauls: & entra la fleche dedans son cœur. Et incontinent trebuchā sur son chariot. Lors Iehu dict à Badacer duc: Prends le, & le jette au chāp de Naboth Iezrahelite: car il me souuient, que quād toy & moy seans sur le chariot, suyions Achab son pere, que le Seigneur esleua ceste charge sur luy, disant: Certainement ie te rendray en ce champ icy (dict le Seigneur) pour le sang de Naboth, & pour le sang de ses filz que ie veishier, dict le Seigneur. Maintenant donc prends le, & le jette au champ, selon la parole du Seigneur. Et Ochozias le roy de Iuda voiat telle chose, il s'ensuyt par la voye de la maison du iardin. Iehu le poursuivit, & dict: Frappez aussi cestuy là en son chariot. Et le frapperent en la montée de Gaber, laquelle est auprès de Ieblaā. Lequel s'ensuyt en Mageddo, & là mourut. Et ses seruiteurs le mirent sur son chariot, & s'emporterent en Ierusalem: & l'ensepueulirent au sepulchre avec ses peres en la cite de Dauid. En l'an vnziesme de Ioram filz d'Achab, regna Ochozias sur Iuda. Et Iehu vint en Iezrahel. Et lors q' Iezabel eut ouy son entrée, elle farda ses yeux de fard, & orna son chef, & regarda par la fenestre Iehu entrant p la porte, & dict: La paix peut elle estre à Zābri, q' mit à mort son maistre? Et Iehu estant sa face vers la fenestre, & dit: Qui est ceste là? Et de deux ou trois Eunūqs s'eschierēt vers luy. Et Iehu leur dict: Jettez la en bas. Et la ietterēt en bas. Et la paroy fut arrousee de sang, & les ongles des cheuaux marcherēt sur elle. Quand donc il fut entré pour manger & boire, il dict: Allez, & regardez après ceste maudite, & l'ensepueulissez: car elle est fille de roy. Et quand ilz furent en allez pour l'ensepueulir, ilz ne trouue-

3. roi. 11. f.
3. roi. 15. B
3. roi. 16. B
3. roi. 21. f.

Sus. 8. g.

D

Mort de Ioram.

3. roi. 11.

3. roi. 16.

G Mort de la mere de Iezabel.

trouue-

trouuerent sinon le test de la teste, & les piedz, & le bout des mains. Dont iceux en retournant, luy noncerent. Et Iehu dict: C'est la parolle du Seignr, qu'il a parlé par son seruiteur Elie Thebite, disant: Les chiens mangeront les chairs de Iezabel au cháp de Iezrahel. Et seront les chairs de Iezabel, comme la fiente sur la face de la terre, au champ de Iezrahel, tellement que les passans diront: N'est ce pas icy ceste Iezabel?

S. Iehu comande que les septante filz d'Achab, & les quarante deux freres d'Ochozias soient tuez. Et destruisit toute la lignee d'Achab. Et occit cauteusement conuoquez tous les prestres de Baal, bruslant sa statue, & convertissant son temple en vne retraict. Toutesfois pour les pechez de Iehu, Israël fut fort desaiect par Hazael. Mais à Iehu mort, succeda son filz Ioachaz.

Chapitre .x.

A T Achab auoit septante filz en Samarie. Iehu donc escripuit des lettres, & enuoia en Samarie aux principaux de la cité, & aux plus anciens, & à ceux qui nourrissoient Achab, disant: Incontinent que vous aurez receues ces lettres icy, vous q'avez les filz de vostre seigneur, & les chariotz, & les cheuaux, & les fortes citez, & les armures, eslisez le meilleur, & celuy qui vous plaira des filz de vostre seigneur, & le mettez sur le siege de son pere, & bataillez pour la maison de vostre seigneur. Iceux craignirent fort, & dirent: Voicy deux roys n'ont peu tenir deuant luy, & comment pourrons nous resister? Les preuostz donc de la maison, & les preuostz de la cité, & les plus anciens, & les nourrisseurs, enuoierent à Iehu, disant: Nous sommes tes seruiteurs, nous ferons tout ce que tu commandes, & ne constituerons point de roy pour nous. Fais tout ce qu'il te plaict. Mais il leur rescripuit des lettres, pour la seconde fois, disant: Si vous estes à moy, & si vous obeissez à moy, prenez les testes des filz de vostre seignr, & venez demain à moy en Iezrahel, en ceste mesme heure. Or septante homes filz du roy estoiet nourris avec les principaux de la cité. Et quád les lettres furent venues vers eux, ilz prindrét les filz du roy, & mirerent à mort septante homes, & mirent leurs testes en panniery & les enuoierent à luy en Iezrahel. Et le messagier vint, & luy nonça, disant: Ilz ont apporté les testes des filz du roy. Lequel respondit: Mettez les en deux monceaux, auprès l'entrée de la porte, iusques au matin. Et quand le matin fut venu, il y s'it, & soy arrestant, dict à tout le peuple: Vous estes iustes: Car si j'ay conuicté contre mon seignr, & l'ay occis, qui a frappé tous ceux icy? Maintenant donc regardez, q'rien n'est cheut en la terre, des parolles du Seigneur: lesquelles le Seigneur a parlé sur la maison d'Achab, & le Seigneur a fait ce qu'il auoit dict en la main de son seruiteur Elie. Iehu donc frappa tous ceux qui estoient demorez de la maison d'Achab, en Iezrahel: & tous ses principaux, & ses cogneuz, & ses prestres, iusques à ce qu'aucuns ne demourent de luy. Et se leua, &

vint en Samarie. Et quand il fut venu à la tódrie des pasteurs en la voye, il trouua les freres d'Ochozias roy de Iuda. Et leur dit: Qui estes vous? Lesquelz respondirent: Nous sommes les freres d'Ochozias, & descendons pour saluer les filz du roy, & les filz de la royne. Lequel dict: Prenez les viz. Et quand ilz les eurent prins en vie, ilz les esgorgerét en la cisterne auprès de la tondrie, à sçauoir, quarante & deux homes, & n'en laissa aucun d'iceux. Et quand d'illec s'en fut en allé, il trouua Ionadab filz de Rechab venant au deuat de luy, & le beneict, & luy dict: Ton cœur n'est il pas droict, côme est mon cœur avec ton cœur? Et Ionadab dict: Si est. S'il est (dict il) done ta main. Lequel luy donna sa main. Et cestuy le leua avec soy au chariot, & luy dit: Vien avec moy, & voye le zele que j'ay pour le Seigneur. Et quand il fut mis en son chariot, il le mena en Samarie. Et frappa tous ceux q' estoient demorez d'Achab en Samarie, sans en laisser vn. selon la parolle du Seigneur qu'il auoit parlé par Elie. Iehu donc assembla tout le peuple, & leur dict: Achab a pour vn petit honoré Baal, mais moy, ie le veux honorer plus grandement. Maintenant donc appelez à moy tous les Prophetes de Baal, & tous ses seruiteurs, & tous ses prestres, qu'il n'y ait aucun qui ne vienne. Car j'ay grand sacrifice à faire à Baal. Quiconque y fauldra, il ne viuera point. Or Iehu faisoit ceste chose cauteusement, pour destruire les adorateurs de Baal, & dict: Sainctifiez le iour solennel à Baal. Et appella, & enuoia en tous les termes d'Israël: & tous les seruiteurs de Baal vindrent. Aucun ne demoura, & n'en y eut pas vn qui ne vint. Et entrerent au temple de Baal: & fut remplie la maison de Baal, depuis vn bout iusques à l'autre. Et il dict à ceux qui gardoiét les vestemens: Apportez vestemens à tous les seruiteurs de Baal. Et leur apporterent des vestemens. Et quand Iehu & Ionadab filz de Rechab furent entrez au temple de Baal, il dict aux adorateurs de Baal: Enquestez, & regardez que par auenture il n'y ait avec vous aucú des seruiteurs du Seignr, mais q' seulement les seruiteurs de Baal y soient. Ilz sont donc entrez pour faire les oblations & holocaustes. Mais Iehu auoit dehors appareillé pour soy quatre vingtz homes, & leur auoit dict: Si aucú de ces homes icy, que ie liureray en voz mains, eschappe, son ame sera pour l'ame d'iceluy. Et aduint que quand le sacrifice bruslé fut acheué, Iehu comanda à ses gens d'armes, & à ses ducz, Entrez, & les frappez, qu'aucun n'eschappe. Et ilz les frapperent au trenchant de l'espee. Et les cheuailliers & les ducz les ietterét au loing. Puis s'en allerent en la cité du temple de Baal, & apporterent la statue du temple de Baal, & la bruslerent, & la mirent par pieces. Aussi destruirét le temple de Baal, & au lieu d'iceluy feirent des retraictz, iusques à ce iour. Et ainly Iehu abolit Baal,

Baal, d'Israël. Toutesfois il ne se retira point des pechez de Ieroboam filz de Nabar, lequel feit pecher Israël: & ne delaisa point les veaux d'or, qui estoient en Beth-el, & en Dan. Et le Seignr dict à Iehu: Pource que soingneusemēt tu as fait ce qui estoit droict, & q'plaisoit deuāt mes yeux: & as fait contre la maison d'Achab, toutes les choses qui estoient en mon cœur: tes filz seront assis sur le throne d'Israël, iusques à la quatriesme generation. Mais Iehu ne regarda point de cheminer en la loy du Seigneur le Dieu d'Israël de tout son cœur. Car il ne se retira point des pechez de Ieroboam, qui auoit fait pecher Israël. En ces iours là, le Seigneur commença à soy ennuyer sur Israël. Et Hazaël les frappa en tous les termes d'Israël, depuis le Iordain contre la contrée Orientale, toute la terre de Galaad, & de Gad, & de Ruben, & de Manassés, depuis Arroër qui est sur le torrēt d'Arnon, & de Galaad, & de Basan. Mais toute la reste des parolles de Iehu, & toutes les choses q'il a fait, & sa force, ne sont pas icelles escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? Et Iehu dormit avec ses peres, & l'ensepuelirent en Samarie: & Ioachaz son filz regna pour luy. Et les iours que Iehu regna sur Israël en Samarie, furent vingt & huyt ans.



S. Athalia usurpa le roy aume à elle, destruisant à mort toute la semence royale, fors Ioas. Mais Ioadā le prestre commanda qu'elle fut occise. Et Ioas fut constitué roy de Iudée, les aultres & ymages de Baal estans destruites.

Chapitre .xj

1. Paral.
22. d.

OR Athalie mere d'Ochozias, voyant son filz mort, elle se leua, & mit à mort toute la semence du roy. Et Iosaba fille du roy Ioram, sœur d'Ochozias, prenāt Ioas le filz d'Ochozias: le desroba du milieu des filz du roy qu'on mettoit à mort: & print sa nourrice de la chambre, & le muça arriere de la face d'Athalie, à fin qu'il ne fut pas mis à mort. Et fut avec elle secretement en la maison du Seigneur, par l'espace de six ans. Or Athalia regna sur la terre. Mais en l'an septiesme, Ioiada enuoia, & prenant des centeniers, & des gens d'armes, les mena avec luy au temple du Seigneur, & feit avec eux alliance. Et les adiura en la maison du Sei-

1. Par. 23. a

gneur, il leur monstra le filz du roy, & leur commanda, disant: Ceste est la parolle que vous devez faire. Que la troisieme partie de vous entre au sabbath, & qu'elle faice le guet sur la maison du roy. Et que la troisieme partie soit à la porte de Seir: & la troisieme partie, à la porte: laquelle est derriere l'habitable des armoires, & ferez le guet à la maison de Messa. Mais q'les deux parties d'entre vous, tous ceux qui sortiront du sabbath, ayent soing sur les gardes de la maison du Seigneur, auprès du roy, & l'environnez, ayants armures en voz mains. Et si quelcun entre au pourpris du temple, qu'il soit occis: Et ferez avec le roy entrant & issant. Et les centeniers feirent selon toutes les choses que Ioiada prestre leur auoit commandé. Et vn chascun prenant ses homes, qui entroient au sabbath, avec ceux qui vuidoient du sabbath, ilz vindrēt à Ioiada prestre. Lequel leur donna des lances, & des armures du Roy Dauid, qui estoient en la maison du Seigneur. Et vn chascun se tint debout, aiant armures en sa main, depuis la dextre partie du temple, iusques à la partie senestre de l'autel, & du temple, alentour du roy. Et amena le filz du roy, & mit sur luy le diademe, & le tesmoignage. Et le feirent roy, & l'oignirent: & eux resiouyssans, en frappant les mains, dirent: Viue le Roy. Lors Athalia ouyt la voix du peuple courant: & icelle entrant aux multitudes au temple du Seigneur, veit le Roy soy tenant debout sur le siege iudicial selon la maniere, & les chantres, & les trompettes auprès de luy, & tout le peuple de la terre soy esiouissant, & chantant des trompettes: si descira ses vestemens, & cria: ô coniuration, coniuration. Mais Ioiada commanda aux centeniers qui estoient dessus l'armée, & leur dict: Menez la hors du pourpris du temple: & quiconque la suiura, qu'il soit frappé de l'espee. Car le prestre auoit dict: Qu'elle ne soit point tuée au temple du Seigneur. Et mirent la main sur elle, & la bouterent hors par la voye de l'étrée des cheuaux auprès du palais, & fut illec mise à mort. Ioiada donc traicta l'alliance entre le Seigneur & le roy, & entre le peuple: à fin qu'il fut le peuple du Seigneur: & entre le roy, & le peuple. Et tout le peuple de la terre entra au temple de Baal, & destruyrent ses aultels, & debriferent vaillamment les images. Aussy occirent ilz Mathan le prestre de Baal, deuant l'autel. Et le prestre mit des gardes en la maison du Seignr. Et print les centeniers & les legions de Cerethi, & Phelethi, & tout le peuple de la terre, & menerent le roy hors de la maison du Seigneur. Et vindrent par la voye de la porte des armoyers au palais, & fut assis sur le throne des roys. Et tout le peuple de la terre fut ioyeux, & la cité fut à repos. Mais Athalia fut occise par l'espee en la maison du roy. Et Ioas auoit sept ans, quand il commença à regner.

1. Par. 23. b

D

1. Par. 24. a

S. Ioas

S. Ioas despend l'argent du coffre des offrandes à restaurer les ruines du temple. Mais il enuoie tous les thresors du temple & du palais à Hazaël qui prepaioit guerre contre Ierusalem. Finablement fut occis de ses seruiteurs, auquel succeda son filz Amasias.

Chapitre .xij.

A Ioas regna au septiesme an de Iehu. Il regna quarante ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Sebia de Ber-sabée. Et Ioas feit ce qui estoit droit deuant le Seigneur, tous les iours qu'ioiada prestre l'enseigna: mais toutesfois n'osta point les haultz lieux. Car encores immoloit le peuple aux haultz lieux, & allumoit l'encens. Et Ioas dict aux prestres: Que les prestres prennent selon leur ordre, tout l'argent des choses dediées, lequel a esté apporté au temple du Seigneur par les passans, lequel est offert pour le pris de l'ame, & lequel volontairement, & selon l'arbitre de leur cœur, ilz apporterent au temple du Seigneur, pour restaurer les choses demoliées de la maison, s'ilz voyent quelque chose necessaire à restaurer. Les prestres donc ne restaurerent point les demolissements du temple, iusque au vingt & troisieme an du Roy Ioas. Et le Roy Ioas appella ioiada le souuerain prestre, & les prestres, leurs disant: Pourquoi ne restaurez vous point les demolissements du temple? Ne prenez plus donc l'argent selon vostre ordre, mais rendez le pour la restauration du temple. Et fut defendu aux prestres de plus prendre au peuple argent, ne de restaurer les demolissements de la maison. Et ioiada le souuerain prestre print vn des coffres du thresor, & ouurit le pertuis par dessus, & le mit auprès de l'autel, à la dextre de ceux qui entrent en la maison du Seigneur, & les prestres qui gardoient les huys, mettoient tout l'argent dedans, qui estoit apporté au temple du Seigneur. Et quand ilz veioient qu'il y auoit trop grand argent au coffre, le scribe du roy, & le grand prestre montoient, & le vuidoient, & n'obroient l'argent, qui estoit trouué en la maison du Seigneur, & le donoient par nombre, & par mesure, en la main de ceux qui estoient par dessus les maisons de la maison du Seigneur. Lesquels l'emploioient aux charpentiers, & aux massons, à ceux qui besongnoient en la maison du Seigneur & qui faisoient les demolissements, & à ceux qui tailloient les pierres, & pour acheter des boys, & les pierrés qui se tailloient: tellement que la restauration de la maison du Seigneur fut acheuée, en toutes choses qui auoient affaire de despense, pour munir la maison. Mais toutesfois les cruches du temple du Seigneur n'estoient pas faites du mesme argent, ne les sonnettes, ne les encensoirs, ne les trompettes, & tout vaisseau d'or ou d'argent n'estoit pas fait. L'argent que l'on apportoit au temple du Seigneur. Car iceluy estoit donné à ceux qui faisoient l'ouuraige pour restaurer le temple du Seigneur. Et n'y auoit aucun compte fait par ceux qui receuoient l'argent pour

le distribuer aux ouuriers, mais l'administroient selon leur foy. Et l'argent donné pour les pechez, & pour le delict, n'estoit point apporté au temple du Seigneur: car iceluy appartenoit aux prestres. Lors Hazaël Roy de Syrie monta, & batilloit contre Geth, & la print. Et tourna sa face pour mōter en Ierusalem. Pour laquelle cause Ioas roy de Iuda print toutes les choses consacrees, qu'ioaphat, & Ioram, & Ochozias ses peres roys de Iuda auoient consacrees, & les choses que cestuy mesme auoit offert, & tout l'argent qui se peut trouuer es thresors du temple du Seigneur, & au palais du roy: & l'enuoia à Hazaël roy de Syrie, & il se retira de Ierusalem. Mais la reste des parolles de Ioas, & toutes les choses qu'il feit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Mais ses seruiteurs s'esleuerent, & coniuerent l'vn avec l'autre, & frapperent Ioas en la maison de Mello, en la descente de Sella. Car Iosachar filz de Semath, & Iosabad filz de Somer, ses seruiteurs, le frapperent, & mourut: Et l'ensepuelirent avec ses peres en la cité de Dauid, & Amasias son filz regna pour luy.

S. Ioachaz Roy d'Israël grieusement affligé du Roy de Syrie pour ses pechez, se conuertissant au Seigneur, est deliuré. Lequel mort, eut successeur son filz Ioas. Lequel (selon la prophetie d'Elise qui mourroit) vainquit trois fois les Syriens. Mais quelq' trespassé qui fut ietté au sepulchre d'Elise mort, resuscita.

Chapitre .xij.

EN l'an vingt & troisieme de Ioas filz d'Ochozias roy de Iuda, Ioachaz filz de Iehu, regna sur Israël en Samarie, dixsept ans. Et feit mal deuant le Seigneur, & suyuit les pechez de Ieroboam filz de Nabar, lequel feit pecher Israël, & ne se retira point d'iceux. Et la fureur du Seigneur se courrouça contre Israël, & les bailla en la main de Hazaël Roy de Syrie, & en la main de Ben-adad filz de Hazaël, à tousiours. Mais Ioachaz pria la face du Seigneur, & le Seigneur l'escouta. Car il regarda l'angoisse d'Israël, car le Roy de Syrie les auoit fort foulés: Et le Seigneur donna vn saluateur à Israël, & fut deliuré de la main du roy de Syrie. Et les enfans d'Israël habitèrent en leurs tabernacles, comme hier & deuant hier. Toutesfois ilz ne se retirerent point des pechez de la maison de Ieroboam, lequel pecha contre Israël, mais cheminerent en iceux. Car ausy le boscaige demoura en Samarie. Et ne furent delaissez du peuple à Ioachaz, sinon cinquante cheuaucheurs, & dix chariotz, & dix mille piedtons. Car le roy de Syrie les auoit occis, & les auoit reduits, comme la pouldre froissée en l'airée. Mais la reste des parolles de Ioachaz, & toutes les choses qu'il feit, & ausy sa force, ne sont elles pas escriptes au liure des parolles des iours des Roys d'Israël? Et Ioachaz dormit avec ses peres, & l'ensepuelirent en Samarie: & Ioas son filz regna pour luy. En l'an treseptiesme de Ioas roy de Iuda, Ioas filz de Ioachaz

achaz regna sur Israël en Samarie seize ans, & fait le mal en la presence du Seigneur. Il ne se retira point de tous les pechez de Ieroboam filz de Nabat, q' fait pecher Israël, mais chemina en iceux. Et la reste des parolles de Ioas, & toutes les choses qu'il fait, & sa force, cōment il bat ail-

C Mais Ieroboam fut assis sur son siege. Et Ioas fut enseuely en Samarie avec les rois d'Israël. Ausy Elisee estoit malade d'une maladie, de laquelle aussi il mourrut. Et Ioas le roy d'Israël descēdit vers luy, & ploroit deuant luy, & disoit: Mon pere, mon pere, le chariot d'Israël, & son charetier. Et Elisee dict: Apporte vn arc, & des flesches. Et quand il luy eut apporté vn arc, & des flesches, il dict au roy d'Israël. Metz ta main sur l'arc. Et quand cestuy eut mis sa main, Elisee mit ses mains sur les mains du roy, & dict: Ouvre la fenestre vers Orient. Et après qu'il l'eut ouvert, Elisee dict: Tire la flesche, Et il la tira. Et Elisee dict: C'est la flesche du salut du Seigneur, & la flesche du salut contre Syrie: Et frapperas Syrie en Aphēc, iusques à ce que tu le consume. Et dit: Prends les flesches. Quand cestuy les eut prins, derechef luy dict: Frappe la terre du trait. Et après qu'il l'eut frappé par trois fois, & qu'il cessa l'homme de Dieu se courrouça contre luy, & dict:

Sus. 2. b.

D Si tu eusse frappé cinq ou six, ou sept fois, tu eusse frappé Syrie, iusques à la consumation. Mais maintenant, tu la frapperas par trois fois. Elisee donc mourrut, & l'enseuelirēt. Lors les larronneaux de Moab, en ceste mesme année vindrent en la terre. Et aucuns enseuelissant quelque homme, veirent les larronneaux, & jetterēt le corps mort au sepulchre d'Elisee. Quand cestuy eut touché les os d'Elisee, l'homme resuscita, & se tint sur ses piedz. Hazaël donc roy de Syrie trauilla Israël tous les iours de Ioachaz. Et le Seigneur eut pitié d'eux: & se retourna vers eux, à cause de la paction, qu'il auoit fait avec Abraham, Isaac, & Jacob, & ne les voulut point destruire, ne les totalement deietre, iusques au temps present. Or Hazaël roy de Syrie mourrut, & Benadad son filz regna pour luy. **A** Amasias filz de Ioachaz, print les citez de la main de Benadad filz de Hazaël: lesquelles il auoit prins de la main de Ioachaz son pere par droit de guerre. Ioas le frappa par trois fois, & rendit les citez à Israël.

Ecc. 48. b
Miracle.

S. Amasias auoir occis les meurtriers, qui auoient tué son pere, deffit Edom. Et prouoquāt Ioas Roy d'Israël à la bataille, Amasias fut prins de luy, & Ierusalem pillée. Mais à Ioas Roy d'Israël, succeda son filz Ieroboam, qui delura Israël de ses destroyz. Auquel succeda son filz Zacharias. Un temps après, par vne coniuuration faite cōtre Amasias Roy de Iudée, il fut occis des siens, auquel succeda son filz Azarias infidele.

Chapitre .xiiiij.

A
1. Par. 25. 2

EN l'an second de Ioas filz de Ioachaz roy d'Israël, regna Amasias filz de Ioas, roy de Iuda. Il estoit de vingt & cinq ans, quand il

commença à regner. Et regna vingt neuf ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Ioadan de Ierusalem. Et fait ce qui estoit droit deuant le Seigneur, mais toutesfois non point cōme Dauid son pere. Il fait selon toutes les choses q' Ioas son pere fait, sinon seulement en ce qu'il n'osta point les haultz lieux. Car le peuple immoloit, & brusloit encores l'encens aux haultz lieux. Et quand il eut obtenu le royaume, il frappa ses seruiteurs, lesquels auoient occis le Roy son pere: mais ne fait pas mourir les filz de ceux qui l'auoient tué, selon ce qui est escript au liure de la loy de Moise, ainsi que le Seigneur a commandé, disant. Les peres ne mourrōt point pour les filz, ne les filz pour les peres: mais vn chascū mourra pour son peché. Cestuy frappa Edom, en la vallée des Salines, dix mille hōes: & print vne pierre en la bataille, & appella le nom d'icelle, Iecte hel, iusques au iour present. Lors Amasias enuoia des messagiers à Ioas filz de Ioachaz, filz de Iehu, roy d'Israël, disant: Vien, & que nous voions l'vn l'autre. Et Ioas le roy d'Israël renuoia vers Amasias le roy de Iuda, disant: Le chardon du Liban a enuoie au cedre, lequel est au Liban, disant: Donne ta fille pour femme à mon filz. Et les bestes de la forest qui sont au Liban sont passées, & ont marché sur le chardon. En frappant, tu as eu victoire sur Edom, & ton cœur t'a esleué. Sois contēt de la gloire, & sois assis en ta maison. Pourquoi prouoque tu le mal, pour te faire tomber, & Iuda avec toy? Et Amasias ne consentit point. Et Ioas le roy d'Israël monta, & virent l'vn l'autre, luy, & Amasias le roy de Iuda en Beth-sames ville de Iuda. Et Iuda fut frappé en la presence d'Israël, & vn chascū s'ensuyt en ses tabernacles. Et Ioas le roy d'Israël, print Amasias le roy de Iuda, filz de Ioas, filz d'Ochozias en Beth-sames, & l'amena en Ierusalem: Et il rompit la muraille de Ierusalem, depuis la porte d'Ephraim, iusq's à la porte de l'anglet, quatre cens coudées. Et print tout l'or & l'argēt, & tous les vaisseaux, qui furent trouuez en la maison du Seigneur, & es thresors du roy, & les hostages, & s'en retourna en Samarie. Mais la reste des parolles de Ioas qu'il a fait, & sa force, par laquelle il battilla contre Amasias le roy de Iuda, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? Et Ioas dormit avec ses peres, & fut enseuely en Samarie, avec les roys d'Israël. Ieroboam son filz regna pour luy. Et Amasias filz de Ioas roy de Iuda vesquit vingtcinq ans, après que Ioas filz de Ioachaz, roy d'Israël fut mort. Et la reste des parolles d'Amasias ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Et fut faite coniuuration en Ierusalem cōtre luy. Mais il s'ensuyt en Lachis. Et ilz enuoierent après luy en Lachis, & l'occirent illec. Et luy porterēt sur des cheuaux, & fut enseuely en Ierusalem avec ses peres, en

Deu. 24. c
Et. 22. 18. e
2. Par. 25. c

C

D

E

peres, en la cité de Dauid. Lors tout le peuple de Iuda print Azarias eagé de seize ans, & le constituerent roy au lieu de son pere Amasias. Cestuy edifia Ailam, & la rendit à Iuda, après q le roy fut endormy avec ses peres. En l'an quizeiesme d'Amasias filz de Ioas roy de Iuda, Ieroboam filz de Ioas roy d'Israël, regna en Samarie, quarante & vn an: & fit le mal deuant le Seigneur. Il ne se retira point de tous les pechez de Ieroboam filz de Nabat, lequel fit pecher Israël. Cestuy restitua les termes d'Israël, depuis l'entrée d'Emath, iusques à la mer du desert, selon la parole du Seigneur le Dieu d'Israël: qu'il parla par son seruiteur Ionas Prophete filz d'Amathi, qui estoit de Geth, laquelle est en Opher. Et le Seigneur veit l'affliction d'Israël estre trop fort amere, & qu'ilz estoient confomez, iusques aux prisoniers, & tous les derniers, & n'y auoit aucū qui aidast Israël. Et ausy le Seigneur n'a pas dit, qu'il destruiroit le nom d'Israël de dessoubz le ciel, mais les sauua par la main de Ieroboam filz de Ioas. Et la reste des parolles de Ieroboam, & toutes les choses qu'il fit, & sa force par laquelle il baraila, & comment il restitua Damas, & Emath de Iuda en Israël: ces choses ne sont elles point escriptes au Liure des parolles des iours des roys d'Israël? Et Ieroboam dormit avec ses peres les roys d'Israël, & Zacharias son filz regna pour luy.

S. En Iudée. à Azarie deuenu ladre, succeda son filz Ioatham. Mais en Israël à Zacharie succeda Sellum, & à cestuy Manahem, qui fut tributaire au roy des Assyriens: & à luy succeda Phaceia, & à cestuy Phaceia temps duquel Teglatphalazar transporta aux Assyriens vne grande partie vaincue des Israélites. A cestuy succeda Ozée. En Iudée, après la mort de Ioatham, succeda son filz Achaz.

Chapitre .xv.

EN l'an vingtseptiesme de Ieroboam, roy d'Israël, Azarias filz d'Amasias roy de Iuda, regna. Il auoit seize ans, quand il commença à regner: & regna en Ierusalé cinquante & deux ans. Le nom de sa mere estoit Iechelia, de Ierusalé. Et fit ce qui estoit agreable deuant le Seigneur, selo toutes les choses qu'Amasias son pere fit. Mais toutes fois il ne demolit point les haultz lieux. Le peuple sacrifioit encores, & brusloit l'encens es haultz lieux. Et le Seigneur frappa le roy, & fut ladre, iusques au iour de sa mort, & demouroit en vne maison libre, à part. Et Ioatham le filz du roy gouuernoit le palais, & regnoit le peuple de la terre. Mais la reste des parolles d'Azarias, & toutes les choses qu'il fit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda. Et dormit Azarias avec ses peres: & l'ensepueillerent avec ses ancestres, en la cité de Dauid, & Ioatham son filz regna pour luy. En l'an trentiesme d'Azarias roy de Iuda, Zacharias filz de Ieroboam regna sur Israël en Samarie, six mois: & fit le mal en la presence du Seigneur, ausy qu'auoient fait ses peres. Il ne se retira point des pechez de Iero-

boam filz de Nabat, lequel fit pecher Israël. Et Sellum filz de Iabés, fit contre luy coniuuration: & le frappa publiquement, & le tua, & regna pour luy. Mais la reste des parolles de Zacharias ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? Ceste est la parole du Seigneur, qu'il parla à Iehu, disant: Tes filz depuis toy, iusques à la quatriesme generation seront assis sur le throne d'Israël. Et ausy fut fait. Sellum filz de Iabés regna au tréte & neufiesme an d'Azarias roy de Iuda: & regna vn mois en Samarie. Et Manahem filz de Gaddi, de Thersa, monta: & vint en Samarie, & frappa Sellum filz de Iabés en Samarie, & le tua, & regna pour luy. Et la reste des parolles de Sellum, & sa coniuuration, par laquelle fit trahison, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? Lors Manahem frappa Thapsam, & tous ceux qui estoient en icelle, & les termes d'icelle, depuis Thersa. Car ilz ne luy auoient point voulu ouuir. Et occit toutes les femmes enceintes d'icelle, & les ouurit. En l'an trenteneufiesme d'Azarias roy de Iuda, Manahem filz de Gaddi regna sur Israël en Samarie, dix ans: & fit mal deuant le Seigneur. Il ne se retira point en tout son temps, des pechez de Ieroboam filz de Nabat, lequel fit pecher Israël. Phul le roy des Assyriens venoit en Thersa, & Manahem donnoit à Phul mille talentz d'argent, à fin qu'il luy fut en ayde, & qu'il cōfirmast son royaume. Et Manahem fit vn impos d'argent sur Israël, sur tous les puillans & riches, de cinquante sicles d'argent chascun, pour donner au roy des Assyriens. Et le roy des Assyriens s'en retourna, & ne demoura plus en Thersa. Et la reste des parolles de Manahem, & toutes les choses qu'il fit ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? Et Manahem dormit avec ses peres: & Phaceia son filz regna pour luy. En l'an cinquantesme d'Azarias roy de Iuda, Phaceia filz de Manahem regna sur Israël en Samarie, deux ans: & fit le mal deuant le Seigneur. Il ne se retira point des pechez de Ieroboam filz de Nabat, lequel fit pecher Israël. Mais Phacé filz de Romelias fit coniuuration contre luy, lequel estoit son capitaine, & le frappa en Samarie, en la tour de la maison du roy, auprès d'Argob, & auprès d'Arie, & avec luy cinquante homes des filz des Galaadites, & le tua, & regna pour luy. Et la reste des parolles de Phaceia, & toutes les choses qu'il fit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? En l'an cinquantedeuxiesme d'Azarias roy de Iuda, Phacé filz de Romelias regna sur Israël en Samarie vingt ans: Et fit mal deuant le Seigneur. Il ne se retira point des pechez de Ieroboam filz de Nabat, qui fit pecher Israël. Es iours de Phacé roy d'Israël, Theglath-Phalasar roy d'Assur vint, & print Aion, Aa & Abel

C
Sus. 10. f

D

& Abella maison de Maacha, & Ianoé, & Cedés, & Asor, & Galaad, & Galilée, & toute la terre de Nephthaly: & les transporta aux Assyriens. Mais Osée filz d'Ela, feit conüration, & mit embusches contre Phacée filz de Romelias, & le frappa, & le tua: & regna pour luy, en l'an vingtiesme de Ioathan filz d'Ozias. Et la reste des parolles de Phacée, & toutes les choses qu'il feit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys d'Israël? En l'an deuxiesme de Phacée filz de Romelias roy d'Israël, regna Ioathã filz d'Ozias roy de Iuda. Et estoit de vingt cinq ans, quãd il commença à regner, & regna seize ans en Ierusalé. Le nom de sa mere, estoit Ierusa, fille de Sadoc. Et feit ce q estoit agreable deuãt le Seignr: & il feit selon tout ce q Ozias son pere auoit fait: mais toutesfois il n'osta point les haultz lieux, encores immoloit le peuple, & brusloit l'encens es haultz lieux. Cestuy edifia la treshaute portè de la maison du Seigneur. Et la reste des parolles de Ioathan, & toutes les choses qu'il feit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? En ces iours là, le Seigneur comença enuoyer en Iuda, Rasin le roy de Syrie, & Phacée, le filz de Romelias. Et Ioathan dormit avec ses peres, & fut ensepuely en la cité de Dauid son pere avec eux, & Achaz son filz regna pour luy.



S. Achaz consacra son filz par le feu, & quand les roys d'Israël & de Syrie assiegeerent Ierusalem, il obtint secours du Roy des Assyriens, qui enuoiant des dons. Pour la grace duquel, ostãt la veneration de Dieu, il sacrifia aux Dieux des Assyriens. Auquel succeda vn filz fidelè. CHAP. XVI.

EN l'an dixseptiesme de Phacée filz de Romelias, regna Achaz filz de Ioathan, roy de Iuda. Achaz estoit de vingt ans, quand il comença à regner, & regna seize ans en Ierusalem. Il ne feit point ce q estoit agreable en la presence de son Seignr Dieu, ainly q Dauid son pere: mais chemina en la voye des roys d'Israël. D'auantage consacra son filz, le faisant passer par le feu, selon les ydoles des Gétily q le Seignr dissipa en la psence des enfans d'Israël. Il immoloit aussy des oblations, & brusloit l'encens es haultz lieux, & es montaignes, & soub tout arbre brancheu. Adonc móta Rasin le roy de Syrie, & Phacée filz de Romelias, roy d'Israël, en Ierusalem,

pour batailler. Et cõme ilz eurerent assiegé Achaz: ilz ne le peurent vaincre. En ce teps là, Rasin roy de Syrie restitua Ailam à Syrie, & ietta le Iuifz hors d'Aila. Et les Iduméens vindrent en Ailam: & habiterent illec iusques en ce iour. Mais Achaz enuoia des messagiers vers Theglath Phalasar, roy des Assyriens, disant: Je suis ton seruiteur, & ton filz: Monte, & me sauue de la main du roy de Syrie, & de la main du roy d'Israël: lesquelz se sont esleuez contrè moy. Et après qu'il eut assemblé l'argent & l'or, qui peut estre trouué en la maison du Seigneur, & es thresors du roy, il enuoia des dons au roy des Assyriens: lequel aussy obtẽpera à sa volunté. Car le roy des Assyriens monta en Damas, & la destruiet, & transporta les habitas en Cyrene: mais il occit Rasin. Et le roy Achaz s'en alla au deuãt de Theglath Phalasar roy des Assyriens en Damas. Et quand il eut veu l'autel de Damas, le roy Achaz enuoia le patron vers Vrias prestre, & la similitude selon toute l'ouuraige d'iceluy. Et Vrias prestre edifia vn autel: selõ tout ce qu'Achaz le roy auoit mãdé de Damas: ainly le feit Vrias le prestre, iusques à ce qu'Achaz le roy vint de Damas. Et quand le roy fut reuenue de Damas, il veit l'autel, & luy feit honneur. Et il monta, & immola holocaustes, & son sacrifice: & offrit libations, & respandit le sang des oblations pacifiques, qu'il auoit offert sur l'autel. Mais aussy l'autel d'airain, q estoit en la presence du Seignr, le transporta hors de la face du tẽple, & du lieu de l'autel, & du lieu du tẽple du Seignr: & le mit du costè de l'autel vers Aquilon. Aussy comãda le roy Achaz à Vrie le pstre, disant: Offre l'holocauste du matin sur le plus grad autel, & le sacrifice du vespre, & l'holocauste du roy, & son sacrifice, & l'holocauste de tout le peuple de la terre, & leurs sacrifices, & leurs libations, & que tout le sang de l'holocauste, & tout le sang des oblations soit respãdu sur cestuy. Mais l'autel d'airain sera preparé à ma volunté. Et ainly Vrias le prestre feit selon toutes les choses, q le roy Achaz auoit commãdé. Et le roy Achaz print les soubbassemens formez, & le lauoir q estoit dessus: & osta la mer arriere des bœufz d'airain, qui la sustenoient: & la mit sur le pauemèt de pierre. Aussy destourna le musach du sabbath qu'il auoit edifié au temple: & conuertit l'entrée du roy par dehors au tẽple du Seignr: à cause du roy des Assyriens. Et la reste des parolles d'Achaz qu'il feit, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Et Achaz dormit avec ses peres: & fut ensepuely avec eux en la cité de Dauid. Et Ezechias son filz regna pour luy.

S. Après plusieurs crimes des enfans d'Israël icy racomptez, Salmanasar transporte Ierusalem des Assyriens regnant. Osée, qui refusoit payer le tribut ancien aux Assyriens. Et pource que les Assyriens enuoyez en Samarie, ne scauoient l'adoratiõ de Dieu, estoient deuorez des lions. Il leur fut enuoie vn prestre Israëlitique, qui les enlèguoit. Et ainly aduint qu'ils seruirent à Dieu, & aux ydoles.

A EN l'an douzième d'Achaz roy de Iuda, Osée filz d'Ela regna en Samarie sur Israël neuf ans: & fit mal devant le Seigneur: mais non pas come les roys d'Israël q' auoient esté deuant luy. Contre cestuy monta Salmanasar roy des Assyriens, & Osée fut fait son seruiteur, & luy rendoit tribut. Et quand le roy des Assyriens eut entendu qu'Osée s'enforçant de rebeller, auoit enuoié des messagiers vers Sua le roy d'Egypte, afin qu'il ne baillat aucuns tribut au Roy des Assyriens, ainsi qu'il auoit accoustumé tous les ans, il l'assiégea, & le lia, & le mit en prison. Et il tournoia p toute la terre, & montât en Samarie, l'assiégea par l'espace de trois ans. Mais ^{Sub 18 e} en l'an neuuiesme d'Osée, le roy des Assyriens print Samarie, & transporta Israël aux Assyriens: & le mit en Hala & en Habor, auprès du fleue de Gozan, es citez des Medéens. Car il aduint, q' quand les enfans d'Israël eurent peché au Seigneur leur Dieu, lequel les auoit mené hors de la terre de **B** Egypte, de la main de Pharaon roy d'Egypte, ilz adorerent les Dieux estranges: & cheminerent selon la maniere des Gentils q' le Seigneur auoit cōsumé en la presence des enfans d'Israël, & des roys d'Israël, pource qu'ilz auoient ainsi fait. Et les enfans d'Israël offenserent leur Seigneur Dieu, par parolles qui n'estoient point droictes: & edifierent pour eux des haultz lieux en toutes leurs citez, depuis la tour des gardes, iusques à la cité garnie. Et feirēt pour eux des statues, & des hoches sur toute haulte montaigne, & sous tout arbre brâcheu: & illec brusloient l'encens sur les autelz, selon la maniere des Gentils, q' le Seigneur auoit osté arriere de leur face. Et feirēt des mauuaises ceures en irritât le Seigneur, & honorerent les ordures, desquelles le Seigneur leur auoit cōmandé, qu'ilz ne feissent point ceste parole. Et le Seigneur fit tesmoigner en Israël, & en Iuda p la main de tous les prophetes, & des voyants, ^{18. 25. b.} disant: Retournez vous de voz voyes tresmauuaises, & gardez mes cōmandemens, & les ceremonies, selon toute la loy q' j'ay cōmandé à voz peres: & ainsi q' ie vous ay enuoié par la main de mes prophetes. Lesquelz ne l'ouyret point: mais endurcirēt leur cervelle, selō la cervelle de leurs peres, qui n'ont pas voulu obeir au Seigneur leur Dieu: Escriberent ses loix, & l'alliance: qu'il auoit fait avec leurs peres: & les testifications, q' le Seigneur leur auoit testifié. Et ilz ont fait des vanitez, & ont vainement fait: ont suuy les Gentils qui estoient alentour d'eux: sur lesquelles choses le Seigneur cōmandé, que ne feissent point comme i'eux faisoient. Et ilz desobeyerent aux cōmandemens du Seigneur leur Dieu. Et ilz feirent deus, & se baillèrent pour eux, & des hoches, & se baillèrent toute l'extremite du ciel. Et se baillèrent à Baal, & consacrerent leurs filz, & leurs filles au feu. Et ilz seruirent aux diuinitiez, & se baillèrent, & se donnerēt à fai-

re mal en la presence du Seigneur: à fin de le prouoquer. Et le Seigneur se courrouça fort contre Israël, & les osta de sa p'sence, & ne demoura seulement q' la lignée de Iuda. Mais aussi Iuda même ne garda point les mādemens du Seigneur son Dieu: mais il chemina es erreurs d'Israël, qu'il auoit fait. Et le Seigneur debouta toute la semēce d'Israël, & les affligea, & les liura es mains des pilleurs, iusques à ce qu'il les ietta arriere de sa face, dēz le temps qu'Israël fut diuisé de la maison de Dauid, & qu'ilz constituerent Ieroboam filz de Nabat, roy pour eux. Car Ieroboam separa Israël arriere du Seigneur: & les fit faire grand peché. Et les enfans d'Israël cheminerēt en tous les pechez de Ieroboam, qu'il auoit fait: & ne se retirerent point d'iceux, iusques à ce q' le Seigneur osta Israël de sa face, ainsi qu'il auoit parlé en la main de tous ses seruiteurs prophetes. Et fut Israël transporté de sa terre aux Assyriens, iusques en ce iour. Aussi le roy des Assyriens amena de Babylone, & de Cutha, & de Auah, & d'Emath & de Sepharuaim: & les mit es citez de Samarie, au lieu des enfans d'Israël, lesquelz possederent Samarie, & habiterent en ses villes. Et quand ilz commencerent illec habiter, ilz ne craignoient point le Seigneur & le Seigneur leur enuoiā des lions, qui les mettoient à mort. Et fut noncé au roy des Assyriens, & fut dict: Les gens que tu as transporté, & as fait habiter es citez de Samarie: ignorent les loix du Dieu de la terre, & le Seigneur leur a enuoié des lions, & voicy qu'ilz les tuent, pource qu'ilz ne scauēt la coustume du Dieu de la terre. Lors le roy des Assyriens cōmanda, disant: Menez là l'un des prestres, q' vous auez amené prisonniers d'illec: & qu'il voise, & habite avec eux, & qu'il leur enseigne les loix du Dieu de la terre. Quand donc l'un des prestres, de ceux qui auoient esté menez prisonniers de Samarie fut venu, il habita en Beth-el, & les enseignoit cōme ilz seruirent le Seigneur. Et vne chascune gēt forgeā son dieu. Et les mirēt es haultz temples q' les Samaritains auoient fait, & chascun genēt villes esquelles ilz habitoient. Et les homes de Babylone feirēt Soroth, benoth. Mais les homes de Cutha feirēt Nergel: & les homes d'Emath, feirent Aima. Mais les homes de Sepharuaim, feirent Nebah & Tharshac. Et ceux qui estoient de Sepharuaim, brusloient leurs filz au feu, à Adramelech, & à Anamelech les dieux de Sepharuaim: & neantmoins ilz adoroient le Seigneur. Et feirent pour eux des prestres des haultz lieux, des plus meschans homes, & les mettoient aux haultz temples. Et quand ilz adoroient le Seigneur, aussi ilz seruirent à leurs Dieux, selon la coustume des Gentils, desquelz auoient esté transportez en Samarie. Ilz en suyēt l'ancien maniere iusques au iour present. Ilz ne craignent point le Seigneur, & ne gardēt point ses ceremonies, ne ses iugemens, ne la loy, ne le cōmandement q' le Seigneur auoit cōmandé aux **Aa. ij.** filz

D

3 roi. 12. 6

Ter. 25. b.

E

filz de Jacob, qu'il nōma Israël: & auoit fait alliance avec eux, & leur auoit commandé, disant: Ne veuillez craindre les Dieux estranges, & ne les adorez point, & ne les honorez point, & n'immolez point à eux: mais craignez le Seignr vostre Dieu, leq̄l vous a mené hors de la terre d'Egypte, en grande force, & en bras estendu, & l'adorez, & immolez à luy. Gardez aussy les ceremonies, & les iugemens, & la loy, & le commandement qu'il vous a escript pour les faire tous les iours, & ne craignez point les Dieux estranges. Et n'oubliez point l'alliance qu'il a fait avec vous, & ne honorez point les Dieux estranges, mais craignez le Seigneur vostre Dieu, & cestuy vous deliurera de la main de tous voz ennemis. Mais iceux n'escouterent point, ains faisoient mal selon leur ancienne coustume. Ces gens certes icy donc craignoient le Seigneur, mais neantmoins seruoient à leurs ydoles. Car aussy leurs filz, & leurs nepueux font iusques au iour present ainsi que leurs peres ont fait.

G
Gen. 32. f.

S. Ezechie excellent en pitie, après auoir disipé les temples des idoles, & rompu le serpent d'airain de Moysse, destruisit Edom. Et quād il rebella aux Assyriens, le roy des Assyriens auoir gagné plusieurs citez de Iudée, impose grande somme d'argent à Ezechie qui luy demanda pardon, & enuoia grande puissance assieger Ierusalem: iettant plusieurs opprobres contre Ezechie, & blasphemés contre Dieu par Rabfaces. CHAP xviii.

A
1. Pa. 29. a

EN l'an troisieme d'Ofec filz d'Ela roy d'Israël, regna Ezechias filz d'Achaz roy de Iuda. Il estoit de vingt cinq ans, quād il comença à regner, & regna vingt neuf ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Abi, fille de Zacharie. Et feit ce q̄ estoit bon deuant le Seignr selon toutes les choses q̄ Dauid son pere auoit fait. Cestuy disipa les haultz lieux, & mit par pieces les statues, & couppa les boscaiges, & rompit le serpent d'airain q̄ Moysse auoit fait. Car iusques à ce tēps là, les enfans d'Israël luy allumēt des encens: & l'appella, Nohestan: Il eut esperance au Seignr le Dieu d'Israël. Parquoy après luy n'en y eut pas de semblable à luy, entre tous les roys de Iuda, ny entre ceux q̄ ont esté deuant luy. Et il s'aduoignit au Seignr, & ne se retira point de ses voyes, & feit ses commandemens, q̄ le Seignr auoit commandé à Moysse. Parquoy aussy le Seignr estoit avec luy, & en toutes les choses auxquelles il alloit, il se gouuernoit sagement. Il rebella aussy cōtre le roy des Assyriens, & ne luy seruit point. Cestuy strappa les Philisthins iusq̄ à Gaza, & tous les termes d'iceux, depuis la tour des gardes iusques à la cité garnie. En l'an quatrieme du roy Ezechias, qui estoit l'an septiesme d'Ofec filz d'Ela roy d'Israël, Salmanasar roy des Assyriens monta en Samarie, & l'assilla, & la print. Car trois ans après, en l'an sixiesme d'Ezechias, c'est à dire, en l'an neuuesme d'Ofec Roy d'Israël, Samarie fut prinse. Et le roy des Assyriens transporta Israël aux Assyriens, & les mit en Hala & en Habor fleues de Gozan, & citez des Medis: pource qu'ilz n'escouterēt point la voix

Nōb. 21. c

B

Sus. 17. a

de leur Seignr Dieu, mais transgresserēt son alliance: Ilz n'escouterent, & ne firent point toutes les choses, q̄ Moysse seruiteur du Seignr auoit comāde. En l'an quatorzieme du roy Ezechias, Sennacherib roy des Assyriens mōta à toutes les citez garnies de Iuda: & les print. Lors Ezechias le roy de Iuda enuoia des messagers au roy des Assyriens en Lachis, disant: L'ay offensé, retire toy de moy, & i'endureray tout ce que tu m'imposeras. Et ainsi le roy des Assyriens mit vn impos sur Ezechias roy de Iuda, de trois cens talentz d'argēt, & de trente talētz d'or. Et Ezechias donna tout l'argent q̄ auoit esté trouué en la maison du Seignr, & es thresors du roy. En ce tēps là Ezechias rompit les huys du tēple du Seignr, & les lames d'or q̄ luy mesme auoit attaché: & les donna au roy des Assyriens. Et le roy des Assyriens enuoia Tharthā, & Rabfari, & Rabfaces, de Lachis en Ierusalē au roy Ezechias, à main forte. Quād iceux furent montez, ilz vindrent en Ierusalē, & s'arrestèrent auprès du conduit de l'eau de la piscine superieure, la q̄lle est en la voye du chap du foullon, & appellerent le roy. Mais Eliacim filz de Helcias preuost de la maison, & Sobna le scribe, & Ioahē filz d'Asaph escriuain des faitz & histoires ysirent à eux. Et Rabfaces leur dict: Parlez à Ezechias. Ce dict le grand roy, le roy des Assyriens. Quelle est ceste fiance, en laquelle tu te fies? Par auenture tu as trouué conseil pour te preparer à la bataille: En quoy te confie tu, q̄ tu ose rebeller? As tu esperance au baston du roseau, & brisé d'Egypte: sur lequel si l'home s'appuye, estant rompu entrera en ses mains, & les percera? Ainsi est Pharaō le roy d'Egypte: à tous ceux qui se confient en luy. Que si vous me dictes, nous auons fiance au Seignr nostre Dieu: n'est ce pas cestuy duq̄l Ezechias a osté les haultz lieux & les autelz: & a comāde à Iuda & Ierusalē: Vous adorerez en Ierusalē deuant cest autel? Maintenant donc venez vers mon seignr le roy des Assyriens, & ie vous donneray deux mille cheuaux: & regardez, si vous pouez auoir gens pour mōter dessus. Et comēt pour rez vous resister deuant l'vn des princes des plus peis seruiteurs de mon seignr? As tu fiace en Egypte: à cause des chariotz & des cheuaucheurs? Mais ie montē en ce lieu icy pour le demolir sans la volētē du Seignr. Le Seignr m'a dict: Monte à ceste terre, & demolis. Et Eliacim filz d'Helcias & Sobna, & Bahō dirent à Rabfaces: Nous prions q̄ tu parles à nous q̄ sommes tes seruiteurs en l'igue de Syrie: car nous entendons bien ceste l'igue: & ne parle point à nous en l'igue Iudaïque q̄ le peuple q̄ est sur la muraille ne l'oye. Et Rabfaces leur respondit, disant: Mon Seignr m'a il enuoie à ton Seignr & à toy, pour dire ces paroles icy, & nō point plus ost à des homes q̄ sont assis sur la muraille, pour manger du pain, & pour boire leur vrine avec vous. Et ainsi Rabfaces

C
2. Par. 32. a
Ira. 35. a
Ecc. 48. c

D

E

faces

faces se tint debout, & cria à haulte voix en langue Iudaïque, & dict: Oyez les parolles du grand roy des Assyriens. Telles choses dict le roy: Qu'Ezechias ne vous seduise point. Car il ne vous pourra deliurer de ma main. Et qu'il ne vous baille quelque fiance sur le Seigneur, disant: En nous deliurât le Seigneur nous deliurera, & ceste cité ne sera point liurée en la main du roy des Assyriens. Ne veuillez escouter Ezechias. Car le roy des Assyriens dict telles choses: Faites avec moy ce qui vous est vtile, & venez vers moy. Et vn chascun mangera de sa vigne, & de son figuier: & beuerez les eaues de voz cisternes, iusques à ce que ie viendray, & vous transporteray en vne terre, laquelle est semblable à vostre terre, en vne terre pleine de fructz, & fertile de vin: vne terre de pain, & de vignes, vne terre d'olives, & d'huyle, & de miel: si viurez, & ne mourrez point. Ne escoutez point Ezechias, qui vous deçoit, disant: Le Seigneur nous deliurera. Les dieux des Gentilz ont ilz deliuré leur terre de la main du roy des Assyriens? Ou est le Dieu d'Emath, & d'Arphad? Ou est le Dieu Sepharuaim, Ana, & Aua? Ont ilz deliuré Samarie de ma main? Quelz sont ceux entre tous les dieux des terres, q ont deliuré leur cōtrée de ma main, tellement que le Seigneur puisse deliurer Ierusalé de ma main? Dont le peuple se teut & ne luy respōdit rien. Car aussy auoient ilz receu commādement du roy qu'ilz ne luy respondissent point. Et Eliacim filz de Helcias, preuost de la maison, & Sobna le scribe, & Ioahé filz d'Asaph escriptuain, des faitz & histoires, vindrēt vers Ezechias, leurs vestemens deschirez, & luy annoncerent les parolles de Rabfaces.

S. Ezechie & Isaie conuertys au Seigneur, & priants pour leur deliurance. A cause des blasphemés de Rabfaces, l'ange du Seigneur tuacent estante cinq mille des Assyriens. Et Sennacherib fuyant au temple de ses idoles, fut occis de ses filz.

Chapitre. xix.

Q Vand le roy Ezechias eut ouy ces choses, il desfeira ses vestemens, & se couurit d'vn sac. Et entra en la maison du Seigneur: & enuoia Eliacim le preuost de la maison, & Sobna le scribe, & les anciens prestres, affūlez de sacz, vers Isaie le Prophete filz d'Amos, lequelz dirēt: Telles choses dict Ezechias: Ce iour icy est le iour de tribulatiō, & d'increpation, & de blasphemé. Les filz sont venus iusques à l'enfantement, & celle qui desire d'entant n'a point de force. Si d'auenture le Seigneur ton Dieu oyroit toutes les parolles de Rabfaces, q son seigneur le roy des Assyriés a enuoie pour dire opprobre au Dieu viuant, & le reprēde par les parolles q le Seigneur ton Dieu a ouy. Et toy fais oraison pour les demourés q sont restez. Les seruiteurs dōc du roy Ezechias sont venus à Isaie. Lors Isaie leur dict: Vous direz ces choses icy à vostre seigneur: Telles choses dict le Seigneur: Ne crains point pour la présence des parolles que tu as ouy, par

lesquelles m'ont blasphemé les seruiteurs du roy des Assyriens. Voicy, ie luy enuoieray vn esprit, & oyra vn message, & retournera en sa terre, & le deietteray par l'espée en sa terre. Rabfaces donc s'en retourna, & trouua le roy des Assyriens assaillant Lobnā: Car il auoit ouy qu'il estoit retiré de Lachis. Et cōme il eut ouy aucuns disants de Tharaca roy d'Ethiope, Voicy il estysu pour batailler cōtre toy, & qu'il s'en alloit a lencontre d'iceluy, il enuoia des messagiers vers Ezechias, disant: Dictes ces choses à Ezechias le roy de Iuda: Que ton Dieu, auquel tu as fiance, ne te seduise point, & ne dis point: Ierusalem ne sera point liurée es mains du roy des Assyriens. Car toy mesme as ouy q les choses les roys des Assyriens ont fait à toutes les terres, & cōment ilz les ont gasté. Pourras tu donc seul estre deliuré? Les Dieux des Gentilz ont ilz deliuré tous ceux, q mes peres ont destruit, à sçauoir Gozā, & Haran, & Reseph, & les filz d'Eden, q estoient en Thelassar? Ou est le roy d'Emath, & le roy d'Arphad, & le roy de la cité de Sepharuaim, Ana & Aua? Et ainsy quād Ezechias eut receu les lettres de la main des messagiers, & qu'il les eut leu, il mōta en la maison du Seigneur, & les ouurit deuant le Seigneur: & pria en sa presence, disant: O Seigneur, Dieu d'Israël, q siedz sur les cherubins, tu es le seul Dieu des roys de toute la terre, tu as fait le ciel & la terre. Encline ton oreille, & escoute. Seigneur ouure tes yeux, & regarde, & escoute toutes les parolles de Sennacherib, lesquelles a enuoie vers nous, pour dire opprobre au Dieu viuant. Vraiemēt Seigneur, les roys des Assyriens ont dissipé les gens, & les terres de tous, & ont mis leurs Dieux au feu. Car ilz n'estoient point Dieux, mais estoient les œures des mains des homes, de boys & de pierre, & les ont destruit. Maintenant donc, Seigneur nostre Dieu, sauue nous de leur main: à fin q tous les royaumes de la terre sçachēt, q toy seul es le Seigneur Dieu. Et Isaie filz d'Amos enuoia vers Ezechias, disant: Telles choses dict le Seigneur Dieu d'Israël: Tu as ouy ce que tu as ouy de la part de Sennacherib roy des Assyriens: celle est la parole q le Seigneur a parlé de luy: La vierge fille de Syon t'a desfermé & mocqué: la fille de Ierusalem a meu la teste par derriere toy. A q as tu dict opprobres, & qui as tu blasphemé? Contre qui as tu esleué ta voix, & as esleué en hault tes yeux? Cōtre le saint d'Israël. Tu as dict opprobre au Seigneur, par la main de tes seruiteurs, & as dict: Ie suis monté aux haultz lieux des montagnes, au coupeau du Liban, par la multitude de mes chariotz, & ay coupé ses haultz cédres, & ses sappins esleutz. Et suis entré iusques à ses termes, & ay coupé la forest de son Carmel, & ay beu les eaues d'autruy, & ay seiché par les pas de mes piedz, toutes les eaues encloses. N'as tu point ouy, quelle chose j'ay fait

L'oraison
d'Ezechias
en uer-
sité.

déz le commencement? Déz les anciens iours j'ay creé ceste chose, & maintenant j'ay fait venir. Et les citez garnies seront en la ruine des petites montaignes bataillans ensemble: & ceux q sont assis en icelles, serót humbles de la main. Ilz ont trable, & ont esté confus, ilz ont esté faitz comme le foin du cháp, & comme l'herbe verde des toictz, q est seichée, deuant qu'elle vienne à maturité. J'ay precogneu ton habitacle, & tó yssue, & ton entrée, & ta voye, & ta fureur cõtre moy. Tu as forsené sur moy, & ton orgueil est monté en mes aureilles: Et pourtant ie mettray vn cercle en tes narrines, & vn frain en tes leures, & te remeneray en la voye, par laquelle tu es venu. Mais à toy Ezechias, ce te fera pour signe. Mange ceste année ce que tu trouueras. Et au second an, les choses q croiscét sans labour. Et au troisiésme an, semez & moissonnez: plâtez des vignes & mangez leur fruiçt. Et tout ce qui sera demouré de la maison de Iuda, produira racine en bas, & fera fruiçt par dessus. Car de Ierusalem ysseront aucuns reliez, & ce qui doit estre sauué de la montaigne de Sion. Le zele du Seigneur des armées fera ceste chose. Parquoy le Seigneur dit telles choses, du roy des Assyriens: Il n'entrera point en ceste cité, & n'enuoiera point la fleche en icelle, & le boucler ne l'occupera point, & la garnison ne l'environnera point: Il se retournera par la voye, par laquelle il est venu: & n'entrera point en ceste cité, dict le Seigneur. Et ie defendray ceste cité, & la sauueray pour moy, & à cause de Dauid mon seruiteur. Et ainsi en ceste nuit aduint, que l'ange du Seigneur vint, & en frappa és sieges des Assyriens, cent & octante cinq mille. Et quand au matin il se fut leué, il veit tous les corps des mortz: & en soy retirant, s'en alla. Et Sennacherib le roy des Assyriens s'en retourna, & demoura en Niniué. Et comme il adoroit au temple de Nesroch son Dieu, Adramelech & Sarasar ses filz, le frapperent par l'espée, & s'en allerent en la terre des Armeniens, & Asarhadon son filz regna pour luy.

Tob. 1. d.
Ecc. 48. d
Isa. 37. g.
1. Mac. 7. f.
2. Mac. 8. c

5. *Isaie deuoit à Ezechias, qu'il mourra. Mais il impetra santé de Dieu par son oraison, & prolongation de sa vie, iusques à .XV. ans, donna un signe de sa santé, par le retour du soleil. Mais il mourra ses thresors aux Assyriens qui luy auoient apporté des dons. Et pource est repris d'Isaie, & l'auantité de Babylone est denoncée. Auquel succeda Manasses son filz infidèle.*

CHA P. XX.

A
2. Par. 32. f.
Isa. 38. a
Ecc. 48. d

EN ces iours là, Ezechias fut malade iusques à la mort: & Isaie filz d'Amos Prophete, vint à luy, & luy dict: Telles choses dict le Seigneur. Ordonne de ta maison. Car tu mourras, & ne viuras point: Lequel retourna sa face vers la paroy, & pria le Seigneur, disant. O Seigneur ie te prie, il te souuienne cõment j'ay cheminé deuant toy, en verité, & en cœur parfait, & q j'ay fait ce qui est plaisant deuant toy. Et ainsi Ezechias plora, par grand pleur. Et deuant qu'Isaie fut yssu du milieu de la salle, la parole du Seigneur luy fut faite, disant: Retourne, & dis à Ezechias le

duc de mon peuple: Telles choses dict le Seigneur, le Dieu de Dauid ton pere. J'ay ouy ton oraison, & ay veu ta larme, & voicy ie t'ay guery. Au troisiésme iour tu monteras au temple du Seigneur: & adiousteray quinze ans à tes iours. Mais aussy te deliureray de la main du roy des Assyriens, & ceste cité, & defendray ceste ville pour moy, & à cause de Dauid mon seruiteur. Et Isaie dict: Apportez vne masse de figues. Quand ilz l'eurent apportée, & qu'ilz l'eurent mis sur son apostume, il fut guery. Et Ezechias auoit dict à Isaie. Quel sera le signe, que le Seigneur me guerira, & que ie doibz monter au troisiésme iour au tẽple du Seigneur? Auquel dict Isaie: Cestuy sera le signe par le Seigneur, que le Seigneur doit faire la parole qu'il a parlé: Veux tu que l'ombre monte dix lignes, ou qu'elle retourne autant de degrez? Et Ezechias dict: Il est facile, que l'ombre croisce de dix lignes: & ne veux point que ce là soit fait, mais qu'il retourne derriere, de dix degrez. Et ainsi Isaie le Prophete inuoca le Seigneur, & feit retourner l'ombre par les lignes, qu'il estoit desia descẽdu en l'horloge d'Achaz, dix degrez au derriere. En ce tẽps là Berodach Baladan, filz de Baladan roy des Babyloniens, enuoia des lettres, & des dons à Ezechias: Car il auoit ouy qu'Ezechias auoit esté malade. Et Ezechias fut ioyeux en la venue d'iceux, & leurs môstra la maison des oignementz aromatiques, & l'or, & l'argent, & diuerses sortes d'odeurs, aussy d'oignementz, & la maison de sa vaisselle: & toutes les choses qu'il pouoit auoir en ses thresors. Il n'y eut rien, qu'Ezechias ne leur monstra en sa maison, & en toute sa puissãce. Mais le Prophete Isaie vint au Roy Ezechias, & luy dict: Quelle chose ont dict ces homes icy? & dont sont ilz venuz à toy? Auquel dict Ezechias: Ilz sont venuz à moy de terre loingtaine, de Babylone. Et cestuy respondit: Quelle chose ont ilz veu en ta maison? Ezechias dict: Ilz ont veu toutes les choses q sont en ma maison. Il n'y a rien en mes thresors, que ie ne leur aye môstré. Et ainsi Isaie dict à Ezechias: Escoute la parole du Seigneur. Voicy les iours viendront, & toutes les choses q sont en ta maison, & les choses q tes peres ont amassé iusques à ce iour, serót emportées en Babylone. Il n'y demourera rien, dict le Seigneur. Mais aussy aucuns de tes filz q sortiront de toy, lesquels tu engendreras, seront ostez, & seront les Eunuqs au païs du roy de Babylone. Ezechias dict à Isaie: La parole du Seigneur est bonne q tu as parlé. Que la paix & la verité soit en mes iours. Mais la reste des paroles d'Ezechias, & toute sa force, & comment il feit la piscine, & le conduict de l'eau: dont se veit les eaux en la cité, telles choses ne sont elles point escriptes au liure des paroles des iours des roys de Iuda? Et Ezechias dormit avec ses peres: & Manasses son filz regna pour luy.

Ecc. 48. d
C

Isa. 38. a

S. Pour

S. Pour l'abominable infidelité de Manasses, le Seigneur pre-
dict qu'il destruyra Iudée & Ierusalem. Auquel succeda Amon
filz infidele, lequelestant tué par ses seruiteurs, regna dessus Iu-
dée Iosias le filz fidele.

Chapitre .xxj.

A Manasses estoit de douze ans, quand il com-
mença à regner, & regna cinquante cinq
ans en Ierusalem. Le nom de sa mere e-
stait Haphsiba. Et fait mal en la presence du Sei-
gneur, selonc les ydoles des gentz, que le Seigneur
auoit aboly de deuant la face des enfans d'Is-
raël. Et se mit à edifier les haultz lieux que son
pere Ezechias auoit demoly, & esleua les autelz
de Baal, & fait des boscages, ainsi que Achab
le Roy d'Israël auoit fait, & adora toute l'ar-
mée du ciel, & les honora. Et il edifia des autelz
en la maison du Seigneur, de laquelle le Seignr
auoit dit: Je mettray mon nom en Ierusalem, &
edifia des autelz à toute l'armée du ciel, es deux
porchez du temple du Seigneur. Et fait passer
son filz par le feu: & il fut deuin, & consideroit
les chans des oyseaux, & constitua aucuns aiant
esprit de diuination, & multiplia les enchan-
teurs, pour faire le mal en la presence du Sei-
gnr, & pour le prouoquer à courroux. Et aus-
sy mit l'ydole du boschage, qu'il auoit fait, au té-
ple du Seigneur, duquel le Seigneur auoit dit à
Dauid, & à Salomon son filz: Je mettray mon
nom à tousiours, en ce temple icy, & en Ierusa-
lem, que j'ay esleu de toutes les lignées d'Israël,
& plus oultre ne feray mouuoir le pied d'Israël,
de la terre, que j'ay donné à leurs peres, si toutes
fois ilz gardent par œuure, toutes les choses que
ie leur ay commandé, & toute la loy que Moy-
se mon seruiteur leur a commandé. Mais iceulx
ne l'ont point ouy. ains ont esté seduitz par Ma-
nasses, pour faire le mal, par dessus les gentz que
le Seigneur auoit demoly de deuant la face des
enfans d'Israël. Et le Seigneur parla par la main
de ses seruiteurs prophetes, disant: Pource que
Manasses Roy de Iuda a fait ces tres mauuai-
ses abominations, par dessus toutes les choses q
les Amorrhéens ont fait deuant luy, & a fait
aussy pecher Iuda en ses ordures, pour telles cho-
ses le Seigneur le Dieu d'Israël, dit. Voicy ie fe-
ray venir des maux sur Ierusalem & Iuda, telle-
ment que celuy qui l'oyra, ses deux oreilles bruy-
ront. Et estendray sur Ierusalem le cordeau de
Samarie, & la charge de la maison d'Achab, &
planeray Ierusalem, ainsi que les tablettes ont
accoustumé d'estre planées. Je raseray & la re-
tourneray, & meneray son vent la greffe sur sa
face. Et laisseray les reliques de mon heritage, &
les bailleray es mains de ses ennemis: & seront
destruictz & pilléz de tous leurs aduersaires,
pour ce qu'ilz ont fait deuant moy, & qu'ilz
ont perseueré en moy irritant, depuis le iour q
leurs peres y firent d'Egypte, iusques à ce iour
icy. Dauantage aussy Manasses respandit beau-
cop de sang innocent, tant que Ierusalem fut

remplie iusques à la bouche: sans les pechez, par
lesquelz il fait pecher Iuda, pour faire mal de-
uant le Seigneur. Mais la reste des parolles de
Manasses, & toutes les choses qu'il fait, & son pe-
ché par lequel offensa, ces choses ne sont elles
point escriptes au liure des parolles des iours des
Roys de Iuda? Et Manasses dormit avec ses pe-
res, & fut enseuely au iardin de sa maison, au
iardin d'Oza, & Amon son filz regna pour luy. **D**
Amon estoit de vingt & deux ans quand il com-
mença à regner, aussy regna deux ans en Ierusa-
lem. Le nom de sa mere estoit Messalemeth, fille
de Harus, de Ieteba. Et fait mal en la presence
du Seigneur, ainsi que auoit fait Manasses son
pere, & chemina en toute la voye, par laquelle
son pere auoit cheminé, & seruit aux ordures,
ausquelles son pere auoit seruy, & les adora, &
delaisa le Seigneur Dieu de ses peres, & ne che-
mina point en la voye du Seignr. Et ses seruiteurs
luy firent trahison, & occirét le Roy en sa mai-
son. Mais le peuple de la terre frappa tous ceulx
qui auoient coniué contre le Roy Amon, & e-
stablirent pour eux Iosias son filz Roy, en son
lieu. Et la reste des parolles d'Amon qu'il fait,
ne sont elles point escriptes au liure des parolles
des iours des Roys de Iuda? Et ilz l'enseuelirét
en son sepulchre, au iardin d'Oza: & Iosias son
filz regna pour luy.

S. Iosias repare le temple & la veneration de Dieu, & de-
mandant conseil au Seigneur touchant le liure de Deuterono-
metrouuë. Il eut responce, que les maux escriptz en iceluy ad-
uiendroiet sur Iudée pour auoir delaisé la veneration de Dieu,
ce que auoient faitz leurs peres. Toutesfoys luy mourroyt de-
uant en paix.

Chapitre .xxij.

Iosias estoit de huyt ans, quand il commença à
regner, & regna trente & vn an en Ierusalem: **A**
Le nom de sa mere estoit Idida, fille de Ha-
daia de Besecath. Et fait ce qui estoit plaisant de
uant le Seignr, & chemina par toutes les voyes
de Dauid son pere, & ne se destourna ny à de-
xtre ny à la fenestre. Mais en l'an dixhuytiesme
du Roy Iosias, le Roy enuoia Saphan le scribe du temple du Sei-
gneur, luy disant: Va vers Helcias le grand pre-
stre, que l'on a remble l'argent qu'on a porté au
temple du Seigneur, que les portiers du temple
ont recueilly du peuple, & qu'il soit donné aux
ouuriers par les prouostz de la maison du Sei-
gneur. Lesquelz aussy le distribuerot à ceux qui
besongnent au temple du Seigneur, pour refai-
re les demolissemens du temple du Seigneur, à
sçauoir aux charpentiers & massons, & à ceux
qui refont les choses rompues, & que les boys
soient achetez, & les pierres des tailleurs des
pierres, pour restaurer le temple du Seigneur. **B**
Mais qu'on ne leur baille point l'argent, qu'ilz
reçoient par compte: ains qu'ilz l'aient en leur
puissance, & en leur foy. Et Helcias le souverain
Prestre dit à Saphan le scribe: J'ay trouuë le liure
de la loy en la maison du Seigneur. Lors Helcias
Aa. iij. donna

donna le volume à Saphan: lequel aussy le leut. Aussy Saphan le scribe vint au Roy, & luy nonça ce qu'il luy auoit commandé, & dit: Tes seruiteurs ont assemblée l'argent qui a esté trouué en la maison du Seigneur: & l'ont donné pour estre distribué aux ouriers, par les maistres des œures du temple du Seigneur. Aussy Saphan le scribe racompta au Roy, disant: Helcias le prestre m'a donné vn liure. Quand Saphan l'eut leu deuant le Roy, & que le Roy eut ouy les parolles du liure de la loy du Seignr. Il descira ses vestemens, & commanda à Helcias prestre, & à Ahicam filz de Saphan, & à Achobor filz de Micha, & à Saphan scribe, & à Afaïa seruiteurs du Roy, disant: Allez, demandez conseil au Seignr pour moy, & pour mon peuple, & pour tous ceux de Iuda, sur les parolles de ce volume icy, qui a esté trouué. Car la grand ire du Seigneur est allumée contre nous: car noz peres n'ont pas ouy les parolles de ce liure icy, pour faire tout ce qui nous est escript: Et ainsy Helcias prestre, & Ahicam, & Achobor, & Saphan, & Afaïa, s'en allerent à Holdam Prophetesse femme de Sellum filz de Thecué, filz d'Araas, garde des vestemens, laquelle habitoit en Ierusalé, en la seconde. Et ilz parlerent à elle. Et icelle leur respondit: Telles choses dit le Seigneur le Dieu d'Israël. Dites à l'home qui vous a enuoïé à moy: Telles choses dit le Seigneur: Voicy, ie feray venir le mal sur ce lieu icy: & sur les habitans d'ice-luy, toutes les parolles de la loy que le Roy de Iuda a leu: pour ce qu'ilz m'ont delaisse, & ont sacrifié aux dieux estranges, en m'irritant en toutes les œures de leurs mains. Et s'enflammera mon indignation sur ce lieu icy, & ne s'estendra point. Mais vous direz ainsy au Roy de Iuda qui vous a enuoïé pour demander conseil au Seigneur: Telles choses dit le Seigneur Dieu d'Israël: Pource que tu as ouy les parolles du volume, & que ton cœur a esté espouenté, & que tu t'es humilié deuant le Seigneur, quand tu as ouy les parolles contre ce lieu icy, & contre ses habitans, à sçauoir qu'ilz seroient en honte & malediction, & que tu as desceuré tes vestemens, & as ploré deuant moy, & que ie t'ay oüy, dit le Seigneur: pour ce ie t'assembleray avec tes peres, & seras assemblé en paix en ton sepulchre, à fin que tes yeulx ne voient tous les maulx, que ie doibz faire venir sur ce lieu icy.

S. Iofias lit le Deuteronomie deuant le peuple, & faisant alliance avec le Seigneur, & destruisant toutes aominations, Il commanda la pasque estre celebré. Et à luy occis en Mageddo, succedant vn filz infidele Joachaz, lequel Pharaon mena captif en Egypte, luy substituant Eliacim, qu'il nomma Ioachim, & luy imposa vne grieue amende.

Chapitre. xxij.

ET rapporterét les nouvelles au Roy de ce qu'elle auoit dit. Lequel enuoia, & furent vers luy assemblez tous les anciens de Iuda, & de Ierusalem, & monta le Roy au temple du Seigneur, & tous les homes de Iuda, & tous

ceux qui habitoient en Ierusalem, avec luy, les prestres, & les prophetes, & tout le peuple, depuis le petit iusques au plus grand. Et leu la ou chascun escoutoyt, toutes les parolles du liure de l'alliance, lequel fut trouué en la maison du Seigneur. Et le Roy se tint debout sur le degré, & feit alliâce en la presence du Seigneur, qu'ilz chemineroient après le Seigneur, & qu'ilz garderoient ses commandemens, & ses tesmoignages, & ceremonies de tout leur cœur, & de toute leur ame, & qu'ilz resseueroient les parolles de ceste alliance, lesquelles estoient escriptes en ce liure: Et le peuple condescendit à la paction. Et le Roy commanda à Helcias le grand prestre, & aux prestres du second ordre, & aux portiers qu'ilz iectassent hors du tēple du Seigneur, tous les vaisseaux, qui auoient esté faitz à Baal, & au boscage, & à toute l'armée du ciel. Et les brusla hors de Ierusalem en la vallée de Cedron, & porta la pouldre d'iceux en Beth-el. Et abolit les enchanteurs, que les Roys de Iuda auoient mis pour sacrifier es haultz lieux, par les citez de Iuda, & alentour de Ierusalem, & ceux qui brusloient l'encens à Baal, & au soleil, & à la lune, & aux douze signes, & à toute l'armée du ciel. Et feit porter hors de Ierusalem, en la vallée de Cedron, le boscage qui estoit en la maison du Seigneur, & le brusla illec, & le reduict en pouldre, & le ietta sur les sepulchres du commun peuple. Aussy destruyt les petites maisons des effeminez, qui estoient en la maison du Seignr, pour lesqelles les femmes entre lachoïēt cōe petites maisons des fueilles. Et assembla tous les prestres des citez de Iuda: & cōtamina les haultz lieux, la ou les prestres sacrifioient, depuis Gabaa iusques à Ber-sabée. Et destruyt les autelz des portes, en l'entre de l'huys de Iosué prince de la cité, lequel estoit à la fenestre de la porte de la cité. Mais toutesfois les prestres des haultz lieux ne montoient point à l'autel du Seigneur en Ierusalem, ains seulement mangeoient le pain sans leuain au milieu de leurs freres. Il contamina aussy Topheth, lequel est en la vallée du filz d'Ennon, à fin que persone ne consacrat son filz ou sa fille par le feu à Moloch. Il osta aussy les cheuaux, que les Roys de Iuda auoient donné au soleil, en l'entrée du temple du Seigneur, auprès de la chambre de Nathan-Melech Eunuque, qui estoit en Pharurim. Et brusla les chariotz du soleil au feu. Aussy, le roy destruyt les autelz qui estoient sur les toictz du cenacle d'Achaz, que les Roys de Iuda auoient faitz, & les autelz que Manasses auoit faitz, es deux porchez du temple du Seigneur, & d'illec s'encourrut, & espartit la cendre d'iceux au arrent de Cedron. Aussy le Roy contamina les haultz lieux qui estoient en Ierusalem, à la dextre partie du mont d'offension, que Salomon Roy d'Israël auoit edifié pour Astaroth l'ydole des Sydonies, & pour

Ecc. 49.4

C

A
s. pa. 34. f

3. rois. b

& pour Chamos offense de Moab, & pour Melchom l'abomination des enfans d'Ammon, & mit par pieces les statues, & couppa les bosca ges, & remply leurs lieux d'os des mortz. D'auantage ausly l'autel q estoit en Beth-el, & le hault lieu, que Ieroboam filz de Nabat auoit fait, lequel feit pecher Israël, & destruit & brussa ce hault autel, & le reduist en pouldre, & ausly brussa le bois. Et Iosias soy retournant, veit illec des sepulchres, qui estoient en la montaigne: & y enuoia & print les os des sepulchres, & les brussa sur l'autel, & le cõtamina, selõ la parolle que l'home de Dieu auoyt parlè, lequel auoit predict ces parolles: Et dit: Qui est ce tiltre la q ie voy? Et les citoiens de la citè luy responderent: C'est le sepulchre de l'home de Dieu qui vint de Iuda, & predict ces parolles icy, que tu as fait sur l'autel de Beth-el, & il dit: Laissez le, que per sone ne remue ses os. Et les os d'iceluy demou rerent sans y toucher, avec les os du Prophete qui estoit venu de Samarie. Et d'auantaige Iosias ausly osta tous les temples des haultz lieux, qui estoient es citez de Samarie, que les Roys d'Israël auoient fait pour irriter le Seigneur, & feit d'iceux selõ toutes les œures qu'il auoyt fait en Beth-el. Et mit à mort tous les prestres des haultz lieux, qui estoient illec sur les autelz, & brussa les os des homes sur iceulx: Puis retour na en Ierusalem, & commanda à tout le peuple, disant: Faites la Pasque au Seignr vostre Dieu, selon ce qu'il est escript, au liure de ceste alliance. Car ausly n'auoit point esté fait de telle pas que, depuis les iours des Iuges qui auoient iugè Israël, & depuis les iours de tous les Roys d'Is raël, & les roys de Iuda: telle q ceste Pasque icy fut faite au Seigneur en Ierusalè, au dixhuyties me an du Roy Iosias. Mais ausly Iosias osta tous ceux qui auoient l'esprit de diuination, & les sor ciers, & les figures des ydoles, & les ordures, & abominations, qui auoient esté en la terre de Iu da, & de Ierusalem, à fin qu'il establir les parol les de la loy, qui sont escriptes au liure, que Hel cias prestre trouua au temple du Seigneur. Il n'y eut deuant luy Roy semblable à luy, qui se re tourna au Seigneur de tout son cœur, & de toute son ame, & de toute sa vertu, selon toute la loy de Moys: n'y ausly après luy ne s'en leua point de pareil. Toutesfois le Seigneur n'a point esté destourné de l'ire de sa grandeur, de la quelle sa fureur a esté courcée contre Iuda: à cause des irritations, par lesquelles Manasses l'auoit prouoqué. Parquoy le Seigneur dit: Ausly ostera ie Iuda de deuant ma face, cõme i'ay osté Israël, & i'enterray auoing icelle citè de Ie rusalem que i'auoyt edifiée: c'est la maison de laquelle ie dismon nom. Mais la reste des pa rolles de Iosias, & toutes les choses qu'il fait, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des Roys de Iuda? Es iours d'iceluy,

Pharao Nechao Roy d'Egypte monta contre le Roy des Assyriens, au fleuue d'Euphrates, & Iosias le Roy s'en alla au deuant de luy, & fut oc cis en Mageddo, quand il l'eut veu. Et ses serui teurs le porterent mort de Mageddo, & l'em porterent en Ierusalem, & l'ensepuelirèt en son sepulchre. Et le peuple de la terre print Ioachaz filz de Iosias, & l'oignirent & le constituerent Roy, pour son pere. Ioachaz estoit de vingt & trois ans, quand il commença à regner, & regna trois moys en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Amital, fille de Ieremie de Lobna. Et feit mal deuant le Seigneur, selon toutes les choses que ses peres auoient fait. Et Pharao Nechao le lya en Reblata, qui est en la terre d'Emath, à fin qu'il ne regnast en Ierusalem: Et mit vne amè de en la terre, de cent talentz d'argent, & d'un talent d'or. Et Phárao Nechao constitua Elia cim filz de Iosias Roy pour Iosias son pere, & changea son nom, Ioacim. Mais il print Ioachaz, & le mena en Egypte: Et Ioacim donna argent & or à Pharao, après qu'il eut fait impos sur la terre à vn chascun, pour estre donné, selon le commandement de Pharao: Et à vn chascun de manda selon sa puissance, tant argent comme or, du peuple de la terre, pour donner à Pha rao Nechao. Et estoit Ioacim de vingt & cinq ans, quand il commença à regner, & regna vnze ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Ze bida fille de Phadaia de Ruma. Et feit mal de uant le Seigneur, selon toutes les choses que ses peres auoient fait.

S. Ioacim sert trois ans au Roy de Babylone, après endura diuers l'aftronceaux, auquel mort succeda son filz Ioachin, le quel Nabugodonosor mena en Babylone avec tous les tresors du temple & de la maison Royale, & toute la force des habita teurs de Ierusalem. Luy substituant Mattanie en Roy, le frere de son pere, lequel il appella Sedecie.

Chapitre. xxiiiij.

ES iours d'iceluy, Nabuchodonosor Roy de Babylone monta, & Ioacim luy fut fait serf, trois ans. Et derechef se rebella contre luy. Et le Seigneur luy enuoia des larron ceaux Chaldéens, & des larronceaux de Syrie, & des larronceaux de Moab, & des larronceaux des enfans d'Ammon, & les enuoia en Iuda pour le destruire, selon la parolle du Seigneur qu'il auoit parlè par ses seruiteurs les prophetes. Et fut faite ceste chose par la parolle du Seigneur contre Iuda: à fin qu'il l'ostast de sa presence, à cause de tous les pechez de Manasses, qu'il a fait, & pour le sang innocent qu'il a respandu, & a remply Ierusalem du sang des innocens, & pour ceste chose le Seigneur ne s'est pas voulu rapaiser. Mais la reste de parolles de Ioacim, & toutes les choses qu'il a fait, ne sont elles point escriptes au liure des parolles des iours des roys de Iuda? Et dormit Ioacim avec ses peres: & Ioachin son filz regna pour luy. Et le roy d'Egypte ne s'auança plus de sortir hors de sa terre. Car le Roy de Babylone auoit prins toutes les choses qui

Soub: 4. a

2. par 36. c. & 35. a.

2. pa. 35. a. 3. Ed. 1. a.

Matthanias, dict Sedecias. 4. Des roys.

qui appartenoyent au Roy d'Egypte, depuis le ruisseau d'Egypte, iusques au fleuve d'Ephrates. Ioachin estoit de dix & huyt ans, quand il commença à regner, & regna trois moys en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Nohesta fille d'Elnathan de Ierusalem. Et fait mal deuant le Seigneur selon toutes les choses que son pere auoit fait. En ce temps là, les seruiteurs de Nabuchodonosor Roy de Babylone monterent en Ierusalem, & fut la cité assiegée. Et Nabuchodonosor le Roy de Babylone vint vers la cité avec ses seruiteurs, pour l'assailir. Et Ioachin Roy de Iuda sortit vers le Roy de Babylone luy & sa mere, & ses seruiteurs, & ses princes, & ses Eunuques, & le Roy de Babylone le receut, en l'an huytiesme de son regne. Et emporta d'illec tous les thresors de la maison du Seigneur, & les thresors de la maison Royale, & rompit tous les vaisseaux d'or, que Salomon Roy d'Israël auoit fait au temple du Seigneur, selon la parole du Seigneur, & transporta toute Ierusalem, & tous les princes, & dix mille de tous les plus fortz de l'armée, en captiuité, & tout ouurier, & ferrurier, & n'y demoura rien, sinon les paoures du peuple de la terre. Il emmena aussi Ioachin en Babylone, & la mere du Roy, & les femmes du Roy, & ses Eunuques, & mena prisoniers, de Ierusalem en Babylone les iuges de la terre, & tous les homes robustes, sept mille: & mille ouuriers, & ferruriers, tous homes fortz & combatans, & les mena le Roy de Babylone, prisoniers en Babylone. Et constitua Matthanias son oncle pour luy, & luy mit à nom Sedecias. Sedecias estoit eagé de vingt & vn an, quand il commença à regner, & regna vnze ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Amital fille de Ieremie de Lobna. Et fait mal deuant le Seigneur, selon toutes les choses q' Ioachim auoit fait. Car le Seigneur se courrouçoit contre Ierusalem, & contre Iuda, iusques à ce qu'il les ietta arriere de sa face. Et se rebella Sedecias du Roy de Babylone.

Danic. 1. a

C

Esth. 2. a

D

2 pa. 36. b
Ierc 52. a
& 37. a

S. Ierusalem assiegée de Nabuchodonosor, Sedecias avec ses filz devant luy, & mené en Babylone avec le reste du peuple. Toutesfoys, & d'auant de se delaisser pour labourer la terre. Et après que le temple furent bruslez les plus magnifiques ediffices, Nabuchodonosor mit sus eux Godolie, lequel tué par Ismaël, le peuple fuyt en Egypte. Mais Ioachin est subleué en sa captiuité par le Roy de Babylone.

Chapitre. xxv.

A
Ierc. 39. a.
& 52. a

MAIS il aduint en l'an de son regne, neuuesme, au dixiesme moys, au dixiesme iour du moys, q' Nabuchodonosor Roy de Babylone, luy & toute son armée vint en Ierusalem, & l'environnerent: & mirent le siege tout autour d'icelle. Et fut la cité enclose & environnée, iusques en l'an vnziemesme du Roy Sedecias, au neuuesme iour du moys, & la famine fut fort grande en la cité, & n'y auoit point de pain pour le peuple de la terre. Et fut la cité rompue, & tous les homes de guerre s'enfuyrent de nuyct par la voye de la porte, qui est entre la

double muraille, vers le jardin du Roy. (Mais les Chaldéens assiegeoient tout au tour la cité.) Et ainsi Sedecias s'enfuyt par la voye qui maine aux lieux champestres du desert, & l'armée des Chaldéens poursuyuit le Roy, & le print en la plaine de Iericho, & tous les homes de guerre qui estoient avec luy furent espars, & le laisserent. Quand donc ilz eurent prins le Roy, ilz le menerent au Roy de Babylone en Reblatha, lequel parla avec luy de iugement. Et occit les filz de Sedecias deuant luy, & luy perça les yeulx, & le lia de chaines, & le mena en Babylone. Au cinquiesme moys, au septiesme iour du moys, cestuy est le dixneuuesme an du Roy de Babylone, Nabuzardan prince de l'armée seruiteur du Roy de Babylone vint en Ierusalem, & bouta le feu en la maison du Seigneur, & en la maison du Roy, & es maisons de Ierusalem, & brusa toute maison par feu. Aussi toute l'armée des Chaldéens qui estoit avec le prince des gendarmes destruisit toutes les murailles de Ierusalem alentour. Et Nabuzardan prince de la gendarmerie, transporta la partie du peuple qui estoit demouré en la cité, & les fugitifs q' estoient venuz au refuge, au Roy de Babylone, & tout le demourant du commun peuple, & delaisa d'entre les paoures de la terre, des vigneronz & des laboureurs. Mais les Chaldéens rompirent les colonnes d'airain qui estoient au temple du Seigneur, & les soubbassemens, & la mer d'airain, qui estoit en la maison du Seigneur, & transporterent tout l'airain en Babylone. Aussi emporterent les potz d'airain, & les bassins, & les fourches a trois dentz, & les gobelertz, & les petits mortiers, & tous les vaisseaux d'airain, esquelz ilz administroient: & aussi les encensoirs, & les phioles: Le prince de la gendarmerie print tous les vaisseaux tant ceux qui estoient d'or q' ceux qui estoient d'argent, c'est à dire, deux colonnes, vne mer, & les soubbassementz, que Salomon auoit fait au temple du Seigneur. Le poids de l'airain de tous les vaisseaux estoit sans nombre. Vne colonne auoit dixhuyt coudées de hault, & le chapiteau d'airain sur icelle, auoit trois coudées de hault: & le treillis, & les pommes de grenade sur le chapiteau de la colonne, tout d'airain. Aussi la seconde colonne auoit semblable ornement. Et aussi le prince de la gendarmerie print Saraïam le premier prestre, & Sophonie le second prestre, & les trois portiers, & vn Eunuque de la cité, lequel estoit puoit sur les homes de guerre, & cinq homes de ceux qui se tenoient deuant le Roy, lesquelz il trouua en la cité, & Sopher le prince de l'armée, lequel espromouoit les nouueaux gendarmes d'entre le peuple de la terre, & tous les homes du commun qui furent trouuez en la cité. Lesquelz Nabuzardan prince des gendarmes prenant les mena au Roy de Babylone en Reblatha.

B

Psa. 37. b

C

Ierc. 37. d

D

Ierc. 39. a
2. par. 1. d
3. rois. 7. b

Babylone.

E Babylone les frappa, & les occit en Reblatha en la terre d'Emath, & fut Iuda transporté hors de sa terre. Mais ordōna sur le peuple qui estoit demoure en la terre de Iuda, que Nabuchodonosor Roy de Babylone auoit delaisé, vn preuost Godolias filz d'Ahicās filz de Saphan. Et quand tous les ducz des gensdarmes eurent ouy ceste chose, eulx & tous les homies qui estoient avec eux, à sçauoir que le Roy de Babylone auoyt ordonné Godolias, ilz vindrent à Godolias en Maspha, Ismahel filz de Nathanias, & Iohannā filz de Carée, & Saraia filz de Thauchumeth Netophathite, & Iezonias filz de Maachati, eux & leurs compagnons. Et Godolias iura à eux & à leurs compagnons, disant: Ne craignez point de seruir aux Chaldéens. Demourez en la terre, & seruez au Roy de Babylone, & il vous viendra bien. Mais au septiesme moys aduint, que Ismahel filz de Nathanias, filz d'Elifama, de la lignée Royale, s'en vint avec dix homes, & frapperent Godolias, lequel aussy mourrut: Ilz frapperēt aussy les Iuifz, & les Chaldéens qui estoient avec luy en Maspha. Et tout le peuple se leuant, depuis le petit iusques au grand, & les princes des gensdarmes, s'envindrēt en Egypte, craignāt les Chaldéens. Mais aduint en l'an trente septiesme de la transmigration de Ioachin, Roy de Iuda, au douziesme moys, le vingt & septiesme iour du moys, que Euil-nerodach Roy en Babylone, en l'an auquel il auoit commencē à regner, resleua le chef de Ioachin Roy de Iuda hors de la prison, & parla benignement à luy, & mit son throne par dessus le throne des Roys, qui estoient avec luy en Babylone, & changea ses vestemens qu'il auoit eu en la prison, & mangeoit tousiours le pain en sa presence, tous les iours de sa vie. Il luy ordonna aussy sans intermission sa provision annuelle, laquelle aussy luy estoit donnée du Roy par chascun iour, tous les iours de sa vie.

Fin du quatriesme liure des Roys, qui est le second des Roys, selon les Hebreux.

Le premier liure de Paralipomenon, Dict en Hebreu Dibre Haiamim, c'est à dire, les parolles des iours, ou Chroniques: qui est breue repetition du vieux Testament.



S. La genealogie d'Adam iusques à Abraham. Et les generations des filz d'Abraham avec les filz & successeurs d'Elau, & les Roys, & les ducz de la terre d'Edom, deuant qu'il y eut Roys sur Israël.

Chapitre premier.



ADAM, SETH, Enos, Cainan, Malaleel, Iared, Henoeh, Mathusalé, Lamech, Noé, Sem, Chiam & Iapheth. Les filz de Iapheth furent, Gomer, & Magog, & Madai, & Iauan, Thubal, Mosoch, & Thiras. Et les filz de Gomer, furent Asenez, & Riphath, & Thogorma. Et les filz de Iauan, furent Elisaphath, Tharsis, Cethim, & Dodanim. Les filz de Chus furent Chus, & Mesu, & Phut, & Chanaan. Et les filz de Chus furent Saba, & Hema, & Sabathai, & Regem, & Sabathai. Aussi les filz de Saba furent Saba & Dadan. Or Chus engendra Nemrod: Iceluy commença estre puissant en la terre. Et Mesraim engendra Ludim, & Ananim, & Laabim, & Nephtuim, & Aussi Phetrusim, & Cashuim: desquelz ysirent les Philisthijns, & les Chaphtorins. Et Chanaan engendra Sydon son premier nay, & l'Hehéen, & le Iebuseen, & l'Amorrhéen, & le Gergezéen, & l'Heuée, & l'Aarachée, & l'Esineen aussy l'Aradien, & le Samarten, & l'Hemathéen. Les filz de Sem furent Elam, & Assur, & Arphaxad, & Lud, & Aram: Hus, & Hul, Gether, & Mosoch. Mais Arphaxad engendra Salé, lequel aussy engendra Heber. Aussi à Heber furent naiz deux filz, l'vn

A
Gene. 2. b
4. d. 5. b
Gen. 10. 2.
Gen. 10. b
B
Gen. 10. d
11. b

l'un fut nommé Phaleg, pour ce que en ses iours fut diuise la terre, & son frere fut nommé Iectan. Et Iectan engendra Elmodad, & Saleph, & Afarmoth, & Iaré, Adoram aussy, & Vzal, & Heuila & Iobab. Tous ceulx icy furent les filz de Iectan. Sem, Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Ragau, Serug, Nachor, Tharé, Abrám, cestuy est Abraham. Mais les filz d'Abraham furent Isaac, & Ismahel. Et icelles furent leurs generati-
 ons. Le premier nay d'Ismahel fut Nabaioth, puis Cedar, & Abeel, & Mabsan, & Masma, & Duma, Massa, Hadad, & Thema, Iachur, Naphis, Cedma. Iceux sont les filz d'Ismahel. Mais les filz de Cetura concubine d'Abraham lesquelz el le engendra, furent Zamran, Iecsan, Madan, Madiá, Iesboc & Sué. Et les filz de Iecsan furent, Saba, & Dadan. Et les filz de Dadan furent, Afurim & Latufim & Laomim. Et les filz de Madián furent Epha, & Epher, & Henoch, & Abida, & Eldaa. Tous ceux icy furent filz de Cerura. Abraham donc engendra Isaac, duquel les filz furent Esau, & Israël. Et les filz d'Esau furent Eliphaz, Raguel, Iehus, Ihelon & Coré. Les filz d'Eliphaz furent Themá, Omar, & Sephi, Gathá, Cenez, Thamma, Amalec. Les filz de Rahuel furent Nahath, Zara, Samma, Meza. Les filz de Seir furent Lotan, Sobal, Sebeon, Ana, Dison, Eser, Disan. Les filz de Lothan furent Hori, Homá. Et le seur de Lothá fut Thanna. Les filz de Sobal furent Aliá, & Manahat, & Edal, Sephi, & Onam. Les filz de Sebeon furent Aia, & Ana. Le filz d'Ana fut Dison. Les filz de Dison furent Hamrá, & Efeban, & Iethran, & Chará. Les filz d'Eser furent Balaam, & Zauan, & Iacá. Les filz de Disan furent Hus & Aran. Iceux sont les roys, qui dominerét en la terre d'Edon auant que Roy fut sur les enfans d'Israël. Balé filz de Beor, & le nom de la cité, fut Denaba. Mais Balé mourrut, & regna pour luy. Iobab filz de Zaré de Bosra. Et quand Iobab fut mort, Hufá de la terre des Thema mens regna pour luy. Hufam mourrut, & Adad filz de Badad regna pour luy lequel frappa Madian en la terre de Moab, & la cité fut nommée Auith. Et quand aussy Adad fut mort, Semla de Masreca regna pour luy. Mais aussy Semla mourrut, & Saul de Rohoboth regna pour luy, laquelle est située auprès du fleuve. Et quand Saul fut mort, Balanan filz d'Achobor regna pour luy. Mais iceluy aussy mourrut, & Adad regna pour luy, duquel la cité auoit nom Phau, & fut sa femme appelée Meetabel, fille de Matred, qui estoit fille de Mezaab. Et quand Adad fut mort, ilz commencerent estre des ducz en Edom au lieu de Roys. Le duc Thána, le duc Alua, le duc Ietheh, le duc Oolibama, le duc Ela, le duc Phinon, le duc Cenez, le duc Thermana, le duc Mabsar, le duc Magdiel, le duc

Hiram. Iceux sont les ducz d'Edom.

S. La genealogie de Iudas patriarche, iusqu'à Isai pere de Dauid, & de ses freres & de ses seurs.

Chapitre. ij.

MAis les filz d'Israël sont Ruben, Simeon, Leui, Iuda, Issachar, & Zabulon, Dá, Ioseph, Ben-iamin, Nephthali, Gad & Aser. Les filz de Iuda furent Her, Onan, & Sela. Ces troys icy luy furent naiz de la fille Sué, Chananée. Mais Her premier nay de Iuda, fut mauvais deuant le Seigneur, & l'occit. Et Thamar sa belle fille luy engendra Phares & Zara. Et ainsi tous les filz de Iuda furent cinq. Mais les filz de Phares furent Hefron & Hamul. Aussy les filz de Zaré, furent ensemble cinq, Zamri, & Ethan, Eman, aussy Chalchal, & Darda. Les filz de Charmi: Achaz, lequel troubla Israël, & pecha au larcin de la chose maudite. Le filz d'Ethan: Azarias. Mais les filz Hefron qui luy furent naiz, furent Ieraméel, & Ram, Calubi, cestuy est Caleb. Et Ram engendra Aminadab. Et Aminadab engendra Nahasson princes des filz de Iuda. Aussy Nahasson engendra Salma, duquel fut naiz Booz. Et Booz engendra Obed, lequel aussy engendra Isai. Et Isai, engendra son premier nay Eliab, le second Aminadab, le tiers Semmaa, le quart Nathanaél, le cinquiesme Radai, le sixiesme Afom, le septiesme Dauid: desquelz furent les seurs, Saruia, & Abigail. Les filz de Saruia furent, Abisai, Iobab & Asaél. Et Abigail engendra Amasa, duquel le pere fut Iether Ismahelite. Mais Caleb filz d'Hefron, print vne femme nommée Asuba, de laquelle engendra Jerioth: Et furent ses filz Iaser, & Sobab & Ardou. Et quand Asuba fut morte, Caleb print pour femme, Ephrath, laquelle luy enfanta Hur. Et Hur engendra Vri, & Vri engendra Beseleel. Apres ce, Hefro entra vers la fille de Machir, pere de Galaad, & la print luy estant eagé de soixante ans, laquelle luy enfanta Segub. Mais aussy Segub engendra Iair, & posseda vingt & trois citez, en la terre de Galaad. Et print Gesur, & Aram, les villes de Iair, & Canath, & les villages de soixante citez. Tous ceux furent les filz de Machir, pere de Galaad. Mais quand Hefro fut mort, Caleb entra vers Ephrath. Aussy Hefron eut pour femme Abia, laquelle luy enfanta Ashur pere de Thecua. Et furent naiz les filz de Ieraméel premier nay de Hefron, Ram son premier nay, & Buna, & Aran, & Afon, & Achia. Aussy Ieraméel print vne autre femme nommée Atara, laquelle fut mere d'Onam. Aussy les filz de Ram, premier nay de Ieraméel, furent Moos, Iamin, & Achur. Et Onam eut pour filz Semei & Iada. Et les filz de Semei furent Nadab, & Abisur. Et le nom de la femme Abisur, fut Abihail, laquelle luy enfanta Ahobban & Molid. Et les filz de Nadab furent Saled, & Apphaim. Mais Saled mourrut sans enfans. Et le filz

Gen. 11 d.

Gen. 25 b.

C

Gen. 23 a.

Gen. 25 c
Gen. 36 b.

D

A
Gen. 29 g
& 30 a &
35 c d
Gen 38 a
& 46 b.

Soub 4 a
Matth. 1 a

101. 7. a.

B

Rut. 4 d.
1 roi. 16 b
& 17 b.

C

D

le filz d'Apphaim, fut Iesi. Lequel Iesi engendra Sefan. Auffy Sefan engendra Oholai. Et les filz de Iada frere de Semei furent: Iether & Jonathan. Mais auffy Iether mourrut sans enfans. Et Jonathan engendra Phaleth, & Ziza. Iceux furent les filz de Ieramécl. Et Sefan n'eut aucuns filz, mais des filles, & vn seruiteur Egyptien nommé, Ieraa. Et luy donna sa fille pour femme, laquelle luy enfanta Ethei. Et Ethei engendra Nathan, & Nathan engendra Zabad, Auffy Zabad engendra Ophlal, & Ophlal engendra Obed, & Obed engendra Iehu, Iehu engendra Azarias, Azarias engendra Helles, & Helles engendra Elasa: Elasa engendra Sisamai, Sisamai engendra Sellum, Sellum engendra Icamia. Et Icamia engendra Elisama. Et les filz de Caleb, frere de Ieramécl: furent Mesa son premier nay, cestuy est le pere de Ziph: Et les filz de Marefa, pere de Hebron. Et les filz de Hebron: furent Coré, & Taphua, & Recem, & Samma. Et Samma engendra Raham, pere de Iercaam, & Recem engendra Sammai. Le filz de Sammai fut Maon, & Maon pere de Beth-sur. Mais Epha la concubine de Caleb engendra Haran, & Mosa & Geses. Auffy Haran engendra Geses. Et les filz de Iahaddai, furent Regom, & Ioatham, & Gefan, & Phalet, & Epha, & Saaph. Maacha la concubine de Caleb enfanta Saber & Tharana, auffy engendra Saaph pere de Madmena, & Sué pere de Machbena, & le pere de Gaba. Et la fille de Caleb fut Achsa. Iceux estoient les filz de Caleb, filz de Hur, premier nay d'Ephratha, Sobal pere de Cariath-Iarim, Salma pere de Beth-léhem, Hariph pere de Beth-gader. Mais Sobal, pere de Cariath-Iarim, qui veoit la moytie des mansiones eut des filz: Et ceux de la cognation de Cariath-Iarim, furent les Iethréens, & les Aphuthéens, les Semathéens, & Maseréens. D'iceux ysirent les Zaraïtes, & les Esthaolites. Les filz de Salma, furent Beth-léhem, & les Netophatites qui sont les coronnes de la maison de Ioab, & la moitié du repos de Sarai, & auffy les cognations des Scribes habitant en Iabes, chantans & resonant, & demourant aux tabernacles. Iceux sont les Cinéens, qui sont venuz de la chaleur du père, de la maison de Rechab.

S. Les generacions de Dauid & des Roys de Iudée, de sa lignée avec leurs filz & filles.

Chapitre iij.

MAis Dauid eut ces filz icy, qui luy furent naiz en Hebron, Amnon le premier nay, d'Achineon Iezrahelite, le second Daniel d'Abigail Carmelite, le tiers Absalom filz de Maacha fille de Tholmai Roy de Gezur, le quatriesme Adonias filz de Haggith, le cinquieme Saphatiam d'Abital, le sixies-

me Iethraham d'Egla sa femme. Parquoy six filz luy furent naiz en Hebron, ou il regna sept ans, & six moys. Et regna trente & trois ans en Ierusalem. Mais auffy en Ierusalem luy furent naiz quatre filz, Sammaa, & Sobab, & Nathan, & Salomon, de Beth-sabee fille d'Amiel, auffy neuf autres, Iebaar, & Elisama, & Heli-phaler, & Nogé, & Nepheg, & Iaphia, & auffy Elisama, & Eliada, & Eliphelet. Tous ceux icy ont esté les filz de Dauid, sans les filz des concubines, & eurent vne sœur nommée Thamar. Mais le filz de Salomon fut Roboam, duquel Abia son filz engendra Afa. De cestuy auffy fut nay Iosaphat pere de Ioram: Lequel Ioram engendra Ochozias, duquel fut nay Ioras, & Amasias filz de cestuy, engendra Azarias. Auffy Ioathan filz d'Azarias, engendra Achaz, pere d'Ezechias, duquel fut nay Manasses. Manasses auffy engendra Amon pere de Iosias. Et les filz de Iosias furent, Iohanen son premier nay, le second Ioacim, le troisieme Sedecias, le quatriesme, Sellum. De Ioacim fut nay Iechonias & Sedecias. Les filz de Iechonias furent, Asir, & Saalthiel, Melchiram, Phadaïa, Sennefer, & Iecemia, Iama, & Nadabia. De Phadaïa furent naiz, Zorobabel, & Semei. Zorobabel engendra Mossollam, Hannaniam, & Salomith leur sœur, auffy Habsabam, & Ohol, & Barachiam, & Hasadiam, & Iosabhesed, eux cinq. Mais le filz de Hananias fut Phaltias pere de Ieseias, duquel le filz fut Raphaia. Duquel auffy le filz estoit Arnan, duquel fut nay Ohdia, duquel le filz fut Sechenias. Le filz de Sechenias fut Semeia, duquel les filz furent Hattus, & Iegaal, & Baria, & Naria, & Saphat, & Sefa, six en nombre. Les filz de Naaria, furent trois, Elieonai, & Ezechias, & Ezricam. Les filz d'Elieonai furent sept: Oduia & Eliasub, & Phéleia, & Accub, & Iohanen, & Dalaia & Anani.

S. Derechef la posterité de Iudas & Simeon & leurs habitations. La lignée de Cham est destruite par les filz de Simeon. Auffy les Amalecites sont deffaitz par eux.

Chapitre iij.

Les filz de Iuda: furent, Phares, Hefron, & Charmi, & Hur, & Sobal. Mais Raia, filz de Sobal, engendra Iahath, duquel furent naiz Ahumai, & Laad. Icelles sont les cognations de Sarathi. Auffy icelle est la lignée d'Etham: Iezrahel, Iesema, & Iedebos, Auffy le nom de leur sœur, estoit Asalalphuni: Auffy Phaniel pere de Gedor, & Eser pere de Hofa. Iceux furent les filz de Hur, premier nay d'Ephrata, pere de Beth-léhem. Mais Assur pere de Thecua auoyt deux femmes, Halaa, & Naara. Et Naara luy enfanta Ozam, & Hopher, & Themani, & Ahastari. Iceux sont les filz de Naara. Mais les filz de Halaa furent, Sereth, Sahar, & Ethnan. Et

Bb Cos

B
2. roi 5 e

Matth. 1. a

C
Matth. 1. a

D

A
Suz. 2. a.

Ge. 38. d.
& 48. b

Cos engendra Anob, & Soboba, & la cog-
 nation d'Aharchel, filz d'Arum. Mais Iabes fut
 noble par dessus ses freres, & sa mere appel-
 la son nom Iabes, disant: pour ce que ie l'ay
 enfanté en douleur. Or Iabes inuoca le Dieu
 d'Israël, disant: En benissant que tu me be-
 neisse, & que tu eslargisse mes termes, & que
 ta main soyt avec moy, & que tu faicte que ie
 ne soye point oppressé de malice. Et Dieu
 luy bailla ce qu'il auoyt demandé. Mais Ca-
 leb frere de Sua, engendra Mahir, lequel fut
 pere d'Esthon. Auffy Esthon engendra Beth-
 Rapha, & Pheffé, & Thehinna, pere de la vil-
 le de Naas. Iceux sont les filz de Recha. Et les
 filz de Cenes, furent Othoniel, & Saraia. Mais
 auffy les filz d'Othoniel furent: Hathath, &
 Maonathi. Maonathi engendra Ophra. Et
 Saraia engendra Ioab, pere de la vallée des
 ouuriers. Car illec estoient les ouuriers. Mais
 les filz de Caleb, filz de Iephoné furent, Hir,
 & Ela, & Naham. Auffy les filz d'Ela fu-
 rent: Cenez. Les filz auffy de Ialéel: furent
 Ziph, & Zipha, Thyria, Asrael. Et les filz
 d'Esra furent: Iether, & Mered, & Epher,
 & Ialon. Auffy engendra Mariam, & Sam-
 mai, & Iesba pere d'Esthamo. Auffy sa fem-
 me Iudaia, enfanta Iared, pere de Gedor, &
 Heber pere de Socho, & Icuthiel pere de Za-
 noé. Et ceux furent les filz de Bethie fille de
 Pharaon, que Mered print. Et les filz de la fem-
 me Odia, sœur de Naham, pere de Ceila fu-
 rent: Garmi, & Esthamo, qui fut de Ma-
 chathi. Auffy les filz de Simon furent: Am-
 mon, & Rinna filz de Hanan, & Thilon, & les
 filz de Iesi furent: Zoheth, & Benzoheth.
 Les filz de Sela, filz de Iuda furent: Her pe-
 re de Lecha, & Laada pere de Marefa, & les
 cognations de la maison des ouuriers de fin lin
 en la maison du Iurement: Et qui fait arrester
 le soleil, & homes de menterie, & l'asseuré &
 Allumant, lesquels furent princes en Moab, &
 qui retournerent en Lahem. Mais ces parolles
 sont anciens. Iceux sont les potiers de terre; ha-
 bitants es lieux des plantes, & es hayes, auprès
 du Roy en ses œuures, & illec demourerent.
 Les filz de Simeon furent: Namuel, & Iamin, &
 Iarib, Zara, Saul, Sellum son filz, Mabsam
 son filz, Masma son filz. Les filz de Masma
 furent: Hamuel son filz, Zachur son filz, Se-
 mei son filz. Les filz de Semei furent seize, &
 six filles. Mais ses freres n'eurent point beau-
 cop de filz, & toute la cogation ne peult estre
 egale au nombre des filz de Iuda. Et habite-
 rent en Ber-sabée, & en Molada, & en Ha-
 zar-sahal, & en Bala, & en Asom, & en Tho-
 lad, & en Bathuel, & en Horma, & en Sice-
 leg, & en Beth-Marchaboth, & en Hazar-
 Susim, & en Beth-berai, & en Saarim. Ielles
 furent leurs citez, iusques au Roy Dauid. Et

leurs villes furent: Etam, & Aen, Remmon
 & Thochen, & Asan, cinq citez, & tous leurs
 villages, tout alentour de ces citez icy, ius-
 ques à Baal. Icelle fut leur habitation, & la di-
 stribution de leurs sieges, à sçauoir Mosobab
 auffy, & Iemlech, & Iosa filz d'Amasias, & Ioël,
 & Iehu, filz de Iosabie, filz de Saraïas, filz d'A-
 siel, & Elio-nai, & Iacoba, & Isuhaia, & Asaia,
 & Adiel, & Ismiel, & Banania, Ziza auffy filz
 de Sephei, filz d'Allon, filz de Idaia, filz de Zem-
 ri, filz de Samaia. Iceux sont les princes renom-
 mez en leurs cognations, & furent fort multi-
 pliez en la maison de leurs parentz. Et se parti-
 rent pour entrer en Gador, iusques à l'Orient
 de la vallée, & pour chercher de pastures pour
 leurs troupeaux. Et trouuerent des pastures
 abondantes, & fort bonnes en vne terre spacieu-
 se, & coye, & fertile: en la quelle par auant auoi-
 ent habitez ceux de la lignée de Cham. Iceux
 donc que icy dessus auons denommez par leurs
 noms, vindrent aux iours d'Ezechias Roy de Iu-
 da, & frapperent leurs tabernacles, & les habi-
 tans qui auoyent este trouuez illec, & les aboli-
 rent, iusques au iour present: & habiterent en
 leur lieu, car ilz trouuerent illec des pastures tres-
 abondantes. Auffy cinq cens homes des enfans
 de Simeon s'en allerent en la montaigne de Seir,
 aiant pour leurs princes Phaltiam, & Naariam,
 & Raphaiá, & Oziel, les filz de Iesi: & frappe-
 rent les demourans des Amalecites, qui estoient
 eschappez, & habiterent illec en leur lieu
 iusques à ce iour.

S. Le denombrement des enfans de Ruben, Gad & de la demie
 lignée de Manasses, & leurs habitation, qui destruyrent les
 Agarenes. Mais finalement furent menez en Asyrie pour leur
 idolatrie

Chapitre. v.

Les filz auffy de Ruben premier naiz d'Is-
 raël: (Car iceluy fut son premier nay: ^A
 mais quand il eut violé la couche de son ^{Gen. 49.4}
 pere, ses primogenitures furent données aux ^{& 35.4}
 filz de Ioseph, filz d'Israël, & n'est point ce-
 stuy reputé pour premier nay. Auffy Iudas, qui
 estoit le plus fort entre ses freres, & de sa li-
 gnée sont venuz les princes, mais les primo-
 genitures furent reputées à Ioseph.) Donc les ^{Ge. 46.6}
 filz de Ruben, premier nay d'Israël furent E- ^{Exo. 6.6}
 noch, & Phallu, Efron, & Charmi. Les filz de ^{No. 26.4}
 Ioël furent: Samia son filz, Gog son filz, Se-
 mei son filz, Micha son filz, Reia son filz, Ba-
 al son filz, Beera son filz, lequel fut mené ca-
 ptif par Theglath-Phalnasar Roy des Assy-
 riens, & fut prince en la lignée de Ruben. Auf-
 sy ses freres & tout sa cogation, quand ilz
 estoient nombrez selon leurs familles, ilz auoy-
 ent pour princes, Iehiel, & Zacharias. Mais
 Bala le filz d'Azaz, filz de Samma, filz de Ioël:
 cestuy habita en Aroer, iusques à Nebo, & Be-
 elmeon. Auffy habita cōtre la partie Orientale
 iusques à l'entrée du desert, & le fleuve d'E-
 phrates

phrates. Car il possedoyt grand nombre de bestiaux en la terre de Galaad. Et aux iours de Saul, bataillèrent contre les Agareniens, & les occirent, & habiterent en leurs tabernacles, au lieu d'eux, en toute la partie qui regarde vers Orient de Galaad. Mais les filz de Gad, habiterent à l'endroit d'eulx, en la terre de Basan, iusques en Selcha. Ioël fut le premier, & Saphan le second, mais Ianaï & Saphat en Basan. Et leurs freres, selon les maisons de leurs cognations furent: Michaël, & Mosollam, & Sebé, & Iorai, & Ioachan, & Zié, & Heber eux sept. Iceulx furent les filz d'Abihail, filz de Hury, filz de Iara, filz de Galaad, filz de Michaël, filz de Iesefi, filz de Ieddo, filz de Buz. Aussi les freres, enfans d'Abdiel, filz de Guni, furent les princes de la maison en leurs familles, & habiterent en Galaad, & en Basan, & en ses villages, & en tous les faubourgs de Saron, iusques aux termes. Tous ceulx icy furent nombrez es iours de Ioatham Roy de Iuda, & es iours de Ieroboam Roy d'Israel. Les filz de Ruben, & de Gad & de la demie lignée de Manasses, homes de guerre, portant l'escu & l'espée, & tendant l'arc, & bien instruits à la bataille, furent quarante quatre mille, & sept cens soixante, marchant en bataille, combattirent contre les Agareniens. Mais les Ituriens, & Naphis, & Nodab leur donnerent ayde. Et les Agareniens furent liurez en leur mains, & tous ceulx qui estoient avec eux, pour ce qu'ilz inuoquerent le Seigneur quand ilz batalloyent, & les exauça, pour ce qu'ilz creurent en luy. Et prirent toutes les choses qu'ilz auoyent possédé, cinquante mille chameaux, & deux cens cinquante mille brebis, & deux mille d'asnes, cent mille homes. Et plusieurs tomberent nauez.

D Car ce fut la bataille du Seigneur. Et habiterent en leur lieu, iusques à la transmigration. Aussi les filz de la demie lignée de Manasses, possederent la terre, depuis les termes de Basan, iusques à Baal, Hermon, & Sanir, & la montaigne de Hermon. Car le nombre estoit grand. Et ceulx furent les princes de la maison de leur cognation, Ephér, & Iesi, & Eliel, Ezriel, & Ieremia, & Odoia, & Iediel, homes tresfors & puissans, & ducz nommez en leurs familles. Mais ilz delaisserent le dieu de leurs peres, & commirent fornication après les dieux de peuples de la terre, que le Seigneur auoyt osté devant eux. Et le dieu d'Israel esmeut l'esprit de Phul, Roy des Assyriens, & l'esprit de Thegath-Phalnasar Roy d'Assur: & transfera Ruben & Gad, & la demie lignée de Manasses, & les amena en Lohela, & en Habor, en Ara, & au fleuve de Gosan, iusques en ce iour.

S. La genealogie des enfans de Leui, & lesquelz d'iceux David constitua chantres & ministres en la maison du Seigneur.

La generation des enfans d'Aaron avec leurs villes en chascune lignée d'Israel. Et quelles furent les citez de refuge.

Chapitre. vj.

Les filz de Leui furent: Gerson, Caath, & Merari. Les filz de Caath furent, Amram, Isaar, Hebbron, & Oziel. Les filz d'Amram furent: Aaron, Moyses, & Marie. Les filz d'Aaron furent: Nadab, & Abiu, Eleazar, & Ithamar. Eleazar engendra Phinees, & Phinees engendra Abisue. Et Abisue engendra Bocci, & Bocci engendra Ozi. Ozi engendra Zariais, & Zariais engendra Meraioth. Mais aussi Meraioth engendra Amarias, & Amarias engendra Achitob, Achitob engendra Sadoc, & Sadoc engendra Achimaas. Achimaas engendra Azariam, Azarias engendra Iohanan, Iohanan engendra Azariam. C'est celuy qui auoyt l'office de prestre en la maison que Salomon edifia en Ierusalem. Et Azarias engendra Amarias, & Amarias engendra Achitob: Achitob engendra Sadoc, & Sadoc engendra Sellum, Sellum engendra Helcias, & Helcias engendra Azarias, Azarias engendra Saraias, & Saraias engendra Iosedec. Et Iosedec y sit, quand le Seigneur transporta Iudas & Ierusalem par les mains de Nabuchodonosor. Les filz donc de Leui furent: Gerson, Caath, & Merari. Et ceulx sont les noms des filz de Gerson: Lobni & Semei. Les filz de Caath furent: Amram, Isaar, & Hebbron, & Oziel. Les filz de Merari furent: Moholi & Musi. Mais icelles sont les cognations de Leui, selon leurs familles: Gerson, Lobni, son filz, Iahath son filz, Zamma son filz, Ioah son filz, & Addo son filz, Sara son filz, Iethraï son filz. Les filz de Caath furent: Aminadab son filz, Coré son filz, Asir son filz, Elcana son filz, Abiasaph son filz, Asir son filz, Thahath son filz, Vriel son filz, Ozias son filz, Saul son filz. Les filz d'Elcana furent: Amasai, & Achimoth, & Elcana. Les filz d'Elcana furent Sophai son filz, Nahath son filz, Eliab son filz, Ierohai son filz, Elcana son filz. Les filz de Samuel: le premier nay Vasseni, & Abia. Mais les filz de Merari furent: Moholi, Lobni son filz, Semei son filz, Oza son filz, Samaa son filz, Haggia son filz, Asaia son filz. Iceulx sont que David constitua sur les chantres de la maison du Seigneur, depuis que l'arche fut colloquée: & administroient au tabernacle du tesmoignaige, chantant iusques à ce que Salomon edifiait la maison du Seigneur en Ierusalem. Et se tenoyent au seruire, selon leur ordre. Mais iceulx sont qui assisterent avec leurs filz. Des filz de Caath, Hemai châtre, filz de Ioël filz de Samuel, filz d'Elcana filz de Ierohai, filz d'Eliel, filz de Thohu, filz de Saph, filz d'Elcana, filz de Mahath, filz d'Amasai, filz d'Elcana, filz de Ioël, filz d'Azarias, filz de Sophonias filz de Thahath, filz d'Asir, filz d'Abiasaph,

Bb.ij. filz

A
Ge. 46 b.

Soub. 23. b

B
Exod. 1. 9

C

filz de Coré, filz d'Isaar, filz de Caath, filz de Leui, filz d'Israël. Et son frere Afaph, qui se tenoit debout à sa dextre, Afaph filz Barachias, filz de Samaa, filz de Michaël, filz de Baafaias, filz de Melchias, filz d'Athanna, filz de Zara, filz d'Adaia, filz d'Ethan, filz de Zamma, filz de Semei, filz de Ieth, filz de Gerson, filz de Leui. Mais les filz de Merari leurs freres estoient à la fenestre, Ethan filz de Chusi, filz d'Abdi, filz de Maloch, filz d'Asabias, filz d'Amasias, filz de Helchias, filz d'Amasat, filz de Boni, filz de Somer, filz de Moholi, filz de Mufi, filz de Merari, filz de Leui. Et leurs freres Leuites, qui furent ordonnez en tout le service du tabernacle de la maison du Seigneur. Mais Aaron, & ses filz brusloyent l'encens sur l'autel de l'holocauste, & sur l'autel du Thymiame, pour toute l'œuvre du saint des saintz: & à fin qu'ilz priaissent pour Israël, selon tout ce que Moysse seruiteur du Seigneur avoit commandé. Et ceux sont les filz d'Aaron: Eleazar son filz, Phinées son filz, Abisue son filz, Bocci son filz, Ozi son filz, Zarahia son filz, Meraioth son filz, Amarias son filz, Achitob son filz, Sadoc son filz, Achimaas son filz. Et celles furent leurs habitations, selon les villes, & prochains lieux à sçavoir des filz d'Aaron, selon les cognations des Caathites: car à iceux estoient venus par sort. Ilz leur donnerent donc Hebron, en la terre de Iuda, & ses faubourgs alentour: mais donnerent les champs de la cité & les villages à Caleb filz de Iephoné. Ilz donnerent aussy aux filz d'Aaron des citez pour refuge, Hebron, & Lobna, avec ses faubourgs, Iether aussy & Esthemo, avec leurs faubourgs: Et aussy Helon & Dabir, avec leurs faubourgs: Afsan aussy & Beth-semes, avec leurs faubourgs. Et de la lignée de Ben-jamin: Gabée & ses faubourgs, & Almath avec ses faubourgs, & Anathoth avec ses faubourgs. Toutes leurs citez furent treize, selon leurs cognations. Et aux filz de Caath, les demourans de leur cognation, ilz donnerent dix citez en possession, de la demie lignée de Manassés. Mais ilz donnerent auz filz de Gerson, selon leurs cognations de la lignée d'Issachar, & de la lignée d'Aser, & de la lignée de Nephthali, & de la lignée de Manassés en Basan, treize citez. Et ceux de la lignée de Ruben, & de la lignée de Gad, & de la lignée de Zabulon, donnerent en sort douze citez aux filz de Merari, selon leurs cognations. Aussy les enfans d'Israël donnerent aux Leuites, des citez, & leurs faubourgs. Et donnerent icelles citez par sort de la lignée des filz de Iuda, & de la lignée des filz de Simeon, & de la lignée des filz de Ben-jamin, lesquelles ilz appellerent de leurs noms, & à ceux qui estoient de la cognation des filz

de Gaath, & eurent aucunes citez es termes de la lignée d'Ephraim. Ilz leur donnerent donc des citez pour refuge Sichem avec ses faubourgs, en la montaigne d'Ephraim, & Gazer avec ses faubourgs, aussy Iecmaan avec ses faubourgs, & semblablement Beth-horon, & Helon avec leurs faubourgs, & semblablement Geth-remmon. Mais de la demie lignée de Manassés, donnerent Aner & ses faubourgs, Baalam & ses faubourgs: à sçavoir à ceux qui estoient demorez de la cognation des filz de Caath. Mais aux filz de Gerson de la cognation de la demie lignée de Manassés, Gaulon en Basan, avec ses faubourgs, & Astaroth avec ses faubourgs. De la lignée d'Issachar, Cedès & ses faubourgs, & Dabereth avec ses faubourgs, aussy Ramoth & ses faubourgs, & Anem avec ses faubourgs. Mais de la lignée d'Aser, Masal avec ses faubourgs, & Abdon semblablement, Asach aussy & ses faubourgs, & Rohob avec ses faubourgs. Et de la lignée de Nephthali, Cedès en Galilée & ses faubourgs, Hamon avec ses faubourgs, & Cariathaim, & ses faubourgs. Mais aux demourans des filz de Merari, furent données de la lignée Zabulon, Remmono & ses faubourgs, & Thabor avec ses faubourgs. Aussy oultre le Iordain, à l'endroit de Iericho, contre l'Orient du Iordain, de la lignée de Ruben, Bosor au desert avec ses faubourgs, & Iassa avec ses faubourgs, aussy Cademoth & ses faubourgs, & Mephaath avec ses faubourgs. Et aussy de la lignée de Gad, Ramoth Galaad & ses faubourgs, & Manaim avec ses faubourgs, & aussy Hesebon avec ses faubourgs, & Iezer avec ses faubourgs.

S. La genealogie d'Issachar, Ben-jamin Nephthali, Manassé, Ephraim, & Aser.

Chapitre. vij.

Mais les filz d'Issachar furent Thola, & Phua, Iasub, Simerom, eulx quatre. Les filz de Thola furent: Ozi, & Raphaia, Ieriel, & Iema, Iepsem & Samuel, princes par les maisons de leurs cognations. De la lignée de Thola furent nombrez es iours de David, vingt & deux mille six cens homes tresfors. Le filz d'Ozi, fut: Israhia, duquel furent naiz Michaël, & Obadia, Ioël, & Iesia tous cinq princes. Et avec eulx, de leur famille, & peuples preparez à la guerre, homes tresfors, estans trente six mille. Car ilz auoyent eu plusieurs femmes & filz. Et leurs freres selon toute la cognatio d'Issachar tres robustes pour bataille, furent nombrez octate & sept mille. Les filz de Ben-jamin, furent trois, Bela, & Bechor & Iadibel. Les filz de Bela furent: Esbô, & Ozi, & Oziel, & Ierimoth & Vrai cinq princes de familles, & tres robustes à la guerre. Et le nombre d'iceux, estoit vingt

vingt & deux mille, & trente quatre: Mais les filz de Bechor furent, Zamina, & Ioas, Eliezer, & Elieonai, Amri, & Jerimoth, & Abia & Anathoth, & Almath. Tous ceux icy furent filz de Bechor. Et furent nombrez par leurs familles, les princes de leurs cognations, homes tresfortz à la guerre, de vingt mille, deux cens. Et les filz de Iadibel, Balan. Et les filz de Balan furent: Iehus, & Ben-iamin, Aod, Chanaana, Zetham, Tharhis & Ahifahar. Tous ceux icy furent filz de Iadibel, princes de leurs cognations, homes tresfortz, dix & sept mille, & deux cens, procedans à la bataille. Aussi Sephá & Haphá filz de Hir: & Hasim filz d'Aher. Mais les filz de Nepthali, Iafiel, Guni, & Ieser & Sellum filz de Bala. Aussi le filz de Manasses fut, Esriel, & sa concubine Syra enfanta Machir, pere de Galaad. Et Machir print des femmes pour ses filz, Haphim, & Sapham: & eut vne sœur nommée Maacha. Et le nom du second fut Salphaad: Et à Salphaad furent nées des filles. Et Maacha femme de Machir enfanta vn filz, & appella son nom Phares: & le nom de son frere Sares, & ses filz furent: Vlam & Recem, & le filz d'Vlam fut Badam. Iceulx sont les filz de Galaad filz de Machir, filz de Manassé: Mais sa sœur Regma enfanta vn di& bel-home, & Abiézer, & Mohola. Mais les filz de Semida furent, Ahin & Sechem, Leci & Aniam. Et les filz d'Ephraim furent, Suthala, Bared son filz, Thahath son filz, Elada, son filz, Thahath son filz, & le filz de cestuy fut Zabad, & le filz d'iceluy fut Suthala, & le filz d'iceluy fut Eser & Elad. Mais les homes de Geth naiz au pais, les mirent à mort, pource qu'ilz estoient descendus, pour occuper leurs possessions. Parquoy Ephraim leur pere fut plusieurs iours en lamentation, & ses freres vindrent pour le consoler. Et il entra vers sa femme, laquelle cœcut, & enfanta vn filz, & appella son nom Beria, pour ce qu'il estoit nay entre les maux de sa maison: Mais sa fille, fut Sara, laquelle edifia Bethoron la basse, & la haulte, & Ozenfara. Et fut son filz Rapha, & Reseph, & Thale: duquel fut nay Taan, lequel engendra Laadan, & le filz d'iceluy fut Ammiad, lequel engendra Ehsama, duquel fut nay Nun, lequel eut vn filz nommé Iosue: En leur possession & habitation fut Beth-el, avec ses filles & contre l'Orient de Noran, & vers la contrée Occidentale de Gaser & ses filles. Aussi Sichern avec ses filles, & ses filles. Et aussi au pres des filz de Manasse, Beth-sar & ses filles, Thahath & ses filles, Mageddo & ses filles, Dor & ses filles. En icelles habiterent: les filz de Ioseph filz d'Israël: Les filz d'Aser furent, Iemaa, Iesua, Iessui, Baria, & Sara leur sœur. Mais les filz de Baria: Heber & Melchish, ceuy est le pere de Barzath. Et Heber en-

Ge. 46. b.

1101

gendra Iephlat, Somer, Hotham & Suaa leur sœur. Les filz de Iephlat, furent: Phosech, Camaal, & Asotha. Iceulx furent les filz de Iephlat. Et les filz de Somer furent: Ahi, Roaga, & Haba, & Aram. Mais les filz de Hèlem son frere furent, Supha, Iemna, Selles, & Amal. Les filz de Supha furent: Sué, Harnapher, Sual, Beri, & Iamra, Bosor, Hod Samma, Salusa, Iethran, & Bera. Les filz de Iether furent: Iephonné, Phaspha, & Ara. Mais les filz d'Olla furent: Aréc, Haniel, & Resia. Tous ceux icy furent filz d'Aser, les princes des cognations, ducz esleutz & tresfors entre les ducz. Et le nombre d'iceulx qui selon l'age estoient conuenables à la guerre fut de vingt & six mille.

S. Derechef la genealogie de Ben-iamin & Saül & de ses filz.

Chapitre. viij.

MAis Ben-iamin engendra Balé son premier nay, Asbel le second, Ahara le troisieme, Nohaale quatrieme, & Raphale cinquieme. Et les filz de Balé furent, Addar, Gera, Abiud, aussi Abisue, Naaman, Ahoé, & aussi Gera, Sephuphan, & Huran. Iceux sont les filz d'Ahod, les princes des cognations des habitans en Gabaa, lesquelz furent transportez en Manahat. Mais Naaman, & Achia, & Gera, iceluy les transporta, puis engendra Oza & Ahiud. Or engendra Saharaim en la contrée de Moab, après qu'il eut laissé & Hulim, & Bara ses femmes. Et engendra de Hodes sa femme, Iobab, Sebia, Mofa, Molchom, Iehus, Sechia & Marma. Iceulx sont ses filz, princes en leurs familles. Mais Mehufim engendra Abitob & Elphaal. Les filz d'Elphaal furent: Heber, Misaam, & Samad: iceluy edifia Ono, & Lod, & ses filles. Mais Baria & Sama furent les princes des cognations des habitans en Aialon. Iceulx enchasserent les habitans de Geth. Aussi Haio, & Sefac, & Jerimoth, & Zabadia, & Arod, & Heder: aussi Michael, Iespha, & Ioha, les filz de Baria: & Zabadia, & Mosollam, Hexeci, Heber, Isamari, Ieslia & Iobab, les filz d'Elphaal: & Iatim, & Zechri, Zabdi, Elieonai, Seleshai, Zeliel, Adia, Baraia, & Samarah, filz de Semai. Et Iespha, & Heber, & Eliel, & Abdou, & Zechri, & Hanan, Hanama, Aala, Anathoth, & Iephdaia, & Phanael filz de Sefac & Samah, Soloria, & Otholia, Ieslia, Elia, & Zechri filz de Ieroham. Iceux sont les patriarches, & les princes des cognations qui habiterent en Ierusalem. Mais en Gabaa habiterent, Abigabaon, & le nom de sa femme Maacha: & son filz premier nay, Abdou, puis Sui, Gid, Bal, Nadab: aussi Gedor, & Aho, Zecher & Macelloth. Et Macelloth engendra Souta. Et habiterent à Pendroi & de leurs freres, en Ierusalem, avec leurs freres.

A
Ge 49. b.
Sus. 7. c.

B

Soub. 9. f.
C

Bh. iij. Mais

Mais Ner engendra Cis, & Cis engendra Saul. Et Saul engendra Ionathas & Melchifua, Abinadab & Esbaal. Le filz de Ionathas fut, Meribbaal. Et Meribbaal engendra Micha: les filz de Micha furent: Phiton & Melech, Tharaa, & Ahaz. Et Ahaz engendra Ioadâ, & Ioadâ engendra Almath, & Azmoth & Zamri. Mais aussy Zamri engendra Mofa, & Mofa engendra Banaa, duquel Rapha fut le filz, duquel fut naiz Elafa, le quel engendra Asel. Dont six filz furent à Asel, ainſy nommez, Ezricham, Bochrû Iſmahel, Saria, Obdia & Hanan: Tous ceux icy furent filz d'Asel. Mais les filz d'Eſec ſon frere furent, Vlam le premier nay, & Ieſus le ſecond, & Eliphalet le troiſieſme. Et les filz d'Vlam furent hommes trefrobustes, & de grand force, bons archiers: & ayants beaucoup de filz & nepueux, iuſques à cent cinquante mille. Tous ceux icy furent filz de Ben-iamin.

S. Qui furent les premiers filz d'Israël qui habiterent en Ierusalem, & les offices des prestres & Leuites. Aussy les generations de Saul, & de ſes filz ſont repetéz.

Chapitre. ix.

Donc tous ceulx d'Israël furent nombrez, & la ſomme d'iceulx fut eſcrite au liure des Roys d'Israël, & de Iuda: & furent transportez en Babylone, pour leur delict. Mais ceux qui premier habiterent en leurs poſſeſſions, & leurs villes: furent Israël, & les prestres, & les Leuites, & les Nathinéens. Et demourerent en Ierusalem: des filz de Iuda, & des filz de Ben-iamin, aussy des filz d'Ephraim & de Manassé. Othei filz d'Ammiud, filz d'Amri, filz d'Omrai, filz de Bonni, des filz de Phares filz de Iuda. Et de Siloni, Aſaia le premier nay, & ſes filz. Mais des filz de Zara: Iehuel, & leurs freres, ſix centz nonante. Aussy des filz de Beniamin: Solo filz de Moſollam, filz d'Odnia, filz d'Aſana, & Iobania, filz de Ieroham, & Ela filz d'Ozi filz de Mochori, & Moſollam filz de Saphacia, filz de Rahuel, filz de Iebanie. Et leurs freres, ſelon leurs familles, furent neuf centz cinquante ſix. Iceulx tous furent les princes des cognations, ſelon les maiſons de leurs peres. Et des prestres: Iedaia, Ioſarib, & Iachin aussy Azarias filz de Helcias, filz de Moſollam, filz de Sador, filz de Maraioch, filz d'Achitob ſouuerain preſtre de la maiſon de Dieu. Aussy Adaias filz de Ieroham, filz de Phasur, filz de Melchia, & Maſai, filz d'Adiel, filz de Iezra, filz de Moſollam, filz de Moſollam, filz d'Emmer. Et aussy leurs freres prestres, ſelon leurs familles furent mille ſept centz ſoixante, tresors & puillans pour faire l'œuvre du ſeruiſſe en la maiſon de Dieu. Mais des Leuites: Semeia filz d'Asub, filz d'Enicam, filz de Haſebia, des filz de Merari, & Barſacar aussy charpentier, & Galal, & Maſſania filz de Micha, filz de Zechi, filz d'Asaph, & Ob-

dias, filz de Semeia, filz de Galal, filz d'Idithun: & Barachia filz d'Aſa, filz d'Elcana, lequel habita és attres de Netophathi. Mais les portiers, Sellum, Accub, & Telmon, Ahimâ, & leurs freres, Sellum fut le prince. Et ceux des enfans de Leui, iuſques à ce temps gardoient à leur tour l'un après l'autre à la porte du Roy vers Orient. Mais Sellum filz de Coré filz d'Abiaſaph, filz de Coré, avec ſes freres, & la maiſon de leur pere, iceulx ſont les Corites, qui eſtoient ſur les œuvres du ſeruiſſe, gardes des allées du tabernacle: & leurs familles, ſelon leurs lieux gardoyent l'entrée de l'oſt du Seigneur. Et Phinees filz d'Eleazar eſtoit leur duc deuant le Seigneur. Aussy Zacharias filz de Moſollamia eſtoit le portier de la porte du tabernacle de teſmoingnage. Tous ceux icy eſtoient eſleutz pour les portiers des portes, deux cens & douze, & eſtoient deſcriptz en leurs propres villes, que Dauid & Samuel le Voyant ordonnerent, ſelon leur foy, tant iceulx comme leurs enfans, és huys de la maiſon du Seigneur, & au tabernacle, ſelon leur tour. Les portiers eſtoient vers les quatre vents: c'eſt à dire, vers Orient, & Occident, vers Aquilon & vers Midy. Mais leurs freres demouroient és villages, & venoient en leurs Sabbathz, depuis vn temps iuſques à l'autre. A ces quatre Leuites, eſtoit commis tout le nombre des portiers, & eſtoient ſur les chambres, & les threſors de la maiſon du Seigneur. Et demouroient alentour du temple du Seigneur, en leurs gardes, à fin que quand il eſtoit temps, iceulx de matin ouurissent les huys. De leur compagnie eſtoient ceux qui eſtoient ſur les vaiſſeaux du ſeruiſſe. Car les vaiſſeaux eſtoient apportez & remportez par nombre. Et d'entre eux aussy qui auoient en commiſſion les vtenſiles du ſainctuaire, preſidoient ſur la fleur du froment & ſur le vin, & Phuyle, & ſur l'encens, & odeurs aromatiques. Mais les filz des prestres faiſoient les oignementz des aromatz. Et Mathathias Leuite, premier nay de Sellum, Corite, eſtoit preuoſt des choses q se fricassoient en la payelle. Aussy des filz de Caath leurs freres, auoient la charge ſur les pains de propoſition, à fin que tousiours ilz appareillaſſent des nouueaux par chacun Sabbath. Iceulx ſont les princes des chantres, ſelon les familles des Leuites, qui demouroient és chambres, pour ſeruir continuellement de iour & de nuit ſon leur office. Les chefs des Leuites, princes ſelon leurs familles, demouroient en Ierusalem. Mais en Gabaon de mourent le pere de Gabaon, Iehiel, & le nom de ſa femme, Maïcha. Et ſon filz premier nay fut Abdon, puis Sur, Cis, & Ner, Nadab, & aussy Gedon, Ahio, Zacharias, & Maſelloch. Et aussy Micelloch engendra Sabnanas: Iceulx habiterent en Ierusalem avec leurs

^G leurs freres, alendroict de leurs freres. Mais Ner engendra Cis: & Cis engendra Saul: & Saul engendra Ionathas, & Melchisua, Abinadab, & Ebaal. Et le filz de Ionathas fut Meribbaal: & Meribbaal engendra Micha. Et les filz de Micha furent: Phiton, Melech, Tharaa, & Ahaz. Mais Ahaz engendra Iara: & Iara engendra Alamath, & Azmoth, & Zamri. Et Zamri engendra Mofa: & Mofa engendra Banaa, duquel Raphaia son filz engendra Elasa, duquel fut nay Azel. Ausly Azel eut six filz, de ces noms icy: Ezricam, Bochru, Ismahel, Saria, Obdia, Hanan. Iceux sont les filz d'Azal.



S. Saul pour diuerses iniquitez est tué des Philisthiins, & sa teste est couppee par les Philisthiins, le reste du corps fut ensepuey avec ses filz, par les homes de Iabés-Galaad.

Chapitre .x.

^A Mais les Philisthiins seirent la guerre contre Israël: & les enfans d'Israël s'enfuyrēt de deuant les Palesthiins, & tumberēt naturez en la montaigne de Gelboē. Et quand les Philisthiins furent approchez, en poursuyuant Saul, & ses filz, ilz frapperent Ionathas, & Abinadab, & Melchisua, les filz de Saul. Et fut la bataille aggrauee cōtre Saul, & les archiers le trouuerent, & se nauerent de flesches. Et Saul dict à son escuyer. Desgaine ton espée, & me tue: que par auenture ces incirconcis icy ne viennent, & se moquent de moy. Mais son escuyer ne voulut point faire cela, tout espouéré de crainte. Saul donc print l'espée, & se jetta sur icelle. Quand son escuyer veit ceste chose, à sçauoir que Saul estoit mort, il se jetta ausly sur son espée, & mourut. Saul donc & ses trois filz moururēt, & toute sa maison ensemble cheurent mortz. Laquelle chose: quand les homes d'Israël qui habitoient aux champs eurent veu, ilz s'enfuyrēt: & quand Saul & ses filz furent morts, ilz delaisserent leurs villes, & furent espars en vn costé & d'autre. Les Philisthiins donc vindrēt, & habiterent en icelles. Mais par autre tour caluyant, les Philisthiins pillerēt les despoillz des occis: ilz trouuerent Saul, & ses filz couchés en la montaigne de Gelboē. Et quand ilz l'eurent despoillé, & qu'ilz luy eurent couppe la teste, & qu'ilz l'eurent despo-

de ses armures, ilz l'enuoierent en leur terre, à fin qu'il fut porté alentour, & qu'il fut monstré aux temples des idoles, & aux peuples. Et consacrerent ses armures au temple de leur Dieu, & ficherent le chef au temple de Dagon. Quand les homes de Iabés-Galaad eurent veu ceste chose, à sçauoir toutes les choses que les Philisthiins auoient faitz à Saul, tous les fortz homes s'esleuerent, & prindrent les corps mortz de Saul, & de ses filz: & les apporterēt en Iabés, & ensepueyrent leurs os soub le chefne qui estoit en Iabés, & ieuferēt sept iours. Saul donc mourut pour ses iniquitez, pource qu'il transgressa le commandement du Seigneur qu'il auoit commandé, & qu'il ne le garda point: mais ausly d'auantaige, pource qu'il demanda conseil à la diuineresse, & n'eut pas esperance au Seigneur. Pour laquelle cause l'occit, & transporta son royaume à David filz de Isai.

S. David oinct en roy, ayant vaincu les Iebuséens, habita en Ierusalem, accompagné de cheualiers trespuissans & tresvaillans, de quelz les nobles zestes sont racomptez. David ne voulut pas boire l'eau qu'il auoit desirée, pource qu'elle estoit apportée avec le peril de ses fortz & puissans homes.

Chapitre .xj.

^A Tous ceux d'Israël donc s'assemblerēt à David en Hebron, disans: Nous sommes ton os & ta chair. Ausly hier & deuant hier, quand Saul regnoit encores, tu estois cestuy qui menois hors, & conduisois Israël dedans. Car le Seignr ton Dieu t'a dict: Tu nourriras mon peuple d'Israël, & seras prince sur luy. Et ainsi tous les plus anciens d'Israël vindrēt au roy en Hebron, & David feit alliance avec eux, en la presence du Seigneur. Et l'oingrēt Roy sur Israël, selon la parole du Seigneur qu'il auoit parlé en la main de Samuel: Et ausly David, & tous ceux d'Israël s'en allerent en Ierusalem. Icelle est Iebus, là ou estoient les Iebuséens habitans de la terre. Et ceux qui habitoient en Iebus, dirent à David: Tu n'entreras point icy. Lors David print la forteresse de Sion, laquelle est la cité de David: & dict: Quiconque frappera des premiers le Iebuséen, il sera prince & duc. Et ainsi Ioab filz de Sarua monta le premier, & fut fait prince. Mais David habita en la forteresse, & pourtāt sur elle appelée, cité de David. Et edifia la cité tout alentour, depuis Mello iusques alentour. Mais Ioab edifia le demourant de la ville. Et David profitoit en allant, & en croissant: & le Seigneur des armées estoit avec luy. Iceux furent les princes des fortz homes de David, lesquelz l'aiderēt pour estre faitz roy sur tout Israël, selon la parole du Seigneur qu'il a parlé à Israël: & cestuy est le nom de ces robustes de David: Iesbaam filz de Hachanon, prince entre trois: Cestuy Ieua-fachio sur trois cens, naturez tout pour vne fois: & après luy Elazar filz de son oncle Achime, qui estoit entre trois puissans. Cestuy fut avec David en Phefdomim, quand les Philisthiins s'as-

Bb. iiii. sem-

semblerent en bataille en ce lieu là : & estoit le champ de ceste contrée plein d'orge , & estoit le peuple fuy de la face des Philisthins. Iceux s'arrestèrent au milieu du cháp, & le defendirent. Et quád ilz eurent frappé les Philisthins, le Seigneur donna grand salut à son peuple. Et trois des trente princes descendirent à la pierre , en laquelle estoit Dauid à la caverne d'Odollam, quand les Philisthins auoient fiché leur siege en

D la vallée de Raphaim. Mais Dauid estoit au fort, & l'ost des Philisthins en Beth-léhem. Dauid donc desira, & dist: O, à la mienne volonté, que quelcun me donnast de l'eau de la cisterne de Beth-léhem, qui est en la porte. Et ainsy ces trois icy s'en allerent par le milieu du siege des Philisthins, & puiserent de l'eau en la cisterne de Beth-léhem, qui estoit en la porte, & en apporterent à Dauid pour boire. Lequel n'en voulut point, mais ayma mieux de l'offrir au Seigneur, disant: La n'aduienne que ie faice ce en la presence de mon Dieu, & que ie boiue le sang de ces homes icy: car ilz m'ont apporté l'eau sur le peril de leurs ames: & pour ceste cause n'en voulut

E point boire. Et ce feirent les trois vaillants. Aussy Abisai frere de Ioab estoit prince entre trois. Iceluy aussy esleua sa hache cõtre trois cens, lesquels il naura, & cestuy estoit le plus renommé entre trois, & entre trois le second plus noble: & le prince d'iceux. Toutesfois n'estoit point paruenue iusques aux trois premiers. Banaïas, filz de Ioiada, home vaillant, lequel auoit fait beaucoup d'œures de Capseel: cestuy en frappa deux, Ariel & Moab. Et cestuy mesme descendit, & tua le lion, au milieu de la cisterne, au temps des neiges: aussy cestuy frappa l'home Egyptien, duquel la stature estoit de cinq coudées, & auoit vne lance comme l'ansœulle destifferans. Il descendit donc à luy avec sa verge, & ravit la lance qu'il tenoit en sa main, & le tua de sa lance.

F Ce feit Banaïas filz de Ioiada, lequel estoit le plus renommé entre trois vaillants, premier entre trente. Toutesfois n'estoit point paruenue iusques aux trois. Et Dauid le constitua son secretaire. Aussy les puissans homes de l'armée furent, Afahel frere de Ioab, & Elhanã filz de son oncle, de Beth-léhem, Sammoth Arorite, Heues Phalonite, Ira filz d'Acces Thecuite, Abi-ezer Anathotite, Sobbochai Hufathite, Ilai Ahohite, Maharai Netophathite, Heled filz de Baana Netophathite, Ethai filz de Rebal de Gabaad, des filz de Ben-iamin, Banaïa Pharatonite, Hurai du torrent de Gaas, Abiel Arbathite, Azmoth Bauramite, Eliaba Salabonite. Les filz d'Assem Gezonite, Jonathan filz de Saga Ararite, Abiam filz de Sachar Ararite. Eliphai filz de Vr, Hepher Mecherathite, Ahia Phelonite, Hezro Carmehite, Naarai filz d'Azbai, Ioël frere de Nathã, Mibahar filz d'Agarai, Selec Ammonite, Naharai Berothite, l'home d'armé de Ioab

filz de Saruia, Ira Iethreen, Gareb Iethreen, Vrias Hethéen, Zabad filz d'Oholi, Adina filz de Siza Rubenite, le prince des Rubenites, & trente avec luy: Hanan filz de Maacha, & Iosaphat Mathanite, Ozia Astarothite, & Samna, & Iehiel filz de Hotham Arorite, Iedihel filz de Sári & Iohason frere Thosite, Eliel Mahumite, & Ierihai, & Iofaia filz d'Elnaem, & Iethma Moabite, Eliel, & Obed, & Iafiel de Masobia.

S. Ceux qui auoient suyuy Dauid, fuyants Saul, & despuis de toutes les lignées vindrent, à fin qu'ilz le constituassent Roy en Hebron.

Chapitre .xij.

I Ceux aussy vindrent à Dauid en Siceleg, quád A encorés il fuyoit Saul le filz de Cis, lesquels estoient tresforts & nobles combatans tyran de l'arc: & iettant les pierres en la fonde de chacune des mains, & enuoiant les dars: Des freres de Saul de la lignée de Ben-iamin, le prince Abi ezer, & Ioas, filz de Samaa des Gabaathites: & Iafiel & Phaller, filz d'Azmoth, & Baracha, & Iehu Anathotite: aussy Samaias Gabaonite, le plus fort entre trente, & par dessus trente. Ieremias Ieheziel, Iohanam, & Iesabad Gaderothite Eleuzai, & Ierimuth, Baalia, Samaria, & Saphatia Haruphite: Elcana & Iesia, Azaréel, Ioezer, & Iesbaam de Carehim: aussy Ioela, & Zabadia filz de Ierohan de Gedor. Et aussy de Gaddraucuns s'ensuyrent à Dauid, quand il semuçoit au desert, homes vaillants, & tresbons combatans, B tenans l'escu & la lance. Leurs faces estoient cõme faces de lions, & estoient legiers cõme les dains es montaignes. Ezer le premier, Obdias le second, Eliab le troisieme, Masmana le quatrieme, Ieremias le cinquiesme, Ethi le sixiesme Eliel le septiesme, Iohanam le huytiesme, Elfebad le neufiesme, Ieremias le dixiesme, Macabana l'vnzieme. Iceux furent les princes de l'armée des filz de Gad. Le moindre presidoit sur cent homes de guerre, & le plus grad sur mille. Ceux sont qui passerent le Iordain, au premier moys, quand il a de coustume de respandre sur ses riués: & chasserent tous ceux qui demouroient es vallées, vers la partie Orientale, & Occidentale. Mais aussy aucuns de Ben-iamin, & de Iuda vindrent à la fortreffe, en laquelle Dauid se tenoit. Et Dauid y sit au deuant d'eux, & dist: Si vous estes venus en paix vers moy, pour m'aider, que C mon cœur se ioigne avec vous. Mais si vous me trahissez à mes aduersaires, comme il soit qu'en y a quelque iniquité en mes mains, que le Dieu de noz peres le regarde, & qu'il le iuge. Et l'esprit vestit Amasai le prince entre trente, & dist: Nous sommes à toy ô Dauid, & avec toy, ô filz d'Isaï. Paix, paix soit à toy, & la paix soit à ceux qui te aydent. Car ton Dieu s'ayde de Dauid donc les redout, & les ordõna princes sur la multitude. Aussy aucuns de Manasse furent oultre à Dauid, quand il venoit avec les Philisthins pour combatre

1. roi. 26. b batre cōtre Saul. Et ne batailla point avec eulx: car par conseil determiné, les princes des Philisthins le renuoierent, disant: Il retournera à son seigneur Saul, sur le danger de nostre teste. Quand donc al fut retourné en Sicleg, aucuns de Manassé s'ensuyrent à luy, Ednas & Iosabad, Iedihel, Michael, & Ednas, & Iosabad, Eliu, & Salathi, princes des homes d'armes en Manassé. Iceux donnerent aide à Dauid, alencontre des larronneceux. Car tous estoient homes tresforts, & furent faitz les princes en l'armée: & tous les iours venoient à Dauid aucuns, pour l'aider, iusques à ce que le nombre fut fait grand, cōme l'armée de Dieu. Cestuy aussy est le nombre des princes de l'armée qui vindrent à Dauid, quand il estoit en Hebron, pour transférer le royaume de Saul à luy, selon la parole du Seignr. Les enfans de Iuda portants l'escu & la lance, estoient six mille huyct cens preparez à la bataille. Des enfans de Simeon estoiet sept mille cent hōes tresforts à la guerre. Des enfans de Leui, quatre mille six cēs Aussy vint le prince Ioiada de la lignée d'Aarō, & avec luy trois mille sept cens. Aussy Sadoc enfant d'un excellent bon naturel, & les prices de la maison de son pere vingt & deux. Et des enfans de Ben-iamin freres de Saul, trois mille. Car la grande partie d'iceux suyuoit encores la maison de Saul. Et aussy des enfans d'Ephraï, vingt mille & huyct cens homes de tresgrande puissance, homes renommez en leurs cognations. Et de la demie lignée de Manassé, dix & huyct mille: tous par leurs noms vindrent pour constituer Dauid Roy. Aussy des enfans d'Issachar, vindrent deux cens princes, homes saiges, qui cognoissoient tous les temps, pour commander quelle chose debuoit faire Israël. Et toute la reste de la lignée suyuoit leur conseil. En oultre aussy de Zabulō, qui sortirent à la bataille, & se tenoient en l'armée fournis d'armures de bataille, vindrent cinquāte mille en ayde, non point en cœur double. Et de Nephthaly, mille princes: & avec eux trente & sept mille, instruitz de l'escu & de la lance. Aussy de Dan vindrent vingt & huyct mille six cens preparez à la bataille. Et d'Aser, quarante mille yssants à la guerre, & prouquants en l'armée. Et oultre le Iordain, des enfans de Ruben, & de Gad, & de la demie lignée de Manassé, cent mille, & vingt mille, fournis d'armures de guerre. Tous ces homes icy combatans & preparez à la bataille, de cœur parfait vindrent en Hebron, pour constituer Dauid roy sur tout Israël. Mais aussy toute la reste d'Israël, estoit d'un courage que Dauid fut fait roy. Et furent illec avec Dauid, beuāt & mangeant par trois iours. Car leurs freres leur en auoient appareillé. Aussy ceux qui estoient auprès d'eux, iusques à Issachar & Zabulon, & Nephthaly, apportoiēt des pais sur les asnes, & chameaux, & sur les muletz, & les bœufz pour manger, de la farine, & des fi-

gues, du raisin sec, du vin, de l'huyle, des bœufz, des moutons, en toute abondance. Car ioye estoit en Israël.

S. L'arche du Seigneur est ramenee de Cariath-isrim, de la maison d'Aminadab. Ou Dauid & tout Israël iouoyent deusht icelle. Mais pource que Oza, qui auoit touché l'arche, fut frappé du Seigneur. Dauid la destourna en la maison d'Obed-Edom, auquel le Seigneur donna benediction de ce temps là.

Chapitre .xij.

ET Dauid print conseil avec les capitaines, & centeniers, & avec tous les princes, & dict à toute la congregation d'Israël. S'il vous plaiēt, & que la parole que ie dy, vient du Seigneur nostre Dieu: enuoions à noz autres freres demeurez en toutes contrées d'Israël, & aux prestres, & Leuites, qui habitēt es faubourgs des villes, qu'ilz s'assemblent à nous, & que nous ramenons l'arche de nostre Dieu vers nous. Car nous ne l'auons point requise es iours de Saul. Et toute la multitude respōdit qu'ainsy se fait. Car la parole auoit pleu à tout le peuple: Dauid doc assemble tous ceux d'Israël, depuis Syhor d'Egypte, iusques à ce que tu entre en Emath, pour amener l'arche de Dieu, de Cariath-Iarim. Et Dauid mōta, & tout home d'Israël vers la montagne de Cariath-Iarim, qui est en Iuda, à fin qu'd'illec il apportast l'arche du Seigneur, seant sur les Cherubins, là ou son nom est inuoqué. Et mirent l'arche du Seigneur sur un nouveau chariot de la maison d'Abinadab: Et Oza & son frere conduysoient le chariot. Aussy Dauid, & tous ceux d'Israël iouoiēt en la presence de Dieu, de toute vertu, en cantiques, & en harpes, en psalterions, & en tãbours, en cymbales, & en trompettes. Et quand ilz furent venuz iusques à l'airce de Chidon, Oza estendit sa main pour soutenir l'arche. Car le bœuf sautelant l'auoit un petit fait incliner. Or le Seigneur se courrouça contre Oza, & le frappa, pource qu'il auoit touché l'arche: & mourrut illec en la pñence du Seigneur. Lors Dauid fut contristé, de ce que le Seigneur auoit fait diuision en Oza: & appella le nom de ce lieu là, diuisiō d'Oza, iusques au iour present. Et adōnc craignit Dieu, disant: Comment pourray ie amener à moy l'arche de Dieu? Et pour ceste cause ne l'amena point vers luy, c'est à dire, en la cité de Dauid, mais la fait tourner en la maison d'Obed-Edom Gethēen. Et ainsi l'arche de Dieu demoura en la maison d'Obed-Edom par trois moys: & le Seigneur benieit sa maison, & toutes les choses qu'il auoit.

S. Dauid print du roy de Tyr des boys & des ouuiers pour edifier sa maison. Il print d'autres femmes, & engēdia plusieurs enfans. Et prenant conseil du Seigneur, il deffist deux fois les Philisthins.

CHAP. XIII.

Aussy Hiram roy de Tyr enuoia des messagiers à Dauid, & des boys de Cedres, & des massons, & des charpentiers, pour luy edifier vne maison. Et Dauid cogneur, q le Seigneur l'auoit cōfermé roy sur Israël, & fut esleué son regne sur son peuple Israël. Aussy Dauid print

A

B

2. roi. 6. a

C

Nōb. 4. a

D

A
2. rois. 5. a

print des autres femmes en Ierusalem: & engendra des filz, & des filles. Et iceux sont les noms de ceux qui luy furent naiz en Ierusalem: Sama, & Sobab, Natha, & Salomō, Iebahar, Elisua, & Eliphaleth, aussy Noga, Napheg, Iaphia, Elisama, Baal-iada, & Eliphaleth. Mais les Philisthiins oyants que Dauid estoit oinct pour roy, sur tous ceux d'Israël, ilz s'esleuerent tous pour le chercher. Quand Dauid eut ouy la nouvelle, il ysit au deuant d'eux. Et les Philisthiins venants, s'espardirent en la vallee de Raphaim. Lors Dauid demanda conseil au Seigneur, disant: Monteray ie aux Philisthiins, & les bailleras tu en ma main? Et le Seigneur luy dict: Monte, & ie les bailleray en ta main. Et quand ilz furent montez en Baal-pharasin, Dauid les frappa illec, & dit: Dieu a diuisé mes ennemis par ma main, ainsy que les eaux sont diuisées. Et pourtant fut appellé le nom de ce lieu, Baal-pharasin. Et delaisserent illec leurs Dieux, lesquelz Dauid commanda de bruler. Encores vne autre fois les Philisthiins vindrent par vehemence, & s'espardirent en la vallee. Et Dauid demanda derechef conseil à Dieu: & Dieu luy dict: Ne monte point après eux, retire toy derriere eux, & viendras alencontre d'eux à l'opposite des poiriers. Et quand tu auras ouy le son de ceux qui marchent, au coupeau des poiriers, adonc entreras tu à la bataille. Car Dieu est yssu deuant toy, pour frapper le camp des Philisthiins. Dauid donc fit ainsy que Dieu luy auoit commandé, & frappa le camp des Philisthiins, depuis Gabaon, iusques à Gazer. Et le nom de Dauid fut diuulgé en toutes les contrées, & le Seigneur donna sur toutes gentz la crainte d'iceluy.

S. L'arche de Dieu, est conduite avec grand appareil en Ierusalem, tout Israël l'accompaignoit, les prestres & Leuites administroient selon leurs offices. Et Michol mesprisâ Dauid saultant deuant l'arche vestu d'une saulbe de lin, & de l'Ephod de toyle.

Chapitre .xv.

OR aussy il feit des maisons pour soy en la cité de Dauid: & edifia vn lieu pour l'arche de Dieu, & rédit vn tabernacle pour icelle. Lors dict Dauid: Il n'est pas licite que l'arche de Dieu soit portée de quelcun, sinon des Leuites, q̄ le Seigneur a esleu pour la porter, & pour le seruir iusques à tousiours. Et assembla tous ceux d'Israël en Ierusalem, à fin que l'arche de Dieu fût apportée en son lieu, q̄ il luy auoit préparé. Aussy assembla les filz d'Aaron, & les Leuites. Des filz de Caath, Vriel fut le prince, & ses freres furent cent & vingt. Des filz de Merari, Asai fut le prince: & ses freres, furent deux cens & vingt. Des filz de Gerson, Ioël fut le prince: & ses freres furent cent & trente. Des filz d'Eliphah, Semeias fut le prince: & ses freres furent deux cens. Des filz de Hebron, Eliel fut le prince, & ses freres furent octante. Des filz d'Oziel, Aminadab fut le prince: & ses freres furent cent &

douze. Et Dauid appella Sadoc, & Abiathar prestres, & Vriel, Asaiam, Ioël, Semeiam, Eliel, & Aminadab Leuites: & leurs dict: Vous q̄ estes les princes des familles des Leuites, soiez saintifiez avec voz freres, & apportez l'arche du Seigneur le Dieu d'Israël, au lieu qui luy est appareillé, à fin que comme au commencement, pour ce que vous n'y estiez point present, le Seigneur nous frappa, qu'ainsy ores ne soit fait, si nous faisons quelque chose illicite. Les prestres donc, & les Leuites furent saintifiez pour porter l'arche du Seigneur le Dieu d'Israël. Et les filz de Leui porterent l'arche de Dieu, sur leurs espauls, à tout les barres, ainsy que Moysse auoit commandé selon la parolle du Seigneur. Et Dauid dict aux princes des Leuites, qu'ilz ordonnassent aucuns de leurs freres, chantres en instruments de Musique, à sçauoir en psalterions, & en vielles, & en cymbales, à fin que le son de lyeffe resonnast en hault. Et ordonnerent des Leuites, Heman filz de Ioël, & de ses freres, Asaph filz de Barachias. Mais des filz de Merari, & de leurs freres: Ethan filz de Casai. Et leurs freres avec eux. En la seconde ordre, Zacharias, & Ben, Iaziel, Semiramoth, Iahiel, & Ani, Eliab, Banaias, Maasias, & Mathathias, Eliphalu, Macenias, Obed-Edō, & Iehiel, les portiers. Mais les châtres, Heman, Asaph, & Ethan: resonnât en cymbales d'arain. Et Zacharias, & Oziel, Semi-ramoth, Iahiel, Ani, Eliab, Maasias, & Banaias, chantoient choses secretes en psalterions. Aussy Mathathias, Eliphalu, Macenias, Obed-Edom, Iehiel & Ozaziu chantoient le triumphe, en harpes, pour l'octaue. Mais Conenias le prince des Leuites pre fidoit sur la prophetie, & pour comencer à chanter la melodie. Car il estoit fort sage. Et Barachias, & Elcana estoient les portiers de l'arche. Aussy Sebenias, Iosaphat, Nathanaël, Amasai, Zacharias, Banaias, & Eliézer les prestres, sonnoient des trompettes deuant l'arche de Dieu. Et Obed-Edom, & Iehias estoient les portiers de l'arche. Dauid donc, & tous les plus anciens d'Israël, & les capitaines allerent pour apporter l'arche de l'alliance du Seigneur, en lyeffe, de la maison d'Obed-Edom. Et quand Dieu eut aidé les Leuites qui portoient l'arche de l'alliance du Seigneur, sept tourreaux, & sept moutons estoient immolez. Aussy Dauid estoit vestu d'une robe de fin lin, & tous les Leuites qui portoiēt l'arche, & les chantres, & Conenias le prince de la prophetie entre les châtres: Dauid aussy estoit vestu d'un Ephod de lin. Et tous ceux d'Israël conduisoient l'arche de l'alliance du Seigneur, en iubilation, & en son de Buissine, & en resonnant par trompettes, & cymbales, & psalterios, & harpes. Et quand l'arche de l'alliance du Seigneur fut venue iusques à la cité de Dauid: Michol fille de Saul, regardât par la fenestre, veit le roy Dauid saillât & iouât: & le desprisâ en son cœur.

S. L'arche



S. L'arche constituée au tabernacle d'alliance, & auoit offert oblations. Et le peuple benieit par Dauid, diuerses ministrations des Leuites sont ordonnées deuant l'arche. Et le cantique de louenge diuine est interposé.

Chapitre. xvj.

A Ilz apporterent donc l'arche de Dieu, & la cloquerent au milieu du tabernacle, que Dauid luy auoit estendu: & offriront holocaustes, & oblations pacifiques deuant Dieu. Et quand Dauid eut accompli d'offrir les holocaustes, & les oblations pacifiques, il benieit le peuple au nom du Seigneur: & departit à tous, & à vn chascun, tant à l'home comme à la femme, vne piece de pain, & vne partie de chair de bœuf rotie: & de la fleur de froment frite à l'huyle. Et cōstitua deuant l'arche du Seigneur aucuns des Leuites qui seruiroient, & feroient recordation de ses œures, & qui glorifieroient, & loueroient le Seigneur Dieu d'Israël: Asaph le prince, & le second après luy Zacharias. Mais sur les instrumentz du psalterion, & sur les vielles, ordōna Iehiel & Semiramoth, Iehiel & Mathathiam, Eliab, & Banaias, Obed-Edom, & Iehiel. Et Asaph pour resonner en cymbale. Et que Banaias & Iaziel prestres, chanteroient continuellement de la trompette deuant l'arche de l'alliance du Seigneur. En ce iour là Dauid feit Asaph prince, & ses freres pour rendre louenge au Seigneur.

Confessez le Seignr, & inuoquez son nom: donnez à cognoître aux peuples ses adiuuitions.

B Chantez à luy, & luy dictez psalmes: & racontez tous ses merueilles.

Louez son saint nom: que le cœur de ceux qui quierent le Seigneur se resiouysse.

Querez le Seigneur, & sa vertu: querez tousiours sa face.

Ayez memoire de ses merueilles qu'il a fait: des signes d'iceluy, & des iugemens de sa bouche.

La semence d'Israël, sont ses seruiteurs: les enfans de Iacob sont ses esleutz.

Cestuy est le Seigneur nostre Dieu: ses iugemens sont en toute la terre.

Ayez eternellement recordation de son alliance, de la parole qu'il a commandé en mille generations.

Laquelle il a traicté avec Abraham: & de son

iuement avec Isaac.

Et l'a constitué en commandement à Iacob: & à Israël en alliance eternelle, disant:

Je te donneray la terre de Chanaan, le cōdeau de vostre heritage.

Quand ilz estoient de petit nombre, petitz, & estranges en icelle.

Et passerent d'vne gent à l'autre, & de royau- **C** me à vn autre peuple.

Il ne permit point, qu'aucun leurs feit iniure: mais reprint les roys pour eux.

Ne touchez point mes Oinctz: & n'exercez **Psal. 95. a** point vostre malice en mes Prophetes.

Toute la terre, chantez au Seigneur, annoncez de iour en iour son salutaire,

Racomptez sa gloire entre les gens: & ses merueilles entre tous les peuples.

Car le Seigneur est grand, & fort louable: & il est horrible par dessus tous les Dieux.

Car tous les Dieux des peuples, sont ydoles, mais le Seigneur a fait les cieux.

Confession & magnificence est deuant luy: force & lyesse est en son lieu.

Apportez au Seigneur, vous familles des peuples: apportez au Seigneur gloire & empire.

Donnez au Seigneur la gloire de son nom, esleuez le sacrifice, & venez en sa presence: & adorez le Seigneur en saint honneur.

Toute la terre soit esmeue deuant sa face: car cestuy a fondé le monde immobile.

Les cieux soient resiouys, & la terre soit ioyeuse, & qu'ilz disent es nations, le Seigneur a regné.

Que la mer, & sa plenitude tonne: q les chāps, & toutes les choses q sont en iceux se resiouysent.

Adonc les boys des forestz loueront deuant le Seigneur, pource qu'il est venu iuger la terre.

Confessez au Seigneur, qu'il est bon, pource q **D** sa misericorde est eternellement.

Et dictez, ô Dieu nostre sauueur, sauue nous: & nous rassemble, & nous deliure des gens, à fin q nous confessons ton saint nom, & que nous soions resiouys en tes chantz.

Le Seigneur Dieu d'Israël soit benieit eternellement, & à tousiours: & que tout le peuple dise, Amen, & hymne à Dieu.

Et ainsi delaisa illec deuant l'arche de l'alliance du Seigneur, Asaph, & ses freres: pour administrer continuellement en la presence de l'arche, tous les iours, selon leur tour. Aussi ordonna les portiers, Obed-Edom, & ses freres, soixante huyct, & Obed-Edom le filz d'Idithun, & Hoza. Mais ordonna Sadoc le prestre, & ses freres prestres, deuant le tabernacle du Seigneur, au lieu hault: lequel estoit en Gabaon: pour offrir holocaustes au Seigneur continuellement, sur le autel de l'holocauste, au matin & au vespre, selon toutes les choses qui sont escriptes en la loy du Seigneur, qu'il commanda à Israël. Et après luy Heman & Idithun, & tous les autres esleutz. **vn chascun**

vn chascun de son nom, pour confesser le Seigneur, que sa misericorde est eternelle. Aussi Herman & Idithun sonnoyent de la trompette, & frapportoient les cymbales: & tous les instruments de Musique, pour chanter au Seigneur. Mais il feit les filz d'Idithun estre portiers. Puis tout le peuple s'en retourna en sa maison: aussi Dauid, pour beneir sa maison.

S. Vn filz est promis à Dauid, qui pensoit edifier la maison du Seigneur. Lequel filz l'edifieroit. Dauid rend graces louant la bonté de Dieu enuers soy.

Chapitre .xvij.

2. rois .7. a

MAis come Dauid habitoit en sa maison, il dict à Nathan le Prophete: voicy, ie habite en vne maison de cedre: & l'arche de l'alliance du Seigneur est soub des peaux. Et Nathan dict à Dauid: Fais tout ce qui est en ton cœur: car le Seigneur est avec toy. Mais en ceste nuit, la parole du Seigneur fut faicte à Nathā, disant: Va, & parle à Dauid mon seruiteur. Cecy dict le Seigneur: Tu ne m'edifieras point de maison pour habiter. Car aussi ie n'ay pas habité en maison, depuis le temps q' i'ay mené Israël hors, iusques à ce iour: rains tousiours ay chāgé les lieux du tabernacle, & ay demouré en la tente, avec tout Israël. Ay ie parlé à vn seul des Iuges d'Israël, auquelz auoie commādé de gouverner mon peuple, & luy ay ie dict: pourquoy ne m'avez vo' point edifié de maison de cedre? Maintēat donc parleras ainsi à mon seruiteur Dauid. Ce dict le Seigneur des armées: Ie t'ay prins, quand tu suyuois le troupeau es pastures, pour estre le duc de mon peuple Israël: & ay esté avec toy, en toutes les places là ou tu es allé: & ay mis à mort tous tes ennemis deuant toy. Et t'ay faict vn nom come l'vn des grandz qui sont magnifiez en la terre. Et ay donné lieu à mon peuple Israël: il sera planté, & habitera en iceluy, & ne sera plus outre remué. Et les filz d'iniquité ne les foulleront point, comme depuis le commencement, & depuis les iours esquelz ie donnay des Iuges à mon peuple Israël, & ay humilié tous tes ennemis. Ie te fais scauoir donc, que le Seigneur t'edifiera vne maison. Et quand tu auras accōply tes iours pour t'en aller avec tes peres, ie seray esleuer ta semence aprēstoy, laquelle sera de tes filz: & affermiray son royaume. Cestuy m'edifiera vne maison: & affermiray son siege iusq's à tousiours. Ie luy seray pour pere, & cestuy mē sera pour filz: & n'osteray poit ma misericorde de luy, ainsi que ie l'ay osté de celuy qui a esté deuant toy. Ie establiray en ma maison, & en mon regne, iusques à tousiours: & son throne sera tresferme à tousiours. Selon toutes ces parolles, & selō toute ceste vision, Nathan parla ainsi à Dauid. Et quand le roy Dauid fut venu, & qu'il fut assis deuant le Seigneur, il dict: O Seigneur Dieu, q' suis ie: & quelle est ma maison, que tu me donneras telles choses? Mais aussi ceste chose a esté de pe-

soub 28. b
Heb. 1. b.

tite estime en ta presence. Et pourtant as tu parlé sur la maison de ton seruiteur, aussi pour le temps à venir: & m'as faict honorable par dessus tous les homes, Seigneur Dieu, quelle chose peut Dauid dire d'auantage, là ou tu as ainsi glorifié ton seruiteur, & l'as cogneu? Seigneur, tu as faict toute ceste magnificence, à cause de ton seruiteur, selon ton cœur, & as voulu q' tous tes merueilles fussent cogneues. Seigneur, il n'y a aucun semblable à toy, & n'y a aucun autre Dieu que toy, de toutes les choses que nous auons ouy de noz aureilles. Car quel autre peuple est comme ton peuple Israël, vne gent en la terre, à laquelle Dieu est venu pour la deliurer, & la faire vn peuple à soy, & pour deietter les nations de deuant sa face, par grande puissance & terreurs, laquelle auoit deluré d'Egypte? Et as mis ton peuple Israël pour ton peuple, iusques à tousiours, & toy Seigneur, es faict son Dieu. Maintenant donc Seigneur, que la parole que tu as parlé à ton seruiteur, & sur sa maison, soit confirmée eternellement, & fais ainsi que tu as parlé: & q' ton nom demeure, & soit magnifié iusques à tousiours: & qu'on die, le Seigneur des armées est le Dieu d'Israël, & la maison de Dauid son seruiteur est permanente deuant luy. Car toy Seigneur mon Dieu, tu as reuelé à l'aureille de ton seruiteur, q' tu luy edifierois vne maison: & pourtāt a ton seruiteur trouué confiance, de prier en ta presence. Maintenant donc Seigneur, tu es Dieu, & as parlé à ton seruiteur si grandz benefices: & as commencé à beneir la maison de ton seruiteur: à fin qu'elle soit tousiours deuant toy. Car Seigneur, quand tu la beneiras, elle sera beneicte eternellement.

S. Les barattes de Dauid, & les tributz imposez aux Gentilz, & ses officiers.

Chapitre .xviij.

APrés ces choses, aduint que Dauid frappa les Philisthins, & les humilia, & osta Geth & ses filles de la main des Philisthins, & frappa Moab, & les Moabites furent faictz seruiteurs à Dauid, luy offrans dons. Aussi en ce tēps là Dauid frappa Adar-ézer le roy de Soba, de la contrée d'hemath, quand il s'en alla pour eslargir son empire, iusques au fleuue d'Euphrates. Dauid doc print mille chariotz d'iceluy, & sept mille cheuaucheurs, & vingt mille homes piedtons: & coppa les iaretz de tous les cheuaux des chariotz, excepté cent chariotz, q'il garda pour soy. Mais les Syriens de Darmas y suruindrent pour bailler ayde à Adar-ézer roy de Soba: mais Dauid aussi frappa de ses gentz, vingt & deux mille. Et mit des gentz d'armes en Darmas, à fin aussi que Syrie seruit à luy, & qu'elle luy offrit dons. Et le Seigneur luy ayda en toutes choses, là ou il alloit. Aussi Dauid print les querquoys d'or, que les seruiteurs d'Adar-ézer auoient en, & les apporta en Ierusalem, & aussi beaucoup d'arain,

2. rois 11

d'arain, de Tebat, & de Chün, villes d'Adar-Ezer, duquel Salomō fait la mer d'arain, & les colonnes, & les vaisseaux d'arain. Quand Thou, rby de Hemath eut ouy ceste chose, à sçauoir, q̄ Dauid auoit frappé toute l'armée d'Adar-Ezer roy de Soba: il enuoia Adoram son filz, au roy Dauid, pour luy demāder la paix, & pour se resjouyr avec luy, de ce qu'il auoit frappé & vaincu Adar-Ezer. Car Thou estoit aduersaire d'Adar Ezer. Mais aussy Dauid Roy consacra au Seign̄r tous les vaisseaux d'or, & d'argent, & d'arain, avec l'argent & l'or, qu'il auoit osté à tous les Gētilz, tant d'Idumée, & de Moab, & des filz d'Amō, cōme des Philisthiins, & d'Amalec. En outre Abisai filz de Saruia frappa Edom en la vallée des Salines, dixhuyt mille: & mit garnison en Edom, à fin qu'Idumée seruit à Dauid. Et le Seign̄r sauua Dauid, en toutes les choses là où il estoit allé. Dauid donc regna sur tout Israël, & faisoit iugement & iustice à tout son peuple. Et Ioab filz de Saruia estoit sur l'armée, & Iosaphat filz d'Ahilud estoit escripuain des faitz & histoires. Mais Sadoc filz d'Achitob, & Ahimélech filz d'Abiathar, estoient les prestres: & Sufa estoit le scribe. Banaias aussy filz de Ioiada, estoit sur les legiōs de Cerethi, & Phelethi. Mais les filz de Dauid estoient p̄miers, à la main du roy.

S. Hanon Roy d'Ammon, avec les Syriens ses auxiliaires, est assilly, & vaincu de Dauid, car il auoit fait grande iniure aux seruiteurs de Dauid, qui estoient venuz pour le consoler sur la mort de son pere.

Chapitre .xix.

ET il aduint que Naas roy des enfans d'Ammon mourrut, & que son filz regna pour luy. Et Dauid dict: Je seray misericorde avec Hanon filz de Naas. Car son pere m'a fait grace. Et Dauid enuoia des messagiers pour le consoler de la mort de son pere. Quand iceux furent venuz iusques en la terre des enfans d'Ammon, pour consoler Hanon, les princes des enfans d'Ammon, dirēt à Hanon. Tu cuyde par auenture, q̄ Dauid ait enuoie aucuns pour te consoler, par honneur qu'il fait à ton pere: & ne t'apperçoie point q̄ ses seruiteurs sont venuz à toy, pour explorer, & enquerir, & scrutiner ta terre. Hanon donc condit les seruiteurs de Dauid, & couppa leurs robes, depuis les fesses, jusques aux piedz, puis les reuoia. Et cōme iceux retournoient, & qu'ilz l'eurent mādē à Dauid, il enuoia au deuant d'eux (car ilz auoient souffert grande auer) & leur comāda qu'ilz demourassent en Iericho iusques à ce q̄ leur barbe crest, & adonc retourneroient. Il crya les enfans d'Ammon voyant qu'ilz auoient fait iniure à Dauid, tant Hanon, que tout l'autre peuple, ilz tous firent mille talens d'argent, pour auoir gages des chariotz, & des cheuauchiers de Moab pour venir, & de Syrie Machabes & de Soba. Esprinrent à gager trente & deux mille chariotz, & le Roy Machabes son peuple. Et quand iceux furent venuz, ilz al-

siegerent leur siege alendroiēt de Medaba. Auffy les enfans d'Ammon s'assemblerent de leurs villes, & vindrent à la bataille. Quand Dauid eut ouy cest affaire, il enuoia Ioab, & toute l'armée des fortz homes: Et les enfans d'Ammon ysirēt & ordonnerent l'armée auprès de la porte de la cité. Et les Roys qui estoient venuz à son ayde, se tindrēt separez au chāp. Ioab donc entendant q̄ la bataille se faisoit contre soy, deuant & derriere luy, il esleut les plus fortz homes de tout Israël, & s'en alla contre le Syrien. Et donna toute l'autre partie du peuple, soubz la main d'Abisai son frere: & s'en allerēt contre les enfans d'Ammon. Et dict: Si le Syrien me vainquist, tu me seras en aide. Mais si les enfans d'Ammon te vainquistent, ie te seray en sauue garde. Sois conforté, & besongnōs vaillāment pour nostre peuple, & pour les villes de nostre Dieu. Et le Seign̄r faice ce q̄ luy semble bon. Ioab donc s'en alla, & le peuple gēstoit avec luy, en bataille cōtre le Syrien: & les chassa. Et outre les enfans d'Ammon voyant q̄ les Syriens estoient fuyz, iceux aussy s'en fuyrent deuant Abisai son frere, & entrerēt en la cité. Auffy Ioab s'en retourna en Ierusalē. Lors les Syriens voyant qu'ilz estoient cheurtz deuant Israël: ilz enuoierent des messagiers, & feirēt venir les Syriens qui estoient outre le fleuue: & Sophach le prince de l'armée d'Adar-Ezer, estoit leur duc. Quand ce fut noncé à Dauid, il assembla tous ceux d'Israël, & passa le Jordain, & subitement entra sur eux: & ordonna l'armée cōtre eux, & battilla contre eux. Mais les Syriens s'en fuyrent deuant Israël. Et Dauid occit de ceux de Syrie, sept mille chariotz, & quarante mille piedtons, & Sophach le prince de l'armée. Lors les seruiteurs d'Adar-Ezer voyants qu'ilz estoient vaincus d'Israël, ilz allerent au refuge à Dauid, & le seruirent. Et ne voulut plus q̄ltre Syrie donner ayde aux enfans d'Ammon.

S. Les batailles de Dauid, faites contre les Ammonites & Philisthiins: & en icelles est occis vagant ayant six doigts, tout ensemble vingt quatre.

Chapitre .xx.

MAis aduint après l'an passé, au temps que les roys ont de coutume d'aller à la guerre, que Ioab assembla son armée, & la fonda de la gendarmerie: & destruisit la terre des enfans d'Ammon: & s'en alla assieger Rabba. Et Dauid demoura en Ierusalē, quand Ioab frappa Rabba, & la destruisit. Et Dauid print la corne de la beste de Melchom, & trouua en icelle le poiz d'ivroient d'or, & des gemmes tresprecieuses, & en fait une couronne pour soy. Auffy prit plusieurs des poiz de la cité: & mena hors le peuple: & estoit en icelle: & fit passer sur eux des herces, & des charrettes, & des hoyz ferrez, tellement qu'ilz furent tous fūz, & broyez. Ainsy fait Dauid à toutes les villes des enfans d'Ammon: puis retourna avec tout son peuple en Ierusalē.

C rusalem. Aprés ce fut commencée la bataille en
 2. roi. 21 d Gazer alencôte des Philisthiins: en laq̃lle Sobo
 chaï Hufathite frappa Saphaï du genre de Ra-
 phaim, & les humilia. Aussy vne autre bataille
 fut faicte contre les Philisthiins, en laquelle A-
 deodatus, filz de la forest Beth-lehemite frappa
 le frere de Goliath Gethéen, duquel le boys de
 sa hache estoit cōme l'ansœulle des tisseras. Aus-
 sy vne autre bataille fut faicte en Geth, en laq̃lle
 D fut vn home treshault, aiant six doigtz, c'est à di-
 re, ensemble vingt & quatre: lequel aussy auoit
 esté engédre de la lignée de Rapha. Cestuy blas-
 phema Israël: & Ionathan filz de Samaa frere de
 Dauid le frappa. Iceux sont les filz de Rapha en
 Geth, lesquelz tumberent par la main de Dauid
 & de ses seruiteurs.

S. Dauid offensant Dieu, poutrauoir nombré le peuple, est
 frappé de peste, que de trois playes auoit esleue: iusques à tant q̃
 il eut appaisé Dieu par oraison & l'autel qu'il dressa en l'airée,
 d'Ornan Iebuséen.

Chapitre .xxj.

A Mais Satan s'esleua contre Israël: & incita
 2. Roys, 24. a. **M** Dauid de nōbrer Israël. Dauid dōc dict
 à Ioab, & aux princes du peuple. Allez,
 & nōbrez Israël, depuis Ber-sabée iusq̃s à Dan:
 & m'apportez le nombre q̃ ie le sçache. Et Ioab
 respondit: Le Seigneur vueille augmenter son
 peuple cent fois plus qu'ilz ne sont. Mon Seignr
 le roy ne sont ilz point tous tes seruiteurs? Pour-
 quoy demande mon Seigneur la chose qui sera
 2. Roys, 24. b. réputée à Israël pour peché? Mais la parole du
 roy eut lieu par dessus les autres. Lors Ioab isit,
 & environna tout Israël, puis retourna en Ieru-
 salé. Et donna à Dauid le nōbre de ceux qu'il a-
 uoit enuironné: & fut trouué tout le nombre d'
 Israël, mille milliers, & cent mille homes tirants
 l'espee. Et de Iuda, quatre cens septante mille
 cōbatans. Car il ne nombra point Leui, ne Ben-
 iamin: pource q̃ Ioab. contre son vobloir ac-
 complissoit le commandement du roy. Et ce commā-
 dement despleut à Dieu, & frappa Israël. Lors
 Dauid dict à Dieu: *Eay peché grandement*, fai-
 sant telle chose. Je te prie, oste l'iniq̃té de ton
 seruiteur: car i'ay fait follement. Et le Seigneur
 parla à Gad le Voiat de Dauid, disant: Va & par-
 le à Dauid, & luy dy: Ce dict le Seignr: Je te don-
 ne l'option de trois choses: esleu laquelle tu voul-
 dras, & ie te la feray. Et quand Gad fut tenu
 Dauid, il luy dict: Ce dict le Seignr: Esleu ce
 que tu voudras. Ou trois ans la famine, ou trois
 mois deuant tes ennemis, & de pouoir es-
 chapper leur espe: ou trois fois la glaibe du
 Seigneur, & que la terre soit sus l'ortie, & que
 l'age du Seigneur cesse en tous les sermens
 Israël. Maintenant donc regarde quelle chose ie
 respondray à celuy qui m'a murmuré. Et Dauid dit
 à Gad: Anguissos m'oppressent de toutes parts.
 Mais il ne vault mieus que se tuerie es mains du
 Seigneur, car ses misericordies sont grandes, que
 es mains des homes. Le Seigneur donc enuoya la

pestilence en Israël: & tumberēt de ceux d'Israël
 septante mille homes. Il enuoya aussy l'ange en Ie-
 rusalé, pour la frapper. Et comme il la frappoit,
 le Seigneur regarda, & eut pitié sur la gran-
 deur du mal: & commanda à l'ange qui frappoit:
 Il souffict, q̃ ta main cesse maintenant. Lors l'an-
 ge du Seigneur se tenoit auprès de l'airée d'Or-
 nan Iebuséen. Et Dauid esleuant ses yeux, veit
 l'ange du Seignr s'arrestant entre le ciel & la ter-
 re, & vn glaive desgayné en sa main, & tourné
 contre Ierusalem: & cheurent sur leurs faces en
 terre, luy & les plus anciens, vestus de haïres. Et
 Dauid dict à Dieu: N'est ce pas moy qui ay com-
 mandé q̃ le peuple fut nombre? C'est moy qui ay
 peché, c'est moy q̃ ay fait le mal. Quelle chose a
 deseruy ce troupeau icy? Mon Seignr Dieu, ie
 prie q̃ ta main se tourne sur moy & sur la maison
 de mon pere: & q̃ ton peuple ne soit point frap-
 pé. Adonc l'ange du Seigneur commāda à Gad,
 qu'il dict à Dauid, qu'il montast, & qu'il edifiast
 vn autel au Seignr Dieu, en l'airée d'Ornan Ie-
 buséen. Dauid donc monta selon la parole de
 Gad, qu'il luy auoit dict de par le nom du Sei-
 gneur. Mais quand Ornan & ses quatre filz avec
 luy, eurent regardé, & veu l'ange, ilz se mucerēt.
 Car en ce temps là il froissoit le froment en l'ai-
 rée. Quād donc Dauid venoit vers Ornan, Or-
 nan le regarda, & s'en alla au deuant de luy de
 l'airée: & l'adora encliné en la terre. Et Dauid
 luy dict: donne moy la place de ton airée, à fin q̃
 i'edifie vn autel au Seigneur, par telle cōdition,
 q̃ tu recoueras autant d'argent qu'elle vault, &
 que la playe cesse du peuple. Et Ornan dict à Da-
 uid: Prends la, & que mon seigneur le Roy faice
 tout ce qu'il luy plaisir. Aussy ie done des bœufz
 pour l'holocauste: & les herces pour le boys, &
 du froment pour le sacrifice: ie donneray toutes
 choses volūtiers. Et le Roy Dauid luy dit: Il ne
 sera point fait ainsi, ains te doneray autant d'
 argent qu'elle vault. Car aussy ie ne te doibz rien
 oster, & ainsi offrir au Seigneur holocauste des
 choses données. Dauid donc donna à Ornan six
 cens sicles d'or de tresulte poïdz pour le lieu, &
 illec edifia vn autel au Seignr: & offrit holocau-
 stes, & oblations pacifiques: & inuouqua le Seignr
 & se pansa par le son du ciel, sur l'autel de l'ho-
 locauste. Et le Seigneur commanda à l'ange, &
 il rebouta son esped en la gaine. Dauid donc in-
 comēta voiant q̃ le Seignr l'auoit traicte en
 l'airée: Ornan Iebuséen il inuoua le Seigneur
 & se pansa par le son du ciel, sur l'autel de l'ho-
 locauste. Mais le tabernacle du Seigneur, que Moys
 auoit fait au desert, & l'autel des holocaustes,
 pour ce temps là estoit en haut lieu de Gebson.
 Et ad pcut Dauid aller à Ierusalé, pour illec prier
 Dieu: Car il auoit esté esparant de trop grand
 crainte, veiant l'espe du Seignr au Seignr.

Exo. 14
 1. David prepara los ofrendas que leuaua para el altar
 del templo, como mandaua el Señor, para que el pueblo
 se acordase de su pecado, y para que el Señor se acordase
 de su misericordia. Y David dijo a Gad: Anguissos me
 oprimen de todas partes. Mas no vale más que morir
 en las manos del Señor, porque sus misericordias son
 grandes, que en las manos de los hombres. Entonces
 envió el Señor a Gad, y le dijo: Habla a David, y dile:
 Así dice el Señor: Tú tienes tres cosas que escoger:
 o tres años de hambre, o tres meses de guerra, o que
 yo te envíe la espada. Y David dijo a Gad: No quiero
 escoger. Y Gad dijo a David: Así dice el Señor: No
 te envíe la espada, porque yo soy contigo, y te salvaré.
 Y David edificó un altar al Señor en el campo de
 Ornan, y ofreció holocaustos, y ofrendas pacíficas.
 Y el Señor mandó al ángel, y se volvió a su vaina.
 Y David comenzó a adorar al Señor en el campo
 de Ornan, y se acordó de su pecado, y se acordó de
 su misericordia. Y David dijo a Gad: Anguissos me
 oprimen de todas partes. Mas no vale más que morir
 en las manos del Señor, porque sus misericordias son
 grandes, que en las manos de los hombres. Entonces
 envió el Señor a Gad, y le dijo: Habla a David, y dile:
 Así dice el Señor: Tú tienes tres cosas que escoger:
 o tres años de hambre, o tres meses de guerra, o que
 yo te envíe la espada. Y David dijo a Gad: No quiero
 escoger. Y Gad dijo a David: Así dice el Señor: No
 te envíe la espada, porque yo soy contigo, y te salvaré.
 Y David edificó un altar al Señor en el campo de
 Ornan, y ofreció holocaustos, y ofrendas pacíficas.
 Y el Señor mandó al ángel, y se volvió a su vaina.
 Y David comenzó a adorar al Señor en el campo
 de Ornan, y se acordó de su pecado, y se acordó de
 su misericordia.

Chapitre.xxij.

A **E**T Dauid dict: Icellé est la maison de Dieu: & cestuy est l'autel pour l'holocauste d'Israël. Et commanda que tous les estrangers de la terre d'Israël fussent assemblez: & ordonna d'iceux des massons, pour tailler les pierres, & les polir, à fin que la maison de Dieu fut edificée. Aussi Dauid prepara beaucoup de fer, pour faire les cloux des huys, & pour les gons & ioinctures: & de l'arain, par poidz innumerable. Aussi les boys de cedre ne pouoient estre estimez, que les Sydoniens & Tyriens auoient apporté à Dauid. Et Dauid dict: Salomon mon filz, est vn enfant petit & delicat: Mais la maison que ie veulx edifier au Seigneur doit estre telle, qu'elle soit renommée en toutes les contrées. Ie luy prepareray donc les choses qui sont necessaires.

B Et pour ceste cause luy prepara deuant sa mort tous les despens. Et appella Salomon son filz, & luy commanda qu'il edifiast vne maison, au Seigneur le Dieu d'Israël. Et Dauid dict à Salomō: Mon filz, ma volonté a esté d'edifier vne maison au nom du Seigneur mon Dieu: mais la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Tu as respandu beaucoup de sang, & as faict beaucoup de batailles: tu ne pourras edifier maison à mon nom, après auoir respandu tant de sang deuant moy. Le filz qui sera nay de toy, sera home trespassible. Car ie le seray reposer de tous ses ennemis alentour: & pour ceste cause sera appellé pacifique: & donneray paix & repos en Israël, tous ses iours. Iceluy edifiera vne maison à mon nom: & me sera pour filz, & ie luy seray pour pere: & confermeray le siege de son royaume sur Israël, à tousiours. Maintenant donc mon filz

C que le Seigneur soit avec toy, & prospere, & edifie la maison au Seigneur ton Dieu, ainsi qu'il a parlé de toy. Que le Seigneur aussy te donne prudence, & sens, à fin que tu puisse gouverner Israël, & garder la loy du Seigneur ton Dieu. Car adonc pourras tu profiter, si tu garde les comandemens, & iugemens, que le Seigneur commanda à Moysé d'enseigner à Israël. Sois conforté, & fais vaillamment: ne crains point: & ne t'espouente point. Voicy, selon ma paoureté i'ay préparé les despens de la maison du Seigneur, cent mille talentz d'or, & mille milliers de talentz d'argent: quant à l'arain, & le fer, il est sans poidz: car le nombre est trop grand. I'ay préparé les boys, & les pierres, & tous les despens. Tu as aussy plusieurs ouuiers, des tailleurs de pierres, & des massons, & des ouuiers de boys, & des homes tres experts en toutes arts, pour faire l'oeuvre, en or, en argent, en arain, & en fer, duquel n'y a point de nombre. Leue toy donc, & la fais, & le Seigneur sera avec toy. Aussi Dauid commanda à tous les princes d'Israël, qu'ilz aydassent Salomon son filz, disant: Vous voiez que le Seigneur vostre Dieu est a-

2 rois. 5. a.
Heb. 1. a.
3 rois. 7. b.

uec vous, & qu'il vous a donné repos alentour, & qu'il a baillé tous voz ennemis en voz mains, & que la terre est rendue subiecte deuant le Seigneur, & deuant son peuple. Donnez donc voz coeurs, & voz ames: pour querir le Seigneur vostre Dieu. Et vous esleuez, & edifiez vn sanctuaire au Seigneur Dieu: à fin que l'arche de l'alliance du Seigneur, & les vaisseaux consacrez au Seigneur, soient mis dedans la maison, que l'on edifie au nom du Seigneur.

S. Dauid ancien ordonne Salomon Roy, & designe les offices des Leuites nombrez. Et les filz de Moysé sont au nombrez entre les Leuites.

Chapitre.xxiiij.

DAuid donc ancien, & remply de iours, constitua Salomon son filz, roy sur Israël. Et assemblea tous les princes d'Israël, & les prestres, & les Leuites. Et furent nombrez les Leuites, depuis vingt ans, & par dessus: & furent trouuez, trente huyct mille homes. De ceux furent esleutz vingt quatre mille, & distribuez pour le seruire de la maison du Seigneur, & des Preuostz & Iuges, six mille. En oultre quatre mille portiers: & autant de chantres, chantans au Seigneur, avec instruments, qu'il auoit faict pour iouer. Et Dauid les distribua, selon les lieux des enfans de Leui, à sçauoir de Gerson, & de Caath, & de Merari. Les filz de Gerson furent Leedan, & Semei. Les filz de Leedan furent Iahiel prince, Zethan, & Ioël, trois. Les filz de Semei furent: Salomith, Hosiel, & Aran, eux trois. Iceux furent les princes des familles de Leedan. Aussi les filz de Semei furent: Lebeth, & Ziza, Iahs, & Baria: Iceux quatre furent filz de Semei. Et estoit Lebeth le premier, & Ziza le second. Mais Iahs & Baria n'eurent pas beaucoup d'enfans, & pourtant furent ilz comptez pour vne famille, & pour vne maison. Les filz de Caath, furent. Amram, & Isaar, Hebron, & Oziel, eux quatre. Les filz d'Amram furent: Aarō & Moysé. Et Aaron fut separé pour administrer aux saintz des saintz, luy & ses filz à tousiours, & pour bruller l'encens au Seigneur selon son seruire: & pour benier son nom à tousiours. Aussi les filz de Moysé home de Dieu, furent nombrez en la lignée de Leui. Les filz de Moysé furent: Gerson & Eliezer. Les filz de Gerson: Subuel le premier. Mais les filz d'Eliezer furent: Rohobia le premier. Et Eliezer n'eut autres filz. Mais les filz de Rohobia furent fort multipliez: Les filz d'Isaar: Salomith le premier. Les filz de Hebron furent: Ieriau le premier, Amarias le second, Iahaziel le troisieme, Iecmaam le quatrieme. Les filz d'Oziel furent: Micha le premier. Iesia le second. Les filz de Merari: Moholi, & Musi. Les filz de Moholi furent: Eleazar, & Cis. Et mourrut Eleazar, & n'eut aucuns filz, mais des filles. Et les filz de Cis leurs freres, les prindrent. Et les filz de Musi: Moholi, Eder, &

A
3. rois. 1. c.

B

Exo. 6. c.
& 2. a.
Heb. 5. b.

Exo. 2. d.

C

Cc. ij. Ieri-

Ierimoth, eux trois. Iceux furent les filz de Leui, selon leurs congnations & familles, princes en leur tour: & selon le nombre d'une chascune teste, qui faisoient les œuvres du service de la maison du Seigneur, depuis vingt ans; & par dessus. Car Dauid dit: Le Seigneur Dieu d'Israël a donné repos à son peuple, & l'habitation de Ierusalem iusques à tousiours. Et ne sera plus l'office des Leuites de porter le tabernacle, & tous ses vaisseaux pour administrer. Aussi selon les derniers commandemens de Dauid, on nombrera **D** le nombre des filz de Leui, depuis vingt ans, & dessus: & seront soubz la main des filz d'Aaron, à la veneration de la maison du Seigneur, és allées, & és chambrettes, & au lieu de la purification, & au saintuaire, & en tous les œuvres du service du temple du Seigneur. Mais les prestres seront sur les pains de proposition, & pour le sacrifice de fleur de froment, & pour les tourteaux, & pour le pain sans leuain, & pour la friture, & pour le rosty, & sur tout le poidz, & la mesure. Aussi les Leuites, pour se tenir au matin, pour confesser, & chanter au Seigneur. Et semblablement au vespre, tant en l'oblation des holocaustes du Seigneur, que és sabbathz, & és Calendes, & aux autres solénitez, selon le nombre, & les cerimonies d'une chascune chose, continuellement seront deuant le Seigneur. Et qu'ilz gardent les obseruations du tabernacle d'alliance, & le service du saintuaire, & l'obseruation des enfans d'Aaron leurs freres, pour administrer en la maison du Seigneur.

S. Vingt & quatre ordres à l'administration sont designés par Dauid des familles d'Eleazar & Ithamar. Parcillement les familles des autres Leuites sont distribuées par sort.

Chapitre. xxiiiij.

Aussi icelles partitions estoient aux enfans **A** d'Aaron. Les filz d'Aaron furent: Nadab, Abiu, Eleazar, & Ithamar. Mais Nadab, & Abiu moururent deuant leur pere, sans enfans. Eleazar & Ithamar exercerent l'office de prestre. Et Dauid les diuisa, c'est à sçauoir, Sadoc des filz d'Eleazar, & Ahi-melech des filz de Ithamar, selon leur tour & ministration. Et furent trouuez en beaucoup plus grand nombre, les filz d'Eleazar entre les princes des homes, q̄ les filz d'Ithamar. Et il leur diuisa, c'est à sçauoir aux filz d'Eleazar, seize princes, selon les familles, & aux filz d'Ithamar selon leurs familles & maisons, huy. Mais aussi diuisa l'une & l'autre famille par sort entre eux. Car les princes du saintuaire, & les princes de Dieu, furent tant des filz d'Eleazar, que des filz d'Ithamar. Et **B** Semeias filz de Nathanael, scribe & Leuite, les descript deuant le Roy, & les princes, & deuant Sadoc le prestre, & Achi-melech filz d'Abiathar, aussi deuant les princes des familles sacerdotales & Leuitiques: à sçauoir vne maison, laquelle presidoit sur toutes les autres d'Eleazar:

& l'autre maison, laquelle auoit soubz soy tous les autres d'Ithamar. Et le premier sort ysisit à Ioiarib, le second à Iedei, le troisieme à Harim le quatrieme à Seorim, le cinquiesme à Melchia, le sixiesme à Maiman; le septiesme à Accos, le huyctiesme à Abia, le neufiesme à Iesua, le dixiesme à Sechenia, l'vnziesme à Eliasib, le douzieme à Iacim, le treiziesme à Hoppa, le quatorzieme à Isbaad, le quinziesme à Belga, le seiziesme à Enmer, le dixseptiesme à Hezir, le dixhuyctiesme à Aphses, le dixneufiesme à Pheteia, le vingtiesme à Hezechiel, le vingt & vniesme à Iachin, le vingt & deuxiesme à Gamul, le vingt & troisieme à Dalaiau, le vingt & quatrieme à Maaziau. Icelles furent leurs ordres selon leurs services, pour entrer en la maison du Seigneur, & selon leur maniere de faire, soubz la main d'Aaron leur pere: ainsi que le Seigneur Dieu d'Israël auoit commandé. Mais des filz de Leui, qui estoient demourez des filz d'Amram, en estoit Subael: & des filz de Subael, Iehedeia. Aussi des filz de Rohobia, le prince Ieias. Mais le filz d'Isaari, fut Salemoth: & le filz de Salemoth, fut Iahath: Et le filz d'iceluy, fut Ieriau le premier, Amarias le second, Iehaziel le troisieme, Iecmaam le quatrieme. Le filz de **D** Oziel fut Micha: le filz de Micha, fut Samir. Le frere de Micha, fut Iesia: & le filz de Iesia, fut Zacharias. Les filz de Merari furent: Moholi, & Musi. Le filz d'Oziau, fut Benno. Aussi les filz de Merari furent: Oziau, & Soam, Sacchur, & Hebrî. Aussi Moholi fut filz d'Eleazar, lequel n'auoit aucuns enfans. Et le filz de Cis, fut Ierameel. Les filz de Musi furent: Moholi, Eder, & Ierimoth. Iceux furent les enfans de Leui, selon les maisons de leurs familles. Iceux aussi ietterent les sorts contre leurs freres, les filz d'Aaron, deuant le Roy Dauid, & Sadoc, & Ahi-melech, & deuant les princes des familles sacerdotales, & Leuitiques, tant les plus grandz, que les plus petitz: & le sort les diuisoit tous egalement.

S. Des filz d'Asaph, Heman, & Idithun, vingt quatre familles sont distribuées par ordres & sort, pour estre chœurs, & ioueurs du psalterion, & de la harpe.

Chapitre. xxv.

ET ainsi Dauid, & le magistrat de l'armée **A** separerent les filz d'Asaph, & de Heman, & d'Idithun pour le service: lesquelz prophetizeroient en harpes & en psalterions, & en cymbales, selon leur nombre, seruant à l'office à eux dedié. Des filz d'Asaph: Zacchur, Ioseph, & Nathania, & Asarela, filz d'Asaph: prophetizans soubz la main d'Asaph auprès du roy. Et d'Idithun: Les filz d'Idithun: Godolias, Sori, Iesias, Hafabias, & Mathathias, eux six soubz la main de leur pere Idithun, lequel prophetizoit en la harpe sur ceux qui cōfessoient & louoient le Seigneur. Aussi de Hema: Les filz de Heman: Boc-
ciau,

ciau, Mathaniau, Oziel, Subael, & Jerimoth, Hananias, Hanani, Eliatha, Geddelthi, Romen thi-Ezer, Iesbaccasa, Mellothi, Othir, & Mahazioth: Tous ceux icy furent filz de Heman, les Voyants du Roy, es parolles de Dieu, pour exalter la corne. Et Dieu donna à Heman quatorze filz, & trois filles. Tous ceux icy estoient soubz les mains de leur pere ordonnez, pour iouer au temple du Seigneur, en cymbales, & en psalterions, & en harpes, en l'administration de la maison du Seigneur, auprès du roy, à sçauoir Afaph, & Idithun, & Heman. Et le nombre de ceux qui enseignoient avec leurs freres le cantique du Seigneur, tous docteurs, estoient deux cens octante huyct. Et ietterent les sortz selon leurs ordres egalemēt, tant le plus grand, comme le plus petit, tant le docte, comme l'ignorant. Et le premier sort ysit à Ioseph, qui estoit d'Asaph: le second à Godolias, à luy, & à ses filz, & à ses freres qui estoiet douze. Le troisieme à Zachur, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le quatrieme à Isari, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le cinquiesme à Nathanias, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le sixiesme à Bocciau, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le septiesme à Isreela, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le huyctiesme à Iesaias, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le neufiesme à Mathanias, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le dixiesme à Semeias, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le vnzieme à Azaraël, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le douzieme à Hasabia, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le treizieme à Subaël, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le quatorzieme à Mathathias, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le quinzieme à Jerimoth, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le seiziesme à Hananias, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le dixseptiesme à Iesbaccasa, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le dixhuitiesme à Hanani, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le dixneufiesme à Mellothi, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le vingtiesme à Eliatha, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le vingt & vngiesme à Othir, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le vingt & deuxiesme à Geddelthi, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le vint & troisieme à Mahazioth, à ses filz, & à ses freres, eux douze. Le vingtquatrieme à Romen thi-Ezer, à ses filz, & à ses freres, eux douze.

S. Les portiers du temple sont designez, & est disposé par sort quelle porte, & de quelle famille doit estre gardé, & item qui garderont les tresors & vaisseaux.

Chapitre xxv.

MAis cestes furent les diuisions des portiers des Cortes. Meselema filz de Coré, des filz d'Asaph. Les filz de Meselema furent: Zacharias le premier nay, Estihel le second, Zabadias le troisieme, Israhabel le quatrieme, Elam le cinquiesme, Iohanan le sixiesme,

me, Elienaël le septiesme. Et les filz d'Obed-Edom, furent: Semeias le premier nay, Iozabad le second, Ioah le troisieme, Sachar le quatrieme, Nathanaël le cinquiesme, Ammiel le sixiesme, Issachar le septiesme, Pholathi le huyctiesme, car le Seigneur le benieit. Et à Semeias son filz furent naiz des filz, preuostz de leurs familles car ilz estoient homes tresforts. Les filz donc de Semeias furent: Othni, & Raphaël, Obed, Elzabad, & ses freres, homes tresforts: aussy Eliu, & Samachias: tous ces filz icy d'Obed-Edom, eux & les filz, & les freres d'iceux tresforts pour administrer, furent soixante deux d'Obed-Edom. En oultre aussy les filz de Meselema, & les freres d'iceux furent dixhuyct homes tresforts. De Hofa, c'est à dire, des filz de Merari, le price fut Semri (car il n'auoit point eu de premier nay: & pourtāt son pere l'auoit mis pour prince) Helcias fut le second, Tabelias le troisieme, Zacharias le quatrieme. Tous ceux icy furent les filz & freres de Hofa, eux treize. Iceux furent diuisez pour les portiers: à fin q' les prices des gardes administrassent tousiours cōme leurs freres, en la maison du Seignr. Les sortz donc furent iettez egalemēt, & aux petitz & aux grandz selō leurs familles, pour vne chascune des portes. Et ainisy le sort d'Orient escheut à Sebeimeias. Mais à Zacharias son filz, home tresprudēt & sçauāt, après qu'il fut sorty, la partie Septentrionale luy escheut. Mais Obed-Edom & ses filz eurent vers le Midy: en laquelle partie de la maison, estoit le cōcile des anciens. Sephim & Hofa vers Occident, auprès de la porte q' maine à la voye de la mōtaigne, garde contre garde. Et vers Orient, estoiet six Leuites: & vers Aquilon quatre par iour: & vers Midy semblablemēt quatre par iour: & là ou estoit le concile, deux à deux. Aussi es chabrettes des portiers vers Occident, estoient quatre en la voye, & deux à deux par chascune chabrette. Icelles sont les diuisions des portiers des filz de Coré, & de Merari: Mais Achias estoit sur les tresors de la maison de Dieu, & sur les vaisseaux des saintz lieux. Aussi les filz de Ledā, filz de Gersonni. De Ledā furent les princes des familles, Ledā & Gersonni, Ichiel. Les filz de Ichiel, furent: Zachar, & Ioël ses freres, or donnez sur les tresors de la maison du Seignr, sur les Amrauites, & Isarites, & Hebronites, & Ozielites. Mais Subael filz de Gerson, filz de Moysē, estoit preuost des tresors. Aussi son frere Eliézer, duquel le filz estoit Rahabia, & le filz de cestuy, Isaac, & le filz d'iceluy, Ioram, & le filz de cestuy, Zechi, & le filz d'iceluy, Selemith. Cestuy Selemith, & ses freres furent mis sur les tresors des choses saintes, que Dauid Roy, & les princes des familles, & les capitaines, & les centeniers, & les ducz de l'armée saintifierent des batailles, & despouilles des guerres, q' ilz auoiet cōsacré pour l'instauration.

& pour les vtenfiles du temple du Seigneur. Toutes ces choses aussy faitisa Samuel le Voiant, & Saul filz de Cis, & Abner filz de Ner, & Ioab filz de Saruia: & tous les saintifierent par la main de Selemith, & de ses freres. Mais sur les Isaarites estoit preuost Chonenias, & sur ses filz, es œures exterieures sur Israël, pour les enseigner, & les iuger. Mais de ceux de Hebró, à sçauoir Hasabias, & ses freres, homes tresfortz, mille sept cens, presidoient sur Israël oultre le Iordain, contre Occident, en toutes les œures du Seigneur, & en l'administration du roy. Et le prince des Hebronites fut Ieria, selon leurs familles & congnations. Au quarantiesme an du regne de Dauid furent nombrez, & furent trouuez en Iazer Galaad, les homes tresfortz, & ses freres d'eage fort robuste: deux mille sept cens princes des familles. Et le Roy Dauid les establit sur les Rubenites, & Gadites, & la demie lignée de Manassé, pour tout le seruice de Dieu, & du Roy.

S. Les douze princes sont denombrez, desquelz vn chascun en son mois deuoit estre sur. XXIII. mille homes. Aussy sont denombrez les princes, ou les preuostz des thresors, & du residu de la cheuance du Roy.

Chapitre .xxvij.

A ET les enfans d'Israël, selon leur nombre, à sçauoir, les princes des familles, les capitaines, & les centeniers, & les preuostz q seruoient au roy selon leurs ordonnances, entrant, & yssant par chascun mois de l'an: & vn chascun d'eux presidoit sur vingt & quatre mille. Iesboam filz de Zabdiel presidoit sur la premiere ordonnance au premier mois: & soub luy estoient vingt & quatre mille. Des filz de Phares, vn prince de tous les princes en l'armée, du premier mois. Dudia Ahohite auoit l'ordonnance du second mois, & après luy vn autre nommé Macelloth, lequel gouuernoit vne partie de l'armée, de vingt & quatre mille. Aussy le duc de la troisieme ordonnance pour le troisieme mois, estoit Banaias filz de Ioiada prestre: & en sa part, auoit vingt & quatre mille homes. Cestuy est Banaias le tresfort entre trente, & par dessus les tre. Et Amizabad son filz presidoit sur l'ordonnance d'iceluy. Le quatrieme pour le quatrieme mois, estoit Asabel frere de Ioab, & Zabadias son filz: après luy, & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le cinquiesme, pour le cinquiesme mois, estoit le prince Samahoth Iezerite: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le sixiesme, pour le sixiesme mois, estoit Hyra le filz d'Accis Thecaite: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le septiesme, pour le septiesme mois, estoit Hells Phalonite, des filz d'Ephraim: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le huytiesme, pour le huytiesme mois, estoit Sobochal Husathite, de la lignée de Zarahi: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le neufiesme, pour

le neufiesme mois, estoit Aber Anathothite, des filz de Iemini: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le dixiesme, pour le dixiesme mois, estoit Mara, qui aussy estoit Netophathite, de la lignée de Zarahi: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. L'vnzieme, pour l'vnzieme mois, estoit Banaias Pharathonite, des filz d'Ephraim: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. Le douzieme, pour le douzieme mois, Holdai Netophathite, de la lignée de Gothoniel: & en son ordonnance auoit vingt & quatre mille. En oultre aucuns presidoient sur les lignées d'Israël. Sur les Rubenites, le duc Eizezer, filz de Zechri. Sur les Simeonites, le duc Saphatias, filz de Maacha. Sur les Leuites, Hasabias filz de Camuel. Sur ceux d'Aaron, Sadoc. Sur ceux de Iuda, Eliu frere de Dauid. Sur ceux d'Issachar, Amri filz de Michael. Sur les Zabulonites, Iesmaias filz d'Abdia. Sur ceux de Nephthaly, Ierimoth filz d'Ozriel. Sur les filz d'Ephraim, Osee filz d'Ozaziu. Sur la demie lignée de Manassé, Ioel filz de Phadaias. Et sur la demie lignée de Manassé en Galaad, Iaddo filz de Zacharias. Sur ceux de Beniamin, Iasiel filz d'Abner. Et sur Dan, Ezrihel filz de Ierohan, Iceux furent les princes des enfans d'Israël. Et Dauid ne les voulut point nombrer en dessous vingt ans: car le Seigneur auoit dict, qu'il multiplieroit Israël, comme les estoilles du ciel. Ioab filz de Saruia auoit commencé de nombrer, & ne le parfeit point: à cause que pource l'ire de Dieu estoit subitement venue sur Israël: & pourtant le nombre de ceux qui auoient esté nombrez, n'est pas relaté es Chroniques annuelles du roy Dauid. Et sur les thresors du Roy fut Azmoth filz d'Adiel. Mais Ionathan filz d'Ozia presidoit sur les thresors qui estoient es villes, & es villages, & es tours. Mais Ezri filz de Chelub presidoit sur l'œuvre rustique, & sur les laboureurs, qui labouroient la terre: & Semeias Romathite sur les vigneron. Et Zabdiel Aphonite presidoit sur les celliers aux vins. Et Balanan Gederite sur les lieux aux oliuiers, & les lieux aux figuiers, qui estoient aux lieux champestres: Et Ioas estoit sur les repositoires de l'huyle. Mais sur les troupeaux des vacheries, qui paiscoient en Saron, estoit preuost Setra Saronite. Et sur des boeufz es vallées, Saphat filz d'Adli: & sur les chameaux, Vbil Ismaélite. Et sur les asnes presidoit Iadiaz Meronathite: & aussy sur les brebis, Iaziz Agarenéen. Tous ceux icy furent les princes de la substance du Roy Dauid. Mais Ionathan oncle à Dauid, conseiller, home prudent, & lettré, cestuy, & Iahiel, filz de Hachmoni estoient avec les filz du Roy. Achitophel aussy estoit le conseiller du Roy, & Chusai Afachite estoit amy du Roy. Après Achitophel fut Ioiada filz de Banaias, & Abichar. Et le prince de l'armée du roy estoit Ioab.

S. Dauid aiant preparé toutes les choses nécessaires à l'edification du temple, conuoquant Salomon & tous les princes, les exhorte à garder les commandemens de Dieu. Et descript la forme du temple qui doit estre edifié.

Chapitre. xxviii.

A Dauid donc appella tous les princes d'Israël, les ducz des lignées, & les preuoltz des multitudes, qui administroiēt au Roy aussy les capitaines & les centeniers, & ceux qui presidoient sur la ceuanche & les possessions du Roy: & ses filz avec les Eunuques, & les puissans & tous les plus robustes qui estoient en l'armée de Ierusalem. Et après que le Roy se fut leué, & qu'il se fut tenu debout, il dit: Mes freres, & mô peuple, escoutez moy: J'ay pensé pour edifier vne maison, en laquelle l'arche de l'alliance du Seignr, & la scabelle des piedz de nostre Dieu repofast: & ay preparé toutes les choses pour l'edifier. Mais Dieu m'a dit: Tu n'edifieras point de maison à mon nom: pour ce que tu es vn homme de guerre, & que tu as respandu le sang. Mais aussy le Seigneur Dieu d'Israël m'a esleu, de toute la maison de mon pere: pour estre Roy sur Israël, iusques à tousiours: Car de Iuda il a esleu des princes. Et de la maison de Iuda, a esleu la maison de mon pere: & entre les filz de mon pere, luy a pleu de m'esslire Roy sur tous ceux d'Israël. Il a aussy esleu Salomon mon filz entré mes filz (car le Seigneur m'a donné plusieurs filz) pour estre assis sur le throne du royaume du Seigneur sur Israël. Et m'a dit: Salomon ton filz edifiera ma maison, & mes attres. Car ie l'ay esleu pour mon filz, & luy seray comme pere, & confermeray son royaume, iusques à tousiours, s'il perseuere de faire mes commandemens, & iuge mens, comme aussy au iourd'hui. Maintenant donc en la presence de tous ceulx d'Israël, en l'audience de nostre Dieu, gardez & enquestez diligemment tous les commandemens du Seigneur nostre Dieu: à fin que vous possédez la bonne terre, & que vous la laissez à voz filz après vous, iusques à tousiours. Mais toy mon filz Salomon, cognoys le Dieu de ton pere, & sers à luy de cœur parfait, & de couraige volontaire. Car le Seigneur enqueste tous les cœurs, & entend toutes les pensées des entendemens. Si tu le cherche, tu le trouueras: mais si tu le delaisse, il te debouterà eternellemēt. Maintenant donc, pour ce que le Seigneur t'a esleu, pour edifier la maison du saintuaire: sois conforté, & parfait. Lors Dauid donna à Salomon son filz la description du porché, & du temple, & des celliers, & du cenacle, & des chambres dedans & lieux secrets, & de la maison de propiciation, & aussy de toutes les choses qu'il auoit pensé, des attres, & des chambres alentour, pour les thresors de la maison du Seigneur, & pour les thresors des choses saintes, & pour les diuisions sacerdotales & Leuitiques, pour toutes les ceures de la maison du Seigneur, & pour tous les vaisseaux

du seruire du temple du Seigneur. L'or selon le poidz, pour vn chascun vaisseaux du seruire, & le poidz d'argent, selon la diuersité des ouuraiges & des vaisseaux. Pareillement de l'or pour les chandeliers d'or, & pour leurs lampes, selon la mesure d'vn chascun chandelier, & des lampes. Semblablement aussy bailla le poidz d'argent, pour les chandeliers d'argent, & pour leurs lampes, selon la diuersité de la mesure. Il donna aussy l'or pour les tables de proposition, selon la diuersité des tables. Semblablement l'argent, pour autres tables d'argent. Aussy distribua le poidz pour les fourchettes, & les phioles, & les encensoirs d'or trespur, & pour les petitz lyons d'or, selon la qualité de la mesure, pour chascun petit lyon. Semblablement separa diuers poidz d'argent, pour aucuns lions d'argent. Et donna del'or trespur, pour l'autel, auquel l'encens se brusle: à fin que d'iceluy fut faite la similitude d'vn chariot de Cherubim estendant les ailles, & courant l'arche de l'alliance du Seigneur. Toutes ces choses (dit il) ont esté enuoyées par escript de la maison du Seigneur, vers moy, à fin que i'entendisse toutes les ouuraiges du patron. Dauid aussy dit à Salomon son filz. Fais vaillamment, & sois conforté, & le fais: ne crains point, & ne t'espoente pas: car le Seigneur mon Dieu sera avec toy, & ne te delaissera point, & si ne t'abandonnera point, iusques à ce que tu aye parfait toute l'ouuraige de l'administration de la maison du Seigneur. Voicy, les diuisions des prestres, & des Leuites, qui t'assisteront en tout le seruire de la maison du Seigneur, & sont prestz, & tant les princes comme le peuple scauēt bien faire tous ces commandemens.

S. Les despenses sont denombrez que Dauid auoit preparé à l'edification du temple, auxquelles les princes & le peuple a dioult plusieurs dons. Dauid benissant le Seigneur prie pour Salomon & pour le peuple. Et offrant sacrifices avec vne grandelieffe, Salomon est oingt pour le seconde loys Roy pour Dauid son pere. Qui reposa en paix le quarantiesme an de son regne.

Chapitre. xxix.

Et le Roy Dauid dit à toute la congregation: Dieu a esleu Salomon vn de mes filz encors enfant & tendret. Et l'ouuraige est grand: car aussy on ne prepare point vne habitation pour l'homme, mais pour Dieu. Et moy, de toutes mes forces, ay preparé les despens de la maison de mon Dieu. L'or pour les vaisseaux d'or, & l'argent pour ceux d'argent. L'airain pour ceux d'airain, le fer pour ceux de fer, le bois pour les choses de bois, & des pierres d'Onyx, & comme de couleur de sibirion, & de diuerses couleurs, & toute autre pierre precieuse, avec le marbre diuers en grande abondance. Et par dessus ces choses là, ce que j'ay offert de mô propre en la maison de mon Dieu, ie donne or & argent au temple de mon Dieu, sans les choses qu'oy appresté pour la sainte maison. Trois mille talents d'or d'Ophir, & sept mille talentz d'argent

1. roi. 7. b.

1. sap. 9. b.

1. sam. 17. a.

Psal. 7.

C

D

Cc. iij. d'argent

B d'argent tresbon, pour dorer les paroitx du temple. Et que les ceures soient faictes par mains d'ouuriers d'or, par tout là ou il fault or: & d'argent, par tout là ou il fault argent. Et si aucun offre volontairement, qu'il emplise au iourd'uy sa main, & qu'il offre au Seigneur ce qu'il voudra. Parquoy les princes des familles, & les chefs des lignées d'Israël, aussy les capitaines & centeniers, & les princes des princes des possessions du Roy, promirent: Et donnerent pour l'œuvre de la maison du Seigneur, cinq mille talézt d'or & dix mille soulz, & dix mille talentz d'argent, & dix & huyt mille talentz d'arain: & cent mille talentz de fer: Et donnerent les pierres qui furent trouuées enuers eux tous, es thresors de la maison du Seigneur, par la main de Iahiel Gersonite.

C Et le peuple se resiouyt en promettant volontairement ses vœuz: car ilz offroient ces choses icy au Seigneur de cœur parfait. Aussy Dauid fut fort ioyeux, & benieit le Seigneur de uât toute la multitude, & dit: O Seigneur Dieu d'Israël nostre pere, tu es benieit eternellement & iusques à tousiours. Car Seigneur à toy est la magnificence, & la puissance, la gloire, & la victoire, & à toy appartient la louenge: Car toutes les choses qui sont au ciel, & en la terre, sont à toy: Seigneur le royaume est à toy, & es par dessus tous les princes. A toy sont les richesses, à toy est la gloire: tu domine sur toutes choses. La vertu & la puissance sont en ta main, en ta main sont la grandeur & l'empire de tous. Maintenant donc Seigneur nostre Dieu, nous te cōfessons, & louons ton noble nom. Qui suis ie, & quel est mon peuple, que nous te puissions promettre toutes ces choses icy?

D Toutes choses sont à toy: & t'auons donné les choses que nous auons receu de ta main. Car nous sommes deuant toy pelerins: & estrangers, ainsi que tous noz peres. Noz iours sont comme l'ombre sur la terre, & n'y a aucune attente. Seigneur nostre Dieu, toute ceste abondance que nous auons preparé, à fin que la maison fust edifiée à ton saint nom, est de ta main, & toutes les choses sont à toy. Mon Dieu ie sçay que tu es prouue les cœurs, & que tu ayme simplicité, parquoy i'ay en la simplicité de mon cœur offert toutes ces choses icy ioyeulement: & ay veu que ton peuple qui a icy esté trouué, t'ont offert les dons en grande ioye. O Seigneur Dieu d'Abraham, & d'Isaac, & d'Israël noz peres, garde à tousiours ceste volonte en leurs cœurs, & que ceste pensée demeure tousiours à ton honneur. Donne aussy vn cœur parfait à mon filz Salomon, à fin qu'il garde tes cōmandemens, & tes sermoings, & tes ceremonies, & qu'il faice toutes les choses que tu l'as ordonné: & qu'il edifie la maison, de laquelle ay preparé les despens. Or Dauid commanda toute la congregation: Benieit le Seigneur nostre Dieu. Et toute la cōgregation benieit le Seigneur Dieu de leurs

peres: & s'enclinerent, & adorerent Dieu, & puis après le Roy. Puis immolerent oblations au Seigneur: & au iour ensuyuant offrirent holocaustes, mille taureaux, mille moutons, & mille aigneaux avec leurs libatiōs, & avec toute apreste en grande nombre pour tous ceux d'Israël: Et ilz mangerent, & beurent en ce iour là deuant le Seigneur en grande liesse: & oignirent pour la seconde fois, Salomon filz de Dauid. Or ilz l'oignirent au Seigneur pour prince, & Sadoe pour le grand prestre. Et Salomon fut assis sur le siege du Seigneur cōe le roy, au lieu de Dauid son pere, & pleut à tous: aussy to' ceux d'Israël obeirēt à luy. Semblablement to' les princes & les puiffans, & tous les filz du Roy Dauid dōnerent la main, & furent subiectz au Roy Salomon. Le Seigneur donc magnifia Salomon sur tous ceux d'Israël, & luy donna la gloire du royaume, telle que autre Roy deuant luy n'auoit eu en Israël. Et ainsi Dauid filz d'Isaï regna sur tout Israël: & les iours qu'il regna sur Israël, furent quarante ans. Il regna sept ans en Hebron, & trente & trois ans en Ierusalem. Et mourrut en bonne ancienneté, plein de iours, & de richesses, & de gloire. Et Salomon son filz regna pour luy. Mais les premiers faitz de Dauid, & les derniers sont escriptz au liure de Samuel le Voyant, & au liure de Nathan le prophete, & au volume de Gad le Voyant: Aussy de tout son royaume, & de sa force, & des temps qui passerēt soubz luy tant en Israël, que en tous les royaumes de la terre.

Fin du premier liure de Paralipomenon ou des Chroniques.

Oraison de Dauid

Gen. 15. c. Sap. 2. b

3. roi. 1. f

3. roi. 2. c

Le second liure de Paralipomenon, Dict en Hebrieu, Dibre Haiamim, c'est à dire, les parolles des iours, ou Chroniques.



S. Quand Salomon eut offert mille hosties en Gabaon, le Seigneur luy apparissant de nuit luy donna la sapience qu'il auoyt demandée, adiouxtant richesses & gloire. Apres assemble des chariotz & des cheualiers.

Chapitre premier.



A
3. rois. 1. a

Exod. 36.
37. 38. a

1. par. 18.

SALOMON donc filz de Dauid fut corrobore en son royaume, & le Seigneur estoit avec luy, & le magnifia haultement. Et Salomon feit commandement à tout Israël, aux capitaines, & aux centeniers, & aux ducz, & aux Iuges de tout Israël, & aux princes des familles: & s'en alla avec toute la multitude au hault lieu de Gabaon, là où estoit le tabernacle de l'alliance du Seigneur, que Moïse seruiteur de Dieu feit au desert: Mais Dauid auoit amené l'arche de Dieu de Cariath-Iarim, au lieu qu'il luy auoit préparé, & là où il luy auoit fiché vn tabernacle, c'est à dire en Ierusalem. Et aussy l'autel d'airain que Bescéel filz d'Vri filz de Hur auoit forgé, estoit illec deuant le tabernacle du Seigneur: lequel aussy Salomon & toute la congregation allerent querir. Et Salomon monta vers l'autel d'airain deuant le tabernacle de l'alliance du Seigneur, & offrit sur iceluy mille oblations. Et voicy que en ceste nuit là, le Seigneur s'apparut à luy, disant: Demande ce que tu veulx, à fin que ie le te donne. Et Salomon dit à Dieu: Tu as fait grâce misericorde avec Dauid mon pere: & m'as ordonné Roy en son lieu. Maintenant donc Seigneur Dieu, que la parole que tu as promis à Dauid mon pere soit accéplie. Car tu m'as fait Roy sur ton peuple qui est en grand

nombre, lequel est autant innumerable, comme la pouldre de la terre: Donne moy sapience & intelligence, à fin que i'entre & que ie sorte en la presence de ton peuple: Car qui est celuy qui puisse dignement iuger cestuy peuple icy, lequel est si grand? Et Dieu dict à Salomon: Pour ce que cela a plus pleut à ton cœur, & que tu n'as point demandé richesses, ne la cheuance, ne la gloire, ne les ames de ceux qui t'ont hay, n'y ausly plusieurs iours de ta vie: mais as demandé sapience, & science, à fin que tu puisse iuger mon peuple, sur lequel ie t'ay constitué Roy: Sapience & science te sont données. Et avec ce te donneray richesses, cheuance, & gloire, tellement que aucuns des Roys deuant toy ne aura esté semblable à toy, & ne sera aucun après toy. Salomon donc s'en vint en Ierusalem du hault lieu de Gabaon, de deuant le tabernacle de l'alliance, & regna sur Israël. Et il assemble pour soy des chariotz & des cheualcheurs, & eut mille & quatre ces chariotz, & douze mille cheualcheurs. Et les mit es villes des chariotz, & avec le Roy en Ierusalem. Et le Roy bailla en Ierusalem argent & or comme pierres, & les cedres comme figuiers sauuaigés qui croissent en la champaigne en grande multitude. Et les cheuaux luy estoient amenez d'Egypte & de Coa, par les marchans du Roy, qui alloient & achetoient vn chariot à quatre cheualx, pour le pris de six cens deniers d'argent, & vn cheual, cent & cinquante. Et ainsi l'achet se faisoit de tous les royaumes des Cethéens, & de tous les Roys de Syrie.

S. Auoyt ordonné les ouuriers pour edifier le temple, Salomon conuult avec Hiram de luy enuoyer vn ouurier expert, & de couper des boys pour l'edification du temple.

Chapitre. ij.

Aussy Salomon delibera d'edifier vne maison au nom du Seigneur, & vn palais pour soy, & nombra septante mille homes portans les charges, & octante mille qui coupperoyent les pierres es montaignes, & trois mille six cens commis sur iceux. Aussy enuoya vers Hyram le Roy de Tyr, disant: Ainsi que tu as fait avec Dauid mon pere, & que tu luy as enuoyé des bois de cedre, pour luy edifier vne maison, en laquelle aussy a demouré: fais ainsi avec moy, à fin que i'edifie vne maison au nom de mon Seigneur Dieu, & que ie la consacre, pour brusler l'encens deuant luy, & pour faire fumer les odeurs aromatiques, & pour la proposition eternelle des pains, & pour les holocaustes du matin, & du vespre, aussy aux sabbathz, & aux nouueaux moys, & aux solemnitez de nostre Seigneur Dieu à tousiours, lesquelles sont commandées à Israël. Car la maison que ie desire d'edifier, est grande. Car aussy nostre Dieu est grand par dessus tous les dieux. Qui est celuy donc qui pourra auoir la puissance, pour luy edifier vne digne maison? Si le ciel, & les cieulx des cieulx

ciels ne le peuuent comprendre, quel suis ie moy pour luy edifier vne maison? Mais seulement pour ceste cause, à fin que l'encens soyt bruslé en sa presence. Enuoie moy donc vn home sage, qui sçache ouurer en or & en argent, en arain & en fer, en pourpre, en graine & en hyacinthe, & qui sçache grauer des formes, avec les ouriers que j'ay avec moy en Iudée & Ierusalem: lesquelz Dauid mon pere a préparé. Mais aussy enuoie moy des bois de cedre, & des Arceutins, & des Pins du Liban. Car ie sçay que tes seruiteurs sçaiuent bien couper les bois du Liban, & mes seruiteurs seront avec les tiens, à fin q grande multitude de bois me soit pparée. Car la maison que ie desire d'edifier, est fort grande & noble. D'auantaige ie donneray aux ouriers tes seruiteurs, qui doibuent couper les bois, vingt mille Corons de froment pour viandes, & autant de corons d'orge, & vingt mille mesures d'huyle. Et Hiram le Roy de Tyr dit par lettres qu'il auoit enuoyé à Salomon: Pour ce que le Seigneur a aimé son peuple, pourtant t'il fait regner sur luy. Et adiousta disant: Le Seigneur le Dieu d'Israël soit benieit, qui a fait le ciel & la terre, lequel a donné au Roy Dauid vn filz sage, & enseigné, sensible, & prudent, pour edifier vne maison au Seigneur, & vn palais pour soy. Je t'ay donc enuoié vn home prudent & tres sage, à sçauoir Hiram de mon pere, filz d'vne femme des filles de Dan, du quel le pere fut Tyrié, lequel sçait bien ouurer en or & en argent, en arain & en fer, en marbre & en bois, aussy en pourpre, & en hyacinthe, en fin lin & en graine: & qui sçait bien grauer toute enuailure, & prudentemēt inuenter tout ce qui est necessaire pour l'œuvre, avec tes ouriers, & avec les ouriers de mon Seigneur Dauid ton pere. Enuoie donc mon Seigneur le froment, & l'orge, l'huyle, & le vin, que tu as promis à tes seruiteurs. Et nous couperons les bois du Liban, autant qu'il te sera de necessité, & les mettrons es batteaux, par la mer, en Ioppé: & à toy appartient de les porter d'illec en Ierusalem Salomon donc nombra tous les homes estrangers qui estoient en la terre d'Israël, après le denombrement que son pere Dauid auoit denombéré: & furent trouuez cent & cinquante trois mille & six cens. Et en fait d'iceux septante mille manouriers pour porter les charges, & octante mille tailleurs de pierres es montaignes: & trois mille six cens comis sur les ouuraiges du peuple.

S. Le temple est edifié avec le porché, le voyle & les deux colonnes deuant les portes du temple.

Chapitre. iij.

A **E**T Salomon commença edifier la maison du Seigneur en Ierusalem, en la montaigne de Moria, laquelle auoit esté demonstrée à Dauid son pere, au lieu que Dauid auoit préparé en l'airée d'Oman Iebuséen. Et com-

3 rois 6. a
2. ro. 14 d
1. par. 11. d

mença de l'edifier au second mois en l'an quatriesme de son regne. Ceux sont les fondemens q Salomon fait pour edifier la maison de Dieu, soixante coudées de long, en la premiere mesure, de largeur vingt coudées. Et le porché deuant le front qui s'estendoit en longueur, selon la mesure de la largeur de la maison, de vingt coudées. Aussi la hauteur estoit de cent & vingt coudées: & le dora par dedans d'or trespur. Et couurit la plus grande maison de tableaux de bois de sapin: & ficha par tout des lames de bon or. Et il graua en icelle des palmes, & comme petites chaines croisées l'une dedans l'autre. Il fit aussy le pauement du temple de tresprecieux marbre, de grande beaulté. En oultre l'or estoit tresbié esprouvé, des lames du quel il couurit la maison, & ses sommiers, & les posteaux, & les paroitz, & les huys, & forma des Cherubins es paroitz. Il fit aussy la maison du saint des saintz: la longueur selon la largeur de la maison, de vingt coudées: & semblablement la largeur de vingt coudées. Et la couurit de lames d'or, près de six ces talentz: Pareillement fit les cloux d'or, tellement que chascun clou pesoit cinquante sicles: Il couurit aussy les cenacles d'or. Il fit aussy deux Cherubins en la maison du saint des saintz, par ouuraige de tailleur d'imaiges, & les couurit d'or. Les ailes des Cherubins s'estendoient, de vingt coudées, tellement que vne aile auoit cinq coudées, & touchoit la paroitz de la maison, & l'autre aiant cinq coudées, touchoit l'aile de l'autre Cherub. Semblablement l'aile de l'autre Cherub, auoit cinq coudées, & touchoit la paroitz, & son autre aile de cinq coudées, touchoit l'aile de l'autre Cherub. Et ainsi les ailes des deux Cherubins estoient espendues, & estoient estendues par vingt coudées: Et iceux se tenoient droictz les piedz esleuez, & leurs faces estoient tournées vers la partie exterieure de la maison: Il fit aussy vn voile de hyacinthe, de pourpre, de graine, & de fin lin: & trespas par dedans des Cherubins. Aussi deuant les portes du temple fit deux colonnes, lesquelles auoient trente cinq coudées de hauteur: Et les chapiteaux d'icelles estoient de cinq coudées. Il fit aussy comme des petites chainettes en l'oratoire, & les mit dessus les testes des colonnes: Aussi fit cent pommes de grenade, qu'il mit entre les chainettes. Et mit les colonnes en l'allée du temple, l'une à dextre & l'autre à senestre. Celle q estoit à dextre, l'appella Iachin, & celle q estoit à la senestre, Booz.

S. La construction de l'autel d'arain de la mer de fonte, des dix lauoirs, des chandeliers des tables, des phioles, & des autres choses qui appartennoient au temple, & à la decoration.

Chapitre. iij.

Il fit aussy vn autel d'arain, de vingt coudées de longueur, & de vingt coudées de largeur, de dix coudées de hauteur. Et aussy

vne

D
Matt. 27.
Iere. 51.

A
1. roy.
c. 46

vne mer de fonte, de dix coudées depuis vn bord iusques à l'autre, ronde alétour. Elle auoit cinq coudées de hauteur, & vn cordeau de trente coudées enuironnoit son tour. Et au deffoubz d'icelle y auoit des images de bœufz. Et aucunes mollures par dehors de dix coudées quasi en deux rengées, enuironnoient le ventre de la mer. Et les bœufz estoient de fonte, & icel le mer estoit mise sur les douze bœufz, desquelz les trois regardoient vers Aquilon, & trois autres vers Occident. Ausly autres trois vers Midy, & les trois autres vers Orient, aiant la mer mise sur eux: Mais les parties de derriere des bœufz estoient soubz la mer par dedans. En outre son espaisseur estoit de la mesure d'vne paulme, & le bord d'icelle estoit comme le bord d'vn calice, ou d'vne fleur de lils espadue: & contenoit en mesure trois mille metretes. Il fit ausly dix lauoirs: & en mit les cinq à dextre, & cinq à fenestre, pour lauer en iceux toutes les choses qu'ilz debuoiert offrir en holocauste. Mais les prestres se lauoiert en la mer. Il fit ausly dix chandeliers d'or, selon l'espece qu'il auoit commandé d'estre faitz: & les mit au temple, cinq à dextre, & cinq à fenestre. Ausly dix tablez, & les mit au temple, cinq à dextre & cinq à fenestre: ausly cent phioles d'or. Il fit ausly l'âtre des prestres, & vne grande salle, & des huys en la salle, lesquelz il couurit d'arain. Et mit la mer au dextre costé, contre Orient vers Midy. Ausly Hiram fit des chaudières, & des hauez à tirer la chair, & des phioles, & accomplice toute l'œuvre du Roy en la maison de Dieu, c'est à dire, deux colonnes, & les chapiteaulx, & les testes, & comme des petites treillis, qui couuroient les testes par dessus les chapiteaulx. Ausly quatre ceris pommes de grenade, & deux petitz treillis: tellemēt que les deux rengées de pommes de grenade, estoient conioinctes aux deux treillis, lesquelles couuroient les chapiteaulx, & les testes des colonnes. Il fit ausly des soubbassements, & des lauoirs qu'ilz mit sur les soubbassements vne mer, & ausly douze bœufz soubz la mer, & des chaudières, & des crochetz, & des phioles. Hiram son pere fit tous les vaisseaux d'arain trespur en la maison du Seigneur, pour le Roy Salomon. Le Roy les fonda en la contrée du Iordain, en terre argilleuse, entre Socoth, & Saredatha. Et estoit la multitude des vaisseaux innumerable, tellement que l'orne scauoit le poïdz de l'arain. Et Salomon fit tous les vaisseaux de la maison de Dieu, de l'arain d'arain: & les tablez, & sur icelles les pains de proposition. Ausly les chandeliers d'or trespur avec leurs lampes, pour luire devant l'oratoire selon la coustume, & aucuns miroirs, & des lampes, & des tenailles d'or. Toutes choses furent faites d'or trespur. Ausly les vaisseaux pour les parfums odoriferants, & les censours,

& les phioles, & les petis mortiers, d'or trespur. Et entretilla les huys du temple interieur, c'est à dire du saint des saintz, & les huys du temple par dehors d'or. Et ainsi fut accompli toute l'œuvre que Salomon fit en la maison du Seigneur.

S. Quand ilz eurent fait plusieurs oblations, l'arche qui contenoit les tables de Moïse, est introducte en l'oratoire, dont la gloire du Seigneur emplit le temple.

Chapitre v.

Salomon donc apporta toutes les choses que Dauid son pere auoit voué, l'argent, & l'or, & mit tous les vaisseaux, & tresors de la maison de Dieu. Après lesquelles choses il assemblea les plus anciens d'Israël, & tous les princes des lignées, & les chefs des familles des enfans d'Israël, en Ierusalem: pour amener l'arche de l'alliance du Seigneur, de la cité de Dauid, qui est Sion. Tous les homes d'Israël donc vindrent au Roy, au iour solennel du septiesme mois. Et quand tous les anciens d'Israël furent venuz, les Leuites porterent l'arche, & l'apporterent dedans & tout le parement du tabernacle. Ausly les prestres & les Leuites porterent les vaisseaux du saintuaire qui estoient au tabernacle. Lors le Roy Salomon, & toute la congregation d'Israël, & tous ceux qui auoient esté assemblez, deuant l'arche immoloient des moutons & des bœufz, sans nombre: car si grande estoit la multitude des oblations. Et les prestres apporterent l'arche de l'alliance du Seigneur en son lieu: c'est à dire en l'oratoire du temple, au saint des saintz, soubz les ailes des Cherubins, tellement que les Cherubins estendoient leurs ailes sur le lieu, auquel estoit mise l'arche, & couuroient l'arche avec ses barres. Et les testes de barres par lesquelles l'arche estoit portée (à cause qu'ilz estoient vn petit plus loingz) se monstroient deuant l'oratoire. Mais si aucun eut esté vn petit par dehors il ne les pouoit veoir. Et ainsi l'arche a esté illec iusques à ce iour. Et n'y auoit autre chose en l'arche, sinon les deux tables, que Moïse auoit mis en Horeb, quand le Seigneur donna la loy aux enfans d'Israël, yssant hors d'Egypte. Et quand les prestres furent yssus du saintuaire (car tous les prestres qui peurent estre illec trouuez, furent saintifiez, & en ce tēps là n'estoient point encores diuisez les lieux, ni l'ordre des seruites entre eux) tant les Leuites, que les chantres, c'est à dire, ausly ceux qui estoient en deffoubz Asaph, & qui estoient en deffoubz de Heman, & en deffoubz de Iadithun, les filz & leurs freres vestus de robes de fin lin, jouoient en cymbales, & en psalterions, & en harpes, eux tētant droictz deuant la partie Orientale de l'arche, & auet eux cent & vingt prestres jouans par trompettes. Quand donc tous chantoient ensemble, & de trompettes, & de voix, & de cymbales, & d'orgues, & de diuers genres d'instrumentz de musique, & esleuoient en haule

A
3. rois. 7.8
& 8. a

B

C

D

leur

leur voix, le son estoit ouy de loing: tellement que quand ilz eurent commencé à louer le Seigneur, & à dire: Confessez le Seigneur, car il est bon, pour ce que sa miséricorde est à tousiours, la maison de Dieu se remplissoit de la nuée, tellement que ne pouoient les prestres estre debout ny administrer, à cause de l'obscurité. Car la gloire du Seigneur auoyt remply la maison de Dieu.



S. Salomon benieit le peuple d'Israël, rendant graces à dieu de l'acôplissement de la promesse faicte à Dauid. Et prie humblement deuant toute la multitude, que Dieu veuille exaucer les vœux de ceux qui le prient en ce temple.

Chapitre. vj.

A Lors dit Salomon: Le Seigneur a promis qu'il habiteroit en l'obscurité. Or ay ie edifié vne maison à son nom, à fin qu'il habitast là à tousiours. Et le Roy retourna sa face, & benieit toute la multitude d'Israël (car toute la multitude se tenoit droict pour entendre) & dit: Le Seigneur Dieu d'Israël soit benieit, lequel a accompli par œuure ce qu'il a parlé à Dauid mon pere, disant: Depuis que j'ay mené hors mon peuple de la terre d'Egypte, ie n'ay point esleu cité de toutes les lignées d'Israël, pour en icelle estre edifiée maison à mon nom: & n'ay pas esleu quelque autre home, pour estre duc sur mon peuple d'Israël: mais ay estu Ierusalem, à fin que mon nom soit en icelle, & ay esleu Dauid, pour le constituer sur mon peuple Israël. Et quand ce fut la volonté de mon pere Dauid, d'edifier vne maison au nom du Seigneur le Dieu d'Israël, le Seigneur luy dit: En ce que tu as eu volonté, d'edifier vne maison à mon nom, tu as certes bien fait d'auoir telle volonté, neantmoins tu n'edifieras point la maison, mais tō filz qui sortira de tes reins, cestuy edifiera vne maison à mon nom. Le Seigneur donc a accompli sa parole, qu'il auoit parlé: & suis esleué au lieu de Dauid mon pere, & suis assis sur le throne d'Israël, ainsi q'le Seigneur a dit. Et ay edifié vne maison au nom du Seigneur le Dieu d'Israël, & ay mis en icelle l'arche en laquelle est l'alliance du Seigneur qu'il a promis avec les enfans d'Israël. Il se tint donc droict, deuant l'autel du Seigneur deuant toute la multitude d'Israël, &

estédit ses mains. Car aussy Salomon auoit fait vn lieu esleué d'arain, & l'auoit mis au milieu du tēple de cinq coudées de longueur, & cinq coudées de largeur, & trois coudées de haulteur. Et se tint droict sur iceluy, puis après en ploiat les genoulx au deuant de toute la multitude d'Israël, & esleuant les paulmes en hault, il dict: Seigneur Dieu d'Israël, il ny a point de semblable à toy au ciel n'y en terre, qui garde la promesse & la miséricorde avec tes seruiteurs, qui cheminent deuant toy en tout leur cœur: qui as donné à ton seruiteur Dauid mon pere, tout ce que tu luy auois dit: & as accompli par œuure, ce que tu auois promis de la bouche, comme le temps present le tesmoigne. Maintenant donc Seigneur Dieu d'Israël, accomplis à ton seruiteur Dauid mon pere, tout ce que tu as parlé, disant: Iamais ne sera que deuant moy n'y ait home venant de toy, assis sur le throne d'Israël: tellement toutesfois q' si tes filz gardent mes voies, & qu'ilz cheminent en ma loy, ainsi comme tu as cheminé deuant moy. Et maintenant Seigneur le Dieu d'Israël, que la parole que tu as dit à Dauid ton seruiteur, soit confirmée. Est ce dōc chose à croire, que Dieu habite sur la terre avec les homes? Si le ciel, & les cieulx des cieulx ne te comprennent point: combien moins ceste maison que i'ay edifié? Mais à ce est elle seulement faicte, à fin que tu regarde l'oraison de ton seruiteur, & son obsecration, mon Seigneur Dieu, & que tu escoute les requestes que ton seruiteur a espandues deuant toy: à fin q' tu ouure tes yeulx sur ceste maison iour & nuict, sur le lieu, auquel tu as promis que ton nom y seroit inuoqué & q' tu exaucerois l'oraison, que ton seruiteur seroit en iceluy, & exauce les prieres de ton seruiteur, & de ton peuple Israël. Quiconque aura prié en ce lieu icy, exauce le de ton habitacle, c'est à dire, des cieulx, & luy sois propice. Si que l'un a peché contre son prochain, & qu'il soit delibéré de iurer contre luy, & qu'il se soit obligé à male diction deuant l'autel, en ceste maison: tu l'exauceras du ciel, & seras le iugement de tes seruiteurs, tellement que tu rende au mauuais sa voye, sur sa propre teste, & que tu vengé le iuste, luy rendant selon sa justice. Si ton peuple Israël est vaincu des ennemis (car ilz pecheront contre toy) & que iceux conuertis faicent penitence, & qu'ilz prient tō nom, & qu'ilz supplient en ce lieu icy, tu exauceras du ciel, & sois propice au peché de ton peuple Israël, & les ramene en la terre, que tu leur as donnée, à eux & à leurs peres. Si le ciel estant fermé, la pluye ne descende point, à cause des pechez du peuple, & qu'ilz te prient en ce lieu icy, & que en cōfessant tō nom, aussy ilz se retournent de leurs pechez, après que tu les auras affligé, Seigneur exauce du ciel, & pardonne les pechez de tes seruiteurs, & de ton peuple Israël, & leur enseigne la bonne voye,

Psal. 107.

2. mac. 1. b
C
Oraison
de Salo-
mon.

3. rois. 2. 1
& 9. b
Soub 7. d

3. rois. 8. b

2. rois 7. 2
3. rois 8. b
1. pa. 2. b

3. rois. 1. d

voye, par laquelle ilz puissent cheminer, & don-
 ne la pluye à la terre, q tu as donné à ton peuple
 pour la posséder. Si la famine est venue sur la ter-
 re, & la pestilence, ou seicheresse, ruelleure, la
 faulxerolle & chanille, & que les ennemis en ga-
 stant les pays, aient assiege les portes de la cité,
 & que toute playe ou maladie les oppresse, si au-
 cun de ton peuple Israël te prie, en cognois-
 sant sa playe & son infirmité, & qu'il estende ses
 mains en ceste maison: tu exauceras du ciel, à sca-
 uoir de ton hault habitacle, & sois propice, &
 rendz à vn chascun selon les voyes, que tu cog-
 nois vn chascun auoir en son cœur: (Car toy
 seul cognois les cœurs des filz des homes) à fin
 qu'ilz te craignent, & qu'ilz cheminent en tes
 voyes, tous les iours qu'ilz viueront sur la face
 de la terre, que tu as donnée à noz peres. Aussy
 l'estranger qui n'est pas de ton peuple Israël, s'il
 vient de la terre loingtaine à cause de ton nom
 qui est grad, & à cause de ta main robuste, & de
 ton bras estedu, & qu'il ayt adoré en ce lieu icy,
 tu l'exauceras du ciel, de ton tresferme habita-
 cle, & feras toutes les choses, pour lesquelles ce-
 luy estranger t'aura inuocé: à fin q tous les peu-
 ples de la terre cognoissent ton nom, & qu'ilz te
 craignent, comme ton peuple Israël, & qu'ilz co-
 gnoissent que ton nom est inuocé sur ceste mai-
 son, q i'ay edifié. Si ton peuple est yssu à la batail-
 le cōtre ses aduersaires, par la voye en laquelle
 tu les auras enuoie, il t'adorerōt alendroict de la
 voie en laquelle est ceste cité q tu as esleu, & la mai-
 son q i'ay edifié pour ton nom: tu exauceras leurs
 prieres du ciel, & obsecration, & seras vengean-
 ce. Mais s'ilz ont peché contre toy, (car aussy il
 n'est home qui ne peche) & que tu soys cour-
 roucé à eux, & que tu les aie baillé aux ennemis,
 & qu'ilz les aiet menez prisoniers en terre loing-
 taine, ou en qlque terre prochaine, & que iceux
 cōuertis de leur cœur en la terre, à laquelle ilz se-
 ront menez prisoniers, faicēt penitēce, & qu'ilz
 t'aient faict deprecation en la terre de leur capti-
 uité, disant: Nous auons peché, nous auons faict
 mal, nous auons iniustemēt faict: & qu'ilz soiet re-
 tournez à toy de tout leur cœur, & de tout leur
 ame, en la terre de leur captiuité, à laquelle ilz sont
 menez, & qu'ilz t'adorēt contre la voye de leur
 terre, q tu as donné à leurs peres, & de la cité q tu
 as esleu, & de la maison que i'ay edifié pour ton
 nom, tu exauceras du ciel leurs prieres, c'est à
 dire de ton ferme habitacle, & fais iugement, &
 q tu pardōne à ton peuple, cōbien qu'il soit pe-
 cheur. Car tu es mon Dieu: le te prie q tes yeulx
 soiet ouverts, & q tes oreilles soiet entendant
 à l'oraison q est faicte en ce lieu icy. Maintēz
 donc Seigneur Dieu, esleue toy en ton repos,
 toy & l'arche de ta force: Seigneur Dieu q tes
 prestres soient vestus de salut, & q tes saintz se
 resiouissent en biens. Seigneur Dieu ne destour-
 ne point la face de ton Oinct. Aye souuenan-

ce des misericordes de Dauid ton seruiteur.



S. Après que le feu du ciel eut deuoré les sacrifices, la maie-
 sté de Dieu emplit le temple Et la dedication du temple est cō-
 brée. vij. iours durans, offrans plusieurs hosties, au. viij. iour
 fut faicte la collecte pour l'entretènement du temple. Le Sei-
 gneur reuele à Salomon auoyt exalte son oraison.

Chapitre. vij.

ET quand Salomon eut accōmply de faire A
 prieres, le feu descendit du ciel, & deu- 2. mac. 2. b
 ra les holocaustes & oblations, & la ma-
 iesté du Seigneur remplit la maison, & ne po-
 uoyent les prestres entrer au temple du Sei-
 gneur, de ce que la maieité du Seigneur auoyt
 remply le temple du Seigneur. Aussy tous les
 enfans d'Israël veoyent le feu qui descendoit, &
 la gloire du Seigneur sur la maison, & iceux tōbi-
 bans enclinez en la terre sur le pauement faict
 de pierre, ilz adorerent, & louerent le Seignr,
 pour se qu'il est bon, pour ce que sa misericor-
 de est à tousiours. Or le Roy & tout le peuple
 immoloiēt oblations deuā le Seigneur. Dont
 Salomon offrit des oblations, vingt & deux mil
 le bœufs, & cent & vingt mille moutons. A donc 3. roi. 3. g
 le Roy & tout le peuple dedia la maison de
 Dieu. Et les prestres se tenoient en leurs offices,
 & les Levites avec leurs instrumens des chants
 du Seigneur, que Dauid le Roy feit pour louer
 le Seigneur, pour ce que sa misericorde est à tou-
 siours, chantans les hymnes de Dauid, par leurs
 mains. Aussy les prestres sonnoient les trompet-
 tes deuant eux, & tout Israël estoit debout.
 Aussy Salomon sanctifia le milieu de la salle
 deuant le temple du Seigneur. Car il auoyt il-
 lec offert les holocaustes, & les graisses des ob-
 lations pacifiques, pour ce que l'autel d'airain
 qu'il auoyt faict, ne pouoit soutenir les holo-
 caustes & les sacrifices, & les graisses. Salo-
 mon donc feit en ce temps la solennité par sept
 iours, & tout Israël avec luy, qui estoit vne
 fort grande congregation, depuis l'entrée d'
 Emath, iusques au torrent d'Egypte. Et au
 huytiensme iour fut vne assemblée, pour ce qu'
 il auoyt dedia l'autel par sept iours, & auoyt
 celebré par sept iours la solennité. Et ainsi au
 vingt & troisieme iour du septiesme mois, il
 laissa aller les peuples en ses tabernacles, ioy-
 eux & ayants lyesse du bien q le Seigneur auoit
 fait

Dd fait

fait à David, & à Salomon, & à Israël son peuple. Et Salomon accomplit la maison du Seigneur, & la maison du Roy, & toutes les choses qu'il auoit disposé en son cœur, de faire en la maison du Seigneur, & en sa maison, & prospéra. Or le Seigneur s'apparut de nuit à luy, & dit: J'ay ouy ton oraison, & ay esleu ce lieu icy à moy, pour maison de sacrifice. Si j'ay fermé le ciel, & que la pluye ne descende point, & si j'ay mandé & commandé à la sauterelle qu'elle deuore la terre, & si j'ay enuoyé la peste en mon peuple, & que mon peuple sur lequel mon nom est appelé soit conuerty, & qu'il fasse priere vers moy, & qu'il requiere ma face, & qu'il face penitence de ses tresmauuaises voyes: aussy ie l'exauceray du ciel, & feray pardon à leurs pechez, & gueriray leur terre. Aussy mes yeulx seront ouuerts, & mes oreilles seront dressées vers l'oraison d'iceluy, qu'il aura prié en ce lieu icy. Car j'ay esleu, & saintifié ce lieu icy, à fin que mon nom soyt illec eternellement, & que mes yeulx & mon cœur demourent illec à tousiours. Toy aussy si tu chemine deuant moy, ainsi que David ton pere a cheminé, & que tu faice selon toutes les choses que ie t'ay commandé, & que tu garde mes iustices, & iugemens, i'esleueray le throne de ton royaume, ainsi que j'ay promis à David ton pere, disant: I'amaï ne sera qu'il n'y ait home de ta lignée, lequel soit prince sur Israël. Mais si vous estes retirez, & que delaissez mes iustices, & mes commandemens que ie vous ay proposé, & que vous allez seruir aux dieux estrangers, & que vous les adorez: ie vous tireray hors de ma terre que ie vous ay donné, & ieteray arriere de ma face ceste maison que j'ay saintifié pour mon nom, & la mettray en parabole, & en exemple à tous les peuples. Et ceste maison sera en proverbe à tous passans: & diront étant estonnez, pour quoy a le Seigneur fait ainsi à ceste terre, & à ceste maison? Et ilz respondront, pour ce qu'ilz ont delaissé le Seigneur le Dieu de leur pere, lequel les a mené hors de la terre d'Egypte, & ont prins des dieux estrangers, & les ont adoré & seruy: pourtant sont ventuz sur eux tous ces maux icy.

1. Rois. 2. a.
& 9. b.

1. Rois. 2. c.
1. Rois. 2. c.
3. Rois. 9. b.

S. Quand Salomon eut edifié plusieurs cites, Il distribua le residu des gentils. Il offre des hosties, & continue les seruites des prestres & Leuites selon la disposition de David. Et enuoyant sa classe en Ophir, on rapporta moult d'or à Salomon.

Chapitre. viij.

Et quand vingt ans furent accomplis, après que Salomon eut edifié la maison du Seigneur, & sa maison il edifia les cites que Hiram auoit donné à Salomon, & seilloit habiter les enfans d'Israël. Aussy s'en alla en Emath Saba, & la print: & edifia Palmiram au desert, & autres cites fort garnies edifia en Emath. Et il edifia Beth-horon la superieure, & Beth-horon la basse, cites murées ayants des portes,

des verroux, & des serrures. Pareillement Balaach, & toutes les villes etes fermes, qui furent à Salomon, & toutes les cites des charroiz, & les villes des cheualcheus. Toutes les choses que Salomon voulut, & disposa, il edifia en Ierusalem, & au Liban, & en toute la terre de sa puissance. Et tout le peuple y estoit la reue des Hebreens, des Amorrhéens, des Pherezéens, Hebreens, & Iebuséens, lesquels n'estoyent point de la lignée d'Israël, de leurs filz, ne de leurs freres: leurs lesquels les enfans d'Israël n'auoyent point mis à mort, Salomon se fit tributaire iusques en ce iour. Mais il ne mit au cius des enfans d'Israël pour seruir aux ceures du Roy: Car iceux estoient homes de guerre, & les premiers ducx, & les princes de les charroiz, & de les cheualcheus. Et tous les princes de l'armée du Roy Salomon furent deux cens cinquante, lesquels enseignoient le peuple. Et il se fit monter la fille de Pharaon, de la cité de David, en la maison qu'il luy auoit edifié. Car le Roy dit: Ma femme ne habitera point en la maison de David Roy d'Israël, pource qu'elle est saintifiée à cause, que l'arche du Seigneur a entré en icelle. Lors Salomon offrit holocaustes au Seigneur sur l'autel du Seigneur, qu'il auoit edifié deuant le porche, pour tous les iours offrir sur iceluy, selon le commandement de Moyses, es iours des sabbathz, & es calender, & es iours de feste, troys foys en l'an, c'est à dire en la solennité des pains sans leuain, en la solennité des sepmaines, & en la solennité des tabernacles. Et ordonna selon la disposition de David son pere, les offices des prestres en leurs seruites, & les Leuites en leur ordre, pour louer & administrer deuant les prestres, selon l'ordre d'un chascun iour, & les portiers en leurs diuisions de porté en porte. Car David home de Dieu l'auoit ainsi commandé. Et ne deleisserent rien des commandemens du Roy, tant les prestres que les Leuites, de tout ce qu'il auoit commandé, & es gardes des thresors. Salomon eut tous les despens appareillez, depuis le iour qu'il fonda la maison du Seigneur iusques au iour auquel la parfeit. Lors s'en alla Salomon en Amon-gaber, & en Ailath, au bord de la mer rouge, qui est en la terre d'Edom. Et Hiram luy enuoya par les mains de ses seruiteurs, des nauires, & des maronniers experts en la mer, & s'en allerent avec les seruiteurs de Salomon en Ophir, & prindrent d'illec quatre cens cinquante talentz d'or, & l'apporterent au Roy Salomon.

Le Roy de Saba s'enuoyant de la sapience de Salomon, s'en alla avec deux & reçut plusieurs dons. Le poiz de l'or qui estoit apporté tous les ans à Salomon. Il se fit faire les charroiz, & tous les vaisseaux de son seruit, d'or. Et un flage de troys couues d'or. L'ampleur de ses richesses, de sa sapience & puissance sont descrites. Ledict Salomon mourut le quarantième an de son regne, auquel succeda Roboam son filz.

Chapitre. ix.

Aussy

A Vssy la royne de Saba, quād elle eut ouy la renommée de Salomon, elle vint en Ierusalem pour l'essayer par obscures propositions, avec grādes richesses & chameaux, lesquels portoyent des oignemens aromatiques, & or en abondance, & des pierres precieuses. Et quād icelle fut venue à Salomon, elle luy dict toutes les choses q estoyēt en son cœur. Lors Salomon luy exposa toutes les choses qu'il le auoit proposé: & n'y eut rien qu'il ne luy rendit tresmanifeste. Et après qu'elle eut veu la sapience, à sçauoir de Salomon, & la maison qu'il auoit edifié, & aussy les viādes de sa table, & les demeures des seruiteurs, & les offices de ses ministres, & leurs vestemens, aussy les boutelliers & leurs vestemens, & les oblations qu'il immoloyt en la maison du Seigneur: il n'y auoit plus d'esprit en elle tant estoit estōnée. Et dit au roy:

B La parole que i'auoie ouy en ma terre, de tes vertus & sapiēce est veritable. Je ne creioie point à ceux qui les racomptoyent, iusques à ce q meisme ie fusse venue, & q mes yeulx eussent veu, & que i'eusse trouuē par experience, que à grand peine la moitié de ta sapience m'auoit esté racomptēe: Tu as surmontē par tes vertus la renommēe. Bien heureux sont tes gens, & bien heureux sont tes seruiteurs, ceux qui sont assistans deuant toy en tout temps, & oyent ta sapience. Ton Seigneur Dieu soit benedict, lequel t'a voulu ordonner sur son throne comme vn Roy, pour ton Seigneur Dieu. Pour ce que Dieu ayme Israël, & qu'il le veult garder à tousiours: pourtāt t'a il mis Roy sur luy, à fin que tu faice iugemens & justice. Lors donna au Roy cent & vingt talents d'or, & grand foison d'oignemens aromatiques, & de pierres tresprecieuses. Et ne furent oncqs telles odeurs aromatiques, comme furent ceux que la royne de Saba donna à Salomon. En oultre les seruiteurs de Hiram, avec les seruiteurs de Salomon apporterent de l'or d'Ophir, & des bois de Thyines, & des pierres tresprecieuses. Desquelz à sçauoir des bois de Thyines, le roy en feit des degrez en la maison du Seigneur, & en la maison royale, aussy des harpes & des psalterions pour les chantres: lamais ne furent veu en la terre de Iuda, telz bois. Aussy le roy Salomon donna à la Royne de Saba tout ce qu'elle voulut, & qu'elle demanda, & beaucoup plus qu'elle ne luy auoit apportē: La quelle soy retournāt, s'en alla en sa terre avec ses seruiteurs. Et le poidz de l'or que l'on apportoit à Salomon par chascun an, estoit de six cens soixante six talents d'or: sans la somme que les ambassadeurs de diuerses nations, & les marchans auoient accoustumē d'apporter, & tous les Roys d'Arabie, & les princes des terres, qui apportoyent or & argent à Salomon. Le Roy Salomon donc feit deux cens lances d'or, de la somme de six cens pieces d'or, lesquels estoient pelez pour

chascune lance. Aussy trois cens boucliers d'or, de trois cens pieces d'or, dont estoient couuers chascun bouclier. Et le roy les mit en son armoire, laquelle estoit plantēe de boschage du Lyban. Aussy le Roy feit vn grand siege d'iuoyre, & le vestit d'or trespur. Aussy il y feit six degrez, par lesquels on mōtoit au siege: & vne scabelle d'or, & deux appuys d'vn costē & d'autre, & deux lions qui se tenoyent auprès des appuys: En oultre douze autres petitz lions se tenant sus les six degrez d'vn costē & d'autre. Tel siege ne fut iamais en tous les royaumes. Aussy tous les vaisseaux du conuiue du Roy estoient d'or: & les vaisseaux de la maison de la forest du Libā estoient d'or trespur. Car l'argent n'estoit reputē à rien, en ces iours là. Car aussy les nauires du roy alloient en Tharse, avec les seruiteurs de Hiram, vne fois en trois ans: & apportoyent d'illec, or & argent, & de l'iuoyre, & des singes, & des pans. Salomon donc fut magnifié par dessus tous les Roys de la terre, à cause des richesses & de gloire. Et tous les Roys de la terre desiroient à veoir la face de Salomon, pour ouyr la sapience que Dieu auoyt donnē en son cœur. Et luy apportoyent tous les ans des dons, vaisseaux, d'or & d'argent, & des vestemens, & des armures, & des odeurs aromatiques, des cheualx, & des muletz. Salomon aussy eut quarante mille cheualx d'escuyrie, & douze mille de chariotz, & cheualcheurs. Et il les ordonna es villes des chariotz, & en Ierusalem là ou estoit le Roy. Il eut puissance sur tous les Roys, depuis le fleue d'Euphrates, iusques à la terre des Philisthijns, & iusques aux termes d'Egypte. Et liura aussy grande abondance d'argent en Ierusalem, comme de pierres: & aussy grande multitudine de cedres, comme des figuiers sauuaiges, qui croissent aux champs. Et on luy amenoyt des cheualx d'Egypte, & de toutes contrées. La reste des œures de Salomon, les premiers & les dernieres sont escriptes es parolles de Nathan le prophete, & aux liures d'Ahias Silonite, aussy en la vision d'Addo le Voyant, contre Ieroboam filz de Nabath. Et regnā Salomon en Ierusalem sur tout Israël, quarante ans. Puis après dormit avec ses peres, & l'ensepuelirent en la cite de Dauid, & Roboam son filz regna pour luy.

S. Roboam mesprisant le conseil des anciens, suyuant ce luy des ieunes d'Israël le royaume en deux. Et Ieroboam fut esleu sur dix ligues.

Chapitre. x.

Lors Roboam s'en alla en Sichem, car illec estoit tout Israël conuenu, pour le constituer Roy. Quand Ieroboam filz de Nabath eut ouy ceste chose, lequel estoit en Egypte (car il s'en estoit suy illec de deuant Salomon) incontinent retourna. Et ilz l'appellerent & vint avec tous ceux d'Israël, & parlerent, à Roboam, disant: Ton pere nous a oppressē par vn dur ioug, cōmande choses plus legeres q ton

Dd.ij. pere,

pere, qui nous a imposé grief seruitude, & soustraits vn petit de la charge, à fin que nous te serui-
 ons. Lequel dit: Retournez vers moy d'icy en
 trois iours. Et quád le peuple fut en allé, il print
 cōseil avec les anciens qui auoient esté assistans
 B deuant son pere Salomon, quand il viuoit enco-
 res, disant: Quel conseil donnez vous, pour res-
 pondre au peuple? Iceux luy dirent: Si tu plais à
 ce peuple icy, & que tu les appaise par parolles
 de clemence, ilz te seruiront à tousiours. Mais
 iceluy delaiſſa le conseil des anciens, & commen-
 ça a traicter avec les ieunes qui auoient esté nour-
 ris avec luy, & estoient en sa cōpaignie. Et leur
 dit: Que vous en semble? ou que doibz ie respō-
 dre à ce peuple icy, lequel m'a dit: Allege la char-
 ge que ton pere nous a imposé? Lors iceux respō-
 dirent comme ieunes gens, & nourris avec luy
 en delices, & dirēt: Tu parleras ainſy au peuple,
 C qui t'a dit, ton pere a fort aggraué nostre ioug,
 toy allége là: & leur respondras ainſy: Mon plus
 petit doigt est plus gros que les reins de mon pe-
 re. Mon pere vous a imposé vn pesant ioug: mais
 moy, ie vous y adiouſteray plus grande charge.
 3. roi. 12. c. Mon pere vo' a battu de fouetz, & ie vous frap-
 peray de scorpions. Et ainſy Ieroboam & tout
 le peuple vindrēt au troisieme iour à Roboam,
 ainſy qu'il leur auoit cōmandé. Et le Roy respō-
 dit durement, en delaiſſant le conseil des anci-
 ens. Et parla selon la volunté des ieunes. Mon pe-
 re vous a imposé vn grief ioug, le q̄lle seray plus
 pesant. Mon pere vous a battu de fouetz, mais ie
 vous frapperay de scorpions: & n'obtempera
 point aux requestes du peuple. Car c'estoit la vo-
 lunté de Dieu, à fin que sa parole fut accomplie,
 qu'il auoit parlé par la main d'Ahias Sybōnite, à
 D Ieroboā filz de Nabath. Et tout le peuple (quád
 le Roy disoit telles dures parolles) luy dit en ce-
 ste maniere: Nostre part n'est point en Dauid: &
 nostre heritage n'est poit au filz d'Isai. O Israël,
 retourne toy en tes tabernacles. Mais toy Da-
 uid, nourris ta maison. Et s'en alla Israël en ses ta-
 bernacles: Toutesfois Roboā regna sur les enfās
 d'Israël, q̄ habitoiēt es citez de Iuda. Et le Roy
 Roboā enuoia Adurā, q̄ estoit preuost sur les tri-
 butz, & les enfans d'Israël le lapiderēt, & mour-
 rut. Lors le roy Roboam se hasta de monter
 sur son chariot, & s'en fuyt en Ierusalem. Et se
 retira Israël de la maison de Dauid, iusques en
 ce iour.

S. Dieu commande que Roboam ne bataille point contre
 Israël. Mais Roboam aiant edifié plusieurs citez, les prestres &
 Leuites deiectz de Ieroboam viennent à luy, & les adorateurs de
 Dieu. Roboam print d'autres femmes & concubines.

Chapitre. xj.

A 3. roi. 12. c. Lors Roboam s'en vint en Ierusalem, & ap-
 pella toute la maison de Iuda & de Ben-ia-
 min, cent & octante mille esleutz, & com-
 batans, pour batailler contre Israël, & pour re-
 diure à soy son royaume. Et la parole du Sei-
 gneur fut faite à Semeias home de Dieu, disant:

Parle à Roboam le filz de Salomon Roy de Iu-
 da, & à tous ceux d'Israël qui sont en Iuda, & en
 Ben-iamin. Ce dit le Seigneur: Vous ne monte-
 rez point, & ne bataillerez point contre voz fre-
 res. Que vn chascun retourne en sa maison, car
 ce a esté fait par ma volunté. Quand iceux eu-
 rent ouy la parole du Seigneur ilz s'en retour-
 nerent, & n'allerent point contre Ieroboam.
 Mais Roboam demoura en Ierusalem, & edifia
 B des citez murées en Iuda: Et il edifia Beth-lé-
 hem, & Etam, & Thecué, & aussy Beth-sur, So-
 cho, & Odollam, & pareillement Gerth, Mare-
 sa, Ziph: en oultre Aduram, Lachis, Azeca: aussy
 Saraa, & Aialon, & Hebron, lesquelles estoient
 en Iuda & en Ben-iamin, citez tresgarnies.
 Et quand ilz les eurent fermées de murailles, il
 mit des princes en icelles, & des greniers de vi-
 ures, c'est à dire, d'huyle & de vin. Mais aussy
 fait en chascune cité des armoitiers d'escussions
 & de lances, & les fortifia par grand diligēce: &
 eut domination sur Iuda & Benjamin. Mais les
 prestres & les Leuites qui estoient en tout Israël
 vindrent à luy de tous leurs lieux, delaiſſant
 les faubourgs & leurs possessions, & vindrent
 en Iuda, & en Ierusalem: pour ce que Ieroboam
 & ses successeurs les auoit deiecté, à fin qu'ilz
 ne feissent plus l'office de la prestrie du Sei-
 gneur. Lequel ordonna pour luy des prestres
 pour les haultz lieux, & pour les diables, & les
 veaulx qu'il auoit fait. Pareillement de toutes
 les lignées d'Israël, tous ceux qui auoient donné
 leur cœur à querir le Seigneur Dieu d'Israël, vin-
 drēt en Ierusalem, pour immoler leurs oblatis
 deuant le Seigneur Dieu de leurs peres, & renfor-
 cerent le royaume de Iuda: & confermerēt Ro-
 boā filz de Salomon, par l'espace de trois ans.
 Car ilz cheminerent seulement trois ans es voies
 de Dauid & de Salomon. Et Roboā print Maha-
 lath pour femme, la fille de Ierimoth filz de Da-
 uid: & aussy Abihail, la fille d'Eliab, filz d'Isai: la
 D q̄lle luy enfanta des filz, Ieus, Somoriā, & Soom,
 aussy après icelle print Maacha, la fille d'Absa-
 lom, laquelle luy enfanta Abia, & Ethai, Ziza,
 & Salomith. Mais Roboam ayma Maacha la
 fille d'Absalom par dessus toutes ses femmes, &
 concubines. Car il auoyt espousé dix huyt fem-
 mes, & soixante concubines, donc engendra
 vingt huyt filz, & soixante filles. Or il constitua
 Abia filz de Maacha duc & chef par dessus tous
 ses freres. Car il pensoit de le faire Roy, pour ce
 qu'il estoit le plus sage, & le plus puissant entre
 tous ses filz, & en tous les termes de Iuda & de
 Ben-iamin, & en toutes les citez murées. Et leurs
 donna des viures en abondance, & demanda
 plusieurs femmes.

S. Pour les pechez de Roboam & du peuple de Iuda. Dieu
 les liura au Roy d'Egypte, qui prenant les fortes citez de Iuda,
 pilla Ierusalem, emportant les thesors du temple & du Roy:
 aussy les escus d'or & d'argent, pour lesquels Roboam en feit
 faire d'autres. Iceluy mort, regna son filz Abia.

Cha-



Chapitre. xij.

ET quand le royaume de Roboam fut renforcé & conforté, il delaiſſa la loy du Seigneur, & tout Israël avec luy. Or au cinquiesme an du regne de Roboam, Sefac roy d'Egypte monta en Ierusalem (pour ce qu'ilz auoient pechié au Seigneur) avec mille & deux cens chariotz, & soixante mille cheuaucheurs: & le commun peuple qui estoit venu avec luy d'Egypte, estoit sans nombre, à ſçauoir les Lybiens, les Troglodytes, & les Ethiopiens. Et print les citez fort garnies de Iuda, & vint iusques à Ierusalem. Lors Semeias prophete entra vers Roboam & les princes de Iuda, qui s'estoient assemblez en Ierusalem fuyant Sefac. Et leur dit: Telles choses dit le Seigneur: Vous m'auuez delaiſſé, & ie vous ay ausſy delaiſſé en la main de Sefac. Et les princes d'Israël & le Roy espouuentez, dirent: Le Seigneur est iuste. Et quand le Seigneur eut veu qu'ilz estoient humiliez, la parole du Seigneur fut ſaicté à Semeias, disant: Pour ce qu'ilz se sont humiliez; ie ne les destruiray point: & leur donneray vn petit d'aide, & ma fureur ne distillera point sur Ierusalem par la main de Sefac. Toutesfoys ilz ſeruiroient à luy, à fin qu'ilz ſçachent la difference de la ſeruitude, & de la ſeruitude du royaume des terres. Et ainſy Sefac le Roy d'Egypte ſeretra de Ierusalem, ayant prins les threſors de la maison du Seigneur, & de la maison du Roy, il emporta tout avec luy: Et les boucliers d'or que Salomon auoit faitz, pour lesquelz le roy en ſoit d'airain, & les bailla aux princes des armoiries, qui gardoient l'entrée du palais. Et quand le roy entra en la maison du Seigneur, les escuyers venoient & les portoient, & derechef les reportoient en leur armoire. Neantmoins pour ce qu'ilz furent humiliez, la fureur du Seigneur ſe retra d'eux, & ne furent point totalementz destruitz. Car ausſy en Iuda furent trouuées des bonnes ſeuures. Le Roy Roboam donc fut conforté en Ierusalem, & regna. Et estoit de quarante & vn an, quand il commença à regner. & regna dix sept ans en Ierusalem, la cite que le Seigneur auoit eleu pour ille conforter son

Bonnes ſeuures.

3. roi. 14. f.

D

nom, de toutes les lignées d'Israël. Et le nom de ſa mere estoit Naama Ammanite. Et ſeit mal, & il ne prepara point ſon cœur, pour querir le Seigneur. Mais les œures de Roboam premieres & dernieres, ſont eſcriptes es liures de Semeias le prophete, & d'Addo le Voyant, & diligement expoſées: Et Roboam & Ieroboam eurent la guerre l'un contre l'autre, tous les iours. Mais Roboam dort avec ſes peres: & fut enſepue-ly en la cite de Daud, & Abia ſon filz regna pour luy.

S. Abia venant à la bataille contre Ieroboam, deſenhorta l'armée de Ieroboam de venir contre luy, entant qu'il auoit dieu pour luy, lequel ceux d'Israël auoient deieuté. Et aiant eſperance en Dieu deuint victorieux, & print diuerſes citez, & engendra plusieurs enfans de diuerſes femmes.

Chapitre. xij.

EN l'an dixhuytiesme du Roy Ieroboam, Abia regna sur Iuda. Il regna trois ans en Ierusalem: Le nom de ſa mere estoit Michaiſa fille d'Vriel de Gabaa, & fut guerre entre Abia & Ieroboam. Et quand Abia eut començé la bataille, ayant des vaillans homes de guerre & gens d'eſlité quarante mille: Ieroboam ordonna au contraire l'armée d'octante mille homes lesquelz ausſy estoient gens eſleutz, & trefors à la guerre. Abia donc s'arresta sur la montagne de Semerom, laquelle estoit en Ephraim, & dit: Eſcoute Ieroboam, & tout Israël: Ignorez vous que le Seigneur Dieu d'Israël ait donné le royaume à Daud sur Israël à tousiours, à luy & à ſes filz ſoubz la paſſion du ſel? (Et Ieroboam filz de Nabat ſeruiteur de Salomon filz de Daud, s'est eſleué, & a rebellé contre ſon Seigneur. Et avec luy ſont assemblez les homes tresuains, & filz de Belial: & ont eſté plus fortz que Roboam filz de Salomon: Mais ausſy Roboam estoit rude, & de cœur craintif, & ne peut reſiſter à eux). Maintenant donc vous dites, que pouvez reſiſter au regne du Seigneur, qu'il poſſede par les filz de Daud: Et auez grande multitude de peuple, & les veaux d'or, que Ieroboam vous a faitz pour dieux, & auez debouté les prestres du Seigneur, les filz d'Aaron, & les Leuites: & auez faitz des prestres pour vous, comme tous les peuples de la terre: Quelconque vient, & conſacrera ſa main, avec vn taureau ou des boeufz, & avec ſept moutons, il eſt fait prestre de ceux qui ne ſont point dieux. Mais noſtre Seigneur, eſt Dieu, que nous n'auons point deſeſté. Et les prestres adminiſtrent au Seigneur, qui ſont filz d'Aaron; & les Leuites ſont en leur ordre. Ausſy ilz offrent tous les iours au matin & au veſpre les holocaustes: & l'encenſement aromatique ſaict ſelon le commandement de la loy, & les pains ſont propoſéz sur la table tresſainte: Ausſy avec nous eſt le chandelier d'or, & ſes lampes, pour eſtre tousiours allumées au veſpre. Nous gardons vrayment les commandemens du Seigneur noſtre

Dd.ij. Dieu,

Dieu, lequel vous auez delaiſſé. Parquoy Dieu est le cōducteur de nostre armée, & les prestres d'iceluy qui sonnent les trompettes, & bruyent contre vous. Enfans d'Israël ne veuillez faire la guerre contre le Seigneur Dieu de voz peres, car il ne vous est point expedient. Cestuy disant ces parolles, Ieroboā s'enforçoit de faire q̄l que trahison par derriere. Et commē estoit au deuant de ses ennemis, il enuironnoit Iuda qui n'en ſçauoit riens, de son armée. Lors Iuda regardant, veit que la bataille estoit prochaine & deuant & derriere, & cria au Seigneur. & les prestres commencerent à sonner les trompettes. Auffy tous les gens de Iuda crierent. Et voicy, que iceux criant, Dieu espouenta Ieroboam, & tout Israël qui se tenoit deuant Abia & Iuda: & les enfans d'Israël s'en fuyrent de Iuda, & Dieu les liura es mains d'iceux. Abia donc & son peuple les frapperent de grande playe: & tomberēt naurez d'Israël, cinquante mille homes fortz. Et les enfans d'Israël furent humiliez en ce temps là: & les filz de Iuda furent grandement confortez, pour ce qu'il eurent esperance au Seigneur le Dieu de leurs peres. Auffy Abia pourſuyuit Ieroboam qui fuyoit: & print ses citez, Beth-el & ses filles: Iefana avec ses filles: Auffy Ephron & ses filles. Et ne peult plus oultre Ieroboam resister, es iours d'Abia: lequel le Seigneur frappa, & mourrut. Quād donc Abia eut renforcé son regne, il print quattorſe femmes, & engendra vingt & deux filz, & seize filles. Mais la reste des parolles d'Abia, de ses voies & de ses œuures, est diligēment escript au liure d'Addo le prophete.

S. Afa filz d'Abia luy succede, lequel ayant paix donnée de Dieu Il destruit l'adoration des Idoles, & edifia & garnist les citez de Iuda. Et avec l'ayde de Dieu. Il vainquist Zara Roy des Ethiopiens avec son armée de mille milliers.

Chapitre. xiiij.

^A Bia donc dormit avec ses peres, & l'ensepelièrent en la cité de Dauid, & Afa son filz regna pour luy. Es iour duquel la terre reposā par dix ans. Et Afa feit ce qui estoit bon & plaisant en la presence de son Dieu, & demolit les autelz du seruire diuin estrange, & les haultz lieux, & rompit les statues, & couppa les boscages, & cōmanda à Iuda, de requerir le Seigneur Dieu de leurs peres, & de faire la loy, & tous les mandemens. Et il osta de toutes les villes de Iuda, les autelz & les temples, & regna en paix. Auffy edifia des villes garnies en Iuda, pour ce qu'il estoit à repos, & que aucunes guerres ne s'estoient esleuées en son temps, pour ce que le Seigneur luy donnoit la paix. Et dit à Iuda: Edifions ces citez icy, & les enuironnons de murailles, & les renforçons de tours, & de portes, & de serrures, tandis que toutes choses sont à repos & sans guerre, pour ce que nous auons requys le Seigneur Dieu de noz peres, & nous a donné paix alentour. Parquoy ilz edifierēt, & n'y eut

aucū empeschemēt en edifiāt. Et eut Afa en son armée, de ceux qui portoient les escus & les lances, de Iuda trois cens mille: & deux de Beniamin portans l'escu & tirant de l'arc, deux cēs & quatre vingtz mille. Tous ceux icy estoient homes tres vaillāts. Mais Zara Ethiopien yſit alē contre d'eux, avec son armée de dix fois cēt mille, & trois cens chariotz: & vint iusques en Maresa. Lors Afa s'en alla au deuant de luy, & ordonna son armée en bataille, en la vallee de Sephata, laquelle est auprès de Maresa: & inuoua le Seigneur Dieu, & dit: Seigneur, il n'y a pas de differēce enuers toy, à ſçauoir si tu aideras avec petit nombre, ou avec plusieurs: aide nous Seigneur nostre Dieu. Car nous aiās fiance en toy, & en ton nom, sommes venuz cōtre ceste multitude. Tu es nostre Seigneur Dieu. Que l'home n'ait pas de puissance contre toy. Le Seigneur donc espouenta les Ethiopiens, deuant Afa, & Iuda. Et les Ethiopiens s'enfuyrent, & Afa & le peuple qui estoit avec luy les pourſuyrent, iusques en Gerara. Et tumberent les Ethiopiens iusques à la totale destruction, pour ce qu'ilz furent brisez par le Seigneur qui frappoit, & par son armée qui batailleoit. Ilz prindrēt donc beaucoup de despoilles, & frapperent toutes les citez alentour de Gerara. Car grande terreur les auoit tous surprins, & pillerent les villes, & apporterent grande proye. Mais auffy en destruisant les estables aux brebis, prindrent infinie multitude d'ouailles, & de chameaulx: puis retournerent en Ierusalem.

S. Azarie prophetize que Israël au temps adueny sera longuement sans vray Dieu, sans prestre & sans loy. Et Afa conforté à l'enhoitement de ce prophete, oste les ordres des Idoles. Et priue sa mere idololatre de l'empire. Mais le peuple. Iure qu'il seruirā à Dieu.

Chapitre. xv.

^A Lors Azarias filz d'Obed, aiant l'esprit de Dieu en luy, yſit au deuant d'Afa, & luy dit: Afa, & tout Iuda & Beniamin, escoutez moy. Le Seigneur est avec vous, pour ce que vous auez esté avec luy. Si vous le cherchez, vous le trouuez: Mais si vous le delaiſſez, il vous laissera. Or plusieurs iours se passeront en Israël sans le vray Dieu, & sans prestre estant docteur, & sans loy. Mais quand ilz se retourneront en leur angoisse, au Seigneur le Dieu d'Israël, & qu'ilz le chercheront, ilz le trouueront. En ce temps là n'y aura point de paix à celui qui entre ou qui sort hors: mais par tout seront terreurs, par tous les habitans de la terre. Car vne gent bataillera contre l'autre gent, & vne cité contrē l'autre: pour ce que le Seigneur les troublera, en toute angoisse. Vous donc soiez confortez, & que voz mains ne soient pas failles. Car salaire sera donné à vostre œuvre. Quand Afa eut ouy ce, à ſçauoir les parolles, & la prophetie d'Azarias filz d'Obed, prophete: il fut conforté, & osta les ydoles de toute la terre de Iu-

de Iuda & de Ben-iamin, & des villes qu'il auoit prins de la montaigne d'Ephraim: & dedia l'autel du Seigneur, lequel estoit deuant le porché du Seigneur. Puis assembla tout Iuda & Ben-iamin, & avec eux les estrangiers d'Ephraim, & de Manassé, & de Simeon. Car plusieurs d'Israël estoient venuz à refuge vers luy, voyant q son Seigneur Dieu estoit avec luy. Et quand ilz furent venuz en Ierusalem au troisieme mois, en l'an quinziesme du regne d'Afa, ilz immolerent en ce iour là au Seigneur des despouilles, & de la proye qu'ilz auoient amené, sept cens bœufz, & sept mille moutons. Et entra cōme estoit de coutume pour confermer l'alliance, à fin qu'ilz requerrissent le Seigneur le Dieu de leurs peres, de tout leur cœur, & de toute leur ame. Quiconque dict il, ne requerra point le Seigneur Dieu d'Israël qu'il meure, tant le plus petit comme le plus grand, tant l'home comme la femme. Et tous ceux de Iuda iurerent avec execration au Seigneur par grande voix, & en iubilation, & en son destrompettes, & au son des buisines: Car ilz iurerent de tout leur cœur, & de toute volonté le requierent, & le trouuerēt. Et le Seigneur leur donna repos alentour. Mais aussy osta Maacha la mere du roy Afa, de la domination auguste, pource qu'elle auoit fait au boscaige le simulachre de Priapus: leq̄l brisa du tout, & en le mettant par pieces, le brussa au torrent de Cedron. Mais les haultz lieux furent delaissez en Israël. Toutesfois le cœur d'Afa fut parfait tous les iours d'iceluy. Aussy cestuy porta en la maison du Seigneur les choses que son pere auoit voué: argent & or, & diuerses vtensiles de vaisseaux. Et la guerre ne fut pas iusques au trentiesme an du regne d'Afa.

S. Quand Baafa Roy d'Israël batailleoit contre Afa, il appella Ben-adad Roy de Syrie en son ayde. Et mit Hanani le prophete en prison, qui pour ce le reprenoit. Et estant affligé de douleur des piedz, mettait son esperance en l'art des Medecins, mourut l'an. XLI. de son regne.

Chapitre. xvj.

MAis en l'an trentiesme de son regne, Baafa roy d'Israël monta en Iuda, & enuirona Rama de muraille, à fin qu'aucun du royaume d'Afa ne peut ysis n'y entrer. Lors Afa print argent & or des thresors de la maison du Seigneur, & des thresors royaux: & enuoya vers Ben-adad roy de Syrie, lequel habitoit en Darnas, disant: Alliance est faicte entre moy & toy. Aussy mon pere & ton pere ont esté d'un accord: pour laquelle chose j'ay enuoié argent & or, à fin qu'en rompant l'alliance, que tu as avec Baafa le roy d'Israël, tu le faice retirer de moy. Quand Ben-adad eut entendu ceste parole, il enuoya les princes de ses armées aux villes d'Israël: Lesquelz frapperent Haïon, & Dan, & Abel-maim, & toutes les villes murées de Nephthaly. Quand Baafa eut ouy ceste chose, il de-laisa d'edifier Rama, & cessa de son œuvre. Lors

le Roy Afa print tous ceux de Iuda, & prindrēt les pierres de Rama, & les boys que Baafa auoit preparé pour l'edification: & en edifia Gabaa & Maspha. En ce temps là vint Hanani le Prophe-te vers Afa le Roy de Iuda, & luy dict: Pour ce q tu as eu confiance au Roy de Syrie, & non pas au Seigneur ton Dieu, pourtant est eschappé l'armée du Roy de Syrie, de ta main. Les Ethiopiés & les Lybiens n'estoient ilz pas en plus grand nombre, en chariotz, & en cheuaucheurs, & en fort grande multitude? Lesquelz (quand tu creois au Seignr,) il bailla en ta main. Car les yeux du Seigneur contemplant toute la terre, & donnent la force à ceux qui croient en luy de cœur parfait. Tu as donc follement fait, & pource au temps present s'esleueront les guerres contre toy. Et Afa courroucé alencontre du Voyant, il commanda qu'il fut mis en prison. Car il estoit fort indigné pour telle chose: & mit à mort en ce temps là plusieurs du peuple. Mais les œuvres d'Afa, premieres & dernieres sont escriptes au liure des Roys de Iuda & d'Israël. Aussy Afa fut malade en l'an trente & neuuesme de son regne d'une douleur des piedz tresgriefue: & aussy ne requit point le Seigneur en sa maladie, mais print plus sa cōfiance en l'art des Medecins. Et il dormit avec ses peres, & mourrut en l'an quarante & vn de son regne: & l'ensepuelirent en son sepulchre, qu'il auoit caué pour soy en la cité de Dauid. Et le mirent sur son liēt plein d'odeurs aromatiques, & d'oignementz des dames communes, lesquelz estoient faitz par art d'apothicarie: & en brullerent sur luy, par fort grande ambition.

S. Le fidele Iofaphat succédant à Afa son pere, poissant en richesses & en armes, enuoya les docteurs de la loy de Dieu, par toute Iudée, & ses princes sont nombréz avec le nombre des cheualiers subiectz.

Chapitre. xvij.

ET Iofaphat son filz regna pour luy, & eut victoire cōtre Israël. Et ordōna nobres de gédarmes en toutes les villes de Iuda, qui estoiet fermées de murailles. Et cōstitua garnisons en la terre de Iuda, & es citez d'Ephraim, q son pere Afa auoit prins. Et le Seigneur fut avec Iofaphat, pource qu'il chemina es premieres voies de Dauid son pere: & n'eut pas esperance en Baalim, mais au Dieu de son pere, & chemina es ses commandemens, & non pas selon les pechez d'Israël. Et le Seigneur conferma le royaume en sa main: & tous ceux de Iuda donnerent dons à Iofaphat: & eut richesses infinies, & grande gloire. Et quand son cœur fut enhardy pour les voies du Seigneur, il osta aussy les haultz lieux, & boscaiges de Iuda. Et au troisieme an de son royaume, il enuoya de ses princes, à sçauoir Ben-hail & Obdiam, Zachariam, Nathanaël, & Michiel pour enseigner en les citez de Iuda, & avec eux des Leuites, Semeias, Nathanaam, Zabadiam, aussy Afaël, & Semiramoth, Ionathan, Adoni, Dd.iiij. Tho-

Sus. 14. 6

2 Mac. 9. 2
1. rois. 13. 6
Ieh. 7. f.D
3 rois. 15. 6A
3 rois. 15. 6

Thobie, & Thob-adoniam, Leuites: & avec eux Elisama & Ioram, prestres. Et enseignoient le peuple en Iuda, ayant le liure de la loy du Seigneur: & enuironnoient toutes les villes de Iuda, & enseignoient le peuple. Parquoy la crainte du Seigneur fut faicte sur tous les royaumes de la terre qui estoient alentour de Iuda: & n'osoient faire la guerre contre Iosaphat. Mesme les Philisthiins apportoiens dons à Iosaphat, & tribut d'argent. Aussi les Arabiens amenoient troupeaux de moutons, sept mille sept cens, & autat de boucz. Iosaphat donc augmenta, & fut magnifié iusques au plus hault: & edifia en Iuda des maisons come tours, & des villes murées: & feit plusieurs œuures es villes de Iuda. Aussi auoit en Ierusalem des homes de guerre & vaillants, desquelz ensuyt le nombre, selon les maisons & familles d'un chascun. En Iuda, le prince de l'armée fut le duc Ednas, & avec luy trois cens mille homes tresvaillants. Après cestuy, le prince Iohanan, & avec luy, deux cens octante mille. Aussi après cestuy là estoit Amasias filz de Zechri, cō sacré au Seigneur, & avec luy deux cens mille, homes fortz. Après cestuy suyuoit Eliada home preux à la guerre, & avec luy de ceux qui tenoient l'arc & le boucler, deux cens mille. Aussi après cestuy estoit Iozabad: & avec luy cent & octante mille homes promptz à la guerre. Iceux tous estoient en la main du Roy, sans ceux qu'il auoit mis es villes murées, en toute Iuda.

S. Iosaphat conioinct d'affinité avec l'infidele Achab, monta avec luy en Ramoth-Galaad, quatre cens faux Prophetes promectans la victoire Mais Michée prophetisant au contraire, fut emprisonné. Toutes fois Achab selon la prophetie de Michée, fut tué en la bataille.

Chapitre .xviij.

A Iosaphat donc fut riche, & fort noble, & fut par affinité conioinct à Achab. Et descendit vers luy après aucuns ans en Samarie. A la venue duquel, Achab occit des moutons, & des bœufz en grand nombre, pour luy, & pour le peuple q' estoit venu avec luy, & luy persuada qu'il montast en Ramoth-Galaad. Et Achab Roy d'Israël dict à Iosaphat roy de Iuda: Vien avec moy en Ramoth-Galaad. Auquel iceluy respondit: Moy & toy, tout vn mon peuple est comme ton peuple: & serons avec toy en la bataille. Iosaphat dict au roy d'Israël: le te prie, demande tout maintenant conseil par la parole du Seigneur. Et ainsi le roy d'Israël assembla quatre cens homes Prophetes, & leur dict: Debuons nous aller en Ramoth-Galaad pour batailler, ou cesser? Et iceux dirent: Montez y, & Dieu les liurera en la main du roy. Et Iosaphat dict: N'y a il icy aucun Prophete du Seigneur, que nous luy demandons pareillement? Et le roy d'Israël dict à Iosaphat: Il y a vn home, duquel nous pouons demander la volenté du Seigneur: mais ie le hays: pour ce qu'il ne me prophetize point de bien, ains toujours mal. Et est Michéas le filz de Iéla.

Lors Iosaphat dict: O roy, ne parle point ainsi. Le roy d'Israël donc appella l'un des Eunuques: & luy dict: Appelle bien tost Michéas le filz de Iéla. Lors aussi le roy d'Israël, & Iosaphat le roy de Iuda, tous deux estoient assis en leur siege, vestuz des accoustrements royaux. Et estoient assis en l'airée auprès de la porte de Samarie & tous les Prophetes prophetizoient deuant eux. Or Sedecias filz de Chanaana, feit pour soy des cornes de fer, & dict: telles choses dict le Seigneur: D'icelles hurteras tu Syrie, iusques à ce que tu la debris. Et tous les Prophetes prophetizoient semblablement, & disoient: Monte en Ramoth-Galaad, & tu auras prosperité, & le Seigneur les liurera en la main du roy. Et le messagier qui estoit allé pour appeller Michéas, luy dict: Voicy les parolles de tous les Prophetes, d'un accord annoncent biens au roy. Ie te prie donc qu'aussi ta parole ne dissente point à eux, & que tu parles choses prosperes. Auq'l Michéas respondit: Le Seigneur vit, que ie parleray tout ce q' mon Dieu m'aura dict: Et ainsi vint au roy. Auquel dict le roy: Michéas, debuons nous aller en Ramoth-Galaad pour batailler, ou cesser? Auquel cestuy respondit: Môtez y. Car toutes choses vous viendront à prosperité, & les ennemis seront liurez en voz mains. Et le roy dict: Derechef ie t'adiure, & encores derechef, que tu ne me dise riens, sinon ce qui est veritable, au nom du Seigneur. Et cestuy dict: J'ay veu tous ceux d'Israël espars es montaignes, comme brebis sans pasteur: Et le Seigneur dict: Ceux icy n'ont point de seigneur, qu'un chascun retourne en paix en sa maison. Et le roy d'Israël dict à Iosaphat: Ne t'ay ie pas dict que cestuy ne me prophetizeroit rien de bien, mais choses mauuaises? Non pourtât cestuy dict: Escoutez la parole du Seigneur. J'ay veu le Seigneur seât en son siege, & tout l'exercite du ciel luy assistant, à dextre, & à senestre. Lors le Seigneur dict: Qui deceuera Achab le roy d'Israël: à fin qu'il monte, & qu'il trebuche en Ramoth-Galaad? Et quand l'un disoit d'une manière, & l'autre de l'autre, l'esprit vint auat, & se tint debout deuant le Seigneur, & dict: Ie le deceueray. Auquel dict le Seigneur: En quelle chose le deceueras tu? Et cestuy respondit: Ie m'en iray, & seray esprit de mensonge en la bouche de tous les Prophetes. Et le Seigneur dict: Tu le deceueras, & le vaiqueras. Sors hors, & fais ainsi. Maintenant donc, voicy le Seigneur a donné l'esprit de mensonge en la bouche de toutes Prophetes. Et le Seigneur a parlé mal de toy. Mais Sedecias filz de Chanaana s'approcha, & frappa Michéas sur la iouë, & dict: Par quelle voye a passé l'esprit du Seigneur arriere de moy, pour parler à toy? Et Michéas dit: Tu le voiras toy mesme en ce iour là, quand tu seras entré de chābre en chābre, pour te muer. Mais le roy d'Israël comanda, disant: Prenez Michéas, & le menez vers Amon

Amon prince de la cité, & à Ioas filz d'Amélech & direz: Ces parolles dict le roy: Mettez cestuy en la prison, & luy donnez vn petit de pain, & vn petit d'eau: iusques à ce que ie retourne en paix. Et Micheas dict: Si tu retourne en paix, le Seigneur n'a poit parlé par moy. Lors dict: Escoutez vous tous peuples. Ainsy le roy d'Israël, & Iosaphat le roy de Iuda monterent en Ramoth-Galaad. Et le roy d'Israël dict à Iosaphat: Le changeray mon habit, & ainsy m'en iray en la bataille: mais toy, sois vestu de tes vestemens. Et après que le roy d'Israël eut changé son habit, il vint en la bataille. Mais le roy de Syrie auoit commandé aux ducz de sa cheualerie, disant: Ne bataillez point contre petit ne grand, sinon seulement contre le roy d'Israël. Et ainsy quand les princes de la cheualerie veirent Iosaphat, ilz dirent: Cestuy est le roy d'Israël. Et bataillans l'en uironnerent. Mais iceluy cria au Seigneur, & il luy fut en aide, & les destourna de luy. Car quád les ducz de la cheualerie eurent veu, que ce n'estoit pas le roy d'Israël, ilz le delaisserent. Mais duint que l'vn du peuple enuoia à l'aucteur vne fleche, & frappa le roy d'Israël entre le col & les espales. Lors iceluy dict à son charetier. Tourne ta main, & me mene hors de l'armée, car ie suis nauré, & fut la bataille finée en ce iour là. Et le roy d'Israël se tenoit en son chariot, cõtre les Syriens iusques au vespre, & il mourrut au soleil couchant.

S. Iosaphat est repris de Iehu le Prophete, qu'il auoit donné secours à Achab Il admoneste les iuges constituez par luy de garder iustice. Et les Levites, de promouvoir l'honneur diuin, & de droitement enseigner le peuple.

Chapitre .xix.

ET Iosaphat roy de Iuda retourna paisiblement en sa maison en Ierusalem. Auquel Iehu filz de Hanani le Voiant, vint au deuant, & luy dict: Tu donne ayde à celuy qui est sans pitié, & te ioinctz par amitié à ceux q'hayent le Seigneur, & pourrât vraiment desruois tu l'yre du Seigneur: mais bones œuures ont este trouuées en toy, pource que tu as osté les boscaiges de la terre de Iuda, & que tu as préparé ton cœur pour requérir le Seignr le Dieu de tes peres. Iosaphat donc habita en Ierusalem. Et de rechef alla vers le peuple, depuis Ber-sabée, iusq's à la mōtaine d'Ephraim, & les rappella au Seignr le Dieu de leurs peres. Et constitua des iuges pour la terre en toutes les citez garnies de Iuda, par tous lieux. Et en commandant aux iuges, dict: Regardez quelle chose vous faictes: Car vous n'exercez point le iugement d'hommes, mais de Dieu: & tout ce que vous iugerez, redoublera sur vous. La crainte de Dieu soit avec vous: & faictes toutes choses avec diligence. Car il n'y a point d'iniquité enuers nostre Seignr Dieu; n'acception de persone, ne conuoitise de dons. Aussi Iosaphat ordonna en Ierusalem des Levites, & des prestres, & des princes de familles d'Is-

raël, pour iuger aux habitans d'icelle, le iugement & la cause du Seigneur. Et leur commanda, disant: Ainsy ferez vous en la crainte du Seigneur, fidelement & de cœur parfait. Et toute cause qui sera venue à vous de voz freres qui habitent en leurs villes, & par tout là ou il y a question entre congnation & congnation: de la loy, du commandement, des ceremonies, des iustifications: montrez leur qu'ilz ne pechent au Seignr & que l'yre ne vienne sur vous, & sur voz freres. En faisant donc ainsy, vous ne pecherez point. Et Amarias vostre prestre & Euesque presidera es choses qui appertienent à Dieu. En oultre, Zabadias filz d'Ismahel, qui est duc en la maison de Iuda, sera sur les œuures qui appertienent à l'office du roy. Et auez des maistres Levites deuant vous. Confortez vous, & faictes diligement: & le Seigneur sera avec vous en biens.

S. Quand les Ammonites, Moabites, & Syriens s'esleuerent contre Iosaphat, il se retira vers Dieu avec son peuple, prêchant le ieune. Et ainsi fut deluré d'eux se quant l'vn l'autre, & print leurs despouilles. Mais il fut repris du Prophete, pour auoir fait alliance avec l'infidele Occhozias.

Chapitre .xx.

APrès ce, les enfans de Moab s'assemblerent, & les enfans d'Ammon, & avec eux des Ammonites, vers Iosaphat, pour faire la guerre contre luy. Et vindrent les messagiers, & denoncerent à Iosaphat, disant: Grande multitude est venue contre toy, des lieux qui sont oultre la mer, & de Syrie, & voicy qu'ilz sont en Asafon-thamar, laquelle est Engaddi. Lors Iosaphat tout espouenté de crainte, s'adonna du tout à prier le Seignr: & publia le ieune par toute Iuda. Aussi Iudas fut assemblé pour prier le Seignr. Et vn chascun vint de ses villes pour luy faire obsecration. Et comme Iosaphat se tenoit debout au milieu de la congregation de Iuda, & de Ierusalem, en la maison du Seigneur, deuant le nouuel atre, il dit: O Seignr Dieu de noz peres, tu es le Dieu au ciel, & domine sur tous les royaumes des Gentilz. En ta main est la force & la puissance, & aucun ne peut resister à toy. Toy q'es nostre Dieu, n'as tu point mis à mort tous les habitans de ceste terre, deuant ton peuple Israël, & l'as donné à la semence d'Abraham ton amy à tousiours? Et ont habité en icelle, & ont en icelle edifié le sanctuaire à ton nom, disant: Si nous veniennet subitement sur nous, le glaue de iugement, la pestilence, & la famine, nous nous tiendrons debout deuant ceste maison en ta presence, en laquelle ton nom est inuocqué, & crierons à toy en noz tribulations, & tu nous exauceras, & nous sauueras. Maintenant donc voicy les enfans d'Ammon, & Moab, & le mont de Seir, par lesquels n'as point permis, qu'Israël soit passé, quand il fortoit d'Egypte; mais se destournerent d'eux, & ne les tuerent point: ilz font au contraire, & s'enforcent de nous bouter hors de la possession, que toy nostre Dieu nous as baillé: donc ne les

Bones
œuures.

Iuges.

Deu. 10. d
Rom. 2. b
Galar. 2. b
Eph. 6. b
Colo. 3. d
1. Pet. 1. eOraison
de Iosaphat.

Sus. 6. e

Deu. 2. a

C ne les iugeras tu point? Il n'y a point vraiment en nous si grande force, que nous puissions résister à ceste multitude, laquelle est subitement venue sur nous. Mais quand nous ignorons ce que de bons faire, ce seulement nous reste, q nous adressons noz yeux vers toy. Et tous ceux de Iuda se tenoient deuant le Seigneur, avec leurs petitz, & leurs femmes, & leurs enfans. Lors y estoit Iahaziel filz de Zacharie, filz de Banaias, filz de Ichiel, filz de Mathanias Leuite des filz d'Asaph: sur lequel fut fait l'esprit du Seigneur au milieu de la multitude, & dict: Entendez tous ceux de Iuda, & vous qui habitez en Ierusalém, & toy roy Iosaphat: Ces parolles icy vous dict le Seigneur: Ne craignez point, & ne vous espouentez point de ceste multitude. Car ce n'est pas vostre guerre, mais c'est celle de Dieu. Vous descendrez de main contre eux. Car ilz doibuent monter par la descente, nommée Cis, & les trouueront au bout du torrent qui est contre le desert de Ieruël. Ce ne sera pas vous qui bataillerez, mais seulement tenez vous droitz en confiance, & vous uoirez l'ayde du Seigneur sur vous. O Iuda & Ierusalém, ne craignez point, & ne vous espouentez. Vous ysserez demain contre eux, & le Seigneur sera avec vous. Donc Iosaphat, & Iuda, & tous les habitans de Ierusalém tumberent enclinez en la terre deuant le Seigneur, & l'adorerent. En oultre les Leuites des filz Caath, & des filz Coré, louoient haultement le Seigneur Dieu d'Israël, par grande voix. Et quand au matin ilz furent leuez, ilz yssirēt par le desert de Thecua. Et iceux partis, Iosaphat soy tenant droit au milieu d'eux, il dict: Vous homes de Iuda escoutez moy, & vous tous habitans de Ierusalem. Croiez au Seigneur vostre Dieu, & vous serez assurez. Croiez à ses Prophetes, & toutes choses viendront à prospérité. Et donna conseil au peuple, & ordonna les chantres du Seigneur, qu'ilz le louassent selon leurs ordonnances, & qu'ilz allassent deuant l'atnés, & que de voix consono ilz dissent. Confessez au Seigneur: car sa misericorde est eternellement. Et quand ilz eurent commencé à chater les louenges, le Seigneur tourna les embusches, à scauoir des filz d'Ammon, de Moab, & du mot de Seir contre eux mesmes, lesquels estoient yssus pour batailler contre Iuda, & furent frappez. Car aussy les enfans d'Ammon & de Moab s'assemblerent ensemble alencōtre des habitans du mont de Seir, pour les tuer, & les abelir. Et quand ilz eurent fait celà: iceux aussy tournez l'un contre l'autre, se tuerent de leurs mesmes playes. Et quand Iuda fut venu à la spelunque, qui regarde vers le desert, il vit de loing toute la contrée au large pleine de corps mortz, & n'y auoit pas vn qui eut peu eschapper la mort. Iosaphat donc & tout le peuple avec luy vindrent pour piller les despouilles des mortz. Et ilz trouuerent entre les corps mortz diuerses vtensiles, aussy des

vestemens, & des vaisseaux tresprecieux: & les pillerent, tellemēt qu'ilz ne pouoient porter toutes les choses, & par trois iours ne pouoient emporter les despouilles, à cause de la grandeur de la proye. Mais au quatriesme iour s'assemblerēt en la vallée de benediction: Car aussy pource qu'illec ilz beneirent le Seigneur, ilz appellerent ce lieu là, la vallée de benediction iusques au iour present. Et tout home de Iuda, & tous les habitans de Ierusalem, & Iosaphat deuant eux, s'en retournerent en Ierusalem, en grande liesse, de ce que le Seigneur leur auoit donné ioye de leur ennemis. Et ilz entrerent en Ierusalem en la maison du Seigneur, avec psalterions, & harpes, & trompettes. Et la crainte du Seigneur cheut sur tous les royaumes de la terre, quand ilz ouyrent que le Seigneur auoit bataillé contre les ennemis d'Israël. Et le royaume de Iosaphat reposa, & luy donna Dieu paix alentour. Iosaphat donc regna sur Iuda, & estoit de trentecinq ans, quand il commença à regner. Et regna vingt & cinq ans en Ierusalem: & le nom de sa mere estoit Azuba, fille de Selahi. Et chemina en la voye de son pere Asa, & ne se destourna point d'icelle, en faisant les choses qui plaisoient deuant le Seigneur: mais toutesfois il n'osta point les haultz lieux: & encores n'auoit point le peuple adressé son cœur au Seigneur le Dieu de ses peres. La reste des gestes de Iosaphat, des premiers, & des derniers, sont escriptz au liure de Iehu filz de Hanani: qui l'a mis en registre au liure des rois d'Israël. Après ces choses icy, Iosaphat roy de Iuda feit amitié avec Ochozias le roy d'Israël: duquel les œures furent tresmauuaises: & fut participant à faire des nauires pour aller en Tharse, & feirent vne classe en Ahsion-gaber. Mais Eliézer filz de Dodan de Marefa, prophetiza à Iosaphat, disant: Pource que tu as eu alliance avec Ochozias, le Seigneur a frappé tes œures. Et les nauires furent brisées, & ne peurent aller en Tharse.

S. Ioram filz infidele de Iosaphat tua ses freres, & aucuns des princes d'Israël. A qui Elie predict par lettres vne tresmauuaise maladie, & la mort, & la destruction de sa maison, & de son regne, qui à la fin s'ensuyuient.

Chapitre. xxj.

ET Iosaphat dormit avec ses peres, & fut ensepeuly avec eux en la cité de Dauid: & Ioram son filz regna pour luy. Lequel eut des freres, filz de Iosaphat, à scauoir Azarias, & Iahiel, Zacharias, Azarias, Michaël, & Saphatias: Tous ceux icy furent filz de Iosaphat roy de Iuda: & leur pere leur donna beaucoup de dons: d'argent & d'or, & des recompenses, avec des citez tresfort garnies en Iuda. Mais il bailla le royaume à Ioram, pource qu'il estoit le premier nay. Et Ioram s'eleua sur le royaume de son pere. Et quand il se fut fortifié, il occit par l'espee, tous ses freres, & aucuns des princes d'Israël. Ioram estoit de trentē & deux ans, quand il commença à regner, & regna huyt ans en Ierusalém. Et il che-

Et il chemina es voyes des roys d'Israël, ainſy qu'auoit fait la maison d'Achab. Car aussy la fille d'Achab estoit sa femme: & feit mal en la presence du Seigneur. Toutesfois le Seigneur ne voulut point destruire la maison de Dauid, à cause de l'ance qu'il auoit fait avec luy: & pour ce qu'il luy auoit promis de donner à luy, & à ses filz, vne lampe à tousiours. En ces iours là, Edom se rebella, à fin qu'il ne fut plus subiect à Iuda, & establit vn roy pour soy. Et quand Ioram fut passé avec ses princes, & toute la cheualerie, qui estoit avec luy, il se leua de nuict, & frappa Edom, qu'il auoit entourné, & tous les ducz de sa cheualerie. Toutesfois Edom se rebella, à fin qu'il ne fut plus soub la domination de Iuda, iusques en ce iour. En ce mesme temps aussy Lobna se retira, de non plus estre soub sa main. Car il auoit delaiſſé le Seigneur Dieu de ses peres. D'auantage il feit des haultz lieux es villes de Iuda, & feit faire fornication aux habitans de Ierusalem, & feit transgresser Iuda. Dont lettres luy furent enuoiées d'Elie le Prophete, esquelles estoit escript. Ces parolles dict le Seigneur Dieu de ton pere Dauid: Pource que tu n'as point cheminé en la voye de Iosaphat ton pere, & es voyes d'Asa roy de Iuda, mais as cheminé par le chemin des roys d'Israël, & as fait faire fornication à ceux de Iuda, & les habitans de Ierusalem, ensuyuant la fornication de la maison d'Achab. D'auantage aussy as occis tes freres, la maison de ton pere, meilleurs que toy: Voicy le Seigneur te frappera de grande playe, avec ton peuple, & tes filz, & tes femmes, & avec toute ta substance. Tu aussy seras malade, d'vne tresmauuaise langueur de ton ventre, iusques à ce que tes entrailles sortiront hors petit à petit par chascun iour. Le Seigneur donc esmeut l'esprit des Philistihiens, & des Arabiens, contre Ioram, lesquels sont voisins aux Ethiopiens: & monterent en la terre de Iuda, & la gasterent. Et ilz pillerent toute la cheuance, qui fut trouuée en la maison du Roy, & aussy ses filz, & ses femmes: & ne luy demoura filz, sinon Ioachaz, qui estoit le moindre nay: & après toutes ces choses, le Seigneur le frappa d'vne langueur incurable du ventre. Et comme vn iour venoit après l'autre, & que l'espace du temps se passoit, le cours de deux ans fut accompli: & ainſy fut consumé, par longue portiture, tellement qu'il iettoit hors aussy ses boyaux, & fut priué de sa vie, pareillemét de sa langueur. Et il mourrut en tresmauuaise maladie, & le peuple ne luy feit point les funeraillies selon la maniere du bruslement, ainſy qu'il auoit fait à ses ancestres. Il estoit de trente deux ans, quand il commença à regner: & regna huy & ans en Ierusalem. Et ne chemina point droitemens. Et ilz l'ensepelièrent en la cité de Dauid: mais non pas au sepulchre des roys.

3. Ioas un l'infidèle Ochozias filz de Ioram, & ensemble

le Roy Ioram roy d'Israël. Mais Athalia trauailla les filz du Roy, Ioabeth garda Ioas le moindre d'eux.

Chapitre. xliij.

Et les habitans de Ierusalem constituerent Ochozias son filz le plus petit, roy pour luy: Car les Iarrons des Arabiens qui subitement estoient entrez en l'ost, auoient occis tous les plus ainez qui auoient esté deuant luy. Et Ochozias filz de Ioram roy de Iuda, regna. Ochozias estoit de quarante & deux ans; quand il commença à regner, & regna vn an en Ierusalem: & le nom de sa mere estoit Athalia fille d'Amri. Mais aussy cestuy chemina par les voyes de la maison d'Achab. Car sa mere le contraignit à mal faire. Il feit donc mal en la presence du Seigneur, ainſy que la maison d'Achab. Car iceux furent ses cōseillers en sa perdition, après la mort de son pere. Et chemina en leurs cōseils. Et il s'en alla en bataille avec Ioram filz d'Achab roy d'Israël, contre Hazaël le roy de Syrie, en Ramoth-Galaad: Et les Syriens nauerent Ioram: lequel retourna en Iezrahel pour estre guery: car il auoit receu plusieurs playes en la bataille susdicte. Donc Ochozias filz de Ioram roy de Iuda descendit pour visiter Ioram le filz d'Achab, estant malade en Iezrahel. Car ce fut la volente de Dieu contre Ochozias, qu'il vint vers Ioram: Et quand il fut venu, & il sortoit avec luy contre Iehu filz de Namsi, que le Seigneur oignit pour destruire la maison d'Achab. Quand donc Iehu destruisoit la maison d'Achab, il trouua les princes de Iuda, & les filz des freres d'Ochozias qui le seruoient, & les occit. Puis en cherchant par tout Ochozias, il le trouua mué en Satharie: & cestuy amené deuant luy, le tua, & l'ensepelièrent: pource qu'il estoit le filz de Iosaphat, lequel auoit requis le Seigneur de tout son cuer. Et ne y auoit plus d'espoir, qu'aucun de la lignée d'Ochozias regnast. Car Athalia sa mere voyant que son filz estoit mort, elle s'esleua, & mit à mort toute la generation royale de la maison de Ioram. Mais Iosabeth fille du roy, print Ioas le filz d'Ochozias, & le desroba du milieu des filz du roy, quand on les tuoit. Et elle le nourra avec sa nourrisse en la chambre des lits. Et Iosabeth qui l'auoit mué, estoit la fille du roy Ioram, femme de Ioadas le souverain prestre, frere d'Ochozias, & pourtant ne l'occit point Athalia. Il fut donc mué en la maison de Dieu avec eux par l'espace de six ans: & Athalia regna sur la terre.

3. Iosabeth femme du prestre Ioadas print Ioas le roy de Iuda, & mit ordre qu'athalia seroit tuée, & que la reuerence de Dieu fut restablée. Mais le peuple destruisit la maison, les autels & les statues de Baal.

Chapitre. xliij.

Mais en la septiesme année, Ioadas estant conforté, print des cearetiens, à sçavoir Azarias filz de Ierohaan, & Ismahel filz de Iohanan, aussy Azarias filz d'Obed, & Maasias filz d'Adaia, & Elisaphat filz de Zechri. Et

feit

A
4. roi. 8. f.

A
4. roi. 11. a
D

A
4. roi. 11. a

Ioas. 2. Paralipomenon.

fit alliance avec eux. Lesquelz en environnant Iuda, assemblerent Les Leuites de toutes les villes de Iuda, & les princes des familles d'Israël, & vindrēt en Ierusalem. Toute la multitude donc fit alliance avec le roy, en la maison du Seigneur. Et Ioiada leur dict: Voicy, le filz du roy regnera, ainsi que le Seigneur a parlé sur les filz de Dauid. Celle donc est la parole que vous ferez. La tierce partie d'entre vous prestres, & Leuites, & portiers qui viennent au Sabbath, sera es portes: & la tierce partie à la maison du Roy: & la tierce à la porte, qui est appelée du fondemēt. Mais que tout le commun soit es atres, de la maison du Seigneur: & qu'aucun autre n'entre en la maison du Seigneur, sinon les prestres, & les Leuites qui seruent. Et iceux seulement y entrent, car ilz sont saintifiez: & que tout le demourant du commun gardent les gardes du Seigneur. Mais que les Leuites soient alentour du roy, ayant chascū leurs armures (& si quelque autre entre au temple du Seigneur, qu'il soit mis à mort) Et qu'ilz soient avec le roy entrans & sortans. Ainsi les Leuites, & tous ceux de Iuda feirent selon toutes les choses que le souuerain prestre Ioiada auoit commandé. Et vn chascun print les homes qui estoient soub luy: & venoient selon l'ordre du Sabbath, avec ceux qui auoient parfaict le Sabbath, & estoient sortis. Car ausly le souuerain prestre Ioiada n'auoit pas laissé aller les compagnies, qui auoient accoustumé de seruir l'vn après l'autre, par sepmaines. Et Ioiada le prestre donna aux cēteniers les lances, & les escussions, & les bouclers du roy Dauid, qu'il auoit consacré en la maison du Seigneur. Et pardonna tout le peuple, vn chascun tenant son espée en sa main, depuis la partie dextre du temple, iusques à la partie fenestre du temple, deuant l'autel, & au temple tout alentour du roy. Puis menerēt hors le filz du roy, & mirēt sur luy la corone & le tesmoignage, & luy donnerent en sa main la loy qu'il deuoit tenir, & l'establirēt roy. Ausly Ioiada le souuerain prestre & ses filz, l'oignirent: & en luy souhaitant bonne fortune, dirēt: Viue le roy. Quād Athalia eut ouy, à sçauoir la voix de ceux qui courroient & louoient le roy, icelle entra au peuple au temple du Seigneur. Et quand elle eut veu le roy droit sur le degré, en l'entrée, & les princes, & les ordonnāces autour de luy, & tout le peuple de la terre soy esioyssant, & sonnānt des trōpettes, & chantans de diuers genre d'orgues & la voix de ceux qui louoient, elle rompit ses vestemens, & dict: Trahissons, trahissons. Et le souuerain prestre Ioiada yssu aux centeniers, & aux princes de l'armée, leur dict: Menez icelle hors du contenu du temple, & qu'icelle soit dehors mise à mort par l'espée. Et le prestre commanda, qu'elle ne fut pas toūe en la maison du Seigneur. Et ilz mirent les mains sur sa teste. Et quād elle fut entrée en la porte des cheuaux de la mai-

son du roy, ilz la tuerēt illec. Lors Ioiada fit alliance entre soy & tout le peuple, & le roy, à fin qu'il fūt le peuple du Seigneur. Et ainsi tout le peuple entra en la maison de Baal, & la destruyrent: & briserent les autelz, & les simulachres d'iceluy. Ilz tuerent ausly Mathan le prestre de Baal, deuant les autelz. Or Ioiada ordonna des preuostz en la maison du Seigneur, soub les mains des prestres, & des Leuites, lesquelz Dauid distribua en la maison du Seigneur: pour offrir les holocaustes au Seigneur, ainsi qu'il est escript en la loy de Moyses, en ioye & en cantiques, selon la disposition de Dauid. Il ordonna ausly des portiers es portes de la maison du Seigneur, à fin que cestuy q est souillé de quelque chose que ce soit, n'y entre point. Et print des centeniers, & des homes tresfortz, & les priees du peuple, & tout le cōmun de la terre, & feirent descendre le roy de la maison du Seigneur, & entrer en la maison du roy, par le milieu de la porte de dessus, & le colloquerent au siege royal. Et tout le peuple de la terre fut resiouy, & la cité fut à repos. Mais Athalia fut mise à mort par l'espée.

S. Ioas fut bon & fidele viuant Ioiada. Il commande l'argent estre assemblé pour les reparations des ruines descouuertz du temple. Aprés estant deuenu infidele, il commanda, que Zacharie filz de Ioiada fut tué. Iuda & Ierusalem sont pillez des Syriens, & Ioas est occis de ses seruiteurs.

Chapitre. xxiiij.

Ioas estoit de sept ans, quand il commença à regner. & regna quarāte ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Sebia de Ber-sabee. Et fit bien deuant le Seigneur, tant que Ioiada le prestre vesquit. Or Ioiada luy print deux femmes, desquelles engendra des filz & des filles. Aprés lesquelles choses pleut à Ioas de restaurer la maison du Seigneur. Et assembla les prestres, & les Leuites, & leur dict: Allez aux citez de Iuda, & cueillez argent tous les ans de tous ceux d'Israël pour les demoliments du temple de nostre Dieu, & faictes ce hastiement. Mais les Leuites le feirent tresnegligemment. Et le roy appella le prince Ioiada, & luy dict: Pourquoi n'as tu pas eu soing de contraindre les Leuites pour apporter de Iuda & de Ierusalem, l'argent qui a esté ordonné par Moyses le seruiteur du Seigneur, que toute la multitude d'Israël l'apportast au tabernacle du tesmoignage? Car la tresmauuaisē Athalia, & ses enfans ont destruiēt la maison de Dieu, & de toutes les choses qui auoient esté saintifiees au temple du Seigneur, ilz en ont orné le temple de Baalim. Parquoy le roy commanda, & feirent vn coffre, & le mirēt auprés de la porte du Seigneur par dehors. Et fut public en Iuda & Ierusalem, que chascun apportast le don au Seigneur, que Moyses seruiteur de Dieu auoit ordonné au desert sur tous ceux d'Israël. Et tous les princes, & tout le peuple se resiouyrent: & iceux entrans apporterent au coffre du Seigneur, & y mirent, tellement qu'il fut emply. Et quand il fut temps

4. ro. iij. d

A 4. ro. iij.

4. ro. iij.

Exo. iij. c

il fut temps d'apporter le coffre deuant le roy par les mains des Leuites (quand ilz vcoient qu'il y auoit beaucoup d'argent) le scribe du roy entroit, & celui que le premier prestre auoit constitué, & vuidoient l'argent q'estoit au coffre. Apres reportoient le coffre en son lieu, & ainsi faisoient ilz tous les iours. Et fut assemblé argent infiny, lequel fut donné par le roy & Ioiada, à ceux qui presidoient sur les œures de la maison du Seigneur. Et d'iceluy louoient les tailleurs des pierres, & les ouuriers de toutes ourages, pour refaire la maison du Seigneur: ausly les forgeurs de fer & d'arain: à fin q'ce qui estoit commencé à rumber, fut soustenu. Et ceux qui ouuroient par industrie, seirent, que la brisure des paroitz fut estouppée par leurs mains: & resseuerent la maison du Seigneur au premier estat, & le seirent tenir ferme. Et quand ilz eurent accompli toutes les œures, ilz apporterent deuant le roy, & Ioiada le demourât de l'argent: duquel furent faitz les vaisseaux du temple pour le seruire, & pour les holocaustes, ausly les phioles, & tous autres vaisseaux d'or & d'argent. Et les holocaustes estoient tous les iours de Ioiada continuellement offerts en la maison du Seigneur. Mais Ioiada plein de iours deuint ancien, & mourrut après qu'il fut de cent & trente ans. Et ilz l'ensepuelirent en la cité de David avec les roys, pource qu'il auoit fait bien avec Israël, & avec sa maison: Mais après q'Ioiada fut mort, les princes de Iuda vindrent & adorerent le roy. Lequel attraiet par les seruices d'iceux, obtiendra à eux. Et delaisserent le tēple du Seignr le Dieu de leurs peres, & seruirent aux boscaiges, & aux ymages taillées & fut faitte l'yre contre Iuda & Ierusalem, pour tel peché. Et il leur enuoioit des Prophetes, à fin qu'ilz se retourmassent au Seigneur: lesquelz protestans, ne les vouloient pas escouter. Et poutât l'esprit de Dieu vestit Zacharie filz de Ioiada prestre, & se tint debout en la presence du peuple, & leur dict: Ces parolles icy dict le Seigneur Dieu: Pourquoi transgressez vous le commandement du Seignr, laquelle chose ne vous profitera point: & auez delaisé le Seignr, tellement qu'il vous a delaisé? Lesquelz s'assemblerent a l'encontre de luy, & le lapiderent par le commandement du roy en l'atre de la maison du Seignr. Et le roy Ioas n'eut quelque souuenance de la misericorde, q'Ioiada pere de cestuy auoit fait avec luy, mais mit son filz à mort. Et comme iceluy mourroit, il dict: Le Seignr le voye, & le requiere. Mais quand vn an fut passé, l'armée de Syrie monta cōtre luy, & vint en Iuda & en Ierusalem: & occit tous les princes du peuple, & enuoierent au roy en Darnas toute la despouille. Combien certainement q' trespetit nombre des Syriens fut venu, le Seignr neantmoins liura. en leurs mains vne multitude infinie: pource qu'ilz auoient delaisé le Seignr Dieu de leurs peres. Ausly seirent

ilz cōtre Ioas des iugemēs ignominieux: & eux re tournans le laisserent en grosses langueurs. Ausly ses seruiteurs s'esleuerent cōtre luy, en la vengeance du sang de Zacharie filz de Ioiada prestre, & l'occirēt en son liēt, & mourrut: Et ilz l'ensepuelirēt en la cité de David, mais nō point es sepulchres des roys. Or Zabad filz de Semaath Ammonite, & Iosabad filz de Semarith Moabite, le trahirēt. Mais ses filz, & la somme de l'argent q' fut assemblé soub luy, & la restauratiō de la maison de Dieu, sont plus diligēment escriptz au liure des Roys. Et Amasias son filz regna pour luy.

S. Amasias succedant à son pere Ioas, tua ceux qui auoient tué son pere. Et après qu'il eut victoire des Idumēns, il adora leurs Dieux. Et pource fut prins de l'ois roy d'Israël, qu'il auoit prouoqué à la bataille. Et Ierusalem fut pillée. Et finalement Amasias fuyant en Lachis, fut occis.

Chapitre. xxv.

A Masias estoit de vingt & cinq ans, quand il commença à regner, & regna vingtneuf ans en Ierusalem. Le nom de sa mere estoit Ioiadan, de Ierusalem. Et fit bien en la presence du Seigneur, mais toutesfois non pas de cœur parfait. Et quand il veit que son empire estoit confirmé, il couppa la gorge aux seruiteurs qui auoient occis le roy son pere: mais il n'occit pas leurs filz, ainsi qu'il est escript au liure de la loy de Moÿse, là ou le Seigneur a cōmandé, disant: Les peres ne serōt point occis pour leurs filz, n'y ausly les filz pour les peres: mais vn chascū mourra en son peché. Amasias donc assembla Iuda, & les ordonna par familles, & capitaines, & centeniers, par tout Iuda & Ben-jamin. Et les mit par nombre, depuis vingt ans & en dessus: & trouua trente mille iuenceaux, prestz pour aller à la guerre, & tenir la hache & l'escusson. Et print à guaiges de ceux d'Israël, cent mille des vaillants, pour cent talentz d'argent. Mais l'home de Dieu vint à luy, & dict: O roy, que l'armée d'Israël ne sorte point avec toy. Car le Seigneur n'est point avec Israël. ne avec tous les enfans d'Ephraïm. Que si tu estime la bataille estre consistente: en puissance d'armée, Dieu te sera estre vaincu par les ennemis. Car à Dieu appartient d'ayder, & de tourner en fuyte. Et Amasias dict à l'home de Dieu: Que sera fait donc de cent talentz, que j'ay donné aux gendarmes d'Israël? Et l'home de Dieu luy respondit: Le Seigneur en a pour t'en pouoir donner beaucoup plus q' ceux là. Et ainsi Amasias separa l'armée qui estoit venue à luy d'Ephraïm, à fin qu'elle retournast en son lieu. Dont iceux vehementement courroucez contre Iuda, s'en retournerent en leur contrée. Lors Amasias confidemment cōduict son peuple, & s'en alla en la vallée des Salmes. Et frappa dix mille des enfans de Seir, & les enfans de Iuda prendrent dix autres mille homes, & les amenèrent sur vn coupeau d'vne roche, & les jeterent du haul en bas, lesquelz creuerēt tous. Mais l'armée qu'Amasias auoit renuoie, qu'elle

A
4. roi. 14.
a.Deu. 24. u
4. roi 14.
b.
Ezec 18. e
b

C

D

Ee ne

ne veint point avec luy en la bataille, s'espardit
 és citez de Iuda, depuis Samarie, iusques à Beth-
 horon. Et après auoir tué trois mille homes, elle
 rauit grande proye. Mais Amasias après l'occi-
 sion des Iduméens, & qu'il eut apporté les Dieux
 des enfans de Seir, il les ordóna à foy pour dieux
 & les adoroit, & leur allumoit l'encens. Pour la-
 quelle chose, le Seigneur courroucé contre A-
 masias, enuoia vers luy le Prophete, qui luy di-
 roit: Pourquoi as tu adoré les Dieux, qui n'ont
 point deliuré leur peuple de ta main? Et quand
 cestuy disoit telles parolles, il luy respondit: Es
 tu le conseiller du roy? Appaise toy, que ie ne te
 mette à mort. Et le Prophete soy partant, dict:
 Je scay bien q Dieu a pensé de te mettre à mort,
 pourtant q tu as fait ce mal icy, & d'auantaige
 n'as point obtéperé à mon cõseil. Amasias donc
 roy de Iuda après auoir prins tresmauuais cõseil
 il enuoia vers Ioas filz de Ioachaz, filz de Iehu,
 roy d'Israël, disant: Vien, que nous voions l'un l'
 autre. Mais iceluy renuoia des messagiers, disant
 Le chardon qui est au Liban, a enuoie au cedre
 du Liban, disant: Donne ta fille pour femme à
 mon filz. Et voicy, les bestes qui estoiet en la fo-
 rest du Liban, passerent oultre, & marcherent
 sur le chardon. Tu as dict: J'ay frappé Edom, &
 pourtant s'esleue ton cœur en orgueil. Siedz toy
 en ta maison. Pourquoi prouoque tu le mal a-
 lencontre de toy, pour tumber toy & Iudas avec
 toy? Amasias ne voulut point ouyr, pource que
 c'estoit la volonté du Seigneur, qu'il fut baillé en
 les mains des ennemis, à cause des Dieux d'E-
 dom. Et ainsy Ioas roy d'Israël monta, & veirét
 l'un l'autre. Or Amasias roy de Iuda estoit en
 Beth-sames de Iuda. Et Iuda fut ruius deuant
 Israël, & s'ensuyt en ses tabernacles. Aussi Ioas
 roy d'Israël, print Amasias le roy de Iuda, filz
 de Ioas, filz de Ioachaz, en Beth-sames, & l'ame-
 na en Ierusalem. Et destruiet la muraille d'icelle
 depuis la porte d'Ephraim, iusques à la porte de
 l'anglet, de quatre cens coudées. Aussi ramena
 en Samarie tout l'or & l'argent, & tous les vais-
 seaux qu'il auoit trouué en la maison de Dieu, &
 auprès d'Obed-Edom, & aussi és tresors de la
 maison royale, pareillement les filz des osta-
 giez. Mais Amasias filz de Ioas roy de Iuda, ves-
 quit quinze ans, après q Ioas filz de Ioachaz roy
 d'Israël fut mort. Et la reste des parolles d'Amasias,
 des premières, & des dernières, est escripte
 au liure des roys de Iuda & d'Israël. Lequel après
 qu'il se fut retiré du Seigneur, ilz luy firent tra-
 hisons en Ierusalem. Et quand il fut ensuy en La-
 chez, ilz y enuoierent, & illec le tuerent. Et le ra-
 portant sur des cheuaux, l'ensepuelirent avec ses
 peres, en la cité de Dauid.

5. La pieté d'Ozias filz d'Amasias est louée, qui triompha
 cõtre les Philisthins, Arabiens, & Ammonites. Et edifia plusieurs
 citez. Après eust par trop grande sèlicité, prouoqua offrir l'en-
 cens. Pour la quelle chose fut frappé de la drece, iusques au iour
 de sa mort, son filz Ioatham gouvernoit le royaume, qui succeda
 audit royaume.

Chapitre. xxvj.

Lors tout le peuple de Iuda constituerent
 Ozias son filz de seize ans, Roy, au lieu de
 son pere Amasias. Cestuy edifia Ailath, &
 la rendit subiecte à Iuda, après que le roy fut en-
 dormy avec ses peres. Ozias estoit de seize ans,
 quand il cõmença à regner, & regna en Ierusalé
 cinquante & deux ans: Le nom de sa mere estoit
 Iechelia de Ierusalem. Et fait ce qui estoit droict
 és yeux du Seigneur, selon toutes les choses que
 Amasias son pere auoit fait: & cercha le Sei-
 gneur és iours de Zacharie, entendant & voyant
 Dieu. Et quand il requeroit le Seigneur, il l'ad-
 dressoit en toutes choses. Finablement ysit, &
 battilla cõtre les Philisthins, & destruiet la mu-
 raille de Geth, & la muraille de Iabnié, & la mu-
 raille d'Azot. Aussi edifia en Azot des villes,
 & és Philisthins: & le Seigneur l'aida contre
 les Philisthins, & contre les Arabiens, qui habi-
 toient en Gurbaal, & contre les Ammonites. Et
 les Ammonites donnoient dons à Ozias: & fut
 diuulgé son nom, iusques à l'entrée d'Egypte, à
 cause des victoires qu'il auoit souuent. Et Ozias
 edifia des tourelles en Ierusalem, sur les portes
 de l'anglet, & sur la porte de la vallée, & autres
 au mesme costé de la muraille, & les renforça. Il
 edifia aussi des tours au desert, & caua plusieurs
 cisternes, pource qu'il auoit beaucoup de bestial,
 tant aux champs, cõme au desert fort spacieux.
 Et eut aussi des vignes, & des vigneronns aux
 montaignes, & en Carmel: Car il estoit vn home
 donné à la labeur. Et fut l'armée de ses comba-
 tans, lesquelz marchoient à la bataille soub la
 main de Iehiel scribe, & de Maasias docteur, &
 soub la main de Hanania, q estoit des ducz du
 roy. Et tout le nombre des princes selon ses fa-
 milles, d'homes fortz, estoit de deux mille six
 cens: soub eux toute l'armée estoit de trois cens
 sept mille & cinq ans: lesquelz estoient conuen-
 ables à la guerre, & batilloient pour le roy con-
 tre les aduersaires. Aussi Ozias leur appresta, c'
 est à dire, à toute l'armée, des bouclers, & des
 lances, des heaumes, & des haubergeons, & des
 arcz, & des fondes pour ietter les pierres. Et fait
 en Ierusalem des engiens de diuers genre, lesqz
 mit és tours, & és coingz des murailles, pour iet-
 ter les flesches, & les grosses pierres. Et ysit sa
 renommée au loing, pource que le Seigneur l'a-
 idoit, & qu'il luy donnoit force. Mais quand il
 fut renforcé, son cœur s'esleua en sa perdition, &
 oublia le Seigneur son Dieu. Et entrant au tem-
 ple du Seigneur, voulut brusler en oblation l'en-
 cens, sur l'autel de l'encensement odoriferant.
 Mais incontinct Azarias prestre entré après luy,
 & avec luy les prestres du Seigneur octante, ho-
 mes tresfortz, resisterent au Roy, & dirent: O
 Ozias, ce n'est pas ton office, de brusler en obla-
 tion l'encens au Seigneur: mais c'est l'office des pre-
 stres, c'est à dire, des enfans d'Aaron, lesqz sont
 confa-

consacrez à telle maniere de seruire. Sorts hors du saintuaire, ne le contemne point: car ceste chose ne te sera pas réputée à gloire, du Seignr Dieu. Lors Ozias courroucé, & tenant l'encensoir en sa main pour brusler l'encens, menassoit les prestres. Mais incontinent la ladrerie creut en son frôt en la presence des prestres, en la maison du Seigneur, sur l'autel de l'encensement odoriferant. Et quand Azarias le souuerain prestre l'eut regardé, & tous les autres prestres, ilz veyrent la ladrerie en son front, & hastiuement le ietterent hors. Aussi iceluy tout espouenté, se hastia de sortir, pource qu'incontinent auoit sentu la playe du Seigneur. Et ainfy le roy Ozias fut ladre, iusques au iour de sa mort, & habita en vne maison separée, plein de ladrerie, pour laquelle il auoit esté ietté hors de la maison du Seigneur. Mais Ioatham son filz gouverna la maison du Roy, & iugeoit le peuple de la terre. La reste des parolles d'Ozias, des premieres, & des dernieres, Isaias filz d'Amos Prophete les a escript. Et Ozias dormit avec ses peres, & l'ensepuelirent au champ des sepulchres royales, pource qu'il estoit ladre. Et Ioatham son filz regna pour luy.

4. roi. 15. a

S. La pitie de Ioatham est prise. Lequel print vne grande amende du Roy d'Ammon qu'il auoit vaincu. Auquel Ioatham, succeda Achaz son filz infidele.

Chapitre. xxvij.

A Ioatham estoit de vingt & cinq ans, quand il commença à regner, & regna seize ans en Ierusalem: Le nom de sa mere estoit Ierusa fille de Sadoc. Et fait ce q' estoit droit deuant le Seigneur, selon toutes les choses qu'Ozias son pere auoit fait, excepté qu'il n'entra pas au tēple du Seigneur, & encores pechoit le peuple. Cestuy edifia la haulte porte de la maison du Seigneur, & edifia beaucoup de choses en la muraille d'Ophel. Aussi edifia des villes es montaignes de Iuda: & des chasteaux, & des tours es forestz. Cestuy batailla cōtre le roy des enfans d'Ammon, & le vainquit. Et en ce temps là, les enfans d'Ammon luy donnerent cent talentz d'argent, & dix mille corons de froment, & autant de corons d'orge: Ces choses icy luy baillerent les enfans d'Ammon en la seconde & troisieme année. Et fut Ioatham fort renforcé, pource qu'il auoit adressé ses voyes deuant le Seigneur son Dieu. La reste des parolles de Ioatham, & toutes ses batailles, & ses œures, sont escriptes au liure des Roys d'Israël & de Iuda. Il estoit de vingt & cinq ans, quand il commença à regner: & regna seize ans en Ierusalem. Puis Ioatham dormit avec ses peres, & l'ensepuelirent en la cité de Dauid: & Achaz son filz regna pour luy.

S. Iuda est moult affligé pour les pechez d'Achaz, premierement des Assyriens, après des enfans d'Israël, lesquels pour ce repris de trauail par le Prophete, remenoient les Iuifz captifs avec le pays. De ce chef aussi fut affligé des Iéméens & Philistiins. Toutefois Achaz après toute playe, encores augmente son infidélité. Auquel succeda Ezechias filz fidele.

Chapitre. xxvij.

A Achaz estoit de vingt ans, quand il comença à regner: & regna seize ans en Ierusalem: Il ne fait pas droitement en la presence du Seigneur, comme Dauid son pere: mais chemina es voyes des roys d'Israël. D'auantaige fonda des statues à Baalim. C'est luy qui brusla en oblation l'encens, en la vallée de Ben-Ennon: & fit passer ses filz par le feu selon la maniere des Gētilz, que le Seigneur auoit occis en la venue des enfans d'Israël. Aussi sacrifioit, & allumoit l'encensement odoriferant es haultz lieux, & es montaignes, & soub tout arbre branché. Et le Seignr son Dieu le bailla en les mains du roy de Syrie, lequel le frappa, & print grāde despouille de son empire, & l'amena en Darnas. Il fut aussi liuré es mains du roy d'Israël, & fut frappé de grande playe. Aussi Phacée filz de Romelias occit de ceux de Iuda, cent & vingt mille en vn iour, to' homes de guerre: pource qu'ilz auoient delatē le Seigneur le Dieu de leurs peres. Au mesme tēps, Zechi home puissant d'Ephraim, occit Maasias le filz du roy, & Ezricam le duc de sa maison, aussi Elcana le second après le roy. Et les enfans d'Israël prindrent de leurs freres, deux cens mille femes, enfans, & ieunes filles, & infinies despouilles. Et l'emporterent en Samarie. Pour ce temps estoit illec vn Prophete du Seigneur, nommé Obéd: lequel ystant au deuant de l'armée q' venoit en Samarie, leur dict: Voicy, que le Seignr Dieu de voz peres courroucé contre Iuda, les a baillé en voz mains, & les auez occis cruellement, tellement que vostre crudelité est venue toucher, iusques au ciel. D'auantaige vous voulez rendre subiectz comme seruans & seruantes, les filz de Iuda & de Ierusalem, ce que n'est besoing de faire. Car vous auez peché sur cest affaire au Seigneur vostre Dieu. Mais escoutez mon conseil, & remenez les prisoniers que vous auez amené d'entre voz freres: car la grande fureur du Seigneur vous est apparante. Et ainfy aucuns princes des enfans d'Ephraim s'arrestèrent, Azarias filz de Iohanān, Barachias filz de Mosollamoth, Ezechias filz de Sellum, & Amasias filz de Hadali, contre ceux qui venoient de la bataille, & leur dirēt: Vous n'amenez point icy dedans les prisoniers, à fin que nous ne pechons au Seigneur. Pour quoy voulez vous augmēter noz pechez, & ramasser les anciens delictz? C'est vraiment grand peché, & l'yre de la fureur du Seigneur est eminent sur Israël. Par quoy les homes de guerre delatērent la proye, & toutes les choses qu'ilz auoient prins, deuant les princes, & toute la multitude. Et les homes, que nous auons icy dessus nommez, se leuerent: & en prenant les prisoniers, & tous ceux qui estoient nudz, les vestirent des despouilles. Et quād ilz les eurent vestus, & chaussez, & qu'ilz les eurent refectionnez de boire & de manger, & qu'ilz les eurent oinctz,

A

4. roi. 16. a

B

C

Ec. ij. à cause

à cause du labeur, & qu'ilz les eurent pensé: tous ceux qui ne pouoient cheminer, & estoient foibles de corps, ilz les mirent sur les iumentz, & amenerét en Iericho la cité des palmes, à leurs freres, puis iceux retournerent en Samarie. En ce temps là, le roy Achaz enuoia au roy des Assyriens, en demandant ayde. Lors les Iduméens vindrent, & frapperét plusieurs de ceux de Iuda, & prendrent grande proye. Aussi les Philisthins s'espandirent par les villes des lieux chapestres, & vers le Midy de Iuda. Et prendrent Beth-sames, Aialon, Gaderoth, aussy Socho, Thamnâ, & Gamso avec leurs villages: & habiterét en icelles. Car le Seignr auoit humilié Iuda, à cause d'Achaz roy de Iuda, pour ce qu'il l'auoit desnuc d'aide, & qu'il auoit eu le Seignr en contemnement. Et fait venir cõtre luy Thelgath-phalnar le roy des Assyriens, lequel aussy le traueilla, & le frappa, nul resistât. Ainsy donc Achaz despouillât la maison du Seigneur, & la maison des roys, aussy des princes, il donna dons au roy des Assyriens, & toutesfois il ne luy profita de rien. D'auantaige aussy au temps de son angouisse, il augmenta le contemnement contre le Seignr. Cestuy roy Achaz de soy mesme imola des oblations aux Dieux de Darnas, à ceux q'auoient frappé, & dict: Les Dieux des roys de Syrie leur sont en aide, lesqz appaiseray par sacrifices, & me seront en ayde. Cõme il soit au contraire, q'iceux luy ont esté en ruine, & à to' ceux d'Israël. Et ainsy après que Achaz eut rauy tous les vaisseaux de la maison de Dieu, & rompu, il ferma les portes du temple de Dieu: & fit des autelz pour luy, en tous les coingz de Ierusalem. Aussi il ediffia des autelz par toutes les villes de Iuda, pour brusler l'encens, & prouocqua le Seigneur Dieu de ses peres à courroux. Or la reste de ses paroles, & de toutes ses œuures, premieres & dernieres, est escripte au liure des roys de Iuda & d'Israël. Et Achaz dormit avec ses peres, & l'ensepuelirent en la cité de Ierusalem. Car aussy ne le receurent point aux sepulchres des roys d'Israël: & Ezechias son filz regna pour luy.

S. Ezechias restaura la veneration de Dieu qui estoit abolie, ouurant le temple, & remectant les prestres, Leuites, & chantres. Et offrit plusieurs holocaustes & sacrifices avec vne grande ioye.

Chapitre. xxix.

Donc Ezechias commença à regner, quand il estoit de vingt & cinq ans, & regna vint & neuf ans en Ierusalé. Le nom de sa mere estoit Abia fille de Zacharie. Et fit ce qui estoit plaisant en la presence du Seigneur, selon toutes les choses que Dauid son pere auoit fait. En ce mesme an, & au premier mois de son regne, il ouurit les portes de la maison du Seignr, & les restaura. Et il fit venir les prestres, & les Leuites, & les assemblea en la rue Oriétale. Et leur dit: Escoutez moy Leuites, & vous saintifiez. Nettoiez la maison du Seigneur le Dieu de voz pe-

res, & ostez toute l'ordure du saintuaire. Noz peres ont peché, & ont mal fait en la presence du Seignr nostre Dieu, en le delailât: Ilz ont destourné leurs faces du tabernacle du Seigneur, & ont doné le dos. Ilz ont fermé les huys q' estoient au porché, & ont estaint les lāpes. Et n'ont pas bruslé l'encens, & n'ont pas offert les holocaustes au saintuaire, au Dieu d'Israël. Ainsy la fureur du Seignr a esté esmeue sur Iuda, & sur Ierusalem: & les a baillé en commotion, & en perdition, & en moqueries, cõme vous voiez mesmes de voz yeux. Voicy, noz peres sont tumbéz par les espées. Noz filz, & noz filles, & noz femmes sont menées prisonieres, à cause de ce peché icy. Maintenant donc il me plait, q' nous faisons aliāce avec le Seignr Dieu d'Israël, & il destournera arriere de nous la fureur de son ire. Mes filz ne soiez point negligés. Le Seignr vous a esleu, à fin q' soiez droictz deuant luy, & q' vous le seruez, q' vous l'honorez, & q' luy bruslez l'encens. Les Leuites donc se leuerent: Mahath filz d'Amasai, & Ioël filz d'Azarias, des filz de Caath. Aussi des filz de Merari: Cis filz d'Abdi, & Azarias filz de Ialaleel. Et des filz de Gerson: Ioab filz de Zemma, & Eden filz de Ioah. En oultre des filz d'Elisaphan: Samri, & Iahiel. Aussi des filz d'Aaph Zacharias, & Mathanias. Pareillement des filz de Heman: Iahiel, & Semei. Et aussy des filz d'Idithun, Semeias, & Oziel. Et ilz assemblerent leurs freres, & furent saintifiez, & entrerent selon le mandement du roy, & le commandement du Seigneur, pour nettoier la maison de Dieu. Aussi les prestres entrerent au temple du Seigneur, à fin de le saintifier, & porterét hors toute l'ordure, qu'ilz auoient trouuée dedans en l'entree de la maison du Seigneur: laquelle les Leuites prindrent, & l'emporterent hors au torrent de Cedron. Et comencerent à la nettoier au premier iour du p̄mier mois, & au huyctiesme iour du mesme mois, ilz entrerent au porché du temple du Seigneur. Et ilz nettoierent le temple par huyct iours: & au seiziesme iour du mesme mois, ilz parferent ce qu'ilz auoient comencé. Puis allerent vers le roy Ezechias, & luy dirent: Nous auons saintifié toute la maison du Seignr, & l'autel de l'holocauste, & ses vaisseaux aussy, & la table de proposition avec tous ses vaisseaux, & toutes les vtensiles du temple, q' le roy Achaz auoit souillé en son regne, après qu'il eut trāgressé: & voicy toutes les choses sont mises deuant l'autel du Seignr. Et le roy Ezechias soy leuant au plus matin, assēbla tous les princes de la cité, & monta en la maison du Seignr. Et ensemble offerent sept taureaux, & sept moutõs, & sept aigneaux, & sept boucz pour le peché, pour le royaume, pour le saintuaire, & pour Iuda. Il dit aussy aux prestres les filz d'Aaron q' ilz feissent oblation sur l'autel du Seignr. Et ainsy ilz tuerét les taureaux: & les prestres receurēt le sang, & le respādirent sur l'autel.

sur l'autel. Ilz tuerent aussi les moutons, & respandirent sur l'autel le sang d'iceux: Ilz immolerent les aigneaux, & respandirent le sang sur l'autel. Puis firent approcher les boucs deuant le roy & toute la multitude pour le peché: & mirent leurs mains sur eux, puis les prestres les immolerent, & espardirent leur sang deuant l'autel, pour la reconciliation de tous ceux d'Israël. Car le roy auoit commadé que l'holocauste fut fait pour tout Israël, & pour le peché. Aussi ordonna des Leuites en la maison du Seigneur, avec cymbales, & psalterions, & harpes, selon l'ordonnance de Dauid le roy, & de Gad le Voiant, & de Nathan le Prophete. Car aussi ce fut le commandement du Seigneur par la main de ses Prophetes. Et les Leuites se tindrent debout tenants les orgues de Dauid, & les prestres les trompettes. Et Ezechias commada d'offrir holocaustes sur l'autel. Et comme on offroit les holocaustes, ilz commencerent à chanter louenges au Seigneur, & à sonner les trompettes, & à resonner par diuerses orgues, que Dauid roy d'Israël auoit préparé. Et tandis que toute la multitude adoroit, les chantres, & ceux qui tenoient les trompettes, estoient en leur office, iusques à ce que l'holocauste fut accompli. Et quand l'oblation fut finie, le roy s'enclina, & tous ceux qui estoient avec luy, & adorerent. Et Ezechias, & les princes comandèrent aux Leuites, qu'ilz louerent le Seigneur par les parolles de Dauid, & d'Asaph le Voiant: lesquels le louerent en grande liesse, & en ploiant le genouil, ilz adorerent. Mais aussi Ezechias adiouta encores ces choses. Vous auez remply vos mains pour le Seigneur. Approchez vous, & offrez les oblations, & les louenges en la maison du Seigneur. Et ainsi toute la multitude offrit oblations, & louenges, & holocaustes par cœur deuot. Et le nombre des holocaustes, que la multitude offrit, fut tel: Septante taureaux, cent moutons, deux cens aigneaux. Et sanctifierent six cens boucs au Seigneur, & trois mille brebis. Mais les prestres estoient en petit nombre, & ne pouoient satisfaire pour escorcher les peaux des holocaustes. Parquoy les Leuites leur freres les aiderent, iusques à ce que l'œuvre fut parfaite, & que les grands prestres fussent sanctifiez. Car les Leuites sont sanctifiez plus legierement que les prestres. Il y eut donc plusieurs holocaustes, plusieurs graisses des pacifiques, & libations des holocaustes: & fut parfaite la ueneration de la maison du Seigneur. Lors Ezechias, & tout le peuple fut ioyeux de ce que le seruire du Seigneur estoit parfait. Car il auoit pleu de faire cela fondation.

Aussi Ezechias enuoia vers tous ceux d'Israël, & de Iuda, & escripuit lettres à ceux d'Ephraïm & Manassé: à fin qu'ilz vinssent à la maison du Seigneur en Ierusalem, & qu'ilz feissent la Pasque au Seigneur le Dieu d'Israël. Après donc que le conseil fut fait du roy, & des princes, & de toute la congregation en Ierusalem, ilz determinerent de faire la Pasque au second mois. Car il n'auoit peu venir à le faire en son teps: pource que n'y auoit pas suffisamment des prestres sanctifiez, & que le peuple n'estoit pas encores assemblé en Ierusalem. Et la parole pleut au roy, & à toute la multitude: & determinerent d'enuoier messagiers à tous ceux d'Israël, depuis Bér-sabée iusques à Dan, pour venir, & faire la Pasque au Seigneur le Dieu d'Israël, en Ierusalem. Car plusieurs ne l'auoient point fait, ainsi qu'il est comandé par la loy. Et les postes s'en allerent avec lettres & comandement du roy, & des princes d'iceluy, par tout Israël & Iuda, selon ce que le roy auoit comandé, disants: Vous enfans d'Israël retournez vous au Seigneur le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & d'Israël: & il se retournera à la reste de ceux qui sont eschappez des mains du roy des Assyriens. Ne soiez point come vos peres, & vos freres: lesquels se sont retirez du Seigneur le Dieu de leurs peres, & les a baillé en la mort, comme vous voyez vous mesmes. Ne vueillez en durcir vos ceruelles, come vos peres. Dónez vous au Seigneur, & venez à son saintuaire qu'il a sanctifié à toujours. Seruez au Seigneur le Dieu de vos peres, & l'yre de sa fureur se retirera de vous. Car si vous retournez au Seigneur, aussi vos freres & vos filz auront misericorde deuant leurs seigneurs qui les ont mené prisoniers, & retourneront en ceste terre: Car le Seigneur vostre Dieu est pitoyable & clement, & ne destournera pas sa face de vous, si vous retournez à luy. Donc les postes courroient legierement de cité en cité, par la terre d'Ephraïm, & Manassé iusques à Zabulon iceux les moqueurs & railleurs. Toutesfois aucuns homes d'Asser & de Manassé, & de Zabulon obtemperant au conseil, sont venuz en Ierusalem. Mais en Iuda fut faite la main du Seigneur, qu'il leur donna un cœur: à fin qu'ilz feissent la parole du Seigneur, selon le comandement du roy & des princes. Et plusieurs peuples furent assemblez en Ierusalem, pour faire la tolemaie des pains sans le uain au second mois. Et se leuèrent & destruirent les autels qui estoient en Ierusalem: & en demohissant toutes les choses, lesquelles on brusloit l'encens aux idoles, les jetterent au torrent de Cedron. Puis iubilèrent la Pasque au quatorzieme iour du second mois. Aussi les prestres & les Leuites s'assemblerent sanctifiez, offrirent les holocaustes en la maison du Seigneur. Et se tindrent en leur ordre, selon la dispositio de la loy de Moyses home de Dieu. Mais les prestres receuient le sang des mains des Leuites, pour le respandre.

Ee. iij. pource

pource que beaucoup de la multitude n'estoient point sanctifiez: & pourtant les Leuites immoloient la Pasque à ceux qui n'estoient pas venuz en temps pour estre sanctifiez au Seignr. Grâce partie aussy du peuple d'Ephraim, & de Manasse, d'Issachar, & de Zabulon, qui n'estoient pas sanctifiez, mangerent la Pasque, non pas selon ce qui est escript. Et Ezechias pria pour eux, disant: Le bon Seignr sera propice à tous ceux qui de tout leur cœur requierent le Seigneur Dieu de leurs peres, & ne leur imputera point qu'ilz sont moins sanctifiez. Et le Seigneur l'exauça, & fut rapaisé au peuple. Et les enfans d'Israël qui furent trouvez en Ierusalem feirent la solennité des pains sans leuain, par sept iours, en grande liesse, louant tous les iours le Seigneur. Aussy les Leuites, & les prestres selon les orgues, qui appartenoient à leur office. Et Ezechias parla au cœur de tous les Leuites, qui auoient bonne intelligence pour le Seigneur: & mangerent par sept iours de la solennité, en offrant oblations pacifiques, & louant le Seignr Dieu de leurs peres. Et pleut à toute la multitude, de aussy celebrer sept autres iours: ce qu'il feirent en grande ioye. Or Ezechias le roy de Iuda auoit baillé à la multitude, mille taureaux, & sept mille brebis. Et les princes donnerent au peuple, mille taureaux, & dix mille brebis: Grâce multitude d'oc des prestres fut sanctifiée au Seigneur: & toute la multitude de Iuda fut pleine de liesse, tant des prestres, & des Leuites, comme de toute la multitude qui estoit venue d'Israël. Aussy les estrangers de la terre d'Israël, & les habitas de Iuda. Et fut faite grande solennité en Ierusalem, telle que depuis les iours de Salomon filz de Dauid roy d'Israël, n'auoit esté en la cité. Et les prestres & les Leuites se leuerent, beneissant le peuple, & fut leur voix exaucée, & l'oraison vint iusques au saint habitacle du ciel.

S. Le peuple abat les idoles & boscaiges en Iuda & Ephraim. Ezechias met en ordre le service des prestres & Leuites. Et quand le peuple offre abondamment, construis aucuns, qui (auoir fait des greniers) distribueroient au genre Leuitique ce qui estoit offert.

Chapitre .xxxi.

ET quand ces choses furent deuement celebrées, tous ceux d'Israël, qui auoient esté trouvez es villes de Iuda, firent hors: & rompirent les simulachres, & ilz couperent les boscaiges, & demolirent les hautz lieux, & destruirent les autels: non pas seulement en tout Iuda & Beniamin, mais aussy en Ephraim, & en Manasse, iusques à ce qu'ilz furent totalement destruits. Et tous les enfans d'Israël retournerent en leurs possessions & cultures. Ezechias constitua les ordonnances sacretables, & Leuitiques, selon leurs divisions: Vn chascun en son propre office, à sçauoir tant des prestres comme des Leuites, pour les holocaustes, & pour les pacifiques, à fin qu'ilz administrassent, & qu'ilz

confessassent, & qu'ilz chantassent es portes de l'habitation du Seignr. Et la part du roy estoit, que de sa propre substance, on offroit holocauste du matin tous les iours, & du vespere, aussy les Sabbathz, & aux Calendes, & aux autres solennitez, ainsy qu'il est escript en la loy de Moysse. Il commanda aussy au peuple des habitans en Ierusalem, qu'ilz donassent leurs parts aux prestres & aux Leuites, à fin qu'ilz se peussent employer à la loy du Seigneur. Quand ceste parolle fut ouye es oreilles de la multitude, les enfans d'Israël offerirent plusieurs premices, de froment, de vin, & d'huile, aussy de miel: & offerirent dismes de toutes les choses que la terre engendre. Aussy les enfans d'Israël, & de Iuda, qui habitoient es villes de Iuda, offerirent dismes de boeufz & de brebis, & les dismes des choses saintes, qu'ilz auoient voué au Seigneur leur Dieu: & les apportant toutes, en feirent plusieurs monceaux. Ilz commencerent au troisieme mois de faire les fondemens des monceaux, & au septiesme mois les accomplirent. Et quand Ezechias & ses princes furent entrez, ilz veirent les monceaux, & beneirent le Seigneur, & le peuple d'Israël. Lors Ezechias interroqua les prestres & les Leuites, pour quoy estoiet ainsy couchez ces monceaux: Azarias le premier prestre de la lignée de Sadoc, luy respondit, disant: Depuis qu'ilz ont commencé d'offrir les premices en la maison du Seigneur, nous auons mangé, & auons esté rassasiés, & sont demourez plusieurs biens, de ce que le Seigneur a donné benediction à son peuple. Et la copie des demourans est celle que tu vois. Ezechias donc commanda, qu'ilz apprestassent des greniers en la maison du Seigneur. Quand ilz les eurent faitz, ilz porterent dedans tant les premices, come les dismes, & toutes les choses qu'ilz auoient fidelement voué. Et fut leur preuost Chonenias Leuite, & Semei son frere le second. Après lequel, Iahiel, & Azarias, Nahath, Afaël, Jerimoth, Iosabad aussy & Eliel, Iesmachias, Mahath, & Banaias, furent les preuostz souz les mains de Chonenias & de Semei son frere, par le commandement du roy Ezechias, & d'Azarias le souverain prestre de la maison du Seigneur: auquelz toutes choses appartenoiet. Mais Coré le filz de Ionna Leuite, & portier de la porte Orientale, estoit preuost sur les choses qui estoient volontairement offerites au Seigneur, & sur les prémices, & les choses consacrees au saint des saints. Et souz luy estoient Eden, Benjamin, Iesue, & Semoias, aussy Amarias, & Seobemias, estoient es titres des prestres, pour fidelement distribuer les parties à leurs freres, aux plus petits, comme aux plus grands: sans leurs similes, de pais trois ans. Ce par dessein, à tout ce qui entroit le temple du Seigneur, & tout ce qui appartenoit tous les iours au seruice, & à l'observation selon leurs ordres, aussy les viandes qui auoient

Leu 24. c
Nob. 23. b

B

C

D

auoient esté sanctifiés estoient fidelement distribués, aux prestres selon leurs familles, & aux Leuites, depuis vingt ans & par dessus, selon leurs ordres & ordonnances, & à toute la multitude tant aux femmes que aux enfans d'iceux, d'un sexe & d'autre. En oultre des enfans d'Aaron estoient ordonnés, aucuns par les chaps, & les faubourgs de toutes les villes, pour par eux distribuer les parties à tout sexe masculin, des prestres & des Leuites. Ezechias donc fit toutes les choses que nous auons dit, en tout Iuda. Et fit ce qui estoit bon, droict & veritable en la présence du Seigneur son Dieu, en toute l'honneur du seruice de la maison du Seigneur, selon la loy & ceremonies, voulant requerré son Dieu de tout son cœur. Et le fit, & prospera.



S. Quand Sennacherib assilla Iudée, Ezechias admonesta le peuple auoyr fiance au Seigneur, duquel Sennacherib s'efforçoit de diuertir par menaces & blasphemés. Mais Ezechias & ses priants, l'ange deffait l'armée de Sennacherib, lequel foyant fut tué de ses filz. Toutes fois Ezechias esleut par trop grande félicité, offensa Dieu. Auquel inuidole filz Mauasses succeda.

Chapitre. xxxij.

A
4. roi. 18. c
16. 36. a

Après ces choses, & telle verité, Sennacherib Roy des Assyriens vint, & entrant en Iuda, assiegea les citez garnies, les voulant prendre. Quand Ezechias eut veu cela, & sçauoir, que Sennacherib estoit venu, & que toute la puissance de la guerre estoit tournée contre Ierusalem, prennant conseil avec ses princes, & les plus fors homes, d'estoupper les sources des fontaines, qui estoient hors de la ville, & que ceste chose fut déterminée par la sentence de tous, il assemble grande multitude, & estoupperont toutes les fontaines, & le royseau qui courroit par le milieu de la terre, dist: A fin q'les Roys des Assyriens ne viennent, & qu'ilz ne trouvent abondance d'eues. Aussi il edifia par grande industrie toute la muraille qui auoit esté disfaite, & edifia des tours par dessus, & un autre mur par dehors. Et restaura Mello en la cite de David, & fit tout genre d'armures & des boucliers. Et il ordonna en l'armée des prestres de guerre, & les appella tous en la rue de la porte de la cite, & parla à leur cœur, disant: Portez vos vaillamment, & soiez confortez. Ne craignes point, & ne vous espouventez point du Roy des

Assyriens, ne de toute la multitude qui est avec luy. Car il en y a beaucoup plus avec nous, que avec luy. Avec luy est le bras charnel, le Seigneur nostre Dieu est avec nous, lequel est nostre aide, & bataille pour nous. Lors le peuple fut conforté par telles parolles d'Ezechias Roy de Iuda. Après que ces choses furent faictes, Sennacherib Roy des Assyriens enuoia ses seruiteurs en Ierusalem (car cestuy avec toute son armée assiegeoient Lachis) à Ezechias le Roy de Iuda, & à tout le peuple qui estoit en la ville, disant: Telles choses dit Sennacherib le Roy des Assyriens: En quelle chose auez vous fiance pour vous tenir assiegez en Ierusalem? Ezechias ne vous a il pas deceuz à fin qu'il vous liure pour mourrir de fain, & de soif: affirmant que le Seigneur vostre Dieu vous deliurera de la main du Roy des Assyriens? N'est ce pas cestuy Ezechias, qui a destruiet ses haultz lieux & ses autels, & a commandé à Iuda & Ierusalem, disant: Vous adorerez devant vn seul autel, & bruslerez l'encens sur iceluy? Ignorez vous quelle chose moy & mes peres auons faict, à tous les peuples des terres? Les dieux des gentilsz ou de toutes les terres ont ilz eu puissance de deliurer leur contrée de ma main? Qui est celuy de tous les dieux des gentilsz, que mes peres ont destruiet, lequel ait peu deliurer son peuple de ma main, tellement que aussy vostre Dieu vous puisse deliurer de ceste main? Ezechias d'ac ne vous deçoie point & qu'il ne vous trompe point par vaine persuasion, & ne le croiez point. Car si aucun des dieux de tous les gentilsz, & de toutes les contrées n'at peu deliurer son peuple de ma main, ne de la main de mes peres, consequamment aussy vostre Dieu ne vo' pourra deliurer de ma main. Avec ce plusieurs autres choses dirent ses seruiteurs cōtre le Seigneur Dieu, & cōtre Ezechias son seruiteur: Il escripuit aussy des lettres pleines de blasphemés contre le Seigneur le Dieu d'Israel, & parla aleancontre de luy. Ainsy que les dieux des autres gentils n'ont peu deliurer leur peuple de ma main, ainsy ne pourra le Dieu d'Ezechias deliurer son peuple de ceste main. D'auantage aussy cria par grande clameur, en langue Iudaïque, contre le peuple qui estoit assis sur les murailles de Ierusalem, à fin de les espouenter, & pour prendre la cite. Et il parla cōtre le Dieu d'Israel, comme cōtre les dieux des peuples de la terre, qui sont ceures des mains des hobies. Parquoy Ezechias le Roy, & Ilie prophete filz d'Amos, prièrent contre ce blasphemé, & crièrent à haute voix iusques au ciel. Et le Seigneur enuoia vn ange, qui frappa tout homme puissant & combatant, & le prince de l'armée du Roy des Assyriens, & s'en retourna tout confus en sa terre. Et comme il fut entré en la maison de son Dieu, les filz qui estoient yllus de son ventre, l'occirent par l'espee. Et le Seigneur
Ee. iij. sauua

4. roi. 6. e

C
4. roi. 18. f

D

B

Sava Ezechias, & les habitans de Ierusalem de la main de Sennacherib, Roy des Assyriens, & des mains de tous: & luy donna repos alentour. Aussi plusieurs apportoient oblations, & sacrifices au Seigneur, en Ierusalem, & des dons à Ezechias le Roy de Iuda, lequel après ce fut exalté enuers toutes nations. En ces iours là Ezechias fut malade, iusques à la mort, & pria le Seigneur: Et il l'exauça, & luy donna signe: Mais il ne rendit pas selon les benefices qu'il auoit receu, car son cœur fut esleué, & l'yre fut faicte contre luy, & contre Iuda & Ierusalem. Après ce fut humilié, de ce que son cœur auoit esté esleué, tant luy comme les habitans de Ierusalem: & pourtant l'yre du Seigneur ne vint point sur eux és iours d'Ezechias. Or Ezechias fut riche & fort noble, il assembla à luy plusieurs thresors d'argent, & d'or, & de pierres precieuses, & de odeurs aromatiques, & d'armures de diuers genre, & de vaisseaux de grand pris: Et aussi des greniers de froment, de vin & d'huyle, & des estables de toutes bestes, & des bergeries des troupeaux: & edifia six villes à soy. Car il auoit innombrables troupeaux de brebis & de vacheries, pour ce que le Seigneur luy auoyt donné fort grande substâce. Cestuy est Ezechias qui estoit par la fontaine superieure des euaes de Gihon, & les fit tourner par dessous vers l'Occident de la ville de Dauid. En toutes ses œures eut prosperité comme il voulut. Toutesfois Dieu le laissa pour estre esprouué, en la legation des princes de Babylone qui auoyent esté enuoyez vers luy, pour l'interroguer du merueilleux signe qui estoit adueni sur la terre, à fin que toutes les choses qu'il auoit en son cœur fussent manifestées. La reste des parolles d'Ezechias, & de ses misericordes, est escripte en la vision d'Isaie prophete, filz d'Amos, & au iure des Roys de Iuda & d'Israël. Et Ezechias dormit avec ses peres, & l'ensepulchra sur les sepulchres des filz de Dauid, & tous ceux de Iuda, & tous les habitans de Ierusalem celebrent ses funeraillies. Et Manassé son filz regna pour luy.

S. Manasses pecheur son infidelité, fut mespris en Babylone. En la quelle affliction, converti à Dieu est restitué en royaume, & iectant les idoles, il reforme la verité de Dieu. Au quel succeda Amos son filz infidele, & iohaytad des syens, regna le vray fidele filz, Iosias.

Chapitre. xxxij.

Manassé estoit de douze ans quand il commença à regner, & regna cinquante cinq ans en Ierusalem. Mais il fit mal deuant le Seigneur, selon l'abomination des gentils, que le Seigneur destruisit deuant les enfans d'Israël. Et tout chargé restaura les hautz lieux que Ezechias son pere auoit demouly. Et il edifia des autels à Baalim, & fit des boscages, & adora toute l'exercice du ciel, & l'honora. Il edifia aussi des autels en la maison du Seigneur, de laquelle auoit dit le Seigneur: Et Ierusalem sera

mon nom eternellement. Et les edifia pour toute l'exercice du ciel, és deux attres de la maison du Seigneur. Et il fit passer ses filz par le feu, en la vallee de Ben-Ennon: Il prenoit garde aux songes, il ensuyuoit les enchantemens, il seruoit aux œures malefiques. Et auoit avec luy des magiciens, & des enchanteurs: & fit beaucoup de maux deuant le Seigneur, pour l'irriter. Il mit aussi vn signe taillé & de fonte en la maison du Seigneur, de laquelle parla le Seigneur à Dauid, & à Salomon son filz, disant: Je mettray mon nom eternellement en ceste maison, & en Ierusalem que i'ay esleu de toutes les lignées d'Israël: & ne feray point mouuoir le pied d'Israël, de la terre que i'ay baillé à leurs peres. Moyennât seulement qu'ilz prennent garde de faire les choses que ie leur ay commandé, & toute la loy, & les ceremonies, & les iugemens par la main de Moyses. Manassé donc seduit Iuda, & les habitans de Ierusalem, tellement qu'ilz feirent mal par dessus tous les gentils, que le Seigneur auoit destruit deuant la face des enfans d'Israël. Et le Seigneur parla à luy, & à son peuple, & ne voulurent pas entendre. Pourtant fit venir sur eux les princes de l'armée du Roy des Assyriens. Et prirent Manassé, & le menerent lié de chaines & de liens en Babylone. Lequel après qu'il fut mis en angouisse, il pria le Seigneur son Dieu, & fit grosse penitence deuant le Dieu de ses peres. Il le pria, & fit obsecration ententifumet, dont il exauça son oraison. Et le fit retourner en Ierusalem en son royaume, & cogneut Manassé que le Seigneur est celuy qui est le Dieu. Après ce il edifia le mur hors la cité de Dauid, vers l'Occident de Gihon en la vallee: depuis l'entrée de la porte des poissons alentour, iusques à Ophel, & l'esleua fort hault. Puis ordonna des princes de l'armée par toutes les fortes citez de Iuda: & osta les dieux estranges, & le simulachre de la maison du Seigneur. Aussi osta les autels qu'il auoit faitz en la montaigne de la maison du Seigneur & en Ierusalem: & ietta tout hors de la ville. Mais aussi restaura l'autel du Seigneur, & immola sur cestuy des oblations, & des sacrifices pacifiques, & loueuge: Il commanda aussi à Iuda qu'il seruit au Seigneur le Dieu d'Israël. Toutesfois encores immoloit le peuple au Seigneur son Dieu, és hautz lieux. La reste des faitz de Manassé, & son obsecration vers son Dieu, & les parolles des Voyants qui parloient à luy, au nom du Seigneur le Dieu d'Israël, icelles sont conuues és parolles des Roys d'Israël. Aussi son oraison & son exaudition, & tous les pechez & contumens, aussi les lieux esquelz il edifia les hautz lieux, & ou il fit les boscages & les statues, deuant qu'il fit penitence, sont escriptz aux parolles de Hoza. Manassé donc dormit avec ses peres, & l'ensepulchra en sa maison. Et Amos son filz regna pour luy.

Amon

4. Rois.
2. c. b.
11a. 38. a.

2. roi. 7. b.

2. roi. 7. b.

B

3. roi. 8. b.

C

D

4. roi. 21. a.

Amon estoit de vingt deux ans quand il commença à regner, & regna deux an en Ierusalem. Et fit mal en la presence du Seigneur, ainsi qu'auoit fait Manassé son pere: Et il immola & seruit à toutes les idoles que Manassé auoit forges. Et ne craignit pas la face du Seigneur, ainsi que craignit Manassé son pere, & offensa en beaucoup plus grandes choses. Et après que ses seruiteurs eurent conuéré contre luy, ilz l'occirét en sa maison. Mais aussy toute la multitude du peuple, après qu'elle eut mis à mort ceux qui auoient frappé Amon, icelle constitua son filz Iosias Roy pour luy.

S. Iosias ostant la veneration des Idoles, restaure le temple: Et est espuuencé quand le liure de la loy fut trouué. Et appellant le peuple, & lisant le liure, il fist alliance avec le Seigneur.

Chapitre xxxiiij.

4. Rois.
22. a

Iosias estoit de huit ans quand il commença à regner, & regna trente & vn an en Ierusalem. Et il fit ce qui estoit droict en la presence du Seigneur, & chemina es voyes de Dauid son pere. Et ne déclina point, ny à dextre, ny à senestre. Et au huitiesme an de son regne, comme il estoit encor enfant, il commença à chercher le Dieu de son pere Dauid. Et en la douziesme année après qu'il eut commence, il nettoia Iuda, & Ierusalem des haultz lieux & des boscages, & des simulachres, & des ymage taillez. Et destruirent en sa presence les autelz de Baalim, & ilz demolirent les simulachres qui auoient esté mis dessus: Il couppa aussy les boscages, & mit par pieces les ymages taillez, & espartit les pieces sur les tombeaux de ceux qui auoient accoustumé de sacrifier à eux. En oultre brussa les os des prestres sur les autelz des ydoles. Et nettoia Iuda, & Ierusalem, mesme aussy demolit toutes choses, es villes de Manassé & d'Ephraï, & de Siméon, jusques à Nephthali. Et quand il eut dissipé les autelz, & les boscages, & qu'il eut brisé les ymages taillez en pieces, & qu'il eut demoly tous les temples de toute la terre d'Israël, il s'en retourna en Ierusalem. Dóc en l'an dixhuytiesme de son regne, quand la terre estoit desia nettoyée, & aussy le temple du Seigneur, il enuoia Saphan filz d'Ezelias, & Maasias le prince de la cité, & Ioha filz de Ioachaz escriuain d'histoires & faitz, pour restaurer la maison du Seigneur son Dieu. Lesquelz vindrent à Helcias le grand prestre, & en prenant de luy l'argent, qui auoit esté apporté en la maison du Seigneur, & que les Leuites auoyent assemblez, & aussy les portiers, de ceux de Manassé, & d'Ephraïm, & de tous les demourans d'Israël, aussy de tous ceux de Iuda, & de Ben-iamin, & des habitans de Ierusalem, le baillerent es mains, de ceux qui presidoient sur les ouuriers en la maison du Seigneur, à fin qu'ilz restaurassent le temple, & qu'ilz reioignissent toutes les choses qui estoient foibles. Et iceux le donnerent aux ouuriers, & aux massons, pour acheter des pierres taillées, & des bois

pour les brasures de l'edifice, & pour faire tenir ensemble les maisons, que les Roys de Iuda auoyent destruitz. Lesquelz faisoient fidelement toutes choses. Et les maistres des ouuriers estoient, Lahath & Abdias des filz de Merari, Zacharias & Mosollam, des filz de Caath, qui sollicitoient l'ouuraige, & tous Leuites qui scauoient chanter des orgues. Aussi sur tous les manouuriers portans charges pour diuers vsaiges, estoient les scribes, & les maistres portiers des Leuites. Et comme ilz portoient hors, l'argent qui auoit esté apporté au temple du Seigneur, Helcias le prestre trouua le liure de la loy du Seigneur par la main de Moyse, & dit à Saphan le scribe: J'ay trouué le liure de la loy, en la maison du Seigneur. Et luy bailla. Et cestuy emporta le volume au Roy, & luy nōça, disant: Voicy, tout ce que tu as ordonné es mains de tes seruiteurs, se parfait. Ilz ont fondu l'argent qui a esté trouué en la maison du Seigneur. Et a esté baillé aux maistres des ouuriers & des faisantz diuers ouuraiges. En oultre le prestre Helcias m'a baillé ce liure icy. Et quand il l'eut leu en la presence du Roy, & que cestuy eut ouy les parolles de la loy, il rompit ses vestemens, & commada à Helcias, & Ahicam filz de Saphan, & à Abdon filz de Micha, aussy à Saphan le scribe, & à Asaa seruiteur du Roy, disant: Allez, & priez le Seigneur pour moy, & pour la reste d'Israël & de Iuda, sur toutes les parolles de ce liure icy qui est trouué. Car la grande fureur du Seigneur est descendue sur nous, de ce que nos peres n'ont pas gardé les parolles du Seigneur, pour faire toutes les choses qui sont escriptes en ce volume. Helcias donc, & ensemble ceux qui auoient esté enuoiez du Roy, s'en allerent, à Oldam prophetesse, femme de Sellum filz de Thecuaath filz de Hasra gardeur des vestemens, laquelle habitoit en Ierusalem, en la seconde, & luy dirent les parolles que par auant auons raconté. Dont icelle leur respondit: Ce dit le Seigneur le Dieu d'Israël: Dictes à l'home qui vous a enuoie vers moy. Ce dit le Seigneur: Voicy, ie feray venir maux sur ce lieu icy, & sur ses habitans: & toutes les maledictions qui sont escriptes en ce liure icy, qu'ilz ont leu deuant le Roy de Iuda: pour ce qu'ilz m'ont delaisé, & ont sacrifié aux dieux estranges, pour me prouoquer à courroux, en toutes les ceures de leurs mains. Pourtant descendra ma fureur sur ce lieu icy, & ne sera point estaincte. Mais dictes ainsi au Roy de Iuda qui vo' a enuoie pour prier le Seigneur. Telles parolles dit le Seigneur le Dieu d'Israël: Pour ce que tu as escouté les parolles de ce volume, & que ton cœur a esté esmolly: & que tu es humilié en la presence du Seigneur, sur les choses qui sont dictes contre ce lieu icy, & contre les habitans de Ierusalem. Et en craignant ma face, as rompu tes vestemens, & as ploré deuant moy,

4. roi. 23. a moy, je t'ay aussy exaucé, dit le Seigneur. Car maintenant te recueilleray avec tes peres, & seras porté avec paix en ton sepulchre, & tes yeulx ne voyeront pas tout le mal, que ie doibz faire venir sur ce lieu icy, & sur ses habitans. Iceux d'oc reporterent au Roy toutes les choses qu'elle auoit dit. Dont iceluy appellant tous les plus anciens de Iuda, & de Ierusalem, monta en la maison du Seigneur, & ensemble avec luy tous les homes de Iuda, & les habitans de Ierusalem, les prestres, & les Leuites, & tout le peuple depuis le plus petit iusques au plus grand. Et iceulx escoutans en la maison du Seigneur, le Roy leur toutes les parolles du volume, & cestuy soy tenant debout en son siege, il fit alliance deuant le Seigneur, qu'il chemneroit après luy, & qu'il garderoit ses commandemens & tesmoingnages, & ses iustificacions de tout son cœur, & de toute son ame, & qu'il seroit les choses qui sont escriptes en ce volume, qu'il auoit leu. Aussy adiura oultre ce, sur ces parolles, tous ceux qui auoient esté trouuez en Ierusalem & en Benjamin, & les habitans de Ierusalem firent selon l'alliance du Seigneur le Dieu de leurs peres. Iofias donc osta toutes les abominacions, de toutes les contrées des enfans d'Israël, & fit seruir au Seigneur leur Dieu tous ceux qui estoient de reste en Israël. Ilz ne se retirerent pas du Seigneur le Dieu de leurs peres, tout les iours de sa vie.

S. Quand Iofias eut immolé la pasque, avec vne tres grande solennité, & plusieurs sacrifices, il celebra la feste des pains sans leuain sept iours. Après voulant batailler contre le Roy d'Egypte fut griuement nauré. Et mourut avec la grande lamentation de tous, principalement de Ieremie.

Chapitre. xxxv.

4. roi. 23. e
3. Esdr. 1. a
A Vssy Iofias fait la Pasque au Seigneur en Ierusalem, laquelle fut immolée le quatorziesme iour du premier mois, & ordonna les prestres en leurs offices, & les enhorta qu'ilz administrassent en la maison du Seigneur. Aussy dit aux Leuites, à l'enseignement desquelz tous ceux d'Israël se saintifioient au Seigneur: Mettez l'arche au saintuaire du temple que Salomon filz de Dauid Roy d'Israël a edifié. Car vous ne la porterez plus. Maintenant donc seruez au Seigneur vostre Dieu, & à son peuple Israël, & vous preparez selon voz maisons & cognacions, en les diuisions d'un chascun, ainsy que a commandé Dauid le Roy d'Israël, & que Salomon son filz d'escripuit. Et administrez au saintuaire, selon les familles & les ordonnances Leuitiqs, & quand vous serez saintifiez, immolez la Pasque. Aprestez aussy voz freres, à fin qu'ilz pussent faire selon les parolles que le Seigneur a parlé en la main de Moïse. En oultre Iofias donna à tout le peuple qui auoit illec esté trouué, en la solennité de Pasque, trente mille, tant aigneaux que cheureaux des troupeaux, & d'autre bestial, & aussy trois mille boeufz. Ces choses icy furent toutes de la substance du Roy. Aussy les

duz d'iceluy offriront volontaiement, ce qu'ilz auoient voué, tant au peuple, que aux prestres & Leuites. Aussy Helcias, Zacharias, & Iahiel les princes de la maison du Seigneur, donnerent aux prestres pour faire la Pasque, deux mille six cens de bestial meslé, & trois cens boeufz. Mais Chonenias, & Semeias aussy, & Nathanaël ses freres, & aussy Hasabias, Iehiel, & Iozabad les princes des Leuites, donnerent aux autres Leuites pour celebrer la Pasque, cinq mille du bestial, & cinq cens boeufz. Et fut le seruire appresté, & les prestres se tindrent en leur office. Aussy les Leuites es ordonnances selon le commandement du Roy, & fut la Pasque immolée. Et les prestres mouillerent leurs mains du sang, & les Leuites tirerent hors les peaulx des holocaustes, & les separerent pour les donner selon les maisons & familles d'un chascun, & pour les offrir au Seigneur, ainsy qu'il est escript au liure de Moïse. Ilz firent semblablement des boeufz, & rostirent l'agneau de Pasque sur le feu, selon ce qui est escript en la Joy. Mais ilz cuyrent les oblations pacifiques en chaulderons & chauldieres, & en poez, & hastiuement les distribuerent à tout le peuple. Et après ce en appresterent pour eux, & pour les prestres. Car les prestres furent occupez iusques à la nuyt en l'oblation des holocaustes, & des graisses. Dequoy aussy les Leuites appareillerent tout dernier pour eux & pour les prestres filz d'Aaron. Et les chantres filz d'Asaph se tenoient en leur ordre, selon le commandement de Dauid, & d'Asaph, & d'Hemá, & d'Idithun, les prophetes du Roy. Aussy les portiers gardoient vne chascune porte, tellement qu'ilz ne se departoyent point un moument du seruire. Pour laquelle chose aussy les Leuites leur freres leurs appareillerent des viandes. Et ainsy tout le seruire du Seigneur fut en ce iour là deuement accompli, pour faire la Pasque, & pour offrir les holocaustes sur l'autel du Seigneur, selon le commandement du Roy Iofias. Et les enfans d'Israël qui auoient esté trouuez là, firent la Pasque en ce temps là, & la solennité des pains sans leuain par sept iours. Il n'y eut point de Pasque semblable à icelle, en Israël, depuis les iours de Samuel le prophete, & aucun de tous les Roys d'Israël ne fait la Pasque, comme fait Iofias, aux prestres & aux Leuites, & à tous ceux de Iuda, & d'Israël qui auoient esté trouuez, & aux habitans en Ierusalem. Ceste Pasque fut celebrée au dixhuytiesme an du regne de Iofias. Après que Iofias eut restauré le temple, Nechao le Roy d'Egypte monta pour faire la guerre en Charcamis, auprès d'Euphrates, & Iofias vint au deuant de luy. Mais iceluy enuoyât des messagiers vers luy, dit: Quelle chose y a il entre toy & moy Roy de Iuda? Je ne viens point au iourd'hui a lencontre de toy, mais ie fais la guerre contre vne autre maison, à laquelle Dieu m'a commandé

mandé d'y aller hastiement. Cesse de faire alen
 contre de Dieu lequel est avec moy; à fin qu'il
 ne te tue, Iosias ne voulut point retourner, mais
 ordonna contre luy la bataille, & n'obtempera
 point aux parolles de Nechao qui estoient de la
 bouche de Dieu. Mais s'en alla pour batailler au
 champ de Mageddo, & illec fut nauré des ar-
 chiers, & dit à ses seruiteurs: Menez moy hors de
 la bataille, car ie suis fort blessé. Lesquelz le tras-
 porterét d'un chariot en l'autre chariot, qui le
 suyuoit selon la maniere royale, & l'apporterét
 en Ierusalem, & il mourrut, & fut ensepuely au
 sepulchre de ses peres, & tous ceux de Iuda &
 de Ierusalé le plorerent, principalement Ieremie,
 duquel tous les chantres & les chanteresses ius-
 ques au iour present, resument les lamentations
 sus Iosias, & ce fut fait come vne loy, en Israël:
 Voicy, ces choses sont escriptes es lamentatiôs.
 Mais la reste des parolles de Iosias, & de ses mi-
 sericordes, qui sont commandées par la loy du
 Seigneur, & les premieres & dernieres œuures
 d'iceluy, sont escriptes au liure des Roys de Iu-
 da, & d'Israël.

Zach. 12. d

S. A Iosias succeda Ioachaz son filz, lequel le Roy d'Egypte
 transporta en Egypte, substituant son frere Eliacim (qu'il nom-
 mé Ioacim) lequel mené en Babylone, regna son filz Ioachin.
 Et le Roy des Assyriens emmena cestuy en Babylone & tous
 les vaisseaux du temple, luy substituant Sedecias son onde
 infidele. Qui rebellant aux Assyriens, après que le temple & Ieru-
 salem furent bruslez, fut transporté en Babylone avec tout le peu-
 ple, pour les pechez des Roys & du peuple, iusques fut donnée
 puissance de retourner par Cyrus Roy de Perse.

Chapitre. xxxvj.

Lors tout le peuple de la terre print Ioachaz
 filz de Iosias, & le constitua Roy en
 Ierusalem pour son pere. Ioachaz estoit de
 vingt & trois ans, quand il commença à regner:
 & regna trois moys en Ierusalem. Et le Roy d'E-
 gypte le destitua quand il vint en Ierusalé, & cō-
 demna la terre à cent talentz d'argent, & à vn
 talent d'or. Et il constitua Eliacim son frere roy
 pour luy, sur Iuda & Ierusalem, & changea son
 nom Ioacim. Mais il print cestuy Ioachaz avec
 luy, & le mena en Egypte. Ioacim estoit de vint
 & cinq ans, quand il commença à regner, & re-
 gna vnze ans en Ierusalem, & il fit mal enuers
 le Seigneur son Dieu. Cōtre lequel monta Na-
 buchodonosor Roy des Chaldéens, & le mena
 en Babylone lié de chaines. A laquelle aussy trans-
 porta les vaisseaux du Seigneur, & les mit en son
 temple. La reste des parolles de Ioacim, & de ses
 abominations qu'il fit, & qui furent trouuées en
 luy, sont contenues au liure des Roys de Iuda &
 d'Israël, & Ioachin son filz regna pour luy. Ioachin
 estoit de huict ans quand il commença à re-
 gner, & regna trois moys & dix iours en Ierusa-
 lem, & fit mal en la presence du Seigneur. Et
 quand l'an fut passé, le Roy Nabuchodonosor
 enuoya messagiers, lesquelz aussy l'amerent en
 Babylone, en apportant ensemble les plus pre-
 cieux vaisseaux de la maison du Seigneur. Mais

4. Rois. 24. d.

Math. 23. b

il constitua Sedecias son oncle Roy, sur Iuda &
 Ierusalé. Sedecias estoit de vingt & vn an quād
 il commença à regner: & regna vnze ans en Ieru-
 salem. Et il fit mal en la presence du Seigneur
 son Dieu: & n'eut point de hôte deu à la face de
 Ieremie le prophete, parlant à luy de la bouche
 du Seigneur. Il se retira aussy du Roy Nabucho-
 donosor, qui l'auoit fait iurer de par Dieu, &
 endurcit sa ceruelle & son cœur, tellement qu'il
 ne retourna point au Seigneur le Dieu d'Israël,
 mais aussy tous les princes des prestres & le peu-
 ple transgresserent inustement, selon toutes les
 abominations des gentils, & souillerent la mai-
 son du Seigneur, qu'il auoit saintifiée pour soy
 en Ierusalem. Or le Seigneur Dieu de leurs pe-
 res enuoioyt vers eux, par les mains de ses messa-
 giers, leuant par nuict, & tout le iour les admo-
 nestant: de ce qu'il espargnoit son peuple & son
 habitation. Mais iceux se moquoient des messa-
 giers de Dieu, & n'estimoient à rien leurs parol-
 les, & ilz se moquoient des prophetes, iusques
 à ce que la fureur du Seigneur monta sur son peu-
 ple, & qu'il n'y eut point de remede. Car il feit
 venir sur eux le Roy des Chaldéens, & occit
 leurs ieunes enfans par l'espée en la maison de
 son saintuaire. Il n'a pas eu pitié de l'adolescēt,
 ne de la vierge, ne de l'ancien, ne du vieillart
 pareillement: mais les a tous liurez en sa main,
 & tous les vaisseaux de la maison du Seigneur,
 tant grandz comme petitz, & les thresors du
 temple, & du Roy, & des princes furent trans-
 portez en Babylone. Les ennemis bouterent le
 feu en la maison de Dieu, & destruirent la mu-
 raille de Ierusalé. Ilz bruslerent toutes les tours,
 & demoulerent tout ce qui estoit precieux. Si au-
 cū estoit eschappé l'espée, iceluy mené en Baby-
 lone, seruit au Roy & à ses filz, iusques à ce que le
 Roy de Perse regna, à fin que la parole du Sei-
 gneur fut accomplie par la bouche de Ieremie,
 & que la terre paracheua ses sabbathz. Car tous
 les iours de la desolation, icelle feit le sabbath
 iusques à ce que septante furent accomplis. Mais
 au premier an de Cyrus Roy de Perse, pour ac-
 complir la parole du Seigneur qu'il auoit parlé
 par la bouche de Ieremie, le Seigneur suscita l'es-
 prit de Cyrus Roy de Perse: lequel feit publier
 par tout son royaume, aussy par lettres, disant:
 Telles choses dit Cyrus le Roy de Perse: Le Sei-
 gneur Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes
 de la terre: & cestuy m'a commandé que ie luy
 edifie vne maison en Ierusalem, laquelle est
 en Iudée. Qui est d'entre vous de tous
 son peuple? le Seigneur son Dieu
 soit avec luy, & qu'il monte.

4. Rois. 24. d.
 Iere. 37. a.
 Iere. 38. a.

1. Esd. 1. a
 3. Esd. 2. a
 Iere. 25. c.
 & 29. c

Fin du second liure de Paralipomenion
 ou des Chroniques.

L'orai-

L'oraison de Manassé Roy de Juda, quand il estoit detenu prisonnier en Babylone, pour ses maux.

Oraison fort cōuenable à tous pecheurs penitēts, & retournās à Dieu.



Seignr tout puissant, le Dieu de nous peres Abraham, Isaac, & Iacob, & de la iuste semence d'iceux, qui as fait le ciel & la terre, avec tout l'aornement d'iceux, qui as ordonné la mer par la parole de ton

commandement, qui as refermé l'abyssme, & l'as signé de ton terrible & louable nom : que tous ont en crainte, & tremblent deuant la face de ta vertu: pourtant que la magnificence de ta gloire est importable, & l'ire de ta menace n'est soustenable aux pecheurs. Mais la misericorde de ta promesse est grande & inuestigable : car tu es le Seigneur tressouuerain, benign, de lōgue attente, & grandement misericordieux, & toy repentant sur la malice des homes. Toy Seigneur selō la multitude de ta bonté, as promis la penitence, & la remission à ceux qui ont peché contre toy, & en la multitude de tes miserations as ordonné penitence aux pecheurs en salut. Et pource toy le Seigneur, qui es le Dieu des iustes, tu n'as point mis de penitence aux iustes Abraham, Isaac & Iacob, à ceux qui n'ont point peché contre toy : mais tu as mis penitence pour moy pecheur: pource que j'ay peché par dessus le nōbre du sablon de la mer. Mes iniquitez sont multipliées ô Seigneur, mes iniquitez sont multipliées, & ne suy pas digne de veoir & regarder la haultesse du ciel, pour la multitude de mes iniquitez. Je suis courbé par plusieurs lyens de fer, tellement que ne puis esleuer mon chef, & n'y a point en moy de respiration: car j'ay refueillé ton courroux, & ay fait mal deuant toy. Ien'ay pas fait ta volonté, & n'ay pas gardé tes commandements. J'ay ordonné les abominations, & multiplié les offenses. Mais maintenant, ie ploye les genoux de mon cœur, requerant la bonté de toy. J'ay peché Seigneur, j'ay peché, & cōgnois mes iniquitez. Parquoy ie te requiers par prieres: Seigneur pardonne moy, pardonne moy, & ne destruis point ensemble avec mes iniquitez, & ne reserve mes maux à tousiours courroucé, & ne me damne point es bas lieux de la terre. Car tu es Dieu (ie dis) le Dieu des penitents, & montreras en moy toute la bonté: car tu sauueras moy indigne, selon la grāde misericorde: & ie te loueray eternellemēt, tous les iours de ma vie: car tout la vertu des cieulx te loue, & à toy appartient gloire aux siècles des siècles.

Amen.

Fin de l'oraison de Manassé.

Le premier Liure de Esdras.



S. Cyrus diuinement inspiré, rendant. 5400. vaisseaux du temple de Salomon, relaxe la captiuité aux Israélites, leurs permettant reedifier le temple.

Chapitre premier.



AV PREMIER an de Cyrus Roy de Perse, à fin que la parole du Seigneur par la bouche de Ieremie, fut accomplie, le Seigneur suscita l'esprit de Cyrus Roy de Perse, &

fit publier par tout son royaume, aussy par lettres, disant : Telles choses dit Cyrus le Roy de Perse. Le Seigneur Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre, & iceluy m'a commandé, que ie luy edifie vne maison en Ierusalem, laquelle est en Iudée. Qui est d'entre vous de son peuple? le Seigneur son Dieu soit avec luy: qu'il monte en Ierusalem qui est en Iudée, & qu'il edifie la maison du Seigneur le Dieu d'Israel: Iceluy est le Dieu qui est en Ierusalem. Et tous les autres de tous les lieux ou ilz habitent, que ceux du lieu, leur donnent ayde, par or & par argent, & par substāce & par bestial, excepté ce que volontairement ilz offrent au temple de Dieu, qui est en Ierusalem. Et les princes des peres de Iuda & de Ben-iamin, & les prestres avec les Leuites se leuerent, & tous ceux desquelz Dieu suscita l'esprit, pour monter à fin d'edifier le temple du Seigneur, qui estoit en Ierusalem. Et tous ceux qui estoient alentour, ayderent leurs mains de vaisseaux d'or & d'argent, de substāce, de bestes, & de vrensilēs, sans les choses qu'ilz auoient offert volontairement. Aussy le Roy Cyrus tira hors les vaisseaux du temple du Seigneur, que Nabuchodonosor auoit apporté de Ierusalem, & les

D & les auoit mis au temple de son Dieu. Cyrus donc roy de Perse les bailla par la main de Mithridates filz de Gazabar, & les liura par compte à Sallabasar prince de Iuda: Et tel estoit le nombre d'iceux: Trente phioles d'or, mille phioles d'argent: vingt & neufz coulteaux, trente gobeletz d'or, quatre cens & dix gobeletz d'argent du second ordre, & mille autres vaisseaux. Tous les vaisseaux d'or & d'argent, estoiet cinq mille quatre cens. Sallabasar les porta tous, avec ceux qui montoient hors de la transmigration de Babylone en Ierusalem.

S. Le nombre de ceulx qui retournerent de la captiuité de Babylone, soubz le duc Zorobabel, & l'oblation des dons en la redification du temple.

Chapitre. ii.

A **E** T iceux sont les filz de la prouince, qui monterent de la captiuité, que Nabuchodonosor Roy de Babylone auoit transporté en Babylone, & retournerent en Ierusalem & en Iudée, vn chascun en sa cité, lesquelz vindrent avec Zorobabel, Iesua, Nehemias, Saraia, Rahelaia, Mardorchai, Belsan, Mesphar, Beguai, & Reum Baana. Le nombre des homes du peuple d'Israël fut: Les filz de Pharos, deux mille cent & septante deux. Les filz de Sephatia, trois cens septante deux. Les filz d'Area, sept cens septante cinq. Les filz de Phaath-moab, des filz de Iosué, Ioab, deux mille huyt cens & douze. Les filz d'Elam, mille deux cens cinquante quatre. Les filz de Zethua, neuf cens quarante cinq. Les filz de Zachai, sept cens soixante. Les filz de Bani, six cens quarante deux. Les filz de Behai, six cens vingt & trois. Les filz d'Azgad, mille deux cens vingt & deux. Les filz d'Adoniam, six cens soixante six. Les filz de Beguai, deux mille cinquante six. Les filz d'Adin, quatre cens cinquante quatre. Les filz d'Ater qui estoient d'Ezechias, nonante huyt. Les filz de Besai, trois cens vingt & trois. Les filz de Iora, cent & douze. Les filz de Hafon, deux cens vingt & trois. Les filz de Gebbar, nonante & cinq. Les filz de Beth-léhem, cent vingt & trois. Les homes de Netupha, cinquante six. Les homes d'Anarhoth, cent vingt & huyt. Les filz d'Azmaueth, quarante deux. Les filz de Cariath-iarim, de Cephira, & de Beroth, sept cens quarante trois. Les filz de Rama & de Gabaa, six cens vingt & vn. Les homes de Machmas, cent vingt & deux. Les homes de Beth-el & de Hai, deux cens vingt & trois. Les filz de Nebo, cinquante deux. Les filz de Megbis, cent cinquante six. Les filz de l'auue Aelam, mille deux cens cinquante quatre. Les filz de Harim, trois cens & vingt. Les filz de Lod-hadid & d'Ono, sept cens vingt & cinq. Les filz de Iericho, trois cens quarante cinq. Les filz de Senaa, trois mille six cens & trenté. Les prestres, furent les filz de Iadaia, en la maison de Iesué, neuf cens septante trois. Les filz d'Emer, mille cinquante deux.

Les filz de Pheshur, mille deux cens quarante sept. Les filz de Harim, mille & dix sept. Les Leuites furent: les filz de Iesué & de Cedaniel filz d'Odouie, septate quatre. Les châtres furent, les filz d'Asaph, cét vingt & deux. Les filz des portiers furent: les filz de Sellum, les filz d'Ater, les filz de Telmon, les filz d'Accub, les filz de Hatita, les filz de Sobai:to ensemble cét trente neuf. Les Nathinéens furent: les filz de Syha, les filz de Hasupha, les filz de Thabbaoth, les filz de Ceros, les filz de Siaa, les filz de Phadon, les filz de Lebana, les filz de Hagaba, les filz d'Accub, les filz de Hagab, les filz de Semlai, les filz de Hanan, les filz Gaddel, les filz de Gaher, les filz de Raaia, les filz de Rasin, les filz de Necoda, les filz de Gazam, les filz d'Aza, les filz de Phaséa, les filz de Besée, les filz d'Asena, les filz de Munim, les filz de Nephusim, les filz de Bacbuc, les filz de Hacupha, les filz de Harhur, les filz de Besluth, les filz de Mahida, les filz de Harfa, les filz de Bercos, les filz de Sifara, les filz de Thema, les filz de Nafia, les filz de Hatipha, les filz des seruiteurs de Salomon, les filz de Sotai, les filz de Sophereth, les filz de Pharuda, les filz de Iala, les filz de Dercon, les filz de Geddel, les filz de Saphatia, les filz de Hatil, les filz de Phohereth qui estoit d'Asebaim, les filz d'Ami. Tous les Nathinéens, & les filz des seruiteurs de Salomon furent trois cens nonante deux. Et ceux qui monterent de Thelmela, de Thel-harfa, de Cherub, d'Adon, d'Emer, lesquelz ne peurent declarer la maison de leurs peres, ne leur semence, à sçauoir s'ilz estoient d'Israël. Les filz de Dalaia, les filz de Tobia, les filz de Necoda, qui furent six cens cinquante deux. Et des filz des prestres furent: les filz Hobia, les filz Accos, les filz Berzellai, leq̄l print femme des filles de Berzellai Galaadite, & fut appelé de leur nom. Iceux chercherent l'escripture de leur genealogie, & ne la trouuerent point: & furent ostez de la prestrie. Aussi Athersatha leur dit, qu'ilz ne mangeassent point du saint & des saintz, iusques à ce qu'un prestre sage & parfait se leuast. Toute la multitude estoit quasi vn, quarante deux mille, trois cens soixante, sans leurs seruiteurs & leurs seruantes, lesquelz estoient sept mille trois cens tréte sept. Et entre iceux estoient deux cens chantres & chantesse. Ilz auoient six cens trente six cheuaux, deux cens quarante cinq muletz: quatre cens tréte cinq chameaux, six mille sept cens & vingt asnes. Et aucuns princes des peres quand ilz entrerent au temple du Seigneur qui est en Ierusalem, ilz offrirent volontairement en la maison de Dieu, pour l'edifier en son lieu, ilz donnerent les despés pour l'ouurage selon leur puissance, quarate & vn mille drachmes d'or, & cinq mille mines d'argét, & cét robbes sacerdotales. Et ainsi les prestres & les Leuites & aucuns du

Ff peuple

Cyrus.

I. De Esdras.

peuple, & les chantres, les portiers, & les Nathaniéens habiterent en leurs villes: & tous ceux d'Israël en leurs citez.

S. L'autel est edifié sus lequel on offre les sacrifices, appellant tout le peuple en Ierusalem. Aussi est faite sept iours durant la feste des tabernacles. Et le second an de leur retour, le temple est fondé, le peuple criant en partie de ioye, & en partie de pleur.

Chapitre. iij.

A **O**R desia estoit venue le septiesme mois, ^{2. Esd. 8. a} ^{3. Esd. 6. c} q les enfans d'Israël estoient en leurs citez: Le peuple donc s'assembla tout en vn en Ierusalé: & se leua Iosué filz de Iosedec avec ses freres prestres, & Zorobabel filz de Salathiel & ses freres. Et ilz edifierent l'autel de Dieu d'Israël, pour offrir sur iceluy des holocaustes, ainsi qu'il est escript en la loy de Moysé home de Dieu. Et colloquerent l'autel de Dieu sur ses soubhassemens, là ou les peuples de la terre alentour les destournoient les espouventant: & offriront sur iceluy holocauste au Seigneur au vespre & au matin. Et ilz feirent la solennité des tabernacles, ainsi qu'il est escript: & l'holocauste tous les iours par ordre, seló le comandement, qui est **B** l'œuvre du iour en son iour. Et après ce le continuel holocauste, tât es Calendes q en toutes les solennitez cōsacrées au Seigneur, & par chascú iour, quand on offroit quelque don volontairement au Seigneur. Dés le premier iour du septiesme mois, ilz comencerent offrir holocauste au Seigneur: Mais le tēple de Dieu n'estoit pas encores fondé. Or ilz donnerent argēt aux tailleurs de pierres & aux massons: pareillemēt à boire & à mager, & de l'huyle à ceux de Sidon, & de Tyr, pour apporter des bois de cedre, du Liban à la mer de Ioppé, seló ce que Cyrus le roy de Perse leur auoit comadé. Et en la secóde année de leur aduenemēt au tēple de Dieu en Ierusalé, au second mois, Zorobabel filz de Salathiel & Iosué filz de Iosedec, & to^s les autres pstres & Leuites de leurs freres, & to^s ceux qui estoient venus de la captiuité en Ierusalé, comencerent, & ordonnerent des Leuites, depuis vingt ans, & par dessus pour solliciter l'ouurage du Seigneur. Et Iosué se tint debout avec ses filz & ses freres, & Cedmiel avec ses filz, & les filz de Iuda tout en vn, pour estre instans sur ceux qui faisoient l'ouurage au temple de Dieu: les filz de Henadad & leurs filz & leurs freres Leuites. **C** Quand donc le temple du Seigneur fut fondé par les massons, les prestres se tindrent droitz avec leur accoustrement & trompettes: & les Leuites filz d'Asaph avec cymbales, pour louer Dieu par les mains de Dauid roy d'Israël. Et chantoient ensemble en hymnes, & en confessant le Seigneur qu'il est bon, pour ce q sa misericorde est eternellement sur Israël. Et tout le peuple crioit à haulte voix en louant le Seigneur, pour ce que le temple du Seigneur estoit fondé. Aussi plusieurs des prestres & Leuites, & les princes des peres, & les

plus anciens qui auoient par auant veu le temple quád il estoit fondé, & ce temple icy deuant leurs yeulx, ilz ploroient à haulte voix: & plusieurs crioient à haulte voix en liesse, & esleuoient leurs voix, & ne pouoit aucun discernier entre la voix du cry de ceux qui se reliouyssoient, & la voix de pleurs du peuple. Car le peuple l'vn avec l'autre meslé crioit par grad cry, & la voix estoit ouye de loing.

S. Les ennemis d'Israël qui estoient enuoiez d'Assur pour demourer es villes de Samarie, empeschent l'edification du temple & la reparation de la ville: pource qu'il ne furent admys pour edifier ensemble; & procurerent qu'elle fut laissée iusque au second an de Darius.

Chapitre. iij.

MAis les ennemis de Iuda & de Benjamin ouyrent, que les filz de la captiuité ^{3. Esd. 4. g} edifioient le temple au Seigneur le Dieu d'Israël. Parquoy iceux s'approchans de Zorobabel, & des princes des peres, ilz leur dirent: Que nous edifions avec vous, car nous cerchons vostre Dieu cōme vous. Voicy nous auós offert oblations depuis les iours d'Asorhaddan roy d'Assur, leq^l no^s fait venir icy. Et Zorobabel & Iosué, & to^s les autres princes des peres d'Israël, leur dirent: Il n'appartiet point à vous & no^s ensemble d'edifier la maison à nostre Dieu. Mais nous mesmes seulz edifierós au Seigneur nostre Dieu, ainsi q Cyrus roy de Perse no^s a comadé. Il fut donc tellemēt fait q le peuple de la terre empeschá les mais du peuple de Iuda, & les troubloient en edifiant. Et ilz prindrent à gaigner aucús conseillers contre eux, pour dissiuer leur conseil, tous les iours de Cyrus roy de Perse, & iusques au regne de Darius roy de Perse. Et au regne de Astuerus, au commencement de son regne, ilz escripūrent vne accusation alencontre **B** des habitans de Iuda & Ierusalem. Et es iours d'Artaxerxes, Beselem, Mithridates, & Tabeel, & tous les autres qui estoient en leur conseil, escripūrent à Artaxerxes roy de Perse. L'epistre de l'accusation estoit escripte en langue Syrie, & estoit leuē par language de Syrie. Reum Beel-teem, & Samsai le scribe, escripūrent vne epistre de Ierusalem au Roy Artaxerxes en telle maniere. Reum, Beel-teem, & Samsai scribe, & tous les autres conseillers d'iceux, **C** Dinéens, Apharsathachéens, Terphaléens, Apharséens, Ercuēens, Babyloniens, Sufanechzens, Dienéens, & Elamites; & tous autres des gentils, q Asenaphat grand & glorieux a fait trāsmuer, & les a fait habitot es citez de Samarie, & en toutes les autres contrées outre le fleuue, en paix, (ceste est la forme de l'epistre qu'il luy enuoierent.) Au roy Artaxerxes, tes seruiteurs, les homes qui sont outre le fleuue te saluent. Il soit notoire au Roy, que les Iuifz qui sont venus de toy à no^s, sont venus en Ierusalé la cité rebelle & tresmauuaise, laquelle ils edifient en renforçant les murailles d'icelle; & refaisant les parois. **Mainte-**

Maintenant donc qu'il soit notoire au Roy, que si ceste cité est edificée, & que ses murailles soient restaurées, ilz ne donneront plus le tribut ne la gabelle, ne les reuenues annuelles, & ceste chose pourra venir iusques à nuyre aux Roys. Nous donc aiant souenance du sel, q nous mangeons au palais, & pour ce qu'il nous semble illicite de voir les offenses du Roy: pourtāt auons nous enuoie & auons fait sçauoir au Roy, q tu regarde es croniques de tes peres, & tu trouueras escript aux histoires: & sçauras q ceste cité est vne cité rebelle, & nuyfante aux Roys & prouinces, & q guerres s'esmouent en icelle dés le tempsiadis, pour laqle chose aussy est ceste cité destruiete. Nous donnons a cognoistre au Roy, que si ceste cité est edificée, & ses murailles restaurées, que tu n'auras point de possession oultre le fleuue. Le Roy enuoia la responce à Reum Beel-teem, & à Samfar le scribe, & à tous les autres habitans de Samarie qui estoient en leur conseil, & aux autres oultre le fleuue, donnāt salut & paix. L'accusation q vous auez enuoie vers nous, a esté manifestement leue deuant moy, & fut comandé de par moy & y ont regardé, & ont trouué, q ceste cité dez le temps passé a esté rebelle alencontre des roys, & que seditions & guerres s'esmouēt en icelle. Car aussy trefors roys ont esté en Ierusalem: lesquelz aussy ont dominé sur toute la contrée qui est oultre le fleuue. Et receuoient tribut & gabelle, & reuenues annuelles. Maintenant donc escoutez la sentence. Defendez ces homes li, q ceste cité ne soit point edificée, iusques à ce qu'il sera d'auenture par moy comandé. Regardez que vous n'accomplissez ceste chose negligemment, & q petit à petit le mal ne croisse cōtre les rois. Et ainsy la copie de l'edict du roy Artaxerxes fut leue en la pñence de Reum Beel-teem, & de Samfar le scribe, & leurs cōseillers. Lors s'en allerent hastiuement en Ierusalem aux Iuisz, & leur defendirent par force & par puissance. Adonc fut l'œuure de la maison de Deu s'interposée en Ierusalem, & ne se fit pas iusques à la seconde année du regne de Darius Roy de Perse.

S. Por l'edification d'Aggée & Zacharie prophètes, ilz prindrent l'edification du temple. Cōbien que en vain les princes qui estoient cōstituez en Samarie oultre le fleuue par le Roy des Assyriens s'edificerent de temps en temps.

Chapitre. vj.
A Lors Aggée prophète, & Zacharie filz d'Addo prophete estoient prophetez aux Iuisz qui estoient en Iudée & en Ierusalem, au nom de Dieu d'Israël, & par leur interuente Zorobabel filz de Salathiel, & Iosue filz de Iosides, & qui auoient esté de redifier le temple de Dieu en Ierusalem, & avec eux les prophetes de Dieu qui les aydoient. Il En se temps là vint à eux Thathanaï, lequel estoit d'oultre le fleuue, & Schar-buzanaï, & leurs cōseillers, & leurs directeurs ainsi: Qui vous a donné conseil d'edifier ceste

maison, & de restaurer ses murailles? Aufquelz nous respondismes, & nommasmes ceux qui estoient les auteurs de ceste edification. Et l'œil de leur Dieu, fut sur les anciens des Iuisz, & te les peurent faire cesser. Et furent contens que la chose fut referée à Darius, & alors ilz satisfierent alencontre de ceste accusation. L'exemple de l'epistre que Thathanaï le duc de la contrée oultre le fleuue, & Schar-buzanaï, & ses conseillers, Arphasachéens qui estoient oultre le fleuue, enuoierent au Roy Darius. La parolle qu'ilz luy auoient enuoie, estoit ainsy escripte: Toute paix soit au Roy Darius. Le Roy entendit que nous auons esté en la prouince de Iudée, à la maison du grand Dieu, laquelle s'edifie de pierre sans polir, & les bois sont mis es paroitz: & ceste œuure est diligemment edificée, & croist en leurs mains. Nous auons donc interrogué ces viellars li, & leur auons ainsy dit: Qui vous a donné la puissance d'edifier ceste maison, & de restaurer ces murailles? Et aussy leur auons demadé leurs noms, à fin de te les faire sçauoir: & auos escript les noms des homes qui sont les princes entre eux, & ilz nous respondirent telles parolles, disant: Nous sommes les seruiteurs de Dieu du ciel & de la terre, & edifions le temple qui estoit edificé beaucoup deuant ces ans icy, que le grand roy d'Israel auoit fait & edificé. Mais après que noz peres eurent prouqué le Dieu du ciel à courroux, & qu'il les liura en la main de Nabuchodonosor Roy de Babylone Chaldéen: il destruiet aussy ceste maison, & transporta son peuple en Babylone. Et au premier an de Cyrus Roy de Babylone, le Roy Cyrus proposa vn edict, que la maison de Dieu fut edificée. Car aussy le Roy Cyrus produict du temple de Babylone, les vaisseaux du temple de Dieu, qui estoient d'or & d'argent, que Nabuchodonosor auoyt osté du temple qui estoit en Ierusalem, & les auoit apporté au temple de Babylone: & furent donnez à vn homme qui se nomme Salsabasar, lequel aussy il constitua prince de Iudée: & ces vaisseaux, & l'en vaj, & les restes du temple qui estoit en Ierusalem, & que la maison de Dieu soit edifiée en son lieu. Ainsy alors vint ce Salsabasar, & mit les fondemens du temple de Dieu en Ierusalem, & depuis ce temps là, iusques au present on y edifie, & n'est point encores acheué. Maintenant donc si il se ble bon au Roy, que l'on regarde en la librarie du Roy qui est en Babylone, à sçauoir si il est comandé du Roy Cyrus, que la maison de Dieu soit edificée en Ierusalem, & qu'il or enuoier vers vous ceste chose: & nous la volente du Roy.

S. D'auant donc que l'ordonnance de Cyrus d'edifier le temple ne fust en la librarie, soit accomplie, fournissant aux despens. Mais le temple fut acheué par le Roy Darius avec grand gloire, & de plus de cent cinquante mille hommes. Et la fête de Pasques celebrée sept jours.

Chapitre. vij. **F.ij.** **Alors**

3. Esd. 6. c.

ALors le Roy Darius commanda & ilz regarderent en la librairie des liures qui estoient reservez en Babylone, & fut trouue en Echathanis, qui est vn chasteau en la province de Medena, vn volume, & telle memoire estoit escripte en iceluy: Au premier an du Roy Cyrus, le Roy Cyrus ordonna que la maison de Dieu qui est en Ierusalem fut edificie, au lieu la ou ilz puissent immoler les oblations, & qu'ilz mettent puissants fondementz pour porter la hauteur de soixante coudées, & la largeur de soixante coudées, trois rengées de pierres non polies, & autant de rengées de nouveaux bois. Et les despens seront donnez de la maison du Roy. Mesme aussy q̄ les vaisseaux du temple de Dieu qui sont d'or & d'argent, que Nabuchodonosor auoit prins du temple de Ierusalem, & les auoit apporté en Babylone soient rendus, & qu'ilz soient reportez au temple en Ierusalem en leur lieu, lesq̄z aussy sont mis au tēple de Dieu. Maintēat dōc Thathanai duc de la cōtrée qui est oultre le fleuve, & Scharbusanai, & voz conseillers Aphasachiens qui estes oultre le fleuve, retirez vous arriere d'eux, & laissez faire ce temple de Dieu par le duc des Iuifz, & par leurs anciens, qu'il edificent icelle maison de Dieu en son lieu. Aussy est commandé de par moy, quelle chose il faut que les prestres des Iuifz leur fassent, à fin que la maison de Dieu soit edificie, à sçauoir que du coffre du Roy, c'est à dire, des tributz qui sont donnez de la cōtrée oultre le fleuve, en les receuant diligemment, soient donnez à ces homes illec, que l'œuure ne soit empeschée. Que s'il est necessaire, aussy que on leur donne tous les iours des veaulx & des aigneaux & des cheureaux, pour l'holocauste au Dieu du ciel, du froment, du sel, & de l'huyle, selon le seruire que les prestres qui sont en Ierusalem font tous les iours: & qu'il n'y ait en riens quelque cōplainte & qu'ilz offrent les oblations au Dieu du ciel, & qu'ilz priēt pour la vie du Roy, & de ses filz. De par moy donc est mis le decret, q̄ tout home qui contredira à ce cōmandemēt, q̄ le bois soyt prins de sa maison & qu'il soyt esseue, & ataché en iceluy: & que la maison soit faite publique. Et le Dieu qui a fait illec habiter son nom, destruisse tous les royaumes, & le peuple qui aura estendu sa main pour y contredire, & pour destruire la maison de Dieu, celle qui est en Ierusalem. Moy Darius ay ordonné le decret, leq̄ veulx qu'il soit diligemment acōply. Et ainsi Thathanai duc de la cōtrée oultre le fleuve, & Scharbusanai & ses cōseillers, mirēt diligemment en execution, aussy cōme le Roy Darius auoit cōmandé. Et les plus anciens des Iuifz edifioient, & prosperoient selon la prophetie d'Agge le prophete, & de Zacharie filz d'Addai, qui edifierent & besongnerent pour ce q̄ le Dieu d'Israël le cōmandoit, & par le cōmandement de Cyrus

1. Esd. 7. a

& de Darius, & Artaxerxes, les Roys de Perse, & accomplirent ceste maison de Dieu, iusques au troisieme iour du mois d'Adar, qui estoit au sixiesme an du regne du Roy Dari. Et les enfans d'Israël, les prestres & les Leuites, & tous les autres de la transmigration, feirent la dedicasse de la maison de Dieu, en liesse. Et offrirent cent veaulx en la dedicasse de la maison de Dieu, & deux cens moutons, quatre cens aigneaux, & douze boucz de chicures, pour le peché de tous ceux d'Israël, selon le nōbre des lignées d'Israël. Et ilz ordonnerent les prestres en leurs ordres, & les Leuites en leurs lieux, sur les œuures de Dieu en Ierusalem, ainsi qu'il est escript au liure de Moysē. Et les enfans d'Israël de la trāsmigration feirent la Pasque, au quatorzieme iour du premier mois. Car les prestres auoiet esté purifiez, & les Leuites tous ensemble, & estoiet tous netz, pour immoler la Pasq̄, pour to' les enfans de la trāsmigration, & pour leur freres p̄stres, & pour eux mesmes. Et les enfans d'Israël estoient retournez de la trāsmigration, & to' ceux qui s'estoiet separez de la souillure des gentils de la terre, pour reqrir le Seignr Dieu d'Israël, magerēt: & feirēt la solennité des pains sans leuain par sept iours en liesse: car le Seignr les auoit resiouy & auoit fait tourner le cœur du Roy d'Assur vers eux, à fin qu'il aidast leurs mains en l'œuure de la maison du Seigneur le Dieu d'Israël.

5. Esdras le scribe prenāt des cōpaignons, monta en Ierusalem avec l'ediēt du Roy & grands dons, pour enseigner la Loy de Dieu au peuple & le gouverner. Et l'ediēt du roy est racōpté.

Chapitre. vij.

APrès ces parolles, au regne d'Artaxerxes Roy de Perse: Esdras filz de Saraias, filz d'Azarias, filz de Helchias, filz de Sellum, filz de Sados, filz d'Achitob, filz d'Amarias, filz d'Azarias, filz de Maraioth, filz de Zarahias, filz d'Ozi, filz de Bocci, filz d'Abisue, filz de Phinees, filz d'Eleazar, filz d'Aaron prestre dès le cōmencement. Cestuy Esdras mōta de Babylone, & estoit scribe habile en la loy de Moysē, q̄ le Seigneur Dieu auoit doné à Israël. Et le Roy luy dona toute sa petition selon la main du Seignr son Dieu sur luy. Et aucūs enfans d'Israël avec aucūs filz des prestres & des Leuites, des chantres, des portiers, & des Nathineens monterent en Ierusalem, en l'an septiesme du Roy Artaxerxes. Et vindrent en Ierusalem au cinquiesme mois qui estoit le septiesme an du Roy. Car au premier iour du premier mois cōmēça à forir de Babylone, & au premier iour du cinquiesme mois vint en Ierusalem, selon la honneur de son Dieu, sur luy. Et Esdras disposa son cœur pour enquerir la loy du Seignr, & pour faire & enseigner en Israël le cōmandement & le iugement. Et ceste est la copie des lettres de l'ediēt, que le Roy Artaxerxes donna à Esdras prestre, & sage scribe es parolles: & com-

commâdémés du Seignor, & des ceremonies d'iceluy en Israël. Artaxerxes Roy des roys, à Esdras prestre, tressage scribe de la loy de Dieu du ciel, salut. De par moy est decreté, q̄ tous ceux de mô royaume qui sont du peuple d'Israël, & de ses prestres, & de ses Leuites, à qui il plaira d'aller en Ierusalem, qu'ilz voient avec toy. Car tu es enuoyé de la presence du Roy, & sept de ses conseillers, à fin q̄ tu visites Iudée & Ierusalem, selô la loy de ton Dieu, qui est en ta main, & que tu porte de l'or & de l'argent, que le Roy & ses cōseillers ont volontairement offert au Dieu d'Israël, duquel en Ierusalé est le tabernacle. Et tout l'or & l'argent q̄ tu as trouué en toute la prouince de Babylone, & que le peuple voudra offrir, & des prestres qui ont volontairement offert à la maison de leur Dieu q̄ est en Ierusalé, prens le franchement, & achete diligemment de cest argent, des veaux, des moutons, des aigneaux avec leurs sacrifices & libations, & les offre sur l'autel du temple de vostre Dieu qui est en Ierusalem. En oultre fais tes toy & tes freres de la reste d'or ou d'argent, tout ce qu'il vous plaira de faire, selô la volonté de vostre Dieu. Aussi les vaisseaux qui te sont donnez pour le service de la maison de ton Dieu, baille les la en p̄sence de Dieu en Ierusalem. Et toutes les autres choses desquelles sera besoing en la maison de ton Dieu, autât qu'il est necessaire de bailler, tu les donneras du thresor, & du fiscal du Roy, & par moy. Moy Artaxerxes Roy, ay estably & decreté à tous les thresors q̄ sont oultre le fleuve, q̄ tout ce q̄ Esdras prestre, le scribe de la loy de Dieu du ciel vous demandera, que vous luy baillez sans sejour, iusques à cent talentz, d'argent & iusques à cent Corons de froment, & iusques à cent Barhz de vin, & iusques à cent Barhz d'huyle, & du sel sans mesure. Tout ce qui appartient au service de Dieu du ciel, soit diligemment baillé en la maison de Dieu du ciel: que par auenture il ne soit courroucé cōtre le royaume du Roy, & de ses filz. Aussi vous faisons scauoir pour tous les prestres & Leuites, & pour les chaires & portiers, pour les Nathinens & ministres de ceste maison de Dieu, que vous ne preniez la puissance d'imposer sur eux, gabelle, ne tribut, ne venues annuelles. Aussi toy Esdras, selon la sapience de ton Dieu, qui est en ta main, ordonne des iuges & des presidentz, pour iuger tout le peuple q̄ est oultre le fleuve, & de ceux qui ont cognou la loy de ton Dieu, & enseignez franchement les ignorans. Et qui conq̄ ne fera point la loy de son Dieu, & la loy du Roy diligemment, iugement sera fait de luy, soit à la mort, soit à banissement, soit à la condemnation de la substance, ou iusques à la prison. Le Seignor Dieu de nos pères soit benedict, qui a donné telle chose au cour du Roy, que de glorifier la maison du Seigneur qui est en Ierusalem, & qu'il a enuoyé sa

misericorde en moy deuant le Roy, & ses conseillers, & deuant tous les puissans princes du Roy. Moy donc conforté par la main du Seigneur mon Dieu qui estoit en moy, j'assemblay les princes d'Israël pour monter avec moy.

S. Ceux qui monterent de Babylone avec Esdras sont nombrez, lequel ordonnant le ieusne, priant Dieu pour la direction de leur chemin, parvinrent prosperement en Ierusalem, & tnyrent au temple les vaisseaux qu'ilz auoyent apportez avec eux, faisant sacrifices.

Chapitre .viij.

Ceux donc sont les princes des familles, & la genealogie de ceux qui sont mōtez avec moy de Babylone, au regne du Roy Artaxerxes. Des filz de Phinees, Gerson. Des filz d'Ithamar, Daniel. Des filz de Dauid, Hattus. Des filz de Sechenias, & des filz de Pharos, Zacharias, & avec luy furent nombrez, cent cinquante homes. Des filz de Pahath-Moab, Elionai filz de Zarehé: & avec luy deux cens homes. Des filz de Sechenias, le filz d'Ezechiel, & avec luy trois cens homes. Des filz d'Adan, Abed filz de Ionathan, & avec luy cinquante homes. Des filz d'Alam, Isaias filz d'Athalia, & avec luy septante homes. Des filz de Saphatias, Zebedia filz de Michaël, & avec luy octante homes. Des filz de Ioab, Obedia filz de Iahiel: & avec luy deux cens dix & huit homes. Des filz de Selomith, le filz de Iosphie, & avec luy cent & soixante homes. Des filz de Bebai, Zacharias filz de Bebai, & avec luy vingt & huit homes. Des filz d'Azgad, Iohanam filz d'Ecretan, & avec luy cent & dix homes. Des filz d'Adonicam qui estoient les derniers, aussi ceulx sont leurs noms, Eliphélet, & Iehiel, & Samaias, & avec eux soixante homes. Des filz de Begui, Vthai & Zachur, & avec eux septante homes. Et les assemblay au fleuve lequel descend à Ahaua, & demourasmes illec trois iours. Lors cerchay entre le peuple, & les prestres, des filz de Leui, & n'en trouuay point illec. Et ainsi j'enuoyay, Eliezer, Ariel, Semeias, Elnathan, Iarib, & les autres Elnathan, & Nathan, Zacharias, & Mosollam, les princes, aussi Ioiarib, & Elnathan les sages. Et les enuoyay vers Eddo, qui est le premier au lieu de Casphia, & mis en leur bouche les paroles qu'ilz diroient à Eddo, & à ses freres Nathinens, au lieu de Casphia, à fin qu'ilz nous fissent venir les ministres de la maison de nostre Dieu. Et nous attendrent par la main de nostre Dieu bonne sur nous, vn home tressage des filz de Melchijah, filz de Leui filz d'Israël, & Sarabiam, ses filz & ses freres, eux dix-huit. Pareillement à Isabai, & avec luy Isaias des filz de Merai, & ses freres & ses filz, eux vingt. Et des Nathinens, que Dauid auoyt donné, & princes pour les administrations des Leuites. Des Nathinens, deux cens & vingt. Tous ceulx toy estoient appelez par leurs noms. Et annonçay illec le ieusne auprès du fleuve Ahaua, à fin que iustisiez assigez deuant le

F.iiij. Sei.

Seigneur nostre Dieu, & que nous demandissions de luy la droicte voye, pour nous & pour noz filz, & pour toute nostre substance. Car l'ay eu vergongne de demander ayde au Roy, & des cheuulcheurs, pour nous defendre des ennemis en la voye, pour ce que nous auons dit au Roy: La main de nostre Dieu est sur tous ceux qui le requierent en bonté, & son empire, sa force, & sa fureur est sur tous ceux qui le delaisent. Mais nous ieunasmes, & priasmes nostre Dieu pour ceste chose, & il nous est bien venu. Et separay douze princes des prestres, Sarabia & Hasabia, & avec eux dix de leurs freres. Et leur deliuray l'or & l'argent, & les vaisseaux consacrez de la maison de nostre Dieu, que le Roy & ses conseillers auoient offert, & ses princes, & tous ceux d'Israël qui auoient esté trouuez. Et ie deliuray en leurs mains, six cens cinquante talentz d'argent, & cent vaisseaux d'argent, cent talentz d'or, & vingt tasses d'or, qui pesoient mille drachmes, & deux vaisseaux d'azrain resplendissant tresbons & beaux, cōe l'or. Et leur dy: Vous estes les saintz du Seigneur, & les vaisseaux sont saintz, avec l'argent, & l'or qui a esté volontairement offert au Seigneur le Dieu de noz peres. Veillez & les gardez, iusques à ce q̄ vous les deliurez en la p̄sence des princes des prestres, & des Leuites, & deuant les ducz des familles d'Israël, en Ierusalem, au thresor de la maison du Seigneur. Et les prestres & Leuites receurent le poïdz de l'or & de l'argent, & des vaisseaux, pour les porter en Ierusalē, en la maison de nostre Dieu. Nous partismes dōc du fleuue d'Ahava, le douziēme iour du premier mois, pour nous en aller en Ierusalem. Et la main de nostre Dieu fut sur nous, & nous deliura de la main de l'ennemi & de l'insidiateur en la voye & arriuasmes en Ierusalem, & demourasmes illec trois iours. Au quatriēme iour, l'or & l'argent & les vaisseaux furent deliurez en la maison de nostre Dieu, par la main de Meremoth filz d'Vrie p̄stre, & avec luy Eleazar filz de Phinēes, & avec eux Iosabed filz de Iosab, & Noadaia filz de Bennet, Leuites: selonc le nombre & tout le poïdz. Et fut en ce temps là descrite tout le poïdz. Mais ausy les filz de la transmigration qui estoient venus de la captiuité, offriront sacrifices d'holocaustes au Dieu d'Israël; douze veaux, pour tout le peuple d'Israël, nonante & six montons, septante sept agneaux, douze bœufs pour le p̄ché & toutes ces choses en holocauste au Seigneur. Et donneront les edictz du Roy aux priores qui estoient de la court du Roy, & aux ducz d'entre les doctes, & exalterent le peuple & la maison de Dieu.

Et dōc ce que le Seigneur a fait par sa main avec les gentils, & par sa main avec nous, & par sa main avec le peuple, & par sa main avec le Seigneur.

ET après que ce fut accompli, les princes vindrent vers moy, disant: Le peuple d'Israël, les prestres, ne les Leuites ne sont point separez des peuples de la terre, ne de leurs abominations, à sçauoir des Chananēens & des Hethiēens, des Pherezēens & des Iebuscēens, des Ammonites & des Moabites, des Egyptiens, & des Amorrhēens. Car ilz ont prins pour eux de leurs filles, & pour leurs filz: & ont meslé le semēce sainte, avec les peuples de la terre. Ausy la main des princes & des magistratz a esté premiere en ceste transgression. Et quād i'eu ouy ceste parolle, ie rōpy mon manteau & ma robbe, & arrachay les cheueux de ma teste & de ma barbe, & m'asis tout dolent. Ausy tous ceux q̄ craignoiēt la parolle de Dieu d'Israël, vindrent ensemble à moy, pour la trasgressiō de ceux qui estoient venuz de la captiuité: & scoy en tristesse iusques au sacrifice du vespre. Et au sacrifice du vespre me leuay de mon affliction, & après que i'eu rōpu mō mātēau & ma robbē, ie ployay mes genoux, & estendy mes mains au Seigneur mon Dieu, & dy: Mon Dieu, ie suis cōfus, & ay honte d'esseuer ma face vers toy, car noz iniquitez sont multipliēes sur nostre teste, & noz pechez sont augmentez iusq̄s au ciel, depuis les iours de noz peres. Et encores no' mesmes auons grieuement peché, iusques à ce iour icy, & sommes liurez en noz iniquitez, nous & noz roys, & noz prestres, en la main des roys de la terre, & en l'espēe & captiuité, en rapine & en cōfusion de face, comme ausy en ce iour icy. Et maintenant cōme par vn petit moment a esté faite nostre deprecation vers le Seighr nostre Dieu, à fm q̄ la reste nous fussent laissez, & q̄ sa paix nous sur donnée en son saint lieu, & que nostre Dieu enluminat noz yeulx: & qu'il nous donnat vne vie petite en nostre seruitude, pour ce que nous sommes seruiteurs: & nostre Dieu ne nous a point delaisé en nostre seruitude: mais a enchiné sur nous sa misericorde en la presence du roy de Perse, pour nō' donner la vie, & pour esseuer la maison de nostre Dieu, & pour redresser les lieux desertz: & pour nō' donner esperance en Iuda & en Ierusalē. Et maintenant nostre Dieu, q̄ ditons nous après telles choses? Car nous estoions delaissez mandēmes, par la main de ces Chananēens par la main de ces seruiteurs pharaites, disant: La terre à laquelle vous entrez pour la posseder, icelle est vne terre souillée, selonc le souillure des peuples, & des autres terres, par les abominations d'iceux qui l'ont remplie, de plus en plus iusques à l'entre, par leur infamie & par leur malice: & ne donneront point voz filz de pur filz, & ne prendront point leurs filles pour voz filz: & ne demanderont point leurs filles, ne les prendront point, iusques à tous iours, à fm que vous soyez cōfortez, & que vous mangiez les biens de la terre, & que vous ayez à vous donner voz filz pour heritiers. Es après ces choses,

A. 3. Egd. 2. a

C

Don. 1. 1

D

choses, q sont venues sur nous, pour noz ceures tresmauuaifes, & pour nostre grand delict: Car toy Seignr nostre Dieu tu nous as deliure de nostre iniquite, & nous as donne salut comme il est au iourdhy, à fin q nous ne retournissios point, & que ne feissions point tes commandemens vains, & que ne nous ioignissios point par mariage avec les peuples de ces abominations cy. Es tu courroucé à nous iusques à tout consumer, tellemét q ne nous laisseras point aucuns demourans pour le salut? Seigneur Dieu d'Israël, tu es iuste: car nous sommes delaissez pour estre sauuez, comme il est en ceste iournée. Voicy, nous sommes deuant toy en nostre delict. Car pour ce nul ne peut subsister deuant toy.

S. Esdras conuoquant tous les filz de la transmigration, com mande repudier les femmes estrangeres. Quand ilz eurent promis de ce faire, ceux sont nombrez qui presideroient à cest affaire, & ceux qui auoient traicté telz mariages.

Chapitre. x.

A Esdras donc ainsy priant & suppliat Dieu, **E** & plorant, & couchant deuant le temple de Dieu, vne fort grande congregation d'hommes & de femmes, & d'enfans de ceux d'Israël s'assembla à luy: & plora le peuple par grande lamentation. Lors Sechenias filz de Iehiel, des enfans d'Elam respondit, & dict à Esdras: Nous auons offensé nostre Dieu, & auos prins les femmes estrangeres des peuples de la terre. Maintenant donc s'il y a penitence en Israël sur ceste chose, faisons alliance avec le Seigneur nostre Dieu, tellement que nous delaissons toutes les femmes, & ceux qui sont naiz d'icelles, selon la volunté du Seigneur, & de ceux qui craignent le commandement du Seigneur nostre Dieu: il soit fait selon la loy. Leue toy, il appartient à toy de en discerner, & nous serons avec toy. Sois conforté, & le fais. Esdras donc se leua, & adiura les princes des prestres & des Leuites, & tous ceux d'Israël, à fin qu'ilz feissent selon ceste parole. Et ilz iurerent. Et Esdras se leua deuant la maison de Dieu, & s'en alla à la chambre de Iohaniâ filz d'Ehasib, & entra illec: Il ne magesa point de pain, & ne but point d'eau: car il lamentoit la transgression de ceux qui estoiet venuz de la captiuité. Et fut denoncée en Iuda & en Ierusalem, à tous les filz de la transmigration, qu'ilz se rassemblassent en Ierusalem. Et quiconque ne sera point venu en trois iours, selon le conseil des princes, & des plus anciens, la substance luy sera tout ostée, & sera iceluy separé de toute la congregation de la transmigration. Et ainsy toutes les homes de Iuda & de Beniamin conuindrent en Ierusalem sur ce iour: ce fut au neuuiesme mois, au vingtième iour du mois: & fut tout le peuple assis en la rue de la maison de Dieu, tremblant devant le peché & pour les playes. Lors le prestre Esdras se leua, & leur dist: Vous avez transgressé, & avez prins des femmes estrangeres, tellement que vous avez indigné le peché en Israël.

Et maintenant donnez louenge au Seigneur le Dieu de voz peres, & faites son plaisir: separez vous des peuples de la terre, & des femmes estrangeres. Et toute la multitude respondit, & dict à haulte voix: Il soit fait ainsy que ta parole nous est dicté. Mais toutesfois pource que le peuple est grand, & qu'il est le temps de pluye, & que ne pouons demourer dehors, & que l'oueraige n'est pas d'un iour ne de deux (car nous auons vehementement peché en ceste parole) qu'aucuns princes soient ordonnez en toute la multitude: & que tous ceux qui ont prins des femmes estrangeres en noz citez, viennent es temps ordonnez, & avec eux les plus anciens d'une chascune cité, & aussy les iuges d'icelles: iusques à ce que l'yre de nostre Dieu soit retirée de nous, pour ce peché cy. Parquoy Ionathan filz d'Asahel, & Iazia filz de Thecuc, furent constituez sur ceste chose, & Mesollam & Sebethai Leuites les aiderent. Et les filz de la transmigration feirét ainsy. Et Esdras le prestre, & les homes qui estoient les princes des familles, s'en allerent es maisons de leurs peres, & tous par leurs noms: & s'asseirent au premier iour du dixiesme mois, pour enquerster la chose. Et mirent fin à l'affaire des homes, qui auoient prins des femmes estrangeres, iusques au premier iour du premier mois. Et furent trouuez des filz des prestres q auoient prins des femmes estrangeres, des filz de Iosue filz de Iosedec, & de ses freres, Maasia, & Eliezer, Jarib, & Godolia. Et donerent leurs mains pour mettre hors leurs femmes, & qu'ilz offreroient pour leur delict un mouton du troupeau. Et des filz d'Emmer: Harani, & Zebedai. Et des filz de Harim: Maasia, Elia, Semeia, Iohiel, & Othas. Et des filz de Pheshur: Elioenai, Maasia, Iisrael, Nathanael, Iozabed, & Elaze. Et des filz des Leuites: Iosabed, Semei, & Celai, c'estuy est Calita, Phathaia, Iuda, & Eliezer. Et des chantres: Ehasib. Et des portiers: Sellam, Pethai, & Uri. Aussy de ceux d'Israël, des filz de Beniamin: Remeia, Iozia, Melchua, & Miamin, Eliezer, Melchia, Baneia. Et des filz d'Elam, Mathania, Zacharias, Iehiel, Abdi, Ierimoth, & Elia. Et des filz de Zebud: Elioenai, Elia, Mathania, Ierimoth, Zabud, & Aziza. Et des filz de Bebai, Iohanan, Hanania, Zabibai, Athai. Et des filz de Bani: Mesollam, Meluch, Adai, Iafub, Saul, & Ramoth. Et des filz de Phahat-moach, Echa, Chabai, Banaia, Maahas, Mathania, Beseleel, Benai, & Manassa. Et des filz de Herai, Eliezer, Iosue, Melchias, Semeias, Simeon, Beniamin, Meloch, Simeon. Et des filz de Hasum, Mathanai, Mathabai, Zabod, Eliphelet, Ieremias, Manasse, & Semei. Et des filz de Bani, Meadi, Amgion, Veli, Baaba, Badaias, Chabai, & Simeon, Ieremias, Elia, Mathania, Mathanai, Iafub, Bani, Benai, Semei, Salimias, Nathan, Adai, Melchmedebai, Sisi, Sarai, Ezrel, Selemia, Semei, meria,

meria, Sellum, Amaria, & Ioseph. Des filz de Nebo, Iehiel, Mathathias, Zabad, Zabina, Iedu, Ioal, & Banaia. Tous ceux icy auoient prins femmes estrangeres. Et furent aucunes femmes d'icelles, qui auoient enfanté des enfans.

Fin du premier liure d'Esdras.

Le liure de Nehemias, qui est dict, le second d'Esdras.



S. Nehemias bouteiller d'Artaxerxes, oyant l'affliction de ceux qui estoient du rescida de la captiuité, plore: & ieuspe plusieurs iours, cõfessant les pechez du peuple, & demãdant à Dieu misericorde.

Chapitre premier.

LE S Parolles de Nehemias filz de Helehuas. Et il aduint au mois de Casleu, en l'an vingtiesme, que j'estoye au chasteau en Susis. Lors Hanani l'un de mes freres vit luy, & les homes

de Iuda: lesquels interroquay des Iuzs qui estoient demourez de là eapauitè, & de Ierusalèm, & estoient encorés viuants. Et ilz me dirent: Ceux qui sont demourez, & q ont esté laissez de la captiuité, sont illec en la province, en grande affliction & opprobre: & la muraille de Ierusalèm est despitèe, & ses portes sont bruslées par le feu. Et quand j'eu ouy telles paroles, ie m'assis, & ploray, & par plusieurs iours lamentay, & ie ieusoye & prioye deuant la face de Dieu du ciel, & dis: O Seigneur Dieu du ciel, fort grand & terrible, qui garde la pèctiõ, & la misericorde avec ceux qui l'aiment, & gardent tes commandemens: ie prie que tes oreilles escouent, & que tes yeux soient ouuerts, pour ouyr l'oraison de ton seruiteur, que ie say au iourdhy deuant toy nuict &

Dani. 9. 2.
Soub. 9. f.
& 4. 6.

iour, pour les enfans d'Israël tes seruiteurs. Et confesse pour les pechez des enfans d'Israël, par lesquels ilz ont peché contre toy. Moy aussy, & la maison de mon pere auons peché, nous auons esté seduit par vanité, & n'auons pas gardé ton commandement, ny les cerimonies, ny les iugemens, que tu as cõmandé à Moysè ton seruiteur. Aye memoire de la parole que tu commandas à Moysè ton seruiteur, disant: Quand vous aurez transgressé, ie vous esparderay entre les peuples & si vous retournez à moy, & que vous gardez mes commandemens, & que vous les faictes: quand aussy vous seriez separez iusques aux dernieres parties du ciel, ie vous rassembleray d'illec, & vous rameneray au lieu q i'ay esleu, pour illec habiter mon nom. Iceux mesmes donc sont tes seruiteurs, & ton peuple, lesquels tu as racheté par ta grande force, & par ta puissante main. Seigneur ie te prie que ton oreille entende à l'oraison de ton seruiteur, & à l'oraison de tes seruiteurs, qui veullèt craindre ton nom: & adresse au iourdhy ton seruiteur, & luy donne misericorde deuant cest home icy. Car aussy i'estoye le bouteillier du Roy.

S. Nehemias auoir impetré lettres du Roy, vient en Ierusalèm, & exhorte à l'instauration des murailles.

Chapitre.ij.

OR au mois de Nisan, en l'an vingtiesme du roy Artaxerxes, aduint que le vin estoit deuant luy. Et ie prins le vin, & le donnay au Roy: & estoye cõme languissant deuant sa face. Et le Roy me dict: Pourquoi est ta face triste, quand ie ne te voy point malade? Ce n'est pas pour neant, mais il y a ie ne scay quel mal en ton cœur. Et craignois grandement, & dis au Roy: O Roy viue eternellemēt. Pourquoi ne seroit pas triste ma face: car la cité, qui est la maison des sepulchres de mes peres, est deserte, & ses portes sont bruslées par le feu: Et le Roy me dict: Pour quelle chose fais tu ta requeste? Lors priay au Dieu du ciel, & dis au Roy: S'il semble bon au roy, & s'il plaict à tes seruiteurs, qui sont deuant ta face, que tu m'enuois en ladicte, à la cité du sepulchre de mon pere, & ie la reedifieray. Et le Roy me dict, & la Roynie qui seoit auprès de luy: Combien de temps seras tu pour y aller, & quand retourneras tu? Et il pleut deuant la face du Roy, & m'enuois: Et luy ordonnay temps, disant au Roy: S'il semble bon au Roy, qu'il me donne lettres pour les duiz de la contrée, qui sont oultre le fleue, pour me conduire, iusques à ce que ie soye en Iudèe: & vne lettre vers Afaph la garde de la forest du Roy, à fin qu'il me donne du bois, & que ie puisse couvrir les portes du temple, les tours de la maison, & la muraille de la cité, & la maison en laquelle i'entreray. Et le Roy me donna, selon que la main de mon Dieu bonne estoit avec moy. Et ie vis aux duiz de la contrée par le fleue, & leur donnay

donnay les lettres du Roy. Aussi le Roy auoit enuoié avec moy des princes de l'armée, & des cheuaucheurs. Lors Sanaballat Horonite, & Tobias seruiteur Ammanite ouyrent, & furent contristez par grâde affliction, qu'un home estoit venu, lequel demandoit la prosperité des enfans d'Israël. Je vins donc en Ierusalem, & fus illec par trois iours. Et me leuay de nuict, moy & aucun petit nombre d'hommes avec moy, & ne declaray à persone, quelle chose Dieu auoit donné en mon cœur pour faire en Ierusalem: & n'y auoit beste avec moy, sinó la beste, sur laquelle estoie assis. Et ie sortis de nuict par la porte de la vallée, & par deuant la fontaine du dragon, & à la porte de la fiente. Et regardoye la muraille de Ierusalem dissipée, & ses portes consumées par le feu. Et ie passay oultre à la porte de la fontaine, & au conduit de l'eau du Roy, & n'y auoit point de lieu, par ou la beste, sur laquelle estoie assis, peut passer. Et montay de nuict par le torrent, & consideroye la muraille: & en retournât, vins à la porte de la vallée, puis retournay. Mais le magistrat ne sçauoit point là ou y estoie allé, ne quelle chose ie faisoie. Aussi n'en auoye rien déclaré aux Iuifz, ny aux prestres, ny aux princes, ny aux magistratz, ny à tous les autres, qui faisoient l'œuvre, iusques à ce lieu icy. Et leurs dis: Vous cognoissez l'affliction en laquelle nous sommes, car Ierusalem est deserte, & ses portes sont consumées par le feu. Venez, & edificions les murs de Ierusalem, & que ne soions plus oultre en opprobre. Lors leur declaray que la main de mon Dieu estoit bonne avec moy, & les paroles que le Roy m'auoit dict, & ie dis: Leuons nous, & edificions. Et leurs mains furent confortées en bien. Mais Sanaballat Horonite, & Tobias seruiteur Ammanite, & Gozem Arabien Pourrent: & se mocquerēt de nous, & nous despriserent, disant: Qu'est ce que vous faictes? Rebellez vous contre le Roy? Lors ie leur respōdis, & dis: Le Dieu du ciel est celuy qui nous ayde, & sommes ses seruiteurs. Leuons nous, & edificions. Mais vous n'avez ne part, ne iustice, ne memoire en Ierusalem.

Le temple est edifié les murs, les tours & portes, & d'auant qui sont les portails.

Chapitre iij.

ET Eliasib le grand prestre se leua avec ses freres prestres: & edificerent la porte du beffroy. Iceux la saintifierent, & mirent ses huys, & la saintifierent iusques à la tour de cent coudées, iusques à la tour de Hananéel. Et apres de luy edificerent les homes de Iericho. Aussi apres de luy edifa Zachar filz d'Amri. Et les filz d'Alna edificerent la porte des poillons: lesquels mirent la courtine, & y mirent ses huys, serrures, & verroux. Et apres d'eux edifa Merimuth filz d'Vrias filz d'Accas. Et apres d'iceluy edifa Mosollam filz de Barachias, filz

de Mesezebel. Apres d'iceux edifa Sadoc filz de Baana. Et apres d'iceux edificerent les Thecuéens. Mais les princes d'iceux n'abaisserēt point leurs colz, en l'ouuraige de leur Seigneur Dieu. Ioiada aussi filz de Phasea, & Mosollam filz de Besodia edificerent la porte ancienne. Iceux la coururent, & y mirent les huys d'icelle, les serrures, & les verroux. Apres d'iceux edificerent Meltias Gabaonite, & Iadon Meranothite homes de Gabaon & de Maspha: pour le duc qui estoit en la contrée oultre le fleuve. Et Vziel filz d'Araia orfeure edifa apres d'iceluy. Et Ananias filz de celuy qui faict les oignemens, edifa apres de luy. Et ilz laisserent Ierusalem iusques à la muraille de la plus large rue. Et apres deluy edifa Raphaia filz de Hur, prince de la rue de Ierusalem. Et apres de luy, Iedaia filz de Haremaph edifa, contre sa maison. Et apres de luy edifa Hartus filz de Hasebonias. Mais Melchias filz de Heren, & Hasub filz de Phaath-moab edificerent la moitie de la rue, & la tour des fourneaux. Et apres de luy edifa Sellum filz d'Alohes, prince de la moitie de la rue de Ierusalem, luy & ses filz. Et Hanun, avec les habitans de Zanoé edificerent la porte de la vallée. Iceux l'edifierēt, & dresserēt ses huys, serrures, & verroux, & mille coudées de muraille, iusques à la porte de la fiente. Aussi Melchias filz de Rechab, prince de la rue de Beth-acharā edifa la porte de la fiente. Iceluy l'edifa, & mit ses huys, serrures & verroux. Sellum filz de Chol-hoza, prince du village de Maspha, edifa la porte de la fontaine. Ice luy edifa, & la courut, & mit ses huys, serrures & verroux. Et aussi les murailles de la piscine de Siloé, au iardin du roy, & iusques aux degrez qui descendent de la cité de Dauid. Apres luy edifa Nehemias filz d'Azboe, prince de la moitie de la rue de Beth-sur, iusques contre le sepulchre de Dauid, & iusques à la piscine qui est construite par ouuraige grand, & iusques à la maison det fortz. Apres luy edificerent les Leuites, Rehum filz de Benni. Apres luy edifa Hasabias prince de la moitie de la rue de Ceila, en la rue. Apres luy edificerēt leurs freres, Barai filz de Henadad, prince de la moitie de Ceila. Et edifa apres de luy Azer filz de Iosie prince de Maspha, la seconde mesure, contre la montée du tresfort me coing. Apres luy edifa Baruch filz de Zachar, la seconde mesure en la montaigne, depuis le coing iusques à la porte de la maison d'Eliasib grand prestre. Apres luy edifa Merimuth filz de Vrias, filz de Haccas, la seconde mesure, depuis la porte de la maison d'Eliasib, iusques auant long que la maison d'Eliasib s'estend. Et apres luy edificerent les prestres, gens demourants es plaines du Iordain. Apres luy edifa Ben-iamin, & Hasub contre sa maison: & apres luy Azarias filz de Maasie, filz d'Ananie edifa cōtre sa maison: Et apres luy edifa Bennuy filz de Henadad, la seconde

la seconde mesure, depuis la maison d'Azarias, jusque au ply, & jusques au coing. Phalel filz d'Ozi contre le ply, & la haulte tour qui le mostre de la maison du Roy, c'est à dire, au paruis de la prison. Après cestuy edifia Phadaia filz de Pharos. Mais les Nathinéens habitoient en Ophel, jusqs alédroict de la porte des eaves vers Oriet, & la tour q estoit esleuee. Après iceluy edifierent les Thecuins, vne secóde mesure alendroict, depuis la grande & haulte tour jusques à la muraille du temple. Mais les prestres edifierent au dessus vers la porte des chevaux, vn chascun còtre sa maison. Après ceux là edifia Sadoc filz d'Emmer contre sa maison. Et après cestuy edifia Semaiia filz de Sechenias, garde de la porte Orientale. Après cestuy, Hanania filz de Selemias, & Hanun filz de Seleph sixiesme, edifierent la secóde mesure. Après cestuy edifia Mosollam filz de Barachias, contre sa thresorie. Après luy edifia Melchias filz de l'orseure, jusques à la maison des Nathinéens, & de ceux qui vendent les escussions, contre la porte iudiciale, & jusques au cenacle du coing. Et entre le cenacle du coing, en la porte du troppeau, les ouuriers & les marchans edifierent

S. Sanaballat & Tobie avec les autres Gentils contrariants les Iuifz, d'une main edifient, de l'autre tiennent l'espée. Et Nehemias priant Dieu contre leurs irrisions & trahisons, l'oeuvre est parfaite.

Chapitre .iiij.

A Mais aduint, que quád Sanaballat eut ouy que nous edifions la muraille, il fut fort courroucé. Et iceluy esmeu, se mocqua fort des Iuifz, & dict en la presence de ses freres, & gráde multitude des Samaritains: Quelle chose font les Iuifz imbécilles? Les Gentils les laisseront ilz faire? Sacrifieront ilz, & accompliront ilz tout en vn iour? Pourront ilz refaire les pierres qui sont bruslées des monceaux de la poudre? Mais ausy Tobias Ammanite son prochain dict: Qu'ilz edifient. Si vn renard monte, il passera par dessus leur muraille de pierre: O nostre Dieu escoute, car nous sommes faitz en mespris. Retourne l'opprobre sur leur teste, & les fais estre mesprizez, on la terre de leur captiuité. Ne couure point leur iniquité, & que leur peché ne soit point effacé devant ta face: car ilz se font moqueuz des edifians. Et ainsi nous edifiasmes la muraille, & iugnifiasmes tout le mur, jusques à la moitié: & fut le cuer du peuple provoqué à besongner. Mais quand Sanaballat, Tobias, & les Arabiens, & les Ammanites, & ceux d'Azoton, eurent ouy que la fraction de la muraille de Ierusalem estoit restouppée, & que les choses qui estoient rompues, estoient commencées d'estre refertées, furent fort courroucez. Et s'assemblerent tous ensemble pour venir, & pour combattre còtre Ierusalem, & pour faire aucunes trahisons. Lors nous priasmes nostre Dieu, & constituasmes gardes sur la muraille, iour & nuict con

tre eux. Et Iudas dict: La force de celuy qui porte est debilitée, & y a trop de terre, & nous ne pourrós edifier la muraille. Et noz ennemis ont dict: Qu'ilz n'en sçachent rien, & qu'ilz en soiét ignorans, jusques à ce que nous venons au milieu d'eux, & que nous les tuons, & faisons cesser l'oeuvre. Et après que les Iuifz qui habitoient auprès d'eux furent venuz, & qu'ilz nous eurent dict, par dix fois, de tous les lieux, par lesquels ilz estoient venuz à nous, aduint que i'ordonnay au lieu hors de la muraille alentour, le peuple par ordonnance, avec leurs espées & lances, & leurs arcz. Et me leuay, si regarday par tout, & dis aux princes & magistratz, & à tout l'autre partie du commun. Ne craignez point leur face. Ayez memoire du Seigneur grand & terrible, & bataillez pour voz freres, voz filz & voz filles, & pour voz femmes, & voz maisons. Et après que noz ennemis eurent ouy, qu'il nous auoit esté noncé, aduint que Dieu dissipa leur conseil. Et tous retournasmes aux murailles, vn chascun à son ouuraige. Et il aduint depuis ce iour là, que la moitié de leurs iuenceaux faisoient l'oeuvre & l'autre moitié estoit preparée à la bataille, & les lances, les escus, les arcz, & les haubergeons, & les princes estoient derriere eux, en toute la maison de Iuda, de ceux q edifioiét la muraille, & qui portoient les charges, & les mettoient sus: chascun faisoit l'ouuraige d'une main, & de l'autre tenoit l'espée. Car vn chascun des edifians estoit ceint sur ses reins d'une espée. Et ilz edifioient, & sonnoient de la trompette auprès de moy. Et dis aux princes, & aux magistratz, & à toute la reste du commun. L'oeuvre est grande, & large, & sommes separez en la muraille l'un de l'autre. En quelque lieu q vous oyrez la trompette sonate, accourez illec à nous: Nostre Dieu bataillera pour nous: & faisons nous mesmes l'ouuraige. La moitié de nous tiennent les lances, depuis le point du iour, jusques à ce que les estoilles se monstrent. Et ausy en ce temps là i'edis au peuple. Vn chascun demeure avec son frere au milieu de Ierusalem, & soient intermisus à vous de nuict, & de iour pour ouurer. Ausy moy, & mes freres, & mes seruiteurs, & les gardes qui estoient derriere moy, n'ouuons point noz vestemens. Vn chascun se desuestoit seulement pour loylater.

En vng grand nombre Nehemias bailla des riches deniers, & de ses propres deniers, & de son patrimoine le don aux indigents.

Chapitre .v.

En ce grand cry du peuple, & de leurs femmes fut fait: alencours des Iuifz leurs freres. Et estoient auz usq d'ailleurs. Noz filz, & noz filles sont en son grand abbre. Prenés du froment pour la valcur d'eux, & si nous n'ayons, & que vitons. Et estoient aucuns q disoient: Engagez noz chaps & noz vignes & nosz maisons, &

Soub. r. b. & .9 f.

& prenós du froment pour lá famine. Et les autres disoier: Empruntós de l'argét aux tributz du Roy, & donnós noz champs & noz vignes: Aussy maintenant nostre chair est comme la chair de noz freres: & noz filz sont comme leurs filz. Voicy, no' rédonz noz filz & noz filles subiectz en seruitude, & aucunes de noz filles sont seruátes, & n'auons point de quoy nous les puissions racheter, & les autres possédent noz champs & noz vignes. Et fus fort courroucé, quand i'ouy le cry de ceux, selon telles parolles, & pensay en mon cœur, & reprins les pices & les magistratz & leur dis: Prenez vous vn chascun les vsures de voz freres? Et i'assemblay vne grande cōgregation contre eux, & leur dis: Nous auons raceté (comme vous sçauéz) noz freres Iuifz, qui auoient esté venduz aux Gentilz, selon nostre possibilité. Vous donc, vendrez voz freres, & nous les racheterons? Ilz se teurent, & ne trouuerent rien pour respondre. Et leur dis: La chose que vous faictes n'est pas bonne: Pourquoi ne cheminez vous point en la crainte de nostre Dieu, à fin qu'il ne nous soit point reproché des Gentilz noz ennemis? Aussy moy, & mes freres, & mes seruiteurs auons presté à plusieurs de l'argent & du froment. Ne redemandons point ceste chose en commun. Quittons encores l'argét d'autruy, leq̄l nous est deu. Rendez leur au iourdhuy leurs champs, & leurs vignes, & leurs oliuiers, & leurs maisons. Mesme aussy donnez leur la centiesme partie de l'argent, du froment, du vin, & de l'huyle, que vous auez accoustumé de leur demander. Et ilz dirent: Nous les rendrons, & ne leur demanderons rien: & ferons ainsy que tu dis. Lors appellay les prestres, & les adiuray, qu'ilz feissent selon ce que i'auoie dict: D'auantage i'escouy mon sein, & dis. Ainsy escoué Dieu tout home de sa maison, & de ses labeurs, qui n'aura point accompli ceste parolle: Qu'il soit ainsy escous, & soit priué de tout. Et toute la multitude dict: Amen. Et louerent Dieu. Le peuple donc feit ainsy qu'il estoit dict. Et depuis le iour auquel le Roy m'auoit commandé que ie fusse le duc en la terre de Iuda: depuis l'an vingtiesme, iusques à l'an trente & deuxiesme du Roy Artaxerxes, l'espace de douze ans, moy & mes freres n'auons point mangé les reuenues annuelles, qui estoier de ués aux ducz. Mais les premiers ducz, qui furent deuant moy, greuerent le peuple, & receurent d'eux tous les iours en pain, & en vin, & en argent, quarante sicles. Aussy leurs seruiteurs auoier opprésé le peuple. Mais ie n'ay point ainsy fait, à cause de la crainte de Dieu. Mesme aussy ay edifié en l'ouuraige de la muraille, & n'ay point acheté de cháp, & tous mes seruiteurs estoient assemblez à l'ouuraige. Aussy les Iuifz & les magistratz, cent & cinquante homes, & les Gentilz qui venoient à nous, lesquelz sont alentour de nous, estoient en ma table. Et m'ap-

pareilloit on tous les iours vn bœuf, six moutons esleutz, sans les volailles, & tous les iours dix diuerses sortes de vins: & bailloie beaucoup d'autres choses. D'auantage n'ay pas demandé les reuenues annuelles de ma ducée. Car le peuple estoit fort atenué. O mon Dieu aye memoire de moy en bien, selon toutes les choses que i'ay faict à ce peuple icy.

S. Sanaballat avec ses compaignons Iuifz, par insidieuses lettres inuitant à alliance, & ainsy voulant empêcher l'edification, n'espouente, & ne mue point le propos de Nehemias. Et quand le mur fut accompli, les Gentilz voisins eurent crainte.

Chapitre. vi.

Mais aduint, que quád Sanaballat, & Tobias, & Gosses Arabien, & tous noz autres ennemis eurent ouy, que i'auoie edifié vne muraille, & qu'il n'y estoit demouré aucune fraction en luy (mais q̄ iusques à ce téps n'auoie encores mis aucuns huys es portes) Sanaballat, & Gosses enuoierent vers moy, disant: Vien, & si faisons ensemble alliance par veaux au champ d'Ono. Mais iceux pensoient à me faire mal. L'enuoiay donc messagiers vers eux, disant: Je fay vne grande œuure, & ne puis descendre: q̄ par auenture quand ie viendray, & descendray vers vous, l'œuure ne cesse: Mais ilz enuoierent vers moy selon ceste parolle, par quatre fois: & leur respōdis selon la premiere parolle. Lors Sanaballat enuoia vers moy, selon la premiere parolle, pour la cinquieme fois son seruiteur, & auoit vne lettre escripte en sa main, en telle maniere. On a ouy dire entre les Gentilz, & Gosses a dict, que toy & les Iuifz pensez de vous rebeller, & que pour ceste cause tu edifie la muraille, & que tu te veux esleuer Roy sur eux: pour laquelle cause aussy as mis les Prophetes, qui predisent de toy en Ierusalem, disans: Il y a Roy en Iudée. Le Roy doit ouyr ces parolles icy: pourtant donc vien maintenant que nous tenons ensemble conseil. Et ie renuoiaiy vers eux, disant: Il n'est pas fait selon les parolles que tu dis. Car tu fais de ton cœur ces choses icy. Car to' ceux icy nous espouentoient, pensans que noz mains cesseroient d'ouurer, & que nous reposerions. Pour laquelle cause reforçay mes mains de plus fort. Et entray en la maison de Semaïas filz de Dalaïa, filz de Metabél secretement. Lequel dict: Rassemblons nous ensemble en la maison de Dieu, au milieu du temple, & fermons les portes de la maison: car ilz doibuent venir pour t'occire, & doibuent venir de nuit pour te tuer. Mais ie dis: Aucun semblable à moy s'enfuyt il iamais? Et qui est celuy comme moy, qui entrera au temple à fin qu'il vñelle n'y entrera point. Et entendis que Dieu ne l'auoit pas enuoie, mais qu'il auoit parlé à moy comme vaticinant, & que Tobias & Sanaballat luy auoient donné gaige. Car il auoit receu gaige, à fin que par crainte ie fesse & offensasse, & qu'ilz eussent quelq̄ mal pour moy reprocher. O Seigneur, aye memoire de moy,

1. Esd. 6. d
& 13. b.

A

B

C

D

moy,

Restauration de Ierusal.

Nehemias.

Sus. d.
& .13. d.

D moy, pour Tobias & Sanaballat, selon leurs tel-
les œuures: & aussy de Noadias le Prophete, &
de tous les autres Prophetes qui m'espouentoient.
Neatmoins la muraille fut acheuée au vingt
& cinquiesme jour du mois d'Elul, en cinquante
& deux iours. Quand donc tous noz ennemis l'eurent
ouy, toutes les gens qui estoient autour de nous
craignirent, & perdoient couraige en eux mesmes,
& cogneurent que ceste œuure estoit faicte de Dieu.
Mais aussy en ces iours là, plusieurs lettres des
princes des Iuifz estoient enuoiées à Tobias, & de
Tobias en venoient à eux. Car il en y auoit plusieurs
en Iudée qui auoient son serment, car il estoit le
beau filz de Sechenias filz d'Area, & Iohan an son
filz auoit prins la fille de Mofollam filz de Barachias.
Mesme aussy le louoient en ma presence, & luy
faisoient scauoir mes parolles. Et Tobias enuoi-
oit des lettres pour moy espouenter.

5. Les gardes sont constituez en Ierusalem par Nehemias.
Après conuocant le peuple, ceux qui premierement monterent
en Ierusalem sont nommez avec leurs bestes. Et dons sont donnez
pour l'edification de l'œuure.

Chapitre .vij.

A T après que la muraille fut edifiée, & q'eu
mis les huys des portes, & que i'eu ordonné
par nombre les portiers, les chantres, & les
Leuites: ie commanday à Hanani mon frere, & à
Hanania prince de la maison de Ierusalem (Car
cestuy estoit comme home veritable, & estoit
veu plus que les autres craindre Dieu.) Et leur
dis: Que les portes de Ierusalem ne soient point
ouuertes iusques à la chaleur du soleil. Et
comme ilz estoient encores presens, les portes
furent closes & fermées. Et mis des gardes des
habitans de Ierusalem, vn chascun selon son tour:
& vn chascun contre sa maison. Or la cité estoit
fort large & grande, & le peuple estoit petit au
milieu d'icelle, & n'y auoit aucunes maisons
edifiées. Mais Dieu me mit au cœur d'assembler
les princes & les magistratz, & le commun
peuple, pour les nombrer. Et trouuay le liure
du denombrement de ceux q' estoient montez
au comencement: & fut trouué escript en iceluy.
Iceux sont les filz de la prouince, qui estoient
montez de la captiuité, de ceux qui estoient
enuoiés hors, que le Roy Nabuchodonosor Roy
de Babylone auoit transporté, & retournerent
en Ierusalem, & en Iudée, vn chascun en sa
cité: Lesquelz estoient venus avec Zorobabel,
Iosué, Nehemias, Azarias, Raamias, Nahamani,
Mardocheus, Belsam, Mesparath, Begoai,
Nahum, Baana. Le nombre des hommes du
peuple d'Israël. Les filz de Phiaros, deux
nulle cent & septante deux. Les filz de
Saphatias, trois cens septante deux. Les filz
d'Area, six cens cinquante deux. Les filz
de Pahath-moab, filz de Iosué & Ioab, deux
mille huyt cens dix & huyt. Les filz d'Elam,
mille huyt cens cinquante quatre. Les filz
de Zethua, huyt cens quarante cinq. Les filz
de Zachai, sept cens soixante. Les filz

de Bannui, six cens quarante huyt. Les filz
de Behai, six cens vingt & huyt. Les filz d'Azgad,
deux mille trois cens vingt & deux. Les filz
d'Adonicam, six cens soixante sept. Les filz
de Beguai, deux mille soixante sept. Les filz
d'Adin, six cens cinquante cinq. Les filz d'Ater
filz d'Hezechias, neuf cens & huyt. Les filz
de Hasem, trois cens vingt & huyt. Les filz
de Bessai, trois cens vingt & quatre. Les filz
de Hareph, cent & douze. Les filz de Gabaon,
nonate cinq. Les homes de Beth-lehem, &
de Netupha, cent & octante huyt. Les homes
d'Anathot, cent vingt & huyt. Les homes
des de Beth-Asmoth, quarante deux. Les
homes de Cariath-iarim, Cephira, & Beroth,
sept cens quarante & trois. Les homes de
Rama & de Geba, six cens vingt & vn. Les
homes de Machmas, cent vingt & deux. Les
homes de Beth-el & de Hai, cent vingt & trois.
Les homes d'un autre Nebo, cinquante deux.
Les homes d'un autre Elam, mille deux cens
cinquante quatre. Les filz de Harem, trois
cens & vingt. Les filz de Iericho, trois cens
quarante cinq. Les filz de Iodhadid & d'Ono,
sept cens vint & vn. Les filz de Senaa, trois
mille neuf cens & trente. Les prestres: Les
filz d'Idoia en la maison de Iesua, neuf cens
septante trois. Les filz d'Emmer, mille
cinquante deux. Les filz de Phashur, mille
deux cens quarante sept. Les filz d'Aram,
mille & dixsept. Les Leuites: Les filz de
Iosué, & de Cedmiel filz d'Odnie, septate
quatre. Les chœurs: Les filz d'Asaph, cent
quarante huyt. Les portiers: Les filz de
Sellum, les filz Ater, les filz Thelmon, les
filz Accub, les filz Hatita, les filz Sobai, cent
& trente huyt. Les Nathinéens: Les filz de
Soba, les filz de Hasupha, les filz Thebaoth,
les filz Ceros, les filz Saa, les filz Phadon,
les filz Lebana, les filz Hagaba, les filz
Selmai, les filz Hanan, les filz Goddel, les
filz Gaher, les filz Raai, les filz Rasin, les
filz Necoda, les filz Gezem, les filz Aza, les
filz Phasea, les filz Bessai, les filz Munim,
les filz Nephusim, les filz Bacbuc, les filz
Hacupha, les filz Harhur, les filz Beslo, les
filz Mahida, les filz Harfa, les filz Bercos,
les filz Sifara, les filz Thema, les filz Nafia,
les filz Hatipha, les filz des seruiteurs de
Salomon, les filz Sotai, les filz Sophereth,
les filz Pharida, les filz Iahala, les filz
Darcon, les filz Ieddel, les filz de Saphatias,
les filz Hatil, les filz Phochereth, qui estoit
nay de Sabaim filz d'Amon. Tous les
Nathinéens, & les filz des seruiteurs de
Salomon, estoient trois cens nonante deux.
Mais iceux sont qui monterent de Thelmela,
Thelharfa, Cherub Addon & Emmer: & ne
peurent declarer la maison de leur pere, ne
leur semence, à scauoir s'il estoient d'Israël.
Les filz Dalai, les filz Tobia, les filz Necoda,
six cens quarante deux. Et des prestres: les
filz de Habia, les filz d'Accos, les filz
Berzellai, qui print femme des filles de
Berzellai Galaadite, & fut appelé de leur nom.
Iceux enquesterent

questerent leur escripture au denombrement, & ne le trouuerent point: & furent deboutez de la prestise. Et Atherfatha leur dict, qu'ilz ne mangeassent point du saint des saintz, iusques à ce qu'un prestre sage & bien enseigné se leuast. Toute la multitude, toute ensemble, estoit quarante deux mille, six cens soixante: sans leurs seruiteurs & seruantes, lesquelz estoient, sept mille trois cens trente sept: & entre eux, deux cens quarante cinq chantres & chantresses. Leurs cheuaux estoient: sept cens trente & six. Leurs muletz, deux cens quarante cinq. Leurs chameaux, quatre cens trente cinq. Leurs asnes, six mille sept cens & vingt.

G Jusques icy est racompté, quelle chose estoit escripte au Registre: & d'icy en auant l'histoire de Nehemias s'ensuyt.

Mais aucuns des princes des familles donnerent pour les ouraiges. Atherfatha donna au tresor, mille drachmes d'or, cinquante phioles, cinq cens trente robbes sacerdotales. Et les princes des familles donnerent au tresor de l'œuure, vingt mille drachmes d'or, & deux mille deux cens mines d'argent. Et ce que la reste du peuple donna, furent vingt mille drachmes d'or, & deux mille mines d'argent, & soixante sept robbes sacerdotales. Et les prestres, les Leuites, les portiers, les chantres, & le demourant du commun, & les Nathinéens, & tous ceux d'Israël habiterent en leurs citez.

S. Esdras racompte distinctement au peuple les parolles de la loy, les Leuites faisoient faire silence. Et Nehemias console le peuple contristé. Et firent la feste des tabernacles sept iours, apportant des rameaux, Esdras lisant & dictz iours au liure de la loy.

Chapitre. viij.

OR le septiesme mois vint, & les enfans d'Israël estoient en leurs citez. Et tout le peuple s'assembla, tout ensemble, en la rue qui est deuant la porte des eues: & dirent à Esdras le scribe, qu'il apportast le liure de la loy de Moïse, que le Seigneur auoit commandé à Israël. Et ainsi Esdras le prestre apporta la loy au premier iour du septiesme mois, deuant la multitude d'hommes, & de femmes, & deuant tous ceux qui pouoient entendre. Et leur appertement en iceluy, en la rue qui estoit deuant la porte des eues, depuis le matin, iusques à midy, en la presence des homes, & des femmes, & des sages. Et les oreilles de tout le peuple, estoient dressées vers le liure. Et Esdras le scribe se tint droit sur un degré de bois, qu'il auoit fait pour parler: & se tindrent auprès de luy Mathathias, Semeia, Ademia, Vria, Helcia, & Maasia, à sa dextre: & à sa fenestre, Phadala, Misael, Melchia, Hafum, Hasbadana, Zacharia, & Mosollam. Et Esdras ouvrit le liure deuant tout le peuple: car aussi il estoit veu par dessus tout le peuple. Quand il l'eut ouvert, tout le peuple se tint droit, & Esdras benedict le Seigneur Dieu par grande voix. Et tout le peuple respondit: Amen

Amen: en esleuant leurs mains. Et ilz s'enclinerent, & adorerent Dieu abaissez on la terre. Mais aussi Iosue, Bani, Serebia, Iamin, Accub, Sethai, Odia, Maasia, Celita, Azarias, Iosabed, Hanan, Phalaia, Leuites, faisoient silence au peuple, pour ouyr la loy: Et le peuple se tenoit en son degré. Et leurent distinctement au liure de la loy, & manifestement à entendre: & entendirent bien quand on lisoit. Mais Nehemias, (iceluy est Atherfatha) & Esdras prestre & scribe, & les Leuites interpretant à tout le peuple, dirent: Le iour est saintifié au Seigneur nostre Dieu. Ne menez point deuil, & ne plorez point. Car tout le peuple ploroit, quand il oyoit les parolles de la loy. Et il leur dict: Allez, mangez les choses grasses, & beuez choses douces, & enuoiez aucunes portions à ceux qui n'en ont point préparé pour eux: car c'est un iour saint au Seigneur, & ne soiez point contristez. Car aussi la ioye du Seigneur est nostre force.

Et les Leuites faisoient silence par tout le peuple, disant: Taisez vous, car le iour est saint, & ne soyez point dolés. Et ainsi tout le peuple s'en alla pour boire & manger, & pour enuoier des presens, & pour faire grande lieffe, pource qu'ilz auoient entédu les parolles, qu'il leur auoit enseigné. Et au second iour, les princes des familles de tout le peuple, les prestres, & les Leuites s'assemblerent à Esdras le scribe, à fin qu'il leur interpreta les parolles de la loy. Et trouuerent en la loy escript, que le Seigneur auoit commandé par la main de Moïse, que les enfans d'Israël demourassent aux tabernacles, au iour solemnel au septiesme mois: & qu'ilz annoçassent, & publiassent en toutes leurs villes, & en Ierusalé, disant: Sortez hors en la montaigne, & apportez des fueillies d'olue, & des fueillies du plus beau bois, des fueillies de Mirtus, & des branches des Palmes, & des fueillies de bois espes: à fin de faire des tabernacles, ainsi qu'il est escript. Et le peuple ysit, & en apporterent. Et firent pour eux des tabernacles, un chacun en sa maison, & en ses attres, & es attres de la maison de Dieu, & en la rue de la porte des eues, & en la rue de la porte d'Ephraim. Et ainsi toute la congregation de ceux qui estoient retournez de la captiuité, fait des tabernacles, & habiterent es tabernacles: Car les enfans d'Israël n'en auoient point fait de telz, depuis les iours de Iosue filz de Nun, iusques à ce iour icy: & fut la lieffe fort grande. Aussi il leur auoit le liure de la loy de Dieu, tous les iours, depuis le premier iour, iusques au dernier iour, & firent la solemnité par sept iours, & la rassemblée au huytiesme iour, selon la coustume.

S. Le peuple en ioy & festinement se separa des estrangers. Esdras condole les benefices de Dieu, & les pechez des Israelites. Et prie pour le peuple. Et ainsi font l'alliance avec le Seigneur.

Chapitre. ix.

Gg Et au

A
3. Esd. 9. c

ET au vingt & quatriesme iour de ce mois, les enfans d'Israël conuindrent ensemble, en ieusne, & en sacz, aiant la terre fut eux. Et fut separée la semence des enfans d'Israël, de tout filz estrange: & s'assistoiēt, & confessoient leurs pechez, & les iniquitez de leurs peres. Ilz se leuerent ensemble pour eux tenir droitz: & leurent au volume de la loy du Seigneur leur Dieu, quatre fois le iour, & quatre fois confessoient, & adoroient le Seigneur leur Dieu. Aussi Iosue Bani, Cedmiel, Sabania, Bonni, Sarebias, Bani, & Chanani, se leuerent sur les degrez des Leuites, & crierent par grāde voix au Seigneur leur Dieu. Et les Leuites dirent à Iosue, Cedmiel, Bani, Hasebna, Serebia, Odaia, Sebnia, Phathahia: Leuez vous, benessez le Seigneur vostre Dieu, depuis le commencement iusques à tous iours. Et qu'ilz benessez le hault nom de ta gloire, en toute benediction, & louenge: Toy seul Seigneur, as fait le ciel, & le ciel des cieus, & toute leur armée: la terre, & toutes les choses qui sont en icelle: les mers, & toutes les choses qui sont en icelles. Tu viuifie toutes ces choses, & l'armée du ciel t'adore. Toy mesme Seigneur Dieu es celui, qui as esleu Abraham, & l'as mené hors du feu des Chaldéens, & l'as appelé Abraham, & tu as trouué deuant toy son cœur fidele: & as fait alliance avec luy, pour luy donner la terre du Chananéen, Hethéen, Heuēen, Amorrhéen, Pherezéen, Iebuséen, & Gergeséen, & pour la donner à sa semence. Et tu as accompli tes parolles, pource que tu es iuste. Tu as regardé l'affliction de noz peres en Egypte, & as ouy leur cry sur la mer rouge, & as donné signes & merueilles sur Pharaon, & sur tous ses seruiteurs, & sur tout le peuple de ceste terre. Car tu as cogneu qu'ilz auoient fait orgueilleusement contre eux: & as fait à toy vn nom, comme aussi est en ce iour icy: tu dauas la mer deuant eux, & passerent au sec par le milieu de la mer: mais tu as ietté iceux qui les poursuuoient au profond, come la pierre es grandes eues. Et tu as esté leur conducteur par iour en la colonne de nuée: & par nuit en la colonne de feu: à fin q' la voye par laquelle ilz entroient leur fut apparante. Tu descendis aussi sur la montaigne de Sinai: & parlas avec eux, du ciel: & leur donnas des droitz iugemens, & la loy de verité, des ceremonies, & des bons commandemens. Et leur monstras ton saint Sabbath, & les commandemens & ceremonies, & leur comandas la loy par la main de Moysse ton seruiteur. Tu leur donnas aussi le pain du ciel, en leur famine, & fais saillir hors l'eau de la pierre, pour ceux q' auoient soif. Et tu leur dis, qu'ilz entrassent, & possedassent la terre sur laquelle tu as esleu ta main, q' tu leur baillois. Mais iceux, & noz peres ont fait orgueilleusement, & ont endurcy leurs ceruelles, & n'ont point escouté tes mandemens. Ilz ne les voulu-

Gen. 11. d

C

B

rēt point ouyr, & n'ont point eumemoire de tes merueilles que tu leur auois fait. Ilz ont endurcy leurs ceruelles, & retournerēt leur teste pour retourner à leur seruitude, come par rebellion. Mais toy Seigneur Dieu, propice & clément, misericordieux, de longue attente, & de grande miseration, tu ne les as pas delaissez. En oultre, D quand ilz eurent fait pour eux le veau de fonte, & qu'ilz eurent dict, Cestuy est ton Dieu, qui t'a mené hors d'Egypte: ilz feurent grandes blasphemmes, mais toy selon tes grandes misericordes ne les laissas point au desert: La colonne de nuée ne se retira point d'eux par iour, pour les mener en la voye, ne la colonne de feu par nuit, à fin quelle leur monstra le chemin, par lequel ilz entreroient. Et donnas ton bon esprit pour les enseigner, & ne tiras point ta main arriere de leur bouche, & leur donnas de l'eau pour le soif. Tu les nourris quarante ans au desert, & rien ne leur defaillit. Leurs vestemens ne s'enuellirent point & leurs piedz ne furent point foullez. Tu leur donnas les royaumes, & les peuples, & leur diuisas les sortz. Et ilz possederent la terre de Sehon, & la terre du Roy Hesebon, & la terre d'Og Roy de Basan. Et tu as multiplié leurs filz comme les estoilles du ciel, & les as mené à la terre, de laquelle auois dict à leurs peres, qu'ilz y entreroient, & la possederont. Et les filz y sont venuz, & l'ont possédé. Tu as humilié deuant eux les Chananéens habitans de la terre, & les as donné en leurs mains, eux & leurs roys, & les peuples de la terre, pour leur faire comme il leur plaisoit. Ilz prirent donc les villes garnies, & la grasse terre, & ont possédé les maisons pleines de tous biens: les cisternes faites par autres, les vignes, les oliuiers, & plusieurs arbres portant fruitz. Ilz ont mangé, & ont esté saulez, ilz ont esté engraissez & ont abondé en delices, par ta grande bonté. Mais ilz t'ont prouocqué à courroux, & se sont retirez de toy, & ont ietté ta loy au derriere d'eux. Ilz ont occis tes Prophetes, qui leur remonstroient, qu'ilz se retournessent à toy, & ont fait grandes blasphemmes. Tu les as donné es mains de leurs ennemis, & ilz les ont traueillez. Et au tēps de leur tribulation ilz ont crié à toy, & tu as ouy du ciel, & selon tes grandes misericordes leur as donné des sauueurs, qui les ont sauué de la main de leurs ennemis. Mais quand ilz ont esté à repos, ilz se sont retournez pour faire mal en ta presence: & tu les as delaissez es mains de leur ennemis, & ont dominé sur eux. Et ilz se sont retournez, & ont crié vers toy: & tu les as exaucé du ciel, & les as deliuré selon tes misericordes, par plusieurs tēps: & les as admonesté, qu'ilz se retournessent à ta loy. Mais iceux ont fait orgueilleusement, & n'ont pas escouté tes commandemens, & ont peché en tes iugemens, lesquez l'home fera, & viuera en iceux. Ilz ont tourné l'espaule arriere, & ont endurcy leur

Exo. 16.

E

F

Lewi 11
Rom. 11

leur ceruelle, & n'ont pas escouté. Et as differé sur eux plusieurs ans, & les a admonesté par ton esprit, par la main de tes Prophetes: & ne l'ont pas ouy, dont tu les as liuré en la main des peuples de la terre. Mais selon tes grandes misericordes, tu ne les as point du tout consumé, & ne les as point delaisé: car tu es le Dieu des misericordes & clement. Maintenant donc nostre Dieu, grâd fort, & terrible, gardant paction, & misericorde, ne destourne point de ta face tout le labour, que nous auons eu, nous & noz roys, noz princes, & noz prestres, noz Prophetes, noz peres, & tout ton peuple, depuis le iour du Roy Assur, iusques en ce iour. Tu es aussy iuste en toutes les choses qui sont venues sur nous: car tu as fait la verité, mais nous auons fait meschamment. Noz roys, noz princes, noz prestres, & noz peres n'ont pas fait ta loy, & n'ont pas entendu à tes mandemens, ny à tes tesmoignaiges que tu as tesmoigné en eux. Iceux aussy ne t'ont pas seruy, en leurs bons royaumes, & en ta grande bonté que tu leur auois donné, ny en la terre treslarge, & grasse que tu auois baillé en leur presence: & ne se sont pas retournez de leurs tresmauuaises propoz. Voicy, au iourdhuy nous mesmes sommes seruiteurs: & la terre que tu donnas à noz peres pour manger le pain d'icelle, & les biens qui sont en icelle, nous mesmes aussy sommes seruiteurs en icelle. Et les fructz d'icelle sont abondamment cueilliez pour les roys que tu as mis sur nous, à cause de noz pechez, & dominét sur noz corps, & sur noz bestes, selon leur volonté, & sommes en grande tribulation. Donques sur toutes ces choses icy nous mesmes promettons alliance, & escriuons, & noz princes, & noz Leuites, & noz prestres la signent.

S. icy sont designez ceux qui signerent l'alliance faite avec Dieu, en laquelle ilz promectent garder tous les commandemens de Dieu, principalement de ne soy mesler plus avec les estrangers, de garder le Sabbath, l'an septiesme, les oblations, les primices, & les dîmes.

Chapitre .x.

OR ceux qui signerent, furent: Nehemias, Atherfatha, filz de Hachelai, & Sedechiac, Sarafas, Azarias, Ieremias, Pheshur, Amarias, Melchias, Hareus, Sebenia, Meluch, Harem, Merimuth, Obdias, Daniel, Genthon, Baruch, Mosollam, Abia, Miamin, Maasia, Belgai, Seneia: iceux furent les prestres. En outre les Leuites furent: Iosabab, Azarias, Benion, des filz de Honadad, Gedoniel, & leurs freres, Sebenia, Odaia, Celias, Phalea, Hanan, Michas, Rohob, Hassabias, Zachar, Sorebia, Sabania, Odaia, Barni, Baninu: Les chefs du peuple, Pharob, Phathath, moab, AElam, Zethu, Barni, Bonni, Azgad, Bebat, Adonia, Bogos, Adin, Ater, Ezecia, Atar, Odaia, Hufan, Befa, Hareph, Anathoth, Néhai, Meppias, Mosollam, Hazir, Mosabel, Sadoe, Iedus, Phelcia, Hanan, Anais, Oate, Hanan, Hatab, Alobes,

Phalea, Sobec, Rehum, Maasia, Echaia, Hanan, Anan, Melluch, Haran, Baana: Et les autres du peuple, les prestres, les Leuites, les portiers, & les chantres, les Nathinécens, & tous ceux qui se retirerent des peuples de la terre, à la loy de Dieu, leurs femmes, leurs filz, & leurs filles, & tous ceux qui pouoient entendre & respondre pour leurs freres, leurs princes, & iceux qui venoient pour promettre & iurer, qu'ilz chemineroient en la loy de Dieu, qu'il auoit donné par la main de Moyse seruiteur de Dieu, & qu'ilz feroient, & garderoient tous les commandemens du Seigneur nostre Dieu, & ses iugemens, & cerimonies, & que nous ne donnerions point noz filles au peuple de la terre, & que nous ne prédriens point leurs filles pour noz filz. Et que durant le Sabbath, & au iour saintifié, ne prendrions rien du peuple de la terre qui portét leurs marchandises, & toutes les choses qui sont en v-saige, pour vendre au iour du Sabbath. Et laisserons la septiesme année, & l'exaction de toute main. Et nous ordonnerons des commandemens sur nous, tellement que nous donnerons tous les ans la troisieme partie d'un sicle, pour l'œuvre de la maison de nostre Dieu, pour les pains de proposition, & pour le sacrifice continuel, & pour l'holocauste à tousiours es Sabbathz, & calendes, es solennitez, & es iours saintifiez, & pour le peché: à fin que l'on prie pour Israël, & pour tout l'v-saige de la maison de nostre Dieu. Nous auons donc mis les fortz sur l'oblation des bois, entre les prestres, & les Leuites, & le peuple, à fin qu'ilz fussent apportez dedans la maison de nostre Dieu selon les maisons de noz peres, selon les temps determinez d'an en an, à fin qu'ilz bruslassent sur l'autel du Seigneur nostre Dieu, ainsy qu'il est escript en la loy de Moyse. Et que nous apporterons les premiers fructz de nostre terre, & les primices de tous les fructz, de tout arbre d'an en ans, en la maison du Seigneur: Et les primices de noz filz, & de nostre bestial, ainsy qu'il est escript en la loy, & les primices de noz bœufz, & de noz brebis, pour estre offerts en la maison de nostre Dieu, aux prestres, qui administreront en la maison de nostre Dieu. Et les primices de noz viandes, & de noz libations, & les fructz de tout arbre, aussy de la vendenge, & de l'huyle seront par nous apportez aux prestres à la tresorie de nostre Dieu, & la dixiesme partie de nostre terre aux Leuites. Iceux Leuites prendront les dîmes de toutes les citez de noz labours. Mais le prestre filz d'Aarô sera avec les Leuites, & dîmes des Leuites, & les Leuites offriront la dixiesme partie de leur dîme, en la maison de nostre Dieu, à la chambre de la maison du thesor. Car les enfans d'Israël, & les enfans de Leui apporteront à la tresorie les primices de froment, de vin, & d'huyle. Et illec seront les vaisseaux saintifiez, & les

Gg ij. prestres,

2. De Esdras.

prestres, & les chantres, & les portiers, & les ministres, & ne laisserons point la maison de nostre Dieu.

S. Les habitans de Ierusalem, & des citez de Iuda sont nombréz après l'instauration.

Chapitre .xj.

A ET les princes du peuple habiterent en Ierusalem: mais toute la reste du peuple ietterent le sort, pour en prendre la dixiesme partie qui habiteroient en Ierusalem la sainte cité, & les neuf parties des citez. Et le peuple benieût tous les homes qui volontairement s'estoient offerts, pour habiter en Ierusalem. Iceux donc furent les princes de la prouince, qui habiterent en Ierusalem, & es citez de Iuda. Vn chascun habita en sa possession, en leurs villes, à scauoir Israël, les prestres, les Leuites, les Nathinéens, & les filz des seruiteurs de Salomon. Et en Ierusalem habiterent aucuns des filz de Iuda, & des filz de Ben-iamin: Des filz de Iuda, Athaias filz d'Azias, filz de Zacharias, filz d'Amarias, filz de Sapharias, filz de Malaleel. Des filz de Phares, Maasia filz de Baruch, filz de Colhoza, filz de Hazia, filz d'Adaia, filz de Ioiarib, filz de Zacharias, filz de Siloni. Tous ceux là furent les filz de Phares, qui habiterent en Ierusalem, quatre cens soixante neuf homes fortz. Mais iceux sont les filz de Ben-iamin: Sellum filz de Mosollam, filz de Ioed, filz de Phadaia, filz de Colaja, filz de Masia, filz d'Etheel, le filz d'Isaia, & après luy Gebbaï, Sellaï, neuf cens vingt & huyt. Et Ioël filz de Zechri leur preuost, avec Iudas filz de Senua, second sur la cité. Et des prestres, Idaia le filz de Ioiarib, Iachin, & Saraia les filz de Helcias, filz de Mosollam, filz de Sadoe, filz de Meraioth, filz d'Achitob, prince de la maison de Dieu, & leurs freres faisant les œures du temple: huyt cens vingt & deux. Et Adaia filz de Ieroham, filz de Phoebe, filz d'Ami, filz de Zacharias, filz de Phoebe, filz de Melchias, & ses freres les princes des peres: deux cens quarante deux. Et Amassai filz d'Azreel, filz d'Ahazi, filz de Mosollamoth, filz d'Emmer, & leurs freres fort puissans: cent vingt & huyt. Et leur preuost, Zabdïel filz des puissans. Et des Leuites, Semeias filz de Hafub, filz d'Amicam, filz de Hazabias, filz de Boni, & Sabathai, & Iosabed, sur toutes les œures qui estoient par dehors en la maison de Dieu, des princes des Leuites. Et Mathania filz de Micha, filz de Zabed, filz d'Asaph prince, pour louer, & pour confesser en oraison. Et Bechetia le second de ses freres, & Abda filz de Samman, filz de Galal, filz d'Idithun. Tous les Leuites en la sainte cité furent, deux cens octante quatre. Et les portiers, Acub, Telmon, & leurs freres, qui gardoient les huys: cent septante deux. Et les autres prestres d'Israël, & les Leuites estoient en toutes les citez de Iuda, vn chascun en sa possession. Et les Na-

thinéens qui habitoient en Ophel, & Siacha, & Gaspas des Nathinéens. Et l'euesque des Leuites, en Ierusalem Azzi filz de Bani, filz de Habbia, filz de Mathania, filz de Micha. Des filz d'Asaph, les chantres au seruite de la maison de Dieu. Car aussy le commandement du roy estoit sur eux, & y auoit ordre es chantres, tous les iours. Mais Phathahia filz de Mesezebel, des filz de Zara, filz de Iuda, estoit à la main du roy, en tout affaire vers le peuple, & vers les maisons, selon toutes leurs contrées. Aucuns des filz de Iuda habiterent en Cariath-Arbé, & en ses filles, en Dibon, & en ses filles, & en Cabseel, & en ses villages, en Iesué, & en Molada, en Beth-phalet, en Haferfual, en Ber-sabée, & en ses filles: & en Siceleg, en Mochona, & en ses filles, en Remmon, en Zaraa, en Ierimuth, Zonoa, Odollam, & en leurs villages, en Lachis, & en ses contrées, en Azeca, & en ses filles. Et demourerent en Ber-sabée, iusques à la vallée d'Ennon. Mais les enfans de Ben-iamin, de Geba, Mechmas, & Hai, en Beth-el, & ses filles: en Anathoth, Nob, Anania, Hasor, Rama, Gethaim, Hadid, Seboim, & Nebalath, & en Ono la vallée des ouriers. Et aucuns des Leuites auoient leurs portions en Iuda, & Ben-iamin.

S. Les noms & offices des prestres & Leuites, qui monterent en Ierusalem, avec Zorobabel, & les gardes des tresors. Et convoquant les Leuites de toutes parts, celebrierent la dedicacion des murs de Ierusalem, avec grande solemnité.

Chapitre .xij.

I Ceux sont aussy les prestres & les Leuites qui monterent avec Zorobabel filz de Salathiel, & Iosué. Saraias, Ieremias, Esdras, Amarias, Melluch, Hattus, Sebonias, Rehum, Merimuth, Addo, Genthon, Abia, Miamin, Madia, Belga, Semeia, Ioiarib, Idaia, Sellum, Amoc, Helcias, & Idaia. Iceux furent les princes des prestres, & leurs freres es iours de Iosué. Mais les Leuites estoient, Iesua, Bennui, Cedmiel, Sarebia, Iuda, Mathanias, sur les hymnes, eux & leurs freres. Et Bechetia, & Hanni, & leurs freres, vn chascun en son office. Mais Iosué engendra Ioacim, & Ioacim engendra Eliasib, & Eliasib engendra Ioiada, & Ioiada engendra Ionathan, & Ionathan engendra Iedoa. Et es iours de Ioacim estoient prestres & princes des familles: de Saraia, estoit Marais: de Ieremias, Hanania: d'Esdras, Mosollam: d'Amarias, Iohanan: de Melchior, Ionathan: de Sebonias, Ioseph: de Hattus, Edo: de Merimuth, Helci: d'Adajan, Zacharia: de Genthon, Mosollam: d'Abia, Zechri: de Miamin, & Madia, Bechetia: de Belga, Semeia: de Semeia, Ionathan: de Ioiarib, Mathanias: de Iodaja, Azzi, Sellaï, Galal: d'Amoc, Meber: de Helcias, Habbia: d'Idaia, Nathanaël. Les Leuites es iours d'Eliasib, & Ioiada, Iohanan, & Iedoa estoient princes des familles: de Iosue, & les prestres au regne de Darius de Perse. Les enfans de

Nehemias.

& des chantres faisant le service estoit enfuy en sa contrée: & produis la cause alencontre du magistrat, & dis: Pourquoi delaissons nous la maison de Dieu? Donc ie les rassembley, & les feis tenir en leurs stations. Et tous ceux de Iuda apportoient la disme du froment, du vin, & de l'huyle aux greniers. Et ordonnasmes sur les greniers, Selemia prestre, & Sadoc le scribe, & Phadaia des Leuites, & auprès d'eux Hanam filz de Zachur, filz de Mathanias: pource qu'ilz furent esprouuez fideles, & à eux furent commises les parties de leurs freres. Mon Dieu aye souuenance de moy pour ceste chose, & n'efface poit mes miserations, que j'ay fait en la maison de mon Dieu, & en ses cerimonies. En ces iours là ie veis en Iuda aucuns qui pressoiēt les pressoirs au sabbath, & ceux qui portoient les gerbes, & q chargeoient sur les asnes, le vin, & les grappes, & les figues, & tout fardeau: & le portoient en Ierusalem au iour du Sabbath. Ie les admonestay qu'ilz vendissent au iour auquel il est licite de vendre. Et ceux de Tyr habitoient en icelle, & apportoient des poissons, & toutes choses qui se vendent. Et védoient aux enfans de Iuda, & de Ierusalem aux iours des sabbathz. Et ie reprins aigrement les Princes de Iuda, & leurs dis: Quelle est ceste mauuaise chose que vous faictes, & prophanez le iour du sabbath? Noz peres n'ont ilz pas fait telles choses, & nostre Dieu a fait venir tout ce mal icy sur nous, & sur ceste cité? Et vous augmentez le courroux sur Israël, en violant le sabbath. Et ainsi fut fait, que quand les portes de Ierusalem furent assises au iour du sabbath, ie dis: & les portes furent fermées, & commanday qu'ilz ne les ouurissent point, iusques après le sabbath. Et j'ordonnay de mes seruiteurs sur les portes: à fin q person n'apportat quelque charge au iour du sabbath. Et les marchans, & ceux q vendoyent toutes les marchandises, demourerent vne fois ou deux hors de Ierusalem, & leurs remonstray, & leur dis: Pourquoi demeurez vous alédroit de la muraille? Si vous faictes cela pour la seconde fois, ie mettray la main sur vous. Et ainsi depuis ce temps là ne vindrent point au sabbath. Ie dis ausy aux Leuites, qu'ilz se nettoiasent, & vissent pour garder les portes, & pour sanctifier le iour du sabbath. Ausy donc pour ceste chose aye memoire de moy mon Dieu, & me pardonne selon la multitude de ces miserations. Pareillement en ces iours là, ie veis les iuis, qui esposoyent des femmes de ceux d'Azot, & des Ammonites, & des Moabites. Et leurs enfans parloient en partie la langue d'Azot, & ne scauoient parler la langue Iudaïque, & ilz parloient selon la langue d'un peuple & d'autre. Ie les reprins aigrement, & les maudis. Et batis aucuns d'iceux, & leur arrachay les cheveux, & les adiray par Dieu, qu'ilz ne donnissent pas leurs filles aux filz d'iceux, & qu'ilz ne priissent point

leurs filles pour leurs filz, ne pour eux mesmes, disant: Salomon le roy d'Israël n'a il point peché en telle maniere de faire? Et certainement entre beaucoup des nations il n'y auoit pas de roy semblable à luy: & estoit aimé de son Dieu, & Dieu le mit roy sur tous ceux d'Israël. Mais les femmes estrangeres le menerent à peché. Nous ausy inobediens, ferons nous vn tel grand mal, tellement que nous soions preuaricateurs cōtre nostre Dieu, & que nous prenions les femmes estrangeres? Et Sanaballat Horonite estoit le beau filz, de l'vn des filz de Ioiada, filz d'Eliafib le souuerain prestre, lequel ie chassay arriere de moy. O Seignr mon Dieu aye memoire contre ceux qui souillent la prestise, & le droit sacerdotal, & Leuitique. Et ainsi les nettoiy de tous estrangers: & ordonnay les ordres des prestres, & des Leuites, vne chascune en son administration: & es oblations des bois, en temps ordonnez: & es premices. Mon Dieu aye memoire de moy en bien. AMEN.

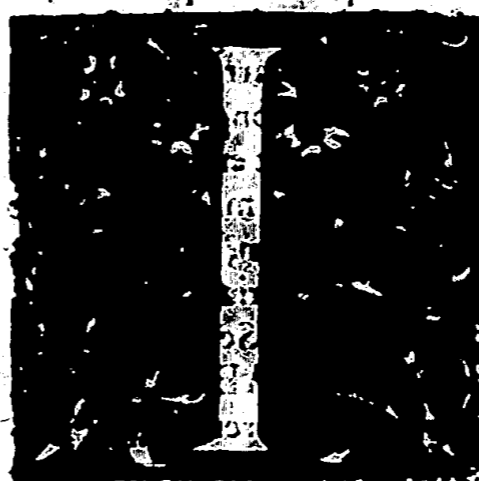
Fin du liure de Nehemias, dict le second d'Esdras.

Le troiesme Liure d'Esdras.



5. Icy sont descriptz: La Pasque magnifique, que Iofias imola, celebrant la feste des pains sans leuisin sept iours, Auquel sejoynoyent le roy Iudas, Iechonias, Ioachim, Ioachias, & Sedecias. Et de la captiuité d'iceux, & de leur peuple pour leurs pechez, & la subuersion de la ville.

Chapitre premier.



IOSIAS feist la Pasque au Seignr, en Ierusalem, & immola la Pasque en le quatorzieme iour du premier mois, ordonnant les prestres, selon le rituel des iours, au temple du Seignr, & vestit de longues robes:

Sus. 5. d.
& 6. d.

3. roi. 3. b.

3. roi. 11. a.

A
4. roi. 3.
2. Par. 31.

robbes. Et dit aux Leuites sacrez, seruiteurs d'Israël, qu'ilz se saintifiaissent au Seigneur, pour la reposition de la sainte arche du Seigneur, en la maison que Salomon filz du Roy David auoit edifié. Vous ne la porterez plus sus voz espaulles. Maintenant donc seruez tous au temple à vostre Seigneur, & aiez regard sur sa gent d'Israël, en partie, selon voz villes & voz lignées, selon l'escripture de David roy d'Israël, & selon la magnificence de son filz Salomon, & selon vostre portion paternelle de principalité, sus ceux qui se tiennent en la presence des freres des enfans d'Israël. Immolez la Pasque, & preparez les sacrifices à voz freres, & faites selon le commandement du Seigneur, qui fut donné à Moÿse. Et Iosias donna au peuple qui fut trouué, trente mille aigneaux, que brebis & chieures, & cheureaux, & trois mille veaulx. Ces choses furent données des reuenues du Roy, selon la promesse faite au peuple: & aux prestres, pour la Pasque, le nombre de deux mille brebis, & cent veaulx. Aussi Iechonias & Semeias, & Nathanaël freres, & Hasabias, & Oziel, & Corabas donnerent pour la Pasque cinq mille brebis, & cinq cens bœufz. Et comme ces choses se faisoient honorablement, les prestres & les Leuites se tindrent debout, selon les lignées, ayant les pains sans leuain. Et selon les parties de la principalité paternelle, ilz offroyent au Seigneur en la presence du peuple, selon les choses qui sont escriptes au liure de Moÿse. Ilz rostirēt l'aigneau Pasquale au feu, ainsy qu'il estoit besoing: & cuyèrent les oblations en chaulderons d'arain, & en potz avec beniuolence. Puis en appotterent à tous ceux qui estoient du peuple: & après ce, ilz en apprestèrent pour eux & pour les prestres. Car les prestres offroient les graisses, iusques à ce que l'heure fust finée, & les Leuites appareillerent pour eux, & pour les filz d'Aaron leurs freres. Et les chantres sacrez filz d'Asaph estoient par ordre, selon le commandement de David, & Asaph, & de Zacharias, & de Ieddimusq estoit de par le Roy: Et les huysiers selon toutes les portes estoient tellement, que vn chascun ne passoit point la sienne. Car leurs freres en appareillerent pour eux. Et fut acheué tout ce qui appartenoit au sacrifice du Seigneur. En ce iour il firent ilz la Pasque, & offroient oblations sur le sacrifice du Seigneur, selon le commandement du Roy Iosias. Et les enfans d'Israël qui furent trouuez en ce temps là, firent la Pasque de ce iour de feste des pains sans leuain par sept iours. Et ne fut celebrée celle Pasque en Israël, depuis le temps de Samuel prophete, & tous les Roys d'Israël n'ont pas celebrée celle Pasque, que soit Iosias, & les prestres, & les Leuites, & les huysiers, & tous ceux d'Israël qui furent trouuez en Ierusalem, en ceste commémoration. La Pasque fut celebrée en l'an dix huitiesme du regne de Io-

fias. Et furent les œuvres de Iosias adressées en la presence de son Seigneur, craignant de tout son cœur, & celles qui sont escriptes enuiron son temps, & deuant luy, de ceux qui ont peché, & de ceux qui furent irreligieux cōtre le Seigneur, plus que toute la gent, & qui ne chercherēt point les parolles du Seigneur faites sus ceux d'Israël. Et après toute ceste œuvre de Iosias, Pharaon le Roy d'Egypte monta pour venir en Charcamis du chemin sur Euphrates, & Iosias y fut au deuant de luy. Mais le Roy d'Egypte enuoia vers Iosias, disant: Quelle chose y a il entre moy & toy, Roy de Iuda? Je ne suis point enuoie du Seigneur pour faire la guerre contre toy: Car ma guerre est sus Euphrates. Descendz hastiuement. Et Iosias estant sus son chariot ne se retourna point: mais s'efforça de la vaincre, sans entendre à la parole du prophete faite par la bouche du Seigneur: mais ordonna vers luy la bataille au champ de Mageddo. Lors les princes descendirent au Roy Iosias. Et le roy dit à ses seruiteurs, Tirez moy arriere de la bataille, car ie suis fort affoibly. Et incontinent ses seruiteurs l'osterent arriere de l'armée. Et monta sur son second chariot: & quand il fut venu en Ierusalem, il mourut, & fut ensepuey au sepulchre paternelle. Et plorerent Iosias par toute Iudée: & ceux qui predoient le lamentoient avec les femmes iusques en ce iour: Et ce fut ordonné pour tousiours estre fait en toute lignée d'Israël. Mais ces choses sont deuant escriptes au liure des histoires des Roys de Iuda: avec tous les gestes & faitz de Iosias, & sa gloire, & son entendement en la loy du Seigneur, & les choses que furent faites par luy, lesquelles ne sont pas escriptes au liure des Roys d'Israël & de Iuda. Et ceux qui estoient de la gent prindrent Iechonias filz de Iosias, & le constituerent Roy pour Iosias son pere, quand il estoit de trentre & trois ans: Et regna sur Israël trois mois. Et le Roy d'Egypte l'osta, à fin qu'il ne regnast plus en Ierusalem. Et il condamna le peuple de cent talentz d'argent, & d'un talent d'or. Aussi le Roy d'Egypte constitua Ioachim son frere, Roy de Iuda & de Ierusalem, & lia les magistratz de Ioachim, & Zaracel son frere, & les prestres les mena en Egypte. Ioachim estoit de vingt & cinq ans, quand il comença à regner en la terre de Iuda, & de Ierusalem, & fit mal en la presence du Seigneur. Mais après iceluy monta Nabuchodonosor le Roy de Babylone: & liant d'un lien d'arain, le mena en Babylone. Et Nabuchodonosor print les vaisseaux sacrez du Seigneur, & les emporta, & les cōsacra en son temple en Babylone. Car de son immandicte & de son irreligiosité, est escripte au liure des chroniques des Roys. Et Ioachim son filz regna pour luy. Et quand il fut constitué Roy il estoit de dix huit ans. Or il regna trois mois & dix iours en Ierusalem, & fit mal en la presence

Gg.iiiij. du Sei-

4. Rois.

23. f.

2. par. 36. o.

D

E

2. pa. 3. b

F

3. De Esdras.

du Seigneur: Et vn an après, Nabuchodonosor y enuoiant, le feit mener en Babylone, avec les sacrez vaisseaux du Seigneur: Et constitua Sedecias Roy de Iuda, & de Ierusalem, quád il estoit de vingt & vn an. Et regna vnze ans. Et feit mal en la presence du Seigneur, & ne craignit pas les parolles qui furent dictes par Ieremie le prophete, de la bouche du Seigneur, & baillant son serment au Roy Nabuchodonosor, après soy estre pariuré, se retira: & aiant sa ceruelle endurcie, & son cœur, il transgressa les loix du Seigneur le Dieu d'Israël. Aussi les ducz du peuple du Seigneur, feirent beaucoup de choses iniustement, & feirent impitoiablement par dessus toutes les immunditez des gentils: & souillerent le temple du Seigneur, lequel estoit saint en Ierusalé. Et le Dieu de leur pere enuoia son ange pour les rappeler, à cause qu'il les espargnoit, eux & son tabernacle. Mais iceux se mocquoiet de ses messagiers: & depuis le iour que le Seigneur parla, ilz se bauoient de ses Prophetes. Lequel fut commeu iusques au courroux sus sa gent, à cause de son irreligiosité, & commada aux Roys des Chaldéens de monter. Iceux occirent leurs ieunesseaux par l'espée, autour de leur saint temple, & n'espargnerent ne ieune, ne viel, ne vierge, n'adolescent: mais furent tous baillez en leurs mains, avec tous les vaisseaux sacrez du Seigneur, & en prenát derechef les thresors du Roy, les porterent en Babylone, & bouterent le feu en la maison du Seigneur, & demolirent les murailles de Ierusalem: & bruslerent par le feu les tours d'icelles. Et ilz consumerét toutes leurs choses honorables, & les reduirent à rien, & menerent en Babylone ceux qui estoient demourez de l'espée. Et luy furent serfz au Roy, iusques à ce que les Perséens regnerent, pour accomplir la parolle du Seigneur en la bouche de Ieremie: iusques à ce que la terre benignemét feit ses sabbathz. Icelle sabbathiza tout le tēps de la desolation, durant l'espace de septante sept ans.

Iere. 25. c.
29. c.

S. Cyrus Roy de Perse renouue les Iulz en leur terre qui estoient captifz en son royaume. Lesquels quand restaurerent Ierusalem, furent defenduz & empeschez par Artaxerxes, pour Poccusation d'atens.

Chapitre. 3.

A
2. pa. 36. d.
1. Esd. 1. a.

Q VAND Cyrus le Roy de Perse regnoit, pour accomplir la parolle du Seigneur en la bouche de Ieremie, le Seigneur suscita l'esprit de Cyrus Roy de Perse, & publia par tout son royaume, aussi par lettres, disant: Telles choses dit Cyrus le Roy de Perse: Le Seigneur d'Israël, le Seigneur souverain, m'a constitué Roy sur tout le monde, & m'a signifié, que ie luy edifie vne maison en Ierusalé, laquelle est en Iudée. Si quelcun est de vous gentils, le Seigneur d'iceluy monte avec vous en Ierusalem: Tous ceux donc qui habitent sur leur elouiron, qu'ilz aident ceux qui sont en exil, par or, par argent, & par dons, avec cheuaux & m-

métz, & avec autres choses, qui sont adioustées selon les voeuz en la maison du Seigneur, laquelle est en Ierusalem. Et les princes des lignées & villes se leuans avec ceux de Iudée, de la lignée de Ben-iamin, & les prestres, & les Leuites, que le Seigneur incita de monter & d'edifier la maison du Seigneur, qui est en Ierusalem, & ceux qui estoient alentour d'iceux, les aiderent de tout leur or & argēt, & de leurs bestes, & plusieurs par grande multitude de voeuz, desquelz le sens fut excité. Aussi le Roy Cyrus print les sacrez vaisseaux du Seigneur, que le Roy de Babylone Nabuchodonosor auoit transporté de Ierusalem, & les auoit consacré à son ydole. Et Cyrus le roy de Perse les produysant, les bailla à Mithridatus q estoit ordonné sus ses thresors. Mais par cestuy furét baillez à Salmanasar prefidēt de Iudée. Et d'iceulx tel estoit le nombre. Deux mille quatre cens gobeletz d'argent, trente tasses d'argent, trente phioles d'or: pareillement deux mille quatre cens d'argent, & mille autres vaisseaux. Et tous les vaisseaux d'or & d'argent, estoient, cinq mille huyt cens soixante. Et ilz furent nombrez à Salmanasar, & à ceux qui estoient venuz en Ierusalem de la captiuité de Babylone. Mais es temps d'Artaxerxes Roy des Perséens, aucuns de ceux qui habitoyent en Iudée & Ierusalem luy rescripirent, Balsamus, Mithridatus, Sabellius, Rathymus, Balthemus, & Samelius scribe, & tous les autres habitans de Samarie, & de tous autres lieux, vnes lettres mises icy dessoubz au Roy Artaxerxes. Seigneur tes Seruiteurs Rathymus sus les accidents, & Sabellius le scribe, & tous les autres iuges de ta court en Celefyrie & Phenice, te saluent. Ce soit maintenāt notoire au Seigneur le Roy, que les Iulz qui sont montez de vous à nous, venant en Ierusalem la cité rebelle, & tresmauuaise, edifient les fourneaux d'icelle, & esleuent les murailles, & resleuent le temple: Que si ceste cité, & ses murailles sont parfaites, ilz ne defendrōt point seulement: que les tributz ne soient paieez, mais aussi resisteront aux Roys. Et pource que telle chose se fait auprès du temple, nous auons estimé estre bon, de non mespriser telle chose, mais de le donner à cognoistre au Seigneur le Roy, à fin que s'il semble bon au Roy, que lon cerche au liure de tes peres, & tu trouueras escriptures faites de ces choses icy, es admonitions, & seuras que ceste cité a esté rebelle, vexant les Roys & les citez, & que les Iulz ont esté rebelles, faisant tousiours la guerre en icelle, pour laquelle cause ceste cité a esté destruite. Maintenanāns Seigneur Roy nous donnons à cognoistre, que si ceste cité est edifiée, & que les murailles d'icelle soyent ediffées, tu n'auras plus de deserte en Celefyrie & en Phenice. Adonc le Roy escripuit à Rathymus qui escripuit les accidents; & à Balthemus, & à Sabellius le scribe & à tous

1. Es. 4. a.

3. De Esdras.

Force de
femmes.

Zorobabel) commença à parler. Vous homes, le Roy qui est grand n'est point le plus fort, ne plusieurs homes, ny aussy le vin. Qui est donc ce luy, qui a domination sur eux? Les femmes n'ont elles point engendré le Roy & tout le peuple q domine en la mer & sur la terre? & ilz sont naiz d'icelles, & icelles ont nourris ceux qui ont planté les vignes d'esquelles est fait le vin? Icelles sont les habillements de tous les homes, & sont gloire aux homes, & ne peuuent les homes estre separez des femmes. S'ilz ont assemblé or ou argent, & toute chose precieuse, & qu'ilz aient veu vne femme bien accoustrée, & de grande beaulté, en delaisant toutes telles choses, ilz regardent sur elle, & la regardent à bouche ouverte, & l'attirent plus, qu'ilz ne font l'or n'y l'argent, n'y toute chose precieuse. L'home de laisse son pere qui l'a nourry, & sa contrée, & se conioinct à la femme. Et il recrée son ame avec la femme: & n'a souuenance ne de pere, ne de mere, ne de son pays. Et de ce vous fault il sçauoir, que les femmes dominant sur vous. N'en estes vous point dolentz? Aussy l'home prend son espee, & va au chemin pour faire larcins & homicides, & pour nager sus la mer & sus les fleues, & il voit le lion, & entre en tenebres: & quand il aura fait le larcin, & les deceptions, & les rapines, il les apporte à son amy. Et derechef l'home ayme sa femme plus qu'il ne fait ne pere ne mere. Et plusieurs ont esté faitz insenséz, à cause de leurs femmes, & se sont mis en seruitude à cause d'icelles, & plusieurs ont esté perdus & occis, & ont peché, à cause des femmes. Et maintenant croiez moy, q le Roy est grand en sa puissance, car toutes contrées craignent de le toucher. Toutesfoys ie veoy Apeme la fille de Bezacis, qui estoit la concubine du Roy magnifique, seant auprès du Roy à sa dextre, & luy ostât la corone de la teste, & la mettait sur elle, & frappoit le Roy de buffes de la main senestre. Et sur celà regardoit à bouche ouverte, & si elle rioit à luy, il rioit aussy: mais si elle se courrouçoit à luy, il la stattoit, iusques à ce qu'il fut reconcilié en sa grace. O vous homes, pourquoy ne seroient point les femmes plus fortes? La terre est grande, & le ciel est hault, qui fait telle chose? Et adóc le Roy & les nobles vestus de pourpre regardoient l'un l'autre. Lors commença à parler de verité. O vous homes, les femmes ne sont elles point fortes? La terre est grande, & le ciel est hault, & le cours de l'œil du loeil, tourne tout autour du ciel en son lieu, en un iour. C'est luy qui fait ces choses là, n'est il point magnifique: & verité, n'est elle point grande, & est plus forte que tous les autres? Toute la terre appelle verité, aussy mesme le ciel, & benie il y a toutes autres se mouuent, & la craignent, & n'y a rien en elle de mauuais. Le vin est mauuais, le roy est mauuais, les femmes sont mauuaises, tous les filz

Force de
verité.

des homes sont mauuais, & toutes leurs œures sont mauuaises, & n'y a point de verité en iceux, & ilz periront en leur iniquité: Mais verité demeure, & se renforce eternellemēt, & vit & demeure iusques aux siecles des siecles. Il n'y a pas vers elle acception de persone, ny aucunes differences: mais fait à tous ce qui est iuste, aux iniustes, & aux malingz, & tous sont benignemēt traictez en ses œures. Il n'y a rien en son iugement de mauuais: mais y est force & regne, puissance, & maiesté de to' les siecles. Benie soit le Dieu de verité, puis il cessa de parler. Et tous les peuples crièrent & dirent: Verité est grande, & est la plus forte. Adóc luy dit le Roy: Demande, si tu veux qlq chose outre celles qui sont escriptes, & ie la te donneray, selon ce que tu es trouué plus sage que tes prochains, & seras assis tout près de moy, & seras appellé mon cousin. Lors dit au Roy: Aye souuenance de ton vœu que tu as voué au iour que tu prins le royaume, d'edifier Ierusalem: & de renuoyer tous les vaisseaux qui ont esté prins de Ierusalem, lesquels Cyrus separa, quand il frappoit Babylone, & les voulut renuoyer illec. Aussy tu as voué d'edifier le temple que les Iduméens bruslerent quand Iudée fut exterminée des Chaldéens. Et est maintenant ce que ie demande Seigneur, & ce que ie requiers: c'est, ô maiesté, que ie requiers de toy, que tu faices le vœu, que tu as voué de ta bouche, au Roy du ciel. Lors le Roy Darius foy leuant, le baisa, & escripuit des lettres à tous les Financiers, & preuostz, & aux nobles, qu'ilz le conduy fissent, luy & tous ceux qui estoient avec luy, toutes nations, pour edifier Ierusalé. Et escripuit des lettres à tous les preuostz qui estoient en Syrie & en Phénice, & au Libá, & qu'ilz liurassent des bois de cedre, du Liban en Ierusalem, à fin qu'ilz edificassent la cité avec eux. Et escripuit à tous les Iuifz qui montoient de son royaume en Iudée, pour leur liberté: que toute puissance, magistrat, ou puost ne suruiene à leurs huys, & que toute la contrée qu'ilz auoyent possédée leur soit françe, & que les Iduméens delaisent les chasteaux des Iuifz qu'ilz tiennēt, & que l'on donne pour edification du temple, tous les ans vingt talentz, iusques à ce qu'il seroit tout edifié, & que l'on offre sur le sanctuaire tous les iours les holocaustes, ainsi qu'ilz ont de commandement, & que l'on offre tous les ans dix autres talentz, & que liberté soit à tous ceux qui vont de Babylone pour edifier la cité, tant à eux comme à leurs filz, & à tous les prestres qui precedēt. Et escripuit aussy la quantité, & commanda que la robe sacrée fut donnée, en laquelle ilz seruiroient. Et escripuit de donner puissance aux Leuites de commander, iusques au iour que la maison fut parfaite, & que Ierusalem fut edifiée, & escripuit qu'on donnât fortz & gaiges à tous ceux qui gardoient la cité. Et il laissa aller hors de Baby-

de Babylone tous les vaisseaux que Cyrus auoit mis à part, pareillement iceluy commanda que toutes les choses que Cyrus auoit dict, fussent faites, & enuoiées en Ierusalem. Et comme iceluy adulescent s'en alloit esleuant sa face vers Ierusalem, il benieit le Roy du ciel, & dit: De toy est la victoire, & de toy est la sapience, & la clarté. Quant à moy, ie suis ton seruiteur. Tu es benieit, toy qui m'as donné sapience, & te confesseray, ô Seigneur Dieu de noz peres. Lors print les lettres, & s'en alla en Babylone. Il vint & le nonça à tous ses freres, qui estoient en Babylone. Et ilz benieient le Dieu de leurs peres, de ce qu'il leur a donné remission, & refrigeration, pour monter & edifier Ierusalem, & le temple là où son nom est nommé, & se resiouyrent avec instrumens de musique, & en lyesse l'espace de sept iours.

S. Ceux qui retournent de la captiuité de Babylone en Ierusalem & Iudée, sont nommez, & resituent la veneration de Dieu. Mais pour vn temps sont empeschéz de l'œuvre comécée.

CHAR. V.

A **E**t après ce furent esleutz les princes des vil-
lages selon leurs maisons & lignées pour eux
en aller, avec leurs femmes, & leurs filz &
filles, & leurs seruiteurs & seruantes, & leur be-
stia. Et le Roy Darius enuoia ensemble avec
eux mille cheualcheurs, iusques à ce qu'ilz les eu-
rent conduitz en Ierusalem, en paix, & avec mu-
ficiens, tabourins & trompettes: & tous les freres
iouroient, & les fait ensemble aller avec eux.
Et ceux sont les noms des homes qui monterent
selon leurs villes, en leurs lignées, & selon la par-
tie de leur domination. Les prestres: Les filz de
Phinees, filz d'Aaron, Iesus filz de Iosedec, Ioa-
cim filz de Zorobabel filz de Salathiel, de la
maison de Dauid, de la lignée de Phares, de la
lignée de Iuda, lequel parla soubz Darius le roy
de Perse les merueilleuses parolles, en la secon-
de année de son regne au moys de Nisan pre-
mier. Mais ceux sont qui s'en allerent de Iudée
par la captiuité de la transmigracion, lesquelz
Nabuchodonosor Roy de Babylone transporta
en Babylone, & sont retournez en Ierusalem.
Et vn chascun chercha vne partie de Iudée selon
sa cité, lesquelz vindrent avec Zorobabel, & Ie-
su, Nehemias, Areores, Elimeo, Emmanio, Mar-
dochée, Beelsuro, Mechpsatochor, Olioro. E-
monial vn de leurs princes: Et est le nombre de
leurs parens & de leurs preuostz. Les filz de Pha-
res, deux mille cent septante deux. Les filz d'A-
res, trois mille cent cinquante sept. Les filz de
Femo, cent quarante deux. Les filz de Iesu, & de
B. loabes, mille trois cens & deux. Les filz de De-
mu, deux mille quatre cens septante. Les filz de
Choroba, deux cens & cinq. Les filz de Banica,
cent soixante huyt. Les filz de Bebech, quatre
cens & trois. Les filz d'Archad, quatre cens
vingt sept. Les filz de Chan, trente sept. Les filz
de Zoroar, deux mille soixante sept. Les filz d'

Adin, quatre cens soixante & vn. Les filz d'A-
derectis, cent & huyt. Les filz de Ciafo, & Ze-
las, cent & sept. Les filz d'Azoroc, quatre cens
trente neuf. Les filz de Iedarbone, cent trente
deux. Les filz d'Anania, cent & tréte. Les filz d'-
Azoni, nonante. Les filz de Marfar, quatre ces
vingt & deux. Les filz de Zabarus, nonatecinq.
Les filz de Sepolemon, cent vingt trois. Les filz
de Nepopas, cinquante cinq. Les filz de Hecha-
natus, cent cinquante huyt. Les filz de Cebe-
thamus, cent trentedeux. Les filz de Crearpa-
tros, qui sont Enocadies, & Modie, quatre cens
vingt trois. Ceux qui sont de Gramas, & de Ga-
bea, cent vingt & vn. Ceux qui sont de Besseló,
& de Ceaggé, soixante & cinq. Ceux qui sont
de Bastaro, cent vingt & deux. Ceux qui sont de
Bechenobes, cinquante cinq. Les filz de Liptis,
cent cinquante cinq. Les filz de Labonni, trois
cens cinquante sept. Les filz de Sichein, trois ces
& septante. Les filz de Suadon, & de Cliomus,
trois cens septante huyt. Les filz d'Ericus, deux
mille cent quarantecinq. Les filz d'Anaas, trois
cens septante. Les prestres, les filz Ieddus, filz d'-
Euter, filz d'Eliafib, trois cens septante & deux.
Les filz Emerus, deux cens cinquante deux. Les
filz de Fasurij, trois cens cinquante sept. Les filz
de Carée, deux cens vingt sept. Les Leuites: Les
filz de Iesu en Caduhel, & Bamis, & Serebias, &
E. dias, septante quatre. Tout le nombre, depuis
douze ans estoit de tréte mille quatre cens soi-
xante deux. Les filz, & les filles, & les femmes,
tout le nombre estoit quarante mille deux cens
quarantedeux. Les filz des prestres, qui chantoy-
ent au temple. Les filz d'Asaph, estoient cent
vingt huyt. Mais les portiers estoient les filz d'-
Esmeni, les filz d'Aser, les filz d'Amon, les filz
d'Accuha, Topa, les filz de Tobi, tous cent tren-
teneuf. Les prestres seruans au temple: les filz de
Selles filz Gaspha, les filz Tobloch, les filz
Carié, les filz Su, les filz Hellu, les filz Laba-
na, les filz Armacha, les filz Accub, les filz Vtha
les filz Cetha, les filz Aggab, les filz Obaï, les filz
Anani, les filz Canna, les filz Geddu, les filz An,
les filz Radim, les filz Defanon, les filz Nachoba,
les filz Caseba, les filz Gazé, les filz Ozui, les filz
Sinoné, les filz Attre, les filz Haltem, les filz A-
siana, les filz Manéi, les filz Nasifin, les filz Accu-
su, les filz Agista, les filz Azui, les filz Fanon, les
filz Phafalon, les filz Meeda, les filz Phufa, les
filz Caré, les filz Barous, les filz Saré, les filz
Coés, les filz Nasith, les filz Agisti, les filz Pedó:
Salomó son filz: les filz Asephor, les filz Phafida,
les filz Geli, les filz Dardon, les filz Gaddahel, les
filz Sephigi, les filz Aggia, les filz Sacharet, les
filz Sabathon, les filz Caroneth, les filz Malith,
les filz Ame, les filz Sasus, les filz Addus, les filz
Saba, les filz Eura, les filz Rahotis, les filz Phaf-
phat, les filz Malmon: Tous ceux qui seruoient
au lieu sacré, & les seruiteurs de Salomón, estoient

3. De Esdras.

ent quatre cens octante deux. Iceux sont les filz qui monterent de Thel-mela, Thel-harfa: leurs princes, Carmellam, & Careth: Et ilz ne peurent demonstrier leurs citez, ne leurs lignées, comment ilz estoient de ceux d'Israël. Les filz Dalari, les filz Tubal, & les filz de Nechodaici, des prestres qui exerçoient l'office de prestre: & ne furent point trouuez les filz Obia, les filz Achisofos, les filz Addin, lequel print femme des filles de Phargeleu, & furent appellez de son nom. Et de ceux fut eueillée la description de leur genre au registre, & ne fut pas trouuée, parquoy leur fut defendu d'exercer l'office de prestre. Et Nechemias, & Astharas leur dirent, qu'ilz neussent point participation es choses saintes, iusques à ce que vn grand prestre se leuast, sage en doctrine & en verité. Et tous ceux d'Israël estoient (sans les seruiteurs & seruantes) quarante deux mille trois cens quarante. Leurs seruiteurs & seruantes estoient, sept mille trois cens trentesept. Les chantres & les chanteuses, deux cens & soixantecinq. Leurs chameaux, quarante cens trente cinq. Leurs cheuaults, sept mille trente & six. Leurs muletz, deux cens mille, quarantecinq. Leurs bestes qui portoiēt le ioug, cinq mille vingt cinq. Et aucuns des preuostz des villes, quand ilz vindrent au temple de Dieu, qui estoit en Ierusalem, ilz vouerent de renoueller & redresser le tēple en son lieu, selon leur puissance, & de donner pour le saint temple aux thresors des ouvrages, douze mille mines d'or, & cinq mille mines d'argent, & cēt robes sacerdotales. Et les prestres & les Leuites, & ceux qui estoient sortis du peuple habiterent en Ierusalem, & en la contrée, & les chātres sacrez, & les portiers, & tous ceux d'Israël en leurs cōtrées. Mais quād le septiesme mois approcha, & q̄ les enfās d'Israël estoient vn chascun en ses affaires, ilz s'assemblerent tous d'vn acord en l'autre, qui estoit deuant le porte Orientale. Et Iesus filz de Iosedec, & ses freres prestres, & Zorobabel filz de Salathiel, & ses freres, se leuans appareillerent l'autel pour offrir sur iceluy les holocaustes, selon ce qu'ilz ont escriptz au liure de Moyses l'home de Dieu. Et illec conuindrent aucuns d'autres nations de la terre, & toutes les gentz de la terre dresserent le saintuaire en son lieu, & offroient oblations, & holocaustes du matin, au Seigneur. Et ilz feirent la feste des tabernacles, & le iour solennel, ainsi qu'il est commandé en la loy: & les sacrifices tous les iours, ainsi qu'il estoit nécessaire: & après ce aussi les oblatiōs instituees, & les sacrifices des Sabbathz, & des nouueaux moys, & de tous les iours solemnelz sanctifiez. Et tous ceux qui vouoient au Seigneur, commencerent à offrir sacrifice à Dieu, des premier iour du septiesme mois, & n'estoit pas encores edifié le temple du Seigneur. Et ilz donnerent argent aux tailleurs de pierres & aux charpētiers, avec

boire & manger, en toute ioye. Aussi donnerēt des chariotz aux Sydoniens & à ceux de Tyrus: à fin qu'ilz leurs amenassent du Libā, des somniers de cedres, & pour faire des radeaux au port de Ioppé, selon l'ordonnāce qui leur estoit escripte de Cyrus le Roy de Perse. Et en la seconde année, Zorobabel filz de Salathiel, & Iosue filz de Iosedec, & les freres d'iceux, avec les prestres & Leuites, & tous ceux qui estoient venuz de la captiuité en Ierusalem, venans au temple de Dieu en Ierusalem, au second mois, commencerent à fonder le temple du Seigneur, en la nouvelle lune du second moys, de la seconde année, quand ilz furent venuz en Iudée & en Ierusalem. Et ilz ordonnerent les Leuites, depuis vingt ans sur les œures du Seigneur, & se tint debout Iesus, & son filz & tous ses freres les Leuites, qui estoient conspirans & mettant à execution la loy, en faisant les œures en la maison du Seigneur. Et les prestres ayant les robes avec les trompettes, assisterent: & les Leuites filz d'Afaph qui auoient les cymbales louuoient le Seigneur, & le benefisoient comme Dauid Roy d'Israël. Et ilz chantoient le cantique au Seigneur: pource que sa douceur & son honneur est à tous iours sur tout Israël. Et tous les peuples sonnerent des trompettes, & crierent à haute voix, en louant le Seigneur pour la reedification de la maison du Seigneur. Lors aucuns prestres, & aucuns Leuites, des plus anciens presidens selon les villes, lesquels auoient veu la premier maison, vindrent pour veoir l'edification d'icelle: avec cry & grande lamentatiō, & plusieurs avec trompettes & grande ioye, tellement que le peuple n'oyoit point les trompettes, à cause de la cōplaincte du peuple: Car la multitude sonnoit merueilleusement les trompettes, tellement qu'on l'oyoit de loing. Et les ennemis de la lignée de Iuda, & de Ben-iamin l'ouyrent, & sont venuz veoir quelle chose estoit ceste voix de trompette. Et cogneurent que ceux qui estoient de la captiuité, edifioyent le temple au Seigneur le Dieu d'Israël. Parquoy iceux venant à Zorobabel & à Iesus, les preuostz des villes, leur dirent: Nous edifierons ensemble avec vous: Car nous auons pareillemēt ouy vostre Seigneur, & nous mesmes auons semblablement cheminé, depuis les iours d'Asbarezth le Roy des Assyriens, lequel nous a icy transporté. Et Zorobabel & Iesus, & les princes des villes d'Israël, leur dirent: Il n'appartient point à nous d'edifier avec vous la maison de nostre Dieu. Pourtant nous seulement, edifierons au Seigneur d'Israël, selon ce que Cyrus le Roy de Perse nous a commandé. Mais les gentz de la terre veillants sur ceux qui estoient en Iudée, & leuant l'œure de l'edification, & des embuches, & amenans des gens, les empeschoient d'edifier, & en faisant des faulx, empescherent que l'edifice ne fut parfait,

tout

tout le temps de la vie du Roy Cyrus, & differerent l'edification par l'espace de deux ans, iusques au regne de Darius.

S. Les Iuifz du consentement de Darius edificent le temple de Dieu en Ierusalem.

Chapitre. vj.

A Mais en la seconde année du regne de Darius, Aggée & Zacharie filz d'Addin prophete, prophetizerent en Iudée & en Ierusalem, au nom du Seigneur le Dieu d'Israël sur euz. Alors Zorobabel filz de Salathiel, & Iesus filz de Iosedec assisterent & commencerent à edifier la maison du Seigneur qui est en Ierusalem, veu que les prophetes du Seigneur estoient avec eux, & qu'ilz les aydoient. En ce tēps là Sysennes viceroy de Syrie & de Phenice, & Satrabuzanes, & ses compaignons vindrent à eux, & leur dirent: Par quel commandement edifiez vous ceste maison icy, & ce toit, & parfaites toutes autres choses? Qui sont les edificateurs qui edificent ces choses? Mais les plus anciens des Iuifz qui estoient de la captiuité eurent grace du Seigneur, après que la visitation fut faite sur eux, & ne furent pas empeschez d'edifier, iusques à ce que de toutes ces choses fut signifié à Darius, & que l'on receueroit la respōse. L'exemple de l'epistre qu'ilz enuoierēt à Darius. Sysennes viceroy de Syrie, & de Phenice, & Satrabuzanes & ses compaignons, presidents en Syrie & Phenice, donnent salut au Roy Darius. Toutes choses soient notoires au Seigneur le Roy, que quand nous sommes venus, en la contrée de Iudée, & que nous sommes entrez en Ierusalem, nous auons trouué ceux qui edifioient la grande maison de Dieu, & le temple de pierres polies, & de grandes & precieuses matieres es paroitz, & q̄ ces ouuraiges se faisoient instāment, & s'aduançoient, & prosperoient en leurs mains, & q̄ elles se paraisoient en toute gloire tresdiligemēt. Adonc interroguāmes les plus anciens, disant: **B** Par quelle permission edifiez vo' ceste maison, & fondez ces ouuraiges? Poutant les auons nous interroguez, à fin que nous te donnissions à connoistre les homes & les preuostz, & leur auons demādē par escript les noms des preuostz. Mais ceux nous respondirent, disant: Nous sommes les seruiteurs du Seigneur qui a fait le ciel & la terre, & ceste maison fut edifiée par plusieurs ans deuant ceux icy, par le Roy d'Israel grand & tresfort, & fut parfaite. Es poutant que nous peues estoient preuaricateurs, & qu'ilz ont peché contre le Dieu d'Israel, il les a baillés en mains de Nabuchodonosor Roy de Babylone, Roy des Chaldeens, & en demolissant ceste maison y ont bouté la sou, & ilz ont mené le peuple prisonier en Babylone. Au premier an du regne de Cyrus Roy de Babylone, le Roy Cyrus escripuit pour edifier ceste maison: & le Roy Cyrus print hors du temple de Babylone les vaisseaux sa-

crez, d'or & d'argēt, q̄ Nabuchodonosor auoit osté de la maison qui est Ierusalem, & les auoit consacré en son tēple, & furent baillez à Zorobabel, & à Salmanasar lieutenant du Roy. Et leur fut commandé qu'ilz offrissent ces vaisseaux, & qu'ilz les remissent au tēple, qui estoit en Ierusalem, & d'edifier le mesme temple de Dieu en son lieu. Lors Salmanasar mit les fondementz de la maison du Seigneur, qui est en Ierusalem, & depuis ce temps là iusques à maintenant s'edifie, & n'est pas encores parfait. Maintenant donc, **C** o roy s'il te semble bon, que on cherche par tout es librairies regales du Roy Cyrus, qui sont en Babylone: & si on trouue que l'edification de la maison du Seigneur qui est en Ierusalem ayt esté commencée par le conseil du Roy Cyrus, & s'il semble bon au Seigneur nostre Roy, qu'il nous en rescripue. Adonc le Roy Darius commanda de chercher es librairies, & fut trouué en la ville d'Ecathanis, qui est au milieu de la contrée, vn lieu auquel estoient ces choses escriptes. Au premier an que Cyrus regnoit, le Roy Cyrus commanda d'edifier la maison du Seigneur qui est en Ierusalem, là ou continuellement ilz sacrifioient par feu, de laquelle soit la haulteur de dix coudées, & la largeur de soixante coudées, la quarure de trois pierres polies, & la sortie hors l'edifice, de bois de la region, & vne autre sortie neuue, & que les mises soient données de la maison du Roy Cyrus, & q̄ les sacrez vaisseaux de la maison du Seigneur, tāt d'argent cōme d'or, q̄ Nabuchodonosor a osté de la maison du Seigneur, qui est en Ierusalem, là ou ilz estoient mis, soient illec remis. Pareillement commanda donnant charge q̄ Sysennes viceroy de Syrie, & de Phenice & Satrabuzanes & ses cōpaignons, & ceux qui estoient ordonnez presidents en Syrie & en Phenice, qu'ilz abstennissent de venir en ce mesme lieu. Et moy ausy ay commandé de totalement l'edifier: & ay aduisé, qu'ilz aydēt ceux qui sont de la captiuité des Iuifz, iusques à ce que le temple de la maison du Seigneur fust parfait, & que des exactions des tributz de Celsyrie & de Phenice, soit diligemēt donnée quelque quantité à ces homes icy, (à scauoir) Zorobabel preuost, pour le sacrifice du Seigneur, pour les taureaux, & les moutons, & les agneaux. Et ausy semblablement du froment, & du sel, & du vin, & de l'hyale instāment tous les ans, selon ce que les prestres qui sont en Ierusalem auront ordonné de consumer tous les iours, sans quelque dilation, à fin que les libations soient offerres au souverain Dieu, pour le Roy, & pour les enfans, & qu'ilz prient pour la vie d'eux. Et qu'il soit denoncé, que ceux qui auront transgressé aucunes de paroles qui sont escriptes, ou qu'ilz l'aurot desprisé, q̄ le bois soit pris de leurs propres lieux, & qu'ilz soient pendus, avec ce que leurs biens soient confisquez au roy.

3. De Esdras.

Pourtant aussy le Seigneur duquel le nom est illec inuocé puisse exterminer tout roy, & toute gent qui aura estendu sa main pour empescher, ou pour mal traicter la maison du Seignr, celle qui est en Ierusalem. Moy Darius Roy, ay ordonné qu'il foyt fait tresdiligemment selon ces choses.

S. La maison de Dieu edifiée est dediee & consacrée, & en icelle est celebrée la feste des pains sans leuain.

Chapitre. vij.

^A
1. Esd. 6. c

ALors Sysennes viceroy de Cefelyrie, & de Phenice, & Satrabuzanes, & les compaignons, obeissants aux choses qui auoient esté decretées par le Roy Darius, ilz insistoyent aux saintz & sacrez ouuraiges, courans diligemment avec les plus anciens des Iuifz, les princes de Syrie. Et prospererent les saintz & sacrez ouurages, au temps que Aggée & Zacharie les prophetes, prophetizoient. Et ilz parfeirent toutes choses par le commandement du Seigneur le Dieu d'Israël, & par le conseil de Cyrus, de Darius, & d'Artaxerxes, Roys de Perse. Ainsy nostre maison fut parfaicte au vingt troiziesme iour du mois d'Adar, en la sixiesme année du roy Dari. Et les enfans d'Israël, les prestres, les Leuites, & tous les autres q estoient de la captiuité qui furent emmenez, seirēt selon les choses qui estoient escriptes au liure de Moysē. Et il offrirēt en la dedication du temple du Seigneur, cent taureaux, deux cens moutons, quatre cens aigneaux, & douze boucz pour les pechez de tous ceux d'Israël, selon le nombre des lignées d'Israël. Et les prestres & les Leuites se tindrent debout vestus de robes longues, selon les lignées, sur les ceures du Seigneur le Dieu d'Israël, iouxt le liure de Moysē, aussy les portiers par toutes les portes. Et les enfans d'Israël seirent avec ceux qui estoient de la captiuité, la Pasque, en la quatorziesme lune du premier mois, après que les prestres & les Leuites furent saintifiez. Tous les enfans de la captiuité ne furent point to' ensemble saintifiez, pource q to' les Leuites furent ensemble saintifiez. Et tous les enfans de la captiuité immolerent la Pasque, tant pour leurs freres prestres, que pour eux mesmes. Et les enfans d'Israël qui estoient de la captiuité mangerent, à sçauoir tous ceux qui estoient demourez de toutes les exérations des gentz de la terre, qui quoyent le Seigneur, & celebrerent le iour de feste des pains sans leuain, faisant couuies par sept iours en la presence du Seigneur: pource qu'il conuenit le conseil du Roy des Assyriens vers eux, pour conforter leurs mains ouurages du Seigneur le Dieu d'Israël.

S. Les lettres d'Artaxerxes sont les lettres d'Esdras qui furent de Babylone en Ierusalem, lesquelles concernent les biens faitz aux Iuifs. Et ceux qui ont esté saintifiez sont tous les Iuifs, & l'or & l'argent comme des pains sans leuain, qui manche le peuple à penitence. Pource qu'ilz ne estoient point separez des estrangers.

CHAP. vij.

ET après cestuy, Artaxerxes Roy de Perse ^A ^{1. Esd. 7. a} regnant, vint Esdras filz d'Azarias, filz de Helchias, filz de Solomé, filz de Sadoc, filz d'Achitob, filz d'Améri, filz d'Azahel, filz de Bocci, filz d'Abisué, filz de Phinees, filz d'Eleazar, filz d'Aaron premier prestre. Cestuy Esdras comme il estoit scribe, vint de Babylone, & estoit bien entendu en la loy de Moysē, q fut donnée du Seignr le Dieu d'Israël, pour l'enseigner & la faire. Aussy le Roy le glorifia, de ce qu'il auoit trouué grace en toute dignité, & en tout desir, en sa presence. Et monterēt ensemble avec luy en Ierusalē aucuns enfans d'Israël, des prestres, des Leuites & des sacrez châteaux du tēple, des portiers, & des seruiteurs du tēple en Ierusalē. En la septiesme année du regne Artaxerxes, au cingiesme mois, icelle est la septiesme année du regne: iceux sortans de Babylone, en la nouvelle lune du cingiesme mois, sont venuz en Ierusalē, selon le comandemēt d'iceluy, & selon la prosperité du chemin donné à eux par leur Seignr. Car Esdras faisoit en ce grosse diligence, qu'il ne transgressast aucune chose qui fut en la loy du Seigneur, & es comandemens, & en enseignāt à tous ceux d'Israël toute justice & iugemēt. Mais ceux qui escripuoient les lettres du Roy Artaxerxes s'approchās baillerent l'escripture qui venoit du Roy Artaxerxes à Esdras prestre, & liseur de la loy du Seigneur, de laquelle est exemple mise icy dessoubz. Le Roy Artaxerxes, à Esdras prestre & liseur de la loy du Seigneur, salut. Je iugeant plus humainemēt es benefices, ay comandé à ceux qui sont de la gent des Iuifz, aux prestres & Leuites qui sont en mon royaume, lesquelz de leur bonne volunté desirēt d'en aller, qu'ilz y aissent avec toy en Ierusalem. Si aucuns d'iceux desirēt d'aller avec toy, qu'ilz couuient ensemble, & qu'ilz s'en vaissent ainsy qu'il m'a pleut, & ay comandé à sept de mes amis, conseilliers, qu'ilz visitent ce qui se fait en Iudée & Ierusalē, en observant les choses, comē tu les as en la loy du Seigneur, & qu'ilz portent des dons au Seigneur le Dieu d'Israël q'ay veu, moy & mes amis en Ierusalē, aussy tout l'or & l'argent q aura esté trouué en la cité de Babylone appartenant au Seigneur qui est en Ierusalem avec ce luy qui est donné pour celle gent au temple de leur Seigneur qui est en Ierusalē: que cest or & argent soit renuilly pour auoir des taureaux & des moutons, & des aigneaux, & des hontz, & les choses qui sont à ce conuenables, à fin qu'ilz offrent oblations au Seigneur sur l'autel de leur Seigneur qui est en Ierusalē. Et tout ce q tu voudras faire avec tes freres, d'or ou d'argent, par fait selon ta volunté, selon le comandemēt du Seigneur ton Dieu: & les vaisseaux sacrez, qui te sont donnez pour les services de la maison du Seigneur ton Dieu, laquelle est en Ierusalē, & toutes les autres choses quelconques qui te serui-

surviendront, pour les ouvrages du temple de ton Dieu, tu les donneras de la thresorie royale. Et quand tu les voudras faire avec tes freres, d'or ou d'argent, parfais les selon la volonte du Seigneur. Aussy moy Artaxerxes roy ay comandé aux gardes des thresors de Syrie, & de Phenice, q̄ tout ce q̄ Esdras prestre, & lecteur de la loy du Seigneur aura escript, que diligement on luy baille, iusques à cent talentz d'argent, & de l'or pareillement: & iusques à cent muidz de fromēt, & cent vaisseaux de vin, & de toutes autres choses qui abondēt, sans taxation: toutes choses soient faictes au souuerain Dieu, selon la loy de Dieu, que parauenture ire ne s'esteue sur le royaume du Roy, & de son filz, & de ses filz. Mais aussy vous est comandé, q̄ à tous les prestres & Leuites, & aux chātres sacrez, & seruiteurs du temple, & aux scribes de ce tēple icy, l'on ne demande quelque tribut, ne quelq̄ autre impost: & q̄ aucū n'ait puissance de leur imposer q̄lq̄ chose. Aussy toy Esdras, selon la sapiēce de Dieu, or done des iuges & des arbitres en toute Syrie & Phenice: & enseigne tous ceux q̄ ne cognoissent point la loy de tō Dieu, à fin q̄ tous ceux q̄ aurōt transgressē la loy, soient diligemēt punis, soyt de mort, ou de tourmēt, soit aussy d'amēde d'argent, ou de banissement. Et Esdras le scribe dit: Le Dieu de noz peres soit beneict, qui a donné ceste volonte au cœur du roy, de clarifier sa maison, q̄ est en Ierusalē: & qu'il m'a honoré en la p̄sence du roy, & des cōseilliers, & de ses amis, & de ses nobles. Lors fus faict cōstant de couraige, selō l'aide du Seigneur mon Dieu, & assemblay les hōes d'Israēl, pour venir ensemble avec moy. Et ceux sont les preuostz selō leurs pais, & preuostez portionēes de ceux q̄ vindrēt avec moy de Babylōne, au regne d'Artaxerxes. Des filz de Phares, Gersonus: & des filz de Siemarith, Amenus. Des filz de Dauid, Acc' filz de Cecilia. Des filz de Phares, Zacharias, & avec luy retournerent cēt cinquāte hōes: Des filz du ducteur Moabilionis: Zaraei, & avec luy deux cens cinquāte hōes. Des filz de Zachues, Iechonias filz de Zechoeli, & avec luy deux cēs cinquāte hōes. Des filz de Sala, Maasias filz de Gotholie, & septāte homes avec luy. Des filz de Zaphatias, Zarias filz de Michel, & octātē homes avec luy. Des filz de Iob, Abdias filz de Ieheli, & deux cēs douze homes avec luy: Des filz de Baniās, Salimoth filz de Iosaphia, & cent & soixante homes avec luy: Des filz de Beer, Zacharias filz de Bebei, & deux cens & huyt homes avec luy: Des filz d'Ezead, Ioannes filz d'Eccetam, & cent & dix homes avec luy. Des filz d'Adonicam qui estoient les derniers, dont ceux sont les noms, Eliphail, filz de Gebeel, & Semeias, & septāte homes avec luy. Et les assemblay au fleue que l'on dit Thia, & asismes nostre camp là par trois iours, & les reuistay. Mais ne trouuay illec aucuns

des filz des prestres, ne des Leuites. Lors enuoyay vers Eleazar, & Eccelon, Masmam, Maloban, Enaathan, Samea, Ioribum, Nathan, Enuagan, Zacharias, & Mosollamū, ces ducteurs icy bien enseignez. Et leur dis qu'ilz vinssent à Loddeum qui estoit après du lieu de la thresorie. Et leur māday qu'ilz parlassent à Loddeum, & à ses freres, & à ceux qui estoiet en la thresorie, pour nous enuoyer ceux qui seroient l'office de prestrie en la maison du Seignr nostre Dieu. Et no' amenerēt selon la puissante main du Seigneur nostre Dieu, des homes sages, des filz de Moholi filz de Leui, filz d'Israēl, à s̄cauoir, Sebebian, ses filz, & ses freres qui estoient dixhuyt: Asbiam & Amin, filz des filz du Chananēen, avec leurs filz, vingt homes: Et de ceux qui seruoiet au temple, q̄ Dauid & les princes donnerent, seruant aux Leuites à l'ouurage du temple deux cens & vingt. Tous les noms sont designez par escript. Et feis vouer illec le ieusne aux ieuenceaux en la presence de Dieu, pour demander de luy bon chemin pour nous, & pour ceux qui estoient avec nous, pour les filz, & les bestes, à cause des embusches. Car ie craignay de demander des piedtons au Roy, & des cheualcheurs pour nous cōpaigner, & defendre cōtre noz aduersaires. Car nous auions dit au roy, q̄ la vertu du Seignr sera avec ceux, qui le requierēt de toute leur affection. Et derechef auons priē le Seigneur nostre Dieu, selō ces choses: le q̄l aussy no' a esté propice, & auons esté asseuēez de nostre Dieu. Lors separay douze homes, des preuostz du peuple, & des prestres du tēple: & Sedebias, & Asanjas, & avec eux dix homes, de leurs freres. Et leur distribuay l'or, & l'argēt, & les vaisseaux sacerdotalz de la maison de nostre Dieu, q̄ le Roy auoit donné avec ses cōseilliers, & ses princes, & tous ceux d'Israēl. Et quand ie les distribuay, ie baillay cent & cinquante talentz d'argent, & des vaisseaux d'argent, de cens talētz: & cēt talentz d'or, & sept vingtz vaisseaux d'or & douze vaisseaux d'arain, de bon arain resplendissant, aiant la semblance d'or. Et leur dis: Vous estes aussy saintz au Seigneur, & les vaisseaux sont saintz, & l'or & l'argent est vouē au Seigneur le Dieu de noz peres. Veillez, & les gardez, iusques à ce que vous les baillez aux preuostz du peuple, aux prestres, & aux Leuites, & aux princes des citez d'Israēl, en Ierusalē, & à la chābre des prestres, de la maison de nostre dieu. Et les prestres, & les Leuites, qui receurēt l'or, & l'argent, & les vaisseaux, les porterent en Ierusalem, au temple du Seigneur. Et no' partismes du fleue de Thia, au douziēme iour du premier mois, iusques à ce que nous entrasmes en Ierusalem. Et après que le troisiēme iour fut passé, le quatriēme iour, l'or & l'argent fut pesē, & baillé en la maison du Seigneur nostre Dieu à Marimoth filz de Iori, prestre, & avec luy

Hh.ij. estoit

3. De Esdras.

estoit Eleazar filz de Phinees: & avec euz estoient Iofadus filz de Iesu, & Medias, & Banni filz du Leuite: toutes choses furent liurées par nombre & par poidz. Et fut escript en la mesme heure le poidz d'iceux. Mais ceux qui estoient venuz de la captiuité, offrirent sacrifice au Seigneur le Dieu d'Israël, douze taureaux pour tous ceux d'Israël, octante six moutons, septantedeux aigneaux, douze boucz pour le peché, & douze vaches pour le salut, tout ce fut offert au sacrifice du Seigneur. Et leurēt derechef les cōmandemens du roy, aux Financiers du roy, & lieutenās du roy, de Celefyrie & de Phenice: & honorerent la gent, & le tēple du Seigneur. Quād ce fut parfait, les preuostz s'approcherent de moy, disant: Le genre d'Israël, les princes, les prestres, les Leuites, & les gentz estrāgers, & les nations de la terre, n'ont point separe leur immundicitē arriere des Chananēens, & des Hethēens, des Pherezēens, des Iebusēens, des Moabites, des Egyptiens, & Idumēens. Car ilz se sont conioinctz aux filles d'iceux, eux & leurs filz: & est meslée la sainte semēce, avec les nations estrangeres de la terre: & les preuostz & les magistratz estoient participās de leur iniquité, dēz le commencement du regne. Mais incontinent que i'eu ouy telles choses, ie rompis mes vestemens, & la robbe sacrée: & en tirant les cheueulx de la teste & la barbe, m'assis tout dolent & triste. Et tous ceux qui estoient esmeutz par la parole du Seigneur le Dieu d'Israël, vindrent ensemble vers moy, qui plouroy sur ceste iniquité, & seois triste, iusqs au sacrifice du vespre. Et moy leuāt de la ieufne, ayāt les vestemēs rompus, & la robe sacrée, en moy mettāt à genoulx, & estendāt les mains au Seigneur, ie disoie: Seigneur ie suis confus, & suis honteux deuant ta face. Car noz pechez sont multipliez sur noz testes, & noz iniquitez sont esleuées iusqs au ciel, car depuis les tēps de noz peres nous sommes en grād peché, iusqs à ce iour icy. Et à cause de noz pechez, & de ceux de noz peres nous sommes baillez avec noz freres, & avec noz pītres, aux roys de la terre, en l'espée, en captiuité, en rapine avec cōfusion, iusques à ce iour. Et maintenant ausly combien grand est celā, q̄ misericorde nous est aduenue de toy, ô Seigneur Dieu, & nous delaisse q̄que racine, & quelque nom, au lieu de ta sanctification, pour descourir nostre luminaire en la maison du Seigneur nostre Dieu, & pour no' donner la viande, en tout le temps de nostre seruitude. Ausly quād nous seruiōs, nous n'auons point esté delaissez du Seigneur nostre Dieu: mais no' a mis en grace, en mettāt les roys de Perse pour no' donner à māger, & pour clarifier le temple du Seigneur nostre dieu, & pour edifier les lieux desertz de Sion, pour nous donner stabilitē en Iudée & Ierusalem. Et maintenāt Seigneur que dirons nous, ayāt ces choses icy? Car nous auōs

transgressé tes commandemens, que tu as donnéés mains de tes seruiteurs prophetes, disant: Pource que la terre, en laquelle vous estes entrez, pour posseder son heritage, ausly est vne terre pollue par les coinquations des estrangers de la terre, & que les souillures d'iceux l'ont totalement remplie par leur immundicitē: pour tant maintenant ne ioindrez point voz filles à leurs filz, & ne prendrez point leurs filles pour voz filz, & ne demanderez point d'auoir paix avec eux en tout temps, à fin que vous estans renforcez, vous māgiez les meilleurs biens de la terre, & que vo' distribuez l'heritage à voz filz iusques à tousiours. Et tout ce qui nous est aduenu, tout a esté fait pour noz mauuaises œuures, & pour noz grandz pechez. Et nous as donné telle racine, & derechef sommes retournēz à transgresser tes loix, tellement que nous sommes meslez avec les immundicitē des gentz estrangers de ceste terre. Ne seras tu point courroucé vers nous, pour nous tellement destruyre q̄ ne nous soit laissée quelque racine, ne nostre nom? Seigneur Dieu d'Israël, tu es veritable. Car la racine est delaissée, iusques au iourd'hui. Voicy, nous sommes maintenant en ta presence, & noz iniquitez. Il n'y a pas vraiment encores de cause pour se tenir deuant toy, sur ces choses. Et comme Esdras plorant, & prosterné en la terre deuant le temple, confessoit en adorāt, grande multitude & beaucoup de peuple de Ierusalem s'assemblerent au deuant de luy, homes & femmes, iuenceaux & ieuuencelles. Car le pleur estoit grand en la multitude. Et après que Iechonias filz de Ieheli des enfans d'Israël eut crié, il dit à Esdras: Nous auons peché au Seignr, nous qui auons prins en mariage les femmes estrangeres, des nations de la terre. Et maintenant tu es par dessus tous ceux d'Israël. Que l'on faice donc sur ce, serment au Seigneur pour dechasser toutes noz femmes qui sont des estrangeres, avec leurs filz. Leue toy & le declare ainly qu'il a esté ordonné des plus grandz, selon la loy du Seigneur. Car à toy appartient l'affaire, & nous sommes avec toy. Fais vaillamment. Et Esdras soy leuant, adiura les princes des prestres, & les Leuites, & tous ceux d'Israël, de faire selon ces choses, & ilz iurerent.

S. On leur commande ietter hors les femmes estrangeres avec leurs filz. Et on nōbre ceux qui d'entre les prestres & Leuites estoiet iointz avec elles. Esdras lit la loy du Seignr deuant tout le peuple. Lesquelles choses acheuēt ou leur commande aller en leur propre & faire ioyeuse ioumte.

Chapitre. ix.

Lors Esdras soy leuant du lieu de deuant le portail du temple, s'en alla en la chambre de Ionathas filz de Nasabi: & illec logé, ne mangea point de pain, & ne beut point d'eaue, à cause des iniquitez de la multitude. Et fut publié en toute Iudée, & en Ierusalem à tous ceux qui estoient assemblez de la captiuité en Ierusalem:

lem: que tous ceux qui ne viendroient pas en dedans deux ou trois iours selon le iugement des plus anciens assistens: que leurs facultez leur seroient ostées, & cestuy seroyt iugé come estranger entre la multitude de la captiuité. Et tous ceux qui estoient de la lignée de Iuda, & de Benjamin furent tous assemblez sur trois iours en Ierusalem. Ce fut le neuuesme mois, le vingtiesme iour du mois. Et toute la multitude s'asieit en la place du temple, tremblans à cause de l'hyuer present. Et Esdras se leuant, leur dit: Vous auez fait mauuaiseement, en prenant pour vous en mariage les femmes estrangeres: tellement que auez augmenté les pechez d'Israël. Et maintenant donnez confession, & magnificéce, au Seigneur le Dieu de noz peres: & parfaictes sa volonté, & vous separez des gentils de la terre, & des femmes estrangeres. Et toute la multitude cria, & dirent à grande voix: Nous ferons ainsy que tu as dit: Mais pource que la multitude est grande, & qu'il est le temps d'hyuer, & q ne pouons icy arrester sans aide: & que ceste œuure n'est pas vers nous pour vn iour ou pour deux: car nous auons grandement peché en tel cas: que les preuostz de la multitude, & tous ceux qui habitent avec nous, se tiennent debout, & tous ceux q ont des femmes estrangeres avec eux & q les prestres & les Iuges soient assistens, en prenant téps en tout lieu, iusques à ce qu'ilz rapaisent l'ire du Seigneur, sur cest affaire. Et Ionathas filz d'Ezeli, Ozias, & Thecam, entreprirent la chose: & Bozoramus, Leuis, & Sabbatheus ensemble besongnerent avec eux. Et tous ceux qui estoient de la captiuité se tiendrent debout selon tout cest affaire. Lors Esdras prestre esleut pour soy aucuns homes, qui estoient les plus grandz princes de leurs peres, selon les noms: & tindrent siege, en la nouvelle lune du dixiesme mois, pour examiner cest affaire. Et il fut determiné, des homes qui auoient les femmes estrangers, iusques au commencement du premier mois. Et furent trouuez aucuns des prestres entremellez, qui auoient des femmes estrangeres. Des filz de Iesu filz de Iosedec, & de ses freres: Mazeas, Eliozerus, Ioribus, & Ioadeus. Et mirent les mains pour enchasser leurs femmes, & pour offrir en exoration, vn mouton pour leur ignorance. Et des filz de Semmeri: Maseas, Esses, Ieolech, & Azarias. Des filz de Fosere, Limofias, Hismacnis, Nathanaë, Iusio, Reddus, & Talfas. Et des Leuites, Ioraddus, Semeis, Coluis, Galitas, Faeteas, Coluas, & Elionas. Et des sacrez chantres, Eliafib, & Zaccarus. Et des portiers, Sallumus, Tolbanes. Et de ceux d'Israël, des filz de Phoro, Ofi, Remias, Geddias, Melchias, Michelus, Eleazarus, Iammebias, & Bannas: Des filz de Iolaman, Chamas, Zacharias, Iezrelus, Ioddius, & Erimoth, & Helias. Des filz de Zathoim, Eliadas, Liatu-

mus, Zochias, Larimoth, Sabdis, & Tebedias. Et des filz de Zebes, Iohannes, Amanias, Zabdias, & Emeus. Des filz de Banni, Olammus, Maluchus, Ieddeus, Iasub, Afabus, & Jerimoth. Des filz d'Addin, Naatus, Moosias, Caleus, Raanas, Maaseas, Mathathias, Beseel, Bonnus, & Manasses. Des filz Nuaë, Noneas, Aseas, Melchias, Sameas, Simon, Benjamin, Malcus, & Marras. Des filz d'Asom, Carianeus, Mathathias, Bannus, Eliphalach, Manasses, Semei. Des filz de Banni: Ieremias, Moadias, Abramus, Iohel, Baneas, Pelias, Ionas, Marimoth, Eliafib, Mathaneus, Eliafis, Orifas, Dieulus, Semedius, Zambris, & Iosephus. Et des filz de Nobei, Idelus, Mathathias, Sabadus, Zecheda, Sedmi, Iessei, & Baneas. Tous ceux icy prindrent des femmes estrangeres, & les laisserent aller avec leurs filz. Et les prestres, & les Leuites, & ceux qui estoient d'Israël, habiterent en Ierusalem, tous en vne contrée au commencement du septiesme mois. Et estoient les filz d'Israël en leurs habitatiôs. Lors toute la multitude fut assemblée ensemble, en la place q est vers l'Oriët de la porte sacrée, & dirët à Esdras le grad prestre, & lecteur, qu'il apportast la loy de Moyses, q a esté baillée du Seignr le Dieu d'Israël. Et Esdras le souuerain prestre apporta la loy à toute la multitude d'iceuz, tant à l'hoë come à la femme, & à tous les prestres, pour escouter la loy au commencement du septiesme mois. Et lisoit en la place, q est deuant la porte sacrée du temple, depuis le commencement du iour iusques au vespre, deuant les hoës, & les femmes. Et tous donnerent leur entendement à ouyr la loy. Lors Esdras prestre & le lecteur de la loy, se dressa sur vn siege de bois qui estoit fait. Et se tindret vers luy, Mathathias, Samus, Ananias, Azarias, Vrias, Ezechias, & Balsamus, à la dextre: & à la fenestre, Falde, Misaël, Malachias, Abusthas, Sabus, Nabadias, & Zacharias. Et Esdras prit le liure deuant toute la multitude: car il presidoit en honneur en la presence de tous. Et quand il eut acheué de lire la loy, tous se leuerent & se tindret debout: & Esdras benedict le Seignr Dieu souuerain, le Dieu des armées tout puissant. Et tout le peuple respôdit, Amé. Et en esleuat les mains en hault, & enclinant la face en terre, adoroiet le Seigneur. Iesus, Banaeus, Sarebias, Iaddimus, Accubus, Sabbatheus, Calithes, Azarias, Ioradus, Ananias & Philias les Leuites, qui enseignoiet la loy du Seigneur, & lisoient la loy du Seigneur à la multitude, & vn chascun d'eux preferoiet ceux q entendoiet la lecture. Lors Atharathes parla à Esdras le grande prestre & lecteur, & aux Leuites, q enseignoient la multitude, disant: Ceste iournée est sainte au Seigneur. Et tous ploroient, quand ilz eurent ouy la loy. Lors Esdras dit: Vous donc partiz d'icy, mangez les plus grasses viandes, & beuez tout les plus doux boires, & emuez des dons à ceux

4. De Esdras.

qui n'en ont point. Car ceste iournée est sainte au Seigneur, & ne soiez plus tristes. Car le Seigneur vous clarifiera. Et les Leuites denonçoiet à tous publiquement, disant: ceste iournée est sainte, ne soiez plus tristes. Et tous s'en allerent boire & manger, & faire bonne chere, & enuoyant dons à ceux qui n'auoient riens pour faire leur conuiue. Car ilz furent magnifiquement exaltez par les parolles, dont ilz furent enseignez. Et furent tous assemblez en Ierusalem pour celebrer la liesse, selon le testament du Seigneur le Dieu d'Israël.

Fin du troisieme liure d'Esdras.

Le quatrieme Liure d'Esdras.

S. Esdras est enuoyé du Seigneur pour reprocher aux Iuifs plusieurs biens à eux exhibez.

Chapitre premier.

LE SECOND liure d'Esdras le prophete, filz de Sareus, filz d'Azareus, filz de Helcias, filz de Sadaenias, filz de Sadoch, filz d'Achitob, filz d'Achias, filz de Phinees filz de Heli, filz d'Amerias, filz d'Vrien, filz de Maraioth, filz d'Arna, filz d'Ozias, filz de Borith, filz d'Abiseus, filz de Phinees, filz d'Eleazar, filz d'Aaron, de la lignée de Leui: lequel fut prisonnier en la contrée des Medéens, au regne d'Artaxerxes Roy de Perse. Et fut fait vers moy la parolle du Seigneur, disant: Va & annonce à mon peuple leurs pechez, & à leurs filz les iniquitez qu'ilz ont comis cōtre moy, à fin qu'ilz annoncēt aux filz des enfans, q̄ les pechez de leurs parēs sont en eux augmētēz. Car en me delaiſſant ont sacrifié aux dieux estranges. Ne les ay ie point tiré hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude? Mais iceux m'ont irrité, & ont deprimé mon conseil. Toy donc, oste les cheueulx de ta teste, & jette tous les maulx sur eux, car ilz n'ont pas obey à ma loy. Vraiemēt le peuple est sans discipline. Jusq̄s à quand souffriray ie d'eux, auquelz ay donné tant de benefices? Pay subuertit plusieurs Roys à leur cause. Pay frappé Pharaon avec ses seruiteurs, & toute son armée. Pay destruyt tous les gentils deuant eux, & ay dissipé en Orient les peuples de deux prouinces, de Tyr & de Sydon, & ay mis à mort tous leurs aduersaires. Toy donc parle à eux, disant:

Ios. 12. 2
Exo. 14. 8

Telles choses dit le Seigneur. Je vous ay vraiment fait passer par la mer, & vous ay donné les places garnies de zèle le commencement. Le vo' ay donné Moysse pour duc, & Aaron pour prestre: ie vous ay donné lumiere par la colonne de feu, & ay fait grādz merueilles entre vo'. Mais vous m'avez mis en oubly, dit le Seigneur. Ce dit le Seigneur tout puissant: La caille vous a esté en signe, ie vous ay donné des ostz pour sauuegarde, & illec auez murmuré, & n'avez point triumphe en mon nom, pour la perdition de voz ennemis, mais auez encores murmuré iusques à maintenant. Ou sont les benefices que ie vous ay donēz? Ne criastes vous point à moy au desert quād vous eustes fain, disant: Pourquoi nous as tu icy amené au desert pour nous tuer? Il nous estoit plus expedient de seruir aux Egyptiens, q̄ de mourir en ce desert icy. J'ay eu pitié de voz gemissemēs, & vo' donay la manne pour māger. Vous auez mangé le pain des anges. Quand vo' auez eu soif, n'ay ie pas diuisé la pierre, & les eaues coururent en abondance? Je vous ay couuert des feuilles des arbres pour la chaleurs: Je vous ay diuisé les grasses terres: j'ay ietté arriere de voz faces les Chananéens, les Pherezéens, & les Philisthijns. Quelle chose feray ie d'auantage, d'z le Seigneur? Ainsy dit le Seigneur tout puissant: Quand vous estiez au desert au fleuue des Amorrhéens ayant soif, & blasphemāt mon nom, ie ne vous ay point donné le feu pour les blasphemēs, mais en mettant le bois en l'eaue, vous feis le fleuue estre doulx. Quelle chose te feray ie Iacob? Iuda, tu n'as point voulu obeir. Je me transporteray aux autres gens, & leur donneray mon nom, à fin qu'ilz gardent mes loix. Pource que vous m'avez delaiſſé, aussy ie vous laisseray. Quand vous me demanderez misericorde, ie n'auray point de pitié. Quand vous m'inuocerez, ie ne vous exauceray point. Car vous auez souillé voz mains de sang, & voz piedz sont legiers pour commettre les homicides. Vous ne m'avez point delaiſſé, mais vo' mesmes, dit le Seigneur. Ainsy dit le Seigneur tout puissant: Ne vous ay ie point prié, cōe le pere ses filz, & la mere ses filles, & cōe la nourrice ses petits, q̄ vo' fuisiez cōme mon peuple, & ie fusse vostre Dieu: & que vous me fuisiez cōme filz, & moy cōme vostre pere? Le vo' ay rassemblé cōe la poule rassemble ses poussins soub ses ailles. Et maintenant q̄lle chose vo' feray ie? Le vo' ietteray arriere de ma face. Quād vo' m'apporterez quelq̄ oblation, ie destourneray ma face arriere de vous. Car j'ay repudié voz iours solennez, & voz nouueaux mois, & voz circōcisions. Je vous ay enuoyé les prophetes mes seruiteurs, & quand les auez eu, vous les auez mis à mort, & auez desiré leurs corps, desquelz ie requeray le sang, dit le Seigneur: Telles parolles dit le Seigneur tout puissant: Vostre maison est deserte.

Exo. 14. 8

Exo. 16. 6
Psal. 104

Sap. 14. 6

C

Ira. 6. b

Ira. 1. d

Mat. 23. d

Ira. 1. d
Osse. 2. b

D

Je vous

Je vous ietteray, comme le vent iette l'esteulle, & les filz ne feront point de generation: pource qu'ilz ont mis en oubly mon commandement, & ont fait deuât moy ce qui est mauuais. Je bail leray voz maisons au peuple à venir, qui me croient là ou ilz ne m'oient point: ausquelz n'ay montré quelques signes, & feront ce que j'ay commandé. Ilz n'ont pas veu les Prophetes, & aurôt recordation de leur iniqtez. Je prometz la grace au peuple qui vient, desquelz les petitz se resiouyissent en liesse, q ne me voient point de leurs yeux charnels, mais croient en esprit les choses que j'ay dict. Et maintenant frere, regarde quelle gloire, & regarde le peuple qui vient d'Oriet: ausquelz donneray la conduicte d'Abraham, Isaac, & Iacob, d'Osée, d'Amos, de Micheas, de Ioël, d'Abdias, de Ionas, & de Naïm, d'Habacuc, de Sophonias, d'Aggée, de Zacharie, & de Malachias, lequel aussy est appelé l'Ange du Seigneur.

S. La synagoge est reuouquée de ses pechez à plus droicte vie, par la figure de la mere.

Chapitre. ij.

A **C**E dict le Seigneur: Pay mené hors ce peuple icy de seruitude, ausquelz ay donné des comandemens par mes seruiteurs les Prophetes, lesquels n'ont pas voulu escouter, mais ont irrité mon conseil. La mere qui les a engendré, leur dict: Mes filz, allez arriere de moy, car ie suis vesue, & delaissee. Je vous ay nourry en liesse, & vous ay perdu en pleur, & en tristesse, car vous auez peché deuant vostre Seigneur Dieu, & auez fait le mal deuant luy. Et maintenant, q vous feray ie? Je suis vesue & delaissee. Allez mes enfans, & demandez misericorde au Seigneur. Et toy qui es le pere, ie t'appelle pour tesmoing, sur la mere des filz, lesquels n'ont pas voulu garder mon testament, que tu leur donne cōsufion, & que leur mere soit destruite, à fin qu'ilz n'aient point de generation. Que leurs noms soient espars entre les Gentilz, & qu'ilz soient effacez de la terre: car ilz ont desprisé mon sacrement. Mauldict sois tu Assur, qui caches chez toy les mauuais. O gent mauuaise aye souuenance, quel le chose j'ay fait à Sodome & à Gomorrhe, desquelz la terre est toute en motes de poix, & en monceaux de cendres. Ainsy donneray ie ceux q ne m'ont pas escouté, dict le Seigneur tout puissant. Ces choses dict le Seigneur à Esdras: Annonce à mon peuple, que ie leur doneray le royaume de Ierusalem, que ie debuioie donner à Israël. Et prendray pour moy la gloire d'iceux, & leur donneray les tabernacles eternelz, q ie leur auoie preparé. Le bois de vie leur sera en odeur d'oignement, & ne laboureront point, & ne seront point verez. Allez, & vous le receuerez.

B Priez d'auoir petit nombre de iours, à fin qu'ilz ne tardent point. Desia vous est le royaume preparé. Veillez. Prenez le ciel & la terre en tesmoig-

nage. Car j'ay brisé le mal, & ay créé le bié: pour ce que ie vy, dict le Seigneur: Toy mere embrace tes filz, nourris les en liesse. Affermis leurs piedz comme la colombe: car ie t'ay esleué, dict le Seignr. Et susciteray les mortz de leurs lieux, & les tireray hors de leurs monumentz: car j'ay cogneu mon nom en Israël. Ne crains point toy q es la mere des filz, car ie t'ay esleué, dict le Seigneur: Je t'enuoieray mes seruiteurs, Isaie & Jeremie pour ayde, au conseil desquelz ay sanctifié, & preparé pour toy douze arbres, chargez de diuers fruietz, & autant de fontaines fluants lait & miel, & sept haultes montaignes, ayants la rose & le lils, par lesquelles rempliray tes filz de ioye. Iustifie la vesue, iuge pour l'orphelin, donne à celuy qui a disette, defendz l'orphelin, veste celuy qui est nud, sois soigneux de celuy q est debrisé & debile: ne te mocque point du boiteux, defendz le manchet, & reçooy l'aveugle à veoir ma clarté. Garde l'ancien & le ieune qui sont en tes murailles: & là ou tu trouueras des mortz, metz les au sepulchre en le signant, & ie te doneray le premier siege en ma resurrection. Mon peuple attens & repose, car ton repos vien dra. Bonne nourrice, nourris tes filz, affermis leurs piedz. Nul des seruiteurs que ie t'ay donné, ne perira. Car ie les requerray de ton nombre. Ne te fache point. Car quand le iour d'oppression & d'angoisse sera venu, les autres ploreront, & seront tristes, mais tu seras ioyeuse, & seras en grand nombre: Les Gentilz auront enuie sur toy & ne pourront rien alencontre de toy, dict le Seigneur: Mes mains te couvriront, que tes filz ne voient la gehenne. Toy mere, resiouys toy avec tes filz, car ie te deliureray, dict le Seigneur: Aye souuenance de tes filz qui dorment, car ie les tireray hors des costez de la terre, & feray avec eux misericorde: pource que ie suis misericordieux, dict le Seigneur tout puissant: Embrache tes enfans, iusques à ce que ie vienne, & que ie leur faice misericorde: car mes fontaines abondent, & ma grace ne defauldra point. Moy Esdras ay receu le comandement du Seigneur, en la montaigne d'Oreb, pour aller vers ceux d'Israël. Quand ie fus venu à eux, ilz m'ont reproué, & ont debouté le mandement du Seigneur. Et pourtant ie vous dy, vous Gentilz qui oyez, & entendez. Attendez vostre pasteur, il vous donnera repos d'eternité: car cestuy qui viendra en la fin du siecle, est prochain. Soiez preparez aux salaires du royaume, car la lumiere eternelle luyra sur vous, en l'eternité du tēps. Fuyez l'ombre de ce siecle: prenez la iocundité de vostre gloire. Je tesmoigne publiquemēt mon sauueur. Prenez le don qui vous est recomandé, & vous resiouysez, en rendant grace à celuy qui vous a appelé au regne celeste. Leuez vous, & vous tenez debout, & voyez le nombre de ceux q sont signez au conuie du Seigneur. Lesquelz se sont

Hh.iiij. tirez.

O Eures
de mis-
ericorde.

Gén. 19. c

D

4. De Esdras.

tirez arriere de l'vmbre du siecle, & ont receu des robes resplédisantes du Seigneur. O Sion, reçois ton nombre, & renferme ceux qui te sont blanchis, lesquelz ont accompli la loy du Seigneur. Le nombre de tes filz que tu desirois, est plein. Requiers le regne du Seigneur, à fin q ton peuple soit sainctifié, lequel est appelé déz le commencement. Moy Esdras ay veu en la montaigne de Sion, vne grande multitude, que ne pouoye nombrer, & tous louoient le Seigneur par cantiques: Et au milieu d'iceux estoit vn iuuenceau, de haulte stature, plus eminent que tous les autres, & mettoit des coronas sur les testes d'un chascun, & d'autant plus estoit exalté. Mais i'estoye fort esbahy de ce miracle. Adonc interroguy l'ange, & dis: Seigneur, qui sont ceux icy? Lequel respondit, & me dict: Ce sont ceux qui ont osté la robe mortelle, & ont receul'immortelle, & ont confessé le nom de Dieu. Maintenant font coronez, & reçoient les palmes. Et ie dis à l'ange: Qui est ce iuuenceau, qui met les coronas sur eux, & leur baille des palmes en leurs mains? Et en respondant, me dict: Cestuy est le filz de Dieu, qu'ilz ont confessé au siecle. Mais ie commençay à magnifier ceux qui s'estoient tenus fort pour le nom du Seigneur. Adonc me dict l'ange: Va, annonce à mon peuple, quelz & quât grandz merueilles du Seigneur tu as veu.

Vie eternelle.

S. En tous les successeurs d'Adam abonde malice, principalement es Gentilz infideles.

Chapitre .iiij.

A EN la trentiesme année de la ruine de la cité, i'estoye en Babylone, & moy reposant sur mon list, fus troublé, & mes pensées me montoient au cœur: pource que ie vey la destruction de Sion, & l'abondance de ceux qui habitoient en Babylone. Et fut mon esprit fort agité, & commençay à parler au souverain, parolles de crainte, & dis: O Seigneur dominateur tu as dict déz le commencement, que toy seul as planté la terre, & as dominé sur le peuple, & as donné à Adam vn corps mort: mais aussy ceste chose estoit faicte de tes mains, & as inspiré en luy l'esprit de vie, & fut faict viuant deuant toy, & tu le menas au Paradis; q ta dextre auoit planté, deuant que la terre aduint. Tu commandas à cestuy d'aimer ta voye, mais il la transgressa, & incontinent après tu ordonnas en luy la mort; & en ses nations: dont gentz, & lignées, & peuples, & cognations ont esté naiz sans nombre. Et vne chascune gent a cheminé en sa volonté, & faisoient merueille deuant toy, & desprisoient tes commandemens. Derechef tu feis venir le deluge en son temps, sur ceux qui habitoient au siecle, & les perdis. Et sur chascun d'eux leur fut ainfy faict le deluge, comme la mort à Adam. Mais tu en delaislas vn d'iceux, à sçauoir Noé avec sa maison, & tous les iustes venants de luy. Et fut faict, que quand ceux qui habitoient sur

la terre, commencerent à multiplier, ilz multiplierent les filz, & les peuples, & beaucoup de gentz, & commencerent derechef à faire iniquité, plus que les premiers. Et aduint, que quâd ilz faisoient l'iniquité en ta presenche, tu esleuz pour toy vn home entre eux, nommé Abraham, que tu aimas, & demonstras à luy seul ta volonté: & luy disposas le testament eternel, & luy dis, que iamais tu ne laisserois sa seméce. Et tu luy donas Isaac: & à Isaac donnas Jacob, & Esau. Et prins pour toy Jacob, & delaislas Esau. Et fut faict Jacob en grande multitude. Et quand tu menois sa semence hors d'Egypte, aduint que tu le menas sur la montaigne de Sina. Tu enclinas les cieus, & affermis la terre, tu esmeus le monde, & feis trembler les abysses, tu troublas le siecle, & ta gloire passa les quatre portes, du feu, & du mouuement de la terre, de l'esprit, & de la gellée, pour donner la loy à la semence de Jacob, & diligence à la generation d'Israël. Et ne leur ostas point le cœur maling, à fin que ta loy fait fruit en iceux. Car le premier Adam portant le cœur maling, transgressa, & fut vaincu, & aussy tous ceux q sont naiz de luy. Et l'infirmité à tousiours demeure, & la loy avec le cœur du peuple, & avec la malignité de la racine, ce qui est bon, s'est retiré, & ce qui est maling, est demouré. Les tēps se sont passez, & les ans ont prins fin: & as suscitē pour toy vn seruiteur, nommé Dauid, & luy as commandé d'edifier la cité de ton nom, aussy de offrir l'encens en la mesme, & les oblations. Et fut ce faict par plusieurs ans. Et ceux qui habitoient en la cité offenserent, en faisant toutes choses ainfy qu'Adam, & toutes ses generations auoient faict. Car aussy iceux vsoient d'un cœur maling. Tu as baillé ta cité, es mains de tes ennemis. Ceux qui habitent en Babylone, font ilz mieux? Et pour ceste cause sera Sion dominée. Or aduint, que quand ie fus venu illec, & que ie veis les iniquitez, lesquelles sont sans nombre: & que mon ame veit plusieurs defaillans, en ceste trentiesme année, aussy mon cœur fut en excez: pource que ie vey comment tu les soubstiens en faisant peché: & as pardonné à ceux qui faisoient infidelemēt, & tu as destruit ton peuple, & as gardé tes ennemis, & ne l'as poit signifié. Ie n'ay pas souuenance comment ceste voye se doibue delaisser. Babylone faict elle choses meilleures que Sion? Ou y a il autre gent qui te cognoisse sinon Israël? Ou quelles lignées ont creu à tes tesmoignages comme Jacob? Desquelles le salaire n'a rien acquesté, & le labour n'est point fructifié. Car en passant suis venu entre les Gentilz, & les ay veu en abondances, & si n'auoient pas souuenance de tes commandemens. Maintenant donc poise en la balance noz iniquitez, & celles de ceux qui habitent au siecle: & ton nom ne sera point trouué, sinon en Israël. Ou quand est ce q ceux qui habitent sur la terre, n'ont point peché

ché en ta présence? O quelle gent a ainsi gardé
tes commandemens? Certainement tu trouueras
iceux par noms, auoir gardé tes commandemens,
mais tu ne trouueras aucuns Gentilz.

*S. La curieuse presumption du scrutateur est reprimée, ame-
nant diuerses similitudes.*

Chapitre. iij.

A T Pange me respondit, lequel estoit en-
uoié vers moy, auquel estoit nom Vriël, &
me dict: ton cœur est fort excédé en ce sie-
cle icy, & tu estimes comprendre la voye du sou-
uerain. Et ie dis: Il est ainsi mon Seigneur. Lors
me respondit, & dict: Le suis enuoié pour te mô-
strer trois voyes, & pour proposer deuant toy
trois similitudes, desquelles si tu m'en scais dire l'v-
ne, ie te monstreray aussy la voye q tu desire de
veoir, & t'enseigneray dôt viét le cœur maling.
Et ie dis: Mô Seignr, parle. Et il me dit: Va, poise
moy la pesanteur du feu, ou mesure moy le sou-
fflement du vent, ou rappelle le iour qui est passé.
Et ie respondis, & dis: Qui est l'home nay q puit
faire les choses comme tu les demande? Et il me
dict: Si ie t'interroguoye, disant: Combien y a il
des habitations au cœur de la mer, ou combien
y a il de vaines au commencement de l'abyssme,
ou combien y a il de vaines sur le firmament, ou
quelles sont les yssues de paradis, tu me dirois par-
auenture, ie ne suis pas encores descendu es ab-
yssmes, ny en enfer, & ne montay iamais au ciel.
Mais maintenant ie ne t'ay interrogué fors q du
feu, du vent, & du iour, par lequel tu es passé, &
desquelz tu ne peux estre separé, & de ce ne m'as
rien répondu. Et il me dict: Tu ne peux cognoistre
les choses qui croissent avec toy, & comment
pourra ton vaisseau comprendre la voye du sou-
uerain, & là ou desia le siecle est corrompu par
dehors, cognoistre la corruption euidete en ma
face? Et ie luy dis: Il nous estoit meilleur q nous
n'eussions point esté, qu'en viuant encores, viure
en noz iniquitez, & souffrir, sans entendre pour
quelle chose. Lors me respondit, & dict: Moy par-
tant m'en suis allé vers vne forest du champ, &
B ont eu les bois aucune pensée, si ont dict: Venez,
& nous en allons faire la guerre contre la mer, à
fin qu'elle se retire arriere de nous, & q nous fai-
sons des autres forests pour nous. Et pareillemēt
aussy les fleuves de là mer ont imaginé quelque
cogitation, & ont dict: Venez, & allons faire la
guerre contre les forestz du champ, à fin aussy q
illec nous consumons quelque autre cōtrée pour
nous mesmes. Mais la pensée de la forest fut vai-
ne, car le feu vint qui la consuma. Et pareillemēt
la pensée des vndes de la mer, car le sablon s'est
amassé, & les a empesché. Mais tu estois le iuge
d'iceux, lequel commencerois tu à iustifier, ou à
condemner? Et ie respondis, & dis: Vraiment
l'vn & l'autre ont vainement pensé. Car la terre
est donnée pour la forest, & lieu est donné à la
mer, pour porter ses flots. Lors me respondit,

& dict: Tu as bien iugé, & pourquoy n'as tu point
iugé de toy mesme? Car ainsi que la terre est do-
née pour la forest, & la mer pour ses flots: ainsi
ceux qui habitent sur la terre, ne peuvent enten-
dre autres choses que celles qui sont sur la terre,
& ceux qui sont sur les cieus, les choses qui sont
par dessus la hautesse des cieus. Et ie respondis,
& dis: Seigneur ie te prie, que le sens d'entende-
ment me soit donné. Car ie n'ay pas voulu inter-
roguer de tes choses superieures, mais des cho-
ses qui passent oultre de nous tous les iours: pour
quoy Israël est donné en opprobre aux Gentilz:
le peuple que tu as aymé, est donné aux lignées in-
fideles, & la loy de noz peres est menée à perdi-
tion, & les dispositions escriptes ne sont plus en
aucune part: & sommes passés du siecle, comme
les faulterelles, & nostre vie est estonnement, &
crainte, & ne sommes point dignes d'obtenir mi-
sericorde. Mais quelle chose fera il à son nom, le-
quel est inuocqué sur nous? Et de ce ay ie interro-
gué. Et il me respondit, & dict: Si tu cherche song-
neusement plusieurs choses, tu seras souuent es-
merueillé. Car le siecle en courant, se haste de
passer oultre, & ne peut comprendre les choses,
qui sont promises aux iustes pour le temps à ve-
nir, pource que ce siecle icy est plein d'injustice,
& d'infirmité. Mais ie parleray des choses, que
tu interrogué. Car le mal est semé, & n'est pas en-
cores venuë la destruction. Si donc ce qui est se-
mé n'est pas remué, & que le lieu là ou on a semé
le mal, n'est pas osté, le mal ne viendra point là
ou on a semé le bien. Pource que le grain de la
mauuaise semence est semé au cœur d'Adam d'ez
le commencement. Combien aussy de malice a
il engendré iusques à maintenant, & engendre,
iusques à ce q la moisson vienne? Et estime vers
toy combien grand fruit d'impiete a engendré
le grain de mauuaise semence: & quand les espicz
seront siez, lesquelz sont sans nombre, quelle
moisson commenceront ilz à faire? Et ie res-
pondis, & dis: Comment, & quand seront ces
choses? Pourquoi sont noz ans de petit nombre
& mauuais? Et il me respondit, & me dict: Ne te
haste point d'estre par dessus le souuerain. Car tu
te haste en vain d'estre par dessus luy. Car ton ex-
ces est grand. Les ames des iustes n'ont elles point
interrogué de telles choses, icelles estats en leurs
lieux, disant: Iusques à quand auray ie ainsi espe-
rance? & quand viendra le fruit de la moisson
de nostre salaire? Et Ieremiel Archange respon-
dit sur ce, & dict: Quand le nombre des semen-
ces sera en vous accompli, car il a pesé le siecle
en la balance, & a mesuré les temps par mesure,
& il a nombré les temps par nombre, & ne l'a pas
esmeu ny excité, iusques à ce que la mesure pre-
dicte soit accōplie. Et ie respondis, & dis: O Sei-
gneur dominateur, nous sommes aussy pleins d'
infidelité. Aussy parauenture à nostre cause ne
seront point accomplies les moissons des iustes, à
cause

Apoc 6. 4
& .19. 2.

4. De Esdras.

cause des pechez de ceux qui habitent sur la terre, & il me respondit, & dict: Va, si interrogué celle qui est enceinte, sçauoir, que quand elle aura accompli ses neuf mois, si la matrice pourra encores retenir l'enfant en soy mesme? Et ie dis: Seigneur elle ne peut. Et il me dict: En enfer, les lieux là ou sont les ames mises, sont semblables à la matrice. Car ainſy qu'icelle qui enfante, se haste, pour eschapper la necessité de l'enfante ment: pareillement aussy iceux lieux se hastét de redre les choses qui leur ont esté baillées en garde. Dèz le commencement te sera demonstré ce, que tu desire sçauoir. Et ie respondis, & dis: Si i'ay trouué grace deuant tes yeux, & s'il est possible, & si ie suis idone, demonstre moy, si le tēps qui est à venir, est plus long que le temps passé: ou si plus de choses sont passées, que celles qui sont à venir. Je sçay les choses qui sont passées, mais ie ignore les choses qui sont à venir. Et il me dict: Tienstoy sur la dextre partie, & ie te môstreray l'interpretation de la similitude. Et ie me leuay, puis regarday: & voicy vne fournaise ardāte qui passa deuant moy. Et aduint, que comme la flamme passoit, ie regarday, & voicy la fumée qui surmontoit. Aprés ce vne nuée pleine d'eau passa deuant moy, & enuoia la pluye par grande impetuosité, & quand l'impetuosité de la pluye fut passée, les petites gouttes après l'ont surmonté. Lors me dict: Pense en toy mesme. Ainſy que la pluye est plus grande que les gouttes, & le feu plus grand que la fumée: aussy pareillement est la mesure qui est passée plus grande. Les gouttes & la fumée ont surmonté. Lors priay, & dis: Estime tu que ie viue iusques à ces iours là? ou que sera il en ces iours là? Il me respondit, & dict: Ie te puis dire en partie, des signes que tu me demandes: mais ie ne suis point enuoicé, pour te dire de ta vie, car aussy n'en sçay ie rien.

S. Plusieurs signes sont monstrez à Esdras par l'Ange, des choses à aduenir, pour l'esperance & consolation des prisoniers.

Chapitre .v.

MAis des signes: voicy les iours q viendrot, esquelz ceux qui habitent en la terre, seront prins par grand nombre: & sera la voye de verité cachée, & la region sera sterile de foy: & sera l'injustice multipliée sur celle que tu vois, & sur celle que autre fois tu as ouye, & aduendra, que le pied sera mis sur la region que tu vois maintenant regner, & la voieront deserte. Mais si le souuerain te donne vie, tu le voirras après la troisieme trompette, & subitement le soleil reluyra de nuict, & la lune trois fois le iour & le sang degouttera du bois, & la pierre donnera sa voix, & les peuples s'esmouueront: & ce luy regnera, duquel ilz n'ont poit d'esperoir, ceux qui habitent sur la terre, & les volailles se transporteront: & la mer de Sodome iettera hors les poissons, & donnera de nuict la voix, q plusieurs n'anoient pas cogneu. Mais tous oyront sa voix,

& sera faicte en plusieurs lieux confusion, & le feu souuent se diminuera, & les bestes sauuaiges se transporteront d'un lieu à l'autre, & les femmes souillées de sang menstrual, enfanteront des môstres, & eues salées, seront trouuées es douces, & tous les amis feront batailles l'vn contre l'autre: & adonc sera le sens mucé, & l'entendement se retirera en son lieu: il sera demandé de plusieurs, & ne sera poit trouué: & iniustice avec incontinence sera multipliée sur la terre. Et la region interroguera sa prochaine region, & dira: La iustice faisant iustement n'est elle point passée par toy? Et icelle dira, non. Et aduendra en ce temps là, que les hommes auront esperance, & n'impetreront rien: ilz laboureront, & ne seront point leurs voyes adressées. Il m'est permis de te dire ces signes icy. Et si derechef tu prie, & que tu pleure, comme maintenant, & que tu ieufne sept iours, tu oirras derechef plus grandes choses que celles icy. Lors m'esueillay, & mon corps fut en grande horreur: & mon ame fut en si grand labour, qu'elle defailloit. Et l'ange qui estoit venu, & qui parloit en moy, me tint, & me conforta, & me dressa sur mes piedz. En la secōde nuict aduint, que Salathiel duc du peuple vint à moy, & me dict: Ou estois tu? Et pourquoy est ta face triste? Ne sçais tu point qu'Israël est cōmis à toy, en la region de leur transmigration? Leue toy donc, & mange du pain, & ne nous laisse point, comme le pasteur laisse son troupeau es mains des loups mauuais. Et ie luy dis: Va arriere de moy, & n'approche pas de moy. Il ouyt comme ie luy dis, & se retira de moy. Puis ie iusnay p sept iours, en lamentant & plorant, ainſy qu'Vriel l'ange m'auoit commandé. Et après sept iours aduint, que derechef les pensées de mon cœur me molestoient fort, & mon ame reprint l'esprit d'entendement, & derechef commençay à parler deuant le souuerain aucunes parolles, & dis: O Seigneur dominateur, tu as esleu de tous les forestz de la terre, & de tous ses arbres, la seule vigne: & de toute la terre du monde as esleu pour toy vne fosse: & de toutes les fleurs du monde as esleu pour toy vn seullil: & de toutes les abysses de la mer, as remply pour toy vn seul ruyseau: & de toutes les citez edificées, as pour toy mesme saintifié Sion: & de toutes les volailles creées, as nommé pour toy la seule colombe, & de tous les troppeaux, formezes proueu d'une brebis: & de tous les peuples multipliez, as pour toy acqueru vn seul peuple: & as donné la loy, q est de tous louée, à ce peuple que tu as désiré. Et maintenant Seigneur, pourquoy as tu baillé cestuy seul à plusieurs? & tu as aussy préparé autres racines sur vne racine, & as dispersé ton vniue, en plusieurs. Et ceux qui contredisoient à tes promesses, l'ont foullé, & ceux qui ne croyoient point à tes tesmoignages. Et si en haissant, tu as haï tō peuple, il doit estre chastié de tes mains.

Et

Et quand j'euy dict les parollés, aduint que l'ange me fut enuoïé, lequel estoit venu à moy la nuit passée, & me dict: Escoute moy, & ie t'enseigneray: entendz à moy: & j'adiousteray deuant toy. Et ie dis: Parle mon Seigneur. Et il me dict: Tu as esté en grand excès de pensée pour Israël. L'as tu plus aymé, que celuy qui l'a fait? Et ie luy dis: Non Seigneur: mais en douleur ay parlé. Car mes reins me traueillent d'heure en heure, desirant de comprendre le sentier du souuerain, & d'investiguer vne partie de son iugement. Et il me dict: Tu ne peux. Et ie dis: Pourquoi Seigneur? Pourquoi ay ie esté nay, ou pourquoi ne m'a esté faite pour sepulchre la matrice de ma mere, que ie ne veisse point le labeur de Iacob, & la de fatigation du genre d'Israël? Et il me dict: Nombre moy les choses qui ne sont point encores venues, & rassemble moy les gouttes qui sont esparfés, & rauerdis moy les fleurs seiches, & ouure moy les lieux qui sont fermez, & amene moy les ventz qui sont enfermez en iceux, montre moy l'image de la voix: & adonc te monstreray ie le labeur, que tu prie de veoir. Et ie dis: O Seigneur dominateur, qui est ausly celuy qui peut scauoir telles choses, sinon celuy qui n'a point son habitation avec les homes? Mais moy ie suis insipient & commét pourray ie parler des choses, que tu m'as interrogué? Et il me dict: Ainsy que tu ne peux faire l'vne des choses qui sont dictes: ainsy ne pourras tu trouuer mon iugement, ne la charité q'j'ay promis en la fin au peuple. Lors ie dis: Mais Seigneur, voicy tu es près de ceux qui sont en la fin. Et quelle chose feront ceux qui ont esté deuant moy, ou nous, ou ceux qui seront après nous? Et il me dict: Je feray mon iugement semblable à la corone. Ainsy qu'il n'est pas trop tard pour les derniers, ausly n'est pas trop tost pour les premiers. Lors respondis, & dis, ne pouois tu ausly faire ensemble ceux qui ont esté, & ceux q sont, & ceux qui doibuent estre, à fin que tu monstre plus hastiuement ton iugement? Et il me respondit, & dict: La creature ne se peut hastier par dessus le createur, & le siecle ne peut soubstenir ensemble, ceux qui doibuent estre créez en luy. Et ie dis: Comme tu as dict à ton seruiteur, qu'en viuuant tu as ensemble viuifié la creature crée de toy, & la creature le soubstenoit bien: ausly pourra elle porter les presens ensemble. Et il me dict: Interroge la matrice de la femme, & luy diras la soit ce que tu enfante, pourquoi le fais tu par temps? Demande luy donc, qu'elle en donne dix ensemble. Et ie dis: Certainement elle ne pourra en auoir selon son temps. Lors il me dit: J'ay ausly donné à la terre la matrice, pour ceux qui sont créés le temps sembler sur icelle. Car ainsy q l'enfant n'engendré point les choses qui appertient au temps: ainsi ay ie disposé du siecle en te par moy. Mais ie l'interroguay, & dis: Veu que maintenant tu m'as donné la voye, ie

parleray en ta presence. Car nostre mere, de laquelle tu m'as parlé, est encores ieune: & elle approche desia de vieillesse. Et il me respondit, & dict, Interrogué celle qui enfante, & elle le te respôdra. Car tu luy diras, Pourquoi ne sont poit maintenant semblables ceux que tu as enfanté, à ceux q ont esté deuant toy, mais sont de moindre stature? Et ausly icelle te respondra. Aucuns ont esté naiz en la ieunesse de vertu, & les autres soub le temps de vieillesse ont esté naiz quand la matrice defailloit. Toy donc ausly, considere q vous estes de moindre stature, que ceux qui ont esté deuant vous: & ceux qui seront après vous, seront de moindre que vous, comme desia enueillissantes creatures, & passantes la force de ieunesse. Et ie dis: Seigneur ie te prie, que si j'ay trouué grace deuant tes yeux, demonstre à ton seruiteur, par qui tu visites ta creature.

5. Dieu cognoit toutes choses deuant qu'elles soient faites, & à tout créé pour l'hoë, & considère la fin de toutes choses.

Chapitre. vj.

ET il me dict: Au commencement du monde de terrien, & deuant que les termes du siecle fussent establis, & deuant que les conuentions des ventz soufflassent, & deuant que les voix des tonnoirres sonnassent, & deuant que les lumieres des coruscations resplendissent, deuant que les fondemens de paradis fussent confermez, deuant que les belles fleurs fussent veues deuant que les vertus qui se mouuent fussent cōfermées, deuant que les innumérables exercites des anges fussent recueillés, & deuant q les hautesse de l'air fussent esleuées, deuant que les mesures des firmamentz fussent nommées, deuant que les cheminées fussent eschauffées en Syon, & deuant que les ans presens fussent enquestez, deuant que les inuentions de ceux qui pechét maintenant fussent alienées, & deuant que ceux q ont thesaurizé la foy fussent cōsignez: adonc pesay, & furent faites par moy seul, & non point par autre: & la fin fut par moy, & nō par autre. Lors respondis, & dis: Quelle sera la separation des temps? Ou quand sera la fin du premier, & le commencement de cestuy qui suit? Et il me dict: Depuis Abraham iusques à Isaac, quand de luy furent naiz Iacob & Esau, la main de Iacob renoit déz le commencement la plante du pied d'Esau. Car la fin de ce siecle là est Esau, & le commencement de celui qui ensuyt, est Iacob: La main de l'hoë est entre la plante du pied & la main. Ne demande autre chose, Esdras. Mais ie respondis, & dis: O Seigneur dominateur, si j'ay trouué grace deuant tes yeux, ie prie que tu demonstre à ton seruiteur la fin de tes signes, desquelz tu m'as démontré en partie, la nuit précédente. Lequel me respondit, & dict: Lue toy sur tes piedz, & escoute la voix tresfort resonante. Et sera comme cōmotion: & si ne se mouuera point le lieu, là ou tu seras droit: Pourtant ne t'espo- uenté

4. De Esdras.

uente point quand il parlera: car la parole est de la fin, & est entendu le fondement de la terre: car la parole faicte d'iceux tremble & esmeut.

B Car elle scait qu'il fault que la fin d'iceux soit commeuë. Et quand i'eu ouy, aduint que me leuay sur mes piedz, & escoutay, voicy vne voix q parloit, & son son estoit, comme le son de plusieurs eaves. Et dict: Voicy les iours viennent, & quand ie commenceray d'approcher, aduiedra que ie visiteray ceux qui habitent sur la terre: & quand ie commenceray à enquester de ceux qui iniustement ont empesché par leur iniustice, & quand sera accomplie l'humilité de Sion: & quand on mettra signe sur le siecle, lequel commencera à passer, ie feray ces signes là. Les liures serot ouuerts deuant la face du firmamēt, & tous ensemble le voirront, & les ieunes enfans parleront de leurs voix, & les femmes enceintes enfanteront les enfans de trois, ou de quatre mois deuant le temps, & si viueront, & seront suscitez. Et subitement les lieux qui sont semez apperront comme non semez, & les greniers pleins, subitement seront trouuez vuidz: & la trompette chantera avec le son, que là ou tous l'oïront, seront subitement espouentez. Et sera en ce temps là, que les amis seront la guerre aux amis, comme les ennemis, & la terre s'espouentera avec telles choses. Et les vaines des fontaines s'arrestent, & ne courent point en trois heures. Et aduieda, que tous ceux qui serot eschappez de toutes ces choses icy que ie t'ay predict, ceux seront sauuez, & voirront mon salutaire, & la fin de vostre siecle. Ilz voirront qui sont les homes qui sont receutz, lesquelz n'ont pas gousté la mort depuis leur natiuité, & le cœur des habitans sera changé, & sera couuert en autre sens. Car le mal sera destruit & la fraude sera esteinte. Mais la foy florira, & la corruption sera vaincue: & la verité sera monstrée, laquelle a esté tant de iours sans fruiet. Et aduint, que comme il parloit à moy, voicy petit à petit que ie regardoie sur celuy, deuant lequel estoie debout, & me dict ces choses. Je suis venu pour te montrer le temps de la nuit à venir. Si donc tu prie derechef, & que derechef tu ieusne sept iours, ie t'annonceray derechef plus grâdes choses que celles icy, par le iour, que t'ay ouy.

C Car ta voix a esté ouye enuers le souverain. Car celui qui est fort, a veu ta droicture, & a preu la chasteté, que tu as eu dez ta ieunesse: & pour ceste cause m'a il enuoie pour te montrer toutes ces choses, & pour te dire: Aye confiance & ne crains point, & ne te haste point avec les premiers temps de penser choses vaines, & ne te haste point pour les derniers temps. Et après ce, derechef ie ploray, & semblablement ie iusnay sept iours, pour parfaire les trois semaines, qui me furent dictes. Et aduint en la huytième nuit, que mon cœur se troubloit derechef en moy, & commençay à parler deuant le souue-

rain. Car mon esprit s'enflammoit fort, & mon ame estoit en angoisse, & dis: O Seigneur, tu as dict par ta parole dez le commencement de la creature, au premier iour, disant: Que le ciel & la terre soit faicte, & ta parole fut œuure parfaicte. Et adonc estoit l'esprit, & les tenebres furent portées alentour, & estoit silence, le son de la voix de l'home n'estoit pas encores faict de toy. Adonc dis tu, que de tes thresors fut produicte la lumiere lumineuse, à fin q ton œuure fut veuë. Et au second iour tu creas l'esprit du firmament, & luy commandas qu'il diuisast, & qu'il feit la diuision entre les eaves, qu'aucune partie se retirast en hault, & que l'autre partie demourast en bas. Et au troisième iour, comandas aux eaves, qu'elles s'assemblastent en la septiesme partie de la terre: & seichas les six parties, & les as gardé, à fin que d'icelles soiēt aucunes semées de Dieu, & labourées, seruant deuant toy. Car ta parole procedoit, & incontinent l'œuure se faisoit. Car subitement fut produict fruiet en grande abondance, & beaucoup de manieres de saueurs desirables, & des fleurs de couleur immuable, & odeurs de flair inuestigable. Et au troisième iour furent ces choses faictes. Mais au quatrième iour, tu commandas que la splendeur du soleil fut faicte, la lumiere de la lune, & la disposition des estoilles: & leur commandas qu'elles seruissent à l'home q deuoit estre faict. Au cinquiesme iour, tu dis à la septiesme partie, là ou estoit l'eau assemblée, qu'elle procreast des bestes, & des volailles, & des poissons. Et ainsy estoit fait. L'eau muette, & sans ame, faisoit les bestes qui estoient commandées par le seul mouuement de Dieu, à fin que de ce les nations viennent à racompter tes merueilles. Et adonc gardas tu deux ames. Tu appellas le nom de l'une Henoch, & appellas le nom de la seconde Leuiathan, & les separas l'une de l'autre. Car la septiesme partie, là ou estoit l'eau assemblée, ne les pouoit contenir. Et donas à Henoch l'une des parties, qui fut seichée au troisième iour, à fin qu'il habite en icelle, là ou il y a mille montaignes. Mais tu as donné la septiesme partie humide à Leuiathan, & l'as gardé, à fin qu'elle deuore ceux que tu veus, & quand tu veus. Au sixiesme iour, tu commandas à la terre qu'elle creast deuant toy les iumentz & les bestes, & les reptiles, & après ces choses Adā lequel tu constituas duc sur toutes les œuures que tu as faict, & de luy sommes tous venus, aussy le peuple que tu as esleu. Et ay dict toutes ces choses icy deuant toy Seigneur, pource que tu as créé le siecle pour nous. Et as dict, que les autres gentz venants d'Adam n'estoient rien, & qu'elles estoient semblables à la salme, & as fait abondance d'iceux, comme la goutte qui pend au vaisseau. Et maintenant Seigneur, voicy ces gentz icy qui sont réputés à neant, ont commencé à dominer sur nous, & à nous deuorer. Et nous qui sommes

Tout pour luy

sommes ton peuple, que tu as appelé tō premier nay, ton seul peuple, ton zelateur, nous sommes baillez en leurs mains. Et si le siecle est creé pour nous, pourquoy ne possedons nous point l'heritage avec le siecle? jusques à quand feront telles choses?

S. Sanctifications on ne parviert point à la vie immortelle. Et certes maintenant profitent les oraisons des Justes. Mais après le iugement dernier, rien ne sera immuel. Les homes se soubmettent à diuers vices. Toutesfois le Seignor est misericordieux.

Chapitre. vij.

ET quand i'eu cessé de dire telles parolles, aduint q' l'ange qui auoit esté enuoié vers moy es premieres nuitz, me fut enuoié, & me dict: Leue Esdras, & escoute les parolles que ie te suis venu dire. Et ie dis: Parle mon Dieu. Et il me dict: La mer a esté mise en vn lieu spacieux, à fin qu'elle fut profonde & large. Mais son entrée sera mise en quelque lieu estroit, tellement qu'elle soit semblable aux fleues, Or qui est ce luy, qui aura grande volonté d'entrer en la mer, & de la veoir, ou d'auoir domination sur elle: cōment pourra il venir en la largesse, s'il ne passe par l'estroit? Item vne autre chose y a. Vne cité est edifiée, & mise en vn lieu aux champs, & est pleine de tous biens. Son entrée est estroite, & mise en lieu dangereux de cheoir en bas, tellement que à dextre y a veritablement du feu, & à fenestre, vne profonde eue: & n'y a qu'un seul sentier mis entre eux, c'est à dire, entre le feu & l'eue, tellement aussy que le sentier ne contient seulement que le pas d'un home. Et si on donne en heritaige la cité à l'home, comment receuera il son heritaige, si iamais par auant ne passe le peril qui est mis au deuant? Et ie dis: Il est ainsi Seigneur. Lors il me dict: Ainsi est la part d'Israël. Car i'ay fait le siecle pour eux: & quand Adam eut transgressé mes constitutions, alors fut iugé ce qui est fait. Et ont esté faites les entrées de ce siecle estroites, tristes & laborieuses. Elles sont en petit nombre, & mauvaises, & pleines de dangiers, & grandement réphes de labeur. Mais les entrées du plus grand siecle sont spacieuses, & leues, & font le fruit d'immortalité. Donc si les vains qui entrent, n'ont pas entré es choses vaines & estroites, iceux aussy ne pourront recevoir les choses qui y sont mises. Maintenant dont pourquoy te troubles tu, là ou tu es corruptible: & pourquoy te feras tu, comme si tu n'es mortel? Et pourquoy n'as tu point pris à ce que ce qui est à venir, mais ce qui est présent? Je respondy: & dis: O Seigneur dominateur, voyez tu as disposé par ta loy, que les Justes aient les biens pour heritaige, & que les mauvais perissent: & que les Justes souffrent toutes angusties, & que les mauvais soient riches. Mais ceux qui ont fait infidèlement, & ont usé de l'abus des angusties, & ont ne viuent pas en la bonte spacieuse. Et il me dict: Il n'y a point d'heritaige par desus Dieu: & n'y a aucun qui entende par le souverain. Car

plusieurs de ceux q' sont presentz, perissent pour ce qu'on delaisse la loy de Dieu, qui a esté mise par auant. Car Dieu a donné par commandement à ceux qui viennent, quand ilz ont esté venus, en quoy faisant ilz viuroient: & en quoy obseruant ilz ne seroient point punis. Mais iceux n'ont pas reçu l'admonition, & luy ont cōtre dict, & ont prins pour eux des pensées de vanité, & ont proposé en eux des circonuentions de pechez, & sur ces choses ont dit au souverain qu'il n'estoit pas, & n'ont pas cogneu ses voyes, & ont despris la loy, & ont denié ses promesses, & n'ont pas eu de foy en ses loix: & n'ont point parfaict ses œuvres. Pource Esdras, les choses vaines sont aux vains, & les choses pleines sont aux pleins. Voicy le temps qui viendra, & fera qu'ad les signes viendront, q' ie t'ay predict. Et l'espouse se montrera: & sera montrée par apparence, celle que maintenant est soub la terre, & quiconque sera deliuré des maux predictz, iceluy voirra mes merueilles. Car mon filz Iesus sera reuelé avec ceux qui sont avec luy, & se resiouyront ceux qui sont delaissez depuis quatre cens ans. Et après ces ans, aduendra aussy q' mon filz Christ mourra, & tous les homes qui ont respiration: & sera le siecle cōuertie en l'ancien siléce, par sept iours, ainsi q' es precedens iugemés, tellement q' persone ne sera delaisé. Et sera après les sept iours, q' le siecle qui ne veille point encores sera reueillé, & ce qui est corrompu, mourra. Et la terre rendra les choses qui dorment en icelle: & la pouldre les choses q' habitent en icelle silence, & les lieux rendront les ames qui leur aurōt esté bailliées en garde. Et le souverain sera reuelé sur le siege de iugement: & les miseres passeront, & la longuanimité sera rassemblée. Mais iugement seul demourera, la verité se tiendra droite, & la foy se renforcera. Et l'œuvre suyuera après, & le salaire sera montré, & veilleront les iustices, & les iniustices ne domineront point. Et ie dis: Le premier Abraham pria pour les Sodomites, & Moïse pour les peres qui pecherent au desert, & ceux qui furent après luy pour Israël es iours d'Achaz, & de Samuel & Dauid pour la contraction, & Salomon pour ceux qui vindront en sanctification: & Elie pour ceux qui receurent la playe, & pour le mort: à fin q' il vœust Ezechias pour le peuple es iours de Sennacherib, & plusieurs pour plusieurs. Si maintenant donc quand la chose corruptible est creüe, & quand iniustice est multipliée, & q' plusieurs ont pris pour les mauvais, pourquoy aussy ne sera il par ainsi maintenant? Mais il me respondit, & dit: Le present siecle n'est pas la fin, grande gloire demeure en iceluy: pour ce ont ilz prié pour les faibles. Car le jour du iugement sera la fin de ce temps icy, & le commencement du temps de l'immortalité à venir: auquel est la corruption passée, l'interperance est deliée, l'incerdalite est coupée: mais iustice est augmentée,

Li & verité

Gen. 19. c
Exo. 23. c

2. rois 8. a
& 17. d.
1. q. 5. d.

4. De Esdras.

& verité est venue. Car adonc persone ne pourra sauuer celuy qui est perdu, ne ietter en bas celuy qui est victorieux. Lors respody, & dis: C'est ma premiere & derniere parolle, que micux valloit de non donner à Adam, ou que alors qu'elle luy fut donnée, de l'auoir constrainct de non pecher. Car quelle chose profict il à l'home de vlture au temps present en tristesse, & après la mort esperer punition? O toy Adam, quelle chose as tu fait? Car si tu as peché, tu n'es point seul trebuché, mais aussy nous qui sommes venus de toy. Et q nous profite il, si le teps immortal nous est promis: & q nous faisons les œuures mortelles? Et que l'esperance perpetuelle nous est predicte si nous en sommes aussy faitz vains, nous q sommes tresmauuais? Et qu'on nous garde les habitations de santé, & de seureté, si nous en sommes aussy de mauuaise conuersation? Et que la gloire du souuerain est gardée, pour defendre ceux qui ont tard conuersé: mais nous auons aussy cheminé par tresmauuaies voyes? Et que Paradis sera monstré, duquel le fruit perseuere incorruptible, auquel est seureté & guerison: mais nous n'y entrerons point. Car nous auons conuersé es lieux ingratz. Et q les faces de ceux qui ont fait abstinence reluyront par dessus les estoilles, mais noz faces sont noires plus que les tenebres. Car quand nous viuions, nous n'auons point pensé, quand nous faisons iniquité, que nous commencerions à souffrir après la mort. Et il respondit, & dict: Ceste est la pensée de la bataille, que l'home qui est nay sur la terre bataillera: que s'il est vaincu, il souffrira ce que tu as dict: Mais s'il surmonte, il receuera ce que ie dy. Car ceste est la vie q Moysé dict au peuple quand il viuoit, disant: Esleis pour toy la vie, à fin que tu viue. Mais ilz ne creurent point à luy, n'aussy aux Prophetes après luy. N'aussy à moy, qui leur ay dict, que la tristesse ne seroit pas en leur perdition, comme la ioye doit venir sur ceux, auquelz le salut a esté creu. Et ie respondy, & dis: Seigneur ie scay que le souuerain est appelé misericordieux, de ce qu'il fait misericorde à ceux qui ne sont pas encores venus au siecle, & qu'il a pitié de ceux qui font leur conuersation en la loy: & qu'il est de longue attente, car il attend longuement ceux qui ont peché, comme à ses ceuures: & est largeur de dons, car certainement il veult donner selon les exigences: & est de grande misericorde, car il multiplie abondamment les misericordes à ceux qui sont presentz, & à ceux qui sont passez, & à ceux qui sont à venir. Car s'il ne multiplie ses misericordes, le siecle ne sera point viuifié, ne ceux qui ont habité en iceluy. Pareillement il donne: car il ne donne de sa bonté, que ceux qui ont fait l'iniquité, soient alleges de leur iniquitez, vn seul de dix mille homes ne pourra estre viuifié. Et si le iuge ne pardonne à ceux qui sont nettoiez par la parol-

Deu. 30. a

le, & s'il n'ostoit la multitude des contentions, ilz ne demoureroient par auenture, sinon en bic petit nombre de la multitude innumerable.

S. Dieu au temps present est congneu misericordieux pour les pecheurs: toutesfois plusieurs sont damnez. Mais le loyer des iustes est assure.

Chapitre. viij.

ET il me respondit, & dict: Le souuerain a fait ce siecle icy pour plusieurs: mais le siecle à venir est pour peu de gentz. Et diray deuant toy la similitude, ô Esdras. Tout ainsy vraiment que tu interrogueras la terre, laquelle te dira, qu'elle donera beaucoup de terre pour faire le pot, mais pour faire l'or, ne donnera que vn petit de pouldre: ainsy sont les œuures du present siecle. Plusieurs vraiment sont creéz, mais peu de gentz seront sauuez. Alors ie respondy, & dis: O toy ame, engloutis donc ce qui sent, & deuore ce qui faueure. Car tu es venue pour escouter, & voulant prophetizer. Aussy ne t'est pas donné espace, sinon de viure. O Seigneur, ne permettras tu point à ton seruiteur, que nous prions deuant toy, à fin que tu nous donne la semence au cœur, & labour au sens, dequoy soit le fruit fait, duquel puisse viure tout home corumpu qui portera le lieu de l'home? Car tu es seul, & sommes la seule formation de tes mains, ainsy que tu as parlé. Et tout ainsy que maintenant le corps est formé en la matrice, & luy donnes les membres: & est ta creature conseruée au feu & en l'eau: & ta formation endure par neuf mois la creature, laquelle est crée en icelle: & ce qui garde, & ce qui est gardé, l'vn & l'autre feront sauuez: & quand le temps vient, la matrice rend les choses gardées, qui sont creués en icelle. Car tu as commandé, que de ces membres, c'est à dire, des mammelles, le lait soit donné au fruit des mammelles, à fin que ce qui est formé soit nourry, iusques en aucun temps, & puis que tu le dispose à ta misericorde. Tu l'as nourry de ta justice, & l'as introduict en ta loy, & l'as corrigé de ton entendement: & le mortifieras, comme ta creature: & le viuifieras, comme ton œure. Donc si tu pers celuy qui a esté par si grands labours formé, par ton commandement, c'est chose facile d'ordonner, qu'aussy ce qui estoit fait fust gardé. Et maintenant Seigneur ie parleray (non de tout home, tu le scays micux que moy) mais de ton peuple, pour lequel suis dolent: & de son heritage, pour lequel ie meine dueil, & pour Israël, pour lequel ie suis triste: & de Iacob, pour lequel suis en douleur: pourant comme c'est à prier deuant toy, pour moy, & pour eux: car ie voy les defautes de nous qui habitons en la terre. Mais j'ay ouy la celerité du iuge qui doit venir: Pourant espouue ma voix, & t'entends ma parolle, & ie parleray deuant toy. Le commencement des paroles d'Esdras, paruant qu'il fut esleué. Le Seigneur, qui habite au siecle,

Rom. 11

siecle, duquel les yeux sont esleuez en hault, & en l'air: & duquel le throne est inestimable, & est la gloire incomprehensible: deuant lequel est la cōgregation des anges presente, en crainte: de quelz la garde se tourne au vent & au feu: duquel la parole est veritable, & les dictz sont perseuerans: duquel le cōmandement est fort, & la disposition est terrible: duquel le regard seiche les abysses, & l'indignation faict abaisser les montaignes, & le tesmoigne la verité: exauce l'oraison de ton seruiteur, & reçois en tes oreilles la deprecation de ta formation. Car tādīs q̄ ie vys, ie parleray: & tandis q̄ i'ay entendement, ie respondray. Et ne regarde point les delictz de ton peuple: mais ceux qui te seruent en verité. Ne regarde point aux mauuaises considerations des gentz, mais à ceux qui ont gardé en douleurs tes tesmoignages. Ne pense point à ceux qui ont cōuersé faulxement en ta presence, mais aye souuenance de ceux qui de ta volunté ont cogneu ta crainte: & ne veuilles point perdre ceux q̄ se sont maintenuz cōme les bestes: mais regarde ceux q̄ clerement ont enseigné ta loy. Et ne sois pas indigné à ceux q̄ sont iugez pires q̄ les bestes: mais aime ceux qui se confient tousiours en ta iustice, & en ta gloire. Car nous & noz peres languissons de telles maladies: mais tu seras appellé misericordieux, à cause de nous qui sommes pecheurs. Car si tu desires d'auoir pitié de nous, adonc seras tu appellé misericordieux, à sçauoir vers nous, q̄ n'auons point les œures de iustice. Car les iustes ausquelz sont plusieurs œures gardées, ilz reueront le salaire de leurs propres œures. Aussi quelle chose est ce de l'home, q̄ tu sois courroucé à luy: ou quel est le gère corruptible, q̄ tu sois en anertume pour luy? Car en verité persone ne est de ceux qui sont engendrez, q̄ n'ait mal faict, ne de ceux qui se confient, qui n'ait delinqué. Car en ceste chose sera annoncée ta iustice, & ta bonté Seignr, quand tu auras eu pitié de ceux qui ne ont pas la substance des bonnes œures. Lors me respondit, & dict: Tu as parlé aucunes paroles droictes: & aussi sera faict selon tes paroles. Car ie ne penseray point vraiment sur la formation de ceux, qui ont peché deuant la mort, deuant le iugement, deuant la perdition: mais me resiouyray sur la formation des iustes, & auray aussi souuenance du pelerinage, & de la saluation, & de la reception du salaire. Aussi donc que i'ay parlé, ainsi est il. Car ainsi q̄ le laboureur seme plusieurs semences sur la terre, & plante grande multitude de plantes, mais toutes les choses qui sont semées, ne sont point gardées en temps, & aussi toutes les choses q̄ sont plantées, ne prendront point racine: pareillement aussi tous ceux qui sont semés au siecle, ne seront point sauuez. Et ie respondy, & dis: Si i'ay trouué grâce, que ie parle. Ainsi q̄ la semence du laboureur est perduë, si elle ne monte point, & qu'elle ne prenne

point ta pluye en tēps, où qu'elle soit corrupue par multitude de pluye: aussi semblablement est l'home qui est formé de tes mains, & es appellé son image, pource q̄ tu es semblable à luy, pour lequel tu as formé toutes choses: & l'as faict semblable à la semence du laboureur. Ne te courrouce point sur nous, mais pardonne à ton peuple, & aye pitié de ton heritaige. Car tu auras pitié de ta creature. Mais il me respondit, & dict: Les choses qui sont presentes, sont pour ceux q̄ sont presentz, & les choses qui sont à venir, sont pour ceux qui sont à venir. Car tu es encores loing, q̄ tu puisse aimer ma creature plus q̄ moy: Aussi ie me suis souuent appché de toy mesme, & iamais des iniustes. Mais aussi en ce es tu admirable deuant le souuerain, que tu t'es humilié, comme il t'appertiet: & ne t'es pas iugé digne d'estre grandement glorifié entre les iustes. Parquoy sont beaucoup de miserables, & seront fūctz miserables, à ceux qui habitēt le siecle es derniers iours: pour ce qu'ilz ont cheminé en grand orgueil. Mais toy, entendz pour toy, & demande la gloire de ceux qui sont semblables à toy. Car à vous est ouuert paradis, l'arbre de vie est planté, le temps à venir est préparé, l'abondance est préparée, la cité est edifiée, le repos est esprouë, la bonté est parfaicte, & est parfaicte la sapience. La racine du mal est par vous signée: la maladie, & la vermine est mucée de vous: & la corruption est fuyee en enfer en obliuion. Les douleurs sont passées, & en la fin est demonstré le thresor d'immortalité. Ne veuille donc recommencer d'enquerir de la multitude de ceux qui perissent. Car aussi iceux en prenant la liberté, ilz ont mespris le souuerain, & ont contemné la loy, & ont delaisé ses voies. Et encores ont ilz soullé les iustes d'iceluy & ont dict en leur cœur qu'il n'estoit point de Dieu, ouy aussi cognoissant qu'ilz meurent. Car ainsi q̄ les choses qui sont predictes vous receueront: ainsi les receueront la soif & le tourmēt qui sont preparez. Car il n'a pas voulu que l'home fut perdu. Mais ceux aussi qui ont esté creés, ont maculé le nom d'iceluy qui les a faict: & ont esté ingratz vers celuy qui leur a préparé la vie. Pour laquelle chose maintenant approche mon iugement. Lesquelles choses n'ay pas montré à tous, sinon à toy, & à peu de gens semblables à toy. Et ie respondy, & dis: Voicy maintenāt Seignr, tu m'as demonstré la multitude des signes, q̄ tu commenceras faire es derniers iours: mais tu ne m'as point demonstré en quel temps.

S. Aucuns signes precederont les iugements de Dieu, comme les autres œures excellentes.

Chapitre. ix.

ET il me respondit, & dict: Mesure en mesurant le temps en soy mesme: & aduendra q̄ quand tu auras veu, qu'aucune partie des signes qui sont predictz sera passée, adonc entendas tu q̄ c'est le temps, auquel le souuerain cō-

li. ij. mencera

4. De Esdras.

mencera à visiter le siecle, qui est fait de luy. Et quand au siecle sera veuë la cōmotion des lieux, & turbation des peuples, adonc entendras tu q̄ le souuerain auoit parlé de telles choses, dēz les iours qui ont esté par auant, dēz le cōmencemēt. Car ainsy que tout ce qui est fait au siecle, a cōmencement, aussy à consommation, & la cōsommation est manifeste: aussy pareillemēt les temps du souuerain ont des cōmencemens manifestes, en merueilles, & en vertus, & les cōsommations en œuure, & en signes. Et aduendra q̄ tous ceux qui aurōt esté sauuez, & qui pourront eschapper par leurs œuures, & p̄ la foy, en la q̄lle vous auez creu, ilz eschapperont les dangiers predictz, & voirront mon salulaire en ma terre, & en mes termes, pource q̄ ie mesuis saintifié dēz le siecle. Et adonc seront en misere, ceux qui ont abusez de mes voyes, & ceux qui les auront reierté par contemnement, demoureront en tourmēs. Car ceux qui ne m'ont pas cogneu, quand ilz viuoiēt & qu'ilz auoient les benefices: & auoient ma loy en fāscherie, quand ilz estoient encores en liberte, & quand ilz auoient encores manifeste lieu de penitence, ilz ne l'ont pas entendu, mais l'ont despris: il fault qu'iceux après la mort le cognoissent en tourment. Toy donc ne sois plus curieux de sçauoir cōment ceux qui sont sans pitié seront tourmentez: mais enquiers comment les iustes seront sauuez, & de quelz est le siecle, & pour lequelz est le siecle, & quand. Lors respondis, & dis: Je l'ay autre fois dict, & maintenant le dy, & le diray cy après, q̄ ceux qui perissent sont en plus grand nombre, que ceux qui seront sauuez: Autant que l'vnde d'eau est plus grande q̄ la goutte. Et il me respondit, & dict: Quel est le champ, telles aussy sont les semences: & quelles sont les fleurs, telles sont aussy les tainctures: & quel est l'ouurier, telle aussy est son œuure: & quel est le laboureur, tel est aussy son labour; car c'estoit le temps du siecle. Or donc quand ie pre paroie à ceux qui sont maintenant, deuant q̄ le siecle fut fait, lieu: auq̄ ilz habiteroiēt, aussy nul ne me cōtredict. Car vn chascun adōc, & maintenāt estoit creé en ce monde préparé, par mois tousiours suyuant l'vn l'autre: mais par loy inuestigable, leurs meurs sont corrompues. Ie consideray le siecle, & vey qu'il y auoit peril, à cause des cogitations qui sont venues en iceluy. Ie l'ay veu, & leur ay grandemēt pardonné: & ay gardé pour moy vn grain de la grappe, & vne plāte de la grande lignée. Parquoy la multitude perisse, laquelle est née sans cause, & que mon grain soit gardé, & ma plante: car ie l'ay parfaict par grad labour. Mais toy, si tu entremēt encores sept iours, esquelz tu œuueras point: t'en iras au champ stroy, là ou n'y a pas de maison edifiée, & m'ageras seulement des fleurs du chāp, & ne gousteras point de chair, & ne beuueras point de vin mais seulement les fleurs. Fais deprecation au sou

uerain sans intermission, & ie viendray, & parleray auec toy. Et m'en suis allé ainsy qu'il m'auoit dit, au champ q̄ est appellé Ardath, & me suis illec assis dedans les fleurs. Ie mangeay des herbes du chāp, & le manger d'icelles, me rassasia. Et après sept iours aduint q̄ moy estant couché sur le foin, mon cœur se troubloit derechef cōme par auant. Et ma bouche fut ouuerte, & commēçay à parler deuant le souuerain, & dis: O Seignr qui te monstres à nous, tu t'es monsté à noz peres au desert, là où on ne marche point, & leq̄l est sans fruit, quand ilz vnydoient d'Egypte, & en parlant tu as dict: Toy Israël escoute moy, & toy semēce de Iacob, entendz à mes parolles. Car voicy ie seme en vous ma loy, & fera fruit en vous: & ferez glorifiez en iceluy par le siecle. Car noz peres en prenant la loy, ne l'ont pas gardé, & n'ont pas obserué mes tesmoignages, & le fruit de la loy ne s'est pas monsté. Aussy ne pouoit il, car il estoit à toy. Car ceux qui l'ont receu, sont peris, lesquels n'ont pas gardé la chose qui auoit esté semée en eux. Et voicy, la coustume est telle q̄ là ou la terre aura receu la semence, ou la mer la nauire, ou quelque vaisseau, le manger, ou le boire, quand ce en quoy on a semé est exterminé ou ce en quoy on a mis la chose: ensemble sont exterminées les choses qui sont semées, ou que l'on a mis dedans, & qui sont receuēs, & ce q̄ est receu ne demeure lors plus auec nous. Mais ainsy n'a il pas esté fait à nous. Car nous qui auons receu la loy, en pechant auons esté peris, & aussy nostre cœur qui l'a receuē: mais la loy n'est pas perie, ains est demourée en son labour. Et comme ie disoie ces choses en mō cœur, ie regarday de mes yeux, & vey vne femme en la dextre partie. Et voilà, icelle menoit dueil, & ploroit à haulte voix, & estoit fort dolente en couraige, & ses vestemens estoient rompus, & auoit la cendre sur sa teste: Et ie laissay les pensées, esquelles estoye pensant, & me tournay vers elle, & luy dis: Pourquoi plores tu? & pourquoi es tu triste en couraige? Et elle me dit: Laisse moy mon seigneur, que ie me compleigne, & que t'augmēte la douleur, car ie suis en grade amertume de couraige, & suis fort humiliée. Et ie luy dis: Quelle chose as tu souffert? dis le moy: Et elle me dit: J'ay esté sterile, moy qui suis ta seruante, & n'ay pas enfanté, aiant vn mary depuis trēte ans. Car par toutes les heures, tous les iours, & tous ces trēte ans icy, j'ay prié le souuerain nuit & iour, dont est aduenu, qu'après trente ans, Dieu a exaucé ton ancelle, & a veu mon humilité, & a entendu à ma tribulation, & m'a donné vn filz, & me suis resouyē grandement de cestuy, moy, & mon mary, & tous mes citoyens, & grandement honorions le tout puissant. Ie l'ay nourry en grand labour. Et aduint, qu'après qu'il fut grad, & qu'il fut venu pour prendre femme, ie feis le iour du conuue.

S. Ierusalem est demonstrée, prefigurée par la femme qui plore, & puis reluyt.

Chapitre.x.

A T aduint que quád mon filz fut entré en sa chambre, il cheut, & mourut, & nous tous tournasmes les yeux. Lors tous mes citoiés se leuerent pour me consoler, & cessay iusques en l'autre iour, iusques vers la nuit. Mais aduint q̄ cōme tous eussent cessé de me cōsoler: à fin q̄ ie reposasse, ie me suis aussy leuée de nyict, & m'en suis fuyé: & suis venu en ce cháp cōme tu vois: & pense maintenant de non plus retourner en la cité: mais de demourer icy, sans boire & sans manger, & plorer sans intermission, & ieusner iusqs à ce q̄ ie meure. Et ie delaisay les parolles esq̄lles estoie, & luy respōdis en courroux, & dis: Tu es plus folle que toutes les femmes, ne vois tu pas nostre dueil, & les choses qui nous aduiennent? Que Sion nostre mere est pleine de toute tristesse, & est grandement humiliée, & se lamente grandement: Et maintenant veu que nous tous menons dueil, & sommes tristes: pource q̄ nous sommes tous contristez, & tu te contristes d'un seul filz? Mais interroge la terre, & elle te dira: que c'est elle qui doit plorer la mort de tant de germinants sur icelle. Et tous ceux qui sont naiz dēz le commencement, sont d'icelle, & les autres en viendront: Et voicy, que quasi tous cheminent en perdition, & la multitude d'iceux est comme exterminée. Et qui donc doit plus mener dueil, que celle qui a perdu si grande multitude, plus q̄ toy, qui te lamente pour vn seul? Mais si tu me dis, ma lamentation n'est pas semblable à celle de la terre, pource que i'ay perdu le fruit de mon ventre, lequel ay enfanté en douleurs, & l'ay engendré en tristesses: mais la terre est selon la voye de la terre, & la presente multitude s'en retourne en elle, ainsi qu'elle est venue. Moy aussy ie te dy: Ainsi que tu as enfanté en douleur, ainsi donne la terre son fruit à l'home, dēz le commencement, à celui qui l'a fait. Maintēnant donc retiens en toy mesme ta douleur, & porte vaillamment les fortunes qui te sont aduenues.

B Car si tu iustifie le terme de Dieu, tu receueras son conseil en temps, & seras louée en telles choses. Entre donc en la cité vers ton mary. Et elle me diēt: Non feray, & n'entreray pas en la cité, mais mourray icy. Et recommençay encores de parler à elle, & dis: Ne vueille pas faire ceste parole, mais consens à celui qui t'admoneste. Car en quel nombre sont les fortunes de Sion? Console toy à cause de la douleur de Ierusalem. Car tu vois que nostre sanctification est delaissee, & nostre autel est demoly, & que nostre tēple est destruit, & que nostre psalterion est humilié, l'hymne se tait, nostre exultation est rompue, la lumiere de nostre chandelier est estaincte, l'arche de nostre testament est pillée, noz choses saintes sont souillées, le nom qui a esté inuocqué

sur nous, est totalement prophané: & noz enfans ont souffert opprobre, noz p̄stres sont brulez, noz Leuites sont menez en captiuité, noz vierges sont corumpues, noz femmes sont enforcées, noz iustes sont ravis, noz petitiz enfans sont perdus, noz iuenceaux sont en seruitude, & noz fortz ont perdu leurs forces. Et ce qui est le plus grand de tous, le signacle de Sion, qui est destituée de sa gloire. Car aussy elle est baillée es mains de ceux qui nous ont hay. Toy donc jette arriere ta grande tristesse, & oste de toy la multitude des douleurs: à fin que celui qui est puissant te soit derechef propice, & le souuerain te donnera repos, le repos des labeurs. Et comme ie parloye à elle, aduint que sa face & sa beaulté resplendissoit, son regard se faisoit reluyfant, tellement que i'estoye fort espouuenté auprès d'elle, & pensoye que c'estoit. Et voicy, que subitement elle donna vn grand son de voix, plein de crainte, tellement que la terre s'esmouuoit du son de la femme. Puis regarday, & voicy que la femme n'estoit plus presente deuant moy, mais vne cité s'edifioit, & se demonstroit vn lieu de grandz fondements: lors eu paour, & criay à haulte voix. Et dis: Ou est Vriel l'Ange, qui est venu à moy du commencement? Car il m'a fait icy venir, en abondance, & en l'exces de ceste pensée. Et est tournée ma fin en corruption, & mon oraison en opprobre. Et comme ie disoye ces parolles, voicy qu'il est venu à moy, & m'a veu. Et voilà que i'estoye mis comme mort, & estoit mon entēdement aliéné, & il print ma main dextre, & me conforta, & me dressant sur mes piedz, il me dit: Quelle chose as tu? & pourquoy est ton entendement trouble? & aussy les sens de ton cœur? & pourquoy te trouble tu? Et ie dis: Pource que tu m'as delaissee, car i'ay fait selon tes parolles, & suis venu au champ: & voicy que i'ay veu, & voy ce que ne puis declairer. Lors il me diēt: Tiens toy ferme comme vn home, & ie te remueray, & ie dis: Mon Seigneur, parle à moy. Ne me vueilles delaisser, à fin que ie ne meure vainement: car i'ay veu ce que ne scauoie point, & oys ce que ne scay point. Est donc mon sens deceu, ou mon ame songe elle? Maintēnant donc ie te prie, que tu monstre à ton seruiteur de cest exces. Lors me respondi, & diēt: Escoute moy, & ie t'enseigneray, & te diray, quelles choses tu crains: pource que le souuerain t'a reuelé grandz misteres. Il a regardé ta droite voye, que sans intermission tu te cōtristois pour ton peuple, & que tu lamentois grandement à cause de Sion. Tel dōc est l'entēdement de la vision, laquelle t'est apparue vn petit deuant. Tu as commencé à consoler, celle q̄ tu as veuē menante dueil, & pour ceste heure tu ne vois plus la similitude de la femme, mais t'est apparue vne cité que l'on edifioit: & pource qu'elle te racomptoit de la mort de son filz, ceste est la solution.

li. iij. La fem-

4. De Esdras.

La femme q̄ tu as veuë, c'est icelle Sion, laquelle aussy bié tost verras, comme vne cité edifiée. Et de ce qu'elle t'a dict, qu'elle auoit esté sterile par trente ans: c'estoit la cause à sçauoir, qu'il y auoit trente ans, qu'il n'y eut oblation offerte en icelle. Et aduint trente ans après, q̄ Salomon edifia la cité, & offrit oblations: Adonc fut le temps q̄ elle sterile enfanta vn filz. Et ce qu'elle t'a dict, q̄ elle l'auoit nourry en labour, ce signifioit, l'habitation de Ierusalem. Et ce qu'elle t'a dict, q̄ son filz venant en sa chambre mourrut, & q̄ la fortune luy estoit aduenüe, c'estoit la ruine q̄ est faicte en Ierusalem. Voicy tu as veu sa similitude, & pource qu'elle lamentoit son filz, tu as comencé de la consoler: & ces choses icy te debuoiēt estre manifestées de celles q̄ sont aduenues. Maintenant donc le souuerain voiant q̄ tu es triste de couraige, & q̄ de tout ton cœur tu seuffre pour icelle, il t'a mōstré la clarté de la gloire d'icelle: & la beauté de son accoustrement. Et à ceste cause t'ay dit q̄ tu demourasse au champ, là ou n'y a point de maison edifiée. Car ie sçauoie bien, q̄ le souuerain començoit à te demonstrer ces choses icy: pourtant te dis ie, q̄ tu vinsses au chāp, là ou n'y a pas de fondement, pour qlque edifice. Car aussy l'œuvre de l'edifice de l'home ne se pouuoit foustenir, au lieu là ou on començoit à demonstrer la cité du souuerain: Toy dōc, ne crains poit & q̄ ton cœur ne se espouente point, mais entre, & regarde la magnificence & grandeur de l'edifice, autant q̄ tu es capable de veoir par la veuë des yeux. Et après ce tu oieras autant que l'ouye de tes aureilles peut escouter. Car tu es bié heureux par dessus plusieurs, & es appelé enuers le souuerain, comme le petit nombre. Mais tu demoureras icy la nuit sūyuāte demain, & le souuerain te monstrera les visions des choses haultaines, que le souuerain fera, à ceux qui habitent sur la terre es derniers iours. Ie dormis en ceste nuit, & en l'autre, ainsi qu'il m'auoit dict.

S. Vn aigle apparoit en vision à Esdras, laquelle usurpe la principaulté vniuerselle.

Chapitre. xj.

A T vey vn songe, & voicy vne aigle q̄ montoit de la mer, laquelle auoit douze ailes de plumes, & trois testes: Puis regarday, & voicy qu'elle estendoit ses ailes par toute la terre, & tous les vents du ciel souffloient en icelle, & se recuilloient ensemble. Aussy vey, q̄ de ses pennes croissoient autres pennes au cōtraire, & luy estoient faictes en petites ailes & menues: mais ses testes reposoient, & la teste du milieu, estoit plus grande q̄ les autres testes, toutesfois icelle reposoit avec elles. Puis regarday, & voicy l'aigle qui vola avec ses pennes, & regna sur la terre, & sur ceux qui habitent en icelle. Et ie vey, q̄ toutes choses soub le ciel estoient subiectes à elle, & personne ne luy contredisoit, non pas vne des creatures qui fut sur la terre. Lors regarday,

& voicy l'aigle qui se leua sur ses ongles, & ietta vn son de ses pennes, disant. Ne veillez pas tous ensemble, vn chascun dorme en son lieu, & veillez selon le tēps. Mais q̄ les cheffz soient gardez, iusques au dernier. Après regarday, & voicy q̄ la voix ne vuidoit poit de ses testes, mais du milieu de son corps. Et nombray ses pennes cōtraires, & voicy qu'elles estoient huyt. Puis regarday, & voicy à la partie dextre, l'vne des pennes q̄ se leua, & regna sur toute la terre. Et aduint, q̄ cōme icelle regnoit, sa fin aussy vint, & son lieu ne fut plus veu. Et l'autre ensuiuant se leua, & regnoit. Icelle tint par long temps. Et comme icelle regnoit, aduint que sa fin venoit, & ne fut plus veuë cōme la premiere. Et voicy vne voix q̄ luy fut enuoiee, disant: Escoute, toy q̄ as tenu la terre par si long tēps. Ie t'annōce ces choses icy, deuant q̄ tu commence de plus apparoir. Personne ne tiendra ton temps après toy, ny aussy la moitié d'iceluy. Puis la troisième s'esleua, & obtint la domination, comme aussy les premieres, après icelle aussy ne fut plus veuë. Ainsy aduenoit il à toutes les autres, l'vne après l'autre d'exercer la domination, & derechef de plus estre nulle part veuë. Lors regarday, & voicy incontinent q̄ les pennes ensuyuātes s'esleuoient de la dextre partie, à fin aussy qu'icelles tinsent la principaulté, & y auoit aucunes d'icelles q̄ le tenoient, mais toutesfois incontinent on ne les veoit plus. Car mesme aucunes d'icelles se dressoient, mais elles ne tenoiēt pas la principaulté. Ie regarday après ces choses là, & voicy q̄ les douze pennes ne furent plus veuës, ne les deux ailes, & n'y auoit rien au corps de l'aigle, sinon deux testes qui reposoient, & six ailes. Puis regarday, & voicy deux des ailes qui se sont diuisées des six, & demourerent soub la teste qui estoit à la dextre partie. Car les quatre demourerēt en leur lieu. En oultre regarday & voicy des soubz ailes, qui contendoient s'esleuer, & tenir les principaultez. Ie vey, & voicy vne q̄ s'esleua, mais incontinent ne fut plus veuë. Et les secondes plus legierement q̄ les premiers, ne furent plus veuës. Lors regarday, & voicy les deux qui estoient demourées, lesquelles pensoiēt en elles mesmes aussy de regner: & comme elles pēsoit de ce faire, voicy l'vne des testes qui reposoient, laquelle estoit au milieu, qui s'esueillā. Et estoit ceste teste plus grande q̄ les deux autres. Et vey, q̄ avec icelles estoient parfaites les deux testes: & voicy la teste qui se retourna avec celles qui estoient avec elle, & mangea les deux soubz ailes, qui pensoient regner. Et ceste teste espouenta toute la terre, & dominoit sur icelle, sur ceux qui habitent en la terre, avec grand labour, & tint la principaulté de tout le monde, par dessus toutes les ailes qui auoiēt esté. Et après ce ie vey, & voicy la teste du milieu subitement ne fut plus veuë, & ce cōme les ailes. Mais les deux testes demourerent, lesquelles aussy regnerent pareillement

pareillement sur la terre, & sur ceux qui habitent en icelle. Puis regarday, & voicy que la teste qui estoit à la dextre partie, deuora celle qui estoit à la fenestre. Et ouys vne voix qui me disoit, regarde contre toy, & considere ce que tu vois. Je regarday, & voicy cōme vn lion esmeu de la forest rugiant, & veis qu'il iettoit la voix d'home vers l'aigle. Et parla en disant: Escoute toy, & que ie parle à toy: & le souuerain te dira: Ne es tu pas celle des quattres bestes qui es demourée, lesquelles auois fait regner en mon siecle, à fin que par icelles vint la fin de leurs tēps? Et la quatriesme venant vainquit toutes les bestes qui sont passées, & par puissance a tenu le siecle, en grand tremblement, & tout le monde, en tresmauuais labeur, & a habité en tout le monde, autant de temps, en fraude. Et asiugé la terre, non point en verité. Car tu as tormenté les debonnaires, & as blefcé ceux qui se reposoient, & as aymé ceux qui métoient, & as destruiēt les habitations de ceux qui fructifioyent, & as humilié les murailles de ceux, qui ne t'auoient point fait de nuyfance. Et ton outrage est monté iusques au souuerain, & ton orgueil est monté au fort. Et le souuerain a regardé les temps orgueilleux, & voicy qu'ilz sont finez, & ses pechez sont accomplis. Pourtant toy aigle, que tu ne fois plus veü, ne tes ailes terribles, ne tes pénes tresmauuaies, ne tes testes malicieuses, ne tes ongles tresmauuaies, ne tout ton corps vain, à fin que toute la terre soit refrigerée, & qu'elle se retourne comme deliurée de ta puissance, & qu'elle espere le iugement & la misericorde de celui qui là faitte.

S. Par l'oraison d'Esdras est donné l'exposition de ceste vision avec ses membres.

Chapitre. xij.

ET comme le lion disoit ces parolles à l'aigle, aduint que ie regarday, & voicy la teste qui estoit demourée, & les quatre ailes qui estoient passées vers elle, & s'estoient dressées pour regner, ne furent plus veües: & estoit leur royaume bien petit, & plein du tumulte. Puis regarday, & voicy que ces choses icy ne furent point veües, & tout le corps de l'aigle s'allumoit, & s'en espouentoit fort la terre. Et m'esueillay du tumulte, & de l'exces de la pensee, & de la grande crainte, & dis à mon esprit: Voicy, tu m'as donné ceste paine, pour ce que tu cherche songneusement les voyes du souuerain. Voicy ie suis encores fâché en couraige, & en mon esprit ie suis fort foible, & petite vertu est en moy, pour la grande crainte, de laquelle ay esté espouenté en ceste nuyt. Maintenant donc ie prieray le souuerain, à fin qu'il me conforte iusques en la fin, & dis: O Seigneur dominateur, si i'ay trouvé grace deuant tes yeux, & si ie suis iustificé enuers toy, plus que plusieurs, & si vraiment ma deprecation monte deuant ta face, cō-

forte moy, & montre à moy ton seruiteur l'interpretation, & la distinctiō de ceste vision horrible, à fin que plainement tu console mon ame. Car tu m'as estimé digne, de me montrer les derniers iours des temps. Et il me dit: Icelle est l'interpretation de ceste vision. L'aigle que tu as veü monter de la mer, c'est le royaume qui a esté veü par vision à Daniel ton frere: Mais il ne luy fut point interpreté, pour ce que maintenant ie le t'interprete: Voicy les iours qui viennent, & vn royaume s'esleuera sur la terre, & la crainte sera plus terrible, que de tous les royaumes qui ont esté par auant luy. Mais sur icelle regneront douze Roys, l'un après l'autre. Car le second commencera à regner, & iceluy contiendra plus de temps que les douze. Ceste est l'interpretation des douze ailes que tu as veü. Et de la voix que tu as ouy parler, laquelle ne sortoit point de ses testes, mais du milieu de son corps, icelle est l'interpretation. Que après le temps de ce royaume, grandes contentions fourdront, aussy il sera en dangier de cheoir, & ne cherra point pour lors, mais sera derechef constitué en son commencement. Et de ce que tu as veü les huit soubz ailes ioinctes à ses ailes, icelle est l'interpretation. En iceluy s'esleueront huit roys, desquelz seront les tēps tost passez, & leurs ans seront abregez, & deux d'iceux aussy periront. Et quād le milieu du temps sera approché, quatre seront gardez pour vn temps, quand son tēps comencera d'approcher, pour prendre fin. Mais deux serōt gardez iusques en la fin. Et de ce que tu as veü trois testes reposants, icelle est l'interpretation. Le souuerain suscitera trois royaumes es derniers iours d'iceluy, & en rapellera plusieurs en iceux: Ilz domineront sur la terre, & sur ceux qui habitent en icelle, avec grand labeur, par dessus tous ceux qui ont esté deuant eux. Pour ceste cause sont ilz appellez les chefs de l'aigle. Car iceux seront qui recapitulerōt leurs impitez, & qui parseront les derniers iours d'iceluy. Et pour ce que tu as veü la plus grande teste qui ne se monstroit plus, icelle est l'interpretation. Car l'un de ceux moura sur son lict, & toutesfois en tormentz. Mais les deux qui persevereront, l'espée les magera. Car l'espée de l'un qui est avec luy, le mangera: Mais toutesfois iceluy en la fin cherra par l'espée. Et pour ce que tu as veü deux soubz ailes passer oultre sur la teste, qui est en la dextre partie, telle est l'interpretation. Ce sont ceux que le souuerain a gardé pour sa fin, c'est le petit royaume, & plein deurbation: Cōme tu as aussy veü le lion, que tu as veü veillant de la forest & rugiant, & parlant à l'aigle, & la repreneant, elle & ses iniustices selon toutes ses parolles, comme tu as ouy: c'est le vey que le souuerain a gardé pour la fin, pour eux & pour leurs impitez: & les reprendra, & reiectera au deuant d'eux leurs desçirements. Car il les

4. De Esdras.

establira yifz au iugement, & aduendra que quand il les aura reprins, adonc il les corrigera: Car il deliurera le residu de mon peuple en misere, lesquelz se sont sauuez sur mes termes, & les resiouyra iusques à ce que la fin vienne, qui est le iour du iugement, duquel ie t'ay parle dez le commencement. Cest le songe que tu as veu, & telles sont les interpretations. Donc toy seul as esté digne, de sçauoir ce secret du souuerain. Escrips donc toutes les choses q tu as veu en vn liure, & les metz en vn lieu secret, & les enseigne ras aux sages de ton peuple, desquelz tu cognois que leurs cœurs pourront entendre, & garder ces secretz. Mais toy, attendz encores icy sept autres iours, à fin qu'il te soit monstré tout ce qu'il semblera bon au souuerain de te môstrer. Puis se partit de moy. Et aduint que quand tout le peuple eut ouy, que sept iours estoient passez, & que ie n'estois pas retourné en la cité, ilz s'assemblerent tous depuis le plus petit iusques au plus grand: & vindrent à moy, & parlerent à moy en disant: Quelle chose auons nous peché contre toy, & quelle chose auons nous fait contre toy iniustement, que en nous delaisant, tu te siedz en ce lieu icy? Car de tous les peuples, tu nous es seul demouré, comme la grappe en la vigne, & comme la lampe au lieu obscur, & comme le port, & la nauire sauuée de la tempeste. Les maux qui nous sont aduenus, ne nous suffisent ilz point? Si donc tu nous delaisse, combien nous estoit il meilleur que nous eussions esté bruslez, aussy avec le feu de Sion? Car aussy nous ne sommes point meilleurs, que ceux qui sont mortz illec. Et plorerent à grande voix. Lors leur respôdy, & dy: Aye confiance Israël, & toy maison de Iacob, ne te vueille contrister. Car la memoire de vous est enuers le souuerain, & celuy qui est fort ne vous a point oublié en la tentation. Car ie ne vous ay point delaisé, & ne me suis point retiré de vo: suis mais venu en ce lieu icy, à fin de faire deprecation pour la desolation de Sion, & que ie demandisse misericorde, pour l'humilité de vostre sanctification. Et maintenant vn chacun de vo' s'en voise en sa maison, car ie viendray à vous après ces iours icy. Et le peuple s'en alla, ainsy que ie luy dy en la cité: mais ie demouray assis au champ par sept iours, ainsy qu'il me commanda: & seulement mangeoie les fleurs du champ, les herbes en ces iours là furent ma viande.

S Vne aultre vision est monstrée à Esdras, avec son interpretation.

Chapitre. xiiij.

A T aduint après sept iours, que de nuyt songeay vn songe. Et voicy vn vent qui se leuoit de la mer, pour troubler toutes ses vndes. Je regarday, & voicy vn home qui s'esleuoit avec des milles du ciel: & là ou il tournoit sa face pour regarder, toutes les choses qui estoi-

ent veuës soubz luy trembloient, & par tout là ou la voix yffoit de sa bouche, tous ceux qui ouyrent sa voix, commençoient à brusler, ainsy que la terre se repose quand elle a senty le feu. Et vey après ces choses, & voicy vne multitude d'hommes qui s'assembloit des quatre vètz du ciel, lesquelz estoient sans nombre, pour batailler cōtre l'home qui estoit monté de la mer. Puis regarday, & voicy que pour soy mesme auoit taillé vn grand mont, & vola sur iceluy. Mais ie demanday pour veoir la contrée ou le lieu duquel le mô't estoit taillé, & ne l'ay peu veoir. Et après ces choses ie regarday, & vey que tous ceux qui estoient assemblé vers luy pour batailler contre luy, craignoient fort, toutesfois osoient bien batailler. Et voilà, quād il veit le tumulte de la multitude qui venoit, il ne leua point sa main, & ne tenoit point d'espée, ne quelque instrument de bataille, sinon seulement (comme ie veis) qu'il ietta de sa bouche cōme vne bouffée de feu, & de ses leures vn esprit de flamme, & de sa langue iettoit des estincelles, & des tempestes. Et toutes choses furent emsemble meslées, à sçauoir ceste bouffée de feu, & l'esprit de flamme, & la multitude de la tempeste: & cheut sur la multitude par impetuosité, laquelle estoit apprestée pour batailler, & les brussa tous, tellement que rien ne fut veu de la multitude innumerable, sinon seulement la pouldre, & l'odeur de la fumée. Je le vey, & craignis fort. Et après ce, ie vey cest home qui descendoit de la montaigne, appellant à soy vne autre multitude paisible, & s'approchoit à luy le regard de plusieurs homes, aucuns ioyeux, aucuns tristes, & aucuns estoiet liez, aucuns qui amenoient de ceux qui estoient offerts. Et fus malade par la grande crainte, tant que m'esueillay, & dy: Tu as demonstré à ton seruiteur dez le commencement ces merueilles icy, & m'as estimé digne que de receuoir ma deprecation: maintenant aussy demontre moy encores l'interpretatiō de ce songe icy. Car comme i'estime en mon sens, malheureux seront ceux qui seront delaissez en ces iours là. Et beaucop plus, malheur sur ceux qui ne sont point delaissez, car ceux qui ne seront point delaissez, estoient tristes. Pentens maintenant les choses qui sont gardées pour les derniers iours, & viendront au deuant d'eux, mais aussy de ceux qui ont delaissez. Car pour ceste chose sont ilz venuz en grandz perilz, & en grandes necessitez, ainsy que ces songes icy monstrent. Toutesfois il est plus facile, que cestuy qui est en peril vienne en iceluy, que de passer du siecle comme la nuée, & maintenant veoir ce qui aduient au dernier temps. Mais il me respondi, & dit: Je te diray aussy l'interpretation de la vision, & te declaireray les choses desquelles tu as parlé. Pour ce que tu as parlé, de ceux qui sont delaissez, icelle est l'interpretation. Celuy qui oste le danger en ce temps là, ice-

là, iceluy s'est gardé. Ceux qui sont cheutz au danger, sont ceux qui ont les œures & la foy au trespuissant. Cognois donc que ceux qui sont delaissez, sont plus beautiez, que ceux qui sont mortz. Icelles sont les interpretations de la vision. Touchant de l'home que tu as veu monter du cœur de la mer, c'est celuy que le souverain garde par plusieurs temps, lequel par foy mesme deliurera sa creature: & cestuy disposera ceux qui sont delaissez. Et pour ce que tu as veu ysir de sa bouche comme esprit, & feu & tempeste: & qu'il ne tenoit point d'espée, ne ql-que instrument de guerre, car sa violence corrompit la multitude qui estoit venue pour bataille contre luy: Celle est l'interpretation. Voicy les iourz viendront, quand le souverain commencera à deliurer ceux qui sont sur la terre: il viendra en excès de pensée sur ceux qui habitent sur la terre. Et les vnz penseront batailler contre les autres: la cité contre vne autre cité, & vn lieu contre l'autre, & vne gent contre l'autre, & vn royaume contre vn autre. Et quand ces choses se feront, & que les signes que ie t'ay parauant monstré aduiendront: adonc aussy sera mon filz reuelé, que tu as veu, comme l'home qui montoit. Et alors que toutes gentz auront ouy sa voix, vn chascun en sa contrée laissera la guerre, qu'ilz ont l'vn cōtre l'autre, & multitude innumerable sera recueillie en vn, cōme ceux qui veullēt venir pour batailler contre luy. Mais cestuy se tiendra sur le coupeau de la montaigne de Sion. Et Sion viendra, & sera monstrée à to, preparée & edifiée, ainfy que tu as veu le mont estre taillé sans mains. Et iceluy mon filz reprendra ce que les gentz ont inuenté, leurs impitez, lesquelles sont approchées de la tempeste, à cause de leurs mauuaises cogitacions, & de leurs tormentz par lequelz ilz commencerōt estre tourmentez, lequelz sont accomparez à la flamme, & les perdra sans labeur, par la loy qui est accōparée au feu. Et de ce q tu l'as veu recueillir à foy vne autre multitude pacifique, icelles sont les dix lignées, qui sont en captiuité hors de leur terre es iours du Roy Osée, que Salmanasar roy des Assyriens mena prisoniers: & les transféra oultre le fleuve, & ont esté transportez en vne autre terre. Mais iceux ont donné à eux mesmes ce conseil, qu'ilz delaisseroyēt la multitude des gentilz, & qu'ilz s'en iroyent en vne contrée oultre, là ou iammais ne habita le gendre humain: illec garder leurs loix qu'ilz n'ont pas gardé en leur contrée. Et entrerent en Euphrates par les estroictes entrées du fleuve. Car adonc le souverain leur feit des signes, & conferma les veines du fleuve, iusques à ce qu'ilz fussent passez. Car par icelle contrée y auoit grande voie, du chemin d'vn an & demy, & estoit ceste contrée appellée Asareth. Lors habiterent illec iusques au dernier temps. Et maintenant quand derechef

commonceront à venir, le souverain derechef ordonnera les veines du fleuve, tellement qu'ilz puissent passer: pour ce as tu veu la multitude en paix. Mais aussy ceux qui sont delaissez de ton peuple, ce sont ceux qui sont trouuez dedans mon terme. Quand donc il commencera à destruire la multitude de ces gētz q sont recueillies ilz defendra ceux qui auront surmonté le peuple, & adonc leur montrera grande multitude de merueilles. Et ie dy: O Seigneur dominateur montre moy cecy, pour quoy i'ay veu l'home qui montoit du cœur de la mer. Et il me dit: Ainfy que tu ne peulx chercher songneusement ne scauoir les choses qui sont au profond de la mer ainfy ne pourra aucun de ceux qui sont sur la terre veoir mon filz, ne ceux qui sont avec luy, sinon au temps du iour. C'este est l'interpretation du songe que tu as veu, & pour lequel tu es icy seul illuminé. Car tu as delaissé ta loy, & t'es occupé à la mienne, & l'as cherché. Tu as aussy disposé ta vie en sapience, & as appellé ton sens, mere. Et pourtant t'ay montré les richesses enuers le souverain. Car il aduiendra que après trois autres iours, ie te diray autres choses, & t'exposeray des choses grandes & merueilleuses. Le m'en suis allé, & ay passé au champ, en fort glorifiant & louant le souverain, des merueilles qu'il faisoit selon le temps, & pour ce qu'il gouerne le temps, & les choses qui sont inferées selon les tēps. Et n'asis illec par trois iours.

5. Le Seigneur apparoyt à Esdras au buisson, & reuele aucuns secretz à aduenir.

Chapitre. xiiij.

ET au troisieme iour aduint, que ie seoy ^A souz vn chefre. Et voicy vne voix, qui yisit d'vn buisson contre moy, & dit: Esdras, Esdras. Et ie dy: Seigneur me voicy. Et me leuay sur mes piedz. Et il me dit: En reuelāt me suis manifesté sur le buisson & ay parlé à Moysē, ^{Exo. 3. b} quand mon peuple seruoit en Egypte, & l'enuoia y, & tiray mon peuple hors d'Egypte, & l'amenay sur la montaigne de Syna, & le tenoie chez moy par plusieurs iours, & luy raccōptay grandes merueilles, & luy monstray les secretz des temps, & la fin: & luy commanday, disant: Tu diras ces parolles icy publiquement, & icelles celeras tu. Aussy ie te dy maintenant, les signes que i'ay mōstré, & les songes que tu as veu, & les interpretations que tu as veu, met les dedans ton cœur: car tu seras receu de tous, tu retourneras, tu seras du residu avec mon conseil, & avec semblables à toy, iusques à ce que les temps soient finez. Car le siecle a perdu sa ieu- nesse, & les temps approchent d'eux enueilliz. Car le siecle a esté diuisé en douze parties, & les dix parties avec la moitié de la dixiesme partie sont passées, & y a encores du demorant d'iceluy, ce qui est après la moitié de la dixiesme partie. Maintenant donc dispose ta maison, & cor- rige

4. De Esdras.

Mat. 24. 2
 rigeron peuple; & console ceux qui sont humbles entre eux, & renonce maintenant à la corruption, & separe de toy les cogitations mortelles, & iette arriere de toy les charges humaines, & te desueste maintenant de la foible nature, & metz en quelque lieu tes pensées qui te sont fort molestes, & haste toy de passer oultre de ces temps icy. Car les maux que tu as veu aduenir, derechef seront faitz pires. Car d'autât q le siecle sera fait plus foible pour la vieillesse, d'autât seront les maux multipliez sur ceuz qui habitent en iceluy: Car verité s'est plus esloignée, & mensonge est approché. Certainement la vision que tu as veu, se haste maintenât de venir. Et ie respondy, & dis deuant toy Seigneur. Voicy vraiment ie m'en iray, ainsi que tu m'as commandé, & corrigeray le peuple present. Mais qui admonestera ceux q serôt naiz après? Le siecle est mis donc en tenebres, & ceux qui habitent en iceluy sont sans lumiere. Car ta loy est allumée, par quoy aucun ne sçait quelles choses sont faittes de toy, ne quelles œuures commenceront. Mais si i'ay trouué grace enuers toy, ennoyé en moy le saint esprit, & q i'escripue tout ce qui a esté fait au siecle, déz le commencement, les choses qui estoient escriptes en ta loy, à fin que les hommes puissent trouver le sentier, & que ceux qui voudront viure es derniers iours, qu'ilz puissent viure. Et il me respondit, & dit: Va, & si assemble le peuple, & leur diras, qu'ilz ne te cherchent point par quarante iours. Mais toy, prepare pour toy plusieurs tablettes de buix, & prens avec toy Saream, Dabriam, Salemeiam, Echanum, & Afiel, ces cinq icy, q sont disposez pour escrire legierement. Et viendras icy, & i'allumeray en ton cœur vne lumiere d'entendémēt, laquelle ne sera point estaincte, iusques à ce que les choses que tu commenceras à escrire soient finées. Et adonc manifesteras tu aucunes choses aux parfaictz, & bailleras aucunes choses secretement aux sages. Et commenceras demain à ce ste heure à escrire. Ie m'en suis allé ainsi qu'il m'a commandé, & assemblay tout le peuple, & dis: Escoute Israël ces parolles: Noz peres ont esté pelerins en Egypte déz le commencement, & ont esté deliurez d'illec, & ont receu la loy de vie, laquelle n'ont pas gardé, laquelle aussy vous après eux, auez transgressée: & vous a esté donnée la terre par sort, & la terre de Sion, mais voz peres & vous auez fait iniquité, & n'avez point gardé les voyes, que le souverain vous a commandé: & comme il soit iuste iuge, il vous a osté pour vn temps ce qu'il auoit donné. Et maintenant estes icy, & voz freres sont entre vous. Si donc vous dominez sur vostre sens, & que vous endoctrinez vostre cœur, vous serez gardez en vie, & après la mort, obtiendrez misericorde. Car le iugement viendra après la mort, quand derechef reuiendrés en vie. Et adonc se-

ront manifestez les noms des iustes, & les œuures de ceux qui sont sans pitié, seront monstrées. D
 Donc que aucun ne vienne à moy maintenant, & que nul ne me cherche, iusques à quarante iours. Et prins cinq homes, ainsi qu'il me commanda, & nous en allasmes au champ, & illec demourasmes. Et le lendemain venu, voicy vne voix qui m'appella, disant: Esdras, ouure ta bouche, & boy ce que ie te donneray à boire. I'ouuis ma bouche, & voicy vn plein hanap qui me fut baillé. Il estoit plein comme d'eau, mais sa couleur estoit semblable au feu: Ie le prins, & le beuz. Et quand i'eü beu en iceluy, mon cœur fut tourmenté d'entendement, & la sapiēc croissoit en mon cœur. Car mon esprit fut conserué par memoire: & ma bouche fut ouuerte, & ne fut plus fermée: Le souverain donna entendement aux cinq homes, & escriprent les excès de la nuit qui estoient dictz, lesquelz ne sçauoient point. Et mangeoient de nuit le pain, mais ie parloy de iour, & ne me taisoy point par nuit. Et furent escriptz par quarante iours, deux cens quatre liures. Et quand ilz eurent accompli les quarante iours, aduint que le souverain parla, disant: Publie les premieres choses q tu as escript, & que ceux qui sont dignes ou indignes les lisent: mais tu garderas les septante derniers, pour les bailler aux sages de ton peuple. Car en iceux est la veine de l'entendement, & la fontaine de sapiēce, & le fleuve de science: Et ie feis ainsi.

C
 S. Plusieurs calamitez sont predictes, qui doibuent venir au monde.

Chapitre. xv.

Apo. 6. 2. 19. 8
 Voicy, parle es aureilles de mon peuple A
 les parolles de la prophetie, que i'enuoieray en ta bouche, dict le Seigneur: & fais qu'elles soient escriptes en lettres, car elles sont fideles & veritables. Ne crains point pour les pensées qui sont alencontre de toy, & que les incredulitez de ceux qui parlent, ne te troublent point, car tout incrédule mourra en son incrédule. Voicy, dit le Seigneur, ie fay venir les maux sur tout le monde, l'espée, la famine, la mort, & perdition, pour laquelle chose, iniquité à derechef souillé toute la terre, & les œuures nuisantes d'iceux sont accomplies. Pourtant dit le Seigneur: Maintenant ne me tairay ie point de leurs iniquitez qu'ilz font irreligieusement, & ne souffriray point en eux les choses qu'ilz font iniustement. Voicy le sang innocent & iuste, qui crie à moy, & les ames des iustes crient perseueramment. Ie les vengeray par vengeance, dit le Seignr, & prendray à moy tout le sang innocent, hors d'eux. Voicy, mon peuple est mené à la mort comme le troppeau, maintenât ne souffriray ie point que cestuy demeure en la terre d'Egypte, mais le tireray hors en main puissante, & en hault bras. Et frapperay par playe, comme parauât, & corrompray toute la terre.

terre. Egypte se lamentera, & ses fondementz frappez de la playe, & de la castigation que le Seigneur fera venir sur elle. Les laboureurs qui labourent la terre, ploreront pour ce que leurs semences fauldront pour l'arsure & la gresse, & par l'estoille terrible. Malheur au siecle, & à ceux qui habitent en iceluy, car le glaive & leur contrition est approchée, & s'esleuera vne gent contre l'autre en bataille. Et l'espée sera en leurs mains: Car il y aura es homes vne instabilité, & les vnz entreprenans sur les autres, ne tiendront conte de leurs Roys, ne des princes de la voye de leurs gestes en leur puissance. Car l'home desirera d'aller en la cité, & ne pourra. Car les citez seront troublées, pour leur orgueil, les maisons seront rasées, les homes craindront. L'home n'aura pas pitié de son prochain en faisant troubler leurs maisons par l'espée, pour piller leurs substances, à cause de la famine du pain, & de la grande tribulation. Et voicy, dit le Seigneur, que j'appelle ensemble tous les Roys de la terre, pour me craindre, ceux qui sont en Orient, & en Midy, en Eurus, & du Liban pour les faire retourner à eux, & pour rendre ce qu'ilz leur ont donné. Ainsy qu'ilz font à mes esleutz iusques au iourd'uy, ainsy feray ie, & le rendray en leur sein. Ainsy dit le Seigneur Dieu. Ma dextre ne pardonnera pas aux pecheurs, & l'espée ne cessera point sur ceux qui respandent le sang innocent sur la terre. Le feu est yssu de son ire, & a deuoré les fondements de la terre, & les pecheurs sont comme l'estrain allumé. Malheur sur ceux qui pechent, & ne gardent point mes commandemens, dit le Seigneur. Je ne les esparneray point. Vous filz, retirez vous de la puissance. Ne cõtaminez point ma sanctificatiõ, car le Seigneur cognoit tous ceux qui offensent eõtre luy. Pourtant les a baillé en la mort, & en occisiõ. Car les maux sont desia venuz sur tout le monde, & demeurez en iceux. Car Dieu ne vous deliurera point, pour ce que vous auez peché contre luy. Voicy la vision horrible, & sa face vient d'Orient. Et les nations des dragons d'Arabie sortiront, en plusieurs chariotz, & le nombre d'iceux sera porté sur la terre comme le vent, à fin que tous ceux q'les oyront craignõt maintenant, & qu'ilz tremblent, à sçauoir ceux de Carmon, sourcenaos en ire, & yssiront comme les portz sangliers de la forest, & viendront en grande puissance, & se tiendront en la bataille avec eux, & gasteront vne portion de la terre des Assyriens. Et après ces choses se renforceront encõres les dragons, ayãt memoire de leur nauire, & se retourneront cõspirans par grand de puissance, pour les poustuyre. Iceux seront troublés, & se tairõt en la vertu d'iceux, & courront leurs pieds en la fuyte, & l'aguetteur les assiegera depuis le territoire des Assyriens, & en consumera l'vn d'iceux, & craincte avec trem-

blement fera en leur exercite, & contention sera entre leurs Roys. Et voicy des nuées venant d'Orient, & de Septentrion iusques au Midy, & leurs faces sont fort horribles, pleines d'ire & de tempeste. Et se hurteront l'vn contre l'autre, & feront cheoir grande multitude d'estoilles sur la terre, & l'estoille d'iceux. Et sera le sang, depuis l'espée iusques au ventre, & la fumée de l'home sera iusques à la litiere du chameau. Et y aura grand tremblement & crainte sur la terre, & ceux qui voyront ceste ire auront horreur, & tremblement les prendra. Et après ce, pluyes en abondance s'esmouueront de Midy & de Septentrion, & vne autre portion d'Occident. Et sur ce s'esleueront les ventz d'orient, & le renfermeront, avec la nuée qu'elle auoit esleue en ire, & l'estoille sera violée pour faire l'espouement au vent d'Orient & d'Occidēt. Et les grandes & puissantes nuées s'esleueront pleines d'ire, & l'estoille, à fin qu'ilz espouente toute la terre, & ceux qui habitent en icelle. Et espondront sur tout hault lieu, & eminent, l'estoille terrible, le feu & la gresse, les espées volantes & plusieurs eaues, tellement aussy que tous les champs soient remplis, & que tous les ruyssaux soient pleins des grandes eaues. Elles demoliront les citez, & les murailles, & les montaignes & montaignettes, & les bois des forestz, & le foin des prez, & les fromentz d'iceux. Et passeront constantes iusques en Babylone, & l'espouenteront, elles viendront à elle, & l'environneront, & respandront l'estoille, & toute l'ire sur icelle. Lors s'esleuera la pouldre & la fumée iusques au ciel, & tous ceux qui sont alentour la plorerõt, & ceux qui serõt demeurez soubz icelle, seruirõt à ceux q'ont esté espouenté. Et toy Asie cõcordate en l'esper de Babylone, & la gloire de sa persone: malheur sur toy miserable, pour ce que tu es faite semblable à elle, & as orné tes filles en la fornication, pour plaire & te glorifier en tes amateurs, lesquels ont desiré de tousiours paillarder avec toy. Tu as enfuyuy celle qui est à hair, en toutes ses ceures, & en ses inuõtions: pourtant dit le Seigneur, ie t'encouray les maux, à sçauoir, viduité, paoureté, la famine, & l'espée, & peste, pour gaster tes maisons, par la violation, & par la mort, & par la gloire de ta vertu. Elle sechera comme la fleur, quand l'ardour s'esleuera, qui est enuoyée sur toy, tu seras affoiblie comme la pauvre femme, de playe & chastité des femmes, tellement que les paillans & les amateurs ne te pourront recevoir. Seroye ie tant marry conuoitoy dit le Seigneur, si t'en ouffes occis mes esleutz en tout temps, en esleuant la bature des mains, & que tu diffes sur la mort d'iceux quand tu estois enuyrée, & contre la beauté de ta face? La deserté de ta fornication est en ton sein, pour ceste cause receuras tu le paiement. Ainsy que tu seras à mes esleutz (dit le Seigneur)

4. De Esdras.

gneur) ainsi te fera Dieu, & te liurera à mal. Et tes enfans mourront de faim: tu cherras par l'espée, & tes citez seront foulées, & tous les tiens cherront au champ par l'espée. Et ceux qui sont es montaignes mourront de faim, & mangeront leurs chairs, & beueront leur sang, pour la famine du pain, & le soif de l'eau. Tu viendras malheureuse par la mer, & derechef receueras les maux. Et en passant hurterot la cité destruite, & desgateront aucune portion de ta terre, & extermineront la partie de ta gloire, derechef retournants à Babylone subuertie. Quand tu seras demolié, tu leur seras comme l'esteulle, & iceux te seront comme le feu: & te deuoront, toy & tes citez, ta terre & tes montaignes, toutes tes forestz, & brusleront tout arbre portant fruietz. Ilz meneront tes filz prisoniers, & pilleront ton reuenu, & extermineront la gloire de ta face.

S. L'horrible desolation qui est future à la fin au monde vniuersel.

Chapitre. xvj.

A Malheur sur toy Babylone, & Asie, malheur sur toy Egypte, & Syrie. Ceingnez vous de sacz & de haïres, & plaignez voz filz, & fâictes du cil: car vostre contrition est approchée. L'espée vous est enuoyée, & qui sera celui qui la destournera? Le feu vous est enuoié, & qui est celui qui l'estendra? Les maux vous sont enuoyez, & qui sera celui qui les rebouterà? Aucun deschassera il le lion affamé en la forest, ou estaindra il le feu en l'esteulle incontinent qu'il commencera à brusler? Aucun reiettera il la fleche enuoyée du fort archier? Le Seigneur fort enuoié les maux, & qui est celui qui les repoussera? Le feu est yssu de son courroux, & qui est celui qui l'estaindra? Il enuoyra l'eschair, & qui ne craindra point? Il tombera, & qui ne sera point esponenté? Le Seigneur menacera, & qui ne sera point totalement brisé deuant sa face? La terre a tremblé, & ses fondemens, la mer iette ses vides du profond, & ses inundations seront troubles, & aussy les poissons, pour la face du Seigneur, & pour la gloire de sa vertu: car sa destra est forte, laquelle tend l'arc: ses fleches sont aques, lesquelles sont de luy iettées, elles ne sauldront point, quand elles auront esté comencées d'estre enuoyées es bouts de la terre. Voicy les maux sont enuoyez, & ne retourneront point, jusques à ce qu'ilz viennent sur la terre. Le feu s'allume, & ne sera point esinct, jusques à ce qu'il aye consumé les fondemens de la terre. Ainsi que la fleche enuoyée du fort archier ne retourne point, ainsi ne retourneront point les maux qui auront esté enuoyez sur la terre. Malheur à moy, malheur à moy. Qui me deliurera en ces iours là? C'est le commencement de douleurs, & de grandz gémissements, c'est le commencement de famine, & de grande

perdition, c'est le commencement des batailles, & les puïssances craindront. c'est le commencement des maux, & tous craindront. Que seray ie en ces iours là, quand les maux seront venuz? Voicy la famine, la playe, la tribulation, & l'anguoisse: les flagellatiōs sont enuoyées pour amendement, & en toutes ces choses ne se conuertirōt point de leurs iniquitez, & n'auront pas tousiours memoire des flagellations. Voicy, la prouision de l'année sera à bon marché sur la terre, tellement qu'ilz estimeront que la paix leur soyt venue, & adonc germeront les maux sur la terre, l'espée, la famine, & grande confusion. Car plusieurs de ceux qui habitent en la terre, mourront de faim, & l'espée destruyra tous les autres q seront demourez de la famine, & les mortz seront iettez comme la fiente, & n'y aura aucun qui les console. Car la terre sera laissée deserte, & ses citez seront delaissées. Nul ne sera delaisé pour labourer la terre, ne pour la semer. Les arbres donneront des fruietz, mais qui les cueillera? La grappe se meurira, mais qui la pressera? Car les lieux seront fort desertz. Et l'homme desirera de veoir vn autre hōe, ou d'ouyr sa voix. Car dix seront seulement delaissez de la cité, & deux du champ, lesquels se seront mucez aux forestz espes, & es pertuys des pierres: ainsi que en l'oliuier ou en tous les autres arbres sont delaissées trois ou quatre oliues, ou ainsi q en la vigne vendengée sont delaissez les raisins de ceux qui diligemment reuisitent la vigne, ainsi seront en ces iours là delaissez trois ou quatre, de ceux qui visiteront leurs maisons par l'espée. Et sera la terre delaisée deserte, & ses champs s'enuieilleront, & ses voyes, & tous ses sentiers germeront espiēs pour ce q les homies ne passeront point par icelle. Les vierges ploreront de ce qu'elles n'auront aucuns espoux, les femmes ploreront de ce quelles n'auront aucuns maris, leurs filles ploreront non ayāt aide, leur espoux seront consumez en la bataille, & leurs maris seront oppressez en la famine. Mais entre vous seruitours du Seigneur, escoutez ces choses & le cognoïsser. Voicy la parole du Seigneur, receuez l'ame croyez point aux dieux, desquelz dit le Seigneur: Voicy les maux qui approchant, & ne tarderont point. Ainsi que la femme enceinte, quand au neuuiesme mois elle enfante son filz, quand l'heure de son enfantement approche, deux ou trois heures deuant, les douleurs environent son ventre, & quand elle produit son enfant du ventre, icelle ne tarderōt point d'vn point, ainsi ne tarderont point maux à venir sur la terre, & le hecle gemira, & dolera le tien d'entour tout d'entour. Mon peuple escoutez la parole du Seigneur. Preparez vous à la bataille, & à la mort, soyez comme les ostris gens de la terre. Celui qui vend soyt comme celui qui s'enfuyt, & celui qui achete, soyt comme celui qui doit

doibt perdre. Celuy qui marchande, soit comme celuy qui ne prend point de fruit, & celuy qui edifie, soit comme celuy qui n'y doibt point habiter. Celuy qui seme, soit comme celuy qui ne moissonnera point: aussy pareillement celuy qui coupe la vigne, soit comme celuy qui ne la doibt pas vendenger. Ceux qui se marient, soient come s'ilz ne debuoiét engendrer aucuns enfans, & ceux qui ne se marient point, soient comme veufues. Parquoy, ceux qui labourent, ilz labourent sans cause. Car les estrangers recueilleront leurs fruits, & rauront leur substance, & ietteront leurs maisons par terre, & prendront leurs filz prisonniers, car ilz engendrent leurs enfans en captiuité, & en famine. Et ceux qui font leur marchandise par rapine, autant qu'ilz anoblissent leurs citez, & leurs maisons, & leurs possessions, & leurs personnes: d'autant plus auray ie zele sur leurs pechez, dit le Seigneur. Ainsy que la paillardie est jalouse sur la femme legitime & fort bonne, ainsy sera jalouse la iustice sur l'iniquité, quand elle s'accoustre, & l'accusera publiquement, quand cestuy sera venu, qui defendra celuy qui cherche tout peché sur la terre. Pourtant ne vueillez estre semblable à elle, n'y à ses ceures: car encores vn petit, & l'iniquité sera ostée de la terre, & la iustice regnera en vous. Le pecheur ne dit pas qu'il n'a point peché: car il bruslera des charbons de feu sur la teste de celuy, qui dit, ie n'ay point peché deuant le Seigneur Dieu & sa gloire. Voicy le Seigneur cognoistra toutes les ceures des homes, & leurs inuentionz, & les pensées d'iceux, & leurs ceurs. Car il dit: Que la terre soit faite, & elle a esté faite: que le ciel soyt fait, & il a esté fait. Et les estoilles ont esté fondées par la parole d'iceluy, & cognoit le nombre des estoilles. Lequel enquierit les abysses, & les tresors d'icelles: lequel a mesuré la mer, & ce qu'elle contient. Lequel enclost la mer au milieu des eaues, & pend la terre sur les eaues par sa parole. Lequel estend le ciel comme vne arche, il l'a fondé sur les eaues. Qui a mis au desert les fontaines des eaues, & les lacz sur le coupeau des montaignes, pour ietter les fleues de la haule roche, pour abruuer la terre. Qui a formé l'homme, & a mis son cuer au milieu du corps, & luy a mis l'esprit, la vie, & l'entendement, & l'aspiration de Dieu tout puissant, qui a faite toutes choses, & enquierit tous les secrets lieux, & cachez de la terre. Cestuy a cogneu vostre inuention, & ce que vous pensez en voz ceurs, & pechant & voulant celer voz pechez. Parquoy le Seigneur a diligemment enquis toutes vos ceures, & vous publiera tout, & sera exposé, quand voz pechez seront vus deuant les homes, & les maugitez seront celles qui ym accuseront en ces iours là. Que ferez vous ? ou

comment cacherez vous vos pechez, deuant le Seigneur & ses anges ? Voicy Dieu qui est le iuge, craignez le. Cessez de vos pechez, & oubliez déz maintenant de faire vous iniquitez à tousiours, & Dieu vous mettra hors, & vous deliurera de toute tribulation. Car voicy, l'ardeur d'une grande multitude s'allume sur vous, & rauront aucuns de vous, & donneront les mortz aux ydoles pour viande, & ceux qui consentiront à eux, leur feront en desision, & en opprobre, & en conculcation. Car il y aura place és lieux, & grande elevation sera és citez voyfines, sur ceux qui craignent le Seigneur. Ilz seront comme insensés, sans espargner personne: pour piller & destruire ceux qui encores craignent le Seigneur, car ilz gasteront & pilleront la substance, & les ietteront hors de leurs maisons. Adonc sera manifestée la probation de mes esleutz, comme l'or qui est esprouué par le feu. Escoutez mes bien ayez, dit le Seigneur: Voicy, les iours de tribulation sont presens, & de ceux vous deliuray. Ne craignez, & ne doutez point: car Dieu est vostre conducteur. Et aussy celuy qui garde mes commandemens & mandemens, dit le Seigneur Dieu. Que vos pechez ne soyent point plus pesans que vous, & que vos iniquitez ne s'esleuent point sur vous. Malédiction sur ceux qui sont enfermez de leurs pechez, & sont couverts de leurs iniquitez, ainsy que le champ est enfermé par la forest, & que son sentier est couvert d'espines, par lequel l'homme ne passe point, & est fermé, & mis pour estre deuoté par le feu.

Fin du quatriesme liure d'Esdras.

Kk Le li-

Le Liure de Tobie.



S. Tobie constitué en captiuité, ne laisse point la loy de Dieu. Et ensegne son filz nommé Tobias receu d'auue sa femme de craindre Dieu. Et estant agreable au Roy Salmanasar, il va ou il veult. Il console ses confreres prisoniers. Il preste à Gabel, dix talents d'argent. Sennacherib le persequite, pource qu'il eusepue liuoyr les morts.

Chapitre premier.

A
4. roi. 18. c



QVAND TOBIE de la lignée & cité de Nephthali, laquelle est es parties superieures de Galilee, par dessus Nafon, derriere la voye q mene en occident, aiât au colté fenestre la cité de Sephet: fut prins, es iours de Salmanasar Roy des Assyriens, combien qu'il fut mis en captiuité, toutesfois ne laissa poit la voye de verité, tellement que tout ce qu'il pouoit auoir, tous les iours le distribuoyt aux freres, prisoniers avec luy, qui estoient de son genre. Et combien qu'il fust le plus ieune de tous, en la lignée de Nephthali, toutesfois ne feit aucune chose d'enfance, en ceure. Finablement, quand tous alloiēt aux veaux d'or, que Ieroboam Roy d'Israël auoyt fait, cestuy seul fuyoit les compagnies de tous, & s'en alloit en Ierusalem au temple du Seigneur, & illec adoroit le Seigneur Dieu d'Israël, offrant fidelement tous les premiers fructz, & ses dismes, tellement que en la troisieme année, il administroit toute decimation aux profelites & estrangers. Cestuy encores iouuenceau obseruoit ces choses, & autres semblables, selon la loy de Dieu. Mais quand il fut fait home il print pour femme Anne, de sa lignée, & engendra d'icelle vn filz, en luy imposant son nom, lequel il enseigna

4. roi. 12. f

B

des son enfance, à craindre Dieu, & de soy abstenir de tout peché. Quand donc par captiuité il fut venu avec sa femme, & son filz, en la cité de Niniue, avec toute sa lignée, & là ou tous mangeoient les viandes de gentils, cestuy garda son ame, & ne fut iamais contaminé en leurs viandes. Et pour ce qu'il eut souuenance du Seigneur en tout son cœur, Dieu luy donna grace en la presence du Roy Salmanasar, & luy donna puissance d'aller par tout ou bon luy sembleroyt, & auoit liberté de faire tout ce qu'il voudroit. Il s'en alloit donc vers tous ceux qui estoient en la captiuité, & leur donnoit admonitions de salut. Et quand il fut venu en Rages, cité des Medéens, & qu'il eut eu dix talentz d'argent, de ceux par lesquelz il auoit esté honoré du Roy, & quand entre grande multitude de son genre, il veit Gabel, qui estoit de sa lignée, auoir necessité, il luy bailla le poidz de l'argent predict, soubz vne schedule. Mais après beaucoup de temps, que le Roy Salmanasar fut mort, & que Sennacherib son filz regnoit pour luy, & qu'il auoit en hayne les enfans d'Israël en sa presence, Tobie s'en alloit tous les iours par toute son parétage, & les cōsoloit, & distribuoit à vn chascun selon ce qu'il pouoit, de ses facultez. Il nourrissoit ceux qui auoient fain, & donnoit des vestemens à ceulx qui estoient nudz, & bailloit soingneusement la sepulture à ceux q estoient mortz, & occis. Finablement quād le Roy Sennacherib fut retourné, soy fuyant de Iudée, pour la playe que Dieu auoit fait enuers luy, à cause de son blaspheme, & que cestuy courroucé occit plusieurs des enfans d'Israël, Tobie ensepuelissoit leurs corps. Mais quand ce fut noncé au Roy, il commanda qu'il fut occis, & print toute sa substance. Mais Tobie avec son filz, & sa femme fuyant tout nud, fut caché, car plusieurs l'aymoient. Mais quarante cinq iours après, les filz du Roy occirent le Roy. Et Tobie retourna en sa maison, & luy fut rendu tout son bien.

C

Soub. 4. d

D

4. roi. 19. f
Ecc. 4. d
16. 17. f
2. Mac. 7. f

2. M. 1. f
8. c

S. Tobie lassé pour la sepulture des morts, est auuele par la fiente des arondeles en la probation de sa patience, & est inuoyé de sa femme & amis qui se mocquoient de luy.

Chapitre. ij.

MAIS après ces choses, comme il estoit le iour de la feste du Seigneur, & que vn bon disner fut fait en la maison de Tobie, il dit à son filz: Va, & amene aucuns de nostre lignée craignāt Dieu, à fin qu'ilz soient avec nous au conuue. Et après qu'il fut party, quand il fut retourné luy raccompta, q vn des enfans d'Israël esgorge, gisoit en la rue. Et incontinet saillant hors de son siege, en delaisant le disner, vint à veu au corps, & en le prenant le porta secretement en sa maison: à fin que quand le soleil seroit couché, il l'ensepuelist furtiement. Et après qu'il eut caché le corps, il mangea le pain avec lamentation & tremblement, en remembrant la pa-

A
4. roi. 19. f

2. pa. 1. f

Amos. 3. c. la parole q̄ le Seigneur dit par Amos le prophete: Les iours de voz festes seront changez en lamentation & en pleurs. Et quand le soleil fut couché, il s'en alla & l'ensepuelit. Mais tous ses prochains le reprenoyent, disant: Il a esté maintenant commandé de te mettre à mort, pour ceste cause, & as à grâde difficulté eschappé le commandemēt de la mort, & si ensepuelis derechef les mortz? Mais Tobie craignant plus Dieu que le Roy, il prenoit les corps de ceux qui estoient occis, & les muçoit en sa maison, & par nuit les ensepuelissoit. Or vn iour aduint que estant las d'ensepuelir les mortz, il s'en vint en sa maison: & se ietta auprès d'une paroy, & s'endormit.

C Lors d'un nid des hirondelles cheut de la fiente toute chaulde sur ses yeulx tādīs qu'il dormoit, & fut aueuglé. Et le Seigneur permist que ceste tentation luy aduint, à fin que à ses successeurs fust donné l'exemple de sa patiēce, comme du saint Iob. Car ayant dēz son enfance tousiours craint Dieu, & gardé ses commandemens: il n'a point esté contristé contre Dieu, de ce q̄ l'aueuglissement luy est aduenu: mais demoura immobile en la crainte de Dieu, en rendant graces à Dieu tous les iours de sa vie. Car ainsy que les Roys improperoyent à Iob le bien heureux, ainsy les parens & les cousins de cestuy, se mocquoyent de sa vie, disant: Ou est ton esperance, pour laquelle tu faisois les aumosnes, & sepultures?

D Mais Tobie les reprenoit, disant: Ne dictes point ainsy, car nous sommes les filz des saintz, & attendons la vie que Dieu donnera à ceux qui iamais ne changent leur foy de luy. Et Anne sa femme alloit tous les iours à l'ouuraige de tisserie: & apportoyt tout ce qu'elle pouoit gagner du labeur de ses mains, pour viure. Si aduint qu'elle apporta à la maison vn cheureau. Et quand son mary ouyt la voyx du cheureau criant, il dit: Gardez qu'il ne soyt d'aduēture prins furtiuement. Rendez le à ceux à qui il appartient: car il ne nous est point loisible de manger, ou d'auoir aucune chose desrobée. A quoy sa femme estant courroucée, respondit: Ton esperance est manifestement vaine, & tes aumosnes se sont monstrées maintenant. Et par telles paroles & autres, luy faisoit des reproches.

S. L'oraison à Dieu de Tobie demandant mourir. Et l'humble orayson avec le ieuſne de troys iours de Sara fille de Raguel sur la reproche faicte par la chābriere des sept maris tuez du diable: Les prieres de l'un & de l'autre sont exaucées, enuoiant l'ange Raphaël pour les soigner & remedier.

Chapitre. iij.

A Donc se print Tobie à gemir, & commença en larmes à prier, disant: Seigneur tu es iuste, & tous tes iugemens sont iustes: & toutes tes voyes, sont misericorde, & verité, & iugement. Et maintenant Seigneur, aye memoire de moy, & ne te vège point de mes pechez, & ne reduis point à memoire mes defaultes, ne celles de mes parēt. Pour ce que nous n'a-

uons point obey à tes commandemens, pourāt sommes nous donnez en pillage & en captiuité, en mort & en derision, & en reproche à toutes les nations, esquelles tu nous as espars. Et maintenant Seigneur, tes iugemens sont grandz, car nous n'auons point faict selon tes commandemens, & n'auons pas cheminé puremēt deuant toy. Aussy Seigneur, fais maintenāt avec moy selon ta volunté, & cōmande q̄ mon esprit soit receu en paix. Car il m'est plus expediēt de mourir que de viure. Or, au mesme iour aduint: que Sara la fille de Raguel estant en Rages cité des Medéens, & ouyt reproche de l'une des seruātes de son pere, qu'elle auoit esté mariée à sept homes, que le diable nommé Asmodeus auoit occis, incontinent qu'ilz auoyent entré vers elle. Quād donc icelle blasmoit sa seruāte pour son peché, elle luy respōdit, disant: O meurtriere de tes maris, ia ne puisions nous veoir que tu aye filz ou fille sur la terre. Ne me veulx tu pas pareillemēt tuer, comme maintenāt tu as occis sept homes? Pour ceste parole icelle s'en alla en la plus haul te chābre de sa maison, & fut trois iours & trois nuyctz sans boire & sans manger, mais demourāt en priere avec larmes, faisoit priere à Dieu, qu'il la deliurast de ceste reproche. Et aduint au troisieme iour, quand elle fīnoit son oraison, que en beneissant le Seigneur, dit: O Dieu de noz peres, beniect est ton nom, que là ou tu as esté courroucé, tu feras misericorde, & pardon ne les pechez à ceux qui t'appellent au temps de tribulatiō. Seigneur ie tourne ma face vers toy, & esseue mes yeulx vers toy. Ie te prie Seigneur que tu me deliure du lien de ceste reproche, ou au moins que tu m'ostes de la terre. Seigneur tu sçays que iamais home ne conuoitay, & que j'ay gardé mon ame pure de toute concupiscence. Iamais ne fus meslée avec ceux qui se iouent, & ne me suis point accōpaignée avec ceux qui cheminet en legiereté. Mais j'ay cōsentu de prendre mary en ta crainte, & non selon ma concupiscence. Et ou ie n'estoye pas digne de les auoir, ou iceux parauenture n'ont pas esté dignes de m'auoir: pour ce que parauenture tu m'as gardée pour vn autre mary. Car ton conseil n'est point en la puissance des homes. Mais quiconque te honore, tient pour certain, que si sa vie est esprouée, qu'elle sera coronée: & s'elle est en tribulation, elle sera deliurée, & s'elle est en corruptiō, il luy sera licite de venir à ta misericorde. Car tu ne prens point ta plaisir en la perdition de nous: Car après la tempeste tu fais le serain, & après le gemissement & les pleurs, tu donnes resiouissance. O Dieu d'Israël, ton nom soit beniect à tousiours. Mais en ce tēps là, furent les prieres de ces deux icy exaucées en la presence de la gloire du Dieu souverain: & Raphaël le saint ange du Seigneur fut enuoie pour les guerir tō deux, desquelz en vn

Tobic.

mesme temps furent leurs oraisons recitées en la preséence du Seigneur.

S. Tobic pensant de bref mourir, repete à son filz tresfideles admonitions de salut. Il declare la vertu de l'aumosne, & luy manifeste auoir presté dix talents d'argent à Gabel.

CHAP. iiii

A **L** Ors donc que Tobic cuidoit q son oraison fut exaucée, à fin qu'il peut mourir, il appela auprès de soy, son filz Tobic, & luy dit: Mon filz, escoute les parolles de ma bouche, & les edifie en ton cœur comme pour vn fondemēt. Quand Dieu aura prins mon ame, ensepue-ly mon corps: & si honoreras ta mere tous les iours qu'elle viura. Car tu doibz auoit memoire quelz & cōbien de dangers elle a souffert en son vêtre, pour toy. Et quād aussy elle aura parfaict le tēps de sa vie, tu l'ensepue-lyras auprès de moy. Mais aye Dieu en ta pensée tous les iours de ta vie. Et garde toy, que aucunes fois tu me consentes à peché, & que tu ne delaisse les commandemens du Seigneur nostre Dieu. Fais aumosne de ta substance: & ne destourne point ta face de ql-que paoure: & ainsy sera fait, q la face du Seigneur aussy ne se destournera point de toy. Sois aussy misericordieux tant q tu pourras. Si tu as beaucoup, dōne abondamēt. Si tu as peu, regarde aussy de liberallement donner vn petit. Car tu thesaurizes pour toy vn bon salaire au iour de necessité, veu que l'aumosne deliure de tout peché, & de la mort: & ne souffrira point que l'ame voise en tenebres. L'aumosne sera pour grāde confiance deuant le souuerain Dieu, à tous ceux qui la font. Mō filz garde toy de toute fornication: & ne souffre iamais de cognoistre par quelque crime, autre que ta femme. Ne permetz point que iamais orgueil domine en ton sens ny en ta parole. Car en iceluy tout perdition a prins son cōmencement. **Quiconque aura fait quelq chose pour toy, rend luy incontinent son salaire, & que le salaire de ton mercenaire ne soit aucunement reuenu enuers toy. Garde que tu ne faces à autruy, ce que tu haïrois que vn autre te fait. Mange ton pain avec ceux qui ont faim & indigēce, & couure ceux qui sont nudz de tes vestemens. Ordonne ton pain, & ton vin sur la sepulture du iuste, & ne boys & ne mange d'iceluy, avec les pecheurs. Demande tousiours conseil au sage. Bénédis Dieu en tout temps: & luy demande qu'il adresse tes voyes, & que tout ton conseil soit en luy permanent. Mon filz aussy ie te declare que quād tu estois enfant, ie don- nay dix talentz d'argent à Gabel en Rages cité des Medécés, & j'ay la schedule par deuers moy, & pourtant enquier comment tu pourras paruenir à luy, pour receuoir d'iceluy le poïdz d'argent predict, & que tu luy rende sa schedule. Mon filz ne crains point, il est vray que nous sommes paoures, mais nous aurons beaucoup de biens, si nous craignons Dieu, & si nous retirōs de tout peché, & que faisons bien.**

Eccl. 7. c

Luc. 14. c

Prou. 3. b

Eccl. 4. a

& 14. b

Eccl. 29. c

Aumosne

Leu. 19. b

deu. 24. c

Matt. 7. b

Sus. l. c

S. Raphaël l'ange incogneu vint au deuant de Tobic qui chercheoyt vn compaignon & ducteur de chemin en Rages des Medécés, auquel Raphaël le pere cōmeit son filz. Lelquelz partys, la mere plora l'absence de son filz.

Chapitre. v.

L Ors respondit Tobic à son pere, & dit: **A** Mon pere, ie feray tout ce que tu m'as cōmandé. Mais ie ne sçay comment ie redemanderay cest argent: Iceluy ne me cognoit point, ne moy luy. Quel signe luy donneray ie? Mesme aussy iamais ne cogneuz la voye par ou on puisse là aller. Lors son pere luy respōdit, & dit: J'ay (pour vray) sa schedule p deuers moy: & quād tu luy mōstreras, incontinēt le restituera. Mais va maintenāt cerche qlq home q te soit fidele pour aller avec toy, en payant son salaire: à fin q tu la reçoïues tādīs q ie suis encorés en vie. Lors yisit Tobic, & trouua vn iuenceau fort beau, estāt debout tout trouffé, & cōe appareillé pour cheminer. Et ignorant q ce fut l'ange de Dieu, il le salua, & dit: D'ont es tu bō ieuuēceau? Et cestuy respōdit: Je suis des enfans d'Israël. **B** Et Tobic luy dit: Cognois tu la voye q mene en la region des Medécés? Auql respōdit: Ouy bien, & ay souuēt cheminé to' ces chemins, & ay demouré avec nostre frere Gabel, qui demeure en Rages cité des Medécés, laquelle est située en la mōtaine Ecbatanis. Auquel dit Tobic: Or attends, ie te prie, iusques à ce que j'aye annōcé ces choses à mon pere. Adonc entra Tobic, & denōça à son pere toutes ces choses. Et le pere estant esmerueillé de telles choses, pria q'il le fait entrer vers luy. Quād dōc il fut entré, il le salua, & dit: Ioye soit tousiours en toy. Et Tobic dit: Quelle ioye auroy ie, moy qui suis assis en tenebres, & ne voy point la lumiere du ciel? Auql le iuenceau dit: Aye bon couraige, le temps approche que tu feras guery de Dieu. Et ainsy Tobic luy dit: Pourras tu mener mon filz iusques à Gabel, en la cité de Rages des Medécés? Et quand tu **C** seras retourné, ie te payeray ton salaire. Et l'ange luy dit: Je le meneray, & le te rameneray. Et Tobic luy respōdit: Declaire moy, le te requier, de quelle maison tu es, ou de quelle lignée? L'ange Raphaël dit: Demande tu la generation du mercenaire, ou le mesme mercenaire pour aller avec ton filz? Mais à fin que par auenture ie ne te rende en soucy, ie suis Azarias filz du grand Ananias. Et Tobic respondit: Tu es de grande generation. Mais ie te requier que tu ne te courrouce pas, que j'ay voulu cognoistre ta generation. Et l'ange luy dit: Je meneray & remeneray ton filz sain & sauf. Et Tobic respondant dit: Bien puissez vous aller, & Dieu soit en vostre chemin, & son ange vous soit pour compaignie. Lors quād toutes les choses que on deuoit porter au chemin furent appareillées, Tobic print congé de son pere & de sa mere, & s'en allerent to' deux ensemble. Et quād ilz furent partis, sa **D** mere commença à plorer & dire: Fricus est ostē

^{Soub. 10 b} osté le baston de nostre vieillese, & l'as enuoyé arriere de nous. A la mienne volonté que l'argent pour lequel tu l'as enuoié n'eut iamais esté. Car nostre pauuerté nous suffisoit, tellement que nous estimions richesse, de ce q nous voyés nostre filz. Et Tobie luy dit: Ne plore point. Nostre filz ira iusques là, & reuiendra sain & sauf à nous, & tes yeux le voyront. Car ie croy, que le bon ange de Dieu l'accompaigne: & qu'il disposera en bien toutes les choses qui se font vers luy, tellement que en ioye il retournera vers nous. A ceste voix cessa la mere de plorer, & se teut.

S. Tobie par l'exhortation de l'ange prend le poisson & l'effondre, gardât pour medecine le cœur, le fiel, & le foye, il vôt loger chez Raguel, à fin que par l'admonition de l'ange il demande Sara sa fille à femme, de laquelle le diable auoit tué sept maris. Et apprend de l'ange, pour quelle fin on doit receuoir & garder mariage.

Chapitre. vij.

ET Tobie s'en alla, & le chien le suyuit, & fait sa premiere demeure auprès du fleuue de Tigris: & il sortit hors pour lauer ses piedz, & voicy vn grand poisson qui sortit hors pour le deuorer. Lors Tobie eut grand paour, & s'escria à haulte voix, disant: O Seigneur, il m'affault. Et l'ange luy dit: Prends le par les aureilles & le tire à toy. Quand il eut ce fait, il le tira sur la terre seiche, & commença palpiter deuant ses piedz. Adonc luy dit l'ange: Effondre ce poisson, & garde pour toy le cœur, & le fiel, & le foye: car ilz sont necessaires & vtiles pour medecines. Quand il eut fait ceste chose, il rostit sa chair, & l'emporterét avec eux au chemin: & salerét le demourât tât qu'ilz en auoyét assez, iusques à ce qu'ilz seroient venuz en Rages, cité des Medécens. Adonc Tobie interroqua l'ange, & luy dit: Mon frere Azarias, ie te prie q tu me dises ql remede aurôt les choses du poisson que tu m'as commandé de garder? Et l'ange en respondant luy dit: Si tu metz sur les charbôs vne petite partie de son cœur, la fumée d'iceluy enchasse toute maniere de diables, soit d'hôe ou de femme, tellement q plus ne s'approchera d'eux. Et le fiel est bon pour oindre les ieulx, esqz est la tache blanche, & seront gueris. Et Tobie luy dit: Ou veulx tu q nous demourions? Et l'ange respondit, & dit: Il y a icy prés vn home nommé Raguel, de ta lignée, & cestuy a vne fille nommée Sara, & n'a ne filz ne fille qlconque autre fors elle. Toute sa substance t'appartient, & fault q tu la prennes pour femme. Demâde la donc à son pere, & il la te donnera pour femme. Adonc respondit Tobie, & dit: J'ay entendu qu'elle a esté baillée à sept maris, & qu'ilz sont môrtz: mais au sy ay ie ce ouy dire, que le diable les a tuez. Ie crain donc q aussy telles choses ne m'aduennét. & moy qui suis seul filz de mon pere & de ma mere, ie feroye descêdre leur vieillese en tristesse aux enfers. Lors luy dit l'ange Raphaël: Escoute moy, & ie te monstreray qui sont ceux sur

lesquelz le diable a puissance. Certes ceux qui se marient, tellement qu'ilz fourcloient Dieu hors d'eux & de leur pensée, & s'occupent tellement à leur concupiscence, comme le cheual & le mulet, ausquelz n'y a point d'entendement: sur telz a le diable puissance. Mais quâd tu l'auras prinse, & que tu seras entré en la chambre, tu te contiendras de la toucher par trois iours, & ne t'occuperas à rien sinon à oraison avec elle. Et en ceste nuit là, quâd tu brûleras le foye du poisson, le diable sera enchassé. Et en la seconde nuit, tu seras receu en la copulation des sainctz patriarches. Mais en la troisieme nuit tu recevras la benediction, à fin que de vous soient engendrez des enfans en bonne santé. Et quand la troisieme nuit sera passée, tu prendras la vierge, en la crainte du Seigneur, desirant plus d'auoir enfans, que d'accomplir ta concupiscence, à fin que tu reçoies benediction en la semence d'Abraham, par tes enfans.

S. Raguel par le conseil de Raphaël donne à Tobie Sara sa fille à femme, laquelle il auoit demandée, & auoir escript les lettres du mariage, les nopces sont celebrées.

CHAP. VII.

OR sont entrez chez Raguel, & Raguel les receut en ioye. Lors Raguel regardant Tobie, il dit à Anne sa femme: Que ce iuenceau ressemble bien au filz de mon frere: & après ces parolles, il dit: Dôt estes vous iuenceaux noz freres? Et ilz dirét: Nous sommes de la lignée da Nephthali, de la captiuité de Ninuë. Et Raguel leur dit: Cognoissez vous mon frere Tobie? Lesquelz dirent: Nous le cognoissons bien. Et quâd il eut dit beaucoup de biens de luy, l'ange dit à Raguel: Tobie duql tu demandes, c'est le pere de cestuy icy. Lors Raguel l'embrassa, & en larmoiant le baïsa, & en plorant sur son col, dit: Beneis sois tu mon filz, car tu es le filz d'un treshome du bien. Et Anne sa femme, & Sara leurs fille plorerent. Et après qu'ilz se furent deuïse, Raguel commanda de tuer vn mouton, & d'appareiller le banquet. Et quand il les enhortoit pour euz seoir au dîner, Tobie dit: Ie ne mâgeray & ne beuueray icy de la iournée, que tu ne m'octroyes ma requeste, c'est que tu me promette d'ôner ta fille Sara. Quand Raguel eut ouy ceste parolle, il fut fort esbahy, cognoissant ce qui estoit aduenu à ses sept maris, qui estoient entrez à elle: & commença à craindre, q le semblable par auenture n'aduint à cestuy icy. Et ainsy comme il estoit en doute, & qu'il ne respondoit point à celuy qui faisoit la requeste, l'ange luy dit: Ne crains point de luy d'ôner, car ta fille doit estre la femme de cestuy, qui craint Dieu. Pourtant ne le pouoit vn autre auoir. Adonc dit Raguel: Ie ne doute point, que Dieu n'ait receu en sa presence mes prieres, & mes larmes. Et croy que pour ceste cause vous a fait venir à moy, à fin qu'elle fust conioincte à sa cognation, selon la loy de Moysé.

Kk. iij. Et ma-

Tobie.

Nôb. 36. c. Et maintenât n'aye aucune doubte, car ie la te donneray: Et en prenant la main dextre de sa fille, la bailla en la main dextre de Tobie, disant: Le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob soyt avec vous, & vous conioingne ensemble, & qu'il accôplisse sa benediction en vous. Et ayâs prins du papier, feirent le traicté du mariage. Et après ce, mangèrent ensemble en beneissant Dieu. Et Raguel appella à soy Anne sa femme, & luy commanda quelle appareillast vne autre chambre. Et y feit entrer sa fille Sara, laquelle plora. Et il luy dit: Aye bon courage ma fille. Le Seigneur du ciel te vueille donner ioye au lieu de l'ennuy q tu as souffert.

S. Tobie entré en la chambre, roustit vne partie du foye du poysson, & le diable lié par Raphael, Tobie & Sara priants ensemble sains & saues passerent la nuyt. Parquoy remplissant le sepulchre qui estoit préparé, & graces rendues à Dieu par les parents de Sara: On prepare vn ioyeux conuiue. Et pour le douaire est assigné la moytié des biens, & l'autre moytié après le deces des parents.

Chapitre. viij.

A E T après qu'ilz eurent souppé, ilz menerent dedans le iuenceau avec elle. Et Tobie aiant souuenance des parolles de l'ange, tira hors de sa malette vne partie du dict foye, & la mit sur les charbons ardans. Adonc l'ange Raphaël print le diable, & le relia au desert de la plus haulte Egypte. Lors Tobie enhorta la vierge, & luy dit: Leue toy Sara, & faisons à Dieu priere au iourd'hui, & demain, & après de main: car par ces trois nuitz sommes nous conioinctz à Dieu: & après la troisieme nuit passée, nous serons en nostre mariage. Car nos mes enfans des saintz, & ne pouôs ainsy estre cōioinctz cōme les gentilsz qui ignorēt Dieu. Et ensemble se leuerent, & prioient instâment to' deux ensemble, à fin que bone santé leur fut donnée. Et Tobie dit: O Seigneur Dieu de noz peres, les cieulx, & la terre, & la mer, & les fontaines, & les fleuues, & toutes tes creatures qui sont en eux, te beneissent. Tu as fait Adam du limon de la terre, & luy donnas Heue pour son aide. Aussi maintenât Seigneur tu cognois que ce n'est point par luxure que ie prens ma sœur pour femme, mais par seule amour de lignée, en laquelle ton nom soit beneict au siecle des siecles. Et après dit aussi Sara: Aye mercy de nous Seigneur, aye mercy de nous: & que nous puissions to' deux enueillir ensemble en bonne santé. Et quand ce vint enuers le chant du coq, Raguel commanda d'appeller ses seruiteurs, & s'en allerēt ensemble avec luy, pour faire vn sepulchre. Car ilz disoyt: Que par aventure il ne luy soit aduenu, comme il a este fait aux autres sept maris, qui sont entrez à elle. Et quand ilz eurent préparé la fosse, Raguel retourna à sa femme, & luy dit: Enuoyez vne de vos seruantes, qu'il le regarde s'il est mort, à fin que ie l'ensepue-lisse deuant qu'il soyt iour. Et icelle y enuoya l'une de ses seruantes. Quand elle fut entrée

en la chambre, elle les trouua sains & haitiez, dormans ensemble: & retourna en rapportant bonne nouvelle, & beneirent le Seigneur, à sçauoir Raguel & Anne sa femme, & dirent: O Seigneur le Dieu d'Israël nous te beneissons: car il ne nous est point aduenu comme nous pēsons. Certainement tu as fait avec nous ta misericorde, & as osté de nous l'ennemy qui nous persecutoyt. Et as eu pitié de deux enfans vniques. O Seigneur fais qu'ilz te benissent plus pleinement, & qu'ilz offrent le sacrifice de ta louenge & de leur santé, à fin que toutes gentz cognoissent, que tu es seul Dieu en toute la terre. Et incontinent Raguel commanda à ses seruiteurs de remplir la fosse qu'ilz auoient faicte, de uât le iour. Et dit à sa femme qu'elle accoustrast vn conuiue, & quelle appareillast tout ce qui estoit necessaire pour manger à ceux qui vont au chemin. Il feit aussi tuer deux grasses vaches & quatre moutons, & feit preparer viandes à tous ses voisins, & à tous ses amis. Et Raguel feit iurer Tobie, qu'il demourast deux sepmaines chez luy. Et Raguel donna à Tobie la moitie de toute ce qu'il possedoit, & feit ceste escripture, que l'autre partie qui demouroit, après leurs mortz reuiendroit à la domination de Tobie.

S. Par la priere de Tobie, Raphaël va à Gabel, lequel il amena aux nopces de Tobie auoyr receu l'argent. Et Gabel beneict Tobie & Sara.

CHAP. IX.

A Donc Tobie appella l'ange à soy, lequel cuidoit qu'il fut vn home, & luy dit: Mon frere Azaria, ie prie que tu escoutes mes parolles: Quand ie me doneroy à toy pour estre ton seruiteur, si ne seroy ie pas digne de ta prouidence. Toutesfois ie te prie, q tu prennes des bestes ou des seruiteurs, & q tu voyse à Gabel, en Rages cité des Medéens: & q tu luy réde sa schedule, & q tu reçoives l'argent de luy, & q tu le prie de venir à mes nopces. Car tu cognois que mon pere nombre les iours: & si ie tarde vn iour plus que droict, son ame sera contristée. Certes aussi tu voys comment Raguel m'a fait iurer, duquel ne puis mespriser le serment. Lors Raphaël print quatre des seruiteurs de Raguel, & deux chameaulx, & s'en alla en Rages cité des Medéens: & quand il eut trouué Gabel, il luy bailla sa schedule, & receut de luy tout l'argent. Et luy declaira toutes les choses q auoyent esté faictes de Tobie filz de Tobie, & le feit venir avec luy aux nopces. Et quand il fut entré en la maison de Raguel, il trouua Tobie seant à table, lequel faillit sus, & s'entrebaiserent, & Gabel plora, & beneict Dieu, & dit: Le Dieu d'Israël te beneisse, car tu es le filz d'vn tres hōe de bien, iuste & craignant Dieu, & faisant aumosnes. Et q benedictio soit faicte sur ta femme, & sur voz parens, & que vous voyez voz filz, & les filz de voz filz, iusques en la troisieme & quatrieme generation: & soit vostre semence

Sus. 2. c.

Gene. 2. b.

Sus. 2. d.

semence benedicte du Dieu d'Israël, lequel regne au siecle des siecles. Et après que tous eurent dit Amen, ilz s'approcherent au conuiue. Mais aussy ilz faisoient le conuiue des nopces en la crainte du Seigneur.

S. Les parents de Tobie se querimoniaient sur sa longue demeure. Et il obtient difficilement d'estre laissé aller de Raguel, prenant sa femme & son d'quayer. Mais Raguel faisant priere pour leur bien, admoneste sa fille de l'office de mere de famille.

Chapitre .x.

A ET comme Tobie tardeoit de venir, à cause des nopces, son pere Tobie estoit en soucy disant. Pourquoi (cuides tu) tarde mō filz si longuement, ou pourquoy est il là detenu? Pourroit il estre que Gabel soit mort, & q nul ne luy rendra l'argent? Et iceluy commença fort à se contrister, & Anne sa femme avec luy: & commencerent tous deux à plorer ensemble, pource que leur filz ne retournoit point à eux au iour ordonné. Sa mere donc ploroit sans remede, & disoit: **B** Helas, hélas à moy mon filz, la lumiere de noz yeux, pourquoy t'auōs nous enuoié hors du pais, *Sus. d.* toy qui es le baston de nostre vieillesse, le soulas de nostre vie, & l'esperance de nostre posterité? Nous qui en toy seul auions toutes choses, nous ne te debuions point laisser aller arriere de nous. Et Tobie luy disoit: Tais toy, & ne te trouble point, nostre filz est sain: l'home avec lequel nous l'auons enuoié, est assez fidele. Mais icelle ne se pouoit aucunement consoler, ains tous les iours sortoit dehors, & regardoit d'un costé & d'autre: & enuironnoit tous les chemins, par lesquels **C** luy sembloit qu'il y eut esperance de retour, à fin que s'il se pouoit faire, qu'elle le veit venir de loing. Mais en ce temps Raguel disoit à son beau filz: Demeure icy, & i'enuoieray vn messagier, touchant de ta santé, à Tobie ton pere. Auq̄ dit Tobie: le cognoy q̄ mon pere & ma mere maintenant nombrent les iours, & que leur esprit est troublé en eux. Et quand Raguel eut prié Tobie par beaucoup de parolles, & qu'il ne le vouloit par aucune raison escouter, il luy bailla Sara, & la moitié de toute sa cheuance, en seruiteurs, en seruantes, en bestial, en chameaux, en vaches, & en beaucoup d'argent: & le laissa aller sauf, & **D** ioyeux arriere de luy, disant: Le saint ange du Seigneur soit en vostre chemin, & vous meine en bone santé iusques en la fin, & que vous trouuez tout bien ordonné enuers voz parens, & que mes yeux voient voz filz auant que ie meure. Et le pere & la mere prenans leur fille, la baiserēt, & la laisserent aller, en l'admonestant d'honorer le pere & la mere de son mary, d'aimer son mary, de regir sa famille, de gouverner sa maison, & de soy rendre irreprehensible.

S. Raphaël & Tobie laissant Sara, & le residu de la famille, allerent deuant, & furent ioyeusement receutz des parents de Tobie. Lequel oignant les yeux de son pere du fiel du poisson, il receut la veue. Pourquoy rendant graces à Dieu, firent ioyeux festins, après l'aduenement de Sara, & de la famille, sept iours durant.

CHAP. XI.

ET comme ilz retournoient, ilz vindrent le vnsiesme iour iusques en Charan, laquelle est au milieu du chemin contre Niniué. Et l'ange dict: Tobie mon frere, tu sçais comment tu as laissé ton pere. Et ainsy si c'est ton plaisir, allons deuant, & que les familles ensemble avec ta femme, & les bestes nous suyuent tout bellement au chemin. Et comme cela luy pleut d'eux en aller, Raphaël dict à Tobie. Prends avec toy le fiel du poisson, car il sera necessaire. Et ainsy Tobie print de ce fiel, & s'en allerent. Et Anne se feoit tous les iours auys de la voye, au coupeau du mont, là ou elle pouoit regarder de loing: & **B** come du mesme lieu elle contéplait sa venue, elle le veit de loing, & incontinent cogneut son filz venir. Et s'en courrut, & le nonça à son mary, disant: Voicy ton filz qui vient. Mais Raphaël dict à Tobie: Incontinent que tu seras entré en ta maison, tu adoreras incontinent le Seigneur ton Dieu: & en luy rendât graces, tu approcheras de ton pere, & le baiseras. Et incontinent après l'oyndras sur ses yeux de ce fiel de poisson que tu portes avec toy: sçache que incontinent ses yeux se ouuriront, & verra ton pere la lumiere du ciel, & se resiouira en ton regard. Adonc le chien qui auoit esté avec eux en la voye, courrut deuant: & venant comme vn messagier se resiouyssoit, en faisant feste de sa queue. Et son pere aueugle se leua, & commença à courir, en choppant des piedz. Et en baillât la main à vn seruiteur, il vint **C** au deuant de son filz. Et en le receuant le baisa, & sa femme aussy. Et commencerent tous deux à plorer de ioye. Et quand ilz eurent adoré Dieu & rendu graces, ilz s'asseirēt ensemble. Lors Tobie print le fiel du poisson, & en oignit les yeux de son pere. Et l'endura près d'une demie heure. Puis commença la tache blanche à sortir hors de ses yeux, comme la pellure d'un œuf. Et Tobie la print, & la tira hors de ses yeux, & incontinent receut la veue. Et glorifioiēt Dieu, à sçavoir luy & sa femme, & tous ceux qui le cognoissoiēt. Et disoit Tobie: O Seigneur le Dieu d'Israël, ie te beneis de ce que tu m'as chastié, & m'as sauué. Et voicy maintenant ie voy mon filz Tobie. Et sept **D** iours est aussy entrée Sara la femme de son filz, avec toute sa famille, & son bestial tous sains, & les chameaux, & le grand nombre d'argent de sa femme, & aussy l'argent qu'il auoit receu de Gabel: & racompta à son pere & à sa mere tous les benefices que Dieu auoit fait vers luy, par l'home qui l'auoit mené. Là vindrēt vers Tobie aussy Achior & Nabath les cousins de Tobie, tous ioyeux, eux resiouysants avec luy de tous les biens que Dieu auoit mōstré enuers luy. Et se resiouirent par sept iours, en faisant tous ensemble contines en grande ioye.

S. Tobie prend conseil avec son filz de luy de Raphaël. Et ayant de son filz tous les benefices qu'il luy auoit fait, il luy presente la moitié de ce qu'il auoit apporté. Mais il se declare l'ange de Dieu, & leur retient autres merues, il mōste **Kk. iij.** au

Tobie.

au ciel. Ce fait, ilz se prosternerent en terre, & beneissent Dieu.

Chapitre. xij.

A Prés ce Tobie appella son filz à foy, & luy dict: Que pourrons nous donner à ce saint home cy qui est venu avec toy? Tobie respondit, & dict à son pere: Mon pere, quel salaire luy donnerons nous? ou quelle chose pourra estre digne à ses benefices? Il m'a mené, & ramené en santé, il a receu l'argent de Gabel, il m'a fait auoir la femme, & a enchassé le diable arriere de elle, il a donné ioye à ses parens, il m'a mesme gardé de la deuoration du poisson, il t'a ausy fait veoir la lumiere du ciel, & sommes par luy remplis de tous biens. Que luy pourrons nous donner qui soit digne de ces choses? Mais ie te requiers mon pere, que tu luy demande s'il voudroit point prendre pour luy la moitié de tout ce qui est apporté. Et lors l'appellerent, à sçauoir le pere & le filz, & le tirerent à part: & commencerent à prier qu'il voulut accepter la moitié de toutes les choses qu'ilz auoient apporté. Adonc leur dict secretement: Beneissez le Dieu du ciel, & le confessez deuant tous les viuans, de ce qu'il vous a fait sa misericorde. Car ausy il est bon de celer le secret du roy: mais c'est chose honorable de cōfesser, & reueler les œuures de Dieu. L'oraison est bonne avec le ieufne, & aumosne vault mieux que faire thresors d'or: car aumosne deliure de la mort, & est celle qui purge les pechez, & fait trouuer misericorde & vie eternelle. Mais ceux qui sont peché & iniquité, sont ennemis de leurs ames. Ie vous manifeste dōc la verité, & ne vous celeray point la parolle secreete.

B Quand tu priois avec larmes, & que tu ensepuelissois les mortz, & q̄ tu delaissois ton dîner, & q̄ tu cachois les mortz par iour en ta maison, & de nuit les ensepuelissois: adonc offris ie ton oraison au Seigneur. Et pourtant que tu estois agreable à Dieu, il a esté necessaire que tentation t'ait esprouué. Or maintenant le Seigneur m'a enuoie pour te guerir, & pour deliurer Sara la femme de ton filz du diable. Car ie suis Raphaël, vn des sept anges, qui assistons deuant le Seignr. Et quand ilz eurent ouy ces choses, ilz furent troublez, & en tremblant cheurent sur leurs faces en terre. Mais l'ange leur dict: Paix soit avec vous, ne craignez point. Car quād i'estoye avec vous, ie y estoye par la volonté de Dieu: Beneissez le, & chantez à luy. Il sembloit yraiemēt que ie mangeasse & beusse avec vous: mais i' vse d'vn boire & d'vn manger inuisible, qui ne peut estre veu des homes. Il est donc temps, que ie retourne à celuy qui m'a enuoie. Mais vous, beneissez Dieu, & racomptez toutes ses merueilles. Et quand il eut dict ces choses, il s'esuanouyt de leurs yeux, & onques puis ne le peurent veoir. Lors furent prosterner par trois heures sur leur face, & beneirent Dieu: puis se leuerent, & racompterent tous ses merueilles.

Aumosne

Sus. 2. a.

S. Tobie l'ancien beneist & loue le Seigneur, & ad ce exhorte tous vniuersellement. Il prophetize de la restitution, & de la grande felicite future de Ierusalem.

Chapitre. xij.

ET Tobie l'ancien ourant sa bouche, beneist le Seigneur, & dict: Seigneur, tu es grand eternellement, & ton regne est en tous les siecles: car tu flagelles, & sauues, & meines aux enfers & rameines, & nul ne peut eschapper ta main. Confessez le Seigneur vous enfans d'Israël, & le louez en la presence des Gentilz: car pour ceste cause vous a il espars entre les Gentilz qui ne le cognoissent point: à fin que vous annoncez ses merueilles, & que vous leur faites sçauoir, qu'il n'y a point d'autre Dieu tout puissant, sinon luy. Il nous a chastie, pour noz iniquitez, & il nous sauera, pour sa misericorde. Cōfidez dōc q̄lles choses il a fait avec nous, & le cōfessez en crainte & en treblement: & exaltez le roy des siecles en voz œuures. Et ie le cōfesseray en la terre de ma captiuité: pource qu'il a mōstré sa maiesté en la gent pechereffe. Conuertissez vous donc pecheurs, & faites iustice deuant Dieu, & croyez qu'il fera sa misericorde avec vous. Moy ausy, & mon ame nous resiouyront en luy. Beneissez le Seigneur vous tous qui estes ses esleutz: faites les iours de liesse, & le cōfessez. O Ierusalem cité de Dieu, le Seigneur t'a chastie pour les œuures de tes mains. Confesse le Seigneur pour tes biens, & beneis le Dieu des siecles, à fin qu'il reedifie en toy son tabernacle: & qu'il rappelle à toy tous les prisoniers, & que tu t'esiouyssi par tous les siecles des siecles. Tu resplendiras de grande clarté, & toutes contrées de la terre t'adoreront. Les nations loingtains viendront à toy: & en apportāt dons, adoreront le Seigneur en toy, & tiendront ta terre en saintification. Car ilz inuoqueront en toy le grand nom. Ceux seront maudicts, qui te contemneront: & ceux seront condamnez, qui te blasphemmeront. Ceux seront beneicts, qui t'edifieront. Ausy tu t'esiouyras en tes enfans: car ilz seront tous beneicts, & seront rassamblez au Seigneur. Ceux sont tous bienheureux qui t'aiment, & qui s'esiouyssi de ta paix. Mon ame beneys le Seigneur, car il deliurera Ierusalem sa cité de toutes ses tribulations: c'est le Seignr nostre Dieu. Ie seray bienheureux s'il y a aucuns demourans de ma semence, pour veoir la clarté de Ierusalem: Les portes de Ierusalem seront edifiées de Saphir, & d'Esmeralde: & tout le circuit de sa muraille sera de pierre precieuse. Toutes ses ruës seront pavées de pierre blanche, & nette: & fera chanté Halleluia, tout au long de ses ruës. Beneict soit le Seigneur qui l'a exaltée, tellement q̄ son regne soit sur elle au siecle des siecles.

S. Tobie l'ancien prest de mourir, auoir accompli cent & deux ans de son eage, il exhorte son filz, & ses nepeux à pieté, & qu'ilz deslo gent de Ninive, après auoir ensepuey leurs parés. Car icelle doit estre destruite, & Ierusalem restaurée. Ce que le filz

A
Deu. 32. f.
1. rois. 2. a.
Sap. 16. b.

B

C

D

Apo. 11. f.

filz obseruant retourna aux parents de sa femme. & mourut là, auoir accompli nonante neuf ans.

Chapitre.xiiij.

A ET les parolles de Tobie finirent. Et vesquit Tobie après que la veuë luy fut rédue, quarante deux ans, & veit les filz de ses nepeux. Et quand il eut accompli cent & deux ans il fut honorablement ensepuey en Niniué. Car il perdit sa veuë à cinquante & six ans, & luy fut rendue à soixante ans. Mais tout le demourant de sa vie fut en ioie, & s'en alla en paix avec grand accroissement de la crainte de Dieu. Et à l'heure de sa mort, il appella à soy son filz Tobie, & ses sept ieunes filz, ses neupueux, & leur dict: La destruction de Niniué est prochaine. Car la parole du Seigneur n'est pas vaine: & noz freres q sont espars hors de la terre d'Israël, retourneront en icelle: Et toute sa terre qui est deserte, sera réplie, & la maison de Dieu qui est bruslée en icelle, sera reedifiée, & là retourneront tous ceux q craignent Dieu, & les Gentilz laisseront leurs idoles, & viendront en Ierusalem, & y demoureront: & tous les roys de la terre se resiouiront en elle, adorés le Dieu d'Israël. Mes enfans donc escoutez vostre pere. Seruez le Seigneur en verité & cherchez diligéent de faire ce qu'il luy plait, & commandez à voz enfans qu'ilz faicent iustice & aumosne, qu'ilz ayent memoire de Dieu, & que en tout temps le beneissent, en verité, & en toute leur puissance. Maintenant donc mes enfans, escoutez moy, & ne demourez plus icy: mais incontinent que vous aurez ensepuey vostre mere auprès de moy en vn mesme sepulchre que dez ce iour là vous dressez vostre voye pour sortir d'icy. Car ie voy que son iniquité la fera finer. Et aduint, que Tobie après la mort de sa mere, se partit hors de Niniué, avec sa femme, & ses enfans, & les enfans de ses enfans, & retourna vers le pere & la mere de sa femme. Et les trouua en bonne santé, en bonne vieillesse: & print le soing d'eux, & leur ferma les yeux. Et receut tout l'heritaige de la maison de Raguël, & veit la cinquiesme generation, les enfans de ses enfans. Et quand il eut accompli nonante neuf ans en la crainté du Seigneur, ilz l'ensepueyrent en ioie. Et toute sa congnation & generation perseuera en bonne vie & sainte conuersation: tellement qu'ilz estoient acceptables tant à Dieu comme aux homes, & à tous les habitans de la terre.

Fin du liure de Tobie.

Le Liure de Iudith.



S. Nabuchodonosor ayant vaincu le Roy des Medéens, de sirant d'impereur sur tous les royaumes, y enuoia messagers. Lesquelz furent tous renuoyez sans honneur. Et indigné, iura de se le venger.

Chapitre premier.



ARPHAXAD ^A d'oc Roy des Medéens auoit subiugué plusieurs nations à son empire, & edifia la cité fort puissante, qu'il appella Ecbatanis. Il fit ses murailles de pierres quarrées, & taillées, de septante coudées de hault, & de trente en large, & esleua ses tours de cent coudées de hault. Et chascun des costez en quarrure ^B cōtenoit l'espace de vingt piez. Et fit ses portes de la haulteur des tours: & se glorifioit comme puissant, en la puissance de son armée, & en la gloire de ses chariotz. Or donc en la douzieme année de son royaume, Nabuchodonosor Roy des Assyriens, qui regnoit en la grande cité de Niniué, fit la guerre contre Arphaxad: & le conquist au grand champ, qui est appellé Ragau, prés Euphrates, & Tigris, & Iadafos, au champ ^C Erioch Roy des Elicoréens. Adonc fut esleué le royaume de Nabuchodonosor, & son cœur s'en orgueillit: & enuoia vers tous ceux qui demouroient en Cilicie & en Damas, au Liban: & à toutes les nations qui sont en Carmel, & en Cedar: & à ceux qui demouroient en Galilée au grand champ d'Esarelon: & à tous ceux qui estoient en Samarie, & en toute la terre de Iesse, iusques à ce que l'on viuent aux permes d'Echlópie. Nabuchodonosor Roy des Assyriens enuoia messagers à tous ceux là: lesquelz tous d'un couraige y contredirent, & les renuoyèrent vuides, & les chasserent ^D

Iudith.

chasserent hors sans honneur. Lors fut le Roy Nabuchodonosor courroucé cōtre toute ceste terre, & iura par son throne, & son royaume, qu'il se defendroit de toutes ses regions.

S. Holofernes fut enuoié de Nabuchodonosor pour destruire tous les royaumes & peuples. La puissance de son armée est descrite. Et ayant conquis plusieurs lieux, tous furent en vne vehemente paour.

Chapitre .ij.

A EN la treiziesme année du Roy Nabuchodonosor, au vingt & deuxiesme iour du premier mois, fut faite la parole en la maison de Nabuchodonosor Roy des Assyriens, qu'il defendroit. Et appella tous les plus anciens, & tous ses ducz & combatans, & leur dict le secret de son conseil. Et dict que sa pensée estoit en ce, que de subiuguer à son empire toute la terre. Et quand la parole eut pleu à tous, le Roy Nabuchodonosor appella Holofernes le prince de son armée, & luy dict: Sorts hors alencontre de tout le royaume d'Occident: & principalement contre ceux qui ont contemné mon commandement. **B** Que ton œil n'espargne aucun royaume, & que tu rendes subiecte à moy toute cité fortifiée. Adonc Holofernes appella les ducz, & les magistratz de la puissance des Assyriens: & nombra les homes pour faire l'expédition, comme le Roy luy auoit commandé: cent & vingt mille piedtons combatans, & douze mille archiers de cheual. Et feit aller deuāt tout son train, en multitude innumerable de chameaux, avec ceux qui suffisoient abondamment pour les armées: & ausy des trouppéaux de boeufz & de brebis, qui estoient sans nombre. Il ordonna en tout le pais de Syrie que le froment fut prest, quand il passeroit. **C** Et print de l'or & de l'argent en fort grande abondance de la maison du Roy. Et s'en est allé, luy & toute son armée avec les chariotz, & cheuaucheurs, & les archiers: lesquels courirēt la face de la terre, comme sauterelles. Et quand il fut passé les contrées des Assyriens, il vint aux grandes montaignes d'Ange, qui sont à la fenestre de Cilicie, & conquist tous leurs chasteaux, & gagna toutes les fortresses. Et destruisit la tresrenomée cité de Melothi, & pilla tous les enfans de Tharse, & les enfans d'Imahel, q estoient contre la face du desert, & vers le Midy de la terre de Cellon. Et passa oultre Euphrates, & vint en Mesopotamie: & rompit toutes les hautes citez, qui estoient illec, depuis le torrent de Mambre, iusques à ce qu'on vienne à la mer, & conquist toutes ses contrées, depuis Cilicie iusques aux termes de Iapheth, q sont vers Midy. Et amena tous les enfans de Madian, & pilla toutes leurs richesses: & occit au tréchat de l'espée tous ceux q resistēt à luy. Et après ce, descendit aux champs de Danais, au temps de la moisson: & mit le feu en tous les haïs femez, & en tous les arbres: & feit couper les vignes. Et la crainte d'iceluy cheut sur tous ceux qui habitoient en la terre.

S. Les princes de toutes villes & prouinces se rendent volontairement à Holofernes: desquelz il print aucuns pour ayde. Et toutesfois il destruisit leurs citez & Dieux. Ad ce que Nabuchodonosor fut reputé seul Dieu.

Chapitre .iiij.

A DONC enuoièrent leurs ambassadeurs, les Roys, & les princes de toutes citez & prouinces: à sçauoir de Syrie, & de Mesopotamie, & de Syrie, Sobal, & de Libye, & de Cilicie, lesquels venans à Holofernes, dirent: Que ton indignation cesse enuers nous. Car nous ayons mieux de seruir à Nabuchodonosor le grād Roy, & estre subiectz à toy, & viure: q de mourir & avec nostre mort souffrir les dommages de nostre seruitude. Toutes noz citez, & toute nostre possession, toutes les montaignes, & montaignettes, & tous champs, toutes noz vacheries, & nous trouppéaux de brebis, & de chieures, & de cheuaux, & de chameaux, & toutes noz substances, & ausy les familles sont en ta presence. **B** Toutes ces choses soient soub ta loy. Nous ausy, & noz enfans sommes tes seruiteurs. Viens, si nous sois Seigneur paisible, & vse de nostre seruice, ainsi qu'il te plaira. Lors descendit des montaignes avec les cheuaucheurs, en grande puissance, & print toute cité, & tous ceux qui demouroient en la terre. Et print de toutes les villes les fortz homes & esleutz, pour s'en ayder à la bataille. Et les prouinces eurent si grand paour, q les habitans de toutes les citez, les princes, & les plus honorables ensemble avec les peuples, sortoient hors au deuant de luy qui venoit, & le receuoient avec corones & lāpes, menant les dances avec tābourins & fleutes. Toutesfois faisant ces choses, ilz ne peurent appaiser la crudelité de son couraige. Car il destruisoit leurs citez, & couppa leurs boscaiges. Car le roy Nabuchodonosor luy auoit commandé, qu'il exterminast tous les Dieux de la terre, c'est à sçauoir, à celle fin que luy seul fut appelé Dieu de toutes les nations qui pourroiet estre subiugues par la puissance de Holofernes. Et en passant oultre Syrie, Sobal, & toute Apamie, & toute Mesopotamie, il vint aux Iduméens en la terre de Gabaa, & print leurs citez, & se tint là par trente iours, esquelz iours commanda que toute l'armée de sa puissance fut assemblée.

S. Les enfans d'Israël craignent tresfort Holofernes, & humiliēt eux mesmes, & s'affligent en ieunes & oraisons, par l'exhortation d'Elisachim prestre, & demandent l'ayde du Seigneur.

CHAP. .iiij.

A DONC les enfans d'Israël qui habitoient en la terre de Iuda, oyans ces choses, eurent grand paour de sa presence. Tremblēt ausy & horreur saisit leur sens, de paour qu'il ne feit à Ierusalem, & au temple du Seigneur, ce qu'il auoit fait à toutes les autres citez, & leurs temples. Et ont enuoié par toute Samarie alentour, iusques en Iericho, & ont preoccupé tous les coupeaux des montaignes. Et environnèrent leurs bourgs de murailles, & assemblerēt les fromētz,

frométz, pour la preparation de la guerre. Auf-
 sy Eliachim le prestre rescripuit à tous ceux qui
 estoient contre Esdrelon, qui est contre la face
 du grand champ, auprès de Dothain, & à tous
 ceux par lesqz on pouoit auoir passage de che-
 min, qu'ilz occupassent les montées des montai-
 gnes, par lesquelles on pouoit venir en Ierusalé,
 & qu'ilz gardassent là ou le passage pouoit estre
 estroict entre les montaignes. Et les enfans d'Is-
 raël firent selon ce que Eliachim le prestre du
 Seigneur leur auoit ordonné. Et tout le peuple
 cria au Seigneur par grâde instance, & humilie-
 rent leurs ames par ieusnes & oraisons, eux, &
 leurs femmes. Et les prestres se vestirent de hai-
 res, & les enfans se prosternerent contre la face
 du temple du Seigneur. Et couvrirēt l'autel du
 Seigneur de haire. Et crièrent tous d'un courai-
 ge au Seigneur le Dieu d'Israël, que leurs enfans
 ne fussent point donnez pour proye, ne leurs
 femmes en diuision, ne leurs citez en destruction
 ne leurs saintz lieux en pollution, & qu'ilz ne
 fussent point en opprobre aux Gentilz. Adonc
 Eliachim le grand prestre du Seigneur alla tout
 autour de tous ceux d'Israël, & parla à eux, di-
 sant: Sçachez que le Seigneur exaucera voz prie-
 res, si vous demourez perseuerans en ieusnes &
 en oraisons en la presence du Seigneur. Ayez
 memoire de Moyses seruiteur du Seigneur, leqz
 deffit Amalec qui se confioit en sa puissance, &
 en sa vertu, & en son armée, & en ses bouchiers,
 & en ses chariotz, & en ses cheuaucheurs, sans
 batailler avec le fer, mais en priant par saintes
 prieres. Ainsy seront tous les ennemis d'Israël, si
 vous perseuerez en l'œuvre que vous avez com-
 mencée. Iceux donc faisant prieres au Seigneur
 par son exhortation, perseueroient en la presen-
 ce du Seigneur, tellement aussy que ceux qui of-
 froient les holocaustes au Seigneur, estoient ceintz
 de haire, & offraient les sacrifices au Seigneur,
 & estoit la cédre sur leurs chefs. Et de tout leur
 cœur prioient tous Dieu, à fin qu'il visitast son
 peuple d'Israël.

S. Achior le duc des Ammonites, interrogé de Holofernes
 du genre Israëlitique, raconte les merueilles de Dieu enuers le
 peuple d'Israël. Et admoneste qu'il ne bataille point contre eux
 présimpreusement. Ce oyent les princes de Holofernes fort in-
 dignez à Achior.

Chapitre .v.

Ors fut annoncé à Holoferne prince de la
 cheualerie des Assyriens, que les enfans de
 Israël se preparoient pour resister, & qu'ilz
 auoient fermé les passages des montaignes: &
 fut fort embrassé de fureur, & de grand courroux.
 Et appella tous les princes de Moab, & les ducs
 d'Ammon, & leur dist: Dites moy, quel est ce
 peuple, qui tient les montaignes ou quelles, & de
 quelle sorte, & en quel nombre font leurs citez:
 & aussi quelle est leur puissance, ou quelle est
 leur multitude, ou quel est le Roy de leur nation:
 & pourquoy c'est, que par desir vous vous qui

habitent en Orient, ilz nous ont contemné, &
 ne sont point venuz au deuant de nous, pour nous
 receuoir en paix? Adonc luy respondit Achior
 le duc de tous les filz d'Ammon, & dist: Mō Sei-
 gneur, s'il te plaiet de m'escouter, ie diray la ve-
 rité en ta presence, de ce peuple icy, qui demeure
 es montaignes, & ne fortira point vne faulse
 parole de ma bouche. Ce peuple icy, est de la
 lignée des Chaldéens. Il a au commencement de-
 mouré en Mesopotamie, pource qu'ilz ne voulu-
 rent point suyuir les dieux de leurs peres, qui e-
 stoient en la terre des Chaldéens. Et ainsy en de-
 laissant les ceremonies de leurs peres, lesquelles
 estoient en multitude des Dieux, ilz honorerent
 vn seul Dieu du ciel: lequel aussy leur commada,
 qu'ilz sortissent de là, & qu'ilz demourassent en
 Charan. Et quand la famine eut couuert toute
 la terre, ilz descendirent en Egypte, & là se font
 tellement multipliez par quatre cens ans, que
 l'exercite d'iceux ne peut estre nombré. Et com-
 me le Roy d'Egypte les greuoit, & les rendoit
 subiectz, par les faire edifier ses citez de brique
 & de mortier, ilz crièrent à leur Seigneur, & frap-
 pa toute la terre d'Egypte de diuerses plaies. Et
 quand les Egyptiens les eurent chassés arriere
 d'eux, & que la playe se fut cessée d'eux, & q
 de-
 rechef les voulurent reprendre, & rappeler à
 leur seruitude, quād ilz s'enfuyoient, le Dieu du
 ciel ouurit la mer, tellemēt que d'un costé & d'
 autre les eaues estoient fermées comme vn mur,
 & iceux passerent à pied sec, en marchant tout
 au long du fond de la mer. Et quand l'armée in-
 numerable des Egyptiens les poursuiuoit en ce
 lieu là, elle fut tellemēt couuerte des eaues, qu'il
 n'en demoura pas vn pour racōpter le fait aux
 successeurs. Puis quand ilz furent passez la mer
 rouge, ilz s'en allerent aux desertz de la montai-
 gne de Sina: esquelz iamais home ne peut habiter
 ne aucun filz d'home reposer. En ce lieu là les son-
 taines ameres leur furent faites douces pour boi-
 re, & receurent par l'espace de quarante ans la
 promission annuelle du ciel. Partout là ou ilz sont
 entrez sans ars, & sans fleche, & sans escuillon,
 & glaue, leur Dieu a bataillé pour eux, & a vain-
 cu. Et n'y auoit aucun qui se sceut leur estre ce
 peuple icy, sinon quand ils s'est retiré de seruire
 de son Seigneur Dieu. Mais toutes les fois qu'ilz
 ont honoré autre dieu que iceluy, ilz ont esté
 donnez en pillage, & en l'espee, & en opprobre.
 Et toutes les fois qu'ilz se sont repentis d'auoir
 delaisé le seruire de leur Dieu, le Dieu du ciel
 leur a donné vertue de resister. En semblable de-
 struction le Roy des Chanaanites, & Iebuséens,
 & Phoeniciens, Mothéens, & Heueens, & Amor-
 rhéens, & tout les puissans en Hesebon: & ont
 passé leurs terres, & leurs citez. Et tandis que
 ilz n'offensoient point en la pñce de leur Dieu ilz
 auoient des biens. Car leur dieu hat iniquité. Car
 auoy deuant ces temps icy, quand ilz se sont re-
 tirez

Gen. 11. d

Gen. 12. a

Gen. 46. a

Exo. 14. b

Exo. 15. d

Exo. 16. a

Nob. 21. f

Iudith.

tirez de la voye que Dieu leur auoit donné pour cheminer en icelle, ilz ont esté exterminés par batailles de plusieurs nations, & plusieurs d'eux ont esté menez prisonniers en terre estrange. Mais n'agueres estans retournez au Seignr leur Dieu, se sont rassemblez de la disperſion, de laquelle auoient esté espars, & sont môtez en ces montaignes, & derechef possèdent Ierusalem, là ou sont les sainctz lieux des sainctz. Mainténat d'oc mon Seignr, enqueste toy, s'ilz ont quelque iniquité en la presence de leur Dieu, & monterons vers eux, car en les laissant, leur Dieu les te baillera, & seront subiectz soub le ioug de ta puissance. Mais si ce peuple icy n'a point offensé deuant son Dieu, nous ne pourrons resister à eux, pource que leur Dieu les defendra, & serons en opprobre à toute la terre. Et aduint que lors qu'Achior cessa de parler ces parolles, tous les princes de Holofernes se courroucerent, & pensoiét de le tuer: & disoient l'un & l'autre. Qui est cestuy icy, qui dist que les enfans d'Israël puissent resister contre le Roy Nabuchodonosor, & ses armées, gens sans armures, & sans vertu, & sans cognoissance de l'art de bataille? A fin donc que Achior recognoisse qu'il nous deçoit, montons sur les montaignes: & quād leurs puiffans homes seront prins, adonc sera transpercé de l'espée avec eux: à fin que toute nation cognoisse, que Nabuchodonosor est le Dieu de la terre, & qu'il n'eny a point d'autre que luy.

S. Holofernes courroucé, commande que Achior soit mené en Bethulie, à fin qu'icelle vaincue, il soit puny. Mais les seruiteurs repoullez des fondibulaires, le lierent à vn arbre. Lequel les enfans d'Israël deslierent, & cognoissans la cause, le consolēt benignement, implorans Dieu humblement.

Chapitre.vj.

ET aduint que quand ilz cesserent de parler que Holofernes vehementement courroucé, dist à Achior: Pource q tu nous as prophétizé, disant que la gēt d'Israël sera defendue de son Dieu, & fin que ie te montre qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor: quād nous les aurons tous destruitz, comme vn homme seul, adonc toy aussy periras avec eux par l'espée des Assyriens, & tous ceux d'Israël iroent avec toy en perdition: & esprouveras que Nabuchodonosor est le seigneur de toute la terre. Et lors le glaue de ma cheualerie passera par tes costez: & quād tu seras percé, tu tomberas entre ceux qui seront nūtrez d'Israël, & n'auras plus de respit tant q tu sois exterminé avec eux. Mais aussy si tu estant que ta prophétie soit véritable, que ta face nū se change point: & que la couleur palle qui est en ta face s'en vaise arrière de toy, si tu euy de que ie ne puisse accomplir mes parolles. Or à fin que tu cognoisses quō tu les experimenteras ensemble avec eux, moi & les autres, nous irons ensemble en ta compagnie à ce peuple icy: à fin que lors qu'ilz recuevront les poies d'armes de mon glaue, que tu portes aussy ensemble la

vengeance. Adonc Holofernes commanda à ses seruiteurs de prédre Achior, & qu'ilz le menassent en Bethulie, & qu'ilz le baillassēt en la main des enfans d'Israël. Et les seruiteurs de Holofernes le prindrent, & s'en sont allez par les plaines. Mais quand ilz furent approchez aux montaignes, ceux qui iettoient de la sonde, ysirent contre eux. Et ceux se destournerent du costé de la montaigne, & lierent Achior à vn arbre, par les piedz & par les mains: & le laisserent ainsi lié de cordes, & s'en retournerent à leur seigneur. Mais les enfans d'Israël descendans de Bethulie sont venus à luy. Si le deslierent, & le menerent en Bethulie, & en le mettant au milieu du peuple, luy demandoient quelle chose il y auoit, que les Assyriens l'auoient laissé lié. En ces iours là, estoient illec les princes, Ozias filz de Micha, de la lignée de Symeon, & Charmi, qui est dist Gothoniel. Et ainsi Achior dist au milieu des plus anciens, & en la presence de tous, toutes les choses qu'il auoit dist, quand il fut interrogué de Holofernes: & comment le peuple de Holofernes l'auoit voulu tuer, à cause de ceste parolle, & commēt mesme Holofernes courroucé, commanda qu'il fut liuré aux Israélites, à ceste cause, que lors qu'il vainqueroit les enfans d'Israël, aussy qu'il commanderoit q cestuy mesme Achior mourrut de diuers tourmés, pource qu'il auoit dist, que le Dieu du ciel estoit leur defendeur. Et quand Achior eut exposé toutes ces choses, tout le peuple cheut sur sa face, en adorant le Seigneur, & de commune lamentation, & gemissement tous d'un couraige espendirent leurs prieres au Seigneur, disans: O Seignr Dieu du ciel & de la terre, regarde leur orgueil, & si regarde à nostre humilité: & considere la face de tes sainctz, & montre que tu n'abandonnes point ceux qui se confient en toy: & que tu humilies ceux qui se confient en eux mesmes, & q de leur puissance se glorifient. Et quand le gemissement fut passé, & que l'oraison du peuple faicte tout au long du iour fut accomplie, ilz consolèrent Achior, disant. Le Dieu de noz peres, duquel tu as annoncé la vertu, luy mesmes te donnera le cas pareil, que tu voiras plus tost leur destruction. Et quand le Seigneur nostre Dieu aura donné ceste liberté à ses seruiteurs, Dieu soit aussy avec toy au milieu de nous: tellement que tu conuerſes avec nous, & aussy tous les iours, come il te plaira. Adonc quand Ozias eut finé le conseil, il se recourut en sa maison, & luy fit vn grand soupper. Et appella tous les anciens, & après que la ieiunée fut parfaite, ilz prindrent leur refection. Et après ce tout le peuple fut appelé: & durant toute la nuit furent en oraison dedans l'eglise, demandant ayde au Dieu d'Israël.

S. Holofernes estoit d'Israël, & s'auoit par les prophètes des gētes, il s'ach garder toutes les fontaines. Pourquoy les gens en luy ont de luy, & luy ont de luy. Pourquoy Ozias le prince du peuple, p' luy a fait vn grand soupper.

Chapitre

Chapitre .vij.

A Mais le lendemain, Holofernes commanda à ses armées, qu'elles montassent contre Bethulie. Et y auoit cét & vingt mille piedtons combatans, vingt & deux mille cheualcheurs, sans les ordonnances des homes qui estoient prisonniers, & toute la ieunesse qui auoit esté amenée des prouinces, & des villes. Tous se disposerent ensemble à la bataille contre les enfans d'Israël, & vindrent par le costé de la montagne iusques au coupeau, qui regarde sur Dothai, du lieu q est appellé Belma, iusques à Chelmon qui est contre Esdrelon. Mais quand les enfans d'Israël veirent ceste multitude, ilz se prosternerent sur la terre, & mirent la cendre sur leurs chefz, en priant tous d'un couraige, que le Dieu d'Israël monstrast sa misericorde sur son peuple. Et en prenant leurs armures de bataille, se font assiegez entre les montagnes p les lieux estroitcz aux passages du chemin, & les gardoient nuit & iour. Mais ainsy q Holofernes alloit tout alentour enuironnant, il trouua qu'une fontaine q couloit en l'un de leurs cōduictz d'eau, de la partie de Midy couloit hors de la cité, & commanda qu'on couppast leur cōduict d'eau.

B Toutesfois il y auoit des fontaines assez près des murailles: desquelles on les veoit à l'eschappée puiser de l'eau, plus pour raffreschir, que pour boire. Mais les enfans d'Ammon, & de Moab s'approcherent de Holofernes, disant: Les enfans de Israël n'ont point leur fiance en lance, ny en fleche, mais les montagnes les defendent, & les petites montagnes, qui sont constituées en dangereuses pentes, les fortifiet. A fin donc q les puisse vaincre sans coup ferir, metz gardes aux fontaines, qu'ilz n'y viennent puiser, & tu les mettras à mort sans glaiue, ou vraiment eux estés faschez rendront leur cité, qu'ilz estimēt estre située entre les montagnes, tellement qu'on ne la puisse vaincre. Et ces parolles pleurēt à Holofernes, & en la presence de tous ses satellites, & ordonna tout alentour des centeniers sur chascune fontaine. Et quād ceste garde fut accomplie par vingt iours, les cisternes, & toutes les recollectiōs des eaues, defaillirent à tous ceux qui demouroient en Bethulie, tellement qu'il n'y en auoit point en la cité pour les rassasier vne journée: Car tous les iours, l'eau estoit donnée aux peuples par mesure. Lors tous les homes & les femmes, tous les iuenceaux, & les petits enfans se sont assemblez vers Ozias, & ont tous dict d'une mesme voix.

C Dieu soit le iuge entre toy & nous, car tu as fait les maux contre nous, ne voulant point parler en paix avec les Assyriens, & pour ceste cause nous a Dieu rendu en leurs mains. Et pourtant n'y a aucun qui nous ayde, veu que nous sommes abatus deuant leurs yeux par soif, & en grāde perdition. Maintenant donc assemblez tous ceux q sont en la cité, à fin que volontairement nous nous

rendions au peuple de Holofernes. Car il vaut mieux que nous beneissons le Seigneur en captiuité, & en vie: que si nous mourions, & que soyons en opprobre à toute chair, là ou nous verrōs noz femmes, & noz enfans mourir deuant noz yeux. Nous inuoquons au iourd'uy en tesmoing le ciel & la terre, & le Dieu de noz peres, lequel se vège en nous selon noz pechez, que vous baillez déz maintenant la cité en la main de l'armée de Holofernes, à fin que nostre fin soit briefue au trenchant de l'espée, laquelle est trop longue en la seicheresse de soif. Et quand ilz eurent dict ces choses, grand pleur, & grande crierie fut faite de tous en la congregation, & par plusieurs heures crierent tous d'une voix à Dieu, disant: Nous auons peché avec noz peres, nous auons fait iniquement, nous auons fait iniquité. Toy qui es pitoyable, aye pitié de nous, & venge noz iniquitez par ta flagellation, & ne baille poit ceux qui te confessent, au peuple qui ne te cognoit point, à fin qu'ilz ne disent point entre les Gentilz, ou est leur Dieu? Et après estans traueillez de telles clameurs, & estans tous lassez par ces pleurs, se teurent: Ozias se leuant tout couuert de larmes, dict: Mes freres ayez bon couraige, & attendons ces cinq iours icy la misericorde du Seigneur: car par auenture osterā il son indignation, & donera gloire à son nom. Mais si ayde ne nous vient en dedans cinq iours, nous ferons les parolles que vous auez dict.

S. Judith (de laquelle la louenge est escripte) reprend les prestres douteans, & pensans pour l'angoisse de se rendre le cinqiesme iour, qu'ilz ont prescript temps à la miseration du Seigneur, & les enhorta, q à l'exemple des peres, ilz animent le peuple à patience, & qu'ilz prient Dieu pour elle, & qu'ilz n'enquierent point soulaict.

CHAP. viij.

O Raduint, que Judith vesue ouyt ces parolles, laquelle estoit fille de Merari, le filz d'Idox, filz de Ioseph, filz d'Ozias, filz d'Elai, filz de Iamnor, filz de Gedeon, filz de Raphaim, filz d'Achitob, filz de Melchias, filz d'Enan, filz de Nathanas, filz de Salathiel, filz de Symeon, filz de Ruben: & son mary fut Manasses, lequel mourrut es iours de la moisson de l'orge. Car il insistoit diligēment sur ceux qui lioient les gerbes au champ, & grande chaleur le frappa sur sa teste, & mourrut en Bethulie sa cité & fut là enseuely avec ses peres. Et estoit Judith celle qu'il auoit laissée, en son vesuage desia par trois ans & six mois. Et feit tout au plus hault de sa maison vne chambre secrete pour elle, en laquelle demouroit enfermée avec ses pucelles: & en portant sur ses reins vne haine, ieusnoit tous les iours de sa vie, exceptez les Sabbathz, & les nouvelles lunes, & les festes de la maison d'Israël. Et estoit de fort beau regard, & luy auoit son mary laissé plusieurs richesses, & grande famille, & des possessions pleines de vacheries, & des troupeaux de brebis. Et entre tous les autres, elle estoit fort renommée, pource que grandement

Ll craignoit

Iudith.

B craignoit le Seigneur: & n'y auoit aucū qui dict quelque mal d'elle. Et ainſy quand elle eut ouy q̄ Ozias auoit promis, qu'après cinq iours paffez il rēdroit la citē, elle enuoia vers les prestres, Chābri, & Charmi. Et ſont venus à elle, & leur a dit: Quelle eſt la parole, en laquelle Ozias a conſentū, de rendre la citē aux Aſſyriens, ſi en dedans cinq iours ayde ne nous vient? Et qui eſtes vous, qui tentez le Seigneur? Ceste parole n'eſt point pour prouoquer la miſericorde: mais plus toſt pour exciter le courroux, & pour enflammer la fureur. Auez vous mis temps à la miſeration du Seigneur, & luy auez vous ordonnez vn iour à voſtre volūté? Mais pourtant q̄ le Seigneur eſt patient, repentons nous de ceste choſe, & demandons pardon en reſpādant larmes. Car Dieu ne menacera point cōme l'home: & ne ſe enflammera point à courroux, comme les filz de l'home. Et pourtāt humilions vers luy noz ames & nous mettons en eſprit humiliē, en luy ſeruāt, difons, plorants deuant le Seigneur, que ſelon ſa volūté, ainſy veuille faire bien toſt avec nous ſa miſericorde, à fin que ainſy nous ſoyons gloriez de noſtre humilitē, cōme noſtre cœur a eſté troublē par leur orgueil: car nous n'auons point ſuyuy les pechez de noz peres, qui ont delaiſſē leur Dieu, & ont adorē les autres dieux: pour lequel peché ont eſté donnez à l'eſpēe, & en rapine, & en confuſion à leurs ennemis. Mais nous ne cognoiſſons point d'autre Dieu que luy. Attendons en humiltē ſa conſolation: & il redemandera noſtre ſang des afflictions q̄ nous ſont noz ennemis. & humiliera toutes nations qui ſ'eſleuent contre nous, & le Seigneur noſtre Dieu les fera eſtre ſans honneur. Et vous maintenant freres, pource que vous eſtes les anciens du peuple de Dieu, & que leur ame depend de vous, eſſeuez leurs cœurs par voz paroles, à fin qu'ilz aiēt memoire que noz peres ont eſté tentez, à fin que ilz fuſſent eſprouuez, à ſcauoir ſ'ilz craignoient vraiment leur Dieu. Ilz doibuent auoir memoire, comment noſtre pere Abraham fut tentē, & eſprouuē par pluſieurs tribulations, & fait l'amy de dieu. Ainſy a eſté Iſaac, ainſy a eſté Iacob, ainſy a eſté Moyleſe, & tous les fideles, qui ont pleu à Dieu, ſont paffez par beaucoup de tribulations.

Gen. 22. a Mais ceux qui n'ont point receu leurs tentations avec la crainte du Seigneur, & ont proferē leur impatience, & le reproche de leur murmure contre le Seigneur, ſeuz ont eſté exterminēz de ce luy qui exterminē, & ſont peris par les ſerpens.

Nōb. 31. b Donc ainſy, ne nous vègeons point pour les choſes q̄ nous ſont ſont: mais eſtimpōs que ces tourments ſont de plus petites ſiſgellations du Seigneur pour noz pechez, par lesquelles nous ſommes cōme ſeruiteurs corrigēz pour nous amender, & que ne croyons point que ce ſoit aduenū pour noſtre perdition. Lors Ozias & les anciens luy dirent: Toutes les choſes que tu as parlē, ſont

veritables, & n'y a quelque reprehension en tes paroles. Maintēnāt donc prie le Seigneur pour nous, car tu es ſaincte femme, & craignāte Dieu. Et Iudith leur dict: Comme vous congnoiſſez, que ce que i'ay peu parler eſt de Dieu, auſſy pareillement eſprouuez, ſi ce que i'ay diſpoſē de faire, eſt de Dieu: & priez que Dieu veuille affermir mon conſeil. Vous vous tiendrez, ceste nuit à la porte, & ie fortiray avec Abra ma ſeruante: & priez que ainſy que vous auez dict, en dedans cinq iours le Seigneur regarde ſon peuple Iſraēl. Mais ie ne veux point que vous enquez mon affaire: & que rien ne ſe faice pour moy, ſinon oraiſon à noſtre Seigneur Dieu, iuſques à ce que ie vous viendray dire les nouuelles. Et Ozias le prince de Iuda, luy dict: Va en paix, & le Seignr ſoit avec toy, en la vengeance de noz ennemis. Et eux retournants, s'en allerent.

S. Iudith s'affligeant, & humiliant, proſternēe prie pour la deliurāce du peuple. Et que puiffance luy ſoit donnēe de deſtruire Holofernes.

Chapitre. ix.

Lors qu'ilz s'en alloient, Iudith entra en ſon oratoire: Et en ſoy veſtant d'vne haire, mit la cendre ſur ſon chef, & en ſoy proſternāt vers le Seigneur, crioit au Seigneur, diſant: O Seigneur Dieu de mon pere Simeon, qui luy donnaſ l'eſpēe pour la deſenſe des eſtrangers, q̄ furent violateurs en leurs orduſe, & deſcoururent par confuſion la cuiſſe de la vierge: & donnaſ leurs femmes pour ptoye, & leurs filles en captiuitē: & toutes les deſpouilles pour les diuiſer à tes ſeruiteurs, leſquelz furent zelateurs de ton zele. Ie te prie mon Seigneur mon Dieu, ayde moy qui ſuis veſue. Car tu as fait les premieres choſes, & les as penſē les vnes après les autres. Et ce q̄ tu as voulu, a eſté fait. Car toutes tes voyes ſont preparēes, & as mis tes iugemens en ta providence. Regarde maintenant les ſieges des Aſſyriens, comme lors il t'a pleu de regarder les ſieges des Egyptiens; quād ilz courroient en armes après tes ſeruiteurs, & ſe conſoient en leurs chariotz & cheualeries, & en la multitude des combatans. Mais tu regardas ſur leurs armēes, & les tenebres leurs dōnerent ſaſchetie. L'abyſme retint leurs piedz, & les eaues les cōuurent. Ainſy Seigneur ſoyens ceux icy, qui ſe conſoient en leur multitude, & en leurs chariotz, & en leurs piques, & en leurs bouclers, & en leurs fleches, & ſe glorifient en leurs lanets, & ne congnoiſſent point que tu es noſtre Dieu, qui cōfonds les batailles de te commencement, & que tu as à nom, Seigneur. Iſſeue ton bras, comme tu ſeas au commencement, & abbaſ leur vertu par ta vertu: que leur vertu tumbē par ton courroux, leſquelz promettent de violer ſainctz lieux, & de ſapiller le tabernacle de ton nom, & d'abbatre de leur eſpēe la cornede ton autel. Seigneur, fais que ſon orgueil ſoit ſoyē par ſon propre

propre glaiue, qu'il soit prins en moy par le laqs de ses yeux, & que tu le frapes par les leures de ma charité. Donne moy constance en couraige, à fin que ie le contemne, luy & sa puissance, & q'ie le destruisse. Car ceste chose sera vn memorial pour ton nom, quand la main d'une femme l'aura mis bas. Car Seigneur ta puissance n'est point en multitude, & ta volonté n'est point es forces des cheuaux; aussy déz le commencement ne te ont point pléu les orgueilleux: mais toujours t'a esté plaisante la priere des humbles, & des débónaires. O Dieu des cieus, createur des eaues, & Seigneur de toute creature, exauce moy, qui suis paoure suppliante, & qui me confie en ta misericorde. Seigneur, aye memoire de ton testament, & me donne parole en ma bouche, & me confirme le conseil au cœur, à fin que ta maison demeure en sanctification: & que toutes gens cognoissent que tu es Dieu, & qu'il n'en y a point d'autre que toy.



S. Iudith tres belle, & decentement ornée, sort de Bethsabee, avec sa chambriere, & trouuée des espies, est menée à Holofernes: qui incontinent fut surpris de sa beaulté.

Chapitre .x.

A R quád Iudith eut cessé de crier au Seigneur, elle se leua du lieu, auquel icelle auoit couché, prosternée deuant le Seigneur. Et appella Abra sa seruante, & descendit en sa maison, osta la haire, & se deuestit des vestemens de sa yduité, & l'aua son corps, & s'oint de tresbon myrte, & disposa les cheueux de son chef, & mit vne corone sur sa teste, & se vestit des robes de sa lieffe, & chaussa des sandales en ses piedz: & prit des bracelez, & des fleurs de liz, & des aureillettes, & des aneaux, & s'accoustra de tous ses ornemens. Et le Seigneur aussy luy augmenta sa beaulté. Car toute ceste composition ne dependoit point de concupiscentence, mais de vertu: & pourtant le Seigneur luy augmenta ceste beaulté: à fin qu'elle se monstrast es yeux de tous, d'une beaulté non pareille. Et ainsi chargea sur Abra sa seruante, vn vaisseau au vin, & vn vaisseau à l'huyle, & du bouillon, & de l'oreille, & des pains, & du fromaige, & s'en est allée. Et quand elles vindrent à la porte de la cité, elles trouveront Ozias, & les prestres

de la cité qui l'attendoient. Quand ilz la veirent, comme tous estonnez, grandement s'esmeruilerent de sa beaulté. Toutesfois la laisserent passer, sans luy rien demander, disant: Le Dieu de noz peres te veuille donner grace, & veuille confermer par sa vertu, tout le conseil de ton cœur, & que Ierusalem se glorifie sur toy, & q' ton nom soit au nombre des saintz, & des iustes. Et ceux qui estoient là, dirent tous d'une voix. Ainsy soit il, ainsy soit il. Mais Iudith passa par les portes, en priant le Seigneur, elle, & Abra sa seruante. Et aduint, quand vers le point du iour elle descendoit de la montaigne, les espies des Assyriens la rencontrèrent, & la prindrent, disant: D'ont viens tu, & ou vas tu? Laquelle respondit: Je suis fille des Hebreux, pourtāt n'en suis suye arriere d'eux, que ie cognoy qu'il aduendra que ilz vous seront donnez pour les destruire, à cause qu'ilz vous ont conténé, & ne se sont pas voulu rendre pour trouuer misericorde deuant vous. Pour ceste cause, ay pensé en moy, disant: Je me en iray deuant la face du prince Holofernes, pour luy declairer leurs secretz, & pour luy monstrier par quel moyen il les pourra conquerre: tellemēt qu'il n'y aura pas vn home tué de son armée. Et quand ces homes eurent ouy ses parolles, ilz regardoient sa face: & estoiet honteux en eux mesmes: car ilz s'esmeruilloient grandement de sa beaulté. Et luy dirent: Tu as sauué ton ame, de ce que tu as trouué tel conseil, de descendre vers nostre seigneur. Et sçache, que lors que tu seras en sa presence, qu'il te fera du bien: & luy seras agreable en son cœur. Et ilz la menerent au tabernacle de Holofernes, & feirēt sçauoir qu'elle estoit là. Et quád elle fut entrée deuant sa face, incontinent Holofernes fut prins de ses yeux. Et ses seruiteurs luy dirent: Qui est celuy, qui mespreroit le peuple des Hebreux, qui ont de si belles femmes, q' ne deussions par raison cōbatre cōtre eux pour elles? Et ainsy quand Iudith veit Holofernes assis en vne tente, qui estoit tissue de pourpre, & de lin blac, & d'or, & d'Esmeraude, & de pierres precieuses: & quád elle l'eut regardé en sa face, soy prosternant sur la terre, l'adora. Et les seruiteurs de Holofernes la leuerent par le commandement de leur Seigneur.

S. Iudith interrogate de Holofernes, sur la cause de sa fuyte, le deçoit, luy promettant vne belle victoire.

Chapitre .xj.

E T adonc luy a dict Holofernes. Aye bon couraige, & n'aye point de paour en ton cœur: car iamais ne fais mal à home q' a voulu seruir au roy Nabuchodonosor. Et si ton peuple ne t'es retirée d'eux, & qu'il t'a pléu de venir vers nous? Et Iudith luy dit: Receois les parolles de ta seruante: car si tu en fais les parolles de ta seruante, le Seigneur sera avec toy vne chose parfaite

Ll.ij. parfaite

Iudith.

parfaicte. Vraiment, Nabuchodonosor le Roy de la terre vit, & sa vertu qui est en toy vit, pour corriger les ames de tous ceux qui errent: car les homes ne luy seruent point seulement par le moyen de toy, mais ausly les bestes du champ obeissent à luy. Car l'industrie de ton esprit est annoncée en toutes nations, & est declairé par tout le monde, que tu es seul bon & puissant en tout son royaume, & ton instruction est annoncée en toutes les prouinces. Et n'est pas ignoré ce que Achior a dit, & ausly est bien sceu ce q tu as commandé qu'il luy aduienne. Certainement il est manifeste que nostre Dieu est tellement offensé, qu'il a mādé par ses Prophetes à son peuple, qu'il le hurera pour ses pechez. Et pource que les enfans d'Israël cognoissent qu'ilz ont offensé leur Dieu, la crainte de toy est sur eux. D'auantaige ausly la famine les a assaillis, & sont desia cōptez cōme mortz pour la faulte d'eue. Finablement ilz deliberent de tuer leur bestial, & de boire le sang, & ont pensé d'engager les choses saintes, de leur Seignr Dieu, q Dieu a cōmandé qu'on ne les touchast pour du fromēt, du vin, & del'huy-le: & veulēt consumer les choses, qu'ilz ne debue roient point ausly toucher de leurs mains. Pourtant donc qu'ilz font ces choses, il est tout certain qu'ilz seront mis à perdition. Et moy ta seruante cognoissant ceste chose, suis suye arriere d'eux: & le Seignr m'a enuoie pour te noncer ces choses. Car moy qui suis ta seruante, i'adore Dieu, voire maintenāt auprés de toy: & ta seruante sortira, & prieray Dieu: & il me dira quād il leur vouldra rendre leur peché, puis viendray & le te feray scauoir: tellemēt que ie te meneray par le milieu de Ierusalem, & auras tout le peuple d'Israël, comme brebis qui n'ont point de pasteur, & n'y aura pas vn chien qui abaye contre toy, car ces choses me sont dictes par la prouidence de Dieu. Et pource que Dieu est courroucé à eux, ie suis enuoiee pour te noncer ces choses. Et toutes ces parolles pleurent à Holofernes, & à ses seruiteurs, & s'esmerueilloient de sa sapience, & disoient l'vn à l'autre. Il n'y a point vne telle femme sur la terre, tant en regard, en beaulté, qu'en sens de parolles. Et Holofernes luy dict: Dieu a bien fait qui t'a enuoiee deuant le peuple, à fin que tu le baillies en noz mains. Et pourtant que ta promesse est bonne, si ton Dieu me fait ceste chose, ce sera ausly mon Dieu, & seras grande en la maison de Nabuchodonosor, & sera ton nom renommé en toute la terre.

S. Iudith introduicte au lieu des thesors de Holofernes, obtiēt licence de manger les propres viandes, & de sortir de nuit à faire oraison. Au quatriesme iour introduicte au conuiu, mangea & beut deuant Holofernes, qui enflammé en la concupiscence d'elle, fut vehementement enuie. CHAP. xij.

A Donc cōmanda qu'elle entraist là ou estoient mis ses thesors, & commanda qu'elle demourast là, & ordōna ce qu'on luy doneroit de son banquet. Auquel respōdit Iudith,

& dict: Je ne puis maintenant manger des choses que tu commande qu'on me baille, à fin q l'ire ne vienne sur moy. Mais ie mangeray des choses q i'ay apporté pour moy. Holofernes luy dit: Quād les choses q tu as apporté auēc toy seront faillies que te ferons nous? Et Iudith dict: O mon Seigneur, ton ame vit, car ta seruante ne despendra point toutes ces choses, auāt que Dieu faice par ma main les choses que i'ay pensées. Et ses seruiteurs la feirent entrer au tabernacle qu'il auoit commandé. Et comme elle y entroit, elle demanda qu'on luy domast licence de sortir dehors de nuit, & deuant le iour, pour faire oraison, & prier au Seigneur. Et il commanda à ses chambrelens, qu'elle sortist & entraist pour adorer son Dieu, comme il luy plairoit, par l'espace de trois iours. Et de nuit sortoit hors en la vallée de Bethulie, & se lauoit en vne fontaine d'eue. Et cōme elle montoit, icelle prioit au Seigneur Dieu d'Israël qu'il adressast sa voye, pour la deliurance de son peuple. Et en entrant toute nette au tabernacle, demouroit là iusques au vespre, qu'elle prenoit sa refectio. Et aduint au quatriesme iour, que Holofernes feit vn soupper à ses seruiteurs, & dit à Vagao son eunuque: Va, & conseille à ceste Hebreue, que volontaiemēt elle consente d'habiter avec moy. Car c'est chose infame entre les Assyriens, que vne femme se mōcque d'vn home, en faisant qu'elle voise arriere de luy, sans la toucher. Lors Vagao entra vers Iudith, & dict: La bonne ieune fille ne soit point honteuse d'entrer à mon Seigneur, à fin q elle soit honorée deuant sa face, & qu'elle mäge avec luy, & qu'elle boiue le vin en liesse. Auquel respondit Iudith: Qui suis ie, pour contredire à mon Seignr? Ie feray tout ce qui sera bon & trespbon deuant ses yeux. Et tout ce qu'il luy plaira, ce ausly me sera trespbon tous les iours de ma vie. Et elle se leua, & raccoustra de son vestement, & quand elle fut entrée, elle se tint deuant sa face. Lors le cœur de Holofernes fut esmeu, car il brusloit en la concupiscence d'icelle. Et Holofernes luy dict: Boy maintenant, & te siedz pour manger en ioye: car tu as trouuē grace enuers moy. Et Iudith dict: O seignr, ie beuueray, car mon ame est au iourd'uy plus magnifiée, qu'elle n'a esté toute ma vie. Et print, & beut, & mägea deuant luy les choses q sa seruante luy auoit appareillées, & fut Holofernes fait tout plaisant verselle, & beut du vin en grande abondance, plus que iamais en toute sa vie n'auoit beu.

S. Iudith ayant fait oraison à Dieu, couppela teste de Holofernes yore, laquelle porta à ses citoyens de Bethulie, les admonstrant à action de graces. Mais elle est benie de tous. Et Achior voyant la teste de Holofernes, fut estonné.

Chapitre. xiiij.

ET quand le vespre fut venu, ses seruiteurs s'en allerent hastiuement en leurs logis, & Vagao ferma les huys de la chambre, puis s'en alla: & estoient tous lassez de vin. Et Iudith estoit



estoit ieule en la chambre. Mais auliy Holoternes estoit au liēt couché endormy par estre trop yure. Lors Iudith dict à sa seruāte, qu'elle se tint hors deuant la chambre, & qu'elle fait le guet. Et Iudith se tint deuant le liēt, en priant avec larmes, & en silence mouuant ses leures, disoit: O mon Seigneur Dieu d'Israël, donne moy force, & regarde en ceste heure aux œures de mes mains, & esleue Ierusalem ta cité, comme tu as promis: & que ie parfaice ce que j'ay pensé, en croiant qu'il peut estre fait par toy. Et quād elle eut dict ces choses, elle s'approcha de la colonne qui estoit au cheuet de son liēt, & deslia la dague d'iceluy, qui là estoit pendue, & liée. Et quād elle l'eut desgainée, elle le print par la per-
 B rucque de sa teste, & dict: O Seigneur Dieu, donne moy force à ceste heure. Puis frappa deux fois son col, & couppa sa teste, & print la tente, qui estoit au tour des colonnes, & roulla son corps comme vn tronc. Et vn petit après ysisit, & bailla le chef de Holofernes à sa seruante, & commanda qu'elle le mit en sa malette. Et sortirent toutes deux scō leur coustume, cōme pour prier & passerent oultre l'ost. Et en tournoiant la vallée, sont venues à la porte de la cité. Et Iudith dict de loing à ceux qui gardoient les murailles. Ouurez les portes: car Dieu est avec nous, lequel a fait vertu en Israël. Et aduint, quand les hommes oyrent sa voix, on appella les ancions de la cité. Et sont tous venus au deuant d'elle, depuis le plus petit iusques au plus grand: car desia ne uoient plus d'espoir qu'elle deust retourner. Et en allumant les lumieres, tous s'assemblerent autour d'elle. Mais icelle monta sur vn hault lieu, & commanda faire silence. Et quand tous se furent tanz, Iudith dict: Louez le Seigneur nostre Dieu, lequel n'a point delaisse ceux qui ont esperé en luy, & a accompli en moy qui suis sa seruante, sa misericorde, qu'il a promis à la maison d'Israël: & en cest nuyt a occis par ma main l'ennemy de son peuple. Et en tirant hors de la malette la teste de Holofernes, leur monstra, disant: Voicy la teste de Holofernes prince de la chaulerie des Assyriés: & voicy sa tente, en laquelle il estoit couché en son yronnement, là ou le Seigneur nostre Dieu a frappé par la main d'une femme.

me. Aussi le Seignr vit. Car son ange m'a gardé: en allant d'icy, & en demourant là, & en retournant d'illec: & le Seignr n'a point permis q moy, qui suis sa seruāte, ay e esté souillée, mais m'a rappellée avec vous, sans quelque pollution de peché: me resiouyssant en sa victoire, & de ce que ie suis eschappée, & de vostre deliurance. Vous tous donc confessez qu'il est bon, & q sa misericorde est eternelle. Et tous adorans le Seigneur luy dirent: Le Seignr t'a benieēt en sa vertu, car par toy il a reduict noz ennemis à neant. Puis Ozias le prince du peuple d'Israël luy dict: O fille, tu es benieēt du Seigneur Dieu souuerain, p
 dessus toutes les femmes qui sont sur la terre. Benieēt soit le Seigneur, qui a creé le ciel & la terre, lequel t'a adressé pour ferir le chef du Prince de noz ennemis, car il a au iourd'hui tellement magnifié ton nom, que ta louenge ne se departira de la bouche des homes, qui auront memoire de la vertu du Seigneur, à tousiours, mais pour lesquelz tu n'as point espargné ton ame, à cause des angoisses, & de la tribulation de ta generation, mais as subuenu à la ruine faicte deuant la p'sence de nostre Dieu. Et tout le peuple dict: Ainsy soit il, ainsy soit il. Mais aussi Achior fut appelé, & vint. Et Iudith luy dict: Le Dieu d'Israël, auquel tu as donné tesmoignage qu'il se venge de ses ennemis, cestuy a couppé le chef de to' les incredules, en ceste nuyt par ma main. Et à fin que tu esprouue qu'il est ainsy, voicy le chef de Holofernes, qui par le contemnement de son orgueil, a contemné le Dieu d'Israël, & te menaçoit de faire mourir, disant: Quand le peuple de Israël sera prins, ie commanderay que tes costez soient percez par l'espee. Et Achior voyant le chef de Holofernes, fut fort angouillé de paour, & tūba sur sa face en terre, & son ame fut perturbée. Mais après qu'il eut repris couraige, & fut refaict, il se prosterna à ses piedz, & l'adora, & dict: Benieēt sois tu de ton Dieu, en tout tabernacle de Jacob, car le Dieu d'Israël sera magnifié par toy, en toute nation qui auront ouy ton nom.

S. Après que le chef de Holofernes fut pendu au mur, & que Achior fut enuoyé. Les Iuifs se mirent sur les Assyriens, qui auillirent Holofernes, & le trouuerent mort, furent surpris d'une tres grande crainte. CHAP. xiiij.

Lors Iudith dict à tout le peuple: Escoutez moy freres. Pendez ceste teste sur noz murailles: & ainsy quand le soleil sera leue, que vn chascun porte ses armours, & forttez hors en foule: non point q vous desceidez en bas, mais cōme vous les faites effort. Adonc sera necessaire, que les espiers Assyriens peussent sailler leur prince à la bataille. Et quād leurs Ducs seront courus au tabernacle de Holofernes, & q de le trouueront comme vn tronc eschappé de son sang, grans terribles sur eux. Et quand vous appareueront qu'ils s'abstoyront, allez leuement après eux, car le Seigneur les foullera sous voz piedz.

Liiij. Lors

Psa 105. a.
& 106. a

Luc. i. d.

Judith.

B Lors Achior voyant la vertu que le Dieu d'Israël auoit fait, en delaisant la maniere des Gentils, il creut à Dieu, & circoncit la chair de son prepuce, & fut adioinct avec le peuple d'Israël, & toute la succession de sa generation iusques au iour present. Et incontinent que le iour fut venu, ilz pendirent la teste de Holofernes sur les murailles, & print vn chascun home ses armures & y sirent en grand bruit & grand cry. Quand ceux qui faisoient le guet, veirent ceste chose: ilz coururent au tabernacle de Holofernes. Mais ceux qui estoient en son tabernacle, venoient, & faisoient bruit deuant l'entrée de sa chambre, pour l'esueille, & cõtendoient par industrie de luy rompre son repos: à fin que Holofernes s'esueillast, n'ost point par l'esueille en l'appellât, mais par le bruit. Car personne n'osoit frapper à la chambre de la vertu des Assyriens, pour l'ouurer, ou y entrer. Mais quand ses Ducz furent venuz, & ses capitaines, & tous les plus grandz de l'armée du Roy des Assyriens, ilz dirent aux valletz de chambre. Entrez dedans, & l'esueillez: car les fors yssues de leurs cauernes, ont prins hardiesse de nous prouocquer à la bataille. Lors Vagao entra dedans sa chambre, & s'arresta deuant la cortine: & frappa des mains: car il cuidoit qu'il dormoit avec Judith. Mais quand il n'ouyt aucun mouvement de celui qui estoit couché, il s'approcha plus près de la cortine, & en la leuant, & voyant le corps mort de Holofernes sans teste, & tout appaly en son sang, couché sur la terre, s'escria à haute voix en plorant, & rompit ses vestemens. Et entrant au tabernacle de Judith, ne la trouua pas. Lors yssit au peuple, & dict: Vne seule femme Hebrieue a fait confusion en la maison du Roy Nabuchodonosor. Car voicy Holofernes couche en terre, & si n'est pas sa teste avec luy. Quand les princes de la puissance des Assyriens oyrent ceste chose, tous deschirerent leurs vestemens, & crainte & paour intolerable tumba sur eux, & furent leurs courages fort troublez. Et fut fait vn cry incomparable au milieu de leurs ostz.

S. Les Assyriens laissans tout, fuyent les Hebrieux, qui les poursuirent. Mais eux furent moult enrichis des despouilles. Et Judith fut benie de l'Euesque, & du peuple. Et toutes les choses qui furent du propre d'Holofernes, luy furent données.

Chapitre .xv.

A ET quand toute l'armée eut ouy que Holofernes estoit decollé, ilz perdirent courage & conseil, & seulement agitez de tremblement & de paour, prindrent la fuyte pour refuge, tellement que nul ne parloit à son prochain: mais en baissant la teste, & delaisant toutes choses, se hastoient d'eschapper des Hebrieux, lesquels auoient ouy venir sur eux en armes, & fuyoiient par les voies des champs, & par les sentiers des petites montaignes. Et ainsi les enfans d'Israël voyant ceux qui fuyoiient, les ont suivis, & sont descendus en sonnant les trompettes, & faisant

grande noise après eux. Et pourtant que les Assyriens sans estre assemblez s'ensuyuoient legierement, & que les enfans d'Israël les poursuuoient par vne armée, ilz deffaisoiēt tous ceux qu'ilz pouoient trouuer. Et Ozias enuoia des messagers par toutes les citez & regions d'Israël. Et ainsi toute region, & toute ville enuoierent toute la ieunesse esleue, en armes après eux: & les poursuirent au trenchant de l'espee, iusques à ce qu'ilz vindrent aux frontieres de leurs contrées. Et tous les autres qui estoient demourez en Bethulie, s'en allerent es sieges des Assyriens, & prindrent les despouilles, que les Assyriens qui s'ensuyuoient auoient laissées, & en furent fort chargez. Mais ceux qui retournerent victorieux en Bethulie, ilz apporterent avec eux tout ce qui estoit à eux, tellement que le bestial estoit sans nombre, & les iumentz, & tous leurs meubles, & furent faitz riches de leurs despouilles, depuis le plus petit iusques au plus grand. Aussi Ioachim le grand Prestre vint de Ierusalem en Bethulie, avec tous ses prestres, pour veoir Judith. Et quand elle fut venue vers luy, ilz la benierent tous d'une voix, disants: Tu es la gloire de Ierusalem, tu es la liesse d'Israël, tu es l'honneur de nostre peuple, qui as fait vaillamment, & ton cœur a esté conforté, pource que tu as aymé chasteté, & que après ton mary, tu n'en as point cogneu d'autre: pour tant aussi t'a conforté la main du Seigneur, & pource seras tu dicte bien heureuse eternellement. Et tout le peuple dict: Ainsi soit il, ainsi soit il. Et à grande peine furent recueillées les despouilles des Assyriens par le peuple d'Israël, en trente iours. Mais après ilz donerent à Judith toutes les choses qui furent trouuées estre appartenantes à Holofernes, tant en or, comme en argent, & en vestemens, & en pierres precieuses, & en toute vtenfile, & luy furent toutes baillées du peuple. Et tous les peuples se resiouyssoient avec les femmes, & les vierges, & les iuueceaux, en orgues, & en harpes.

S. Le cantique de Judith pour la victoire. Le peuple vint en Ierusalem pour offrir sacrifices avec action de grâces. Finalement Judith fort ancienne, mourut. Et les iours de ceste victoire sont celebrez perpétuellement au nombre des saintz iours, entre les Iuis.

Chapitre .xvj.

A Lors chanta Judith ce cantique au Seigneur, disant:

Commencez à chanter au Seigneur, en tambours, chantez au Seigneur en cymbales, jouez en mesure nouveau psalme, resiouyssez vous, & inuoquez son nom.

Le Seigneur confond les batailles, il a nom Seigneur.

Qui a mis ses pavillons au milieu de son peuple, pour nous deliurer de la main de tous nos ennemis.

Assur est venu des montaignes d'Assur, en la multitude de sa force: duquel la multitude a estouppé

estouppé les riuieres, & leurs cheuaults ont couuert les vallées.

Il a dit qu'il mettroit le feu en mes contrées, & qu'il mettroit à mort par l'espée mes ieuenceaux, qu'il donneroit en proye mes enfans, & les vierges en captiuité.

Mais le Seigneur tout puissant l'a empêché, & l'a baillé en la main d'une femme, & l'a précé.

Car leur home puissant n'est point tumbé par les iuenceaux, & les filz de Titan ne l'ont point frappé, & les grâdz Geantz ne se sont point mis cōtre luy, mais Judith fille de Merari, l'a desfaiçt par la beaulte de sa face.

Car elle se deuestit de la robe de viduité, & se vestit du vestement de lyesse, pour la resioyissance des enfans d'Israël.

Elle oignit sa face d'une oignement: & troussa ses cheueulx d'une corone, elle print sa robe neufue pour le deceuoir.

Ses sandales ont rauy ses yeulx, la beaulte d'icelle a rendu son ame prisonier, elle a couppe sa teste d'une dague.

Ceux de Perse se sont espouentez de sa constance, & les Medéens de sa hardiesse.

Lors s'escrierēt les sieges des Assyriens, quād les miens qui estoient humiliez & seichez de soif, se monstrerent.

Les filz des iuencelles les poignirent, & les ont occis comme enfans qui s'ensuyent; ilz sont peris en la bataille deuant la face du Seigneur mon Dieu.

Chantons Hymne au Seignr, chantons nouvelle Hymne à nostre Dieu.

O Adonai Seigneur Dieu, tu es grand, & excellent en ta vertu, & celuy que aucun ne peut vaincre.

Que toute ta creature te serue, Car tu as dit, & ilz ont esté faiçtz: tu as enuoie ton esprit, & ilz ont esté creéz, & n'y a aucū q' resiste à ta voix.

Les montaignes se mouueront avec les eaues de leur fondement, & les pierres se fondront comme la cite, deuant ta face.

Et ceux qui te craignent, seront grandz en toutes choses enuers toy.

Malediction sur la gent qui s'esleue, sur ma generation:

Car le Seigneur tout puissant se vengera sur eux, & les visitera au iour du iugement.

Car il baillera du feu & des vers en leurs chairs, à fin qu'ilz soient bruliez, & qu'ilz les font idre en foyes & en ossements.

Or ces choses faittes, tous le peuple apris la victoire, vint en Ierusalem, pour adorer le Seigneur. Et auant qu'ilz fussent trois iours, ilz offrirent les holocaustes, & leurs votus de promesse. Mais ausy Judith offrit par son fleuve un don de sa vie, & obliance, pour les iustes de iugement de Holofernes, que le peuple luy auoit donné, & ausy la tenre qu'elle

auoit prinse de sa couche. Et estoit le peuple fort plaissant selon la face des saintz: & fut la ioye de ceste victoire celebrée avec Judith par l'espace de trois mois. Mais après ces iours là, vn chascū retourna en son hostel, & Judith fut grādement estimée en Bethulie, & estoit fort anoblīe en toute la terre d'Israël. Ausy chasteté estoit adioincte à sa vertu, tellement que tous les iours de sa vie ne cogneut point d'home, depuis que Manasses son mary fut trespassé. Et es iours de feste, elle cheminoit en grande gloire. Et demoura en la maison de son mary, cent & cinq ans: & laissa Abra sa seruante en liberté, puis mourrut, & fut ensepuelye avec son mary en Bethulie. Et tout le peuple la plora par sept iours. Ausy en toute l'espace de sa vie, nul ne perturba Israël, ne ausy par plusieurs ans après sa mort. Et le iour de la feste de ceste victoire, est receu des Hebreux au nombre des saintz iours, & est honoré des Iuifz, depuis ce temps là iusques au iour present.

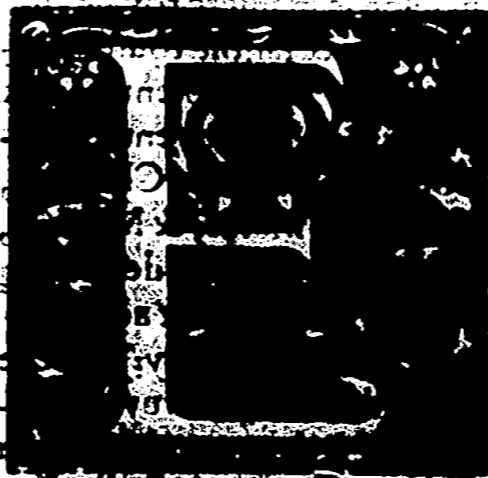
Fin du liure de Judith.

Le Liure d'Esther.



S. Quand Ahasuerus celebroyt vn banquet excellent pour la iactance de la puissance de sa gloire, le Royae Vasthy appolke refusa venir. Pour ce fut repudie. Et de conseil des leges, fut publié vn edict que les femmes porteroient honneur à leurs maris.

Chapitre premier.



S iours d'Assuer^A qui regna depuis l'Inde, iusques en Ethiopie, sur cent & vingt sept provinces, quand il fut alis au thron de son royaume, la cite de Susa fut le comble de son regne. Donc en la troisieme année de son empire, il fist vn grand conuue à tous ses

Ll. iiii. princes

Assuerus.

prices & à ses seruiteurs, aux tresforts de Perse, & aux nobles des Medéens, & aux preuostz des prouinces, qui estoient en sa presence, pour monstrer les richesses de la gloire de son royaume, & la grandeur, & l'exaltation de sa puissance, par l'ogee espace, à scauoir cét & quatre vingtz iours. Et quand les iours du conuiue furent accomplis, il inuita tout le peuple qui fut trouué en Susa, depuis le plus grand, iusques au plus petit. & commanda que le conuiue fut préparé par sept iours au portail du iardin, & de la forest qui estoit plantée à la main, & accoustrée comme pour vn Roy. Et de toutes pars pendoient des tentes de couleur d'arain, & de couleur de fin lin & de Hyacinthe, soustenues p cordes de fin lin, & de pourpre, auxquelles estoient entreboutez de cercles d'iuoyre, & estoient soustenues de colomnes de marbre. Aussi y auoit des listz d'or & d'argent, sur le pauement qui estoit pavez d'Esmeraude, & de liste de parie, disposez, tellement que par paincture de merueilleuse diuersité, estoit fort decoré. Et ceux qui estoient inuitez beuuoient en vaisselles d'or & leur apportoit on des viandes, en vaisseaux, puis d'vne forte puis d'vne autre. Et estoit aussi mis le vin en abondance, & comme il appartenoit à la magnificence royale, tout du meilleur. Et n'y auoit persone q cōtraignit de boire, sinó autāt qu'on vouloit. Mais ainsi q le roy l'auoit ordonné, en mettāt a chascune table l'vn de ses princes pour presider, à fin que vn chascun print ce qu'il vouloit. Aussi Vasthi la royne feit le conuiue des femmes au palais, là ou le Roy Assuerus auoit accoustumé de demourer. Et ainsi au septiesme iour que le Roy estoit fort ioueux, & que après qu'il eut fort beu fut eschauffé du vin, il commanda à Mauman, Bazatha, Harbona, Bagatha, Abgatha, Zethar, & à Charcas, sept Eunuques qui seruoient en sa presence, qu'ilz amenassent la Royne Vasthi deuant le Roy, ayant la corone royale mise sur sa teste, pour monstrer sa beaulte à to^s les peuples & à ses princes, car elle estoit fort belle. Laquelle refusa, & ne voulut point venir au commandement que le Roy luy auoit mandé par les Eunuques. Dequoy fut le Roy courroucé, & enflammé de grande fureur, & interroqua les sages qui selon la maniere royale, luy estoient tousiours presens & faisoit toutes choses par leurs conseil, lesquels scauoient les loix & les droictz des ancestres. (Et estoient les premiers & les plus prochains, à scauoir Chasdena, Sether, Admatha, Tharsis, Maroi, & Marsana, & Mamuchan, sept dux de Perse & de Mede q regardoient la face du Roy, & estoient accoustumez deux seoir les premiers après luy.) Quelle sentence la Royne Vasthi auoit de luy, lequel n'auoit pas voulu faire le commandement du Roy Assuerus qu'il luy auoit mandé par les Eunuques. Et Mamuchan respondit deuant le Roy,

Boire à l'aise.

Soubz. a

Esther.

& ses princes. La Royne Vasthi n'a point seulement offensé le Roy, mais aussi tout le peuple, & les princes qui sont en toutes les prouinces du Roy Assuerus: Car la parole de la royne paruiendra à toutes les femmes, tellement qu'elles mespriseront leurs maris, & diront: Le Roy Assuerus a commandé que la royne Vasthi entrast vers luy, & n'y a point voulu aller. Et par cest exemple, toutes les femmes des princes de Perse & de Mede n'estimeront à rien les commandemens de leurs maris: Parquoy l'indignation du Roy, est iuste. Que s'il repleiçt, soit fait vn edict deuant ta face, & qu'il soyt escript selon la loy des Persees & des Medéens, laquelle aucune ment n'est licite de transgresser, à scauoir que Vasthi la royne ne vienne plus vers le Roy, mais que vne autre meilleure qu'elle prenne son royaume. Et que ce commandement soit diuulgé par toute l'empire (qui est fort large) de tes prouinces, & à fin que toutes femmes tant des plus grandz comme des plus petis portent honneur à leurs maris. Son conseil plus au Roy, & aux princes: & feit le Roy selon le cōseil de Mamuchan, & enuoia lettres par toutes prouinces de son royaume, tellement que toute nation le pouoit lire & entendre, par diuers languaiges & lettres, que les homes seroient les princes, & les maistres en leurs maisons, & que ce fut diuulgé par tous les peuples.

S. Esther la niepce occulte de Mardochées iust fut agreable à Assuerus sur toutes les filles qui estoient cherchees. Et fut feicte Royne au lieu de Vasthi, celebrant vn magnifique banquet des nopces, & donnant des dons. Mais Mardochée demourant à l'huys du palais manifeste les Eunuques espiants le Roy, lequel fait de Mardochées fut escript es chroniques.

Chapitre. ij.

Après ces choses ainsi faictes, & que le mal talent du Roy Assuerus fut rassis, il eut memoire de Vasthi & de ce qu'elle auoit fait, & de ce qu'elle auoit souffert, & les seruiteurs & ministres du Roy, dirent: Que lon cherche au Roy des belles ieunes filles vierges, & qu'on enuoye commissaires pour considerer par toutes les prouinces, des belles ieunes filles & vierges, & qu'ilz les amainent en la cite de Susa, & qu'ilz les baillent en la maison des femmes, soub la main d'Egees Eunuque, qui est le preuost & la garde des femmes royales: & qu'elles reçoient ornement de femmes, & toutes autres choses necessaires pour vser. Et que celle plaira sur toutes les autres aux yeux du Roy, qu'elle regne au lieu de Vasthi. La parole pleut au Roy, & commanda qu'il fut fait ainsi qu'ilz auoient propose. Il y auoit en la cite de Susa, vn home iust nomme Mardochée filz de Iair, filz de Semei filz de Gai, de la lignee de Iemini, lequel auoit esté transferré de Ierusalem, au tēps q Nabuchodonosor Roy de Babylone auoit transferré Iechonias le Roy de Iuda, lequel nourrit la fille de son frere Elise, que

4. Roy
14. d

que d'un autre nom estoit appelée Esther, & auoit perdu pere & mere, & estoit fort holle, & d'un beau regard. Et quand son pere & sa mere furent trespassés, Mardochee la print pour fille adoptiue. Et quand le commandement du Roy fut par tout diuulgé, & que selon son commandement plusieurs belles vierges furent amenées en Susa, & baillées à Egée Eunuque: aussi Esther luy fut baillée avec les autres ieunes filles pour estre gardée au nombre des femmes. Et icelle luy pleut, & trouua grace deuant luy. Et commanda à l'Eunuque qu'il luy fait incontinēt ornemens de femme, & qu'il luy baillast ses parties, & sept des plus belles ieunes filles de la maison du Roy, & qu'il accoustrast, & ornast, tant elle comme ses chambrières. Laquelle ne luy voulut point manifester son peuple ne son pais. Car Mardochee luy auoit commandé, qu'elle se teust totalement de ceste chose: lequel se pourmenoit tous les iours deuant le portail de la maison ou les vierges esleués estoient gardées, ayāt soing du salut d'Esther, & voulant sçauoir quel le chose luy aduendroit. Et quand le temps fut venu, que chascune fille selon son ordre, venoit vers le Roy, après qu'elles auoient esté ornées de tout ce qui appartenoit à l'accoutremēt de femme, le douzième mois fut passé: tellement à sçauoir que par l'espace de six mois s'oignoient d'hyule de meurte, & les autres six mois vsoient d'aucuns oignemens & Aromatz. Et quand elles venoient au Roy, elles receuoient tout ce qu'elles demandoient appartenant aux accoutremens: & passoient de la chambre des femmes à la chambre du roy, accoustrées comme il leur plaisoit. Et celle qui estoit entrée au vespre, sortoit au matin, & de là estoient menées en la seconde maison, lesquelles estoient soubz la main de Sufagazus l'Eunuque, qui gardoyt les concubines du Roy, & ne pouoit derechef icelle retourner au roy, si le Roy ne la vouloit, & s'il ne commandoit qu'elle fut appelée par nom. Et quand le temps fut passé selon son ordre, le iour approchoit, que Esther la fille d'Abihail frere de Mardochee, qu'il auoit prins pour sa fille adoptiue, debuoit entrer au Roy. Laquelle ne demanda aucuns ornemens de femme, mais l'Eunuque Egée qui estoit gardé des vierges, luy bailla tout ce qu'il voulut pour l'aceoustrer. Car elle estoit fort belle, & d'une beaulté incredible, & gracieuse es yeulx de tous, & estoit amiable. Et ainsi fut menée à la chambre du Roy Assuerus au dixiesme mois, qui estoit appelé Tebeth, en la septiesme année de son regne. Et le Roy en fut amoureux pl^s q de toutes les autres femmes, & eut grace & courtoisie deuant luy, par dessus toutes femmes, & mit la corone du royaume sur sa teste, & la feit regner au lieu de Vasthi: Et commanda de preparer vn conuiue fort magnifique à tous ses princes & seruiteurs, pour la con-

iunction & les nopces d'Esther. Et donna repos à toutes les prouinces, & donna des dons, selon la magnificence appartenant à vn prince. Et come aussi pour la seconde fois on cherchoit des vierges, & qu'on en assembloit, Mardochee demouroit à la porte du Roy. Esther n'auoit pas encores manifesté son peuple ne son pays, selon le commandement dudit Mardochee. Car tout ce que iceluy commandoit, Esther l'obseruoit, & faisoit toutes choses ainsi, comme elle auoit accoustumé de faire au temps qu'il la nourrissoit petite. Ce temps pendant donc que Mardochee demouroit à la porte du Roy, Bagathan, & Thares les deux Eunuques du Roy qui estoient portiers, & presidoient en la premier entrée du palais, se mutinerent, & se voluerent esleuer contre le Roy, & le mettre à mort: Ce que ne fut pas celé à Mardochee, & incontinent le nonça à la royne Esther, & elle au Roy, au nom de Mardochee qui luy auoit fait sçauoir ceste chose. Adonc fut la chose enquisse, & fut trouuée: donc furent tous deux pendus au gibet. Et fut escript aux hystoires, & croniques annuelles, en la presence du Roy.

S. Aman esleu par le Roy, est courroucé que le seul Mardochee Iuifz ne l'adoroyt point. Pourquoy il impetra du Roy la mort de tous les Iuifz. Et enuoye à toutes les prouinces lettres signées du hanc du Roy, à fin que le xij. iour du. xij. mois, tous les Iuifz soyent par tout occis.

Chapitre. iij.

Prés ces choses, le Roy Assuerus exalta Aman filz d'Amadathi, qui estoit de la lignée d'Agag, & mit son throne par dessus tous les princes qu'il auoit. Et tous les seruiteurs du Roy s'en demouroient es portes du palais, ployoient les genoulx & adoroient Aman. Car ainsi leur auoyt commandé l'empereur. Et n'y auoit que Mardochee qui ne ployast le genouil, & qui ne l'adorast. Et les seruiteurs du Roy qui residoyent es huys du palais, luy dirent: Pourquoy entre tous les autres ne garde tu point le commandement du Roy? Et comme souuēt luy disoient ceste chose, & que iceluy ne les vouloit point escouter, ilz le signifierent à Aman, desirant de sçauoir s'il persevereroit en sa sentence. Car il leur auoit dit qu'il estoit Iuif. Quand Aman eut ouy ceste chose, & qu'il cogneut par experience, que Mardochee ne ployoit point le genouil deuant luy, & ne se prosternoit deuant luy, il fut fort courroucé, & pensa que ce seroit peu de chose de mettre ses mains sur Mardochee seul (car il auoit entendu qu'il estoit de la gent Iudaïque) Parquoy voulut destruire toute la nation des Iuifz, qui estoit au royaume d'Assuerus. Au premier mois (qu'on appelle Nisan) à la douzième année du regne d'Assuerus, le sort fut mis en vne cruche, (leq^l en Hebreu est appelé Phur) deuant Aman, pour sçauoir en quel iour & en quel mois la generation des Iuifz debueroit estre mise à mort, & le douzième

Esther.

mois sortit hors, lequel est appellé Adar. Et Aman dit au Roy Assuerus: Il ya vn peuple espar par toutes les prouinces de ton royaume, & separé l'vn de l'autre, lequel vse de nouvelles loix & ceremonies, & d'auantaige contemnant les edictz du Roy. Et fu sçais bien qu'il n'appartient point à ton royaume de les souffrir en telle liberté. S'il te plaît, ordonne qu'il soit destruit, & ie donneray dix mille talentz aux thresoriers de ton thresor. Lors le Roy print son aneau de sa main duquel il vsoit: & le bailla à Aman filz d'Amadathi, de la lignée d'Agag, ennemy des Iuifz, & luy dit: L'argent que tu promets soit pour toy: Mais fais du peuple ce qu'il te plaît. Et au premier mois de Nisan, au treiziesme iour du mesme mois furent appelez les scribes du Roy, & fut escript au nom du Roy Assuerus, ainfy que Aman auoit commandé à tous les princes du Roy, & aux iuges des prouinces, & de diuerses nations, tellement que toute nation pouoit lire & entendre, selon la diuersité des langues. Et quand les lettres furent signées de son aneau, elles furent enuoiées par les postes du roy en toutes les prouinces, qu'ilz missent à mort, & qu'ilz destruisissent tous les Iuifz, depuis l'enfant iusques à l'ancien, les petis & les femmes tout en vn iour, c'est à dire, au treiziesme iour du douziesme mois, qui est appellé Adar, & qu'ilz pillassent leurs biens. Et le contenu des lettres fut tel, que toutes les prouinces entendissent, & se preparassent au iour predict. Les postes qui estoient enuoiés se hastoient de parfaire le commandement du Roy. Et incontinent le commandement fut publié en Susa, là ou le Roy & Aman foisoient grande chere au conuiue, & tous les Iuifz qui estoient en la cité ploroient.

S. Le deuil de Mardochee, & des autres Iuifz, pour leur perdition qui estoit preparée. Mais Esther commande que ieuuant trois iours on prie pour elle, & elle mesme fera le semblable, à fin que selon le commandement de Mardochee elle n'uiue à la mort des Iuifz, & que sans estre appellée enuie vers le Roy.

Chapitre. iiii.

Lors que Mardochee eut ouy ceste chose, il descira ses vestemens, & se vestit d'un sac, en espartit la cendre sur sa teste, & crioit à haulte voix en la rue du milieu de la cité, en monstrant l'amertume de son cœur, & venoit iusques aux portes du palais en telle lamentation. Car il n'estoit pas licite, que celui qui estoit vestu de sac, entrast en la court du Roy. Aussi en toutes les prouinces, villes, & lieux, ausquelz la cruelle sentence du Roy estoit paruenue, se faisoit grande lamentation enuers tous les Iuifz, ieusne, & grand cry, & pleur, & plusieurs estants couchés en sacz, & sur la cendre. Et les damoiselles de Esther, & les Eunuques vindrent, & luy denoncèrent. Quand elle ouyt telle chose elle fut toute estornée, & enuoya vne robbe, à fin qu'il ostast le sac, & qu'il se vestit d'icelle, & ne la voulut point prendre. Et feit appeller Atach l'E-

nuque, que le Roy luy auoit donné pour seruiteur, & luy cōmanda d'aller vers Mardochee, & qu'il luy demandast pourquoy il faisoit telle chose. Et quand Atach fut yllu, il s'en alla vers Mardochee estant debout en la rue de la cité, deuant l'huy du palais, lequel luy declaira tout ce qui estoit aduenu, comment Aman auoit promis de donner argent aux thresor du Roy, pour la mort des Iuifz, & la copie de l'edict qui estoit attaché en Susa, luy fut par luy baillée, pour la monstrer à la royne, & pour l'admonester, qu'elle s'en allast vers le Roy, & qu'elle luy fait supplication, pour son peuple. Et quand Atach fut retournée, il racōpta à Esther, tout ce que Mardochee auoit dit. Laquelle luy respondit, & cōmanda qu'il allast dire à Mardochee. Tous les seruiteurs du Roy, & toutes les prouinces q sont soubz sa domination cognoissent, que si home ou femme entre dedans l'interieur portail du Roy sans estre appellé, que sans quelque dilation incontinent sera mis à mort, si ce n'est d'auenture que le Roy estende sa verge d'or vers luy, pour signe de clemence, & que ainfy il eschappe la mort. Moy donc comment pourray ie en rir au Roy, qui n'ay point esté appellé de luy, desia par l'espace de trente iours? Quand Mardochee eut ouy ceste chose, il enuoya derechef à Esther disant: Ne pense point que tu deliureras seulement ton ame, pource que tu es en la maison du Roy, par dessus tous les Iuifz. Car si tu te tais maintenant les Iuifz pourront bien estre deliurez par autre occasion, & perirez, toy & la maison de ton pere. Et qui sçayt si pour ceste cause tu es venue au royaume, à fin que tu fuisse preparée pour vn tel temps? Lors derechef Esther manda telles parolles à Mardochee. Va, & assemble to' les Iuifz, q tu trouueras en Susa, & priez pour moy. Que vous soiez trois iours & trois nuictz sans boire & sans manger, & ie ieusneray semblablement avec mes seruantes, puis entreray vers le Roy, faisant contre la loy, sans estre appellée, & me mettant en peril de la mort. Et ainfy s'en alla Mardochee, & feit tout ce q Esther luy auoit commandé.

S. Esther entrant vers le Roy, le prie qu'il vienne à son banquet avec Aman, & le Roy resioy au banquet l'interroge de sa petition, derechef iuue l'vn & l'autre au banquet le iouensuyant. Cependant Aman indigné n'estre point honoré par Mardochee luy prepare vn gibet.

Chapitre. v.

MAis au troiziesme iour, Esther se vestit d'accoustrement Royal, & se tint en la court de la maison du Roy, qui estoit par dedans, à l'endroit de la salle du Roy, & cestuy estoit assis sur son Throne, au confistoire du palais, contre l'huy de la maison. Et quand il veit Esther la Royne debout, elle pleut à ses yeulx, & estendit vers elle sa verge d'or qu'il tenoit en la main. Lors icelle s'approcha & baisa le bout de sa verge. Et le Roy luy dit: Que veulx tu Royne

tu, Roïne Esther? Quelle est ta requeste? Quand aussy tu demanderoys la moitié du royaume, si te fera elle donnée. Mais elle respôdit: S'il plaict au Roy, ie prie que tu vienne au iourdhuy vers moy, & Aman avec toy au conuiue que i'ay préparé. Et incontinent le Roy dit: Appelez bien tost Aman, qu'il obeisse à la volonté d'Esther. Et ainsi le Roy, & Aman vindrent au conuiue, que la royne auoit préparé. Et le Roy luy dit après qu'il eut beu du vin, en abondance: Que demandes tu, à fin que on le te donne? pour quelle chose fais tu requeste? Quand aussy tu demanderoys la moitié de mon royaume, si l'obtiendras tu. Auquel Esther respôdit: Ma demande & mes requestes sont telles. Si i'ay trouué grace en la présence du Roy, & s'il plaict au Roy de me donner ce que ie demande, & d'accomplir ma requeste: que le Roy & Aman viennent demain au conuiue que i'ay préparé pour eux, & demain declareray au Roy ma volonté. Et ainsi Aman sortit en ce iour là tout ioyeux, & de cœur gay. Et quâd il veit Mardochee qui estoit assis deuant les portes du palais, & qu'il ne s'estoit point seulement non leué deuant luy, mais aussy qu'il ne s'estoit en rien meu de sa place, il en eut grande indignation. Et en dissimulant le courroux, s'en retourna en sa maison, & appella à soy ses amis, & Zares sa femme, & leur declaira la grandeur de ses richesses, & la multitude de ses enfans, & de quelle gloire l'auoit le Roy esleué, par dessus tous ses princes & seruiteurs. Et après ces choses, dit: D'auantage la Roïne Esther n'a peronne appelé au conuiue avec le Roy, sinon moy, & si suis encores demain appelé vers elle pour dîner avec le Roy. Et cōbien que i'aye toutes ces choses icy, il me semble que i'en ay rien, tant & si longuement que ie verray Mardochee ce Iuisseant deuant les portes du Roy. Et Zares sa femme & tous ses amis luy respondirent. Commande qu'on face vn hault gibet, lequel soit de cinquante coudées de hault, & dis demain au matin au Roy, que Mardochee y soit pendu, & ainsi iras tu plaisamment avec le Roy au conuiue. Et le conseil luy pleut, & commanda de preparer vn hault gibet.

S. Le Roy trouuant es chroniques leus deuant luy de sa foy, & de son peuple, & acculé Aman l'aduersaire des Iuisz. Lequel le Roy commande estre pendu au gibet, qu'il auoit préparé à Mardochee.

Chapitre. vii.

Toute ceste nuit là, le roy fut sans dormir, & commanda qu'on luy apportast les histories, & les croniques du temps passé. Et comme on les lisoit en la présence, on vint à ce passage, ou estoit escript, comment Mardochee auoit annoncé la conspiration de Bagathan, & de Thares les Eunuques, qui cherchoient coupper la guorge au Roy Assuerus. Et quand le Roy l'ouyt, il dit: Quel honneur & quel salaire a receu Mardochee pour ceste foy? Et ses serui-

teurs & ministres luy dirent: Il n'en a totalement receu aucun salaire. Et incontinent le Roy dit: Qui est à la court? (Or alors Aman estoit entré dedans la court de la maison du Roy, pour dire au Roy qu'il commandast d'attacher Mardochee au gibet, qui estoit appareillé pour luy) Les seruiteurs respondirent: Aman est à la court. Et le Roy dit: qu'il entre. Et quand il fut entré, il luy dit: Quelle chose doit on faire à vn home lequel le Roy veult honorer? Et Aman pensant en son cœur, & estimant, que le Roy ne voudroit aultre honorer que luy, il respôdit. L'home que le Roy desire honorer, doit estre vestu des vestemens du Roy, & estre mis sur le cheual sur lequel monte le Roy, & auoir la corone royale sur sa teste, & que le premier des princes, & des seigneurs du Roy, tienne son cheual: & en cheminant par les rues de la cité doit crier, & dire: Ainsi sera honoré, celui que le Roy voudra honorer. Et le Roy luy dit: Despesche, & prends la robbe & le cheual, si fais comme tu as dit à Mardochee le Iuis qui se sied deuant les portes du palais. Garde toy que tu ne laisse rien des choses que tu as dit. Et ainsi Aman print la robbe, & le cheual, & alloit par la rue de la cité deuant Mardochee qui en estoit vestu, & sur le cheual, & disoit en criant: De telle honneur est digné celui que le Roy veult honorer. Puis Mardochee s'en retourna à la porte du palais, & Aman se hastâ d'aller en sa maison dolent, & avâ la teste couuerte. Et racompta à sa femme Zares, & à ses amis tout ce qu'il luy estoit aduenü. Et les sages qu'il auoit avec luy en son conseil, & sa femme luy respondirent. Si Mardochee est de la semence des Iuisz, deuant lequel tu as commencé de tumber, tu ne pourras resister contre luy, mais chérras en sa présence. Quand ceux parloient encores les Eunuques du Roy font venuz, & le constraignoient de venir bien tost au conuiue que la royne auoit préparé.

S. Esther au conuiue prie le Roy pour sa vie, & de son peuple, & acculé Aman l'aduersaire des Iuisz. Lequel le Roy commande estre pendu au gibet, qu'il auoit préparé à Mardochee.

CHAP. VII.

LE Roy donc & Aman sont entrez pour boire avec la royne. Et le Roy luy dit aussy au second iour, après qu'il fut eschauffé de vin: Esther quelle est ta requeste, à fin que on la te donne? & quelle chose veulx tu qu'il te soit faite? Quand aussy tu demanderoys la moitié de mô royaume, si l'obtiendras tu. Auquel icelle respôdit: Si i'ay trouué grace enuers toy, ô Roy, & s'il te plaict, donne moy ma vie, pour laquelle ie prie, & mon peuple pour lequel ie fay requeste. Car nous sommes baillez, moy & mon peuple pour estre destruytz & meurdrez, & pour estre perdus. Et à la mesme volonté que nous fusions vendez pour seruiteurs & seruanttes, le mal seroit tolerable, & ie me fusse teué en gemissant. Mais nous auons maintenant vn ennemy,

ennemy, duquella crudelité redóde sur le Roy. Et le Roy Assuerus respondit, & dit: Qui est ce stuy, & de quelle puissance est il, pour auoir la hardiesse de faire ceste chose? Et Esther dit: No stre aduersaire & tresmauuais ennemy, est cest Aman. Et quand il l'ouyt, il fut incontinent tout estonné, & ne pouoit plus tenir contenance deuant la face du Roy, & de la royne. Et le Roy tout troublé se leua, & du lieu du conuiue entra au iardin qui estoit plein d'arbes plâtez. Aussy Aman se leua, à fin de prier la royne Esther pour sa vie. Car il entendit bien q le Roy luy apparemment quelque mal. Et quand le Roy fut retourné du iardin plein d'arbres plantez, & qu'il fut entré au lieu du conuiue, il trouua Aman qui s'estoit laissé cheoir sur le liêt, au quel reposoit Esther, & dit: veult il aussy enforcer la royne en ma presence, & en ma maison? Et la parolle n'estoit pas encores yssue de la bouche du Roy, que incontinent luy couurirent la face. Et Harbona l'un des Eunuques qui se tenoient en l'administration du roy, dit: Voicy encores le gibet en la maison d'Aman, de cinquante coudées de hault, qu'il auoit préparé pour Mardochee, qui a bien parlé pour le roy. Auquel dit le Roy: Pen dez le à iceluy. Et ainsy Aman fut pendu au gibet qu'il auoit préparé pour Mardochee: & l'ire du Roy fut appaisée.

S. Esther ayant exalté Mardochee, anichilant les vielles lettres d'Aman par les nouvelles, impetre seureté aux Iuifz, à fin qu'ilz se vengent de leurs ennemis, dont suruint vne grandeliesse.

Chapitre. viij.

EN ce iour là, le Roy Assuerus donna à la royne Esther, la maison d'Aman aduersaire des Iuifz, & Mardochee vint deuant le Roy: Car Esther luy cogneut que cestoit le frere de son pere. Et le Roy print l'aneau qu'il auoit fait oster d'Aman, & le donna à Mardochee. Et Esther constitua Mardochee sur sa maison. Mais ne fut pas de ce contente, ains se jecta aux piedz du Roy, & plora, & en parlant à luy, pria qu'il commandast que la malice d'Aman Agagite, & ses tresmauuais propos qu'il auoit pensé contre les Iuifz, fussent anichilées. Et cestuy comme de coustume estendit son sceptre d'or de sa main, par lequel estoit monstré le signe de clemence. Et icelle se leuant, se tint deuant luy, & dit: S'il plaiêt au Roy, & si j'ay trouué grâce deuant ses yeulx, & que ma priere ne semble point estre contraire à luy, je prie que par nouvelles lettres soient corrigées les lettres anciennes d'Aman le traistre & ennemy des Iuifz, par lesquelles auoit comandé en toutes les prouinces du Roy de les destruire. Car comment pourray ie souffrir la mort & interfection de mon peuple? Et le Roy Assuerus respondit à la royne Esther, & à Mardochee Iuifz: J'ay donné la maison d'Aman à la royne Esther, & j'ay comandé qu'il fust attaché au gibet, potrice qu'il

auoit eu la hardiesse de mettre la main sur les Iuifz: Escriptez donc aux Iuifz, comme il vous plaiêt & au nom du Roy en signant les lettres de mon aneau. Car la coustume estoit, que aux lettres qui estoient enuoyées au nom du Roy, & qui estoient signées de son aneau, persone n'osoit contredire. Et quand les scribes & libraires du roy furent appelez, (or il estoit le temps du troisieme mois qui est appellé Sibon) au vingt troisieme iour d'iceluy, furent les lettres escriptes, ainsy que Mardochee auoit voulu, vers les Iuifz, & aux princes & procureurs, & aux iuges qui presidoient sur cent & vingt sept prouinces, depuis Inde iusques en Ethyopie, à chascune prouince & à chascun peuple, selon leurs langues & lettres, & aux Iuifz, selon ce qu'ilz pouoient lire, & entédre. Et les lettres, qui estoient enuoyées du nom du Roy, furent signées de son aneau, & furent enuoyées par postes: qui coururent par toutes les prouinces, pour preuenir les anciennes lettres, par nouueaux messages. Ausquelz le Roy comanda, qu'ilz parlassent aux Iuifz par toutes les citez, & qu'ilz commandassent d'eulx rassembler ensemble pour defendre leurs vies, & qu'ilz missent à mort tous leurs ennemis avec leurs femmes & leurs enfans, & toutes leurs maisons, & qu'ilz les destruisissent. Et fut ordonné par toutes les prouinces la mesme iournée de vengeance, c'est à dire, le treizieme iour du douzieme mois, Adar. Et le contenu des lettres fut tel, que en toutes les terres, & peuples qui estoient subiectz au commandement du Roy Assuerus, fut publié que les Iuifz estoient prestz pour prendre la vengeance de leurs ennemis. Et les postes sont yssus, portant hastiuement les messages, & aussy fut l'ediêt du Roy publié en Susa. Et quand Mardochee vuidoit au palais, & de la presence du Roy, il resplendissoit en vestemens royaulx, à scauoir Hyachintines, & de couleur d'arain, portant vne corone d'or au chef, & couuert d'un manteau de soie, & de pourpre. Et toute la cité se resiouyst, & fut en liesse. Et sembloit aux Iuifz que leur estoit leuée vne nouvelle lumiere, ioye, honneur, & feste. Et en tous les peuples, villes, & prouinces, par tout là ou les commandemens du Roy venoient, se faisoient si grande exultation, esbatemens & conuiues, & iours de festes, q plusieurs gentz estrangers, & d'autres sectes se ioygnoient à leur religion & ceremonies. Car grande crainte auoit assailly tous ceux qui estoient du nom des Iuifz.

S. Les Iuifz tuent par tout leurs ennemis. Et les dix filz d'Aman estre penduz Mardochee instruit le iour des sorts, estre perpetuellement solennel.

Chapitre. ix.

Donc au treizieme iour du douzieme mois, que parauant auons dit, qu'on appelloit Adar, quand l'interfection se preparoit pour tous les Iuifz, & que leurs ennemis s'efforcoient d'espandre leurs sang, au contraire les

les Iuifz commencerent à estre les plus fortz, & à eux venger de leurs ennemis. Et s'assemblerent par toutes les villes & citez, & par tous lieux, pour estendre les mains contre les ennemis, & ceux qui les persecutoient. Et persone ne fut hardy de resister, pource que la crainte de leur grandeur tresperçoit tous les peuples. Car les iuges des prouinces, & les ducz, & les procureurs, & toute dignité qui presidoit sur tous les lieux, & sur toutes les œuures, louoient les Iuifz, par la crainte de Mardochee, lequel cognoissoyent estre le Prince du palais, & qu'il pouoit beaucoup.

B Et aussy la renommée de son nom croissoit tous les iours, & estoit en la bouche de tous. Et ainsi les Iuifz frapperent leurs ennemis de grande playe, & les mirent à mort, en leur rendant ce qu'ilz auoient préparé de leur faire, tellement aussy qu'ilz occirent en Susa cinq cens homes, sans les dix filz d'Aman Agagite, ennemy des Iuifz, desquelz sont leurs noms. Pharfandatha, Delphon, Esphatha, Phorata, Adalia, Aridatha, Phermesta, Arifai, Aridai, & Iezatha. Et quand ilz les eurent mis à mort, ilz ne voulurent point piller leurs substances. Et incontinent fut rapporté au Roy le nombre de ceux qui auoyent esté occis en Susa. Lequel dit à la Royne: Les Iuifz ont mis à mort en la ville de Susa cinq cens homes, & avec ceux là, les dix filz d'Aman. Quelle occision estime tu qu'ilz font en toutes les Prouinces? Que demande tu plus, & que veulx tu que ie commande de faire? Et elle luy respondit: S'il plaiet au Roy, que la puissance soyt donnée aux Iuifz, de faire ainsi demain en Susa, comme ilz ont fait au iourd'uy, & que les dix filz d'Aman soyent pendus aux gibetz. Et le Roy commanda qu'il fust ainsi fait. Et incontinent fut publié l'edict en Susa, & les dix filz d'Aman furent pendus. Quand les Iuifz furent assemblez au quatorzieme iour du mois d'Adar, trois cens homes furent occis en Susa, & ne fut pas leur substance pillée. Mais aussy les Iuifz delecterent leurs vies par toutes les prouinces qui estoient subiectes à la iurisdiction du Roy, en mettant à mort leurs ennemis & persecuteurs, tant que septante cinq mille homes furent achetez d'estre mis à mort, mais aucun ne toucha rien de leurs substances. Et le troisieme iour du mois d'Adar fut le iour de l'occision de tous, & au quatorzieme cesserent d'occire. Et ordonnerent qu'il seroit solennel, tellement qu'en tous iours deormais en ce iour ilz donneroient à recreation, en ioye, & en conuies, mais ceux qui auoient fait l'occision en la ville de Susa, ilz continuerent l'occision le troisieme & quatorzieme iour du mesme mois, & au quinziesme iour cesserent d'occire. Et pour tant ordonnerent que la mesme iournée seroit loyelle, en recreations, & en ioye. Mais les

Iuifz qui demouroient es villes non murées, & es villages, ordonnerent le quatorzieme iour du mois d'Adar, pour estre le iour des conuies, & de ioye, tellement qu'ilz se recreent en ce iour, & enuoyent l'un à l'autre des presens des conuies & viandes. Et ainsi Mardochee escripuit toutes ces choses, & enuoya aux Iuifz le contenu des lettres, lesquelles demouroient par toutes les prouinces du Roy, tant prochaines que loingtaines, qu'ilz receussent le quatorzieme, & le quinziesme iour du mois d'Adar pour festes, & que tous les ans ilz les festoiasent par veneration solennelle, car en ces iours là, se sont vengez les Iuifz de leurs ennemis, & leur pleur & tristesse fut conuertie en plaisance & en ioye: Et que ces iours icy fussent iours de recreations, & de conuies, & qu'ilz enuoiassent les vnz aux autres des presens, & qu'ilz donnassent dons aux paoures. Et les Iuifz receurent par veneration solennelle toutes les choses qu'ilz auoyent commencé de faire en ce temps là, & que Mardochee auoit commandé de faire par ses lettres. Car Aman filz d'Amadathi, de la lignée d'Agag, ennemy & aduersaire des Iuifz, pensa mal contre eux, pour les tuer & destruire: & ietta le Phur, lequel est en nostre langue signifié, sort: Et après ce Esther alla vers le Roy, le priant que ce que Aman s'estoyt efforcé de faire fust vain, & que le mal qu'il auoit pensé contre les Iuifz retournast sur sa teste. Finablement aussy l'attacherent au gibet, luy, & ses filz, & pource depuis ce temps là ces iours icy ont esté appellez Phurim, c'est à dire les iours des sortz: pource que Phur, c'est à dire, le sort, fut ietté en vne cruche. Et les Iuifz receurent sur eux & sur leur semence, & sur tous ceux qui se sont voulu adjoindre à leur religion, toutes les choses qui furent faictes des lettres, c'est à dire, de ce qui est contenu au volume de ce liure, & tout ce qu'il leur aduint, & que depuis fut changé, tellement qu'il n'est licite à persone de passer ces deux iours icy, que l'escripture se moigne, sans faire solennité, selon ce que le temps le requierent tous les ans suyuant. Ceux sont les iours, que iamais on ne mettra en oubly, & toutes les prouinces du monde les celebreront par toutes generations, & n'y a aucun lieu où ne soyent gardez les iours de Phurim, c'est à dire des sortz: par les Iuifz, & par leur lignée, qui est obligée à telles ceremonies. Et aussy la Royne Esther fille d'Abihail, & Mardochee Iuif, escrirent les secondes lettres, qui à toute diligence ceste iournée fust confirmée solennelle, au temps à venir. Et enuoyerent à tous les Iuifz, qui demouroient es cens & vingt sept prouinces du Roy d'Assuerus, & leur enuoyèrent par les Iuifz, & par les autres, la xxiij. en gardant les iours des sortz, & qu'ilz les solennisassent plaisamment au leur temps, ainsi que Mardochee & Esther auoyent

B

B

C

D

E

Sus. 3. 6

F

G

Mm. ordon-

Mardochée.

ordonné. Et ilz s'obligerent de les garder, eux & leur semence, à sçavoir les ieunes, & les clameurs, & les iours des sortz: Et toutes les choses qui sont contenues en l'hystoire de ce liure, qui est appellé Esther.

S. La declaration du songe de Mardochée, quand le peuple des Iuifz fut remis en liberté.

Chapitre. x.

A Mais le Roy Assuerus feit que toute la terre, & toutes les Isles de la mer luy paierent tribut: duquel la force & l'empire, & la dignité & sublimité, de laquelle il exalta Mardochée, sont escriptz au liure de ceux de Mede & de Perse: & comment Mardochée de la lignée des Iuifz, fut le second après le Roy Assuerus, & grand entre les Iuifz, & acceptable au peuple de ses freres, & cherchant le bien de son peuple, & en parlant ce qu'il apparte-
B noit pour la paix de sa semence.

L'escrpt. de S. Ierome interpreteur.

J'ay fidelement exprimé ce qui est trouué en Hebreu. Mais ce qui s'ensuyt, ie l'ay trouué escript en la commune edition, lequel est contenu en la langue, & en lettres Grecques: Et au sby après la fin du liure, estoit ce chapitre icy, lequel selon nostre coustume l'auons noté d'un obelus, c'est à dire, d'une broche.

Et Mardochée a dit: Ces choses sont faictes de Dieu. J'ay souuenance du songe que j'auoie veu, qui signifioit les mesmes choses, & n'y a eu rien de ces choses vaines. La petite fontaine qui est creuë en vn fleuue, & est couuerte en lumiere & en soleil, & qui est redondée en plusieurs eues, c'est Esther, que le Roy a prins pour femme, & a voulu qu'elle fust Roynce. Et les deux dragons, ce sont, moy & Aman: les gentz qui là estoient venuz, ce sont ceux qui ont rendu paine de destruire le nom des Iuifz. Mais magent, est Israël qui a crié au Seigneur, & le Seigneur a sauué son peuple, & nous a deliuré de tous maux, & a fait grandz signes, & merueilles entre les gentz, & a commandé estre deux sortz, l'un du peuple de Dieu, & l'autre de toutes gentz. Et tous les deux sortz sont venuz en ordonnance de ce temps là deuant Dieu, à toutes gentz, & le Seigneur a eu memoire de son peuple, & a fait misericorde à son heritage. Et feront gardez ces iours icy au mois d'Adar, au quatorziesme & quinziemes iours du mesme mois, avec toute diligence, & toute ioye du peuple rassemblé en vne congregation, & deormais par toutes les generations du peuple d'Israël.

S. Le songe de Mardochée.

Chapitre. xj.

A N la quatriemesme année du regne de Ptolomée & de Cleopatra, Dositheus, qui se disoit prestre, & du genre Letorique, & Ptolomée son filz, apporterent ces lettres de Phurim, lesquelles ilz dirent que Lyfimachus

Esther.

filz de Ptolomée auoit interpretées en Ierusalé.

Parolles de S. Ierome.

Au sby ce commencement estoit en la commune edition, lequel on ne trouue point en l'Hebreu, ny auprès de quelque interpreteur.

En la seconde année du regne du tresgrand Artaxerxes, au premier iour du mois de Nisan, Mardochée filz de Iaïr, filz de Semei, filz de Cis, de la lignée de Ben-iamin, home Iuis, qui demouroit en la ville de Susa, home excellent & de renom entre les premiers du palais du Roy, veit vn songe. Et estoit du nombre des prisonniers, que Nabuchodonosor Roy de Babylone auoit transmüé de Ierusalem, avec Iechonias Roy de Iuda, & ce fut son songe. Voix & tumultes, tonnoires & mouuemens de terre, & turbation furent veuz sur la terre, & voicy, deux grandz dragons qui estoient appareillez l'un contre l'autre pour batailler. Au cry desquelz toutes nations se sont esmues, pour batailler contre la nation des iustes, & ceste iournee fut tenebreuse & fort perilleuse, pleine de tribulation & d'angoisse, & grande paour fut sur la terre. Et la nation des iustes craignant les maux fut fort troublée, & fut preparée à la mort. Et crierent vers Dieu, & comme ilz
Dcrioyent, vne petite fontaine creut en vn tresgrand fleuue, & redonda en plusieurs eues. La lumiere & le soleil se sont leuez, & les humbles ont esté exaltez, & ont deuoré les plus nobles. Quand Mardochée eut veu ceste chose, & qu'il fut leuë de son lië, il pensoit quelle chose Dieu vouldroit faire, & le retenoit en son courage, desirant de sçavoir quelle chose signifieroit le songe.

S. Icy est repetition du second chapitre, de la manifestation des tribulons des Ennuques contre le Roy.

Chapitre. xij.

O R il demouroit en ce temps là au palais du Roy, avec Bagatha, & Thara les Eunuques du Roy, qui estoient les portiers du palais. Et quand il eut entendu leurs pensées, & qu'il eut regardé diligemment leurs sollicitudes, il cogneut qu'ilz contendoient de mettre la main sur le Roy Artaxerxes. Et sur ceste affaire, le fait sçavoir au Roy, lequel ayant fait enqueste de l'un & de l'autre, après qu'ilz l'eurent confessé, il commanda qu'ilz fussent menez à la mort. Et le Roy escript aux chroniques la chose qui auoit esté faicte. Mais aussi Mardochée mit en escript la memoire de la chose. Et luy
Ccommanda le Roy qu'il demourast en la court du palais, & luy donna des dons pour son rapport. Mais Aman filz d'Amadathi Buggen, estoit en fort grand honneur enuers le Roy, & voulut nuyre à Mardochée & à son peuple, à cause des deux Eunuques du Roy, qui auoient esté mis à mort.

Parolles de S. Ierome.

Jusques icy estoit le Ptolomee. Ce qui s'ensuyt estoit mis en

*mis en ce lieu là ou au liure est escript, & qu'ilz pit
levent leurs diens ou leurs substances lequel auons seu-
lement trouue en la commune edition. Mais icelle fut
la copie des lettres.*

*S. L'exemple de l'epistre que Aman enuoya aux princes
des provinces sur l'occasion des iuiz. Et l'oraison de Mardo-
chée pour leur deliurance.*

Chapitre. xiiij.

A Le tresgrand Roy Artaxerxes, depuis Inde
Iusques en Ethyopie, donne salut aux prin-
ces & ducz de cent & vingtsept provinces,
qui sont subiectes à son empire. Combien que ie
fusse imperateur de plusieurs nations, & q' i'eul-
se rendu subiecte toute la terre à ma domina-
tion, ie n'ay voulu aucunement abuser de la gra-
deur de ma puissance, mais ay voulu gouver-
ner les subiectz par clemence & douceur, à fin
que sans quelque crainte & sans leur vie en repos,
ilz iouissent de la paix, laquelle est desirée de
tous les homes. Et cōme ie demandoie à mes cō-
seilliers, cōmet ceste chose se pouroit parfaire,
l'vn d'iceux qui precedoit tous les autres, en foy
& en sapience, & qui estoit second après le roy,
nommé Aman, m'a declairé q' partout le monde
y a vn peuple espars, q' y soit des loix nouvelles,
& faisant contre la coustume de toutes gentz,
mesprisoit les commandemens des Roys, & que
par la dissention violoit toute la concordé des
nations. Cē que ayans cogneu, & voyans vne
gent rebelle contre toutes les nations huma-
ines, vser de mauuaises loix, & aller au contrai-
re de nos commandemens, & troubler la paix
des provinces subiectes à nous, & ausy la con-
cordé, nous auons commadé que tous ceux que
Aman, (qui est le preuost de toutes les prouin-
ces, & le second après le Roy, & lequel nous ho-
norons comme pere) aura monstré, qu'ilz soient
destruictz avec leurs femmes & enfans, par leurs
ennemys: & que aucun n'aye mercy d'eux, au
quatorzieme iour du moys d'Adar, douzieme
de ceste presente année, à fin que les mau-
uais homes descendent tous en vn iour aux en-
fers, & rendent la paix en nostre empire, qu'ilz
ont troublée.

S. Ierome.

*Iusques icy est la copie des lettres. Ce qui s'ensuyt,
C ie l'ay trouue escript, après ce lieu ou on lit: Et Mar-
dochée s'en allant, fait tout ce que Esther luy auoyt
commadé. Toutesfois ce n'est point en l'Hebreu, &
n'est aucunement trouue en quelques interpreteurs.*

*Et Mardochee pria le Seigneur ayant me-
moire de toutes ses ceures, & dit: O Seigneur
Seigneur Roy tout puissant: Car toutes choses
sont mises en ta puissance, & n'y a aucun qui puis-
se resister à ta volonté, si tu as ordonné de sau-
uer Israël. Tu as fait le ciel & la terre, & tout ce
qui est contenu au circuit du ciel. Tu es le Sei-
gneur de toutes choses, & n'y a aucun qui puisse
resister à ta maiesté. Tu cognois, & sçais toutes*

choses, que ie n'ay point fait cecy par orgueil
ne par cōtumelie, ne par quelq' cupidité de gloi-
re, c'est, que ie n'ay point adoré Aman le tres-
orgueilleux. Car volontiers seroys prest pour
le salut d'Israël, ausy de baiser les traces de ses
piedz, mais ay craint de transférer l'honneur de
mon Dieu à l'home, & que ie n'adorasse autre
q' mon Dieu. Et maintenāt Seignr Roy, Dieu d'
Abraham, aye pitié de mon peuple, car noz en-
nemys nous veulent perdre, & veulent destrui-
re ton heritage. Ne desprise point ta partie que
tu as racheté d'Egypte. Exauce ma priere, &
fois propice à ton sort, & à ton cordeau, & chan-
ge nostre lamentation en ioye, à fin que nous vi-
uons, & que louons ton nom Seigneur, & ne fer-
me point les bouches de ceux qui chantent lo-
uenge vers toy. Ausy tout Israël, d'une mes-
me pensée & deuotion crya au Seigneur, pour
ce que la mort certaine leur estoit eminente.

*S. Esther fait grande dueil, priant Dieu en esprit d'hu-
milité.*

Chapitre. xiiij.

A Vsy la royne Esther print son refuge au
Seigneur, craignant le danger qui estoit
eminent. Et quād elle eut osté ses robes,
royales, elle print des vestemens conuenables à
pleurs & lamentations, & au lieu de diuers oi-
gnemens, courut son chef de cendre & de sien-
te, & humilia son corps par ieusnes & réplit de
ses cheueulz qu'elle arrachoit, tous les lieux, au-
quelz parauant auoit accoustumé de soy resio-
uyr. Et prioit le Seigneur Dieu d'Israël, disant:
O mon Seigneur qui es seul nostre Roy, ayde
moy qui suis desolée, & qui n'ay point ayde d'
autre que de toy. Mon peril est en mes mains.
P'ay entendu de mon pere q' toy qui es seigneur
auois prins Israël hors de toutes les nations, &
noz peres hors de tous leurs predecesseurs, à fin
que tu les possedasses en heritage perpetuel, &
leur as fait ainsy que tu as dit: Nous auons pe-
ché en ta presence, & pour tāt no' as tu baillé es
mains de noz ennemis. Car nous auons adoré
leurs Dieux. Seigneur tu es iuste. Et maintenāt
il ne leur suffit point qu'ilz nous tiennent en tres
dure seruitude, mais estiment que la force de
leurs mains vienne de la puissance des ydoles, &
veulent changer tes promesses, & destruyre ton
heritage, & fermer la bouche de ceux qui te lo-
uent, & esteindre la gloire de ton temple & de
ton autel, pour ouuir les bouches des gentilz,
& pour louer la force des ydoles, & pour annon-
cer eternellement le Roy xhamst. Seigneur ne
baille point ton sceptre à ceux que sont ris, à fin
qu'ilz ne se rient de nostre ruine: mais retourne
sur eux leurs cōseil, & destruis celuy q' a cōmencé
d'exercer cruauté sur no'. Qu' d' t'en fournisse Sei-
gnr, & te mostre à no' au tēps de nostre tribula-
tiō, & me done cōfiance Seignr roy des dieux, &
de toute puissance: done moy posse bie cōposée
Mm.ij. en ma

en ma bouche, en la pſence du Lion, & trāsmue son cœur pour haïr nostre ennemy, à fin q̄ cestuy soit destruit, & tous les autres qui consentent à luy, & nous deliure par ta main, & ayde moy qui n'ay autre ayde sinon toy Seigneur, qui as la science de toutes choses, & cognois que i'ay en hayne la gloire des mauuais, & que i'ay en detestation la couche des incircōcis & de tout estrāger. Tu cognois ma necessitē, q̄ i'ay en abomination le signe de mon orgueil, & de ma gloire qui est sur mon chef, es iours q̄ ie suis monstrée, & q̄ i'ay ceste chose en detestation, comme le drap de la femme qui est en fleux de sang, & que ie ne le porte point es iours de ma silence, & q̄ ie n'ay point mangé à la table d'Aman, & que le conuiuē du Roy ne m'a point pleu, & que ie n'ay point beu les vins des sacrifices, & q̄ iamais ta seruantē ne fut ioyeuse, depuis q̄ i'ay icy esté transportée jusques au iour present, sinon en toy Seigneur Dieu d'Abraham. O Dieu qui es fort par dessus tous, exauce la voix de ceux qui n'ont autre esperance, & nous deliure de la main des mauuais, & me deliure de ma crainte.

S. Par le mandemēt de Mardochee, Esther entre vers le roy, & est espouuētē de son visage.

Chapitre. xv.

S. Ierome.

Aussy ay ie trouuē ce qui s'ensuyt, en la commune edition.

ET luy manda (sans doubte, Mardochee à Esther) qu'elle entrast vers le Roy, & qu'elle le priast pour son peuple, & pour son pais. Aye recordation (dit il) des iours de ton humilité, comment tu as esté nourrie en ma main. Car Aman qui est le second après le Roy, a parlé contre nous pour nous faire mourir, inuoque aussy le Seigneur, & parle au Roy pour nous, & nous deliure de la mort.

S. Ierome.

Aussy pareillement ay trouuē ce qui s'ensuyt.

Et au troisieme iour elle osta les vestemēs desquelz elle estoit acoustreē, & se vestit des habilēmens de sa gloire. Et cōme elle respondoit en son habit royal, & après qu'elle eut inuocē le gouuerneur de toutes choses, & le Dieu saluateur, elle print deux chambrières, & sur l'une s'appuyoit cōme par delices, & cōme celle qui ne se pouoit soustenir, à cause de la grande tendresse: & l'autre chambrière suyuoit sa dame, laquelle soustenoit les vestemēs qui trainoyēt à terre. Et icelle ayant la face couuerte de couleur de rose, aussy en yeux reluyfants & gratieux, celoit son triste courage, qui estoit tout retraits de grande crainte. Quand donc elle fut entrée tous les huys selon leur ordre, elle s'arresta deuant le roy, là ou il estoit assis sur le throne de son royaume, vestu de robes royales, & resplendissant en or & en pierres precieuses, & estoit terrible à regarder. Quand il eut esleuē sa face, & q̄ par ses yeulx ardans il mōstroit la fureur de

son courage, la royne se laissa cheoir & sa couleur fut muēe en pale couleur, & reclina son chef tout l'as sur sa chābriere. Mais Dieu changea l'esprit du Roy en douceur, & hastiuement & en crainte se leua hors de son siege, & la soustint de ses bras, iusques à ce qu'elle fut reuēue à elle, & luy dit par douces parolles. Qui a il Esther? Je suis ton frere, ne crains point. Tu ne mourras point, car ceste loy n'est pas donnée pour toy, mais pour tous les autres. Approche donc & touche le sceptre. Et cōme icelle se taisoit, il print la verge d'or, & la mit sur son col, & la baisa, & dit: Pourquoi ne parles tu point à moy? Laquelle respōdit: O Seigneur, ie t'ay veu cōme vn ange de Dieu, & mō cœur a esté troublē pour la crainte de ta gloire. Car seignr tu es fort merueilleux, & ta face est pleine de grāces. Et cōme elle ploit de rechef se laissa cheoir, & fut toute palmēe. Et le roy se cōturboit, & tōs ses seruiteurs la cōsoloyēt.

S. L'epistre d'Assuerus pour le salut des Iuisz, & l'occision de leurs ennemys dirigēe à toutes les prouinces du Royaume, auichilant l'epistre emoyēe par Aman.

Chapitre. xvj.

S. Ierome.

L'exemplaire des lettres du Roy Artaxerxes, qu'il enuoia à toutes les prouinces de son royaume, pour les Iuisz lequel aussy n'est pas trouuē au volume Hebraique.

ARtaxerxes le grand Roy, depuis Inde iusques en Ethiopie, donne salut aux ducz & aux princes de cent & vint sept prouinces, qui obeissent à nostre commandement. Plusieurs par orgueil ont abusē de la bontē des princes, & de l'honneur qui leur a esté conserē, & ne contendent point seulement d'opprimer les subiectz des Roys, mais aussy ne pouant porter la gloire qui leur est donnée, enterprenēt de faire trahisons à ceux qui leurs ont donnée. Et ne sont point contents, de ne rendre point de grāces, des benefices qu'on leur a fait, ou de violer en eux les droitz d'humanité, mais aussy estiment de pouoir fuyr la sentēce de Dieu, qui regarde toutes choses. Et sont si remplis de forsenerie, qu'ilz s'efforcent de destruyre par cauillations de mensonges, ceux qui diligemment exercent les offices qui leur sont baillez, & sont tellemēt toutes leurs choses, qu'ilz sont dignes d'estre de solouez. Quand ilz deçoient par faulx tromperie les simples aureilles des princes, qui par leur propre nature, estiment les autres. Laquelle chose aussy est prouuēe par les anciennes histories, & par celles qui tous les iours sont faictes, comment par les suggestions d'aucuns mauuais, les entreprises des Roys sont deprauees. Parquoy fault pourueoir à la paix de toutes les prouinces. Et ne debuez point estimer, qu'il vienne de la legieretē de nostre cœur, que nous commandons diuerses choses, mais selon la qualitē des temps & la necessitē, à fin que l'utilitē de la re-

Gen. 12. d.
2. roi. 19.

Le Liure de Iob

la republique puisse porter la sentence. Et à fin que vous entendez plus manifestement ce que nous disons, Aman filz d'Amadathi Macedonien de courage & de génération, estrangier du sang de ceux de Perse, & maculant nostre clémence par sa crudelité, comme estrangier & de nous esté receu: & auons monstré si grande humanité vers luy, qu'il estoit appellé nostre pere, & estoit de tous adoré, comme le second après le Roy, lequel s'est eslé par si grande arrogance, qu'il s'efforcyt de nous priner du royaume, & de la vie. Car il a requis par aucunes nouvelles machinations & non ouyes, de faire mourir Mardochée (par la foy duquel & par ses benefices nous viués) & aussy nostre cōpaigne de nostre royaume, Esther, avec toute la nation: Pendant ce, que après iceulx mis à mort, nous demourant seuls, nous pourchasseroyt, & transporteroyt le royaume de Perse aux Macedoniens. Mais nous n'auons aucunement trouué cause pour faire mourir les Iuifz, lesquels estoient destinez à la mort, par le pire de tous les homes: ains au contraire les auons trouuez vsant de iustes loix, & sont les filz du souuerain, & tresgrand Dieu toujours viuât, par le benefice duquel nous est baillé le royaume, & ànoz peres, & est gardé iusques au iourdhuy. Parquoy sçachez que les lettres que cestuy auoit enuoié soub nostre nom, sont vaines. Et pour son peché, luy qui auoit machiné ceste chose, & toute sa cognation est pendue au gibet deuant les portes de ceste cité, à sçauoir de Susan, non point par nous, mais par ce que Dieu luy a rendu ce qu'il a desseruy. Mais si l'edict que maintenant nous enuoiés, soit proposé en toutes les villes, à fin que les Iuifz licitement puissent vser de leurs loix. Ausquels vous debuez estre en ayde, à fin qu'ilz puissent mettre à mort au treiziesme iour du douziesme mois q est appellé Adar, ceux qui s'estoient appareillez pour les faire mourir. Car le Dieu tout puissant leur a changé ceste iournée de douleur & de lamentation, en ioye. Parquoy aussy vous garderez ceste iournée entre les autres iours de feste, & la solenniserez en toute liesse, à fin q cy après on cognoisse, que tous ceux qui obeissent fidellement à ceux de Perse, reçoient digne salaire pour leur fidelité: & que ceux qui sont traittez de leur royaume, sont destruits pour leur peché. Et toute prouince & cité q ne voudra pas estre participante à ceste solennité, soyz gastée par son & par l'espée, & soit tellement destruite, qu'elle demeure à tousiours non frequentée, tant d'hommes que de bestes, pour exemple de contumacement & d'indobedience.

Fin du liure d'Esther.



S. Iob saint & riche, sacrifie au Seigneur pour ses filz celebrans conuies l'un après l'autre, auquel le Seigneur donna les possessions à Satan qui demanda à destruire, par lequel fut destruite toute la substance d'iceluy. Et ledict Iob avec signes de duell patient rend louange à Dieu.

Chapitre premier.



IL Y AVOIT A vn home en la terre de Hus nommé Iob. Et cest home icy estoit simple & droict, & craignât dieu, & soy retirant du mal. Or luy furent naiz sept filz & trois filles. Et estoit sa possession de sept mille ouailles, & de trois mille chameaux, & de cinq cés couples de bœufz, & de cinq cés asnes, & estoit sa famille fort grande: Et estoit cest hōe icy grād entre to^s les habitās en Orient. Et ses filz s'en alloiēt, & faisoiēt conuies p leurs maisons, vn chascū en son iour. Ilz enuoiōiēt aussy, & appelloiēt leurs trois sœurs, pour boire & manger avec eux. Et quand les iours du conuie d'un chascū estoient passez selō le tour, Iob enuoyoit vers eux, & les sanctifioit: & en soy leuāt au matin, offroit des sacrifices enflāmez, selon le nombre d'eux tous. Car il disoit: Que par auenture mes filz n'ayēt peché, & maudict Dieu en leurs cœurs. Ainsy faisoit Iob tous les iours. Mais vn iour, comme les filz de Dieu estoient venuz pour assister deuant le Seigneur, Satan aussy se trouua entre eux. Auquel le Seigneur dit: Dont viens tu? Lequel respondant, dit: J'ay enuironné la terre, & j'ay cheminé de part en part. Et le Seigneur luy dit: N'as tu pas consideré mon seruaiteur Iob, qu'il n'y a semblable à luy en la terre, home simple, & droict, & craignant Dieu, soy retirant du mal? Auquel Satan respondant, dit: Iob craint il Dieu pour neant?

Mm.ij. Ne l'as

Ne Pas tu pas entourné d'une garde, luy & sa maison, & toute sa substance aduiron? Tu as benie les œures de tes mains, de quoy la possession est augmentée en la terre? Mais estend vn petit ta main, & frappe tout ce qu'il possède, pour veoir si il ne te maudira point en face. Par quoy le Seigneur dit à Satan: Voicy, toutes les choses qu'il a sont en tes mains, q seules tu n'estende ta main sur luy. Lors Satan se partit de la presence du Seigneur. Mais vn jour chace ses filz & ses filles mangeoier, & beutoyent le vin, en la maison de leur frere le premier iour, vn messagier est venu à Iob, lequel dit: Les bouz labouroyent, & les bestes paisoyent, & suproit le vin, & les Sabées sont impetueusement venus sur eux, & ont tout pris, & ont frappez les cheueux par l'espaule, & le filz seul eschappé par le mont nocer. Et come cestuy parloit encor, vn autre vint, & dit: Le feu de Dieu est tombé du ciel, & a cōsumé les brebis & les seruiteurs qu'il a touché & je suis seul eschappé pour le r'annoncer. Mais cōe cestuy parloit encor, vn autre vint, & dit: Les Chaldéens ont fait trois bendes, & se sont ruez sur les chameaux, & les ont prins, & si ont aussy frappé les seruiteurs par l'espaule, & je suis seul eschappé pour le r'annoncer. Encor parloit cestuy icy, & voicy vn autre entra, & dit: Come tes filz & tes filles mangeoier, & beutoyent le vin en la maison de leur frere aine, vn tōrbeant est subitement venu par impetuozité de delà le desert, & a frappé contre les quatre coins de la maison, laquelle rebuehée a opprésé les enfans, & sont mortz, & je suis seul eschappé pour le r'annoncer. Adonc Iob se leua & dechira ses vestemens: & le chef tondu soy r'attant par terre, adora, & dit: Je suis sorty du ventre de ma mere tout nud, & tout nud y retourneray. Le Seigneur l'a donné, le Seigneur la ostez comme il a pleut au Seigneur, ainsi est il fait le nom du Seigneur soit benie. En toutes ces choses icy, Iob n'a pas peché en ses leures, & n'a rien parlé de fol contre Dieu.

Eccl. 5 c
1. tim. 6 b
Soub. 2 c
Psal. 112
Pacience.

S. Satan ayant obtenu puissance de Dieu, frappe Iob d'une tresmauvaise playe. Et sa propre femme se leue contre luy. Mais ses trois amis le visitant, s'allyrent en terre avec luy sept iours sans parler par compassion.

Chapitre. ij.

Sus. 1. b

OR vn iour aduint, que les filz de Dieu estoient venus, & qu'ilz se tertoient en la presence du Seigneur, & que Satan ausy se trouua entre eux, & se tenoit en la presence d'iceluy, tellement que le Seigneur dit à Satan. Dont viens tu? Lequel respondant, dit: J'ay entourné la terre, & j'ay chominé d'un costé & d'autre. Lors le Seigneur dit à Satan: N'as tu pas cōsidéré mon seruiteur Iob, qu'il n'y a semblable à luy en la terre, homme simple & droiturier, & craignant Dieu, & luy retirant du mal, & encor gardant innocēce? Mais tu m'as esneu contre luy, pour le tormenter sans cause. Auquel Satan

B

respondant, dit: L'home donnera peau pour peau, & tout ce qu'il a pour son ame. Mais quoy ta main & touche ses os & sa chair, & adhéverras tu, si il ne te maudira pas en face. Par quoy le Seigneur dit à Satan: Voicy, il est en ta main, mais toutes fois garde son ame. Quād donc Satan fut yssu de la presence du Seigneur, il frappa Iob de tresmauvaise rōgne: depuis la plante du pied, jusq au couppou de la teste. Lequel se coust l'ordure d'un tesson, & seoit sur le fumier. Lors la femme luy dit: Demure tu encor en ta simplicité? Maudiz Dieu, & puis meure. Lequel luy dit: Tu as parle come l'vne des folles femmes. Si no' auos receu les biens de la main de Dieu, pour quoy ne soustendrons no' point les maux? En toutes ces choses icy, Iob n'a pas offensé par ses leures. Et ainsi quand les trois amis de Iob ouyrent parler de tout le mal qu'il luy estoit aduenu, vn chascun est venu de son lieu, à sçauoir, Eliphaz Themanite, & Baldad Suhite, & Sophar Naamathite. Car il auoient fait complor, qu'ilz viendroient ensemble pour le visiter, & cōsoler. Et quād de loing ilz esleuerēt leurs yeulx, ilz ne le recogneurent pas. Et eux escriant, plorent, & en deschant leurs vestemens espar dirent la pouldre par dessus leur teste vers le ciel. Et s'asseirent avec luy sur la terre par sept iours, & sept nuictz, sans ce q aucun luy dis pas vn mot. Car ila veioient q la douleur estoit tresgrande.

S. Iob maudit le iour de sa nativité, & sa vie presente, monstrant de combien de maux est deliuré celuy qui est inconfort priu de ceste lumiere.

CHAP. iij.

ET après ce, Iob ouirit sa bouche & maudit son iour, & dit: Que le iour auquel ie suis nay, perisse, & la nuyt en laquelle fut die, l'home est cōcōc. Ceste iournee soit tournée en tenebres, & Dieu de dessus la requiere par, & qu'elle ne soit pas esclarie de lumiere. Que les tenebres, & l'ombre de la mort, la rendent obscure, qu'il obscurit la luyte, & qu'elle soit enuoloppée d'amortume. Que tourbillon tenebreux possede ceste nuit, qu'elle ne soit pas nombrée entre les iours de l'an, & qu'elle ne soit pas nombrée entre les mois. Que ceste nuyt soit solitaire, & non digne de louéger ceux qui matidifent le iour, la maudit & eschiffent approuillez de fosciter leu iours. Que les estoilles soient obscuries de sa obscurité, qu'elle ne tende de lumiere, & ne la vois pas, ne ausy l'ombre de ion leuant. Pource que n'a pas seray l'huys du ventre qui m'a porté, & n'a pas osté les maux arriere de mes reins. Pourquoi ne suis ie pas mort en la matrice, ou que ne sois ie par mort incontinent, qis sur yssu du ventre? Pourquoi ay ie esté receus de la genouille? Pourquoi ay ie esté allaité des mammelles? Car maintenant en dormat me tairoie, & en mon somme repose roie. Avec les roys & les cōseillers de la terre, q edifient les lieux solitaires pour eux. Ou avec

A
Iere. 10 d

B

Iere. 10 d

Soub. 10 d

C

les princes qui possèdent l'or, & remplissent leurs maisons d'argent. **O**u que ne fus ie non plus q l'aboril qui est source, qu'un de ceux qui sont sans ceu. & n'ont pas veu la lumiere. Des meschis qui se sont de troublé, & ceux qui sont lassés de leur force, ont illec reposé. Et ceux, le quelz aucun fois, ont esté conjoinctz ensemble, reposent sans contestation, & n'ont pas ouy la voix de l'exalté. Le petit & le grand sont là, & est là le seruiteur, affranchy de son seigneur. **P**our quoy est donnée la lumiere au miserable, & la vie à ceux qui sont marris en couraige. **L**es qui attendent la mort, & ne vient pas, & come ceux qui font effort en thresor, & se retiennent par le danger, quand ils ont trouvé le sepulchre. **L** homme duquel la voix est muet, & que le Seigneur a couronné de tenebres. **L**e soupir de vant que je mange, & mon rugissement est come me les onques d'abordantes. **C**ar la crainte que ie crainoye, m'est advenue, & ce que ie redoutoye, m'est venu. **N**'ay ie pas dissimulé, ne me suis ie pas tenu? n'ay ie pas esté en repos? & l'indignation est venue sur moy.

S. Eliphaz reprend Iob d'impatience, & q pour ses pechiez est reglé de Dieu, qui n'envoie point d'indignité à l'innocent.

Chapitre iij.

Lors respondant Eliphaz Themanita, dist. **S**inous commençons à parler à toy, par aventure le prédras tu mal en gré, mais qui sera celui qui se pourra contenir de parler. **V**oicy, tu en as enseigné plusieurs, & par ces forces les mains lassées. **T**es parolles ont esté fermé ceux qui vacilloient, & as conforté les genoux tremblans. **M**ais maintenant la pluye est venue sur toy, & as perdu couraige, elle t'a frappé, & tu es trouble. **O**u est ta exalte, ta force, ta patience, & la perfection de tes voyes? **A**ye souvenance ie te prie, qui est l'innocent qui jamais perit? ou quand furent destruitsz les droicturiers? **M**esme au contraire, j'ay veu q ceux qui sont iniquité, & qui sement les douleurs & les recueillent, estre péris par le souffler de Dieu, & estre consumez par l'esprit de son ira. **L**e rugissement du lion, & la voix de la lionnelle, & les dentz des petitz lions, sont rompus. **L**e Tigre est perdu, pource qu'il n'auoit point de proye: & les faons des lions, sont dissipés. **O**u la parole secrète m'a esté dite, & mon oreille a comme surtyement receu les vainos de la susuration. **L**'espoquement m'a surprins, & tremblémét, en l'horreur de la vision de nuit, quand le sommeil est accoustumé de prendre les hommes, & tous mes os ont esté espouventez. **E**t quand l'esprit passoit en ma présence, les poilz de ma chair en ont eu horreur. **A**ucun se tint deuant, duquel ne songnois ioye point le visage, & une ymago estoit deuant mes yeux, & ouy la voix comme d'un doux vent. **L**'homme sera il iustificié en la cōparation de Dieu, ou l'ho-

Job 25. b

D

me sera il plus pur que son fait? **V**oicy, que ceux q se sçayent ne sont pas stables, & a trouvé malice en ses anges. **C**ombien plus seront consumez comme de la tigne, ceux qui demeurent es maisons de terre, & qui ont le fondemét de terre. **I**ls seront couppez du motz auques au vent, & pour ce que perfont ne l'estend, ils periront éternellement. **M**ais ceux qui résisteront seront ostez hors d'ouy, & mourront, & non pas en sapient.

2. Pier. 2. 2

Isa. 38. 6

S. Eliphaz deteste les reueres de Iob, & iniquité, que null'ins d'obl pe est puny de Dieu. Et pource que parre Iob q'il se querit de l'ia Dieu de dire q'il est parfait, & tout de Dieu, juy seront prosperes. Et il luy est osté de la diuinité, & luy a esté reuocé le creator.

Chapitre iij.

A belle done, pour quoy est il y a quelcun q te respõde, & se retourne vers aucun des fuyez. **C**ourroux occis l'homme sol, & enuie met à mort le petit. **J**'ay veu le fol auoir ferme ratiõ, & incontinens ie maudis sa beaulté. **S**es filz seront loing de salut, & seront soillez en la porte, & n'y aura personne qui les deliure. **D**ieu qui le famelique mangera la moisson & celui qui est armé le ravira, & ceux qui aurõnt soif, beuyront les richesses. **R**ien n'est fait sans cause en la terre, & de dieu ne sortira pas de la terre. **L**'homme est nay pour labourer, & l'oiseau pour voler. **P**ar quoy ie prieray le Seigneur, & mettray vers Dieu ma parole. **L**quel fait grâdes choses, & inscrutables, & miraueilles, sans nombre. **L**quel done la pluye sur la face de la terre, & arrouse toutes choses par voyes. **L**e q met les humbles au plus hault, & esleue les couristes par senté. **L**oquel dissipé les parfaits, & mangé que leurs maint ne puissent parfaire, & q'il n'auoient commencé. **L**oquel prend les sages en leur finesse, & dissipe le conseil des mauvais. **I**ls seront par iour en tenebres, & ratteront au midy, comme en la nuit. **M**ais il sauera la paoure de l'espée de leur liouché, & sauera le paoute de la main du violent. **E**t l'indigent aura esperance, mais iniquité fermera sa bouche. **B**ien heureux est l'homme, qui est corrigé de Dieu. **N**e desprise pas donc la correction du seigneur. **C**ar c'est luy qui fait la playe, & le guerit, c'est luy q frappe, & ses mains rendront la sote. **I**l te deliurera de ses tribulations, & en la septiesme, le mal ne te touchera point. **I**l te deliurera de mort en la famine, & en bataille, de la main de l'espée. **T**u seras raché de la flagellation de la lague, & quand la paoureté sera venue, tu ne la craindras point. **T**u te riras en la destruction, & en la famine: & ne craindras point les bestes de la terre. **M**ais ton alliance sera avec les pierres des regions, & les bestes de la terre ne seront paisibles. **E**t sçauras q ton tabernacle sera paiz, & ne pechera point, en visitant ton espée. **T**u sçauras luffy, que ta semence sera en grand nombre, & ta lignée comme l'herbe de la terre.

A inuocation des sanctz.

2. cor. 3. d

C

1. q. 1. a

D

Mm. iij. Tu

Tu entreras au sepulchre avec abondance, comme la moye du froment est portée dedans, en son temps. Voicy, ceste chose est comme nous en auons enquesté: laquelle après auoir ouy traicte la en ton cœur.

S. Iob demoustra qu'il n'auoit plus grande chose qu'il n'a meritte, se complaignant d'auoir delaiué de ses amys, reprend griouement ces trois amys venus à luy. Et demande, qu'il soit ausy patiemment ouy.

Chapitre. viij.

MAis Iob respondant, dist: A la miennne volante que mes pechiez, par lesquels j'ay desleuy l'ore, & la misere, que ie souffre fussent pelez en la balance. Iob se monstroit plus pesante, que le grauiier de la mer: pourtant ausy mes parolles sont pleines de douleur.

Car les sagettes du Seigneur sont en moy: desquelles l'indignation tire hors mon esprit, & les terreurs du Seigneur bataillent contre moy.

Amos. 3. 2. L'asne sauuaige recanera il, quand il aura de l'herbe? ou le boeuf mugiera il, quand il sera deuant sa crebe pleine? Ou ce qui n'a pas saueur se pourra il manger sans sel? ou queleun peut il gouter la chose, qui donne la mort, après qu'elle est goustée. Pro. 27. 8. Mais ausy les choses ameres semblent douces à l'ame qui a faim. Ce q par auant mon ame ne vouloit point toucher, maintenant à cause de l'angoisse sont mes viandes.

Qui sera que ma petition vienne: & que Dieu me donne ce que j'attens? Et que celay qui a comencé, vienne à me briser: qu'il este de sa main, & qu'il me coupe. Et ceste soit ma consolation, qu'en moy tormentant par douleur, ne me espargne pas: & ie ne contrediray point aux parolles du saint. Car quelle est ma force, pour soutenir? ou quelle est ma fin, pour patiemment souffrir? Ma force n'est pas la force des pierres, & ma chair n'est pas d'airain. Voicy, il n'y a pas d'ayde en moy, & ceux ausy qui m'estoient amys necessaires, se sont retirez de moy. Celay qui oste de son amy la misericorde, il delaisse la crainte du Seigneur. Mes freres ont passé oultre de moy, comme le torrent qui passe en courant aux vallées. Ceux qui craignent la rimee, la neige les surprendra. Ilz periront au temps, auquel ilz seront dissipéz: & après qu'ilz seront eschauffez, ilz seront desliez de leur lieu.

Les sentiers de leurs pas sont enuolopez: ilz chemineront en vain, & periront. Considerez les sentiers de Thema, & les chemins de Saba, & attendez vn petit. Ilz sont confus, pource que j'ay esperé: ilz sont ausy venuz iusques à moy: & ont esté couuerts de honte. Vous estes maintenant venuz: & craignez desia, en voiat ma playe.

Vous ay ie dist, apportez moy, & me donnez de vostre substance? Ou deliurez moy de la main de l'ennemy, & me rescourez de la main des robustes? Enseignez moy, & ie me tairay: & si par auenture j'ay failly en quelque chose, instruyez moy. Pourquoi auez vous deuaillé

des parolles de verité, comme il soit, que nul de vous ne me puisse reprendre? Vous prononcez ensemble les parolles seulement pour se redre, & proferez les parolles au vent. Vous aillez l'orphelin, & vous efforcez de subuertir vostre amy. Mais tousis fois accomplissez ce que vous auez commenté: baillez l'aureille, & voyez, si scauoir si ie mentz. Respondez, ie vous prie, sans contention: & iugez, en parlant ce qui est iuste. Et vous ne trouuez point d'iniquité en ma langue, & folie ne sonnera pas en ma guorge.

S. Iob se peche de direz aduersitez de la vie humaine: & ne s'ay pas vray semblable pouruoir retourner à la felicité de ceste vie. Ausy demande à Dieu estre deliuré des miseres, & estant deliuré de la prison de Dieu, estre libéré.

Chapitre. viij.

LA vie de l'home sur la terre est vne bataille & ses iours sont comme les iours du mercenaire. Comme le chers desire l'ombre, & comme le mercenaire attend la fin de son oeuvre. Ainsy pareillement ay ie eu des moys vains, & ay nombré en moy des nuictz laborieuses. Si ie m'endors, ie diray: quand me ieuera y ie? & derechef i'attendray le vespre, & seray réply de douleurs iusqs aux tenebres. Ma chair est vestue de pourriture, & des ordures de la pouldre: ma peau est seichée, & toute retraincée.

Mes iours sont passez plus legierement, que le filer n'est couppe du tisserant, & sont consumez sans quelque esperance. Il te souuie ne que ma vie n'est que vent, & que mon œil ne retournera pas pour veoir les biens. Et si ne me regardera plus la veue de l'home: tes yeux sont sur moy, & ie ne seray plus. Comme la nuée est consumée, & passe oultre: ainsy celuy qui descéd aux enfers, ne remôtera plus. Et ne retournera plus en sa maison, & son lieu ne le cognoistra plus.

Parquoy ausy ie n'espargneray pas ma bouche, ie parleray en la tribulation de mon esprit. C me deuileray avec l'amertume de mon ame.

Suis ie la mer, ou la Baleine, pource q tu m'as enuironné de prison? Si ie dy, mon petit liêt me consolera, & seray soulage, parlant en moy mesme en mon liêt: Tu m'espouenteras p songes, & m'esmouueras d'horreur par visions.

Parquoy mon ame a esleu l'estrangement, & mes os ont esleu la mort. Pay desperé, maintenant ne viuray ie plus: pardonne moy, car mes iours ne sont riens. Qu'est ce de l'home, que tu le magnifies? ou pourquoy metz tu ton cœur enuers luy? Tu le visites au plus matin, & subitement tu l'esprouues. Iusques à quand ne me pardonneras tu point, & ne me laisseras, que ie suce ma salive? Pay peché, q te feray ie, o toy garde des homes? Pourquoi m'as tu mis contraire à toy, & pourquoy suis ie fait grief à moy mesme? Pourquoi n'oste tu pas mon peché, & pourquoy n'efface tu pas mon iniquité? voicy que maintenant dormiray en pouldre, & si tu me cerche

me cherche au matin, ie ne seray plus.

S. Baldad reprend Iob de parole infidele, & l'admoneste, qu'il se convertisse à Dieu, & à meilleure vie. Et ainsi luy promet toutes choses luy venir plus heureuses. Il explique aussy combien est vaine l'esperance des hypocrites, affirmant que Dieu sealeme donne des biens aux bons, & des maux aux mauvais.

Chapitre.viiij.

A Mais Baldad Suhite respondant, dict: Quant longuement parleras tu telles choses, & quant longuement sera l'esprit de la parole de ta bouche ainsi multiplié?

Dieu peruertit il le iugement? ou celuy qui est tout puissant a il subuertey ce qui est iuste? Quand aussy tes filz auront peché contre luy, & qu'il les aura laissés en la main de leur iniquité: Neantmoins si tu te leue au plus matin à Dieu, & q tu face ta priere au tout puissant. Si tu chemine par droitcurier, incontinent il s'esueillera vers

B toy, & rendra l'habitation de ta iustice pacifique.

Tellement que si tes premieres choses ont esté petites, aussy tes dernieres seront grandement multipliées. Car interroque l'ancienne generation, & enqueste diligemment la memoire des peres. (Car nous ne sommes veritablement q du iour d'hier, & ne sçauons, que noz iours sont sur la terre, comme l'umbre.) Et iceux t'enseigneront: ilz parleront à toy, & profereront les paroles de leur cœur. Le ionc peut il verdoier sans humeur? ou la glayere croistre sans eau?

Deut. 32
Psal. 145.

Quand il est encores en fleur, & qu'il n'est point prins de la main, il se seiche deuant toutes herbes. Ainsi sont les voyes de tous ceux qui oublient Dieu, & l'esperance de l'hypocrite perira. La malignité de son cœur ne luy plaira pas, & sa confiance sera comme la toille des araignes. Il s'appuyera sur sa maison, & ne se pourra soustenir: il la fortifiera, mais elle ne sera pas dressée. Il semble verd deuant que le soleil vienne, mais quand il se leue, le germe d'iceluy vuidera. Ses racines seront faictes espesses sur vn monceau de pierres, & demourera entre les pierres. Si quelcun l'arrache de son lieu, il le niera, & dira ie ne te cognoy point. Car ceste est la lieffe de sa voye, que derechef autres foies germez de la terre. Dieu ne deboutera pas le simple, & ne baillera pas la main aux mauvais.

Jusques à ce que ta bouche soit remplie de ris & les leures de iubilation. Ceux qui te hayent, seront vestus de confusion: & le tabernacle des meschans ne sera plus en estre.

S. Iob dict, que l'home comparé à Dieu ne peut estre iustifié, & est monstrée la grandeur de la puissance & sapience diuine, en tant que nul y peut resister, ou respondre. Mais Dieu frappe le infidele, & l'innocent. Iob aussy defend son innocence contre ses anoyz, racomptant son affliction.

Chapitre.lix.

A ET Iob respondant, dict: Je sçay veritablement qu'il est ainsi, & que l'home comparé à Dieu n'est pas iustifié. S'il veut disputer contre luy, il ne luy pourra respondre de mille choses, l'vne. Il est laige de cœur, & fort

en puissance: qui a resisté à luy, & a eu la paix?

C'est celuy qui a transmyé les montaignes, & n'en ont rien seue, ceux qu'il a subuertey en sa fureur. Qui esmeut la terre de son lieu, & les colonnes d'icelle tremblent. Qui commande au soleil, & ne se leue pas: & enferme les estoilles, comme sous vn seau. Qui est éd les cieus tout seult, & chemine sur les florz de la mer. Qui fait l'estoille Arcturus & Orion, & les estoilles Hyades, & les parties interiores de Midy. Qui fait grandes choses & incomprehensibles, & merueilleuses, lesquelles sont sans nombre. Si il vient à moy, ie ne le vetray point: s'il se retire, ie ne l'entendray point. S'il interroque subitement, qui luy respodra? ou q pourra dire, pour quoy fais tu ainsi? C'est Dieu, à l'ire duquel nul home ne peut resister, & soubz lequel, sont courbez ceux q soustiennent le monde. Quat grand suis ie donc, pour respondre à luy, & pour parler avec luy de mes paroles? Que si i'auoie aussy quelq chose iuste, si ne respondray ie point mais prieray mon iuge. Et quand il m'exaucera là ou ie le prieray, si ne croy ie pas q'il ait ouy ma voix. Car il me desbrisera par le tourbillon, & multipliera mes playes, aussy sans cause.

Il ne permet aucunement que mon esprit repose, mais il me remplit d'amertumes. S'il est question de force, il est tresrobuste: s'il est question d'equité de iugement, nul n'ose dire tesmoignage pour moy. Si ie me veux iustifier, ma bouche me condamnera. Si ie me monstre innocent, il me monstrera peruers. Quand aussy ie seroye simple, mon ame ne sçaura point ceste mesme chose, & m'ennuyra de ma vie. Vne chose est que j'ay dict, qu'il consume l'innocent, & le meschant. S'il flagelle, qu'il occise pour vne fois, & qu'il ne se rie point des peines des innocens. La terre est donnée en la main du meschant: & couure le viaire des iuges d'icelles, que si ce n'est pas luy, q est ce donc? Mes iours ont esté plus legiers qui le poste: ilz s'en sont fuyz, & n'ont pas veu le bien. Ilz se sont passez, come les nauires portans des pommes, & come l'aigle volant pour manger. Quand ie diray, que ie ne parleray pl' ainsi, ie mue ma face, & suis tourmenté de douleurs. Je craignoye de toutes mes ceures, cognoissant que tu ne pardonne point au defaillant. Mais si ie suis ainsi meschant, pourquoi ay ie labouré en vain? Quand ie seray laué comme les eaves de là neige, & que mes mains reluyront cõe tresnettes. Neantmoins tu me plongeras en ordures, & si m'auront mes vestemens en abomination. Car aussy ne respondray pas à l'home semblable à moyne à celuy, qui puisse estre iustement ouy en iugement avec moy. Il n'y a persone qui puisse reprendre l'vn & l'autre, ne qui puisse mettre sa main entre tous les deux. Qu'il oste de moy la verge, & que la crainte ne m'espoente point. Je parleray,

B

Eccle. 3. 6.

C

D

Je parleray,

Sophar.

parleray, & ne le craindray point: car aussy ne puis ie respondre en craignant.

S. Ioblement souffrir, demandant à Dieu la cause d'icelle, laquelle monstre que ce n'est la malice, ne l'ignorance de Dieu, qui cognoit parfaitement l'homme creé de luy, de redire le complaint & estre nay, pour l'abondance de ses peines.

Chapitre.x.

A Mon ame est ennuyée de ma vie, ie lascheray cōtre moy ma parole, ie parleray en l'amertume de mō ame. Ie diray à Dieu ne me veuilles point condamner: monstre moy, pourquoy tu me iuges ainſy. Te semble il bon que tu me faces tort, & m'opprimes, moy qui suis l'œuvre de tes mains, & que tu aydes le conseil des meschans? As tu les yeux charnelz: ou regarderas tu cōme l'homme regarde? Tes iours sont ilz comme les iours de l'homme, & tes ans, sont ilz comme les temps humains? Que tu cherches songneusement mon iniquité, & que tu t'enquestes de mon peché? Et que tu ſçaches, que ie n'ay rien fait de meschancez, combien q nul ne puisse eschapper de ta main. **B** O Seignr, tes mains m'ont fait, & m'ont formé tout alen uiron: & me precipites tu si subitemēt? Ie te prie que tu aye memoire, que tu m'as fait comme la bouë, & que tu me reduiras en pouldre. Ne m'as tu pas coulé comme le lait, & amassé comme le froissage? Tu m'as vestu de peau, & de chair, & m'as composé d'os, & de nerfs. Tu me as donné vie & misericorde, & ta visitation a gardé mon esprit. Combien que tu celes ces choses en ton cœur, toutesfois ſçay ie bien que tu as **C** memoire de toutes choses. Si j'ay peché, & q en l'heure tu m'ayes pardonné: pourquoy ne souffre tu que ie soye nettoyé de mon iniquité? Et si ie suis meschant, malheur est sur moy: & si ie suis iuste, si ne leueray ie pas la teste, réply d'affliction & de misere. Et me prendras comme la leonnesse, à cause de mon orgueil, & en toy retournant, me tourmentes merueilleusement. Tu produis tesmoingz contre moy, & multiplies tō ire alencontre de moy, & les peines bataillent contre moy. Pourquoy m'as tu mis hors de la **D** matrice? à la mienne volonté que ie fusse consumé: à fin que l'œil ne me voit. Peusse este (comme si ie n'eusse jamais esté) transporté du ventre au tombeau. Le petit nombre de mes iours, ne sera il pas de brief finé? laisse moy donc, que ie plains vn petit ma douleur. Avant que ie m'en aille, & que ie ne retourne plus, à la terre tenebreuse, & couverte de l'obscurité de la mort. A la terre de misere, & de tenebres, là ou est l'ombre de mort, & n'y a quelque ordre, mais eternelle horreur y habitant.

S. Sophar estime malicieusement Iob estre frappé de Dieu, pour plusieurs ses pechez, lesquels il denombre, demōstrant Dieu estre incomprehensible: Toutesfois prouue & choses tresheureuses à Iob, s'il se retourne à son bon sens. CHAP. xi.

A ET Sophar Naamathite respondant, dict: Celuy qui parle beaucoup, n'escoutera il pas aussy? ou l'homme plein de parol-

Iob.

les, sera il iustifié? Les homes se tairōt ilz pour toy seul? & ne seras tu confuté de personne, là ou tu t'es moqué des autres? Car tu as dit, ma parole est nette, & suis pur en ta presence. Sus. 6. a.

Mais à la mienne volonté, que Dieu parlest avec toy, & qu'il ouurit vers toy ses leures: à fin qu'il te monstrast les secretz de sapience, & que la loy est grande, & que tu entendisse que tu seçois de luy beaucoup moindres choses, q ton iniquité n'a deserty: trouueras tu par auenture les traces de Dieu, & trouueras tu à la parfin le tout puissant? Il est plus hault que le ciel, & que feras tu? il est plus profond que l'enfer, & dont le cognoistras tu? Sa mesure est plus longue que la terre, & plus large que la mer. S'il subuenit toutes choses, ou qu'il les aye rassemblées toutes en vn, qui luy contredira? Car il cognoit la vanité des homes: & en voyāt l'iniquité, est il sans le considerer? L'homme vain est esleué en orgueil, & s'estime estre nay en liberté, comme le poullain de l'asne sauuaige. Mais tu as cōfermé ton cœur, & tu as estendutes mains vers luy.

Si tu oste de toy l'iniquité qui est en ta main, & que iniustice ne demeure pas en ton tabernacle. Adonc pourras tu leuer ta face sans macule, & seras ferme, & ne craindras point. Tu mettras la misere en oubly, & n'en auras nō plus memoire que des eaves qui sont passées outre. Leu. 16. b.

Et vne splendeur s'esleuera vers toy au vespre, comme celle de Midy: & quand tu estimeras estre consumé, tu te leueras comme l'estoille du matin. Et auras confiance par l'esperance qui te sera proposée, & quand tu seras ensepuelis, tu dormiras seurement. Tu reposeras, & n'y aura persone qui t'espouente: & plusieurs prieront ta face. Mais les yeux des meschans defauldront, & ne pourront eschapper, & l'esperance d'iceux sera abomination à l'ame.

S. Iob pour confondre l'orgueil de ses amys, afferme que mal ignore la puissance & sapience de Dieu, du gouvernement des creatures, desquelles il transmue l'estat pour son arbitre.

Chapitre.xij.

MAIS Iob respondant, dict: Estes vous donc seulz entre les homes, & sapience mourra elle avec vous? Pay aussy vn cœur comme vous, & ne suis point moindre que vous: & qui est celuy qui ne ſçait les choses q yo ſçavez? Celuy q est moqué de son amy, cōme moy, il inuocera le Seigneur, & l'exaucera, car la simpleſse du iuste est moquée. Et est la lāpe contenée enuers les pensées des riches, laquelle est preparée pour le tēps ordonné. Les tabernacles des rapineurs abondent, & hardiment prouocquent Dieu, quand il a donné toutes choses en leurs mains. Mesme interrogue **B** les bestes, & elles t'enseigneront, interrogue les volailles du ciel, & elles te le declaireront.

Parle à la terre, & icelle te respondra: & les poissons de la mer le racompteront. Qui est celuy

celuy qui ne sçait que la main du Seigneur a fait ces choses? En la main duquel est l'ame de tout viuant, & l'esprit de toute chair d'home? Ne est ce pas l'aureille qui diserne les parolles, & les muchoires d'iceluy qui mange, ne discernent elles point la saueur? La sapience est es anciens, & la prudence est en long temps. La sapience & la force est enuers luy, & luy mesme a le conseil & l'intelligence. S'il vient à destruire, il ne y a persone qui l'edifie: s'il enferme l'home, il ne y a aucun qui le puisse ouurir. S'il retient les eues, toutes choses seicheront, mais s'il les enuoie, elles subuertiront la terre. Enuers luy est la force & la sapience: cestuy mesme cognoit celuy qui deçoit, & celuy qui est deceu. Il fait venir les conseillers à folle fin, & les iuges en estonnement. Il rompt le bauldrier des Roys, & ceinct leurs reins d'une corde. Il fait aller les prestres sans gloire, & deçoit les plus grandz maistres. Changeant la leure des veritables, & ostant la doctrine des anciens. Il respand desprisement sur les princes, & releue ceux qui auoient esté deprimez. C'est luy qui reuele les choses profondes des tenebres; & fait venir en lumiere, l'ymbre de la mort. Qui multiplie les nations, & les destruit, & restitue en son entier celles qui estoient destruites. Qui fait changer le coeur des princes du peuple de la terre, & les deçoit, à fin qu'ilz se foruoient es desertz sans voye. Ilz ratteront comme en tenebres, sans estre en lumiere: & les fera errer comme les yurongnes.

11a. 22. f.
Apoc. 3. b

D
Psal. 106.

S. Iob consultant ses amys de leurs parolles, assure qu'ilz seront repris de Dieu. Il defend ausy sa iustice & patience contre ses amys, demandant à Dieu, pour quelz pechez il est tant grieuement affligé.

Chapitre. xiiij.

VOicy, mon œil a veu toutes ces choses icy & mon aureille l'a ouy, & ay bien entendu toutes choses. Je l'ay ausy cogneu comme vous: & ne suis point moindre que vous. Mais toutesfois parleray ie au tout puissant, & desyre de disputer avec Dieu: Premierment montrant que vous estes forgeurs de mensonge, & amateurs de peruers enseignements. Et à la mesme volunté que vous vous taisissiez, à fin que vous fussiez estimez estre saiges. Escoutez donc mes corrections, & entendez au iugement de mes leures. Dieu a il affaire de vostre mensonge, que pour luy vous parlez fallaces? Reuez vous la face, & vous efforcez vous de iuger au lieu de Dieu? Ou la chose plaira elle à ce luy auquel rien ne peut estre celé? ou sera il deceu par voz tromperies, comme vn home? Cestuy vous reprendra, pource que vous presnez la face en secret. Incontinent qu'il se mouuera, il vous troublera: & la crainte cherra sur vous. Vostre memoire sera accompagnée à la cede, & voz terreaux seront reduits en boue. Taisez vous vn petit, à fin que ie parle tout ce

que me viendra. Pourquoi suis ie deschirant mes chairs de mes dentz, & ie porte mon ame en mes mains? Quand ausy il m'occira, si auray ie esperance en luy: toutesfois ie corrigeray mes voyes en sa presence. Et cestuy mesme sera mon sauueur: car tout hypocrite ne viendra point en sa presence. Escoutez ma parolle, & receuez mes prouerbes en voz aureilles. Si ie suis iugé, ie sçay que i'ay seray trouué iuste.

Qui est celuy qui veut estre iugé avec moy? qu'il vienne: pourquoi suis ie consumé en me taisant? Ne me fais point seulement deux choses & lors ne me cacheray pas de ta face. Esloigne ta main arriere de moy, & que ta paour ne m'espoente point. Appelle moy, & ie te responderay: ou vraiment que ie parle, & que tu responde à moy. Combien ay ie d'iniquitez, & de pechez, montre moy mes pechez & fautes. Pourquoi caches tu ta face, & pourquoi m'estimes tu ton ennemy? Tu montre ta puissance contre la feuille qui est rauie du vent, & poursuis l'esteulle seiche. Car tu escriptz contre moy des amertumes, & me veux consumer pour les pechez de mon adolescence. Tu as mis mon pied au cepz, & as consideré tous mes sentiers, & as regardé les traces de mes piedz.

Moy qui doyt estre consumé comme la pourriture, & comme le vestement qui est mangé de la tigne.

S. Iob auoir consideré la fragilité humaine, s'estmerueille de la prouidence diuine enuers l'home, qu'après ceste vie, il en attend vne autre. Et prophétise de la resurrection des corps.

Chapitre. xiiij.

L'Home qui est nay de la femme, viuant peu de temps, est remply de plusieurs miseres.

Lequel sort hors comme la fleur, & est debrisé, & s'ensuyt comme l'ymbre, & iamais ne demeure en vn mesme estat. Et iuges tu estre chose digne d'ouurir tes yeux sur telle maniere d'home, & de l'amener avec toy en iugement?

Qui peut faire l'home net, lequel est conceu d'orde de semence? n'est ce pas toy qui es seul? Les iours de l'home sont briefz, le nombre de ses moys est enuers toy: tu as ordonné les termes, lesquels ne pourront estre passez. Retire toy vn petit de luy, à fin qu'il se repose, jusques à ce que son iour desyre vienne, comme du metecenaire. L'arbre a esperance: s'il est couppé, il reuerdit de rechet, & ses branches pullulent. Si sa racine se enraillit en la terre, & que son tronc soit mort en la poulltre. Il germera par l'odeur de l'eau: & fera des rameaux, comme quand il est premier planté. Mais quand l'home est mort & desché, & consumé, ie te prie, ou est il? Comme si les eues se retireroient de la mer, & que le fleuve soit void de se seichast. Ainsi l'home après qu'il est endormy, ne se releuera plus: il ne se resueillera pas, jusques à ce que le ciel soit brisé, & ne se releuera pas de son somme. Qui sera celuy qui me donnera

Psal. 90. 1.

B

C

Eliphaz.

Iob.

donnera cella, que tu me defende en enfer, & que tu me mures, iusques à ce que ta fureur soit passée, & que tu m'ordonnes le temps, auquel tu auras memoire de moy? Cuides tu que l'home mort viue derechef? tous les iours ausqz maintenant ie bataille, j'attend, iusques à ce que mon changement vienne. Tu m'appelleras, & ie te respôdray: tu presenteras la main dextre à l'œure de tes mains. Certes tu as nôbré mes pas, mais pardonne moy mes pechez. Tu as signé mes delictz comme en vn sachet, mais tu as guery mon iniquité. La montaigne qui chet, coule en bas, & la roche est ostée de son lieu. Les caues cauent les pierres, & la terre est consumée petit à petit par l'immudation, destruiras tu donc aussy les homes? Tu l'as vn petit renforcé, pour le faire passer eternallemét: tu luy muéras sa face, & le mettras dehors. Si ses filz sont nobles, ou non nobles, il ne l'entendra pas.

Mais toutesfois tandis que sa chair viura, elle aura deuil, & son ame plorera sur soy mesme.



S. Eliphaz reprend Iob de iustance, impatience, & blasphème en Dieu, enuers lequel nul peut estre trouué iust, descriuant la malediction des inuides, & des hypocrites.

Chapitre xv.

ET Eliphaz Themanite respondant, dict: Le saige respondra il comme parlât au vent, & répliera il son estomach d'ardeur? Tu reprens par parolles celuy qui n'est pas egal à toy, & tu parles de qui ne t'est pas expedient. Autant qu'il est en toy, tu as osté toute crainte, & as osté tes requestes deuant Dieu.

Car ta bouche a enseigné ton iniquité: & ta fuy la langue des blasphemateurs. Ta bouche te condamnera, & non pas moy; & ses leures te respondront. Es tu le premier home nay, & formé deuant les petites montaignes? As tu ouy le conseil de Dieu, & sera sa sapience mbin de que toy? Quelle chose cognois tu, q nous ne cognoissons point? Quelle chose entends tu, q nous ne sachions? Aussi les vieillars & les anciens sont entre nous, plus anciens que tes peres. Ne est ce pas grande chose, si Dieu te console? mais tes mauvaises parolles t'espechent. Pourquoi te fâche ton cœur esleues, & (côme pensans grandes choses) as les yeux estônez? Pourquoi s'en-

fle ton esprit contre Dieu, tellemens que tu proferes de ta bouche telles manieres de parolles?

Qu'est ce de l'home qui soit sans macule, & q se puisse monstrer iuste, nay de la femme? Voy cy, qu'entre ses saintz persône n'est immuable, & les cieux ne sont point netz deuant luy.

Combien plus sera l'home abominable & inutile, lequel boit iniquité comme l'eaue? Je te monstreray, escoute moy: & te racompteray ce que j'ay veu. Les saiges le confessent, & ne le ont pas celé leurs peres. Ausquelz seulz la terre est donnée, & aucun estranger n'a passé parmi eux. Le meschant s'enorgueillist tous les iours de sa vie, & le nombre des ans de sa tyrannie est incertain. Le son de la terreur est tousiours en ses oreilles: & quand il est paix, cestuy tousiours a suspicion de trahison. Il ne croit pas qu'il puisse retourner des tenebres à la lumiere, est voiant l'espée de toute part. Quand il se remeue pour querir le pain, il cognoit q le iour des tenebres est appareillé en sa main. La tribulation l'espouentera, & angoisse l'environnera, comme vn roy qui est prest à la bataille.

Car il a estendu sa main contre Dieu, & s'est efforcé contre le tout puissant. Il a courru a l'encontre de luy le col esteué, & s'est armé d'vn gras cerueau. La graisse a couuert sa face, & la graisse pend de ses costez. Il a habité es citez desolées, & es maisons desertes, lesquelles sont reduites par monceaux. Il ne fera pas enrichy, & sa substance ne perseverera pas, & ne mettra pas sa racine en la terre. Il ne se retirera point des tenebres: la flamme seichera ses branches, & sera osté par l'esprit de sa bouche.

Il ne croira pas en vain, comme deceup par erreur, qu'il doibue estre racheté par aucun pris.

Il perira deuant que ses iours soient accomplis: & ses mains seicheront. Son bourgeon sera blesté, comme la vigne en sa premiere fleur: & comme l'oliue iettant sa fleur. Car la congregation de l'hypocrite est sterile, & le feu deuorera les tabernacles de ceux qui prennent voluntiers les dons. Il a conceu douleur, & a enfanté iniquité, & son ventre prepare fraude.

S. Iob pleinst sa douleur, et meut de l'austerité de son ame, démontrant la magnitude de sa calamité, & qu'il souffre sans iniquité comme Dieu l'a fait.

CHAP. xv.

Mais Iob en respondant, dict: Il n'y font ony telles choses: vous estes tous consolateurs fâcheux. Vos parolles pleines de vent n'ont elles pas fait d'aucune chose? Est elle moleste quand tu parles. Je pouoye aussy parler telles parolles comme vous: & à la mesme volente que vostre ame fut es lieu de mon ame. Je vous consoleroye aussy par parolles, & mouueroye mon chef sur vous. Je vous consoleroye dans bouche, & mouueroye mes leures, comme aiant mercy de vous. Mais que seray ie si ie parle, ma douleur ne cessera pas, & si ie

Pro. 5. d.

Sui 4. d.

D

Psal. 41.

Psal. 74. 15. 19. c.

Ecc. 18. b.

& si ie me tay, elle ne se retirera pas de moy.
B Et maintenant ma douleur m'a oppressé, & tous mes membres sont reduictz à rien. Les fronces en ma peau donnent tesmoignage contre moy, & cestuy qui parle faulxement s'esleue contre ma face, en contredisant à moy. Il a assemblé sa fureur sur moy, & en moy menassant, a grincé de ses dentz contre moy. Mon ennemy m'a regardé de terribles yeux. Ilz ont ouvert sur moy leurs bouches, & en me reprochât, ont frappé ma iouë, & se sont rassasiez de mes peines. Dieu m'a enclos auprès du mauuais, & m'a baillé es mains des meschants. **C** Je suis celuy qui iadis estoye abundant en richesses, & suis subitement oppressé: il a tenu mon chef, & m'a debrisé, & m'a mis vers soy pour signe. Il m'a enuironné de ses lances, quād il a nauré mes reins & il n'a eu quelque mercy, mais a respandu mes entrailles en la terre. Il m'a trenché de playe sur playe, il a courru sur moy comme vn geant.

J'ay coufû vn sac sur ma peau, & ay couuert ma chair des cendres. Ma face s'est enflée de plorer, & mes paupieres se sont obscurcies.

D Ces choses ay ie souffert sans l'iniquité de ma main, quād auoye à Dieu pures prieres. O terre ne couure point mon sang, & que mon cry ne trouue pas de lieu en toy pour soy cacher. Car voicy mon tesmoing qui est au ciel, & celuy qui scait bien mon cas, est es haultz lieux. Mes amis sont pleins de parolles, mō œil a son recours à Dieu. Et à la mienne voluté q̄ l'home fut ainfy iugé avec Dieu, comme est le filz de l'home iugé avec son cōpaignon. Car voicy que les briefues années se passent, & suis cheminant par la voye, par laquelle ne retourneray plus.

S. Iob discepte q̄ rien ne luy reste que la mort, pour la magnitude de son affliction, & reprend ses amys d'insipience, q̄ cōstituent seulement la presente remuneration. Luy attend le repos futur.
 CHAP. xvij.

A **M** On esprit sera attenué, & mes iours seront abregés: & seulement ne me reste q̄ le sepulchre. Je n'ay pas peché, & si demeure mon œil en amertumes. Deliure moy & me metz auprès de toy, & que la main de celuy que tu veûx bataille cōtre moy. Tu as mis leur cœur loing de discipline, pourtāt ne feront ilz pas exalter. **B** Il promet la proye aux cōpaignons, & les yeux de ses filz defauldront. Il m'a mis comme au prouerbq̄ du cōmun, & comme son exemple deuant eux. Mon œil s'en est obscurcy par indignation, & mes mēbres en ont esté reduictz comme à rien. Les iustes seront estonnez de ceste chose, & l'innocent sera esleué cōtre l'hypocrite. **C** Et le iuste tiēdra sa voye & le net de mains augmentera sa force. Vous tous donc conuertissez vous, & venez: car ie ne trouueray pas vn entre vous qui soit faige. Mes iours sont passez, mes pensées sont dissipées, qui tourmentent mon cœur. Ilz ont mué la nuit en iour, & derechef après les tenebres j'espere la

lumiere. Si j'attēdz, enfer est ma maison, & ay fait mon liēt en tenebres. J'ay dict à la pourriture: tu es mō pere, & aux vers vous estes ma mere & ma sœur. Ou est donc maintenāt mon attente, & qui cōsiderera ma patience? Toutes mes choses descēdront au plus profond d'enfer, n'estime tu pas au moins que j'auray illec repos?

S. Baldad reprend Iob de iactance, & impatience. & descript les maledictions des infideles, pour confirmer sa sentence contre Iob. Car il dict estre seulement puny pour ses pechez.

Chapitre. xviii.

A **M** Ais Baldad subite respondant, dict: Quand mettrez vous fin à voz parolles? Entendez premier, & après parlons. Pourquoi sommes nous reputez cōme bestes, & sommes ordz & sallez deuant vous?

Qui perdst on ame en ta fureur, la terre sera elle delaissee pour ta cause, & les roches seront elles transportées de leur lieu? La lumiere du meschant ne sera elle pas esteincte, & la flamme de son feu ne resplendra elle point? La lumiere sera obtenebrée au tabernacle d'iceluy: & la lampe qui est sur luy, sera esteincte. **B** Les pas de sa vertu seront restrainctz, & son propre cōseil le mettra au bas. Car il a mis ses piedz es retz, & chemine en ses macules. La plante de son pied sera tenue du laqs, & la soif s'enflāmera cōtre luy. Le laqs de ses piedz est caché en la terre, & sa trappe est sur le sentier. Fraieurs l'espouenterōt de toutes parts, & ses piedz l'envelopperōt. Que sa force soit amoindrie par famine, & que disette occupe ses costez. **C** Qu'el le deuore la beaulté de sa peau, & que la mort premiere engendrée consume ses bras. Que sa confiance soit ostée de son tabernacle, & que la mort marche sur luy comme vn roy. Que les cōpaignons de celuy qui n'est plus, demeurent en son tabernacle, & que le soulfre soit espars en son tabernacle. Que ses racines soient seichées par bas, & que sa moisson soit froissée par en hault. **D** Que sa memoire soit perie de la terre, & que son nom ne soit pas celebré par les rues. Il le debouterā de lumiere en tenebres, & le fera transmuer du monde. Sa semence, ne sa lignée ne sera pas en son peuple, & aucuns reliefz ne seront en ses regions. Les derniers seront estonnez en son iour, & horreur occupera les premiers. Telz sont donc les tabernacles du mauuais, & tel est le lieu de celuy qui ne gnoit point Dieu.

S. Iob reprochant ses amys de crudelité, dict qu'il est flagellé de Dieu sans cause, démontrant l'acertité de son affliction: & estre destitué de ses amys, Et il se console sur la future resurrection.

Chapitre. xix.

A **E** T Iob respondāt, dict: Jusques à quād tour mēterez vous mon ame, & m'oppresserez de parolles? Voicy que par dix fois m'avez confondu, & n'avez point de honte de m'oppresser. Quand aussy j'auray failly, ma faulte **N**o sera avec

Sophar.

Iob.

sera avec moy. Mais vous vous dressez contre moy, & me reprenez de mes opprobres. Au moins entendez maintenant, que Dieu ne m'a pas tourmenté par iuste iugement, ne ceint de ses flagellations. Voicy, ie crieray comme par force, & nul ne m'exaucera. Ie crieray à haute voix, & n'est aucun qui en iuge. Il a environné de hayes mon sentier, & ne puis passer oultre, & a mis tenebres en ma voye. Il m'a despoillé de ma gloire, & a osté la corone de mon chef. Il m'a destruit de toutes parts, & suis perdu, & a osté mon esperance, comme à vn arbre arraché. Sa fureur s'est courroucée contre moy, & m'a reputé comme son ennemy.

Ses larrons sont venus ensemble, & ont prins leur chemin vers moy, & ont tout autour assié- gé mon tabernacle. Il a fait esloigner mes freres de moy, & ceux que ie cognoissoye, se sont retirez arriere de moy comme estrangers. Mes prochains m'ont delaislé: & ceux qui me cognoissoient, m'ont mis en oubly. Les gents forains de ma maison, & mes seruantes, m'ont estimé come estranger, & ay esté deuant leurs yeux comme pelerin. Pay appellé mon seruiteur, si n'a pas respondu, & le prioye de ma propre bouche. Ma femme a eu horreur de mon haleine, & prioye les filz de mon vêtre: Mesme les folz me desprisoient, & quād i'estoye arriere d'eux, ilz detractoyent de moy. Ceux qui autresfois estoient mes conseillers, m'ont eu en abomination: & celuy que i'aymoie principalement, s'est destourné de moy. Mon os s'est ioinct à ma peau, après que les chairs ont esté consumées, & sont seulement demourées mes leures auprès de mes dentz. Ayez mercy de moy, ayez mercy de moy, au moins vous qui estes mes amys, car la main du Seigneur m'a touché. Pourquoi me persecutez vous comme Dieu: & vous saulez de mes chairs? Qui me donnera, que mes parolles soient escriptes? qui me donnera qu'elles soient grauées au liure d'une grasse de fer, ou d'une lame de plomb, ou certes qu'elles soient grauées en pierre dure?

Car ie scay bien que mon redempteur vit, & que me doibz releuer de la terre au dernier iour. Et que derechef seray environné de ma peau & qu'en ma chair ie voiray Dieu. Lequel moy mesme doibz veoir, & mes yeux le regarderont, & non autre: ceste esperance est mise en mon sein. Pourquoi donc dictes vous maintenant, poursuyuons le, & trouuons contre luy quelque racine de parole?

Fuyez donc arriere de la presence de l'espée, car l'espée est vengeance des iniquitez, & sçachez qu'il y a iugement.

S. Sophar esmeu des parolles de Iob, dict qu'il oyra sa correction, & profuyt par plusieurs parolles quelle est la part de l'infidèle envers Dieu.

Chapitre.xx.

Mais Sophar Naamathite respodant, dit: Pource me viennent diuerses pensées les vnes après les autres, & mon entendement est rauy en diuerses choses. I'escouteray la doctrine par laquelle tu me reprens, & l'esprit de mon intelligence me respodra. Ce scay ie dez le commencement, depuis que l'homme fut mis sur la terre. Que la loué de des méchans est briefue, & que la ioye de l'hypocrite est comme vn poinct. Quand son orgueil monte roit iusques au ciel, & que son chef toucheroit les nuées. Si sera il perdu en la fin come la fiente, & ceux qui l'auoient veu, diront: ou est il? Il ne sera trouué non plus que le songe qui s'enuole, & passera comme la vision de la nuit. L'œil qui l'auoit veu, ne le verra plus: & ne le verra on plus en son lieu. Ses enfans seront ancantis de paoureté, & ses propres mains luy rendront sa douleur. Ses os seront remplis de vices de son adolescence, & dormiront en la pouldre avec luy.

Car quād le mal aura esté doux en sa bouche, il le cachera deffoub sa langue. Il l'espargnera, & ne le laissera pas, & le celera en sa guorge. Son pain en son ventre sera par dedans mué en fiel des aspicz. Il vomira les richesses qu'il a deuoré, & Dieu les tirera hors de son ventre.

Il succera la teste des aspidz, & la langue de la vipere l'occira. Qu'il ne voye pas les ruyseaux du fleue, & les torrents de miel, & de bur re. Il portera la peine de toutes les choses que il a fait, & toutesfois ne sera pas cōsumé: il souffrira aussy selon la multitude de ses inuentions.

Pource qu'en oppressant, il a desuestu les paoures, il a rauy la maison, & ne l'a pas edifié. Et si n'a son ventre aucunemēt esté rassasié: & quād il aura ce qu'il auoit desyré, il ne le pourra posseder. Il n'y a rien demouré de sa viade, & pour- tant rien ne sera permanent de ses biens.

Quand il sera saulé, il sera en anguoiſſe, & brustera, & par ainsy toute douleur tumbera sur luy. Et à la mienne volonté que son ventre fut remply, à fin qu'il enuoie sur luy la fureur de son ire, & qu'il faice plouuoir sur luy sa bataille.

Il fuyra les armures de fer, mais il tumbera en l'arc d'arain. Le glaiue est tiré hors, & sorty de sa gayne, & reluiet en son amertume: les horribles iront, & viendront sur luy. Toutes les tenebres sont mucées en ses lieux secretz: le feu qui ne s'allume point le deuorera, il sera tourmenté, comme delaislé en son tabernacle.

Les cieux reueleront son iniquité, & la terre s'esleuera contre luy. Le germe de sa maison sera ouuert, il sera tiré hors au iour de la fureur de Dieu. Ceste est la portion de l'homme méchant qu'il a de Dieu, & celle est l'heritaige de ses parolles qu'il a du Seigneur.

S. Iob suppliât estre patiemment ouy deses amys, quiert la cause pourquoy gens sans pitie pserent iusqs à la fin de la vie. les autres au contraire sont battuz d'aduersité. Et respond que l'impitoyable est gardé de Dieu au iour de perdition. Parce de fait la faulſe

A
Sus. 12. 2.

B

C

Ecol. 14

D

Haba. 2. c

B

Psa. 37

C

D

Resurre-
ction des
mortz.

faulx consolation de ses amy.

CHAP. xxij.

Matt. 3. 4.
L. 4. C.

A **E**T Iob respondant, dist: Escoutez ie vous prie, mes parolles, & faites penitence.

Supportez, à fin que ie parle, & après mes parolles (s'il vous semble bon) mocquez vous. Ma disputation s'adresse elle contre vn home, tellement que par droit ie ne doibue pas estre contristé? Entendez à moy, & soyez esbahys, & mettez le doigt sur vostre bouche.

Ier. 17. 8.
Maba. 1. 2.

Mesmes aussy quād i'en ay memoire, i'en suis totalement en crainte, & tremblement esbranle ma chair. Pourquoi donc viuent les meschans, & sont esleuez, & cōfortez par richesses?

Psal. 143.

Leur semence demeure deuant eux, & multitude de prochains, & de nepueux est en leur presence. Leurs maisons sont seures, & paisibles, & la verge de Dieu n'est pas sur eux. Leur vache a conceu, & n'a point auorté, la vache a velé, & n'a pas esté priuée de son fruit. Leurs petitiz sortent hors comme troppeaux, & leurs enfans se resiouyissent en iouant. Ilz tiennent le tambourin, & la harpe, & se resiouyissent au son des orgues. Ilz passent leurs iours en biens, & en vn moment descendent aux enfers. Lesqz ont dict à Dieu, retire toy de nous, & nous ne voulous point la science de tes voyes. Qui est le tout puissant, que nous seruions à luy? & que nous profitera il, si nous le prions? Mais toutesfois que le conseil des meschans soit loing de moy, à cause que leurs biens ne sont pas en leur main. Quantes fois s'esteindra la lampe des meschans, & l'inundation viendra sur eux, & q il diuifera les douleurs de sa fureur? Ilz seront

Psal. 72.

Maba. 3. d

Pro. 14. c.

C comme les pailles deuant le vent, & comme la cendre que le tourbillon espart. Dieu gardera aux enfans d'iceluy la douleur du pere, & quād il luy aura rendu, adonc le cognoistrail. Ses yeux verront son interfection, & beuera de la fureur du tout puissant. Et que luy chault il de sa maison après luy? & quand le nombre de ses mois sera diminué de la moitié?

Quelcun enseignera il la science à Dieu, qui iuge les plus haultains? Cestuy meurt sain, & en sa pleine force, riche, & bien aise. Ses entrailles sont pleines de graisse, & ses os sont arrousez de moelles. Et l'autre meurt en l'amertume de son ame, sans quelques richesses. Et toutesfois ensemble dormiront en la pouldre, & les vers les couriront. Certainement ie cognoy voz penkés, & les mauuais sentences q vous auez contre moy. Car vous distes: ou est la maison du prince? & ou sont les tabernacles des meschans? Interrogez tous les voagiers: & vous cognoistrez, qu'ilz entendent bien la mesme chose. Car le mauuais est gardé pour le iour de perdition, & sera mené au iour de fureur. Qui reprendra ses voyes en sa presence, & qui luy rendra ce qu'il a fait?

Cestuy sera mené aux sepulchres, & veillera

en l'assemblée des mortz. Il a esté doalx au grauier du fleue d'enfer, & tirera tout home après luy, & ceux de deuant luy sont sans nombre. Comment donc me consolez vous en vain, quand vostre responce est monstrée repugner à la verité?

3. Eliphaz reprend Iob d'immisericorde en l'oppression des pauures, & autres crimes: demonstrent qu'il ne sent pas droitement de la diuine prouidence, promectant des biens au penitent.

Chapitre. xxij.

MAis Eliphaz Themanite respondant, **A** dist: L'home peut il estre comparé à Dieu, quand aussy il seroit de parfaicte science? Que profite il à Dieu si tu es iuste? ou quel bien luy fais tu, si ta voye est sans macule? **Psal. 5.**

Te reprendra il en crainte, ou viendra il avec toy en iugement. Et non pas pour ta grande malice, & pour tes iniquitez infinies? Car tu as prins gage de tes freres sans cause, & as despouillé ceux qui estoient nudz de leurs vestemens.

Tu n'as point donné d'eue au lassé, & as soustraiçt le pain à celuy qui auoit faim. Tu possedois la terre par la force de ton bras, & l'obtenois comme trespuissant. Tu as laissé les veues vuides, & as desrompues les bras des orphelins. Pourtant es tu enuironné de laqz, & la soubdaine paour te trouble. Et estimoys que tu ne verrois point les tenebres, & que tu ne serois point oppressé de l'impetuosité des eues desbordantes? Ne pense tu pas que Dieu soit plus hault que le ciel, & qu'il soit esleué par dessus la sublimité des estoilles? Et tu dis: mais quelle chose cognoit Dieu? aussy il iuge comme par la nuée. La nuée est là ou il se cache, & ne confidere point noz choses, & chemine autour des extremitez du ciel. Desire tu donc de garder le sentier des siecles, que les homes mauuais ont marché? Lesquelz ont esté ostez deuant leur temps, & le fleue a subuertiy leur fonde- **C** ment. Lesquelz disoient à Dieu, retire toy de nous: & estimoient du tout puissant, comme s'il ne pouoit rien faire: Là ou il auoit réply leurs maisons de biens, desquelz la sentence soit loing de moy. Les iustes le verront & se resiouyront, & l'innocent se mocquera d'eux. Leur eleuation n'est elle pas couppée, & le feu n'a il pas deuoré le demourât d'iceux? Accorde toy donc à luy, & que tu aye paix, & par ce auras tu des tresbons fruitz. Reçois la loy de sa bouche, & metz ses parolles en ton cœur. Si tu te retournes vers le tout puissant, tu seras edifié, & estoigneras l'iniquité de ton tabernacle. Il te donnera la dure pierre pour la terre, & pour la dure pierre des fleues d'or. Et sera le tout puissant contre tes ennemis, & auras l'argét par **D** móceaux. Adonc abonderas tu en delices sur le tout puissant, & esleueras ta face vers Dieu.

Sus. 21. b.

Psal. 106

Tu le prieras, & il t'exaucera, & si rendras tes vœuz. Tu proposeras quelque chose, **Nu. ij.** & elle te

Eliphaz.

Iob.

Pro. 29. d
& elle te viendra, & la lumiere resplendira en tes voyes. Car celuy qui se fera humilié, il sera en gloire: & celuy qui aura encliné ses yeux en bas, il sera sauué. L'innocent sera sauué, mais il sera sauué par la pureté de ses mains.

S. Iob inuocque humblement le diuin iugement, & montre qu'il n'est point puny pour ses pechez, & qu'il sent droictement de la prouidence de Dieu, qui est incomprehensible, & faisant toutes choses pour sa volunté.

Chapitre .xxiiij.

A **E**T Iob respondant dict: Maintenant aussy est ma parolle en amertume, & la main de ma playe est aggrauée sur mon gentillement. Qui me donnera q'ie le cognoisse, & que ie le trouue, & que ie vienne iusques à son siege? Je mettray le iugement deuant luy, & rempliray ma bouche d'increpations. A fin q'ie ie sçache les parolles qu'il me respondra, & que
B j'entende quelle chose il me dira. Je ne veux pas qu'il estriue contre moy par grande force, ne qu'il m'opresse du poidz de sa grandeur.

Qu'il propose equité contre moy, & mon iugement paruiédra à la victoire. Si ie voy vers Orient, il ne se monstrera point: si ie voy vers Occident, ie ne l'entendray point. Si ie voy à la fenestre, que feray ie? ie ne le pourray prendre: si ie me tourne à la dextre, ie ne le voyray
C point. Mais iceluy cognoit ma voye, & m'esprouuera cōme l'or, qui passe par le feu. Mon pied a suyuy ses traces, j'ay gardé sa voye, & ne me suis point destourné d'icelle. Je ne me suis pas retiré des mandemens de ses leures, & ay caché en mon sein les parolles de sa bouche.

Car il est seul, & aucun ne peut destourner sa pensée: & son ame a fait tout ce qu'elle a voulu.
D Et quand il aura accompli en moy sa volunté: aussy beaucoup d'autres choses semblables luy sont presentes. Et pourtant suis ie troublé de sa face: & en le considerant, suis sollicité de crainte. Dieu a amolli mon cœur, & le tout puissant m'a troublé. Car ie ne suis point perdu pour les tenebres apparantes, & si n'a quelque obscurité couuert ma face.

S. Iob pour monstrer qu'il sent droictement de la diuine prouidence, dict tous temps estre cogneuz à Dieu, & denombue les diuerses iniquitez des homes, qui doivent estre punies de luy.

Chapitre .xxiiij.

A **L**Es temps ne sont pas cachez du tout puissant: mais ceux qui le cognoissent, ilz ne sçauent point ses iours. Aucuns ont transmüé les termes, & ont pillé les troupeaux, & les ont pasturez. Ilz ont chassé l'asne des orphelins, & ont emporté pour gage le boeuf de la veue. Ilz ont subuertey la voye des paoures, & ont ensemble oppressé les debonnaires de la terre. Les autres comme aines sauuaiges au desert, sortent à leur couraige, qui veillent pour auoir proye, & preparent le pain aux enfans. Ilz moissonnent le champ qui n'est pas à eux: & vendengēt la vigne de celuy qu'ilz ont oppressé par

force. Ilz laissent aller les homes nudz, en ostant les vestemens de ceux q' n'ont point de couuerture en la froidure. Lesquelz les pluyes des montaignes arrousent, & cōme non ayant couuerture, embracent les pierres. Ilz ont fait violence en pillant les orphelins, & ont despoilé le paoure comantun peuple. Ilz ont osté les bledz à ceux qui estoient nudz, & qui cheminoient sans vestemens, & qui auoient faim. Ilz ont dormy au midy entre les monceaux de ceux qui ont soif, après auoir foulé les pressoirs. Ilz ont fait gemir les homes des citez, & l'ame des naturez a crié, & Dieu n'en laisse aller aucun sans estre vengé. Iceux ont esté rebelles à la lumiere, & n'ont pas cogneu ses voyes: & si ne sont pas retournés par ses sentiers. Au premier matin se leue l'homicide, il occit le paoure & l'indigent: & de nuict sera cōme le larron. L'œil de l'adultere prend garde aux tenebres, disant: l'œil de aucun ne me verra, & courira sa face. Ilz percent les maisons en tenebres, comme de iour ilz auoient dict l'un à l'autre, & n'ont point cogneu la lumiere. Si l'aube du iour se montre subitement, ilz l'estiment estre l'ombre de la mort, & cheminent ainsky en tenebres, comme en lumiere. Il est legier comme la chose nageante sur l'eau: maudicte soit sa partie en la terre, qu'il ne puisse cheminer par la voye de viges. Que il passe des eaues des neiges à trop grande chaleur, & que son péché soit iusques aux enfers.

Que misericorde le mette en oubly: sa douleur soit la vermine: qu'il ne soit plus en souuenance, mais qu'il soit mis par pieces, cōme le bois sans fruit. Car il a nourry la sterile, & celle q' ne enfante pas, & n'a fait quelque bien à la vesue.

Il a attraié les fors par sa force: & quand il se tiédra ferme, il ne croira pas à sa vie. Dieu luy a donné lieu de penitence, mais cestuy en abuse par orgueil, & ses yeux sont sur les voyes d'iceluy. Ilz sont vn petit esleuez, & ne dureront guieres, & seront humiliez cōme toutes choses, & seront ostez, & seront froissez comme les coupeaux des espiez. Que s'il n'est ainsky, qui me peut reprendre, que j'aye menty, & mettre deuant Dieu mes parolles?

S. Baldad pour la sublimité de Dieu, & humilité de l'home, nie que l'home comparé à Dieu puisse estre iustific.

Chapitre .xxv.

MAis Baldad Suhite respondant, dict: La puissance & la paour est enuers celuy q' fait la paix entre ses choses haultaines. Y a il nombre de ses gensdarmes? & sur lequel ne s'esleuera sa lumiere? L'home peut il estre iustific, quand il est comparé à Dieu, ou se peut il monstrer net, estant nay de la femme? Voicy, la lune aussy ne reluit point, & les estoilles ne sont pas nettes en sa presence. Et de combien plus l'home, qui est pourriture, & le filz de l'home, qui est vermine?

S. Iob



S. Iob dict, quel'homme peut faire aucune ayde à Dieu, de montrant son incomprehensible puiffance par les oeuvres d'iceluy.

CHAP. xxvj.

A **E**T Iob respondant, dict: Duquel es tu adiu-
teur? de celuy qui n'a point de vertu? & sou-
stiens tu le bras de celuy qui n'est pas fort?

B A qui as tu donné conseil? par auenture à ce-
luy qui n'a quelque sapience, & tu as montré ta
grande prudence? Lequel as tu voulu enseig-
ner? N'est ce pas celuy qui a fait l'esprit res-
pirant? Voicy, les geantz qui gemissent soubz
les eaues, & ceux qui habitent avec eux. L'en-
fer est nud deuant luy, & n'y a quelque couuer-
ture à la perdition. Lequel estend Aquilon sur
le lieu vague, & pend la terre sur rien. Qui lie
les eaues en ses nuées, à fin qu'elles ne chéent en-
semble icy en bas. Lequel tient la face de son
siege, & estend sur cestuy sa petite nuée. Il a
ordonné terme autour des eaues, iusques à ce que
la lumiere, & les tenebres soient finées. Les co-
lonnes du ciel tréblent, & s'espouentent au sig-
ne de sa volonté. En la force d'iceluy se sont
subitement les mers assemblées, & sa prudence a
frappé l'orgueilleux. Son esprit a orné les
cieux: & par l'ayde de sa main, la couleur tortu-
é est yssue hors. Voicy, les choses q. sont di-
ctes en partie de ses voyes: & comme il soit que
nous ayons à grande peine ouy vne gouttelet-
te de sa parole, qui pourra regarder le tonnoi-
re de sa grandeur?

S. Iob tousiours ferme en sa iustification (reieçant l'injure de ses amy) montre comme les meschans sans pitié sont rayés de Dieu, en la mort de la briefue prosperité de ceste presente vie, aux tormentz.

Chapitre. xxvij.

A **I**ob ausly parla derechef, en prenant sa para-
bole, & dict: Le Dieu est viuant (qui a osté
mon iugement: & le tout puiffant, qui a fait
venir mon ame en amertume.) Car iusques à
ce que l'halame demourera en moy, & que l'es-
prit de Dieu sera en mes narines, mes leures ne
parleront pas iniquité, & ma langue ne pensera
pas mensonge. Ia ne m'aduienne, que ie vous
iuge estre iustes: Iusques à ce que ie defendray
ne me retireray point de mon innocence. Et
ne delaisseray pas ma iustification que j'ay com-
mencé à tenir: car ausly mon coeur ne me repréd

aucunement, en toute ma vie. Mon ennemy
soit comme le meschant, & mon aduersaire com-
me l'inique. Car quelle est l'esperance de l'hy-
pocrite, s'il rait par auarice, & que Dieu ne de-
liure pas son ame? Dieu oira il son cry, quand
l'angoisse sera venue sur luy? Ou pourra il
prendre sa plaissance au tout puiffant, & appeller
Dieu en tout temps? Le vous enseigneray par
la main de Dieu, quelle chose a le tout puiffant,
& ne le celeray point. Voicy, vous le scauez
tous, & pourquoy parlez vous choses vaines
sans cause? Ceste est la portion de l'home
meschant enuers Dieu, & l'heritaige des vio-
lentz, qu'ilz receueront du tout puiffant. Si ses
filz sont multipliez, ilz seront donnez à l'espée:
& ses nepueux ne seront pas rassasiez de pain.

Ceux qui seront restez de luy, seront ensep-
uelis en la mort: & ses vesues ne ploreront point.

Quand il amasseroit l'argent comme terre,
& quand il l'appareilleroit de vestemens, autant
que de bouc. Il les appareillera vraiment,
mais le iuste sera vestu d'iceux: & l'innocent
partira l'argent. Il a edifié sa maison comme
la tigne, & a fait vn vmbrage comme le mes-
sier. Quand le riche s'endormira, il n'empor-
tera rien avec luy, il ouuera ses yeux, & ne trou-
uera rien. Paoureté le prendra comme l'eaue,
la tempeste l'oppressera de nuit.

Le vent brullant l'esleuera, & l'emportera,
& le rauira de son lieu comme vn tourbillon.

Et il se iettera sur luy, & ne l'espargnera
point: en fuyant, s'enfuyra de sa main. Il es-
traira ses mains sur luy, & sifflera contre luy,
en regardant son lieu.

S. Iob montre que sapience est plus excellente que l'or, tant pour son origine, que pour sa dignité. Mais toutes choses secretes de nature sont cogneues à Dieu. Et que sapience peut estre donnee du ciel, non achetée d'or.

Chapitre. xxvij.

L'Argent a les commencementz de ses vai-
nes, & l'or a son lieu auq. il est fondu. Le
fer est prins de la terre, & la pierre reduite
par chaleur, est tournée en arain. Il a mis téps
pour les tenebres, & luy mesme considere la fin
de toutes choses, & la pierre d'obscurité, & um-
bre de la mort. Le torrent ausly diuisé du peu-
ple passant oultre, ceux que le pied de l'home
indigent a mis en oubly, & ceux qui sont hors
de la voye. La terre, de laquelle croissoit le
pain en son lieu, est subuertie par le feu.

Ses pierres sont le lieu du Saphir, & les mor-
tes d'iceluy, sont or. L'oyseau a ignoré le
sentier, & l'œil de l'autheur ne l'a pas regardé.

Les filz des marchants ne l'ont pas cheminé,
& la leoness n'a point passé auprès.

Il a estendu sa main au caillou, & a subuertie
les montaignes iusques aux racines.

Il a tranché les ruyssaux dedans les pierres,
& son oeil a veu toute chose precieuse. Il a ausly

Nn .iij. cherche

Iob se complainct.

Iob.

cherche songneusement les lieux profondz des fleues, & a produit les choses mucées en lumie re. Mais ou est trouuée la sapience, & quel est le lieu d'intelligence? L'home ne sçait pas son pris, & n'est pas trouuée en la terre de ceux qui vivent soueuement. L'abyfine dict, elle n'est pas en moy: & la mer dit, elle n'est pas avec moy.

Prou. 3 b
& 8. b
Sap. 7. a

C Le fin or ne sera pas donné pour elle, & l'argent ne sera point pesé pour son eschangement.

Elle ne sera pas comparée aux tainctures de Inde, ne à la pierre sardonique tresprecieuse, ou au Sapphir. L'or, ne le voirre ne seront point faitz egal à elle, & les vaisseaux d'orne seront point changez pour elle. Il ne sera aucune me moire des choses excellentes & haultes en la cōparation d'icelle: mais sapience est tirée des lieux secretz. Le Topaze d'Ethyopie ne sera pas faitz egal à elle, & les tainctures tresnettes ne seront pas mises avec elle. Dont vient donc sapience? & quel est le lieu d'intelligence? Elle est cachée des yeux de tous viuantz, & aussy est celée aux oyseaux du ciel. La perdition & mort ont dict, nous auons ouy de noz aureilles sa renommée. Dieu entend sa voye, & cestuy mesme congnoit bien son lieu. Car il regarde les fins du monde, & voit toutes les choses qui sont soub le ciel. Le ql a faitz aux ventz leurs poids & a pesé les eues par mesure. Quand il mettoit loy aux pluyes, & la voye aux tempestes sonantes. Adonc la veit il, & racompta d'icelle, & l'appareilla, & enquesta. Et dict à l'home: voicy la crainte du Seigneur est ceste mesme sapience: & soy retirez du mal, est intelligence.

Psal. no. b
Prou. 1. a
& 9. b

S. Iob desyrant estre restitué à la premiere felicité, la recite par diuerses parolles avec ses bonnes ceuures, à fin qu'il venge l'iniure contraire de ses amys.

Chapitre. xxix.

A Iob aussy parla derechef en prenant sa parabole, & dict: Qui me donnera, que ie soye selon les mois passez, selon les iours, ausquelz Dieu me gardoit? Quand sa lampe resplendissoit sur mon chef, & par sa lumiere cheminoie en tenebres? Comme j'ay esté es iours de mon adolescence, quand secretement Dieu estoit en mon tabernacle? Quand le tout puissant estoit avec moy, & mes enfans autour de moy? Quand ie lauoie mes piedz de burre, & que la pierre me iettoit ruyseaux d'huyle? Quand ie m'en alloie à la porte de la cité, & qu'ilz m'appareilloient vne chaire en la rue? Les mutenceaux me voioient, & se muçoient, & les anciens se leuoient deuant moy, & se tenoient debout. Les princes cessoient de parler, & mettoient le doigt sur leur bouche. Les Ducz retenoient leur voix, & leur langue estoit attachée à leur gorge. L'aureille qui m'escoutoit, me beaustifioit, & l'œil qui me regardoit, me rendoit tesmoigna ge. De ce que j'auoye deliuré le paoure criant en haulte voix, & l'orphelin qui estoit sans ayde.

La benediction de celuy qui debuioit perir, venoit sur moy, & ay consolé le cœur de la veue: J'ay esté vestu de iustice: & me suis vestu de mon iugement, comme d'un vestement & d'un diademe. J'ay esté l'œil à l'aveugle, & les piedz au boiteux. J'estoye le pere des paoures: & enquestoye diligemment la cause que ie ignoroye.

Je frossoye les meulles de l'inique, & ostoye la proye hors de ses detz. Et disoye, ie mourray en mon petit nid, & multiplieray les iours, comme la palme. Ma racine s'est ouuerte auprès des eues, & la rousée demourera en ma moisson. Ma gloire tousiours se renouellera, & mon arc sera restauré en ma main. Ceux qui m'oyoient, attendoient la sentence, & cōme intentifz, se taisoient à mon cōseil. Ilz n'osoient rien adiouster à mes parolles, & ma parole distilloit sur eux. Ilz m'attendoient commela pluye, & ouuroient leur bouche, comme après la pluye du soir. Si ie me rioye aucunes fois à eux, ilz ne le croioyent pas, & la lumiere de ma face ne cheoit pas en la terre. Si j'eusse voulu aller vers eux, ie me seoye le premier: & quand ie seoye comme vn roy enuironné d'une armée, neantmoins estoye le consolateur des desolez.

S. Iob regrette la premiere felicité, qui par la permission de Dieu, luy est tournée en souveraine calamité.

Chapitre. xxx.

Mais maintenât se mocquét de moy ceux qui sont plus ieunes d'eage que moy, les peres desquelz ne daignoit mettre avec les chiens de mon troupeau. Desquelz la vertu de leurs mains m'estoit comme rien, & estoient estimez estre indignes mesme de ceste vie.

Ceux estoient steriles par famine & paoureté, qui rongeoient au desert, defaillants de paoureté & de misere. Et mangeoient les herbes, & les escorces des arbres, & la racine des geneures estoit leur viande. Lesquelz rauissoient ces choses icy des vallées, & quand ilz les auoient toutes trouuées, ilz y courroient par grand cry.

Et demouroient es desertz destorrents, & es cauernes de la terre, ou sur le sablon. Lesquelz se resiouyssoient entre telles choses, & estimoient estre en delices, quand ilz estoient soubz les espines. Enfans des folz, & des villains, & qui aucunement ne se monstrent sur la terre.

Maintenant suis ie tourné en leur chanson, & leur suis matiere de deuiser. Ilz m'ont en abomination, & s'enfuyent loing de moy, & n'ont pas de honte de cracher en ma face. Car il a ouuert son carquoys, & m'a tourmenté, & a mis la bride en ma bouche. Ilz se sont incontinent esleuez à la dextre de la misere souruenante: & ilz ont retourné mes piedz, & les ont oppressez de leurs sentiers, comme par flotz d'eue. Ilz ont dissipé mes chemins, & m'ont aguayté, & me ont vaincu, & n'y auoit aucun qui donnast ayde.

Ilz sont venuz impetueusement sur moy, cōme quand

C me quand le mur est rompu ou que la porte est ouuerte, & se font tourner à mes miseres. Je suis reduict à rien, & il a osté mon desir, comme le vent, & mon salut est passé oultre comme la nuée. Et maintenant mon ame s'amaigrie en moy mesme, & les iours d'affliction me saisissent.

Mes os sont par nuyct percé de douleurs, & ceulx qui me mangent, ne dorment point.

Mon vestemēt est cōsumé par la multitude d'iceulx, & m'ont enuironné comme d'un chapperon du vestement. Je suis comparé à la bouë, & suis fait semblable à la flammesche & à la cendre. Je crie à toy, & si ne m'exauce pas, ie me tiēs debout, & si ne me regardes point. Tu es changé vers moy comme cruel, & m'es contraire par la dureté de ta main. Tu m'as esleué, & comme me mettant sur le vent, m'as du tout cassé. Je sçay bien que tu me donneras à la mort, là ou est ordonné domicile à tout viuāt.

Sua. 19. a

Toutesfois tu n'enuoye pas ta main pour ma consumption, & s'ilz sont trebuchez, toy mesme les sauueras. Je ploroie iadis, sur cestuy qui estoit tourmenté, & auoit mon ame compassion du paoure. J'attendoie les biens, & les maulx me sont venus: j'attendoie la lumiere, & les tenebres se sont boutées hors. Mes entrailles se sont eschauffées sans quelque repos, les iours d'affliction m'ont preuenü. Je cheminoie en tristesse, sans fureur, & en moy leuant crioye entre la multitude. J'ay esté frere aux dragons, & le cōpaignon des austruches. Ma peau s'est faite noire sur moy, & mes os se sont seichez de chaleur. Mon harpe est tournée en dueil, & mes orgues en voix de ceux qui plorent.

Toutesfois tu n'enuoye pas ta main pour ma consumption, & s'ilz sont trebuchez, toy mesme les sauueras. Je ploroie iadis, sur cestuy qui estoit tourmenté, & auoit mon ame compassion du paoure. J'attendoie les biens, & les maulx me sont venus: j'attendoie la lumiere, & les tenebres se sont boutées hors. Mes entrailles se sont eschauffées sans quelque repos, les iours d'affliction m'ont preuenü. Je cheminoie en tristesse, sans fureur, & en moy leuant crioye entre la multitude. J'ay esté frere aux dragons, & le cōpaignon des austruches. Ma peau s'est faite noire sur moy, & mes os se sont seichez de chaleur. Mon harpe est tournée en dueil, & mes orgues en voix de ceux qui plorent.

S. Iob se voulant purger de la calumnie de ses amy, ra compte ses vertus inuoquant Dieu souverain iuge tesmoing de son innocence

CHAP. xxxj.

A J'ay fait paction avec mes yeulx, que ie ne péferoye point aussy de la vierge. Car quelle part auroit en moy le Dieu de là sus, ou quel heritage auroit le tout puissant d'enhault? Perdition n'est elle pas au maling, & estrangement aux ouuriers d'injustice? Cestuy ne cōsidere il point mes voyes, & ne nombre il point tous mes pas? Si j'ay cheminé en vanité, & si mon pied s'est hasté d'aller en fraude. Qu'il me poise en la iuste balance, & que Dieu cognoisse ma simplesse. Si mon pas s'est destourné de la voye, & si mon oeil a ensuiuy mon cœur, & si quelque macule s'est adherée à mes mains. Que ie seme, & q'un autre le mange, & que ma lignée soit des racinée. Si mon cœur a esté deceu de la femme, & si j'ay fait le guet à l'huys de mon amy, que ma femme soit la paillarde d'un autre, & q'les autres se courbent sur elle. Car ceste chose n'est pas licite; & est tresgrande iniquité.

Pro. 1. d
Sua. 34. c

Pica. 5. b

B C'est feu deuorant iusques à la perdition, & arrachant toutes choses germées. Si j'ay méprisé me soubmettre en iugement avec mon ser-

uiteur & ma seruante, quand ilz debatoyent cōtre moy. Car quelle chose feray ie, quand Dieu se leuera pour iuger? & quand il interroguera, que luy respondray ie? Ne m'a il pas fait au ventre, lequel aussy a fait iceluy, & vn ne m'a il point formé en la matrice? Ay ie de nié aux paoures ce qu'ilz demandoient, & ay ie fait attēdre les yeulx de la veue? Ay ie mangé mon morséau tout seul, & l'orphelin n'a pas mangé d'iceluy? (Car déz mō enfance miseration est creuē avec moy, & est yssue avec moy du vêtre de ma mere.) Ay ie desprisé le perisat de ce qu'il n'auoit pas de vestemēt, ou le paoure sans couuerture? Ses costez ne m'ont ilz point benieit, & n'a il point esté reschauffé des toysons de mes ouailles? Ay ie leué ma main sur l'orphelin, aussy quand ie me veioie le superieur en la porte? Que mon espaule se desioigne arriere de sa ioincture, & que mon bras soit rompu avec ses os. Car j'ay tousiours craint Dieu, comme les grandes vndes soy esleuant sur moy, & n'ay peu porter sa charge. Ay ie estimé ma force estre en l'or, & ay ie dit au fin or, tu es ma confiance? Me suis ie resiouy sur mes grandes richesses, & pource q' ma main a trouuē plusieurs choses? Si j'ay regardé le soleil quand il luysoyt, & la lune cheminant en clarté. S'est mō cœur resiouy en secret, & ay ie baillé ma main de ma bouche? Quelle est la tresgrande iniquité, & abnegation contre le souverain Dieu?

Me suis ie resiouy de la ruine de cestuy qui me haioit, & ay ie esté ioyeux que le mal l'auoit trouuē? Car ie n'ay pas donné ma guorge à peché, tellement qu'en maldisant ie desyrasse son ame. Les homes de mon tabernacle n'ont il point dit, qui donnera de ses chairs à fin que soions rassasiés? L'estranger n'est pas demouré dehors, & mon huys a esté ouuert au voiajer.

Pro. 17. a

D Ay ie mucé mon peché comme l'home, & ay ie celé mon iniquité en mon sein? Me suis ie esbahy pour trop grande multitude, & le desprisement des prochains m'a il espouenté: & ne me suis ie point plus tost teu, ne sorty hors de mon huys? Qui me donnera vn auditeur, que le tout puissant oye mon desyr, & que celuy qui iuge escripue vn liure: A fin que ie le porte sur mon espaule, & que ie l'enuironne autour de moy comme vne corone? Je le prononceray par tous mes pas, & le presenteray comme au prince. Si la terre qui est à moy crie contre moy, & si ses roions se lamentent avec elle? Ay ie mangé ses fruitz sans argent, & ay ie tourmenté l'ame de ses labourers? Que le chardon croisse pour moy au lieu du froment, & l'espine au lieu de l'orge.

Les parolles de Iob sont finies.

S. Iob ay euz impost silence à ses amy, est repris avec eux d'insipience par Eliu qui se vauoit de sa sapience.

Chapitre. xxxij.

Nn.iiij.

Or ces

A OR ces trois homes icy cesserent de respondre à Iob, pour ce quil s'estimoit iuste. Mais lors Eliu filz de Barachel Buzite de la cognation de Ram, fut courroucé & fort indigné. Et se courrouça contre Iob, de ce qu'il se disoit estre iuste deuant Dieu. Mais aussy fut courroucé contre ses amis, de ce qu'ilz n'auoyent trouué respõce raisonnable, mais que seulement auoyent condamné Iob. Donc Eliu attendit Iob qui parloit, de ce que ceux qui parloient estoyent plus anciens. Mais quand il veit que eux trois ne pouoyent respondre, il fut fort courroucé. Et Eliu filz de Barachel Buzite respondant, dit:

Je suis le plus ieune de temps, & vous estes les plus anciens, pourtant en abaissant la teste, ay ie eu honte de vous declairer ma sentence.

Car j'esperoy que le plus grand eage parleroit, & aussy que la multitude des ans enseigneroit sapience. Mais come ie voy, l'esprit est aux homes, & l'inspiration du tout puissant donne intelligece. Les homes eagez ne sont point les sages, & les anciens n'entendent pas le iugement. Pourtant diray ie, escoutez moy, ie vous monstreray aussy ma sapience. Car j'ay attendu voz parolles, & ay aussy ouy vostre prudence iusques à ce que vous disputeriez par voz parolles. Et iusques à ce que j'estimoye que vous diriez quelque chose, ie consideroye: mais comme ie voy, il n'y a aucun de vous qui puisse reprendre Iob, ne respondre à ses parolles. A fin paraenture que vous ne disiez:

Nous auons trouué la sapience: Dieu la deieté & non pas l'home. Il ne m'a rien dit, & si ne luy respõdray pas, selon voz parolles.

D Alors craigniret ilz, & ne respondirent plus, & cesserent de parler. Pource donc que j'ay attendu, & si n'ont point parlé, ilz se sont arrestez, & n'ont plus respondu: ie respondray aussy ma part, & monstreray ma science. Car ie suis plein de parolles, & l'esprit de mon ventre me contraint. Voicy, mon ventre qui est comme le moult sans vent, lequel rompt les nouueaux barilz. Je parleray, & respireray vn petit: i'ouuriray mes leures, si respondray. Je n'accepteray pas la persone de l'home, & n'accõpareray pas Dieu à l'home. Car ie ne scay quant longuement ie dureray, & si vn petit après, mon facteur me prendra.

S. Eliu s'efforce monstrer par les parolles de Iob, qu'il n'est pas iuste, en seignant comme Dieu parle à l'home pour l'enseigner & reprendre, & qu'il fait pardon à celuy qui se retourne à luy.

Chapitre. xxxij.

A Escoute donc, Iob, mes propos, & sois attentif à toutes mes parolles. Voicy, q'i'ay ouuert ma bouche, & que ma langue parle en mon palais. Mes parolles sont de mon cœur simple, & mes leures parleront pure sentence. L'esprit de Dieu m'a fait, & le souffle

de tout puissant ma viuifié: Respondz moy si tu peulz, & si te tiens encontre ma face.

Voicy, Dieu qui m'a fait comme toy, & suis aussy formé de la mesme boue. Toutesfois que la merueille qui est en moy ne te donne crainte, & que mon eloquence ne te soit pas griesue.

Tu as donc dit en mes aureilles, & ay ouy la voix de tes parolles. Je suis net, & sans tache, & sans delict, & n'y a point d'iniquité en moy. Sus. 13. d

Pour ce qu'il a trouué en moy des querelles, pourtant m'a il estimé estre son ennemy. Il a mis mes piedz au ceps, il a gardé tous mes sentiers: C'est donc ce en quoy tu n'es point iustificié. Je te respondray, que Dieu est plus grad que l'home. Tu estriues cõtre luy, de ce qu'il n'a pas respondu à toutes tes parolles. Dieu parle vne fois, & ne repete pas le mesme pour la seconde fois. A scauoir par le songe en la vision de nuyct, quand le sonne chet sur les homes, & qu'ilz dorment au liect. Il ouure alors les aureilles des homes, & en enseignant les instruit de discipline, à fin qu'ilz faice destourner l'home des choses qu'il a fait, & qu'il le deliure d'orgueil. En deliurant son ame de corruption, & sa vie, qu'elle ne passe par l'espée. C

Aussy le reprend il par douleur au liect, & fait amortir tous ses os. Le pain luy est fait abominable en sa vie, & aussy la viande que par auant estoit desyree de son ame. Sa chair default, & les os qui auoient esté couuerts, seront desnuez. Son ame approche à la corruption, & sa vie auz choses mortelles. Si l'ange parle pour luy l'vn d'entre mille, pour annoncer la droicture de l'home, il aura pitié de luy, & dira: D

Deliure le, à fin qu'il ne descende en corruption: j'ay trouué ce en quoy ie luy seray propice. Sa chair est consumée par tourmens, qu'il retourne aux iours de sa ieunesse. Il suppliera à Dieu, & il sera appaisé vers luy, & verra sa face en triumphe, & rendra à l'home sa iustice. D

Il regardera les homes, & dira: J'ay peché, & vraiment ay offensé: & ie n'ay pas receu comme j'en estoie digne. Il a deliure son ame qu'elle ne s'en allast à perdition, mais que en viuant elle veist lumiere. Voicy, Dieu fait toutes ces choses par trois fois en vn chascun, à fin que il rappelle leurs ames de corruption, & qu'il les enlumine de la lumiere des viuans. Ented Iob, si m'escoute, & tais toy quand ie parle.

Et si tu as quelque chose à dire, respõd moy. Parle: car ie veux que tu sois declaré iuste. Que si tu n'as rien, escoute moy: tais toy, & ie t'enseigneray sapience.

S. Eliu derechef accuse Iob de ses parolles de blasphemie & autres crimes, demonstrent l'equité de diuin iugement: Et toutes choses estre subiectes à sa puissance & cognoissance.

Chapitre. xxxij.

ET ainsy Eliu parlant, dit aussy ces choses: A

Vous sages entedez me parolles, & vous qui estes bien instruitz, escoutez moy. Car

Sus. 12. b

Car l'aureille esprouue les parolles, & la guorge discerne par gouter, les viades. Essiions iugemens entre nous, & voyés entre nous lequel est le meilleur. Car Iob a dit, ie suis iuste, & Dieu a subuertiy mon iugement. Car c'est mesonge de moy iuger, & ma fleche est violente, sans quelque peché. Qui est home pareil à Iob, qui boit la mocquerie cōme l'eau? Qui chemine avec ceux qui sont iniquité, & chemine avec les homes meschans? Car il a dit: L'hōne plaira pas à dieu, quād aussy il auroit courru avec luy. Pourtant vo' homes courageux escoutez moy, i'a n'adiuēne qu'en Dieu soit infidelité, ou que iniquité soit au tout puissant. Car il redra à l'home son œuure, & rendra à vn chascun selon leurs voyes. Car aussy Dieu ne condēnera riē en vain, & le tout puissant ne subuertira pas le iugement. Quel autre a il cōstitué sur la terre? ou qui a il mis sur le mōde qu'il a formé? S'il adresse son cœur vers luy, il retirera l'esprit d'iceluy à foy, & sa respiratiō. Toute chair finera ensemble, & l'hōe retournera en cendre. Si tu as donc entendement, escoute ce qui est dit, & escoute la voix de mon propos. Celuy qn'ayme pas le iugement, peult il guerir? & comment condēme tu si grandement celuy qui est iuste?

deu. 10. d
1. pa. 19. c.
Sap. 6. b
Ecc. 35. b
Rom. 2. b
Galat. 2. b
Eph. 6. b
Col. 3. d

Ait. 10. e.

Lequel nōme le Roy, peruers, & appelle les ducz meschās? Qui n'accepte la persone des princes, & ne cogneut le tirant, quand ilz estriuoit contre le paoure: car to' homes, sont l'œuure de ses mains. Les peuples mourrōt subitement, & seront troublez en la minuit, & passeront oultre, & emporterōt le violent sans main.

C

Car ses yeulx sont sur les voyes des homes, & considere tous leurs pas. Il n'y a aucunes tēbres, & n'y a quelque vmbre de mort, pour illec mucer ceux q font iniquité. Car aussy n'est il plus en la puissance de l'home, de venir vers Dieu en iugemēt. Il en brisera plusieurs, & sans nōbre: & en fera tenir d'autres pour eux. Car il cognoit leurs œuures: & pourtant sera venir la nuit, & seront brisez. Il les a frappé cōme gentz meschans, au lieu de ceux qui voyent.

L'pier. 1. e

Lesquelz cōme par industrie se sont retirez de luy, & n'ont pas voulu entendre toutes ses voyes. Tellemēt qu'ilz ont fait venir iusques à luy le cry de l'indigent, & a ouy la voix des paoures. Car quand cestuy donne la paix, qui est celuy qui le condēmera? Et quand il aura mucé sa face, qui est celuy qui le pourra contempler, & sur les gentz & pardessus tous les homes? Leq̄l fait regner l'home hypocrite à cause des pechez du peuple. Pource dōc que j'ay parlé à Dieu, si ne t'empeschery ie pas. Si j'ay failly, enseigne moy. Si j'ay parlé iniquité, ie ne parleray plus. Dieu la demande il de toy, de ce qu'il t'a despleur? Car tu as commencé de parler, & non pas moy: que si tu cognois mieulx, parle. Que homes entenduz parlent à moy, &

D

que l'home sage m'escoute. Mais Iob a foilemēt parlé, & ses parolles ne reforment pas discipline.

O mon pere, que Iob soit esprouuē iusques en la fin: ne cesse de l'home d'iniquité. Qui adiouste blaspheme sur ses pechez: qu'il soit tād dis entre no' restrainct, & qu'il prouoqe à lors Dieu en iugement par ses parolles.

S. Eliu retolligat que Iob a dit que ce qui est droit ne plait point à Dieu, il monstre que impiété nuyt & pitié profite à l'home, & non à Dieu.

Chapitre. xxxv.

Donc Eliu dit derechef ces choses: Ta pēsee te semble elle iuste, de dire, ie suis plus iuste que Dieu? Car tu as dit, ce qui est bon, ne te plait point, ou que te profitera il, si ie peche? Et ainsy, ie respōdray à tes parolles, & à tes amis q sont avec toy. Regarde en hault le ciel, & le considere, & si contemple que les cieux sont plus hault, que toy. Si tu peche, que luy nuyras tu? & quand tes iniquitez seront multipliées, que feras tu cōtre luy? Mais aussy quād tu feras iustement, que luy donneras tu, ou que receuera il de ta main? Ton infidelité nuyra à l'home semblable à toy, & ta iustice aidera le filz de l'hōe. Ilz crierōt à cause de la multitude des mauldizans, & se lamenteront à cause de la force du bras des tirans. Et il n'a point dit: Oū est le Dieu qui m'a fait, qui a donné les chansons de nuit? Qui no' enseigne plus que les bestes de la terre, & nous instruyt par dessus les oyseaux du ciel. Ilz crierōt là, & ne les exaucera point, à cause de l'orgueil de mauuais. Parquoy Dieu n'escouterà pas en vain, & le tout puissant rogardera les causes d'vn chascun.

Quād aussy tu diras, il ne regarde pas: foy iugez deuant luy, & l'attens. Car maintenant il n'enuoie point sa fureur, & ne se venge pas fort du peché. Parquoy Iob ouure sa bouche en vain, & multiplie ses parolles sans science.

S. Eliu defend l'equité du diuin iugement, qui frappe à fin qu'il enseigne, qui parle ad ce que on retourne à luy, & deliure de flagellation ceux qui retournent: Et pource il exhorte Iob, de retourner à foy, promettant toutes choses prosperes.

Chapitre. xxxvj.

Eliu aussy derechef parla, & dit ces choses: Souffre moy vn petit, & ie t'enseigneray, car j'ay encores quelque chose à parler pour Dieu. Je resumeray ma science du cōmencement, & prouueray que celuy qui m'a fait, est iuste. Car mes parolles sont sans mesonge, & par sciēce parfaite te sera prouué. Dieu ne reiecte point les puissans, quand aussy luy mesme est puissant: Mais il ne sauue point les meschans, & baille le iugemēt aux paoures. Il n'ostera point ses yeulx du iuste, & colloque les Roys au throne à tousiours, & sont illec esleuez. Et quand aussy ilz seroient enchainéz, & qu'ilz seroient liez des cordes de paoureté, si leur monstrera il leurs œuures & leurs pechez, pour ce qu'ilz ont esté violētés. Il ouurira aussy leur aurreille pour les corriger, & parlera, à fin qu'ilz se retour-

retour-

retournent de leur iniquité. S'ilz oyent, & qu'ilz le considerent, ilz passeront leurs iours en bien, & leurs ans en gloire. Mais s'ilz ne l'oyent, ilz passeront par l'espée, & seront consumez en folie. Les hypocrites & les cauteleux prouoquent l'ire de Dieu, & ne criront point, quand ilz seront liez. Leur ame mourra en tempeste, & leur vie sera entre les effeminez. Il deliura le pauvre de son angouisse, & ouvrira son oreille en la tribulatio. Parquoy donc il te sauvera treslargement de la bouche estroicte, & de celle qui n'a pas fondemēt soubz
C foy, & le repos de ta table sera plein de graisse.

Ta cause est iugée comme celle de l'infidele, tu receueras la cause & le iugement. Et que l'ire donc ne te surmonte, tellement que tu oppresse quelcun, & que la multitude des dons ne t'enclinent aucunement. Oste ta grandeur sans tribulation, & tous les puissans de force.

Ne prolongue pas la nuyt, à fin que les peuples montent pour eux. Garde toy aussy que tu ne declines à iniquité, car icelle as tu commencé de suyuir après la misere. Voicy, Dieu souverain est en sa force, & aucun n'est semblable à luy, entre les legistateurs. Et qui est celuy qui pourra chercher songneusement ses voyes, ou qui luy pourra dire, tu as fait iniquité? Aye memoire que tu ne sçais point son œuvre, duquel
D les homes ont chanté. Tous homes le voyent, vn chascun le regarde de loing. Voicy, le grand Dieu qui surmonte nostre sciēce, le nombre de ses ans est inestimable. Lequel oste les gouttes de la pluye, & respand les pluyes comme gouffres, qui tombent des nuées, lesquelles ont couvert toutes choses par dessus. S'il veult estendre les nuées comme sa tente, & donner l'esclere de sa lumiere par dessus, il courra aussy les limites de la mer. Car par telles choses aussy il iuge les peuples, & donne viures à plusieurs homes mortelz. Il couure en ses mains, & luy commande que derechef elle vienne. Il annonce d'icelle à son amy, que c'est sa possessio: & qu'il peut monter vers icelle.

S. Eliu par les merueilleuses œuvres de Dieu declaire la sapience, puissance, & iustice de Dieu, & son iugement inscrutable, ausquelz veult dyre que Iob a fait detraction.

Chapitre. xxxvij.

Pour ceste chose, s'espouenta mon cœur, & fut esmeu hors de son lieu. Escoutez son attentio en la terreur de sa voix, & le son procedât de sa bouche. Cestuy mesme regarde soubz tos les cieux, & sa lumiere est sur les terres de la terre. Après iceluy, bruira le son, il tonnera par la voix de sa grandeur, & n'y aura quelque dilation, quand sa voix aura esté ouye.

Dieu tonnera merueilleusement, par sa voix, lequel fait choses grandes & qu'on ne doit point enquerir. Qui commande à la neige qu'elle descende en la terre, & aux pluyes de l'hyuer, & à l'inundation de sa force. Qui signe en la

main de tous homes, à fin que vn chascun cognoisse ses œuvres. La beste entrera en sa caverne, & demourera en son repaire. La tempeste sortira des parties de Midy, & la froidure de Septentrion. Quand Dieu souffle, la gelée croist, & derechef treslarges eaues sont respandues. Le froment desyre les nuées, & les nuées espandent leur lumiere. Lesquelles environnent toutes choses, par tout là ou la volonté du gouverneur les conduira, à tout ce qu'il leur commandera sur la face de toute la terre. Soit qu'il leur ayt commandé d'elles trouver en vne nation, ou en sa terre, ou en quelconque lieu de sa misericorde. Iob, escoate ces choses icy: arre
ste toy, si considere les merueilles de Dieu.

Sçais tu quand Dieu a commandé aux pluyes qu'elles montraissent la lumiere de ses nuées?

Cognois tu les grandz sentiers des nuées, & les parfaites sciences? Tes vestemens ne sont ilz pas chaudz, quand la terre est soufflée du vêt de Midy? Par auenture as tu formé les cieulx avec luy, lesquels sont tresfermes, comme s'il estoient fonduz d'arain. Monstre nous quelle chose nous luy dirons: nous sommes vraiment
D enveloppez de tenebres. Qui luy racomptera les choses que ie dis? quand aussy l'home parlera, il sera deuoré. Aussy maintenāt ne voyent ilz point la lumiere, subitement l'air sera restrainct en nuées, & le vent passant les enchassera. L'or vient d'Aquilon, & vers Dieu vient la louenge pleine de crainte. Nous ne le pouons trouver dignement: il est grand en force, en iugement, & en iustice, & ne peut estre racompté. Pourtant le craindront les homes, & tous ceux qui s'estiment estre sages, ne l'oseront contempler.



S. Dieu reprend Iob, demonstrent que par les œuvres qu'il a creéz ne pouvoit comprendre la divine puissance & sapience.

Chapitre. xxxvij.

Mais le Seigneur respondant à Iob d'un lieu nublieux, dit: Qui est celuy qui enveloppe sentences de parolles sans science? Ceings tes reins comme vn home, ie t'interrogueray, & tu me respondras. Ou estois tu quand ie mettoie les fondemens de la terre? monstre le moy, si tu as intelligence. Qui
a mis

Soub.
10.
Gene. 1.4.

amis les mesures d'icelles, si tu le cognois? ou qui a esté du sur icelle la ligne? Sur quoy sont fondez ses fondemens? ou qui a enuoyé en bas sa pierre angulaire. Quand les estoilles du matin melouoient ensemble, & que tous les filz de Dieu faisoient triumphe? Qui a enfermé la mer par huys, quand elle vuidoit hors comme procedât de la matrice. Quand ie mettoye la nuée comme son vestement, & que ie l'enueloppoye d'obscurité comme de drappeaux d'enfans? Ie l'ay enuironné de mes termes, & ay mis des barres, & des huys. Et puis ay dit, tu viendras iusques icy, & ne passeras point plus auant, & icy rompras tes vndes enléées. Après ta naissance, as tu commandé au matin, & as tu montré à l'aube du iour son lieu? Et as tu tenu serré les extremités de la terre, & as tu mys les mechans hors d'icelle? Le signacle sera restitué comme la bouë, & se tiendra debout comme le vestement. La lumiere sera ostée aux infidelles, & le bras puissant sera brisé. Es tu entrez au profond de la mer, & t'es tu pourmené aux derniers lieux des abysses? Les portes de la mort t'ont elles esté ouuertes, as tu veu aussy les huys tenebreux? As tu considéré la largeur de la terre? declaire moy, si tu cognois toutes choses. En quelle voye demeure la lumiere, & quel est le lieu des tenebres? A fin que tu maine vn chascun à son terme, & que tu entende les sentiers de sa maison. Sçauois tu adonc q tu naissois? & cognoissois tu bien le nombre de tes iours? Es tu entré es thresors de la neige, ou as tu veu les thresors de la gresse? Que i'ay appareillé pour le temps de l'ennemy, & aussy pour le iour de la guerre & de bataille? Par quelle voye est esparse la lumiere, & est diuisée la chaleur sur la terre? Qui est celuy qui a donné le cours à la pluye tresuehement, & la voye du tonnoir bruuant. Pour plouuoir sur la terre au desert, ou n'y à persone, là ou aucun home mortel né demeure. Pour remplir le lieu desert & desolé, & pour produire les herbes verdoyantes? Qui est le pere de la pluye? ou qui est celuy qui a engendré les gouttes de la rouée?

Et aussy de quel ventre est sortie la glaice? & qui est celuy qui a engendré la gekée du ciel?

Les eaues s'endurcissent en semblâce de pierre, & la superficialité de l'abyssme est estraincte.

Pourras tu conioindre aucunement les estoilles luyfantes dictes pleiades, ou pourras tu dissiper le circuyt du pol-artique? Fais tu venir l'estoille du matin en son temps, & fais tu aussy esleuer l'estoille du vespre, sur les filz de la terre? Cognois tu l'ordre du ciel, & mettras tu la raison d'iceluy en la terre? Esleueras tu ta voix vers la nuée, & l'impetuosité des eaues te courra elle? Enuoyeras tu les escleres pour en aller, & quand elles retourneront, diront elles, nous voicy? Qui a mis la sapience de-

dans l'home, ou qui a donné au coq, intelligence? Qui racomptera la raison des cieulx, & qui fera dormir l'armonie du ciel? Quand estoit espandue la pouldre sur la terre, & quand les mottes estoient assemblez? Prendras tu la proye à la leonessé, & rempliras tu l'ame de ses petis lions. Quand ilz couchent es repaires, & qu'ilz sont le guet es cauernes? Qui appareille au corbeau sa viande, quand ses petis crient vers Dieu vagabonds pour ce qu'ilz n'ont pas de viandes?

S. Dieu montre à Iob ses merueilleuses œuvres, es cicoignes asne sauuaige, elephant, Austruce, cheual, & aigle, le reprenant qu'il a voulu discepter avec luy: desquelles choses Iob esmeu cognoyft qu'il a presumpueusement parlé.

Chapitre. xxxix.

COgnois tu le temps que les cigoinnes iettent leurs petis entre les pierres, ou as tu considéré les biches iettant leurs petis?

As tu nombré les moys de leur conception, & as tu sceu le temps de leurs productions? Elles s'abbaisent pour produire les petis, puis les mettent hors, & iettent hors des rugissemens.

Leurs petis se separent, & s'en vont à la pasture, ilz sortent, & ne retournent point vers elles.

Qui a delaisse l'asne sauuaige en liberté, & qui a rompu ses liens? Auquel ay donné maison au desert, & ses domiciles sont es salines?

Il mesprise la multitude de la cité, il n'oyt point le cry de l'exacteur. Il regarde alétour les montaignes de sa pasture, & cherche tous les lieux verdoians. La licorne te voudra elle seruir, ou demourera elle en ta crebe?

Pourras tu lier la licorne de ta courroye pour labourer? ou rompra elle les mottes de la terre des vallées après toy? Auras tu fiance en sa grand force, & luy commettras tu a faire tes labours? Croyras tu à elle, qu'elle t'endra la semence, & qu'elle rassemblera en la grange?

La penne de l'austruce est semblable aux pennes du falcon, & de l'espreuier. Quand elle delaisse ses œufz sur la terre, les eschaufferas tu par auenture en la pouldre? Elle oublie que le pied marchera dessus, ou que la beste du champ les pressera. Elle s'endurcit vers ses petis, comme s'ilz n'estoient pas siens, & a labouré en vain sans que aucune crainte le constraigne. Car Dieu l'a priuée de sapience, & ne luy a pas donné intelligence. Quand il est temps elle esleue ses pennes en hault, elle se moque du cheual & de celuy qui est monté sus. Donneras tu la force au cheual, ou enuironneras tu le hennissement à son col? Le feras tu leuer comme les sauterelles? La gloire de ses narines est terreur. Il retourne la terre de son ongle, il tressant hardiment, il s'en va au deuant de ceulx qui sont armez. Il contemne l'espolement, & ne recule point pour l'espee. La trouffe sonnera sur luy, la hache crollera & l'escu. Il deuore la terre par serueur & par fré-

misse.

missément, & n'estime rien le son de la trompette. Quand il aura ouy la trompette, il dict: Vah, il sent la bataille de loing, & l'exhortation des capitaines, & le grād cry de l'armée.

D L'espreuier acquiert il ses plumes par ta sapience, en estendant ses ailes vers Midy? L'aigle s'esleuera elle par ton commandement, & mettra elle son nid es lieux haultains?

Mat. 24. b
Luc. 17. 8

Elle demoure entre les pierres, & fait son logis sur les roches rompues, & en roches inaccesibles. Elle espie d'illec la viande, & ses yeulx regardent de loing. Ses petis lescheront le sang, & en quelque lieu que la charongne soit, incontinent y est presente.

Et le Seigneur parla derechef, & dit à Iob:

Celuy qui estriue contre Dieu, se repose il si facilement? Certainement celuy qui reprend Dieu, il doit respondre à luy.

Mais Iob respondant au Seigneur, dit.

Moy qui ay legieremēt parlé, que puis ie respondre? ie mettray ma main sur ma bouche.

I'ay dit vne chose, à la mienne volonté que ne p'eusse pas dit, & encores vne aultre chose, ausquelz n'y adiousteray plus rien.

S. Dieu reprend Iob, car il semble qu'il a detriact à sa iustice, & luy monstre sa puissance, en Behemoth & Leviathan, luy imposant silence. CHAP. xl.

A
Sus. 38. a.

ET le Seigneur respondant de l'obscurité à Iob, dit: Ceings tes reins comme home: ie t'interrogueray, & dy moy.

Feras tu mon iugement vain, & me condamneras tu, à fin que tu sois iustificē? Ou si tu as vn bras, cōme Dieu, & si tu bruys de voix semblable? Enuironne toy de beaulté, & sois esleué en hault, & sois glorieux, & veste toy des belles robbes.

B Espars les orgueilleux par ta fureur, & par ton regard humilie tout arrogant. Regarde tous orgueilleux & les confondz, & debrise les infideles en leur lieu. Cache les ensemble en la pouldre, & plonge en la fosse leurs faces: Et ie confesseray que ta dextre te pourra sauuer.

Dani. 4. e

Voicy, Behemoth que i'ay fait avec toy, il mangera le foin comme le bœuf. Sa force est en ses reins, & sa vertu est au nōbril de son ventre. Il iette sa queue cōme vn cedre, les nerfs de ses genitoires sont retortillez. Ses os sont cōme tuyaux d'arain, & ses menus os sont cōme barreaux de fer: Cestuy est le cōmencement des voyes de Dieu q' i'ay fait, il sera apcher son glaiue. Les montaignes luy apportent herbes toutes les bestes du champ se iouerōt là. Il dort cōme l'vmbre au secret du roseau, & en lieux mouistes. Les vmbres defendent son vmbre: les sauz da torent l'environneront. Voicy, il englotira le fleuve, & ne s'esmeruillera point, & a fiance que le Iordan coullera en sa gueule.

C Il le prendra en ses yeulx comme par l'haim, & percera ses narines d'allesnes. Pourras tu tirer hors Leviathan par l'haim, & lieras tu sa langue d'vne corde? Mettras tu le cercle en

ses narines, ou pceras tu sa machoire d'vne boucle? Multiplira il vers toy ses prieres, ou parlera il a toy douces parolles? Fera il alliance avec toy, & le prēdras tu pour seruiteur à tousiours? Le deceuerras tu cōmme l'oysseau, ou le lieras tu pour tes seruantes? Les amis le decouperont ilz, les marchans le diuiseront ilz?

Rempliras tu les retz de sa peau, & la petite loge aux poissons, de sa teste? Metz ta main sur luy, il te souuienne de la bataille, & ne parle plus. Voicy, que l'esperance d'iceluy le frustrera, & sera precipité en la presence de tous.

S. La malice de Behemoth est demonstrée selonc ses mēbres & son obduration & sa superbe.

Chapitre. xli.

IE le susciteray non pas comme cruel, car qui ^Apeut resister à ma face? Qui m'a donné par ^{Ierc. 50. 8} ^{Ro. 11. 4} auant quelque chose, à fin que ie luy rende? tout ce qui est soub le ciel, est à moy. Ie ne l'espargneray point, par puissantes parolles, & composées à faire prieres. Qui descourira le deuant de son vestement? & qui entrera au milieu de sa bouche? Qui ouurira les portes de sa face? paour est autour de ses dentz. Son corps est comme sont les escussions fonz, & est entassez d'esquilles pressées ensemble.

B L'vne est ioincte à l'autre, & n'y passe point aussy vn petit de vent entre deux. L'vne tien dra à l'autre, & icelles tenant ensemble ne seront aucunement separées. Son esternuemēt est comme splendeur de feu, & ses yeulx sont cōme la lucur du matin. De sa bouche procedēt lampes comme torches enflammées de feu: Et fumée procede de ses narines, cōme d'vne chaudiere allumée & bouillante. Son halaine fait ardre les charbons, & flāme sort de sa bouche.

Force fera sa demeure en son col, & disette va deuant sa face. Les membres de sa chair **C** sont ioinctz l'vn à l'autre: il enuiera fleuves contre luy, & ne seront portēz en aultre lieu.

Son cœur s'endurcira comme la pierre, & sera estrainct comme l'enclume du forgeur. Les anges craindront quand il s'esleuera, & iceulx espouuentez, seront purgez. Quand le glaiue le touchera, il n'arrestera point, ne la lance, ne le haubergeon. Car il reputera le fer comme pailles, & l'arai cōme bois pourry. L'archer ne le pourra enchasser, les pierres de la fonde luy sont tournées en esteule. Il estimera le marteau cōme l'esteule, & se moquera de celuy qui branle la picque. Soubz luy serōt les rays du soleil, & estendra soubz luy l'or cōla bouē. Il fera bouillir le profond de lamer cōe vne chaudiere: & se mettra cōme quād les oignemens bouillent. Après luy luyra le sentier, il estimera l'abyssine cōme celuy qui s'entuellit. Il n'y a puissance sur la terre qui soit comparée à celuy, q' est fait, pour ne craindre persone. Il voit toute haulte chose, cestuy est le Roy sur tous les filz d'orgueil.

Chapi-

S. Job cognoit qu'il a forttement parlé, & est par le Seigneur preferé à ses amys, & prie pour eux: recepuant le double de ce q il auoit perdu. Finablement estant deuenu ancien, reposa en paix.
CHAP. xlij.

Le Liure
des Psalmes.

PSAL. 1. Beatus vir.

A Donc Job respondant au Seigneur, dict: Je sçay que tu peux toutes choses, & que aucune pensée n'est celée de toy. Qui est celuy qui cele le conseil sans science? Pourtāt ay ie parlé follement, & ce que sans mesure exce de ma science. Escoute, & ie parleray: ie t'interrogueray, & monstre moy. Je t'ay ouy par l'ouye de mon aurreille, mais mon œil te voit maintenant. Pourtant, ie me reprens, moy mesme: & fais penitence en la flammeſche, & en cède. **O**R après que le Seigneur eut parlé ces parolles à Job, il dict à Eliphaz Themanite **B** Ma fureur est courroucée contre toy, & contre tes deux amys, pource q vous n'avez point parlé droictement deuant moy, cōme Job mon seruiteur. Prenez dōc pour vous sept taureaux, & sept moutons, & vous en allez à mon seruiteur Job, & offrez pour vous des holocaustes. Et Job mon seruiteur priera pour vous. Je receueray sa face, à fin que la follie ne vous soit imputée. Car vous n'avez point parlé à moy choses droictes, comme Job mon seruiteur. Lors Eliphaz Themanite, & Baldad Suhite, & Sophar Naamathite s'en allerent: & ont fait ainsy que le Seigneur leur auoit dict, & le Seigneur receut la face de Job. **C** Auffy le Seigneur s'est conuertiy à la repentance de Job, quand il prioit pour ses amys. Et le Seigneur adiousta à Job le double de toutes choses q auoient esté à luy. Auffy vindrent à luy tous ses freres, & toutes ses sœurs, & tous ceux qui par auant l'auoient cogneu: & mangerent avec luy le pain en sa maison, & eurent compassion de luy, & le consolerent sur tout le mal que le Seigneur auoit fait venir sur luy. Et vn chascun d'eux luy donna vne brebis, & vne aurreillette d'or. Et le Seigneur benediēt les derniers iours de Job, plus que les premiers. Et eut quatorze mille brebis, & six mille chameaux, & mille couples de bœufz, & mille asnesses. Il eut auffy sept filz & trois filles. Et appella le nom de l'vne; Dies: & le nom de la seconde; Casia: & le nom de la troisieme, Cornustibij. Et ne furent trouuées aucunes si belles femmes que les filles de Job, en toute la terre. Et leur donna le pere heritage entre leurs freres. Et vesquit Job après ce, cent & quarante ans: & il veit ses filz, & les filz de ses enfans iufques à la quarte generation, & mourrut ancien, & plein de iours.

Fin du liure de Job.



A **B**IENheureux est l'home qui n'est pas allé au conseil des meschans & ne s'est point arresté en la voie dus pecheurs, & ne s'est point assis en la chaire de pestilence.

Jerem. 17.

Mais en la loy du Seigneur est sa volunté, & en la loy d'iceluy pensera iour & nuyt.

Et il sera cōme l'arbre planté auprès des ruisseaux des eaues: lequel donnera son fruct en sa saison.

Et sa fueille ne cherra point, & tout ce qu'il fera, viendra à prosperité.

Les meschants ne sont point ainsy, ilz ne sont pas ainsy: mais cōme la pouldre, laquelle le vent poulse de dessus la terre.

Pour ceste cause les meschants ne resuscitent point au iugement: ne les pecheurs au cōseil des iustes.

Car le Seigneur cognoit la voye des iustes: & le chemin des meschants perira.

PSAL. 1. Quare fremuerunt.

Pourquoy ont fremy les gens, & ont les peuples pensé choses vaines?

A Act. 4. e. f

Les Roys de la terre ont esté presens, & les princes ont conueni ensemble contre le Seigneur, & contre son Christ.

Rōpons leurs lyens: & iettons arriere de nous leur ioug.

Celuy qui habite es cieus, se rira d'eux: & le Seigneur se mocquera d'eux.

Adonc il parlera à eux en son ire: & les troublera par sa fureur.

Mais moy ie suis constitué Roy de par luy sur Syon la saincte montaigne: preschant son commandement.

Le Seigneur m'a dict, tu es mon filz: ie t'ay au iourd'uy engendré.

A Act. 2. e. Heb. 1. b. & 5. b.

Demande moy, & ie te donneray les gents pour ton heritage, & pour ta possession les fins de la terre.

Tu les gouuerneras en verge de fer: & les briseras comme le vaisseau d'un potier.

Apo. 2. g. & 19. c. Act. 4. l.

Et vous Roys maintenant entendez: soyez instruits vous qui iugez la terre.

Seruez au Seigneur en crainte: & vous esiouyſſez en luy avec tremblement.

Oo Appre-

Liure des Psalmes.

Apprenez discipline, à fin que le Seigneur ne se courrouce aucunes fois : & que ne perissiez de la voye iuste.

Quand en brief son ire s'embrasera, bien heureux seront tous ceux qui se confient en luy.

Psalme de Dauid, quand il se fuyoit d'Absalom son filz.
2. Roys. 15.
PSAL. 3. Domine quid multiplicati.

A **S**eigneur, pourquoy sont multipliez ceux qui me font tribulation ? plusieurs s'esleuent contre moy.

Plusieurs disent à mon ame, il n'y a point de salut pour luy, à son Dieu.

Mais toy Seigneur, tu es mon susceuteur, ma gloire, & celuy qui esleue mon chef.

J'ay crié de ma voix au Seigneur : & il m'a exaucé de sa sainte montaigne.

B J'ay dormy, & ay esté en sommeillé, & me suis resueillé : car le Seigneur m'a receu.

Je ne craindray point milliers de peuple moy environnant : leue toy Seigneur, sauue moy mon Dieu.

Car tu as frappé tous ceux qui me sont aduersaires sans cause : tu as froissé les dentz des pecheurs.

Salut est du Seigneur : & ta benediction est sur ton peuple.

Pour la fin és chansons, Psalme de Dauid.
PSAL. 4. Cum inuocarem.

A **Q**uand i'inoquoye, le Dieu de ma iustice m'a exaucé : en tribulation, tu m'as mis au large.

Aye mercy de moy, & exauce mon oraison. Filz des homes, iusques à quand serez vous de cœur pesant ? pourquoy ayez vous vanité, & cherchez mensonge ?

Or sçachez que le Seigneur a fait son saint admirable : le Seigneur m'exaucera quand ie cri-eray à luy.

Eph. 4. f. Courroucez vous, & ne vueillez point pecher, des choses que vous dictes en voz cœurs, & en voz couches, soyez compunctz.

B Sacrifiez sacrifice de iustice, & ayez esperance au Seigneur : plusieurs disent, qui est celuy qui nous a monstré les biens ?

Seigneur, la lumiere de ta face est signée sur nous : tu as donné lyesse en mon cœur.

Pour le fruit de leur froment, de leur vin, & de leur huyle, ilz sont multipliez.

En paix, en ce mesme dormiray, & reposeray. Car toy Seigneur, m'as singulierement confirmé en esperance.

Pour la fin, à cause de celle qui obtient l'heritage, Psalme de Dauid.
PSAL. 5. Verba mea.

A **S**eigneur, reçois mes parolles en tes oreilles. Entendz mon cry.

Mon Roy & mon Dieu, entendz à la voix de mon oraison.

Car ie te feray priere Seigneur : tu exauceras ma voix au matin.

Du matin i'assisteray deuant toy, & regarderay : car tu es Dieu, qui ne veulx point iniquité.

Et aussy ne habitera point auprès de toy le mauuais : & ne demoureront point les iniustes deuant tes yeux.

Tu as hay tous ceux qui font iniquité : tu destruiras tous ceux qui parlent mensonge.

Le Seigneur aura en abomination, l'home meurtrier, & plein de deception.

Mais moy par la multitude de ta misericorde : i'entreray en ta maison, i'adoreray en ton saint temple en la crainte de toy.

Seigneur, conduis moy en ta iustice : à cause de mes ennemis, adresse ma voye deuant ta face.

Car il n'y a point de verité en leur bouche, leur cœur est vain.

Leur gosier est vn sepulchre ouuert, ilz faisoient frauduleusement de leurs langues, ô dieu iuge les. Soubz b Rom. 3. d

Qu'ilz dechéent de leurs pées, selon la multitude de leurs impitez dechasse les, car Seigneur, ilz t'ont irrité. **C**

Et que tous ceux qui ont esperance en toy, s'esioyissent : ilz auront exultation eternellement & tu habiteras en eux.

Et se glorifieront en toy, tous ceux qui aimét ton nom : car tu benéiras le iuste.

Seigneur, tu nous as coronez, comme de l'escussion de ta bonne volonté.

Pour la fin, és chansons, Psalme de Dauid, pour l'octaue.
PSAL. 6. Domine, ne in furore.

Seigneur, ne me reprens point en ta fureur : & ne me chastie point en ton ire. **A**

Seigneur, aye mercy de moy, car ie suis malade : gueris moy, Seigneur, car mes os sont troublez.

Et mon ame est moult fort troublee : mais ô toy Seigneur, iusques à quand ?

Seigneur, retourne toy, & deliure mon ame : sauue moy pour ta misericorde.

Car en la mort il n'y a aucun qui ait souuenance de toy : donc qui confessera tes louenges en enfer ?

J'ay traueillé en mon gemissement, ie laueray par chascunes nuitz mon liét, & arrouseray mô liét de mes larmes. **B**

Mon oeil est trouble par la fureur : ie suis enuicilly entre tous mes ennemis.

Retirez vous de moy, vous tous qui faictes iniquité : car le Seigneur a exaucé la voix de mes pleurs. Matt. 7. d & 25. d Luc. 17. b

Le Seigneur a exaucé ma priere, le Seigneur a receu mon oraison.

Tous mes ennemis soient honteux, & moult fort fort

fort troublez: qu'ilz se retirent, & ayent honte
treshastiuement.

Psalme de Dauid, lequel chanta au Seigneur, pour les paroles de Chusi filz de Lemini.
P.S.A.L. 7. Domine Deus meus. 1. Roys. 16. d.

A Seigneur mon Dieu, j'ay eu esperance en toy,
sauue moy, & me deliure de tous ceuz qui
me poursuiuent.

Que parauenture cestuy ne rauisse mon ame,
comme vn lyon, quand il n'y a qui rachette, ou
qui sauue.

Seigneur mon Dieu, si j'ay fait ceste chose, si
il y a iniquité en mes mains.

Si j'ay rendu mal à ceuz qui me l'ont retribué:
c'est à bon droict que sans profit ie dechoie par
mes ennemys.

B Que l'ennemy poursuyue mon ame, & l'at-
taigne, & foule ma vie en terre, & rameine ma
gloire en pouldre.

Leue toy, Seigneur, en ton ire, & sois esleue
aux fins de mes ennemys.

Et t'esleue, Seigneur mon Dieu, au comman-
dement que tu as commandé: & l'assemblée des
peuples t'environnera.

Et pour icelle retourne en hault: le Seigneur
iuge les peuples.

Seigneur, iuge moy selon ma iustice, & selon
l'innocence qui est en moy.

C La malice des pecheurs sera mise à fin, & toy
Dieu qui enquieres les cœurs & les reins, tu adres-
feras le iuste.

Ma iuste ayde est du Seigneur, qui sauue ceuz
qui sont droictz du cœur.

Dieu est iuste iuge, fort, & patient, se cour-
roucera il par chascun iour?

Si vous n'estes conuertis, il a branslé son es-
pée, il a tendu son arc, & l'a appareillé.

Et en iceluy il a appareillé les vaisseaux de
mort: & a fait les flesches semblables aux ar-
dentes.

D Voicy, il traueille pour enfanter iniustice, il a
conceu douleur, & a enfanté iniquité.

Il a ouuert vn puitz, & l'a fouy: & est cheut en
la fosse qu'il a faite.

Sa douleur sera conuertie sur sa teste: & son in-
iquité descendra sur le sommet de sa teste.

Je loueray le Seigneur selon sa iustice: & cha-
teray au nom du Seigneur tressouuerain.

Pour la fin, à cause des pressoirs. Psalme de Dauid.
P.S.A.L. 8. Domine Dominus meus.

A Seigneur, qui es nostre Seigneur, q ton nom
est admirable par toute la terre vniuerselle.
Car ta magnificence est esleuee, sur les
cieux.

B De la bouche des enfans & allaitans tu as
parfait louenge, à cause de tes ennemys: à fin que
tu destruisse l'ennemy & le vengeur.

Car ie verray tes cieux, qui sont les œuvres
de tes doigtz: la Lune & les Estoilles, que tu as

fondé.

Qu'est ce de l'home, que tu as souuenance de
luy? ou qu'est ce du filz de l'home, que tu le vi-
sites?

Tu l'as fait vn petit moindre que les anges: **Hcb. 2. a.**
tu l'as couronné de gloire & d'honneur, & l'as co-
stitué sur les œuvres de tes mains. **B**

Tu as assubiecty toutes choses sous ses piedz: **1. cor. 15. d**
les ouailles, & les bœufz vniuersellement, en oul-
tre les bestes du champ.

Les oyseaux du ciel, & les poissons de la mer,
lesquelz passent par les sentiers de la mer.

Seigneur qui es nostre Seigneur, que ton nom
est admirable en l'vniuerselle terre?

Pour la fin, à cause des secretz du filz, Psalme de Dauid.
P.S.A.L. 9. Confitebor tibi Domine.

S Seigneur, ie te loueray de tout mon cœur, **A**
ie racomptteray toutes tes merueilles. **soub 110 a**

Je me resiouyray, & auray exultation en
toy, ie chanteray ton nom, & tressouuerain. **soub 117 a**

En tant que tu conuertis mon ennemy ar-
riere: ilz seront affoiblis, & periront deuant ta
face.

Car tu as fait mon iugement, & ma cause:
tu t'es assis sur le throne, toy qui iuge iustice.

Tu as repris les gents, & le meschant est pe-
ry: tu as effacé leur nom eternellement, & au sie-
cle du siecle.

Les glaiues de l'ennemy sont defaillis en la fin
& tu as destruit leurs citez.

Leur memoire est perie avec le son, & le Sei- **B**
gneur demeure eternellement.

Il a appareillé son throne en iugement: & il
iugera la terre en equité, il iugera les peuples en
iustice.

Et le Seigneur est fait le refuge du pau-
ure: & ayde en toutes opportunittez, en tribu-
lation.

Et ceuz ayent esperance en toy, qui cognois-
sent ton nom: car Seigneur, tu n'as point delaiué
ceux qui te cherchent.

Chantez au Seigneur qui habite en Syon: an-
noncez ses œuvres entre les gents.

Car en requerant leur sang, il a eu memoire
d'eux: il n'a point oublié le cry des paoures.

Seigneur, aye mercy de moy: regarde mon
humilité faite de mes ennemys. **C**

Toy, qui m'esleues hors des portes de mort,
à fin que i'annonce toutes tes louenges aux por-
tes de la fille de Syon.

Je m'esiouyray en ton salutaire: les gents sont
fichez en la mort qu'ilz ont fait.

Au mesme iays qu'ilz auoient mis, leur pied
a esté prins.

Le Seigneur sera cogneu, en faisant iuge-
mens: le pecheurs est prins par les œuvres de ses
mains.

Les pecheurs soyent conuertis en enfer, &
toutes gents qui oublient Dieu.

Oo. ij. Car en

Livre des Psalmes.

D Car en la fin le paoure ne sera point oublié: la patience des paoures ne perira point en la fin.

Seigneur, leue toy, l'home ne soit point conforté, que les gents soient iugez en ta presence.

Seigneur, metz sur eux vn legislateur, que les gents sçachent qu'ilz sont homes.

Le. 10. Psalme, selonc les Hebreux.

S Seigneur, pourquoy t'en es allé loing? & nous mesprises tu en opportunitéz, en tribulation?

Quand le meschant s'enorgueillist, le paoure est embrasé: ilz sont prins es conseilz qu'ilz pensent.

Car le pecheur est loué es desirs de son ame, & l'inique est benis.

E Le pecheur a moult prouoqué à ire le Seigneur: selonc la multitude de son ire, il ne le cherchera point.

Dieu n'est point en sa presence: ses voyes sont souillées en tout temps.

Tes iugemens sont ostez de deuant sa face: il aura domination de tous ses ennemys.

Car il a dict en son cœur, ie ne feray point remué, de generation en generation, sans mal.

Soub. 13 b
Rom. 3. b.

Duquel la bouche est pleine de malediction, & d'amertume, & de tromperie: soub sa langue est labeur & douleur.

Il sied en embusches avec les riches: à fin que es lieux secretz mette à mort l'innocent.

F Ses yeux regardent sur le paoure: il espie secrettement, comme le lyon en sa caverne.

Il espie pour attrapper le paoure: à fin qu'il rauisse le paoure quand il l'atyre à soy.

En son laqs il le humiliera: il s'enclinera, & cherra, après qu'il aura eu la seigneurie sur les paoures.

Car il a dict en son cœur, Dieu l'a oublié: il a destourné sa face, à fin qu'il ne voye en la fin.

Seigneur Dieu leue toy, & ta main soit exaltée: ne vueille point oublier les paoures.

Pour quelle cause a le meschant irrité Dieu, car il a dict en son cœur, il n'en sera point inquisition.

G Tu le voys, car tu consideres le labeur & douleur: à fin que tu les liures en tes mains.

Le paoure t'a esté delaisé: tu seras adiuteur à l'orphelin.

Brise le bras du pecheur & du mauuais: on cherchera son peché, & il ne sera point trouué.

Le Seigneur regnera eternellement, & au siecle du siecle: vous gents vous perirez de sa terre.

Le Seigneur a exaucé le desir des paoures: ton oreille a ouy la preparation de leur cœur.

Pour faire iugement à l'orphelin & l'humble: à fin que l'home plus ne rende peine de se magnifier sur la terre.

Pour la fin, Psalme de David.

PSAL. 10. In Domino confido. Heb. 11.

A Je me confie au Seigneur: comment distes vous à mon ame, passe oultre en la montaigne, cõ-

me vn passereau?

Car voicy, les pecheurs ont tendu l'arc: ilz ont appareillé leurs flesches au carquoys, pour tirer les droictz de cœur, en obscurité.

Car ilz ont destruit ce que tu as parfaicte-ment fait: mais le iuste qu'a il fait?

Le Seigneur est en son saint temple, & le Sei- B
Abac. 2 d

gneur a son siege au ciel. Ses yeux regardent sur le paoure: ses paup- res interroguent les filz des homes.

Le Seigneur interrogue le iuste, & le meschant: mais celuy qui ayme iniquité, hayt son ame.

Il plouuera sur les pecheurs des laqs: feu, soulfre, & ventz tempestueux seront la portion de leurs breuages.

Car le Seigneur est iuste, & a aymé iustices: sa face a veu equité.

Pour la fin, pour l'octaue, Psalme de David.

PSAL. 11. Saluum me fac. Heb. 12.

S Seigneur, sauue moy, car le saint est defailly, car les veritez sont diminuées d'entre les A
soub. 6 d

filz des homes. Vn chascun d'eux a parlé choses vaines à son prochain: les leures sont pleines de tromperie, ilz ont parlé en double cœur.

Le Seigneur destruisse toutes leures pleines de fraude, & la langue qui parle choses haultaines.

Qui ont dict, nous magnifierons nostre langue: noz leures sont de nous, qui est Seigneur sur nous?

Pour la misere des affligez, & le gemissement des paoures, ie me leureray maintenant, dict le Seigneur.

Je les mettray au salutaire, fiducialement coureray en luy.

Les parolles du Seigneur, sont parolles chastes, argent examiné par le feu, approuué & purgé de la terre par sept fois.

Toy Seigneur, tu nous sauueras: & garderas de ceste generation eternellement.

Les meschans cheminent par tout alentour, tu as multiplié les filz des hões selonc ta haultesse.

Pour la fin, Psalme de David.

PSAL. 12. Usquequo Domine. Heb. 13.

S Seigneur, iusques à quãd m'oublieras tu finalement? iusques à quãd destourneras tu ta face arriere de moy? A

Combien longuement mettray ie conseil en mon ame, douleur en mon cœur par iour?

Iusq's à quãd sera esleué mon ennemy sur moy? regarde, & si m'exauce mon Seig' & mô Dieu.

Illumire mes yeux, à fin que iamais ne m'endorme en la mort: à fin que mon ennemy aucun-fois ne dise, ie l'ay vaincu. B

Ceux qui me sont tribulation, s'eslouyront si ie suis esmeu: mais moy i'ay eu esperance en ta misericorde.

Mon cœur s'eslouyra en ton salutaire; ie chanteray au

Sus. 7. d. chanteray au Seigneur, qui m'a donné les biens: & diray Psalme au nom du Seignr tressouuerain

Pour la fin, Psalme de Dauid.

PSAL. 13. Dixit insipiens. Heb. 14.

A Soub. 5. 2. **L**E fol a dict en son cœur, il n'est point de Dieu.

Ilz sont corumpus, & faitz abominables en leurs œuures: il n'y a aucun qui faice bien: il n'en est pas aussy vn.

Rom. 3. b. Le Seigneur a regardé du ciel sur les filz des homes: à fin qu'il voye s'il y a aucun qui entende, ou requiere Dieu.

Sus. 5. c. Rom. 3. b. Soub. 139. 1. Ilz ont tous decliné, & ont esté faitz inutiles onsemble: il n'est persone qui faice bien, il n'en est pas iusques à vn.

Sus. 9. c. Rom. 13. c. Leur gosier est vn sepulchre ouuert: ilz faisoient frauduleusement de leurs langues, venin d'aspidz est dessoub leurs leures.

Isa. 59. b. Soub. 35. 2. B Desquelz la bouche est pleine de malediction & d'amertume: leurs piedz sont legiers à respandre le sang.

Destruccion & misere est en leurs voyes, & n'ont point cogneu la voye de paix: la crainte de Dieu n'est point deuant leurs yeux.

Tous ceux qui font iniquité, ne cognoistront ilz point, lesquels deuorent mon peuple comme viande de pain?

Ilz n'ont point inuoqué le Seigneur, ilz ont là tremblé de paour, ou il n'y auoit point de paour.

Car le Seignr est en la iuste generation, vous auez confondu le conseil du paoure: pource que le Seigneur est son esperance.

Qui sera celuy qui donnera de Syon le salutaire d'Israël? quand le Seigneur aura osté la captiuité de son peuple, Iacob se resiouyra, & Israël aura liesse.

Psalme de Dauid.

PSAL. 14. Domine quis habitabit. Heb. 15.

A Soub. 23. a. **S**Eigneur, qui sera celuy qui habitera en ton tabernacle? ou qui reposera en ta sainte montaigne?

Celuy qui chemine sans macule, & qui faict œuure de iustice.

Qui parle verité en son cœur, qui n'a point faict fraude de sa langue.

B Et n'a point faict mal à son prochain, & n'a point receu opprobre contre ses prochains.

Le mauuais est deuenu à rien deuant luy: mais il glorifie ceux qui craignent le Seigneur.

Qui iure à son prochain, & ne deçoit point, qui n'a point donné son argent à vsure, & n'a point prins aucuns dons sur l'innocent.

Celuy qui faict ces choses, ne sera point remué eternellement.

Description du titre, d'iceluy Dauid.

PSAL. 15. Conferus me Domina. Heb. 16.

A **S**Eigneur, garde moy, car j'ay eu esperance en toy: j'ay dict au Seigneur, tu es mon Dieu, car tu n'as point affaire de mes biens.

Il a faict toutes mes voluntez merueilleuses, en iceux saintz qui sont en la terre d'iceluy.

Leurs infirmités ont esté multipliées, & puis après ilz se sont hastez.

Je n'assembleray point leurs congregations de sang: & n'auray point memoire de leurs noms par mes leures.

Le Seigneur est la part de mon heritage, & de mon hanap: tu es celuy qui me restitueras mon heritage.

Les cordeaux me sont escheutz en lieux trefnables: car certainement mon heritage m'est trefnoble.

Je beneiray le Seigneur, lequel m'a donné entendement, avec ce mes reins n'ont reprins iusques à la nuit.

Act. 2. d. Je preueoye tousiours le Seigneur en ma presence: car il est à ma dextre, à fin que ie ne foye comueu.

Partant mon cœur s'est esiouy, & ma langue a eu liesse, & en oultre ma chair reposera en esperance.

Car tu ne delaisseras point mon ame en enfer: & ne permettras à ton saint veoir la corruption.

Tu m'as faict cognoistre les voyes de vie: tu m'empliras de liesse avec ta face, plaisances sont en ta dextre iusques en la fin.

L'oraison de Dauid.

PSAL. 16. Exaudi Domine iusticiam. Heb. 17.

A **S**Eigneur, exauce ma iustice: entendz ma priere.

Reçois mon oraison en tes oreilles, non pas faict en leurs fraudulentes.

Que mon iugement vienne de ta face: que tes yeux voyent l'equité.

Tu as esprouué mon cœur, & l'as visité par nuit: tu m'as essayé par feu, & iniquité n'a point esté trouuée en moy.

A fin que ma bouche ne parle point les œuures des homes: pour les parolles de tes leures? ay gardé voyes dures.

Parfais mes pas en tes sentiers: à fin que mes traces ne soient point muées.

O Dieu, j'ay crié, pourtant que tu m'as exaucé: incline ton oreille vers moy, & exauce mes parolles.

Fais tes misericordes merueilleuses, qui sauue ceux qui ont esperance en toy.

Garde moy comme la prunelle de l'œil, de ceux qui resistent à ta dextre.

Defendz moy soubz l'ombre de tes ailes, de la face des meschantz qui m'ont affligé.

Mes enueuys ont entourné mon ame: ilz ont enclos leur graisse, leur bouche a parlé orgueil.

En me deissant, ilz m'ont maintenant corrompuz: ilz ont ordonné de decliner leurs yeux en terre.

Oo. iij. Ilz

Liure des Psalmes.

Ilz m'ont prins comme le lyon appareillé à la proye, & ainsy que le leonceau qui habite es lieux secretz.

D Seigneur leue toy, auance toy deuant luy, & le iette en bas: deliure mon ame du meschant ton glaiue, des ennemys de ta main.

Seigneur, diuise les en leur vie, de ceux qui sont en petit nombre en la terre: leur ventre est remply de tes thresors mucéz.

Ilz sont remplis d'enfans: & ont laissé leurs residus à leurs petis.

Mais moy, i'apparoistray deuant ta face en iustice, ie seray rassasié quand ta gloire apparostray.

Pour la fin, à l'enfant du Seigneur David, lequel dit au Seigneur les parolles de ce cantique, au iour auquel le Seigneur le deliura de la main de tous ses ennemis, & de la main de Saul, & dist:

PSAL. 17. Diligam te Domine: 2. Roys. 22. 2 Heb. 18.

A Seigneur qui es ma force, ie t'aymeray, le Seigneur est ma fermeté, & mon refuge, & mon liberateur.

Heb. 2. c. Mon Dieu, est mon adiuteur: & i'auray esperance en luy.

Mon defendeur, & la corne de mon salut, & mon susceuteur.

2. roi. 22. 8 I'inoqueray le Seigneur en le louant: & ie seray sauué de mes ennemys.

Soub. 104 Les douleurs de mort m'ont environné, & les torrents d'iniquité m'ont troublé.

Les douleurs d'enfer m'ont environné: les laqs de mort m'ont preueni.

En ma tribulatio i'ay inuocé le Seigneur, & ay crié vers mon Dieu.

Et il a exaucé ma voix de son saint temple: & mon cry en sa p'sence, est entré en ses oreilles.

B La terre est esmeue & a tremblé: les fondements des môtaignes sont troublez, & esmeuz, car il s'est courroucé à eulx.

La fumée est montée en son ire: & le feu a bruslé de la presence de sa face: les charbons ont esté embraséz de luy.

Il a incliné les cieulx, & est descendu: & obscurité estoit soubz ses piedz.

Et est monté sur les cherubins, & a volé: il a volé sur les ailes des ventz.

Et a mis tenebres pour sa couuerture, alentour de luy est son tabernacle, l'eau tenebreuse est aux nuées de l'air.

Les nuées ont passé en sa presence pour la grande splendeur, gresse, & charbons de feu.

Et le Seigneur a tonné du ciel, & le tres-souuerain a donné sa voix: gresse, & charbons de feu.

Et il a enuoyé ses flesches, & les a dissipéz, il a multiplié les escleres, & les a troublez.

C Et les fontaines des eues ont apparu, & les fondementz du monde ont esté descouverts.

Par la menace Seigneur, par le soufflement de l'esprit de ton ire.

Il a enuoyé du treshault lieu, & m'a prins: & m'a tiré de plusieurs eues.

Il m'a deliuré de mes ennemys tresforts, & de ceux qui m'ont hay, car ilz estoient plus fortz que moy.

Ilz m'ont preueni au iour de mon affliction: & le Seigneur a esté fait mon defendeur.

Et il m'a mené en lieu large: il m'a saué, car il m'a voulu.

Et le Seigneur me retribuera selon ma iustice, & me retribuera selon la pureté de mes mains. **D**

Car i'ay gardé les voyes du Seigneur, & n'ay point fait chose sans pitié, contre mon Dieu.

Car tous les iugements sont en ma presence, & n'ay point debouté de moy ses iustices.

Et ie seray sans tache avec luy: & me garderay de mon iniquité.

Et le Seigneur me retribuera selon ma iustice, & selon la pureté de mes mains, deuant ses yeulx.

Tu seras saint avec le saint, & avec l'homme innocent tu seras innocent. 2. roi. 22. 8

Et tu seras esleu avec l'esleu: & avec le peruers tu seras peruert.

Car tu sauueras le peuple humble: & humilieras les yeulx des orgueilleux.

Car Seigneur tu illumine ma lampe, mon Dieu illumine mes tenebres.

Car ie seray osté de tentation par toy, & de par mon Dieu ie passeray outre le mur.

Mon Dieu duquel le chemin est sans fouillure, les parolles du Seigneur sont assayées par feu: il est defendeur de tous ceulx qui ont esperance en luy.

Car qui est Dieu sinon le Seigneur? ou qui est Dieu sinon nostre Dieu?

Dieu qui m'a ceint de vertu, & a mis ma voye sans macule.

Qui a parfaict mes piedz comme ceux des cerfs: & m'a estably sur les haultz lieux.

Lequel enseigne mes mains à la bataille, & a mis mes bras comme vn arc d'acier. 2. roi. 22. 8

Et m'as donné la protection de ton salut, & ta dextre m'a receu.

Et ta discipline m'a corrigé iusques en la fin, aussy ta discipline elle m'enseignera.

Tu as eslargi mes pas soubz moy, & les traces de mes pas ne sont point glissées.

Je poursuiuray mes ennemis, & les rattraindray, & ne retourneray point iusques à ce qu'ilz defaillent.

Je les fraisseray, & ne pourront estre sur piedz: ilz cherront dessoubz mes piedz.

Et tu m'as ceint de vertu à la bataille: & as abbattu dessoubz moy ceux qui s'esleuoient contre moy.

Et m'as donné mes ennemis tournans le doz: & a destruit ceux qui me hayoient.

Ilz ont

Ilz ont crié, & n'estoit aucun qui les sauuaſt: ilz ont crié au Seigneur, & ne les a pas exaucé.

Et ie les briferay come pouldre deuât la face du vent: ie les effaceray come la fange des rues.

Tu me deliureras des contradictions du peuple: tu me constitueras chef des Gentilz.

Le peuple que ie n'ay point cogneu, m'a seruy, il m'a obey en l'ouye de l'oreille.

Les filz estrangers m'ont menty, les filz estrangers sont enuieillis, & ont foruoyé de leurs sentiers.

Viue le Seigneur, & beneict soit mon Dieu, & le Dieu de mon salut soit exalté.

Toy Dieu, qui me donne les vengeanceſ, & reduys les peuples ſoub moy, mon liberateur de mes ennemis remplis d'ire.

Et tu m'exalteras de ceux qui s'esleuent contre moy, & tu me deliureras de l'home inique.

Pour ceste cause, Seigneur, ie confesseray tes louenges es nations: & diray psalme à ton nom.

Magnifiant les ſaluts de son Roy, & faisant misericorde à son Oinct Dauid, & à ſa ſemence à tousioursmais.

Pour la fin, Psalme de Dauid.

PSAL. 18. Coeli narrans. Heb. 19.

Les cieux racomptent la gloire de Dieu, & le firmament annonce les œuvres de ſes mains.

Le iour manifeste la parole à l'autre iour, & la nuit montre la science à l'autre nuit.

Il n'y a lagages, ne paroles, deſquelz les voix ne ſoient ouyes.

Le ſon d'iceux est yſſu par toute la terre, & au bout du monde ſont yſſues leurs paroles.

Il a dressé ſon tabernacle au ſoleil: & ceſtuy est comme vn espoux ſortât hors de ſa chambre.

Il s'est esiouy comme vn geant, pour courrir par la voye: ſon departement est du treshault ciel.

Et ſon tour est iuſques à la hauteur d'iceluy, & n'y a aucun qui ſe puiſſe cacher de ſa chaleur.

La loy du Seigneur Dieu est ſans macule, couuertissant les ames: le teſmoignage du Seigneur est loyal, donnant ſapience aux petis.

Les iuſtices du Seigneur ſont droictes, esiouyſſantes les cœurs: le commandement du Seigneur est cler, illuminant les yeux.

La ſainte crainte du Seigneur est permanente au ſiecle du ſiecle: les iugemens du Seigneur ſont vrais, & ſont iuſtifiez en eux meſmes.

Ilz ſont deſirables plus que or & pierre moult ſcieuſe: & ſont plus doux q̄ miel, & ray de miel.

Auſſy ton ſeruiteur les garde, moult grande retribution est, quand iceux ſont gardez.

Qui est celuy qui entend les pechez? Seigneur nettoye moy de mes pechez ſecretz, & pardonne à ton ſeruiteur les pechez eſtranges.

S'ilz ne dominant point en moy, adonc ie ſeray ſans ſouillure, & ſeray nettoyé d'vn tres-grand delict.

Et les paroles de ma bouche ſeront à toy

complaire: & la meditation de mon cœur ſera tousiours en ta preſence.

Seigneur, tu es mon ayde, & mon redépteur.

Pour la fin, Psalme de Dauid.

PSAL. 19. Exaudiat te Dominus. Heb. 20.

Le Seigneur te vueille exaucer au iour de tribulation: le nom du Dieu de Iacob te deſende.

Qu'il t'enuoye ayde du ſainct lieu: & te deſende de Syon.

Qu'il aye memoire de tout ton ſacrifice, & ton oblation enflammée ſoit faicte graſſe.

Qu'il t'octroye ſelon ton cœur, & conferme tout ton conſeil.

Nous nous esiouyrans de ton ſalut, & nous ferons magnifier au nom de noſtre Dieu.

Le Seigneur accompliſſe toutes tes requestes: i'ay cogneu maintenant que le Seigneur a ſauué ſon Oinct.

Qu'il l'exauce de ſon ſainct ciel: le ſalut de ſa dextre, est en aydes puiſſantes.

Les vnz en chariotz, & les autres en cheuaux: mais nous inuoquerons au nom de noſtre Seigneur Dieu.

Iceux ſont obligez, & trebuchez: mais nous ſommes releuez & redreſſez.

Seigneur, ſauue le Roy, & ſi nous exauce au iour auquel nous t'inuoquerons.

Pour la fin, Psalme de Dauid.

PSAL. 20. Domine in virtute tua. Heb. 21.

Seigneur, le Roy s'esiouyra en ta vertu: & aura grande lieſſe de ton ſalutaire.

Tu luy as donné le deſir de ſon cœur, & ne l'as point fraudé de la volonté de ſes leures.

Car tu l'as preueni en benedictions de douleur: tu as mis ſur ſon chef vne corone de pierre precieuſe.

Il t'a demandé la vie: & tu luy as donné longueur de iours eternellemēt, & à tousioursmais.

La gloire d'iceluy est grande en ton ſalutaire, tu mettras ſur luy gloire & grande beaulté.

Car tu le donneras en benediction à tousiours: tu l'esiouyras en ioye avec ta face.

Car le Roy a eſperance au Seigneur: & ne ſera point remué par la misericorde du ſouuerain.

Ta main ſoit trouuée de tous tes ennemis: ta dextre trouue tous ceux qui te hayent.

Tu les mettras comme vne fornaiſe de feu au temps de ton viſage iré: le Seigneur les troublera par ſon ire, & le feu les deuorera.

Tu deſtruiras leur fruit de la terre: & leur ſemence d'entre les filz des homes.

Car ilz ont faict tourner les maux ſur toy: ilz ont penſé conſeilz, deſquelz ilz n'ont peu venir à bout.

Car tu les mettras au derriere: tu appareilleras leur face aux choſes que tu laiſſe aller.

Seigneur, ſois exalté par ta vertu. nous chanterons, & par psalmes celebrerons tes puiſſances.

Pour la fin, Psalme de Dauid, pour la ſuſception du matin.

Oo .iiij. PSAL.

Liure des Psalmes.

PSAL. 21. Deus deus meus respice. Heb. 22.

A Mon Dieu, mon Dieu regarde à moy, pour quoy m'as tu delaisé? les parolles de mes pechez, sont loing de mon salut.

Mat. 27. c
Marc. 15. c
& d. Mon Dieu, ie crieray par iour, & tu ne m'exauceras point. & par nuict, neantmoins ce ne me est point à follie.

Mais toy louenge d'Israël, tu habite au saint lieu.

Nos peres ont eu esperance en toy: ilz ont eu esperance, & tu les as deliuré.

Ilz ont crié à toy, & ilz ont esté saueuz, ilz ont eu esperance en toy, & ne sont pas confus.

Mais moy, ie suis vn ver, & non pas home: opprobre des homes, & le mespris du peuple.

Mat. 27. d
Marc. 15. c Tous ceux qui me veoyent, se sont mocquez de moy: ilz ont fait la mouë des leures, & ont hoché la teste.

Il a eu esperance au Seigneur, qu'il le deliure, qu'il le sauue, car il l'ayme.

B Car tu es celuy qui m'as tiré hors du ventre, tu es mon esperance déz les mammelles de ma mere: ie suis ietté par toy déz le ventre.

Tu es mon Dieu déz le ventre de ma mere: me te departs point de moy.

Car tribulation est tresprochaine, & n'y a aucun qui ayde.

Plusieurs veaux m'ont enuironné, les gras torreaux m'ont assiégré.

Ilz ont ouuert leur gueule contre moy, comme le lyon rauissant & bruyant.

J'ay esté espendu comme eue, & tous mes os font dispersez.

Mon cœur est fait comme cire fondue, au milieu de mon ventre.

Ma vertu est seichée comme vn test, & ma langue s'est affichée à mon palais: & m'as amené en la pouldre de mort.

Car plusieurs chiens m'ont enuironné: le conseil des malicieux m'a assiégré.

Mat. 27. c
Ieh. 19. d Ilz ont percé mes mains & mes piedz, ilz ont nommé tous mes os.

Mais ceux mesme m'ont considéré & regardé: ilz ont party entre eux mes vestemens, & ont ietté le sort sur ma robbe.

Mais toy Seigneur n'eslonge pas ton ayde de moy, regarde à ma defense.

O Dieu deliure mon ame du glaive: & ma seu le, de la patte du chien.

Sauue moy de la gueule du lyon: & mon humilité des cornes des licornes.

Heb. 2. c Pannonceray ton nom à mes freres: ie te loueray au milieu de l'eglise.

Vous qui craignez le Seigneur, louez le: toute la semence de Iacob, glorifiez le.

Toute la semence d'Israël le craigne: car il n'a point despris ne refusé la priere du paoure.

Et n'a point destourné sa face de moy, & quād ie crioie à luy, il m'a exaucé.

Ma louenge est enuers toy en la grande assemblée: ie renderay mes vœuz en la pñence de ceux qui le craignent.

Les paoures mangeront, & seront saoulez: & ceux qui le quierent, loueront le Seigneur: leurs cœurs viueront eternellement.

Tous les boutz de la terre auront memoire, & se conuertiront au Seigneur.

Et toutes les familles des gents adoreront en sa presence.

Car le royaume est au Seigneur: & aura seigneurie sur les gents.

Tous les gras de la terre ont mangé & adoré: tous ceux qui descendent en la terre, s'agenouilleront deuant luy.

Et mon ame viuera à luy: & ma semence luy seruira.

La generation aduenir sera annoncée au Seigneur, & les cieuz annonceront iustice, au peuple qui naistra, lequel le Seigneur a fait.

Psalme de Dauid.

PSAL. 22. Dominus regit me. Heb. 23.

L E Seigneur me gouverne, & rien ne me defauldra: il m'a colloqué au lieu de la pasture.

Il m'a nourry sur l'eaue de refection: il a conuertuy mon ame.

Il m'a mené sur les sentiers de iustice pour son nom.

Car quād aussy ie chemineroie au milieu de l'ymbre de mort, ie ne craindray point les maux, car tu es avec moy.

Ta verge, & ton baston, iceux m'ont consolé.

Tu as appareillé la table en ma presence, a l'encontre de ceux qui me traueillent.

Tu as engrassé mon chef d'huyle: & que mon calice enyurant est moult cler.

Et ta misericorde me suyura tous les iours de ma vie.

A fin aussy que ie habite en la maison du Seigneur, en la longitude des iours.

Psalme de Dauid, au premier iour du Sabbath.

PSAL. 24. Domini est terra. Heb. 24.

L A terre est au Seigneur, & la plenitude d'icelle: la rondeur de la terre, & tous ceux qui habitent en icelle.

Car iceluy l'a fondée sur la mer, & l'a preparée sur les fleues.

Qui sera celuy qui montera en la montaigne du Seigneur? ou qui se tiendra en son saint lieu?

Celuy qui est innocent des mains, & net de cœur, qui n'a point prins son ame en vain, & qui n'a point juré par fraude à son prochain.

Iceluy receuera benediction du Seigneur, & misericorde de Dieu son sauueur.

Ceste est la generation de ceux qui le quierent: qui quierent la face du Dieu de Iacob.

Princes esleuez voz portes, & soyez esleues portes eternelles: & le roy de gloire y entrera.

Qui est

A
Isa. 40.
Ierc. 23.
Ezec. 34.

Ieh. 10. 8
1. Pier. 2.

A
1. cor. 10.
soub. 49b

Sus. 11. 6

Qui est ce Roy de gloire? le Seigneur fort & puissant, le Seigneur puissant en bataille.

Princes, esleuez voz portes, & foyez esleues portes éternelles: & le Roy de gloire y entrera.

Qui est ce Roy de gloire? le Seigneur des puissances, iceluy est Roy de gloire.

Pour la fin, Psalme de David.

PSAL. 24. Ad te Domine kurani Heb. 25.

A Seigneur, j'ay leué mon ame à toy: mon Dieu sie me confie en toy, ie ne seray point confus.

Et que mes ennemys ne se moquent point de moy: car ausly tous ceux qui s'attendent à toy ne seront point confus.

Tous ceux soyent confondus qui font iniquitez inutilement.

Seigneur, demonstre moy tes voyes: & m'enseigne tes sentiers.

Adresse moy en ta verité, & m'enseigne: car tu es Dieu mon sauueur, & ie t'ay attendu tout le iour.

B Seigneur, aye souuenance de tes miserations, & de tes misericordes, lesquelles sont déz le commencement du monde.

N'aye point souuenance des defaultes de ma ieunesse, & ausly de mes ignorances.

Selon ta misericorde, Seigneur, aye memoire de moy, pour ta bonté.

Le Seigneur est doux, & droit: pour ceste cause donnera il loy à ceux qui defaillent en la voye.

Il adressera les debonnaires en iugement: il enseignera ses voyes aux benignes.

Toutes les voyes du Seigneur, sont misericorde & verité, à ceux qui requierent son testament & ses tesmoignages.

C Seigneur, pour ton nom tu pardonneras à mon peché: car il est moult grand.

Qui est l'home qui craint le Seigneur? il luy a ordonné la loy en la voye laquelle il a esleu.

Son arde demourera en biens: & sa semence aura la terre en heritage.

Le Seigneur est firmament à ceux qui le craignent: & son testament est, à fin qu'il leur soyt manifesté.

Mes yeux sont toujours enuers le Seigneur: car il tirera mes piedz hors du laqs.

Soubz 35. c Regarde vers moy, & aye mercy de moy: car ie suis seul & paoure.

D Les tribulations de mon cœur sont multipliees: deliure moy de mes necessitez.

Regarde mon humilité & mon labeur: & me pardonne tous mes pechez.

leb. 15. d Regarde mes ennemys, car ilz sont multipliez, & me hayent de hayne iniuste.

Garde mon ame, & me deliure: ie ne seray point confondus, pource que j'ay esperé en toy.

Les innocents & les droictz ont adheré à moy: pource que ie m'ay attendu à toy.

O dieu deliure Israël de toutes ses tribulations

Pour la fin, Psalme de David.

PSAL. 25. Iudicame Domine. Heb. 26.

S Seigneur, iuge moy, car j'ay cheminé en mon innocence: & moy esperant au Seigneur, ie ne seray point affoibly.

Seigneur, esprouue moy, & me tente: brusle mes reins & mon cœur.

Car ta misericorde est deuant mes yeux: & ay compleu en ta verité.

Je ne me suis point assis avec le concile de vanité, & n'entreray point avec ceux qui font choses iniques.

J'ay hay la congregation des malicieux: & ne me ferray point avec les meschans.

Je laueray mes mains entre les innocens: & en uironneray ton autel, Seigneur.

A fin que j'oye la voix de louenge, & que ie racompte tous tes merueilles.

Seigneur, j'ay aymé la beaulté de ta maison, & le lieu de l'habitation de ta gloire.

Ne perdz pas mon ame avec les meschans, ne ma vie avec les homes espendans sangz.

Es mains desquelz, sont iniquitez: leur dextre est remplye de dons.

Mais moy ie suis entré en mon innocence: rachete moy, & aye mercy de moy.

Mon pied s'est arresté en la droicte voye: Seigneur, ie te beneciray es eglises.

Psalme de David, auant qu'il fut oinct.

PSAL. 26. Dominus illuminatio. Heb. 27.

L E Seigneur est mon illumination, & mon salut: qui craindray ie?

Le Seigneur est le protecteur de ma vie, de qui auray ie crainte?

Quand les nuyfans s'approchent de moy, à fin qu'ilz mangent mes chairs.

Mes ennemys lesquelz me traueillent, iceux sont affoiblys, & sont trebuchez.

Si armées de gens sont assemblées cōtre moy: mon cœur ne craindra point.

Si bataille s'esleue contre moy, en ce j'auray esperance.

J'ay demandé vne chose au Seigneur, ie la requerray, c'est que ie habite en la maison du Seigneur, tous les iour de ma vie.

A fin que ie voye la volonté du Seigneur, & que ie visite son temple.

Car il m'a mucé en son tabernacle: aux temps d'aduersitez, il m'a defendu au secret de son tabernacle.

Il m'a exalté en la pierre: & maintenant il a exalté mon chef sur mes ennemys.

J'ay environné, & sacrifié en son tabernacle sacrifice de iubilation: ie chateray & diray Psalme au Seigneur.

Seigneur, exauce ma voix, par laquelle j'ay crié vers toy: aye mercy de moy & m'exauce.

Mon cœur t'a dict, ma face t'a requerru: Seigneur ie requerray ta face.

Ne destourne

Liure des Psalmes.

Ne destourne point ta face arriere de moy: ne despars point en ire, de ton seruiteur.

Sois mon adiuteur, ne m'abandonne point, & ne me desprise point, toy q es Dieu mon sauueur
Car mon pere & ma mere m'ont abandonné: mais le Seigneur m'a recueilly.

D Seigneur, metz loy en moy selon ta voye: & m'adreses par le sentier droict, à cause de mes ennemys.

Ne me baille point aux ames de ceux qui me traueillent: car tesmoingz iniques se sont esleuez contre moy, & iniquité a menty à foy mesme.

Je croy que verray les biens du Seigneur, en la terre des viuans.

Attendez le Seigneur, & besongne vaillamment: & ton cœur soit conforté, & attendz le Seigneur.

Psalme d'iceluy David.
PSAL. 27. Ad te Domine clamabo. Heb. 28.

A Seigneur, ie crieray à toy, mon Dieu ne te tays point de moy: à fin que quand tu teairois de moy, ne fusse fait semblable à ceux qui descendent en la fosse.

Seigneur, exauce la voix de ma priere, quand ie tefais oraison, quand i'esleue mes mains à ton saint temple.

Icr. 9. c. Ne me baille pas ensemble avec les pecheurs: & ne me perdz pas avec ceux qui font iniquité.

Lesquelz parlent paix avec leur prochain, mais maux sont en leurs cœurs.

Donne leur selon les œuures, & selon la mauuaitie de leurs entreprinse.

Donne leur selon les œuures de leurs mains, rendz à iceux leur merite.

B Car ilz n'ont point entédu les œuures du Seigneur, ny aux œuures de ses mains: tu les destruiras, & ne les edifieras point.

Le Seigneur soit bencié: car il a exaucé la voix de ma priere.

Le Seigneur est mon adiuteur, & mon defendeur: mon cœur a esperé en luy, & ay esté aydé.

Aussy ma chair est resleurie: & de ma volonté ie luy confesseray louenge.

Le Seigneur est la force de son peuple: & est defendeur des saluations de son Oinct.

Seigneur, sauue ton peuple, & beneis ton heritaige: & les gouerne, & les esleue eternellement.

Psalme de David, en l'accomplissement du tabernacle.
PSAL. 28. Afferte Domino. Heb. 29.

A **Soub 95 b** Filz de Dieu, apportez au Seigneur: apportez au Seigneur les filz des moutons.

Apportez au Seigneur gloire & honneur: apportez au Seigneur gloire à son nom: adorez le Seigneur, en son saint portail.

La voix du Seigneur est sur les eaux, le Dieu de maiesté a tonné: le Seigneur est sur plusieurs eaux.

La voix du Seigneur est en vertu: la voix du

Seigneur, est en magnificence.

La voix du Seigneur froissant les cedres, & le Seigneur froissera les cedres du Liban.

Et les froissera comme le veau du Liban: & le bien aymé, sera comme le filz de la Licorne. **B**

La voix du Seigneur diuisant la flamme du feu: la voix du Seigneur faisant trembler le desert, & le Seigneur esmonuera le desert de Cades.

La voix du Seigneur preparant les cerfz: & il descourra les forestz espesses, & tous diront gloire en son temple.

Le Seigneur fait inhabiter le deluge: & le Seigneur étant Roy s'assoira eternellement.

Le Seigneur donnera vertu à son peuple: le Seigneur beneira son peuple en paix.

Psalme de Cantique, en la dedication de la maison de David.
PSAL. 29. Exaltabo te Domine. Heb. 30.

S Seigneur, ie t'exalteray, car tu m'as recen, & n'as point fait resiouyr mes ennemis de moy
Seigneur, mon Dieu, i'ay crié vers toy: & tu m'as guery.

Seigneur, tu as mis mon ame hors d'enfer, tu m'as sauué de ceux qui descendent en la fosse.

Chantez au Seigneur, vous qui estes ses saintz: & cōfessez louenge à la memoire de sa sainteté. **B**

Car ire est en son indignation: & la vie est en sa volonté.

Le pleur demourera pour le vespre: & la lyesse jusques au matin.

Mais moy, i'ay dict en mon abondance, ie ne seray meue eternellement.

Seigneur, en ta volonté tu as donné vertu à ma beaulté.

Tu as destourné ta face de moy, & i'ay esté troublé.

Seigneur, ie crieray vers toy, & feray priere à mon Dieu.

Quel profit est en mon sang, quād ie descēdz en corruption?

La pouldre confesserā elle ta louenge, ou anoncera elle ta verité? **D**

Le Seigneur a ouy, & a eu mercy de moy: le Seigneur a esté fait mon adiuteur.

Tu m'as changé mon pleur en ioye: tu as desrompu mon sac, & m'as enuironné de lyesse.

A fin que ma gloire te loue, & que ne soye point dolent: mon Seigneur, & mon Dieu, ie te confesseray eternellement.

Pour la fin, Psalme de David, pour l'exces de pense.
PSAL. 30. In te Domine speraui. Heb. 31.

S Seigneur, i'ay esperé en toy, ie ne seray point confondu eternellement: deliure moy par ta iustice. **A**

Encline ton ouye vers moy haste toy, à fin q tu me deliure.

Sois moy comme vn Dieu protecteur: & pour vne maison de refuge, à fin que tu me sauues.

Car tu es ma force & mon refuge, & pour l'amour de ton nom tu me cōduyras, & me nourriras.

riras.

Tu me tireras hors du laqs, lequel ilz ont caché pour moy: car tu es mon protecteur.

Luc. 23. f

Je recommande mon esprit en tes mains: Seigneur Dieu de verité, tu m'as racheté.

Tu as hay ceux qui obseruent les vanitez, inutilement.

Mais moy, j'ay esperé au Seigneur: ie m'esioyray, & auray liesse en ta misericorde.

Car tu as regardé mon humilité, tu as sauué mon ame des neccsitez.

Et ne m'as point enclos es mains de l'ennemy: tu as mis mes piedz en lieu spacieux.

Seigneur, aye mercy de moy, car ie suis en tribulation: mon œil est conturbé en ire, mon ame, & mon ventre.

Car ma vie est defaillie par douleur: & mes ans par gemissemens.

Ma vertu est debilitée par paoureté, & mes os sont troublez.

J'ay esté fait grandemēt en opprobre à mes voisins, sur tous mes ennemys, & crainte à ceux que ie cognoissoye.

Ceux qui me veoient, s'en sont fuyz dehors arriere de moy: j'ay esté mis en oubly de cœur, comme celuy qui est mort.

J'ay esté fait comme vn vaisseau perdu: car j'ay ouy le vitupere de plusieurs demourants alentour.

En ce, quand ilz conuenoyent ensemble alencontre de moy: ilz ont prins conseil de prendre mon ame.

Mais Seigneur, j'ay esperé en toy: j'ay dict, tu es mon Dieu, toutes mes aduentures sont en tes mains.

Delivre moy de la main de tes ennemis, & de ceux qui me poursuiuent.

Fais luyre ta face sur tō seruiteur, sauue moy par ta misericorde.

Seigneur, ie ne seray point confondu, car ie t'ay inuoqué.

Que les meschants soient confus, & menez en enfer: les leures pleines de fraude, soient faites muettes.

Lesquelles parlent iniquité alencontre du iuste, par orgueil, & par mespris.

Seigneur, que la multitude de ta douceur est grande, laquelle tu as cachée pour ceux qui te craignent.

Tu l'as parfaite à ceux qui ont esperance en toy, en la presence des filz des homes.

Tu les muceras au secret de ta face, de la cōturbation des homes.

Tu les defendras en ton tabernacle, de la mururation des langues.

Le Seigneur soit benie: car il m'a fait sa misericorde merueilleuse en la cité garnye.

Mais moy, j'ay dict en l'excès de ma pensée, ie suis ietté loing du regard de tes yeux.

Pour ceste cause tu as exaucé la voix de mon oraison, quand ie crioye vers toy.

Ayez le Seigneur, ô vous tous qui estes ses saintz: car le Seigneur demandera la verité, & retribuera abondamment à ceux qui font orgueil.

Vous tous qui esperez au Seigneur, besongnez vaillamment, & vostre cœur soit conforté.

Erudition de Dauid.

PSAL. 31. Beati quorum. Heb. 32.

Bienheureux sont ceux desquelz les iniquitez sont pardonnées, & desquelz les pechez sont couverts.

Bienheureux est l'home, auquel le Seigneur n'a point imputé le peché, & en l'esprit duquel n'y a point de fraude.

Pourtant que ie me suis teu, mes os se sont enuieillis, tant que j'ay crié tout le iour.

Car ta main est faite griefue iour & nuict sur moy: ie me suis conuertie en ma misere, tandis que l'espine est fichée.

Ie t'ay donné à cognoistre mon peché: & n'ay point mucé mon iniustice.

J'ay dict, ie confesseray contre moy mon iniustice, au Seigneur: & tu as pardonné l'iniquité de mon peché.

Pour icelle, tout home saint te fera priere, en temps opportun.

Toutesfois au deluge de plusieurs eues, icelles n'approcheront point de luy.

Tu es mon refuge de la tribulation, laquelle m'a environné: ma ioye, delivre moy de ceux qui m'environnent.

Ie te donneray entendement, & t'enseigneray en icelle voye par laquelle tu chemineras, ie tiendray ferme mes yeux sur toy.

Ne foyez pas faitz cōme le cheual & le mulet, esquelz n'y a point d'entendement.

Estreins de cheuestre & de bride les museaux d'iceux, qu'ilz n'approchent point de toy.

Les tormentz du pecheur sont en grāde multitude: mais misericorde environnera celuy qui espere au Seigneur.

O vous iustes esioyffez vous, & ayez liesse au Seignr: & vous tous qui auez le cœur droit, glorieusement esioyffez vous.

Pour la fin, Psalme de Dauid.

PSAL. 32. Exultate iusti in Domino. Heb. 35.

Vous iustes, esioyffez vous au Seigneur, il appartient aux droituriers de rendre louenge.

Confessez louenges au Seigneur par harpe: A chantez à luy par psalterion de dix cordes.

Chantez luy cantique nouueau: chantez luy bien, en exaltant voz voix.

Car la parole du Seigneur est droite, & toutes ses ceures sont en foy.

Il ayme misericorde & iugement: la terre est pleine de la misericorde du Seigneur.

Les cieus sont faitz fermes par la parole du Seigneur:

Liure des Psalmes.

Seigneur: & par l'esprit de sa bouche, toute la vertu d'iceux.

B Il assemble comme en vn baril les eaues de la mer, & met les abysses en thresors.

Toute la terre craigne le Seigneur, tous ceux qui habitent au monde, soyent commeuz par iceluy.

Gene. 1. a.
Soub 14. 8.
Judith
16. c.

Car il a dict, & ilz ont esté faitz: il a commandé, & ilz ont esté creéz.

Le Seigneur dissipe les conseilz des gens: il reprouue aussy les pensées des peuples, & reprouue les conseilz des princes.

C Mais le conseil du Seigneur demeure eternellement: les pensées de son cœur sont de generation en generation.

La gent est bienheureuse de laquelle le Seigneur est son Dieu: le peuple lequel il a esleu pour son heritage.

Le Seigneur a regardé du ciel: il a veu tous les filz des homes.

De son habitacle préparé, il a regardé sur tous ceux qui habitent en la terre.

Lequel a formé les cœurs d'iceux, l'un après l'autre: lequel entend toutes leurs œuures.

Le Roy n'est pas sauué par grande puissance: & le geant ne sera point sauué par sa grande force.

D Le cheual fault à donner secours: certes il ne sera point sauué par l'abondance de sa force.

Mais voicy les yeux du Seignr, sont sur ceux qui le craignent, & sur ceux qui ont esperance en sa misericorde.

A fin qu'il deliure leurs ames de mort, & qu'il les nourrisse en famine.

Nostre ame attend le Seigneur, car il est nostre ayde, & protecteur.

Car nostre cœur s'esioyra en luy: & nous auons esperé en son saint nom.

Seigneur, ta misericorde soit faite sur nous, ainly comme nous auons esperé en toy.

De David, quand il changea son maintien deuant Abimelech, & le laissa aller, & s'en alla. 1. Roys. 21. d.
P. S. A. L. 33. Benedicam Dominum. Heb. 34.

A Je beneyray le Seigneur en tout temps: sa louenge sera tousiours en ma bouche.

Mon ame sera louée au Seigneur: que les debonnaires l'oyent, & s'esioyissent.

Magnifiez le Seigneur avec moy: & exaltons le nom d'iceluy ensemble.

J'ay requis le Seigneur & il m'a exaucé: & m'a deliuré de toutes mes tribulations.

Venez à luy, & soyez illuminez: & voz faces ne seront point confondues.

Ce paoure icy a crié, & le Seigneur l'a exaucé: & l'a deliuré de toutes ses tribulations.

B L'ange du Seigneur Dieu descéda alentour de ceux qui le craignent: & les deliurera.

Goustez, & voyez que le Seigneur est doux: bienheureux est l'home qui espere en luy.

Craignez le Seigneur, vous tous qui estes ses faintz: car rien ne default à ceux qui le craignēt.

Les riches ont eu disette & fain: mais ceux qui quierent le Seigneur, ne seront point amoindris d'aucun bien.

Venez mes enfans, escoutez moy: ie vous enseigneray la crainte du Seigneur. 1. Pier. 3. d.

Qui est l'home qui veult la vie, & ayme veoir les bons iours?

Garde ta langue de mal, & que tes leures ne parlent fraude. C

Destourne toy de mal, & fais bien: enquier la paix, & la suys. Eccl. 15. d. Heb. 4. d.

Les yeux du Seigneur sont sur les iustes, & ses aureilles vers leurs prieres.

Mais la face du Seigneur est sur ceux qui sont les maulx, à fin qu'il perde leur memoire de dessus la terre.

Les iustes ont crié, & le Seigneur les a exaucé: & les a deliuré de toutes leurs tribulations.

D Le Seigneur est auprès de ceux qui ont tribulation de cœur: & sauuera les humbles d'esprit.

Les tribulations des iustes sont en grand nombre: & le Seigneur les deliurera de toutes icelles.

Le Seigneur garde tous les os d'iceux: l'un de iceux ne sera point cassé.

La mort des pecheurs est tresmauuaise: & ceux qui ont hay le iuste, trebucheront en mal.

Le Seigneur rachetera les ames de ses seruiteurs. & tous ceux q ont espoir en luy, ne pecheront point.

Psalme de David.

P. S. A. L. 34. Iudica Domine nocentes. Heb. 35.

S Seigneur, iuge ceux qui me nuyent: guerroye contre ceux qui me font la guerre. A

Prends les armures & l'escusson: & te leue à mon ayde.

Tire le glaiue, & ferre le alencontre de tous ceux qui me poursuiuent: dis à mon ame, ie suis ton salut.

Ceux qui quierent mon ame, soient confondus & honteux. Soub 39. c. & 69. d.

Ceux qui pensent maulx contre moy, soient destournez au derriere & confondus.

Ilz soient faitz comme la pouldre deuant la face du vent: & que l'ange du Seigneur les contraigne.

Leurs voyes soyent faites tenebreuses, & glissantes: & l'ange du Seigneur les poursuyue.

Car ilz m'ont caché sans cause la mort de leurs laqs: ilz ont à tort reproché à mon ame.

Le laq, lequel luy est incogneu, viéne sur luy, & le retz qu'il a mucé, le surprenne: & qu'il trebuche en iceluy mesme laqs. B

Mais mon ame s'esioyra au Seigneur: & prendra lyesse à cause de son salut.

Tous mes os diront, Seigneur, qui est semblable à toy?

Delirant le paoure de la main des plus fortz que luy,

que luy, & l'indigent & le paoure de ceux qui le pillent.

Les faulx tesmoingz soy esleuants, m'interroguoient choses, lesquelles ie ne scauoye pas.

Ilz me rendoient maulx pour biens: la sterilité à mon ame.

Mais moy, quand ilz me molestoyent, ie me vestoye de haire.

C Ie humilioye mon ame par ieusne: & mon oraison retournera en mon sein.

Ie complaisoye ainsy comme au prochain, & comme à nostre frere: i'estoye ainsy humilié, comme vn menant dueil & contristé.

Et ilz se sont esiouys contre moy, & sont assemblez: les torments ont esté assemblez contre moy, & ne m'en apperceuoye point.

Ilz ont esté disipez, & non compunctz: ilz me ont tenté, & moqué par raillerie: ilz ont grincé de leurs dentz sur moy.

Seigneur, quand regarderas tu? deliure mon ame de leur malignité, & ma seule vie des Lyons.

Ie confesseray ta louenge en la grande eglise: ie te loueray entre le puissant peuple.

Ich. 15. d Ceux qui me sont contraires iniustement, ne ayent point de ioye sur moy, lequelz me hayét. sans cause, & me font beau semblant des yeux.

Car certes ilz parloyent à moy paisiblement: & iceux parlants en l'ire de la terre, pensoyent tromperies.

D Et ilz ont esté du leur bouche sur moy: ilz ont dict, Aha, aha, noz yeux l'ont veu.

Seigneur, tu les as veu, ne te tais pas: Seigneur ne te deparis point d'avec moy.

Leue toy, & entendz à mon iugement: mon Dieu, & mon Seigneur entendz à ma cause.

Seigneur mon Dieu, iuge moy selon ta iustice, & qu'ilz ne s'esiouyssent point de moy.

Qu'ilz ne dient point en leurs cœurs, Aha, aha nostre ame: & qu'ilz ne dient, Nous le deuorerons.

Ceux soient honteux & cōfondus ensemble, qui s'esiouyssent de mes maulx.

Ceux soient vestus de confusion & de vergōne, qui parlent maulx contre moy.

Ceux soient ioyeux & en l'esse, qui veulent ma iustice: & que ceux qui veulent la paix de son seruiteur, dient tousiours, le Seigneur soit magnifié.

Et ma langue meditera ta iustice, & ta louenge tous les iours.

Pour la fin au seruiteur du Seigneur, Psalme de David.

PSAL. 36. Dix. Noli emulari. Heb. 37.

A Rom. 3. c. **L** Iniuste a dict en soy mesme, à fin qu'il face mal, la crainte de Dieu n'est point devant ses yeux.

Car il a fait frauduleux sermens en la presence d'iceluy: à fin q son iniquité soit trouuée en heyme.

Les paroles de sa bouche sont iniquité & fraude, il n'a point voulu entendre à bien faire.

Il a medité iniquité sur sa couche: il s'est tenu sur le chemin mauuais, & n'a point hay malice.

Seigneur, ta misericorde est au ciel: & ta verité iusques aux nuées.

Ta iustice est comme les môtagnes de Dieu: tes iugemens sont vne grande abyfme.

Seigneur, tu sauueras les homes, & les iumentz: comme ô Dieu tu as multiplié ta misericorde.

Mais les filz des homes auront esperance en la couerture de tes ailes.

Ilz seront enyurez de l'abondance de ta maison: & les abeuueras du torrent de ta volupté.

Car fontaine de vie est vers toy: & par ta lumiere nous verrons lumiere.

Seigneur, estendz ta misericorde à ceux qui te cognoissent, & ta iustice à ceux qui sont de cœur droict.

Le pied d'orgueil ne vienne point à moy: & la main du pecheur ne me mouue point.

Là sont trebuchez ceux qui sont iniquité: ilz ont esté deboutez, & n'ont peu estre droictz.

Psalme de David.

PSAL. 36. Noli emulari. Heb. 37.

N E vueille ensuyuir les mauuais: & ne prens pas enuie d'ensuyuir ceux qui sont iniquité.

Car ilz seicheront legierement, comme le foin: & cherront incontinent comme les verdures des herbes.

Esperer au Seigneur, & fais bien, & habite en la terre, & seras repeu de ses richesses.

Pren ton plaisir au Seigneur, & il te donnera les petitsons de ton cœur.

Reuele ta voye au Seigneur, & espere en luy: & il le fera.

Et il mettra hors ta iustice comme lumiere: & ton iugement comme le Midy: sois subiect au Seigneur, & le prie.

Ne vueille point ensuyuir celuy qui prospere en sa voye, ne l'home faisant iniustices.

Retire toy de courroux, & delaisse fureur: ne vueille point ensuyuir à ceste fin que tu sois malicieux.

Car ceux qui feront malicieusement, seront exterminéz, mais ceux qui attendent le Seigneur, iceux heriteront la terre.

Encores vn peu de tēps, & le pecheur ne sera plus: tu cercheras son lieu, & ne le trouueras point.

Mais les debonnaires heriteront la terre, & se deleront en multitude de paix.

Le pecheur espiera le iuste, & grincera de ses dentz sur luy.

Mais le Seigneur se moquera d'iceluy: car il regardera que son iour viendra.

Les pecheurs ont tiré leur glaue, ilz ont tendu leur arc.

À fin qu'ilz decoiuet le paoure, & l'indigent, & qu'ilz meurdrent les droictz de cœur.

Pp Mais

Liure des Psalmes.

Mais leur glaiue entre en leurs cœurs, & leur arc soit froissé.

Mieux vault peu de chose au iuste, que grandes richesses des pecheurs.

Car les bras des pecheurs seront cassez: le Seigneur conferme les iustes.

Le Seigneur cognoit les iours de ceux q sont innocens: & leur heritage sera à tousiours.

Ilz ne seront point confondus au mauuais temps, & seront saoulez es iours de famine: car les pecheurs periront.

Mais les ennemys du Seigneur incontinent q ilz auront esté honorez & exaltez: iceux defaillans, ainsy comme fumée defauldront.

C Le pecheur empruntera, & ne rendra point: mais le iuste fait misericorde, & prestera.

Car ceux qui le beneissent, heriteront la terre: mais ceux qui disent mal de luy, periront.

Le pas de l'home sera adressé enuers le Seigneur, & aymera sa voye.

Quand il cherra, il ne sera point blessé: car le Seigneur met la main au dessoubz.

Ecd. 2. c. J'ay esté ieune enfant, & certes ie suis enuielly: mais ie n'ay point veu le iuste delaisié, ne sa semence querant le pain.

Il fait misericorde tout le iour, & preste: & sa semence sera en benediction.

Sus. 33. c. Retire toy du mal, & fais bien, & habite eternellement.

Car le Seigneur ayme iugement, & ne laissera point ses sainctz: ilz seront conseruez eternellement.

Les iniustes seront punis: & la semence des meschans perira.

Isa. 51. f. Mais les iustes heriteront la terre: & habitent sur icelle à tousiours.

La bouche du iuste meditera sapience, & sa langue parlera iugement.

D La loy de son dieu sera en son cœur: & ses pas ne trebucheront point.

Le pecheur considère le iuste: & le quiet mettre à mort.

Mais le Seigneur ne le laissera point es mains d'iceluy: & ne le condamnera point, quand il luy sera iugé.

Attendez le Seigneur, & garde sa voye, & il t'exaltera, à fin que tu possedes la terre: tu le veras, quand les pecheurs periront.

J'ay veu le meschat hault exalté, & esleué comme les cedres du Liban.

Et j'ay passé oultre, & voicy il n'estoit plus, ie l'ay cherché, & son lieu n'a point esté trouué.

Garde innocence, & considere equité: car ce sont les fins delaisiées à l'home paisible.

Mais les iniustes periront ensemble: les fins des meschans viendront à perdition.

Certes le salut des iustes est du Seigneur, & est leur defendeur en temps de tribulation.

Et le Seigneur les aydera, & les deliurera, &

les retirera des pecheurs, & les sauuera: car ilz ont esperé en luy.

Psalme de Dauid, en la recordation du iour du Sabbath. PSAL. 37. Domine ne in furore. 2. Heb. 38.

S Seigneur, ne me reprends point par ta fureur, & ne chastie point par ton ire. A
Sus, 6 a.

Car tes fleches sont fichées en moy, & tu as tenu ferme ta main sur moy.

Il n'y a point de santé en ma chair, à cause de ton ire: il n'y a point de paix à mes os, pour le regard de mes pechez.

Car mes iniquitez sont montées par dessus ma teste: & se sont appesanties sur moy, ainsy que vne pesante charge.

Mes playes sont pourries & corrompues, à cause de ma folle.

Je suis fait miserable & courbe iusques en la finie cheminoye, estant ennuyé tout le iour. B

Car mes reins sont emplis d'illusions: & n'y a point de santé en ma chair.

Je suis affligé, & trop humilié, ie bruyois pour le gemissement de mon cœur.

Seigneur, tout mon desir est deuant toy, & mon gemissement ne t'est point celé.

Mon cœur est troublé, ma vertu m'a laissé: & la lumiere de mes yeux, aussy icelle n'est pas avec moy.

Mes amis & mes prochains, se sont tenus alen contre de moy, & se sont arrestez.

Et ceux qui estoient auprès de moy, se sont eslongnez: & ceux qui queroient mon ame, faisoient violence. C

Et ceux qui me pourchassoient mauix, ont parlé vanitez, & pensoiét tróperies tout le iour.

Mais comme vn sourd ie n'oyois rien: & estoie comme vn muet, qui n'ouure point sa bouche.

Et ay esté fait comme vn home qui n'oyt goutte, & qui n'a point de reprehensions en sa bouche.

Seigneur, pourtant que j'ay esperé en toy, tu m'exauceras, mon Seigneur, mon Dieu.

Pourtant que j'ay dict, que iamais mes ennemys ne se puissent esiouyr sur moy: aussy quand mes piedz se sont meurtz, adóc ilz ont parlé grandes choses contre moy. D

Pource que ie suis prest à estre flagellé: & ma douleur est tousiours en ma presence.

Pource que ie t'annonceray mon iniquité, & penseray pour mon peché.

Mais mes ennemys viuent, & se sont fortifiez contre moy: & ceux sont multipliez, qui me hayent iniustement.

Ceux qui rendent mauix pour biens, detraioient de moy, pource que ie suyuoie la bonté:

Mon Seigneur, mon Dieu, ne me delaisse pas: ne te departz point de moy.

Entendz à mon ayde, Seigneur, le Dieu de mon salut.

En la



En la fin, pour l'ithun, Cantique de David.
PSAL. 38. Dixi custodiam vias. Heb. 39.

A Ay dit, Je garderay mes voyes: à fin q' ie n'of-
fense, par ma langue.

J'ay mis garde à ma bouche, quand le pecheur
estoyt contre moy.

Je me suis teu, & suis humilié, & me taisoye
du bien: mais ma douleur à esté renouuillée.

Mon cœur s'est eschauffé dedans moy: & le
feu brullera en ma meditation.

J'ay parlé de ma langue, Seigneur dōne moy
à cognoistre ma fin.

Et quel est le nombre de mes iours, à fin que ie
sçache ce qu'il me default.

Voicy, tu as mis mes iours en mesure: & ma
substance est comme rien deuant toy.

B Toutésfois tout home viuât, est toute vanité.
Neantmoins l'hōe passe en ymage: mais aussy
il se conturbe en vain.

Il assemble thresors: & ne sçayt pour qui il les
assemblera.

Et maintenant quelle est mon attēte? n'est ce
point le Seigneur? & ma substance est avec toy.

Delivre moy de toutes mes iniquitez: tu m'as
mis en opprobre à l'insipient.

Je me suis teu, & n'ay pas ouuert ma bouche,
car tu as fait: oste de moy tes playes.

C J'ay defaillly par la force de ta main: en tes re-
prehensions, tu as corrigé l'home pour son ini-
quité:

Et tu as fait defaillir son ame ainsy comme
vne araigne: toutesfois tout home est vainement
troublé.

Seigneur, exauce mon oraison, & apperçoy
ma priere: & mes larmes de tes oreilles.

Ne te tays pas, car ie suis estrange, & pelerin
enuers toy, ainsy que tous mes peres.

Pardōne moy, à fin que ie soys refrigeré, auāt
que ie m'en voyse, & ie ne seray plus.

Pour la fin, Psalme de David.
PSAL. 39. Expectans expectavi. Heb. 40.

A Nattendant, j'ay attendu le Seigneur, & il
a entendu à moy.

Et a exaucé mes prieres: & m'a mis hors
du lac de misere, & de l'ordure de la fange.

Et il a estably mes piedz sur la pierre, & a ad-
dressé mes pas.

Et a donné en ma bouche nouveau cantique,
louenge à nostre Dieu.

Plusieurs le verront, & craindront: & espere-
ront au Seigneur.

Bienheureux est l'home, duquel le nom du
Seigneur est son esperance: & n'a point regardé
és vanitez, & faulses forceineries.

Mon Seigneur mon Dieu, tu as fait moult de
choses merueilleuses: & n'y a aucun qui soit sem-
blable à tes pensées.

Je les ay annoncé, & en ay parlé: elles sont
multipliées sans nombre.

Tu n'as poit voulu sacrifice ny oblation: mais
tu as parfait mes aureilles.

Tu n'as point demandé le sacrifice bruslé, ny
l'oblation pour le peché, adonc i'ay dit, voicy,
ie viens.

Au commencement du liure il est escript de Heb. 10. d.
moy, que ie feisse ta volonté, mon Dieu, ie l'ay
voulu, & ta loy est au milieu de mon cœur.

J'ay annoncé ta iustice en la grande eglise, voi-
cy, ie n'empescheray point mes leures, tu le sçais
bien Seigneur.

Je n'ay point caché ta iustice en mon cœur, ie
ay annoncé ta verité, & ton salutaire.

Je n'ay point celé ta misericorde, & ta verité,
deuant grand concile.

Mais toy Seigneur, ne fais point que tes mise-
rations soyent loing de moy: ta misericorde &
ta verité m'ont tousiours receu.

Car maux m'ont enuironné, desquelz n'y a
point de nombre: mes iniquitez m'ont apprehé-
dé, & ne les ay peu veoir.

Elles sont multipliées plus que les cheueux de
mon chef: & mon cœur m'a delaisé.

Seigneur, ton plaisir soit de me deliurer: Sei-
gneur, regarde de venir à mon ayde.

Ceux soyent confondus, & ayent honte en-
semble, qui quierent mon ame pour la raurir.

Ceux soyent conuertis au derriere, & ayent
honte, qui me veulent maux.

Ceux portent incontinent leur confusion qui
me disent, Hehe, hehe.

Tous ceux qui te quierent ayent l'yeffe, & se
eshouyffent en toy: & qui ayment ton salutaire,
disent tousiours: Le Seigneur soit magnifié.

Mais moy ie suis mendiant & paoure: le Sei-
gneur a soing de moy.

Tu es mon adiuteur, & mon defendeur, mon
Dieu ne tarde point.

Pour la fin, Psalme de David.
PSAL. 40. Beatus qui intelligit. Heb. 41.

B Ienheureux est l'home qui entend à l'indi-
gent & au paoure: le Seigneur le deliurera
au mauvais iour.

Le Seigneur le garde, & le faice viure, & le
faice bienheureux en terre: & ne le baille point
au vouloir de ses ennemys.

Le Seigr luy faice ayde, sur le liēt de sa dou-
leur.

Livre des Psaumes.

leur: tu as retourné tout son lit en sa maladie.

J'ay dict: Seigneur, aye mercy de moy: guerys mon ame, car j'ay peché contre toy.

B Mes ennemys m'ont dict: maux, quand mourra il, & perira son nom?

Et s'il entroit pour me visiter, il parloit choses vaines, & son cœur luy a assemblé iniquité.

Il sortoit dehors, & parloit de ce même.

Tous mes ennemys murmuroient secretement alencontre de moy: ilz pensoient mal alencontre de moy.

Ilz ont dict parole inique alencôtre de moy, celui qui dort, fera il tant qu'il resuscite?

C Certainement l'home de ma paix auquel j'ay esperé, qui mangeoit mes pains, a reputé grande chose sur moy, pour me mettre soub les piedz.

Mais toy Seigneur aye mercy de moy, & me resuscite: & ie leur rendray.

En ce j'ay cogneu que tu m'as aymé: car mon ennemy ne s'esjouyra point de moy.

Mais tu m'as receu pour l'innocence, & m'as confirmé en ta presence eternellement.

Le Seigneur Dieu d'Israël soit benedict déz le commencement, & à tousioursmais: Ainsy soit il, ainsy soit il.

Pour la fin, entendement aux filz de Coré.

PSAL. 41. Quemadmodum desiderat. Heb. 43.

A **C**omme le cerf desire les fontaines des eaux: ainsy te desire mon ame, ô Dieu.

Mon ame a eu soif après Dieu fontaine viue: quand viendray ie, & apparoiray ie deuant la face de Dieu?

Mes larmes m'ont esté pais iour & nuit: quand par chascun iour on me dict, ou est ton Dieu?

J'ay eu souuenance de ces choses, & ay espan du mon ame en moy, car ie passeray au lieu du tabernacle merueilleux, iusques à la maison de Dieu.

En la voix de lyesse & louenge, sera le son de celui qui fait bonne chere.

B Mon ame pourquoy es tu triste? & pourquoy me troubles tu?

Soub, au
mesme. &
43. b. Espere en Dieu, car encores ie confesseray la louenge d'iceluy: le salutaire de ma face, & mon Dieu.

Mon ame est troublée en moy même: pour ceste cause j'auray souuenance de roy de la terre du Iordain, & de Hermô, de la petite môtaigne.

L'abyssme appelle l'autre abyssme, au son de tes ventailles.

Toutes tes haukeffes & tes flots, ont passé sur moy.

Le Seigneur a enuoyé sa misericorde par le iour, & en la nuit, son cantique.

C Oraison est avec moy, au Dieu de ma vie: ie diray à Dieu, tu es mon adiuteur.

Pourquoy m'as tu mis en oubly? & pourquoy chemine ie contristé, quand l'ennemy me fait affliction?

Quand mes os sont froissez, adonc mes ennemys qui me troublent, m'ont fait reproche.

Quand ilz me disent par chascun iour, ou est ton Dieu? mon ame pourquoy es tu triste? & pourquoy me troubles tu?

Espere en Dieu, car encores ie confesseray la louenge d'iceluy: le salutaire de ma face, & mon Dieu.

Psalme de Dauid.

PSAL. 42. Iudica me Deus. Heb. 43.

Vge moy ô Dieu, & cognois ma cause de la gent non sainte, deliure moy de l'home inique, & plein de fraude.

Car toy Dieu, tu es ma force: pourquoy m'as tu debouté? & pourquoy chemine ie triste, quand l'ennemy m'afflige?

Enuoye ta lumiere, & ta verité: icelles m'ont conduit, & emmené en ta sainte môtaigne, & en tes tabernacles.

J'entreray à l'aultel de Dieu, à Dieu qui esjouyt ma ieunesse.

O Dieu, mon Dieu, ie confesseray ta louenge avec la harpe: mon ame pourquoy es tu triste? & pourquoy me troubles tu?

Espere en Dieu, car encores confesseray ie la louenge d'iceluy: le salutaire de ma face, & mon Dieu.

Pour la fin, entendement aux filz de Coré.

PSAL. 43. Deus auribus nostris. Heb. 44.

O Dieu, nous auons ouy de noz oreilles, noz peres nous ont annoncé.

L'œuvre laquelle tu as fait en leurs iours, & es iours anciens.

Ta main a destruit les gents, & tu les as planté: tu as affligé les peuples, & les as dechassé.

Car ilz n'ont pas possédé la terre par leur glaiue: & leur bras ne les a pas sauué.

Mais ta dextre, & ton bras, & illumination de ta face: pource que tu as prins plaisir en eux.

Toy même es mon Roy & mon Dieu: qui commandes les saluations de Iacob.

Par ton moyen nous repousserons de la corne noz ennemys: & en ton nom, mespriserons ceux qui s'esleuent contre nous.

Car ie ne mettray point esperance en mon arc: & mon glaiue ne me sauuera point.

Car tu nous as sauué de ceux qui nous faisoient affliction: & as confondu ceux qui nous hayent.

Nous serons louez en Dieu tout le iour: & en ton nom, nous cōfesserons ta louenge à tousiours.

Mais maintenant tu nous as debouté & confondu: & toy Dieu, tu ne sortiras point dehors avec noz armées.

Tu n'as fait tourner en arriere de noz ennemys: & ceux qui nous hayoient, ont pillé nostre bien pour eux.

Tu nous as mis comme brebis pour estre mangés: & nous as espars entre les gents.

Tu as vendu ton peuple pour neant: & n'y a pas eu

B
1. rois. 17. 8
2. rois. 1.
c. d.

C pas eu multitude en leur commutation.

Tu nous as mis en opprobre à noz voisins, en truffles & moqueries à ceux qui sont alentour de nous.

Tu nous as mis en prouerbe aux gents, & en branlement de teste aux peuples.

Ma honte est tout le iour contre moy, & la confusion de ma face, m'a couuert.

Pour la voix du reprochant & mal parlant, à cause de l'ennemy, & du persecutant.

Toutes ces choses sont venues sur nous, & ne t'auons point oublié: & n'auons point fait inuirement en ton testament.

Et nostre cœur ne s'est point retiré: & tu as destourné noz sentiers de ta voye.

Car tu nous as humilié au lieu d'affliction, & d'vmbre de mort nous a couuert.

Si nous auons oublié le nom de nostre Dieu, & si nous auons esté du noz mains à dieu estrager?

Dieu, ne s'enquerra il point de telles choses? car il cognoit les secretz du cœur.

Rom. 8. g Car nous sommes mortifiez pour toy, par chascun iour: & sommes estimez comme brebis d'occision.

Seigneur, leue toy, pourquoy t'endors tu, Seigneur? leue toy, & ne nous deboute pas à tousiours.

Pourquoy destournes tu ta face, pourquoy oublies tu nostre paoureté & nostre tribulation?

Car nostre ame est abaissée en la pouldre: nostre ventre est affiché en terre.

Seigneur, leue toy, ayde nous: & nous rachete pour ton nom.

En la fin, pour ceux qui seront changez, aux filz de Coré, pour auoir entendement, C antique pour le bien aymé.

PSAL. 44. Eru & ait cor meum. Heb. 45.

M On cœur a proferé bonne parolle: ie dis mes œuures au roy.

Ma lague est la plume de l'escrivan escripant hastiement.

Tu es beau de forme, plus que les filz des homes, grace est respandue en tes leures: pour ceste cause Dieu t'a beneict eternellement.

Sois ceint de ton glaue sur ta cuysse, ô trespuissant.

Par ta speciosité, & ta beaulté entendz, procede en prosperant, & regne.

Pour la vérité & douceur & iustice ta dextre te conduyra merueilleusement.

Tes fleches agues (les peuples soub toy) cheront aux cœurs des ennemys du roy.

Heb. 10. O Dieu, ton siege est à tousiours mais, la verge de direction, est la verge de ton royaume.

Tu as oint iustice, & as hay iniquité: pour ceste cause, Dieu, ton Dieu t'a oint d'huyle de liesse, plus que tes compaignons.

Myrte & aloës & casse sentent de tes vestemens, venans des maisons d'youire, desquels les filles des roys ont resiouy en ton honneur.

La Royne a asisté à ta dextre, en vestement d'or, enuironnée de diuersité.

Escoute fille, & voy, & encline ton oreille: & oublie ton peuple, & la maison de ton pere.

Et le Roy conuitera ta beaulté: car il est ton Seigneur, & ton Dieu, & l'adoreront.

Et les filles de Tyr viendront avec dons, & tous les riches du peuple, prieront ta face.

Toute la gloire de la fille du Roy, est par dedans, enuironnée de diuersité, en franges d'or.

Les vierges seront amenées après elle au roy: D ses prochaines te seront amenées.

Elles seront amenées en liesse & exultation: elles seront amenées au temple du Roy.

Les filz te sont naiz au lieu de tes peres: tu les constitueras princes sur toute la terre.

Ilz auront souuenance de ton nom, en toute generation & generation.

Pour ceste cause les peuples te confesseront louenge eternellement, & à tousiours mais.

Pour la fin, aux filz de Coré, pour les secretz Psalme. PSAL. 45. Deus noster refugium. Heb. 46.

N Ostre Dieu est refuge & vertu: secourant es tribulations, lesquelles nous ont trop trouué.

Pourtant ne craindrons nous point, quand la terre sera troublée, & que les montaignes seront transmées au cœur de la mer.

Leurs eaues ont sonné, & ont esté troublées, les montaignes ont esté troublées en sa force.

L'impetuosité du fleue esiouyst la cité de Dieu: le souuerain a saintifié son tabernacle.

Dieu ne sera point cōmeu au milieu d'iceluy: Dieu luy aydera au matin, déz le poinct du iour.

Les gens sont troublées, & les royaumes sont enclinez: il a doné sa voix, & la terre est esmeuë.

Le Seigneur des armées est avec nous: le Dieu de Iacob est nostre adiuteur.

Venez, & voyez les œuures du Seigneur, quel les choses merueilleuses il a mis sur la terre: ostât les batailles iusques es fins de la terre.

Il rompra l'arc, & comminera les armures: & brullera les escussions au feu.

Cessez, & voyez que ie suis Dieu: ie seray exalté des gents, & seray exalté en la terre.

Le Seigneur des armées est avec nous: le Dieu de Iacob est nostre adiuteur.

En la fin, pour les filz de Coré, Psalme. PSAL. 46. Omnes gentes. Heb. 47.

T Outes gents esiouyssez vous frappans en sensible des mains: criez de ioye à Dieu en voix de liesse.

Car le Seigneur est hault, terrible, & grand Roy sur toute la terre.

Il a mis les peuples soub nous: & les gents desous noz piedz.

Il nous a esleu son heritage, la beaulté de Iacob, laquelle il aymé.

Dieu est monté en cry de ioye, le Seigneur Pp. iij. est

Liure des Psalmes.

est monté en son de trompette.

^{2. rois. 6. c} Chantez à nostre Dieu, chantez: châtez à nostre Roy, chantez.

Car Dieu est Roy de toute la terre: chantez saigeement.

Dieu regnera sur les gents, Dieu se sied sur son saint siege.

Les princes des peuples sont assemblez avec le Dieu d'Abraham: car les fortz dieux de la terre, sont vehementement esleuez.

Psalme de cantique aux filz de Coré, au second iour du Sabbath.

PSAL. 47. Magnus Dominus. Heb. 48.

^A ^{Soub. 144} ^{2.} **L**E Seigneur est grand, & moult louable en la cité de nostre Dieu, en sa sainte montaigne.

La montaigne de Syon est fondée avec resiouyffance de toute la terre, les costez d'Aquilon, la cité du grand Roy.

Dieu sera cogneu és mansions d'icelle, quand il la receuera.

Car voicy les roys de la terre sont assemblez: ilz ont conuenu ensemble.

^B Iceux voyants, se sont esmerueillez, ilz sont troublez & commeuz: crainte les a saisis.

Là sont douleurs, comme de celle qui enfante: tu briseras les nauires de Tharse par vent vehement.

Ainsy comme nous l'auons ouy, ainsy l'auons veu en la cité du Seigneur des armées, en la cité de nostre Dieu: Dieu l'a fondée eternellement.

O Dieu nous auons receu ta misericorde au milieu de ton temple.

^C O Dieu selon ton nom, ainsy est ta louenge, iusques aux boutz de la terre: ta dextre est pleine de iustice.

La montaigne de Syon soit en liesse, & que les filles de Iuda se resiouyffent pour tes iugemens, ô Seigneur.

Environnez Syon, & l'embrassez: comptez le en ses tours.

Meetez voz cœurs en sa vertu: & distribuez ses maisons, à fin que vous le racomptez en autre lignée.

Car iceluy Dieu, est nostre Dieu eternellement, & au siecle du siecle: il nous gouvernera à tousioursmais.

En la fin, pour les filz de Coré, Psalme.

PSAL. 48. Audite hec omnes gentes. Heb. 49.

^A **O** vous toutes gentz oyez cestes choses: vous tous, qui habitez au monde, apperceuez des oreilles.

Tous qui estes engendrez de la terre, & filz des homes: tout ensemble le riche & le pauvre.

Ma bouche parlera sapience: & la meditation de mon cœur, prudence.

^{Soub. 77} ^{Matt. 13. 8} Penclineray mon oreille en la parabole: ie manifesteray ma proposition avec le Psalterie.

Pourquoy crandray ie au mauuais iour d'in-

iquité de mon talon m'environnera.

Ceux qui se fient en leur vertu, & se vantent en la multitude de leurs richesses.

Le frere ne le rachete point, l'home le rachetera, il ne dōnera point à Dieu rançon pour luy.

Et le pris de la redemption de l'ame d'iceluy: & labourera eternellement, & viuera encores iusques à la fin.

Il ne verra point la mort, quād il verra mourrir les saiges: l'insipient & fol ensemble periront.

Et laisseront leurs richesses aux estrangers: & leurs sepulchres leur serōt maison eternellemēt.

Et leurs tabernacles seront de generation & generation, ilz ont appellé leurs noms en leurs terres.

^C Quand l'home estoit en honneur, il ne l'a point entendu: il a esté comparé aux bestes sans entendement, & a esté fait semblable à icelles.

Icelle leur voye est leur scandale, & après se complairont en leur bouche.

Ilz sont mis en enfer comme brebis: les mort les repaistra.

Et les iustes domineront sur eux au matin: & leur ayde enuicillira en enfer pour la gloire d'iceux.

Toutesfois Dieu rachettera mon ame, de la main d'enfer, quand il m'aura prins.

^D Ne crains point quand l'home sera deuenu riche: & quand la gloire de sa maison sera multipliee.

Car, quand il mourra, il n'emportera point tout: & sa gloire ne descendra pas avec luy.

Car son ame sera benie en sa vie: il confesera ta louenge quand tu luy auras bien fait.

Il entrera iusques és lignées de ses peres: mais il ne verra point la lumiere eternellement.

Quand l'home estoit en honneur, il ne l'a point entendu: il a esté comparé aux bestes sans entendement, & a esté fait semblable à icelles.

Psalme d'Asaph.

PSAL. 49. Deus Deorum Dominus. Heb. 50.

^A **L**E Dieu des Dieux, le Seigneur a parlé: & a appellé la terre.

Depuis le soleil leuant, iusques à soleil couchant: de Syon est la speciosité de sa beaulté.

Dieu viendra manifestemēt: nostre Dieu viendra, & ne se taira point.

Le feu bruslera en sa presence: & forte tempeste sera alentour de luy.

Il a appellé le ciel d'enhaut, & la terre pour iuger son peuple.

Assemblez luy ses saintz: lesquels ordonnēt son testament sur les sacrifices.

Et les cieux annonceront sa iustice: car Dieu est le iuge.

^D Escoute mon peuple, & ie parleray: Israël, & ie te tesmoigneray, que ie suis le Dieu, qui est ton Dieu.

Je ne te reprendray point en tes sacrifices: car tes

tes oblations enflammées sont tousiours en ma
presence.

Je ne prendray point les veaux de ta maison:
ne les boucz de tes troupeaux.

Car toutes les bestes des forestz sont à moy,
les iumentz, & les bœufz qui sont es môtagnes.

Pay cogneu toutes les volailles du ciel: & la
beaulté du champ est avec moy.

Si j'ay faim, ie ne le te diray point: car le mon-
de est à moy, & le contenu d'iceluy.

C Mangeray ie les chairs des taureaux? ou beu-
ueray ie le sang des boucz?

Sacrifie à Dieu sacrifice de louenge: & rendz
au souuerain tes vœuz.

Et m'iuoque au iour de tribulation: & ie te
deliureray, & tu me honoreras.

Mais Dieu a dict au pecheur, pourquoy ra-
compte tu mes iustices, & prens mon testament
par ta bouche?

Or tu as hay discipline, & as reietté mes pa-
rolles derriere toy.

Si tu veois vn larron, tu courrois avec luy, &
mettois ta portion avec les adulteres.

Ta bouche a abondé en malice: & ta langue
preparoit tromperies.

D Toy estant assis, parlois alencontre de ton
frere, & mettois blasme contre le filz de ta me-
re: tu as fait ces choses, & ie me suis teu.

Tu as estimé meschamment, que ie seray sem-
blable à toy: ie te reprendray, & résisteray con-
tre ta face.

Vous qui oubliez Dieu, entendez ces choses:
à fin qu'il ne vous rauisse, & n'y ait qui vous puist
deliurer.

Le sacrifice de louenge me honorera: & là est
le chemin, par lequel ie luy monstreray le salutai-
re de Dieu.

Psalme de David pour la fin: quand Nathan le Prophe-
te vint à luy, après qu'il fut entré à Beth-sabée. 1. Roys. 12.

PSAL. 50. Misere mei Deus,
secundum. Heb. 51.

A Dieu, aye mercy de moy, selon ta grande
misericorde.

Et selon la multitude de tes miseratiōs
efface mon iniquité.

Lane moy plus amplement de mon iniquité,
& me nettoye de mon peché.

Car ie cognoy mon iniquité: & mon peché
est tousiours contre moy.

Rom. 1. 4. Pay peché contre toy seul, & ay mal fait de-
uant toy: à fin que tu sois iustificé en tes parolles,
& que tu vainques quand tu es iugé.

Voicy, certes j'ay esté conceu en iniquité: &
ma mere m'a conceu en pechez.

B Voicy, certainement tu es aymé verité: & m'as
donné à cognoistre les choses non scées & se-
crites de ta sapience.

Tu m'arrouleras d'ysope, & ie seray net: tu
me laveras, & seray blanchy plus que la neige.

Tu donneras ioye & liesse à mon ouye: & les

os humiliez s'en esiouyront.

Destourne ta face arriere de mes pechez, &
efface toutes mes iniquitez.

Dieu crée vn cœur net en moy, & renouelle
vn droit esprit en mes entrailles.

Ne me iette point de deuant ta face, & ne m'
oste point ton saint esprit.

Rendz moy la liesse de ton salutaire: & me
confirme de l'esprit principal.

L'enseigneray les iniques tes voyes: & les mes-
chans se conuertiront à toy.

O Dieu, Dieu de mon salut, deliure moy des
sangz: & ma langue louera ta iustice en liesse:

Seigneur, tu ouuriras mes leures: & ma bou-
che annoncera ta louenge.

Car si tu eusse voulu sacrifice, ie l'eusse cer-
tainement donné: tu ne prendras point plaisir es
sacrifices bruslez.

L'esprit troublé est sacrifice à Dieu: ô Dieu,
tune despriseras point le cœur cōtrit & humilié.

Seigneur, fais benignement à Syon, selon ta
bonne volonté: & que les murs de Ierusalem soi-
ent edifiez.

Adonc tu auras agreable le sacrifice de iu-
stice, les oblations, & les sacrifices bruslez: adōc
ilz mettront les veaux sur ton autel.

Pour la fin, entendement de David, quand Doeg Iduméen
vint, & nonça à Saul, & dict: David est veu en la maison d'A-
chi-mélech. 1. Roys. 22.

PSAL. 52. Quid gloriaris in malitia. Heb. 52.

Pourquoy te glorifies tu en malice, toy qui
es puissant en iniquité?

Ta langue a pensé tout le iour iniustice:
tu as fait tromperie comme le rasoir trenchāt.

Tu as aymé malice plus que benignité, & as
parlé iniquité plus que equité.

Tu as aymé toutes parolles de ruyne, toy qui
es langue pleine de tromperie.

Pour ceste cause Dieu te destruyra finable-
ment: il t'arrachera, & fera passer hors de ton ta-
bernacle, & ta racine de la terre des viuans.

Les iustes le verront, & craindront, & riront
de luy, & diront: Voicy l'homme qui n'a pas mis
Dieu pour son adiuteur.

Mais il a esperé en la multitude de ses riches-
ses: & s'est fortifié de sa vanité.

Mais moy comme vne olive fertile en la mai-
son de Dieu, j'ay esperé en la misericorde de
Dieu eternellement, & à tousioursmais.

Je confesseray ta louenge à tousiours, pourtāt
que tu l'as fait: & attendray ton nom, car il est
bon, en la presence de tes saintz.

En la fin, entendement de David pour Amalech.

PSAL. 52. Dixit insipiens. Heb. 52.

Le fol a dict en son cœur, il n'est point de
Dieu.

Ilz sont corrompus, & faitz abomina-
bles en iniquitez: il n'y a aucun qui faice bien.

Dieu regarde du ciel sur les filz des homes, à
fin qu'il voye s'il y a aucun entendant, ou reque-
rant

Pp. iij. rant

Liure des Psalmes.

Rom 3 b. rant Dieu.
Ilz ont tous decliné, & sont faitz inutiles ensemble: il n'y aucun qui faice bien, il n'en y a poit iusques à vn.

B Et ne cognoisteront point tous ceux qui sont iniquité, qui deuorēt mon peuple cōme vn morseau de pain?

Ilz n'ont point inuoqué Dieu: ilz ont tremblé de paour, là ou n'y auoit rien à craindre.

Car Dieu a espars les os de ceux qui plaisent aux homes: ilz sont cōfus, car Dieu les a desprisē.

Qui donnera de Syon le saluateur d'Israël? après que Dieu aura conuertiy la captiuité de son peuple, iacob s'esuoyra, & Israël fera en l'yeffe.

Pour la fin, en chansons, entendement de David, quand les Ziphens furent venuez, & qu'ilz eurent noncé à Saul: David n'est il pas caché vers nous? 1 Roys 21 d & 26 a

P S A L. 53. Deus in nomine. Heb 54.

A **O** Dieu, sauue moy en ton nom: & me iuge par ta puissance.

O Dieu, exauce mon oraison: reçois en tes aureilles les parolles de ma bouche.

Car les estrangiers se sont esleuez alencontre de moy, & les puissants ont cherché mon ame: & n'ont point mis Dieu deuant leur presence.

Car voicy, Dieu m'ayde: & le Seignr est susceuteur de mon ame.

B Tourne les maux contre mes ennemys: destruis les, selon ta verité.

Je te feray sacrifice volontairement, & confesseray louenge à ton nom, Seigneur, car il est bon.

Car tu m'as deliuré de route tribulation: & sur mes ennemis mon œil l'a desprisē.

Pour la fin, en chansons, entendement de David. P S A L. 54. Exaudi Deus orationem. Heb. 55.

A **O** Dieu, exauce mon oraison, & ne desprise point ma priere: entendz à moy, & m'exauce.

J'ay esté contristé en mon exercitation: & ay esté troublé de la voix de l'ennemy, & de la tribulation du pecheur.

Car ilz ont renuersé les iniquitez sur moy, & avec ire me molestoient.

Mon cœur est troublé en moy: & crainte de mort est tombée sur moy.

Crainte & tremblement sont venuez sur moy: & les tenebres m'ont couuert.

Et j'ay dict, Qui me donnera plumes comme à la colombe, & ie voleray, & me reposeray?

B Voicy, ie me suis esloigné en fuyant: & ay demouré au desert.

J'attendoye celui qui m'a sauué de la pusillanimité d'esprit & de tempeste.

Seigneur, defais & diuise leurs langues: car j'ay veu iniquité & contradiction en la cité.

Jour & nuit elle l'environnera sur ses murs, iniquité, & labeur est au milieu d'elle, & iniustice

Vsure & tromperie n'est point partie de ses rues.

Car si mon ennemy eut mal dict de moy, certainement ie l'eusse souffert.

Et si celui qui m'auoit hay eut parlé grande chose sur moy: d'auenture ie me fusse caché de luy.

Mais toy home d'un mesme couraige, mon C ducteur, & mon familier.

Qui prenois les douces viandes avec moy, qui auons cheminé en la maison de Dieu d'un cōsentement.

La mort vienne sur eux, & qu'ilz descendent en enfer tout viuans.

Car mauuaistiez sont es habitacles d'iceux, au milieu d'eux.

Mais moy, j'ay crié vers Dieu: & le Seigneur me sauuera.

Je racompteray, & annonceray au vespre, & au matin, & à midy: & il exaucera ma voix.

Il deliurera mon ame en paix, de ceux qui approchent de moy: car entre plusieurs ilz estoient avec moy.

Dieu qui est deuant les siecles exaucera, & les D humiliera.

Car il n'y a point en eux de changement, & n'ont point eu crainte de Dieu: il a estendu sa main, pour retribuer.

Ilz ont souillé son testament, ilz sont diuisez par l'ire de sa face, & son cœur est approché.

Ses parolles ont esté plus molles que huyle: mais icelles sont comme dardz.

Iette ton soing sur le Seigneur, & il te nourrira: & ne permettra point eternellement, que le iuste trebuche. Mat. 6 d Luc. 11 c d Pier. 5 b

Mais toy Dieu tu les meneras au puitz de perdition.

Les homes espādans sang, & pleins de tromperie, ne paruiēdront point à la moytie de leurs iours: mais moy Seignr, j'auray esperāce en toy.

Pour la fin, à cause du peuple qui est esloigné des Sainctz, quant à l'inscription du tilre à David, quand les estrangiers le tenoyent en Geth.

P S A L. 55. Misere mei Deus, quoniam Heb 56.

A **O** Dieu, aye mercy de moy, car l'home me a foulle: en me guerroyant, m'a tout au long du iour faitz tribulation.

Mes ennemys m'ont foulle tout au long du iour: car il y auoit plusieurs bataillants contre moy.

Je craindray pour la haultesse du iour: mais ie auray esperance en toy.

Je loueray mes parolles en Dieu: j'ay esperé en Dieu: ie ne craindray point chose que la chair me puist faire.

Ilz maudisoient mes parolles tout au long du iour: & toutes leurs pensées estoient en mal alencontre de moy.

Ilz s'assembleront & s'embucheront: ilz prendront garde à mes talons.

Ainsy qu'ilz ont attēdu après mon ame, pour neant tu les sauueras: tu froiſseras les peuples par ton ire.

ton ire.

O Dieu, ie t'ay annoncé ma vie: tu as mis mes larmes en ta presence.

Ainsy comme il appert en ta promesse: adonc mes ennemys se retireront en arriere.

En quelconque iour que ie t'auray inoqué: voicy, j'ay cogneu que tu es mon Dieu.

En Dieu ie loueray la parolle, au Seigneur ie loueray le sermō: j'ay esperé en Dieu, ie ne craindray chose que l'homme puisse faire.

O Dieu, tes vœuz sont en moy: lesquels ie te rendray, qui sont louenges.

Soub. 114 b. Car tu as deliuré mon ame de mort, & mes piedz de trebuchement, à fin que ie plaise deuant Dieu, en la lumiere des viuans.

Pour la fin, à fin que tu ne destruis point David, quant à l'inscription de son tiltre, quand il s'enfuyoit de la presence de Saul, ou la caucme. 1. Roys. 22. & 24.

PSAL. 56. Misere mei Deus, miserere. Heb. 57.
O Dieu, aye pitié de moy, aye pitié de moy car mon ame se confie en toy.

Et auray esperance en l'vmbre de tes aîlés; iusques à tant que l'iniquité soit passée.

Je crieray à Dieu le souuerain: à Dieu qui m'a fait du bien.

Il a enuoyé du ciel, & m'a deliuré: il a donné en opprobre ceux qui me fouloyent.

Dieu a enuoyé sa misericorde, & sa verité, & a deliuré mon ame du milieu des petis lyons: j'ay dormy trouble.

Les filz des homes, leurs dents sont armures, & flesches: & leur langue est vn glaïue agu.

O Dieu, sois exalté sur les cieus: & q'ta gloire soit en toute la terre.

B Ilz ont appareillé le laqs à mes piedz, & ont courbé mon ame.

Ilz ont fouy vne fosse deuant ma face: & sont chez dedans icelle.

Soub. 107 a. Ich. 2. d. Mon cœur est appareillé, ô Dieu, mon cœur est appareillé: ie chanteray, & diray louenge.

Leue toy ma gloire, leue toy psalterion, & harpe: ie me leueray au point du iour.

Seigneur, ie te confesseray louenge es petis: ie te diray Psalme entre les gents.

Car ta misericorde est magnifiée iusques aux cieus, & ta verité iusques aux nuées.

O Dieu, sois exalté sur les cieus: & ta gloire soit sur toute la terre.

Pour la fin, à fin que tu ne destruis point David, quant à l'inscription de son tiltre.

PSAL. 57. Si vere vsique iustitiam. Heb. 58.

A Si vous parlez iustice veritablement, & à certes: iugez droitement, ô vous filz des hoës.

Car vous faictes de cœur, iniquité, voz mains assemblent en la terre iniustices.

Les pecheurs sont alienez de leur nation: ilz ont erré dez le vêtre, & ont parlé choses faulces.

Leur fureur est semblable à celle du serpent: come de l'aspic sourd, & estouppat ses oreilles.

Lequel n'écouterà point la voix des enchan-

teurs: & du forcier qui enchante saigement.

Dieu rompra leurs dents en leur bouche: le Seigneur comminera les machoires des lyons.

Ilz viendront à rien ainsy que eue coustante: il a rendu son arc, iusques à ce qu'ilz soyent debilitéz.

Ilz seront ostez ainsy que la cire qui coule: le feu est cheu sur eux, & n'ont point veu le soleil.

Deuant que voz espines puissent croistre en groiselier: ainsy il les a absorbé en ire, comme viuans.

Le iuste s'esioytra, quand il verra la vengeance: il lauerà ses mains au sang du pecheur.

Et l'home dira: y a il certainement fruct au iuste? certainement Dieu est, qui les iuge en la terre.

Pour la fin, à fin que tu ne destruis point David, quant à l'inscription de son tiltre, quand Saul enuoya, & feix gardes sa maison pour le metre à mort. 1. Roys. 19.

PSAL. 58. Eripe me de inimicis meis. Heb. 59.
M On Dieu deliure moy de mes ennemys: & me deliure de ceux qui s'esleuent contre moy.

Deliure moy de ceux qui sont iniquité: & sauue moy des homes espendans sangz.

Car voicy, qu'ilz ont prins mon ame, ilz me ont impetueusement assailly.

Et non point pour mon iniquité, Seigneur, ne pour mon peche j'ay courru, & adressé sans iniquité.

Leue toy en mon ayde, & regarde: aussy toy ô Dieu des armées, le Dieu d'Israël.

Entendz pour visiter toutes gents: & n'aye point mercy de tous ceux qui sont iniquité.

Ilz retourneront au vespre, & souffriront sain comme chiens, & enuironneront la cité.

Voicy, ilz parleront en leur bouche, & le glaïue est en leurs leures: car qui l'a ouy?

Mais toy Seigneur, tu te riras d'eux: tu ameneras toutes gents à rien.

Je te garderay ma force, car ô Dieu, tu es mon protecteur: mon Dieu, & sa misericorde me preuiendra.

Dieu m'a monstré sur mes ennemys: ne les occis point, à fin qu'il n'adiène que les peuples me mettent en oubly.

Seigneur mon protecteur, espars les par ta vertu, & les metz au bas.

Pour le peché de leur bouche, & pour la parolle de leurs leures: qu'ilz soyent prins en leur orgueil.

Et de leur execration & menfonge, seront ilz annoncéz en la consommation: en ire de consommation, & ne seront point.

Et sçauront que Dieu aura la domination de Iacob: & des fins de la terre.

Ilz retourneront au vespre, & souffriront sain comme chiens: & enuironneront la cité.

Ilz seront espartz pour auoir à manger: mais s'ilz ne sont saoulez, ilz mourront.

Mais

Liure des Psalmes.

Mais moy ie chanteray ta force, & loueray au matin ta misericorde.

Car tu es fait mon aduuteur, & mon refuge au iour de ma tribulation.

Mon aduuteur, ie te chanteray Psalme, car ò Dieu tu es mon susceuteur mon Dieu, & ma misericorde.

Pour la fin, à cause de ceux qui seront changez, quant à l'inscription du titre d'iceluy David, pour la doctrine, quand il fut en la Mesopotamie de Syrie, & Sobal: & que Ioab retourna, & frappa de ceuz d'Edom douze mille, en la vallée des Salines. 2 Roys. 8. & 1. Paral. 18.

PSAL. 59. Deus repulisti nos. Heb. 60.

O Dieu, tu nous as debouté, & nous as destruitz: tu as esté courroucé, & as eu mercy de nous.

Tu as esmeu la terre, & l'as troublé: gueris ses cassures, car elle est esmeuë.

Tu as montré choses dures à ton peuple: tu nous as abrué du vin de compunction.

Tu as donné signe à ceux q te craignent: pour fuyr de deuant la face de l'arc.

A fin que tes bien aymez soyent deliurez: sauue par ta dextre, & m'exauce.

Soub 107. b. c. Dieu a parlé en son saint lieu, ie m'esioiray, & partiray Sichem, & mesureray la vallée des tabernacles.

Galaad m'appartient, & Manasses est à moy: & Ephraïm est la force de mon chef.

Juda est mon Roy: Moab est le pot de mon esperance.

T'estendray mon chaucement iusques en Idumée: les estrangiers me sont subiect.

C Qui sera celuy qui me conduyra en la cité garnie? qui sera celuy qui me conduyra iusques en Idumée?

Ne sera ce point toy, ò Dieu, qui nous as debouté: & toy ò Dieu, ne sortiras tu pas avec noz armées?

Baille nous ayde en tribulation: car le salut de l'homme est vain.

Nous ferons vaillamment par Dieu: & il mettra à rien ceux qui nous sont tribulation.

Pour la fin, Psalme de David. PSAL. 60. Exaudi Deus deprecationem. Heb. 61.

O Dieu, exauce ma priere, entenz à mon oraison.

J'ay crié à toy du bout de la terre: quand mon cœur a esté en angouisse, tu m'as exalté en la pierre.

Tu m'as conduit, car tu as esté fait mon esperance: la tour de force, deuant la face de l'ennemy.

Ie habiteray en ton tabernacle à tousiours: ie seray defendu soub la couverture de tes ailes.

B Car toy mon Dieu, tu as exaucé mon oraison: tu as donné l'heritaige à ceux qui craignent ton nom.

Tu adiousteras iours sur les iours du Roy: ses ans iusques au iour de generation & generation.

Ie demeure eternellement en la presence de Dieu: qui sera celuy qui requerra sa misericorde & sa verité?

Ainsy ie diray louenge à ton nom eternellement: à fin q ie rende mes vœuz de iour en iour.

En la fin, pour Idithun, Psalme de David. PSAL. 61. Nonne Deo erit subiec. Heb. 62.

NE sera point mon ame subiecte à Dieu: car mon salut est de luy.

Car iceluy est mon Dieu, & ma sauuegarde: mon aduuteur, & ie ne seray plus meu.

Iusques à quand faictes vous assaulx à l'homme? vous tous mettez à mort: comme la paroy enclinée, & le mur qui tombe.

Toutesfois ilz ont pése de rebouter mon pris, j'ay courru en soif: ilz beneissoient de leur bouche, & maudissoient de leur cœur.

Toutesfois mon ame fois subiecte à Dieu: car ma patience est de luy.

Car iceluy est mon Dieu, & mon sauueur: m'adivert, ie ne te delaisseray point.

En Dieu est mon saluaire, & ma gloire: il est le Dieu de mon ayde, & mon esperance est en Dieu.

O toute la congregation du peuple, esperez en luy, espandez voz cœurs deuant luy: Dieu est nostre aduuteur eternellement.

Mais toutesfois les filz des homes sont vains, les filz des homes sont mensongers en leurs balances: à fin que eux mesmes deçoient de vanité, en ce qui est vanité.

Ne veuillez mettre vostre esperance en iniquité, & ne conuoitez point rapines: si richesses vous ahondent, n'y mettez point le cœur.

Dieu a vne fois parlé, j'ay ouy ces deux choses, que la puissance est de Dieu, & que à toy o Seignr est misericorde: car tu rédras à vn chacun selon ses œuvres.

Psal de David: quand il estoit en desert d'Idumée. 1. Roys. 22. PSAL. 61. Deus Deus meus, ad te de. Heb. 63.

O Dieu, qui es mon Dieu, ie veille à toy déz le matin.

Mon ame a eu soif de toy, & ma chair en moult de manieres.

J'ay apparu deuant toy ainsy, en lieu saint en la terre deserte sans voye, & sans eue, à fin que ie veisse ta vertu & ta gloire.

Car ta misericorde est meilleure que les vies: mes leures te loueront.

Ie te beneiray ainsy en ma vie: & leueray mes mains en ton nom.

Mon ame soit remplie comme de creime, & de graisse: & ma bouche louera des leures d'exultation.

Ainsy ay ie eu soustenace de toy sur mon lit, ie mediteray à toy es matinées: car tu as esté mon aduuteur.

Et m'esioiray soub la couverture de tes ailes, mon ame s'est conioincte aprés toy: ta dextre m'a

Mr. 14. Rom. 1. b. 1 Cor. 1. b. Gal. 4. b.

tre m'a receu.

Mais eux ilz ont cherché mon ame en vain, ilz entreront es plus bas lieux de la terre: ilz feront baillez es mains du glaive, ilz seront portion des renardz.

Mais le Roy s'eslouyra en Dieu, tous ceux qui jurent par luy seront louez, car la bouche de ceux qui parlent choses iniques, est close.

Pour la fin, Psalme de David.
PSAL. 63. Exaudi Deus orationem. Heb. 64.

A Dieu, exauce mon oraison quand ie prie: deliure mon ame de la crainte de l'ennemy.

Tu m'as defendu de la congregation des mal faisans: & de la multitude de ceux q font iniquité.

Car ilz ont aguise leurs langues comme vn glaive, ilz ont tendu l'arc qui est chose amere: à fin de tirer l'innocent en couuert.

Ilz le perceront soubdainement, & ne craindront point: ilz ont fermemét proposé entre eux mauuaise parole.

Ilz ont traicté de mucer les laqs, & ont dict: qui sera celuy qui les verra?

B Ilz ont cherché les iniguez: les enquesteurs ont defailly en leur inquisition.

L'home viendra à profondement penser, & Dieu sera exalté.

Les flesches des petitz, les ont mesmes naurez: & leurs langues ont esté debilitées contre eux.

Tous ceux qui les veoient ont esté troublez: & tout home a eu crainte.

Et ilz ont annoncé les œuvres de Dieu: & ont entendu ses faitz.

Le iuste s'eslouyra au Seigneur, & aura esperance en luy: & tous ceux de cœur droit, seront louez.

En la fin, Psalme de David: cantique d'Aggée, & de Jeremie, & d'Ezechiel: du peuple de la transmigration, quand il commençoit à soy partir.

PSAL. 64. Te decet hymnus Deus. Heb. 65.

A Dieu, louenge t'est due en Syon: & le vœu te sera rendu en Ierusalem.

Exauce mon oraison: toute chair viendra à toy.

Les paroles des iniques ont eu pouuoir sur nous: & tu seras propice à noz meschancetez.

Bienheureux est celuy lequel tu as esleu & receu: & il habitera en tes palais.

Nous serons remplis des biens de ta maison: ton temple est saint, & merueilleux en equité.

O Dieu, qui es nostre salutaire, & l'esperance de tous les fins de la terre, & de la mer loingtaine: exauce nous.

B Preparant les montagnes par ta vertu, qui es entourné de puissance: qui troubles le parfond de la mer, & le bruit de ses vndes.

Les gens seront troublez, & ceux qui habitent es fins, auront crainte pour tes lignes, tu mettras en lye les yssues du matin, & de la vespede.

Tu as visité la terre, & pas enuyrés tu l'as mal

tipliée pour l'enrichir.

Le fleuve de Dieu est remply d'eau, tu as appareillé la viande d'iceux: car ainly est sa preparation.

Enyure ses ruyssaux, multiplie les plantes: icelle terre germinante s'eslouyra en ses gouttieres.

Tu beneiras la reuolution, qui est coronée de l'an, par ta benignité: & tes champs seront remplis de fertilité.

Les mansions du desert seront faittes graisses: & les petites montaignes seront entournées de lyeffe.

Les masses des brebis sont vestus, & les vallées abonderont en froment: elles crieront, & certainement diront louenges.

Pour la fin, Cantique du Psalme de resurrection.
PSAL. 65. Iubilate Deo omnis terra. Heb. 66.

Toute la terre eslouysez vous en Dieu: dites louenges à son nom: donnez gloire à sa louenge.

Dites à Dieu, Seigneur, que tes œuvres sont terribles: tes ennemis te mentiront pour la multitude de ta grande force.

Toute la terre t'adore, & chante à toy, & die louenge à ton nom.

Venez, & voyez les œuvres de Dieu: qui est terrible en conseilz sur les filz des homes.

Lequel conuertit la mer en terre seiche, ilz passeront le fleuve à pied, là nous nous eslouyrons en luy.

Qui domine par sa puissance eternellement, ses yeux regardet sur les gents: ceux qui sont rebelles, ne soient point exaltez en eux mesmes.

Vous gents benesitez nostre Dieu, & faites, que la voix de sa louenge soit ouye.

Qui a mis mon ame en vie: & n'a point baillé mes piedz en commotion.

Car Dieu, tu nous as esprouvé: tu nous as examiné par feu, ainly que l'argent est examiné.

Tu nous as amené au laq: tu as mis tribulation sur nostre doz: tu as mis les homes sur noz testes.

Nous auons passé par feu, & par eau: & nous as mené en refrigeration.

l'entreray en ta maison avec sacrifices enflammés: ie te rendray mes vœuz, lesquelz mes leures ont promis.

Et lesquelz ma bouche a proferé en ma tribulation.

Je t'offriray les sacrifices enflammés pleins de mouelles avec les encensemens des moutons: ie t'offriray bœufz avec bœufz.

Vous, tous qui craignez Dieu, venez, escoutez, ie recompteray combien grâdes choses il a fait à mon ame.

I'ay crié à luy de ma bouche: & me suis eslouy soub ma langue.

Si j'ay regardé iniquité en mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point.

Et pour

Liure des Psalmes.

Et pour ceste cause Dieu m'a exaucé, & a entendu la voix de ma priere.

Benedict soit Dieu qui n'a point rebouté mon oraison, ne sa misericorde arriere de moy.

Pour la fin, en hymne, Psalme du cantique de Dauid.
PSAL. 66. Deus miseretur nostri, Heb. 67.

A Dieu ait pitié de nous, & nous benie: qu'il enlumine sa face sur nous, & ait pitié de nous.

A fin que nous cognoissons ta voye en la terre: & ton salutaire en toutes gens.

O Dieu que les peuples te louent: que tous les peuples te louent.

Les gens s'esioyffent & soient en liesse, car tu iuge les peuples en equité: & que tu adresse les gens en la terre.

O Dieu que les peuples te louent, que tous les peuples te louent: la terre a donné son fruit.

Dieu nostre Dieu nous benye, Dieu nous benye: & q̄ tous les fins de la terre l'ayēt en crainte.

Pour la fin, Psalme du cantique de Dauid,
PSAL. 67. Exurgat Deus & dissipent. Heb. 68.

A Dieu se vueille leuer, & q̄ ses ennemis soient espars, & ceux qui l'hayent, s'enyuent de deuant sa face.

Les pecheurs defaillēt cōme la fumée default: ainsy que la cire coule deuant le feu, semblablement perissent ilz deuant la face de Dieu.

Mais les iustes soient refectiōnés, & se resioyffent en la presence de Dieu: & trefaillēt de ioye.

Chantez à Dieu, dites louenge à son nom, faites voye à celuy qui monte sur l'occident: le Seigneur est son nom.

Resioyffez vous en sa presence, ilz se fōt troublez de la face d'iceluy, qui est pere des orphelins, & iuge des veufues.

Dieu est en son saint lieu: c'est Dieu qui fait habiter en la maison, ceux qui sont d'vng meisme vouldoyr.

Qui par force tire hors ceux q̄ sont liez, semblablement ceux qui sont rebelles, qui habitent es sepulchres.

O Dieu quand tu yffois deuant ton peuple, quand tu passois au desert.

La terre fut menēe, car certes les cieulx degouterent pour la presence de Dieu de Sinay, pour la presence de Dieu d'Israël.

B O Dieu tu separeras la pluye volūtairē à ton heritage: & icelle a esté debilitēe, mais tu l'as parfaite.

Tes bestes habitent en icelle: O Dieu, tu l'as appareillēe en ta douceur au pauvre.

Le Seigneur donnera parole de la grande vertu à ceux qui annoncent l'Euangile.

Le Roy des armées de l'aymē qui est aymé: & est la beaultē de la maison pour auiser les depouilles.

Si vous reposez au milieu des chaudières, si ferez vous cōme les plumes de la calēe argētēe,

& les extremitez de son doz en couleur d'or palle.

Quand cestuy qui est le celeste, discerne les roys sur icelle, ilz feront blanchis plus que la neige en Selmon: la montaigne de Dieu est montaigne grasse.

La montaigne espesse, est la montaigne grasse: pourquoy subsonnez vous les montaignes espesses?

La montaigne; en laquelle le bon plaisir de Dieu est y habiter: certainement Dieu y habitera eternellement.

Le chariot de Dieu est de dix milliers multipliē, milliers qui s'esioyffent: le Seigneur est en eux, en Sinay au saint lieu.

Tu as montē en hault, tu as prins la captiuitē: Eph. 4. b tu as prins dons d'entre les homes.

Aussy certes ceux qui ne croyoient point que le Seigneur Dieu y habitast.

Le Seignr soit benict chascun iour: le Dieu de noz salutaires, nous fera le chemin en prosperité.

Nostre Dieu est le Dieu qui sauue: & l'yssue de la mort est du Seigneur, du Seigneur.

Toutesfois Dieu cassera les testes de ses ennemis: le sommet de la cheuelure de ceux qui cheminent en leurs pechez.

Le Seigneur a dict, Je conuertiray de Basan, ie conuertiray du profond de la mer.

Afin que ton pied soit teinct au sang: la lague de tes chiens, des ennemis de par luy.

O Dieu, ilz ont veu tes entrées, les entrées de mon Dieu, de mon Roy qui est au lieu saint.

Les princes conioinctz aux chantres ont allē deuant au milieu des ieunes filles sonnantes des tambourins.

Beneissez es eglises Dieu, qui est le Seigneur, vous qui estes des sources d'Israël.

Là est Ben-iamin adolescent en rauissement d'esprit.

Les princes de Iuda, sont leurs conducteurs: & les Princes de Zabulon, & les Princes de Naphthaly.

O Dieu, mande à ta vertu: O Dieu, conferme ce que tu as fait en nous.

De ton temple en Ierusalem, les Roys t'offrent dons.

Redargue les bestes cruelles du roseau, la cōgregation des taureaux avec les vaches des peuples: pour bouter hors ceux qui sont esprouuez comme argent.

Destruis les gens qui vellēt batailles: les mesfagers viendront d'Egypte: Ethiopie viendra tost estendant ses mains à Dieu.

Royaumes de la terre chantez à Dieu, chantez Psalmes au Seigneur.

Chantez Psalmes à Dieu qui est montē sur le ciel du ciel, vers Quito.

Voicy, il dōnera sa voix de vertu, donnez gloire à Dieu, sa magnificence est sur Israël, & sa

& sa vertu est esnuées.

Dieu est merueilleux en ses sainctz, le Dieu d' Israël, luy mesme donnera vertu & force à son peuple, Dieu soit benieft.

En la fin, pour ceux qui seront commuez de David. PSAL. 68. Saluum me fac Deus. Heb. 69.

A Dieu sauue moy, car les eaues sont entrées iusques à mon ame.

Je suis fiché au profond du limon : & si n'y a point de lieu ferme.

Je suis venu en la profondeur de la mer : & la tempeste m'a noyé.

J'ay labouré en criant : ma gorge en a esté enrouée : & mes yeux sont defaillis, quand i'espere en mon Dieu.

Ceux qui m'ont hay sans cause, sont en plus grand nombre que les cheueux de ma teste.

Mes ennemys qui m'ont persecuté iniustement sont renforcez : ie paioye adonc les choses que ie n'auoye point rauy.

O Dieu tu sçais ma follie, & mes pechez ne t'ont point esté cachez.

O Seigneur ceux qui t'attédent n'ayent point honte de moy, ò Seigneur des armées.

Ceux qui te quierent ne soient point confondus sur moy, ò Dieu d'Israël.

Car i'ay soustenu opprobre pour toy : confusion a couuert ma face.

Je suis fait estranger à mes freres, & pelerin aux filz de ma mere.

Car le zele de ta maison m'a magé : & les opprobres de ceux qui te reprochoient, sont cheuz sur moy.

J'ay couuert mon ame en ieusne : & ce m'a esté fait en opprobre.

Et ay mys pour mon vestement la haire : & leur ay esté fait en parabole.

Ceux qui se seioient en la porte, parloient contre moy : & ceux qui beuoient vin, chantoient de moy.

Mais moy ie sçay que ta maison à toy ò mon Seigneur Dieu, il est temps q' soit ton bon plaisir.

Exauce moy : par la multitude de ta misericorde, & par la verité de ta sainteté.

Redonne moy de la bonté, & de la miséricorde.

Point ficher de terre moy au sçus qui me bayent, & de sçus qui me bayent.

La tempeste de l'estie ne me baye point au sçus qui me bayent.

Seigneur exauce moy, car ta misericorde est benigne : regarde sur moy selon la multitude de tes misérations.

Et ne destourne point ta face de ton seruiteur : exauce moy hastiuement, car ie suis trouble.

Est de à mon ame, & la bonté de ta sainteté.

Tu cognois ma reproche & ma confusion, & mon opprobre.

Seigneur exauce moy, car ta misericorde est benigne : regarde sur moy selon la multitude de tes misérations.

Tous ceux qui me troublent, sont en ta presence, mon cœur a attendu reproche & misere,

Ich. 19. c.

Et ay attendu, si aucun seroit contristé avec moy, & il n'en y a point eu : ou qui me consolast, & n'en ay point trouué.

Matt. 27. f.

Et ilz m'ont donné fiel pour ma viande : & me ont à breuvé de vinaigre en ma soif.

Rom. 11. b.

Leur table soit faicte en laqz. deuant eux, & en retribution, & en scandale.

Leurs yeux soient faictz obscurs, à fin qu'ilz ne voient point : & courbe tousiours leur doz.

Espands ton ire sur eux : & la fureur de ton ire les apprehende.

Leur habitation soit desolée : & n'y ait aucun qui habite en leurs tabernacles.

Actes. 1. d.

Car ilz ont persecuté celuy que tu as frappé, & ont adiousté sur la douleur de mes playes.

D.

A diouste iniquité sur leur iniquité : & qu'ilz ne entrent point en ta iustice.

Qu'ilz soient effacez du liure des viuans : & ne soient point escriptz avec les iustes.

Je suis paoure & dolent : ò Dieu, ton salut m'a receu.

Je loueray le nom de Dieu par cantique : & le magnifieray par louenge.

Et il plaira à Dieu plus que le ieusne veau, lequel produict cornes & ongles.

Les paoures le voient & s'esioyffent : querez Dieu, & vostre ame viura.

Car le Seigneur a exaucé les paoures : & n'a point despris ses prisoniers.

Les cieus & la terre le louent, la mer, & toutes les bestes se mouuans en iceux.

Car Dieu sauuera Syon, & les citez de Iuda seront edifiées.

Et habiteront là, & l'acquerront en heritaige.

Et la semence de ses seruiteurs la possederont : & ceux qui ayment son nom, habiteront en icelle.

Pour la fin. Psalme de David, en souuenance de ce que le Seigneur l'a gardé.

PSAL. 69. Deus in adiutorium meum.

O Dieu entendz à mon ayde. Seigneur, haïstoy à m'ayder.

Actes 34. d. & 39. d.

Ceux soient confus & faictz honteux, qui quierent mon ame.

Ceux soient tournezz au derriere, & courir de honte, qui sont enuallent marcher.

Ceux soient courus, & courus arriere en ayant honte qui me disent. Adieu, adieu.

Tout ce qui est en moy, & tout ce qui est en ta sainteté, Seigneur, exauce moy.

Seigneur exauce moy, car ta misericorde est benigne : regarde sur moy selon la multitude de tes misérations.

Et ne destourne point ta face de ton seruiteur : exauce moy hastiuement, car ie suis trouble.

Est de à mon ame, & la bonté de ta sainteté.

Tu cognois ma reproche & ma confusion, & mon opprobre.

Seigneur

Liure des Psalmes.

A **S** Seigneur, j'ay esperé en toy, ie ne seray point confondu eternellement: deliure moy par ta iustice, & me metz hors de danger.

Encline ton oreille enuers moy, & me sauue. Sois moy comme Dieu protecteur, & come vn lieu mury: à fin que tu me sauue.

Car tu es mon firmament, & mon refuge. Mon Dieu, deliure moy de la main du pecheur, & de la main de celuy qui fait contre la loy, & de l'inique.

Car Seigneur tu es ma patience, Seigneur tu es mon esperance déz ma ieunesse.

J'ay esté confirmé en toy déz le ventre: tu es mon protecteur déz le ventre de ma mere.

En toy est tousiours mon chant: ie fais fait à plusieurs comme signe admirable, & tu es mon fort adiuteur.

Ma bouche soit remplie de louenge: à fin que ie chante ta gloire, & ta magnitude par chascun iour.

Ne me deboute point au temps de ma vieillesse, quand ma vertu sera defaillie, ne me laisse point.

Car mes ennemys m'ont dict: & ceux qui prenoiet garde à mon ame, ont fait cōseil ensemble.

Difans, Dieu l'a delaisié: poursuiuez le, & l'ap-prehendez: car il n'y a aucun q le puisse deliurer.

O Dieu ne t'esloigne point de moy: mon Dieu regarde à mon ayde.

Ceux qui maldisent de mon ame soient confondus, & defaillent: ceux qui me veulent mal faire soient couverts de confusion & de honte.

C Mais moy j'espereray tousiours: & adiousteray sur toute ta louenge.

Ma bouche annoncera ta iustice: & ton salutaire tout le iour.

Pource que ie n'ay point cogneu l'escripture, j'entreray par la puissance du Seigneur: Seigneur, j'auray souuerance de ta seule iustice.

O Dieu, tu m'as enseigné déz ma ieunesse: & iusques à l'heure presente ie prononceray tes merueilles.

Et aussi ô Dieu ne me delaisse point, iusques en la vieillesse, & ancien eage.

Iusques à ce que j'annonce ton bras, à toute generation qui est à venir.

D O Dieu ta puissance & ta iustice, iusques aux plus grandes merueilles, lesquelles tu as faites: ô Dieu qui est semblable à toy?

Qu'as tribulations m'as tu mis, plusieurs & m'as mis en danger: & toy retourné, m'as visité: & me as tiré de derchief des abysses de la terre.

T'as multiplié ta magnificence: & voy estant derchief retourné, m'as consolé.

Aussi ô Dieu ie te loueray, & ta verité es vaisseaux de louenge: ie te loueray bon-heur par la harpe, qui es le saint d'Israël.

Mes leures s'esioyront, quand ie chanteray de toy: & mon ame laquelle tu as racheté.

Mais aussi ma langue meditera ta iustice tout le iour: quand ceux qui me veulent mal faire, seront confus & remplis de honte.

Psalme pour Salomon.
PSAL. 71. Deus iudicium tuum regi da: &
iustitiam tuam. Heb. 72.

O Dieu, donne ton iugement au Roy: & ta iustice aux filz du Roy.

Pour iuger ton peuple en iustice: & tes paoures en iugement.

Les montaignes reçoient la paix pour le peuple, & les basses montaignes la iustice.

Il iugera les paoures du peuple, & sauuera les filz des paoures: & humiliera le calumnieur.

Et il demourera permanent avec le soleil, & deuant la lune, de generation en generation.

Il descendra comme la pluye en la toison: & comme les gouttieres degoutans sur la terre.

Iustice & abondance de paix naistra en ses iours: iusques à ce que la lune soit ostée.

Et dominera de la mer iusques à la mer: & du fleue, iusques aux termes de la terre.

Les Ethiopiens ployeront les genoux deuant luy: & ses ennemys lescheront la terre.

Les Roys de Tharse, & des Isles apporteront presents: les Roys des Arabiens, & de Saba ameront dons.

Et tous les Roys l'adoreront, toutes gēts luy serviront.

Car il deliurera le paoure du puissant, & le paoure qui n'auoit point d'adiuteur.

Il pardonnera au paoure & au disetteux: & sauuera les ames des paoures.

Il rachetera leurs ames des vsures & d'iniquitez: & leur nom sera honorable deuant luy.

Il viuera, & luy sera donné de l'or d'Arabie, & adoreront d'iceluy tousiours: & le beneciront tout le iour.

Et il sera firmament en terre au plus hault des montaignes, & son fruit sera esleué au dessus du Liban: & ceux de la cité floriront comme l'herbe de la terre.

Son nom soit benecit aux siecles: son nom est permanent deuant le soleil.

Et toutes les lignees de la terre seront benecites par luy: toutes gēts le magnifieront.

Le Seigneur Dieu d'Israël soit benecit, qui a fait choses merueilleuses.

Et le nom de sa maiesté soit benecit eternellement, & toute la terre sera remplie de sa maiesté: Ainsi soit il, ainsi soit il.

Les louenges de David, filz de Iesse, sont faites.

Psalme 72.

Que le Dieu d'Israël soit benecit: & que son droit de couronne soit glorifié.

Certes mes piedz ont esté preschez par mes

mes pas ont esté presque glissez.

Car i'ay eu enuie d'ensuyuir les iniques, en voyant la paix des pecheurs.

Car il n'y a point de regard à leur mort: & est fermeté en la playe d'iceux.

Ilz ne sont point és labours des homes, & ne seront point flagellez avec les homes.

Et pour ceste cause orgueil les a tenu, ilz ont esté couverts de leur iniquité, & de leur impitié.

Leur iniquité est boutée hors ainsy que de la graisse, & sont passez en affection de cœur.

Ilz ont pensé, & parlé mauuaisie: ilz ont parlé iniquité contre celuy qui est en hault.

Ilz ont mys leur bouche contre le ciel: & leur langue a passé en la terre.

A ceste cause mon peuple se tournera icy: & pleins iours seront trouuez en eux.

Et ont dict, comment le sçait Dieu, & y a il science en celuy qui est en hault?

Voicy, iceux pecheurs & abondans au siecle ont obtenu les richesses.

Et i'ay dict, donc i'ay iustificié mon cœur en vain, & ay laué mes mains entre les innocens.

Et i'ay esté flagellé tout le iour: & ma castigation est es matinées.

Si ie disoye, ie diray ainsy: voicy, que i'ay prouué la nation de tes filz.

Je pensoye pour cognoistre celà: mais labeur est deuant moy.

Iusques à ce que suis entré au saintuaire de Dieu: & que i'ay entendu aux faitz derniers d'iceux.

Toutesfois tu les as mys pour fraudes, tu les as deictté quand ilz s'esleuoient.

Comment ont ilz esté en desolation? ilz ont defaillly soubdainement: ilz sont peris pour leur iniquité.

Comme le songe de ceux qui s'esueillét ô Seigneur, tu mettras leur image à riens en ta cité.

Car mon cœur est enflâmé, & mes reins sont cōmeuz: & suis redigé à rien: & ne l'ay poit sceu.

Je suis fait enuers toy comme iument: & suis toujours avec toy.

Tu as tenu ma main dextre: & m'as mené à ta volonté, & m'as receu avec gloire.

Car quelle chose ay ie au ciel? & hors de toy, que ay ie voulu sur la terre?

Ma chair & mon cœur est defaillly: le Dieu de mon cœur, & Dieu est ma part eternellement.

Car voicy, ceux qui s'esloignent de toy, periront: tu as destruis tous ceux qui se donnent à autre que à toy.

Mais il m'est bon d'estre conioinct à Dieu, & mettre au Seigneur Dieu mon esperance.

A fin que i'annonce toutes tes predications és portes de la fille de Syon.

L'entendement d'Asaph.

PSAL. 73. Vsquid Deus repulisti.
Heb. 74.

O Dieu, pourquoy nous as tu debouté en la fin: & ta fureur a esté courroucée sur les brebis de ta pasture?

Aye souuenance de ta congregation: laquelle tu as possédé déz le commencement.

Tu as racheté la verge de ton heritaige: la montaigne de Syon, en laquelle tu as habité.

Leue tes mains contre leurs orgueilz iusques en la fin: combien de maux a fait l'ennemy au lieu saint?

Et ceux qui t'ont hay, se sont glorifiez, au milieu de ta solennité.

Ilz ont mys leurs signes pour signes: & n'ont point cogneu comme en l'yssue sur le plus hault lieu.

Ilz ont trenché de coignées les portes d'iceluy ensemble, ainsy q̄ en vne forest d'arbres: ilz l'ont abbatu à la coignée, & à la hache.

Ilz ont bruslé par feu ton saintuaire: ilz ont pollu le tabernacle de ton nom en la terre.

4. roi. 25. c
3. Ed. 4. c

Toute leur cognation a dict ensemble en son cœur: faisons cesser de la terre tous les iours des festes de Dieu.

Nous n'auons point veu noz signes, & maintenant n'y a plus de Prophete: & ne nous cognoistra plus.

O Dieu, iusques à quand fera l'ennemy ses reproches, l'aduerfaire blasphemera il ton nom iusques à la fin?

Pourquoy destourne tu ta main, & ta dextre du milieu de ton sein en la fin?

Mais Dieu (qui est nostre Roy) deuant les siecles: a fait le salut au milieu de la terre.

C
Luc. 1. g.

Tu as consermé la mer par ta force: tu as cassé les testes de dragons és eaues.

Tu as brisé la teste du dragon: & l'as baillé viande aux peuples des Ethiopiens.

Tu as rompu les fontaines & les torrens: tu as seiché les fleues d'Ethan.

Le iour est à toy, & la nuit est tiennne: tu as créé l'aube du iour & le soleil.

Tu as fait toutes les fins de la terre: tu as créé l'esté & le printemps.

Aye memoire de ce, que l'ennemy a reproché au Seigneur: & que le peuple fol a incité ton nom.

D

Ne baille pas aux bestes les ames de ceux qui te cōfessent louenge, & n'oublie point les ames de tes paoures en la fin.

Regarde ton testament, car les lieux obscurs de la terre sont remplis de maisons d'iniquitez.

L'humble ne soit point tourné arriere, estant fait confus: le paoure, & l'indigent loueront ton nom.

O Dieu, Jure toy, juge ta cause: aye memoire de tes opprobres, lesquels te fait le fol tout le iour.

N'oublie point les voix de tes ennemis: l'orgueil de ceux qui te hayent monte toujours.

Q. 9. ij. Pour

Liure des Psalmes.

Pour la fin que tu ne destruis point: Pſalme de cantique
d'Asaph.

P S A L. 74. Confitebimur tibi Deus. Heb. 75.

A Dieu, nous te louerôs, nous te louerons:
& inuokerons ton nom.

Nous racompturons tes merueilles:
quand j'auray prins le temps, ie iugeray iustices.

La terre est amollye, & tous ceux qui habitêt
en elle: j'ay conſermé ſes colonnes.

J'ay dict au mauuais, ne faiçtes pas mauuaife-
ment: & aux deſaillans, n'eſleuez point la corne.

N'eſleuez poit voſtre corne en hault: ne veuil
lez parler iniquité contre Dieu.

Car ne d'Orient, ne d'Occident, ne des mô-
taignes deſertes: car Dieu eſt iuge.

B Ie humilie l'vn, & exalte l'autre: car le calice
eſt en la main du Seigneur, de vin pur, plein de
mixtion.

Il l'a encliné de l'vn en l'autre: toutesſois la
lye d'iceluy n'a point eſté euacuée: tous les pe-
cheurs de la terre en beueront.

Mais moy j'annonceray à touſioursmais: ie
chanteray au Dieu de Iacob.

Et froiſſeray toutes les cornes des pecheurs:
& les cornes du iuſte ſeront exaltées.

Pour la fin, es louenges, Pſalme d'Asaph. Cantique aux
Aſſyriens.

P S A L. 75. Notus in Iudæa Deus. Heb. 76.

A Dieu eſt cogneu en Iudée: & ſon nom eſt
grand en Iſraël.

Et ſon lieu a eſté faiçt en paix, & ſon
habitation en Syon.

Il a rompu en ce lieu les puiffances, l'arc, l'eſ-
cu, le glaue, & la bataille.

Toy enluminant merueilleuſement des mon-
taignes eternelles: tous les ſolz de cœur ont eſté
troublez.

Ilz ont dormy leur ſomme: & tous les homes,
qui ont abondé es richesses, n'ont rien trouué en
leurs mains.

O Dieu de Iacob, ceux qui ont monté ſur
les cheüaux, ſe ſont endormys par ta repre-
henſion.

B Tu eſ terrible, & qui reſiſtera à toy? déz alors
eſt ton ire.

Tu aſ faiçt le iugement eſtre ouy du ciel: la
terre en a tremblé, & eſt repoſée.

Quand Dieu ſe leuoit en iugement, à fin de
ſauuer tous les debonnaires de la terre.

Car la penſée de l'home te conſeſſera louen-
ge: & la reſte des cogitations te ſeront iours
de fête.

Vuez, & rendez à voſtre Seigneur Dieu: vous
tous qui eſtes enuiron de luy, q'apportez dons.

Au terrible, & à iceluy qui oſte l'eſprit des
princes, au terrible vers les Roys de la terre.

En la fin, pour l'edition, Pſalme d'Asaph.
P S A L. 76. Vocem ea ad Dominum.
Heb. 77.

I'Ay crié de ma voix au Seigneur: de ma voix
j'ay crié à Dieu, & il a entendu à moy. A
Soub. 141
a.

J'ay cherché Dieu au iour de ma tribulation
mes mains eſtendues par nuit deuant luy: & ne
ſuis point deceu.

Mon ame a reſuſé à eſtre conſolée, j'ay eu me-
moire de Dieu, & ay eu delectation: & ie me ſuis
exercité, & mon eſprit eſt deſaillit.

Mes yeux ont preuenü à veiller: j'ay eſté trou-
blé, & n'ay point parlé.

J'ay penſé les iours anciés: & ay eu en memo-
re les ans eternelz.

Et ay de nuit medité en mon cœur: & m'ex- **B**
ercitoye, & purgeoye mon eſprit.

Dieu deieçtera il eternellement, ne monſtre-
ra il plus quelque ben euolence?

Ou en fin oſtera il ſa miſericorde, de genera-
tion en generation?

Ou Dieu oubliera il faire miſericorde? ou re-
tiendra il ſes miſericordes en ſon ire?

Et j'ay dict, maintenant j'ay commencé: ceſte
cy eſt la mutation de la dextre du ſouuerain.

J'ay eu ſouuenance des œures du Seigneur:
car j'auray memoire de tes merueilles, déz le cõ-
mencement.

Et mediteray en toutes tes œures: & m'ex- **C**
erciteray en tes inuentions.

O Dieu, ta voye eſt au ſainct: qui eſt le Dieu
auſſy grand que noſtre Dieu? tu es le Dieu, qui
fais les merueilles.

Tu aſ faiçt que ta puiffance a eſté cogneuë es
peuples: tu aſ racheté ton peuple par ton bras,
les filz de Iacob & de Joſeph.

Les eaues t'ont veu, ô Dieu, les eaues t'ont
veu: & ont craint, & les abyſmes ont eſté trou-
blés.

Il y a eu multitude de reſonnance d'eaues: les **D**
nuées ont donné voix.

Car certes tes fleſches paſſent: & la voix de
ton tonnoire eſt en la roué.

Tes eſcleres ont reſplendy au circuit de la ter-
re: la terre a eſté eſmeü, & a tremblé.

Ta voye eſt en la mer, & tes ſentiers ſont en
plusieurs eaues: & tes pas ne ſerôt poit cogneuz.

Tu aſ mené ton peuple comme ouailles, par **E**
la main de Moÿſe & d'Aaron. Exo. 40

Entendement d'Asaph.

P S A L. 77. Attendite popule meus. Heb. 78.

M On peuple entendz en ma loy: enclinez **A**
voſtre oreille es parolles de ma bouche Mat. 9.

J'ouiray ma bouche en paraboles: ie
parleray propositions déz le commencement.

Quantes grâdes choſes nous auons ouy, & les
auons cogneuz: & noz peres nous les ont racõpté.

Elles n'ont point eſté celées à leurs filz, en ge-
neration aduenir.

En racomptant les louenges du Seigneur, &
ſa force, & ſes merueilles, qu'il a faiçt.

Et il a ſuſcité le teſmoignage en Iacob: & a
mys la

mys la loy en Israël.

Quantes grandes choses il a mandé à noz peres, pour les donner à cognoistre à leurs filz: à fin que la generation à aduenir le cognoisse.

Les filz qui naistront, & sourdront: le racompteront autly à leurs filz.

A fin qu'ilz mettent leur esperance en Dieu, & qu'ilz n'oublient point les œures de Dieu: & qu'ilz enquierent ses commandemens.

Et qu'ilz ne soient point faitz comme leurs peres, generation mauuaise & rebelle.

B Generation laq̃lle n'a point dressé son cœur, & son esprit n'a point esté fidele à Dieu.

Les filz d'Ephrem tendans, & tirans de l'arc, ont tourné le doz au iour de la bataille.

Ilz n'ont point gardé le testament de Dieu, & n'ont point voulu cheminer en sa loy.

Et ont oublié ses bienfaits, & ses merueilles, qu'il leur auoit montré.

Il a fait merueilles deuant leurs peres en la terre d'Egypte, au champ de Taneos.

Exo. 14. c
Exo. 13. 14
cf.
Soub. 104
d.

Il partit la mer, & les mena: & arresta les eaux comme en vne bouteille.

Et les mena par la nuée de iour: & toute la nuit par la lumiere du feu.

Exo. 17. b

Il rompit la pierre au desert, & les abreua, comme en vne grande abyssine.

Il feit saillir l'eau de la pierre: & feit saillir l'eau, comme riuieres.

Et encores n'ont point cessé de pecher contre luy: ilz ont prouocqué à ire le souuerain, au lieu sans eau.

Et ont tenté Dieu en leurs cœurs, pour demander viandes à leurs ames.

Nôb. 11. a

Et ilz ont mal parlé de Dieu: ilz ont dit, Dieu nous pourra il mettre la table au desert?

C

Car il a frappé la pierre, & les eaux ont couru, & les ruisseaux ont saillis en abondance.

Nôb. 10. b

Pourru il donner du pain, ou appareiller la table à son peuple?

Nôb. 11. a

Pour ceste cause le Seigneur a ouy, & a differé: & le feu est allumé en Iacob, & l'ire est montée en Israël.

Car ilz n'ont point creu en Dieu, & n'ont point esperé en son salulaire.

Exo. 16. c

Il commanda aux nuées d'enhaut: & ouurit les portes du ciel.

Nôb. 11. b

Et leur pleut Manne pour manger, & leur donna le pain du ciel.

Sap. 16. c

L'home mangea le pain des anges: il leur enuoya viandes en abondance.

1. cor. 10. a

Il transporta le vent de Midy du ciel: & amena par sa force le vent d'Afrique.

lehiac d.

Et pleut sur eux chairs comme pouldre: & volailles enplumées, come le sablon de la mer.

Nôb. 11. g

Et ilz cheurent au milieu de leurs paillons, alentour de leur tabernacles.

Et ilz en mangerent, & furent trop saoulez, & leur mena leur desir: ilz n'ont point esté priez

de leur desyr.

Leurs viandes estoient encores en leur bouche: & l'ire de Dieu est montée sur eux. Nôb. 21. g

Et il occit les grandz d'entre eux: & empescha les esteutz d'Israël. **D**

Ilz ont encores en toutes ces choses peché: & n'ont point creu en ses merueilles.

Et leurs iours ont defaillly en vanité: & leurs ans hastuement.

Quand il les occisoit, ilz le queroient: & retournoient, & venoient à luy au point du iour.

Et ont eu memoire que Dieu est leur adiuuteur: & que le hault Dieu, est leur redempreur.

Et ilz l'ont aymé en leur bouche, mais ilz luy ont menty de leur langue.

Car leur cœur n'estoit point droit enuers luy: & n'ont pas esté trouuez fideles en son testamēt.

Mais il est misericordieux, & aura mercy de leurs pechez: & ne les destruira point.

Et il a souuent aduisé de destourner son ire: & n'a point esmeu toute son ire.

Et a eü souuenance qu'ilz font chair: esprit allant, & non retournant.

Quantes fois l'ont ilz irrité au desert, & l'ont prouocqué à ire au lieu sec?

Et se sont tournez, & ont tenté Dieu: & ont prouocqué à ire le saint d'Israël. **B**

Ilz n'ont point eu souuenance de sa main, au iour qu'il les a racheté de la main de celuy qui les troubloit.

Comme il a mys ses signes en Egypte, & ses faitz merueilleux au champ de Taneos.

Et a souuerté leurs fleues & leurs pluyes en sang: à fin qu'ilz ne beussent. Exo. 7. d. Soub. 104 d.

Il enuoia sur eux des mouches qui les ont mangé: & raines qui les ont destruitz. Exo. 8. af

Et donna leurs fruitz à la chenille: & leurs labours à la saulterelle. Exo. 10. c

Et a gasté leurs vignes par gresse: & leurs meuriers par la bruynne. Exo. 9. ae

Et il bailla leurs iumentz à la gresse, & leur possession au feu.

Il enuoya sur eux l'ire de son indignation: indignation, & ire, & tribulation: qui sont immissions par les mauuais anges.

Il a fait voye au sentier de son ire, il n'a point espargné mettre à mort leur vie: & a enclos leurs bestes en la mort.

Et frappa tout premier nay en la terre d'Egypte, & les premices de tous leurs labours aux tabernacles de Cham. Exo. 11. d

Et en a tiré son peuple dehors comme ouailles: & les a mené au desert comme vn troupeau. **F**

Et il les a mené en esperance, & n'ont pas crainct: & la mer a couuert leurs ennemys. Exo. 14. c Soub. 134 & 135.

Et les a mené en la montaigne de sa sanctification, la montaigne que sa dextre a acquise.

Et il a dechassé les gens de deuant leur face: & en sort leur a distribué la terre, avec le cordeau. Iosue 12. b

Q. iij. de distri-

Liure des Psalmes.

de distribution.

Et a fait habiter en leurs tabernacles, les lignées d'Israël.

Mais ilz ont tenté & prouocqué à ire le Dieu souverain: & n'ont point gardé ses tesmoignages.

Et ilz se sont destournez, & n'ont point gardé l'alliance: ainzy comme leurs peres, ilz ont esté conuertis en mauuais arc.

Ilz l'ont prouocqué à ire en leurs temples, és montaignes, & l'ont prouocqué à indignation par leurs ydoles.

Dieu l'a ouy, & l'a desprisé: & a mys du tout à rien Israël.

Et il a debouté le tabernacle de Silo, son tabernacle auquel il auoit habité entre les homes.

Et il a baillé leur force en captiuité: & leur beauté entre les mains de l'ennemy.

Et a enclos son peuple en glaiue, & desprisé son heritage.

Le feu a deuoré leurs iuueceaux: & leurs vierges n'ont point esté lamentées.

Leurs prestres ont esté occis de glaiue: & leurs vestes n'estoient point plourées.

Et le Seigneur s'est esueillé comme dormant, comme vn puissant enyuré de vin.

Et a frappé ses ennemis és parties de derriere: & leur a donné opprobre sempiternel.

Et a debouté le tabernacle de Ioseph: & n'a pas esleu la lignée d'Ephraïm.

Mais il a esleu la lignée de Iuda, la montaigne de Sion, laquelle il a aymé.

Et a edifié son saint lieu, comme la licorne en la terre, laquelle il fondé és siecles.

Et a esleu Daud son seruiteur, & l'a prins des troupeaux des ouailles: & l'a prins, suyuant les ouailles pregnantes.

Pour paistre son seruiteur Iacob, & Israël son heritage.

Et les a repeuz selon l'innocence de son cœur & les a mené selon l'entendement de ses mains.

Psalme d'Asaph.

P.S.A.L. 78. Deus uenerunt gentes. Heb. 79.

O Dieu, les gents sont venuz en ton heritage, ilz ont pollü ton saint temple: ilz ont mys Ierusalem comme vn lieu ou on garde les pommes.

Ilz ont mys les corpz mortz de tes seruiteurs pour viandes aux oyseaux du ciel: & les chairs de tes saintz aux bestes de la terre.

Ilz ont espandu le sang d'iceux, comme eue alentour de Ierusalem: & n'y auoit qui les ensemoüst.

Nous auons esté saintz en opprobre à noz voisins: & en moquerie & illusion à ceux qui sont alentour de nous.

Seigneur, iusques à quand seras tu courroucé en la fin: & sera ton zele enflammé comme feu?

Espand ton ire sur les gents lesquelles ne te ont point cogneu, & sur les royaumes qui n'ont

point inuocqué ton nom.

Car ilz ont deuoré Iacob: & ont desolé son lieu.

N'aye point souuenance de noz iniquitez anciennes, que tes misericordes s'aduancent tost en nous, car nous sommes merueilleusement deuenuz paoures.

O Dieu nostre sauueur ayde nous: & pour la gloire de ton nom, Seigneur, deliure nous, & pour ton nom aye mercy de noz pechez.

A fin qu'ilz ne disent entre les gents, ou est leur Dieu? & que les nations en ayent cognoissance deuant noz yeux.

La vengeance du sang de tes seruiteurs qui est espandu: le gemissement de ceux qui sont tenuz prisonniers, entre deuant toy.

Selon la magnitude de ta puissance, possède les filz de ceux qui sont mys à mort.

Et rendz à noz voisins sept fois au double en leur sein: leur opprobre, ô Seigneur, lequel ilz te ont reproché.

Mais nous qui sommes ton peuple: & les ouailles de ta pasture, nous te louerons eternellemēt.

Nous annoncerons ta louenge de generation en generation.

Pour la fin, à cause de ceux qui seront commuez, letesmoignage d'Asaph, Psalme.

P.S.A.L. 79. Qui regis Israël. Heb. 80.

Toy qui gouverne Israël, entenz: toy qui amenes Ioseph comme vne ouaille.

Toy qui siedz sur les cherubins, sois manifesté deuant Ephraïm, Ben-iamin, & Manassé.

Excite ta puissance, & vien: à fin que tu nous sauue.

O Dieu, conuertis nous, montre ta face, & nous serons sauuez.

Seigneur, Dieu des armées, iusques à quand seras tu courroucé sur l'oraison de tō seruiteur?

Nous repaisteras tu de pain de larmes? & nous donneras tu breuuage en larmes en grande mesure?

Tu nous as mys en contradiction à noz voisins: & noz ennemis se sont mocquez de nous.

O Dieu des armées conuertis nous: & montre ta face, & nous serons sauuez.

Tu as transporté la vigne d'Egypte: tu as ietté hors les gents, & si l'as planté.

Tu as esté le conducteur de son chemin deuant elle: & as planté ses racines, & elle a emply la terre.

Son vmbre a couuert les montaignes, & ses rameaux ont couuert les cedres de Dieu.

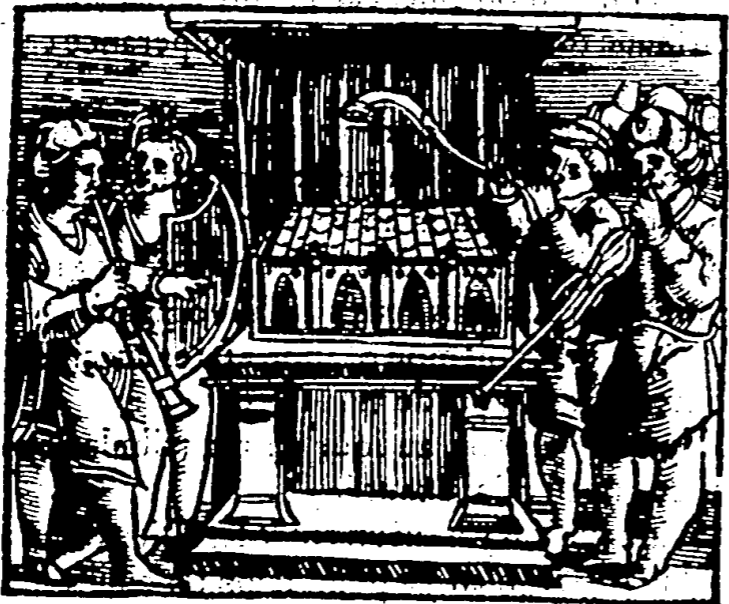
Elle a estendu ses branches iusques à la mer: & ses jettons iusques au fleue.

Pourquoy as tu destruit la closture d'icelle, & tous ceux qui passent la voye la vendengent?

Le sanglier de la forest l'a degasté: & la bogue liere beste sauuaige l'a rongée.

Sire Dieu des armées retourne toy: regarde du ciel,

du ciel, & vois, & viste teste vignb.
 Et la parfaiz, laquelle ta dextre a planté, & fut
 le filz de l'home, lequel tu as confirmé pour
 toy.
 Elle est bruslée par feu, & deffouye: ilz péri-
 ront pour la reprehension de ta face.
 Ta main foit sur l'home de ta dextre: & sur
 le filz de l'home que tu as confirmé pour toy.
 Et nous ne nous departons point de toy, tu
 nous viuifieras, & inuoyerons ton nom.
 Seigneur, Dieu des armées conuertis nous
 monstre ta face, & nous serons sauuez.



Pour la fin, & cause des prestibrs, Psalme à Asaph, au cinquies-
 me iour du Sabbath.

PSAL. 80. Exultate Deo adiutori. Heb. 81.

E Siouffez vous à Dieu nostre adiuteur: don-
 nez son de ioye au Dieu de Iacob.

Prenéz la Psalme, & donnez le tabour:
 le psalterion ioyeux avec la harpe.

Sonnez la trôpette au iour de la nouvelle lu-
 ne: au noble iour de vostre solennité.

Car c'est le commadement en Israël, & le iu-
 gement au Dieu de Iacob.

Gen. 41. f. Il a mis ce tesmoingnage en Ioseph, quand il
 yffoit de la terre d'Egypte: il ouyt la langue quil
 n'auoit point cogneu.

Il a soubstraiet son doz d'iceluy des charges:
 & ses mains seruirent en la corbeille.

Exp. 17. b. Tu m'as inuocé en tribulation, & ie t'ay de-
 liuré: ie t'ay exaucé au secret de la tempeste, ie t'
 ay esprouué aupres des eues de cōtradiction.

Escoute mon peuple, & ie te tesmoigneray:
 Exo. 20. a. Israël si tu, me veulx ouir, il n'y aura point de
 Dieu nouveau en toy, & n'adoreras point de
 Dieu estrange.

Car ie suis ton Seigneur ton Dieu, qui t'a mis
 hors de la terre d'Egypte, eslargis ta bouche, &
 ie l'empliray.

Mais mon peuple n'a point ouy ma voix: &
 Israël n'a point entendu à moy.

Et ie les ay laissé selon les desirs de leur cœur,
 AR. 14. c. ilz chemineront selon leurs adinventions.

Si mon peuple m'eust ouy: si Israël eust che-
 miné en mes voyes.

Peusse pour neant par auenture humilié leurs

ennemys: & eusse mys ma main sur ceux qui les
 troubloient.

Les ennemis du Seigneur ont menty à luy: &
 leur temps sera aux siecles.

Et il les a ropen de la gresse du froment: & les
 a rassasté du miel de la pierre.

Psalme à Asaph.
 PSAL. 81. Deus sicut in synagoga. Heb. 82.

Dieu s'est arresté en la synagoge des dieux: A
 & il iuge au milieu des dieux.

Par combien de temps iugerez vous
 iniquité: & accepterez les personnes des pecheurs?

Faites iugement au paoure, & à l'orphelin:
 iustifies l'homme & le paoure.

Tirez hors le paoure: & deliurez l'indigent de
 la main du pecheur. Pro. 24. a.

Ilz ne l'ont point sceu, & ne l'ont point enten- B
 du, ilz cheminent en tenebres: tous les fondemés
 de la terre seront meuz.

I'ay dit, vous estes dieux, & tous filz du sou- Ich. 10. f.
 uerain.

Mais vous mourrez comme hommes: & cher-
 rez comme l'vng des princes.

O Dieu leue toy, iuge la terre: car tu herite-
 ras en toutes gens.

Cantique de Psalme à Asaph.
 PSAL. 82. Deus quis similis erit tibi? Heb. 83.

O Dieu qui sera semblable à toy? Dieu ne
 te rais point, & ne t'appaise point.

Car voicy tes ennemis ont sonné: &
 ceux qui te hayent, ont esleué la teste.

Ilz ont prins mauuais conseil sur ton peuple,
 & ont pensé encontre de tes saintz.

Ilz ont dit venez, & destruisons les d'entre la
 gēt: & le nom d'Israël ne soit plus en memoire.

Car les tabernacles des Iduméens, & Ismaé-
 lites ont pensé d'vn mesme couraige, & fait alli-
 ance ensemble contre toy.

Moab, & les Agariens, Gebal & Ammon, &
 Amalecites estrangers avec les habitans de Tyr. Iag. 7. f.

Et certainement Assir est venu avec eux: &
 ont donné ayde aux filz de Lot.

Fais à iceux, comme à Madian & Sifara: ainsi B
 comme à Iabin au torrent de Ciffon. Iug. 4. d.
 & 5. c.

Ilz perirent en Endor: ilz furent faitz cōme
 la hiente de la terre.

Metz leurs princes, ainsi comme Oreb & Iug. 7. g.
 Zeb & Zebée & Salmana.

Tous leurs princes qui ont dit: possedons en
 heritage le sanctuaire de Dieu.

Mon Dieu metz les comme la roue, & cōme
 l'esteule deuant la face du vent.

Ainsi que le feu qui brusle la forest, & comme
 la flamme qui brusle les montaignes.

Seulement les pourras tu par te tem C
 peste: & par ta fureur les troubleras.

Seigneur emplis leur faces de honte: & ilz
 chercheront ton nom.

Ilz soient hōteux & troublez au siecle du sie-
 cle:

Livre des Pſalmes.

de: & soient conſus & periffent.

Et cognoiſſent que ton nom eſt le Seigneur, tu eſ ſeul loſſouuerain en toute la terre.

Pour la fin, à cauſe des preſbites, Pſalme aux filz de Coré.
P S A L. 83. *Quam dilectam tabernacula tua.* Heb. 84.

A Seigneur des armées, combien ſont amiables tes tabernacles: mon ame couoite & default après les atteres du Seigneur.

Mô cœur & ma chair ſe ſont eſiouys au Dieu viuant.

Car le paſſereau a trouué maïſon pour ſoy: & la turtre elle nid, où elle puiſſe mettre ſes peti turtreaulx.

Tes autelz Seigneur des armées, mon Roy & mon Dieu.

Bienheureux ſont ceux qui habitent en ta maïſon: ilz te loueront à touſioursmais.

B Bienheureux eſt l'home duquel l'ayde vient de toy: qui a en ſon cœur diſpoſé de monter en la vallée des larmes, au lieu où il a ordonné.

Car le legiſlateur donnera benediſtion: ilz yront de vertu en vertu, le Dieu des dieux ſera veu en Sion.

Seigneur, Dieu des armées exauce mon oraiſon: ô Dieu de Iacob reçois la en tes oreilles.

C O Dieu noſtre protecteur, & regarde en la face de ton Chriſt.

Car mieulx vault vn iour en tes ſalles: que mille autres.

J'ay eſſeu d'eſtre deſpriſé en la maïſon de mô Dieu, plus que de demourer és tabernacles des pecheurs.

Car Dieu ayme miſericorde, & verité: Seigneur donnera grace & gloire.

Il ne deſtournera point les biens de ceux q̄ cheminent en innocéce; Seigneur des armées, l'home eſt bienheureux qui a eſperance en toy.

Pour la fin, Pſalme aux filz de Coré.
P S A L. 84. *Benedixisti domine terram.* Heb. 85.

A O Seigneur, tu as benediſt la terre. tu as fait retourner les captif de Iacob.

Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple: tu as couuert tous leurs pechez.

Tu as apaiſé toute ton ire: tu eſ deſtourné de lire de ton indignation.

O Dieu noſtre ſauueur, conuertis nous: & deſtourne ton ire de nous.

Seras tu eternellement courroucé à nous? ou eſt dras tu ton ire de generation en generation?

O Dieu toy retourné, tu nous viuifieras: & ton peuple ſ'eſiouyra en toy.

Seigneur môſtre nous ta miſericorde: & nous donne ton ſalutaire.

J'orray quelle choſe le Seigneur Dieu parlera en moy: car il parlera paix ſur ſon peuple.

B Et ſur ſes ſainctz, & ſur ceux qui ſe conuertiffent au cœur.

Toutesfois ſon ſalutaire eſt près de ceux qui le craignent: à fin que gloire habite en noſtre terre.

Miſericorde & verité ſe ſont rencontrées: iuſtice & paix ſe ſont entrebaïſſées.

Verité eſt née de la terre: & iuſtice a regardé du ciel.

Car certes le Seigneur donnera benignité & noſtre terre donnera ſon fruit.

Iuſtice cheminera deuant luy: & mettra ſes pas en la voye.

Oraiſon de David.

P S A L. 85. *Inclina domine aurem tuam.* Heb. 86.

S Seigneur encline ton oreille, & m'exauce: car ie ſuis miſerable & pauvre.

Garde mon ame, car ie ſuis ſainct: mon Dieu ſauue ton ſeruiteur, lequel a eſperance en toy.

Seigneur aye mercy de moy, car j'ay crié à toy tout le iour: reſiouys l'ame de ton ſeruiteur, car Seigneur j'ay leué mon ame vers toy.

Car Seigneur tu eſ doux & benign: & de grande miſericorde à tous ceux qui t'inuoquent.

Seigneur, reçois mon oraiſon en tes oreilles & entenz à la voix de ma priere.

J'ay crié vers toy au iour de ma tribulation: pource que tu m'as exaucé.

Seigneur il n'y a aucun entre les Dieux ſemblable à toy: & n'en ya point ſelon tes œuvres.

Seigneur toutes les gens quelcunques, lequel les tu aſ fait es, viendront & adoreront deuant toy: & glorifieront ton nom.

Car tu eſ grand, faiſant choſes merueilleuſes: tu eſ Dieu ſeul.

Seigneur meïne moy en ta voye, & j'entreray en ta verité: mô cœur ſ'eſiouyſſe, à fin qu'il craigne ton nom.

Seigneur mon Dieu ie te loueray de tout mon cœur: & glorifieray ton nom eternellement.

Car ta miſericorde eſt grande ſur moy: & aſ deliuré mon ame du plus bas d'enfer.

O Dieu, les iniques ſe ſont leuez contre moy: & l'aſſemblée des uiſſans a cherché mon atne: & ne t'ont point mis au deuant de leur preſence.

Et toy Seigneur Dieu miſerateur & miſericordieux, patient, & de grande miſericorde, & veritable.

Regarde à moy, & aye mercy de moy, donne ta uiſſance à ton ſeruiteur, & ſauue le filz de ton ancelle.

Fais quelque ſigne de bonté enuers moy, à fin que ceux qui me hayent le voyent, & ſoient conſus, car Seigneur tu m'as aydé, & m'as conſolé.

Pſalme de cantique, aux filz de Coré.
P S A L. 86. *Fundamenta eius.* Heb. 87.

L Es fondemens d'icelle ſont és ſainctes montaignes: le Seigneur ayme les portes de Sió plus que tous les tabernacles de Iacob.

O cité de Dieu: choſes glorieuſes ſont dictes de toy.

J'auray memoire de Raab & de Babylone, q̄ me cognoiſſent.

Voicy

Voyci les estrangers, & Tyr, & les peuples des E.thyopiens, iceux ont esté là.

Ne dira on point de Sion, cest l'home là, & ce stuy là est nay en icelle: & le souuerain l'a fondé?

Le Seigneur racóptera és escriptures des peuples, & d'iceux princes qui ont esté en icelle.

L'habitation est en toy ainsy comme de tous ceux qui s'eslouyffent.

Cantique de Psalme aux filz de Coré, en la fin, pour Mahelath à respondre, entendement d'Eman Ezrahite. P.SAL. 87. Domine Deus salutis mee. Heb. 88.

A Seigneur, le Dieu de mon salut: i'ay cryé de iour & de nuict deuant toy.

Que mon oraison entre en ta presence: encline ton oreille à ma priere.

Car mon ame est remply de maux: & ma vie est approchée d'enfer.

I'ay esté estimé avec ceux qui descendent en la fosse: i'ay esté fait comme home sans ayde, franc entre les mortz.

Ainsy comme les naurez gifans és sepulchres, desquelles tu n'as plus de souenance: & iceux sont deboutéz de ta main.

Ilz m'ont mis en la basse fosse, és lieux tenebreux, & en vmbre de mort.

B Ta fureur est confirmée sur moy: & as amené tous tes foz sur moy.

Tu as eslongné de moy tout ceux de ma cognoissance: ilz m'ont estimé abomination vers eux.

I'ay esté liuré, & n'yfloy point: mes yeulx ont languy par misere.

Seigneur, i'ay crié à toy tout le iour: & ay esté du mes mains vers toy.

Feras tu merueilles aux mortz. les medecins les resusciteront ilz, & te confesseront ilz louenge?

Pourra aucun racompter ta misericorde au sepulchre: & ta verité en la perdition?

C Tes merueilles serót ilz cogneuz en tenebres: & ta iustice en la terre d'oubliance?

Et moy Seigneur, i'ay crié à toy: & mó oraison te preuiendra au matin.

Seigneur, pour quoy deboutes tu mon oraison: & destournes ta face de moy?

Je suis paoure, & en labours déz ma ieunesse: mais moy estant exalté, suis humilié & troublé.

Tes fureurs sont passéz sur moy: & tes estonemens m'ont troublé.

Ilz m'ont enuironné comme eau: ilz m'ont enuironné tout le iour tous ensemble.

Tu as eslongné de moy l'amy & le prochain & ceux de ma cognoissance, pour la misere.

Entendement d'Ethan, Ezrahite. P.SAL. 88. Misericordias domini. Heb. 89.

A Je chanteray eternellement les misericordes du Seigneur.

I'annonceray ta verité en ma bouche de

generation en generation.

Car tu as dit, que la misericorde sera edifiée eternellement: ta verité sera preparée és cieulx.

I'ay disposé vn testament à mes esleués, i'ay iuré à Dauid mó seruiteur, ie prepareray ta semence eternellement. 2. rois 7. c.

Et edifieray ton siege de generation en generation.

Seigneur les cieulx confesseront tes merueilles: certainement ta verité est en la congregation des sainctz.

Car qui sera fait egal au Seigneur és nuées, q sera semblable à Dieu entre les filz de Dieu?

Dieu qui est glorifié au conseil des sainctz, est grand & terrible sur tous ceux qui sont alentour de luy. **B**

Seigneur, Dieu des armées, qui est semblable à toy? Seigneur tu es puissant, & ta verité est alentour de toy.

Tu as domination sur la puissance de la mer: & appaise le mouuement de ses foz.

Tu as humilié l'orgueilleux comme le nauré: tu as dispersé tes ennemys au bras de ta force.

Les cieulx sont à toy, & la terre est tienne: tu as fondé la rondeur de la terre, & le cõtenu d'icelle: tu as creé aquilon & la mer. Gene. 1. 2.

Thabor & Hermon se resiouyrunt en ton nó: ton bras est avec puissance.

Ta main soit confirmée, & ta dextre soit exaltée: iustice & iugement, est la preparation de ton siege. **C**

Misericorde & verité preccederont ta face: biheureux est le peuple qui sçait le son de ioye.

Seigneur, ilz chemineront en la lumiere de ta face, & s'eslouyront tout le iour en ton nom: & seront exaltez par ta iustice.

Car tu es la gloire de leur force: & en tó bon plaisir nostre corne sera exaltée.

Car nostre assumption est du Seigneur: & du saint d'Israël qui est nostre roy.

Adonc tu as parlé à tes sainctz en vision, & as dit, I'ay mis ayde au puissant: & ay exalté l'esleu de mon peuple.

I'ay trouué Dauid mon seruiteur: ie l'ay oingt de mon saint huile. 2. rois 6. c. Act. 13. d.

Car ma main luy sera ayde, & mó bras le renforcera.

L'ennemy ne profitera rien contre luy: & le filz d'iniquité ne luy nuyra point. **D**

Et ie destruyray ses ennemys deuant sa face: & conuertiray en fuyte ceux qui le hayent.

Et ma verité, & ma misericorde est avec luy: & en mon nom sera exaltée sa corne.

Et mettray sa main en la mer: & sa dextre és fleues.

Il m'innocquera, Tu es mon pere, mon Dieu, & le roqueil de mon salut.

Et le mettray le premier nay: esleué plus que les Roys de la terre.

le luy

Liure des Psalmes.

Je luy garderay ma misericorde eternellemēt:
& mon testament luy sera loyal.

Et mettray au siecle du siecle sa semence: &
son throne comme les iours du ciel.

E Mais si ses filz laissent ma loy, & s'ilz ne che-
minent point en mes iugementz.

S'ilz violent mes iustices, & ne gardent point
mes commandemens.

Je visiteray leur iniquité avec la verge, &
leurs pechez en bastures.

Mais ie ne luy osteray point ma misericorde:
& ne luy nuyray point en ma verité.

Et ie ne violeray point mon alliance: & ne fe-
ray point que les choses lesquelles procedent de
mes leures, soient dictes en vain.

2. roy. 7. d I'ay vne fois iuré en mon saint, Je ne menti-
ray point à Dauid: sa semence demourera eter-
nellement.

1. sch. 12. c. Et son throne sera ainzy comme le soleil en
ma presence, & comme la lune parfaite eternal-
lement, & tesmoing loyal au ciel.

F Mais tu as debouté & mesprise: tu as differé tō
Oinct.

Tu as destourné le testament de tō seruiteur:
tu as violé son saintuaire en la terre.

Tu as destruit toutes ses fermetures: tu as mis
son firmanient en crainte.

Tous ceux qui ont passé la voye, l'ont pillé: il
a esté fait opprobre à ses voisins.

Tu as exalté la dextre de ceux qui le deprimō
ient: tu as resiouy tous ses ennemys.

Tu as destourné l'ayde de son glaive: & ne luy
as point donné ayde en la bataille.

Tu l'as destruyt de son emundation: & as brisé
son siege en la terre.

Tu as abbrege les iours de son temps: tu l'as
couuert de confusion.

G Seigneur, iusques à quand te destourne tu en
la fin, & brullera ton ire comme feu?

Souuienne toy qu'elle est ma substance: as tu
constitué en vain tous les enfans des homes?

Qui est l'home qui viura, & ne verra point la
mort: qui deliurera son ame de la main d'enfer?

Seigneur ou sont tes misericordes anciennes:
ainzy que tu as iuré à Dauid par ta verité?

2. roy. 7. c. Seigneur, aye memoire de l'opprobre de tes
seruiteurs (ce que j'ay contenu en mon sein) de
plusieurs gens.

Lequel tes ennemys ont reproché o Seigneur
lequel ont reproché, la commutation de ton
Christ.

Le Seigneur soit beniect eternellement: ainzy
soit il, ainzy soit il.

Oraison de Moys: home de Dieu.

P S A L. 89. Dominus factus es. Heb. 90.

A Seigneur, tu nous as esté vn refuge de genera-
tion en generation.

Deuant que les mōraignes fussent faictes,
& que la terre fust formée, & le monde: de siecle

en siecle tu es Dieu.

Ne destourne point l'home en humilité, & tu
as dict, Conuertissez vous filz des homes.

Car mille ans deuant tes yeulx sont comme le
iour d'hier qui est passé.

Et comme la veille de nuyct: leurs ans se-
ront reputez comme pour rien.

Qu'il passe au matin comme l'herbe, il florif-
se au matin, & se passe: & au vespre il chet, s'en-
durcisse, & se seiche.

Car nous auos defailly par ton yre: & par ta
fureur nous sommes troublez.

Tu as mis noz iniquitez en ta presence: & no-
stre vie en la illumination de ta face.

Car tous noz iours sont defailly: & sommes
defaillyz par ton yre.

Noz ans seront reputez comme l'araigne: les
iours de noz ans en iceux sont septante ans.

Ecl. 1. 2. c.

Et si à ceux de grandes vigueurs, sont octan-
te: le surplus d'iceux n'est que labeur & douleur.

Car la mansuetude suruiendra: & nous serons
corrigez.

Qui cognoit la puissance de tō yre, & q pour-
ra nombrer ton yre pour ta crainte?

Fais tellement que ta dextre soit cogneuē, &
fais les saiges de cœur en sapience.

Seigneur, retourne toy, iusques à quand? &
sois appaisé vers tes seruiteurs.

Nous auons esté remplys au matin de ta mise-
ricorde: & auons esté esiouys, & remplys de lyese
en tous nous iours.

D

Nous auons esté esiouys pour les iours, aus-
quelles tu nous as humilié: par les ans ausqz nous
auons veu les maulx.

Regarde sur tes seruiteurs, & à tes œures, &
adresse leurs filz.

Et la resplendisseur du Seigneur nostre Dieu
soit sur nous, & adresse les œures de noz mains
sur nous: & adresse l'œure de noz mains.

Louenge de cantique à iceluy Dauid.

P S A L. 90. Qui habitat in adiutorio. Heb. 91.

C Eluy qui habite en l'ayde du tressouue-
rain, il demourera en la protectio du dieu
du ciel.

A

Il dira au Seigneur: Tu es mō adiuteur, & mō
refuge, mon Dieu: & j'auray esperance en luy.

Car il m'a deliuré du laqz des veneurs, & de
la parolle aspre.

Il te courira soubz l'ymbre de ses espales:
& auras esperance de soubz ses ailes.

Sa verité t'environnera avec son escuffon: tu
ne craindras point la crainte de la nuyct.

Ne la fiesche volante de iour, ne le phantaf-
me cheminant en tenebres, ne l'incursion, ne le
diable de mydi,

Mille cherront à ton costé, & dix mille à ta de-
xtre: toutesfois il n'approchera point de toy.

Mais tu considereras de tes yeulx: & verras la
retribution des pecheurs.

Car

Car Seigneur, tu es mon esperance: tu as mis ton refuge le souuerain.

Mal ne t'aduiendra point: & le torment n'approchera point de ton tabernacle.

Matt. 4. 2. Luc. 4. 6.

Car il a commandé à ses anges de toy, à fin quilz te gardent en toutes tes voyes.

Il te porteront es mains: à fin q'iamais ne puisse blesser ton pied à la pierre.

Tu chemineras sur l'aspid & sur le Basilique: & fouleras le Lion & le Dragon.

Pource quil a eu esperance en moy, ie le deliureray: ie le defenderay, car il a cogneu mon nom.

Il a cryé après moy, & ie l'exauceray: ie suis avec luy en tribulation: ie le deliureray & le glorifieray.

Ie le rempliray de longitude des iours: & luy monstreray mon salutaire.

Psalme de cantique au iour du sabbath.

PSAL. 91. Bonum est confiteri domino. Heb. 9. 2.

Est bonne chose de louer le Seigneur: & chanter à ton nom, ô tressouuerain.

Pour annoncer au matin ta misericorde, & ta verité par nuyt.

Par psalterion de dix cordes, avec cantique, & la harpe.

Car Seigneur tu m'as resiouy par ton œuvre: & meneray ioye es œuvres de tes mains.

100b 103 c

Seigneur, que tes œuvres sont magnifiées: tes pensées sont moult profondes.

L'homme insipient ne le cognoistra point, & le fol n'entendra point telles choses.

Quand les pecheurs aurôt prins leur croisson comme l'herbe, & que tous ceux qui sont iniquité, apparoiront.

A fin qu'ilz perissent à tousiours (mais toy Seigneur Dieu tressouuerain tu es eternellement.)

Car voicy tes ennemis Seigneur, car voicy tes ennemis periront: & tous ceux qui sont iniquité, seront dispersez.

Et ma corne sera exaltée come celle de la bête: & ma vieillesse sera en misericorde fertile.

Et mon œil ne se deprimera mes ennemis: & mon oreille oïra de ceux qui s'esleuent contre moy.

La iuste florira comme la palme, il sera multiplié comme le cedre du Liban.

Ceux qui sont plantez en la maison du Seigneur, fleuriront es salz de nostre Dieu.

Et es cordes fortes ilz multiplieront en vertu fertile: & seront bien portans, à fin qu'ilz n'ayent point de crainte.

Que le Seigneur nostre Dieu est de nous, & qu'il n'y a point d'iniquité en luy.

Le Seigneur est vestu de force, & s'est établi.

PSAL. 92. Dominus firmatus est. Heb. 11. 3.

Le Seigneur est vestu de force, & s'est établi.

venno 1

Car certainement il a affermy le monde, lequel ne sera point commeu.

Ton siege est appareillé des lors qu'il est de le siecle.

Seigneur les fleuves ont esleué: ilz ont esleué leurs voix.

Les fleuves ont esleué leurs florz, pour les bruitz des plusieurs eues.

Les esleuations de la mer sont merueilleuses: les Seigneur est admirable es lieux haultz.

Tes tesmoignages sont faitz moult croyables: Seigneur sainteté conuient à ta maison en longitude des iours.

Psalme de David, au mesme le 4. iour du Sabbath.

PSAL. 93. Deus ultionum dominus. Heb. 9. 4.

Le Seigneur Dieu des vengeance: le Dieu des vengeance a fait franchement.

Toy qui inges la terre, sois exalté: rendz la retribution aux orgueilleux.

O Seigneur iusques à quand les pecheurs, iusques à quand se glorifieront les pecheurs?

Fabuleront ilz & parleront ilz iniquité? tous ceux qui sont iniustice parleront ilz?

Seigneur ilz ont humilié tó peuple: & ont tormenté ton heritage.

Ilz ont mis à mort la veuve & l'estranger: & ont occis les orphelins.

Et ont dit, le Seigneur ne verra point: & le Dieu de Iacob ne l'entendra point.

Entendez, vous qui estes sans sapience entre le peuple: & vous sola soiez aucunes fois prudentz.

Celuy qui a planté l'oreille, n'orra il pas? celuy qui a formé l'œil, ne considerera il pas?

Celuy qui chastie les gêts, qui enseigne science à l'homme, ne reprendra il point?

Le Seigneur sçait les pensées des homes, qu'el les sont vaines.

Seigneur, bienheureux est l'homme lequel tu auras instruit: & lequel tu auras enseigné en ta Loy.

A fin que tu luy dones repos es mauvais iours iusques à ce que la fosse soit fouye au pecheur.

Car le Seigneur ne oubliera point son peuple, & ne délaissera point son heritage.

Iusques à ce que iustice soit conuertie en iugement: & ceux qui seront auprès d'elle sont tous droit de cœur.

Quis s'élèvera pour moy contre les mal vitieux? & qui s'élèvera avec moy contre ceux qui sont iniquité.

Si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit, & si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit.

Si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit, & si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit.

Si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit, & si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit.

Si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit, & si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit.

Si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit, & si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit.

Si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit, & si ie disoye, ce que ie n'ay point fait, & si ie disoye, ce que ie n'ay point dit.

Ilz

Liure des Psalmes.

Ilz prendront conseil cōtre l'ame du iuste : & condamneront le sang innocent.

Mais le Seigneur a esté fait mon refuge : & mon Dieu est l'ayde de mon esperance.

Et il leur rendra leur iniquité : & les destruira en leur malice : le Seigneur nostre Dieu les destruira.

Louenge de cantique à iceluy David.
PSAL. 94. Venite exultemus domino. Heb. 95.

A Venez esiouissons nous au Seigneur, donnons son de ioye à Dieu nostre salutaire.

Auançons nous deuant sa face avec louenge : & chantons triumpamment par psalme.

Car Dieu est grand Seigneur, & grand Roy par dessus tous les Dieux.

Car toutes les fins de la terre sont en sa main : & les haultesses des montaignes sont à luy.

Car la mer est à luy, & l'a fait : & ses mains ont formé la terre seiche.

Venez, adorons le, & nous inclinōs, & plorōs deuant le Seigneur qui nous a fait : car il est le Seigneur nostre Dieu.

B Et nous sommes le peuple de sa pasture : & les ouailles de sa main.

Heb. 3. b. Si vous oyez au iourd'hui sa voix, n'endurcissez point voz cœurs.

Ainsy qu'en la rebellion selō le iour de la tentation au desert.

Là ou voz peres m'ont tenté : ilz ont esprouuē, & veu mes œures.

Heb. 4. a J'ay esté offensé quarante ans par celle generation : & ay dit, iceux errent tousiours de cœur.

Et iceux n'ont point cogneu mes voyes : parquoy j'ay iuré en mon ire, qu'ilz n'entretoient point en mon repos.

Cantique au mesme David, quand la maison s'edifioit après la captiuité.

PSAL. 95. Cantate domino canticum. Heb. 96.

A Chantez au Seigneur nouveau canticque : toute la terre chantez au Seigneur.

Chantez au Seigneur, & benissez son nom : annoncez de iour en iour son salutaire.

Annoncez sa gloire entre les gentz : & ses merueilles entre tous les peuples.

sus. 47. a
Ecl. 43. d Car le Seigneur est grand, & moult louable : il est terrible sur tous les dieux.

Car tous les dieux des gentz sont diables, mais le Seignr a fait les cieulx.

Confession de louenge & beauté est en sa presence : sainteté & magnificence est en sa sanctification.

sus 28. a Vous pais des gentz apponez au Seigneur : apportez au Seigneur gloire & honneur, apportez au Seigneur gloire & honneur.

Prenez hosties, & entrez au Seigneur, adorez le Seigneur en la sainte cité.

Toute la terre soit adorée en sa sainte cité, entre les gentz, que le Seigneur a regné.

Car certainement il a corrigé tout le monde :

lequel ne sera point esmeu : il iugera les peuples par equité.

C Les cieulx soyēt ioyeux, & la terre soit en liesse, la mer soit esmuē & la plenitude d'icelle : les champs s'esiouyrōt, & toutes les choses qui sont en iceux.

Adonc s'esiouyront tous les arbres de forest pour la face du Seigneur, car il vient, car il vient iuger la terre.

Il iugera le monde selon equité : & les peuples selon sa verité.

A iceluy David, quand sa terre luy fut restitue.
PSAL. 96. Dominus regnauit exultet. Heb. 97.

A Le Seigneur a regné, que la terre s'en esiouyffe : plusieurs Isles en soyent en liesse.

La nuē & obscurité sont à l'entour de luy iustice & iugement est correction de son siege.

Le feu precedera deuant luy : & enflammera ses ennemys tout à l'entour.

Ses escleres ont resplendy autour de la terre : la terre l'a veu & a esté commeuē.

Les montaignes se sont fondues comme cire deuant la face du Seigneur : & toute la terre deuant la face du Seigneur.

Les cieulx ont annoncé sa iustice, & tous les peuples ont veu sa gloire.

Tous ceulx qui adorent les ydoles soyent confondus : & qui se glorifient en leurs images.

Vous tous ses anges adorez le : Sion l'a ouy, & s'en est esiouye.

Aussy Seigneur les filles de Iuda se sont esiouyes, pour tes iugemens.

Car tu Seigneur es le tressouuerain sur toute la terre, tu es fort esleuē par dessus tous les dieux.

Vous qui aymez le Seigneur, hayez le mal : le Seigneur garde les ames de ses sainctz, & les deliura de la main du pecheur.

La lumiere est leuēe au iuste : & la liesse aux droictz de cœur.

Iustes, esiouyffez vous au Seigneur, & confessez louenge à la memoire de sa sanctification.

Psalme à David.

PSAL. 97. Cantate domino canticum. Heb. 98.

A Chantez au Seigneur nouveau canticque : car il a fait choses merueilleuses.

Sa dextre & son saint bras luy ont acquis salut.

Le Seigneur a fait cognoistre son salutaire : il a reuelé sa iustice en la presence des gentz.

Il a eu souuenance de sa misericorde, & de sa verité à la maison d'Israël.

Toutes les fins de la terre ont veu le salutaire de nostre Dieu.

Tous habitas de la terre de nostre Seigneur, chantez, & vous esiouyffez, & d'iceulx psalmes.

Dites psalmes au Seignr en harpe, en la harpe de dix cordes, & de luth, & de trompe de bronze, & de cornes.

Donnez

Donnez son de ioye en la presence du Roy le Seigneur: la mer soit esmeue & le contenue d'icelle: tout le mode, & ceux q habitent en iceluy.

Les fleuves s'esliouyront comme frappans de la main, & les montaignes s'esliouyrôt ensemble pour la presence du Seigneur. car il vient iuger la terre.

608. 59. c. Il iugera le monde par iustice, & les peuples par equité.

Psalme à Dauid.

PSAL. 98. Dominus regnavit irascantur. Heb. 99

A Le Seigneur a regné, les peuples en soyent courroucez: toy qui sied sus les cherubins, la terre soit esmeue.

Le Seigneur est grand en Syon: & souuerain sur tous peuples.

Qu'ilz confessent louenge à ton grand nō, car il est terrible & saint: & l'honneur du Roy ayme iugement.

Tu as appareillé les directions: & as fait iugement & iustice en Iacob.

Exaltez le Seigneur nostre Dieu, & adorez la scabelle de ses piedz: car il est saint.

B Moise & Aaron sont entre ses prestres: & Samuel entre ceux qui inuoquent son nom.

Ilz inuoquoyēt le Seigneur, & il les exauçoit, il parloit à eux en la colonne de nuée.

Ilz gardoient ses testmognages, & le cōmandement lequel leur auoit donné.

Seigneur nostre Dieu, tu les exauçois: Dieu tu leur as esté propice, & aussy vengeāt toutes leurs inuentions.

Exaltez le Seigneur nostre Dieu, & l'adorez en sa sainte montaigne: car le Seigneur nostre Dieu, est saint.

Psalme en confession.

PSAL. 99. Iubilate Deo omnis terra, seruite. Heb. 100

A **T**oute la terre dōnez son de ioye à Dieu: seruez au Seigneur Dieu en lyesse.

Venez deuant luy en lyesse.

Sçachez q le Seigneur est Dieu: il nous a fait, & non point nous, nous mesmes.

Peuple qui estes à luy, & qui estes les ouailles de sa pasture, entrez en ses portes avec louenge, & en ses salles en hymnes: & dōnez luy louenge.

Louez son nom: car le Seigneur est bening: sa misericorde est eternellement, & sa verité iusqs en generation & generation.

Psalme à iceluy Dauid.

PSAL. 100. Misericordiam & iudicium. Heb. 101.

A **S**eigneur, ie te chanteray misericorde & iugement.

Je chanteray Psalme, & entendray en la voye, laquelle est sans macule, quand tu viendras à moy.

Je cheminoye en l'innocence de mon cœur, au milieu de ma maison.

Ie ne mettoye point chose iniuste deuant mes yeux: il ay hay ceux q faisoient les transgressions.

Le cœur peruers n'a point esté conioinct à

moy: ie ne cognoissoye point le mauuais, se destournant de moy.

Ie poursuiuoye celuy qui detraçtoit secretement de son prochain.

Ie ne mangeoye point avec celuy qui estoit orgueilleux de l'œil, & gros de cœur.

Mes yeux sont vers les fideles de la terre, à fin qu'ilz soient assis avec moy: celuy qui cheminoit en la voye d'innocence, iceluy me seruoit.

Celuy qui fait orgueil ne habitera point au milieu de ma maison: celuy qui parle choses iniques n'a point prosperé en la presence de mes yeux.

Ie mettoye à mort au matin tous les pecheurs de la terre: à fin que ie destruisisse de la cité du Seigneur tous ceux qui font iniquité.

L'oraison du paoure, quand il estoit en angouisse, & qu'il faisoit sa priere deuant le Seigneur.

PSAL. 101. Domine, exaudi orationem. Heb. 102.

Seigneur, exauce mon oraison, & que mon cry paruienne iusques à toy.

Ne destourne point ta face de moy: & en quelconque iour que ie suis en tribulation, encline ton oreille vers moy.

En quelconque iour que ie t'inuoquay, exauce moy hastiuement.

Car mes iours sont defaillys comme fumée: & mes os sont seichez comme la friture.

I'ay esté frappé comme l'herbe, & mon cœur est seiché: car i'ay oublyé à manger mon pain.

Pour la voix de mon gemitement, mon os a tenu à ma chair.

Ie suis fait semblable au pellican du desert: ie suis fait comme le chathuant au domicile.

I'ay veillé, & suis fait comme le passereau solitaire dedans le toit.

Mes ennemys m'ont reproché tout le iour, & ceux qui me louoient, iuroient contre moy.

Car ie mangeoye la cendre comme pain, & mesloye mon breuuage avec pleur.

Pour la face de l'ire de ton indignation: car en m'esleuant tu m'as deiecté.

Mes iours sont declinez comme l'vmbre: & suis seiché comme le foin.

Mais toy, Seigneur, tu demeure eternellemēt & ta memoire est de generation en generation.

En toy leuant, tu auras pitié de Syon, car le temps est venu que tu aye misericorde de luy: car le temps est venu.

Car ses pierres ont pleu à tes seruiteurs: & auront pitié de sa terre.

Et aussy Seignr, les gents craindrōt ton nom: & tous les Roys de la terre craindront ta gloire.

Car le Seignr a edifié Syon: & sera veu en sa Il a regardé à l'oraison des humbles: gloire.

& n'a point despris leur priere.

Ces choses soient escriptes pour la generatiō aduenir: & le peuple q sera creé, louera le Seignr.

Car il a regardé de son hault saintuaire, le Seigneur a regardé du ciel en la terre.

Rr

A fin

Liure des Psalmes.

A fin qu'il ouyt les gemissements de ceux qui estoient detenus es lyens & pour deslier les filz de ceux qui estoient mys à mort.

A fin qu'ilz annonçēt le nom du Seigneur en Syon, & sa louenge en Ierusalem.

D En assemblant les peuples ensemble, & les Royz, à fin qu'ilz seruent au Seigneur.

Elle luy a respondu en la voye de sa vertu, annonce moy la briefueté de mes iours.

Ne me reuoque point au milieu de mes iours: tes ans sont de generation en generation.

Heb. 1. c. d **Seignr** tu as fondé la terre dès le comencemēt: & les cieulx sont les œuures de tes mains.

Ilz periront, mais tu seras permanent: & tous iceux s'enuiellerōt comme le vestement.

Et tu les mueras comme la couerture, & seront muez: mais tu es le mesme qui es, & tes ans ne defauldront point.

Les enfans de tes seruiteurs habiterōt: & leur semence sera adressée eternellement.

De David.

P S A L. 102. *Benedic anima mea domino.* Heb. 103.

A **M** On ame, benis le Seigneur: & que toutes les choses q̄ sont en moy, beneissent son saint nom.

Mō ame benis le Seigneur. & ne vueille point oublier toutes ses retributions.

Lequel pardonne toutes tes iniquitez: lequel guerit toutes tes maladies.

Lequel rachete ta vie de mort: lequel te corōne en misericorde & miserations.

Lequel remplit en biens ton desir: ta ieunesse sera renouvellee comme celle de l'aigle.

Le Seigneur faisant misericorde: & iugement à tous ceux qui seuffrent iniures.

B Il a fait cognoistre ses voyes à Moÿse: & ses volentez aux enfans d'Israël.

Nb. 14. 6. Le Seignr est miserateur & misericordieux: de longue attente, & moult misericordieux.

Il ne se courroucera point perpetuellement: & ne menaçera point eternellement.

Il ne nous a point fait selon nos pechez: & ne nous a point rendu selon noz iniquitez.

Car selon la haultesse du ciel à la terre il a cōfermé sa misericorde sur ceux qui le craignent.

D'autant qu'orient est esloigné d'Occidet, de tāt il fait noz iniquitez estre loing de nous.

C Ainsy quē le pere a pitié de ses enfans, ainsy le Seigneur a eu pitié de ceux q̄ le craignent: car il a cogneu de quoy nous sommes formé.

Il a eu souenance que nous sommes pouldre, les iours de l'home sont comme l'herbe: il florira comme la fleur du champ.

Car l'esprit passera en celuy, & ne s'arrestera point: & ne cognoistra plus son lieu.

Mais la misericorde du Seignr est dez le comēcemēt: & iusq̄s eternellemēt sur eux q̄ le craignent.

Et sa iustice est sur les enfans des enfans, à ceux qui gardent son testament.

Et qui ont souenance de ses comādemētz pour les accomplir. **D**

Le Seigneur a appareillé son siege au ciel: & son royaume aura domination sur tous.

Beneissez le Seigneur vous tous ses anges, qui estes puissanz en vertu: qui faites sa parole pour ouyr la voix de ses sermons.

Beneissez le Seigneur vous toutes ses armées: vous qui estes ses seruiteurs, qui faites sa volūtē.

Beneissez le Seigneur vous toutes ses œuures: mon ame benis le Seigneur en tout lieu de sa seigneurie.

A iceluy David.

P S A L. 103. *Benedic anima mea dño, domine.* Heb. 104.

A **M** On ame benis le Seigneur: Seigneur mō Dieu tu es magnifié moult grandement.

Tu as vestu louenge & beaulté: estant orné de lumiere comme d'un vestement.

Qui estendz le ciel comme vne peau: qui couures d'eues les plus haultes parties d'iceluy.

Qui metz la nuée pour ton ascension: qui chemine sur les ailles des ventz.

Qui fais tes anges espritz: & tes seruiteurs le feu ardent. **Heb. 1. c. d**

Qui as fondé la terre sur sa stabilitē: elle ne sera point bougée à tousioursmais.

L'abyssme comme vn vestement est sa couerture: les eues s'arrestent sur les montaignes.

Elles s'enfuyront à ta reprehension: elles craindront de la voix de ton tonnoire.

Les montaignes montent, & les champs descendent au lieu, lequel tu leurs as fondé.

Tu leur as mis vn terme leq̄l ne passerōt point: & ne se retournerōt point pour couvrir la terre.

Tu es celuy q̄ fais sourdre les fontaines es vallées: les eues passerōt par entre les montaignes.

Toutes les bestes du champ beueront: les asnes sauages attendront en leur soif.

Les oyseaux du ciel habiteront sur icelles: & donneront leur voix du milieu des pierres.

Arroufant les montaignes de ses haultz lieux: la terre sera rassasiée du fruit de tes œuures.

Tu produis le foin aux iumentz: & l'herbe au service des homes. **104. b.**

A fin que tu faices yssir le pain de la terre: & q̄ le vin resiouysse le cœur de l'home.

A fin qu'il esiouysse la face en huile, & que le pain conferme le cœur de l'home.

Les arbres du champ seront rassasiés, & les cordes du Liban, lesquelles il a planté: illec les passe-reaux seront leurs nidz.

La maison de l'hayron est leur duc, les haultes montaignes seront aux cerfs: la pierre sera refuge aux herissons.

Il a fait la lune pour les saisons: le soleil a cogneu son esconferment.

Tu as mis tenebres, & la nuit est faite: en icel le chemineront toutes les bestes de la forest.

Los

Les leonceaux bruyent pour auoir qlq proye & pour demander de Dieu leur viande.

Le soleil est leué, & ilz se font assemblez, & se retireront en leurs cauernes.

L'home se partira à son œuure: & à sa besogne iusques au vespre.

Sus. 91. a. O Seigneur que tes œuures sont magnifiées? tu as fait toutes choses en sapience: la terre est remplye de ta possession.

Ceste mer est grâde & spacieuse de bras: illec sont bestes nageâtes, desquellz on ne scait le nom-

Petites bestes avec les grâdes. illec passe (bre- ront les nauires.

D Là est ce dragô laquelle tu as formé pour s'ef- battre en icelle: toutes ces choses attendêt de toy: que tu leur donne viande en leurs temps.

Quand tu leur donneras, ilz la cuelleront: & quand tu ouriras ta main, toutes choses seront remplies de bonté.

Mais quand tu destournera ta face, ilz seront troublez: tu leur osteras leur esprit, & defau- dront, & retourneront en leur pouldre.

Tu enuoyeras ton esprit, & ilz seront creéz: & tu renouelleras la face de la terre.

La gloire du Seigneur soit eternellement: le Seigneur s'esioyra en ses œuures.

Lequel regarde la terre, & la fait trembler: & touche les montaignes, & elles iettent fumées.

Sus. 145. a. Je chanteray au Seigneur en ma vie, ie diray psalme à mon Dieu tant longuement q'ie suis.

Ma parole luy soit ioyeuse: certainement ie me resioyrai au Seigneur.

Que les pecheurs defaillent de la terre, & les iniques, tellement qu'ilz ne soient plus: mon ame benis le Seigneur.

Hallelu-ia.

P S A L. 104. Confitemini domino & inuoca. Heb. 105.

A *1 Par. 16. b.* *1 Sa. 22. b.* **C**onfessez louége au Seignr, & inuoqz son nom: & annoncez ses œuures entre les gents.

Chantez à luy, & luy dictez psalmes: rap- comptez tous ses merueilles.

Soyez esioyrs en son saint nom: le cœur de ceux qui quierent le Seigneur s'esioyffe.

Querez le Seigneur, & soyez confermez: que rez sa face à tousiours.

Ayez souuenâce de ses merueilles qu'il a fait: de ses signes merueilleux, & des iugemens de sa

Vous q'estes la semence d'Abrahâ (bouche- son seruiteur: & filz de Iacob son esleu.

Iceluy est le Seigneur nostre Dieu, ses iuge- mens sont en toute la terre.

Gen. 12. c. d. Il a eu souuenâce eternellement de son testa- ment, & de la parole qu'il a mädé en mille gene-

Laquelle il a disposé à Abrahâ: & de (rations. son iurement qu'il a fait à Isaac.

Et il l'a estably à Iacob en commandemêt, & à Israël en eternal testament.

En disant: Iete doneray la terre de Chanaan, le cordeau de vostre heritage.

B Quand ilz estoient en petit nombre, trespeu

& estrangers en icelle.

Et ont passé de gent en gent, & d'un royau- me à vn aultre peuple.

Il n'a point permis que home leur nuisist: & a chastié les Royz à cause d'eux. *1 Par. 16. c.* *2. 1018. 1. c.*

Ne vueillez point toucher mes oinctz: & ne vueillez point maligner cõtre mes prophetes.

Et il appella la famine sur la terre: & destruisit toute la substance de pain.

Il enuoya vn home deuant eux: Ioseph fut vé- du comme esclau. *Gen. 37. E.* *39. d.*

Ilz estreignirent les piedz d'iceluy en ceps, le fer perça son ame, iusques à ce que sa parole fust venue.

La parole du Seignr l'enflâma: le Roy enuoya *Gen. 41. b.* & le deslya: le prince des peuples le deliura. *Gen. 41. e*

Il le constitua Seigneur de sa maison, & prin- ce de toute sa possession.

A fin qu'il instruisit ses Princes cõme luy mes- me, & qu'il enseignast prudence à ses anciens. *C*

Et Israël entra en Egypte, & Iacob habita cõ me estrange en la terre de Cham. *Gen. 46. a*

Et il feit moult fort accroistre son peuple: & le fortifia sur ses ennemys.

Il changea leur cœur à fin qu'ilz hayssent son peuple, & qu'ilz feissent fraude à ses seruiteurs. *Exo. 1. b. c.* *3. c. 4. d. e.*

Il enuoya Moysè son seruiteur, & Aaron le quel il auoit esleu. *Exo. 7. a.*

Il mist en eux les parolles de ses signes, & de ses faitz merueilleux en la terre de Cham. *Exo. 10. f.*

Il enuoya tenebres, & feit obscur: & n'y eut quelque resistance à ses parolles. *Exo. 7. d.*

Il conuertit leurs eaues en fang: & tua leurs poissions. *Exo. 8. b.* *Sus 77. c.*

Et leur terre produisit raines, iusqs aux cham- bres secretes de leurs Royz.

Il cõmanda, & la mouche canine vient, & pe- *Exo. 8. &* *9.* tites mouches à aguillon par toute leur cõtrée.

Il mist leur pluye en gresle: & le feu bruslant en la terre d'iceux.

Et il frappa leurs vignes & leurs figuiers: & rô pist les arbres de leurs contrée.

Il commanda, & la sauterelle est venue: & la *Exo. 10. d.* chenille, laquelle estoit sans nombre.

Et mangea toute l'herbe en leur terre: & man- gea tout le fruit de leur territoire.

Il frappa tout premier nay en leur terre: & *Exo. 11. d.* tous les premiers fruitz de leur labour.

Et les mena hors avec argêt & or: & n'y auoit *D* *Exo. 13. d.* en leurs lignées aucun malade.

Egypte fut esioyve à leur departement: car la crainte d'iceux estoit tumbée sur eux.

Il estendit la nuée pour la protection d'iceux: & le feu à fin qu'il leur luyfist de nuit:

Ilz demanderent, & la caille est venue: & les ressasia du pain du ciel.

Il rompit la pierre, & les eaues decoulerent: les rimiers coururent par lieu sec.

Car il eut memoire de sa sainte parole, la Rr ij quelle

Liure des Psalms.

Gen. 22. c
Iosu. 3. d. quelle auoit eu à Abraham son seruiteur.
Et mena son peuple dehors en Iyeffe, & ses esleutz en resiouyffance.
Et leur donna les contrées des gents, & possederent les labeurs des peuples.
A fin qu'ilz gardassent ses iustifications, & qu'ilz requerussent sa loy.

Hallelu-ia.
PSAL. 105. Confitemini domino quo. Heb. 106.

A
Judith 13. c
cccl. 43. d. **C**onfessez au Seignr louenge, car il est bõ, car sa misericorde est à tousioursmais.
Qui sera celuy qui dira les puiffances du Seigneur, & q' fera ouyr toutes ses louenges?

Bienheureux sont ceux qui gardent iugemêt, & qui font iustice en tout temps.
Seigneur, aye memoire de nous selon le bon vouloir que tu as vers ton peuple: visite nous en ton salutaire.

Pour veoir en la bonté des tes esleutz: pour auoir ioye en la Iyeffe de ta gent: à fin que tu fois loué avec ton heritage.

B
Judith 7. d. Nous auons peché avec noz peres, nous auõs fait iniustement: & auons fait iniquité.

Noz peres n'ont point entendu tes merueilles en Egypte: ilz n'ont point eu memoire de la multitude de ta misericorde.

Et ceux t'ont prouoqué à ire en montât sur la mer, la mer rouge.

Et il les a sauué pour son nom: à fin qu'il donast à cognoistre sa puiffance.

Exo. 14. c. Et il menaça la mer rouge, & elle seicha: et les conduit par les abysses, comme par le desert.

Et les sauua de la main de ceux, qui les hayoent: & les racheta de la main de l'ennemy.

Exo. 14. g. Aussi l'eau couurit ceux q' les troubloient: il n'en demoura point vn seul d'iceux.

Adõc ilz creurent à ses parolles: & louerent sa louenge.

Ilz eurent à coup fait, & oublierent ses oeures: & n'attendirent point son conseil.

Exo. 17. c. Et desirerent par vne concupiscence au desert: & ilz tenterent Dieu au lieu sans eau.

Nõ. 11. g. Il leur donna leur petition, & enuoya saturation en leurs ames.

Et ilz esmeurerent à courroux Moyses es paillõs, & Aarõ le sainct du Seigneur.

Nõ. 16. d. La terre s'ouurit, & engloutit Dathan: & se couurit sus la congregation d'Abiron.

Et le feu s'esprit en leur assamblee: la flamme brula les pecheurs. (idole.)

Exo. 32. a. Et ilz firent vn veau en Oreb: & adorerent vn idole.
Et muerent leur gloire en espeche d'un veau qui menge le foin.

Ilz ont oublié Dieu qui les a sauué: qui a fait grandes choses en Egypte, merueilles en la terre de Cham: choses terribles en la mer rouge.

Pourquoy il dit q' il les destruiroit, si n'eust esté q' Moyses son esleu assista deuant luy en la destruisit point: & ilz ont reputé pour neant la ter-

re desirable.

Ilz ne creurent point à sa parole, & murmurerent en leurs tabernacles, ilz n'obeirent point à la voix du Seigneur.

Et il esleua sa main sur eux: pour les abatre au desert.

Et pour deietter leur semence es nations, & les espartre parmy les pays.

Et ilz se ioingnirent à Beelphegor, & mangerent les sacrifices des mortz. E

Et le prouoquerent à ire par leurs oeures, & la ruine fut multipliée en eux.

Et Phinées tint ferme, & l'appaissa: & la playe Nõ. 25. b. cessa.

Et ce, luy fut reputé à iustice de generation en generation, à tousioursmais.

Et ilz le courroucerent aux eues de contradiction, & Moyses fut tormenté pour eux, car ilz auoient prouoqué à courroux son esprit. Nõ. 20. a.

Et il parla hardiment de ses leures, ilz ne destruyrēt point les gentils, lesquelles le Seigneur leur auoit commandé.

Et ilz furent meslez entre les gents, & apprirent leurs oeures: & ilz seruirēt à leurs ydoles: & ce leur fut fait en scandale.

Et ilz sacrifierēt leurs filz & filles aux diables. F

Et respandirent le sang innocent, le sang de leurs filz & de leurs filles, lesquelles ilz sacrifierēt aux ydoles de Chanaan.

Et la terre fut infectée d'occision pour l'effusion des sangz, & fut souillée par leurs oeures: & ont paillardé par leurs faitz.

Et le Seigneur se courrouça en fureur contre son peuple: & eut en abomination son heritage.

Et les donna es mains des gentils: & ceux qui les hayoient eurent domination sur eux.

Et leurs ennemys leur firent tribulation, & furent humiliez soubz leurs mains: plusieurs fois il les deliura.

Mais ilz le prouoquerent à ire en leur conseil: G
& furent humiliez par leurs iniquitez.

Et ilz veit quand ilz estoient en tribulation: & ouyt leur oraison.

Et il eut memoire de son alliance: & se repenit selon la multitude de sa misericorde. deut. 32. 1

Et leur donna misericordes en la presence de tous ceux qui les auoient prins.

Seigneur q' es nostre Dieu sauue nous: & nous recueille hors des nations.

A fin q' nous confessons louenge à ton saint nom: & q' nostre gloire soit en ta louenge.

Beneict soit le Seignr le dieu d'Israël des les siecle: & tout le peuple dira, ainsi soit il ainsi soit il.

Hallelu-ia.
PSAL. 106. Confitemini domino quo. Heb. 107

A
Judith 7. c. **C**onfessez loué au Seigneur, car il est bõ: car sa misericorde est eternellement.

Ceux q' sont rachetez du Seigneur, diēt louenge: lesquels il a racheté de la main de l'ennemy, & les a rassemblé des regions.

D' Ori-

D'Orient, & d'Occident, d'Aquilon & de Midy.

Ilz ont erré au desert par lieu hydeux: & n'ont point trouué le chemin de la cité habitable.

Ilz ont eu fain & soif, leur ame a defaillly en eux:

Et ilz ont cryé au Seigneur quand ilz estoient en tribulatiō: et il les a deliuré de leurs necessitez:

Et les a mené par la droicte voye: à fin qu'ilz allassent en cité habitable.

Que ses misericordes confessent louenge au Seigneur: & ses merueilles aux enfans des homes.

B Car il a rassasié l'ame vuyde: & a saoulé de biens l'ame qui auoit fain.

Il se feoiēt en tenebres, & en vmbre de mort: & estoient lyez en paoureté & en enfer.

Pourtant qu'ilz auoient esté rebelles aux parolles de Dieu: & auoient contemné le conseil du tressouuerain.

Et leur cœur fut humilié par labeurs: ilz furent debilitéz, & n'y auoit aucun q les aydast.

Mais ilz cryerent au Seignr quand ilz estoient en tribulatiō: & il les deliura de leurs necessitez.

Et les mena hors des tenebres & de l'vmbre de mort: & rompit leurs lyens.

Les misericordes cōfessent louēge au Seignr: & ses merueilles aux enfans des homes.

Car il a rompu les portes d'airain: & a rompu les barreaux de fer.

Il les a receu de la voye de leur iniquité: car ilz ont esté a baisséz pour leurs iniustices.

Leur ame a eu toute viande en abomination: & se font approché iusqs aux portes de la mort.

C Mais ilz ont cryé au Seigneur quād ilz estoiet en tribulatiō: & il les a deliure de leurs necessitez

Il a entoyé sa parole & les a guery: & les a deliuré de leurs corruptions.

Que ses misericordes confessent louenge au Seignr: & ses merueilles aux enfans des homes.

Et qu'ilz sacrifient sacrifice de louenge: & annoncent ses œures en lyesse.

Ceux qui descendent en la mer es nauires, qui font œures en plusieurs eaves.

Iceux ont veu les œures du Seigneur, & ses merueilles en la mer profonde.

Il a comandé, & le tourbillon de vent s'est leué: & les vndes d'icelle se sont esleuées.

Ilz montent iusques aux cieulx, & descendent iusqs aux abyssmes: leur ame defailloit es maulx.

Ilz ont esté troublez, & esmeutz cōme celuy q est yure: & toute leur sapience a esté deuorée.

Mais ilz cryerēt au Seigneur quād ilz estoiet en tribulatiō: & il les deliura de leurs necessitez.

Et commua la tempeste en tranquillité: & les vndes d'icelle cesserent.

Et ilz furent ioyeux pour ce qu'elles cesserēt: il les amena au port de leur volonté.

D Que ses misericordes confessent louenge au Seigneur: & ses merueilles aux enfans des homes.

Et qu'ilz l'exaltent en la cōgregation du peuple: & le louent en la chaiere des anciens.

Il a mis les riuers en desert, & les sources des eaves en soif.

Et la terre apportant fruiēt en salines: pour la malice de ceux qui habitoient en icelle.

Il a mis le desert en estāgz d'eaves, & la terre sans eave, en sources d'eaves. Iob. 22. d.

Et illec a mis ceux qui auoient fain: & ont constitué cité d'habitation.

Et ilz ont semé les champs, & ont planté vignes: & ont fait le fruiēt de natiuité.

Et il les a beneict: & ont esté grandemēt multipliez: & n'a point amoindry le nombre de leurs bestial.

Ilz ont esté faitz en petit nōbre, & ont esté tormenté par la tribulatiō des maulx & de douleur.

Diuisiō a esté espadue sur les princes: & les a faitz errer au desert, & non point en la voye.

Et il a soullagé l'indigēt de paoureté: & a mis les familles comme ouailles.

Ceux q serōt droictz le verrōt, & s'en esiouyront: & toute iniquité estoupera sa bouche. Iob. 22. c.

Qui est celuy qui est saige, & gardera ces choses? & entendra les misericordes du Seigneur?

Cantique de Psalme à iceluy Dauid.

P S A L. 107. Paratum cor meum Deus. Heb. 108.

M On cœur est appareillé ô Dieu, mô cœur est appareillé: ie chanteray, & diray psalmes en ma gloire. A sus. 56. b & 59.

Leue toy psalterion & harpe, ie me leueray à l'aube du iour.

Seigneur ie confesseray ta louenge es peuples & te diray psalmes es nations.

Car ta misericorde est grande par dessus les cieulx, & ta verité est iusques aux nuées.

O Dieu, tu fois esleué sur les cieulx: & ta gloire soit sus toute la terre: à fin que tes bien aymez soient deliurez. sus 59. b

Sauue moy par ta dextre, & m'exauce: Dieu a parlé en son saintuaire. B

Je m'esiouyray, & departiray la terre de Sichem: & mesureray la vallée des tabernacles.

Galaad est à moy, & Manasses est à moy: & Ephraim est la susception de mon chef. Sus. 59. b.

Juda & mon Roy: Moab est le pot de mon esperance.

Je tendray mon chaussement en Idumée: les estrangers me sont faitz amys.

Qui sera celuy q me menera iusqs à la cité garnie? qui me menera iusques en Idumée? C

Ne seras ce point toy ô Dieu, qui nous as debouté, & ne sortiras tu pas, ô Dieu, avec noz armées?

Donne nous ayde en tribulation: car le salut de l'home est vain.

Nous ferons vaillāmēt de par Dieu: & cestuy amenera noz ennemys à rien.

Pour la fin, Psalme de Dauid.

P S A L. 108 Deus laudem meam. Heb. 109.

Rr ij O Sei.

Liure des Psalmes.

A Dieu, ne te tais point de ma loué: car la bouche du pecheur, & la bouche du troyeur est ouuerte contre moy.

Ilz ont parlé contre moy en langue pleine de fraude, & m'ont enuironé de parolles de hayne: & si m'ont assaily sans cause.

Pource qu'ilz me debuoiét aymer, ilz disoiét mal de moy: mais ie prioie.

Ilz ont mis alencótre de moy maux pour biés & hayne pour ma dilection.

Constitue le pecheur contre luy: & le diable se tienne à ses dextres.

Quand il sera iugé, qu'il se parte condemné: & son oraison soit faicte en peché.

Actes 1. b. Ses iours soient en petit nombre: & que vn autre prenne son euesché.

Ses filz soyent faictz orphelins, & la femme foyt faicte vesue.

B Ses filz soyent menéz vagabódz, & qu'ilz médient: ilz soyent iettez hors de leurs habitations.

Que l'usurier enquiere toute sa substáce: & q'les estrangers rauissent tous ses labours.

Il n'aye point d'adiuteur: & n'y ayt aucun qui ayt pitié de ses orphelins.

Ceux qui naistront de luy soyent destruietz: son nom soyt effacé en l'autre generation.

L'iniquité de ses peres reuienne en memoire en la presence du Seigneur: & le peché de sa mere ne soit point effacé.

Ilz soient faictz à tousiours cõtre le Seigneur: & leur memoire soit abolye de la terre: pource qu'il n'a point en memoire de faire misericorde.

Et a persecuté l'home paoure & mendiant & dolent du cœur, pour le liurer à mort.

Et il a aymé malediction, & elle luy viendra: il n'a point voulu benediction, & elle s'esloingnera de luy.

C Et il a vestu malediction comme vn vestemét: & est entrée comme eaue en ses entrailles, & cõme huyle, dedens ses os.

Qu' elle luy soit faicte comme vn vestement, du quel il est conuert: & cõme vne cincture de la quelle il est tousiours ceinct.

Ceste est l'œuure de ceux qui parlent mal de moy enuers le Seigneur: & qui parlét maux contre mon ame.

Et toy, Seigneur, Seignr fais avec moy pour ton nom: car ta misericorde est douce.

Delivre moy, car ie suis indigent & paoure: & mon cœur est troublé dedens moy.

Ie suis osté comme l'umbre quand elle decline: & suis escoux comme les sauterelles.

Mes genoulx sont debilitéz par ieusne: & ma chair est muée pour l'huyle.

D Et ie leur ay esté faict en opprobre: ilz m'ont veu, & ont hosché leurs testes.

Seigneur mon Dieu ayde moy: sauue moy selon ta misericorde.

Et sçachét que icelle est ta main: & que toy

Seigneur l'as faicte.

Ilz le maudiront, & tu beneiras: ceux qui s'esleuent contre moy, soient confondus: mais ton seruiteur s'eslouyra.

Ceux qui dient mal de moy, soient vestuz de honte: & soient couverts de leur confusion, comme d'un vestement double.

Ie confesseray au Seigneur grandement de ma bouche: & le loueray au milieu de plusieurs.

Car il a alsisté aux dextres du paoure: à fin qu'il sauast mon ame des persecuteurs.



Psalme de David.

PSAL. 109. Dixit dominus domino meo. Heb. 110.

L E Seigneur a dit à mō Seigneur, Siedz toy à ma dextre.

Jusques à ce que ie mette tes ennemys la scabelle de tes piedz.

Le Seigneur enuoyera de Sion la verge de ta vertu: ays dominatiō au milieu de tes ennemys.

Le commencement est avec toy au iour de ta vertu: es resplendissemens des saintz: ie t'ay engendré du ventre deuant le poinct du iour.

Le Seigneur a iuré, & il ne s'en repétira point: tu es prestre eternellemét, selon l'ordre de Melchisedech.

Le Seigneur estant à ta dextre, a deffait les Roys, au iour de son ire.

Il iugera es nations, il emplira les ruynes: il casera les testes des plusieurs en la terre.

Il beuera du torrent en la voye: pour ceste cause il exaltera son chef.

Halleluia.

PSAL. 110. Confitebor tibi domine in toto. Heb. 111.

S eigneur ie te confesseray louenge de tout mon cœur: au conseil & en la congregation des iustes.

Les œuures du Seigneur sont grandes: & exquisés en toutes ses voluntez.

Son œuure est confession de louenge, & magnificéce: & sa iustice demeure eternellemét.

Le Seigneur misericordieux & miserateur a fait qu'on a memoire de ces merueilles: il a donné la viande à ceux qui le craignent.

Il aura memoire eternellemét de son testamēt: il annoncera la vertu de ses œuures à son peuple.

Ausi

A fin qu'il leur donne l'heritage des gents: les œures de ses mains, sont verité & iugement.

Tous ses commandemens sont loiaux: & confermez à tousiours: mais: faitz en verité & en equité.

Le Seigneur a enuoyé redemption à son peuple: & a commandé son testament eternellemēt.

Iob. 28. d
Pro. 1. a. &
9. b.
Ecl. 1. b.

Son nom est saint & terrible: la crainte du Seigneur est commencement de sapience.

Bon entendement est à tous ceux qui le font: la louenge demeure eternellement.

Hallelu-ya, du retour d'Aggée & de Zacharie.
PSAL. III. Beatus vir quitimet Dominū. Heb. 112.

A Benheureux est l'home qui craint le Seigneur: il aura moult grande volenté en ses comandemens.

Sa semence sera puissante en la terre: la generation de ceux qui sont droitz, sera beneciēte.

Gloire & richesses sont en sa maison: & sa iustice demeure eternellement.

La lumiere est leuée es tenebres, à ceux q sont droitz: le misericordieux, le miserateur, & le iuste.

L'home sera ioyeux qui fait misericorde & presté, il disposera ses parolles selon raison: car il ne cera point meū eternellement.

B Le iuste sera en memoire eternelle: & ne craindra point, quād il orra quelque mauuaise chose.

Son cœur est appareillé d'auoir esperance au Seigneur, son cœur est confermé: il ne fera point commeū, iusques il mesprise ses ennemys.

1. Cor. 9. c

Il a distribué, & donné aux paoures: sa iustice demeure eternellement: sa corne sera exaltée en gloire.

Le pecheur le verra, & en sera marry, il grinsera de ses dentz, & defauldra: le desir des pecheurs perira.

Hallelu-ya.
PSAL. 112. Laudate pueri Dominum. Heb. 113.

A
Soub. 13. 4.
Iob. 1. d.

E Nfans louez le Seigneur: louez le nom du Seigneur.

Le nom du Seigneur soit beneciē, de ceste heure iusques eternellement.

Depuis le soleil leuant, iusques au soleil couchāt, le nom du Seigneur est digne de louenge.

Malac. 1. c

Le Seigneur est hault sur toutes gents, & sa gloire est par dessus les cieux.

Qui est comme le Seigneur, nostre Dieu, qui habite en lieux haultz, & regarde les choses hūbles au ciel & en la terre?

1. Rois. 2. d

Il esleue le chetif de la terre, & releue le paoure de la fiente.

A fin qu'il luy baille lieu avec les princes, avec les princes de son peuple.

Qui fait celle qui estoit sterile habiter en la maison, foy resiouyssant estre la mere des enfans.

Hallelu-ya.
PSAL. 113. In exitu Israel de AEgypto. Heb. 114.

Q Vand Israël issoit d'Egypte, & la maison de Iacob, du peuple Barbare.

A
Exo. 13. 2.

Iudée a esté faite sa saintification, & Israël sa puissance.

La mer l'a veu, & s'en est fuyē: le Iordain s'en est retourné au derriere.

Les montaignes ont sauté comme moutons, & les petites montaignes, comme les aigneaux des ouailles.

O mer, quelle chose t'est aduenue, que tu te en es fuyē: & à toy Iordain, que tu t'es retourné au derriere?

Montaignes, vous estes sautéēs comme moutons: & vous petites montaignes, cōme aigneaux des ouailles?

La terre est esmeuē deuant la face du Seigneur: deuant la face du Dieu de Iacob.

B

Le q̄l a conuertī la pierre en estangz d'eauēs, & la roche en fontaines d'eauēs.

Psalme. 115. selon les Hebreux.

N On pas à nous, Seigneur, nō pas à nous: mais donne la gloire à ton nom.

Pour ta misericorde, & ta verité: à fin que les gents ne dient, Ou est leur Dieu?

Car nostre Dieu est au ciel: il a fait toutes choses lesquelles il a voulu.

Les ydoles des Gentilz sont or & argent, les œures des mains des homes.

Soub. 13. 4.
c.
Sap. 15. d.

Ilz ont bouche, & n'en parleront point: ilz ont yeux, & n'en verront point.

Ilz ont des aureilles, & n'en orront point: ilz ont narines, & n'en sentiront point.

Ilz ont mains, & n'en toucheront point: ilz ont piedz, & ne chemineront point: ilz ne cryeront point de leur gosier.

C

Ceux qui les font, soient semblables à eux: & tous ceux qui se confient en eux.

La maison d'Israël a eu esperance au Seigneur: il est leur adiuteur, & leur protecteur.

La maison d'Aaron a esperé au Seigneur: il est leur adiuteur, & leur protecteur.

Ceux qui craignent le Seigneur, ont eu esperance au Seigneur: il est leur adiuteur, & leur protecteur.

Le Seigneur a eu memoire de nous, & nous a beneciē.

Il a beneciē la maison d'Israël, il a beneciē la maison d'Aaron.

D

Il a beneciē tous ceux qui craignent le Seigneur, tant les petis que les grans.

Le Seigneur veuille adiouster sur vous: sur vous, & sur voz enfans.

Vous estes beneciēz du Seigneur, qui a fait le ciel & la terre.

Le ciel des cieux est au Seigneur: mais il a donné la terre aux enfans des homes.

Seigneur, les mortz ne te loueront point, ne tous ceux qui descendent en enfer.

Bar. 2. d.

Mais nous qui viuons, beneciēssons le Seigneur,
Rr .iiij déz

Liure des Psalmes.

déz ceste heure, & à tousioursmais.

Hallelu-ya.

P S A L. 114. Dilexi quoniam exaudiet. Heb. 115

A J'ay aymé, pource que le Seigneur exaucera la voix de mon oraison.

Car il a encliné son oreille vers moy : & le inuoyeray en mes iours.

Sus 17. a. Les douleurs de mort m'ont enuironné : & les perilz d'enfer m'ont trouué.

J'ay trouué tribulation & douleur : & ay inuoque le nom du Seigneur.

B O Seigneur, deliure mon ame : le Seigneur est misericordieux & iuste, & nostre Dieu fait misericorde.

Le Seigneur garde les petitz : ie me suis humilié, & il m'a deliuré.

Mon ame retourne toy à ton repos : car le Seigneur t'a fait bien.

Car il a deliuré mon ame de mort, mes yeux de larmes, & mes piedz de trebuchement.

Ie plairay au Seigneur, en la region des viuants.

Hallelu-ya.

P S A L. 115. Credidi propter quod locutus. Heb. 116.

A J'ay creu, parquoy j'ay parlé : certainement ie suis fort humilié.

Rom. 3. a. 2. cor. 4. c. J'ay dict en mon excès, Tout home est menteur.

Quelle chose rendray ie au Seigneur, pour toutes les choses qu'il m'a donné ?

Sap 9. a. Ie prendray le calice du salutaire : & inuoyeray le nom du Seigneur.

Ie renderay mes vœuz au Seigneur, deuant tout son peuple : precieuse est en la presence du

B Seigneur la mort de ses saintz.

O Seigneur, pource que ie suis ton seruiteur, je suis ton seruiteur, & filz de ta seruante.

Tu as rompu mes liens : ie te sacrifieray sacrifice de louége, & inuoyeray le nom du Seigneur.

Ie rendray mes vœuz au Seigneur, en la presence de tout son peuple, es attrés de la maison du Seigneur, au milieu de toy, Ierusalem.

Hallelu-ya.

P S A L. 116. Laudate Dominum omnes. Heb. 117.

A Vous toutes gents, louez le Seigneur : vous tous peuples louez le.

Rom 15. c. Ich. 12. c. Car sa misericorde est confirmée sur nous : & la verité du Seigneur demeure eternellement.

Hallelu-ya.

P S A L. 117. Confitemini Domino. Heb. 118.

A Rendez grace au Seigneur, car il est bon, car sa misericorde est eternellement.

Sus. 104. & 105. & 106. & Spub. 125. a. Israël die maintenant qu'il est bon, car sa misericorde est eternellement.

La maison d'Aaron die maintenant : q sa misericorde est eternellement.

Tous ceux qui craignent le Seigneur, dient maintenant : que sa misericorde est eternellement.

J'ay inuocé le Seigneur en tribulation : & le Seigneur m'a exaucé en largesse.

Le Seigneur est mon adiuteur : ie ne crainde- ray chose que l'home me puisse faire. Heb. 13. a.

Le Seigneur est mon adiuteur : & ie desprise- ray mes ennemys.

C'est bonne chose de soy confier au Seignr, plus que de soy confier en l'home.

C'est bonne chose d'auoir esperance au Sei- gneur, plus que d'auoir esperance aux princes. B

Toutes gents m'ont enuironné : & c'est au nom du Seigneur, que j'ay esté vengé d'eux.

Iceux tournoyants m'ont enuironné : & c'est au nom du Seigneur, que j'ay esté vengé d'eux.

Ilz m'ont enuironné comme mousches à miel : & se font enflammer, comme le feu aux espines :

& c'est au nom du Seigneur, que j'ay esté vengé d'eux.

Estans poulsé, j'ay esté renuersé, à fin que ie cheusse : mais le Seigneur m'a receu.

Le Seigneur est ma force & ma louenge, & il m'a esté fait en salut. Exo. 15. a. Isa. 12. a.

La voix de resiouissance & de salut, est es tabernacles des iustes.

La dextre du Seigneur a fait vertu, la dextre du Seigneur m'a exalté : la dextre du Seigneur a fait vertu. C

Ie ne mourray point, mais ie viuray : & racõ- teray les œures du Seigneur.

Le Seigneur en me corrigeant m'a chastié : & ne m'a point liuré à mort.

Ouuez moy les portes de iustice, quand se- ray entre en icelles, ie confesseray louége au Seigneur : icelle est la porte du Seigneur : & les iustes entreront en elle.

Ie te regrayeray, pourtant que tu m'as exau- cé : & m'as esté fait en salut.

La pierre, laquelle les edifiants ont reproüé, icelle a esté faite pour le chef de l'anglet. Mat. 21. d. Luc. 20. e. Act. 4. b. Rom. 9. g.

Ceste chose a esté faite par le Seigneur : & est chose merueilleuse deuant noz yeux.

Icelle est la journée que le Seigneur a fait : es- iouysons nous, & prenons lyesse en icelle. D

O Seigneur, sauue moy, ô Seigneur, donne prosperité : bienheureux est celuy qui vient au nom du Seigneur. 1. Pier. 4. Mat. 21. e.

Nous vous auons beneis de la maison du Sei- gneur : le Seigneur est Dieu, & nous a donné sa lumiere. Isa. 60. d.

Constituez le iour solennel en rameaux, ius- ques au cornet de l'aultel.

Tu es mon Dieu, & ie te cõfesseray louenge : tu es mon Dieu, & ie t'exalteray.

Ie te loueray : car tu m'as exaucé : & m'as esté fait en salut.

Louez le Seigneur, car il est bon : car sa mise- ricorde est eternellement.

Hallelu-ya.

P S A L. 118. Beati immaculati in via. Heb. 119. Aleph.

Aleph.

A. **B**ienheureux sont ceux qui sont sans macule en la voye: qui cheminent en la loy du Seigneur.

Bienheureux sont ceux qui enquierēt ses tesmoignages: qui le quierent de tout leur cœur.

Car ceux q sont œuures d'iniquité, n'ont poit cheminés voyes d'iceluy.

Tu as commandé tes commandemens estre gardez diligemment.

A la mienne volonté que mes voyes soient adressées, pour garder tes iustifications.

Adonciene seray point confus, quand j'auray regardé à tous tes commandemens.

Je te confesseray louenge de cœur droict: en ce que j'ay apprins les iugemens de ta iustice.

Je garderay tes iustifications: ne me laisse poit totalement.

Beth. In quo corrigi.

B. **E**n quoy amende l'adulescent sa voye? en gardant tes parolles.

Je t'ay cherché de tout mon cœur: ne me deboute point de tes commandemens.

J'ay absconsé tes parolles en mon cœur: à fin q ie ne peche point contre toy.

Seigneur, tu es benieit: enseigne moy tes iustifications.

J'ay prononcé en mes leures tous les iugemens de ta bouche.

Je me suis delecté en la voye de tes tesmoignages, comme en toutes richesses.

Je m'exerceray en tes commandemens: & cōsidereray tes voyes.

Je mediteray en tes iustifications: ie n'oublieray point tes parolles.

Gimel. Retribue seruo.

C. **R**endz à ton seruiteur, viuisie moy: & ie garderay tes parolles.

Ouvre mes yeux: & ie cōsidereray choses merueilleuses de ta loy.

Je suis pelerin en la terre: ne muce point tes commandemens de moy.

Mon ame a conuoité de desirer tes iustifications en tout temps.

Tu as asprement tencé les orgueilleux: maudictz sont ceux qui desuoient de tes commandemens.

Oste de moy l'opprobre & le contemnemēt: car j'ay cherché tes tesmoignages.

Car les princes se sont assis, & parloient contre moy: mais ton seruiteur s'exerçoit en tes iustifications.

Car ausy tes tesmoignages sont ma meditation: & tes iustifications sont mon conseil.

Daleth. Adhafe pominato.

D. **M**on ame a esté ioincte au paué: viuisie moy selon ta parolle.

J'ay annoncé mes voyes: & tu m'as exaucé: enseigne moy tes iustifications.

Enseigne moy la voye de tes iustifications: & ie m'exerceray en tes merueilles.

Mon ame a sommeillé d'ennuy, cōferme moy en tes parolles.

Oste de moy la voye d'iniquité: & aye mercy de moy en ta loy.

J'ay esleu la voye de verité: ie n'ay point oublié tes iugemens.

Seigneur, j'ay esté adherent à tes tesmoignages, ne me veuille point confondre.

Quand tu as eu eslargy mon cœur, j'ay couru la voye de tes commandemens.

He. Legem pono.

Seigneur, metz loy à moy, qui est la voye de tes iustifications: & ie la chercheray tousiours.

Donne moy entendement, & j'enquerray ta loy: & la garderay de tout mon cœur.

Conduis moy par le sentier de tes commandemens: car ie l'ay voulu.

Encline mon cœur en tes tesmoignages, & non point en auarice.

Destourne mes yeux, à fin qu'ilz ne voyent point vanité: viuisie moy en ta voye.

Establis à tō seruiteur ta parolle, en ta craite.

Oste mon opprobre lequel j'ay craint, car tes iugemens sont delectables.

Voicy, j'ay conuoité tes commandemens: viuisie moy selon ton equité.

Vau. Et veniat.

Et ta misericorde, ò Seigneur, vienne sur moy, & ton salutaire selon ta parolle.

Et ie respondray à ceux qui me font reproche de parolle, q j'ay esperé en tes parolles.

Et n'oste point totalement la parolle de verité hors de ma bouche: car j'ay eu esperance en tes iugemens.

Et garderay tousiours ta loy: & à tousiours-mais.

Et cheminoye en largeur: pourtant que j'ay cherché tes commandemens.

Et parloye de tes tesmoignages en la presence des Roys, & n'estoye point confus.

Et meditoie en tes commandemens, lesqz j'ay aimé.

Et ay leué mes mains à tes commandemens, lesquelz j'ay aimé: & m'exerceray en tes iustifications.

Zain. Memor esto.

Souuienne toy de ta parolle faicte à ton seruiteur, en laquelle tu m'as donné esperance.

Icelle m'a consolé en mon humilité: car ta parolle m'a viuisié.

Les orgueilleux faisoient du tout en tout iniquement: mais ie n'ay point desuoie de ta loy.

Seigneur, j'ay eu memoire de tes iugemens, lesquelz sont déz le commencement du siècle: & en ay esté consolé.

Defaulte de force m'a saisy, à cause des pecheurs qui delaisent ta loy.

Tes iu-

Liure des Psalmes.

Tes iustificacions m'estoient chansons, au lieu de mon pelerinage.

Seigneur, j'ay eu souuenance par nuict de ton nom: & ay gardé ta loy.

Icelle m'a esté faicte, pource que j'ay cherché tes iustificacions.

Heth. Portiomea.

H. Seigneur, j'ay dict que ma portion est, de garder ta loy.

J'ay prié ta face de tout mon cœur: aye mercy de moy, selon ta parole.

J'ay pensé à mes voyes: & ay tourné mes piedz à tes tesmoignages.

Je suis appareillé, & ne suis point troublé: à fin que ie garde tes commandemens.

Les lyens des pecheurs m'ont environné: & ne ay point oublié ta loy.

Je me leuoye à minuict pour confesser ta louenge: à cause des iugemens de ta iustification.

Je suis participant de tous ceux qui te craignent: & qui gardent tes commandemens.

Sus. 32. a. Seigneur, la terre est pleine de ta misericorde: enseigne moy tes iustificacions.

Teth. Bonitatem

I. Seigneur, tu as faict bôté avec ton seruiteur, selon ta parole.

Enseigne moy bonté, discipline, & science: car j'ay adiousté foy à tes commandemens.

Deuant que i'eusse esté humilié, j'ay offensé: à ceste cause, j'ay gardé ta parole.

Tu es bon: & en ta bonté enseigne moy tes iustificacions.

L'iniquité des orgueilleux est multipliée sur moy: mais j'enquerray tes commandemens de tout mon cœur.

Leur cœur est espessy comme le lait: mais moy j'ay medité ta loy.

Il m'est bon que tu m'as humilié: à fin que j'apprenne tes iustificacions.

La loy de ta bouche m'est bonne chose, plus que milliers d'or & d'argent.

Iod. Manus tue.

K. *Iob. 10. b.* Tes mains m'ont faict & formé: donne moy entendement, à fin que j'apprenne tes commandemens.

Ceux qui te craignent, me verront, & s'esioyront: pource que j'ay eu grande esperance en tes paroles.

Seigneur, j'ay cogneu que tes iugemens sont equité: & que tu m'as humilié en ta verité.

Ta misericorde soit faicte, à fin qu'elle me console, selon que ta parole est faicte à ton seruiteur.

Que tes miseracions viennent à moy, & ie viueray: car ta loy est ma meditation.

Les orgueilleux soient confuz, car ilz ont fait iniquité iniustement cõtre moy: mais moy ie me exorceray en tes commandemens.

Ceux qui te craignent soient tournezz à moy:

& ceux cognoissent tes tesmoignages.

Mon cœur soit faict sans macule en tes iustificacions, à fin que ie ne soye point confuz.

Caph. Defectiu.

M. Mon ame est defaillie en ton salutaire: & j'ay eu grande esperance à ta parole.

Mes yeux sont defailliz en ta parole, disans: Quand me consoleras tu?

Pourtant que ie suis faict comme le baril en la rimée: ie n'ay point oublié tes iustificacions.

Combien de iours restent à ton seruiteur? quand feras tu iugement de ceux qui me poursuient?

Les pecheurs m'ont racompté fabulations, mais non point comme est ta loy.

Tous tes commandemens sont verité: les iniques m'ont persecuté, ayde moy.

Peu a faillu qu'ilz ne m'ont consumé en la terre: mais ie n'ay point delaisé tes commandemens.

Viuisie moy selon ta misericorde: & ie garderay les tesmoignages de ta bouche.

Lamed. In æternum.

S. Seigneur, ta parole demeure eternellement au ciel.

Ta verité est de generation en generation tu as fondé la terre, & elle demeure.

Le iour perseuere par ton ordonnance: car toutes choses te seruent.

Si n'estoit que ta loy est ma meditation ie fusse d'aenture pery alors en mon humilité.

Je n'oublieray point eternellement tes iustificacions: car tu m'as viuisié en elles.

Je suis à toy, sauue moy: car j'ay cherché tes iustificacions.

Les pecheurs m'ont attendu, à fin qu'ilz me destruyissent: j'ay entendu tes tesmoignages.

J'ay veu la fin de toute consummation: ton commandement est grandement large.

Mem. Quomodo dilexi.

S. Seigneur, comment ay ie aymé ta loy? tout le iour elle est ma meditation.

Tu m'as faict prudent plus que mes ennemis par ton commandement: car il m'est eternellement.

J'ay entendu plus que tous ceux qui m'enseignoient: car tes tesmoignages, sont ma meditation.

J'ay entendu plus que les anciens: car j'ay cherché tes commandemens.

J'ay d'estourné mes piedz de toute mauuaise voye: à fin que ie garde tes paroles.

Je n'ay point decliné de tes iugemens: car tu m'as mys la loy.

Que tes paroles sont douces à mon palais, plus que miel à ma bouche?

J'ay entendu par tes commandemens: pource que j'ay hay toute voye d'iniquité.

Nun. Lucerna pedibus.

T. A parole est la lampe à mes piedz: & la lumiere à mes sentiers.

J'ay iuré,

P'ay iuré, & proposé de garder les iugemens de ta iustice.

Seigneur, ie suis totalement humilié: viuifie moy selon ta parole.

Seigneur, fais que les seruices volontaires de ma bouche te soient plaisans: & m'enseigne tes iugemens.

Mon ame est tousiours en mes mains: & n'ay point oublyé ta loy.

Les pecheurs m'ont tendu le laq: & ne me suis point desuoyé de tes commandemens.

P'ay acquis tes tesmoignages en heritaige eternallement: car ilz sont la lyesse de mon cœur.

P'ay encliné mon cœur à faire tes iustifications eternallement, pour la retribution.

Samech. Iniquos odio.

P'ay eu en hayne les iniques, & ay aymé ta loy.

Tu es mon adiuteur, & mon susceuteur: & i'ay eu grande esperance en ta parole.

Vous qui estes mauuais, departez de moy: & ie chercheray les commandemens de mon Dieu.

Reçois moy selon ta parole, & ie viuray: & ne me confondz point de mon attente.

Ayde moy, & ie seray sauué: & mediteray tousiours en tes iustifications.

Tu as desprisé tous ceux qui se departent de tes iugemens: car leur pensée est iniuste.

P'ay reputé tous les pecheurs de la terre, transgresseurs: & pour ceste cause i'ay aymé tes tesmoignages.

Perce mes chairs de ta crâite: car i'ay eu crainte de tes iugemens.

Ain. Feci iudicium.

Q'ay fait iugement & iustice: ne me baille poit à ceux qui me font iniure.

Reçois ton seruiteur en bien: que les orgueilleux ne m'imposent point crime à tort.

Mes yeux ont defaillly après ton salutaire: & après la parole de ta iustice.

Fais avec ton seruiteur selon ta misericorde: & m'enseigne tes iustifications.

Ie suis ton seruiteur, donne moy entendement à fin que ie sçache tes tesmoignages.

Seigneur, il est temps de le faire: ilz ont dissipé ta loy.

A ceste cause i'ay aymé tes commandemens, plus que or & que Topaze.

Pourtant i'estoye adressé à tous tes commandemens: i'ay eu en hayne toute voye inique.

Pho. Mirabilia.

R'Es tesmoignages sont admirables: pourtant mon ame les a cherché.

La declaration de tes paroles illumine: & donne entendement aux petis.

P'ay ouuert ma bouche, & ay attiré l'esprit: car ie desiroye tes commandemens.

Regarde à moy, & aye mercy de moy: selon le iugement de ceux qui aiment ton nom.

Adresse mes pas selon ta parole: & que aucun

ne iniustice n'ayt domination sur moy.

Rachete moy des faulces iniures des homes, à fin que ie garde tes commandemens.

Fais luire ta face sur ton seruiteur: & m'enseigne tes iustifications.

Mes yeux ont ietté ruyssaux d'eaues: pource qu'ilz n'ont point gardé ta loy.

Sadé. Iustus es.

S'igneur, tu es iuste: & ton iugement est droit.

Tu as commandé iustice, tes tesmoignages: & ta verité moult grandement.

Mon zele m'a fait deuenir à rien: pource que mes ennemys ont oublyé tes paroles.

Ta parole est vehementement enflammée: & ton seruiteur l'a aymée.

Ie suis petit adolescét, & desprisé: ie n'ay poit oublyé tes iustifications.

Ta iustice, est iustice eternallement: & ta loy est verité.

Tribulation & angoisse m'ont trouué: ma meditation est tes commandemens.

Tes tesmoignages sont equité eternallement: donne moy entendement, & ie viuray.

Coph. Clameui in.

I'ay cryé de tout mon cœur, Exauce moy Seigneur: ie chercheray tes iustifications.

Ie t'ay reclamé, sauue moy: à fin que ie garde tes commandemens.

P'ay preueni deuant l'heure, & ay cryé: car i'ay eu grande esperance en tes paroles.

Mes yeux ont preueni vers toy au point du iour: à fin que ie meditasse tes paroles.

Seigneur, escoute ma voix selon ta misericorde: & me viuifie selon ton iugement.

Mes persecuteurs se sont approchez d'iniquité: mais ilz ont esté faitz loing de ta loy.

Seigneur, tu es prés: & toutes tes voyes sont verité.

P'ay cogneu déz le comencement de tes tesmoignages, que tu les as fondé eternallement.

Res. Vide humilitatem.

R'egarde mon humilité, & me deliure: car ie n'ay point oublyé ta loy.

Iuge mon iugement, & me rachette: viuifie moy pour ta parole.

Le salut est loing des pecheurs: car ilz n'ont point quiz tes iustifications.

Seigneur, tes misericordes sont en grand nombre: viuifie moy selon ton iugement.

Plusieurs sont qui me persecurent, & me traucillent: ie n'ay point decliné de tes tesmoignages.

P'ay veu les deslois, & ie defailloie d'ennuy pourtant qu'ilz n'ont point gardé tes paroles.

Seigneur, regarde que i'ay aymé tes commandemens: viuifie moy selon ta misericorde.

Verité est le commencement de tes paroles: tous les iugemens de ta iustice sont eternallement.

Sin.

Liure des Psalmes.

Sin. Principes persecuti.

X. **L** Es princes m'ont persecuté sans cause: & mon cœur a eu crainte pour tes parolles. Je m'eslouyray pour tes parolles: comme celuy qui trouue plusieurs despouilles. Pay eu iniquité en hayne, & en abomination: mais j'ay aymé ta loy. Je t'ay dict louenge sept fois le iour, pour les iugemens de ta iustice. Grande paix est à ceux qui aiment ta loy: & scandale n'est point à iceux. Seignr, j'attendoye ton salutaire, & j'ay aymé tes commandemens. Mon ame a gardé tes tesmoignages: & les a aymé moult fort. Pay gardé tes commandemens & tes tesmoignages: car toutes mes voies sont en ta presence.

Thau. Appropinquet.

Y. **S** eigneur, que ma priere approche en ta presence: selon ta parole donne moy entendement. Ma requeste aye entrée deuant toy: deliure moy selon ta parole. Mes leures prononceront louenge, quand tu m'auras enseigné tes iustifications. Ma langue prononcera ta parole. car tous tes commandemens sont equité. Ta main soit à me sauuer: car j'ay esleu tes commandemens. Seigneur, j'ay désiré ton salutaire: & ta loy est ma meditation. Mon ame viura, & te louera: & tes iugemens m'ayderont. J'ay esté desuoyé comme la brebis perdue: cherche ton seruiteur, car ie n'ay point oublyé tes commandemens.

Cantique des degredz.
PSAL. 119. Ad Dominum. Heb. 120.

A **J**'Ay cryé au Seigneur, quand j'estoye en tribulation, & il m'a exaucé. Seigneur, deliure mon ame des leures iniques & de la langue pleine de fraude. Quelle chose te sera donnée, ou quelle chose te sera adioustée par la langue pleine de fraude? Elle est comme les fleches agues du puissant avec charbons desolatifz. Helas à moy, pource que mon pelerinage a esté prolongué: j'ay habité avec les habitans en Cedar, mon ame a esté trop longuement pelerine. J'estoye pacifique, avec ceux qui haioyent la paix: quand ie parloye à eux, ilz me contredisoient sans cause.

Cantique des degredz.
PSAL. 120. Leuans oculos nostros. Heb. 121.

A **J**'Ay leué mes yeux aux montagnes, dont me viendra secours. Mon ayde est du Seigneur, qui a fait le ciel & la terre. Qu'il ne donne point ton pied à trébacher me:

& celuy qui te garde ne sommeille point. Voicy, celuy qui garde Israël, ne sommeillera point, & ne s'endormira point. Le Seigneur te garde, le Seigneur est ta protection, sur ta main dextre. Le soleil ne te bruslera point par iour: ne la lune par nuit. Le Seigneur te garde de tout mal: le Seignr veuille auoir ton ame en garde. Le Seigneur veuille garder ton entrée, & ton yssue, de ceste heure presente iusqs eternellemēt

Cantique des degredz.
PSAL. 121. Lxtatus sum. Heb. 122.

J'Ay esté eslouyés choses, lesquelles m'ont esté dictes, Nous yrons en la maison du Seigneur. Noz piedz s'arrestoient en tes salles, ò Ierusalem. Ierusalem, laquelle est edifiée comme la cité: de laquelle la participation est commune à tous ensemble. Car là sont monté les lignées, les lignées du Seigneur, qui sont tesmoignages d'Israël, pour confesser louenge au nom du Seigneur. Pource que illec sont appareillez les sieges en iugemēt, qui sont sieges sur la maison de Dauid. Demandez les choses qui sont pour la paix de Ierusalem: & abondance soit à ceux qui t'aymēt. Paix soit faite en ta vertu, & abondance en tes tours. Pour mes freres, & mes prochains, ie parloye paix de toy. Pour la maison du Seigneur nostre Dieu, j'ay demandé les biens pour toy.

Cantique des degredz.
PSAL. 122. Ad te leuauit. Heb. 123.

J'Ay leué mes yeux à toy, qui es habitant es cieus. Voicy, comme les yeux des seruiteurs sont aux mains de leurs seigneurs. Et comme les yeux de la chamberiere sont sur les mains de sa Dame: ainsi noz yeux sont enuers le Seigneur nostre Dieu, iusques à ce qu'il aye mercy de nous. Aye mercy de nous, Seigneur, aye mercy de nous: car nous sommes grandement remplys de mesprisement. Car nostre ame est moult remplye de moqueries des riches, & de mesprisement des orgueilleux.

Cantique des degredz, au mesmes Dauid.
PSAL. 123. Nisi quis Dominus. Heb. 124.

Si n'eust esté que le Seigneur estoit en nous, Israël die maintenant, si le Seigneur n'eust esté en nous. Quand les homes s'esleuoient contre nous, d'auenture ilz nous eussent engloottis tous vifz. Quand leur fureur estoit esmeue contre nous d'auenture l'eau nous eut englooty. Nostre ame a passé le torrent: d'auenture nostre ame

stre ame eut passé vne eau intolerable.

Beneict soit le Seigneur, qui ne nous a point donné en la prise de leurs dentz.

Nostre ame a esté deliurée, comme le passe-reau du laq des chasseurs.

Le laq est rompu, & nous auons esté deliurez.

Nostre ayde est au nom du Seigneur, lequel a fait le ciel & la terre.

Cantique des degredz.

PSAL. 124. Qui confidunt, Heb. 125.

CEux qui se fient au Seigneur, sont comme la montaigne de Sion: celuy ne sera point meu eternellement, qui habite en Ierusalé

Les montaignes sont alentour d'icelle: & le Seigneur est alentour de son peuple, déz le present, & à tousioursmais.

Car le Seigneur ne laissera point la verge des pecheur sur la portion des iustes: à fin que les iustes n'estendent point leurs mains à iniquité.

Seigneur, fais bien aux bons, & aux droictz de cœur.

Mais le Seignr amenera ceux qui se declinét en peruersitez, avec ceux qui font ceuures d'iniquité: paix soit sur Israël.

Cantique des degredz.

PSAL. 125. In conuertendo. Heb. 126.

Quand le Seignr faisoit retourner la captiuité de Sion, nous fusmes faitz comme consolez.

Alors nostre bouche fut remplie de ioye, & nostre langue de lyesse.

Alors ilz diront entre les gents, le Seigneur a fait grandes choses avec eux.

Le Seignr a fait grandes choses avec nous, nous sommes faitz ioyeux.

Seigneur, fais retourner nostre captiuité, come le torrēt au vent de Midy.

Ceux qui sement en larmes, iceux recueilleront en ioye.

En allant, ilz s'en alloient & ploroient, iettās leurs semences.

Mais en venant ilz reuiendront en lyesse, en apportant leurs gerbes.

Cantique des degredz de Salomon.

PSAL. 126. Nisi Dominus edificauerit. Heb. 127.

Sil le Seigneur n'a edifié la maison, ceux qui la sedient, ont labouré en vain.

Si le Seigneur Dieu ne garde la cité, celuy qui la garde veille en vain.

Ce vous est chose vaine à vous leuer deuant le iour, leuez vous après q' auez esté assis, vous qui mangez le pain de douleur.

Quand il aura donné repos à ses aymez: voicy, l'heritage du Seigneur, les filz. le loyer, est le fruit du ventre.

Ainsy que sont les flesches en la main du puissant: ainsy sont les filz de ceux qui sont enuoiez.

Bienheureux est l'homme q' a emply son cœur d'iceux: il ne sera point confondu, quand il par-

lera à ses ennemys en la porte.

Cantique des degredz.

PSAL. 127. Beati omnes qui timent, Heb. 128.

Bienheureux sont tous ceux qui craignent le Seigneur, qui cheminent en ses voyes.

Pourtant que tu mangeras les labeurs de tes mains: tu es bienheureux, & il te fera bien.

Ta femme sera comme vne vigne abondante, es costez de ta maison.

Tes filz seront comme nouvelles plantes d'oliues, alentour de ta table.

Voicy, ainsy sera beneict l'homme qui craint le Seigneur.

Le Seigneur te benefisse de Sion: & que tu voye les biens de Ierusalem, tous les iours de ta vie.

Et voye les filz de tes filz, la paix sur Israël.

Cantique des degredz.

PSAL. 128. Sape expugnauerunt. Heb. 129.

Que Israël die maintenant, ilz m'ont souuent tormenté déz ma ieunesse.

Ilz m'ont souuent tormenté déz ma ieunesse: mais certainement ilz n'ont point eu puissance contre moy.

Les pecheurs ont forgé sur mon doz: & ont prolongué leur iniquité.

Le Seigneur qui est iuste coupera les colz des pecheurs: tous ceux qui ont en hayne Syon, soient confondus & renuersez au derriere.

Ilz soient faitz comme le foin des toictz, lequel est seiché deuant qu'il soit arraché.

Duquel le moissonneur n'emplira point sa main, ne le glonneur son sein.

Et les passans n'ont point dict, La benediction du Seigneur soit sur vous: nous vous auons donné benediction au nom du Seigneur.

Cantique des degredz.

PSAL. 129. De profundis. Heb. 130.

Seigneur, j'ay crié à toy des lieux profonds: Seigneur exauce ma voix.

Tes oreilles soient faites entendantes, à la voix de ma priere.

Seigneur, si tu prends garde aux iniquitez: Seigneur, qui est celuy qui pourra soubstenir?

Pourtant que pardon est enuers toy: Seignr, ie t'ay attendu pour ta loy.

Mon ame s'est attendue en sa parole: mon ame a esperé au Seigneur.

Israël ayt esperance au Seigneur, depuis la veille du matin iusques à la nuit.

Car il y a misericorde enuers le Seigneur, & grande redemption est enuers luy.

Et iceluy deliurera Israël de toutes ses iniquitez.

Cantique des degredz, de David.

PSAL. 130. Domine non est exaltatus. Heb. 131.

Seigneur, mon cœur n'a point esté exalté, & mes yeulx n'ont point esté esleuez.

Ss. Et n'ay

Liure des Psalmes.

Et n'ay point cheminé en grandes choses, ny en choses merueilleuses plus qu'il ne m'appertiet
Si ie n'ay sentu humblement, mais que j'aye exalté mon ame.

Ainsy comme celuy, qui est osté de la mamelle, est enuers sa mere, telle soit la retribution à mon ame.

Israël ait esperance au Seigneur, de ceste heure presente, & à tousioursmais.

Cantique des degredz.

PSAL. 131. Memento Domine David. Heb. 132.

A Seigneur, ayé souuenance de Dauid, & de toute sa mansuetude.

Ainsy qu'il a iuré au Seigneur, & fait vœu au Dieu de Jacob.

Je n'entreray point au tabernacle de ma maison, & ne moteray point sur le list de ma couche.

Je ne donneray point somme à mes yeux, & ne laisseray point sommeiller mes paupieres.

Ne le repos à mes temples: iusques à ce que ie auray trouué lieu au Seigneur, & tabernacle au Dieu de Jacob.

B Voicy, nous l'auons ouy en Ephrata: nous le auons trouué es champs de la forest.

Nous entrerons en son tabernacle, nous adorerons au lieu, là ou ses piedz se sont arrestez.

1. Par. 6. g Seigneur, leue toy en tó repos, toy & l'arche de ta saintification.

Tes prestres soient vestus de iustice, & tes saintz s'esuiouissent.

Pour Dauid ton seruiteur, ne destourne point la face de ton Christ.

Luc. 1. c. Actes. 2. e Le Seigneur a iuré verité à Dauid, & ne le frustrera point: ie metteray du fruit de ton ventre sur ton siege.

C Si tes filz gardent mon testament, & mes témoignages, que ie leurs enseigneray.

Aussy leurs filz se ferront sur ton siege, iusques en la fin du siecle.

Car le Seigneur a esleu Sion: il l'a esleu pour luy en habitation.

Elle est mon repos eternellement: ie habiteray icy, car ie l'ay esleu.

Je beniray en benissant sa vesue: ie rassasieray ses paoures de pains.

Je vestiray ses prestres du salutaire: & ses saintz meneront grande ioye.

Luc. 1. g. Mala. 3. a. Luc. 1. b. Je produiray en ce lieu, la corne de Dauid, ie ay appresté la lampe à mon Christ.

Je vestiray ses ennemis de confusion: mais ma saintification florira sur luy.

Cantique des degredz, de Dauid.

PSAL. 132. Ecce quidam posuisti. Heb. 133.

A Voicy, que c'est bonne chose & plaisante, que les freres habitent ensemble.

Ainsy comme l'oignement au chef, leq descendent sur la barbe, la barbe, d'ysie, d'Aaron.

Lequel descend sur le bord de son vestement ainsy que la rosée de Hermon, laquelle descend

sur la montaigne de Sion.

Car illec le Seigneur a enuoyé benediction, & vie à tousioursmais.

Cantique des degredz.

PSAL. 133. Ecce nunc benedicite. Heb. 134.

Voicy, benissez le Seigneur maintenant, vous tous seruiteurs du Seigneur.

A
Sus. 134. a

Vous qui estes en la maison du Seignr, es salles de la maison de nostre Dieu.

Esleuez voz mains aux lieux saintz es nuitées & benissez le Seigneur.

Le Seigneur te benie de Sion, lequel a fait le ciel & la terre.

Sus. 127. a

Hallelu-ia.

PSAL. 134. Laudatenomen Domini Heb. 135.

Louez le nom du Seigneur, vous seruiteurs louez le Seigneur.

A
Sus. 112. a. & 133. a

Vous qui estes en la maison du Seigneur, es salles de la maison de nostre Dieu.

Louez le Seigneur, car le Seigneur est bon: chantez psalmes à son nom, car il est doux.

Car le Seigneur a esleu Jacob pour soy: & Israël pour sa possession.

Car j'ay cogneu que le Seigneur est grand, & nostre Dieu est par dessus tous les dieux.

Le Seigneur a fait toutes les choses qu'il a voulu, au ciel, & en terre, en la mer, & en toutes abysses.

En esleuant les nuées de l'extremité de la terre: il a fait les escleres avec la pluye.

Iere. 10. a

Lequel produit les ventz de ses thresors: lequel a occis les premiers naiz d'Egypte, depuis l'home iusques au bestial.

Sus. 77. b. & 104. c. Exo. 12. d.

Il a fait venir signes & choses admirables au milieu de toy Egypte, sur Pharaon, & sur tous ses seruiteurs.

Lequel a mis à mort plusieurs nations, & occis les puissans Roys.

Nob. 11. c. g.

Sehon le Roy des Amorrhéens, & Ogle Roy de Basan, & tous les royaumes de Chanaan.

Et a donné leur terre en heritage, heritage à son peuple d'Israël.

Iosue. 11. e

Seigneur, ton nom est eternellement, Seigneur, la memoire de toy est de generation en generation.

Car le Seigneur iugera son peuple, & se rapaisera à ses seruiteurs.

Les ydoles des gents, sont or & argent, œures des mains des homes.

Sus. 77. b. Sap. 14. d.

Ilz ont bouche, & n'en parleront point: ilz ont yeux, & n'en verront point.

Ilz ont oreilles, & n'en oyrot point: car aussy il n'y a point d'esprit en leur bouche.

Ceux qui les font, soient faitz semblables à iceux, & tous ceux qui se fient en eux.

Maison d'Israël benissez le Seigneur, maison d'Aaron benissez le Seigneur.

Maison de Leui benissez le Seigneur: vous craignez le Seigneur, benissez le Seigneur.

Le Seigne

Le Seigneur soit benie de Sion, qui habite en Ierusalem.

Hallelu-ia.

PSAL. 135. Confitemini Domino. Heb. 136.

Rendez graces au Seigneur, car il est b^o: car sa misericorde est eternellement: Rendez louenge au Dieu des dieux: car sa misericorde est eternellement.

Rendez louenge au Seigneur des Seigneurs: car sa misericorde est eternellement.

Lequel seul fait les grandes merueilles: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a fait les cieus par entendement: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a confirmé la terre sur les eaues: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a fait les gr^odz luminaires: car sa misericorde est eternellement.

Le soleil pour la puissance du iour: car sa misericorde est eternellement.

La lune & les estoilles pour la puissance de la nuit: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a flagellé Egypte, avec leurs p^omiers naiz: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a tiré Israel hors du milieu d'eux: car sa misericorde est eternellement.

En main forte, & en braz hault: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a diuisé la mer rouge par parties: car sa misericorde est eternellement.

Et a mené Israel par le milieu d'icelle: car sa misericorde est eternellement.

Et a defaict Pharaon & son armée en la mer rouge: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a mené son peuple par le desert: car sa misericorde est eternellement.

Lequel a frappé les grandz Roys: car sa misericorde est eternellement.

Et a occis les Roys fortz: car sa misericorde est eternellement.

Schon le Roy des Amorrhéens: car sa misericorde est eternellement.

Et Og le Roy de Basan: car sa misericorde est eternellement.

Et a donné leur terre en heritaige: car sa misericorde est eternellement.

En heritaige à Israel son seruiteur: car sa misericorde est eternellement.

Car en nostre humilité, il a eu memoire de nous: car sa misericorde est eternellement.

Et nous a deliuré de nos ennemys: car sa misericorde est eternellement.

Lequel donne viande à toute creature: car sa misericorde est eternellement.

Rendez louenge au Dieu du ciel: car sa misericorde est eternellement.

Rendez louenge au Seigneur des seigneurs: car sa misericorde est eternellement.

Psalme de Dauid, à cause de Ieremie.

PSAL. 136. Super flumina. Heb. 137.

Avprès des fleues de Babylone, nous auons illec esté assis, & auons ploré, quand nous auons souuenance de Sion.

Sur les saulx, au milieu d'elle, nous auons pendu du noz instruments de musique.

Car illec, nous ont interrogué ceux qui nous ont mené prisoniers, les parolles des chansons.

Et ceux qui nous ont emmené, disoient, Chantez nous hymne des cantiques de Sion.

Comment chanterons-nous le cantique du Seigneur en la terre estrange?

Si ie te metz en oubly Ierusalé, que ma dextre soit donnée a oublyance.

Ma langue soit attachée à mon palais, si ie ne ay memoire de toy.

Si ie ne propose Ierusalem au commencement de ma lyesse.

Seigneur, aye memoire des enfans d'Edom, au iour de Ierusalem.

Qui disent, Rafez la, rafez la, iusques au fondement d'icelle.

O fille de Babylone miserable: bienheureux est celuy qui te rendra la pareille, que tu nous as rendue.

Bienheureux est celuy qui tiendra, & froisse sa ses petis à la pierre.

A iceluy Dauid.

PSAL. 137. Conitebor tibi Domine. Heb. 138.

Seigneur ie te rendray louége de tout mon cœur: car tu as ouy les parolles de ma bouche.

Je te chanteray psalmes en la presence des anges: i'adoreray à ton saint temple, & loueray ton nom.

Pour ta misericorde & ta verité: car tu as magnifié par dessus toutes choses ton saint nom.

En quelque iour que ie t'inuoqueray, exauce moy: tu multiplieras vertu en mon ame.

Seigneur, que tous les Roys de la terre confessent ta louenge: car ilz ont ouy toutes les parolles de ta bouche.

Et qu'ilz chantent es voyes du Seigneur: car la gloire du Seigneur est grande.

Car le Seigneur est hault: & regarde les choses basses, & cognoit de loing les choses esleuées.

Si ie chemine au milieu de la tribulation, tu me viuifieras: & tu as estendu ta main sur l'ire de mes ennemys, & ta dextre m'a saué.

Le Seigneur rendra pour moy: Seigneur, ta misericorde est eternellement, ne desprise point les œures de tes mains.

Pour la fin, Psalme de Dauid.

PSAL. 138. Domine probasti me. Heb. 139.

Seigneur, tu m'as esproué, & m'as cogneu: tu as cogneu ma session, & ma resurrectio.

Tu as entendu de loing mes pensées, tu as cherché mon allure, & ma retraicte.

Ss. ij. Et tu

Liure des Psalmes.

Et tu as preueu toutes mes voyes: car il n'y a point encores de parole en ma langue.

Voicy Seigneur tu as cogneu toutes choses dernieres & anciennes: tu m'as formé, & as mys ta main sur moy.

Ta sciéce est faite merueilleuse de moy: elle est plus grande que ne pourray comprendre.

B Ou iray ie arriere de ton esprit? & ou fuiray ie arriere de ta face?

Amos. 9. a Si ie monte au ciel, tu y es, si ie descendz en enfer, tu y es present.

Si ie prens mes ailes au matin, & si ie habite es extremités de la mer.

Certainement ta main me conduira illec, & ta dextre me tiendra.

Et i'ay dit: par auéture les tenebres m'abscouferont, & la nuit sera pour moy illumination en mes delices.

Mais les tenebres ne te feront point d'obscurité, & la nuit sera illuminée come le iour: ses tenebres sont semblables à la lumiere d'iceluy.

C Car tu as possédé mes reins: tu m'as receu du ventre de ma mere.

Je te rendray graces, pourtant que tu es terriblement magnific: tes oeuvres sont merueilleuses, & mon ame le cognoistra tresbien.

Mon os ne t'est point caché, lequel tu as fait en secret: & ma substance est aux parties inferieures de la terre.

Tes yeulx ont veu mon imperfection, & tous serót escripts en ton liure: les iours seront formés & aucun ne sera en iceulx.

Mais ô Dieu tes amys me sont faitz merueilleusement honorables: la principaulté d'iceulx est grandement confortée.

D Je les nombreray, mais ilz seront multipliez plus que le sablon: ie me suis releué, & encores suis ie avec toy.

O Dieu si tu occis les pecheurs: homes respandans le sang, departez vous de moy.

Car vous diétes en pensée, ilz prendrót leurs citez en vain.

O Seigneur n'ay ie point hay ceux qui te hayoyent: & ne defailloy ie pas de tristesse contre tes ennemys?

Je les haïssoye de parfaite haine: ilz m'ont esté faitz ennemys.

O Dieu esprouue moy, & cognois moy: interroge moy, & cognois mes sentiers.

Et regarde si la voie d'iniquité est en moy: & me conduis en la voye eternelle.

A Pour la fin, Psalmes de Dauid.
PSAL. 139. Eripe me Domine. Heb. 140.

S Seigneur deliure moy du mauvais home, de liure moy de l'home inique.

Lesquelz ont pensé iniquitez en leur cœur, ilz constituoient batailles tout le iour.

Rom. 3. b **Sus. 13. b** Ilz ont aguisé leurs langues comme serpens: le venin des aspiz est sous leurs leures.

Seigneur, garde moy de la main du pecheur: & me deliure des homes iniques.

Lesquelz ont pensé decepuoir mes pas: les orgueilleux m'ont mucé le laqs.

Et ont estendu cordes, pour me prendre au laqs, ilz m'ont mys vn trebuchet auprès du chemin.

B I'ay dié au Seigneur, tu es mon Dieu, Seigneur exauce la voix de ma priere.

Seigneur, Seigneur, qui es la force de mon salut: tu as fait vmbre sur mon chef au iour de la bataille.

Seigneur, ne me baille point contre mon desyr au pecheur: ilz ont pensé contre moy, ne me laisse point, à fin qu'ilz ne s'enorgueillissent.

C Le chef c'est leur enuironnement, le labour de leurs leures les couurira.

Les charbons cherront sur eux: & tu les ietteras au feu, & ne se pourrót soubstenir en miseres.

L'home languard ne sera point adressé en la terre: les maulx prendront l'home iniuste en la mort.

Je scay que le Seigneur fera le iugement aux indigents, & la vengeance des paoures.

Toutesfois les iustes loueront ton nom, & les droicturiers habiteront avec ta face.

Psalmes de Dauid.
PSAL. 140. Domine clamaui ad te. Heb. 141.

S Seigneur, i'ay crié vers toy: exauce moy: entendz à ma voix, quand ie crieray à toy.

Mon oraison soit adressée vers toy comme l'encens: l'esleuation de mes mains, soit comme le sacrifice du vespre.

Seigneur, métez garde à ma bouche, & vn guichet à mes leures.

Ne decliné point mon cœur en parolles de malice, pour trouuer excusations en pechez.

Je ne communiqueray point avec les homes qui sont iniquité, ne avec leurs esleutz.

Le iuste me tenchera, & me reprendra en misericorde: mais q' l'huyle du pecheur, n'engresse point mon chef.

B Car mon oraison est encores en leurs plaisirs, qu'ilz reputent bons: leurs iuges hurtez à la pierre, sont absorbez.

Ilz orront mes parolles, car elles ont esté vailables: ainsy que la gresse de la terre, laquelle est yssue dessus la terre.

Noz os sont espars prés d'enfer: parquoy Seigneur, Seigneur, mes yeux sont vers toy: i'ay esperé en toy, n'oste point mon ame.

Garde moy du laqs, lequel ilz m'ont estably: & des empeschemens de ceux qui sont iniquité.

Les pecheurs cherront en son retz: ie suis asseuré, iusques à tant que ie passeray.

Entendement de Dauid, oraison quand il estoit en la cauerne.
2. Roys. 24.

A PSAL. 141. Voce mea ad Dominum. Heb. 142.
I'ay crié de ma voix au Seigneur: i'ay prié de ma voix au Seigneur.

Sus. 77.
I'espandz

P'esp'adz mon oraison en sa presence, & ie declare ma tribulation deuant luy.

Quand l'esprit defailloit en moy, aussy tu as cogneu mes sentiers.

En ceste voye en laquelle ie cheminoye, ilz m'ont muté le laqs.

Ie regardoye à la dextre, & veoye: & n'y auoit aucun qui me cogneust.

B Le refuge est perdu pour moy: & n'y a aucun, qui requiere mon ame.

Seigneur, j'ay cryé vers toy, j'ay dict: tu es mô espoir, & ma portion en la terre des viuans.

Entendz à ma priere: car ie suis grandement abaissé.

Delivre moy de ceux qui me poursuiuent: car ilz sont plus puiffans que moy.

Tire mô ame hors de prison, pour louer à ton nom: les iustes m'attendent, iusques à tant que tu me faices bien.

Psalme de Dauid, quand son filz Absalom le persecutoit. 2. Roys. 17.

PSAL. 142. Domine exaudi. Heb. 143.

A **S**igneur, exauce mon oraison: reçois en tes saureilles ma priere en ta verité, exauce moy en ta iustice.

Et n'entre point en iugement avec ton seruiteur: car deuant toy aucun viuât ne sera iustificié.

Car l'ennemy a poursuiuy mô ame: & a abaissé ma vie en terre.

Il m'a colloqué es lieux obscurs, comme les mortz du siecle, & mon esprit a esté enangoissé en moy, mon cœur a esté troublé en moy.

B J'ay eu memoire du temps passé, j'ay medité en toutes tes œures: & pensoye aux faitz de tes mains.

J'ay estendu mes mains vers toy, mon ame est enuers toy, comme la terre sans eue.

Seigneur, exauce moy legierement, mon esprit est defailly.

Sus. 101. a Ne destourne point ta face de moy, & ie feray semblable à ceux qui descendent en la fosse.

Fais moy ouyr ta misericorde au matin: car ie ay esperé en toy.

C Fais moy cognoistre la voye en laquelle ie chemineray: car j'ay leué mon ame vers toy.

Seigneur, delivre moy de mes ennemys, j'ay eu refuge à toy: enseigne moy à faire ta volunté car tu es mon Dieu.

Ton bon esprit me conduira en la terre droite: Seigneur, tu me viuifieras pour ton nom, par ton equité.

Tu mettras mon ame hors de tribulation: & par ta misericorde tu destruiras mes ennemys.

Et destruiras tous ceux qui traucillent mon ame: car ie suis ton seruiteur.

Psalme de Dauid, contre Goliath.

PSAL. 143. Benedicite Dominum Deus. Heb. 144.

A **B**eneict soit le Seigneur mon Dieu, qui enseigne mes mains à la bataille: & mes doigtz

à la guerre.

Il est ma misericorde & mon refuge: mon adiuueur, & mon liberateur.

Il est mon protecteur, j'ay esperé en luy, qui a assubiecty mon peuple soub moy.

Sus. 8. a. O Seigneur qu'est ce de l'home, que tu t'es fait cognoistre à luy? ou du filz de l'home que tu l'estimes?

L'home est fait semblable à vanité: ses iours se passent ainsi comme l'ymbre.

O Seigneur, incline tes cieus, & descends: **Iob. 8. b**

touche les montaignes, & elles fumeront. **B**

Iette les escleres, & tu les dissiperas: enuoye tes flesches, & tu les troubleras.

Enuoye ta main d'enhaut, rescoux moy, & me delivre de plusieurs eaves, & de la main des filz estrangers.

Desquelz la bouche a parlé vanité: & leur dextre, est dextre d'iniquité.

O Dieu ie te chanteray nouveau cantique: & ie te diray psalmes, au psalterion de dix cordes.

Qui donnes salut aux Roys: qui as deliuré Dauid ton seruiteur de l'espée nuyfante, delivre moy.

Et me tire hors de la main des filz estrangers, desquelz la bouche a parlé vanité: & leur dextre, est dextre d'iniquité. **C**

Desquelz les filz sont comme nouvelles plantes, en leur ieunesse.

Leurs filles sont accoustrées: ornées tout alentour, comme à la similitude du temple.

Leurs greniers sont tous pleins: & redondans de l'vn en l'autre.

Leurs ouailles sont fertiles, & abondantes en leurs yssues: leurs vaches sont grasses.

Ilz n'ont aucune ruine de leurs murailles, ne lieu ou on puist passer, ne cry dedans leurs rues.

Ilz ont dict: le peuple est bienheureux, auquel font ces choses: mais bienheureux est le peuple, duquel le Seigneur est son Dieu.

Louange à iceluy Dauid.

PSAL. 144. Exaltabo te Deus. Heb. 145.

A **M**on Dieu, mon Roy, ie t'exalteray: & beniray ton nom eternellemēt, & à tousioursmais. **Sus. 47. a**

Ie te beneiray par chascun iour: & loueray ton nom eternellement, & à tousioursmais.

Le Seigneur est grand, & moult louable: & n'y a point de fin en sa grandeur.

Generation & generation loueront tes œures, & racompteront ta puiffance.

Ilz diront la magnificence de la gloire de ta sainteté, & racompteront tes merueilles.

Et diront la force de tes choses terribles, & racompteront ta grandeur. **B**

Ilz prononceront la memoire de l'abondance de ta douceur: & s'esjouyront de ta iustice.

Le Seigneur est miserateur & misericordieux: il est patient, & moult misericordieux.

Ss. iij. Le

Liure des Psalmes.

Misericor
de.

Le Seigneur est doux à tous: & ses misericordes sont par dessus toutes ses œuvres.

Seigneur, toutes tes œuvres te louent, & tes saintz te beneissent.

Ilz diront la gloire de ton royaume, & racourteront ta puissance.

A fin qu'ilz faicēt ta puissance estre cogneue aux filz des homes, & la gloire de la magnificence de ton royaume.

Ton royaume est royaume de tous siecles: & ta domination est en toutes generations.

Le Seigneur est fidele en toutes ses parolles: & saint en toutes ses œuvres.

Le Seigneur releue tous ceux qui trebuchent & esleue tous ceux qui sont tumbez.

Les yeux de tous ont esperance en toy: & tu leur donne à manger en temps conuenable.

Tu ouure ta main: & remplis tous animaux de benediction.

Le Seigneur est iuste en toutes ses voyes: & saint en toutes ses œuvres.

Le Seigneur est près de tous ceux qui l'inuoquent, de tous ceux qui l'inuoquent en verité.

Il fera la volonté de ceux qui le craignent, & exaucera leur priere, & les sauuera.

Le Seigneur garde tous ceux qui l'ayment: & détruira tous les pecheurs.

Ma bouche parlera la louenge du Seigneur: & toute chair beneisse son saint nom eternellement, & à tousioursmais.

Hallelu-ya d'Aggē & Zacharie.

P S A L. 145. Lauda anima mea. Heb. 146. ●

Sus. 103. a

M On ame louē le Seigneur: ie loueray le Seigneur en ma vie, ie chanteray psalme à mon Dieu, tant longuement que ie seray.

Sus. 117. b

Ne vous veuillez point fier aux princes: aux filz des homes, esquelz n'y a point de salut.

Son esprit partira, & retournera en sa terre: en ce iour là toutes leurs entreprinſes periront.

Ag. 14. c.
& 17. f.
Apo. 14. b

Bienheureux est celuy duquel le Dieu de Iacob est son adiuteur, son esperance est au Seigneur son Dieu, qui a fait le ciel & la terre, la mer, & toutes les choses qui sont en iceux.

Lequel garde verité eternellement, & fait iugement à ceux qui seuffrent iniure: & donne viande à ceux qui ont faim.

Le Seigneur deslie les liēz: le Seigneur illumine les aueugles.

Le Seigneur redresse ceux qui sont deiectez: le Seigneur aime les iustes.

Le Seigneur garde les estrangers: il receuera l'orphelin, & la veufue: & détruira les voyes des pecheurs.

Le Seigneur regnera eternellement, ô Syon, ton Dieu, de generation en generation.

Hallelu-ya.

P S A L. 146. Laudate Dominum, quoniam bonus est
Heb. 147.

L ouez le Seigneur, car il est bon de chanter à nostre Dieu: la louenge soit ioyeuse, & plaisante.

Le Seigneur edifiant Ierusalem, rassemblera les espars d'Israël.

Lequel guerit les contritz de cœur: & lye leurs playes.

Lequel nombre les multitudes des estoilles: & les appelle toutes par leurs noms.

Nostre Seigneur est grand, & sa vertu est grande: & n'y a point de nombre de sa sapience.

Le Seigneur reçoit les debónaires, & abbaïse les pecheurs iusques à la terre.

Châtez au Seigneur par louenges: dictez psalmes à nostre Dieu, en harpe.

Lequel couure le ciel de nuēes, & appareille la pluye à la terre.

Lequel produit le foin es montaignes, & l'herbe, à la seruitude des homes.

Lequel donne aux bestes leur viande: & aux petitz des corbeaux qui l'inuoquent.

Il ne se delectera point en la force du cheual: & ne prendra point son bon plaisir es iambes de l'home.

Le bon plaisir du Seigneur est en ceux qui le craignent, & q ont esperance en sa misericorde.

Hallelu-ya.

P S A L. 147. Lauda Ierusalem.

O Ierusalem, louē le Seigneur: ô Syon, louē ton Dieu.

Car il a renforcé les serrures de tes portes: & a donné benediction à tes filz qui sont en toy.

Lequel a mys paix en tes marches: & te rassasie de la fleur de froment.

Lequel enuoye sa parolle en la terre: sa parolle court treshastiuement.

Lequel dōne la neige comme laine: & espart la bruine comme cendre.

Il iette sa glace comme morſeaux: mais qui pourra durer deuant la face de sa froidure?

Il enuoyera sa parolle, & les fendra: son esprit soufflera, & les eaues couleront.

Lequel annonce sa parolle à Iacob: ses iustices & ses iugemens à Israël.

Il n'a point ainsi fait à toute nation, & ne leurs a point donné à cognoistre ses iugemens.

Hallelu-ya.

Hallelu-ya.

P S A L. 148. Laudate Dominum.

V ouz qui estes es cieuz, louez le Seigneur: louez le es lieux haultz.

Tous anges d'iceluy louez le: toutes vertuz d'iceluy louez le.

Soleil & lune louez le: toutes estoilles & lumiere, louez le.

Cieuz des cieuz louez le: & les eaues qui sont sur les cieuz, louent le nom du Seigneur.

Car il a dict, & ilz ont esté faitz: il a commandé, & ilz

dé, & ilz ont esté creéz.

Il les a estably eternellement, & à tousiours-mais: il a donné commandement, & ne passera point.

Louez le Seigneur, vous qui estes de la terre, dragons & tous abyfmes.

B Feu, gresle, neige, glace, vent de tourbillons, lesquelles font sa parolle.

Montaignes, & toutes montaignettes, arbres fructueux, & tous cedres.

Bestes, & tous troppeaux, serpens, & oyseaux empenez:

Royz de la terre, & tous peuples, princes, & tous iuges de la terre:

Ieunes & aussy pucelles, anciens avec les ieuneceux, louét le nom du Seigneur: car le nom de luy seul est exalté.

La confession de sa louenge est sur le ciel, & sur la terre: & il a exalté la corne de son peuple.

Chançon de louenge soit à tous ses saintz: aux filz d'Israël, q est le peuple prochain de luy. Hallelu-ia.

Hallelu-ia.

PSAL. 149:

Cantate Domino canticum.

A Chantez chançon nouvelle au Seigneur, sa louége soit en la cōgregation des saintz.

Israël ait lyesse en iceluy qui l'a fait: & les filles de Syon s'esioyffent en leur Roy.

Elles louent son nom en multitude de sons harmonieux, qu'ilz luy dient psalmes en tåbour, & en psalterion.

Car le Seigneur prend bon plaisir en son peuple, & a exalté les debonnaires par salut.

Les saintz s'esioyront en gloire, ilz auront lyesse en leurs couchettes.

B Les exultations de Dieu seront en leur gorge & glaiues trenchés de deux costez sont en leurs mains.

Pour faire vengeance des nations, & chastimentz es peuples.

Pour lier leurs Royz en ceps, & les nobles d'iceux, en liens de fer.

A fin qu'ilz faicent en iceux le iugement escript: ceste gloire est à tous saintz. Hallelu-ia.

Hallelu-ia.

PSAL. 150.

Laudate Dominum.

A Louez le Seigneur en ses saintz: louez le au firmament de sa force.

Louez le en ses puissances: louez le selon la multitude de sa grandeur.

Louez le en son de trompe: louez le en psalterion & en harpe.

Louez le en tåbourin, & en multitude de sons harmonieux: louez le en cordes, & en orgues.

Louez le de cymbales bien sonnantes, louez le de cymbales de iubilation: tout esprit loué le Seigneur. Hallelu-ia.

Fin du liure des Psalmes de David.

Le liure des Pro- uerbes de Salomon, que les Hebreux appellent Mislé.

S. L'utilité des paraboles, ouyr sapience est loué, le filz est admonesté de ne s'uyre point les flateries des pecheurs. Sapience inuite à son embrasement. & menace destruction aux contemp-
tours.

Chapitre premier.



A ES paraboles de Salomon, filz de David roy d'Israël: pour sçauoir sapience & discipline, pour entendre les parolles de prudēce, & pour receuoir eruditiō de doctrine, iustice, & iugement,

& equité. A fin que finesse soit donnée aux petis, & à l'adolefcent science, & entendement. Le sage qui l'escouterà en sera plus sage: & celuy qui l'entend, possedera les gouuernances. Il entendra la parabole, & l'interpretation, les parolles des sages, & leurs dictz obscurs.

LA CRAINTE DV SEIGNEVR, EST LE COMMENCEMENT DE SAPIENCE. Les folz desprisent sapience & doctrine. Mon filz escoute la discipline de ton pere, & ne delaisse point la loy de ta mere: à fin que grace soit adioustée à ton chef, & le collier à ton col. Mon filz, si les pecheurs te veulent atraire, ne consens point à eux. S'ilz disent, viens avec nous: faisons le guet après le sang, mettons les embusches contre l'innocent sans cause: Engloutissons le vis comme l'enfer, & entier, comme celuy qui descend en la fosse. Nous trouuerons toute precieuse cheuanche, nous emplirons noz maisons de despouilles. Metz ta part avec nous, n'ayons tous q vne bourse. Mon filz, ne chemine point avec eux, retire ton pied de leurs sentiers. Car leurs piedz courrent après le mal, & se hastent pour respandre le sang. Mais pour neant est ietté le retz deuant les yeux des oyseaux. Et aussy iceux s'embuschent contre leur propre sang, & conspirent contre leurs ames. Ainly sont les sentiers de tout auaricieux, elles rauissent les ames de ceux qui les possedent. La sapience presche par dehors, elle donne sa voix es rues. Elle crye au carrefours, ou sont les multitudes, elle profere ses parolles à l'entrée des portes de la ville, disant: Vous petis, quant longuement aymerez vous enfance, & quant longuement conuoiteront les folz, choses qui leur sont nuyfables, & les imprudēs hayront la science? Conuertissez vous à ma correction, voicy, ie vous declareray mô esprit, & vous monstreray

Crainte de Dieu. Psa. 110. d. Eccl. 1. b.

Isa. 59. b. Soub. 6. c.

Soub. 8. a.

Ss. iij. streray

Les Prouerbes.

Isa. 65. b. c
Ierem. 7. c

streray mes parolles. Pource q'ay appellé, & q' auez faict refus: ay estendu ma main, & n'y a eu aucun q' regardast. Vous auez mesprisé tout mon conseil, & auez mis en nonchaloir mes increpations: Aussi moy, ie me riray de vostre perdition, & ie me mocqueray, quād ce q' vo' craignez vo' sera aduenü. Quād soubdaine calamité sera tombée subitemēt sur vous, & la mort suruiendra cōme tempeste. Quand tribulatiō & angouisse sera venue sur vous. Alors ilz m' inuokeront, & ie ne les exauceray point: Ilz se leueront au matin, & ne me trouueront point: à cause qu'ilz ont eu discipline en hayne, & n'ont point receu la crainte de Dieu, & n'ont pas consenty à mon conseil, & ont detraité de toute ma correction. Parquoy ilz mangeront les fruietz de leur voye, & seront saoulez de leurs conseilz. L'auerfion des petis les occira, & la prosperité des folz les destruira. Mais celuy qui m'oyra, reposera seurement, & aura parfaicte fruition d'abondance, après que la crainte des mauuais sera ostée.

S. Quant biens apporte l'acquisition de sapience, & quant maux elle destourne, avec laquelle les dons de Dieu viennent, & sans laquelle on erre en tous lieux.

Chapitre. ij.

A Mon filz, si tu reçois mes parolles, & que tu caches mes commādemens auprès de toy, tellement que ton oreille oye sapience: encline ton cœur pour cognoistre prudence. Car si tu inuokes sapience, & si tu enclines ton cœur à prudence, si tu l'as cherché cōme l'argent, & si tu l'as souy comme thresors: lors entendras tu la crainte du Seignr, & trouueras la science de Dieu. Car le Seigneur dōne la sapience, & de sa bouche procede prudence & science. Il gardera le salut des droicturiers, & desēdra ceux qui cheminent simplement, en obseruant les sentiers de iustice, & gardant les voies des saintz. Lors entendras tu iustice, & iugemēt, & equité, & tout bon sentier. Si la sapience entre en ton cœur, & que science plaie à ton ame, conseil te gardera, & prudence te conseruera, à fin que tu sois deliuré de la mauuaise voye, & de l'home q' parle choses peruerfes: J'esq'z delaisent le droict chemin, & cheminent par voies tenebreuses. Lesquelz se resiouyffent quand ilz ont mal faict, & se delectent es choses tresmauuaises. Desquelz les voies sont peruerfes, & les pas d'eux sont infames. A fin que tu sois deliuré de la femme estrange, & de la foraine, laquelle adoulicist ses parolles, & delaisse le conducteur de sa ieunesse, & a mis en oubly l'alliance de son Dieu. Car sa maison est enclinée à la mort, & ses sentiers aux enferz. Tous ceux qui vont à elle, ne retourneront point, & ne prendront point les sentiers de vie. A fin que tu chemine en bonne voye: & que tu gardé les sentiers des iustes. Car ceux qui sont droicturiers, habiteront en la terre, & les simples seront permanens en icelle. Mais les selonz

Prou 7. 2.
Fuyr la femme mauuaise.

seront abolys de la terre: & les desloyaux seront rafez hors d'icelle.

S. Sapience prolongue la vie, de point ne delaisse misericorde & verité, d'auoir fiance en Dieu, de la crainte de Dieu, Dieu doit estre honoré, on doit porter avec liesse la correction de Dieu, la louenge de sapience. Ceux qui suyuent sapience, ont toutes choses prosperes, on doit donner à son amy incontinent, & ne luy faire point de mal, de nou noiser. les mauuais ne font point à sūyure. La perdition des infideles, & la benediction des fideles.

Chapitre. iij.

M On filz, ne metz point ma loy en oubly, & que ton cœur garde mes commandemens. Car ilz te donneront longueur de iours, & adiousteront à toy les ans de vie, & la paix. Que misericorde & verité ne te delaisent point, enuironne les autour de ton col, & les escriptz es tables de ton cœur, & tu trouueras grace & bōne instruction enuers Dieu & les homes. Aye fiance au Seigneur de tout ton cœur, & ne t'appuye point sur ta prudence. Pense de luy en toutes tes voies, & il adressera tes pas. Ne fois point saige en toy mesme: Crains Dieu, & te retire du mal. Car vrayemēt ce sera santé à ton nōbril, & sera l'arrousement de tes os. Honore le Seignr de ta substance, & des premices de toutes tes fruietz: & tes greniers seront remplys à foison: & tes pressoirs respandront le vin par dessus. Mon filz, ne reiette point la discipline du Seigneur: & ne perds point couraige, quand tu es de luy reprins. Car le Seigneur chastie celuy qu'il aime: & y prend son plaisir, comme le pere au filz. Bienheureux est l'home qui trouue sapiece, & qui abonde en prudence. Meilleure est l'acquisition d'icelle, que marchandise d'or & d'argent, ses fruietz sont les premiers & trespurs. Elle est plus precieuse q' toutes richesses: & toutes les choses que l'on desire, ne peuent estre comparées à elle. Longueur de iours est en sa dextre, & en la fenestre d'icelle, sont richesses & gloire. Les voyes d'icelle, sont belles voyes, & tous ses sentiers sont pacifiques. Elle est l'arbre de vie à ceux qui la prendront. & qui la tiendra, il sera biheureux. Le Seigneur a fondé la terre par sapience, & a estably les cieux par prudence. Les abyssmes sont faillies hors par la sapience d'iceluy, & par la rousce s'engendrent les nuées. Mon filz, q' ces choses ne voient point arriere de tes yeux. Garde la loy & conseil: & ton ame aūra vie, & ta bouche aura grace. Alors chemineras tu asseurement en ta voye, & ton pied ne choppera point. Si tu dors, tu ne craindras point: tu te reposeras, & ton somne sera souef. Ne t'espouente de soubdaine paour, n'aussy des puiffances des meschans, venant sur toy subitement. Car le Seigneur sera à ton costé, & gardera ton pied, q' tu ne sois prins. N'empesche pas de bien faire celuy qui le peut faire: aussy toy mesme si tu peulx fais bien. Ne dis point à ton amy, va, & retourne & ie le te donneray demain: là ou tu le peulx donner incontinent. Ne machine point quelque mal à ton amy, veu qu'il a fiance en toy. Ne prens point

A
Deu. 8. 2.
& 30. d

Garde la loy.

Rom. 12. d

Tob. 4. b
Luc. 14. c
Aumos

B
Heb. 12. b
Apo. 1. d

Sapience.

Heb. 12. b
Apo. 1. d

C

D

Psalm.
141. b

point noise sans cause contre aucun home, là ou il ne t'a fait aucun mal. Ne veuille ensuiure l'home iniuste, & n'ensuy point ses voyes. Car tout trompeur est en abomination vers Dieu, & sa diuise familiere est avec les simples. La disette vient du Seigneur en la maison du meschant, mais les habitations des iustes seront benictes. Il trompera les trompeurs, & donera grace aux debonnaires. Les sages possederont la gloire, la ioye des folz est deshonneur.

S. Le sage admonest de querir sapience à son exemple, de laquelle il expose les viltitez, d'euitier la voye des infidelles, & embrasser celle des iustes, de la garde du cœur, de la bouche, & des pas.

Chapitre iiii.

A Escoutez vous enfans la discipline du pere, & entendez, à fin que cognoissiez prudēce. Le vous donneray vn bon don. ne delaissez point ma loy. Car j'ay ausly esté le filz de mon pere, tendret, & vnique deuant ma mere: & m'enseignoit, & disoit, Que ton cœur reçoie mes parolles, garde mes commandemens, & tu viuras. Possede sapience, possede prudēce. N'oublie point, & ne te decline point des parolles de ma bouche. Ne l'abandonne point, & elle te gardera: ayme la, & elle te conseruera. Le commencement de sapience, est que tu possede sapience, & en toute ta possession, acquiers prudēce. Prends la hastiuement, & elle t'exaltera: tu seras glorifié d'elle, quand tu l'auras embrassé. Elle donnera à ton chef accroissemens de graces, & te courra d'vne noble corōe. Escoute mon filz, & reçois mes parolles, à fin que les ans de la vie te soient multipliez. Le te monstreray la voye de sapience, & te conduyray par les sentiers d'equite: lesquelz quand tu y seras entré, tes pas ne seront point a destroit, & en courant, tu n'auras quelque empeschement. Tiens la discipline, ne la delaisse point. Garde la, car icelle est ta vie. Ne te delecte point es sentiers des meschans, & que la voie des mauuais ne te plaise point. Fuy arriere d'icelle, & ne passe point par icelle, destourne toy d'icelle, & la laisse. Car iceulx ne dorment point: s'ilz n'ont fait quelque mal: & ne prennent point de somme, s'ilz n'ont fait quelq deceptio. Ilz mangent le pain de meschanceté, & boient le vin d'iniquité. Mais le sentier des iustes, est come lumiere resplēdissante, elle procede & croist iusques au iour parfait. La voye des meschans est tenebreuse: ilz ne scauent où ilz trebuchent. Mon filz escoute mes parolles, & incline ton aureille à mes dictz. Qu'elles ne se partent point de tes yeux, garde les au milieu de ton cœur. Car elles sont la vie à ceux qui les trouuent, & sont la santé de toute chair. De toute diligence garde ton cœur, car de luy procede la vie. Oste de toy la bouche mauuaise, & les leures q detrahent, soient loing de toy. Que tes yeux voient les choses droictes, & que tes paupieres regardent deuant tes piedz. Adresse les sentiers

Sapience

à tes piedz, & toutes tes voyes seront assurees. Ne decline point à la dextre, ny à la senestre: De stourne tō pied du mal. Car le Seigneur cognoit les voyes qui sont à la dextre: mais celles qui sōt à la senestre, sont peruerfes. Iceluy certes fera tes courtes droictes, & produyra tes chemins en pays.

S. Il commande euitier la putaine, à fin de ne perdre les labours & les ans. La propre femme soit aymee, & l'est rāgere euitée.

Chapitre v.

M On filz, entendz à ma sapience, & encline ton aureille à ma prudēce: à fin que tu garde tes pensées, & que tes leures gardent discipline. Car les leures de la paillardie, sont comme la raye de miel distillant, & sa guorge est plus reluyfante que l'huyle. Mais les fins d'icelle sont ameres, comme aluynes: & agues comme vn glaiue trēchant à deux costez. Ses piedz descendent à la mort, & ses pas trespercent iusques aux enfers. Ilz ne cheminent point par le sentier de vie, ses pas sont vaguans, & impossible à trouver. Maintenant donc mon filz escoute moy, & ne te retire pas des parolles de ma bouche. Fais que ta voye soit loing d'elle, & n'approche point les buys de la maison. Ne donne point ton honneur aux estrangers, ne tes ans au cruel. A fin que par auenture les estrangers ne soient remplis de tes forces, & que tes labours ne soient en la maison d'autrui: & q tu ne gemisses es derniers iours, quand tu auras consumé tes chairs, & ton corps, & que tu die, Pourquoi ay ie hay la discipline, & pourquoi n'a consenty mon cœur aux corrections? Et n'ay escouté la voix de ceux qui m'enseignoient, & incliné mon aureille aux maistres? A peu près que n'ay esté en tout mal: au milieu de l'assemblée & de la synagogue. Boy l'eaue de ta cisternie, & les ruyssaux de ton puitz. Que tes fontaines soient desbordantes par dehors, & diuise tes eaues es rues. Aye les seul, & les estrangers ne soient point participas avec toy. Ta veine soit benictēte, & te resiouys avec la femme de ta ieunesse. Et soit come la biche tresaimée, & le cheureul tresagreable. Que tes mammelles t'enyurent en tout temps, prends ta delectation continuellement en l'amour d'icelle. Mon filz, pourquoi es tu seduit de l'estrangere, & es reschauffé au sein d'vne autre? Le Seigneur regarde les voyes de l'home, & considere tous ses pas. Les iniquites du meschant le surprenent, & est estraint par les cordes de ses pechez. Iceluy mourra, pource qu'il n'a pas eu de discipline, & sera deceu par sa grande folie.

A

Fuir paillardie.

Femmes folles.

B

C

D

Iob. 34. e

S. Le respondant doit mettre paine à se deliurer de la foy promise. Il excite le paresseux à labourer à l'exemple de la formys. Il descript quel est l'apostat. Dieu a six choses en haine. Il exhorte à garder la loy. Et que ne couuoie point la beaulté de la femme, ainçois euitie la compagnie de l'adultere.

Chapitre vi.

M On filz, si tu as respōdu pour tō amy, tu es obligé ta maienners l'estranger, tu es laché

A

Les Prouerbes.

laché par les parolles de ta bouche, & es prins par tes propres parolles. Mon filz donc fais ce q'ie dis, & te deliure toy mesme, car tu es escheut en la main de ton prochain. Cours d'un costé & d'autre, hastes toy, esueille ton amy. Ne donne point somme à tes yeulx, & tes paupieres ne soient point sommeillâtes. Deliure toy hors de la main côme le petit dain, & côme l'oyseau hors de la main de l'oyseleur. O paresseux, va à la formys & aduise ses voies, & aprens sâpience. La quelle combien qu'elle n'ayt ne ducteur, ne maistre, ne prince, elle appareille en esté viâde pour soy, & assemble en la moisson, ce qu'elle doit mâger. Paresseux iusques à quâd dormiras tu? quand te leueras tu de ton somme? Tu dormiras vn petit, tu sommeilleras vn petit, tu plieras vn petit les mains pour dormir: & disette te viendra, côme vn voyager, & la paoureté, comme vn homme armé. Mais si tu es diligent, ta moisson viendra comme vne fontaine, & disette fuira loing arriere de toy. L'home renyé, & l'home inutile, chemine en bouche peruerse, il fait signe des yeulx, il marche du pied, il parle du doigt, & du cœur mauuais, machine le mal, & seme noyse en tout teps. A cestuy viendra incôtinent sa perdition, & sera subitemét brisé, & naura plus de me decine. Six choses sont q' le Seignr hayt, & son ame a en abominatiô la septieme: les yeulx haul tains, la lague mèsongiere, les mains respandâtes le sang innocent, le cœur machinant tresmauuais entreprinses, les pieds legiers pour courrir au mal, le faulx tesmoing, qui profere mensonges, & celuy qui seme discorde entre les freres. Mon filz garde les commandemens de ton pere, & ne laisse point la loy de ta mere. Lie les cõtinellement en ton cœur, & enuironne à ta gorge. Quand tu chemineras, qu'ilz voient avec toy: quand tu dormiras, qu'ilz te gardent, & quand tu t'esueilleras, deuisse avec eulx. Car le commandement, est la lampe, & la loy est la lumiere, & la voie de vie, la correction de discipline, à fin qu'ilz te gardent de la mauuaise femme, & de la langue flatente de l'estrangere. Que ton cœur ne conuoite point la beaulte d'icelle, que tu ne soys point surprins par ses signes. Car le pris de la paillardie, est à grande paine d'un pain: mais la seme, rait l'ame precieuse de l'home. Est il possible que aucun muce le feu en son sein, tellemét que ses vestemés ne bruslét point? ou qu'il chemine sur charbons ardans, & que les plantes de ses piedz ne soient pas bruslées? Semblâblement celuy qui entre à la femme de son prochain, il ne sera point net après qu'il l'aura touchée. La coulpe n'est pas grande, quand quelcun aura desrobé, car il desrobe pour réplir l'ame qui a faim: mais quand il sera trouué, il en rendra sept fois tant, & baillera toute la substance de sa maison. Mais celuy qui est adultere, pour la paoureté de son cœur, il perdra sô ame.

Il assemble à soy honte & vilenie, & son opprobre ne sera point effacé. Car la ialousie & la sureur dumary ne luy pardonnera point au iour de vengeance, & ne se contêtera point aux prieres de persone: & ne receuera point grâdz dôs, pour la redemption.

S. Il exhorte l'adolescent à l'embrassement de sâpience & obseruation des mandemens, & qu'il euite les flateries des puitains, qu'il descript amplement.

Chapitre vij.

MOn filz, garde mes parolles, & cache en toy mes commandemens. Filz honore le Seigneur, & tu seras en valeur: & ne crains point autruy que luy. Garde mes commandemens, & tu viuras: & garde ma loy comme la prunelle de tō oeil. Lye la en tes doigtz, escriptz la es tables de ton cœur. Dis à sâpience, tu es ma sœur: & appelle prudence, ton amye, à fin qu'elle te garde de la femme estrangere, & de la femme d'autruy, laq'le fait ses parolles douces. Car de la fenestre de ma maison j'ay regardé par les treilles, & ie voy les petis. J'ay cōsideré vn iuuen ceau de cœur failly passant par les rues auprès du coing, & cheminant auprès de la voie de la maison d'icelle, à la brunne, au iour faillât, es tenebres, & en l'obscurité de la nuit. Et voicy la femme qui vient au deuant de luy en ornement de paillardise, preparée pour deceuoir les ames, pleine de langage & vagabunde, impatiente de repos, & non ayant la puissance de tenir ses piedz en la maison, faisant le guet, puis dehors, puis es rues, puis auprès des coingz. Et prenant le iuuen ceau le baïse, & d'une paillard regard, le flatte, disant: J'ay voué sacrifices pour le salut, j'ay au iour dhuy payé mes voeuz. Pourtant suis ie issue au deuant de toy desirant te veoir, & t'ay trouué. J'ay tyssu mon liêt de cordes, ie l'ay couuert de tapis painctz en Egypte. J'ay arrousé ma couche de myrrhe, d'aloës, & de canelle. Vien, enyurons nous des mammelles, & prenons la fruition des embracemens desirez iusques à ce que le iour soit cler. Car le mary n'est point en sa maisô, il est allé en vne voie tresloingtaie. Il a porté avec soy vne bougette d'argent, il doit retourner en sa maisô au iour de la pleine lune. Elle l'a enlacé par plusieurs parolles, & si la attraiêt par les beaulx parlés de ses leures. Incontinent il la suyt comme le boeuf qui est mené au sacrifice, & comme l'aigneau saultelant, & ignorant comme fol que on le tire aux lyens, iusques à ce q' la flesche tresperse son foye: & comme l'oyseau qui se haste d'aller au laqs, & ne scaït point qu'il est questiô du peril de son ame. Maintenant donc mon filz, escoute moy, & entens aux parolles de ma bouche. Que ta pensée ne soit point tirée en ses voies, & que tu ne soys point deceu par ses sentiers. Car elle en a fait tumber plusieurs naurez, & tous les plus fors ont esté occis d'icelle. Sa maison, sont les voies

B
Aux pa-
resseux.
Soub. 24
d.

VII. cho-
ses abomi-
nables de
uant dieu

C
Contem-
platiô des
cōmande-
mens di-
uins.

D
Fuyr les
femmes.

Adultere

La paill-
larde

voies d'enfer, qui penetrent iusques aux parties interieures de la mort.

S. Sapience inuite à son embrasement, aussy elle se louë en diuerses manieres. Qu'elle est cognoëme de Dieu, composant toutes choses avec luy. Ceulx qui la quierent seront heureux, ceulx qui la mesprisent finablement seront miserables.

Chapitre. viij.

A La sapience, ne crie elle point, & prudence, ne donne elle point sa voix? Icelle soy tenant aux souuerains & plus haultz lieux, & sus la voie estant au milieu des sentiers, & auprès des portes de la cité, mesmes aux huys icelle parle disant: O vous homes c'est à vous que ie crie & ma voix est aux enfans des homes. Vous petits entédez la finesse, & vous folz entédez de cœur. Escoutez, car ie doibz parler de grandes choses & mes leures seront ouuertes, pour prescher choses droictes. Mon gosier meditera la verité, & mes leures auront aussy en detestatiō le meschāt: Toutes mes parolles sont iustes, il n'y a en iceulx riens de mauuais, ne de peruers. Ilz sont droictz à ceulx qui les entendent, & iustes à ceulx qui trouuent la science. Prenez ma discipline, & nō point l'argent: eslisez la doctrine trop plus que l'or. Car sapience est meilleure que ne sont toutes les plus precieuses richesses: & tout ce que on peut desirer, ne peut estre comparé à elle. **B** Ie Sapience habite au conseil, & suis presente avec les sages entreprinſes. La crainte du Seigneur hayt le mal. Pay en haine arrogance, & orgueil & la voye mauuaise, avec la bouche à double langue. Conseil est à moy, & aussy equité, prudence est mienne, & force est à moy. Les roys regnent par moy, & ceulx qui ordonnent les loix, par moy discernent iustes choses. Les princes dominant par moy, & les puissans discernēt de la iustice. P'ayme ceulx qui m'ayment: & ceulx qui aurōt du matin veillé après moy, ilz me trouueront. Avec moy sont richesses & gloire, les richesses haultes, & iustice. Car mon fruit est meilleur que l'or, & que la pierre precieuse, & mes engendreures sont meilleurs que l'argent exquis. **C** Ie chemine es voyes de iustice, au milieu des sentiers de iugement, à fin que j'enrichisse ceulx qui m'ayment, & que ie réplisse leurs tresors. Le Seigneur m'a posé de déz le commencement de ses voies, de déz le commencement deuant quil feist quelque chose. Ie suis ordonnée de déz l'eternité, & de déz le temps ancien, deuant que la terre fut faicte. Les abysses n'estoient pas encores, & desia estoie conceuë. Les fontaines des eues n'estoient pas encores faillies hors: Les montaignes n'estoient point encores establies en leur pesant poids. I'estoie enfantée deuant les montaignettes. Il n'auoit point encores faict la terre, ne les fleues, ne les extremitez du monde. Quand il preparoit les cieulx, j'estoie presente: quand par certaine loy & par cōpas il enuironnoit les abysses. **D** Quand il confiermoit les cieulx en hault, & pesoit les fontaines des eues. Quand

B Sapience.

Crainte de Dieu.

Sapi. 2. b

il enuironnoit la mer de son terme, & qu'il mettoit loy aux eues, à fin qu'elles ne passassent point leurs termes. Quand il pesoit les fondemens de la terre, j'estoie avec luy composant toutes choses: Et me delectoie tous les iours, iouant deuant luy en tout temps: m'esbatant en la rondeur du monde: & mes soulas, sont d'estre avec les filz des homes. Mainténāt donc, enfans escoutez moy. Bien heureux sont ceulx qui gardent mes voyes. Escoutez discipline, & soyez sages, & ne la veuillez point debouter. Bien heureux est l'home qui m'escoute, & qui veille tous les iours à mes huys, & est attendāt aux posteaux de mon huys. Celuy qui me trouuera, il trouuera vie, & puisera le salut du Seigneur. Mais qui pechera en moy, il blessera son ame. Tous ceulx qui me hayent, aiment la mort.

S. Sapience ayant edifié maison pour elle attire tous à elle, elle prolonge la vie, elle deliure de la femme folle & vagabonde: Mais l'infidèle ne reçoit point enseignement & correction, ne aussy le moqueur, mais le iuste & sage les reçoit.

Chapitre ix.

Sapience a edifié maison pour soy, elle a taillé sept colonnes. Elle a immollé ses sacrifices, elle a meslé le vin, & a appresté sa table: Elle a enuoié ses seruātes pour appeller sus la terrasse, & aux murailles de la cité: Si aucun est petit, qu'il viēne à moy. Et dit à ceulx qui n'estoyēt point sages: Venez, mangez mon pain, & beuez le vin que ie vous ay meslé: Delaissez enfance, & viuez, & si cheminez par les voyes de prudence. Qui enseigne le moqueur, il fait iniure à soy mesme: & qui repend le meschant, il se souille soy mesme. Ne reprens point le moqueur, qu'il ne te haye. Reprens le sage, & il t'aymera. Donne au sage occasion, & sapience luy sera adioustée. Enseigne le iuste, & il se hastera de le prendre. Le commencement de sapience, est la crainte du Seigneur: & la science des saintz, est prudence. Car par moy seront tes iours multipliez, & les ans de la vie, te seront augmentez. Si tu es sage, tu le seras pour toy mesme: mais si tu es vn moqueur, toy seul en porteras le mal. La femme folle & criarde, & pleine d'incitation voluptueuse, & qui ne sçait chose quelconque: Elle sied à l'huys de sa maison sur vn siege au plus hault lieu de la cité, pour appeller ceulx qui passent par la voie, & ceulx qui vont leur chemin. Cestuy qui est petit, descende à moy. Et parla au lasche de cœur: Les eues desrobées sont les plus doulces, & le pain celé, est le plus souef: Et a ignoré que illec sont les geants, & que ceulx qui mangent avec elle, sont aux profondz d'enfer. Car cestuy qui sera adioint à elle, descendra aux enfers: & qui se retirera d'icelle, il sera sauué.

Sapience inuite à soy.

B

Sus 1. à Crainte de dieu Psa. 110. d Ecclef. 1. b

La payllaitte.

D

Les Paraboles.

Les Paraboles de

Salomon,

Il varie sa parole du filz saige & fol, iuste & sans pitie, de ceuy qui ceuvre, & de l'oyseux, du simple & du mauuays, de charité & de hayne, du bien, & du mal de la langue.

Chapitre. x.

A L'Enfant sage resiouyst le pere : mais l'enfant fol, est la tristesse de sa mère.

Les thresors de meschanceté ne profiteront rien: mais iustice deliurera de la mort.

Le Seigneur ne traueillera point de fain l'ame du iuste: & réuerfera les embusches des meschās.

La main lasche fait auoir paoureté: mais la main des forts, acquiert richesses.

Qui s'appuie sur mensonges, cestuy nourrit les vens, & cestuy mesme, tuyt les oyseaux volants.

Celuy qui assemblé en la moisson, est sage enfant: mais qui dort en esté, il est enfant de confusion.

La benediction du Seigneur est sur le chef du iuste: mais iniquité couure la bouche des meschās.

La memoire du iuste est avec louenges: & le nom des meschans pourira.

Le sage de cœur, receuera les commandemens. le fol est puny par les leures.

B Qui chemine simplement, il chemine seurement: mais cestuy qui peruertit ses voyes, il sera manifesté.

Qui fait signe de l'ocil, il donnera douleur: & le fol de leures, sera bastu.

La bouche du iuste est vne veine de vie: mais la bouche des meschans couure iniquité.

Hayne esmeut noyses: & charité couure tous forfaitz.

Sapience est trouuée es leures du sage, & la verge au dos de celuy qui est d'un paoure courage.

Les sages mucent la science: mais la bouche du fol est tresprochaine de confusion.

La cheuance du riche est la cité de sa force: l'espouement des paoures, est leur disette.

L'oeuvre du iuste est pour la vie: mais le fruit du meschant, est à peché.

C La voie de vie, est à celuy qui garde discipline: mais celuy se foruoye, qui delaisse les corrections.

Les leures mensongieres celent la hayne: celuy qui proferre blame est fol.

En multitude de paroles peché ne defauldra point: mais celuy qui atrempe ses leures, est tres prudent.

La langue du iuste est comme argent exquis: mais le cœur des meschans, est comme rien.

Les leures du iuste, enseignent plusieurs: mais ceulx qui ne sont pas en seigneur, mourront en paoureté de cœur.

La benediction du Seigneur fait les homes riches: & affliction ne sera point associée avec eulx.

Le fol fait le peché comme en riant: mais sapience donne prudence à l'home.

Ce que le meschant craint, viendra sur luy: aux iustes sera donné leur desyr.

Comme la tempeste qui passe, ainsi ne fera plus le meschant: mais le iuste, est comme vn fondement eternal.

Tel que le vin aigre est aux dentz, & la fumée aux yeulx: ainsi est le paresseux a ceulx qui l'ont enuoicé.

La crainte de Dieu multipliera les iours, & les ans des meschans seront abregez.

L'attente des iustes, est lieffe: mais l'esperance des meschans, perira.

La forse du simple, est la voye du Seigneur: & espouement est à ceulx qui font le mal.

Le iuste eternellemēt ne sera pas bougé: mais les meschans, ne habiteront point sur la terre.

La bouche du iuste enfantera sapiēce, la langue des mauuais perira.

Les leures du iuste consyderent les choses agreables, & la bouche de meschans, les choses peruerfes.

S. Les profitz d'equité & iustice, & des autres vertutz, & les dommaiges des vices & vaynes richesses.

Chapitre. xj.

Fausse balance est en abomination enuers Dieu, & le iuste poidz, est sa volunté.

Là ou sera orgueil, là sera aussy mespris: mais là ou sera humilité, là aussy sera sapience.

La simpleffe des iustes, les adressera, & la deception des desloyaux les destruyra.

Les richesses ne profiteront point au iour de vengeance: mais iustice deliurera de la mort.

La iustice du simple adressera sa voie: & le meschant tumbera en sa meschanceté.

La iustice des droicturiers les deliurera: & les mauuais seront prins en leurs embusches.

Après que l'home meschant fera mort, il n'y aura plus d'esperance: & l'attente de ceulx qui sont solicateuz, perira.

Le iuste est deliuré d'angoisse: & le meschant, sera baillé pour luy.

Celuy qui mōstre beau semblant de parole, deçoit son amy: mais les iustes seront deliurez par science.

La cité sera exalté es biens des iustes: & louenge sera en la perdition des meschans.

La cité sera exaltée par la benediction des iustes: & sera subuertie par la bouche des meschans.

Celuy qui mespris son amys est lasche de courage: mais l'home prudent, se taira.

Celuy qui chemine fraudulently, reuele les secretz: mais qui est fidele, il tiēt secret ce que son amy luy a commis.

La ou il n'y a point de gouverneur, le peuple yra à ruyne: mais salut sera, la ou il y a beaucoup de conseil.

Celuy

Celuy qui s'oblyge pour l'estranger, sera mal mené: mais celuy qui se garde des laqs, sera asseuré.

C La femme gracieuse trouuera gloire, & les robustes, auront richesses.

L'home misericordieux fait bien à son ame: mais celuy qui est cruel, aussy deboute ses prochains.

Le meschât fait vne œuure non stable: mais le loyer fidele, est à celuy qui seme iustice.

Clemence appareille la vie: & imitation des mauz, prepare la mort.

Le cœur de praué, est en abomination vers le Seigneur, & sa volonté est, en ceulx qui cheminent simplement.

Le mauuais, cōbien qu'il ait la main d'autruy en la sienne, si ne sera il point innocent: mais la semence des iustes, sera sauuée.

La belle femme & folle, est comme vn cercle d'or au groing de la truye.

Le desir des iustes est tout bien: l'attente des meschans, est fureur.

D Les vnz partissent de leurs propres biens, & en font faitz plus riches: les autres rauissent ceux qui ne sont point à eulx, & tousiours sont en disette.

L'ame qui benit, sera engraissee: & celuy qui enyure, sera aussy enyuré.

Celuy qui muce les fromentz, sera maudit entre les peuples: mais benedictio sera sur le chef de ceulx qui les vendent.

Celuy se leue bien du matin qui quiert les biens: mais celuy qui est inquisiteur des mauz, il sera oppressé par iceulx.

Qui se cōfie en ses richesses, il viendra à ruine: mais les iustes germineront cōme la fueille qui verdoye.

Celuy qui trouble sa maison, possedera les ventz: & celuy qui est fol, seruira au sage.

Le fruit du iuste est l'arbre de vie: & qui recoit les ames, il est sage.

a.Pier 4 d Si le iuste recoit en la terre, combien plus le meschant & le pecheur?

S Apres il parle de celuy qui ayme discipline & qui la hayt, de celuy qui est sans pitié & du iuste, de celuy qui laboure & de l'oyseux, du fol & du faige, des biens & mauz de la langue.

Chapitre. xij.

A Qui ayme discipline, il ayme science: mais celuy qui hait les corrections, il est fol.

Celuy qui est bon, il puisera la grace du Seigneur: mais qui se fie en ses pensées, il fait meschamment.

L'home ne sera point fortifié par meschaceté: & la racine des iustes ne sera pas bougée.

La femme diligente, est vne corone à son mary & celle qui fait choses dignes de confusion, est la pourriture de ses os.

Les pensées des iustes, sont iugemens: & les conseils des meschans sont pleins de fraude.

Les paroles des meschans sont guet après le sang: la bouche des iustes les deliurera.

Tourne les meschans, & ils ne seront plus.

mais la maison des iustes sera permanente.

L'home est cogneu à sa doctrine: mais celuy qui est vain & sans sens, il sera manifestement mesprisé.

Le paoure qui a en soy suffisance est meilleur, que le glorieux indigent de pain.

Le iuste cognoit les ames de ses bestes: mais les parties interieures des meschans sont cruelles.

Celuy qui laboure la terre, sera rassasié de pain: mais qui fuyt l'oyseueté, il est tresfol.

Celuy qui est doux en moderations de vin, il delaisse contumelie en ses fortresses.

Le desir du meschant est vn monument des tresmauuais: mais la racine des iustes profitera.

La ruine approche au mauuais, pour les pechez de ses leures: mais le iuste eschappe de l'anguoisse.

Vn chascun sera remply des biens du fruit de sa bouche, & luy sera rendu selon les œuures de ses mains.

La voye du fol est droicte deuant ses yeulx: mais qui est sage, il escoute les conseilz.

Le fol monstre incontinent son ire: mais celuy qui dissimule l'iniure, il est fin.

Celuy qui parle ce qu'il scait, il est iuge de iustice: mais celuy qui ment, il est tesmoing plein de fraude.

Aucun promet, & de ce est poinct en sa conscience comme d'vn glaue: mais la langue des sages est santé.

La leure de verité sera ferme à tousiours: mais qui donne subit tesmoignage, il orne la langue de mensonge.

Deception est au cœur de ceux qui pensent mal: mais ceux qui traitent les conseilz de paix, ioye les suyura.

Quoy qu'il aduienne au iuste, il ne se contristera point: mais les meschans serot replis de mal.

Les leures mensongieres sont en abominatio au Seigneur: mais ceux luy plaisent, qui sont fidelement.

L'home fin ce la science, & le cœur des folz prouocque follie.

La main des forts aura domination: mais celle qui est paresseuse, seruira par tributz.

Tristesse au cœur de l'home le humiliera, mais il sera resiouy par bonne parole.

Celuy qui n'a cure du dommaige, pour son amy, il est iuste: mais les meschans seront deceuz par leur propre voye.

Celuy qui est plein de fraude, ne trouuera point de gagnage, & la substance de l'home sera le pris d'or.

Vie, est au sentier de iustice: mais le chemin qui desuoie, meine à la mort.

S Du filz sage, de la garde de la bouche, de celuy qui est incensy des à parler, du paoure riche, & du riche paoure, de la lumiere des iustes, de la folie meschante, de l'esperance deliurée, toutes choses fauytes & conseilz de meschans & de celuy qui esparque la verge, & de vraye conseilz de meschans.

Tt. Chapitre

Les Paraboles.

Chapitre xiiij.

A Le sage enfant est la doctrine du pere, mais le mocqueur, n'escoute point quād on le re-
prent.

L'home sera rassasié des biens du fruit de sa bouche: mais l'ame des paricateurs, est iniuste.

Celuy qui garde sa bouche, il garde son ame: mais celui qui n'est point aduise à parler, sentira les maux.

Le paresseux veut & ne veut point. mais l'ame de ceulx qui labourent, sera engrassée.

Le iuste aura en haine la parole de mensonge: mais le meschant se confond, & sera confus.

Iustice garde la voye de l'innocent: mais la meschanceté, deçoyt le pecheur.

B Il y a tel qui se fait riche, combien qu'il n'ait rien, & il y a tel qui se fait paoure, cōbien qu'il soit en moult de richesses.

La redemption de l'ame de l'home, sont ses richesses: mais celui qui est paoure, ne peut endurer reprehension.

La lumiere des iustes donne liesse, mais la lampe des meschans sera esteincte.

Toujours sont noies entre les orgueilleux: mais ceulx qui font toutes choses par cōseil, sont gouuernez par sapience.

La cheuance hastiuement acquise, sera diminuée: mais celle que l'on recueille petit à petit par la main, sera multipliée.

Esperance qui est differée, tourmente l'ame: quand le souhait aduient, c'est vn arbre de vie.

C Celuy qui detracte de quelque chose, il s'oblige au temps à venir: mais celui qui craint le commandement, conuertera en paix.

Les ames pleines de deceptions errent en pechez: mais les iustes sont misericordieux, & ont compassion.

La loy du sage est la fontaine de vie, pour soy destourner de la ruine de mort.

Bonne doctrine donnera grace: le gouffre de uorant, est au chemin des mespriseurs.

Celuy qui est rusé, fait toutes choses par cōseil: mais celui qui est fol, manifeste sa folie.

Le messager du meschat, trebuchera en mal: le fidele messager, est santé.

D Disette & vilenie sont à celui qui delaisse discipline: mais qui consent à celui qui le reprend, il sera glorifié.

Quand le desyr est accompli, il delecte l'ame: les folz ont en haine ceulx, q'uyent les maux.

Qui chemine avec les sages, il sera sage: l'amy des folz, deuiendra semblable à eulx.

Le mal pour suit les pecheurs: & les biens seront rendus aux iustes.

Le bon laissera des heritiers, filz & nepueux: & la cheuance du pecheur, est gardée pour le iuste.

Il y a plusieurs viades aux noualles des peres: & aux autres sont assemblees sans iugement.

Qui espargne la verge, il hait son filz: mais qui l'ayme, il l'instruit sans cesser. Chastiment.

Le iuste mange, & remplit son ame: mais le ventre des meschans, ne peult estre saoulé.

S Les diverses conditions de sagesse & folie, quelque estat que ce soit, se rigle par prudence, par laquelle vn chascun est mené à misericorde, & modere les affections, mais les vices destruyent les homes.

Chapitre xiiij.

L A femme sage edifie sa maison: la folle au-
suy destraira de ses maïs, celle qui est edifiée. A

Celuy qui chemine le droict chemin, & qui craint Dieu, il est despris de celui qui chemine la voie infame. Iob. 12. 6

La verge d'orgueil, est en la bouche du fol: mais les leures des sages les gardent.

Là ou il n'y a point de boeufz, la creche est vuide: mais là ou sont beaucoup de bledz, là est manifestée la force du boeuf.

Le fidele tesmoing ne mentira point: mais le tesmoing plein de fraude, profere mensonge.

Le mocqueur cherche sachie, & ne la trouue point. la doctrine des prudens, est facile.

Va contre l'home fol: il ne sçayt point les leures de prudence.

La sapience de l'home fin, est de cognoistre sa voye: & la folie des folz, est errante.

Le fol se mocq du peché, mais grace demourera entre les iustes.

Le cœur qui cognoit l'amertume de son ame, l'estrange ne sera point meslé en sa ioye.

La maison des meschans, sera destruite: les tabernacles des iustes floriront. B

Il y a vne voye qui est estimée iuste à l'home: mais les dernieres fins d'icelle, mainent à mort.

Rys sera meslé avec douleur, & la fin de ioye est tristesse.

Le fol sera rempli de ses voies, & l'home bon sera par dessus luy.

L'innocent croyt à toute parole, l'home rusé considere ses pas.

Il n'y aura rien de bien au filz plein de fraude: mais les oeuvres du sage seruiteur prospereront, & sera sa voye adressée.

Le sage craint, & se destourne du mal: le fol passe oultre, & est assure.

L'impatient sera folie: & l'home aduise est hay.

Les petis possederont folie, & les fins attendront la science.

Les mauuais se coucheront deuant les bons: & les meschans deuant les portes des iustes. C

Le paoure sera hay mesme ausy de son prochain: mais plusieurs, sont amis des riches.

Celuy qui mesprise son prochain, il peche: mais qui a misericorde du paoure, il sera bien heureux.

Qui croit au Seigneur, il ayme misericorde.

Ceulx errent, qui font le mal: misericorde & verité, appareilleront les biens.

En tou

En toute bõne oeuure, sera abondãce: mais là ou sont plusieurs parolles, là est souuët paoureté.

La corone des sages, sont leurs richesses. la folie des folz, est imprudence.

Le tesmoing fidele deliure les ames: & le troyeur profere mensonges.

En la crainte du Seigneur est la confiance de force: & esperance sera aux filz d'icelle.

Crainte de Dieu.

La crainte du Seigneur est la fontaine de vie, pour soy destourner de la ruyne de mort.

La dignité du Roy est en multitude du peuple & la hõte du price, est en petit nõbre du peuple.

Celuy qui est patient, est gouverné de grande sapience: mais qui est impatient, il exalte sa folie.

Santé de cœur, est la vie du corps: enuie, est la pourriture des os.

Somb. 17. a

Celuy qui fait tort au paoure, fait reproche à celuy qui l'a fait: mais cestuy luy fait honneur, qui a petié du paoure.

Le meschât sera debouté pour sa malice: mais le iuste a espoir en sa mort.

Sapience repose au cœur du prudent, & instruira tous ceulx qui ne sont point sages.

La iustice esleue la gent: mais le peché, fait les peuples malheureux.

Le seruiteur bien entendu est agreable au roy: celuy qui est inutile, soustiendra le couroux d'iceluy.

S. La douce responce, la langue du sage & l'immoderée force cest la maison du iuste, les sacrifices des meschans sans pitié ne sont point agreables. Toutes choses sont congneues à Dieu, le cœur ioyeux, les iours du paoure sont mauuais, la pensée assourée. Estre appelé à la poyrée, l'home ioureux & noyseux, la louenge du patient, le chemin des paresseux, la maison des orgueilleux, les pechez sont purgez par foy & misericorde: de celuy qui receite discipline: La louenge de la crainte du Seigneur & de humilité.

Chapitre. xv.

LA douce responce, rompt le courroux: la parole rude fait monter le fureur.

La langue des sages orne la science: la bouche des folz jette abondamment hors la folie.

En tous lieux, les yeulx du Seigneur contempnent les bons & les mauuais.

La langue.

La langue paisible, est l'arbre de vie, & celle qui est immoderée, brise l'esprit.

Le fol se mocque de la discipline de son pere: mais celuy qui garde les corrections, il en deuie dra plus fin.

En abondante iustice est tresgrande vertu: mais les pensées des meschans seront arrachées.

La maison du iuste est en tresgrande force, & aux fruitz du meschant, est contrabation.

Les leures des sages semeront par tout la sciẽce: le courroux des folz ne sera point semblable.

Eccl. 14. s

Les sacrifices des meschans sont abominables au Seigneur: les victimes des iustes sont pour pacifier.

La voie du meschant est abominable au Seigneur: qui en fuyt justice, il se fuyt de celuy.

La doctrine de ceulx q' de laissent la voie de vin,

est mauuaise: cestuy mourra, q' hait les corrections

Enfer & perdition sont deuant le Seigneur quand bien plus les cœurs des filz des homes?

L'home pestilent n'ayme point celuy qui l'oreprent, & si ne va point vers les sages.

Le cœur ioyeux resiouist la face: & en tristesse de couraige l'esprit est dietté.

Soub. 17. d

Le cœur du sage cherche la doctrine, & la bouche des folz, s'est nourrie d'ignorance.

Tous les iours du paoure, sont mauuais. vn cœur assure, est comme vn continuel cõuiue.

Mieulx vault vn peu avec la crainte du Seigneur, que grans thresors, & insatiables.

Contenement.

Mieulx vault estre appelé à la porée avec charité: que à vn veau gras avec hayne.

C

L'home furieux prouoque les noyses: celuy q' est patient, adouciest celles qui sont esmeux.

Le chemin des paresseux, est cõme vne haye d'espines: la voye des iustes, est sans epeschemẽt.

Le sage enfant resiouyt son pere, & l'home fol desprise sa mere.

Folie est liesse au fol: mais l'home prudent, adresse ses pas.

Les pensées sont dissipées là ou il n'y a point de conseil: mais là ou il y a plusieurs conseilliers, elle sont confirmées.

L'home se resiouyt par la sentence de sa bouche: & la parole opportune, est tresbonne.

Le sentier de vie est sur celuy qui est instruit, à fin qu'il se tire arriere du dernir enfer.

Le Seigneur demolira la maison des orgueilleux: & fera les termes de la vesue estre fermes.

Les mauuaies pensées sont en abomination au Seigneur: & la pure parole, sera confirmée de luy pour tresbelle.

D

Qui s'addõne à auarice, il trouble sa maison: mais celuy qui hayt les dons, il viura.

Les pechez sont purgez par foy & misericorde: mais tout home se decline du mal par la crainte du Seigneur.

Soub. 16. a Foy & misericorde.

Le cœur du iuste pensera obedience: la bouche de meschans espande les mauix.

Le Seigneur est loing des meschans: & il exaucera les prieres des iustes.

La lumière des yeulx resiouist l'ame: bonne renommée, s'agrande les os.

Bonne renommée.

L'oreille qui escoute les corrections de vie, demourest au milieu des sages.

Qui resiste à la discipline, il mesprise son ame: mais celuy qui se cõsent aux corrections, est possesseur de son cœur.

La crainte du Seigneur, est discipline de sapice: & l'humilité est deuant la gloire.

L'home prepare l'ame, Dieu est ponderateur des espritz, & dirige la langue & les voyes des homes, faisant toutes choses pour foy, auquel tout homme est en abomination: Par misericorde les pechez sont rachetez, les iugementz de Dieu sont poids & balance, de l'indignation & de la misericorde du Roy, louenge de la sapice, de la prudence, de la gloire, de luy qui est deuil en paroles, & patient, dissipant en vain peccé & le peruert, les sorts sont rompez de Dieu.

Les Paraboles.

Chapitre xvj.

A Il appartient à l'hôte de préparer son cœur, & au Seignr appartient, de gouverner la langue.

Toutes les voyes de l'hôte, sont patentes à ses yeulx: le Seigneur est celuy qui poise les espritz.

Reuele à Dieu tes oeuvres, & tes pensées seront adressées.

Le Seigneur a fait toutes choses pour soy mesmes: aussy mesme le meschant, pour le mauuais iour.

Tout home arrogant est en abomination au Seigneur, quand aussy toute main l'aideroit, si ne sera il point innocent.

Le commencement de bonne vie est faire iustice: & est plus agreable enuers Dieu, que immoler sacrifices.

Sus. 15. d

Crainte de Dieu.

Par misericorde & verité est rachetée iniquité: & par la crainte de Dieu on se destourne du mal.

Quand les voyes de l'home plaisront au Seigneur, il conuertira mesme aussy ses ennemis à faire paix.

Mieux vault vn peu avec iustice, q plusieurs fructz avec iniquité.

B Le cœur de l'home dispose sa voye, mais au Seigneur appartient d'adresser ses pas.

Diuination est es leures du Roy, sa bouche ne sera point errante en iugement.

Les iugemens du Seigneur sont poidz & balace: & toutes les pierres du siecle sont ses oeuvres.

Iustice en princes.

Ceux q font mal, sont abominables au Roy: car le siege royal, est confermé par iustice.

La volonté des Roys sont leures iustes: celuy qui parle choses droictes, sera adressé.

L'indignation du Roy, est comme messager de mort: & l'home sage, l'appaisera.

En la lieue de la face du Roy est la vie, & sa clemence est comme la pluye tardieue.

Sapite c.

Possede sapience, car elle est meilleure que l'or: & acquiers prudence, car elle est plus precieuse que l'argent.

Le sentier des iustes se destourne des maulx, celuy qui garde son ame, garde sa vie.

C Orgueil est deuant le debrisement, & deuant la ruyne est l'esprit exalté.

Mieux vault estre humilié avec les debonnaire, que partir les despouilles avec les orgueilleux.

Celuy qui est instruit en la parole trouuera les biens: & qui a espoir au Seigneur, il est bié heureux.

Celuy qui est sage de cœur, sera appelé prudent: & qui est doalx de parler, il trouuera plus grandes choses.

L'instruction de celuy qui la possede, est vne fontaine de vie, la doctrine des folz, est folie.

Le cœur de sage instrura la bouche, & augmentera la grace de ses leures.

Les parolles bien ornées sont come vne raye de miel, la douceur de l'ame, est la sancté des os

Il y a vne voye laquelle semble droicte à l'hôte, ^{Sus. 14. b} mais ses dernieres fins, maintent à la mort.

L'ame de celuy qui labeure, labuere pour Doy: car sa bouche l'acontrainct.

L'home meschant fouyst le mal, & le feu s'allume en ses leures.

L'home peruers met en auat noyses, & celuy qui est de langage, met les princes en debat.

L'home mauuais seduit son amy, & le maine par vne voye qui n'est bas bonne.

Celuy qui avec yeux estonnez pense maulx, en mordant ses leures il parfera le mal.

Vieillesse est la corone de dignité, laquelle sera trouuée es voyes de iustice.

Mieux vault le patient que l'home fort: & ce ^{Patience} luy qui domine sur son couraige, vaut mieux q celuy qui conqueste les villes.

On iette les fortz au geron, mais ilz sont moderez du Seigneur.

S. Le morceau sec avec ioie, le faige seruiteur, le Seigneur prouue les cœurs, des desprizants les paoures, se resiouissant de la ruine d'autruy, la corone des anciens, du celant le peché, le fol confiant en sa folie, au fol sont richesses inutiles, celuy qui faict sa maison haulte, l'amy ayme en tout temps. l'esperit ioyeux & le triste. le fol qui se taist.

Chapitre xvij.

Mieux vault vn morseau sec avec ioye, q la ^A maison pleine de bestes tuées avec noyse. ^{Eccles. 10.}

Le seruiteur sage dominera sur les enfantz folz, & diuisera l'heritage entre les freres.

Coe l'argét est esprouué par le feu, & l'or en la fornaise: ainsi esprouue le Seignr les cœurs. ^{Proverbi}

Le mauuais obeit à la langue inique: & le troppeur obeit aux leures qui mentent.

Qui mesprise le paoure, il fait reproche à son facteur: & qui se resiouit en la ruyne d'autruy, il ^{Sus. 14. d} ne demourera pas impuny.

La corone des anciens sont les enfans des enfans, & la gloire des filz, sont leurs peres.

Parolles ornées n'appartiennent point au fol, n'au prince, la leure menteresse.

L'attente d'iceluy qui attéd quelque don, est vne tresagreable pierre precieuse: en quelque ^B lieu quil se tourne, il entend prudemment.

Celuy qui cele le mesfaict, il quiert amitez: qui le repete par autre parolle, il met en debat les allyez.

Plus profite la correction au prudent, q cent coups au fol.

Le mauuais cherche tousiours noyses: mais l'ange cruel sera emtoié contre luy.

Il est vault mieux de recontrer vne ouise, quand on a prins ses petits, que vn fol soy confiant en sa folie.

Celuy qui rend maulx pour biens, le mal ne se partira point de sa maison.

Qui laisse courir l'eau, il est commencement de noyses: & delaisse iugement deuant quil en dore iuire.

Celuy qui iustifie le meschâr & qui condene le iuste, son & l'autre est abominable enuers Dieu. ^{R. 11. d} ^{Pier. 1. d} ^{1. thes. 5. d}

Quelle

Quelle

Quelle

Quelle chose profite il au fol d'auoir richesses, veu qu'il n'en peult acheter sapience?

Qui fait sa maison haulte, il quiert la ruyne: & qui ne veult pas apprendre, il tombera es mauix.

Celuy qui est amy, il ayme en tout temps, & le frere est esprooué es angouisses.

L'home fol frappera de ioye les mains ensemble, quand il aura respondu pour son amy.

Qui pése à debatz, il ayme noises: & celuy qui exalte sa bouche, il quiert la ruyne.

Celuy qui est de cœur peruers, il ne trouuera point de bien: & qui tourne la langue, il cherra en mal.

D Le fol est nay à sa honte, mais aussy le pere ne s'esioyura point du fol.

foye de cœur. Sus. 15. d
Le cœur ioyeux fait l'eage florissant, le triste esprit fait seicher les os.

Eccle. 2. c. & 8. a
Le meschant prend les dós du sein, pour peruertir les sentiers de iugement.

Sapience est luyfante en la face du prudent: les yeux des folz sont aux bourz de la terre.

L'ire du pere est le filz fol, & est la douleur de la mere qui l'a engendré.

laqs. 1. c.
Il n'est pas bon de faire dommaige au iuste, ne de frapper le prince qui iuge choses droictes.

Celuy est sage & prudent qui modere ses parolles: & l'home bien instruiet, est d'un precieux esprit.

Mesme aussy le fol, s'il se taist, il sera reputé sage: & tçauant, s'il ferme ses leures.

S De celuy qui laisse son amy, de l'incorrigible, de non deuier de verité. La bouche du fol, Le iuste s'accyfine, le fiere aydant le frere, les fruitz de la bouche. La femme bone & mauuaise, Le parler du riche & du paoure, l'home amyable.

Chapitre. xvij.

A Celuy quiert occasion qui se vult partir de son amy, en tout temps sera digne de reproche.

Le fol ne recoit point les parolles de prudence, si tu ne dis les choses qui sont en son cœur.

Quád le meschant est venu au pfond des peche il mesprise: mais honte & opprobre le suyt.

Les parolles de la bouche de l'hoë sont come caue profonde: & la fontaine de sapience est come vn torrent redondant.

Il n'est pas bon en iugement d'accepter la persone du meschant, pour decliner de la verité du iugement.

Les leures du fol semellent en noyses, & sa bouche prouoque desfections.

La bouche du fol est sa contrition, & ses leures sont la ruyne de son amy.

Les parolles de celuy qui parle à deux langues, sont comme simples, & elles parliensent iusques du ventre.

Crainte de dieu le pareffeur, mais les ades des effembles qui ont fin.

Celuy qui est mol & dissolut en son oeuvre, il est frere de celuy qui disipe ses biens.

Le nom du Seigneur est vne tour tressorte:

vers icelle court le iuste, & y sera exalté.

La substance du riche est la cité de sa force, & comme vn fort mur l'enuironnant.

Le cœur de l'home est exalté deuant qu'il soit contrit, & est humilié, deuant qu'il soit glorifié.

Celuy qui respond auant qu'il oye, il se monstre estre fol, & digne de confusion.

L'esprit de l'hoë soustiet son imbicillité: mais q pourra soustenir l'esprit facile à soy courroucer?

Le cœur prudēt possedera science, & l'aureil des sages, quiert la doctrine.

Le don de l'home eslargit sa voie, & luy fait place deuant les princes.

Le iuste est premier accusateur de soy mesme: son amy vient, & le cherchera.

Le fort appaise les contradictions, & discerne aussy entre les puiffants.

Le frere qui est aide de son frere, est comme vne ferme cité: & les iugemens sont comme les verroux des citez.

Le vêtre de l'home sera remply du fruit de sa bouche, & les germes de ses leures le rassasierót.

Mort & vie sont en la puiffance de la langue: ceulx qui l'ayment mangeront ses fruitz.

Celuy qui trouue vne bonne femme, il trouue vn bien, & puisera vne lieffe du Seigneur.

Qui iette hors la bonne femme, il iette hors le bien: mais qui tient la femme adultere, il est fol & insipient.

Le paoure parle par priere, & le riche parlera durement.

L'home qui est amyable à la compagnie, sera plus amyable que le frere.

S Le paoure cheminant en simplicité, les richesses adionnent les amy, de celuy qui suyt les parolles du faulx tesmoing, les delices indecentes au fol, la doctrine est prouée par patience, l'ire & hilarité du Roy, la femme leigeuse. La femme sage est dñe de l'ieu, de paresse de la garde des comandemens, de misericorde aux paoures. L'enseignem. du filz, l'acceptation de conseil. L'home mensonger. La crainte de Dieu, de paresse, du pestilent, de l'inobediēt à ses parens, de faux tesmoing, des detrisseurs.

Chapitre xix.

L Le paoure qui chemine en sa simpleffe, vault mieux que le riche tordant ses leures & fol.

La ou il n'y a point science, il n'y a quelque bien à l'ame: & qui est hastié des piedz, il choppera.

La folie de l'home decoit ses pas: & est enflammé contre Dieu en son courage.

Les richesses font auoir beaucoup d'amis: mais du paoure, aussy meismes ceulx qu'il auoyt se separent.

Le faulx tesmoing ne sera point impuny: & celuy qui dit mensonge, n'eschappera point.

Plusieurs honorent la persone du puiffant, & sont amis de celuy qui donne les dons.

Tous les freres de l'home paoure le hayent: d'auantage aussy des amy, se font loing retirez de luy.

Celuy qui enfuit seulement les parolles, il n'aura rien: mais qui a la possession de sa pensée, il

ayme

C

Eccle. 11 a

D

A

Dani. 9. g

B

Les Paraboles.

ayme son ame, & qui garde prudence, il trouuera les biens.

Le faulx tesmoing ne sera point sans punitiõ: & celuy qui parle mensonges, perira.

Les delices n'appartiennent point au fol, n'au seruiteur de dominer sur les princes.

La doctrine de l'home est cogneuë par patience, & sa gloire est de passer oultre les choses mauuaises.

L'yre du Roy est comme le fremissement de lyon: & sa plaissance est cõme rousée sur l'herbe.

B Le fol enfant est la douleur du pere: & la femme noyseuse, est comme les toitz continuellement degoutrans.

Les maisons & les richesses sont données des parens, mais la femme prudente, est proprement donnée du Seigneur.

Paresse fait venir le sommeil, & l'ame oiseuse aura faim.

Celuy qui garde le commandement, il garde son ame: mais qui met en oubly sa voie, il sera mis à mort.

Celuy preste à vsure au Seigneur qui fait misericorde au paoure, & luy rendra le pareil.

C Instruis tõ filz, & ne soys point en desespoir: mais ne metz point ton ame pour le tuer.

Celuy qui est impatient souffrira dommaige: & quand il aura desrobé, il rendra vn autre.

Escoute conseil, & reçois discipline: à fin que tu sois sage en tes derniers iours.

Au cœur de l'home sont plusieurs pensées: mais la volonté du Seigneur, demourera.

L'home qui a indigèce est misericordieux: & mieulx vault le paoure, que l'home menteur.

La crainte du Seigneur est à la vie: & demourera en plénitude sans la visitation du tresmauuais.

D Le paresseux cache sa main soubz son ascelle, & ne le met point, à sa bouche.

Soubz. d Quand l'home pestilent fera flagellé, le fol en sera plus sage: mais sy tu reprens le sage, il entendra discipline.

Celuy qui afflige le pere, & fuyt la mere, il est villain & malheureux.

Mon filz ne cesse pas d'ouyr la doctrine, & ne soys point ignorant des paroles de science.

Le tesmoing inique se moque du iugement: & la bouche des meschans demeure iniquité.

Les ingemés sont appareillez au moqueurs, aussy sont les marteaux frappans sur les corps des folz.

S Le vin est chose luxurieuse, de celuy, qui peche enuers le Roy, de laisser les contentions, du paresseux ne labourant point pour le froyt, Le Roy en son liage, n'est point dire qu'il a le cœur net. Poidz & poidz. La femme qui ne peut estre ayée, de chopteur d'ice. Il est menteur. Le pain de mensonge, de rebours, les misteres, de nouuerain mal pour mal, de deuoer les saintz, de heritages hait. Misericorde verité & science roberent le thron du Roy.

L E vin est chose luxurieuse, & yurongnerie est pleine de tumulte.

Quiconques se delecte en ces choses, il ne sera point sage.

La terreur du Roy est comme le rugissement du lyon: celuy qui le fait courroucer, il peche contre son ame.

Honneur est à l'home qui se retraits des debatz: mais tous les folz, se meslent en noyses.

Pour la froidure le paresseux n'a point voulu labourer: il mendiera donc en este, & ne luy sera rien donné.

Le conseil au cœur de l'home, est comme l'eau profonde: mais l'home sage l'espuisera.

Plusieurs homes sõt appelléz misericordieux: mais qui trouuera vn home fidele?

Le iuste qui chemine en sa simpleste, laissera après soy des enfans bien heureux.

Le Roy qui sied au siege de iugement, dissipe tout mal par son regard.

Qui peut dire, mon cœur est net, ie suis pur de peché?

Poidz & poidz, mesuré & mesure, tous les deux sont abominables enuers Dieu.

L'enfant est cogneu par ses affections, si ses oeures sont nettes & droictes.

L'aureille oyant, & l'oeil voyant, le Seigneur a fait tous les deux.

N'ayme point le somne, à fin que paoureté ne t'opresse: ouure tes yeulx, & soys saculé des pains.

Il est mauuais, il est mauuais, dit tout acheteur: & quand il est arriere, lors il se glorifiera.

Il est de l'or, & beaucoup de perles: mais les leures de science, sont vn vaisseau precieux.

Prends le vestement de celuy qui a respondu pour autruy, & prens gaige de luy pour les estrangers.

Le pain de mensonge, est souef à l'home, & après sa bouche sera emplie de sablon.

Les pensées sont corroborées par conseilz, & les guerres doibuent estre tractées par gouuernement.

Ne te mesle point avec celuy qui reule les secretz, & chemine fraudulentelement, & flatte de ses leures.

Celuy qui maudit son pere & sa mere, sa lãpe sera estaincte au milieu des tenebres.

L'heritage à laquelle on se haste au commencement, en la fin sera sans benediction.

Ne dis point, ie pendray le mal, attendz le Seigneur, & il te deliura.

Divers poidz, est abomination enuers le Seigneur: la balance faulse n'est point bonne.

Les pas de l'home sont adressés au Seigneur: mais qui est entre les hommes, qui peult entendre sa voie?

C'est ruine à l'home de vouer aux saintz: & après de retracter ses voeux.

A
yurongnerie.

1. Johã 1. 6
3. r. y. 8. e
2. par. 6. g
Eccle. 7. e

C

Exo. 21. e
Leui. 20. b
Mat. 15. a

Sos. 17. e
Ro. n. d
1. Pier. 3. b
1. the. 5. d
D

Le Roy saige disipe les meschans, & tourne sur eux la rouë.

L'esprit de l'home est la lampe du Seigneur, laquelle s'enqueste de tous les secretz du vêtre.

Misericorde & verité gardent le Roy, & son throne est corroboré par clemence.

La force des ieunes, est leur lieffe, & les cheueux blancz est la dignité des anciens.

La perfure de la playe nettoiera les maux, & aussy les blessures au plus secretz lieux du vêtre.

S. Le cœur du Roy est en la main du Seigneur, auquel misericorde & iugement plaisent plus que sacrifices, de celuy qui thesaurize iniquement. Miculx vault seoir en vn coing du toict, &c. De celuy qui clost l'aureille au paoure. &c. ayant les vian des: pour le iuste sera donn: le meschant, qui garde sa bouche, les desyrs tuent le paresseux. Il n'est point de sapience contre le Seigneur. Le cheual est préparé à la bataille. &c.

Chapitre. xxj.

LE cœur du Roy est ainsy en la main du Seigneur, comme sont les diuisions des caues: par tout là ou il voudra, il l'enclinera.

A tout home sa voye luy semble droicte: mais le Seigneur poise les cœurs.

Faire misericorde & iugement plaist plus au Seigneur que sacrifices.

L'exaltation des yeux, est l'eslargissement du cœur, & la lampe des meschans, est peché.

Les pensées du robuste sont tousiours en abondance: mais tout paresseux, est tousiours en disette.

Qui assemble thresors par langue de mensonge, il est vain, & hors du sens: & sera enuélé par les laqs de la mort.

Les rapines des meschans les tireront en bas, pource qu'ilz n'ont point voulu faire iugement.

La peruerse voye de l'home, est estrage: mais celuy qui est net, il fait son œuvre droicte.

Mieux vault seoir au coing de la maison, q̄ avec la femme noyfeuse, & en la maison commune.

L'ame du meschant desyre le mal, il n'aura point pitié de son prochain.

Quand le pestilent sera puny, le petit en sera plus sage: & s'il ensuyt le sage, il en recevra science.

Le iuste pense diligemment de la maison du meschant, à fin qu'il retire les meschans du mal.

Celuy qui estoupe son aurreille au cry du paoure, il criera aussy, & ne sera point exaucé.

Le don caché esteint les courroux: & le don mis au sein, esteint tresgrande indignation.

C'est ioye au iuste de faire iugement: & est espouventement à ceux qui font iniquité.

L'home qui se foruoiera de la voye de doctrine, demourera en l'assemblée des geants.

Qui aime les conuies, il aura disette: qui aime le vin & les choses grasses, il n'enrichera point.

Le meschant sera donné pour le iuste, & le mauuais, pour le droicturier.

Mieux vault habiter en terre deserte, que avec la femme noyfeuse & pleine d'ire.

Thresor desirable & huyle est en l'habitation du iuste: & l'home imprudent le dissipera.

Qui ensuyt iustice & misericorde, il trouuera vie, iustice, & gloire.

Le sage a monté en la cité des fortz, & a destruit la force de sa confiance.

Qui garde sa bouche & sa langue, il garde son ame des angoisses.

L'orgueilleux & l'arrogant, est appelé indocte: lequel en ire commet orgueil.

Les desirs mettent à mort le paresseux: car ses mains n'ont voulu rien faire.

Tout le iour il desyre & conuoite: mais celuy qui est iuste, donnera, & ne cessera point.

Les sacrifices des meschans sont abominables: lesquels sont offerts par peché.

Le tesmoing menteur perira: l'home obediēt parlera de victoire.

L'home meschant obstinement enduret son viaire: mais celuy qui est droicturier, corrige sa voye.

Il n'y a point de sagesse, il n'y a point de prudence, il n'y a point de conseil contre le Seignr.

Le cheual est appresté pour le iour de la bataille: mais le Seigneur donne le salut.

S. La louenge de la bonne renommée, l'aduiff voyant le mal, l'adokscnt iouste sa voye, le seminant iniquité, ierte hors le moqueur, celuy q̄ aime mundiciē de cœur, le paresseux dict le lyon &c. La bouche de l'estragere, la folie au cœur de l'enfant, calumnie le paoure, sapience doit estre ouye. Les respondants pour altruy, sont à couter. Les termes des antiques doibuent estre gardez. Celuy qui est diligent en son œuvre, &c.

Chapitre. xxij.

Mieux vault la bonne renommée q̄ beaucoup de richesses: bonne grace, est par-dessus or & argent.

Le riche & le paoure se sont rencontrés, le Seigneur est le facteur de tous les deux.

Le fin home voit le mal, dont il se cache: l'innocēt passe outre, & est affligé par dommaige.

La fin de modesteté est la crainte du Seignr, richesses & gloire & vie.

Armures & espées sont en la voye du peruers: mais celuy qui garde son ame, se retire loing d'eux.

C'est vn prouerbe, que l'adolescent selon sa voye, aussy quand il deuiendra ancien, il ne se retirera pas.

Le riche commande aux paoures: & qui emprunte, il est serf de celuy qui preste.

Celuy qui seme iniquité, il moissonnera les maux, & sera consumé par la verge de son ire.

Qui est enclin à misericorde, il sera benieit: car il a donné de son pain au paoure.

Celuy qui donne dons, acquerra victoire & honneur: mais il oste l'ame de ceux q̄ les prennent.

Dechasse le moqueur, & sortira avec luy la noise: & cesseront les querelles & iniures.

Qui aime netteté de cœur, pour la grace de ses leures, il aura le roy pour son amy.

Les yeux du Seigneur gardent la science, & les pa-

Isa. 1. d.

A Eccl. 7. d. Renommée.

Modesteté.

Eccl. 31. e.

Les Paraboles.

les parolles du mauuais sont subuerties.

Le parresseux di&ct, ie lion est là dehors, ie feray mis à mort au milieu des rues.

La bouche de l'estranger, est vne profonde fosse: celuy tumbera en icelle, auquel le Seigneur est courroucé.

C Folie est liée au cœur de l'enfant, & la verge de discipline la chassera hors.

Qui fait tort au paoure pour augmenter ses richesses, cestuy donnera à plus riche que luy, & aura disette.

Mon filz incline ton oreille, & escoute les parolles des sages: & metz ton cœur à ma doctrine, laquelle sera belle, quand tu la garderas en ton ventre, & redondera en tes leures: à fin que elle soit ta confiance au Seigneur, de quoy aussy ie te l'ay môstré au iourdhuy: voicy ie le t'ay descript en trois manieres, en pensées, & en sciences: à fin que ie te monstasse la fermeté, & les parolles de verité, pour de ces choses respondre à ceux qui t'ont enuoyé.

D Ne fais point violéce au paoure, pource qu'il est paoure, & n'opprime pas l'indigent en la porte, car Dieu iugera la cause d'iceluy, & percera ceux qui ont percé son ame.

Ne veuille point estre amy à l'home ireux, & ne chemine point avec l'home furieux: à fin que par auenture tu n'apprenne ses sentiers, & que tu n'en prenne scandale à ton ame.

Ne sois point avec ceux qui attachent leurs mains, & qui s'offrent côme pleiges pour debtes.

Car si tu n'as de quoy pour rédre, quelle cause y a il, sinon qu'il prenne la couuerture de ta couche?

Ne passe point oultre les anciennes limites, lesquelles tes peres ont mis.

As tu veu vn home legier en son œuure? il se tiendra deuant les roys, & ne sera point deuant les gens de bas estat.

S. Comme il couuient manger avec le prince, richesses ne doibuent point estre appetées, ne les viandes des enuieux, les orphelins ne doibuent point estre opprimez. L'enfant doibt estre chastif, on doibt querir sapience, & fuyr les pecheurs, & ceux qui sont adonnez à gloutonnie, les parents doibuent estre honorez on doibt enuier le putain & chresté.

Chapitre .xxiiij.

A Vand tu seras assis pour manger avec le prince, considere diligemment les choses qui sont mises deuant toy: & metz le couteau en ta gorge, ouy toutesfois si tu as ton ame en ta puissance, ne desyre point des viandes d'iceluy, auquel est le pain de mensonge.

Ne veuille point traueiller pour enrichir: mais metz maniere à ta prudence: n'esleue point tes yeux aux richesses que tu ne peux auoir: car elles se feront des penes comme l'aigle, & voleront au ciel.

Ne mange point avec l'home enuieux, & ne desyre point ses uiandes, car il estime ce qu'il ne sçait point, comme le sorcier, & le deuin.

Il te dira, boy & mange: mais sa pensée n'est point avec toy.

Tu vomiras les viandes que tu as mangé, & perdras tes belles parolles.

Ne parle pas és oreilles des folz: car ilz mespriseront la doctrine de ta parole.

Ne passe point les termes des petits, & n'entre point au chap des orphelins: car le prochain d'iceux est fort: & cestuy iugera contre toy leur cause.

Que ton cœur vienne à la doctrine, & tes oreilles aux parolles de science.

Ne soustrais point la discipline de l'enfant: car si tu l'as bastu de verge, il ne mourra point.

Tu le frapperas de verge: & tu deliureras son ame d'enfer.

Mon filz, si ton cœur est faige, mon cœur sera ioyeux avec toy: & mes reins se resiouyront, quand tes leures auront parlé choses droictes.

Ton cœur n'ayt pas enuie d'ensuyuir les pecheurs, mais sois tout le iour en la crainte du Seigneur: car tu auras esperance au dernier iour, & ton attente ne sera point frustrée.

Mon filz, escoute, & sois sage, & adresse ton couraige en la voye.

Ne veuille point estre aux conuiues des beueurs, ny aux gourmadises de ceux qui apportét les chairs pour manger: car ceux qui s'adonnét à beueries, & ceux qui donnent les bancquetz, seront confomez, & leur dormir sera vestu de drappeaux deschirez.

Escoute ton pere qui t'a engendré, & ne desprise point ta mere quand elle sera deuenue ancienne.

Achete verité, & ne veuille vendre sapiece, doctrine, n'intelligence.

Le pere du iuste se resiouyt de ioye: & celuy qui a engendré le saige, se resiouyra en iceluy: q ton pere & ta mere se resiouyssent, & que celle qui t'a engendré se resiouysse.

Mon filz, donne moy ton cœur, & qtes yeux gardent mes voyes.

Car la paillarde est vne fosse profonde, & la estrangere est vn puitz estroit: elle fait le guet en la voye comme le larron, & occira ceux qu'elle trouuera, lesquels ne se garderont point.

A qui est le malheur? au pere duquel vient le malheur? à qui sont les noyses? à qui sont les fosses? à qui sont faictes les playes sans cause? à qui sont les yeux coullants? n'est ce point à ceux qui demourent au vin? & qui mettent leur estude à vuyder les gobelertz?

Ne regarde point le vin, quand il deuiét iatone, quád sa couleur relui&ct au voirreil entre doucement, mais en la parfin il mordra côme la couleuvre, & respádra le venin comme le basilisque. Tes yeux regarderont les femmes estrangeres, & ta bouche parlera choses peruerfes. Et seras comme celuy qui dort au milieu de la mer, & comme le

Sus. 13. d
Eccle 30. a
correctio
& chastie-
ment.

soub 24. a
Crainte
de Dieu.

C
Gourmá-
disé.

La pal-
larde.

D
Yurog
nie.

comme le gouverneur endormy après qu'il a perdu le gouuernal de la nauire, & diras: Ilz me ont bastu, mais ie n'en ay point eu de douleur: ilz m'ont tiré, & ne l'ay point sentu. Quand me resueilleray ie, & derechef trouueray les vins?

S. De non en fuyre les mauuais, de sagesse, & doctrine, la cogitation du fol, de deliurer les oppressez, d'vser de doctrine comme de miel: de non espier le iuste, de ne se resioyr à la ruine de son ennemy, des detraeteurs, de iuger iustement. Nul doit estre flatté par parolles, ne rendre mal pour mal, le champ du paresseux. Indigence vient au paresseux dormant.

Chapitre. xxiiij.

NE ensuys point les mauuais homes, & ne desyre pas d'estre avec eux: car leur cœur pense aux rapines, & leurs leures parlent fraudes.

La maison sera edificée par sapience, & sera corroborée par prudence.

Par doctrine seront remplis tous les celiers de toute substance precieuse & tresbelle.

L'home sage est fort: & l'home docte, est robuste & vaillant.

Car par industrie est commencée la guerre: & salut sera ou sont plusieurs conseilz.

Sapience est hault au fol, il n'ouurira point sa bouche en la porte.

Celuy qui pese à mal faire, il sera appellé fol. La pensée du fol est peché: & le detraeteur est en abomination aux homes.

Si tu desespere quand tu es trebuché au iour d'angoisse, ta force sera diminuée.

Deliure ceux qui sont menez à la mort. & ne cesse de deliurer ceux qui sont tirez pour mettre à mort.

Si tu dis, ie ne suis point fort assez: celuy qui regarde le cœur, le cognoit bien, & rien ne peut abuser celuy qui garde ton ame, & il rendra à l'home selon ses œuvres.

Mon filz, mange le miel, car il est bon: & la raye de miel est tresdoux à ta gorge: & pareillement est la doctrine de sapience à ton ame: laquelle quand tu l'auras trouuée, tu auras esperance en derniers iours, & ton esperance ne perira point.

Ne fais embusches, & ne quiers point infidelité en la maison du iuste, & ne luy oste point son repos: car le iuste cherra sept fois, & se releuera: mais les meschans trebucheront en mal.

Quand ton ennemy sera cheut, ne te resioys point, & ton cœur ne soit point ioyeux pour sa ruine: à fin que par auenture le Seigneur ne le voye, & qu'il ne luy desplaise, & qu'il oste de luy son ire.

N'estrie point avec les tresmauuais, & n'ensuys point les meschans: car les mauuais n'ont point esperance des choses à venir, & la lampe des meschans sera esteincte.

Mon filz, crains le Seigneur & le Roy, & ne te melle point avec les detraeteurs: car leur perdition s'effeuera soudainement, & qui est celuy qui cognoit la ruine de tous les homes.

Aussy ces choses s'adressent aux sages.

IL n'est pas bon de cognoistre la persone en iugement.

Ieu. 19. d
Deut. 1. c.
Eccl. 42. a

Ceux qui disent au meschant, tu es iuste: les peuples les maudiront, & les lignées les auront en detestation. ceux qui les reprentent, seront louez, & sur ceux viendra benediction.

On baisera les leures de celuy qui respond droictes parolles.

Prepares par dehors ton œuvre, & laboure diligemment ton champ, & après edifie ta maison.

Ne fois point en vain tesmoing contre ton prochain: & ne flatte persone de tes leures.

D
Sus. 10. b.

Ne dis point, ie luy feray ainfy qu'il m'a fait, ie rendray à vn chascun selon son œuvre.

I'ay passé par le champ de l'home paresseux, & par la vigne de l'home fol: & voicy les orties auoient tout remply, & les espines auoient couuert le dessus d'icelle, & la muraille estoit destruite.

Quand i'ay veu ceste chose, ie l'ay mis en mon cœur, & par exemple ay aprins discipline.

Paresseux iusques à quand dormiras tu? quand te leueras tu de ton somne?

Sus. 6. b.

Tu dormiras (dy ie) vn petit, tu sommeilleras vn petit: tu mettras vn petit les mains ensemble pour reposer: & ta paoureté te viendra comme vn poste, & ta medicité comme vn home armé.

S. La gloire de Dieu & des Roys, le cœur du Roy, rouillure qui est impitité, ne s'esleue point, ne detraicte point, garde tes secretz, les pommes d'or, les aureillettes d'or. Le froid en moisson, nuées sans pluye, la douce langue, le miel trouué, la flesche aigue, la dent pourrie, le vinaigre, la tigne. Fais bien à ton ennemy, le coing du toit, l'eaue froide, la fontaine troublée, beaucoup de miel mangé, la ville sans mur.

Chapitre. xxv.

Celles aussy sont les paraboles de Salomon, & les homes d'Ezechias Roy de Iuda traduyrés.

La gloire de Dieu est de celer la parole, & la gloire des Roys, est d'enqueter le sermon.

Le ciel est dessus, & la terre est en bas, & le cœur des Roys est inscrutable.

Oste la rouillure de l'argent, & il en yssera vn vaisseau trespur: oste la meschanceté de la face du Roy, & son throne sera confirmé par iustice.

Ne te montre point glorieux deuant le Roy: & ne te tiens point au lieu des grâdz: car il vult mieux qu'on te die monte icy: que d'estre humilié deuant le prince.

Humilité

Ne profere point legierement en noyse les choses que tes yeux ont veu: craignant que après tu ne le puisse amender, quand tu auras deshonore ton amy.

Traicte ta cause avec ton amy, & ne reuele point ton secret à l'estranger: à fin q par auenture il ne se mocque de toy quand il l'aura ouy, & q continuellement ne le te reproche.

Grace & amitié deliurent, lesquelles tu garderas

Les Paraboles.

deras pour toy, à fin que tu ne sois digne des reproches.

Comme pommes d'or en liêt d'argent, est ce luy qui dict la parole en son temps.

Templettes d'or, & perle luyfant, est celuy qui reprend le sage, & l'aureille obeissante.

Comme la froidure de la neige refrigere au temps de moisson, ainsi est l'embassadeur loyal à celuy qui l'a enuoyé, il fait reposer son ame.

Nuées & vent, sans quelque pluye suyantes, est l'home glorieux, & non accomplissant ses promesses.

Sus. 15. f. Par patieçe le prince sera adoulcy, & la douce langue, brisera la durezza.

C Tu as trouué le miel, mangé en par raison: q par auenture après que tu seras saoulé, tu ne le vomisse.

Soubstrais ton pied de la maison de ton prochain, à fin que quand il sera saoulé de toy, il ne t'ayt en hayne.

L'home qui profere cõtre son prochain faulx tesmoignage, est comme vn dart ou glaïue, ou comme la fiesche aguë.

Celuy qui a espoir en l'infidele, au jour d'anguoisse, est cõme le dent pourry, & le pied lasé, & pert le manteau au iour de froidure.

Celuy qui châte chansons, à celuy qui a cœur tresmauuais, est comme vinaigre en salpestre.

Tristesse. Ainsi que la tigne fait au vestement, & le ver au bois: ainsi nuyt la tristesse de l'home au cœur.

Rom. 12. d Si ton ennemy a faim, donne luy à manger: si il a soif, donne luy de l'eau à boire: car tu assembleras charbons ardans sur son chef, & le Seigneur le te rendra.

Le vent de bise deboute les pluyes, & la face triste, disipe la langue qui detracte.

Sus. 21. b. Mieux vault de seoir au coing de la maison, que avec la femme noyseuse, & en la commune maison.

L'eau froide est à l'ame qui a soif, ce que est le bon messagier de terre loingtaine.

Le iuste tumbant deuant le meschant, est cõme la fontaine troublée du pied, & la veine corumpue.

Ecc. 3. c. Cõme le miel n'est point bon à celuy qui en mange beaucoup: ainsi celuy qui est scrutateur de maïesté, sera opprimé de gloire.

Ainsi que est la cité patente, & sans enuironnement de murailles, ainsi est l'home qui en parlant ne peut retenir son esprit.

S. Gloire indecente au fol, l'oyseau volant, le fouet au cheu, le respondre au fol, le messager fol, la parabole du fol, l'home de l'insipient, de celuy qui impose silence au fol, le chien retourne au vomissement, l'home sage par son propre iugement, se mesler en noyse, celuy qui nuyt à son amy, le mesdisant en derriere, les leures enflées. L'ennemy courraçt l'hayne, fouy l'ant vne fosse, la langue fante.

A Cõme la neige en esté, & les pluyes en la moisson, ainsi ne conient la gloire au fol.

Comme l'oyseau volant en hault, & le passereau allât ou il luy plaiçt: ainsi la malediçtion proferée en vain, viendra sur quelcun.

Le fouet conient au cheual, & le cheuestre à l'asne, & la verge au dos des imprudens.

Ne respondz point au fol selon sa folie, à fin que tu ne sois fait semblable à luy.

Respondz au fol selon sa folie, à fin qu'il n'estime pas estre sage.

Celuy est boiteux des piedz, & beuuant iniquité, q enuoie aucunes parolles par vn fol mesfagier.

Cõme le boiteux a belles iambes pour neant: ainsi est mal seante la parabole en la bouche des folz.

Comme est celuy qui iette la pierre au monceau de Mercure: ainsi est celuy qui donne honneur au fol.

Comme si l'espine naist en la main de l'yron ge: ainsi est la parabole en la bouche des folz.

Le iugement determine les causes: & qui impose silence au fol, il appaise courroux.

Comme est le chien, qui retourne à son vomissement, ainsi est l'imprudent qui recommence sa folie.

As tu veu vn home qui s'estime sage? le fol au ra plus d'espoir que luy.

Le paresseux dict, le lyon est en la voye, & la leonessè aux chemins.

Ainsi comme l'huys se tourne en son gont, ainsi fait le paresseux en son liêt.

Le paresseux cache ses maïs soub son ascelle, & luy est peine de les tourner à sa bouche.

Le paresseux estime estre plus sage, que sept homes qui proferent sentences.

Comme est celuy qui prend le chien par l'aureille, ainsi est celuy qui passe comme impatient & se mesle en la noyse d'autruy.

Comme celuy est coupable qui iette fiesches & lances pour la mort: ainsi est l'home qui frauduleusement nuyt à son amy, & quand il est trouué, il dict, ie l'ay fait en iouant.

Quand les bois seront faillis, le feu s'esteindra: & quand le detracteur sera osté, les noyses cesseront.

Comme sont les charbons es bresés ardantes & le bois au feu: ainsi suscite noyses l'home furieux.

Les parolles du mesdisant en derriere, sont comme simples, mais icelles percent iusques aux parties interieures du ventre.

Comme si tu voulbis orner vn vaisseau de terre d'argent plein d'escume: ainsi sont les leures enflées, accompagnies d'un cœur tresmauuais.

L'ennemy est entendu par ses leures, quand en son cœur il aura traité aucunes fraudes.

Quand il faindra sa voix, ne le croys point: car sept malices sont en son cœur.

Celuy

Celuy qui couure haine frauduleusement, sa malice sera reuelée en conseil.

Ecc. 10. b
Ecc. 27. d Qui perce la fosse, il cherra en icelle: & q roul le la pierre, elle retournera vers luy.

La faulse langue n'ayme point verité, & la bouche lubricque engendre ruynes.

S. Ne glorifier point au lendemain, ne te louer point, quāt griefue est l'ire du fol, la correction manifeste, les playes de celuy qui ayme, l'ame saoullée, le voisin prochain, celuy q respōd pour l'estranger, la femme noysiue, enfer infatiable, l'home est prouué par la bouche du laudateur, Le fol broyé, cognois la face de tes brebis, le lait des chieures pour viande.

Chapitre. xxvij.

A Ne te glorifie point du iour de demain, ignorant quelle chose doit engendrer le iour à venir.

Ecc. 22. b Vn autre que toy die ta louenge, & nō point ta bouche: vn estranger, & non point tes leures.

La pierre est pesante, & le sablon poise fort, mais l'ire du fol est plus pesante q tous les deux.

ira. Ire, ne fureur bouillante n'a point de misericorde: & qui pourra porter l'impetuositē de l'esprit qui est esmeu?

Correc- tion. Mieux vault la correction manifeste, que amour caché.

Mieux vaillent les playes de son amy, que les baifiers fraudulentz de l'ennemy.

Job. 6. b L'ame saoullée foullera au pied le rayon de miel: & l'ame q a fain, prendra pour chose douce, aussy mesme ce qui est amer.

B Comme est l'oysseau qui abandonne son nid: ainsi est l'home qui delaisse son lieu.

Le cœur se delecte en oignements & diuerses odeurs: & l'ame est refrigerée par bons conseilz de son amy.

Ne delaisse point ton amy, ne l'amy de ton pere: & n'entre point la maison de ton frere, au iour de ton affliction.

Mieux vault le voisin de prés, que le frere de loing.

Mon filz estude à sapience, & si resiouys mon cœur: à fin que ie puisse respondre la parolle à ce luy q fait des reproches.

L'home fin voiant le mal s'est caché: les simples passants outre, ont soustenu les domaiges.

Sus. 20. c Oste le vestement de cestuy qui s'est obligé pour vn estrāge: & emporte de luy guayge pour les estrangers.

Celuy qui par grande vōlx beneict son prochain, en soy leuant de nuict, il sera semblable à celuy qui le mauldicit.

C Les toictz degoutans au iour de froidure, & la femme noyseuse, sont semblables l'un à l'autre.

Qui la retient, il est comme celuy qui tient le vent, & l'appellera l'huyle de la main dextre.

Le fer est aguilé par le fer, aussy l'home aguise la face de son amy.

Qui garde le figuier, il mangera ses fruictz: & qui est la garde de son Seigneur, il sera glorifié.

1. cor. 2. d Ainsi que es eaux rehyssent les faces de ceux

qui y regardent, ainsi sont les cœurs des homes manifestez aux prudentz.

Enfer & perdition ne seront jamais remplys, semblablement les yeux des homes sont infatiables.

Comme l'argent est esproué en la forge, & l'or en la fornaise: ainsi est l'home esproué par la bouche de celuy qui le loue. *Ecc. 1. b.*
Ecc. 14. b

Le cœur du mauuais enqueste les mauix: mais le cœur droit quiert la science.

D Quand tu briserois le fol au mortier comme du pisseau frappant sur les tifannes: si ne luy sera point ostée sa folie.

Cognois diligemment l'estat de ton bestial, & considere tes troppeaux.

Car tu n'auras point tousiours la puissance, mais la corone te sera donnée de generation en generation.

Les prez sont ouuertz, & herbes verdoiantes sont apparues, & les foins ont esté cueillys des montaignes.

Les aigneaux sont pour ton vestement: & les cheureaux pour le pris du champ. *1. tim. 6. b*

Le lait des cheures te soit suffisant pour viure, & pour les choses necessaires de ta maison, & pour la vie de tes seruantes.

S. De la fuyte de l'infidele, & de la seureté du iuste, pour les pechez de la terre sont multipliez ses princes, le paoure faisant iniure au paoure, le paoure simple, & le riche mauuais, de celuy qui ne veut ouyr la loy: l'exultation des iustes, de celuy qui cache ses pechez: Bienheureux est celuy qui craint, le prince infidele est comme vn lyon, le duc indigent de prudence, qui œuure sa terre, qui soustraict à son pere.

Chapitre. xxviii.

A Le meschant s'enfuyt, là ou aucun ne le pourfuyt: mais le iuste soy confiant come le lyon sera sans crainte.

A cause des pechez de la terre icelle a plusieurs princes: & pour la sapience de l'home, & pour la science des choses qui sont dictes, la vie du duc en sera plus longue.

L'home paoure iniuriant les paoures, est fait semblable à la pluye vehemente, par laquelle est preparée la famine.

Ceux qui delaissent la loy, louent le meschant: ceux qui la gardent, s'enflamment contre luy.

Les mauuais homes ne pensent pas au iugement, mais ceux qui requierent le Seigneur, ilz considerent toutes choses.

Mieux vault le paoure cheminant en la simplesse, que le riche en ses mauuais voyes. *Sus. 19. a.*
B

Celuy qui garde la loy, il est filz sage, mais qui nourrit les gourmans, il confond son pere.

Qui assemble richesses par vsure, & par surcrois, il les assemble contre les paoures.

Celuy qui destourne son oreille, à fin qu'il n'escoute la loy, son vray son sera execrable.

Qui deçoit les iustes en mauuaise voie, il tombera en la perdition, & les simples possederont ses biens.

L'home

Les Paraboles.

L'homme riche s'estime sage, mais le paoure prudent l'examinera.

Grande gloire est en la lyesse des iustes:quād les meschans regnent, ruynes sont aux homes.

Confession. Celuy qui cache ses pechez, ne sera point adressé: mais celuy qui les confessera, & les laissera, il obtiendra misericorde.

C Bienheureux est l'homme q tousiours est craintif: mais celuy q est de dur cœur, il tōbera en mal.

Comme vn lion rugissant, & vn ours affamé, est le prince sans pitié, sur le paoure peuple.

Le duc aiant disette de prudence, opprressera plusieurs par iniures: mais à celuy qui hayt auarice, ses iours seront faitz loingz.

Nul ne soustient l'homme qui iniurie l'ame iuques au sang: aussy quand il fuyroit iusques à la fosse.

Qui chemine simplement, il sera sauué: qui chemine par voyes peruerfes, il trebuchera vne fois.

Sus. 12. b. E. c. 20. d. Soub. 13. b. Qui labore sa terre, il sera rassasié de pains, qui fuyt l'oyfueté, il sera remply de disette.

L'homme fidele sera moult loué: mais qui se haste d'enrichir, il ne sera point innocent.

Qui cognoit la face en iugement, il ne fait point bien: cestuy aussy pour vne piece de pain delaisse verité.

D L'homme q a haste d'estre riche, & a enuie des autres, il ignore que disette luy suruiendra.

Celuy qui corrige l'homme, il trouuera après grace enuers luy, plus que celuy qui le deçoit par flatteries de la langue.

Qui soustraict quelque chose de son pere & de sa mere, & diét q ce n'est pas peché, il est participant avec celuy qui fait homicide.

Qui se vante, & se glorifie, il esmeut noyses, mais qui a esperance au Seigneur, il sera sauué.

Celuy est fol, qui se confie en son cœur: mais celuy qui chemine sagement, sera loué.

Qui donne au paoure, il n'aura point disette: qui desprise celuy qui prie, il endurera paoureté.

Quand ceux qui sont sans pitié seront esleuez, les homes seront mucez: & quand iceux seront peris, les iustes seront multipliez.

S. Qui n'oyt celuy q corrige: la multiplicatiō des iustes: amour de sapiece, le Roy iuste: l'amy doux: les pestilēs: discepter avec le fol, les homes de sang: Qui profere tout son esprit, les paroles de memoire, du paoure & du creditur: le Roy iuste: de correction la multiplicatiō des infideles: enseigne ton filz, la prophetie de celuy qui est legier à parler: de celuy q nourrit son seruiteur delicatement: de l'ireux, de l'orgueilleux: de celuy qui participe avec le larron, de celuy qui craint l'homme. Les iustes abominent les meschans & au contraire.

Chapitre. xxix.

A S'bite perdition viendra à l'homme, qui d'un dur cerueau mesprise celuy qui le reprend: & s'entēne le fuyra point.

Le commun peuple s'eslouyra pour la multiplication des iustes: mais quand ceux q sont sans pitié, aurōt prins domination, le peuple gemira.

L'homme qui ayme sapience, il resiouyt son pe

re: mais celuy qui nourrit les paillardes, il perdra sa substance. *Luc. 16. e*

Le iuste roy esleue la terre: l'homme auaricieux la destruira.

L'homme qui en douces & faintes parolles, parle à son amy, il estend le retz deuant ses pas.

Le laqs enuoppera l'homme mauuais qui peche, & le iuste louera, & s'eslouyra.

Le iuste cognoit la cause des paoures, celuy q est sans pitié n'entend point science.

Les homes pestilens dissipent la cité, & les sages destourment la fureur.

Si l'homme sage estriue avec le fol, soit qu'il se courrouce, soit qu'il rye, il ne trouuera point de repos.

Les homes meurtriers ont en hayne le simple: mais les iustes quierent son ame.

Le fol profere tout son esprit: mais le sage difere & reserue pour le temps à venir.

Le prince qui escoute voluntiers les parolles de mensonge, il a tous les ministres meschans.

Le paoure & le creditur se sont rencontrez: le Seigneur est illuminateur de tous les deux.

Le roy qui iuge les paoures par verité, aura son throne confermé à tousiours.

La verge & la correction donne sapience, mais l'enfant qui est abandonné à sa volunté, il confond sa mere. *C*

En la multiplication des meschans serōt multipliez les pechez: & les iustes verront les ruynes d'iceux.

Instruys ton filz, & il te donnera repos, & donnera delices à ton ame.

Quand prophetie defauldra, le peuple sera dissipé: mais celuy qui garde la loy, est bienheureux.

Le seruiteur ne peult estre instruit par parolles: car il entend ce que tu dis, & contemne de respondre.

As tu veu vn homme legier à parler? il en fault plus esperer folie, que correction.

Celuy qui nourrit son seruiteur delicatement de son enfance, il le sentira après estre rebelle.

L'homme yreux esmeut noyses: & qui est facile à soy courroucer, il sera tant plus enclin aux pechez.

Abaissemēt fuyt l'orgueilleux, & gloire soustiendra l'humble d'esprit. *D. Job. 22. 4.*

Celuy qui participe avec le larron, il hayt son ame: il oyt celuy qui adiure, & ne le mōstre point.

Qui craint l'homme, il trebuchera bien tost: qui a espoir au Seigneur, il sera aidé.

Plusieurs quierent la face du prince, mais le iugement d'un chascun d'iceux procede du Seigneur.

Les iustes ont en abomination celuy qui est sans pitié, & tous ceux qui sont sans pitié, ont en abomination ceux qui sont en la droite voye.

Le filz q garde la parole, sera hors de pñtion. L'homme

S. L'home prochain à Dieu, se iuge insipient, & les ceures de Dieu incomprehensibles: la parole de Dieu ardante, à la quel le ne conuient rien adiouster: Il refuse vanité, parolles de menterie: mendicité & richesses, de non accuser le seruiteur enuers son maistre: aucunes generations execrables: deux sangsucs, trois choses insatiables, l'œil se moquant de son pere: trois choses difficiles, par troys est remué la terre, les troys petites choses de la terre, les troys qui marchent bien: vehementement netoyant.

Chapitre .xxx.

LEs parolles du filz congregant, vomissant. La vision, que l'home avec lequel est Dieu, a parlé, & l'home qui est fortifié, pource q Dieu demeure avec luy, dict.

Je suis des homes le tresfol, & la sapience des homes n'est pas avec moy: ien'ay point appris la sapience, & ne cognois point la science des saintz.

Qui est monté au ciel, & en est descendu? qui a contenu le vent en ses mains? qui a lyé les eaues ensemble comme en vn vestement? qui a suscité tous les termes de la terre? quel est son nom, & quel est le nom de son filz, si tu le cognois?

psal. 3. c
Deu. 4. a
1. d
parole
diuine.

Toute parole de Dieu est embrasée de feu, elle est l'escusson de ceux qui ont espoir en elle.

N'adiouste rien à ses parolles, que tu ne sois repris, & que tu ne sois trouué menteur.

B Je t'ay requis deux choses, ne me les denie pas auant que ie meure, fais que vanité & parolles de mensonge soient loing de moy.

Conten-
tement.

Ne me donne point paoureté, ne richesses: donne seulement les choses necessaires à ma vie: à fin paraenture que moy saoulé ie ne soye incité à toy denier, & q ne die. Qui est le Seigneur? ou que constrainct par disette, ie ne desrobe, & pariure le nom de mon Dieu.

N'accuse point le seruiteur enuers son seigneur, à fin paraenture qu'il ne te maudie, & q tu ne tombe.

Ily a telle generation, laquelle maudict son pere, & ne beneict point sa mere.

Ily a telle generation, laquelle à son semblât est pure, & toutesfois elle n'est pas lauée de ses ordures.

Ily a telle generation, de laquelle les yeux sont haultrains, & ses paupieres sont esleuées en haut.

Ily a telle generation, qui a des glaines au lieu des dents, & mache de ses grosses dents, à fin qu'elle mange ceux qui sont sans aide en la terre, & les paoures d'entre les homes.

La sangue a deux filles, disant: Apporte, apporte.

C Trois choses sont qui ne se saoulent point, & le quatriesme jamais ne dict, c'est assez. Enfer, & la bouche de la matrice, & la terre, qui n'est point saoulé d'eau, & la feu jamais ne dict: Ce est assez.

Les rochers des torrents puissent arracher, & les pierres aigles puissent manger. L'œil qui se raille de son pere, & despire l'enfantement de sa mere.

Trois choses me sont difficiles, & ignore totalement la quatriesme: la voye de l'aigle en l'air, la voye de la couleure sur la pierre, la voye de la nauire au cœur de la mer, & la voye de l'home en ieunesse.

Telle est aussy la voye de la femme adultere, qui mange, puis torchant sa bouche, dict: Je ne ay point fait le mal.

Par trois choses est esmeuë la terre, & ne peut endurer le quatriesme: par le seruiteur quand il regnera, par le fol, quand il sera saoulé de viande: & par la femme hayneuse, quand on l'aura prinse à mariage: & par la seruante, quand elle sera heritiere de sa dame.

Quatre choses sont toutes les moindres de la terre, mais icelles sont plus sages q les sages: les formys, qui sont vn foible genre, lequel apparail le en la moisson viande pour soy: le petit lieure, qui est vn peuple sans force, qui fait sa maison en la pierre: la saulterelle n'a point de roy, & se voidét toutes par ordres: le leysard qui s'appuie sur ses mains, & demoure en la maison du Roy.

D

Trois choses sont qui cheminent bien, & le quatriesme chemine heureusement: le lyon q est le plus fort des bestes, il ne s'espouentera point pour le rencontre d'aucun: le coq, qui a les reins ceinctz, & le mouton, & n'est Roy q luy resiste.

Et celuy qui sembloit fol, après qu'il est esleué en haut: car s'il eut entendu, il eut mis la main à sa bouche. Mais qui presse fort les mammelles pour en tirer du lait, il presse hors le burre, & q se mouche vehementemēt, il tire hors du sang: aussy celuy qui esmeut noyses, il fait venir discordes.

Les parolles du Roy Lamuel.

La vision, de laquelle sa mere l'a enseigné.

S. Elle exhorte ne donner la substance aux femmes, ne vin aux Roys: mais à ceulx qui sont en pleur, ouure ta bouche au muet: venge l'indigent. La louenge & rarité de la femme forte: vaine beauté, & grace decepuante.

Chapitre. xxxj.

Quelle chose, mon bien aymé, quelle chose te diray ie, mon chier filz, yssu de mon ventre, quelle chose, ô le bien aymé de mes desirs? Ne donne point ta substance aux femmes, ne tes richesses pour destruyre les roys. Ne donne point au Roys, ô Lamuel, ne donne point du vin aux Roys: car il n'y a rien secret li ou yron-gnerie regne, à fin paraenture qu'ilz ne boiuet & qu'il ne leur souuienne point des iugemens, & qu'ilz ne changent la cause des filz du paoure. Dónez du cydre aux tristes, & du vin à ceux qui sont en amertume de cœur. Qu'ilz boiuet & met tent en oubly leur paoureté, & qu'ilz n'ayent plus souuenance de leurs douleurs.

Yurong-
nerie.

Ouure ta bouche au muet, & aux causes de tous les enfans qui passent. Ouure ta bouche, iuge ce qui est iuste, & fais le iugement de celuy qui est sans ayde, & du paoure.

Vu Aleph.

Ecclesiaste.

Le liure nommé

Ecclesiaste, c'est à dire, le
Prescheur, en Hebreu dict, Coheleth.

Aleph. * Qui trouuera la vertueuse femme?
son pris est de loing, & des dernieres parties de
la terre.

Beth. Le cœur de son mary a fiance en elle,
& n'aura point faulte de despouilles.

Gimel. Elle luy rendra le bien, & non pas le
mal, tous les iours de sa vie.

Daleth. Elle a cherché la laine & le lin, & a
besongné par le conseil de ses mains.

He. Elle est faicte comme la nauire du mar-
chant, apportant son pain de loing.

Vau. Elle s'est leuée de nuict, & a donné vi-
ande à ses domestiques, & viandes à ses cham-
brieres.

C Zain. Elle a consideré le champ, & l'a ache-
té, elle a planté la vigne du fruit de ses mains.

Heth. Elle a trouffé ses reins de force, & a
fortifié son bras.

Teth. Elle a gousté, & a veu que sa marchan-
dise est bonne, sa lumiere ne sera pas esteincte
de nuict.

Iod. Elle a employé ses mains aux fortes œu-
res, & ses doigtz ont prins le fuseau.

Caph. Elle a ouuert sa main à celuy qui est
sans ayde, & a estendu ses palmes au paoure.

Lamed. Elle n'aura point crainte que sa fa-
mille aye les froidures de la neige, car tous ses do-
mesticques sont vestus de doubles vestemens.

Mem. Elle a faict pour soy vn vestemēt con-
trepointé: le fin lin, & pourpre est sa vesture.

Nun. Son mary est noble home és portes,
quand il est assis avec les senateurs de la terre.

Samech. Elle a faict le blanc vestement de
linge, & l'a védu, & a baillé la ceinture au Cha-
nanéen.

Ain. Force & beaulté est son vestement, &
se rira au dernier iour.

Phe. Elle a ouuert sa bouche à sapience, &
la loy de clemence est en sa langue.

Zade. Elle a consideré les sentiers de sa mai-
son, & n'a point mangé le pain en oyfueté.

Coph. Ses enfans se sont leuez, & l'ont an-
noncé estre tresbien heureuse: & son mary, l'a
louée.

Res. Plusieurs filles ont assemblé richesses:
mais tu les as toutes passées.

Sin. La grace est deceuable, & la beaulté est
vaine: la femme qui craint dieu, icelle sera louée.

Tau. Donnez luy du fruit de ses mains, & q̄
ses œuures la louent és portes.*

Fin des Prouerbes, ou Paraboles
de Salomon.



S. - Toutes choses sont vaines, & rien n'est nouveau soubz
le soleil. L'inquisition de toutes choses est difficile, & est vaine, &
affliction d'esprit.

Chapitre premier.



ES parolles de l'
Ecclesiaste filz de
David, roy de Je-
rusalé. Vanité des
vanitez, a dict Ec-
clesiaste: Vanité
des vanitez, &
toutes choses sont
vanité. Quelle
chose d'auantage
a l'home de tout

son labour, par lequel il labore soubz le soleil?
Vne generation se passe, & l'autre generation
vient, mais la terre demeure eternellement. Le
soleil se leue & couche, & retourne à son lieu: &
illec soy leuant derechef, circuit par le Midy, &
decline en Aquilon. Le vent passe, en considerāt
toutes choses tout autour, & si retourne en ses
cercles. Tous les fleues entrent en la mer: & la
mer ne redonde point. Les fleues retournent
au lieu dont ilz sortēt, à fin que derechef ilz cou-
lent. Toutes choses sont difficiles: l'home ne les
peut explicqr par parolle. L'œil n'est pas saoulé
de veoir, & l'oreille n'est pas remplie d'ouyr.
Quelle chose est ce qui a esté? la mesme chose q̄
est à venir. Quelle chose est ce qui est faicte? ce
mesme qui est à faire. Rien n'est nouveau soubz
le soleil, & aucun ne peut dire: voicy, ceste cho-
se est nouvelle. Car desia icelle a precedé és sie-
cles qui ont esté deuant nous. Il n'est quelq̄ me-
moire des choses precedentes: mesme aussy n'y
aura aucune souuenance des choses qui après
sont à venir, enuers ceux qui doibuent venir au
dernier. Moy Ecclesiaste, ay esté Roy en
Ierusalem: & ay proposé en mon couraige de
querir, &

Pro. 26. 6
Eccl. 1. 14

querir & chercher sagement de toutes les choses qui sont faictes soub le soleil. Dieu a donné ceste tresmauuaise occupation aux filz des homes, à fin d'eux occuper en icelle. J'ay veu toutes les choses qui sont faictes soub le soleil, & voicy, q toutes choses sont vanité & affliction d'esprit. Les peruers sont difficillement corrigez, & le nombre des folz est infiny. J'ay parlé en mon cœur, disant: Voicy ie suis deuenu grand, & ay precedé en sapience tous ceux qui ont esté deuant moy en Ierusalem, & mon cœur a contemlé sagement plusieurs choses, & ay apprins & donné mon cœur pour scauoir prudéce & doctrine, & les erreurs, & la folie: Et ay cogneu, que aussy en toutes ces choses estoit labeur & affliction d'esprit, pource qu'en grande sapience est grâde indignation, & celuy q adiouxt science, adiouxt aussy labeur.

S. En affluence de delices, richesses, & edifices, & au labeur d'iceulx est vanité, & affliction d'esprit: Il dit aussy quante est vanité, congreger à l'heritier futur, lequel on ignore quel il sera.

Chapitre.ij.

A J'ay donc dict en mon cœur. Je m'en iray, & prendray affluence de delices, & prendray bon temps. Mais j'ay veu que ce aussy estoit vanité. J'ay reputé ris pour erreur: & ay dict à la ioye, pourquoy es tu deceuë en vain? J'ay pensé en mon cœur de retirer ma chair du vin: à fin que ie transportasse mon cœur à sapience, & que ie me retirasse de folie, iusques à ce q ie veisse quelle chose seroit profitable aux filz des homes, laquelle chose est besoing de faire soub le soleil, tous les iours de leur vie. J'ay fait mes œuvres grandes. J'ay edifié maisons pour moy, & j'ay planté des vignes, j'ay fait des jardins, & des vergiers, & les ay entez d'arbres de tout genre. Et ay edifié pour moy des piscines d'eaux, pour arrouser la forest des bois qui germent. J'ay eu seruiteurs & seruantes, & ay eu grande famille: ausy des vacheries, & des grandz troupeaux d'ouailles plus q tous ceux qui ont esté deuant moy en Ierusalem. J'ay assemblé pour moy or & argent, & les cheuances des roys & des prouinces. J'ay fait pour moy des chaires, & des chaires, & les delices des enfans des homes, des gabeliers, & des vaisselles, pour seruir à verser les vins. Et ay surmonté en richesses tous ceux qui ont esté deuant moy en Ierusalem. Sapiéce ausy a perseveré avec moy: & n'ay point deuil mes yeux toutes les choses qu'ilz ont desiré: & n'ay point empesché mon cœur qu'il ne print la fruition de toute volupté, & qu'il ne se resiouyst es choses que auoyé préparées. Et ay estimé icelle estre ma part, si ie vloye de mon labeur. Et quand ie me tournay à toutes les œuvres q mes mains auoyent faictes: & aux labeurs esquelles en vain auoyé labouré, j'ay veu en toutes choses vanité & affliction de couraige, & que rien n'estoit permanent soub le soleil. Je passay oultre pour contempler sapience, erreurs, & folie. (Qu'est

ce, dy ie, de l'home qu'il puist ensuyure le Roy son facteur?) Et ay veu que sapience precedoit autant la folie, que la lumiere est differente aux tenebres. Les yeux du sage sont en son chef: & le fol chemine en tenebres. Et ay apprins qu'une mesme mort estoit à l'un & à l'autre, & ay dict en mon cœur: Si vne mesme fin est au fol, & à moy, que me profite il auoir plus labouré à sapience? Et en parlant avec mon cœur, me suis aduisé que ce aussy estoit vanité. Car il ne sera point memoire eternellement du sage non plus que du fol: & les temps à venir couvriront ensemble toutes choses par oubliance. Le sage meurt pareillement comme le fol. Et pource il m'a prins ennuy de ma vie, voyant tous les maux estre soub le soleil, & toutes choses estre vanité, & affliction d'esprit. Derechef ay detesté toute mon industrie, par laquelle ay labouré soub le soleil tresdiligement, qui doibz auoir après moy heritier, lequel ie ne scay s'il doibt estre sage ou fol: Et dominera sur mes labeurs, esquelz ay labouré, & ay esté songneux. Or, est il chose plus vaine? Parquoy ay cessé, & mon cœur a renoncé de plus labourer soub le soleil. Car comme il soit que aucun labeure avec sapience, & doctrine, & par soing il delaisse les choses acquises à l'home oyseux. Et ce donc est vanité, & grand mal. Car quelle chose profitera il à l'home de tout son labeur, & de l'affliction de son esprit, de laquelle il est tormenté soub le soleil? Tous ses iours sont pleins de douleurs, & de paoureté, & ne repose point sa pensée de nuict. Et cela, ne est ce pas vanité? Ne vault il pas mieulx boire & manger, & monstrier à son ame les biens de ses labeurs? Aussy c'est de la main de Dieu. Qui est celuy qui deuorera & abôdera es delices en telle sorte comme moy? Dieu a donné à l'home qui est bon en sa presence, sapiéce, & sciéce, & ioye: mais il a donné au pecheur affliction & soing superflue, à fin qu'il recueille, & assemble, & baille à celuy qui plaira à Dieu. Mais aussy ce est vanité, & vaine sollicitude de cœur.

S. Toutes choses viennent & passent en leurs temps, & en nulles choses transitoires est repos de pensée, Et vne mort est aux homes & aux iuments.

Chapitre.iiij.

Toutes choses ont leur saison, & toutes choses soub le ciel passent en leurs espases.

Il est vn temps de naistre, & vn temps de mourrir.

Il est vn temps de planter, & si est vn temps d'arracher ce qui est planté.

Il est vn temps de tuer, & vn temps de guerir.

Il est vn temps de destruyre, & vn temps de edifier.

Il est vn temps de plorer, & vn temps de rire.

Il est vn temps de lamenter, & vn temps de saluter.

Il est vn temps d'espandre les pierres, & vn temps

Ecclesiaste.

temps de les recueillir.

Il est vn temps d'embrasser, & vn tēps d'estre esloigné des embrassementz.

B Il est vn tēps d'acquérir, & vn tēps de perdre.

Il est vn temps de garder, & vn temps de ietter auloing,

Il est vn temps de tailler, & vn temps de coudre.

Il est vn tēps de soy taire, & vn tēps de parler.

Il est vn temps d'aimer, & vn temps de haïr.

Il est vn temps de bataille, & vn tēps de paix.

Quelle chose a l'home d'auantaige de son labeur? J'ay veu l'affliction, que Dieu a donné aux filz des homes, pour s'occuper en icelle. Il a fait toutes bonnes choses en leurs temps, & a baillé le monde en la disputation d'iceux, tellement que l'home ne trouue point l'œuvre, q̄ Dieu a fait depuis le commencement iusques en la fin. Et ay cogneu qu'il n'y auoit riē meilleur q̄ soy esiouyr & faire bien en sa vie. Car tout home qui boit & mange, & voit le bien de son labeur, ceste chose est le don de Dieu. J'ay aussy cogneu q̄ toutes les œuvres que Dieu a fait, perseverent à tousiours.

C Nous ne pouons rien adiouster, n'oster, aux choses q̄ Dieu a fait, à fin qu'il soit craint. Ce qui est fait, ce mesme est permanent: Les choses q̄ sont à venir, desia ont esté: & Dieu restaure ce qui est passé. J'ay veu soub le soleil meschanceté au lieu de iugement, & iniquité au lieu de iustice: Et ay dict en mon cœur: le Seigneur iugera le iuste, & celui qui est sans pitié, & adonc sera le temps de toute chose. J'ay dict parlant en mon cœur des enfans des homes, que Dieu les esproueroit, & leur montreroit qu'ilz sont semblables aux bestes. Pource que vne mesme mort est de l'home, & des bestes, & la condition de l'un & de l'autre est egale. Ainsy comme l'home meurt, ainsy pareillement meurent icelles. Toutes choses prennent leur alaine d'une mesme sorte, & n'a l'home rien plus que la beste. Toutes choses sont subiectes à vanité: & toutes s'en vont en vn lieu. Elles sont faites de la terre, & semblablement se retournent en la terre. Qui est celui qui a cogneu si l'esprit des enfans d'Adam môte en hault, & si l'esprit des bestes descend en bas? Et ay entendu que rien n'est meilleur que l'home soy resiouyr en son œuvre, & icelle estre sa part. Car q̄ sera celui qui l'amenera, tellement qu'il cognoisse les choses à venir après luy?

D **S.** Le sage demonstre la vanité de ceste vie, par l'oppression des innocents, & que l'industrie humaine est subiecte à enuie. Item que le sol demeure affermé en son oyssiveté, l'autre qui thésaurize, & n'a point de heritier. Il explique les commoditez de société, & la vanité des Roys & royaumes, Et presert obediēce aux sacrifices des solz.

Chapitre. iiii.

A **I** me suis tourné aux autres choses, & ay veu les extorsions qui sont faitz soub le soleil, & les larmes des innocents sans quelq̄ consolateur: ne iceux pouoir resister à leur violence, estans destituez de toute ayde. Et ay plus loué les mortz,

que les viuans: & ay iugé celui qui n'est pas encores nay, & n'a point veu les maux q̄ se font soub le soleil, plus heureux que tous les deux autres. Derechef ay regardé tous les labeurs des homes, & me suis apperceu les industries estre patentes à l'enuie de son prochain. Et donc en tout ce est vanité, & soing superflue. Le sol ioinct ses mains, & mange sa chair, disant: mieulx vault vn petit morseau avec repos, que toutes les deux mains pleines avec labeur, & affliction d'esprit. En considérant ay trouué aussy vne autre vanité soub le soleil. C'est qu'un home est seul, lequel n'a point de second, ne filz, ne frere, & toutesfois il ne cesse de labourer, & ne sont ses yeux saulez de richesses: & si ne pense point disant: pour qui est ce que ie labeure, & priue mon ame du bien? En ce **C** vraiment est vanité & affliction tresmauuaise. Il vault mieulx donc que deux soient ensemble, que estre seul: car ilz ont le profit d'estre accompagné l'un de l'autre. Si l'un tombe, il sera releué de l'autre. Malheur est à l'home seul: car quand il cherra, il n'a point qui le souleue: E si deux dormēt ensemble, ilz seront ensemble reschauffez. Comment se reschauffera vn seul? Et si aucun a puissance contre vn seul, deux luy resisteront. Le cordeau à trois doubles, est difficilement rompu. Mieulx vault vn enfant paoure & sage, que le roy fol & ancien, qui ne sçait preuoir pour le temps à venir. Car aucunesfois aussy de la prison & des chaines, aucun vient à auoir quelque royaume: & que l'autre nay au royaume, est consumé par paoureté. J'ay veu tous les viuans qui cheminent soub le soleil estre avec vn autre adolescent, q̄ s'esleuera pour luy. Le nombre est infiny de tout le peuple, de tous ceux qui ont esté deuant luy, & de ceux qui sont à venir après luy: & si ne s'esiouyront point en luy. Mais aussy ce est vanité & affliction d'esprit. Garde ton pied quand tu entre en la maison de Dieu, & approche **D** toy pour ouyr. Car obediēce vault beaucoup mieulx, que les sacrifices des solz, lesquels ne sçauent quel mal ilz font.

S. On ne doit rien dire presumpueusement de Dieu & de sa prouidence: on doit rendre ses vœux, on ne se doit esmerveiller de l'oppression des paoures, car les iniques ont vn iuge. Item combien est misere la condition de l'ambitieux iamaïs remply, & du riche qui assemble richesses, aucunesfoys en son prochain.

Chapitre. v.

A **N**e parle aucune chose temerairement, & ton cœur ne soit point legier de proforer parolles deuant Dieu. Car Dieu est au ciel & tu es sur la terre: parquoy vsede peu de parolles. Les songes enuyuent plusieurs soingz, & en plusieurs parolles est trouuée la folie.

Si tu as voué quelque chose à Dieu, ne differe point de le rendre: car la promesse infidèle & folle luy desplaict: mais rends tout ce que tu as voué. Et vault beaucoup mieulx de non vouer, que de non rendre les promesses après le vœu. Ne donne point ta bouche tellement q̄ tu face

**1. rois. 11. 6.
Oste. 6. 4.**

Das. 9. 4

Vas.

face

faicé pecher ta chair: & ne dis point deuant l'ange, il n'y a point de prouidence: que par auenture Dieu courroucé sur tes parolles ne destruyse toutes les œures de tes mains. Là ou il y a plusieurs songes, là sont plusieurs vanitez, & parolles sans nombre. Mais toy, crains Dieu. Si tu vois les iniures des paoures, & les iugemés faictz par violence, & la iustice estre subuertie en la prouince, ne t'esmerueille point de cest affaire: car l'vn est plus hault que l'autre, & aussy par dessus ceux là en y a des autres plus eminentz, & d'auantagé le Roy de toute la terre commande au seruiteur. L'auaricieux ne sera rassasié d'argent: & celui qui ayme les richesses, ne prédra point aucun fruit d'icelles. Et ce donc est vanité. Là ou sont plusieurs richesses, là aussy sont plusieurs qui les mégent. Et q' profite il à celui qui les possède sinon qu'il regarde les richesses de ses yeux? Le sommeil est souef à celui qui besongne, soit qu'il mäge vn peu ou beaucoup: mais la facieté du riche ne le laisse point dormir. Il y a encores vne autre infirmité tresmauuaise, q' i'ay veu soub le soleil. Les richesses sont gardées en mal de leur Seignr car elles perissent en tresmauuaise affliction. Il a engendré vn filz, lequel sera en tresgrande difette. Ainsy comme il est sorty nud du ventre de sa mere, ainsy retournera il, & n'emportera rien avec luy de son labour. Totallement miserable infirmité: si comme il est venu, ainsy retournera il. Quelle chose luy profite il donc de ce qu'il a labouré au vent? Tous les iours de sa vie il a mangé en tenebres, & en plusieurs soingz, & en paoureté, & en tristesse. Et ainsy ce me semble estre bon q' aucun boiue & mange, & iouyft en liesse de son labour: par lequel cestuy a labouré soub le soleil, tous les iours de sa vie, que Dieu luy a donné: & ceste est la part d'iceluy. Aussy tout home, à qui Dieu a donné richesses, & cheuance, & luy a baillé la puissance de manger d'icelles, & d'auoir la iouyissance de sa part, & de soy esiouyr de son labour: c'est le don de Dieu. Car il n'aura point grande memoire des iours de sa vie: pour ce que Dieu occupe son cœur de delices.

S. Miserable est la vanité de l'auaricieux, qui n'ose vser, en sa propre necessité de ce qu'il a acquis.

Chapitre .vi.

A Il y a aussy vn autre mal que i'ay veu soub le soleil, voyre aussy fort commun enuers les homes. L'home à qui Dieu a donné richesses, & cheuance & honneur, & n'est rien qui defaille à son ame de toutes les choses qu'il desire: & Dieu ne luy a pas donné puissance de manger de ces choses, mais vn home estranger les deuorera. Ceste chose est vanité, & tresgrande misere. Si quelqu'un a engendré cont' enfans, & ait vescu plusieurs ans, & ait esté fort ancien, & que son ame n'vse point des biens de sa cheuance, & ait default de sepulture, de cestuy ie dy q' l'abortif est meilleur que luy. Car il est venu en vain, & s'en va en te-

nebres, & son nom sera effacé par oubliance. Il n'a point veu le soleil, & n'a pas cogneu la distance du bien & du mal: quand aussy il auroit vescu deux mille ans, & n'ait pas eu parfaicte iouyissance des biens. Toutes choses ne vont elles point hastiuement en vn mesme lieu? Tout labour de l'home est en sa bouche: mais son ame ne sera point remplie. Quelle chose a le sage plus que le fol? & quelle chose a le paoure, sinon qu'il voyse, là ou est la vie? Il vault mieulx de veoir ce q' tu peulx conuoiter, que desyrer ce que tu ne peulx cognoistre. Mais aussy ce est vanité, & presumption d'esprit. Celuy qui est à venir, desia est nommé son nom: & sçait on que c'est vn home, & que il ne peult debatre en iugement contre plus fort que luy. Il y a plusieurs parolles, lesquelles ont en disputant grande vanité.

S. C'est vanité querir choses plus haultes que soy, & entre plusieurs choses lesquelles sont plus à eslire, sapience est plus vtile avec richesses: Il se conuient garder du mauvais iour: ne soys iuste ou sage plus qu'il appartient: Combien est la compagnie de la fême amere & perilleuse. Et que l'home est creé droit de Dieu.

Chapitre .vij.

Quelle necessité est il à l'home de querir plus grandes choses que luy, comme il soit qu'il ne sçait quelle chose il appartient en sa vie, au nombre des iours de son peleurinage, & au temps qui passe comme vmbre? Ou qui luy pourra monstrier quelle chose est à venir soub le soleil après luy? Mieulx vault le bon renom, que les oignemens precieux: & le iour de la mort, que de la natiurté. Il vault mieulx aller à la maison de pleur, que à la maison de conuiue. Car en icelle la fin de tous les homes est admonestée, & l'home viuant pense quelle chose est à venir. Meilleur est le courroux, que le ris: car par tristesse de face, est corrigé le couraige de celui q' offense. Le cœur des sages est là ou est tristesse, & le cœur des folz est là ou est liesse. Mieulx vault estre corrigé du sage, que estre deceu par le stater des folz. Car le ris du fol, est comme le son des espines, qui brullent dessoubz la chaudiere. Mais aussy ce est vanité: Opprobre trouble le sage, & gastera la force de son cœur. Mieulx vault la fin de l'oraison, que le commencement. Mieulx vault le patient, que cestuy qui est arrogant. Ne sois point legier à courroucer: car ire repose au sein du fol. Ne dis point, quelle te sensible estre la cause, que les premiers temps ont esté meilleurs qu'ilz ne sont maintenant? Car aussy ceste maniere d'interrogation est folle. Sapience avec richesses est fort profitable: & profite plus à ceux qui voyent le soleil. Car comme sapience defend, ainsy defend l'argent. Mais erudition & sapience ont celà plus, qu'elles donnent vie à celui qui les possède. Regarde les œures de Dieu, qu'aucun ne peult corriger celui qu'il a desprisé. Prends la iouyissance des biens au iour bon, & prends garde du mauvais iour. Car come Dieu a faict l'vn, aussy a faict l'autre: tellement q' l'home

V u. iij.

l'home

Ecclesiaste.

C l'home ne trouuera pas contre luy iustes querelles. Et ces choses aussy ay ie veu és iours de ma vanité: Le iuste perit en sa iustice, & l'home sans pitié vit fort longuement en sa malice. Ne veuille estre fort iuste, & ne sois plus sçauant qu'il ne est de necessité, que tu ne sois esbahy. Ne fais point trop meschamment: & ne veuille point estre fol, que tu ne meure au temps qui n'est point le tien. Il t'est bon de sustenter le iuste, mais aussy ne retire pas ta main de luy: car celuy q craint Dieu, n'est en rien negligent. La sapience a conforté le sage, plus que dix princes de la cité. Car il n'est aucū hōe iuste en la terre q faice bien, & q ne peche. Mais aussy n'adōne point ton cœur à toutes parolles qu'on dict: à fin q par auenture tu n'oye ton seruiteur disant mal de toy. Car ta conscience sçait que tu as aussy souuent dict mal des autres. P'ay essayé toutes choses en sapience. P'ay dict, ie seray fait sage: & icelle s'est retirée plus loing de moy, beaucoup plus qu'elle n'estoit: Sa profondeur est haulte, & qui sera ce-

D luy qui la trouuera? P'ay regardé toutes choses en mon couraige, pour sçauoir considerer, & chercher sapience & raison, & pour cognoistre la meschanceté du fol, & l'erreur des imprudés. Et ay trouué la femme plus amere que la mort, laquelle est comme le laqs des veneurs, & son cœur est comme vn retz. Ses mains sont comme lyens. Celuy qui plaît à Dieu, se fuyra d'icelle, mais le pecheur sera ravis par icelle. Voicy ce ay ie trouué a dict Ecclesiaste, l'vn après l'autre, à fin q ie trouuasse raison, laquelle encores mon ame cherche, & ne l'ay point trouuée. De mille hōes en ay trouué vn: de toutes les femmes n'en ay pas trouué vne. P'ay seulement trouué ce que Dieu a fait l'home droit: & q il s'est entremeslé de questions infinies. Qui est tel comme l'home sage? Et qui a cogneu la solution de la parole?

S. Sapience reluyt en la face: on ne doit laisser les commandemens de Dieu. L'home cognoist seulement les choses presentes, & ne peult eschapper la mort, les meschans pour l'indulgence de Dieu pechent plus franchement. Il semble chose tresvain que aux iustes & meschans semblables choses aduiennent icy, & raison des ceures de Dieu n'est point à querir.

Chapitre.viiij.

L A sapience de l'home reluyt en sa face, & le trespuissant muera la face d'iceluy. Il cōsidere la bouche du Roy, & les commandemens du iurement de Dieu. Ne te haste point de toy retirer de sa face, & ne demeure point tousiours en l'ceure mauuaise: car il sera tout ce que il vouldra, & sa parole est pleine de puissance. Aussy persone ne luy peult dire, pourquoy fais tu ainsi? Celuy qui garde le commandement, il n'experimentera rien de mauuais. Le cœur du sage entend le temps & la responce. Pour affaire à son temps, & son opportunité, & l'affliction de l'home est grāde: pource qu'il ne sçait les choses passées, & ne peult sçauoir les choses à venir, par quelque messager. Il n'est point en la puissance de l'home d'empescher l'esprit, & n'a point

de puissance au iour de la mort, & ne laisse on point reposer quand la bataille est apparente: aussy la meschanceté ne sauera point celuy qui est sans pitié. P'ay consideré toutes ces choses, & ay adonné mon cœur à toutes les ceures q sont faictes soub le soleil. Aucunes fois l'home domine sur l'home en son mal. P'ay veu ceux qui estoient sans pitié, ensepuelys: lesquelz aussy quād ilz viuoient encores, ilz estoient au lieu saint, & estoient louez en la cité, comme gents de iustes ceures: Mais aussy ce est vanité. Car aussy pource q la sentence n'est pas incontinent proferée contre les mauuais, les enfans des homes sans quelque crainte perpetrent les maulx. Et toutesfois de ce que le pecheur fait mal par cent fois, & q par patience est attendu, i'ay cogneu que ce sera bon à ceux qui craignent Dieu, & qui ont sa face en honneur. Le bien ne soit point au mauuais & ses iours ne soient point prolongez, mais que ilz passent comme vmbre, lesquelz ne craignent point la face du Seigneur. Il y a aussy vne autre vanité, laquelle est faicte sur la terre. Il y a des iustes ausquelz maulx aduiennent, comme s'ilz auoient fait les ceures des meschans: & en y a des meschans, qui sont aussy seurs, comme s'ilz auoient les faitz des iustes. Mais aussy ie iuge ce estre tresvain. Pourtant donc ay ie loué la liesse, de ce qu'il ne seroit rien bon à l'home soub le soleil, sinon qu'il beut & mangeast, & se resiouist: aussy que ce seulement emporte avec luy de son labour és iours de sa vie, que Dieu luy a donné soub le soleil. Et ay applicqué mon cœur pour sçauoir sapience, & entendre l'occupation qui conuerse en la terre. Il est aucun home, leq iour & nuit ne prent point de repos à ses yeux: & ay entendu que de toutes les ceures de Dieu, de celles qui sont faictes soub le soleil, l'home n'en peult trouuer aucune raison. Et d'autant plus q il aura labouré à la querir, de tant moins la trouuera il. Aussy mesmes si le sage dict qu'il la cognoit, il ne la pourra trouuer.

S. Nulscit s'il est digne de l'amour ou de l'ayne de Dieu semblables choses aduiennent à tous. Et pource que après ceste briefue & incertaine vie ne reste point temps pour oturer, il aduient de vaquer instantement aux ceures. Et combien que sapience soit plus excellente que force, touteslois n'est point estimée en la persone du pauvre.

Chapitre.ix.

Toutes ces choses icy ay ie traité en mon cœur, à fin de les entendre curieusement. Il en y a des iustes & des sages, & les ceures d'iceux sont en la main de Dieu: Et toutesfois l'home ne sçait point, s'il est digne d'amour ou de hayne: mais toutes choses sont gardées incertaines pour le temps à venir, de ce que également toutes choses aduiennent au iuste, & à celuy qui est sans pitié, au bon & au mauuais, au net, & au souillé, à celuy qui immole les sacrifices, & à celuy q mesprise les sacrifices. Comme est le bon, ainsi est le pecheur: comme est celuy qui se parjure, ainsi est celuy qui iure la verité.

C'est vne

Crainte de Dieu.
3. rois. 2. c.
2. par. 6 g.
Pro. 20. b.
1. Ichā. 1. d.

Femme.

Pro. 17. d.
Ichā.

C'est vne tresmauuaise chose entre toutes les choses qui sont faictes soub le soleil, que les mesmes choses aduiennent à tous. De quoy aussy les **B** cœurs des enfans des homes sont remplis de malice, & de contemnement en leur vie, & après ce seront menez aux enfers. Il n'est aucun qui tousiours viue, & qui ait confiance de ceste chose. Le chien **v**ault mieulx que le lion mort. Car les viuans scauent bien quilz doibuent mourir, mais les mortz ne cognoissent plus rien, & si n'ont plus oultre quelque salaire: car la memoire diceulx est donnée en oubly. Aussy l'amour, & la hayne, & les enuyes ensemble sont peries, & n'ont qlque part en ce siecle, n'y en l'œuure qui est faicte soub le soleil. Va donc, & mange ton pain en liesse, & boy ton vin en ioye: car tes œures plaisent à Dieu. Tes vestemens soient blanz en tout temps, & l'huyle ne defaille point de tō chef. **C** Prends la iouyssance de ta vie avec la femme que tu ayme, tous les iours de la vie de ton instabilité, lesquelz te sont donnez soub le soleil en tout le tēps de ta vanité. Car ceste est la part de ta vie, & de ton labeur par lequel tu labeure soub le soleil. Tout ce que ta main peut faire, fais le diligemment: car aux enfers ou tu vas, il n'y aura n'œuure, ne raison, ne sciēce, ne sapience. Je me suis tourné vers autre chose, & ay veu soub le soleil, que la course n'est point pour les plus legieres, ne la bataille pour les plus forts, ne le pain pour les plus sages, ne les richesses pour le plus scauans, ne la grace estre aux ouuriers: mais que temps & fortune est en toutes choses. L'home ne scait point sa fin, mais cōme les poissons sont prins à l'hameçon, & cōme les oyseaux sont prins par le laq: ainsy sont prins les **D** homes au temps mauuais, quand il leur souruiendra subitemēt. I'ay aussy veu soub le soleil ceste sapience, & l'ay approuuē comme tresgrande. Vne petite cité, en laquelle sont des homes en petit nōbre: vn grand roy est venu contre icelle, & l'a assiegē, & a faict des munitions tout autour, & a esté le siege parfait. Mais en icelle a esté trouuē vn hōme paoure & sage, lequel a deliurē la cité par sa sapience, neantmoins persone de la en auant n'a eu souuenance de ce paoure home. Lors disoy, que la sapience vault mieulx que la force. Comment donc est mesprisée la sapience du paoure, & ne sont ses paroles ouyes? Les paroles des sages sont ouyes en silence, trop plus que lety du prince entre les folz. **Sapi. 6. a** Mieulx vault sapience, que armures de guerre: & celui qui pechera en vne chose, perdra moult de biens.

S. La difference du sage au fol, de resister aux tentations du diable, du fol & seruitour esleuez, du riche & prince humiliez. Le fol est detraheur cōparē au serpent, de l'insolent Roy & prince, q' auant du mal: du tō detraire au Roy ne auant.

Chapitre x.

Les mouches q' meurent, sont perdre la douleur de l'aignement. Le cœur du sage est en sa dextre, & le cœur du fol est en sa sin-

stre. Mais aussy le fol cheminant par la voye, là ou luy mesme est insipient, il estime que tous les autres sont folz. Si l'esprit de celuy qui a puissance, monte contre toy, ne delaisse point ton lieu: car soy deporter fera cesser tresgrās pechez. Il y a aussy vn mal que i'ay veu soub le soleil, comme par erreur voidant de la face du prince: **B** Le fol estre mis en treshaulte dignité, & les riches seoir en bas. I'ay veu les seruiteurs à cheual: & les princes cheminans cōme seruiteurs sur la terre. Celuy qui perce la fosse, il tumbra en icelle: & qui rompt la haye, la couleure le mordra. Qui trāsmue les pierres, il sera trauaillé d'icelles: & qui fend les bois, il sera nauré d'iceulx. Si le fer est mal aguysé, & non point comme par auant, mais q'uil soit reboucē, à grande peine sera aguysé, & après l'industrie enluyura sapience. Celuy qui detracte secretement, n'a rien moins que le **C** serpent, quand il mort occultemēt. Les paroles de la bouche du sage, sont grace: & les leures du fol le feront trebucher. Le cōmencement de ses paroles, est folie, & la fin derniere de sa bouche, est erreur tresmauuaise. Le fol multiplie ses paroles. L'home ne scait quelle chose a esté deuāt luy: & qui luy pourra demōstrer quelle chose est après à venir? Le labeur des folz tormētera ceux qui ne scaiuent aller en la cité. Malheur est sur toy terre, de laquelle le Roy est vn enfant, & de laquelle les princes mangent au matin. Bien heureuse est la terre, de laquelle le Roy est noble, & de laquelle les princes mangent en leur temps, pour **D** eulx refectioner, & non point à luxure. Par paresse sera humiliē le comble des edifices, & par la foiblesse des mains la maison degoustera. Ilz sont le pain pour rire, & le vin à fin que ceulx qui boient faicent bonne chere: & toutes choses obeissent à l'argent. Ne detracte point du Roy en ta pensée, & ne mauidis point le riche au secret de ta chambre: car aussy les oyseaux du ciel porteront ta voix, & celui qui a des ailes, annoncera la sentence.

S. Il admoneste de donner le nostre aux autres, & de tousiours bien faire: Quele iugement de l'home après la mort immuable, de retenir meoyre du regnēt futur, & de ne pas bas estre iugē de toutes choses: d'offer du cœur l'auant.

Chapitre xj.

En uoye ton pain sur les eues passantes, tu le trouueras long temps après. **D**onne part à sept & aussy à huit: car tu ne point quel mal est à venir sur la terre. Si les riuieres sont remplies, elles respandront la plus sur la terre. Si le bois chet enuers Midy, ou enuers Aquilon, en quelconque lieu qu'il cherra, illec sera. Celuy qui prent garde au vent, il ne sent point le vent: & qui considere les nuēes, iamais ne mouillera. Ainsy cōme tu ne scais point quelle est la voie du vent, & par quelle raison les os sont cōiōctēz au ventre de la femme encelēte: ainsy ne scais tu point les œures de Dieu, qui est fablicateur de toutes choses. Seme au matin ta semence, &

Pro. 26 d
Ecci. 27. d

Argent

Ecclesiaste.

Cce, & q̄ ta main ne cesse point au vespre: Car tu ne sçais quelle chose se leue plus abondamment, l'un ou l'autre, ou si tous deux ensemble vaillent mieulx. C'est vne douce lumiere, & plaisante aux yeulx de veoir le soleil. Si l'home a vescu plusieurs ans, & qu'il se soit resiouy en toutes ces choses, il doit auoir souuenance du temps tenebreux, & de plusieurs iours: lesquelz quand ilz seront venuz, les choses passées seront reprises de vanité. Esiouys toy donc ieune en ta ieunesse, & ton cœur soit en bienés iours de ta ieunesse, & chemine es voyes de ton cœur, & au regard de tes yeulx: & sçache q̄ pour toutes ces choses dieu te fera venir en iugemēt. Oste ire de ton coeur, & metz hors la malice de ta chair. Car adolescence & volupté sont vaines.

S. Aye Dieu deuant tes yeulx en ta ieunesse, deuant que succede la moleste antiquité, & finalement la dernière mort. Et comme toutes choses sont vanité, observe les commandemens, car de tous eueient rendre rayon & compte.

Chapitre xij.

A **L** te souuienne de ton createur es iours de ta ieunesse, deuant que le temps d'affliction vienne, & que les ans approchent, desquelz tu die, ilz ne me plaisent point: deuant que le soleil & la lumiere & les estoilles & la lune perdent leur lumiere, & que les nuées retournēt après la pluye: quand les gardes de la maison seront esmeuz, & que les homes tresforts seront tremblants, & q̄ celles qui moulent serōt oyseuses & en petit nombre, & que les regardants par les pertuys, s'obscurciront, & fermeront les huys en la rue, pour l'humilité de la voix du moulant: & s'esleueront à la voix de l'oyseau, & toutes les filles de chanson deuiendront sourdes. Aussi tous les haultz lieux craindront, & s'espouenteront en la voye, l'amanadier florira, la fauterelle s'en graissera, le petit arbre des cappres sera destruit. Car home ira en la maison de son eternité, & iront autour par la rue, ceulx qui se plaignent. Deuant que le cordeau d'argent soit rompu, & que la mitre d'or se retire, & que la cruche soit brisée sur la fontaine, & que la roue soit rompue sur la cisterne, & que la pouldre retourne en la terre dont elle estoit, & que l'esprit reuienne à Dieu qui l'a inné. Vanité des vanitez, a dit l'Ecclesiaste, toutes choses sont vanité. Pource que l'Ecclesiaste fut le plus sage, il enseigna le peuple, & raconta les choses qu'il auoit fait: & en enquerrant, composa beaucoup de paraboles. Il a aquis les parolles profitables, & a escript des sermons droits, & pleins de verité. Les parolles des sages sont comme aguillons & comme cloux fixés en hault, lesquelz sont donnez d'un pasteur, par le conseil des maistres. Mon filz: n'en demande aucunes autres que icelles. De faire plusieurs liures: il n'y a point de fin & continue meditation est affliction de la chair. Ouyons tous ensemble la fin de la parole. Crains Dieu, & garde les commandemens: car c'est le

Toye en bien

Scroir Dieu de la iunesse

Pro. 17. d. 1. Job. 9.

Conclu sion du presche-ment.

tout de l'home. Dieu fera venir en iugemēt toutes defaultes, soit bien soit mal.

Fin du liure nommé Ecclesiaste, cest à dire Prescheur.

Le Cantique des Cantiques de Salomon, dict en Hebrieu Sir Hafirim.

S. Tout ce cantique est mystique, tresplein de l'amour incomprehensible de Iesus Christ enuers son espouse, & de Iesus Christ de l'espouse enuers Iesus Christ son espoux.

Chapitre premier.



QUIL me baise du baiser de sa bouche: car tes mammelles sont meilleurs q̄ le vin, odoriferantes plus que les tresbons oignemens. Ton nom est comme l'huyle espandue: pourtant t'ont aymé les ieunes pucelles.

A L'espouse

Tire moy, nous courrōs après toy en l'odeur de tes oignemens.

Le Roy m'a fait entrer en ses celliers: Nous nous resiouyrōns & esbatrōns avec toy, en aiant souuenance de tes mammelles plus que du vin: Les droituriers t'ayment.

O filles de Ierusalem, ie suis noire, mais ie suis belle, comme les tabernacles de Cedar, comme les peaux de Salomon. Ne me veuillez point considerer pour ce que ie suis brunette, car le soleil m'a descolorée.

Les filz de ma mere ont cobatu contre moy, ilz m'ont constitué la garde es vignes: ie n'ay pas gardé ma vigne.

O toy que mon ame ayme, monstre moy là ou tu prens ton repas, là ou tu repose au midy, à fin que ie ne commence à vaguer après les troupeaux de tes compaignons.

Si tu te me congnois, ô toy qui es la plus belle entre les femmes, sorts hors, & t'en va après les traces de troupeaux, & paisce tes cheureaux auprès les tabernacles des pasteurs. Ma bien aimée, ie t'ay faite semblable à machedualerie es chariotz de Pharaon. Tes ioues sont belles comme celles de la tourterelle: ton col est come les affichés.

C L'espouse

Nous te ferons des templettes d'or, diuersement ornées d'argent.

Tandis q̄ le roy estoit en sa couche, ma nard a donné son odeur. Mon bien ayme est à moy come vn bouquet de mirthe, il de mouera entre mes mammelles. Mon bien ayme est vers moy come la grappe de cipre, es vignes d'Engaddi.

D L'espouse

Ma bien aimée, voicy tu es belle, voicy tu es belle: tes yeulx sont comme ceulx des columbes.

L'espouse

Mon

L'espou
se
Mon bien aymé, voicy tu es beau, & bien or-
né. Nostre li& est plein de fleurs. Les cheurons
de noz maisons sont de cedres, noz soliveaux
sont de cypres.

Chapitre ij.

A
L'espoux
Je suis la fleur du champ, & la fleur de lils des
vallées. Comme la fleur de lils est entre les espi-
nes, ainsi est ma bien aymée entre les filles.

L'espou
se
Comme le pomier est entre les arbres des fo-
restz, ainsi est mon bien aymé entre les filz. Je
me suis assis soub l'ombre de cestuy que j'auoys
desiré: & son fruit est doux à ma guorge. Il m'a
mené au celier à vin: il a en moy ordonné charité.
Appuyez moy de fleurs, enuironnez moy de pô-
mes: car ie l'anguy d'amour. Sa main fenestre est
B
dessoub mon chef, & sa dextre m'embranchera.

L'espoux
Soub 8. a
& 3. b
Je vous adiuere, ô filles de Ierusalé, par les che-
ureaux, & les cherfz des champs, que vous n'es-
neillez, ne faictes esueiller la bien aymée, iusques
à ce que icelle le veuille.

L'espou
se
C'est la voix de mon bien aymé, & Voicy ce-
stuy vient saillât es môtagnes, tressaillant les pe-
tites môtagnes. Mon amy est semblable au che-
ureau, & au faon des cerfz. Voicy, cestuy est de-
bout derriere nostre parroys, regardant par les
fenestres, auisant par les treilles. Et mon bien ay-
mé, parle à moy.

L'espoux
Leue toy, haste toy la mienne amye, ma co-
lumbe, ma tresbelle, & vien. Car desia est passé
l'huyner, la pluye est en allée, & retirée. Les fleurs
sont apparues en nostre terre, le temps de coup-
p est venu. La voix de la tourterelle est ouye en
nostre terre: le figuier a produict ses figuons. Les
vignes florissantes ont donné leur odeur. Leue
D
toy la mienne amye, ma tresbelle, & vien. Ma co-
lumbe, qui es es perpetuis de la pierre, en la cauer-
ne de la muraille, monstre moy ta face, que ta
voix sonne en mes aureilles: Car ta voix est dou-
ce, & ta face est belle.

L'espou
se
Prenez nous les petis renardz qui gassent les
vignes. Car nostre vigne est florie.

Mon amy est à moy, & moy à luy, lequel prêt
son repas entre les fleurs de lils, iusques à ce que
le iour poigne, & que les vmbres s'enfuyent. Re-
tourne toy mon bien aymé, & fois semblable au
cheureau & au bichelot des cerfz, sur les mon-
tagnes de Beth-el.

Chapitre .iiij.

A
L'espoux
J'ay cherché en mon petit li& toutes les nuytz
celuy que mon ame ayme. Je l'ay cherché & ne
l'ay pas trouvé. Je me leueray, & enuironneray
la cité: & chercheray par les rues & par les pla-
ces celuy que mon ame ayme. Je l'ay cherché, &
ne l'ay pas trouvé. Les guetteurs qui gardent la
cité, n'ont trouvé.

B
N'avez point veu celuy que mon ame ayme?
Quand ie les en vn peth passez, ie trouuay celuy
que mon ame ayme: Je l'ay tenu: & ne le laisseray
pas aller, iusques à ce que ie le méne dedans la

maison de ma mere, & en la chambre de celle
qui m'a engendrée.

Je vous adiuere filles de Ierusalem, par les che-
ureaux, & les cerfz des champs, que vous n'euil-
lez, ne faictes esueiller la bien aymée, iusques à
ce que icelle le veuille.

Qui est celle qui monte par le desert, comme
la petite verge de fumée faicte de l'aromatz, de
mirrhe & d'encens, & de toute pouldre d'ap-
poticayres?

Voicy soixâte forts homes des plus fortz d'Is-
raël, qui enuironnēt le li& de Salomon, tous re-
nans espées, & tresbien apprins à la guerre. L'es-
pée d'un chascun est sur sa cuysse pour les crain-
tes de la nuit. Le roy Salomon a faict pour soy
vne couche d'arbres du Liban. Il a faict les co-
lumes d'icelle d'argent, l'appuy d'or, le mon-
tant de pourpre, & a remply les milieux de cha-
rité, à cause des filles de Ierusalem.

Sortez hors filles de Sion, & regardez le roy
Salomon en la corone, de laquelle sa mere la
coroné au iour de ses nopces, & au iour de la ly-
esse de son cœur.

Chapitre .iiij.

A
L'espoux
Soub 6. b
Quant belle es tu la mienne amye: quant
belle es tu? Tes yeux sont comme ceux
des columbes, sans ce que par dedans
est mucé. Tes cheueux sont comme les trop-
peaux des cheures, lesquelles sont montées de la
montaigne de Galaad. Tes dentz sont comme
les troppeaux de celles qui sont tondues, qui sont
montées du l'auoir, chascune à deux aigneaux, &
n'y a aucune sterile entre icelles. Tes leures sont
comme vne bende de couleur de graine, & ta pa-
rolle est douce. Tes ioues sont come vne piece
de pomme de grenade, sans que par dedans est
mucé. Ton col est comme la tour de David, la-
quelle est edificée avec bastillōs. Mille bouclieres
pendent en icelle, & toute armure dez fortz hō-
mes. Tes deux mamelles sont comme deux biche
lont gomeaux de la biche, lesquels pasturerēt en-
tre les fleurs de lils, iusques à ce que le iour poi-
gne, & que les vmbres s'enfuyent.

Je n'en iray à la montaigne de myrrhe, & à
la petite montaigne d'encens.

Ma bien aimée tu es toute belle, & en toy n'a
point de macule. Vien du Liban mon espouse,
viens de Liban, vien: & tu seras couronnée
C
chef d'Amana, du coupeau de Saïr & de Her-
mon, des repaires des lions, & des montaignes
des Paréz. Ma seur mon espouse tu as nourri mon
cœur, tu as nourri mon cœur par l'un de tes yeux,
& par l'un des cheueux de ton col: combien bel-
les sont tes mamelles ma seur mon espouse: Tes
mamelles sont plus belles que le vin, & l'odeur
de tes bignemets excède toutes senteurs. Mon
espouse, tes leures sont comme la rayon de miel
distillant: miel & lait est dessoub ta langue, &
l'odeur de tes vestemens est comme l'odeur d'en-
cens.

L'espoux
Sus. 2. b.
Soub. 8. b
C

L'espoux
se.

B

A
L'espoux
Soub 6. b

C

Les Cantiques.

cens. Ma sœur, mon espouse, est vn iardin enclos: elle est vn iardin enclos, & vne fontaine seignée.

D Tes rameaux sont comme vn paradis de pommes de grenades avec les fruitz des pommiers. Ciprés avec nard, nard & saffren, sucre & canelle y sont avec tous autres arbres du Liban, myrrhe & aloës, avec tous les principaux oignements. La fontaine des iardins: Les puitz des eues viues, lesquelles courent du Liban par grand impetuosité.

Leue toy Aquilon, & viens Auster, souffle par tout mon iardin, & que les odeurs d'iceluy decoulent.

Chapitre .v.

A **L'espouse** **M**ON bien aymé vienne en son iardin, & mange du fruit de ses pommiers.

L'espoux Viens en mon iardin ma sœur mon espouse, j'ay recueilly ma Myrrhe, avec mes aromatz. J'ay mangé mon rayon avec mô miel: j'ay beu mon vin avec mon lait.

Iere .25. f Mes amys beuez & mangez, & si vous enyrez mes bien ayez.

L'espouse Je dors, & mon cœur veille. C'est la voix de mon amy qui hurte.

L'espoux Ouure moy ma sœur, la mienne amy, ma colombe, mon entiere: car mon chef est plein de rousée, & mes cheueux sont pleins de gouttes des nuictz.

B **L'espouse** J'ay despoillé ma robbe, comment la vestiray ie? J'ay lauë mes piedz, comment les souillerray ie?

Mon amy a auancé sa main par le pertuis, & mon ventre a tremblé par son attouchement. Je me leuay, pour ouuir à mon amy: Mes mains distillerent myrrhe, & mes doigtz sont pleins de myrrhe tresbien esprouée. J'ay ouuert la barre de mon huys à mon amy, mais estoit party, & estoit passé oultre. Mon ame s'est toute fondue, incertaine q' il a parlé. Je l'ay corché, & ne l'ay pas trouué, ie l'ay appelé, & il ne m'a pas répondu.

C Les gardes qui alloient autour de la cite m'ont trouuée: ilz m'ont batuë, & m'ont blessée les gardes des murailles, m'ont osté mon manteau.

L'espouse aux pucelles Je vous adiuë filles de Ierusalem, que si vous trouuez mon amy, que vous luy annoncez que je languis d'amour.

L'espouse les à l'espouse O tresbelle entre les femmes, quel est tô amy attendant du bien aymé? Quel est ton amy du bien aymé, que tu nous as ainsi adiuë?

L'espouse respond Mon amy est blanc & vermeil, choisy entre milliers. Son chef est comme or tresbon. Ses cheueux sont comme branches de palmes esleuées, noirs comme vn corbeau. Ses yeux sont comme les colombes sur les petis russeaux des gaves, lesquelles sont lauées de lait, & sont residentes au pres des cours d'eues trespleins. Ses iouës sont comme vergiers d'aromatz entez des appoticayres. Ses leures sont comme fleurs de lils distillant la myrrhe precieuse. Ses mains sont comme

D circles d'or, pleines de Hyacinthès. Son ventre est d'ivoire, distingué de Sapphirs. Ses iâbes comme colonnes de marbre, lesquelles sont fondées sur soubbassemens d'or. Sa beaulté est comme celle du Liban, il est esleu comme les cedres. Sa gorge est tressouefue, & toute desirable. Tel est mô bien aymé, si est mô amy, ô filles de Ierusalem.

O tresbelle entre les femmes, ou est allé ton amy? ou est destourné ton bien aymé, & nous le chercherons avec toy?

Les pucelles

Chapitre .vi.

A **L'espouse** **M**ON bien aymé est descendu en son iardin, au vergier des odeurs, à fin qu'il prenne son repas es iardins, & qu'il cueille les fleurs de lils. Je suis à mon amy, & mon bien aymé, est à moy: lequel paist entre les fleurs de lils.

Ma bien amée tu es belle, souefue & plaisante, comme Ierusalem, terrible comme armée ordonnée des ostz. Destourne tes yeux de moy, car iceux m'ont fait enuoler. Tes cheueux sont comme le troppeau des cheures qui sont apparues de Galaad. Tes dentz sont comme vn troppeau de brebis, lesquelles sont montées du lauoir, chascune aiant deux aigneaux, & n'y a aucune sterile entre icelles. Tes iouës sont comme vne piece de la pomme de grenade, sans tes secretz. Elles sont soixante Roynes, & octante concubines, & de iuécelles sans nôbre. L'une est ma colombe, & ma parfaicte: elle est seule de sa mere, esleue de celle qui l'a engendrée. Les filles, l'ont veuë, & l'ont annoncé estre tresbienheureuse les Roynes & concubines aussy, & l'ont louëe.

Qui est celle qui vient soy esleuant come l'aube du iour, belle come la lune, esleue comme le soleil, terrible comme l'armée ordonnée des ostz?

D **L'espoux** Je suis descendu au iardin des moix, à fin de voir les pommes des vallées, & pour regarder si la vigne estoiet flourie, & si les pommes de grenades estoient boutonnez.

Je n'en ay rien sceu; Mon ame m'a trouble à cause des chariotz d'Aminadab.

Retourne toy, retourne toy la Sunamite: retourne toy, retourne toy, à fin que nous te regardions.

Chapitre .vij.

L'espoux **Q**uelle chose verras tu en la Sunnamite, finô les compagnies des armées?

O fille de Prince, cobien sont beaulx tes pas en chauffemés? Les ioinctures de tes cuysses sont come ioyaulx, lesquelles sont forgées de la main de l'ourrier. Ton nombril est comme vn benap tout rond, qui iamais n'est sans bruyages. Ton ventre est comme le monceau de froment, environné de fleur de lils. Tes deux mamelles, sont comme deux bichelotz gemeaux de la biche. Ton col est comme vne tour d'ivoire. Tes yeux sont comme les piscines en Hesebon, lesquelles sont en la porte de la fille de la multitude. Ton né est comme la tour du Liban, laquelle regarde

de contre Damas. Ton chef est cōme Carmel: & les cheueux de ton chef, cōme la pourpre du roy liée par plis. O trefaimée es delices cōme tu es belle, & quāt bien decorée. Ta stature est semblable à la Palme, & tes māmelles aux grappes de raisin
 P'ay dit: Je monteray à la Palme & prendray ses fruietz.

Et tes mammelles seront comme les grāppes de la vigne, & l'odeur de ta bouche, cōme des pommes.

L'espouse Ta gorge est comme le treshon vin, digne pour boire à mon amy, & pour ruminer en ses leures & en ses dentz.

Je suis à mon bien aymé, & vers moy est son regard.

D Viens mon bien aymé, sortons hors au chāp, demourons aux villages. Leuons nous du matin pour aller aux vignes, regardons si la vigne est florie, si les fleurs engendrent fruyetz, si les pommes de grenades sont flories. Illec te donneray ie mes mammelles. Les mandragores ont donné leur odeur. En noz portes toutes manieres de pommes vieilles & nouuelles, ay ie gardé pour toy, ô mon amy.

Chapitre .viij.

A **Q**VI me donnera que tu soys cōme mon frere, succant les mammelles de ma mere, que ie trouue seul dehors, & que ie te baise, & que alors persone ne me mesprise? Je te prendray, & t'amenray en la maison de ma mere. Illec m'ensigneras tu, & ie te donneray à boire du vin confict, & de moust de mes pommes de grenade. Sa main fenestre est soub mon chef, & sa dextre m'embrassera.

L'espoux Je vous adiure, ô filles de Ierusalem, que vous n'esueillez, ne faictes esueillir la bien aymée, iusques à ce que icelle le veuille.

B Qui est celle qui monte du desert, abondante en delices, appuyée sur son amy?

L'espoux Je t'ay esueillé soub vn pommier. Illec fut ta mere corrompue, illec fut violée celle qui t'a engendrée.

Metz moy comme vn signacle sur ton cœur, & comme vn signacle sur ton bras: car amour est forte comme la mort, & ialousie est dure cōme enfer. Ses lampes, sont lampes de feu & de flamme. Beaucoup d'eaues ne pourrōt esteindre la charité, & les fleues aussy ne la ferōt pas noyer. Si l'home a donné toute la cheuance de sa maison pour dilection, il le mesprisera comme riens.

Nostre seur est petite, & n'a aucunes mammelles. Que ferons nous à nostre seur au iour qu'on doit parler à elle?

Si c'est vn mur, edifions sur icelles des fortresses d'argens. Si c'est vn huys, fortifions le de tableaux de cedre.

L'espouse Je suis le mur, & mes mammelles sont comme la tour, de quoy ie suis faicte deuant luy comme celle que trouue la paix.


D Le paisible a eu vne vigne, en laquelle y a des peuplés. Il l'a baillée aux gardes, l'home en apporte pour le fruct d'icelle, mille deniers d'argēt

Ma vigne est deuant moy: A toy qui es pacifique en appartient mille, & deux cens à ceux qui gardent les fruietz d'icelle.

Toy qui habite es jardins les amys t'escoutēt, *L'espoux* fais moy ouyr ta voix.

Mon bien aymé fuyz toy, & sois semblable, au cheureau, & au bichelot des cerz sus les montaignes des choses aromatiques. *L'espouse*

Fin du Cantique des Cantiques de Salomon.

 Le liure de Sapience.

S. Les iuges soyent iustes: Dieu est trouue de ceux qui le quierent de cœur simple & foy. Mais il fuyt des pecheurs & vaines cogitatiōs: Et cōme il réplist toutes choses, rien ne luy peult caché: de detester murmuratiō, detraction, & mensonge: Dieu a faict toutes choses à la vie, non tédant à la mort de l'home, laquelle les pecheurs ont appellée.

Chapitre premier.



AYMEZ Iustice vous qui iugez la terre. Sentez du Seigneur en bonté, & le querez en simplese de cœur: car il est trouué de ceux q ne le tentēt point: & se monstre à ceux qui ont foy

en luy. Certes les pensées peruerfes separent de Dieu: mais la vertu bien esprouuée corrige les folz. Pource qu'en l'ame malueillante n'entrera point sapiēce: & ne habitera point au corps subiect à pechez. Car le saint esprit de discipline fuyra celuy qui est feinct, & se retirera des pensées qui sont sans entendement, & sera reprins par l'iniquité qui suruiendra. Car l'esprit de Sapiēce est bening, & ne deliurera point celuy qui est maldisant de ses leures: car Dieu est le tesmoing de ses reins, & est le vray scrutateur de son cœur, & l'auditeur de sa langue. Pource que l'esprit du Seigneur à remply toute la terre: & ce qui contient toutes choses, à science de la voix. Pourtāt, celuy qui dit choses mauuaises ne peult estre caché, & le logemēt corrigeant ne le laissera point passer. Car l'interrogation sera faicte des pensées de celuy qui est sans pitié: & le son de ses paroles viendra iusques à Dieu, à la correction de ses iniquitez. Car l'aureille du zele oyt toutes choses

A Isa. 56. 4

Ier. 4. 6

Benignitē
Ierem. 4. 6

B

C
ses

Sapience.

ses, & le bruyt des murmures ne sera point celé. Gardez vous donc de murmuratiō, laquelle ne profite de rien: & retirez vostre langue de destructiō. Car la parole couuerte ne s'en yra point en vain: Et la bouche qui ment, tue l'ame. Ne veuillez desirer la mort en l'erreur de vostre vie, & n'acqueriez point perdition, par les œuures de voz mains. Car Dieu n'a point fait la mort, & ne s'esioyft pas en la perdition de ceulx qui vivent. Mesmes il a creé toutes choses pour estre: & a fait les nations de tout le mode capables de salut. Il n'y a quelque remede de perditio en icelles, & le royaume des enfers n'est pas en la terre. Car iustice est perpetuelle & immortelle: Et les mauvais l'ont fait venir par leurs mains, & par leurs paroles: & estimans que icelle estoit leur amye, ilz se sont amortis, & on fait promesses avec elle: car ilz sont dignes d'estre de sa partie.

Mentir.

Eze. 18. e.
& .33 c.

D

S. Toute l'intention des meschans qui n'ont esperance de la vie future, est vser avec delectation des voluptez de la vie presente. Et pource ne peuvent porter le iuste qui regarde vne diuine fin: mais le persequent iusques à la mort. Ainsi comme par l'œuue du dyable, l'home de Dieu creé immortel, est fait mortel. Chapitre .ij.

A CAR ilz ont dit en eulx mesmes non pensant droictement: Le temps de nostre vie est petit & avec ennuy, & n'y a quelque refrigeration en la fin de l'home, & n'est aucun qui soit cōgneu estre retourné des enfers: Car nous sommes naiz de rien, & après ce nous serons cōme si nous n'eussions point esté. Pource que fumée de l'haleine est en noz narines, & la parole est cōme estincelle pour esmouoir nostre cœur: Car nostre corps sera comme cendre esteincte, & l'esprit sera espars cōme le mol air. Et nostre vie passera cōme la trace de la nuée, & sera esparse cōme la petite nuée, q est enchassée des rais du Soleil, & aggrauée par la chaleur d'iceluy. Et nostre nom sera oublyé pour vn tēps, & nul n'aura memoire de noz œuures. Car nostre tēps est cōme le passage d'un ombre, & n'y a poit de retour à nostre fin: car icelle est signée, & nul n'en retourne. Venez donc & prenōs iouyssance des biens q sont, & vsons de la creature legeremēt cōme en ieunesse. Emplissons nous de vin pieux, & d'oignemēs: q la fleur du tēps ne nous passe point. Coronons nous de roses auāt q lles soient fleties: Il n'y ait aucune prairie ou nostre luxure ne passe. Nul de vous ne soit exempt de nostre luxure: De laissons par tout les signes de liesse: car ceste est nostre part, & ceste est nostre sort. Oppōns le paoure iuste, & n'espargnōs point la vesue, ne l'acq, & n'ayōs point en reuerēce les vieillards de de long eage. Mais la loy d'iniustice, soit nostre force. Car ce qui est foible, est trouuē inutile. De ceuons donc le iuste, car il nous est inutile, & est cōtraire à noz œuures, & nous impropere les pechez de la loy, & diffame en nous les pechez de nostre discipline. Il se promet auoir la sciēce de Dieu, & s'appelle filz de Dieu. Il nous est fait

E
2 Par. 19 d
Isa. 56. d.
1. Cor. 15.

Mat. 27. e

C

comme celuy qui diffame noz pensées. Il nous est grief aussy à le regarder: pour ce q sa vie est differente aux autres, & ses voyes sont changēez. Nous sommes estimez de luy cōme mēteurs, & s'abstient de noz voyes comme des choses souillées, & prefere les derniers iours des iustes, & se glorifie auoir Dieu pour son pere. Voyons donc si ses paroles sont veritables, & esprouōs q lles choses luy sont à venir, & nous sçaurōs quelz serōt ses derniers fins. Car s'il est vray filz de Dieu, il le receuera, & le deliurera des mains de ses aduersaires. Interrogōs le par iniure & par tormēt, à fin q nous sçachions sa reuerēce, & que nous esprouons sa patiēce. Condēnons le à mort tres-infame. Car il y aura quelque regard à luy selon ses paroles. Telles choses ont ilz pensé, & ont erré: car leur malice les a aueuglé. Et n'ont point sçeu les secretz de Dieu, & n'ont point esperé le loyer de iustice, & n'ont point fait iugement de l'honneur des ames saintes. Car Dieu a creé l'home immortelle, & l'a fait à l'ymage de sa semblance. Mais par l'œuue du diable la mort est entrée en toute la terre. Et ceux, qui sont de sa partie, l'ensuyuent.

S. De la felicité des iustes, qui en ceste vie mesprisent des infideles, ont esté approuuez de Dieu par tentations: & de l'infelicité des infideles. Item du loyer de chasteté, & bonnes œuures & du malheur des filz d'adulteres.

Chapitre .iij.

M Ais les ames des iustes sont en la main de Dieu, & le torment de la mort ne les touchera point. Il sembloit aux yeux des fol q iceulx mouroyent, & l'ysue d'iceulx a esté estimée affliction. Et du iuste chemin s'en sont aliez en perditio, & en ce q à nous est le chemin de perdition: mais iceux sont en paix. Et s'ilz ont souffert tormēs deuant les homes, leur esperance est pleine d'immortalité. Iceux estans traueillez en peu de choses, ilz seront bien disposez en beaucoup de choses. pource q Dieu les a esprouez, & les a trouuē dignes de soy. Il les a esprouuē cōme l'or en la fornaise, & les a receu cōme sacrifice de holocauste, et en tēps sera la visitatiō d'iceulx. Les iustes resplendiront, & courront par tout cōme les estincelles au lieu ou sont les roseaux. Ilz iugeront les nations, & auront domination sur les peuples, & le Seigneur d'iceux regnera à tous iours. Ceux qui se confient en luy, entendront verité, & les fideles seront son cōmandement en dilection: car don & paix est à ses esleutz. Mais les mauvais selon ce qu'ilz ont pensé, aurōt correction: lesquelz ont mis le iuste en non chaloir, & se sont retirez du Seigneur. Car celuy est malheureux qui reierte Sapience & discipline: & l'esperance d'iceulx est vaine, & leurs labours sont sans fruct, & leurs œuures sont inutilles. Leurs femmes sont folles, & leurs enfans sont tresmauuais: la creature d'iceux est maudite: pour ce q la sterile est bienheureuse, & celle qui n'est point pollue, laquelle n'a point cōgneu la couche en peché,

Mat. 27. e
D

1. Cor. 11. d.

Gene. 1. d
2. b & .1. e
Ecale. 17. e
Gene. 3. e

A

Leut. 24. d

Heb. 11. e

B

Mat. 23. e

C

Isa. 56. d

Luc. 11. d

Gal. 4. e

Chasteté.

D

Isa. 56. b.

ché, elle aura le fruit en la visitatiō des saintes ames, & le chasté q n'a point fait iniquité par ses mains, & na point pensé cōtre Dieu choses tres-mauuaises: Certainement à cestuy sera donné le don esleu de foy, & part tresacceptable au tēple de Dieu. Car le fruit de bons labēurs, est glorieux: & la racine de sapiēce, est celle qui ne dechoit point. Mais les filz des adulteres serōt cōsumez, & la semēce sera exterminée la couche iniq. Et cōbien vrayemēt quilz soiēt de lōgue vie, si seront ilz reputez pour neāt, & leur derniere vieillesse sera sans honneur. Et s'ilz sont legirement trespassez, ilz n'auront point d'esperance, ne de consolation au iour de cognoissance. Car les mauuaises nations, sont de cruelle cōsumatiō.

S. La chaste generation est differente de l'adulterine: de la refrigeration du iuste preoccupé de mort, que la vieillesse est venerable, & q les iustes sont de Dieu souuent ostez du monde à fin quilz ne soyent seductz par les meschants, & combien est differente la fin del'un & de l'autre

Chapitre .iiij.

A Quant belle est la chaste generation avec clarté. Car la memoire d'icelle est immortelle: car ausly elle est cognouē enuers Dieu, & enuers les homes. Quand elle est presente, ilz l'ensuyuent: & la desirent quand elle se rend absente, & icelle coronée a toujours triumphe, surmontant le pris des batailles de ceux qui ne sont point contaminez. Mais la multitude de plusieurs generatiōs des mauuais ne sera pas vtile, & les plantes bastardes ne donneront pas racines profondes, & ne mettront point ferme fondation. Et si icelles germent pour vn temps es rameaux: a cause de leur foible fondement, serōt comeues du vent, & seront desracinées de la vehemēce des ventz. Car les branches auāt quelles soient parcrueus, seront brisces, & les fruitz d'icelles seront inutiles, & amers à manger, & à rien conuenables. Car tous les enfans qui naiscēt des mauuais, sont tesmoingz de malice enuers leurs parēs, quand on les interroge. Mais si le iuste est preueni de la mort, il sera en refrigeration. Car vieillesse est venerable, non pas celle qui est longue de iours, ne celle qui est nombrée par multitude d'ans: Mais le sens de l'home, est l'ancienne vieillesse: & vie sans macule, est l'age de vieillesse. Cestuy qui plait à Dieu, est fait le bien aymé: & luy viuāt entre les pecheurs, est transporté. Il a esté rayé, à fin que malice ne chargeast son entedement, ou que fraude ne deceust son ame. Car l'absence de mensonge obscurcit les biens, & l'inconstance de concupisence peruertit les sens qui sont sans malice. Cestuy qui est en bries consumé, au cōp plusieurs temps. Car son ame estoit plaisante à Dieu: pour ce s'est il hasté de le uirer hors du milieu des iustes. Mais les peuples voyent & n'entendent pas telles choses, & ne le mettent point en leurs cœurs: a sçauoir que la grace de Dieu, & la misericorde est en ses saintz: & son regard est vers les iustes. Mais le iuste qui est

Generati-
on mau-
uaise.

Mort des
iustes.

Heb. 11. b.

mort condamne les viuās mauuais, & la ieunesse legerement consommée, condāne la longue vie de l'iniuste. Car ilz verront la fin du sage, & ne penseront point quelle chose Dieu aura pensé d'iceluy, & pour quoy le Seigneur l'aura fortifié. Car ilz le verront, & le contemneront: mais le Seigneur se moquera d'eulx. Et après ce, décherrōt sans honneur, & seront a toujours en opprobre entre les mortz. Car il derompra telz enflez sains voix, & les esmouuera depuis les fondemens, & seront desolez iusques au plushaut: Et ilz seront gemissans, & la memoire d'iceulx perira. Ilz deuiendront craintifz en la pensēe de leurs pechez, & leurs iniquitez les conuaincront au contraire.

S. Les meschants s'esmerueillans de la gloire des iustes qu'il ont icy comtempnez, plorent leur misere: Et ausly que toute leur felicite a esté transitoire, mais celle des iustes sera perpetuelle. Toutesfoys Dieu s'aime partie par les creatures partie par foy, à punyr les meschants.

Chapitre .v.

Lors se tiendront les iustes en grande constance alencontre de ceux qui les ont tormētē, & qui leur ont osté leurs labours. Iceux voyans seront troublez de horrible crainte, & s'esmeruilleront de la chose subitement faite du salut non esperé: parlans en eulx mesmes, soy repentās & gemissans pour l'angoisse de l'esprit: Ceux sont les qz autrefois nous auōs eu en derision, & en similitude de reproche. Nous comme forcenez estimions leur vie estre forcenerie, & leur fin estre sans honneur. Voicy, cōment ilz sont nombrez entre les filz de Dieu, & le partage d'iceulx est entre les saintz. * Nous auōs donc erré de la voye de verité, & la lumiere de iustice n'a point luict sus nous, & le soleil d'intelligence ne s'est poit leuē sur nous. Nous nous sommes lassez en la voye d'iniquité & de perdition, & auons cheminé les voyes difficiles, mais nous auons ignoré la voye du Seigneur. Quelle chose nous a profité orgueil? ou qle chose nous a apporté la vanterie des richesses? Toutes ces choses icy sont passées cōme ombre, & cōme le messager courant hastiuelement. Et comme la nauire qui passe l'eau qui flotte de la qle, quand elle est passée, on ne peut trouver sa trace, ne le sentier du fond de cette nauire es florz. Ou cōme l'oyseau qui vole outre en l'air, duquel n'est trouuē quelque apparence de son chemin, mais seulement le son des ailes frappant le doux vent: & diuisant l'air par force de cheminer, & mouuant les ailes a vole tout outre, & après se n'est trouuē quelque signe de son chemin. Ou cōme la sagette quoyée au lieu ordonné, l'air qui est diuisé incontinent se referre en soy, tellement que son passage n'est pas cogneu: ainsi nous qui sommes naitz, incontinent auons cessé d'obire, & n'auōs peu mōstrer quelque signe de verité, mais nous sommes consummez en nostre mauuaise. Telles choses on dit es enfer ceux qui ont peché: pource que l'esperāce du

A Du iuge-
ment ex-
treme.

Estat de
pecheur.

B Prou. 11 a

Instabilité
des mon-
dains.

C Prou. 11. a.
Des dā-
nez.

Sapience.

Des fau-
uez.

meschât est cōme la laine subtile, laquelle est es-
leuée du vent, & cōme la leger efcume, qui est
esparse par la tempeste: & cōme la fumée qui est
esparse du vent: & cōme la memoire d'un hoste
logé pour vn iour, qui passe oultre. Mais les iustes
viuront eternellemēt, & le salaire d'iceux est en-
uers le Seigneur, & leur pensée est enuers le sou-
uerain. Pourtant prendront ilz le royaume d'ho-
neur, & le diademe de beaulté de la main du Sei-
gneur: car il les courra de sa dextre, & les de-
fendra de son saint bras. Et le zele d'iceluy pren-
dra l'armure, & armera la creature pour la ven-
geance des ennemys. Il vestira iustice pour le
haubergeon, & prendra pour heaume, certain
iugement. Il prendra pour escuffon, inuincible
equité: mais il aguifera son ire cruelle pour la
lance, & tout le circuit de la terre combatra a-
uec luy contre les insensz. Les sondres enuoyés
yront directement, & seront exterminés cō-
me quand l'arc des nuées est fort tendu, & failli-
ront à quelque certain lieu. Et les grēdes pleines
d'yre pierreuse seront enuoyées: & l'eau de
la mer s'esmouera sur eux, & les fleues desbor-
deront durement. Contre eux se tiendra l'esprit
de vertu, & les diuifera comme vn tourbillon
de vent: & produyra toute la terre de leur iniqui-
té en desert, & la mauuastie renuerfera les sieges
des puissans.

S. Les Roys & les Iuges sont exhortez suyvre sapience, &
iustice, demonstrent quant prestement est preparé aux gouver-
neurs iustes. Item combien sapience se presente à ceulx qui la
quierent. Et que l'aquisition d'icelle est vtile, de laquelle les en-
uieux ne sont capables.

Chapitre .vi.

A
Ecc. 9. d
Aux prin-
ces & iu-
ges.

Rō. 13. a

Mieux vault sapience que forces: & l'ho-
me prudent est meilleur que l'home fort.
Escoutez donc vous Royz, & enten-
dez, vous iuges des fins de la terre apprenez. Ou-
urez les oreilles vous qui gouvernez les multi-
tudes, & prenez plaissance es multitudes des na-
tions: car la puissance vous est doñnée du Sei-
gneur, & la vertu du Souuerain, lequel interroge
ra voz ceures, & diligemment enquerra vos
pensées: pource que quand vous estiez les mini-
stres de son Royaume, vous n'avez point iugé
droictement, & n'avez point gardé la loy de ius-
tice, & n'avez point cheminé selon la volonté
de Dieu. Il vous apparostira horriblement &
bien tost: car tresdur iugement sera fait sur
ceux qui president. Car au petit sera concedé
misericorde: mais les puissans, souffriront puis-
samment les tormentz. Car Dieu ne soustraira
point la persone de quelcun, & ne craindra point
la grandeur d'aucun: pource qu'il a fait le petit
& le grand, & également a soing de tous. Mais à
plus fortz est appareillé le plus fort torment. A
vous donc, ô Rois, sont mes parolles, à fin q vous
apprenez sapience, & q vous ne descheez point.
Car ceulx serōt iustement iugez, qui auront gardé
iustice: & ceulx qui auront appris les choses iu-

B
Deu. 10. d
2 Par. 19. c
Iob 34. b
Ecc. 35. e
Rom. 2. b

Galat. 3. b
Eph. 6. b
Colos. 3. d
Act. 10. e
1. Pier. 1. e

stes, ilz trouuerōt quelle chose ilz doibuent respō-
dre. Conuoitez donc mes parolles, & les ayez,
& vous aurez discipline. Sapience est claire, & cel
le qui iamais ne default, & est facilement veüe de
ceux q l'aymēt, & est trouuée de ceux qui la qui-
erent. Elle preuient ceux qui la conuoient, à fin
q premier elle se mōstre à eux. Qui veillera après
elle de z le point du iour, il ne traueillera point.
Car il l'a trouuera assise à ses huys. Penser donc
d'icelle est vn sens parfait: & qui aura veillé pour
elle, sera tost assure. Car elle circuyt qrant ceux
q sont d'elle dignes, & se mōstrera ioyeusement à
eux en ses voyes, & viēdra au deuant d'eulx en tou-
te prouidēce. Car le comēcemēt d'icelle est vray
desir de discipline. La sollicitude dōc de discipli-
ne, est dilectiō: & dilectiō est la garde de ses loix.
Mais l'obseruatiō des loix, est la cōsōmatiō d'in-
corruptiō, & incorruptiō fait efire prochain de
Dieu. Et ainsi desir de sapience meine au regne
eternel. Dōc vous Roys des peuples si vous vous
delectez en sieges, & en sceptres, ayez sapience
à fin q vous regnez à tousiours. Ayez la lumie-
re de sapience vous tous q presidez sur les peuples.
Or ie racōpteray quelle chose est sapience, & cō-
ment elle est faite: & ne vous celeray les secretz
de Dieu, mais en enquesteray de z le commence-
ment de sa natiuité, & mettray en lumiere la sci-
ence d'icelle, & ne passeray poit oultre la verité:
& ne seray point mon chemin avec celuy qui lā-
gue par enuie, pource q tel home ne sera point
participāt de sapience. Et la multitude des sages,
est la santé de toute la terre: & le Roy sage est la
fermeté du peuple. Prenez donc disciplinē par
mes parolles, & elle vous profitera.

S. Comme ainsi soit que l'entrée à la vie & l'issue soyt à tous
semblable, on doit eslyre, sur toutes choses sapience, qui amene
auec soy tous biens, ayant avec soy l'esprit de diuine intelligence.
Et qui est icy merueilleusement extollē, Et quant abondamment
l'authē l'auoyt acquise.

Chapitre .vij.

JE suis ausly certainement home mortel, sem-
blable à tous: & du genre terrestre de celuy
qui premier fut fait, & ay esté formé chair au
ventre de ma mere, & par le temps de dix mois
ay esté amassé en sang, de la semēce de l'home, &
par la delectation cōuenable au dormir. Et quād
ay esté nay, j'ay prins le cōmun air & suis cheu
en la terre fait semblablement, & ay ietté la pre-
miere voix semblable à tous en plorant. J'ay esté
nourry es enuolopemens, & en grand soing. Car
nul des Roys n'a en autre cōmencemēt de natiui-
té. Vne mesme entrée deus est à tous à la vie &
vne semblable issue. Pourtant ay ie desiré, & sens
m'a esté donné ay amoué, & l'esprit de sapience
est venu en moy. Et j'ay presencé aux Royantes
& aux sieges, & ay estimé que les richesses ne
sont rien en la cōparaison d'icelle. Et n'ay point
comparé la pierre precieuse à icelle: car tout or
en la cōparaison d'icelle, est comēte petit gra-
nier & argēt sera estimé comme bon au regard
d'icelle.

Charité

D
Roys &
Princes

A
Cōmme
estoit au
monde.

Iob. 32. e
Sapience

B

d'icelle. Je l'ay aymée par dessus santé & beaulté, & ay proposé de l'auoir pour lumiere: pource q̄ sa lumiere ne peut estre esteincte. Mais tous biens me sont venuz ensemble avec elle, & honesteté innumerable par les mains d'icelle: & me suis resiouy en toutes choses pource que ceste sapience alloit deuant moy, & ignoroye que elle est la mere de toutes ces choses. Laquelle sans fiction ay aprinse, & la communique sans enuye, & ne cache point l'honesteté d'icelle. Car c'est vn thresor in finy aux homes, duquel ceux qui en ont vsé, sont faitz participas de l'amitié de Dieu, louez à cause des dons de discipline. Et Dieu m'a donné de dire à ma volonté, & de presumer choses dignes de celles qui me sont données: car cestuy est le conducteur de sapience, & le correcteur des sages. Car nous sommes en la main d'iceluy, nous & noz parolles, & aussy toute sapience, & discipline des œuvres de sciēce. Car cestuy m'a donné la vraye science des choses qui sont, à fin que ie sçache la disposition de toute la terre, & les vertus des elementz, le commencement, la consummation & le milieu des temps, les changemens des renouvellemens, & les consummations des temps, & les mutations des meurs, les diuisions des temps, les cours de l'an, les dispositions des estoilles. Les natures des bestes, & les courroux des bestes, la force des ventz, & les pensées des homes, les differēces des plantes, & les vertus des racines; & ay apprins toutes les choses secretz & non prouueuēs. Car sapience ouriere de toutes choses, m'a enseigné. Car en icelle est le sprit d'intelligence, saint, vniue, abondant, subtil, eloquēt, mobile, non souillé, certain, doux, aymant le bien, agu, qui ne defend nul de bien faire, humain, benign, stable, certain, seur, ayant toute vertu, preuoiant toutes choses, & qui cōprēt tous les espritz, intelligible, net, & subtil. Car sapience est plus mobile que toutes les choses mobiles. Or elle attainct par tout à cause de sa pureté. Car c'est vne vapeur de la vertu de Dieu, & est vne pure influēce de la clarté de Dieu tout puissant: & pourtāt ne peut encourir en elle rien de souillé: Car elle est la spendeur de la lumiere eternelle, & miroir sans tache de la maiesté de Dieu, & l'ymage de la bonté d'iceluy. Et cōbien q̄lle soit vne, elle peut toutes choses: & estant en soy permanēte, elle renouelle toutes choses, & se trāsporte par les nations & saintes ames, elle ordonne les amys de Dieu, & les prophetes. Car Dieu n'ayme person fors que celuy qui habite avec sapience. Car icelle est plus belle que le soleil, & par dessus toute la disposition des estoilles, elle comparée à la lumiere, est trouuée la premiere. Car à icelle succede la nuit. Mais malice ne y ainq point sapience.

S. Sapience doit estre souverainement desirée: car toutes choses que l'vn peut desirer la s'ayent. Or la doit demander à Dieu que seul donne continence.

Chapitre .viii.

ELLE attainct donc tresfort d'une fin iusques à l'autre, & dispose toutes choses doucement. Je l'ay aimée, & l'ay cherché dēz ma ieunesse, & ay demandée de l'auoir pour mon épouse, & ay esté fait amateur de sa beaulté. Celuy qui à la compagnie de Dieu glorifie sa noblesse: mais aussy le Seigneur de toutes choses l'a aymé. Car c'est celle qui enseigne la discipline de Dieu, & celle qui eslit les œuvres d'iceluy. Et si richesses sont appetées en la vie: quelle chose est plus pleine de tous biens que sapience, laquelle fait toutes choses? Et si le sens besongne: qui est meilleur ouurier entre les choses qui sont, que icelle? Et si aucun ayme iustice: les labours d'icelle ont grandes vertus. Car elle enseigne sobriété, prudence, iustice, & force: desquelles n'est rien plus vtile aux homes en la vie. Et si aucun desire multitude de science: elle sçait les choses passées, & estime des choses aduenir, elle sçait les finesses des parolles, & les solutions des argumentz: elle sçait les signes & les monstres auāt qu'ilz soient faitz, & les aduenues des temps & des siecles. J'ay proposé donc de l'amener avec moy pour viure ensemble: sachant qu'elle communiquera avec moy de ses biens, & sera la consolation de ma pēse, & de mon ennuy. Pour l'amour d'elle i'auray clarté enuers la multitude, & honneur enuers les anciens, combien que ie soye ieune: Et ie seray trouuē subtil en iugement, & seray admirable en la presence des puissans, & les faces des princes s'esmeruelleront de moy. Ilz m'attendront, quand ie me tairay: & quand ie parleray ilz me regarderont, & quand ie parleray plusieurs choses, ilz mettront leurs mains à leur bouche. D'auantage par icelle i'auray immortalité, & laisseray memoire eternelle à ceulx qui sont à venir après moy. Je disposeray les peuples: & les nations me seront subiectes. Les roiz terribles, quand ilz m'oyront ilz craindront: & seray veu bon entre la multitude, & fort en la bataille. Quand i'entreray en ma maison, ie reposeray avec elle. Car sa conuersation n'a point d'amertume, & ennuy n'est point en sa compagnie, mais liesse & ioye. Ce pensant en moy, & rememorant en mon cœur, que en la pensée de sa pièce est immortalité, & q̄ en l'amytie d'icelle est bonne delectatiō, & que les œuvres de ses mains est honesteté sans defaute, & qu'en la disputatiō de sa parole, est sapience, & que noblesse est en la communicatiō de ses propos: ie tournoye par tout en querāt, à fin de la prendre pour moy. Or i'estoie vn enfant ingenieux, & ay acquis vne bone ame. Et quād ie fus vn peu meilleur, ie vins au corps sans souillure. Et quand ie cogneu que autrement ne pouoit estre continent, si Dieu ne le donnoit, & que celà mesme estoit sapience, de sçauoir de qui estoit ce donie m'en allay au Seigneur, & le priay & luy dis de tout mon cœur.

Xx .ij.

S.L'o-

3. Roi. 3. b

C

D

Heb. 1. 2.

Louenge
de Sapience.

G

D

Cōtinēce
Matt. 19. b
1. Cor. 7. a

Sapience.

S. L'oraison du sage avec cognoissance de sa propre imbecillité, pour impetier sapience du Seigneur, combien qu'elle soit, à tous necessaire. Mais principalement aux recteurs du peuple. Car humaine sapience est incertaine.

Chapitre .ix.

A Oraison de Salomon.
B 1. Pa. 28. b.
 2. Pa. 1. b.
 Pro. 8. c.
 Ich. 1. a.
 Pro. 8. a.
C
 Isa. 40. d.
 Rom. 11. d.
 1. Co. 2. d.
D

O Dieu de mes peres, & Seigneur de misericorde, qui as fait toutes choses par ta parole, & par ta sapience as constitué l'homme, pour dominer sur la creature qui est faite de toy, pour disposer toute la terre en equité & justice, & pour iuger iugement en droicture de cœur: donne moy sapience, celle qui est assistente à tes sieges, & ne me reprouue point d'entre tes enfans: car ie suis ton seruiteur, & le filz de ta seruâte, home foible, & de petit temps, & encores moindre en intelligence de iugement, & des loix. Et si aucun est parfait entre les filz des homes, si ta sapience s'absente d'iceluy, il sera estimé à rien. Tu m'as esleu pour roy à ton peuple, & pour iuge de tes filz & filles. Et as dict que i'edifieray vn temple en ta sainte môtaigne, & vn autel en la cité de ton habitation, la similitude de ton saint tabernacle q̄ tu as preparé dèz le commencement: & avec toy ta sapience, laquelle cognoit tes œures, laquelle aussy fut presente alors que tu faisois le monde, & sçauoit ce qui estoit plaissant à tes yeux, & quelle chose estoit droicte en tes commandemens. Enuoie la de tes saintz cieus, & du siege de ta grandeur, à fin qu'elle soit avec moy, & qu'elle labore avec moy, & que ie sçache quelle chose est acceptable enuers toy. Car icelle sçait & entend toutes choses, & me menera sobrement en mes œures, & me gardera en sa puissance. Et mes œures seront acceptées, & disposeray iustement ton peuple, & seray digne des sieges de mon pere. Car qui est celuy des homes, qui pourra sçauoir le conseil de Dieu? Ou qui pourra penser quelle chose Dieu veult? Car les pensées des homes mortelz sont pleines de crainte, & noz providences sont incertaines. Car le corps q̄ est corrompu, aggraué l'ame: & l'habitation terrienne deprime le sens pensant moult de choses. Et difficilement entendons les choses qui sont en la terre: & trouuons avec labeur les choses qui sont en nostre presence. Et qui est celuy qui s'enquerra des choses qui sont es cieus? Qui est celuy qui sçaura ton sens, si tu ne donnes sapience, & si tu n'enuoie ton saint esprit des haultz lieux: & si les sentiers de ceux qui sont es terres sont corrigez, & si les homes ont appris les choses q̄ te plaisent? Car p̄ sapience ont esté gueris tous ceux ô Seigneur, qui t'ont pleu dèz le commencement.

L. Sapience est louée, pource qu'elle a gardé & deliuré de mal Adam, Noé, Abraham, Lot, Iacob, Ioseph, Moysé, par lequel mena les filz d'Israël hors d'Egypte par la mer rouge, noyant en icelle les Egyptiens.

Chapitre .x.

A Gene. 1. d.
I Celle a gardé celuy qui premier a esté formé de Dieu, pere de toute la terre, comme il fut seul créé: & le mena hors pour son delict: & luy

Gene 4b: & 7. b.
 Gene. 8. c.
 Gene. 11. a.
 Gene. 19. b.
 donna vertu de contenir toutes choses. Quand le mauuais en son yre se retira d'icelle, par yre d'homicide, fraternité fut perdue. Pour laquelle chose quand l'eau destruyoit la terre, de rechef sapience la sauua, en gouuernât le iuste par le bois de petite estime. Aussy quand les nations se furent esleuées par consentement d'orgueil, icelle cogneut le iuste, & le garda à Dieu sans querelle: & garda forte misericorde entre les filz. Icelle deliura le iuste, qui fuyoit des meschâs perissans, quand le feu descédit sur cinq citez, desquelles la terre demeure deserte toute fumant en tesmoignage de leur malice, & les arbres en temps incertain portans fructz, & la memoire de l'ame incredule estât debout en statue de sel. Car ceux qui laissent sapience derriere, ne sont point seulement tumbés en ce qu'ilz ont ignoré les biens: mais aussy ont delaisié aux hōes la memoire de leur folie, tellemēt qu'ilz n'eussent peuceler les choses, esquelles ilz ont peché. Mais sapience deliura ceux de douleurs qui l'honorioēt.

Gen. 22. b.
C
 Gene. 37. f.
 Exo. 1. b.
D
 Exo. 5. b.
 Exo. 14. e.
 Psal. 77. b.
 Exo. 15. f.
 Exo. 15. g.
 * Icelle aussy, mena par droictes voyes le iuste fugitif pour l'yre de son frere, & luy monstra le Royaume de Dieu, & luy donna la science des saintz. Elle le fit honorable en ses labeurs, & accomplit les labeurs d'iceluy. Elle luy fut en aide en la fraude de ceux qui s'efforçioēt de le deceuoir, & le fit honorable. Elle le garda des ennemys, & le rēdit seur des seducteurs, & luy donna forte bataille, à fin qu'il vainquist, & qu'il cogneust q̄ sapience est la plus forte de toutes choses. Icelle, ne delaisia point le iuste vendu, mais le deliura des pecheurs: & descendit avec luy en la fosse, & ne le delaisia point es lyens, iusques à ce qu'elle luy apportat le sceptre du royaume, & la puissance alencontre de ceux qui le deprimoiēt: & monstra menteurs ceux qui l'auoient vitu peré, & luy donna clarté eternelle. * Icelle, deliura le iuste peuple, & la semēce sans querelle des nations qui l'oppressoioēt. Elle entra en l'ame du seruiteur de Dieu, & resista contre les Roys terribles en merueilles & en signes. Et elle rēdit aux iustes le loyer de leurs labeurs, & les conduist en voye merueilleuse. Et leur fut comme vne couuerture par iour, & par nuict cōme lumiere des estoilles. Et les porta outre par la mer rouge, & les fit passer par fort grande eau. Mais elle noya leurs ennemys en la mer, & les tira hors de la profondeur des abysses. Pourtant prindrent les iustes les despouilles des mauuais, & magnifierēt, ô Seigneur ton saint nom. Et louerēt tous ensemble ta main victorieuse. Car Sapience a ouuert la bouche des muetz, & a fait les langues des enfans, eloquentes.

S. Sapience mena les filz d'Israël par le desert, vainquit leurs ennemys, donna l'eau de la pierre. Mais punis par diuerses flagellations les Egyptiens idololâtres. Combien que Dieu demandant le salut de tous, souffriens en longuement les pecheurs à fin qu'ils se retournent, lesquels il pourroit soudainement destruyre d'un seul signe de roulers.

Chapitre

Chapitre .xj.

A Elle adressa leurs œuvres es mains du saint
 Es. 16. a prophete. Ilz firent chemin par les desertz,
 Es. 17. c. lequelz n'estoient point habitez: & firēt des mā-
 Nōb. 20. b. lions es lieux desertz. Ilz se sont tenus contre les
 ennemys, & se sont vengez des aduerfaires. Ilz
 eurent soif & r'appellerēt, & eaue leur fut don-
 né de la treshaute pierre, & le repos en la soif, de
 la pierre dure. Par ce vrayemēt q̄ leurs ennemys
 souffrirent peines à cause de la default de leur
 boire, en ce les enfans d'Israël abondoient, & se
 sont resiouys. Par ces choses quād leur defailloient,
 iceux les auoiēt à plaisir. Car certes au lieu de
 la fontaine du fleuve eternal, tu as donē aux ini-
 B. stes le sang humain. Et quand iceux estoiet dimi-
 nuez en l'interfection des enfans occis, tu leur
 donnas eaue abondāte, là ou ne l'esperoiet pas,
 demonstrāt par la soif q̄ fut alors, cōment tu ex-
 alterois les tiens, & occirois leurs aduerfaires. Et
 quand ilz furēt tentez, & vrayemēt receuāt disci-
 pline avec misericorde, ilz cogneurent cōment
 les infideles iugez en ire souffreroient tourmētz.
 Tu les esprouuas vrayement en les admoneftans
 cōme pere: mais condēnās les autres en les inter-
 roguant comme dur Roy. Car ceux qui estoient
 absens, & ceux qui estoiet presents estoient sem-
 blablemēt tormētēz. Car double ennuy les auoit
 & gemissement avec la memoire des choses pas-
 sées. Car quand ilz ouyrēt que par leurs tormens
 estoit bien faict avec eux, ilz eurent memoire du
 Seignr eux esmerueillans en la fin de l'ysſue. Car
 C. ilz se sont esmerueillez en la fin de la chose adue-
 nue, non faisant ainsy aux iustes: mais les iniqui-
 tez sont aux insensez pour leurs pensées. De ce
 que aucuns errans adoroient les serpentz muertz,
 & les bestes vaynes, tu leur as enuoyé multitu-
 de de bestes muets en vengeance, à fin qu'ilz co-
 gneussent que par les mesmes choses que l'home
 peche, par ces choses ausly sera il tormētē. Car
 à ta main toute puissante n'estoit pas impossi-
 ble. (laquelle a creē le monde de matiere non
 veuē) de leur enuoier multitude d'ours, ou de
 lions hardiz, ou des bestes de nouveau genre in-
 congneues, & pleines d'yre soufflant vapeurs de
 feu, ou produisantes odeur de fumiere, ou iet-
 tāt hors de leurs yeulx horribles estincelles: des-
 quelles non seulement la blessure les pouoit de-
 struyre, mais ausly le regard par crainte les pou-
 uoit occire. Certes ausly sans ces choses pouoi-
 ent ilz estre occis, par vn seul esprit, & souffrir
 D. persecutiō de leurs faictz mesmes, & estre espars
 par l'esprit de ta vertu. Mais tu as disposé toutes
 choses en mesure & en nombre & en poidz. Car
 grand pouoir demoure tousiours en toy seul: &
 qui resistera à la vertu de ton bras? Car tout le
 monde est deuant toy tout ainsy que le moment
 de la balance, & cōme la goutte de la rousſee qui
 descend en la terre deuant le iour. Mais tu as pi-
 tiē de tous, car tu peulx toutes choses, & dissimu-

le les pechez des homes pour la penitēce. Car tu
 ayme toutes les choses qui sont, & ne hays rien
 des choses que tu as faictes: car ausly n'as rien or-
 donné ou faict en le hayant. Et comment pour-
 roit aucune chose consister si tu ne l'eusse voulu?
 ou quelle chose seroit gardée qui ne seroit de
 toy appellée? Mais tu pardonne à tous: car ce
 sont tes choses, ô Seigneur, qui ayme les ames.

S. Il monstre icy en quelle clemēce & longuanimitē, Dieu a
 corrigē les pecheurs habitans de la terre sainte, ne les destruisant
 subitemēt. Combien q̄ non seulement iceux, ainsy pourroit de-
 struyre toutes natiōs, sans faire iniure à aucū, cōme seul Seigneur
 de tous: faisant par ceste clemēce enuers les enueys, esperēt
 les esleutz de luy & de sa bontē, & les reuoquant de peché.

Chapitre .xij.

O Seigneur que ton esprit est bon & souef **A**
 en toutes choses? Et pourtant corrige tu
 en partie ceux qui errent: & les admone-
 stes des choses desquelles ilz offensent, & parles
 à eux, à fin q̄ en delaisſant leur malice, ilz croient
 en toy Seigneur: & as voulu destruyre du milieu
 de ton sanctuaire les anciens habitateurs de ta
 sainte terre, lequelz as eu en horreur, pource
 quilz faisoient enuers toy œuvres odieuses, par
 empoisonnemens, & iniustes sacrifices, qui estoient
 meurtriers de leurs filz sans misericorde, &
 mangeurs des entrailles des homes, & deuora-
 teurs de sang, & as voulu destruire les auteurs,
 parents des ames sans ayde, par les mains de noz
 parens, à fin qu'ilz receussent la digne peregrina-
 tiō des enfans de Dieu, que la terre cogneut, à
 sçauoir la terre, qui est la plus aymée de toutes.
 Mais ausly tu as espargné iceux cōme homes, &
 as enuoyé des gueppes comme auancoueurs de
 ton armée, pour les bouter hors petit à petit. Nō
 pas pource que tu ne fusse assez puissant de redre **B**
 subiectz en bataille les mauuais aux iustes, ou par
 bestes cruelles, ou de les bouter hors tous ensem-
 ble par dure parole: mais en iugeāt entre les par-
 ties tu donois lieu de penitēce, nō ignorāt q̄ leur
 nation estoit mauuaise, & leur malice naturelle,
 & q̄ leur pensée ne se pouoit changer à iamais.
 Car c'estoit vne semence mauldicte dēz le com-
 mencement: & ne craignāt perfone, & tu donnois
 pardon de leur peché. Car qui est celuy qui te di-
 ra, quelle chose as tu faict? Ou qui ressera cō-
 tre ton iugement? Ou qui viendra en ta presen-
 ce vindicateur des mauuais homes? Ou qui te re-
 Rom. 9. d. prochera si les natiōs que tu as faict sont peries?
 Car il n'y a point d'autre Dieu que toy, auquel **1. Piet. 1. b.**
 est le soing de toutes choses à fin que tu monstre
 que tu ne iuge point iniuste iugement. Et n'y a
 Roy ne tyrant qui s'enqueste en ta presence, de
 ceux que tu as destruit. Comme il soit donc que
 sois iuste, tu dispose toutes choses iustement: &
 ausly tu estime estrange de ta vertu condēner
 celuy qui ne doibt pas estre puny. Car ta vertu, **C**
 est le commencement de iustice: & pource que
 tu es le Seigneur de tous, tu fais que tu pardōne
 à tous. Car toy qui n'es point creu estre parfaict
 X x .iij. en

Sapience.

en vertu, tu monstres ta vertu: & mets en avant la hardiesse de ceux qui ne te cognoissent point. Mais toy qui es le dominateur de vertu, tu iuge avec tranquillité, & nous dispose avec grâde reuerence. Car pouoir est subiect à toy quand tu veux. Or par telles œuvres tu as enseigné ton peuple, qu'il faut estre iuste & humain, & as fait tes filz de bonne esperance, pource en iugeant tu donne lieu de penitence des pechez. Car si tu as par si grande attente tormenté les ennemys de tes seruiteurs, & ceux qui estoient coupables de mort, & les as deliuré, donnant temps & lieu: par lequel ilz peussent estre changez de leur malice: avec quant grande diligence as tu iugé tes filz, desquelz as donné aux parentz les iurements & conuentions de bonnes promesses? Quand donc tu nous dones la correction, tu flagelles en beau coup de manieres noz ennemys, à fin que en iugeant nous pensions à ta bonté: & que quand on iuge de nous, que nous esperions ta misericorde. De quoy aussy à ceux qui en leur vie ont vescu en folie, & iniustement, tu leur as donné grandz tormentz, par les choses qu'ilz ont adoré. Car ilz ont longuement erré en la voye d'erreur, estimant estre Dieux, les choses qui sont vaines & bestes, en vivant selon la maniere des enfans sans sens. Pource leur as tu donné iugement à derision, comme aux enfans sans sens. Mais ceux qui ne se sont point corrigez par irrisions & increpations: iceux ont expérimenté le digne iugement de Dieu. Car es choses qu'ilz souffroient, ilz les portoient durement: esquelles estoient courroucez par impatience, par telles choses, voyants ceux qu'ilz cuydoient en eux estre Dieux, estre exterminés, ilz ont recogneu pour vray Dieu, celuy que iadis nyoient de le cognoistre. Pour laquelle chose aussy la fin de leur condamnation viendra sur eux.

S. Ceux sont vains & inutiles, qui non cognoissent Dieu & les creatures, ont adoré icelles creatures pour Dieux. Et ceux beaucoup plus folz, qui disent l'œuvre de l'ouurier estre Dieu, interrogant l'idole insensible des choses futures.

Chapitre. xiiij.

MAis tous homes sont vains, esquelz n'est point la science de Dieu, & qui n'ont peu attendre celuy qui est, par les choses qui sont veuës estre bonnes. Et en considerant les œuvres, n'ont pas cogneu celuy qui estoit l'ouurier: mais ont estimé, ou le feu, ou le vent, ou l'air leger, ou les cours des estoilles, ou grande eau, ou le soleil, ou la lune, estre Dieux & gouverneurs de tout le monde. Que si prenans plaisir en la beaulté de telles choses, ilz les ont estimés Dieux, ilz sçachent combien est le dominateur d'icelles plus beau. Car le createur de beaulté, a ordonné toutes ces choses. Ou s'ilz se sont esmerueillez de la vertu & des œuvres d'icelles, ilz doibuent entendre par icelles que celuy qui les a fait, est plus fort qu'elles. Car le createur de ces choses pourra estre veu, & recogneu, par

Idoles -
tira.

la grandeur de la beaulté & de la creature. Mais toutesfois encores est en iceux moindre querelle. Car aussy par aventure iceux errent querants Dieu, & le voulants trouver, Car quand ilz conuerfent es œuvres d'iceluy, ilz enquestent, & ont pour certain que les choses qui sont veuës, sont bonnes. Mais derechef ne leur doibt point estre pardonné. Car s'ilz ont peu tant sçavoir, que d'estimer le siecle: comment n'ont ilz point plus facilement trouvé le Seigneur d'iceluy? Mais ilz sont malheureux, & l'esperance d'iceux est entre les mortz, lesquelz ont appellez Dieux les œuvres des mains des homes, or & argent, inventions d'art, & les similitudes des bestes, ou la pierre inutile, l'œuvre de la main ancienne. Ou si aucun ouurier charpentier a syé de la forest aucun bois droit, & que sagement il ayt tyré hors toute l'escorce d'iceluy, & que en vsant de son art, il en face diligemment un vaisseau vtile pour la conuersation de la vie, & que du demourant de ceste œuvre il en vse pour la preparation de la viande: & que le surplus de ces choses, lequel ne vient à aucun vsage, faice un bois tortu, & plein de noux, il le graue diligemment en levuy-dant: & par la science de son art qu'il luy faice figure, & qu'il le faice semblable à quelque ymage d'home, ou qu'il l'accompare à aucune d'entre les bestes, en le paignant de rouge, & faisant sa couleur vermeille de paincture, & oignant toute tache qui est en luy: puis luy sera quelque digne habitation, aussy en le mettant contre la paroy, & l'attachât de fer, que par aventure il ne tombe en luy pouruoiant, sçachât que iceluy ne se peult aider. Car c'est vne ymage, & a besoing d'ayde. Et cestuy en faisant vœu le requiert, & pour sa substance, & pour ses filz, & pour ses nopces. Il n'a pas honte, de parler avec celuy qui est sans ame: & vraiment prie celuy qui est malade pour auoir santé, & prie le mort, pour auoir vie, & inuocque en ayde celuy qui est inutile: & pour cheminer il demande à celuy qui ne peult cheminer: & pour acquerir, & pour ouurer, & de l'aduenue de toutes choses il en demande à celuy qui en toutes choses est inutile.

S. L'invention de la nauire est vtile, par laquelle aussy au temps du deluge la semence humaine a esté gardée. Mais l'idole est mauioite avec son fabricant. Et qui a esté le commencement & la progression des ydoles & idolatrie. Item, quelz maux procedent d'idolatrie.

Chapitre. xiiij.

Derechef l'autre pensant naviger, & commençant à faire son chemin par les vndes terribles, là où le bois le porte, il inuocque un autre bois plus fragile. Car la conuoitise de gagner a imaginé cela: & l'ouurier par sa sapience l'a forgé. Mais ô pere, ta prouidence gouverne: car tu as donné voye en la mer, & le sentier tresferme entre les vndes, demonstrant que tu es puissant de sauuer en toutes choses, quand aussy quelcun yroit en la mer sans nef. Mais à fin que les œuvres

Rom. 16.

C

Isa. 44. b

D

Exo. 14. b

les œuvres de ta sapience ne fussent point vaines
 pour ce aussi les homes abandonnent leurs ames
 sur vn petit bois, & en passant la mer, sont deli-
 urez par la nef. Et aussi du commencement, quād
 les geans orgueilleux furent peris, l'esperance de
 tout le monde fuyant à la nef, rendit au siecle se-
 mence de natiuité, laquelle estoit gouvernée par
 ta main. Car le bois est benict, par lequel est fai-
 cte la iustice. Mais l'ydole qui est faicte de mains
 est maudicte, & celuy q l'a faicte: car celuy vrai-
 ment l'a faicte: & icelle qui est fragile, a esté sur-
 nommée Dieu. Aussi l'infidèle & son infidelité,
 sont semblablement en hayne à Dieu. Car vrai-
 ment ce qui est fait, souffrira torments avec ce
 luy qui l'a fait. Pource n'y aura il point de re-
 gardés idoles des nations: pource que sont crea-
 tures de Dieu, faictes en hayne, & pour la tenta-
 tion de l'ame des homes, & comme vn laqs aux
 piedz des folz. Car le commencement de forni-
 cation, est l'excogitation des ydoles: & l'inuen-
 tion d'icelles, est la corruption de vie. Car elles
 n'estoient point au commencement, & si ne se-
 ront point à tousiours. Car la vanité des homes
 les a trouuée par tout le monde: & pour ce est la
 fin d'icelles trouuée briefue. Car le pere dolent
 par amere lamétation, de son filz, qu'il luy a esté
 si tost rauy, il a faict vne ymage: & celuy q pour
 lors auoit esté comme home mort, incontinent
 a commencé l'honorer comme Dieu, & ordon-
 na entre ses seruiteurs, des lieux sacrez, & des sa-
 crifices. En après par succession de temps, rame-
 nant l'anciēne coustume en vigueur, cest erreur
 fut gardé comme loy, & par le commandement
 des tyrans, furent adorées les choses entaillées.
 Et ceux que les homes ne pouoient honorer pu-
 bliquement, pource qu'ilz estoient loing, leur
 figure fut apportée de loing, & firent vne euidē-
 te ymage du Roy, qu'ilz vouloient honorer: à fin
 que par leur sollicitude, ilz honorassēt celuy qui
 estoit absent comme present. Mais aussi la gran-
 de diligece de l'ouurier attira à l'adoration d'i-
 celles, ceux aussi qui les ignoroient. Car celuy
 voulant plus complaire à cestuy qui l'auoit mis
 en œuvre, laboura par son art de figurer pour le
 mieulx la similitude. Et la multitude des homes
 seduite par la beaulté de l'œuvre, ont inconti-
 nent estimé comme Dieu, celuy qui par auant es-
 toit honoré comme home. Et ce a esté la trom-
 perie de la vie humaine, car les homes seruās ou
 à l'affection, ou aux Roys, ont imposé aux pier-
 res ou aux bois vn nom qui n'est pas à communi-
 quer. Et ne leur suffisoit point auoir erré contre
 la sciēce de Dieu, mais aussi iceux viuans en grā-
 de bataille d'ignorance, appellent paix, tant &
 de si grandz maux. Car ou en sacrifiant leurs en-
 fans, ou en faisant obscurs sacrifices, ou en ayāt
 veilles pleines de forsenerie: desia ne gardent ne
 vie, ne mariage en pureté: mais l'vn occit l'autre
 par enuie, ou il le contriste, en commettāt adul-

tere, & toutes choses sont ensemble mesées,
 sang, homicide, larrecin, tromperie, corruption,
 & infidelité, turbation, & pariure, tumul'es des
 bons, oubliance de Dieu, souillure des ames, in-
 mutation de natiuité, desordre de mariage, des-
 ordonnance d'adultere & d'impudicité. Car l'a-
 doratiō des ydoles infames, est la cause de tout
 mal, & le commencement & la fin. Car s'ilz s'es-
 iouyssēt, ilz se mettent hors du sens: ou vraie-
 ment ilz deuinent choses faulses, ou ilz viuent in-
 iustement, ou ilz se pariurent de leger. Car quād
 ilz se confient aux ydoles qui sont sans ame, en
 mal iuraat, ilz n'estiment point de nuyre à eux
 mesmes. L'vn & l'autre donc leur aduendront
 dignement, pource qu'ilz ont eu mauuaise opi-
 nion de Dieu, ayant regard aux ydoles, & ont
 iniustement iuré en l'ydole contemnant iustice.
 Car vertu n'est pas en ceux qui iurent, mais la
 peine de ceux qui pechent, chemine tousiours a-
 uec la preuarication des iniustes.

S. La voix des fideles louents la douceur & misericorde de
 Dieu, par la grace du quel ont esté gardez de idolatrie: Aussi
 se moque merueilleusement des fabricateurs & adorateurs des
 idoles.

Chapitre. xv.

Mais tu es nostre Dieu, souer & veritable,
 & patient, & disposant toutes choses en
 misericorde. Car quand aussi nous auōs
 peché, nous sommes à toy, cognoissans ta gran-
 deur: & si nous n'auons point peché, nous scauōs
 que enuers toy nous sommes comptez. Car te
 cognoistre, est iustice parfaite: & scauoir ta iu-
 stice & ta vertu, c'est la racine d'immortalité. Et
 certes l'invention du mauuais art des homes, ne
 nous a point admené en erreur, ne l'vmbre de la
 paincture, qui est labour sans fruct, ne la simili-
 tude grauée par diuerses couleurs, de laquelle le
 regard donne concupiscence à celuy qui est sans
 sens: & ayme la forme de l'ymage morte, sans a-
 me. Les amateurs des choses mauuaises, sont di-
 gnes de mort, lesquels ont leur esperance en tel-
 les choses, & ceux qui les font, & qui les aymēt,
 & qui les honorent. Mais aussi le potier de terre
 pressant la terre molle par son labour, faict pour
 noz vsaiges vn chascun vaisseau, & de la mesme
 terre il en faict de ceux qui sont netz, vaisseaux
 en vsage, & semblablement ceux qui sont à ce cō-
 traires. Mais le potier est le iuge de ces vaisseaux
 à scauoir quel sera l'vsage d'iceux. Et de celle
 mesme terre par vain labour, il en faict vn Dieu:
 luy qui vn petit deuant auoit esté faict de terre,
 & vn petit après s'en retourne dōt il a esté prins:
 auq sera demandé la debte de l'ame qu'il auoit.
 Et à grand loing, non point pource qu'il doit
 labourer, ne pource que la vie est briefue, mais
 se debat contre les orfeures & les argentiers, &
 veult ensuyuir les ouuriers d'airai, & repute gloi-
 re de ce qu'il faict des choses vaines. Certaine-
 ment son cœur n'est que cendre, & son esperan-
 ce est terre vaine, & sa vie est plus ville q la bouē

X x iiii. car

Commen-
 cement d'
 idolola-
 rie.

Rō. 9. d. 8

Sapience.

C car il a ignoré celuy qui l'a fait, & qui luy a inspiré ame, par laquelle il œuvre, & celuy qui a soufflé en luy l'esprit de vie. Mais aussy ont estimé nostre vie estre comme vn ieu, & la conuersation de nostre vie estre ordonnée au gaignage & qu'il fault de tous costez acquerir, voire aussy de chose mauuaise. Car cestuy sçait bien qu'il fait mal par dessus tous les autres, qui de la matiere de la terre forme des vaisseaux fragiles, & des ydoles. Car tous solz & malheureux, outre mesure orgueilleux en leur ame, sont ennemys de ton peuple, & dominant sur luy. Car ilz ont estimé que toutes les ydoles des nations sont dieux: ausquelles n'est point la veüe des yeux pour veoir, ne narines pour percevoir l'air, n'auailles pour ouyr, ne doigtz des mains pour toucher, mais aussy leurs piedz sont tardifz pour cheminer. Car vn home les a fait, & celuy qui a emprunté l'esprit, les a fait. Et certes nul home ne pourra faindre Dieu semblable à soy. Car comme il soit mortel, il fait la chose morte par ses mauuaises mains. Et luy mesme est meilleur, que ceux qu'il adore: car vraiment cestuy a vesçu, combié qu'il fust mortel, mais iceux, iamais. Mais aussy ilz adorent tresmiserables bestes. Et les choses insensées comparées à eux, sont pires que icelles. Mesme aussy en regardant ces bestes nul ne peult veoir les biens. Car ilz ont totalement fuy la louëge de Dieu, & de sa benediction.

*Pfal. 137.
& 134.*

S. Les Hebreux receurent de Dieu la viande, les Egyptiens souffrans digne punition pour leur idololatrie. Toutesfoys les dictz Hebreux furent vn peu chastiez par la morsure des serpens & furent gueris de Dieu, erigent le serpent d'airain. Mais les infideles furent consumez de mort par faulterelles, mouches, & feu meslé avec grelle. Quand iceux recepuants la manne, furent rassasiez & confortez.

Chapitre. xvj.

A Pour ces choses, & par semblables à icelles, ont ilz souffert à bon droit les tormentz, & ont esté destruietz par multitude de bestes. Pour lesquelz tormentz, tu as bien disposé ton peuple, ausquelz tu as donné en concupiscence de leur delectation, nouvelle faueur, leur appareillant viande de cailles: à fin que iceux conuoitans les viandes, à cause des choses qui leur furent demonstrees & enuoyées, aussy ilz se retourmassent de leur concupiscence necessaire. Mais iceux pour vn bref temps faitz paoures, goustèrent nouvelle viande. Car certes il falloit que à ceux qui exerçoient la tyrannie, perdition sans excuse leur suruinst: mais aux autres failloit seulement monstrier par quelle maniere leurs ennemys estoient destruietz. Car aussy quand leur iustice la cruelle yre des bestes, ilz estoient destruietz par morsures des couleuvres peruerfes. Neanmoins ton yre ne demoura poit à tousiours mais furent pour vn petit troublez pour correction, ayants signe de salut pour la commemoration du mandement de ta loy. Car celuy, qui fut conuert, n'estoit point guery par ce qu'il veoit, mais par toy, qui es sauueur de toutes cho-

*Nöb. 11
Pfal 77.*

Nöb. 21. b

ses. Et en cela monstras tu à noz ennemys, que tu es celuy qui deliures de tout mal. Car les morsures des faulterelles, & des mouches les occirēt, & ne fut trouuée quelque santé en leurs ames: pource qu'ilz estoient dignes d'estre destruietz de telles manieres. Mais les dentz des venimeux dragons n'ont pas vaincu tes enfans. Pource que ta misericorde venant à eux, les guerissoit. Car iceux estoient esprouuez en la memoire de tes sermons, & puis estoient legerement gueriz, à fin que eux cheans en trop grande oubliance ne peussent vser de ton ayde. Car aussy n'y herbe, n'y emplastre ne les guerit point, mais ta parole ò Seigneur, qui guerit toutes choses. Car ò Seigneur, tu es celuy qui as la puissance de vie & de mort, & maines iusques aux portes de mort, & ramenes. Mais l'home occit son ame ouy par malice, & quand l'esprit sera forty, il ne retournera pas, & ne reuocquera pas l'ame qui est receüe: Mais il est impossible d'eschapper de ta main. Car les infideles, qui nient t'auoir cogneu, ont esté flagellez par la force de ton bras: & ont souffert persecution par euees nouvelles, & par gresles, & par pluyes, & ont esté consumez par feu. Et ce qui estoit de merueille, en l'eau qui esteinct toutes choses, le feu estoit le plus fort. Car le monde est vindicteur des iustes. Et pour aucun tēps, estoit le feu appaisé, qu'il ne bruslast les bestes qui estoient enuoyées aux infideles: mais aussy à fin que iceux voyās, cogneussent que par le iugement de Dieu ilz souffroient persecution. Et pour aucun tēps, le feu brusloit en l'eau tout autour, outre sa vertu, pour deffaire la nation de la mauuaise terre. Pour lesquelz, tu nourris ton peuple de la viande des anges, & leurs donnas le pain du ciel preparé sans labeur, ayant en soy toute delectation, & douceur de toute saueur. Car tu demonstros ta substāce, & ta douceur que tu as vers tes enfans, & en seruāt à la volunté d'vn chascun, se tournoit selon la volunté d'vn chascun. Mesme la neige, & la glace soustenoient la force du feu, & n'estoient point amaties, à fin qu'ilz cogneussent que le feu ardent en la grelle, & resplēdissant en la pluye, destruisoit les fruietz de leurs ennemys. Mais derechef, à fin que les iustes fussent nourris, le feu mesme oubliā sa vertu. Car ta creature seruant à toy qui es le facteur, s'efforce de tormenter ceux qui sont iniustes, & s'adoucit à bien faire à ceux qui en toy se confient. Pour ce aussy adonc toutes choses transfigurées, seruoient à ta grace qui est la nourrice de toutes choses, selon la volunté de ceux q estoient de toy desiréz: à fin que tes enfans ò Seigneur, lesquelz tu as aymé, cogneussent, que les fruietz qui croissent, ne nourrissent pas les homes: mais ta parole conserue ceux qui croient en toy. Car ce qui ne pouoit estre destruietz par le feu, incontinent ce mesme, eschauffé par vn petit ray de soleil, s'amatissoit: à fin qu'il soit no-

B

*Exo. 10. a
& 8. f.*

Apo. 9. b

*Deut. 31. f
2 rois 2. a
Tob. 13. a*

Exo. 9. e

C

*Exo. 16. d
Ieh. 6. d.
Nöb. 11. b
Pfal. 77. c*

Exo. 9. e

D

Deut. 8. a

toire à

Mat. 4. 8. roire à tous, qu'il faut preuenir le soleil en ta benediction, & que tu sois adoré à la venue de la lumiere. Car la foy de l'ingrat s'amatira, comme la glace de l'hyuer, & se perdra comme l'eaue superabondante.

S. Les Egyptiens souffrirent troys iours tenebres inuisibles avec increable crainte & horreur, les autres parties du monde demourant illustrez de lumiere.

Chapitre. xvij.

A
Eso. 10. a. **S**Eigneur, vraiment tes iugemens sont grans, & tes parolles sont impossibles à racompter pource ont erré les ames sans discipline. Car quand les mauuais estiment de pouoir dominer sur la sainte nation: enceppez es liens des tenebres & de longue nuit, & enclos soub les toitz se sont couchez come fugitifz de la perpetuelle prouidence. Et quand ilz estiment estre cachez es pechez obscurs: ilz ont esté espars par vn obscur voile d'oublance, estans horriblement espouentez, & par grande admiration perturbez. Car aussy la fosse qui les cotoit, ne les gardoit point sans crainte: pource que le son qui descendoit les perturbait, & les perones tristes q' apparassoient à eux, leur donnoient espouentement. Et aussy quelque force de feu ne leur pouoit donner lumiere, & les cleres flammes des estoilles ne pouoient illuminer icelle nuit tant horrible.

B
Eso. 7. d. & 8. b. **M**ais vn feu soubdain plein de crainte leurs apparoissoit: & iceulx frappez de la crainte de celle face qui n'estoit pas veue, estimoient les choses qui estoient veues estre pires: & les mocqueries de l'art magicque estoient adioustées, & avec la gloire de sapience estoit correction avec contumelie. Car ceulx qui promettoient d'oster les craintes & les perturbations de l'ame languissante: iceulx avec derision languissoient pleins de crainte. Car combien que nulz des monstres ne les perturbast: toutesfois se perissoient ilz estans pleins de treblement, par le passage des bestes, & esmeus par le sifflement des serpens: & noyent de veoir l'air, lequel par quelques raisons nul ne peut eschapper. Car souuent les choses tresmauuaies viennent au deuant, là ou la conscience les redargue. Et comme malice soit craintiue, elle

C donne tesmoignage de condamnation. Car tousiours la conscience perturbée, presume choses cruelles. Car crainte n'est autre chose, que aide de presumption, & la manifestatiō, des aides de la pensee. Et quand par dedans l'attente est moindre, il compte la sciēce de la cause estre plus grande, de laquelle vient le torment. Mais ceulx dormoient vn mesme somme, p la nuit impuissante, & suruenant en la puissante nuit, des plus basses, & des plus hautes parties d'ēfer, aucunes fois estoient agitez de la crainte des mōstres; aucunes fois defailloient par trespassement de leur ame. Car crainte subite, & non attendue leur estoit suruenue. En après si quelcun d'iceulx dectipoit, il estoit gardé; en prison enclos, sans

fer. Et s'il y auoit quelque rustique, ou quelq' pasteur, ou quelque laboureur des champs, qui en fut attainct, il souffroit necessité inuitable. Car ilz estoient tous ensemble, liez d'une mesme chaîne de tenebres. Car, ou le vent siffant, ou les doux chantz des oyseaux, entre les espesses branches des arbres, ou la force de l'eaue tresfort courante, ou le grand son des pierres trebuchantes, ou le cours non veu des bestes iouātes, ou la tresforte voix des bestes vrlātes, ou le retentissement de la voix resonante des treshaultes montaignes: les rendoient defaillās par crainte. Car tout le monde estoit illuminé de tresclere lumiere, & n'estoit point contenu par ceures empeschātes. Mais la griefue nuit estoit seulement mise sur iceulx, qui estoit l'image des tenebres, qui leur estoient aduenir. Iceulx donc estoient à eux mesmes plus griefz que tenebres.

S. Les Hebreux se reioissent en la lumiere, & reçoient pour conducteur la colonne de feu, tous les premiers nayz d'Egypte sont tuez par l'ange: Les Hebreux prouocquent l'ire de Dieu en sedition de Coré: mais ilz furent desfluez du feu, Aaron offrant l'encens, & pryant pour la multitude.

Chapitre. xvij.

A
Eso 10. f. **M**Ais à tes saintz estoit tresgrande lumiere, & certainement oyent la voix d'iceux, mais ilz ne veoient pas la figure.

Et pourtant aussy que iceux n'auoient souffert point telles choses, ilz te magnifioient: & ceux q' parauant auoient esté blesez, d'autant qu'ilz ne estoient plus blesez, ilz te rendoient graces: & à fin qu'il y eut difference, ilz demandoient don. Pour laquelle chose ilz eurent la colonne ardāte de feu, pour cōducteur de la voye incogneue, & leur donnas le soleil de bonne habitation sans blessure. Mais les autres estoient dignes d'estre sans lumiere, & de souffrir prisons de tenebres, lesquels gardoient tes enfās enclos, par lesquels commençoit estre donnée au siecle, la lumiere non corrupue de la loy. Quand ilz pensoient occire les enfās des iustes: & que l'un des filz ayans esté exposé & deliuré, pour leur punition, tu leur ostas la multitude de leurs filz, & les perdys ensēble en l'eaue vehemente. Car ceste nuit a esté cogneue par auant de noz peres: à fin que iceulx vraiment cognossans par quelz iuremens ilz ont creu, ilz en fussent de meilleur couraige. Et a esté receuē de ton peuple la sante certes des iustes, mais destruction des iniustes. Car comme tu as blezē noz aduersaires: en telle maniere aussy nous prouoquant, tu nous as magnifié. Car les iustes seruiteurs des bons sacrihoient secretement, & ont disposé la loy de iustice pour corcorder les iustes, semblablement pour recevoir de bien & les maux, en chantant louenges, au pere de tous. Mais la voix des ennemis non conuenible, resonant, se estoit ouye la plainte lamentable des enfās ploris: Et de semblable peine fut tormēte le seruiteur, & le seigneur, & l'homme populaire souffrit partilles peines come le Roy.

Tous donc

Eso. 14. e
Pla 77. b.
& 104. b.

Eso. 1. c.
& 2. d.

Eso. 14. e.

Eso. 11. d.

Sapience.

Tous donc semblablement, d'un seul nom de mort auoient des mortz innumerables. Et les viuaus n'estoient point suffisants pour les ensepue-
 C lir: car la nation qui estoit la plus noble d'iceux, fut destruite en vn seul moment. Car iceux non croyants toutes les choses à cause des benefices, adonc incontinent que la destruction des premiers naiz fut faicte, ilz promirēt qu'ilz seroient le peuple de Dieu. Mais quād silence, & repos cō tenoit toutes choses, & que la nuict auoit en son cours le milieu du chemin, ta parole toute puis-
 D sante saillante du ciel, vint des royaux sieges, & cōme vn dur cōbatāt au milieu de l'occision sail- lit en la terre, cōme vn glaue agu portāt ton em- pire sans simulation, & soy arrestant, rēplist tou- tes choses de mort, & soy tenāt debout en la ter- re, touchoit iusq̄s au ciel. Adonc tātost la vision des mauuais songes les troublerēt, & craintes nō attendues, suruindrent. Et l'autre iettē d'un co-
 Nōb. 16. g stē à demy mort, monstroit cause de mort, pour laquelle il mourroit. Car les visions qui les trou- blerent, demonstroient telles choses, à fin qu'ilz ne perissent pas, ignorans pourquoy ilz souffroi- ent les maulx. Mais aussy adonc la tentation de la mort toucha les iustes, & fut faicte commotiō en la multitude au desert: mais ton ire ne demou- ra pas long temps. Car l'home sans querele soy
 D hastant de faire priere pour le peuple, proferant l'escu de la seruitude, à sçauoir oraison, & alle- guant sa deprecation par encens, resista à l'yre, & mit fin à la calamité, en demonstrent, qu'il est ton seruiteur. Et vainquit les multitudes, non point par vertu de corps, ne par puissance d'ar- mures, mais par la parole assubiecit celuy qui
 Exo. 18. d le traueilloit, en faisant memoire des iuremētz, & du testament des peres. Car quand desia par monceaux estoient tumbēz les vns sur les autres mortz, il se tint au milieu, & couppa la violence & diuisa la voye qui menoit vers ceux qui viuoient. Car en la robbe pendante iusques au pied q̄ il auoit, estoit tout le monde: & les grandz mer- ueilles des parentz estoient grauez es quatres or- dres de pierres, & ta magnificence estoit escrip- te au diademe de son chef. Mais celuy q̄ destrui- soit dōna lieu, & craignit ces choses. Car la seu- le tentation d'yre estoit suffisante.

S. Les Egyptiens profuyuent les Hebreux furent absorbēz de la mer, qui deuant auoyēt esté vexēz des mouches & des ray- nes: Les Hebreux receuant les chairs conuoyēt, les infidelles n'auant hospitalité furent auenglez: Les elements seroient à Dieu, en l'affliction des mauuais & seruite des bons.

Chapitre. xix.

MAis ceux qui sont sans pitié, ne sans misēricorde leur suruient, iusq̄s en la fin. Car il cognoissbit veritablement les choses q̄ leur estoient à venir. Car quand ilz perdirēt que iceux sortissent, & que par grande subitōde ilz les eussent enuoyez deuant toutz, & par les oraisons de penitence les suuoient. Car ilz estoient auoyez ayans la lamentation entre les mains, & plorans

aux monumentz des mortz, ilz prindrent en eux autre pensée de folie: & ceux qu'ilz auoient iettē hors en les priant, ilz les pourfuyuoient comme fugitifz. Car la digne necessité les menoit à ceste fin: & perdoient la memoire des choses qui leurs estoient aduenues, à fin que la punition paraccō- plit les choses qui defailloient aux tormentz, & que vraiment ton peuple passast merueilleuse-
 B ment, & que iceux trouuassent nouvelle mort. Car toute creature dēz le commencement estoit refigurée à son genre, en seruant à tes comman- demens: à fin que tes enfans fussent gardez sans estre blesez. Car la nuée enuironoit par vmbre leurs sieges, & la terre seche fut veuē au lieu de l'eau qui estoit parauant, & la voye sans empes- chement en la mer rouge, & le champ verdoyāt du plus profond, par lequel toute la nation pas- sa, laquelle estoit couuerte par ta main, voyants tes merueilles & les monstres. Car ilz furent re- peuz de viande comme cheuaux, & furent ioy- eux comme aigneaux, en toy magnifiant Seignr qui les as deliuré. Car ilz auoient encores re- cordation des choses qui auoient esté faictes au lieu ou ilz habitoient, comment pour la nation des bestes, la terre produisit des mouches, & au lieu des poissons, leurs fleues produirent multi- tudes des raines. Et en la fin veirēt nouvelle sorte d'oyseaux, quand iceux menez de leur concu- piscence demanderent des viandes delicates.

Car à la parole de leur desir, des cailles leur mō- terēt de la mer, & vexations sont suruenues aux pecheurs, non point sans les argumentz qui par- auant leur auoyēt esté faictz par la force des fleu- ues. Car ilz souffroient iustement selon leurs ma- lices. Mesme aussy, ilz instituerent inhospitalité detestable. Car aucuns ne receuoient point les estrangers incogneuz: & les autres reduisoient les bons hostes en seruitude. Et ne firent pas seu- lement ces choses là: mais aussy vraiment estoit en eux vn autre regard: pource que contre leur volūte, ilz receuoient les estrangers. Mais ceux qui ont receu en liesse, ceux qui auoyent vsē de mesmes droictz, ilz les ont affligez par dures do- leurs. Mais Dieu les frappa d'auenglissement cō- me ceux es portes du Iuste, quand ilz furent cou- uerts de soubdaines tenebres, vn chascun que- roit le passage de son huys. Car quād les elemēs
 D sont conuertis en eux mesmes, ainsy que en l'or- gue, le son est muē selon sa qualité, & toutes cho- ses gardent leur son. Ce que l'on peut estimer par la veuē de l'œuure. Car les choses des chāps, estoient conuerties en celles des eaux, & toutes celles qui estoient nageantes, marchoient sur la terre. Le feu auoit puissance en l'eau, par dessus sa vertu, & l'eau oubloit sa nature d'estoindre. Au contraire les flammes ne traueillerent pas les chairs des bestes corruptibles: cheminant en- semble, & ne fondonent point celle bonne viande laquelle se fondonne de leger comme la glace.

O Sei-

O Seigneur, en toutes choses tu as magnifié ton peuple, & l'as honoré, & en tout temps ne l'as point despris, & en tous lieux luy as assisté.

Fin du liure de Sapience.

Senfuyt le liure de l'Ecclesiastique, autrement appellé, La sapience de Iesus, filz de Sirach. Et premierement, le prologue de l'interpreteur hors de l'Hebrieu en Grec.

PROLOGVE.



LA Sapience de plusieurs, & grâdes choses nous est montrée par la loy, Prophetes, & autres qui les ont suiuy, esquelles choses il faut louer Israël, à cause de doctrine & sapience. Car il n'est point seulement necessaire qu'ilz soient sçauants en parler, mais ausly que les estrangers en puissent deuenir plus sages, en apprenant & escripuât. Dont mon grand pere Iesus, après estre addonné plus amplement à la diligence de lire la Loy, les Prophetes, & autres liures, qui nous sont deliurez par noz ancestres, a mesme ausly voulu escrire aucunes choses appartenantes à doctrine & sapience: à ceste fin que ceux qui desirent d'apprendre, & auoir cognoissance de ces choses, soient de tant plus intentifz de cœur, & consermez à bonne vie. Parquoy ie vous admoneste de venir avec beneuolence, & de lire avec grâde affection pareillement de noz pardôner, es choses esquelles il semble que ensuyuons la semblance de sapience, & defaillons en composition de parolles. Car mesmes les motz Hebraïques perdent leur grace, quand ilz sont tradutz en autre langage. Et non point seulement iceux, ains ausly la loy, les Prophetes, & escriptures d'autres liures, ont tresgrande difference, quand elles sont dites entre elles mesmes. Car en la trêchuyctieme année, au temps du Roy Ptolomée Evergetes, après que ie paruin en Egypte, & que i'eu long temps illec sejourner, i'aduay là des liures deliurez de doctrine tresgrande, & non à multiplier. Dont i'ay estimé estre bon & necessaire de adouster aucune diligence & labour pour interpreter ce liure: & par fort veiller, ay esté de grâde peine par un esparde temps, es choses mentionnées de la fin, pour euiligner le liure: ausly pour icelles qui à ce veulent addonner leur cœur, & apprendre comment ocu se doibuent gouverner, qui ont proposez de vivre selonc la Loy du Seigneur.



S. Sapience incomprehensible & reuysante es creatures, prend sa source de Dieu seul eternal & omnipotent, laquelle il donne à ceux qui l'ayment & craignent. Car la crainte de Dieu (qui est icy moult louée) non seulement amene sapience avec foy ains les autres vertuz. Mais il faut venir à Dieu en simple cœur.

Chapitre premier.



TOUTE sapience est du Seigneur Dieu, & a esté toujours avec luy, & est deuant toute cage. Qui est celuy, q a nommé le sablon de la mer: & les gouttes de la pluye, & les iours du siecle? Qui est celuy qui a mesuré la haultesse du ciel, & la largesse de la terre, & la profondeur de l'abyssme? Qui s'est enquesté de la sapience de Dieu, precedante toutes choses? Sapience est creée deuant toutes choses, & l'entendement de prudence, est dez le commencement. La fontaine de sapience est la parole de Dieu es haultz lieux, & l'entrée d'icelle, sont les comandemens eternalz. A qui est reuelée la racine de sapience, & qui a cogneu les finesse d'icelle? A qui a esté reuelée & manifestée la discipline de sapience? & qui a entendu la multiplication de l'entrée d'icelle? Vn est le Souuerain createur, tout puissant, & le Roy puissant, & sort à craindre, seant sur le throne d'icelle, & le Dieu dominant. Iceluy l'a crée par le saint esprit, & l'a veüe, & l'a nommé, & l'a mesuré. Et l'a espendu sur toutes ses creatures, & sur toute chair, selonc son don: & l'a donné à ceux qui l'ayment. La crainte du Seigneur est gloire & glorification, liesse, & corone d'exultation. La crainte du Seigneur delibere le cœur, & donne liesse & ioye en longz iours de ioye. Rien n'est en son dernier iour de luy qui craint Dieu, & son bonte au iour de son trespasser. La deliacion de Dieu, est sapience honorable: Mais ceux à qui elle se sera demônstrée par vision, & l'ayment pour la vision, & pour la cognoissance de ses grandes creatures. Le commencement de sapience, est la crainte du Seigneur: & est

Crainte de Dieu.

Prou. 1. 4. & 9. b. c.

Ecclesiastique.

Psal. 110. d & est creé au ventre de mere, ensemble avec les fideles, & cheminera avec les nobles femmes & est cogneü avec les iustes & les fideles. La crainte du Seigneur, est la religiosité de science: religiosité gardera, & iustificera le cœur, & donnera ioye & liesse. **C** Bien fera à celuy qui craint le Seigneur, & sera beniect es iours de sa consommation. La plenitude de sapience, est craindre Dieu, & la plenitude est des fructz d'icelle. Il emplira toute la maison d'iceluy de generations & ses cabinetz de ses thresors. La crainte du Seigneur, est la corone de sapience, remplissant la paix, & le fruct de salut: & l'a veu, & l'a nobrée. Mais tous les deux, sont les dons de Dieu. Sapience communiquera science, & entendement de prudence: & exalte la gloire de ceux qui la tiennent. Craindre le Seigneur, est la racine de sapience: car les branches d'icelle sont de long eage. Entendement & religiosité de science sont es thresors de sapience: mais sapience, est execratio aux pecheurs. La crainte du Seigneur iette hors le peché, car celuy qui est sans crainte, ne pourra estre iustificié: pourtant q̄ le courroux de son courage est la destruction d'iceluy. Le patient souffrira pour yn temps: mais après luy sera rendue **D** la liesse. Le bon sens celera ses parolles pour yn temps, & les leures de plusieurs racompteront son sens. La signification de discipline, est es thresors de sapience: mais l'honneur de Dieu, est execration au pecheur. Mon filz, en conuoitant sapience, garde iustice: & Dieu la te donnera. Car la crainte de Dieu, est sapiéce & discipline: & ce qui luy est plaisant, foy & debonnaireté: & remplira ses thresors. Ne sois pas incredule à la crainte du Seigneur: & ne t'approche pas de luy en double cœur. Ne sois point hypocrite en la presence des homes, & ne sois point scandalizé par tes leures. Entend à icelles, que par aventure tu ne tombes, & que tu ne faices deshonneur à ton ame, & que Dieu ne reuele tes secretz, & qu'il ne te brise au milieu de la sinagoge: pource que malicieusement tu es venu au Seigneur, & que ton cœur est plém de fraude & de fallace.

S. Celuy qui veut servir à Dieu, soit en iustice, crainte de Dieu & patience. Mais ceux qui le craignent, croyant, & ayant fiance en luy, & en ce recevoient grands fructz. Car sans incertitude & impatience est malédiction. Aussi les effectz de la crainte de Dieu sont exposit.

Chapitre. ij.

A **M** On filz, en approchant au service de Dieu, tiens toy en iustice, & en crainte: & prepare ton ame à tentation. **Tentatio** Humilie ton cœur, & souffre, encline aussy ton oreille, & repois les parolles d'entendement, & ne te haste pas au temps de visitation. Souffris les souffrances de Dieu, sous conioint à Dieu, & attend, à fin que ta vie croisse en la fin. Prene tout ce qui te sera mis au devant, & souffre en debout: & aye patience en ton humiliation: car son feu est esprouvé l'or & l'argent, mais les homes dignes d'estre receuz, sont esprouvez en la fornaille de

humiliation. Croy à Dieu, & il te recourera: redresse ta voye, & aye espoir en luy. Gardela crainte d'iceluy, & enuieillis toy en icelle. Vous qui craignez le Seignr, attendez sa misericorde, & ne vous desuoiez point d'iceluy, q̄ vous ne chéiez. Vous q̄ craignez le Seignr, croyez à luy: & vostre salaire ne defauldra pas. Vous q̄ craignez le Seignr, ayez esperance en luy, & sa misericorde vous viendra en delectatio. Vous q̄ craignez le Seignr, aimez le, & voz cœurs serot illuminez. Mes filz, regardez les natiós des homes: & sçachez q̄ nul n'a esté confus, qui a eu esperance au Seignr. Car qui est celuy qui a tousiours demouré en ses commandemens, & a esté delaisié? Ou qui l'a inuocqué, & a esté de luy desprisé? Car dieu est pitoyable & misericordieux, & pardonne les pechez au iour de tribulation: & est le protecteur de tous ceux qui le requierent en verité. **Malediction** à celuy qui est double de cœur, & aux leures pecheresses, & aux mains qui sont mal, & au pecheur qui entre en la terre par deux voyes. **Malediction** aux dissolutz de cœur, lesquelz ne croient pas à Dieu: & pource ne seront ilz point defendus de luy. **Malediction** à ceux qui ont perdu patience, & qui ont delaisié les droictes voyes, & se sont diuertis es voyes peruerfes. Et que feront ilz, quand le Seigneur aura commencé à les regarder? Ceux qui craignent le Seigneur, ne seront pas incredules à sa parole: & ceux q̄ l'ayment, garderont sa voye. Ceux qui craignent le Seigneur, ilz s'enqueteront des choses qui luy sont bien plaisantes: & ceux qui l'ayment, seront remplys de sa loy. Ceux qui craignent le Seigneur, prepareront leurs cœurs, & sanctifieront leurs ames en la presence d'iceluy. Ceux qui craignent le Seigneur, gardent ses commandemens, & auront patience iusques à ce qu'il les regardera, disant: Si nous ne faisons penitence, nous encheruons es mains du Seigneur, & non point es mains des homes. Car selon la grandeur telle est aussy sa misericorde avec luy.

S. L'honneur des parents moit benedictio de Dieu, & le deshonneur maledictio. La moderation de courage est loué contre curiosité. Lecteur dur, mauvais, & orgueilleux est vituperé, louant le sage, & celuy qui fait amolition.

Chapitre. iij.

L Es enfans de sapience, sont l'eglise des iustes: & la nation d'iceux, est obedience & dilection. Mes enfans escoutez le iugement du pere: & faites tellement que vous soyez louez. Car Dieu a honoré le pere par les enfans, & soy enquistant du iugement de la mere, la confirme es enfans. Celuy qui aime Dieu, en priant sera exaucé pour ses pechez, & s'abstiendra d'iceux: & sera exaucé en l'occasion des iours de celuy qui honore sa mere: est comme celuy qui assemble des thresors. Celuy q̄ honore son pere, il se reposera de ses enfans, & sera exaucé au iour de son oraison. Celuy qui honore son pere, vivra de vie fort longue: & qui obeit au pere, il soulagera la me-

Honneur aux pech.

xo. 20^e
Dut. 5. b
Marc. 7. b
Mat. 15. a
Eph. 6. a

gera la mere. Celuy qui craint le Seigneur, fait honneur à ses parents, & servira à ceux qui l'ont engendré, comme aux seigneurs. En œuvre & en parole, & en toute patience, honore ton pere, à fin que benediction vienne sur toy de Dieu, & que la benediction d'iceluy demeure iusques en la fin. La benedictio du pere rend les maisons des enfans fermes: mais la malediction de la mere destruit les fondemens. Ne te glorifie point en l'opprobre de ton pere: car ce ne t'est pas gloire, mais cōfution. Car la gloire de l'hōe vient de l'honneur de son pere, & le deshonor du filz est quand le pere est sans honneur. Mon filz, reçois la vieillesse de ton pere: & ne le contriste point en sa vie: quand aussy le sens luy faudroit, pardōne luy, & ne le mesprise point en ta vertu. Car l'aumosne du pere ne sera pas mise en oubly: & pour le peché de ta mere, le bien te sera restitué, & pour toy sera edificé en justice: & au iour de tribulation, on aura memoire de toy: & tes pechez se font mis à neant cōme la glace au temps ferein. Quant mauuaise renommée à celuy q a delaisié son pere: & celuy est maudit de Dieu, qui courrouce sa mere. Mō filz, par fais toutes tes œuvres en benignité: & tu seras aymé par dessus la gloire des homes. De tant plus q tu es grand, humilie toy en toutes choses, & tu trouueras grace deuant Dieu, car la puissance de Dieu seul est grande, & est honorée des hūbles. Ne quiers point les choses plus haultes que toy, & ne cherche point choses plus fortes que toy: mais pense toujours aux choses q Dieu t'a commadé, & ne sois point curieux en plusieurs de ses œuvres. Car il ne t'est pas necessaire de veoir à tes yeux les choses qui sont secretes. Ne veuille point en moult de manieres enquerir choses superflues, & ne seras point curieux en plusieurs de ses œuvres. Car plusieurs choses te sont monstrées estre par dessus le sens des homes. Aussy la suspicion d'iceux en a beaucoup deceu, & a detenu leur sens en vanité. Le cœur dur aura mal en la fin: & celuy qui ayme le peril, perira en iceluy. Le cœur qui entre deux voyes, n'aura point de bonne fortune: & le cœur mauuais sera scandalizé en icelles. Le cœur mauuais, sera greué en douleurs, & le pecheur commettra peché sur peché. Il n'y aura point de santé en l'assemblée des orgueilleux: car le germe de peché sera arraché en iceux, & on ne l'entendra point. Le cœur du sage est entendu en sapience, & la bonne aurēille escoutera sapience avec toute concupiscence. Le cœur sage & intelligible se abstiendra de pechez, & prosperera es œuvres de iustice. L'eau esteint le feu ardent, & l'aumosne resiste aux pechez: & Dieu cōsidera celuy qui rend grace. Il luy en souuient au temps à venir, & trouuera fermeté au temps de sa mort.

6. Icy est en hōte d'interfence aux œuvres de misericorde, & à la piēce, demōstrant les vtilitez d'icelle. La bone & mauuaise cōfution. Sapience ne doit point estre cachée, & on ne doit point cōtredire à verité. On doit travailler pour iustice. Que l'œuvre se spōde à la parole. Sois humain, nō auaricieux envers tes subiectz

Pro. 25. d

Mat. 4. c

Chapitre. iiii.

MOn filz, ne fais fraude en l'aumosne du paoure: & ne destourne pas tes yeux du paoure. Ne desprise l'ame qui a faim, & ne moleste point le paoure, en son indigēce. Ne traucille point le cœur du paoure, & ne prolonge point le don fait à celuy qui est en angoisse. Ne reiette point la priere de celuy qui est en tribulation: & ne destourne point ta face du paoure. Ne destourne point tes yeux du paoure pour ire, & ne te laisse point mauldire en derriere de ceux qui te demandent. Car la priere de celuy qui te mauldira en l'amertume de son ame sera exaucée: & celuy q l'a fait, l'exaucera. Rendz toy affable à la congregation des paoures, & humilie ton ame au prestre, & humilie ton chef au grand maistre. Declina ton aurēille au paoure, sans tristesse: & rendz ta debte, & respondz luy paisiblement en mansuetude. Delivre celuy qui souffre iniure de la main de l'orgueilleux: & ne le porte point aigremēt en ton ame. Sois en iugeant aux orphelins misericordieux, cōme pere, & cōme mary à leur mere: & tu seras comme filz obediēt du souverain, & aura pitié de toy plus q ta mere. Sapience inspire la vie à ses enfans, & reçoit ceux qui la quierēt, & les precedera en la voye de iustice. Et celuy qui l'ayme, il ayme la vie: & ceux qui auront veillé après elle, ilz embrasseront sa douceur. Ceux qui la tiendront, auront la vie pour heritage: & Dieu benira le lieu, ou elle entrera. Ceux qui la seruent, seront seruiteurs à celuy q est saint: & Dieu ayme ceux qui l'ayment. Celuy qui l'escoute, il iugera les gentz: & qui la regarde, il demourera toujours en assurance. S'il croyt à elle, il l'aura pour heritage, & leurs creatures serōt en cōfirmation: car elle chemine en tētation avec luy, & l'a esleu entre les pmiers. Elle sera venir sur luy crainte, & paour, & probation: & le tormentera en la tribulation de sa doctrine, iusqs à ce qu'elle le tente en ses pēces, & qu'il croye à son ame. Et icelle l'affirmera, & conduira le droict chemin vers luy, & le resouryera, & luy descourira ses secretz, & thesaurisera sur luy science & entendemēt de iustice. Mais s'il se desuoie, elle le laissera, & le baillera es mains de son ennemy. Mon filz, considere le temps, & te destourne du mal. Ne sois point confus de dire le vray pour ton ame. Car il y a aucune cōfution qui amaine le peché, & est aucune cōfution, qui amaine grace & gloire. N'aye acception de quelque face contre ta face, ne mensonge cōtre ton ame. Ne fais point honneur à ton prochain en sa faulte, & ne retiens point la parole au temps de salut. Ne cache point ta sapience en sa beaulté. Car la sapience est congneue en sa langue, & le sens, & la science, & la doctrine, en la parole du sage, & la confirmation en œuvres de iustice. Ne contredis point à la parole de verité, en quelque maniere: & sois confus du mensonge de

A
Tob. 4. b

B
Aux sa-
ges.

C

D

Yy songe de

Ecclesiastique.

songe de ton ignorance. Ne sois point confus de confesser tes pechez, & ne te submetz point à tout home, pour le peché. Ne veuille point résister cōtre la face du puissant, & ne t'efforce point cōtre le coup du fleuve. Defendz justice à la lutte pour ton ame, & bataille iusq̄s à la mort pour la justice, & Dieu combatra tes ennemys pour toy. Ne sois point leger en ta langue: ne inutile, & lache en tes œures. Ne sois point en ta maison comme vn lion, renuersant tes domestiques, & oppressant tes subiectz. Ta main ne soit pas estendue pour prendre, ne close pour donner.

S. On ne doit point demorer en peché, pour la confiance des richesses, ieunesse, force, ou misericorde du Seign̄r. Ne sois point vagabond, ains ferme & bening en la voye du Seign̄r, & sage en tes parolles. Ne sois mesdisant, ne de double langue.

Chapitre. v.

A NE sois point attentif aux possessions iniq̄s, & ne dis point: l'ay à suffisance pour ma vie. Car ce ne profitera rien au temps de vengeance & de visitation. Ne suys point la cupidité de ton cœur en ta force: & ne dis point: Cōment ay ie eu puissance? ou qui me rēdra subiect pour mes faitz? Car Dieu q̄ vége, se vengera. Et ne dis point: l'ay peché, & q̄lle chose m'est il adueni de triste? Car le souuerain est celuy qui rend en patience. Ne sois point sans crainte du peché pardonné: & n'adiouste point peché sur peché, & ne dis point: La miseration de Dieu est grande, il aura pitié de la multitude de mes pechez. Car misericorde, & ire s'approchent bien tost de luy, & son ire regarde sur les pecheurs. Ne tarde point de toy conuertir au Seign̄r, & ne differe point de iour en iour. Car son ire viendra subitement, & te destruira au iour de vengeance. N'ays point soucy des richesses iniustes, car elles ne te profiterōt rien au iour de visitation & de vengeance. Ne te tourne point à tout vent, & ne va point en toute voye. Car ainsy est esprooué tout pecheur en double langue. Sois ferme en la voye du Seign̄r, & en la verité de ton sens, & en science, & la parole de paix, & de justice te poursuiue. Sois bening pour ouyr la parole de Dieu, à fin q̄ tu l'entende: & que auec sapience tu profere vraye responce. Si tu as entendement, respondz à ton prochain: ou si non, ta main soit sur ta bouche, que tu ne sois prins en parole sans discipline, & que tu ne sois confuz. Honeur & gloire est en la parole du sage, mais la langue de l'imprudent, est sa destruction. Ne sois point appelé detracteur, & ne sois point prins par ta langue, q̄ tu ne sois confuz. Car sur le larron est confusion & penitence, & tresmauuaise malediction est sur l'home à double langue, mais hayne, inimitié, & contumelie sont au susurrateur. Fais droit au petit comme au grand.

S. Reproche, enuie, & triuults gboissent la dilection du prochain: la quelle ayde de douceur en parolles & pacifique conuersation. Il est diuersité d'amis, mais le vray amy ne peut estre assez estimé. Combien on doit aimer & conseruer sapience. On doit chercher la compaignie des sages, & garder les commandements de Dieu.

Chapitre. vj.

NE sois point pour amy, fait ennemy à ton prochain. Car le mauuais aura pour son heritage reproche & contumelie: & tout pecheur est enuieux, & de double langue. Ne t'esleue point cōme le toreau en la pensée de ton ame: que par auenture ta vertu ne soit brisée par folie, & qu'elle ne mange tes feuilles, & qu'elle ne destruise tes fruitz, & q̄ tu ne sois delaisé cōme le bois sec au desert. Car l'ame mauuaise perdra celuy q̄ l'a possédé, & le donera en la ioye des ennemys, & le menra au sort de ceux qui sont sans pitié. La douce parole multiplie les amys, & appaise les ennemys: & la langue gracieuse abonde en l'home de bien. Aye plusieurs pacifiques, mais de mille conseillers, vn seul soit pour toy. Si tu possede vn amy, possede le en tentation, & ne te fie pas à luy de leger. Car aucun est amy selon son temps, & ne demourera point au iour de tribulation. Il est aussy aucun amy qui se conuertit à inimitié: & si est aucū qui reuelera la hayne, la noise, & les oppobres. Aucun aussy est amy, compaignon à la table: mais il ne demourera pas au iour de necessité. Si l'amy demoure tousiours ferme, celuy te sera comme egal, & fera fidelement en tes choses domestiques. S'il se humilie contre toy, & qu'il se cache de ta presence, tu tiendras l'amitié pour bonne & vnanime. Separe toy de tes ennemis, & entendz à tes amis. Vn amy fidele est vne forte defense: & qui le trouue, il trouue vn tresor. Il n'y a aucune cōparaison à l'amy fidele, & le poidz d'or ou d'argent n'est pas correspondant à la bonté de sa foy. L'amy fidele, est la medicine de vie & d'immortalité: & ceux qui craignēt le Seign̄r, le trouueront. Celuy q̄ craint Dieu, maintiendra bonne amitié: car selon luy, sera son amy. Mon filz, reçois doctrine dēz ta ieunesse, & tu trouueras sapience iusques en ta vieillesse. Approche toy d'icelle, comme celuy qui labore & qui seme, & attēd les bons fruitz d'icelle. Car en l'ouuraige d'icelle ne laboureras guerres, & tu mangeras tost de ses reuenuz. Com bien est dure sapience aux homes mal enseignez, & l'home insensé ne demourera point en icelle. La probation sera en eux comme la vertu de la pierre, & ne tarderont point de la ietter au loing. Car sapiece de doctrine est selō son nom, & n'est pas manifestée à plusieurs. Mais à ceux ausquelz elle est cogneue, elle demoure iusques en la p̄sence de Dieu. Escoute mon filz, & prens le conseil d'entendement: & ne jette point au loing mon conseil. Enlache tes piedz es ceps d'icelle, & ton col es colliers d'icelle. Abaisse ton espaule, & la porte: & ne sois point ennuyé en ses liens. Approche d'elle de tout ton courage, & garde ses voyes de toute ta vertu. Enquiers la & elle te sera manifestée, & quād tu la tiendras, ne la delaisse point. Car tu trouueras en elle repos es derniers iours, & te sera conuertie en delectation. Et ses ceps te seront cōe protectiō de force, & fonde-

Soub. 16.
b & 21. a.
Deu. 23. d

Pro. 11. a.

D

B

C

D

D & fondemētz de vertu, & le collier d'icelle pour robe de gloire. Car beaulté de vie est en elle; & les liens d'icelle font la ligature du salut. Tu la vestirás de la robe de gloire, & mettras sur toy la corone de resiouyſſance. Mon filz, si tu entēds à moy, tu apprendras: & si tu y donnes ton courage, tu seras sage. Si tu enclines ton oreille, tu receueras doctrine: & si tu aymes de l'ouyr, tu seras sage. Tiens toy en la multitude des anciens prudentz, & conioinctz toy de cœur à la sapience d'iceux, à fin que tu puisse ouyr toute la parole de Dieu, & que les proueres de louenge ne soient point loing de toy. Et si tu vois le sage, veille après luy, & que ton pied marche souuent les degredz de ses huys. Aye ta pensée aux commandemens de Dieu, & fois sur tout continuelés mādemens d'iceluy: & cestuy te donera cœur, & desyr de sapience te sera donné.

S. On se doit abstenir des maux: ambition est defendue, pusillanimité, menterie, verbosité, deuant les anciens ou prestres; & presumption en oblation: La louenge de l'agriculture, de la bōne femme, de l'utile seruiteur. Que les parens enseignent leurs enfans, & qu'ilz pouruoient leurs filles. Que les filz honorent leurs parentz: Dieu & ses prestres doiuent estre honorez. Il exhorte aux œuures de misericorde, & à la memoire des choses demieres

Chapitre. viij.

A NE fais point les maux, & ilz ne t'apprehēderont point. Retire toy du mauuais, & les maux te laisseront. Mon filz, ne seme point les maux au labourage d'iniustice, & tu ne les moissonneras point au septiesme double. Ne demande point principaulté de l'home, ne chayer d'honneur au Roy. Ne te iustifie poit deuant Dieu, car c'est luy qui cognoit le cœur: & ne veuille pas estre veu sage deuant le Roy. Ne demande point d'estre fait iuge, si tu ne peulx par vertu totalement rompre les iniquitez: que par auenture tu ne craignes la face du puissant, & q tu ne mettes scandale en ta legereté. Ne peche point entre la multitude de la cité, & ne t'entreprenez point du peuple, & ne lie point doubles pechez: Car aussi en vn ne seras tu point exēpt. Ne sois point pusillanime en ton courage. Ne mesprise point de prier, & de faire aulmosne. Ne dis poit: Dieu regardera en la multitude de mes dons, & quand i'offriray au Dieu souverain, il receuera mes dons. Ne mocque point de l'home estant en l'amertume de son ame: car Dieu q regarde par tout, est celuy qui humilie & exalte. N'ayme pas mensonge a l'encontre de ton frere, & ne le fais point pareillement à ton amy. Ne veuille point mentir de quelq mensonge: car l'accoustumance d'iceluy n'est pas bonne. Ne parle point beaucoup en la multitude des anciens, & ne repete point la parole en ton oraison. Tu n'auras point en hayne les ouures laborieuses, ne la iusticie formée du souverain. Ne te compare point en la multitude de ceux qui sont sans discipline. Aye memoire de l'yre, car elle ne tardera poit. Humilie fort ton esprit: car la végarice de la chair de celuy qui est sans pitié, est son es

Mentir.

Aye

vermine. Ne peche point contre ton amy, faisant difference de l'argent, & ne desprise point ton frere treschier pour l'or. Ne te departz poit de la femme bonne & sage, laquelle tu as prins en la crainte du Seigneur: car la grace de sa verconde vault mieulx que l'or. Ne blesse point le seruiteur qui besongne loyaument, ne le mercenaire qui dōne son ame. Le sage seruiteur soit aymé de toy comme ton ame, ne le fraude point de sa liberté, & ne le laisse point aller paoure. As tu des bestes? entendz à icelles: & si elles sont utiles, qu'elles perseuerent avec toy. As tu des filz? endoctrine les, & les ploye dez leur ieunesse. As tu des filles, garde leurs corps, & ne leur mōstre point ta face ioyeuse. Marie ta fille, & tu seras vne grande œuure, & la donne à l'home sage. Si tu as femme selō ton vouloir, ne la reiette point: & ne te fie point de tout ton cœur à celle qui est hayneuse. Honore ton pere, & n'oublie point les gemissemens de ta mere. Il te souuienne que sans eux tu ne fusses point nay: & leur rendz, comme ilz t'ont fait. Crains Dieu de toute ton ame, & sainctifie ses prestres. Ayme de toute ta vertu celuy qui t'a fait: & ne delaisse pas ses ministres. Honore Dieu de toute ton ame, & honore les prestres: & purge toy par tes bras. Dōne leur la partie des premiers fruietz, & de purgation, ainsi qu'il t'est commandé: & purge toy de ta negligēce, avec peu de choses. Tu offriras au Seignr le don de tes bras, & le sacrifice de sanctification, & les p̄mices des saintz: & estendz ta main au paoure, à fin q ta benediction & ta reconciliatiō soit parfaicte. Grace de don, est en la p̄sence de tout v̄sant, & ne defendz point au mort la grace. Ne sois point defaillant en cōsolation à ceux qui plorēt, & chemine avec ceux qui gemissent. Ne sois point paresseux de visiter le malade: car par ces choses, seras tu confirmé en dilection. Aye memoire de tes derniers iours en toutes tes œuures, & tunc pecheras iamais.

Sus. 3. b.

D
Tob. 4. 2

Leuit. 2. 2

Mat. 25. d
Souuend-
ce de
mort.

S. On ne doit point noyer avec le puyllat, riche, languager, indocte. On ne doit point mespriser le penitent nel'ancien: ne te resiouys point de ton ennemy mort. On doit obeyr aux anciens, arguer les pecheurs & ceux qui sont iniure: On ne doit point prestre ou promettre contre le iuge, ny aller au delà hardy, avec le ireux, avec les foiz, ou avec l'estanger.

Chapitre. viij.

N'Estime point avec l'home puissant, que par auenture tu ne tombe en ses mains. Ne contēdz point avec l'home riche que par auenture au contraire il ne face proces contre toy. Car or & argēt en a destruit plusieurs, il s'estend & tourne iusqs au cœur des roys. Ne pres point debat avec l'home plein de liuage, & ne metz point au feu le bois d'iceluy. Ne commiq point avec l'home indocte: à fin q'il ne parle mal de ta lignēe. Ne mesprise poit l'home q se reconne de peché, & ne luy reproche riē. Il te souuienne q nous tous sommes en correction. Ne desprise poit l'home en sa vieillesse: car aucus de no s'enuelissent.

Auarice.

Y y .ij. Ne te

Ecclesiastique.

Ne te refiouys point de ton ennemy mort : sca-
chant que nous tous mourrons , & q nous vou-
lons venir en liesse. Ne mesprise point la parolle
des anciens sages , & conuerse es proverbes d'i-
ceux. Car d'iceux tu apprendras sapience , & do-
ctrine d'entendement , & à seruir aux grandz per-
sonages sans querelle. La parolle des anciens ne
te soit point en oubly : car iceux l'ont apprins de
leurs peres. Car tu apprendras d'iceux entende-
ment , & donneras responce au temps de necessi-
té. N'allume point les charbons des pecheurs en
les reprenât , & ne sois point embrasé de la flamme
du feu de leurs pechez. Ne t'arreste point cõ-
tre la face de celuy q est plein de reproche , qu'il
ne te tienne comme aguetteur à ta bouche. Ne
presse point à vsure à l'home plus fort que toy : q
si tu luy prestes , estime le comme perdu . Ne sois
point pleige outre ta puissance : q si tu es pleige ,
pense cõme si tu le debuois rēdre. Ne iuge point
cõtre le iuge : car il iuge selon ce qui est iuste. Ne
va point en la voye avec le hardy , que parauenture
il ne charge ses maux sur toy . Car cestuy
chemine selon sa volunté , & tu periras ensemble
avec sa folie . Ne fais point de noyse avec celuy
qui est plein de courroux , & ne va point au de-
sert avec le hardy : car le sang est comme rien de-
uant luy , & il te frappera , là ou il n'y a point d'a-
ide. Ne prens point conseil avec les solz : car ilz
ne pourront aymer sinon les choses qui leur plai-
sent. Ne fais point ton cõseil deuant l'estranger :
car tu ne sçais quelle chose il dira . Ne manifeste
point ton cœur à tout home : que parauenture il
ne te porte faulse grace , & qu'il ne te visupere.

S. Quant prudemment il cõvient conuerse avec la femme , &
cõbien leur compaignie & affection est perilleuse aux homes , on
doibt garder l'amy antique. On ne doibt point appeter la gloire
du pecheur : Soys loing de l'home qui a puissance d'occire : On
doibt traicter avec les sages. Et Dieu doibt estre deuant les yeulx.

Chapitre .ix.

NE sois point ialoux de la femme de ton
sein : qu'elle ne monstre sur toy la malice
de mauuaise doctrine . Ne donne point à
la femme puissance de ton ame : qu'elle n'entre
en ta vertu , & que tu ne sois confuz . Ne regarde
point la femme q a diuerse volunté : q parauentu-
re tu ne tumbes en ses laqs. Ne sois cõtinuel avec
la danseresse , & ne l'escoute pas : q parauenture
tu ne perisse par son effort . Ne regarde point la
vierge , q parauenture tu ne sois scandalizé par
sa beaulté. Ne donne pas ton ame aux paillardes
en quelq maniere : q tu ne perde , toy & ton ame ,
& ton heritage. Ne regarde point autour des
royes de la cité , & ne sois point vagabõd es rues
d'icelle . Destourne ta face de la femme lardée ,
& ne regarde point la beaulté d'autruy . Plusieurs
sont peris par la beaulté de la femme : & de ce , la
concupiscence s'espren cõme le feu. Toute fem-
me qui est paillarde sera soullée , comme la siente
en la voye. Plusieurs esmerueillans de la beaulté
de la femme d'autruy , ont esté reprouez : car

le parler d'icelle embrase comme le feu . Ne te
siedz aucunement avec la femme d'autruy , & ne
te siedz point avec elle sur la couche , & n'estri-
ue point avec elle en vin , q parauēture ton cœur
ne decline en elle : & q par ton sang tu ne tumbes
en perdition. Ne delaisse point ton ancien amy ,
car le nouveau ne sera point semblable à luy . L'
amy nouveau , est comme le vin nouveau . Il s'en-
uicillira , & tu le heurras en douceur. N'aye point
enuie de la gloire , ne des richesses du pecheur .
Car tu ne sçais point quelle ruine luy doibt ad-
uenir . L'iniure des iniustes ne te plaise point , co-
gnoissant que celuy qui est sans pitié , ne plaira
aucunement iusques aux enfers . Tiens toy loing
de l'home qui a puissance d'occire , & tu n'auras
point suspicion de crainte de la mort . Et si tu ap-
proches de luy , ne commetz aucune chose : q par
auenture il n'oste ta vie . Cognois la cõmunion
de la mort : & que tu entreras au milieu des laqs ,
& chemineras par dessus les armures de ceux qui
sont en douleur . Garde toy de ton prochain telõ
ta vertu , & traicte tes affaires avec les sages , &
les prudents . Les homes iustes soyent mangeans
avec toy , & ta gloire soit en la crainte de Dieu ,
& la pensēe de Dieu soit en ton sens : & toute ta
parolle soit es commandements du souuerain .
Les œuures serõt louées en la main des ouuriers ,
& le prince du peuple en la sapience de son ser-
mon : & la parolle , au sens des plus anciens . L'ho-
me langard est terrible en sa cité , & le temeraire
en sa parolle sera à hayr .

S. Le saige iuge est vtile , & le fol , perdicieux : les subiectz en-
suyuent le recteur . Tout est en la main de Dieu : on doibt oublier
l'iniure , la detestation d'orgueil , d'iniustice , d'iniure , d'avarice .
L'hoē de briefue vie , après la mort , sera aux vers . Orgueil est cau-
se q l'home se separe de Dieu . Les Gentilz pour leur orgueil ont
esté destruitz de Dieu . La louenge de la crainte de Dieu . On ne
doibt point despriser le pauvre iuste , ne honorer le riche pecheur .
L'ame doibt estre gardée en douceur .

Chapitre .x.

LE iuge sage , iugera son peuple , & la princi-
paulté de l'home sage , sera stable . Et selon
ce que le iuge du peuple est , telz sont ses mi-
nistres . Et quel est le recteur de la cité , telz sont
les habitas en icelle . Le roy fol destruira son peu-
ple , & les citez seront bien habitées par le sens
des prudentz . La puissance de la terre est en la
main de Dieu : & toute iniquité des gentz est ex-
ecrable , & suscitera pour vn temps sur icelle vn
recteur vtile . La puissance de l'home est en la
main de Dieu , & mettra son honneur sur la face
du scribe . N'aye point souuenance de toute l'ini-
ure faicte par ton prochain , & ne fais rien es
œuures par iniure . Orgueil est à hayr deuant
Dieu & les homes : & toute iniquité des gentz ,
est execrable . Le royaume est transporté de na-
tion en nation , à cause des iniustices , & des ini-
ures , & des contumelies , & des tromperies di-
uerses . Il n'est rien plus mauuais que l'auaricieux :
Terre & cendre pourquoy t'enorgueillistu ? Il
n'est chose plus inique , que aymer l'argent .
Cestuy vraie .

Auance. Cestuy vrayemēt a mis son ame en vente: car il a ietté du tout son desir en sa vie. Toute puissance est de briefue vie. La lōgue maladie, greue le medecin. Le medecin guent bien tost la briefue maladie. Pareillement aussy le Roy est au iourdhu y & demain il mourra. Et quand l'home mourra, il aura pour heritage, serpens, & bestes, & vers.

La mort. Le commencement de l'orgueil de l'home, est de laisser Dieu: pource que son cœur est retiré de celuy qui l'a fait: car le commencement de tout peché, est orgueil. Et celuy qui le tiendra, il sera remply de maledictions, & le subuertira à la fin. Pour ceste cause Dieu a blasme les assemblees des mauuais, & les a destruiēt iusques à la fin. Dieu a destruiēt les sieges des ducz orgueilleux, & a fait seoir les debonnaires en leurs lieux. Dieu a fait secher les racines des Gentilz orgueilleux: & a planté les humbles de ces Gentilz. Le Seigneur a renuersé les terres des Gentilz, & les a destruiēt iusques au fondement. Il a fait secher aucuns d'iceux, & les a destruiēt, & a fait cesser la memoire d'iceux, de la terre. Dieu a destruiēt la memoire des orgueilleux: & a laissé la memoire des humbles de sens. Orgueil n'est poit creé pour les homesme courroux pour la nation des femmes. La semence des homes, qui craint Dieu, sera honorée: mais la semence qui transgresse les commandemens du Seigneur, sera deshonorée. Au milieu des freres sera en honneur leur recteur: & ceux qui craignent le

D Seigneur, seront deuant les yeux. La crainte de Dieu, est la gloire des riches honorez, & des paures: Et ne despriser point l'home paure & iuste, & ne magnifier point l'home riche & pecheur. Le iuge est grand, & est puissant en honneur: & nul n'est plus grand que celuy qui craint Dieu. Les enfans seruiront au sage seruiteur: & l'home prudent, & de bonne discipline, ne murmurera point quād il sera corrigé, & le fol ne sera point honoré. Ne t'esleue point en faisant ton œuvre, & ne sois point oyseux au temps de l'angoisse. Mieux vault celuy qui besongne, & abonde en toutes choses: que celuy qui se glorifie, & a indigence de pain. Mon filz, garde ton ame en mansuetude, & luy donne honneur selon son merite. Qui est celuy qui iustificera celuy qui peche contre son ame? Et qui fera honneur à celuy qui deshonoré son ame? Le paure se glorifie par sa discipline, & par sa crainte: & aucun home est honoré pour sa richesse. Mais celuy qui se glorifie en paoureté, combien plus en ses richesses? Et celuy qui se glorifie en ses richesses, qu'il craigne paoureté.

Pro. 17. 2.

Pro. 12. b.

S. La sapience de l'humilité. Nel doit estre jugé en sa beaulté: On ne se doit point glorifier en vestemens ne honneur. On doit interroger de la chose deus aux iuges: On ne doit point assembler biens ne pouuoir, ne medier l'esperance iceux, ou s'en glorifier. Le bien & le mal est de Dieu. N'y a point de malice du bien & du mal. On ne doit point se glorifier en sa maison, & se doit en garder des trahisons des esclaves.

Chapitre .xj.

LA sapience de celuy qui est humilié, exaltera son chef, & le fera seoir au milieu des grandz personages. Ne loué point l'home en sa beaulté, & ne desprise point l'home en sa veuē. La mousche à miel est courte entre les volailles, & son fruit a le commencement de douleur. Ne te glorifie iamais en ton vestement, & ne t'esleue point au iour de ton honneur: car les œuvres du seul souuerain sont merueilleuses: & ses œuvres sont glorieuses, & secretés, & non veuēs. Plusieurs tyrans se sont assis au throne, & celuy de qui on ne doubtoit point, a porté la corone. Plusieurs puissans ont esté oppressez puissamment: & les glorieux ont esté baillez es mains des estrangers. Ne desprise persone auant que tu en interrogues: & quand tu en auras interrogé, corrige le iustement. Ne respondz aucune parole, auant q tu l'oye, & ne presume point de parler au milieu des anciens. N'estriue point de la chose q ne te moleste point: & ne consiste point au iugement de ceux qui pechent. Mon filz, tes faitz ne soient pas en diuerses choses: & si tu es riche, tu ne seras point priué de peché. Car si tu les ensuy, tu ne les apprehenderas point, & ne pourras eschapper, si tu cours deuant. Aucū home sans pitié est labourant, & soy hastant, & dolent: & de tant plus est il sans abóder. Aucun home est maigre, ayant difette de recourance, grandement defaillant en vertu, & abondant en paoureté: Et l'œil de Dieu a regardé cestuy en bien, & l'a esleué de sa petitesse, & a esleué son chef: & plusieurs se sont esmerueillez en iceluy, & ont honoré Dieu. Biens & maux, vie & mort paoureté & honesteté, sont de Dieu. Sapiēce & discipline, & science de la loy est enuers Dieu. Dilectiō, & les voyes des bons sont enuers luy. Erreur & tenebres sont creéz ensēble pour les pecheurs: mais ceux q se resiouissent es maux, ilz s'enueuillent en mal. Le don de Dieu demeure à tousiours aux iustes, & le profit d'iceluy, aura succession à tousiours. Il est aucun q enrichit par esparner: & ceste est la partie de son loyer, en ce qu'il dit: l'ay trouué repos pour moy, & maintenant ie mangeray seul de mes biens: & ne sçait point, que le temps le passe, & que la mort approche, & qu'il delaisse tout aux autres, & q il mourra. Tiens toy ferme en ton testament, & parle avec luy, & t'enueuillis en l'œuvre de tes mādēments. Ne demeure point es œuvres des pecheurs: mais cōfie toy en Dieu, & demeure en tō lieu. C'est chose facile es yeux de Dieu de subitement honorer le paure. La benedictiō de Dieu se haste de doner salaire au iuste, & son auancement fructifie hastiuemēt en honneur. Ne dis point Quel besoing m'est il, & qlz biens me viendront de cela? Ne dis point: le suis suffisant pour moy, & quelle chose empiray ie de cela? Ne metz point en oubly les maux es iours des biens: & ne metz poit en oubly les biens es iours des maux: car il

A
Humilité
par tout.
Ich. 7. c.

Pro. 18. c.

Tout de
Dieu.

Luc. 12. c.

Ioub. 13.

Y y .iij. car il

Ecclesiastique.

car il est facile envers Dieu de rendre au iour de la mort à vn chascun selon ses voyes. La malice de l'heure, fait oublier grande luxure: & en la fin de l'homme, est la manifestation de ses œuvres.

D Ne loué persone deuant la mort: car l'homme est recogneu par ses enfans. N'introduictz point tout homme en ta maison: car les trahisons du cau telex sont diuerses. Car come les entrailles des puantz rontrent, & comme la perdis est menée en la tonelle, & comme la biche au laqs: aussy est pareillemēt le cœur des orgueilleux, & est come celuy qui regarde & voit la defaute de son prochain. Il espie en muāt les biens en maux, & mettra quelque tache sur les esleutz. Le feu est augmenté d'vne estincelle, & le sang est augmenté par vn homme trōpeur: & l'homme pecheur fait le guet cōtre le sang. Garde toy du malfaitteur, car il forge des maux: que parauenture il n'induise sur toy derision à tousiours. Reçois enuers toy la femme estrangere, & elle te subuertira en trouble, & te rēdra estrāger de tes ppres voyes.

S. On doit bien faire au iuste: mais les meschans & les pecheurs ne doibuent point estre receutz. Il est difficile cognoistre les amys entre les enemys, iamaiz on ne se doit fier en son enemy, quelque amitie qu'il simule.

Chapitre. xij.

A Si tu as fait bien, sçaches à qui tu le feras, & grande grace sera en tes biens. Fais bien au iuste, & tu trouueras grande retribution: & sinon de luy, au moins de Dieu. Car bien n'est pas à celuy qui est continuel en maux, & ny à celuy que ne donne point aumosne, car aussy le souuerain a les pecheurs en hayne, & a fait misericorde aux penitens. Donne à celuy qui est misericordieux, & ne reçois point les pecheurs, car il rendra vengeance à ceux qui sont sans pitié, & aux pecheurs, en les gardant pour le iour de vengeance. Donne au bon, & ne reçois point le pecheur. Fais bien à celuy qui est humble, & ne donne riens à celuy qui est sans pitié. Defendz de luy

Aumosne

B donner du pain, que en iceluy il ne soit plus puissant que toy. Car tu trouueras doubles maux en tous les biens, que tu luy auras fait: pource que aussy le souuerain a les pecheurs en hayne, & rēdra vengeance à ceux qui sont sans pitié. L'amy ne sera pas cogneu es biens, & l'ennemy ne sera point cachés maux. Es biens de l'homme sont cogneuz ses enemys, & en tristesse, & en malice est cogneu l'amy d'iceluy. Ne crois iamaiz à ton ennemy. Car la malice s'entrouille cōme le metal. Et combien que en soy humiliant, il chemine courbe, retire ton couraige, & garde toy de luy. Ne le reçois point enuers toy, & qu'il ne soit pas assis à ta dextre, que en soy retournant, il ne se tienne en ton lieu: & que parauenture soy retournant en ton lieu ne requiere ta chayora, & qu'en la fin tu ne cognoisse mes paroles, & que tu ne sois aguillonné en mes propos. Qui est celuy qui aura pitié de l'enchanteur frappé du serpent, & de tous ceux qui s'approchent des bestes? Ainsy

C est celuy qui prend compaignie à l'homme mauvais, & est enuelpé es pechez d'iceluy. Il demourera vne heure avec toy. Mais si tu declines, il ne te supportera point. L'ennemy est doux en ses leures, & en son cœur il rētrahira, pour te subuertir en la fosse. L'ennemy larmoye de ses yeux: & s'il trouue le temps, il ne sera point faoulé de sang. Si maux te courent sus, tu le trouueras lors tout le premier. L'ennemy larmoye de ses yeux, & faisant signe d'aider, il percera tes plantes. Il mouuera sa teste, & se restouyra en faisant signe de la main, & en murmurant plusieurs choses, changera sa face.

S. Les conuersations avec l'orgueilleux, le riche, & le puissant sont perilleuses. Ayme Dieu & ton prochain. Il n'est pas bien conuenable le riche estre avec le pauvre: car cestuy est desprisé, & l'autre honoré.

Chapitre. xiiij.

Q Vi touchera la poix, il sera souillé d'icelle: & qui communiquera avec l'orgueilleux, il vestira orgueil. Celuy préd charge sur soy, qui communique avec plus honeste que luy. Et ne sois point compaignon de plus riche que toy. En quoy communiquera le chauderon avec le pot de terre? Car quand ilz s'entrehurteront, le pot sera rompu. Quand le riche aura fait iniustement, encores fremira il: mais si le pauvre est blessé, il se taira. Si tu luy fais profit, il te receuera: mais si tu n'as rien, il te laissera. Si tu as de quoy, il mangera avec toy, & te vuydera, & si ne sera point dolent sur toy. Si tu luy es necessaire, il te deceuera, & en souffrant te donnera esperance, en racomptāt de tous biens, & dira: Quelle necessité as tu? & te confondra par ses viandes iusques à ce qu'il t'aneantisse deux ou trois fois, & en la fin il te mocquera. Puis en regardant te laissera, & mouuera sa teste sur toy. Humilie toy vers Dieu, & attend ses mains. Garde toy que par estre seduit en folie, tu ne sois humilié. Ne sois point humble en ta sapience: à fin aussy que p estre humilié en folie, tu ne sois seduit. Quand tu es appelé de plus puissant que toy, retire toy: car d'autant plus te rappellera il. Ne sois pas importun, que tu ne sois reietté, & ne sois pas loing d'iceluy, que tu ne sois mis en oubly. Ne laisse point de parler avec luy de chose iuste: & ne croy point à plusieurs de ses paroles. Car il te tentera par plusieurs paroles, & en souffrant, t'interroguera de tes secrets. Son couraige qui est sans pitié, & considerera tes paroles: & n'espargnera rien de ta malice, ne de tes lyens. Garde toy, & entend diligemment à ouyr: car tu chemines avec ta perdition. Mais en oyant ces choses, regarde les comme es songes, & tu veilleras. Ayme Dieu en toute ta vie, & l'appelle pour ton salut. Toute beste ayme son semblable: pareillemēt aussy tout homme ayme son prochain. Toute chair adjoindra à son semblable: & tout homme sera accompagné à son semblable. Si le loup communique aucunes fois avec l'aigneau, ainsy fera le pecheur avec le

Job. 17.

1. cor. 6. c avec le iuste. Quelle communication y a il du saint home au chien? ou quelle partie a le riche au paou-
 ure? La chasse du lyon, est l'asne sauuaige au desert: ainsi les paoures, sont les pasturages des riches. Et ainsi que humilité est abomination à l'orgueilleux: ainsi est le paoure, l'execration du riche. Le riche esmeu, sera confirmé de ses amis: mais l'humble quand il sera cheu, il sera debouté mesme de ses cogneuz. Plusieurs secourent le riche quand il est deceu: il a dit choses orgueilleuses, & si l'ont iustificié. Le humble est deceu, d'auantage il est repris. S'il parle sagement, lieu ne luy est pas donné. Quand le riche a parlé, tous ont fait silence, & esleueront sa parole iusques aux nuées. Le paoure a parlé, & ilz disent: Qui est cestuy? & s'il offense, il le destruiront. La substance est bonne à celuy qui n'a point de peché en sa conscience: & paoureté est tresmauuaise, en la bouche de celuy qui est sans pitié. Le cœur de l'home mue sa face, soit en bien ou en mal. Tu trouueras difficilement, & à grand labeur vne trache d'un bon cœur, & de bonne face.

S. Bienheureux est celuy, qui n'est point tumbé en sa parole. Les richesses sont mauuaises à l'auaricieux & enuieux, de la misere de l'un & de l'autre: Il faut bien faire de sa substance devant la mort qui ne tarde point, de la temperance de l'home, bieuheureux est celuy qui est studieux en sapience & iustice.

Chapitre .xiiiij.

A L'Home est bien heureux qui n'a pas failly par parole de sa bouche, & qui n'est point aguilloné en la tristesse de peché. Bienheureux est celuy qui n'a pas eu tristesse de son ame, & n'est point decheu de son esperance. Richesse est sans raison à l'home conuoiteux & tenant, & à quoy sert l'or à l'home enuieux? Celuy qui assemble de son couraige iniustement, il assemble pour les autres, & vn autre prendra volupté en ses biens. Celuy qui est mauuais à soy mesme, à quel autre sera il bon? Auffy ne sera il point ioyeux en ses biens. Il n'est riens pire que celuy qui a enuie de soy mesme, & ce est le loyer de sa malice. Et si il fait bien, il le fait ignoramment & non volontairement: & en la fin manifeste sa malice. L'oeil de l'enuieux est mauuais, & destourne sa face, & desprise son ame. L'oeil du conuoiteux est insatiable en la partie d'iniqté: il ne sera point saoulé, iusques à ce que en sechant il consume son amo. L'oeil mauuais est aux mauux: & ayant indigence ne sera point saoulé de pain, & sera en tristesse sur la table. Mon filz si tu as de quoy faire bien à toy mesme, & offre à Dieu dignes oblations: Aye souuenance que la mort ne tarde point, ne le testament des enfers, come il t'a esté demonstré. Car le testament de ce monde mourra de mort. Fais bien à ton amy devant la mort, & en distribuant selon tes forces, donne au paou-
 ure. Ne sois point frustré du bon iour, & la part de ta part du bon iour ne se passe point sans toy. Ne laisseras tu point aux autres tes douleurs & tes labeurs en la diuision du sort? Donne & prends

Emic.

1. cor. 27 c

1. cor. 4. a. Tob. 4. b

& iustifie ton ame. Fais iustice devant ta mort: car l'on ne peut trouuer viande aux enfers. Toute chair enuieillira comme le foin, & comme la feuille fructifiante, en l'arbre verd. Aucunes sont engendrées, & les autres sont iettées en bas: ainsi est la generation de chair & de sang, l'une est finée, & l'autre est née. Toute oeuvre corruptible de faultra en la fin: & celuy qui l'a fait, ira avec elle. Et toute oeuvre esleuë sera iustificée: & celuy qui l'a fait, sera honoré avec elle. Bienheureux est l'home qui demourera en sapience: & qui pensera en iustice: & qui de sens pensera la prouidence de Dieu. Qui considere ses voyes en son cœur, & entend en ses choses secretes, & qui va après icelle comme celuy qui la quiert, & s'arreste en ses voyes: Qui regarde par les fenestres, & est escoutant en ses portes: Qui respone auprès de sa maison, & fichât son palés paroyz d'icelle, establi a sa petite maison par les mains d'icelle, & en sa petite maison reposeront les biens à tousiours. Il establi a ses filz soubz le toict d'icelle, & demourera soub ses branches: Il sera de fendu de la chaleur soub le toict d'icelle, & reposera en sa gloire.

Isa. 40. b. Iaqui b.

1. Pier. 1 d

Instabilité de vie.

D

S. Bienheureux est celuy qui en la crainte de Dieu se prepare à sapience. Laquelle les fols ne les menteurs ne peuuent obtenir. On ne doit point attribuer ses pechez à Dieu, aincoys à l'home qui de luy est crée en franc arbitre, en luy proposant commandements qu'il pouuoyt garder. Toutes choses sont manifestes aux yeux de Dieu.

Chapitre .xv. *

Celuy qui craint Dieu, sera des biens: & celuy qui contient iustice, il l'apprehendera, & viendra au deuant d'elle comme la mere honorable, & la receuera comme la femme de sa virginité. Elle luy donera à manger le pain de vie, & d'entendement, & l'abruuera de l'eaue de sapience salutaire. Et sera icelle affermée en luy, & ne sera point flechie. & te contiendra qu'il ne sera point confondu: & l'exaltera enuers ses prochains, & il ouurira sa bouche au milieu de l'assemblée, & le remplira de l'esprit de sapience & d'entendement, & le vestira de la robe de gloire. Et le thesaurisera sur luy ioye & exultation, & le fera heritier du nom pardurable. * Les homes fols n'apprehenderont point icelle, & les homes sages yront au deuant d'elle. Les homes fols ne la verront point: car elle est loing d'orgueil & de fraude. Les homes mensongers n'auront point memoire d'icelle: mais les homes veritables seront trouuez en icelle, & profiteront iusques à la uisitacion de Dieu. Il n'est point de belle louenge en la bouche du pecheur, car sapience vient de Dieu. Et louage sera presente à icelle sapience de Dieu, & abondera en la bouche du fidele, & le dominateur luy donnera icelle. Ne dis point par Dieu, elle est absente: & ne fais point les choses qu'elle hays. Ne dis point, celuy n'a deceu: car les homes s'improuent luy sont par necessaires. Le Seigneur hays toute execration d'oreur, & icelle

A

B

C

Y y .iiij.

ue

Ecclesiastique.

ne sera point aymée de ceux qui le craignent. Dieu a constitué l'homme dès le commencement, & l'a delassé en la main de son conseil. Il luy a da uantage baillé ses mandemens & commandemens.

Matt. 19. c
D Si tu veulx garder les mandemens, & garder à tousiours la foy plaisante, ilz te garderont. Il a mis deuant toy l'eau & le feu: estend ta main auquel que tu veulx. Deuât l'homme est la mort & la vie, le bien & le mal. Ce qu'il luy plaira, luy sera donné: car la sapience de Dieu est grande, & est forte en puissance, & voit tous sans intermission. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, & cestuy cognoyt toute l'œuvre de l'hoë. Il n'a commandé à persone de mal faire, & n'a donné à aucun space de peché. Car il ne desire point auoir multitude d'enfans infideles & inutiles.

1ere. 21. c

Psal. 33. c
Ecb. 4. c

S. On ne se doit point resiouyr en meschantz enfans: de l'yre de Dieu enuers les mauuays & de la misericorde enuers les bñs. Grands sont les merites des œuvres de misericorde. Nul se peult soustrayre de la cognoissance & iugement de Dieu, duquel les œuvres sont imperiscutables à l'homme.

Chapitre .xvj.

A Ne te resiouys point es filz qui sont sans pitié, s'ilz sont grand nombre: & ne te delecte point sur eux, si la crainte de Dieu n'est point en eux. Et ne croy point à leur vie, & ne regarde pas en leurs labours. Car mieulx vault vng seul qui craint Dieu, que mille enfans sans pitié. Et vault mieulx de mourir sans enfans, que de laisser des meschans enfans. Le pais sera habitée par vn home sage, & sera desert par trois meschans. Mon oeil a veu beaucoup de telles choses,

Soub. 21 b

& mon oreille a ouy choses plus fortes qu'icelles. Le feu s'ébrasera en l'assemblée des pecheurs, & l'yre s'allumera en la gent incredule. Les anciens geats n'ont point esté exaucez pour leurs pechez, lesquels ont esté destruitz eux confiant en leur vertu: & n'a pas pardonné à leur peregrination, & les a eu en execration pour l'orgueil de leur parole. Il n'a point eu pitié d'eulx, en destruyfant toute la nation, soy esleuant en ses pechez. **B** Auffy comme les six cens mille piedtōs qui furent assemblez en la dureté de leur cœur: & si l'un eut esté rebelle, à scauoir s'il fut demouré in puny. Car misericorde & ire sōt avec luy: Priere est puissante, & respand l'yre selon la misericorde, auffy la correction iuge l'homme selon ses œuvres. Le pecheur n'eschappera pas par rapine, & la souffrance de celuy qui fait misericorde, ne se retardera pas. Toute misericorde fera lieu à vn chascun selon le merite de ses œuvres, & selon l'entendement de sa peregrination. Ne dis pas, ie seray caché de Dieu, & qui aura recordation de moy du hault lieu? **C** Ie ne seray pas recogneu en vn grand peuple. Car quelle est mon ame entre si grāde creature? Voicy, le ciel & les cieulx des cieulx, les abysses, & toute la terre, & les choses qui sont en eux, en la presence d'iceluy serōt esmeutz, les montaignes auffy & les montaignetes, & les fondementz de la terre: & quand Dieu

aura regardé ces choses, elles trembleront ensemble de crainte. Et en toutes ces choses le cœur est sans sens: & tout cœur est de luy entendu: & qui est celuy qui entend ses voyes, & la tempeste que l'oeil de l'homme ne verra point? Car plusieurs de ses œuvres sont en secretz: mesme qui annoncera les œuvres de sa justice? ou qui les soustiendra? Car le testament est loing d'aucuns, & l'interrogation des homes est en la consommation: Celuy qui est amoindry de cœur, il pense choses vaines: & l'homme imprudent, & errant pense folles choses. Mon filz escoute moy, & apprens la discipline de sens, & entendz à mes parolles de ton cœur, & ie parleray discipline en equité, & m'enquetteray pour racompter sapience: & entendz de ton cœur à mes parolles, car ie dis en equité d'esprit les vertuz que Dieu a mis en ses œuvres dès le commencement, & annonce sa science en vérité. Les œuvres de Dieu sont en iugement dès le commencement, & dès l'institution d'iceux homes, il a distingué leurs parties, & les commecemens d'iceux en leurs nations. Il a orné à tousiours leurs œuvres, & n'ont pas eu fain, & n'ont pas eu de peine, & n'ont cessé de leurs œuvres. Vn chascun ne molestera point son prochain eternellement. Ne sois point incredule à sa parole. Après ces choses, Dieu a regardé en la terre, & l'a remply de ses biens. Mais l'ame de toute chose ayant vie, a annoncé ceste chose deuant sa face, & en icelle derechef est leur retour.

S. La creation des premiers parents, les dons à eulx donnez & commandemens proposez. La distinction du genie humain en diuerses nations auxquelles preposa recteurs: Iceux & toutes leurs œuvres il regarde perpetuellement. la vertu de l'aumosne: Il exhorte les pecheurs à penitence & cetera & qu'ilz sont saints, leur proposant la misericorde de Dieu.

Chapitre xvij.

Dieu a créé l'homme de la terre, & l'a fait selon son ymage: Et derechef l'a couerty en icelle, & l'a vestu de vertu selon foy. **A** Il a donné temps & nombre de iours, & luy a donné la puissance des choses qui sont sur la terre. Il a mis la crainte d'iceluy sur toute chair; & a dominé sur les bestes & volailles. **Gen. 1. d** Il crea d'iceluy vn ayde semblable à luy: & leur donna langue & conseil, & yeux & oreilles & cœur pour penser: & les remplit de discipline d'entendement. Il leur crea auffy la sciēce d'esprit, & remplit leur cœur de sens, & leur monstra les biens & les maux. Il mit leur oeil sur leurs cœurs, pour leur monstre les choses merueilleuses de ses œuvres, à fin qu'ilz louēt le nom de sa saintificatiō: & pour eux glorifier es merueilles d'iceluy, à fin qu'ilz puissent racompter la grādeur de ses œuvres. Il leur donna d'auantage discipline, & leur donna pour heritage la loy de vie. Il ordonna avec eux vn testament eternal, & leur monstra iustice & ses iugemens. Et l'oeil d'iceulx veit les merueilles de sa gloire, & leurs oreilles ouyrent l'heur de la voix, & leur dit: Gardez vous de tout mauuais. **Et**

Et leur donna commandement à vn chascun de son prochain. Leurs voyes sont tousiours en sa p'sence, elles ne sont point cachées de ses yeulx. Il a mis vn recteur en vne chascune nation: & Israël a esté fait la part manifeste de Dieu. Et toutes leurs œures sont comme le soleil en la presence de Dieu, & ses yeux regardent sans cesser en leurs voyes. Les testamentz ne sont point absconsez pour leur iniquité, & toutes leurs iniquitez sont en la presence de Dieu. L'aumosne de l'home est comme vn sachet avec luy, & gardera la grace de l'home cōme la prouelle de l'oeil: & puis après resuscitera, & leur rendra retribution, à vn chascun sur sa teste, & les conuertira es plus basses parties de la terre. Mais il a donné la voye de iustice aux repētans: & a affermy ceux qui ne pouoyēt plus soustenir, & leur a destiné le sort de verité. Conuertis toy au Seigneur, & delaisse tes pechez: prie deuant la face du Seigneur, & diminue les offenses. Retourne au Seignr, & te diuertys de ton iniustice, & hays fort execration, cognois les iustices & les iugemēs de Dieu, & arreste toy au sort de la proposition & de l'oraison de Dieu souuerain. Va avec les parties du saint siecle, avec les viuans, & ceux qui donnent confession à Dieu. Ne demoure point en l'erreur des meschants. Confesse toy deuant la mort. La confession du mort perit comme rien. Tu te confesseras quand tu es viuant, tu te confesseras toy estāt viuāt, & en santé, & loueras Dieu, & te glorifieras en sa misericorde. Quant grāde est la misericorde du Seigneur, & son pardon à ceux qui se couuertissent à luy? Car aussy toutes choses ne peuent estre es homes, pour ce que le filz de l'home n'est pas immortel: & les malices ont pleu en vanité. Quelle chose est plus luyfante q̄ le soleil? aussy iceluy fauldra. Ou quelle chose mauuaise a la chair & la sang pensē? aussy ce sera reprins. Cestuy regarde la vertu de la haulteur du ciel: & tous homes sont terre & cendre.

S. Les merueilles de Dieu sont imperscrutables à l'home. La misere de l'home, & miseration de Dieu enuers luy, on doit auoyr compassion de son prochain, Comme le malade se doit gouuerner. Comme on doit prier. On doit cony derer le iugement de Dieu, & laisser ses propres concupiscences.

Chapitre xviii.

A Celuy qui vit eternellement, a creē toutes choses ensemble. Dieu seul sera iustificē, & demeurera tousiours Roy victorieux. Qui est celuy qui sera suffisant pour racōpter ses œures? Qui enquestera les merueilles? Et qui annoncera la vertu de sa grandeur? Ou qui recommencera pour racōpter sa misericorde? on ne peut diminuer n'augmēter, & si ne peut on trouuer les merueilles de Dieu. Quand l'home aura parfaict, adonc commencera il: & quand il sera reposē, lors il besongnera. Qu'est ce de l'home, & quelle est la grace d'iceluy? & quelle chose est son bien, ou quelle chose est son mal? Le nombre des iours des homes, comme le plus de cent ans:

sont deputez comme les gouttes de l'eau de la mer: Et comme la petite pierre du sablon, ainsi sont petis les ans au iour de l'age. Pour ce est Dieu patient en iceux, & respand sur eux sa misericorde. Il a veu la presumption de leur cœur qui est mauuaise, & a cogneu que leur subuersion est mauuaise: pour ce a il accompli en eux son pardon: & leur a monstrē la voye d'equité. La pitié de l'home est enuers son prochain: mais la misericorde de Dieu est sur toute chair. Celuy qui a misericorde, il enseigne & introduict son troppeau cōme le pasteur: il fait misericorde en receuant la doctrine de pitié, & à celuy qui se haste d'aller en ses iugemens. Mon filz, ne donne point cause de querelle entre les biens, & en toute chose donnée ne dōne point tristesse par mauuaise parole. La roulee ne refroidera elle point l'ardeur? pareillement aussy la parole vault mieulx que le don. Ne voilà point la parole par dessus le bien donné? Mais l'un & l'autre est avec l'home iustificē. Le fol reproche aigrement, & le don de celuy qui est sans discipline, fait amortir les yeux. Acquier justice pour toy deuant le iugement, & apprens deuant que tu parles. Prends medecine deuant la maladie, & interroge toy mesme deuant le iugement, & tu trouueras pardon en la presence de Dieu. Humilie toy deuant la maladie, & montre ta conuersation au temps de ton infirmité. Ne sois point empeschē de tousiours prier, & ne redoubte point iusques à la mort d'estre iustificē: car la retribution de Dieu demeure à tousiours. Prepare ton ame deuant l'oraison, & ne veuille pas estre comme l'home qui tente Dieu. Aye recordation de l'yre au iour de conformation, & seras conuersation du temps de retribution. Aye memoire de paouretē au temps d'abondance, & de la necessitē de paouretē au iour des richesses. Le temps se muera depuis le matin iusques au vespre, & toutes ces choses sont tost passées es yeulx de Dieu. L'home sage craint en toutes choses, & se gardera de negligence es iours des delictz. Tout home subtil cognoit sapience, & dōnera louenge à celuy qui la trouuera. Les sages aussy ont fait prudētement en paroles, & ont entēdu verité & iustice, & ont demandé les proverbes & les iugemēs. Ne va point après tes concupiscences, & destourne toy de ta volente. Sy tu baille à ton ame ses concupiscences, el le te fera estre en ioye à tes ennemis. Ne te delecte point en beaucoup ou en peu de gētz: car leur faulte est cōtinuelle. Ne soys point participant de la noyse faicte pour l'usure, quand tu n'as quelq̄ chose en ce mode: car tu serois enuieux de ta vie.

S. De vin, de luxure, de laquacitē, de celuy qui croyt trop facilement, de celuy qui se resouyt sur l'iniquitē, de celuy qui hait correctiō, de celuy qui se resouyt en malice, de garder discretiō en paroles, de l'home faine, de la louange de celuy q̄ se taist.

Chapitre xix.

Louurier yurongne n'enrichera point: & celuy qui desprise les petites choses, il decherra

C
Soub. 29 c

Cōfessō

A
Genel. 1 aGen. 6. a.
Psalm. 39Luc. 18. a.
1. The. 5. d

Sus. 7. b.

Sus. 11. c.

D

Rom. 14. d

A
Yurōgnō
& luxurō
ra

Ecclesiastique.

ra petit à petit. Le vin & les femmes sont destourner les sages, & reprendront les prudents: & qui se ioinct aux paillardes, il sera mauuais. La pourriture, & les vers auront iceluy pour heritage, & sera esleué pour plus grande exemple, & sera ostée son ame du nombre. Celuy qui croyt de leger, il est leger de cœur, & amoindrira. & qui peche cōtre son ame, il sera tenu en bas. Celuy qui s'esioyut d'inigté, sera noté du doigt: & qui hayt la correctiō, sa vie sera amoindrie: & q̄ hayt playderie, il esteinct malice. Celuy qui peche contre son ame, s'en repentira: & qui se resioyut en malice, il sera noté du doigt. Ne repete point la dure parolle & mauuaise, & tu ne seras iamais diminué. Ne racompte pas ton sens à ton amy & à ton ennemy: aussy si tu as quelque delict, ne le manifeste point. Car il t'escouterà, & te considerera cōme defendant ton peché, il te hayra, & sera tousiours ainsy present avec toy. As tu ouy quelque parolle alencōtre de ton prochain? qu'elle demoure morte en toy, aiant confiance qu'elle te derompra point. Pour la presence de la parolle le fol se lamente, comme le gemissement de l'enfantement d'un enfant. La parolle est au cœur du fol, comme la fleche fichée en la cuysse de la chayr. Reprens ton amy, que par auenture il ne l'ayt pas entendu, & qu'il ne dise, ie ne l'ay pas fait, ou s'il l'a fait, que derechef il ne le faice encores: Reprens ton prochain, que par auenture il ne l'ayt pas dit: & s'il l'a dit, que par auenture derechef il ne le dise: Corrige ton amy: car la faulte est souuent faicte: & ne croy point à toute parolle. Aucun fault de sa langue, & non pas du cœur. Car qui est celuy qui n'aura point failly en sa langue? Corrige ton prochain auant que tu le menace: & donne lieu à la crainte du souuerain: car la crainte de Dieu, est toute sapience. Et en icelle est la crainte de Dieu, & est toute sapience est la disposition de la loy. Et sapience n'est pas la discipline de malice: & la pensee des pecheurs n'est point prudence. Il y a malice, & en icelle est execration: & aucun est fol, qui est petit de sapience. Meilleur est l'home qui est petit en sapience, & desfaillant de sens en la crainte, que celuy qui abonde en sens, & transgresse la loy du souuerain. Il y a vne certaine industrie, mais icelle est mauuaise: Et vne autre est qui declaire la certaine parolle racomptāt la verité. Aucun est qui mauuaisement se humilie, & ses orailles sont pleines de trahison: & aucun est iuste qui par trop se submet à grande humilité: & est aucun iuste qui incline sa face, & seinct de point veoir ce qu'on ne scait point. Et si par debilité de force on luy defend de pecher, s'il trouue tēps de mal faire, il fera mal. L'home est cogneu par la veue, & le sage est cogneu par le rencontre de sa face. La couerture du corps, & la risce des dentz, & l'entree de l'home monstrent que c'est de luy. Il y a vne faulce correction faicte en l'yre de l'home

Leui. 19. d

Matt. 18. b

Luc. 17. a

1a9. 3. a.

D

iuriāt: & est aucun iugemēt leq̄ n'est pas approuué bon: & est aucun qui se tait, & cestuy est sage.

S. De la correction & penitence de celuy qui est corrigé, de celuy qui se tait, & celuy qui trop parle, du don du sage & du fol, de la faulce promesse & menterie: du sage qui plaist aux grands seigneurs, de ne prendre point de dons, & de la sapience cachée.

Chapitre .xx.

Combien plus est il bon de reprendre, que de soy courroucer? & de non empescher celuy qui se confesse en oraison? La concupiscence du chastré deflorira la iuuenelle: ainsy est celuy qui par force faict mauuais iugement. Que c'est bonne chose que celuy qui est corrigé, manifeste sa penitence? car ainsy eschapperas tu le peché volontaire. Il est aucun qui se tait, lequel est trouué sage: & celuy est à hayr qui est effronté de parler. Mais aucun se tait, lequel n'a pas le sens de la parolle: & aucun se tait cognoissant le temps conuenable. L'home sage se taira pour vn temps: mais l'inconstant & l'imprudent ne considerera pas le temps. Celuy qui vse de beaucoup de parolles, blessera son ame: & celuy qui vsurpe à soy puissance iniustement, il sera hay. L'home sans discipline prend son plaisir en mauux, & son inuention est en detrimēt. Aucun don n'est pas vtile: & aucun don est duquel la retribution est double. Aucun amoindrissement est pour la gloire: & est aucun lequel par l'humilité esleuera son chef. Aucun rachete plusieurs choses pour petit pris, & les restitue sept fois plus. Le sage en parolles se faict digne d'estre aymé: mais les graces des folz serōt respādues. Le don du fol ne te sera point vtile: car son regard est à sept fois autant. Il donnera petites choses, & reprochera beaucoup: & l'ouerture de sa bouche est inflammation. Aucun preste au iour dhuy, & demain le redemāde, & l'home de telle sorte est à hayr. Le fol n'aura point d'amy, & grace ne sera point en ses biens. Car ceux qui mangēt son pain: sont faulces langues. Quantesfois & combien le moquerōt ilz? Car aussy il ne distribue point par droict sens ce q̄ l'on debuoit auoir: ne aussy ce que l'on ne debuoit point auoir. Le trebuchement de la faulce langue, est comme celuy qui tombe sur le paué: pareillement aussy viendront hastiuement les trebuchemens des mauuais. L'home mal gracieux, est comme la fable vaine, & sera continuelle en la bouche de ceux qui sont sans discipline. La parolle sera reprouée en la bouche du fol: car il ne la dit point en son temps. Aucun est empesché de pecher par paoureté, & cestuy sera aguilloné en son repos. Aucun est qui perdra son ame par cōfusion: & la perdra par la persone imprudente: mais il se perdra aussy par l'acception de la persone. Aucun promet à son amy par vergongne, & le faict son ennemy pour uerité. Mensonge est mauuais opprobre en l'home, & sera continuellement en la bouche de ceux qui sont sans discipline. Le larron est meilleur que la continue compaignie de l'home mensonger: mais

1008

tous deux auront perdition pour heritage. Les meurs des homes menteurs sont sans honneur. & leur cōfufion est avec eux sans cesser. Le sage en parolles se manifestera soy mesme, & l'home prudent plaira aux grans maistres. Celuy qui laboure la terre, haulsera le tas de bled: & celuy qui fait justice, sera exaucé: mais celuy qui plait aux grans maistres, eschappera d'iniquité. Les presens & les dons auueuglissent les yeux des iuges, & font retirer leurs corrections en la bouche comme le muet. La sapience celée, & le thresor non veu: quelle vtilité y a il en tous les deux? Meilleur est celuy qui cele sa folie, que celuy qui cele sa sapience.

S. Il enseigne fuyr peché, en produysant diuersité de pechez, premierement en commun, puis speciallement.

Chapitre .xxj.

M On filz as tu peché? n'y retourne pas de rechef: mais aussy prie pour ceulx q sont passéz, à fin qu'ilz te soient pardonnez. Fuyz toy de pechez comme de la face de la colleure: & si tu t'approches d'iceulx, ilz te receueront. Leurs dentz sont comme dentz de lion, lesquelz occisent les ames des homes. Toute iniquité est comme l'espée à deux trenchans, il n'y a pas guerison à la playe d'icelle. Tensons & iniures mettront à neant la substâce: & la maison qui est trop pleine de bien, sera mise à neât par orgueil: ainny sera arrachée la substance de l'orgueilleux. La priere du paouure peruiendra de la bouche iusques aux oreilles, & le iugement hastiuement viendra sur iceluy. Celuy qui hayt correctiō, est la trace du pecheur: & celuy qui craint Dieu, se conuertira en son cœur. Le puissant est cogneu de loing par la langue hardye: & le sage se scait bien destourner de luy. Celuy qui edifie sa maison au despens d'autruy, est comme celuy qui assemble ses pierres en hyuer. L'assemblée des pecheurs est cōme l'estoupe mise ensemble, & la flamme du feu est leur consommation. La voye des pecheurs est paucée de pierres ensemble, & en la fin d'iceux, sont enfers & tenebres, & pēines. Celuy qui garde justice, contiendra son sens: la consommation de la crainte de Dieu est sapience, & sens. Celuy qui n'est pas sage en bien, ne sera point enseigné. Mais est aucune folie, laquelle abōde en mal: & sens n'est point là ou il y a amertume. La science du sage abādera comme inundation d'eau, & le conseil d'iceluy demoure à tousiours comme fontaine de vie. Le cœur du fol est comme le vaisseau rompu, & ne tiendra aucune sapience. Le sage louera toute parolle de sapience qu'il aura ouye, & la retiendra. Le luxurieux l'a ouye, & elle luy desplaira, & la iettera derriere son dos. La parolle du fol, est comme vne charge en la voye. Mais es leures du sage sera trouuée grace. La bouche du prudent est demandée en la congregation, & mediteront ses parolles en leurs cœurs. La sapience est au fol comme

vne maison destruiete: & la sciēce du fol, sont parolles qui ne se peuuent racompter. La doctrine sont ceps aux piedz du fol, & comme lyens de mains sur la main dextre. Le fol exalte sa voix en risée: mais l'home sage à grāde peine rira il coyement. Doctrine est au prudent vn ornement d'or, & cōme vn bracelet au bras dextre. Le pied du fol est de leger en la maison de son prochain: & l'home entēdu sera confus de la persone du puissant. Le fol regardera par la fenestre en la maison: mais l'home entendu se tiendra debout dehors. C'est folie à l'home d'escouter par l'huys: & le prudent sera greué par opprobre. Les leures des imprudens diront choses folles: mais les parolles des prudens seront pesées en la balance. Le cœur des folz est en leur bouche: & la bouche des sages est en leur cœur. Quand celuy qui est sans pitié, mauidict le diable, il mauidict son ame. Le detracteur souillera son ame, & en toutes choses sera hay: & celuy qui demourera, sera hayneux: le pasible & le sage sera honoré.

S. De la lapidation du paresseux, du filz indiscipliné & de la fille folle, de la musique en lamentation, de celuy qui enseigne le fol, de plorer le mort, de ne parler avec le fol, du cœur fort & timide, de garder la foy avec les amys, & de garder la bouche.

Chapitre .xxij.

L E paresseux est lapidé de pierre boueuse: & tous parlerōt sur luy en le mesprisant. Le paresseux est lapidé de la fiente des bœufz: & quiconque le touchera, escourra ses mains. La confusion du pere vient du filz sans discipline, & la fille sera aneantie. La fille prudente est l'heritage de son mary: car celle qui fait deshonor, est faite en opprobre de celuy qui l'a engédree. La hardie confond son pere & son mary, & ne sera point amoindrye des meschats: mais elle sera deshonorée de l'un & de l'autre. La parolle dite hors temps, est comme la musique au lieu de pleurs, flagellatiōs: & doctrine est en tout temps sapience. Celuy qui enseigne le fol, est comme celuy qui colle ensemble le tays du pot de terre. Celuy qui racompte la parolle à celuy qui n'escoute pas, est comme celuy qui esueille le dormant du griefsomnie. Celuy parle avec le dormant, qui racompte sapience au fol: & en la fin de la parolle, il dit: Qui est là? Plore sur le mort, car la lumiere est faillie: & plore sur le fol, car il est deffailly de sens. Plore vn peu sur le mort, pource qu'il repose. Car la vie du tresmauuais est plus mauuaise que la mort du fol. Les pleurs du mort, sont sept iours: mais les pleurs du fol & du meschant, sont tous les iours de leur vie. Ne parle gueres avec le fol, & ne va point avec l'insensé. Garde toy d'iceluy à fin que tu n'ayes facherie: & tu ne seras point souillé en son peché. Destourne toy de luy, & tu trouueras repos, & tu ne deuiendras point paresseux en la folie. Quelle chose sera plus pesante que plomb? & quel nom aura il, sinon fol? Il est plus facile de porter le sablon, ou le sel, ou la masse de fer, que l'home imprudent ou fol, ou l'home

Pro. 1. b & 18. c

Exo. 23. a
Deu. 16. d

Soub. 4. c

Sus. 1. b

Sus. 16. a

Sus. 21. b

Iude. 2. e

B
Soub. 38. b

Sus. 21. b

Pro. 17. a

me

Ecclesiastique.

me sans pitié. Ainsy que le lien de bois assemblé au fondemēt de l'edifice ne sera point desioingt, pareillement est le cœur consermé en pensée de conseil. La pensée du sage en tout temps aussy ne sera point deprauee par crainte. Comme les pailles en hault, & le cymēt sans despens mis contre la face du vent, ne consisteront point: pareillement aussy le cœur craintif en la pensée du fol ne resistera point contre l'impetuosité de la crainte. Ainsy que le cœur tremblant est en la pensée du fol, il ne craindera iamais: mais ainsy aussy ne fera celuy qui demeure tousiours es comandemēs de Dieu. Celuy qui poinct l'oeil, il tire hors les larmes: & qui poinct le cœur, il met hors les sens. Celuy qui iette la pierre sur les volailles, il les fera cheoir: pareillement aussy celuy qui dit vilenie à son amy, il rompt l'amytié. Quand aussy tu auras desgaigné l'espée sur ton amy, ne te despere point: car il y a retour à l'amy. S'il œuure sa bouche triste, ne crains point: car il y a concordance, excepté pour iniure, reproche, & l'orgueil, & la reuelation du secret, & la playe en trahison. En toutes ces choses là se fuyra l'amy. Possede la foy avec ton amy en sa paoureté, à fin aussy que tu te resiouyffes en ses biens. Demoure fidele avec luy au temps de sa tribulation, à fin aussy que tu soys heritier avec luy en son heritage. La vapeur & la fumée du feu s'esleue deuant le feu de la cheminée: pareillement aussy sont maledictions, iniures, & menaces deuant le sang. Ne soys point honteux de saluer ton amy. Je ne me cacheray pas de sa face: si aucuns maux me viennent par luy, ie les soustie dray. Quicōque l'oyra se gardera de celuy. Qui est celuy qui donnera garde à ma bouche, & certain signacle sur mes leures, à fin que ie ne tūbe par icelles, & q̄ ma langue ne me perde?

Psa. 140. 2

S. Oraison contre orgueil, luxure, gloutonie d'euitier la coustume de iurer. La parole sans discipline apporte opprobre, deux guerres abondent en peché, & le tiers ament ire. La confusion de l'home qui exhorte soy mesme à peché, des pechez concurrents avec adultere. Et de la louenge de la crainte de Dieu.

Chapitre .xxiiij.

O Seigneur pere & dominateur de ma vie, ne me delaisse point au conseil d'iceux: & ne me permet point tumber en icelle reproche. Qui est celuy qui met sus en ma pensée les flagellations, & en mon cœur la doctrine de sapience: tellemēt qu'il ne me pardonnēt point es ignorāces diceux, & que les delictz d'iceux ne soient point apparens: & que mes ignorances ne croissent point, & que mes pechez ne soient multipliez, & que mes pechez n'abondent point, & que ie ne tūbe en la presence de mes aduersaires, & q̄ mon ennemy ne se resiouyffe? Seigneur pere & Dieu de ma vie, ne me laisse point es pensées d'iceux. Ne me donne point eleuatiō en mes yeux, & destourne de moy tout desir. Oste de moy les concupiscences du ventre, & que les copulations de concupiscence ne m'apprehendent point: & ne me baille point à l'ame irreuerente &

sans discretion. Mes enfans, escoutez la doctrine de la bouche: & qui la gardera, il ne perira point par ses leures, & ne sera pas scandalizé es œuures tresmauuaises. Le pecheur est apprehendé en sa vanité, mais l'orgueilleux, & mesdisant sera scandalizé en iceux. Ta bouche ne soit point accoustumée à iurer: car il y a beaucoup de faulte en icelle. La nomination de Dieu aussy ne soyt pas souuēt en ta bouche, & ne te mesle point avec les noms des saintz: car tu n'en seras point sans punition. Car comme le seruiteur souuēt interrogué, n'est point sans estre batu: pareillement tout home iurant & nommant, ne sera point du tout purgé de peché. L'home qui iure beaucoup sera remply d'iniquité, & la playe ne se partira point de sa maison. Et s'il decoit, son peché sera sur luy: & s'il dissimule, il peché doublement: & s'il iure en vain, il ne sera pas iustificié. Car sa maison sera remplie de retribution. Il est aussy vne autre parole contraire à la mort, icelle ne soit pas trouuée en l'heritage de Iacob. Car certainemēt toutes ces choses seront ostées des misericordieux: & ne seront point inuoluez en delictz. Ta bouche ne soit point accoustumée à parole sans discipline: car en icelle est la parole de peché. Aye recordatiō de ton pere & de ta mere (car tu consiste au milieu des grandz maistres) que par auenture Dieu ne t'oublie en la presence d'iceux, & que toy insensé en ton accoustumāce, tu ne seuffre reproche, & que tu n'aymasses mieulx de iamais auoir esté nay, & que tu ne mauldisses le iour de ta natiuité. L'home accoustumé es paroles de reproche, ne sera point instruit tous les iours de la vie. Deux genres abondent en pechez, & le tiers amene ire & perdition. L'ame chaulde cōme le feu ardent ne sera point esteincte, iusques à ce qu'elle ayt englouty quelq̄ chose: & l'home mauuais en la bouche de sa chair ne cessera point, iusques à ce qu'il allume le feu. Tout pain est doux à l'home fornicateur, il ne se lassera point en trangressant iusques en la fin. Tout l'home qui passe outre son liēt, il contēne son ame, & dit: Qui me voit? Les tenebres m'environnēt: & les paroīs me couurēt, & nul ne me regarde alentour: qui crains ie? Le souverain n'aura pas memoire de mes pechez: Et n'a point entendu, que cestuy voit toutes choses de ses yeux, pour ce q̄ telle maniere de crainte d'home, reiette arriere de soy la crainte de Dieu, aussy sont les yeux des homes qui le craignent: & n'a point cogneu que les yeux du Seigneur, sont beaucoup plus luyfants que le soleil, regardant alenuiron toutes les voies des homes, & le profond de labyfine, & les cœurs des homes regardant es parties secretes. Car toutes choses sont cogneuēs au Seigneur Dieu deuant qu'elles fussent creēz: pareillement aussy après la chose parfaite, il regarde toutes choses. De cestuy sera faite la vengeance es rues de la cité, il sera chassé comme le poullain du cheval: & sera prins là ou il n'est.

Iur.

B

Sou. 27. 6

1. roi. 16. 4

C

11. 19. 4

D

il n'esperoit point. Et sera en deshonneur à tous, pource qu'il n'a pas entendu la crainte du Seigneur. Ainsy sera toute femme laissant son mary, & qui acquiert heritage en mariage estrange. Car premierement elle a esté incredule en la loy du souuerain: & secondement elle a delaisé son mary: & tiercement elle a fait fornication en adultere, & a fait des enfans pour elle d'un autre home. Icelle sera amenée en la congregation, & sera faite uisitation de ses enfans. Ses enfans ne donneront quelques racines, & ses branches ne donneront point de fruit. Elle delaissera sa memoire en malediction, & le deshonneur d'icelle ne sera point effacé. Et ceux qui sont laissez cognoistront, que rien n'est meilleur que la crainte de Dieu: & que rien n'est plus doux que regarder es mandemens du Seigneur. C'est grande gloire que de suyuir le Seigneur: car longueur de iours sera receuë de luy.

S. Sapience descript ses diuerses louenges & origine. Et inuite merueilleusement à son embrassement, illustre toutes choses par la splendeur de sa doctrine.

Chapitre xxiiij.

A Sapience louera son ame, & sera honorée en Dieu, & sera glorifiée au milieu de son peuple, & ouurira sa bouche es assemblées du souuerain, & sera glorifiée en la presence de la vertu d'iceluy, & sera exaltée au milieu de son peuple, & s'esmerueillera en la sainte plénitude, & aura louenge en la multitude des esleuz, & sera benicte entre ceux qui sont benictez, disant: Je suis sortie de la bouche du souuerain, premiere engendrée deuant toute creature. J'ay fait q̄ es cieus fust produicte la lumiere q̄ ne fine point, & ay couuert toute la terre. cōme la petite nuée. J'ay habité es lieux treshaultz, & mon throne est en la colonne de la nuée. Moy seule ay circuy le tour du ciel, & ay percé le profond de l'abyssme, & ay cheminé sur les vndes de la mer, & me suis arrestée sus toute terre. Et ay eu la principauté en tout peuple, & en toute nation: & ay marché par vertu sur les cœurs de tous les excellens & humbles. **X** Et en toutes ces choses icy j'ay demandé repos, & demoureray en l'heritage du Seigneur. Adonc m'a comandé, & m'a dit le createur de toutes choses: & celuy qui m'a créé, reposa en mon tabernacle, & me dit: Habite en Iacob, & prens ton heritage en Israël, & prens racines en mes esleuz. Dés le commencement, & par deuant les siecles ie fus créé, & ne préderay point fin iusques au siecle à venir: & ay ministré deuant luy en la sainte habitation. Et ainsy suis ie confirmée en Sion, & ay pareillement reposé en la cité sanctifiée, & ma puissance est en Ierusalé. Et ay mis racines au peuple honnorifié, & l'heritage d'iceluy est es parties de mon Dieu, & m'a retenue en la plénitude des saintz. J'ay esté essence cōme le cedre au Liban: & cōme le cypres en la montaigne de Sion. J'ay esté exaltée cōme la

palme en Cades, & cōme la plante de la rose en Ierico. Cōme la belle oliue es champs, & cōme le platā, ay esté exaltée auprès des eues es rues. J'ay donné odeur cōme la canelle & le baulsme souefflairant, & ay doné suauité d'odeur cōme fine myrrhe, * & cōme storax & galbanō, & vngulla & gutte, & ay airiée mon habitation cōme le Liban q̄ n'est point couppé, & mon odeur est cōme le baulsme non mellé. J'ay estendu mes brāches cōme l'arbre de la turbentine, & mes branches sont d'honneur & de grace. J'ay fructifié la suauité d'odeur cōme la vigne: & mes fleurs sont les fruitz d'honneur & d'honesteté. Je suis la mere de belle dilectiō, & de crainte, & de cognoissance & de sainte esperāce. En moy est la grace de toute voie & verité, en moy est toute esperāce de vie & de vertu. Vous tous qui me conuoytez, passez vers moy, & soyez remplis de mes generations. Car mon esprit est plus doux que le miel, & mon heritage est pardessus le miel & le raion. Ma memoire est en la generatiō des siecles. Ceux qui me mangēt aurōt encores sain: & ceux qui me boiēt, aurōt encores soif. Celuy qui m'escoute, ne sera pas cōfondu, & ceux q̄ besongnēt avec moy, ne pecheront pas. Et ceux qui m'esclarcysent aurōt la vie eternelle. Toutes ces choses sont le liure de vie, & le testament du souuerain: & la cognoissance de verité. Moyse cōmanda la loy es commandemens des iustices, & l'heritage à la maison de Iacob: & les promesses à Israël. Il a mis en Daud son enfant pour exciter vn roy de luy tresfort, seant à tousiours au throne d'honneur. Lequel remplyt sapience cōme Physon, & cōme le Tigre es iours des nouueaux fruitz. Qui remplyt de sens cōme Euphrates: Lequel multiplie cōme le Iordain au temps de la moisson. Lequel enuoye la discipline cōme lumiere, & assiste cōme Gehon au iour de la vendenge. Leq̄l premier l'a parfaicement sceu, & plus debile ne l'enquestera point. Car sa pensée abondera de la mer, & son cōseil est en la grāde abyssme. Moy sapiēce ay respādu les fleues. Je suis cōme le conduit de la tresgrāde eue du fleue: Je suis cōme le fleue Dorix, & suis yssue de paradis cōme le conduit de l'eue. J'ay dit: J'arrouseray mon iardin de choses plantées, & enyureray le fruit de ma production. Et m'a esté fait vn ruisseau abondāt, & mon fleue est approché de la mer. Car j'illumine ma doctrine à tous cōme deuant le iour, & la raconteray iusques à long temps. Je perceray toutes les basses parties de la terre, & regarderay tous les dormans, & illumineray tous ceux qui ont esperance au Seigneur. Encores respādray ie doctrine cōme prophetie, & la laisseray à ceux qui quierēt sapiēce, & ne fineray point en leurs generations iusques en la sainte eage. Regardez que ie n'ay pas labouré pour moy seule: mais pour tous ceux qui quierēt la verité.

Ich. 6. d.

Genes. 2. b

D

Iosue. 3. c

Soub 116

Ecclesiastique.

3. Trois choses qui plaisent à Dieu & trois qu'il hayst, neuf choses insuspicables. La louange de la crainte de Dieu. La merueilleuse detestatio de la mauuaise femme. Que le commencement de peché, & de la mort sont venuz de la femme. On ne doit poit permettre femme dominer. Chapitre .xxv.

Trois choses tresbonnes.

A EN trois choses a mon esprit prins plaisir, lesquelles choses sont louées deuant Dieu & les homes. La cōcorde des freres, & l'amour des prochains, & le mary, & la femme bien consentās ensemble. Mon ame a hay trois especes, & suis fort traueillé de l'ame d'iceulx. Le paoure orgueilleux, & le riche menteur, & l'ancien fol, & hors du sens. Cōment trouueras tu en ta vieillesse ce q̄ tun'as poit assēblé en ta ieunesse? O cōme il est beau de cognoistre le iugemēt à vieillesse, & aux anciens de cognoistre conseil? O q̄ belle est sapiēce aux anciens, & q̄ glorieux est entendemēt avec cōseil? La corōne des vieillars est grāde sciēce: & la gloire d'iceulx, est la craite du Seigneur. Pay magnifié neuf choses q̄ ne sont point à imaginer au cœur, & diray de la langue la dixiesme aux homes. **B** L'home q̄ se resiouyt en ses enfans, viuant & voyant la subuersion de ses ennemis. Bien heureux est l'home q̄ habite avec la femme sage, & qui n'a point failly de sa lāgue, & qui n'a point seruy au moins dignes que luy. Bien heureux est celuy qui a trouuē vn vray amy, & qui racōpte la iustice à l'aureille qui escoute. Cōbien est grād celuy qui a trouuē sapiēce & sciēce? mais il n'est point par dessus celuy qui craint le Seigneur. La craite du Seignr s'est mise par dessus toutes choses. Bien heureux est l'home à qui est donné d'auoir la crainte de Dieu. **A** qui sera cōparé celuy qui la tient? La crainte de Dieu est le cōmēcemēt de dilectiō d'iceluy & le cōmēcemēt de foy, doit estre adiousté avec iceluy. **C** Tristesse de cœur est toute playe: et la malice de la femē, est tout mal. Et il verra toute playe, mais nō point la playe du cœur: aussy verra il toute malice, mais nō poit la malice de la femme. Il verra toute chose couuerte, mais nō poit la couuerture des hayneux: aussy fera il toute vengeance, mais non point la vengeance des ennemis. Il n'y a point de teste plus mauuaise q̄ la teste de la coloure: & n'y a point d'ire plus grande q̄ l'yre de la femme. Il seroit plus plaisant de demourer avec le lyon & le dragon, q̄ habiter avec la femme mauuaise. La malice de la femme change sa face: & obscurcira sa face comme l'ours, & se montrera au malieu de ses prochains cōme vn sac. Son mary a gemy, & icelle l'oyant a vn petit soupir. Toute malice est briefue au regard de la malice de la femme, le sort des pecheurs puisse cheoir sur elle. La femme pleine de langaige, est à l'home possible, cōme le mont de sablon es piedz de l'ancien. Ne regarde point en la beaulté de la femme, & ne connoisse pas la femme en sa beaulté. L'yre de la femme, est irreuerence & grande confusion. Sy la femme est maistresse, elle est contraire à son mary. La femme mauuaise

Sus. 14. 2.

Crainte de Dieu.

Charité & foy.

Pro. 11. 6

La mauuaise femme.

D

est comme le cœur humilié, & la face triste, & la playe de la mort. Mains debiles & genoux desioingz, est la femme que ne beatifie pas son mary. De la femme est fait le commencement de peché, & par elle nous mourons tous. Ne donne point yssue à ton eaue, tant peu que ce soit: & ne donne point à la femme mauuaise, congé d'yssir hors. Si elle ne chemine point à ta main, elle te confondra en la presence des ennemis. Separe la de ta chair, qu'elle n'abuse tousiours de toy.

Gen. 3. 2. Rois. 14. d.

5. Il proposel'un après l'autre, les louenges de la bonne femme, & les vituperes de la mauuaise & jalouze. La fille doit estre gardée. Trois choses à craindre. Deux qui courristent, & deux perilleuses. Chapitre .xxvj.

LE mary de la bonne femme est bien heureux: car le nombre de leurs ans est double.

La forte femme delecte son mary, & accomplira les ans de sa vie en paix. La bone femme est vne bonne part, en la bonne partie de ceulx qui craignent Dieu, on la donnera à l'home pour ses biens faitz: mais le cœur du riche, & du paoure est bon: en tout temps la face d'iceux est plaisante. Mon cœur a eu crainte de trois choses, & au quatriesme ma face a eu paour. La trahison de la cité, & l'assemblée du peuple, & la faulse iniure, toutes ces choses sont plus griefues que la mort. La femē jalouse est pleur & douleur de cœur. En la femme jalouse est le torment de la langue, le cōmunicāt à tous. La mauuaise femme est cōme la couple de bœufz q̄ se meut. Celuy qui la tient, est cōme celuy q̄ préd le scorpion. La femme yurōgnesse, est grande ire, & grand blasme: & son infameté ne sera pas couuete. La fornication de la femme est en l'eleuatiō de ses yeux, & sera cognue en ses paulpieres. Cōstitue garde sur la fille qui ne se destourne pas: à fin q̄ après auoir trouuē occasion, elle n'abuse de foy mesmes. Garde toy de toute irreuerēce des yeux, & ne sois poit esmerueillé, si elle n'a cure de toy. Cōme le voyager qui a soif, ouurira sa bouche à la fontaine, & beuera de toute eaue pchaine, & se ferrā cōtre q̄lconq̄ estache, & ouurira sa custode contre toute flesche, iusques à ce qu'elle finera. La grace de la femme diligēte delectera son mary, & engraisse les os d'iceluy. La discipline d'icelle, est vn don de Dieu. La femme sage & paisible n'a point de cōmuration à l'ame bien enseignée. La femme sainte & vergongneuse est grace sur grace: & n'y a poidez q̄ soit digne de l'ame q̄ est continēte. Ainsy q̄ le soleil soy leuāt au mōde est es treshautz lieux de Dieu, ainsy est la beaulté de la bone femme en l'ornemēt de sa maiso. Cest la lumiere: loysante sur le saint chādeler, & la beaulté de sa face est par dessus l'age p̄durable. Colonnes d'or sur fondemens d'argēt, sont les piedz fermes sur les plantes de la femme stable. Cōme sont les fondemētz eternels sur la ferme pierre, ainsy sont les cōmandemens de Dieu au cœur de la saine femē. En deux choses a esté mō cœur courrist, & au troiesiesme, courroux m'est aduenū

A

B

C

D

La bone femme.

aduenu. L'home de guerre, finant par paoureté: & l'home sage, contemné: & celuy qui passe de iustice à peché, Dieu l'a preparé pour l'espée. Deux especes me sont apparues difficiles & perilleuses. A grand peine le marchât se despouille de negligence: & le tauernier ne sera pas iustificié des pechez de ses leures.

S. Plusieurs pechent pour indigence, & pour l'amour des richesses. La crainte de Dieu doit estre constamment obseruée. La tétation prouue celuy qui est tenté. Iustice doit estre surnoye. L'inconstance du fol, de garder moderation en parler, de ne reueler les secretz de l'amy: de celuy qui fait signe de l'œil, & de l'insidiateur.

Chapitre .xxvij.

Plusieurs ont offensé par paoureté: & celuy qui demande d'estre enrichy, il destourne son œil. Ainsy que le pax est mis au milieu de la coniunction des pierres: pareillement sera en angosse de peché, au milieu de la vendition, & de l'achept. Le delict sera brisé avec le delinquant. Si tu ne te tiens instamment en la crainte du Seignr, ta maison sera tost subuertie. Ainsy q̄ la pouldre demourera au crible demené: ainsy sera la perplexité de l'home en sa pensée. La fornaisie esprouue les vaisseaux du pottier de terre, & la tentation de tribulation esprouue les homes iustes. Côme le labour de l'home fait à l'arbre monstrer son fruit: ainsy fait la parole de la pensée du cœur de l'home. Ne loue point l'home de uat sa parole: car ceste est la probatiō des homes. Si tu ensuyis iustice, tu l'apprenderas: & la vestiras comme le vestement d'honneur, & habiteras avec elle, & te desedra à tousiours, & trouueras fermeté au iour de cognoissance. Les oiseaux cōuiennent avec leurs semblables & verité retournera à ceux qui la font. Le lyon fait tousiours guet après la proye: ainsy font les pechez à ceux qui font iniquité. L'home saint demeure en sapience cōme le soleil: mais le fol se change cōme la lune. Garde ta parole au milieu des insensez, pour le temps: mais fois continuel au milieu de ceux qui pensent. La parole de ceux qui peché est odieuse, & leur ris est es delictz de peché. La parole q̄ iure beaucoup, sera dresser les cheteux du chef, & l'irreuerence d'icelle sera estoupper les aureilles. Effusion de sang est en la noyse des orgueilleux: & leur malediction est griefue à ouyr. Celuy qui reuele les secretz de son amy, perd la foy, & ne trouuera point amy selon son courage. Ayme ton prochain, & conioinctz toy par foy avec luy. Que si tu roueles les secretz, ne retourne point après luy. L'home qui perd l'amitié de son prochain, est cōme celuy qui perd son amy. Et cōme est celuy qui laisse aller l'opseau hors de sa main, ainsy est tu, toy qui as delaisié ton prochain, & ne le recouureras point. Ne le suys point: car il est trop loing de toy. Car il est échappé cōme la biche du laq: pour ce q̄ son ame est naurée. Tu ne le pourras plus outre railler, & en malediction peut estre reconciliation. Mais de reouuir les secretz de son amy, est la despa-

ration de l'ame malheureuse. Celuy qui fait signe de l'œil, forge choses mauuaises, & nul ne le pourra reietter. Il adoucira sa bouche en la presence de tes yeux, & s'esmerueillera sur tes parolles. Mais en la fin il peruertira sa bouche, & mettra scandale en tes parolles. J'ay ouy beaucoup de choses, mais ie ne les ay point accôparé à luy, aussy le Seignr le hayra. Celuy qui iette la pierre en hault, elle cherra sur sa teste: & la playe fraudulente despartira les playes du fraudulent. Celuy qui fouyt la fosse, il tūbera en icelle: & qui a mis la pierre pour son prochain, il choppera à icelle: & qui met le laqs pour autruy, il perira en iceluy. Le cōseil tresmauuais retombera sur celuy qui le fait, & ne cognoistra point dont ce luy aduiedra. Raillerie, & reproche des orgueilleux, & la vengeance viēdra en trahison sur luy cōme le lyon. Ceux perirōt au laqs q̄ se delectēt en la destruction des iustes: & douleur les consumera auant qu'ilz meurēt. Ire & fureur sont tous deux execrables, & l'hōe pecheur les cōtiendra.

S. De ne demander vengeance, s'ins remestre: offrir, de cesser de l'yre & noyse. Les mauix & perils de la langue: de la tierce langue: de ferre les aureilles, contre la mauuaise langue: & de mettre bride à la bouche. Chapitre .xxvij.

Celuy qui veut estre vengé, il trouuera vengeance du Seignr, & en gardat ses pechez, les gardera. Pardonne à ton prochain qui te nuyt: & lors q̄ tu prieras, tes pechez te seront pardonnez. L'home reserue il l'yre à l'home: & demande guerison de Dieu? n'a il point misericorde de l'home semblable à luy: & prie il pour ses pechez? Cestuy là en estant chair, reserue il ire, & demāde il pardon vers Dieu? Qui sera exaucé pour les pechez d'iceluy? Aye memoire des iours derniers, & cesse d'estre ennemy. Car corruption & mort sont prochains es commandements d'iceluy. Aye memoire de la crainte de Dieu, & ne te courrouce point à ton prochain. Aye memoire de l'alliāce du souverain, & ne regarde point l'ignorance de ton prochain. Abstiens toy de noyse, & tu diminueras les pechez. Car l'home plein de courroux embrase la noyse, & l'home pecheur troublera ses amis, & enuoyera inimitié au milieu des paisibles. Car selo le bois de la forest, ainsy ardera le feu: & selo la force de l'home, ainsy sera son courroux: & elleuera son ire selon sa substāce. La bataille hastiue allume le feu: & la noyse hastiue respand le sang: & la lāgue donnāt tesmoignage amene la mort. Si tu la souffles, elle ardera comme le feu: & si tu craches sus elle, elle sera esteinte. L'un & l'autre sortent de la bouche. Le detracteur, & l'home à double langue est maledict: car il en a trouble plusieurs qui auoient paix. La tierce langue en a esmeu plusieurs, & les a esparde de nation en nation. Elle a destruit les maisons des riches, & a desfouy les maisons des grands: & a diuisé les vertus des peuples, & diuisé les fortes gentz. La tierce langue a esté hors

D

Pro. 26. d
Ecl. 10. b

Sus. 13. c

B

Sus. 23. b

C

Pro. 10. b

A

Deu. 32. e
Rom. 12. d
Matt. 5. b
Marc. 11. e

B

Pro. 26. c

La mauuaise langue

C

Zz ij.

les

Ecclesiastique.

les femmes viriles, & les a priué de leurs labours. Celuy qui la regarde n'aura point de repos, & n'aura point d'amy auquel il puisse reposer. La playe du fouet fait la persure noire: mais la playe de la langue, brisera les os. Plusieurs sont cheuz, au trenchant de l'espée, mais n'ont point ain sy comme ceux qui sont morts par leur langue. Bien heureux est celuy qui est couuert contre la mauuaise langue, lequel n'a point passé au courroux d'icelle, & q n'a point tiré le ioug d'icelle, & n'a point esté lyé en ses liens. Car son ioug est vn ioug de fer: & son lien est vn lien d'arain. Sa mort est vne mort tresmauuaise: & enfer est plus vtile qu'elle. La perseuerance d'icelle ne demourera point tousiours, mais prendra les voyes des iniustes. Elle ne bruslera point les iustes en sa flamme. Ceux qui delaissent Dieu tumberont en icelle: & bruslera en iceux, & ne sera point esteinte, & sera enuoyée en eux comme le lyon, & les blessera comme le leopard. Estoupe tes oreilles d'espines, & n'escoute point la mauuaise langue, & fais des huys à ta bouche, & des serrures à tes oreilles. Fond ton or & ton argent, & fais vne balance à tes parolles, & des droictes brides à ta bouche: & regarde que par auenture tu ne peces en la langue, & que tu ne chées en la presence des ennemis qui te guettent, & que ton trebuchement ne soit incurable iusques à la mort.

S On doit subuenir à son prochain par prest, & la foy doit estre gardée à celui qui preste. Et combien que aucuns trompent toutesfoys pour ce ne doit on cesser de faire aumosne, de la quel le il descript les louenges. On doit remercier celui qui se oblige pour autrui & luy garder foy. Il declaire ou consiste le commencement de la vie de l'home, de hostes vagabonds & ingratz.

Chapitre. xxix.

A **Q**VI fait misericorde, il preste à vsure à son prochain: & q est fort & puissant en la main, il garde les comandemens. Preste à ton prochain au tēps de sa necessité, & rend de rechef à ton prochain en son temps. Cōferme la parole, & fais fidelement avec luy: & tu trouueras en ton temps ce qui t'est necessaire. Plusieurs ont estimé le prest comme chose trouuée: & ont fait molestation à ceux q les ont aidez. Tandis qu'ilz le reçouyēt, ilz baisent les mains de celui qui le dōne, & humilient leur voix en promesses. Et au tēps de rendre il demādra auoir temps, & parlera parolles facheuses & de murmures, & voudra dōner cause d'attēdre. Et s'il a puisāce de rendre, il y cōtredira. A grād peine rendra il la motie du principal, & cōptera ce come chose trouuée. Ou autrement, il fraudera cestuy de son argent, & le possedera comme ennemy sans cause: & luy rendra vilenies & maledictions, & au lieu d'honneur & de benefice, luy rendra iniures. Plusieurs ont laissé à prester non pas pour cause de malice: mais ilz ont craint d'estre sans cause fraudes. Toutesfois fois de fort courage, enuers le suppliant, & ne te retire point de faire aumosne. Reçois le paoure à cause du comandement: & ne le laisse point aller vuyde, à cause de sa pau-

ureté. Perdz l'argent pour ton frere, & ton amy: & ne le cache point soub la pierre en perdition.

Metz ton thresor es comandemens du souuerain, & il te profitera plus que l'or. Enclos l'aumosne au cœur du paoure, & icelle sera pour toy exaucée contre tout mal. L'aumosne de l'home est comme vn sachet avec luy, & gardera la grace de l'hoē come la prunelle de l'œil: & puis après resuscitera, & leur rendra retribution à vn chascun en leurs cheuz. Elle bataillera cōtre ton ennemy, plus q l'escu du puissant, & plus q la lance. Le bon home pleige son prochain: & q perd hôte, il delaissera iceluy. N'oublie point la grace de celui qui est pleige pour toy: car il a donné son ame pour toy. Le pecheur & l'infame fuyt son pleige. Le pecheur attribue à foy les biens de son pleige: & l'ingrat de sens delaisse ce luy q l'a deliuré. L'home respōd de son prochain & quād il aura perdu sa reuerēce, il sera delaisse d'iceluy. La tresmeschāte pmesse en a gasté plusieurs songneux: & les a esmeuz cōe les vndes de la mer. Elle a fait passer outre les puissants hoēs en tournoiāt, & ont esté vagabonds entre gēts estrangers. Le pecheur trasgressāt le comandement de Dieu, encherra en mauuaise retribution: & celui q s'efforce de faire beaucoup de choses, il cherra en iugement. Suruiens à ton prochain selon ta vertu, & regarde à toy q tu ne tumbes. Le commencement de la vie de l'home, est eue & pain, & vestement, & la maison couurāt l'infamēte. Meilleure est la vie du paoure soub le toit d'aiselles, q viādes excellentes en pays estrange sās domicile. La chose plus petite te plaise au lieu de la grande, & tu n'oyras point l'opprobre de ta peregrination. Cest mauuaise vie, de loger de maison en maïso: & là ou il sera logé, ne fera riēs hardimēt, & n'y pourra ouuir sa bouche. Il sera logé, & donnera à boire & à māger aux ingratz, & encore oyra il parolles ameres: Estrāger, passe outre & acoustre la table: & donne aux autres a māger de ce q tu as en ta main. Oste toy arriere de la presence de l'honneur de mes amis, pour la necessité de ma maison il me fault loger mō frere. Ces choses là sont griefues à l'home qui a sens à sçauoir la correction de la maison, & la reproche de celui qui preste.

S Les enfans doivent estre nourris en discipline. Et cōbien il est perilleux leur donner trop grande liberté. La santé du corps est meilleure que les richesses. Et combiē tristesse est à foyr & nuy sible à l'home, mais ioyusāt de ceur est vtile. Chap. xxx.

QVI aime son filz, il luy accoustume le fouet: à fin quil se resiouisse en son dernier, & qu'il ne touche point luy de ses prochains. Celuy qui enseigne son filz, il sera loué en iceluy: & sera glorifié en luy au milieu des domestiques. Qui enseigne son filz, il met son ennemy en ialousie, & sera en luy glorifié au milieu de ses amis. Sō pere est mort, & est cōe s'il ne fust point mort. Car il a laissé après luy semblable à luy. Il l'a vey en sa vie, & s'est resiouy avec luy. Il n'a point

Tob. 4. b

Sus. 17. c

C

Soub. 19. e

D

A Pro. 3. d.
& 23. b.
Cōu-
sion.

point esté contristé en sa mort, & n'a pas esté cō-
 fus deuant ses ennemis. Car il a laissé vn desfen-
 seur de la maison contre les ennemis, & qui ren-
 dra grace aux amis. Il liera ses playes pour les ar-
 mes des enfans, & ses entrailles seront troubles
 sur toute voix. Le cheual q n'est pas dompté de-
 uendra dur, & le filz dissolu deuiendra haïss.
 Flatte ton enfant, & il te fera auoir crainte: iouē
 toy avec luy, & il te contristera. Ne ris point a-
 uec luy, q tu ne te dueille avec luy, & qu'en la
 fin tes dentz n'en soient acieez. Ne luy dōit point
 puissance en sa ieunesse, & ne despris point ses
 pēces. Ploye son col en sa ieunesse, & frappe ses
 costez tandis quil est enfant, q par auenture il se
 s'endurcisse, & qu'il ne te croye point, lors se-
 ra douleur à l'ame. Enseigne ton filz, & besongne
 en luy, que tu n'offense point en son infamē.
 Meilleur est le paoure sain & fort en puissan-
 ce, q le riche imbecille & flagellé de malice. Le
 salut de l'ame est en sainteté de iustice, & est
 meilleure que tout or & argent: & le corps puis-
 sant vault mieux que le grad auoir. Il n'est richē-
 se q soit par dessus la santé du corps: & n'est plai-
 sance qui soit par dessus la ioye du cœur. Meilleur
 vault la mort, que vie amere: & repos eterne q
 langueur perseverante. Les biens muoz en da-
 bouche chose sont comme les merz de viandes
 mis autour du sepulchre. Que profitera le sacri-
 fice moiste a l'ydole? car il ne le mangera point,
 & ne le sentira point. Ainsy est celuy qui est chā-
 sé du Seigneur, & porte les salaires d'iniquité: Il
 voit des yeux, & gemit cōme le chātiro embras-
 sant la vierge & soupirāt. Ne dōne point tristesse
 à ton ame, & ne te tormēte pas toy mesme en cō-
 cōseil. La hēsse du cœur, coste est la vie de l'hōe,
 & vn thresor sans defaute de sainteté: & la re-
 siouissance de l'home est la longue vie. Aye mer-
 cy de ton ame toy plaisant à Dieu, & cōtiēstoy,
 & assemble ton cœur en la saintete d'icelle: &
 boute loing de toy, tristesse. Car tristesse en a
 occis plusieurs, & n'y a point d'utilité en icelle.
 Enuie & courroux diminuēt les iours, & la pen-
 sée amenera vieillēse deuant le temps. Le cœur
 ioyeux, est bon aux conuiues: car les conuiues
 d'iceluy se font diligemment.

Ses 7.c
Chastie-
ment.

santé.

Dan. 14 b

A

S. La veille honeste: La cogitation de la prescience, le labeur
 du riche & du paoure; de celuy qui aime l'or, plusieurs tribu-
 chements sont en l'or, la louenge du riche sans macule. Modera-
 tio doit estre gardée à table. La louēge de sobriete, & vltima-
 tio de glorie. La louēge d'vser de peu de vin & vltima-
 tio de trop en vser. Chapitre xxxij.

La veille d'honestete mortifiera les chairs,
 & la pensée d'icelle osterā le sommeil. La co-
 gitation de prescience destourne le sens; &
 la griesue maladie fait l'ame sobre. Le riche a
 labouré pour assembler la substance, & en son re-
 pos sera remply de ses biens. Le paoure a labou-
 ré à la diminution de sa vie, & en la fin est fait
 paoure. Celuy qui aime l'or il ne sera point iusti-
 fic: & qui ensuyt la consommation il sera remply

d'icelle. Plusieurs sont trebuchez à cause de l'or,
 & leur perdition a esté faite en la beaulté d'ice-
 luy. L'or de ceux qui sacrifient, est vn arbre d'of-
 fense: maledictio est à ceux qui ensuyēt celi, &
 tout hōe imprudēt perira en iceluy. Biē heureux
 est le riche q est trouué sans tache: & q n'est pas
 allé ap's l'or, & n'a point mis son esperāce, en l'ar-
 gēt & es thresors. Qui est cestuy là? & nous le lou-
 erōs? Car il a fait merueilles en sa vie. Qui a esté
 esprouuē en celā, & a esté parfait, & à luy sera la
 gloire eternele? Qui pouoit transgresser, & n'a
 point transgressē: & faire mal & ne l'a pas fait. Pour
 ce sont les biens d'iceluy cōfermez au Seigneur,
 & toute l'assemblée des saintz racōptera ses aul-
 timozes: Et tu assis sur la grande table? n'ouure
 point premiere ta gorge sur icelle. Ne dis point, les
 choses q sont sur icelle sont en grand nōbre. Il te
 souuēne que l'oeil mauuais est mauuais. Quelle
 chose est erēe pire q l'oeil? Pourtāt plorera il par
 toute sa face, quād il voyra. N'estendz point pre-
 mier ta main, q tu ne sois souillé par enuie, & q
 aye honte. Ne sois point oppressē au cōuue. En-
 tendz par toy mesme q les choses appartiennēt
 à ton prochain. Vse des choses qui sont mises de-
 uant toy cōme home sobre: à fin qu'en mangeāt
 beaucoup, tu ne sois hay. Cesse p'mier, pour cause
 de discipline: & ne vueille estre excessif, q par auē-
 ture tu n'offense: & si tu es assis au milieu de plu-
 sieurs, n'estendz point ta main premier q eux: &
 ne demāde point le premier à boire. Combiē est
 suffisāt vn petit de vin à l'hōe sage, & en dormāt
 tu n'auras peine par iceluy, & ne sentiras aucune
 douleur. Vieille, & cholere & torture sont à l'hōe
 indiscret: le sommeil de santé est en l'home sobre.
 Il dormira iusques au matin, & son ame se dele-
 ctera avec luy. Et si tu es contrains par beaucoup
 manger, leue toy du milieu, & vomis: & ce te re-
 frigerera: & n'ameneras point maladie à tō corps.
 Mon filz, escoute moy, & ne me desprise point: &
 en la fin tu trouueras mes parolles. Sois habile en
 toutes tes ceures, & toute maladie ne te rencō-
 trera point. Les leures de plusieurs benirōt celuy
 q est large en pains: & le tesmoignage de sa veri-
 té, est fidele. La cité murmurerā pour le pain tres
 mauuais: & le tesmoignage de sa malice est veri-
 table. Ne vueille point prouoqer ceux q s'aymēt au
 vin: car le vin en a destruit plusieurs. Le feu es-
 prouue le dur fer: pareillemēt le vin bon en yurō-
 gnerie, reprimera les cœurs des orgueilleux. Le
 vin en sobriete, fait la vie egale aux homes: si tu
 le bois moderāment, tu seras sobre. Quelle est la
 vie qui est diminuēe par le vin? Quelle chose de-
 fraude la vie? La mort. Le vin est creē pour liesse
 de la cōmencemēt & non pour yurōgnerie. Le
 vin bon moderāment, est la resouissance de l'ame
 & du corps: la sobre boisse est la source de l'ame
 & du corps: le vin beaucoup bon, fait irriter l'ame
 & beaucoup des ruines. Le vin beaucoup bon, est u
 merueille à l'ame. La fureur d'yurōgnerie est lof
 Z z .iij. sense

Sus 2. a.

Luc. 6 d

Mat. 20 b

Pro. 22. b

Levin

Ecclesiastique.

sence de l'imprudent, amoindrissant la vertu, & causant playes. Ne reprens point ton prochain au conuue de vin: & ne le desprise pas en sa plaisance. Ne luy dis parole de reproche: & ne l'opresse point en redemandant.

S. L'office d'un bon recteur, l'ancien doit parler, & se troyte eu il n'y a point d'auditeur, la ioye de musique au conuue. L'adolescent se doit troyre, la louenge de taciturnité. On doit distribuer sa propre maison, la louenge de la crainte de Dieu. Le pecheur se doit troyre correction. Sans conseil on ne doit rien faire.

Chapitre .xxxij.

A Ont ilz mis pour recteur? ne t'esleue point: Sois entre eux comme l'un d'iceux. Aye soing d'iceux, & considere: & quand tu auras manifesté toute ta cure, assiedz toy; tellement que tu sois ioyeux pour eux, & que tu prenne la corone qui est l'ornement de grace, & qu'en la fin tu sois accepté de la congregation. Parle toy qui es le plus ancien: car à toy appartient. La premiere parole soit à celuy qui ayme science, & n'empesche point la musique. Ne met point la parole hors, là ou il n'y a point d'audience, & ne t'esleue point importunement en sa sapience. La petite pierre de L'escarböcle en ornemēt d'or, est la comparaison des musiciens au conuue de vin. Ainsy que en l'or forgé est le signe de Esmeraude, ainsy est le nombre des musiciens au vin ioyeux & attrempé. Escoute en toy taysant, & pour ta reuerence bonne grace te viendra. Quand tu es adolescent, parle en sa cause difficilement. Si tu es deux fois interrogué, ta response aye comencement. Sois en beaucoup de choses cöe ignorāt, & escoute en toy taysant, & aussy en enq̄stant. Ne te fays point egal au milieu des grand maistres: & ne parle point beaucoup là ou il y a des anciens. L'esclero precedera la gresle, & la grace precedera la vereconde: & pour ta reuerence bonne grace t'approchera. Aussy a l'heure de leuer ne sois point long en toy accoustrant. Mais cours deuant premier à ta maison, & là sois appellé, & illec ioue toy, & fais ce q̄ tu as conceu, & non point en delict n'y en parole orgueilleuse. Sur toutes choses benictz le Seigneur qui t'a fait, & qui t'a enyuré de tous ses biens. Celuy qui craint le Seigneur, il recevra sa doctrine: & qui veilleront après luy, ilz trouueront benediction. Celuy qui quiert la loy il sera remply d'icelle: & qui fait malicieusement, celuy sera par elle scandalizé. Ceux qui craignent le Seigneur, trouueront iuste iugement, & allumeront les iustices cöme la lumiere. L'home pecheur euitera la correction: & trouuera cöparaison selon sa volunté. L'home de cöseil n'anichilera point intelligence, le stranger & l'orgueilleux ne craindra pas la crainte. Aussy depuis qu'il a fait avec loy sans conseil, il sera repris par luy pour luy. Mon filz, ne fais rien sans conseil, & tu ne te repinteras point après la chose faite. Ne chemine pas la voye de ruyne, & tu ne chopperas point aux pierres, & ne te comet pas en la voye

La musique.

laborieuse, que tu mette scandale à ton ame. Et te garde de tes filz, & considere à tes domestiques. En toute ton ceuvre croy par foy à ton ame: car ceste est la conseruation des commandemens. Qui croit à Dieu, il regarde aux commandemens, & qui se confie en iceluy, il ne sera point amoindry.

S. Celuy qui craint dieu & le sage est loué, l'inconstance du coeur du fol. De l'any demoqueur. Les iours & les temps sont de Dieu. Lequel les a créés & il reste de toutes choses, & les dispose. En la main duq̄ est l'home cöme la bouë en la main du potier de terre. Le mal est contre le bien: la possession ne doit point estre distribüe aux autres en la vie mais en la mort, & comēt on doit troyre les seruiteurs.

Chapitre .xxxijij.

N Vlz maulx ne viendront au deuant de celuy qui craint Dieu, mais Dieu le gardera en tentation, & le deliurera des maulx. Le sage ne hayt point les commandemens, ne les iustices, & ne sera point hurté comme la nauire en la tempeste. L'home prudent croit à la loy de Dieu: & la loy luy est fidele. Celuy qui manifeste l'interrogation il appareillera la parole, & celuy sera exaucé qui ainsy aura prié, & gardera la discipline, & adonc il respondra. Les pensées du fol sont cöme la rouë du chariot: & son pensemēt est cöme l'acil qui tourne. Le cheual est alloué hinnie soubz quelconque qui soit assis sur luy, aussy pareillemēt fait l'amy qui se mocq̄. Pourquoi poursuyt vn iour l'autre, & derechef vno lumiere l'autre, & vn an l'autre an du soleil? Ceulx sont separez par la science du Seigneur, quād le soleil fut fait gardant le comādemēt. Et a mué les temps, & les iours seriaux d'iceulx, & en iceulx ont celebré à l'heure les iours des festes. Dieu en a exalté & magnifié aucuns d'iceulx, & a mis aucuns d'iceulx en nōbre de iours, & tous les homes de la terre aussy de la terre de quoy Adam fut créé. Il les a separé en multitude de discipline du Seigneur, & a chāgé leurs voyes. Et en a benict & exalté aucuns d'iceulx, & d'iceulx en a sanctifié, & fait aprocher à luy: & d'iceulx en a maudit & humilié, & les a tourné arriere de la separation d'iceulx. En sa main est deformer & disposer ceste chose, comme la terre en la main du potier. Toutes ses voyes sont selon sa disposition: ainsy est l'home en la main de celuy qui l'a fait, & luy rendra selon son iugement. Le bien est contre le mal, & la mort cötre la vie: ainsy pareillemēt le pecheur cötre l'home iuste. Et ainsy regarderas tu à toutes les ceuvres du souuerain. Deux cötre deux, & vn cötre vn: Et moy tout le dernier me suis esueillé, & suis cöme celuy q̄ cueille les raisins après les vendengeurs. Et moy mesmes ay esperé en la benediction de Dieu: & ay remply le pressoir cöme celuy qui vendenge. Regardez que ie n'ay point labouré pour moy seul, mais aussy pour tō ceux q̄ demāderot discipline. Escoutez moy vous grādz maistres & tous les peuples, entendez des oreilles vous aussy recteurs de l'eglise. Ne done pas puissance sur

sur toy en ta vie, à ton filz, ny à ta femme, à ton frere, ny à ton amy: & ne donne point ta possession à vn autre: que par auenture tu ne te repente, & que tu ne prie pour les r'auoir. Tandis q' tu es encores en estre, & que tu respire, que toute chair ne te change point. Car il vault mieulx, que tes enfans te prient, que tu regarde es mains de tes enfans. Sois maistre en toutes tes œuures. Ne donne point quelque tache à ta gloire. Distribue ton heritage au iour de la cōsommation des iours de ta vie, & au temps de ton departement. Viandes, & la verge, & le fardeau sont pour l'asne: pain, & discipline, & ouraige sont pour le seruiteur. Il besongne en discipline, & de mande à soy reposer: relasche luy les mains, & il demandera liberté. Le ioug & la bride ployent le dur col, & les œuures continuelles humiliēt le seruiteur: Pour le seruiteur maliuolent sont la torture, & les ceps: enuoye le en ourage, qu'il ne soit point oyseux. Car oysueté a enseigné beaucoup de malice. Metz le en œuure: car ainsi luy appartient. Que s'il n'obeit point, ploye le par ceps, & ne l'exalte point par dessus toute chair. Mais ne luy fais aucun grief sans iugement. Si tu as vn seruiteur, qu'il te soit cōme ton ame. Traicte le comme ton frere: car tu l'as acheté au sang de l'ame. Si tu le blesses iniustement, il se tournera en fuyte: & s'il se depart en s'eslenant, tu ne sçais qui tu demanderas, & en quelle voye tu le chercheras.

Ps. 7. 6.

S. La vanité des songes, diuinations, d'augure, de menterie. La louenge des experimetez. La bestitude de ceux qui craignent Dieu, les oblations des iniques, de celui qui fraude le pauvre, de l'un qui edifie, & de l'autre qui destruit, de celui q' fait pénitence, & ne abstient de peché.

Chapitre xxxiiij.

Vayne esperance & mensonge est à l'home insensé: & les songes esleuent les imprudens. Celuy qui entend aux mensonges veués, est comme celuy qui prend l'umbre, & poursuyt le vent. Selon ce, est la vision des songes. Deuant la face de l'home est la similitude d'un autre home: Quelle chose sera nettoyée de celuy qui est souillé? Et quelle verité sera dite du menteur? La diuination d'erreur, & les interpretations des oyseaux mensongers, & les songes des enchanteurs, sont vanité. Et ton cœur souffre les fantasies comme celle qui enfante: si du souuerain n'est la visitation enuoyée, ne donne point tō cœur à icelles. Car les songes en ont fait errer plusieurs: & esperants en iceux sont tumbés. La parole de la loy sera parfaite, sans mensonge, & sapience sera planée en la bouche du fidele. Celuy qui n'est pas tenté, que sçait il? L'home experimetez en plusieurs choses, pensera moult de choses: & qui a appris beaucoup de choses, il recitera parole d'entendement. Celuy qui n'est pas experimetez, ne peult gueres sçauoir. Mais celuy qui en beaucoup de choses est conuersant, il multiplie la malice. Celuy q' n'est

pas tenté, quelles choses sçait il? Celuy q' est deceu, il abondera en malice. J'ay veu moult de choses en racomptant, & plusieurs manieres de parolles. Aucunesfois ay esté en dangier iusques à la mort à cause de telles choses, & ay esté deliuré par la grace de Dieu. L'esprit de ceux qui craignent Dieu, est cherché: & sera benict en sa presence. Car l'esperance d'iceux est en celuy qui les sauue, & les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'ayment. Celuy qui craint le Seigneur, ne redoubtera rien, & ne s'espouentera point: pource que cestuy est son esperance. L'ame de celuy qui craint Dieu est bienheureuse. Après lequel regarde il? & quelle est sa force? Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, il est protecteur de puissance, fermement de vertu, conuerture de l'ardeur, & vmbrage du midy, defense de l'offence, & ayde du trebuchement, celuy qui exalte l'ame, & illumine les yeux, donnant sante, vie, & benediction. L'oblation de celuy qui sacrifie chose mauuaise, est maculée: & les moqueries des iniustes ne sont point bien plaisantes. Le Seigneur est seulement en ceux qui le soustienent en la voye de verité, & de justice. Le souuerain n'approuue point les dons des iniques: & ne regarde point es oblations des iniques, & ne sera point propice à leurs pechez, pour la multitude de leurs sacrifices. Celuy qui offre sacrifice de la substance des paoures, est comme celuy qui sacrifie le filz en la presence du pere. Le pain des indigens est la vie des paoures: celuy qui le dofrandé, est home meurtrier. Celuy qui oste le pain en la sueur, est comme celuy qui occit son prochain. Celuy qui respand le sang, & celuy qui fait fraude au mercenaire, sont freres. L'un edifiant, & l'autre destruisant: quelle chose leur profite il, sinon labeur. L'un priant, l'autre maudissant: duquel exaucera Dieu la voix? Celuy qui est lauë à cause du mort, & derechef touche le mort, que luy profite son lauement? Ainsy est l'home qui seusne en ses pechez, faisant derechef les mesmes choses, que luy profite il en soy humiliant? Qui exaucera son oraison?

Pro. 15. 6

D

S. Du sacrifice vray & agreable à Dieu, de non apparoistre vuyde deuant luy, les promices & oblations se doibuent offrir de ioyeux courage: le sacrifice iniuste. Le Seigneur exauce le pauvre blessé, l'orphelin, & la veufve qui pleure. Dieu oyt les oraisons des iustes, principalement de ceux qui se humilient, deliurant de ceux qui affligent, & rendant à vn chacun selon ses œuures.

Chapitre xxxv.

Celuy qui garde la loy il multiplie oraison. Le sacrifice salutaire est d'entendre aux mandemens, & soy retirer de toute iniquité, & d'offrir propiciation par sacrifices, sur les iniustices, & soy retirer d'iniustice, est plus profitable pour les pechez. Celuy qui offre la fleur du froment rend la grace: & qui fait misericorde, cestuy offre sacrifice. Soy retirer d'iniquité, est bien plaisant à Dieu: & soy retirer d'iniustice est priere pour les pechez. Tu n'apparoistras point

Exo. 25. 5

Zz .iiij. vuyde

Ecclesiastique.

& 34. c. Deu. 16. d. vuyde deuant la presence du Seigneur. Car toutes ces choses sont faictes pour les commandemens de Dieu. L'oblation du iuste, engraisse l'autel, & est odeur de suauité en la p'sence du souverain. Le sacrifice du iuste est accepté: & le Seigneur ne mettra point en oubly sa memoire. Rêdz gloire à Dieu de bon courage: & ne diminue point les premisses de tes mains. Fais ta face plaisante en tout don, & sanctifie tes disnes en resiouissance. Donne au souverain selon ce qu'il t'a donné, & fais en bon oeil, l'inuention de tes mains: car le Seigneur est celuy qui retribue, & t'en rendra sept fois autant. Ne vusillo point offrir mauvais dons, car il ne les recerra point. Et ne regarde point le sacrifice inuiste, car Dieu est le iuge, & enuers luy n'y a gloire de persone. Le Seigneur n'acceptera point la persone contre le pauvre, & exauce la deprecation du blessé. Il ne desprisera point les prieres de l'orphelin: ne la vesue, si elle respand la parole de gemissement. Les larmes de la vesue ne descendent elles point à la machoyere: & n'est point son exclamation sur celuy qui les faict sortir hors? Certainement elles montent depuis la machoyre iusques au ciel: & le Seigneur qui exauce, ne se deletera point en icelles. Celuy qui adore Dieu, sera receu en delectation: & sa priere approchera iusques aux nuées: L'oraison de celuy qui se humilie, percerà les nuées: & ne sera point consolée iusques à tant qu'elle s'approche: & ne se partira point iusques à ce que le souverain l'a regardé. Et le Seigneur ne s'esloignera point, mais il vengera les iustes, & fera iugement: & le tresfort n'aura point patience en telles choses, tellement qu'il debriera le dos d'iceux, & rendra la vengeance aux gentz, iusques à ce qu'il oster le total des orgueilleux, & qu'il brise les sceptres des mauvais iusques à ce qu'il rendra aux homes selon leurs fautes, & selon les œuvres d'Adam, & selon sa presumption iusques à ce qu'il iuges lo iugement de son peuple, & deletera les iustes par sa misericorde. La misericorde de Dieu est pleine de beaulté, au temps de tribulation: comme la nuée de pluie au teps de secheresse.

3. Non que la misericorde de Dieu sur Israël & la cité de Ierusalem: Mais sur les gens estranges sa crainte & la main, à fin que sa puissance soit glorifiée & qu'il soit cogneu seul Dieu. Le cœur insensé & mauvais: Ma beaulté de la femme resiouyt la face de son mary. La possession de la bonne femme.

Chapitre .xxvj.

AYE pitié de nous (ô Dieu de tous) & nous regarde, & si nous montre la lumiere de tes miserations, & enuoye ta crainte sur les gentz, lesquelles ne t'ont pas requis: fin qu'ilz cognoissent qu'il n'y a point de Dieu sinon toy, & qu'ilz reconnoissent tes merueilles. Estene ta main sur les gentz estrangers, & qu'ilz voient ta puissance. Car ainsi que tu es seul Seigneur en nous en la presence d'eux, ainsi seras Seigneur en iceux deuant nostre presence: à fin que tu sois

cognoissent, ainsi que t'auons cogneu: car il n'y a point de Dieu sinon toy Seigneur. Renouuelle les signes, & change les merueilles. Glorifie ta main, & ton bras dextre. Excite la fureur, & respandz l'yre. Iette hors l'aduersaire, & flagelle l'ennemy. Hastle le temps, & aye memoire de la fin, à fin qu'ilz racomptent tes merueilles. Celuy qui s'est sauué soit deuoré en l'yre de la flamme: & ceux qui empirent ton peuple, puissent trouuer perdition. Brise la teste des prices, & des ennemis qui disent: Il n'y a point d'autre que nous. Assemble toutes les lignées de Iacob: & qu'ilz cognoissent qu'il n'y a point de Dieu, que toy, à fin qu'ilz racomptent tes merueilles: & tu les prendras pour heritage, comme du commencement. Aye pitié de ton peuple, sur lequel est inuocqué ton nom: & d'Israël, lequel tu as fait egal à ton premier nay. Aye pitié de Ierusalem la cité de ta sanctification, de la cité de ton repos. Remplis Syon de tes paroles inenarrables, & t'opuple de ta gloire. D'one tesmoignage que ce sont tes creatures déz le commencement, & suscite les prieres, que les premiers Prophetes ont parlé en ton nom. Donne salaire à ceux qui te soustiennent, à fin que tes Prophetes soient trouuez fideles: & exauce les oraisons de tes seruiteurs. Donne à ton peuple selon la benediction d'Aaron: & nous adresse en la voye de justice: à fin que tous ceux qui habitent en la terre, cognoissent que tu es le Dieu qui regardes les siecles. Le ventre magera toute viande, & est vne viande meilleure q' l'autre viande. Les machoires touchée la viande, & le cœur insensé, les paroles de mensonge. Le cœur mauuais donera tristesse, & l'home bien enseigné, luy resistera. La femme receue ra tout masse: & aucune fille est meilleure que l'autre fille. La beaulté de la femme resiouyt la face de son mary, & augmentera le desir sur toute la concupiscence de l'home. S'il y a langue de guérison, il y a aussi langue de douceur, & de misericorde: le mary d'icelle n'est point comme les enfans des homes. Celuy qui possède la bonne femme, il commence la possession: celle est vne ayde selon luy, & la colonne comme repos. Là où il n'y a point de haye, la possession sera gastée: & là où il n'y a point de femme, l'indigét gemit. A qui croit celuy qui n'a point de nid? Il se decline par tout: là il faict obscur, comme le larron prest à mal faire, tracassant de cité en cité.

5. La delectation d'un amy faict, n'oublie le vray amy, la discretion à prendre conseilz, & avec qui on se conseille. Et auquel tu celeras toy & ton conseil, la louenge de la sentence de l'homme finit, de la mauvaise parole. Quatre choses seruent de cœur. La louenge de l'home expert & sage, celuy qui parle simplement est à haye. Tente ton ame, & si elle est mauuais, ne loy d'auoir point de puissance, la malice de gourmandise.

Chapitre .xxxvij.

TOUT amy dira, j'ay aussi conioinct amitié: mais aucun amy est seulement amy de nom. Tristesse n'est elle pas iusques à la mort? Mais aussi le compaignon & l'amy se conuertiront

ront à inimitié. O presumption tresmauuaise, d'ont es tu creée pour couvrir la terre de malice & sa cautele? Le compaignon se resiouyra avec son amy en delectations: & au temps de tribulation luy sera aduerfaire. Le compaignon a dueil avec son amy à cause du vêtre, & prendra l'escu contre l'ennemy. N'oublie point ton amy en ton courage, & ne l'oublie point en tes œuures. Ne te conseille point avec ton beau pere, & ce le le conseil vers ceux qui sont enuieux sur toy.

B Tout conseiller manifeste le conseil, mais aucun est conseiller en soy mesmes. Garde ton ame du conseiller. Cognois premier quelle est sa necessité, & quelle chose cestuy pensera en son courage: q par aventure il ne fiche la perche en la terre, & qu'il ne te die: Ta voye est bonne, & qu'il ne s'arreste à l'opposite pour veoir, quelle chose t'adiendra. Traicte de sainteté avec l'home desfriégé: & de iustice avec l'iniuste, & avec la femme des choses de quoy elle a enuye. Avec le crainctif de la guerre, avec le marchant de transportation, avec l'achepteur de vendition, avec l'home enuieux, de rendre graces, avec celuy q est sans pitié, de pitié: avec le deshoneste de honesteté. Avec l'ouurier des champs de tout mestier. Avec celuy qui œuure par année de la consommation de l'an: avec le seruiteur paresseux de moult d'ouuraige. Ne regarde point à telles choses en tout conseil. Mais sois continuel avec l'home saint, quel qu'il soit, que tu cognoistras garder la crainte de Dieu, duquel l'ame est selon ton ame. Quiconque trebuchera en tenebres, il n'aura poit dueil de toy. Aussi establis avec toy vn cœur de bon conseil. Car l'vn ne t'est point plus que l'autre. L'ame du saint home aucunes fois annonce choses veritables, plus que sept qui contemplant seant en hault pour speculer. Et en toutes ces choses icy prie le Souuerain, qu'il adresse ta voye en verité. Deuant toutes œuures la parole veritable voise deuant toy, & ferme conseil deuant toute œuure. La mauuaise parole changera le cœur, duquel quatre parties en sourdent: à sçauoir le bien, & le mal: la vie, & la mort: & celle qui domine sur telles choses, est la langue continuellement parlante. L'home bien enseigné en a instruit plusieurs, & est doux à son amé. Celuy qui parle sophistiquement, il est à hayr: il sera tropé en toutes choses. Car grace ne luy est point donnée du Seigneur: melme est fraudé de toute sapièce. Aucú sage est sage pour son ame: & le fruit de son sens est louable. L'ome sage instruit son peuple, & les fruits de son sens sont fideles. L'home sage sera remply de benedictions, & ceux qui le verront, le loueront. La vie de l'home est en nôbre de iours: mais les iours d'Israël sont innumerables. Le sage aura entre le peuple honneur pour heritage, & son nô vitra eternellement. Mon filz, tente ton ame en ta vie: & si elle est mauuaise, ne luy donne point

de puissance. Car toutes choses ne sont point expeidiées à tous, & tout genre ne plait pas à toute ame. Ne sois point gourmand en tout repas: & ne te iette point sur toute viande. Car par plusieurs viades sera maladie, & la gourmandise approchera iusques à la colere. Plusieurs sont mors par gourmandise: mais celuy qui s'abstient, il allongera sa vie.

S Honore le medecin: la medecine est donnée de Dieu à l'home. Comme le malade se doit maintenir enuers Dieu & le medecin. On doit plorer le mort. On doit temperer tristesse qui point ne profite au mort, & naist à toy. Mais soys records que tu dois mourir, vn chascun ouurier considère ce en quoy il laboure, Et iceux certes sont necessayres à la communauté mais en icelle ne sont en preeminence de dignité ou sapience.

Capitre. xxxviii.

H Onore le medecin pour la necessité. Car le souuerain l'a creé: aussy toute medecine est de Dieu, & receuera don du Roy. La discipline du medecin exaltera son chef, & sera loué en la presence des grâdz maistres. Le Souuerain a creé la medecine de la terre, & l'home prudent n'aura point de horreur d'icelle. L'eau amere ne fut elle pas faite douce par les bois? La vertu d'iceux est en la cognoissance des homes, & le Souuerain a donné la scièce aux homes, pour estre honoré en ses merueilles. Celuy qui guerit, par telles choses, il adoulcira la douleur, & celuy qui fait les oignemens fera des confectiions de douceur, & fera des vnctions de santé, & ne seront pas consommées ses œuures. Car la paix de dieu est sur la face de la terre. **M**o filz, ne te desprise poit en ta maladie, mais prie le seignr & il te guerira. Retire toy de peché, & dresse les mains, & nettoye ton cœur de toute vice. Donne la suauité & la memoire de la fleur de fromét & engrasse l'oblation, & done lieu au medecin. Car aussy le Seigneur l'a creé: & qu'il ne se parte point de toy, car ses œuures sont necessaires. Car il est aucun temps que tu encherras en leur mains: & iceux prieront le Seigneur, qu'il adresse leur repos & santé, pour leur cōuersation. Celuy qui offense en la presence de celuy qui l'a fait, il encherra es mains du medecin. Mon filz, produis larmes sur mort, & comence à plorer comme aiant souffert choses cruelles, & selon le iugement couure le corps d'iceluy, & ne desprise point sa sepulture. Et pource qui s'est osté, porte amerement le dueil d'iceluy p vn iour, & puis console toy à cause de tristesse. Et fais le dueil selb son merite, vn iour, ou deux, à cause d'eviter detraction. Car la mort est hastée par tristesse, & couure la force, & tristesse de cœur, fais ployer le col. En abstraction demoure tristesse, & la substance du pauvre est selon son cœur. Ne donne point ton cœur en tristesse: mais rejette la de toy, & aye memoire des derniers iours. Ne s'oublie poit. Car aussy il n'y a point de retour, & ne luy profiteras rien, & empireras toy mesmes. Aye fiance de mon iugement, car ainsi se ra le tien. Hier à moy, & aujourd'uy à toy. Fais cesser

1. cor. 9. c.
& 10. f.

A
Medecine

Exo. 15. d.

Sut. 22. b

Pro. 17. d.

Ecclesiastique.

La mort. cesser la memoire du mort en son repos, & le cōsole à l'issue de son esprit. Descripz s'apience au temps que tu ne fais riens: & celuy quy n'est pas occupé aux œures perceuera s'apience, car il sera réply de s'apience. Celuy qui tient la charrue, & qui se glorifie en la gaulle de l'aguilló, il chafse les bocufz par l'aguillon: & conuerse en leurs ourages, & son ppos est avec les filz des toreaux. Il donnera son cœur á retourner les roys de la terre, & sa veille sera sur la graisse des vaches. Ainsy est tout forgeur, & maistre des œures, qui passe la nuit comme le iour, lequel graue les ymages entaillez, & sa continuation fait la paincture diuerse. Il donnera son cœur en la similitude de la paincture, & parfera l'œure p sa veille. Ainsy pareillement le mareschal seant auprès de l'enclume, & considerant l'ourage de fer: la vapeur du feu bruslera ses chairs, & se debat contre la chaleur de la fournaise. La voix du marteau renouelle son oreille, & son œil est contre la similitude du vaisseau. Il donnera son cœur á la consommation des œures, & sa veille omera l'imperfection. Ainsy est le potier de terre, seant á son œure, tournant la roue de ses piedz, lequel tousiours est en sollicitude pour son ourage, & toute son œure est innumerable. Il formera la terre molle de son bras, & ploiera sa vertu deuant ses piedz. Il donera son cœur á parfaire la vernissure, & par sa veille nettoiera la fournaise. Tous ceux icy ont eu esperance en leurs mains, & vn chascun est sage en son art. Sans toutes ces choses icy n'est point la cité edificée. Et si n'y habiteront point, & ne cheminerót pas en icelle, & ne passeront point en la congregation. Ilz ne se ferront point sur le siege du iuge, & n'entendront point le testament du iugement, & ne manifesteront point le iugemēt, n'y la discipline, & ne seront point trouuez es paraboles: mais parferont vne creature du siecle, & leur priere sera en l'œure de leur art, en y applicquant leurs ames, & soy enquestant en la loy du souverain.

S L'estude du sage & excellentes œures d'iceluy & la permission du sō de Dieu doit estre benes si en ses œures, auquel rien n'est secret. La benediction de Dieu sur les bons, & l'ees mauvais. Aux bons tout vient á bien, & aux mauuays tourne en mal, pour la punition desquelz autres choses sont creés.

Chapitre .xxxix.

AL sage enquestera s'apience de tous les anciens, & emploiera son temps es prophetes. Il gardera la parole des homes bien nommez, & entrera ensemble avec les subtilitez des paraboles. Il cherchera les secretz des proverbes: & conuertera es choses cachées es paraboles. Il seruira au milieu des grandz maistres: & se trouuera en la presence du president. Il passera en la terre des nations estrangeres: car il essayera en toutes choses, les biens & les maux. Il donnera son cœur pour veiller au matin, après le Seigh qui l'a fait, & sera sa priere en la psence de son

uerain. Il ouurira sa bouche en oraison, & fera priere pour ses delictz. Car si le grand Seigneur veult, il le remplira de l'esprit de s'apience, & iceluy iettera hors les parolles de sa s'apience comme pluyes: & confessera le Seigneur en son oraison. Et cestuy adressera son conseil, & sa discipline, & sera conseillé en ses secretz. Celuy fera la discipline de sa doctrine estre manifeste, & sera glorifié en la loy du testament du Seigneur. Plusieurs ensemble loueront sa s'apience, & ne sera point effacée iusques au siecle. Sa memoire ne perira point, & son nom sera requis de generation en generation. Les gentz racompteront sa s'apience, & l'eglise annoncera sa louenge. Si son nom demeure, il en delaissera plus de mille: & s'il repose, il luy profitera. Encores me cōseilleray ie, pour racompter: car ie suys remply comme de fureur. Et dit en voix, O fructz diuins escoutez moy, & fructifiez comme la rose plantée sur les riués des eues. Ayez odeur de suauité come le Liban. Florissez fleurs, comme la fleur du lils, & donez odeur, & faites des feuilles en grace, & louez ensemble par cantiques, & benissez le Seigneur en ses œures. Donnez magnificence á son nom, & confessez le en la voix de voz leures, & en cantiques des leures, & en harpes, & direz ainsy en la confession. Toutes les œures du Seigneur sont fort bonnes. Car en sa parole l'eau s'est arrestée comme vn monceau: & comme les vaisseaux qui reçoient les eues, par la parole de sa bouche: car en son commandemēt est cessée la tempeste, & n'y a point de diminution en son salut. L'œure de toute chair est deuant luy, & n'y a rien de mucé arriere de ses yeux. Il regarde depuis vn siecle iusques á l'autre siecle: & n'y a rien de merueilleux en sa presence. Il ne fault point dire, quelle chose est ce, ou celà? car toutes choses seront demandées en leur tēps. La benediction d'iceluy redondera comme le fleue: & ainsy que le deluge enyura la terre seiche, ainsy l'ire de Dieu aura pour heritage les gentz qui ne l'ont point demandé. Ainsy qu'il cōuertit les eues en secheresse, & que la terre fut seiche, & q ses voies sont adressées á leurs voies, ainsy sont les empeschements aux pecheurs en son ire. Les bonnes choses sont creés pour les bons de z le commencement: pareillement aux tresmauuis les biens & les maux. Le commencement de la chose necessaire á la vie de l'home est l'eau, le feu, le fer, le sel, le lait, & le pain de froment, & le miel, & le bourgeon de la grappe, & l'huyle, & le vestemēt. Toutes ces choses sont en biens aux saintz, pareillement aussy seront conuerties en maux á ceux qui sont sans piété, & aux pecheurs. Ilz sont des espritz qui ont esté creés pour la vengeance, & iceux ont confirmé leurs tortiens en leur fureur. Ilz espondront leur vertu au temps de consommation, & confondrót la fureur de celuy qui les a fait. Le feu, la grēse, la fa-

Gen. 14.
Mauc. 7. d

Gen. 1. d

Exo. 14. d

Gen. 1. d
Choses
necessaires
á la vie

Job. 40 la famine, la mort: toutes ces choses là ont esté creés pour la vengeance. Les dentz des bestes, les scorpions, & les serpens, & l'espée prennent vengeance de ceux q sont sans pitié, iusques à la destruction. Ilz prendront leur repas selon ses commandemens, & seront preparez sur la terre en la necessité, & ne passerót point la parole en leur temps. Pour ces choses suis ie confirmé, & conseillé dez le commencement, & ay pensé, & laissé les escriptz. Toutes les œuures du Seigneur sont bonnes, & a administré toute œuure en son heurre. Il ne fault poit dire: Ce, est pire que celà. Car toutes choses seront approuuées en leur temps. Et maintenant de tout cœur, & de toute bouche louez ensemble, & benissez le nô du Seignr.

S. L'home est subiect à grãde occupation, à vn grief ioug, & diuerses miseres. Toutes choses sont caduques. Les iniques doibuent estre destruitz avec leurs richesses. La louenge de la vie, qui est en suffisance Il loue diuersité de choses doubles, auxquelles il propose autres choses. La loue de la crainte de dieu. Fais que tu ne sois indigent, & que ne regarde la table d'autruy. De quoy se doit garder l'home discipliné, & bien instruit.

Chapitre .xl.

A Occupation grande est creée à tous hōes, & vn grief ioug sur les filz d'Adam, depuis le iour de l'issuë du ventre de leur mere, iusques au iour de la sepulture en la mere de tous. Leurs pensées, & les craintes du cœur, les inuentions de l'attente, & les iours de la fin: tant de celuy qui sied sur le siege glorieux, comme de celuy qui est humilié en la terre, & en cendre: depuis celuy qui vse de Hyacinthe, & porte la corone, iusques à celuy qui est couuert de lin crud. Fureur, enuie, tumulte, doute, & crainte de la mort, courroux perseuerant, & discorde, & au temps de refection le somme de la nuict en la couche, mue la sciēce. S'il est vn petit comme rien en repos, aussy de luy mesme est en songes, comme s'il estoit au iour qu'il veoit les choses. Il est troublé en la veuë de son cœur, comme celuy qui est eschappé du iour de la bataille. Il est releué au temps de son salut: & ne s'est pas esmeruillé de quelque crainte avec toute chair, tant de l'home comme du bestial, & sept fois autant sera sur les pecheurs. Avec ce la mort, le sang, contention, & espée, oppressions, famines, contritiō & flagellatiōs. Toutes ces choses icy sont creées sur les mauvais, & pour eux fut fait le deluge. Car toutes choses q sont de la terre retournerōt en terre, & toutes les eaues retournerōt en la mer. Tout don, & toute iniquité sera ostée, & la foy demourera à tousiours. Les richesses des iniustes seront sechées comme le fleuve, & sonneront comme le grand tonnoire en la pluye. En ouvrant les mains, il se resiouyra: pareillemēt les preuaricateurs se mortifieront en consommation. Les nepueux des meschans ne multiplierōt point leurs branches, & les racines seules forment sur le coupeau de la pierre. Verdure est sur toute eau, & le foin de la risie du fleuve sera arraché deuant tout autre. Grace est comme pa-

Gen. 19. d
B

Gen. 7. b
Soub. 41 b
Agel. 1. b

C

radis en benedictions, & misericorde demeure à tousiours. La vie de l'ouurier souffisant à soy mesme sera douce, & tu trouueras thresor en icelle. Les enfans, & l'edification de la cité, conformera le renom: & la femme sans tache sera estimée plus qu'icelle. Le vin & la musique esiouyffent le cœur, & la dilection de sapience est par dessus tous les deux. Les trōpettes & le psalterion sont souefue melodie, & la langue est plus souefue q tous les deux. Ton œil desirera grace & beaulté, & par dessus ces choses là sont les champs verdz. L'amy & le compaignon conuiennent pour vn temps, mais la femme avec son mary sont par dessus tous les deux. Les freres sont en ayde, au temps de tribulation: mais misericorde deliure plus que iceux. Or & argent est la constabilité des piedz: mais conseil bien plaisant excède l'vn & l'autre. Les facultez & les vertus esseuent le cœur, & encores plus la crainte du Seigneur. Il n'y a point de diminution en la crainte du Seigneur, & ne fault point querir ayde quand on est en icelle. La crainte du Seigneur est comme vn paradis de benediction, & l'ont couuert par dessus toute gloire. Mon filz, n'aye point disette au temps de ta vie. Car il vault mieulx de mourir q d'estre indigent. L'home qui a son regard en la table d'autruy, sa vie n'est point pour penser d'auoir à viure. Car il nourrit son ame des viandes d'autruy. Mais l'home discipliné, & biē instruit se gardera. Paoureté sera douce en la bouche de l'imprudent: & le feu ardra en son ventre.

S. A qui la memoire de la mort est amere, & d qui non. Ne crains point la mort. Mais aye memoire des choses passées, & aduenir. Sois content de la diuine disposition enuers toy. La malediction attend les mauvais, La sollicitudē du bon nom. La sapience & thresors caches sont inutiles. Comme on doit auoir honte des pechez. Ne destourne point ta face de ton prochain. Ne regarde point la femme d'autruy. Ne reproche point le don que tu as fait.

Chapitre .xlj.

O Mort, combien est amere ta memoire à l'home qui a paix en ses richesses: à l'home qui est en repos, & duquel les voyes sont adressées en toutes choses, & encores puisant de manger? O mort, ton iugement est bon à l'home indigēt, & q se diminue de vertus, failly d'age, & qui a soing de toutes choses, & à celuy qui ne veult point croire, lequel a perdu la sapience. Ne vueille craindre le iugement de la mort. Il te souuienne quelles choses ont esté parcy deuant, & quelles choses te sont à aduenir: ce iugement est du Seignr à toute chair, & quelle chose s'aduenira selon la bonne volonté du souuerain. Il y a dix, ou cent, ou mille ans. Car en enfer n'y a queques accusation de vie. Les filz des pecheurs sont enfans d'abominations, & ceux q conuoisent sur les maisons de ceux qui sont sans pitié. Le langage des enfans des pecheurs peura, & comme l'opprobre est avec leur semence. Les filz se plaignent du mauvais pere, à cause que par luy ilz sont en opprobre. Malediction sur vous

Crainte de Dieu.

La mort.

B

Ecclesiastique.

vous homes sans pitié, qui auez delaisé la loy du Seigneur tressouuerain. Que si vous estes nayz, vous serez nayz en malediction: & si vous estes mortz, vostre part sera en malediction. Toutes choses qui sont de la terre, retourneront en la terre: pareillemét ceux qui sont sans pitié, de malediction retourneront en perdition. Le dueil des homes fera en leur corps: mais le nom des homes sans pitié sera effacé. Aye soing d'auoir bon nom, car celà te demourera plus longuement q mille thresors grans & precieux. Le nombre des iours est à la bõne vie, mais le bõ nom demourea à tousiours. Mes filz, gardez la discipline en paix. Car la sapièce absconée, & le thresor qui n'est pas veu, quelle vtilité y a il en tous deux? Meilleur est l'home qui muce sa folie, que l'home qui cele sa sapience. Mais toutesfois retournez vous es choses qui procedent de ma bouche. Car il n'est pas bon d'obseruer toute irreuerence: & toutes choses ne sont point agreables à tous en foy. Soyez honteux de fornication deuant vostre pere & vostre mere: & deuant le president & le puissant de mensonge: deuat le prince & le iuge, du delict: deuant la congregation, & le peuple, de l'iniquité: deuant le compaignon & l'amy, d'iniustice: deuat le lieu ou tu habites, de larrecin: de la verité de Dieu, & du testamēt: de l'asiēte au manger, & du desprisement de la chose donnée & receuē. deuant ceux qui te saluent, de silence: du regard de la femme paillarde: & de l'auerfion du regard de son cousin. Ne destourne point ta face de ton prochain, aussy en ostant la partie, & non le restituant. Ne regarde point la femme d'un autre home, & ne cherche point sa seruante, & ne te tiens point debout deuant son liēt. Garde toy des parolles iniurieuses de tes amis: & quand tu auras donné quelq chose, ne le reproche pas.

S. De ne reueler le secret, de s'abstenir de l'acceptation des personnes, & autres plusieurs vices icy nommez. On doit escrire la recepte & la mise De la songneuse garde sur le filz & de confirmer garde sur celle qui est luxurieuse. C'est chose peilleuse de demourer avec la femme. Mieux vault l'iniquité de l'home que la femme qui fait bien. Les œuvres de Dieu (q voit toutes choses, aussy les secrez du cœur) sont parfaites & à ueoir

Chapitre. xliij.

NE repete point la parole qui est ouye de la reuelation de la parole secrete, & tu seras vraiment sans confusion, & trouueras grace en la presence de tous les homes. Ne sois point honteux pour toutes ces choses, & ne accepte point la persone, tellemēt que tu offenses. De la loy du tressouuerain, & de son testament, & du iugement, à iustifier l'home sans pitié, de la parole des compaignons & voyageurs, & du don de l'heritage des amis, de l'equalité de la balance: & du poidz, de l'acquisition de plusieurs choses, ou de peu de choses, de la corruption de l'achat & des marchās, & de la grande discipline des filz, & de faire saigner le costē du seruiteur tresmauuais. Sur la femme mauuai-

se est bõne la fermeture. Clos, ou il y a beaucoup de mains: & compte & poise tout ce que tu bailleras: & escriptz tout ce que tu bailleras & receueras. De la discipline de l'insensé & du fol, & des anciens qui sont iugez des ieunes adolefcēts: & tu seras bien entendu en toutes choses, & seras à louer en la presence de tous homes. La fille est vne veille secrete au pere, & la sollicitude de icelle rompt le somne, que parauenture elle ne soit faicte adultere en son adolescence: ou qu'icelle demourant avec son mary, ne soit hayēe: q' aussy elle ne soit aucunesfois polluee en sa virginité, & qu'elle ne soit trouuēe enceinte en la maison de son pere: que parauenture en demourant avec son mary, elle ne transgresse, ou au moins qu'elle ne soit faicte sterile. Or donne garde sur la fille luxurieuse: à fin q' quelque iour elle ne te faice venir en opprobre à tes ennemys, en la detraction de la cité, & en l'abiection du peuple, & qu'elle ne te rende confus en la multitude du peuple. Ne veuille regarder à la beaulté de tout home: & ne demoure pas au milieu des femmes. Car la vermine procede des vestemēs, & l'iniquité de l'home vient de la femme. Car mieulx vault l'iniquité de l'home, que la femme bien faisant: & que la femme confondant en opprobre. Donc i'auray memoire des œuvres du Seigneur, & annonceray p parolles les œuvres du Seigneur que i'ay veu. Le soleil illuminant a regardé p tout, & son œuvre est pleine de la gloire du Seigneur. Le Seigneur n'a il point faict q' ses saintz ayent racompté toutes ses merueilles que le Seigneur tout puissant a confirmē, estant permanent en sa gloire? Il s'est enquestē de l'abysme, & du cœur des homes. & a pensē sur la finesse d'iceux. Car le Seigneur a cogneu toute science, & a regardé au signe de l'eage, annonçant les choses qui sont passées, & celles qui d'auantage sont à venir, reuelant les sentiers des choses secretes. Toute pensēe ne luy eschappe point, & aucune parole ne luy est cachée. Il a ornē les merueilles de sa sapience: laquelle est deuant le siecle, & iusques au siecle, & rien n'y a esté adioustē, & ne sera pas diminuēe, & n'a que faire du conseil de persone. Combien sont à desirer toutes ses œuvres, & quant bon est il de les considerer comme l'estincelle? Toutes ces choses viuent & demourent à tousiours: & en toute necessité, toutes choses obeissent à luy. Toutes choses sont doubles, vn contre vn, & n'a rien faict d'imparfaict. Il a confirmē les biens d'un chascun. Et qui sera rassasiē, en voiant sa gloire?

S. La haukēse du createur reioyēt en l'ornemēt & beaultē du ciel. Car au ciel est la lune, les estoilles, l'arc en ciel, la neige, la gresse, les neiges, le tonnoirre, la gelēe deuers l'Aquilon, la pluye, la mer, ou sont plusieurs manieres de monstres. Finablement tout est suffisant de louer Dieu.

Chapitre. xliij.

LE firmament de haukēse est la beaulté d'iceluy, la beaulté du ciel est en la vision de gloire. Le soleil est en regard, annonçant son

Sus. 40. b

Bõne renommée.

Pro. 20. d

D

Leui. 19. c
Deut. 1. c
& 16. d.

Pro. 24. c
laq. 2. a

B

Sus. 24.

C

D

A

son yssue, l'œuvre du Souuerain est vn vaisseau admirable. Au midy il brusle la terre, & q est celuy qui pourra soustenir en la presence de son ardeur? Il garda la fornaisie es œuvres de l'ardeur. Le soleil trois fois bruslant les montaignes, soufflant les rais enflâmez, & resplendissant, au euglit les yeux de ses rais. Le Seignr est grâd q l'a fait, & a hasté le chemin en ses parolles. Et la lune est la demonstrance du temps, & de l'age enuers tous en son temps. De la lune est le signe du iour de feste, c'est vn luminaire qui se diminue en sa cōsommation. Le mois est selon son nom, croissant merueilleusement en perfection. C'est le vaisseau des armées qui sont aux lieux haultains, au firmament du ciel resplendissant glorieusement. Le Seigneur est la beaulté du ciel la gloire des estoilles, & celuy qui illumine le mode, estât aux haultz lieux. Es parolles faittes, icelles s'arrestent au iugement: & ne faudront point en leurs veilles. Regarde l'arc, & benis celuy qui l'a fait. Il est fort beau en son resplendissement. Il a enuironé le ciel a l'entour de sa gloire, les mais du Souuerain l'ont ouuert. Par son commandement, il a fait venir la neige, & haste d'enuoyer les coruscations de son iugement. Pourtant se sont ouverts les thresors, & sont enuolées les nuées comme oyseaux. Il a mis les nuées en sa grandeur, & ont esté rompues les pierres de la gresse. Les montaignes seront esmeués en sa presence, & le vent de Midy a soufflé à sa volonté. La voix de son tonnoir a frappé la terre. La tēpeste d'Aquilon, & la congregation des ventz, & comme l'oyseau soy abaissant pour se seoir, il espard la neige, & aussy la descente d'icelle, se plonge comme la sauterelle. L'œil s'esmeruillera de la beaulté de sa blâcheur, & le cœur s'espouente sur la pluye d'icelle. Il respandra la gelée sur la terre comme le sel, & quād il aura gelé, elle fera faitte comme les coupeaux du charbon. Le froid vent d'Aquilon a soufflé, & de l'eau s'est engelé le cristal. Il reposera sur toute la congregation des eues, & se vestira des eues comme d'en haubergeon. Et deuorera les montaignes, & ardra le desert, & estindra le verd comme le feu. La medecine de toutes ces choses est en la hastine de l'auent. Et la rouée venant au deuant de l'ardeur qui vient, le humiliera. Le vent s'est tenu sa parole. Et a appaisé l'abyssine par sa pensée: & le Seigneur leus le planta. Ceux qui nauigent la mer, racomptent ses dangers: & nous escomans de noz amelles, nous en esmeruillorons. Illec sont ceintes & excellentes: & merueilleuses: & deus les manieres de bestes, & de tous bestiaux, & creatures de bestes. Pour luy est conseruée la fin du chemin, & en sa parole est conseruée toutes choses. D Nous dirons beaucoup de choses, & si faillerons en parolles: mais cestuy est la cōsommation des parolles en toutes choses. Nous qui nous glori-

fions, à quoy profiterons nous? Car cestuy est tout puissant sur toutes ses œuvres. Le Seigneur est terrible, & vehemément grand, & sa puissance est merueilleuse. Glorifiez le Seigneur autant que vous pourrez, encores surmontera il: & sa magnificence est admirable. Vous qui benissez le Seignr, exaltez le tant q vous pouez. Car il est plus grand q toute louenge. Vous, q l'exaltez soiez remplys de vertu. N'y labourez point: car vous ne le cōpédrez pas. Qui est ce q le voirra, & le racomptera? & qui est celuy qui le magnifiera comme il est dēz le commencement? Plusieurs choses plus grâdes que cestes icy sont cēlées. Car nous auons bien peu veu de ses œuvres. Mais le Seigneur a fait toutes choses, & a donné sapience à ceux qui œurent fidelement.

S. La louenge des premiers peres & de leur semence. Premierement en generalité. Apres nommement, Enoch, Noé, Abraham, auquel sont faittes les promissions, Isaac & Jacob.

Chapitre. xliiij.

Louons les homes glorieux, & noz parentz en leur generation. Le Seigneur a fait grâde gloire au siecle par sa magnificence. Il a fait les homes ayant domination en leurs puissances, grandz en vertu: & douez de sa prudēce, annōçât es Prophetes la dignité des Prophetes, & cōmandans au peuple present, & par la vertu de prudēce disant au peuple tressainctes parolles. Lesquelz queroient par leur sçauoir les manieres de musique, & racōptoient les chansons des escriptures. Homes riches estudiās en la vertu de beaulté, faisant paix en leurs maisons. Tous ceux icy ont acquis gloire es generations de leur gent, & sont louez en leurs iours. Ceux qui sont naiz d'iceux, ont laissé le nom pour racompter leurs louēges. Et il en y a, desquelz n'est quelque memoire. Ilz sont peris cōme s'ilz n'auoient pas esté, & sont naiz comme ceux qui ne sont point naiz, & leurs filz sont avec eux. Mais ceux sont les homes de misericorde, desquelz les pitiez ne sont point faillies: & bonne heritage demeure à tousiours avec leur semēce: & la semēce de leurs nepueux s'est tenue au testament: & la semence de leurs enfans, à cause d'eux, demeure iusques à tousiours. La semēce d'iceux, & la gloire d'iceux ne sera point delaissee. Leurs corps sont ensepue-
lis en paix: & leur nom viura en generation & generation. Les peuples racomptent la sapiece d'iceux, & l'eglise auoie leur louenge. Henoche pleut à Dieu, & fut transporté en paradis, à fin qu'il donne penitence aux gentz. * Noé fut trouué parfait iuste, & fut fait la recōciliation au temps de courroux. Pourtant fut delaissee vn demourant à la terre, quand le deluge fut fait. Les testaments sont conserués avec luy, à fin que son nom ne peut estre destruite par deluge. Abraham fut le grand pere de la multitude des gentz, & n'a aucun esté trouué semblable à luy en gloire. Lequel a gardé la loy

Psal. 95. a

Psal. 105. a

Gen. 9. b

A

B

Gene 5. c.

Heb. 11. b.

C

Gene 6. b

& 7. a.

Heb. 11. a. b

Gen. 17. a

Ecclesiastique.

du Souuerain, & a esté en alliance avec luy. Il a fait tenir l'alliance en sa chair, & a esté trouué fidele en la tentation. Pourtât en faisant fermét, luy dona gloire en sa gent, qu'il croistroit comme le monceau de terre, & exalteroit sa semence côme les estoilles, & le feroit heritier depuis vne mer iusques à l'autre mer, & depuis le fleuve iusqs aux fins de la rondeur de la terre. Et a fait semblablement à Isaac, à cause d'Abraham son pere. Le Seignr luy donna la benediction de toutes gentz, & conferma l'alliance sur le chef de Jacob. Il le cogneut en ses benedictions, & luy donna heritage, & luy diuisa sa part en douze lignées.* Et luy garda des hoes de misericorde trouuans grace es yeux de toute chair.

S. Des louenges de Moysé, Aaron, & Phineés, de la congregation de Coré destruite à mort.

Chapitre .xlvi. *

MOysé le bien aymé de Dieu & des hoes, duquel la memoire est en benediction. Il l'a fait semblable à la gloire des saintz & l'a magnifié en la crainte des ennemys, & en ses parolles a appaisé les monstres. Il l'a glorifié en la presence des Roys, & luy comanda deuant son peuple, & luy monstra sa gloire. Il le fit saint en sa foy, & en la douceur d'iceluy, & l'esleut d'entre toute chair. Car il l'ouyt, & aussy sa voix, & le mena en la nuée. Et luy donna le cœur aux commandemens, & à la loy de vie & de discipline,* pour enseigner à Jacob son alliance, & à Israël ses iugemens. Il exalta Aaron son frere, & semblable à luy, de la lignée de Leui. Il luy establil alliance eternelle, & luy donna l'office sacerdotale de la gent, & le beatifia en gloire. Et le ceignit de ceinture de force, & le vestit de l'estoille de gloire, & le corona en vaisseaux de vertu. Il luy mit des sandales, & des brayes, & le humeral, & l'environa de clochettes d'or en grad nôbre tout autour, pour donner son quand il marcheroit, & pour faire son autepile, en memoire aux filz de sa nation. La sainte estoille d'or & de hyachinte, & de pourpre, ouraige tistué d'home sage en iugement, & parfait de verité. D'escarlette retorse, œure d'ouurier, de gemmes precieuses figurées en ligature d'or, & grauces par ouraige de lapidaire, en memoire selon le nombre des lignées d'Israël. La corône d'or sur sa mitre, imprimée du signe de sainteté, & de gloire d'honneur, & l'œure de vertu, ornée selon le desir des yeux. Telles choses ne furent iamais si belles deuant luy, iusques au commencement. Aucun estrangier ne les vestit iamais, mais seulement ses filz, & ses nepueux par tout temps. Les sacrifices d'iceluy ont esté consacrez par seu Moysé consacra les mains d'iceluy, & c'estuy de l'huyle saint. Il luy fut fait en alliance eternelle, & à sa semence, comme les iours de son d'auoir l'administration sacerdotale, & d'auoir

louenge, & de glorifier son peuple en son nom. Il esleut cestuy entre tout viuant, pour offrir sacrifice à Dieu, encens, & bône odeur en memoire, pour faire la paix de son peuple. Et leur donna puissance en ses commandemens, & es testamentz des iugemens, pour enseigner à Jacob les tesmoignages, & pour donner lumiere à Israël par sa loy. Pource que les autres estrangers se font dressez contre luy, & que par enuye les homes qui estoiet avec Dathan & Abiron, & la cōgregation de Coré l'ont enuironné au desert en courroux. Le Seigneur Dieu les veit, & ne luy pleut point, & furent consumez en l'impetuosité de l'ire. Il leur feit des monstres, & les consuma en la flamme du feu. Et adiousta gloire à Aaron, & luy donna heritage, & diuisa pour luy les premiers fruitz de la terre. Il prepara son pain es premiers fruitz iusques à saturité. Car ilz mangeront les sacrifices du Seigneur, qu'il donna à luy & à sa semence. Mais il n'aura point de heritage entre les gentz, & n'aura point de part entre la nation. Car iceluy est sa part, & son heritage. Phineés filz d'Eleazar est le troiesime en gloire, en ensuyuant iceluy en la crainte du Seigneur: & le fait tenir debout en la reuerence de la gent, & pleut au Dieu d'Israël: en bonté, & en lyesse de son ame. Pource establit il à cestuy l'alliance de paix, & le fait le prince des saintz, & de sa gent, à fin que à luy, & à sa semence la dignité sacerdotale soit à tousiours. Et establit l'alliance à Dauid Roy filz de Iesse, de la lignée de Iuda, en heritage à luy, & à sa semence, pour donner sapience en nostre cœur, pour iuger sa gent en iustice, à fin que leurs biens ne fussent abolis, & fait leur gloire estre eternelle entre leurs gentz.

S. Les louenges de Iosif, Caleb, & Samuel.

Chapitre .xlvj.

Iesus filz de Naue successeur de Moysé, entre les Prophetes, fut fort en bataille, le quel fut grand selon son nom, tresgrand au salut des esleutz de Dieu, pour combatre les ennemis qui s'esleuoiet pour obtenir l'heritage d'Israël. Laquelle gloire il obtint en esleuant ses mains, & en jettant glaives contre les citez. Mais qui est celuy deuant luy q'ainsy resista? Car le Seigneur frappa les ennemys. Mesmes le soleil ne fut il pas empesché au courroux d'iceluy, & vn iour ne fut il poit fait côme deux? Il appella le puissant souverain, pour cobatre par tout les ennemys. Et Dieu grand & saint l'ouyt, es pierres de la gresse de fort grande vertu. Il feit vne grande escarmouche contre la gent ennemye, & en la descente destruisit ceux qui estoient cote eux, à fin que les gentz cognoissent sa puissance, qu'il n'est pas facile de combatre contre Dieu & suyuit les puissans par derriere. Aussy cestuy feit misericorde es iours de Moysé, & fait tenir ferme Caleb filz de Iephon contre l'ennemy, & defendre

Gen. 22. d.
Heb. 11. d.
Gala. 3. b.
Gen. 22. c.

D

Exo. 11. a.

Exo. 6. 7. 8.

Exo. 16. c.

Exo. 19. b.

Exo. 4. d.

Exo. 28. f.

Leui. 8. b.

Nôb. 16. a.

D

Nôb. 14. 1. Machab. 2. f.

Iosif. 16. a.

B

Nôb. 14. b.

defendre la gent des pechez, & faire restraindre le murmure de malice. Et ces deux cōstituez, furent deliurez du danger, entre le nombre de six cens mille piedtons, pour les mener en l'heritage, en la terre qui iette laiēt & miel. Et le Seignr donna à cestuy Caleb force, & la vertu luy demoura iusqs en la viellesse, pour mōter au hault lieu de la terre, & sa semence obtint l'heritage. Et q̄ tous les enfans d'Israël veirent qu'il est bon de seruir au Dieu sainct. Et les iuges vn chascun par son nom, desq̄lz ne fut point le cœur corru, lesquels ne se retirerēt point du Seignr: à fin q̄ leur memoire soit en benediction: & q̄ leurs os pullulēt hors de leur lieu, & leur nom demoure à tousiours, la gloire des sainctz homes demourant en leurs filz. Samuël prophete du Seigneur, bien aymé du Seignr Dieu, renouuella l'empire & oignit les princes en sa gent. Il iugea la congregatiō par la loy du Seigneur, & veit le Dieu de Iacob, & en sa foy fut approuuē prophete. Et fut congneu fidele en ses parolles, car il veit le Dieu de lumiere, & inuocqua le Dieu tout puissant, en cōbatant les ennemys estans par tout alentour, en l'oblation de l'home non violē. Et le Seignr tōna du ciel, & feit ouyr sa voix en grad son, & debriſa les princes des Tyriēs, & tous les ducz des Philistiins. Et donna tesmoignage en la presence du Seignr, & de l'Oinct, deuant le temps de la fin de sa vie, & du siecle. Il ne print de persone argent, non pas iusques aux chauffements, & iamais home ne l'accusa. Et après ce dormit, & le feit sçauoir au Roy, & luy monstra la fin de sa vie, & esleua sa voix de la terre en prophetie, pour effacer l'infidelitē de la gent.

Iosue 14. c

C

D

1. rois. 7. c

1. rois. 12. a

1. rois 25. a

1. rois 28. a

S. Les louenges de Nathan, Dauid, & Salomon. Chapitre. xlvij.

A Prés ce se leua Nathan prophete es iours de Dauid. Et cōme la graisse est separée de la chair, ainsi Dauid des enfans d'Israël. Il se ioua avec les lions, cōe avec les aigheaux: & en sa ieunesse semblablement faisoit il avec les ours, cōme avec les aigheaux des brebis. N'oc-
 A it il poit le geant, & osta l'opprobre de sa gent? En esleuant la pierre en la main par la fonde, il abbatit l'outrecuidance de Goliath, là ou il inuocqua le Seignr tout puissant, & luy donna en sa dextre, pour oster l'home fort en bataille, & pour exalter la corne de sa gent. Ainsi le glorifia il en dix mille, & le loua es benedictions du Seigneur, en luy offrant la corne de gloire. Et destruisit p̄ tout ses ennemys, & extirpa les Philistiins; contraires iusques en iour d'hy. Il brisa leur corne iusqs à tousiours. En toute course il donna cōfession au sainct, & en son uoyen, en la parole de gloire. Il le loua de tout son cœur, & ayma Dieu qui l'auoit fait, & celuy luy donna puissance cōtre les ennemys. Et fait tenir debout les chantres deuant l'auitel, & feit des douces chansons en leur son, & donna bonheur es cele-

A

2. rois 11. b

1. rois 17. d

1. rois 17. f

1. rois 18. b

B

brations, & orna les temps, iusques à la consommation de la vie: à fin qu'ilz louassent le sainct nō du Seigneur, & qu'ilz magnifiassent au matin la saincteté de Dieu. Christ purgea ses pechez, & exauça eternellement sa corne. Et luy donna le testament des Roys: & le siege de gloire en Israël. Après luy se leua vn filz sage, & à cause d'iceluy deietta toute la puissance des ennemys. Salomon regna es iours de paix, auql Dieu assubieēt tous les ennemys: à fin q̄ il edifiast vne maison en son nom, & qu'il preparast saincteté eternellemēt, ainsi qu'il auoit esté enseignē en sa ieunesse. Et fut remply de sapience cōme le fleue, & son ame recourit la terre. Tu as remply les Prouerbes en cōparaisons, & ton nom a esté diuulgū aux Isles loingtains, & as esté bien aymē en ta paix. Les terres ont esté esmerueillēes es chansons & prouerbes, & es cōparaisons, & interpretations, & au nom du Seigneur Dieu, auquel est nom le Dieu d'Israël. Tu as assemblē l'or comme laiton, & as remply d'argent comme de plomb. Et as enclinē tes cuisses aux femmes. Tu as eu puissance en ton corps. Tu as donné macule en ta gloire, & as rendu ta semence prophane en induysant courroux sur tes enfans, & aux autres ta folie, tellement que tu as faict ton empire partir en deux, & d'Ephrem regner vn dur empire. Mais Dieu ne delaissera point sa misericorde, & ne corrópra point, si ne destruyra poit ses œuures, & ne perdra point de la lignēe les nepueux de son esleu: & ne corrópra point la semence de celuy qui aime le Seignr. Il a donné le demourant de ceste lignēe à Iacob, & à Dauid. Et Salomon print fin avec ses peres. Et laissa après soy de sa semence, Roboam, la folie de la gent, & diminué de sa prudence, lequel destourna la gent par son conseil: & Ieroboam filz de Nabath, qui feit pecher Israël, & donna la voye de pecher à Ephraim: & abandonerent plusieurs en leurs pechez. Ilz les destournerent fort de leur terre, & acquit toutes les mauuaisties, iusques à ce que la defense fut venue iusques à eux, & les deliura de tous leurs pechez.

2. rois. 12. d

3. rois 4. c & 4. d.

3. rois 11. a

D

3. rois 11. b

S. Les loanges d'Elie, Elise, Ezechias, & Isaye par l'oraison desquelz, Dieu deliura Israël de l'exercite de Sennacherib. Chapitre. xlvij.

A Vssy Elie Prophete s'esleua cōme le feu, & sa parole ardoit cōme le flambeau. Lequel amena sur eux la famine, & ceux l'enfuyuant par leur enuie, ont esté faictz en petit nōbre. Car ilz ne pouoient soustenir les cōmandemens du Seignr. Il feit contenir le ciel par la parole du Seignr, & ietta arriere de soy le feu en la terre. Ainsi fut amplifié Elie en ses merueilles. Et qui est celuy qui se peut glorifier comme toy? Qui as retirē celuy qui estoit mort des enfers, du sort de la mort, en la parole du Seigneur Dieu. Qui as deiettē les Roys à destruction, & as facilement brisē leur puissance, & les

3. rois 17. b

A a a. ij. glo.

Ecclesiastique.

glorieux de leurs listz. Qui ouys le iugement en Sina, & les iugemés de defension en Horeb. Qui oinctz les Roys à penitence, & fais les prophetes successeurs après toy. Qui as esté receu au tourbillon du feu, au chariot des cheuax enflâmez. Qui es constitué pour appaiser le courroux du Seigneur, es demonstrations des temps: pour reconseiller le cœur du pere au filz, & pour restituer les lignées de Iacob. Bienheureux sont ceux qui t'ont veu, & ont esté decorez en ton amytié. Car seulement nous viuons par vie, mais nostre nom ne fera point tel après la mort. Elie qui fut couuert au tourbillon, aussy son esprit fut accompli en Elifée. Il ne craignit point le prince en ses iours, & nul ne le vainquit par puissance. N'aussy quelque parole ne le surmôta, & son corps mort prophetiza. Il feit des monstres en sa vie, & feit merueille en sa mort. Le peuple ne se repentit pas en toutes ces choses, & ne se retirerent point de leurs pechez, iusques à ce qu'ilz furent deboutez de leur terre, & furēt espars en toute la terre, & fut delaisé petit nôbre de gens & vn prince en la maison de Dauid. Aucús d'eux feirent ce q̄ plaisoit à Dieu: mais les autres commirent moult de pechez. Ezechias garnit sa cité & feit venir par le milieu d'icelle l'eau, & perça la roche par le fer, & edifia vn puitz à l'eau. Es iours d'iceluy môta Sênacherib, & enuoia Rabfaces, & esleua sa main contre eux, & esleua sa main en Sion, & fut fait orgueilleux de sa puissance. Adôc furēt esmeurz les cœurs & les mains d'iceux: & eurent peine côme les femmes qui enfantent. Et inuocquerent le Seignr misericordieux: & en estendant les mains, les esleuerent au ciel: & le Seigneur Dieu saint, ouyt incontinet leur voix. Il n'eut point de souuenance de leurs pechez, & ne les donna point à leurs ennemys, mais les purgea par la main d'Isaie le saint Prophete. Il deiotta les sieges des Assyriens, & l'ange du Seigneur les soulla. Car Ezechias feit ce qui plait à Dieu, & chemina fort en la voye de son pere Dauid, laquelle luy commanda Isaie le Prophete, grand & fidele en la présence de Dieu. En ses iours recula le soleil, & ralongea la vie du Roy. Il veit les dernieres choses par grand esprit, & consola ceux qui gemissoyent en Sion, iusques à tousiours. Il monstra les choses aduent, & les choses secretes deuant qu'elles vinssent.

S. De Iosias, & que tous les Roys de Iuda furent pecheurs, fors Dauid, Ezechias, & Iosias. De Ieremie, de Ezechiel, de Zorobabel, de Iesu filz de Iosedec, de Nehemie, de Enoch, Ioseph, Seth, & Sem.

Chapitre. xlix.

A memoire de Iosias est faite côme l'œure de Pappotiquaire, en composition d'odeur. Sa memoire sera douce comme le miel en toute bouche, & côme la musique au cœu de vin. Cestuy fut adressé diuinement en la penitence de la gent, & osta les abominations d'

infidelité. Et gouuerna son cœur enuers le Seigneur, & es iours des pechez corrobora la pitié. Tous commirent peché, sinon Dauid, & Ezechias, & Iosias: car les Roys de Iuda delaisserent la loy du souuerain, & contemnerent la crainte de Dieu. Car ilz donnerēt leur royaume aux autres, & leur gloire aux gentz estrangers. Ilz bruslerent la cité de sainteté esleuē, & feirēt les voies d'icelle estre desertes en la main de Ieremie. Car ilz traicterent mal cestuy qui estoit consacré Prophete, dez le ventre de sa mere, pour destruyre, delirer, & perdre, & derechef edifier, & renoueller. Ezechiel est celuy qui veit la presence de la gloire, laquelle luy fut môstrée au chariot des Cherubins. Car il feit memoire des ennemys en la pluye, pour bien faire à ceux q̄ ont monstret les droictes voyes. Et les os des douze prophetes pullulent de leur lieu: car ilz fortifierent Iacob, & se rachepterent en la foy de leur vertu. Cōment amplifierons nous Zorobabel? Car aussy cestuy fut comme le signe en la main dextre d'Israël. Et Iesus, filz de Iosedec, lequel en leurs iours edifierent la maison, & dresserent le saint tēple au Seignr, preparé en gloire eternelle. Et Nehemias est en memoire de lôg tēps, lequel nous resleua les murs tumbez, & feit tenir debout les portes & serrures, lequel dressa noz maisons. Nul n'a esté nay en la terre tel q̄ Enoch: car aussy cestuy a esté pris de la terre. Et Ioseph, home qui fut nay prince de ses freres, firmament de la gent, le recteur des freres, la stabilité du peuple: & ses os furent visitez, & prophetizerēt après la mort. Seth & Sem ont acquis gloire enuers les homes, aussy par dessus toute persone en la generation d'Adam.

S. Les louenges dignes de celebration, de Symon grand prestre, filz d'Onie, sont narrees. Deux manieres de gentz sont en hayne, & la tierce est sottise. De Iesus filz de Sirach, auteur de ce liure. Chapitre .i.

Simon filz d'Onias, fut grand prestre, lequel renforça la maison en sa vie, & corrobora en ses iours le tēple. Aussy la haulteur du tēple fut de luy sôdée, le double edifice, & les haultes paroitz du tēple. En ses iours les puitz ietterent eues, & furent remplis oultre mesure comme la mer. Lequel eut soing de sa gent, & la deliura de perdition. Lequel fut fort pour amplifier la cité, & acquit gloire en la conuersation de la gent: & amplifia l'entrée de la maison, & de l'atre. Il luit côme l'estoille matutinale au milieu de la bruyne, & côme la pleine lune en ses iours. Et côme le soleil reluit, ainsi cestuy a reluit au temple de Dieu. Côme l'arc qui reluit entre les petites nues de gloire, & comme les fleurs des roses, es iours du prin temps, & côme les fleurs de lils, qui sont au passage de l'eau, & comme l'encens flairant es iours de l'esté. Comme le feu rehyfant, & comme l'encens bruslant au feu. Côme le raiſseau d'ormasif, orné de toute pierre précieuse. Côme l'olue pullulante, & côme le Cypres

3. rois. 19. c

B

4. rois. 1. b

4. rois. 13. d.

C

4. rois. 18. d.

D

4. rois. 19. e.

Tob. 1. d.

Isa. 37. g.

1. Macha. 7. f.

2. Macha. 7. e.

4. rois. 22. a.

11a. 38. a.

11a. 38. a.

A

4. rois. 13. b

B

Iere. 38. b.

Iere. 1. b.

Ezech. 1. d.

C

Agg. 1. d.

Zach. 4. a.

D

1. Esd. 3. b.

Neh. 7. a.

Ser. 44. a.

Gen. 30. d.

A

B Cipres s'esleuant en hauteur, en luy baillant la robe de gloire, & le vestant en la consommation de vertu. Il donna la couerture de sainteté, q est gloire, en la môtée du saint autel. Pour aussy prendre les parties de la main des prestres: & cestuy estoit debout auprès de l'autel. Auprés de luy estoit la corone de ses freres: & comme la plante du cedre au mont du Liban, ainsy auprès de luy se tindrent debout tous les filz d'Aaron, comme branches de palmes, en leur gloire. Et l'oblation du Seigneur estoit es mains d'iceux, deuant toute la cōgregation d'Israël, & en ayât l'office de cōsommation en l'autel, pour amplifier l'oblatiō du Roy souuerain, il bailla sa main aux sacrifices moistes, & offrit le sacrifice moiste en sang de la grappe. Il respandit au fondement de l'autel, l'odeur diuine au Souuerain Prince. Adonc s'escrierent les filz d'Aaron, & sonnerēt en trompettes duictes au marteau, & firēt ouyr **C** vne grande voix en memoire deuant le Seignr. Adonc tout le peuple s'approcherent, & cheurent en leur face sur la terre, pour adorer Dieu, leur Seigneur, & pour faire priere au Dieu tout puissant & souuerain. Et magnifierent en chantant de leur voix, & fut fait en la grāde maison vn son plein de douceur. Et le peuple pria le Seigneur souuerain, en priere iusques à ce q l'honneur du Seigneur fut parfait, & parfirent leur don. Adonc iceluy descendant, esleua ses mains sur toute la cōgregatiō des enfans d'Israël, pour donner gloire à Dieu de ses leures, & pour estre glorifié au nom d'iceluy. Et repeta son oraison, voulant demonstrer la vertu de Dieu. Et encores d'auantage pria le Dieu de toutes choses, q a fait grandes choses en toute la terre, lequel a augmenté noz iours, depuis le ventre de nostre mere, & a fait avec nous selon sa misericorde. **D** Cestuy nous doint la lyesse du cœur, & q paix soit fait en noz iours, en Israël par iours eternelz: & q Israël croye q la misericorde de Dieu est avec nous, à fin qu'il nous deliure en ses iours. Mon ame hayt deux gens: mais la troisieme n'est pas gent q i'aye haïe. Ceux q sont asis en la montaigne de Seir, & les Philisthiins: & le fol peuple q habite es parties de Sichem. Iesus filz de Sirach de Ierusalem, a escript la doctrine de sapience & de discipline en ce liure, leq renouuella la sapience de son cœur. Bienheureux est celuy qui cōuerse en ces biens icy: celuy qui met ces parolles en son cœur sera toujours sage: car s'il fait ces parolles, il sera puissant en toutes choses: car la lumiere de Dieu, est sa voye.

L'oraison de Iesus filz de Sirach.

3. La louange de Dieu, l'exaltation & action de graces.

Chapitre .ij.

O Seigneur Roy, ie te confesseray, & te loueray, toy qui es le Dieu mon sauueur. Ie confesseray ton nom: car tu es fait mon adiateur & protecteur, & as deliuré mon corps de

perdition, du laq de la mauuaise langue, & des leures de ceux qui font mensonges, & m'as esté fait adiateur en la presence de ceux qui s'arrestoient deuant moy. Et m'as deliuré selon la multitude de la misericorde de ton nom, de ceux q en criant cōme le lion, estoient preparez à la viande des mains de ceux qui queroient mon ame, & des portes des tribulations q m'ont enuironné. Del'oppressiō de la flāme, de laqle m'a enuironné, & n'ay pas esté bruslé au milieu du feu. De la profondeur du ventre d'enfer, & de la langue souillée, & de la parolle de mēsonge, & du mauuais Roy, & de la langue iniuste. Mon ame louera le Seigneur iusques à la mort, & ma vie approchoit à estre en bas en enfer. Ilz m'environnerēt **B** de toute part, & n'y auoit persone qui m'aydast. Ie regardoye après l'ayde des homes, & n'en y auoit point. I'ay eu souuenāce Seignr, de ta misericorde, & de tes œuures q sont déz le siecle: q tu deliures ceux qui t'attendēt Seignr, & les deliures de la main des gentilz. * Tu as exalté mō habitation par dessus la terre, & ay prié pour la mort q s'escouloit. I'ay inuoqué le Seignr pere de mon Seignr, qu'il ne me delaisse poit au iour de ma tribulatiō, & au iour des orgueilleux sans ayde. Ie loueray cōtinuellemēt ton nom, & colauderay cestuy en cōfession, & mon oraison a esté exaucée. Et m'as deliuré de perdition, & me as fait eschapper le temps mauuais. Pourtant cōfesseray ie, & te diray louenge, & beniray le nom du Seignr. * Quād i'estoye encores ieune auāt q ie fusse en erreur, ie demanday publiquement sapience en mon oraison. Deuāt le temps, ie demydoye après celle: & en enquesteray iusq̄s en la fin, & elle florira cōme la grappe premiere **C** meure. Mon cœur s'est resiouy en icelle, mon pied a cheminé le droit chemin, ie la cerchoye déz ma ieunesse. I'ay vn petit encliné mō oreille, & l'ay receuē. I'ay trouuē grande sapience en moy mesmes, & ay beaucoup profité en icelle. Ie doneray gloire à celuy qui me donnera sapiece. Car i'ay esté conseillé de le faire: i'ay fort desiré le bien, & ne seray point cōfus. Mon ame a luicté ensemble avec icelle, & en le faisant, ay esté cōfermé. I'ay estendu mes mains en hault, & mon ame a reluict en sa sapiece, & a illuminé mes ignorāces. I'ay adressé mon ame vers icelle, & l'ay trouuē en cognoissance. I'ay possédé déz le commencement courage avec icelle: pource ne seray ie point delaissé. Mon ventre a esté troublé en la querant pource possederay ie bonne possession. Car le Seigneur m'a donné langue pour mon faire: & par icelle ie le loueray. Approchez de moy vous qui n'estes pas saiges, & vous assemblez en la maison de discipline. Pourquoi tardez vous encores? & quelle chose direz vous en telz affaires? Voz amies ont vehementement soif. I'ay ouuert ma bouche, & ay parlé. Achez pour vous sans argent, & abaissez vostre col **D**

au ioug, & que vostre ame reçoie discipline. Car le temps est prés pour la trouuer. Regardez de voz yeux, que j'ay peu labouré, & ay trouué pour moy grand repos. Receuez discipline en grand nombre d'argent, & possédez en icelle l'abondance d'or. Vostre ame se resiouysse en la misericorde d'icelle, & ne serez point confus en la louenge d'icelle. Faictes vostre ceuvre deuant le temps, & elle vous donnera vostre salaire en son temps.

Fin du liure de Iesus filz de Sirach, qui est dict Ecclesiastique.

S'ensuyuent les Liures des Prophetes.

ET PREMIEREMENT,

La Prophetie d'Isaie.



S. Le temps que Isaie prophetiza sur Iudée & Ierusalem, laquelle pour son ingratitude, & autres crimes, frappée de Dieu de toutes manieres de peines, n'est point retournée à luy. Pour la quelle cause dict que miserable desolation luy est apparente. Ses sacrifices & solennitez sont reiectés. Et ce qu'elle doit faire pour estre receue en grace de Dieu. De rechef laissant la premiere vertu, & tombant en diuers pechez. Il luy prophetize vne grieve vengeance. Et finalement la future liberation & restitution en plus heureux estat.

Chapitre premier.



LA vision d'Isaie, filz d'Amos, laquelle il veit, touchât Iudá, & Ierusalé, les iours d'Ozias, Ioatham, Achaz, & Ezechias, roys de Iuda. Escoutez cieux, & toy terre, preste l'oreille car le Seigneur a parlé. J'ay nourry des enfans, & les ay esleué, mais iceux m'ont despris. Le boeu a cogné son possesseur, & l'asne la creche de son sei-

gneur: mais Israël ne m'a pas cogné, & mon peuple n'a pas entendu. Malediction sur la gent pecheresse, sur le peuple chargé d'iniquité, sur la semence mauuaise, sur les enfans pleins de peché. Ilz ont delaisé le Seigneur, ilz ont blasphemé le saint d'Israël, ilz se sont retirez en arriere. Pour quelle chose vous frapperay ie plus, veu q'vous adioustez iniquité? Tout le chef languit, & tout cœur est en tristesse. Depuis la plâte du pied, iusques au coupeau de la teste, il n'y a point en luy de santé. La playe ouuerte, & la perfure, & la playe enflée: n'ont pas esté enuelpées, ne sanées par medecine, ny adoucies d'huyle. Vostre terre est deserte: voz citez sont bruslées par feu. Les estrangers deuorent en vostre presence vostre region: & sera desolée, comme en la destruction des ennemys. Et la fille de Sion sera delaisée, comme vne maisonnette en la vigne, & comme la petite maisonnette au lieu des concombres, & comme la cité qui est gastée. Si le Seigneur des armées ne nous eut laissé semence, nous eussions esté comme Sodome, & serions semblables à Gomorrhe. Vous princes des Sodomien es- coutez la parolle du Seigneur, & vous peuples de Gomorrhe escoutez des oreilles la loy de nostre Dieu. Qu'ay ie affaire (dict le Seigneur) de la multitude de voz oblations? Je suis plein. Je n'ay pas demandé les sacrifices bruslez des moutons, ne la graisse des grasses bestes, ny le sang des veaux, des aigneaux, ne des boucz. Quand vous veniez en ma presence, qui a demandé telles choses de voz mains, pour marcher en mes atres? N'apportez plus oultre sacrifice en vain. L'encens m'est en abomination. Je ne souffriray plus vostre nouvelle lune, ne le sabbath, ne les autres festes. Voz congregations sont peruerfes. Mon ame hayt voz iours des Calendes, & voz solennitez: icelles me sont en charge, & ay eu peine en les soustenant. Et quand vous estendrez voz mains, ie destourneray mes yeux arriere de vous: & quand vous multiplierez l'oraison, ie ne vous exauceray point. Car voz mains sont pleines de sang. * Lavez vous, soiez netz, ostez le mal de voz pensées, arriere de mes yeux. Cessez de faire mal, apprenez à bien faire. Que- rez iugemét, aidez celuy qui est oppressé, faictes iugemét pour l'orphelin, defendez la vesue. Puis venez, & me reprenez, dict le Seigneur. Quand voz pechez seroient rouges comme l'escarlate, si seront ilz blanchis comme la neige. Et quand ilz seroient rouges comme le vermillon, si seront ilz blancz comme laine. Si vous voulez, & si vous m'escoutez, vous mangerez les biens de la terre. * Que si vous ne voulez, & si vous me prouoquez à courroux: le glaiue vous deuorera, car la bouche du Seigneur l'a dict. Comment est faicte paillard la cité fidele, pleine de iugement? Iustice habitoit en icelle, mais maintenant ce sont homicides. Ton argent est tourné en

B
C
Rom. 9. f.
Gen. 19. a
Ierem. 6. a
Amos. 5. f.
D
Soub. 17. a
E
1. Pier. 4. b
en

F en escume: ton vin est meslé d'eau. Tes princes sont des loyaux, & compagnons des larrons. Ilz ayment tous les dons, ilz ensuyuent les retributions. Ilz ne font pas de iugement pour l'orphelin: & la cause de la veuve, ne vient point vers eux. Pour ce dit le Seigneur le Dieu des armées, le fort d'Israël: Ha, ie me consoleray de mes aduersaires, & seray vengé de mes ennemis. Et ie retourneray ma main sus toy, & refondray au net ton escume, & osteray tout ton estain: Et restitueray tes iuges, come ilz ont esté parauant, & tes conseillers come ilz ont esté anciennement. **G** Après ce, seras appelée, cité du iuste, vil le fidele. Sion. sera rechatée par iugement, & la reduyront en iustice. Et brisera les peruers & les pecheurs ensemble: & ceux qui ont delaisié le Seigneur, seront consumés. Car ilz seront confus, par les ydoles auquelz ilz ont sacrifié. Et aurez honte des iardins, que vous auiez esleutz, quand vous ferez comme le chesne, iettant ses fueilles en bas, & comme le iardin sans eau. Et sera vostre force comme la flammeche de l'estoupe, & vostre œuvre comme l'estincelle. Et tous deux seront ensemble allumés, & n'y aura aucun qui les esteigne.

S. Toutes gens affluront à la montaigne de la maison du Seigneur. De Syon sortira vne loy & ne sera plus molestée de bataille. Mais la maison de Iacob pour ydololatrie, auarice & autres crimes sera deiectée. Les orgueilleux seront humiliés, & le seul Seigneur sera exalté. Chapitre .iij.

Michee. 24. **A** Parolle que Isaie filz d'Amos veit sus Iuda, & Ierusalem. Il aduendra, que aux derniers iours, sera la montaigne de la maison du Seigneur preparée, aux coupeaux des montaignes, & sera esleuée par dessus les petites montaignes. Et toutes gens accourront à elle: & beaucoup de peuples yront, & diront: Venez, & montons à la montaigne du Seigneur, & à la maison du Dieu de Iacob, & il nous enseignera ses voies, & cheminerons par ses sentiers: car la loy sortira de Syon, & la parolle du Seigneur sortira de Ierusalem. Et il iugera les gens, & reprendra plusieurs peuples. Ilz forgeront leurs espées en socz de charrue, & leurs lances en faux. **Michee. 4.b.** Vne gent n'esleuera plus l'espée contre l'autre gent, & ne seront plus exercitez à la bataille. **B** Vous, maison de Iacob, venez, & que nous cheminions en la lumiere du Seigneur. Car tu as ietté au loing ton peuple, la maison de Iacob, pour ce, qu'ilz se sont remplis comme iadis, & ont eu des deuins comme les Philistins, & se sont conioinctz aux enfans estrangers. La terre est remplie d'or, & d'argent: & n'y a point de fin en leurs thresors. Et leur terre est replie de cheualx: & leurs chariotz sont sans nombre. Leur terre est remplie d'ydoles. Ilz ont adoré l'œuvre de leurs mains, ce q' ilz ont fait. Et l'home s'est encliné, & s'est l'home abassé. Donc ne leur pardonne point. Entre en la pierre, & te cache en la terre souye, pour la presence de la crainte du

Seigneur, & pour la gloire de sa maiesté. **C** Les yeux de l'home qui est hault esleuez sont humiliés, & la haultesse des homes sera abaissée. Mais le Seigneur sera seul exalté en ce iour là: Car le iour du Seigneur des armées est sur tout orgueilleux & haultain, & sur tout arrogant lequel sera humilié, & sur tous les cedres du Liban haultz & esleuez, & sur tous les chesnes de Basan. Et sur toutes les haultes montaignes, & sur toutes les petites montaignes esleuées. Et sur toute haulte tour, & sur toute muraille garnie. Et sur toutes les nauires de Tharse, & sur tout ce qui est beau à veoir. Aussi sera abaissée la haultesse des homes, & la haulteur des homes sera humiliée. **D** Le Seigneur sera seul esleué en ce iour là: & les ydoles seront totalement brisées. Ilz entreront es cauernes des pierres, & es fosses soub la terre, pour la presence de la crainte du Seigneur, & pour la gloire de sa maiesté, quand il se leuera pour frapper la terre. En ce iour là, l'home iettera au loing ses ydoles d'argent, & ses simulachres d'or, qu'il auoit fait, pour adorer, à scauoir taulpes, & chauueforis. Et entrera es fentes de pierres, & es cauernes des roches, pour la presence de la crainte du Seigneur, & pour la gloire de sa maiesté, quand il sera leué pour frapper la terre. **Soub. 31.d** **Luc 23.** Deportez vous donc de l'home, duquel l'halaine est en ses narines, car cestuy est estimé haultain.

S. La dure affliction des Iuifz pour leurs pechez lesquels seront delaisiez. La domination des enfans & des effeminez. Il reprend l'orgueil des supieus. Et prédit q' l'orgueil & curieuse lasciuité des filles de Syon doit estre couuertie en opprobre ou honte. Chapitre .iij.

A Car voicy le dominateur, le Seigneur des armées, leq' osterà de Ierusalem, & de Iuda, le puissant & le fort, toute la force du pain, & toute la force de l'eau, le fort, & l'home combatant, le iuge, & le prophete, le deuin, & l'ancien: le cinquantenier, & celui qui est honorable de regard, le conseiller, & le sage entre les maistres des œuvres, & celui q' est prudent en la parolle mystiq'. Et ie donneray des enfans pour leurs princes, & les effeminez domineront sur eux. Et trebuchera le peuple, l'home contre l'home, & vn chascun contre son prochain. L'enfant s'esleuera contre l'ancien, & le non noble contre le noble. Car l'home prendra son frere, le domestique de son pere, disant: Tu as vn vestement, sois nostre prince, & ceste ruine soit soub tes mais. En ce iour là, il respodra disant: Je ne suis point medecin, & en ma maison n'y a ne pain ne vestement: ne me constituez point le prince du peuple. Car Ierusalem est trebuchée, & Iuda est cheute: pourtant leur langue, & leurs inuentions sont contre le Seigneur, pour prouoquer les yeux de sa maiesté. La recognoissance de leur face respodra contre eux: & ilz ont aussi publié leur peché, comme Sodome, & ne l'ont pas celé. **B** Malediction sur leurs ames: car les maux leur sont rendus. Dites au iuste, que il va bien, car il mangera

mangera le fruit de ses inventions. Malediction sur celuy qui est sans pitié, en mal: car la retribution de ses mains luy sera faicte. Leurs exacteurs ont despoillé mon peuple, & les femmes ont dominé sur eux. Mon peuple, ceux qui te disent bien heureux, iceux te deçoient, & dissipent la voye de tes pas. Le Seigneur est debout pour iuger, il est debout pour iuger les peuples. Le Seigneur viendra au iugement, avec les anciens de son peuple, & avec ses princes. Car vous avez mangé la vigne, & la rapine du pauvre, est en vostre maison. Pourquoi souillez vous mon peuple, & desfroissez la face des pauvres, dit le Seigneur des batailles? Et le Seigneur, dit: Pour autant que les filles de Syon se sont esleuées, & ont cheminé le col estendu, & alloient en faisant signes de l'oeil, & frapportoient les mains ensemble, & cheminoient saillant de leurs piedz, & marchoient par pas composez: Le Seigneur otera les cheveux du chef des filles de Syon, & le Seigneur descourra leurs perruques. En ce iour là, le Seigneur otera l'ornement des soulliers, & les crochez, les coliers, les afficqs, les brasselers, les coiffes, & les rubens lians les cheveux, les ornemens pendants aux bras, & les chaines du col, les pommes de senteurs, & les templetes, les anneaux, & les gemmes pendantes au front, les vestemens que l'on change, les petitz manteaulx, & les draps de linge, les aiguilles, & les miroirs, les chemises de lin, les templetes, & les couvre-chefz. Et au lieu de souf odeur, sera puanteur, & au lieu de ceinture, vn petit cordeau, & pour la chevelure crespellée, la teste pelée: & pour la bende de la poitrine la haire. Aussi tes homes les plus beaulx cherront par l'espée, & tes forts cherront en la bataille. Et les portes d'icelle se plaindront, & ploreront, & sera assise comme desolée en la terre.

S. Sept femmes desireront vn mary: La germination du Seigneur sera exaltée. Le residu des enfans d'Israël sauent, après auoyr nettoyé leurs soulliers: & seront en grande seureté & felicité.

Chapitre .iij.

ET en ce iour là, sept femmes prendront vn seul home, disant: Nous mangerons nostre pain, & nous courrons de noz vestemens: seulement que ton nom soit nomme sur nous, oste nostre opprobre. En ce iour là, sera le germe du Seigneur, en magnificence, & en gloire, & le fruit de la terre sera en sublimité, & exaltation sera à ceux qui auront esté sauuez d'Israël. Et aduendra, q̄ quiconque sera laissé en Sion, & le residu de Ierusalem, on l'appellera saintz, aussi quiconque est escriptz en la vie, en Ierusalem: quand le Seigneur lauera les ordures des filles de Syon, & lauera le sang de Ierusalem du milieu d'icelle, en esprit de iugement, & en esprit d'ardeur. Aussi le Seigneur creera sur tout lieu de la montaigne de Syon, & là ou il est inuocé, vne nuée par iour, & vne fumée & splendeur de feu flamboyant par nuict. Car la protection est par-

dessus toute gloire: Et y aura vn tabernacle pour l'ombre du iour à cause de la chaleur, & comme seureté & pour foy mucer, du tourbillon & de la pluye.

S. Il prophetize le iugement & abandonnement des Iuifs soubz la figure de la vigne, qui est donnée en rauissement. Et descript les pechez d'iceux. L'arice à assembler des possessions. L'yronnerie & contempnement de la science de Dieu. L'eslargissement d'enfer. L'humiliation des orgueilleux. L'exaltation de Dieu. Aussi la felicité des iustes. La malediction des pecheurs: de diuerses manieres est denoncée le signe qui doit estre esleu aux nations contre les Iuifs.

Chapitre .v.

E chanteray à mon amy, le cantique de mon cousin, pour sa vigne. Mon amy eut vne vigne, en la motaignette, au lieu d'huile. Et luy fit vne haye alenuiron: & esleut les pierres hors d'icelle, & la planta esleuée. Et il edifia vne tour au milieu d'icelle, & edifia vn pressoir en icelle, & attendit qu'elle fait des grappes, & elle fait des grappes sauuaiges. Maintenant donc vous habitans de Ierusalem, & vous homes de Iuda, iugez entre moy, & ma vigne. Quelle chose ay ie deu faire à ma vigne, que ie ne luy aye faicte? Est ce, que i'ay attendu quelle fait des grappes, & elle a faicte des grappes sauuaiges? Et maintenant ie vous monstreray quelle chose ie feray à ma vigne: i'osteray sa haye, & sera gastée. J'abatray sa muraille, & sera abandonnée à marcher sus, & la mettray comme deserte: Elle ne sera plus coupée, & ne sera plus fouye: & monteront ronces & espines: & comanderay aux nuées, quelles ne faicent plus cheoir la pluye sur elle. Car la vigne du Seigneur des armées, c'est la maison d'Israël, & les homes de Iuda sont son germe delectable. J'ay attendu qu'elle fait iugement, voicy iniquité: & qu'elle fait iustice, & voicy clameur. Malediction sur vous qui ioignez maison à maison, & adioustez vn champ à l'autre, jusques en la fin du lieu. Habitez vous seulz au milieu de la terre? Ces choses sont en mes oreilles ce dit le Seigneur des armées. Certes plusieurs maisons grades & belles ne serot desertes, & sans habitans. Car dix iournées de vignes, ne seront que vne petite bouteille: & trente muidz de terre a semer ne seront que trois muidz. Malediction sur vous qui vous leuez au matin pour suyuir yronnerie, & pour boire jusques au vespre, tant que soiez eschauffez du vin. La harpe, la vielle, le tambour, la fleute, & le vin, sont en voz cōuues: & ne regardez point l'œuvre du Seigneur, & ne considerez point les œuvres de ses mains. Pourtant est mon peuple mené prisonier, D pource qu'il na pas eu science, & ses nobles sont mortz de faim, & sa multitude est sachiee de soif. Pourtant a enfer eslargy son ame, & a ouvert sa guele sans mesure. Et ses fortz y descendront, & le peuple d'iceluy, & les souverains, & ses honorables. Et sera la persone abaissée, et l'home sera humilié, & les yeux des haultains seront deprimez. Et le Seigneur des armées sera exalté en iugement.

Iere. 2. d
Mat. 21. d

La vigne
du Seigneur
mour.

gement, & le Dieu saint, sera saintifié en iustice. Les aigneaux paisteront selon leur ordre, & les estrangers mangeront les desertz tournez en fertilité. Malediction sur vous qui tirez l'iniquité, par les cordeaux de vanité, & le peché comme le lyen du chariot. Qui dictes: Qu'il se haste, & que son œuure vienne bien tost, à fin que nous le voyons: & qu'il s'approche, & que le conseil du saint d'Israël vienne, & si le sçaurons. Malediction sur vous, qui dictes le mal estre bien, & le bien estre mal, q mettez tenebres pour lumiere, & lumiere pour tenebres: qui mettez chose amere pour chose douce, & chose douce pour chose amere. Malediction sur vous qui estes sages en voz yeux, & prudentz deuât vous mesmes. Malediction sur vous qui estes puiffantz à boire le vin, & fortz homes pour meller yurongnerie. Qui iustifiez le meschant pour dons, & ostez la iustice du iuste arriere de luy. Pour ce ainsy que la langue du feu deuore le chaulme, & la chaleur de la flamme le brusle: ainsy fera la racine d'iceux comme la flamme sèche, & leur germe montera comme la pouldre. Car ilz ont reietté la loy du Seigneur des batailles, & ont blasphemé la parolle du saint d'Israël. Pour tant s'est courroucée la fureur du Seigneur contre son peuple, & a estendu sa main sur luy, & l'a frappé. Les montaignes ont toutes esté troublées, & ont esté leurs corps morts, au milieu des rues comme la fiente. En toutes ces choses icy n'est pas retirée sa fureur, mais encores est sa main estendue. Il esleuera le signe es nations loingtains, & siflera à luy des fins de la terre: & voicy, celuy qui est legier, viendra hastiement. Il n'y a en luy ne de failant ne trouuillant: il ne sommeillera, ne dormira pas: & ne sera pas desliée la ceincture de ses reins, & la corroye de son soullier ne sera pas rompue. Ses flesches sont agues, & tous ses arcz sont tendus. Les ongles de ses cheualx sont comme le caillou, ses roués sont comme le bruit de la tempeste. Son rugissement est comme celuy du lyon, il bruyra comme les petis lions. Il fremira, & tiendra sa proye, & l'embrassera, & n'y aura aucun qui l'a deliure. Et bruyra en ce iour. là sur luy, comme le bruyt de la mer. Nous regarderons en la terre, & voicy les tenebres de tribulation, & la lumiere est deuenue tenebres, per son obscurité.

S. Isaie auoit uis la main de Dieu, se condeinte de ce qu'il s'est tenu: mais après que ses leures furent multipliées. Il se offre à prescher. Il est predict que le peuple doit estre auenglé iusques à la desolation des cites de Iudée. Et la consolation d'icelle qui auoit esté delaisée.

Chapitre .viij.

EN l'an, auquel mourut le roy Ozias, ie veis le Seigneur seant sur vn siege hault & esleue: & les choses qui estoient dessous luy, remplissoient le temple. Les Seraphins se tenoient sur iceluy: vn chacun d'eulx auoit six ailes. De deux couuroient sa face, & de deux couuroient



ses piedz, & de deux voloyent. Et crioient l'un à l'autre, & disoient: Saint, Saint, Saint est le Seigneur des armées: toute la terre est pleine de sa gloire. Et les posteaux par dessus les charnières furent esmeutz, pour la voix de celuy qui cryoit, & la maison fut remplie de fumée. Et ie dis: Malheur sur moy, pour ce que ie me suis teu, car ie suis vn home souillé des leurs, & demeure au milieu du peuple q a les leures souillées, & ay veu de mes yeux, le Roy, le Seigneur des armées. Et l'un des Seraphins vola vers moy, & en sa main estoit vn charbon ardent, qu'il auoit prins de l'autel avec des tenailles. Et toucha ma bouche, & dict: Voicy j'ay touché tes leures de cecy, & ton iniquité sera ostée, & ton peché sera nettoyé. Et ouys la voix du Seigneur, disant: Lequel enuoieray ie? & lequel yra pour nous? Et ie dy: Me voicy, enuoie moy. Et il dit: Va, & diras à ce peuple icy: Vous qui oyez, escoutez, & n'entendez point: voyez la vision, & ne la cognoissez point. Aueuglis le cœur de ce peuple icy, & estoupe ses aureilles, & ferme ses yeux: à fin qu'il ne voye de ses yeux, & qu'il n'oye de ses aureilles, & qu'il n'entende de son cœur, & qu'il ne se conuertisse, & que ie ne le guerisse. Et ie dis: Iusques à quand Seigneur? Et il dit: Iusques à ce que les citez soient desolées, sans habitant, & la maison sans home: & que la terre soit laissée deserte: & le Seigneur sera elloigner les homes. Puis sera multipliée celle qui auoit esté delaisée au milieu de la terre. Et sera encores dismée, & se retournera, & sera monstrée comme le tillot, & comme le chesne qui eslargit ses branches. Ce qui se tiendra en icelle, sera sainte semence.

S. Quand Ierusalem estoit assiégé de des Syriens & d'Israël. Isaie propheta, qu'il se pouroyent prouoier, & donne signe de deliurance à l'infidèle Achaz, que la vierge enfanteroyt vn filz duquel le nom seroyt Emmanuel. Et predict l'abandonnement d'Israël, & la trespasseuse affliction & folie de Iudée.

Chapitre .viij.

ET aduint aux iours d'Achaz filz de Ioathan, filz d'Ozias, roy de Iuda, que Rasin roy de Sytie, & Phacée filz de Romelias, roy d'Israël, monterent en Ierusalem pour batailler contre elle, & ne la peurent vaincre. Et noucerent à la maison de Dauid, disant: Syrie s'est

Prou. 3. a
Rom. 12. dNom. 17. e
F

Soab. 9. c

G

Mat. 23. b
Mar. 4. b
Luc. 8. b
Act. 28. f
Rom. 11. b
Icha. 13. f

D

Vision
d'Isaie.A.
Apec. 4. cA
4. Rois.
16. a.

Achaz.

Isaie.

s'est reposée sur Ephraïm, & son cœur, & le cœur de son peuple fut esmeu: ainsi que sont meutz les bois des forestz, pour la venue du vét. Lors le Seigneur dit à Isaie: Va, au deuant d'Achaz, toy, & Isab ton filz qui est delaisé, vers la fin du conduit de l'eau, de la piscine superieure, en la voye du champ du foulon, & luy diras: Regarde que tu te tais. Ne crains point, & que ton cœur ne s'espouente, pour les deux queues de ces tisons fumantz, pour l'yre de la fureur de Rafin & du roy de Syrie, & du filz de Romelias: de ce que Syrie a prins conseil en mal contre toy avec Ephraïm, & le filz de Romelias, disant: Montons vers Iudée, & la resueillons, & la retirons à nous, & mettons pour roy au milieu d'elle, le filz de Tabéel. Le Seignr Dieu dit telles choses: Ce n'aura point de stabilité, & ce ne se fera pas. Mesme le chef de Syrie sera Damas, & le chef de Damas, Rafin. Et encores soixante, & cinq ans, Ephraïm cessera d'estre vn peuple: & le chef d'Ephraïm sera Samarie, & le chef de Samarie, sera le filz de Romelias. Si vous ne croiez point, vous ne demourerez point fermes.

Et le Seigneur de rechef parla à Achaz, disant: Demande signe pour toy, de ton Seigneur Dieu au profond d'enfer, ou en hault par dessus. Et Achaz dit: Je n'en demanderay point, & ne tenteray pas le Seigneur. Lors il dit: Escoutez donc maison de David: Vous semble il peu de chose de facher les homes, si vous n'estes moleste aussi à mon Dieu? Pource vous donnera le Seignr vn signe. Voicy, vne vierge cœuera & enfantera vn filz, & sera appellé son nom Emmanuel. Il mangera burre & miel, à fin qu'il sache re prouuer le mal, & eslire le bien. * Car auât q' l'enfant sache reprouer le mal, & eslire le bien, la terre que tu as en detestation, sera delaisée de la presence de ses deux Roys. Le Seigneur sera venir sur toy, & sur ton peuple, & sur la maison de ton pere, des iours, qui ne sont pas venus, depuis les iours de la separation d'Ephraïm & de Iuda, avec le roy des Assyriens. Et sera que en ce iour là, le Seigneur siflera après la mouche, qui est en la fin des fleues d'Egypte, & après la mouche à miel, qui est en la terre d'Assur: & ils viendront, & reposeront tous, es torrentz des vallées, & es cauernes des pierres, & en tous buissons, & en tous les pertuis. En ce iour là, le Seigneur rasera du rasoir loé, sur ceux qui sont oultre le fleue, sur le roy des Assyriens, la teste & les poilz des piedz, & toute la barbe. Et aduendra en ce iour là, que l'home nourrira vne vache, & deux bœbis, & pour l'abondance du lait, il mangera du burre. Car tout home, qui sera delaisé au milieu de la terre, mangera burre & lait. Et sera que en ce iour là, tout lieu là ou auront esté mille vignes, vaillant mille deniers d'argét, deviendront espines & ronces. On y entrera avec les fleches & l'arc. Car en toute la terre seront ronces

& espines. Et toutes les montaignes qui seront essartées au sarchet, là ne viendra pas la terreur des espines, & des ronces, mais sera pasture pour le bœuf, & lieu pour estre marché des troupeaux

S. Il est fait commandement à Isaie d'escrire le nom de l'enfant que doit naistre. Il predict q' les Roys d'Israël & de Syrie doibuent estre destruytz, & l'affliction de Iudée, & la future deliurance de Dieu, combien que plusieurs de Iuda doibent tomber. Il comanda luy le tesmoingage, & signer la loy, adiustant quez maulx sont apparens à ceux qui laissent la loy.

Chapitre .viiij.

ET le Seigneur me dit: Prends pour toy vn grand liure, & escriptz en iceluy d'une grafte d'home: despouile legerement, desrobe, pille bien tost. Lors prins avec moy des fideles tesmoingz, à sçauoir Vrie prestre, & Zacharie filz de Barachias. Et m'approchay de la Prophetesse, laquelle conceut & enfanta vn filz. Et le Seigneur me dit: Appelle son nom, haste toy, desrobe les despouilles, haste toy de piller. Car auant que l'enfant sache appeller son pere, & sa mere, la force de Damas sera ostée, & les despouilles de Samarie, en la presence du roy des Assyriens. Et le Seigneur de rechef parla à moy, disant: Pource que ce peuple icy, a reietté les eaues de Siloé lesquelles vont en siléce, & à mieulx aimé Rafin, & le filz de Romelias: pour ceste cause, voicy le Seigneur sera venir sur eux les eaues du fleue, fortes & grâdes, a sçauoir le roy des Assyriens, & toute sa gloire. Et il montera sur tous ses ruyseaux, & coulera par dessus toutes ses riués, & débordera tout au trauers de Iuda, & passera oultre tant qu'il attendra iusques au col. Et l'extention de ses ailes empliera la largeur de ta terre, ô Emmanuel. Vous peuples assemblez vous, & vous serez vaincus: & escoutez, vous toutes terres loingtaines. Renforcez vous, & si serez vaincues, ceignez vous, & si serez vaincues: prenez conseil, & il sera defaict: dites la parole, & elle ne sera pas faite, pource que le Seigneur est avec nous. Car le Seigneur me dict telles choses, cōme en main forte, il m'a enseigné de non aller en la voye de ce peuple icy, disant: Ne dites point qu'il ya coniuuration. Car tout ce que ce peuple icy dict, c'est coniuuration: & n'ayez paour de leur crainte, & ne vous esbahissez point. Sanctifiez le Seigneur des armes, & que iceluy soit vostre crainte, & vostre terreur: Et il vous sera en sanctification, mais il sera comme pierre d'empeschement, & comme pierre de scandale, & comme vn laqz aux deux maisons d'Israël, & en ruyne aux habitans de Ierusalem. Et plusieurs d'iceux y chopperont, & cherroût, & seront froissés, & seront enlangez, & seront prins. Lie le tesmoingage, signe la joy en mes disciples: Et l'attendray le Seignr lequel me ce sa face de la maison de Iacob, & l'attendray. Me voicy, moy, & mes enfans, que le Seigneur m'a donné pour signe, & pour chose merueilleuse en Israël, par le Seigneur des batailles, lequel habite

Mat. 1. d
Luc. 1. c

D
4. rois. 19

Luc. 1. d
Rom. 1. c
1. Pet. 1. d

1. Pet. 1. d

D

habite en la montaigne de Syon. Et quand il vous diront, demandez aux sorciers, & aux de- uins, qui iasent par leurs enchantemens: peuple ne demandera il pas à son Dieu vision? Demâ- ra il aux mortz pour les viuâs? Plus tost à la loy, & au tesmoignage. Que s'ilz ne parlât selon ce- ste parolle, la lumiere matutinal ne leur sera pas donnée. Et il passera par icelle, & tombera, & aura fain: & quâd il aura fain, il se courrouce- ra, & maudira son Roy, & son Dieu. Et regar- dera en hault, puis regardera en la terre, & voi- cy tribulation & tenebres, dissolution & an- goisse, & obscurité qui le poursuit, & ne se pour- ra tirer arriere de son angoisse.

S. La prophetie de la natiuité de Iesus Christ, & de la multi- plicatiō de son empire, de la deliurée de Iudée des roys d'Israël & de Syrie: desquelz royaumes (principalemēt du regne d'Israël ne voulant retourner à Dieu). Il predict les occisions & dissen- sions intestines. Chapitre .ix.

A V premier temps fut allegée la terre de Zabulon, & la terre de Nephthali, & au dernier a esté aggravée la voye de la mer, Mat. 4. e outre le Iordain de Galilée des Gentilz. Le peu- ple qui habitoit en tenebres, a veu grande lumie- re: la lumiere est venu à ceux qui habitoient en la region de l'vmbre de mort. Tu as multiplié la gent, & n'as point magnifié la lieffe. Il se resiouy- ront deuant toy, ain sy que ceux qui se resiouy- sent en la moisson, ain sy que s'esiouyissent les vi- ctorieux; après auoir prins leur pillage, quand ilz diuisent les despouilles. Car tu as surmonté le iong de son fardeau, & la verge de son espaule, & le sceptre de son exacteur, comme au iour de Iud. 7. f. Madian. Car tout pillage violent, avec tumulte, & le vestement meslé de sang sera brullé, & viande du feu. Car le petit enfant nous est nay, Ichi. 3. b & le filz nous est donné, & sa domination est mi- se sur son espaule, & sera son nom appellé admi- rable, cōseiller, Dieu, fort, pere du siecle à venir, le prince des paix. Son empire sera augmenté, & sa paix n'aura point de fin. Il sera assis sur le sie- ge de Dauid, & sur son royaume, pour le confer- mer, & renforcer en iugement, & en iustice, de- puis maintenant iusques à tousiours. Le zeile du Eccl. 39. b Seigneur des barailles fera cellà. Le Seigneur a enuoié la parolle en Iacob, & est cheuē en Israël. Et tout le peuple d'Ephraim, & les habitans en Samarie le sçauront, lequelz disent en orgueil, & en grandeur de cœur: Les briquez sont tum- bées, mais nous l'edifierons de pierres quarrées: ilz ont coupé les mouriers frantzoyz, mais nous les changerons en Cedres. Et le Seigneur fera Isa. 1. f. estourer les ennemys de Rafin sur luy, & confon- dra ses ennemys, Syrie vers Orient, & les Philis- thiens d'Occident: & deuoreront Israël à pleine bouche. En toutes ces choses icy n'est pas retirée sa fureur, mais encores est sa main estendue: au- sy n'est pas le peuple recourné vers celui qui le frap- poit, & n'ont pas requerru le Seigneur de ba- tailles. Et le Seigneur tout en vn iour deuyra

d'Israël la teste, & la queuen, le baissant & reti- rant. Cestuy qui est ancien, & honorable, c'est la teste: & le prophete enseignant menfonges, c'est la queuē. Et ceux qui beatifient ce peuple icy, en le seduyfant, seront confondus avec ceux qui sont beatifiez. Pour ce ne se resiouyra pas le Seigneur sur ses adolescens, & n'aura pas de pi- tie de ses orphelins, ne des vesues. Car vn chaf- cun est hypocryte & mauuais, & toute bouche a follement parlé. En toutes ces choses icy n'est D pas retirée sa fureur, mais encoires est sa main estendue. Car l'infidelité est allumée comme le feu, elle destruyra les ronces & les espines: Et s'allumera en l'espaisseur de la forest, & s'enue- loppera par l'esleuement de la fumée. La terre a esté troublée, pour l'yre du Seigir des batailles, & sera le peuple, cōme la viande du feu. L'home ne pardonnera pas à son frere: & se declinera à la dextre, & aura fain: Et il mangera à la sene- stre, & ne sera pas rassasié. Vn chascun mangera la chair de son bras. Manasses Ephraim, & Ephraim Manasses, & iceux ensemble contre Iu- da. En toutes ces choses icy n'est pas retirée sa fu- Sns. f. & 10. a reur, mais encores est sa main estendue.

S. Malediction sur ceux qui constituent loix iniques pour l'oppression des pauures & vesues. Il predict que le roy d'Assur sera humilié pour son orgueil & anogence de cœur. Il con- sole Israël qu'il ne craigne Assur predictant que le residu d'ice- luy se conuertira à Dieu.

Chapitre .x.

Malediction sur ceux qui constituent les A loix iniques, & en escripuant, ont escript iniustice: à fin qu'ilz opprimassent en iu- gemēt les pauures, & qu'ilz enforçassent la cau- se des humbles de mon peuple: à fin que les ves- ues fussent leur proye, & qu'ilz pillassent les or- phelins. Quelle chose ferez vous au iour de la vi- sitation, & de la calamité venât de loing? A qui recourrez vous pour auoir ayde, & ou laisserez vous vostre gloire, que vous ne soiez humiliez B souz le lien, & q'vous ne chiez avec les occis? En toutes ces choses icy n'est pas retirée sa fu- reur, mais encores est sa main estendue. Maledi- cion sur Assur la verge de ma fureur, iceluy au- sy est mon baston. Mon indignation est en leurs mains. Penuoiray à la gent faulse: & luy mande- ray contre le peuple de ma fureur, qu'il oste la despouille, & qu'il pille la proye, & qu'il le met- te pour estre foulé, cōme la bouē des rues. Mais iceluy ne l'estimera pas ain sy, & son cœur ne le pensera pas ain sy: mais fera son cœur pour de- struyre ausy iusques à la mort de beaucoup de gents. Car il dira: Mes princes, ne sont ilz point ausy rois? N'est il pas ain sy que Car- chamis: N'est il pas ain sy que Arphad? Samarie n'est elle pas ain sy? N'est il pas ain sy que Damas? Ain sy que ma main a destruyt les royaumes de l'ydole, ain sy a elle fait les simulachres de Ierusalem & de Samarie. Ne C feray le pas ain sy à Ierusalem, & à ses simula- chres, cōme iay fait à Samarie & à ses ydoles? Et

Isaie.

Et aduendra, que alors que le Seigneur aura accompli toutes ses œuvres en la montaigne de Sion, & en Ierusalem, ie visiteray sur le fruit de la grandeur de cœur du roy de Assur, & sur la gloire de la haultesse de ses yeux. Car il a dict: Je l'ay fait par la force de ma main, & l'ay entendu par ma sapience. Et i'ay osté les termes des peuples, & ay pillé leurs princes, & ay tiré hors comme puissant, ceux qui residuoient en sublimité. Aussi ma main a trouué comme vn nid la force des peuples: & ainsi que l'on recueille les ouefz qui sont laissez, ainsi ay ie assemblé toute la terre: & n'y a aucun qui ait remeué vne plume, ne qui ouurit la bouche, ou qui grondast. La coignée se glorifiera elle contre celuy qui en coupe? ou la fye, se glorifiera elle contre celuy qui la tire? Ainsi comme si la verge s'esleuoit cōtre celuy qui l'esleue, & que le baston s'esleuat, lequel certainement n'est que bois. Pource, le Seigneur dominateur des armées fera ses gras deuenir maigres: & sa gloire allumée par dessus, ardera comme la chose bruslée par le feu. Et la lumiere d'Israël sera au feu, & son saint sera en la flamme: & son espine sera allumée, & deuorée, & les rōces tout en vn iour: & la gloire de sa forest, & de son Carmel sera cōsommée tant l'ame cōme la chair. Et sera fugitif par terreur: & les restes du boys de sa forest seront faciles à nombrer à cause du petit nombre, & vn enfant les escripra. Et aduendra en ce iour là: que le residu d'Israël & ceux qui s'en seront suys de la maison de Iacob, ne s'appuyront pas derechef sur celuy qui les frappe, mais s'appuiera sur le Seignr, le saint d'Israël, en verité. La reste sera conuertye, la reste, dis ie, de Iacob, au Dieu fort. Car, ô Israël, quand ton peuple auroit esté comme le sablon de la mer, si sera la reste d'iceluy cōuertye, la cōsummation abregée, sera abondamment venir la justice. Car le Seigneur le Dieu des batailles fera confusion, & abbreuiation au milieu de toute la terre. Pource telles choses dit le Seigneur le Dieu des batailles: Mon peuple, qui habite en Sion, ne crains point Assur. Il te frappera de la verge, & leuera son baston sur toy, en la voye d'Egypte. Mais encores vne espace de temps, & vn petit, mon indignation sera cōsommée & ma fureur sera sur leur peché. Et le Seigneur des armées suscitera sur luy vne flagellation, selon la playe de Madian, en la pierre d'Orab, & selon sa verge sur la mer: & l'esleuera en la voye d'Egypte. Et sera en ce iour là, que son fardeau sera osté de son espalle, & son ioug de ton col, & le ioug se pourra, par la presence de Phuyle. Il viendra en Aiaz, il passera en Magrō: & en Machmas laissera ses vaisseaux, & vous passerez legierement: Gabaa est nostre siege, & ma a eu crainte, Gabaa de Saul est fuy. Fille de Gallim esleue ta voix. Laissa escoute, pauvre Anathoth. Medemena s'est escartée: vous qui ha-

bitez en Gabin soiez confortez. Encores est il iour pour s'arrester en Nobé. Il esleuera sa main sur la montaigne de la fille de Sion, & sur la petite montaigne de Ierusalem. Voicy, le Seigneur, dominateur des batailles, rompra la bouteille par terreur: & ceux qui sont de haulte stature seront coupeez, & les haultains serōt humiliez. Et les espesseurs du forest, seront subuerties par le fer: & le Liban cherra avec les haultains lieux.

S. La prophetie de la natiuité de Iesu Christ, du ingemēt, de son exaltation, de la cōuersion des peuples & gentils à Iesus Christ, & de la gloire de son sepulchre. Item de la cōuersion d'Israël, du residu d'Israël, & de la foy des gentils.

Chapitre .xj. *

Lors sortira vne verge de la racine de Iessé, & la fleur montera de sa racine: Et reposera sur icelle l'esprit du Seigneur, l'esprit de sapience & d'entendement, l'esprit de conseil, & de force, l'esprit de science & de pitié, & l'esprit de la crainte du Seigneur la remplira. Et ne iugera pas selon la veuē des yeux, & ne prendra pas selon l'ouye des oreilles: mais iugera les paoures en iustice, & reprendra en equité, pour les debonnaires de la terre. Et frappera la terre par la verge de sa bouche, & occira celuy qui est sans pitié par l'esprit de serleures. Et iustice sera la ceinture de ses hanches, & foy la ceinture de ses reins. * Le loup habitera avec l'aigneau: & le pard couchera avec le cheureau. Le veau & le lion, & la brebis demoureront ensemble, & vn petit enfant les conduyra. Le veau, & l'ours paistront: leurs petis reposeront ensemble: & le lion mangera les pailles comme le boeuf. Et l'enfant a la mammelle s'esbatra sur les pertuitz de l'aspic: & celuy qui est retiré de la mammelle, mettra sa main en la cauerne du Basilic. Ilz ne nuyront pas, & n'occiront persone en toute sainte montaigne: car la terre est remplie de la science du Seigneur, cōme l'eaue de la mer qui est la couure. En ce iour là, les gentils requerrōt celuy q est esleué pour le signe des peuples, q est la racine de Iessé, & son sepulchre sera glorieux. Et sera en ce iour là: que le Seigneur adionstera secondement sa main pour posseder le residu de son peuple, lequel sera delaisé des Assyriens, & d'Egypte, & de Phéthros, & d'Ethiopie, & d'Assur, & de Sēaar, & d'Emath, & des Isles de la mer. Et il esleuera le signe es nations, & assemblera les fugitifs d'Israël, & recueillera ceux qui sont espars de Iuda, des quatre coingz de la terre: Lezele d'Ephraim sera osté, & les ennemis de Iuda periront. Ephraim n'aura plus enuys contre Iuda, & Iuda ne bataillera plus cōtre Ephraim. Et ilz voleront sur les espalles des Philistins par la mer, ilz desroberōt ensemble les filz d'Orient, Idumée, & Moab, seront soumis soub leurs mains, & les filz d'Ammon seront obediens. Aussi le Seigneur desolera la mer de la mer d'Egypte, & leuera sa main sur elle, par la force de son esprit: & la frappera

4 Rois. 19 8.

Soub. 37. 8.

D

E

Rom. 9 f

Soub. 18 f

108-7-8

G

A

T. 10

B

C

D

pera le diuisant en sept ruyssaux, tellement que ceux qui sont chauffez le passeront. Et sera la voye au residu de mon peuple, qui sera laissé par les Assyriens: ainsy qu'il fut à Israël en ce iour, quand il monta de la terre d'Egypte.

Exo. 14. B

S. Le cantique de louenge & action de graces pour la deliurance & benefices de Iesus Christ saluateur.

Chapitre .xij.

A ET diras en ce iour là. Seigneur ie te confesseray, combien que tu aye esté courroucé contre moy: ta fureur est conuertie, & m'as consolé.

Exo. 15. a. psal. 117. c.

Voicy, Dieu est mon sauueur, j'auray confiance, & ne craindray pas. Car le Seignr est ma force, & ma louenge, & a esté mon salut.

Vous puyferez des eaues en ioye, des fontaines du sauueur.

B psal. 104. 1. Paral. 16. b.

Et direz en ce iour là, confessez le Seigneur, & inuoquez son nom: Faites cognoistre es peuples ses oeures: il vous souuienne que son nom est haultain.

Chantez au Seigneur, car il a fait magnifiquement: annoncez ce en toute la terre.

Habitation de Sion, resiouys toy, & donne louenge: car le grand saint d'Israël, est au milieu de toy. *

S. La grande & tres cruelle destruction de Babylone par les Medes. Chapitre .xiiij.

A LA charge de Babylone, que Isaie filz d'Amos voit. Leuez le signe sur la montaigne tenebreuse, & esleuez la voix, leuez la main, & les Ducz entrerót es portes. J'ay mandé à mes saintifiez, & ay appelle mes fortz en mon ire, eux resiouyssans en ma gloire. La voix de la multitude est es montaignes, comme de peuple en grand nombre: la voix du son des royz est comme des gentz assemblez. Le Seigneur des armées a commandé à la gendarmerie de la bataille, qui viennent de la terre longtaine, du coupeau du ciel: tant le Seigneur que les vaisseaux de sa fureur, pour destruyre toute la terre. Criez, car le iour du Seigneur est prochain: il viendra du Seigneur comme destruction. Pource toutes mains seront debilitées, & tout coeur de l'home sera mortifié, & froissé. Destresses & douleurs les saisiront, & auront douleur comme celle qui enfante. Vn chascun s'esbahira vers son prochain, leurs visages seront comme faces brulées. Voicy le iour du Seigneur viendra, cruel, & plein d'indignation, & d'ire, & de fureur, pour mettre la terre en desert, & pour extirper hors d'icelle ses pecheurs: car les estoilles du ciel, & leur splendeur, ne respandront point leur lumiere. Le soleil s'obscurcyra quád il se leuera, & la lune ne respandira pas par sa lumiere. Ie visiteray les maux du monde, & contre ceux qui sont sans pitié, ie visiteray leur iniquité: Ie seray cesser l'orgueil des infideles, & humilieray l'arrogance des fortz. L'home sera plus precieux

Nah. 2. c.

B

Eze. 32. b.

Isa. 3. c.

Mat. 24. c.

Mar. 13. c.

Luce. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

Luc. 21. c.

que l'or, & l'home sera plus precieux que la masse de pur or. D'auantage, ie troubleray le ciel: & la terre se mouuera de son lieu, pour l'indignation du Seigneur des batailles, & pour le iour de l'yre de sa fureur. Et fuyra comme le dain, & comme la brebis, & n'y aura aucun qui le rassemble. Vn chascun retournera à son peuple, & vn chascun fuyra à sa terre. Quiconque sera trouué, sera occis: & quiconque y suruendra, il cherra par l'espée. Leurs enfans seront occis deuant leurs yeux: & leurs maisons seront pillées, & leus femmes violées. Voicy, ie susciteray sur eux, les Mediens, lesquelz ne demanderont point d'argent, & qui ne desireront pas auoir l'or, mais occiront les petits enfans de fleches, & n'auront pas pitié d'eulx qui alaiçent, & leur œil n'espargnera pas les enfans. Et ceste Babylone cité glorieuse entre les royaumes, noble en l'orgueil des Chaldéens: sera comme Sodome & Gomorrhe, que le Seigneur a subuerties. Elle ne sera plus habitée à iamais, & ne sera plus fondée de generation en generations. Et l'Arabien ne mettra plus illec ses têtes, & les pasteurs ne reposeront plus là: Mais illec reposeront les bestes, & leurs maisons seront remplies de dragons. Et habiteront illec les Austruches: & les luittons saulteront là: & illec respōderont les chatz huans en leurs maisons, & les seraines seront aux temples de volupté.

psal. 136. b

Gen. 19. c

S. La prophetie de la consolation des Iuifs, & deliurance de la captiuité de Babylone, & la destruction des Babyloniens, desquelz sont exprimées le grand orgueil l'ampitude de domination, & cruauté, avec la position des Philistins & autres qui se font resiouys pour la calamité des Iuifs.

Chapitre .xiiij.

IL est prés, que son temps vienne, & ses iours ne seront plus esloignez. Car le Seigneur aura pitié de Iacob, & en eslira encore, d'Israël, & l'es fera reposer sur leur terre. L'estranger s'adiendra avec eux, & s'accompagnera à la maison de Iacob. Et les peuples les prendront, & les ameneront en leur lieu. Et la maison d'Israël les possedera sur la terre du Seigneur comme seruiteurs, & seruantz, aussy prendront ceux qui les auoyent prins, & rendront subiectz leurs exacteurs. Et en ce iour là, quand Dieu te donnera repos de ton labeur, & de ta vexation, & de ta dure seruitude, de laquelle parauant as serui: tu prendras ceste parabole, contre le roy de Babylone, & diras: Comment est cessé l'exacteur, & est cessé le tribut? Le Seigneur a froissé le baston de ceux qui sont sans pitié, la verge de ceux qui dominoient, & appāt les peuples par indignation, par un mal incurable, assubiectant les gens par force, & les persecutant cruellement. ~~Le Seigneur~~ ~~est~~ ~~reposee~~, & s'est appaisée, elle est resiouye, & tres allie: aussy les sapins se sont resiouys sur toy, & les cedres du Liban. Depuis q tu es endormy, persone n'est monté pour nous couper. Enfer soub toy s'est troublé, pour la ré-

contre

B b b

Moab.

Isaic.

côte de ton aduenemēt il ta fuscité des geantz. Tous les princes de la terre se sont leuez de leurs sieges, & tous les princes des nations. Ilz respondront tous, & te diront. Tu es aussy nauré cōme nous, tu es fait semblable à nous. Ton orgueil est tiré aux enfers, tō corps mort est cheut. Soubtoy sera esparse la tigne, & les vers serōt ta couuerture. Toy lucifer, qui au matin te leuois, comment es tu cheut du ciel? Toy qui nauois les gentz, tu es tumbé en la terre? qui disois en ton cœur, ie monteray au ciel, i'esseueray mon siege par dessus les estoilles de Dieu, ie seray assis en la montaigne du testament, es costez d'Aquilon. Ie monteray par dessus la haulteur des nuées, ie seray semblable au souuerain. Mais toutesfois tu seras tiré iusques en enfer, au profond du lac. Ceux qui te voirront, se tourneront vers toy, & te regarderont. N'est ce pas cest home icy, qui troublait la terre, leq̄l a oppressé les royaumes: & a mis le mode cōme deserte, & a destruit les citez, & n'a pas ouuret aux prisoniers d'icelles la prison? Tous les royz de toutes gentz sont en dormys en gloire, vn chascun en sa maison. Mais tu es ietté arrier de ton sepulchre cōme la plante inutile, fouillé, & enuélépé avec ceux qui sont occis par l'espée, & sont descédus au fond du lac cōme la charoigne pourrye. Tu n'aura point de compaignie, & ne seras point avec eux en sepulture. Car tu as destruit ta terre, tu as occis ton peuple. La semence des tresmauuais ne sera pas nommée eternellemēt. Preparez ses filz pour les mettre à mort en l'iniq̄té de leurs peres. Ilz ne s'esseuerōt pas, & n'auront pas la terre en heritaige, & ne remplirōt pas la face des citez du mode. Et ie m'esseueray sur eux, dict le Seigneur des batailles: & destruiray le nom de Babylone, & la reste, & le germe, & la lignée: dict le Seign̄r. Et la mettray en la possessiō de l'herisson, & en maretz de eaues, & la balieray d'un balay, la froissant, dict le Seign̄r des armées. Le Seigneur des armées a iuré, disant: Certainemēt il sera ainsi cōme ie l'ay determiné, & ainsi aduendra cōme ie l'ay traité en ma pensée: que ie froisseray l'Assyrien en ma terre, & l'oppresseray en mes montaignes, & sera osté son ioug d'iceux, & son fardeau sera osté de leurs espaules. C'est le conseil, que j'ay pensé sur toute la terre, & icelle est la main estendue sur toutes les gentz. Car le Seign̄r des armées l'a decreté: & qui le pourra dissiper? Sa main est estendue, & qui la destournera? En l'an que le roy Achaz mourrut, ceste charge fut faite. Toy, toute la Philistée, ne te resiouys point pource q̄ la verge de ce qui te frappoit est brisée. Car de la racine de la cōmune sortira vn Basile: & sa semence sera deōr. Et les premiers naz̄s des paoures seront roys, & les paoures roposeront en confiance. Ie seray mourir de sa racine, & occiray ceux qui te seront demourez. Toy porte, v̄le: toy cité crye:

toute la Philistée est iettée en bas. Car la fumée viendra d'Aquilon, & n'y a aucun qui puisse eschapper sa multitude. Et quelle chose sera respondue aux messagiers de la gent? Pource que le Seigneur a fondé Sion, aussy les paoures de son peuple auront esperance en elle.

S. Icy est prononcée la ruyne de Moab. La compassion du Prophete enuers Moab.

Chapitre .xv.

LA charge de Moab. Moab s'est teust, pour ce que de nuict a esté gastée. Ar-Moab, pour ce que de nuict a esté gastée la muraille de Moab, elle s'est teust. La maison, & Dibon sont montez aux haultz lieux pour plorer: Moab vrlera sur Nabo & sur Medaba: En tous ses chefs sera chaulueté, & toute barbe sera rasée. En leurs quarfours sont ceinctz d'un sac: sur leurs toictz, & en leurs rues, tout vrlément est descendu en pleur. Hesebon, & Elealé cryeront, leur voix a esté ouye, iusques en Iasa. Sur ceste chose les gensdarmes de Moab vrleront: son ame vrlera à soy. Mon cœur cryera à Moab, ses verroux sont iusques en Segor, la genisse de trois ans. Car elle montera par l'ascendant de Luith en plorant, & esseueront le cry de contrition en la voye d'Oronaim, car les eaues de Nemrim seront desertes, pource que l'herbe est seichée, & le germe est failly, toute la verdure est perdue. Selon la grandeur de l'œuvre, aussy est leur visitation. Ilz les meneront au torrent des faulx: car le cry ira à l'enuiron du terme de Moab. Son vrlément yra iusques à Gallim, & son cry iusques au puitz de Elim: Car les eaues de Dibon sont remplies de sang. Car ie mettray sur Dibon des additions: à scauoir le lion, à ceux qui seront fuyz de Moab, & au reste de la terre.

S. Il pry que l'aigneau (c'est Iesus Christ) soyt enuoyé de la pierre du desert Moab sera humilié pour son orgueil, laissant peu de gens en ielny.

Chapitre .xvj.

O Seign̄r, enuoie l'aigneau, dominateur de la terre, de la pierre du desert, à la montaigne de la fille de Sion. Et sera comme l'oiseau fuyant, & comme les petis oyseaux volans hors de leur nid, ainsi seront les filles de Moab, en passant oultre Arnon. Prends conseil, & constrains le conseil: metz ton vmbre au midy, comme la nuict. Muce ceux qui fuyent, & ne trahis point ceux qui sont vagans. Mes fugitifs habiteront vers toy: Moab, sois leur cachette, devant la face de celui qui les destruit: Car la poudre est finée, le miserable est consumé, celui qui oppressoit la terre, defailly. Et le siege sera préparé en misericorde, & sera assis sur cestuy en verité, au tabernacle de David, iugeant & querant iugement, & rondant le pieu emēt ce qui est iuste. Nous auōs ouy l'orgueil de Moab, il est fort orgueilleux. Son orgueil & son arrogance, & son indignatiō, est plus grande q̄ la force

Ier. 47.8
Eze. 7.6

Ier. 48.44
ce

ce. Pourtant vrlera Moab sur Moab, vn chascun vrlera. Dites leur playes, à ceux qui se refiouyfont sur les murailles de la brique cuicte: car les faubourgs d'Hesebon sont defertz. Et les Seigneurs des Gentilz ont couppe la vigne de Sabama, les iectôs d'icellesilz sont venuz iusques à Iazer, ilz ont esté errans au desert, les bourgeons d'icelle sont delaissez, ilz sont passé la mer: Sur ce ie ploreray sur le pleur de Iazer, la vigne de Sabana. Et Hesebon, & Elealé, ie t'en yureray de ma larme: car la voix de ceux q marchent, vient subitemet sur ta vengeance, & sur ta moisson. Et la iyesse & l'exultation sera ostée de Carmel, & ne se refiouyra plus, si ne fera plus iubilation es vignes. Celuy ne pressera plus le vin au pressoir, qui auoit accoustumé de le presser: j'ay osté la voix de ceux qui le pressoient. Sur ce, sonnera mon ventre come la harpe sur Moab, & mes entrailles sur le mur de la brique cuicte. Et aduendra q quād ce q Moab a labouré sur ses haultz lieux, sera apparū, il entrera en ses lieux saintz, pour prier, & ne pourra rien faire. Ceste est la parole que le Seignr dict à Moab, des ce temps là, & aussy maintenāt a parlé le Seigneur, disant: En trois ans come es ans du mercenaire, sera ostée la gloire de Moab, sur tout le grand nombre du peuple, & sera en luy delaisé, vn petit, bien peu: & non pas en grand nombre.

S. Apres q ceux de Damas aurōt esté degastez qui estoient auxiliateurs d'Israël semblablement sera Israël degasté. Car il a oublié Dieu son sauueur, auq̄l retournera opprimé de calamité. Malediction est donōce aux persequeurs du peuple de Dieu.

Chapitre .xvij.

LA charge de Damas: Voicy, Damas finira d'estre vne cité, & sera en ruine, come vn monceau de pierres. Les citez d'Aroer seront delaisées pour les troppeaux, & illec reposeront, & n'y aura aucun qui les espoucte. Aussy Payde d'Ephraim cessera, & le royaume de Damas: & la reste de Syrie, serōt come la gloire des enfans d'Israël, dict le Seignr des batailles. Et en ce tour là, sera la gloire de Iacob diminuée, & la graisse de sa chair amaigrira. Et sera come rassemblāt ce qui est demouré en la moisson, & son bras recueillera les espicz. Et sera come celuy qui quiert les espicz en la vallée ne Raphaim: & en luy sera laissé comme vn raisin, & comē l'huy-le qui vuide de deux ou de trois oliues au bout de la branche, ou comme quatre ou cinq de ses fructz pendans es boutz d'icelle, dict le Seignr le Dieu d'Israël. En ce iour là se tournera l'home à celuy q l'a fait, & ses yeulz regarderōt au saint d'Israël: & ne s'enclinera point aux autelz q ses mains ont fait: & q ses doigtz ont ouré, ilz ne regardera plus les bouscages: ne les tēples. En ce tour là, serōt les citez de leur force, delaisées come les charraes, & come les bledz q ont esté delaisés de la presence des enfans d'Israël, & serās deferte. Pour ce q tu as mis en oubly le Dieu tō sauueur, & n'as point en recordatiō de

ton fort aduueur. Pour ceste cause tu planteras vne fidele plante, & sēmeras vn germe estrange. Au iour q tu plāteras, sera vigne sauuaige, & au matin ta sēmece florira. La moisson est ostée au iour de l'heritage, & en sera griefuemet dolere. Maledictiō sur la multitude de plusieurs peuples, q sonne come la multitude de la mer: & le tumulte des troupes de gens, est come le son de plusieurs eaves. Les peuples sonnerōt come le son des eaves courrantes, & le reprimera, & sūyra de loing. Et sera rauy, come la pouldre des montaignes, deuant la face du vent, & come le tourbillon deuant la tempeste. Au temps du vespre, voicy turbatiō: & au matin ne sera plus en estre. Icelle est la part de ceux qui nous ont gasté, & le sort de ceux qui nous ont pillez.

S. Contre les Egyptiens qui auoyent attéré l'Israël d'auoyr confiance en eux. La consolation du peuple iudaïq̄ est adouctée de la reduccion en Ierusalem.

Chapitre .xviij.

MAlediction sur la terre qui est le cymbale des ailes, & est oultre le fleuve d'Ethiopia, laquelle enuoye en la mer des ambassadeurs, & en vaisseau de papier sur les eaves. Allez anges legiers à la gent desfrachinée, & descirée: au peuple terrible, après lequel n'en y a point d'autre: à la gent qui attēd, & qui est foulée, de laquelle les fleues ont tout pillé la terre. Vous tous les habitans du monde, qui demourez en la terre, quand le signe sera esseuē es montaignes, vous verrez, & oyrez le son de la trompette: car le Seigneur me dict ainsi: Je me reposeray, & cōsidereray en mon lieu: comme la lumiere du midy est clere, & comme est la nuée de la rousée, au iour de moisson. Car il est du tourflory deuant la moisson, & la perfection a germé deuant le temps, & ses petis rainceaulx seront coupeez de faulx, & les choses qui auront esté laissées, seront coupees, & seront escouffes.

Et serōt ensemble delaisées aux oyseaux des montaignes, & aux bestes de la terre: & seront les oyseaux sur luy, tout au long de l'esté, & toutes les bestes de la terre, seront leur hyuer sur luy. En ce temps là sera apporté le don, au Seignr des batailles, par le peuple desfrachiné, & desciré: par le peuple terrible, après lequel n'en y a point d'autre par la gent qui attend, qui attend, & qui est foulée, de laquelle les fleues ont tout destruit sa terre, au lieu du nom du Seignr des batailles, à la montaigne de Sion.

S. Il descript plus playnēt la punition des Egyptiens Et qu'il serōt cōsoléz cōperts d'Israël en leur oisoyāt le sauueur.

Chapitre .xix.

LA charge d'Egypte: Voicy, le Seignr montera sur son char de guerre, & entrera en Egypte, & les simulachres d'Egypte se moueront deuant sa face, & le cœur d'Egypte s'amortira au milieu de soy. Et feray esmauoir les Egyptiens cōtre Egyptiens: & l'home bataillera cōtre son frere, & l'home cōtre son amy, vne cité a

Bbb .ij. lencontre

Damas. Egypte.

lencontre de l'autre, royaume contre royaume: Et sera annichilé l'esprit d'Egypte en soy-mesmes, & precipiteray son conseil: & interrogueront leurs ydoles, & leurs deuins, & leurs sorciers, & leurs magiciens, & bailleray Egypte en la main des Seigneurs cruelz, & le fort Roy dominera sur eux, dict le Seignr le Dieu des armées. Et l'eau de la mer se seichera, & le fleuve sera desolé, & seiché. Et les fleuves defailliront. Les ruyseaux des leuées seront diminuez, & seichez. Le roseau, & le ionc seicheront, le fond du ruisseau sera desicué de sa fontaine. Et tout champ arrousé sera seiché, il se seichera, & ne sera plus. Et les pescheurs gemiront, & tous ceux qui iettent l'hain au fleuve se lamenteront, & ceux qui estendentz la retz sur les eaux, languiront. Ceux qui besongnoient de lin seront confus, & ceux qui pignent & tissent les choses subtiles. Et les estangz de tous ceux qui faisoient des fosses pour prendre les poissons, seront rompus. Les princes de Taneos sont folz, les sages conseillers de Pharaon, ont donné fol conseil. Comment diés vous à Pharaon: ie suis le filz des sages, & le filz des Roys anciens? Ou sont maintenant tes sages? Qu'ilz t'annoncent, & te declairent, quelle chose le Seigneur des armées a pensé sur Egypte. Les princes de Taneos sont deuenus folz, les princes de Memphes sont flettris: ilz ont deceu Egypte, qui est le coing de leurs peuples. Le Seignr a meslé au milieu d'icelle, l'esprit d'erreur: & ont fait errer Egypte en toute son oeuvre, ainsy q'erre, celui qui est yuré, & vomissant. Et ne sera besoing à Egypte, qu'il faice la teste, ne la queue ploiate & redressante. En ce iour là, Egypte sera come les femmes, & seront estonnez, & craindront, pour la presente comotio de la main du Seignr des batailles, que cestuy mouuera sur elle, & la terre de Iuda sera craindre Egypte. Quiconq' aura souuenance d'icelle, il craindra pour la presence du conseil du Seignr des armées, qu'il a pensé sur icelle. En ce iour là, cinq citez en la terre d'Egypte parleront la langue des Chananéens, & iureront par le Seigneur des armées. L'une sera appellee, la cite du Soleil. En ce iour là, sera l'autel du Seigneur au milieu de la terre d'Egypte, et le titre du Seignr sera selon son terme: & sera en signe, & en témoignage au Seignr des armées en la terre d'Egypte. Car ilz crieront au Seigneur pour la presence de celui qui leur fait tribulatio, puis leur enuoiéra vn sauueur, & vn fort combatant, qui les deliurera. Et sera le Seignr cogné de ceux d'Egypte, & en ce iour là cognoiront les Egyptiens le Seignr, & l'adoreront par sacrifices, & pardons: Et ilz voueront des vœux au Seigneur, & les paieront. Et le Seignr frappera Egypte de grand playe, & la guerira, ilz retourneront au Seigneur, & sera appaisé vers eux, & les guerira. En ce iour là, Egypte aura voie pour aller aux Assy-

Isaie.

riens, & l'Assyrien entrera en Egypte, & l'Egyptien aux Assyriens, & les Egyptiens seruiront à Assur. En ce iour là, Israel sera vn troisieme à l'Egyptien, & l'Assyrien: la benediction sera au milieu de la terre, à laquelle le Seigneur des armées a fait benediction, disant: Benict soit mon peuple d'Egypte, & l'Assyrien, est l'oeuvre de mes mains, mais Israel est mon heritage.

S. De ce que a Isaie est commandé de cheminer nud & deschauffé, est predicté la captiuité des Egyptiens & Ethiopiens par les Assyriens. Et les Iuifz s'esmeruilleront de leur affliction.

Chapitre .xx.

EN l'an auquel Tharthan entra en Azot, quand Sargon le roy des Assyriens l'eut enuoyé, & qu'il eut bataillé contre Azot, & qu'il l'eut prins: en ce temps là, le Seigneur parla par la main d'Isaie, filz d'Amos, disant: Va & desceins le sac de tes reins, & oste tes souliers de tes piedz. Et il feit ainsy, allant nud, & deschauffé. Et le Seigneur dict: Ainsy que mon seruiteur Isaie, a cheminé nud, & deschauffé, ce sera le signe & la merueille, de trois ans sur Egypte, & sur Ethiopie. Ainsy menera le roy des Assyriens la captiuité d'Egypte, & la transmigration d'Ethiopie, le ieune, & vieil, la nuée, & la deschauffée, aiant les fesses descouuertes, à la honte d'Egypte. Ilz craindront, & seront confus d'Ethiopie, leur esperance, & d'Egypte, leur gloire. Et celui qui habitera en ceste isle, dira en ce iour là: N'estoit ce pas la nostre esperance, auquelz nous estions allez à refuge, pour auoir aide, afin qu'ilz nous deliurassent de la face du roy des Assyriens? Et comment pourrons nous eschapper?

S. La ruine de Babylone par les Medes & Perles. Et la charge d'Idumée & Arabie.

Chapitre .xxj.

LA charge de la mer deserte. Ainsy que les tourbillons viennent du Midy, ainsy vient elle du desert, de la terre horrible. Vne dure vision m'a esté noncée. Celui qui est meserant, il fait infidelement: & qui est pilleur, il destruyt. Monte Elam, assiege Mede: j'ay fait cesser tout son gemissement. Pourtant sont mes reins remplis de douleur, & angoisse m'a possédé, comme l'angoisse de celle qui enfante. Je suis trebuché, quand ie l'escoutoy, j'ay esté troublé, quand ie l'ay veu. Mon cœur est flestry: les tenebres m'ont estonné. Babylone m'a bien aymée, m'est comme en miracle. Metz la table, specule en l'escarguette: vous princes qui beuez, & mangez, leuez vous, prenez le boucler. Car le Seigneur m'a dict telles choses: Va, & metz vn guetteur: & qu'il annonce tout ce qu'il verra. Et il veit le chariot & deux cheualcheurs, à scauoir celui qui est monté sur l'asne, & celui qui est monté sur le chameau: & les regarda diligemment, & de long regard. Et cria comme vn lion. Je suis sur l'escarguette du Seigneur, continuellement par iour: & me tiens sur ma garde toutes les nuictz. Voicy l'homme qui est monté

Abac. 1. 6
Icha. 1. 4

Abac. 1. 6

14. b
14. a

monté sur la charette des cheualcheurs, vient, & a respondu, & a dit: Elle est cheute, elle est cheute Babilone, & toutes les ymages entaillez de ses dieux sont debrisées en la terre. Toi qui es mon froissage, & la fille de mon airée, ie vous ay annoncé ce que j'ay ouy du Seigneur des batailles, du Dieu d'Israël. La charge de Duma. Le roy de Seyr crie vers moy: Toi gardeur, quelle chose est il de la nuit? gardeur quelle chose est il de la nuit? La garde dit: Le matin est venu, & la nuit. Si vous le demandez, demandez le: retournez vous, & venez. La charge sur Arabie. Vous dormirez au vespre en la forest, es sentiers de Dedanim. Vous qui habitez la terre de Midy, portez de l'eau en allant au deuant de celui qui a soif: venez au deuant de celui qui s'en fuyt avec des pains. Car ilz s'en sont fuyz pour la presence des glaiues, pour la presence du glaiue esleué, pour la presence de l'arc tendu, pour la presence de la griefue bataille. Car le Seigneur me dit ces choses icy: Encores vn an comme l'an du mercenaire, & toute la gloire de Cedar sera ostée, & les demourans du nombre des fortz archiers des filz de Cedar, seront diminuez. Car le Seigneur, le Dieu d'Israël l'a dict.

S. La parole du Seigneur contre Ierusalem de la quelle le prophete pleura la destruction. Et que en vain elle se fortifie à resister aux Assyriens. Il font repris de ce qu'il se abandonnent à glotonnyequand deuoient lameter Eliacim (auquel est donné grande puissance) est substitué à Sobna preuost du temple.

Chapitre .xxij.

A charge de la vallée de vision. Quelle chose aussy te fault il, que tu es montée totalement sur les toictz? toi qui es pleine de clameur, cité peuplée, & ville ioyeuse? Tes mortz ne sont pas occis de l'espée: ne tes mortz par guerre. Tous tes princes sont ensemble fuyz, & sont durement liez: Tous ceux qui ont esté trouvez, ont esté ensemble liez: ilz s'en sont fuyz au loing. Pourtant ay ie dit, retirez vous de moy ie pleureray amerement. Ne vous esforcez point, pour me consoler, sur la destruction de la fille de mon peuple. Car il est le iour d'occision, & d'oppression, & de pleurs par le Seigneur le Dieu des armées, en la vallée de vision. Il cherche la muraille, & est magnifique sur la montaigne. Et Elam a prins la custode aux flesches, & le chariot du cheualcheur, & le boucles a destruí la paroit. Et tes vallées esleues seront pleines de chariots, & les cheualcheurs mettront leur siege en la porte, & la couuerture de Inda sera descouuerte, & voyrras en ce iour, l'armonie de la maison de la forest: Et voyrras les fractions de la cité de David, pour ce qu'elles sont en grand nombre. Et vous auez assemblée les eaux de la piscine inferieure, & auez nommé les maisons de Ierusalem & auez destruí les maisons pour destruíre la muraille. Et auez fait vn lac de

tre les deux murailles, & l'eau de la piscine ancienne: & n'avez point regardé en hault après celui qui l'auoit fait, & n'avez point veu de loing son ouurier. Et le Seigneur le Dieu des batailles, vous appellera en ce iour la, à pleurs, & à gemissement, & à tirer les cheueulx, & à ceindre le sac: & voicy, ioye, & liesse, tuant des veaulx, esgorgeant les moutons, mangeant la chair, & beuuant le vin: Mangeons & beuons car demain nous mourrons. Et la voix du Seigneur des armées, a esté reuelée en mes oreilles. Certainement ceste iniquité ne vous fera point pardonnée, iusques à ce que vous mourrez, dit le Seigneur Dieu des batailles. Ainsy dict le Seigneur Dieu des armées: Va, & entre à celui qui demeure au tabernacle, & à Sobnan preuost du temple, & luy diras: Que fais tu icy? ou comme qui, es tu icy? Pource que tu as icy taillé pour toy vn sepulchre, tu as entaillé au hault lieu diligemment vn memorial, vn tabernacle pour toy, en la pierre. Voicy, le Seigneur te fera transporter, ainsy que l'on porte vn chappon: & te fourleuera comme vne couuerture. Celuy qui corone, te coronnera de tribulation, il te iettera comme vne pelote en la terre large & spacieuse: là mourras tu, & illec sera le chariot de ta gloire, le deshonneur de la maison de ton Seigneur. Et te bouteray hors de ton estat, & t'osteray de ton administration. Et en ce iour là j'appelleray mon seruiteur Eliacim, filz de Helcias, & le vestiray de ta robbe, & le conforteray de ton ceint, & luy donneray en ses mains ta puissance: & sera comme pere à ceux qui habiteront en Ierusalem, & en la maison de Iuda. Et mettray la clef de la maison de David sur son espaule: il ouurira, & n'y aura aucun qui la ferme: il fermera, & aucun ne sera qui l'ouure. Et le fichera, comme vn clou en lieu fidele, & sera au siege de gloire de la maison de son pere. Et on pendra sur luy toute la gloire de la maison de son pere, diuers geres des vaisseaux, & tout petit vaisseau, tant les vaisseaux des hanapz, comme le plus petit vaisseau des musiciens. En ce iour là, dict le Seigneur des batailles, sera osté le clou qui auoit esté fiché au lieu fidele: & sera rompu, & cherra, & ce qui auoit pendu en iceluy, perira: car le Seigneur l'a dict.

S. La destruction de Tyr de septante ans pour son orgueil est predicté, ap. et sera redoublé.

Chapitre .xxij.

A charge de Ierusalem. L'amer: car vous auez esté en Ierusalem. Vous qui habitez en Ierusalem, vous les marchans de Ierusalem, qui par la mer, l'ouuertoyez: En Ierusalem est la semence de Nibar: la moisson de Ierusalem est son retour: & est faite la marchandise

D

Sap. 2. b

1. cor. 15. d

B

F

Iob. 12. b
Apoc. 3. b
G

Tyr.

Isaie.

des gentils. Aye vergongne Sidon, car la mer dict, la force de la mer, disant: Je n'ay pas traouillé, & n'ay pas enfanté, & n'ay pas nourry aucun ieunes, & n'ay pas amené les vierges iusques à estre grandes. Et quand ce sera ouy en Egypte, ilz auront dueil, quand ilz auront ouy de Tyr: Passez les mers, vlez, vous qui habitez en l'isle. N'est ce pas icelle vostre cité, laquelle se glorifioit passé long temps, en son ancienneté? Ses piedz la meneront loing, pour aller en pais estrange. Qui a pensé ceste chose sur Tyr, iadis couronnée, de laquelle ses marchans estoient princes, & ses facteurs estoient les nobles de la terre? Le Seigneur des batailles a pensé ceste chose, à fin q'l retirast l'orgueil de toute gloire, & pour mener tous les nobles de la terre à honte. O fille de la mer, passe ta terre cōme le fleue, tu n'as plus de ceinture. Il a estendu sa main sur la mer, & a troublé les roiaumes. Le Seigneur a commandé à l'encontre de Chanaan, pour debriiser les fortz d'icelle, & a dit: Toy virge, fille de Sidon, qui seuffre iniure, tu ne recommenceras plus à te glorifier. Leue toy, & passe outre en Cethim, aussy n'auras tu pas illec de repos. Voicy la terre des Chaldéens, tel peuple ne fut onques. Assur l'a fondé. Ilz ont mené en captiuité ses robustes, ilz ont percé par dessoub ses maisons, ilz l'ont mis en ruine. Vlez nauires de la mer, car vostre force est gastée. Et sera en ce iour là: que toy Tyr, seras mise en oubly par septante ans, comme les iours d'un roy. Mais après septante ans, Tyr sera comme la chanson de la paillardie. Prends la harpe, enuironne la cité, paillardie donnée en oubly. Chante bien chante souuent, à fin qu'il soit memoire de toy. Et après septante ans, le Seigneur visitera Tyr, & le ramenera à ses marchandises: & trafiquera derechef sur la face de la terre avec tous les royaumes de la terre. Et seront ses negoces, & ses marchandises, sanctiffes au Seigneur. Elle ne seront ne mucées ne encloses: car à ceux qui ont habité en la presence du Seigneur, sa marchandise sera pour manger a satieté, & pour vestir iusques à la vieillosse.

S. Les maux que le Seigneur doit faire à tout le monde pour les pechez, adiouxtant ce pendant la consolation de residu. Et combien terrible sera le iour du diuin iugement.

Chapitre .xxiiij.

VOicy, le Seigneur dissipera la terre & la desniera, & vexera sa face, & destruira ses habitans. Et le Prestre sera comme le Seigneur, & le Seigneur cōme son seruiteur: & la dame, cōme la terre, & le Seigneur cōme l'acheur: ainsi sera celui qui emprunte chose, cōme celui qui la preste: ainsi sera le débiteur cōme le creditor. La terre sera dissipée, & ne sera pillée par rapine. Car le Seigneur a dit ceste parolle. La terre a lamenté & est descheuë, affoiblie: tout le monde est escoulé, & la hau-

tesse du peuple de la terre est aneantie: Et la terre est infectée, par ceulx qui habitent en icelle: pour ce qu'ilz ont transgressé les loix, ilz ont chāgé le droit, & ont dissipé l'alliance eternelle. Pour ceste cause, malediction deuorera la terre, & les habitans d'icelle pecheront: & pourtant viendront hors de sens ceux qui la labeurent, & peu des gentz seront delaissez. La vendenge est faillie, la vigne est affoiblie, tous ceux qui estoient ioyeux de cœur ont geny. La ioye des tambourins est cessée, le son de ceux qui se resiouissoient, est cessé, la douceur de la harpe s'est teue: Ilz ne beueront plus de vin avec la chanson: la boisson sera amere à ceux qui la beueront. La cité de vanité est degastée, toute maison est fermée, que persone n'y entre. Il y aura clameur pour le vin es rues: toute liesse est laissée, la ioye de la terre est transportée. Solitude est delaissee en la cité, & desolation opprimera les portes: Car telles choses seront au milieu de la terre, & au milieu des peuples, comme si aucun petit nombre d'oliues, qui sont demourez, sont escouffes de l'oliuier, & les raisins, quand la vendenge est finée: Iceux esleueront leurs voix, & loueront: ceux de la mer feront iubilation quand le Seigneur aura esté glorifié. Pourtant glorifiez le Seigneur en doctrines, le nom du Seigneur le Dieu d'Israël soit es isles de la mer. Nous auons ouy les louēges, du bout de la terre, & la gloire du iuste. Et ay dit: Mon secret est à moy, mon secret est à moy. Malheur sur moy: Les desloyaux ont transgressé, & ont transgressé par la desloyauté des transgresseurs. La crainte, la fosse, & le laqz est sur toy, qui es habitant en la terre. Et sera: que celui qui se suyra arriere de la crainte, il cherra en la fosse: & celui qui sera failly hors la fosse, il sera tenu du laqz: car les vetailles des haultz lieux sont ouuertes, & serōt esmeuz les fondementz de la terre. La terre sera rompue par contraction: & la terre sera froissée par brisure. La terre sera esmeuë par commotion: la terre sera demenée par esbranlement, cōme l'yurōgne, & sera ostée comme vn logé d'vne nuit. Et son iniquité la greuera, & troubchera, et ne se pourra plus sur releuer. Et sera q' en ce iour là, le Seignr visitera l'armée du ciel qui est en hault: & sur les royz de la terre qui sont sur la terre. Et seront assemblez en la cōgregatiō d'vn faisceau au lac, & là seront enclos en prison: & après plusieurs iours seront visitez. La lune aura honte, & le soleil sera confus, quand le Seigneur des batailles regnera en la montaigne de Sion, & en Ierusalem, & qu'il sera glorifié en la presence de ses anciens.

S. Le Prophete red grace à Dieu de ses merueilles & des dons qu'il donnera à son peuple en la montaigne de Sion.

Chapitre .xxv.

Seigneur tu es mon Dieu, ie t'exalteray: & confesseray ton nom. Car tu as fait choses meruei-

merueilleuses, les pensées anciennes sont fideles Amen. Car tu as fait de la cité vn monceau, la forte ville en ruine: que la maison des estrangers ne soit plus cité, & q̄ éternellement ne soit plus edifiée. De ce, te louera le peuple fort, la cité des gentz robustes te craindra. Car tu es la force du paoure, la force de l'indigent en sa tribulation,

B l'esperance contre le tourbillon, & l'vmbage contre la chaleur. Car l'esprit des robustes est comme le tourbillon frappant contre la paroit. Tu abaisseras la tumulte des estrangers, come les chaleurs au lieu sec, & feras laquir le bourgeon des fortz, comme soub la nuée, quand la chaleur brusle. Et le Seigneur des batailles sera à tous peuples, en ceste montaigne, le conuiue des choses graisses, le conuiue de la vendenge, le conuiue des gras pleins de mouelles, & de vin, espurgé de la lie. Et precipitera en ceste montaigne, la face du lien, dont sont liez tous les peuples, & la toile qu'il a ourdy sur toutes les nations. Il precipitera la mort à tousiours. Et le Seignr Dieu,

Apo. 7. d.
& 21. a. b.

oftera toutes larmes de toute face, & oftera l'opprobre de son peuple, de toute la terre: pource que le Seignr l'a dict. Et dira en ce iour là: Voicy iceluy est nostre Dieu, nous l'auons attendu, ausy il nous sauera. Cestuy est le Seignr, nous l'auons attendu, ausy nous serons en liesse, & nous resiouyrans en son salutaire, car la main du Seigneur reposera sur ceste montaigne. Et Moab sera froissée dessoub luy, ausy que les pailles sont froissées du chariot. Et il estendra ses mains dessoub luy, ausy que celuy qui naige, les estend pour naiger, & humiliera sa gloire, avec l'appuy de ses mains. Et les munitions de tes murailles haultes, cherront, & seront abaissées, elles serot tirées en la terre, iusques à la pouldre.

S. Le tantiq̄ d'action de graces pour l'exaltation des iustes, & humiliation des infideles, & de la resurrection des mortz.

Chapitre. xxvj.

A EN ce iour là sera chanté ce cantique en la terre de Iuda.

Sion est la cité de nostre force, le sauueur sera mis en icelle, pour mur, & auant mur.

Ouurez les portes, & la gent iuste y entrera, qui garde verité.

L'erreur ancienne est passée, tu garderas la paix, la paix, car nous auons eu esperance en toy.

Vous avez esperé au Seigneur, es siecles éternelz, au Seigneur Dieu fort à tousiours. Car il fera abaisser ceux qui habitent es haults lieux, il humiliera la haulte cité, il la humiliera iusques à la terre, il l'atirera en bas iusques à la pouldre.

B Le pied manchera dessus, le pied du paoure, & les pas des indigens.

Le sentier du iuste est droict, la voye du iuste est droicte à cheminer, ausy Seigneur, nous t'auons attendu au sentier de tes iugemens, ton nom & ton memorial au desir de l'ame.

Mon ame t'a desiré de nuict, ausy i

ray après toy du matin, en mon esprit, & en mes affections: quād tu feras tes iugemens en la terre, tous les habitans du monde prendront iustice.

Ayons pitié du meschant, & il n'apprendra pas à faire iustice: il a fait chose iniuste en la terre des sainctz, & ne voyrra point la gloire du Seigneur.

Seigneur que ta main soit exaltée: & qu'ilz ne voient point: que ceux qui ont enuie sur le peuple la voient, & qu'ilz soient confus, & q̄ le feu deuore tes ennemys.

Seigneur, tu nous donneras la paix: car ausy C tu as fait en nous toutes noz œures.

Seigneur q̄ es nostre Dieu, les seigneurs nous ont possédé sans toy, seulement en toy ayons souuenance de ton nom.

Ceux qui meurent, qu'ilz ne viuent plus, que les geantz ne resuscitent point: pour ceste cause les as tu visité, & les as destruitz, & as perdu toute la memoire d'iceux.

Seigneur, tu as fait pardon à la gent, tu as fait pardon à la gent: N'es tu pas glorifié? tu as esloigné tous les termes de la terre.

Seigneur, ilz t'ont requis en angoisse: ta doctrine a esté en eux, en la tribulation du murmure

Ainsy que celle qui a conceu, quand elle approche pour enfanter, elle crie estant dolente en ses douleurs. ainsy sommes nous faitz, ô Seigneur pour ta face: nous auons conceu, & auons D

come voulu enfanter, & auons enfanté l'esprit. Nous n'auons pas fait salut en la terre: pourtant ne font poit cheutz les habitans de la terre.

Tes mortz viuront, mes occis resusciteront: Resuscitez vous, & donez louenge, vous qui habitez en la pouldre: car la roufée de lumiere, est ta roufée: & tireras en ruine, la terre des geantz.

Va mon peuple, entre en tes chābres, & clos les huys après toy. muce toy vn petit, comme vn moumēt, iusques à ce que l'indignation se passe.

Car voicy, le Seigneur fortyra de son lieu, Miche. 1. a pour visiter l'iniquité de celuy qui contre luy habite en la terre, & la terre reuelera son sang, & ne coutrira plus ses occis.

S. La punition de Leuiathan. La paternelle correction du Seigneur envers les enfans d'Israel. La cité fortifiée sera desolée. Les enfans d'Israel retourneront des Assyriens, & d'Egypte adoreront le Seigneur en Ierusalem.

Chapitre. xxvij.

A EN ce iour là, le Seigneur visitera de son glaive dur, grad, & fort, sur Leuiathan le serpet grand, & Leuiathan le serpet tortu: & occira la Balaine q̄ est en la mer. En ce iour, la vigne du vin pur cherra, & la fleur de la vigne, qui la garde, cherra subitement: q̄ par

aucune occasion de visitatiō cōtre elle, ie la garderai ce iour. Ce ne m'est pas indignation: ie donnera ronces & espines en bataille, & q̄ marche sur icelle, & q̄ ie la brusle? Ou tiendra elle ma force, fera elle paix à moy, la paix, fera elle avec moy? Ceux qui entrent par vehe-

Ephraim. Israël. Iuda. Isaie.

mence à Iacob. Israël florira & germera, & em-
plirôt la face de la terre de semence. L'a il frap-
pé selon la playe, de celuy qui le fraploit? Ou a
il ainſy eſté occis, côme il a occis ſes mortz? Tu
la iugeras en meſure contre meſure, quand elle
ſera deboutée: Elle a penſé pour ſon dur eſprit,
durant le iour de chaleur. Pourtant ſur ce, ſera
C pardonnée l'iniquité à la maiſon de Iacob: & c'eſt
tout ſon fruit, que ſon peché ſoit oſté, quand il
aura mis toutes les pierres de l'autel, côme pier-
res brifées en cendres, les bouſcaiges, & les tem-
ples d'idoles ne demoureront point. Car la cité
garnie ſera deſolée, celle q eſt belle ſera delaiſ-
ſée, & ſera laiſſée comme vn deſert. Là paſtra le
veau, illec couchera il: & conſumera ſes haul-
teurs. Ses moisſons ſerôt comprimées en ſeche-
reſſe, & les femmes qui viendront l'enſeignerôt.
Car le peuple n'eſt pas ſage, pourtant n'aura pas
D pitié de luy celuy qui l'a fait: & celuy qui l'a for-
mé, ne luy pardonnera pas. Et en ce iour là, le
Seigneur frappera, depuis le decours du fleuve,
juſques au torrét d'Egypte, & vous enfans d'Iſ-
raël ſerez aſſemblez vn à vn. Et en ce iour là on
ſonnera de la grande trompette, & ceux q auoi-
ent eſté perdus, viendront de la terre des Aſſy-
riens, avec ceux qui eſtoient deiettez de la terre
d'Egypte, & adorerôt le Seigneur en la ſaincte
montaigne en Ieruſalem.

S. Le Seigneur menace les orgueilleux & yurongnes enfans
d'Israël. Pource que les prestres ſont occupez à yurongnerie, &
que les princes ont demoué les paroles & cominations des
Prophetes, metantz meuerie leur eſperance. De la pierre angu-
laire, qui doit eſtre miſe au fondement de Syon. De la peine des
moqueurs, & conſolation de peu de bons.

Chapitre. xxviii.

MAlediction ſur la corone d'orgueil, ſur
les yurongnes d'Ephraim, & ſur la fleur
decheant de la gloire de ſon exultation,
leſquelz eſtoient au plus hault de la tresgraſſe
vallée, errants par le vin. Voicy le Seigneur fort
& puiffant, qui eſt comme la tempeſte de la gre-
ſſe: comme le tourbillon debrifant, comme la ve-
hemence de pluſieurs eaves deſbordantes, & en-
uoiées ſur la terre ſpacieuſe: la corone d'orgueil
des yurongnes d'Ephraim, ſera ſoullée aux piedz:
& la fleur de la gloire de ſon exultation deche-
ra, laquelle eſt ſur le coupeau de la vallée des
B gras, comme le premier fruit, deuant la matu-
rité d'Automne. Quand en regardant il l'auſa
veu, incontinent qu'il le tiendra en la main, il le
deuorera. En ce iour là, le Seigneur des batailles
ſera ſur la corone de gloire, & comme le
ſcepter d'exultation ſur la cheueuſe de ſon peuple:
& ſera l'eſprit de iugement ſur ceux qui ſeront aſſis
ſur le throne, & la force à ceux qui ſeront ſortis
de la bataille, à la porte. Mais iceux qui ſont
ignorés, à cauſe du vin, & ont erré à cauſe de l'iu-
rongnerie. Tant le preſtre, q le Prophete ont erré,
à cauſe de l'iuſurongnerie, ilz ont eſté abſorbz
du vin, & ilz ont erré en yurongnerie, ilz ont ig-

noré celuy qui voit, ilz n'ont pas cogneu iuge-
ment. Car toutes les tables ont eſté remplies de
vomiffemens, & d'ordures, tellement qu'il n'y
auoit plus de lieu. Auquel enſeignera il la ſcien-
ce? & auquel ſera il entédre ce qui eſt ouy? Iceux
qui ſont tirez arriere du laiſt qui ſont tirez arrie-
re des mammelles. Car mande & remande, mā-
de & remande, attend & rattend, attend & rat-
tend, vn peu icy, vn peu là. Car en parole de le-
C ure, & en eſtrange langue, il parlera à ce peuple
icy, auquel a dict: C'eſt mon repos, q vous don-
nez repos à celuy qui eſt laſſé, & c'eſt ma refrige-
ration: mais ilz n'ont pas voulu eſcouter. Et leur
ſera la parole du Seigneur, Mandé & remandé,
mandé & remandé, attend & rattend, attend &
D rattend, vn petit icy, vn petit là: à fin qu'ilz voi-
ſent, & qu'ilz tumbent à la renuerſe: & qu'ilz ſoi-
ent debrifez, & qu'ilz ſoient enlachez, & prins.
Pource eſcoutez la parole du Seigneur, vous
homes moqueurs, qui dominez ſur mon peuple
qui eſt en Ieruſalem. Car vous avez dict: Nous a-
uons traitté alliance avec la mort, & auôs fait
paction avec enfer. Quand la flagellation cou-
rante paſſera, elle ne viendra pas ſur nous: car
nous auons mis menſonge, pour noſtre eſperan-
ce, & ſommes defendus par menſonge. Pourtāt
dict le Seigneur Dieu ainſy: Voicy, i'enuoyeray
és fondemētz de Sion, vne pierre, vne pierre eſ-
prouuée, angulaire, precieuſe, fondée au fonde-
ment. Celuy qui croira, qu'il ne ſe haſte pas. Et
ie mettray iugemēt en poidz, & iuſtice à la me-
ſure. Et la greſſe ſubuertira l'eſperance de men-
ſonge: & les eaves couriront la protection. Et
ſera abolie voſtre alliance avec la mort, & vo-
ſtre paction avec enfer ne tiendra pas. Quand la
flagellation courante paſſera, vous ſerez ſoulléz
d'icelle. Toutes & quantes fois qu'elle paſſera,
elle vous emportera. Car au matin au point du
iour elle paſſera, & de nuict, & tant ſeulement,
la ſeule vexation donnera entendemēt à l'ouye.
Car le liſt eſt eſtroict, tellemēt que l'vn cherra:
& le manteau court ne peut courir l'vn & l'au-
tre. Car le Seigneur ſe tiendra comme en la mon-
taigne des diuiſions: & ſi ſe courroucera comme
en la vallée qui eſt en Gabaon: à fin qu'il faice ſon
œuvre, ſon œuvre eſtrange, & pour exploictier ſa
beſongne, ſa beſongne eſt eſtrangere de luy. Et
maintenant, ne vous moquez point, que par auē-
ture voz lyens ne ſoient reſtrainctz. Car i'ay ouy
la conſumation, & l'abbreuiation ſur toute la
terre, du Seigneur le Dieu des armées. Eſcoutez
des oreilles, & oyez ma voix, entendez, & eſ-
coutez ma parole. Ceſtuy qui laboure, labou-
rera il toute la iournée pour ſemer, & coupera
il toute la iournée ſa terre, pour la ſarcler? Quād
il aura fait la face de ſa terre egale, ne ſemera il
ſa pelte, & n'eſpardra il pas le comin, & ne
ſarra il pas le froment par ordre, & l'orge,
& le millet, & la veſce ſelon ſes termes? Auſſy
ſon

Leu. 14. 4

Amo 9. 6
Rom 9. 8
L. 1. 1. 1. 1

R. 6. 10. 6
Pſal. 117. 6
Mat. 21. 4
A. 2. 4. 6
B

1. 1. 1. 1. 1

2. 1. 1. 1. 1

1. 1. 1. 1. 1

1. 1. 1. 1. 1

son Dieu l'instruyra, & l'enseignera en iugement. Car la pelte ne sera point bastue, avec l'instrument dentu, ne la rouë du chariot ne tournera point sur le comin: mais la pelte sera escous par la verge, & le comin au baston: & le pain sera froissé. Mais celuy q le froisse, ne le froissera pas à tousiours, & ne le traueillera point par la rouë du chariot, & ne le defroissera pas avec ses ongles. Et ce est yssu du Seigneur le Dieu des armées, à fin qu'il fait le conseil admirable, & qu'il magnifiast la iustice.

S. Obsidion & affliction de Ierusalem, desbrisement des gentz l'assiegeantz: du liure signé, & de l'aveuglissement des Iuifz: malediction est denoncée au profondz de cœur: il predict que les residuz de Iacob seront illuminez, & conuertiz à Dieu.

Chapitre. xxix.

A Malediction sur Ariel, Ariel la cité q Dauid a vaiacu: Vn an est adiousté à l'autre, les solennitez sont passées. Et ie mettray le siege autour d'Ariel, & sera triste & dolente, & me sera comme Ariel. Je t'enuironeray comme vn cercle alentour, & t'assailleray par bastillôs: & mettray des engins pour toy assieger. Tu seras humiliée: tu parleras de la terre, & de la terre sera ouye ta parole. Et ta voix, sera de la terre, comme celle de l'enchanteur, & ta parole gromellera de la terre: Et la multitude de ceux qui te vannéront sera comme la pouldro deliée: **B** & la multitude de ceux qui ont eu puissance contre toy, sera comme la flamme sce passant. Et ce sera subitement comme en vn moment. Elle sera visitée par le tonnoirre du Seigneur le Dieu des batailles, & par commotion de terre, & par grande voix de tourbillon, & de tempeste, & de flamme de feu deuant. Et la multitude de toutes les gentz qui ont bataillé contre Ariel, sera côme le songe, de la vision de nuict, & tous ceux qui ont cōbatu, & assiege, & qui ont obtenu victoire alencontre d'icelle. Et comme celuy qui a faim, songe qu'il mange, mais quand il est esueillé, son ame est vuyde. Et ainsi q celuy qui a soif, songe qu'il boit, & apres qu'il est esueillé, iceluy laisse a encōres soif, & est son ame vuyde: ainsi sera la multitude de toutes les gentz, qui ont bataillé contre la montaigne de Sion. Soiez estonnez, & esmerueillez: allez deçà & delà, & vacillez: soiez enuarez, & nō pas du vin: soiez emuez & non par yurongnerie. Car le Seigneur vous a appareillé l'esprit du sommeil: il fermera voz yeux il couurira voz Prophetes, & voz princes, qui voient les visions. Et la vision de toutes choses, vous sera comme les paroles du liure fermé: lequel quand ilz donneront à celuy qui cognoit les lettres, ilz diront: Lis en iceluy, & il respondra: Je ne puis, car il est fermé. Puis sera donc le liure à celuy qui ne cognoit pas les lettres, & luy sera dit: Lis, & il respondra, ie ne cognoy point les lettres. Et le Seigneur dit: Pource que ce peuple icy approche de sa bouche, & me glorifie de ses leures, mais son cœur est loing de moy, & me

Mat. 13. a
Marc. 7. a.

ont craint, par le mandement des homes, & par leurs doctines: pourtant voicy ie feray tellemēt que derechef feray esmerueiller ce peuple icy, par merueille grande & espouventable. Car la sapience perira de ses sages, & l'entendement de ses prudens sera caché. Malediction sur vous qui estes de cœur profond, pour cacher le conseil arriere du Seigneur: desquelz les œures sont faictz en tenebres, & disent: Qui nous voit, & q nous cognoit? C'est vostre pensée qui est peruerse: cōme si l'argille pensoit contre le potier, & q l'œure die à celuy qui l'a fait, tu ne m'as point fait: & q la chose formée die à celuy qui l'a formé, tu n'entendz rien. Encores vn petit, & de brief le Liban ne sera il pas cōuertv en Carmel, & Carmel ne sera il pas reputé en forest? Et les sourdz oyront en ce iour là les paroles du liure, & les yeux des aveugles verront, des tenebres, & des lieux obscurs. Et les debōnaires se resiouyront derechef au Seigneur, & les homes paoures se resiouyront, au saint d'Israël: car celuy est defailly, qui auoit puissance sur eux, le trompeur est consumé, & tous ceux qui veilloient pour faire iniquité sont coupepez, lesqz faisoiet pecher les homes en la parole, & deceuoiet celuy qui reprenoit en la porte, & ont decliné d'iuuste en vain. Pource, dict le Seignr, qui rachera Abraham, ces choses icy, à la maison de Iacob: Iacob ne sera pas maintenant confus, & n'aura pas maintenant la face vergongneuse: mais quād il verra ses filz, les œures de ma main, saintifiantz au milieu d'eux mon nom, aussy ilz saintifieront le saint de Iacob, & annonceront le Dieu d'Israël, & ceux qui erroient d'esprit, auront intelligence, & ceux qui murmuroient, apprendront la loy.

S. La commination contre les Iuifz, qui sans le conseil du Seigneur quand les Assyriens les opprimoyent, s'enfuyrent aux Egyptiens. Et leur denonce grieve affliction, ne voulants ouyr les admonitions des Prophetes, & cherchant secours inutiles. Et combien sera Dieu benign aux futurs qui retourneront à luy, & de la grande felicité de ceux qui retourneront, & du iugement des infidelles.

Chapitre. xxx.

Malediction sur vous, enfans delaisants, A dict le Seigneur, qui auez fait le conseil & non de par moy: & auez ourdy la toile, & non point par mon esprit: à fin d'adiouster peché sur peché. Qui cheminez pour descendre en Egypte, & n'auetz point interrogé ma bouche, esperant auoir ayde, en la force de Pharao, & aiant cōfiance en l'vmbre d'Egypte: & la force de Pharao vous sera en confusion, & la cōfiance en l'vmbre d'Egypte, en vilenie. Car tes princes estoient en Tanis, & tes messagers sont venus iusques en Hanes. Tous sont confus sur le peuple, & n'ont leur pouoir profitez: ilz ne leur ont point esté ayde, n'y en aucun vray: mais en confusion, & en opprobre. La charge des bestes de la partie de Midy, en la terre de tribulation, & d'angoisse, est le lion & la leonelle d'iceux, la vipe-

E
Abd. 1. c
1. Cor. 1. c
Ecc. 23. b. c

Soub. 33. c
F

G

A

B

la vipere, & le basilic volant, portant leurs richesses sur les espales de leurs iumentz, & leurs thresors sur les dos des chameaux, au peuple qui ne leur pourra profiter. Car en vain, & pour neant donnera Egypte ayde. Pourtant ayie crié sur cela, ce n'est que orgueil, cesse. Entre donc maintenant, & luy escriptz sur les tablettes de boys, & le graue diligemmet au liure, & ce au dernier iour sera en tesmoignage iusques à tousiours. Car c'est peuple prouoquant à courroux, & les filz sont menteurs, filz qui ne veulent pas escouter la loy de Dieu. Qui disent aux Voyans: ne veuillez point veoir: & à ceux qui regardent, ne veuillez point regarder les choses qui sont droictes. Dites nous choses plaisantes, voyez nous abuz, ostez arriere de moy la voye, declinez l'estroict sentier arriere de moy, q le saint d'Israël cesse de nostre presence. Pourtant dict ces choses icy le saint d'Israël. Pource que vous auez reproué ceste parolle, & auez esperé en deception, & en tumulte, & vous estes appuyez sur cela. Pource, vous sera ceste iniquité, comme vne ruine qui chet, & comme vn lieu soy boutât hors en la haulte muraille. Car subitemet quand on ne l'espere point, sa contrition viendra, & sera brisée, ainsy qu'est brisée la bouteille du potier, de forte rompure: & ne sera pas trouué de ses pieces vn test, auquel on puisse porter vn petit de feu de l'embrasement, ou que l'on puisse puiser vn petit d'eue de la fosse: Car ce dict le Seignr Dieu d'Israël: Si vous retournez, & q v' cessez, vous serez sauuez. En silence & en esperance, sera vostre force. Et ne l'avez point voulu. Mais auez dict. Non ferons: mais nous fuyrôs aux chevaux. Pourtant fuyrez vous. Et si monterons sur les plus legers. Pourtant ceux seront plus legers qui vous pourfuyueront. Vous nulle hon. es fuyrez, pour la face de la terreur d'vn: & pour la face de la terreur de cinq, iusques à ce q vous soiez delaissez, comme le max de la nauire, au couppeau du mont, & comme le signe sur la petite montaigne. Pourtant attend le Seigneur: à fin qu'il ait pitié de vous: & pource sera il exalté, en vous pardonnant: car le Seigneur est Dieu du iugement. Bien heureux sont tous ceux qui l'attendent. Car le peuple de Sion habitera en Ierusalem. Tu ne ploreras pas plorant, celuy qui fait misericorde, aura pitié de toy. Incontinent qu'il t'aura ouy, il respondra à la voix de ta clameur. Et le Seigneur vous donera le pain court, & l'acte brasiel, & ne sera plus oultre eslongner ton docteur, & tes yeux verront ton maistre: & tes oreilles escouteront la parole de celuy qui est derriere toy, deuant: celle est voye, chemins en istes: & ne declines pas à la droite, & à la senestre. Tu contemneras les lances des voyages entelles de ton argent, & le vestemens de ton or forgé, & l'espandras au loing, ceste bordure de la femme destruite: & luy diras: Vable

hors: Aussy la pluye sera donnée à ta semence, par tout là ou tu semeras en la terre: & le pain des fruitz de la terre sera abundant, & gras. En ce iour là, l'aigneau aura pasture spacieuse en ta possession: & tes taureaux, & les asnonz, qui labourent la terre, mangeront l'orge avec la paille meslée, ainsy qu'elle a esté vannée en l'airée. Et ruisseaux d'eues courrantés, seront sur toute haulte montaigne, & sur toute petite montaigne esleuée, au iour de l'occision de plusieurs, quand les tours seront cheutes. Et la lumiere de la lune sera comme la lumiere du soleil: & la lumiere du soleil sera au septiesme double, comme la lumiere de sept iours, au iour que le Seigneur aura enueloppé la playe de son peuple, & qu'il aura guery le coup de sa playe. Voicy, le nom du Seigneur vient de loing: sa fureur est ardante, & pesante à porter. Ses leures sont remplies d'indignation, & sa langue, est come le feu deuorât. Son esprit est comme vn torrent d'eue flottant iusqs au milieu du col, pour mettre les gentz à neant, & la bride d'erreur, laquelle estoit es machoires des peuples. Vous auez le cantique, comme la voix de la solennité saintifiée, & la lieffe de cœur, comme celuy qui chemine avec la trópette, pour entrer en la montaigne du Seigneur, au fort d'Israël. Et le Seignr fera ouyr la gloire de sa voix, & monstrera la terreur de son bras, en menasse de fureur, & en la flamme de feu deuorant. Il hurtera par tourbillon, & par la pierre de la gresse. Car Assur frappé de la verge, s'espouentera de la voix du Seigneur. Et sera le passáige de la verge, sondé, que le Seigneur fera reposer sur luy, par tabourins & harpes les vaincra: & il les vaincra p grandes batailles. Car Tophet est preparée dez hier, par le Roy preparée, profonde & large: ses nourrissements sont feu, & beaucoup de bois: & le vent du Seigneur est comme vn torré de souffre, qui l'alume.

Thre. 3. c.

D

S. Il predit les iuis deuoir estre conuaincz avec leurs auxiliaires, pource quelaissant la fiduciaité, qu'ilz deuoient auoir enuers Dieu: ilz se retroyent vers les Egyptiens, & secourr humains. Mais retournans au Seigneur seroyent deliurez par la vraye diuine. Chapitre xxxj.

MAlediction sur ceux, qui descendent en Egypte pour auoir ayde, aiant esperance en chevaux, & mettant leur cofiance sur les chariotz, pource qu'ilz sont en grand nombre: & sur les cheualcheurs, pource qu'ilz sont fort puissans, & n'ont pas eu cofiance sur le saint d'Israël, & n'ont point requis le Seignr. Mais aussy celuy q est sage, a fait venir le mal, & n'a pas osté ses parolles. Il s'esleuera cõtre la maison des plus maunais, & contre l'ayde de ceux qui font iniquité. Egypte, est home, & non pas Dieu: & leurs chevaux sont chair, & non pas esprit. Et le Seigneur abaïssera sa main, & l'auxiliaire trespachera, & cherra celuy à qui ayde est donnée, & seront tous ensemble cõsumez. Car le Seignr me dict

me dict telles parolles. Ainsy que le lion, & le leonceau rugit sur sa proye, quand multitude de pasteurs viennent alencontre de luy, il ne craindra pas pour leur voix, & ne sera pas espouenté pour la multitude d'iceux: ainsy descendra le Seigneur des batailles, pour batailler sur la môtaigne de Sion, & sur la petite môtaigne d'icelle. Le Seigneur des batailles defendra Ierusalém, ainsy comme les oyseaux qui volent, la defendât & deliurant, passant oultre, & la sauuant. Vous enfans d'Israël conuertissez vous, comme vous estiez retirez au plus profond. Car en ce iour là l'home iettera au loing les ydoles de son argët, & les ydoles de son or, que voz mains vous ont fait en peché. Et Assur cherra, non point par l'espée de l'home, & l'espée, non pas de l'home, le deuorera. Et fuyra non pas pour la presence du glaïue, & ses ieunes seront tributaires: & sa force se passera pour la terreur, & ses princes se espouenteront en fuyant. Le Seigneur l'a dict, duquel le feu est en Sion, & son fourneau est en Ierusalem.

S. Du Roy & des princes qui deuoient regner en iustice, & de la felicité du peuple subiect. Mais calamité est prononcée aduenir au fol prince, & femmes riches. Aussi la beaulté de paix, & riche repos est promis au peuple de Dieu.

Chapitre. xxxij.

VOicy, le Roy regnera en iustice, & les princes presideront en iugemēt. Et fera l'home, cōme le lieu ou on se cache du vent, & se cele pour la tempeste: Cōme sont les ruyseaux des eaues, quand on a soif, & l'umbre de la pierre hault esleue en la terre deserte. Les yeux des voiantz ne s'aucugliront plus, & les aureilles des oyantz escouteront diligemment. Et le cœur des folz entendra science, & la langue des begues parlera legieremēt & appertement. Celuy qui est sans sapiēce, ne sera plus appellé prince: & celuy qui est plein de fraude, ne sera plus appellé maieur. Car le fol parlera folles parolles & son cœur sera iniquité, pour parfaire la simulation, & pour parler fraudulētemēt au Seigneur, & rendra l'ame de celuy qui a fain, vuyde: & costera le boire, à celuy qui a soif. Les vaisseaux de celuy qui est plein de fraude, sont tresmauuis. Car iceluy a pensē en soy des pensēes, pour destruyre par parole de mensonge, les debonnairez, quād le paoure parloit en iugemēt. Mais le prince pensera les choses qui appartiēnt au prince, & celuy se tiendra pardessus les ducz. Vous femmes riches, louez vous, & escoutez ma voix. Vous filles qui auez cōfiance, escoutez des aureilles ma parole. Aprēs l'an & les iours aussy vous qui auez confiance, ferez troublées. Car la vendenge est faillie, la collection ne viēdra plus. Vous qui estes riches, soiez estonnées, vous qui auez cōfiance, soiez troublées. Despoillez vous, & vous ferez confuses, ceignez voz reins, pliez sur voz mammelles, sur la region desirable, sur la vigne fertile. Espines & charbons moquent

sur la terre de mon peuple: & combien plus mōteront sur toutes les maisons de ioye de la cité se resiouyssant? Car la maison est delaissée, la multitude de la cité est abandonnée, tenebres q'on peut toucher, y sont sur les fosses, iusques à tousiours. La ioye des asnes sauuaiges es pastures des troppeaux, iusques à ce que l'esprit soit respandu d'en hault sur nous. Et le desert sera comme charmel, & charmel sera reputé comme forest. Et le iugemēt habitera au desert, & iustice sera assise en Charmel. Paix sera l'œuvre de iustice, & l'office de iustice sera repos, & seureté iusques à tousiours. Et mon peuple sera assis en beaulté de paix, & es tabernacles de confiance, & en tresriche repos. Mais la gresle descendra sur la forest, & la cité sera humiliée d'humilité. Bienheureux estes vous, qui semez sur toutes les eaues, & y mettez le pied du bœuf & de l'asne.

S. Il parle l'un parmy l'autre de la deiection de Semache rib, & deliurance des Iuifz, & de l'exaltation de la diuine puissance. Il fait inuectiue contre les hypocrites. Et qu'ilz doibuent estre ceux qui doibuent habiter avec le Seigneur es haultz lieux. Mais l'habitation de Ierusalem sera opulēte, eu laquelle sera magnifié le Seigneur nostre Roy & legillateur.

Chapitre. xxxij.

MAlediction sur toy qui pillas, ne seras tu pas aussy pillé? Et toy qui desprises, ne seras tu pas aussy despris? Quand tu auras acheuē ton larrecin, tu seras desrobé: quand tu seras lassé, & que tu cesseras de despriser, tu seras despris. Seigneur, aye mercy de nous, car nous t'auons attendu, sois nostre bras au marin, & nostre salut au temps de tribulation. Pour la voix de l'ange, les peuples s'en sont fuyz, & pour ton exaltation, les gentz ont esté espars. Et voz despoilles seront rassemblées, ainsy que la petite sauterelle est rassemblée, quād les fosses sont pleines d'icelles. Le Seignr a esté magnifié, pour ce qu'il a habité au hault lieu: Il a remply Sion, de iugement, & de iustice, & la foy sera en tes temps. Les richesses de Sion, sont science & sapience: la crainte du Seignr, icelle est son tresor. Voicy, ceux qui voyent, cryeront dehors, les anges de paix ploreront auantemēt. Les voyes sont dissipées, le passant ne passe plus par le sentier, l'alliance est rompue: il a esté au loing les citez, il n'a reputé à rien les bœs. La terre pleure, & est en languer. Le Liban est confus, & est deuenu sourd: Et est fait Saron comme vn desert: & Basan, & Carmel sont ruezus. Maintenant me loueray, dit le Seigneur, maintenant seray exalté, maintenant seray ie esleue. Vous conceuuez l'ardur, & engendrez l'esteulle: vostre esprit, & l'ardur sera comme le feu. Et les peuples seront comme les cendres du feu. Les cendres de Sion seront brulées au feu. Vous qui estes riches, & estes pleins de fraude, & vous qui estes prochains, cognoistez ma force. Les pecheurs ont eu crainte en Sion, les hypocrites sont pleins de crainte. L'œil de vous poura habi-

Soi. 2. d

D

D
Sus. 29. f.

Assyrie.

Isaie.

Psal. 43. **C**ra habiter avec le feu deuorant? Quel de vous habitera avec les ardeurs eternelles? Celuy qui chemine en iustices, & parle verité, celuy qui reprobue l'auarice oppressante, & ne reçoit aucuns dons. Celuy qui estoupe ses oreilles, qu'il n'oye le sang, & ferme ses yeux, à fin qu'il ne voye point de mal. Cestuy habitera es haultz lieux, sa haultesse seront munitions de pierres. Le pain luy est donné, ses eues seront fideles. Ses yeux verront le Roy en son honneur, & si regarderont la terre loingtaine. Ton cœur pensera la crainte. Ou est l'home sage? Ou est celuy qui poise les parolles de la loy? Ou est celuy qui enseigne les petits? Tu ne verras point de peuple imprudēt, & peuple de haulte parole: tellement que tu ne puisses entendre l'eloquence de sa langue, auquel n'y a aucune sapience. Regarde Sion, la cité de nostre **D** solennité. Tes yeux verront Ierusalem, la cité pleine de biens, le tabernacle que nullement ne se pourra transporter: & ne seront à iamais ses cloux ostez, & nulz de ses cordeaux ne seront rompus: car seulement illec nostre Seigneur est magnifique cōme vn lieu des steues, & des larges ruyseaux, & la nauire aux anirons, n'y passera point, ne la grande galere ne passera pas au trauers d'iceluy. Car le Seigneur est nostre iuge le Seigneur est nostre legislateur, le Seigneur est nostre Roy. Cestuy nous sauera. Tes cordeaux sont laschez, mais ilz seront peu fortz. Ton mas sera telement, que tu ne puisses eslargir le signe. Adonc serōt diuises les despouilles de plusieurs pillages: les boiteux pilleront la rapine, & ne dira pas le voisin, i'ay languy. L'iniquité du peuple qui habitera en icelle, sera ostée.

S. icy est predite l'aigre vengeance de Dieu sur tous les gentz, Aussi la contricion & perpetuel degagement d'Idumée.

Chapitre xxxiiij.

Approchez vous gentz, & escoutez, & vous peuples, entendez: q̄ la terre & sa plonitude de solitude, tout le monde, & tout son germe: Car l'indignation du Seigneur est sur tous les gentz, & la fureur est sur toute leur armée. Il les a occis, & sera donné à occision. Ceux qui seront occis entre eux, seront iettez au loing, & puanteur montera de leurs corps mortz. Les montaignes decouleront de leur sang, & toute l'armée des cieus languira, & les tieux seront ploiez ensemble comme vn fruit de toute l'armée d'iceux cherra, ainsi que tombe la feuille de la vigne, & du figuier, pour ce que son glaice est enyuré au ciel. Voicy, il descendra sur Idumée en iugement, & sur le peuple de mort occision. L'espée du Seigneur est remplie de sang, & est engraissee de la graisse, & de sang des agneaux, & des boucz, & de sang des moutons pleins de mollesse. Car le sacrifice du Seigneur est en Bofra, & son occision est en la terre d'Edom. Et les Lycotes descendront avec eux, & les taureaux avec les puissans. Leur terre sera enyurée de sang, & leur

Isaie. 63.

terre, de la graisse des gras. Car le iour de la vengeance du Seigneur, l'an de retribution est pour iuger Sion. Et ses torrentz seront conuertis en poix, & sa terre en soulfyre: & sera sa terre en poix ardante. Et ne sera pas esteincte nuit ne iour, sa fumée montera eternellement: elle sera desolée de generation en generation. Il n'y aura aucuns passans par icelle au siecle des siecles: & le Butor, & l'Herisson, la possederont, & la Cigoigne, & le corbeau habiteront en icelle. Et sera estendue la ligne sur elle, pour estre reduite à neant, & le niueau, en desolation. Ses nobles ne seront plus là: ilz inuocqueront plus tost le Roy, & tous les princes seront à neant. Espines & orties croisteront en leurs maisons, & le ionc marin en ses garnisons: & sera le nid des dragons, & la pasture des Austruces. Et les diables viendront au deuant le mostre, en partie home, & en partie asne, & le luitton criera l'vn contre l'autre. Illec couchera la Faé, & trouuera repos pour elle. Illec a eu l'Herisson vne fosse, & a nourry ses petitz, & a fouy la terre alenuiron, & les a nourry en l'vmbre d'icelle. Illec sont assemblées les Escouffles l'vne avec l'autre. Cherchez diligement au liure du Seigneur, & lisez: l'vn d'iceux n'y est point defaillly, l'vn n'a pas cherché après l'autre: car ce qui est procedé de ma bouche, iceluy l'a mādē, & son mesme esprit les a assemblé, & cestuy leur a baillé le fort, & sa main leur a diuisé icelle par mesure: ilz la possederont iusques à tousiours, ilz habiteront en icelle de generatiō en generatiō.

S. De la future consolation, ieste, seureté, & felicité perpetuelle, de ceux qui croiront en Iesus Christ.

Chapitre xxxv.

LA terre deserte, & sans voye se resiouyra, & la solitude se resiouyra, & florira comme le lils. Icelle germinant germera, & celle qui est pleine de lyesse, & qui donne louenge se resiouyra. La gloire du Liban luy est donnée, la beaulté de Carmel & de Saron: Iceux verront la gloire du Seigneur, & la beaulté de nostre dieu. Confortez les mains faillies, & renforcez les genoux debilitiez. Dictes aux pusillanimes. Soiez confortez, & ne vueillez plus craindre. Voicy, vostre Dieu sera venir la vengeance de la retribution: iceluy Dieu viendra, & vous sauera. Adonc seront ouuerts les yeux des auengles, & les oreilles des sourdz seront ouuertes. Adonc saultera le boiteux comme le cerf, & la langue des muetz sera ouuerte: car les eues sont rompus au desert, & les torrentz sont en la solitude, & le lieu sec sera comme estangz: & ce qui auoit soif, sera comme fontaines d'eues. Es cauernes en lesquelles parauant habitoiet les dragons, croistra la verdure du roseau & du ionc: & là sera le sentier & la voye, & sera appellée la voye sainte. Le souillé ne passera point par icelle. Et celle qui sera vne droite voye, tellement q̄ les solz ne se-

D ne seront plus errantz par icelle. Il n'y aura plus illec de Lion, & la mauuaise beste ne montera par icelle, & ne sera là trouuée. Et ceux qui auront esté deliurez y chemineront. Et les rachetez du Seigneur, retourneront, & viendront en Sion avec louenge, & lyesse eternelle sera sur leur chef. Ilz obtiendront ioye & lyesse, & douleur & gemissement s'enfuyront.

S. Seunacherib auoir prins les citez fortifiées de Iudée, il enuoye Rabfaces pour prendre Ierusalem. Qui iectant iuitores cōtre Ezechias, & blasphemes en Dieu, exhorte les Ierosolymites à se rendre.

Chapitre. xxxvj.

A **O**R aduint, en l'an quatorzième du Roy Ezechias, que Sennacherib Roy des Assyriens monta cōtre toutes les citez garnies de Iuda, & les print. Et le Roy des Assyriens enuoya Rabfaces de Lachis, en Ierusalem, au Roy Ezechias, avec grosse armée, & s'arresta au conduict de l'eau, de la piscine superieure, en la voye du champ du foullon. Et y s'it à luy Eliacim filz de Helcias, qui estoit preuost de la maison, & Sobna le scribe, & Ioahé filz d'Asaph chancellier. Et Rabfaces leur dict: Dictes à Ezechias: Ainsy dit le grand Roy, le roy des Assyriens: Quelle est ceste confiance, par laquelle tu te cōfies? ou par quel conseil, ou force disposés tu de rebeller? Sur lequel as tu fiance, que tu es retiré de moy? Voicy, tu te confies sur ce baston icy de roseau rompu, sur Egypte; sur lequel, si l'homme s'appuye, il entrera en sa main, & la percera: ainsy est Pharaon le roy d'Egypte, à tous ceux q se fient en luy. Que si tu me responds: Nous auōs confiance au Seigneur nostre Dieu: n'est ce pas celuy, duquel Ezechias a osté les haultz lieux, & les autelz: & a dict à Iuda & Ierusalem: Vous adorerez deuant cest autel icy? Maintenant donc rendz toy à mon Seigneur le roy des Assyriens, & ie te donneray deux mille cheuaux, & tu ne pourras de toy mesme liures gentz pour mōter sur. Et comment attendras tu la presence du iuge d'un lieu, des moindres seruiteurs de mon Seigneur? Que si tu te confies en Egypte, aux chariotz, & es cheuaulcheurs, maintenant aussy t'as monté à ceste terre pour la destruire, sans mon Seigneur? Le Seigneur m'a dict: Monte à ceste terre, & la destruis. Lors Eliacim & Sobna, & Ioahé dirent à Rabfaces: Parlez nous seruiteurs en langage de Syrie, car nous l'entendons bien: ne parle point à nous deuant le peuple, qui est sur les murailles, en langage Iudaicq. Et Rabfaces leur dit: Mon Seigneur m'a il enuoyé à ton Seigneur, & à toy, pour dire toutes ces parolles icy? N'est ce pas plus ouïes, qui sont asis sur la muraille, à fin qu'ils me cognoissent leurs forces, & boient leur vrine qui est à leur pieds, avec vous? Lors Rabfaces se tint debout, & cria à grand voix en langage Iudaicq, & dit: Escoutez les parolles du grand Roy, le Roy des Assyriens.

Le Roy dict ainsy: Qu'Ezechias ne vous abuse point, car il ne vous pourra deliurer: & qu'Ezechias ne vous faice confier au Seigneur, disant: Le Seigneur qui deliure, nous deliurera, & ceste citene sera pas donnée, en la main du Roy des Assyriens. Ne vueillez escouter Ezechias. Car le Roy des Assyriens dict ces choses icy. Faictes appointement avec moy, & sortez vers moy, & qu'un chacun de vous mange sa vigne, & un chacun son figuier: & qu'un chacun boiue l'eau de sa cisterne, iusques à ce que ie vienne, & que ie vous transporte à la terre, laquelle est cōme vostre terre: vne terre de froment & de vin, vne terre de pains & de vignes. Et que Ezechias ne vous trouble plus, disant: le Seigneur nous deliurera: Les Dieux des Gentilz, un chacun d'eux a il deliuré sa terre, de la main du Roy des Assyriens? Ou est le Dieu d'Emath & d'Arphad? Ou est le Dieu de Sepharuaim? Ont ilz deliuré Samarie de ma main? Lequel est de tous les Dieux de ces terres icy, qui ayt deliuré sa terre de ma main, tellement que le Seigneur deliure Ierusalem de ma main? Mais ilz se teurent, & ne respondirent point un mot. Car le Roy leur auoit mandé, disant: Ne luy respondez point vne parole. Et Eliacim filz de Helcias, lequel estoit preuost de la maison, & Sobna le scribe, & Ioahé filz d'Asaph chancellier, entreurent vers Ezechias, les vestemēs descirez: & luy noncerent les parolles de Rabfaces.

S. Ezechias espuenté pour les blasphemes tant de Rabfaces, que de Sennacherib, il enuoye à Isaie qu'il prie le Seigneur. Qui le confortant, luy promet l'ayde diuine. Et l'armée de Sennacherib occise par l'ange, il est aussy tōt de ses filz.

Chapitre. xxxvij.

A **O**R il aduint, que quand le Roy Ezechias eut ouy, il rompit ses vestemens: & se vestit d'un sac, & entra en la maison du Seigneur. Et enuoya Eliacim, qui estoit preuost de la maison, & Sobna le scribe, & les plus anciens des prestres & ouuertz de sacz, à Isaie filz d'Amos Prophete, & luy dirent: Ezechias dict ainsy: Ceste iournee est la iournee de tribulation & d'incroyance, & de blasphemie: car les filz sont venus iusques à l'enfantement, & n'y a point de puissance d'enfanter. A la mienne volonte, que le Seigneur ton Dieu oye les parolles de Rabfaces, que le roy des Assyriens son Seigneur a enuoyé pour blasphemier le Dieu viuant, & pour faire reproche par les parolles, lesquelles le Seigneur ton Dieu a oüy. Estute donc l'oraison pour la reste qui est troysée. Et les seruiteurs du Roy Ezechias furent à Isaie. Dont Isaie leur dict: Venez vous ainsy à vostre Seigneur: Telle chose a dit le Seigneur: Ne crains point, car ie suis Dieu, & ie ne suis enuoyé que par le Seigneur. Voicy, ie luy donneray un esprit, dont il iura un meffagier, & retournera en sa terre.

Ccc & le

Ezechias.

Isaic.

& le feray tumber mort par l'espée en la terre. Aussi Rabfaces s'en retourna, & trouua le Roy des Assyriens, combatant contre Lobna. Car il auoit ouy qu'il estoit party de Lachis. Et ouyt parler de Tharaca, roy d'Ethyopie, disant: Il est yssu pour batailler contre toy. Et quand il l'eut ouy, il enuoya des messagiers à Ezechias, disant: Vous parlerez ainfy à Ezechias roy de Iuda, disant: Que ton Dieu auquel tu as confiance, ne te deçoie pas, disant: Ierusalem ne sera pas donnée es mains du Roy des Assyriens. Voicy, tu as ouy toutes les choses, que tous les Roys des Assyriens ont fait à toutes les terres, qu'ilz ont destruit, & toy pourras tu estre deliuré? Les dieux des Gentilz que mes peres ont destruit, les ont ilz deliurez, à sçauoir Gozam, & Haram, & Reseph, & les filz d'Eden qui estoient en Thalassar? Ou est le roy d'Emath, & le roy d'Arphad, & le roy de la cité de Sepharuaim, Ana & Aua? Lors Ezechias print les lettres, des mains des messagiers, & les leut, puis monta en la maison du Seigneur, & les ouurit deuant le Seigneur, & Ezechias pria au Seigneur, disant: Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, q'es assis dessus les Cherubins: tu es seul, le Dieu de tous les royaumes de la terre, tu as fait le ciel & la terre. Seigneur incline ton oreille, & escoute: Ouure ô Seignr, tes yeux, & regarde, & escoute toutes les paroles de Sennacherib, qu'il a enuoyé pour blaspher le Dieu viuant. Car vraiment, ô Seigneur, les roys des Assyriens ont fait les terres, & leurs contrées desertes: & ont donné au feu les Dieux d'icelles. Car ilz n'estoient point Dieux, mais estoient œures des mains des hōes, bois, & pierre, & les ont rompu. Et maintenāt Seigneur qui es nostre Dieu, sauue nous de ses mains: & que tous les royaumes de la terre cognoissent que tu es seul Seigneur. Lors Isaie filz d'Amos enuoya à Ezechias, disant: Le Seignr Dieu d'Israël dict ainfy: Pour les choses que tum'as prié, du Roy des Assyriens Sennacherib, telle est la parole q'le Seigneur a parlé contre luy. La vierge fille de Sion, t'a desprisée, & t'a moquée. La vierge fille de Ierusalem a remué la teste derriere toy. A qui as tu dict reproche, & lequel as tu blasphemé, & sur lequel as tu esleué ta voix, & esleué ta haultesse de tes yeux? C'est au saint d'Israël. Tu as dict reproche au Seigneur, par la main de tes seruiteurs, & as dict: Je suis monté en la multitude de mes chariorz, en la haulteur des montaignes, es côstes du Liban, & couperay les haultz lieux de ses Cedres, & les esleutz sappins d'ice-luy. Exrétteray iusq's au bout du plus hault lieu d'iceluy, à sçauoir en la forest de son Carmel. Pay souy la terre, & ay beu l'eau: & j'ay fait p la trace de mon pied, tous les riuiers des se- N'as tu pas ouy quelle chose ie leur ay fait en tēps passé? Pay fait ceste chose dez les iours anciens: & maintenāt Pay fait venir, & n'este fait

pour desraciner les petites montaignes, eux entrebatant, & les citez garnies. Les habitans d'icelles ont ensemble tremblé, parce q' leur main perdoit sa force, & ont esté cōfus: ilz sont faitz comme l'herbe du champ, & l'herbage des pastures, & comme l'herbe des toictz, laq'le a esté seichée deuant qu'elle vint à maturité. Pay cogneu ton habitation, ton yssu, & ton entrée, & ta forsenerie cōtre moy. Quand tu as esté plein de fureur cōtre moy, ton orgueil est montée en mes aureilles. Je mettray donc vn cercle en tes narines, & vne bride en tes leures: & te remeneray en la voye par laquelle tu es venu. Mais toy, tu auras ce signe. Mange ceste année les choses qui croissent sans labeur, & au second an, mange des pommes. Mais au troisieme an, semez, & moissonnez, plantez des vignes, & mangez les fruitz d'icelles. Et ce qui aura esté saué de la maison de Iuda, & le demourant, donnera ses racines en bas, & fera fruit en hault: car de Ierusalem sortiront aucuns demourans, & aucune reste sortira de la montaigne de Sion. Le zele du Seigneur des batailles fera ceste chose. Pour tant dict le Seigneur telles parolles du Roy des Assyriens: Il n'entrera pas en ceste cité, & n'y iettera pas sa flesche, & le boucler ne l'occupera point, & ne mettra point de fort alentour d'icelle. Il retournera par la voye, par laquelle il est venu, & n'entrera pas en ceste cité, dict le Seigneur. Je defendray ceste cité, à fin que ie la garde pour l'amour de moy, & pour l'amour de David mon seruiteur. Et l'ange du Seigneur yst, & en frappa au siege des Assyriens cent quatre vingtz, & cinq mille: Lors se leuerent au matin, & voicy tous les corps q'estoient mortz. Et Sennacherib, le Roy des Assyriens se partit, & s'en alla, & il s'en retourna, & habita en Ninuée. Et aduint, que comme il adoroit, au temple Nesroch son Dieu, Adramelec, & Sarasar, ses filz le frapperent par l'espée, puis s'enfuyrent en la terre d'Ararat, & regna Asar-haddon son filz pour luy.

*4. rois 19
2. Tob. 14
Ecc. 47 d
1. Mac. 7 f
2. Mac. 14*

2. Ezechias delant de la mort, d'ont Isaie l'auoit menacé, & pour ce en le signe en l'habillage d'Aschaz, & luy auoir promis de l'entrance de la main des Assyriens, & adiouxté quinze ans à sa vie, l'aduint ce castique à Dieu en action de grâces.

1. rois 14. Chapitre xxxviii.

EN ces iours là Ezechias fut malade iusques à la mort. Et Isaie filz d'Amos, Prophete vint vers luy, & luy dict: Le Seigneur dict ainfy: Dispose de ta maison, car tu mourras, & ne viuras plus. Lors Ezechias tourna sa face vers le paroit, & pria le Seigneur, & dict: Mon Seigneur ie te prie, aye souuenance (ie te prie) comment j'ay cheminé en ta presence, en verité, & en cœur parfait, & que j'ay fait ce qui est bon deuant tes yeux. Et Ezechias ploura par grand gemissement. Dont la parole du Seigneur fut faite à Isaie, disant: Va, & dis à Ezechias: Ainfy dit le Seigneur le Dieu de David

4. rois 19
2. Tob. 14
Ecc. 47 d
1. Mac. 7 f
2. Mac. 14

4. rois 19
2. Par. 32. f

uid

uid ton pere: P'ay ouy ton oraison, & ay veu tes larmes. Voicy, j'adiousteray sur tes iours, quinze ans, & te deliureray de la main du Roy des Assyriens, avec ceste cité, & la defendray.* Et ce te fera pour signe du Seigneur, q'le Seigneur fera la parole qu'il a dict: Voicy, ie feray retourner l'ombre des lignes (par lesqelles elle estoit descendue en l'horloge d'Achaz au soleil) dix lignes derriere. Et fut le soleil retourné de dix lignes, par les degrez, par lesquelz il estoit descendu.

L'escriture d'Ezechias roy de Iuda, qu'ad eut esté malade, & qu'il fut guery de sa maladie.

P'ay dict au milieu de mes iours: ie m'en iray aux portes d'enfer. P'ay demandé le residu de mes ans.

P'ay dict, ie ne verray pas le Seigneur Dieu, en la terre des viuans, le ne regarderay plus l'homme, ne celuy qui habite en repos.

Ma generation est ostée: & s'est tournée arriere de moy, comme les tabernacles des pasteurs. Ma vie est couppée comme du tisseran, il m'a couppe, quand encores on m'ourdissoit, tu me seras finer, du matin iusques au vespre.

P'auoye esperance iusques au matin, Il a desbrisé tous mes os come le lion: tu me seras finer, du matin iusques au vespre.

Comme la petite harondelle, ainsi cryeray ie, ie mediteray comme la colombe: Mes yeux sont debilitéz, en regardant en hault: Seigneur, ie seuffre violement, respondz pour moy.

Que diray ie? ou quelle chose me respondra il, quand iceluy l'aura fait? Le resumeray en ma pée, tous mes ans, en l'amertume de mon ame.

Seigneur, s'on vit ainsi, & que la vie de mon esprit soit en telles choses, tu me corrigeras, & me viuifieras.

Voicy, mon amertume tresamere est en paix. Mais tu as deliuré mon ame, qu'elle ne fut perie, tu as ietté tous mes pechez arriere de toy.

Car enfer ne te confessera point, & la mort aussy ne te louera point: ceux qui descendent au lac, n'attendent point ta verité.

Le viuant, le viuant, cestuy te confessera, come aussy moy au iourd'uy: le pere fera cognoistre ta verité aux filz.

Seigneur sauue moy, & nous chanterons noz P'salmes tous les iours de nostre vie, en la maison du Seigneur. Lors Isaie commanda de prendre vne masse de figues, & qu'ilz feissent vn emplastre sur la playe, à fin qu'il fut guery. Et Ezechias dict: Quel sera le signe, que ie monteray en la maison du Seigneur?

S. Ezechias qui auoit montré tous ses thresors aux messagers que le Roy de Babylone luy auoit enuoyé: il fut presdomné qu'ilz seroient tous portez en Babylone.

Chapitre. xxxix.

EN ce temps là, Merodach Baladan, filz de Baladā, Roy de Babylone enuoya des lettres, & des dons à Ezechias: Car il auoit

ouy dire qu'il auoit esté malade, & qu'il estoit retourné à lanté. Et Ezechias fut ioyeux de ces dons, & leur monstra la maison des oignements aromatiqs, & de l'or, & de l'argent, & des odorements, & du tresbon oignement, & toutes les bouticles de son baguage, & toutes les choses qui furent trouuées en ses thresors. Il n'y eut pas vn mot, qu'Ezechias ne leur monstra en sa maison, & en toute sa puissance. Mais Isaie le Prophete vint vers Ezechias le Roy, & luy dict: Quelle chose ont dict ces hoies icy, & dont font ilz venuz à toy? Et Ezechias dict: Ilz sont venuz à moy de terre loingtaine, de Babylone. Et Isaie dict: Quelle chose ont ilz veu en ta maison? Et Ezechias dict: Ilz ont veu toutes les choses qui sont en ma maison. Il n'y a eu chose, que ne leur aye montré, en mes thresors. Et Isaie dict à Ezechias: Escoute la parole du Seignr des batailles. Voicy, les iours viendront, q' toutes les choses qui sont en ta maison, & q' tes peres ont thesaurizé iusques à ce iour, serot emportées en Babylone. On n'y laissera rien, dit le Seigneur. Et ilz prendront de tes filz qui sortiront de toy, lesquelz tu aurás engendré. Et seront les Eunuques au palais du Roy de Babylone. Lors Ezechias dict à Isaie: La parole que le Seigneur a parlé est bonne. Et dict: Seulement que la paix, & la verité soit faicte en mes iours.

S. La consolation & salut futur de Ierusalem par Iesus Christ. La predication de saint Iehan Baptiste. La fragilité de l'homme, la perpetuité du verté diuin. L'aduenement de Iesus Christ en humanité. Sa gloire, sa puissance, & restitution de nostre manifestement imponible. Il leuē l'insurmontable puissance & sapience de Dieu, contre les idololatries, faisant Dieu semblable aux idoles. Et que ceux qui ont esperance en Dieu, meurent leur force.

Chapitre. xl.

SOyez consolez mon peuple, soiez consolez, & dict vostre Dieu: Parlez doucement à Ierusalem, & l'appellez: car sa malice est accomplie, l'iniquité d'icelle est pardonnée. Elle a receu de la main du Seigneur au double pour tous ses pechez. La voix du cryant, est au desert. Preparez la voye au Seigneur, faictes que en solitude les sentiers de nostre Dieu soient droitz. Toute vallée sera esleuée, & toute montaigne, & montaignette sera abaissée, & les choses tortues seront redressées, & les choses rudes, en voyes plantées. Et la gloire du Seigneur sera reuelée, & toute chair verra ensemble, que la bouche du Seigneur a parlé. La voix du disant: Crye. Et l'ay dit: Quelle chose cryeray ie? Toute chair est soin, & toute sa gloire est come la fleur du chap. Le soin est seiché, & la fleur est cheuë, pource q' l'esprit du Seignr a soufflé sur elle. Vraiment le peuple est soin. Le soin est seiché, & la fleur est tubée: mais la parole de nostre Seignr demeure eternellement. Monte sur la haulte montaigne, toy, qui euangelizes à Sion, toy qui euangelizes à Ierusalem esleue en force ta voix: esleue la, ne crains point. Dis aux citez de Iuda. Voicy, vostre Dieu: Voicy, le Seigneur Dieu viendra en force,

Mat. 3. d.
Mar. 1. a.
Luc. 3. c.
Iehan. 1. c.

B
eccl. 14. c.
Iac. 1. b.
2. Pie. 1. c.
Iehan. 12. a.

Soub. 61d

Israël.

Isaïe.

force, & son bras aura domination: Voicy, son
 C salaire est avec luy, & l'œuvre d'iceluy est deuant
 Ich 10. b. luy. Il paistra son troupeau, comme le bergier: il
 Ezech. 34. f. assemblera les aigneaux en son bras, & les leue-
 & 37. f. ra en son sein, & luy mesme portera celles q sont
 pleines. Qui est celuy q a mesuré les eues, avec
 son pouce: & a pesé les cieus de sa paulme? Qui
 est celuy qui a leué la grosseur de la terre, de
 trois doigtz, & a balancé par poidz les montai-
 gnes, & les montaignettes en balance? Qui a ay-
 dé l'esprit du Seigneur? ou qui a esté son conseil-
 1. cor. 2. d. ler, & qui luy a montré? Avec lequel a il prins
 Sap. 9. c. conseil, & qui l'a instruit, & enseigné le sentier
 Rom. 11. d. de iustice, & qui luy a appris la science, & qui
 D luy a montré la voye de prudence? Voicy, les
 gentz sont reputez, comme la goutte du seu: &
 comme le moment de la balance. Voicy les isles
 sont come petite pouldre. Et le Liban ne souf-
 fira pas pour allumer le seu, & les bestes d'iceluy
 ne seront point suffisantes pour l'holocauste.
 Toutes les gentz sont deuant luy, comme si elles
 n'estoient rien, & luy sont reputees come rien,
 & chose vaine. A qui donc auez vous comparé
 Act. 17. d. Dieu, ou quel ymage mettez vous pour luy? Le
 forger a il forgé vne ymage entaillée, ou l'or-
 E febre l'a il figuré, ou l'argentier de lames d'ar-
 gent? Il a esleu vn bois, & qui ne se peut
 pourrir. Le sage ouurier demande comment il
 pourra establir le simulacre, qu'il ne se bouge
 pas. Ne scauez vous point? Ne l'avez vous point
 ouy? Ne vous a il pas esté annoncé de le com-
 mencement? N'avez vous point entendu les fon-
 dements de la terre? Celuy qui se sied sur la ro-
 deur de la terre, & les habitans d'icelle luy sont
 comme locustes. Celuy qui estend les cieus com-
 me rien, aussi iceluy les a estendu comme vne a-
 bernacle pour y habiter. Celuy qui fait les scri-
 F tures des secretz, & comme s'ilz n'estoient rien,
 iceluy a fait les iuges de la terre comme vains.
 Aussi certainement le tronc d'iceux n'est ne plâ-
 te, de terre, ny enraciné en la terre: il a subitemēt
 soufflé sur iceux, & sont seichez, & les emporte-
 ra le tourbillon, comme l'esteulle. Et à qui m'a-
 1. cor. 4. b. uez vous fait semblable, & egal, dict le Saint?
 Matt. 17. b. Eleuez vos yeux en hault, & regardez, qui a
 créé ces choses: qui est celuy qui produit par
 nombre leur multitude, & les nomme tous par
 leurs noms: Par la multitude de sa force, & de sa
 G puissance, & vertu, il n'en y a pas eu vn defail-
 lant. Pourquoi parle tu Jacob, & pourquoi dis
 tu Israël, ma voye est celée au Seigneur, & mon
 iugement est passé oultre de mon Dieu? Ne scais
 tu pas, ou n'as tu pas ouy? Dieu est le Seigneur à
 tousiours, lequel a créé les termes de la terre: il
 ne defauldra pas, & n'aura point de peine, & sa
 sapience est inscrutable. Lequel donne vertu, à
 celuy qui est lassé: & multiplie force, & puissan-
 ce à ceux qui ne sont rien. Les enfans defauldrōt
 & laboureront, & les ieunes cherront par foi-

blesse. Mais ceux qui ont esperance au Seigneur,
 changeront la force, ilz prendront des plumes,
 comme les aigles, ilz courront, & ne se traueil-
 leront point: ilz chemineront, & ne defaul-
 dront pas.

S. Le Seigneur dispute avec les idololâtres de sa puissance, & diuers & grandz benefices exhibez au peuple Iudaïque, par lesquelz il prouue sa puissance & benignité enuers les homes, monstrant ensemble l'impuissance des idoles, & la vanité des idololâtres.

Chapitre. xli.

Q V E les isles se taisent pour moy, & que
 A les gentz changēt leur force: Qu'ilz ap-
 prochent, & adonc qu'ilz parlent, que
 nous conuenions ensemble au iugement. Qui est
 celuy qui a suscité le iuste d'Orient, qui l'a appel-
 lé, pour le suyure? Cestuy luy donnera les gentz
 en sa presence, & obtiendra les Roys. Il les don-
 nera à son espée comme la pouldre, & à son arc,
 comme l'esteulle rauye du vent. Il les poursuy-
 ura, & passera en paix: le sentier de ses piedz n'
 apparoitra point. Qui est celuy qui l'a fait, &
 ouuré, appellant les generations, de le commē-
 cement. Moy le Seigneur, ie suis premier & der-
 nier. Les isles ont veu, & ont eu crainte, les der-
 nières parties de la terre ont esté espouuētées: ilz
 se sont approchez, & sont venues. Vn chascun
 donnera ayde à son prochain, & dira à son fre-
 re, Sois conforté. Cestuy qui forge l'arain, frap-
 pant du marteau, a conforté celuy qui forgeoit
 alors, en disant, la soudure est bonne, & le clou
 l'a conforté, à fin qu'il ne se bougeast. Et toy Is-
 raël mon seruiteur, Jacob, que j'ay esleu, semen-
 ce d'Abraham, qui estoit mon amy, avec lequel
 t'ay prins des dernières parties de la terre, & te
 ay appelé de ses lieux loingtains, & t'ay dit: Tu
 es mon seruiteur, ie t'ay esleu, & ne t'ay pas de-
 bouté: Ne crains point, car ie suis avec toy: ne
 declina pas, car ie suis ton Dieu. Ie t'ay conforté
 & t'ay aydé, & la dextre de mon iuste t'a receu.
 Voicy, tous ceux qui bataillent contre toy, se-
 ront confus & honteux: Ilz seront comme s'ilz
 n'estoient pas, & tous ceux qui te contredisent,
 periront. Tu les cercheras, & ne les trouueras
 point, à scauoir les homes qui te sont rebelles, &
 seront comme s'ilz ne fussent plus: & seront com-
 me consommation de l'home bataillant cōtre toy:
 car ie suis ton Seigneur Dieu, prehant ta main,
 & te disant: Ne crains point, ie t'ay aydé. Ne
 crains point ver de Jacob, vous qui estes mortz
 d'Israël. Ie t'ay aydé, dict le Seigneur, & suis ton
 redempteur, le Saint d'Israël. Ie t'ay mis com-
 me la herse, froyssante le nouueau grain, ay-
 ant les pointes, comme syes. Tu froysseras les
 D montaignes, & les reduyras en petites pieces,
 & mettras les montaignettes, comme la poul-
 dre. Tu les vanneras, & le vent les emporte-
 ra, & le tourbillon les espardra. Mais tu te re-
 iouyras au Seigneur, & seras ioyeux au Saint
 d'Israël. Les indigentz, & les paoures chercherōt
 les eues, & ne sont pas, leur langue est seichée
 de soif.

Soub 44
 a. & 48. b
 Apoc. 1. b
 & 22. c

Soub 44

Ps. 119

de soif. Moy qui suis le Seigneur, ie les exau-
 ceray, moy qui suis le Dieu d'Israël, ie ne les
 laisseray pas. Pouriray les fleuves au coupeau
 des montaignettes, & les fontaines au milieu des
 champs. Je mettray le desert en estang d'eau, &
 la terre non hantée en ruyseaux d'eaux. Je met-
 tray au desert le cedre, & le pin, & l'arbre por-
 tant la myrrhe, & l'arbre de l'oluy. Je mettray
 au desert le sappin, l'ulme, & le buix ensemble, à
 fin qu'ilz voient, & qu'ilz sçachent, & qu'ilz pen-
 sent, & entendent ensemble que la main du Sei-
 gneur a fait telles choses, & que le Saint d'Is-
 raël les a créés. Approchez vostre iugement, dict
 le Seigneur: amenez, si par auenture vous auez
 quelque chose, dict le Roy de Iacob. Qu'ilz vien-
 nent près, & qu'ilz nous annoncent toutes les cho-
 ses qui doibuent venir. Annoncez les choses qui
 ont esté par auant: & nous y mettrons nostre
 cœur, & cognoistrons leur fin, & nous declairez
 les choses qui doibuent venir. Annoncez les cho-
 ses qui doibuent venir au temps à venir: & nous
 cognoistrons que vous estes Dieux. Faites mis-
 sy bien ou mal, si vous pouez: & si nous parlions,
 & voyons ensemble. Voicy, vous estes de rien,
 & vostre conseil est de ce qui n'est rien. Celuy q
 vous a esleu, est abomination. Je l'ay excité d'A-
 quilon; & viendra du soleil leuant. Il appellera
 mon nom, & amenera les magistratz, comme la
 boue: comme le portier marchant la terre. Qui
 est celuy qui a annoncé du commencement, à fin
 que nous le cognoissions, & de z le premier, à fin
 que nous disions, tu es iuste? Il n'y a aucun qui an-
 nonce, ne qui prédise, ne qui oye voz parolles.
 Le premier dira à Sion, me voicy present, & do-
 neray à Ierusalem un Euaugeliste. Et ay regar-
 dé, & n'y auoit aucun d'iceux, qui donnast con-
 seil, ne quand on l'interroguoit, qu'il respondit
 une parolle. Voicy, tous sont inustes; & leurs
 ceuures sont vaines, leurs simulachres sont vains
 & leurs idoles.

Chapitre xliij.

Voicy mon seruaeur, ie le reuereray, c'est
 celuy que j'ay esleu mon amy, & prié sur
 plusieurs loys. J'ay donné mon esprit sur
 luy, il professera iugement aux Gentils. Il ne crye-
 ra pas, & ne sera accepté de personne. Sa voix
 ne sera pas ouye de hors. Il ne brisera pas son
 seau taillé, & n'estaindra pas le lin fumant. Il pro-
 duira iugement en verité: il ne fera ne s'effe, ne
 trouble, auant à ce qu'il mette iugement en la
 terre: & les iules attendront sa loy. Telles choses
 dict le Seigneur Dieu qui a crée les cieus, & les es-
 tendiés: & confirme la terre, & les choses qui ont
 esté d'icelle. donnant respiration au peuple.

est sur icelle: & esprit à ceux qui marchent sur elle
 Moy qui suis le Seigneur, ie t'ay appelé en iusti-
 ce, & ay prins ta main, & t'ay gardé. Et t'ay do-
 né en alliance au peuple, pour la lumiere des Gé-
 tilz. à fin que tu ouurisse les yeux des aueugles, &
 que tu tirasse hors le prisonier de la prison, &
 ceux qui sont assis en tenebres, de la maison de
 la prison. Moy qui suis le Seigneur, tel est mon
 nom. Je ne donneray pas ma gloire à un autre,
 ne ma louenge aux ymages entaillées. Les thos-
 ses qui ont esté par auant, voicy elles sont venues:
 aussy j'annonce nouvelles choses: & les vous fe-
 ray ouyr deuant qu'elles soient venues. Chârez
 au Seigneur nouveau cantique, sa louenge est
 de z les fins de la terre, chantez vous qui descen-
 dez en la mer, & aussy la plenitude d'icelle: les
 isles, & ceux qui habitent en icelles: Que le de-
 sert se leue, & ses citez: il habitera es maisons de
 Cedar. Vous qui estes habités en la pierre, don-
 nez louenge: ilz crieront du coupeau des mon-
 taignes. Ilz donneront gloire au Seigneur, &
 amonceront sa louenge es isles. Le Seigneur sor-
 tira comme le fort, il suscitera le zele, comme
 l'home combatant: il iettera grand cry, & cri-
 ra, il sera cōforté sur ses ennemis. Je me suis tou-
 iours teu; & ay esté en silence: j'ay esté patient, ie
 parleray comme celle qui enfante. Je dissipray
 & engloutiray tout ensemble: Je feray les mon-
 taignes, & les montaignettes estre desertes, &
 seicheray toute leur herbe. Et ie mettray les
 fleues comme les isles, & seicheray les estangs.
 Je conduiray les aueugles en la voye qu'ils ne
 sçautent pas, & les feray cheminer es sentiers
 qu'ils ont ignoré. Je conuertiray les tenebres de
 quant eux en lumiere: & les choses tortues en
 droictes. Telles parolles leur ay ie fait, & ne
 les ay point delassées. Ilz se sont conuertis der-
 riers: & ont esté confus par confusion, qui ont
 confiance en l'ymage entaillée: ceux qui disent à
 l'ymage forgée, vous estes noz Dieux. Vous qui
 estes sourds, escoutez: & vous qui estes aueu-
 gles, regardez pour veoir. Qui est aueugle, si
 non son seruaeur? & sourd, si non celuy à qui
 j'ay enuoyé mes messagiers? Qui est aueugle, si
 non celuy qui est vendu? & qui est aueugle, si
 non le seruaeur du Seigneur? Toy qui n'as bon
 coup de choses, ne confideras tu pas? Toy
 qui as les oreilles ouuertes, n'escouteras tu
 point? Aussy le Seigneur l'a voulu, à fin qu'il se
 fust fait, & qu'il magnifiast, & estu est la loy.
 Mais on a pillé sa loy, & on l'a gâté. Ilz font
 tous le bon des ieunes, & font muerz es mai-
 sons des ieunes. Ilz font donner à pillage, & n'y
 a aucun qui les defende: ilz font donner en ri-
 pins, & n'y a aucun qui die, Rendez, Qui est en-
 tre vous, qui oyra telle chose, qui oyra de escou-
 ter telle chose à venir? Qui a donné Iacob au pillage,
 & l'a fait à ceux qui le gattoient? N'a ce pas
 esté le Seigneur, celuy à qui nous auons peché?

E
Psa. 116. d

F

G

A
Mm. 11. b

24. 102
402. 23
d 8. 2
h. 1. 209. 2
3. 1. 172

B
foub 49 b

foub 4. b

Psa 149 a

C

D

Et ilz n'ont pas voulu cheminer en ses voyes, & n'ont pas escouté sa loy. Et il a espandu sur luy l'indignation de sa fureur, & la forte guerre, & l'a bruslé a lenuir, & ne l'a pas cogneu, & a bouté le feu en luy, & ne l'a pas entendu.

S. Il rend le peuple qui croit assure, promectant sa multiplication future de tout le monde, avec l'esperance des benefices de Dieu presentz & futurs envers son peuple, desquelz il s'approuue estre seul vray Dieu, adioustant vne grieue complainte contre l'ingratitude des Iuzs.

Chapitre. xliij.

ET maintenant telles choses dist le Seigneur qui t'a créé, Jacob : & qui t'a formé, Israël. Ne crains point, car ie t'ay racheté, & t'ay appelé par ton nom: tu es à moy. Quand tu passeras par les eaues, ie seray avec toy, & les fleuves ne te couriront point. Quand tu chemineras par le feu, tu ne seras point bruslé, & la flamme ne t'ardera point: car ie suis le Seigneur ton Dieu, le saint d'Israël, ton sauueur: l'ay donné Egypte pour ta redemption, Ethiopie & Saba pour toy. De ce que tu as esté fait honorable & glorieux deuant mes yeux, & t'ay aimé. Ie donneray des hoies pour toy, & des peuples pour toame. Ne veuille craindre, car ie suis avec toy. Ie

soub. 45 c

seray venir ta semence d'Orient, & t'assembleray d'Occident. Ie diray à Aquilon, donne: & au Midy, ne defendz point. Apporte mes filz de loig & mes filles, des dernieres parties de la terre. Et ay créé pour ma gloire tout celuy qui inuoque mon nom: & l'ay formé, & l'ay fait. A maine hors le peuple aueugle, qui a des yeux: & le sourd, qui a des oreilles. Toutes les gentz sont assemblees ensemble, & les lignées se sont recueillies. Lequel d'entre vous annoncera ceste chose, & auquel nous fera ouyr les choses qui sont premieres? Qu'ilz donnent leurs tesmoingz, & qu'ilz soient iustificiez, qu'ilz oyent, & qu'ilz parlent. Vraiment vous estes mes tesmoingz, dist le Seigneur, & mon seruiteur que j'ay esté: à fin que vous cognoissiez, & que vous me croyez, & que vous entendez, que ce suis ie moy mesmes. De tout moy, n'y a point de Dieu formé, & n'en y a point après moy. Ie suis, ie suis le Seigneur, & n'ay point d'autre sauueur que moy. J'ay annoncé, & ay sauué: ay fait ouyr, & n'en a point esté d'autre entre vous. Vous estes mes tesmoingz, dist le Seigneur, & moy ie suis Dieu. Et suis moy mesmes, deéz de le cōmentement: & nul est qui puisse eschapper de ma main. Ie besongneray, & sera celui q'le destournera. Telles choses dist le Seigneur vostre redēpteur, le saint d'Israël. Pour vo' ay ie enuoié en Babylone, & ay arrosé toutes les chosures, & les Chaldéens ont glorifiés en leurs sources. Ie suis le Seigneur, vostre saint vostre Roy créateur d'Israël. Ainly dist le Seigneur, qui a donné voye en la mer, & a fait passer les, leur sentier. Lequel u'ay hors le chariot, & le cheual: l'armée de puissance robuste, & sont tous ensemble endormis, & ne releueront pas

Osten. b

font froissez comme le lin, & sont esteinctz. N'ayez point souuenance des choses precedentes, & ne regardez point les choses anciennes. Voicy, ie fais choses nouvelles, & maintenant naistront vous les cognoisterez certainement. Ie mettray la voye au desert, & les fleuves au lieu solitaire. Et la beste du champ me glorifiera, les dragons & les austruces: pour ce que j'ay donné des eaues au desert, & des fleuves au lieu non hanté, pour donner à boire à mon peuple, que j'ay esté. J'ay formé pour moy ce peuple, il racomptera ma louenge. Jacob, vous ne m'avez point inuocé, & toy Israël, tu n'as point prins de peine pour moy. Tu ne m'as point offert le mouton de ton holocauste, & ne m'as point glorifié de tes oblations. Ie ne t'ay point fait seruir par oblation: & ne t'ay point baillé labeur en l'encens. Tu ne m'as point acheté pour argent la canelle: & ne m'as point enyuré de la graisse de tes oblations. Mais toutesfois tu m'as fait seruir par tes pechez: tu m'as fait auoir peine pour tes iniquitez. Ie suis, ie suis celuy qui abolis tes iniquitez, pour moy: & n'auray pas souuenance de tes pechez. Reduictz moy à memoire, & qu'ensemble nous soions iugez: racompte, si tu as quelq' chose poué estre iustificié. Ton premier pere a peché, & tes interpreteurs ont esté puaricateurs envers moy. Et j'ay contaminé les saintz princes: & j'ay mis Jacob à la mort, & Israël en blasphemie.

S. Dieu console son peuple, voulant esprendre sur iceluy son esprit, & des eaues sur luy s'abundant ayant souffert. Il est le premier & dernier, & seul Dieu createur, & modérateur de tous. La grande vanité, aussi des idoles de leurs fabricateurs, & idololâtres, singois est conuincue estre vne chose superflue. Parquoy le peuple est reuocqué des idoles à Dieu, en la main duquel sont toutes choses.

2. cor. 5. d
Apo. 21. b

Chapitre. xliij.

ET maintenant, Jacob mon seruiteur, escoute, & toy Israël, que j'ay esté. Telles choses dist le Seigneur, qui t'a fait & formé, & ton adiuteur de la ventre. Ne veuille craindre Jacob, qui es mon seruiteur, & ne veuille craindre que j'ay esté. Car ie respandray des eaues sur celle qui a soif, & des courantz sur celle qui est seiche. Ie respandray mon esprit sur ta semence, & ma benediction sur ta lignée: & gouverneront comme les saulx entre les herbes, & auant des eaues courantes. Cestuy qui se fuit au Seigneur, & l'autre appellera au nom de Jacob. Et cestuy sy escriptura de sa main au Seigneur: & se nommera de nom d'Israël. Ainly dist le Seigneur le Roy d'Israël, son redēpteur, le Seigneur des batailles. Ie suis le premier, & suis le dernier, & n'y a point de Dieu, q' moy. Qui est semblable à moy? Qu'il appelle, & qu'il annonce, & qu'il m'expose l'ordre, par laquelle j'ay ordonné le peuple ancien: q' ilz sear annoncent les choses à venir, & futures. Ne veillez craindre, & ne soyez troublés. Deéz ce temps là ie t'ay fait ouyr, & j'ay annoncé: vous estes mes tesmoingz. Est il vn autre Dieu que moy: ou quelque formateur que ie ne cognoisse point?

Iere. 10. b
& 44. 8.

Ser. 48. b
& 50. b
Apo. 18. d
& 22. c
Sap. 9. 6.

point? Tous les formateurs des ydoles ne font rien, & leurs choses les mieulx aymées ne leur profiteront riens. Iceux leurs sont tesmoingz quilz ne voient pas, & n'entendēt pas à fin, qu'ilz soient confus: Qui est celuy qui a formé le Dieu, & a forgé l'image entaillée à rien vtile? Voicy, tous ceux qui sont participans avec luy, seront confondus. Car les forgeurs sont du nombre des homes. Tous conuendront & seront arrestez, ilz s'espouēteront, & serōt tous ensemble cōfus. Le forgeur de fer, a ouuré de la lime: il a formé l'image es charbons, & avec les marteaux, & l'a fait par le bras de sa force. Il aura fain & defauldra, il ne beuera pas d'eauē, & se lassera. Le charpentier a estendu sa rigle, il l'a formé avec la gouge. Il a fait cestuy avec les esquarres, & l'a tourné au compas: & a fait vne ymage d'home, comme aiant vn bel home habitant en la maison. Il a coupé des cedres, & a prins vn pin, & vn chesne, qui auoit esté entre les arbres de la forest. Il a planté le pin que la pluy a nouury: & les homes en ont fait du feu. L'home a prins de leurs pieces, & s'en est chauffé: & en a fait du feu, & en a cuit les pains, & du residu en a fait vn Dieu, & l'a adoré: & en a fait vne ymage taillée, & s'est encliné deuant luy. Il a brulé au feu la moitié d'iceluy, & de la moitié d'iceluy en a cuit la chair: il en a cuit son potage, & en a esté saoué, & s'est chauffé, puis a dict: Vah, ie me suis chauffé i'ay veu le feu. Mais du residu en a fait vn Dieu, & vne ymage taillée pour soy: Il s'encline deuant cestuy, & l'adore, & le prie, disant: Delivre moy, car tu es mon Dieu. Ilz ont ignoré, & n'ont pas entendu: car ilz ont oublié, à fin qu'ilz ne voient de leurs yeux, & qu'ilz n'entēdent de leur cœur. Ilz ne rememorēt point en leur pēsee, & ne cognoissent point, ilz ne sentent pas pour dire: J'ay brulé la moitié de cecy au feu, & en ay cuit les pains sur les charbons: & en ay cuit la chair, & en ay mangé, & du residu d'iceluy, en feray vne ydole. Meuēlmeray ie deuant vn tronē de bois? La partie d'iceluy est enuoyée: Le cœur insipient l'a adoré, & ne deliurera pas son ame, & ne dira point: *trouuement est ce en fongu, ce qui est en ma main.* Jacob & Israël, aye memoire de telles choses: car tu es mon seruiteur. Israël, ie t'ay formé, tu es mon seruiteur, ne m'oublie pas. J'ay effacé tes iniquitez comme la nuē: & tes pechez, comme la nebb. Retourne toy à moy, car ie t'ay racheté. Vous cieulz donnez louēge, car le Seigneur a fait misericorde, vous dernieres parties de la terre faites iubilacion. Vous montaignes faites resonner louēge, la forest, & tout le bois d'icelle: pour ce que le Seigneur a racheté Jacob, & Israël se glorifiera. Telles choses dict le Seigneur ton redempteur, & celuy qui t'a formé au ventre: Je suis le Seigneur, qui fait toutes choses estendant seul les cieulz, rondant la terre ferme, & persone n'est avec moy. Te-

nant pour vain les signes des deuins, & tournant les magiciens en fureur. Faisant tourner les sages arriere: & faisant leur science estre folle. Sufcitant la parole de son seruiteur, & accomplissant le conseil de ses messagiers. Qui dy à Ierusalem, tu seras habitée: & aux citez de Iuda, vous serez edificées, & susciteray ses lieux deserts. Qui dy à l'abyssine, sois desolée, ie seicheray tes fleues. Qui dy à Cyrus: Tu es mon pasteur: & accompliras toute ma volonté. Qui dy à Ierusalem, tu seras edificée. & au temple, tu seras fondé.

S. Il prophetize de Cyrus & des victoyres que Dieu luy cōcederoit, avec l'incrépation q̄ en icelles ne cognoist point Dieu: combien qu'il soit seul Dieu Seignr de tous, auquel nul ne peut contredire. La natiuité de Iesus Christ est predicte. Et le prophete parle l'vn p̄my l'autre de la deliurace des Iuifz par Tyros: & du salut adueny par Iesus Christ. Ainſy que le seul Seigneur est Dieu iuste, sauuant, & accomplissant ses promesses.

Chapitre .xlv.

CE dict le Seigneur, à Cyrus mon Oinct, duquel ay prins la dextre, à fin que ie rende subiectz les gentz deuant sa face, & que ie tourne les dos des Roys. Pouriray deuant luy les huys, & les portes ne seront pas fermées. Piray deuant toy: & humiliaray les glorieux de la terre: Je briseray les portes d'airain, & rompray les verroux de fer. Et te donneray les thresors mucez, & les secretz des choses mucees: à fin que tu sache que ie suis le Seigneur appellant ton nom le Dieu d'Israël. Pour cause de mon seruiteur Jacob, & d'Israël mon esleu. Et t'ay appelé par ton nom: ie t'ay nommé par auant, & ne m'as point cogneu. Je suis le Seigneur, & n'en ya pas d'autre. Il n'y a point de Dieu autre q̄ moy. Je t'ay armé, & ne m'as point cogneu: à fin que ceux qui sont vers soleil leuant, & ceux qui sont vers soleil couchant, cognoissent que sans moy n'y a rien. Je suis le Seigneur, & n'en ya point d'autre: formant la lumiere, & creant les tenebres: faisant la paix, & creant le mal. Je suis le Seignr faisant toutes ces choses là. Vous cieulz, enuoyez la rosee de dessus, & que les nuēes fassent plouuoir le iuste: & que la terre s'ouure, & qu'elle germe le sauueur. Et que la iustice ensemble se leue. Moy qui suis le Seigneur, ie l'ay créé. Malediction sur celuy qui contredit à son facteur, lequel n'est que vn resson de pot de terre. La terre mollē dira elle à son potier, que fais tu, & ton creure est sans mains? Malediction sur celuy qui dict à son pere, pourquoy engendres tu, & à la femme, pourquoy enfantes tu? Telles choses dict le Seigneur, le saint d'Israël, qui est son formateur: Interrogua moy les choses à venir: touchant mes filz, & touchant l'oeuvre de mes mains, & commanda moy. J'ay fait la terre, & ay créé l'home sur icelle: Mes mains ont estendu les cieulz, & ay donné commandement à tout l'exercice d'iceux. Je l'ay suscité pour faire iustice, & adousseray toutes ses voyes. C'esty edificera ma cité, & laissera aller ma captiuité, non point par pris, ne par dons, dict le Seigneur des armées.

Ccc .iiij.

Ainſy

8ap. 13. 6.

Idololatric.

A

B

amos 3. b

Rom. 9. d
Ier. 8. a.

Luc. 23. b

C

Isaie.

C Ainsy dict le Seigneur : Le labour d'Egypte, & la marchandise d'Ethiopie, & les haultz homes de Sabaim, passeront verstoy, & seront à toy: Ilz chemineront après toy, ilz iront liez par les manches: & t'adoreront, & te feront priere. Seulement en toy est Dieu, & n'est point d'autre Dieu que toy. Vraiment tu es le Dieu caché, le Dieu d'Israël, & sauueur. Tous sont ensemble cõfus & honteux: & ies ouuriers des erreurs sont allez ensemble en confusion. Israël est sauué au Seigneur, par salut eternel. Vous ne serez point confus, & ne seres point honteux, iusques au siecle du siecle. Car telles choses dict le Seigneur, qui a creé les cieulx, celuy mesme Dieu q a fait & formé la terre, iceluy mesme l'a preparée. Il ne la point creé en vain, mais l'a fait, à fin qu'elle soit habitée. Je suis le Seigneur, & n'en ya point d'autre. Je n'ay point parlé en secret, n'y en lieu tenebreux de la terre. Je n'ay pas dict à la semence de Jacob, querez moy en vain. Je suis le Seigneur, parlant iustice, annonçant les choses droictes? Assemblez vous, & venez, approchez ensemble, vous qui estes sauuez des gentilsz. Ceux qui esseuent le bois de leur entaillure, sont ignorans, & prient le Dieu qui ne sauue pas. Annoncez, & venez, & vous conseillez ensemble. Qui a fait ouyr telles choses, déz le commencement, qui l'as predict déz alors? Ne suis ie pas le Seigneur, il n'est aussy aucun autre Dieu, sinon moy. Il n'y a point de Dieu iuste qui sauue, sinon moy.

Mat. 3.a Conuertissez vous à moy, & vous tous les termes de la terre, serez sauuez: car ie suis Dieu, & n'en y point d'autre. P'ay juré par moy mesmes, la parole de iustice sortira hors de ma bouche, & ne retournera point. Car tout genouil se ploiera deuant moy, & toute l'angue iurera à moy. Donc ilz dirõt avec le Seigneur: Iustices & empire sont à moy: Ilz viendront à luy, & seront confondus, tous ceulx qui luy repugnent. Toute la semence d'Israël sera iustifiée par le Seigneur, & louée.

S. La vanité des idoles est demoustrée, & la destruction d'icelles est predite. Les Iuifs avec le residu d'Israël sont renouez à Dieu, monstrant la grande benignité de Dieu envers eux, adionstant le griefue incopitisme pour leur ingratitude & idololatrie. Et il les exhorte qui repugnent à luy qui seul cognoist & poult toutes choses leurs promesses faites par son filz.

Chapitre .xlviij.
A B E L est rompu, Nabo est bris: leurs simblachres sont donnez aux bestes & à uentz, vous charges sont fort pesantes, tellement qu'elles en sont lassées: Elles ont esté rüees en bas & ont esté froissiez ensemble. Et n'ont pas eu puissance pour sauuer celuy qui les portoit, & leur ame ira en captiuité. Maison de Jacob, escoute moy, & aussy tout le residu de la maison d'Israël. Lesquelz estes portez de moi ventre lesquels estes portez en mes matrics. Je vous porteray moy mesme, iusques à la stérilité, & iusques aux anciens iours. Je l'ay fait, & l'endureray: ie le porteray, & le sauueray. Au-

Sus. 40.f.

quel m'auuez vous fait s'emblable, & egal: & auquel m'auuez vous comparé, & m'auuez fait semblable? Qui baillez l'or du sachet, & pesez l'argent en la balance: en marchandant à vn orfeure, pour faire vn Dieu: & s'enclinent deuant, & l'adorent. Ceux qui le portent, le portent sur leurs espaules: & le mettent en son lieu. Et il se tiendra debout, & ne se mouuera pas de son lieu. Mais aussy quand ilz criront à luy, il n'oyra pas: il ne les sauuera pas de la tribulation. Ayez souuenance de telle chose, & soiez confus: Vous preuaricateurs, retournez à cœur. Ayez recordation du siecle precedent, que ie suis Dieu, & n'y a Dieu que moy, & n'y a semblable à moy: qui annonce déz le commencement, ce qui est tout dernier, & du commencement disant les choses qui n'ont pas encores esté faites. Mon conseil tiendra, & toute ma volonté sera faite. Appellant l'oyseau d'Orient, & l'home de ma volonté de la terre loingtaine. Et i'ay parlé, & feray venir ceste chose: ie l'ay creé, & le feray. Escoutez moy, vous qui estes dur de cœur, & qui estes loing de la iustice. Pay approché ma iustice, & ne sera plus eslongnée: & mon salut ne tardera pas. Je donneray salut en Sion, & ma gloire à Israël.

Baru. 6.c.

S. L'humiliation & oppression de Babylone est predite: Laquelle viendra pour son orgueil arrogance, & cruauté sur les Iuifs leurs captifs. Et pource qu'elle a mys son esperance en malices augures & enchanteurs.

Chapitre .xlviij.

O Vierge fille de Babylone descend, siedz toy en la poudre, siedz toy en la terre: il n'y a plus de siege pour la fille des Chaldéens, car tu ne seras plus appelée, tendre & delicate. Prends la meule, & fais broier la farine. Descouure ta honte, descouure ton espaule, montre tes cuysses, passe les fleuues. Ta honte sera reuelée, & ton opprobre sera veu. Je prendray vengeance, & aucun home ne resistera contre moy. Le Seigneur des armées, est hoste redempteur, son nom est le saint d'Israël. Siedz toy, & te tais, & entre es tenebres, fille des Chaldéens: car tu ne seras plus appelée la dame des royaumes. Je suis courroucé sur mon peuple. Pay soille mon heritage, & les ay donné en tes mains. Tu ne leur as point fait misericorde. Tu as fort appesanty ton ioug sur l'ancien, & as dict: Je seray dame à tous iours. Tu n'as point mis ces choses icy sur ton cœur, & n'as point eu mémoire de sa fin. Et maintenant escoute ces paroles icy, toy delicate, & habitante confidentement: laquelle dis en ton cœur, cest moy qui suis, & n'y a point d'autre que moy: Je ne seray pas esleue comme Vefue, & seray ignorante sterilité. Ces deux choses te viendront subitement, en vn iour, à sçauoir sterilité, & viduité. Toutes les choses sont venues sur toy, pour la multitude de tes enchanteurs, & pour la recheue de ta malice, & pour la recheue de ta malice, & as dict: Il n'y a aucun qui me voie. Tu sçais & ta

D

A

Nald. 1.b

B

apoc. 18. 18. 19.

1er. 49. 4.

& ta

& ta science t'ont deceu. Et as dict en ton cœur: Is suis, & n'y a autre que moy. Le mal viendra sur toy, & ne sçauras point son commencement: & calamité viendra subitement sur toy, laquelle ne pourras debouter de toy. La misere que tu ne sçais point, viendra subitement sur toy. Tiens toy avec tes enchanteurs, avec la multitude de tes enchantemens, esquelz tu as labouré déz ton adolescence, si par aventure ilz te pourront profiter, ou si tu en pourras estre faicte plus forte. Tu es faillie en la multitude de tes conseilz. Les deuins du ciel, qui contemploient les estoilles, & nombroient les mois, à fin que d'iceux t'annonçaissent les choses que te debuoiét aduenir, qu'ilz se tiennent droitz, & qu'ilz te sauuent. Voicy, ilz sont faictz comme l'esteulle, le feu les a brusléz. Ilz ne deliureront point leur ame, de la main de la flamme: il n'y a pas de charbons pour eux chauffer, & n'y a point de fouier pour eux asseoir auprés: Ainly te sont faictes toutes les choses, esquelles tu auois labouré. Toustes marchas ont erré en leur voye, déz ton adolescence: il n'y a aucun qui te puisse sauuer.

S. Le Seigneur increpe & reprend l'hypocrisie, ingratitude, & dureté des Iuifz, démontrant queluy mesmes (& non les idoles) a annoncé les choses futures, & icelles accomplies. Toutesfoys pour son nom il leur pardonnera. Et ainly benignement les reuoque à soy, prouuant estre seul vray Dieu, tout sachant, redempteur & gubermateur de son peuple. Aussi se complainct de la preuocation de ses commandemens, & que eussent esté heureux s'ilz les eussent obseruez.

Chapitre .xlviij.

A **E**scoutez ces parolles icy, maison de Iacob, qui estes appelez du nom d'Israël, & estes yssus des eaues de Iuda, qui iurez au nom du Seigneur, & auez souuenance du Dieu d'Israël, non point en verité, n'y en iustice: Car ilz sont appelez de la sainte cité, & se sont appuyez sur le Dieu d'Israël: Le Seigneur des armées est son nom. Pay annoncé déz lors les choses precedentes, & sont yssues hors de ma bouche, & ay faict qu'elles ont esté ouyes: Le les ay subitement faictes, & sont venuez. Car ie cognoissoie bien que tu es dur, & que ta ceruelle est come vn nerf de fer, & que ton front est d'arain. Le t'ay predict long temps deuant: & te l'ay monstré par auant qu'ilz vinsent, que par aventure tu ne die, mes ydoles ont faict ces choses, & mes ymages entaillées, & forgées ont mandé telles choses. B **R**egarde toutes les choses que tu as ouy: Mais ne les auez vous point annôcé? Le t'ay faict ouyr les nouvelles choses, déz lors, & les choses que tu ne sçauois point, ont esté conseruées. Maintenant sont créés, & non pas déz lors: & deuant ce iour icy ne les as point ouy, que par aventure tu ne die, voicy ie les ay cogneu. Tu ne les as n'ouy, ne cogneu: & ton aureille n'a pas esté ouuerte déz lors. Car ie sçay, que en transgressant tu transgresseras: & t'ay appellé transgresseur déz le ventre. Pour l'amour de mon nom, i'essoigneray ma fureur: & te brideray de ma louenge, que tu ne

meure. Voicy, ie t'ay fondu, mais non point come l'argent, ie t'ay esleu en la cheminée de paoureté. Pour l'amour de moy, pour l'amour de moy ie le feray, à fin que ie ne sois point blasphemé: & ne donneray pas ma gloire à autruy. Iacob & Israël, que i'appelle, escoute moy. C'est moy, c'est moy, qui suis le premier, & le dernier: Aussi ma main a fondé la terre, & ma dextre a mesuré les cieulx. Je les appelleray, & ilz se tiendront ensemble: Vous tous soiez assemblez, & escoutez: lequel d'iceux a annoncé telles choses? Le Seigneur l'a aymé, il fera sa volonté sur Baby lone, & son bras est sur les Chaldéens. C'est moy, c'est moy, qui ay parlé, & l'ay appellé: ie l'ay amené, & sa voie a esté adressée. Approchez vous de moy, & escoutez ces parolles. Je n'ay point parlé en secret depuis le commencement: alors que ce fut faict, i'estoie là: & maintenant le Seigneur Dieu, & son esprit m'a enuoie. Telles choses dict le Seigneur, ton redempteur, le saint d'Israël: Le suis le Seigneur ton Dieu, qui t'enseigne les choses vtilles, qui te gouerne en la voie par laquelle tu chemine. A la mienne volonté, que tu eusse entendu à mes commandemens. Ta paix eut esté faicte comme le fleue, & ta iustice comme les flots de la mer. Et eut esté ta semence comme le sablon, & la lignée de ton ventre come les petites pierres d'iceluy. Son nom n'eut pas esté destruit de ma face. Sortez hors de Baby lone, fuyez arriere des Chaldéens. Annoncez par voix d'exultation, faictes ouyr celà, & annoncez ceste chose iusques aux bourz de la terre. Dites: Le Seigneur a racheté son seruiteur Iacob. Il n'ont pas eu soif au desert, quand il les amena dehors. Il feist saillir hors l'eau de la pierre, & brisa la pierre, & les eaues coururent. Il n'y a point de paix aux infidèles, dict le Seigneur.

S. Iesus Christ est conuerté duc des Gentils & des Iuifz, qui serot sauuez. Et est donné en la paix de tout le peuple qui sera appellé de toute partie du monde. Et auoir monstré la grande felicité de ceux qui croyent en Iesus Christ, il les exhorte à action des graces. Il console aussi benignement Sion qui se conuertit, & se laisse de Dieu. Luy promettant qu'elle sera glorifiée en tout le monde à tous ceux qui viendront à elle, & que tous ses ennemis seront opprimés.

Chapitre .xlix.

A **E**scoutez Isles, & entendez peuples loingrains: Le Seigneur m'a appellé déz le ventre de ma mere: & a faict ma bouche comme vn glauiue aigu: il m'a defendu en l'ombre de sa main, & m'a faict comme la fleche esleuë: Il m'a iuré en sa trouffe, & m'a dit: Israël tu es mon seruiteur, car ie me glorifieray en toy. Et ie dis: Pay labouré en vain, j'ay consumé ma force sans cause, & en vain. Parquoy mon iugement est avec le Seigneur, & mon œuvre est avec mon Dieu. Et maintenant telles choses dict le Seigneur qui m'a formé déz le ventre pour son seruiteur à fin que ie ramène Iacob à luy, & que Israël ne sera pas rassemblé. Et i'ay esté glorifié es yeux du Seigneur

Sus. 4.2. b
& 4.1. b.
& 4.4. a.
Apoc. 1. b
& 2.2. c.

Exo. 17. d
Nô. 20. b.
Sap. 11. a.
Sou. 57. d

Soub. 5. a.

Israël.

Isaïe.

Seigneur, & mon Dieu a esté ma force. Et a dit: C'est peu de chose, q tu me sois seruiteur, pour susciter les lignées de Jacob, & pour conuertir ceux qui sont delaissez d'Israël. Voicy, ie t'ay donné pour lumiere aux gentils: à fin que tu sois mon salut iusques au bout de la terre. Ainsy dict le Seigneur le redempteur d'Israël, le saint d'iceluy, à l'ame contemptible, & à la gent abominable, au seruiteur des Seigneurs: Les royz verront, & les princes s'esleueront, & adoreront pour l'amour du Seigneur, pour ce qu'il est fidele, & le saint d'Israël, qui t'a esleu. * Ces parolles dict le Seigneur. † Ie t'ay exaucé en temps acceptable, & t'ay aidé en temps de salut. Ie t'ay gardé, & t'ay donné pour alliance au peuple: à fin que tu suscitasse la terre, & que tu possedasse les terres dissipées: & q tu dise à ceux qui sont liez, vvides hors: & à ceux qui sont en tenebres. Monstrez vous. Ilz prendrôt leurs pastures sur les voyes, & leurs pastures seront par toutes les lieux planes. Ilz n'auront plus ne fain ne soif, & la chaleur ne les frappera plus, ne le soleil: car celuy qui a pitié d'eux les gouvernera, & les abbreuera aux fontaines des eaux. Et mettray toutes mes montaignes en la voye, & mes sentiers serôt esleuez. Voicy ceulx de loing qui viendrôt, & voicy ceulx d'Aquilon, & de la mer: & ceux de la terre de Midy. Vous cieuz dōnez louége, toy terre resiouys toy, vous mōtaignes faictes iubilation de louenge: Car le Seigneur a consolé son peuple, & aura pitié de ses paoures. Et Sion a dict: Le Seignr m'a delaisié, & le Seigneur m'a oublié. La femme peut elle oublier son enfant, qu'elle n'ait pitié du filz de son ventre? Aussy quand icelle l'aura oublié, encores ne t'oublieray ie pas. * Voicy, ie t'ay pourtraict en mes mains: tes murs sont toujours deuant mes yeux. Ceux qui t'edifieront, ie font venuz destruire, tes dissipateurs se partirôt de toy. Leue tes yeux alentour, & regarde, tous ceux icy se sont assemblez, ilz sont venuz pour toy. Ie suis viuant dict le Seigneur, que de tous ceux icy seras vestu, comme d'un ornement: & les eruirōneras au tour de toy, comme l'espouse. Car tes deserts, & tes lieux solitaires, & la terre de ta ruyne, maintenant seront trop petits, pour les habitās, & ceux qui te destruisoient seront chāssēz au loing. Encores diront en tes oreilles les filz de ta sterilité: J'ay lieu trop estroict, fais moy espace pour habiter. Et diras en ton cœur. Qui m'a engendré ceux icy? Ie suis sterile, & sans enfanter, j'ay esté transportée, & captiue: & qui a nourry ceux icy? J'ay esté seule & destituée, & ceux icy ou estoient ilz? Telles parolles dict le Seigneur Dieu. Voicy, ie leueray ma main aux gentils, & exalteray mon signe aux peuples. Et ilz apporteront tes filz en leurs bras, & apporteront tes filles sur leurs espauls. Et ceux qui te nourriront seront roys,

& tes nourrices seront roynes: Ilz t'adorent la face baissée en la terre, & lescheront la poul-dre de tes piedz. Et sçauras que ie suis le Seigneur, sur lequel ne serôt pas confus ceux qui l'attendent. La proye sera elle ostée du fort? ou ce qui aura esté prins du robuste, pourra il estre sauue? Car ainsy dict le Seigneur: Certainement aussy, la captiuité sera ostée du fort: & ce qui aura esté osté par le robuste, sera rescoux. Mais ie iugeray ceux qui t'ont iugé, & sauueray tes filz. Et feray manger à tes ennemis leurs chairs: & seront enyurez de leur sang, comme de moust: Et toute chair cognoistra, que ie suis le Seigneur qui te sauue, & ton redempteur est le fort de Jacob.

S. Ce n'est de l'impuissance de Dieu que la synagoge demoure repudiee, ains pour ses iniquitez ne voulant recepuoyr Iesus Christ, qui n'e rien ot mys dece qui conuenoyt faire pour la repuoyr. Mais pour l'amour d'elle s'est exposé à afflictions treshonteuses. Et pource il denonce que la synagoge sera occise en douleurs.

Chapitre .I.

Telles choses dict le Seigneur: Quel est ce liure de repudiation de vostre mere, par lequel ie l'ay delaisiée? Ou qui est mon createur, auquel ie vous ay vendu? Voicy, vous estes vendus pour voz iniquitez, & ay delaisié vostre mere pour voz pechez: car ie suis venu, & n'y auoit home, j'ay appellé, & n'y auoit aucun qui escoutat. Ma main est elle abregée, ou faicte plus petite, que ie ne puisse racheter? ou n'y a il plus de vertu en moy, pour deliurer? Voicy, par ma menasse ie feray lecher la mer, ie feray secher les fleues. Les poissons se pourriront sans eaue, & mourront de soif. Ie vestiray les cieuz de tenebres, & mettray vn sac pour leur couuerture. Le Seigneur m'a donné vne langue bien enseignée, à fin que ie sçache entretenir celuy, qui est las, de la parole. Il me faict leuer au matin, au matin me il faict dresser l'oreille, à fin que j'oye comme le maistre. † Le Seigneur Dieu m'a ouuē l'oreille, mais ie n'y contredis pas, & ne suis point alle arriere. J'ay donné mon corps à ceux qui me frapportoient, & mes iouēs à ceux qui me souffletoyent. Ie n'ay pas destorné ma face, de ceux qui me iniurioient, & qui crachoient. Le Seigneur Dieu est mon adiuteur, & pourtant ne suis point confus: Pourtāt ay ie mis ma face, comme la pierre tresdure: & sçais que ne seray pas cōfus. Celuy qui me iustifie, est près. Qui me contredira? Tenōs nous ensemble. Qui est mon aduerfaire? Qu'il approche de moy. Voicy le Seignr Dieu est mon adiuteur. Qui est celuy qui me cōdemnera? Voicy, tous s'enueilliront cōme le vestemēt, & la tigne les mangera. Qui est d'entrē vous craignant le Seigneur, escoutant la voix de son seruiteur, qui a cheminé en tenebres, & n'a point de lumiere? Iceluy ait esperance au nom du Seigneur, & qu'il s'appuie sur son Dieu. * Voicy, vous tous allumez le feu,

Sus 42 d
Act. 13 g

C

1. cor. 6. a

apoc. 7. d

Sou. 52. c.

Rom. 11. a

Sou. 60. a

Ob. 4. 6

Sou. 7. 6

C
Mat. 16. g

D
Ps. 104. d

le feu, & vous environnez de flammes, cheminez en la lumiere de vostre feu, & es flammes q̄ vous auez allumé: De ma main a esté faite ceste chose, en vous. Vous dormirez en douleurs.

S. Il exhorte Sion a l'exemple d'Abraham à qui Dieu accomplit ses promesses & ainsi elle se fye certainement de receuoir la consolation promise de Dieu de la consolation du salut, & de la grande felicité de Sion (c'est a dire de l'Eglise) qui luy doit auenir par Iesus Christ. Il differe aussi amplement de la loy euangelique, & de l'humiliation des ennemis de l'Eglise.

Chapitre .lj.

A Escoutez moy, vous qui suiuez la iustice, & qui querez le Seigneur. Regardez à la pierre, de laquelle vous estes coupez, & la caverne de la fosse, de laquelle vous estes ostez. Regardez à Abraham vostre pere, & à Sara, laquelle vous a enfanté: Car ie l'ay seul appelé, & l'ay beniet, & multiplié. Donc le Seigneur consolera Sion, & consolera toutes ses ruines: Et mettra son desert comme plaisances, & les lieux solitaires d'icelle, comme le iardin du Seigneur. Ioye & liesse sera trouuée en icelle, actiō de graces, & voix de louenge. Regardez à moy mon peuple, & escoutez moy, ma lignée: Car la loy sortira de moy, & mon iugement reposera en la lumiere des peuples. Mon iuste est prés, mon sauueur est yssu, & mes bras iugeront les peuples: Les filles m'attendront, ilz attendront mon bras. Esleuez voz yeux au ciel, & regardez en bas soub la terre: car les cieus passeront come la fumée, & la terre sera rompue come le vestement, & les habitans d'icelle seront destruits comme icelle. Mais mon salut sera à tousiours, & ma iustice ne faultra iamais. Escoutez moy, vous qui cognoissez le iuste, mon peuple auquel ma loy est en leur cœur: Ne vueillez craindre l'opprobre des homies, & n'ayez paour de leur blasphemie. Car le ver les mangera comme le vestement: & la tigne les deuorera, comme la laine. Mais mon salut sera tousiours, & ma iustice sera es generations des generations. Leue toy, leue toy, vest la force, toy qui es le bras du Seignr. Leue toy comme es iours anciens, es generations des siecles. N'as tu pas frappé l'orgueilleux, & nauré le dragon? N'as tu pas seiché la mer, & l'eau de l'abyssme vehemente? Qui as fait voye au fond de la mer, à fin que ceux qui estoiet deliurez passassent? Et maintenant ceux qui sont rachetez du Seigneur, retourneront & viendront louant en Sion, & liesse eternelle sera sur leurs testis. Ilz tiendront ioye & liesse, douleur & gemissement s'enfuyra. Moy mesme suis celuy qui vous consolera. Qui es tu, pour craindre l'home mortel, & le filz de l'home, lequel seichez comme le foie: & as oublié le Seignr ton facteur? Lequel a osté du les cieus, & a fondé la terre: & as eu paour tout le iour de la face de la fureur, de cestuy qui te tormenteoit, & estoit preparé pour destruyre. Qui est maintenant la fureur de celuy qui t'oppressoit? Il viendra bien tost en cheminant pour

ouuir, & n'occira pas iusques à tout perdre, & son painne deffauldras pas. Mais ie suis le Seigneur ton Dieu, q̄ trouble la mer & ses flots s'ensellent: le Seignr des armées est mon nom. P'ay mis mes parolles en ta bouche, & t'ay defendu par l'vmbre de ma main, à fin q̄ tu plante les cieus, & q̄ tu fonde la terre: & que tu dise à Sion, tu es mon peuple. Sois esleuée, sois esleuée: leue toy le rusalem, qui as beu de la main du Seigneur, le calice de son ire. Tu as beu iusques au fond du harnap de sommeil: & l'as beu, iusques à la lie. Il n'y a aucuns de tous les filz qu'elle a engendré, qui la conduise: & de tous les filz qu'elle a nourry, n'en ya aucuns qui preinne sa main. Deux choses sont, qui sont venues au deuant de toy: Qui aura tristesse sur toy? Destruction, & contrition, & famine avec l'espée. Qui te consolera? Tes filz sont jettez au loing, ilz sont endormis au commencement de toutes voyes, comme le bœuf sauuage prins au laqz: plein de l'indignatiō du Seigneur, & de l'imprecation de ton Dieu. Pourtant escoute ces choses icy, paoureté, & yure non pas de vin. Ce dict le Seigneur ton dominateur, & ton Dieu, lequel a bataillé pour son peuple. Voicy i'ay prins de ta main le calice de sommeil, le fond du calice de mon indignatiō. Tu ne le beuueras plus. Et le mettray en la main de ceux qui t'ont humiliée, & ont dict à ton ame, abaisse toy, à fin que nous passons: & a mis ton corps comme la terre, & comme la voye aux passans.

S. Il exhorte Sion (c'est l'Eglise de Iesus Christ) à consolation pour la redemption faite de grace. Il fait mention du descendent des enfans d'Israël en Egypte, & deliurance d'Assur. Il loue les predicateurs de la paix euangelique. Exhortant vous à louenge pour Iesus Christ qui est sauueur preparé pour tous, & de ton exaltation & humiliation. Et de la foy des gentils en Ioy.

Chapitre .ljj.

O Sion, leue toy, leue toy: vest toy de ta force. Ierusalem la cité du saint vest toy des vestemens de ta gloire: car l'incircuncis ne le souillé ne passera plus par toy. Escoute toy hors de la pouldre, leue toy Ierusalem, l'iedz toy: Dessie les liens de ton col, fille de Sion prisonniere: car le Seigneur dict ces choses, Vous auez esté venduz pour neant, aussi vous serez rachetez sans argent. Car le Seigneur Dieu dict ainsi: Mon peuple est au commencement descty du en Egypte, à fin qu'il fut illec habitant: & Assur l'a outragé, sans quelque cause. Et maintenant que m'en chault il dict le Seigneur, q̄ mon peuple est ruy pour neant? Les dominateurs d'iceluy sont injustement, dict le Seigneur. Et continuellement toute la journée est mon nom blasphemé. Pour telle chose mon peuple cognoistra son nom en ce iour là: q̄ moy mesme qui parle, suis plus. C'estuy qui sont beulx les piedz sur la terre, de cestuy qui annonce & presche le bien, qui annonce le bien, qui presche le bien, qui dit Sion, ton Dieu regnera? La fureur de cestuy qui a esté esleu la voix, ilz loueront

Isa. 36.c.

Soub. 52.a

Eze. 14.c

Sob. 49.e

Sob. 47.b

G

A

Sob. 46.a

Rom. 1.d

Eze. 16.a

Nab. 1.d

R. 6. 10. d

C

Israël.

Isaie.

ront ensemble: car ilz verront oeil à oeil, quand le Seigneur aura conuertý Sió. O Ierusalem deferte resiouyſſez vous, & ſoiez ensemble en lieſſe: car le Seigneur a conſolé ſon peuple, il a racheté Ierusalem: Le Seigneur a préparé ſon bras ſainct, deuant les yeux de tous les gentils: & toutes les boutz de la terre verront le ſalutaire de noſtre Dieu. Retirez vous, retirez vous, yſſez de là, ne touchez point le ſouillé. Sortez hors du milieu d'icelle, ſoiez nettoiez vous qui portez les vaiſſeaux du Seigneur. Car vous ne sortirez point en tumulte, & n'yrez point en fuyre. Car le Seigneur vous precedera, & le Dieu d'Israël vous aſſemblera. Voicy, mon ſeruiteur entendra & ſera exalté, & eſleué, & ſera fort hault. Ainſy que pluſieurs ont eſté eſbahis ſur luy: ainſy ſera ſon regard ſans gloire entre les homes, & ſa beaulté entre les filz des homes. Cestuy lauera pluſieurs gentz, les Roys fermeront leurs bouches ſur luy. Car ceux qui n'auront iamais ouy parler de luy l'ont veu: & ceux qui ne l'ont pas ouy, l'ont contemplé.

Psal. 97. a

2. cor. 6. d

Rom. 15. e

S. Tous ne recepuent point la predication de l'Euangile. Prophetie de la natiuité de Ieſus Chriſt, & de ſa honteuſe paſſion & mort pour noz pechez. Il eſt conuené luy qui a engendré noſtre ſalut, de ſa maſtuetude & oblation volontaire, de ſa gloire & exaltation & multitude de ceux qui croyent.

Chapitre .liij. ✠

A Iehan. 12. f
Ro. 10. d.

QUI eſt celuy qui a creut à noſtre voix, & le bras du Seigneur, à qui eſt il reuelé? Auſſy ceſtuy montera comme le vergeon deuant luy: & comme la racine de la terre qui a ſoyſſé. Il n'y a en luy ne forme, ne beaulté: Et l'auons veu, qui n'y auoit point de regard, & l'auons deſiré: comme le plus deſpriſé, & le dernier de tous les homes, l'home de douleurs, & cognoiſſant infirmité. Et ſa face eſtoit comme mucée, & deſpriſée, de quoy auſſy ne l'auons réputé à rien. Vraiment iceluy a porté noz langueurs, & celuy meſme a porté noz douleurs. Et nous l'auons eſtimé come lepreux, & frappé du Seigneur & abaiffé. Mais iceluy a eſté nauré, pour noz iniquitez, il a eſté froiffé pour noz pechez: La diſcipline de noſtre paix eſt ſur luy, & ſommes gueris par ſa playe. Nous tous auons eſté come brebis, vn chaſcun a decliné de ſa voye: & le Seigneur a mis ſur luy l'iniquité de nous tous. Il a eſté offert, pour ce qu'iceluy l'a voulu, & n'a pas ouvert ſa bouche: Il ſera mené à l'occiſion comme la brebis, & ſe taira come l'aigneau deuant celuy qui le tond, & n'ouvrira pas ſa bouche. Il a eſté oſté hors de l'angoiſſe, & du jugement: Qui eſt celuy qui racóptera ſa generatió? Car il a eſté coupé hors de la terre des vians: Et j'ay frappé pour le peché de mon peuple. Et donneray les infidelitez pour ſon iniquité, & le riche pour ſa mort: & ce qui n'aura pas eſté en ſon iniquité, & que ſi ábe n'aura pas eſté en ſon iniquité. Et le Seigneur l'a voulu debriſer, en ſon iniquité. Si l'on met ſon ame, pour le peché, il verra la ſauueur.

De Chriſt

Matt. 8. b

1. cor. 15. a
1. Pier. 2.

Matt. 26. f
Mat. 27. a

1. Pe. 2. d

1. Ioh. 3. a

ce de long eage, & la volunté du Seigneur, ſera adreſſée en ſa main. Pour le labour de ſon ame il verra & ſera raffaſié. Cestuy meſme qui eſt mon iuſte ſeruiteur, en iuſtifiera pluſieurs par ſa ſcience, & luy meſme portera leurs iniquitez. Pourtant luy en partiray pluſieurs, & deuifera les depouilles des fortz, pour ce qu'il a baillé ſon ame en la mort, & qu'il a eſté reputé avec les mechants. Iceluy meſme a porté les pechez de pluſieurs, a prié pour les trangreſſeurs.

D
Marc. 15. d
Luc. 22. d
Luc. 23. d
Sap. 1. d

S. Il inuite l'Eglise à lieſſe pource qu'elle doit eſtre plus peulée des gentils que n'eſtoit la ſynagogue. Et ſera eſtendue par tout le monde viuante ſeulement ſoubz la protection de Dieu, oubliant ſon antique calamité. Et qu'elle ſera edifiée de pierres precieufes, fundée en iuſtice. Et tous en icelle ſeront enſeignez de Dieu ayants fruition de multitude de paix.

Chapitre .liij.

TOY ſterile, qui n'enfante pas, donne louenge: chante la louenge, & crie, toy qui n'enfantois point: car les filz de celle qui eſt delaiſſée ſeront en plus grand nombre, que celle qui eſt mariée, diſt le Seigneur. Eſlargy le lieu de ta tente, & eſtendz les cortines de tes tabernacles. Neſpargne rien. Eſlonge tes cordeaux, & fais tenir tes cloux. Car tu perceras à la dextre & à la ſeſtre: & ta ſemée aura les gentils pour ſon heritage, & habitera es citez deſertes. Ne crains point, car tu ne ſeras plus conſuſe, ne honteuſe. Car tu n'auras plus de vergongne, mais oublieras la conſuſion de ton adoleſcence, & n'auras plus memoire de l'opprobre de ta viduité. Car celuy qui t'a fait aura domination ſur toy: le Seigneur des batailles eſt ſon nom, & ton redempteur, le ſainct d'Israël, ſera appellé le Dieu de toute la terre. Car le Seigneur t'a appellé, comme la femme delaiſſée, & plorante en eſprit: & comme la femme reietée de ſon adoleſcence. Ton Dieu a diſt: Pour vn petit comme vn moment ie t'ay delaiſſée, mais ie te rafſembleray par grandes miſerations. J'ay vn petit, comme en vn moment d'indignation, mucé ma face de toy: mais j'ay eu pitié de toy par miſericorde eternelle. Ton redempteur qui eſt le Seigneur, a diſt: Ce appartient à moy, comme aux iours de Noé, auquel iuray, q' ne ſeroye plus venir les eaux du deluge ſur la terre: ainſy ay ie iuré, que ie ne me courrouceray plus à toy, & ne reprendray plus. Car les montaignettes ſerót eſmeues, & les montaignettes tremblerót: mais ma miſericorde ne ſe retirera point de toy, & l'alliance de ma paix, ne ſe changera pas. Ce a diſt le Seigneur ton miſerateur. Paoureté, deſracinée par tempeſte, ſans quelque conſolation. Voicy, ie couchera par ordre tes pierres, & te ſonderay ſur Sapphirs, & mettray le iaſpe à tes treneaux: & tes portes ſeront de pierres taillées, & tous tes termes ſerót ſur pierres deſirables. Et ſeray que tous tes enfans ſeront enſeignez de Seigneur: & donneray abondance de paix à tes filz: & ſeras fondée en iuſtice. Retire toy arriere de l'in-

A Gal. 4. d
Luc. 13. d

B Luc. 14.

C Gen. 3.

D Iohan. 6.

de l'iniure, car tu ne craindras point: & de la crainte, car icelle n'approchera point de toy. Voicy, celui qui habitera auprès de toy, viendra, lequel n'estoit pas avec moy: iceluy qui autre fois estoit estrange de toy, sera ioinct à toy. Voicy, j'ay créé le marischal, soufflant les charbons au feu, & produisant le vaisseau pour son œuvre: & ay créé celuy qui tue, pour destruyre. Tout vaisseau qui contre toy a esté fait, ne sera point adressé: & iugeras en iugement, toute langue qui resiste à toy. Icele est l'heritage des seruiteurs du Seigneur, & leur iustice est enuers moy, dict le Seigneur.

S. Appellant tous à la foy, il promet abondance des dons spirituels. Les mechans sont reuoz de leurs pechez, veu q' dieu est misericordieux & veritable en ses promesses, de l'augmētation, de la predication de l'Euangile, & felicité de ceux qui croyront.

Chapitre.lv.

Vous tous qui auez soif, venez aux eues, & vous qui n'avez point d'argent, hastez vous, achetez, & mangez. Venez, achetez sans argent, & sans quelq' eschangemēt, du vin, & du lait. Pourquoy employez vous l'argent sans auoir du pain, & vostre labeur sans estre rassasié? Vous qui m'escoutez, oyez moy: & mangez la bone chose, & vostre ame se delectera en la graisse. Enclinez vostre oreille, & venez à moy: escoutez, & vostre ame viura: & j'establi ray avec vous vne aliāce eternelle, les misericordes fideles de David. Voicy ie l'ay donné cōme tesmoing aux peuples, cōme le duc & maître aux Gētilz. Voicy, tu appelleras la gent q' tu ne cognoissois point: & les gens qui ne t'ont pas cogneu, courront à toy, à cause du Seigneur tō Dieu, & du saint d'Israël, qui t'a glorifié.

† Querez le Seigneur, quād il peult estre trouuē, inuocquez le quand il est prés. Que l'infidèle delaisse sa voye, & l'home iniuste ses pensées, & qu'il retourne au Seignr, & il aura pitié de luy, & à nostre Dieu, car il est abondant pour pardonner. Car mes pensées ne sont pas voz pensées, ne mes voyes, voz voyes, dict le Seignr. Car

C comme les cieus sont plus haultz que la terre, ainsi sont plus haultes mes voyes, que voz voyes, & mes pensées, que voz pensées. Et ainsi que la pluye & la neige descend du ciel, & ne retourne plus là, mais enyure la terre, & l'arrouse, & la fait germer, & donne du pain à celuy q' mange, & la semence à celuy qui seme: ainsi sera ma parole, qui sortira hors de ma bouche. Elle ne retournera pas à moy en vain, mais fera tout ce que j'ay voulu, & prosperera es choses, esquelles

D j'ay enuoyé. Car vous sortirez en liesse, & serez mentez en paix. Les montaignes & montaignettes chanteront deuant vous la louenge, & tous les bois de la contrée frapperont les mains de ioye. Au lieu du buisson, montera le Sappin, & au lieu de l'ortie, croistra le myrthe. Et sera le Seigneur, nommé pour signe eternel, lequel ne sera pas osté.

S. Le Seigneur exhorte tous, de quelz gentz ou conditions qu'ilz soient, à garder les commandemens. La consolation des iustes chastez. La maison de Dieu est maison d'oraison. La griefue increpation & menace contre les pasteurs de Ierusalem. Lequelz il appelle chiens muetz, & sans honte.

Chapitre.lvi.

Telles choses dict le Seigneur: Gardez iugement, & faites iustice: car mon salut est prés à venir, & ma iustice est prés d'estre manifestée. Bienheureux est l'home qui fait telle chose, & le filz de l'home qui entendra cecy. Celuy qui garde le Sabbath, qu'il ne le souille pas, celuy qui garde ses mains, qu'il ne faice aucun mal. Et que le filz de l'estrange qui est adherent au Seignr ne parle pas, disant: Le Seignr me separera, & me diuifera de son peuple. Et q' le chaste ne dise pas: Voicy, ie suis vn arbre sec. Car ainsi dict le Seigneur aux chastez: Ceux q' garderont mes sabbathz, & esleiront les choses que j'ay voulu, & qu'ilz tiennent mon alliance, ie leur donneray lieu en ma maison, & en mes murailles, & meilleur nom, que aux filz & aux filles. Je leur donneray vn nom eternel, lequel ne perira pas. Et ameneray en ma sainte montaigne les filz de l'estrange, qui sont adherents au Seigneur, à fin qu'ilz le honorent, & qu'ilz ayment son nom, & qu'ilz luy soient seruiteurs: & celuy qui garde le sabbath, que point ne le souille, & tient mon aliāce, & ie les resiouyray en la maison de mon oraison. Leurs holocaustes, & leurs oblations me plairont sur mon autel. Car ma maison sera appelée la maison d'oraison, à tous peuples, dict le Seigneur Dieu, qui rassembleray ie à luy, ceux qui sont congregez. Vous toutes bestes du champ, & toutes les bestes de la forest, venez pour deuorer. Tous les guetteurs sont auégles: ilz ont tous esté ignorans: ce sont chiens muetz, qui ne peuuent abaiier, voiant les choses vaines, & dormant & ayant les songes. Et les chiens tresimpudiques ont ignoré la fassetté. Iceux pasteurs ont ignoré l'intelligence.

Tous sont retournez en leur voye, vn chascun à son auarice, depuis le plus grand, iusques au plus petit: Venez, prenons du vin, & nous remplissons d'yrongnerie: & sera demain, comme au iourdhy, & beaucoup plus.

S. La mort des iustes, & leur repos aduenir n'est point entendu des mechans, susquelz Dieu demande qu'ilz viennent à compte, de leur idolatrie, & leurs autres crimes, denoncēt q' ilz seront humiliez. Mais paix & consolation est promise à ceux qui se convertiront. Combien que le cœur du mechanc est comme vne mer sequeute qui n'a point de paix.

Chapitre.lviij.

Le iuste est perdu, & n'y a aucun qui y pense en son cœur: & les hōes de misericorde sont recueillys, pource qu'il n'y a aucun q' entende. Car le iuste est recueilly arriere de la face de la malice. La paix vienna, q' celuy se repose en sa couche, q' a cheminé en sa droite voye. Mais vous, filz de la deuine, semence de l'adultere, & de la fornicatresse, approchez d'icy. De qui vous

D d d estes

Matt. 23. b
Luc. 11. d
Sap. 12. d

Matt. 23. b
Marc. 11. c
Luc. 19. g

A
Sap. 1. a.

B

C

Matt. 23. b
Marc. 11. c
Luc. 19. g

D

Ierem. 6. a

Sapi. 2. b.

estes vous ioué? sur leq̄l auez vous ouuert la bouche, & auez ietté hors vostre lague? N'estes vous point filz pleins de pechez, la semence mensongiere? Qui prenez vostre consolation és Dieux, **B** soub tout arbre brancheu, immolant les petitz enfans és torrentz, soub les haultes pierres? Es parties du torrent est ta part iceluy est ton sort. Tu leur as aussy respandu la libation, tu as offert sacrifice. Ne feray ie pas courroucé sur ces choses icy? Tu as mis ta couche sur la haulte montaigne, & esleuée, & es là monté pour immoler sacrifice. Et as mis derriere l'huys, & derriere le posteau, ton memorial. Car tu t'es descouuerte auprès de moy, & as receu l'adultere. Tu as amplié ta couche, & as promis alliance avec eux. Tu as aymé leur liét à main ouuerte: & t'es ornée d'ouïgnement royal, & as multiplié tes bonnes odeurs. Tu as enuoyé tes embassades au loing, & es abaissée iusques aux enfers. Tu as traouillé en la multitude de ta voye: & n'as pas dict, ie cessera. **C** Tu as trouué la vie de ta main, pourtant ne as tu pas prié: Pour laquelle chose, estant songneuse as tu crainct, pource que tu as menty, & ne as point eu memoire de moy, & n'as point pensé en ton cœur? que ie suis comme celuy, qui se taist, & qui ne voit pas, & m'as mis en oubly. I'annonceray ta iustice, & tes œures ne te profiteront point. Quand tu crieras, que ceux qui sont conioinctz à toy te deliurent. Aussi le vent les ostera tous, le vent les esleuera. Mais celuy q̄ a confiance en moy, il aura la terre pour heritage, & possedera ma sainte môtaigne. Et diray, Faites voye, liurez chemin, destournez vous du sentier, ostez les empeschements de la voye de mon peuple. Car ce dict le haultain & esleué, habitant en eternité: & son saint nom habitant au hault, & au saint lieu, & avec le contrit & humble d'esprit: à fin qu'il viuifie l'esprit des humbles, & qu'il viuifie le cœur des contritz. **D** Car ie ne rēceray point à tousiours, & ne me courrouceray pas tousiours: car mon esprit sortira de deuant ma face: & feray des soufflemens. Le me suis courroucé pour l'iniquité de son auarice, & l'ay frappé. I'ay nuéc ma face arriere de toy, & ay esté courroucé. Et s'en est allé vague, en la voye de son cœur. I'ay veu ses voyes, & l'ay guery, ie l'ay ramené, & ay rendu consolations à luy, & à ses plorans. I'ay créé la paix, le fruit des leures, la paix à celuy qui est loing, & à celuy qui est prés, dict le Seigneur, & l'ay guery. Mais les meschants, sont comme la mer bouillante, laquelle ne peult cesser: & redondent ses vndes en conculcation & fange. Il n'y a point de paix aux meschants, dict mon Seigneur.

Paix.

Sus. 48 d

S. Il reprend l'hypocrisie des iuifs, demonstrent que leur ienne n'est pas agréable à Dieu: Et de ce qui doit estre auant le ieuu, auant le sabbath, auant le ieuu, auant le sabbath. Comment on doit obseruer le sabbath, auant le ieuu, auant le sabbath. Et quel est le loyer de ceux qui auy le sabbath.

Chapitre .Iviii. ✠

CRie, ne cesse point, esleue ta voix, comme la trompette, & annonce à mon peuple leurs messaietz, & à la maison de Iacob leurs pechez. Car iceux me quierent de iour en iour, & veulent scauoir mes voyes: comme la gent qui a fait iustice, & laquelle n'a pas laissé le iugement de son Dieu: Ilz me demandent les iugemens de iustice: & veulent approcher à Dieu: l'ourquoy auons nous ieusné, & n'as point regardé: pourquoy auons nous humilié nos anies, & ne l'as point sceu? Voicy, q̄ au iour de vostre ieusne, est trouuée vostre volonté, & redemandez à tous voz debtors. Voicy, voz ieusnes sont en proces & contentions, & frappez du poing mauuaisemēt. Ne veuillez plus ieusner comme vous auez fait iusques à ce iour, si que vostre cry soit ouy en hault. Est ce tel ieusne, que l'ay esleu, à scauoir que l'home traueille son ame par iour? Est ce ployer son chef comme vn cercle, & restir vn sac, & esprendre la cendre? Appellerez vous celà ieusne, & iour acceptable au Seigneur? N'est ce pas plus tost icy le ieusne que l'ay esleu? Que tu deslie les nouz d'infidelité, que tu deslie les faisceaux qui poisent. Laisse en liberté ceux qui sont froissez, & romps toute charge. Brise ton pain à celuy qui a faim, & fais venir en ta maison les paoures & vaguans. Quand tu vois celuy qui est nud, couure le, & ne desprise point ta chair. Adonc ta lumiere se boutera hors comme le matin, & ta santé se leuera plus tost. Et ta iustice ira deuant ta face, & la gloire du Seigneur te recueillera. Adonc tu inuoceras, & le Seigneur t'exaucera: tu crieras, & il dira, me voicy. *

✠ Si tu oste du milieu de toy la chaine, & que tu cesse d'estendre le doigt, & de parler ce qu'il ne profite pas. Si tu offre de bon couraige à manger, à celuy qui a fam, & que tu aye remply l'ame assigée: ta lumiere naistra en tenebres, & tes tenebres seront comme le midy. Et le Seigneur te donera tousiours repos, & emplira ton ame de lumiere, & deliurera tes os. Et feras comme le iardin arrousé, & comme la fontaine des eaues, de laquelle les eaues ne fauldront pas. Et en toy seront edifiez les desertz des siecle: tu susciteras les fondementz de generation en generation. Tu feras appelé edificateur des hayes, destourneras les sentiers en repos. Si tu retire tō pied du sabbath, pour faire ta volonté, en mon saint iour, & que tu appelles le sabbath delicat, & le saint du Seigneur glorieux, & que tu le glorifies en non faisant tes voyes, & que ta volonté ne soit pas trouuée, pour parler la parole à ta volonté: alors seras tu en lyesse avec le Seigneur, & t'esleueray par dessus les haultz lieux de la terre, & te donneray à manger l'heritage de Iacob ton pere. Car la bouche du Seigneur l'a dict. *

S. Dieu est puissant & tening pour seruir les iuifs, mais leurs iniquitez (que le Prophete persequente) empeschent qu'ils ne soyent

soyent exauces & sauuez. Pour lesquelles eux mesmes confissent estre delaissez de Dieu, & auemples en affliction de divers maux. De la fureur du Seigneur enuers les mauuais, & benignité enuers les penitens.

Chapitre. lix.

Voicy, la main du Seigneur n'est pas accourcie, qu'elle ne puisse sauuer: & n'est point son oreille estouppée, qu'elle n'exauce: mais voz iniquitez ont fait la diuision entre vous, & vostre Dieu, & voz pechez ont muté sa face de vous, qu'il ne vous oye. Car voz malis sont souillées de sang, & voz doigtz sont souillées d'iniquité. Voz leuurs ont parlé mensonge, & vostre langue parle iniquité. Il n'y a personne qui inuocque la iustice, & n'y a personne qui iuge véritablement: mais se cōfient en rien, & parlent vanitez. Ilz ont conceu labeur, & ont enfanté iniquité. Ilz ont rompu les œufz des aspicz, & ont tilsu les toiles des araignes. Celuy qui aura mangé de leurs œufz, il mourra: & ce qui en est coulé, sortira hors comme vn basilic. Leurs toiles ne seront pas pour vestir: & ne seront pas couuerts de leurs uures. Leurs uures sont ouuertes inutiles. Aussi l'œuure d'iniquité est en leurs mains. Leurs pieds courent après le mal, & se haïstent pour espandre le sang innocent. Leurs pensées, sont pensées inutiles: destruction & cōtriction est en leurs voyes. Ilz ont ignoré la voye de paix, & n'y a point de iugement en leurs voyes. Leurs sentiers leur sont faitz tortus: tous ceux qui y marchent, ignorent la paix. Pour telle chose est eslongné iugement de vous, & iustice ne vous attaindra point. Nous auons attendu la lumiere, & voicy les tenebres nous auons attendu la splendeur, & nous cheminons en tenebres. Nous auons tasté après la paroit comme l'aveugle, & l'auons tasté des mains, comme celui q'est sans yeux. Nous auons choppé en plein midy, comme en tenebres: & es lieux obscurs, comme les mortz. Nous brayrons tous comme les ours, & gémrons comme les colombes pen-siues. Nous auons attendu iugement, & n'en y a point: nous auons attendu salut, & il s'est eslongné de nous: Car noz iniquitez ont esté multipliées deuant toy, & noz pechez ont esté multipliés contre nous. Car noz pechez sont avec nous, & cognoissons noz iniquitez, à sçauoir pecher & mentir contre le Seignr, & sommes retournez, à fin que n'allestions après nostre Dieu, & que par l'indigne iure & trahison. Nous auons conceu, & auons parlé de cœur, les paroles de mensonge. Et iugement s'est eslongné de nous, & la iustice s'est arrestée de nous. Car verité est trebuchée es rues, & equité n'y a perue-nue. La verité est mise en oubly, & celui qui s'est retiré de mal, a esté exposé à pillage. Le Seigneur l'a veu, & le mal est apparu de sa face: car il n'y a point de iugement. Et Dieu voit qu'il n'y auoit point d'homme de en face ouïste, pour ce qu'il n'y a aucun qui vienne au deuant de lui.

A
Sus. 50. 2.
Nob. 11. c.
Sus. 1. d.
Job. 35. d.
B
Prou. 1. b.
Rom. 3. c.

a sauué son bras, & sa iustice mesme l'a cōfirmé. Il s'est vestu de iustice comme d'un haubergeon & le heaulme de salut estoit sur son chef. Il a esté vestu des vestemens de vengeance, & a esté couuert comme du manteau de zele. Comme pour la vengeance, & quasi à la retribution de l'indignation de ses ennemys, & pour le pareil à ses aduersaires. Il rendra leur tour aux Istes. Et ceux qui sont en Occident, craindront le nom du Seigneur: & ceux qui sont au soleil leuant, craindront sa gloire. Quand il sera veu comme vn fleuve violent, que l'esprit du Seigneur pousse: & que le redempteur sera venu à Sion, & à ceux qui retournent d'iniquité en Iacob, dict le Seigneur. Telle est mon alliance avec eux, dict le Seigneur. Mon esprit qui est en toy, & mes paroles que j'ay mis en ta bouche, ne se retireront pas de ta bouche, ne de la bouche de ta semence, ne de la bouche de la semence de ta semence (dict le Seigneur) déz maintenant & iusques à tousiours.

Ephe. 6. c
1. thes. 5. d
D

Rom. n. d

S. L'eglise est excitée à exultation, pour ce que le Seigneur reluit en icelle, en laquelle plusieurs nations doivent auoir. Et celles qui n'y viendront periront, en laquelle est trouuée paix iustice, & louenge de Dieu, & l'iniquité est ostée d'icelle. Et le Seigneur luy sera en gloire & lumiere sempiternelle.

Chapitre. lx.

Lue toy Ierusalem, sois enluminee, car ta lumiere est venue, & la gloire du Seigneur est leuée sur toy. Car voicy, les tenebres couriront la terre, & l'obscurité courira les peuples. Mais le Seigneur se leuera sur toy, & sa gloire sera veu sur toy. Et les Gentils chanteront en ta lumiere, & les Roys à la splendeur de ta naissance. Esleue auenturion tes yeux, & regarde: tous ceux qui icy sont assemblez, ilz sont venuz pour toy. Tes filz viendront de loing, & tes filles se leueront de costé. Adonc verras tu, & auras assuées, & ton cœur s'esmerueillera, & s'ouuira de joye, quand la multitude de la mer sera conuertie à toy, & que la force des Gentils sera venue à toy. Abondance de charmes te couurira les dromadaires de Madia, & d'Epha. Tous ceux de Saba viendront, apportants or & encens, & annonçant louenge au Seigneur. Tout le bestial de Cedar sera assemblé à toy, les moutons de Nabaioth te serviront. Ilz seront offerts sur mon autel de propitiatio, & glorifieray la maison de ma maïesté. Qui sont ceux icy qui uolent commentés, & esbats colombes à leurs fenestres? Car aussi les Istes s'attendent, & les nauires de la mer déz le commencement, à fin que j'amaïne tes filz de loing. Leur argent, & leur or vient avec eux pour le nom du Seigneur ton Dieu, & le saint d'Israël, pour ce qu'il t'a glorifié. Et les filz des estrangers offriront tes meruelles, & les Roys d'eux l'admiration. Car ie t'ay frappé par mon indignation, & ay eu pitié de toy par ma reprobation. Mais tes portes seront continuellement ouuertes, & elles

Sus. 49. c

Marc. 1. a

Apoc. 21. g

elles ne seront closes ne nuict ne iour: à fin que la force des Gentilz te soit apportée, & que leurs Roys soient amenez. Car la gent, & le royaume q ne te seraira, perira: & les gentz seront gastees & seules laissées. La gloire du liban viendra à toy, le sappin, & le buix, & le pin ensemble, pour orner le lieu de ma saintification, & glorifieray le lieu de mes piedz. Les filz aussy q t'ont abaissé, viendront eux enclinans deuant toy: & tous ceux qui detractoyent de toy, adoreront les pas de tes piedz, & t'appelleront la cité du Seignr, Sion, du saint d'Israël. Pour ce que tu as esté delaissee, & haye, & n'y auoit autun qui passast par toy, ie te feray estre la gloire des siecles, & la ioye de generation en generation. Et tu succeras le lait des Gentilz, & seras alaitée de la mammelle des Roys. Tu scauras, que ie suis le Seigneur, qui te garde: & ton fort redempteur, d'Jacob. Ie t'apporteray or, au lieu de l'arain: & au lieu du fer t'apporteray argent: & arain au lieu de bois, & fer au lieu de pierres. Et mettray la paix au lieu de tes visiteurs: & iustice pour tes pretostz. Iniquité ne sera plus ouye en ta terre, ne destruction, ne contrition en tes termes, & salut occupera tes murailles, & louenge tes portes. Tu n'auras plus le soleil pour luire de iour, & la lumiere de la lune ne t'enlumnera plus: mais le Seigneur te fera pour lumiere eternelle, & ton Dieu, pour ta gloire. Ton soleil ne se couchera plus, & ta lune ne sera plus diminuée, car le Seigneur te fera pour lumiere eternelle, & les iours de ton gemissement seront finéz. Tous ceux de ton peuple seront iustes, ilz auront eternellement la terre pour heritage, ce sera le germe de ma plante, & l'oeuvre de ma main pour me glorifier. Le petit sera multiplié en mille, & le petit enfant croistra en gent tresforte. Ie suis le Seigneur ie feray ce subitemet en son temps.

3. Il expose ornément, l'office de Iesus Christ, & reparation de l'humain lignage. Et que les Gentilz doivent estre conuertys par la predication des ministres de Iesus Christ. Il adioute de la consolation de ceux qui croiront, & de la gloire des ministres. L'eglise en ioye se resiouy & merueilleusement de sa felicité.

Chapitre .lxj.

L'Esprit du Seigneur est sur moy, do ce que le Seigneur m'a oinct. Il m'a enuoyé pour annoncer aux paisibles, pour medeciner les contritz de cœur, & pour prescher indulgence aux prisoniers, & ouverture à ceux qui sont enfermez. Pour prescher l'an de l'apaisement du Seigneur, & le iour de vengeance, de nostre Dieu. Pour consoler tous ceux qui gemissent, pour disposer ceux qui lamentent en Sion, & pour leur donner la corone au lieu de la cendre. Phuyte de ioye, pour la gemissement: le maten de louenge, pour l'esprit d'angoisse. Et en icelle seront appellez les fortz de iustice, la platte du Seigneur, pour le glorifier. Et ilz edifieront les lieux desertz dez le siecle, & eleueront les anciennes ruynes, & restaureront les citez

desertes, & dissipées, de generation en generation. Et les estrangers si arresteront, & paistront voz bestiaux: & les filz des estrangers, seront voz laboureux, & voz vigneronz. Mais vous serez appelez les prestres du Seigneur: les ministres de nostre Dieu serez vous nommez. Vous mangerez la force des Gentilz, & serez exaltez en la gloire d'iceux. Pour vostre double confusion, & honte, ilz loueront leur partie. Pour ce possederont ilz au double en leur terre lieffe eternelle, sera avec eux. Car ie suis le Seigneur aimant iugemet, & hayant la rapine en l'holocauste. Et ie donneray leur oeuvre en verité, & feray avec eux alliance perpetuelle. Aussi leur semence sera cogneue entre les Gentilz, & leur germe sera au milieu des peuples. Tous ceux qui les verront, cognoistront, qu'iceux sont la semence, à laquelle le Seigneur a donné benediction. En moy resiouyssant, ie me resiouyray au Seigneur, & mon ame sera ioyeuse en mo Dieu. Car il m'a vestu des vestementz de salut, & m'a enuironné du vestement de iustice: commel'espoux orné de la corone, & comme l'espouse acoustrée de ses affiques. Car ainsy q la terre produict son germe, & comme le jardin germe sa semence: ainsy fera germer le Seigneur Dieu, la iustice, & la louenge deuant tous les Gentilz.

5. Le Prophete en celle point pour les mechans d'annoncer Iesus Christ, prophetizant de son aduenement, & conuersion des Gentilz: de la felicité, gloire, & exultation de l'eglise prouenant du seul gracieux bon plaisir de Dieu: & de ses prestres de l'eglise, & de l'Euangile, qui doivent estre diuulgé par le monde.

Chapitre .lxij.

Pour la cause de Sion ie ne me tairay point, & pour la cause de Ierusalem, ne cesseray ie pas: iusques à ce, que son iuste sorte hors comme la splendeur, & que son sauueur soit allumé, comme la lampe. Et les Gentilz verront ton iuste, & tous les roys verront ton noble. Et seras appellé d'un nouueau nom, que la bouche du Seigneur a nommé, Et tu seras la corone de gloire en la main du Seigneur, & le diademe du royaume, en la main de ton Dieu. Tu ne seras plus appellée, La delaissee: & ta terre ne sera plus appellée, la desolée. Mais seras appellée, ma volente est en icelle: & ta terre sera habitée. Car le Seigneur a prins son plaisir en toy: & ta terre sera habitée. Car le ieune habitera avec la vierge, & tes filz habiteront en toy. Et l'espoux se resiouyra de son espouse, & ton Dieu se resiouyra sur toy. Ierusalem, i'ay constitué des gardes sur tes murailles: tout le iour, & toute la nuict eternellement ne se tairont pas. Vous qui avez recordation du Seigneur, ne vous taisez point: & ne luy donnez point de silence, iusques à ce qu'il l'afferme, & iusques à ce qu'il mette Ierusalem, comme la louege en la terre. Le Seigneur a iuré par sa dextre, & p le bras de sa force. Ie ne donneray plus ton froument pour estre mangé de tes ennemys: & aussy les estrangers ne beueront plus ton

plus ton vin, auquel tu as labouré. Car ceux qui l'assembleront, ilz mageront, & loueront le Seigneur. Et ceux qui le portent, ilz le beueront en mes saintz portailz. Passez oultre, passez par les portes, preparez la voye au peuple. Faites le chemin plain, & tirez hors les pierres, & luez le signe aux peuples. Voicy le Seigneur a fait ouyr iusques es dernieres parties de la terre. Dites à la fille de Sion: Voicy, ton sauueur vient: voicy son salaire est avec luy, & son oeuvre est devant luy. Et les appelleront, Le peuple saint, racheptez du Seigneur. Mais tu seras appelée, La cité requise, & non delaisée.

Gal. 4.0. c.
Zac. 9. b.
Mat. 23. a

5. Dieu dist qu'il est arroulé de sang quand il vainquit ses ennemys. Dieu a fait plusieurs biens au peuple d'Israël, mais pour ses iniquitez a esté delaisé de luy. Le Prophete reco. 4. des misericordes du Seigneur, inuocque sa misericorde sur son peuple lequel il complainct estre delaisé de Dieu.

Chapitre .lxij.

QVI est cestuy qui viét d'Edom, ayant les vestemens teinctz de Bosra? Cestuy est beau en son vestement, marchât en multitude de sa force. C'est moy qui parle iustice, & suis puissant pour sauuer. Pourquoi donc est-tu vestement rouge, & tes robes, comme de ceux q'pressent au pressoir? L'ay pressé le pressoir seul, & de toutes gentz n'y a pas un homme avec moy. L'ay marché sur eux en ma fureur: & les ay souillé en mon ire. Et leur sang a esté esparé sur mes vestemens, & ay souillé toutes mes robes. Car le jour de vengeance est en mon cœur: & l'au de ma retribution est venu. L'ay regardé autour de moy, & n'y auoit point d'adulateur: l'ay demandé, & n'y a eu aucun qui donnast aide. Mais mon bras m'a sauué, & mon indignation m'a aidé. L'ay souillé les peuples en ma fureur, & les ay enyuré par mon indignation: & tiré par taire leur vertu. Pouray recordation des misérations du Seigneur, & de la louenge du Seignr, pour toutes les choses que le Seigneur nous a rendu, & sur la multitude des biens de la maison d'Israël, qui leur a donné selon son indulgence, & selon la multitude de ses misericordes. Et a dist, Toutes fois ilz sont mon peuple, & filz qui ne rechireront point: & est fait leur sauueur. Il n'a pas esté troublé en toute leur tribulation, & l'ange de sa face les a sauuez. Cestuy mesme les a rachetés par sa dilectio, & par son indulgence, & les a portez, & les a esleuez to' les iours du siecle. Mais iceux l'ont prouocqué à ire, & ont tormeté l'esprit de son saint. Et leur a esté tourné en ennuy, & les a vaincu. Et il a eu recordation des iours du siecle de Moyses, & de son peuple. Ou est celuy qui les a mené hors de la mer, avec les pasteurs de son troupeau? Ou est celuy, qui a mis au milieu d'ice luy l'esprit de son saint? Lequel a mené hors Moyses à la dextre, par le bras de sa maiesté, a coupé les eaux devant eux: à fin qu'il fait pour soy un nom eternal: Qui les a mené par les abysses, comme le cheual au desert, qui ne choppe pas.

apo. 19. c.

Exo. 14. c.

ps. 124. c.

L'esprit du Seigneur a esté son conducteur, comme la beste descendante au champ. Ainsy as tu amené ton peuple, à fin que tu feisses pour toy vn nom de gloire. Considere du ciel, & regarde de ton saint habitacle, & de ta gloire. Ou est ton zele, & ta force, la multitude de tes entrailles, & de tes misérations? Ilz se sont contentez sur moy. Car tu es nostre pere, & Abraham ne nous a pas sceu, & Israël ne nous a pas cogneu. Seigneur, tu es nostre pere, & nostre redempteur, ton nom est déz le siecle. Pourquoi Seigneur, nous as tu fait errer de tes voyes? & as endurcy nostre cœur, que nous ne te craignissions? Retourne toy pour tes seruiteurs, & pour les lignées de ton heritage. Ilz ont possédé ton saint peuple comme rien: noz ennemys ont souillé ta sanctification. Nous auons esté faitz comme du commencement, quand tu ne dominois point sur nous, & q' ton nom n'estoit point inuocqué sur nous.

Deu. 26. d
Baruch. 2. d.

D

8. Le Prophete demã de que Dieu faice cognoistre son nom, & sa puissance à ses ennemis. Aussi faisant mention de la felicité q' est preparée à ceux qui attendent Dieu: il confesse & pleure l'iniquité de son peuple les immandictez & exil, priant pour la deliuranc.

Chapitre .lxij.

A La mienne voluté, que tu derompissés les cieus, & que tu descendissés: les montaignes s'escouleroiēt deuant ta face, elles s'ameutiroiēt cōme la chose bruslée du feu, les eaux arderoiēt au feu, tellemēt q' ton nom seroit manifesté à tes ennemys: & les gentz seroiēt troublez pour ta face. Quand tu auras fait les choses merueilleuses, nous ne les soustiendrons point. Tu es descendu, & les montaignes se sont escoulées deuant ta face. Ilz n'ont point ouy déz le siecle, ne perceu des oreilles. L'œil n'a point veu, & Dieu sinon toy, les choses q' tu as preparé à ceux qui t'attendent. Tu es venu au deuant de celuy qui se refiouroit, & faisoit iustice: ilz auront recordation de toy en tes voyes. Voicy, tu as esté trouuéc, après qu'auons peché: nous auons tousiours esté en iceux, & serons sauuez. Et sommes tous faitz cōme le souillé: & toutes noz iniquitez sont cōme le drap de la femme menstrueuse. Nous sommes tous rubez cōme la fucille: & noz iniquitez nous ont emporté, cōme le vent. Il n'y a auon qui appelle ton nom qui se leue, & q' te tient. Tu as mucé ta face de nous, & nous as derompuz en la main de nostre iniquité. Et maintenant Seigneur, tu es nostre pere, & nous sommes faitz: tu es nostre formateur, & nous tous sommes les ouures de tes mains. Seigneur ne te contristes pas trop. Et n'aye plus recordation de nostre iniquité: Voicy, regarde, nous tous sommes ton peuple. La cité de ton saint a esté comme deserte. Sion a esté comme delaisée, Ierusalem est desolée. La maison de nostre sanctificatio, & de nostre gloire, là ou nos peres t'ont loué, est deuorée par le feu, & toutes nos choses

1. cor. 2. b

C

Psal. 78. b

D

D d d .iij. de

desirables sont tournées en ruynes. Seigneur, te tiendras tu à tant sur ces choses icy? te tairas tu, & nous affligeras tu si vehementement?

S. La conversion des Gentilz, & abiection des Iuifz pour leurs iniquitez & idololatrie, toutesfois gardant d'iceux peu de residu. La commination est anoncée à ceux qui ont esté la loy de Dieu. Et toutes choses nouvelles, & prosperes aux seruiteurs de Dieu. De la felicité desquelz, & benignité de Dieu envers eux le Prophete fait plusieurs propos.

Chapitre .lxv.

A rom. 10. d

Ceux qui parauant n'interroguoient point de moy, m'ont cherché: ceux qui ne m'ont pas cherché, m'ont tromné. Pay dir: Me voicy, me voicy, à la gent qui n'iuoquoit pas mon nom. Pay toute la iournée estendu mes mains, au peuple incredule, lequel chemine en la voye qui n'est pas bonne, après ses cogitations. Le peuple qui me prouoque à courroux, est toujours deuant ma face: lesquelz immolent aux iardins, & sacrifient sur les bricques: qui habitent és sepulchres, & dorment és temples des ydoles: qui mangent la chair de porceau, & le ius prophane en leurs vaisseaux: lesqz disent, retire toy de moy, ne m'approche pas: car tu es souillé. Ceux icy seront comme fumée en ma fureur, & comme feu ardant toute la iournée. Voicy, il est escript deuant moy: le ne me tairay plus, mais rendray, &

retribueray en leur sein, voz iniquitez, & les iniquitez de voz peres ensemble, dict le Seigneur: lesquelz ont sacrifié sur les montaignes, & m'ont fait opprobre sur les petites montaignes, & mesureray leur premiere œuvre, en leur sein. Telles choses dict le Seigneur: Côme si on trouue vn grain au bourgeon, & que on dise, ne le dissipe pas, car c'est benediction: Ainsy seray ie, à cause de mes seruiteurs, tellemēt que ie ne destruyray point tout. Et seray venir hors la semence de Iacob, & de Iuda, qui posse de mes montaignes. Et mes esleutz y auront en heritage, & mes seruiteurs habiteront là: Et seront les lieux chapestres pour les bergeries de trouppaux, & la vallée d'Achor pour estable des vacheries, à mon peuple qui n'ont requis. Et vous auez delaisse le

Prou. 1. c. Ierem. 7. c. souh. 66. b

Seigneur, qui auez oublié ma sainte montaigne qui mettez la table à fortune, & sacrifiez sur icelle, ie vous compteray par l'espée, & trebucherez tous en la mort: pource que j'ay appellé, & n'avez pas respondu: Pay parlé, & n'avez point escouté, & faisiez le mal deuant mes yeux: & auez esleu les choses que ne uoloie pas. Pource dict le Seigneur Dieu ainsy: Voicy, mes seruiteurs mangeront, & vous auez faim: Voicy, mes seruiteurs beueront, & vous auez soif: Voicy, mes seruiteurs seront ioyeux, & vous serez confus. Voicy, mes seruiteurs louyront pour la ioyesse de cœur, & vous crierez pour la douleur de cœur: & vilerez pour la contrition de l'esprit. Et laisserez vostre nom pour le iurement de mes esleutz: Et le Seigneur Dieu vous occira, & appellera ses seruiteurs d'un autre nom. Et celuy q sera benedict sur la terre, sera benedict en Dieu.

Amen. Et qui iure en la terre, il iurera par Dieu. Amen. Car les premières angoisses sont oubliées, aussy pource qu'elles sont mucées de noz yeux. Voicy, ie crée nouveaux cieus, & nouvelle terre: & les choses precedentes, ne seront plus en memoire, & ne vous viendront plus sur le cœur. Mais vous resiouyrez, & serez ioyeux iusques à toujours, és choses que ie crée. Car voicy, ie crée Ierusalem, comme exultation, & son peuple, comme la ioye: Et ie me resiouyray en Ierusalem, & seray ioyeux sur mon peuple: & en icelle ne sera plus oüy la voix de pleur, ne la voix de clameur. Il n'y aura plus illec d'efant de iours, ne d'ancien, qui n'accomplisse ses iours. Car l'enfant de cent ans mourra, & le pecheur de cent ans sera maudit. Et ilz edifieront des maisons, & habiteront en icelles, ilz planteront des vignes, & mangeront leurs fruitz. Ilz n'edifieront pas la ou vn autre y habitera: ilz ne planteront pas là ou vn autre le mangera. Car les iours de mon peuple, seront selon les iours des arbres: & mes esleutz iouryront en vie le iage de l'œuvre de leurs mains. Ilz ne laboureront plus en vain, & n'engendreront plus en cōturbation: car c'est la semence des benedictz du Seigneur: & leurs nepoux seront avec eux. Et en cōuertyens qu'ilz crient, ie les exauceray: & encores i ceux parlantz, i escouteray. Le lion, & l'agneau paistront ensemble: le lion & le bœuf mangeront les pailles, & la poudre sera pain au serpent. Ilz ne mourront plus, & n'occiront point en toute ma sainte montaigne, dict le Seigneur.

Apo. 11. Piel. 11. h. Sur. 22.

S. Le Seigneur du ciel & de la terre, ne regarda point le: & ple que les Iuifz luy uoisoient edifier pour leur repos, sans l'esprit benedict, les sacrifices de la vieille loy sent reiectez. Il est demontre quel obstination des Iuifz cōtre Iesus Christ, & les disciples sera punie, de la nativité de Iesus Christ, & de la fecundité de l'eglise, au laquelle il enuoye tous se resiouyr, demoustrant les benedictes, qu'elle recepra de Dieu: & quel sera le futur iugement des mauvais. Et cōtre les Gentilz seront conuertys par la predication des disciples de Iesus Christ. Et aussy de la finable retribution des bons & des mauvais.

Chapitre .lxvj.

Ainsy dict le Seigneur: Le ciel est mon siege & la terre est la scabelle de mes piedz. Quelle est ceste maison q vous edifierez pour moy, & quel est le lieu de mon repos? Mais main a fait toutes ces choses icy, & toutes ces choses ont esté faites dict le Seignr. Mais sur lequel regarderay ie, sino sur le pauvre & contrit d'esprit, & sur celuy q craint mes parolles? Celuy q iurra le bonuf, est comme si iceluy auoit tué l'home. Celuy q tue la brebis, est cōme celuy qui auoit escruellé vn chien. Celuy qui offre oblation, est cōme s'il offroit le sang du porceau. Celuy qui a recodation de l'encens, est comme celuy q benedict l'ydole. Toutes telles choses ont ilz esleu en leurs voyes, & leur ame s'est delectée en leurs abominations. Dequoy aussy j'edifieray leurs illusions: & leur seray venir les choses qu'ilz craignoient: pource q i'ay appellé, & n'y auoit aucun qui

Apo. 7. l.

Prou. 1. c. Ierem. 7. c. Sur. 66. b

aucun qui respondit: j'ay parlé, & n'ont pas ouy: & ilz ont fait mal devant mes yeux, & ont esleu les choses que n'ay pas voulu. Escoutez la parole du Seigneur, vous qui tremblez à sa parole. Voz freres qui vous ont hay, & qui vous ont deietté pour mon nom, ont dict: Que le Seigneur soit glorifié, & nous regarderons en vostre lyefse: mais iceux seront confus. La voix du peuple de la cité, la voix du temple, la voix du Seigneur qui rend la retribution à ses ennemis. Elle a enfanté deuant qu'elle trauaillast, pour enfanter: deuant que son enfantement fust venu, elle a enfanté vn masse. **Q**u'on yt iamais telle chose? & qui a veu chose semblable à ceste icy? La terre enfantera elle en vn iour? ou vn gent sera elle ensemble enfantée, pour ce que Sion a trauaillé, & a enfanté ses filz? Moy qui fais enfanter les autres, n'enfanteray ie pas aussy moy mesme, dict le Seigneur? Moy qui donne generation à tous les autres, seray ie sterile, dict le Seigneur ton Dieu? Estouysez vous avec Ierusalem, & soiez freres en icelle vous tous qui l'aimez: Vous tous qui menez deuil sur elle, estouysez vous avec elle en liois: & fin que vous succiez, & que soiez remplis des mammelles de sa cōsolation: & que vous ayez, & que vous abondez de delices en toute maniere de sa gloire. Car ce dict le Seigneur: Voicy ie deueniray vers icelle, comme le fleuue de paix, & comme le torrent inondant la gloire des gentils, laquelle vous succerez. Vous ferez portez aux mammelles, & vous flatterot sur les genoulz. Ainsy comme si la mere flatte quelcun, ainsy vous cōsoleray ie: & serez cōsolez en Ierusalem. Vous verrez, & vostre cœurs esouyera: & vous os germerot cōme Pherbe: Et sera la main du Seigneur cogneue de ses seruiteurs, & sera corroucée à ses ennemis. Car voicy le Seigneur qui viendra avec le feu, & ses chariotz seront cōme le tourbillon. Pour la fureur par indignatiō, & son incēpatio par flamme de feu: car le Seigneur iugera par feu, & avec son glaive viendra à toute chair: & les occis du Seigneur seront multipliez. **C**eux qui estoient sanctifiez, & euidoient estre netz, es jardins derriere la porte par dedans, qui mēpedient la chair de porc, & l'abominatiō, & la foris: Ilz serot ensemble cōsumez, dict le Seigneur: Et moy, ie viens pour asssembler leurs cœurs & cogitations avec toutes les gentz & les langues. Et ilz viendront, & verront ma gloire. **I**e mettray signe en eux, & enuoyery de ceux qui auont este sauuez, aux Gentilz, en la mer, en Aphrique, & en Lydie, tenant la flesche & en Italie, & en Grece, & aux Isles loingtaines, & ceux qui n'ont pas ouy de moy, & n'ont point veu ma gloire: Ilz annonceront ma gloire aux gentilz, & amherot tous voz freres de toutes les gentz, pour don au Seigneur, sur cheuaux, & en chariotz, & en licierés, sur muletz, & en charrettes, à mon saint mont de Ierusalem, dict le

Seignr. Ainsy cōme si les filz d'Israël portoiet vn don en vn net vaisseau, en la maison du Seignr. Et prédray d'iceux, pour les prestres & Leuites, dict le Seignr. Car cōe les cieus nouveaux, & la terre nouvelle, lesquelz ie fais, se tiennent deuant moy, dict le Seigneur: ainsy sera vostre semēce, vostre nō stable. Et vn mois sera de l'autre mois, & vn sabbath de l'autre sabbath. Toute chair viendra adorer deuant ma face, dict le Seignr. Et ilz sortiront hors, & verrot les corps mortz des homes, qui ont transgressé contre moy. Le ver d'iceux ne mourra pas, & le feu d'iceux ne sera point esteinct: & seront veuz de toute chair, iusques à en estre saulé.

Apo. 21. 8

Mat. 9. 8

Fin du liure d'Isaie le prophete.

La Prophetie de Ieremie.



S. Ieremie sanctifié au ventre de sa mere par le Seigneur pour prophetizer au temps de Iosias roy de Iudée. Il se excusa sur son enfance: mais enseigné de Dieu priust une force inuincible: Et luy est commandé de prophetizer la destruction de Ierusalem sous le nom de la verge & du poe de sonnerie.

Chapitre Premier.



E S perolles de Ieremie filz de Helcias, des prestres qui furent en Anathoth, en la terre de Benjamin. La parole du Seigneur qui luy fut faicte le premier iours de Iosias filz d'Amon roy de Iudée, au tresiesme an de son regne. Et ce fut fait en iours de Ioachim, filz de Iosias roy de Iudée, iusques à la consumation de l'vniuerselle année de Sedecias, filz de Iosias, roy de Iudée, mes-

ques à la trāsmigration de Ierusalem au cinquiefme mois. La parole donc du Seigneur me fut faite, disant : Deuant ce que ie te formasse au ventre, ie t'ay cogneu : & t'ay saintifié auant que tu fortisse de la matrice : & t'ay mis pour prophete entre les gentz . Et ie dis : A , A , A , Seigneur Dieu : voicy ie ne sçay parler, car ie suis enfant. Et le Seigneur me dict : Ne dis point, ie suis enfant : car tu iras à tout ce que ie t'enuoieray : & parleras tout ce q' ie te commanderay. Ne crains point leur face : car ie suis avec toy , pour te deliurer, dict le Seigneur. Et le Seigneur auança sa main, & toucha ma bouche, puis me dict : Voicy, i'ay mis mes paroles en ta bouche : voicy, ie t'ay au iourdhuy constitué sur les gentz , & sur les royaumes : à fin que tu arraches, & destruyfes, espartes, & dissipes : & que tu edifies, & plantes. Et la parole du Seigneur me fut faite, disant : Quelle chose vois tu Ieremie ? Et ie dis : Le voy vne verge veillante. Et le Seigneur me dict : Tu es bien veu. Car ie veilleray sur ma parole , & la feray . Derechief la parole du Seigneur me fut faite pour la seconde fois, disant : Que vois tu ? Et ie dis : Le voy vn pot bouillant , & sa face est du costé d'Aquilon . Et le Seigneur me dict : Le mal se manifestera du costé d'Aquilon , sur tous les habitans de la terre. Car voicy, i'appelleray toutes les cognations des royaumes d'Aquilon, dict le Seigneur, lesquelz viendront, & mettront chascun son siege , à l'entrée des portes de Ierusalem, & sur tous ses murs alenuiron, & sur toutes les villes de Iuda. Et leur diray mes iugemens, touchant toute la malice de ceux qui m'ont delaissé, & ont fait libatiō aux dieux estrāgers, & ont adoré l'œuvre de leurs mains . Ceins donc t'esreins, & te lève : & leur dis toutes les choses que ie te commande. Ne crains point deuant leur face : car aussy ie ne te feray pas craindre leur presence. Car, ie t'ay au iourdhuy mis com

Soub. 4. c & 14. b.
Soub. 23. a
Soub. 14. b
Soub. 15. d

maulx viendrot sur eux, dict le Seigneur. Mais son de Iacob escoutez la parole du Seigneur, vous aussy toutes les cognations de la maison d'Israël. Le Seigneur dict ain sy : Quelle iniquité ont trouué voz peres en moy, qu'ilz se sont eslongnez de moy, & ont cheminé après vanité, & ont esté faitz vains ? Et n'ont pas dict, ou est le Seigneur, qui nous a fait monter hors de la terre d'Egypte : qui nous a mené oultre par le desert, par vne terre inhabitable, & sans voye, par la terre de soif, & par l'ymage de la mort : par la terre en laquelle nul home est passé, & ou nul home a habité ? Et vous ay mené en la terre de Carmel, à fin que vous mangeisiez ses fructz, & les biens d'icelle. Et quand vous y avez entré, vous avez souillé ma terre, & avez mis mon heritage en abomination . Les prestres n'ont pas dict, ou est le Seigneur ? & ne m'ont pas cogneu en tenant la loy : Et les pasteurs ont esté preuaricateurs contre moy, & les prophetes ont prophetizé en Baal, & ont suiuy les ydoles. Pour ceste cause encores vous reprendray ie par iugement, dict le Seigneur : & disputeray avec voz filz. Passez iusques aux Isles de Cethim, & voyez : enuoiez en Cedar, & considerez diligemment, & regardez si on y fait en telle maniere, si la gent a chagé ses dieux, & en verité ne sont point dieux. Mais mon peuple a changé sa gloire en vne ydole. O vous cieulx soiez esbahis sur ceste chose, & vous portez soiez vehementement desolées, dict le Seigneur. Car mon peuple a fait deux maulx . Ilz m'ont delaissé, moy qui fais la fontaine d'eaue viue, & ont percé pour eux des cisternes, cisternes dissipées, qui ne pueuent tenir les caues . Israël est il serf, ou nay, de la maison ? Pouquoy donc est il donné au pillage ? Les lions ont rugy sur luy, & ont donné leur voix, ilz ont mis leur terre en desert . Ses citez sont bruslées, & n'y a aucun qui demeure en icelles . Aussy les filz de Memphis, & de Taphnis t'ont corrompue iusques au dessus de la teste . Net'est donc point faite ceste chose, pour ce q' tu as delaissé ton Seigneur Dieu, au temps qu'il te menoit par la voye ? Et maintenant que demande tu en la terre d'Egypte, q' tu boiue l'eaue troublee ? Et que demande tu en la voye des Assyriens, que tu boiue l'eaue du fleuve ? Ta malice te reprendra, & ton auersion te blasmera. Entens, & regarde que c'est vne chose amere & mauuaise, que tu as delaissé ton Seigneur Dieu, & q' sa crainte n'est pas en toy : dict le Seigneur Dieu des batailles. Tu as rompu mon ioug dès le commencement : tu as rompu mes liens, & as dict : Je ne seruiray pas. Car tu te prosternois en la terre cōme vne paille sur toute haulte montaigne, & sous tout arbre fucillu. Et ie t'ay planté vne vigne esleue, toute vraie semence : O vigne estrange, comment donc m'es tu conuertie en mauuaise semence ? Quand tu te l'aurois de nitre, & que tu pren-

Le Seigneur donne de grands raions sur les filz d'Israël & de Iuda principalement sur les plus grands prophetes qui ont esté en eux directs de Dieu, & le libellin luy qui s'est écrit de son temps, & de celles qui ne pouvoient attendre auant luy. Par ce que luy ont dit de lui en idoleplatrie, & de ceste façon, & d'auant de se faire. Et predict qui luy a été dit.

A Vssy la parole du Seigneur me fut faite disant : Va & crie à l'oreille de Ierusalem, disant : Le Seigneur dict ain sy : J'ay eu memoire de toy, en ayant prisé de ton adolescence, & de la charité de ta desponsation, quand tu me seruois en desert, en la terre qui n'est pas semée. Israël est saint au Seigneur, il est les premisses de ses fructz . Tous ceux qui le deuorent, sont mal :

Soub. 3. d

Soub. 11
Mat. 23

E tu prenderois pour toy beaucoup d'herbe de Balaam, si tu es maculée en ton iniquité deuant moy, dict le Seigneur Dieu. Comment dis tu, ie ne suis point polluee, ie ne suis point allée après Baalim? Regarde tes voyes en la vallée, cognois q̄le chose tu as fait: C'eluy qui court legierement, il exploite son chemin. L'asne sauvage accoustumé d'estre au desert, selon le desir de son ame, il a attiré le vent de son amour. Aucune ne la destournera. Tous ceux qui la cherchent, ne faudront point: ilz la trouueront en ses mois. Tire ton pied arriere de la nudité, & ta gorge arriere de soif. Et tu as dict: Je n'ay plus d'esperance, ie n'en feray riens: Car i'ay aimé les estrangiers, & chemineray après eux. Comme le larron est confus quand il est prins, ainsi sont confuses les maisons d'Israël, oulx & leurs roys, les princes & les prestres, & leurs prophètes: disantz au bois, tu es mon pere: & à la pierre, tu m'as engendré. Ilz m'ont tourné le dos, & non pas la face: & diront au temps de leur affliction, leue toy, si nous deliure. Ousurmes dieux, que tu as fait pour toy? Qu'ilz se leuent, & qu'ilz te deliarent au temps de ton affliction. O Iuda, vien enret tu auoys autant de dieux q̄ de citez: Pourquoi voulez vous estriuer avec moy en iugement? Vous m'avez tous deliuré, dict le Seigneur. Pay frappé pour neant voz filz, ilz n'ont pas receu la discipline: Vostre espre a deuoré voz prophètes, vostre generation est comme le lion qui gaste tout. Regardez la parole du Seigneur, Ay ie esté comme desert à Israël, ou como terre tardiué? Pourquoi donc a dict mon peuple: Nous sommes retirés, & ne viendrons plus à toy? La vierge oubliera elle son ornement, ou l'espouse, la bende de sa poitrine? Mais mon peuple n'a oublié par iours innombrables. Pourquoi t'efforces tu de monstrer ta voye estre bonne, pour acquerir dilection, toy qui d'auantage aussy as enseigné tes malices, & tes voyes, & en tes sites a esté trouuée le sang des paoures ames, & des innocents? Le ne les ay pas trouués aux fosses, mais en toutes les choses q̄ i'ay dict icy dessus: Et tu as dict: Je suis sans peché, & suis innocente: & pourtant que ta fureur se destourne de moy. Voicy, ie procederay contre toy en iugement: de ce que tu as dict, ie n'ay pas peché. Combien es tu faict par trop vile, en reuerant tes voyes? Tu seras aussy confuse d'Egypte, come tu es confuse d'Assir. Car tu sortiras d'icelle: & tes mains seront sur ta teste: pource que le Seigneur t'a brisé ta confiance, & n'auras quelque prosperité.

S. Dieu par vne incomparable croence restoque le peuple de idolatrie, en la q̄lle i'adit q̄ Israël apoyant sur cedé, Promettant qu'il les prendra en espris, & de leurs doctes vrais pasteurs. A fin q̄ il doctre le Seigneur en paix à Ierusalem: de la future gloire & exultation de Ierusalem, & de la congregatiou des gentils en icelle, & de la penitence du peuple.

Chapitre iij.

A L'ON dit communément, Si l'homme de la femme, & que en soy departant de

luy, elle prenne vn autre mary: retournera il de rechief à elle? Ceste femme, ne sera elle pas souillée, & polluee? Mais toy tu as fait paillardise avec plusieurs amoureux: toutesois retourne toy vers moy, dict le Seigneur. Esleue tes yeux en hault, & regarde ou tu n'as esté prosternée. Tu te seois aux voyes en les attendant, tu estois comme le larron aguettant au desert: & as souillé la terre par tes paillardises, & par tes malices. Pour laquelle chose sont empeschées les gouttes des pluies, & la petite pluye du soir n'a pas esté. Tu as eu vn front de femme paillarde: & n'as point voulu auoir honte. Au moins donc, d'icy en auant appelle moy, mon pere, tu es le conducteur de ma virginité. Te courrueras tu à tousiours, ou perseuereras tu iusques à la fin? Voicy, tu as parlé, & as fait les maux, & as eu la puissance. Et le Seigneur me dict es iours du roy Iosias: N'a tu pas veu, que celle Israël qui est si rebelle, a fait? Elle s'en est allée de soy mesme, sur toute haulte montaigne, & soub tout arbre feuillu, & a là paillardé. Et quand elle eut fait toutes ces choses, ie dis: Retourne toy vers moy: & elle n'y retourna pas. Et Iuda sa soeur desloyale veis, que pource que Israël la rebelle auoit commis paillardise, ie l'auoie delaiuée, & que ie luy auoie baillé le libelle de refus: aussy Iuda la desloyale sa soeur ne craignit pas, mais s'en alla, & fit paillardise aussy elle mesme: par la facilité de sa fornication, elle pollut la terre, & fit paillardise avec la pierre, & le bois. Et en toutes ces choses icy Iuda la desloyale sa soeur, n'est pas retournée à moy, de tout son cœur, mais en mensonge, dict le Seigneur, & le Seigneur me dict: Israël la rebelle a iustificié son ame, en la comparaison de Iuda la desloyale. Va, & crye ces paroles icy contre Aquilon, & luy diras: Retourne toy Israël la rebelle, dict le Seigneur, & ie ne destourneray pas ma face arriere de vous, car ie suis Sainct, dict le Seigneur, & ne me courrouceray point à tousiours. Toutesois cognois ton iniquité, car tu as transgressé contre le Seigneur ton Dieu: & as espars tes voyes aux estranges, soub tout arbre feuillu, & n'as point escouté ma voix, dict le Seigneur. O vous filz conuertissez vous, & vous retournez, dict le Seigneur: car ie suis vostre mary. Et vous prendray, l'vn de la cité, & deum d'vne cognation, & vous seray entrer en Sion. Et ie vous donneray des Pasteurs, selon mon cœur, & vous paistront de science, & de doctrine. Et quand vous serez multipliez, & que vous serez signés en la terre en ces iours là, dict le Seigneur, ilz ne diront plus, l'arche du testament du Seigneur, & ne leur viendra plus au cœur, & n'auront plus recordation d'icelle, & ne sera plus visée, & ne sera plus. En ce tēps là appelleront ilz Ierusalem, le throne du Seigneur, & toutes gens seront assemblés à Ioy en Ierusalem, au nom du Seigneur, & ne chemineront

Sus. 2. d

Soub. 3. f

Soub. 1. c

Sus. 2. a

D

Israel.

Jeremie.

ront plus après la prauité de leur cœur tresmau-
uais. En ces iours là, ira la maison de Iuda avec
la maison d'Israel, & ensemble viendront de la
terre d'Aquilon, à la terre que j'ay donné à voz
peres. Mais ie dis: Comment te metteray ie pour
filz, & comment te bailleray ie la terre desira-
ble, le noble heritage des armées des gentils? Et
ie dis: Tu m'appelleras pere, & ne cesseras d'en-
trer après moy. Mais comme si la femme despri-
soit son amoureux, ainsy m'a mesprisé la maison
d'Israel, dict le Seigneur. La voix a esté ouye
par les chemins, les pleurs, & cry des enfans d'Is-
rael: car ilz ont fait leur voye mauuaise, ilz ont
mis en oubly leur Seigneur Dieu. O vous filz
conuertissez vous, en vous retournant, & ie gue-
riray voz rebellions. Voicy, nous venons vers
toy: Car tu es nostre Seigneur Dieu. En verité
les petites montaignes, & la multitude des mon-
taignes estoient pleines de mensonge. Le salut
d'Israel est vraiment au Seigneur nostre Dieu.
La confusion a mangé le labour de noz peres,
déz nostre adolescence, leurs troupeaux & leurs
vacheries, leurs filz & leurs filles. Nous dormi-
rons en nostre confusion, & nostre honte nous
couurira: car nous auons peché à nostre Sei-
gneur Dieu, nous & noz peres déz nostre adoles-
cence, iusques à ce iour: & n'auons point ouy la
voix du Seigneur nostre Dieu.

Soth. 31. b
Matt. 2. c.

S. Le Seigneur promet pardon si se couuertissent vraye et
& se circoncissent leur cœur. Les menasars de griefs maux si per-
seuerent en mal. Pour ce le Prophete pleure voyant que la terre
doibt estre destruite & redigée en solitude. Tellement toutef-
ois que consumation ne sera pas faite.

Chapitre .iiiiij.

O Toy Israel, si tu te retournes (dict le Sei-
gneur) retourne toy à moy. Si tu ostes
tes empeschemens de ma face, tu ne se-
ras point remuée. Et iureras, le Seigneur vit, en
verité, & en iugement, & en iustice: & le benei-
ront les gentz, & le loueront. Car le Seigneur
dict ainsy à l'home de Iuda, & Ierusalem. Renou-
uellez les champs, par les mettre en labour, & ne
semez point sur les espines: Soiez circoncis au
Seigneur, & vous homes de Iuda, ostez les incir-
concisions de voz cœurs, pareillement vous qui
demourez en Ierusalem: à fin que parauenture
mon indignation ne ysse comme le feu, & qu'elle
ne soit allumée, & qu'il n'y ayt persone qui l'as-
teinde, pour la malice de voz pensées. Annon-
cez en Iuda, & faites ouyr en Ierusalem parlez,
& sonnez de la trompette en la terre, cryez fort
& dites: R'assemblez vous, & entrons dedans
les citez garnies, esleuez le signe en Sion. Soiez
confortez, & ne vueillez arrester, car ie fais ve-
nir le mal d'Aquilon, & grande oppression. Le
lion est monté hors de sa taniere, & celui qui
pillera les gentz s'est leué. Il est yssu de son lieu,
pour mettre la terre deserte. Tes citez seront
gastées, & demoureront sans habitans. Et pour-
ce ceignez vous de haïres, & lamentez, & pleurez,

Ose. 10. d.

Soth. 1. c.

car l'hyre de la fureur du Seigneur n'est pas reti-
rée de vous. Et en ce iour viendra, dict le Sei-
gneur, que le cœur du roy, & le cœur des princes
periront: & les prestres seront tous estonnez, &
les prophetes seront tous deiettez. Et ie dis: He-
las, hélas, hélas Seigneur Dieu. As tu donc de-
ceu ce peuple icy, & Ierusalem, disant: vous au-
rez paix: Et voicy le glaïue qui est venu iusques
à l'ame? En ce temps là, on dira à ce peuple icy,
& à Ierusalem, le vent bruslant aux voyes, qui
sont au desert de la voye de la fille de mon peu-
ple, n'est pas pour esuonteler, & pour purger. Le
vent vehement me viendra de ces lieux là. Et
maintenant aully parleray ie mes iugemens avec
eux. Voicy il m'otera comme la nuee, & son cha-
riot sera comme la tempeste: Ses cheuaux sont
plus legiers que aigles: Malheur sur nous, car
nous sommes destruitz. O Ierusalem, laue ton
cœur de malice, à fin que tu sois sauuée. Quant
longuement demoureront en toy mauuaises pen-
sées? Car la voix annonce de Dan, & manifeste
l'idole du mont d'Ephraïm. Es mouuez les gen-
tilz: Voicy on a ouy en Ierusalem, les gardes ve-
nir de terre loingaine, & donner leur voix sur
les citez de Iuda: Ilz sont mis à l'environ, com-
me les gardes des champs: pour ce qu'elle m'a
prouoqué à courroux, dict le Seigneur. Tes voy-
es & tes pensées t'ont fait telles choses. Et est ta
malice laquelle est amere, & a touché ton cœur.
J'ay mal en mon ventre, j'ay mal en mon vêtre,
les sens de mon cœur sont troublez en moy. Je
ne me tairay pas, car mon ame a ouy la voix de
la trompette, & le cry de la bataille. Contriti-
on est appellée sur contrition, & toute la terre
est gastée. Mes tabernacles sont subitement gas-
tez, & mes cortines soubdainement. Iusques à
quand le verray ie suyr, & oyraie ie la voix de
la trompette? pour ce q mon fol peuple ne m'a
pas cogneu: Ce sont folz enfans, & insensz. Ilz
sont sages pour mal faire, mais ilz ne scaiuent fai-
re bien. J'ay regardé la terre, & voicy, qu'elle
estoit vaine & aneantie: puis les cieuz, & en eux
n'y auoit point de lumiere. Je vis les montai-
nes, & voicy qu'elles se mouuoient: & toutes les
petites montaignes estoient troublees. Je regarday,
& n'y auoit pas vn home: & tout oyseau du
ciel s'estoit retiré. Je regarday, & voicy Carmel
qui estoit desert: & toutes ses citez sont destrui-
tes, deuant la face du Seigneur, & deuant la fa-
ce de l'ire de sa fureur. Car le Seigneur dict ain-
sy: Toute la terre sera deserte, mais toutesfois
ne feray ie pas la consumation. La terre mene-
ra dueil, & les cieuz se lamenteront par dessus
pour ce que j'ay parlé, j'ay pensé, & ne m'en suis
point repenty, & ne suis point retourné de telle
chose. Toute la cité s'ensuyt deuant le cheualier,
& l'archier. Ilz sont entrez es haultz lieux, &
sont montez sur les roches: Toutes les citez sont
delaissées, & nul home n'y habite. Et quand tu
seras

Soth. 1. b

G

seras gasteé; que ferastu? Quand tu te vestiras d'elcarletie, quand tu t'orneras d'ornementz d'or, & que tu paindras tes yeux de fard: tu t'accoustreras en vain. Tes amoureux t'ont contemné, ilz demanderont ton ame: Car j'ay ouy comme la voix de celle qui enfante, comme les angouilles de la femme enfantant. La voix de la fille de Sion, est comme celles qui meurent, & estendent leurs mains: Malheur sur moy, car mon ame est deffailie, à cause des occis.

S. Le Seigneur demande en Ierusalem vn home iuste à fin qu'il aye misericorde de luy. Mais tant le peuple que les principaux sont endurcis en leurs mauuaises & ido'olatrie. Et pour ce il les menace de destruction par vn peuple estrange, car ilz sont faitz sourds & aueugles. Toutesfois non pas iusques à la consommation

Chapitre .v.

A Allez en tous les voyes de Ierusalem, regardez, & considerez, & demandez en ses rues, si vous y trouuez vn home, qui faice iugement, & qui quiere la foy: & ie luy feray pardon. Que quand aussy ilz diront, le Seigneur vit: ilz iureront aussy faulcement. O Seigneur tes yeux regardent la foy: Tu les as frappé, & si n'ont pas eu dueil: tu les as foulé, mais ilz ont refusé de prendre discipline. Ilz ont endurcy leurs faces plus que la pierre, & n'ont pas voulu retourner. Et ie dis: Parauenture ilz sont paoures & solz, & ignorant la voye du Seigneur, & le iugement de leur Dieu. Ie m'en yray donc aux plus grandz, & parleray à eux. Car iceux ont cogneu la voye du Seigneur, & le iugement de leur Dieu. Mais voicy iceux ont plus grandement brisé le ioug, & ont rompu les liens. Pourtant les a frappé le Lion de la forest, le loup les a gasteé au vespre, & le pard veille sur leur citez. Tous ceux qui sortiront d'entre eux, seront prins: car leurs preuarications sont multipliées, leurs rebellions sont renforcées. Sur quoy te pourray ie estre propice? Tes enfans m'ont delaisé, & iurent par ceux qui ne sont pas dieux: Ie les ay saulé, & ilz ont fait fornication, ilz paillardoyent en la maison de la paillarde. Ilz ont esté faitz comme cheuaux amoureux, & come les estalons: Vn chascun hynnissoit après la femme de son prochain. Ne feray ie pas uisitation sur ces choses icy, dict le Seigneur? & mon ame ne se vengera elle pas de telle gent? Montez sur ses murs, & les dissipez, mais n'en faites pas la consommation: Otez luy ses peuplements, car ilz n'appartiennent pas au Seigneur. Car la maison d'Israël a fait preuarication contre moy, & aussy la maison de Juda, dict le Seigneur. Ilz ont nié le Seigneur, & ont dit: Ce n'est pas luy: & aussy le mal ne viendra pas sur nous: nous ne verrons point le glaive, ne la famine. Ilz ont esté prophetes parlans au vent, & n'y a point eu de respõse en eux. Parquoy telles choses leur aduiendront. Ce dict le Seigneur des armées. Pource que vous auez dict ceste parole: Voicy, ie donneray mes paroles en ta bouche comme le feu, & ce peuple icy come le bois,

& les deuorera. O toy maison d'Israël, voicy, ie feray venir sur vous vne gent de loing, dict le Seigneur, vne nation robuste, vne gent ancienne, vne gent de laquelle tu n'entendras point sa langue, & ne scauras quelle chose elle dira. Sa custode aux flesches sera comme vn sepulchre ouvert, ilz seront tous fortz. Et mangera tes bledz & ton pain: elle deuorera tes filz & tes filles: elle mangera ton troppeau, & tes vacheries: & mangera ta vigne & ton figuier: elle destruyra tes citez garnies par l'espée, esquelles tu as confiance. Toutesfois en ces iours là (dict le Seigneur) ie ne feray pas la consommation de vous. Que si vous dites, pourquoy nous a fait le Seigneur toutes ces choses icy? tu leur diras. Ainsy comme vous n'auz delaisé, & auez seruy au dieu estrange, en vostre terre: ainsy seruirez vous aux estrangers en la terre qui n'est pas vostre. Annoncez cela à la maison de Iacob, & faites le ouyr en Iudée, disant: Escoutez peuple fol, qui n'auz point de cœur, qui auez des yeux & ne voyez goutte: & des oreilles, & n'oyez point. Ne me craindrez vous point donc (dict le Seigneur) & ne vous plaindrez vous point deuant ma face? Qui ay mis le sablon pour le terme de la mer, come vn commandement pardurable, qui ne se transgressera point: elles s'esmouueront, mais elles n'auront pas de puissance: & ses vndes s'enfleront, mais elles ne passeront pas oultre ce. Mais ce peuple icy a vn cœur incredule & rebelle. Ilz se sont retirez, & s'en sont allez arriere: & n'ont pas dict en leur cœur: Craignons le Seigneur nostre Dieu, qui nous donne la pluye du matin & du soyr, selon son temps: qui nous garde la plenitude de la moisson annuelle. Voz iniquitez ont destourné ces choses: & voz pechez ont defendu que le bien ne vous vint: car en mon peuple ont esté trouuez des gentz meschants, aguetants comme les tendeurs d'oiseaux, en mettant laqz & espines, pour prendre les homes. Comme le retz est plein d'oiseaux, ainsy sont leurs maisons pleines de fraudes. Pource sont ilz magnifizés & enrichis: Ilz ont esté engraissez & engrossez: & ont tresmalicieusement transgressé mes paroles. Ilz n'ont pas iugé la cause de la veue, & n'ont pas adressé la cause de l'orphelin, & n'ont pas fait iugement pour les paoures. Ne feray ie pas uisitation sur telles choses, dict le Seigneur? & mon ame ne se vengera elle pas sur telle maniere de gent? Chose pour s'esbahir & choses merueilleuses sont faites en la terre. Les prophetes prophetisoient mensonge, & les prestres par l'exultation frappaient les mains ensemble: & mon peuple a aimé telles choses. Quelle chose donc sera faite en sa parfin?

S. Icy est predict la calamité & destruction de Ierusalem par les Assyriens, pource qu'ilz ont contemné la loy du Seigneur & non pas voulu ouyr les increpations. Mais tous principalement le premier du peuple les prophetes & prestres se sont adonnez à auarice & tromperie. Parquoy Dieu a deieuté eux & leurs sacrifices

Eul. 79. b

Eze. 22. c
Soub. 9. c

Soab. 16. b

Iza. 1. f
Zach. 7. 4.

sacrifices

Israël.

Jeremie.

sacrifices, donc le prophete leur commande de plore. Car ne peuvent estre purgez en la fornase.

Chapitre .vj.

A Vous filz de Ben-jamin confortez vous au milieu de Ierusalem: & sonnez la trompette en Thécua, & leuez la baniere sur Beth-acarem: car le mal est apparu d'Aquilon, & grande ruine. J'ay fait la fille de Sion semblable, à la belle & delicate. Les pasteurs avec leurs troupeaux viendront à elle. Ilz ont fiché environ d'elle les tentes: vn chascun paistra ceux qui seront soubz la main. Sanctifiez sur elle la bataille: leuez vous, & montons vers Midy. Malheur sur nous, car le iour est failly, & les vmbres du vespre sont deuenues fort longues. Leuez vous, montons de nuict, & dissipés ses maisons: Car le Seigneur des armées dict ces choses: Coppez ses bois, & faites autour de Ierusalem vn rempart. Ceste est la cité qui sera visitée, tout iniure est au milieu d'icelle. Comme la cisterne raffrechit son eau, ainsi a elle raffrechy sa malice. Iniquité, & destruction sera tousiours ouye en elle deuant moy, avec playe & maladie. Ierusalem sois enseignée, que parauenture mon ame ne se retire de toy, que parauenture ie ne te mette come terre deserte & inhabitable. Le Seigneur des armées dict ainsi: Ilz recueilleront les residus d'Israël, comme on recueille le raisin après la vendenge. Tourne ta main, comme le vendengeur au panier. A qui parleray ie? & qui appelleray ie en tesmoing, à fin qu'il escoute? Voicy, leurs oreilles sont incircocises, & ne peuuent escouter: voicy la parole du Seigneur qui leur est faite en opprobre, & ne la receueront point. Pourtât suis ie plein de la fureur du Seigneur. J'ay eu peine en les soustenant. Respandz la sur le petit enfant par dehors, & ensemble sur le conseil des iouueneaux: Car l'home sera prins avec la femme, & l'ancien avec celuy q est plein de iours. Et leurs maisons seront transferées aux estrangers, pareillemét leurs champs & leurs femmes: car ie estendray ma main sur ceux qui demoreront en la terre, dict le Seigneur. Car vraiement depuis le plus petit iusques au plus grand, tous s'addonnent à auarice: & tant le prophete comme le prestre tous sont faulseté. Et ilz guerissoient la contrition de la fille de mon peuple par mesprisement, disant: Paix, paix: & n'y auoit point de paix. Ceux sont confus, pource qu'ilz ont fait abominatiō: mais certes ilz ne sont point confus de leur confusion, & n'ont sceu auoir vergōgne. Pour laquelle chose ils cherront entre ceux qui trebucheront: ilz tumberont au temps de leur visitation, dict le Seigneur. Le Seigneur dict ainsi: Tenez vous sur les voyes, & regardez, & interrogez des anciens sentiers, quelle est la bonne voye, & cheminez en icelle, & vous trouverez soulas pour vos ames. Et ilz dirēt: Nous n'y cheminerons point. Lors constituy sur vous des guetteurs. Escou-

Isaie. i. d
Soub. 15. b

Isa. 50. d
Soub. 8. d

Mat. 23. d

tez la voix de la trompette. Et ilz dirent: Nous ne l'escouterons point. Pourtant vous gentz, escoutez: & toy congregatiō, cognois quant grandes choses ie leur feray. Escoute terre. Voicy, ie feray venir des nauix sur ce peuple icy, à scauoir le fruit de ses pensées: pource qu'ilz n'ont pas escouté mes paroles, & ont ietté ma loy au loing. Pourquoy m'apportez vous encens de Saba, & la canelle souef flairât de terre loingraine? Vos holocaustes ne sont point à gré, & vos oblatiōs ne me plaisent point. Pour ce dict le Seigneur telles choses: Voicy, ie mettray en ce peuple icy des ruynes, & en icelles trebucheront les peres & les filz ensemble, le voisin & le prochain periront. Le Seigneur dict ainsi: Voicy, le peuple qui vient de la terre d'Aquilon, & grande gent s'eleuera des fins de la terre. Elle empongnera la feschē, & l'escu: elle est cruelle, & n'aura point de pitié. Sa voix sonnera comme la mer: & monteront sur des cheuaults, appareillez come l'home à la bataille, alencontre de toy fille de Sion. Nous auons ouy sa renommée, & noz mains sont affoiblies. Tribulation nous a faisly, & douleurs comme à celle qui enfante. Ne sortez point aux champs, & ne cheminez point en la voye: car l'espée de l'ennemy fait paour alentour. O toy fille de mon peuple ceints toy de hayre, & te couure de cendre. Plore amerement, comme si tu lamentois ton filz unique, car le destructeur viendra subitemēt sur nous. Je t'ay mis pour vaillamment esprouer mon peuple: tu le cognoistras, & esproueras leurs voyes. Tous ces princes icy declinent, & cheminent fraudulentement: & sont come l'aerain & le fer: Ilz sont tous corrompus. Le soufflet est failly au feu, le plomb est cōsumé. Le fondeur a fondu en vain: car leurs malices ne sont pas cōsumées. Appelez les, argent reprouuē: car le Seigneur les a ietté au loing.

S. Icy dict que en vain ont confiance au temple perpetriés choses mauuaises, & ne voulants ouyr les prophetes, ainsi que leurs peres. Parquoy il denonce que le temple sera deicché, & la terre de Iuda mise en solitudo. Et que l'oraison de Jeremie ne profitera point pour eux, pour les hautes lieux de Topheth, en la vallée des filz de Einnon, & plusieurs autres lieux malices.

Chapitre .vij. *

A La parole qui a esté faite du Seigneur à Jeremie, disant: Tiens toy debout en la porte de la maison du Seigneur, & annonce illec ceste parole, & dis: Vous tous de Iuda, escoutez la parole du Seigneur, vous qui entrez par ces portes, pour adorer le Seigneur. Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsi: Faites voz voyes bonnes, & voz études: & ie demoureray avec vous en ce lieu icy. N'ayez aucune fiance en paroles de mesonge, disante: C'est le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur. Car si vous dirigez bien voz voyes, & voz études: si vous faites iugement entre l'home & son prochain, & que ne faites aucune iniure à l'estraigier & à l'orphelin, & à la veue, & que vous ne respandez point en ce lieu

Isaie. 44

Isaie. 44

celieu icy le sang innocent, & que vous ne cheminez point après les dieux estrangers, en faisant mal à vous mesmes : ie habiteray avec vous en ce lieu icy, en la terre q'ay donné à vos peres, depuis vn siecle iusques à l'autre siecle. * Voicy, vous prenez cōfiance en parolles de mensonge, qui ne vous profiteront pas: pour desrober, pour occire, pour adulterer, pour iurer en mentant, pour sacrifier à Baalim, & pour aller après les dieux que vous ne cognoissez point. Puis estes venuz, & vous estes tenus deuant moy, en ceste maison icy, en laquelle mon nom est appellé, & auez dict: Nous sommes deliurez de ce que nous auons fait toutes ces abominations. Ceste maison donc est elle faitte la cauerne des larrons, en laquelle mon nom est inuoué deuant voz yeux? Moy mesme ie suis, ie l'ay veu, dict le Seigneur. Allez en mon lieu en Silo, là ou mon nom habita du commencement. & regardez quelles choses ie luy ay fait, à cause de la malice de mon peuple Israël. Aussi pource q'maintenāt vous auez fait toutes ces œures, dict le Seigneur: & q'ay parlé à vous en moy leuāt du matin, & parlant, & n'auiez point escouté: ie vous ay appellé, & vous n'auiez point respondu. Ie seray à ceste maison en laquelle mon nom est inuoué, & en laquelle vous auez confiance. & au lieu q' ie vous ay donné, à vous, & à voz peres, comme i'ay fait à Silo: & vous debouteray arriere de ma face, cōme i'ay debouté tous voz freres, à sçauoir toute la semence d'Ephraim. Toy donc ne prie pas pour ce peuple icy, & ne prens point la louége pour eux, ne l'oraison, & ne te metz point au deuant de moy: car ie ne t'exauceray pas. Ne vois tu pas quelle chose ilz font es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem? Les filz recueillent du bois, & les peres allumēt le feu, & les femmes font la paste, pour faire des gâteaux à la royne du ciel, & pour faire libation aux dieux estrangers, & pour m'esmouuoir à courroux. Ne m'esmouuēt ilz point à courroux, dict le Seigneur? Ne se prouocquet ilz point eux mesmes en la cōfution de leur face? Pource cecy dict le Seigneur Dieu: Voicy, ma fureur & mon indignation s'allume sur ce lieu icy, sur les homes, & sur les bestes, & sur le bois de la contrée, & sur les bledz de la terre, & elle sera allumée, & ne sera pas esteincte. Telles choses dict le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Mettez voz holocaustes avec voz oblatiōs, & mägez la chair: car ie n'ay poit parlé avec voz peres, & ne leur cōmāday pas au iour q' ie les fis sortir hors de la terre d'Egypte, de la parole des holocaustes, ne des oblatiōs: Mais leur cōmāday telle parole, disant: Escoutez ma voix, & ie seray vostre Dieu, & vous serez mō peuple: & cheminez en toute la voye q' ie vous ay cōmandé, à fin qu'il vous soit bien. Mais ilz ne l'ont pas ouy, & n'ont pas incliné leur aurreille: mais s'en sont allez en leurs voluptez, & en la prauité de leur mauvais

cœur: & se sont tournez à l'arriere, & non point par deuāt, depuis le iour q' leurs peres sont sortis hors de la terre d'Egypte, iusques à ce iour. Et vous ay enuoié tous les prophetes mes seruiteurs en moy leuāt au poinct du iour, & les enuoyant: mais ilz ne m'ont pas ouy, & n'ont pas incliné leur aurreille: ains ont endurcy leur ceruelle, & ont pis fait que leurs peres. Et tu parleras à eux toutes ces parolles icy, mais ilz ne t'escouteront pas: aussi tu les appelleras, & ne respōdront poit à toy. Et leur diras: Icelle est la gent qui n'a pas ouy la voix de son Seignr Dieu, & n'a pas receu la discipline: La foy est perie, & est ostée de leur bouche. Tond tes cheueulx, & les iette au loing, & gemis sur les haultz lieux: car le Seignr a ietté au loing, & laissé aller la generation de sa fureur, pource q' les enfans de Iuda ont fait le mal deuāt mes yeux, dict le Seignr. Ilz ont mis leurs abominatiōs en la maison, en laquelle mon nom est inuoué, pour la fouiller: & ont edifié des haultz lieux à Topheth, q' est en la vallée du filz d'Ennon: pour brusler leurs filz, & leurs filles au feu: ce q' ie n'ay pas cōmandé, ne pensé en mon cœur. Pource voicy les iours qui viendrōt (dict le Seigneur) qu'elle ne sera plus appellée Topheth, ne la vallée du filz d'Ennon: mais la vallée d'ocision: & ilz ensepueliront en Topheth, pource qu'il n'y aura point de lieu. Et les corps mortz de ce peuple icy, seront la viande aux oyseaux du ciel, & aux bestes de la terre, & n'y aura persone qui les chasse arriere. Et ie seray cesser des citez de Iuda, & des rues de Ierusalem, la voix de ioye, & la voix de ioyesse, la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse: Car la terre sera en desolation.

S. Pource que tant les Roys principaulx, prestres & prophetes que le residu du peuple se sont conuertys à l'idolatrie. Et ne considerant point le iugement du Seigneur, laissant vérité, se sont occupez à auarice & idolatrie. Et prouocants le Seigneur n'ont point voulu retourner: A ceste raison seront cruellemēt affligez de leurs ennemis.

Chapitre viij.

EN ce temps là dict le Seigneur, ilz ietterōt hors les os du Roy de Iuda, & les os de ses princes, les os des prestres, & les os des prophetes, & les os de ceux qui ont demouré en Ierusalem, hors de leurs sepulchres: & les estendront au soleil, & à la lune, & à toute l'exercite du ciel qu'ilz ont aymé, & ausquelz ont seruy, & après lesquelz ilz ont cheminé, lesquelz ilz ont cherché, & adoré. Ilz ne serōt pas recueillys n'ensepuelis: mais seront comme vn fumier sur la face de la terre. Et estiront mieulx la mort q' la vie, tous ceux qui seront demouré de ceste tresmauuaise cognatiō, en tous les lieux là ou ilz seront delaissez, ausquelz les ay ietté, dict le Seigneur des armées. Et tu diras: Le Seigneur dit ainsi: Ceste ville sera desolée, & sera en desolation: & elle ne sera plus habitée. Ceste ville sera en desolation, & sera en desolation: & elle sera en desolation. Et tu diras: Le Seigneur dit ainsi: Ceste ville sera desolée, & sera en desolation: & elle sera en desolation. Et tu diras: Le Seigneur dit ainsi: Ceste ville sera desolée, & sera en desolation: & elle sera en desolation.

C
Mat 21. b
Soub. 32. f
Marc. 11. c
Luc. 19. g

Prou. 1. c
Ila. 55. b. c

1. Roys.
4. d

Sob. 14. d
D

Ila. 44. c

Ila. 16. c

Soub. 19. g

Ezec. 36. e

Eee prins

Israël.

Jeremie.

prins mensonge, & ne sont pas voulu retourner. J'ay attendu, & ay escouté, aucun ne dict ce qui est bon. Il n'y a aucun qui faice penitence de son peché, disant: Qu'ay ie fait? Tous se sont tournez à leurs cours, cōme le cheual qui roidemēt se fourre à la bataille. L'escoufle qui est en l'air, a cogneu son temps: la tourterelle, & l'harondelle, & la cicogne ont gardé le tēps de leur venue: mais mon peuple n'a pas cogneu le iugement du Seignr. Commēt dictes vous, nous scemmes les sages, & la loy du Seignr est avec nous? Vraiemēt la plume mensongiere des scribes a fait la mensonge: les sages sont confus, ilz sont espouentez, & prins: Car ilz ont reietté la parole du Seigneur: & n'y a aucune sapience en eux. Pourtant donneray ie leurs femmes aux estrangers, & les champs à ceux qui les possederōt. Car depuis le plus petit iusques au plus grād tous ensuyēt l'auarice, & tant le prophete cōme le prestre, tous sont menteurs. Ilz guerissoient la cōtrition de la fille de mon peuple à leur cōfusion, disant: Paix, paix: là ou il n'y auoit point de paix. Ilz ont esté confus, pource qu'ilz auoient fait abominatiō: Mais aussy ilz n'ont pas esté confus en leur cōfusion, & n'ont sceu auoir vergongne. Pourtant cherront ilz entre les trebuchans, ilz trebucheront au temps de leur visitatiō, dict le Seigneur: Je les assembleray tous ensemble, dict le Seignr. Il n'y a aucune grappe es vignes, & au figuier n'y a aucunes figues: la fueille est cheuē: & leur ay donné ce qui estoit passé. Pourquoi nous seons nous? Venez ensemble, & entrons en la cité garnye: & nous taisons illec: car le Seigneur nostre Dieu nous a fait tayre, & nous a donné à boire de l'eau de fiel: Car nous auons peché au Seigneur. Nous auons attēdu la paix, & n'estoyt pas bon: le temps de medecine, & voicy la crainte.

F Le bruyt de leurs cheualx a esté ouy de Dan, & toute la terre a esté esmeuē de la voix du hynnissement des cheualx de ses combatans. Ilz sont venuz, & ont deuorē la terre, & sa plenitude: la cité, & ses habitans. Car voicy ie vous enuoiray des serpens basiliques, lesquelz on ne peult enchanter: & vous mordront, dict le Seigneur. Ma douleur est sur toute douleur, & mon cœur plore en moy. Voicy la voix du cry, de la fille de mon peuple, qui est de terre loingtaine. Le Seigneur n'est il pas en Sion: ou son roy n'est il pas en elle? Pourquoi dōc m'ont ilz esmeuē & courroux, par leurs ymages taillées, & en estranges vanitez? La moisson est passée, l'esté est finē: & ne sommes pas sauuez. Je suis contrit & cōtristē pour la cōtrition de la fille de mon peuple, ie suis estonné. N'y a il point de resine en Galaad? & n'y a il là aucun medecin? Pourquoi n'est pas couuerte la cicatrice de la fille de mon peuple?

S Le prophete pleure ceux qui doibent estre occis de l'edē: Il dict que on ne doit auoir fiance en aucun, car tous marchent cōteleursemēt. Et veut que chacun pleure & lamente pour ce que l'edē doit estre destruit. Et que on se doit gloriifier

en vn seul Dieu & en sa cognoissance: Lequel punira tant les gentils que les enfans d'Israël, qui sont incurconcis de cœur.

Chapitre .ix.

Q VI donnera eue à mon chef, & à mes yeux vne fontaine de larmes: Et ie ploreray iour & nuit les occis de la fille de mon peuple? Qui me donnera au desert le logis des voyageurs: & ie laisseray mon peuple, & me retireray d'eux? Car ilz sont tous adulteres, cōpaignies de desloyaux: & ont esté du leur langue cōme vn arc de mensonge, & non pas de verité. Ilz ont esté renforcez en la terre, pource qu'ilz sont sortis d'vn mal en l'autre, & ne m'ont pas cogneu, dict le Seignr. Que vn chacun se garde de son prochain, & qu'il n'ayt pas fiance en tous ses freres: car tout frere decepuant, decepuera, & tout amy cheminera fraudulentemēt: & l'homme se moquera de son frere, & ne parlerōt pas la verité: Car ilz ont enseignē leur langue à parler mensonge, & ont prins peine de faire iniustemēt. Ton habitatiō est au milieu de la tromperie: ilz ont par fraude refusē de me cognoistre, dict le Seignr. Pourtant le Seignr des armées dict cecy: Voicy, ie les fondray ensemble, & les esproueray: Car q'feray ie autre chose en la presence de la fille de mon peuple? Leur langue est vne fleche naurante, elle a parlé deception. Elle parle de sa bouche la paix avec son amy, & secretemēt elle le trahit. Ne feray ie pas visitation sur telles choses, dict le Seignr? ou mon ame ne se végera elle pas sur la gent q'est telle? Je leuerray pleur & gemissement sur les mōtaignes, & gemiray sur les beaulx lieux du desert: pource qu'ilz sont bruslez, de ce qu'il n'y a home q'y passe: & n'ont pas ouy la voix de ceux qui là possedoient. Tant l'oyseau du ciel, cōme les bestes, sont passez oultre & retirez. Et mettray Ierusalem comme monceaux de sablon, & cōme cauernes des dragons: & dōneray les citez de Iudēe en desolatiō: de ce qu'il n'y ayt aucun habitāt. Qui est l'homme sage, q'entende ceste chose, & auquel la parole de la bouche du Seignr soit faicte pour annoncer telle chose: Pourquoi est la terre perie, & bruslee cōme vn desert, de ce qu'il n'y a aucun passant? Et le Seignr a dict: Pource qu'ilz ont delaisē ma loy, q'ie leur ay donné, & n'ont pas escoutē ma voix, & n'ōt pas cheminē en icelle: mais s'enfont allez après la mauuaitié de leurs cœurs & après Baalim, ce qu'ilz ont apprins de leurs peres. Pourtant le Seigneur des armées le Dieu d'Israël, dict cecy: Voicy, ie domeray l'aluyne à manger à ce peuple icy, & leur dōneray eue de fiel pour boire: ie les espardray entre les gētilz, q'eux ne leurs peres n'ont pas cogneu: & enuoyeray après eux l'espée, iusques à ce qu'ilz soient destruitz. Telles choses dict le Seigneur des armées le Dieu d'Israël. Contemplez, & appelez les lamenteresses, qu'elles viennent: & enuoiez vers celles qui sont sages, & qu'elles viennent & se hastent, & qu'elles

Sus. 6.c
Ma. 59.d

soab. 14.d

Psal. 74.
Sua. 5.c

Os. 14

soab. 9.c

qu'elles faicent sur nous lamentation: Que noz yeux iettent hors larmes, & que noz paupiers distillent eue: car la voix de lamentation est ouye de Sion. Commét sommes nous gastez, & vehementemét confus? Pource que nous auons delaisé la terre, pour ce q'noz tabernacles sont deiectez. Vous femmes donc escoutez la parolle du Seigneur, & que vostre oreille recoiue la parolle de sa bouche: & enseignez voz filles à lamé ter, & vne chascune sa prochaine à plorer: car la mort est montée par noz fenestres, elle est entrée en noz maisons, pour chasser les petis enfans dehors, & les iouuenceaux hors des rues. Parle. Le Seigneur dict telles choses: Auffy le corps mort de l'home cherra comme la fiente sur la face de la region, & comme le foin derriere le dos de celui qui moissonne, & n'y aura aucun qui le recueille. Le Seigneur dict cecy. Que le sage ne se glorifie pas en sa sapiéce, & que le fort ne se glorifie pas en sa force, que le riche ne preine pas sa gloire en ses richesses: mais celui qui se glorifie, soit glorifié en ce, qu'il me sçait & cognoit. Car ie suis le Seigneur, qui fais misericorde, & iugement, & iustice en la terre: Car telles choses me plaisent, dict le Seigneur: Voicy, les iours qui viendront, dict le Seigneur: que ie visiteray tout home qui a le prepuce circoncis, sur Egypte, & sur Iuda, & sur E dom, & sur les filz d'Ammon, & sur Moab, & sur tous ceux qui ont les cheueux tordus, qui demeurent au desert: car tous les gentilz sont incirconcis, mais toute la maison d'Israël est incirconcise de cœur.

1. Cor. 1. d
2. Cor. 10 d

e

S. On ne doit point craindre la constellation du ciel, ne les vaines & imbeciles idoles. Mais le Seigneur qui est seul Dieu createur & gouuerneur de tout, qui destruyra les pecheurs de la terre: Ierusalem lamente son mal. Et pource qu'il n'est pas en l'home d'ordonner ses voyes, il prie le Seigneur qu'il ne vueille effacer iusques à la mort ceux qui le cognoissent, mais que plus tost respande sa fureur sur les ennemis des iustes.

Chapitre .x.

VOUS maison d'Israël escoutez la parolle que le Seigneur a parlé sur vous. Ie Seigneur dict telles choses: Ne vueillez apprendre les voyes des gentilz: & ne craignez point les signes du ciel, q'les gentilz craignent: car les loix des peuples sont vaines. Car l'œuvre de la main de l'ourier a coppé le bois en la forêt de la cōgnée. Et l'a orné d'or & d'argent, & l'a attaché de cloux, à fin qu'il ne se desioigne point. Ilz sont forgez en similitude de palme, & ne parleront point: on les prendra pour porteur, pource qu'ilz ne peuent cheminer. Parquoy ne les vueillez craindre, car ilz ne peuent faire ne bien ne mal. O Seigneur, il n'est aucun semblable à toy: tu es grand, & ton nom est grand en force. O roy des gentilz, qui ne te craindra? Car à toy appartient l'honneur. Entre tous les sages des gentilz, & en tous leurs royaumes, il n'est aucun semblable à toy. Ilz seront tous ensemble prouuez estre fols & insipiens: & la doctrine de leur vanité, est un bois. L'argent enveloppé est ap-

1. Ep. 14. b

1. Br. 4. c
2. Apo. 17. b

b

porté de Tharse, & l'or d'Ophas est l'œuvre de l'ourier, & la main de l'ourier, hyacinte, & le pourpre est leurs vestement. Toutes ces choses sont les œuvres des ouriers. Mais le Seigneur Dieu est veritable: C'est le Dieu viuant, & le roy eternel. La terre sera esmeuë par son indignation: & les gentz ne pourront soubstenir sa menace. Pourtant leur direz vous ainsi: Les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre, qu'ilz perissent de la terre, & des choses qui sont sous le ciel. Celuy qui fait la terre par sa force, il a préparé tout le monde par sa sapience, & a estendu les cieulx par sa prudence: par sa parolle il donne la multitude des eues au ciel, & esleue les nuées des boutz de la terre. Il conuertit les escleres en pluie, & fait venir le vent hors de ses thresors. Tout home est fait fol de sa science, tout ourier est cōfus en son entretailure: car ce qu'il a fait par sa force est faulx, & n'y a point d'esprit en eux. Ce sont choses vaines, & l'œuvre est digne d'en ryre: Et ilz periront au temps de leur visitation. La partie de Iacob n'est point semblable à eux: Car c'est celui qui a formé toutes ces choses: & Israël est la verge de son heritage. Le Seigneur des armées est son nom. Toy qui es assiégé, assemble ta confusion de la terre: car le Seigneur dict telles choses: Voicy, ie ietteray pour ceste fois les habitans de la terre au loing: & les troubleray tellemét qu'on ne les trouuera point. Malheur sur moy, à cause de ma cōtritiō, & de ma tresmauuaise playe. Mais i'ay dict: Ceste infirmité est plainemét à moy, & la porteray. Mon tabernacle est gaste, tous mes cordeaux sont rompus: Mes filz sont allez arriere de moy, & ne sont plus en estre: Il n'y a personne qui estende ma tente, & qui dresse mes paulx. Car les pasteurs ont fait folie, & n'ont pas cherché le Seigneur: pourtant n'ont ilz pas entendu, & tout leur troupeau a esté espari. Voicy la voix de la parole qui est venue, & grande cōmotion, de la terre d'Aquilon: pour mettre les citez de Iuda en desert, & en habitacle aux dragons. Seigneur, ie sçay q'le voye de l'home n'est pas en sa puissance, & n'est pas en l'home de cheminer, & d'adresser ses pas. O Seigneur corrige moy, toutes fois par iugement, & non pas par ta fureur, q'par amertume tu me reduise à rien. Respandz ton indignation sur les gentz qui ne t'ont pas cogneu, & sur les prouinces qui n'ont pas appelé ton nom: car ilz ont mangé Iacob, & t'ont deuoré: ilz t'ont consumé, & gaste son honneur.

Gene. 1. 8

Soub. 31. b

C
Psa. 134. b

Soub. 31. b

D

1. Sal. 6. 6

1. Sal. 78. 34

S. Pource qu'il est maudict qui n'oyt & ne garde la prediction du Seigneur donnée aux peres. A ceste cause il est cōmandé au prophete, qu'il poiche sur l'aise de la garde, mais c'est en vain. Car ilz ayuent plus tost les crimes de leurs peres & de leurs idoles que de leurs peres. Parquoy le Seigneur dit contre eux, maudict soient ilz. Et l'Esprit saint les reproche ainsi, & dit qu'ilz ont esté maudits. Ne sçayez pas que le Seigneur est Dieu, & que il n'est point de Dieu avec luy. Et c'est pourquoy, le verbe est effrayé de la main, & les dieux sont perdus qui ne voient ouyr la prediction de la main du Seigneur.

Chapitre .xj.

A LA parole du Seigneur qui fut faite à Ieremie, disant: Escoutez les paroles de ceste alliance, & parlez aux homes de Iuda, & aux habitans de Ierusalem, & leur diras: Le Seigneur Dieu d'Israël di& cecy: Mauldi& soit l'home qui n'escoutera pas les paroles de ceste alliance, que j'ay commandé à voz peres, au iour que ie les tiray hors de la terre d'Egypte, de la fornaisé de fer, disant: Escoutez ma voix, & faites tout ce que ie vous ay cōmandé: & vous serez mon peuple, & ie seray vostre Dieu: à fin q'ie confirme le iurement q'j'ay iuré à voz peres, de leur donner la terre abondante de lait & de miel, comme il est en ce iour. Et ie respondis & dis: Amen, Seignr. Lors le Seignr me di&: Crye à haulte voix toutes ces paroles es citez de Iuda, & dehors Ierusalem, disant: Escoutez les paroles de ceste alliance, & les faites: car en protestant ay admonesté voz peres, au iour q'les tiray hors de la terre d'Egypte, iusques à ce iour icy: En moy leuât au matin les admonestay, & dis: escoutez ma voix. Et ilz ne l'ont pas ouy, & n'ont pas encliné leurs oreilles: mais s'en sont allez vn chascun en la mauuaitié de son mauuais cœur. Et seis venir sur eux toutes les paroles de ceste alliance, q'ie leur commanday de faire, & ne l'ont pas fait. Et le Seigneur me di&. Coniuration est trouuée es homes de Iuda, & aux habitans de Ierusalé. Ilz sont retournez aux premieres iniquitez de leurs peres, lesquelz n'ont pas voulu ouyr mes paroles. Pourtât aussy font ilz allez après les dieux estrangers pour seruir à eux. La maison d'Israël & la maison de Iuda ont fait mon alliance yaine, q'j'auoye traité avec leurs peres. Pour laq'le chose ce di& le Seigneur: Voicy ie feray venir les maux sur eux, desquelz ne pourront sortir: ilz crieront à moy, & ne les exauceray point. Et les citez de Iuda, & les habitans de Ierusalem s'en yront, & crierôt à ceux ausquelz ilz font leurs libations, & ne les sauueront pas au temps de leur affliction. O Iuda, tu auois autant de dieux que de citez: aussy toy Ierusalem tu as mis les autels de cōfusion selon le nombre des voyes, pour faire libation à Baalim. Toy donc, ne pris pas pour ce peuple icy, & ne prens point la louange pour eux, ne l'oraison: car ie n'exauceray pas au temps qu'ilz crieront à moy, n'y au temps de leur affliction. Dont vi& q' mon bien aymé a fait tant de pechez en ma maison? Les chairs saintes osteront elles de toy tes malices, esquelles tu t'es glorifié? Le Seigneur auoit appelé ton nom Olyue fertile, belle, fructueuse, & plaisante. Mais à la voix de la parole, vn grand feu s'est allumé en icelle, & tous ses vergiers furent bruslez. Et le Seigneur des batailles qui t'a planté, a parlé mal sur toy, à cause des maux de la maison d'Israël, & de la maison de Iuda, qu'ilz ont fait à eux mesmes, pour me prouoquer en sacrifiant à Baalim.

* Mais toy Seigneur, tu m'as mōstré, & ie l'ay cogneu: tu m'as reuelé leurs entreprinse. Et ay esté cōme vn doulx aigneau qui est porté à l'immolation. Et n'ay point sceu qu'ilz auoient pensé sur moy vn conseil, disant: Mettons du boys en son pain, & l'ostons de la terre des viuans, & qu'il ne soit plus memoire de son nom. Mais toy ô Seigneur Sabbath, qui iuges iustement, & esprouues les reins & les cœurs, que ie voye ta vengeance d'eux: car ie t'ay reuelé ma cause.

Pourtant le Seigneur di& telles choses aux homes d'Anathoth qui quierent ton ame, & disent: Ne prophetize plus au nom du Seigneur, & tu ne mourras point en noz mains. Pour ceste chose le Seigneur des armées di& cecy: Voicy, ie feray visitation sur eux: Les iouuenceaux mourront par l'espée, leurs filz & leurs filles mourront par famine: & n'y aura en eux aucuns demourés. Car ie feray venir le mal sur les homes d'Anathoth, l'an de leur visitation.

S. Le prophete est esmeruillé de la prosperité des mauuais, qui toutesfoys sont preparez au iour de l'occision. Et sont cause de la lamentation de la terre. L'heritage a esté contraire à son Seigneur. Et les pasteurs ont destruyt la vigne du Seigneur. Pource font ilz donnez en disipation, desquelz le Seigneur aura derechef misericorde, leurs ennemis estant destruyt.

Chapitre .xij

EN verité Seigneur, si ie dispute avec toy, tu es iuste: mais toutesfoys ie parleray à toy choses iustes. Pourquoi prospere la voye des meschâts, & vient bien à ceux qui font desloyalement, & qui font iniustement? Tu les as planté, & ont produit racines: ilz profitent, & font frui&: Tu es près de leur bouche, & loing de leurs reins. Et toy Seigneur, tu m'as cogneu, tu m'as veu, & as esprouué mon cœur avec toy. Assemble les comme le troppeau au sacrifice, & les sanctifie au iour de l'occision. Combien longuement plorera la terre, & se seichera l'herbe de toute cōtrée, à cause de la malice de ses habitans? La beste est cōsumée, & l'oyseau: pour ce qu'ilz ont di&, il ne voyrra pas nostre derniere fin. Si tu as eu peine à courrir avec les piedtons, comment pourras tu prouoquer à la course des cheuaults? Et quand tu estois assouré en la terre de paix, que feras tu en l'orgueil du Iordain? Car aussy tes freres, & la maison de ton pere, ont mesmes bataillé contre toy, & ont cryé après toy à pleine voix. Ne les crois pas, quand ilz te parlent de bien. J'ay delaisé ma maison, j'ay delaisé mon heritage. J'ay donné mon ame bien aymée en la main de ses ennemis: mon heritage m'a esté, cōme le lion en la forest. Elle a donné la voix cōtre moy, pourtât j'ay ie hayé. Mō heritage me sera elle cōme vn oiseau de diuersé couleur? Ne fora ce pas cōme l'oyseau qui est tain& par tout? Venez, assemblez vous toutes bestes de la terre: hastez vous de deuorer. Plusieurs pasteurs ont gasté ma vigne: ilz ont soullé ma part: Ilz ont mis ma portion qui estoit desitible, cōme vn desert de solitude: Ilz l'ont mis en desolation, & a ploré sur

Somb. 17. b
& 21. c.Iob. 11. a
Abac. 1. b

Sous. 1. f

Sous. 14. b

C

sur

sur moy. Par desolation la terre a esté desolée: pource qu'il n'est aucun qui le pése en son cœur. Tous les destructeurs de la terre sont venus sur toutes les voyes du desert, car le glaiue du Seigneur deuorera depuis vn bout de la terre iusques à l'autre bout. Il n'est point de paix à toute chair. Ilz ont semé du froument, & ont moissonné des espines: ilz ont receu l'heritage, & ne leur profitera pas. Vous serez cōfus de voz fruitz, à cause de l'yre de la fureur du Seignr. Le Seigneur dit ces choses contre tous mes plus mauuais voisins, qui touchēt mon heritage, q' i'ay distribué à mô peuple Israël. Voicy, ie les tireray hors de leur terre, & tireray la maison de Iuda hors du milieu d'eulx. Et quand ie les auray tiré hors, ie me conuertiray, & auray pitie d'eulx: & les feray retourner vn chascun à son heritage, & vn chascun à sa terre. Et aduendra q' s'ilz sont sages, & qu'ilz ayent appris les voyes de mon peuple, & qu'ilz iurēt en mon nom, le Seignr vit, ainfy qu'ilz ont enseigné mon peuple de iurer en Baal: ilz seront edifiez au milieu de mon peuple. Mais s'ilz n'obeissent pas, i'arracheray hors ceste gent, l'ostant, & perdant, dict le Seigneur.

S. Ainfy que le brayer de Ieremie caché en Euphrates est pouruy, ainfy Iudée, qui estoit premierement adhérente à Dieu sera deiectée de luy pour l'orgueil d'icelle & idololatrie, & seront tous dispersez. Toutesfoys ilz sont reuoz du pphete, à fin q' par leur penitēce ilz euitēt les maulx, autrement Iudas sera oitē pour ses inigtez, loq' ne peult estre amenē à penitence pour la coustume muetē en mal. Aussi la cōpasion du prophete est interpuise.

Chapitre .xij.

LE Seigneur me dict telles choses: Va, & prens pour toy vne ceinture de lin, & la mettras sur tes reins, & ne la bouteras poit en l'eau. Et prins vne ceinture selon la parole du Seigneur, & la mis autour de mes reins. Et la parole du Seigneur me fut faicte, pour la seconde fois; disant: Prens la ceinture que tu as eu, qui est autour de tes reins, & te leue, & t'en va vers Euphrates, & la muce illec au portuys d'une pierre. Et m'en allay, & la muçay en Euphrates: ainfy que le Seigneur m'auoit cōmandé. Et fut faict que plusieurs iours après, le Seignr me dict: Leue toy, & t'en va en Euphrates: & oste d'illec la ceinture, que ie te cōmanday de mucer illec. Et m'en allay en Euphrates, ie souys, & pris la ceinture du lieu ou ie l'auois mucée. Et voicy la ceinture qui estoit pourrie, tellement q' elle n'estoit plus cōuenable à aucun vsage. Et la parole du Seignr me fut faicte, disant: Le Seignr dict telles paroles: Ainfy feray ie pourrir l'orgueil de Iuda, & le grand orgueil de Ierusalem, qui est vn tresmauuais peuple, qui ne veulent pas escouter mes paroles, & cheminent en la malice de leur cœur: & s'en sont allez après les dieux estrangers, pour seruir à eux, & pour les adorer: Et seront cōme ceste ceinture, qui n'est cōuenable à aucun vsage. Car comme la ceinture est ioincte sur les reins de l'homme, ainfy auoyz ie ioinct à moy toute la maison d'Israel, & toute la maison de Iuda,

dict le Seigneur: à fin qu'ilz fussent mon peuple, mon nom, ma louēge, & ma gloire: mais ilz n'ont pas ouy. Tu leur diras donc ceste parole. Le Seignr le Dieu d'Israël dict cecy: Toute petite bouteille sera remplye de vin. Et ilz te dirōt: Ignorons nous, q' toute petite bouteille sera remplye de vin? Mais tu leur diras. Le Seigneur dict ainfy: Voicy ie remplyray tous les habitans de ceste terre, & les roys qui de la lignēe de Daud sont assis sur son throne, & les prestres, & les prophetes, & tous les habitans de Ierusalem, d'yurongnerie, & les esparday, l'home arriere de son frere, & semblablement les peres, & les filz, dict le Seigneur: Je ne leur pardonneray point, & ne leur permeçtray, & n'en auray pas misericorde, q' ie ne les destruyse. Escoutez, & entendez des aureilles, ne vous veuillez point esleuer, car le Seignr a parlé. Donnez gloire au Seignr vostre Dieu, deuant q' les tenebres viennent, & auant q' voz piedz choppent aux montaignes tenebreuses: Vous attendrez la lumiere, & il la mettra en l'ombre de mort, & en obscurité. Que si vous n'oyez poit telle chose, mô ame plorera en secret à cause de l'orgueil. En plorant elle gemira, & mon œil iettera larmes, pource que le troppeau du Seigneur est prins. Dis donc au roy, & à celle qui domine: Humiliez vous, seez vous: car la corone de vostre gloire est descendue de vostre chef. Les citez de Midy sont fermées, & n'y a aucun qui les œuure: Tout Iuda est transporté par transmigration parfaicte. Vous qui venez d'Aquilon, leuez voz yeux, & regardez. Ou est le troppeau qui t'a esté donné, & ton noble bestial? Que diras tu quand il te visitera? Car tules as en seigné contre toy: & les as endoctriné au peril de ta teste. Les douleurs ne te prendrōt ilz point, comme la femme qui enfante? Que si tu dis en ton cœur, Pourquoi me sont venues telles choses? A cause de la multitude de ton iniquité tes parties honteuses ont esté descouuertes, & tes plantes ont esté pollues. Si l'Ethiopien peut muer sa peau, ou le pard les diuerses couleurs: aussi pourrez bien faire, quand vous aurez appris le mal. Et ie les esparday comme l'estucle qui est emportée du vent au desert. C'est ton sort, & la part de ta mesure, que tu as de moy, dict le Seigneur: pource que tu m'as oublié, & que tu as eu confiance en mensonge. Dequoy ainfy i'ay descouuert tes cuisses, contre ta face, & ta honte est veue, tes aduleres, & ton hynissement, & le peché de ta fornicatiō: I'ay veu aux champs sur les petites montaignes tes abominations. Malediction sur toy Ierusalem. Tu ne seras point nettoicée, après moy: iusques à quand encores?

S. Le Seigneur a esté en la terre de Iudée pour les pechez du peuple. Et le prophete pryot pour leur deliurance & auant de recey prohibition du Seigneur de prier pour eux. Et Dieu ne receyt point leurs reues & sacrifices. Aussi les prophetes qui leurs promettoit assurance perirent avec eux. Ieremie.

Israël.

remie pleure ceux qui sont morts de glaive & famine. Et cōfessant les pechez du peuple, il pryepour auoyr misericorde.

Chapitre .xiii.

A L'ap parole du Seigneur, qui fut faicte à Ieremie sur les parolles de la seicheresse. Iudée a ploré, & ses portes sont trebuchées: elles ont esté obscurcies en la terre, & le cry de Ierusalem est monté. Les plus grandz ont enuoyé les moindres d'entre eux à l'eau: ilz sont venuz pour en puyser. Ilz n'ont pas trouué d'eau, & ont reporté leurs vaisseaux vvides. Ilz ont esté confus & tormétez, & ont couuert leurs chefz, à cause de la destruction de la terre, car la pluye n'est pas venue sur la terre. Les laboureurs ont esté confus, & ont couuert leurs chefz. Car ausy la biche a iecté son faon au champ, & l'a delaisié, pourtant qu'il n'y auoyt point d'herbe. Et les asnes fauuaiges se sont tenus sur les roches, ilz ont tiré le vent comme les dragons, leurs yeux sont defaillys, pource qu'il n'y auoit point d'herbe. **B** O Seigneur, si noz iniquitez tesmoignent contre nous, fais à cause de ton nom, car noz rebellions sont en grand nombre. Nous auons peché vers toy, qui es l'attente d'Israël, & son sauueur au temps de tribulation: Pourquoi doibz tu estre, en la terre cōme l'estranger, & cōme le pelerin soy destournant pour soy loger? Pourquoi doibz tu estre cōme vn home vague, & cōme le fort, qui ne peult sauuer? Mais Seignr tu es en nous, & ton nom est appellé sur nous, ne nous delaisie point. Le Seigneur dict telles choses à ce peuple icy, qui a aymé de mouuoir ses piedz, & ne cesse pas, & n'a pas pleu au Seignr. Il aura maintenāt recordation de leurs iniquitez, & visitera leurs pechez. Et le Seigneur me dict: **Sus. 7. a** Ne veuille prier pour ce peuple icy, en bien. **Sus. 7. c** Quand ilz ieufneront, ie n'exauceray pas leurs prieres: & quand ilz offriront les holocaustes, & les oblations, ie ne les receueray pas: car ie les consumeray par glaive, & par famine, & par peste. **Sus. 1. a** Et ie dis: A, A, A, Seigneur Dieu. Les prophetes leur disent: Vous ne voirrez poit le glaive, & la famine ne sera pas en vous, mais il vous donnera vraye paix en ce lieu icy. Et le Seignr me dict: **soub. 23. b** Les prophetes prophétisent faulcement en mon nom. **27. c. 29. b** Ie ne les ay pas enuoyé, & ne leur ay pas cōmandé, & n'ay point parlé à eux: Ilz vous prophetizēt vision de mensonge, & diuination fraudulente, & tromperie de leur cœur. Pourtant dict le Seigneur ces parolles icy des prophetes, qui prophetisent en mon nom, lesquelz n'ay pas enuoyé, disantz: Le glaive, & la famine ne sera pas en ceste terre: Ces Prophetes icy serōt consumez par le glaive & la famine: & ausy les peuples ausquelz ilz prophetizēt, seront iettez es voyes de Ierusalem pour la famine, & l'espée & n'y aura persone qui les ensepuelisse: eux ne leurs femmes, leurs filz ne leurs filles, & respendray sur eux leur mal. Et leur diras ceste parole.

Ieremie.

Que mes yeux iettent larmes nuit & iour, & qu'ilz ne se taisent pas: car par grande contrition est brisée la vierge fille de mon peuple, & de fort grāde playe. Si ie sorts aux champs, voicy les ocis par l'espée. Et si i'entre en la cité, voicy, ilz sont attenuez de fain. Car le prophete & le prestre sont allez en la terre qu'ilz ne cognoissoient point. As tu donc debouté Iuda en le jettant au loing? ou ton ame tient elle Sion pour abomination? Pourquoi donc nous as tu frappé, tellemēt qu'il n'y a point de guerison? Nous auons attendu la paix, & n'est pas bon, & le temps de guerison, & voicy turbation. Seigneur nous cognoissons noz iniquitez, & les iniquitez de noz peres, car nous auons peché vers toy: Ne nous donne pas en opprobre, à cause de ton nom, & ne nous fais point iniure, du siege de ta gloire: Aye memoire, ne fais point ton alliance vaine avec nous. Sont ilz aucuns entre les ydoles des gentilz qui faicent plouuoir? ou les cieus peuent ilz donner les pluyes? N'es tu pas le Seigneur nostre Dieu, que nous auons attendu? Car tu as faict toutes ces choses.

S. Le Seigneur dict qu'il ne fleichira point par les prieres de Moysse, ne de Samuel, que le peuple de Ierusalem ne soyt expoussé à peste, glaive, famine, & captiuité. Car quād il a esté chastié, il nes'est point amendé. Le prophete se complainct qu'il a esté occasion de discorde: derechef a souffert opprobre annonçant la parole de Dieu. A qui le Seigneur promet ayde avec la destruction des Iuifz. Derechef luy promet force & deliurance, & misericorde à ceux qui se conuertiront à luy.

Chapitre .xv.

E T le Seigneur me dict: Quand Moysse & Samuel se tiendroient deuant moy, si ne seroit pas mon ame à ce peuple icy: Iette les arriere de ma face, & qu'ilz sortēt hors. Que s'ilz te disent: Ou sortirōs nous? tu leurs diras: Le Seignr dict cecy: Ceux q sont à la mort, voient à la mort: & ceux q sont à l'espée, à l'espée: & ceux qui sont à la famine, à la famine: & ceux qui sont à la captiuité, à la captiuité. Ausy enuoyray ie sur eux les quatre especes, dict le Seigneur: Le glaive pour occire, & les chiens pour descirer, & les volailles du ciel, & les bestes de la terre pour deuorer & disiper: & les donneray en l'emotion de tous les royaumes de la terre, à cause de Manasses filz d'Ezechias roy de Iuda, pour toutes les choses qui l'a faict en Ierusalem. O Ierusalem, qui sera celuy qui aura pitié de toy? Ou qui se contristera pour toy? Ou qui ira prier pour ta paix? Tu m'as delaisié, dict le Seigneur: tu es allée arriere. Ausy i'estenderay ma main sur toy, & te metteray à mort. **4. Roy. 21. a** Fay prins peine en priant. Et ie les espādray par le van es portes de la terre: Fay occis & espars mon peuple, & toutesfois ilz ne sont pas retournez de leurs voyes. Ses vesues me sont en plus grand nombre q le sablon de la mer. Fay amendé cōtre la mere de l'adolescēt, celuy qui destruit à Midy: ay enuoié sur les citez subit esponentemēt. Celle q en auoit enfanté sept, a esté affoiblie son

Thre. 2. f

D

Sus. 8. c

A

Zacub

4. Roy. 21. a

B

Sus. 6. 6

Amos. 8. c

son ame est defaillie. Le soleil luy est couché, quand il estoit encores iour: elle a esté confuse, & a eu honte. Et donneray ceux qui luy seront demourez, à l'espée, en la presence de leurs ennemys, dict le Seigneur. O ma mere, malheur sur moy: Pourquoi m'as tu engendré home de debat, home de discorde en toute la terre? Le ne ay pas presté à vsure, aussy persone ne m'a riens presté à vsure. Tous me maudisent. Le Seigneur dict: Certes tes demourans viendront à bien, & suis venu au deuant de toy au temps d'affliction: & au temps de tribulation, alencontre de l'ennemy. Le fer prendra il sur le fer d'Aquilon, & aussy l'arain? Le donneray pour neant tes richesses, & tes thresors en pillage, pour tous tes pechez, & en tous tes termes. Et feray venir tes ennemis, de la terre que tu ne sçais point. car le feu est allumé en ma fureur, & brullera sur vous. O Seigneur tu le cognois, aye memoire de moy, & me visite, & me defendz de ceux qui me persecutent: Ne me recois point en ta longue attente. Cognois q' i'ay souffert opprobre pour toy. Tes parolles ont esté trouuées, & les ay mangé, & ta parole m'a esté faicte en ioye & liesse de mon cœur: car ton nom est appellé sur moy, Seigneur Dieu des armées. Le ne me suis point assis au conseil de ceux qui iouoyent, & me suis glorifié deuant la face de ta main. Le me seois seul, pource que tu m'as réply de menace. Pourquoi est faicte ma douleur perpetuelle, & ma playe sans espoir d'estre guerie? Elle m'a esté faicte com me mensonge d'eues infidelés. Pource le Seigneur dict telles parolles: Si tu te retourne, ie te feray retourner, tu te tiendras deuant ma face: & si tu se pares la chose precieuse de la vile, tu seras comme ma bouche. Ilz se retourneront à toy, & tu ne te retourneras point à eux. Et te donneray à ce peuple icy, comme muraille d'arain, forte: & batailleront contre toy, mais ilz ne vaincront pas: car ie suis avec toy pour te sauuer & pour te deliurer, dict le Seigneur. Et te deliureray de la main des tresmauuis, & te rachepteray de la main des fortz.

S. Le Seigneur defend au Prophete de ne prendre femme, denonçant les iuz debuoir mourir de diuerse sorte de mort, tellement que les mortz ne seront point ensepueys, ne lamentez par les viuans, pour l'idolatrie des peres & des filz, & la loy de Dieu delaissee. Mais après le Seigneur les reduyra en leur terre par les pescheurs & veneurs, en laquelle ilz confesseront leurs pechez au Seigneur avec les Gentils.

Chapitre. xvj.

A Vssy la parole du Seigneur me fut faicte, disant. Tu ne prendras point de femme, & n'auras filz ne filles en ce lieu icy. Car le Seigneur dict ces parolles, touchât les filz & les filles, qui sont engendrez en ce lieu icy: & sur leurs meres qui les ont engendré: & sur leurs peres, de la lignée desquelz ilz sont naitz en ceste terre. Ilz mourront de la mort des malades: ilz ne seront pas plorez, & ne seront pas ensepueys: ilz seront sur la face de la terre comme le fumier: & seront

côsumez par glaiue, & par famine: & leur corps mort sera viande aux oyseaux du ciel, & aux bestes de la terre. Car le Seigneur dict ainsy: N'entre pas en la maison du conuiue, & ne va point pour plaindre, & ne les console pas: car j'ay osté ma paix de ce peuple icy (dict le Seigneur) ma misericorde, & mes miserations. Et mourront les grands & les petis en ceste terre: ilz ne seront pas ensepueys ne plorez, ilz ne se ferôt aucunes incisions: & n'arracherôt pas leurs cheueux pour eux. Ilz ne briserôt pas entre eux le pain à celuy qui ploze, pour le consoler du mort: & ne luy donneront pas le boire du hanap, pour le consoler de son pere, ou de sa mere. Et n'entre pas en la maison de conuiue, pour t'assoier avec eux, pour boire & pour manger. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsy: Voicy, i'osteray de ce lieu icy, deuant voz yeux, & en voz iours, la voix de ioye, & la voix de liesse, la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse. Et quand tu auras annoncé à ce peuple icy toutes ces parolles, & qu'ilz te diront, pourquoi a le Seigneur parlé tout ce grand mal icy sur nous? quelle est nostre iniquité? ou quel est nostre peché, que nous auôs peché au Seignr nostre Dieu? tu leur diras. Pour tant que voz peres m'ont delaissee (dict le Seigneur) & sont allez après les Dieux estrangers, & les ont seruy, & adoré, & m'ont delaissee, & n'ont pas gardé ma loy. Mais encores auez vous faict pis, que voz peres. Car voicy, vn chascun chemine après la prauité de son cœur mauuais, à fin qu'il ne m'oye pas. Mais ie vous ietteray hors de ceste terre, en vne terre que vous ignorez, vous, & voz peres: & illec seruirez vous iour & nuit aux dieux estrangers, lesquels ne vous donnerôt point de repos. Pourtant, voicy les iours viendront, dict le Seigneur, qu'on ne dira plus, le Seigneur vit, q' a tiré hors de la terre d'Egypte les enfans d'Israël, mais le Seigneur vit, qui a mené hors les enfans d'Israël de la terre d'Aquilon, & de toutes les terres, ausquelles les ay chassé: & les rameneray en leur terre, q' i'ay donné à leurs peres. Voicy, j'enuoyray plusieurs pescheurs (dit le Seignr) qui les pescheront. Et après ce, ie leur enuoyray plusieurs veneurs, qui les chasseront de toute montaigne, & de toute montaignette, & des cauernes des pierres. Car mes yeux sont sur toutes leurs voies. Elles ne sont pas celées de ma face, aussy leur iniquité n'a pas esté celée de mes yeux. Mais premieremét leur rendray doubles iniquitez, & leurs pechez: pource qu'ilz ont souillé ma terre par les corps mortz de leurs idoles, & ont remply mon heritage de leurs abominations. O Seigneur, tu es ma force, & ma puissance, & mon refuge, au temps de tribulation. Les gentils viendront à toy du bout de la terre, & diront: Vraiment noz peres ont possédé mensonge: & vanité qui ne leur a pas profité. L'home fera il des Dieux pour soy, mais iceux ne font

E ce .iiij. pas

Deu. 32. c
Rô. 10. d.

Soub. 30. c

Sus. 1. d.

Sus. 5. e.
C

Sus. 7. f.

Soub. 23. b

D

Israël.

Jeremie.

pas Dieux? Pourtant voicy, ie leur monstreray pour ceste fois, ie leur monstreray ma main, & ma force: & sçauront que i'ay à nom, le Seignr.

S. Les Iuifz sont obstinez en peché, & pource est dict qu'ilz seront destrouctz. Celuy est maudit qui se confie en l'home, & benict qui se confie en Dieu. Dieu seul cherche & quiet les cœurs & rend à vn chascun selon sa voye. Le Prophete demande à dieu, auquel il a eu son esperance d'estre deliuré, & ses ennemys confonduz. Dieu commande l'obseruance du sabbath, à fin que toutes choses soyent prosperes en Ierusalem. Laquelle autrement sera consumée par feu.

Chapitre .xvij.

A C peché de Iuda est escript de greffe de fer, en ongle de Diamant, graué sur la largesse de leur cœur, & es cornes de leurs autelz. Quand leurs filz aurôt memoire de leurs autelz, & de leurs boscaiges de sacrifices, & de leurs arbres fueillus es haultes montaignes, en sacrifiant aux champs: ie donneray ta force, & tous tes thresors en pillage, & tes haultz lieux q sont en tous tes termes, à cause de tes pechez. Et seras delaissee seule de ton heritage, que ie t'ay donné: & te seray seruir à tes ennemys, en la terre que tu ne cognois point. Pource que tu as allumé le feu en ma fureur, il bruslera iusqs à tous iours. Ces parolles dict le Seigneur.

sub 2. a.

✠ Maudit soit l'home qui se confie en l'home, & q met la chair pour son bras, & retire son cœur arriere du Seigneur. Il sera comme la bruyere au desert, & ne verra pas quand le bien sera venu: mais demorera au desert en seicheresse, en terre salée & inhabitable. Beneict soit l'home qui se confie au Seigneur, & duquel le Seigneur est sa confiance. Et cestuy sera comme le bois qui est planté pres des eues, lequel donne ses racines p

Psal. 1. a.

l'humour: & quād la chaleur viendra, il ne craindra point. Et sa fueille sera verte, & ne sera pas soliteuse au temps de seicheresse, & ne cessera iamais de faire fruit. Le cœur de l'hoë est mauuais & inscrutable, qui le cognoistra? Ie suis le

Aj. o. 2. f.

Seigneur, qui cherche songneusement le cœur, & esproue les reins: qui donne à vn chascun selon sa voye, & selon le fruit de ses inuentions. ✠ La perdis couue les œufz qu'elle n'a poit pont: Il a assemblée richesses, mais non pas en iugement. Il les laissera au milieu de ses iours, & sera fol au dernier de ses iours. Le throne de haultesse de gloire du commencement, le lieu de nostre saintification, ô Seigneur tu es l'attente d'Israël.

Psal. 7. c.

1. rois 16. b.

✠ Tous ceux qui te delaisent, seront confus: ceux qui se retirent de toy, ilz seront escripz en la terre: pource qu'ilz ont delaisse la vaine des eues viues, à sçauoir le Seigneur. O Seigneur, gueris moy, & ie seray guery: sauue moy, & ie seray sauué: car tu es malouége. Voicy ceux icy me disent: Ou est la parole du Seigneur? Qu'elle vienne: Mais ie n'ay pas esté troublé, en te suyuant cōme pasteur: ausly tu sçais que ie n'ay pas desiré le iour de l'home. Ce qui est sorty de mes leures, a esté droit en ta presence. Ne me soit point en paour, tu es mon esperance au iour d'

affliction. Ceux qui me persecutent soient confus, & que ie ne soye point confus: qu'ilz ayent paour, & que ie n'aye point paour. Amaine sur eux le iour d'affliction, & les oppresse de double oppression. ✠ Le Seigneur me dict telles parolles: Va, & te tiens debout en la porte des enfans de mon peuple, par laquelle entrent les rois de Iuda, & yssent, & en toutes les portes de Ierusalem, & leur diras: Escoutez la parole du Seigneur vous Roys de Iuda, & vous tous de Iuda, & vous tous habitans de Ierusalem, qui entrez par ces portes icy. Le Seigneur dict ainsi: Gardez voz ames, & ne veuillez porter aucuns fardeaux au iour du sabbath: & ne les apportez point par les portes de Ierusalem. Et ne veuillez bouter hors de voz maisons les fardeaux au iour du sabbath, & ne faites aucune œuvre. Sanctifiez le iour du sabbath, comme i'ay commandé à voz peres: Mais ilz ne l'ont pas ouy, & n'ont pas encliné leur aurreille: ains ont endurcy leur ceruelle, à fin qu'ilz ne m'ouyissent, & qu'ilz ne receussent discipline. Et il aduendra: Que si vous m'escoutez, dict le Seigneur, & que vous n'apportez aucuns fardeaux par les portes de ceste cité au iour du sabbath, & si vous sanctifiez le iour du sabbath, tellement que ne faites quelq œuvre en iceluy: les Roys & les princes entreront par les portes de ceste cité, seant sur le siege de Dauid, & montant sur les chariotz, & cheuaux, eux & leurs princes, les homes de Iuda, & les habitans de Ierusalem: & sera ceste cité habitée à tousiours. Ilz viendront des citez de Iuda, & du circuit de Ierusalé, & de la terre de Beniamin, & de la champaigne, & des montaignes, & de Midy, apportants holocauste & oblation, & sacrifice, & l'encens, & apporteront offrande en la maison du Seigneur. Mais si vous ne m'escoutez, & que ne sanctifiez le iour du sabbath, & que vous portez aucun fardeau, ou que vous l'apportez par les portes de Ierusalem, au iour du sabbath, i'allumeray le feu en ses portes, & deuorera les maisons de Ierusalem, & ne sera pas esteint.

S. Le Seigneur demostre à l'exemple du potier de terre, la maison d'Israël este en sa main, à fin qu'il leur faice selon leurs merites, quand bien auroit dict devant faire autrement. Pour l'obstinée malice des Iuifz, la mort leur est denoncée. La conspiration des Iuifz contre Jeremie, & la lamentation d'iceluy à Dieu, & la denonciation des peines qui ensuyueront les ennemys.

Chapitre .xviij.

LA parole qui fut faicte du Seigneur à Jeremie, disant: Leue toy, & descends en la maison du potier, & illec oyras tu mes parolles. Lors ie descendis en la maison du potier: & voicy qu'iceluy faisoit son œuvre sur la rouë. Et le vaisseau qu'il faisoit de terre par ses mains, fut gasté. Mais en le retournant, il en feit vn autre vaisseau, comme il luy sembloit bon de le faire. Lors la parole du Seigneur me fut faicte, disant: O maison d'Israël ne vous pourray ie faire com-

R. 6. 9. ed.

re com-

re comme ce pottiericy? dict le Seigneur: Voicy, ainsi comme l'argille est en la main du pottier, ainsi estes vous en ma main, vous maison d'Israël. Je parleray soubdainement alencontre de la nation, & contre le royaume, pour l'extirper & destruyre, & pour le faire espartre. Si ceste nation se retourne de son mal, cõtre laquelle i'ay parlè: ie me repentiray aussy du mal, que i'auoye pensè de luy faire. Et subitement parleray de la nation, & du royaume, pour l'edifier, & pour le planter. Si elle fait mal deuant mes yeux, & qu'elle ne veuille pas escouter ma voix: ie me repentiray du bien, que auoye dict de luy faire. Maintenant donc parle à l'home de Iuda, & à ceux qui demourent en Ierusalem, disant: Le Seigneur Dieu dict ainsi: Voicy, ie ymagine cõtre vous le mal, & pense contre vous quelq chose. Que vn chascun se retourne de sa mauuaise voye, & dressez voz voyes, & voz œures. Lesquelz dirent: Nous n'auons plus d'espoir: & suyurons noz pensées, & ferons tous selon la pensèe de nostre mauuais cœur. Pourtant dict le Seigneur ces parolles: Demandez aux Gentilz. Qui a ouy telles choses terribles, que la vierge d'Israël a fait abondamment? La neige du Liban defauldra elle de la pierre des chaps? ou les eaux qui sourdent froides & qui coulent, peuuent elles estre espuisces? Pource que mon peuple me a mis en oubly, faisant en vain leurs oblations, & choppants en leurs voyes, aux sentiers du temps passè, pour cheminer en icelles par le chemin qui n'est pas froié. A fin que leur terre soit faite en desolation, & en sifflement eternal. Quiconque passera par icelle, sera tout espouëté, & remuera sa testa. Ie les feray espartre deuant leur ennemy comme le vent bruslant, ie leur môstreray le dos, & non pas la face, au iour de leur pdition.

† Et iceux ont dict: Venez, & pensons aucunes pensées contre Jeremie. Car aussy la loy ne perira pas du prestre, & le conseil ne perira pas du sage, ne la parole du prophete. Venez, & le frappons de la langue, & n'escoutons point à tous ses propos. O Seigneur, entendz à moy, & escoutez la voix de mes aduersaires. N'est pas le mal rendu pour le bien, car ilz ont fait la fosse pour mon ame? Aye recordation que ie me suis tenu en ta presence, à fin que ie parlasse bien pour eux, & que ie desournasse ton indignation arriere d'eux. Pendant enuoye la famine sur leurs enfans, & les maine en la main de l'espèe. Que leurs femmes soient sans enfans, & vesues: & que leurs maris soyent mis à mort: Que leurs iuuenettes aux soyent percez de l'espèe en la bataille, que le cry soit ouy de leurs maisons. Car tu seras venir sur eux subitement le larron, car ilz ont fouy la fosse, pour me prendre, & ont mucè des laqs à mes piedz. Mais O Seigneur tu sçais que tout leur conseil, est contre moy à la mort. Ne fais point pardon à leur iniquité, & que leur pachè ne soit

point effacè de deuant ta face. Qu'ilz soient abatus en ta presence, vse d'eux en mal, au temps de ta fureur. *

S. Jeremie monstre par vne bouteille de terre qu'il rompit, que le peuple de Ierusalem seroit destruit de giaz de peste, & d'astegement auquel les peres mageroent leurs enfans, à cause de leur diuerse idololatrie & contènement de la parole de dieu.

Chapitre. xix.

LE Seigneur dict cecy: Va, & prens des plus A
anciens du peuple, & des plus anciens des prestres, vne petite bouteille de terre du pottier, & sortz hors à la vallée du filz d'Ennon, qui est auprès de l'entrée de la porte de terre: & annonce illec les parolles que ie parle à toy, & diras: Vous Roys de Iuda, & vous habitans de Ierusalè, escoutez la parole du Seigneur. Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël dict ainsi: Voicy, ie feray venir affliction sur ce lieu icy: tellement que tous ceux qui l'oyront, leurs deux oreilles sonneront: pource qu'ilz m'ont delaisè, & ont fait ce lieu icy estrange: & ont sacrifié en iceluy aux dieux estrangers, que eux ne leurs peres n'ont pas cogneu, ny aussy les Roys de Iuda. Et ont remply ce lieu icy du sang des innocents: B
& ont edifié les haultz lieux de Baalim: pour brusler leurs filz au feu, en holocauste à Baalim: que ie n'ay pas commandè, & n'en ay point parlè, & ne l'ay pas pensè en mon cœur. Pourtant voicy les iours viendront (dict le Seigneur) q ce lieu icy ne sera plus appellè Topheth: ne la vallée du filz d'Ennon, mais vallée d'occision. Et dissiperay le conseil de Iuda, & de Ierusalem en ce lieu icy & les destruyray par l'espèe, en la presence de leurs ennemys, & en la main de ceux qui demandè leurs ames. Et ie doneray leurs corps mortz pour manger aux oyseaux du ciel, & aux bestes de la terre. Et mettray ceste cité en esbahissement, & en sifflement. Tous ceux qui passeront par icelle, s'esbahiront, & siffleront sur toutes ses playes. Ie leur feray mager les chairs de leurs filz, & les chairs de leurs filles: & vn chascun magera les chairs de son amy durant le siege, & en l'anguoisse, en laquelle serot enfermez par leurs ennemys, & par ceux qui quierent leurs ames. Tu briseras donc la petite bouteille, deuant les yeux des homes qui iront avec toy. Et leur diras. Le Seigneur des armées dict telles parolles: Ainsi briseray ie ce peuple icy, & ceste cité, comme est brisé le vaisseau du pottier, lequel ne peult plus estre resuscité. Et seront ensepuelis en Topheth, pource qu'il n'y aura pas d'autre lieu pour les ensepuelir. Ainsi feray ie à ce lieu icy (dict le Seigneur) & à ses habitas: & mettray ceste cité comme Topheth. Et les maisons de Ierusalem, & les D
maisons des Roys de Iuda seront souillèes, comme le lieu de Topheth: & toutes les maisons, es
toit desquelles ilz ont sacrifié à tout l'exercice du ciel, & ont offert libations aux Dieux estrangers. Et Jeremie se partit de Topheth, là où le Seigneur l'auoit enuoyè pour prophetizer, & le tint

Isaie 45. b
Sus. 1. b.

B

Ionas. 3. d

Soub. 25.
h. & 35. c.

Iste. 66. e

C

Soub. 19.
c. & 49. c.
& 50. c.

D

Sus. 7. f.

Sus. 7. g.

Sus. 18. h.

C

Soub. 49.
c. & 50. a.

Sus. 7. h.

Sus. 7. i.

Sus. 7. j.

Ierusalem.

tint debout au portail de la maison du Seigneur & dict à tout le peuple: Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël dict ainsi: Voicy, ie feray venir sur ceste cité, & sur toutes ses villes, tous les maux que j'ay parlé cōtre elle: pource qu'ilz ont endurcy leur ceruelle, à fin qu'ilz n'ouyissent mes parolles.

S. Ieremie après auoir esté frappé par Phassur, fut mys au cept de fer, & mis dehors par luy. Il prophetize à luy, comme à vn seulz Prophete, & à tous ses amys, & à toute Iudée, la captiuité de Babylone. Il se complainct qu'il est moqué, & qu'il souffre opprobre pour la parole du Seigneur, & maudict le iour de sa captiuité.

Chapitre.xx.

A
sub. 37. c.

A Donc Phassur filz d'Emmer, prestre, qui estoit constitué le prince en la maison du Seigneur, ouyt Ieremie, qui prophetizoit telles parolles. Et Phassur frappa le Prophete Ieremie, & l'enuoya en la prison, qui estoit en la porte superieure de Ben-iamin, en la maison du Seigneur. Et quād le lendemain fut venu, Phassur tira hors Ieremie de la prison. Et Ieremie luy dict: Le Seigneur n'a pas appelé ton nom Phassur: mais l'a appelé paour de toute part. Car le Seignr dict cecy: Voicy, ie te feray auoir paour, toy & tous tes amys: & tumberont par l'espée de leur ennemys, & tes yeux le voyront. Je donneray tous ceux de Iuda en la main du Roy de Babylone: & les fera aller en Babylone, & les frappera par l'espée. Et ie donneray toute la substance de ceste cité, & tout son labour, & tout le pris & tous les thresors des Roys de Iuda, ie les donneray en la main de ses ennemys, & les pilleront: & emporteront, & les meneront en Babylone. Aussi toy Phassur, & tous les habitās de ta maison vous irez en captiuité, & viendras en Babylone, & tu mourras illec: & seras illec en sepuey, toy, & tous tes amys, ausquelz tu as prophetizé la mensonge. O Seigneur, tu m'as seduit, & suis seduit: Tu as esté plus fort q moy, & n'as vaincu. Je suis fait en derision toute la iournée. Vn

Psal. 50. d.

chascun se moque de moy, pource que de long temps j'ay parlé, & crié à haulte voix l'iniquité, & ne cesse de crier la destruction. Et la parole du Seigneur m'est faite en opprobre, & toute la iournée en derision. Et ie dis. Je ne feray plus memoire de luy, & ne parleray plus en son nom. Lors fut fait en mon cœur comme vn feu brulant, ensermé en mes os: & defailly par ce que ne le pouoye endurer. Car j'ay ouy le vitupere de plusieurs, & terreur alenuiron: Poursuyuez le, & si le poursuyuons (disoient tous les homes qui estoient mes pacifiques, & qui gardoient mo conseil) voir s'il pourra estre deceu, & q nous ayōs puissance contre luy, & que nous faisons la vengeance de luy. Mais le Seigneur est avec moy, comme vn fort combatant: pourtant ceux q me perseruent, cherront, & seront foibles, & seront reuementement confus, car ilz n'ont pas tenu de l'opprobre eternal, lequel iamais ne sera est-

sub. 37. g.

Ieremie.

facé. Et toy Seigneur des armées, qui es prou-
ues le iuste, qui vois les reins & le cœur: ie te prie
que ie voye la vengeance d'eux, faite par toy. *D*
Car ie t'ay reuelé ma cause. Chantez au Seignr,
louez le Seigneur: car il a deliuré l'ame du paou-
re de la main des mauuais. Maudict soit le iour *Job. 1. d.*
auquel ie sus nay: le iour auquel ma mere m'en-
fanta, ne soit pas beniect. Maudict soit l'home,
qui annonça à mon pere, disant: vn enfant masse
t'est nay: & le resiouyt comme de grande ioye.
Cest home là soit comme les citez que le Seignr
a subuertey, & ne s'en repenty pas. Il oye le cry
du matin, & l'exclamation au temps de Midy: q
ne m'occit pas, déz le ventre, que ma mere eut
esté mon sepulchre, & que sa matrice m'eut esté
vne conception eternelle. Pourquoi fuis ie sor- *Job. 1. d.*
ty hors du ventre, pour veoir le labour, & la do-
leur, & pour consumer mes iours en confusion?

*S. Ieremie respond aux messagers de Sedecias Roy, sur le
af ierem. n. du Roy Nabuchodonosor, que Iudée sera destrui-
te de glaue, peste, famine, & captiuité. Erceux seulement viue-
ront qui fuiront aux Chaldéens. Il exhorte aussi qu'ilz fassent
iugement, q l'indignation du Seignr ne les consume totalement.*

Chapitre.xxj.

LA parole qui fut faite du Seigneur à Iere-
mie, quand le Roy Sedecias luy enuoya
Phassur filz de Melchias, & Sophonias filz
de Maasias prestre, disant: Interroge le Seignr *sub. 41. d.*
pour nous: car Nabuchodonosor le Roy de Ba-
bylone fait la guerre contre nous: si par auentu-
re le Seigneur fera avec nous selon tous ses mer-
ueilles: & s'il se retirera arriere de nous. Et Iere-
mie leurs dict: Vous direz ainsi à Sedecias: Tel-
les parolles dict le Seignr le Dieu d'Israël: Voi-
cy, ie feray retourner les vaisseaux de bataille q
sont en voz mains, & par lesquelz vous batail-
lez contre le Roy de Babylone, & contre les
Chaldéens, qui vous ont assiegez alenuiron des
murailles: & les assembleray au milieu de ceste
cité: & vous feray la guerre à main estendue, &
en fort bras, & en fureur, & en indignation, &
en grande yre. Et frapperay les habitās de ceste
cité les homes & les bestes mourront de grande
pestilence. Et après ce, dict le Seigneur: Je don-
neray Sedecias le Roy de Iuda, & ses seruiteurs,
& son peuple, & ceux qui sont demourez en ce-
ste cité de la peste, du glaue, & de la famine, en
la main de Nabuchodonosor roy de Babylone,
& en la main de leurs ennemys, & en la main de
ceux qui quierent leurs ames, & les frappera au
tranchant de l'espée, & ne se stetchira point, &
n'espargnera rien, & si n'aura quelque pitie. Tu
diras aussi à ce peuple icy: Le Seigneur Dieu dit *sub. 41. d.*
telles parolles: Voicy, ie metz deuant vous, la
voye de la vie, & la voye de mort. Celuy qui doi-
mourra en ceste cité, mourra de glaue, & de
famine, & de peste: mais celuy qui sortira hors,
& qui s'en ira à refuge aux Chaldéens qui vous
ont assiegez, il viura, & son ame sera comme
poir despouille. Car j'ay mis ma face en mal sur
ceste

ceste cité, & non pas en bien, dict le Seigneur: elle sera donnée en la main du Roy de Babylone, & sera bruslée. Dis aussy à la maison du Roy de Iuda: Escoutez la parole du Seigneur, ô maison de Dauid. Le Seigneur dict ainsy: Iugez au matin le iugement, & deliurez celuy qui est oppresse par force de la main de celuy qui le grefue: à fin que parauenture mon indignation ne sorte comme le feu, & qu'elle ne s'allume, & n'ayt aucun qui l'esteinde, à cause de la malice de voz inuentions. Voicy, i'en ay à toy habitatrice de la vallée espele, & champestre, dict le Seigneur: Qui dictes: qui nous frappera? & qui entrera en noz maisons? Je feray aussy uisitation sur vous, selon le fruit de voz inuentions, dict le Seignr. Et allumeray le feu en la forest d'icelle: & deuorera toutes choses alentour d'elle.

S. Il exhorte le Roy de Iudée & son peuple qu'ilz faicent iugement & iustice, à fin que tout leur succede en prosperité. Autrement tous seront pillés. Et que Sellu, ou Ioacim filz de Iosias Roy de Iudée ne doit plus retourner en Ierusalem. Il reprend ceux qui edifient en iniustice, se promectants la felicité des peres iustes. Il prophetiza contre l'infidele Ioacim filz de Iosias, qui doit estre priué de sepulture. Et que son filz Iechonias tres-infidele doit estre mené en Babylone avec sa mere, & là mourir.

Chapitre .xxij.

A LE Seigneur dict ainsy: Descendz en la maison du Roy de Iuda, & parleras illec ceste parole, & diras: Toy Roy de Iuda, escoute la parole du Seigneur: toy qui es assis sur le throne de Dauid: toy & tes seruiteurs, & ton peuple, qui entrez par ces portes icy. Le Seigneur dict ainsy: Faiétes iugement & iustice: & deliurez celuy qui est oppresse par force, de la main de celuy qui outrage: & que l'estranger & l'orphelin, & la uesue ne soient pas de vous contristez. Ne les oppressez point iniustement: & ne respandez point le sang innocent en ce lieu icy. Car si vous faiétes par ceuvre ceste parole: les Roys de la lignée de Dauid entreront par ces portes, lesquelz seront assis sur son throne, & monteront sur les chariotz & chevaux, eux, & leurs seruiteurs, & leur peuple. Que si vous n'escoutez ces parolles, j'ay juré par moy mesme (dict le Seigneur) que ceste maison sera deserte. Car le Seigneur dict telles parolles, sur la maison du Roy de Iuda. Ga laad tu m'es le chef du Liban. Vraiment ie te mettray en solitude, & en citez inhabitables. Et ie sainctifieray sur toy l'home qui fera occision, avec ses armures: & couperont tes cedres esleutz, & les ietteront au feu. Et plusieurs gentz passeront par ceste cité: & vn chascun dira à son prochain: Pourquoi a ainsy faié le Seignr à ceste grande cité? Et ilz respodront: Pource qu'ilz ont delaisié l'alliance du Seignr leur Dieu, & q' ilz ont adoré les Dieux estrangers, & les ont seruy. Ne plorez point le mort, & ne lamentez point sur luy, en plorât. Plorez celuy qui sort hors, car il ne retournera plus, & ne voirra plus la terre de sa nativité. Car le Seigneur dict ainsy à Sellu, filz de Iosias roy de Iuda, qui a regné pour Iosias

son pere, qui est yssu de ce lieu icy: Il ne retournera plus icy: mais il mourra au lieu auquel l'ay trāsporté, & ne voirra plus ceste terre. Malheur **D** sur celuy qui edifie sa maison en iniustice, & ses chambres, & non pas en iugement. Il traueillera en vain son amy, & ne luy rendra pas son salaire. Lequel dict, i'edifieray pour moy vne large maison, & des chābres spacieuses: q' fait ouuir ses fenestres, & faié deslyens de Cedre, & les painé de vermillon. Regneras tu, pourtant q' tu te compare au cedre? Ton pere n'a il pas beu & mágé, & faié iugement & iustice, lors quand luy estoit bien? Il a iugé la cause du paoure & de l'indigét, pour son bien. Ne fut ce pas pource qu'il me cogneut, dict le Seignr? Mais tes yeux & ton cœur sont à l'auarice, & à respandre le sang innocent, **B** & à faire iniure, & à faire toute mauuaise ceuvre. Pourtant le Seigneur dict ainsy à Ioacim filz de Iosias Roy de Iuda: Ilz ne le plaindront pas, hélas mon frere, hélas ma sœur: & ne sera pas cryé pour luy, hélas seigneur, ny hélas noble home. Il sera ensepuey de la sepulture de l'asne, pourry, & ietté hors des portes de Ierusalem. Monte au Liban, & crye: & donne ta voix en Basan, & crye aux passant, que tous tes amoureux sont opprimez. J'ay parlé à toy quand tu abondois: & tu as dict: Je n'escouteray pas. Telle est ta voye déz ton adolescence, que tu n'as point ouy ma voix. Le vent paistra tous tes pasteurs, & tes amoureux iront en captiuité. Et lors seras tu confuse, **F** & seras honteuse de toute ta malice: toy qui es assise au Liban, & fais ton nid aux cedres. Comment as tu ploré quand les douleurs te furent venues comme les douleurs de celle qui enfante? Je suis uiuant, dict le Seigneur. que quād Iechonias filz de Ioacim Roy de Iuda seroit vn aneau en ma main dextre, si le tireray ie hors. Et te donneray en la main de ceux qui demandent ton ame, & en la main desquelz tu as paour de leur face, & en la main de Nabuchodonosor Roy de Babylone, & en la main des Chaldéens. Et t'enouiray, toy, & ta mere qui t'a engendré, en vne terre estrāge, en laquelle n'avez point esté naiz, & vous mourrez là. Et en la terre en laquelle iceux **O** leuent leur ame, pour illec retourner: & n'y retourneront pas. Cest home Iechonias, n'est ce pas vn vaisseau de terre brisé? N'est ce pas vn vaisseau sans quelq' volupté? Pourquoi sont ilz deiettez tant luy q' sa teméce, & iettez en la terre qu'ilz ne cognoissent pas? O terre, terre, terre, escoute la parole du Seignr. Le Seignr dict ainsy. Escriptez cest home icy sterile, l'home qui ne prosperera pas en ses iours. Car il n'y aura point d'home de sa semence qui soit assis sur le throne de Dauid, & qui ayt plus puissance en Iuda.

S. Le Seigneur menace les pecheurs qui dispersent & delaisient son trop peu, promectant redurre le royaume de Ierusalem en son lieu, & les lieux pecheurs, & la iuste germination de Dauid, soubs laquelle obtiendront grande felicité. Il prophetisa ainsy

Ioacim.

Ieremie.

aussy aux faulx Prophetes opprobre eternel, qui deçoient le peuple voulant qu'il eubliast le nom de Dieu, & prophetizent sans la volonte de Dieu, appellant charge la parole du Seigneur.

Chapitre .xxij.

A
Eze 34. 2.

MAlediction sur les pasteurs qui destruyent & desçirēt le troupeau de ma pasture, diēt le Seigneur. Pourtant diēt telles parolles le Seigneur Dieu d'Israël aux pasteurs qui paiscent mon peuple. Vous avez espars mon troupeau, & les avez chasses hors, & ne les avez point visité. Voicy, ie visiteray sur vous la malice de voz inuentions, diēt le Seignr. Et rassembleray les residus de mon troupeau, de toutes terres auxquelles ie les auray illecietez, & les feray retourner à leurs champs, & croistront, & feront multiplicz. Ie feray leuer sur eux des pasteurs, qui les nourriront. Ilz n'auront plus de crainte, & ne s'espouenteront plus: & aucun du nombre ne sera perdu, diēt le Seignr. ¶ Voicy, les iours viennent, diēt le Seigneur: q̄ ie susciteray à Dauid vn iuste germe, & regnera cōme Roy, & il sera faige, & fera iustice & iugemēt en la terre. En ces iours là, sera Iuda sauue, & Israël habitera en confiance. Et l'appelleront de ce nom, Seignr nostre iuste. Pource voicy les iours qui viennent, diēt le Seigneur: qu'ilz ne diront plus, le Seigneur vit, qui a mené les enfans d'Israël hors de la terre d'Egypte: mais le Seigneur vit, qui a tiré hors, & a fait venir la semence de la maison d'Israël, de la terre d'Aquilon, & de toutes les terres auſq̄lles les auoye espars: & habiteront en leur terre.* Pour les Prophetes:

Soub 33. c
Isai 4. b
4. c. &
4. b.

B
Sus 16. c
Dan 9. g
Iehan 1. g
Deu. 33. d

Mon cœur est desolé au milieu de moy, & tous mes os tremblent. Ie suis fait comme l'home yure, & comme l'home remply de vin, deuant la face du Seigneur, & deuant la face de ses saintes parolles: pource que la terre est remplie d'adulteres: pource que la terre a ploré pour la presence de la malediction: les champs du desert sont seichez. Leur cours est deuenu mauuais, & leur force est differente. Car tant le Prophete, comme le prestre, sont pollutz: & ay trouué en ma maison leur mal, diēt le Seigneur. Pourtant leur voye sera cōme glicente en tenebres, car ilz serōt boutez auāt, & tūberont en icelle. Car ie feray venir maux sur eux, à sçauoir l'an de leur visitation, diēt le Seigneur. I'ay aussi veu folie es Prophetes de Samarie: lesquelz prophetizoient en Baal, & deceuoient mon peuple Israël: Et es Prophetes de Ierusalem ay veu la similitude des adulteres, & chemin de mensonge. Ilz ont aussi conforté les mains des plus mauuais, à fin q̄ chacun ne se retournerast de sa malice: Ilz me font tous faitz comme Sodome, & leurs habitans quasi Gomorrie. Pourtant le Seigneur des armées diēt ainsi aux Prophetes: Voicy, ie leur donneray du sel à boire, & leur donneray du fiel à boire. Car par les prophetes de Ierusalem, est yssus la pollution sur toute la terre. Le Sei-

Sus. 9. a.

Sus. 9. c.

neur des armées diēt ces choses: Ne veuillez escouter les parolles des Prophetes, qui vous prophetizent, & vous deçoient: Ilz parlent la vision de leur cœur, & non point par la bouche du Seigneur. Ilz disent à ceux qui me blasment: le Seigneur a diēt, vous aurez paix: & ont diēt à tous ceux qui cheminent en la malice de leur cœur, le mal ne viendra pas sur vous. Qui a este present au conseil du Seigneur, & qui a veu & ouy les parolles? Qui a consideré sa parole, & l'a ouy? Voicy, le tourbillon de l'indignation du Seignr qui sortira hors, & la tempeste vehemente viendra sur là teste des meschans. La fureur du Seigneur ne retournera pas iusques à ce qu'elle faice, & iusques à ce qu'elle accomplisse la pensie de son cœur. Vous entendrez son cōseil es derniers iours. Ie n'enuoie pas les Prophetes, & iceux y courioient ne parloye pas à eux, & iceux prophetizoient. S'ilz se fussent arrestez en mon conseil, & qu'ilz eussent manifesté mes parolles à mon peuple: veritablement ie les eusse destourné de leur tresmauuaise voye, & de leurs tresmauuaises pensées. Ne cuydes tu pas que ie soye le Dieu prochain, diēt le Seigneur? & non pas le Dieu loingtain? L'home se pourra il mucer es lieux secretz, que ie ne le voye, diēt le Seigneur? N'emply ie pas le ciel & la terre, diēt le Seignr? I'ay ouy ce que les Prophetes ont diēt, prophetizans la mensonge en mon nom, & disant: I'ay songé, i'ay songé. Combien longuemēt sera telle chose au cœur des Prophetes qui diuinent mensonge, & qui prophetizent les trōperies de leur cœur? Lesquelz veullent faire, que mon peuple mette mon nom en oubly, pour leurs songes, que vn chascun d'eux racompte à son prochain: ainsi q̄ leurs peres ont oublyé mon nom, pour Baal. Le Prophete vers lequel est le songe, qu'il recite le songe, & celuy qui a ma parole, qu'il dise ma parole veritablement. Quelle conuenance y a il de la paille au froment, diēt le Seigneur? Mes parolles ne sont elles point comme le feu, diēt le Seigneur: & comme le marteau brisant la pierre? Pourtant voicy ie dis aux Prophetes (diēt le Seigneur) qui desrobēt mes parolles vn chascun de son prochain. Voicy, ie dis aux Prophetes, diēt le Seigneur, qui prennēt leurs langues, & disent: le Seigneur diēt. Voicy, ie dis aux Prophetes qui songent mensonge (diēt le Seigneur) qui les ont recité, & ont seduict mon peuple par leur mensonge, & par leurs miracles: là ou ie ne les auoye pas enuoyé, & ne leurs auoye pas mād: lesquelz n'ont en rien profité à ce peuple icy, diēt le Seigneur. Si ce peuple icy donc t'interroque, ou le Prophete, ou le prestre, disant: Quelle est la charge du Seigneur? Tu leur diras: Quelle charge? Car ie vous ietteray au loing, diēt le Seigneur. Et visiteray le Prophete, & le prestre, & le peuple qui diēt, la charge du Seigneur: ie feray visitation sur cest home là, & sur sa maison. Vn chascun

Sus 14. e
Soub 27.
c. & 29. c.

2. cor. 4. 6

chascun de vous dira à son prochain, & à son frere: Quelle chose a respôdu le Seigneur? & quelle chose a dict le Seigneur? Et ne sera plus memoire de la charge du Seigneur: car la parole d'un chascun sera la charge de soy mesme. Et auez peruertey les parolles du Dieu uiuant, du Seigneur des armées, de nostre Dieu. Tu diras telles choses au Prophete: Quelle chose t'a le Seigneur respondu? & quelle chose t'a dict le Seigneur? Or si vous dictes, la charge du Seigneur: pour ce le Seigneur dict telles parolles: Pourtant que vous auez dict ceste parole, la charge du Seigneur: & que ie vous ay enuoyé, disant: Ne dictes plus, la charge du Seigneur. pourtant voicy, ie vous prendray, & vous emporteray, & vous delaisseray, vous, & la cité que ie vous ay donné, à vous, & à voz peres, arriere de ma face: Et vous donneray en opprobre eternel, & en vergongne pardurable, que iamais ne sera mise en oubly.

Sus. 10. c.

S. Le panier des bonnes figues signifie les Iuifs captifs en Babylone, lesquels le Seigneur dict, qu'il reuoyra en leur terre, si retournent à luy de tout leur cœur. Mais le panier des mauuaises figues signifie ceux qui demoureront en Ierusalem, & puis furent en Egypte. Lesquelz Dieu dict, qu'il les donnera en opprobre & malediction.

Chapitre .xxiiij.

LE Seigneur m'a montré & voicy deux paniers pleins de figues, qui estoient mis deuant le temple du Seigneur: après q' Nabuchodonosor roy de Babylone eut transporté Iechonias filz de Ioachim Roy de Iuda, & ses princes, les ouriers & argentiers de Ierusalem, & q' il les eut mené en Babylone. L'un des paniers auoit de fort bonnes figues: comme coustumierement sont les figues du premier temps. Et l'autre panier auoit de fort mauuaises figues, lesquelles on ne pouoit manger, pource qu'elles estoient mauuaises. Et le Seigneur me dict: Que vois tu Ieremie? Et ie dis: Des figues, des bonnes figues, fort bonnes: & des mauuaises, fort mauuaises: q'on ne peut manger, pource qu'elles sont si mauuaises. Et la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Le Seigneur Dieu d'Israel, dict telles parolles: Ainsy que ces figues icy sont bonnes: ainsy cognoistray ie la transmigracion de Iuda, que i'ay enuoyé de ce lieu icy en la terre des Chaldéens, en bien: Et mettray mes yeux sur eux, pour me rapaiser: & les seray retourner en ceste terre. & les edifieray, & ne les destruiray pas: & ie les planteray, & ne les arracheray pas, leur donneray vn cœur, à fin qu'ils me cognoissent, car ie suis le Seigneur: Ilz seront mon peuple, & ie seray leur Dieu: car ilz se retourneront à moy de tout leur cœur. Et ainsy que les figues sont mauuaises qu'on ne peut manger, pource qu'elles sont si mauuaises: ainsy liureray ie (dict le Seigneur) Sedetias roy de Iuda, & ses princes & les autres de Ierusalem qui sont demourés en ceste cité, & qui demourent en la terre d'Egypte. Je les liureray en tourment, & en affliction à

Sus. 11. f.

Sus. 12. d.

toutes les royaumes de la terre. en opprobre, & en parabole, en prouerbe, & en malediction en tous les lieux où ie les ay ietté: & enuoyeray sur eux l'espée, la famine, & la peste: iusques à ce que ilz soyent consumez de la terre que i'ay donné à eux, & à leurs peres.

S. Il predict la destruction de Ierusalem, & la captiuité de septante ans. Pource qu'ilz n'ont pas voulu ouyr Ieremie, ne les autres Prophetes, qui les exhortoient à penitence. Et après la perdition des Roys qui les tenoyent captifs. Parquoy est commandé à Ieremie de presenter le hanap de fureur du Seigneur aux citez de Iuda, & autres Roys de la terre. Et il prononce aussy le cry, & violement aux pasteurs, & premiers gouuerneurs.

Chapitre .xxv.

LA parole qui fut faicte à Ieremie touchant tout le peuple de Iuda, en la quatriesme année de Ioachim, filz de Iosias roy de Iuda, ceste est la premiere année de Nabuchodonosor roy de Babylone. Ce q' Ieremie le prophete parla à tout le peuple de Iuda, & à tous les habitans de Ierusalem, disant: Depuis la treisiesme année de Iosias filz d'Ammon roy de Iuda, iusques à ce iour icy, qui est la vingt & troiesme année, la parole du Seigneur m'a esté faicte, & ay parlé à vous en moy leuant de nuict, & parlant: & ne l'auiez point escouté. Et le Seigneur vous a enuoyé tous ses seruiteurs Prophetes, soy leuant au plus matin, & en les enuoiant: & ne les auez point escouté, & vous n'auiez point incliné voz oreilles pour ouyr, quand il disoit. Que vn chascun retourne de sa mauuaise voye, & de voz péfées tresmauuaises: & vous demourerez en la terre que le Seigneur vous a donné, à vous, & à voz peres, depuis vn siecle, & iusques à l'autre. Et ne ueillez aller après les dieux estrangers, pour les seruir, & les adorer, & ne me prouocquez point à courroux par les œures de voz mains, & ie ne vous travailleray point. Mais vous ne m'auiez point ouy, dict le Seigneur, tellement que vous m'auiez prouocqué à courroux, par les œures de voz mains, en vostre mal. Pourtant, le Seigneur des armées dit ces choses: Pource que vous n'auiez point ouy mes parolles. Voicy, i'enuoyeray, & prendray avec moy toutes les congnaitions d'Aquilon (dict le Seigneur) & Nabuchodonosor le roy de Babylone, pour m'oseruier & les seray venir sur ceste terre, & sur ses habitans & sur toutes les nations qui sont alentour d'icelles: & les mettray à mort, & les mettray en honte & en sifflement, & en desertz eternelz. I'osteray arriere d'eux la voix de ioye, & la voix de liesse, la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse, la voix de la muelle, & la lumiere de la lampe. Et toute la terre sera deserte, & en esbahissement: & toutes ces gentz icy seruiront au roy de Babylone, par septante ans. Et quand septante ans seront accôplis, ie visiteray le roy de Babylone, & ceste gent, dict le Seigneur, sur leur iniquitez, & la terre des Chaldéens: la quelle mettray en desertz eternel. Et seray venir sur ceste terre toutes mes parolles, q' i'ay parlé contre elle, tout ce qui

Sus. 18. b
& 35. c.
4. roi. 17. d
bSus. 19. c
1. Ecl. 1. 4.
2. Par. 36.
Dan. 9. 2.

Fff est

Ioacim.

est escript en celiure icy, tout ce que Ieremie a prophetizé contre toutes gentz: pource qu'ilz ont seruy à eux, quand ilz estoient plusieurs gétz & grandz Roys. Et leur rendray selon leurs œures, & selon l'œuure de leurs mains: Car ainsi dict le Seignr des armées, le Dieu d'Israël: Prends le hanap du vin de ceste fureur, hors de ma mai, & en doneras à boire à toutes gétz ou ie t'enuoy ray. Ilz en beuuerôt, & serôt troublez, & seront insensez deuant la face du glaiue, q' i'enuoyeray entre eux. Et ie prins le hanap de la main du Seigneur, & l'ay presenté à toutes gentz, ausquelles le Seigneur m'a enuoyé: en Ierusalem, & aux citez de Iuda, & à ses Roys, & à ses princes, à fin q' ie les misse en solitude, & en esbahissement, & en sifflement, & en malediction, ainsi comme est ceste iournée: A Pharaon Roy d'Egypte, & à ses seruiteurs, & à ses princes, & à tout son peuple, & generalement à tous: à sçauoir à tous les roys de la terre d'Ausitide, & à tous les roys de la terre des Philisthiins, & d'Ascalon, de Gaza, & d'Accaron, & aux residus d'Azot, d'Idumée, de Moab, & aux filz d'Ammon: à tous les roys de Tyr, & à tous les roys de Sidon: & aux roys de la terre des Isles, qui sont oultre la mer: & Dedan, Thema, & Buz, & à tous ceux qui ont les cheueux tondus: & à tous les Roys d'Arabie, & à tous les roys d'Occident, & qui demeurent au desert, & à tous les roys de Zambri, & à tous les roys d'Elam: & à tous les roys de Mede: aussy à tous les roys d'Aquilon, de prés, & de loing, à vn chascun contre son frere: & à tous les royumes de la terre, qui sont sur la face d'icelle. Et le Roy Sefach en beuuera après eux. Et leur diras: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ces parolles: Beueez, & vous enyurez, & vomissez: Cheez, & ne vous releuez pas, deuant l'espée, que i'enuoyeray entre vous. Et quand ilz ne voudrôt pas prendre le hanap de la main, pour boire, tu leur diras: Le Seignr des armées dict ainsi: Certes vous beuueretz: Car voicy que ie commenceray à flageller en la cité, en laquelle mon nom est appelle: & vous, en serez vous comme innocés & quittés? Vous n'en serez point quittés. Car i'appelle le glaiue sur tous les habitans de la terre, dict le Seignr des armées. Et leur prophetizeras toutes ces parolles. Et leur diras: Le Seignr rugira d'enhault, & donera sa voix de son saint habitacle: En bruyant il criera sur sa beaulté. La chanson sera chantée, comme celle de ceux qui pressent au pressoir, alencontre de tous les habitans de la terre. Le son est venu iusqs aux boutz de la terre: car le iugement est au Seigneur avec les Gentilz. Il traitt iugement avec toute chair. I'ay baillé les gens sans pitié à l'espée, dict le Seigneur. Telles parolles dict le Seignr des armées: Voicy, l'affliction qui sortira d'une gent en l'autre. & vn grand tourbillon sortira hors des dernieres parties de la terre: & serôt en ce iour là les

Cont. 5. a.

1. Pier. 4. 4.

Ioël. 3. e. d.

Amos. 1. a.

Ieremie.

occis du Seigneur, depuis vn coing de la terre, iusques à l'autre bout d'icelle. Ilz ne seront pas plorez, & ne seront pas recueillyz, & ne seront pas ensepuelis: iceux coucheront sur la face de la terre comme le fien. Vous pasteurs vrlez, & criez: & vous les princes du troppeau, couurez vous de cendre: car voz iours sont accomplis, q' vous serez occis, & voz dissipations: & cherrez come vaisseaux precieux. Et les pasteurs ne sçauront ou fouyr, & les maistres du troppeau ne se sçauront ou sauuer. La voix du cry des pasteurs, & l'vrlement des maistres du troppeau: pource que le Seignr a gasté leurs pastures: & les champs de paix se sont teuz pour la psence de la fureur du Seigneur. Il a delaisié son logis comme le lion: car leur terre est faicte en desolation, pour la face de l'ire de la colombe, & pour la face de la fureur de l'ire du Seigneur.

S. Ieremie prophetizant la destruction des Ierosolymites, s'ilz ne se retournent. Et est prins des prestres & des Prophetes. Mais fut deliuré par les princes, & anciens qu'il ne fut occis, pronouçants les exemples de Michée & Vrie Prophetes.

Chapitre. xxvj.

AV commencement du regne de Ioacim filz de Iosias roy de Iuda, ceste parolle fut faicte du Seigneur, disant: Le Seigneur dit telles parolles. Tiens toy debout au portail de la maison du Seigneur, & parleras à toutes les citez de Iuda, desquelles ilz viennent pour adorer en la maison du Seigneur toutes les parolles que ie t'ay commandé de parler à eux: N'en soustrais point vne parolle, pour veoir si par auenture ilz escouteront, & si vn chascun se conuertira de sa mauuaise voye: & que ie ne me repente du mal que i'ay pensé de leur faire, à cause de la malice de leurs œures. Et leur diras: Le Seigneur dict ainsi: Si vous ne m'escoutez, à fin que vous cheminez en ma loy, que ie vous ay donnée, & si vous n'escoutez les parolles de mes seruiteurs Prophetes, que ie vous ay enuoyé en moy leuant de nuict, & les enuoyant, lesquels n'avez point ouy: Je mettray ceste maison comme Sylo, & donneray ceste cité en malediction de toutes les gentz de la terre. Les prestres, & les Prophetes, & tout le peuple, escouterent Ieremie, qui parloit ces parolles en la maison du Seigneur. Et quand Ieremie eut acheué de dire toutes les parolles que le Seigneur luy auoit commandé de dire à tout le peuple: les prestres, & les Prophetes, & tout le peuple le prindrent, disants: Qu'il meure de mort. Pourquoi a il prophetizé au nom du Seigneur, disant: Ceste maison sera comme Sylo: & ceste cité sera desolée, pource qu'aucun n'y habitera? Et tout le peuple s'assembla contre Ieremie, en la maison du Seigneur. Et les princes de Iuda, ouyrent toutes ces parolles: & monterent de la maison du Roy, en la maison du Seigneur, & s'asseirent en l'entree de la neuue porte de la maison du Seigneur. Lors les prestres, & les prophetes parlerent aux princes,

1. 2. 1. 4. b.

princes, & à tout le peuple, disants: Cest home icy est digne de mort: car il a prophetizé contre ceste cité, comme vous auez ouy de voz aureilles. Et Jeremie parla à tous les princes, & à tout le peuple, disant: Le Seigneur m'a enuoyé, pour prophetizer sur ceste maison, & sur ceste cité, toutes les parolles que vous auez ouy. Maintenant donc, faictes que voz voyes soient bonnes, & voz œures, & escoutez la voix du Seigneur vostre Dieu, & le Seigneur se repentira du mal, qu'il a parlé contre vous. Mais me voicy en voz mains: faictes moy ce qu'il vous semble bon & droict deuant voz yeux. Toutesfois cognoissez, & entendez: que si vous me mettez à mort, vous liurerez le sang innocent contre vous mesmes, & contre ceste cité, & ses habitans. Car en verité le Seigneur m'a enuoyé à vous, à fin de dire en voz aureilles toutes ces parolles icy. Lors dirent les princes & tout le peuple, aux prestres & aux Prophetes. Il n'y a point cause de mort à cest home icy: car il a parlé à nous au nom du Seigneur nostre Dieu. Lors se leuerent les homes qui estoient des plus anciens de la terre: & parlerent à toute la congregation du peuple, disant: Michas Morasthite fut prophete es iours d'Ezechias Roy de Iuda, & dict à tout le peuple de Iuda. Le Seigneur des armées dict cecy: Sion sera labourée comme le champ: & Ierusalem sera comme vn monceau de pierres: & la montagne de la maison, sera comme les haultz lieux des forestz. Ezechias le Roy de Iuda, & tous ceux de Iuda l'ont il pourtât condemné à mort? N'ont ilz point crainct le Seigneur, & prié deuant la face du Seigneur: & le Seigneur s'est repenty du mal qu'il auoit parlé contre eux? Et ainsi nous faisons vn grand mal contre noz ames. Il fut ausy vn home qui prophetizoit au nom du Seigneur, à sçauoir Vrias filz de Semei, de Cariath-iarim: & prophetiza contre ceste cité, & contre ceste terre selon toutes les parolles de Jeremie. Lors le Roy Ioachim, & tous les puiffants, & ses princes ouyrent telles parolles, & le Roy pourchassa de le faire mourir. Ce que Vrias ouyt, & eut paour, & s'enfuyt, & entra en Egypte. Lors le Roy Ioachim enuoya des homes en Egypte, Elnathan filz d'Achobor, & des homes avec luy, en Egypte: pour auoir Vrias hors d'Egypte, & l'amenerent au Roy Ioachim, & le frappa de l'espée: & ietta son corps mort aux sepulchres du peuple ignoble. Parquoy la main Ahicam filz de Saphan fut avec Jeremie, à fin qu'il ne fut pas liuré en la main du peuple, & qu'ilz ne le missent à mort.

S. Apres auoir enuoyé les lysés à direz, & d'iceux, que s'ilz voullent seruir au Roy de Babylone, & à ses successeurs, que ilz demoureront en leur terre, autrement ilz perdront de gloire, famine, & peste. Il blâme les faux Prophetes, qui prophetizent autrement, deceusants le peuple. Il predict que les vrayes sectes qui estoient demourrez, seroient portez en Babylone. Et à la fin reportez en Ierusalem.

Chapitre. xxvij.

AV commencement du regne de Ioachim, filz de Iosias roy de Iuda, ceste parolle fut faicte du Seignor à Jeremie, disant: Le Seigneur me dict ainsi: Fais des lyens, & des chaines, & les mettras en ton col: & les enuieras au Roy d'Edo, & au Roy de Moab, & au Roy des enfans d'Ammon, & au Roy de Tyr, & au Roy de Sidon, par les mains des messagiers qui sont venuz en Ierusalem à Sedecias Roy de Iuda: Et leur commâderas qu'ilz disent à leurs seigneurs: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ces choses: Vous direz telles parolles à voz seigneurs: J'ay faict la terre, & les homes, & les bestes qui sont sur la face de la terre, par ma grande force, & par mon bras estendu: & j'ay donnée à celui qui a pleuré en mes yeux. Et ainsi maintenant j'ay donné toutes ces terres icy en la main de Nabuchodonosor Roy de Babylone mon seruiteur. D'auantage luy ay donné les bestes des champs, pour le seruir: Et toutes gentz seruiront à luy, & à son filz, & au filz de son filz: iusques à ce que le temps de sa terre viâne, & ausy de luy mesme. Plusieurs gentz seruiront à luy, & ausy des grandz roys. Mesme la gent, & le royaume que ne seruira point à Nabuchodonosor Roy de Babylone, & quiconques ne ploiera le col soubz le ioug du Roy de Babylone: ie feray visitation sur ceste gent (dict le Seigneur) par l'espée & par famine, & par peste: iusques à ce que ie les consume en sa main. Vous donc n'escoutez point voz prophetes, ne voz deuins, ne voz songeurs, ne voz enchanteurs, ne voz forciers, qui vous disent, vous ne seruirez point au Roy de Babylone: car ilz vous prophetizent mesonge, à fin qu'ilz vous faicent aller loing de vostre terre, & qu'ilz vous jettent hors, & que vous perissiez. Mais la gent qui soubmettra son col soubz le ioug du Roy de Babylone, & qui luy seruira: ie la laisseray en sa terre (dict le Seigneur) & la labourera, & demourera en icelle. Ausy ay ie parlé à Sedecias Roy de Iuda, selon toutes ces parolles, disant: Soubmettez voz colz soubz le ioug du Roy de Babylone, & seruez à luy, & à son peuple, & vous viurez. Pourquoi mourrez vous, toy, & ton peuple, par l'espée, & par famine, & par peste: ainsi que le Seigneur a parlé à la gent qui ne voudra point seruir au Roy de Babylone? Ne veuillez ouyr les parolles des Prophetes, qui vous disent: Vous ne seruirez point au Roy de Babylone: car ilz vous disent mesonge. Car ie ne les ay point enuoyé, dict le Seigneur, & iceux prophetizent en mon nom faulsemēt: à fin qu'ilz vous puissent jeter hors, & que vous perissiez, tant vous que les Prophetes qui vous prophetizent. Ausy ay ie parlé aux prestres, & à ce peuple icy, disant: Ne vous laissez deceure par les parolles de voz Prophetes, qui vous prophetizent, disant: Voicy, les vaisseaux du Seignor retourneront bien tost de Babylone. Car ilz vous

F ff .ij. prophe-

Sedecias.

Ieremie.

prophetizent mensonge. Ne les veuillez donc escouter, mais seruez au Roy de Babylone, à fin que vous viuez. Pourquoi est donnée ceste cité en solitude? Et s'ilz sont Prophetes, & si la parole du Seigneur est en eux, qu'ilz voient au deuant du Seigneur des armées, à fin que les vaisseaux qui sont demourez en la maison du Seigneur, & en la maison du Roy de Iuda, & en Ierusalem, ne viennent en Babylone. Car le Seignr des armées dict ainsi aux colonnes, & à la mer, & aux soubbassemens, & aux autres vaisseaux q sont demourez en ceste cité, lesqz Nabuchodonosor Roy de Babylone n'emporta pas en Babylone, quand il transporta Iechonias filz de Ioachim Roy de Iuda, de Ierusalem, en Babylone, & tous les nobles de Iuda, & de Ierusalem. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsi aux vaisseaux qui sont demourez en la maison du Seigneur, & en la maison du Roy de Iuda, & en Ierusalem. Ilz seront transportez en Babylone, & seront là iusques au iour de leur visitation, dict le Seigneur. Puis les feray rapporter, & restituer en ce lieu.

4. Roys.
25.2.

5. Hananie faulx Prophete ostant les chaynes du col de Ieremie prophetize les vaisseaux sacrez debuoir estre reportez après deux ans avec le Roy & peuple captif. Mais il est commandé à Ieremie de prophetizer au contraire, & luy denoncer sa mort qui s'enfuyoit au n'estime au selon la parole de Ieremie.

Chapitre .xxviii.

ET aduint en ceste année, au commencement du regne de Sedecias Roy de Iuda, en la quatriesme année, au cinquiesme mois: q Hananias filz d'Azur, Prophete de Gabaon, parla à moy en la maison du Seignr, deuant les prestres & tout le peuple, disant: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ces parolles: J'ay rompu le ioug du Roy de Babylone. Encores deux ans de iours, & ie feray rapporter en ce lieu icy, tous les vaisseaux de la maison du Seigneur, que Nabuchodonosor Roy de Babylone a emporté de ce lieu icy, & les a transporté en Babylone. Et feray retourner en ce lieu icy Iechonias filz de Ioachim Roy de Iuda, & toute la transmigracion de Iuda, qui sont entrez en Babylone, dict le Seignr. Car ie briseray le ioug du roy de Babylone. Et Ieremie le prophete dit à Hananias prophete, en la presence des prestres, & en la presence de tout le peuple q se tenoit en la maison du Seignr. Ieremie donc le prophete dict: Amé, ainsi faice le Seigneur. Le Seignr veuille susciter tes parolles q tu as prophetizé, q les vaisseaux soient rapportez en la maison du Seigneur, & toute la transmigracion de Babylone en ce lieu icy. Mais toutes fois escoute ceste parole, q ie parle en tes oreilles, & es oreilles de tout le peuple. Les prophetes q ont esté deuant moy de deuant roy des le commencement, & qui ont dit: Il n'y aura plus de sursur terre, & sur grans royaumes, & de l'affliction, & de la famine: le prophete qui a diuiné la paix: quand sa parole sera venue,

adonc sera cogneu le prophete, q le Seigneur a enuoyé en verité. Lors Hananias prophete print la chaine du col de Ieremie le prophete, & la rompit. Puis parla Hananias en la presence de tout le peuple, disant: Le Seigneur dict telles parolles: Ainsy rompray ie le ioug de Nabuchodonosor Roy de Babylone, après deux ans de iours ius du col de toutes gentz. Et Ieremie le Prophete s'en alla en son chemin. Mais la parole du Seigneur fut faicte à Ieremie, après que Hananias Prophete eut rompu la chaine du col de Ieremie le Prophete, disant: Va, & diras à Hananias: Le Seignr dict ainsi: Tu as rompu des chaines de bois: mais tu feras pour icelles des chaines de fer: Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israël, dict telles parolles: J'ay mis un ioug de fer sur le col de toutes ces gentz icy, à fin qu'ilz seruent à Nabuchodonosor Roy de Babylone, & seruiront à luy: d'auantaige aussy luy ay donné les bestes de la terre. Puis Ieremie le Prophete dict à Hananias Prophete: Escoute Hananias: Le Seigneur ne t'a pas enuoyé, & tu as faict perdre cōfiance à ce peuple icy, en mensonge. Pourtant le Seigneur dict telles parolles: Voicy, ie te enuoyeray hors de la face de la terre: tu mourras ceste année: Car tu as parlé contre le Seigneur. Et mourrut Hananias Prophete en celle année au septiesme mois.

5. Il prophetize que les Iuifs demoureront .lxx. ans captifs en Babylone. Et les exhorte qu'ilz s'efforcent de multiplier illec, & après seront ramenez. Mais ceux qui de nouerent en Ierusalem, seront consumez de plaine, famine & peste. Après il prophetize des maux contre Achab, Sedecie, & Semeie faulx Prophetes seduisants le peuple de la transmigracion.

Chapitre .xxix.

AVssy celles sont les parolles du liure, q Ieremie le Prophete enuoya de Ierusalem, à la reste des plus anciens de la transmigracion, & aux prestres, & aux Prophetes, & à tout le peuple que Nabuchodonosor auoit faict aller de Ierusalem en Babylone: après que le Roy Iechonias, & la Royne, & les eunuques, & les princes de Iuda, & de Ierusalem, & les ouuriers, & orfebures de Ierusalem, furent yssus par la main d'Elasa filz de Saphan, & de Gamarias filz de Helcias, que Sedecias le Roy de Iuda enuoya à Nabuchodonosor Roy de Babylone, en Babylone, disant: Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël dict telles parolles, à toute la transmigracion, que j'ay faict aller de Ierusalem en Babylone: Edifiez des maisons, & y demourez, plantez des jardins, & mangez les fruitz d'iceux. Prenez femmes, & engendrez des filz, & des filles: doantez des femmes à voz filz, & donnez voz filles aux homes, & qu'ilz engendrent des filz & des filles: q vous multipliez là, & ne soyez point de petit nombre. Demandez la paix de la cité à laquelle ie vous ay faict aller: & priez le Seigneur pour elle: car vous aurez paix quand icelle sera en paix. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsi: Que voz Prophetes ne vous seduisent

200.14.0

seduisent

seduisent point, qui sont au milieu de vous, ne voz deuins: & ne regardez pas à voz songes que vous songez: car ilz vous prophetizent faullement en mon nom: & ne les ay pas enuoyé, dict le Seigneur. Car le Seigneur dict ainsy. Quand septante ans commenceront estre accomplis en Babylone, ie vous visiteray: & susciteray ma bonne parole sur vous, pour vous faire retourner en ce lieu icy. Car ie scay q les pensées q ie pense sur vous (dict le Seigneur) sont pensées de paix, & non pas d'affliction, à fin de vous donner fin & patience: vous m'inuocquerez, & cheminerez, vous me supplierez, & ie vous exauceray: vous me chercherez, & me trouuerez. Quand vous me chercherez de tout vostre cœur, aussy ie seray trouué de vous, dit le Seignr. Ie seray retourner vostre captiuité: & vous rassembleray de toutes gentz, & de tous les lieux ou ie vous ay enuoyé, dit le Seignr. Et vous seray retourner du lieu auquel vous ay fait passer: pource q vous auez dit. Le Seignr nous suscitera des prophetes en Babylone. Car le Seigneur dict ces choses icy au Roy qui est assis sur le throne de Dauid, & à tout le peuple qui habite en ceste cité, & à voz freres qui ne sont pas y sius avec vous en la transmigrati-
 on. Le Seigneur des armées dit ces choses: Voicy, j'enuoieray sur eux l'espée, & la famine, & la peste: & les mettray cōme les mauuaises figues q on ne peut mager, pource qu'elles sont tres mauuaises. Et les poursuiray par l'espée, & par famine, & par pestilēce. Ie les seray tormenter p tous les royaumes de la terre, & serōt en maledictiō, & en esbahissement, & en sifflemēt, & en opprobre à toutes natiōs ausqelles ie les ay poulsé: pource qu'ilz n'ont pas escouté mes parolles, dict le Seigneur, q ie leur ay enuoyé par mes seruiteurs Prophetes, quād au matin me suis leué, & ay enuoyé: & n'auēz point escouté, dict le Seigneur. Vous donc toute la transmigratiō que i'ay enuoyé de Ierusalem en Babylone, escoutez la parole du Seigneur. Telles parolles dict le Seignr des armées, le Dieu d'Israël, à Achab filz de Cholias, & à Sedecias filz de Maasias, qui vous prophetizent faullement en mon nom: Voicy, ie les bailleray en la main de Nabuchodonosor Roy de Babylone: & les frappera deuāt voz yeux. Et d'eux fera prinse vne maledictiō par toute la transmigratiō de Iuda qui est en Babylone, par ceux qui diront: Le Seigneur te mettē cōme Sedecias, & cōme Achab, que le Roy de Babylone a fait frire au feu, pource qu'ilz ont fait folie en Israël; & ont fait paillardise avec les femmes de leurs amys, & ont parlé la parole faullement en mon nom, ce que ne leur ay point commandé. Ie suis le iuge, & le tesmoing, dict le Seigneur. Et diras à Semeias Nehelamite: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsy: Pource q tu as enuoyé en ton nom des lettres, à tout le peuple qui est en Ierusalem, & à Sophonias

filz de Maasias prestre, & à tous les prestres, disant: Le Seigneur t'a ordonné le prestre au lieu du prestre Ioiada: à fin q tu sois le duc en la maison du Seigneur, sur tout home diabolicque & prophetizant, pour le mettre aux ceps & en prison. Et maintenāt, pourquoy n'as tu pas reprins Ieremie Anathothien, qui vous prophetize? Car sur cest affaire il a enuoyé en Babylone vers nous, disant: C'est vne longue chose: edifiez des maisons, & y demourez, plantez des iardins, & mägez les fructz d'iceux. Donc Sophonias prestre leur ces lettres, es aureilles de Ieremie le Prophete. Et la parole du Seigneur fut faicte à Ieremie, disant: Enuoye à toute la transmigratiō, disant: Le Seigneur dict ainsy, à Semeias Nehelamite: Pource que Semeias vous a prophetizé, & si ne l'ay point enuoyé: & qu'il vous a fait prendre cōfiance en mensonge: pource q le Seigneur dict telles parolles. Voicy, ie seray visitatiō sur Semeias Nehelamite, & sur sa semence. Il n'y aura de luy home, qui soit assis au milieu de ce peuple, & ne voyra point le bien, que ie seray à mô peuple, dict le Seigneur: pource qu'il a parlé parole de preuarication contre le Seigneur.

S. Il prophetize aux iuifz & enfans d'Israël leur retour de leur griesue captiuité, en laquelle pour leurs pechez estoient detenuz: Et que après leur retour ilz seruiroient au Seigneur & à Dauid Roy, lequel il leur suscitoit en prosperité, & grande seureté, leurs ennemis estans destruits.

Chapitre. xxx.

Ceste est la parole qui fut faicte du Seigneur à Ieremie, disant: Le Seigneur Dieu d'Israël, dict ainsy: Escriptz toutes les parolles que ie t'ay dict, en vni liuro. Car voicy les iours qui viennent, dict le Seigneur, que ie seray retourner la captiuité de mon peuple d'Israël, & de Iuda, dict le Seigneur: & les seray retourner à la terre que i'ay donné à leurs peres, & la possederōt. Et celles sont les parolles que le Seigneur parla à Israël, & à Iuda. Car le Seigneur dict ainsy: Nous auons ouy la voix de terreur, paour y est, & n'y a point de paix. Demandez, & regardez, si le masle engendre. Pourquoy dōc ay ie veu la main de tout home sur ses reins, comme celle qui desire d'enfanter: & pourquoy sont toutes les faces tournées en iaunise? Malheur, pource que ceste iournée est grande, & n'y a point de semblable à elle: c'est le temps de la tribulation de Iacob, mais de ce sera il sauué. Et aduendra en ce iour là, dict le Seigneur des armées, que ie briseray son ioug de ton col, & romperay ses lyens: & les estrangērs n'auront plus domination sur luy, mais seruiront au Seigneur leur Dieu, & à Dauid leur Roy, que ie leur susciteray. Toy donc mon seruiteur Iacob, ne crains point, dit le Seigneur, & ne t'espouente point: car voicy ie te sauueray de la terre de captiuité. Iacob retournera, & se reposera, & abondera en tous biens, & n'y aura aucun qui

Ioel. 2. c
Amos. 5. 9
Soph. 1. d

Sus. 46. g
Isa. 44. 8
Luc. 1. g.

luy faice paour: car ie suis avec toy, dict le Seigneur pour te sauuer. Certes ie seray consommation de toutes les gentz, esquelles ie t'ay espars: & ne te seray en consommation: mais te chastieray en iugement, à fin que tu ne t'estime pas estre innocent. Car le Seigneur dit cecy: Ta blessure est incurable, ta playe est tresmauuaise. Il n'y a aucun qui iuge ton iugement à lier: tu n'as point de vtilité des guerisons. Tous tes amoureux t'ont mise en oubly, & ne te chercheront plus. Car ie te ay frappé de la playe de l'ennemy, d'une cruelle castigation. A cause de la multitude de ton iniquité, tes pechez ont esté endurcis. Pourquoi cries tu sur ta cōtrition? Ta douleur est incurable. Je t'ay faict ces choses, à cause de la multitude de ton iniquité, & à cause de tes pechez endurcis. Pourtant tous ceux qui te mangent, seront deuorez: & tous tes ennemys seront menez en captiuité: Et tous ceux qui te gastent, seront gastez: & donneray à pillage tous tes predateurs. Car ie gueriray ta cicatrice, & te gueriray de tes playes, dict le Seigneur. Pource qu'ilz t'ont appelé Sion la deietée, c'est celle qui n'auoit qui la requiere. Ainsy dit le Seignr: Voicy, ie seray retourner la transmigratiō des tabernacles de Iacob, & auray pitié de ses habitations. Et la cité sera edificée en son hault lieu, & le temple sera fondé selon son ordre. Et d'iceux sortira la louenge, & la voix des ioueurs. Je les multiplieray, & ne seront plus diminuez: & les glorifieray, & ne seront plus appetis: & seront ses enfans comme ilz estoient du commencement, & sa congregation demourera deuant moy. Et ie visiteray tous ceux qui luy sont tribulation, & aura en soy vn duc: & vn prince s'esleuera du milieu d'icelle. Je la feray venir, & s'approchera de moy. Qui est cestuy qui faict venir son cœur pour le faire approcher de moy, dict le Seigneur? Vous serez mon peuple, & ie seray vostre Dieu. Voicy, le tourbillon du Seigneur qui sort en fureur, la tēpeste qui vient subitement: & reposera sur la teste des meschants. Le Seigneur ne destournera pas l'ire de son indignation, iusques à ce qu'il faice & accōplie la pensée de son cœur. Vous entendrez ces choses aux derniers iours.

S. Le Seignr dict qui reduyra son peuple Israël de captiuité, à fin qu'en effluence de biens ilz seruent au Seignr. Dont il est cōmandé à Rachel, de plus ne plorer ses filz. Israël cognoit q̄ meritiement a esté chasté, de la nouveauté, q̄ la femme enuironnera l'home. Dieu veillera pour redoytel Israël de la grappe aigre, de la nouvelle passion que le Seigneur fera avec la maison d'Israël. Et iamaiz ne deictera sa semence vnioiselle.

Chapitre .xxxj.

EN ce temps là, dict Seignr, ie seray le Dieu de toutes les familles d'Israël & iceux serōt mon peuple. Le Seigneur dict ainsy: Le peuple q̄ estoit demouré de Iacob, a trouué grace en desert. Israël s'est apparu de moy, & ie l'ay aimé de charité perpetuelle, & pource que ie ay pitié de toy, ie t'ay attiré. Et de rocher de rochers

seray, & seras edificée, toy vierge d'Israël. Encores seras tu ornée de tes tambourins, & ysseras aux danses des ioueurs. Encores planteras tu des vignes es montaignes de Samarie. Les planteurs les planteront, & ne les vendengeront pas, iusques à ce que le temps soit venu: car le iour viendra auquel les gardes crieront en la montaigne d'Ephraïm. Leuez vous, & montons en Sion à nostre Seigneur Dieu. Car le Seigneur dict ainsy: Resiouyssez vous en la lyesse de Iacob, & menez lyesse contre le chef des Gentilz: bruyez, & chantez, & dictez: O Seigneur, sauue ton peuple, qui sont la reste d'Israël. Voicy, ie les feray venir de la terre d'Aquilon, & les rassembleray de tous les boutz de la terre: entre lesquelz serōt l'aueugle & le boiteux, & la femme enceinte, & celle q̄ enfante ensemble, la congregation de ceux qui retourneront icy sera grande. Ilz viendront en plorant: & les feray retourner en misericorde. Et les ameneray par les torrentz des eaues en droicte voye, & ne chopperōt point en icelle: car ie suis fait le pere d'Israël, & Ephraïm est mon premier nay. Vous Gentilz escoutez la parole du Seigneur, & annoncez aux Isles qui sont loing, & dictez: Celuy qui a espars Israël, le rassemblera: & le gardera, cōme le pasteur garde son troupeau. Car le Seigneur a racheté Iacob, & le deliurera de la main du plus puissant q̄ luy. Et ilz viendront, & donneront louenge en la montaigne de Sion: & accourront aux biens du Seigneur, à cause du froment, du vin, & de l'huyle, & du fruit des bestes, & des vacheries: & sera leur ame comme vn iardin arroufé, & ne aurōt plus fain. Adonc se resiouyra la vierge en la dāse, les ieunes & les anciens ensemble. Et cōuertiray leur pleur en ioye, ie les consolera, & les resiouyray de leur douleur. Penyureray l'ame des prestres de graisse, & mon peuple sera réply de biens, dit le Seignr. Le Seignr dit ces choses. La voix de lamentation, de gemissement, & de pleur a esté ouye en hault, de Rachel qui ploroit ses filz: & qui ne vouloit pas estre consolée sur eux, pource qu'ilz n'estoient pas. Le Seignr dict ainsy: Que ra voix cesse de plorer, & tes yeux de donner larmes: car ton œuure aura son salaire, dict le Seigneur. Et retourneront de la terre de l'ennemy. Et y a espoir en tes derniers iours, dict le Seigneur. Tes filz retournerōt à leurs termes. En escoutant i'ay ouy Ephraïm qui passoit outre, disant: Tu m'as chasté, & ay esté enseigné, comme vn ieune veau mal appriuoisé. Cōuertis moy, & ie me conuertiray: car tu es mon Seigneur Dieu. Car après que tu m'as conuerté, i'ay fait penitence: & après que tu m'as enseigné, ie ay frappé ma cuisse. J'ay esté confus & honteux, pource que i'ay souffert l'opprobre de mon adolescence. Vraiment Ephraïm est mon filz honorable, il est mon enfant delicat: car depuis le temps que i'ay parlé de luy, encoires auray ie

memoire

Scilicet. Matt. 23.

Olum

Thy 14

memoire de luy. Pourtant se sont troublées mes entrailles sur luy: & auray pitié de luy en luy faisant misericorde, dict le Seigneur. Constitue pour toy vn regard: metz pour toy amaritudes. Dresse ton cœur en la droicte voye, par laquelle tu as cheminé: Toy vierge d'Israël retourne toy, retourne à tes citez icy. Iusques à quand seras tu dissoluë en delices, fille vaguâte? Car le Seignr a creë vne chose nouvelle sur la terre: La femme enuironnera l'home. Ainsy dict le Seigneur des armées le Dieu d'Israël: Encores dirôt ilz ceste parolle en la terre de Iuda, & en ses citez, quand i'auray fait retourner leur captiuité:

Le Seigneur te benisse, beaulté de iustice, sainte montaigne & demorerôt en icelle, Iuda, & toutes ses citez ensemble: les laboureurs, & ceux qui mament les troppeaux: Car i'ay enyuré l'ame lassée: & ay rassasié tout ame qui auoit fait. Pourtant me suis ie refueillé comme du somme: & ay regardé, & mon somme m'a esté doux. Voicy, les iours qui viennent, dict le Seigneur: q'ie semeray la maison d'Israël, & la maison de Iuda, de semée d'home, & de semence des bestes. Et come i'ay veillé sur eux pour les ietter hors, & les demolir, pour les disiper, & les destruyre, & les tormenter: ainsy veilleray ie sur eux pour les edifier, & les planter, dict le Seigneur. En ces iours là ne dirôt plus, les peres ont mangé la grappe aigre, & les dentz des filz en sont aciez. Mais vn chascun mourra en son iniquité. Tout home qui mangera la grappe aigre, ses dentz en serôt aciez. Voicy les iours qui viendront, dict le Seigneur, q'ie feray vne nouvelle alliance à la maison d'Israël, & la maison de Iuda. Non pas selon l'alliance que i'ay fait avec voz peres, au iour que ie prins leur main, pour les faire sortir hors de la terre d'Egypte: laq'le alliance ilz ont fait vaine, & ay dominé sur eux dict le Seignr: mais ceste sera l'alliance que ie feray avec la maison d'Israël, après ces iours icy, dict le Seigneur: Je donneray ma loy au milieu d'eux: & l'escripureray en leur cœur: le seray leur Dieu, & iceux seront mon peuple: Et l'home n'enseignera plus son prochain, ne l'home son frere, disant: Cognois le Seigneur: Car tous me cognoistront, depuis le plus petit iusques au plus grad, dict le Seigneur: car ie feray pardon à leur iniquité, & n'auray plus memoire de leur peché. Ces choses icy dict le Seigneur, qui donne le soleil pour la lumiere du iour, & l'ordre de la lune, & des estoilles pour la lumiere de la nuit: qui trouble la mer, & ses flots en resonnet. Il est appelé le Seigneur des armées. Si les loix icy failent deuant moy, dict le Seigneur: adonc aussy defauldra la semence d'Israël, qu'elle ne seras pas vne gent en ma presence à tousiours. Le Seigneur dict ainsy: Si les cieulx se peuuent mesurer par dessus, & si les fondemens de la terre se peuuent trouver par deffoub, aussy debouteray ie toute la semence

d'Israël, à cause de toutes les choses qu'ilz ont fait, dict le Seigneur: Voicy, les iours qui viendront, dict le Seigneur, que la cité sera edifiée au Seigneur, depuis le tour de Hanaméel, iusques à la porte du coing. Et sortira hors la rigle de la mesure, en sa presence, sur la petite môtaigne de Gareb: & ira autour de Goatha, & de toute la vallée des corps morrz, & des cédres, & de toute la regiõ de la mort, iusques au torrét de Cedrõ, & iusques au coing de la porte Orientale des cheualx. Le saint lieu du Seigneur ne sera plus osté hors, & ne sera plus destruit à iamais.

S. Nabuchodonosor assiegant Ierusalem, Jeremie mis au portail de la prison achepta du commandement du Seigneur le champ de son cousin en Anathoth. Et commande que le liure de l'achept foyt gardé. Il recite deuant le Seigneur les benefices concedez aux Israelites. Le Seigneur dict qu'il donnera la cité avec le peuple au roy de Babylone, pour l'idolatrie d'iceux. Mais après les reuoquera en Ierusalem, & fera nouvelle paix avec eux, à fin qu'ilz seruent à luy de tout leur cœur.

Chapitre xxxij.

LA parolle qui fut faite du Seigneur à Jeremie, en la dixiesme année de Sedecias roy de Iuda, ceste est la dixhuytiesme année de Nabuchodonosor. Adonc auoit l'armée de Babylone assiegé Ierusalem. Et Jeremie le prophete estoit enfermé en la court de la prison, qui estoit en la maison du roy de Iuda. Car Sedecias le roy l'auoit enfermé, disant: Pourquoi prophetizes tu, disant: Le Seigneur dict ainsy: Voicy, ie donneray ceste cité en la main du roy de Babylone, & la prendra? & Sedecias le roy de Iuda, n'eschappera point les mains des Chaldéens: mais sera liuré en la main du roy de Babylone: & parlera à luy bouche à bouche, & ses yeux voirront les siens: Et menera Sedecias en Babylone, & sera là iusques à ce que ie le visiteray, dict le Seigneur: Et si vous faites la bataille contre les Chaldéens, vous n'aurez aucune prosperité: Et Jeremie dict: La parolle du Seigneur m'a esté faite, disant: Voicy, Hanaméel filz de Sellum ton cousin, qui viendra vers toy, disant: Achete pour toy mon champ qui est en Anathoth. Car il t'appartient par proximité de l'acheter. Et Hanaméel est venu à moy, filz de mon oncle, selon la parolle du Seigneur, à l'entree de la prison, & me dict: Prends la possession de mon champ qui est en Anathoth, en la terre de Ben-iamin: car l'heritage t'appartient, & es le prochain pour la posseder. Et ay entendu que estoit la parolle du Seigneur. Et i'achetay le champ de Hanaméel filz de mon oncle, lequel est en Anathoth: Et luy deliuray l'argent, sept stateres, & dix pieces d'argent: & l'escripui en vnes lettres, & le signay, & y mis des tesmoingz: le pesay l'argent en la balance, & prins lettres signées de la parolle du Seigneur, & la confirmation, & ratifiées par deuant. Et i'achetay la possession à Baruch filz de Neriah, & en la presence de Hananias filz de Iehozabab, & en la presence des tesmoingz qui estoient

Sedecias captif.

Jeremie.

C estoiet escriptz es lettres de l'achept, & en la presence de tous les Iuifz qui estoiet assis en la court de la prison. Et commanday à Baruch en leur presence, disant: Le Seigneur des armées, qui est le Dieu d'Israël, dict telles parolles: Prends ses lettres icy, les lettres de l'achept qui sont sellées, & les lettres qui sont ouvertes: & les mettras en vn pot de terre, à fin qu'elles se puisent garder loing temps: Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israël, dict ainly: Encores seront les maisons possedées, en ceste terre, & les champs & les vignes. Et après que i'eu baillé à Baruch filz de Neri les lettres de l'achept, ie priay au Seigneur, disant: Helas, helas, helas, Seigneur Dieu. Voicy, tu as fait le ciel & la terre par ta grâde force, & par ton bras estendu: rien ne te sera difficile. Qui fais misericorde en milliers, & rendz l'iniquité des peres au sein de leurs filz après eux. O tresfort, grand, puissant, tu es appelé le Seigneur des bataillies. Grand en cōseil, & de pensèe incompreher sible: duquel les yeux sont ouverts sur toutes les voyes des filz d'Adam, pour redre à vn chacun selon ses voyes, & selon le fruit de leurs intentions. Qui as fait les signes, & les merueilles en la terre d'Egypte, iusques à ce iour, & en Israël, & es homes: & as fait vn nom comme est ceste iournée. Et as amené ton peuple Israël de la terre d'Egypte, par signes & par merueilles, par main forte, par bras estendu, & par grande terreur: Et leur as donné ceste terre, que tu auois iurè à leurs peres de leur donner, la terre abondante de lait & de miel: & y sont entrez, & l'ont possedé. Et ilz n'ont pas obey à ta voix, & n'ont pas cheminé en ta loy: & n'ont pas fait tout ce que tu leur auois commandé de faire: & tous ces maux icy leur sont aduenuz. Voicy, les bastillons qui sont faites alencontre de la cité, pour la prendre: & la cité est donnée en la main des Chaldéens, qui font la guerre contre elle, par la presence de l'espée, & de famine, & de la peste, & toutes les choses q tu as dict sont aduenues, comme tu vois toy mesme. Et encores me dis ô Seigneur Dieu achete le châp pour argent, & prends des tesmoingz: comme il soit q la cité soit donnée en la main des Chaldéens? Et la parole du Seigneur fut faite à Jeremie, disant: Voicy, ie suis le Seigneur Dieu de toute chair: Toute parole me sera elle difficile? Pour tant dict le Seigneur telles choses: Voicy, ie bailleray ceste cité es mains des Chaldéens, & es mains du roy de Babylone, & la prendront: & les Chaldéens viendront faire la bataille contre ceste cité, & y bouteront le feu, & la brusleront avec les maisons, es chambres desquelles ilz sacrifioient à Baal, & offroyent leurs libatiōs aux dieux estrangers pour me prouocquer à courroux. Car les enfans d'Israël, & les enfans de Juda, continuellement faisoient le mal de mes yeux, dez leur adolescence: & les enfans

Israël qui iusques à maintenant me courroucent par l'œuure de leurs mains, dict le Seigneur. Car ceste cité est en ma fureur & en mon indignation, depuis le iour quilz l'ont edifié, iusques à ce iour icy, auquel sera ostée de ma presence. A cause de la malice des enfans d'Israël, & des enfans de Iuda, qu'ilz ont fait en me prouocquant à courroux, eux & leurs roys, leurs princes, & leurs prestres, leurs prophetes, les homes de Iuda, & les habitans de Ierusalem. Et m'ont tourné le dos, & non pas la face: quand ie les enseignoie, & que du matin les instruisoie, & ne vouloient pas ouyr pour recevoir discipline. Et ont mis leurs ydoles en la maison, en laquelle est appelé mon nom, pour la souiller: & ont edifié les haultz lieux à Baal, qui sont en la vallée du filz d'Ennon: pour cōsacrer leurs filz & leurs filles à Moloch: ce que ne leur ay pas commadé, & n'ay pas pensé en mon cœur, qu'ilz feissent ceste abominatiō, & qu'ilz feissent offenser Iuda. Et maintenant à cause de telles choses, le Seigneur le Dieu d'Israël dict ainly à ceste cité, de laquelle vous dictes, qu'elle sera liurée es mains du roy de Babylone, par l'espée, par famine, & par peste. Voicy, ie les rassembleray de toutes les terres, ausquelles les ay ietté par ma fureur, & par mon ire, & par grande indignation: & les feray retourner à ce lieu icy, & les y feray demourer cōfidentement: Et seront mon peuple, & ie seray leur Dieu. Et leur donneray vn cœur, & vne voye, à fin qu'ilz me craignēt à tousiours: & que bien leur soit, & à leurs filz après eux. Et leur seray vne alliance eternelle: & ne cesseray iamais de leur bien faire: & donneray la crainte de moy en leur cœur, à fin qu'ilz ne se retirēt pl' de moy: & me resiouyray sur eux, quand ie leur auray fait du bien: Et les planteray en ceste terre, en verité de tout mon cœur, & de tout mon ame: Car le Seigneur dict ces choses: Ainly que i'ay fait venir tout ce grand mal sur ce peuple icy: ainly seray ie venir sur eux tout le bien que ie leur dis. Et seront possedez les champs en ceste terre: de laquelle vous dictes, qu'elle est deserte, pource qu'il n'y est demouré ne home, ne beste, & qu'elle est donée es mains des Chaldéens. Les champs seront achetez par argent, & escripts es lettres, & sera le signe imprimé, & y seront adioustez les tesmoingz en la terre de Ben-iamin, & alenuiron de Ierusalem, & aux citez de Iuda, & es citez des môtaignes, & es citez champestres, & es citez qui sont vers Midy: car ie seray retourner leur captiuité, dict le Seigneur.

S. Le Seigneur promet remettre les pechez de son peuple, & les reduyre de captiuité leur faisant plusieurs benefices. Dauid a germé la germination de iustice, faisant iustice & iugement en terre. Et la pœction du Seigneur est tresseme avec Dauid, & de multiplier la semence de Iacob.

Chapitre xxxiiij.

ET la parole du Seigneur fut faite à Jeremie, pour la seconde fois, quand encores il estoit

P
Sus. 1. f
Sus. 7. b

4. Rois
21. 8.

2. Rois
21. 11.

estoit enfermé en la court de la prison, disant: Ainsy dict le Seigneur, qui doibt faire & former, & preparer telle chose: Le Seigneur est son nom: Crie après moy, & ie t'exauceray: & t'annonceray des choses grandes & fermes, que tu ne sçais point. Car le Seigneur Dieu d'Israel dict ainsy aux maisons de ceste cité, & aux maisons du roy de Iuda qui sont destruites, & aux garnisons, & à l'espée de ceux qui viennent pour batailler avec les Chaldéens, à fin qu'ilz les réplissent des corps des homes mortz, que j'ay frappé par ma fureur, & par mon indignation, en mugant ma face de ceste cité, à cause de toute leur malice: Voicy, ie descouriray leurs cicatrice, & leur santé, & les gueriray: & leur reueleray la deprecation de paix, & de verité. Et feray retourner la captiuité de Iuda, & la captiuité de Ierusalem: & les edifieray, comme du commencement: & les nettoieray de toute leur iniquité, par laquelle ilz ont peché vers moy, & feray pardon à toutes leurs iniquitez, esquelles ilz ont pechez enuers moy, & m'ont desprisé. Et ce me sera en renom, & en ioye, & en louenge, & en exultation vers tous les gentz de la terre, qui ont ouy tous les biens que ie leur doibz faire: & s'espouenteront, & se troubleront pour tous les biens, & pour toute la paix que ie feray vers eux. Le Seigneur dict ainsy: En ce lieu icy que vous dictes estre desert pour ce qu'il n'y a home ne beste es citez de Iuda, & dehors Ierusalem, lesquelles sont desolées, sans home, & sans habitant, & sans bestial, encores y sera ouye la voix de ioye, & la voix de liesse, la voix de l'espoux, & la voix de l'epouse, la voix de ceux qui diront: donnez louenge au Seigneur des armées, car le Seigneur est bon, pour ce que sa misericorde est eternelle: & la voix de ceux qui porteront les vœufz en la maison du Seigneur. Car ie feray retourner la captiuité de la terre, comme du commencement, dict le Seigneur. Telles parolles dict le Seigneur des batailles: En ce lieu icy qui est desert sans home & sans beste, & en toutes ses citez, y sera encores l'habitation des pasteurs, & de ceux qui feront coucher les troupeaux les vnz auprès des autres, & es citez montoufles, & es villes champestres, & es citez qui sont vers Midy: & en la terre de Benjamin, & a l'entour de Ierusalem, & encores passeront es citez de Iuda les troupeaux par la main de celui qui les nombrera, ce dict le Seigneur. Voicy, les iours qui viennent, dict le Seigneur: que ie confermeray la bonne parole, que j'ay dict à la maison d'Israel, & à la maison de Iuda. En ces iours là, & en ce temps là ie feray germer David le germe de justice: & sera iugement & justice en la terre. En ces iours là sera Iuda faimé, & Ierusalem habitera confidentement. Et ce est le nom duquel ilz le nommeront, nostre Seigneur iuste. Car le Seigneur dict ainsy: Il ne sera plus, qu'il n'y ait home de David assis sur le throne de

la maison d'Israel: & ne sera plus qu'il n'y ait des prestres & des leuites, en la presence de ma face, offrant les holocaustes, & qu'il ne brusle le sacrifice, & qu'il n'occise les oblations à tousiours. Et la parole du Seigneur fut faicte à Jeremie, disant: Le Seigneur dict ainsy: Si mon alliance peult estre faicte vaine avec le iour, & ma paction que j'ay faicte avec la nuit, tellement que le iour & la nuit ne soient plus en leur temps: aussy mon alliance pourra estre vaine, avec David mon seruiteur, tellemet qu'il n'y ait aucun de ses filz qui soit regnant en son throne: & que les leuites & les prestres ne soient mes ministres. Ainsy comme les estoilles du ciel ne se peuent nombrer, n'y le sablon de la mer estre mesuré: ainsy multiplieray ie la semence de David mon seruiteur, & les leuites mes ministres: Et la parole du Seigneur fut faicte à Jeremie, disant: N'as tu pas veu quelle chose ce peuple icy a parlé, disant: Les deux cognations que le Seigneur auoit esleu, sont deboutées: & ont desprisé mon peuple, pour ce qu'il n'y a plus persone deuant eux: Le Seigneur dict ainsy: Si ie n'ay point faicte mon alliance entre le iour & la nuit, & si ie n'ay point mis les loix du ciel, & de la terre, veritablement ie reicteray la semence de Iacob, & de David mon seruiteur, à fin que ie ne prenne de sa semence, pour estre les princes de la semence d'Abraham, Isaac & Iacob. Car ie feray retourner leur captiuité, & auray pitié d'eux.

3 Le Seigneur predict qu'il donnera Sedecias es mains du roy de Babylone avec Ierusalem laquelle il brusleront pour ce qu'ilz n'ont pas gardé la paction qu'ilz auoyent promise deuant le Seigneur de laisser en liberté les Hebreux qu'ilz auoyent subiects en seruitude.

Chapitre .xxxiiiij.

LA parole qui fut faicte du Seigneur à Jeremie, quand Nabuchodonosor roy de Babylone, & toute son armée, & tous les royaumes de la terre qui estoient soub la puissance de sa main, & tous les peuples batilloient contre Ierusalem, & contre toutes ses citez, disant: Le Seigneur Dieu d'Israel dict ainsy: Va, & parle à Sedecias roy de Iuda: & luy diras: Le Seigneur dict telles parolles: Voicy, ie bailleray ceste cité en la main du roy de Babylone, & y boutera le feu: Et n'eschapperas point de sa main: mais seras prins prisonnier, & seras liuré en sa main: & tes yeux verront les yeux du roy de Babylone, & parlera à toy bouche à bouche, & entreras en Babylone. Toutesfois toy Sedecias roy de Iuda, escoute la parole du Seigneur. Le Seigneur te dict ainsy: Tu ne mourras point par l'espée, mais mourras en paix, & selon la combustion de tes pechez. Les iours qui ont esté deuant toy, ainsy te sera le iour de ta mort. Hier las S. Hieremie prophete parla à Sedecias roy de Iuda ces parolles, en Ierusalem: 8 Nabuchodonosor roy de Babylone batilloit contre Ierusalem

Sedecias.

Jeremie.

Jerusalem, & contre toutes les citez de Iuda qui estoient demourées, contre Lachis, & contre Azeca: Car celles estoient demourées entre les citez garnies, des citez de Iuda. La parole qui fut faicte du Seigneur à Jeremie, après que le roy Sedecias eut faict alliance avec tout le peuple en Jerusalem, annonçant que vn chascun delaisast son seruiteur Hebreu, & delaisast aussy sa seruante Hebreue, en liberté: & que aucunement n'eussent domination sur eux, c'est à dire, sur les Iuifs, & sur son frere. Dont tous les princes & tout le peuple, qui auoient faict l'alliance, ouyrent dire, que vn chascun delaisast son seruiteur, & delaisast aussy sa seruante, en liberté: & q plus n'eussent sur eux domination. Ilz Poyrēt donc, & les delaisserent. Mais derechef se sont retournez: & ont retiré à eux leurs seruiteurs & leurs seruantes, qu'ilz auoient delaisé en liberté: & les ont faict subiectz cōme seruiteurs & seruantes. Et la parole du Seigneur fut faicte à Jeremie par le Seigneur, disant: Le Seignr Dieu d'Israël dict ainsy. Pay faict alliance avec voz peres, au iour que ie les menay hors de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude, disant: Quand sept ans serout accomplis, que vn chascun delaisse aller son frere Hebreu, qui luy a esté vendu: il te seruira six ans, puis le laisseras aller franc arriere de toy. Et voz peres ne m'ont pas ouy, & n'ont pas encline leur oreille. Pareillement vous au iourd'uy estes conuertis, & auez faict ce qui estoit bon deuāt mes yeulx, de publier la liberté vn chascun à son amy: & auez faict l'alliance en ma presence, & en la maison, en laqle est mon nom appellé sur elle. Mais derechef vous estes destournez, & auez commaculé mon nom: & vn chascun de vous a retiré vers soy son seruiteur, & vn chascun aussy sa seruante q vous auez delaisé pour estre en liberté, & en leur puissance: & les auez rendus subiectz, tellement qu'ilz vous sont en seruiteurs & en seruantes. Pourtant dict le Seigneur telles parolles. Vous ne m'auuez pas ouy, pour annoncer la liberté, vn chascun, à son frere, & vn chascun à son amy. Voicy, ie vous annonce la liberté (dict le Seigneur) à l'espée, à la peste, & à la famine: & vous donneray en commotion à tous les royaumes de la terre. Et donneray les homes qui ont transgressé mon alliance, & qui n'ont pas obserué les parolles de l'alliance, auxquelles ont consenty en ma presence: quand il couperent le veau en deux parties, & passerent entre les diuisions d'iceluy, aussy les princes de Iuda, & les princes de Jerusalem, les Eunuques, & les prestres, & tout le peuple de la terre, qui passerent entre les diuisions du veau: & leurs corps mortz seront la viande des oiseaux du ciel, & des bestes de la terre. Je donneray aussy Sedecias le roy de Iuda, & seruiant

ains en mains de leurs ennemis, & en mains de ceux qui demandent leurs ames, & es mains des armées du roy de Babylone, qui se sont retirez arriere de vous. Voicy, ie le commande dict le Seigneur: & les feray retourner en ceste cité, & batailleront contre elle: & la prendront, & y bouterōt le feu. Et mettray les citez de Iuda en desolatiō, pource qu'il n'y aura point d'habitāt.

S. Le Seigneur demande raison de l'obstinée inobedience des Iuifs contre les commandemens, par l'exemple des Rechabites gardants les commandemens de leur pere (combien qu'ilz fussent durs) Parquoy il puenne aux Iuifs des maux & aux autres des biens.

Chapitre .xxxv.

La parole qui fut faicte du Seigneur à Jeremie, es iours de Ioachim filz de Iosias roy de Iuda, disant: Va à la maison des Rechabites, & parle à eux: & les meneras en la maison du Seigneur, en l'vne des chambrettes des thresors, & leur dōneras du vin à boire. Je prins donc Jezonias filz de Jeremie, filz de Habanias, & ses freres, avec tous les filz, & toute la maison des Rechabites: & les menay dedans la maison du Seigneur, à la thresorie des filz de Hanan filz de Jegedias home de Dieu, qui estoit auprès de la thresorie des princes, sur le thresor de Maasias filz de Sellum, qui estoit la garde de l'allée. Et mis deuāt les filz de la maison des Rechabites des hanaps pleins de vin, & des calices, & leur dis: Beuez du vin. Lesquelz respondirent: Nous ne beuerons point de vin: car Ionadab filz de Rechab, nostre pere nous a commandé, disant: Vous ne beuerez point de vin, vous, ne voz filz, à iamais. Et n'edifierez point de maison, & ne semers aucune semence, & ne planterez point de vignes, & n'en auez point: mais demourerez es tabernacles tous les iours de vostre vie, à fin que vous vivez longuement sur la face de la terre, en laquelle vous estes estrangeres. Nous auōs donc obey à la voix de Ionadab filz de Rechab nostre pere, en toutes les choses qu'il nous a commandé: tellement que n'auons point beu de vin tous les iours de nostre vie: nous, & noz femmes, noz filz & noz filles: & n'auons edifié aucunes maisons pour demourer: & n'auōs eu ne vigne, ne champ, ne semence: Mais auons demouré aux tabernacles, & auons esté obediens; selon toutes les choses que Ionadab nostre pere nous a commandé. Mais quand Nabuchodonosor roy de Babylone fut venu en nostre terre, nous auons dict: Venez, & entrons en Jerusalem arriere de la face de l'armée des Chaldéens, & arriere de la face de l'armée de Syrie, & auons demouré en Jerusalem. Et la parole du Seigneur fut faicte à Jeremie, disant: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsy: Va, & dis aux homes de Iuda, & aux habitans de Jerusalem: Ne receuez vous point discipline, pour obeir à mes parolles, dict le Seigneur? Les parolles de Ionadab filz de Rechab, qu'il commanda à ses filz, de non boire du vin

Exo. 21. a
Deut. 15. d

du vin, ont eulieu: & n'ent ont pas beu iusques à ce iour icy, car ilz ont obey au commandement de leur pere. Mais moy, j'ay parlé à vous, du matin me leuant, & parlant, & n'avez point obey à moy. Et vous ay enuoié tous mes seruiteurs prophetes, en moy leuant au plus matin, & les ay enuoié, disant: Vn chascun de vous se retourne de sa tresmauuaise voye, & faictes que voz œuures soient bones: & ne veuillez suiui les dieux estrangers, & ne les adorez point, & vous demourerez en la terre que j'ay donné à vous & à voz peres. Mais vous n'avez point encliné vostre aurreille, si ne m'avez point escouté. Et ainsi les filz de Ionadab filz de Rechab ont fermemēt tenu le commandemēt de leur pere qui leur auoit comāde: mais ce peuple icy n'a pas obey à moy. Pourtant dict telles choses le Seignr des armées, le Dieu d'Israël: Voicy, ie feray venir sur Iuda, & sur tous les habitas de Ierusalem, toute l'affliction q' j'ay parlé à l'encōtre d'eux: pource q' j'ay parlé à eux, & ne l'ont pas escouté: ie les ay appellé, & ne m'ont pas respōdu. Et Ieremie dict à la maison des Rechabitans: Le Seignr des armées le Dieu d'Israël dict ainsi: Pource q' vous avez obey au commandement de Ionadab vostre pere, & q' vous avez gardé tous ses comādemēs, & q' vous avez faict toutes les choses qu'il vous a comāde: Pourtant dict le Seigneur des batailles le Dieu d'Israël, telles choses: il ne sera iamais qu'il n'y ait home de la lignée de Ionadab filz de Rechab, qui se tiendra en ma presence à tousiours.

S. Ieremie cloz en prison enuoyé du commandement du Seigneur par Baruch le liure des comādemēs. Lequel il leut deuant le peuple, à fin qu'il se retourne. Mais le roy Ioachim le confisqua au feu: commandant que Ieremie & Baruch fussent prins, qui estoient cachez. Et Ieremie par le commandement du Seigneur commāde que Baruch en escripue vn autre. Et predict que Ioachim avec sa femme & Ierusalem seront destruyētz.

Chapitre .xxxvj.

ADuint qu'en la quatriesme année de Ioachim filz de Iosias roy de Iuda, ceste parole fut faicte du Seigneur à Ieremie, disant: Prends le volume d'un liure, & escripras en iceluy toutes les paroles, que ie t'ay dict alencōtre d'Israël, & de Iuda, & contre toutes gentz: depuis le iour que j'ay parlé à toy, es iours de Iosias, iusques à ce iour: sçauoir si par auenture, quand la maison de Iuda oyra tous les maulx que j'ay pensé de leur faire, si vn chascun ne se retournera point de sa voye tresmauuaise, & que ie soy propice à leur iniquité, & à leur peché. Ieremie donc appella Baruch filz de Neria. Et Baruch escripuit de la bouche de Ieremie toutes les paroles du Seigneur, qu'il luy auoit dict, au volume du liure. Puis Ieremie commanda à Baruch, disant: Le suis enfermé, & ne puis entrer en la maison du Seigneur. Tu y entreras donc, & liras au volume auquel tu as escript de ma bouche les paroles du Seigneur en l'audience du peuple, en la maison du Seigneur, au iour de la ieufne: d'apantage aussy en la presence de tous ceux de Iuda,

qui viennent de leurs citez. Tu leur liras, pour veoir si leur oraison cherra en la presence du Seignr, & si vn chascun se retournera de sa voye tresmauuaise: car la fureur & l'indignation que le Seigneur a parlé contre ce peuple icy est grande. Et Baruch filz de Neria fait selon toutes les choses que Ieremie le prophete luy commanda, lisant au volume les paroles du Seigneur, en la maison du Seigneur. Et en la cinquiesme année de Ioachim filz de Iosias roy de Iuda, au neuuesime mois, fut annōcée par eux le ieufne, en la presence du Seigneur, à tout le peuple de Ierusalem, & à toute la multitude qui estoit venue des citez de Iuda en Ierusalem. Et Baruch leut au volume, les paroles de Ieremie, en la maison du Seigneur, en la thresorie de Gamarias filz de Saphan scribe, en l'allée superieure, en l'entrée de la nouvelle porte de la maison du Seigneur: li ou tout le peuple escoutoit. Et quand Micheas filz de Gamarias, filz de Saphan eut ouy toutes les paroles du Seigneur qui estoient au liure: il descendit en la maison du roy à la thresorie du scribe. Et voicy, tous les princes qui estoient illec assis, à sçauoir Elisama le scribe, & Dalaias filz de Semeias, & Elnathan filz d'Achobor, & Gamarias filz de Saphan, & Sedecias filz de Hananias, & tous les princes. Lors Micheas leur racompta toutes les paroles qu'il auoit ouy lire à Baruch au volume, es aurreilles du peuple. Parquoy tous les princes enuoièrent à Baruch, Iudi le filz de Nathanias, filz de Selemias, filz de Chusy, en disant: Prends en ta main le volume au quel tu as leu oyant le peuple, & t'en viens. Baruch donc filz de Neria print le volume en sa main, & vint à eux. Lesquelz luy dirent: Siedz toy, & lis ces choses en nostre presence. Et Baruch leut en leur presence. Quand donc ilz eurent ouy toutes les paroles, ilz furent tous estonnez, vn chascun vers son prochain, & dirent à Baruch: Debons nous faire sçauoir au roy toutes ces paroles? Et luy demanderēt, disant: Declaire nous comment tu as escript toutes ces paroles, de sa bouche? Et Baruch leur dict: Il parloit de sa bouche, cōme s'il m'eut leut ces paroles icy: & les escripuoy au volume, d'encre. Lors les princes dirent à Baruch: Va & te muce, toy, & Ieremie, & que aucun ne cognoisse la ou vous serez. Et s'en allerent vers le roy au paruis. Mais ilz donnerent le volume en garde, en la thresorie d'Elisama scribe, & racomptèrent en la presence du roy toutes les paroles. Et le roy enuoiâ Iudi pour apporter le liure. Et quand iceluy l'eut prins hors de la thresorie d'Elisama scribe, il le leut en la presence du roy, & de tous les princes qui estoient autour du roy. Or le roy estoit assis en la maison de l'hyuer au neuuesime mois: & estoit au deuant de luy mise vne chausette pleine de charbons ardans. Et quand Iudi en eut leu trois paigēs ou quatre, il le couppâ du canuet du

Sedecias.

du scribe, & le ietta au feu qui estoit sur la chaussette, iusques à ce q̄ tout le volume fut consumé par le feu, q̄ estoit en la chaussette. Ilz ne craignirent pas, & ne rompirent point leurs vesteméz, ne le roy ne tous ses seruiteurs qui ouyrét toutes ces parolles. Toutesfois Elnathan, & Dalaias, & Gamarias contredirét au roy, qu'il ne bruslast le liure: & ne les escouta poit. Mesme le roy comanda à Jeremiel filz d'Amelech, & à Saraias filz d'Ezriel, & à Selemias filz d'Abdeél, qu'ilz prinssent Baruch le scribe, & le pphete Jeremie. Mais le Seigneur les absconsa. Et la parolle du Seigneur fut faicte à Jeremie le prophete, après que le roy auoyt bruslé le volume, & les parolles que Baruch auoit escript de la bouche de Jeremie, disant: Prends derechef vn autre volume: & escripz en iceluy toutes les parolles, qui estoient par auant au premier liure que Ioachim roy de Iuda a bruslé. Et diras à Ioachim roy de Iuda: Le Seigneur diét ainsy: Tu as bruslé ce volume icy, disant: Pourquoi as tu escript en ce liure, annonçant que le roy de Babylone viendra legierement, & qu'il gastera ceste terre. & fera qu'il n'y aura en icelle ne home ne beste? Pourtāt le Seigneur Dieu diét telles parolles, contre Ioachim le roy de Iuda: Il n'y aura aucun de sa lignée qui soit assis sur le throne de Dauid: & son corps mort sera ietté par iour à la chaleur, & par nuit à la froidure. Et ie visiteray ses iniquitez contre luy, & contre sa semée, & contre ses seruiteurs: & feray venir sur eux, & sur les habitans de Ierusalem, & sur tous les homes de Iuda, tout le mal que ie leur ay diét: & qu'ilz n'ont pas escouté. Lors Jeremie print vn autre volume, & le donna à Baruch filz de Neria, scribe, lequel escripuit en iceluy, de la bouche de Jeremie, toutes les parolles du liure, q̄ Ioachim roy de Iuda auoit bruslé au feu: & d'auantage, plusieurs parolles furent adioustées, en beaucoup plus grand nombre que n'auoient esté par auant.

S. Sedecias succedant à Iechonias demande que Jeremie prie pour luy. Qui prophetize q̄ les Chaldéens, qui auoyt l'aitié Ierusalem pour l'aduencement de l'exercite de Pharaon, retourneroyent & brusleroyent Ierusalem. Aussi luy mesmes Jeremie sortant hors de la ville, si gelle fut mis en prison, dont il fut yré par Sedecias & gardé à l'entree de la prison luy assignant tous les iours vn tourteau de pain.

Chapitre .xxxvij.

ET Sedecias filz de Iosias, regna pour Iechonias filz de Ioachim: que Nabuchodonosor roy de Babylone constitua roy en la terre de Iuda, & n'obeit point, luy, ne ses seruiteurs, ne le peuple de la terre, aux parolles du Seigneur, qu'il auoit parlé par la main de Jeremie le prophete. Et le roy Sedecias enuoia Iuchal le filz de Selemias, & Sophonias le filz de Maasias prestre, vers Jeremie le prophete, disant: Prie le Seigneur nostre Dieu pour nous. Et Jeremie chemoit franchement au milieu du peuple. Car ilz ne l'auoient point mis en la garde de la prison. Lors ysit hors d'Egypte l'armée de

Jeremie.

Pharaon. Et quand les Chaldéens qui auoient assiéié Ierusalem ouyrent telles nouvelles, ilz se retirent de Ierusalem. Mais la parolle du Seigneur fut faicte à Jeremie prophete disant: Le Seigneur Dieu d'Israël diét ainsy: Vous direz ainsy au roy de Iuda, qui vous a enuoie pour m'interroguer. Voicy, l'armée de Pharaon qui est yssue pour vous aider, retournera en la terre d'Egypte: & les Chaldéens retourneront, & feront la guerre contre ceste cité, & la prendront, & bouteront le feu en ceste cité. Le Seigneur diét ainsy: Ne veuillez deceuoir voz amez, disant: Les Chaldéens s'en iront & se retireront de nous car ilz ne s'en iront pas. Mais aussy quand vous auriez frappé toute l'armée des Chaldéens, qui hataillent contre vous, & que aucuns d'iceux seroient laissez naurez: vn chascun se leuera de sa tente, & bouteront le feu en ceste cité. Quand donc l'armée des Chaldéens fut retirée arriere de Ierusalem, à cause de l'armée de Pharaon, Jeremie sortit hors de Ierusalem, pour s'en aller en la terre de Beniamin, & pour illec diuiser la possession en la presence des citoyens. Et quand il fut venu iusques à la porte de Beniamin: il y auoit là vne des gardes de la porte selon son tour, nommé Ierias, filz de Selemias, filz de Hananias: lequel print le prophete Jeremie, disant: Tu t'ensuy aux Chaldéens. Et Jeremie respondit: Il n'est point verité, ie ne m'ensuy pas aux Chaldéens. Mais il ne l'escouta point: ains Ierias print Jeremie, & l'amena vers les princes. Pour laquelle chose se courroucerent les princes contre Jeremie, & après qu'ilz l'eurent bastu, ilz l'enuoierent en la prison, qui estoit en la maison de Ionathan scribe. Car iceluy estoit le preuost sur la prison. Et ainsy Jeremie entra dedans la maison de la fosse, & en la prison: & demoura Jeremie illec plusieurs iours. Mais le roy Sedecias enuoia, & le tira dehors: & l'interroga secretement en sa maison, & luy diét: Ne sçais tu pas s'il y a quelque parolle du Seigneur? Et Jeremie diét: Il en y a. Et diét: Tu seras liuré es mains du roy de Babylone. Aussi Jeremie diét au roy Sedecias: Quelle chose ay ie offensé vers toy, & tes seruiteurs, & vers ton peuple, que tu m'as mis en la maison de la prison? Ou sont voz prophetes, qui vous prophetizoient, & disoient: le roy de Babylone ne viendra point sur vous, ne sur ceste terre? Pourtant escoute maintenant ie te prie mon Seigneur le roy. Que ma priere ait son lieu en ta presence, & que tu ne me remoie pas en la maison de Ionathan le scribe, que ie ne meure illec. Parquoy le roy Sedecias comanda, que Jeremie fut baillé en l'allée de la prison: & qu'on luy donnast tous les iours vne piece de pain sans le compainage, iusques à ce que tous les pains de la cité seroient consumez. Et demoura Jeremie en l'allée de la prison.

Jeremie

S. Jeremie par le roy liuré aux princes fut mys en vn lac plein de fange dont fut tiré au commandement du Roy par Abde-melech & mis à l'entrée de la prison. Il suggere au Roy de sortir aux Chaldéens autrement luy ne les pourra euitier & la cité sera bruslée. Aussi le Roy commande à Jeremie tanyr se colloque secret.

Chapitre xxxviii.

A Mais Saphatias filz de Mathan & Gedelias filz de Phassur, & Iuchal filz de Selmias, & Phassur filz de Melchias, ouyrēt les parolles que Jeremie parloit à toute le peuple, disant: Le Seigneur dict ainsi: Quiconque demourera en ceste cité, mourra de glaiue, de famine, & de peste. mais celuy qui s'enfuyra aux Chaldéens, ilz viura: & fera son ame saine, & viuante. Telles choses dict le Seigneur: Ceste cité sera baillée & liurée en la main de l'armée du roy de Babylone, & la prendra. Et les princes dirent au roy: Nous requerons que cest home icy soit occis. Car par son industrie il debilité les mains des homes combatans, qui sont demourez en ceste cité, & les mains de tout le peuple, en leur disant toutes ces parolles. Car vraiment cest home icy ne demande point la paix de ce peuple, mais le mal. Et le roy Sedecias dict: Voicy, il est en voz mains: car aussi n'est pas licite au Roy de vous refuser quelque chose. Parquoy ilz prindrent Jeremie, & le jetterent en la fosse de Melchias filz d'Amielech, qui estoit en l'allée de la prison: & auallerent Jeremie avec des cordes en la fosse ou n'y auoit point d'eau, mais de la bouë. Et ainsi Jeremie descendit en la fange. Mais Abde-melech Ethiopien, home eunuque qui estoit en la maison du Roy, ouyt qu'ilz auoient mis Jeremie en la fosse. Or le Roy seoit en la porte de Benjamin. Et Abde-melech sortit hors de la maison du Roy, & parla au Roy, disant: Mon Seigneur le roy, ces homes icy ont mal fait en tout ce qu'ilz ont perpetré contre le prophete Jeremie, en l'auallant en la fosse, pour illec le faire mourir de faim. Car il n'y a plus de pains en la cité. Parquoy le Roy commanda à Abde-melech Ethiopien, disant: Prends d'icy trente homes avec toy, & esleue hors de la fosse Jeremie le prophete, deuant quil meure. Quand donc Abde-melech fut prins avec luy les homes, il entra en la maison du Roy, qui estoit soub la tresorie, d'illec print de vieux drappeaux, & des vieux vestemens qui estoient tous pourris, & les aualla par cordeaux à Jeremie, en la fosse. Et dict Abde-melech Ethiopien à Jeremie le prophete: Metz les vieux drappeaux, & ceux qui sont rompus & pourris, soub les coudes de tes mains, & sur les cordes. Jeremie donc fit ainsi. Et tirerent hors Jeremie par cordes, & le menerent hors de la fosse. Or Jeremie demoura en l'allée de la prison. Et le roy Sedecias enuoia, & fit amener à soy le prophete Jeremie, au troisieme huys qui estoit en la maison du Seigneur. Lors dict le Roy à Jeremie: Le te deman-

de donc la parolle, ne me cele riens. Et Jeremie dict à Sedecias: Si ie te l'annonce, ne me tuera tu pas? Et si ie te donne conseil, tu ne m'escouteras point. Mais le roy Sedecias iura à Jeremie secretement, disant: Le Seigneur vit, qui nous a fait ceste ame, ie ne t'occiray pas, si ne te liureray point es mains de ces homes, qui demandent ton ame. Lors Jeremie dict à Sedecias: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsi: Si tu sorte hors pour aller aux princes du roy de Babylone, ton ame viuera, & ceste cité ne sera pas bruslée par feu: & seras sauué toy, & ta maison. Mais si tu ne vas aux princes du roy de Babylone, ceste cité sera baillée es mains des Chaldéens, & y bouteront le feu: & n'eschapperas point de leurs mains. Et le roy Sedecias dict à Jeremie: Je crains, à cause des Iuifz qui sont enfuyz aux Chaldéens: que parauenture ie ne suis liuré en leurs mains, & qu'ilz ne se moquent de moy. Mais Jeremie respondit: Ilz ne te liureront pas: le te prie escoute la voix du Seigneur que ie te dis, & il te sera bien, & ton ame viura. Que si tu refuses de sortir, ceste est la parolle que le Seigneur m'a monstré: Voicy, toutes les femmes qui sont demourées en la maison du roy de Iuda, seront menées hors aux princes du roy de Babylone: & icelles diront: Tes homes pacifiques t'ont seduit, & ont eu puissance cōtre toy, & tont plongé en la bouë, & tes piedz en lieu glissant, & se sont retirez de toy. Et toutes tes femmes, & tes enfans seront menez aux Chaldéens: & n'eschapperas point de leurs mains, mais seras prins par les mains du roy de Babylone: & bruslera par feu ceste cité. Parquoy Sedecias dict à Jeremie: Que persone ne sçache ces parolles icy, & tu ne mourras point. Mais si les princes sçaiuent que j'ay parlé à toy: & qu'il viennent verstay, & qu'ilz te disent: Declare nous ce q tu as parlé avec le Roy, ne nous cele rien, & nous ne t'occirōs point: & aussi quelle chose le roy t'a dict: tu leur diras: J'ay présenté mes prieres deuant le Roy, qu'il ne commandast q ie fusse remené en la maison de Ionathan, & q ne mourusse illec. Tous les princes donc sont venuz à Jeremie, & l'ont interrogué: Il parla à eux selō toutes les parolles que le Roy luy auoit commandé. Et cesserent de parler à luy. Car rien n'auoit esté ouy. Mais Jeremie demoura en l'allée de la prison, iusques au iour que Ierusalem fut prinse. Et aduint que Ierusalem fut prinse.

S. Ierusalem prinse par le roy de Babylone, le roy Sedecias fuyant fut prins avec les princes, du quel les filz furent toez deuant luy avec les nobles. Et luy eut les yeux creuez & mené luy en Babylone. Mais auoir ebbu le mal de Ierusalem & le palais & autres maisons bruslées de feu, vne partie du peuple fut transportée en Babylone & vne partie laissée en Ierusalem. Et Jeremie fut tiré de l'entrée de la prison & mys en libéré.

Chapitre xxxix.

EN la neuuiesme année de Sedecias roy de Iuda, au dixiesme mois, Nabuchodonosor roy de Babylone, & toute son armée vint vers Ierusalem

Sus. 52. 6
4. Roy. 25. 6

Ggg

Sedecias.

Ierusalem: & l'assiégoient. Mais en l'vniésme année de Sedecias, au quatriésme mois, au cinquésme iour du mois, la cité fut ouuerte, & y entrèrent tous les princes du roy de Babylone, & s'asseirét en la porte de milieu: à sçauoir, Neregel, Serefer, Semegar-nabu, Sar-fachim, Rab-fares, Neregel, Serefer, Reb-mag, & tous les autres princes du roy de Babylone. Et quád Sedecias le roy de Iuda les veit, & aussy tous les homes combatans, ilz s'ensuyrent: & de nuit sortirent hors de la cité, par la voie du iardin du roy, & par la porte qui estoit entre deux murailles: & sont issus vers la voye du desert. Mais l'armée des Chaldéens les poursuyuirét: & prindrent Sedecias au champ de desert de Iericho: & quand il fut prins, ilz l'amenerét à Nabuchodonosor roy de Babylone en Reblatha, qui est en la terre d'Emath: & parla avec luy en iugement. Lors le roy de Babylone mit à mort les filz de Sedecias, en Reblatha, deuát ses yeux: & le roy de Babylone occit tous les nobles de Iuda. Il creua aussy les yeux de Sedecias: & le lya de chaines par les piedz, pour le mener en Babylone. Les Chaldéens bruslerent aussy la maison du roy, & les maisons du peuple: & ruèrent par terre la muraille de Ierusalem. Et Nabufardan le maistre de la gendarmerie enuoia en Babylone le residu du peuple qui estoit demouré en la cité, & les fugitifz qui estoiet affuys vers luy, & les superflus du peuple qui estoient demourez: mais Nabufardan le maistre de l'armée delaisa aucuns des paoures gens, qui n'auoient rien, en la terre de Iuda: & en ce iour là leur donna des vignes, & des cisternes. Aussy Nabuchodonosor roy de Babylone auoit fait commandement à Nabufardan le maistre de la cheualerie, pour Ieremie, disant: Prends cestuy là, & metz tes yeux sur luy, & ne luy fais aucun mal: mais fais enuers luy comme il voudra. Parquoy Nabufardan prince de l'armée enuoia, & aussy Nabusesbaz, & Rab-fares, & Neregel, & Serefer, & Reb mag, & tous les princes du roy de Babylone enuoierent, & menerét Ieremie hors de l'allée de la prison, & le baillerent à Godolias filz d'Ahicam filz de Saphan, pour entrer en la maison, & pour demourer avec le peuple. Mais la parole du Seigneur auoit esté faite à Ieremie, quand il estoit en clos en l'allée de la prison, disant: Va, & parle à Abde-melech Ethiopien, disant: Le Seigneur des armées diét ainsi, qui est le Dieu d'Israel? Voicy, ie feray venir mes parolles sur ceste cité en mal, & non pas en bien: & en ce iour là seront deuant toy: & te deliureray en ce iour là, diét le Seigneur. Et ne seras point liuré es mains des homes q tu crains: mais en te garantissant, ie te deliureray, & ne cherras point par l'espée: mais tu auras ton ame sauée, pour ce que tu as eu fiance en moy, diét le Seigneur.

Ieremie.

3. Ieremie fut permis habiter en liberté ou il voudroyt, lequel avec les Iuifz dispersez vint à Godolia, qui estoit preposé sur le residu des Iuifz. Lequel Godolias ne voulut ouyr Iohanana qui l'admonestoyt que Ismaël le vouloit tuer.

Chapitre .xl.

La parole qui fut faite du Seigneur à Ieremie, après qu'il fut laissé aller de Rama, par Nabufardan le maistre de la gendarmerie quád il le prit qu'il estoit lié de chaines au milieu de tous ceux q estoiet enuoiez hors de Ierusalem, & de Iuda, & estoiet menez en Babylone. Quád donc le prince de la gendarmerie prennoit Ieremie, il luy diét: Ton Seignr Dieu a parlé en mal sur ce lieu icy, & le Seignr a fait venir, & a fait ainsi qu'il auoit diét: pourtát q vous auez peché au Seignr, & n'avez point ouy sa voix, & ceste parole est faite en vous. Maintenant donc voicy, ie t'ay deslié hors des chaines qui sont en tes mains. S'il te plaiét de venir avec moy en Babylone, tu y viendras: & mettray mes yeux sur toy. Mais s'il ne te plaiét point de venir avec moy en Babylone, demeure icy. Voicy, toute la terre est à ton commandement. Va par tout là ou tu voudras, & ou qu'il te semblera bon. Et ne viés point avec moy, mais demourer avec Godolias filz d'Ahicam, filz de Saphan, que le roy de Babylone a commis sur les citez de Iuda. Demourez donc avec luy au milieu du peuple: ou va par tout là ou il te plaira aller. Aussy le maistre de la gendarmerie luy donna viures, & aucuns petis dons, puis le laissa aller. Et Ieremie s'en vint à Godolias filz d'Ahicam, en Masphath: & demoura avec luy au milieu du peuple q auoit esté delaisé en la terre. Et quád tous les princes de l'armée qui auoiet esté dispersez par les côtrées, eux & leurs compaignons oyrent q le roy de Babylone auoit fait Godolias filz d'Ahicam, le preuost de la terre, & qu'il luy auoit baillé en garde les homes & les femmes, & les petis enfans, & aucuns des paoures de la terre, qui n'auoient pas esté enuoiez en Babylone: ilz vindrent vers Godolias en Masphath: aussy Ismahel le filz de Nathanas, & Iohanana & Ionathan filz de Carée, & Sareas filz de Thanehumeth, & les filz d'Ophi, q estoient Netophatites, & Iesonias filz de Machati, eux & leurs homes, & Godolias filz d'Ahicam, filz de Saphan leur iura, à eux & à leurs compaignons, disant: Ne craignez point de servir aux Chaldéens: Demourez en la terre, & seruez au roy de Babylone, & il vous fera bien. Voicy, ie demeure en Masphath pour respondre au commandement des Chaldéens qui sont enuoiez vers nous: Mais vous recueillez la vengeance, & la moisson, & l'huyle, & le gardez en voz vaisseaux: & demeurez en voz citez que vous tenez. Et aussy tous les Iuifz qui estoient en Moab, & entre les enfans d'Ammon, & en Idumée, & en toutes les regions: quand ilz eurent ouy que le roy de Babylone auoit donné aucuns demourans en Iudée, & qu'il auoit commis sur eux

eux Godolias le filz d'Ahicam filz de Saphan : Tous les Iuifz (dis ie) retournerent de tous les lieux, ausquelz ilz estoient fuyz : & vindrēt en la terre de Iuda, vers Godolias en Masphath : & recueillerent du vin, & fort grande moisson. Auffy Iohanan filz de Carée, & tous les princes de l'armée, qui auoient esté dispersēz par les regiōs, vindrent à Godolias en Masphath. Et luy dirēt : Scache que Baalis le roy des enfans d'Ammon a enuoié Ismahel le filz de Nathanas, pour t'occire. Et Godolias filz d'Ahicam ne les creut pas. Mais Iohanan filz de Carée diēt à Godolias à part, en Masphath parlant : Le m'en iray, & frapperay Ismahel le filz de Nathanas, que persone ne le sçaura : à fin qu'il ne t'occise, & que tous les Iuifz ne soient disipez, l'esquelz sont rassemblez à toy, & que les demourās de Iuda ne perissent. Et Godolias filz Ahicam diēt à Iohanan filz de Carée : Ne fais point ceste parolle : car tu parle faullement de Ismahel.

S. Ismahel tua en trahison Godolie le prouost en Masphat avec les Iuifz & Chaldéens qui estoient avec luy. Et tuant autres octante il pardonna à dix qui se disoyent auoyr tresors. Après redoubtant Iohanan & les princes des bellateurs il s'en fuyt avec luy & homes deliurant le peuple qu'il auoyt prins prisonnier. Mais toutela reste delibere fuyt en Egypte de la face des Chaldéens.

Chapitre .xlj.

A R aduint que au septiesme mois Ismahel filz de Nathanas, filz d'Elisama, de la semence royalle, vint avec les princes du roy, & dix homes avec luy, vers Godolias filz d'Ahicam, en Masphath : & mangerent illec ensemble pain en Masphath. Mais Ismahel filz de Nathanas se leua, & les dix homes qui estoient avec luy, & frapperent par l'espée Godolias le filz d'Ahicam filz de Saphan, & occirent cestuy que le roy de Babylone auoit commis sur la terre. Auffy Ismahel frappa tous les Iuifz, qui estoient avec Godolias, en Masphath, & les Chaldéens qui furent là trouuez, & les homes de guerre. Et en la seconde journée après qu'il eut occis Godolias, q̄ persone ne le sçauoit encores, aucuns homes de Sichem, & de Silo, & de Samarie, vindrēt du nombre de quatre vingtz homes, les barbes rafes, & les vestemens rompus, & tous souillez : & auoiēt dons & encēs en la main, pour offrir en la maison du Seignr. Ismahel donc filz de Nathanas ysit hors au deuant d'eux, chemināt de Masphath, & s'en alloit tout plorant. Et quand il les vint à recontrer, il leur diēt : Venez à Godolias le filz d'Ahicam. Et quād ilz furent venus au milieu de la cité, Ismahel filz de Nathanas les occist, enuers le milieu du lac, luy & les homes qui estoient avec luy. Mais dix homes furent trouuez entre eux, qui dirent à Ismahel : Ne nous occis point : car nous auons des tresors au champs, de froment & d'orge, & d'huyle, & de miel. Lors occis : & ne les occit pas avec leurs freres. Et le lac auquel Ismahel auoit ietté les corpz des homes mortz, qu'il oc-

cit à cause de Godolias, c'est celuy que le roy Afa auoit fait, à cause de Baasa le roy d'Israël. Et Ismahel filz de Nathanas le remplit de corps occis. Puis Ismahel emmena tous les demourans du peuple, qui estoient en Masphath, prisonniers a sçauoir les filles du roy, & tout le peuple qui estoit demouré en Masphath : que Nabufardan le prince de l'armée auoit baillé en garde à Godolias filz d'Ahicam. Et Ismahel filz de Nathanas les print : & s'en alla, pour passer oultre aux enfans d'Ammon. Mais Iohanan filz de Carée, & tous les princes des homes de guerre qui estoient avec luy, ouyrent tout le mal que Ismahel filz de Nathanas auoit fait. Dequoy après auoir recueilly tous leurs gens s'en allerēt pour batailler contre Ismahel le filz de Nathanas : & le trouuerent aux grandes eaues, qui sont en Gabaon. Et quand tout le peuple qui estoit avec Ismahel, veit Iohanan le filz de Carée, & tous les princes des homes de guerre, qui estoient avec luy, ilz furent ioyeux. Et tout le peuple que Ismahel auoit prins en Masphath se retournera : & quād il fut retourné s'en alla vers Iohanan le filz de Carée. Lors Ismahel filz de Nathanas s'enfuyt avec huyt homes arriere de la face de Iohanan, & s'en alla aux enfans d'Ammon. Parquoy Iohanan filz de Carée, & tous les princes des homes de guerre, qui estoient avec luy prindrēt toute la reste du peuple, qu'ilz auoient fait retourner d'Ismahel filz de Nathanas, de Masphath, après qu'il eut occis Godolias le filz d'Ahicam : a sçauoir les forts homes de guerre, & les femmes, & les enfans, & les emuques qu'il auoit ramenē de Gabaon : Et s'en allerent & demourerent comme estrangers en Chanaan, qui est auprès de Beth lehem : pour eux en aller & entrer en Egypte, arriere de la face des Chaldéens. Car ilz les craignoient, pour ce que Ismahel filz de Nathanas auoit occis Godolias le filz d'Ahicam, que le roy de Babylone auoit commis en la terre de Iuda.

S. Ieremie enuoyt pour prier & demander conseil au Seignr pour le reste des Iuifz. Il respond qu'ilz seront frulez s'ils demourent en Iudée. Mais s'ils fuyent en Egypte : ilz mourront tous de glaiue famine & peste.

Chapitre .xlj.

E T tous les princes des homes de guerre, & Iohanan filz de Carée, & Iesonias filz d'Osaias, & tout le demourāt du peuple, depuis le petit iusques au grand : s'approcherēt, & dirēt au prophete Ieremie : Que nostre oraison ayt lieu en ta presence : & prie le Seignr ton Dieu pour nous, pour tous ces demourās icy : car nous sommes delaissez petit nombre, de plusieurs, comme tu vois de tes yeux : & que le Seignr ton Dieu nous annonces la voye, par laquelle nous cheminerons, & la parolle que nous serōt. Et Ieremie le prophete leur diēt : J'ay ouy. Voicy, je prie au Seignr vostre Dieu, selon vōs parolles : le vous manifesteray toute parolle quelconque.

Ggg ij.

conque

A
Sus. 21. a
& 37. a
& 37. d

Israel.

Ieremie.

conque soit qu'il me respondra: & ne vous en celeray rien. Et ceux dirēt à Ieremie: Le Seigneur soit le tesmoig de verité & de foy entre nous, si nous ne faisons selon toute la parole en laquelle le Seigneur ton Dieu t'enuoiera vers nous, soit bon ou mauvais. Nous obeirons à la voix de nostre Seigneur Dieu, auquel nous t'enuoiōs: à fin quil nous soit bien, quand nous aurons ouy la voix du Seigneur nostre Dieu. Et quand dix iours furent accomplis, la parole du Seigneur fut faite à Ieremie. Et appella Iohanā le filz de Carée, & tous les princes des combatans, qui estoient avec luy, & tout le peuple depuis le plus petit iusques au plus grand, & leur dict: Le Seigneur Dieu d'Israël, auquel vous m'avez enuoyé pour prosterner voz prieres en sa presence, dict telles parolles: Si vous demeurez en vous reposant en ceste terre, ie vous edifieray, & ne vous destruyray pas: ie vous planteray, & ne vous arracheray pas: Car ie suis maintenāt appaisé sur le mal q'ie vous ay fait. Ne craignez point pour la face du roy de Babylone, du quel vous auez paour cōme craintif. Ne le craignez point, dict le Seigneur: car ie suis avec vous, & vous sauueray, & vous deliureray de sa main. Ie vous seray misericorde, & auray pitié de vous, & vous seray demeurer en vostre terre. Mais si vous dites, nous ne demeurerons point en ceste terre, & n'escouterons point la voix de nostre Seigneur Dieu, en disants: Non: mais nous en yrons à la terre d'Egypte: là ou nous ne verrons point de guerre, si n'oyrons point le son de la trompette, & ne souffrirons point la famine: & illec demorerons: Pour telle parole, escoutez maintenāt la parole du Seigneur, vous qui estes les demourans de Iuda: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict telles parolles: Si vous tournez vostre face pour entrer en Egypte, & q'vous y entrez pour y demeurer: le glaiue que vous craignez, vous apprehēdera illec en la terre d'Egypte: & la famine pour laquelle vous estes sollicitieux vous occupera en Egypte, & mourrez illec. Et tous les homes qui aurōt tourné leur face, pour entrer en Egypte, & pour demeurer illec, ilz mourrōt par l'espée, & par famine, & par peste: persone ne demourera d'eux, si n'eschappera la presence du mal, q'ie seray venir sur eux. Car le Seigneur des batailles le Dieu d'Israël, dict telles choses: Ainsy q'ma fureur, & mon indignatiō a esté respandue sur les habitans de Ierusalem: ainsy sera respandue mon indignation sur vous, quand vous serez entrez en Egypte: & serez en detestation, & en estonnement, & en malediction, & en opprobre: & ne verrez plus ce lieu icy. O vous demourans de Iuda la parole du Seigneur est sur vous. Ne vueillez point entrer en Egypte. Vous cognoistrez euidentement, que ie vous ay au iourd'uy certifié par tesmoingnage, q'vous auez deceu voz ames: Car vous m'avez enuoié

au Seigneur nostre Dieu, disant: Prie le Seigneur nostre Dieu pour nous, & nous annonçe selon tout ce que le Seigneur nostre Dieu te dira, & nous le ferons. Et au iourd'uy le vous ay annoncé, & n'avez point escouté la voix du Seigneur vostre Dieu, sur toutes les choses pour lesquelles il m'a enuoié vers vous. Maintēāt donc vous scaurez euidentement que vous mourrez par l'espée, & par famine, & par peste au lieu auquel vous auez voulu entrer pour y demeurer.

S. Le residu des Iuifz (ne voulant ouyr le commandement du Seigneur que Ieremie raportoyt) s'en vā en Egypte avec Ieremie & Baruch. Ou Ieremie constitué, prophetize que le roy de Babylone destruyra la terre d'Egypte avec ses idoles, & dominera sur eux. Chapitre .xljij.

ET aduint quand Ieremie eut achetē toutes ces parolles, en parlāt au peuple toutes les parolles du Seigneur leur Dieu, pour lesquelles le Seigneur leur Dieu l'auoit enuoié vers eux, à sçauoir toutes ces parolles: Azarias filz de Iosias, & Iohanā filz de Carée, & tous les homes orgueilleux parlerent à Ieremie, disant: Tu parle mensonge. Le Seigneur nostre Dieu, ne t'a pas enuoyé, pour dire: N'entrez point en Egypte, pour demeurer illec: Mais Baruch filz de Nerias t'incite contre nous, à fin qu'il nous liure es mains des Chaldéens, à fin qu'il nous mette à mort, & qu'il nous faice enuoyer en Babylone. Et Iohanā filz de Carée, & tous les princes des homes de guerre, & tout le peuple, n'escouterent pas la voix du Seigneur, pour demeurer en la terre de Iuda: Mais Iohanā filz de Carée, & tous les princes des combatans prendrent tous les demourās de Iuda, qui estoient retournés de toutes nations, ausquelles par auant auoient esté espars, pour habiter en la terre de Iuda: a sçauoir les homes & les femmes, & les petits enfans, & les filles du roy: & toute ame que Nabusardan prince de la gendarmerie auoit delaisé avec Godolias filz d'Ahicā, filz de Saphan: & prindrēt aussy le prophete Ieremie, & Baruch le filz de Nerias: & entrerēt en la terre d'Egypte, pour ce qu'ilz n'ont pas obei à la voix du Seigneur. Et vindrēt iusques en Taphnis. Lors la parole du Seigneur fut faite à Ieremie en Taphnis, disant: Prends des grādes pierres en ta main, & les mucē en la cōcauité q'est soub la muraille de brique, en la porte de la maison de Pharaō, en Taphnis: voyāt les homes de Iuda, & leur diras: Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël, dict ainsy: Voicy, i'enuoyray, & seray venir Nabuchodonosor le roy de Babylone mō seruiteur: & mettray son throne sur ces pierres icy q'ay mucē, & establiera son siege sur icelles. Et quand il viēdra, il frappera la terre d'Egypte, ceux q' seront destinez à la mort, à la mort: & ceux q' seront à la captiuité, par captiuité: & par l'espée ceux q' seront destinez à l'espée. Et bouterā le feu aux temples des dieux d'Egypte, & les brullera, & les menera prisonniers: & sera la terre d'Egypte couruete ainsy comme

sy cōme le pasteur est couuert de son mātēau: & d'illec sortyra en paix. Et il brisera les statues de la maison du soleil, q̄ sont en la terre d'Egypte: & bruslera au feu les tēples des dieux d'Egypte.

S. Le Iuifz reprius en Egypte par Ieremie de leur idolatrie respōdent obstinēment avec la multitude des femmes, qu'ilz demourrent en l'idolatrie inuēte. Lesquelz Ieremie predict de buoyr estre tous consumez de glaiue & famine, & que le roy d'Egypte fera donnez les mains deses ennemys & la terre d'Egypte destruite.

Chapitre .xlviij.

A La parole qui fut faicte à Ieremie pour tous les Iuifz qui demouroiēt en la terre d'Egypte, demourans en Magdalo & en Taphnis, en Memphys, & en la terre de Phatures, disant: Le Seignr des armées le Dieu d'Israël dict ainsy: Vous auez veu tout le mal, que j'ay faict venir sur Ierusalē, & sur toutes les citēz de Iuda: & voicy, cōment au iour d'huuy elles sont desertes, & q̄ persone ne demeure en icelles: à cause de la malice qu'ilz ont faict, pour me prouoquer à courroux, & pour aller, & sacrifier, & adorer les dieux estrangers qu'ilz ne cognoissent pas, n'eux, ne vous, ne voz peres. Et vous ay enuoyé tous mes seruiteurs prophetes, me leuāt du matin, & les enuoiant, & disant: Ne faictes pas la parole de ceste abomination, la q̄lle ie hay. Et ne l'ont pas escouté, si n'ot pas encliné leur oreille, pour eux retourner de leurs maux, & pour non sacrifier aux dieux estrangers. Et mon indignatiō & ma fureur s'est embrasée: & s'est allumée es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem: & sont tournées en desolatiō, & en deuastratiō, selon le temps present. Et maintenāt le Seignr des armées le Dieu d'Israël, dict ainsy: Pourquoi faictes vous ce grad malicy, cōtre voz ames: tellemēt q̄ l'home, & la femme, le petit enfant & l'allaitāt soit exterminé hors de vous, du milieu de Iuda, & que riens de residu ne vous soit delaisé en me prouoquant par les œuures de voz mains, en sacrifiant aux dieux estrangers en la terre d'Egypte, en la q̄lle vous estes entrez pour demorer illec: pour estre destruitz, & estre en maledictiō & en opprobre à tous les gēz de la terre? Auez vous oubliē les maux de voz peres, & les maux des royz de Iuda, & les maux de leurs femmes, & voz maux, & les maux de voz femmes, qu'elles ont faict en la terre de Iuda, & es regiōs de Ierusalē? Ilz n'ont pas esté purgez iusques à ce iour: & n'ot pas eu crainte, & n'ont pas cheminé en la loy du Seignr, n'y en mes cōmandemens, q̄ j'ay baillé en vostre presence, & en la presence de voz peres. Pourtāt le Seignr des armées le Dieu d'Israël dict telles paroles: Voicy, ie mettray ma face sur vous en mal: & destruiray tous ceux de Iuda. Et prédray les residus de Iuda, q̄ ont tourné leur face pour entrer en la terre d'Egypte, & pour illec demorer: Et serōt tous cōsumez en la terre d'Egypte: ilz cherront par l'espée, & par famine: & seront cōsumez, depuis le plus petit iusques au plus grand, & mouront par l'espée & par

famine: & seront en detestation, & en miracle, & en maledictiō, & en opprobre. Et ie feray uisitation sur les habitās de la terre d'Egypte, cōme j'ay uisité Ierusalem, par l'espée, & par famine, & par peste: Et n'y aura aucun qui eschappe, & qui demeure de la reste des Iuifz de ceux qui vont pour estre estrangers en la terre d'Egypte: à fin de pouoir retourner en la terre de Iuda, en laquelle iceux donnēt espoir à leurs ames d'y retourner, & y demorer. Personne ne retournera illec, sinon ceux qui s'en serōt fuys. Mais tous les homes qui sçauoiēt bien que leurs femmes sacrifioient aux deux estrangers: pareillement toutes les femmes, desquelles estoit la multitude grande, & tout le peuple, de ceux qui demouroiēt en la terre d'Egypte, en Phatures, respondirent à Ieremie, disant: Nous n'escouterōs point de toy, la parole q̄ tu nous as dict, au nom du Seigneur: mais nous ferons par œuure, toute parole qui sortira de nostre bouche, en sacrifiant à la royne du ciel, & luy offrant libatiōs, cōme nous auons faict, nous & noz peres, noz roys & nos princes, aux villes de Iuda, & aux rues de Ierusalem: & estions rassasiez de pains, & nous estoit bien, & n'auons point veu de mal. Mais depuis le temps q̄ nous auōs cessé de sacrifier à la Royne du ciel, & de luy offrir libations, nous auons eu indigence de toutes choses, & auons esté consumez par l'espée & par famine. Que si nous sacrifions à la Royne du ciel, & si nous luy offrons des libatiōs: luy auons nous faict des tourteaux sans noz marys, pour la honorer, & des libatiōs pour offrir? Et Ieremie dict à tout le peuple, cōtre les hōes, & contre les femmes, & contre tout le peuple, qui luy auoient respondu la parole, disant: Le Seigneur n'a il pas eu recordation du sacrificio, que vous auez sacrifié es citez de Iuda, & es rues de Ierusalem, vous, & voz peres, voz roys, & voz princes, & le peuple de la terre, & n'a il pas prins la chose à cœur? Tellemēt que le Seigneur ne le pouoit plus porter, à cause de la malice de voz inuentions, & à cause des abominations que vous auez faict: & est vostre terre faicte en desolation, & en estonnemēt, & en maledictiō, pour ce q̄ persone ne demeure, cōme il est en ce iour. Pource donc q̄ vous auez sacrifié aux ydoles, & q̄ vous auez peché au Seigneur, & q̄ vous n'auēz point escouté la voix du Seignr, & q̄ vous n'auēz point cheminé en sa loy, n'y en ses cōmandemēs, n'y en ses tesmognages: pourtāt vous sont venus ces maux icy, cōme il est au iour d'huuy. Aussy Ieremie dict à tout le peuple, & à toutes les femmes: Vous tous ceux de Iuda q̄ estes en la terre d'Egypte, escoutez la parole du Seignr. Ainsy parle le Seignr des armées le Dieu d'Israël, disant: Vous auez parlé de vostre bouche, vous & voz femmes, & l'auēz accōply de voz mains, disant: Faisons noz vœuz que nous auons vœuz, à fin que nous sacrifions à la Royne du ciel, & que

Ggg .ij.

nous

Captiuité d'Egypte.

Jeremie.

nous luy offrons des libations. Vous avez accom-
 ply voz vœux, & les avez parfaictz par œuure.
 Pourtant escoutez la parolle du Seigneur, vous
 tous de Iuda, qui demourez en la terre d'Egy-
 pte: Voicy, j'ay iuré par mon grand nom (dict
 le Seigneur) que nullement mon nom ne sera
 plus nommé par la bouche de tout home Iuif,
 disant: Le Seigneur Dieu vit en toute la terre d'-
 Egypte. Voicy, ie veilleray sur eux en mal, &
 non pas en bien, & tous les homes de Iuda qui
 sont en la terre d'Egypte seront consumez par
 l'espée, & par famine, iusques à ce qu'ilz soient
 totalement destruietz. Et peu de gens, qui serot
 fuyz arriere de l'espée, retourneront de la terre
 d'Egypte, en la terre de Iuda: pour illec demou-
 rer & cognoistrôt tous les demourans de Iuda,
 qui sont entrez en la terre d'Egypte pour y ha-
 biter, quelle parolle sera accôplye, la miéne, ou
 leur parolle. Et ce vous sera pour signe (dict le
 Seignr) q' ie seray visitation sur vous en ce lieu
 icy: à fin q' vous cognoissez q' veritablemēt mes
 parolles serot accôplies contre vous, en mal. Le
 Seigneur dict ces choses: Voicy, ie bailleray Pha-
 rao Ephrée le roy d'Egypte, en la main de ses
 ennemis, & es mains de ceux q' demādent son a-
 me: ainsy q' j'ay baillé Sedecias le roy de Iuda en
 la main de Nabuchodonosor roy de Babylone:
 son ennemy, & de celuy qui demandoit son ame.

S. Dieu reprend Baruch par Jeremie pource qu'il se com-
 plainoyt auoyr douleur & non repos. Auquel toutesfoys pro-
 met & seureté en la destruction des autres.

Chapitre .xlv.

LA parolle q' Jeremie le prophete parla à Ba-
 ruch le filz de Nerias, quād il eut escript ces
 parolles icy au liure, de la bouche de Jere-
 mie, en la quatriesme année de Ioachim filz de Io-
 sias roy de Iuda, disant: Le Seigneur Dieu d'-
 Israël dict telles parolles à toy Baruch: Tu as
 dict: Malheur sur moy miserable, car le Seignr a
 adiousté tristesse sur ma douleur. J'ay labouré en
 mon gemissement, & n'ay pas trouue de repos. Le
 Seigneur dict ainsy: Tu luy diras ainsy: Voicy,
 ie destruis ceux qui j'ay edifié: & arrache ceux q'
 j'ay planté, & toute ceste terre icy. Et toy de-
 mande tu grandes choses pour toy? Ne les veuil
 le pas demāder: car voicy, ie seray venir le mal
 sur toute chair, dict le Seigneur: & sauueray ton
 ame, en tout lieu, par tout là ou tu iras.

S. Le Seignr prononce par Jeremie desolation à Pharaon &
 Egypte. Laquelle Nabuchodonosor amenera. Mais aux Iuifs &
 filz d'Israël consolation & à la fin deliurance. Et destruction à
 tous les gens ou le Seigneur les auoyt desirés.

Chapitre .xlvj.

LA parolle du Seigneur qui fut faicte à Jere-
 mie le prophete, cōtre les nations q' sont en
 Egypte, cōtre l'armée de Pharaon Nechao
 roy d'Egypte, q' estoit auprès du fleuue Euphra-
 tes, en Charcamis, que Nabuchodonosor roy de
 Babylone frappa, en la quattresme année de Io-
 achim filz de Iosias roy de Iuda. Appareillez l'es-
 cu, & le boucler, & marchez auant à la bataille.

Atteletz les cheuaux, & vous cheualiers mōtez
 desus: Soyez arrestez en voz heaulmes, polif-
 sez les lances, veitez vous de haubergeos. Quoy
 donc? le les ay veu espouētez & tournāt le dos,
 & leurs homes fortz occis. Et s'enfuirent hasti-
 uement, & ne regarderēt pas. La terreur est par
 tout, dict le Seigneur: Que le legier pas, & q' le
 fort n'estyme pas de se sauuer. Ilz sont vaincus
 vers Aquilō auprès du fleuue Euphrates, & sont
 tumbez par terre. Qui est celuy qui monte com-
 me le fleuue: & ses vndes s'enflēt cōme ceux des
 fleuues? Egypte monte cōme le fleuue, & ses vn-
 des seront esmeuēs comme les fleuues: & dira,
 Je monteray, & couuriray la terre: & destruiray
 la cité, & ses habitās. Montez sur les cheuaux, &
 vous resiouyssez sur les chariotz, & que les fortz
 d'Ethiopie marchēt auant, & ceux de Libie, te-
 nant l'escuffon, & les Lydiens en prenāt les fies-
 ches, & les tyrant. Car ceste iournée est au Seig-
 neur le Dieu des armées, le iour de vindication:
 pour prendre la vengeance de ses ennemis: Le
 glauiue deuorera, & sera saoulé, & sera enyuré de
 leur sang: Car l'immolation du Seigneur des ar-
 mées, est en la terre d'Aquilon auprès du fleuue
 Euphrates. O vierge fille d'Egypte mōte en Ga-
 laad, & prens de la resine. Tu multiplies en vain
 les medecines, tu n'auras point de santé. Les gens
 ont ouy ton infameté, & ton vrlement a réply la
 terre: car le fort a hurté cōtre le fort, & sont tous
 deux ensemble cheutz. La parolle q' le Seigneur
 parla au prophete Jeremie, sur ce q' Nabuchodo-
 nosor roy de Babylone debuoit venir, & de-
 buoit frapper la terre d'Egypte: Annoncez en
 Egypte, & faictes ouyr en Magdalo, & q' la voix
 resonne en Memphis, & dictes en Taphnis: Di-
 ctes, Demoure, & r'appareille: car l'espée deuo-
 rera les choses q' sont alentour de toy. Pourquoi
 est tō fort pourry? Il n'a pas esté stable: pource q'
 le Seignr l'a subuertty. Il en faict trebucher plus-
 ieurs, & l'home est cheu cōtre son prochain. Et
 dirōt: Leue toy, retournons à nostre peuple, & à
 la terre de nostre natiuité, arriere de la presence
 de l'espée de la colōbe. Appelez le nom de Pha-
 rao le roy d'Egypte, le temps a amené le tumulte.
 Je suis viuāt (dict le roy le Seignr des armées
 est son nom) Car cōme Thabor est es montaignes,
 & comme le Carmel est en la mer, ainsy
 viendra il. O fille qui habite en Egypte, fais des
 vaisseaux de transmigracion: car Memphis sera
 deserte, & sera delaissée, & sera inhabitable. E-
 gypte est cōme la ienisse belle & elegante: ce-
 stuy q' l'aguillonera viēdra d'Aquilon. Aussi ses
 mercenaires q' demouroiēt au milieu d'icelle, cō-
 me veaulx engraissez, se sont tournezz & enfuyz
 ensemble, & n'ot peu demourer: pource q' le iour
 de leur occisiō est venu sur eux, & le tēps de leur
 visitation. Sa voix sonnera cōme l'aerain: car ilz
 viēdrōt auāt avec l'armée, & viēdrōt à elle avec
 des coignées cōme buscherōs. Ilz ont couppez sa
 forest

forest (dict le Seigneur) qui ne se peult nombrer. Ilz sont en plus grand nombre que les locustes, & sont innombrables. La fille d'Egypte est confuse, & est baillée en la main du peuple d'Aquilon, dict le Seigneur des armées le Dieu d'Israël. Voicy, ie feray visitation sur le tumulte d'Alexandrie, & sur Pharaon, & sur Egypte, & sur ses dieux, & sur ses roys, & sur Pharaon, & sur tous ceux qui se fient en luy: & les donneray en la main de ceux qui demandent leurs ames, & en la main de Nabuchodonosor Roy de Babylone, & en la main de ses seruiteurs. Et après ce, icelle sera habitée comme es iours par auant, dict le Seigneur. ^G Aussi toy Jacob mon seruiteur ne crains point, & ne t'espouente pas Israël. Car voicy ie te sauueray de loing, & sauueray ta semence de la terre de sa captiuité: & Jacob retournera, & se reposera, & prosperera, & n'y aura aucun qui luy faice paour. Aussi toy Jacob mon seruiteur ne veuille craindre (dict le Seigneur) car ie suis avec toy: & aussi ie consumeray toutes les gentz auxquelles ie t'ay poulsé. Et ne te consumeray pas, mais te chastieray en iugement, & ne te par donneray pas, comme à l'innocent.

Isa. 44. a
Eze. 30. b.

^{S.} Icy est predicte la destruction des Philisthins, de Tyre, Sidonie, Gaze, & Ascalonie.

Chapitre. xlvij.

^A La parole du Seigneur qui fut faicte au Prophete Ieremie, contre les Palesthins, auant que Pharaon frappast Gaza. Le Seigneur dict ainsi: Voicy, les eaues montent d'Aquilon, & seront comme vn torrent desbordant: & couuriront la terre, & la plenitude d'icelle, la cité, & ses habitans. Les homes crieront, & tous les habitans de la terre feront vrlement, pour le son de la pompe des armures, & de ses combatans, pour la commotion de ses chariotz, & pour la multitude de ses rouës. Les peres n'ont pas regardé les filz, à cause de leurs mains qui sont faillies, ^B pour la venue du iour, auquel seront destruits tous les Philisthins, & sera dissipée Tyr & Sidon: avec toutes ses autres aydes. Car le Seigneur a destruit les Palesthins, q sont les demouras de l'isle de Cappadoce. La chauueté est venue sur Gaza. Ascalon n'a rien dict, ne tous les autres de leur vallée. Jusques à quand te decopperas tu, ^C O toy espée du Seigneur: jusques à quand ne te reposeras tu pas? Rentre en ta gaine: refroidis toy & te tais. Comment se reposera elle, quand le Seigneur luy a faict commandement contre Ascalon, & contre ses regions prochaines de la mer, & l'a illec ordonné?

^{S.} Le Seigneur predicte la destruction de Moab, & de toutes ses villes. Mais aux derniers iours sera leur captiuité relaxée. Et est maudict celuy qui faict l'oeuvre de Dieu fraudulièrement, & qui retire son glaive du sang.

Chapitre. xlviii.

^A Le Seigneur des armées le Dieu d'Israël, dit ainsi à Moab: Malediction sur Nabo, car celle est gastée & confuse. Cariath-iarim

est prinse: celle qui estoit forte, est confuse, & a tremblé. Il n'y a plus d'exultation en Moab contre Hesebon. Ilz ont pensé mal: Venez, & le destruisons hors de la nation. Parquoy en te taisant tu ne diras plus rien, & l'espée te suyura. La voix du cry vient d'Oronaim: deuaftation, & grande destruction. Moab est brisée: annoncez la clameur à ses petis enfans. Car en plorant par la mortée de Luith, elle montera en pleurs: pourtant q en la descente d'Oronaim, les ennemys ont ouy l'vrlement de la destruction. Fuyez vous, sauuez ^B voz ames & vous serez aussy comme la bruyere au desert. Car pource que tu as eu confiance en tes munitions, & en tes thresors, tu seras aussy prinse. Et Chamos yra en transmigration, ses prestres, & ses princes yront ensemble. Et le depopulateur viendra à toute cité: & nulle cité sera sauuée. Les vallées periront, & les lieux champstres seront dissipés, pource que le Seigneur l'a dict: Dónez la fleur à Moab, car en florissant, elle sortira, & ses citez seront desertes, & inhabitables. Mauldict est celuy qui faict l'oeuvre du Seigneur fraudulièrement: & maudict soit celuy qui empesche son espée de respandre le sang. Moab a esté fertile, déz son adolescence, & a reposé en sa lye. Elle n'a pas esté iettée d'un vaisseau en l'autre, & n'a pas esté en transmigration. Pource a tousiours demouré son goust en icelle, & son odeur n'a pas esté mué. Pourtant voicy les iours qui viennent, dict le Seigneur, que ie leur enuoyeray des ordinateurs, & des espuyseurs de bouteilles, qui les respandront, & espuyseront ^C ses vaisseaux, & rompront ses bouteilles. Et sera Moab confuse, de par Chamos, comme la maison d'Israël est confuse de Beth-el, en laquelle auoit sa confiance. Comment dites vous, nous sommes fortz, & homes vaillantz pour batailler? Moab est gastée, & ont bouté le feu dedans ses citez, & ses iouuenceaux esleutz sont descendus en occision: dict le roy, son nom est, le Seigneur des armées. La mort de Moab est pres de venir, & son mal accourra trop legierement. Vous tous qui estes autour d'elle, consolez le, & vous tous qui sçauent son nom, dites: Comment est rompue la forte verge, le baston glorieux? O habitation de la fille de Dibon, descendz de la gloire, & te siedz en la soif: car le destruteur de Moab mōtera vers toy, il dissepera tes munitions. Toy habitation d'Aroer, tiens toy debout en la voye, & regarde. Interroge celuy qui s'enfuyt: dis, quelle chose est aduenue à celuy qui est eschappé. Moab est confus, pource qu'il est vaincu. ^D Vrlez, & cryez, annoncez en Arnon, que Moab est gastée: & que le iugement est venu à la terre chāpestre: sur Helon, & sur Iasa, & sur Mephaath, & sur Dibon, & sur Nabo, & sur la maison Deblathain, & sur Cariathaim, & sur Beth-gammul, & sur Beth-maon, & sur Carioth, & sur Bofra: & sur toutes les citez de la terre de Moab, qui sont loing

Sus. 17. a.

C
3. sol. 13. g

Isa. 16. b.

Ggg. iij. loing

loing & près. La corne de Moab est coupée: & son bras est froissé dict le Seigneur: Enyurez le, car il s'est esleué contre le Seigneur. Et Moab frappera la main en son vomissement: & sera aussy mocqué luy mesme: Car aussy il t'a mocqué, toy Israël: comme si tu l'eusses trouué entre les larrons. Pour telles parolles donc que tu as parlé contre luy, tu seras mené prisonier. Vous q demourez en Moab, delaissez les citez, & demourez sur la pierre: & faictes vostre nid comme la colombe, en la derniere entrée du pertuis. Nous auons ouy l'orgueil de Moab, il est fort orgueilleux. Le cognois (dict le Seigneur) sa haultesse, & son arrogance & son orgueil, & la grandeur de son cœur, & sa vanterie: de ce que sa vertu ne est pas selon soy, & n'a pas prins peine de faire, selon ce qu'il le pouoit faire. Pourtant lamente-ray ie sur Moab, & crieray à tous ceux de Moab aux homes de la muraille de terre, qui se lamentent. O vigne de Sabama, ie ploureray sur toy de la complaincte de Iazer. Tes branches sont passées la mer, elles sont venues iusques à la mer de Iazer. Le depredateur est subitement venu sur ta moisson, & sur ta vendenge. La lyesse, & l'exultation est ostée de Carmel, & aussy de la terre de Moab: & ay emporté le vin hors des pressoirs. Celuy qui presse la grappe ne chantera plus la chanson accoustumée. Ilz ont donné leur voix du cry de Hesebon, iusques Elealé, & Iasa, depuis Segor, iusques en Orónaim, la ienisse de trois ans: car aussy les caues de Nemrim seront tresmauuaises. Et osteray de Moab (dict le Seigneur) celuy qui sacrifie és haultz lieux, & celuy qui sacrifie à ses Dieux. Pourtant sonnera mon cœur à Moab, comme la fleutte: & mon cœur donnera le son des busines aux homes de la muraille de brique: car elle a plus fait qu'elle n'a eu de puissance, pourtant sont ilz perdus. Car toute teste sera pelée, & toute barbe sera rasée. Toutes mains seront lyées, & dessus tous les doz sera la haire. Et toute complaincte sera sur tous les toitz de Moab, & en ses rues: pource que ie ay brysé Moab, comme le vaisseau inutile, dict le Seigneur: Comment est elle vaincue, & comment ont ilz vrlé? Comment a Moab abbaisé sa ceruelle, & comment est il cōfus? Moab aussy sera mocqué, & sera pour exemple à tous ceux qui sont alentour de luy. Le Seigneur dict ainsy: Voicy, il vollera comme l'aigle, & estendra ses ailes par dessus Moab. Carioth est prinse, & les munitions sont comprinses. Et le cœur des fortz de Moab, en ce iour là, sera comme le cœur de la femme qui enfante. Et Moab ne sera plus vn peuple: pource qu'il s'est glorifié contre le Seigneur. O habitateur de Moab, paour, & la fosse, & le lacz est sur toy, dict le Seigneur: Celuy qui sera fuy de la presence de la paour, il tombera en la fosse: & celuy que sera sorty hors de la fosse, il sera prins au lacz. Car ie feray venir sur

Moab, l'an de sa visitation, dict le Seigneur. Ilz se sont arrestez en l'vmbre de Hesebon, en fuyant hors du lacz: pource que le feu est yssu de Hesebon, & la flamme du milieu de Sion: & a deuoré vne partie de Moab, & la partie superieure des filz de tumulte. Malheur sur toy Moab. O peuple de Chamos tu es perdu: car tes filz sont prins, & tes filles en captiuité. Mais ie feray retourner la captiuité de Moab, és derniers iours dict le Seigneur.

Iusques icy sont les iugemens de Moab.

5. La defolation d'Ammon, Idumée, Damas, Cedar, & des royaumes d'Azor & AElam est prononcée. Mais la captiuité des filz d'Ammon & AElam finalement sera relachée.

Chapitre .xlix.

LE Seigneur dict telles parolles aux enfans d'Ammon: Israël n'a il aucuns filz, ou n'a il pas heritier? Pourquoi donc possede Melchom Gad comme son heritage, & a son peuple demouré en ses villes? Pourtant voicy les iours qui viennent, dict le Seigneur: que ie feray ouyr le son de la bataille, sur Rabbath des enfans d'Ammon, & sera dissipé par tumulte: & ses filles seront bruslées, & Israël possedera ceux qui le possedent, dict le Seigneur: Vrle Hesebon: car Hai est gastée. Vous filles de Rabbath, cryez, ceignez vous de haïres. Plaignez vous, & environnez les hayes: car Melchom sera mené en transmigracion, & pareillement ses prestres & ses princes. Pourquoi te glorifie tu en tes vallées? Ta vallée est escoullée, toy fille delicate: qui te confioys en tes thresors, & disoys. Qui viendra vers moy? Voicy ie feray venir la terreur sur toy, dict le Seigneur Dieu des armées, de tous ceux qui sont alentour de toy: & vn chascun de vous serez espars arriere de vostre presence: & n'y aura persone qui rassemble ceux qui s'enfuyrōt. Et après ce, ie feray retourner les prisoniers des enfans d'Ammon, dict le Seigneur. Le Seigneur des armées dict telles parolles à Idumée: La sapience n'est elle plus en Theman? Les filz n'ont plus de conseil: leur sapience est faicte inutile. Fuyez, & tournez le doz, vous qui demourez en Dedan, descendez au lieu profond comme vn gouffre. Car i'ay fait venir sur luy la perdition d'Esau, qui est le temps de sa visitation. Si les vendengeurs d'iceluy fussent venuz sur toy, ilz n'y eussent point laissé de raisin: si les larrons fussent venuz de nuit, ilz en eussent rauy, autant qu'il leur eut suffi. Mais i'ay descouuert Esau, i'ay descouuert ses lieux secretz, & ne se pourra muer. Sa semence est gastée, & aussy ses freres, & ses voisins, & ne sera plus. Laisse tes orphelins: & ie les feray viure: & tes vesues auront en moy esperance. Car le Seigneur dict ainsy: Voicy, ceux à qui n'estoit pas donné le iugement, de boire le hanap, en beuant le beueront, & seras tu delaisé comme exempt? Tu n'en seras point exempt, mais en beuant tu le beueras. Car i'ay iuré

Isa. 16. b.

Isa. 16. c.

Isa. 15. a.
Eze. 7. e.

Isa. 14. e.

juré par moy mesme, dict le Seigneur: que Bosra sera deserte, & en opprobre, & en desolation, & en malediction: & toutes ses citez seront en solitudes sempiternelles. P'ay ouy la voix du Seigneur, & suis enuoyé aux gentz comme legat. Assemblez vous, venez cōtre elle, & nous esleuons en bataille. Car voicy, je t'ay mis comme vn petit enfant entre les gentz, comme celuy qui est contemptible entre les homes. Ton arrogance, & l'orgueil de ton cœur t'a deceu: toy q demeure es cauernes de la pierre, & t'enforce de prendre la haultesse de la petite montaigne. Quand tu aurois esleué ton nid cōme l'aigle, si te tireray ie hors d'illec, dict le Seigneur. Et Idumée sera deserte. Quiconque passera par icelle, sera tout estonné, & sifflera sur toutes ses playes: Ainsy q Sodome a esté destruite, avec Gomorrhe, & les villes voisines, dict le Seigneur. Personne ne demourera illec, & le filz de l'home n'y habitera point. Voicy, il montera comme le lion, de la haulte partie du Iordain, a la beaulté robuste: Car ie le feray courir subitement à elle. Et qui sera l'esleu que ie commettray sur elle? Car qui est semblable à moy? Et q sera celuy qui m'attendra? Et qui sera le pasteur qui resistera à ma face? Pourtant escoutez le conseil du Seigneur, q il a fait contre Edom: & ses pensées qu'il a pensé sur les habitans de Theman. Certainement les petis enfans du troupeau les bouteront hors: Et ilz dissiperont leur habitacle avec eux. La terre est esmeuë pour la voix de leur ruine: & le cry de sa voix est ouy en la mer rouge. Voicy il mōtera comme l'aigle, & s'enuolera: & estendra ses ailes sur Bosra. Et en ce iour là, le cœur des fortz d'Idumée sera comme le cœur de la femme qui travaille. A Damas Emath est confuse, & Arphad: car elles ont ouy vne voix tresmauuaise. Ilz ont esté troublez en la mer: à cause de la solitude, il n'a peu reposer. Damas est toute desioincte, elle est tournée en suyte, paour l'a surprise. Angoisse & douleurs l'ont tenue comme la femme qui travaille. Comment ont ilz delaisé la cité tant louable, la ville de Iyesse? Pourtant cheriront les iouueneaux, en ses rues: & tous les homes de guerre se tairont en ce iour là, dict le Seigneur des armées. Et i'allumeray le feu sur la muraille de Damas, & deuorera les murailles de Ben-adab. A Cedar, & aux royaumes d'Afor, q Nabuchodonosor Roy de Babylone frappa, le Seignr dict ainsy: Leuez vous, & mōtez en Cedar, & destruissez les filz d'Orient: Ilz prendront leurs tabernacles, & leurs troupeaux: & prendrōt pour eux leurs têtes, & tous leur vaisseaux, & leurs chameaux: & appellerōt sur eux la crainte alentour. Fuyez vous, partez vous legierement: & vous scez aux lieux profonds, vous q demourez en Afor, dict le Seigneur. Car Nabuchodonosor le Roy de Babylone a prins le conseil cōtre vous, & a pensé cōtre vous aucunes pensées:

Leuez vous tous ensemble, & vous en allez à la gent pacifique, & à celle qui demoure en confiance, dict le Seigneur: Ilz n'ont ne huys ne verroux ilz demourent seulz. Leurs chameaux seront rayuy, & la multitude des bestes sera pillée: & esparay à tout vent ceux qui ont cheueux tondus: & feray venir la mort sur eux de tout lieu voisin à eux, dict le Seigneur. Et Afor sera l'habitation des dragons, & sera deserte iusques à tousiours. Personne n'y demourera, & le filz de l'home n'y habitera plus. La parole du Seignr qui fut faicte à Ieremie le prophete, contre Elam, au commencement du regne de Sedecias roy de Iuda, disant: Le Seigneur des armées dict telles paroles: Voicy, ie romperay l'arc d'Elam, & prendray leur force: Et feray venir sur Elam les quatre ventz, des quatre boutz du ciel: & les souffleray de tous ces ventz, & n'y aura nation, à laquelle ne viement ceux qui fuyront d'Elam. Ie feray espouenter Elam deuant ses ennemys, & en la presence de ceux qui demandent leur ame: & feray venir mal sur eux, à sçauoir l'ire de ma fureur, dict le Seigneur. P'enuoieray l'espée après eux, iusques à ce que ie les consume: & mettray mon siege en Elam: & destruyray les Roys & les princes d'illec, dict le Seigneur. Mais aux derniers iours ie feray retourner les prisoniers d'Elam, dict le Seigneur.

S. Babylone qui a affligé les enfans d'Israël en captiuité sera totalement destruite par les Roys d'Aquilon, après que les dictz enfans d'Israël seront heureusement retournez en leur terre.

Chapitre .i.

LA parole que le Seigneur a parlé de Babylone, & de la terre des Chaldéens p la main de Ieremie le Prophete: Annoncez es nations, & le faictes ouyr. Leuez le signe: publiez le & ne le veuillez celer. Dites, Babylone est prinse, Bel est confus, Merodach est vaincu. Toutes ses ydoles sont confuses, leurs ymages sont vaincues. Car vne gent est montée contre elle, d'Aquilon, qui mettra sa terre en solitude: & n'y aura aucun qui habite en icelle, tant l'home comme la beste, ilz sont esmeutz, & s'en sont allez. En ces iours là, & en ce temps là (dict le Seignr) les enfans d'Israël, & les enfans de Iuda viendrōt ensemble: Ilz iront en cheminant & plorant, & chercheront le Seigneur qui est leur Dieu: Ilz demanderont la voye pour aller en Sion, leurs faces viendront illec: & seront adioustez au Seigneur par alliance eternelle, laquelle ne sera jamais mise en oubliance. Mō peuple a esté vn troupeau perdu: leurs pasteurs les ont seduictz, & les ont fait vaguer aux montaignes. Ilz sont passez de la montaigne en la petite montaigne, ilz ont mis en oubly leur gille. Tous ceux qui les ont trouués ont mangé, & leurs ennemys ont dict: Nous n'auons point peché: à cause qu'ilz ont peché au Seigneur, qui est la beaulté de iustice, & au Seigneur, qui est l'attente de leurs peres. Retirez vous

Babylone.

Ieremie.

vous du milieu de Babylone, & sortez de la terre des Chaldéens: & soiez comme les cheureaux deuant le troppeau. Car voicy, ie susciteray, & feray venir en Babylone vne assemblée de grandes nations, de la terre d'Aquilon: & s'appareilleront contre elle, & de ce sera prinse. Sa flesche ne retournera pas en vain, non plus que celle de l'home fort qui occit. Chaldée sera donnée à pillage: & tous ceux qui la destruiront, seront remplis, dict le Seigneur: Pource que vous estes resiouys, & parlez grâdes choses, en rapinant mon heritage: pource que vous estes respandus, comme le veau sur l'herbe, & auez mugy côme taureaux: Vostre mere est fort confuse, & est rasée iusques à la pouldre, celle qui vous a engendré. Voicy, elle sera toute la derniere entre les gëtz, deserte, sans voye, & seiche. Elle ne sera plus habitée, à cause de l'yre du Seigneur, mais seras du tout reduicte en desert. **C** Quiconque passera par Babylone, sera honteux, & sifflera sur toutes ses playes. Preparez vous contre Babylone, alentour. Vous tous qui tédéz l'arc, bataillez contre elle, & n'espargnez point voz flesches, car elle a peché contre le Seigneur. Cryez alencontre de elle. Elle a baillé la main par tout. Ses fondemëtz sont tumbez: ses murailles sont destruites, car c'est la vengeance du Seigneur. Prenez la vengeance d'icelle. Faites luy ainsy qu'elle a fait. Destruisez le semeur hors de Babylone, & celui qui tient la faux au temps de la moisson: par la presence de l'espée de la colombe, vn chascun se retournera vers son peuple: & vn chascun s'en fuyra vers sa terre. Les lions ont bouté hors le troppeau d'Israël qui estoit espars: Le Roy Assur a le premier mangé, & cestuy Nabuchodonosor Roy de Babylone, luy a dernier osté les os. Pourtant dict ainsy le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël. Voicy, ie visiteray le Roy de Babylone, & sa terre: ainsy q' i'ay visité le Roy Assur. & feray reuenir Israël à son habitation. Il pastra de Carmel, & Basan, & son ame sera rassasiée en la montaigne d'Ephraïm, & en Galaad. **D** En ces iours là, & en ce temps là (dict le Seignr) on cherchera l'iniquité d'Israël: & ne sera pas trouuée: aussy le peché de Iuda ne sera pas trouué. Car ie seray propice à ceux que j'auray laissés. Monte sur la terre de ceux qui dominant, & fais visitation sur ses habitas. Dissipe, & metz à mort ceux qui sont après eux, dict le Seigneur: & fais selon toutes les choses que ie t'ay commandé. La voix de bataille est en la terre, avec grande destruction. Comment est rompu, & froissé le marreau de toute la terre? Comment est Babylone tournée en desert entre les nations? Ie t'ay enlanchée, & as esté prinse Babylone, & n'en scauois rien: tu as esté trouuée & prinse: pource que tu as pronocqué le Seigneur. Le Seigneur a ouuert son thresor, & a produit hors les vaisseaux de son yre. Car le Seignr Dieu des armées a affaire

en la terre des Chaldéens. Venez à elle des derniers boutz: ouurez, à fin que ceux qui l'oppresseront, puissent vider. Prenez les pierres hors de la voie, & les reduisez en mōceaux, & mettez la à mort, & qu'il n'y demoure rien. Dissipez tous ses fortz homes, qu'ilz descendent en occision. Malheur sur eux, car leur iour est venu, le temps de leur visitation. La voix de ceux qui s'enfuyët, & de ceux qui sont eschappez de la terre de Babylone: pour annoncer en Sion la vengeance du Seigneur nostre Dieu, & la vengeance de son tēple. Annōcez à plusieurs de ceux qui sont en Babylone, à tous ceux qui tendent l'arc: Assiegez vous alencontre d'elle alentour, & que persone n'eschappe. Rendez luy selon son œuure: faites luy selon toutes les choses qu'elle a fait: car elle s'est esleuée contre le Seigneur, & alencōtre du saint d'Israël. Pourtant cherront ses iouuenceaux en ses rues: & tous ses homes de guerre se tairōt, en ce iour là, dict le Seigneur. Voicy, i'en ay à toy orgueilleux, dict le Seigneur Dieu des armées: car ton iour est venu, & le tēps de ta visitation. Et l'orgueilleux cherra, & trebuchera, & n'y aura aucun qui le releue. J'allumeray le feu en ses citez, & deuorera toutes choses alenuiron d'icelle. Le Seigneur Dieu des armées dict telles choses: Les enfans d'Israël, & les enfans de Iuda seuffrent ensemble iniure. Tous ceux qui les ont prins, les tiennent, & ne les veulent pas laisser aller. Leur redempteur est fort, le Seigneur des armées est son nom. Il defendra leur cause en iugement, tellement qu'il espouentera la terre, & esmouuera les habitans de Babylone. L'espée est aux Chaldéens, dict le Seigneur: & aux habitans de Babylone, & aux princes, & à ses sages. L'espée est à ses deuins, lesquelz seront folz. L'espée est à ses fortz, lesquelz craindront. L'espée est à ses cheuaux, & à ses chariotz, & à tout le peuple qui est au milieu d'eux: & serōt comme femmes. L'espée est à ses thresors, qui seront pillez. Seche resse sera sur ses eaues, & seicheront: car c'est la terre des ymages taillées, & se glorifient en choses admirables. Pourtant y demourent les dragons avec les folz meurtriers: & y demourent aussy les anstruces: Et ne sera plus habitée iusques à tousiours, & ne sera plus reedifiée, iusques à la generation des generations. Ainsy que le Seigneur a destruit Sodome & Gomorre, & ses villes voisines, ce dict le Seigneur: L'home n'y demourera plus, & le filz de l'home n'y fera plus sa demeure. Voicy, le peuple qui viendra de Aquilon, & vne grāde nation. Et plusieurs Roys s'esleueront des boutz de la terre. Ilz prendront l'arc & l'escu: ilz sont cruelz, & sans misericorde. Leur voix sonnera comme la mer, & monteront sur les cheuaux, comme l'home preparé à la bataille contre toy, ô fille de Babylone. Le Roy de Babylone a ouy leur renommée, & ses mains ont esté toutes faillies. Il a esté en angōisse, & en douleur

C
Sus. 18. c.
& 19. c. &
49. d.

Causa

O

Sus. 49. d douleur comme celle qui travaille pour enfanter. Voicy, qu'il montera comme vn lion de la haulte partie du Iordain, à la beaulté robuste: Car ie le feray subitement courrir à elle. Et qui sera l'esleu q' ie feray dominer sur luy? Et qui est semblable à moy? & qui m'attendra? Et qui est le pasteur qui puisse resister à ma face? Pourtāt escoutez le conseil du Seigneur, qu'il a conceu en sa pensée contre Babylone: & ses pensées qu'il a pé sé contre la terre des Chaldéens. Certainement les petis des troppeaux les bouteront hors, certainement leur habitation sera dissipée avec eux. La terre est esmeuë, pour la voix de la captiuité de Babylone, & le cry a esté ouy entre les gens.

S. Icy sont prononcez les maux imminents à Babylone par les Roys des Medes.

Chapitre. lj.

A LE Seigneur dict telles parolles: Voicy, ie feray esleuer sur Babylone, & sur ses habitans qui ont esleué leur cœur contre moy: comme vn vent pestilent: Et enuoyray en Babylone des souffleurs, & la souffleront, & demoliront la terre: pource que de tous costez sont venuz sur elle, au iour de son affliction. Celuy qui tend son arc, ne le tende plus: & celuy qui est vestu de haubergeon, n'y monte plus. Ne pardonnez point à ses iouuenceaux: mettez à mort toute sa cheualerie. Et les occis cherront en la terre des Chaldéens, & les naurez cherront en ses regions. Car Israël & Iuda n'a pas esté separé de son Dieu, le Seigneur des armées. Mais leur terre a esté remplye de peché, contre le sainct d'Israël. Fuyez hors du milieu de Babylone, & que vn chascun sauue son ame. Ne vous taisez point sur son iniquité: car c'est le temps de la vengeance du Seigneur, il luy rendra sa retribution. Babylone est comme vn calice d'or en la main du Seigneur, qui enyure toute la terre. Les gentz ont heu de son vin: & pourtant ont esté esmeutz. Babylone est subitemēt cheuë, & est brisée. Vrelez sur elle. Prenez de la resine pour sa douleur, pour veoir si elle sera guerrie. Nous auons medeciné Babylone, & si n'est pas guerrie. Delaissons la, & nous en allons, vn chascun en sa terre. Car son iugement est parueni iusques au ciel, & est esleué iusques aux nuées. Le Seigneur a mis hors noz iustices: venez, & racomptons en Sion. Pœure de nostre Seignr Dieu. Agnissez les flèches, & emplissez les carquoys: Le Seigneur a fascité l'esprit des Roys de Mede: & sa pensée est cōtre Babylone pour la destruyre: pource que c'est la vengeance du Seigneur, & la vengeance de son temple. Leuez l'estandart sur les murailles de Babylone, accroissez la garde, leuez les gardes, preparez les embusches: car le Seigneur a pensé, & a fait tout ce qu'il a dict contre les habitans de Babylone. Toy qui habite sur les grandes eues, qui es riche en tes thresors: ta fin est venue à vn pied près de ta precision. Le Seigneur des ar-

Ma. 21. 6.
Apo. 14. 6.

ma. 21. 6.

mées a iuré par son ame, qu'il te remplyra d'hommes comme de petites sauterelles, & sur toy sera chantée la chanson. Celuy qui a fait la terre par sa force, & a préparé le monde par sa sapience, & par sa prudence a estendu les cieus. Quand il donne sa voix, les eues sont multipliées au ciel. Il esleue les nuées de la dernière partie de la terre, il conuertit les escleres en pluye: & a produit les ventz de ses thresors. Tout homme est fait fol par la science: tout forgeur est cōfus de son ydole: pource que ce qu'il souffle, n'est que mensonge, & n'y a point d'esprit en eux: ce sont œures vaines, & dignes d'estre mocquées: elles periront au temps de leur visitation. La partie de Iacob n'est pas comme ces choses icy: car celuy qui a fait toutes choses, est sa partie, & Israël est le sceptre de son heritage: le Seignr des armées est son nom. Tu hurte contre moy avec vaisseaux de bataille, & ie hurteray contre toy les nations, & destruiray en toy les royaumes. Ie briseray en toy le cheual, & son cheualier: Ie briseray en toy le chariot, & celuy qui est môté sus: & briseray en toy l'homme & la femme. Ie frapperay en toy l'ancien & le petit enfant: & frapperay ensemble le iouuëceau & la vierge. Ie frapperay en toy le pasteur, & son troppeau, & frapperay ensemble en toy le laboureur & ses bœufz. Ie frapperay ensemble en toy les ducz & les magistratz, & rédray à Babylone, & à tous les habitans des Chaldées tout leur mal, q'ilz ont fait en Sió, en la presence de voz yeux, dict le Seignr. Voicy, ie parle à toy, montaigne pestilencieuse (dict le Seignr) qui corróps toute la terre. Pestendray aussy ma main sur toy, & te roulleray hors des roches: & te donneray pour estre vne môtaigne bruslée: Et ne prendront pas en toy vne pierre pour en faire vn coing, ne quelque pierre pour en faire fondemēt, mais seras à tousiours destruite, dict le Seignr. Esleuez l'estandart en la terre: sonnez la trompette es nations. Sainctifiez les nations sur elle: annoncez contre elle aux Roys d'Ararat, Memny, & d'Ascenez: Nombrez contre elle Taphsar. Faites venir le cheual comme la petite sauterelle aguillonnée. Sainctifiez les nations contre elle, les Roys de Mede, & ses ducz, & tous ses magistratz, & toute la terre de sa puissance. Et sera la terre esmeuë, & troublée: car la pensée du Seigneur s'esueillera cōtre Babylone, pour mettre la terre de Babylone deserte, & inhabitable. Les fortz de Babylone ont cessé de batailler, ilz sont demourez es fortresses. Leur force est demort, & sont faitz cōme femmes: Leurs tabernacles sont bruslez, leurs vertours sont rompus. Celuy qui court, viendra au deuant du courant: & le messagier viendra au deuant de celuy qui annonce: à fin qu'il annonce au Roy de Babylone, que sa cité est prinse, depuis vn bout iusques à l'autre: & que ses riuieres sont prinsees, & que le feu est bouté en ses maretz & que

Sus. 10. b.

Psal. 134. b.

C

D

Babylone.

& que les hōes de guerre en sont troublez. Car le Seigneur des armées le Dieu d'Israël dict ainsi. La fille de Babylone est comme l'airée: le tēps est venu qu'elle sera froissée. Encores vn petit, & le temps de sa moisson viendra. Nabuchodonosor le Roy de Babylone m'a mǎgé, & m'a deuoré. Il m'a rendu comme vn vaisseau inutile. Il m'a englouty comme vn dragon, il a remply son ventre de ma tēdresse, puis m'a ietté dehors. L'iniquité qui est contre moy, & ma chair est sur Babylone: dit l'habitation de Sion: & mon sang est sur les habitans de Chaldée, dict Ierusalem. Pourtant ce dict le Seigneur: Voicy, ie iugeray ta cause, & vengeray ta vengeance. Ie seray la mer estre deserte, & seicheray sa veine. Et Babylone sera par mōceaux, & l'habitation des dragons: esbahissement, & sifflemēt, pource q̄ personne n'y habitera. Ilz rugieront ensemble comme les lions, & escourront leurs crins cōme les lionceaux. Ie leur donneray à boire en leur chaleur: & les enyureray, à fin qu'ilz s'endorment, & que ilz dorment le somme eternal, & qu'ilz ne se resueillent plus, dit le Seignr. Ie les meneray cōme les aigneaux à l'occision, cōme les moutōs avec les cheureaux. Comment est prinse Sefach, & cōment est cōprinse la plus noble de toute la terre? Cōment est fait Babylone en esbahissement entre les gentz? La mer est mōtée sur Babylone, elle est couverte de la multitude des vndées. Ses citez sont en esbahissement aux gens, cōme terre inhabitable, & deserte terre, en laquelle personne ne demeure, & le filz de l'home ne passera point par icelle. Ie seray visitation sur Bel en Babylone: & bouteray hors de sa bouche ce qu'il auoit englouty: & les gentz ne viēdront plus à luy car aussy la muraille de Babylone trebuchera. Mon peuple, vuidez hors du milieu d'icelle: à fin qu'vn chascū sauue son ame, de la fureur de l'ire du Seignr. Aussy q̄ par auenture vostre cœur ne s'amolisse, & q̄ vous ne craignez la voix qui sera ouye en la terre. Et la voix viendra en ceste année, & après cest an sera la voix: & l'iniquité sera en la terre, & le dominateur sur celuy q̄ domine. Pourtant voicy les iours qui viennent, q̄ ie seray visitation, sur les ymages taillées de Babylone: & toute sa terre sera cōfuse, & tous les occis tūberont au milieu d'icelle. Et les cieus, & la terre donneront louenge sur Babylone, & toutes les choses qui sont en eux: car ses destructeurs viēdront d'Aquilon, dict le Seignr. Et ainsi q̄ Babylone a fait, q̄ les occis sont cheutz en Israël: ainsi cherront les occis de Babylone, en toute la terre. Vous qui estes eschappez de l'espée, venez, & ne veuillez arriester. Aiez de loing recordation du Seignr: & mettez Ierusalem en vostre cœur. Nous sommes confus, pource q̄ nous auōs quy opprobre. Honte a couuert noz faces: pource que les estrangers sont venus sur la saintification de la maison du Seignr. Pourtant voicy

Ieremie.

les iours qui viennent, dict le Seignr: q̄ ie seray visitation sur ses ymages taillées: & en toute sa terre mugiera le nauré. Quand Babylone mōteroit au ciel, & qu'elle fortifieroit sa force en hault: si viēdront de moy ceux q̄ la destruirōt, dict le Seignr. La voix de clameur est en Babylone, & grāde destruction est en la terre des Chaldéens: pource q̄ le Seignr a destruit Babylone, & a destruit d'icelle la grāde voix: & ses vndées sonneront cōme grandes eues. Leur voix a donné vn son: pource que le depopulateur est venu sur elle, c'est à dire sur Babylone. Ses fortz sont prins, & leur arc est affoibly: car le Seigneur qui est le fort vindicateur, rendra la retribution. Et i'enyureray ses princes, & ses sages, ses ducz, & ses magistratz, & ses fortz homes. Ilz dormiront le somme eternal, & ne se resueilleront pas (dict le Roy) le Seigneur des armées est son nom. Le Seigneur des armées dict ainsi: Ceste muraille de Babylone qui est fort haulte, sera souye par dessous, & ses haultes portes seront brullées par le feu, & les labours des peuples seront reduictz à neant, & ceux des gentz seront mis au feu, & seront destruitz. La parole q̄ le Prophete Ieremie cōmanda à Saraias filz de Nerias, filz de Maasias, quand il s'en alloit avec le Roy Sedecias, en Babylone, en la quatriesme année de son regne. Et estoit Saraias le prince de la prophetie. Ieremie donc escriuit tout le mal qui estoit à venir sur Babylone, en vn liure: à sçauoir toutes ces parolles qui sont escriptes contre Babylone. Puis Ieremie dict à Saraias: Quand tu seras venu en Babylone, & que tu voyrras, & liras toutes ces parolles, tu diras: Seigneur, tu as parlé contre ce lieu icy, pour le destruyre: à fin que personne ne habite en celieu, tant l'home, cōme la beste, & qu'elle soit perpetuellemēt en solitude. Et quand tu auras accompli de lire ce liure, tu lieras vne pierre à ce liure, & le ietteras au milieu d'Euphrates, & diras: Ainsi sera plongée Babylone, & ne se releuera pas de l'affliction q̄ ie fais venir sur elle, & sera defaicté.

Iusques icy sont les parolles de Ieremie.

S. Repetition des choses precedentes, à sçauoir que Ierusalem atiegte par Nabuchodonosor après deux ans fut prinse. Et que Sedecias Roy de Iudée fuyant, fut rament, & ses filz tuez deuant luy, avec les princes de Iudée, luy priuē des yeux, fut mené en Babylone. Et le temple, palais, & aultres maisons brulées, tous furent transportez en Babylone, fors aucuns vignerons & lat oureurs: semt l'abstem les vaisseaux du temple, entre lesquels sont descriptes deux colonnes d'arain. Le nombre des iuis transportez en diuers temps en Babylone, l'ou le Roy Ioachim après xxxvij. ans mis hors de prison fut exalté.

Chapitre. liij.

Sedecias estoit eagé de vingt & vn an, quand il commença à regner: & regna vnze ans en Ierusalem: & le nom de sa mere estoit Amital, fille de Ieremie, de Lobna. Et feit mal deuant les yeux du Seigneur, selō toutes les choses que Ioachim auoit fait: Parquoy la fureur du Seignr estoit en Ierusalem, & en Iuda, iusques à ce qu'il les ietta hors arriere de sa face: Et Sedecias se retira du

A
4. Roy.
24. d.
2. Paral.
36. b.

Sus. 2. a.
4. Roys.
25. a.

retira du Roy de Babylone. Mais il aduint en la neuuiesme année de son regne, au dixiesme mois au dixiesme iour du mois: que Nabuchodonosor le Roy de Babylone vint, luy, & toute son armée contre Ierusalem, & l'assiégerent, & ilz edifierent contre elle alentour des rampartz, & fut la cité assiegée, iusques à l'vnziesme année du regne de Sedecias. Mais au quattresme mois, au neuuiesme iour du mois, la famine vint en la cité: & n'y auoit plus aucuns viures pour le peuple de la terre. Et la cité fut deffermée, & tous les homes de guerre s'ensuyrent, & ysirerent hors de la cité par nuict, par la voye de la porte, qui est entre deux murs, & qui meine au jardin du Roy (là ou les Chaldéens auoiét assiegé la cité alentour) & s'en allerent par la voye qui meine au desert. Mais l'armée des Chaldéens poursuyuit le Roy: & prirent Sedecias au desert, qui est auprès de Iericho, & toute sa compagnie s'ensuyt arriere de luy. Or quand ilz eurent prins le Roy, ilz l'amenerent au Roy de Babylone, en Reblatha, qui est en la terre d'Emath: & parla avec luy en iugement. Et le Roy de Babylone treucha la teste aux filz de Sedecias, deuant ses yeux: mais aussy occit tous les princes de Iuda, en Reblatha. Pareillement creua les yeux à Sedecias, & le lya de chaines par les piedz, & le mena le Roy de Babylone en Babylone: & le mit en la maison de la prison, iusques au iour de sa mort. Et au cinqiesme mois, au dixiesme du mois, cestuy est l'an dixneuf de Nabuchodonosor Roy de Babylone: Nabuzardan prince de la gendarmerie, qui se tenoit en la p'sence du Roy de Babylone, vint en Ierusalem, & bouta le feu en la maison du Seigneur, & en la maison du Roy, & en toutes les maisons de Ierusalem, & brussa par le feu toute grande maison: & toute l'armée des Chaldéens qui estoit avec le maistre de la gendarmerie destruirét toute la muraille de Ierusalem alentour. Mais Nabuzardan, prince de la gendarmerie, transporta hors aucuns des paoures du peuple, & du residu du commun qui estoient demourez en la cité, & des fugitifz qui s'en estoient suys, vers le Roy de Babylone, & tous les autres de la multitude. Neantmoins Nabuzardan prince de la gendarmerie delaisa aucuns des paoures de la terre, vigneronz & laboueurs. Aussy les Chaldéens rompirent les colomnes d'arain qui estoient en la maison du Seigneur: & les soubbassementz, & la mer d'arain qui estoit en la maison du Seigneur: & porterét tout l'arain de ces choses en Babylone: Et emporterent les chaudroes & les hauetz, & les psalterions, les phioles, & les mortiers, & tous les vaisseaux d'arain qui auoiét esté en l'administration. Les cruches & vaisseaux à mettre les perfuns, & les aequieres, & les bassins, & les chandeliers, & les petismortiers, & les gobeletz. Et tous les vaisseaux d'or, & tous ceux qui estoient d'argent: Le maistre de la gendar-

merie print les deux colomnes, & vne mer, les douze veaux d'arain qui estoient soub les soubbassementz que le Roy Salomon auoit fait en la maison du Seigneur. Le poidez de l'arain de tous ces vaisseaux estoit sans nombre. Mais la haulteur des colomnes estoit de dixhuyt coudées pour vne chascune colone, & vn cordeau de douze coudées l'environnoit. Aussy son espaisseur estoit de quatre doigtz, & estoit creuse par dedans. Il y auoit des chapiteaux d'arain sur chascune. Et la haulteur d'un chapiteau estoit de cinq coudées: les treillis, & les pomes de grenade qui estoient sur la corone alentour, tout d'arain, & pareillement estoit en l'autre colone. Il y auoit nonant six pomes de grenade pendantes. Et toutes les pomes de grenade estoiet environnées de cent treillis. Aussy le maistre de la gendarmerie, print Saraias le premier prestre & Sophonias le second prestre, & les trois gardes de l'entrée. Et de la cité, print vn Eunuque, qui estoit commis sur les homes de guerre, & sept homes de ceux qui estoient deuant la face du roy qui furent trouuez en la cité: & le scribe prince des cheualiers, qui experimentoit les compagnons, & soixante homes du peuple de la terre, qui furent trouuez au milieu de la cité. Or Nabuzardan maistre de la gendarmerie les print, & les mena au roy de Babylone, en Reblatha. Et le roy de Babylone les frappa: & les occit en Reblatha, en la terre d'Emath. Et fut Iuda transporté hors de sa terre. Iceluy est le peuple que Nabuchodonosor transporta: en la septiesme année, à sçauoir trois mille Iuifz, & vingt & trois. En la dixhuytiesme année, Nabuchodonosor transporta de Ierusalem, huyt cens trente deux ames. En la vingt & troisieme année de Nabuchodonosor, Nabuzardan maistre de la gendarmerie transporta, sept cens quarate cinq ames des Iuifz. Toutes les ames donc furent, quatre mille six cens. Et en la trentesepiesme année de la migration du Roy Ioachim roy de Iuda, au douziemesmois, au vingtcinquiesme du mois, aduint que Euil-merodach roy de Babylone, en la mesme année qu'il regna, esleua le chef de Ioachim Roy de Iuda: & le tira hors de la maison de la prison: & parla avec luy en bien. Et il mit son throne par dessus les thrones des Roys qui estoient après luy en Babylone: & changea les vestemens de sa prison, & il mangeoit tousiours le pain en sa presence, tous les iours de sa vie. Aussy pour son plat, luy estoient données portions perpetuelles, ordonnées de iour en iour, par le roy de Babylone, tous les iours de sa vie, iusques au iour de sa mort.

Fin de la prophetie de Ieremie.

H h h LES

Iuda.

Les Threnes, ou Lamentations.

LES THRENES,

c'est à dire, les Lamentations de Jeremie, qui sont appellées en Hebrieu Cinoth.



Ces parol
les se trou
uent aups
des LXX.
mais non
pas aups
des He-
breux.

APRES que Israël fut mené en captiuité, & que Ierusalem fut destruite: aduint que le Prophete Jeremie s'a seit plorant: & par ceste lamentation feit la complaincte sur Ierusalem, & en suspirat d'un cœur plein d'amertume, & en soy escriant, *Chap. premier. Aleph.*

A



COMMENT sied feulle la cité, celle qui estoit tât peu plée. La dame des nations est faicte comme vesue? La principale des prouinces, est faicte soub tribut.

Beth. En larmoiant a ploré de nuit, & ses larmes sont en ses ioues: Il n'y a aucun de ses amys qui la console: Tous ses amys l'ont mesprisee, & luy sont faictz ennemys.

Guimel. Iuda est passé outre, à cause de l'affliction, & de la multitude de seruitude: Il a demouré entre les Gentilz, & n'a pas trouué repos.

Tous ses persecuteurs l'ont prins entre les lieux estroitcz.

Daleth. Les voyes de Sion plorent, pource q'il n'y a persone qui vienne à la solennité. Toutes ses portes sont destruites: ses prestres gemissats: Ses vierges sont toutes souillées, & elle est oppressée d'amertume.

He. Ses ennemys sont mis en cheffz, ses ennemys sont faictz riches: pource que le Seigneur a parlé sur elle, à cause de la multitude de ses iniquitez. Ses petis enfans sont menez en captiuité, deuant la face de celuy qui leur faict tribulation.

Vau. Aussi toute la beaulté de la fille de Sion est ysue arriere d'elle. Ses princes sont faictz comme moutons, qui ne trouuent point de pasture, & s'en sont allez sans force deuant la face de celuy qui les poursuuoit.

Zain. Ierusalem a eu souuenance des iours de son afflictio, & de la puarication de tous les siens desirables, q'elle auoit eu depuis les anciens iours quand son peuple tumboit en la main de ses en-

nemys, & qu'il n'y auoit aucun q'l'aidast. Les ennemis l'ont veuë, & se sont moqz de ses sabbathz

Heth. Ierusalé a peché vn peché, pource qu'elle faicte instable. Tous ceux qui la glorifioient, l'ont desprisee, pource qu'ilz ont veu sa honte: & icelle mesme en gemissant, s'est aussy tournée en arriere.

Teth. Ses ordures sont en ses piedz, & n'a pas eu souuenance de sa fin. Elle est vehementement mise au bas, sans auoir consolateur. O Seigneur, regarde mon affliction: car l'ennemy s'est esleué.

Iod. L'aduersaire a mis sa main sur toutes ses choses q'estoient à desirer: car il a veu les gentz, qui estoient entrez en ton saintuaire, desqz tu auois comandé qu'ilz n'entraissent en ton eglise.

Caph. Tout son peup le gemit, & demande le pain: Ilz ont doné toutes les choses pieuses pour auoir à manger, pour refociller leur ame. O Seigneur regarde, & considere, q'ie suis deuenue vile.

Lamed. O vous tous qui passez par la voye, considerez, & regardez, s'il y a douleur pareille à ma douleur. Car le Seigneur m'a vedengé: & le Seigneur a parlé, au iour de la fureur de son ire.

Mem. Il a enuoyé le feu d'enhaut en mes os, & m'a examiné. Il a estendu le retz deuant mes piedz, il m'a faict tourner arriere: Il m'a mis comme desolée, toute la iournée couuerte de dueil.

Nun. Le ioug de mes iniquitez a veillé: elles ont esté retournées en ses mains: & ont esté mises sur mô col. Ma vertu est affoiblie, le Seigneur m'a donné en la main, de laquelle ne pourray releuer.

Samech. Le Seigneur a osté tous mes homes magnifqs du milieu de moy: il a appelé le temps cõtre moy, pour debriiser mes esleutz. Le Seigneur a pressé le psoir pour la vierge de la fille de Iuda.

Ain. Pource qu'il suis ie plorant, & mon œil iette hors les eaues: pource q'le cõsolateur s'est esloigné de moy, en conuertissant mon ame. Mes filz sont perdus: pource q'l'ennemy a esté le plus fort

Phe. Sion a estendu ses mains, & n'est aucun qui la console: le Seigneur a faict commandemēt contre Iacob, ses ennemys sont autour de luy. Ierusalem est faicte entre eux, comme celle qui est souillée de flux de sang.

Sadi. Le Seigneur est iuste, car i'ay prouoq sa bouche à courroux. Escoutez, ie vous prie, vous tous peuples, & regardez ma douleur. Mes vierges, & mes iouenceaux sont allez en captiuité.

Coph. J'ay appelé mes amys, mais iceux m'ont deceu: Mes prestres, & mes anciens, sont cõsumez en la cité: car ilz ont demandé pour auoir à manger, pour refociller leurs ames.

Res. O Seigneur regarde, que ie suis en tribulation, mon vêtre est troublé: mon cœur est renuerfé en moy mesme, pource que ie suis pleine d'amertume: Le glaive occit par dehors, & dedans est comme la mort.

Sin. Ilz ont ouy que ie gemys, & n'y a aucun qui me console. Tous mes ennemys ont ouy mô mal, ilz se

mal, ilz se font resiouys, que tu n'as fait: Tu as fait venir le iour de cōsolation, & seront faitz semblables à moy.

Thau. Que tout leur mal vienne deuant toy: & les vengé cōme tu m'as vengé, à cause de toutes mes iniquitez. Car mes gemissementz sont en grād nombre, & mon cœur est en dueil.

Chapitre. ij. Aleph.

A Comment a le Seigneur couuert la fille de Sion d'obscurité en sa fureur: il a ietté Israël du ciel en la noble terre, & n'a point eu souuenance de la scabelle de ses piedz, au iour de sa fureur?

Beth. Le Seigneur l'a mis bas, & n'a pas espargné toutes les belles choses de Iacob: il a destruit en sa fureur toutes les fortresses de la vierge de Iuda, & les a ietté par terre: Il a souillé le royaume, & ses princes.

Guimel. Il a rompu en la fureur de son ire toute la corne d'Israël: il a tourné arriere sa main dextre de la presence de l'ennemy: & a allumé en Iacob comme le feu de la flamme, qui deuoit alentour.

B Daleth. Il a tendu son arc comme l'ennemy: il a renforcé sa dextre comme l'aduersaire: & a occis tout ce qui estoit beau à regarder, au tabernacle de la fille de Sion, il a respandu son indignation comme feu.

He. Le Seignr a esté fait cōme ennemy: il a ietté Israël en bas. Il a ietté en bas toutes ses murailles, il a dissipé ses munitions, & a fait plusieurs humiliez & humiliées, en la fille de Iuda.

Vau. Et il a dissipé sa tente comme vn iardin il a gasté son tabernacle. Le Seigneur a mis en oubly en Sion la festiuité, & le sabbath: il a mesprisé par opprobre, & par l'indignation de sa fureur, le roy, & le prestre.

Zain. Le Seigneur a debouté son autel, il a maudit sa saintification: il a baillé es mains de l'ennemy les murs de ses tours. Ilz ont doné leur voix en la maison du Seignr, cōe au iour solnel.

Heth. Le Seigneur a pensé de dissiper la muraille de la fille de Sion: il a estendu son cordeau & n'a pas destourné sa main de la perdition. Le auant mur a ploré, & pareillement la muraille est dissipée.

Teth. Ses portes sont fichées en terre, il a destruit & rompu ses verroux, son roy, & ses princes, entre les gétilz: il n'y a plus de loy, & ses prophetes n'ont plus trouué de vision par le Seigneur.

Iod. Les anciens de la fille de Sion se sont assis en la terre, & se sont teuz: ilz ont couuers leur cheuz de cendre, ilz se sont ceintz de haies. Les vierges de Ierusalem ont baissé leurs cheuz en la terre.

D Caph. Mes yeux sont faillyz pour les larmes, mes entrailles ont esté troublées: mō foye a esté respandū en la terre, pour la destruction de la fille de mon peuple, quand le petit enfant & l'allai-

tant defailloient es rues de la cité.

Lamed. Ilz ont diēt à leurs meres, ou est le froment & le vin? quād le cœur leur failloit cōme naurez es rues de la cité: quand ilz rendoient leurs ames au sein de leurs meres.

Mem. O fille de Ierusalem, à qui t'accompagneray ie, ou à qui te feray ie semblable? O vierge fille de Sion, à qui te feray ie egale, q̄ ie te puisse consoler? Car ta contrition est grande comme la mer: qui te medecinera?

Nun. Tes Prophetes t'ont veu choses faulles & folles: & ne manifestoient point ton iniquité, pour te prouoquer à penitence: Mais ilz ont veu pour toy des faulles propheties & banissements.

Samech. Tous ceux q̄ sont passez par la voye ont frappé les mains ensemble sur toy: ilz ont sifflé, & ont meū leurs testes, sur la fille de Ierusalem, difans. N'est ce pas icy la cité de parfaite beaulté, la ioye de toute la terre?

Phe. Ilz ont ouuert leur bouche sur toy, tous tes ennemys: ilz ont sifflé, & grincé de leurs dentz, & ont diēt: nous la deuorerons. Voicy, ce est icy la journée que nous auions attendu, nous l'auons trouuée, & l'auons veuē.

Ain. Le Seignr a fait ce q̄ il auoit pensé, il a accompli sa parole qu'il auoit commandé dēz les anciens iours. Il a destruit, & n'a point pardonné: il a resiouy sur toy, l'ennemy, & a exalté la corne de tes ennemys.

Sadi. Leur cœur a crié au Seignr sur les murailles de la fille de Sion. Iette hors les larmes cōe vn torrēt, par iour & nuit, & ne te dōne pas repos, & q̄ la prunelle de ton œil ne se taife point.

Coph. Leue toy, & donne louēge en la nuit au cōmencement des veilles: respandz ton cœur comme l'eau deuant la presence du Seigneur: Esleue tes mains vers luy, pour les ames de tes petitz enfans qui perissent de faim, aux quatre-fours de toutes les rues.

Res. O Seignr, regarde, & confidere qui c'est q̄ tu as ainsi vengé. Ne mangeront pas donc les femmes leur fruit, leurs petitz enfans cōme de la mesure d'une paulme? Le prestre & le Prophete seront ilz occis au sanctuaire du Seignr?

Sin. L'enfant & l'anciē, sont couchez dehors sur la terre: mes vierges, & mes iouueceaux sont tūbez par l'espée. Tu les as occis au iour de ta fureur: tu les as frappé, & n'en as point eu de pitié.

Thau. Tu as appelé ceux qui sont alenuiron comme au iour solnel, pour m'espouenter: & n'y a eu aucū qui eschappast, ou q̄ fut delaisé, au iour de la fureur du Seigneur: Mon ennemy a consumé ceux que j'ay nourry, & esleuez.

Chapitre. iij. Aleph.

I E suis l'homme qui ay veu ma paoureté, en la verge de son indignation.

Aleph. Il m'a conduit, & amené es tenebres & non pas en lumiere.

Aleph. Il s'est seulement tourné contre moy, Hhh .ij. & a

Leu. 26. b
Deu. 28. b

Ier. 14. e.
Sus. 1. f.

& a toute la iournée tourné sa main.

Beth. Il a enuielly ma peau & ma chair, il a rompu mes os.

Beth. Il a edifié alencontre de moy, & m'a environné de fiel & de labeur.

Beth. Il m'a mis en lieux pleins de tenebres, comme ceux qui sont mortz à tousiours.

Guimel. Il a edifié autour de moy, à fin que ie ne sorte: il a renforcé mon cep.

Guimel. Mais aussy quād ie crieray, & que ie prieray, il a mis hors mon oraison.

Guimel. Il a fermé mes voies de pierres quarrees, il a subuertuy mes sentiers.

B Daleth. Il m'est fait comme l'ours agitant, comme le lion és secretz.

Daleth. Il a subuertuy mes sentiers, & m'a rompu, & m'a mis comme desolée.

Daleth. Il a tendu son arc: & m'a mis comme le signe de la fefche.

He. Il a enuoyé en mes reins les fefches de son carquoys.

He. J'ay esté en derision à tout mon peuple: Ilz ont chanté de moy toute la iournée.

He. Il m'a remply d'amertumes, si m'a enyurée d'aynye.

Vau. Il a rompu mes dentz selon le nombre, & m'a donné la cendre à manger.

Vau. Mon ame a esté deboutée, j'ay mis les biens en oubly.

Vau. Et ay dict: Ma fin est perie, & mon esperance du Seigneur.

Zain. Aye souuenance de ma paoureté, & de ma transgression, de l'aluyne, & du fiel.

Zain. Je rememorera en ma memoire, & mon ame se mortifiera en moy.

C Zain. En aiant recordation de telles choses en mon cœur, j'auray esperance.

Heth. C'est de la misericorde du Seigneur, que nous ne sommes point consumez: car ses miserationes ne sont pas defaillies.

Heth. Fay cogneu dez le matin, que ta foy est grande chose.

Heth. Le Seigneur est ma part, s'a dict mon ame, pourtant j'attendray ie.

Teth. Le Seigneur est bon à ceux qui ont esperance en luy, & à l'ame qui le cherche.

Teth. C'est bonne chose d'attendre en silence le salutaire de Dieu.

Teth. C'est bonne chose à l'home, quand il a porté le ioug dez son adolescence.

Iod. Il demourera comme solitaire, & se taira: pource qu'il est esleué par dessus foy mesme.

Iod. Il mettra sa bouche en la pouldre, pour veoir s'il y a espoir.

D Iod. Il baillera la ioué à celuy qui le frappe: il sera remply d'opprobres.

Caph. Car le Seigneur ne le debouterá pas à tousiours.

Caph. Pource qu'il s'est rédu abiect, il en au-

ra pitié, selon la multitude de ses misericordes.

Caph. Car il ne l'a pas humilié de son cœur, & n'a pas deietté les filz des homes.

Lamed. Pour rompre soub ses piedz, tous ceux qui sont liez en la terre.

Lamed. Pour decliner du iugement de l'home, deuant la face du souuerain.

Lamed. Pour peruertir l'home en son iugement, le Seigneur l'a ignoré.

Mem. Qui est celuy q a dict, q aucune chose soit faicte, sans le commandement du Seigneur?

Mem. Qui a dict qu'il ne sortira de la bouche ^{Amos 3, 2} du souuerain, ne biens, ne maulx?

Mem. Pourquoy a murmuré l'home viuant, & l'home pour ses pechez?

Nun. Considerons noz voyes, & enquestons & retournous au Seigneur.

Nun. Leuons noz cœurs & noz mains au Seigneur és cieux.

Nun. Nous auons fait inuistement, & t'auons prouoqué à courroux: pourtāt tu es inexorable.

Samech. Tu nous as couuert de fureur, & as frappé & occis, & n'as point eu de pitié.

Samech. Tu as mis la nuée au deuant de toy: à fin que l'oraison ne passe oultre.

Samech. Tu m'as mis comme pour estre arrachée, & deiettée, au milieu des peuples.

Phe. Tous noz ennemys ont ouuert leur bouche sur nous.

Phe. La prophetie nous est faicte en paour, & en lacz, & en contrition.

Phe. Mon œil a ietté hors des ruyseaux d'eaues, pour la cōtrition de la fille de mō peuple.

Ain. Mon œil a esté en affliction, & ne s'est pas teu, pourtant qu'il n'auoit pas de repos.

Ain. Iusques à ce que le Dieu du ciel regardast, & qu'il le veit.

Ain. Mon œil a rauy mon ame, en toutes les filles de ma cité.

Sadi. Mes ennemys m'ont prins pour néant, par venation comme l'oyseau.

Sadi. Ma vie est cheué en la fosse: & ont mis vne pierre sur moy.

Sadi. Les eaues se sont dispersées sur mon chef: j'ay dict, ie suis destruit.

Coph. O Seigneur, j'ay inuocé ton nom, de la plus profonde fosse.

Coph. Tu as ouy ma voix: ne destourne point ton aureille de mon soupir, & de mes clameurs.

Coph. Tu t'es approché de iour, quand ie t'ay appelé: tu as dict, ne crains point.

Res. Seigneur, tu as iugé la cause de mō ame, tu es le redempteur de ma vie.

Res. Seigneur, tu as veu l'iniquité d'iceux cōtre moy: iuge mon iugement.

Res. Tu as veu toute leur fureur, & toutes leurs pensées qu'ilz ont contre moy.

Sin. Seigneur, tu as ouy leur opprobre, & toutes leurs pensées qu'ilz ont contre moy.

Sin.

Sin. Les leures de ceux qui s'esleuent contre moy: & leur meditation qu'ilz ont toute la iournée contre moy.

Sin. Regarde leur demeure, & leur resurrection, ie suis leur Psaline.

Thau. Seigneur, tu leur rendras la pareille, selonc les œuures de leurs mains.

Thau. Tu leur donneras l'eseu de cœur, qui est ton labour.

Thau. Tu les pourfuyuras en ta fureur Seigneur, & les briseras destoub les cieus.

Chapitre. iiii. Aleph.

COMMENT est l'or deuenu obscur, la tresbonne couleur est changée: les pierres du saintuaire sont dispersées aux quaresours de toutes les rues?

Beth. Les nobles filz de Sion, & vestus du pl' fin or: comment sont ilz reputés cōme vaisseaux de terre, comme l'œuure des mains du potier?

Guimel. Mais ausy les lamies ont descouuert la māmelle, & ont allaité leurs petis. La fille de mon peuple est cruelle cōme l'austruce au desert.

Daleth. La langue de l'allaitant s'est ioincte à son palais pour la soif. Les petis enfans ont demādé du pain, & n'y auoit aucū q leur en brisast.

He. Ceux qui mangeoient voluptueusement, sont mortz es voyes. ceux qui estoient nourris en ecarlettes, ont embrassé la fiente.

Gen. 19. c Vau. Ausy l'iniquité de la fille de mon peuple, est deuenue plus grande que le peché de Sodome: laquelle fut subuertie en vn moment, & les mains n'y prindrent riers.

Zain. Les Nazariens d'icelle, estoient plus blancz q la neige, plus reluyssantz q le lait, plus vermeilz q l'yoire anciē, pl' beaux q le saphir.

Heth. Leur face est faicte plus noire que les charbons, & n'ont pas esté cogneuz es rues. Leur peau est foincte aux os, elle s'est seichée, & a esté faicte comme bois.

Isaiah 7. o Theth. Il a esté mieux à ceux qui ont esté occis par l'espée, que à ceux qui ont esté occis par la famine: Car ceux se sont amortis comme consumez par la sterilité de la terre.

4. rois. 6 f Iod. Les mains des femmes misericordieuses ont cuit leurs filz: elles les ont mangez en la destruction de la fille de mon peuple.

Caph. Le Seigneur a accompli sa fureur, il a respandu l'yre de son indignation: Et il a mis le feu en Sion, & a deuoré ses fondemens.

Lamed. Les roys de la terre ne Pont pas creu ne tous les habitans du monde, q l'aduersaire, & l'ennemy entreroit par les portes de Ierusalem.

Mem. Pour les pechez de ses Prophetes, & pour les iniquitez de ses prestres, qui ont respandu au milieu d'icelle le sang des iustes.

Nun. Les aueugles ont erré es rues, ilz se sont souillez de sang. Et quand ilz n'en peurent plus, ilz prindrent les bords des vestemens.

2. 4. b. Samech. Ilz leur crierent. Vous qui estes pal-

lutz, retirez vous, retirez vous, allez vous en d'icy, & n'y attouchez point. Ausy tencerent ilz, & s'esmeurent: ilz dirent entre les gentz, il ne demourera plus entre eux.

Phe. La face du Seigneur les a diuisé, il ne les regardera plus: Les faces des prestres n'ont pas eu de honte, & n'ont pas eu pitié des anciens.

Ain. Quand nous estions encores en estre, noz yeux defaillirent à nostre vaine ayde: quand nous regardions attentiuement à la gent qui ne pouoit sauuer.

Sadi. Ilz ont faict q noz pas ont esté glissans p les voyes de noz rues, nostre fin est approchée, noz iours sont accōplis, car nostre fin est venue.

Coph. Noz persecuteurs ont esté plus legiers q les aigles du ciel: ilz nous ont poursuuy sur les montaignes, ilz nous ont espiez au desert.

Res. L'esprit de nostre bouche, le Seigneur Christ a esté pris en noz pechez: auq nous auōs dit: nous viuerōs entre les gentz soub ton vmbre.

Sin. Reliouys toy, & sois en lyesse, toy fille d'Edom, qui demeure en la terre de Hus. Car le calice viēdra ausy iusques à toy: tu seras enyurée & seras descouuerte.

Thau. O fille de Sion, tō iniquité est accōplie il ne te trāsportera plus derechef. Fille d'Edom, il a visité ton iniquité: il descourira tes pechez.

L'oraison de Ieremie. Chapitre. v.

SEigneur aye souuenance quelle chose nous est aduenue: regarde & considere nostre opprobre. Nostre heritage est tournée aux estrāgiers, & noz maisons aux forains. Nous sommes faict orphelins sans pere: noz meres sont cōme veues. Nous auons beu nostre eaue pour argent: nous auons achetē noz bois à pris. Nous estions menacez des testes, repos n'estoit pas donné aux lassez. Nous auons donné la main à Egypte, & aux Assyriēs: pour estre rassasiez de pain. Noz peres ont peché, & ne sont plus: & nous auons porté leurs iniquitez. Les seruiteurs ont dominé sur nous: il n'y a eu aucun qui nous rachast de leur main. Nous apportions du pain pour nous, sur le peril de noz ames pour la presence de l'espée, au desert. Nostre peau a esté bruslée, cōme le four, pour la presence des tempestes de la famine. Ilz ont humilié les femmes en Sion, & les vierges es citez de Iuda: Les princes ont esté pēdus p la main. Ilz n'ont pas honoré les faces des anciens. Ilz ont impudiqment abusé des adolescēs: & les enfans sont trebuchez p les bois. Il n'y a eu plus d'anciens es portes: ne iouuenceaux aux dāses de ceux q chantoient. La ioye de nostre cœur est faillie: nostre dāse est tournée en lamentation. La corone de nostre chef est tūbée: malheur sur nous, car nous auons peché. Pourtant est nostre cœur triste & doloireux, pourtāt se sont obscurcis noz yeux. A cause de la montaigne de Sion, pource qu'elle est pdue: les renards ont cheminé en icelle. Mais toy Seignr, tu demoureras eternellemēt:

Hh h. iij.

Psal. 104.

Baruch.

nellemēt: ton throne est de generatiō en generatiō. Pourquoi nous as tu oublié à tousiours? **lxxij. d.** Nous delaisseras tu, en la longueur des iours? Seigneur, conuertis nous à toy, & nous nous retournerons: renouelle noz iours, comme du commencement. Mais en nous iettant au loing, tu nous as debouté: tu es vehementement courroucé contre nous.

Fin des Threnes, ou Lamentations, de Ieremie.

La Prophetie de Baruch.



S. Les Iuifz enuoyerent le liure de Baruch de Babylone, à ceux qui estoient en Ierusalem, avec les pecunes colligees: à fin qu'offrants sacrifices, ilz prient pour eux, & pour Nabuchodonosor, & son filz Balthasar. Et ilz confessent leurs pechez.

Chapitre premier.



CELLES aussi sont les parolles du liure, que Baruch filz de Nerias, filz de Maasias, filz de Sedecias, filz de Sedecias, filz de Helcias, escriuit en Babylone, en la cinquiesme année, & au septiesme iour du mois, au temps q'les Chaldeens prindrent Ierusalem, & la bruslerent. Et Baruch leur les parolles de ce liure icy, aux aureilles de Iechonias filz de Ioachim Roy de Iuda, & aux aureilles de tout le peuple venāt au liure: & es aureilles des puissans filz des Roys, & es aureilles des prestres, & es aureilles du peuple: depuis le plus petit iusques au plus grand d'iceux, de tous ceux qui demouroient en Babylone, au fleuve de Sodi. Et ceux, qui les escoutoient, plo-roient, & ieusnoient, & prioient en la presence du Seigneur. Ilz recueillerent de l'argent selon ce q'vn chascun estoit de puissance. Et l'enuoierent en Ierusalem à Ioachim le filz de Helcias, filz de Salom prestre, & aux autres prestres, & à tout

le peuple qui fut trouué avec luy en Ierusalem: quand il receut les vaisseaux du temple du Seigneur qui auoient esté ostez du temple, pour les porter en la terre de Iuda, au dixiesme iour du mois de Sibā: à sçauoir les vaisseaux d'argent, q' Sedecias filz de Iosias Roy de Iuda auoit fait, après q' Nabuchodonosor roy de Babylone eut pris Iechonias, & ses princes, & ses plus puissans, & le peuple de la terre, hors de Ierusalem, & qu'il les mena en Babylone. Et dirent: Voicy, nous vous auons enuoyé de l'argent, duquel vous en achetterez des oblations pour faire holocaustes & de l'encens, & ferez la manne, & offrez pour le peché, sur l'autel du Seigneur nostre Dieu: & priez pour la vie de Nabuchodonosor Roy de Babylone, & pour la vie de Balthasar son filz, à fin q' leurs iours soiēt sur la terre, cōme les iours du ciel: & à fin que le Seignr nous donne la vertu: & qu'il illumine noz yeux, à fin que nous viuōs soub l'ymbre de Nabuchodonosor Roy de Babylone, & soub l'ymbre de Balthasar son filz: & que nous le seruions plusieurs iours, & que nous trouuions grace deuant eux. Priez aussi pour nous mesmes au Seigneur nostre Dieu: car nous auons peché au Seignr nostre Dieu, & n'est pas retirée la fureur de nous, iusques à ce iour icy. Lisez ce liure icy, q' nous vous auons enuoyé, pour estre recité au temple du Seigneur, au iour solennel, & au iour conuenable, & direz: A nostre Seigneur Dieu appartient iustice: mais à nous appartient confusion de nostre face, comme il est au iourdhy à tous ceux de Iuda, & à tous les habitas de Ierusalem: à noz Roys, & à noz princes, & à noz prestres, & à noz Prophetes, & à noz peres. Nous auons peché deuant le Seigneur nostre Dieu, & n'auons poit creu en luy par nostre desffiance: & ne nous sommes point renduz subiect à luy, & n'auons point ouy la voix du Seigneur nostre Dieu, pour cheminer es commandemens qu'il nous auoit donné. Car depuis le iour qu'il tira noz peres hors de la terre d'Egypte, iusques à ce iour icy, nous auons esté incredules au Seigneur nostre Dieu: & cōme dissipez, nous sommes retirez, à fin que n'ouyissions sa voix. Et plusieurs maux nous sont aduenus, avec plusieurs maledictions, que le Seigneur constitua à Moysse son seruiteur: lequel mena hors noz peres de la terre d'Egypte: pour nous donner la terre abondante de lait & de miel, comme il est au iourdhy. Et n'auons point escouté la voix du Seigneur nostre Dieu, selon toutes les parolles des Prophetes qu'il nous a enuoyé, à nous, & à noz iuges: & sommes allez, vn chascun selon le sens de nostre cœur mauuais, faire des œuures aux Dieux estrangers, en faisant les maux deuant les yeux du Seigneur nostre Dieu.

S. Les Iuifz en captiuité confessent que les maux, d'ont Dieu les auoit menacé par les Prophetes sont aduenus pour leurs pechez: Dont faisants prieres demandent la misericorde, la quelle par Moysse Dieu a promis à ceux qui retourneront à luy.

Chapitre

Chapitre .iij.

A Pour laquelle chose, le Seigneur nostre Dieu a ordonné sa parolle qu'il a parlé à nous, & à noz iuges qui ont iugé Israël, & à noz roys & à noz princes, & à tous ceux d'Israël & de Iuda; que le Seigneur seroit venir sur nous grandz maux lesquelz n'ont pas esté faitz soub le ciel, telz qu'ilz ont esté faitz en Ierusalem, selon les choses qui sont escriptes en la loy de Moysse: tel le mét que l'home a mangé les chairs de son filz, & les chairs de sa fille. Et les a donné soub la puissance de tous les roys q sont al'entour de nous, en opprobre, & en desolation, & en tous les peuples esquelz le Seigneur nous a espars. Et sommes mis au dessoub, & non pas au dessus: pour ce q nous auons peché au Seigneur nostre Dieu, en non obeissant à sa voix. **A** nostre Seigneur Dieu appartient iustice: mais à nous & à noz peres appartient confusion de face, comme est ceste journée. Car le Seigneur auoit parlé sur nous tous ces maux icy qui sont venuz sur nous: & n'auos point prié la face du Seigneur nostre Dieu, pour retourner vn chascun de nous de noz voyes tresmauuaies. Et le Seigneur a veillé sur les maux, & les a faitz venir sur nous: car le Seigneur est iuste en toutes ses œuvres, qu'il nous a comandé: & sin'auons point ouy sa voix, pour cheminer aux commandemés du Seigneur qu'il a donné deuant nostre face. Et maintenant toy Seigneur le Dieu d'Israël, qui as tiré ton peuple hors de la terre d'Egypte par main forte, & par signes & choses merueilleuses, & par ta grande vertu, & par ton bras estendu, & tu as fait à toy vn nom, comme on voit en ce iour icy: nous auons peché, & nous auons faitz infidèlement, nous auons faitz iniustement, en toutes tes iustices, Seigneur nostre Dieu. Que ton ire se destourne de nous: car nous sommes demourez en petit nombre entre les gentils, là ou tu nous as espars. Exauce Seigneur noz prieres, & noz oraisons, & nous tire hors à cause de toy: & nous donne que puissions trouuer grace deuant la face de ceux qui nous ont icy amené: à fin que toute la terre cognoisse, que tu es nostre Seigneur Dieu, & que ton nom est appellé sur Israël, & sur son genre. O Seigneur regarde sur nous, de ta sainte maison, & incline ton oreille, & nous exauce. Ouvre tes yeux, & regarde, que les mortz qui sont en enfer, desquelz l'esprit est receu de ses entrailles: ne donneront point d'honneur ne de iustification au Seigneur: mais l'ame qui est triste à cause de la grandeur du mal, & qui chemine courbée & foible, & les yeux defaillans, & l'ame qui a fain, re donne gloire, & iustice, Seigneur: car nous ne respandons point noz prieres, & ne demandons pas misericorde en ta presence, Seigneur nostre Dieu, selon les iustices de noz peres: mais pource que tu as enuoie ton ire, & ta fureur sur nous, ainsi que tu as parlé en la main

de tes seruiteurs Prophetes, disant: Le Seigneur dict ainsi: Enclinez vostre espaulle, & vostre ceruelle, & seruez au roy de Babylone: & vous serez assis en la terre que i'ay donné à voz peres. Que si vous n'escoutez point la voix du Seigneur vostre Dieu, pour seruir au roy de Babylone: ie feray que vous ne serez plus es citez de Iuda, n'y autour de Ierusalem: & vous osteray la voix de liesse, & la voix de ioye, & la voix de l'espoux, & la voix de l'espouse, & toute la terre sera sans quelque pas de ceux qui demoureront en icelle. Et ilz n'ont point ouy ta voix pour seruir au roy de Babylone: & as estably tes parolles, que tu as parlé par les mains de tes seruiteurs Prophetes, que les os de noz roys, & les os de noz peres seroiēt traspportez hors de leurs lieux: Et voicy, ilz sont iectez en la chaleur du soleil, & en la froidure de la nuit: & sont mortz en tresmauuaie douleurs, par famine, & par l'espée, & par estre enuoiez hors: Et as mis le temple au quel ton nom a esté appellé, comme il est pour le present, à cause de l'iniquité de la maison d'Israël, & de la maison de Iuda: Et as faitz en nous, Seigneur qui es nostre Dieu, selon toute ta bonté, & selon toute ta miseration qui est grande: ainsi que tu as parlé par la main de ton seruiteur Moysse, au iour auquel tu luy commadas d'escrire ta loy deuant les enfans d'Israël, disant: Si vous n'escoutez ma voix, ceste grande multitude sera conuertie en trespetit peuple, là ou ie les esparderay: pource que ie scay bien que le peuple ne m'escouterà point: Car le peuple est de dure ceruelle. Et retournera à son cœur en la terre de sa captiuité, & cognoistront que ie suis leur Seigneur Dieu, & leur donneray vng cœur pour entendre: & des oreilles pour escouter: & me loueront en la terre de leur captiuité, & auront souuenance de mon nom. Et ilz se destourneront de leur doz qui est dur, & de leur malignitez: car ilz auront souuenance de la voye de leurs peres qui ont peché contre moy. Je les rappelleray en la terre de laquelle ay iuré à leurs peres, Abraham, Isaac, & Iacob, & domineront en icelle: Et les multiplieray, & ne serot plus diminuez: Et ie leur establiray vn autre testamēt eternal, à fin que ie soy leur Dieu, & qu'ilz soiēt mon peuple: & ne mouueray plus mon peuple les enfans d'Israël, de la terre q ie leur ay donné.

S. Ilz perserent confesser leurs pechez & de leurs peres, priēt Dieu pour misericorde. Israël a esté mené en captiuité pour ce qu'il a laissé la voye de sapience laquelle n'est point trouuée des puissans des riches ou des gens de bien. Mais auoit esté donnée au peuple d'Israël de Dieu, auquel toutes creatures obeissent. Et est adioucté de l'aduenement de Iesus Christ en humanité.

Chapitre .iij.

ET maintenāt, Seigneur tout puissant Dieu d'Israël, l'ame qui est en angouilles, & l'esprit qui est en anxieté cris à toy. Seigneur, escoute & pardonne, car tu es le Dieu misericordieux, & aye pitié de nous: de ce q nous auos peché deuant toy. Car tu demoures eternellemēt:

H h h .iij.

mais

Deu. 1. f.

Deu. 1. c.

Deu. 9. d.

Deu. 26. d.
Ila. 63. d.

Ila. 1. d.

Iere. 29. h.

Leu. 26. b.
Deu. 28. b.

Baruch.

mais nous périrons au siecle. O Seigneur tout puissant, Dieu d'Israël, escoute maintenant l'oraison de ceux qui sont mortz d'Israël, & de leurs filz qui ont peché deuant toy, & n'ont pas ouy la voix du Seigneur leur Dieu, dont nous sont les mauulx assemblez. Ne veuille pas auoir souuenance de l'iniquité de noz peres, mais aye souuenance de ta main, & de ton nom, en ce temps icy, que tu es nostre Seigneur Dieu, & nous te louons Seigneur, car pour ce as tu donné en noz cœurs ta crainte: à fin aussy que nous appellons ton nom, & que nous te louons en nostre captiuité: car nous destournôs de l'iniquité de noz peres, qui ont peché deuant toy. Et voicy nous sommes au iourd'hui en nostre captiuité, en laquelle tu nous as espars, en reproche, & en malediction, & en peché, selon toutes les iniquitez de noz peres, qui se sont retirez de toy Seigneur, qui es nostre Dieu. Israël escoute les commandemens de vie: escoute des oreilles, à fin que tu cognoisses la prudence. Dont vient Israël que tu es en la terre des ennemis? Tu es enuicilly en la terre d'autrui, tu es souillé avec les mortz. Tu es député avec ceux qui descendent en enfer: Tu as delaisié la fontaine de sapience. Car si tu eusse cheminé en la voye de Dieu, tu eusse veritablement demouré en paix sur la terre. Aprens à sçauoir ou est la prudence, ou est vertu, ou est entendement: à fin qu'ensemble tu sçache ou est la longueur de vie, & de la nourriture, & ou est la lumiere des yeux, & la paix. Qui a trouué son lieu? & qui a entré en ses tresors? Ou sont les princes des gentils, & ceux qui dominoient sur les bestes qui sont sur la terre? Qui se iouent avec les oyseaux du ciel: qui thesaurisent l'argent, & lors auquel les homes ont leur confiance, & n'y a fin à leur acquit? Qui forgent l'argent, & sont soliteux, & n'est aucun qui puisse inuenter leurs ceures? Ilz sont exterminéz, ilz sont descendus aux enfers: & autres se sont esleuez en leur lieu. Des iouuenceaux ont veu la lumiere, & ont demouré sur la terre: mais ilz ont ignoré la voye de discipline, & n'ont pas entendu ses sentiers, & leurs filz nel'ont pas receu. Elle s'est retirée arriere de leur face: Elle n'a pas esté ouye en la terre de Chanaan, & n'a pas esté veüe en Theman. Aussy les filz d'Agar qui ont cherché la prudence, qui est de la terre: les marchans de la terre, & de Theman, & les fabulateurs, & les inquisiteurs de prudence, & d'intelligence: iceux n'ont pas cogneu la voye de sapience, & n'ont pas eu souuenance de ses sentiers. O Israël, combien est grande la maison de Dieu, & combien est grand le lieu de sa possession? Il est grand, & n'a point de fin: il est hault, & sans mesure. Là ont esté les geantz nommez, ceux qui déz le commencement furent de grande stature, experimentez à la guerre. Le Seigneur n'a pas esleu ceux là, & n'ont pas aussy trouué la voye de discipline: &

pourtât sont ilz peris. Et pource qu'ilz n'ont pas eu sapience, ilz sont mors à cause de leur insipience. Qui est monté au ciel pour la prendre, & l'amener des nuées? Qui a passé oultre la mer, pour la trouuer, & l'apporter par dessus l'or esleu? Il n'y a aucun qui puisse cognoistre ses voyes, ne qui enqueste ses sentiers: Mais celuy qui sçayt toutes choses, la cognoit: & l'a trouuée par sa prudence. Qui a préparé la terre en temps eternal, & l'a remply de bestes à deux piedz, & à quatre piedz. Qui enuoie la lumiere, & s'en va: il a rappellé, & obey à luy en crainte. Aussy les estoilles ont donné la lumiere en leurs gardes, & se sont resiouyes: On les a appellé, & ont dict, nous voicy. Et ont donné leur lumiere, en liesse à celuy qui les a fait. Cestuy est nostre Dieu, & nul autre sera estimé enuers luy. Cestuy a trouué toute la voye de discipline, & l'a baillé à Iacob son seruiteur, & à Israël son bien aymé. Après ce a esté veu en la terre, & a conuerté avec les homes.

S. Ierusalem pleure sa desolatiō & exhorte ses enfans auoir bon couraige Car ainsi q̄ pour leurs pechez Dieux a donné à leurs aduersaires. Ainly eux deliurez, il punira leurs ennemis.

Chapitre .iiij.

ICY est le liure des commandemens de Dieu, & la loy qui est eternalle. Tous ceux qui la tiennent, parviendront à la vie: mais ceux qui la laisseront, viendront en la mort. Retourne toy Iacob, & la prens: chemine par la voye vers sa splendeur, contre sa lumiere. Ne baille pas à vn autre ta gloire, ne ta dignité à la gent estrange. Israël, nous sommes bienheureux: car les choses qui plaisent à Dieu, nous ont esté manifestées. Toy peuple de Dieu prens couraige, toy Israël qui es digne de memoire. Vous estes veridus aux gentils, non pas pour vous destruire: mais pour ce que vous avez prouocqué à courroux le Seigneur en l'yre de Dieu, & estes baillez aux aduersaires. Car vous avez courroucé celuy qui vous a fait, à sçauoir le Dieu eternal, en immolant aux diables, & non pas à Dieu. Car vous avez oublié celuy qui vous a nourry, & avez contristé Ierusalem vostre nourrisse. Car elle a veu le courroux qui venoit de Dieu vers vous, & a dict: Escoutez vous qui estes voisins à Sion. Certainement Dieu m'a amené vne grande lamentation. Car j'ay veu la captiuité de mon peuple, de mes filz, & de mes filles, que celuy qui est eternal a fait venir sur eux. Car ie les ay nourry en liesse, mais ie les ay delaisié en pleur, & lamentation. Personne ne se resiouysse sur moy qui suis veüe & desolée: ie suis delaisiée de plusieurs, à cause des pechez de mes filz, pource qu'ilz se sont destournez de la loy de Dieu. Et n'ont point cogneu ses iustices, & n'ont pas cheminé selon les voyes des commandemens de Dieu, & ne sont point entrez avec iustice, par les sentiers de la verité. Que les voyfins de Sion viennent, & qu'ilz ayent souuenance de la captiuité de mes filz &

filz, & de mes filles, que celuy qui est eternal a fait venir sur eux. Car il a fait venir sur eux vne gent loingtaine, vne gent mauuaise, & d'une autre langue: qui n'ont pas fait honneur de l'ancien, & n'ont pas eu pitié des enfans: Ilz ont emmené les biens aymez de la vesue, & ont destitue ses filz, celle qui estoit seule. Mais en quoy vous puis ie ayder? Car celuy qui a fait venir les maux sur vous, luy mesme vous deliurera des mains de voz ennemys. Cheminez enfans, cheminez: car ie suis laissée toute seule. Ie me suis destitue de la robbe de paix, & me suis vestue du sac d'obsecration: & crieray vers le souverain en mes iours. Prenez courage mes enfans, criez au Seigneur, & il vous deliurera de la main des princes ennemys. Car j'ay eternallement esperé vostre salut: & ay esté resiouy de celuy qui est saint sur la misericorde, qui vous viendra de vostre salutaire eternal. Car ie vous ay enuoie hors en pleur & gemissement: mais le Seigneur vous fera retourner à moy en ioye & en liesse à tousiours. Car ainsi que les terres voisines à Sion ont veu vostre captiuité venir de Dieu, ainsi verront elles, aussi hastiuement vostre salut venir de Dieu, lequel viendra sur vous en grand honneur, & en splendeur eternalle. Mes enfans, souffrez patiemment l'yre qui est venue sur vous. Car ton ennemy t'a persecuté, mais tu verras de brief sa perdition: & moteras sur son col. Mes delicatz ont cheminé les aspres voyes: car ilz sont menez comme le troupeau pillié des ennemys. Prenez courage mes enfans, & criez au Seigneur. Car celuy qui vous a mené aura souuenance de vous. Et come ce a esté de vostre sens que vous auez erré arriere de Dieu: vous retournerant derechief dix fois autant, le requerez. Car celuy qui a fait venir les maux sur vous, cestuy mesme derechef vous fera venir vne liesse eternalle, avec vostre salut. Prenez courage Ierusalé: Car celuy qui t'a nommé, t'enhorde. Tes nyusans qui sont vexé, peiront: & ceux qui se sont resiouys en ta ruine, seront punis. Les citez ausquelles tes enfans ont seruy, seront punies: & celle qui a prins tes enfans. Car ainsi comme elle s'est resiouye en ta ruine, & a eu ioye en ton trebuchement: ainsi sera elle contristée en sa desolation. Et la ioye de sa multitude sera couppee, & sa resiouissance sera tournée en pleur. Car le feu viendra sur elle eternallement, es loingtrains iours: & les diables y habiteront loing temps. Ierusalé regarde vers Orient, & voy la liesse qui te vient de Dieu. Car voicy tes enfans q tu as laissé aller espars, viennent: ceux qui sont recueillyz d'Orient, iusques en Occident viennent, eux resiouissans en la sainte parolle, & en l'honneur de Dieu

S. Icy est commandé à Ierusalé de laisser lamentation pour ce que ainsi que les enfans ont esté menez avec horreur en captiuité, ainsi seront remenez à elle avec gloire.

Chapitre .v.

DEspouille toy Ierusalem de la robbe de pleurs, & de ta vexation: & te vest de beaulté, & d'honneur, & de la gloire eternalle que t'est donnée de Dieu. Enuironne toy, de la robbe double, de la iustice de Dieu: & metz sur ta teste la mitre de l'honneur eternal. Car Dieu monstrera en toy sa splendeur, qui est soub le ciel. Car Dieu te nommera par ton nom à tousiours, à sçauoir paix de iustice & honneur de pitié. Estue toy Ierusalem, & te tiens au hault lieu: regarde autour de toy vers Orient, & regarde tes enfans qui sont recueillyz, depuis le soleil leuât iusques en Occident, en la parolle du saint, eux resiouissans de la memoire de Dieu. Car ilz se sont partis de toy, menez à pied par les ennemys: mais le Seigneur les te ramenera portez en honneur, comme enfans du royaume. Car Dieu a ordonné de humilier toute haulte montaigne, & les roches pardurables, & de remplir les vallées, pour faire la terre egale: à fin que Israël chemine diligemment, en honneur de Dieu: Aussi les forestz ont donné ombre à Israël, & tout bois de suauité, par le commandement de Dieu. Car Dieu fera venir Israël ioyeusement en la lumiere de sa maiesté, avec la misericorde & iustice, que est de luy.

¶ *L'exemplair de l'epistre que Ieremie enuoya à ceux qui deuoient estre menez prisonniers en Babylone par le roy de Babylone, à fin qu'il leur annonçast ce qui luy estoit commandé de Dieu.*

S. Ieremie prophetize que les Iuifz captif en Babylone seront deliurez après sept generations, & les exhorte se garder de leur idole: ne monstrant pas plusieurs effetz les idoles estre imbecilles sans sens & vaines.

Chapitre .vi.

POUR les pechez que vous auez commis deuant Dieu, vous serez menez prisonniers en Babylone, par Nabuchodonosor roy des Babyloniens. Quand donc vous serez entrez en Babylone, vous y serez plusieurs ans, & long temps, iusques à sept generatiós. Mais après ce, ie vous tireray hors de là, en paix. Mais maintenant vous verrez en Babylone des dieux d'or & d'argent, & de pierre, & de bois qui seront portez sur les espauls, en démontrant crainte aux gentz. Gardez vous donc que ne soiez faitz semblables aux ceuures des estrangers, & que ne craignez point, & que la crainte d'iceux ne vous esmoue. Quand donc vous verrez le peuple de derriere & de deuant, dictes en adbrant en voz coeurs. Seigneur Dieu, c'est toy, qu'il appartient adorer. Aussi mon ange est avec vous: & moy mesme requerray voz ames. Car leurs langue est polie par l'ourie, & ilz sont dorez & argentez, & sont faulx: & si ne peuvent parler. Et come les ornemens sont faitz pour la vierge ayman te: ainsi font ilz forgez de l'or qu'ils ont peus. Leurs dieux ceulx ont des coronnes d'or sur leurs testes: de quoy les prestres aussi soustraient d'iceux l'or & l'argent, & le distribuent entre eux mesmes

Baruch.

mesmes. Ilz en donnent aussy aux putains, & en orment les paillardes. Et derechef, quand ilz auront repris la mesme chose des paillardes, ilz en orment leurs dieux : Mais ceux ne sont point deliurez de la rouillure ne de la vermine. Et quand ilz les auront vestu d'un vestement de pourpre, ilz nettoient leur face, à cause de la pouldre de la maison, qui est en abondance entre eux. Aussy l'un à un sceptre comme un home, & comme un iuge de quelque region, lequel ne met pas à mort celuy qui a offensé cõtre luy. Il a aussy vne espee en sa main, & vne coignée: mais il ne se deliure pas de la bataille, ne des larrons. Parquoy vous soit tout notoire, q̄ ceux ne sont pas dieux. Ne les craignez point donc: Car ainsy que le vaisseau de l'home est fait inutile, quand il est rompu: telz sont aussy leurs dieux. Quand iceux sont mis en la maison, leurs yeux sont pleis de la pouldre des piedz de ceux qui y entrent: & comme les huys sont fermez tout autour de cestuy qui a offensé le roy, ou comme la mort qui est amené au sepulchre est enfermée: ainsy assurent les prestres les huys de clostures & de serrures, à fin qu'ilz ne soient despoillez des larrons. Ilz leur allument des lampes, ouy aussy en grand nombre: desquelles n'en peuvent veoir aucuns. Mais sont commela poultre en la maison. Et disent que les serpens qui sont de la terre leschent leurs cœurs, quand ilz les mangent, eux & leurs vestemens, & ne le sentent pas. Leurs faces sont faites noires de la fumée, qui se fait en la maison. Les hulotes, & les arondelles, & les oyseaux volent sur leur teste, & aussy semblablement les chatz. Parquoy cognoissez, qu'ilz ne sont pas dieux.

III. 46. b Ne les criguez point donc. L'or aussy qu'ilz ont est pour les faire beaulx: Ilz ne resplendiront pas si quelcun ne nettoie la rouillure. Aussy quand on les fondeit, ilz ne le sentoient pas. Ilz ont esté achetez de tout pris: esquelz n'y a point d'esprit. Ilz sont portez sur les espauls, & n'ont aucun piedz, en demonstrat leur ignobilité aux homes. Ceux aussy qui les honorent, soient confondus. Pour ceste cause, s'ilz tumbent en la terre, ilz ne se releuent point d'eux mesme: & aussy se quelcun le dresse tout droit, il ne se tiendra point debout de soy mesme, mais ilz mettront leurs dons, comme à ceux qui sont mortz. Leurs prestres vendent leurs oblations, & en abusent: Semblablement aussy leurs femmes qui en retiennent, n'en distribuent rien, n'y au malade n'y au pauvre. Les femmes gifants, & celles qui sont en flux de sang touchent leurs sacrifices. Cognoissants donc par ces choses qu'ilz ne sont point dieux, ne les craignez point. Car dont sont ilz appelez dieux? Pource q̄ les femmes donnent quelque chose aux dieux d'argent, & d'or, & de bois: Et les prestres sont assis en leurs maisons, aians les robes rompues, & la teste & la barbe rase, desquelz les testes sont nues. Et sont un bruit en

criant contre leurs dieux, comme aucuns sont au soupper du mort. Les prestres ostent leurs vestemens, & en vestent leurs femmes, & leurs enfans. Et s'ilz souffrent d'aucun quelque mal, ou quelque bien, il ne le peuuent rendre: & ne peuuent cõstituer un roy, ne le destituer. Semblablement ne peuuent donner aucunes richesses, ne rendre le mal. Si aucun leur a fait vœuz, & qu'il ne l'ait point rendu: aussy ne le demanderont pas. Ilz ne deliurent pas l'home de mort, & ne defendent pas le debile du plus fort. Ilz ne rendent pas la veue à l'aveugle: & ne deliurent pas l'home de necessité. Ilz n'auront point pitié de la vesue, & ne feront aucun bien aux orphelins. Leurs dieux de bois & de pierre, & d'or & d'argent sont semblables aux pierres de la môtaigne. Et ceux qui leur font honneur seront confondus. Comment donc doit on estimer, ou dire que iceux soient dieux? En oultre les Chaldées ne leur sont point d'honneur, lesquelz quand ilz voyent un muet qui ne peut parler, ilz le presentent à Bel, en luy requerant qu'il le faice parler: comme si ceux qui n'ont pas mouuement pouoient sentir. Et quand ilz le cognoistront, ilz les delaisseront. Car les dieux d'iceux n'ont point de sens. Aussy les femmes enuironnées de cordes, sont assises par les voyes, allumant les os des oliues. Et quand aucune d'icelles attirée par quelque passant, dort avec luy: elle reproche à sa voisine, qu'elle n'a pas esté digne comme elle, & que sa corde n'a pas esté rompue. Mais toutes les choses qui se font à eux, sont faulses. Comment donc doit on estimer, ou dire qu'ilz sont dieux? Ilz sont faitz par les ouuriers & orfeures. Ilz ne feront rien autre chose, sinon ce que les prestres veulent qu'ilz soient. Car les orfeures qui les font, ne vivent pas long temps: Les choses donc faites par eux, peuuent elles estre dieux? Mais ilz ont laissé choses faulses, & opprobre à ceux qui viendront après eux: Car quand la guerre leur suruiendra & les maux: les prestres pensent ou ilz se mugetont avec eux. Comment donc peut on entendre qu'ilz soient dieux, qui ne se sauuent pas de la bataille, & ne se deliurent pas des maux? Car comme ainsy soit qu'ilz soient de bois, d'orez & argétez: on sçaura cy après par toutes les nations & Roys, que ce sont choses faulses: lesquelz sont manifestes, qu'ilz ne sont pas dieux, mais sont œures des mains des homes: & que aucune œure de Dieu n'est en eux. Parquoy donc est notoire qu'ilz ne sont pas dieux, mais sont les œures des mains des homes, & aucune œure de Dieu n'est en eux. Ilz ne constituent point le Roy de quelque contrée, & ne donneront pas la pluye aux homes. Ilz ne descerneront pas aussy le iugement, & ne deliureront pas les contrées d'aucune iniure: car ilz ne peuuent rien, non plus que les corneilles au milieu du ciel & de la terre. Car aussy si le feu tumbent sur la maison

son des dieux de bois, d'or & d'argent: certes leurs prestres s'enfuyront, & se sauueront: mais iceux dieux seront bruslez au milieu comme les poultes de bois. Et ne resisteront pas n'y au roy, n'y à la bataille. Comment donc peult on estimer, ou parmettre qu'ilz soient dieux? Les dieux de bois & de pierres, d'or & d'argent qui sont moins fort que les meschantz, ne se pourrôt deliurer des larrons ne desrobeurs. Ilz leur osteront l'or & l'argent, & le vestement duquel ilz sont couverts: & s'en iront, & ne se pourront aider eux mesmes. Et ainsy, il vault mieux estre vn roy demonstrent sa puissance: ou quelque vaisseau vtile en la maison, auquel se glorifiera celuy qui en possedera: ou vn huys en la maison, lequel garde les choses qui sont en paix: que d'estre faulx dieux. Le soleil aussy & la lune, & les estoilles resplendissantes, quand elles sont enuoyées pour choses vtils, elles obeissent: semblablement aussy, quand l'escler se monstre, il est visible: Aussy mesme le vent souffe en toute contrée, & quand il sera commandé de Dieu aux nuées de cheminer par tout le monde, elles parfont ce qui leur est commandé. Le feu aussy qui est enuoyé d'en hault, pour cōsumer les montagnes, & les forestz, il fait ce qu'il luy est cōmandé. Mais ceux ne sont semblables n'y en beaulté, n'y en puissance à aucune de ces choses. De quoy aussy on ne doit estimer, ne dire qu'ilz soient dieux: quand ilz ne peuuent faire iugement, ne faire aux homes aucune chose. Cognoissants donc qu'ilz ne sont pas dieux, ne les craignez point donc. Car aussy ne maudiront ilz point le roy, & ne le beneiront point. Ilz ne demonstreront pas aussy les signes du ciel aux gentz, & ne luyront pas comme le soleil, & n'illumeront pas comme la lune. Les bestes sont meilleurs que eux, lesquelles peuuent fuyr soub la couuerture, & profiter à elles mesmes. Et ainsy en nulle maniere ne nous est manifeste qu'ilz soient dieux: par quoy ne les craignez point. Car come au lieu ou croissent les courges, l'espouetail ne garde riens: ainsy sont leurs dieux de bois, argentez, & dorez. Ilz sont aussy en telle maniere que la blanche espine, qui est au iardin, sur laquelle tout oyseau s'assied. Semblablement leurs dieux de bois, dorez, & argentez sont semblables au mort ietté en tenebres. Vous cognoistrerez aussy à la pourpre, & à la marbre qu'ilz ont sur eux, qu'ilz ne sont point dieux. Iceux aussy à la parfin seront mangez: & seront opprobre en la region. Meilleur est l'home iuste qui n'a pas d'idoles: car il sera loing des opprobres.

Fin de la prophetie de Baruch, & de l'epistre de Ieremie.

La Prophetie d'Ezechiel.



Si le temps & le lieu auquel les visions de Dieu furent monstrees au Ezechiel. Ou la similitude des quatre bestes qui est descrite, est au milieu du feu. Semblablement des ioués du firmament, du thronne, & de l'home seant au thronne enuironné du feu.

Chapitre Premier.



El aduint en la trentiesme année, au quatriesme mois, au cinquiesme iour du mois: comme j'estois au milieu des prisoniers au près du fleue de Chobar, que les cieulx furent ouuerts, & veis les visions de Dieu. Au cinquiesme iour du mois, c'est la cingiesme année de la transmigration du roy Ioachim, la parole du Seigneur fut faicte à Ezechiel filz de Buzi prestre, en la terre des Chaldéens, auprès du fleue de Chobar: Et en ce lieu là, fut faicte la main du Seigneur sur luy. Je regarday, & voicy vn vent tourbillant qui venoit d'Aquilon, & vne grāde nuée enuveloppée de feu, & resplendissoit à l'entour, & au milieu de luy, c'est à dire au milieu du feu, estoit come espece de laiton. Et au milieu de ces choses estoit vne semblance de quatre bestes: & telle estoit la forme: la similitude de l'home estoit en eux. Et chascune auoit quatre faces, & chascune quatre ailes. Et leurs piedz estoient piedz droictz, & la plante de leur pied estoit come la plante du pied de veau, estinceloient comme le regard d'aerain reluyfant. Et la main de l'home estoit soub leurs ailes en quatre parts: & auoient des faces, & des ailes en quatre parties: & les ailes de l'vn l'autre estoient ioinctes ensemble. Quand elles cheminoient, elles ne reculoient pas: mais vne chascune cheminoit deuant sa face. Et la similitude de leur face, estoit comme la face de l'home: & la face du lion, à la partie

Israël.

C partie dextre d'eux quatre: & cōme la face du bœuf à la partie fenestre d'eux quatre: & cōme la face de l'aigle par dessus d'eux quatre: & leurs faces, & leurs ailes estoient estédues, par dessus. Les deux ailes de chascune estoient ioinctes: & deux couuroient leurs corps: Et vne chascune d'icelles cheminoit devant la face. Elle cheminoit là ou estoit la vehemence du vent: & ne retournoient pas quād elles cheminoient. Et la similitude des bestes, & leur regard estoit comme de charbons de feu ardantz, & comme le regard de lampes.

D Celle estoit la vision courant au milieu des bestes: splendeur du feu, & escler yssoit du feu. Et les bestes alloient, & retournoient en similitude d'escler resplendissant. Et comme ie regardoy les bestes, vne roué apparut sur la terre auprès des bestes, aiant quatre faces. Et l'espece des roués, & l'ouuraige d'icelles, estoit cōme le regard de la mer: & vne similitude estoit à ces quatre: & leur regard, & leur ouuraige, estoit comme si vne roué eut esté au milieu de l'autre. En cheminant, icelles alloient selon les quatre parties d'icelles, & ne retournoient pas quand elles cheminoient. Aussi la stature des roués estoit haute, & horrible regard: & tout le corps estoit plein d'yeux, tout à l'entour des quatre. Et quand les bestes cheminoient pareillement aussy les roués cheminoient auprès d'elles. Et quand les bestes estoient esleuées de la terre, les roués aussy estoient ensemble esleuées. Par tout là ou le vent alloit, quand le vent alloit d'un costé, les roués aussy estoient ensemble esleuées, & le suiuoient. Car l'esprit de vie estoit es roués. Elles alloient avec celles qui alloient, & s'arrestoient avec celles qui s'arrestoient, & pareillement estoient esleuées avec celles qui estoient esleuées de la terre, & les roués les suiuoient. car l'esprit de vie estoit es roués. Et sur les testes des bestes, estoit la similitude du firmament: comme espece de cristal horrible, qui estoit estendu par dessus leurs testes. Mais soub le firmament estoient leurs ailes droictes, touchant l'une à l'autre. Vne chascune couuroit son corps de deux ailes, & le corps de l'autre estoit semblablement couuert. Et ouys le son des ailes, cōme le son de plusieurs eues, comme le son du souverain Dieu, quand elles cheminoient. Le son estoit comme de multitude, comme le son des armées. Et quand elles s'arrestoient, leurs ailes s'abbaissoient. Car quād la voix se faisoit sur le firmamēt, qui estoit sur leurs testes, elles s'arrestoient, & abaissoient leurs ailes. Et sur le firmamēt qui estoit sur leurs chefz estoit la similitude d'un throne, comme l'espece d'un Saphir: & sur la similitude du throne, y auoit vne similitude par dessus cōme l'espece d'un home. Et veis cōme l'espece de laiton, & comme espece de feu par dedans alentour d'iceluy, depuis ses reins & par dessus: & depuis ses reins iusques en bas, ie y veis cōme l'espece de feu

Ezechiël.

resplendissant à l'entour: cōme le regard de Parc, quand il est en la nuée au iour qu'il doit plouuoir: tel estoit le regard de la splendeur à l'enuirō.

S. Le prophete espouenté est corrobore à fin qu'il reprenne intrepidement les enfans d'Israël rebelles, si aucunemēt pourront se retourner de leurs pechez inuictes. Il luy est com mandé manger le liure escript dedans & dehors, ou sont les lamentations, & la chanson, & la malediction.

Chapitre .ij.

C estoit la vision de la similitude de la gloire du Seigneur. Et ie veis, & cheuz sur ma face, & ouys la voix de quelcun qui parloit. Et me dict: Filz de l'home tiens toy sur tes piedz, & ie parleray à toy. Lors l'esprit entra en moy après qu'il eut parlé à moy, & me mit sur mes piedz. P'ouys celuy qui parloit à moy, & disoit: Filz de l'home, ie t'enuoie aux enfans d'Israël, aux gentz qui se sont departis de moy comme apostatz. Leurs peres ont transgressé mon alliance, iusques à ce iour: Et les enfans sont de dure ceruelle, & de cœur incorrigible, ausquelz ie t'enuoie. Et leur diras: Le Seigneur Dieu dict telles choses: pour veoir si par auenture ilz escouteront, ou si par auenture ilz cesseront, car c'est vne maison rebelle: Et cognoistront qu'il y a esté vn prophete au milieu d'eux. Toy donc filz de l'home, ne les crains point, & ne t'espouente pas de leurs parolles, combien que gens incredulés & rebelles sont avec toy, & tu demoures avec les scorpions. Ne crains point leurs parolles, & ne t'espouente pas de leurs faces: car c'est vne maison qui me rend aspre. Tu leur diras donc mes parolles, veoir si par auenture ilz les escouteront, & s'ilz cesseront: car ce sont gens incitans à courroux. Mais toy filz de l'home escoute tout ce que ie te diray: & ne veuille pas estre rebellant, comme la maison rebelle. Ouure ta bouche, & mange tout ce que ie te donne. Lors regarday, & voicy vne main qui me fut enuoiee, en laquelle estoit vn liure enueloppé. Et l'ouurit deuant moy, lequel estoit escript dedans & dehors: & en iceluy estoient escriptz les lamentations, la chanson, & la malediction.

S. Après que le liure fut mangé, vne face plus dure que diamant fut donnée au prophete, à fin que sans trepidation il reprist les endureis enfans d'Israël constituez en la transmigration. Et enuois est constituré speculatenr que s'il n'ance le mal qu'il aura veu apparé il sera coupable de celuy qui perira. Mais s'il l'annōce, il a deliuré son ame aussy quand l'autre periroit. En après entrant au champ & auoyr veu la gloire du Seigr. Il luy est comandé s'entermer en la maison comme lyé & muet.

Chapitre .ij.

E T me dict: Filz de l'home, mange tout ce que tu trouueras: Mange ce volume, puis t'en iras parler aux enfans d'Israël. Pourry ma bouche, & me donna ce volume à manger. Et me dict: Filz de l'home, ton ventre mangera ce volume, & tes entrailles seront remplies de ce volume, de ce que ie te donne. Je le mangeay: & fut fait en ma bouche comme doux miel. Et me dict: Filz de l'home, va à la maison d'Israël, & leur diras mes parolles. Car tu ne seras point enuoie

Apo. 4. c.

Soub. j.

Apo. 5.

Apo. 10. d.

B enuoie à la maison d'Israël comme à vn peuple de profonde parolle, ou de langue incogneuë, n'y à plusieurs peuples de profond langaige, ou de langue incogneuë desquelz tu ne puisse entendre les parolles: Et quand tu serois enuoie à telz gens, ilz t'escouteroient. Mais la maison d'Israël ne te veult point escouter, pource qu'ilz ne me veuillent point ouyr. Vraiment toute la maison d'Israël est effrontée, & de dur cœur. Voicy, j'ay fait ta face plus forte que leurs faces, & ton front plus dur que leurs frontz: & ay fait ta face commel'aymant, & cōme la dure pierre. Ne les crains point, & ne t'espouente pas de leur face: **C** car c'est vne maison rebelle. Et me dict: Filz de l'home, prens en ton cœur toutes mes parolles que ie te dis, & escoute de tes aurilles: & t'en va & entre à la transmigratiō aux enfans de mon peuple, & parleras à eux, & leur diras: Le Seigneur Dieu dict telles parolles: Veoir si par auētu re ilz escouteront, & s'ilz cesserōt. Et l'esprit m'esleua: & ouy après moy la voix d'une grande cōmōtion, à sçauoir de la gloire benoicte du Seigneur, de son lieu: & la voix des ailes des bestes, qui se frapportoient les vnes contre les autres, & la voix des rouēs qui suiuoient les bestes, & la voix d'une grande commōtion. Aussi l'esprit m'esleua & me print: & m'en allay en amertume, & en **D** l'indignation de mon esprit. Car la main du Seigneur estoit avec moy, qui me confortoit. Et ie vins en la transmigratiō, au mōceau des nouveaux fruietz, & à ceux qui demouroient auprès du fleue de Chobar: & m'assis là, ou iceux estoient assis: & demouray là sept iours menāt dueil au milieu d'eux. Et quād sept iours furent passez, la parole du Seignr me fut faicte, disant: Filz de l'home, ie t'ay mis pour speculateur à la maison d'Israël: tu escouteras la parole de ma bouche, & leur annonceras de par moy. Quād ie diray à celui qui est sans pitié, tu mourras de mort: & q tu ne luy auras annoncé, & q tu ne parleras point à luy qu'il se destourne de sa voye tresmauuaise, & qu'il viue: cestuy qui est sans pitié mourra en son infidelité: mais ie redemanderay son sang de ta main. Que si tu annonces à celui qui est sans pitié: & que iceluy ne soit pas retourné de son infidelité, ne de sa mauuaise voye: iceluy vraiment mourra en son infidelité, mais toy, tu as deliuré ton ame. Pareillement si le iuste s'est destourné de sa iustice, & qu'il faice iniquité: ie mettray empeschemēt deuant luy. Cestuy mourra: pource que tu ne luy as pas annoncé. Il mourra en son peché, & ses iustices qu'il à fait ne seront plus en memoire: mais ie redemanderay son sang de ta main. Mais si tu annonces au iuste, que le iuste ne peche point, & que aussy iceluy ne peche pas, il viura de vie, pource que tu luy as annoncé: pareillement tu as deliuré ton ame. Et la main du Seigneur fut faicte sur moy, & me dict: Leue toy, & entre au champ, & la parleray

à toy Et en me leuant, entray au champ Et voicy, la gloire du Seigneur se tenoit là, comme la gloire que ie veis auprès du fleue de Chobar: & cheu sur ma face. Lors l'esprit entra en moy, & me dressa sur mes piedz: Il parla à moy, & me dict: Entre, & t'enferme au milieu de ta maison. **G** Pareillemēt toy, filz de l'home, voicy des lyens qu'ilz mettront sur toy, & te lieront d'iceux: & ne fortiras pas du milieu d'iceux: Ie feray attacher ta langue à ton palais, & seras comme muet, & non pas comme l'home qui reprend: car c'est vne maison exasperante. Mais quand ie parleray à toy, j'ouuiray ta bouche, & leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Celuy qui oyt, qu'il escoute: & celuy qui se repose, qu'il se repose: car c'est vne maison exasperante.

S. Il est commandé au prophete de figurer le siege de Ierusalem, & de dormir sur son costé fenestre trois cens nonante iours. Mais sur le dextre quarante iours. Et de pres rer pour luy vne viande vile & ordément confecte. Par lesquelles il signifie la calamité des enfans d'Israël Et l'assiegemēt & affuccion de ceux qui habitent en Ierusalem.

Chapitre .iiij.

A Vffy toy, filz de l'home, prens vne tuylle, & la mettras deuāt toy: & pourtrairas en icelle la cité de Ierusalē: Tu ordōneras cōtre elle le siege, & edifieras des bastillions, & tu assembleras des bolouers, & mettras siege cōtre elle, & mettras tout autour des canōs. Tu prendras aussy vne paielle de fer, & la mettras pour vne muraille de fer, entre toy & la cité: & dresserā ta face cōtre elle, & sera assiegee. & l'environneras: C'est le signe de la maison d'Israël. Tu dormiras aussy sur ton costé fenestre, & mettras les iniquitez de la maison d'Israël sur iceluy, selō le nōbre des iours q tu dormiras sur ce costé, & prendras leurs iniquité. Car ie t'ay baillē les ans de leur iniquité, selon le nōbre de trois centz & nonante iours: & porteras l'iniquité de la maison d'Israël. Et quand tu auras accompli ces choses, tu dormiras sur ton costé dextre, pour la seconde fois: & prendras l'iniquité de la maison de Iuda, par quarante iours. Ie t'ay donné iour pour an, vn iour pour vn an, dis ie. Et tourneras ta face vers le siege qui est autour de Ierusalē: & sera ton bras estē du: & prophetizeras cōtre elle. Voicy, ie t'ay environné de liens: & ne te tourneras point d'un costé en l'autre: iusques à ce q tu aye accōply les iours de ton assiegemēt. Tu prendras aussy du fromēt, & de l'orge, des febues, de la lentille, du miler, & des vesces: & mettras ces grains en vn vaisseau, & en seras pour toy des pains, selon le nombre des iours q tu dormiras sur ton costé. Tu mangeras ce pain par trois cens & nonante iours. Mais la viande que tu mangeras sera de poids, à sçauoir de vingt stateres pour iour. Et le mangeras depuis vn temps iusques **C** à l'autre. Tu beueras l'eau par trois iours, à sçauoir la sixiesme partie de Hin. Tu la beueras depuis vn temps iusques à l'autre. Et mangeras ce pain comme le pain d'orge fait soub la

cen dre: & le couureras de la fiente qui sorte hors de l'home deuant leurs yeux. Et le Seigneur dict: Ainsy mangeront les enfans d'Israel leur pain souillé, entre les gentz auxquelles ie les ietteray. Et ie dis: Ah ah ah Seigneur Dieu. Voicy, mon ame n'a pas esté souillée, & n'ay pas mangé la beste morte, ne ce qui a esté deuoré des bestes, depuis mon enfance, iusque à maintenant: & aucune chair souillée n'est entrée en ma bouche.

Soub. 20 g
Act. 10. c

D Et il me dict: Voicy ie t'ay donné la fiente des bœufz pour la fiente des homes: & feras ton pain en icelle. Puis il me dict: Filz de l'home: Voicy, ie rompray le baston du pain en Ierusalem: & mangeront leur pain par poidz, & en sollicitude: ilz beureront l'eau par mesure, & en angouisse: à fin que lors que le pain & l'eau seront faillis, vn chascun trebuche contre son frere, & quil languisse en ses iniquitez.

Soub. 5 d
& 14. d

S. Les Iuifz sont signifiez de uoyr estre consummez de glaue & famine pour leurs pechez. Et ce par les poils de la barbe & teste du prophete tonduz par le commandement du Seigneur, & diuersement consummez. Tellemēt q̄ les peres les filz & les filz mangeront les peres, le residu sera mené en captiuité. Ou seront en on prole & admiratiō aux gentz, desquelz il ont excédé les crimes
Chapitre .v.

A Vsi toy filz de l'home, prens vn glaue agu qui rase les poils: tu le prendras, & le conduiras sur ton chef, & parmy ta barbe: puis prendras vne balance à peser, & les diuiseras. Tu en brusleras la troisieme partie au feu, au milieu de la cité, selon l'accomplissement des iours du siege: & en prendras la troisieme partie, & les couperas d'vn costeau a l'environ d'icelle: & l'autre troisieme partie, les espartiras au vent, & ie desgaigneray l'espée après eux. Aussi de ceux en prendras quelque petit nombre: & les lieras au bout de ton manteau. Et d'iceux derechef en prendras, & les iettras au milieu du feu, & les brusleras au feu: & d'iceux sortira le feu en toute la maison d'Israel. Le Seigneur dict ainsy: Icelle est Ierusalem. Ie l'ay mise au milieu des nations, & ay mis les terres a l'entour d'icelle. Et elle a mesprisé mes iugemens, tellement qu'elle est plus infidele que les gentz: & mes commandemens, plus que les terres qui sont autour d'elle. Car ilz ont ietté arriere mes iugemens, & n'ont point cheminé en mes commandemens. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles parolles: Pource que vous avez surmonté les gentz qui sont autour de vous, & que vous n'avez point cheminé en mes commandemens, & que n'avez point fait mes iugemens, & que n'avez point fait selon les iugemens des gentz qui sont autour de vous. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles parolles: Voicy, j'en ay à toy, & moy mesme feray au milieu de toy les iugemens deuant les yeux de toutes les gentz: & feray en toy les choses que i'ay faites, & telles que semblables ne feray plus oultre, à cause de toutes ces abominations. Pourtant mangeront les peres leurs enfans au milieu de toy, & les enfans

mangeront leurs peres. Ie feray aussi iugement cōtre toy: & soufleray toute ta reste à tout vent. Pourtant ie suis viuant (dict le Seigneur Dieu) pource que tu as violé mon saint lieu, en toutes ces offenses, & en toutes ces abominations: ie te briseray aussi, & ne t'espargnera pas mon œil, & n'auray pas de pitié. La troisieme partie de toy mourra par peste, & sera consumée par famine, au milieu de toy: & la troisieme partie de toy tombera par l'espée autour de toy. Et espartiray la troisieme partie de toy à tout vêt, & desgaigneray l'espée après eux. Et j'accompliray ma fureur, & feray reposer mon indignation en eux, & me consoleray. Ilz sçauront que moy qui suis le Seigneur ay parlé en mon zele, quand j'auray accompli mon indignation sur eux. Ie te feray aussi estre deserte, & en opprobre aux gentz qui sont autour de toy, en la presence de tout passant. Et seras opprobre, & blaspheme, l'exemple & l'esbahissement aux gentz qui sont autour de toy, quand j'auray fait les iugemens en toy selon mon indignation, & ma fureur, & selon les increpations de l'yre. Moy qui suis le Seigneur ay parlé, quand j'enuoieray en eux les tresmauuaies fleches de famine qui seront mortelles: & lesquelles j'enuoieray pour vous destruire. Et ensemble feray venir la famine, & rompray en vous la substance du pain, & vous enuoieray la famine, & des tresmauuaies bestes, tant que vous mourrez: La peste, & le sang passeront parmy toy, & feray venir l'espée sur toy. Moy qui suis le Seigneur, ay parlé.

S. Les villes & haultz lieux des enfans d'Israel sont predictz de uoyr estre disipez pour leur diuinité ydolatrie. Et ceux q̄ au ront eu de la peste, le glaue, & la famine seront disipez entre les gentz, ou opprimez de mal se convertiront au Seigneur.

Chapitre .vi.

ET la parole du Seignr me fut faite, disant Filz de l'home, metz ta face cōtre les montaignes d'Israel: & prophetize cōtre elles, & dis: Vous montaignes d'Israel: escoutez la parole du Seigneur Dieu. Le Seigneur Dieu dict ainsy, aux montaignes & montaignettes, aux roches, & aux vallées: Voicy, ie feray venir l'espée sur vous, & destruyray voz haultz lieux, & demoliray voz autelz, & voz ydoles seront rompus: & ietteray voz gentz mortz deuant voz ydoles. Ie mettray les corps des enfans mortz d'Israel deuant la face de voz ydoles: & espartiray voz os à l'entour de voz autelz, en toutes vos habitations. Les citez seront desertes, & les haultz lieux seront demolis, & seront disipez: Et voz autelz periront, & seront rompus: & cesseront voz ydoles: & voz temples seront debrisez, & voz ceures seront esfacées, & l'occis tombera au milieu de vous: & sçaurez q̄ ie suis le Seignr. Ie laisseray d'entre vous, ceux qui seront enfuyz arriere de l'espée, entre les gentz, quand ie vous auray disipez aux terres: & ceux qui seront deliurez d'entre vous, auront souuenance

Sou. 4. d
Soub. 34. d

Soub. 34

C souenance de moy entre les gentz ausquelz ilz font menez prisoniers: pource que j'ay brisé leur cœur, paillardant, & se retirant de moy, & leurs yeux paillardants après leurs ydoles: Et auront desplaisance en eux mesmes, des maulx qu'ilz auoient fait en toutes leurs abominations: Et sçauront que moy qui suis le Seigneur n'ay pas parlé en vain, pour leur faire ce malicy. Le Seigneur Dieu dict telles choses: Frappe ta main, & hurte ton pied, & dis: Helas, sur toutes les abominations des maulx de la maison d'Israël: car ilz trebucheront par l'espée, par famine, & par peste. Celuy qui est loing, mourra de la peste: & celuy qui est prés, il tombera par l'espée: & celuy qui sera demouré, & assiegé, il mourra par famine. Et accompliray mon indignatiō en eux: & sçaurez que ie suis le Seigneur, quand voz gens mortz seront au milieu de voz ydoles, & autour de voz autelz, & en toute petite montaigne hault esleuée, & en tous les couppeaux des montaignes, & soub toute arbre feuilleu, & soub tout chesne brancheu, qui est le lieu ou ilz ont allumé les encens flairās à toutes leurs ydoles. Pestendray ma main sur eux: & feray q leur terre sera desolée, & delaissee, depuis le desert de Deblatha en toutes leurs habitations: & sçauront que ie suis le Seigneur.

S. Le prophete denōce l'extreme & inuitable destructiō de toute la terre de Iudée prochainemēt apparēte pour leur crimes
 Chapitre .vij.

A ET la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Toy aussy filz de l'home, le Seigneur Dieu de la terre d'Israël dict ainsi: La fin est venue, la fin est venue sur les quatre coings de la terre. Maintēāt est la fin sur toy, & enuoieray sur toy ma fureur: & te iugeray selon tes voyes. Je mettray contre toy toutes tes abominations. Et mon œil n'aura pas de pitié sur toy, & ne te feray pas misericorde: mais ie mettray tes voyes sur toy, & tes abominatiōs serōt au milieu de toy: & cognoistrēz q ie suis le Seigneur. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Vns affliction, voicy vne affliction qui vient. La fin est venue, la fin est venue. Elle s'est esueillée contre toy: voicy, elle vient. La cōtritiō est venue sur toy, qui demoures en la terre: Le tēps est venu, le iour de l'occision est prés, & non pas la gloire des mōtaignes. Maintēāt & de brief temps respādray mon ire sur toy, & accōpliray en toy ma fureur. Et ie te iugeray selon tes voyes, & mettray sur toy tous tes pechez. Et mon œil ne t'espargnera pas, & n'auray quelque pitié: mais mettray sur toy tes voyes, & tes abominatiōs serōt au milieu de toy: & cognoistrēz q ie suis le Seignr qui frappe. Voicy la iournée, voicy qu'elle vient. La cōtritiō est yssue. La verge est florice. Orgueil a germé: l'iniquité est leuée en la verge d'infidelité. Personne d'eux ne demourera, n'y aucuns du peuple, ne de leur son: & n'auront pas repos. Le temps est ve-

nu, la iournée est approchée. Celuy qui achette, quil ne soit pas ioieux: & celuy qui vend, qu'il ne ploie pas: car l'yre est sur tout son peuple. car celuy qui vend, ne retournera pas à ce qu'il a védu: & leur vie est en ceux qui viuēt encores. Car la vision ne retournera pas à toute sa multitude: & l'home ne sera pas conforté en l'iniquité de sa vie. Sōnez la trōpette, q tous soient appareillez, & qu'il n'y ait aucun qui voise à la bataille. Car mon ire est sur tout son peuple. Le glaiue est dehors par dedans, la peste, & la famine. Celuy qui est au champ, mourra par l'espée: & ceux qui sont en la cité, serōt deuorez par pestilēce, & par famine: mais ceux qui sont enfuys d'entre eux, seront sauuez. Et serōt es mōtaignes, cōme les columbes des vallées, tous tremblants vn chascun en son iniquité. Toutes mains seront affoiblies, tout genouilz s'escoullerōt comme eaves. Ilz se ceindrōt des hairés, & serōt couverts despouentemēt: & toute face sera confuse, & toutes leurs testes seront chaulues. Leur argēt sera ietté hors au loing, & leur or sera reputé à fiente. Leur argent, ne leur or ne les pourra deliurer, au iour de la fureur du Seignr. Ilz ne rassasierōt point leurs ames, & leurs ventres ne serōt pas remplis: pour ce q leur scādale de leur iniquité est faict: Et ont mis l'ornemēt de leurs affiques en orgueil, & d'iceluy en ont faict des ymages de leurs abominations, & de leurs ydoles. Pour ceste cause leur ay donné telle chose cōme immundicité: & le donneray en la main des estrangers pour le piller, & le donneray aux meschāts gens de la terre pour pillage, & le contaminerōt. Et ie destourneray ma face d'eux, & violerōt mon lieu secret: & y entrerōt les despacheurs, & le souilleront. Fais la cōclusion: car la terre est pleine de iugemēt de sang, & la cité est pleine d'iniquité. Je feray venir les plus mauuais de toutes les nations, & possederont leurs maisons. Et feray cesser l'orgueil des puissants, & possederōt leurs saintuaires. Quand l'angoisse suruiedra, ilz requerrōt la paix, & n'en y aura point. Conturbation viendra sur conturbation, & voix sur voix. Et ilz demanderont la vision par le prophete, & la loy perira du prestre, & le conseil des anciens. Le Roy ploiera, & le prince sera vestu de duail, & les mains du peuple de la terre seront toutes troublées. Je leur feray selon leur voyes, & les iugeray selon leurs iugemens: & sçauront que ie suis le Seigneur.

S. Ezechiel après auoir uis la grandeur de Dieu fut rauy en esprit en Ierusalem, & uisit les maus ydolatries des Iudēz soubz diuerses figures. Parquoy le Seignr dict qu'il ne leur pardonnera point, & qu'il s'ira enuoyant point leurs oraisons.

Chapitre .vij.

ET il aduint en la sixiesme année, au sixiesme mois, au cinquiesme iour du mois, & ie vis assis en ma maison, & les anciens de Iuda estoient assis deuant moy. Et illec cheut sur moy la main du Seignr Dieu. Lors regarday, & voicy vne similitude comme espede de feu. Depuis

lii ij. le re-

Iſa. 15. a
 Iſa. 48. f
 Prou. 11. a
 Soph. 1. d

Eccli. 7. a

Israël.

Ezechiel.

B le regard de ses reins iusques en bas estoit feu: & depuis ses reins iusques en hault, estoit cōme vision de splendeur & espece de laiton. Et ceste similitude fut enuoïée, & me print de sa main par la cheueluere de ma teste: & l'esprit m'esleua entre le ciel & la terre: & m'amena en Ierusalem en la vision de Dieu, auprès de l'huy par dedans qui regardoit vers Aquilon, là ou estoit mis l'ydole du zeile, pour prouocquer indignation. Et voicy la gloire du Dieu d'Israël qui estoit là, selon la vision q' i'auois veüe au champ: Et me dict: Filz de l'home, esleue tes yeux vers la voye d'Aquilon, & voicy vers Aquilon en la mesme entrée de la porte de l'autel l'ydole du zeile. Lors me dict: Filz de l'home: Ne vois tu pas les grandes abominations que ceux icy font, que la maison d'Israël fait icy, pour me faire tirer arriere de mon saintuaire? Et quand tu seras retourné, encores verras tu plus grandes abominations. Et me fait entrer à l'huy du portail. Lors regarday, & veis vn pertuis en la paroit. Puis me dict: Filz de l'home, perce la paroit. Et quand i'eu percé la paroit il ouurit vn huy: puis il me dict: Entre dedans, & regarde les tresmauuaïses abominations, q' ceux icy font. Et quand ie fus entré, ie regarday, & ie veis toute similitude des reptiles, & vne abominatiō des bestes, & toutes les ydoles de la maison d'Israël estoient painctes en la paroit, & par tout à l'entour. Et septante homes des plus anciens de la maison d'Israël, avec Iezonias filz de Saphan qui se tenoit au milieu de ceux qui estoient debout devant les painctures: & vn chascun auoit vn encensoir en sa main: Et la vapeur de la nuée de l'encens s'esleuoit en hault. Lors il me dict: Certes tu vois ô filz de l'home, quelle chose les plus anciens de la maison d'Israël font es tenebres, vn chascun au secret de sa couche. Car ilz disent: Le Seigneur ne nous voit pas. Le Seigneur a laissé la terre. Puis me dict: Quand tu seras tourné, encores verras tu plus grandes abominations que ceux icy font. Et me fait entrer par l'huy de la porte de la maison du Seigneur, qui regardoit vers Aquilon. Et illec veis les femmes qui estoient illec assises, lamentantes Adonidem. Et me dict: Filz de l'home certes tu l'as veu. Encores si tu te tourne, tu verras plus grandes abominations que celles icy. Et me fait entrer au portail de la maison du Seigneur par dedans: Et illec veis en l'huy du temple du Seigneur, entre l'allée & l'autel, environ de vingt cinq homes aiant le doz contre le temple du Seigneur, & les faces vers Orient: lesquels adoroient vers le soleil leuant. Lors il me dict: Certes tu l'as veu & toy filz de l'home. Ceste chose n'est elle point de petit poidz à la maison de Iuda, que de faire ces abominations, qu'ilz ont icy fait: que de remplissant la terre d'iniquité, se sont tournez pour m'

irriter? Et voicy qu'ilz touchent les branches à leurs narines. Parquoy aussy i'en feray en ma fureur: mon oeil n'espargnera rien, & n'en auray quelque pitié: & quand ilz crierōt à haulte voix à mes oreilles, ie ne les exauceray pas.

S. Il est cōmandé à six homes qui apparueēt de tuer en Ierusalē tous ceux q' l'home vestu de linge n'auoyt point notez du signe de Thau. Ce fait, le Seignor respōd au prophete faisant exclamation que ce doit aduenir pour l'exigence de leurs crimes.

Chapitre .ix.

ET cria en mes oreilles à haulte voix, disant: Les visitations de la cité sont approchées, & vn chascun a le vaisseau d'occisiō en sa main. Voicy, six homes qui venoient de la voye de la porte superieure qui regarde vers Aquilon, & le vaisseau d'occisiō d'vn chascun estoit en sa main. Aussy vn home estoit au milieu d'eux qui estoit vestu de vestemēs de lin, & auoit vn cornet d'escripuain sur les reins: Ilz sont entrez, & se sont arrestez auprès de l'autel d'aerain: & la gloire du Seignor d'Israël s'est esleuée d'vn des Cherubins, q' estoit sur iceluy, & vint à l'entrée de la maison. Et appella l'home qui estoit vestu de lin, & auoit le cornet de l'escripuain sur ses reins. Et le Seignor luy dict: Passe par le milieu de la cité, au milieu de Ierusalē: & fais le signe de Thau sur les frontz des homes qui gemissent, & qui se duellent sur toutes les abominations qui se font au milieu d'icelle. Et dict à iceux en ma presence: Passez parmy la cité le suiuaēt, & frappez. Que vostre oeil n'espargne riens, & n'en aiez q'que pitié. Mettez à mort iusques à la desconfiture l'ancien, & l'adolescent, la vierge, les petis enfans, & les femmes. Mais vous n'occirez pas tous ceux sur lesquels vous verrez Thau, & commencez à mon saintuaire. Ilz commencerent donc aux plus anciens homes qui estoient deuant la face de la maison. Et leur dict: Contaminez la maison, & remplissez les portails de gens occis. Sortez hors. Ilz sortirent, & frapportoient ceux qui estoient en la cité. Et quand l'occisiō fut acheuée, ie demouray: & ie cheuz sur ma face, & en criant ie dis: Helas, hélas, hélas, Seigneur Dieu, destruiras tu donc toute la reste d'Israël, en respōdant ta fureur sur Ierusalem? Mais il me dict: L'iniquité de la maison d'Israël, & de Iuda est par trop grāde, & la terre est remplie de sang, & la cité est remplie de peruersité. Car ilz ont dict: Le Seignor a delaissé la terre, & le Seignor ne nous voit pas. Pourtant aussy ne les espargnera pas mon oeil, & n'en auray pas pitié. Je leur rendray leur voye sur leur chef. Et voicy l'home q' estoit vestu de lin, q' auoit le cornet sur ses reins, respōdit la parolle, disant: J'ay fait cōme tu m'as cōmandé

S. Il est cōmandé à l'home vestu de linge de prendre des charbons du feu du milieu des roues q' sont dessous Cherubin, & respandre sur la cité. Aprés est descrite la vision de Dieu de Cherubim & des quatre roues. Chapitre .x.

Puis ie regarday, & voicy soub le firmamēt qui estoit sur le chef des Cherubins, comme vne pierre de Sapphir, & apparut sur iceluy

Dani. 15. e

Exo. 11. 1

Apo. 7. 1

iceluy comme la similitude d'une espece d'un throne: & dict à l'home qui estoit vestu de lin. Entre (dict il) au milieu des roués qui sont soub les Cherubins: & remplis ta main de charbons de feu, qui sont entre les Cherubins, & les repandz sur la cité. Il entra donc en ma presence: Et les Cherubins s'arrestoient à la dextre de la maison, quand l'home entroit, & vne nuée remplit le portail de dedās. Puis la gloire du Seignr s'esleua de dessus les Cherubins à l'entrée de la maison: & fut la maison remplie de la nuée, aussy le portail fut rempli de la splendeur de la gloire du Seignr: Et estoit ouy le son des ailes des Cherubins, jusques au portail par dehors, come la voix de Dieu tout puissant, parlant. Et quand il eut comandé à l'home qui estoit vestu de lin, disant: **B** Prends le feu du milieu des roués qui sont entre les Cherubins: quand iceluy fut entré, il se tint au près de la roué. Et l'un des Cherubins estendit la main du milieu des Cherubins, au feu qui estoit entre les Cherubins: & en print, si le donna en la main de celuy qui estoit vestu de lin: Et quand cestuy l'eut receu, il sortit. Et apparut aux Cherubins la similitude de la main de l'home, soub leurs ailes. Puis regarday, & voicy quatre roués auprès des Cherubins: Vne roué auprès de l'un des Cherubins, & l'autre roué auprès de l'autre Cherubim. Et l'espece des roués estoit come espece de la pierre Chrisolithe. Et leur regard à eux quatre estoit come vne similitude: come si vne roué estoit au milieu de l'autre roué. Et quand elles cheminoient, elles alloient vers quatre costez: & en chemiāt ne retournoient pas: mais le lieu auquel celle qui estoit la premiere se declinoit pour aller, toutes les autres la suiuiōient, & ne retournoient pas. Et tout leur corps, & les colz, & les mains, & les ailes, & les roués estoient pleins d'yeux à l'entour des quatre roués: **S** appella en ma presence ces roués icy, sa ciles à tourner. Et chascune beste auoit quatre faces. La premiere face, estoit la face d'un Cherubim: & la secōde face, estoit la face de l'home: & la troisieme estoit la face du lion: & la quatrieme la face de l'aigle. Puis les Cherubis surēt esleuez: C'est la mesme beste que j'auoy veue auprès du fleuve de Chobar. Et quand les Cherubins cheminoient pareillemēt aussy les roués alloient auprès d'eux. Et quand les Cherubins esleuoient leurs ailes, pour eux esleuer de la terre, les roués ne demouroient pas assises, mais aussy estoient auprès. Quand iceux s'arrestoient, elles s'arrestoient: & s'esleuoient quand iceux s'esleuoient. Car l'esprit de vie estoit en eux. Et la gloire du Seignr se partit de l'entrée du tēple, & se tint sur les Cherubins. Et les Cherubins esleuāt leurs ailes, se font esleuez arriere de la terre, en ma presence: & quand iceux sortirēt, les roués aussy suiuyrēt: Et s'arresta en l'entrée de la porte Orientale de la maison du Seigneur, & la gloire

de Dieu d'Israël estoit sur eux. C'est la mesme beste que ie veis soub le Dieu d'Israël, auprès du fleuve de Chobar: & entēdis que c'estoient Cherubins. Chascun d'eux auoit quatre faces, & chascun d'eux auoit quatre ailes: & la similitude de la main de l'home estoit soub leurs ailes. La similitude de leurs faces estoient les mesmes faces que j'auoy veu auprès du fleuve de Chobar: & le regard d'iceux, & l'impetuosité d'un chascun entroit deuant sa face.

S. Il prophetize cōtre Iezonias & Pheltias, qui traictēt vn mauuais cōseil disoyent. Les maysons ne sont elles pas desia edifiées? cela est le chaudron. Mais nous sommes les chairs, & dict iceux & tous ceux q ne voudrēt retourner à Dieu deuoyr estre punys. Et quand Ezechiel prophetizoyt ledict Pheltias est mort. Il dict qu'il reduyra le reste d'Israël en leur terre, & qu'il leur donnera vn cœur de chair à fin qu'ilz adorent & craignent Dieu.

Chapitre .xj.

P Vis l'esprit m'esleua, & m'introduisit à la porte Orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil leuant. Et voicy, vint & cinq homes en l'entrée de la porte. Je veis au milieu d'eux Iezonias filz d'Azur, & Pheltias filz de Banaias, les princes du peuple, puis il me dict: Filz de l'home, ceux sont les homes qui pensent de faire iniquité, & traictent mauuais conseil en ceste cité, disant: Les maisons ne sont elles point edifiées de long temps? Ceste est la chaudiere, & nous sommes les chairs. Pourtant prophetize d'eux, filz de l'home prophetize. Et l'esprit vint subit en moy, & me dict: Parle. Le Seignr dict ainsy: O vous maison d'Israël, vous auez ainsy parlé: & cognoy bien les pensées de vostre cœur. Vous en auez occis plusieurs en ceste cité, & auez remply ses voyes de gens occis: Pourtant dict le Seigneur Dieu telles parolles: Les vostres qui sont occis, que vous auez mis au milieu d'elle, iceux sont les chairs, & icelle est la chaudiere: & vous feray aller hors du milieu d'icelle. Vous auez eu paour de l'espee, mais ie feray venir l'espee sur vous, dict le Seigneur Dieu: & vous ietteray hors du milieu d'icelle. Et ie vous donneray es mains des ennemis, & feray iugemens en vous: Et tumberez par l'espee. Je vous iugeray es termes d'Israël, & scaurez que ie suis le Seigneur. Ceste ne vous sera plus pour chaudiere, & ne ferez point au milieu d'icelle, comme les chairs. Je vous iugeray es termes d'Israël, & scaurez que ie suis le Seigneur: car vous n'avez point cheminé en mes commandemens, & n'avez point fait mes iugemens, mais auez fait selon les iugemens des gentils, qui sont autour de vous. Et comme ie prophetisoy, aduint que Pheltias filz de Banaias, mourut. Lors cheu sur ma face, en criant à haulce voix, & dis: Helas, hélas, hélas, Seigneur Dieu: feras tu consumer la reste d'Israël? Et la parole du Seigneur fut faite à moy, disant: Filz de l'home, tes freres, & les homes qui te sont prochains, & toute la maison d'Israël, & tous ceux à qui les habitans de Ierusalem on dict: retirez

Israël.

retirez vous, arriere du Seigneur: la terre nous est donnée en possession: pourtant dict ainsy le Seigneur Dieu: Pource q'ie les ay enuoyé loing entre les gentils, & pource que ie les ay dispersez és terres: ie leur seray comme vne petite saintification, és terres ausquelles sont venus. Et pource, parle: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Ie vous rassembleray des peuples, & vous rameneray des terres ausquelles vous avez esté dispersez: & vous donneray la terre d'Israël: & entreront illec, & osteront toutes les offenses, & toutes les abominations hors d'icelle. Ie leur donneray vn cœur, & leur bailleray dedans eux vn nouveau esprit. Et i'osteray le cœur de pierre hors de leur chair, & leur donneray vn cœur de chair: à fin qu'ilz cheminent en mes comandemens, & qu'ilz gardent mes iugemens, & qu'ilz les faicent: & qu'ilz soient mon peuple, & q'ie suys leur Dieu. Ceux desquelz le cœur chemine après les offenses, & leurs abominations: de ceux là mettray ie leur voye sur leur chef, dict le Seigneur Dieu. Puis les Cherubins esleuerent leurs ailes, & les roués avec eux: & la gloire de Dieu d'Israël estoit sur eux. La gloire du Seigneur s'esleua du milieu de la cité, & s'arresta sur la montaigne qui est vers l'Orient de la cité. Puis l'esprit m'esleua, & m'amena en Chaldée, à la transmigracion, en vision, & en l'esprit de Dieu. Et la vision q'iauo y veüe fut ostée de moy. Lors parlay à la transmigracion, toutes les parolles qu'il m'auoit monstré.

soub. 36 f
Iere. 23. f

D

S. Ezechiel signifie par ses faictz la future captiuité de Ierusalem & de son roy, après que le residu sera consumé de glaiue, peste, & famine. Il montre ausly que la vision des prophetes ne sera point en vain, & ne différera pas en long temps.

Chapitre .xij.

A Vssy la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, tu demoures au milieu de la maison exasperante: qui ont des yeux pour veoyr, & ne voyent point: & des oreilles pour ouyr, & n'oyét point: pour ce q'c'est vne maison exasperate. Toy donc filz de l'home, fais des vaisseaux de transmigracion pour toy, & passeras oultre à plein iour deuant eux. Or tu passeras de ton lieu, en vn autre lieu, en leur presence, veoir s'ilz y regarderont: car c'est vne maison exasperante. Tu porteras hors tes vaisseaux par iour en leur presence, come les vaisseaux de celuy qui passe oultre. Mais tu sortiras hors au vespre deuant eux, ainsy que celuy qui passe oultre, sort: Perce ta paroit deuant leurs yeux, & vuide par celuy. En leur presence on te portera sur les espaules, & seras emporté en l'obscurité. Tu couureras ta face, & ne regarderas pas la terre: car ie t'ay mis comme vn signe merueilleux à la maison d'Israël. Ie feis donc ainsy qu'il m'auoit comandé. Ie portay hors mes vaisseaux par iour, comme les vaisseaux de celuy qui passe oultre: & au vespre ie parçay ma paroit de la main, & sortis en l'obscurité, & fus porté sur les espaules en leur presence. Et au matin, la parolle du

Ezechiel.

Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, la maison d'Israël, qui est la maison exasperante, ne t'ont ilz point dict, que fais tu? Tu leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Ceste charge est sur le Duc qui est en Ierusalem: & sur toute la maison d'Israël, qui est au milieu d'eux. Dis, ie suis vostre signe merueilleux: Ainsy comme i'ay faict, ainsy leur sera il faict. Ilz iront en transmigracion, & en captiuité: & le Duc qui est au milieu d'eux, sera porté sur les espaules, il sortira à l'obscurité. Ilz perceront la paroit, pour le mener hors: sa face sera couuerte, tellement qu'il ne verra point la terre de l'œil. Et i'estendray mon retz sur luy, & sera prins en mon filet: Ie le feray mener en Babylone, en la terre des Chaldées: & ne la verra point, & illec mourra, avec tous ceux qui sont autour de luy. I'esparderay son aide & ses compagnies à tout vent, & desgayneray l'espée après eux. Et cognoistront que ie suis le Seigneur, quand ie les auray dispersez és nations, & que ie les auray semé en plusieurs terres. Mais ie laisseray aucun petit nombre des gens entre eux de l'espée, & de la famine, & de la peste: à fin qu'ilz annocent tous leurs pechez és nations ausquelles ilz entreront. Et sçauront que ie suis le Seigneur. Aussi la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, mange ton pain en conturbation: & boy ton eau hastiement, & en dueil: puis diras au peuple de la terre. Le Seigneur dict ainsy à ceux qui demourent en Ierusalem, en la terre d'Israël: Ilz mangeront leur pain en crainte, & beueront leur eau en desolation, tellement que la terre sera desolée de sa multitude, à cause de l'iniquité de tous ceux qui demourent en icelle. Et les citez qui maintenat sont habitées seront desolées, & la terre sera deserte. Et vous sçaurez que ie suis le Seigneur. Aussi la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, quel est ce proverbe en la terre d'Israël de ceux qui disent: Les iours seront prológez, & toute vision sera perie? Et pourtant tu leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Ie feray cesser ce proverbe, & ne sera plus dict communement en Israël. Et leur dis, que les iours, & la parolle de toute vision sont prés. Car toute vision ne sera plus oultre vaine, & la diuination ne sera plus en doute, au milieu des enfans d'Israël: car moy qui suis le Seigneur, ie parleray: & toute parolle q'iauray dict, sera faicte. Elle ne sera plus prolongée: mais ô vous maison exasperante, ie parleray en voz iours la parolle: & la feray, dict le Seigneur Dieu. Aussi la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, voicy la maison d'Israël qui disent: La vision que cestuy voit icy, il prophetize és iours qui sont en cores longz, & pour long temps. Pourtant leur diras tu. Le Seigneur Dieu dict ainsy: Toute ma parolle ne sera plus prolongée: la parolle que ie diray sera accomplie, dict le Seigneur Dieu.

D
soub. 17. f
& 32. a

E

2. Pier. f

O

Le Seig-

S. Le Seigneur menace les faux Prophetes diuinant de leur corcau, & leduyant le peuple, promectant vne faulx paix, & applanissant la parois de fange sans pailles. Semblablement aux filles d'Israël prophetizantes de leur cœur, & coufoiēt petits cousins soub les coudes.

Chapitre .xiiij.

A **E**T la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, prophetize aux Prophetes d'Israël qui prophetizent: & diras à ceux qui prophetizent de leur cœur. Escoutez la parole du Seigneur. Ainsy dit le Seignr Dieu: Malediction sur les folz Prophetes, qui ensuyuent leur esprit, & ne voient rien. O Israël, tes Prophetes ont esté comme les renards aux desertz. Voux n'estes pas montez alencontre, & n'avez point mis la muraille au deuant pour la maison d'Israël: pour vous tenir en la bataille au iour du Seigneur. Ilz voyent des choses vaines, & deuiuent mensonge, disant: Le Seigneur dict: là ou le Seigneur ne les a pas enuoyé: & ont perseueré en cōfermant la parole. N'avez vous point veu en vain la vision, & n'avez vous point dict de la diuination de mensonge? & dictes, le Seigneur dit là ou ie n'ay point parlé. Pourtant dict le Seignr Dieu telles paroles: Pource que vous avez parlé choses vaines, & avez veu mensonge: pourtāt voicy, ie parle à vous dict le Seigneur: & fera main sur les Prophetes, q voyent les choses vaines, & deuiuent mensonge. Ilz ne seront plus au conseil de mon peuple, & ne seront plus escriptz en l'escripture de la maison d'Israël: & n'entrōt plus en la terre d'Israël: & sçauerez que ie suis le Seigneur Dieu. Pource qu'ilz ont deceu mon peuple, disans. Paix, & n'y a point de paix: cestuy aussy edifioit la paroit, mais iceux le massonnoient de mortier sans pailles. Dis à ceux qui massonnent sans quelque estoife, qu'elle cherra: Car la pluye frāppera parmy, & enuoieray des pierres fort grosses, & vehementement cherront dessus: & vn vent de tempeste qui la dissipera. Car aussy vraiment, voyey la paroit qui est tumbée. Ne vous sera il pas donc dict, ou est le mortier, duquel vous l'avez plāstré? Pourtant dict le Seignr Dieu telles choses. Ie seray aussy ietter hors l'esprit des tempestes, par mon indignation: & la pluye le mouillera en ma fureur: & les grosses pierres viendront en ire pour la consumer. Et ie destruiray la paroit que vous avez plāstré sans quelq estoife, & la seray egalē à la terre: son fondement sera monstré: & cherra, & sera consumé au milieu d'icelle: & sçauerez que ie suis le Seignr. I'accompliray mon indignation à la paroit, & en ceux qui la plāstrent sans quelque estoife, & vous diray: La paroit n'est plus, & n'y a aucuns q la plāstrent. Les Prophetes d'Israël, qui prophetizent en Ierusalem, & luy veoient la vision de paix: & n'y a point de paix, dict le Seignr Dieu. Aussy toy filz de l'home, metz ta face contre les filles de ton peuple, qui prophetizent de leur cœur: & fais la prophetie sur elles, & dis: Le Sei-

gneur Dieu dict ainsy: Malediction sur celles qui coufent les cousins soub tout conde de la main, & font des aurelliers sur le chef de toute eage, pour decouoir les ames. Et quand elles deceuoient les ames de mon peuple, elles viuifioiēt leurs ames: Et me violoiēt vers mon peuple, pour vne poignée d'orge, & vn morseau de pain, à fin q elles missent à mort les ames, q ne meurent point & qu'elles viuifiasent les ames, qui ne viuēt pas, en mētant à mon peuple, qui creoit aux mensonges. Pourtāt, dict telles paroles le Seignr Dieu: Voicy, ie parle à voz cousins, par lesquelz vous prenez les ames volantes. Ie les rompray aussy ius de voz bras: & laisseray aller les ames q vous prenez, les ames qui sont pour voler. Ie rompray aussy voz aurelliers, & deliureray mon peuple de vostre main, & ne seront plus en voz mains, pour les piller. Et cognoistrez que ie suis le Seigneur. Pource que vous avez fait plorer le cœur du iuste, par mensonge, lequel n'ay pas contristé: & avez cōforté les mains du meschant, à fin que il ne se retournaist de sa mauuaise voye, & qu'il vesquit: pourtant ne verrez vous plus choses vaines, & ne diuinerez plus diuinations, ie tireray mon peuple hors de vostre main: & sçauerez que ie suis le Seigneur.

S. Le Seigneur menace les idololātres, qui viennent aux Prophetes demandants conseil au Seigneur par eux. disant qu'il les destruyra & deceuera les Prophetes, à fin qu'ilz respondent selon leurs iniquitez. Mais Noé, Daniel, & Iob se deliureront seulement par leur iustice, & non les meschants de famine, mauuaises bestes, peste, que le Seigneur enuoyera sur le peuple pecheur. Aussy est adiouxtée la consolation du residu d'Israël.

Chapitre .xiiij.

A **E**T aucuns homes anciens d'Israël sont venuz à moy, & se sont assis deuant moy. Et la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, ces homes icy ont mis leurs immunditez en leurs cœurs, & ont estably le scandale de leur iniquité contre leur face. Ne respondray ie pas à eux ce qu'ilz me demandent? Pourtant parle à eux, & leur dis: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Home, home de la maison d'Israël, quiconque mettra ses immunditez en son cœur, & qui establiera le scandale de son iniquité contre sa face, & viendra au Prophete, pour m'interroguer par luy: moy qui suis le Seigneur, ie luy respondray selon la multitude de ses immunditez: à fin que la maison d'Israël soit prinse en son cœur, par lequel ilz se sont retirez de moy p toutes leurs ydoles. Pourtant diras tu à la maison d'Israël: Le Seignr Dieu dict ainsy: Retournez vous, & vous retirez de voz ydoles, & destournez voz ames de toutes voz contaminations. Car coy home, home de la maison d'Israël, ou des estrāgers: il y a quelcun estranger en Israël, qui se soit fait estrange de moy, & qu'il ait mis ses ydoles en son cœur, & qu'il ait estably contre sa face le scandale de son iniquité: & qu'il vienne au Prophete, pour m'interroguer par luy, moy qui suis le Seigneur, ie luy respondray par

Sur. 11. 2.
R. 5. 14. c.
Gala 8. b.
D
Sns 4. d.
& 5. d.
P
Ponnes
ceunies.

moy mesme: & mettray ma face sur cest home là, & le seray estre l'exemple, & le prouerbe, & le destruyray du milieu de mon peuple. Et sçaurez que ie suis le Seigneur. Et quand le Prophete aura erré, & qu'il aura dit la parolle: moy qui suis le Seigneur ay deceu ce Prophete là. Et i'estendray ma main sur cestuy là, & le defferray du milieu de mon peuple Israël, & portera son iniquité. L'iniquité du prophete sera selon l'iniquité de celuy qui l'interroge, à fin que la maison d'Israël ne soit plus errante arriere de moy, & qu'elle ne soit plus souillée par toutes ses preuarications: mais qu'elle soit mon peuple, & que ie soye son Dieu, dict le Seigneur des armées. Aussi la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, quand la terre aura peché vers moy, tellement qu'elle transgresse en transgressant mon commandement, i'estendray ma main sur elle, & briseray la force de son pain: & enuoieray la famine en elle, & occiray en icelle l'home & la beste. Que si ces trois homes icy sont au milieu d'elle, à sçauoir Noé, Daniel, & Iob: iceux deliureront leurs ames par leur iustice, dict le Seigneur des armées. Que si pareillement ie fais venir les mauuais bestes sur la terre, pour la gaster: & qu'elle soit deserte, de ce que persone n'y passe, à cause des bestes: quand ces trois homes icy seront en icelle, ie suis viuât, dict le Seigneur Dieu, qu'ilz ne deliureront ne les filz, ne les filles: mais iceux seront seulement deliurez, & la terre sera desolée. Ou si ie fais venir l'espée sur ceste terre, & que ie dise à l'espée, passe par my la terre: & que ie mette à mort en icelle l'home, & la beste: & que ces trois homes icy soient milieu de icelle: ie suis viuât, dict le Seigneur Dieu, ilz ne deliureront ne les filz, ne les filles: mais iceux seront seulement deliurez. Ou si i'enuoye la peste sur ceste terre là, & que ie respande mon indignation sur elle par sang, tellement que i'oste d'icelle l'home & la beste: & que Noé, & Daniel, & Iob, soient au milieu d'icelle: ie suis viuât, dict le Seigneur Dieu, qu'ilz ne deliureront ne filz ne fille: mais eux deliureront leurs ames par leur iustice. Car le Seignr dict ainsy: Quand aussi i'auray enuoyé en Ierusalem, mes quatre mauuais iugemens: à sçauoir l'espée, & la famine, & les mauuais bestes, & la pestilence, pour mettre à mort en icelle l'home & la beste: neantmoins en icelle sera laissé aucune saluation de ceux qui produiront filz & fille. Voicy, qu'ilz entreront à vous, & verrez leur voye, & leur inuention: & serez consolez du mal que i'ay faict venir en Ierusalem, en toutes les choses que ie luy ay enuoyé. Et vous consolerez, quand vous verrez leur voye, & leurs inuentions: & cognoisterez q'ie n'ay point faict en vain toutes les choses que i'ay faict en icelle, dict le Seigneur Dieu.

S. Ainsy comme le bois de la vigne fut seulement au feu: Ainsy il predict que les iuifs & Ierusalem pour leurs pechez inuenterz seront bruslez.

Chapitre. xv.

ET la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, quelle chose sera faicte du bois de la vigne entre tous les bois, qui sont entre les arbres des forestz? Prendra on quelque bois d'icelle, pour en faire quelque ouuraige, ou fera on d'elle quelque cheuille, pour y pendre aucun vaisseau? Voicy, qu'il est donné pour estre mangé du feu: le feu a consumé toutes ses parties, & la moitié d'iceluy est reduict en cendre. Profitera il en besongne? Quand il estoit entier, il n'estoit pas cōuenable à l'ouuraige: cōbien moins quand le feu l'aura deuoré & bruslé, en sera faict quelque œuure? Pourtant dict le Seigneur Dieu telles choses: Ainsy comme le bois de la vigne est entre les arbres des forestz: lequel ay donné au feu pour deuorer. ainsy bailleray ie les habitans de Ierusalem: & mettray ma face cōtre eux. Ilz sortiront du feu, & le feu les consumera: Et sçaurez que ie suis le Seigneur, quand i'auray mis ma face contre eux, & que i'auray donné la terre deserte & desolée, pource qu'ilz ont forfaitz, dict le Seigneur.

S. Ierusalem qui a esté premierement tresabiecte, & poys merueilleusement exaltée de Dieu, montre son ingratitude pour diuise idololatrie, en laquelle a excé de Samarie & Sédome. Et pource le Seignr la donnera en destruction & honte à toutes gentz. Tous fois gardera sa promesse au residu d'icelle.

Chapitre. xvj.

A Vssy la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home fais cognoistre à Ierusalem ses abominations, & diras: Le Seigneur Dieu de Ierusalem dict ainsy: Ta racine, & ta generation est de la terre de Chanaan: ton pere est Amorrhéen, & ta mere est Cethéenne. Et quand tu as esté née, au iour de ta naissance, ton nombril n'est pas coppé, & ne fus pas lauée en eue pour salut, ne fallée de sel, n'enveloppée de drappeaux. L'œil n'a pas faict misericorde, pour te faire l'une de ces choses, en aiant pitié de toy: mais as esté iettée sur la face de la terre, en l'abiection de ton ame, au iour auquel tu fus née. Et en passant par toy, ie t'ay veu estre foulée en ton sang. Lors ie te dis, quand tu estois en ton sang, tu viuras: le te dis donc, tu viuras en ton sang. Ie t'ay multipliée cōme le germe du cháp, & as esté multipliée, & faicte grande, & es entrée & paruenue à estre ornée cōme les femmes. Tes mammelles se sont engrossées, & ton poil a germé: & si estois nue, & pleine de confusion. Ie passay par toy, & te regarday: & voicy ton temps estoit comme le temps des amoureux. I'estendis ma couuerture sur toy, & couuris ta vilenie. Ie te promis par serment, & feis alliance avec toy, dict le Seigneur Dieu: Et fus faicte à moy, & te lauay d'eue, & te nettoiyay de ton sang, & t'oi-gnis d'huyle, & te vestis de plusieurs couleurs, & te chauffay de Hyachinthe: & te ceignis de lin blanc, & te vestis de choses subtiles. Et t'accoustray d'ornemens, & donnay des braceletz en
tes mains

tes mains, & le colier autour de ton col: & ie mis des aureillieres par dessus ta bouche, & des cercles en tes oreilles, & vne corone de beaulté sur ton chef. Tu as esté ornée d'or & d'argent, & as esté vestuë de lin blanc, & d'ouuraige de broderie, & de plusieurs couleurs. Tu as mangé la fleur du froment, & le miel, & l'huyle, & en as esté faite fort vehementement belle. Tu as prospéré iusques à regner. Et ton nom est yssu es nations, à cause de ta beaulté: pource que tu estois parfaite en ma beaulté, que i'auoye mis sur toy, dict le Seigneur Dieu. Et par auoir confiance en ta beaulté, tu as fait paillardise en ton nom: & as abandonné ta paillardise à tout passant, pour estre à luy. Et en prenant de tes vestemens, tu en as composé des haultz lieux coufus d'un costé & d'autre: & as fait paillardise en iceux, telle que iamais ne fut faite, & n'est pas à venir. Tu as pris les vaisseaux de ta beaulté, faitz de mo or, & de mon argent que ie t'ay donné, & en as fait des ymages d'home pour toy, & as fait fornication par iceux: & as prins tes vestemens de diuerses couleurs, & en as couuert les ymages. Tu as mis mo huyle, & mon perfum deuant eux, & mon pain que ie t'ay donné, tu as aussy mis la fleur du froment, & l'huyle, & le miel de quoy ie t'ay nourry, deuant eux, en odeur de suauité. Et est aduenü (dict le Seigneur Dieu) que tu as prins tes filz & tes filles que tu m'as engendré: & les as immolé à icelles, pour les deuorer. Ta fornication est elle petite? Tu as immolé mes filz, & les as donné en les consacrant à eux. Et après toutes tes abominations, & fornications, tu n'as point eu souuenance des iours de ton adolescence, quand tu estois nue, & pleine de confusion, soullée en ton sang. Et après toute ta malice est aduenü (malediction, malediction sur toy, dict le Seigneur Dieu) Tu as edificé pour toy vn bordeau, & as fait vn lieu public par toutes les rues. En tout quarrefour de chemin as tu edificé vn signe de ta bordelerie: & as fait ta beaulté estre abominable. Tu as ouuert tes piedz à tout passant, & as multiplié toutes tes paillardises. Tu as paillardé avec les enfans d'Egypte, qui sont tes voisins fort charnuz: & as multiplié ta fornication pour moy irriter. Voicy, ie estendray ma main sur toy, & osteray ta iustification. Et te donneray en la volonté de ceux qui te hayent, à sçauoir des filles des Palesthiins: lesquelles sont honteuses de ta voye tant vicieuse. Tu as paillardé avec les enfans des Assyriens: pource que tu n'estois point encores rassasiée. Et après que tu as eu fait ta fornication, encores n'as tu point esté rassasiée: Mais as multiplié ta fornication en la terre de Chanaan avec les Chaldéens: & n'as point encores esté assouffie. En quoy nettoieray ie ton coeur, dict le Seigneur Dieu, quand tu fais toutes tes oeures icy de la femme paillardé & impudente? Car tu as fait ton bordeau au quarrefour de toute voye, & as fait ton hault

lieu en toute rue. Et n'es point faite comme la paillarde, voulant augmenter son pris par fastidiation: mais comme vne femme adultere, laquelle fait venir des autres homes que son mary. Dons sont donnez à toutes paillardes, mais tu as donné des dons à tous tes amateurs, & leur donnois des dons, à fin qu'ilz entraissent vers toy de toutes pars, pour paillarder avec toy. Et a esté fait en toy contre la coustume des femmes, en tes paillardises, & n'y aura point de paillardise, qui excède la tienne. Car en ce que tu as donné des dons, & que tu n'as receu aucuns dons, le contraire a esté fait en toy. Pourtant toy paillarde, escoute la parole du Seigneur. Le Seigneur Dieu dict ainsy: Pource que ton arain a esté respandu, & que ta vilenie est reuelée, en tes fornications, sur tes amateurs, & sur les ydoles de tes abominations, au sang de tes enfans que tu leur as donné: Voicy, j'assembleray tous tes amateurs, avec lesquels tu as esté conioincte, & tous ceux que tu as aimé, avec tous ceux que tu hayois. Et les assembleray de toutes pars sur toy, & descouureray ta vilenie deuant eux, & verront toute ton infameté. Et te iugeray des iugemens des adulteres, & de ceux qui respandent le sang. Ie te liureray au sang de la fureur, & du zele: & te bailleray en leurs mains. Ilz destruiront ton bordeau, si abbatront ton lieu public: Ilz te desuestiront de tes vestemens, & emporteront les vaisseaux de ta beaulté. Ilz te laisseront nue, & pleine de honte. Et seront venir sur toy grande multitude. Ilz te lapideront de pierres, & t'occiront de leurs espèces. Ilz brulleront tes maisons au feu, & te iugeront deuant les yeux de plusieurs femmes. Et tu cesseras de paillarder, & ne donneras plus aucuns loyers. Mon indignation reposera sur toy, & mon zele sera osté de toy, ie me reposeray, & ne me courrouceray plus: pource que tu n'as point eu souuenance des iours de ton adolescence, & que tu m'as prouoqué en toutes ces choses. Pour quoy aussy ay mis tes voyes sur ton chef, dict le Seigneur, & n'ay point fait selon tes defaults, en toutes tes abominations. Voicy, tous ceux qui communement disent le prouerbe, le prendront sur toy, disant: Ainsy comme est la mere, ainsy pareillement est sa fille. Tu es la fille de ta mere, laquelle a reiecté son mary & ses enfans: & es la soeur de tes soeurs, lesquelles ont reiecté leur mary, & leurs enfans. Vostre mere est Cethéenne, & vostre pere est Amorrhéen: & ta soeur la plus grande est Samarie: elle & ses filles qui se tiennent à ta fenestre. Mais ta soeur moindre que toy qui habite à ta dextre, c'est Sodome & ses filles. Mais aussy n'as point cheminé en leurs voyes, & n'as pas fait selon leurs pechez, comme si elle estoit par elle. Mais tu as fait plus grande abominacion que celles en toutes tes voyes. Ie suis viuant, dict le Seigneur, que Sodome ta soeur n'a pas fait, elle, ne ses filles, com-

soub. 23 b

4 roi. 25 *

les, comme tu as fait, toy & tes filles. Voicy, celle a esté l'iniquité de Sodome ta sœur: orgueil, fâcheté de pain, abondance, & oyfueté, d'elle, & de ses filles, & n'estoient point la main à l'indigent, ny au pauvre: elles se sont esleuées, & ont fait abominations deuant moy: & ie les ay osté comme tu as veu. Aussi Samarie n'a pas peché de la moitié de tes pechez, mais les as sourmonté par tes pechez, & as iustifié tes sœurs par toutes les abominations q tu as fait. Parquoy aussi tu porte ta confusion, toy qui as sourmonté tes sœurs en tes pechez, en faisant plus mauuaise-ment qu'elles. Car elles sont iustes au regard de toy. Parquoy aussi sois confuse, & porte ta vilenie, toy q as iustifié tes sœurs. Et ie feray retourner leur captiuité, à sçauoir la captiuité de Sodome & de ses filles, & la captiuité de Samarie, & de ses filles. Et feray retourner ta captiuité au milieu d'elles, à fin que tu portes ta vilenie, & q tu sois cōfufe en toutes les choses que tu as fait, en les consolant. Et ta sœur Sodome, & ses filles retourneront à leur ancienneté: aussi Samarie, & les filles retourneront à leur ancienneté, & toy & tes villes retourneront à vostre ancienneté. Ta sœur Sodome n'a pas esté tellement ouye en ta bouche, au iour de ton orgueil, auât que ta malice fut descouuerte: comme en ce temps icy tu es ouye en l'opprobre des filles de Syrie, & de toutes les filles des Palesthiins alentour de toy: qui t'environnent tout au tour. Tu as porté ton peché, & ta honte, dict le Seigneur Dieu. Car le Seigneur Dieu dict ainsi. Ie te feray aussi comme tu as fait, quand tu as desprisé le iurement, pour faire mon alliance vaine: & auray souuenance de mon alliance faite avec toy, es iours de ton adolescence, & te susciteray vne alliance éternelle. Et tu auras souuenance de tes voyes, & seras confuse: quand tu receueras tes sœurs plus grandes que toy avec tes moindres. Et te les donneray pour filles, mais non point de ton alliance, & susciteray mon alliance avec toy. Tu sçauras que ie suis le Seigneur, à fin que tu aye souuenance: & que tu sois confuse, & que n'ayes plus cause d'ouurer la bouche: à cause de ta confusion, qu'ad ie feray rapaisé à toy, en toutes les choses que tu as fait, dict le Seigneur Dieu.

S. Il est icy déclaré par la parabole des aigles, & de la vigne plantée croissante, qui ne prospere point, que le Roy de Babylone transporta en Babylone le Roy loachim conuaincu pour luy Roy Sedcias, qui l'auoit fait confédération avec Nabuchodonosor s'auoyant au Roy d'Egypte Parquoy le Seigneur le donnera en mains du Roy Nabuchodonosor, & l'enlèvera de Babylone mourra illec. Mais le Seigneur ayant humilié l'exalté, exalta l'humilié.

Chapitre. xvij.

ET la parole du Seigneur me fut faite, disant. Filz de l'homme, propose la parole obscure, & recite la parabole à la maison de Israël, & diras. Le Seigneur Dieu dit ainsi. Vne grande aigle a grandes ailes, & de longz membres, pleine de plumes, & de diuerses couleurs, est

venue au Liban, & a prins la mouelle du Cedre. Elle a arraché le bout de ses brâches: & l'a transporté en la terre de Chanaan, & l'a mis en la cité des marchans. Elle a prins de la semence de la terre, & l'a mis en la terre pour semer: à fin que elle affermit sa racine sur plusieurs eues. Elle l'a mis dessus la terre. Et quand icelle eut germé, elle a creu en vne vigne fort large, dont les brâches de petite stature se tournoient vers elle: & ses racines estoient soub elle. Elle fut donc faite vigne, & fructifia en brâches, & ietta des bourgeons. Et fut faite vne autre grande aigle à grâ des ailes, & pleine de beaucoup de plumes. Et voicy ceste vigne estoit comme tournant vers elle ses racines: & estendit ses brâches vers elle, à fin qu'elle l'arroufast des parquetz de sa plante. Elle fut plantée en bonne terre sur grandes eues: pour faire fueilles, & pour porter du fruit & pour estre vne grande vigne. Dis, ce dict le Seigneur Dieu: Sera elle donc en prosperité? Ne arrachera il point ses racines, & ne desrompra il point ses fruitz, & ne seichera il pas toutes les branches de son germe, & ne seichera elle point, & ne sera pas besoing de grosse puissance, ny de plusieurs peuples, pour l'arracher totalement? Voicy, elle est plantée. Sera elle donc en prosperité? Quand le vent brullât l'aura touché, ne seichera elle pas, & sera deséchée par les parquetz de son germe? Et la parole du Seigneur me fut faite, disant: Dis à la maison exasperante, ne sçauiez vous point quelle chose signifiet ces choses? Tu diras: Voicy, le Roy de Babylone vient en Ierusalem: & prendra le roy & ses princes, & les amenera avec soy en Babylone. Et il prédra de la semence du royaume, & fera alliance avec elle: & receuera le iurement d'icelle. Mais aussi prendra les fortz de la terre: à fin que le royaume soit abaissé, & qu'il ne s'eleue pas, mais qu'il garde son alliance, & qu'il la tienne. Et cestuy soy retirant de luy, enuoya des messagers en Egypte, à fin qu'il luy donast des cheuaux, & grand peuple. Aura il donc prosperité, ou obtiendra il salut, celui qui a fait telles choses? Et celui qui a rompu l'alliance, eschappera il? Ie suis viuant, (dict le Seigneur Dieu) que cestuy mourra au milieu de Babylone, au lieu du Roy qui l'auoit constitué Roy, duquel a fait le iurement vain, & a rompu l'alliance qu'il auoit avec luy. Et Pharaon ne fera pas la bataille contre luy, avec grande armée, ne grand peuple: quand iceux ietteront les rempars, & ordonneront les bouletars pour occire plusieurs ames. Car il auoit mesprisé le iurement, tellement qu'il rompit l'alliance, & voicy qu'il a donné sa main: Et quand il aura fait toutes ces choses icy, il n'eschappera pas. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles choses. Ie suis viuant, que ie mettray sur son chef, le iurement qu'il a mesprisé, & l'alliance qu'il a transgressé. Et estendray mon rétz sur luy, & sera prins en mon

mon fillet: & le feray venir en Babylone, & luy feray iugement de la preuarication, par laquelle il m'a mesprise. Et tous les fugitifz avec toute sa cōpaignie, tumberont par l'espée. Et les demourans seront dispersez à tout vent: & cognoistrez que moy qui suis le Seigneur ay parlé. Le Seignr Dieu dict ainsy: Auffy prendray ie de la moulle du hault cedre, & en mettray: & du bout de ses rainseaux, ie rompray ce qui est tendre, & les planteray sur la haulte montaigne & eminent: En la haulte montaigne d'Israël le planteray ie, & boutera hors le germe, & fera fruiët, & deuie dra vn grand cedre: & soub iceluy demourerōt tous oyseaux, & toute volaille fera son nid soub l'vmbre de ses fueilles. Et tous les bois de la region cognoistront, que moy qui suis le Seigneur ay abaissé le hault arbre: & ay exalté le petit arbre: & que j'ay seiché le bois verd, & ay faict reuerdir le bois sec. Moy qui suis le Seigneur, l'ay dict, & l'ay faict.

S. Reiectant la parabole des Iuzfz, il dict que le filz ne portera point l'iniquité du pere, ne aussy au contraire. Mais vn meschant portera la sienne. Que si le meschant faict penitence, il sera sauué. Mais si le iuste laisse sa iustice, il sera damné. Le Seigneur exhorte à penitence, & innouation de cœur.

Chapitre. xvij. ✠

A Vssy la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Qu'est ce que vous tournez entre vous, en la terre d'Israël, la parabole en ce proverbe? disant: Les peres ont mangé la grappe aigre, & les dentz des filz, en sont agassez? Je suis viuant, dict le Seigneur Dieu, que ceste parabole ne vous sera plus en proverbe, en Israël. Voicy, toutes les ames sont à moy. Comme l'ame du pere est à moy, ainsy est l'ame du filz à moy. L'ame qui pechera, icelle mesme mourra. Et si l'home est iuste, & qu'il faice iugement & iustice, q il n'ayt pas mangé aux montaignes, & qu'il n'ayt pas leué ses yeux aux ydoles de la maison d'Israël: & qu'il n'ayt pas violé la femme de son prochain, & qu'il ne soit pas approché de la femme qui est en flux de sang, & qu'il n'ayt pas cōtristé l'home: qu'il ayt rendu le gaige à son debteur, q il n'ayt rien rauy par force, & qu'il ayt doné son pain à celuy qui a fain, & qu'il ayt couuert d'un vestement celuy qui est nud, qu'il n'ayt rien presté à vsure, & qu'il n'ayt pas plus receu: qu'il ayt destourné sa main d'iniquité, & q il faice vray iugement entre vn home & l'autre. Et qu'il chemine en mes cōmandemés, & qu'il garde mes iugemens, & qu'il faice la verité, cestuy est iuste. Il viura de vie, dict le Seigneur Dieu. Que s'il a engendré vn filz larron, respandant le sang, & qu'il faicte l'vne de ces choses: & aussy qu'il ne faice toutes les autres choses: mais qu'il mange aux montaignes, & qu'il souille la femme de son prochain: qu'il contriste le paoure & l'indigent, qu'il prenne par rapine, qu'il ne rende pas le gaige, & qu'il esleue ses yeux aux ydoles, qu'il faice abomination: qu'il donne à vsure, & qu'il en re-

çoie plus, viura il? Il ne viura pas. Quand il aura faict toutes ces choses icy qui sont à detester, il mourra de mort. Son sang sera sur luy. Que s'il engendre vn filz, lequel voyant tous les pechez que son pere a faict, ayt eu crainte, & qu'il ne faicte pas chose semblable à eux: qu'il ne mange pas sur les montaignes, & qu'il n'ayt pas leué ses yeux aux ydoles de la maison d'Israël: qu'il n'ayt pas violé la femme de son prochain, & qu'il n'ayt personne contristé: qu'il n'ayt pas retenu le gaige, & qu'il n'ayt rien prins par rapine, qu'il ayt donné son pain à celuy qui a fain, & qu'il ayt reuestu celuy qui est nud: qu'il ayt retiré sa main de l'injure du paoure, qu'il ne reçoie ne vsure, ne superabondance, qu'il faice mes iugemens, & qu'il chemine en mes cōmandemens: cestuy ne mourra pas en l'iniquité de son pere, mais viura de vie. Son pere, pource qu'il a faict iniure, & a faict violence à son frere, & qu'il a faict le mal au milieu de son peuple, voicy il est mort en son iniquité. Puis vous dictes: Pourquoi ne portera pas le filz l'iniquité du pere? Pource à sçauoir que le filz a faict iugement & iustice, & qu'il a gardé tous mes commandemens, & qu'il les a faict, il viura de vie. ✠ L'ame qui pechera, celle mesme mourra. Le filz ne portera pas l'iniquité de son pere, & le pere ne portera pas l'iniquité de son filz. La iustice du iuste sera sur luy, & l'infidelité de l'infidele sera sur luy. Mais si le meschant faict penitence de tous ses pechez qu'il a faict, & qu'il garde tous mes commandemens, & qu'il faice iugement & iustice: il viura de vie, & ne mourra pas: le n'auray plus souuenance de toutes ses iniquitez qu'il a faict. Il viura en sa iustice qu'il a faicte. La mort de l'infidele est elle donc de ma volonté, dict le Seigneur Dieu, & nō pas qu'il se retourne de ses voyes, & qu'il viue? Mais si le iuste se destourne de sa iustice, & qu'il faice l'iniquité selon toutes les abominations, que le meschant a accoustumé de faire, viura il? Toutes ses iustices qu'il auoit faict, ne viendront pas en memoire. En la preuarication, par laquelle il a transgredit: & en son peché q il a offensé, en iceux mourra il. Et vous auez dict: La voye du Seignr n'est pas iuste. Escoutez donc maison d'Israël. Ma voye n'est elle pas iuste, & voz voyes ne sont elles point plustost puerfes? Car quand le iuste se destournera de sa iustice, & qu'il fera iniquité, il mourra en icelle. Il mourra en l'iniustice qu'il a faict. Et quand l'infidele se destournera de son infidelité qu'il a faict, & qu'il fera iugement & iustice, cestuy viuifiera son ame. Car quand il considerera, & qu'il se destournera de tous ses pechez qu'il a faict, il viura de vie, & ne mourra pas. ✠ Et les enfans d'Israël disent: La voye du Seigneur n'est pas iuste. O vous maison d'Israël, mes voyes ne sont elles point donc iustes, & voz voyes ne sont elles point plustost mauuaises? Pourtant iugeray ie vn chascun selon ses voyes, ô maison

Deu. 12. c

+ Roy. 2.

+ Par. 25. a

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

•

E

Israël.

Ezechiel.

Mat. 3. a. Ô maison d'Israël, dict le Seigneur Dieu: Retournez vous, & faites penitence de toutes voz iniquitez: & l'iniquité ne vous sera point en ruine. Lettez arriere de vous toutes voz transgressiōs, esquelles auez esté preuaricateurs, & vous faites vn nouveau cœur, & vn esprit nouveau. Et pour quoy mourrez vous, ô maison d'Israël. Car ie ne veux point la mort de celuy qui meurt, dict le Seigneur: retournez vous, & vivez.

soub. 33 c

S. La parabole de la lionesse, & des petis lions, signifie la captiuité des Roys, Ioachaz & Ioachim. Item il décrit soub la parabole de la vigne, la preterite félicité de Ierusalem, & sa presente calamité.

Chapitre. xix.

A Vssy toy, fais la complaincte sur les princes d'Israël, & diras: Pourquoi a couché ta mere comme leonesse, entre les lions, elle a nourry ses petis, au milieu des petis lions? Et a mené hors l'vn de ses leonceaux, lequel est deuenu vn lion: & a appris de prédre la proye, & aussy de mager l'home. Et les gentz ont ouy parler de luy, & l'ont prins, non pas sans eux nurer: & l'ont amené lié de chaines en la terre de Egypte. Quand icelle veit que son attête estoit affoiblie & perdue: elle print l'vn de ses petis lions, & le constitua lion. Lequel cheminait entre les lions, & est deuenu lion: & a appris de prendre la proye, & à deuorer les homes: Il a appris de faire des vesues, & de faire venir leurs citez desertes: & la terre, & sa plenitude fut desolée p la voix de son rugissement. Et les gentz sont ensemble venuz alencontre de luy, de tous costez des prouinces, & ont estendu leur retz sur luy, & il a esté prins par les auoir nauré. Et le ietterét en vne fosse, & ilz l'amenerent lié de chaines au roy de Babylone: & le mirent en prison, à fin que sa voix ne fut plus ouye sur les montaignes d'Israël. Ta mere qui est come la vigne en ton sang, a esté plantée sur l'eau: Ses fruietz, & ses fueilles sont creués de plusieurs eaves. Et luy ont esté faites fermes verges comme sceptres de ceux qui dominét: & sa stature a esté esleuée entre les brâches. Et il veit sa haultesse entre la multitude de ses branches: & a esté arrachée par ire, & iettée par terre: & le vêt bruslât a seiché son fruit. Les verges de sa force se sont affoiblies & seichées. Le feu l'a mangé. Et maintenât est transplantée au desert en terre sans voye, & seiche. Et le feu est yssu d'vne verge de ses branches, lequel a mangé son fruit: & n'a pas eu en elle quelq forte verge, comme sceptre de ceux qui ont domination. Ceste est la cōplaincte, & sera pour cōplaincte.

S. Le Seigneur refuse de respondre aux enfans d'Israël: car en Egypte, & au desert, & en la terre de promesse, ilz ont transgressé les commandemens, & adoré les idols, lesquels il a souuent mené des maux. Mais leur a toujours pardonné, à fin q son nom ne fut blasphemé entre les gentz. Et maintenât après tout ce, il dit qu'il les reuocera en leur terre, en laquelle ilz leuyront. Ilz ont commandé au prophete contre la forêt du Midy.

Chapitre. xx.

ET aduint en la septiesme année, au cinquieme mois, en la dixiesme journée du mois,

que les anciens homes d'Israël sont venuz, pour interroguer le Seignr, & s'asseirent deuant moy. Et la parolle du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, parle aux anciens d'Israël, & leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsi: N'estes vous pas venuz pour m'interroguer? Ie suis vivant, ie ne vous respondray pas, dict le Seigneur Dieu. Les iugeras tu, filz de l'home, les iugeras tu? montre leur les abominations de leurs peres, & leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsi: Au iour que i'esleu Israël, & q ie leuay ma main pour la lignée de la maison de Iacob: & que ie me montray à eux en la terre d'Egypte, & q ie leuay ma main pour eux, disant: Ie suis vostre Seigneur Dieu: en ce iour là mesme, leuay ma main pour eux, que ie les meneroye hors de la terre d'Egypte, en vne terre que ie leur auoye proueu, abondante de lait & de miel, q est la plus noble entre toutes les terres. Et leur dis: Que vn chascun reiette les empeschemens de ses yeux, & ne soiez point souillez des ydoles d'Egypte. Ie suis le Seigneur vostre Dieu. Et ilz m'ont prouoqué, & ne m'ont pas voulu ouyr. Vn chascun ne reietta point les abominations de ses yeux, & ne delaisserét point les ydoles d'Egypte. Et dis, que ie respandroye mon indignation sur eux, & que i'accompliroye mon yre en eux, au milieu de la terre d'Egypte. Et feis à cause de mon nom, à fin qu'il ne fut pas violé deuant les gentz, au milieu desquelz ilz estoient, & entre lesquelles me suis montré à eux, pour les mener hors de la terre d'Egypte. Ie les ay donc bouté hors de la terre d'Egypte, & les menay au desert. Et leur donnay mes commandemens, & leur montray mes iugemens, que si l'home les fait, il viura en iceux. D'auantage, ie leur donnay mes sabbathz, à fin que ce fut le signe entre eux & moy, & qu'ilz cogneussent que ie suis le Seigneur qui les saintifie. Et la maison de Israël m'ont prouoqué au desert, ilz n'ont pas cheminé en mes commandemens, & ont ietté au loing mes iugemens, que si l'home les fait, il viura en eux: & ont vehemément violé mes sabbathz. Ie dis donc, que ie respandroye ma fureur sur eux au desert, & que ie les consumeroye. Et feis à cause de mon nom, à fin qu'il ne fut pas violé deuant les gentz, desquelz les auoye ietté hors en la presence d'iceux. Ie leuay donc ma main sur eux au desert, que ne les meneroye pas dedans la terre que ie leur ay donné, abondante de lait & de miel, la principale de toutes les terres: pour ce qu'ilz ont debouté mes iugemens, & qu'ilz ne ont pas cheminé en mes cōmandemens, & qu'ilz ont violé mes sabbathz. Car leur cœur alloit après les ydoles. Et mon oeil les a espargné, que ie ne les fesse mourir: & ne les ay pas consumé au desert. Et dis à leurs filz au desert: Ne veuillez cheminer aux commandemens de voz peres, & ne gardez point leurs iugemens, & ne soiez point souillez en leurs ydoles. Ie suis le Seignr vostre Dieu.

Leui. 24

Rom. 10
Exo. 20
& 31.6

Deut. 10

Exo. 34

de sa gayne, & octiray en toy le iuste & l'in-
dele. Et pource q' j'ay occis en toy le iuste & l'in-
dele, pourtât sortira mon glaiue hors de sa gay-
ne, enuers toute chair; depuis Midy iusques en
B Aquilon: à fin que toute chair sçache, que moy q
fuis le Seignr, ay tiré mo glaiue hors de sa gayne
lequel ne retournera plus. Aussi toy filz de l'ho-
me gemis pour la cōtrition de tes reins: & gemi-
ras deuât eux en amertumes. Et quâd ilz te dirôt
pourquoy gemis tu? Tu diras: A cause de la voix
car elle vient, & tout cœur seichera, & toutes
mains serôt debilitées, & tout esprit s'affoiblira,
& par dessus tous genoux couleront les eues.
Voicy, qu'elle vient, & sera faicte, dict le Seignr
Dieu: Et la parolle du Seigneur me fut faicte, di-
fant: Filz de l'home prophetize, & diras: Le Sei-
gneur Dieu dict ainsi: Parle: Le glaiue, le glaiue
est aguisé & limé. Il est aguisé pour tuer les sacri-
fices, & est limé pour reluyre: Toy qui remue le
C sceptre de mon filz, tu as couppe tout bois. Et ie
l'ay donné pour polir, à fin q'il soit tenu en la mai.
Ce glaiue icy est aguisé, & cestuy est limé, à fin
qu'il soit en la main de celui qui occit. Crye, &
vrie ô filz de l'home: car ce glaiue icy est faict
pour mon peuple, cestuy est pour tous les ducz
d'Israël qui estoient fuyz: & sont baillez à l'espée
avec mon peuple. Pourtât frappe de la main sur
ta cuisse. Car il est esprouvé, & ce quand il aura
destruit le sceptre, & qu'il ne sera plus, dict le
Seignr Dieu. Toy donc filz de l'home, propheti-
ze, & frappe vne main cōtre l'autre, & q' l'espée
soit doublée, & q' l'espée des occis soit doublée
par trois fois. C'est l'espée de la grande occision
qui les faict esbahir, & languir de cœur: & multi-
plye les ruynes. J'ay donné la cōturbation en tou-
tes leurs portes, de l'espée aguisée, & limée pour
D reluyre, & couuerte pour occire. Sois aguisé, &
va à dextre, ou à fenestre, par tout là ou ta face
prend son appetit. Mesme aussi ie me resiouiray
en frappât vne main contre l'autre, & accōply-
ray mon indignation. Moy qui suis le Seigneur,
l'ay dict. Et la parolle du Seigneur me fut faicte,
disant: Aussi toy filz de l'home prens pour toy
deux voyes, à fin que l'espée du Roy de Babylo-
ne vienne. Tous deux sortirôt hors d'vne terre.
Et il prédra la dūmination en la main, & le iette-
ra au commencement de la voye de la cité. Tu
mettras vne voye, pour faire venir l'espée à Rab-
bath des enfans d'Ammon, & à Iudâ, en Ierusalé
qui est la plus fort garnie. Car le Roy de Babylo-
ne s'est arresté au chemin fourchet, au bonnen
E cimet de deux voyes, en deuant de l'entrée
en mellant les fleches. Il a tiré la fleche, &
& print cōseil sur les fleches, & l'espée
fut faicte à la dextre; & l'autre à la gauche
pour chasser les fleches. Il a tiré la fleche
cōtre l'entrée de la cité, & l'a mis en
rampards pour y edifier des bastions.

cōme celui qui en vain demande la responce en
Poratoire, deuant leurs yeux, & comme celui
qui ensuyt l'oyfueté des sabbathz: mais cestuy
aura souuenance de l'iniquité pour la prendre.
Pourtant dict le Seigneur Dieu telles parolles: F
Pource que vous avez eu souuenance de vostre
iniquité, & avez descouvert voz preuarications,
& q' voz pechez se sont monstrez en toutes voz
pensées: pource (dy ie) que vous en avez eu sou-
uenâce, vous serez prins à la main. Mais toy duc
d'Israël, prophane, & sans pitié, du q'l le iour est
venu, terminé au temps de l'iniquité: Le Seignr
Dieu dict ainsi: Oste la mitre, oste la corone.
N'est ce pas celle q' a esleué l'humble, & a humili-
lié celui qui estoit esleué? Iniquité, iniquité, ini-
quité la feray ie estre: & ce n'a pas esté faict iusq's
à ce que celui vint, auquel est le iugemēt, & luy
bailley. Et toy filz de l'home, prophetize, &
dis: Le Seignr Dieu dict ainsi aux enfans d'Am-
mon, & à leur opprobre. Et diras: Espée, espée,
G desgayne toy pour occire, lime toy, à fin que tu
occise, & q' tu reluisse. Quand il te sembloit cho-
ses vaines, & qu'on te diuinoit mésonges, que tu
ferois mise sur les colz des meschants naurez,
desquelz est venu le iour déterminé au temps de
l'iniquité. Retourne en ta gaine, au liets auquel
tu as esté créé. Ie te iugeray en la terre de ta na-
tuité, & respandray mon indignation sur toy: Ie
te souffleray au feu de ma fureur, & te dōneray
es mains des homes insipientz, & qui forgent la
mort. Tu seras la viande au feu. Ton sang sera au
milieu de la terre. Tu seras mise en oubly: pource
que moy qui suis le Seigneur, l'ay dict.

S. Il raconte les diuers crimes perpez en Ierusalé, pour
lesquelz dict respandre son indignation sur eux. Il narre les po-
chez des prestres, des princes, des faulx Prophetes, & du peuplo
de la terre: & comment qu'on l'a esté trouué qui se mit deuant pour
dire au Seigneur.

Chapitre. xxij.

A ET la parolle du Seigneur me fut faicte, di-
sant: Aussi toy filz de l'home, ne iuges tu
pas, ne iuges tu pas, la cité de sang? & tu luy
monstreras toutes ses abominations, & diras: Le
Seigneur Dieu dict telles parolles. Cité qui res-
pand le sang au milieu de soy, à fin q' son temps
viene, & q' a faict des ydoles, cōtre soy mesme:
à fin qu'elle soit souillée. Tu as offensé en to sang,
q' est respandu de toy: & es souillée en tes ydoles q'
tu as faict. Et tu as faict approcher tes iours, &
as faict venir le temps de tes ans. Pourtât t'ay ie
dit: en opprobre aux gentils, & en moquerie à
tous les heres. Celles qui sont près, & qui sont
loing de toy, triompheroat de toy, q' eserde de
B pom, & eserde en ydition. Voycy les princes de
Israël, qui sont en la force avec toy, pour
reluyre sur toy. Ilz ont en toy fait iurare au po-
pulo, & ont en toy fait iurare l'estranger au mi-
lieu de la terre, & ont en toy fait iurare l'orphelin, & la yfue
veuve. Vous avez mesprisés mes lieux sanctz,
& vous avez mesprisés mes sabbathz. Hōes durs cœurs
ont esté

ont esté en toy pour respandre le sang, & ont mangé avec toy sur les montaignes, ilz ont fait peché au milieu de toy. Ilz ont descouvert en toy les parties les plus honteuses du pere, & ont humilié en toy l'ordure de la femme q est en flux de sang. Vn chascun a fait abomination en la femme de son prochain, & le beau pere a pollué sa belle fille lâchement: le frere enforcé en toy sa soeur, fille de son pere. Ilz ont reçu dons de toy pour respandre le sang: tu as prins l'vsure, & la superabondance, & vituperois par auarice tes prochains, & m'as mis en oubly, dict le Seignr dieu: Voicy, j'ay ferré mes mains ensemble sur l'auarice que tu as fait, & sur le sang qui a esté respandu au milieu de toy. Ton cœur pourra il soutenir, ou tes mains serót elles fortes assez aux iours q ie t'enuoieray? Moy qui suis le Seigneur, j'ay parlé, & le feray. Je t'espardey és nations, & te souffleray és terres, & feray faillir de toy ton immundicité. Et te possederay en la presence des geantz, & sçauras q ie suis le Seigneur. Aussi la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home. La maison d'Israël m'est tournée en escume. Tous ceux icy sont arain, estain, & fer, & plomb au milieu de la fournaise, ilz sont faitz comme escume d'argent. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles paroles: Pource que vous estes tous toumez en escume, pourtat voicy, ie vous amasseray au milieu de Ierusalem, en congregation d'argent, & d'arain, d'estain, de fer, & de plomb au milieu de la fournaise: à fin q ie y allume le feu pour le fondre. Ainsy amasseray ie par ma fureur & p mon yre, puis me reposeray. Je vous refonderay, & vous ramasseray, puis vous allumeray au feu de ma fureur, & serez refonduz au milieu d'icelle. Comme l'argent est fondu au milieu de la fournaise, ainsy serez vous au milieu d'icelle. Et sçaurez q ie suis le Seignr, quand j'auray respandu sur vous mon indignation. Et la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, tu luy diras: Tu es la terre souillée, & la pluye n'est pas descendue sur toy, au iour de la fureur. La cõuration des pphetes est au milieu d'elle. Ilz ont denoré les ames, comme le lion rugissant, & rauissant la proye, ilz ont prins les richesses, & le pris: ilz ont multiplié au milieu d'elle les vesues. Ses prestres ont mesprisé ma loy, & ont souillé mes lieux saintz: ilz n'ont pas mis differéce entre la chose sainte & la prophane: & n'ont poit eu d'entendémēt entre la chose souillée & la nette: & ont destourné leurs yeux arriere de mes tabernacles, & estois souillé au milieu d'eux. Ses princes estoient au milieu d'elle, come loups qui rauissent la proye: pour respandre le sang, & pour destruyre les ames, & ensuyure les pechez par auarice. Aussi ses prophetes les prestres estoient en estoie, en voyant choses vaines, & en voyant vant menfonge, disant: Le Seigneur Dieu est au milieu d'elle, ainsy: là ou le Seigneur n'a point parlé. Les

C
Ierem. 5. c.

D

E

Mich. 3. d.
Eph. 3. d.

G

ples de la terre faisoient extorsion par iniure, & pillioient violentemēt: ilz tourmentoient l'indigent & le paoure, & oppressoient l'estranger d'iniure, sans iugement. Je demanday d'entre eux quelque home qui entremet la haye, & q il se tint opposé contre moy, pour la terre, à fin que ie ne la dissipasse point, & n'en trouuay point. Parquoy j'ay respandu sur eux mon indignation, ie les ay consumé au feu de mon yre. Je leur ay rendu leur voye sur leur chef, dict le Seigneur Dieu.

S. Le Seignr montre soubs la figure des fornications, multiplées de Oolla & Ooliba, & leur punition, la diuersé idololatrie de Samarie & Ierusalem, pour laquelle seront exposez en opprobreaux Gentilz, desquezz ilz ont ensuyuy l'idololatrie.

Chapitre. xxij.

A Vssy la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, deux femmes ont esté filles d'une mere: & ont paillardé en Egypte. Elles ont fait fornication en leur adolescence. Illec furent pressées leurs māmelles, & furent rompues les māmelles de leur ieunesse. Et les noms d'icelles estoient, Oolla, la plus grāde, & Ooliba sa soeur, la moindre. Elles furent à moy & enfanterēt des filz & des filles. En oultre leurs noms, à sçauoir Samarie est Oolla, & Ierusalem Ooliba. Oolla donc a fait fornication sur moy: & a esté insensée sur ses amoureux, sur les Assyriens faitz prochains, vestus de hyacinthe, sur les princes & magistratz, sur tous les ieunes de cõcupiscence, sur les cheualiers, & ceux q montent sur les cheuaux: & a fait ses fornicatiõs sur eux, sur tous les filz esleutz des Assyriens: & a esté polluee en tous ceux, esqz elle a esté insensée, en leurs immunditez. D'auantage aussy n'a pas delaisé ses fornicatiõs q elle auoit fait en Egypte. Car aussy ceux dormirent avec elle en son adolescence, & presserent les māmelles de leur ieunesse, & respandirēt leur fornication sur elle. Pourtat l'ay ie baillée entre les mains de ses amateurs, entre les mains des enfans d'Assur, sur lesquels a foursené par concupiscence. Iceux ont descouvert sa honte, ilz ont osté ses filz & ses filles, & l'ont mesme occis par l'espée: & furent faites femmes publiqs, & ont fait iugemēs sur elle. Et quand sa soeur Ooliba eut veu ceste chose, elle fourfena de cõcupiscence plus q l'autre, & cõmit sa fornication par dessus la fornication de sa soeur, plus impudentemēt aux enfans des Assyriens, aux ducz, & aux magistratz q venoiet à elle, vestus de diuers habis, aux cheualiers q estoient montez sur les cheuaux, & à tous les adolescents de belle forme. Et veis q la voye de toutes deux estoit egalēment souillée: & encores augmenta sa fornication. Et quand elle auoit veu des hoēs parus en la parolle, les ymages des Chaldéens exornées par orillars, & ceintz de bauldriers sur leurs reins, & des coronnes taincées de perles, & de pierres de prix, & de la terre des Chaldéens, elle fourfena sur eux, par

Kkk ij. la cõcu-

Iuda.

Ezechiel.

la concupiscence de ses yeux, & enuoya des messagers vers eux en Chaldée. Et quand les filz de Babylone furent venuz vers elle, au liect des mammelles, ilz la souillerent par leurs paillardises, & fut souillée d'eux, & fut son ame saoulée d'eux. Elle descourrit ausy ses fornications, & descourrit sa honte: Et mon ame se retira d'elle: ainsi q mon ame s'estoit retirée de sa sœur. Car elle a multiplié ses fornications, ayant souvenance des iours de son adolescence, esquelz auoit fait fornication en la terre d'Egypte: Et a fourféné par concupiscence, sur la compagnie de ceux, desquelz les chairs sont comme les chairs des asnes: & leurs flux come celles des cheuaux. Tu as eu souvenance du peché de ton adolescence, quand tes mammelles furent pressées en Egypte, & q les mammelles de ta ieunesse furent rompues. Pourtant toy Oolibas, le Seignr Dieu dict ainsi: Voicy, ie feray venir tous tes amateurs contre toy, desquelz ton ame a esté rassasiée: & les assembleray contre toy alentour, à sçauoir les filz de Babylone, & tous les Chaldéens, les nobles, & les tirans, & les princes, tous les filz des Assyriens, les iouuécieux mignons, tous les ducz & magistratz, & les princes des princes, & les cheualcheurs renommez. Et ilz viendront sur toy munis de chariotz & rouës, la multitude des peuples: ilz seront armez de haubergeon, d'escu, & de heaulme contre toy de toutes pars. Ie donneray deuant eux le iugemêt, & te iugeront par leurs iugemens. Et mettray mon zele en toy duquel ilz besongneront avec toy en fureur. Ilz te couperont le nez & les oreilles, & trancheront de l'espée les choses qui seront demourées. Iceux prédront tes filz & tes filles: & tout ce q demourera dernier sera deuoré du feu. Ilz te desuestiront tes vestemens, & prédront les vaisseaux de ta gloire. Et ie feray cesser de toy ton peché, & ta fornication de la terre d'Egypte: & ne leueras plus tes yeux vers eux, & n'auras plus de souvenance d'Egypte. Car le Seigneur Dieu dict ainsi: Voicy, ie te bailleray es mains de ceux q tu as hay, en la main desquelz ton ame est saoulée, & feront avec toy en hayne. Ilz t'osteront tous tes labours, & te laisseront nue, & pleine de vilenie: & sera descouuerte la vilenie de tes fornications, à sçauoir ton peché, & tes fornications. Ilz t'ont fait telles choses, car tu as paillardé après les gentz, entre lesquelles tu as esté pollue, en leurs ydoles. Tu as cheminé en la voye de ta sœur, & te donneray son hanap en ta main. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Tu beuras le hanap de ta sœur, le profond, & le large. Tu seras en derision & en moquerie, qui est fort capable: Tu seras rompye d'yronnerie & de dolour. Et celice de dolour, & de vilenie, sera de ta sœur Samarie. Tu le beuras, & tu seras en derision & en moquerie. Et tu diras la reste, tu diras: Pourquoi me beuoyes vous que l'ay dict, dict le Seigneur Dieu: Pourquoi me beuoyes vous

ainsy le Seignr dieu: Pource q tu m'as mis en oubly, & q tu m'as ietté derriere ton dos, tu porteras ausy ton peché, & tes fornications. Et le Seignr parla à moy, disant: Filz de l'home, ne iuges tu pas Oolla & Oolibas, & leur nonces leurs pechez? car elles ont fait adulteres, & le sang est en leurs mains, elles ont fait fornication avec leurs ydoles: & d'auantage leur ont offert leurs filz q elles m'auoiēt engendré, pour les deuorer. Mais ausy m'ont elles fait ceste chose: Elles ont souillé mon saintuaire, en ce iour là, & ont profané mes sabbathz. Et quād elles sacrifioient leurs filz à leurs ydoles, & qu'elles entroiet en ce iour là mon saintuaire pour le souiller: ausy firēt elles ces choses, au milieu de ma maison. Elles enuoièrent aux homes qui venoiēt de loing, ausqz auoiēt enuoyé messagier. Et ainsi voicy, ceux pour lesquelz tu t'es lauée, sont venuz, & as fardé tes yeux, & t'es ornée d'ornemens de femme. Tu t'es assise en vn tresbeau liect, & la table a esté ornée deuant toy. Tu as mis mon perfum, & mon oignement sur icelle: & la voix d'une multitude soy resiouyssante estoit en icelle. Et mirent des braceletz es mains des homes q estoient amenez de la multitude des homes, & venoiēt au desert, & des belles corones en leurs cheuz. Et dis à celle q est inueterée en adulteres. Mainténat ausy ceste icy fera fornication en sa fornication. Et ilz sont entrez vers elle, come à vne femme paillardede, ainsi entroient à Oolla, & à Oolibas meschâtes femmes: les homes donc sont iustes. Iceux les iugeront par le iugement des femmes adulteres, & du iugemêt de celles qui respandēt le sang: car elles ont commis adultere, & le sang est en leurs mains. Car le Seignr dieu dit ainsi: Ameine vers elles la multitude, & les donne en tumulte, & en rapine: & qu'elles soient lapidées de pierres p les peuples, & qu'elles soiēt percées de leurs espées. Ilz mettrōt à mort leurs filz & leurs filles: & bouteront le feu en leurs maisons. Posteray le peché de la terre, & apprendront toutes femmes, que elles ne faicēt selon leurs pechez. Et ilz mettrōt vostre peché sur vous, & porterez les pechez de voz ydoles: & sçaurez q ie suis le Seigneur Dieu.

4. Roys. 14. b.

5. Le Seigneur signifie la maison d'Israël deuoire estre dénée en mort, & les filz occis, dont ne s'ensuyuera aucune lamentation pour la stupeur de l'ame. Et ce soule figure du pot de terre plein des plus esprouées parties de chair & os. Et soule figure de la mort de la femme d'Ezechiel, pour laquelle luy est commandé ne faire aucun duel.

CHAP. xxiiij.

A Vssy en la neuuiesme année, au dixiesme mois, au dixiesme iour du mois, la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, escriptz pour toy le nom de ce iour icy, auquel est le Roy de Babylone cōfermé au iour d'aujourd'uy contre Ierusalem. Et diras par prouerbe à la maison de prouocation la parabole, & parleras aux Iudez. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Metz vn pot d'aram, metz le (dy ie) & y iette de l'eau dedans. Assemble toutes les pieces en icelle, toute bonne

te bonne partie, la cuisse, & l'espaule, les meilleurs, & pleines d'os: Et prens la plus grasse beste, & mettras en ordre par dessoub ce pot des morceaux d'os. Donc sa coction bouillit, & surēt les

Nos tous cuiēt au milieu d'icelle. Pourtant dict le Seigneur Dieu ainsi: Malediction sur la cité de sang, sur le pot, qui est enroullé, & que son enroullure n'est pas sortie d'elle. Iette la hors par parties, & selon ses parties: Le sort n'est pas cheu sur elle. Car son sang est au milieu d'elle, elle l'a respandu sur la pierre fort polie. Elle ne l'a pas respandu sur la terre, tellement qu'il peult estre couuert de pouldre: à fin que ie feisse venir dessus mon indignation, & que i'en prinse vengeance. J'ay donné son sang sur la pierre fort polie, à fin qu'il ne fut couuert. Pourtant dict telles paroles le Seigneur Dieu: Malediction sur la cité de

de sang, de laquelle ie feray la flamme estre grāde. Attemble les os q'ie brusleray au feu. Les chairs seront consumées, & toute la composition sera cuicte, & les os deuiendront secz. Metz la aussy vuy de sur les charbons ardans, à fin qu'elle s'eschauffe & q' son arain se fonde, & q' sa rouillure soit fondue au milieu d'icelle, & que son enroullure soit consumée. On a sué par grand labeur, & sa grande enroullure n'est point vuidée hors d'elle, ne aussy par le feu. Ton ordure est execrable: car ie t'ay voulu nettoier, & n'as point esté

D nettoiee de tes ordures. Mais aussy ne seras tu pas nettoiee, auant que i'aye fait cesser mon indignation en toy. Moy qui suis le Seignr, ay parlé. Je suis venu, & le feray. Je ne passeray plus outre, & n'espargneray rien, si ne seray pas rappaise. Je te iugeray selon tes voyes: & selon tes impietions; dict le Seigneur. Et la parole du Seignr me fut faite, disant: Filz de l'hoe, voicy ie t'oste la chose desirable de tes yeux, par la plave: & ne la plaindras, ne ploureras point, si n'en coulerōt point tes larmes. Gemis en toy taisant, tu ne feras point le gémissement des mortz. Que ta corone soit liée autour de toy: & q' tes souliers soient en tes piedz, & ne couriras point ta bouche d'aucune couuerture: si ne māgeras point les vi-

ve andes de ceux qui meinent dueil. Je parlay donc au peuple du matin, & ma femme mourrut au vespre: & fels au matin ainsi qu'il m'auoit commandé. Mais le peuple me dict: Pourquoi ne nous dis tu pas, q' signifient ces choses icy, que tu fais? Et ie leur dis: La parole du Seignr m'a esté faite, disant: Parle à la maison d'Israël: Le Seignr dict ainsi: Voicy, ie souilleray mon saintuaire, l'orgueil de vostre empire, & la chose desirable de voz yeux, & sur leq'l vostre ame a paour. Auffy voz filz & voz filles q' vous avez delaisse, cherront par l'espee. Et ferez comme i'ay fait, vous ne couurirez point les bouches de quelq' couuerture, & ne māgerez point les viandes de ceux q' meinent dueil. Vous aurez des coronas sur voz cheuz, & des souliers en voz piedz. Vous ne les

plaindrez, ne les plorerez, mais vous languirez en voz iniquitez. Et vn chascun gemira vers son frere. Et Ezechiel vo' sera en signe merueilleux.

G Vous ferez selon toutes les choses qu'il a fait, quand telle chose sera venue: & sçaurez q' ie suis le Seigneur Dieu. Auffy toy filz de l'home, voicy, au iour que ie leur osteray leur force, & la ioye de la dignité, & le desir de leurs yeux, sur lequel reposent leurs ames, & leurs filz, & leurs filles. En ce iour là, quand il viendra fuyant à toy pour le t'annocer: en ce iour là (dis ie) ta bouche sera ouuerte avec celay qui s'enfuyt, & parleras, & ne te tairas plus: & leurs seras en signe merueilleux, & sçaurez que ie suis le Seigneur.

S. Le Seignr menace de malheureuse fin les regions d'Ammon, Moab, Idumée, & Palestine, pource qu'ilz ont affligé les enfans d'Israël, & se sont resiouys de leur affliction.

CHAP. xxv.

ET la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, metz ta face cōtre les enfans d'Ammon: & prophetizeras sur eux, & diras aux enfans d'Ammon: Escourez la parole du Seignr Dieu. Le Seignr Dieu dict ainsi: Pource que vous avez dict: Ha, ha, sur mon saintuaire, pource qu'il est souillé, & sur la terre de Israël, pource qu'elle est desolée. & sur la maison de Iuda, pource qu'ilz sont menez en captiuité, pourtant voicy, ie te bailleray en heritage, aux filz d'Oriēt, & mettront en toy leurs bergeries, & mettront en toy leurs tentes. Ilz māgeront tes bledz, & beueront ton lait. Et donneray Rab-bath pour habitatiō des chameaux, & les enfans d'Ammon pour faire le giste des bestes, & sçaurez q' ie suis le Seigneur. Car le Seignr dict ainsi: Pource que tu as frappé les mains ensemble de ioye, & as frappé du pied, & t'es resiouy de toute affection sur la terre d'Israël: pourtant voicy, i'estendray ma main sur toy, & te bailleray pour estre pillée des Gentilz, & t'occiray hors des peuples, & te destruiray des terres, & te briseray: & vous sçaurez que ie suis le Seigneur. Le Seigneur dict ainsi: Pource q' Moab & Seir ont dict: Voicy, la maison de Iuda est comme toutes autres nations: pourtant voicy, i'ouuiray l'espaule de Moab hors de ses citez, de ses citez (dis ie) & les nobles citez de la terre, qui sont en ses termes: à sçauoir Beth, Iesimoth, & Beelmenn, & Cariathaim, aux filz d'Oriēt avec les enfans d'Ammon. Et la donneray pour heritage, tellement qu'il ne sera plus de memoire des enfans de Ammon entre les gentz. Je feray iugementz en Moab: & sçauront que ie suis le Seignr. Le Seigneur dict telles paroles: Pource que Idumée a fait la vengeance tellement qu'elle s'est vengée des enfans de Iuda, & q' elle a peché en offensant, & qu'elle a desiré la vengeance d'eux: le Seigneur Dieu se vengera sur Idumée, & i'ouuiray l'espaule de Moab, & i'ouuiray l'espaule de Seir, & i'ouuiray l'espaule de Dedan, & i'ouuiray l'espaule de ceux qui habitent en Dedan, & i'ouuiray l'espaule de Iemet.

kkk. iij.

Iemet.

Tyr. Sidon.

Ezechiel.

Je mettray aussi ma vengeance sur Idumée, par la main de mon peuple Israël: & seront en Edom selon mon ire, & ma fureur: & cognoistront ma vengeance, dict le Seigneur Dieu. Telles choses dict le Seigneur Dieu: Pource q̄ les Palesthiins ont prins la vengeance, & qu'ilz se sont vengez de tout leur courage, en mettant à mort, & en faisant les inimitiez anciennes: pource le Seigneur Dieu dict ainsi: Voicy, j'enstendray ma main sur les Palesthiins, & occiray les homicides, & destruyray la reste de la region prochaine à la mer & feray sur eux de grandes vengeance, les reprenant par fureur: & sçauront que ie suis le Seigneur, quand j'auray enuoyé ma vengeance sur eux.

5. Le Seigneur predict la destruction de la noble ville de Tyr, pource qu'elle s'est resiouye du degastement de Jerusalem.

Chapitre. xxvj.

ET en l'vniemesme année, au premier iour du mois, aduint que la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, pource q̄ Tyr a dict contre Jerusalem: Ha, ha, les portes des peuples sont rompues, elle s'est tournée vers moy: ie feray remplye, elle est deserte. Pourtant dict telles paroles le Seigneur Dieu: Voicy, ie suis sur toy Tyr, & feray monter vers toy plusieurs nations, comme la mer fluctuante, monte. Et dissiperont les murailles de Tyr, & destruyront ses tours. Et ie raseray sa poudre hors d'elle, & la feray estre come la pierre fort polie. On seichera le retz au milieu de la mer, car j'ay parlé, dict le Seigneur Dieu: & sera pillée des Gentilz. Aussi ses filles qui sont au champ, seront mises à mort par l'espee: & sçauront q̄ ie suis le Seigneur. Car le Seigneur Dieu dict ainsi: Voicy, ie feray venir en Tyr, Nabuchodonosor le Roy de Babylone, d'Aquilon, le Roy des Roys, avec cheuaux, & chariotz, & cheualiers, & avec grande compagnie, & grand peuple. Il mettra à mort par l'espee, tes filles qui sont au champ, & t'environnera de bouleuars, & assemblera des repards tout autour. Il esleuera le boucler contre toy. Et disposera prudemment les engins, & les canons contre tes murailles, & destruyra tes tours par ses armures. La poudre de la vehemence de ses cheuaux te courra: tes murailles seront esmeues du son des cheuaux, & des roués, & des chariotz. Quand il sera entré en tes portes, comme par l'entrée d'une cité dissipée: il marchera toutes tes rues par les ongles de ses cheuaux. Il occira ton peuple par l'espee, & tes nobles statues trebucheront en la terre. Il gastera tes richesses, & pillera tes marchandises. Il destruyra tes murailles, & iettera par terre tes belles maisons: il iettera par terre tes beaultes & tes murailles: & iettera par terre tes beaultes & tes murailles.

100. 7. 8.

... selon de resbar...

Seigneur ay parlé, ce dict le Seigneur Dieu: Telles paroles dict le Seigneur Dieu à Tyr. Les isles ne s'esmouueront elles point, du bruyt de ta ruine, & du gemissement de tes occis, quand ilz seront occis au milieu de toy? Et tous les Princes de la mer descendront de leurs sieges, & osteront leurs manteaux, & ietteront au loing leurs diuers vestemens, & se vestiront d'esbahissement. Ilz se ferront sur la terre, & comme tous estonnez s'esmerueilleront de ta soubdaine destruction: & en te lamentant, te diront: Comment es-tu perie, toy qui as ton habitation en la mer, noble cité qui as esté forte en la mer avec tes habitans, que tous les autres craignoient? Maintenant seront les nauires toutes estonnées, au iour de ta paour: & serot les Isles troublées en la mer, de ce que nul ne sortira de toy. Car le Seigneur dict ainsi. Quand ie t'auray mis comme vne cité desolée, ainsi q̄ sont les citez qui ne sont pas habitées: & que j'auray faict venir sur toy l'abyssime, & que grandes eues te couvriront: & que ie t'auray tyré avec ceux qui descendent au lac, avec le peuple sempiternel, & que ie t'auray mise en la dernière terre, comme les anciens desertz, avec ceux qui sont menez au lac, à fin que tu ne sois plus habitée, mesme aussi quand j'auray donné la gloire en la terre des viuants: ie te reduyray à neant, & ne seras plus, & quand on te cherchera, on ne te trouuera plus, iusques à tousiours, dict le Seigneur Dieu.

5. Icy est deplorée la royne de Tyr, ville maritime & tresriche racomptant les marchandises, qui de vne chascune region estoient portées en icelle.

CHAP. xxvij.

A VSSY la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Toy donc filz de l'home, fais lamentation sur Tyr, & diras à Tyr, qui demeure en l'entrée de la mer, à la ville marchande des peuples, & à plusieurs Isles. Le Seigneur dict ainsi: O Tyr, tu as dict: Je suis de beaulté parfaite, & suis située au cœur de la mer. Tes prochains voisins qui t'ont edifié, ont parfaict ta beaulté. Ilz t'ont faict de sappins, de Sanir, avec tous tableaux de la mer. Ilz ont prins le cedre du Liban pour te faire vn mas: Ilz ont rabotté des chesnes de Basan pour faire tes atours, & ont faict tes sieges d'ynoire d'Inde, & tes petits pretoires des Isles d'Italie. Diverse maniere de lin blanc d'Egypte te fut tissu pour ton voile, tellement que le hyacinte estoit mis sur ton mas, & du pourpre des Isles d'Elisa, a esté faicte ta couverture. Les habitans de Sidon, & les Aradiens ont esté tes navigateurs: & Tyr, tes sages ont esté faictz tes gouverneurs. Les anciens de Gebal, & les prudés d'icelle, furent des maronniers, pour l'administration de tes diverses vaisilles. Toutes les nauires de la mer, & les maronniers, ont esté du peuple de ta marchandise. Ceux de Perse, & de Lyde, & les Lybiens estoiet en ton armée, tes hommes de guerre: & ils ont pédu l'esca, & le heulme en toy,

en toy, pour ton ornement. Les enfans Aradiens avec leur armée estoient sur tes murailles à l'entour: mais aussy les Pigméens qui estoient en tes tours ont pendu leurs carquoys aux fleches, sur tes murs à l'environ: Iceux ont parfaict ta beaulté. Ceux de Carthage qui estoient tes marchans, pour la multitude de toutes richesses, ont remply tes foires, d'argent, de fer, d'estain, & de plomb. Grece, & Thubal, & Mosoch, tes facteurs de marchas ont amené à ton peuple des seruiteurs achetez, & des vaisseaux d'airain. De la maison Thogorma, ilz ont amené à ton marché des cheuaults, & les cheuaulteurs, & des muletz. Les filz de Dedan estoient tes marchans: Plusieurs Isles estoient la marchandise de tes mains. Il ont changé les dentz d'yuoiro & du boys de hebene pour ton pris. Le Sirien estoit ton marchand, à cause de la multitude de tes ourages, ilz mirét auant en ton marché, la pierre precieuse, le pourpre, les draps figurez, le lin blanc, la foye, & la plus precieuse marchandise. Iuda & la terre d'Israël estoient mesme tes facteurs de marchans au principal froment: & amenoient en tes foires le baulme, & le miel, l'huyle, & la resine. L'home de Damas estoit ton marchand avec la multitude de tes ourages, & en multitude de diuerses richesses, en vin gras, en laines de treshonne couleur. Dan, & la Grece, & Mozel mirent auant en tes foires le fer forgé, le staete & canelle, en ta marchandise. Dedan estoient tes marchans en tapis pour se seoir. Arabie & tous les princes de Cedar, iceux mesmes estoient les marchas à ta main: tes marchas sont venuz à toy avec aigneaux, & moutons & cheureaux. Les vendeurs de Saba & de Reema, iceux estoient tes marchas de toute maniere de principaulx d'espicerie, & de pierre precieuse, & d'or qu'ilz amenoient en ton marché Haran, & Chenné, & Eden, & les marchans de Saba: Assur, & Chelmad tes vendeurs: Ilz estoient tes marchans en tes marchadises beaucoup de sortes de hyacinte enueloppées, & de broderies, & de precieuses bagues, qui estoient enueloppées & estrainctes de cordes: & auoient aussy des cedres en tes marchadises. Les nauires de la mer, & tes princes estoient en ta marchandise: & as esté remplye, & fort glorifiée au cœur de la mer. Tes nauires amenoient à toy par plusieurs caues: Le vent d'Auster t'a brisé au cœur de la mer: Tes richesses & tes thresors, & plusieurs sortes de tes instrumentz, tes matonniers, & tes gouuerneurs, qui tenoient tes vaisseaux, estoient ordonnez sur ton peuple: & aussy tes homes de guerre qui estoient en toy, avec toute ta multitude, qui est au milieu de toy. Ilz cheriront au cœur de la mer, au iour de ta ruine. Les nauires seront troubles du son du cry de tes gouuerneurs: & descendent de leurs nauires tous ceux qui tenoient le gouuernal. Les maronniers, &

tous les gouuerneurs de la mer se tiendront en la terre, & se lamenteront sur toy à haulte voix, & crieront amerement. Et ilz ietteront la poudre par dessus leurs testes, & seront couuerts de cendre. Et arracheront leurs cheueulx sur toy, & se ceindront de haies. Ilz te ploureront en amertume d'esprit, par gemissement fort amer: & prendront sur toy la chanson de dueil, & te plaindront. Qui est celle qui soit comme Tyr, laquelle se taist au milieu de la mer? Laquelle en l'ysue de tes marchandises de la mer, as remply plusieurs peuples: & as enrichy les Roys de la terre, par la multitude de tes richesses & de tes peuples. Maintenant es tu oppressée de la mer, tes richesses sont au profond des caues: & toute ta multitude qui estoit au milieu de toy, est tombée. Tous ceux qui demouroient es Isles, ont esté esbahis sur toy: & tous les Roys d'icelles, frappez de tempeste ont changé leurs faces. Les marchans des peuples ont siflé sur toy. Tu es amenée à rien, & ne seras iamais plus.

S. La ruine du roy de Tyr, la grande gloire de luy exalté, & ceprimé pour son grand orgueil, & ses autres iniquitez. Semblablement la destruction de Sidon. Et la reduction des enfans d'Israël en leur terre, leurs ennemis destruitz.

Chapitre .xxviii.

ET la parolle du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, dis au prince de Tyr: Le Seigneur Dieu dict ainly: Pource que ton cœur s'est esleué, & as dict: Je suis Dieu, & suis assis en la chaire de Dieu, au cœur de la mer: comme il soit que tu sois home, & non pas Dieu: & q tu as donné ton cœur comme le cœur de Dieu. Voicy, tu es plus sage que Daniel: aucun secret n'est mucé de toy: En sapience, & en ta prudencé: as fait ta force, & as acquisté or & argent en tes thresors. Tu as multiplié ta force, par la multitude de ta sapience, & par ta marchandise: & ton cœur s'est esleué en ta force. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles paroles: Pource que ton cœur s'est esleué, comme le cœur de Dieu: pourtant voicy, ie seray vent sur toy des estrangiers les plus vaillants des nations: Et desgayneront leurs espées sur la beaulté de ta sapience, & souilleront ta beaulté. Ilz t'occiront & descireront: & mourras de la mort des occis au cœur de la mer. Parleras tu aduocés disant, ie suis Dieu, deuant ceux qui te mettront à mort? Tu mourras de la mort des occis, en la main des estrangiers: pour ce que j'ay parlé, ce dit le Seigneur Dieu. Et la parolle du Seigneur Dieu me fut faicte, disant: Filz de l'home, esleue la plainte sur le roy de Tyr de la mer. Le Seigneur Dieu dict ainly: Tu es le plus de similitude, plein de sapience: & de force, & de richesses, & de gloire, & de renommée, & d'Or, de Saphir, de Perle, de Rubin, de Topaze, de Chrysolite, de Beryle,

D Berille, de Sapphir, d'Escarboncle, & d'Esme-
raude. Lourage de ta beaulté est d'or: & te per-
tuis furent appareillées au iour q tu fus crée. Tu
es le Cherubim estendu, & courant, & t'ay mis
en la sainte montaigne de Dieu. Tu as cheminé
au milieu des pierres enflammées: Tu as esté par-
fait en tes voyes, depuis le iour que tu fus crée,
iufques à ce que l'iniquité a esté trouuée en toy.
Tes parties interieures ont esté remplies d'ini-
quité, par la multitude de ta marchandise, & as
offensé: & t'ay reietté hors de la sainte montai-
gne de Dieu, & t'ay destruit (ô toy Cherubim
courant) du milieu des pierres enflammées.

B Aussi ton cœur s'est esleué en ta beaulté. Tu as
perdu ta sapience en ta beaulté, ie t'ay ietté en
la terre: Ie t'ay donné deuant la face des Roys,
à fin qu'ilz te regardent. Tu as souillé ta sainti-
fication par la multitude de tes iniquitez: & par
l'iniquité de ta marchandise: Ie seray donc sortir
du feu du milieu de toy, lequel te mangera, & te
seray reduyre en cendre sur la terre, en la pre-
sence de tous ceux qui te verront, Tous ceux
qui t'auront veu entre les gentz, seront esbahis
de toy. Tu es reduict à neant, & ne sera plus eter-
nellement. Et la parole du Seigneur me fut fai-
te, disant. Filz de l'home, metz ta face contre
Sidon: & prophetizeras d'icelle, & diras: Le Sei-
gneur Dieu dict ainsi: Voicy, ie parle à roy Si-
don: & seray glorifié au milieu de toy. Et ilz
sçauront que ie suis le Seigneur, quand i'auray
fait en elle les iugementz, & que ie seray sainti-
fié en elle. Ie luy enuoieray la pestilence & le sang
en ses rues: & les occis trebucheront par l'espée
au milieu d'icelle à l'entour, & sçauront que ie
suis le Seigneur. Elle ne sera plus l'empeschement
d'amertume à la maison d'Israël, ne l'espine fai-
sant douleur, de tout cousté à l'entour de ceux qui
leur estoient contraires: & sçauront que ie suis
le Seigneur Dieu. Telles choses dict le Seigneur
Dieu: Quand i'auray assemblé la maison d'Israël,
hors des peuples, esquelz ilz sont disperséz, ie
seray saintifié en eux, en la presence des gentilz:
& demoureront en leur terre, que i'ay donné à
mon seruiteur Iacob. Et demoureront seure-
ment en icelle. Ilz edifieront des maisons & y
planteront des vignes, & y demoureront seure-
ment, quand i'auray fait les iugemens sur ceux
qui leur sont contraires à l'entour: & sçauront
que ie suis le Seigneur Dieu.

S. Contre le roy & royaume d'Egypte qui seroit en
solitude. Mais après xl ans sera reconstruit, & sera
sa premiere gloire. La terre d'Egypte est donnée à Nabuchodon-
osor pour ce qu'il a laboué avec son armée de Tyr.

Chapitre .xiii.

A EN la dixiesme année, & au dixiesme mois,
en l'vnziesme iour du mois, la parole du
Seigneur Dieu me fut faite, disant: Filz de l'home,
metz ta face contre l'Egypte: & prophete-
rises d'elle, & diras: Le Seigneur Dieu dict ainsi:
Voicy, ie parle à Pharao roy d'Egypte: & prendra sa multitude,

ie parle à toy Pharao roy d'Egypte, grand dra-
gon, qui couches au milieu de tes fleuves, & dis:
Le fleuve est à moy, & ie me suys fait moy mes-
me. Ie mettray le frain en tes machoires: & fe-
ray assembler les poissons de tes fleuves à tes es-
cailles. Et te tireray hors du milieu de tes fleu-
ues, & tous tes poissons s'adiendront à tes es-
cailles. Et ie te ietteray au desert, toy & tous les
poissons de ton fleuve. Tu cherras sur la face de
la terre, & tu ne seras point recueilly, & ne seras
point rassemblé. Ie t'ay donné aux bestes de la
terre, & aux oyseaux du ciel pour estre deuoré: **B**
Et sçauront tous les habitans d'Egypte, qui ie
suis le Seigneur. Pource que as esté le baston du
roseau à la maison d'Israël, quand ilz te prindrent
par la main, & fus rompu, & desçiras toute leur
espaule: & quand ilz s'appuyèrent sur toy, tu fus
brisé, & derompis tous leurs reins. Pourtant dict
le Seigneur Dieu telles paroles: Voicy, ie seray
venir sur toy mon espée: & occiray de toy l'ho-
me & la beste. Et sera la terre d'Egypte, en de-
sert, & en solitude: & sçauront que ie suis le Sei-
gneur. Pource que tu as dict: C'est mon fleuve,
& l'ay fait: pourtant voicy, ie parle à toy, & à
tes fleuves. Et ie donneray la terre d'Egypte
dissipée par l'espée, en desolation: depuis la tour
de Syenes, iufques aux termes d'Ethiopie. Le
pied de l'home ne passera plus par là, & le pied
de la iument ne marchera plus en icelle: & sera
quarante ans sans estre habitée. Ie seray la terre **C**
d'Egypte estre deserte au milieu des terres de-
sertes, & ses citez seront au milieu des citez de-
struites, & seront desolées par quarante ans. Ie
spardray les Egyptiens parmy les nations, & les
souffleray parmy les terres. Car le Seigneur Dieu
dict ainsi: Après la fin de quarante ans, ie rassem-
bleray Egypte hors des peuples, esquelz ilz es-
toient dispersez. Et seray reuenir la captiuité
d'Egypte, & les colloqueray en la terre de Pha-
thures, en la terre de leur natiuité: Et seront illec
comme un petit royaume, entre tous les autres
royaumes, & sera le plus bas. Et ne s'esleuera
plus par dessus les nations, & les diminueray, à
fin qu'ilz ne dominant sur les gentilz: Et ne se-
ront plus la confiance de la maison d'Israël, en
enseignant iniquité à fin qu'ilz s'enfuyssent & qu'ilz
les soyuent: & sçauront que ie suis le Sei-
gneur Dieu. Mais en la vingt & septiesme année, **D**
au premier mois, au premier du mois, aduint que
la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz
de l'home, Nabuchodonosor roy de Babylone
a fait seruir son armée en grande seruitude, con-
tre Tyr. Tout chief a esté descheuelé & toute es-
paule a esté pelée: & ne luy a pas esté rendu le sa-
laire, à luy n'y à son armée, de Tyr, pour la serui-
tude de laquelle m'a seruy, contre elle. Pourtant
dict le Seigneur Dieu telles choses: Voicy, i'en-
uoieray Nabuchodonosor le roy de Babylone
en la terre d'Egypte: & prendra sa multitude, &

Pharao.

les arbres du paradis de Dieu n'ont pas esté semblables à luy, n'y à sa beaulté: car ie l'ay fait fort beau, & de beaucoup de feuilles & espesses. Et tous les arbres de volupté qui estoient au paradis de Dieu, ont eu enuie sur luy. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles choses: Pource qu'il s'est esleué en hauteur & qu'il a produit son coupeau verdoiant, & espes, & que son cœur s'est esleué en sa hauteur: ie l'ay baillé es mains des plus fortz des gentils. Et luy fera ce qu'il fera. Ie l'ay debouté selon son infidelité: Et les estrangers le couperont, & les plus cruelz des nations. Ilz le ietteront au loing sur les montaignes, & ses branches trebucheront en toutes vallées, & ses arbrisseaux se rompront sur toutes les roches de la terre, & tous les peuples de la terre se retireront de son vmbraige, & le laisseront. Tous les oyseaux du ciel ont habité sur la ruyne, & tous les bestes de la region ont esté soubz ses branches. Pour laquelle cause ne seront pas esleuez en sa hauteur, tous les bois des eaues, & ne mettront pas leur hauteur, entre les bois branchentz & feuilleutz, & ne se tiendront pas en leur hauteur, tous ceux qui sont arrousez d'eaues: car ilz sont tous baillez à la mort, à la dernière terre, au milieu des filz des homes, à ceux qui descendent au lac. Le Seigneur dict ainsy: Au iour qu'il descendit aux enfers, ie luy feis venir dueil, ie le couris de l'abyssme: & defendis ses fleues, & constraignis plusieurs eaues. Le Liban fut troublé sur luy, & tous les arbres du champ furent esmeuz. Ie l'ay esmeu les gentils du son de sa ruyne, quand ie le menoy aux enfers avec ceux qui descendirent au lac. Et tous les nobles arbres de volupté, & les plus beaulx du liban, & qui tous estoient arrousez des eaues se sont cōsolez en la basse terre. Car aussy ceux avec luy descendront en enfer, à ceux qui sont occis par l'espée: & le bras d'un chascun fera assis soubz son vmbre au milieu de ses nations. A qui es tu comparé, ô toy noble arbre & hault, entre tous les arbres de volupté? Voicy, tu es mené avec les arbres de volupté à la dernière terre. Tu dormiras au milieu des incirconcis, avec ceux qui sont occis par l'espée. Cestuy est Pharao, & toute sa multitude: dict le Seigneur Dieu.

S. Pharao tant esleué qu'il soit, sera foulé par le roy de Babilone, de la destruction duquel plusieurs Roys furent esbayés. Et plusieurs nations seront tirées avec luy en l'abyssme.

Chapitre xxxij

ET aduint, en la douzième année, au douzième mois, au premier iour du mois, q̄ la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, fais lamentation sur Pharao le roy d'Egypte, & luy diras: Tu es fait semblable au lion des gentils, & au dragon qui est en la mer. Tu dis: Je me suis enuoyé en tes fleues, & troublé les eaues de la mer. Tu dis: Je me suis enuoyé sur les vides. Pourtant dict le Seigneur Dieu: Ie l'estendray mon retz sur toy, par multitude de plusieurs peuples,

201. 12. d
& 17. f

Ezechiel.

ple, & te tireray en mes filetz, & te ietteray sur la terre, ie te ietteray sur la face du cháp: & feray demorer sur toy tous les oyseaux du ciel, & rassembleray de toy toutes les bestes de la terre. Et ie mettray tes chairs sur les môtaignes, & rempliray tes petites môtaignes de ton ordure. I'arrouseray la terre de la puanteur de ton sang sur les montaignes, & les vallées serót remplies de toy. Et quād tu seras esteinct, ie couvriray les cieus: & feray obscurcir ses estoilles. Ie couvriray le soleil d'une nuée, & la lune ne donnera plus sa lumiere. Ie feray plorer tous les luminaires du ciel sur toy: & enuoyeray les tenebres sur ta terre, dict le Seigneur Dieu. Et prouoqueray le cœur de plusieurs peuples, quand i'auray fait venir ta destruction entre les gentz, sur les terres que tu ne cognois point. Et feray esbahir sur toy plusieurs peuples, & les Roys d'iceux s'espouventeront sur toy par trop grand horreur, quand mon espée commencera à voler sur leurs faces: & seront subitement esbahis, vn chascun pour son ame, au iour de leur ruyne. Car le Seigneur dict ainsy: L'espée du roy de Babilone viendra sur toy, & mettray ius ta multitude p les espées des fortz. Toutes ces gentz icy sont inuincibles: & destruyront l'orgueil d'Egypte, & sa multitude sera dissipée. Ie destruyray toutes les bestes qui estoient sur les grandes eaues: & ne les troublera plus le pied de l'home, & l'ongle des bestes ne les troublera plus. Adonc rendray ie leurs eaues trespures, & feray venir leurs fleues comme l'huyle, dict le Seigneur Dieu, quand ie donneray la terre d'Egypte en desolation: Or la terre sera delaisée de sa plénitude, quand ie frapperay tous ses habitans: & sçauront que ie suis le Seigneur. Ceste est la plainte, & le plaindront: les filles des gentils le plaindront; elles le plaindrót sur Egypte, & sur sa multitude, dict le Seigneur Dieu. Et aduint en la douzième année, au quinziesme iour du mois, que la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, chante la chanson de dueil, sur la multitude d'Egypte: & la tyre hors, elle & les filles des gentz robustes, à la dernière terre avec ceux qui descendent au lac. D'autant que tu es plus belle, descendz, & dors avec les incirconcis. Ilz cherront par l'espée au milieu de ceux qui sont occis. L'espée est donnée, & l'ont attiré, elle & tous ses peuples. Les plus puissans entre les robustes parleront à elle, du milieu d'enfer, qui sont descendus avec ceux qui l'aydoient, & sont endormis, incirconcis & occis par l'espée. Illec est Assur & toute sa multitude: leurs sepulchres sont autour de luy, ilz sont tous occis, & sont ceux qui sont tumbés par l'espée: Auquelz sont donnez des sepulchres au dernier lieu du lac. Et sa multitude est autour de son sepulchre: à sçauoir tous les occis, & ceux qui sont tumbés par l'espée, lesquels iadis auoient donné leur crainte en la terre des viuans. Illec

Ifa. 13. b.
Ioel. 3. c.
mat. 24. c

C

D

E

lec

Israël.

Ezechiel.

Et sur moy au vespre, deuant que cestuy qui estoit enfuy, fut venu: & ouurit ma bouche, iusques à ce que au matin vint à moy, & quand ma bouche fut ouuerte, ie ne me tuez plus. Et la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home, ceux qui habitent en ces lieux ruineux, sur la terre d'Israël, en parlant, disent, Abraham estoit seul, & si posseda la terre en heritage. Mais nous sommes plusieurs, à nous est donnée la terre en possession. Pourtant tu leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsi: Vous qui mangez avec le sang, & esleuez voz yeux vers voz ordures, & respandez le sang: possederez vous la terre en heritage? Vous estes arrestez sur voz espées, vous avez faict les abominations, & vn chascun a polu la femme de son prochain: & possederez vous la terre en heritage? Tu leur diras ainsi. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Je suis viuant, que ceux qui habitent es lieux ruineux, ilz tumberont par l'espée, & celuy qui est au champ, sera liuré aux bestes, pour estre deuoré: mais ceux qui sont es fortresses, & aux cauernes, ilz mourront de la peste. Et donneray la terre en desolation, & en desert, & cessera sa force orgueilleuse: & les montagnes d'Israël seront desolées, pource q aucun ne passera parmy elles. Et scauront que ie suis le Seigneur, quand i'auray donné leur terre desolée & deserte, à cause de toutes leurs abominations qu'ilz ont faict. Aussi toy filz de l'home, les enfans de ton peuple, qui parlent de toy auprès des murs, & es huys des maisons: & parlent l'un à l'autre, & l'home à son prochain: disants: Venez, & escoutons, quelle est la parole venant du Seigneur. Et viennét vers toy, comme si vn peuple venoit, & se sied mon peuple deuant toy: & escouent tes parolles, & ne les font pas: car ilz les tournent en la chanson de leur bouche, & leur cœur s'ayt leur auarice: Et leur est comme vne chanson de musique, laquelle est chantée d'un son douz & souef: & escouent tes parolles, & ne les font pas: Et quand ce qui est predict sera venu (car voicy qu'il vient) adonc scauront ilz qu'il y a eu vn prophete entre eux.

S. Le Seigneur dict, qu'il deliurera ses brebis de la main des pasteurs, qui negliguent le troupeau, cachent seulement ce qui est d'or. Et il les pastures au iugement susjacent sur icelles son seruiteur David, sous lequel auant la fertilité de terre pastroent seurement. Et possederont leur troupeau, c'est le peuple d'Israël, & luy leur Dieu.

Chapitre xxxviii.

A Vsy la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Filz de l'home prophete des pasteurs, ilz diront ainsi: Malediction sur les pasteurs, qui ne paissent pas les brebis, & qui ne se soucient pas d'elles. Vous n'avez point cherché ce qui estoit perdu, & n'avez point ramené ce qui est debouté, & n'avez point

relyé ce qui estoit rompu, & n'avez point ramené ce qui est debouté, & n'avez point cherché ce qui estoit perdu: mais dominiez sur eux en austerité & en puissance. Et mes brebis ont esté dispersées, pource qu'il n'y auoit aucun pasteur: & ont esté données pour estre deuorées de toutes les bestes du champ, & ont esté esparses. Mes troupeaux ont deuoyé par toutes les montaignes, & par toute haulte montaignette, & mes troupeaux ont esté dispersez sur toute la face de la terre, & n'y auoit aucun qui les çerchast. Il n'y auoit aucun (dis ie) qui les çerchast. Pourtant vous pasteurs, escoutez la parole du Seigneur. Je suis viuant, dict le Seigneur Dieu, pource que mes troupeaux sont donnez en rapine, & que mes brebis sont deuorées de toutes les bestes du champ, pource qu'il n'y auoit aucun pasteur: (car aussy les pasteurs n'ont pas çerché mon troupeau: mais les pasteurs se paisçoient eux mesmes, & ne nourrissoient point mes troupeaux) pourtant vous pasteurs, escoutez la parole du Seigneur. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Voicy, moy mesme requerray mon troupeau sur les pasteurs, hors de leur main, & les feray cesser, qu'ilz ne paiscent plus le troupeau, & que les pasteurs ne se paiscent plus eux mesmes: Et deliureray mon troupeau de leur bouche, & ne le mangeront plus: Car le Seigneur Dieu dict telles parolles: * Voicy, ie çercheray moy mesme mes brebis, & les visiteray: Comme le pasteur visite son troupeau, au iour qu'il aura esté au milieu de ses brebis dissipées: ainsi visiteray ie mes brebis, & les deliureray de tous lieux auquelz auoient esté dispersées, au iour de la nuée & d'obscurité. Et les rameneray hors des peuples, & les rassembleray hors des terres, & les meneray en leur terre: & les nourriray sur les montagnes d'Israël, es ruisseaux, & sur tous les sieges de la terre. Je les nourriray es pastures les plus fertiles, & leurs pastures serot sur les haultes montagnes d'Israël. Illec reposeront elles sur les herbes verdoiantes, & paistront es grasses pastures, sur les montaignes d'Israël. Je paistray mes brebis, & les feray reposer, dict le Seigneur Dieu. Je çercheray ce qui estoit perdu: & feray retourner ce qui estoit debouté: & enuelleray ce qui estoit rompu: & cōforteray ce qui auoit esté faible, & garderay ce qui estoit gras & fort: & les paistray en iugement. * Aussi vous mes troupeaux, le Seigneur Dieu dict ainsi: Voicy, ie iuge entre vn bestial, & l'autre, des moutons & des boucs. Ne vous souffisoit il pas d'estre nourry de bonne pasture? D'antage vous avez foulé avec piedz les résidus de voz pastures: & là ou vous foulez l'eau trespure, vous troublez l'autre de voz piedz. Et mes brebis estoient pour brouter des choses qui auoient esté foulées de voz piedz, & beuoient ce q'voz piedz auoient troublez. Pourtant vous dict le Seigneur Dieu telles choses:

Ver. 23-24.

Aux pa-

Aux bre-

Israël deliuré.

Ezechiel.

& receuerez la semence: Et multiplieray les homes en vous, & toute la maison d'Israël: & serot les citez habitées, & les lieux qui sont à ruyne seront restaurez: Et vous rempliray d'homes, & de bestes: & multiplieront, & croistront. Le vous y feray habiter come du commencement, & vous donneray des biens, plus grâdz q' vous n' auez eu du commencement: & sçaurez que ie suis le Seigneur. Et ie feray venir sur vous des homes, à sçauoir mon peuple Israël, & te possederont en heritage. Et leur seras en heritage, & ne seras d'oresnauant sans eux. Le Seignr Dieu dict telles parolles: Porce qu'ilz disent de vous, tu es celle qui deuore les homes, & suffoque ta gent: pourtant ne mangeras tu plus les homes, & n' occiras plus oultre ta gent, dict le Seigneur Dieu. Aussi ie ne feray plus ouyr en toy la confusion des gentilz, & ne porteras plus l'opprobre des peuples, & ne perdras plus ta gent, dict le Seigneur Dieu. Et la parole du Seigneur me fut faite, disant: Filz de l'home, la maison d'Israël a habité en leur terre, & l'ont souille en leurs voyes, & par leurs oeures. Leur voye a esté faite deuant moy, selon l'ordure de la femme qui est en flux de sang: Et ay respandu mon indignation sur eux, pour le sang qu'ilz ont respandu sur la terre. & ilz l'ont souillée par leurs ydoles, & les ay dispersez entre les gentilz, & ont esté soufflez es terres. Le les ay iugé selon leurs voyes, & leurs inuentions. Et ilz sont entrez aux gétilz, ausquelz ilz sont allez, & ont souillé mon saint nom, quand on disoit d'eux, cest icy le peuple du Seigneur, & sont sortis de sa terre. Mais j'ay espargné mon saint nom, que la maison d'Israël auoit souillé entre les gentz, ausquelles ilz estoient entrez. Pourtant diras tu à la maison d'Israël: Le Seigneur Dieu dict ainsi: Je le feray, non point pour vous ó maison d'Israël: mais pour mon saint nom, que vous auez souillé entre les gentz ausquelz vous estes entrez. Je sanctifieray mon grand nom, qui a esté souillé entre les gentz, lequel vous auez souillé au milieu d'icelles: à fin que les gentz cognoissent, que ie suis le Seigneur, si dict le Seigneur Dieu des armées, quand ie feray sanctifié en vous deuant eux. Car ie vous prendray hors des gentz, & vous rassembleray de toutes terres, & j'ateneray en vostre terre. Et respandray mon sang sur la terre, par laquelle ferez vous des ydoles, & vous souillerez mon saint nom, & vous souillerez mon nom, & seras des homes qui s'ont souilléz par leurs voyes. Et ie vous feray venir hors des gentz, & ie vous rassembleray de toutes terres. Et ie vous feray venir sur la terre, & ie vous donneray la terre, & vous demeurez sur elle. Et ie vous donneray mon saint nom, & vous serez sanctifiéz. Et ie vous feray venir sur la terre, & vous demeurez sur elle. Et ie vous donneray mon saint nom, & vous serez sanctifiéz. Et ie vous feray venir sur la terre, & vous demeurez sur elle. Et ie vous donneray mon saint nom, & vous serez sanctifiéz.

Is. 42. c.
Rom. 2. d

soab. 32. e

Sus. n. d.

stre Dieu. Le vous sauueray de toutes voz souillures: & appelleray le froment, & le multiplieray, & ne vous enuoyeray plus la famine. Mais multiplieray le fruit du bois, & les germes du champ: à fin que ne portez plus l'opprobre de famine entre les gentilz: Et aurez souueance de voz mauuaises voyes, & des oeures qui n'estoient pas bonnes. Et vous desplairont voz iniquitez & voz pechez. Il vous soit notoire (dict le Seigneur Dieu) que ie ne feray pas pour l'amour de vous: Soiez cõfus, & vous hontillez de voz voyes ó maison d'Israël. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Au iour que ie vous auray nettoyé de toutes voz iniquitez, & que ie vous feray demorer es citez, & que j'auray restauré les lieux qui sont à ruyne, & que la terre deserte sera labourée, laquelle jadis estoit desolée, deuant les yeux de tout viateur, ilz diront: Ceste terre icy qui n'estoit pas labourée est faite comme le iardin de volupté: & les citez desertes & destituées, & abbatues de muraille, sont assises en munition: & toutes les gentz qui seront delaissées autour de vous, sçauront que moy qui suis le Seigneur, ay edifié les lieux dissipez, & ay planté les lieux qui n'estoient pas labourez, & que moy qui suis le Seigneur j'ay dict, & j'ay fait. Le Seignr Dieu dict ainsi: Encores en ce, me trouuera la maison d'Israël, que ie leur feray: Je les multiplieray comme le troppeau des homes, comme le troppeau saint, comme le troppeau de Ierusalem, en ses solemnitez. Ainsi seront les citez desertes, pleines de troppeaux d'homes: & sçauront que ie suis le Seigneur.

R. 6. d.

G

S Il seigne les enfans d'Israël, qui se desperoient de toute prospérité des bois, estre rediectz en leur terre, par la figure des os secz qui estoient viuifiés. Et par les deux bois comensentzen vn signifie le royaume de Iuda & Israel ne deuoit estre que vn, qui sous vn pasteur David garderoient les commandemens du Seigneur, qui avec eux fera paction sempiternelle.

Chapitre .xxxvij.

LA main du Seignr fut faite sur moy, & me mena en l'esprit du Seignr, & me laissa au milieu du champ qui estoit plein d'os, & me mena tout autour d'eux à leirir. Il en y auoit en fort grand nombre sur la face du champ, & estoient vch menés & secz. Et me dict: Filz de l'home, ne te es-tu pas épris ces os icy vuroit? Et ie dis: Seigneur Dieu tu le cognois. Puis il me dict: Propheete de l'os au seignr. Et ie dis: Os secz escoute la parole de seignr. Le Seignr Dieu dict tel les parolles & me dit: Voicy, ie te metray en vo' esprit, & tu viuras, & tu seras des nerfs, & vous, & je vous feray venir sur la terre, & vous demeurez sur elle. Et ie vous donneray mon saint nom, & vous serez sanctifiéz. Et ie vous feray venir sur la terre, & vous demeurez sur elle. Et ie vous donneray mon saint nom, & vous serez sanctifiéz. Et ie vous feray venir sur la terre, & vous demeurez sur elle. Et ie vous donneray mon saint nom, & vous serez sanctifiéz.

rent

rent sur les os: & la peau fut estendue par dessus iceux, & n'auoient point d'esprit. Et il me dict: Prophetize pour l'esprit: prophetize filz de l'home, & diras à l'esprit: Le Seignr Dieu dict ainsy: **C** Toy esprit, viens des quatre ventz: & souffle sur ces occis icy, & qu'ilz retournét en vie. Le prophétizay comme il m'auoit comandé: & l'esprit entra en eux, & retournerét en vie, & se tindrét sur leurs piedz, vn fort grand exercite. Lors il me dict: Filz de l'home: Tous ces os icy sont la maison d'Israël. Iceux disent: Noz os sont seichez, & nostre esperance est perdue, & sommes mis au has. Pourtant prophetizeras tu, & leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Voicy, j'ouuiray voz tóbeaux, & vous tireray hors de voz sepulchres, vous qui estes mon peuple: & vous feray venir **D** en vostre terre d'Israël: Et sçauerez que ie suis le Seigneur, quand j'ouuiray voz sepulchres, & q vous tireray (vous qui estes mon peuple) hors de voz tombeaulx, & q ie vous donneray mon esprit, & que vous viurez, & vous feray reposer sur vostre terre, & sçauerez q moy qui suis le Seigneur ay parlé, & l'ay faict, dict le Seignr Dieu. Puis la parole du Seigneur me fut faicte, disant: Auffy toy filz de l'home prés vne piece de bois, & escripz sur icelle, Iuda & aux enfans d'Israël ses cōpaignós. Et prens vn autre bois, & escripz sur iceluy à Ioseph, le bois d'Ephraim, & de toutes les maisons d'Israël & de ses cōpaignons. Puis **E** les ioindras l'vn à l'autre tout en vn bois: & seront vnis en ta main. Et quand les enfans de ton peuple te dirót, en parlant: ne nous declaireras tu point quelle chose tu veux dire par ces choses? Tu leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Voicy, ie prendray le bois de Ioseph qui est en la main d'Ephraim, & les lignées d'Israël qui sont ioinctes à luy: & les mettray ensemble avec le bois de Iuda, & les feray tous estre vn bois, & seront tous vn en sa main. Or les bois sur lesquels tu auras escript, seront en ta main, deuant **F** leurs yeux: Et leur diras: Le Seigneur Dieu dict ainsy: Voicy, ie prendray les enfans d'Israël du milieu des nations auxquelles ilz sont allez: & les assembleray de tous costez, & les amèneray en leur terre: & les feray estre vne gent en la terre sur les montaignes d'Israël, & vn Roy domnera sur eux tous: & ne seront plus deux gentz, & ne seront plus diuiséz en deux royaumes. Ilz ne seront plus souillez par leurs ydoles, ne par leurs abominatiós, ne par toutes leurs iniquitez: & les sauueray de tous leurs sieges esquelz ilz ont peché: & les nettoieray: & serót mon peuple, & ie feray leur Dieu: Et mó seruiteur Dauid sera roy sur eux, & pasteur d'eux tous. Ilz cheminerót en mes iugemens, & garderót mes commandemés, & les feront. Et habiteront sur la terre que j'ay donné à Iacob mon seruiteur, en laquelle voz peres ont habité: Auffy ilz demoureront en elle, eux & leurs filz, & les filz de leurs enfans, jusques

à tousiours: & Dauid mon seruiteur sera leur prince à tousiours. Ie feray avec eux l'alliance de paix, & auront l'alliance eternelle. Et les establi ray, & les multiplieray, & donneray ma saintification au milieu d'eux, eternellemét: & mon tabernacle sera en eux. Ie feray leur Dieu, & iceux seront mon peuple. Et sçauront les gentilz que ie suis le Seigneur saintificateur d'Israël, quand ma saintification sera au milieu d'eux à tousiours.

S. Les enfans d'Israël habitans seulement en leurs villes après auoir reduict la captiuité, le Seigneur amenera contre eux es derniers iours Gog avec vne grande armée. Mais après il le consumerá avec son exercite par moult de defencteurs.

Chapitre xxxviij.

A Vssy la parole du Seignr me fut faicte, disant: Filz de l'home, metz ta face contre Gog, & la terre de Magog, price du chef de Mosoch, & de Thubal: & prophetize de luy, & luy diras: Le Seignr Dieu dict ainsy: Voicy ie parie à toy Gog, prince du chef de Mosoch & de Thubal, & t'environeray, & mettray le frain en tes machoires: & te feray sortir avec ton armée, tes cheuaulx & cheuaulcheurs, tous vestus de haubergeons, vne grande multitude de ceux qui tienét la lance & l'escu, & l'espée: Ceux de Perse, & les Ethiopiens, & les Libiens avec eux: **B** tous sont garnis d'escu & de heaulme, Gomer & toutes les aséblées, & la maison de Thogorma, les costez d'Aquiló, avec toute sa force: & beaucoup des peuples avec toy. Appareille toy, & ordonne toy, avec toute ta multitude qui est assemblée à toy: & leur soys en commandement. Après plusieurs iours tu seras visité: au dernier des ans tu viédras à la terre qui est retournée de l'espée, & est assemblée de plusieurs peuples, aux montaignes d'Israel, qui ont esté longuemét desertes. Icelle a esté tirée hors des peuples, & habiteront tous en icelle confidentemét. Mais tu y **C** viendras en montant cōme la tempeste & cōme la nuee, pour couvrir la terre, toy & toutes tes assemblées, & plusieurs peuples avec toy. Le Seigneur Dieu dict ainsy: En ce iour là, paroles mótteront en ton cœur, & penserás tresmauuaise pensée, & diras: Ie monteray à la terre qui est sans muraille: ie viédray à ceux qui se reposent, & qui habitent seulement: Iceux tous demourent sans **D** murailles, & n'ont ne portes ne verroux: à fin q tu prennes les despouilles, & que tu assailles le butin, à fin que tu mette la main sur ceux qui auoient esté delaissez, & puis après restituez: & sur le peuple qui est rassemble des gentilz, qui a commencé à posseder & d'habiter au milieu de la terre. Saba, & Dedan, & les marchans de Tharse, & tous ses lions, te diront: Viens tu pour prendre les despouilles? Voicy, tu as assemblé ta multitude pour piller le butin, pour emporter l'or & l'argent, & pour emporter les vtensilles, & la cheuance, & pour piller infinies despouilles. Pourtant toy filz de l'home, **LII .ij.** prophetize

Ich. 12. e. Mal. 1090 & 116. a

A Apo. 22. c

B

C

D

Ich. 10. b

San. 24. f. Ichan. 1. g. & 10. b. Ks. 40. c. Ier. 22. a. Dan. 9. g.

Gog & Magog.

Ezechiel.

prophetize, & diras à Gog: Le Seigneur Dieu dict ainfy: Quand mon peuple d'Israël habitera confidentement, ne le sçauras tu point en ce iour là? Et viendras de ton lieu, des costez d'Aquilon, toy & plusieurs peuples avec toy, tous les cheualcheurs, en grande compaignie, & armée vehemente. Et tu monteras sur mon peuple d'Israël, comme vne nuée pour couvrir la terre: Tu seras es derniers iours, & te feray venir sur ma terre: à fin que les gens me cognoissent, quand ie seray saintifié en toy, ô Gog, deuât leurs yeux.

F Le Seigneur Dieu dict ainfy: Tu es donc cestuy là, duquel i'ay parlé es iours anciens, par la main de mes seruiteurs les prophetes d'Israël, qui prophetizerent es iours de ces temps là, pour te faire venir sur eux. Et en ce iour là, au iour de la venue de Gog sur la terre d'Israël (dict le Seigneur Dieu) aduendra que mon indignation mōtera en ma fureur. Et i'ay parlé en mon zele au feu de mon ire: car en ce iour là sera grande cōmotion sur la terre d'Israël: & les poissons de la mer s'esmouueront pour ma presence, & aussy **G** les oyseaux du ciel, & les bestes du champ, & tout reptile qui se remue sur la terre, & tous les homes qui sont sur la face de la terre: Et seront les montaignes retournées, & les hayes cherrōt, & toute muraille tumbera par terre: Et appelleray contre luy l'espée, par toutes mes montaignes, dict le Seigneur Dieu. L'espée d'un chascun se tournera sur son frere. Et ie le ingeray de peste, & de sang, & de pluye vehemēte, & de grandes pierres. Ie seray plouuoir sur luy, & sur son armée, & sur plusieurs peuples qui sont avec luy, feu & soulfre. Et seray magnifié, & saintifié, & seray cogneu es yeux de plusieurs gentz: & sçauront que ie suis le Seigneur.

mat. 24. c
Luc. 21. e

S. Le Seigneur amenera Gog contre Israël, mais il le destruyra avec toute son armée. En la sepulture duquel seront occis par sept mois, pour nettoier la terre. Le Seigneur a donc en captivité les enfans d'Israël pour leurs pechez. Et il les redoyra en la terre pour le gloire de son nom.

Chapitre xxxix.

A Vssy toy filz de Phome, prophetize contre Gog, & diras: Le Seigneur Dieu dict ainfy: Voicy, ie suis sur toy Gog prince du chef de Mosoch, & de Thabal: & t'environneray, & te sedoytay, & te seray monter des costez d'Aquilon, & te seray venir sur les montaignes d'Israël: Et frapperay ton arc, en ta main senestre, & seray cheoir tes flesches de ta main dextre. Tu tumberas sur les montaignes d'Israël, toy & tous tes compaignies, & tes peuples qui sont avec toy. Ie t'ay donné pour esme deuoer aux bestes, & aux oyseaux, & à toute volaille du ciel, & aux bestes de la terre. Tu cherras sur la face du champ: potres que i'ay parlé, dict le Seigneur Dieu. Tu seras sur la face de la terre, & tu seras cogneu par l'espée. Ie te feray cogneu par l'espée. Ie te feray cogneu par l'espée. Ie te feray cogneu par l'espée.

Apo. 19. c

ple Israël, & ne souilleray plus mon saint nom: & sçauront les gentz que ie suis le Seigneur, le saint d'Israël. Voicy, il est venu, & est fait, dict le Seigneur Dieu: Ceste, est la iournée de laquelle ay parlé. Et les habitans des citez d'Israël sortiront, & bouteront le feu, & bruslerōt les armures, & l'escu, & les lances, l'arc & les flesches, & les bastons à la main, & les picqs, & les bruslerōt par sept ans. Et ilz n'apporterōt aucuns bois des chāps, & n'en couperōt aucuns des forestz: pour ce qu'ilz bruslerōt au feu les armures, & pilleront ceux qui les auoient pillez, & rauyront ceux qui les auoyent gastez, dict le Seigneur Dieu. Et en ce iour là aduendra, que ie donneray à Gog vn lieu renommé pour sepulchre, en Israël: la vallée des voyageurs, vers l'Orient de la mer, laquelle sera esbahir les passans: Et ensepuelirōt illec Gog, & toute la multitude, & sera appelée la vallée de la multitude de Gog: Et la maison d'Israël les ensepueliront, par l'espasse de sept mois, à fin qu'ilz nettoient la terre. Et tout le peuple de la terre les ensepueliront, & leur sera le iour renommé, auquel ay esté glorifié, dict le **D** Seigneur Dieu: Et establiront continuellement des homes, qui regarderont par toute la terre, pour ensepuelir, & chercher ceux qui seront demourez sur la face de la terre, à fin qu'ilz la nettoient. Et après sept mois, ilz cōmenceront à chercher: & environnerōt passant par toute la terre. Et quand ilz verrōt les os de Phome, ilz mettrōt auprès d'iceux vn tiltre: iusques à ce que les ensepuelisseurs les mettent en la terre, en la vallée de la multitude de Gog. Et le nom de la cité est Amona, & nettoierōt la terre. Toy donc filz de Phome (ce dict le Seigneur Dieu) dis à toute volaille, & à tous oyseaux, & à toutes bestes du champ: **C** Conuenez ensemble, hastez vous, accourez de toutes pars à mon sacrifice, q̄ ie vous immole, au grand sacrifice, sur les montaignes d'Israël: à fin que vous mangez la chair, & que vous beuez le sang. Vous mangerez les chairs des fortz, & beuerez le sang des princes de la terre: des moutons, des aigneaux, & des boucz, & taureaux, & des grasses volailles, & de toutes grasses choses: Vous mangerez la graisse iusques à estre saoulez & beuerez le sang tant q̄ serez yures, de l'oblation q̄ ie vous immoleray: & ferez saoulez sur ma table, du cheual, & du fort cheualier, & de tous homes bataillans, dict le Seigneur Dieu. Et mettray ma gloire entre les gentz, & verront toutes gentz mon iugement q̄ i'ay fait, & mon main que i'auray mis sur eux. Et ceux de la maison d'Israël sçauront que ie suis leur Seigneur Dieu, des ce iour & en auant: Et cognoistront les gentz, q̄ l'Israël d'Israël est pris en son iniquité, potres que i'ay parlé de baille, & q̄ i'auray macé ma face d'ouy, & q̄ i'auray baillé mes mains des ennemyz, & q̄ tous seēt tumber par l'espée. Ie leur ay fait selonc ce que i'ay dit.

dicité & leur peché, & ay mucé ma face d'eux. Pourtant dict le Seigneur Dieu telles parolles: Maintenant rameneray la captiuité de Jacob, & feray misericorde à toute la maison d'Israël: le prédray le zele pour mon saint nom: Et porterot leur cōfusiō, & toute la preuaricatiō par laquelle ilz m'ont offensé, quād ilz demourerōt confidentemēt en leur terre, sans craindre personne, & que ie les auray ramené des peuples, & que ie les auray rassemblé de la terre de leurs ennemys, & que ie seray sanctifié en eux, deuāt les yeux de plusieurs nations. Et sçaurōt que ie suis leur Seigneur Dieu, de ce que ie les ay transporté entre les nations, & que ie les ay rassemblé sur leur terre, & que ie n'ay delaiissé personne d'eux illec. Et ne muceray plus ma face d'eux, de ce que i'auray respandu mon esprit sur toute la maison d'Israël, dict le Seigneur Dieu.

S. La future reedification de la cité est monstrée au prophete avec la mesure en la longueur, largeur, & haulteur de chacune des portes de la maison des chambrettes, des frons, fenestres, entrées, chambres & degrez. Aussi la mesure des quatre tables pour immoler les sacrifices de rechef le lieu des tresors, des chants, & prestres, & l'entrée du temple.

Chapitre .xl.

A EN la vingt & cinquième année de nostre transmigration, au comencement de l'année, au dixième iour du mois, au quatorzième an, après que la cité fut frappée: en ceste mesme iournée la main du Seigneur fut faicte sur moy, & m'amena là. En visions de Dieu il m'amena en la terre d'Israël, & me laissa sur vne fort haulte montagne: sur laquelle estoit come l'edifice d'une cité qui se tournoit vers Midy. Et me mena là dedans. Et voicy vn home, duquel la semblance estoit come espee d'airain, & auoit vn cordeau de lin en sa main, & vn roseau à mesure en sa main. Et se tenoit debout en la porte. Et le mesme home parla à moy: Filz de l'home, regarde de tes yeux, & escoute de tes oreilles, & metz ton cœur à toutes les choses que ie te monstre: car tu es amené icy pour te monstrer les choses. Annonce toutes les choses que tu vois, à la maison d'Israël. Et voicy, la muraille par dehors tout à l'entour de la maison, & en la main de l'home estoit vn roseau de la mesure de six coudées & d'une paulme. Et mesura la largeur de l'edifice d'un roseau, & la haulteur d'un roseau. Puis vint à la porte qui regardoit la voye d'Orient, & monta par ses degrez: & mesura le linteau de la porte, d'un roseau en largeur: c'est à dire vn linteau, d'un roseau en largeur: la chambre, d'un roseau en longueur, & d'un roseau en largeur: & entre les chambres, cinq coudées: & le linteau de la porte auprès de l'allée de la porte par dedans, d'un roseau. Et il mesura l'allée de la porte, de huit coudées, & le front d'icelle de deux coudées. Mais l'allée de la porte estoit par dedans. Et aussi les chambres de la porte vers la voye Oriētale, estoient trois d'un costé, & trois de l'autre, toutes trois d'une mesure, & les frons

d'une mesme mesure d'un costé & d'autre. Et mesura la largeur du linteau de la porte de dix coudées: & la lōgueur de la porte de treize coudées: & l'espace deuāt les chambres, d'une coudée: & vne coudée les terminoit d'un costé & d'autre. Mais les chambres estoient de six coudées d'un costé & d'autre. Et il mesura la porte depuis le toit d'une chambre, iusques au toit d'icelle, la largeur de vingt cinq coudées, huys contre huys. Et feiūt des fronteaux de soixante coudées: & après le fronteau, la sale de la porte d'un costé & d'autre à l'entour.

Et deuāt la face de la porte qui touchoit iusques à la face de l'allée de la porte interieure, aiant cinquante coudées.

Et des fenestres retroissies, es chambres & en leurs fronteaux, qui estoient dedans la porte d'un costé & d'autre à l'entour: Et pareillemēt y auoit des fenestres en l'allée, tout autour par dedans, & deuāt les fronteaux y auoit de la paincture de palmes. Et me mena hors en la sale par dehors, & voicy des thresories, & le pauement pavé de pierre, en la sale à l'entour. Trente thresories à l'entour du pauement: & le pauement au front des portes estoit en bas selon la longueur des portes. Et il mesura la largeur depuis la face de la porte en bas, iusques au costé de la sale interieur, par dehors, de cent coudées vers Oriēt & vers Aquilon. Mais aussy mesura la porte de la sale de dehors, qui regardoit la voye d'Aquilon, tant en longueur comme en largeur.

Et ses chambres, trois d'un costé & trois de l'autre, & son frōteau, & son allée selon la mesure de la porte precedente: de cinquante coudées sa longueur, & sa largeur de vingt cinq coudées. Aussy ses fenestres, & l'allée, & les entailures estoient selō la mesure de la porte qui regardoit vers Oriēt: & sa montée estoit de sept degrez. Pareillemēt l'allée deuāt icelle: Et la porte de la sale interieur cōtre la porte d'Aquilon, & cōtre celle d'Orient. Et mesura depuis vne porte iusques à l'autre, cent coudées: Puis me mena hors vers la voye de Midy, & voicy vne porte qui regardoit vers Midy: Et il mesura son frōteau, & son allée selon les mesures precedentes: & ses fenestres, & les allées à l'entour, comme toutes les autres fenestres: de cinquante coudées la longueur, & la largeur de vingt cinq coudées: Et montoit on en icelle par sept degrez: Et y auoit vne allée deuāt ses huys: & y auoit des palmes grauez, l'une d'un costé, & l'autre de l'autre en son fronteau: Et la porte de la sale interieur estoit en la voye de Midy: Et mesura d'une porte iusques à l'autre en la voye de Midy, cent coudées: Puis me mena dedans la sale interieur vers la porte de Midy: & mesura la porte selō la mesure de l'edifice: Sa chambre, de trois coudées de largeur, & de trois coudées de longueur: & entre les chambres, cinq coudées de largeur: & le linteau de la porte auprès de l'allée de la porte par dedans, d'un roseau. Et il mesura l'allée de la porte, de huit coudées, & le front d'icelle de deux coudées. Mais l'allée de la porte estoit par dedans. Et aussi les chambres de la porte vers la voye Oriētale, estoient trois d'un costé, & trois de l'autre, toutes trois d'une mesure, & les frons

De la cité.

Ezechiel.

& cinq coudées de largeur : Et l'allée à l'entour de vingt cinq coudées de long, & de cinq coudées de large. son allée vers la sale de dehors, & ses palmes au front : & y auoit huyt degrez pour monter en icelle. Puis me mena en la sale de dedans par la voye Oriétale: & mesura la porte selon les mesures dessusdictes: Sa châtre & son frôteau & son allée, côme par auât: & ses fenestres, & les allées à l'entour de cinquante coudées de lóg, & de vingt cinq coudées de large: Et son allée c'est à dire de la sale de dehors, & ses palmes grauez en son fronteau d'un costé & d'autre. & sa môtée estoit de huyt degrez. Puis me mena dedans la porte qui regardoit vers Aquiló: & mesura selon les mesures predictes: Sa chambre, & son frôteau, & son allée & ses fenestres à l'étour, de cinquante coudées de long, & de vingt cinq coudées de large: & son allée regardoit vers la sale de dehors, & y auoit des palmes grauez en son frôteau d'un costé & d'autre. Et sa môtée estoit de huyt degrez. Et par chascune thresorie y auoit vn huys & frôteaux des portez: & lauoiét l'holocauste. Et en l'allée de la porte y auoit deux tables d'un costé, & deux tables de l'autre costé: à fin q sur icelles fust immolé l'holocauste, & pour le peché, & pour le delict. Et au costé de dehors, qui monte à l'huys de la porte q tire vers Aquilon, estoiet deux tables: Et a l'autre costé, deuât l'allée de la porte, deux tables. Quatre tables d'un costé, & quatre tables de l'autre costé. Il y auoit huyt tables es costez de la porte, sur lesquelles ilz immoloient. mais les quatre tables pour l'holocauste, estoiet faictes de pierres quarrées: d'une coudée & demie de long, & d'une coudée & demie de large, & d'une coudée de hault: pour mettre sur icelles les vaisseaux esquelz est immolé l'holocauste, & le sacrifice. Et leurs bordures estoiet remploiées par dedans d'une paulme à l'entour. Et sur les tables estoiet les chairs de l'oblatiõ. Et dehors la porte de dedans estoient les thresories des chantres, dedans la sale interieur, qui estoit au costé de la porte qui regardoit vers Aquilon: & les faces d'icelles estoiet cõtre la voye de Midy l'une du costé de la porte Oriétale, laquelle regardoit vers la voye d'Aquilon. Et me dist: Ceste est la thresorerie des prestres q veillent en gardant le temple, laquelle regarde la voye de Midy. Mais la thresorerie qui regarde vers la voye d'Aquilon, ce sera pour les prestres qui ont leur garde sur l'administratiõ de l'autel. Iceux sont les filz de Sado lesquels d'entre les enfans de Leui s'approchent au Seigneur, pour le seruir. Et mesura la sale de cent coudées de long, & de cent coudées de large en quarré: & l'autel deuant la face du temple. Et me mena dedans l'allée du temple: & mesura l'allée, de cinq coudées d'un costé, & de cinq coudées de l'autre: & l'allée de la porte, de trois coudées d'un costé, & de trois coudées de

l'autre: & la longueur de l'allée de vingt coudées, & sa largeur de vnze coudées. Et y montoit on par huyt degrez. Et y auoit des coulomnes es frontz: l'une d'un costé, & l'autre de l'autre.

S. La disposition de reedifier le temple selon chascune des parties. Chapitre .xij.

P Vis me mena dedans le tẽple, & mesura les fronteaux de six coudées de large d'un costé, & six coudées de large de l'autre, la largeur du tabernacle. Et la porte estoit de dix coudées de large: & les costez de la porte de cinq coudées d'un costé, & de cinq coudées de l'autre. Et mesura sa longueur de quarante coudées, & sa largeur de vingt coudées. Et quand il fut entré par dedans, il mesura au fronteau de la porte, deux coudées: & la porte de six coudées, & la largeur de la porte de sept coudées. Et mesura sa longueur de vingt coudées, & sa largeur de vingt coudées deuant la face du temple. Et me dist: Cest le saint des saintz. Puis mesura la paroit de la maison de six coudées: & la largeur du costé de quatre coudées d'un costé & d'autre à l'étour de la maison. Et les costez, d'un costé à l'autre estoient de deux fois trẽte trois piedz. Et se boutoiét hors, & se mõstroiet p les costez de la paroit de la maison à l'entour: tellemẽt qu'ilz tenoiét ensemble, & n'atouchoient par la paroit du temple; & y auoit vne rue tout autour montãt en hault par la môtée, & portoit en hault en tournoiant iusques au cenacle du temple. Et pourtãt le tẽple estoit plus large es parties superieures, & ainsy des lieux d'enbas on montoit aux plus haultz lieux, & au milieu. Et veis en la maison, la haulteur à l'entour, à scauoir les costez fondez selon la mesure du roseau, de l'espace de six coudées: & la largeur parmy la paroit du costé par dehors, de cinq coudées: & estoit la maison de dedans, entre les costez de la maison. Et entre les thresories la largeur de vingt coudées, à l'entour de la maison d'un costé & d'autre, & l'huys du costé du lieu de l'oraïson, vn huys vers la voye d'Aquilon, & vn huys vers la voye de Midy: Et la largeur du lieu de l'oraïson, de cinq coudées à l'entour. Et vn edifice qui estoit separé, & tourné vers la voye qui regarde la mer, de septante coudées de large: Et les paroitz de l'edifice, de cinq coudées de large, tout autour: & sa longueur, de nonãte coudées. Et mesura la lógueur de la maison, de cent coudées: & l'edifice qui estoit à part, & ses paroitz, de cent coudées de long. Aussi la largeur qui estoit deuant la face de la maison: & de l'edifice qui estoit separé contre Oriënt, de cent coudées. Et mesura la longueur de l'edifice cõtre la face de cestuy qui estoit separé vers le derriere les chambres, d'un costé & d'autre, de cent coudées: & le tẽple de dedã, & les allées de la sale, les linceaux, & les fenestres bieses & les chãbres à l'étour par trois parties.

ties contre vn chascun linteau, & couuert de bois tout alentour. Et estoit la terre iusques aux fenestres, & les fenestres estoient fermées sur les huys, & iusques à la maison de dedans, & par dehors, par toute la paroit alentour, dedans & dehors, selon la mesurè. Et y auoit des Cherubins forgez, & des palmes: & vne palme estoit entre vn Cherubin, & l'autre. Et chascun Cherubin auoit deux faces, à sçauoir la face de l'home vers la palme d'un costé, & la face du lion, imprimée vers la palme de l'autre costé, par toute la maison alentour. Depuis la terre iusques à la partie superieure, Cherubins & palmes estoient gravées en la paroit du temple. Il y auoit vn linteau quarré: & la face du saintuaire, regard contre regard de l'autel de bois, de trois coudées de hault: & sa longueur de deux coudées, & ses coingz, & sa longueur, & ses paroitz estoient de bois. Puis il me dict: Ceste est la table deuant le Seigneur: Et y auoit deux huys au temple, & au saintuaire: & es deux huys d'un costé & d'autre, y auoit deux petitz huys, qui se ioignoient l'un contre l'autre. Et y auoit deux huys en chascun costé des huys. Et en ces huys du temple y auoit des Cherubins grauez, & des palmes gravées, ainzy qu'ilz estoient aussy formez es paroitz. Pour laquelle chose aussy les bois estoient fort gros, au front de l'allée par dehors: sur lequelz estoient les fenestres biefées, & la similitude des palmes d'un costé & d'autre, es petitz somniers de l'allée, selon les costez de la maison, & la largeur des paroitz.

S. De reedifier les lieux des thresors & autres choses appartenantes à l'usage des choses sacrées.

Chapitre .xlj.

A Prés me mena à la sale de dehors par la voye qui meine vers Aquilon, & me mena en la thresorie qui estoit cōtre l'edifice separé, & cōtre la maison tournée vers Aquilon, ayant la face en longueur de cent coudées, de l'huys d'Aquilon, & de cinquante coudées de large: contre les vingt coudées de la sale interieure, & contre le pauement paué de pierre de la sale exterieure. Là ou estoit le porché iōit à trois porches. Et deuant les thresories auoit vne galerie de dix coudées de large, regardât aux parties interieures de la voye d'une coudée. Et leur huys vers Aquilon, là ou estoient les thresories plus basses es parties superieures: pource qu'ilz soustenoient les porches qui se monstroient hors des portes inferieures, & des parties moyennes de l'edifice. Car c'estoient chambrettes à trois entrefrens: & n'auoient point des colonnes, cōme estoient les colonnes des sales. Pourtant se monstroient hors des parties d'embas, & des lieux moyens, arriere de la terre de cinquante coudées. Et le circuit de dehors selon les thresories, q' estoient en la voye de la sale exterieure, deuant les autres thresories: en longueur estoit de cinquante

te coudées: Car c'estoit la longueur des thresories de la sale exterieure de cinquante coudées: & la longueur deuant la face du temple estoit de cent coudées. Et y auoit soubz ses thresories l'entree de ceux qui entroit de vers Orient en icelles, de la sale exterieure, en la largeur du circuit de la sale qui estoit contre la voye Oriētale, cōtre la face de l'edifice separé: & y auoit des thresories deuant l'edifice. Et vne voye deuant la face d'icelles, selon la similitude des thresories, qui estoient en la voye d'Aquilon. Leur largeur estoit selon leur longueur: & toute leur entree, & leurs similitudes, & leurs huys estoient selon les huys des thresories, qui estoient en la voye qui regardoit vers Midy. L'huys estoit au commencement de la voye, laquelle voye estoit deuant l'allée separée, par la voye Orientale à ceux qui entroit. Et me dict. Les thresories d'Aquilon, & les thresories de Midy, qui sont deuant l'edifice separé: celles sont les thresories saintes, esquelles mangent les prestres qui approchent au Seigneur au lieu saint des saintz: Illec mettrōt ilz les saintz des saintz, & les oblations pour le peché, & pour le delict. Car le lieu est saint. Et quand les prestres y seront entrez, ilz ne sortirōt pas du lieu saint, en la sale exterieure. Et illec remettront leurs vestemens, esquelz ilz administrent, pource qu'ilz sont saintz: & se vestiront d'autres vestemens, & puis s'en iront ainzy vers le peuple. Et quand il eut accompli les mesures de la maison interieure, il me mena hors par la voye de la porte, qui regardoit à la voye Oriētale: & la mesura de toutes pars alentour. Et mesura cōtre le vent d'Orient, du roseau de la mesure: cinq cens roseaux, du roseau de la mesure, alentour. Aussy mesura contre le vent d'Aquilon, cinq cens roseaux, du roseau de la mesure, alentour. Et au vent de Midy en mesura cinq cens roseaux, du roseau de la mesure alentour. Et au vent d'Occident en mesura cinq cens roseaux, du roseau de la mesure. Il mesura la muraille par les quatre vent, d'un costé & d'autre alentour, la longueur de cinq cens coudées, & la largeur de cinq cens coudées, diuisant entre le saintuaire, & le lieu du commun peuple.

S. La gloire du Seigneur apparence, le Prophete ouye que les enfans d'Israël ne contameroient plus le nom du Seigneur. Et quelles seroient les mesures de l'autel, & les sacrifices pour le purger durant sept iours.

Chapitre .xljij.

P Vis me mena à la porte qui regardoit vers la voye Orientale. Et voicy la gloire de Dieu d'Israël qui entroit par la voye Orientale: & sa voix estoit comme la voix de grandes eaux: Et la terre resplédissoit de sa maicsté. Et veis la vision selon l'espece que j'auoye veue, quand il vint pour destruyre la cite: & l'espece estoit selon le regard que j'auoye veu au fleuve de Choban: & ilz estoient sur ma face, & la maicsté du Seigneur entra au temple par la voye,



de la porte qui regardoit vers Orient. Et l'esprit m'esleua, & me mit dedans la sale interieure. Et voicy la maison qui estoit remplie de la gloire du Seigneur. Et i'ouy celuy qui parloit à moy de la maison, & l'home qui se tenoit auprès de moy, & me dict: Filz de l'home, c'est le lieu de mon siege, & le lieu des traces de mes piedz, là ou ie demeure au milieu des enfans d'Israël à tousiours. Et la maison d'Israël ne souilleront plus mon saint nom, eux ne leurs Roys p leurs fornications, ne par les ruynes de leurs Roys, ne és haultz lieux: Lesquelz ont fait leur huys auprès du mien, & leurs postes auprès des miens: & y auoit vn mur entre eux & moy: & ont souillé mon saint nom par leurs abominations qu'ilz ont fait: pour laquelle chose les ay consumé par mon ire. Maintenant donc qu'ilz iettent arriere leur fornication, & les ruynes de leurs Roys arriere de moy: & ie demoureray tousiours au milieu d'eux. Mais toy filz de l'home, montre à la maison d'Israël, le temple: & qu'ilz soient confus par leurs iniquitez: & qu'ilz mesurent la fabrique, & qu'ilz soient honteux de toutes les choses qu'ilz ont fait. Tu leur montreras la figure de la maison, & de sa fabrique, l'issue, & l'entree, & toute sa description, & tous ses commandemens, & toute son ordre, & toutes ses loix, & les escriueras deuant leurs yeux: à fin qu'ilz gardent toutes ses descriptions, & ses commandemens, & qu'ilz les faicent. Ceste est la loy de la maison, au coupeau de la montaigne, tout le terme d'icelle alentour, c'est le saint des saintz. Ceste donc est la loy de la maison. Et celles sont les mesures de l'autel, en la coudée tresueritable, q'auoit vne coudée, & vne paulme. Il auoit en son fondement vne coudée, & vne coudée de largeur: & sa termination estoit iusques à sa leure, & tout alentour d'vne paulme. Et aussy telle estoit la fosse de l'autel. Et du fondement de la terre iusques au dernier bort, deux coudées, & la largeur d'vne coudée: & depuis le plus petit bort iusques au plus grand bort, y auoit quatre coudées de largeur d'vne coudée. Et ce sont Ariel en haut, & de quatre coudées: Et depuis Ariel en haut, auoit quatre cornes. Et y auoit vn Ariel de douze coudées de long, & de dou-

ze coudées de large: quarré, de costez egaux. Et la bordure estoit de quatorze coudées de long, & de quatorze coudées de large, en ses quatre coingz: & vne corone autour d'iceluy de demie coudée, & le soubassement d'iceluy estoit d'vne coudée alentour. Et estoient ses degrez tourne vers Orient. Et me dict: Filz de l'home. Le Seigneur Dieu di& ainsi: Celles sont les ordonnances de l'autel, en quelque iour qu'il soit forgé: pour offrir sur celuy l'holocauste, & pour respandre le sang. Et tu donneras aux prestres, & aux Leuites, qui sont de la semence de Sadoc: lesquelz m'approchent (di& le Seigneur Dieu) pour me faire oblation, vn veau de la vacherie, pour le peché. Et en prenant de son sang, en mettras sur ses quatre cornes, & sur les quatre coingz de la bordure, & sur la corone alentour, & je nettoyeras, & purifieras. Tu prendras le veau qui aura esté offert pour le peché: & le brusleras en quelque lieu separé de la maison, hors du saintuaire. Et au second iour tu offeras vn bouc des cheures, sans tache pour le peché: & sera l'autel nettoié, comme ilz l'ont nettoié par le veau. Et quand tu l'auras accompli de le nettoier, tu offeras vn veau de la vacherie sans tache, & vn mouton du troupeau sans tache. Et les offeras en la presence du Seigneur. Et les prestres mettront sur eux du sel, & les offeront en holocauste au Seigneur. Par sept iours offeras tu le bouc pour le peché tous les iours, & offeront vn veau de la vacherie, & vn mouton sans tache. Ilz purifieront l'autel par sept iours, & le nettoieront, & empliront ses mains. Et quand ilz auront accompli les iours, au huyctiesme iour, & de là en auant, les prestres seront voz holocaustes sur l'autel, & ce qu'ilz offrent pour la paix: & ie seray rappaisé vers vous, di& le Seigneur Dieu.

S. La porte du saintuaire est close, par laquelle Dieu seul entre: les incircocis de corps & de cœur n'entreront point le saintuaire, ne les Leuites qui ont suyuy les idoles. Mais ilz seront ministres en la maison. Et les filz de Sadoc prestres entreront. Les loix d'iceux sont mises.

Chapitre. xliiij.

ET il me fait tourner à la voye de la porte du saintuaire exterieure, laquelle regardoit vers Orient, & estoit fermée. Et le Seigneur me di&: Ceste porte sera fermée: & ne sera pas ouuerte, & l'home ne passera point par icelle: pource que le Seigneur Dieu d'Israël est entré par icelle, & sera fermée au prince. Le prince mesme sera assis en icelle, pour manger le pain deuant le Seigneur: Il entrera par la voye de la porte de l'allée, & sortira par la voye d'icelle. Puis me mena hors par la voye de la porte de Aquilon, deuant la maison: & regarday, & voicy la gloire du Seigneur qui remplit la maison du Seigneur. Lors cheuz sur ma face, & le Seigneur me di&: Filz de l'home, prens couraige, & regarde de tes yeux, & escoute de tes oreilles toutes

toutes les choses que ie te diray de toutes les ceremonies de la maison du Seigneur, & de toutes ses loix: Tu mettras ton cœur aux voyes du temple, par toutes les yssues du saintuaire: Et diras à la maison d'Israël qui m'est rebelle. Le Seigneur Dieu dict ainsi: O vous maison d'Israël, que vous pechez vous souffisiez: pource que vous amenez les enfans estrangers, incirconcis de cœur, & incirconcis de chair, pour estre en mon saintuaire, & pour souiller ma maison, & offrez mes pains, la graisse, & le sang: & rompez mon alliance par tous vos pechez: Et si n'avez pas gardé les commandemens de mon saintuaire: & avez mis les gardes de mes obseruations, pour vous mesmes, en mon saintuaire. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Tout estranger incirconcis de cœur, & incirconcis de chair n'entrera point en mon saintuaire, ne tout filz estranger, qui est au milieu des enfans d'Israël. Mais aussi les Leuites, qui se sont retirez loing arriere de moy en l'erre des enfans d'Israël: & se sont retirez de moy pour aller après leurs ydoles, & ont porté leur iniquité: seront les gardes en mon saintuaire, & les portiers des portes de la maison, & les seruiteurs de la maison: Ilz occiront les holocaustes, & les sacrifices du peuple: & se tiendront en leur presence, pour les servir. Pource qu'ilz leur ont administré en la presence de leurs ydoles, & ont esté faitz à la maison d'Israël comme scandale d'iniquité: pour tant ay ie esleu ma main sur eux, dict le Seigneur Dieu, & ont porté leur iniquité: Et ne s'approcheront pas de moy, pour faire le office de prestise vers moy, & si n'approcheront point en tout mon saintuaire, auprès des lieux saintz des saintz: mais ilz porteront leur confusion, & leurs pechez qu'ilz ont fait. Et les feray estre les portiers de la maison, en toute son administration, & en toutes les choses qui se feront en icelle. Mais les prestres Leuites, filz de Sadoc, ont gardé les ceremonies de mon saintuaire, quand les enfans d'Israël estoient retirez arriere de moy: iceux s'approcheront de moy, pour me servir: & se tiendront en ma presence, pour m'offrir la graisse & le sang, dict le Seigneur Dieu. Iceux entreront en mon saintuaire, & si approcheront à ma table, pour me servir, & pour garder mes ceremonies. Et quand ilz entreront es portes de la sale interieure, ilz se vestiront de robes de lin: & ne sera sur eux rien fait de laine, quand ilz administreront es portes de la sale interieure, & par deds, ilz auront des bendeaux de lin en leurs chefz, & auront des brayes de lin sur leurs reins, & ne seront point ceints en la sueur. Et quand ilz sortiront de la sale de hors au peuple, ilz se desceindront de leurs vestemens, esquelz ilz auoient administré, & les remettront en la thresorie du saintuaire, & se vestiront des autres vestemens: & ne s'ouilleront pas le peuple en leurs vestemens. Et ilz ne raseront point

leur chef, & si ne nourriront pas leurs cheueux: mais en tondant, ilz les tondront egalemment à leurs chefz. Et tout prestre ne beuera point de vin, quand il doit entrer en la sale de dedans. Et ne prendront aucunes femmes veues, ne repudicées, mais prendront des vierges de la semence de la maison d'Israël. Aussi ilz pourront prendre la veue qui aura esté veue d'un prestre, & enseigneront mon peuple, & leur monstreront quelle difference il y a entre la chose sainte, & la pollue entre la nette, & la souillée. Et quand il y aura quelque different, ilz se tiendront en mes iugementz, & iugeront: Ilz garderont mes loix, & mes commandemens en toutes mes solennitez, & saintifieront mes sabbathz. Et n'entreront point vers l'homme mort, à fin qu'ilz ne soient souillez, sinon au pere & à la mere, & au filz, & à la fille, & au frere, & à la seur, qui n'a point eu de second mary: sur lesquelz ilz seront souillez. Et après qu'il sera nettoié, sept iours luy seront nombrez: Et au iour qu'il entrera au saintuaire, en la sale interieure, pour me servir au saintuaire, il offrera pour son peché, dict le Seigneur Dieu. Et n'auront point d'heritage, ie suis leur heritage, & ne leur donneray pas possession en Israël, car ie suis leur possession. Ilz mangeront l'oblation sainte, & pour le peché, & pour le delict: & tout vœu fait en Israël sera à eux. Et tous les premiers fruitz des premiers naiz, & toutes les libations de toutes les choses qui sont offertes, appartiendront aux prestres: & donneray au prestre les premiers fruitz de vos viandes, à fin qu'il donne benediction à sa maison. Les prestres ne mangeront point de quelque beste morte, ne ce qui est prins des bestes, des oyseaux, ne du bestial.

Leu. 21. c.

G

Deu. 23. a.

Nob. 3. a.

Exo. 22. d

Leu. 22. b

En la division de la terre vous separez les premieres pour le Seigneur, il comment assigner certaine portion pour les Prestres, Leuites, pour la cité, & pour le prince, & l'heritage doit estre garde de es melors, poix, premieres, & sacrifices. Et quel sacrifice sera offert au premier & septiesme iour du premier mois, & es solennitez de Pasque & des tabernacles.

CHAP. XLV.

ET quand vous aurez ecomencé à diuiser la terre par sort, separez les premieres au Seigneur, un lieu saintifié de la terre, de vingt & cinq mille de long, & de dix mille de large. Ce sera saintifié avec tout son terme alentour. Et sera saintifié de toute part de cinquante en cinq cents, par quatre fois de douze & cinquante coudées pour les subtils, & de dix mille de long, & de dix mille de large, ce sera le temple, & sera saintifié de toute part de cinquante en cinq cents, par quatre fois de douze & cinquante coudées. Et sera saintifié de toute part de cinquante en cinq cents, par quatre fois de douze & cinquante coudées pour les subtils, & de dix mille de long, & de dix mille de large, ce sera le temple, & sera saintifié de toute part de cinquante en cinq cents, par quatre fois de douze & cinquante coudées. Et sera saintifié de toute part de cinquante en cinq cents, par quatre fois de douze & cinquante coudées pour les subtils, & de dix mille de long, & de dix mille de large, ce sera le temple, & sera saintifié de toute part de cinquante en cinq cents, par quatre fois de douze & cinquante coudées.

Partage des terres.

Ezechiel.

la maison d'Israël, en possession pour la cité, cinq mille de large, & vingt & cinq mille de long, selon la separation du saintuaire. Aussi donneres au prince d'un costé & d'autre, selon la diuision du saintuaire, & selon la possession de la cité, contre la face de la diuision du saintuaire, & contre la face de la possession de la cité: depuis le costé de la mer iusques à la mer, & depuis le costé d'Orient iusques en Orient. Et sa longueur selon chascune partie, depuis le terme d'Occident, iusques au terme d'Orient. Et aura sa possession de la terre en Israël. Et les princes ne gasteront plus mon peuple: mais donneront la terre à la maison d'Israël, selon leurs lignées. Le Seigneur Dieu dict ainsi: Vous princes d'Israël, que il vous suffise: cessez de faire iniquité & rapines, & faites iugement & iustice. Separez voz termes de mon peuple, dict le Seigneur Dieu. Vous aurez la balance iuste, & l'Ephy iuste, & le Batz iuste. Ephy & Batz seront egaux, & d'une mesme mesure: tellement que Batz tiene la dixiesme partie d'un Coron: & Ephy la dixiesme partie d'un Coron. Leur mesure sera iuste selon la mesure du Coron. Et le sicle a vingt mailles. Mais aussi vingt sicles, & vingt cinq sicles, & quinze sicles, font vne mine. Et celles sont les premices que vous prendrez: la sixiesme partie d'Ephy d'un Coron de froment, & la sixiesme partie d'Ephy d'un Coron d'orge. Aussi la mesure de l'huyle, un Batz d'huyle, est la dixiesme partie d'un Coron: & dix Batz font un Coron. Car dix Batz emplissent un Coron. Et prendrez un mouton d'un troupeau de deux cens: de ceux que ceux d'Israël nourrirent pour faire sacrifices, & pour faire holocauste, & oblations pacifiques pour les nettoyer, dict le Seigneur Dieu. Tout le peuple de la terre sera tenu à ces premices icy, au prince d'Israël. Et y aura des holocaustes pour le prince, & aucun sacrifice, & des libations es iours solennelz, & es iours des Calendes, & es sabbathz, & en toutes les solennitez de la maison d'Israël. Iceluy fera sacrifice pour le peché, & holocauste, & oblations pacifiques: pour faire expiation pour la maison d'Israël. Le Seigneur Dieu dict telles parolles. Au premier mois, au premier iour du mois, tu prendras un veau de la vacherie sans tache, & nettoieras le saintuaire. Et le prestre prendra du sang qui sera pour le peché: & en mettra sur les posteaux de la maison, & es quatre coingz du bord de l'autel, & sur les posteaux de la porte de la sale interieure. Et ainsi feras tu au septiesme iour du mois, pour un chascun qui a esté en ignorance, & aura esté deceu par erreur, & ferez expiation pour la maison. Au premier mois, au quatorziesme iour du mois vous sera la solennité de Pâques. On mangera sept iours les pains sans leuain. Et en ce iour là, le prince offrera pour soy, & pour tout le peuple de la terre, un veau pour le

Exo. 30. b
Leui. 27. c
Nob. 3. g.

peché. Et fera holocauste au Seigneur es sept iours de la solennité, de sept veaux, & de sept moutons sans tache, tous les iours durât les sept iours: & pour le peché un bouc des chieures: & fera sacrifice d'un Ephy sur chascun veau, & sur un chascun mouton, un Ephy: & avec chascun Ephy, la mesure de Hin d'huyle. Au septiesme mois, au quinziesme iour du mois, fera en la solennité, ainsi que les choses sont predictes durant les sept iours: tant pour le peché, que pour l'holocauste, & en sacrifice, & en huyle.

S. La porte qui doit estre ouuerte au seulz sabbathz & calendes. Et quelz holocaustes les princes offriront en ces iours. Et par quelle porteluy, ou le peuple entrera ou sortira du sacrifice volontaire ou quotidien du prince. Et du don qu'il fait à ses filz, ou à ses seruiteurs, du lieu ou les prestres cuyront les sacrifices, & les ministres, les victimes du peuple.

CHAP. xlvj.

LE Seigneur Dieu dict telles parolles. La porte de la sale interieure qui regarde vers Orient, sera fermée par six iours esquelz on fait la besongne. Mais elle sera ouuerte au iour du sabbath: & aussi sera ouuerte au iour des Calendes. Et le prince entrera par la voye de l'allée de la porte, par dehors, & s'arrestera auprès du seuil de la porte. Et les prestres feront son holocauste, & ses oblations pacifiques, & adorera sur le seuil de la porte, puis sortira: mais la porte ne sera pas fermée iusques au vespre. Et le peuple de la terre adorera à l'huys de ceste porte deuant le Seigneur, es sabbathz, & es iours des Calendes. Et le prince offrera cest holocauste au Seigneur: au iour du sabbath, à sçauoir six aigneaux sans tache, & un mouton sans tache: & le sacrifice d'Ephy avec le mouton. Et pour les aigneaux fera le sacrifice que ses mains auront donné: & la mesure de Hin d'huyle avec chascun Ephy. Et au iour des Calendes, feront un veau de la vacherie sans tache, & six aigneaux, & des moutons sans tache, & fera le sacrifice d'un Ephy pour le veau, & un Ephy pour le mouton. Et des aigneaux, en fera ainsi que ses mains pourront trouuer, & la mesure de Hin d'huyle avec chascun Ephy. Et quand le prince entrera, qu'il entre par la voye de l'allée de la porte, & qu'il sorte par la mesme voye. Mais quand le peuple de la terre entrera en la presence du Seigneur, es iours solennelz: celui qui entre par la porte d'Aquilon, pour adorer, qu'il sorte par la voye de la porte de Midy. Mais celui qui entre par la voye de la porte de Midy, qu'il sorte par la voye de la porte d'Aquilon. Il ne retournera pas par la voye de la porte, par laquelle il est entré: mais sortira par l'opposite d'icelle. Mais le prince qui est au milieu d'eux, entrera avec ceux qui entrent & sortira avec ceux qui en sortent. Et es foires, & es solennitez se fera le sacrifice d'un Ephy avec le veau, & d'un Ephy avec le mouton. Mais des aigneaux se fera le sacrifice, ainsi que sa main trouuera: & offriront la mesure de Hin par chascun Ephy. Et quand le prince fera holocauste

trionale, & les portes de la cité serôt à toutes les lingnées d'Israël. Trois portes serôt vers Septentrion, Vne porte de Ruben, vne porte de Iuda, vne porte de Leui: Et vers la partie Oriétale tu mesureras quatre mille & cinq cens: Et y aura trois portes, vne porte de Ioseph, vne porte de Ben-iamin, vne porte de Dan. Et mesureras vers la partie de Midy, quatre mille & cinq cens. Et y seront trois portes. Vne porte de Simeon, vne porte de Issachar, vne porte de Zabulon. Puis mesureras vers la partie Occidétale, quatre mille cinq cens. Et leurs trois portes. Vne porte de Gad, vne porte d'Aser, vne porte de Nephthaly. Et y aura dix & huit mille alétour. Et le nom de la cité depuis ce iour là, sera: le Seignor est là.

Fin de la prophetie d'Ezechiel.

La Prophetie de Daniel.



S. Daniel, Ananie, Misael, & Azarias, font esseuz en la captiuité à fin d'estre enseignez en la langue Chaldaique, ils assistent au Roy: Et leurs noms estre mixez il obtinrent du prince des chastesz de ne manger que de poys & febues & semblables choses: Ce fait leurs faces estoient plus corpulentes, que de ceux qui mangent des viandes du Roy. Aufquelz Dieu donna sapience, & d'auantage à Daniel intelligence de tous songes.

Chapitre Premier.

4. Roys. 24. b.



N la troisieme année du regne de Ioachim Roy de Iuda, Nabuchodonosor roy de Babylone, vit en Ierusalem, & l'assiégea. Et le Seignor luy bailla en sa main Ioaci, le Roy de Iuda, & vne partie des vaisseaux de la maison de Dieu: & les emporta en la terre de Sennar, en la maison de son Dieu, & mit les vaisseaux en la maison d'arsenal de son Dieu. Aussy le Roy dist à

Asphenez preuost des Eunuques: qu'il amenast des enfans d'Israël, & de la semée royale, & des enfans des princes, esquelz n'y eut aucune tache, beaulx de forme, & instruietz de toute sapience, & sages de science, & bien enseignez en discipline, lesquelz se pourroiet tenir au palais du Roy: pour les enseigner les lettres, & la langue des Chaldéens. Et le Roy leur donna prouision pour tous les iours de ses viandes, & du vin duquel luy mesme beuuoit: à fin que après qu'ilz auroient esté nourris trois ans, ilz se peussent tenir en la presence du Roy. Il en y eut donc entre eux des enfans de Iuda: asçauoir, Daniel, Ananias, Misael & Azarias. Et le preuost des Eunuques leur imposa des noms: à Daniel, Baltassar, à Ananias, Sidrach: à Misael, Misach: & Azarias, Abdenago. Mais Daniel proposa en son cœur, qu'il ne se souilleroit pas de la table du Roy, ne du vin de sa boisson: & pria le prouost des Eunuques qu'il ne fust souillé. Et Dieu donna grace à Daniel, & misericorde en la presence du prince des Eunuqs. Et le prince des Eunuqs dict à Daniel: Je crains le Seigneur mon Roy, lequel vous a ordonné le boire & le manger. Que s'il voit voz faces plus maigres que tous les autres adolescents de vostre eage, vous condemnerez ma teste au Roy. Et Daniel dict à Malassar, que le prince des Eunuques auoit constitué sur Daniel, Ananias, Misael, & Azarias: Je te prie que tu nous essaye, par dix iours, nous qui sommes tes seruiteurs: & que l'on nous donne à manger des legumes, & de leaue à boire: puis contemple noz faces, & les faces des enfans qui mangent la viande du Roy: & comme il te semblera, tu feras avec tes seruiteurs. Quand iceluy eut ouy telle parolle, il les esprouua par dix iours. Et dix iours après, leurs faces se monstrerent meilleures & plus corpulentes que tous les enfans qui mangeoient de la viande du Roy. Lors Malassar prenoit les viandes, & le vin de leur boisson: & leur donnoit des legumes: Et Dieu donna à ces iouuenceaux icy science & discipline en tout liare, & en toute sapience. Il donna à Daniel intelligence de tout vision, & des songes. Et ainsi quand les iours furent accomplis, après lesquelz le Roy auoit dict qu'on les amenast: le preuost des Eunuques les mena en la presence de Nabuchodonosor. Et quand le Roy eut parlé à eux, entre tous ne furent aucuns trouuez telz, que Daniel, Ananias, Misael, & Azarias. Et se tindrent en la presence du Roy: & de toute parolle de sapience & d'entendement que le Roy leur demandoit, il trouua en eux dix fois plus que en tous les deuinz & magiciens qui estoient en tout son royaume. Et fut Daniel iusques au premier an du roy Cyrus.

S. Quand les Roys Chaldéens eurent vaincu le Roy de Nabuchodonosor, ils emportèrent les vaisseaux de son Dieu, & les mirent en la maison d'arsenal de son Dieu. Aussy le Roy dist à Asphenez preuost des Eunuques: qu'il amenast des enfans d'Israël, & de la semée royale, & des enfans des princes, esquelz n'y eut aucune tache, beaulx de forme, & instruietz de toute sapience, & sages de science, & bien enseignez en discipline, lesquelz se pourroiet tenir au palais du Roy: pour les enseigner les lettres, & la langue des Chaldéens. Et le Roy leur donna prouision pour tous les iours de ses viandes, & du vin duquel luy mesme beuuoit: à fin que après qu'ilz auroient esté nourris trois ans, ilz se peussent tenir en la presence du Roy. Il en y eut donc entre eux des enfans de Iuda: asçauoir, Daniel, Ananias, Misael & Azarias. Et le preuost des Eunuques leur imposa des noms: à Daniel, Baltassar, à Ananias, Sidrach: à Misael, Misach: & Azarias, Abdenago. Mais Daniel proposa en son cœur, qu'il ne se souilleroit pas de la table du Roy, ne du vin de sa boisson: & pria le prouost des Eunuques qu'il ne fust souillé. Et Dieu donna grace à Daniel, & misericorde en la presence du prince des Eunuqs. Et le prince des Eunuqs dict à Daniel: Je crains le Seigneur mon Roy, lequel vous a ordonné le boire & le manger. Que s'il voit voz faces plus maigres que tous les autres adolescents de vostre eage, vous condemnerez ma teste au Roy. Et Daniel dict à Malassar, que le prince des Eunuques auoit constitué sur Daniel, Ananias, Misael, & Azarias: Je te prie que tu nous essaye, par dix iours, nous qui sommes tes seruiteurs: & que l'on nous donne à manger des legumes, & de leaue à boire: puis contemple noz faces, & les faces des enfans qui mangent la viande du Roy: & comme il te semblera, tu feras avec tes seruiteurs. Quand iceluy eut ouy telle parolle, il les esprouua par dix iours. Et dix iours après, leurs faces se monstrerent meilleures & plus corpulentes que tous les enfans qui mangeoient de la viande du Roy. Lors Malassar prenoit les viandes, & le vin de leur boisson: & leur donnoit des legumes: Et Dieu donna à ces iouuenceaux icy science & discipline en tout liare, & en toute sapience. Il donna à Daniel intelligence de tout vision, & des songes. Et ainsi quand les iours furent accomplis, après lesquelz le Roy auoit dict qu'on les amenast: le preuost des Eunuques les mena en la presence de Nabuchodonosor. Et quand le Roy eut parlé à eux, entre tous ne furent aucuns trouuez telz, que Daniel, Ananias, Misael, & Azarias. Et se tindrent en la presence du Roy: & de toute parolle de sapience & d'entendement que le Roy leur demandoit, il trouua en eux dix fois plus que en tous les deuinz & magiciens qui estoient en tout son royaume. Et fut Daniel iusques au premier an du roy Cyrus.

M m m ge d'ice.

ge d'iceluy d'aucune grande statue, & sa declaration de quatre regnes. Ce fait Nabuchodonosor adora Daniel, & commanda qu'on luy offrit sacrifices & encens, confessant le Seigneur Dieu, & exaltant Daniel.

Chapitre .ij.

A EN la seconde année du regne de Nabuchodonosor, Nabuchodonosor veit vn songe, & fut son esprit tout espouëté, & oublia son songe. Lors le Roy comâda qu'on luy appellast les deuins & magiciens, les enchâteurs, & les Chaldées: pour declairer au Roy ses songes. Lesquelz quâd ilz furent venuz, ilz se tindrēt deuât le Roy: & le Roy leur dict: Pay veu vn songe: mais par estre cofus en ma pensée, ie ne sçay quelle chose j'ay veu: & les Chaldéens respondirēt au Roy en langue Syrienne: Roy, vis pardurablement. Dis le songe à tes seruiteurs, & nous te môstrerōs son interpretatiō. Et le Roy en respondant dict aux Chaldées: La parolle est partie de moy: Si vous ne me dictes le songe, & son interptatiō, vous perirez, & serōt voz maisons publiées. Mais si vous me montrez le songe & son interpretatiō, vous receuerez de moy, loyers, & dons, & grand honneur. Declairez moy donc le songe & son interpretatiō. Ilz respondirēt pour la seconde fois, & dirent: Que le Roy dise le songe à ses seruiteurs, & nous luy môstrerōs l'interptatiō. Mais le Roy respondit, & dict: Ie cognoy veritablemēt que vous rachetez le temps, cognoissants q̄ la parolle est de ma memoire. Si donc vous ne me declairez le songe, vne mesme sentence est de vous, q̄ vous auez cōposé vne faulse parolle, & pleine de deceptiō: à fin q̄ vous parlez à moy iusques à ce q̄ le temps se passe. Et ainsi dictes moy le songe, à fin, q̄ ie sçache aussy que vous parlez selon la vraie interpretation. Lors respondirēt les Chaldéens deuât le Roy, & dirēt: O Roy, il n'y a homme sur la terre qui puisse accōplyr ta parolle, & n'y a aucun si puissant Roy, ne si grâd, qui demande à quelque deuin que ce soit, ou Magicien, ou Chaldéen telle parolle. Car la parolle q̄ tu demande, ô Roy, est pesante: & ne sera trouuée per-
B sone qui la declaire en la presence du Roy: excepté les dieux, lesquelz n'ont point de cōuersation avec les homes. Quâd le Roy eut ouy celâ, en fureur & en grand ire, comâda q̄ tous les sages de Babylone perissent. Et quand la sentēce fut sortie, on mettoit à mort les sages: & queroit on Daniel & ses cōpaignōs pour mettre à mort.
C Adonc Daniel demanda de la loy, & de la sentēce, à Arioch prince de la cheualerie du Roy, qui estoit yssu pour mettre à mort les sages de Babylone. Et demanda à cestuy qui auoit receu la puissance du Roy, pour quelle cause si cruelle sentēce estoit yssue de la presence du Roy. Quâd dōc Arioch eut declairé la chose à Daniel, lors Daniel s'en alla, & pria le Roy qu'il luy donnast tēps pour declairer la chose au Roy. Lors Daniel entra en sa maison, & se bailla à Ananiâ, à Misael, & à Azarias ses cōpaignōs: à fin qu'ilz

ilz demandassent misericorde deuât la face du Dieu du ciel, sur ce secret: & que Daniel & ses cōpaignons ne perissent, avec tous les autres sages de Babylone. Adonc fut reuelé le mistere à Daniel par vision de nuit. Et Daniel benieit le Dieu du ciel, & en parlant, dict: Le nom du Seigneur soit benieit, depuis le siecle, & iusques au siecle: car sapience & la force sont de luy: & cestuy mue les temps & les eages. Il transporte les royaumes & les establit: il donne aux sages, la sapience: & la science à ceux qui entendent la discipline. Cestuy descouure les choses profondes & mucées: & cognoit les choses qui sont en tenebres: & la lumiere est avec luy. O Dieu de noz peres à toy me confesse, & te loue: car tu m'as donné sapience & force: & m'as montré maintenant les choses q̄ nous t'auons demandé, car tu nous as manifesté la parolle du Roy. Après ce Daniel entra vers Arioch, q̄ le Roy auoit constitué pour destruire les sages de Babylone, & luy dict ainsi: Ne destruis point les sages de Babylone. Fais moy entrer deuât le Roy, & ie racōpteray au Roy l'interpretatiō. Adonc Arioch hastiuement introduit Daniel au Roy: Et luy dict: Pay trouuē vn home des enfans de la trāsmigratiō de Juda, lequel declairera au Roy la solutiō. Le Roy respondiit, & dict à Daniel, qu'on appelloit Baltasar. Estime tu vraiment, que tu me puisse declairer le songe q̄ j'ay veu, & son interpretatiō?
D Et Daniel respondant en la presence du Roy, dict: Le mistere que le Roy demande, les sages, ne les magiciens, ne les deuins, ne les enchâteurs, ne le peuuent declairer au Roy: mais il y a vn Dieu au ciel qui reuele les misteres, lequel t'a monstré, ô Nabuchodonosor roy, les choses qui doibuent venir aux derniers temps. Ton songe, & les visions de ton chef que tu as eu en ton liēt, sont telles: Toy Roy as comēcé à penser sur ton liēt, q̄lle chose viendroit après celles du present: & celuy qui reuele les misteres t'a môstré les choses qui sont à venir. Et aussy m'a esté reuelé ce secret, non point par la sapience qui soit en moy plus qu'en tous les viuans, mais à fin q̄ l'interpretation fut faicte manifeste au Roy, & q̄ tu cogneusse les pensées de ton esprit. Toy Roy, veois, & voicy cōme vne grâde statue. Et cest grande statue, & haulte de stature estoit debout deuât toy: & son regarde estoit terrible. Le chief de ceste ymage estoit d'or tresbon, & les bras & la poitrine d'argent, aussy le ventre & les cuiſſes estoiet d'aerain, & les iâmbes de fer: aucune partie des piedz estoit de fer, & aucune de terre. Tu l'as veois ainsi, iusques à ce q̄ vne pierre fut coupée sans mains, d'une montaigne: la q̄lle frappa l'ymage en ses piedz de fer & de terre, & les mit par piēces. Adonc furent ensemble réduits le fer & la terre, l'aerain, l'argent, & l'or, & furent réduits cōme en pouldre de l'airée d'esté, & furent ramies du vēt, & ne fut plus leur lieu trouuē. Mais ceste pierre

pierre qui auoit frappé l'ymage, deuint vne grande montaigne, laquelle remplit toute la terre. Cestuy est le songe. O roy, nous dirons aussy de uant toy son interpretation. Tu es le roy des roys: & le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la force, l'empire, & la gloire: & toutes les choses, es quelles habitent les enfans des homes, & les bestes du champ, & aussy a donné en la main les oyseaux du ciel: & a constitué toutes choses soub ta puissance. Tu es donc le chef d'or. Et après toy se leuera vn royaume moindres q' toy: & vn autre troisieme royaume d'airain, lequel dominera sur toute la terre: & le quatrieme royaume sera comme de fer. Ainsy que le fer brise & dompte toutes choses, ainsy mettra il en piece, & brisera toutes ces choses icy. Mais aussy de ce que tu as veu vne partie des piedz, & des doigtz des piedz estre de terre de potier, & l'autre de fer: le royaume sera diuisé, lequel toutesfois sourd'ra de la plante de fer, selon ce que tu as veu le fer meslé avec la terre molle, & les doigtz des piedz en partie de fer, & en partie de terre: le royaume en partie sera ferme, & en partie sera brisé. Mais ce q' tu as veu le fer meslé avec la terre de la boué, ilz se mesleront veritablement ensemble par semence humaine, mais ilz ne se tiendront pas ensemble, ainsy que le fer ne se peut mesler avec le test. Et es iours de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera vn royaume, lequel ne sera dissipé à iamais, & son royaume ne sera point baillé à vn autre peuple: il détruira & consumera tous ces royaumes icy: & ce royaume se tiendra eternellement. Selon ce que tu as veu, q' de la montaigne est couppée vne pierre, sans main, & qu'elle a rompu le test, & le fer, & l'airain, & l'argent & l'or: le grand Dieu monstrera au roy les choses qui sont à venir: Et le songe est veritable, & son interpretation est fidele. Adonc le roy Nabuchodonosor chiea sur sa face, & adora Daniel & comma'nda qu'on luy feroit des sacrifices & encens. Le roy donna par luy Daniel, & dit: Veritablement vostre Dieu est le Dieu des Dieux, & le Seigneur des roys, & qui fait tous les misteres: de ce q' tu as peu manifesté en son royaume. Adonc le roy donna luy honneur & des dons, & le roy donna beaucoup de biens & de grâces. En luy donna prince sur toutes les provinces de Babylone, & des prestres des magistrats sur tous les iours de Babylone. Lors Daniel sur une requeste au roy, & ordonna sur les provinces de la province de Babylone, Sidrach, Misach, & Abdenago. Mais Daniel estoit luy mesme de la cour du roy.

S. Apoc. 5. 12. & 13. 7. & 14. 15. & 19. 1. & 20. 6. & 22. 3. & 22. 17. & 22. 20. & 22. 21. & 22. 22. & 22. 23. & 22. 24. & 22. 25. & 22. 26. & 22. 27. & 22. 28. & 22. 29. & 22. 30. & 22. 31. & 22. 32. & 22. 33. & 22. 34. & 22. 35. & 22. 36. & 22. 37. & 22. 38. & 22. 39. & 22. 40. & 22. 41. & 22. 42. & 22. 43. & 22. 44. & 22. 45. & 22. 46. & 22. 47. & 22. 48. & 22. 49. & 22. 50. & 22. 51. & 22. 52. & 22. 53. & 22. 54. & 22. 55. & 22. 56. & 22. 57. & 22. 58. & 22. 59. & 22. 60. & 22. 61. & 22. 62. & 22. 63. & 22. 64. & 22. 65. & 22. 66. & 22. 67. & 22. 68. & 22. 69. & 22. 70. & 22. 71. & 22. 72. & 22. 73. & 22. 74. & 22. 75. & 22. 76. & 22. 77. & 22. 78. & 22. 79. & 22. 80. & 22. 81. & 22. 82. & 22. 83. & 22. 84. & 22. 85. & 22. 86. & 22. 87. & 22. 88. & 22. 89. & 22. 90. & 22. 91. & 22. 92. & 22. 93. & 22. 94. & 22. 95. & 22. 96. & 22. 97. & 22. 98. & 22. 99. & 22. 100.

Chapitre. iij.

LE roy Nabuchodonosor fait vne ymage d'or, de soixante coudées de hault, & de six coudées de large, & le mit au champ de Dura, de la prouince de Babylone. Ainsy Nabuchodonosor, enuoya pour assembler ses princes ses magistratz, & les iuges, les ducz, & les nobles les preuostz, & tous les princes des côtés: à fin qu'ilz conuenissent à la dedicasse de l'ymage, q' le roy Nabuchodonosor auoit esleué. Alors furent assemblez les princes, les magistratz, & les iuges, les ducz, & les nobles, & les principaulx, qui estoient constituez en puissance, & tous les princes des contrées, pour cōuenir à la dedicasse de l'ymage, que le roy Nabuchodonosor auoit esleué. Et se tenoient debout en la presence de l'ymage q' le roy Nabuchodonosor auoit mis, & vn herault crioit à haulte voix: On fait à sçauoir à vous peuples, lignées, & langues, que en l'heure que vous oyrez le son de la trompette, & de la fleute, de la harpe, & de la vielle, du psalterion, & l'armonie, & de tout gère de musiciens: vous adorerez l'ymage d'or, en vous enclinant en terre, que le roy Nabuchodonosor a ordonné. Que si aucune l'adore point en soy prosternant, en la mesme heure sera mis en la fornise de feu ardent. Après ce donc, incontinent que tous les peuples oyrent le son de la trompette, & de la fleute, de la harpe, & de la vielle, du psalterion, & l'armonie, & de tout genre de musiciens: tous les peuples, les lignées, & les langues, en soy enclināt en bas, adorerēt l'ymage d'or, q' le roy Nabuchodonosor auoit estably. Mais incontinent après, & au mesme tems aucuns homes Chaldeens s'approcherent, & accuserēt les Iuisz, & dirent au roy Nabuchodonosor: Roy, es pardonnablement. Toy roy, tu as mis l'edicte & tout honneur que nous oy le son de la trompette, & de la fleute, & de la harpe, de la vielle, & de l'armonie, & de tout genre de musiciens: q' il se prosterne, & qu'il adore l'ymage d'or. En fait q' il ne l'adore pas en soy enclinant en bas, q' il sera mis en la fornise de feu ardent: & tu as commandé à tous les homes Iuisz, que tu as esleué en la contree de Babylone, Sidrach, Misach, & Abdenago: ces homes Iuisz, q' ont mespris ton edict. Ne nous honoreront point vos Dieux, & n'adoreront pas l'ymage d'or, que tu as esleué. Adonc le roy Nabuchodonosor, commanda, au seruy, & en yre, q' Sidrach, Misach, & Abdenago fussent amenez, & les autres Iuisz fussent mis en la presence de l'ymage d'or. Lors Nabuchodonosor prouoqua, & dit à ces homes Iuisz, vous Sidrach, Misach, & Abdenago: pour ne honorer point mes Dieux, & pour ne point l'ymage d'or, q' je vous ay esleué, & que vous n'avez point adoré: car vous n'avez point adoré mes Dieux, & vous n'avez point adoré l'ymage d'or, que je vous ay esleué, & que vous n'avez point adoré: de ce fait, de la harpe, & de la vielle, de l'armonie, & de tout genre

B Sus. 2. a. & souh. 6. b.

Mmm. ij. genre

Nabuchodonosor.

Daniel.

genre des musiciens: prosternez vous, & adorez l'image q'ay fait. Que si vous ne l'adorez, en la mesme heure vous serez iettez en la fornaiſe du feu ardent. Et qui est le Dieu, qui vous deliurera de ma main? Sidrach, Misach, & Abdenago respōdants dirent au Roy Nabuchodonosor: Il ne fault point que nous te respondions de ceste chose. Car, ò roy, voicy nostre Dieu q' nous honorons, nous peult deliurer de la fornaiſe du feu ardent, & nous deliurer de tes mains. Que s'il ne le veult, ò roy, il te soit notoire, que nous ne honorerons point tes dieux: & n'adorerōs point l'ymage d'or que tu as esleuee. Adonc fut Nabuchodonosor remply de fureur: & le regard de sa face fut mué, sur Sidrach, Misach, & Abdenago. Et commanda q' la fornaiſe fut allumee sept fois autant qu'elle auoit accoustumee d'estre allumee: Puis commanda aux plus fortz homes de son armee, q' en liant les piedz de Sidrach, Misach, & Abdenago, les iettassent en la fornaiſe du feu ardent. Et incontinent ces homes icy furent lyez, & avec leurs brayes, & chausses, & souliers, & vestemens furent iettez au milieu de la fornaiſe du feu ardent. Car le commandement du Roy les hastoit: & estoit la fornaiſe fort allumee. Mais la flamme du feu occit les homes qui auoient iette Sidrach, Misach, & Abdenago: & ces trois homes icy, à ſçauoir Sidrach, Misach, & Abdenago cheurent au milieu de la fornaiſe du feu brullant, tous lyez.

IEROME.) Je n'ay pas trouuē ce qu'il s'enfuyt, es liures des Hebreux.

Et cheminoient au milieu de la flamme, en louant Dieu, & benissant le Seigneur. Et Azarias soy tenant debout pria ainsi, & en ouvrant sa bouche au milieu du feu, dit: O Seigneur Dieu de noz peres, tu es benieit, & ton nom est louable & glorieux à tousiours: Car tu es iuste en toutes les choses, que tu nous as fait, & toutes tes ceures sont veritables, & tes voyes sont droictes, & tous tes iugementz sont veritables. Car tu as fait vray iugementz, selon toutes les choses que tu as fait venir sur nous, & sur Ierusalem, la saincte cite de noz peres: car tu as fait venir toutes ces choses icy, en verite, & en iugement, à cause de noz pechez. Car nous auons peché, & auons iniustement fait, en nous retirant de toy: & auons defaillie en toutes choses, & n'auons point escoutē tes commandemens, si ne les auons point gardē, & n'auons point fait come tu nous auois commandē, à fin qu'il nous fut bien. Tu as donc fait en vray iugement, toutes les choses que tu as fait venir sur nous, & toutes les choses que tu nous as fait: & nous as baillē des mains de noz mauvais ennemis, & tresmauais, & persecuteurs, & à un roy malin, & tresmauis, par dessus ceux de toute la terre: & maintenant ne pouons ouvrir la bouche. Nous sommes faitz

en confusion & opprobre à tes seruiteurs, & à ceux qui te honorent. * Nous te prions que tu ne nous baillie point ainsi à tousiours, à cause de ton nom, & ne dissipe pas ton alliance, & ne retire pas ta misericorde de nous, à cause de Abraham ton bien aymē, & Isaac ton seruiteur, & Israel ton saint: ausquelz tu as parlē en promettant, que tu multiplierois leur semence, comme les estoilles du ciel, & comme le sablon qui est en la riue de la mer. Car ò Seigneur, nous sommes diminuez plus q' toutes les nations, & sommes au iourd'uy abbaissē en toute la terre, à cause de noz pechez. Et n'y a en ce temps icy, prince, ne duc, ne prophete, ne holocauste, ne sacrifice, n'oblation, ny encens, ne lieu des premisses deuant toy, tellement que nous puissions trouuer ta misericorde: mais que nous soions receutz en ame contrite, & en esprit d'humilitē. Nostre sacrifice soit fait au iourd'uy en ta presence, ainsi qu'il a estē fait en l'holocauste des montons, & des taureaux, & comme il a estē fait par milliers de gras aigneaux: tellement qu'il te plaise: car il n'y a point de confusion à ceux qui ont confiance en toy. Et maintenāt nous te suyons de tout nostre cœur: & te craignons, & demandons ta face. Ne nous confondz point, mais fais avec nous selon ta mansuetude, & selon la multitude de ta misericorde. Et nous deliure par tes merueilles, & donne gloire à ton nom, Seigneur: & que ceux qui montrent les maux à tes seruiteurs, soient confus. Qu'ilz soient cōfus par ta grande puissance; & que leur force soit brisē: & qu'ilz cognoissent, que tu es le Seignr seul Dieu, & glorieux sur toute la terre. * Et les seruiteurs du roy qui les auoient iette dedans ne cessioient d'allumer la fornaiſe de Naphtha, & d'estoupe, & de poix, & de bourrees: & sortoit la flamme par dessus la fornaiſe, quarante & neuf coudēes: laquelle faillit, & brulla tous les Chaldēens, qu'elle trouua auprès de la fornaiſe. Mais l'ange du Seigneur descendit, avec Azarias, & ses cōpaignons, en la fornaiſe, & fit faillir la flamme du feu hors de la fornaiſe, & fit le milieu de la fornaiſe, come vn vent de rouſſe soufflant: & le feu ne les toucha aucunemēt, & ne les cōtrista: & ne leur fit quelq' moleſte. Adonc ces trois icy cōe tous d'vne bouche, louoiet, & glorifioiet: & benissoiet Dieu en la fornaiſe, disant: O Seigneur Dieu de noz peres, tu es benieit, & es digne de louer, & exaltē par dessus tous à tousiours: Et le saint nom de ta gloire soit benieit, & louable, & exaltē par dessus tous en tous les siecles.

Tu es benieit au saint temple de ta gloire, & louable par dessus tous, & glorieux par dessus tous aux siecles.

Tu es benieit au throne de ton royaume, & & louable, & plus que glorieux par dessus tous, à tousiours.

Tu es

Nabuchodonosor.

Daniel.

Tu es benieitoy qui regarde les abyfmes, & es afis fur les Cherubins, & louable, & eleue pardeffus tous aux fiecles.

Tu es benieit au firmament du ciel, & louable, & glorieux, à tousiours.

Vous toutes oeures du Seigneur beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez par dessus tous, à tousiours.

Plai 148 a

Vous Anges du Seigneur, beneiffez le Seignr louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous cieus beneiffez le Seigneur, louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous toutes eues qui font sur les cieus, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous toutes vertus du Seigneur beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous soleil & la lune beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous estoilles du ciel beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous pluye & roufee beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous tout esprit de Dieu beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous feu & chaleur beneiffez le Seignr; louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous froidure & esté, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous roufées & bruine beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

F Vous gelée & froidure beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous glaces & neiges beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous nuictz & iours beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous lumiere & tenebres beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous escleres & notes beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Que la terre beneiffe le Seigneur, & le loue, & exalte pardeffus tous, à tousiours.

Vous montaignes & montaignettes beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous toutes choses qui germont en la terre, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous fontaines beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous riuieres & fleues beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous Balaines, & toutes bêtes qui ont vent éreues beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous tous oyseaux du ciel beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous toutes bestes du monde beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous filz des homes beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Que Israël beneiffe le Seigneur, qu'il le loue, & qu'il l'exalte pardeffus tous, à tousiours.

Vous prestres du Seigneur, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous seruiteurs du Seigneur, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous espritz & ames des iustes beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous sainctz & humbles de cœur, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours.

Vous Ananias, Azarias, Mifaël, beneiffez le Seigneur: louez le, & l'exaltez à tousiours: car il nous a deliuré d'enfer, & nous a sauué de la main de la mort, & nous a deliuré du milieu de la flamme ardante, & nous a deliuré du milieu du feu.

Confessez que le Seigneur est bon: car sa misericorde est iufques au fiecle.

Vous tous religieux, beneiffez le Seigneur Dieu des dieux: louez le, & le confessez: car sa misericorde est en tous les fiecles.

I E R O M E.) *Iniques icy n'est pas trouué en Hebreu: ce que nous auons mis, est traduit de l'edition de Theodotion.*

Lors Nabuchodonosor fut tout estonné, & se leua hastivement, & dict à ses princes: N'auons nous point ietté trois hoies au milieu du feu, lyez par les pieds? Lesquels respondiret, & dirent au Roy: Il est vray, Roy. Il respōdit, & dict: Voicy, ie voy que ces hommes desliez, & cheminans au milieu du feu, n'ont point de corruption:

Et le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent. Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Et lors le Roy Nabuchodonosor se leua, & dit à ses princes: Ne craignez rien: car le feu n'avoit point de puissance sur eux, & les anges du Seigneur estoient avec eux, & ils ont esté sauuez de la fournaise du feu ardent.

Baltassar.

Daniel.

Le Roy Nabuchodonosor, à tous peuples, nations & langues, qui demeurent en toute la terre, la paix vous soit multipliée. Le Dieu haultain a fait vers moy des signes & merueilles. Il m'a pleut donc de publier ces signes, car ilz sont grandz: & aussy ses merueilles, car elles sont fortes: & son royaume qui est vn royaume eternal, & sa puissance est de generation en generation.

Soub. 7 d

S. Daniel seul interprete le songe du Roy Nabuchodonosor de l'arbre grand couppé, qu'il seroit ietté du royaume, & demoureroit sept ans avec les bestes. Et poueroit il exhorter de racheter ses pechez par aumosnes. Mais neantmoins le songe fut accompli pour son orgueil, iusques qu'il recogneut le Dieu du ciel. Lors fut restitué en son regne.

CHAP. iiii.

A Moy Nabuchodonosor estoie à repos en ma maison, & florissant en mon palais. Je vey vn songe, lequel m'espouenta: & les pensées que i'eu en mon liét, & les visions de mon chef me troublerent. Et de par moy fut proposé vn edict que: tous les sages de Babylo- ne fussent amenez en ma presence, & qu'ilz me declarassent la solution du songe. Adonc venoient les deuins, les magiciés, les Chaldéens, & les enchanteurs, & racomptay le songe deuant eux, & ne me declarerēt pas la solution, iusques à ce que Daniel leur compaignon, qu'on appelloit Baltassar, selon le nom de mon Dieu, qui a l'esprit des Dieux saintz en soy mesme, fut venu deuant moy: & dy le songe deuant luy. O Baltassar prince des deuins, pource que le songe que tu as en toy l'esprit des Dieux saintz, & qu'il n'est secret ne t'est impossible: racopte icy les visions de mes songes que i'ay veu, & leurs solutions. La

B vision de mon chef, en ma couche, estoit: Je veyoye, & voicy vn arbre du milieu de la terre, qui estoit fort hault. C'estoit vn grand arbre, & sa hauteur touchoit le ciel. Le regard d'ice- luy estoit iusques aux boutz de toute la terre. Ses feuilles estoient tresbelles, & auoit beaucoup de fruietz: & auoit en luy toute maniere d'arbres. Soub. luy demouroient les animaux de la terre, & dedans ses branches couuroient les oyseaux du ciel: & toute chair mangeoit de ce fruit. Je veyoye en la vision de mon chef, sur mon liét, & voicy, vn veillant, & saint qui descendoit du ciel, & crya fort, & dict ainly: Coupez l'arbre, & abranchez ses rameaux, & faites choir ses fruitz, & dispersez les fruietz: que les bestes qui sont sous luy s'enfuyent, & les oyseaux du ciel hors de ses branches. Toutefois laissez le germe de ses racines en la terre: & qu'il soit lié d'une chaîne de fer & d'arain, & qu'il soit tancé de la terre. Et que sa pasture soit avec les bestes sauvages, iusques à ce que sept temps soient renouvelles sur luy. Ceste est l'interpretation de la sen- tence du souverain, laquelle est venue sur mon

C seigneur le Roy. Ilz te ietteront hors arriere des hommes, & ton habitation sera avec les animaux, & tu mangeras le foin comme le bœuf, & tu pastras avec les bestes sauvages, iusques à ce que sept temps soient renouvelles sur luy. Ceste est l'interpretation de la sen- tence du souverain, laquelle est venue sur toy, iusques à ce que sept temps soient renouvelles sur luy. Le souverain est dominateur des hommes, & qu'il le donne à ce- luy qu'il veut. Mais ce qu'il a commandé q' ilz ne coupent que les racines soit laissé, c'est à dire de l'arbre: ton royaume te demourera, après que tu seras en la terre, & que la puissance est du ciel. Et pour- ce que mon conseil te plaist: & rachete ton royaume par aumosnes, & tes iniquitez par faites: & rachete de aux paoures par aumosnes: & te pardonnera tes pechez. Toutes ces choses vindrent sur le Roy Nabuchodonosor. Après la fin de douze mois, il se pourmenoit au palais de Babylo- ne. Et le Roy vint, & dict: N'est ce pas icy Baltassar? Et il me racompta le songe que i'ay edifié pour la maison de mon Dieu. Et il me racompta la puissance de ma force, & en quel point je me glorifiois: & comme la parole est accomplie sur moy, & que mon royaume est destruit: & que mon habitation sera avec les bestes sauvages, & que je mangerais le foin comme le bœuf, &

aume des homes: & le dōnera à celuy qu'il voudra, & cōstituera sur luy le plus humble des homes. Moy Nabuchodonosor Roy, ay veu ce son- ge icy. Toy donc Baltassar racopte hastiement l'interpretatiō: car to' les sages de mō royaume ne me peuēt declairer la solution. Mais tu le peulx bien faire: car l'esprit des saintz Dieux est en toy. Lors Daniel, qu'on appelloit Baltassar, cō- mença en soy mesme de penser secretement, cō- me par vne heure: & ses pensées le troubloient. Adonc le Roy respondant, dict Baltassar, que le songe & son interpretation ne te trouble pas. Baltassar respondit, & dict: O mon Seigneur, le songe soit à ceux qui t'ont en hayne: & son inter- prelation soit à tes ennemis. L'arbre q tu as veu hault & robuste, duquel la haultesse touche iuf- ques au ciel, & son regard est en toute la terre: & duquel les brāches sont fort belles, & a beau- cop de fruietz, & toute viande est en luy, là ou toutes les bestes demeurent soub luy, & en ses brāches demeurent les oyseaux du ciel: c'est toy roy, qui es magnifié, & es fortifié: & ta grandeur est creüe, & est parvenue iusqs au ciel, & ta puis- sance est iusqs aux boutz de toute la terre. Mais ce q le Roy a veu: celuy qui veilloit, & le saint descendre du ciel, & dire: coupez l'arbre, & le disipez: toutes fois laissez le germe de ses racines en la terre, & q'il soit lié de fer & d'arain es her- bes dehors, & qu'il soit tout couuert de rousée du ciel, & que sa pasture soit avec les bestes sau- uages, iusques à ce que sept temps soient renou- velles sur luy. Ceste est l'interpretation de la sen- tence du souverain, laquelle est venue sur mon

seigneur le Roy. Ilz te ietteront hors arriere des hommes, & ton habitation sera avec les animaux, & tu mangeras le foin comme le bœuf, & tu pastras avec les bestes sauvages, iusques à ce que sept temps soient renouvelles sur luy. Ceste est l'interpretation de la sen- tence du souverain, laquelle est venue sur toy, iusques à ce que sept temps soient renouvelles sur luy. Le souverain est dominateur des hommes, & qu'il le donne à ce- luy qu'il veut. Mais ce qu'il a commandé q' ilz ne coupent que les racines soit laissé, c'est à dire de l'arbre: ton royaume te demourera, après que tu seras en la terre, & que la puissance est du ciel. Et pour- ce que mon conseil te plaist: & rachete ton royaume par aumosnes, & tes iniquitez par faites: & rachete de aux paoures par aumosnes: & te pardonnera tes pechez. Toutes ces choses vindrent sur le Roy Nabuchodonosor. Après la fin de douze mois, il se pourmenoit au palais de Babylo- ne. Et le Roy vint, & dict: N'est ce pas icy Baltassar? Et il me racompta le songe que i'ay edifié pour la maison de mon Dieu. Et il me racompta la puissance de ma force, & en quel point je me glorifiois: & comme la parole est accomplie sur moy, & que mon royaume est destruit: & que mon habitation sera avec les bestes sauvages, & que je mangerais le foin comme le bœuf, &

Soub. 11. Iob. 4ab

Ecc. 11. Aumosnes

Darius.

Daniel.

naiges. Il mangeoit aussy le foin come le boeuf, & son corps fut infecte de la rouille du ciel: iusques à ce qu'il cogneut q le souverain auoit puissance sur le royaume des homes, & qu'il mettra en cestuy quelconque qu'il voudra. Toy aussy Balsasar qui es son filz, tu n'as point humilié ton coeur, là ou tu scauois toutes ces choses icy: mais t'es esleue alencontre du dominateur du ciel. Et les vaisseaux de sa maison ont esté apportez deuant toy, & auez beu le vin dedans, toy & tes nobles homes, tes femmes, & tes concubines. Et as loué les dieux d'or & d'argent, d'airain, & de fer, de bois, & de pierres, lesquelz ne voyent, ne oyent, ne sentent. Mais tu n'as point glorifié le Dieu qui a ton esprit en sa main, & toutes tes voyes. Pourtât de luy est enuoie ce doigt de ceste main, Jaquelle a escript ce qui est pourtraict.

Et ceste est l'escriture qui est mise par ordre: Mane, Thecel, Phares. Et ceste est l'interpretation de la parolle. Mane: Dieu a nombre ton royaume, & l'a accompli. Thecel: Tu as esté mis dedans la balance, & as esté trouue en auoir le moins. Phares: Ton Royaume est diuisé, & est donné aux Medéens, & aux Perséens. Lors par le commandement du Roy, Daniel fut vestu de pourpre, & luy fut mis le collier d'or autour de son col: & fut de luy publié, qu'il auoit la puissance au royaume comme le troisieme. En la mesme nuit Balsasar le roy de Chaldée fut occis. Et Darius de Mede, succeda au royaume, lequel auoit soixante & deux ans.

S. Daniel est conuict sur les seraps, seigneur du royaume, & accusé au Roy de n'auoir gardé son edict, car il auoyt prié le Dieu du ciel, dont fut mys au lié des homes, & le iour en fuy un iour hors sans blessure. On furent mys des seraps, & subitement decires. Par laquelle chose le Roy donna commande Dieu estre craint en ses prouincet.

Chapitre .viij.

Il pleut à Darius, & il ordonna six vingtz preuostz, pour estre par tout en son royaume: & par dessus ceux là, trois princes, dont Daniel en estoit l'un, à fin que les preuostz rendissent la raison, & que le Roy ne fut paruoleté. Et ainsi Daniel surmontoit tous les princes & preuostz: pource q l'esprit de Dieu estoit plus grandement en luy. Mais aussy le Roy pensoit de l'establi sur tout le royaume. De quoy les princes & les preuostz queroyent occasion pour trouuer quelque chose contre Daniel, au royaume: & ne peurent trouuer quelque cause de suspicion, de ce qu'il estoit fidele, & que aucune faulte & suspicion n'estoit trouue en luy. Ces homes icy donc dirent: Nous ne trouuerons point d'occasion en ce Daniel, qui se fait si grandement la loy de son Dieu: Lors qu'ils virent qu'ils n'ont finement rien de dire, ils se vindrent à luy: Roy Darius, nous auons un conseil que nous auons à te proposer, lequel si tu n'as point de mal à dire, nous le ferois faire. Et ils se vindrent à luy: Roy Darius, nous auons un conseil que nous auons à te proposer, lequel si tu n'as point de mal à dire, nous le ferois faire.

Sus. 1. a. & 2. b.

à quelque Dieu, ou à quelque home, d'icy à trente iours sinon à toy Roy, qu'il soit ietté en la fosse des lions. Et ainsi roy Roy, conferme maintenant la sentence, & escriptz le decret: à fin que ce qui est ordonné de ceux de Mede & de Perse ne soit pas mué, & qu'il ne soit licite à persone de le transgresser. Lors Darius proposa l'edict, & l'establi. Quand Daniel eut entendu cest affaire, à scauoir la loy qui estoit ordonnée, il entra en sa maison: & les fenestres estant ouuertes, trois fois le iour plioit les genoulx en sa chambre, vers Ierusalem, & adoroit, & se cõfessoit deuant son Dieu, comme parauant auoit accoustumé de faire. Parquoy ces homes icy sort curieusement enquestant, trouuerét Daniel priant, & faisant obsecration à son Dieu. Lors s'approcherent du Roy & parlerent de l'edict. Roy, n'as tu pas ordonné, que tout home qui prieroit aucun des dieux, ou des homes iusques à trente iours, sinon à toy Roy, qu'il seroit mis en la fosse des lions? Aufquelz le Roy respondant dict: La parolle est veritable, selon le decret des Medéens & des Perséens, lequel n'est aucunement licite de transgresser. Adonc respondirent ilz, disant deuant le Roy: Daniel qui est des enfans de la captiuité de Iuda, n'a eu cure de ta loy, ne de ton edict que tu as ordonné: mais trois fois le iour prie par son obsecration. Quand le Roy ouyt ceste parolle, il fut assez cõtrist: & pensa en son coeur pour Daniel à fin qu'il le deliurast, & y labouroit iusques au soleil couchant pour le deliurer. Mais quand des lions icy entendirent le Roy, ilz luy dirent: Roy, entens que la loy des Medéens, & des Perséens est telle, q tout decret que le Roy ordonne, aucunement n'est licite de le transgresser. Lors le Roy seida commandement, & ils allerent Daniel, & le ietterent en la fosse des lions. Le Roy dict à Daniel: Ton Dieu que tu as adoré, te deliurera. Et fut apporté une pierre, & fut mise sur la goule de la fosse, que le Roy signa de son anneau, & de l'anneau de ses nobles homes, à fin q aucune chose ne fut faicte contre Daniel. Et le Roy s'en alla en sa maison, & s'en alla coucher sans souper, & ne fuyt aucune viande apportée deuant luy, d'ordage aussy ne peult dormir. Adonc le Roy soy leuant au point de iour, hastiuement s'en alla vers la fosse des lions: Et approchant à la fosse, cria après Daniel de voix larmoiante, & parla à luy: O Daniel seruiteur de Dieu viuant, ton Dieu a esté avec toy ces trois iours, te pourroit il auoir faicte des lions? Et Daniel respondant au Roy dict: Mon Dieu a esté avec moy, & m'a deliuré de la gueule des lions. Lors le Roy se bailla à terre, & se prosterna devant Daniel, & dit: Mon Dieu a esté avec toy, & m'a deliuré de la gueule des lions. Lors le Roy se bailla à terre, & se prosterna devant Daniel, & dit: Mon Dieu a esté avec toy, & m'a deliuré de la gueule des lions.

à quelque Dieu, ou à quelque home, d'icy à trente iours sinon à toy Roy, qu'il soit ietté en la fosse des lions. Et ainsi roy Roy, conferme maintenant la sentence, & escriptz le decret: à fin que ce qui est ordonné de ceux de Mede & de Perse ne soit pas mué, & qu'il ne soit licite à persone de le transgresser. Lors Darius proposa l'edict, & l'establi. Quand Daniel eut entendu cest affaire, à scauoir la loy qui estoit ordonnée, il entra en sa maison: & les fenestres estant ouuertes, trois fois le iour plioit les genoulx en sa chambre, vers Ierusalem, & adoroit, & se cõfessoit deuant son Dieu, comme parauant auoit accoustumé de faire. Parquoy ces homes icy sort curieusement enquestant, trouuerét Daniel priant, & faisant obsecration à son Dieu. Lors s'approcherent du Roy & parlerent de l'edict. Roy, n'as tu pas ordonné, que tout home qui prieroit aucun des dieux, ou des homes iusques à trente iours, sinon à toy Roy, qu'il seroit mis en la fosse des lions? Aufquelz le Roy respondant dict: La parolle est veritable, selon le decret des Medéens & des Perséens, lequel n'est aucunement licite de transgresser. Adonc respondirent ilz, disant deuant le Roy: Daniel qui est des enfans de la captiuité de Iuda, n'a eu cure de ta loy, ne de ton edict que tu as ordonné: mais trois fois le iour prie par son obsecration. Quand le Roy ouyt ceste parolle, il fut assez cõtrist: & pensa en son coeur pour Daniel à fin qu'il le deliurast, & y labouroit iusques au soleil couchant pour le deliurer. Mais quand des lions icy entendirent le Roy, ilz luy dirent: Roy, entens que la loy des Medéens, & des Perséens est telle, q tout decret que le Roy ordonne, aucunement n'est licite de le transgresser. Lors le Roy seida commandement, & ils allerent Daniel, & le ietterent en la fosse des lions. Le Roy dict à Daniel: Ton Dieu que tu as adoré, te deliurera. Et fut apporté une pierre, & fut mise sur la goule de la fosse, que le Roy signa de son anneau, & de l'anneau de ses nobles homes, à fin q aucune chose ne fut faicte contre Daniel. Et le Roy s'en alla en sa maison, & s'en alla coucher sans souper, & ne fuyt aucune viande apportée deuant luy, d'ordage aussy ne peult dormir. Adonc le Roy soy leuant au point de iour, hastiuement s'en alla vers la fosse des lions: Et approchant à la fosse, cria après Daniel de voix larmoiante, & parla à luy: O Daniel seruiteur de Dieu viuant, ton Dieu a esté avec toy ces trois iours, te pourroit il auoir faicte des lions? Et Daniel respondant au Roy dict: Mon Dieu a esté avec moy, & m'a deliuré de la gueule des lions. Lors le Roy se bailla à terre, & se prosterna devant Daniel, & dit: Mon Dieu a esté avec toy, & m'a deliuré de la gueule des lions.

Job. 14

E

1. Mac. 1. 1. Sus. 1. 1. & 2. 1. 1.

hors de la fosse, & ne fut trouuée en luy quelque blessure, pource qu'il creut à son Dieu. Et par le commandement du Roy, les homes qui auoient accausé Daniel furent amenez : & furent iettez en la fosse des lions, eux & leurs filz, & leurs femmes : & ne vindrent pas iusques au pauement de la fosse, que premier les lions ne les rauissent, & aussy briserent tous leurs os. Adonc le roy Darius escripuit à tous les peuples, aux lignées, & aux langues habitants en toute la terre.

La paix vous soit multipliée. De par moy donc est ordonné le decret, q̄ en tout mon royaume & empire on ait en crainte & en honneur le Dieu de Daniel. Car c'est le Dieu viuât, & eternal à tousiours : & son royaume ne sera pas dissipé, & sa puissance sera iusques à tousiours. C'est celuy qui deliure & sauue, lequel fait les signes & les merueilles, au ciel & en la terre : lequel a deliuré Daniel de la fosse des lions. Et Daniel perseuera iusques au regne de Darius, & au regne de Cyrus de Perse.

Sus. i. d.



S. La vision de Daniel des quatre bestes signifie quatre royaumes de l'ancien de iours, de son throne & ministres. Lequel iugeat les testes perit. Et le filz de l'home venit à luy print puissance eternelle & royaume incorruptible. Les royaumes designez par les bestes sont declarez. Et principalement qui sont designez par la quatre beste & ses cornes, laquelle regnera iusques à vn temps & deux temps & demy temps soit trois ans & demy.

Chapitre .vij.

A EN la premiere année de Balsasar roy de Babylone, Daniel veit vn songe. Et fut la vision de son chef luy estant en son lit. Et escripant le songe, le comprint par briefue parole, & en le reduisant en somme, dist : le veoy en ma vision de nuit, & voicy les quatre vents du ciel qui se batilloient en la grande mer : Et quatre grandes bestes se montoient de la mer diuerses l'une à l'autre. La premiere estoit come vne leonesse, & auoit les ailes d'une aigle. Je la regardoy iusques à ce que ses deux ailes furent arrachées, & s'eleua de la terre, & se tint sur ses piedz come vn home, & luy fut donné vn costé d'home. Et voicy vne autre beste semblable à l'ours, laquelle se tint d'un costé : & elle auoit des cornes estoient en sa bouche, & en ses dents. Et elle estoit ainsi : Leue roy m'age beau. Après ce, ie regardoy, & voicy vne autre beste come vn pard, & auoit sur soy quatre cornes.

me vn oyseau. Et quatre testes estoient en la beste, & luy fut donnée puissance. Après ce, ie regardoy en la vision de nuit, & voicy la quatriesme beste terribile & merueilleuse & de grande force: Elle auoit des grandz dentz de fer, laquelle mangeoit, & debrisoit, & fouloit à ses piedz les demouras. Icelle estoit differente à toutes les autres bestes que i'auoy veu deuant elle, & auoit dix cornes. Je consideroy les cornes, & voicy vne autre petite corne qui se bouta hors au milieu d'icelle : & trois des premieres cornes furent arrachées de sa face. Puis voilà des yeux, comme les yeux de l'home qui estoient en ceste corne, & vne bouche qui parloit grandes choses. Je regardoy, iusques à ce que les thrones furent mis, & que celuy qui estoit ancien de iours fut assis. Son vestement estoit blanc comme la neige, & les cheueulx de sa teste estoient comme laine nette. Son throne estoient flammes de feu : & ses roués estoient come feu ardent : & vn fleuve de feu, & courant legierement sortoit de sa face: Mille milliers le seruoient, & dix mille millions luy assistoient. Le iugement print siege, & les liures furent ceures. Je regardoy à cause de la voix des grandes parolles que ceste corne parloit : Et vey que la beste fut occise, & que son corps fut destruit, & fut baillé pour estre bruslé au feu: Et que la puissance des autres bestes fut ostée, & que les temps de la vie, leur estoient ordonnez iusques à vn temps & vn temps. Je regardoy donc en la vision de la nuit, & voicy come le filz de l'home qui venoit avec les nuees du ciel, & vint iusques à l'ancien des iours : & l'offrirent en sa presence. Et il luy donna puissance, & honneur, & regne : & tous les peuples & lignées, & langues luy seruiront. Sa puissance est vne puissance eternelle, laquelle ne sera pas ostée, & son regne ne sera pas corrompu. Mon esprit en eut horreur, moy Daniel fus espouenté de ces choses, & les visions de mon chef m'espouenterent. Je m'approchay à l'un de ceux qui assistoient, & luy demandoy la verité de toutes ces choses. Lequel me dist l'interpretation des parolles, & m'enseigna : Ces quatre grandes bestes, sont quatre royaumes, lesquelz s'eleueront de la terre. Et receueront le royaume du sain Dieu souverain : & obtiendront le royaume iusques au siecle, & au siecle des siecles. Après ce, ie voulu diligemment scauoir de la quatriesme beste, laquelle estoit fort differente à toutes les autres & fort terrible. Ses dentz & ses ongles estoient de fer : & mangeoit, & debrisoit, & fouloit à ses piedz les restes : & des dix cornes qu'elle auoit sur sa teste : & de l'autre qui s'estoit boutée au milieu d'icelle, laquelle estoient cheues trois ans & demy temps.

Apo. 5. d

Mat. 24. e

Sus. 3. & 4. 8. Luc. 1. c. Mich. 4. e

& les

Balsasar.

Daniel.

& les surmontoit: iusques à ce que l'ancien des iours fut venu, & qu'il donna iugement aux saintz souuerains: & le temps vint, que les saintz obtindrent le royaume. Et dict ainsi. La quatrieme beste, sera le quatrieme royaume en la terre, lequel sera plus grand q toutes les royaumes, & deuorera toute la terre, & la foullera, & la mettra par pieces. Mais les dix cornes du royaume, seront les dix Roys: & vn autre s'esleuera apres eux, lequel sera plus puissant, q les premiers, & humiliera troys Roys. Il parlera des parolles cõtre le Souuerain, & brisera les Saintz du souuerain, & estimera qu'il aura la puissance de muer le temps & les loix, & seront liurez en sa main iusques à vn temps & temps, & à la moitie du temps. Et le iugement prendra siege, à fin que sa puissance soit ostée, & qu'il soit destruis, & qu'il soit destruis iusques en la fin. Et que le regne, & la puissance, & la grandeur du royaume qui est soub tout le ciel, soit donné au peuple des saintz du Souuerain: duquel le royaume est vn royaume eternel, & tous les Roys le seruiront, & obeyront. Iusques icy est la fin de la parole: Moy Daniel estoie fort troublé de mes pensées, & ma face fut muée en moy, & garday la parole en mon cœur.

Luc. 2. c



S. La vision du mouton de deux cornes, & du bouc d'une, & puy de quatre cornes qui vainquit le mouton, qui se auisic le roy des Medes & Perses. Et l'autre signifie le roy des Grecs. Aussi la prophetic est adioutée du Roy impudent de sa tyrannic doloit & orgueil, lequel sera opprimé sans main.

Chapitre .viij.

EN la troisieme année du roy Balsasar, vne vision s'apparut à moy. Moy Daniel, après ce que j'auoie veu au commencement, ie vey en ma vision, quand j'estoie au chasteau de Susa qui est en la regio d'Elam. Je voy en ma vision q j'estoy sur la porte d'Vley, & esleuy mes yeux si regarday: & voicy vn mouton qui se tenoit deuant les maretz, & auoit longues cornes, & l'une plus haute que l'autre, laquelle croistoit par dessus. Après ce ie vey vn mouton qui auoit des cornes cõtre Occident, & l'autre cõtre Orient, & ce mouton se mouuoit vers le mouton qui estoit deuant les maretz, & se frappa sur luy, & brisa ses deux cornes: & le mouton ne luy pouoit resister. Et quand il l'eut abbatu par terre, il le foulla aux piedz, & aucune ne pouoit deliurer le mouton de sa puissance. Lors le bouc des chieures fut fait fort grand. Et quand il fut creu, la grande corne fut rompue: & quatre cornes se bouterent hors soub icelle par les quatre ventz du ciel. Et de l'une d'icelles est sortie vne autre corne petite: & deuint grande contre Midy, & contre Orient, & contre la forteresse. Et fut magnifié, iusques à la force du ciel: & ietta en bas de la force & des estoilles, & les foulla aux piedz. Et il fut magnifié iusques au prince de la force: & a osté de luy le continuel sacrifice, & ietta en bas le lieu de sa saintification. Aussi force fut donnée contre le sacrifice continuel à cause des pechez: & sera la verité prosternée en la terre, & le sera, & prosperera. Lors ouy l'un des saintz parlant, & l'un des saintz le dist à l'autre, en parlant ie ne scay à qui. Iusques à quand sera la vision, & sera conculqué le sacrifice continuel, & le peché de la desolation qui a esté faite, & le saint Quarie, & la force? Et il luy dist: Iusques au vespre & au matin, deux mille & trois centz: puis le saintuaire sera nettoié. Et quand moy Daniel ie veis la vision, & que ie demandoy l'intelligence: voicy que comme la semblance d'un home se tint deuant moy, & ouy la voix d'un home entre Vlay: lequel cria, & dist: Gabriel, fais à cestuy entendre la vision: puis s'en vint, & s'arresta auprès du lieu ou ie me tenoy. Et quand il fut venu, estant espouenté, tumbay sur ma face, & me dist: Filz de l'home, entendz, car la vision sera accomplie au temps de la fin. Et comme il parloit à moy, ie m'enclay tout bas en terre: puis me toucha, & me rendit en mon degré, & me dist: Ne te monstreray les choses qui doiuent venir au dernier de la malediction: car le temps a sa fin. Le mouton que tu as veu auoit des cornes, c'est le roy des Medes, & des Persiens. Mais le bouc des chieures est le roy des Grecz: Et la grande corne qui estoit entre ses yeux: c'est le premier Roy. Et que après q celle grande corne se rompt, & quatre cornes se bouterent hors au lieu d'icelle, quatre Roys de la nation s'esleueront, mais non par en la force. Et après leur regne, & quand les quatre seront augmentées, vn Roy se leuera de face, se leuera, lequel entendra les previsions: Et sera corroboree la force, & sera corroboree par ses puissances: & gastera tout ce qui est en la terre: & sera corroboree, & prosperera.

bouc d'entre les chieures qui venoit d'Occident sur la face de toute la terre, & ne touchoit pas la terre. Mais le bouc auoit vne grande corne entre ses yeux: & vint iusques à ce mouton qui estoit cornu, que j'auoie veu, qui se tenoit deuant la porte, & courut à luy par l'impetuosité de sa force. Et quand il fut approché auprès du mouton, il s'enfonnit sur luy, & frappa le mouton, & brisa ses deux cornes: & le mouton ne luy pouoit resister. Et quand il l'eut abbatu par terre, il le foulla aux piedz, & aucune ne pouoit deliurer le mouton de sa puissance. Lors le bouc des chieures fut fait fort grand. Et quand il fut creu, la grande corne fut rompue: & quatre cornes se bouterent hors soub icelle par les quatre ventz du ciel. Et de l'une d'icelles est sortie vne autre corne petite: & deuint grande contre Midy, & contre Orient, & contre la forteresse. Et fut magnifié, iusques à la force du ciel: & ietta en bas de la force & des estoilles, & les foulla aux piedz. Et il fut magnifié iusques au prince de la force: & a osté de luy le continuel sacrifice, & ietta en bas le lieu de sa saintification. Aussi force fut donnée contre le sacrifice continuel à cause des pechez: & sera la verité prosternée en la terre, & le sera, & prosperera. Lors ouy l'un des saintz parlant, & l'un des saintz le dist à l'autre, en parlant ie ne scay à qui. Iusques à quand sera la vision, & sera conculqué le sacrifice continuel, & le peché de la desolation qui a esté faite, & le saint Quarie, & la force? Et il luy dist: Iusques au vespre & au matin, deux mille & trois centz: puis le saintuaire sera nettoié. Et quand moy Daniel ie veis la vision, & que ie demandoy l'intelligence: voicy que comme la semblance d'un home se tint deuant moy, & ouy la voix d'un home entre Vlay: lequel cria, & dist: Gabriel, fais à cestuy entendre la vision: puis s'en vint, & s'arresta auprès du lieu ou ie me tenoy. Et quand il fut venu, estant espouenté, tumbay sur ma face, & me dist: Filz de l'home, entendz, car la vision sera accomplie au temps de la fin. Et comme il parloit à moy, ie m'enclay tout bas en terre: puis me toucha, & me rendit en mon degré, & me dist: Ne te monstreray les choses qui doiuent venir au dernier de la malediction: car le temps a sa fin. Le mouton que tu as veu auoit des cornes, c'est le roy des Medes, & des Persiens. Mais le bouc des chieures est le roy des Grecz: Et la grande corne qui estoit entre ses yeux: c'est le premier Roy. Et que après q celle grande corne se rompt, & quatre cornes se bouterent hors au lieu d'icelle, quatre Roys de la nation s'esleueront, mais non par en la force. Et après leur regne, & quand les quatre seront augmentées, vn Roy se leuera de face, se leuera, lequel entendra les previsions: Et sera corroboree la force, & sera corroboree par ses puissances: & gastera tout ce qui est en la terre: & sera corroboree, & prosperera.

C

D

soib. 91

E

F

perera

G perera, & le fera. Et il occira les fortz, & le peuple des saintz selon sa volunté, & fera la deception adressée en sa main, & magnifiera son cœur, & en occira plusieurs, en l'abondance de toutes choses: Et il s'esleuera contre le prince des princes: & fera debrisé sans main. Et la vision qui est dicté du vespre & du matin, est veritable. Toy donc, signe la vision: car elle sera après plusieurs iours. Et moy Daniel ie languis, & fus malade par aucuns iours: Et quand me fus releué, ie faisoys les œuvres du Roy, & estoy tout estonné de la vision, & n'y auoit aucun qui l'interpretaist.

S. Après l'oraison de Daniel par laquelle il confessé que les Iuisz font ventuz en grande affliction pour leurs pechez & de leurs peres priant la misericorde de Dieu enuers son peuple. Il luy est faicte reuelatiō des lxx. sepmaines iusques à l'vñction du saint des saintz, & de la mort de Iesus Christ, & du peuple qui sera perdu, & de l'abomination de desolation mise au temple.

Chapitre .ix.

A *Ier. 25. c & 29. e*

EN la premier année de Darius filz d'Assuerus, de la seméce des Medéens, q regna sur le royaume des Chaldéens: au premier an de son regne, moy Daniel entendy és liures des nombres des ans dequoy fut faicte la parole du Seigneur au prophete Jeremie, que les desolations de Ierusalem seroient parfaites en septante ans. Et tournay ma face vers mon Seignr Dieu, pour prier & faire priere, en ieunes, au sac & en cendres: Et priay à mon Seigneur Dieu, & me confessay, & dis: Le te prie Seigneur Dieu, qui es grand & terrible, gardant l'alliance & la misericorde à ceuz qui t'ayment, & qui gardent tes commandemens. Nous auons peché, nous auons faict iniquité, nous auons faict iniustement, & nous sommes retirez: & auons decliné arriere de tes commandemens, & de tes iugemés. Nous n'auons point obey à tes seruiteurs prophetes, lesquelz ont parlé en ton nom à noz Roys, & à noz princes, & à noz peres, & à tout le peuple de la terre. O Seigneur à toy appartient la iustice: & à nous confusion de face, comme il est au iourd'uy à l'home de Iuda, & aux habitans de Ierusalem, & à tous ceux d'Israël qui sont pres, & qui sont loing, par toutes les terres ausquelles tu les as debouté à cause de leurs iniquitez, esquelles ilz ont peché contre toy, ô Seigneur. A nous est la confusion de face, & à noz Roys, & à nos princes, & à noz peres qui ont peché. Mais en toy Seigneur nostre Dieu est misericorde & propitiation, pource que nous sommes retirez de toy, & n'auons point escouté la voix du Seigneur nostre Dieu, pour cheminer en sa loy, qu'il nous a donné par ses seruiteurs prophetes: Et tous ceux d'Israël ont transgressé ta loy, & se sont detourné à fin qu'ilz n'ouissent ta voix: & la malediction & detestation est descendue sur eux, qui est escripte au liure de Moyses seruiteur de Dieu, pource que nous auons peché vers luy. Et a confirmé ses paroles qu'il a dict sur nous, & sur noz princes, qui nous ont iugé, tellement qu'il a faict

B *1. Esdr. 1. b*

C *Luc. 1. c*

Mat. 27. c

venir sur nous vn grand mal, tel que iamais ne fut soub tout le ciel, selon ce qui a esté faict en Ierusalem, comme il est escript en la loy de Moyses tout ce mal la est venu sur nous: Et n'auons point, ô Seignr (qui es nostre Dieu) prié ta face, pour nous retourner de noz iniquitez, & pour penser à ta verité. Et le Seignr a veillé sur la malice, & l'a faict venir sur nous: Le Seigneur nostre Dieu est iuste en toutes ses œuvres qu'il a faict: Car nous n'auons point escouté sa voix.

✧ Et maintenant nostre Seigneur Dieu, qui as tyré hors ton peuple de la terre d'Egypte, en main forte, & as faict ton nom comme il est au iourd'uy: nous auons peché, nous auons faict iniquité. Seigneur en toute ta iustice, ie te prie que ton ire, & aussy ta fureur soit destournée de Ierusalem ta cité, & de ta sainte montaigne. Car pour noz pechez, & pour les iniquitez de noz peres, Ierusalem & ton peuple sont en opprobre, à tous ceux qui sont autour de nous. Exauce donc maintenant l'oraison de ton seruiteur, ô nostre Dieu, & ses prieres: & môstre ta face sur ton saintuaire q est desolé, pour l'amour de toy mesme. O mon Dieu incline ton oreille, & escoute: ouvre tes yeux, & regarde nostre desolation, & la cité sur laquelle a esté ton nom inuoqué. Car aussy nous ne prosternons point noz prieres deuant ta face, selon noz iustificatiōs, mais selon tes grandes misericordiōs. O Seigneur exauce nous: O Seigneur rappaise toy: entendz, & le fais. O mon Dieu ne tarde pas, à cause de toy mesme: car ton nom est inuoqué sur la cité, & sur ton peuple. *

Et quand ie parloy encores, & que ie prioys, & que ie confessoy mes pechez, & les pechez de mon peuple Israël, & que ie prosternoy mes prieres en la presence de mon Dieu, pour la sainte montaigne de Dieu: quand encores ie parloy en mon oraison, voicy, l'home Gabriel, que i'auoy veu en vision du commencement, subitement auolant me toucha au temps du sacrifice du vespre. Et m'enseigna, & parla à moy, si me dict: Daniel, maintenant ie suis sorty à fin de toy enseigner & que tu entende: La parole est yssue de la commencement de tes prieres. Mais ie suis venu pour te declairer: car tu es l'home des desirs. Toy donc pèse à la parole, & entédz la vision. Les septates sepmaines sont abregées sur ton peuple, & sur ta sainte cité, à fin que la preuatication soit consommée, & que le peché prenne fin, & que l'iniquité soit effacée, & que la iustice eternelle soit amenée, & que la vision soit accōplye, & la prophetie: & que le Saint des Saintz soit oint. Cognois donc & entendz depuis l'issue de la parole, que Ierusalem soit derochée & reedifiée, iusques au dux Christ, il y aura sept sepmaines, & soixante deux sepmaines. Et derochée sera edifiée la me, & les murailles de la me des temps. Et après soixante & deux sepmaines, Christ sera occis: & l'oyne sera plus son peuple

Baru. 2. c Exo. 15. e

E

Sus. 7. e

soub. 10. b

Mat. 24. b Iehan. 1. g

Rois de Perse.

Daniel.

ple qui le doit nier. Et le peuple avec le duc qui doit venir dissipera la cite, & le saintuaire: & sa fin sera destruction, & apres la fin de la bataille sera la desolation ordonnee. Mais il a confirmé l'alliance a plusieurs par vne semaine: & par la moitie d'une semaine defauldra l'oblation, & le sacrifice: & y aura au temple abomination de la desolatio: & la desolation perseverera iusques a la consommation, & iusques a la fin.

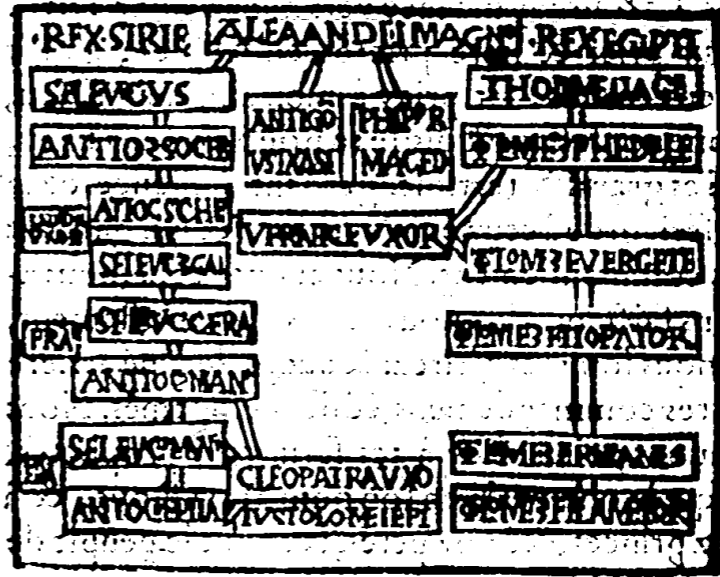
mat. 24. b

S. Apres que Daniel fut afflige par l'enne, il vey l'homme veu de linge qui est icy escript, & espouuete & tremblant sur vne fois & d'eschec consolation. Du prince de Perse qui resistoyt, du prince des Grecs. Et de Michel prince des Iuz qui seul estoit en ayde.

Chapitre .x.

EN la troisieme année de Cyrus roy des Persiens: la parole fut reuelée a Daniel, nommé Balsasar: la parole est vraie, & la force est grande: & entendit la parole. Car il est besoing d'intelligence en la vision. En ces iours la, moy Daniel plouroy par l'espace de trois semaines, & ne mangeay point de pain desiderable, & la chair, ne le vin n'entrerent en ma bouche, mais aussy ne m'oigny poit d'oinnement: iusques a ce que les iours de trois semaines fussent passez. Et au vintquatriesme iour du premier mois, i'estoy auprès du grand fleuve, qui est Tygris: Et esleuy mes yeux, & regarday. Et voicy vn homme vestu de linge, qui auoit les reins ceintz de pur or: & son corps estoit come vne Chrysolithe, & sa face estoit come l'espect de l'esclere, & ses yeux estoient come vne lampe ardante: & ses bras, & ce qui est deslous iusques aux piedz, come vne espee d'airain reuisant: & la voix de ses paroles, come la voix d'une multitude. Et moy Daniel ie vey seul la vision: & les homes qui estoient avec moy ne la veirent pas, mais font grande terreur tomba sur eux, & s'enfuyrent muoc. Et moy delaisse tout seul ie vey ceste grande vision: & ne demoura point de force en moy, mais aussy ma beaulte fut muce en moy, & d'ouir tout sec, & n'en quelque force. Et i'ouy la voix de ses paroles, & en les oyant i'estoy couche prosterne sur ma face, & ma face estoit sur la terre. Et voicy vne main qui me toucha, & me leva sur mes genoux, & sur les doigts de mes mains. Et me dist: Daniel home des desirs, entendz les paroles que ie te dis, & te tiens debout sur tes piedz. Car ie suis maintenant enuoié veri roy. Et quand il me dit ceste parole, ie me tins debout en tremblant puis il me dist: Ne crains point Daniel: car de le premier iour que tu as mis ton cuer pour entendre, tellement que tu te affligois en la presense de ton Dieu, tes paroles furent exaucees, & suis venu pour tes paroles. Mais le prince du royaume de Perse est afflige comme auoy i'oy trois iours: & vint Michel prince des periciens priees, est afflige de trois semaines: apres de Michel prince des Grecs, apres de Michel prince des Iuz qui seul estoit en ayde, apres de Michel prince des Grecs, apres de Michel prince des Iuz qui seul estoit en ayde. Et apres de Michel prince des Grecs, apres de Michel prince des Iuz qui seul estoit en ayde.

niers iours: car encores est la vision pour plusieurs iours. Et quand il me disoit telles paroles, i'abaissay ma face en la terre, & me teuz. Et voicy comme la similitude du filz de l'home qui toucha mes leures: & en ouvrant ma bouche ie parlai, & dis a celui qui se tenoit auprès de moy. O mon Seigneur, quand ie t'ay veu, mes iointures se sont desioinctes, & n'est demouré aucune force en moy. Et comment pourra le seruiteur de mon Seigneur parler avec mon Seigneur? Il n'est demouré en moy quelque force: mesme aussy, mon halaine est enclose. Parquoy d'eschec me toucha comme la vision de l'home, & me conforta, & me dist: Ne crains point, home des desirs, la paix est avec toy: sois conforté, & sois vaillant. Et quand il parloit avec moy, ie me refey, & dis: O mon Seigneur, parle: car tu m'as conforté. Puis il dist: Ne seais tu pas pour quoy ie suis venu vers toy? aussy maintenant m'en retourneray. Pour batailler contre le prince de Perse. Et comme ie sortoy hors, le prince des Grecz apparut qu'il venoit: Mais toutes fois ie t'annonceray ce qui est exprimé en l'escripture de verité, & persone n'est en mon aide en toutes ces choses icy, sinon Michel vostre prince.



S. La prophetie des Roys de Perse & du Roy des Grecs: des guerres & trahisons entre les roys de Mydi & d'Accon: Et du Roy qui ne repetra point le Dies des diuins: mais perdra plusieurs choses contre luy. Et quelles prouinces eschapperont de luy, & en quelles il dominera. Chapitre .xj.

ET i'assistoye de la premier année de Darius de Mede, & fut qu'il fut conforté & renforcé. Et maintenant t'annonceray la verité: Voicy, trois Roys seront encores en Perse, & le quatriesme sera enrichy de trop grandes richesses, pardessus tous. Et quand par ses richesses il sera fortifié il esmbourra tous les homes contre le royaume de Grece. Mais vn fort Roy se leuera, & dominera par grande puissance: & fera ce que luy plaira. Et quand il sera en estat, son royaume sera brisé, & sera d'uiue par les quatre ventz du ciel: & non pas en ses successeurs: selon la puissance par laquelle il a dominé. Car son royaume sera extirpe, & vint aussy vn Roy de Macedoine, & vn Roy de Perse, & vn Roy de Egypte, & vn Roy de Assyrie. Et le Roy de Mydy sera esborté, & son royaume sera pris, & sera enuoyé par sygnal. Ceste l'edification sera grande: Et apres

Roy de Perse.

Daniel.

en la terre glorieuse, & plusieurs tumberont: Or celles seules seront sauues de sa main, à sauoir Edom, & Moab, & le commencement des enfans d'Ammon. Et mettra sa main sur les terres, & la terre d'Egypte n'escappera pas. Et il aura domination sur les tresors d'or, & d'argent, & sur toutes les choses precieuses d'Egypte: Il passera aussy par Libie, & par Ethiopie: Et la renommée le troublera d'Orient, & d'Aquilon: & viendra en grande multitude, pour briser & mettre plusieurs à mort. Et il fichera son tabernacle Apadno, entre deux mers, sur la noble & sainte montaigne: & viendra iusques au coupeau d'icelle, & persone ne luy fera en ayde

S. Finablement le reste des Iuifs après grandes afflictions sera sauue. Et aucuns resusciteront de mort à vie & d'autres en opprobre. Mais les doctes & docteurs resplendront. De deux estans sur les rives du fleuve. Et de l'homme qui estoit vestu de linge, qui declare la determination du temps. Et de l'accomplissement de ceste prophete après le temps conuainc.

Chapitre .xij.

A EN ce temps là s'eleuera Michel le grand prince, qui se tient pour les filz de ton peuple: & viendra le tēps tel qn'a pas esté depuis que les gentz ont commencé d'estre iusques à ce temps icy. Et en ce temps là sera ton peuple sauue, quicōque sera trouue escript au liure.

Mat. 24.c

Resurrection.

Et plusieurs de ceux qui dorment en la pouldre de la terre, s'esucilleront: les vnz en la vie eternelle, & les autres en opprobre, à fin que tous iours ilz le voient. Mais ceux qui seront enseignez, luyront comme la splendeur du firmament: & ceux qui instruisent plusieurs à iustice, seront comme estoilles en perpetuelles eteraites. Mais toy Daniel, ferme les parolles, & signe le liure, iusques au temps ordonné: Plusieurs passeront oultre, & la science sera multipliee. Et moy Daniel, ie vey, & voicy comme deux autres qui se tenoient droictz, l'un d'un costé sur la rive du fleuve, & l'autre de l'autre costé sur la rive du fleuve. Et dis à l'homme qui estoit vestu de linge, qui se tenoit sur les eues du fleuve,

v

quand sera la fin de ces merueilles icy? Et l'ouy l'homme qui estoit vestu de linge, qui se tenoit sur les eues du fleuve, quand il eut oisné sa dextre & sa fenestre au ciel, & qu'il eut juré par ce luy qui vit eternellement, qu'elle sera après un temps, & après deux temps, & la moitie d'un temps. Et quand la dispersion de la main du peuple saint sera accomplie, toutes ces choses icy seront accomplies. Et ie l'ouy, & ne l'entendy point. Et ie dis: Mon Seigneur, quelle chose sera après ces choses icy? Et il dit: Va Daniel, car les parolles sont formées, & se font iusques au temps preordonné. Plusieurs seront blancs, & blancs, & esparpillés comme le bled. Et ceux qui sont infidelz seront infidelz, & ceux qui sont infidelz seront infidelz. Mais les foyaux seront blancs: Et après le temps de l'affliction, ceux qui sont infidelz, & ceux qui sont infidelz, seront blancs: & ceux qui sont infidelz, seront blancs.

spec. 30. a

Et dis à l'homme qui estoit vestu de linge, qui se tenoit sur les eues du fleuve, quand il eut oisné sa dextre & sa fenestre au ciel, & qu'il eut juré par ce luy qui vit eternellement, qu'elle sera après un temps, & après deux temps, & la moitie d'un temps. Et quand la dispersion de la main du peuple saint sera accomplie, toutes ces choses icy seront accomplies. Et ie l'ouy, & ne l'entendy point. Et ie dis: Mon Seigneur, quelle chose sera après ces choses icy? Et il dit: Va Daniel, car les parolles sont formées, & se font iusques au temps preordonné. Plusieurs seront blancs, & blancs, & esparpillés comme le bled. Et ceux qui sont infidelz seront infidelz, & ceux qui sont infidelz seront infidelz. Mais les foyaux seront blancs: Et après le temps de l'affliction, ceux qui sont infidelz, & ceux qui sont infidelz, seront blancs: & ceux qui sont infidelz, seront blancs.

Et dis à l'homme qui estoit vestu de linge, qui se tenoit sur les eues du fleuve, quand il eut oisné sa dextre & sa fenestre au ciel, & qu'il eut juré par ce luy qui vit eternellement, qu'elle sera après un temps, & après deux temps, & la moitie d'un temps. Et quand la dispersion de la main du peuple saint sera accomplie, toutes ces choses icy seront accomplies. Et ie l'ouy, & ne l'entendy point. Et ie dis: Mon Seigneur, quelle chose sera après ces choses icy? Et il dit: Va Daniel, car les parolles sont formées, & se font iusques au temps preordonné. Plusieurs seront blancs, & blancs, & esparpillés comme le bled. Et ceux qui sont infidelz seront infidelz, & ceux qui sont infidelz seront infidelz. Mais les foyaux seront blancs: Et après le temps de l'affliction, ceux qui sont infidelz, & ceux qui sont infidelz, seront blancs: & ceux qui sont infidelz, seront blancs.

jours. Bien heurieux est celuy qui attend, & qui parvient iusques à mille trois cens trente cinq iours. Mais toy va au lieu preordonné: & repose, puis te releueras en ton fort, en la fin des iours.

S. Ierome. Iusques icy lisons nous Daniel, au volume des Hebreux: Tout ce qui s'ensuyt, iusques en la fin du liure est traduit de l'edition de Theodosion.



S. Deux prestres impudiqs accusent sanscōment d'adulter Sa femme treschaste qu'ild n'e pouuoit & auoyr sa cōpaignie. Mais quand on la menoyt à la mort Dieu exauça sa priere. Et les deux vieillards conuaincuz de leur propre coche par l'enfant Daniel furent occis par le peuple par le droit de talion.

Chapitre .xij.

ET il estoit un home q demouroit en Baby lone, & estoit son nom Ioacim: & il print vne femme nomée Susanne fille de Helcias, fort belle, & craignant Dieu. Car pour ce q ses parés estoient iustes, ilz enseignèrent leurs fille, selon la loy de Moyses. Et Ioacim estoit fort riche, & auoit un iardin à fruitz, prochain de sa maison, & les Iuifs alloient souuent vers luy, pour ce qu'il estoit honorable par dessus tous les autres. Et en cest an furent constitués deux iuges anciens, desquelz le Seigneur a dict, que l'inniquité est yssue de Babylone des anciens iuges, qui estoient estimez gouverner le peuple. Ceux alloient souuent en la maison de Ioacim, & venoient à eux tous ceux qui auoient aucuns ingens. Et quand le peuple estoit retourné au temple, Susanne entroit, & se pouuenoit au iardin de son mary: Et les vieillards la venoient tous les iours entrant, & soy pourmentis & surbe embrasés en la concupiscence d'elle: & ilz peruertirent leur sens, & destournerent leurs yeux, à fin qu'ilz ne veissent pas le ciel, & qu'ilz n'eussent recordation des iusts iuges. Ilz estoient donc tous deux gaires de son amour, & ne disoient pas l'un à l'autre leur douleur: Car ilz auoient tous deux manifesté l'un à l'autre leur concupiscence: & firent de vouloir avec elle. Et ilz la viderent tous deux: & furent aguerment pour la vider: & l'un dit à l'autre: Allons à la maison, & nous en iurons. Et ce fut fait. Et ce fut fait. Mais quand ilz furent retournés, &

100. 79

trouuerent

trouuerent ensemble. Et en enquestant l'un à l'autre la cause, ilz confesserent leur concupiscence: Et adonc en commun ilz ordonnerent le temps, quand ilz la pourroient trouuer seule. Et aduint, que quand ilz aduiserent le iour conuenable, icelle Sufanne entra quelque fois cōme hier & deuant hier, seulemēt avec deux seruātes, & se voulut lauer au iardin. Car il estoit esté: & n'y auoit illec persone, sinon les deux vieillards mucez, q̄ la regardoiēt. Elle dict donc aux seruātes: Apportez moy de l'huyle, & des oignemēs à lauer: & fermez les huis du iardin, à fin q̄ ie me laue. Et feirent cōme elle auoit cōmandé. Et elles fermerēt les huis du iardin, & sortirēt par l'huis de derriere, pour apporter ce qu'elle auoit cōmandé: Et ne sçauoit pas q̄ les vieillards fussent illec mucez. Mais quand les seruantes furēt yssues, les deux vieillards se leuerēt, & accourrurēt à elle, & dirēt: Voicy, les huis du iardin sont fermes, & aucune ne nous voit: & si auons grāde concupiscence sur toy: Parquoy consens toy à nous, & prens nostre compaignie. Que si tu ne le veulx faire, nous donnerōs cōtre toy tesmoingnage q̄ quelque iouuēceau aura esté avec toy, & q̄ pour ceste cause tu as enuoié les chamberieres arriere de toy. Sufanne suspira, & dict: Je suis en angouisse de toute part. Car si ie fais celā, ie desers la mort: & si ie ne le fais point, ie n'eschapperay aucunement voz mains. Mais il me vault mieulx de tumber és mains des homes sans l'œuure, que de pecher en la presence du Seigneur. Lors Sufanne s'escria à haulte voix: & les vieillards ausy s'escrierent contre elle. Et l'un s'en courrut aux huis du iardin, & les ouurit. Quand donc les seruiteurs de la maison ouyrent le cry au iardin, ilz entrerēt subitemēt par les huis de derriere, à fin qu'ilz veissent quelle chose c'estoit. Mais après q̄ les vieillards eurent parlé, les seruiteurs furēt fort honteux: car iamais telle parole n'auoit esté dite de Sufanne. Et quand le lendemain fut venu, & q̄ le peuple venoit à Ioachim son mary, les deux prestres ausy vindrēt pleins de mauuaise parole contre Sufanne, à fin de la mettre à mort. Et dirent deuant le peuple: Enuoiēz à Sufanne fille de Helcias, femme de Ioachim. Et incontinent y enuoiērent. Icelle vint avec ses parens, & ses filz, & avec tous ses cousins. Or Sufanne estoit fort delicate, & belle de face. Or ces mauuais icy commanderent qu'on la descouurit (car elle estoit cōuerte) à fin au moins q̄ par telle maniere, ilz fussent rassasiez par sa beauté: Parquoy tous ses parens ploroient, & tous ceux qui la cognoissoient. Lors les deux prestres se leuerent au milieu du peuple, & mirent leurs mains sur son chef. Laquelle en plorant regarda vers le ciel. Car son cuer auoit confiance au Seigneur. Et les prestres dirent: Quand nous pourrions seulz au iardin, ceste femme y est entrée avec deux seruantes: & serua les

huy du iardin, & feiēt en aller arriere de soy les seruantes. Puis vn adolescent est venu à elle qui estoit mucez, & a couché avec elle. Et nous qui estions en vn coing du iardin, quand nous veismes l'iniquité, nous courrismes à eux, & les veismes ensemble conioinctz. Mais nous ne le peümes prendre pource qu'il estoit plus fort que nous, & quand il eut ouuert l'huis il sortit. Et quand nous eümes prinse ceste femme, nous luy demandasme qui estoit l'adolescent, & elle ne le nous voulut pas dire. Nous sommes tesmoingz de ceste chose: La multitude les creut, comme les anciens, & les iuges du peuple, & la condemnerent à la mort. Et Sufanne s'escria à haulte voix, & dict: O Dieu eternal, qui cognois les choses secretes, qui cognois toutes choses auāt qu'elles soient faictes, tu sçais qu'ilz ont doné cōtre moy faulx tesmōgnaige. Et voicy ie meurs, là ou ie n'ay rien faict de telles choses, q̄ ceux icy malicieusemēt ont cōposé contre moy. Et le Seigneur exauça sa voix. Et cōme on la menoit à la mort, le Seignr suscita le saint esprit d'un ieune enfant nommé Daniel: lequel s'escria à haulte voix: Je suis neēt du sang de ceste femme. Et tout le peuple se tourna vers luy, & dict: Quel le est ceste parole que tu as diēt? Lequel estant au milieu d'eux, dict: Estes vous si folz enfans d'Israël: que vous ne iugez, & ne cognoissez point ce qui est veritable, & auez condenné la fille d'Israël? Retournez au iugement, car ilz ont doné faulx tesmōgnaige contre elle. Le peuple donc retourna hastiuement. Et les anciens luy dirent: Viens icy, t'assiedz au milieu de nous, & nous declairerā comment Dieu t'a donné l'honneur des anciens. Et Daniel leur dict: Separez ceux icy loing arriere l'un de l'autre, & ie les iugeray. Quand donc ilz furent diuisēz l'un arriere de l'autre, il en appella l'un d'eux, & luy dict: O vieillart plein de iours mauuais, maintenant sont venus tes pechez que parauant tu faisois, en iugeant iniustes iugemens, en opprimant les innocens, & laissant aller les mauuais, là ou le Seigneur dict: tu ne feras point mourrir le iuste ne l'innocent. Maintenant donc si tu l'as veüe, dis, soub quel arbre les as tu veuz parler ensemble? Lequel dict: Soub vn cerefier. Lors dict Daniel: Vraielement tu as menty par ta tēstocar voicy l'ange de Dieu, qui a recou la sentence de luy, lequel te couperā par le milieu. Et quand cestuy fut osté, il commanda que l'autre vint, & luy dict: O sentence de Chanaan, & non pas de Iuda. La beauté t'a deceüe, & la concupiscence a sabuerté ton cuer: Mais si faiblesz vous sur filles d'Israël: & icelles craignant, parloient à vous? Mais la fille de Iuda n'a pas deceüe votre iudgement. Maintenant donc, dis moy soub quel arbre tu l'as trouuē parler l'un à l'autre? Lequel dict: Soub vn cerefier. Et Daniel luy dict: Tu as menty. Vraielement menty,

F
2. Roy. 3. f

1. Roi. 24. c

Exo. 23. a

Bel.

Daniel.

sur ta teste. Car l'ange du Seignr est prest, ayant l'espée, pour te sier par le milieu, & pour vous occire. Et ainsy toute la multitude crya à haulte voix, & beneirent Dieu, qui sauue ceux qui ont esperance en luy. Et s'esleuerent tous contre les deux viellars (car Daniel les auoit vaincu de leur bouche, qu'ilz auoient donné faulx tesmoingnage) & leur feirent ainsy que mauuagement ilz auoient fait contre leur prochaine, à fin qu'ilz feissent selon la loy de Moysse: & les mirent à mort, & fut sauué le sang innocent en ce iour là. *

Deut. 9. d

Lors Helcias, & sa femme louerent Dieu pour leur fille Susanne, avec son mary Ioachim, & tous ses cousins: pource qu'en elle n'auoit esté trouuée aucune chose infame. Et Daniel fut fort estimé en la presence du peuple, depuis ce iour là en auant. Et le roy Astyages fut reduit avec ses peres: & Cyrus de Perse receut le royaume d'iceluy.

S. Les fraudes des prestres de l'idole Bel, qui estoient occultement les viandes qui luy estoient apportées furent decouvertes au Roy par Daniel, & eux occis l'idole avec le temple fut destruit. Semblablement Daniel tua le dragon que les Babyloniens adoroient, luy estant en la gueulle vne masse faite de poix de grese & de poiz. Parquoy à l'instance des Babyloniens, il fut mis au lac des lions & preserué sans blessure, & le disner luy fut apporté de Iudee par Habacuc prophete. Ce voyant le Roy (les aduersaires de Daniel estre deuorez en vn moumet des lions) il commanda tous craindre le Dieu de Daniel

Chapitre .xiiij.

OR Daniel estoit le commensal du Roy & estoit honoré par dessus tous ses amys.

Il y auoit ausy vn ydole en Babylone nommé Bel: auquel on deliuroit tous les iours douze mudz de fleur de farine, & quatre brebis, & six cruches de vin. Ausy le Roy l'honoroit, & l'alloit tous les iours adorer. Mais Daniel adoroit son Dieu. Et le Roy luy dict: Pourquoi n'adores tu pas Bel? Lequel respondit, luy dict: Pource que ie n'adore point les ydoles faites de main, mais le Dieu viuant qui a creé le ciel & la terre, & la puissance sur toute chair. Et le Roy luy dict: Ne te semble il pas que Bel soit vn Dieu viuant? Ne vois tu pas combien il mange & boit tous les iours? Et Daniel dict en soubriant: O

Ecl. 30. c

Roy, n'arre pas. Car cestuy est par dedens de terre, & par dehors est d'aerain, & ne mangera iamais. Et le Roy tout courroucé, appella ses prestres, & leur dict: Si vous ne me diez qui est celuy qui mange ces despens icy, vous mourrez. Mais si vous montrez que Bel mange ces choses, Daniel mourra, pource qu'il a blasphemé contre Bel. Et Daniel dict au Roy: Il n'y a que ta parole. Or il y auoit septant prestres de Bel, sans les femmes, & les petis enfans: & le Roy est vint avec Daniel, au temple de Bel. Et les prestres de Bel dirent: Voicy, nous le prestres de Bel, & nous mettrons les viandes, & nous mettrons luy, & nous le seruons, si le signe de son estuy. Et

quand de matin tu seras entré, si tu ne trouues q Bel ayt tout mangé, nous mourrons de mort, ou Daniel qui a dit mensonge contre nous. Et ilz ne se soucyerent, de ce que par dessoubz la table auoient fait vne secreete entrée, & par icelle entroient tousiours, & deuoroient ces choses. Parquoy aduint après que ceux icy furent yssus, & que le Roy mit les viandes deuant Bel: Daniel commanda à ses seruiteurs, qu'ilz apportassent des cendres & les cribla parmy tout le temple, deuant le Roy. Et quand ilz furent sortis, ilz fermerent l'huys, & en le signant de l'aneau du Roy, s'en allerent. Et les prestres sont entrez de nuit selon leur coustume, avec leurs femmes & leurs enfans: & mangerent & beurerent tout. Or le Roy se leua au plus matin, & Daniel avec luy & le Roy dict: Les seaulx ne sont ilz pas sauues Daniel? Lequel respondit: Il sont sauues ô Roy. Et incontinent qu'il eut ouuert l'huys, le Roy regarda la table, & crya à haulte voix: O Bel, tu es grâd, & n'y a quelq deceptio en toy. Et Daniel soubrit, & retint le Roy qu'il n'entraist dedas, & dict: Voicy, le pauemet: cōsidere de qui sont ces pas icy. Et le Roy dict: Ie voy des pas d'hommes, & de femmes, & d'enfans. Et le Roy fut courroucé. Adonc print le Roy les prestres, & les femmes, & leurs enfans: & luy monstrent les huys secretz, par lesquels ilz entroient, & consumoyent les choses qui estoient sur la table. Le Roy donc les mit à mort, & bailla Bel en la puissance de Daniel: lequel le destruit avec son temple. Ausy il y auoit vn grand dragon en ce lieu là, que les Babyloniens adoroient. Et le Roy dict à Daniel: Voicy, tu ne peulx dire maintenant, que ce ne soit pas icy le Dieu viuant. Adore le donc. Et Daniel dict: J'adore le Seigneur mon Dieu: car iceluy est le Dieu viuant. Ains toy Roy, donne moy puissance, & i'occiray le dragon sans espée, & sans baston. Et le Roy dict: Ie te la donne. Lors Daniel print de la poix & de la graisse, & des poiz, & mist cela tout ensemble: & en fit des tourteaux, & les donna en la gueule du dragon. Et le dragon creua. Lors dict: Voicy celuy que vous adoriez. Quand les Babyloniens ouyrent cela, ilz furent fort indignez: & s'assemblerent contre le Roy, & dirent: Le Roy est devenu Iuifz. Il a destruit Bel, il a occis le dragon, & si a mis à mort les prestres.

Et quand ilz furent venuz au Roy, ilz dirent: Baille nous Daniel, ou autrement nous te mettrons à mort, toy, & ta maison. Parquoy le Roy voyant qu'ilz venoient par vehemence sur luy: & contrainct par necessité, leur bailla Daniel. Lesquelz le ietterent en la fosse des lions: & fut illec six iours. Et en la fosse auoit sept lions, & tous les iours on leur donoit deux chèvres, & deux brebis: & adonc ne leur furent données, à fin qu'ilz deuorassent Daniel. Mais il parut vn prophete en Iudee nommé Habacuc, lequel

Sus. 6. d



quel auoit eueit du potaige, & auoit brisé du potaige, & auoit brisé du pain en vn vaisseau: & s'en alloit aux champs pour porter aux moissonneurs. Et l'Ange du Seigneur dict à Habacuc: Porte le disner que tu as en Babylone, à Daniel qui est dedans la fosse des lions. Et Habacuc dict: Seigneur ie ne vey jamais Babylone, & ne scay ou est la fosse. Et l'ange du Seigneur le print par le coupeau de sa teste, & le porta par le cheueu de sa teste: & le mit en Babylone sur la fosse, par la vehemence de son esprit. Et Habacuc cria, disant: Daniel, prens le disner que Dieu t'a enuoie. Et Daniel dict: O Seigneur Dieu, tu as eu memoire de moy, & n'as point delaisse ceulx qui t'ayment. Et Daniel se leua & mangea. Mais l'Ange du Seigneur restitua Habacuc incontinent en son lieu. Et au septiesme iour le Roy vint pour plorer Daniel: il vint à la fosse, & regarda dedans. Et voicy Daniel qui estoit assis. Lors le Roy s'escria à haute voix, disant: O Seigneur Dieu de Daniel, tu es grand. Et le tira hors de la fosse. Mais il mit dedans la fosse ceux qui auoient este cause de la perdition: & furent deuorez en vn moment en sa presence.

Eze. 8. b. G

Fin de la prophetie de Daniel.

Le liure d'Osée

le prophete:



S. En quel temps Osée propheta, auquel fut comâde prendre vne femme infidèle qui auoit mis au monde plusieurs enfans, & laquelle engendra deux filz & vne fille, auquelz doit apposer noms selo les effectz q'le seigneur auoit delibere enuoier sur le peuple de la conuersion des gentils. Et du chef eduquer des enfans de iuda & israel

Chapitre premier.



A parole du Seigneur qui fut faite à Osée filz de Beeri, es iours d'Ozias, Iothan, Achaz, & Ezechias roys de Iuda, & es iours de Ierobnam filz de Ioas roy d'Israel.

Le commencement de la parole du Seigneur en Osée. Et le Seigneur dict ainsi à Osée: Va, prens vne femme de fornication, & fais des filz de fornication, car la terre fera encore fornications au Seigneur. Il s'en alla, & print Gomer, la fille de Debelaïm: laquelle eut avec luy plusieurs enfans vn filz. Et le Seigneur luy dict: Appelle son nom Iezrahel: car encorte vn petit de temps, & ie visiteray le sang de Iezrahel, sur la maison de Iehou, & seray cesser le royaume de la maison d'Israel. Et en ce iour là, ie reconstruyray l'arc d'Israel, en la vallée de Iezrahel: Puis icelle conceut enfans, & enfanta vne fille. Et il luy dict: Appelle son nom, Sans misericorde: car ie ne feray plus de misericorde à la maison d'Israel: mais les iustes du tout en oubly. Et ie feray misericorde à la maison de Iuda, & les sauueray en leur Seigneur Dieu: & ie les sauueray par iustice, ne par esforce, n'y en becaille, ne par richesses, ou cheualcheurs. Et tira arriere de la maine, celle qui estoit sans misericorde. Puis conceut, & enfanta vn filz. Et il luy dict: Appelle son nom, Le peuple qui est par à moy: car vous n'estes point mon peuple, & ie ne seray

Nun .iij.

ne seray pas vostre. Et le nombre des enfans d'Israël sera comme le sablon de la mer, qui est sans mesure, lequel ne sera pas nommé. Et sera que au lieu là ou on leur dira, vous n'estes point mon peuple: après on leur dira, vous estes les enfans du Dieu viuant. Aussi les enfans de Iuda, & les enfans d'Israël seront ensemble rassemblez: & mettront vn chef pour eux: & monteront de la terre, car le iour de lezrahel, est grand.

S. Le Seigneur menace Israël de luy donner le liere de repudiation, comme à vne femme adultère. Et pource qu'elle ne cognoist de quelle a l'abandon des biens, il dict qu'il luy offrira tout ce qu'elle se desirera. Et finalement la redoyra à foy, & luy donnera grand espoir. Et de la vocation des gentils.

Chapitre .ij.

A Dites à voz freres: vous estes mon peuple: & à vostre seur, tu as obtenu misericorde. Iugez vostre mere, jugez la: car elle n'est pas ma femme, & ie ne suis point son mary. Qu'elle osté ses paillardises arriere de sa face, & ses adulteres du milieu de ses mammelles: que parauenture ie ne la despouille toute nue, & que ie ne l'establisse selon le iour de sa natiuité. Et que ne la mette comme deserte, & comme la terre ou l'on ne chemine pas, & q' la faice mourrir de soif. Et n'auray quelque pitié de ses enfans: pource que ce sont enfans de fornication, car leur mere a fait paillardise. Celle qui les a conceu est confuse, car elle a dict: Ie m'en iray après mes amoureux, qui me donnent des pains, & mes eaues, & ma laine, mon lin, mon huyle, & mon boire. Pource voicy, j'emprisonneray ta voye d'espines, & l'entourneray de muraille, & elle ne trouuera point ses sentiers. Et ensuyura ses amoureux, & ne les attendra point: aussy les cherchera elle, & ne les trouuera pas. Puis dira: Ie m'en iray, & retourneray à mon premier mary: car il m'estoit adonc mieulx q' maintenant. Et cel le n'a pas cogneu, que ie luy ay donné du froment, & du vin, & de l'huyle, & luy ay multiplié l'or & l'argé dont ils ont consacré à Baal. Pource tant me retourneray ie, & prendray mon froment en son temps, & mon vin en son temps, & deliureray ma laine, & mon lin, qui courroient sa honte. Et maintenant reueleray sa folie, es yeux de ses amoureux: & aucun home ne la deliurera de ma main. Ie seray cesser toute sa ioye, sa solennité, sa nouvelle lune, son sabbath, & tous ses temps solennels. Et corrompray sa vigne, & son figuier: desquelz elle a dict: Ce sont mes salaires, que mes amoureux m'ont donné. Ie la feray devenir vne forêt, & les bestes du champ la mangeront. Et visiteray sur elle les iours de Baalim, desquelz elle a dit: Ie m'en ioyois, & s'accoustroit de ses armoilles, & de son collier, & s'en alloit après ses amoureux, & n'oublioit, dict le Seigneur. Pource, voicy ie la visiteray, & la visiteray au desert: & parleray à son cœur: puis du milieu de la mer donneray ses vignes, & la vallée d'Achor pour ouvrir esperance. Et changera illes selon

les iours de sa ieunesse, & selon les iours qu'elle mena hors de la terre d'Egypte. En ce iour là (dict le Seigneur) tu appellera mon mary: & ne m'appellera plus Baalim. I'osteray hors de sa bouche les noms de Baalim, & n'aura plus souuenance de leur nom. Et en ce iour là seray alliée avec eux, avec la beste du champ, & avec l'oyseau du ciel, & avec le reptile de la terre: & briseray hors de luy l'arc, & l'espée, & la guerre: & les feray dormir confidentement. Et ie l'espouseray pour moy à tousiours: & l'espouseray en iustice, & en iugement, & en misericorde, & en miseration. Ie l'espouseray en foy: & sçauras que ie suis le Seigneur, & en ce iour là l'exauceray, dict le Seigneur, & exauceray les cieulx, & iceulx exauceront la terre: Et la terre exaucera le froment, & le vin, & l'huyle: & ces choses icy exauceront lezrahel. Ie me la semeray pour terre, & seray misericorde à celle qui a esté sans misericorde: Et diray au peuple qui n'estoit pas mon peuple: tu es mon peuple: & cestuy dira, Tu es mon Dieu.

S. Derochef est commandé au prophete d'aymer vne adultère, laquelle toutesfois l'attendra plusieurs iours. Car il dict que les enfans d'Israël qui seront plusieurs iours sans Roy & sans sacrifice, finalement retourneront au Seigneur.

Chapitre .iij.

ET le Seigneur me dict: Va encores, ayme la femme qui est aymée de son amy, & l'adultère: ainsi que le Seigneur ayme les enfans d'Israël: & ceux regardent aux dieux estrangers, & aiment les bouteilles des grappes. Ie l'ay souuy pour moy, quinze deniers d'argent, & vn choron d'orge, & la moitié d'un choron d'orge, & luy dis: Tu demoureras avec moy plusieurs iours. Tu ne seras point fornication, & ne seras à aucun home: mais aussy ie t'accéderay. Car les enfans d'Israël se ferroient plusieurs iours sans Roy, & sans prince, sans sacrifice, & sans autel, sans Ephod, & sans Theraphim. Et après, les enfans d'Israël se retourneront, & chercheront leur Seigneur Dieu, & leur roy David. Et ilz auront crainte du Seigneur, & vers son bien, es derniers iours.

S. Il menace la terre d'Israël pour la multitude des pechez du peuple qui a rebelle science, & s'est adonné à ydolatrie: il dict qu'il laissera Israël en ses pechez, & sçayant que Iuda ne l'ensuyue point.

Chapitre .iiii.

Vous enfans d'Israël escoutez la parole du Seigneur: car le Seigneur fera iugement avec les habitas de la terre. Car il n'y a plus de verité, & n'y a plus de misericorde, & la science de Dieu n'est plus en la terre. Maledictio, & mesonge, & homicide, larcin, & adultère ont abbdé: & vn sang a frappé l'autre sang. Pource plourera la terre, & tout home q' habite en icelle, sera affoibly, avec la beste du champ, & l'oyseau du ciel: mais aussy les poissons de la mer seront congregez. Toutesfois que vn chacun ne iuges pas: & que l'home ne soit pas repris. Car ton peuple est comme ceux qui contredisent au prestre:

Et au

Rom 9. f

Rom. 9. d
I. Picr. 1. b

Et au jourd'hui tu trebucheras, & le prophete trebuchera aussy avec toy: J'ay fait taire ta mere de nuit. Mon peuple s'est teust: pource qu'il n'adroit point de science: Pource que tu es de l'onté la science, je ne debouteray, que tu ne me faice l'office de prestre: Tu as oublié la loy de mon Dieu, mais aussy oublieray ie tes enfans. Ilz ont peché vers moy selon ce qu'ilz estoient en grand nombre: ie n'ay leur gloire en ignominie. Ilz mangent les pechez de mon peuple, & subleueront leurs ames à leur iniquité. Et fera le prestre comme le peuple. Et ie visiteray ses voyes sur luy, & luy rendray ses pensées. Ilz mangeront, & ne seront pas saoulez: Ilz ont fait fornication, & n'ont pas cessé, pource qu'ilz ont de laissé le Seigneur sans le garder. Fornication, & le vin, & yrongnerie font perdre le cœur. Mon peuple a fait la demande au bois, & son baston luy a donné réponse. Car l'esprit de fornication les a deceuz, & ont fait fornication arriere de leur Dieu. Ilz sacrifioient sur les coupeaux des montaignes, & allumoient le thymiame sur les petites montaignes: soub le chefre, & le poulpier, & le therebinthe, pource que son vmbre estoit bonne. Pourtant seront voz filles fornication, & voz espouses seront adulteres. Et quand voz filles auront fait fornication, ie ne les visiteray pas, ny aussy voz espouses quand elles auront commis adulteze: pource qu'ilz conuerfoient aussy avec les paillardes, & sacrifioient avec les effeminez. Et le peuple qui n'entend rien, sera bastu. Si tu fais fornication Israël: au moins q' Juda n'offense pas. Et ne vueillez entrer en Galgal, & ne montez point en Beth-auen, & ne irez point, le Seigneur vit. Car Israël s'est destourné come la vache lasciue: Le Seigneur les nourrira maintenant commel'aigneau en lieu spacieux: Ephraim est participant des ydoles: laissez le. Leur conuie est separé, ilz ont fait fornication: ses protecteurs ont desiré d'apporter ignominie. L'esprit s'aylé en ses ailes, & seront confondus de leurs sacrifices.

S. Le Seigneur menace de punir Israël pour ses pechez, semblablement de Juda. Et l'ayde humain ne leur profitera rien p'uy que le Seigneur leur est contraire.

Chapitre .v.

Aussy vous prestres, escoutez ceste chose, & vous maison d'Israël, entendez, & vous maison du roy escoutez: car sur vous est le iugement. Car vous avez esté faitz comme le laqr, à la speculation, & vn retz estendu sus Thabor: Et avez deshoimé les sacrifices, au profond. Et suis éclaré qui désigne toutes ces choses. Je cognoy bien Ephraim, & Israël car il est point incogneu. Car maintenant à Beth-auen fait fornication, & Israël est maculé. Ilz ne passeront pas de se tourner vers leur Dieu, pource q' l'esprit de fornication est en milieu d'eux, & ne ont pas cogneu le Seigneur. Aussi de l'orgueil &

Israël luy respondra en sa face: & Israël avec Ephraim trebucheront en leur iniquité: Aussy Judas tombera avec eux. Ilz iront avec leurs troupeaux, & avec leurs vacheries pour querir le Seigneur, & ne le trouveront pas. Il est osté arriere d'eux ilz ont transgressé contre le Seigneur: car ilz ont engendré des filz estrangers. Le mois les deuorera bien tost avec leurs parties. Sonnez la trompette en Gabaa, & le clairon en Rama: vitez en Beth-auen, Ben-iamin est derrière ton dos. Ephraim sera en defolation au iour de correction, J'ay montré la foy es lignées d'Israël. Les princes de Juda ont esté comme ceux qui prennent leurs termes d'extruy: ie respandray sur eux mon ire comme l'eau. Ephraim seuffre iniure, il est rompu par iugement: pource qu'il a commencé de cheminer après les ordures. Et suis comme la tigne à Ephraim, & come pourriture à la maison de Juda. Mais Ephraim a veu sa languour, & Judas son lien. Ephraim s'en est allé à Assur, & a enuoié vers le roy vindicateur. Mais cestuy ne vous pourra guerir, & ne vous pourra ôster hors du lien. Car ie suis come vne leonesse à Ephraim, & comme le petit lion à la maison de Juda. Ce suis ie moy, ce suis ie q' prendray, & m'en iray, ie l'ay porté, & n'y a personne qui le deliure. Je m'en iray, & retourneray à mon lieu iusques à ce que vous defaillez, & q' vous chercherez ma face.

S. Retourner en tribulation au Seigneur, il se promet de les faire d'une grande libéralité. Le Seigneur demande raison d'eux d'Israël & de Juda. Pource que pour les benefices, ne par les comminations des prestres n'ont été renouez de leur idolatrie & iniquité. Combien que Dieu puisse misericordia à sacrifice.

Chapitre .vj.

Ilz se lèveront vers moy du matin, en leur tribulation: Venez, & retournons au Seigneur: car il nous a prins, & nous guerira: il nous a frappé, & nous medicinera. Il nous viuifiera après deux iours: & au troisieme iour nous suscitera, & viurons en sa presence nous cognoistrôs & ensuyuerons tellement que nous cognoissions le Seigneur. Son yssue est appareillée comme le point du iour, & viendra à nous, come le pluye du matin & du soir vient sur la terre. Que te feray ie Ephraim? Que te feray ie Juda? Vostre misericorde est come la nuée matinale, & que n'est ce passant de matin. Pource les ay redressé & propheteray les ay occis par les paroles de ma bouche: & ces iugemens sortiront hors comme le tonnerre. Car j'ay voulu misericorde, & non pas sacrifice: & ay mieux aimé la science de Dieu que les holocaustes. Mais ceux ont trépassé l'ordonnance, comme Adam. Ilz ont fait fornication contre moy. Galad est la tête de ceux q' font l'adultere en sang: & comme les manchistes de l'ancien temps, ont esté punis avec ceux qui ont esté punis de Sichem pour ce qu'ilz ont fait

Is. 14. 2.

D

C

D

A

1 cor. 15. 2

B

Ecces. 4. d. Mat. 9. b. & 12. 8. 1. rom. 15. 6

C

faict iniquité. J'ay veu chose horrible en la maison d'Israël: là sont les fornications d'Ephraïm, Israël est maculé. Mais aussy roy Juda, commença à recueillir ta moisson, quand ie seray retournez la captiuité de mon peuple.

5. Quand Dieu vouldra punir Israël, leurs iniquités y subsisteront. Car consentans à la malice de leurs Roys, ilz ont tous d'un velement desyt l'ayde d'Egypte. Et l'ayde d'Egypte, se retourna d'ayde d'Assyrie, ont esté punis par Assyrie.

Chapitre viij.

Quand ie vouldrois guerir Israël, l'iniquité d'Ephraïm fut reuelée, & la malice de Samarie: car ilz ont fait mensonges. Le baron est entré destrouffant, & de lantocéau dehors. Et à fin qu'ilz ne disent par auerture, en leurs cœurs, q'J'ay memoire de toute leur malice. leurs inventions les ont maintenant enuironnés, & ont esté faitos deuant moy. Ilz ont resiouy le roy par leur malice, & les princes par leurs mensonges. Tous sont adulteres, & sont cõe le four eschauffé par celui qui tuit. La cité a vn petit ceste de broier le leuain iusques à ce q' tout fut leuë du leuain. Ce sont les jours de nostre roy. Les princes ont comencé d'estre en fureur à cause du vin. Il a estendu sa main avec les decepteurs. Car ilz ont embrasé son cœur comme vn four, quand il les aguaitoit. Il a dormy toute la nuit en les cuyfant, & au matin fut embrasé comme la feu de la flamme. Ilz ont esté tous eschauffez comme le four, & ont deuoré leurs iuges. Tous leurs roys sont umbez, il n'y a pas vn entre eux qui crie vers moy. Ephraïm luy mesme estoit meslé avec les peuples. Ephraïm a esté fait comme le pain sous la cendre, lequel n'est pas retourné. Les estrangers ont mágé la force, & n'este rien feue. Mais aussy les cheteux blancz se sont respaduz sur luy, & l'aignoré. Aussy l'orgueil d'Israël sera humilié en la face, & ne se sont pas retourné au Seigneur leur Dieu, & ne l'ont point corché en toutes ces choses icy. Et Ephraïm a esté fait comme la colombe seduite, laquelle n'a point de cœur. Ilz appelloient Egypte pour ayde, ilz s'en sont allez aux Assyriens. Mais quand ilz seront partis, l'estendray mon retz sur eux, & les tireray dedans comel'oyseau du ciel, & les strap peray selon que leur congregation a ouy. Malheur sur eux, pource qu'ilz se sont retirez de moy: ilz seront destruitz, car ilz ont fait provaricatiõ cõtre moy. Et ie les ay rachetés, & ont parlé mensonges cõtre moy. Et ilz n'ont point crié vers moy en leur cœur, mais vngient en leurs couches. Ils raminoiẽt sur le froment, & le vin, & se sont retirez de moy. Ie les ay enseigné, & ay conforté leurs bras: & ont pensé mal sur moy. Ilz se sont retourné, à fin qu'ilz fussent sans ioug: ilz ont esté faitz cõme l'arc plein de tromperie. Leurs princes chetrent par l'espee, pour la fureur de la langue. Celle est leur desticion, en la terre d'Egypte.

Matt. 13. e

D

5. Ilz ont esté punis par Assyrie, car ils ont esté punis par Assyrie.

Nabuchodonosor pourra de la gloire. Et que les sacrifices ne seront point receuz. Aussy les citez de Iudee seront brulées.

Chapitre viij.

Les trompettes soit en ta gorge, comme en l'angle for la maison du Seigneur: pource qu'ilz ont transgressé mon alliance, & ont esté prouués cõtreurs de ma loy. Ilz m'appellent disant: Mon Dieu, nous Israël, te congnoissons bien Israël a ietté le bien au loing, son ennemy le pourfuyera. Ilz ont regné, & non pas de par moy ilz ont esté les princes, & ne les ay pas cogneuz. Ilz ont fait des ydoles de leur or & de leur argent, pour les faire peier. O Samarie, ton veau est ietté au loing, ma fureur s'est courcée sur eux. Jusques à quand ne pourront ilz estre mortuoiez? Car aussy cestuy mesme est d'Israël: L'ouurier l'a fait, & n'est point Dieu: car le veau de Samarie sera comme les toilles des araignees: car ilz semeront le vent, & recueilleront le tourbillon. L'estoc qui est droict, n'est point en luy, le germe ne fera point de farine. Que s'il en fait, les estrangers la mangeront, Israël est deuoré. Maintenant est il entre les nations, comme vn vaisseau fouillé: pource qu'ilz sont montez vers Assur, & sont comme l'afne sauuaige qui est seul de par soy. Ceux d'Ephraïm ont donné dons à leurs amoureux, mesme aussy ont achetez les nations par pris. Maintenant ie les rassembleray, & le reposeront vo patit de la charge du roy, & des princes. Car Ephraïm a multiplié les autelz pour pecher: les autelz luy sont faitz en peché. Je luy rescripray mes loix de plusieurs sortes, lesquelles sont estimées comme estranges. Ilz offriront sacrifices, ilz immoleront des chairs & en mangeront, & le Seigneur ne les recquera pas: Maintenant aura il recordation de leur iniquité, & visitera leurs pechez. Iceux retourneront en Egypte: Et Israël a mis en oubly celui qui l'a fait, & a edifié des temples: & Iudas a multiplié les citez garnies, mais i'enuoieray la feu en les citez, & deuorera les maisons.

5. Le Seigneur enuoya au peuple d'Israël famine & oppresion pour leurs pechez. Et leurs sacrifices ne seront point agréables. Et, car ils persouerent en pechez, seront persouelent deus du Seigneur, & demoureront esgallés entre les nations.

Chapitre iij.

Isrâel, ne te resioys point, ne sois pas ioyeuse cõtre les peuples: car tu as fait fornication cõtre ton Dieu. Tu as aymé le salaire sur toutes les airées du froment. L'airée & le pressoir ne les nourrira pas: & le vin leur mentira. Ilz ne demoureront point en la terre du Seigneur: Ephraïm est retourné en Egypte, & a mangé aux Assyriens la chose scabilleuse. Ilz ne sacrifieront plus le vin au Seigneur, & ne luy plairont point: Leur sacrifice sera cõme le pain de deulz g. lumentes. Tous ceux qui en mangeront, seront fouillez: car leur pain est pour leur ame, & ne leur sera point en la maison du Seigneur. Quelle chose sera pour un homme, s'il n'est en la terre du Seigneur? Car

A

B

C

D

A

B

Car

Car voicy il, s'enfont allez arriere de la destru-
 ction: Egypte les assemblera, Memphis les en-
 sepuelira. Leur argent desirable sera l'herita-
 ge de l'ortie: & le glouteron sera en leurs taber-
 nacles. Les iours de visitation sont venuz, les
 iours de retribution sont venuz. **C**ognoissez q
 Israël est fol, Prophete, & vn hōe insensé, plein
 de vent: à cause de la multitude de ton iniquité,
 & pour la multitude de ta fourberie. Le specu-
 lateur d'Ephraïm est avec mon Dieu: Le Pro-
 phete a esté fait le laqz de ruine, sur toutes ses
 voyes. Enragemēt est en la maison de son Dieu.
 Ilz ont peché profondemēt, comme es iours de
 Gabaa. Il aura memoire de leurs iniquitez, & vi-
 sitera leurs pechez. **C** P'ay trouué Israël comme les
 grappes au desert: & cōme les premiers fruitz
 du figuier au coupeau d'iceluy, ay ie veu leurs
 peres. Mais iceux sont entrez vers Beel-phegor
 & se sont faitz estranges par confusion, & ont
 esté faitz abominables, comme sont les choses
 qu'ilz ont aymé. Ephraïm est auolé cōme l'oy-
 seau, leur gloire dēz l'enfantement, & dēz le vē-
 tre, & dēz la conception. Quand ausy ilz nour-
 rirōt leurs enfans, si les feray ie estre sans enfans
 entre les homes: Mais ausy malediction sur eux,
 quand ie seray retiré d'eux. Ephraïm (cōme j'ay
 veu) estoit comme Tyr, fondée en beauté. Et
 Ephraïm menera ses enfans à celuy qui les occi-
 ra. **D** O Seigneur donne leur. Quelle chose leur
 donneras tu? Donne leur la matrice sans enfans,
 & les mammelles seiches. Toutes leurs iniquitez
 estoient en Galgal, car illec les ay enuoy hayne.
 Ie les debouteray de ma maison pour la malice
 de leurs inuentions: Ie ne les aymeray plus. Tous
 ses princes se retirent. Ephraïm est frappé, leur
 racine est seichée, ilz ne seront plus de fruit.
 Que quand ausy ilz engendreront, ie mettray à
 mort les choses plus aymées de leur ventre. Le
 Seigneur mon Dieu les deiettera, pour ce qu'ilz
 ne l'ont point escouté: & seront vaguans en-
 tre les nations.

S. Israël est donné aux Assyriens pour l'idolatrie, & quād
 ilz ont esté moquez du Seigneur à iustice, ilz ont persécuté
 luy de leurs voyes, toutes leurs munitions serant deffaites.

Chapitre .x.

A Israël est vne vigne feuillue: le fruit luy est
 fait egal. Elle a multiplié les autelz selon la
 multitude de son fruit: elle a abbādē en si-
 mulachres, selon la ferilité de sa racine. Leur
 cœur est diuisé, mais ils ont perlon. Ie luy
 rompra leurs simulachres, & destruyra leurs au-
 telz. Car maintenant ils diront: nous n'auons
 point de roy. Ausy l'oppression nous plent le
 dos. Et que nous sera le roy? Nous luy
 sommes de la vision inuente, & fererz alliance, & ie
 iugerauz vous sur les roys de charité, & ie
 ne aueray point. Ie et l'oppression de Saron, & par
 nord de rathes de Beth-sue. Car luy
 pleit sa luy, & les garder du temple. Ie luy
 seray

iouy de sa gloire: car elle est allée arriere de luy
 Car ausy a il esté porté en Assur, pour faire vn
 don au roy qui est le vindicateur. Confusion oc-
 cupera Ephraïm, & sera confus Israël, en sa vo-
 lunté. Samarie a fait passer outre son roy, com-
 me l'escume sur la face de l'eau. Et les haultz
 lieux de l'idole seront destruitz, qui sont le pe-
 ché d'Israël: Le glouteron & le chardon croiste-
 ront sur leurs autelz. Et diront aux montaignes,
 couurez nous: & aux petites montaignes, cheez
 sur nous. Israël a peché dēz les iours de Gabaa,
 là se sont ilz arrestez. La bataille ne leur sera pas
 faite en Gabaa, sur les filz d'iniquité. Ie les cor-
 rigeray selon mon desir. Les peuples s'assemble-
 ront sur eux, quād ilz seront corrigez pour leurs
 deux iniquitez. Ephraïm est comme la genice
 apprinse d'aymer la froissure, mais j'ay passé sur
 la beaulté de son col. Ie monteray sur Ephraïm,
 Iudas labourera, Iacob rompra ses roys de
 terre. Semez pour vous en iustice: & recueillez
 en la bouche de misericorde: renouellez voz
 nouales. Or il est temps de requérir le Seigneur,
 quand cestuy sera venu qui vous enseignera la
 iustice. Vous avez labouré infidelité, & avez
 moissonné iniquité, vous avez mangé le fruit
 de mensonge: Pource que tu as eu fiance en tes
 voyes, en la multitude de tes fortz homes. Tu-
 multes s'esleuera en ton peuple: & toutes tes mu-
 nitions seront gastées, **ainsy que** Salmana a esté
 gasté, de la maison de celuy qui vengea Baal au
 iour de la bataille, quand la mere fut occise sur
 ses enfans. **Ainsy** vous a fait Beth-el, pour la
 presence de la malice de voz iniquitez.

S. Le Seigneur montre qu'il ayme Israël pour ses benefices.
 Mais pour les pechez a esté donné aux Assyriens. Toutes fois
 pour sa misericorde les redoyra, à fin qu'en leur terre ilz seruent
 au Seigneur avec les Gentils convertiz à Dieu.

Chapitre .xj.

LE roy d'Israël est passé outre, cōme le ma-
 tin se passe: Car Israël est vn enfant, & l'ay
 aymé: & ay appelé mō filz hors d'Egypte.
 Ilz les ont appelé, ainsy qu'ilz se sont retirez de
 leur face. Ilz immoloient à Baalim, & sacrifioy-
 aux ydoles. Et moy cōme celuy qui nourris E-
 phraïm, ie les portoye en mes bras: & n'ont point
 sceu, que j'auoye soing d'eux. Ie les tireray par
 les cordes d'Adam, par les liens de charité.
 Et leur seray cōme le ioug, qui s'esleue sur leurs
 machoires: & me suis decliné d'eux, à fin qu'ilz
 mangent. Il ne retournera plus en la terre d'E-
 gypte: & celuy Assur sera son roy: pource qu'ilz
 ne se sont point voulu cōuertir. Ie espere à com-
 mence en les citez, & confuseray les esleuz, &
 menageray leur chefz. Et mon peuple sera en
 double en mon retour. Mais en leur retour
 seul de vous, lequel ne sera pas elle. **Quant**
 ie mettray ie Ephraïm, & luy te debouteray
 ie Israël? **Quant** ie te debouteray ie Israël?
 ma, & ie mettray cōme Salmana. Ie luy
 est retourné dedans moy: & ie luy seray
 ensemble

Isa. 2. d.

Luc. 23. d.
Apo. 9. d.

C
Iug. 10. a. b.

Iere. 4. d.

D

Iug. 3. c.

A
Matte. 2.

C
Gen. 19. d.

ensemble troublée. Je ne feray point selon la fureur de mon ire: Je ne me retourneray pas pour destruire Ephraïm: Car ie suis Dieu, & non pas vn hœ. Le saint est au milieu de toy, & si n'entreray pas en la cite: Ilz chemineront après le Seigneur, il bruyra comme le lion: Car cestuy mesme bruyra, & les enfans de la mer s'en espouenteront. Ilz auoleront d'Egypte, comme l'oyseau, & comme la colombe, de la terre des Assyriens: & les colloqueray en leurs maisons, dict le Seigneur. Ephraïm m'a enuironné en nyant, & la maison d'Israël, en fraude. Mais Iudas descend, tesmoing avec Dieu, & avec ses saintz fideles.

S. Israël en vain a fiance en Egypte pour estre deliuré d'Assur Mais tant à luy, que à Iuda le Seigneur rendra selon leurs merites, qui n'ayent memoire des benefices donnez à Iacob patriarche, ont suyui auarice. Aufquelz toutesfois il offra la paix, reprenant principalement Galaad d'idolatrie.

Chapitre. xij.

Ephraïm nourrit le vent, & ensuyt la chaleur. Il multiplie toute la journée mensonge, & destruction: Il a fait alliance avec les Assyriens, & portoit del'huyle en Egypte. Parquoy le iugement du Seigneur est avec Iuda, & la uisitation est sur Iacob: Il luy rendra selon ses voyes, & selon ses inuentions. Il deceut son frere au ventre: & fut adressé en sa force avec l'ange. Il eut puissance contre l'ange, & fut conforté: Il plora, & le pria. Il le trouua en Beth-el, & là parla avec nous. Et le Seigneur Dieu des armées, le Seigneur est son memorial. Tu seras aussy conuertuy à ton Dieu: Garde misericorde & iustice, & aye tousiours esperance en ton Dieu. Chanaan a en sa main la balance fraudulente, il a aymé iniure. Et Ephraïm a dict: Toutesfois suis ie fait riche, j'ay trouué vn ydole pour moy. Toutes mes labours ne me trouueront pas l'iniquité par laquelle j'ay peché. Et moy ie suis ton Seigneur Dieu, de la terre d'Egypte, encores te feray ie assoier es tabernacles, comme es iours de festes. Et ay parlé sur les prophetes, & ay multiplié la vision, & ay esté montré par similitude es mais des prophetes. Si Galaad a vn ydole, toutesfois ilz immoloiet en vai les boeuf en Galgal. Car aussy leurs autels estoient come monceaux sur les royns des champs: Iacob fuyt en la contrée de Syrie, & Israël seruit pour sa femme, & pour la femme seruit. Aussy le Seigneur tira hors d'Egypte Israël, par le prophete: & fut sauué par le prophete. Ephraïm m'a provoqué à courroux par ses amertumes, & son sang viendra sur luy, & son Seigneur luy rendra son opprobre.

Gen. 25. e.
Gen. 32. f.

Gen. 28. a
Exo. 14. e

S. Il montre les abominations d'Israël, pour lesquelles il les menace de griefs pechez. Le Seigneur dict par Ieremie son libérateur, representant les enfans d'ingratitude des biens à eux faitz au desert. Pour ce les menace d'une grande vengeance, adjoignant q'les deliura de la mort, comme auant mes deces.

Chapitre. xij.

Quand Ephraïm parloit, heryeur assailit Israël: il a esté en Baal, & est mort. Et maintenant on recommence à pe-

cher: & ont fait pour eux vne ymage fondue, de leur argent, comme la similitude des ydoles, tout est l'œuvre des ourriers. Et ilz disent à iceux: O vous homes faites immolation, qui adorez les veaux. Pourtant seront ilz comme la nuée du matin, & comme la roufée du matin qui se passe, comme la pouldre qui est rauie de l'airée par le tourbillon, & comme la fumée de la cheminée. Mais ie suis le Seigneur ton Dieu, de la terre d'Egypte: & ne cognoistras aucun Dieu que moy: & n'y a aucun saluateur q' moy. Je t'ay cogneu au desert, en la terre de solitude. Ilz ont esté réplys selon ses pastures, & ont esté faoulez. Ilz ont esleué leur cœur, & m'ont mis en oubly. Je leur feray aussy comme la leonesse, & comme le pard en la voye des Assyriens. Je viendray au deuant d'eux, comme l'ourse à qui on a prins ses petis, & rompray les parties interieures de leur foye. Je les consumeray illec, come le lion, la beste sauuaige les diuifera. C'est ta perdition, ô Israël: ton ayde est seulement en moy: Ou est ton roy? Qu'il te sauue, principalement maintenant, en toutes tes citez: & tes iuges, desquelz tu as dict, donne moy vn roy, & des princes. Je te donneray vn roy en ma fureur, & posteray en mon indignation. L'iniquité d'Ephraïm est liée ensemble, son peché est mué. Les douleurs de celle qui enfante luy viendront. C'est vn filz qui n'est pas saige. Car il ne sera pas maintenant tenu en la destresse des enfans. Je les deliureray de la main de la mort, ie les racheteray de la mort. O mort, ie seray ta mort: & enfer ie seray ta morsure. La consolation s'est muée arriere de mes yeux. Car cestuy fera la diuision entre les freres. Et le Seigneur fera venir le vent brullant, qui montera du desert: & seichera ses veines, & espuisera la fontaine, & cestuy pillera tout thresor de tout vaisseau desiderable.

S. Il annonce la perdition d'Israël pour les pechez d'Israel. Toutesfois il les reuocque à soy. Et promet plusieurs biens, quand ilz seront conuertys.

Chapitre. xiiij.

Samarie perisse, pource qu'elle a esté vn Dieu en amertume. Qu'ilz soient peris par l'espée, que leurs petis enfans soient occis, & que les femmes enceintes soient ouuertes. O Israël, conuertis toy au Seigneur ton Dieu: car tu es trebuché en ton iniquité. Prenez des paroles avec vous, & vous retournez au Seigneur, & luy dites: Pardonne toute iniquité, & prins le dieu & nous rendrons les veaux de noz lances. Assur ne nous sauuera pas. Nous ne monterons plus sur le cheual & ne diront plus aux œuvres de noz mains, vous estes noz dieux: car tu aut' mercy de cest esphraïm qui est en toy. Je gueriray leurs costions: ie s'ymmeray volontiers: car ma fureur est deffumée arriere d'eux. Je seray comme la nuée d'Israël, il germéra comme la fleur de sa ra-

B
Isa. 43. b.

C
Pro. 17. b.

1. rois 14.

D

1. cor. 15. g
Hebr. 2. h.

Ezec. 37. d.

A

B

C

la ra-

& après luy ne soit pas iusques à six ans de generation en generation. Le feu deuorant, est deuant sa face, & derriere luy est la flamme beuflant. La terre est deuant luy comme vn iardin de volupté, & derriere luy est la desolation du desert: & n'y a aucun qui le puisse eschapper. Leur regard est comme le regard des chétifs: & courront come les cheualcheurs, & viendront saultant comme le son du chariot sur les coupeaux des montaignes, & comme le son de la flamme deuorant l'estreube comme vn peuple fort, préparé à la bataille. Les peuples seront tormentez pour sa presence: toutes faces seront reduictes comme le pat. Ilz courront comme homes fortz: & monteront sur la muraille comme homes de guerre: Les homes chemineront en leurs voyes, & ne se deslourneront point de leurs sentiers. Aucun ne contraindra son frere: chascun cheminera en son sentier. Mais ausy cherront par les fenestres, & ne se blesseront point. Ilz entreront en la cité, ilz courront sur la muraille: ilz monteront sur les maisons, & entreront par les fenestres comme vn larron. La terre a tremblé deuant sa face, les cieus s'en sont esmeutz. Le soleil & la lune en ont perdu leur lumiere, & les estoilles en ont retiré leur splendeur. Ausy le Seigneur a donné sa voix, quant la face de son armée pour ce que son armée est fort grande, car elle est forte, & faisant sa parole. Car le jour du Seigneur est grand & fort terrible: & qui le pourra endurer? Parquoy le Seigneur dist maintenant: Convertissez vous à moy de tout vostre cœur, en iouie, en pleur, & en gémissement. Et rompez voz coeurs, & n'oyez point vestemens, & vous retouchez au Seigneur vostre Dieu: Car il est benigné & misericordieux, il est patient, & de grande misericorde, & pardonne la ignorance de la malice. Qui est celui qui se convertira, & s'il pardonne, & s'il laissera, après soy la benediction, la sacrifice, & la libation au Seigneur nostre Dieu? Sonnez le trompettes en Sion, sanctifiez la ieiune, appelez la multitude, assemblez le peuple, sanctifiez la congregation, rassemblez les anciens: assemblez les petits enfans, & ceux qui succent les mammelles. Que les poeux sorte hors de la chambre, & l'espoir de la geyse. Les prestres seruireurs du Seigneur, pleureront entre l'alle & l'aitel, & diront Seigneur, pardonne, pardonne à ton peuple: & pardonne par ton heritage en opprobre, & en derision: que les nations aient domination sur iceluy. Pourquoy dist ce entre les peuples, que si leur Dieu se deuoit de sa terre, & de son peuple. Et le Seigneur a dit, & il est fait, & son peuple. Veistz vous ce que le Seigneur a fait par sa parole, & de sa main: & de sa main ilz ont fait par sa parole. Les nations ont derision de vous, & de vous ceux qui ont derision de vous.

Matt. 23. c
 Marc. 13. c
 Luc. 21. c
 Ezec. 32. b
 Isa. 33. b
 Iere. 30. b
 Amos. 5. c
 Soph. 1. d
 Psal. 85. a
 Ionat. 3. d
 & 4. a
 Sus. 1. c

ray en la terre qui n'apoint de chemin, & qui est deserte. Sa face sera contre la mer Orientale, & son dos sera iusques à la dernière mer. Sa puissance montera, & sa pourriture montera, pour ce qu'il a fait de guail ou semer. Ne crains point de terre, resiouys toy, & sois en liesse: car le Seigneur a déterminé de faire grandes choses. Ne craignez point vous bestes de la region: car les choses plaisantes du desert ont germé, & l'arbre a porté son fruit, le figuier & la vigne ont donné leur vertu. Et vous filles de Sion, resiouyssez vous, & soiez en liesse en vostre Seigneur Dieu: Car il vous a donné le docteur de justice, & fera descendre sur vous la pluye du matin, & du soir comme de z le commencement. Et les granges seront remplies du froment, & les pressoirs abonderont de vin & d'huyle. Je vous rendray les ans que la faulterelle & la chenille, & la rouillure, & le hanneton ont mangé. Mais fort est grande, laquelle ay enuoyé en vous. Vous mangerez la viande, & seiez faoulez: & louerez le nom du Seigneur vostre Dieu qui a fait avec vous choses merueilleuses: & mo peuple ne sera plus confus à jamais. Et scaurez que ie suis au milieu d'Israël. Ausy ie suis vostre Seigneur Dieu, & n'en y a point d'autre: & mo peuple ne sera point confus eternellement. Et après ces choses, ie respendray mon esprit sur toute chair: & voz filz prophetiseront, & ausy voz filles. Vous anciens iouiront des songes, & vous iouues & aux verront des visions. Mais ausy en ces iours là, ie respendray mon esprit sur mes seruireurs & seruireuses: Et donneray des signes merueilleux au ciel, & en la terre du sang, & du feu, & de la vapeur de fumée. Le soleil se couuerra en tenebres, & la lune en sang, deuant que ie iour au Seigneur: grand & horrible iour. Et aduenira, que quiconque iurera au nom du Seigneur, sera faulx: car salut sera en la montaigne de Sion, & en Ierusalem, ainsi que le Seigneur a dict, & es reliques que le Seigneur aura appellé.

1. 3. Dual menace me...
 selon peuple, & de la...
 f... de la...
 s... de la...
 200 V. l... d'...
 s... A R...
 C... auray...
 206 s... luda & de...
 genz, & les m...
 & ilz disputera...
 sur mon heritage...
 203 199, & ont...
 sur mes peuples...
 publiques & ont...
 de la...
 des...
 s... de...
 s... de...
 s... de...

G
 Act. 14
 Rom. 11
 Mat. 24
 Luc. 21
 Rom. 11

La Prophetie d'Amos.



S. Le temps de la prophetie d'Amos La vengeance du Seigneur, sur Damas, les philistees, Tyr, Idumee, & les enfans d'Ammon, lesquels il ne convertira point sur les quatre pechez.

Chapitre seul.



LE S parolles d'Amos, q fut entre les pasteurs de Thecue: lesquelles il veit sur Israel es iours d'Ozias roy de Iuda, & es iours de Ieroboam filz de Ioas, Roy d'Israel: deux ans deuant

le mouuement de la terre, & dict: Le Seigneur rugira de Sion, & donnera sa voix de Ierusalem: Et les beaux lieux des pasteurs ont ploré, & le coupeau de Carmel est seiché. Le Seigneur dict ainsi: Sur trois pechez de Damas, & sur quatre, ne le feray point convertir: de ce qu'ilz ont froissé par chariotz de fer, Galaad. Et enuoieray le feu en la maison d'Azael, & deuorera les maisons de Ben-adad. Je briseray le bastion de Damas, & destruyray celuy qui demore au champ de fidele, & celuy qui tient le sceptre de la maison de volupté: & le peuple de Syrie sera transporté en Cyrene, dit le Seigneur. Le Seigneur dit ainsi: Sur trois pechez de Gaza, & sur quatre, ne le feray point convertir: pource qu'ilz ont transporté la capitale parfaite pour l'enclorre en Idumee. Et enuoieray le feu sur la muraille de Gaza, lequel deuorera ses maisons & destruyray l'habitant d'Azoc, & celuy qui tient le sceptre d'Ascalon: & courneray au main son Accaron, & les demourans des Philistins seront destruits, dit le Seigneur Dieu. Le Seigneur Dieu dit ainsi: Sur trois pechez de Tyr, & sur quatre, ne le feray point convertir: de ce qu'ilz ont esleue la capitale par-

zach. 14. 2
iere. 25. f.
ioel. 3. d.

Ooo faite

stre chef. Car vous auez emporté mon or & mon argent. & auez emporté en voz temples toutes mes choses desiderables, & les plus belles. Vous auez vendu les enfans de Iuda, & les enfans de Ierusalem, aux filz des Grecz: à fin que vous les esloignez de leur terre. Voicy, ie les susciteray du lieu auquel vous les auez vendu: & feray tourner vostre retribution, sur vostre teste. Ie vendray voz filz & voz filles, es mains des enfans de Iuda: & les vendront aux Sabéens, qui est vne nation loingtaine: car le Seigneur l'a dict. Criez ces choses entre les nations, saintifiez la bataille, resueillez les vaillants. Qu'ilz approchent, q tous les homes de guerre montent: Forgez des espées de voz coudres, & des lances de voz hoyaux. Que le foible dise, vraiment ie suis fort. Saillez hors, & venez toutes gens alenuiron, & vous assemblez. Illec fera tumber le Seigneur

Apo. 14. d

Jugemēt d'auer.

Sus. 2. g.
Isai. 13. b.
Iere. 25. f.

Amos. 1. a
D

Amo. 9. d

tes homes vaillantz. Que res gentz s'esleuent, & qu'ilz montent en la vallée de Iosaphat: car là feray ie assis pour iuger toutes gentz alenuiron. Mettez les faux à point: car la moisson est meure. Venez, & descendez: car le pressoir est plein. Les pressoirs respandent: car leur malice est multipliee. Tous les peuples sont en la vallée de cocision: car le iour du Seigneur est pres, en la vallée de cocision. Le soleil & la lune se sont faitz tenebreux: & les estoilles ont retiré leur splendeur. Aussi le Seigneur bruyra de Sion, & donnera sa voix de Ierusalem: Et les cieus & la terre s'esmouueront, & le Seigneur est l'esperance de son peuple, & la force des enfans d'Israel. Vous scaurez que ie suis vostre Seigneur Dieu, habitant en Sion, en ma sainte montaigne: Et Ierusalem sera sainte & les estrangers ne passeront plus parmy elle. Et en ce iour là les montaignes degouteront la douceur, & les petites montaignes feront courrir le lait. Et par tous les ruyseaux de Iuda couleront les eues, & vne fontaine sortira de la maison du Seigneur, & arrousera le torrent des espines. Egypte sera en desolation, & Idumee en desert de perdition: pource qu'ilz ont fait inuistement contre les enfans de Iuda, & ont respandu le sang innocent en leur terre. Mais Iudée sera habitée eternellement, & Ierusalem de generation en generation. Et ie nettoieray le sang de ceux que ie n'auoye point nettoyé, & de ce iour là le Seigneur demourera en Sion.

Fin de la Prophetie de Ioel.

Israël.

Amos.

faicte en Idumée & qu'ilz n'ont pas eu l'ouvenan
ce de l'alliance de leurs freres. Et mettray le feu
sur la muraille de Tyr, lequel deuorera ses mai-
sons. Le Seigneur dit ainsy: Sur trois pechez d'E-
dom, & sur quatre, ne le feray point conuertir:
pour ce qu'il a persecuté par l'espée son frere,
& a violé sa misericorde, & qu'il a d'auantaige
D tenu sa fureur, & qu'il a gardé son indignation,
iusques en la fin. Penuoieray le feu en Theman,
& deuorera les maisons de Bosra. Le Seigneur
Dieu dict ainsy: Sur trois pechez des enfans d'-
Ammon, & sur quatre ne le feray pas conuer-
tir: de ce qu'il a detrenché les femmes encein-
ctes de Galaad, pour eslargir son terme: Et allu-
meray le feu sur la muraille de Rabba: & deu-
rera ses maisons, en vrlement au iour de la ba-
taille, & en tourbillon au iour de commotion.
Et Melchom ira en captiuité, luy & ses princes
ensemble, dict le Seigneur.

S. La vengeance du Seigneur sur Moab, Iudée, & Israël, & à
iceulx menacé la mort qu'ilz ne pourront euer, car il ont esté
toujours ingratz des biens receuz & ont deicté & contempné
la loy de Dieu.

Chapitre .ij.

A LE Seigneur Dieu dict ainsy: Sur trois pe-
chez de Moab, & sur quatre, ne le conuer-
tiray pas: pource qu'il a brulé les os du roy
d'Idumée, iusques à la cendre. Et enuoieray le
feu en Moab, lequel deuorera les maisons de Ca-
rioth: & Moab mourra au son, & en resonance
de la trompette: le destruiray le iuge du milieu
de luy, & occiray avec luy tous ses princes, dict
le Seigneur. Le Seigneur dict ainsy: Sur trois pe-
chez de Iuda, & sur quatre, ne le conuertiray
point: pource qu'il a debouté la loy du Seignr,
& n'a pas gardé ses commandemens. Car leurs
ydoles les ont deceu, après lesquels s'en estoient
B allés leurs peres. Et enuoieray le feu en Iuda, &
deuorera les maisons de Ierusalem. Le Seigneur
dict ainsy: Sur trois pechez d'Israël, & sur quat-
re ne les conuertiray point, pource qu'il a ven-
du le iuste pour argent, & le pauvre pour des
sailliers. Lesquelz froissent sur la poudre de la
terre les testes des paoures: & destournent la
voix des humbles: Et le filz avec son pere s'en
font allez à la ieune fille, pour violer mon saint
nom: & se font couchez sur les vestemens enga-
gez, auprès de tout autel: & benoient le vin des
condamnez en la maison de leur Dieu. Et j'ay
C exterminé l'Amorrhéen douant leur face: duquel
sainteté estoit euee la habitation des cedres,
& estoit fort comme le chesne. Et j'ay froissé son
fort p' dessus, & sa racine p' dessous. Et j'ay moy-
Exo. 14. c qué vous a fait monter hors de la terre d'Egy-
pte: & vous ay mené au desert, par quatre ans à fin
que vous eussiez la possession de la terre de l'A-
morrhéen: & j'ay fait de vous un peuple de dix fois plus
D photes, & au cœu Naphtali de vos iouissances
N'est il pas ainsy, vous enfans d'Israël, dit le Sei-
gneur? Vous deuiés le vin à boire au desert.

Nob. 21. a

Deut. 2. f.

Exo. 14. c

ens, & mädiez aux prophetes, en disant: Ne pro-
phetizez plus. Voicy ie sonneray soub vous, ain-
sy q' sonne le chariot chargé de foin. Et la chasse
sera ostée du legier, & le fort n'aura plus sa ver-
tu, & celuy qui est robuste ne sauera pas son a-
me. Et celuy qui tient l'arc ne se pourra tenir de
bout, & le legier des piedz ne sera pas sauué.
Aussy le cheualcheur ne sauera pas son ame,
& le robuste de cœu s'enfuyra tout nud en-
tre les fortz, en ce iour là, dict le Seigneur.

S. Il reprend de diuers pechez la maison d'Israël le peuple v-
nique iadis esleu, desquelz il dict que peu seront reseruez en l'af-
fliction qui doit venir de laquelle il les menace.

Chapitre .iij.

Vous enfans d'Israël, escoutez la parole A
q' le Seigneur a parlé sur vous: sur toute la
cognation que j'ay mené hors de la terre
d'Egypte, disant: de toutes les cognations de
la terre, ie vous ay seulement cogneu: Pourtant
visiteray ie sur vous toutes voz iniquitez. Deux
homes chemineront ilz ensemble, s'ilz ne sont
d'accord: Le lion bruirra il en la forest s'il n'a q-
que proye? Le petit lion donnera il sa voix de
son licé, s'il n'a prins quelq' chose? L'oyseau cher-
ra il au laqz de la terre sans tendeur? Le laqz se-
ra il osté de la terre, deuant qu'il ait prins quelque
chose? La trompette sonnera elle en la cité, & le
peuple ne s'esbahira il pas? Aucun mal sera il en
la cité, q' le Seigneur ne l'ait fait? Car le Seignr
Dieu ne fera pas la parole, s'il ne reuele son se-
cret aux prophetes ses seruiters. Le lion bruirra,
qui fera sans crainte? Le Seigneur Dieu a parlé:
qui sera celuy qui ne prophetizera? Faictes ouyr
es maisons d'Azot, & es maisons de la terre d'-
Egypte, & distes: Assemblez vous sur les mon-
taignes de Samarie, & regardez plusieurs forse-
neries au milieu d'icelle, & ceux qui seuffrent in-
iure en leurs lieux secretz: Et ilz n'ont seu faire
equité, dict le Seigneur: en thesaurisant iniquité
& rapines en leurs maisons. Pourtant dict le Sei-
gneur Dieu telles paroles. La terre sera trou-
blée & enuironnée, & ta force te sera ostée, & tes
maisons seront pillées. Le Seigneur dict ainsy:
Comme si le pasteur deliure de la bouche du lion
deux chasses, ou le bouc d'une auccille: ainsy se-
ront deliurez les enfans d'Israël qui demourant
en Samarie, en la playe du licé, & au licé de Da-
mas. Escoutez, & tesmoignez en la maison de
Iacob, dict le Seigneur Dieu des armées, qu'au
iour q' ie commenceray à visiter les preuarica-
tions d'Israël, ie feray visitatiõ sur luy, & sur les
autelz de Beth-el: & seront treuchées les cornes
de l'autel, & destruyra sur la terre. Et ie frappe-
ray la maison de Phoyer avec la maison de l'esté
& les maisons d'yaire serot destruytes, & plu-
sieurs maisons seront dissipées, dict le Seigneur.

Job. 6. a.

Isai. 45. b.

C

D

S. Il blasme les iniques des principaux de Samarie, soubz
la figure des vaches grasses. En denoquant l'idolatrie d'icellez
Et pource que les enfans d'Israël par diuerses degellations ne
pouuoient estre sauuez de leurs pechez: Le Seigneur les me-
nace de semblables choses qu'il eut paruenir souuent. Les enbor-
nats qu'il se conuertissent à Dieu omnipotent.

Chapitre

Chapitre. iiii.

A Escoutez ceste parolle vaches grasses, qui estes sur la montaigne de Samarie, qui faites oultrages aux indigens, & oppressez les paoures. Qui dictes à voz seigneurs, apportez, & nous beuerós. Le Seigneur a iuré par son saint: que voicy les iours qui viendrot sur vous, qu'ilz vous esleueront sur les picques, & vostre reste sur les chaudières bouillantes. Et vous sortirez hors par les sentes l'une contre l'autre: & ferez iectez en Armon, dict le Seigneur. Venez en Beth-el, & faites iniustement, & en Galgal, si multipliez la preuarication: Et offrez au matin voz oblations, & voz dismes par trois iours. Sacrifiez la louenge de chose faite au leuain: & appelez les oblations volutaires, & dictes: Ainsy l'avez vous voulu, vous enfans d'Israël, dict le Seigneur Dieu. De quoy aussy vous donnay aguaiement aux dentz, en toutes voz citez, & indigence de pains en tous voz lieux, & n'estes point retournez vers moy, dict le Seigneur: Je vous ay aussy defendu la pluye, quand encores restoient trois mois iusques à la moisson: & feis plouuoir sur l'une des citez, & sur l'autre ne feis point plouuoir. Vne partie fut arroufée de pluye, & la partie sur laquelle ne plut pas, elle seicha. Et deux ou trois citez sont venues vers l'une des citez, pour boire de l'eau, & n'ont point esté rassasiées: & si n'estes point retournez vers moy, dict le Seigneur. Je vous ay frappe d'un vent brulant, & de rouillure, la multitude de voz iardins, & de voz vignes: la chenille a mangé voz oliuiers, & voz figuiers: & n'estes point retournez vers moy, dict le Seigneur. Je vous ay enuoyé la mort en la voie d'Egypte: j'ay frappé de l'espee voz iouenceaux iusques à la prise de voz cheuaux: & ay fait monter la pourriture de voz armées en voz narines: & si n'estes point retournez vers moy, dict le Seigneur. Je vous ay subuertit ainsy que Dieu subuertit Sodome & Gomorre, & auez esté faitz comme un baston brulant qui est osté du feu: & si n'estes point retournez vers moy, dict le Seigneur. Pourtant te feray ces choses Israël. Et après que ie te auray fait telles choses, prepare toy pour venir au deuant de ton Dieu Israël. Car voicy celuy qui forme les montaignes, & qui crée le vent, & qui annonce à l'home sa parolle, qui fait la petite nuée du matin, & qui chemine sur les haultz lieux de la terre: le Seigneur Dieu des armées est son nom.

G. 18. 19. c.

D

S. Le prophete pleure la ruine d'Israël les renouants à chercher le Seigneur, tellement qu'il puissent eschapper les afflictions deus à leurs pechez, pour lesquelles fera par tout lamentation: Le Seigneur hait leurs festes & sacrifices, lesquels il menace de capotir pour leur idolatrie.

Chapitre. v.

A Escoutez ceste parolle, à sçauoir, la complainte qui est sur vous. La maison d'Israël est tombée, & ne se releuera plus. La

vierge d'Israël est iectée en sa terre, & n'y a personne qui la releue. Car le Seigneur Dieu dict ainsy: La cité de laquelle mille en sortoient, en icelle en seront laissez cent: & celle de laquelle en sortoient cent, en la mesme en seront laissez dix en la maison d'Israël. Car le Seigneur dict ainsy à la maison d'Israël: Querez moy, & vous viurez & ne vueillez chercher Beth-el, & n'entrez point en Galgal, & ne passez point en Ber-sabée: car Galgal sera menée prisonniere, & Beth-el sera inutile. Querez le Seigneur, & si viuez: que par auenture la maison de Ioseph ne soit brulée comme le feu, lequel deuorera, & n'y aura aucun qui l'esteigne en Beth-el. Vous qui muez en aluyne le iugement, & laissez la iustice en la terre: de laissans celuy qui a fait le signe de la poulstiere, & Orion, & celuy qui change les tenebres en la matinée, & qui mue le iour en la nuit: Qui appelle les eaues de la mer, & les respand sur la face de la terre. Le Seigneur, est son nom. Qui se foubrit de la destruction du robuste, & fait venir le pillage sur le puissant: Ilz ont hay celuy qui reprenoit en la porte: & ont eu abomination de celuy qui parloit parfaitement. Pourtāt, à cause q vous pilliez le paoure, & luy ostiez la proye esleue: vous edifierez des maisons de pierre quarrees, & ne habiterez pas en icelles: Vous planterez des vignes tresamiables, & ne beuuez point le vin d'icelles: car j'ay congneu voz forfaitz en grand nombre: & voz fortz pechez. Vous estes les ennemis du iuste, qui prenez le don, & deprimez les paoures en la porte. Pourtāt soit taira le prudent en ce temps là, car le temps est mauuais. Querez le bien, & non point le mal, à fin que vous viuez: & le Seigneur Dieu des armées sera avec vous comme vous auez dict: Haissez le mal, & aimez le bien, & constituez le iugement en la porte: veoir si par auenture le Seigneur dieu des armées aura pitié des residus de Ioseph. Pourtāt dict ainsy le Seigneur Dieu des armées, le dominateur: La cōplainte est en toutes les rues & en toutes les voies q sont dehors, on dira, malheur, malheur. Et ilz appelleront le laboureur à pleurer & à genissement, ceux qui sçauent plaindre. Et gemissement sera par toutes les vignes: car ie passeray par le milieu de toy, dict le Seigneur. Malheur sur ceux q desirent le iour du Seigneur. Pour quoy le desirez vous? Ceste journée du Seigneur vous sera tenebres, & non pas lumiere. Cōme si l'home s'esuioit de la p'sence du lion, & q un ours le recōtre: ou qu'il entre en la maison, & qu'il s'appuye de sa mai sur la paroit, & q la couleure le morde. Le iour du Seigneur n'est ce pas tenebres & non lumiere: & obscurité, n'est elle pas en iceluy plus tost q splendeur? J'ay hay, & ietté au loig voz festes, & ne prendray pas l'odeur de voz cōgregations. Que si vous m'offrez des holocaustes & voz dōs, ie ne les receueray pas: & ne prendray pas les vœuz de voz grasses bestes. Ostez

soub. 9. b.

sopho. 1. 6.

D

Psal. 96. d.
rom. 12. b.

B

Iere. 30. b.
Ioel. 2. c.
Soho. 1. d.

F

Ica. 1. d.
Mala. 2. e.

Ooo. ij. arrie-

arriere de moy le tumulte de ces chansons: aussy
 n'escoutenay ie pas les cantiques de ta harpe.
 Aussi le jugement sera recueilli comme l'eau, &
 la justice sera comme le fort torrent. Vous mai-
 son d'Israël, n'avez vous offert oblations & sa-
 crifice au desert par l'espace de quarante ans?
 Vous avez aussy porté le tabernacle à vostre
 Moloch, & l'ymage de voz ydoles, l'estoille de
 vostre Dieu, & vous avez fait pour vous. Aussi
 ie vous feray passer oultre Damas, dict le Sei-
 gneur, le Dieu des armées est son nom.

3. Le Seigneur menace les orgueilleux, & ceux qui vivent
 en delices de malheur, & de transmigration avec le residu du
 peuple d'Israël, duquel il deteste l'orgueil.

Chapitre.vj.

MAlediction sur vous qui estes pleins de
 richesses en Sion: & qui vous confiez en
 la montaigne de Samarie: comme les
 principaux & les chefs des peuples, entrant pō
 usement en la maison d'Israël. Passez oultre
 en Chalanne, & regardez: & vous en allez de là
 en Emath la grande: puis descendez en Geth des
 Palesthins, & à tous les meilleurs royaumes d'i-
 ceux: veoir si leur terme est plus large que n'est
 le vostre? Qui estes separez pour le iour mau-
 uis: & vous approchez du siege d'iniquité. Qui
 dormez sur les lits d'ivoire: & faites voz im-
 pudicitez sur voz couchés. Qui mangez l'aig-
 neau du troppeau, & les veaux du milieu de la
 vacherie: Qui chantez à la voix du psalterion:
 Ilz ont estimé auoir les instruments de musique,
 comme Dauid: En beuuant le vin es phioles, &
 estant oinctz du meilleur oignement: & n'auoi-
 ent pas compassion sur la contrition de Ioseph.
 Pourtant sont ilz maintenant passez au chef de
 ceux de la transmigration: & sera ostée la factio
 des luxurieux. Le Seigneur Dieu a iuré par son
 ame. Le Seigneur Dieu des armées dict: l'ay en
 detestation l'orgueil de Iacob, & ay en hayne
 ses maisons: & bailleray la cité avec ses habitas.
 Que s'il demeure dix homes en vne maison: i-
 ceux aussy mourront. Et son prochain le pré-
 dra, & le bruslera: à fin qu'il porte les os hors
 de la maison, & dira à celuy q'est es lieux secretz
 de la maison, quelcun est il encores avec toy? Et
 il respondra. Ce en est la fin. Puis luy dira:
 Tais toy, & ne fais pas memoire du nom du Sei-
 gneur. Car voicy le Seigneur qui a mandé, & il
 frappera la plus grande maison par raynes, & la
 plus moindre maison par fractions. Les cheuaux
 peuent ilz courrir entre les pierres, ou peult on
 labourer avec des boffles, pource q' vous avez
 changé le iugement en amertume, & le fruit
 de justice en abyme? Vous qui vous rebouyssez
 qu'rien qui dictez: N'auons nous point prins des
 contes par nostre forte? Car voicy vostre maison
 d'Israël, ie fustiteray sur vous vne gent, dict le
 Seigneur Dieu des armées: laquelle vous op-
 pressera, depuis l'entrée d'Emath, iusq's au tor-

A
 Luc. 6. d.

Iere 15. b.
 Soub. 8. b.

D

rent du desert.

6. Le prophete fait requeste pour les peines qu'il voyt
 imminentes, & le Seigneur menace de captiuité. Lequel Amos
 prophetize souz la parabole de la truëlle du masson. Combien
 que Amasias prestre de beth-el luy fut contraire, qui excusa A-
 mos deuant le Roy suggerant audit Amos d'aller prophetizer
 en iudee: Mais il monstre qu'il est fait prophete pour prophiti-
 zer sur Israël. Et prophetize contre Amasias & Israël, afflictions.

Chapitre.vij.

LE Seigneur Dieu m'a montré ces choses
 icy. Et voicy vn formateur de la saulterel-
 le qui vint au commencement de la pluye
 tardive des choses qui germēt: & voicy la pluye
 tardive qui vint après le tondeur du troppeau.
 Et aduāt quand il eut acheuē de manger l'her-
 be de la terre. Je dis: Seigneur Dieu ie te prie
 sois propice. Qui fustitera Iacob, car il est fort
 petit? Le Seigneur eut pitié de telle chose. Non
 sera pas, dict le Seigneur. Le Seigneur Dieu me
 monstra ces choses. Et voicy, le Seigneur Dieu
 appella le iugement au feu, & deuora la grande
 abyssme, & ensemble en mangea la partie. Et ie
 dis: O Seigneur Dieu, ie te prie, cesse. Qui sus-
 citera Iacob, pource qu'il est fort petit? Le Sei-
 gneur a eu pitié de telle chose. Mais aussy ce ne
 sera point, dict le Seigneur Dieu. Le Seigneur
 me monstra ces choses. Et voicy le Seigneur q
 serient debout sur le mur plastré, & a en sa mai-
 vne truëlle de masson. Et le Seigneur me dict:
 Que vois tu Amos? Et ie dis: La truëlle d'vn
 masson. Et le Seigneur dict: Voicy, ie mettray
 la truëlle au milieu de mou peuple Israël, & ie ne
 le feray plus replastrer: Et les haultz lieux de l'
 ydole seront demolis, & les saintifications d'
 Israël seront desolées: & m'esleueray sur la mai-
 son de Ieroboam par l'espee. Alors Amasias le
 prestre de Beth-el enuoya, à Ieroboam le Roy
 d'Israël, disant: Amos a rebellé contre toy au
 milieu de la maison d'Israël. La terre ne pour-
 roit sustenir toutes ses parohes. Car Amos dict
 ainsi: Ieroboam mourra par l'espee, & Israël ira
 hors de sa terre prisonier. Lors Amasias dict à
 Amos: Que regarde tu? chemine, & suis en la
 terre de Iuda: & mange la ton pain, & propheti-
 ze là: Tu ne prophetizeras plus en Beth-el: car
 c'est la saintification du roy, & est la maison
 du royaume. Et Amos respondit, & dict à Ama-
 sias: le ne suis ne prophete, ne filz de prophete:
 mais suis vn vachier recueillant les mouriers sau-
 uaiges. Et le Seigneur Dieu me print quand ie
 suis au troppeau. Et le Seigneur me dict: Va
 prophetize à mon peuple Israël. Mais escoute
 maintenant la parole du Seigneur. Tu dis, tu ne
 prophetizeras plus sur Israël: & tu ne disilleras
 point sur la maison de l'ydole. Pourtant dict le
 Seigneur Dieu telles paroles. Ta femme sera
 fornication en la cité, & tes filz, & tes filles cher-
 ront par l'espee, ta terre sera mesurée d'vn cor-
 deau, & mourras en terre pollue, & Israël ira
 hors de sa terre prisonier.

A

B

Soub. 8. a

C

D

3. Amos prophétise la fin du royaume d'Israël estre approuvé par la parabole du crochet des pommes. Et ce pour l'oppression des paoures. Et expose l'acertité de la calamité imminente. Et dit que leurs festes seront converties en lamentation. Et denonce la future famine de la parole de Dieu.

Chapitre .viij.

A LE Seigneur Dieu m'a montré telles choses. Et voicy vn panier à cueiller pommes. Et dit: Que vois tu Amos? Et ie dy: Vn panier à cueiller pommes. Et le Seigneur me dit: La fin est venue sur mon peuple d'Israël. Ie ne passeray plus oultre de luy. Les gontz du temple crolleront en ce iour là, dit le Seigneur Dieu. Plusieurs mourront, & en tout lieu sera ietté arriere le silence. Escoutez ceste chose vous q soullez le paoure, & faites defaillir les indigens de la terre, disants: Quand la moisson passera, nous vendrons les marchandises: & quand le sabbath sera passé, nous ourirons le froment, à fin que nous faisons la mesure plus petite, & que nous augmentions le sicle, & que nous mettons soubs, des faulces balances: à fin que nous possedons les indigens par argent, & les paoures, pour des souliers, & que nous vendions les vanneures du froment. Le Seigneur a iuré par l'orgueil de la cob: Ie n'oubliera point iusques en la fin toutes leurs œuvres. La terre donc ne sera elle point esmeue sur telle chose: & tout habitant ne plorera il point? Et il montera tout cōme le fleuve, & sera bouté dehors, & s'escoulera, comme le ruyseau d'Egypte. Et aduendra en ce iour là (dit le Seigneur) q le soleil se couchera au midy, & sera la terre venir en tenebres, au iour de lumiere. Et ie conuertiray voz festes en pleurs, & toutes voz chansons en lamentation. Ie mettray sur tous voz doz vn sac, & toute teste sera chauuée. Et iemettray comme le dueil de l'enfant vniue, & sa finira cōme le iour amer. Voicy, les iours qui viennent, dit le Seigneur: que i'enuoyera la famine en la terre: n'aura point la famine de pain, ne la soif d'eau; mais d'oy la parole du Seigneur. Et ilz se mouueront depuis vne mer iusques à l'autre, & depuis Aquidon, iusques en Orient: ilz circuleront, en querant la parole du Seigneur, & ne la trouveront pas. En ce iour là defauldront les belles vieilles, & les adolescents defauldront de soif. Lesquelz iurent par le delict de Samarie, & disent: Ton Dieu est viuant, Dan, & la voye de Ber-sabée vit. Et ilz tumberont, & ne se releueront plus.

Soub. 7. b

Soub. 6. c

Tob. 3. b. 1. Mac. 1. f

5. Le Seigneur dit qu'il destruyra les mechans, tellement que il n'y aura moyen d'eschapper. Toutesfois après il resuscitera le tabernacle de Dauid, & conuertira la captiuité des enfans d'Israël, avec leur grand felicité.

Chapitre .ix.

A Ivey le Seigneur qui se tenoit debout sur l'autel. Et dit: Frappe le gont: & que les linteaux de dessus soient esmeutz. Car auarice est au chef de tous, & occiray le dernier d'iceux par l'espee. Ilz n'auront point de suyte: ilz s'uyrōt à ceux qui s'uyrōt, & celui d'eux q s'ensuyra, ne

sera point sauue. Quand ilz descendent iusques en egypte, i'escoulera ma main hors de là: & quand ilz monteront iusques au ciel, si les tireray ie hors de là. Et quand ilz seroient mucez au coupeau de Carmel, si les chercheray ie, & les osteray hors de là. Et quand ilz se celeroyent arriere de mes yeux, au profond de la mer, si manderay ie là au serpent, qui les mordra. Et quand ilz s'en iront en captiuité, deuant leurs ennemis, ie commanderay illec à l'espee, & les occira. Et ie mettray mes yeux sur eux, en mal, & non pas en bien. Et le Seigneur Dieu des armées est, qui touche la terre, & languira, & ploreront tous ceux qui habitent en icelle. Et montera comme tout ruyseau, & coulera comme le fleuve d'Egypte. C'est luy qui edifie son ascension au ciel, & a fondé son petit faisseau sur la terre. Celuy qui appelle les eues de la mer, & les respand sur la face de la terre, cestuy est appellé Seignr. Vous enfans d'Israël, ne m'estes vous point cōme les enfans des Ethiopiens, dit le Seigneur? N'ay ie pas fait sortir Israël de la terre d'Egypte: & les Palesthins de Cappadoce, & les Syriens de Cyrene? Voicy, les yeux du Seigneur Dieu sont sur le royaume qui peche, & le briseray hors de la face de la terre. Mais toutesfois en les brisant, ie ne briseray point la maison de Iacob, dit le Seigneur. Car voicy que à mon commandement escourray en toutes nations la maison d'Israël, ainsi qu'on escout au crible: & n'en cherra pas vne petite pierre sur la terre. Toz les pecheurs de mon peuple mourront par l'espee, lesquelz disent, le mal ne nous approchera pas, & ne viendra pas sur nous. En ce iour là, ie susciteray le tabernacle de Dauid, qui est cheut: & reedifieray les fractions de ses murailles, & ce qui estoit trebuché, ie le reseray. Et ie le reedifieray comme il estoit aux iours anciens: à fin q ilz possedent la terre d'Idamée, & toutes les nations, pour ce que mon nom est appellé sur eux, dit le Seigneur qui fait telles choses.

Psal. 138. 4

B

Ier. 4. 4. 6

Sus. 5. c

C

Actes. 15. 6

D

Voicy les iours qui viennent, dit le Seigneur, que le laboureur attaindra le moissonneur. & celui q presse la grappe, attaindra le faneur. Et les montaignes distilleront la douceur, & toutes les petites montaignes seront labourées. Et ie seray retourner la captiuité de mon peuple Israël: Et ilz edifieront les cités desertes, & habiteront dedans. Ilz planteront des vignes, & boyront le vin d'icelles. Ilz feront aussi des iardins, & en mangeront les fruits. Le bled planté sur leurs surs, & ne les arracheray plus hors de leur terre, que ie leur ay donné; dit le Seigneur Dieu.

Iod. 3. d

Fin de la prophétie d'Amos.
 Cap. iij. La

La Prophetie d'Abdias.



I. Il prophétise malheureuse fin contre les iduméens, qui affligoient & moquoient les enfans d'Israël. Qui toutes fois réduitz, prendront domination sur ceux qui les ont affligés.

Chapitre seul.

Isa. 49. c



IA vision d'Abdias: Le Seigneur Dieu dit ainsi à Edom: Nous nous ouy la voix du Seigneur: & a enuoyé messagers aux Gentils. Euez vous & nous estions ensemble cõtre

Isa. 49. d

luy en bataille. Voicy, je t'ay mis comme vn petit entre les gentz. Tu es sort mespris. L'orgueil de ton estuaire a esté, toy qui habites es sentes des pierres; & qui esleues ton siege. Qui dis en ton coeur. Qui me tiendra en bar par verre? Quand tu serois esleue comme d'alghe, & quand tu aurois mis ton nid entre les estoilles, te cireray ie hors de là, dit le Seigneur. Si les larvons fussent entrés à toy, & les brigantz de nuit: comment te fussent venus coy? Ne eussent ilz point desobey à leur suffisance? Si les vendengens fussent allés vers toy, ne eussent ilz laissé vn seul ruisin? Comment ont ilz cherché Esau? comment ont ilz fouillé les lieux secrets? Tous les hommes de ton alliance ont enuoyé iusques au bord ilz se font occupés de toy: Les hommes de ta paix ont eu puissance contre toy: Ceux qui mangent avec toy, ont esté de desobey toy de rembrances. Ilz y ont esté en iudice prudent. Ne destruyray ie Esau sur la (dit le Seigneur) les figures d'Idumée, & la prudence de la montagne d'Esau. Aussi tes fortz homes vers midy, craindront, à fin que l'homme de mon d'Esau soit destruit. Confusion te courra, à cause de l'occision, & à cause de fin que tu as fait à ton frere la-

Isa. 49. e
I. cor. 1. c

coll, & seras perdu eternellement. Au iour que tu te tenois, contre luy quand les estrangers prenoient son armée, & que les estrangers entroient dedans ses portes, & qu'ilz iettoient le sort sur Ierusalem: tu estois aussi comme l'vn d'eux. Es tu ne despriseras point au iour de ton frere, n'y au iour de sa peregrination: Et ne te reconytras point sur les enfans de Iuda, au iour de leur pendition: & ne magnifieras point ta bouche, au iour de l'angoisse. Et n'entreras point en la porte de mon peuple, au iour de leur ruyne: & ne le despriseras plus aussi en ses maux au iour de sa destruction. Et tu ne seras point en voye contre son armée au iour de sa destruction: Et ne te tiédras plus es yssues des chemins, pour occire ceux qui s'enfuyront: Et tu n'enobras point ses demourans, au iour de tribulation: car le iour du Seigneur est prochain, sur toutes les gentz: Comme tu as fait, ainsi te sera il fait: il fera tourner ta retribution sur ta teste. Car comme vous auez heu sur ma sainte montaigne, ainsi beurront toutes gentz continuellement: Ilz beurront, & engouriront, & seront comme s'ilz n'estoient pas. Mais saluation sera en la montaigne de Sion, & sera sainte. Et la maison de Iacob possedera ceux qui l'auoient possedee, Et la maison de Iacob sera le feu, & la maison de Ioseph sera la flamme: & la maison d'Esau sera l'esteule. Et ilz seront bruslez par eux, & les destrueront: & n'y aura aucuns residés en la maison d'Esau: car le Seigneur l'a dict. Aussi ceux qui sont vers midy, auront pour heritage la montaigne d'Esau, & aussi ceux qui sont es lieux champêtres, les Philisthins: & possederont la region d'Ephraïm, & la region de Samarie. Et Beniamin possedera Galaad: Et la transmigration de ceste armée des enfans d'Israël, possedera tous les lieux des Chananéens, iusques en Sarcop: & la transmigration de Ierusalem, qui est en Bosphorus, possedera les cirez de Midy. Aussi les chasteurs monteront en la montaigne de Sion, pour iuger le royaume d'Esau. Et le royaume sera au Seigneur. **Fin de la Prophetie d'Abdias.**

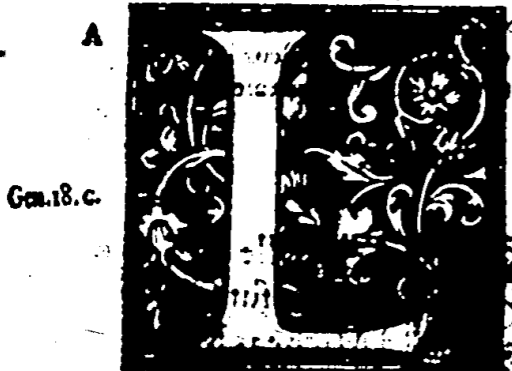
coll, & seras perdu eternellement. Au iour que tu te tenois, contre luy quand les estrangers prenoient son armée, & que les estrangers entroient dedans ses portes, & qu'ilz iettoient le sort sur Ierusalem: tu estois aussi comme l'vn d'eux. Es tu ne despriseras point au iour de ton frere, n'y au iour de sa peregrination: Et ne te reconytras point sur les enfans de Iuda, au iour de leur pendition: & ne magnifieras point ta bouche, au iour de l'angoisse. Et n'entreras point en la porte de mon peuple, au iour de leur ruyne: & ne le despriseras plus aussi en ses maux au iour de sa destruction. Et tu ne seras point en voye contre son armée au iour de sa destruction: Et ne te tiédras plus es yssues des chemins, pour occire ceux qui s'enfuyront: Et tu n'enobras point ses demourans, au iour de tribulation: car le iour du Seigneur est prochain, sur toutes les gentz: Comme tu as fait, ainsi te sera il fait: il fera tourner ta retribution sur ta teste. Car comme vous auez heu sur ma sainte montaigne, ainsi beurront toutes gentz continuellement: Ilz beurront, & engouriront, & seront comme s'ilz n'estoient pas. Mais saluation sera en la montaigne de Sion, & sera sainte. Et la maison de Iacob possedera ceux qui l'auoient possedee, Et la maison de Iacob sera le feu, & la maison de Ioseph sera la flamme: & la maison d'Esau sera l'esteule. Et ilz seront bruslez par eux, & les destrueront: & n'y aura aucuns residés en la maison d'Esau: car le Seigneur l'a dict. Aussi ceux qui sont vers midy, auront pour heritage la montaigne d'Esau, & aussi ceux qui sont es lieux champêtres, les Philisthins: & possederont la region d'Ephraïm, & la region de Samarie. Et Beniamin possedera Galaad: Et la transmigration de ceste armée des enfans d'Israël, possedera tous les lieux des Chananéens, iusques en Sarcop: & la transmigration de Ierusalem, qui est en Bosphorus, possedera les cirez de Midy. Aussi les chasteurs monteront en la montaigne de Sion, pour iuger le royaume d'Esau. Et le royaume sera au Seigneur. **Fin de la Prophetie d'Abdias.**

La Prophetie de Jonas.



S. Jonas euyoyé du Seigneur pour prescher en Niniue en fuyant au vent Tharsé de la face du Seigneur. Lequel vent auant tempête contre la nauire, fut Jonas deprent de par le fort esté & mys en la mer, & la tempête cessa.

Chapitre premier.



Gen. 18. c.

In parole du Seigneur fut aussi faite à Jonas filz d'Amathi, disant: Lève toy, & t'en va en Niniué la grande cité, & presche en icelle. Car la malice est meuree de tant moy. Mais Jonas se lous pour s'en aller en Tharsé arriere de la face du Seigneur, & descendit en Ioppe, ou il trouua vne nauire qui s'en alloit en Tharsé. Et il alla le pris de son nauigage. Puis de luy demanda quelle port aller avec eux en Tharsé, arriere de la face du Seigneur. Mais le Seigneur euyoyé un grand vent sur la mer, & fut si grande tempête en la mer, que la nauire estoit en danger de rompre: Or les maronniers craignirent, & les homes crièrent vers leur Dieu: Et jetterent les vaisseaux qui estoient en la nauire, de dans la mer: pour alléger d'iceux. Et Jonas descendit dedans la nauire, & quel deuil de pesantement. Et le vent neust de son dire vers luy, & luy dit: Comment es tu ainsi espris de deuil? Lève toy, & appelle ton Dieu, veoir sy par auenture Dieu aura memoire de nous; & que nous ne perissions. Et Jonas dit à ses compagnons: Ne craignez point, car ie suis dieu. Car ie sçay que ie suis dieu. Et il dit à ses compagnons: Ne craignez point, car ie suis dieu. Et il dit à ses compagnons: Ne craignez point, car ie suis dieu. Et il dit à ses compagnons: Ne craignez point, car ie suis dieu.

Lors eurent les homes grande crainte, & luy dirent: Pour quoy as tu fait ceste chose? Car les homes cogneurent qu'il s'enfuyoit arriere de la face du Seigneur: par ce que Jonas leur auoit dict: Et ilz luy dirent: Quelle chose te ferons nous, à fin que la mer s'appaie à nous? Car la mer alloit & s'enfloit. Et il leur dict: Prenez moy, & jettez en la mer, & la mer s'appaiera à vous. Car ie cognoy que à ma cause ceste grande tempeste est venue sur vous. Et les homes nauigoyent pour retourner à la terre, & ne pouoient pour ce que la mer alloit, & s'esteuoit contre eux. Lors crièrent au Seigneur, & dirent: Seigneur nous te prions, que nous ne perissions point pour l'ame de cest homme icy, & ne metz point sur nous le sang innocent: car Seigneur tu as fait comme tu as voulu. Et reprirent Jonas, & le jeterent en la mer: & la mer s'arresta de sa ferueur. Et les homes craignirent le Seigneur de grande crainte, & immolerent des oblations au Seigneur, & vouerent des vœux.

S. Jonas fut absorbé de la balayne que le Seigneur auoyt preparée, & fut en icelle trois iours & trois nuictz. Et quand au ventre d'icelle il euyoyé le Seigneur par son commandement: Il fut vommy en terre.

Chapitre iij.

Et le Seigneur approuilla son grand poisson pour engloutir Jonas. Et estoit Jonas au ventre du poisson, par trois iours & trois nuictz. Lors Jonas pria à son Seigneur Dieu du ventre du poisson, & dit: Seigneur, j'ay crié au Seigneur en ma tribulation, & m'a exaucé: J'ay crié du ventre du poisson, & tu as exaucé ma voix.

Tu m'as aussi jetté au profond, au cœur de la mer: & le fleuve m'a enuironné: Toutes tes gouffres, & tes flots sont passés sur moy.

Et ay dict: Je suis deliuré de la main de la mort, & de la main de la mort: toutes fois de rechief verray ton saint temple.

Les cailloux ont enuironné, jusques à l'ame, Babylon: & la mer a consumé son chef.

Les fais de fer de aux dernieres parties de montaignes, ont versé de la terre en ont enfermé: & tu soubles enuironné ma vie de corruption, Seigneur Dieu.

Quand mon ame estoit enuironné de mort, j'ay eu memoire de la Seigneur: & de ta sainte misericorde.

Celui qui a gardé en vie les veufues, & les orphelins, & les misérables.

Mais ie ne suis immolé en vois de bouge: & ie ne suis immolé en vois de bouge: & ie ne suis immolé en vois de bouge.

Lors le Seigneur dit au poisson: & il s'arresta de sa ferueur. Et Jonas sortit du poisson.

Niniué. Ionas.

A Vssy la parolle du Seigneur fut faicte à Ionas, pour la seconde fois, disant: Leue toy, & t'en va en Niniué la grãde cité: & presche en icelle la predicacion q'ie te dy. Lors Ionas se leua, & s'en alla en Niniué, selon la parolle du Seigneur. Et Niniué estoit vne grande cité, de trois iours de chemin. Lors Ionas commença entrer en la cité, du chemin d'un iour: puis cria, & dict: Encores quarante iours passez, & Niniué sera subuertie. Les homes de Niniué creurent au Seigneur: & publierent le ieuſne, & se vestierent de sacz, depuis le plus grand, iusques au plus petit. Aussi la parolle vint iusques au Roy de Niniué. Lors se leua de son throne, & osta arriere de soy son vestemēt, & il se vestit d'un sac, & s'asseit sur la cendre. Puis cria, & dict en Niniué par la bouche du Roy, & de ses princes, disant: Que les homes, & les iumētz, & les bœufs, & les bestes ne goustent rien, & qu'ilz soiēt sans paistre, & sans boire l'eau: Et que les homes & les bestes soient couuers de sacz, & qu'ilz crient au Seigneur à force: & que l'home se conuertisse de sa mauuaise voie, & de l'iniquité qui est en leurs mains. Qui ſçayt si Dieu se conuertira, & s'il pardonnera: & s'il se retournera de la fureur de son ire, & que nous ne perissions point? Et Dieu regarda leurs œures, car ilz se conuertirent de leur mauuaise voie: & le Seigneur eut mercy sur la malice qu'il auoit dict le leur faire, & ne l'a point faict.

Mat. 12. d
Luc. 11. e.

Iere. 18. b
Ioel. 2. c.

Bonnes
œures.

S. Ionas affligé qu'il voyoit sa prophétie s'estre accomplie sur Niniué, desyre la mort. Mais il est corrigé du Seigneur qui conuainquit son iniuste indignation de ce qu'il pensoit iuste-ment estre dolent du hierre q' estoit seché. Et toutesfoys ne voyoit pas que le Seigneur pardonnoit à la grande cité de Niniué, en laquelle estoient plus de cent vingt mille de ceux qui n'auoyent point peché.

Chapitre .iiij.

A R Ionas fut affligé de grande affliction, & se courrouça: dont il pria au Seigneur, & dict: Seigneur, ie te prie, n'est ce pas icy ma parolle, que ie disoy quand t'estoy encores en ma terre? Pour ceste chose preuue ie de m'en fuyr en Tharse. Ie cognoy certainement que tu es le Dieu debonnaire, misericordieux, & patient, & de grande misericordie, & que tu pardonnes la malice. Aussi maintenant Seigneur ie te prie que tu oſtes mon ame hors de moy: car la mort m'est meilleure que la vie. Et le Seigneur dict: Pense tu que ton courroux soyt bon? Lors Ionas yſit hors de la cité, & s'asseit sur la partie Orientale de la cité. Et feit l'au vmbre pour soy mesme: & se seoit en l'vmbre ſoubz ſeſchuyſne, iusques à ce qu'il verroit quelle chose aduiendroit en la cité. Et le Seigneur Dieu appailla la roe hierre, de laquelle monta ſur le chef de Ionas, à fin que l'vmbre fut sur l'este, & que le le gardast: Car il auoit travaillé. Et Ionas fut grandement ioyeux de ceſte hierre. Mais Dieu appailla vn ver pour lendemain au point du iour: & frappa l'herre, & se seicha. Et quand le soleil

Pſal. 81. a
Ioel. 2. c.

B

C

Micheas. Ierusalē. Samarie.

fut leuē, le Seigneur commanda au vent chault & brulant: & le soleil frappa sur le chef de Ionas, lequel brusloit de chault: & requist pour son ame de mourrir, & dict: Il me vault mieulx de mourrir que de viure. Et le Seigneur luy dict: Ton ire est elle bonne sur l'herre? Et il dict: Ie me courrouce bien, iusques à la mort. Et le Seigneur dict: Tu as dueil sur l'herre en laquelle tu n'as point labouré, & ne l'as point faict croistre, laquelle est venue en vne nuit, & en vne nuit est perie: ausſy ie ne pardonneray pas à Niniué la grãde cité, en laquelle sont plus de cent & vingt mille homes, qui ne ſçauent quelle difference il y a entre leur main dextre & leur fenestre, & ausſy plusieurs bestes.

3. Re. 19. d

D

Fin de la prophetie de Ionas.

La Prophetie de Micheas.

S. En quel temps Micheas prophetiza: il monstra Samarie & Ierusalem de malheureuse fin en captiuité pour leurs iniquités. Lequel le Prophete lâche et prouoqua en l'indignation.

Chapitre Premier.



A parolle du Seigneur qui fut faicte à Micheas Morasthyte, es iours de Ioatham, Achaz, & Hezéchias roys de Iuda: laquelle vint sur Samarie & Ierusalem: Vous tous peuples, escoutez: & que la terre, & ce qui est en elle, escoute: & q'le Seignr Dieu vous soit en tesmoignage, & ſçauoir le Seignr, en son saint tēple. Car vntes le Seigneur sortira de son lieu: lequel descedra, & marchera sur les hautes lieux de la terre: & les montaignes seront consumées par desſous luy: & les vallées seront diuisées, comme laines deuant le feu, & comme les eaux qui coullent vers bas. Toute ceste chose icy est pour le peché de Iacob, & le peché de la maison d'Israël. Quel est le peché de Iacob? N'est ce pas Samarie? Et qu'elz sont les hautes lieux de Iuda? N'est ce pas Ierusalem? Et ie mettray Samarie comme vn monceau de pierres au champ, & qu'on plante vne vigne: & tireray hors ses pierres de la vallée, ie desfondray ses fondamētz: & tous ses ymagēs: toutes seront consumées en ſablon, & tous ses ſalaires ſeront batus en ſablon: & mettray tous ses ymagēs perdus: pour ce qu'ilz

Isa. 14. d

ſoubz. d.

ilz

C ilz sont assemblez des salaires de la paillardie, & retourneront iusques au salaire de la paillardie. Sur telle chose me plaindray ie, & vileray: ie m'en iray tout despouillé & tout nud. Je feray ma plainte cōme celle des dragōs, & le gémissement comme des austruces: car sa playe est sans espoir, veu quelle est venue iusques à Iuda, & à touché la porte de mon peuple iusques en Ierusalem. Ne le vueillez annoncer en Geth, ne plorez aucunes larmes, espadez la pouldre sur vous, en la maison de la pouldre. Passez pour vous la belle habitation confuse par honte: celle qui demeure en l'issue, n'est point sortie: La maison voisine fera sur vous lamentation: Celle qui s'est tenue en soy mesme receura de vous la lamentation de la maison voisine, pour ce que celle qui demeure en amertume, est affoiblie en bien: car

D le mal est descendu du Seigneur sur la porte de Ierusalem: Et le tumulte de la charrette d'estonnement, sur celui qui demeure en Lachis. Le commencement de peché de la fille de Sion est car en toy ont esté trouuez les pechez d'Israël. Pour tāt enuoir il des guides sur l'heritage de Geth: les maisons de mensonge seront pour deceuoir les roys d'Israël. Encores te feray ie venir vn heritier toy qui habite en Marefa: la gloire d'Israël viendra iusques en Odoilam. Oste ta cheuelure, & te fais tondre sur les filz de tes delices: eslargis ta chauuete comme l'aigle: pour ce qu'ilz sont menez prisonniers arriere de toy.

S. Le Prophete recitāt la diuēse iniustice & autres pechez de son peuple predict la vengeance & captiuité estre de eux imminente. Et pource il ploroyt. Il denonce la future cōgregatiō du residu.

Chapitre .ij.

A **M**alediction sur vous qui pensez chose inutile, & faites le mal en voz couches: Ilz font celā en la lumière du matin, pour ce que leur main est contre Dieu. Ilz ont ausly desiré des champs, & en ont prins violement, & ont ray des maisons: & faisoient iniure à l'home & à la maison, à l'home, & à son heritage. Pour tāt dict le Seigneur teiles parolles: Voicy, ie pense mal sur ceste famille: de quoy ausly vous n'osterez poit voz colz, & ne cheminerez point en orgueil, car le temps est tresmauuis. En ce iour là on prendra sur vous la parabole, & on chantera la chanson en suauité de ceux qui diront: Nous sommes destruits par occision. Vne partie de mon peuple est changée. Comment se retirera il de moy, quād celuy qui diuisē noz regions se retourne? Pourtant tu n'auras aucun qui mette le cordeau du sort en la congregatiō du Seigneur. Vous qui parlez, ne dites point: Elle ne descendra point sur eux, la confusion de les comprendra point la maison de Iacob, dit l'esprit du Seigneur est il atoindry, ou ses pensées sont elles telles? Mes parolles ne sont elles point bonnes, avec celui qui chemine droitement? Et au contraire, mon peuple s'est esloigné contre son ennemy. Vous avez osté le maintien

de dessus la robbe: & avez fait tourner en bataille ceux qui passoient simplement. Vous avez bouté les femmes de mon peuple hors de leurs maisons de plaisances: vous avez osté ma louenge eternellement de leurs petis enfans. Leuez vous, & vous en allez, car vous n'avez pas icy repos: A cause de son immanité elle sera corumpue de tres mauuaise pourriture. A la mēme volonté que iōne fust vn home ayant esprit: & quo ie peuse parler mensonge. Le distillery sur toy le vin & l'urongnerie: & ce peuple icy sera celui sur lequel on fera distillation. Par cōgregatiō ie te rassembleray tout Iacob: & ameneray les demourans d'Israël tout en vn: Je mettray tout en vn comme le troupeau en la berge: comme le bestiaū au milieu des estables, ilz feront tumulte pour la multitude des homes. Car il monstera en montrant le chemin deuant eux: Il feront la diuision, & passeront par la porte, & sortiront par icelle. Et leur Roy passera deuant eux, & le Seigneur sera en leur chef.

S. Le Seigneur menace grieue vengeance & destruction de Ierusalem pour les pechez des princes des iuges, des faux prophetes & des prestres du peuple d'Israël.

Chapitre .ij.

E T ie dis: Escoutez vous princes de Iacob, & vous ducz de la maison d'Israël: Ne vous appartient il point de sçauoir le iugement, vous qui avez le bien en hayne, & aimez le mal: qui par violence ostez leurs peaux dessus eux, & leurs chairs par dessus leurs os? Lesquelz ont mangé la chair de mon peuple, & ont escorché les peaux sur eux, & ont rōpus leurs os, & les ont couppez cōme en vne chaudiere, & cōme la chair au milieu du pot. Adonc crieront ilz au Seigneur, & ne les exaucera pas: il mucera sa face d'eulx en ce temps là, ainsi qu'ilz ont fait iniustement en leurs inuentions. Le Seigneur dict ces choses icy sur les prophetes, qui seduissent mon peuple, qui mordent de leurs dentz, & preschent la paix. Et si quelcun ne leur donne rien en leur bouche, ilz disposent la bataille sur luy. Pourtant vous sera la nuit pour la vision & tenebres aurez vous pour la diuination. Et le soleil s'esconfera sur les prophetes, & le iour s'obscurcira sur eux. Ceux qui voient les visions seront confus, & les deuis seront confondus: Ilz courrirōt tous leurs faces, car ne n'aura aucune responce de Dieu. Mais toutes fois soit remply de la force de l'esprit du Seigneur de iugement, & de vertu, & fin que l'annonce à Iacob son peché, & à Israël son offense. Escoutez ces choses icy vous princes de la maison de Iacob, & iuges de la maison d'Israël. Qui auez le iugement en abomination, & pernez toutes choses droictes. Qui edifiez Syon par sang, & Ierusalem en iniquité. Ses princes negoyent par dons, & ses prestres enseignent pour le salaire. Et les Prophetes prophētisent pour l'argēt: & se reposoient sur le Seigneur, disant

Heb. 13. 6.

D

A

B

C

D

Ezec. 22. 8
Sop. 33. 4

Jerusalem.

Micheas.

Isa. 26 f lieu de nous? Les maux ne viendront point sur nous. Par quoy au moyen de vous Syon sera labourée comme le champ, & Jerusalem sera comme vn monceau de pierres, & la montaigne du temple sera es haultz lieux des forestz.

S. Au temps de grace plusieurs nations viendront à l'eglise & adoration de Dieu avec grande seureté il console Syon qu'elle doit estre rachetée de sa captiuité par le Seigneur, à fin qu'elle se venge de ses ennemis.

Capitre .iiij.

Isa. 2. a. **E**T au dernier temps des iours, sera la montaigne de la maison du Seigneur preparée au coupeau des montaignes, & haulte par dessus les petites montaignes. Et les peuples s'assembleront vers elle: & plusieurs nations se hasteront d'aller, & diront: Venez, & montons à la montaigne du Seigneur, & à la maison du Dieu de Jacob. Et il nous enseignera ses voyes, & irons en ses sentiers: Car la loy sortira de Syon, & la parole du Seigneur sortira de Jerusalem. Et il iugera entre plusieurs peuples, & corrigera les fortz gentz, iusques bien loing. Et rompront leurs espées en coultes, & leurs lances en faucilles. Vne gent ne prendra plus l'espée contre l'autre gent, & ne apprendront plus à batailler. Et l'home se fera soub sa vigne, & soub son figuier, & n'y aura aucun qui l'espouente: car la bouche du Seigneur des armées a parlé. Car tous les peuples chemineront, vn chascun au nom de son Dieu: mais nous cheminerons au nom de nostre Seigneur Dieu eternellement, & oultre. *Soph. 3. d* En ce iour là dict le Seigneur, j'assembleray la boiteuse: & recueilliray celle q'auoye deboutée, & celle que j'auoye tourmentée. Je mettray la boiteuse es residus, & celle qui auoit labouré, en gent robuste. *Luc. 1. a* Et le Seigneur regnera sur eux en la montaigne de Syon, depuis ce temps icy, iusques à tousiours. *Dan. 7. d.* Et toy tour du troppeau, neuleuse, de la fille de Syon, il viendra iusques à toy: & la premiere puissance viendra, qui est le royaume, à la fille de Jerusalem. Pourquoi es tu maintenant toute retraicte de dueil? N'as tu point de Roy, ou ton conseiller est il perdu, que la douleur te prend comme celle qui veult enfanter? Aie douleur, & rendz peine, fille de Syon, comme celle qui veult enfanter: car bien tost sortiras tu de la cité, & demoureras en la region, & viendras iusques en Babylone. Illec seras tu deliurée: la te rachetera le Seigneur des mains de tes ennemis. Et maintenant plusieurs gens sont assemblés sur toy: qui disent: Qu'elle soit lapidée, & que nostre oeil regarde sur Syon. Mais iceulx n'ont point cogneu les pensées du Seigneur, & n'ont point entendu son conseil: car il les a assemblé comme le foin de l'airée. Lueu toy, & si froisse, fille de Syon: car ie mettray ta corne comme le fer & mettray tes ongles comme l'aerain. Et tu froisseras plusieurs peuples, & occiras au Seigneur leur rapines, & leur force au Seigneur de toute la terre.

S. Icy est démontrée la destruction prochainne de Jerusalem. Et que Iesus Christ doit naistre en Beth-lehem. Le reste d'Israël sera exaltée. Auoyr vaincureurs ennemis, & osté d'eulx ydolatrie.

CHAP. V.

MAintenant seras tu destruycte, toy fille du larron. Ilz ont mis le siege sur nous, ilz frappoient la iouë du iuge d'Israël, de la verge. Et toy Beth lehem nommée Ephrata, tu es petite entre les milliers de Iuda. *Mat. 2. a* De toy m'en sortira vn, qui sera dominateur en Israël: *Iehan. 7. f* Et son yssue est déz le commencement, déz les iours d'eternité. Pour ce les donnera il iusques à vn temps, auquel celle qui desire d'enfanter, enfantera. Et la reste de ses freres se conuertiront aux enfans d'Israël. Il se tiendra, & nourrira en la force du Seigneur, & en la sublimité du nom du Seigneur son Dieu: Ilz se conuertiront, car bien tost sera magnifié iusques aux dernieres parties de la terre: Et sera cestuy, la paix: l'Assirien, quand il sera venu en nostre terre, & quand il aura marché en noz maisons: Et nous establirons sur luy sept pasteurs, & huyt principaux homes. Ilz nourriront la terre d'Assur par l'espée, & la terre de Nemrod par ses lances. Et il nous deliurera d'Assur, quand il sera venu en nostre terre, & quand il aura marché en noz termes. Et la reste de Jacob sera au milieu de plusieurs peuples, comme la rosée du Seigneur, & comme les gouttes sur l'herbe, laquelle n'attend point d'home, & n'attend pas les filz des homes. Et la reste de Jacob sera entre les gentz, au milieu de plusieurs peuples, comme le lion entre les iumentz des forestz, & comme le petit lion entre les troppeaux des brebis: Lequel quand il sera passé, & qu'il aura marché sus, & qu'il aura prins quelque chose, il n'y a aucun qui luy osté. Ta main sera esleuée sur tes ennemis, & tous tes ennemis seront perdus. Et en ce iour là dict le Seigneur: J'osteray tes cheualx du milieu de toy, & destruyray tes chariotz: & perdray les citez de ta terre, & destruyray toutes tes munitions, & j'osteray les sorceries de ta main, & n'y aura aucunes diuinations en toy: & feray abolir tes ymages taillées, & tes statues qui sont au milieu de toy, & n'adoreras plus les œuvres de tes mains. J'arracheray tes bois plantez au milieu de toy, & briseray tes citez: & feray la vengeance en fureur, & en indignation, en toutes les gentz qui n'ont pas escouté.

S. Le Seigneur se debat avec les ingratz denombant les biensfaits donnez à eux. Iugeat aussy ce qui est bon, & q'le Seigneur requiert de son peuple. Mais le Seigneur les menace de diverses afflictions pour l'injustice & autres crimes des enfans d'Israël.

Chapitre .vj.

Escoutez quelles choses dict le Seigneur: Lueu toy, procede en iugement contre les montaignes: & que les petites montaignes oyent ta voix. Que les montaignes oyent le iugement du Seigneur, & aussy les fortz fondemés de la terre: car le Seigneur a iugement avec son peuple: & sera iugé avec Israël. O mon peuple que

que t'ay ie fait, ou en quoy t'ay ie molesté? Res-
 pondz moy. Car ie t'ay tyré hors de la terre d'
 Egypte, & t'ay deliuré de la maison de seruitu-
 de: & ay enuoyé deuant ta face, Moysé, & Aaron,
 & Marie? Mon peuple ie te prie qu'il te souuie-
 ne quelle chose Balach roy de Moab auoit pése cõtre
 toy: & quelle chose Balaam filz de Beor luy respõ-
 dit, depuis Sethim iusques en Galgal, afin que tu
 cogneusse les iustices du Seigneur. Quelle chose
 offriray ie au Seigneur, qui soit digne, ou ploy-
 eray le genouil au Dieu souuerain? Luy offre-
 ray ie des holocaustes, & des veaulx en desliou-
 b d'un an? Le Seigneur peult il estre rappaisé de
 mille moutons, ou par beaucoup de milliers de
 gras boucz? Donneray ie mon premier nay pour
 mon peché, le fruit de mon ventre pour le pe-
 ché de mon ame? O toy home, ie te montreray
 quelle chose est bonne, & quelle chose le Sei-
 gneur te demande: Certainemét c'est de faire iu-
 gemét; & aymer misericorde, & cheminer song-
 neusement avec ton Dieu. La voix du Seigneur
 crie à la cité, & ceux qui craignent ton nom se-
 ront sauuez. Escoutez lignées, qui sera aussy ce-
 stuy qui l'approuuera? Encores est le feu en la
 maison de l'infidèle, & les thresors d'iniquité, &
 la moindre mesure, pleine d'ire. Iustifieray ie la
 balance iniuste, ou les faulx poids du sachet. Par
 lesquelz ses riches sont remplis d'iniquité, & ceux
 qui habitoient en elle, parloient mensonge, &
 leur langue estoit pleine de fraude en leur bou-
 che. Aussi ay ie donc commencé à te frapper en
 perdition pour tes pechez. Tu mangeras, & ne
 seras point rassasié: & ton humiliation sera au
 milieu de toy, tu receueras, & ne sauueras rien.
 Et donneray à l'espée ceux que tu auras sauué.
 Tu semeras, & ne recueilleras point: tu presseras
 l'olive, & ne seras point oinct de l'huyle: tu
 presseras le moust, & ne beuras point de vin. Et
 tu as gardés les commandemens d'Amry, & tou-
 te l'œuvre de la maison d'Achab, & as cheminé
 en leurs voluptez: à fin que ie te donnasse en per-
 dition, & ceux qui habitent en icelle, en sifflemét,
 & porteront l'opprobre de mon peuple.

Exo. 15. c

Nö. 22. a.
& 23. b.

D
Dan. 23. d
Agg. 1. b

S. Le prophete pleure que si peu font deuil de ce qu'ils ont
 point iniques. Et nostre ne desoyrathoyr fiance en aucun ho-
 me, mais en seul Dieu Saluateur, qui aura pitié de Syon, & la re-
 duira à soy, laissant ses ennemis honteux, accomplissant les pro-
 messes faites aux peres.

Chapitre .vij:

MAlediction sur moy, car ie suis fait com-
 me celuy qui recueille les rafins de la ven-
 dege en automne. Il n'y point de grap-
 pe pour manger, mourant à desiré les figes, qui
 sont premieres meures: Le saint est osté de la
 terre: & il n'y a aucun droicturier entre les ho-
 mes: Ilz sont tous aguissant après le sang, l'ho-
 me cherche son frere pour l'occire. Ilz disent que
 le mal de leurs iours est bien. Le prince deman-
 de, & le iuge est pour faire la retribution. Et le
 grand parle le desyr de son ame, & l'on veu-

A

turbée. Celuy qui est le meilleur entre eux, est
 comme la ronce: & celuy qui est droicturier, est
 comme l'espine de la haye. Le iour de ta specu-
 lation, qui est ta visitation, est venu. Mainténat
 sera leur destruction. Ne vueillez croire à vostre
 amy: & n'ayez point confiance au duc. Garde
 la closture de ta bouche, de celle qui dort en ton
 sein. Car le filz fait iniure au pere, & la fille s'es-
 leue contre sa mere, & la belle fille cõtre sa belle
 mere: & les domestiques de l'home sont ses en-
 nemys. Mais ie regarderay au Seigneur, j'atten-
 deray Dieu mon sauueur. Mon Dieu m'escoutra
 Toy qui es mon ennemie ne te resiois point sur
 moy, pource q' ie suys tumbée: Ie me releueray
 quand ie seray assise en tenebres. Le Seigneur
 Dieu est ma lumiere. Ie porteray l'yre du Seignr
 pource que j'ay peché vers luy: iusques à ce qu'il
 iuge ma cause, & qu'il face mon iugement: Il me
 cõduyra en lumiere, & verray sa iustice: Et mon
 ennemye regardera, & sera vestue de confusi-
 on, celle qui m'a diét: Ou est le Seigneur ton
 Dieu? Mes yeux regarderont sur elle: Elle sera
 bien tost foullée, comme la boue des rues. Le
 iour est venu, que tes murailles soient edifiées.
 En ce iour là, sera la loy bien loing. En ce iour là
 Assur viendra iusques à toy, & iusques aux citez
 garnies iusques au fleuve, & d'une mer à l'autre,
 & d'une montaigne à l'autre. La terre sera en
 desolation à cause de ses habitans, & à cause du
 fruit de leurs pensées. Gouverne ton peuple en
 ta verge, le r'appeau de ton heritage, ceux qui
 seulz demeurent en la forest, au milieu de Car-
 mel: Basan & Galaad seront nourris, selon les
 iours anciens. Ie luy monstreray merueilles, se-
 lon le iour de son yssue de la terre d'Egypte. D
 Les geatz le verront, & seront confus de toute
 sa force: Ilz mettront la main sur leur bouche,
 leurs oreilles seront sourdes. Ilz lescheront la
 pouldre comme le serpent: ilz seront troublez
 hors de leurs maisons, comme les reptiles de la
 terre: Ilz desireront le Seigneur nostre Dieu, &
 te craindront. Qui est le Dieu semblable à toy,
 qui ostes l'iniquité, & transporte le peché, de la
 terre de ton heritage? Il n'enuoiera plus sa fur-
 reur, car il veult faire misericorde. Il se retour-
 nera, & aura pitié de nous. Il osterà noz iniqui-
 tez, & iettera tous noz pechez au profond
 de la mer: Tu donneras la verité
 de iacob, & la misericorde
 d'Abraham: que tu as
 juré à noz pe-
 ches, des le-
 iours an-
 cients.
 Fin de la prophetic de
 Michéas.

Mat. 10. 6

C

Act. 10. 8

Iere. 31. 6

D

Niniué.

Nahum.

La Prophetie de Nahum.

S. Lezele de Dieu cōtre ses ennemys, qui est patient & grād en force à l'ire duquel on peut resister & est liberateur de ceulz q ont esperāce en luy. Et doit cōsumer les ennemys de son peuple

Chapitre Premier.



A charge de Niniué. Le liure de la vision de Nahum Elceséen. Dieu est emulateur, & le Seigneur prend vengeance, c'est le Seigneur vindicteur, & celuy qui a fureur: le Seigneur prend ven-

geance de ses ennemys: & luy mesme se courrouce contre ses aduersaires. Le Seigneur est patient, & grād de force, & en nettoiant quelcun, ne le fera pas innocent. Le Seigneur vient en la tempeste, & ses voies sont au tourbillon, & les nuées sont la pouldre de ses piedz. Il reprime la mer, & la fait toute seiche: & reduyt tous les fleuves en desert. Basan & Carmel sont affoiblys: & la fleur du Liban est senée. Les montaignes se sont esmenées deuant luy, & les petites montaignes se sont desolées. La terre à tremblé deuant sa face, & toute la mode, & tous ceulz qui habitent en luy. Qui se tiendra deuant la face de son indignation? & qui resistera en Fyre de sa fureur? Son indignation est espendue, cōme le feu: & les pierres se sont fendues deuant luy. Le Seigneur est bon, & confort au iour de tribulation: & cognoit ceux qui ont esperāce en luy. Et il fera consummation de ce lieu icy par le deluge passant: & les tenebres pouruyront ses ennemys. Quelle chose pensez vous contre le Seigneur? Le Seigneur fera la consummation. Double tribulation ne s'eleuera pas: Car comme les espines s'entre-lacées l'une l'autre: ainsi sera le conuiue de ceux qui buent ensemble. Ilz seront consumez cōme l'esteule pleine de secheresse. De toy sortira celuy qui pense malice cōtre le Seigneur: & qui traite la preuarication en sa pensée. Le Seigneur dit ainsi: S'ilz sont parfaictz: aussi pareillemēt seront plusieurs, ilz seront pareillemēt coupepez, puis passera outre. Je t'ay trauaillé, & ne te trauailleray plus. Et maintenant rompray sa verge de ton doz, & rompray tes liens: Et le Seigneur fera commandement sur toy, on ne semera plus en ton nom: Je mettray à mort de la maison de ton Dieu, & ymage chillée, & fondus, ie mettray ton sepulchre, pource que tu es sans honneur. Voicy, sur les montaignes les piedz de celuy qui euangelize, & annonce la paix: Toy

Isa. 51. d.
Rom. 10 c

Iuda celebre tes festes, & redz te vortz: car Belial ne passera plus en toy, il est du tout destruit

S. L'assiegement de Niniué, & le pillage d'icelle par les Chaldéens car ilz ont fait orgueilleusement cōtre le peuple du Seigneur.

Chapitre .ij.

Celuy qui disperfera deuant toy, est monté: & celuy qui gardera le siege: Contemple la voye, conforte tes reins, renforce grandement ta vertu. Car le Seigneur a rendu l'orgueil de Jacob, ainsi que l'orgueil d'Israël: Car les destructeurs les ont dissipez, & ont corrompu leurs branches. L'escusson de ses fortz homes, est plein de feu: les homes de l'armée sont vestus d'escarlate: Les frains des chariotz sont plein de feu, au iour de sa preparation: & ceux qui les maintent sont tous endormis. Ilz se sont troublez aux chemins: les chariotz se sont entrehurtez aux rues: Leur regard estoit comme lampes, & comme esclers courant d'un costé & d'autre. Il aura memoire de ses fortz, ilz trebucheront en leurs chemins: Ilz monteront legierement sur ses murailles, & la fueillie sera appareillée. Les portes des fleuves sont ouertes, & le temple est abbatu iusques en terre, Le chenuer est mené prisonier, & ses seruantes estoient menées plourants cōme les colombes, & murmurants en leurs cœurs. Et les eaues de Niniué sont cōme la piscine des eaues: mais iceux s'en sont suys. Arrestez vous, arrestez vous: & n'y a aucun qui retourne: Pillez l'argēt, pilliez l'or: & il n'y a point de fin aux richesses, de tous vaisseaux qu'on scauroit desirer. Elle est dissipée, & diuisée, & est descirée: elle a le cœur amorty, & en elle est dissolution des petis genoux, & defection en tous ses reins: & la face de tous est noire cōme noyr sure du pot. Ou est l'habitation des lions, & la pasture des petis lions: A laquelle est allé le lion, pour y entrer: & le petit lion, & se n'y a aucun qui les espoūte? Le lion a print souffillamment pour ses petis lions, & a occis pour ses leoneses. Et il a réply ses cauernes de proie: & la taignere de rapine. Voicy i'en ay dit le Seigneur des armées: & brusleray iusques par fumée tes chariotz, & l'espée mangera tes petis lions. L'extermineray hors de la terre ta proie, & la voix de tes messagiers ne sera plus ouye.

S. Niniué ville des sangs soubz le nom d'adultere est produite & deuoit estre destruite. Ce qui est confirmé à l'exemple d'Alexandrie destruite des Babyloniens. Et ne sera qui veulle contoloyr à Niniué ou qui la veulle consoloyr par desuoy.

Chapitre .iiij.

Malediction sur la cite de sang, elle est toute pleine de dilaceration de menfonge: La rapine ne se retirera pas de toy: La voix du fleau est en toy, & la voix de l'impensé de la roue, & du cheual fremissant, & du chariot feruent, & du chevalier qui monte sur le cheual, & de l'espée luy sentant, & de la lance luy pénétrante, & de la multitude occise, & de la grande ruine: & n'y a pas de fin des corps mortz, &

A
Esc. 14. N
Abac. 14

La Prophetie
de Habacuc:

ilz trebucherôt en leurs corps, à cause de la multitude des fornications de la belle & gratieuse paillardie, ayant des sorceries, laquelle a vendu les gëtz par ses paillardises, & les familles par ses sorceries. Voicy, ie parle à toy, dict le Seigneur des armées: ie descouvriray tes parties honteuses deuant ta face, & monstreray entre les gentz ta nudité, & ta honte aux royaumes. Ie ietteray sur toy les abominations, & te diray opprobre, & te mettray pour exemple. Et aduiendra que tout home qui te voyra, se retirera de toy, & dira: Niniuë est destruyte. Qui mouuera sur toy la teste? En quel lieu chercheray ie ton consolateur: Es tu meilleure que Alexandrie fort peuplée, qui est située entre les fleues? Les caues sont autour d'elle: de laquelle la mer sont ses richesses, les caues sont ses murs. Ethiopie est sa force, & Egypte, & n'a point de fin. Africque & Lybie ont esté en ton ayde: mais aussy est elle menée en transmigration, & en captiuité: ses petis enfans ont esté froisséz au cōmencemēt de toutes voyes, & ont ietté le sort sur ses nobles, & tous ses princes ont esté boutez ensemble en cepz. Et tu aussy seras enyurée, & seras desprisée: & demāderas ayde de ton ennemy. Toutes les fortresses serôt comme est le figuier avec ses fruitz: que s'il est hoché, ilz cherront en la bouche de celuy qui les mange. Voicy ton peuple, voicy tes femmes au milieu de toy. Les portes de ta terre seront ouuertes à tes ennemys, le feu deuorera tes verroux. Puyse de l'eaue pour quand tu seras assiegée, edifie tes fortresses. Entre en la bouë & marche sus: & prens la brique en toy abaissant: Illec te mangera le feu, tu periras par l'espée, elle te deuorera comme la chenille. Rassemble toy donc comme la chenille, sois multiplié comme la sauterelle. Tu as fait tes marchandises en plus grand nombre que les estoilles du ciel: La chenille s'est estendue, & est enuolée. Tes gardes estoient cōme sauterelles: & tes petis enfans estoient comme les sauterelles des sauterelles, qui sont assises es haies au iour de la froidure. Le soleil est leué, & s'en sont enuolées, & n'a plus esté cogneu leur lieu, là ou elles ayent esté. Tes pasteurs ont sommeillé, ô roy d'Assur: tes princes seront ensepuelis. Ton peuple s'est mucé aux mōtaignes, & si n'y a personne qui les rassemble. Ta contrition n'est pas obscure, ta playe est tresmauuaise: Tous ceux qui ont ouy ta renommée, ont pressé les mains ensemble sur toy: car vers qui, n'a pas tous iours passé ta malice.

Fin de la prophetie de Nahum.



S. Le prophete est esmerueille que le meschant prospere & à puissance sur le iuste. Car Dieu à suscité contre les iustz les Chaldéens qui n'attribuoyēt pas la victoyre au Seigneur ains à leur idole

Chapitre Premier.



A charge que Habacuc le prophete a veu. O Seigneur iusques à quand crieray ie, & que tu n'exauceras point? Iusques à quand crieray ie à haute voix vers toy, en souffrant force, & q tu ne sauueras point? Pourquoi m'as tu mōstré l'iniquité, & le labeur de veoir le butin, & l'injustice cōtre moy? Pourquoi regarde tu les mespriseurs, & te tais: la ou celuy q est sans pitié vient à fouller celuy qui est plus iuste que luy? Et la face de l'home estoit comme les poissons de la mer, & comme les reptiles qui n'ont point de conducteur. Aussy le iugement a esté fait, & la contradiction est a esté plus puissante. Pour ceste cause a esté la loy descirée, & le iugement n'est pas venu iusques à la fin: car l'infidele a puissance contre le iuste, pourtant fort le iugement peruers. Regardez entre les gentilz & voyez, & soyez esmerueillez, & estonnez: car l'œuure est faite en voz iours, que aucune ne croira quand on le racomptera. Car voicy, ie susciteray les Chaldéens, vne gent amere, & legiere cheminant sur la largesse de la terre, à fin qu'elle possede les tabernacles qui ne sont pas à elle. Elle est horrible, & terrible: son iugemēt, & sa charge sortira d'elle mesme. Ses cheuaux sont plus legiers que pardz, & plus legiers que loupz du vespre, & ses cheualiers s'espardront. Car aussy ses cheualiers viendront de loing, ilz voleront

Iob. 19. a.

Iob. 21. a.
Iob. 32. a.

Acte. 13. f.

PPP voleront

voleront comme l'aigle qui se haste pour manger. Ilz viendront tous pour la proye, leurs faces sont vn vent brullant. Et assemblera la captiuité comme le sablon: Et cestuy triumpuera sur les Roys, & ses nobles seront pleins de derrision. Cestuy se rira de toute fortreffe, & y portera des engins, & la prendra. Adonc se changera l'esprit, & passera oultre, & cherra: Sa force est la force de son Dieu. O mon Seigneur Dieu, & mon saint, n'es tu pas déz le commencement, & si ne mourrons point? Seigneur tu l'as mis en iugement: & as fondé le fort, à fin que tu le corrigesse. **D** Tes yeux sont netz, à fin que tu ne voye le mal, & ne pourras regarder à iniquité. Pour quoy ne regarde tu point sur ceux qui sont iniustement, & pourquoy te tais tu, là ou l'infidele deuore celuy qui est plus iuste que luy? Et la face de l'home est comme les poissons de la mer, & comme le reptile qui n'a point de prince. Il a tout esleué par l'haim, il l'a tiré en son fillet, & l'a assemblé en son retz. Sur ce se refiouyra il, & fera en lyesse: pourtant immolera il à son fillet, & sacrifiera à son retz. Car en eux est sa part engrassée, & sa viande est esleuë. Pource donc a il espandu son fillet, & ne n'espargnera point de tousiours occire les gentz.

S. Il est commandé au prophete attendant la responce du Seigneur d'escrire la vision & attendre l'issue avec longnimité. La destruction de Babylone est descripte, qui aduendra pour la multitude de ses pechez, & q'les idoles ne luy propheteront rié.

Chapitre .ij.

A **I**E me tiendra sur ma garde, & ficheray mon chemin sur la fortreffe: Je contempleray, à fin que ie voye quelle chose on me dira, & quelle chose ie respondray à celuy qui arguera contre moy. Et le Seigneur me respondit, & dist: Escripitz la vision, & la manifeste sur des tablettes, à fin q'celuy qui la lira l'entende tout au long. Car la vision est encores loing, & se demonstrera en la fin, & ne mentira pas: s'il tarde, attens le: car celuy qui vient viendra, & ne tardera pas. Voicy, celuy qui est m'escreât, son ame ne sera point droicte en foy mesme. Mais le iuste viura en sa foy. Et ainsi come le vin deçoit le beueur: ainsi sera l'home orgueilleux, & ne sera pas honoré. **B** Qui a ouuert son ame comme l'enfer: & est come la mort, & ne se remplit pas. Il a assemblé à foy toutes gentz, & a assemblé à foy tous les peuples. Tous ceux icy, ne prendrôt ilz point la parolle sur luy, & la parolle de ses prouuerbes. Et sera dist, Malediction sur celuy, qui assemble les choses qui ne sont pas à luy? Iusques à quand assemblera il contre foy la boeu espesse? Ceux qui te morderont ne s'esleueront ilz poit soudainemēt. Et ceux qui te descirēt s'esleueront, & seras leur rapine? Pource q' tu as despouillé plusieurs gētz, tous ceux qui serōt demourez des peuples te despouillerōt: à causa du sang de l'home, & de l'iniquité de la terre, de la cité, & de tous ceux qui demurerēt en icelle. Malediction sur celuy qui as-

semble mauuaise auarice en sa maison, à fin que son nid soit en hault, & se cuyde deliurer de la main du mal. Tu as pensé cōfusion pour ta maison, tu as occis beaucoup de peuples, & ton ame a peché. Car la pierre de la paroit criera: & le bois qui est entre les ioinctures des edifices respōdra. Malediction sur celuy q'edifie la cité en pechez, & ordonne la ville en iniquité. Telles choses ne sont elles point du Seigneur des armées? Car les peuples labourerōt au grand feu: & les gentz laboureront en vain, & defaultront. Car la terre sera remplie, come les eaues q' couurrēt la mer, à fin qu'ilz cognoissent la gloire du Seigneur. Malediction sur celuy qui donne à boire à son amy, & y met son fiel, & l'enyure, à fin qu'il voye sa nudité. Il est remply d'infameté en lieu de gloire. **D** Boy toy, & t'endors: Le hanap de la dextre du Seigneur t'environnera, & le vomissement de ta honte, sera par dessus ta gloire. Car l'iniquité du Liban te couurrira, & la destructiō des bestes les espouentera, pour le sang des homes, & pour l'iniquité de la terre, & de la cité, & de tous ceux qui demeurent en icelle. Quelle chose profite l'ymage taillée de ce que son facteur l'a taillé, ou qu'il l'a fondu, & fait vne faulse ymage? de ce que son facteur a esperé en son œure, pour faier des ymages muetz? Malediction sur celuy qui dict au bois: Refueille toy: leue toy, à la pierre qui se taist. Te pourra elle enseigner? Voicy, elle est couuerte d'or & d'argent, & n'y a quelque esprit dedans elle. Mais le Seigneur est son saint temple: que toute la terre se taise deuant sa face.

S. Lorsion d'Habacuc pour les ignorances.

Chapitre .ij.

Seigneur j'ay ouy ta voix, & ay eu crainte: **A** Seigneur c'est ton œure au milieu des ans, viuifie le: Tu donneras la cognoissance au milieu des ans: quand tu seras courroucé, tu auras souuenance de la misericorde.

Dieu viendra de Midy, & le saint viēdra du mont de Pharan: Sa gloire a tousiours couuert les cieus, & la terre est pleine de sa louenge.

Sa splēdeur sera come la lumiere, & aura des cornes en ses mains: illec est absconcée sa force.

L'a mort ira deuant sa face, & le diable fortira deuant ses piedz.

Il s'est arresté, & à mesuré la terre: Il a regardé & a diuisé les gētz, & les mōtaignes du siecle ont esté brisées: Les petites mōtaignes du monde ont esté abaissées par les chemins de son eternité **B**

Pour l'iniquité j'ay veu les têtes d'Ethiopie, les peaulx de la terre de Madian seront troublées.

Seigneur es tu courroucé donc es eaues? ou ta fureur est elles esleuues? ou ton indignation est elle en la mer, toy qui mōte sur tes cheuaux, & tes chariotz pour la saluation?

Tu esleueras ton arc en le resueillant, & les iurements que tu as parlé aux lignées: Tu diuiseras

Eze. 24. b.
Nah. 3. a

Psal. 10. b

Isai. 31. c.

Isai. 21. d.

Rom. 1. b.

Heb. 10. g.

Iech. 3. d.

Gala. 3. b.

diviseras toujours les fleuves de la terre.

Les eaves t'ont veu, & les montaignes en ont esté dolétes, le gouffre des eaves est passé. L'abyf me a donné sa voix, la haultesse leue ses mains.

Le soleil & la lune se sont arrestez en leur habitatiō, ilz irōt en la lumiere de tes flesches, & en la splendeur de ta lance reluyfante cōme esclere.

Tu fouleras la terre par fremissement, & esbahiras les gentz par fureur.

Tu es entré au salut de ton peuple, au salut avec ton Christ: Tu as frappé le chef de la maison de l'infidele, tu as descouvert le fondement, jusques au col.

Toujours tu as maudit ses sceptres, & le chef de ses combatans, & ceux qui viennent cōme le tourbillon pour me destruire: Leur lyesse, est cōme de celuy qui deuore le paoure en quelque lieu secret.

Tu as fait voye en la mer à tes cheualx, en la boué de plusieurs eaves.

Je l'ay ouy, & mon ventre en a esté tout troublé, mes leures sont tremblé pour la voix.

Que la pourriture entre dedans mes os, & qu'elle se boute hors desoub moy: A fin que ie repose au iour de la tribulation, à fin que ie monte à nostre peuple qui est ceint.

Car le figuier ne flourira pas, & n'y aura point de germes aux vignes: L'œuvre de l'oliue mentira, & les champs n'apporteront point de viande. Le bestial sera osté du troppeau, & n'y aura point de vacherie aux estables.

Mais ie me resourray au Seigneur, & seray en lyesse en Dieu mon Iesu.

Le Seigneur Dieu est ma force, & mettra mes piedz cōme ceux des cerfs: Et me menera victorieux sur mes haltz lieux, chantant en Psalmes.

Fin de la prophetie d'Habacuc.

de la terre, dist le Seigneur en rassemblant l'home, & le bestial, en assemblant les oyseaux du ciel, & les poissons de la mer: Et ruynes serōt des infideles & destruiray les homes de la face de la terre, dist le Seigneur: Et j'estendray ma main sur Iuda, & sur tous les habitas de Ierusalem: & osteray de ce lieu là les restes de Baal, & les nōs de ceux qui gardēt les temples, avec les prestres & ceux qui adorent sur les toictz l'armée du ciel, & adorent, & iurent par le Seigneur, & iurent par Melchom. Et ceux qui se retirent arriere du Seigneur, & ceux qui n'ont pas demandé le Seigneur, & ne l'ont pas enquesté. Taisez vous devant la face de Dieu: car le iour du Seigneur est prés. Car le Seigneur a appareillé le sacrifice, il a saintifié ceux qu'il a appellé. Et sera au iour du sacrifice du Seigneur, ie seray visitation sur les princes, & sur les filz du Roy, & sur tous ceux qui sont vestus de robbe estrange: & seray visitation sur tout home qui arrogamment entre en ce iour là en l'huys: qui remplissent la maison de leur Seigneur Dieu d'iniquité, & de fraude. Et en ce iour li (dist le Seigneur) sera la voix de clameur de la porte des poissons, & vrlement, de la seconde & grande contrition des petites montaignes. Vous qui habitez à la pile: faites vrlemēt. Tout le peuple de Chanaan s'est teust, tous ceux qui estoient enuolpez d'argent sont destruitz. Et en ce temps là ie chercheray Ierusalem en lumieres, & seray visitation sur les homes qui sont fichez en leurs ordures: qui disent en leurs cœurs: Le Seigneur ne fera point de bien, & ne fera aucun mal. Et leur force sera ostée, & leurs maisons seront desertes. Ilz edifieront des maisons, & n'y demoureront pas: ilz planteront des vignes, & ne beueront pas le vin d'icelles. Le grand iour du Seigneur est prés, il est prés, & vient fort legierement. La voix du iour du Seigneur est amere, le fort sera illec en tribulation. Ceste iournée, est la iournée d'yre, le iour de tribulation & d'angoisse, le iour de paoureté, & de misere, le iour de tenebres & d'obscurité, le iour nubileux & turbulent, le iour de la trompette, & de la resonance, sur les citez munies & sur les haulz coings. Je seray tribulation aux homes, & chemineront cōme aveugles, pour ce qu'ilz ont peché au Seignr. Et leur sang sera respandu comme la pouldre, & leurs corps comme la fiente. Mais aussy leur or ne leur argent ne les pourra deliurer, au iour de l'yre du Seigneur: Toute la terre sera deuorée au feu de son zele, car il fera hastiuement la consummation, de tous ceux qui demourent en la terre.

Amos. 5. 4

Iere. 30. b. Joel. 2. c. Iugement D

Amos. 5. 6

Ezec. 7. c.

soub. 3. b.

S. Le prophete exhorte le peuple qu'il se convertisse à Dieu desir que l'yre du Seigneur luy vienne dessus. Et que tous les doctes & paisibles de la terre quere le Seigneur denoncant que la destruction de Philistins, Moabites, Ammonites, Ethiopiens, & Assiriens est imminente. CHAP. II.

Assemblez vous, assemblez vous gentz non amiables: avant que le commandemēt vienne

La Prophetie de Sophonias.

S. En quel temps Sophonias a prophetizé, qui menace premierement aux pecheurs vniuersalz & puis aux iuitz la diuine vengeance pour l'idoollatrie & contremēt de Dieu. Et qu'on doibe chercher Ierusalem avec hastie. Et que sera auer le iour de la vengeance du Seigneur.

Chapitre Premier.



A parole du Seignr qui fut faite à Sophonias, filz de Chusy, filz de Godolias, filz d'Amarias, filz de Zochias, es iours de Iosias, filz d'Amon, roy de Iuda. En amassant ie rassembleray toutes choses de la face

Contre Israel.

Sophonie.

vienne, comme la pouldre qui passe de iour, deuant que la fureur de Pyre du Seigneur vienne sur vous, auant q̄ le iour de l'indignation du Seigneur vienne sur vous. Vous homes qui estes les debónaires de la terre, querez le Seigneur, pour ce que vous auez fait son iugement: Querez le iuste, querez le debonnaire: si aucunement vous pourrez estre mucéz au iour de la fureur du Seigneur: car Gaza fera destruiete, & Ascalon fera desert. Ilz ietteront hors Azot en plein midy: Accaron sera arraché. Malediction sur vous qui habitez au cordeau de la mer, vous gentz perdues. Chanaan terre des Philihins, la parole du Seigneur est sur vous, & te destruyray, tellement que aucun n'y habitera. Et le cordeau de la mer fera le repos des pasteurs & les estables des bestes: Et sera ce cordeau à celuy q̄ sera demouré de la maison de iuda. Illec seront nourris: és maisons d'Ascalon, ilz se reposeront au vespre: car le Seigneur leur Dieu les visitera, & fera retourner leur captiuité: P'ay ouy l'opprobre de Moab, & les blasphemés des enfans d'Ammon: par lesquelles ilz ont reproché à mon peuple, & se sont magnifiez sur leurs termes: Pourtant ie suis viuant (dict le Seigneur Dieu des armées, le Dieu d'Israël) que Moab sera comme Sodome, & les enfans d'Ammon seront comme Gomorrhe, à sçauoir seichresse des espines & mōceaux de sel, & vn desert iusques à tousiours. Les desmourans de mon peuple les pilleront, les residus de ma gent les possederont: Ceste chose leur viendra pour leur orgueil: car ilz ont blasphemé, & se sont magnifiez sur le peuple du Seigneur des armées. Le Seigneur est horrible sur eux, il aneantira tous les dieux de la terre: Et les homes l'adoreront de leur lieu, & toutes les Isles des gentilz. Mais aussy vous Ethiopiens, vous serez occis par mon espee. Il estendra sa main sur Aquilon, & destruyra Assur. Il mettra celle qui estoit belle, en desert, & en lieu sans chemin, & comme en solitude. Et les troppeaux coucheront au milieu d'icelle, toutes les bestes des nations: & le hibou & l'herisson demoureront en ses maisons: La voix du chantant est en la fenestre, le corbeau est sur le pinteau, car i'amoindriray sa force. Ceste est la cité glorieuse q̄ demouroit en cōfiance: laq̄lle disoit en son cœur: C'est moy, & n'en y a autre q̄ moy. Comment est elle faite deserte, & la taniere des bestes? Tout home qui passe par elle, siflera, & mouuera sa main.

S. Il reprend Ierusalem, & principalement les recheurs lesquels il menace de prochaine vengeance, pource qu'ilz ne sont point convertis à luy ne par benefices ne par flagellations. De la multiplicatiō des fideles & felicite de la loy nouvelle. Et est predict de la peyne des miqués.

CHAP. .III.

A Maledictiō sur toy puocatresse, & cité rachetée, cōme la colūbe. Elle n'a poit escouté la voix, & n'a pas receu la discipline. Elle n'a pas eu sa cōfiance au Seigneur, elle ne s'est pas approchée de son Dieu. Ses priees estoēt au

milieu d'elle, cōme lions rugissantz. Ses iuges cōe loupz au vespre, ne laissoient rien pour le matin. Ses prophetes estoient insensez, & homes infidelles: Ses prestres ont pollu le saint, ilz ont fait iniustement contre la loy. Le Seigneur iuste qui est au milieu d'icelle, ne fera pas iniquité: Au matin, au matin il donnera son iugement, en la lumiere, & ne sera pas mucé: Mais le mauuais n'a pas cogneu la cōfusiō. P'ay destruiete les natiōs, & leurs coingz sont disipez: P'ay fait leurs voyes desertes, quand persone n'y passe. Leurs citez sont desolées, pource q̄ aucun home n'y est demouré, n'y quelque habitāt. P'ay dict: Au moins ne craindras tu, & receueras la discipline. Et son habitatiō ne perira pas, à cause de toutes les choses esquelles ie l'ay visité: mais toutesfois ceux qui se sont leuez au plus matin ont corrompu toutes leurs pensées. P'ourtāt attendz moy (dict le Seignr) au iour de ma resurrection au temps à venir, car mon iugement est d'assembler les natiōs, & de recueillir les royaumes. Et respan dray sur eux mon indignation, & toute l'yre de ma fureur. Car toute la terre sera deuorée au feu de mon zele. Et adonc rendray ie aux peuples vne leur esleue, à fin que tous inuoquent le nom du Seignr, & qu'ilz le seruēt d'vne mesme espau le. Oultre les fleues d'Ethiopie sont mes sup plians les filz de mes dispersez, d'illec m'apporterōt les dons. En ce iour là ne seras tu plus confuse sur toutes tes inuentions, par lesquelles tu as transgressé cōtre moy. Car adonc osteray ie du milieu de toy les grandz diseurs de ton orgueil, & ne t'esleueras plus derechef en ma sainte mōtagne: Je laisseray au milieu de toy vn pauvre peuple, & indigent: & auront esperance au nom du Seigneur. Les demourans d'Israël ne feront pas iniquité, & ne parlerōt aucune mensonge, & en leur bouche ne sera pas trouuée la langue fraudulente. Car ilz seront nourrys, & y coucheront, & n'y aura aucun qui les espouente: Fille de Sion donne louenge, & fais habitatiōn Israël: Fille de Ierusalem resiouys toy, & fois en liesse de tout ton cœur. Le Seigneur a osté ton iugement, il a destorné tes ennemys. Le roy d'Israël qui est le Seigneur est au milieu de toy, tu ne craindras plus le mal. En ce iour là on dira à Ierusalem: Ne crains point Syon, que tes mains ne soient pas faillies. Le Seignr ton Dieu qui est fort au milieu de toy, iceluy te sauera. Il se resiouyra sur toy en liesse, il se taira en ton amour, & se resiouyra sur toy en la louenge. Je rassembleray les homes vains qui s'estoient retirez de la loy, car ilz estoient des tiens: à fin que tu n'ais plus d'opprobre sur eux. Voicy aussy, i'occiray tous ceux qui t'ont tourmenté, en ce temps là: & sauueray la boiteuse, & rassembleray celle qui auoit esté deiettee. Et les mettray en louenge, & en nom, aussy en toute la terre de leur confusion: au temps auquel ie vous feray venir, & au

Sus. 1. d.

Psal. 67. g.

C.

D

Mich. 4. b

Free. 22. f
Mich. 3. d.

au temps que ie vous rassembleray. Car ie vous
d'interay en repomp, & en louége, à tous les peu-
ples de la terre: quand ie feray retourner vostre
captiuité, deuant voz yeux, dict
le Seigneur.

Fin de la prophetie de
Sophonias.

La Prophetie d'Aggée.

S. En quel temps prophetiza Aggée, qui repréd les Iuifz de
ce q negligēt la maison du Seigneur, estoient fougneux de leurs
propres edifices. Pour la quelle cause il dit sterilité leur estre en-
uoyée de Dieu, Et en ce temps Zorobabel duc & Iesus grand pre-
stre avec le peuple excitez cōmancerēt edifier la maison de Dieu.

Chapitre Premier.

A
1. Efd. 6. a.



N la seconde an-
née du roy Da-
rius, au sixiesme
mois, au pre-
mier iour du
mois, la parolle
du Seigneur fut
faicte p la main
d'Aggée le pro-
phete, à Zoro-
babel filz de Sa-

Deu. 28. d
Mich. 6. d

lathiel duc de Iuda, & à Iesus filz de Iosedec, le
grand prestre, disant: Le Seigneur des armées
dict ainsy: Ce peuple icy dict: Le temps n'est
pas encores venu, pour edifier la maison du Sei-
gneur. Mais la parolle du Seigneur fut faicte par
la main d'Aggée le prophete, disant: Auez vous
donc le temps pour habiter es maisons planché-
es, & ceste maison sera deserte? Or maintenant
le Seigneur des armées dict: Mettez voz cœurs,
sur voz voyes: vous auez semé beaucoup, & vous
en auez bien peu mis dedans: Vous auez mangé,
& n'auéz point esté rassasiez: Vous auez beu, &
n'auéz point esté yures: Vous auez esté couuers,
& n'auéz point esté reschauffez: Et celuy qui a
assemblé les loyers, il les a mis en vn sac percé.
Le Seigneur des armées dict ainsy: Mettez voz
cœurs sur voz voyes. Montez en la montaigne,
portez du bois, & edifiez la maison: & elle ne se-
ra acceptable, & seray glorifié, dict le Seigneur:
Vous auez regardé au plus, & voicy le moins
qui a esté faict: Vous auez apporté dedans vostre
maison, mais ie n'ay soulé hors. Pourquoi, dict
le Seigneur des armées: Pour ce que ma maison
est deserte, & vous traitez, vn chascun d'aller à
sa maison. A ceste cause vous ont esté defendus

les cœurs sur vous, qu'ilz ne donnassent la rosée,
& a esté defendu à la terre, qu'elle ne donast son
germe: & a appellé la seicheresse sur la terre, &
sur les montaignes, & sur le froment, & sur le
vin, & sur l'huyle, & sur tout ce q la terre pro-
duit, & sur les homes, & sur les bestes, & sur tou-
te le labour des mains. Et Zorobabel filz de Sala-
thiel, & Iesus filz de Iosedec le grand prestre, &
tous les autres peuples, ouyrent la voix de leur
Dieu, & les parolles d'Aggée le prophete, ainsy
q le Seignr leur Dieu l'auoit enuoié vers eux: &
tout le peuple eut crainte de la face du Seignr. Et
Aggée messagier du Seignr, d'entre les messa-
gers du Seigneur, parla au peuple, disant: Ie suis
avec vous, dict le Seigneur. Et Dieu suscita l'es-
prit de Zorobabel filz de Salathiel, duc de Iu-
da, & l'esprit de Iesus filz de Iosedec le grand
prestre, & l'esprit de tous les autres du peuple,
& entrerent dedans, faisant l'œuure en la mai-
son de leur Dieu le Seigneur des armées.

S. Combien q le temple reedifié ne semble rien quād est cō-
fessé au premier. Toutes fois après quand viendra le Messias sera
remply de plus grāde gloire q ne fut le premier temple. Et ainsy
que les Iuifz furent faictz inuides deuant Dieu & leurs sacri-
fices & sterilité amenée. Ainsy après la reedification commēcée
toutes choses leurs sont faictes prosperes.

Chapitre .ij.

A V vingt & quattresme iour du mois, au
septiesme mois, en la seconde année du
roy Darius, au septiesme mois, au vingt
& vngiesme iour du mois, la parolle du Seigneur
fut faicte par la main d'Aggée le prophete, di-
sant: Parle à Zorobabel filz de Salathiel, duc de
Iuda, & à Iesus filz de Iosedec, qui est le grand
prestre, & à tous les autres du peuple, disant:
Qui est demouré d'entre vous, qui ait veu ceste
maison en la premier gloire? Et cōment la voiez
vous maintenant? N'est elle pas ainsy cōme s'el-
le n'estoit pas deuant voz yeux? Maintenanat donc
toy Zorobabel soys cōforté, dict le Seignr: aus-
sy toy Iesus filz de Iosedec, qui es le grand pre-
stre, soys cōforté ausy vous tous le peuple de la
terre, soyez cōfortez, dict le Seignr des armées:
& faictes (car ie suis avec vous, dict le Seignr des
armées) la parolle que ie vous ay promis quand
vous sortiez hors de la terre d'Egypte, & mon
esprit, sera au milieu de vous. Ne craignez point:
car le Seignr des armées dict ainsy: Encores re-
ste vn petit de tēps, & puis i'esmouueray le ciel,
& la terre, & la mer, & terre seiche. Et esmoue-
ra toutes natiōs, & celuy qui est desiré de toutes
gentz viēdra: & rempliray ceste maison de gloi-
re, dict le Seignr des armées: L'argēt est à moy:
& l'or est à moy, dict le Seigneur des armées: La
gloire de ceste derniere maison sera plus grande
que celle de la premiere, dict le Seigneur des ar-
mées: Et donneray la paix en ce lieu icy, dict le
Seigneur des armées. Au vingt & quattresme
iour du neufiesme mois, en la seconde année du
roy Darius, la parolle du Seigneur fut faicte
Ppp .iij. à Aggée

B
Heb. 12. g.

Jerusalem. Aggée.

à Aggée le prophete, disant: Le Seigneur Dieu des armées dict telles parolles: Demande la Loy aux prestres, disant: Si l'home prend de la chair sainctifiée en la bordure de son vestemēt, & qu'il ayt touché du bout d'icelle le pain, ou le chauldeau, ou le vin, ou l'huyle, ou quelque viande que ce soit: ne sera il pas sainctifié? Et les prestres respōdants, dirent: Non. Lors dict Aggée: Si celuy qui est souillé à cause de l'ame de toutes ces choses icy, ne sera il pas souillé? Et les prestres respondirent, & dirent: Il sera souillé. Lors Aggée respōdit, & dict: Ainsy est ce peuple icy, & ainsy est ceste gent deuant ma face, dict le Seigneur, & ainsy est toute l'œuvre de ses mains: & toutes les choses qu'ilz ont offert illec seront souillées. Maintēat donc mettez en vostre cœur, depuis ce iour icy en auant: ains que vne pierre fut mise sur l'autre au temple du Seigneur, quand vous alliez à vn monceau de vingt muidz, & qu'il n'en faisoit que dix: & quand vous entriez au pressoir pour presser cinquante bouteilles, & n'en faisoient que vingt: Le vous ay frappé d'un vent bruslant, & de l'enrouillure: & toutes les œuvres de vos mains par la gresse: & n'y a pas eu l'un de vous qui soit retourné vers moy, dict le Seigneur. Mettez en voz cœurs, depuis ce iour icy & d'oresennauāt, du vingt & quatriesme iour du neuuesme mois: du iour que les fondements du temple du Seigneur ont esté mis, mettez en vostre cœur. La semence n'est elle pas encores en germe? Et encores n'est pas florie la vigne, ne le figuier, ne le pommier de grenade, ne l'arbre de l'oliue? Et dès ce iour là donneray la benediction, & la parolle du Seigneur fut faite pour la seconde fois à Aggée, au vingt & quatriesme iour de mois, disant: Parle à Zorobabel le duc de Iuda, disant: Je mouueray le ciel & la terre ensemble: Et retourneray en bas le siege des royaumes, & rompray la force du royaume des gentils. Je subuertiray le chariot, & celuy qui est monté sus: & les cheuaux & ceux qui sont montez sus descendront, & l'home par l'espée de son frere. En ce iour là, dict le Seigneur des armées: Je te prendray toy Zorobabel filz de Salathiel, mon seruiteur, dict le Seigneur: & te mettray comme vn signet, car ie t'ay esleu, dict le Seigneur des armées.

Fin de la prophetie d'Aggée.

Zacharie.

La Prophetie de Zacharie.



S. En quel tēps Zacharie prophetiza, lequel exhorte le peuple à retourner qu'il n'enluyue ses peres qui contempnent les prophetes ont esté punya. Le Seigneur montre en doute figure qu'ilz punya les gentils qui ont affligé son peuple & le rapelle en Jerusalem en laquelle le temple est edifié au Seigneur.

Chapitre Premier.



VHVYTI-
esme mois de la
secōde année du
roy Darius, la pa
rolle du Seignr
fut faicte à Za
charie le prophe
te, filz de Bara
chias, filz d'Ad
do, disant: Le
Seignr s'est cour

roucé sur voz peres par indignation: Et leur diras: Le Seigneur des armées dict ainsy: Retournez vous vers moy, dict le Seigneur des armées: & ie me retourneray vers vous, dict le Seigneur des armées. Ne soiez point comme voz peres, auquelz les premiers Prophetes crioient, disant: Le Seigneur des armées dict ainsy: Retournez vous de voz mannaïses voies, & de voz pensées tresmauuaïses: & ne les ont pas escouté, & n'ont pas entendu à moy, dict le Seigneur. Voz peres ou sont ilz? Et les Prophetes ne viueront ilz pas à tousiours? Toutefois mes parolles & mes loix que j'ay mandé aux Prophetes mes seruiteurs ne sont elles point aduegues à voz peres, & ilz se sont conuertis, & ont dict: Ainsy que le Seignr des armées a pensé de nous faire, selon noz voies, & selon noz inuentions, ainsy nous a il faict. Au vingt & quatriesme iour de l'vniēsmē mois de Sabath, en la seconde année de Darius, la parolle du Seigneur fut faicte à Zacharie le prophete, filz de Barachias filz d'Addo, disant:

Mal. 3. 4

Isa. 21. 6
31. c. 4. 1. 4
1. c. 3. 2

Ezec. 18. 2
20. 8. 31. 6

1. c. 14. 4
1. c. 2. 4

La

Je

Le vey de nuict; & voicy vn home qui montoit sur vn cheual roux, & se tenoit entre les arbres de meurtres, qui estoient au lieu profond: & après luy alloient deux cheuaux roux, diuers & blans. Et ie dy: Mon Seigneur, qui sont ceux icy? Lors l'ange qui parloit en moy, me dict: Je te monstreray quelles sont ces choses. Et l'home qui se tenoit entre les arbres de meurtres respondit, & dict: Ceux icy sont q̄ le Seigneur a enuoyé pour aller par toute la terre. Et respōdirent à l'ange du Seigneur, qui se tenoit entre les arbres de meurtres, & dirent: Nous auons esté par la terre, & voicy que toute la terre est habitée, & se repose. Mais l'ange du Seigneur respondit, & dit: O Seigneur des armées, iusques à quand seras tu sans faire mercy à Ierusalem; & aux citez de Iuda, auxquelles tu es courroucé, cestuy est desia le septantième an? Et le Seigneur respondit à l'ange qui parloit en moy, des bōnes parolles, des parolles consolatoires. Et l'ange qui parloit en moy, me dict: Crie en disant. Le Seigneur des armées dict ainsi. Je suis jaloux de Ierusalem & de Sion, par grande ialousie, & suis fort courroucé sur les nations pleines de richesses: car pour ce que ie me suis courroucé vn petit, iceux l'ont cōsermé en mal. Pourtant dict le Seigneur telles parolles. Je retourneray vers Ierusalem par misericordes, & ma maison sera edificée en icelle, dict le Seignr des armées. Aussi le niveau sera estendu sur Ierusalem. Crie encores en disant, Le Seigneur des armées dict ainsi. Encores abonderont mes citez en biens, & le Seigneur de Sion sera encores consolé: & eslira encores Ierusalem. Puis esleuay mes yeux, & regarday: & voicy quatre cornes. Lors dy à l'ange qui parloit en moy: Quelles sont ces choses? Et il me dict: Celles sont les cornes qui ont esuanté Iuda, Israël, & Ierusalem. Puis le Seigneur me monstra quatre forgeurs. Et ie dy: Que viennent faire ceux icy? Lequel respondit, disant: Icelles sont les cornes qui ont esuanté Iuda selon chacun home, & aucun d'eux n'a leuē sa teste. Mais iceux sont venus pour les espouenter, pour debouter les cornes des gentz qui ont esleuē les cornes sur la terre de Iuda pour l'espandre.

S. Vn home approyt q̄ deuoit mesurer Ierusalem la yle après la captiuité deuoit estre replie d'habitans, à laquelle Dieu sera pour mur. Et auoyt affligé les chaldéens & autres qui auoyent affligé Israël. Plusieurs gentils avec Syon viendront ioyeux à seruir au Seigneur lesquels il recoupera pour peuple.

Chapitre .ij.

ET ie leuay mes yeux, & regarday: & voicy vn home qui auoit en sa main vn cordeau de mesureur. Et ie dy: Ou va tu? Et il me dict: Pour mesurer Ierusalem, & pour veoir quelle est sa largeur, & quelle est sa longueur. Et voicy, l'ange qui parloit en moy, qui sortoit hors, & vn autre ange y estoit au deuant de luy, qui luy dict: Cours, & parle à cest enfant, disant: Ierusalem sera habitée sans muraille pour la grande

multitude d'hommes & de bestes qui seront au milieu d'icelle. Et ie luy seray (dict le Seignr) pour muraille cōe feu alenuiron: & seray en gloire au milieu d'icelle. O, s̄, fuyez hors de la terre d'Aquilon, dit le Seignr: car ie vous ay dispersé aux quatre ventz du ciel, dict le Seigneur. O Sion, qui demeure avec la fille de Babylone fuyt'en. Car le Seigneur des armées dict ainsi: Après la gloire, il m'a enuoyé aux nations qui vous ont pillé. Car celui qui vous touchera, il touchera la prunelle de mon œil. Car voicy, ie leue ma main sur eux, & seront la proye de ceux qui seruoient à eux: & cognoistrez, que le Seigneur des armées m'a enuoyé Donne louenge, & t'esliouys fille de Sion: car voicy, ie viens, & habiteray au milieu de toy, dict le Seigneur. Et plusieurs nations s'approcheront au Seigneur en ce iour là, & seront mon peuple. Je demoureray au milieu de toy: & sçauras que le Seignr des armées m'a enuoyé à toy. Et le Seigneur possedera Iuda qui est sa partie, en la terre sainctifiée. Et eslira encores Ierusalem. Que toute chair se taise deuant la face du Seigneur: car il s'est releué de son saint habitacle.

S. Iesus prestre despoillē des vestemens souillez fut vestu de diuersité. On doit iuger la maison du Seigneur se chemine es voyes d'icelluy. Il amenera son seruiteur Orient, il recite de la pierre sur laquelle sont sept yeux.

Chapitre .iij.

ET le Seigneur me môstra le grand prestre Iesus, qui se tenoit deuant l'ange du Seigneur, & Satan se tenoit debout à sa dextre pour luy estre contraire. Lors le Seigneur dict à Satan: Le Seigneur faice son increpation en toy Satan: & le Seigneur qui a esleu Ierusalem, faice son increpation en toy: N'est ce pas icy ce tison à demy bruslé, qui est tiré hors du feu? Et Iesus estoit vestu de vestemens souillez: & se tenoit debout deuant la face de l'ange. Lequel respondit, & parla à ceux qui se tenoient deuant luy, disant: Otez luy ces vestemens souillez. Et il luy dict: Voicy, j'ay osté ton iniquité, & t'ay vestu de nouveaux vestemens. Puis il dict: mettez vne nette mitre sur son chef. Et ilz mirent vne nette mitre sur son chef. Puis le vestirent des vestemens. Et l'ange du Seigneur se tenoit debout: Aussi l'ange du Seigneur certifioit à Iesus, disant: Le Seigneur des armées dict ainsi, Si tu chemines en mes voyes, & que tu gardes mon obseruation, tu iugeras aussy ma maison, & garderas mes paruis; & te donneray des chemins de ceux qui sont icy assisens maintenant. Escoute Iesus grand prestre, toy, & tes amys qui demeurent deuant toy, car ce sont homes qui regardent les choses de loing. Car voicy, ie seray venir mon seruiteur Orient: car voicy la pierre que j'ay mis deuant Iesu, sur vne pierre sont sept yeux. Mais voicy, ie graueray son enchassure, dict le Seigneur des armées: & osteray l'iniquité de ceste terre en vn iour. En ce iour là dit le Seigneur.

fab. 3. a.

Eob. 2. a.
4. & 6. a.fab. 4. &
7. & 8. a.
bidC
Luc. 10. c.

D

A

B

C

D
Luc. 1. g

Ierusalem.

Zacharie.

gneur des armées, l'hoie appellera son amy foub la vigne, & foub le figuier.

S. Du chandelier d'or avec les deux oliues de la pierre premiere d'estain, des sept yeux du Seignr & l'interpretation de ceulx. Auffy q le temple fondé par zorobabel sera edifié par luy.

Chapitre .iiij.

A ET l'ange qui parloit en moy, retourna: & m'esueilla, comme l'homme qui est esueillé de son sommeil: Et me dit, que vois tu? Et ie dy: J'ay regardé, & voicy vn chandelier tout d'or, & la lampe qui estoit sur le coupeau d'iceluy, & sept lampes qui estoient par dessus iceluy & sept vaisseaux à verser l'huyle es lampes, qui estoient sur le coupeau d'iceluy: & deux oliues sur cestuy: l'une à la dextre de la lampe, & l'autre à la fenestre. Puis respondy, & dy à l'ange qui parloit en moy, disant: Mon Seigneur, quelles sont ces choses? Et l'ange qui parloit en moy, respondit, & me dict. Ne sçais tu pas q ce sont? Et ie dy: Non mon Seigneur. Lors il respondit, & me dict: Icelle est la parole du Seignr à Zorobabel, disant: Ce ne se fera point par armée, ny par force: mais il sera fait par mon esprit, dit le Seigneur des armées. Qui es tu grande montaigne devant Zorobabel? côme la plaine: Il osterà auffy la principale pierre, & rendra la grace egale à sa grace. Auffy la parole du Seigneur fut faite vers moy, disant: Les mains de Zorobabel ont fondé ceste maison, & ses mains la parferont: & sçauréz que le Seigneur des armées m'a enuoyé vers vous. Car qui est celuy qui a despris les petis iours? Mais ilz se resiouyront, & voyront la pierre d'estain en la main de Zorobabel. Ces sept yeux, sont les yeux du Seigneur, qui courent par toute la terre. Et ie respondy, & luy dy: Quelle chose sont ces deux oliues, à la dextre du chandelier, & à la fenestre? Et respondy pour la seconde fois, & luy dy: Quelle chose sont ces deux branches d'oliues, qui sont auprès des deux bez d'or, esquelz sont les vaisseaux d'or à verser? Et il me dit: Ne sçais tu pas quelle chose ce sont? Et ie dy: Non, mon Seigneur. Puis il dict: Ce sont les deux filz de l'huyle de lumiere, lesquelz assistent au dominateur de toute la terre.

Sus. 1. d. & 4. a & foub. 7. 2.

Sus. 3. d

D Quelle chose sont ces deux branches d'oliues, qui sont auprès des deux bez d'or, esquelz sont les vaisseaux d'or à verser? Et il me dit: Ne sçais tu pas quelle chose ce sont? Et ie dy: Non, mon Seigneur. Puis il dict: Ce sont les deux filz de l'huyle de lumiere, lesquelz assistent au dominateur de toute la terre.

S. Vng liure volant du quelz iniques seront iugéz. Vne femme seant en vne cruche avec la masse de plomb signifie impiété, & les deux femmes ayons ailes leuant icelle en l'ayr.

Chapitre .v.

A P Vis me suis retourné, & esleuay mes yeux, & regarday: & voicy vn volume volant. Lors il me dit: Que vois tu? Et ie dy: Je voy vn volume volant, de vingt coudées de long, & de dix coudées de large. Puis il me dict: Ce est la malediction qui sorte sur la face de toute la terre: car tout larron, comme il est là escript: sera iugé, & tout home qui iure, de ce pareillement sera il iugé. Je le mettray hors, dit le Seigneur des armées: & viendra à la maison du larron, & à la maison de celuy qui iure faullement

foub. 6. a.

B

en mon nom: & demourera au milieu de sa maison, & consumera tous les bois, & auffy les pierres d'icelle. Borsage qui parloit en moy sortit, & me dict: Esleue tes yeux, & regarde, quelle chose est ce qui sort hors: Et ie dy: Quelle chose est ce? Et il dict: C'est vne cruche qui sort hors. Puis dict: C'est l'œil de ceux qui sont en toute la terre. Et voicy vn talent de plomb qu'on portoit: puis ie vis vne femme qui estoit assise au milieu de la cruche. Et dict, ceste est l'infidelité. Lors la ierta au milieu de la cruche, puis mit la masse de plomb en sa bouche. Et j'esleuay mes yeux, & vy: & voicy deux femmes qui sortoient, & auoient espritz en leurs ailes. Et auoient les ailes comme les ailes d'une escoufle: & esleuerent la cruche, entre la terre & le ciel. Et ie dy à l'ange qui parloit en moy: Ou portent elles ceste cruche? Et il me dict: A fin qu'on luy edifie vne maison en la terre de Sennaar, & qu'elle soit illec estable, & mise, sur son fondement.

S. Quatre charrettes vdués au milieu des deux montaignes d'airain sont les quatre vents sortents en la terre, de coronnes à mettre au chief de Iesus prestre de l'home qui a nom Orient qui edifiera le temple au Seigneur, & dominera en son siege.

Chapitre .vi.

A ET ie me retournay, & esleuay mes yeux, & vus. Et voicy quatre chariotz qui sortoient du milieu de deux montaignes, & les montaignes, estoient montaignes d'airain. Au premier chariot, estoient les cheuaux noirs: au second chariot estoient les cheuaux blancs, & au troisieme chariot estoient les cheuaux diuers, & fortz. Et. Lors respondy, & dy à l'ange qui parloit en moy: Mon Seigneur quelles sont ces choses? L'ange respondit, & me dit: Iceux sont les quatre ventz du ciel, qui vident pour eux tenir deuant le dominateur de toute la terre: Et ou estoient les cheuaux noirs, yssoi-ent vers la terre d'Aquilon, & les blancs sont yssus après eux: & les diuers, sont yssus à la terre de Midy. Mais ceux qui estoient les plus fortz, sont yssus, & demandoient d'aller, & de courrir par toute la terre. Lors il dict: Allez, & cheminez par la terre. Et cheminerent par la terre. Puis m'appella, & parla à moy, disant: Voicy, ceux q sortent en la terre d'Aquilon, ont fait reposer mon esprit en la terre d'Aquilon. Et la parole du Seignr fut faite à moy, disant: Prends de la transmigracion, à sçauoir d'Holdai, & de Tobias, & d'Idaia: & viendras en ce iour là, & entreras en la maison de Iosias filz de Sophonias, qui sont venuz de Babylone. Illec prendras de l'or, & de l'argent, & feras des coronnes, & les mettras sur le chief de Iesu filz de Iosedec le grand prestre, & parleras à luy, disant: Le Seigneur des batailles a parlé ainsi, disant: Voicy vn home, Orient est son nom. Et soub luy se leuera, & edifiera vn temple au Seigneur. Et luy mesme edifiera le temple au Seigneur. Iceuy auffy

Sus. 1. d. & 2. a. & 4. a.

B

Luc. 15

aussy portera la gloire, & se ferra, & dominera sur son siege. Et fera le prestre sur son siege: & le cõseil de paix fera entre eux deux. Et les corões seront pour Helem, & pour Tobias, & pour I-dai, & pour Hen le filz de Sophonias, comme memorial au temple du Seigneur. Et ceux qui sont de loing, viendront, & edifieront au temple du Seignr, & sçaurez q le Seignr des armées m'a enuoyé vers vous. Et ce se fera, si vous escoutez diligemment la voix du Seignr vostre Dieu.

S. Les ieunes que les iuifz ieunèrent lxx ans en captiuité ne plaifoient point au Seigneur. Car ilz demouroient en leurs iniquitez. A ceste cause il les exhorte de retourner. Car le Seigneur les a dispersez es gentils, pource que iadis n'auoyent point ouy les prophetes & la terre desolée pour leurs iniquitez.

Chapitre.vij.

A T en la quatriesme année du roy Darius, aduint q la parolle du Seigneur fut faicte à Zacharie, au quatriesme iour du neufiesme mois, qui est Casleu. Lors Sarasar & Rogõmelech, & les homes qui estoient avec eux, enuoierent à la maison de Dieu, pour prier la face du Seignr: & pour parler aux prestres de la maison du Seigneur des armées, & aux prophetes, disant: Ne doibz ie pas plorer au cinquiesme mois, ou ne me doibz ie pas sanctifier, cõme i'ay desia faict par plusieurs ans? Et la parolle du Seignr des armées me fut faicte, disant: Parle à tout le peuple de la terre, & aux prestres, disant: Quand vous ieusniez & ploriez au cinquiesme & sixiesme mois durant ces septante ans: auez vous ieuné vne ieune pour moy? Et quand vous auez beu & mangé: n'auetz vous point beu & mangé pour vous mesmes? Ne sont ce point les parolles que le Seigneur a parlé par les mains de ses premiers prophetes, quand Ierusalem estoit encores habitée, & pleine de richesses: & q icelle, & les citez à son enuiron, & vers midy, & es lieux champestres estoient habitées? Et la parolle du Seigneur fut faicte à Zacharie disant: Le Seigneur des armées parle ainsi, disant: Iugez vray iugement, & faictes misericordes & miseration, vn chascun à son frere. Et ne vueillez faire iniure à la vesue, ny l'orphelin, ny l'estranger, ny le pauvre: & q l'home ne pense aucun mal en son cœur cõtre son frere. Et ne l'ont pas voulu entendre, mais ont tiré l'espaule arriere, & se sont retirez, & ont estouppé leurs aureilles, à fin qu'ilz n'ouyissent: Et ont mis leur cœur cõme vn diamant, à fin qu'ilz n'escoutassent la loy, & les parolles q le Seignr Dieu des batailles enuoya par son esprit, par les mains des premiers prophetes: Et la grande indignation a esté faicte par le Seigneur des armées, & a esté faict comme il a parlé, & ilz n'ont pas escouté: Ainsi crierõt ilz, & ne les exauceray pas, dit le Seigneur des armées. Et ie les ay dispersez en tous les royaumes q ilz ne cognoissoient pas, & la terre a esté par eux desolée, de ce que aucune passoit ou rapassoit par moy: & ont mis la terre desiderable en desert.

Ila. 38. a

Eze. 22. d

Ila. 1. f.

Ier. 6. g.

S. Ainsi que le Seigneur a affligé son peuple pour ses pechez & a faict Ierusalem desolée. Ainsi la fera il maintenant moult habite, Et donnera toutes choses prosperes, Mays qu'ilz seruent à luy, auquelz seront adioinctz les autres gens. Et des dix homes infidelles qui prendront la frange du vestement du iuifz.

Chapitre.viii.

E T la parolle du Seigneur des armées fut faicte, disant: Le Seigneur des armées dit ainsi: J'ay esté ialoux de Sion d'une grande ialousie, & ay esté ialoux d'icelle en grande indignation. Le Seignr des armées dit ces choses. Le me suis retourné vers Sion: & demoureray au milieu de Ierusalem. Et Ierusalem sera appelée cité de verité, & la montaigne du Seigneur des armées, sera appelée la montaigne sanctifiée. Le Seigneur des armées dit ainsi: Encores demoureront l'ancien & l'ancienne es rues de Ierusalé: & l'home aura vn baston en la main, pour la multitude des iours. Et les rues de la cité serõt remplies d'enfans, & de ieunes filles, qui se ioueront en ses rues. Le Seignr des armées dit ainsi: S'il semble à veoir difficile deuant les yeux des demourans de ce peuple icy en ces iours là, fera il difficile deuant mes yeux, dit le Seignr des armées? Le Seigneur des batailles dit ainsi: Voicy, ie sauueray mon peuple de la terre d'Orient, & de la terre du soleil couchant: Et les feray venir, & demoureront au milieu de Ierusalem, & seront mon peuple, & ie seray leur Dieu en verité & en iustice. Le Seigneur des armées dit ainsi: Que voz mains soient cõfortées, vous qui oyez en ces iours icy ces parolles par la bouche des prophetes, au iour auquel a esté fondée la maison du Seigneur des armées: à fin q le temple fust edifié. Car aussy deuant ces iours icy les homes n'y auoient point de salaire, & les bestes n'y gaignoient rien, & n'y auoit point de paix à celui q entroit ou qui vuidoit, à cause de la tribulation: & ay enuoyé tous les homes vn chascun contre son pchain. Mais ie ne seray point maintenant selon les iours precedens aux residus de ce peuple icy, dit le Seigneur des armées, mais la semence de paix y sera. La vigne donnera son fruit, & la terre donnera son germe, & les cieux donneront leur rosée: & seray posseder toutes ces choses icy à la reste de ce peuple. Et aduendra: Cõme vous estiez la malediction entre les gentils, vous maison de Iuda, & vous aussy maison d'Israel: ainsi vous sauueray ie, & ferez la benediction. Ne craignez point. Que voz mains soient renforcées: car le Seigneur des armées dit ainsi: Comme i'ay pensé de vous tourmenter, quand voz peres m'ont prouoqué à courroux, dit le Seigneur, & ne leur ay pas faict mercy: ainsi moy estant retourné ay pensé en ces iours icy, de faire bien à la maison de Iuda, & de Ierusalé. Ne vueillez craindre. Celles sont dõc les parolles q vous ferez. Parlez verité, vn chascun avec son prochain: iugez verité, & iugement de paix en voz portes: & que aucun de vous ne pèse mal

Zach. 1. a.

B

C

Eph. 4. d.

en

Ierusalem.

Zacharie.

en son cœur contre son amy: sy n'aymez point le faulx iurement. Car i'ay hay toutes telles choses dit le Seigneur: Et la parole du Seigneur m'a esté faicte, disant: Le Seigneur dit ainfy: Le ieufne du quatriesme mois, & le ieufne du cinquieme, & le ieufne du septiesme, & le ieufne du dixiesme, sera à la maison de Iuda en ioye, & en liesse, & en excellentes solennitez: Aymez seulement paix & verité. Le Seigneur des armées dit ainfy: encores viendront les peuples, & habiteront en plusieurs citez, & l'un des habitants ira à l'autre, disant: Allons, & faisons priere vers la face du Seigneur, & querons le Seigneur des armées, & ie m'en iray aussy: Et plusieurs peuples viendront, & les gentz robustes pour querir le Seigneur des armées en Ierusalé, & pour supplier la face du Seigneur. Le Seigneur des armées dict ainfy, en ces iours là aduiedra, que dix homes de toutes les langues des nations prendront, & tiendront la frange de l'homme Iuif, disans, Nous irons avec vous: car nous auons ouy, que Dieu est avec vous.

S. Il prophétise contre les citez de Syrie & les orgueilleux Philistins. Iesus crist roy doit venir à syon seant sur le poullain de pais. Et ostant la guerre impèrera au monde en grande paix. Qui aussy à mys les lieux hors du lac au sang de son testamēt. Toutes choses sont dictes prosperes aduocyt au peuple de Dieu car ille defendra.

Chapitre. ix.

A charge de la parole du Seigneur en la terre de Hadrach, & de Damas son repos: pource que au Seigneur est l'œil de Phome & de toutes les lignées d'Israël. Aussy sont en ses termes, Emath, & Tyr, & Sidon. Car ilz ont veritablement prins pour eux vne grande sapience. Aussy Tyr a edifié sa forteresse, & a assemblé l'argent come terre, & l'or comme la bouë des rues. Voicy, le Seigneur la possedera, & frappera en la mer sa force, & celle sera deuorée par le feu. Afcalon le verra, & craindra, & Gaza en aura grand dueil: & aussy Accaron, pource que son esperance est confusée. Et le roy de Gaza perira, & Afcalon ne sera pas habitée. Et l'estranger se fera en Azot, & ie destruiray l'orgueil des Philisthins, & osteray son sang de sa bouche, & ses abominations du milieu de ses dents: Et sera aussy celuy delaisé pour nostre Dieu, & sera come le due en Iuda, & Accaron sera comme le Iebuseen. Et entoureray ma maison de ceux q guerroyent pour moy, allans & retournans, & l'exécuteur ne passera plus sur eux: car maintenant ie l'ay veu de mes yeux. Resiouys toy suffisamment fille de Sion, fille de Ierusalé fais iubilation: voy ton roy qui vient des pour toy, iuste, & saluator: cestuy est pauvre, & assis sur paisne, & sur l'asnon le poullain de l'anesse. Le disperseray le chariot d'Ephraim, & le cheual de Ierusalé. Et l'arc de la bataille sera dissipé: & parlera paix aux gentz, & la puissance sera depuis vne mer, iusques à l'autre, & depuis les fleues, iusques aux bords de la terre. Tu es aussy tiré hors des prisons

Isa. 62. d.
Mar. 21. a.

Ier. 12. b

niers, par le sang de ton testament hors du laqz auquel n'y a point d'eaue. Retournez à vostre munition vous qui estes liez d'esperance. Aussy ie t'annonce au iourdhuay, que ie te rendray au double: Car i'ay esté du Iuda comme l'arc pour moy, i'ay remply Ephraim. Et susciteray tes filz à Sion, sur tes filz, Grece, & te mettray comme l'espee des fortz. Et le Seigneur sera veu sur eux & son dart vuidera comme la fouldre. Aussy le Seigneur Dieu sonnera de la trôpette, & ira au tourbillon de Midy. Le Seigneur des armées les defendra: & les deuoreront, & les mettront desoub les pierres de la fonde. Et eux beuans serot enyurez come du vin, & seront réplis come phioles, & come les cornes de l'autel. Et le Seigneur leur Dieu les sauera en ce iour là, come le troupeau de son peuple: car les saintes pierres serot esleuées sur sa terre. Car qlle chose est son bien, & quelle chose est son plus beau: sinon le froment des esleutz, & le vin germant les vierges?

S. Le seul Seigneur peult donner ce qu'on demande, lequel confortera les iuifz & ayant misericorde d'eulz les assemblera en leur premiere terre, des diuers lieux de leur captiuité humiliant leurs ennemys.

Chapitre. x.

Demandez la pluye au Seigneur au temps du soir, & le Seigneur fera des neiges, & leur dōnera de la douce pluye à vn chacun de l'herbe aux champs. Car les simulachres ont parlé inutilement, & les deuins ont veu mensonge, & les songeurs ont parlé en vain: & se consoloiēt pour neant. Pourtāt ont ilz esté emmenez comme le troupeau: ilz seront tourmentez, pource qu'ilz n'ont point de pasteur. Ma fureur s'est courroucée sur les pasteurs, & seray visitation sur les boucz. Car le Seigneur des armées a visité son troupeau, la maison de Iuda, & les a mis en bataille, comme le cheual de fagloire. De luy est le coig, de luy est l'estache, de luy est l'arc de la bataille, & ensemble par luy sortira hors tout exaécuteur. Et serot come les fortz, q marcheront dedans la bouë des chemins, en la bataille. Et ilz batailleront, pource que le Seigneur sera avec eux & les cheuaucheurs seront confus. Mais aussy ie conforteray la maison de Iuda, & sauueray la maison de Ioseph. Je les conuertiray, car i'auray pitié d'eux: & seront comme ilz ont esté d'auant q ie les deboutasse. Car ie suis leur Seigneur Dieu, & les exauceray. Ilz seront comme les fortz d'Ephraim, & leur cœur se resiouyra comme du vin. Ses filz yerront, & se resiouyront, & seront en presse de cœur au Seigneur. Je fustilleray après eux, & les assembleray, pource que ie les ay racheté, je les multiplieray, comme parauant auoiēt esté multipliez: Et les scerneray entre les peuples, & seront recordation de moy de loing: & viendront avec leurs filz, & retourneront. Et ie les rameneray de la terre d'Egypte, & les assembleray des Assyriens. Et les seray venir de la terre de Calad, & du Libé: & le lieue ne sera plus un né pour

né pour eux. Il passera par les vndes de la mer, & frappera les vndes en la mer, & toutes les profonditez du fleuve seront confondues. Et l'orgueil d'Assur sera humilié, & le sceptre d'Egypte se retirera. Je les conforteray au Seigneur, & chemineront en son nom, dict le Seigneur.

S. Le Seigneur commande qu'on païsse les troupeaux d'occision, auquelz il ne pardonnera point. Car leurs pasteurs ne leur pardonnoient pas. des deux verges finalement couppez. Et de trois pasteurs en vn mois abbatuz du loyer de xxx deniers d'argent prins & iectez au lieu dit statuyre. Et l'autre mauuay pasteur que le Seigneur doit susciter.

Chapitre. xj.

O Toy Liban, ouvre tes portes, & le feu mangera tes cedres. Toy Sapin vrle: car le cedre est cheut, pource q'les magnifiques sont destruitz. Vous chefnes de Basan criez, pource que la forest garnie est couppee. La voix de l'vrlement des pasteurs, pource q'leur magnificence est gastée. La voix du rugissement des lions, pource que l'orgueil du Iordain est gasté. Le Seigneur mon Dieu dict ainsy: Nourris les troupeaux d'occision, q' ceux qui les auoient possédés, occisoient, & n'en auoient point de dueil, & les vendoient, disans: Bencit soit le Seigneur: Nous sommes enrichis. Et leurs pasteurs ne les espargnoïent pas: Mais aussy n'auray ie plus pitié sur ceux qui habitent en la terre, dit le Seigneur: Voicy ie bailleray les homes, vn chacun en la main de son prochain, & en la main de son roy: & destruyront la terre, & ne la deliureray pas de leur main. Et ie nourriray le troupeau de occision, pour ceste cause, d'vous paoures du troupeau: Lors prins pour moy deux verges, l'vne appellay honneur, & l'autre appellay, le cordeau: & ie nourry le troupeau. Et couppay trois pasteurs en vn mois, & mon ame s'est retirée d'eux. Car aussy leur ame a doubté en moy. Et dy: ^{ser. 15. a.} Je ne vous nourriray plus. Que ce q' meurt, meure: & ce qui est couppe, soit couppe: & que tous les autres deuorent, vn chacun la chair de son prochain. Et prins ma verge, qui estoit appellée honneur, & la couppay: à fin que ie rompisse mon alliance q' i'auoye faict avec tous les peuples: Et fut rompue en ce iour là: Et les paoures du troupeau qui prennent garde à moy, ainsy cognerent ilz, q' c'est la parole du Seigneur. Et leur dy: S'il vous semble bon, apportez mon salaire: ou si non, cessez. Lors ilz peserent pour mon salaire trente deniers d'argent. Et le Seigneur me dict: ^{Mat. 17. b.} Iette les au tailleur d'ymages: c'est le pris honorable, par lequel suis apprecié d'eux. Lors prins les trente deniers d'argent: & les iettay en la maison du Seignr, au tailleur d'ymages. Puis couppay ma seconde verge, qui estoit appellée le cordeau, à fin q' ie rompisse la fraternité entre Iuda & Israël. Et le Seigneur me dict: Prends encores à toy les vaisseaux du fol pasteur. Car voicy ie susciteray vn pasteur en la terre, lequel ne visitera pas les choses qui sont delaissez, il ne

cherchera pas les choses dispersées, & ne guerira pas la chose brisée: & ne nourrira pas ce q' est entier, & mangera les chairs des gras, & deshoindra leurs ongles. O pasteur, & ydole, delaissant le troupeau. Le glaive est sur son bras, & sur son oeil dextre: Son bras seichera de seicheresse, & son oeil dextre s'obscurcira grandement.

S. Indee & Ierusalem seront effrayez de diuers Royaumes, mais de chef les enfans d'Israël seront redus en leur terre, & seront superieurs de ceux qui les ont effrayez. Et aussy espendra sur Ierusalem l'esprit de grace du Seigneur, ilz regarderont à coluy qui l'ont effrayé & auront dolé sur luy vne chescune famille lamentant à par soy.

Chapitre. xij.

LA charge de la parole du Seigneur, sur Israël. Le Seigneur qui estend le ciel, & qui fonde la terre, & qui forme l'esprit de l'home en luy, dict: Voicy, ie mettray Ierusalem le surlintean de gloutonnie, à tous les peuples alentour. Mais aussy Iuda sera au siege contre Ierusalem. Et aduendra en ce iour là, ie mettray Ierusalem comme la pierre pesante, à tous peuples: Tous ceux qui la leueront, seront descirez par concision: & tous les royaumes de la terre, s'assembleront contre elle. En ce iour là, dict le Seigneur, ie frapperay tout cheual par esbahissement, & par forsenerie l'home qui sera monté sur: & ouuiray mes yeux sur la maison de Iuda; & frapperay d'aucuglissement tous les cheuaux des peuples. Et les ducz de Iuda diront en leur cœur: Que les habitans de Ierusalem soient ma force, au Seigneur des armées leur Dieu. En ce iour là, ie mettray les ducz de Iuda, come la cheminée du feu entre les bois, & comme la torche du feu, au foin: & deuoreront à dextre & à senestre tous les peuples alentour. Et Ierusalem sera derechef habitée en son lieu, en Ierusalem: Et le Seigneur sauuera les tabernacles de Iuda, comme au commencement: à fin q' la maison de Dauid & la gloire des habitans de Ierusalem, ne se glorifie pas magnifiquement contre Iuda. En ce iour là le Seigneur defendra les habitans de Ierusalem & celuy qui d'entre eux offensera, sera comme Dauid, & la maison de Dauid sera comme celle de Dieu, comme l'ange du Seignr en la presence d'iceux: En ce iour là aduendra, q' ie demanderay de destruire toutes gentz, q' viennent contre Ierusalem. Et respandray sur la maison de Dauid, & sur les habitans de Ierusalem, l'esprit de grace & de prieres: Et regarderont vers moy q' ilz ont percé: & le plainderont d'vne cōplainte come celle qui est faicte sur le filz vniue, & auront dueil sur luy, comme on a de coutume d'auoir dueil sur la mort d'vn filz premier nay. En ce iour là grande lamentation se fera en Ierusalem, come la plainte d'Adadromon au change de Mageddon. Et se plaindra la terre, & chascune famille à part. Les familles de la maison de Dauid à part, & leurs femmes à part. Les familles de la maison de Nathan d'vne part, & leurs femmes

Ich. 19. g

2. Pa. 35. d

mes

Ierusalem.

mes d'autre part: Les familles de la maison de Leui d'une part, & leurs femmes d'autre part. Les familles de Semei d'une part, & leurs femmes d'autre part. Et toutes les autres familles vne chascune famille à part: & les femmes d'autre part.

S. Quand la fontaine sera patente en la maison de Dauid pour l'ablation du pecheur les idoles seront ostées, & les faulx prophetes seront lapidez de leurs bien aymez. Quelles sont les playes au milieu des mains. Le pasteur sera frappé & les brebis dispersées. Deux parties des hommes seront dispersées en toute la terre & la tierce partie sera prouuée par feu.

Chapitre. xiiij.

A EN ce iour là y aura vne fontaine ouuerte à la maison de Dauid, & aux habitans de Ierusalem: pour lauer le pecheur, & la femme qui est en flux de sang. Et aduiedra en ce iour là dict le Seigneur des armées, q'ie destruyray les noms des ydoles hors de la terre, & n'en sera plus memoire. P'osteray les faulx prophetes, & l'esprit immunde hors de la terre. Et aduiedra: q' quand aucun prophetizera plus oultre, son pere & sa mere q' l'ont engendré, luy diront. Tu ne viuras pl': car tu as parlé mesonge au nô du Seignr. Et son pere & sa mere q' l'ont engendré, l'occiront, quand il pphetizera. En ce iour là les pphetes seront confus, vn chascun en la vision quand ilz prophetizeront, & ne serot pas vestus du manteau de sac, pour mentir. Mais il dira: Je ne suis pas prophete. Je suis vn laboureur. Car Adam est mon exemple dez mon adolescence. Et on luy dira: Quelles sont ces playes icy, au milieu de tes mains? Et il respondra: De ces playes ay ie esté nauré en la maison de ceux qui m'aymoient. Toy espée, leue toy sur mon pasteur, & sur l'home qui est auprès de moy, dict le Seigneur des armées: Frappe le pasteur, & les brebis s'espardront. Et ie seray tourner ma main vers les petis: Et deux parties (dict le Seigneur) seront dispersées en toute la terre, & defauldront: & la troisieme sera delaissee en icelle. Et ie seray passer la troisieme partie par le feu, & les brulle-ray comme on brulle l'argent: & les esprouue-ray cœ on esprouue l'or. Cestuy appellera mon nom, & ie l'exauceray. Le diray, tu es mô peuple. Aussy iceluy dira, tu es mon Seigneur Dieu.

Mat. 16. c.
Mar. 14. c.

S. Après que Ierusalem aura soffert captiuité & autres afflictions des gentils, sera vn iour congneu au Seigneur quand les capes viues sortont de Ierusalem. Et les enfans d'Israël retourneront pour habiter sagement en Ierusalem. Et le Seigneur frappera les gentils de playes lesquelz ont bataillé contre Ierusalem & le reste d'iceulz monteront pour adorer le Seigneur en Ierusalem. Le saint sera ce qui est sur la bride du cheual.

Chapitre. xiiij.

VOicy, les iours du Seignr, qui viendront, & tes despouilles seront diuisées, au milieu de toy. P'assembleray toutes les gètz contre Ierusalem en bataille, & la cité sera prinse, & les maisons seront gastées, & les femmes seront violées. Et la moitié de la cité sortira en captiuité, & le resté du peuple ne sera pas osté de la ville. Et le Seigneur sortira, & bataillera contre les gentz icy: comme il a bataillé au iour

zacharie.

de la bataille. Et ses piedz se tiendront debout en ce iour là, sur la montaigne des oliues, qui est contre Ierusalem vers Orient: Et la montaigne des oliues sera couppée par le milieu, vers Orient & vers Occident, par trop grande rompure. Et la moitié de la montaigne sera separée vers Aquilon, & l'autre moitié vers Midy. Vous fuyrez à la vallée de ces montaignes, car la vallée des montaignes sera cœoincte iusques au lieu prochain. Et fuyrez comme vous estes fuyz pour la presen

ce du mouuement de la terre, es iours d'Ozias roy de Iuda: Lors le Seigneur mon Dieu viendra & tous les saintz avec luy. Et sera fait, q'en ce iour là n'y aura point de lumiere, mais froidure & gelée: Et sera vne iournée, qui est cogneue du Seignr, là ou ne sera ne iour ne nuit: & au téps, du vespre sera la lumiere. Et sera fait, que en ce iour là, eaves viues sortiront de Ierusalem. La moitié d'icelles à la mer Orietale, & l'autre moitié à la derniere mer. Elles seront en esté & en hyuer. Et le Seigneur sera roy sur toute la terre. En ce iour là, sera vn seul Seigneur, & son nom sera vn. Et toute la terre sera retournée iusques au desert, depuis la montaigne Remmon vers Midy de Ierusalem. Et sera exaltée, & habitera en son lieu, depuis la porte de Ben-iamin, iusques au lieu de la premiere porte, iusques à la porte des coingz: & depuis la tour de Hanancel, iusques aux pressoirs du roy. Et demoureront en icelle, & n'y aura plus de malediction: mais Ierusalem sera assise en seureté. Et celle sera la playe, par laquelle le Seigneur frappera toutes gentz, qui ont bataillé cœtre Ierusalem: La chair d'vn chascun soy tenant sur ses piedz se pourrira, & leur yeux se pourriront en leurs pertuis, & leur langue se pourrira en leur bouche. En ce iour là, y aura grand tumulte du Seigneur en eux: & l'home prendra la main de son prochain, & sa main sera cœoincte sur la main de son prochain. Mais aussy Iuda bataillera contre Ierusalem, & les richesses de toutes gentz seront assemblées alentour: l'or & l'argent, & assez grand nombre de vestemens. Et ainsy sera la ruyne du cheual, & du mulet, & du chameau, & de l'asne, & de toutes bestes qui serot en telz ostz, comme est ceste ruyne. Pareillemēt tous ceux qui seront demourez de toutes les nations qui sont venues contre Ierusalem, monteront d'an en an, pour adorer le roy qui est le Seignr des armées, & pour celebrer la feste des tabernacles. Et sera: q' ceulx q' ne montera en Ierusalem, des familles de la terre pour adorer le roy qui est le Seigneur des armées, la pluye ne tumbera point sur eux. Que pareillemēt si la famille d'Egypte n'y monte pas, & s'elle n'y vient: la pluye aussy ne cherra pas sur eux. Et ceste sera la ruine, par laquelle le Seigneur frappera toutes gentz qui ne seront montez pour celebrer la feste des tabernacles. Ce sera le peché d'Egypte, & ce sera le peché de toutes

.2. Pa. 36.
.c. d.
Amos. 4.
B

C

D

toutes

toutes gentz, qui ne seront pas montées pour ce-
lebrer la feste des tabernacles. En ce iour là sera
faict, que ce qui est sur la bride du cheual, sera
sainct au Seigneur, & y aura en la maison du Sei-
gneur des chaudieres ~~de~~ comme phioles, deuant l'au-
tel: Et toute chaudiere qui sera en Ierusalem, &
en Iuda, sera saintifié au Seigneur des armées.
Et tous ceux qui immoleront viendront, & pré-
dront aucunes d'icelles: & cuyront en icelles: Et
n'y aura plus de marchans en la maison du Sei-
gneur des armées, en ce iour là.

Fin de la Prophetie de Zacharie.

La Prophetie de Malachias.

S. La Prophetie de Malachias à Israël lequel le Seigneur repréd
d'ingratitude que ne se cognoissoyt point estre aymé en Iacob
d'ont estoit descendu, reiectant Esau & tout son peuple: Et pour
ce se complainct qu'il n'est honoré ne craint Israël. Et que les
prestres desprisent le nom du Seigneur desquelz il a reiecté les
sacrifices ayant agreable la nette oblation qui luy est offerte en
tout lieu.

Chapitre premier.



A charge de la parolle du Sei-
gneur à Israël; par
la main de Mala-
chias. Le vous ay
aymé, dict le Sei-
gneur. Et vous a-
uez dit: En quoy
nous as tu aymé?
Iacob n'estoit il
point le frere d'

Rom. 9. c
Esau, dict le Seigneur, & ay aymé Iacob, mais
i'ay hay Esau, & ay mis ses montaignes en de-
sert, & ay mis son heritage pour les dragons du
desert. Que si Idumée dict: Nous sommes de-
struictz; mais nous retournerons, & edifierons
les lieux destruits: Le Seigneur des armées dict
aincy, Iceux edifitront, mais ie le destruyray. Et
seront appellez les termes de l'infidelité, & le
peuple auquel le Seigneur est courroucé éter-
nellement: Et voz yeux le verront, & diront Le
Seigneur soit magnifié sur le terme d'Israël. Le
filz honore le pere, & le seruaeur son maistre.
Si donc ie suis le pere, & il n'a point honoré le
Seigneur, ou est ma crainte, dict le Sei-
gneur des armées: le parole à vous prestres, qui
despritez mon nom. Et vous auez dit: Il n'ay
point desprisé ton nom? Vous offrez fa-
ucilles, & du pain pour offrir: Mais vous dites, En
quoy nous desprisons ta face? & vous offrez
la parole du Seigneur & la despisez. Si vous of-

frez l'aveugle pour immoler, n'est ce point mal?
Et si vous offrez le boyteux, & le languissant,
n'est ce pas mal fait? Offre le à ton duc, veoir si
il luy plaira, ou s'il receuera ta face, dict le Sei-
gneur des armées: Et maintenant faictes priere
à la face de Dieu, à fin qu'il ayt mercy de vous,
(car ceste chose a esté faicte de vostre main)
veoir si aucunement il receuera voz faces, dict
le Seigneur des armées: Qui est d'entre vous qui
ferme les huys, & qui allume le feu sur mon au-
tel pour neant? Ma volunté n'est pas en vous,
dict le Seigneur des batailles: & ne recepuey
point le don de voz mains. Car depuis le soleil
levant, iusques au soleil couchant, mon nom est
grand entre les Gentilz, & est sacrifié en tout
lieu, & nette oblation est offerte à mon nom:
pource que mon nom est grand entre les Gen-
tilz, dict le Seigneur des armées. Mais vous l'a-
uez souillé, en ce que vous dites, la table du Sei-
gneur est maculée: & ce qu'on met dessus, est
contemptible, avec le feu qui le deuore. Aussi
auez dict: Voicy du labour. Et l'auez tout brus-
lé, dict le Seigneur des armées. Vous auez em-
porté de la rapine, ce qui est boiteux & lango-
reux, & en auez faict present. Receueray ie ce-
ste chose de voz mains, dict le Seigneur? Maul-
dict est le trompeur, qui a vn masse en son trop-
peau, & en faisant le vœu, il immole le de-
bile au Seigneur. Car ie suis le grand Roy, dict
le Seigneur des armées, & mon nom est terri-
ble entre les Gentilz.

*Psal. 49 &
& 12. a.*

Amos. 5 f

S. Le seigneur menace d'enoyer malediction sur les beno-
dictions des prestres, si ne se retournent à l'oy, car il mesprisent la
oy metant à neant la paction faicte avec Levi (qui est icy Iouf)
Et Iudas à eully transgressé prenant des femmes estrangères. Par
quoy dorénavant le Seigneur n'acceptera point leurs sacrifices
d'aymer ou de haïr la femme. Ilz ont faict travailler le Seigneur
en leurs paroles.

Chapitre ij.

Maintenant donc ce commandement icy
est à vous, prestres. Si vous ne le voulez
ouyr, & si vous ne le voulez mettre en
vostre cœur pour doner gloire à mon nom, dict
le Seigneur des armées: ie vous enuoieray pauvre-
té, & maudiray voz benedictions, & les maud-
diray pour ce que n'avez pas prins à cœur. Voi-
cy ie vous ietteray vn bras de spear sur voz
faces la fiente de voz solennitez, & vous pren-
dra à soy. Et sçavez q'ie vous ay enroyé ce mes-
sage, & que mon alliance fut avec Levi,
dict le Seigneur des armées. Mon alliance a esté avec
luy, de vie, & de pais: & luy ay donné crainte, &
ma crainte & est parvenue de la profension de
mon nom. Le d'ye de verité a esté en sa bouche,
& n'acquiesoit point d'être trompé. Or sçavez
il a chassé le faulx d'oy, en pais, & en equité, &
en a plus fait de retourné d'equité. Car les
arts des prestres garderoit la fiente, & s'en-
dormoit le luy de la bouche pour se faire
le Seigneur des armées. Mais vous, & votre
la voyez, & s'avez de la fiente de la fiente.

*A
1cor. 26. b.
2cu. 28. b.*

Prestres.

Qqq Vous

Israël.

Malachias.

Mat. 23. e.
Eph. 4. b.
C

Ams. 5. f

Vous avez fait l'alliance de Leui estre vaine, dict le Seignr des armées. Pour laquelle chose aussy vous ay mis, comme contéptibles, & abbaissez en tous peuples, côme vous n'avez point gardé mes voyes, & avez eu acception de face en la loy. N'auons nous point dôc tous vn pere? Vn seul Dieu ne nous a il pas créé? Pourquoy donc desprise vn chascun de nous son frere, en violant l'alliance de noz peres? Iuda a trâsgressé, & abomination est faicte en Israël, & en Ieru salem: pource q Iuda a souillé la sainctification du Seigneur, qu'il a aymé, & a prins la fille d'un autre Dieu. Le Seigneur destruyra l'home qui aura fait ceste chose, le maistre, & le disciple, des tabernacles de Iacob: & celuy qui offre le don au Seigneur des batailles. Et derechef avez fait ceste chose. Vous couriez l'autel du Seigneur, de larmes, de pleurs, & de gemissement, tellement que ie ne regarderay plus au sacrifice & ne receueray plus rien de vostre main, q me puisse appaiser. Et vous avez dict: Pour quelle cause? Pource q le Seigneur a donné tesmoingnage entre toy & la femme de ta ieunesse, la quelle tu as desprise. Et celle est ta compaignie, & la femme de ton alliance. Vn seul ne l'a il pas faicte, & n'est ce pas le residu de l'esprit d'iceluy? Et quelle chose demande cestuy seul, sinon la semence de Dieu? Gardez donc vostre esprit, & ne desprise pas la femme de ton adolescence. Quand tu la hayras, laisse la, dict le Seigneur le Dieu d'Israël. Et l'iniquité couvrira son vesturement, dict le Seigneur des armées. Gardez vostre esprit, & ne le vueillez desprimer. Vous avez fait le Seignr auoir peine, par voz parolles. Et avez dict: En quoy l'auons fait auoir peine? En ce q vous dictes? Tout home qui fait le mal, est bon en la presence du Seignr, & telz gentz luy plaisent. Mais certainement ou est le Dieu de iugement?

5. Du prescheur de Iesus Christ & de l'aduocement d'iceluy & iugement fâché. Qui aura le sacrifice de Iuda & Ieru salem aggréable quand les filz de Leui serô purgez. Il menace les criminels de grieve vengeance. Lesquels tous les iours il en oue à soy, promettant plusieurs biens à ceux qui se complaint des enfans d'Israël de ce qu'ilz le desprisent en leurs dismes, & qu'ilz disent que Dieu n'a eus de ses aduersaires, de quoy finalement ex périmentent le contraire.

Chapitre. iij.

A
Mat. 11. b.
Marc. 1. 2.
Luc. 1. b.
& 7. d.
Psal. 11. a.

VOicy, j'envoy mon ange, lequel appaillera la voye deuant ma face. Et il continet le dominatout q vous demandez. Et l'ange du testament que vous desirez, viendra à son temple. Voicy, il vient, dict le Seigneur des armées. Et q pourra peisier le iour de son aduencement? Et q se pourra tenir debout, pour le voir? Car iceluy est cômme le feu soufflant, & cômme l'herbe des foullois. Et sera assis pour fondre, & pour purger d'argent, & purgera les enfans de Leui. Il les coulera cômme l'or & sera cômme argent, & offriront au Seigneur le sacrifice iustifie. Et le sacrifice de Leui, plait au Seigneur, & c'est

celuy de Ierusalé, cômme les iours du siecle, & cômme les ans anciés. Et ie m'approcheray de vous en iugement, & seray vn legier tesmoing, aux malesiques, & aux adulteres, & aux pariures, & à ceux qui font tort au salaire du mercenaire, les vesues, & les orphelins, & oppressent l'estrager, & n'ont pas eu crainte de moy, dict le Seigneur des armées. * Car ie suis le Seigneur, & ne me change pas: aussy vous enfans de Iacob, vous ne estes point consumez. Vous estes retirez de mes ordonnâces, déz les iours de voz peres, & ne les avez point gardées. Retournez vous à moy, & ie me retourneray à vous, dit le Seignr des armées: Et vous avez dict: En quoy retournerons nous? L'home peult il ficher Dieu, pource que vous m'affichez? Et vous avez dict: En quoy te afficherôs nous? En dismes: & en premices. Aussi vous estes mauldis en famine, & vous toutes gentz m'affichez. Apportez toute disme au grenier, à fin qu'il ait à manger en ma maison, & me esprouuez sur ceste chose, dict le Seignr. Certes ie vous ouuiray les ouuertes du ciel, & vous respandray la benediction, iusques en abondance, & ie reprédray pour vous celuy qui vous deuore, & ne corrópra plus le fruit de vostre terre: & la vigne au champ ne sera plus sterile, dict le Seigneur des armées: Et toutes les gentz vous diront, bienheureux: car vous serez la terre desirable, dict le Seigneur des armées: Voz parolles m'ont fait effort, dict le Seigneur. Et vous avez dit: Quelle chose auons nous parlé contre toy? Vous avez dict: cestuy est vain q sert à dieu: Et quel guerdon auons nous eu, de ce q nous auons gardé ses commandemens, & de ce q nous auons cheminé en tristresse deuant le Seigneur des armées? Nous disons donc maintenant q les orgueilleux sont bienheureux: s'il est ainly que ceux qui font les iniquitez, & ont tenté Dieu, sont edifiez, & sauuez: Adonc parlerent ceux q craignét Dieu, vn chascun à son prochain. Aussi le Seignr y a entendu, & a exaucé, & fut escript le liure de memoire deuant luy, à ceux qui craignét Dieu, & à ceux qui pensent à son nom. Et au iour que ie le seray, dict le Seigneur Dieu des armées, ilz serô mon propre peuple: Et leur pardonneray, cômme l'home pardonne à son filz q le sert. Et vous couuertirez, & verrez qle difference il y a entre le iuste, & l'infidèle, & entre celui q sert à Dieu, & celui qui n'y sert pas.

Zacha. 1. a

Iob. 7. 15

D

5. Le iour du Seigneur passera tous ceux qui sont impiés arrachet leur racine. Le iolud de iudice sortira sur ceux qui craignent Dieu, & les iustes seront edifiés. Il sera un iour de gloire de la part de Dieu. Il sera un iour de gloire de la part de Dieu. Il sera un iour de gloire de la part de Dieu. Il sera un iour de gloire de la part de Dieu.

Q Voicy les iours qui viendra, allumée par le Seigneur, & tous les orgueilleux, & tous ceux qui font iniquitément seront restés. Et le iour qui vient, les orgueilleux, dit le Seigneur des armées, de quel on leur laissera

Luc. 1. g. laissera racine ne germe. Mais à vous qui craignez mon nom, le soleil de iustice se leuera sur vous, & santé sera en ses pénes. Et vous sortirez, & faulterez cōme le veau de la vacherie: & marcherez sur ceux qui sont infideles, quand ilz seront comme la cendre soub la plante de voz piedz, au iour que ie le fais, dict le Seigneur des armées. Ayez souuenance de la loy de Moysé mon seruiteur, que ie luy ay cōmandé en Horeb, pour tous ceux d'Israël, des commandemens, & des iugemens. Voicy ie vous enuoye ray le Prophete Elie, deuant que le iour du Seigneur, grand, & terrible, vienne. Et il conuertira le cœur des peres aux filz, & le cœur des filz à leurs peres: à fin que parauenture ie ne vienne, & que ie ne frappe la terre de malediction.

Exo. 20. a

Mat. 17. b. Mar. 9. c. Luc. 11. b.

Fin de la Prophetie de Malachias.

Le premier li- ure des Machabées.

S. Après q Alexandre le grand fut mort, qui auoit occis d'arie Roy de perse Antiochus l'illustre luy succeda en grece: Soubz lequel aucuns meschants des enfans d'Israël propheterent Ierusalem. Mais Antiochus ayant vaincu Ptolomée Roy d'Egypte assaillit Ierusalem. Et emportat tous les vaisseaux & tresors du temple fit grande occision, d'ont sortit grande lamentation. Et le prince du tribut enuoyé par luy fist le semblable, bruslant Ierusalem & enmenant plusieurs captifs. Antiochus constitua aux iuz les loix d'idolatrie ostant toutes les ceremonies de l'adoration diuine, & edifiant l'idole de desolation, tuant miserablement ceulx qui refusoient. Les edictz duquel plusieurs enuyrirent. Mais les fideles les refuserent appareillez plus tost recepuoyr la mort.

Chapitre premier.



A PRES que Alexandre filz de Philippe, Macedonen, qui premier regna en Grece, fut yssu de la terre de Cethim, & qu'il eut occis Darius le roy de Perse, & de Mede, aduint qu'il ordonna beaucoup de batailles, & conquit toutes les fortresses, & mit à mort les roys de la terre. Et il passa iusques aux boutz de la terre, & print les despouilles de la multitude des gentils, & la terre se tint coy deuant luy. Et il assambla grosse puissance, & vne moult forte armée. Et fut son cœur orgueilleux & esné, & obtins les cōtrées des Gentils, & les ymans, & luy firent faitz tributaires. Et après ce se toucha malade de son lié, & congnoist qu'il mourroit. Et il appella ses nobles seruiteurs, qui auoi-

ent esté nourry avec luy déz sa ieunesse: & leur diuisa son royaume, luy encores viuant. Et regna Alexandre douze ans, puis mourrut. Et ses seruiteurs obtindrent le royaume, vn chascun en son lieu: & se coronnerent après sa mort, & leurs filz après eux, par plusieurs ans: & furent les maux multipliez en la terre. Et d'iceux yssit la racine pecheresse, à sçauoir Antiochus illustre, filz du roy Antiochus, qui auoit esté ostagier à Rome: & regna en l'an cent & trenteseptiesme du royaume des Grecz. En ces iours là sortiret aucuns mauuais enfans d'Israël, & inciterent plusieurs, disans: Allons, & faisons testification d'alliance avec les Gentilz, qui sont auprès de nous: car depuis que nous sommes retirez d'eux, nous auons souffert moult de maux. Et la parolle sembla bonne en leurs yeux. Et aucuns du peuple se delibererent, & s'en allerent vers le roy: & leur dona puissance, de faire la iustice des gentilz. Et ilz feirent vn college en Ierusalem selon les loix des nations: & laisserent leurs enfans incircōcis, & se retirerent du saint testament, & se ioingnirent aux nations: & s'abandonnerent à mal faire. Et fut le royaume appareillé en la presence d'Antiochus, & commença à regner en terre d'Egypte, tellement qu'il regnoit sur deux royaumes. Il entra en Egypte avec grosse multitude, avec chariotz & elephās, & cheuaucheurs, & grāde multitude de nauires. Et fit la guerre cōtre Ptolomée le roy d'Egypte, & Ptolomée eut paour de luy, & s'ensuyt, & en cheurent plusieurs nauires. Et print les citez garnies de la terre d'Egypte: & print les despouilles de la terre d'Egypte. Et après q Antiochus eut frappé Egypte, il s'en retourna, en l'an cent & quarante trois: & s'en alla contre Israël, & monta en Ierusalem, avec grāde multitude. Et il entra au lieu saint par arrogance, & print l'autel d'or: & le chandelior de lumiere, & tous ses vaisseaux, & la table de proposition, & les vaisseaux des libations, & les phioles, & les petitz mortiers d'or, & le voile, & les coronnes, & l'ornement d'or qui estoit deuant le temple, & mit tout par pieces. Il print l'or & l'argent, & les vaisseaux, & se pouuent conuoiter: & print plusieurs tresors cachez, q il trouua: & quād il eut tout prins, s'en alla en sa terre. Et fit occision de gentz, & parla par grand orgueil. Et fut fait grand dueil en Israël, & en tous leurs lieux. Et les princes, & les anciens gemirent, les ieunes & les vierges furent affoiblis, & la beaulté des femmes fut chagée. Tous home mariés plora: & celles qui estoient assises en la chambre de mariage menoiert dueil: & fut la terre esmeue sur les habitans d'icelle, & toute la maison de Iacob fut confuse. Et deux ans après le roy enuoya le prince des tributz en cōtre de Iuda, & vint en Ierusalem avec grande multitude: Et parla à eux par paroles pacifiques, & dulcemenz: & ilz le creurent. Donc furent

3. roi. 11.

C

D

1. iudith.

I. des Machabées.

vint sur la cité, & la frappa de grande playe, & occit moult du peuple d'Israël: Et print les despouilles de la cité, & y bouta le feu. Il destruisit ses maisons, & ses murailles alétoir: & emmenent leurs femmes prisonieres, & leurs enfans, & conquièrent le bestial. Ilz edifierent la cité de David d'une haulte muraille, & ferme, & de fortes tours, & en feirent leur forteresse: Et mirent là une gent pecheresse, des mauuais homes, & furent puissans en icelle: Et y mirent des armures, & des viures, & y assemblèrent les despouilles de Ierusalem, & les mirent là, & furent faitz en grande ruyne. Et ce fut fait par trahison au saint lieu, & par le mauuais diable qui estoit en Israël. Ilz respendirent le sang innocent autour du saint lieu, & souillerent la sanctification, & les habitans de Ierusalem s'enfuyrent pour eux, & les estrangers y habiterent, & fut aliéné de sa semence, & les enfans la delaisserent. Sa sanctification fut delassée comme le desert, les iours de ses festes furent conuertis en pleurs, les Sabbathz en opprobre, & ses honeurs en rien. Sa gloire fut multipliée selon la gloire qu'elle auoit: & sa sublimité fut conuertie en pleur. Et le roy Antiochus escriuit à tout son royaume, q' tout le peuple fut vny, & vn chascun delassa la loy, & toutes les nations y consentirent, selon la parole du roy Antiochus: Aussi plusieurs de ceux d'Israël consentirent à sa seruitude, & sacrifierent aux ydoles, & souillerent le sabbath. Et le roy Antiochus enuoia lettres par les mains des messagers en Ierusalem, & en toutes les citez de Iudée: qu'ilz ensuyussent les loix des nations de la terre, & qu'ilz defendissent de faire les holocaustes, & sacrifices, & les placations, au temple de Dieu, & qu'ilz defendissent de solemnizer le sabbath, & les iours solennels. Il commanda de souiller les saintz lieux, & le saint peuple d'Israël. Et commanda d'edifier des autels, & des temples, & des ydoles, & d'immoler des chairs de porceaux, & des bestes communes, & fait laisser leurs filz meircs, & souiller leurs ames en toutes immunditez, & abominations, tellement qu'ilz oublyassent la loy, & delassassent toutes les iustifications de Dieu: Et q' tous ceux qui ne seroient point selon la parole du roy Antiochus, qu'ilz mourussent. Il escriuit à tout son royaume selon ces paroles: & mit des princes sur le peuple pour contraindre de faire telles choses. Et commanderent aux citez de Iuda de sacrifier. Et plusieurs du peuple se rebellerent contre eux, lesquelz delassèrent la loy du Seigneur, & se rebellerent en Ierusalem, & en toutes les citez de Iuda: & se rebellerent au temple de Dieu, & au temple de Bethléem, & au temple de Ramatha, & au temple de Modin, & au temple de Ierusalem. Ilz se rebellerent contre le temple de Dieu, & contre le temple de Bethléem, & contre le temple de Ramatha, & contre le temple de Modin, & contre le temple de Ierusalem. Ilz se rebellerent contre le temple de Dieu, & contre le temple de Bethléem, & contre le temple de Ramatha, & contre le temple de Modin, & contre le temple de Ierusalem.

tour: & brusloient l'encens deuant les portes des maisons & es rues, & sacrifioient. Et bruslerent au feu les liures de la loy de Dieu, en les coupant: & mettoient à mort tous ceux enuers lesquels estoient trouvez les liures de l'alliance du Seigneur, & tous ceux qui gardoient la loy de Dieu, selon l'edict du roy, ilz estoient mis à mort. Ilz faisoient ces choses au peuple d'Israël, qui estoit trouué tous les mois es citez, & ce par leur force. Es au vingt & cinqiesme iour du mois, ilz sacrifioient sur l'autel, qui estoit alendroit de l'autel: & les femmes qui circoncisoient leurs enfans, estoient occises, selon le commandement du roy Antiochus, Et ilz pendoyent les enfans par les testes en toutes leurs maisons, & occisoient ceux qui les auoient circoncis. Et plusieurs du peuple d'Israël determinerent entre eux, qu'ilz ne mageroient point les choses souillées: & aymerent mieux de mourrir, que d'estre souillez des viandes souillées: & ne vouldrent point rompre la sainte loy de Dieu, & furent occis. Et y eut fort grande ire sur le peuple.

S. Mathathias avec ses filz pleure l'affliction de la cité, & la prophanation des saintz. Et monstra signes de tristesse respôd à ceux q' estoient enuoyez de par le Roy, q' luy de sa cognatio ne obeyroit à l'infidèle ordonnance. Et auon occis le ioffz idoloatre & le menistre du Roy s'enfuyt avec ses filz aux montaignes: Plusieurs fusent touz ne voulans obeyr au Roy, & quand ne vouldoyt resister à leurs eunecs au sabbath: Mathathias assembla l'armée des fideles, restaure la veneratiô de Dieu, destruisant l'idolatrie, & occise la garnison d'Antiochus, & vouldant mourrir exhorte ses filz selon l'exemple des peres de defendre la loy du Seigneur, donnant Symon son filz pour conseiller & Iudas en prince de cheualerie.

Chapitre .ij.

EN ces iours là se leua Mathathias filz de Iehan, filz de Simeon, prestre: des filz de Ioarim, de Ierusalem, & s'asseyt sur la montaigne de Modin: & auoit cinq filz, Iehan qui estoit appellé Gaddis: & Simon, qui estoit appellé Thasi: & Iudas qui estoit appellé Machabée: & Eleazar, qui estoit appellé Abaron: & Ionathas, qui estoit appellé Apphus. Iceux veiret les maux qui se faisoient au peuple de Iuda, & en Ierusalem. Et Mathathias dist: Malheurs sur moy. Pourquoi suis ie nay pour veoir la destruction de mon peuple, & la destruction de la sainte cité, & pour que la sainte cité est donnée es mains des eunecs? Les lieux saintz sont donnez aux eunecs des estrangiers, son temple est comme l'honneur de vile condition. Les vesseaux de la gloire sont portez en captiuité: les anciens sont occis, & les iuuenes eunecs sont ruynez par filles des eunecs. Quelle est la gent qui n'a point peccé de son royaume, & qui n'a point peccé de ses despouilles? Toute noblesse est occise. Quelle que est l'franchise, est faite serue. Vraye gloire est laudiz leuz, & toute honte, & honte est sur, qui est desolée, & les lieux sont souillez. Que nous peut il auoir de gloire, & de noblesse, & de cheualerie de spiriteles vesseaux, & de noblesse, & de

Tob. 2. b. amos. 8. c.

coururent de haïres, & plorerent grandement. Et illec vindrent ceux qui estoient enuoyez par le roy Antiochus, pour contraindre ceux qui estoient fuyz en la cité de Modin, de sacrifier, & de brusler les encens, & de soy retirer de la loy de Dieu. Et plusieurs du peuple d'Israël y consentirent, & s'approcherent d'eux. Mais Mathathias, & ses filz se tindrent fermes. Et ceux qui estoient enuoyez par Antiochus respondans, dirent à Mathathias. Tu es le prince & le plus noble, & grand en ceste cité, & orné de filz & de freres. Viens donc le premier, & fais le commandement du roy, ainzy q̄ toutes nations ont fait: & aussy les homes de Iuda, & ceux qui sont demourez en Ierusalem: Et seras, toy & tes filz entre les amis du roy, & seras abondât en or & en argêt, & en plusieurs dons. Lors Mathathias respōdit, & dict à haulte voix. Quand aussy toutes les natiōs obeirōt au roy Antiochus, tellement qu'un chascun se retire de la seruitude de la loy de ses peres, & q̄ ilz cōsentiront à ses cōmandemens, si obeirons nous à la loy de noz peres, moy mes filz, & mes freres. Dieu nous soit propice, il ne nous est pas profitable de laisser la loy & la iustice de Dieu. Nous n'escouterons pas les paroles du roy Antiochus, & ne sacrifierons pas, en transgressant les mādemens de nostre loy, pour aller d'une autre voye. Et comme il fina de dire ces paroles, vn Iuif vint en la p̄sence de tous sacrifier aux ydoles, sur l'autel en la cité de Modin, selon le cōmandement du roy. Et Mathathias le veit, & en fut dolēt, & furēt ses reins to' esmeutz, & fut allumée sa fureur selon le iugement de la loy, & en saillant après luy l'occit sur l'autel. Mais aussy mit à mort au mesme tēps, l'home q̄ le roy Antiochus auoit enuoyé pour cōstraindre de sacrifier, & destruit l'autel, & eut zele de defendre la loy: ainzy q̄ fait Phinées à Zābri filz de Salomi. Et s'escria Mathathias à haulte voix, en la cité, disant: Tous ceux qui ont le zele de la loy, qu'ilz establissent le testament, & q̄ ilz viennent après moy: & s'ensuyt luy & ses filz aux montaignes, & delaisserent tout ce qu'ilz auoient en la cité. Lors plusieurs q̄ demandoient iugement & iustice, descendirēt au désert: & demourerent là, eux & leurs filz, & leurs femmes, & leurs bestiaux: pource q̄ les maux abondoient sur eux. Et fut annoncé aux gentz du roy, & à l'armée qui estoient en Ierusalem cité de Dauid, q̄ aucuns homes estoiet retirez es lieux secretz au désert, lesquelz auoient transgressé le commandement du roy: & que plusieurs estoient allez après eux. Et incontinent s'en allerēt vers eux, & ordōnerent la bataille cōtre eux au iour des sabbathz, & leur dirēt: Resistez vous aussy encores: Sortez hors, & faites selon la parole du roy Antiochus, & vous viurez. Et ilz dirēt: Nous ne sortirons pas, & ne ferōs point la parole du roy pour souiller le iour des sabbathz. Ilz esmeurent

la bataille contre eux. Mais ilz ne leur respondirent rien, & ne leur ietterent pas vne pierre, & n'estoupperēt point les lieux secretz, disants: Mourrōs tous en nostre simplesse: & le ciel & la terre seront tesmoings, que vous nous destruisiez iniustement. Et ilz leur baillerent la bataille au iour des sabbathz, & mourrurēt eux, & leurs femmes, & leurs enfans, & leurs bestes, iusques à mille ames humaines. Et Mathathias, & ses amis le sceurēt, & firent grand dueil sur eux. Et l'un dict à son prochain: Si nous faisons tous ainzy q̄ noz freres ont fait: & q̄ nous ne cōbattons contre les gentz, pour noz ames, & pour noz iustifications: ilz nous destruiront incontinent de la terre. Et en ce iour là penserent, disant: Tout home quel qu'il soit qui viendra contre nous en bataille en iour des sabbathz bataillons cōtre luy: & que ne mourrions tous, cōme sont mortz noz freres es lieux secretz. Lors s'assembla vers eux grande multitude de Iuifz, les plus puissants de Israël, tous ceux qui auoient volenté de tenir la loy, & tous ceux qui s'ensuyoient arriere des maux, se ioingnirent avec eux, & les renforcerent grandement. Et assemblerent vne armée, & frapperēt les pecheurs en leur ire, & les mauvais homes en leur indignation: & tous les autres s'ensuyrent en leurs nations, pour eschapper. Et Mathathias avec ses amys enuironnerent, & destruyrent les autelz, & circonci-
 concis en tous leurs termes, & en force. Et pour suyirent les filz d'orgueil, & prospera l'œuure en leurs mains. Ilz obtindrent la loy de la main des Gentilz, & des mains des roys: & ne donnerēt poit de puissance aux pecheurs. Or les iours de la mort Mathathias approcherent, & dict à ses filz. Maintenant est l'orgueil confortée, & la castigation, & le temps de destructiō, & l'ire de l'indignation. Maintenant donc mes filz soyez emulateurs de la loy, & donnez voz ames pour le testament des peres, & ayez memoire des ceures que les peres ont fait en leurs generations & vous en receurez grande gloire, & vn nom eternal. Abraham ne fut il pas trouuē fidele en la tentation, & ce luy fut reputē à iustice? Ioseph garda le cōmandemēt au temps de son angosse & il fut fait le Seignr d'Egypte. Phinées nostre pere par auoir zele du zele de dieu, il print le testament d'eternelle prestise. Iesus, pource qu'il accomplit la parole, il fut fait le cōducteur en Israël. Caleb, pource qu'il donna bon tesmoignage en l'asblée: il receut heritage. Dauid par sa misericorde, cōquit le siege du royaume à tous iours. Elias, pource qu'il zeloit le zele de la loy, il fut receu au ciel. Ananias, & Azarias, & Michel, par leur foy furēt deliurez de la flamme. Daniel par sa simplesse fut deliuré de la gueule des lions. Et ainzy pouez penser de generation en generation; que tous ceux qui ont esperance

Nom. 25.
bc.

D.

Gen. 22. c.
Ge. 41. c.

Nō. 25. c.
Ecc. 45. d
Iosua. 1. 2.

Nō. 14. a.
Ios. 14. d.
2. Ios. 2. a.

4. roi. 2. d.

dani. 3. g.
dani. 6. f.

G

I. des Machabées.

en luy, ne s'affoiblissent point. Et ne craignez point les parolles de l'home pecheur: car sa gloire, n'est que vers & ordure. Au iourdhuy il sera esleué, mais demain ne sera pas trouué: pource q'il retourné en sa terre, & est sa pée perie. Vous donc mes filz, soyez confortez, & faites vaillamment en la loy: car vous serez glorifiez en icelle. Aussi voicy Simon vostre frere, ie scay bien q'c'est vn home de conseil. Escoutez le tousiours, & cestuy vous sera pour pere. Et Iudas Machabée qui est fort puissant déz son enfance, soit le prince de vostre armée, & cestuy conduira la bataille du peuple. Vous ferez venir à vous tous ceux qui gardent la loy: & faites la vengeance de vostre peuple. Rendez aux Gentilz leur retribution, & regardez au commandement de la loy. Et les benieit, & fut mis avec ses peres. Et il mourrut en l'an cent & quarantefixiesme: & fut ensepuely de ses filz aux sepulchres de ses peres en Modin, & tous ceux d'Israëlle plorerent par grande lamentation.

S. Iudas Machabée est predit duc excellent, qui allant par les cites de Iudée mayt tous les infideles & ayant occis Apollonius & dispersé son armée. Il vainquit avec peu de gens le trespuissant exercite de Syrie & le duc Cerone. Pource le Roy Antiochus estoit courroucé allant en perfide contrée Lybie vicroy luy donna ordonnance de bataille contre les iuifs. Qui enuoya Gorgias avec armée contre la terre de Iudée. Iudas & les siens se preparerent à la bataille principalement par ouures de penitence & oraison enuers Dieu.

Chapitre. iij.

ALors Iudas son filz, qui estoit appellé Machabée, se leua en son lieu, & tous ses freres l'aydoient, & tous ceux qui s'estoient joinctz à son pere, & faisoient la bataille d'Israëlle en liesse. Et il magnifia l'honneur de son peuple, & vestit le haubergeon comme vn geant, & s'accoustra d'armures de guerre pour estre es batailles, & defendoit l'armée de son espée. Il ressembloit vn lion en ses œures, & estoit comme le petit du lion qui crie en querant la proye. Il cercha par tout après les mauuais, & les poursuyuit: & brula tous ceux qui troubloient son peuple: & furent ses ennemis reboutez pour la crainte d'iceluy. Et tous les ouuriers d'iniquité furent troublez, & fut le salut adressé en sa main. Il courrouçoit plusieurs roys, & resiouysoit Iacob en ses œures, & sa memoire sera en benediction eternellemēt. Il alloit par toutes les cites de Iuda, & destruisit d'icelles les infideles: & osta l'yre d'Israëlle. Et fut renommé iusques aux boutz de la terre, & rassembla tous ceux qui perissoient. Mais Apollonius assembla les Gétilz, en grande puissance de Samarie, & grande multitude, pour batailler contre Israël. Et Iudas le sceut, & s'en alla au deuant de luy, & le frappa, & l'occha. Et en tumberent plusieurs naurez, & les autres s'ensuyrent: Et print leurs despouilles. Aussi Iudas osta l'espée d'Apollonius, & en battilloit tous les iours de sa vie. Lors Seron prince de l'armée de Syrie ouyt, que Iudas auoit

assemblé vne congregation de fideles, & vne assemblée avec luy, & dict: Pacquerray bruit, & seray glorifié au royaume, & batailleray contre Iudas, & contre ceux qui sont avec luy, qui desprisoyēt la parole du roy. Ils appareilla, & monterent avec luy les armées des infideles, en forte ayde, pour faire la vengeance contre les enfans d'Israëlle. Et approcherent iusques à Beth-oron. Et Iudas s'en alla au deuant de luy, avec petit nombre de gentz: Mais comme ilz veirēt venir l'armée au deuant d'eux, ilz dirent à Iudas: comment pourrons nous en si petit nombre batailler contre ceste grande multitude, & si forte, & si sommes au iourdhuy tous las de ieusner? Et Iudas dict: Il est facile d'enclorre plusieurs en la main de petit nombre, & n'y a point de difference de uant le Dieu du ciel, de deliurer en grand nombre, ou en petit nombre: car la victoire de la bataille n'est pas en la multitude de l'armée, mais la force est du ciel. Ilz viennent à nous en multitude rebelle, & orgueil, pour nous destruyre, nous & noz femmes, & noz enfans, & pour nous pillier. Mais nous bataillerōs en defendant noz ames, & noz loix: & Dieu les destraira deuant nostre face. Et ne les craignez point: Et quand il eut cessé de parler, il faillit incontinet sur eux: & Serō fut abbatu en sa presence, & son armée: & le poursuyuit en la descente de Beth-oron, iusques au champ. Et y en eut de mortz iusques à huyt cens, & les autres s'ensuyrent en la terre des Philisthiins. Et toutes les gentz qui estoient alenuiron de Iudas & de ses freres, eurent grande paour d'eux, & les craignirent: & son renom vint iusques au Roy, & toutes gentz racomptoyent des batailles de Iudas. Mais quand le Roy Antiochus ouyt ces parolles, il fut courroucé en son courage: & enuoya pour assembler l'armée de tout son royaume, vne fort grande armée, & ouurit son thresor, & dōna les gaiges d'vn an à toute son armée: & leur manda qu'ilz fussent prestz à toutes choses. Et veit que l'argent de son thresor failloit, & q'les tributz des côtrées estoient petis, à cause de la dissention & de la playe q'il auoit fait en la terre, pour oster les ordōnances q'estoēt gardées déz le comēcement. Et craignit qu'il n'eut assez pour les despēs, q'pour vne fois ou deux il auoit fait, & pour les dons q'il auoit donné p' auant à main large: & auoit abondé par dessus tous les roys, qui auoiet esté deuant luy. Dont fut fort dolent en son couraige, & pésa d'aller en Perse, pour receuoir les tributz des côtrées, & pour assēbler moult d'argent: Il laissa Lissas vn hōe noble, de la generatiō royale, sur les affaires du royaume, depuis le fleue d'Euphrates, iusques au fleue d'Egypte, à fin aussi qu'il nourrit son filz Antiochus, iusques à ce qu'il retourneroit. Et luy bailla la moitié de l'armée, & des Elephans: & luy manda de faire tout ce qu'il vouloit, aussi de ceux qui de-

mouroient en Iudée & en Ierusalem: & qu'il enuoyast vers eux l'armée, pour destruire & extirper la puissance d'Israël, & les demouras de Ierusalem, & pour oster leur memoire du lieu: & pour y mettre les filz des estrangiers pour demourer en tous leurs termes: & qu'il diuist par fort leur terre. Et le Roy print l'autre partie de l'armée, & sortit d'Antioche cité de son royaume, en l'an cent & quarante septiesme: & passa oultre le fleuve d'Euphrates; & chemina par routes les contrées superieures. Et Lysias esleut des homes puissans, des amys du Roy, ascauoir Ptolomé filz de Dornime, & Nicanor, & Gorgias, & envoya avec eux quarante mille homes, & sept mille cheualcheurs: pour venir en la terre de Iuda, & pour la destruire, selon la parole du Roy. Et se partirét pour aller avec toute leur puissance, & sont venuz: & sont arriuez en Emmaum terre champestre. Et les marchas des contrées ouyrent leur renom: & prindrent beaucoup d'or & d'argent, & des seruiteurs: sont venuz en l'ost, pour prendre les enfans d'Israël en seruiteurs: & l'armée de Syrie se ioignist avec eux, & avec la terre des estrangiers. Et Iudas & ses freres veirent que les maux se multiplioient fort, & q' l'armée s'approchoit de leurs termes, & sceurent les paroles du Roy, qu'il auoit commandé de mettre le peuple de la terre en destruction, & en consumation: Et dirent vn chascun à son prochain: Redressons l'estat abaissé de nostre peuple, & bataillons pour nostre peuple, & pour noz saintz lieux. Et s'assembla vne multitude pour eux appareiller à la bataille: & pour prier & demander misericorde & miserations. Aussi Ierusalem n'estoit pas habitée, mais estoit comme vn desert: Il n'y auoit aucun de ses filz qui entraist ou ysisit: & le lieu saint estoit foullé. Et les filz des estrangiers estoient en la forteresse, là estoit l'habitation des gentils: & fut ostée la volupté de Iacob, & là defaillit la buisine & la harpe. **H** s'assemblerent & vindrent en Maspha vers Ierusalem: pource que parauant en Maspha estoit le lieu d'oraison en Israël. Et ieusnerent en ceste iournée, & se vestirent de haïres, & mirét la cendre sur leur teste: & desceirerēt leur vestement, & desploierent les liures de la loy (desquelz les gentils cerchoient la forme de leurs ymages) & apporterent les ornemens de prestise, & les primices, & d'offrandes, & seirent leuer les Nazeréens, qui auoient accompli leurs iours & crierent à haulte voix vers le ciel, disant: Que ferons nous à ceux icy, & où les menerons nous? **A**ussi tes saintz lieux sont foullés, & foullés & tes prestres sont en pleurs, & ont abaïssés & voycy les nations qui sont venues contre nous, pour nous destruire: Tu cognois ce qu'ilz pensent contre nous: Comment pourrons nous durer deuant leur face, si tu, ô Dieu, ne nous aides? Lors sonnerent à haulte voix les trompettes. Et après

ce, Iudas ordonna les Ducz du peuple, & les gonnestables, & les centeniers, & les cinquanteiers, & les dizaines, & dict à ceux qui edifioient des maisons, & qui se marioient, & qui plantoient des vignes, & aux craintifs, que vn chascun retournaist en sa maison, selon la loy. Et muerent le siege, & le posèrent vers le Midy d'Emmaum. Et Iudas dict: Appareillez vous, & soiez fortz enfans, & soiez prestz pour demain au matin. Pour batailler contre ces nations icy, qui nous veulent destruire, nous & noz saintz lieux: car il vault mieulx que nous mourrions en la bataille, que de voir les maux de nostre nation, & des saintz lieux. Et comme la volonté sera au ciel, ainly soit il fait.

S. Gorgias cherche Iudas. Mais luy exhorte les siens, desconfit ses ennemis. Et derechef auoyr desconfit l'armée de Gorgias il prindrent les despouilles. Encores faisant à Dieu prieres vainquit l'armée de Lysie. Et puy après auoyr purifié le temple erigerent vn autel nouveau ayant préparé toutes choses requises à l'honneur de Dieu. Et offrans sacrifices, celebrerent sa dedication en grande ioye huit iours durants. constituant la feste annuelle de la dedication par huit iours.

Chapitre .iiij.

ET Gorgias print cinq mille homes, & mille cheualcheurs tous esleutz: & muerent de nuict le siege, pour eux approcher du siege des Iuisz, & pour les frapper soudainement. Et les filz qui estoient de la forteresse, estoient leurs conducteurs. Et Iudas le sceut, & se leua, luy, & les plus puissans, pour frapper la puissance de l'armée du Roy, q' estoit en Emmaum. Car encores estoit l'armée esparse arriere de l'ost. Et Gorgias vint en l'ost de Iudas de nuict, & n'y trouua personne. Et les cerchoit es montaignes, pour ce qu'il dict, ilz s'enfuyent arriere de nous. Et quand le iour fut venu, Iudas se monstra au champ, seulement avec trois mille homes: qui n'auoient n'armures ne glaiues. Et veirent que l'ost des gentils estoit puissant, & alentour d'iceluy estoient homes armez de haubergeons, & cheualcheurs qui estoient experts à la bataille. Et Iudas dict aux homes qui estoient avec luy: Ne craignez point leur multitude, & n'ayez paour de leur effort. Ayez memoire comment noz peres ont esté sauez de la mer rouge, quand Pharaon les suioyt avec grande armée. Aussi maintenant crions au ciel: & le Seigneur aura pitié de nous, & aura memoire du testimoine de noz peres, & destruyra au iour ilz ceste armée, deuant nostre face, & cognoistront toutes gentz, qu'il y a qui rachete, & deliure Israël. Et les estrangiers esleuerent leurs yeux, & les voirent venir contre eux. Et sortirent hors de l'ost pour batailler: & ceux qui estoient avec Iudas sonnerent les trompettes. Lors aboierent, & furent les gentils destruits, & s'enfuyrent par les champs. Mais les derniers tumberent par la pée, & les pourchasserent jusques à Gerasa: & Iudas & ses freres, & les autres d'Israël: & en tumberent plusieurs.

Deu. 20. b
Iug. 7. a.

Exo. 14. b.

B

I. des Machabées.

mille homes. Et Judas & son armée retournerēt de les poursuyuir. Et il dict au peuple: Ne conuoyez point les despouilles: car la bataille est contre nous, & Gorgias avec son armée est près de nous es montaignes: mais tenez vous maintenāt contre noz ennemys, & les vainquez puis après seurement vous prendrez les despouilles. Et quand encores Judas disoit ces parolles, voicy aucune partie que l'on veit qui regardoit de la montaigne. Et il veit qu'ilz estoient tourneez en fuyte, & que le feu estoit mis en l'ost: Car la fumée que on veoit, declaroit ce qui auoit esté fait. Quand ceux l'eurent veu ilz craignirent fort: ausly de ce qu'ilz veoient Judas & son armée aux champs appareillez à la bataille. Et s'enfuyrent tous au champ des estrangers: & Judas s'en retourna aux despouilles de l'ost. Et prindrent beaucoup d'or & d'argent, & de Hyacinte, & de pourpre marine, & grandes richesses. Et en retournāt chantoient hymnes, & benesioient Dieu au ciel, de ce qu'il est bon, pour ce que sa misericorde est à tousiours. Et fut faite grande saluation en Israël en ce iour là. Mais tous les estrangers qui estoient eschappez, vindrent & annoncerēt à Lysias toutes les choses qui estoient aduenues. Quand il eut ouy ces choses, perdant couraige defailloit, pour ce que les choses n'estoient point aduenues en Israël ainsy qu'il vouloit, ne comme le Roy l'auoit mandé. Et l'année ensuyuant, Lysias assembla soixante mille homes esleutz, & cinq mille cheualcheurs, pour les vaincre. Et vindrent en Iudée, & mirent le siege en Beth-oron, & Judas vint au deuant d'eux, avec dix mille homes. Lors veirent la forte armée, dont il pria, & dict: **Beneis** soistu sauueur d'Israël, qui as destruit l'assault du puissant en la main de ton seruiteur **Dauid**, & baillaz l'ost des estrangers en la main de Ionathas filz de Saul, & de son home d'arme. Enclōs ceste armée en la main de ton peuple Israël, & qu'ilz soient confondus en leur armée, & en leur cheualerie. Dōne leur crainte, & aneanty la hardiesse de leur puissance, & qu'ilz soient esmeutz de leur destruction. Reboute les par l'espée de ceux qui t'aimēt: & que tous ceux qui ont cogneu ton nom te donnent louenges par hymnes. Lors ilz entrerēt en la bataille & occirēt cinq mille homes de l'armée de Lysias. Mais quand Lysias veit la fuyte des siens, & la hardiesse des Iuifz, & qu'ilz estoient appareillez, de viure ou de mourrir vaillammēt, il s'en alla en Antioche, & esleut des gens d'armes, à fin q par grāde multitude de rechief vissent en Iudée. Lors dict Judas, & ses freres: Voicy, noz ennemys sont destruitz: allons maintenāt nettoier les saintz lieux, & les renouueller. Et toute l'armée fut assemblée, & monterent en la montaigne de Syon. Et veirent que le lieu saint estoit desert, & que l'autel estoit prophané, & que les portes

estoyent bruslées, & q̄ es portailz croisoiet petits arbres comme en vn bois ou es montaignes, & que les assietes pour manger estoient demolies. Lors desçirerent leurs vestemens, & ploerent par grande lamentation, & mirent la cendre sur leur teste: & cheurent sur leur face en la terre, & feirent vn grand cry par les trompettes des signes: & crierent vers le ciel. Alors Judas ordonna des homes, pour batailler aencontre de ceux qui estoient en la fortresse iusques à ce qu'ilz essent nettoie les lieux saintz. Et esleut des prestres sans tache, & aiant leur volonté en la loy de Dieu: & nettoierent les saintz lieux, & porterent les pierres de contamination en vn lieu souillé. Et pensa quelle chose il feroit de l'autel des holocaustes qui estoit prophané. Et leurs vint vn bon conseil, pour le destruyre: que par auenture il ne leur fut en opprobre, pour ce que les gentilz l'auoient souillé, & le demolirent: Et mirent les pierres sur la montaigne de la maison en vn lieu conuenable, iusques à ce qu'il viendroyt vn prophete, & qui respondroit de ces choses. Et prindrent des pierres entieres selon la loy, & edifierent vn nouuel autel, comme estoit le premier: & edifierēt les saintz lieux, & les choses qui estoiet par dedans la maison: & saintifierent la maison & les portailz. Et feirent des saintz vaisseaux nouueaux, & mirent dedans le temple, le chandelier, & l'autel des encens, & la table. Et mirent l'encens sur l'autel, & allumerent les lampes qui estoient sur le chandelier: & luysoient au temple. Et ilz mirent les pains sur la table, & pendirent les voiles, & parfurent toutes les œures qu'ilz auoient fait. Et au vingt & cinqesme iour du neufiesme mois (cestuy est le mois de Casleu) du cent & quarante huytiesme an, ilz se leuerent au plus matin: & offrirēt le sacrifice selon la loy, sur l'autel des holocaustes qu'ilz auoient fait de nouueau. Selon le temps, & selon le iour auquel les gentilz l'auoient souillé, & au mesme fut renouuélé, avec cantiques & harpes, & clerons & cymbales. Et tout le peuple cheut sur sa face, & adorerent & benirent au ciel, celuy qui leur auoit donné prosperité. Et feirent la dedicasse de l'autel par huyt iours, & offrirēt holocaustes en liesse, & le sacrifice de salut & louenge. Ilz ornerent la face du temple de coronnes d'or, & d'escussions: & dedierēt les portes, & les lieux ou on mengeoit: Et y mirent des huys, & fut faite grande liesse entre le peuple, & fut osté l'opprobre des gentilz. Et Judas avec ses freres, & toute l'assemblée d'Israël ordōnerēt, q̄ le iour de la dedicasse de l'autel fut faite de an en an en son temps, par l'espace de huyt iours en ioye & liesse, depuis le vingt & cinqesme iour du mois de Casleu. Ausly en ce temps là ilz edifierēt la montaigne de Syon, & des murailles haultes a'entour, & des fortes tours: à fin q̄ les gentilz ne venissent plus pour la gaster

1. roi. 17. f.
2. roi. 14. b

gaster cōme par auant ilz auoient faict. Ety mit garnison pour la garder, aussy mit munitio pour garder Beth-sura, à fin que le peuple eut defen-se contre la face d'Idumée.

S. Iudas desconfit plusieurs gentils voisins. Et deliure avec son frere Simo les galaadites & galiléens assiégez. Et auoyr vaincu vne foys & derechef Timothée, & prins la cité d'Ephron qui ne voulut donner passage & tué tout masse en icelle, finalement de nombre entier retourment en la montaigne de Syon pour faciliter au Seigneur. Ceteemps pendant ceulx qui estoient laissez ducz en Ierusalem voulant contre le commandement de Iudas batailler contre les gentils, sont occis. Mais Iudas frappa Chebron & Azote destruisant leurs idoles.

Chapitre .v.

ET aduint, que quand les gentils a'entiron ouyrent q' l'autel estoit edifié, & aussy son saintuaire comme par auat, ilz furent fort courroucez : & penserent d'oster la generation de Iacob qui estoit entre eux, & commencerent à mettre à mort & à persecuter le peuple. Et Iudas batailleoit contre les enfans d'Esau en Idumée, & ceux qui estoient en Arbathane: pour ce qu'ilz assiegeoisent les Israëlites: Et les frappa de grande playe. Et eut memoire de la malice des filz de Bean, qui nuysioient, & empescheoient le peuple, & l'espioyent au chemin. Et furent par luy enfermez en aucunes tours, & s'approcha d'eux, & les mauidict, & bouta le feu en leurs tours, & brusla tous ceux qui estoient dedans. Puis passa oultre aux enfans d'Ammon, mais il trouua forte main, & vn grand peuple, & Timothée qui estoit leur conducteur: Il feist beaucoup de batailles contre eux, & furent destruits deuant eux, & les frappa: & print la cité de Gazer, & ses filles, puis retourna en Iudée. Et les gentils qui estoient en Galaad s'assemblerent contre les Israëlites q' estoient en leurs côtrées, pour les ietter hors: mais ilz s'enfuyret en la fortreffe de Dathemā, & enuoierēt lettres à Iudas & ses freres, disants: Les gentils se sont assembles à l'entour contre nous, pour nous destruyre: & se disposent de venir, & de prendre la fortreffe en laquelle nous sommes ensuyz: & si est Timothée le duc de leur armée. Maintenant donc viens, & nous deliure de leurs mains, car plusieurs d'entre nous sont mortz. Aussy tous noz freres q' estoient es lieux de Tubin, sont occis: & ont mené leurs femmes prisonieres, & leurs enfans, & ont emmené les despouilles, & occret illec près de mille homes. Et come on lisoit encores les lettres, & voicy autres messages qui vindrent de Galilee avec leurs robbes desirtées, annonçant les mesmes paroles, disant, que ceux de Ptolemaide, & de Tyr, & de Sydon, estoient venus contre eux: & q' toute la Galilee estoit remplee d'estrangers, pour noz destruyre. Mais Iudas & le peuple oyant ces paroles, se assemblerent pour aller verser leurs larmes, & se leverent à leurs freres, qui estoient es estranges, & en ce temps on faisoit la guerre: Et Iudas & Simon son frere: Pris pour eux.

t'en va, deliure tes freres en Galilee, mais moy, & mon frere Ionathas yrons en Galadithin. Et delaisa Iosephus le filz de Zacharie, & Azarie, les ducz du peuple avec le residu de l'armée en Iudée, pour la garder: & leur commada, disant: C. Presidez sur ce peuple icy: & ne faictes point de guerre contre les gentils, iusques à ce que soient retournez. Et furent donnez trois mille homes à Symon, pour aller en Galilee: & à Iudas huyt mille pour aller en Galadithin. Lors s'en alla Symon en Galilee, & feist plusieurs batailles contre les gentils: Et furent defaietz les gentils deuant luy, & les poursuyuit iusques à la porte de Ptolemaide. Et occret des gentils près de trois mille homes, puis print leurs despouilles, & prit ceux qui estoient en Galilee, & en Arbatis, avec leurs femmes, & leurs enfans, & avec tout ce qu'ilz auoient, & les amena en grande liesse en Iudée. Aussy Iudas Machabée & Ionathas son frere passerent le Iordain, & s'en allerent par le desert le chemin de trois iours. Et les Nabuthéens vindrent au deuant d'eux, & les receurent pasiblement, & leur racomptèrent tout ce qui estoit aduenu à leurs freres en Galadithin: & que plusieurs d'entre eux estoient prins en Barasa, & en Bosor, & en Alimis, & en Casphor, & en Mageth, & en Carnain. Toutes ces citez sont grandes, & fort garnies. Mais aussy sont tenus prisonniers en toutes les autres citez de Galaad, & ont ordonné de mouoir demain leur armée contre ces citez icy, & de les prendre & de les D destruire toutes en vn iour. Lors Iudas avec toute son armée tourna subitemēt au chemin du desert de Bosor: & conquist la cité: & occret tout masse du trenchant de l'espée, & print toutes leurs despouilles, & y bouta le feu. Et se leuerent de là par nuist, & alloyerent iusques à la fortreffe. Et au point du iour aduint, qu'ilz leuerent leurs voix en hault, & voicy vn grand peuple, qui estoit sans nombre, lequel portoiēt des escholles, & des engins, pour prendre la fortreffe: & les assilloient. Et Iudas vit que la bataille estoit commencée, & que le cry de la bataille montoit au ciel come la trompette, & oyent grand cry de la cité. Lors dit à son armée: Bataillez au iourdhuy pour vos freres. Il vint donc en trois ordonnances après eulx, & sonnerent les trompettes, & crierent en oraison: Lors cogneurent les gens de Timothée que estoit Machabée, & s'enfuyrent deuant luy: & les frapperent de grande playe, & en vniour li occretent près de huyt mille homes. Puis Iudas retourna vers Maftis, & Dathemā, & li print: & occret tout le peuple de celle, & print les despouilles, & tout le bestail de la ville, & occret, & print Claubony, & de son frere de Bosor, & toutes les autres citez de Galaad: & occret ces paroles: Timothée est mort, & son armée est destruite, & avec le roge est destruite toute la ville.

I. des Machabées.

rent. Et Judas enuoya espier l'armée, & luy de-
 noncerent, disants: Toutes nations qui sont a l'
 entour de nous sont assemblées avec luy, & leur
 armée est fort grande: Et ont prins les Arabiens
 aux gaiges pour les aider, & ont mis le siege ou-
 tre le torrent, prestz de venir contre toy en ba-
 taille. Et Judas s'en alla au deuat d'eux. Lors Ti-
 mothée dict aux princes de son armée: Quand
 Judas & son armée sera prés du torrent de l'ea-
 ue: s'il passe premier à nous, nous ne pourrons
 porter son assault: car il sera plus puissant que
 nous. Mais s'il craint de passer, & qu'il mette
 son siege de la le fleuve, passons outre vers eux,
 & nous aurons puissance sur luy. Et quand Ju-
 das fut approché prés du torrent d'eaue, il mit
 les scribes du peuple auprès du torrent, & leur
 commanda, disant: Que vous ne laissez aucuns
 homes, mais que tous viennent à la bataille. Et
 passa le premier vers les autres, & tout le peu-
 ple après luy. Et tous les gentils furent defaictz
 deuant eux, & icterent au loing leurs armures,
 & s'ensuyrent au temple qui estoit en Carna-
 im. Et Judas print la cité, & brussa le temple a-
 uec tous ceux qui estoient dedans: Et fut Carna-
 im vaincue, & ne peult durer deuant la face de
 Judas. Lors Judas assembla tous ceux d'Israël,
 qui estoient en Galadithin, depuis le plus petit
 iusques au plus grand, & leurs femmes, & leurs
 enfans, & vne fort grande armée, pour venir en
 la terre de Iudée. Et vindrent iusques en E-
 phron: ceste cité est grande, & mise aux fron-
 tieres, & fort garnie. Et ne pouoient destour-
 ner arriere d'icelle, n'y à dextre, n'y à fenestre:
 mais le chemin estoit par le milieu d'icelle. Mais
 ceux qui estoient en la cité, s'enfermerent, &
 estouperent les portes de pierres: & Judas leur
 enuoya parolles de paix, disant: Que nous pas-
 sons par vostre terre, pour aller en nostre ter-
 re: & persone ne vous nuyra, seulement passe-
 rons à pied: & ne leur voulurent point ouuir.
 Lors Judas commanda de publier en l'ost, que
 vn chascun s'approchast au lieu où il estoit: Et
 les homes de vertu s'approcherent, & assailit
 ceste cité tout le iour & toute la nuit, & fut la
 cité baillée en sa main. Et ilz occirent tous les
 masses du trechant de l'espée, & la destruiet, &
 print ses despouilles, & passa à trauers toute la
 cité sur les occis. Et passerent outre le Iordain
 en vn grand champ, contre la face de Beth-san.
 Et Judas rassembloit ceux qui estoient les der-
 niers, & admonestoit son peuple partout la
 voye, iusques à ce qu'ilz fussent veuz en la ter-
 re de Iudée: & monterent en ioye & liesse en la
 montaigne de Syon, & offrirent holocaustes,
 pource que nul d'eux ne fut occis, iusques à ce
 qu'ilz retournerent en paix. Et au temps que Ju-
 das & Ionathas estoient en la terre de Galaad,
 & Simon son frere en Galike contre la face de
 Ptolemaide: Iosephus filz de Zacharie, & Aza-

rie le prince de la puissance, ouyrét que les cho-
 ses alloient bien, & les batailles qui estoient fai-
 tes, & dirét: Faisons aussy croistre nostre nom,
 & allons batailler contre les gentils qui sont au-
 tour de nous: Et feit le comãdement à ceux qui
 estoient en son armée, & s'en allerent à Iamnia.
 Mais Gorgias sortit de la cité avec ses ges, au de-
 uant d'eux en la bataille. Et furent chassez Iose-
 phus & Azarie iusques aux termes de Iudée: &
 en ce iour furent occis du peuple d'Israël, prés de
 deux mille homes: Et fut faicte grande playe au
 peuple: pource qu'ilz n'auoient point obeï à Ju-
 das & à ses freres, & qu'ilz estimoient faire vail-
 lamment. Mais iceux n'estoient pas de la semée
 des homes par lesquels fut faict le salut en Israël.
 Et les homes de Iuda furent grandemēt magni-
 fiez en la presence de tous ceux d'Israël, & de
 toutes les nations, là ou leur nom estoit ouy. Et
 s'assemblerent à eux, en les criant bien heureux.
 Lors Judas & ses freres s'en allerent guerroi-
 er contre les enfans d'Esau, en la terre qui est vers
 Midy: & frappa Chebró, & ses filles: & brussa les
 murailles, & ses tours al'entour. Et mit le siege,
 pour s'en aller en la terre des estrangers, & che-
 minoit par toute Samarie: En ce iour là furent
 les prestres occis en la bataille, quand ilz vou-
 lurent monstrier leur force, & qu'ilz sortirent
 pour batailler sans conseil. Et Judas se tourna
 vers Azot en la terre des estrangers, & demolit
 leurs autelz, & brussa les ymages de leurs dieux:
 & print les despouilles des citez, & puis s'en re-
 torna en la terre de Iuda.

S. Antiochus rebouté de la riche cité Elymaide vint en Ba-
 bilone: Ou oyant les infortunes que auoyent souffert les siens en
 Iudée tomba de tristesse en languer de mort: confessant celuy es-
 tre aduenu pour l'impitité qu'il auoyt exercitée contre les iuifz.
 Lequel illec mort & Judas assiegant la forteresse de Syon Antio-
 chus son filz successeur dit Espator assemblant vne trespuissante
 armée contre Judas ne le peult vaincre. Et Eleazar ayant tué vn
 grand Elephant mortus opprimé d'iceluy. Mais le Roy assie-
 gant Ierusalem fut reuocqué par Lyfias, Et après la paix iudée ne
 garda pas son iurement.

Chapitre .vi.

Avsly le roy Antiochus cheminoit par tou-
 tes les contrées superieures. Et ouyt qu'il
 y auoit vne cité en Perse fort noble, asca-
 uoir Elymaide, fort abondante en or & en ar-
 gent, & qu'il y auoit en icelle vn temple fort ri-
 che. Et que illec auoit des voiles de drap d'or, &
 des haubergeons, & des escussions, que Alexan-
 dre filz de Philippe roy de Macedone qui pre-
 mier regna en Grece auoit delaisé. Et il vint &
 querroit de prendre la cité, & de la piller, & ne
 peult pour ce q' les nouvelles vindret à ceux qui
 estoient en la cité. Et se monterent en bataille.
 Et il s'ensuyt de là, & s'en alla en grande tristef-
 se, & s'en retourna en Babylooe. Lors vint au-
 cun en Perse qui luy nouça, que les armées qui
 estoient en la terre de Iuda, estoient fuyes: & q'
 Lyfias premieremēt estoit allé avec grande puis-
 sance, & qu'il fut chassé arriere de la presence
 des

des Iuifz, & qu'ilz les vainquirent par armes & par puissance, & qu'ilz auoient prins beaucoup des despouilles du siege de ceux qui estoient defaictz. Aussi qu'ilz auoient destruiet l'abomination qu'ilz auoient edificie sur l'autel, qui estoit en Ierusalem: & qu'ilz auoient come par auant environné la sanctification de haultes murailles, B mesme aussi sa cité Beth-sura. Et aduint q'quand le Roy ouyt ces parolles, il fut remply de grand paour, & fut fort esmeu, & couchea au lit malade, par tristesse cheut en langueur, pour ce qu'il n'estoit point ainsi fait comme il pensoit. Et fut ainsi par plusieurs iours: pour ce que grande tristesse fut en luy renouvellee, & cuyda mourir. Il appella tous ses amys, & leur dict: Je ne puis plus dormir, ie suis failly, & n'ay plus de courraige par trop grande sollicitude. Et ay dict en mon cœur: En quelle tribulation suis ie venu, & en quelles grandes tristesses suis ie maintenant: qui par auant estoy plaissant, & aymé en ma puissance? Et maintenant ay souuenance des maux que j'ay fait en Ierusalem, duquel lieu aussi ay osté toutes les despouilles d'or & d'argent, qui estoient en icelle, & ay enuoie sans cause pour destruire les habitans de Iudée. Je cognoy donc que pour ceste cause me sont venuz ces maux icy: & voicy, ie meurs par grande tristesse en la terre estrange. Et appella Philippe l'un de ses amis, & l'ordonna sur tout son royaume: & luy donna la corone, & sa robbe, & son aneau, pour amener son filz Antiochus, & pour le nourrir, à fin qu'il regnast. Et illec mourut le roy Antiochus, en l'an cent & quarante neuf. Quand Lysias sceut que le Roy estoit mort, il ordonna que son filz Antiochus regnast, lequel il auoit nourry ieune enfant: & appella son nom Eupator. Or ceux qui estoient en la forteresse, auoient enclos les filz d'Israël alentour du lieu saint, & leur pourchassoient tousiours mal, & la confirmation des gentils. Dont Iudas pensa de les destruire: & appella tout le peuple pour les assieger. Ilz s'assemblerent, & les assiegerent en l'an cent & cinquantiemes, & feirent des arbalestres & des engins. Or aucuns de ceux qui estoient assiegez sortirent: & aucuns mauvais homes se ioingnerent avec eux, qui estoient d'Israel, & s'en allerent au Roy, & dirent: Que attendz tu à faire iugement de venger noz freres? Nous auons deliberé de seruir à ton pere, & de cheminer en ses commandemens, & d'obeir à ses loix: Et les filz de nostre peuple se retirèrent de nous pour ceste cause. Et tous ceux qui estoient autour d'eux, ilz estoient occis, & nozheritages nous estoient ostés. Et n'ont point de loix, & ne font que mal faire, & nous n'ay plus de loix, & ne nous souuons plus de nos freres. Voicy, ilz sont en iour d'ay approcher en Ierusalem à la forteresse pour l'assieger, & ont mis garnison en Beth-sura. Et si nous ne prestons plus de iugement, ilz se-

ront plus grandes choses que celles icy, & ne les pourras vaincre. Quand le Roy eut ouy ces parolles, il fut fort courroucé: & appella tous ses amys, & les princes de son armée, & tous ceux qui estoient par dessus les cheualiers. Mais aussi est venu vers luy vne armée prise à gaiges, & des autres royaumes, & des Isles de la mer. Et le nombre de son armée estoit de cent mille piedtons, & de vingt mille cheuaucheurs: & de trente deux elephans instruietz à la bataille. Ilz vindrent par Idumée, & s'approcherent de Beth-sura, & bataillèrent par plusieurs iours, & feirent des engins: Mais les autres sortirent & les bruslerent, & se defendirent vaillamment. Lors Iudas se partit de la forteresse, & mena son siege vers Bethzachara contre le siege du Roy. Et le Roy se leua deuant le iour, & esmeut vn assaut de l'armée contre la voye de Bethzachara: Et les deux armées s'appareillerent en bataille, & sonnerent les trompettes: Ilz monstrerent aux Elephans le sang de la grappe, & du mourrier, pour leur donner courage à la bataille. Et diuiserent ces bestes selon les ordres: & à chascun elephant asistoient mille homes vestus de cottes de mailles, & des heaulmes d'airain sur leurs chiefz: & cinq cens cheualiers esleutz estoient à vne chascune beste. Iceux estoient deuant le temps par tout là ou la beste estoit: & alloient par tout ou elle alloit, & ne se partoient point arriere d'elle. Mais aussi fut chascune beste auoit vne tour de bois mise sur elles, qui les garantissoit: & des engins sur icelle: Et sur chascune beste y auoit trente deux homes de vertu, qui batailleoient par dessus: & dedans estoit le maistre de la beste. Et ordonna le residu des cheuaucheurs d'un costé & d'autre, en deux parties, pour esmouoir l'armée par les trompettes, & pour contraindre ceux qui estoient près serrez se tenir en leurs ordres. Et quand le soleil frappa sur les escussions d'or & d'airain, les montagnes en resplendirent, & resplendissoient comme lampes de feu. Et vne partie de l'armée du Roy fut diuisée sur les haultes montagnes, & l'autre partie par le lieu bas: Et procedoient finement & par bonne ordonnance. Et les habitans de la terre estoient esmeutz pour le bruit de leur multitude, & pour le son des trompettes, & pour le son des aratures. Car l'armée estoit fort grande & puissante: Mais Iudas de son armée s'approcha en la bataille: & six cens homes de l'armée du Roy furent occis. Lors Eleazar filz de Saura veit deux bestes qui estoient vestues de cottes de mailles, du Roy, & estoient plus haultes que toutes les autres bestes. Ilz luy firent que le Roy estoit dedans elle: Ilz se baillèrent pour destruire son peuple, & pour le guerir nom. Ilz se baillèrent courroux vers icelle par le milieu de l'armée en occisant à dextre & à senestre. Et les bestes tombèrent en costé à d'autre. Et ilz se baillèrent

I. des Machabées.

piedz de l'elephant, & se mit deffoub luy, & le
 tua: & tumba en la terre sur luy, & mourrut là.
 Mais iceux voyans la puissance du Roy, & l'im-
 petuosité de son armée, ilz se retirerēt d'eux. Et
 l'armée du Roy monta contre eux en Ierusa-
 lem, & approcherent le siege du Roy en Iudée,
 & à la montaigne de Syon. Et il feist paix avec
 ceux qui estoiet en Beth-sura: & sortirēt hors de
 la cité, pource q' eux estans illec enfermez n'auoi-
 ent point de viures, à cause des Sabbathz de la
 terre qui alors estoiet. Aussi le Roy print Beth-
 fara: & illec ordonna garde pour la garder: Et
 feist tourner le siege vers le lieu de sanctificati-
 on par plusieurs iours: Il mit là des arbalestes, &
 des engins, & des instrumens à ietter feu, & des
 instrumens à ietter pierres, & des dars, & des
 scorpions pour enuoyer des flesches, & des son-
 des. Mais aussi les autres feirent des engins con-
 tre leurs engins, & combatirent par plusieurs
 iours. Mais il n'y auoit aucuns viures en la cité,
 pource que c'estoit la septiesme année, & les
 gentils qui estoient demourez en Iudée, auoi-
 ent consumé les demourans qui auoient esté mis
 en garde. Et peu des homes demourerent es
 saintz lieux, pour ce que la famine les auoit
 surprins: & vn chascun fut dispersé en son lieu. Et
 G Lysias ouyt que Philippe (lequel le roy Antio-
 chus auoit constitué luy encores viuant pour
 nourrir son filz Antiochus, à fin qu'il regnast)
 estoit retourné de Perse & de Mede, & aussi l'
 armée qui estoit allée avec luy, & qu'il deman-
 doit de receuoir les affaires du royaume: Il se
 hastia d'aller, & de dire au Roy, & aux Ducs de
 l'armée: Nous defaillons tous les iours, & auons
 peu à manger, & le lieu que nous auons assie-
 gé est garny, & si nous conuient ordonner du
 royaume. Maintenant donc, donnons la main à
 ces homes icy, & faisons la paix avec eux, & a-
 uec toute leur gent: & leur ordonnons qu'ilz
 cheminent en leurs loix comme par auant. Car
 pour leurs loix que nous auons deprise, sont ilz
 courroucez, & ont fait toutes ces choses. Et
 ceste parole pleut deuant le Roy & les princes,
 & enuoya vers eux pour faire la paix: & ils receu-
 rent. Et le Roy leur iura, & aussi les princes: &
 sortirent hors de la forteresse, & le Roy entra en
 la montaigne de Syon, & eut la translation du
 lieu. Mais il rompit tantost son serment qu'il
 auoit iuré, & combatit la cité de Beth-sura au
 alentour. Puis se partit hastamment, & re-
 tourna en Antiochie, & trouua Philippe qui
 dominoit en la cité: donc feist la guerre contre
 luy, & print la cité.

pa la teste & la main dextre, qu'il auoyt orguellenfent. Et leuē 6
 tre lieu saint demouquant les sacrifices des iuifz. De laquelle vict-
 oyre vn iour annuel est institué avec celebration des iuifz.

Chapitre .vij.

EN l'an cent cinquante & vniemesme, Deme-
 A trius filz de Seleucus sortit hors de la cite
 de Rome, & s'en alla avec peu de gens en
 la cité prés dela mer, & regna illec. Et quand il
 fut entré en la maison du royaume de ses peres,
 il aduint que son armée print Antiochus & Ly-
 sias, pour les amener vers luy. Quand il cog-
 neut la chose, il dict: Ne me monstrez point
 leur face. Et l'armée les occit. Lors Demetri-
 us fut assis sur le siege de son royaume, & au-
 cuns homes mauuais, & non pitoiables des en-
 fans d'Israël vindrent vers luy: & aussi leur duc
 Alchimus qui vouloit estre prestre: Et accuse-
 rent le peuple enuers le Roy, disant: Iudas & ses
 freres ont destruit tes amys, & nous a ietté hors
 de nostre terre. Maintenant donc enuoye vn
 home en qui tu as credence, & qu'il voise &
 voye la destruction totale qu'il a fait à nous,
 & aux regions du Roy, & qu'il punisse tous leurs
 amys & ceux qui les aident. Et le Roy esleut de
 ses amys: Bacchides qui dominoit oultre le
 grand fleuve, au royaume, & fidele au Roy:
 & l'enuoya, & aussi constitua le mauuais Al-
 chimus en la prestise, & luy manda qu'il feist
 la vengeance sur les enfans d'Israël. Ilz s'esle-
 uerent & vindrent avec grande armée en la ter-
 re de Iuda: & enuoyèrent des messagiers, si par-
 lerent à Iudas & à ses freres par parolles de paix
 en fraude: Mais ilz ne creurent point à leurs
 parolles: Car ilz veirent qu'ilz estoient venuz
 avec grande armée: Et s'assemblerent vne con-
 gregation de Scribes vers Alchimus & Bac-
 chides, pour demander le droit: & les pre-
 miers Asidéens qui estoient entre les enfans d'
 B Israël, aussi leur demandoient la paix. Car ilz
 dirent: Vn home Prestre de la semence d'Aa-
 ron est venu, il ne nous deceuera point. Et par-
 la avec eux parolles de paix: & leur iura disant:
 Nous ne vous ferot point de mal: ne à voz amis.
 Ilz le creurent. Lors print soixante de leurs ho-
 mes, & les occit tous en vn iour, selon la parole
 qui estoit escripte: Ilz esparadirēt autour de Ie-
 C rusalem les chars de tes saintz, & leur sang, &
 n'y auoit aucun qui les ensepelist. Lors trem-
 bla tout le peuple, & eut grand paour: car ilz di-
 rent: Il n'y a point de verité, ne de iugement en
 nous: Car ilz ont transgressé la constitution, &
 le iurement qu'ilz auoyent fait. Et Bacchides
 fist son siege de Ierusalem, & s'assembla en Beth-
 zeca, & enuoya, & print plusieurs de ceux qui
 estoient fuyz de Iuy, & occis aucuns du peuple,
 & les ierra de dedans vn grand puits. Et mit en gar-
 de la cité à Alchimus, & luy donna son iuray-
 ment de se iocir. Et Bacchides s'en alla vers le Roy:
 & Alchimus s'encompara au Roy de sa bague ap-
 patrique à la principauté de la prestise. Et tous
 ceux

Psal. 74

ceux qui troubloient leur peuple s'assemblerent vers luy : & prindrent la terre de Iuda, & feirent grande playe en Israël. Et Iudas veit tous les maux que faisoit Alchimus, & ceux qui estoient avec luy, aux enfans d'Israël, & beaucoup plus que les gentils : si s'en alla par tous les termes de Iudée alentour : & feist la vengeance contre les homes qui destruisoient, & cesserent d'aller plus en la region. Mais Alchimus veit que Iudas & ceux qui estoient avec luy estoit plus fort : & qu'il cogneut qu'il ne les pouoit plus soutenir : dont il retourna vers le Roy, & les accusa de plusieurs crimes. Dont le Roy enuoia Nicanor, l'un des plus nobles de ses princes qui estoit exercent inimytez contre ceux d'Israël : & luy manda qu'il destruisit le peuple. Or vint Nicanor en Ierusalem avec grande armée : & enuoia vers Iudas, & ses freres par parolles de paix fraudulently, disant : Qu'il n'y aie point de bataille entre moy & vous. Je viendray avec peu des gens, pour veoir vostre presence en paix. Et vint à Iudas, & saluerent l'un l'autre paisiblement : mais les ennemys estoient prestz pour prendre Iudas. Et la parole fut cogneue à Iudas, à sçauoir qu'ilz estoient venuz à luy fraudulently : & fut espouenté de luy, & ne voulut plus veoir sa face. Et Nicanor cogneut que son conseil estoit manifesté : & ysit alencontre de Iudas en bataille, auprès de Capharsalama, & de l'armée de Nicanor furent occis près de cinq mille homes, & s'enfuyrent en la cité de Dauid. Et après ces parolles, Nicanor monta à la montaigne de Syon : & aucuns des prestres du peuple sortirent pour le saluer en paix, & pour luy monstrier les sacrifices des holocaustes qui estoient offertz pour le Roy, & en soy moquant les desprisa, & les souilla : & parla orgueilleusement, & par ire iura, disant : Si Iudas ne m'est baillé en mes mains avec son armée : incontinent que ie seray retourné en paix ie brusleray ceste maison icy : Et ysit en grand courroux. Et les prestres entrèrent dedens, & se tindrent deuant la face de l'autel du temple : & dirent en plorant : O Seigneur, tu as esleu ceste maison, pour en icelle inuoquer ton nom, à fin qu'elle fust la maison d'oraison, & d'obsecration pour ton peuple. Venge toy de cest home, & de son armée, & fais qu'il tombe par l'espée. Aye memoire de ses blasphemés, & ne leur donne point puissance de demourer. Et Nicanor ysit de Ierusalem, & mena son siege en Beth-oron : Et l'armée de Syrie vint alencontre de luy, & Iudas arriua en Adarsa avec trois mille homes & feist son oraison, & dist : O Seigneur, ceux qui auoient esté enuoyez du Roy Sennacherib pour tant qu'ilz te blasphemèrent, l'ange sortit, & occit cent & octante cinq mille d'iceux : destruis paraillemēt auourd'hui ceste armée en nostre presence, & que tous les autres cognoissent, qu'il a

mal parlé sur tes saintz lieux, & le iuge selon sa malice. Et les armées feirent la bataille le treisieme iour du mois d'Adar : Mais l'armée de Nicanor fut fort foulée, & fut premier occis en la bataille. Et quand son armée veit que Nicanor estoit mort, ilz ietterent au loing leurs armures, & s'enfuyrent : & furent poursuyuis par le chemin d'un iour, depuis Adazer iusques à ce qu'on soit venu en Gazara. Et ilz sonnerent les trompettes après eux, avec leurs significations. Et sortirent hors de tous les chasteaux de Iudée alentour, & les hurtoient de leurs cornes, ilz se retournerent derechef sur eux : & furent occis tous par l'espée : & n'y en demoura pas un d'eux tous. Ilz prindrent les despouilles pour la proye : & couperent la teste de Nicanor, & sa main dextre qu'il auoit orgueilleusement estendue, & l'apporterent, & les pendirēt contre Ierusalem. Dont le peuple fut fort ioyeux, & passerent ceste iournée en grande lieffe : Et ordonna que ceste iournée fut celebrée tous les ans au treisieme iour du mois d'Adar. Et la terre de Iudée reposa un peu de temps.

S. Iudas oyant la renommée des Romains & leur vertu, qui font icy racomptées fait avec eux alliance enuoyāt messagers. Afin que par leur defense les iuifz fussent deliurez du ioug des grecs. Et les Romains renuoyent le rescript de la confederation (qui est icy infer) graué en tables d'airain.

Chapitre .viii.

ET Iudas ouyt la renommée des Romains, qu'ilz estoient fortz & puissans, & qu'ilz s'accordoient à toutes choses qu'on leur demandoit : & que tous ceux qui alloient vers eux, qu'ilz leur faisoient amytez, & qu'ilz estoient fortz de puissances. Ilz ouyrent de leurs batailles, & les bonnes vertus qu'ilz auoient fait en Galatie, comment ilz les auoyent conquis, & auoient fait tributaire : & qu'elles choses ilz auoient fait en la contrée de Hespaigne : & qu'ilz auoient reduit soub leur puissance les metaux d'or & d'argent qui sont illec, & que par leur conseil possedoient tout le lieu, & aussy par patience : & auoient destruit les roys qui estoient venuz sur eux des derniers parties de la terre, & les lieux qui estoient fort loing d'eux, & les auoient frappé de grandes playes : Et que tous les autres leur donnent tribut tous les ans. Et qu'ilz auoient vaincu en bataille Philippe & Perses roy des Cethéens, & tous les autres qui auoient porté les armures contre eux, & les auoient conquis. Aussi le grad Antiochus roy d'Asie, qui auoit fait la guerre contre eux, & auoit cent & vingt elephans, & fort grande armée des cheualcheurs & chariotz, fut vaincu par eux : & qu'ilz l'auoient prins viu, & luy ordonnerent qu'ilz luy, & cestuy qui regneroit après luy donneroit grand tribut, & qu'il donneroit des ostages, & la chose ordonnée, & la contrée des Indes, & les Medéens, & les Lydiens, qui estoient les meilleures regions. Et les ayants prins les donnerēt au roy Eumeni.

Rrr Et

4. roi. 19.
1. ob. 1. d.
Ecc. 48. d.
Kia. 37. g.

2. mac. 16.

I. des Machabées.

Et comment pour ce que ceux qui estoient vers Helladam y voulurent aller, & les destruire: & que ceste parole leur vint à cognoissance, ilz enuoierent vers eux vn duc, & barailerent contre eux, & en y eut plusieurs occis d'iceux, & prindrent leurs femmes prisoniers, & leurs enfans, & les pillerent, & possederēt leur terre, & destruirent leurs murailles, & les reduirent en seruitude iusques à ce iour. Et cōment ilz auoient exterminé les autres royaumes, & les Isles q̄ autres fois auoient résisté à eux, & les auoiet rendu subiectz. Mais auoient gardé amytié avec leurs amys, & eux qui se floyent en eux, & conquirent les royaumes qui estoient prochains, & qui estoient loingtains: Car tous ceux qui oyoient leur nom, les craignoient. Et ceux a qui ilz vouloient estre en ayde pour regner, ilz regnoient: Mais aussy estoient hors du royaume ceux qui vouloient, & furent fort exaltez. Et nul d'eux portoit corone, & ne se vestoit de pourpre pour estre par icelle magnifié. Et ouyt qu'ilz auoient fait vne court, & que tous les iours demandoient conseil de trois cens & vingt homes, qui donnoient tousiours le conseil de la multitude, pour faire ce qui est digne: Et baillent tous les ans à vn home leur seigneurie pour dominer sur toute la terre: & tous obeissent à vn, & n'y a point d'enuie, ne de zele entre eux. Lors Judas esleut Eupolemius filz de Iehan, filz de Iacob, & Iason filz d'E-leazar, & les enuoia à Rome pour ordonner avec eux amytié, & societé: & à fin qu'ilz ostassent arriere d'eux le ioug des Grecz, pour ce qu'ilz veoient, qu'ilz oppressoiet par seruitude le royaume d'Israël. Et s'en allerent à Rome que estoit vne fort longue voye, & entrerēt en la court, & dirēt: Judas Machabée, & ses freres, & le peuple des Iuifz, nous ont enuoyé vers vous, pour faire societé & paix avec vous, & pour nous escrire voz compaignōs & amys: Et ceste parole pleut en leur presence. Et ce fut l'escriture, qu'ilz rescripuiert en tables d'acrain: & l'enuoyerēt en Ierusalem, à fin que le memorial de paix & de societé fut enuers eux. Bien soit aux Romains, & à la gent des Iuifz en la mer, & en la terre à tousiours: & le glaue & l'ennemy soit loing d'eux. Que si la guerre est premierement faicte aux Romains, ou à tous leurs compaignons qui sont en toute leur domination: la gent des Iuifz leur donnera aide de bon cœur, selon ce que le temps l'ordonnera. Et ne bailleront rien à ceux qui sont la guerre, & n'administreront, ne froument, n'armures, n'argent, ne nauieres, comme il a pleu aux Romains: & garderont leurs mandemens, & ne prendront rien d'eux. Aussy pareillement si la guerre aduient premier à la gent des Iuifz, les Romains les aideront de bon cœur, selon ce que le temps le permettra: & ne donneront à ceux qui les aideront ne froument, n'armures, n'argent, ne nauieres, comme il a pleu

aux Romains, & garderont leurs mandemens sans fraude. Selon ces paroles ordonnerent les Romains au peuple des Iuifz. Que si après ces paroles les vnz ou les autres y veullent adiouster ou diminuer aucune chose, ilz le feront selon leur volonté: & tout ce qu'ilz adiousteront ou osteront, sera confirmé. Mais aussy des maux que Demetrius leurs a fait, nous luy en auons escript, disant: Pourquoi as tu aggraué ton ioug, sur noz amys, & sur les Iuifz noz compaignons? Si donc il viennent derechef à nous en eux complaignant de toy: nous leurs ferons iugement, & ferons la guerre contre toy par mer, & par terre.

S. Bacchide Akimus enuoyez par Demetrius contre Iudées, Judas avec vne petite armée resistant tresuertueusement fut occis & ploré: Et les fideles Israélites griefuement affligés, fut Ionathas le frere d'iceluy ordonné en son lieu, Qui occit les filz de iacob aux nopces pour venger la mort de Iehan son frere, derechef occit mille homes de l'armée de Bacchide. Et Akimus pour ses impiteuses ceuures contre le saint lieu frappé de Dieu de paralysie mourut. Mais Bacchide quand ne peut destruyre Ionathas ne par trahison ne par force, faisant confederation avec luy s'en alla & ne retourna plus en Iudée.

Chapitre .ix.

Ce temps pendant, quand Demetrius ouyt que Nicanor estoit mort en la bataille avec son armée, il recommença derechef d'enuoyer Bacchides & Alchimus en Iudée, & la dextre corne avec eux. Et s'en allerent par la voye qui menē en Galgal: & mirent leur siege contre Masaloth, qui est en Arbellis: & la prindrent & destruirent plusieurs ames humaines. Au premier mois de l'année cent & cinquante deux ilz mirent leur siege auprès de Ierusalem: puis se leuerent, & s'en allerent en Berea, vingt mille homes, & deux mille cheuaults. Et Judas auoit mis le siege en Layfa, & trois mille homes esleutz avec luy. Et ilz veirent que la multitude de l'armée estoit grande, & craignirent fort: & plusieurs se retirerent de l'ost, & n'en demoura d'entre eux, sinon huyt cens homes. Et Judas veit que son armée s'escouloit, & que la bataille l'oppressoit de prés, & eut paour en son cœur: car il n'auoit point de tēps de les rassembler: & perdit courage. Et dict à ceux q̄ estoient demourez: Leuōs nous, & nous en allons à noz aduersaires, veoir si nous pourrons batailler contre eux. Mais ilz le destourmoient en disant: Nous ne pouons, mais sauons maintenant noz ames, & retournons à noz freres, & alors bataillerons nous contre eux. Mais nous sommes trop petit nombre: Et Judas dict: Ia n'aduienne que nous faisons ceste chose, que nous fuyons d'eux. Si nostre temps est venu, mourons vertueusement pour noz freres, & ne faisons point blasme à nostre gloire. Lors l'armée se met hors du siege, & se tindrent aleancontre d'eux: Et les cheuaultiers se diuiserent en deux parties, & les fondibulaires, & les archiers alloient à l'auant de, & les premiers de la bataille estoient tous puissans

puissans. Or Bacchides estoit en la dextre corne, & l'armée s'approcha de deux parties, & sonnoient les trompettes. Et aussy ceux qui estoient de la partie de Iudas s'escrierent pareillement, & fut la terre toute esmeuë de la voix des armées: & fut faicte la bataille, depuis le matin iusques au vespre. Et Iudas voyant que la partie de l'armée de Bacchides qui estoit à la dextre estoit la plus ferme. Lors s'assemblerent avec luy tous ceux qui estoient de cœur ferme: & fut la dextre partie soullée par eux, & les poursuyuit iusques à la montaigne d'Azot. Et ceux qui estoient en la corne senestre, veirent que la corne dextre estoit vaincue, & suyirent après Iudas, & après ceux qui estoient avec luy par derriere: Et la bataille fut réforcée, dont plusieurs tumberent naurez d'un costé & d'autre. Et aussy Iudas fut occis, & tous les autres s'enfuyrent: Mais Ionathas & Symon prindrent Iudas leur frere, & l'ensepulerent au sepulchre de leurs peres en la cité de Modin. Et tout le peuple d'Israël le plorerent douloureusement: & ploroient par plusieurs iours, & disoient: Comment a esté occis le puissant, qui sauuoit le peuple d'Israël? Et toutes les autres parolles des batailles & des vertus de Iudas qu'il feist, & de sa grandeur, ne sont pas escriptes: Car il en y auoit fort grand nombre. Et après que Iudas fut mort, aduint que les mauuais homes sortirent en tous les termes d'Israël: & tous ceux qui faisoient iniquité, s'esleuerent. En ces iours là fut faicte grande famine, & toute la region aussy avec eux se donna à Bacchides. Et Bacchides esleut des homes sans pitié, & les constitua seigneurs de la region: lesquelz cherchoient & enquestoient diligemment les amis de Iudas, & les amenoi-ent à Bacchides, & se vengeoit sur eux, & les mequoit. Et grande tribulation fut faicte en Israël, celle qu'on n'auoit plus veu depuis le temps qu'il n'y auoit point de Prophete en Israël. Et tous les amis de Iudas s'assemblerent, & dirent à Ionathas: Puis que ton frere Iudas est mort, & il n'y a point d'homme semblable à luy pour aller contre nos ennemis, à scauoir Bacchides, & ceux qui sont ennemis de nostre gent. Neust estifons donc maintenant au iourd'hui, à fin que tu sois nostre prince & duc, pour aller en nostre bataille. Et en ce temps là Ionathas prit la principauté, & se leua au lieu de Iudas son frere. Et Bacchides se leua & le recherchoit pour le tuer. Lors Ionathas & Simon son frere, & tous ceux qui estoient avec luy, s'enfuyrent: & s'enfuyrent au desort de Thozai, & s'assemblerent au pres de l'eau d'Aspher. Mais Bacchides le sceut, & vint un jour de Sabbath, & luy & toute son armée, & vint au Iordain: & Ionathas envoya son frere le commander au peuple, & pria les Machabees & ses amis, & les jour prestassent luy & son peuple, & estoit

fort grand. Et les filz de Iambri sortirent de Madaba, & prindrent Iehan, & tout ce qu'il auoit: & quand ilz eurent ces choses ilz s'en allerent. Après ces parolles, il fut annoncé à Ionathas & à Simon son frere, que les filz de Iambri faisoient vnes grandes nopces: & prenoient la femme de Madaba, fille d'un des grans princes de Chanaan, en grande pompe. Dont eurent souuenance du sang de leur frere Iehan. Et ilz s'en allerent, & se mucerēt à la couuerture d'une montaigne, puis esleuerent leurs yeux, & regarderent: & voicy vn grand tumulte, & grand appareil: Puis l'espoux, & ses amis, & ses freres qui alloient au deuant d'eux, avec tambourins & instrumens de musique, & grandes armures. Et ceux q estoient es embusches se leuerent contre eux, & les occirent, dont plusieurs tumberent naurez, & les autres s'enfuyrēt es montaignes: & prindrent toutes leurs despouilles, & les nopces furent tournées en pleurs, & la voix de leurs instrumens en dueil. Et feirent la vengeance du sang de leur frere: puis s'en retournerent à la riue du Iordain. Lors Bacchides pouyt dire, & vint en vn iour de Sabbath iusques à l'entrée du Iordain, en grande puissance. Et Ionathas dit aux siens: Leuous nous, & bataillons contre nos ennemis. Car il n'est point au iourd'hui comme hier, & deuant hier. Car voicy, la bataille est alencōtre de nous, aussy les eues du Iordain sont d'un costé & d'autre, & les riues, & les maretz, & les forestz: & n'y a point de lieu pour se destourmer. Maintenāt donc criez au ciel, à fin que vous soiez deliurez de la main de voz ennemis. Et fut la bataille comencée. Lors Ionathas estendit sa main pour frapper Bacchides, mais il se tourna arriere de luy. Lors Ionathas & ceux qui estoient avec luy saillirent dedans le Iordain, & passerent outre le Iordain après eux. Et en ce iour là furent de la part de Bacchides mille homes occis: puis s'en retournerent en Ierusalem, & edifierent des citez garnies en Iudée: la forteresse qui estoit en Iericho, & en Ammaum, & en Bethhoron, & en Beth el, & en Thamnata, & en Phara, & en Topo par haultes murailles, portes, & ferrures: Et mit garnison en icelles, pour exercer inimytez en Israël. Il garnit aussy la cité de Beth-sara, & Gazara, & la forteresse, & mit aides en icelles, & appareil de viures. Et prinē les filz des princes de la region, ostages, & les mit en la forteresse, en Ierusalem pour les garder. En l'an cent & cinquante troisieme, au second mois, Alchimes comanda de destruire les murs de la sainte maison par dedans, & de destruire les tombeaux des Prophetes: & comença à la destruire. Et en ce temps là fut Alchimes frappé, & furent ses oeures empeschées, & fut sa bouche fermée, & defaillit par parole, & ne peut plus parler vn mot, & mourut au temps de la maison. Et mourut Alchimes en ce temps

I. des Machabées.

la, en grand tourment. Et Bacchides voiant que Alchimus estoit mort, il retourna vers le Roy, & la terre de Iudée se reposa deux ans. Et tous les mauuais homes penserent, disant: Voicy, Ionathas & ceux qui sont avec luy demeurent seurement en repos: Faisons donc maintenant venir Bacchides, & il les prendra tous en vne nuit: Ilz s'en allerent, & luy donnerent le conseil: Lors se leua pour en venir avec grosse armée: & enuoya secretement des lettres à ses compaignons, qui estoient en Iudée, qu'ilz prennent Ionathas, & ceux qui estoient avec luy: Mais ilz ne peurent, car leur conseil fut descouvert. Et print cinquante homes de ceux de la contrée, qui estoient les princes de la cheualerie, & les occit. Et Ionathas, & Simon, & tous ceux qui estoient avec luy s'en allerent en Bethbessen, qui est au desert: & refit les places ou elles estoient rompues, & la fortifierent. Mais Bacchides le sceut, & assembla toute sa multitude: & le fit sçauoir à ceux qui estoient de Iudée: Il vint & mit le siege au costé de Bethbessen: & la guerroya par long temps, & y fit des engins. Mais Ionathas delaisa son frere Simon en la cité, & sortit hors en la region, & vint avec vn nombre, & occit Odarem & ses freres, & les filz de Phaseron, en leurs tabernacles, & commença à tuer, & à croistre en puissance. Mais aussy Simon & ceux qui estoient avec luy viderent de la cité, & bruslerent les engins, & bataillerent cõtre Bacchides, & fut vaincu d'eux. Ilz luy firent grosse affliction, pour ce que son conseil & sa poursuyte estoit vaine: Et se courrouça contre les mauuais homes qui luy auoient donné conseil de venir en leur contrée, & en occit plusieurs d'iceux: Et pensa en soy mesme de s'en aller avec ceux qui estoient demorez, en sa contrée. Et Ionathas le sceut, si enuoya vers luy des ambassadeurs, pour traicter la paix avec luy, & pour luy rendre les prisonniers: & la receut volontier, & feist selon ses parolles, & iura qu'il ne luy feroit aucun mal tous les iours de sa vie. Et il luy rendit les prisonniers que par auant auoit prins de la terre de Iuda, & s'en retourna, & alla en sa terre, & ne recommença plus de venir en ses termes: Et l'espée se reposa en Israël: & Ionathas demoura en Machmas. Et commença illec Ionathas à iuger le peuple, & extermina les desloyaux de la terre d'Israël.

3. Quand Alexandre filz d'Antiochus dit noble, eut prins Ptolemaide, Demetrius s'efforça de faire alliance avec Ionathas par sa foy & de luy promettre plusieurs choses, Mais il prechut les amities d'Alexandre. Lequel Alexandre auoyt occis Demetrius par sa femme Cleopatra fille de Ptolemee Roy d'Egypte. Et Ionathas vint qu'il Appolloie duc du ieune Demetrius brusla le temple de Dagon de Bethel fut honoré d'Alexandre qui luy donna Accaron & le occit avec à bouche d'or.

Chapitre .x.

ET en l'an cent & soixantiesme, Alexandre filz d'Antiochus qui estoit surnommé, le

noble, monta: & print Ptolemaide, & le receut, & regna en ce lieu. Et le roy Demetrius l'ouyt, si assembla vne fort grande armée, & s'en alla au deuant de luy en bataille. Et Demetrius enuoya lettres à Ionathas par parolles de paix, à fin qu'il le magnifiast. Car il dict: Anticipons de faire la paix avec luy, auant qu'il la faice avec Alexandre contre nous. Car il aura souuenance de tous les maux, que nous auons faitz contre luy, & contre son frere, & contre sa gent. Et luy donna puissance d'assembler armée, & de forger armures, & de estre mesme son compaignon: & commanda que les ostages qui estoient en la forteresse luy fussent rendus. Lors vint Ionathas en Ierusalem, & leut les lettres en la presence de tout le peuple, & de ceux qui estoient en la forteresse. Et craignirent de grand paour, pource qu'ilz ouyrent que le Roy luy auoyt donné puissance d'assembler vne armée. Les ostages furent rendus à Ionathas, & les rendit à leurs parens: & demoura Ionathas en Ierusalem, & commença d'edifier, & à renouveler la cité. Et dict aux ouuriers qu'ilz reedifiassent les murailles, & la montaigne de Syon à l'entour de pierres quarrées pour la fortifier: & ainsi le firent. Et les estrangers qui estoient es forteresses que Bacchides auoit edifiées, s'enfuyrent: & laissa vn chascun son lieu, & s'en alla en leur terre. Aucuns seulement demorent en Bethsura, de ceux qui auoient delaisé la loy, & les commandemens de Dieu: Car ceste cité leur estoit comme pour refuge. Et le roy Alexandre ouyt les promesses que Demetrius promit à Ionathas: & luy fut racompté toutes les batailles & les vertus que cestuy & ses freres auoient faitz, & les labours qu'ilz auoient souffert, & dict: Pourrions nous trouuer vn tel home? Nous en serous donc maintenant nostre amy, & nostre compaignon. Et il escriuit vne lettre, & luy enuoya selon ces parolles, disant: Le roy Alexandre donne salut à son frere Ionathas. Nous auons ouy de toy q tu es vn home fort & puissant, & qu'il est conuenable q tu soys nostre amy: & maintenant te constituons au iourd'hui le souuerain prestre de ta gent, & que tu sois appelé amy du Roy (& luy enuoya du pourpre & vne corone d'or) & que tu consente à nos affaires, & que tu garde amitié avec nous. Et Ionathas se vestit de son saint vestement au septiesme mois, en l'an cent & soixantiesme, au iour solennel de la dedication du temple. Et assembla l'exercite, & feist des armures en abondance. Quand Demetrius ouyt ces parolles, il fut fort contristé, & dict: Quelle chose auons nous faitz, que Alexandre est venu deuant nous prendre l'amitié des Iuis pour sa fortification? Et leur escriuy donc des parolles de depreçion, & de dignité, & de don: à fin que ilz soyent en mon ayde. Et leur escriuit vne lettre en telles parolles: Le roy

roy Demetrius donne salut à la gent des Iuifz. Pour ce que vous avez gardé nostre alliance, & estes demouré en nostre amitié, & ne vous estes point retirez vers nos ennemis, nous fauons ouy, & sommes fort ioyeux. Donc maintenant perseuerer encorez, & nous gardez la foy, & nous vous rendrons des biens pour cez que vous avez fait avec nous. Et aussy nous vous quitterons de plusieurs prestz, & vous donnerons plusieurs dons. Et déz maintenant aussy vous deliure des tributz, & tous les Iuifz, & vous quitte les pris de sel, & vous quitte les coronas, & aussy vous quitte les tierces parties de la seméce, & la seconde partie des fructz des arbres qui est de ma portion, ie vous delaisse depuis ce iour icy, & d'oresenauât, si qu'on ne prendra riens à la terre de Iuda, & aussy aux trois cités qui luy sont adioustées, de Samarie, & de Galilée, depuis ce iour present, & en tout temps. Mais aussy que Ierusalem soit sainte & franche avec tous ses termes: & que les dismes, & les tributz soient à elle. Maintenant ie quitte aussy la puissance de la forteresse qui est en Ierusalem: & la donne au souverain prestre, à fin qu'il ordonne des homes en icelle telz qu'il esira pour la garder la forteresse. Et aussy delaisse en liberté pour neant toute ame des Iuifz, q' estoit prisoniere de la terre de Iuda en tout mon royaume: si q' toutes soient quittes des tributz, voire aussy de leur bestial. Et que tous les iours solennelz, & les Sabbathz, & les nouveaux mois, & les iours ordonnez trois iours deuant le iour solennel, & trois iours après le iours solennel soient iours frantz & de remission, à tous les Iuifz qui sont en mon royaume. Et aucun n'aura puissance de rien faire, ne d'esmouuoir quelque affaire aencontre d'aucun d'eux en toute cause: Et que iusques à trente mille homes des Iuifz soient enroullez en l'armée du Roy, & leur sera baillé bende de gens de guerre comme il appartient à tous ceux de l'armée du Roy, & aucuns d'eux seront ordonnez pour estre es garnisons du grand Roy. **D** Aussy aucune d'eux seront constitués sur les affaires du royame qui se font fidelement, & pour estre les princes en iceux, & pour cheminer en leurs loix, ainsi que le Roy a commandé en la terre de Iuda. Et que les trois cités qui sont adioustées à Iudée de la contrée de Samarie soient reputées avec Iudée: tellement qu'elles soient soub vn home, & qu'elles n'obeyent point à autre puissance, sinon au souverain prestre: Ptolemeide, & les contrées que i'ay donné en don aux saintz qui sont en Ierusalem, pour les despens necessaires des saintz lieux. Et aussy ie donne tous les entrees mille siecles d'argent des reuenues du Roy, qui se appartenent: & tous les arriereges que ceux qui estoient sur les affaires n'ont pas rendu aux années precedentes, seront donnez pour les ouvrages de la maison.

Et encorés d'avantage que les cinq mille siecles d'argent qu'ilz receuoient du reuenue des saintz lieux, tous les ans: ce appartienne aux prestres, qui sont l'office. Et que tous ceux qui ont prins leur refuge au temple qui est en Ierusalem, & en tous les termes, lesquels sont redevables au Roy en quelque affaire que ce soit, qu'ilz soient ent quittes: & qu'ilz ayent librement toutes les choses qu'il leur appartient en son royaume. Et seront donnez les despens du reuenue du Roy, pour edifier & restaurer les teures des saintz lieux: & pour refaire les murailles de Ierusalem: & les fortifier alentour, seront donnez les despens du reuenue du Roy, & pour edifier des murailles en Iudée. Mais quand Iouathas & le peuple eut ouyes parolles, ilz ne les creurent point, & ne les receurent point: car ilz eurent souuenance de la grande malice qu'il auoit fait en Ierusalem, & qu'il leur auoit fait grosse tribulation. Et s'accorderent à Alexandre, pour ce que ce luy leur auoit esté vn prince de parolles de paix, & tous les iours luy bailloient ayde: Et le roy Alexandre assembla grande armée, & mit son siege contre Demetrius: Et les deux Roys se batièrent la bataille, & l'armée de Demetrius s'ensuyt, & Alexandre le poursuyt tant qu'il se fourra sur eux. Et fut la bataille fort puissante, iusques à ce que le soleil se coucha, & fut occis Demetrius en ce iour. Et Alexandre enuoya vers Ptolemeide le roy d'Egypte des embassadeurs, disant selon ces parolles. Pour ce que ie suis retourné à mon royaume, & suis assis au siege de mes peres, & ay obtenu la domination, & que i'ay vaincu Demetrius, & que ie possede nostre contrée, & q' i'ay fait la bataille contre luy, & qu'il a esté vaincu luy & son armée par nous, & q' nous sommes assis au siege de son royaume: Maintenant donc, faisons amitié l'un avec l'autre: & donne moy ta fille pour femme, & ie seray ton beau filz, & te donneray des dons, & à elle dignité. Et le roy Ptolemeide respondit, disant: Le iour soit bien heureux, auquel tu es retourné à la terre de tes peres, & es assis au siege de leur royaume. Aussy maintenant ie te seray ce que tu as escript. Mais viens au deuant de moy en Ptolemeide, à fin que nous visitons l'un l'autre, & que ie te la donne, comme tu as dict. Et Ptolemeide y fit hors d'Egypte luy, & Cleopatra sa fille, & vint à Ptolemeide, en l'an cent & soixante dixième. Alors le roy Alexandre vint au deuant de luy, & Ptolemeide luy donna la fille Cleopatra: & se fit son beau filz en Ptolemeide, comme les Roys ont esté autrefois. Et le Roy Alexandre escriuis à Iouathas, qu'il vint au deuant de luy. Lequel alla vers Alexandre en Ptolemeide, & se fit filz de deux Roys, & leur donna beaucoup d'argent, & des dons & trouua grace en leur presence. Mais sur ce que ce Ptolemeide d'Ierusalem escriuis à Alexandre de luy,

I. des Machabées.

hommes mauvais, eux complaignant a l'encontre de luy: & le Roy ne les escouta point. Et commanda que Ionathas fut desvestu de ses vestemens, & de le vestir de pourpre. Et ainsi le firent: Et le Roy luy ordonna de seoir avec luy. Et dist à ses princes: Sortez avec luy par le milieu de la cité, & publiez q aucun ne face querimonie contre luy en quelque affaire, & q aucun ne le moleste, de quelque raison. Et quand ceux qui faisoient la coplainte veirent sa gloire q Ionathas publoit, & qu'il estoit vestu de pourpre, lors ilz s'en fuyrent tous: Et le Roy le magnifia, & l'escripuit entre ses premiers amys, & le fit due, & participât de sa dominatió. Et s'en retourna Ionathas en Ierusalem en paix, & en heste. En l'an cent & soixátécinqüesme, Demetrius filz de Demetrius vint de Crete en la terre de ses peres. Mais le Roy Alexandre l'ouyt, & en fut merueilleusement fort troublé, dont il s'en retourna en Antioche. Lors le roy Demetrius constitua Apollonius duc, lequel presidoit sur Cellesyrie: & assambla vne grande armée, & s'en vint à Iamniat: & enuoya vers Ionathas le souverain preside, disant: Tu resiste seul à nous. Je sois aussy moqué, & donné en opprobre, pource que tu metz ta puissance contre nous, es montaignes. Maintenant donc si tu te fie en tes vertuz, descendz vers nous en champ, & q nous trouués illec l'un l'autre: car avec moy est la vertu des batailles. Demande, & aprens qui ie suis, & qu'etz sont les autres qui sont en mon ayde, lesquelz aussy disent, que vostre pied ne se pourroit soustenir deuant nostre face, car par deux fois se sont tournez en fuyte tes peres en leur terre. Maintenant donc comment pourras te souffrir la cheualerie, & si grande armée au champ, là ou il n'ya ne pierre ne caillou, ne quelque lieu pour fuyr? Et quand Ionathas eut ouy les parolles d'Apollonius, il eut le courage almeu: Et esleut dix mille hommes, & y fist de Ierusalem, & Simon son frere luy vint au deuant pour l'ayder: & mirent le siege en Ioppé: & le ietta hors de la cité: pource que Ioppé estoit la garde d'Apollonius, & l'assailit. Et ceux qui estoient en la cité estant espouuantez, luy ouvriront: & Ionathas print Ioppé. Or Apollonius l'oyt dire, si print trois mille cheualcheurs, & vne grosse armée. Et s'en alla en Azot comme passant, & tantost après sortit au champ, pource qu'il auoit grande multitude de cheualcheurs, & se confioit en eux. Et Ionathas les poursuyt en Azot, & firent la bataille. Mais Apollonius delaisa derriere eux au siege mille cheualcheurs, secretement. Lors Ionathas cognoist qu'il y auoit derriere luy des embuschez, & allerent tout autour de l'ost, & ietterent des dars après le peuple, depuis le matin iusques au vespre. Or le peuple se tenoit ainsi que Ionathas leur commandé: & leurs cheuals estoient tranquilles. Et Simon fist sail-

lir hors ses gens, & les feist aller contre l'armée. Car les cheualcheurs estoient lassez, & furent desfaictz de luy, & s'en fuyrent. Et ceux qui furent espars par le champ, s'en fuyrent en Azot, & entrèrent en la maison de Dagon, leur ydole, pour se sauuer là. Mais Ionathas bouta le feu en Azot, & es citez q estoient al'entour, & print leurs despouilles, & brusta le temple de Dagon, & tous ceux qui estoient ensuyz en iceluy. Ceux qui furent occis par l'espee avec ceux qui furent bruslez, furent enuiron de huyt mille homes. Et Ionathas d'illoc leua le siege, & le mit en Ascalon: Et ceux de la cité isirent au deuant de luy en grand gloire. Puis Ionathas s'en retourna en Ierusalem avec les siens, qui auoient plusieurs despouilles: Et quand le roy Alexandre, ouyt ces parolles, il recommença derechief à glorifier Ionathas. Et luy enuoya vne ceinture d'or, comme il est de coustume donner aux cousins de Roys: Si luy donna Accaron en possession, avec tous ses termes.

S. Quand Alexandre fut mort & semblablement Ptolomee qui par trahison auoyt inuadé le Royaume d'Alexandre ostant sa fille & la baillant à Demetrius à femme. Ce Demetrius honora Ionathas luy donnant lettres d'immunité de tribut. Ionathas luy enuoya des cheualiers en ayde qui tuèrent en vn iour cent mille, deliurant le Roy des citoyens d'Antioche, & bruslerent Antioche. Mais rompant la confederation qu'il auoyt avec Ionathas. Antiochus le filz d'Alexandre regna auoyr vaincu Demetrius fist confederation avec Ionathas, qui avec son frere Simon fut son vray victorieux sur les estrangers.

Chapitre xj.

OR le roy d'Egypte assambla vne armée, A comme le sablon qui est en la riue de la mer, & plusieurs nauires: & queroit de prendre le royaume d'Alexandre fraudulente-ment, & de l'adiouster à son royaume. Et sortit hors en Syrie par parolles de paix, & luy ouuroient les citez, & venoient au deuant de luy: car le roy Alexandre auoit commadé d'aller au deuant de luy, pource que cestoit son beau pere. Mais quand Ptolomee entroit en la cité, il mettoit garnison de gendarmes en toutes les citez: Et quand il fut près d'Azot, ilz luy monstrent le temple de Dagon qui estoit bruslé, & Azot, & toutes ses autres choses demolyes, & les corps qui estoient iettez au loing, & les tombeaux de ceux qui auoient esté occis en la bataille, qu'ilz auoient faitz après de la voye. Et raconterent au Roy, que Ionathas auoit fait ces choses: pour luy faire despit. Mais le Roy se teust. Et Ionathas vint au deuant du Roy en Ioppé, en grand triumphe, & saluerent l'un l'autre, & dormirent illec: Et Ionathas s'en alla avec le Roy, iusques au fleuue qui estoit appelle Eleutherus: puis s'en retourna en Ierusalem. Mais le roy Ptolomee conquist la domination des citez, iusques à Seleucia près de la mer, & pensa d'vn mauvais conseil contre Alexandre. Et enuoya des embassadeurs à Demetrius, disant: Viens, & traicte le paix entre nous, & ie te donneray

donneray ma fille que Alexandre a, & regneras au royaume de ton pere. Carie me repens de de luy auoir donné ma fille car il a cherché de me occire. Et le desprisa, pource qu'il desiroit d'auoir son royaume. Il print sa fille, & la donna à Demetrius, & se fit estranger d'Alexandre: & ses haynes furent declarées. Et Ptolomée entra en Antioche, & mit deux coronnes sur sa teste, à sçauoir, d'Egypte & d'Asie. Mais en ces temps le roy Alexandre estoit en Cilicie: pource que ceux qui estoient en ce lieu là, se rebelloient. Alexandre donc l'entendit, & vint contre luy en bataille. Et le roy Ptolomée fait marcher l'armée, & vint au deuant de luy en main forte, & le chassa. Et s'enfuyt Alexandre en Arabie, pour illec estre en sauuegarde. Mais le roy Ptolomée fut exalté: Et Zabdiel Arabien treucha la teste à Alexandre, & l'enuoya à Ptolomée. Mais le roy Ptolomée mourrut au troisieme iour: & ceux qui estoient es garnisons furent destruits de ceux qui estoient au siege. Et regna Demetrius, en l'ant cent & soixanteseptiesme. En ces iours là, Ionathas assembla ceux qui estoient en Judée, pour assaillir la forteresse qui est en Ierusalem: & feiret plusieurs engins alencontre d'icelle. Et aucuns qui hayoient leur nation, homes mauuais, s'en allerent vers le roy Demetrius, & luy noncerent que Ionathas auoit assiege la forteresse de Sion. Et quand il l'ouyt, il fut courroucé, & incontinent s'en vint à Ptolemaide, & escripuit à Ionathas, qu'il n'assiegeast point la forteresse, mais qu'il vint au deuant de luy pour hastiuement parler à luy. Et quand Ionathas l'ouyt, il commanda que elle fust assiegee. Et eleut des plus anciens d'Israël, & des prestres, & se mit au peril. Et print de l'or & de l'argent, & des vestemens, & beaucoup d'autres dons, & s'en alla vers le roy à Ptolemaide, & trouua grace en sa presence. Mais aucuns mauuais homes de sa nation faisoient des querimonies contre luy. Et le roy luy fit comme luy auoient fait ceux qui auoient esté deuant luy. Et il l'exalta en la presence de tous ses amis & luy ordonna la principaulté de la prestrie, & toutes les choses precieuses qu'il eut par auant, & le fit le prince des amis. Ionathas demanda au roy qu'il quittast Judée, & les trois principaultez du lieu, & Samarie, & ses côtrées: & luy promit trois centz talentz. Dont le roy y consentit: & escripuit à Ionathas lettres de toutes ces choses, qui contenoient en ceste maniere. Le roy Demetrius saluë Ionathas frere, & la gent des Iuifz. Nous vous auons enuoyé la copie des lettres que nous auons escript à Lathenes nostre parent, de vous: à fin que la cognoissez. Le roy Demetrius donne salut à Lathenes nostre parent. Nous auons ordonné de bien faire à la gent des Iuifz noz amis, & à ceux qui gardent ce qui est iuste entre nous, à cause de leur benignité, qu'ilz ont eue entre nous. Nous leur auons donc

donné tous les termes de Judée, & trois citez, à sçauoir Lida, & Ramatha, qui sont conioinctes à Judée, de Samarie, & que tous leurs termes soient sequestrez pour tous ceux qui sacrifient en Ierusalem, pour les choses que le roy receuoit d'iceux tous les ans, & pour les fructz de la terre, & des pommes. Et leur quittons dez maintenant les autres choses qui nous appartenoient des dîmes, & des tributz: & les greniers des salines, & les coronnes qui nous estoient apportées, nous leur donnons toutes ces choses: Et rien d'icelles ne seront vaines de ce temps icy iusques à tousiours. Maintenant donc aduisez de faire l'exemptaire de ces choses: & qu'il soit donné à Ionathas, & qu'il soit mis au saint mont, & en vn lieu honorable. Et le roy Demetrius voyant que la terre se reposoit en sa presence, & que rien ne luy resistoit, il laissa aller toute son armée, en chascun en son lieu, excepté l'armée des estrangers qu'il auoit amené des Isles des Gentils: & tous les armées de ses peres luy estoient ennemys. Mais Tryphon estoit l'un des parties, qui parauant estoit d'Alexandre. & veit que toute l'armée murmura contre Demetrius, si s'en alla vers Emalchuel Arabie, lequel nourrissoit Antiochus le filz d'Alexandre: & s'accointa de luy, à fin qu'il le luy bailla, & qu'il regnast au lieu de son pere. Et luy racôpta quâtes grâdes choses Demetrius auoyt fait, & les haines de ses armées alencontre de luy & demoura illec long temps. Aussi Ionathas en uoya vers le roy Demetrius, à fin qu'il soit sorti hors ceux qui estoient en la forteresse en Ierusalem, & ceux qui estoient es garnisons, pource qu'ilz faisoient la guerre contre Israël. Et Demetrius renuoya vers Ionathas, disant: Je ne te feray point seulement cela, à toy, & à tes gens, mais ie te honoreray de gloire, toy & ta gent, quand il sera temps conuenable. Tu feras donc bien, si maintenant tu me veux enuoyer des homes en mon ayde: car toute mon armée s'est retirée. Et Ionathas luy enuoya trois mille homes fortz en Antioche: & vindrent au roy, & fut le Roy fort ioyeux en leur venue. Et ceux qui estoient de la cité, s'assemblerent, six vingz mille homes, & voloient occire le roy: Dont le roy s'enfuyt au palais, & ceux qui estoient en la cité, tindrent les chemins de la cité, & commencerent à batailler. Mais le roy appella les Iuifz en son ayde, & s'assemblerent tous ensemble à luy, & se disperferent tous par la cité: & en ce iour là, occirent cent mille homes, & mirent le feu en la cité, & prindrent en ce iour là beaucoup de depouilles, & deliurerent le roy. Et ceux qui estoient de la cité, virent que les Iuifz tenoient la cité comme ilz voloient: & furent affoiblyz de courage, & cryerent mercy au roy, en disant: Donne nous la main, & que les Iuifz cessent de faire la guerre contre nous, & donne nous la cité: & nous renuoyons leurs armées, & faisons la paix. Et furent

I. des Machabées.

les Iuifz glorifiez en la présence du roy, & de uat tous ceux qui estoient en son royaume, & furent renommez au royaume: & s'en retournerent en Ierusalem, avec plusieurs despoilles. Lors le roy Demetrius fut assis au siege de son royaume: & la terre fut en paix deuant luy. Mais le roy Demetrius monta de tout ce qu'il auoit dict, & se retira de Ionathas, & ne luy rendit point selon les benefices qu'il luy auoit fait, mais le tourmentoit grandement. Et après ce Tryphon retourna, & avec luy Antiochus ieune enfant, & regna, & luy mit la coroné sur sa teste. Et toutes les armées que Demetrius auoit dispersées, s'assemblerent à luy: & bataillèrent contre luy, & s'ensuyt, & tourna le dos. Lors Tryphon print les bestes, & print Antioche: Et le ieune Antiochus escripuit à Ionathas, disant: Le t'ordonne la prestise, & te constitue sur quatre citez, à fin que tu sois des amys du roy: & luy enuoya des vaisseaux d'or, pour le service, & luy donna puissance de hoire en or, & de se vestir de pourpre, & d'auoir vne ceinture d'or: & constitua Simon son frere Duc, depuis les termes de Tyr, iusques aux termes d'Egypte. Mais Ionathas y s'it, & chemina par toutes les citez oultre le fleuve. Et toute l'armée de Syrie s'assembla vers luy pour l'ayder, & vint en Ascalon, & ceux de la cité vindrent honorablement au deuant de luy: & de la s'en alla en Gaza: & ceux qui estoient en Gaza s'enfermerent, & l'assiégerent, & brusla tout ce qui estoit alentour de la cité, & la pilla. Mais ceux de Gaza prièrent Ionathas, & il leur bailla la main: & print leurs filz pour ostage, & les enuoya en Ierusalem, & chemina par toute la contrée, iusques en Damas. Et Ionathas ouyt dire que les princes de Demetrius s'estoient releuez contre luy, en Cades qui est en Galilée, avec grande armée, & le vouloient oster de fait, du royaume: parquoy vint au deuant d'eux, mais il laissa Simon son frere en la prouince. Simon s'approcha de Beth-suram, & illec guerroya long temps, & les enferma. Et luy requierent d'auoir la main, & il leur donna. Et il les mit hors de là, & print la cité, & y mit garnison. Mais Ionathas & son armée s'approcherent vers l'eau de Genezar, & veillerent deuant le iour au champ d'Afor. Et voicy, que les armées des estrangers venoient encontre luy au champ, & s'embuschoient es montaignes. Mais il leur vint au deuant tout à l'opposite. Et les embusches se leuerent de leurs lieux, & seirēt la bataille: & tous ceux qui estoient de la partie de Ionathas s'ensuyrent: & aucun d'eux ne demoura, sinon Mathathias filz d'Absalom, & Iudas filz de Calphi, prince de la cheualerie de l'armée. Or Ionathas desira ses vestemens, & mit la terre sur son chef, & pria. Puis Ionathas retourna vers eux en la bataille, & les seir tourner en fuyte, & les combattirēt. Et ceux qui estoient suys de la partie, virent ceste cho-

se, dont s'en retournerent avec luy, & le suyuoient tous iusques en Cades à son siege. Et vindrēt iusques illec: Et en ce iour là, en occirent des estrangers, trois mille homes: puis s'en retourna Ionathas en Ierusalem.

S. Ionathas renouelle la confederation avec les Romains & Spartiates: Il chasse les princes de Demetrius qui l'assalloient. Et Antiochus les Arabes il ordonne de fier fortresses en Iudée, & de faire contro la fortresse en Ierusalem. Mais Tryphon prenant le royaume d'Antiochus & se saignant estreamy fut Ionathas prins par Tryphon en Ptolomide, & tous ceulx qui estoient avec luy furent tuez.

Chapitre. xij.

Et Ionathas veit que le temps luy aydoit, A dont il esleut aucuns homes, & les enuoya à Rome, pour establir & renoueller amitié avec eux, & à ceux de Sparte, aussy enuoya lettres aux autres lieux, selon la mesme forme: Et s'en allerent à Rome, puis entrerent en la court, & dirent: Ionathas le souuerain prestre, & la gent des Iuifz, nous ont enuoyé, à fin que nous renouellons l'amitié, & la société selon le tēps passé. Et leur donnerent les lettres qui adressoient aux homes, selon les lieux, pour les remener en la terre de Iuda en paix. Et ceste est la copie des lettres, que Ionathas escripuit, à ceux de Sparte. Ionathas le souuerain prestre, & les plus anciens de la gent, & les prestres, & tout l'autre peuple des Iuifz, donnent salut à ceux de Sparte, leurs freres. Long temps y a que lettres furent enuoyées à Onias le Souuerain prestre, par Darius qui regnoit vers vous, que vous estes noz freres, comme l'escripture qui s'ensuyt cōsient. Et Onias receut l'home qui auoit esté enuoyé, honorablement: & receut les lettres, esquelles estoit signifié l'amitié, & la société. Et nous qui n'auions besoing de toutes ces choses, ayāt pour consolation les saintz liures qui sont en noz mains, nous auons mieux aymé, d'enuoyer vers vous, pour renoueller la fraternité & amitié, que par auenture nous ne vous soyons faitz estrangers. Car long temps y a, que n'auons enuoyé vers nous. Mais nous auons souuenance de vous es sacrifices que nous offrons en tout temps, sans intermission, es iours solennelz, & es autres ainsi qu'il appartient, & es noz obseruations, comme il est conuenable, & qu'il appartient d'auoir souuenance de ses freres. Et si sommes aussy ioyeux de vostre gloire. Mais plusieurs tribulations, & plusieurs batailles nous ont enuifonez, & les roys qui sont alentour de nous, ont fait la guerre contre nous. Dont nous ne vous auons point voulu molester, ne tous noz autres compagnons, & amys, en ces batailles. Car nous auons eu l'ayde du ciel, & sommes deliurez: & noz ennemys sont abbaïsez. Et ainsi nous auons esleu Numenie filz d'Antiochus, & Antipatre filz de Iason, & les auons enuoyé aux Romains, pour renoueller l'amitié avec eux, & la société ancienne. Et ainsi nous leur auons mandé, que aussy ilz viennent vers vous, & qu'ilz vous saluent,

luent, & qu'ilz vous donnent noz lettres, de la renouation de nostre fraternité. Et lors ferez vous bien, quand vous nous respôdrez à ces choses. Et ceste estoit l'escripture des lettres, q̄ Onias enuoya. Onias roy de ceux de Sparte donne salut à Ionathas le souuerain prestre. On a trouué en l'escripture de ceux de Sparte, & des Iuifz, qu'ilz sont freres, & qu'ilz sont du genre d'Abraham: Et maintenant depuis que nous auons congneu ceste chose, vous faictes bien de nous rescripre de vostre paix. Mais aussy nous vous auons rescript: Noz bestes, & noz possessions sont vostres: & les vostres, sont nostres: & ainsi auons mandé que ce vous soit annoncé. Lors Ionathas ouyt dire, que les Princes de Demetrius, estoient yslu avec grande armée, plus q̄ parauant, pour batailler contre luy: & il sortit hors de Ierusalem, & vint au deuant d'eux en la region d'Amathita. Car il ne leur auoit point donné d'espace d'entrer en sa region. Et il enuoya des espies en leur siege: & après quand ilz furent retournez, annoncerent qu'ilz auoient ordonné de venir illec sur eux de nuict. Et quand le soleil fut couché, Ionathas commanda à ses gentz de veiller, & d'estre en armes, preparez pour batailler toute la nuict, & mit des gardes alentour du siege. Et les aduersaires ouyrent dire que Ionathas estoit préparé à la bataille avec les siens: parquoy craignirent, & tremblerent en leur cœur, & allumerent des feuz en leur siege. Mais Ionathas, & ceux qui estoient avec luy, ne le sceurent point, iusques au matin. Mais ilz veyoient des lumieres ardantes, & Ionathas les suivit, & ne les rataint point. Car ilz estoient passés oultre le fleuve d'Eletherus. Et Ionathas se tourna vers les Arabiens, qui estoient appellés Zabadeens: & les frappa, & prin leur despouilles. Puis se ioingnit pour venir en Damas, & chemina par toute ceste contrée. Mais Simon sortit & vint iusq̄s en Ascalon, & aux prochaines forteresses, & se tira en Ioppé, & la print (car il ouyt dire qu'ilz vouloient donner ayde aux parties de Demetrius) & mit illec garnison pour la garder. Et Ionathas s'en retourna, & appella les plus anciens du peuple, & pésa avec eux d'edifier des forteresses en Iudée: & d'edifier des murailles en Ierusalem: & d'esleuer vne grande hauteur entre le milieu de la forteresse, & de la cité, pour la separer de la cité, à fin qu'elle fut à p̄ soy, & qu'on n'y véroit, n'y achetât. Et s'assemblerent pour edifier la cité, & le mur qui estoit sur le torrét, vers soleil levant cheut, & le redressa, lequel est appelé Caperna. Autsy Simon edifia Adada, en Sephera, & la garnit, & y mit des portes, & des serrures. Et comme Tryphon pensoit déroguer en Arie, & de prendre la corone, & d'estendre sa main sur le roy Antiochus: craignant que par l'interuue Ionathas ne le permettroit point, mais qu'il batilleroit contre luy, il cherchoit de le

prêdre, & de l'occire. Et se leua, & alla en Bethsan. Lors Ionathas yslit au deuant de luy pour batailler, avec quarante mille homes esleutz, & vint en Bethsan. Et Tryphon veit que Ionathas estoit venu avec grosse armée, pour estendre sa main sur luy: & il craignit, & le receut en grand honneur, & le recommanda à tous ses amys, & luy donna des dons. Et commanda à ses gentz que ilz obeissent à luy comme à sa persone. Et dict à Ionathas: Pourquoi as tu tormété tout ce peuple icy, veu que nous n'auons point de guerre? Maintenant donc renuoye les en leurs maisons. Et eslys aucū petit nombre de gentz pour estre avec toy, & viens avec moy en Ptolemaïde, & ie te la donneray, & toutes les autres forteresses, & toute la multitude, & tous les preuostez de l'affaire, & m'en retourneray pour m'en aller. Car pour ceste cause suis ie venu. Et le creut & feit comme il luy auoit dict: & laissa aller l'armée, & s'en allerent en la terre de Iuda. Et retint avec luy trois mille homes: desquelz en renuoya deux mille en Galilée, & mille vindrent avec luy. Mais incontinent que Ionathas fut entré en Ptolemaïde, les gentz de Ptolemaïde fermerent les portes de la cité, & le prindrent, & occirent par l'espée, tous ceux qui estoient entrez avec luy. Et Tryphon enuoya l'armée, & les cheualcheurs en Galilee, & au grand cháp, pour destruyre tous les compaignons de Ionathas. Mais quand ceux cogneurēt, que Ionathas estoit prins, & destruyct, & tous ceux qui estoient avec luy: ilz enhortèrent l'un l'autre, & yslirent appareillez à la bataille. Et ceux qui les auoient poursuyuy, voyant que la chose estoit pour leur vie, ilz retournerent. Mais les autres vindrent tous en paix, en la terre de Iudée. Et plorerent grandement Ionathas: & ceux qui estoient avec luy. Et Israël feit grosse lamentation. Mais toutes les nations qui estoient alentour d'eux, cherchoient de les destruyre. Car ilz dirēt: Ilz n'ont point de prince, ne qui les ayde: faisons donc maintenant la guerre contre eux, & ostons leur memoire hors des homes.

S. Quand Simon eut print la principauté pour Ionathas son frere, il enuoya à Tryphon l'argent qu'il demandoit pour la raison avec les filz de Ionathas. Mais Tryphon ayant prins l'argent tua le pere avec ses filz, Lesquelz ensepueys & plorez, Simon edifia en Modia vñ sepulchre magnifique à ses parens & freres. Tryphon ayāt occis Antiochus. inuada son royaume, Et Simon impetra du Roy Demetrius lettres de confederation & d'immunité. Après expugna Gazare, & obtint la forteresse de Ierusalem, pourquoy fut faicte ioyeuse feste. Laquelle est commadée d'observer tous les ans aux iuifz.

Chapitre. xij.

ET Simon ouyt que Tryphon auoit assemblé vne grosse armée, pour venir en la terre de Iuda, & pour la destruyre: & voyant que tout le peuple estoit en tremblement & en crainte, il monta en Ierusalem, & assembla le peuple, & en les enhortant, dict: Vous sçavez combien moy, & mes freres, & la maison de mon pere auons

I. des Machabées.

re auons fait de batailles, pour les loix, & pour les sainctz lieux, & les angoisses que nous auons veu: Maintenant donc pour ceste cause, sont mortz tous mes freres pour Israël, & suis delaisé seul. Et maintenant ia ne m'aduienne d'espargner mon ame, en tout ce temps de tribulation. Car ie ne suis point meilleur que mes freres. Ie feray donc la vengeance de ma gent, & des sainctz lieux, & de noz enfans, & de noz femmes: pource q toutes les nations sont assemblées pour nous destruire, par hayne. Et alors l'esprit du peuple fut ensemble animé, quand ilz escouterent ces parolles: & tout le peuple respondit à haulte voix, disant: Tu es nostre Duc, au lieu de Iudas, & au lieu de Ionathas ton frere, fais donc nostre bataille: & nous ferôs tout ce que tu nous diras. Et en assemblant tous les homes de guerre, se hastâ de parfaire les murs de Ierusalem, & la fortifia alétour. Et enuoya Ionathas le filz d'Absalomi, & avec luy vne nouvelle armée en Ioppé, & quand il eut ietté hors, ceux qui estoient en la forteresse, luy mesme demoura illec. Lors Tryphon se remua de Ptolemaïde, avec grande armée, pour venir en la terre de Iuda, & Ionathas prisonier avec luy. Mais Simon s'approcha en Addus, contre la face du champ. Et quand Tryphon cogneut que Simon estoit esleué, au lieu de son frere Ionathas: & qu'il debuoit faire la bataille contre luy: il leur enuoya vers luy des messagiers, disant: Nous auons detenu Ionathas ton frere, pour l'argent qu'il debuoit, à cause des negoces qu'il a eu, des reuenuz du roy. Enuoye donc maintenant cent talentz d'argent, & ses deux filz pour ostages, à fin q quand il sera eschappé, il ne s'enfuye de nous, & nous le renuoyerons. Et Simon cogneut qu'il parloit à luy fraudulièrement, toutesfois commanda q l'argent fut liuré, & les enfans: à fin qu'il ne fust en grande inimitié, contre le peuple d'Israël, disant: pource est il pery, qu'il ne luy a point enuoyé l'argent, & les enfans. Il enuoya donc les enfans, & cent talentz. Mais il mentit, & ne renuoya point Ionathas. Et après ce Tryphon vint dedans la contrée, pour la destruyre, & tournerent par la voye qui maine en Ador. Mais Simô & son armée alloient par tout là ou ilz alloient. Et ceux qui estoient en la forteresse enuoyerent des ambassadeurs à Tryphon, qu'il se hastast de venir par le desert, & qu'il leur enuoya des viures. Et Tryphon appareilla toute sa cheualerie, pour venir en ceste nuit: Mais il y auoit fort abondance de neige, & ne vint point en Galadithim. Et quand il fut près de Basema, il hecît Ionathas, & ses filz en ce lieu. Lors Tryphon s'en retourna, & s'en alla en sa terre. Lors Simon enuoya, & print les os de Ionathas son frere, & les enterra en Modin la cité de ses peres. Et tous ceux d'Israël se plorerent par grand lamentation, & le plorerent par plusieurs iours. Et alors

Simon edifia sur le sepulchre de son pere, & de ses freres, vn edifice de hault regard, de pierre polie deuant & derriere: & mit sept Pyramides, l'vne contre l'autre, pour son pere & sa mere, & pour ses quatre freres. Et mit tout autour d'icelles des grandes colonnes: & sur les colonnes les armoiries, pour la memoire eternelle: & auprès des armoiries, des nauires taillées, lesquelles fussent veuës de tous ceux qui nauigent en la mer. C'est le sepulchre qu'il feit en Modin, iusques à ce iour. Mais comme Tryphon s'en alloit avec le roy Antiochus ieune éfant, il l'occit fraudulément, & regna en son lieu, & mit sur luy la corone d'Asie, & feit grande playe en la terre. Aussi Simon edifia les fortresses de Iudée en les fortifiant de haultes tours, & de grandes murailles, & de portes, & de ferrures: & mit viures es fortresses. Et Simô esleut des hôes, & les enuoya vers le roy Demetrius, pour faire remission à la contrée: car tous les faitz de Tryphon, auoient esté faitz par pillerie. Et le roy Demetrius luy respondit à ces parolles, & rescripuit telles lettres. Le roy Demetrius donne salut à Simon le souuerain prestre, & à l'amy des roys, & aux anciens, & à la gent des Iuifz. Nous auons receu la corone d'or, & le colier que vous avez enuoyé, & sommes appareillez de faire grande paix avec vous, & de rescripre aux preuostz du roy, de vous quitter ce que nous vous auons otroyé. Car tout ce que nous vous auons constitué, est ferme. Les fortresses que vous avez edifié, soient à vous. Aussi nous vous pardonnons les ignorances, & les pechez, iusqs au iourdhuy: & la corone que vous debuiez: Et s'il y auoit en Ierusalem quelque autre tributaire, q déz maintenant ne soit plus tributaire: Et si aucuns d'entre vous sont conuenables pour estre enrroulez avec les nostres: qu'ilz soient escriptz, & que la paix soit entre nous. En l'an cent & septantesme, fut ostée la subiection de ceux d'Israël arriere des gentilz. Et commença le peuple d'Israël à soy escripre en tables, & aux gèstes publiques, au premier an, soub Simon le souuerain prestre, grand duc, & prince des Iuifz. En ces iours là, Simon s'approcha de Gaza, & l'enuirôna du siege: & feit des engis, & les approcha de la cité, & abbatit vne tour, & la print. Et ceux q estoient dedans l'engin, entrerent en la cité, & grand de mortatiô fut faite en la cité. Et ceux q estoient en la cité, monterent avec leurs femmes, & leurs enfans, sur la muraille, en desirant leurs viures, & cryerent à haulte voix, en demandant à Simon que la main leur fut donnée. Et disant: Ne nous rendez point selon noz malices, selon selon don te misericordes. Et Simon en ouy parler, & si les mist pas à fin par bataille: mais tout ce iour hors de la cité, & enuoya les meilleurs de celles estoient les ydoles, & lors entra en la cité, & benissant le Seigneur par hymnes. Et il eut

G A leur ierte toute ordure hors d'icelle, il y mit des homes qui feroient la loy, & la fortifia, & en feit vne demeure pour luy. Et ceux qui estoient en la fortreffe de Ierusalem, estoient defendus de sortir & d'entrer en la region, & de vendre, & acheter. Et eurent fort fain, dont plusieurs d'iceux moururent de fain. Et ilz cryerēt à Simon pour auoir la paix, & il leur donna. Et les enuoya hors de la, & nettoya la fortreffe des ordures, & entrèrent dedans au vingt & troisieme iour du second mois, en l'an cent & septante & vii, en louenge, & avec rameaux de palmes, & en clerons & psalterions, & hymnes, & cantiques, pource q̄ le grand ennemy d'Israël est vaincu. Et il ordōna que ces iours icy fussent celebrez tous les ans en Iyesse: & fortifia la montaigne du temple, qui estoit aupres de la fortreffe, & y demoura, luy, & ceux qui estoient avec luy. Et Simon veit que son filz Iehan estoit fort home, & il le feit Duc de toutes les puissances, & habita en Gazaris.

S. Quand Demetrius fut vaincu & prins par vn duc du Roy Arsaces Simon & son peuple viuoient en grande paix auquel furent enuoyez lettres pour renouveler la confederatiō des Spartiates & Romains avec la tresgrande louēge de Simon qui auoyt enuoyé aux Romains vn boucler de mille liures d'or.

Chapitre. xiiij.

A EN l'an cent & septante deuxiesme le Roy Demetrius assemblea son armee, & s'en alla en Mede, pour querir ayde pour soy, à fin qu'il peult vaincre Tryphon. Et Arsaces roy de Perse & de Mede, ouyt dire que Demetrius estoit entré en ses contrées, dont enuoya l'un de ses princes, pour le prendre vif: dont il s'en alla & frappa l'ost de Demetrius, & le print, & le mena vers Arsaces, & le mit en prison: Et toute la terre de Iuda fut en paix, tous les iours de Simon & aduisa de faire bien à sa gent, & à sa puissance, & sa gloire, leur pleut à tousiours. Et avec toute sa gloire print loppé pour vn port, & en feit vne entrée des Isles de la mer. Et il eslargit les termes de sa gent, & conquit la region. Il raslemba grande multitude de prisonniers, & fut seigneur de Gazaris, & de Bethsura, & de la fortreffe: & osta les ordures d'icelle, & n'y auoit aucun qui resistast à luy. Et vn chascun labouroit sa terre en paix: & la terre de Iuda donnoit ses fruitz, & les bois des champs donnoient leur fruit. Tous les anciens se seioient es rues, & se deuisoient des biens de la terre, & les ieunes se vestoient de gloire, & des robes de bataille. Il donnoit viures aux citez, & les ordōnoit pour estre les vaisseaux de munition, tant que le nom de sa gloire fut renommé, iusques en la fin de la terre. Il feit la paix estre sur la terre, & fut Israël reuiuy de grande Iyesse. Chascun ausy estoit assis soubz sa vigne, & soubz son figuier: & n'y auoit aucun qui les espouécast. Leur impugnatōr defaillit sur la terre, les roys furent vaincus en ces iours là. Il cōferma tous les humbles de son peuple, & cercha la loy, & osta tous iniustes & man-

uais. Il glorifia les saintz lieux, & multiplia les vaisseaux des saintz lieux. Et fut ouy à Rome, que Ionathas estoit mort, & iusques à ceux de Sparte, & en furent fort dolentz. Mais quand ilz ouyrent que Simon son frere estoit le souuerain prestre en son lieu, & qu'il tenoit toute la contrée & ses citez: ilz luy rescripserēt en tables d'arain pour renouveler les amyties, & societez, & qu'ilz auoient fait avec Iudas, & Ionathas ses freres. Et furent les lettres leues, en la presence de la congregation en Ierusalem. Et ceste estoit la copie des lettres que de ceux de Sparte enuoyèrent. Le prince de Sparte, & les citez, donnent salut à Simon le souuerain prestre, & aux anciens, & aux prestres, & à tout l'autre peuple des Iuifz leurs freres. Les ambassadeurs qui ont esté enuoyez à nostre peuple, nous ont fait sçauoir de vostre gloire, de vostre honneur, & Iyesse: Et auons esté ioyeux en leur entrée. Et auōs escript ce qu'ilz auoient dict es cōseils du peuple, ainly. Numenius filz d'Antiochus, & Antipater filz de Iason, ambassadeurs des Iuifz, sont venuz vers nous, en renouvelant avec nous l'amytie ancienne. Et pleut au peuple de receuoir les homes en gloire, & de mettre la copie de leurs parolles, es liures, & registres du peuple, à fin que la memoire soit au peuple de ceux de Sparte: Et auōs escript la copie d'icelles à Simon le souuerain prestre. Et après ce Simon enuoya Numenius à Rome, qui auoit vn boucler d'or, grand, & pesant de mille mines, pour establir avec eux la societé. Et quand le peuple Romain ouyt ces parolles, ilz dirent: Quelles actions de graces rendrons nous à Simon & à ses filz? Car cestuy a restauré ses freres, & a vaincu les ennemys d'Israël pour eux. Et ilz luy ordōnerent la liberte, & l'escripserent en tables d'arain, & les mirēt avec les tiltres en la montaigne de Sion. Et ceste est la copie de l'escripture. Au dixhuytiesme iour du mois d'Elul, en l'an cent & septantedeuxiesme, en la troisieme année de Simon le grand prestre, ces choses icy furent manifestées en Asaramel, en la grande congregation des prestres, & du peuple, & des princes de la gēt, & des plus anciens de la region. Que frequentes batailles, ont esté faittes en nostre regio. Mais Simon filz de Mathathias des filz de Iarib, & ses freres se font dōnez en peril, & ont resisté contre les aduersaires, de leur gent, à fin q̄ leurs lieux saintz fussent stables, & leur loy, & ont glorifié leur gent de grande gloire. Et Ionathas assemblea la nation, & fut fait leur grand prestre, & fut mis avec son peuple. Et leurs ennemys volerēt fouler, & destruyre leur region, & estendre la main sur leurs saintz des saintz. Alors Simon y resista, & battilla pour sa gēt. & deperdit plusieurs deniers, & arma les homes plusieurs de la gēt, & leur donna gaiger, & garnit les cités de Bethsura qui estoit es termes de Iuda, & de Bethsura

I. des Machabées

parant estoient les armures des ennemis, & mit la garnison d'hommes Iuifz. Et garny l'oppé qui estoit auprès de la mer & Gazara, qui est es termes d'Azot, en laquelle demouroient par auant les ennemis, & il mit illec des Iuifz. Et mit en eux toutes les choses qui estoient conuenables pour leur amendement. Et le peuple veit le fait de Simon, & la gloire qu'il desiroit de faire à sa gent, & en firent leur duc, & la prince des prestres: pour ce qu'il auoit fait toutes ces choses, & la iustice, & la foy qu'il a gardé à sa gent, & desira totalement d'exaucer son peuple. Et fut grande prospérité en ses mains, durant ses iours: tellement que les Gentilz, qui estoient en leur region furent, aussy ceux qui estoient en la cité de David, en Ierusalem, en la forteresse, de laquelle ilz sortoient, & fouilloient toutes les choses, q sont autour des lieux saintz & faisoient grande playe à la chasteté. Et mit en icelle des homes Iuifz, pour la defense de la region, & aussy de la cité, & reseau les murailles en Ierusalem. Et le roy Demetrius luy ordonna la souueraine prestrie. Et selon ces choses le fit son amy, & le glorifia de grande gloire. Car il ouyt que les Iuifz estoient appelez les amis des Romains, & leurs compagnons, & freres, & que ilz auoient receu en honneur, les ambassadeurs de Simon: & que les Iuifz, & leurs prestres auoient consentu qu'il fut leur duc, & leur souuerain prestre à tousiours, iusques à ce que le Prophete fidele se leuast: & qu'il fut duc par dessus eux, & qu'il eut soing des lieux saintz, & que qu'il ordonnast des preuostz sur les ouvrages de iceux, & sur la region, & sur les armures, & sur les fortresses: & qu'il ayt soing des saintz lieux, & que ce soit ouy de tous, & que toutes les rescriptions de la region soient rescriptes en son nom: & qu'il soit vestu de pourpre, & de drap d'or: & qu'il ne soit point licite à quelque persone du peuple, ne des prestres, de faire aucune de ces choses vaines, ne de contredire aux choses q sont dictes de luy, n'y d'appeller assemblée en la region sans luy: & qu'il soit vestu de pourpre, & qu'il soit ceint d'une ceinture d'or. Et celui q ne fera pas ces choses, ou qui aura fait aucunes de ces choses vaines, il sera coupable. Et pleut à tout le peuple de constituer Simon, & de faire solé ces parolles. Et Simon le receut, & luy pleut d'exercer l'office du souuerain prestre: & d'estre le duc & la prince de la gent des Iuifz, & des prestres, & d'estre par dessus tous. Et dirent que ce soit escriptes sur tables en tables d'airain, & posées à l'entrée de porche des saintz lieux, en vn lieu honorable. Et que l'exemplaire d'icelle soit mis en la bibliothèque commune, si que Simon, & son filz l'ayent.

Et apres ces choses, Simon luy ordonna de constituer Simon, & de faire solé ces parolles. Et Simon le receut, & luy pleut d'exercer l'office du souuerain prestre: & d'estre le duc & la prince de la gent des Iuifz, & des prestres, & d'estre par dessus tous. Et dirent que ce soit escriptes sur tables en tables d'airain, & posées à l'entrée de porche des saintz lieux, en vn lieu honorable. Et que l'exemplaire d'icelle soit mis en la bibliothèque commune, si que Simon, & son filz l'ayent.

non demandent plusieurs choses comme debz. Et auoyt par la réponse de Simon il confirma, contre les Iuifz. Cedebe le duc de Ioude. Mais luy profaunt Tryphon.

Chapitre. vii.

ET le roy Antiochus filz de Demetrius enuoya des lettres des Isles de la mer, à Simon prestre, & prince de la gent des Iuifz & à toute la nation: & contenoient en ceste maniere. Le roy Antiochus donne salut à Simon le grand prestre, & à la gent des Iuifz. Pour ce vraiment que homes pestilencieux ont obtenu le royaume de noz peres, ie le veulx vraiment reconquerir, & le restituer comme il estoit par auant: & ay recueilly grosse armée, & ay fait des nauires de guerre. Et veulx aller par la region pour moy venger de ceux qui ont corumpu nostre region, & ont desolé plusieurs citez en mon royaume. Maintenant donc ie t'ordonne toutes les offres, que tous les Roys deuant moy t'ont quitté, & aussy tous les autres dons qu'ilz t'ont quitté: & permetz de faire forger en ta region propre monnoye, & q Ierusalem soit sainte, & franche: & que toutes les armures qui sont forgées, & les fortresses que tu as edifié, lesquelles tu tiens, te demeurent: Et tout le deu du roy, & les choses qui doibuent venir au roy, te sont relaxées, depuis ce iour iusques en tout temps. Et quand nous aurons conquesté nostre royaume, nous te glorifierons, & ta gent, & ton temple de grande gloire: tellement que vostre gloire sera manifestée en toute la terre. En l'an cent & septate quatriesme, Antiochus ysit en la terre de ses peres, & s'assemblerét à luy toutes les armées, tellement que peu de gentz demourerent avec Tryphon. Et le roy Antiochus le poursuyuit, & vint en Doram, s'ensuyant par les lieux prochains de la mer. Car il scauoit bien que les maux estoient assemblez sur luy: & l'armée le laissa. Lors Antiochus s'approcha de Doram avec six vingtz mille homes combatans, & huyt mille cheuaux, & entoura la cité, & les nauires vindrent de la mer, & travailloient la cité par mer & par terre: & ne laissoient entrer ny sortir persone. Mais Numenius, & ceux qui estoient avec luy, sont venuz de la cité de Rome, qui auoient lettres escriptes aux roys, & aux regions, esquelles estoient contenues ces choses. Lucius conseiller des Romains, donne salut au roy Ptolomé. Les ambassadeurs des Iuifz sont venuz vers nous, comme noz amys, en renouvelant l'amitié ancienne, & la société, enuoyez par Simon le prince des prestres, & par le peuple des Iuifz. Et ont aussy apporté vn boucler d'or, de mille mines. Et ainsi il nous a pleu de rescrire aux roys, & aux regions, qu'ilz ne leur fassent aucuns maux, & qu'ilz ne fassent pas la guerre contre eux, ny contre leurs citez, ou leurs regions: & qu'ilz ne donnent pas ayde à ceux qui battent contre eux. Et il nous a semblé bon de prendre le boucler d'eux. Si aucuns donc au-

vains homes s'enfuyent vers vous de leur région, baillez les à Simon le Prince des prestres, à fin qu'il prenne d'eux la vengeance selon sa loy. Et aussy ces choses furent escriptes au Roy Demetrius, & à Attalus, & à Arabe, & à Arsaces, & en toutes les regions, & à Sampfama, aux Spartains, & en Delo, en Mide & en Sicyena, en Caria, & en Samus, en Pamphile, & en Lyeie, en Alicarnassus, & en Rhodus, en Phaselida, & en Cous, en Siden, & en Aradius, en Corina, & en Cindus, en Cypre, & en Cyrene. Et escripti-
 ré la copie à Simon le prince des prestres. Mais Antiochus pour la seconde fois mist le siege en Doram, en y mettant tousiours la main, & en fai-
 fant des engins. Et enferma Trypho qu'il n'y s'is-
 point: Et Simon luy enuoya deux mille homes, esleutz pour ayde, & de l'or & de l'argent, & des vaisseaux en abodace. Et ne les voulut point recevoir, mais rompit toute l'alliance qu'il auoit fait avec luy parauant, & se retira de luy. Et luy enuoya Athenobie l'un de ses amys, pour traic-
 ter avec luy, disant: Vous tenez Ioppé & Gazara, & la forteresse, qui est en Ierusalem, les citez de mon royaume: Vous auez destruitz leurs termes, & auez fait grande playe en la terre, & auez dominé en plusieurs lieux, en mon royaume. Maintenant donc, rendez les citez que vous auez tenues: & les tributz des lieux sur lesquels vous auez dominé oultre les termes de Iudee. Ou autrement donnez pour iceulx cinq cens talentz d'argent, & pour l'extermination q' vous auez gasté, & pour les tributz des citez, autres cinq cens talentz: Ou autrement, nous viendrons & vous ferons la guerre. Et Athenobie l'amy du roy vint en Ierusalem, & veit la gloire de Simon, & la clarté en or & en argent, & le grand appareil, & il en fut estonné: & luy racompta les parolles du roy. Mais Simon luy respondit, & luy dit: Nous n'auons point prins la terre d'autroy, & si n'en tenos point d'autre: mais c'est l'heritage de nous peres, qui a esté pour vn temps possédé iniustement par nous ennemys. Mais quand nous auons eu le temps, nous auons conquis l'heritage de nous peres. Car de Ioppé, & de Gazara que tu demande, iceulx faisoient grand mal au peuple, & en nostre region. Et pour celles en donnons nous cent talentz. Lors Athenobie ne luy respondit pas vn mot. Mais s'en retourna courroucé vers le roy, & luy annonça toutes ses parolles, & la gloire de Simon, & toutes les choses qu'il auoit veu: & fut le roy fort courroucé. Et Tryphon s'enfuyt par vne nauire en Orthofade. Et le roy constitua Cendebeus duc de la terre pehaine de la mer, & luy dona vne armée de piedtons, & de cheuaucheurs: & luy manda q' il menast son armée contre la face de Iudee, si luy comanda d'edifier Cedron, & d'estouper les portes de la cite, & de faire la guerre contre le peuple. Mais le roy poursuuyt Tryphon, &

Cedebeus vint iusques à Iamniat, & comença à deffier le peuple, & à fouler Iudee, & à prédre le peuple, & à l'occire, & à edifier Cedron. Et illec mit des cheuaucheurs, & l'armée, à fin qu'ilz peussent yssir d'illec, & aller par toute la voye de Iudee, ainsi que le roy luy auoit ordonné.

S. Simon auoient enuoyé l'armée avec ses filz Judas & Iehan contre Cendebeus. Les lettres y auent Ptolomee gendre de Simon eslamé d'abirion de domine. Quand ces prins Simon pere de sa femme & ses filz Mathathias & Judas se courroucerent contre les uia-
 tollemes que par ce il obtint droyt les provinces de Iudee. Mais les maffagiers qu'il auoit enuoyez pour porter Iehan en trahison furent par luy tués. Et Iehan succeda à son pere en souverain prestre.

Chapitre. xvj.

ET Iehan monta de Gazara, & annonça à A
 Simo son pere, ce q' Cendebeus auoit fait
 entre leur peuple. Et Simon appella ses
 deux filz, les plus anciens, à sçauoir Judas & Ie-
 han, & leur dit Moy, & mes freres, & la maison
 de mon pere, auons guerroyé contre les enne-
 mys d'Israël, depuis nostre ieunesse iusques à ce
 iour: & la prosperité est aucunes fois venue en nos
 mains pour deliurer Israël. Mais ie suis mainte-
 nant deuenu ancien, soiez donc en mon lieu, &
 au lieu de mon frere, & allez barailer pour nos-
 tre gent. Et Payde vous son donée du ciel. Et il
 esleut de la region vingt mille homes combatas, &
 des cheuaucheurs, & s'en allerent vers Cendebe-
 us, & reposerent en Modin. Et au matin se leue-
 rent, & s'en allerent au cháp. Et voicy vne gros-
 se armée de piedtons, & de cheuaucheurs, qui
 vint au deuant d'eux, & y auoit vn fleuve cour-
 rant entre les deux armées. Mais iceluy, & son
 peuple mirent le siege alencontre des autres. Et
 il veit que le peuple auoit crainte de passer le
 torrent, & luy mesme passa le premier. Et ses
 gens le voyants, passerent après luy. Lors
 le peuple, & mit les cheuaucheurs, au milieu des
 piedtons. Aussi les cheuaucheurs des aduerfai-
 res estoient en grand nombre. Mais ilz s'escrie-
 rent avec les saintes trompettes. Et Cendebe-
 us se tourna en fuyte avec son armée, donc plu-
 sieurs d'iceux tomberent narez, & le residus en
 fuyt en la forteresse: Lors fut narez Judas frere
 de Iehan. Mais Iehan les poursuuyt iusques à ce
 qu'il fut venu en Cedron qu'il edifia: & s'enfuy-
 rent iusques aux tours qui estoient es champs d'
 Azot, & il y bouta le feu. Et deux mille de leurs
 homes furent occis, & il retourna au pays en Iu-
 dee. Lors Ptolomee filz d'Abolus estoit con-
 stitué duc au champ de Ierusalem, & auoit
 ce d'or & d'argent. Car Ptolomee estoit
 souverain prestre. Et fut Iehan prestre, & ven-
 lut tenir la region, & p' luy & par son frere
 Simon & par ses filz, & par son frere. Lors
 mon chemin, & par les ports de Ierusalem
 Iudee, & par les ports de Ierusalem, & par
 Iericho, & par les ports de Ierusalem, & par
 Pan cet & sept les septieme, en Ierusalem
 c'estuy, est le mois de Sabath, & par les
 les reconstructions d'iceulx, & par les

I. des Machabées.

se, qui est appelée Doch, laquelle auoit edificée: & leur fit vn grand conuue, & muga illec des homes. Quand Simon & ses filz furent en yuez, Ptolomée se leua avec ses gens, & prindrent avec eulx leurs armures, puis entrèrent au conuue, & Poccirent avec ses deux enfans, & aucuns de ses seruiteurs. Et il feit grande fraude en Israël & rendit mal pour bien. Et Ptolomée escriuit ces nouvelles, & enuoya vers le roy, afin qu'il luy enuoiait vne armée en son ayde, & qu'il luy bailleroit la region & ses citez, & les triburz. Il enuoya autres en Gazara pour prendre Iehan: & enuoya lettres aux conestables, qu'ilz vinsent vers luy, & qu'il leur donneroit de l'or, de l'argent, & des dons. Et en enuoya aultres pour prendre Ierusalem, & la montaigne du temple. Et aucun auantecourreur annonça à Iehan en Gazara, que son pere estoit mort; & ses freres, & que Ptolomée auoit aussy enuoyé pour le tuer. Et quand il l'ouyt, il fut fort espouuente: & print les homes qui estoient veuz pour le destruyre, & les occit. Car il entendit qu'ilz demandoient à le destruyre. Et toute la reste des parolles de Iehan, & de ses batailles, & des bonnes vertus per lesquelles il feit vaillement, & de l'edifice des murailles qu'il edifia, & de ses gestes: voicy ces choses sont escriptes aux croniques du temps de sa prestrise, auquel fut fait le prince des prestres après son pere.

Fin du premier liure des Machabées.

Le second liure des Machabées.

3. Les Iuifz demourans en Ierusalem escriuent aux Iuifz demourans en Egypte de la mort d'Antiochus & des siens, qui estoit aduenue en Perse, dont rendent graces à Dieu. Et les admonestans celebrer le iour de la feste des tabernacles, Et le iour du feu donné après la réduction de la captiuité de laquelle chose l'histoire est icy racomptée, & l'oraison de Nehemias.

Chapitre premier.



IES IUIFZ QUI sont en Ierusalem, & les freres qui sont en la region de Iudée, donnet salut & bonne paix aux Iuifz leurs freres, qui s'ont en Egypte. Dieu vous face bien, & luy souuienne de son alliance, qu'il a promis à Abraham, & à Isaac, & à Iacob ses fideles seruiteurs: & vous donne à tous le coeur de le honorer, & de faire sa vo-

lunté de grand coeur, & de courage volentayre. Il veuille ouurir vostre coeur en sa loy, & en ses commandemens, & vous donne la paix. Qu'il exauce vous oraisons, & soit vers vous reconseillé, & qu'il ne vous delaisse point au mauuais temps. Auffy maintenât sommes icy priant pour vous. Au temps du regne de Demetrius en l'an cent & soixanteneufiesme, nous Iuifz, vous rescriuismes en la tribulation & en l'assault qui vint sur nous en ce temps là, depuis que Iason se partit de la sainte terre, & du royaume. Ilz bruslerent la porte, & respendirent le sang innocent: & priasmes au Seigneur, & nous fusmes exaucez, & offrismes sacrifice, & la fine farine, & allumasmes les lampes, & offrismes les pains. Solennisez donc maintenant les iours de la dedicasse du temple au mois de Casleu. En l'an cent quatre vingtz & huyt, le peuple qui est en Ierusalem, & en Iudée, & le senat, & Iudas, domment salut desirant la santé d'Aristobolus le maistre du Roy Ptolomée, qui est de la generatió des prestres oinctz, & aux Iuifz qui sont en Egypte. Nous qui de Dieu sommes deliurez de grandz perilz luy rendons graces magnifiquement, à scauoir de ce que auons bataillé, contre vn tel Roy. Car cestuy feit faillir hors de Perse, ceulx qui ont bataillé contre nous & cõtre la sainte cité. Et comme luy duc estoit en Perse, & aussy vne fort grãde armée avec luy mourrut au temple de Nanea, deceu par le conseil des prestres de Nanea. Car Antiochus & ses amys, vindrent au lieu pour habiter avec elle, & pour receuoir beaucoup d'argent, soub le nom de donaire. Et quand les prestres de Nanea l'eurent presenté, & que cestuy avec peu de gens, fut entré dedans le contenu du tẽple: ilz fermeret le temple, quãd Antiochus fut entré. Et ayãts fait vne secrette ouerture, en iettant des pierres, ilz frapperent le duc, & ceulx qui estoient avec luy, & les coupperent par membres, & quãd ilz eurent couppé les testes, ilz les ietterent hors. Dieu soit benieit en toutes choses, qui a liuré les infideles. Nous qui voulons donc faire la purificatió du tẽple au vingtcinquesme iour du mois de Casleu, il nous est aduis estre necessaire de le vous signifier, à fin que vous celebrez pareillement le iour de la dedicasse du temple, & le iour du feu qui fut donné, quand Nehemias offrit les sacrifices, après qu'il eut edifié le temple, & l'autel. Car quand nous peres furent menez en Perse les prestres qui alors adoroient Dieu prindrent secretement le feu de l'autel, & le mirent secretemẽt en vne vallee là ou il y auoit vn puitz profond, & sec: & le garderent illec, tellemẽt que le lieu fut incogneu à tous. Et quand plusieurs ans furent passez, & qu'il pleut à Dieu, que Nehemias fut enuoyé du roy de Perse: il enuoya les neveux de ces prestres qui auoient muce le feu, pour requerir le feu. Et comme ilz nous ont racompté, ilz ne retrouverent point le feu, mais trouuerent de

de la thresorerie avec les satellites. Mais l'esprit de Dieu tout puissant se monstra par grâde euidence, tellement q tous ceux q voulurent obeir à luy, tumberent par la vertu de Dieu en dissolution, & furent conuertis en crainte. Car illec fut veu vn cheual, lequel auoit vn home sur luy assis, terrible, orné de tresriches couuertes: & cestuy regiba impetueusement contre Heliodore de ses piedz de deuant. Et sembloit que cestuy qui estoit assis sus, fut armé d'armures d'or. Et aussy furent veuz deux autres iouueniceaux, beaux en vertu, tresbôs en honneur, & de beaux vestemens: quis'arresterent autour de luy, & le tourmentoient d'un costé & d'autre sans cesser, & le batoient de plusieurs playes. Et incôtinent Heliodore cheut par terre, & le raurêt, tout en uironné de grande obscurité, & en le mettât de dans vn siege portatif, le porterent hors. Et cestuy q estoit entré avec beaucoup de coureurs & de satellites en la predicte thresorerie, on le portoit hors, là ou aucun ne luy faisoit ayde, après q la puissance de Dieu fut manifestemēt cogneue.

Aussy cestuy par la diuine vertu couchoit muet & priué de toute esperance, & de salut. Et les autres benefisoient le Seignr, pource qu'il magnifioit son lieu: & le temple, lequel vn petit deuant estoit plein de crainte, & de tumulte (le Seignr tout puissant estant apparu) fut remply de ioye, & de liesse. Et lors aucuns des amys d'Heliodore prioient instamment Onias, à fin qu'il inuocquast le Seigneur souuerain, qu'il donnast vie à celuy qui estoit mis au dernier soupir. Lors dōc le Souuerain prestre, pensant en soy que parauēture le roy n'eut suspicion de quelque malice, q les Iuisz eussent fait contre Heliodore, il offrit pour le salut de l'home, vne oblation salutaire. Et quand le souuerain prestre eut fait son oraison, les mesmes iouueniceaux vestus de mesmes vestemens, se tindrent auprès de Heliodore, & dirent: Rendz graces au prestre Onias. Car par luy le Seigneur t'a donné vie. Mais toy qui as esté flagellé de Dieu, annonce à tous les merueilles de Dieu, & sa puissance. Et quand ilz eurent dit ces paroles, on ne les voit plus. Et après que Heliodore eut offert oblation à Dieu, & qu'il eut promis grande vœuz à celuy qui luy auoit rendu la vie, & qu'il eut rendu graces à Onias, après qu'il eut repris son arde, retourna vers le roy. Et de lauoit à tous les grâdes ceures de Dieu, qu'il auoit veu de ses yeux. Et quand le roy demanda à Heliodore, lequel seroit propice pour enuoyer encorē vne fois en Ierusalem, il dit: Si tu as quelque ennemy, ou quelque traistre en ton royaume, enuoye le illec, & il retournera bien flagellé, ou enuoyé en exil: Car en celz lieux, il y a maintes choses vertu de Dieu. Car toutz qui a son habitation en ciel, est le vifron de son royaume de Ierusalem, & il frappe, & destruit touz qui viennent pour y mal faire.

Il fut donc ainsy de Heliodore, & de la garde de la thresorerie.

3. Onias pour les detractions de Simon se retira vers Seleucus, Et selon frere d'Onias prochassent la dignité pōrificalē promit au roy plusieurs talents, & receuant ceste dignité peruertie toute la veneration de Dieu. Et Menelaus est songneur le premier du pontifice promectant au Roy plusieurs talents. Mais desilant à promesse, Lyfimachus son frere luy succeda. Et quand Onias reprenoyt Menelaus de sacrilege à sa persuasion le fist tuer par Andronicus. Pourquoy par le commandement d'Antiochus fut tué Andronicus au mesmes lieu. Et Lyfimachus estre opprimé du peuple Menelaus est accusé vers le Roy, Mais par l'intervention de ses dons fut absoubz & les innocens accusateurs occis.

Chapitre.iiij.

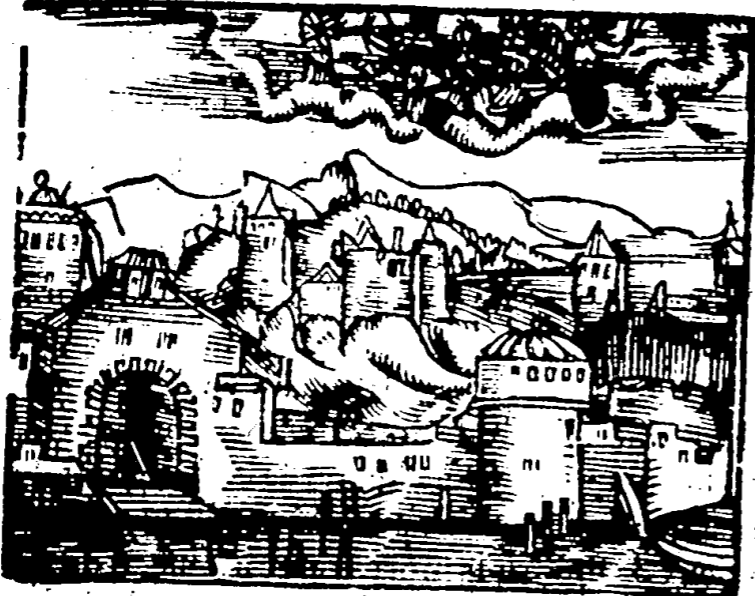
Mais Simon l'accusateur predict de Paragent, & du pays, disoit mal d'Onias, cōme s'il eut esmeu Heliodore à telz affaires, & cōme s'il eut esté instigateur de maux. Et il auoit bien la hardiesse d'appeller traistre du royaume, celuy qui estoit gouuerneur de la cité: & le defenseur de la gēt, & l'emulateur de la loy de Dieu. Mais cōme la hayne augmētoit si fort, qu'aussy homicides se faisoient par aucuns amys de Simon, Onias considerant le peril de la contention, & q Apollonius q estoit duc de Celesyrie, & aussy de Phenice, s'efforçoit d'augmēter la malice de Simon, lors il se transporta vers le roy, non point comme accusateur des citoyens, mais cōsiderant en soy mesme, l'vtilité commune de toute la multitude. Car il veoit qu'il estoit impossible sans la prouidence du roy, de mettre la paix en telz affaires: & que Simon ne pourroit cesser de sa folie. Or après la mort de Seleucus, quand Antiochus, qui estoit appellé noble, eut receu le royaume: l'ason frere d'Onias, anheloit à la souueraine prestrie, & alla vers le roy, en luy promectant trois centz & soixante talentz d'argēt, & de ses autres reuenuz, quatre vingtz talentz. D'auantage aussy promettoit, cent & cinquante autres talentz, moyennant qu'il luy fut permis de faire vn college & vn lieu, pour iouer les iouueniceaux: & que ceux qui estoient en Ierusalem, seroient appelez Antiochiens. Quand le roy luy eut octroyé ceste chose, & q il obtint la domination, incōtinent comēça de transférer ses compaignons à la costume des Gentils: & en ostant les choses qui auoient esté ordonnées aux Iuisz, par la bonté des Rois, & par lehan pere d'Eupolēte, lequel fut enuoyé en embassade enuers les Romains pour l'amytie & la société legitime, en desordonnant les droictz du peuple, il faisoit des mauuaises institutions. Mesmes aussy fut il assez hardy, d'edifier son college sous la fortresse, & de mettre tous les meilleurs iouueniceaux & bordoux. Et ce n'estoit pas le commencement, mais estoit mesme enuoyé enuoyé, & quelq pourfuyte de la costume des gentils & estrangere, & de la se de pōrificalē, & non vny de la se de prestre, mais infidèle: tellement que plusieurs estoient ordonnez pour les iouuer, & l'entel, mais en cōsumant le temple, & les la-

2. des Machabées.

les sacrifices, se hastoient d'estre faitz participans de la luytte, & de la permission iniuste, & des exercices du plat, & en rien tenant des venerationes de leurs peres, estimoient que les gloires des Grecz estoient tresbonnes. A la cause desquelles y auoit entre eux dangereuses cōtentions, & leurs ordōnances ensuyues par enuy: & desiroiēt en toutes choses d'estre semblables à ceux qui'ilz auoient tenuz pour ennemys, & meurdriers. Mais il ne luy fut point permis sans punition de faire infidelemēt cōtre les loix diuines: ce que le temps suyuant declairera. Au tēps que l'on faisoit les tournois en Tyr, de cinq ans en cinq ans, & que le Roy y estoit present, Iason plein de meschanceté enuoya de Ierusalem, des homes pecheurs, portants trois cens drachmes d'argent pour faire sacrifice à Hercules, & ceux qui les apporterent, demanderent qu'elles ne fussent point deputées aux sacrifices (car il ne estoit pas licite) mais qu'elles fussent deputées en autres vsages. Neantmoins vraiment furent offertes par celuy qui les auoit enuoyé, au sacrifice de Hercules: & à cause de ceux qui estoient presens, elles furent donnés pour faire des nauires à trois rengées d'auirons. Et après que Apollonius filz de Nestheus fut enuoyé en Egypte, à cause des princes de Ptolomée filz du roy Philometor, quand Antiochus cogneut qu'il estoit debouté des negoces du royaume, en pensant à son propre profit, il se partit d'illec, & s'en vint en Ioppé, & d'illec en Ierusalem. Et fut magnifiquement receu de Iason & de la cité, & entra avec fallotz ardantz, & avec louenges: & d'illec tourna l'armée en Phenice. Et trois ans après, Iason enuoya Menelaus frere de Simon predict pour porter argēt au roy, & pour rapporter responses d'aucunes affaires necessaires. Mais cestuy soy recommandant au roy, après qu'il eut magnifié la face de sa puissance, il reprit pour soy mesme la souveraine prestre, & donna trois cens talētz plus que n'auoit fait Iason. Et après qu'il eut receu mandement du roy, il vint, sans aucunement auoir rien en luy qui fut digne de la prestre, ains auoit le courage d'un cruel tyrant, & Pyre de beste sauuaige. Et aussy Iason, qui auoit prins prisonier son propre frere, fut deceu, & fut bouté hors comme fugitif en la region des Ammanites. Et Menelaus tint la souveraineté: & ne tenoit point promesse de l'argent qu'il auoit promis au roy, quand Sostratus le preuost de la forteresse, luy demandoit, Car à luy appartenoit de demander les tributz: Pour laquelle cause l'un & l'autre furent appellez vers le roy. Et Menelaus fut osté de la prestre, & Lyfimachus son frere succeda en son lieu: & Sostratus fut fait preuost en Cypre. Et come telles choses se faisoient, il eut un frere de Tharse, & ceux de Mallat esmeurent sedition, pour ce qu'ilz s'estoient donnés à la concubine du

roy Antiochus. Et par ainsy le roy hastiement les vint appaiser, en delaisant en son pays Andronicus l'un de ses barons. Lors Menelaus estimant que le temps luy estoit opportun, il desroba aucēs vaisseaux d'or du temple, & les donna à Andronicus, & auoit vendu les autres en Tyr: & les autres citez voisines. Et quand Onias eut ce manifestemēt cogneu, il le reprenoit, & se tenoit en vn lieu seur en Antioche, auys de Daphnis. Parquoy Menelaus vint vers Andronicus, en luy priant, & conseillant qu'il mit à mort Onias. Quand donc iceluy fut venu vers Onias, & que aussy il luy eut donné la main avec iurement, & qu'il luy eut conseillé (combien qu'il luy fut suspect) d'aller hors de la franchise, incontinent le mit à mort, sans craindre la iustice, Pour laquelle cause furent courroucez, non point seulement les Iuisz, mais aussy les autres nations, & tous prenoient mal en patience la mort iniuste d'un tel, & si grand personage. Et quand le Roy fut retourné des lieux de Cylicie, les Iuisz allerent en Antioche, & les Grecz ensemble avec eux: faire la cōplainte de la mort d'Onias iniustement faicte. Et ainsy le roy Antiochus fut contristé en son couraige, à cause de Onias, & luy meut de misericorde, respandit larmes, en ayant souuenance de la sobrieté, & modesteté de celuy qui estoit mort. Et comme fort esmeu de courroux, il commanda que Andronicus fust deuestu de sa robe de pourpre, & qu'il fust mené alentour de toute la cité, & que au mesme lieu auquel il auoit commis sa crudelité sur Onias, que comme sacrilege fust occis, le Seigneur luy rendant la peine qu'il deseroit. Et après q plusieurs sacrileges furent commis au temple, par Lyfimachus, par le conseil de Menelaus, & que la renommée fut divulguée: toute la multitude s'assembla contre Lyfimachus, après que desia auoit emporté beaucoup d'or. Et le peuple soy esleuant contre luy, certains tous replets de courroux: Lyfimachus se arborā près de trois mille homes mauvais, & commença à soy defendre, & se fit vn tyrant dur, lequel estoit ancien, & d'age, & aussy de crudelité. Mais quand ilz entendirent l'effort de Lyfimachus, les uns prendrēt des pierres, les autres des gros bastons, & aucuns ietterent des cailloux sur Lyfimachus. Dons plusieurs furent naures, & aucuns aussy abharus: mais tous les autres furent courrouz en fuyte. Et paraillement ilz occirent le sacrilege auprès de la tresorerie. Par telles choses donc commença le iugement estre fait cōtre Menelaus. Et quand le roy fut veu en Tyr, trois homes enuoyez des plus anciens luy recomptèrent l'affaire. Et quand Menelaus fut vīcū, il pretā de donner beaucoup d'argent à Ptolomée pour corrōpter le roy. Et ainsy Menelaus alla au Roy, qui estoit secheur portail, & luy recompta son delict, & luy fit changer de sentencē: & absolu

& absolu Menelaus de tous crimes, lequel vrayement estoit coupable de toute malice, & condamna à la mort les paoures gétz, lesquels aussy quand ilz eussent recité leur cause vers les Scythies, ilz les eussent iuges innocés. Iceux donc bien tost souffrirent la peine iniuste, qui auoient poursuuy la cause, pour la cité, & pour le peuple, & pour les vaisseaux sacrez. Pour laquelle cause aussy ceux de Tyr furent courroucez, & furent tresliberalz vers leur sepulture. Mais Menelaus à cause de l'auarice de ceux qui estoient puissantz, demouroit tousiours en puissance, croissant en malices, pour trahir ceux de la cité.



S. Quantz iours durant furent veuz en Ierusalem les armées & leurs batailles. Iason assillant Ierusalé & tuât cruellement les Citoyens mortz miserablement es lieux estranges. Antiochus ayant tue innumérables en Ierusalé autres lieux & védoz piller le temple & en allât laissa des cruels preuostz qui affligeroient le peuple. Et derechef enuoÿât le duc Apponien en tous plusieurs; Mais Iudas Machabée avec les siens se retira en vn lieu desert.

Chapitre .v.

A V mesme temps Antiochus se partit la seconde fois, pour aller en Egypte. Or il aduint q par toute la cité de Ierusalé, on veyt par l'espace de quarante iours, des cheuauicheurs en l'air, courât d'un costé, & d'autre, qui auoient des robbas de drap d'or, & des haches, cōme cōpaignies armées, & la course des cheuaulz estoit dimisée cōme par ordonances, & marchoient auant puis mouuement d'escussions, & multitude de heaulmes, les espées desgaignées, & des dars qu'on ieroit; & la splendeur des armures dorées, & de toute maniere de haubergeons. Parquoy tous prioient, q telles murailles se tournaissent en biens. Mais quand l'air bruyt fut yssu, à sçauoir que Antiochus estoit mort, Iason ne print point moins de paille haches; & subitement est venu vers la cité. Et quand ceux de la cité furent montez sur les murs, & q semblablement la cité fut prise, Menelaus en fuyt en la foreste. Mais Iason n'espargnoit point la mort de ses citoyens, & ne peust pas sçauoir par quel costé contre ses coustz, & sans vn grand mal, estoient receuoir la victoire de ses ennemis, & morte point des citoyens. Estant donc estz obaint par la participation, mais pour la fin de la trahison il en receut confusion; & estz cōme fugitif de recheueu en Ammanites. Mais la fin de ces iours fut pourquoy par Antiochus.

ce des Arabies, & fuyoit de cité en cité, & estoit hay de tous, cōme transgresseur des loix, & execrable, cōme ennemy du pays, & de ceux de sa cité, & fut chassé en Egypte. Et luy qui en auoit chassé plusieurs hors de son pais, mourrut estrangier. Puis alla en Lacedemonie, cōme par cognition desirât illec auoir refuge. Et luy q en auoit ietté plusieurs au loing sans les enseuelir, luy mesme aussy fut debouté, cōme celuy qu'on ne plainct point, & qui n'est pas enseuely: mesme qui n'a pas la sepulture des estrangiers, n'y la sepulture de ses peres. Et ainsi après telles choses, le Roy eut suspitiō q les Iuifz delaisseroient la société, & à ceste cause se partit d'Egypte, & d'un courage selon print la cité par armes. Et cōmanda aux gens d'armes d'occire, & de point espargner ceux qu'ilz rencontroient, & qu'ilz entraissent es maisons, & qu'ilz missent tout à mort. Par quoy fut fait grand murdre de ieunes & d'anciens, & grāde extermination de femmes, & d'enfans, & grāde occision de vierges, & de petis enfans. Or en l'espace de trois iours, en y eut quatre vingtz mille occis, quarante mille prisoniers, & autant de vendus. Mais encores ne fut point contēt. Il eut aussy la hardiesse d'entrer au tēple, qui estoit plus saint q toute la terre (estant Menelaus le conducteur, q estoit proditeur des loix & du pays) & print de ses mauuaises mains, les saintz vaisseaux qui estoient mis illec par les autres Roys; & par les citez, pour l'ornement du lieu, & gloire, & traictoit indignement, & contaminoit. Antiochus ainsi aliené de cœur ne consideroit point, q Dieu auoit esté vn petit courroucé, à cause des pechez de ceux qui demouroient en la cité: pour laquelle chose aussy auoit esté le lieu delassé. Car s'ilz n'eussent pas esté enueloppez de plusieurs pechez, iceluy aussy eut esté incontēt tourmenté, & debouté de sa hardiesse, cōme Heliodore qui fut enuoÿé du roy Seleucus pour piller la thresorerie. Mais Dieu n'a pas esleu le peuple pour le lieu, mais il a esleu le lieu pour le peuple: Et pourtant aussy a esté ce lieu icy participat aux maux du peuple, mais cy après sera aussy fait participat des biens. Et celuy q est delassé en Byre de Dieu tout puissant, sera derechef exaké avec grandt gloire, par la reconfortation du grand Dieu. Antiochus donc après qu'il eut oste du temple, mille & huict cens talentz, legierement retourna en Antioche, estimant par son orgueil rendre la terre propice à nauiger, & par l'elevation de la pōlle rendre la mer propice à cheminer. Mais il delassa des prestres pour tourmenter la nation, à sçauoir Philippe en Ierusalé, & en Phrygie de nation, plus ostel en uoyant celuy qui estoit chassé de sa patrie, Antiochus de Memphes, lesquels s'alloient ostel tourmenter les citoyens plus q tous les autres. Et pour ce q le Roy estoit ainsi courroucé aux Iuifz, il enuoÿa le d'Abiel prince d'Apollonie.

2. des Machabées.

avec vne armée de vingt & deux mille, & luy comanda de mettre à mort tous ceux qui estoient de parfaict eage, & de vèdre les femmes, les iouuenceaux, & les vierges. Quand iceluy fut venu en Ierusalem, faignant la paix, il se reposa iusques au saint iour du Sabbath: & lors come les Iuifz faisoient la feste, il comanda à ses gens de prèdre leurs armures. Et occit tous ceux qui estoient ensemble venuz au spectacle: Et en courrat par la cité avec ses gens armez, mit à mort grande multitude des gés. Mais Iudas Machabée, q estoit le dixiesme, s'en estoit allé en vn lieu desert, & illec viuoit entre les bestes, avec ses gés aux môtaignes: & demouroient illec mengeant le foin, à fin qu'ilz ne fussent participans de souillure.

S. Les iuifz sont retirez de la loy de Dieu par vn duc enuoyé du Roy. Et le temple est tresordement prophané. Aussi les iuifz dispersez par diuerses regions sont contrainctes aux sacrifices des idoles. Et est escripte le martyre de deux femmes qui auoyent circoncis leurs filz. Et celebrauts le sabbath, sont bruslez. Toutesfoys ceste punition est demonstrée n'est e point de Dieu delassant son peuple mays corrigeant les siens: L'excellent martyre d'Eleazar ancien, ne voulant point manger chays de pourceau n'aussy dissimuler.

Chapitre .vj.

MAis vn petit de temps après, le Roy enuoya aucun vieillart d'Antioche pour contraindre les Iuifz à delaisser les loix de leurs peres, & de Dieu: & aussy pour souiller le temple qui estoit en Ierusalé, & de le nômer le tēple de Iuppiter Olympius: & en Garizim, selon ce q estoient ceux qui y demouroiet, fut appellé le temple de Iuppiter l'hospitalier. L'encōbrement des maulx estoit tresmauuais & grief à tous. Car le temple estoit plein de paillardise, & de gourmādises des gentilz de ceux q paillardoiēt avec les paillardes, & les femmes volontairement entroient es maisons sacrées portant dedans ce qui n'estoyt point licite. L'autel aussy estoit plein de choses illicites, qui estoient defendues par les loix. Et ne gardoit on point aussy les sabbatz, & les iours solennels des peres n'estoient pas gardez, & n'y auoit aucun qui simplement se confessast estre Iuif. Or ilz estoient menez avec amere necessité, aux sacrifices, & iours de la natuité du Roy. Et quand on celebroit la feste du dieu Bacchus, on les constraignoit d'aller autour de Bacchus couronez de hierre. Et vne determination fut ennoiee es prochaines cités des gentilz, par la suggestion de ceux de Ptolomé, qu'ilz feissent pareillement vers les Iuifz, qu'ilz sacrifiasent: & qu'ilz feissent mourrir, ceux qui ne voudroiet point cōformer aux institutiōs des gentilz. C'estoit donc grand pitié de les veoir. Car deux femmes furent occulées d'auoir circoncis leurs enfans: lesquelles avec leurs enfans pendus à leurs mammelles, eprēs q publiquement en les tūtes montes par la cité, les tecturēt au bas par les iournales. Et les autres s'en alloient assomble aux prochaines casernes, & s'entretenoient celebraut le iour du Sabbath: & après qu'ilz

furēt monstrez à Philippe, ilz furēt bruslez, pour ce qu'ilz craignoiēt d'eux defendre, à cause de la religion & de l'obseruation. Mais ie prie q ceux qui lirōt ce liure icy, n'ayēt horreur pour les aduerses fortunes, mais qu'ilz estiment q les choses qui sont aduenues, ne sont pas pour la perdition de nostre genre, mais pour la correctiō. Car aussy est signe de grand benefice, q de non permettre long temps les pecheurs faire leur volonté, mais incontinet en prendre la vengeance. Car le Seigneur n'attend point en patience, come aux autres nations, à fin q quand le iour du iugemēt sera venu, il les punisse selon la plenitude des pechez: Et a ainly ordonné de nous, q là ou nous sommes tombez en pechez iusques en la fin, ainly finalement prend la vengeance de nous: Parquoy iamais ne retire sa misericorde de nous: & quand il corrige son peuple par aduersitez, il ne le delaisse point. Mais telles choses soient dictes de nous en peu de parolles, pour admonester ceux qui lirōt. Maintenant donc faut venir à la narration. Alors donc Eleazar l'vn des princes des scribes, home de bon eage, & beau de face, en luy ourant la bouche, on le cōstraignoit de manger de la chair de porc. Mais cestuy ayant mieux de souffrir la mort tresglorieuse, q de viure de vie hayneuse, volontairement alloit deuant au torment. Et alors iceluy regardant cōment il y falloit venir, en souffrant patiemment, determina en soy mesme, qu'il ne commettrait point la chose illicite, pour gagner la vie. Mais ceux qui estoiet près de luy, esmeutz d'vne mauuaise pitié, à cause de l'ancienne amytié qu'ilz auoient à l'home, ilz le menerēt en vn lieu secret, & prioient qu'on luy apportast des chays, desquelles luy estoit licite māger, à fin qu'il faignist auoir māgé des chays du sacrifice, come le Roy auoit comandé: & q en ce faisant, il fust deliuré de la mort. Et luy faisoiet ceste humanité, à cause de l'ancienne amytié, qu'ilz auoient à l'home. Mais iceluy comença penser à la digne emence de son eage, & de sa vieillesse, & la noble generation de ses anciens, & les faitz de sa bonne conuersation dēz son enfance: & respondit incōtinent selon les cōstitutions de la sainte loy, ordonnēt de Dieu, disant qu'il ayroit mieux estre occulé en enfer. Car il n'appartient pas (d'iceluy) à nostre eage de foy faindre, tellement q plusieurs adolefcēts estiment, q Eleazar de quatre vingtz & dix ans, se soit transferé à la maniere de vices des estrangiers: & q iceluy à cause de ma faiblesse, & pour vn petit de temps de la vie corrompible, ilz soient deceutz, & q par ce is demoune frōlé, & execrable en ma vieillesse. Car aussy qu'il is seroye pour le tēps present deliuré des tourmens des homes, neantmoins n'eschapperoie ie pas au vif ne mort, la main du tout puissant & vaillant. Car en vaillamment donnant ma vie, & de vray vrayement monstret digne de vieillesse & de l'ho-

ray aux adolescents vn fort exemple, si de coura-
ge prompt & fort ie souffre la mort honeste
pour les tresexcellentes & tressainctes loix. Et
après qu'il eut dict ces parolles, incontinent fut ti-
ré au tourment. Mais ceux qui le menoiert, &
qui vn petit parauant auoient esté les plus doulx,
furent ebuertys en yre, à cause des parolles qu'il
auoit dict, & estimoient qu'il les auoit proféré
par arrogance. Mais comme on l'exterminoit
par battures, il gemit, & dict: O Seigneur, qui
as la sainte science, tu cognois manifestement
que là ou ie pouois estre deliuré de la mort, ie
souffre grosses douleurs du corps: mais se lon ma
ame, i'endure volontiers ces paines icy, pour la
crainte q'ay de toy. Et en telle maniere mourut
iceluy, delaisant la memoire de sa mort,
pour exemple de force, & de vertu, non seule-
ment aux ieunes, mais aussy à toute nation.

S. Les grands tourments trespasseeusement tolerez des sept freres & de leur mere, pource que ne vouloyent manger de chair de porc. Et quant constamment monstrerent d'amparion este preparée au Roy pour sa cruauté, & que la mere estoit desfilée.

Chapitre vij.

OR aduint que sept freres avec leur mere
furent prins, pour estre constrains par le
Roy, de manger contre la loy, des chairs
de porc: & furent battus de fouetz & d'estor-
gies. Mais vn d'iceux, qui estoit le premier, dict
ainsy: Que demande tu, & quelle chose veulx tu
apprendre de nous? Nous sommes plus tost prestz
de mourir, que de transgresser les loix de Dieu
& de nos peres. Et ainsi le Roy tout courroucé,
commanda d'allumer des paillies & de chaudes
eres d'airain: & après que ces tourmens furent al-
lumés, il commanda de couper la langue à ce-
luy qui auoyt parlé le premier: puis après que la
reste fut estorchée, il luy fist aussy couper les
bouts des mains & des pieds, en la presence de
ses autres freres, & de la mere. Et là ou des es-
toyres fait & fait inutile, il commanda que le feu
fust allumé, & que iceluy encores respirant fust
roste en la paille: & comme par longie espace
on le tourmentoit en ceste paille, tous les au-
tres freres ensemble avec la mere exhortoient
l'vni l'autre à mourir de bon courage, disant: O
Seigneur Dieu regarde la verité, & sera con-
solé en nous: comme Moysé là declairé en la pro-
phétie: Et ainsi après que iceluy fut mort de
cette premiere maniere, ils menoiert le second
pour le vituperer: & après qu'il eut estorchée
la peau de sa teste, avec ses cheveux, ils inter-
goloient s'il ne mangeroit pas, auant qu'il fust par-
ny par tous les membres de son corps. Mais
iceluy respondit en langage de son pays, & dit: Je
ven de dire. Parquoy ainsi les autres freres
en soyuant, les tourmens du premier. Et là ou il
estoit mis au dernier tourment, il dit ainsi: O
bien est toy homme, qui en ta vie n'as mangé
en la vie presente: mais le Roy de nos jours

resuscitera, en la resurrection de la vie: & me
nous qui sommes mortz pour les loix. Apres ce-
luy, fut le troisieme moqué, & quand on luy
demanda sa langue, incontinent la bailla de bon
& constamment estendit les mains, & en bonne
confiance dit: J'ay prins la possession des cieux
icy du ciel, mais ie les desprise maintenant
pour les loix de Dieu, car j'ay espoir qu'il les ou-
rendra tellement que le roy & ceulx qui estoient
avec luy, s'estimerueroient du courage de l'adoles-
cent, de ce qu'il n'estimoit les tourmens à rien.
Et quand cestuy fut ainsi mort, ilz traueilloient
le quatrieme en le tourmentant pareillement.
Et comme il estoit desfilé à la mort, il dit ainsi:
C'est bonne chose que les homes qui sont donnez
à la mort attendent par l'esperance de Dieu que
derechief ilz seront de luy resuscitez: Mais toy,
tu ne resusciteras point à la vie: Et après qu'ilz eurent
fait venir le cinquiesme, ilz le vexoient: Lors
cestuy regarda vers luy, & dit: Tu as puissance
entre les homes, combien que tu sois corrupti-
ble, & fais ce que tu veulx: mais n'estime pas que
nostre generation soit delaissee de Dieu. Mais
attendz en patience: & tu veras la grande pu-
issance, comment il te tourmentera, toy, & aussy
toute ta semence. Et après cestuy, ilz menoiert
le sixiesme, & come il commençoit à mourir,
dict ainsi: Ne porte point en vain, car nous souf-
frons ceste chose pour nous mesmes, pource que
nous auons peché en nostre Dieu: & sont faites
ces choses en nous dignes d'admiratiō. Mais luy
n'estime point qu'il demerite impunité de ce que
tu as commencé à batailler contre Dieu: Auis
la mere fut moult admirable, & digne d'estime en
la memoire des bons, laquelle volant ses sept filz
destruictz en vn mesme iour, elle se portoit d'un
bon courage, à cause de l'esperance qu'elle auoit
en Dieu: & exhortoit vn chascun de ses enfans
par langage du pays veillaimée, & icelle rem-
plie de sapience, & ayant vn courage virile en
la pensée feminine, leur disoit: Iene scay point
comment vous estes apparus en mesoivent
tre caridiffy ne vous ayie point donnez l'esprit
ne l'ame, ne la vie, & n'ay pas en moy mesme adou-
blé tous vos membres: Mais c'est le creatureur
d'homme qui a fait le fust de vos os, & qui
a trouué le comment & le commencement de
vous, & si se rendra il derechief l'esperance avec sa dis-
pente, & de la vie, comment adoublé vous n'etes
nez contre de vous mesmes, si ce n'est de ses loix:
Lors Antiochus, estant qu'il estoit desfilé
ouy aussy en despit de la veue de celle qui le re-
prenoit, & que les plus courrouchez encores de
mourir, luy exhortoient par paroles de bon
le, mais luy ne moult, & disoit: Qu'il n'est
rien, & bien ben dit: & ainsi luy estoit
tiré des loix de l'esperance, & le piedroit pour son
ainy: & ainsi luy bailla le Roy le sixiesme. Mais
quand l'adolescent fut mort, ilz vexoient
condes-

De 32 d

De 32 d

2. des Machabées.

condescendre à telles choses, le Roy appella la mere, & luy cōseilloit, qu'elle fust cause du salut de son ieune filz. Et après qu'il l'out enhorté par beaucoup de parolles, elle promit qu'elle cōseilleroit son filz. Et ainsi quand elle fut venue à luy, en soy moquant du cruel Tyrant, luy dist en langage du pays: Mon filz aye pitié de moy, q'ay porté neuf mois en mon ventre, & t'ay allaité trois ans, ie t'ay nourry & amené iusques à ceste eage. Mon enfantie te reuers q' tu regarde vers le ciel, & en la terre, & à toutes choses q' sont en eux: & que tu entende q' Dieu a fait toutes ces choses de neât, & ausy le genre humain. Et ainsi fera fait q' tu ne craindras poit ce meurdrier icy, mais reçois la mort cōme digne d'estre fait participant avec tes freres, à fin q' en ceste miseration, ie te reçoie avec tes freres. Et comme icelle disoit encores ces parolles, l'adolefcent dist: Qui ardeez vous? Je n'obeiray pas au cōmandemēt du Roy, mais au cōmandement de la loy, qui nous a esté donné par Moysse. Mais toy qui es l'inventeur de toute malice sur les Hebreux, tu n'eschapperas poit la main de Dieu. Car nous souffrons ces choses icy pour noz pechez. Neantmoins combien q' pour nous reprendre & corriger, nostre Seigür Dieu soit vn petit courroucé contre nous, toutesfois se rapaisera derechief à ses seruiteurs. Mais toy home meschāt, & plus plein de peché q' tous les homes, ne t'esleue point en vain par vaines esperances, toy estant enflammé sur les seruiteurs. Car tu n'es pas encores eschappé le iugement de Dieu tout puissant, ne de celuy, qui regarde toutes choses. Car mes freres en souffrant quelq' petite douleur, sont maintenāt soubz le testamēt de la vie eternelle: mais toy, tu souffriras les iugemens de Dieu, asçavoir les peines deues à ton orgueil. Moy donc, ie donne mon corps, & mon ame, ausy cōme mes freres, pour les loix de nos peres, en inuocant Dieu, q' de brief face pardon à nostre nation: & q' tu cōseille avec tormens, & flagellations, q' cestuy est le seul Dieu. Et qu'en moy, & en mes freres, cesse l'yre du tout puissant, laquelle iustement a esté aintnée, sur toute nostre generation. Adonc le Roy fut embrasé de courroux, & souffra en cestuy plus cruellemēt que sur tous les autres, en portant mal patiemment qu'il se vdoit moqué. Et ainsi cestuy mourut tout net, en toutes choses soy cōstant au Seigneur. Et en la fin, la mere ausy fut occise après son filz. Il souffrit d'auoir parlé des sacrifices, & des grandes crudelitez.

Donc l'adolefcent Machabée, & ceux qui estoient avec luy, se firent secrettement armer.

Beaux, & en appellant leurs cousins, & ceux qui estoient demourez en l'observatiō des Iuisz, ilz les prindrēt & en menerēt avec eux six mille homes. Et inuocoyēt le Seigür qu'il regardast sur son peuple, lequel estoit soulté de tous les autres, & qu'il eut pitié de son temple q' estoit souillé des infidelés: & qu'il eut ausy pitié de l'exterminatiō de la cite, laquelle estoit pres q' destruite, & qu'il ouyst la voix du sang qui crie vers luy: & qu'il eut souuenance des mortz tresiniustes des petis enfans innocens, & des blasphemés faitz à son nom, & qu'il monstrast son indignation sur telles choses. Et quād Machabée eut assemblé la multitude, les gentils ne le peurent souffrir. Car l'yre du Seigneur fut cōuertie à misericorde, & venant improuement sur les chasteaux & cites, les brusloit: & en tenāt les lieux cōuenables, faisoit grandes occisions des ennemis. Et principalement se donoit de nuit à faire telz assaulx, & la renommée de sa vertu estoit par tout espartue. Or Philippe voiat q' c'est home petit à petit venoit à prosperer, & q' le plus souuēt les choses luy renoient en bien, il rescripuit à Ptolomée le duc de Cellesyrie & de Phenice, qu'il donast aide aux affaires du Roy. Dont cestuy enuoia legierement Nicanor. Vn des princes, amy de Ptolomée, en luy donās des gentils de toute sorte, tous armez, enuiron vingt mille, pour destruyre toute la generatiō des Iuisz, & se ioingnist avec luy Gorgias home de guerre, & tresexperimēté es faictz de bataille. Et Nicanor ordonna pour le Roy, q' le tribut q' on debuoit bailer aux Romains, asçavoir deux mille talentz, fust prins de la captiuité des Iuisz. Et incontinet enuoia aux cites voisines de la mer, appellant les marchans pour acheter les Iuisz, & leur promit de leur bailer nonante souuireurs pour vn talent, sans regard à la vengeance qui le debuoit suivre de celuy qui estoit puissant. Et quand Iudas le sceut, il declaira la venue de Nicanor aux Iuisz qui estoient avec luy. Desquelz aucuns craignans, & non esperans en la iustice de Dieu, se tourmentent en foyte: & les autres vendoyēt ce qu'ilz auoient de richesses, & ensemble prioēt le Seigneur qu'il les deliurast du mauuais Nicanor, lequel les auoit vendus deuant qu'il fust venu pres. Et s'il ne le fust point pour eux, au moins qu'il le fust pour la promesse qui estoit faicte à leurs peres, & à cause de l'iuocation de son saint & magnifice nom sur eux. Et après que Machabée eut appellé les sept mille qui estoient avec luy, il prioit qu'ilz ne se cōseillassent point avec leurs ennemis, & qu'ilz ne craignissent point la multitude des ennemis qui estoient contre eux, mais qu'ilz se fussent armez en iustice, & en ayant deusé leur iustice cōme un bouclier, & en ayant fait par eux un fort. Et ainsi l'ire de la cite n'estoit en moquerie, & ausy les instructions des anciens qui estoient. C'est se cōseillēt (dist il) en armes

4. Royx
19 B.
soub 15. c.
eccl. 48. d.
Tobi 1. d.
Iud. 34. B.

en armes & aussy en hardiesse: mais nous auons confiance au Seigneur tout puissant, qui peut destruire d'un mouuement, aussy ceux qui viennent contre nous, & tout le monde. Aussy les admonesta pareillement des aides de Dieu, qui ont esté faictes enuers leurs pères, & que cent quatre vingt & cinq mille furent peris soub Sennacherib: & de la bataille qu'ilz eurent contre les Galatiens en Babylone, tellement que là ou tous furent venus à l'affaire, par ce que les Macedoniens doubtoient, les nostres qui n'estoient seulement que six mille, en destruirent cent & vingt mille, à cause de l'ayde qui leur fut donnée du ciel, & receurent plusieurs bienfaictz à cause d'icelle ayde. Par telles parolles furent faictz constans, & appareillez de mourir pour les loix & le pais. Et ainsy il ordonna ses freres ducz sur vne ordonnance & sur l'autre, à sçauoir Simon, Iosephus, & Ionathas, en leur baillant à vn chacun mille & cinq cens homes subiectz: & avec ce après q' Esdras leur eut leu le saint liure, & qu'il leur eut donné l'ensiegné de l'aide de Dieu, le duc mesme se mit en l'auangarde de l'armée, pour faire la bataille contre Nicanor. Et par l'ayde du tout puissant, ilz occirent plus de neuf mille homes, & fut la plus grande part de l'armée de Nicanor naurée & debilitée, & s'ensuyrent. Et après qu'ilz eurent prins l'argent de ceux qui estoient venus pour les acheter, ilz les poursuyrent d'un costé & d'autre, mais ilz s'en retournerent contrainctz par briefue heure: Car c'estoit le iour deuant le Sabbath, pour laquelle cause ne perseuererent point de les poursuyuir. Et auoyr assemblé leurs armures & leurs despoilles, ilz celebrerent le Sabbath: en benedissant le Seigneur, qui les auoit deliuré en ceste journée, en distillant sur eux le commencement de sa misericorde. Mais après le Sabbath, ilz diuiserent les despoilles aux debiles, aux orphelins, & aux veufues: & la reste fut à eux, & à ceux q'estoient avec eux. Et ainsy après ces choses faictes, & que l'oraison fut faicte de tous en commun, ilz prioyent le Seigneur misericordieux, que en la fin il se reconseillast avec ses seruiteurs. Et de ceux qui estoient avec Timothée & Bachides bataillans contre eux, ilz en occirent plus de vingt mille: Et prindrēt les haultes fortresses, & diuiserent plusieurs despoilles par egales portions aux debiles, aux orphelins, & aux veufues, aussy en faisant pareillement aux anciens. Et après qu'ilz eurent diligemment rassemblé leurs argures, ilz les mirent toutes ensemble es lieux conuenables. Mais ilz rapporterent les autres despoilles en Ierusalem: & occirent Philarches, qui estoit avec Timothée, vn home tresmeschant, lequel auoit travaillé les Iuifz en beaucoup de choses. Et comme ilz faisoient en Ierusalem la feste de la victoire, ilz brulerent celui qui auoyt brulé les portes sacrées, c'est

à sçauoir Callisthenes, ainsy qu'ilz estoit fuy en quelque maison, & luy fut rendu le salaire conuenable à son iniquité. Mais le trescriminel Nicanor, qui auoit amené mille marchans pour la vendition des Iuifz, fut humilié de ceux qu'il n'estimoit à riens, & ce par l'aide du Seigneur, & en ostant la robe d'honneur s'ensuyt par la mer mediterreanée, & vint seul en Antioche, & receut grand malheur de la perdition de son armée. Et celui qui auoit promis de bailler le tribut aux Romains de la captiuité de ceux de Ierusalem, maintenant amonçoit que les Iuifz auoient Dieu pour leur protecteur, & que pour ceste cause on ne les pouoit naurer, de ce qu'ilz ensuyuoient les loix qui estoient ordonnées par luy.

S. Antiochus chassé de Persepolis quand il pésoit destruyre les iuifz iusques à la mort fut frappé de Dieu des tresgrâdes douleurs des entrailles les vers aboullés de son corps avec vne pudeur intolérable: après la cōnoissance de ses crimes & amendement promis trop tard, Il mourut de la mort qu'il auoit merité, escriuant lettres aux Iuifz qu'ilz persistassent subiectz à son filz.

Chapitre ix.

AV mesme temps Antiochus retournoit de Perse infamement. Car il estoit entré en vne cité appelée Persipolis, & s'ehardit de pillier le temple, & d'oppresser la cité. Mais quand la multitude fut courue aux armes, ilz furent tournezz en suyte: & ainsy aduint que Antiochus après la fuyte retournoit tout infame. Et quand il fut venu vers Ecbatana, il sceut les choses qui auoient esté faictes enuers Nicanor & Timothée. Lors iceluy esmeu d'yre, estimoit de pouuoyr tourner sur les Iuifz, & se venger de l'iniure de ceux qui l'auoient chassé: Et pourtant comanda que son chariot fut chassé, sans dilation cheminant, par ce que le iugement celeste le contraignoit, pour ce qu'il auoit parlé en si grand orgueil, de venir en Ierusalem, & de la faire vn amassement sepulchre des Iuifz. Mais le Seigneur Dieu d'Israël qui regarde toutes choses, le frappa d'une playe incurable & inuisible. Car ainsy qu'il eut finé ceste mesme parolle, vne horrible douleur le print aux entrailles, & griez tormentz par dedans. Et certes assez iustement, comme à celui qui auoit tourmenté à plusieurs autres les entrailles par nouveaux tormentz, combien toutesfois que nullement cessast de la malice. Et avec ce tout remply d'orgueil, eut le cœur embrasé sur les Iuifz, & en commandant de haster la besongne, aduint que par aller trop impetueusement il cheut du chariot, & fut vexé par vne griezue froissure de membres. Et celui qui cuydoit aussy (par orgueil dont il estoit remply inhumainement) commander aux vandes de la mer, & peser en la balance les haulteurs des montaignes, maintenant estant humilié en la terre, estoit porté en vne litiere, remongnant en soy mesme la manifeste vertu de Dieu, telant q' du corps demeurant, restoit

2. des Machabées.

les vers, & que ses chairs vines en douleurs che-
oient, tellement que de son odeur son armée en
estoit greuée. Et celuy qui vn petit deuant s'esti-
moit de pouoir toucher les estoilles du ciel, au-
cun ne le pouoit porter pource qu'ilz ne pouoi-
ent souffrir la puanteur. De ce donc commença
il venir à la cognoissance de soy mesme, après
qu'il fut tiré hors du grand orgueil, par estre ad-
monesté de la divine playe, & par ses douleurs qui
de moment en momét croissoient. Et cōme aus-
sy luy mesme ne pouoit plus souffrir la puanteur,
il dict ainsy : Cest chose iuste d'estre subiect à
Dieu, & que celuy qui est mortel ne se veuille
faire semblable à Dieu. Mais ce meschant home
icy prioit le Seigneur, duquel ne debuoit pas re-
cevoir misericorde. Et maintenant desire de ren-
dre en liberté, la cité à laquelle se hastoit de ve-
nir pour la mettre par terre, & pour en faire vn
sepulchre de corpz assemblez : & promet main-
C tenant de faire les Iuifz pareilz à ceux d'Athe-
nes, lesquelz il auoit dict, qu'il ne les tiendroir
point bons assez pour auoir sepulture, mais qu'il-
les bailleroit aux oyseaux, & aux bestes pour
deuorer, & qu'il les destruyroit avec les petis
enfants : Et ausy promet d'orner le saint tem-
ple par tresgrandz dons, que par auant il auoit
pillié, & de multiplier les saintz vaisseaux, &
de bailler de ses reuenuz, les mises appartenan-
tes aux sacrifices : & d'auantage de soy mesme
estre Iuif, & de cheminer par toute la terre, &
d'annoncer la puissance de Dieu. Mais pource
que ses douleurs ne cessoient point, tout desperé
(car le iuste iugement de Dieu estoit venu sur
luy) il escripuit aux Iuifz vnes lettres deprecatoi-
res, contenāt en telle maniere : Le foy & prin-
ce Antiochus desire salut & bonne valitude, &
felicité tresgrande aux tresbons citoyens Iuifz. Si
vous & voz filz estes en bonne santé, & si toutes
voz choses vont à vostre volonté, nous en ren-
dons grand graces. Et moy ausy cōstitué en ma-
ladie, & en ayant souuenance de vous suis beni-
gnemēt retourné des lieux de Perse, & pource
que suis oppressé de grieue maladie, il m'a sem-
blé necessaire d'auoir sollicitude pour la commu-
ne vtilité : non point que n'aye plus d'espoir de
moy mesme, ains comme ayant grande espoir
D d'eschapper la maladie. Mais en considerāt que
mon pere (lequel en son temps conduy soit l'ar-
mée es lieux superieurs) monstra lequel après luy
receueroit la dominatiō, à fin q' si quelque cho-
se venoit au contraire, ou que si quelque affaire
difficile fust suruenu, que ceulx qui estoient es
contrées congneussent à qui estoit laissée la tota-
lité des affaires, & qu'ilz ne se troublassent. Avec
ce, considerant que tous les homes puissans &
voisins font la guet de prés, en attendant les tēps
& la venue, i'ay ordonné mon filz Antiochus,
roy, lequel quand souuent ie retournoy aux
royaumes superieurs, le recommandoy à plus-

ieurs d'entre vous, & luy ay rescript ce qu'il sen-
suyt. Le vous prie donc & requiers, que en ayant
souuenance des bienfaictz q' vous ay faitz pub-
liquement & priuemēt, vous gardez ausy la foy
vers moy & vers mon filz. Car i'ay cōfiance qu'il
sera doulz & humain, & que en suruant mon
propos vous sera commun. Donc cest homicide
& blasphemateur ainsy mal frappé, comme aus-
sy il auoit mal traicté les autres, il mourut estrā-
ger es montaignes, d'vne mort miserable. Et
Philippe qui fut allaiēté du mesme lait que luy,
transporta son corpz : Lequel craignāt le filz d'
Antiochus, s'en alla en Egypte vers Ptolomée
Philometor.

S. Iudas Machabée auoyr purgé le temple & la cité celebra
solemnitē vij iours & commanda estre celebré tous les ans. Eupator
succedāt au royaume à son pere Antiochus (après q' Pto-
lomée fut esteint de venin) il constitua Gorgias duc des lieux
molestant souuent les iuifz par bataille. Les iuifz vainquirent &
cestuy & Timothée & diuerses munitions des ennemis après auoyr
occis plusieurs milliers. Ausy cinq cheualiers apparurent
du ciel qui estoient veuz en ay de aux Iuifz.

Chapitre .x.

Mais Machabée & tous ceux qui estoient
A Mauc luy, par la protection du Sei-
gneur, reprint la cité & ausy le temple, &
demolit les autelz que les estrangers auoient
faitz par les rues, & ausy les temples. Alors que
iceux eurent purgé le temple, ilz feirent vn autre
autel : Et incontinent après auoir tiré du feu des
pierres à feu, ilz offriront sacrifices deux ans
après, puis mirent l'encens, & les lampes, & les
pains de proposition : Quand ces choses furent
faites, ilz prioient le Seigneur prosternez en la
terre, à fin qu'ilz ne cheussent plus en telz maulx.
Mais quand ausy ilz offenseroient, qu'ilz fus-
sent plus doucement corrigez de luy, & qu'ilz
ne fussent plus baillez aux gens estrangers &
blasphemateurs. Et aduint que la purgation du
temple fut faite au mesme iour qu'il auoit esté
pollu des estrangers, a sçauoir le vingt & cin-
quiesme iour du mois de Casleu. Et feirent
B par huyt iours avec liesse des lieux en maniere
de tabernacles, en aiant souuenance que vn peu
de temps deuant, auoient faitz le iour solennel
des tabernacles es montaignes, & es cauernes
comme les bestes. Pour laquelle cause portoi-
ent des verges pleines de feuilles, & des branches
verdes, & des palmes, deuāt celuy qui auoit don-
né prosperité pour nettoier son lieu. Et deter-
minerēt par vn commun commandemēt faitz à
toute la nation des Iuifz, de tous les ans faire ces
iours des festes. Et ainsy la mort d'Antiochus qui
fut appelé le noble, fut en telle maniere. Mais
nous racompturons maintenant d'Eupator filz
de l'infidele Antiochus, les choses qui ont esté
faites, en abregeant les maulx qui furent faitz
es batailles. Car quand il eut receu le royau-
me, il constitua sur les affaires du royaume vn
nommé Lysias, prince de la cheualerie de Phe-
nice, & de Syrie : Car il ordonna Ptolomée,
qui

qui estoit dict Macer, maintenant de droit, d'estre enuers les Iuifz, & principalement à cause de l'iniquité q'auoit esté faicte cōtre eux, & proposa de faire la paix avec eulx. Mais pour cela fut accusé de ses amys vers Eupator, là ou souuent estoit appellé traître, pour ce qu'il auoit delaisé Cypre qui luy auoit esté baillée en garde de Philometor, & q' soy transferât vers Antiochus le noble, estoit aussy retiré de luy, & fina sa vie par poison. Or après que Gorgias fut deuenu le duc des lieux, après auoir prins des estrangiers, souuent faisoit la bataille contre les Iuifz. Mais les Iuifz qui tenoient les forteresses conuenables ilz receuoient ceux qui estoient chassés hors de Ierusalem, & essayerent de batailler. Lors ceux qui estoient avec Machabée, en priant le Seigneur par oraisons qu'il les aidast, ilz assaillirent les forteresses des Iduméens: & aussy prindrent plusieurs lieux par force, & occirrent ceux qui venoient au secours, & en occirēt tout ensemble le nombre de vingt mille. Et comme aucuns estoient fuyz en deux tours fort garnies, estant tous munis pour eux defendre: Machabée, pour les assaillir, delaisa Simon & Iosephus, & aussy Zachée, & ceux qui estoient avec eux, en grande nombre, & se tourna vers les batailles qui estoient les plus cōtrainctes. Mais ceux qui estoient avec Simon, incitez de conuoitise, furent persuadez d'aucuns qui estoient es tours, par argent: & en receuant septante mille drachmes, en laisserent eschapper aucuns. Et quand ce qui auoit esté faict fut annoncé à Machabée, il assembla les princes du peuple, & les accusa qu'ilz auoient vendu les freres pour argent, en laissant aller leurs aduersaires. Parquoy il occit ceux qui auoient faict la trahison, & incontinent après print les deux tours. Et en bataillant vaillamment par armes & par mains, il occit plus de vingt mille homes es deux tours. Lors Timothée, qui parauant auoit esté vaincu des Iuifz, appella vne armée d'vne nation estrangere, & assembla la cheualerie d'Asie, vint comme pour prendre Iudée par armes. Mais Machabée, & ceux qui estoient avec luy, comme l'autre s'approchoit, prierent le Seigneur, en jettant la terre sur leurs chefs, & ceygnant leurs reins d'hayres, & eux prosternant au pied de l'autel, à fin qu'il leur fust propice, & qu'il fut ennemy à leurs ennemis, & aduersaire à leurs aduersaires, comme la loy dict: Et ainly après qu'ilz eurent faict l'oraison, ilz prindrent leurs armures, & sortirent loing hors de la cité: mais quand ilz furent près de leurs ennemis, ilz s'assiegerent. Lors que le soleil fut leué les vnz, & les autres se mirent en bataille, les vnz vraiment aiant le Seigneur avec sa vertu, qui leur promettoit la victoire & la prosperité: mais les autres auoient leur courage au duc de la bataille. Mais

comme la bataille estoit vehemente, cinq homes cheualcheurs s'apparurent du ciel à leurs aduersaires, ornez de brides dorées: qui faisoient la conduite des Iuifz: desquelz deux auoient le Machabée au milieu d'eux, & le gardoient sans dangier en l'environant de leurs armures: mais ilz iettoient sur les aduersaires des dars & fouldres, de quoy furent aussy cōfus d'atuglement: & tomboyēt tous remplis de troublement. Et en eut des occis vingt mille cinq cens piedtons, & six cens cheualcheurs. Lors Timothée s'enfuyt en Gazara vne forteresse garnie, en laquelle presidoit Chereas. Mais Machabée, & ceux qui estoient avec luy, à grande ioy assiegerent la forteresse par quatre iours. Mais ceux qui estoient dedans, eux confiant sur la forteresse du lieu, maudioient fort, & leur dirent des parolles infames. Mais quand la cinquiesme iournée fut venue, vingt iouuenceaux de ceux qui estoient avec le Machabée, embrasés de courage à cause du blaspheme, vaillamment s'approcherent de la muraille, & en cheminant de courage selō montoient: & aussy les autres semblablement mōtans, commencerent à bouter le feu es portes, & commencerent aussy à brusler tous vizz ceux q' maudioient. Et après q' par l'espace de deux iours la forteresse fut destruite, ilz trouuerēt Timothée, qui se maçoit en quelque lieu, & l'occirēt: & aussy mirent à mort Chereas son frere, & Apollophanes. Après qu'ilz eurent faict ces choses, ilz benoissoient le Seigneur en hymnes & en confessions, lequel auoit faict grandes choses en Israël, & leur auoit donné la victoire.

S. Iudas Machabée prosterna vnetregrade armée du cruel Lyfias ayde de laide d'un cheualier enuoyé du ciel. Ce voyant Lyfias composa la paix entre les Iuifz & le Roy. Epistres sont apportées aux Iuifz de Lyfias d'Antiochus, des Romains. Et d'Antiochus à Lyfias pour les Iuifz.

Chapitre .xj.

Mais vn petit de temps après, Lyfias procureur du Roy, & son prochain, & preuoist de ses affaires, prennant mal en grece qui auoit esté faict: il assembla quatre vingt mille homes avec toute la cheualerie, & vint cōtre les Iuifz, estimant q' quand il auroit prins la cité, qu'il en feroit vne demeure aux Gentilz, & qu'il auroit le temple pour amasser l'argent, comme tous les autres temples des Gentilz, & qu'il vendroit tous les ans la prestise, sans aucunement penser de la puissance de Dieu: mais cōme desbridé de sa pensée, se consoit en la multitude des piedtons, & des cheualiers, & en quatre vingt elephans. Et quād il fut entré en Iudée & approché de Bethsura, laquelle estoit en vn lieu estroit, distante de Ierusalé de cinq stades, il assaillit ceste forteresse. Lors q' Machabée & ceux qui estoient avec luy, cogneurent qu'il assaillit les forteresses, ilz prient le Seigneur en plour & gémissement, & aussy toute la multitude ensemble, à fin qu'il enuoiait vn bon ange, pour le

Tcc salut

2. des Machabées.

salut d'Israël. Et après q'iceuly Machabée eut premier prins les armures, il enhorta tous les autres ensemble, de se mettre au peril avec luy, & de donner ayde à leurs freres. Et comme ilz alloient en Ierusalem tous ensemble d'un courage prompt, vn cheualier s'apparut deuant eux avec vne blanche robbe, & armes d'or, branlant sa lance. Adonc tous ensemble benirent le Seigneur misericordieux, & prindrent courage, de trespercer non pas seulement les homes, mais aussy furent preparez de trespercer les bestes trescruelles, & les murs de fer. Ilz s'en alloient donc promptz, aiant aide du ciel, & les Seigneur misericordieux sur eux. Et courant sur leurs ennemys comme lions, ilz en occirent vnze mille piedtons, & mille & six cens cheualcheurs: & tournerent tous les autres en fuyte, & plusieurs, d'entre eux n'aurez, escapperent tous nudz. Mais aussy Lyfias vilainement s'enfuyant, eschappa. Et pourtant qu'il n'estoit point insensé, pensoit en soy mesme, que ses gens estoient diminuez, & entendant que les Hebreux ne pouoient estre vaincus, pource qu'ilz se confioient en l'aide de Dieu tout puissant, il enuoia vers eux: & promit qu'il se consentiroit à toute chose iuste, & q' il persuaderoit le roy d'estre leur amy. Et Machabee s'accorda aux requestes de Lyfias desirant en toutes choses l'vtilité, & tout ce que Machabée escripuit à Lyfias pour les Iuifz, le Roy l'ottroia. Car aussy Lyfias escripuit des lettres aux Iuifz contenant en ceste forme: Lyfias donne salut au peuple des Iuifz. Iehan & Abesalon, qui auoient esté de vous enuoiez, pour bailler les lettres requeroient, que j'accomplisse ce qui estoit signifié par icelles. Toutes les choses donc que l'on a peu referer au Roy, ie les ay declairé, & a ottroyé ce q' la chose permettoit. Donc si vous gardez la foy en voz affaires, ie m'esforceray aussy desormais d'estre cause de vostre bien. Et de toutes autres choses selo toutes les parolles, j'ay commandé à ceulx que vous auez enuoyé & à ceulx qui sont enuoiez par moy de vous en parler: A Dieu soiez en bien. De l'an cent & quarante huytiesme, le vint & quattresme iour du mois de Dioscorus. Et les lettres du Roy contenoient telles parolles: Le roy Antiochus donne salut à son frere Lyfias. Quand nostre pere a esté translaté entre les dieux, nous voulant que ceux qui sont en nostre royaume vivent sans tumulte, & qu'ilz soient diligentz en leurs affaires, nous auons entendu que les Iuifz n'ont point consenty à mon pere d'estre transferez la coustume des grecz, mais ont voulu tenir leur institution, & pour ceste cause nous ont requis que nous permettons qu'ilz faicent leurs loix. Parquoy nous aussy desirants que ceste nation fust à repos, auons iugé par ordonnance, que le temple leur soit rendu, pour faire selon la cou-

stume de leurs anciens. Et ainfy feras bien, si tu leur enuoies, & leur bailles la main, à fin que en cognoissant nostre volonté ilz aient bon courage, & qu'ilz pensent pour leurs propres profitz. Aussy les lettres du Roy enuoies aux Iuifz, estoient telles: Le roy Antiochus donne salut au Senat des Iuifz, & à tous autres Iuifz. Si vous estes en prosperité, vous estes comme nous le desirons: mais aussy sommes nous en honne santé. Menelaus est venu vers nous disant: Que vous voulez venir veoir voz gens qui sont avec nous. Parquoy nous donnons la main d'assurance à ceux qui cheminent iusques au trentiesme iour du mois Xanthicus, pour vser des viandes des Iuifz, & leurs loix, comme aussy parauant: & que aucun d'eux ne souffrira quelque moleste, des choses qui sont faictes par ignorance. Et auons aussy enuoyé Menelaus, pour parler à vous: A Dieu soyez. De l'an cent & quarantehuytiesme, le quinziemesme iour du mois Xanthicus. Et aussy les Romains enuoierent des lettres, qui estoient telles:

Quintus Memmus, & Titus Manilius legatz des Romains, donnent salut au peuple des Iuifz. Nous vous auons ottroyé les choses, desquelles aussy Lyfias le cousin du Roy vous a permis: Mais de ce qu'il a déterminé d'estre referé au Roy, enuoiez y hastiuement quelcun, & conferez diligemment entre vous: à fin que nous en determinons, comme il vous conuient. Car nous en allons en Antioche: Et pourtant hastez vous de rescripre, à fin aussy q' nous cognoissons de quel volonté vous estes: A Dieu soiez: De l'an cent & quarante huytiesme, le quinziemesme iour du mois Xanthicus.

S. Iudas & ses duiz se confiant en l'ay de diuine bataillent heureusement contre les Ioppites, Iannites, Arabes, Caspin, & Ephron citez. Ité contre Timothée ayant vne grãde armée, & cõtre la garnison de Carnio & Gorgia. Mais aucuns Iuifz furent tuez qui auoyent emporté des dons faictz aux Idoles. Et Iudas eut loing d'vne nulle & religieuse cogitation de faire offrir sacrifice pour iceux pensant à la resurrection & remission des pechez des trespassez.

Chapitre .xij.

Quand donc ces pactions furent faictes, Lyfias s'en alloit vers le Roy, & les Iuifz entendoient à leur labour. Mais ceux qui estoient demourez, à sçauoir Timothée & Apollonius filz de Gesmei, aussy Hierosme, & Demophon, & oultre iceux Nicanor le prince de Cypre, ne les laissoient pas viure en paix n'y en repos. Aussy ceux de Ioppé perpetrerent aucun grand mal. Ilz prierent que les Iuifz avec lesquels ilz demouroient, qu'ilz montassent sur des petites nauires, qu'ilz auoiēt appareillé, avec leurs femmes, & leurs enfans, cõme s'ilz n'eussent point en de hayne entre eux. Et ainfy selon le commun decret de la cité, iceux y obtempererent, à cause de la paix, estant cõme sans quelq' suspicion: mais quand ilz furent loing dedans la mer,

mer, ilz les ietterent en la mer, non moins de deux cens. Et quand Iudas cogneut q. ceste crudelité estoit faicte des gontz de sa natiō, il cōmāda aux homes qui estoiet avec luy: & (en inuocquāt le iuste iuge Dieu) il vint cōtre les homicides de ses freres, & de nuit & bouta le feu au port, il brusla les nauires, & occit par l'espēe ceux qui estoiet reschappez du feu. Et après qu'il eut ainsi faict telles choses, il s'en alla cōme faisant semblāt de retourner derechef, pour destruire tous les autres de Ioppē. Mais aussy quād il cogneut, que ceux qui estoient à Iamnia, vouloient faire pareillement aux Iuifz, qui demouroient avec eux, il suruint de nuit sur ceux de Iamnia, & brusla le port avec leurs nauires: tellement que la lumiere du feu estoit veüe en Ierusalem, distānt de deux cens quarante stades. Et quand ilz furent arriere d'illec de neuf stades, & qu'ilz cheminoiet vers Timothée, cinq mille homes Arabiens, feirent la bataille contre luy, & cinq cens cheuaucheurs. Et comme la bataille se faisoit vaillammēt, & que par l'aide de Dieu il leur fust bien venu, le residu des Arabiens vaincus, demandoient à Iudas que la paix leur fut donnée, en leur promettant de donner des pasturages, & de leur bien faire en toutes autres choses. Lors Iudas estimant que vrayemēt iceux leur seroient viles en beaucoup de choses, il leur promit la paix: & quand ilz eurent receules mains, ilz s'en allerent à leurs tabernacles. Après aussy s'approcha de quelque forte cité, enuisornée de pontz & de murailles, laquelle estoit habitée de grand nombre de gentz mellez, & estoit appelée Caspin. Mais ceux qui estoient dedans, eux confians en la force des murailles, & aussy en la prouision des viures, n'y visoient guieres: & disoient à Iudas vilaines parolles, & blasphemoyent, disant ce qu'il n'est pas licite. Quand Machabée eut inuocquē le grand prince du monde, lequel au temps de Iesu sans engins ou munitions feist tumber Iericho, il saillit vaillamment sur les murs: & quand la cité fut prinse, par la volūte du Seigneur, il feist grande occision: tellement que vn estang qui estoit près, siant deux stades en largeur, sembloit qu'il fut pleint de sang. Ilz se partirent d'illec, & allerent iusques à sept cens cinquante stades, & vindrent en Characa, aux Iuifz qui sont appellez Tubianēns: & ne peurent prendre en ces lieux là Timothée, lequel sans acheuer quelque besongne s'en alla, & laissa en vn lieu forte garnison. Mais Dosithēus & Sosipater qui estoient les ducz avec Machabée, occirent ceux que Timothée auoit laissē en garnison, à scaubir dix mille homes. Et quand Machabée eut ordonné auprès de luy six mille homes, & qu'il les eut mis par ordonnāces, il alla contre Timothée, lequel estoit avec luy six vingt mille piedtons, & cinquante mille cinq cens cheuaucheurs. Mais

quand Timothée cogneut la venue de Iudas, il enuoya les femmes, & aussy les enfans deuant, & tout l'autre appareil en vne forteresse qui est appellée Carnion: Car c'estoit vn lieu qu'on ne pouoit prendre, & estoit difficile d'approcher à cause des lieux estroictz. Et quand la premiere bande de Iudas fut veüe, les ennemis eurent grande crainte, pour la presence de Dieu, qui regarde toutes choses, & tournerent l'vn l'autre en fuyte, tellement qu'ilz estoient plus enchassez de leurs gens, & estoient aussy debilitēz par les coupz de leurs propres espēes. Mais Iudas les poursuyuoit vehementement en punissant les homes prophanes, & en occit trente mille homes. Aussy Timothée cheut es mains de Dosithēus, & de Sosipater: & prioit tresinstamment qu'ilz le laissassent aller vifz, à cause qu'il auoit plusieurs parentz des Iuifz, & plusieurs freres, qui seroient deceutz par sa mort. Et quand il eut promis la foy de les rendre selon la coustume, ilz le laisserent aller sans le blesser, à cause du salut de leurs freres. Et Iudas ysit hors de Carnion, après qu'il en eut occis vingt & cinq mille. Après la fuyte & l'occision de ceux là, il mena son armée en Ephron vne cité garnie, en laquelle demouroient grande multitude de diuerses nations: Et les iouuenceaux fort puissans qui se tenoient auprès des murailles, resistoient vaillamment. Et en icelle auoit grand appareil d'engins, & de dars. Mais quand ilz eurent appellē le tout puissant, qui de sa puissance a brisē les forces des ennemis, ilz prindrent la cité, & de ceux qui estoient dedans, en prosternerent vingt & cinq mille. De là allerent vers la cité des Scythiens qui estoit distante de Ierusalem, de six cens stades. Mais pour ce que les Iuifz qui estoient avec ceux de Scythiens, disoient par tesmognage, que aussy au temps d'aduersité estoient d'eux benignement traictez, ilz leur rendirent graces de ce qu'ilz auoient faict si doucement avec eux, & en les enhortant d'estre desormais benings vers leur generation, vindrent en Ierusalem au temps de la solennité des sepmaines approchante. Et après la Pentecoste, allerent contre Gorgias le preuost d'Idumée: Et sortit avec trois mille piedtons, & quatre cens cheuaucheurs. Et quād ilz furent entrez en la bataille, il aduint que aucun petit nombre des Iuifz furent occis. Mais Dosithēus l'vn des cheualiers de Bacenor, homme fort, tenoit Gorgias: & cōme il le vouloit prendre vif, l'vn des cheualiers de ceux de Thrace saillit sur luy, & luy couppa l'espaule: & ainsi Gorgias s'enfuyt en Maresa. Et quand ceux qui estoient avec Esdrin eurent long temps bataille, & qu'ilz furent lassez, Iudas appella le Seigneur en son aide, & qu'il vouloit estre le cōducteur de la bataille, & lors cōmēçant en langaige du pays, & en elleuant son cry en hymnes, il

2. des Machabées.

fait fuyr les cheualiers de Gorgias. Lors Iudas recueillant son armée, vint en la cité d'Odolla. Et quand la septiesme iournée fut venue, ilz sollempniserent le sabbath, au mesme lieu, estant purifié selon la coustume. Et au iour ensuyuant, Iudas s'en vint avec ses gentz, pour oster les corps des occis, & pour les mettre avec leurs parétz aux sepulchres de leurs peres. Mais ilz trouverent soub les robbes de ceux qui estoient occis, des offrandes faictes aux ydoles qui estoient en Iamnia. Desquelles la loy defendoit aux Iuifz d'en prendre. Parquoy fut faict manifeste à tous que pour ceste cause auoient esté occis. Et ainzy ilz beneirent tous le iuste iugement du Seignr, qui auoit reuelé les choses secretes. Et se tournerent à prier, & feirent priere, que le peché qui auoit esté faict, fut oublié. Et Iudas home tresfort enho rtoit le peuple de se garder sans peché en consid erant deuant eux les choses qui auoient esté faictes, pour les pechez de ceux qui estoient occis. * Et après qu'il eut faict la cueillecte, il enuoya en Ierusalé douze mille drachmes d'argent, pour offrir en sacrifice, pour le peché, en pensant iustement & religieusement de la resurrexion (Car s'il n'auoit esperance que ceux qui estoient occis resuscitassent, il sembleroit estre superfluz & vain, de prier pour les mortz.) Et pour ce qu'il consideroit que ceux qui estoient trespassez en vraye pitié, auoyent tresbonne grace bien reseruee. C'est donc sainte & salutaire pensée, que de prier pour les mortz, à fin q' ilz fussent deliurez de leurs pechez. *

S. Menelaus Iuif, fugitif par le commandement d'Antiochus fut mis à mort. Mais Antiochus menant vn grand exercite en Iudée, vne fois & derechet fut vaincu & rebouté plusieurs milliers des siens estoient occis. Et quand Philippe rebelle sopphiane, confirma par iurement la paix avec les Iuifz, offrant sacrifice au temple, & constituant Iudas prince de Ptolomide.

Chapitre .xiiij.

EN l'an cent & quarante neufiesme, Iudas cogneut que Antiochus Eupator venoit avec multitude de gens vers Iudée: & que Lysias le procureur, & preuost des affaires venoit avec luy ayât en sa compaignie cent & dix mille piedtons, cinq mille cheuaucheurs, vingt & deux elephans, & trois cens chariotz avec de faulx. Et avec eux se ioingnit Menelaus: & en grande fallace prioit Antiochus nō poit pour lesalut du pays, ains esperât d'estre cōstitué en la principauté. Mais le roy des roys suscita le courage d'Antiochus cōtre le pecheur: & Lysias luy suggera que cestuy estoit la cause de tous maux, dont commanda (comme il leur estoit de coustume) de le prendre, & de le mettre à mort en ce lieu là. Et au mesme lieu estoit vne tour de cinquante coudées, & y auoit tout autour grande quantité de cendres. Celle auoit son regard vers vne vallée. Et commanda que d'illec fut ietté le sacrilege, & les cendres, si que tous le pouuoient à la mort. Or fut faict que le pregaricateur de la loy, mourut de telle loy, & ne fut point

Menelaus mys en terre. Ce veritablement fut faict assez iustement, car pource qu'il auoit commis beaucoup de pechez, contre l'autel de Dieu, duquel le feu estoit saint, & la cendre, aussy luy mesme a esté condamné en la mort de la cédre. Mais le roy de pensée effrenée venoit, pour se montrer aux Iuifz pire que son pere. Quand Iudas cogneut ces choses, il commanda au peuple qu'ilz inuocassent le Seigneur nuit & iour: à fin qu'il les aidast maintenant, cōme aussy les auoit toujours aidé: car ilz auoient paour d'estre priuez de la loy, & du pays, & du saint temple, & qu'il ne permit point que le peuple, qui maintenant estoit vn petit reuenu, derechet fut subiect aux nations de blasphemés. Et cōme ilz faisoient leur oraison tous ensemble, & qu'ilz demandoient misericorde au Seigneur, en eux prosternant cōtinuellement en pleurs, & en ieunes, par l'espace de trois iours, Iudas les enhorra qu'ilz s'appareillassent. Et luy avec ses plus anciens preserēt de sortir hors auant que le roy approchast son armée en Iudée, & deuant qu'il print la cité: & penserent de commettre la fin de la chose au iugement du Seigneur. Parquoy en donnant la puissance de toutes choses à Dieu, createur du monde: & enhortant ses gens de batailler vaillamment, & qu'ilz tinssent iusques à la mort, pour les loix, pour le tēple, pour la cité, pour le pays, & pour les citoyens: il ordōna son armée auprès de Modin: Et en donnant le signe de la victoire de Dieu aux ieunes, plus fortz de ses esleutz, de nuit assaillit le logis du roy dedans le siege, & occit quatre mille homes, & le plus grand des elephans, avec ceux qui estoient sus. Et après q' ilz eurent remply le siege des ennemis de grande paour & perturbation: & que les choses furent faictes à leur prosperité, ilz s'en allerent. Et fut cela faict au poinct du iour, par ce que la protection du Seigneur luy doit. Mais le roy ayât cogneu la hardiesse des Iuifz, il essayoit d'approcher par industrie la difficulté des lieux: & mettoit le siege près de Bethsura, qui estoit la fortresse garnie des Iuifz: mais il fut enchassé, & fut battu, & son nōbre amoindry. Aussy Iudas enuoyoit les necessitez à ceux qui estoient dedans: Mais Rhodocus qui estoit de l'armée des Iuifz, racusa les misteres aux ennemis, & après q' l'enquête de luy fut faicte, il fut prins, & mis en prison. Puis le roy parla à ceux qui estoient en Bethsura: & leur donna la main, & aussy la receut, puis s'en alla. Il battilla cōtre Iudas, & fut vaincu. Mais quād il cogneut que Philippe qui estoit delassé sur les affaires, s'estoit rebelle en Antioche, il fut tout estonné en sa pensée, & pria les Iuifz, & en soy rendant subiect à eux, iura de faire tout ce qui seroit veu estre iuste: & quād il fut pacifié avec eux, il offrit sacrifice, & honora le temple, en donnant aucuns dons & embassades Machabée, & le seigneur & prince, depuis Ptolomide

lemaide iufques aux Gerrenens. Mais quand il vint en Ptolemaide, ceux de la ville prenoient mal en patience la convention de l'amitié, & en estoient courroucez, craignât que l'alliance ne se rompit. Adonc Lyfias monta au fiegé Iudicial, & expofant la raifon appaife le peuple. Puis retourna en Antioche: Et en telle maniere proceda le parlement du Roy, & fon retour.

S. Alcimus qui estoit deftitué du fouverain preftre fuggera que Nicanor fut employé contre les iufz par le Roy Demetrius. Nicanor oyât les beaux geftes & faictz de Iudas fist amitié avec luy: Laquelle après ropitt contrainct du Roy. Et quâd il ne peut prendre Iudas, il menaça de destruyre le temple. Et s'efforça de prendre Razias vn iuf magnanime. Qui quand il veyt qu'il deuoit estre prius des ennemis, eflut mieulx d'un constant courage s'inférer la mort que souffrir des ennemis choses indignes, fur lequels de les propres mains iecta les entrailles.

Chapitre .xiiij.

MAis trois ans après, Iudas & ceulx qui estoient avec luy cogneurēt, que Demetrius filz de Seleucus estoit venu avec grande multitude de gens & de nauires, par le port de Tripole, aux lieux conuenables, & qu'il tenoit les contrées contre Antiochus & fon due Lyfias. Et vn Alcimus qui auoit esté le fouverain preftre, mais auoit esté fouillé par fa volonté, au temps que les nations furent meflées: confiderāt que aucunement ne pouoit auoir salut n'y acces à l'autel, il vint au Roy Demetrius en l'an cēt & cinquantesme, luy offrant vne corone d'or, & vne palme, & avec ce, des vaisseaux d'offertoyre lesquelz sembloient estre du temple. Mais il se teust aussy pour ce iour là. Et quand il eut le temps opportun pour la forcenerie, Demetrius l'appella au cōseil & l'interroga de quelle chose & de quelz conseilz vsoient les iufz. Lequel respondit: Ceulx qui sont dictz les Assidēns des Iufz sur lesquelz Iudas Machabée preftre, entretienēt la guerre, & esmouuent les seditions & ne se effrent que le royaume soit en paix. Car moy qui suis defraude de la gloire de mes parēt, (le dis de la preftre) suis icy venu. Premièrement en gardant la foy aux vtilitez du roy, & fecondement pour pourtoyr aux citoyens. Car par leur malice, toute nostre nation n'est pas pitement vexée: Mais, ô roy quand tu aurâs cogneu toutes ces choses, que tu prouois de la contrée & de la nation, selon ton humanité à tous diuulgues: Car tant que Iudas sera en vie, il est impossible que la paix soit sur les affaires. Et par telles paroles dictes par luy, & par ses autres amis qui estoient ennemis à Iudas, ilz instamneront Demetrius. Lequel tantost enuoia en Iudée Nicanor se preuoit de conducteur des elephans, en luy baillant commandement, qu'il prit aussy Iudas en vie: & qu'il dispersast ceulx qui estoient endehy, & qu'il constituast Alcimus fouverain preftre du grand temple. Adonc les gentils qui estoient fuyz de Iudée en terre de Iudas, l'vny après l'autre se ioingnerent avec Nicanor, estimant que les miseres de les occisions des iufz,

feroient la prosperité de leurs biens. Et ainfy quâd les Iufz ouyrent la venue de Nicanor, & l'assemblée des nations, ilz se coururent en terre, & prirent celuy qui auoit ordonné son peuple, qu'il le gardast à tousiours: lequel aussy defend la partie par signes euidens. Et par le commandement du duc, il se meurent tantost de là, & vindrent ensemble au chasteau de Delfan. Or Simon frere de Iudas auoit fait la bataille avec Nicanor. Mais fut espouuenté par la soudaine venue des aduersaires. Toutesfoys quand Nicanor ouyt la vertu des compagnons de Iudas, & la grandeur du couraige qu'il auoiet pour la defense du pais: il craignoit de faire iugement par sang. Pour laquelle cause enuoia deuant Possidonius, & Theodotius, & Mathias, pour donner la main, & pour la receuoir. Et comme par longue espace on traitoit ce conseil, & que le duc l'eut relaté à la multitude: la sentence de tous fut que de soy consentir aux amitez. Et ainfy ordonnerent vn iour, auquel iour, secretement ilz en traisteroient entre eulx, & à chascun fut apporté son siege & mis à point. Lors Iudas commanda que ses gens d'armes fussent en lieux conuenables, q par auenture aucune trahison mauuaise ne vinst soudainement par les ennemis. Et fierent vn conuenable parlement: Or Nicanor demouroit en Ierusalem, & ne faisoit aucun mal: & illaissa aller les compagnies des multitudes qui auoient esté assemblées. Or il auoit tousiours Iudas pour son amy familier & estoit enclin vers luy. Et luy pria qu'il se mariast, & qu'il procreast des enfans. Il feit les nopces, & vesquit en paix, & viuoient gratuitement. Mais quand Alcimus veit l'amour l'vny de l'autre & les conuenances, il vint vers Demetrius & dit que Nicanor consentoit aux loix estranges, & qu'il auoit constitué Iudas pour son successeur: lequel estoit le traistre du royaume. Parquoy le Roy estant courroucé, & fort esmeu par le mauuais rapport de cest home, escripuit à Nicanor, disant, qu'il estoit vrayement courroucé de conuenance & amitié, & qu'il commandoit que pour le plus tost Machabée fust mené prisonier en Antioche. Quâd Nicanor cogneut ceste chose, il fut tout estonné, & prenoit mal en gré d'annihiler les choses, dont ilz auoient conuenu sans estre en rien bleffé de l'home: Mais pourtant qu'il ne pouoit resister au roy, il consideroit l'opportunité pour accomplir son commandement. Or quand Machabée s'aperceut que Nicanor estoit plus si plaifant vers luy, & q se faire dire luy estoit plus cruelle qu'il n'auoit accoustumé: entendant que celle auertité ne venoit pas de bon couraige, en assemblant vn petit nombre de ses gens, s'en alla hors de la presence de Nicanor. Et quand celuy cogneut qu'il estoit vaillamment preueni de Rome, il vint au plus grand & au plus sainct temple: & commanda aux preftres qui offroient les sacrifices

2. des Machabées.

accoustumez, qu'ilz luy baillassent l'home. Et après q'ceux respondirent par iurement, disant: qu'ilz ne scaupiet là ou estoit ceuy qu'on demandoit, en estendant la main au temple, il iura, disant: Si vous ne me baillez Iudas prisonier, ie destruyray insques à la terre ce temple de Dieu, & ietteray en bas l'autel, & consacreray ce temple icy au Dieu Bacchus. Et quād il eut dict ces parolles, il s'en alla. Lors les prestres estendans leurs mains au ciel, appelloient ceuy qui tousiours auoit esté le defenseur de leur nation, en disant telles parolles: O Seigneur de toutes choses, qui n'as que faire de persone, tu as voulu que le tēple de ton habitation fut fait entre nous. Et maintenant, O Seigneur, le saint de tous les saintz, garde eternellement ceste maison sans estre souillée, laquelle est n'a guerres nettoicée. Or Razias l'un des plus anciens de Ierusalem, fut accusé vers Nicanor, qui estoit home ayant la cité, & de bonne renommée, lequel pour son affection estoit appelé le pere des Iuifz. Cestuy par long temps tint le propos de continence entre les Iuifz, & estoit content de bailler le corps & l'ame pour la perseuerance. Et Nicanor voulāt manifester la hayne qu'il auoit vers les Iuifz, il enuoya cinq cens cheualiers pour le prendre. Car il estimoit que s'il pouoit deceuoir cestuy, qu'il feroit grand torment aux Iuifz. Et quand la multitude cuidoit par force entrer en sa maison, & rompre l'huys, & y mettre le feu: là ou desia on le prenoit, il se frappa d'un glaiue, ayant mieux mourir noblement, q' d'estre fait subiect aux pecheurs, & que d'estre iniurié indignement contre sa noblesse. Mais pource que par la grande haste qu'il auoit ne s'estoit point frappé au vif, & que la multitude estoit dedans les huys, par grāde hardiesse courrut à la muraille, & se jetta soy mesme vaillamment du hault en bas en la multitude: lesquels logstement entrant tirant arriere de luy, cheut sur sa teste. Et comme encores il respiroit, embraçant courage, se leua: & combien que son sang couvrit en abondance, & qu'il fut haure de tresgriues playes, neantmoins en courrant passa outre la multitude, & en soy tenant debout sur quelque pierre rompue, là ou desia estoit tout priué de son sang il print ses entrailles, & de ses deux mains les ieta sur les gens, en appellant le dominateur de sa vie, & de son esprit, que deroches les luy vouloit rendre, & ainsi mourrut.

8. Iudas corobora les siens contre Nicanor. Nicanor donna par sa mort de Dieu. Et les exhorta par un sermoyn de apparition de son frere de Ieremie qui prioit pour le peuple d'Israël. Qui ayans esperance de Dieu prophanerent un grand sermoyn. Et compantant l'usage de son frere Nicanor, qui se fige de diuine protection furent pendus en Ierusalem. Et les langues blasphemantes fut par parties deuant aux oyseaux. Et de leur coustume en Ierusalem.

Mais quand Nicanor sceut q' Iudas estoit es lieux de Samaris, il pensa de luy faire vn assaut en iour de Sabbath. Et quand

les Iuifz qui le suiuoient par necessité luy disoient, qu'il ne feist pas chose si cruelle ne si estrange: mais qu'il donnast honneur à la saintification de Dieu, & qu'il honorast ceuy qui regarde toutes choses: ce pauvre malheureux demanda s'il y en a vn puissant au ciel, qui ayt commandé de garder le iour des sabbathz. Et ceux respondirent. Il y a vn Seigneur viuant, lequel est au ciel puissant: qui a commandé de garder le septiesme iour. Lors iceluy dict: Et moy j'ay puissance sur la terre, qui commande de prendre les armures, & d'accomplir les affaires du roy. Toutesfois il ne peut acheuer son conseil. Car aussy Nicanor esleué en grand orgueil pensoit d'ordonner vn commun triumphe de Iudas. Mais Machabée tousiours se confioit en toute esperance, q' l'ayde luy viendroit de Dieu, & enhortoit ses gens qu'ilz ne s'espouentassent point à la venue des nations, mais qu'ilz eussent en leur cœur les aydes qui leurs ont esté données du ciel, & que aussy maintenant ilz eussent esperance que la victoire leur viendroit par ceuy qui est tout puissant. Et en parlant à eux de la loy & des prophetes, en les admonestāt aussy des batailles q' parauāt auoiet fait, il les rendit plus promptz. Et ainsi quād ilz eurent reprins courage, il mostroit aussy la fallace des Gentilz, & la preuarication des iuemens. Et les arma tous, nō point d'armure, ne de lance, ne d'escu, mais de tresbonnes parolles & aussy de tresbonnes exhortations, en exposant le songe digne de foy, par lequel songe il les resiouit tous. Et estoit la vision en telle maniere. Onias fut veu, qui auoit esté le souuerain prestre, bon home & bening, de regard honeste modeste en meurs, & plaisant en parole, & qui dez son enfance estoit exercitē à vertus: il fut veu estendant ses mains, prier pour tout le peuple des Iuifz. Et après ce apparut vn autre home d'honneur & d'eage, merueilleux auprès de luy, qui auoit grande beaulté. Duquel Onias respondant, auoit dict. C'est cestuy qui ayme les freres & le peuple d'Israël. C'est cestuy qui prie sort pour le peuple, & pour toute la sainte cité, à scauoir Ieremie le prophete de Dieu. Aussy fut veu Ieremie estendant sa main dextre, lequel donna à Iudas vn glaiue d'or, disant: Prends la sainte espee, qui est vn don de Dieu, par laquelle tu destruyras les aduersaires de mon peuple Israël. Et ainsi après qu'ilz furent enhortez par plusieurs bonnes parolles de Iudas, par lesquelles l'assault pouoit estre esmeu, & les courages des ieunes confortez, ilz delibēerent de faire la bataille, & de fort cōbattre: à fin que la vertu uigeast des affaires: de ce que la sainte cité, & le temple s'en alloient à perdition. Car le moindre loing qu'ilz auoient estoit de leurs femmes, & leurs enfans, & aussy de leurs freres & cousins: mais la plus grande & principale crainte estoit à cause du lieu saint du temple. Aussy ceux qui estoient en la cité,

cité, auoient grande sollicitude pour ceux qui
 debuoiét aller en bataille. Et comme desia tous
 auoient esperance que le iugement viendroit,
 & que les ennemys estoient presens, & que l'ar-
 mée estoit ordonnée, & les bestes, & cheual-
 cheurs ordonnés en lieu conuenable. Machabée
 considerant la venue de la multitude, & l'appa-
 reil de diuerses armures, & la crudelité des be-
 stes, en estédant ses mains au ciel, appella le Sei-
 gneur qui fait les merueilles: qui ne donne point
 la victoire selon la puissance des armures, mais
 la donne comme il luy plaiét à ceux qui sont di-
 gnes. Et en inuocant, dict en telle maniere. O
 Seigneur, qui enuoyas ton ange soub Ezechias
 le roy de Iuda, & occis de l'ost de Sennacherib,
 cent quatre vingt & cinq mille homes: ausly
 maintenant dominateur des cieus enuoye ton
 bon ange deuant nous en la crainte, & formida-
 tion de la grandeur de ton bras, à fin que ceux q
 viennent en blasphemant contre ton saint peu-
 ple ayent crainte. Et iceluy ainsy parfeit son o-
 raison Mais Nicanor, & ceux qui estoient avec
 luy, s'approchoient en trompettes & chansons.
 Et Iudas avec ceux qui estoient avec luy en ap-
 pellant Dieu par oraisons sont entrez dedans,
 en bataillant veritablement de la main, mais de
 leur cœur prioient le Seigneur, & en abbatirent
 non moins de trente cinq mille, & furent mag-
 nifiquement resiouys de la presence de Dieu. Et
 quand ce fut fait, & qu'ilz s'en retournoient en
 ioye, ilz veirent Nicanor qui estoit tumbé tout
 armé. Et ainsy en faisant vn cry, par languaige
 du pays esmouuant la multitude, ilz benissoient
 le Dieu tout puissant. Lors Iudas q en toute chp
 se, & de corps & de courage estoit préparé de

Tob. i. d.
 Sus. 8. d.
 4. roi. 19. g.
 eccl. 48. d.

mourrir pour ses freres: commada qu'on coup-
 pa la teste de Nicanor, & sa main avec l'espaule:
 & qu'on les apportast en Ierusalem. Ad il fut
 venu iusques là, ayant appellé ceux qui estoient
 de sa lignée, & les prestres, à l'autel, il appella
 ausly ceux qui estoient en la forteresse. Et en mō-
 strant la teste de Nicanor, & la maudicte main,
 qu'il auoit estendu contre la sainte maison du
 Dieu tout puissant, fut grandement glorifié. Il
 commanda ausly que la langue du meschant Ni-
 canor fut couppee, & par petites pieces donnée
 aux oyseaux: & que la main de cestuy qui estoit
 insensé, fut pendue deuant le temple. Parquoy
 tous beneirent le Seigneur des cieus, disant: Be-
 neiét soit celuy qui a gardé son lieu sans estre
 souillé. Il pendit ausly la teste de Nicanor au
 coupeau de la forteresse, à fin qu'il fut vn fig-
 ne euident & manifeste de l'ayde de Dieu. Par-
 quoy tous d'vn conseil commun delibererent, q
 ilz ne passeroient aucunemēt ceste iournée sans
 faire feste: & que la feste se ferait le treisiesme
 iour du mois d'Adar, laquelle est appellée en
 langaige de Syrie, le precedent iour de Mardo-
 chée. Quand donc ce fut fait vers Nicanor, de-
 puis ce temps là, la cité fut possedée par les He-
 brieux, & pourtant ausly en ce feray ie la fin de
 ma parole. Et si i'ay bien dict, & comme il ap-
 partient à l'histoire, c'est ausly mon desir: mais si
 n'ay pas dict comme ie deusse, on me le doit
 pardonner. Car comme c'est chose contraire à
 l'home, de tousiour boire vin, ou tousiours boi-
 re eaue, & vser aucunesfois d'vn, aucunesfois
 d'autre, est delectable: ausly à ceux qui disent, si
 la parole estoit tousiours parfaicte, elle ne se-
 roit pas agreable. Pourtant sera icy prinse la fin.

1. Ma 7. d.

G

Fin du second liure des Machabées, & consequamment de l'ancien Testament.

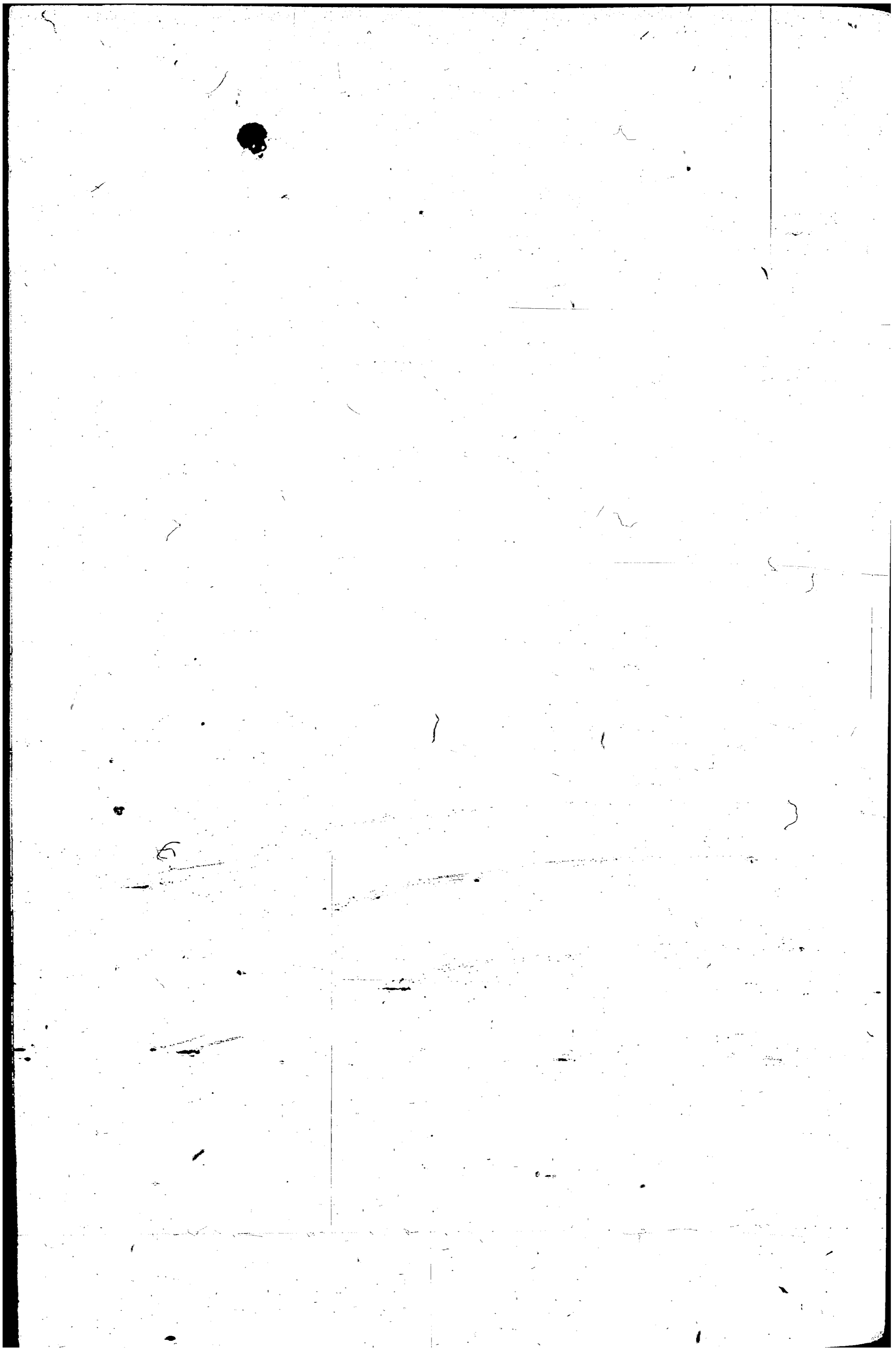
A M Y Lecteur, après auoir diligemment reueu toute la sainte Bible, depuis le commencement
 iusques à la fin, auons trouué quelques fautes, tant en orthographie, que en mots mal couchez. Parquoy te
 prions de les vouloir corriger, auant que tu commences à lire ladicte Bible: En t'aduissant, que le pre-
 mier nombre est du fueillet, le second de la page, le tiers de la colomme, & le quattresme du vers. Ce que
 ausly se monstre par ces quatre lettres, f. p. c. v.

LES fautes du l'ancien Testament.

f. 1. p. 1. c. 1. v. 6. distinction: f. 1. p. 2. c. 1. v. 22. & foyez multipliez: f. 11. p. 2. c. 1. v. 33. Et de: f. 12. p. 1. c. 1. v. 34. & que la: & c. 2. v.
 34. nous: f. 17. p. 2. c. 2. v. 14. iene: f. 102. p. 2. c. 2. v. 58. qui estoit: f. 106. p. 1. c. 1. v. 14. regneroit: f. 119. p. 1. c. 1. v. 17. de Gad: f. 157. p.
 2. c. 1. v. 19. qui aura: f. 177. p. 1. c. 2. v. 36. Dieu conuertist: f. 181. p. 1. c. 1. v. 54. situ: f. 190. p. 2. c. 1. v. 40. mais suis: f. 194. p. 2. c. 1. v. 19
 tunc: f. 196. p. 1. c. 2. v. 45. iours après: f. 201. p. 1. c. 1. v. 23. l'a percé: & v. 41. la cire: f. 202. p. 2. c. 2. v. 52. celle qui: f. 230. p. 2. c. 1. v.
 16. il humibe: f. 231. p. 2. c. 1. v. 33. il a: f. 238. p. 2. c. 2. v. 36. teregratieray: f. 248. p. 2. c. 2. v. 51. il vult: f. 259. p. 1. c. 1. v. 2. chastre: &
 v. 9. de la couche: f. 269. p. 2. c. 1. v. 21. qu'elle nete: f. 270. p. 2. c. 1. v. 39. genres, & au mesme, anene: f. 381. p. 2. c. 2. v. 40. quila:
 f. 392. p. 2. c. 1. v. 26. l'humiliation: & f. 393. p. 2. c. 2. v. 19. recepuoir: f. 395. p. 1. c. 2. v. 33. retourna: f. 328. p. 2. c. 1. v. 34. foyent au:
 f. 346. p. 1. c. 2. v. 49. magnificence: f. 347. p. 1. c. 2. v. 24. ouverts: f. 356. p. 1. c. 2. v. 32. porte: f. 39. p. 1. c. 1. au dernier vers, il faut lire
 ainsy dist: Le Seigneur n'est il pas au milieu: f. 360. p. 1. c. 1. v. 52. Il n'y a point: f. 361. p. 1. c. 1. v. 27. contradiction a esté: & v. 33.
 aucun: p. 2. c. 1. v. 25. & n'espargnera: v. 32. tiendray. f. 370. p. 2. c. 1. v. 48. del'armée: f. 372. p. 1. c. 2. v. 52. cottes: f. 375. p. 2. c. 1. v. 32.
 vostre.

LES fautes du Nouveau testament.

Pol. u. p. 1. c. 2. v. 42. disciples: f. 12. p. 1. c. 1. v. 52. disent: f. 15. p. 1. c. 2. v. 31. vn sourd. f. 23. p. 2. c. 2. v. 3. vint par derriere: f. 46.
 p. 2. c. 1. v. 39. avec les: f. 49. p. 2. c. 2. v. 28. les iufz: f. 50. p. 2. c. 2. v. 30. forteresse: f. 51. p. 1. c. 1. v. 57. punissant: f. 62. p. 2. c. 1. v. 17. en
 l'ouure: f. 64. p. 2. c. 2. v. 12. ceul: f. 73. p. 1. c. 2. v. 40. ouurer: f. 75. p. 1. c. 1. v. 33. à qui il: f. 81. p. 2. c. 2. v. 34. à fin que: f. 82. p. 2. c. 2.
 v. 34. et la.



LE NOUVEAU TESTAMENT.

Le saint Euangile de Iesus Christ selon Saint

MATTHIEU.

3. La lignée de Iesus Christ, selon son humanité. Par descendance
de l'ange à Ioseph touchant ce qui est bœc en d'Israël, & de l'eu
fantement d'icelle.

Chapitre premier.

A
La lignée
de Christ.
Luc. 3. e.
& 21. a.
& 23. d.
Gen. 29. d.
& 38. g.
1 Par. 2. a.



In leure de la generation de
Iesu Christ filz de David, filz
d'Abraham. Abraham engendra
Isaac: & Isaac engendra
Iacob: & Iacob engendra Iu-
das & ses freres: & Iudas en-
gendra Phares & Zaram de

Thamar: & Phares engendra Efron: & Efron en-
gendra Aram: & Aram engendra Aminadab: &
Aminadab engendra Naasson: & Naasson enge-
dra Salmon: & Salmon engendra Booz de Ra-
hab: & Booz engendra Obed de Ruth: & Obed
engendra Iesse: & Iesse engendra le roy David:
& le roy David engendra Salomon, de celle qui
fut femme d'Vrie: & Salomon engendra Robo-
am: & Roboam engendra Abia: & Abia engen-
dra Asa: & Asa engendra Iosaphat: & Iosaphat
engendra Ioram: & Ioram engendra Osiat: &
Osiat engendra Ioathan: & Ioathan engendra
Achaz: & Achaz engendra Ezechas: & Ezechas
engendra Manasser: & Manasser engendra Amo-
& Amos engendra Iosias: & Iosias engendra Iechonias,
& ses freres en la transmigracion de Babilone.

Ruth. 4. d

1 Par. 3. b
2 Par. 1. g

B

1 Par. 35. a
b

1 Par. 3. c

Et apres la transmigracion de Babilone Iechonias
engendra Salathiel: & Salathiel engendra Zo-
robabel: & Zorobabel engendra Abiud: & A-
biud engendra Eliacim: & Eliacim engendra Azor
& Azor engendra Sadoc: & Sadoc engendra
Achim: & Achim engendra Eliud: & Eliud en-
gendra Eleazar: & Eleazar engendra Mathan: &
Mathan engendra Iacob: & Iacob engendra Ioseph
l'espoux de Marie. De laquelle a este nay Iesus;
lequel est appelle Christ. Par ainsi donc toutes
les generations qui ont este depuis Abraham ius-
ques à David, sont quatorze generations. Et de-
puis David iusques à la transmigracion de Babi-
lone, sont quatorze generations. Et depuis la
transmigracion de Babilone iusques à Christ,
sont quatorze generations. Or la generation de

Christ estoit ainsi. Comme Marie mere de Je-
sus fut baillée pour espouse à Ioseph: deuant qu'ilz
cuiussent, elle fut trouuée auoir du saint esprit
en son ventre. Mais Ioseph son espoux, veu qu'il
estoit iuste, & ne la vouloit point diffamer, la
voulut secrettement laisser. Mais comme il pen-
soit ces choses, voicy l'ange du Seigneur qui ap-
parut à luy en son dormant, disant. Ioseph filz de
David, ne crains pas receuoir Marie ton espou-
se; car ce qui est nay en elle, est du saint esprit.
Or elle enfantera un filz, & tu appelleras son
nom Iesus; car il sauuera son peuple de leurs pe-
chiez. Et ce que a este dit, a fin que fut ac-
cepté ce qui a esté dit du Seigneur par le Pro-
phete, disant. Voicy une vierge aura en son ven-
tre, & enfantera un filz, & son nom ilz appelle-
ront Emmanuel, qui est interpreté. Dieu avec
nous. Ioseph donc estant de son dormir, feist
ainsy que l'ange du Seigneur luy auoit comman-
dé, & prit son espouse. Et ne l'adon point cog-
neue quand elle enfança son filz premier nay, &
appella son nom Iesus.

Luc. 1. e
Mariage
de la vier-
ge Marie.

Mat. 1. 4. a

D
Luc. 2. e.

Isa. 7. e
Esai. 7. a
nuel.

5. Comment les magiens parvindrent à Iesus Christ nay, succ-
leurs d'Herode. De la venue d'Herode, & de son malheur, & de son
malheur, & de son malheur, & de son malheur, & de son malheur.

Chapitre 2.

Quand donc Iesus fut nay en Bethlehém
de Iuda, au temps du roy Herode: voicy les
magiens vindrent d'Orient en Ierusa-
lem, disant. Où est celui qui est nay roy des Iudéens?
car nous auons veu son estoile en Orient, & le
sommes venus adorer. Or le roy Herode oyant
ce, fut trouble & toute Ierusalem avec luy. Et il
semblant tous les princes des prestres, & les scri-
bes du peuple, s'enquerirent d'eux où Christ de-
buoit naistre. Et iceux luy dirent. En Bethlehém ci-
té de Iuda. Car il est ainsi escript par le Prophe-
te. Et toy Bethlehém terre de Iuda tu n'es pas la
plus petite entre les princes de Iuda; car de toy
sortira le duc; & gouvernera mo peuple d'Israel.
Lors Herode: appellat en secret les magiens,
diligemment s'informa par eux, du temps de
l'estoile, laquelle leurs estoit apparue. Et les
enuoia.

Herode
trouble.

Mich. 5. a
Isa. 7. 6.

AA

S. Mattheu.

enuoiant en Bethlehem, leur diſt. Allez, & vous enqueſtez diligement de l'enfant, & quand vous l'aurez trouue, faites le moy ſçavoir, à fin q'auſſy ie y voyſe, & q'ie l'adore. Les ſolz quand ilz eurent ouy le roy, ilz s'en allerēt. Et voicy l'eſtoille le qu'ilz auoient veu en Orient, les precedoit ſuſques à tant qu'elle vint & s'arreſta ſur le lieu ou eſtoit l'enfant. Et quand ilz veirent l'eſtoille, ilz s'eſiouirēt de moult grande ioye, & entrās en la maiſon, ilz trouuerēt l'enfant avec Marie ſa mere. Et en ſe proſternāt, l'adorerēt. Et apres qu'ilz eurent ouures leurs threſors, ilz luy offerēt longor, encens, & myrrhe. Et apres qu'ilz eurent receu reſponſe en leur dormir, de non retourner à Herode, ilz s'en retournerēt par autre voye en leur cōtreē. * Lesquelz aps qu'ilz furent retirez, voicy l'ange du Seigneur qui ſ'apparut à Joſeph en ſon dormāt, diſant. Leue toy, & prens l'enfant & ſa mere, & t'en fuy en Egypte, & ſoy la iuſqu'à tant q'ie le te diray, car il aduendra q'Herode cherchera l'enfant pour l'ocir. Lors ſe leua, prit l'enfant & ſa mere par nuict, & s'en alla en Egypte, & fut la iuſq's au treſpas d'Herode. Lors fut accompli ce qui audit eſt dict du Seigneur par le Prophete diſant: J'ay appelle mon filz hors d'Egypte. Lors Herode voyant qu'il eſtoit deceu des magiciens, il fut fort courroucē, & enuoya occir tous les enfans qui eſtoient en Bethlehem, & en toutes les marches d'icelle, de deux ans & au deſſouzbz: ſeſle temps qu'il auoit diligement enquis des magiciens. Lors fut accompli ce qui audit eſt dict par le Prophete Iſaie, diſant: La voix a eſte ouye en Rama, pleurs & moult grand vrement: Raahel plorant ſes filz, & n'ay voulu eſtre conſolee, pour ce qu'ils ne ſont pas. Mais apres q'Herode fut mort, voicy l'ange du Seigneur ſ'apparut en Egypte à Joſeph en ſon dormāt, diſant: Leue toy, & prens l'enfant & ſa mere, & t'en vas en la terre d'Iſrael: car ceux ſont occis qui auent eſte en la terre d'Egypte. Lors ſe leuant, prit l'enfant, & ſa mere, & vint en la terre d'Iſrael. Mais quand il ouyt q'Archelaus regnoit en Judēe au lieu d'Herode ſon pere, il craignit d'aller là. Et luy admonēſtē en ſon dormāt, s'en alla en parties de Galilee, & quand il y parut, il habita en la cite q'ieſt appellee Nazareth; afin que ſuy accompli ce qui auoit eſte dict par les Prophetes: Il ſera appellee Nazareen.

Pſal. 71. b

La fuyte de Joſeph

Oſec. 11. a

Ier. 31. 3

D

Retour de Joſeph

Ier. 31. 3

A

Luc. 3. a
Mar. 1. a
Reponſe
Iſa. 40. a
& 45. d.
Mar. 1. a
Zach. 1. a
Iehan. 1. c

voily le chameau, & meſme enuoye de cuyr à l'entour de ſes mains, & eſtoit ſon ſiège ſauterelles & miel ſauuages. Adonc yſſoit à luy Ieruſalē, & toute Iudee, & toute la cōtreē, qui eſtoit enuiron le fleue de Iordain, & eſtoient baptizez par luy au Iordan, en cōſeſſant leurs pechez. Mais en voiant pluſieurs Pharifiens & Sadduciens, venans à ſon baptême, leurs diſt: Signées de viues, qui vous a enſeignē, de fuyr l'ire à venir? Faites donc fruit digne de penitence, & ne veullies pas dire en vous meſmes. Nous auons Abraham pour pere, car certes ie vous diſ, q'Dieu eſt puſſant de multiplier de ces pierres, enfantz d'Abraham. Car deſia la coignée eſt miſe à la racine des arbres. Dōc tout arbre q'ne faiçt pas bon fruit, ſera couppē, & mis au feu. Vray eſt q'ie vous baptizez en eau en penitence, mais celui q'viendra après moy eſt plus fort q'moy, du quel ne ſuis pas digne de porter les chaufemēns. Iceluy vous baptizera en ſainct eſprit & en feu. Du q'le yan eſt en ſa main, & il nettoyra ſon aire, & aſſemblera ſon fromēt au greuiet, mais il pouſſera la paille au feu qui iamais n'eſt eſteint. Lors vint Ieſus de Galilee au Iordan à Iehan, pour eſtre baptizē de luy. Mais Iehan luy reſiſtoit, diſant: Ceſt moy q' doibz eſtre baptizē de toy, & tu viens à moy? Et Ieſus reſpondāt, luy diſt: Permetz le maintenant, car ainſy nous fault accomplir toute iuſtice. Lors il le permit. Mais quand Ieſus fut baptizē, incontinent il mōta hors de l'eau, & voicy les cieux luy furent ouuers, & veit l'eſprit de Dieu deſcendāt cōme vne columbe, & venant ſur iceluy. Voicy auſſy vne voix des cieux diſant: Ceſuy cy eſt mon filz bien aimē, au quel ay prins mon bon plaisir. *
S. Chriſt eſt venu au deſert, apres ſe retire en Capharnaüm: Il appelle à ſoy les pecheurs, Pierre, & Andrie, & les filz de Zebedee. Il guoit pluſieurs malades en la cōtreē de Galilee.

Luc. 3. a
Iehan. 3. c

B

Luc. 3. b

Matt. 7. c

C

Marc. 1. a

Luc. 3. a

Iehan. 1. d

Marc. 1. a

Luc. 3. d

Marc. 1. b

D

Iehan. 1. e

Matt. 17. b

2. Pet. 1. d

A

Tentatio

Marc. 1. b

Luc. 4. a

Deut. 32

Abos des eſcriptures

Pſal. 90.

Deu. 6. a

B

Chapitre. iij. *
A Lors Ieſus fut menē par l'eſprit au deſert, pour eſtre tentē du diable. Et quand il eut ieunē quarante iours & quarante nuits, apres il eut faim. Et le tentateur s'approchāt luy diſant: Si tu es filz de Dieu, diſ q'ces pierres ſoient faiçtes pain. Lequel reſpondant, diſt: Il eſt eſcript, L'homē ne veyt point ſeulement de pain, mais de toute parolle qui procede de la bouche de Dieu. Adonc le diable le trāſporta en la ſaincte cite, & le miſt ſur le pinacle du tēple, & luy diſt: Si tu es le filz de Dieu, iette toy en bas, car il eſt eſcript q'Dieu cōmandera à ſes anges de toy, & ilz te porterōt en leurs mains, à fin q'par auenture tu ne bleſſes ton pied à la pierre. Ieſus luy dit de roches: Il eſt eſcript, tu ne tenteras pas ton Seigneur Dieu. De roches le diable le trāſporta ſur vne mōtaigne moult haulte, & luy mōſtra tous les royaumes du mōde, & la gloire d'iceux: & luy diſt: Je te donneray toutes ces choſes, ſi en toy proſternant, tu m'adores. Adōc Ieſus luy diſt: Va ſatan, car il eſt eſcript: Tu adoreras le Seigneur ton

Deut. 6. c.
10. d.
Mar. 1. c.
Luc. 2. c.
Jehan. 4. f.
Ma. 7. a.
Predica-
tion.
Mar. 1. b.
Luc. 5. a.
Jehan. 6. a
Mar. 3. a
Luc. 6. c.

ton Dieu, & à celuy seul tu seruiras: Adóc le dia-
ble le laissa, & voicy les angens vindrent, & luy
faisoient seruice. * Et quád Iesus eut ouy, q̄ le
há estoit liuré, il s'en alla en Galilee. Et en laissant
la cité de Nazareth, vint & habita en Caphar-
naüm, la q̄lle est prochaine de la mer, es fins de
Zabulon & de Nephthali: à fin q̄ ce q̄ estoit dict
par le Prophete Isaie, fust accóply: La terre de
Zabulon, & la terre de Nephthali, voye de la
mer oultre le Iordain, la Galilee des gentils: le
peuple q̄ seoyt en tenebres, a veu gráde lumie-
re: & à ceux qui seioient en la regiõ de l'umbre de
mort, la lumiere leur est leuée. Dés lors Iesus cõ-
mença à enseigner & dire. Faictes penitence, car
le royaume des cieus approchera. * Et Iesus
cheminát auprés de la mer de Galilee, veit deux
freres, Simõ qu'on appelle Pierre, & Andre son
frere, qui iettoient leurs retz en la mer (car ilz
estoiēt pescheurs) & leur dit: Venez aprés moy,
& ie vous feray estre pescheurs d'hoēs. Et iceux
incontinent en laissant leurs retz, le suyriēt. Et
de là passát oultre, il veit deux aultres freres, Ja-
ques filz de Zebedee & Jehan son frere, estans
en vne nauire avec leur pere Zebedee, qui re-
faisoient leurs retz, il les appella, & iceux in-
continent laissant leurs retz, & leurs pere, le suy-
rirent. * Et Iesus alloit par toute Galilee en-
seignant en leurs synagogues, & preschant l'e-
uágile du royaume, & guerissant toute ligueur
& toute maladie entre le peuple. Et sa renom-
mée alla par toute Syrie. Et ilz luy presenterent
tous les malades q̄ estoient detenez de languers
& tourmets diuers, & les demoniacs, & les luna-
tiques & les paralytiques, & les guerist. Et moult
grandes multitudes le suyrirent de Galilee, &
de Decapolis & de Ierusalem, & de Iudée, & d'
oultre le Iordain. *

S. Des huit beutudes, de ne quereler ou contróter, de ne cõ-
uoyster la femme, de ne delaissér sa femme, hors la cas d'adultere:
de no haïr, & d'aymer ses ennemis.

Chapitre. v. *

A **E**T voyant les multitudes, il monta en la
montaigne. Et aprés qu'il fut assis, ses disci-
ples approcherent de luy. Et en ouvrant
sa bouche les enseignoit, disant: Bienheureux
sont les paoures d'esperit, car le royaume des
cieus est à eux. Bienheureux sont les debonnai-
rés, car ilz possederót la terre. Bienheureux sont
ceux qui plorent: car ilz seront consoléz. Bien-
heureux sont ceuz qui ont faim & soif de iustice:
car ilz seront saulez. Bienheureux sont les misé-
ricordieuz, car ilz obtiendront misericorde. Bien-
heureux sont ceuz qui sont netz de cõeur, car ilz
verront Dieu. Bienheureux sont ceuz qui sont
en paix: car ilz seront appellez filz de Dieu. Bien-
heureux sont ceuz qui souffriēt persecution pour
iustice, car le royaume des cieus est à eux. Vous
estes bienheureux quand les homes auront mal-
dict de vous, & quand ilz vous aurót persecuté,
& dict tout mal contre vous en mentant à l'occa-

cion de moy. Esouffrez vous & aiez liesse, car vo-
stre salaire est grand aux cieus. * Car ainfy ont
ilz persecuté les prophetes, qui ont esté deuant
vo. Vous estes le sel de la terre: mais si le sel pert
sa saueur, en q̄lle chose la fallerá on? il ne vóult
plus rien, sinon pour estre ietté dehors, & foullé
des homes. Vous estes la lumiere du monde. La
cité assise sur la montaigne ne peut estre muccée.
Aussy n'allument pas la chandele, & la mettent
soub le muid, mais sus le chandelier, à fin qu'elle
luyse à tous ceux qui sont en la maison. Ainfy
luyse vostre lumiere deuant les hoēs: à fin qu'ilz
voient voz bonnes ceuures, & qu'ilz glorifient
vostre pere qui est es cieus. * Ne pensez point
que ie soie venu pour briser la loy, ou les prophe-
tes. Ie ne suis pas venu pour les briser, mais pour
les accomplir. Car en verité ie vous dis: que ius-
ques à ce que le ciel passera, & la terre, vn iura
ou vn trait ne passera point de la loy, iusques à
tant que toutes choses soient faictes. Quicon-
ques donc brisera vn de ces plus petiz comman-
demens, & ainfy aura enseigné les homes, il sera
nommé trespetit au royaume des cieus. Et qui-
conque les aura accóply & enseigné, iceluy sera
appelle grand au royaume des cieus. * Car ie
vous dis que si vostre iustice n'abonde plus que
celle des Scribes & Pharisiens, vous n'entreres
pas au royaume des cieus. Vous auez ouy qu'il a
esté dict aux anciens: Tu n'occiras pas: car qui-
conque occira, sera coupable de iugement. Mais
moy ie vous dy, que tout home qui se corrouce
à son frere, sera coupable de iugement. Et qui-
conque aura dict à son frere, racha: il sera coul-
pable de concile, & quiconque aura dict, fol: il
sera coupable de la gehenne du feu. Donc si tu
offre ton don à l'autel, & que là il te vienne en
memoire, que ton frere à quelque chose en con-
tre de toy, laisse là ton don deuant l'autel, & t'en
vas premier reconseiller à ton frere, & alors en
venant, tu offriras ton don. Sois bien tost cõsen-
tant avec ton aduersaire, quád tu es avec luy en
la voye, à fin par auenture q̄ ton aduersaire ne
te liure au iuge, & q̄ le iuge ne te baille au mini-
stre, & q̄ tu ne sois enuoie en prison. Ie te dis en
verité, q̄ tu ne partiras de là iusques à ce q̄ tu au-
ras paie la demiere maille. Vous auez ouy, qu'il a
esté dict aux anciens: Tu ne cometteras point adul-
tere, mais moy ie vous dy, que quiconque aura
regardé femme pour la covóter, il a delia com-
mis adultere avec elle en son cõeur. Que si ton
oeil dextre te scandalize, arrache le, & le iette de
toy, car il est plus expedient q̄ vn de tes membres
perisse, q̄ tout ton corps soit enuoie en la gehen-
ne. Et si ta main dextre te scandalize, coupe la
& la iette de toy. Car il est plus expedient que
vn de tes membres perisse, q̄ tout ton corps voise
en la gehenne. * Aussi a esté dict: Quiconque
aura delaissé sa femme, qu'il luy baille le libelle
de refus. Mais moy ie vous dy, que quiconque
aura

Mar. 9. g.
Luc. 14. g.
Marc. 4. c.
Luc. 8. c.
11. e.
Bonnez
ceuures.
Luc. 16. a
C
Iaqs. 2. b.
Exo. 20. c.
Luc. 24. d.
Deu. 5. b.
Luc. 12. g.
Exo. 20. c.
Deu. 5. a. f.
Soub. 18. b.
Mar. 9. g.
Mat. 18. b.
E
Marc. 9. a
Luc. 6. d.
Deu. 24. a
Mar. 10. b
Mat. 19. a.

AA. j. aurz

S. Matthieu.

aura delaisse la femme, excepté pour cause de fornication; Mais faitz estre adultere: & qui conques prendra la femme delaissee; il est adultere. De rechef vous avez ouy qu'il est dict aux anciens. Tu ne parjureras pas: mais tu rendras au Seigneur tes iuremens. Mais moy ie vo' dis, ne iurez aulcunement: ne par le ciel, car c'est le throne de Dieu: ne par la terre, car elle est le marchepied de ses piedz: ne par Jerusalem, car c'est la cite du grand roy: aussy ne iureras point par ta teste, car tu ne peux faire un cheveu blanc ou noir. Mais vostre parolle soit, Il est, il est; non, non: car ce qui est dict oultre ces parolles, vient du malign. Vous avez ouy qu'il a este dict. Oeil pour oeil, & dent pour dent. Mais moy ie vous dis: de point resister au mal: mais si aulcu te frappe en ta ioue dextre, baille luy aussy l'autre. Et a celuy qui veult proceder contre toy en iugement, & te oster ta robe: laisse luy aussy le manteau. Et quicques te veult contraindre aller mille pas, vas avec luy deux autres mille. Donne a celuy qui te demande: Et ne te destourne pas de celuy qui veult emprunter de toy. * * * * * Vous avez ouy qu'il a este dict: Tu aimeras ton prochain, & hayras ton ennemy. Mais moy ie vous dis, ayez voz ennemis, faites bien a ceux qui vous hayent, & priez pour ceux qui vous persecutent, & qui faulxement vous imposent crimes: a fin que vous soyez filz de vostre pere qui est es cieus, lequel fait lever son soleil sur les bons & sur les mauvais; & envoie la pluy sur les iustes & iniustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quel salaire en aurez vous? ne lesont pas aussy les publicains? Et si vous saluez seulement voz freres, que faites vous d'auantaigne? ne sont pas aussy ocels les infideles? Vous donc soyez parfaits, ainsi que vostre pere celeste est parfait. * * * * * Soit l'ordonnance de l'auumosne, l'oraison, pardonner a autrui, & ieuer, en mespriant les biens mondains & solliciter de dieu.

Chapitre. vj.
Gardez vous de faire vostre iustice deuant les hommes, a fin que soyez veu d'eux: car autrement vous n'aurez pas de salaire de uant vostre pere qui est es cieus. Quand donc tu fais aumosne, ne sonne pas la trompette deuant toy, comme font les hypocrites au synagogue & es rues, a fin qu'ilz soient honorez des homes. En verité ie vous dis qu'ilz ont receu leurs salaire. Mais quand tu fais aumosne, ta fenestre ne seache pas ce que fait ta dextre: a fin que ton aumosne soit en secret: & ton pere qui voit en secret, le te rendra. Et quand vous priez, vous ne ferez pas comme les hypocrites, qui aiment faire debout leurs oraisons es synagogues, & es comiz des rues: a fin qu'ilz soient veuz des homes. En verité ie vous dis qu'ilz ont receu leurs salaire. Mais toy quand tu prieras, entre en ta chambre, & luy ferme, prie ton pere en secret: & ton pere qui voit en secret, le se rendra. Or quand

vous priez, ne parlez pas beaucoup, comme les infideles: car ilz cuydent estre exaucez par beaucoup de parolles. Ne soiez donc semblables a eux: car vostre pere scayt ce qui vous est besoing, de uant qu'il vous le requerez. Vous priez donc ainsi: Notre pere qui es es cieus. Ton nom soit saintifie: Ton royame aduienne. Ta volente soit faite, ainsi en la terre comme au ciel. Donne nous au iourd'uy nostre pain superubstantial: Et nous pardonne nos debtes, ainsi que nous pardonnons a ceux qui nous doivent: Et ne nous induis point en tentation. Mais deliure nous du malign. Amen. Car si vous pardonnez aux homes leurs peches, vostre pere celeste vous pardonnera aussy voz fautes. Mais si vous ne pardonnez, aux homes, aussy vostre pere ne vous pardonnera pas vobz pechez. Or quand vous ieufnez, ne soiez pas tristes comme les hypocrites: car ilz amaigrissent leurs faces, a fin qu'il semble aux homes qu'ilz ieufnent. En verité ie vous dis, qu'ilz ont receu leurs salaire. Mais toy quand tu ieufne, oingz ton chef & laue ta face, a fin que tu ne sois estime des homes ieufner, mais de ton pere qui est en secret. Et ton pere qui voit en secret, le te rendra. Ne faites point voz thresors en la terre, la ou la rouillure & la tigne corrompt, & la ou les larrons deffouillent & desrobent, mais faites voz thresors au ciel, la ou ne la rouillure ne la tigne ne corrompt riens, & la ou les larrons ne deffouissent, & ne desrobent pas. Car la ou est ton thresor, la est aussy ton cuer. La lumiere de ton corps c'est ton oeil. Si ton oeil est simple, tout ton corps sera lumineux, mais se ton oeil est mauvais, tout ton corps sera tenebreux. Si donc la lumiere qui est en toy, sont tenebres: les mesmes tenebres combien grandes seront elles? Personne ne peut seruir a deux seigneurs. Car ou il hayra l'un & aymera l'autre, ou il loustiedra l'un, & mesprisera l'autre. Vous ne pouvez seruir a Dieu & aux richesses. Et pourtant ie vo' dis, n'ayez point soucy pour vostre ame, & vous mangerez, ne pour vostre corps de quoy vous le vestirez. N'est point plus l'ame que la viande, & le corps plus que le vestement? Regardez les oyseaux du ciel qui ne sement, ne moyssonent, ne assemblent en greniers, & vostre pere celeste les nourrit. N'estes vous pas beaucoup plus excellés qu'euz? Et q est celuy de vous qui en soy souciat puisse adiuster a sa grandeur vne couldee? Et pourquoy estes vous en soucy du vestement? Consideriez les lils du chap, comment ilz croissent. Il ne laburee & ne sille pas. Neantmoins ie vous dis, q Salomon mesme en toute sa gloire, n'est pas vestu cœ vn d'euz. Si Dieu donc vestir ainsi l'herbe des chaps, la quelle est au iourd'uy, & demain est mise au four: combien plus le fera il a vo', o gés de tres petite soy? Ne soiez donc en soucy, disant q mangerons nous? & que beuerons nous? ou de quoy serons nous vestus? car les gentils s'en-

Luc. 6. d
1. cor. 7. b
Leu. 19. d
Exo. 20. b
Deut. 5. b

Iurement

Laqs. 5. c

Leu. 24. d
Deu. 19. d
Lu. 6. d. e
Exo. 21. d
1. cor. 6. b
Deu. 15. b

C

Leu. 19. b

Luc. 6. d

Pardon-
nez.

Lu. 6. d. e

Aumosne

Oraison

B
Luc. 11. a
Oraison
institutee
par Iesus
Christ.

Marc. 16. e
Ecd. 38. a

Ieufne.

C

Lu. 12. d

Lu. 11. c

Lu. 16. e

Lu. 11. c
1. Pier. 5. b
Pla. 54. d
D

s'en-

si enquaint de toutes ces choses. Car vostre pere
ceste fait, que de toutes ces choses vous auez
indigence. **Querez donc premierement le roy-**
aume de Dieu & sa iustice: & toutes ces choses
vous seront adioustees. * Ne soyez donc en sou-
cy pour le lendemain, car le lendemain se souci-
ra pour soy. Il souffit au iour de sa malice.

S. De non iuger, ou mespriser autuy. Il fault demander, que-
rir, & frapper, se fault garder des faulx prophetes, ouyr la parole
de Dieu, & l'accomplir.

Chapitre. vii. *

Ses iuges.
A
Luc. 6. f.
Rom. 2. a

Marc. 4. c
Luc. 6. f.

La paro-
le de dieu
precieuse.

Sous. 21. c
Marc. 11. e.
Lu. 11. b
Iaq. 1. a

Ieha. 14. b
Ieha. 16. c.
Lu. 11. a

Luc. 6. e
Tob. 4. f.
Charite.
Luc. 13. c

Lu. 6. f. g.
Ier. 3. c.

Matt. 3. c.
Luc. 3. b.
Luc. 6. g.
& 11. f.

Lu. 13. e. f.

NE iugez pas, à fin que vous ne soyez iuges:
Car en tel iugement que vous iugerez,
vous serez iuges. Et en telle mesure que
vous mesurerez, on vo' mesurera. Et pour quoy
voyes tu le festu en l'oeil de ton frere, & tu ne
vois pas vne poultre en ton oeil? Ou comment
dis tu à ton frere, permets que ie tire hors de ton
oeil ce festu. & voicy vne poultre est en ton oeil?
Hypocrite icte premierement la poultre hors
de ton oeil: & adonc tu verras à tirer le festu
hors de l'oeil de ton frere. Ne donnez pas la cho-
se sainte aux chiens: & ne iettez pas voz perles
deuant les porceaux. A fin par auenture qu'ilz
ne les souillent à leurs piedz, & qu'en se retour-
nant, ne vous deschièrent. Demandez, & on
vous donnera. Cherchez, & vous trouuezrez.
Frappez à la porte, & on vous ouvrira. Car
quiconque demande, il recoit. Et quiconque
cherche, il trouue: Et à celui qui frappe à la por-
te, on luy ouvrira. Or qui est l'home d'entre
vous, auquel si son filz luy demande du pain, luy
donnera il vne pierre? Ou si luy demande du
poisson, luy donnera il un serpent? Si vous donc
qui estes mauvais sçauuez donner à voz enfans
des bons dons: combien plus vostre pere qui est
aux cieus, donnera des biens à ceux qui le requie-
rent? * Toutes choses donc lesquelles vous
votlez que les homes vous fassent, faictes leurs
ainsy: car c'est la loy & les prophetes. Entrez
par la porte estroite: car la porte est large, &
la voye spacieuse laquelle mene à perdition: &
plusieurs sont qui entrent par icelle. Qu'est la por-
te estroite, & la voye estroite, qui me-
ne à la vie, & peu sont qui la trouuent. * **D**onnez
vous garde des faulx prophetes, qui vien-
nent à vous en vestemens de brebis, & par de-
dans sont loupz raulsans: vous les cognoistrez
par leurs fruictz. Cueillent ilz grappes de raisins
des espiners: ou figues des chardons? Ainsi tout
bon arbre faict bons fruictz: & mauvais arbre
faict mauvais fruictz. Le bon arbre ne peut fai-
re mauvais fruictz: ne le mauvais arbre faire bons
fruictz. Tout arbre qui ne faict pas bons fruictz,
sera coupe & iette au feu. Donc vous les cog-
noistrez par leurs fruictz: Tout home qui me
dit, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas au roy-
aume des cieus: mais celui qui faict la volonte
de mon pere qui est es cieus, entrera au roy-
aume des cieus. * Plusieurs ne diront es celuy iour

nee: Seigneur, Seigneur, n'auons nous point pro-
phetize en ton nom? & n'auons nous point iette
hors les diables en ton nom? & n'auons nous
point faict plusieurs vertus en ton nom? Alors ie
leurs confesseray: le ne vous cogneus oncques.
Departez vous de moy tous qui faictes iniquite.
Tout home donc, qui oyt cestes mes parolles, &
les faict, sera semblable à l'home saige, lequel
a edifie sa maison sur la pierre: & la pluye est des-
cendue, & les fleuues sont venuz, & les ventz
ont soufflé, & sont venuz impetueusement contre
cette maison; & si n'est pas tutee, car elle estoit
fondée sur la pierre. Aussi tout home qui oyt ces-
tes mes parolles, & ne les faict point, sera sem-
blable à l'home fol, lequel a edifie sa maison sur
le sablon: & la pluye est descendue, & les fleuues
sont venus, & les ventz ont soufflé, & ont frappé
impetueusement contre ceste maison, & est tum-
bee, & sa ruine a este grande. Et aduint q' quand
Iesus eut acheue ces parolles, les multitudes
estoint esmerueillées de sa doctrine: car il les
enseignoit comme ayant puysance, & non pas
comme les Scribes & Pharisiens. *

S. Du lepreux, du Centenier, de la belle mere de Pierre, des ma-
lades & demoniacles gueris. Il fault s'uyre sans dilation. La
tempete est appaisée, & les diables entrent aux porceaux.

Chapitre viij. *

ET quand il fut descendu de la montaigne,
moult de multitudes le suyrent. Et voi-
cy vn ladre vint; & l'adora, disant: Sei-
gneur si tu veulx tu me peux nettoyer. Et Iesus
estendant sa main, le toucha disant: le le veulx
soys net. Et incontinent le lepreux fut nettoye.
Et Iesus luy dit: Garde que tu ne le dise à perso-
ne: mais va & bete moestre au prestre: & offre le do-
ne q' Moyses a commande, en tesmoignage à icelluy. *

Et quand Iesus fut entre en Capharnaum,
vn Centenier vint vers luy, le pria & disant:
Seigneur, mon seruiteur est paralitique en la
maison; & est grieuement tormenté. Et Iesus
luy dict: Je y viendray, & le gueriray. Et le cen-
tenier respondant, dict: Seigneur ie ne suis pas
digne que tu entre sous mon toit: mais seule-
ment dis la parole, & mon seruiteur sera gue-
ry. Car aussi moy ie suis home constitue sous
la puissance ayat sous moy des gardes, & ie
dy à l'un va, & il va: à l'autre vien & il vient: &
à mon seruiteur, fais cela & il le faict. Et Iesus
oyant, s'esmerueillla, & dict à ceux qui le suy-
uoient: Ie vous dy en verite ie n'ay pas trou-
ue si grande foy en Israel. Aussi ie vous dy,
que plusieurs viendront d'Orient, & d'Occi-
dent, & seront assis au royaume des cieus avec
Abraham, Isaac & Iacob: mais les filz du roy-
aume seront iettez hors es tenebres exteriores:
illec seront pleurs & grincement de dents. Et
Iesus dict au Centenier, va: & ainsi comme tu
as creu, ainsi te soit fait. Et à ceste mesme heu-
re le seruiteur fut guery. *

Et quand Iesus fut
venu en la maison de Pierre, il edia la belle mere
AA. iij. d'iceluy

Pfal. 6. c
D
Luc. 6. g
Sous. 25. d
Luc. 13. f.
Rom. 2. b
Iaq. 1. d

Marc. 12
Lu. 4. e.

Marc. 1. d
Luc. 5. c.

Leui. 14. 4

Lu. 5. c. &
7. a
Ieha. 4. 5

Foy.
Lu. 11. f.
Mala. 1. c

Luc. 4. f.
Mar. 1. c.

S. Mattheu.

d'iceluy gisante, & ayant fiebres: & il toucha sa main, & la fiebre la laissa, puis elle se leua & les seruoit. Et quand le soir fut venu, ilz luy presenterent plusieurs demoniacles: & ietta hors les espritz par la parole, & guerist tous les malades: à fin que fut accompli ce qui estoit dit par le Prophete Isaie, disant: Iceluy a prins noz infirmittez: & a porté noz maladies. * Mais Iesus voyant grand multitude alentour de soy, il commanda qu'il passassent oultre la mer. Et vn Scribe approchant luy dit: Maistre, ie te suyueray par tout ou tu iras. Et Iesus luy dit: Les renars ont des fosses, & les oyseaux du ciel des nidz: mais le filz de l'homme n'a point ou il puisse recliner son chef. Et vn autre de ses disciples, luy dit: Seigneur permetz moy premierement aller, & enseuelir mon pere. Et Iesus luy dit: Suyz moy, & laisse les mortz, enseuelir leurs mortz: *

† Et comme il montoit en la nauire, ses disciples le suyurent. Et voicy vn grand mouuement fut fait en la mer, tellement que la nauire estoit couuerte des vndes: mais luy dormoit. Et vidret à luy & l'esueillent, disans: Seigneur, sauue nous: nous perissons. Et Iesus leurs dit. Que craignez vous, gens de petite foy? Alors se leuant, commanda aux ventz & à la mer, & grande tranquillité fut faite. Lors les homes s'esmeruilloient disans: Quel est cestuy cy? Car les ventz & la mer luy obeissent. * Et quand il fut venu oultre la mer en la contrée des Gerasiens, deux demoniacles luy vindrent au deult, sortantz hors des monumens, moult terribles: tellement que persone ne pouoit passer par icelle voie. Et voicy qu'ilz s'escrirent, disans: Quelle chose ya il entre nous & toy Iesus filz de Dieu? Es tu venu icy pour nous tourmenter deuant le temps? Or il y auoit vn grand troupeau de porceaux non loing d'eulz, qui repaissoient. Et les diables le prioient disans: Si tu nous iettes hors: enuoye nous en ce troupeau de porceaux. Et il leurs dit: Allez: Et iceulz sortantz hors, s'en allerent es porceaux. Et voilà tout le troupeau s'en alla par grande impetuosité ietter en la mer, & moururent es eaues. Et ceux qui les menoiert paistre s'enfuyrent, & venans en la cité, raconterent toutes ces choses, & de ceux qui auoient esté possedez des diables. Et voicy toute la cité qui sortit au deuant de Iesus. Et quand il le virent, ilz prioient qu'il se partit de leurs quartierz. *

Mar. 1. d.

Luc. 4. g. Isa. 53. b. 1. Pier. 2. d

Luc. 9. g

Mar. 4. d. Lu. 8. c. d.

Faulte de foy

Mar. 5. a. Luc. 8. d

Mar. 5. b. Lu. 8. d. e.

3. Du Paradis q'ouy la vocatiõ de Mattheu publicain, de la femme guerie du flux de sang, & de la fille possedee. Mattheu la vint à deux endroits, & g'neul vn autre demoniacle.

Chapitre. ix.

Entrant en la nauire passa oultre la mer, & vint en la cité. Et voicy vn paralitique gisant au li. Et Iesus voyant leurs foy, dit au paralitique: Fils aye confiance, tes pechez te sont pardonnez. Et voicy aucuns des scribes qui disoient en eux mesmes:

Mar. 2. a. Lu. 5. d.

Mar. 2. a.

Cestuy blasphemé. Et quand Iesus eut veu leurs pensées, il dit: Pourquoi pensez vous mal en vous coeurs? Quelle chose est plus facile à dire: Tes pechez te sont pardonnez ou dire; Leue toy & chemine? Mais à fin que vous sçachez q'le filz de l'homme a puissance en terre de pardonner les pechez, lors dict au paralitique: Leue toy, prens ton li, & t'en va en ta maison. Et se leua, & s'en alla en sa maison. Et les multitudes voyans, eurent crainte & glorifierent Dieu, qui a donné telle puissance aux homes. * Et quand Iesus parloit de là, il veit vn home qui estoit au li, ou on payoit le tribut nommé Mattheu, & luy dict, Suyz moy. Et se leuant, le suyuit. Or aduint que quand il estoit assis à table en la maison, voicy q' plusieurs publicains & pecheurs vindret, & s'assirent avec Iesus & ses disciples. Et les Pharisiens voiãs, disoient à ses disciples: Pourquoi mangez vous avec les publicains & les pecheurs? Mais Iesus après qu'il ouyt, dict: Ceux qui sont sains, n'ont q'faire de medecin: mais ceux qui sont malades. Allez donc & apprenez que ce signifie: Ie vueil misericorde & no pas sacrifice. Car ie ne suis point venu appeller les iustes, mais les pecheurs. * Alors vindrent à luy les disciples de Iehan, disans: Pourquoi nous & les Pharisiens ieunons nous souuent, & tes disciples ne ieunent pas? Et Iesus leurs dit: Les filz de l'espoux peuuent ilz plorer tant & si longuement que l'espoux est auct eux? mais les iours vien dront, quand l'espoux leurs serat osté, & alors ils ieuneront. Aussi p'font ne met vne pierre de drap fort, en vn vieil vestement: car elle oste la plinitude du vestement, & la rompre est faite pire. Et ilz ne mettent pas le vin nouveau es barilz vieux: autrement les barilz se rompent, & le vin se respant, & les barilz perissent. Mais ilz mettent le vin nouveau es barilz neufz, & tous deux sont conseruez. *

Mar. 2. b. c. Luc. 5. f. Vocatiõ.

B Luc. 11. a

Mar. 2. c. Lu. 5. f.

Osee. 6. c. Soub. 2. a. 1. Tim. 1. c. Mar. 2. c. Luc. 5. g.

Luc. 11. d

C

Mar. 5. b. Luc. 11. e.

† Et quand il leurs disoit ces choses, voicy vn prince q' vint à luy, & l'adora, disant: Seigneur ma fille est maintenant morte, mais vien & metz sur elle ta main, & elle viura. Et Iesus se leua, le suyuoit avec ses disciples. Et voicy vne femme la q'le auoit esté douze ans malade du flux de sang qui vint par derrière, & toucha la frange de son vestement: car elle disoit en soy mesme. Si tant seulement ie touche son vestement, ie seray sauue. Mais Iesus soy retournant, & la voyant, dit: Fille aye confiance, ta foy t'a fait estre sauue. Et la femme à ceste mesme heure fut guerie. Or quand Iesus fut venu en la maison du prince, & qu'il eut veu les menestriers, & la multitude faisant bruit, il disoit: Retournez vous, car la fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ilz se moquoient de luy. Et quand la multitude fut mise hors, il entra, & tint la main de celle. Et la fille se leua: dõt ceste renommée s'espendit par toute icelle terre. *

Foy

† Et quand Iesus se partit de là, deux aveugles le suyrirent crians, & disant: Filz de Dieu, aye pitie

pitie

D pitie de nous. Et quand il fut venu en la maison, les aueugles vindrent à luy : & Iesus leurs dist : Croyez vous que ie vous puis ce faire ? & ilz luy dirent : Certainement Seigneur. Adonc il toucha leurs yeux, disant : Selon vostre foy il vous soit fait. Et leurs yeux furent ouverts. Et Iesus leurs descendit, disant : Gardez, qu'aucun ne le sçache. Mais iceux departis, le divulguerent en toute icelle terre. Et quand ilz furent partis, voicy qu'ilz luy presenterent vn homme muet & demourant. Et quand le diable fut ietté hors, le muet parla. Et les multitudes s'esmerueillierent, disant : Mais n'est apparu ainsi en Israël. Mais les Pharisieus disoient : Il iette hors les diables en la vertu du prince des diables. Et Iesus circuyoit toutes les citez & villes, enseignant en leurs synagogues, & preschant l'euangile du royaume, & guerissant toute lagueur, & toute maladie. Et quand il regarda les multitudes, il fut meu de misericorde enuers eux, à cause qu'ilz estoient trauaillez & espars comme brebis sans pasteur. Adonc il dit à ses disciples : Certes la moisson est fort grande, mais les ouuiers sont en petit nombre. Priez donc le Seigneur de la moisson, qu'il enuoye des ouuiers en sa moisson.

10ub 12. b
Luc. 11. b.

Marc. 3. c.

Marc. 6. c
Luc. 10. a.

S. Iesus enseigna les Apostres, & leurs donna puissance de guerir. Il fault honorer Christ sur toutes choses.

Chapitre .x.

A
Marc. 3. b
Luc. 6. b. c

ET appellant les douze disciples, leurs donna puissance sur les espritz immundes : à fin qu'ilz les iettassent hors, & qu'ilz guerissent toute lagueur & toute maladie. Or les noms des douze Apostres sont iceux : Le premier est Simon, qui est appelé Pierre, & André son frere : Jaques filz de Zebedee, & Iehan son frere Philippe & Bartholomy, Thomas, & Mattheu le publicain : Et Jaques, filz d'Alphee, Thaddée : Simon Cananéen, & Judas Iscariot, qui aussi le trahit.

Luc. 9. a.
& 10. a
Mrc. 6. a. b

Mt. 11. g.

Luc. 10. b
1 Tim. 5. c

Ces douze enuoyà Iesus, leurs commandant, & disant : N'allez point en la roye des Gentilz : & si n'entrez pas en citez des Samaritains : mais allez auçois aux brebis, qui sont peries, de la maison d'Israël. Et en allant preschez, disant, que le royaume des cieus est approuché. Guerissez les malades, resuscitez les mortz, Nettoyez les ladres, iettez hors les diables. Vous n'avez receu de grace, donnez le de grace. Ne possédez or, ne argent, ne quelque argent en voz ceintures, ne besace pour la voye, ne deux robes, ne sandales, ne verge : car l'ouurier est digne de ce qu'il mange. Et en quelque cite ou ville que vous entreez, enquissez, veu qui est digne en icelle, & demeurez là, jusques à ce que vous sortirez. Et quand vous entreez en la maison d'un tel, si la maison n'est digne, ne vous entreez. Et si elle est digne, vostre paix viendra sur elle. Mais si elle n'est pas digne, vostre paix retournera à vous. Et qu'on ne vous reconnoisse, & n'escoute vos paroles, en sortant hors de la

maison ou cite, secouez la pouldre de voz pieds. Le vous dy en voye, qu'il sera plus facile à porter à cenc de la terre des Sodomites, & des Gomorriens au iour du iugement, qu'à celle cite.

* Voicy ie vous enuoye comme brebis au milieu des loups. Soyez donc prudens comme serpens, & simples comme colombes. Et vous donnez garde des homes : car ilz vous liureront à leurs conciles, & en leurs synagogues, ilz vous flagelleront, & serrez menez aux presides, & aux rois pour moy, pour estre en témoignage à eux & aux Gentilz. Mais quand ilz vous liureront, ne soyez pas en soucy comment, ou quelles choses vous parlerez : car il vous sera donné en icelle heure, ce que vous parlerez : car ce n'estes vous point qui parlez, mais c'est l'esprit de vostre pere, qui parle en vous. Or le frere liuera le frere à la mort, & le pere le filz : & les filz s'eleueront contre leurs peres, & les feront mourir. Et vous serez liays de tous, pour mon nom. Mais qui perueuera iusques à la fin, iceluy sera sauue. * Et quand ilz vous persecuteront en ceste cite, fuyez en l'autre. En verité ie vous dy, que vous n'aurez point paracheue les citez d'Israel, iusques le filz de l'home sera venu. Le disciple n'est point par dessus le maistre, ne le seruiteur par dessus son seigneur. Il souffit au disciple, qu'il soyt comme son maistre : & au seruiteur d'estre come son seigneur. S'ilz ont appelé le pere de famille, Beelzebub, cōbien plus ses domestiques ? Ne les craignez point donc : car il n'est rien si romant, qu'il ne soyt tendé & n'est rien si secret, qu'il ne soyt seue. Ce que ie vous dy en tenebres, dites le en lumiere. Et ce que vous oyez en l'oreille, preschez le sur les toitz. Et n'ayez crainte de ceux qui occisent le corps, & ne peuvent occire l'ame : auçois craignez celuy qui peut perdre & l'ame & le corps en la gehenne. Ne sont pas vendus deux passereaux vne maille, & vn d'iceux ne corra point sur la terre sans vostre pere ? Aussi les cheueux de vostre teste sont tous nombrez. Ne craignez pas donc, vous estes plus excellens que beaucoup de passereaux. * Pour home donc qui me considerera deuant les homes, ie le consideray aussi deuant mon pere qui est es cieus. Mais qui me deniera deuant les homes, ie le denieray aussi deuant mon pere qui est es cieus. * Ne pensez pas, que ie soye venu apporter paix en la terre : ne suis point venu apporter paix, mais le glaue. Car ie suis venu separer l'home alencontre de son pere, & la fille alencontre de sa mere, & la belle fille alencontre de sa belle mere : & les ennemis de l'home, sont ceux de la maison. Qui aime pere ou mere plus que moy, il n'est pas digne de moy. Et qui aime filz ou fille plus que moy, il n'est pas digne de moy. Et qui prend sa croce & ne suit pas, il n'est point digne de moy. Qui traouera son ame, il la perdra : qui perdra son ame pour l'amour de moy, il la trouera.

Act. 13. g.
Luc. 10. a.

Persecution.
Mrc. 13. b
Luc. 21. c
Iehan 15. c
& 16. a

Mich. 7. b
Mrc. 13. b
Luc. 21. c
& 12. b
C

Constantin.

Luc. 6. f
Iehan 13. b
& 15. c

Marc. 4. c
Luc. 8. c
Luc. 12. d

Marc. 8. d
Luc. 9. c
& 12. b
2 Tim. 2. B
D

Luc. 11. g.
& 14. f

Mich. 7. b
Luc. 14. f
Soub. 6. d
Luc. 9. c
& 17. g
Iehan 12. d
Mrc. 8. a
Luc. 10. a
Iehan 17. g

S. Mathieu.

ra. Qui vous reçoit, il me reçoit, & qui me reçoit, il reçoit de moy qui m'a envoye. Qui reçoit le prophete, au nom de Prophete, il recevra salaire de prophete. Et qui reçoit la juste, au nom de juste, il recevra salaire de juste. Et quiconque donnera à boire à un de ces tres petits icy, un calice d'eau froide, en son nom de disciple, ie vous dy en verité qu'il ne perdra point son salaire.

S. Saint Jehan estoit en prison, en voyant mesagers à Jesus, lequel loue Saint Jehan. Il eschoit aux citez, & menasse ceux qui ont mespris les rois, & appelloit à soy ceux qui sont charges.

Chapitre xj.

ET aduint, que quand Jesus eut achevé de commander à ses douze disciples, il se partit de là, pour enseigner & prescher es citez d'iceux. Et quand Jehan eut oüy en la prison les ceuvres de Christ, enuyant deux de ses disciples, luy dict. Es tu celuy q. doibt venir, ou si nous attendons un autre? Et Jesus leurs respondant, leurs dict. Allez & annoncez à Jehan les choses que vous avez oüy & veü. Les aveugles voyent, & les boyteux cheminent, les ladres sont nettoyez, les sourds oyent, les mortz sont resuscitez, aux pauvres l'euangile est annoncé. Et heüheureux est celuy qui ne sera point scandalize en moy. Et quand ceux s'en alloyent, Jesus commença à dire de Jehan aux multitudes. Quelle chose estes vous allé veoir au desert? Un roseau agit du vent? Mais qu'estes vous allé veoir? Un homme vestu de delicates habillemens? Voicy ceux qui portent precieux vestemens, sont es maisons des rois. Mais qu'estes vous allé veoir? Un Prophete? Certainement ie vous dy, plus que Prophete. car c'est celuy duquel il est escript: Voicy, ie envoie mon ange devant ta face, qui preparera ta voye devant toy. Et ie vous dy en verité, qu'il n'est pas yssu entre ceux q. sont naitz des femmes, plus grand que Jehan Baptiste, Mais celuy qui est moindre au royaume des cieux, est plus grand que luy. Et depuis les iours de Jehan Baptiste, jusques au present, le royaume des cieux souffre violence, & les violens le ravissent. Car tous les Prophetes, & la Loy ont prophetizé jusques à Jehan: & si vous le voulez recevoir, iceluy est Elias qui doibt venir. Qui a oreilles pour oüy, oye. Mais à qui est il semblable cette generation? Elle est semblable aux enfans qui sont au marche, qui crient à leurs compaignons, & disent: Nous vous avons chanté, & vous n'avez point sauté. Nous vous avons pleuré, & vous n'avez point gemy: car Jehan est venu non manger, & ne beuver, & ils disent: Il a le diable. Le filz de l'homme est venu manger & beuver, & ils disent: Voilà un homme gourmand & beuveur de vin, amy des Publicains, & des pecheurs. Es la sapience a establie par ses enfans. Adonc il commença à reprendre aux citez, es quelles voyes ont esté faictes plusieurs de ses vertus, à cause qu'ils n'avoient pas faict penitence.

Malheur sur toy Corozain, malheur sur toy Bethsaida: & si en Tyre, & en Sidone eussent esté faictes les vertus, qui ont esté faictes en vous, ilz eussent pieçá faict penitence, en cilice, & en cédre. Mais toutes fois ie vous dy, qu'à Tyre, & à Sidone, sera plus facile à porter au jour du jugement qu'à vous. Et toy Caparnaüm, se ra tu exaltée jusques au ciel? tu delecterai jusques en enfer, car si es Sodomités eussent esté faictes les vertus, qui ont esté faictes en toy, ilz fussent paraysture demourés jusques à ce jour. Toutes fois ie vous dy, qu'il sera moins difficile à porter à la terre des Sodomités au jour du jugement, qu'à toy. En ce temps là, Jesus respondit, & dict: O pere, Seigneur du ciel & de la terre, ie te rend louage, qu'en mesme esto ces choses aux sages & prudens, & les as reveü aux peüs. Certes pere, tel a esté le bon plaisir envers toy. Toutes choses me sont baillies par mon pere, & personne ne cognoit le filz, sinon le pere, & aussy personne ne cognoit le pere, sinon le filz, & celuy, auquel le filz le voudra reveüer. Venez à moy tous, qui travaillez, & estes charges, & ie vous soulageray. Prenez mon ioug sur vous, & apprenez de moy que ie suis debonnaire, & humble de cœur, & vous trouverez repos, à voz ames: car mon ioug est doux, & ma charge est legiere.

S. Les disciples froissent les espiex au Sabbath, La main feiche est guerie. Le demoniacle, aveugle, & muet est delivré. Du signe de David, & qui sont le marq. & les signes de Jesus Christ.

Chapitre xij.

EN iceluy temps Jesus alloyt entre les bledz, au Sabbath. Et ses disciples ayans faim, commencent à arracher les espiex, & en manger, & les Pharisiens voyans, luy dirent: Voilà, tes disciples font ce, qui n'est pas licite de faire aux Sabbathz. Et iceluy leurs dict: N'avez vous point leu, ce que David fait quand il fut faim, & ceux qui estoient avec luy? Combient il entra en la maison de Dieu, & mangea les pains de proposition, lesquels ne luy appartenoit point de manger, ne à ceux qui estoient avec luy, sinon aux prestres seulement. Qui n'avez vous point leu en la Loy, qu'es Sabbathz les prestres au temple violent le Sabbath, & sans sans crime? Aussi ie vous dy, que plus grand que n'est le temple, est en ce lieu. Mais si vous sçavez que c'est: le vray misericorde, & non sacrifice, jamais vous n'eussiez condemné les innocens: car le filz de l'homme est Seigneur, aussy du Sabbath. Et quand il fut party d'illec, il vint en leurs synagoge, & voyant il estoit un homme, ayant la main feiche. Et il les interrogeoyent, disant: Est il licite de guerir aux iours des Sabbathz? & celle qui luy respondoit, Es il loys de dire, que sera celuy d'entre vous, lequel aura un brebis, & si elle est chatee en un jour des Sabbathz, & sera elle, ne luy donnera, & relencra il point? Combien plus donc vaulra mieux l'homme que vous brebis? Il est donc licite de bien faire aux Sabbathz. Alors il dict à Thome:

Luc. 7. c.

Mal. 3. a. Marc. 1. a. Luc. 7. d.

Luc. 16. d.

Mal. 4. b. Luc. 7. c.

Luc. 24.

D. 10. d.

Luc. 10. d.

Jehan. 8. e. Luc. 10. d.

Consolation & esuy de Christ. Jerem. 6. a. 1. Ich. 1. a.

A. Marc. 1. d. Luc. 6. a.

1. rois. 1. b.

Lev. 2. d. Noh. 9. b.

Ose. 6. e. Misericorde.

Luc. 6. b. Marc. 1. a.

Thome:

l'home: Estendz ta main. Et il l'estendit: & elle fut rendue saine comme l'autre. Mais quand les Pharisieus furent yssus, ilz prindrent conseil alencontre de luy, comment ilz le mettroient à mort. Mais Iesus ce cognoissant, se partit d'illec. Et plusieurs le suiuiert, & les guerit tous: & leurs defendit qu'ilz ne le manifestassent: à fin que fut accompli ce qui a este dict par le Prophete Isaie disant: Voicy mon enfant, lequel j'ay esleu: mon bien aymé, auquel mon ame a prins son bon plaisir: le mettray mon esprit sur luy: & il annoncera iugement aux Gens: il ne sera pas noyseur, & ne criera point, & personne n'oyra sa voix es rues. Il ne rompra point le roseau cassé, & n'estendra pas le lin qui fume, jusques à ce qu'il profere: le iugement en victoire: & en son nom les Gens auront esperance. Alors luy fut amené un home ayat le diable, au eugle, & muet: & le guerit, tellemēt qu'il parloyt & veoyt. Et toutes les multitudes estoient estonnées, & disoyent: N'est pas cestuy cy filz de David? Mais les pharisieus oyans, disoyent: Cestuy cy ne iette les diables, sinon en Beelzebub, prince des diables. Et Iesus cognoissant leurs pensées, leurs dist: Tout royaume diuisé alencontre de soy mesme, sera desolé. Et toute cite ou maison diuisée alencontre de soy mesme, ne durera point. Et si Satan iette hors Satan, il est diuisé alencontre de soy mesme. Comment donc durera son regne? Et si ie iette hors les diables en Beelzebub: voz filz en quā les iettent ilz hors? Pour ceste cause ilz serōt voz iuges. Et si ie iette hors les diables en l'esprit de Dieu: le royaume de Dieu est paruenū en vous. Qui comment peut aucun entrer en la maison du fort, & ravir les vasseaux, si premier il n'ayt lié le fort? Et adonc il pillera la maison d'iceluy. Qui n'est pas avec moy, il est contre moy: & qui ne rassemble avec moy, il espart. Pourtant ie vous dy: Tout peché & blasphemie sera pardonné aux homes: mais blasphemie de l'esprit ne sera point pardonné. Et quiconque dira aucun mot contre le filz de l'home, il luy sera pardonné: mais qui le dira contre le saint Esprit, il ne luy sera point pardonné, ny en ce siecle, ny au siecle à venir. Ou faites l'arbre bon, & le fruit d'iceluy bon: Ou faites l'arbre mauvais, & le fruit d'iceluy mauvais. Car par le fruit l'arbre est cogneu. Generation de viperes, comment pouez vous parler bonnes choses, vñ que vous estes mauvais? Car de l'abondance du cuer la bouche parle. L'home bon, de bon thesor, presere hors bones choses. Et l'home mauvais, de mauvais thesor, presere hors mauvaises choses. Mais ie vous dy, que de tout parole oy faite, que les homes auront par le, ilz rendront compte d'icelles, au jour du iugement: car ce sera le fruit de ces paroles. Ce de ces paroles m'as-tu donné? Adonc luy respondirent aucuns des scribes & Pharisieus, disans: Maître, nous voulōs veoir quelque signe

de toy. Lequel respondant leurs dist: Generatio mauuaise & adulate, quiert signe: mais signe ne luy sera pas donné, sinon le signe de Ionas le prophete. Car ainsi comme Ionas fut, au ventre de la balaine trois iours, & trois nuicts: ainsi sera le filz de l'home au cuer de la terre, trois iours & trois nuicts. Les homes de Ninive se leueront au iugement contre ceste generation, & la condēneront, car ilz firent penitence, par la predication de Ionas: & voicy plus que Ionas, icy. La Roine de Midy se leuera au iugement avec ceste generation, & la condēnera: car elle vint des fins de la terre, pour ouyr la sapience de Salomon: & voicy plus que Salomon, icy. Et quand l'esprit impudē est yssu de l'home, il cheiroit les lieux secz, querā repos, & n'en trouue point. Alors il dist: Je retourneray en ma maison, dont ie suis party. Et quand il est venu, il la trouue vidē, nettoiee, & ornée. Adonc il s'en va, & préd avec soy sept autres espritz pires que luy: & y entrans habitent illec: & les derniers faitz de cest home, sont pires que les premiers. Tout ainsi aduēdra il à ceste generation tresmauuaise. Il parloit encores aux multitudes, & voicy sa mere & ses freres, qui estoient dehors, & demandoient à parler à luy. Et aucun luy dist: Voild ta mere & tes freres qui sont dehors, & te demandent. Et iceluy respondāt, dist à celly qui luy auoit diste: Qui est ma mere, & qui sont mes freres? Et entendant sa main sur ses disciples dist: Voicy ma mere & mes freres: car quiconque fera la volūte de mon pere qui est es cieus, il est mon frere, & ma seur, & mon mere.

5. Les paraboles de la semence, & du grain de la moelle, du thésor, & de la perle, du netz mis en la mer.

Chapitre xiiij.

En Noestuy iour, Iesus se partant de la maison, estoit assis auprès de la mer, & grandes multitudes s'assemblerent alentour de luy, tellemēt qu'il monta en vne nauire, & s'assit. Et toute la multitude estoit sur la rive. Et parla à eux de choses, en paraboles, disans: Voicy, celly qui semē est yssu pour semer. Et quant il semoit, vne partie des semēces chēut au par de la voye: & les oiseaux du ciel vindēt & les mangērent. L'autre partie chēut en la pierre: & luy auoit gueres de terre: & la semēce se fūit, pource qu'il n'y auoit pas terre assés profonde. Et quand le soleil fut leuē, elle fut ardeēt: & pource qu'elle n'auoit aucun racine, elle seicha. L'autre partie chēut entre les espiēs: & les espiēs creurent, & la suffoquerent: & l'autre chēut en bonne terre, & rouēt fruit: & en centieses, & en soixanteses, & en trentesieses. Qui a oreilles pour ouyr, oyē. Et les disciples approchant, luy distent: Pourquoy parles tu à eux en paraboles? Lequel respondant leurs dist: Pourcāt qu'il vous est donné de cognoistre les mysteres du royaume de Dieu: mais

Marc. 3. a
Ieh. 10. g
B
Ihu. 42. a
Luc. 11. b
Sus. 9. d
Marc. 3. c
Blasphēme
C
Marc. 3. d
Luc. 12. b
Peché contre le saint Esprit
Luc. 6. g
Paroles oyseles
Mat. 13. b
Luc. 11. d

Ion. 2. a
D
Ion. 3. b
Luc. 11. 10. a
2. para. 9. a
2. Pier. 2. d
Marc. 3. d
Luc. 8. c
A
Marc. 4. a
Luc. 8. a
L'apologe de Dieu
B
Mat. 13. b
Luc. 8. b

S. Matthieu.

Soub 25. c mais à eux, ne l'est pas donné. Car celui qui a, il
Ifa. 6. c luy sera donné, & abondera. Mais celui qui n'a
Iehan. 12. f rien, ce qu'il a, luy sera osté. Pour ceste cause, ie
Act. 28. f parle à eux en paraboles: pource que les voians
Mar. 4. b. ne voient point: & les oyans n'oyent point, &
Luc. 8. b n'entendent point. Et en eux est accomplie la
Romain. b prophetie d'Isaie, disant: Vous oyrez de l'ouye,
Luc. 19. d. & si n'entendrez point: & en voyant regarderez,
C & si ne voyrez point: car le cœur de ce peuple
Marc. 4. b est engraisé: & ont ouy dur de leurs oreilles, &
Luc. 8. b ont clos leurs yeux, à fin qu'ilz ne vissent de
leurs yeux quelque fois, & qu'ilz oyent de leurs
oreilles, & qu'ilz n'entendent de cœur, & qu'ilz
ne soyent convertis, & que ie ne les guerisse.*
* Mais bienheureux sont voz yeux, car ilz voy-
ent: & voz oreilles, car elles oyent. Certes ie
vous dy en verité, que plusieurs prophetes & iu-
stes, ont désiré veoir les choses que vous voyez,
& ne les ont pas veues: & ouyr les choses q vous
oyez, & ne les ont pas ouyes. Vous donc escout-
tez la parabole de celui qui sème. Tout home q
oyt la parole du royaume, & ne l'entend point,
le mauvais vient, & ravit ce qui est semé en son
cœur: cestuy est, qui est semé auprès de la voye.
Mais celui qui est semé sur lieux pierreux, est ce
luy qui oyt la parole, & incontinent la reçoit en
ioye, & n'a point de racine en soy, mais est tem-
porel: & quand tribulation, & persecution sera
faicte pour la parole, incontinent il est scanda-
lizé. Mais celui q est semé entre les espines, c'est
celuy qui oyt la parole de Dieu, & la sollicitude
de ce siecle, & la deception des richesses, estai-
gnent la parole: & est sans fruit. Mais celui qui
est semé en bonne terre, c'est celui qui oyt la pa-
rolle, & l'entend, & apporte fruit, & faict: l'un
centiesme, & l'autre soixatiesme, & l'autre tré-
tiesme.* Il leurs proposa vne autre parabole,
Marc. 4. c disant. * Le royaume des cieux est faict sem-
D blable à l'home qui a semé bonne semence en son
E champ. Et quand les homes dormoyent, l'enne-
my d'iceluy vint, & sema par dessus zizanies au
milieu du froment, & s'en alla. Et quand l'herbe
fut creu, & eut faict fruit, adonc s'apparurent
aussy les zizanies. Or les seruiteurs du pere de fa-
mille vindrent, & luy dirent: Seigneur n'as tu pas
semé bonne semence en ton champ? Dont est
donc, qu'il a des zizanies? Et il leurs dict: L'ho-
me ennemy a ce faict. Et les seruiteurs luy dirét:
Veulx tu que nous allions, & les cueillions? Et il
dict: Non, à fin qu'il n'aduienne, qu'en cueillant
les zizanies, vous arraches aussy avec elles le fro-
ment. Laissez croistre l'un & l'autre iusques à la
moisson: & au temps de la moisson, ie diray aux
moissonneurs, Cueillez premier les zizanies, &
les liez en faisseaux pour brusler: mais assemblez
le froment, en mon grenier.* Il leurs proposa
Marc. 4. d vne autre parabole, disant: Le royaume des
Luc. 13. d cieux est semblable au grain de moutarde. Le-
quel quand vn home l'eut prins, il le sema en son

E champ. Lequel est la plus petite de toutes les se-
Luc. 13. c mences: mais quand il est creu, il est la plus grad
de toutes les porées, & deuiet arbre, tellement
que les oiseaux du ciel y viennent, & habitent
Marc. 4. d dedans ses branches. * Il leurs dict vne autre
parabole: Le royaume des cieux est semblable à
vn leuain: lequel quand vne femme l'eut prins, el-
le le muça en trois mesures de farine, iusques à ce
que toute fust leuée. Toutes ces choses dict Ie-
sus aux multitudes en paraboles: & ne parloit
point à eux sans parabole, à fin que fut accōply
ce qui estoit dict par le prophete, disant: l'ou-
Psal. 77. a uriray ma bouche en paraboles, ie prononceray
les choses qui ont esté couuertes, de z le commen-
cement du monde. Lors quand il eut laissé les
multitudes, il vint en la maison: & ses disciples
vindrent à luy, disans: Declaire nous la parabole
des zizanies du champ. Lequel respondant, leurs
Declara-
tion. dict: Cestuy qui sème la bonne semence, c'est le
filz de l'home. Et le champ est le monde. Mais la
bonne semence, sont les enfans du royaume. Et
les zizanies, sont les enfans du maling. Et l'enne-
my qui les a semé, c'est le diable. Mais la moisson
Apo. 14
c d c'est la consommation du siecle. Et les moisson-
neurs, sont les anges. En telle maniere donc que
on cueille les zizanies, & qu'on les brusle au feu:
F ainsi sera il en la consommation du siecle. Le filz
de l'home enuoiara ses anges, & cueilleront de
son royaume tous les scandales, & ceux qui sont
iniquité, & les ietteront en la fornaisie du feu: il-
lec sera pleur & grincement de dents. Adonc les
Sapi. 13
Dan. 12. b iustes resplendiront comme le soleil, au royaume
de leur pere. Qui a oreilles pour ouyr, oye.
* Le royaume des cieux est semblable au thre-
sor qui est mucé en vn champ, lequel l'home qui
l'a trouué a mucé. & de grand ioye qu'il en a, il
s'en va, & vend tout ce qu'il a, & achete ce chap-
là. De rechef, le royaume des cieux est semblable
à vn home marchand, qui cherche des bonnes
perles, & quand il a eu trouué vne precieuse per-
le, il s'en est allé, & a vendu tout ce qu'il auoit,
& l'a achetée. * De rechef le royaume des
cieux est semblable à vn retz ietté en la mer, qui
assemble de toute maniere de poissons: Lequel
quand il fut plein, le tirans hors, & eut seans au-
près la riué, ont esleu les bons en vaisseaux, & iet-
terent hors les mauuais. Ainsi sera il en la con-
G sommation du siecle, les anges viendront, & se-
pareront les mauuais, du milieu des iustes, & les
ietteront en la fornaisie du feu. Illec sera pleur &
grincement de dents. Auez vous entendu toutes
ces choses? Et ilz luy dirent: Ouy. Et il leurs dict:
Pourtāt tout scribe saige au royaume des cieux
est semblable à l'home pere de famille, qui pro-
duict de son tresor choses nouvelles, & ancien-
nes.* Et aduint, que quand Iesus eut acheué ces
Marc 6
Iehan. 1
Luc. 4. b paraboles, il se departit d'illec, & venant en son
pays, les enseignoit en leurs synagogues: telle-
ment qu'ilz estoient esmerueillez, & disoyent:
Dont

Dont vient à cestuy ceste sapience, & ces puissances? N'est pas cestuy cy, le filz du charpentier? sa mere n'est elle pas appellee Marie, & ses freres, Jaques, & Joseph, & Simon, & Jude? & ses soeurs ne sont elles point toutes auprès de nous? Dont luy viennent donc toutes ces choses? Et estoient scandalisez en luy. Et Jesus leurs dist: Il n'est prophete sans honneur, si non en son pays, & en sa maison. Et ne fit illec gueres de miracles pour leurs incredulité.

S. Jehan Baptiste est decollé par Herode, Jesus multiplie cinq pains & deux poissons, & chemine sur la mer, plusieurs malades sont gueris.

Chapitre .xiii.

En ce temps, Herode prince d'un quart de province ouyt la renommée de Jesus & dist à ses serviteurs: Cestuy est Jehan Baptiste.

Il est resuscité des mortz, & pour ce les puissances courent en luy. Car Herode avoit prins Jehan, & l'avoit lié, & mis en prison, à cause d'Herodias, femme de son frere, car Jehan luy disoit: Il ne t'est pas licite que tu aye icelle. Et quand il le voulut peccer, il craignit le peuple: pourtant qu'ilz le reputoyent comme prophete. Mais au iour de la natiuite d'Herode, la fille d'Herodias dansa au milieu, & pleust à Herode. Parquoy en jurant, luy promit donner tout ce qu'elle luy demanderoit. Mais icelle par auant informée de sa mere, dist: Donne moy icy en un plat la teste de Jehan Baptiste. Et le roy fut occis. Mais pour le iurement, & pour ceux qui ensemble estoient assis à table, il commanda qu'on luy baillast: & y en voya, & decolla Jehan en la prison. Lors fut apporté son chef en un plat, & fut donné à la fille, & elle le porta à sa mere. Et les disciples d'ice luy vindrent, & emporterent le corps, & l'ensepulerent. Puis vindrent, & le noncerent à Jesus.

Laquelle chose quand Jesus eut ouy, il se partit d'illec en une nacelle, vers un lieu desert à part. Et quand les multitudes l'oyrēt dire, ilz le suivirent à pied, des citez. Et luy yssu, veit moult grande multitude, & fut meu de pitie sur eux, & guerit leurs malades. Et quand le soir fut venu, ses disciples vindrent à luy, disans: Ce lieu est desert, & l'heure est desja passée: laisse les multitudes, à fin qu'elles s'en voient aux villes, & achètent viures pour elles: Mais Jesus leurs dist: Ilz n'ont pas necessité d'en aller, donnez leurs vouts mesmes à manger. Ilz luy responderent: Nous n'avons icy que cinq pains, & deux poissons. Lequel leur dist: Apportez les moy icy. Et quand il eut commandé que les multitudes s'assissent sur l'herbe, en prent les cinq pains, & les deux poissons, & regardant le ciel, les benedit & rompit, & donna les pains aux disciples, & les disciples aux multitudes: & ilz mangierent tous, & furent rassalez: & leurent du surplus des eschies, douze paniers pleins. Et le nombre de ceux qui mangierēt, estoit environ cinq mille hommes, sans les femmes, & les enfans.

Et au lendemain Jesus com-

manda les disciples monter en la nacelle, & le preceder outre la mer, jusques à tāt qu'il auroit laissé les multitudes. Et quand il eut laissé la multitude, il monta seul en la montaigne pour faire oraison. Et quand le soir fut venu, il estoit illec seul, & la nacelle au milieu de la mer estoit agitée des vents, car le vent estoit contraire. Et à la quatriesme veille de la nuit, il vint à eux, cheminant sur la mer: & quand le voyerēt cheminer sur la mer, ilz furent troublez, disans: C'est un phantaste. Et par grande crainte, s'esleverent. Mais incontinent Jesus parla à eux, en disans: Ayez fiance, ce suis je, ne craignez point. Et Pierre respondant, dist: Seigneur, si c'est toy, commande que je viēne à toy sur les eaux. Et il dist: Vite. Et Pierre descendāt de la nacelle, chemināt sur l'eau, pour venir à Jesus. Mais voyant le vent fort puissant, il eut paour. Et quand il commença à enfoncer, il s'ecrya, disant: Seigneur, sauve moy. Et incontinent Jesus estendant la main, le print, & luy dist: O petit de foy, pourquoy as tu douté? Et quand ilz furent montez en la nacelle, le vent cessa. Et ceux qui estoient en la nacelle, vindrent, & l'adorerent, disans: Vrayement tu es le filz de Dieu. Et quand ilz eurent passé la mer, ilz vindrent en la terre de Genesar. Et quand les homes de ce lieu l'eurent cognu, ilz enuoyerēt par toute icelle contrée, & luy presenterent tous ceux qui estoient malades: & luy supplioyent tant seulement ilz touchassent la frange de son vestement. Et tous ceux qui le toucherent, furent guerys.

S. Dix commandemens de Dieu, & de l'homme. De la Cene, & de sept pains multipliez.

Chapitre .xv.

Donc vindrent enuers luy de Ierusalem les Scribes & les Pharisiens, disans: Pourquoi transgressent tes disciples la tradition des anciens? Car ils ne lauent point leurs mains, quand ilz mangent du pain. Et il respondit, & leurs dist: Et vous pourquoy transgressez vous le commandement de Dieu pour vostre tradition? Car Dieu a dist: Honore ton pere & ta mere: & qui maudira pere ou mere, d'ice soit mis à mort. Mais vous distes: Quiconque aura dist il son pere, ou à sa mere: Toute offrande qui est de par moy, sera à ton profit, donc honorera par son pere, ne fait rien. Et par ainsi avecz auie d'icelle commandement de Dieu pour vostre tradition. Hypocrites, mais a bien prophete de vous dist: Ce peuple me honore de ses paroles, mais leur cœur est loing de moy. Mais pour ce ne luy me honorent, & enseignent les commandemens & traditions des hommes. Et quand il eut appelé les multitudes à luy, il leur dist: Ouy, de commander. Ce qui entre en la bouche, n'est pas ce qui souille l'homme: mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme. Lors ses disciples approchant, luy dirent: Scis tu que les Pharisiens, quand ilz ont ouy ceste parole, ont esté

Luc. 9. a Soub. 21. c

Marc. 6. c.

Decollation de S. Jehan.

Marc. 6. d. Luc. 9. b. c. Jehan. 6. a.

Marc. 6. e.

Jehan. 6. b

Marc. 6. g.

D. Consolation.

Marc. 6. g.

A. Marc. 7. a. b.

Exo. 20. b. Deut. 5. b. Eph. 6. d. Exo. 21. c. Leui. 20. b. Pro. 30. a.

Isa. 29. d. Marc. 7. b.

B. Marc. 7. c.

S. Mattheu.

ont esté scandalizés? Et iceluy, respondant dict: Toute plantation que mon pere celeste n'a point planté, sera arrachée. Laissez les: ilz sont auégles, & cōdātens des auégles. Or si vn auégle conduit vn auégle, ilz chēent tous deux en la fosse. Mais Pierre respondant, luy dict: Expose nous ceste parabole. Et iceluy dict: Et vous, estes vous encōres sans entendement? N'entendez vous point que tout ce qui entre en la bouche, s'en va au ventre, & est mis hors par egestion? Mais les choses qui procedent de la bouche, partent du cuer: & ces choses sont qui souillent l'homme: Car du cuer partent mauuaises cogitations, homicides, adulterēs, paillardisēs, larcins, faux tesmoignages, blasphemes. Ces choses sont qui souillent l'homme: mais n'auoir point les mains lauēs pour manger, ce ne souille pas l'homme. * Et Iesus se partant d'illec, s'en alla es parties de Tyre & Sidone. Et voicy vne femme Cananée, laquelle estoit partie de ces quartiers là, crioyt en luy, disant: Aye mercy de moy Seigneur filz de Dauid, ma fille est miserablement vexée du diable. Lequel ne luy respondit pas vn seul mot. Et ses disciples approchant, le prioient, disans: Donne luy congē, car elle crie après nous. Et il respondit, & dict: Je ne suis enuoyé, sinon aux brebis qui sont peries de la maison d'Israel. Mais icelle vint, & ladora, disant: Seigneur ayde moy. Et iceluy respondant, dict: Il n'est pas bon de prendre le pain des enfans, & le jecter aux chiens. Et elle respondit, Si est Seigneur. Car ausy les petis chiens mangent des myettes, qui chēent de la table de leurs Seigneurs. Lors Iesus respondant, luy dict: O femme, ta foy est grande, il te soyt fait ainsi que tu veulx. Et sa fille fut guérie en ceste mesme heure. * Et quand Iesus fut party d'illac, il vint près de la mer de Galilee: & montā sur vne montaigne, seoit illac. Et grosses multitudes vindrent à luy, lesquelles estoient armées avec eux, paruecs, auégles, boiteux, debiles, & plusieurs autres: & les mirēt luy piedz d'iceluy. Et il les guēt, tellement que les multitudes s'ēmeruilloient, voyans les muets parler, les boiteux aller droit: Et auégles veoir: & glorifioyent le Dieu d'Israel: Lors Iesus appellānt les disciples, dict: J'ay compassion de ceste multitude: car desia trois iours ils persouēt suir moy, & n'ont riens qu'ilz puissent mangē, & si ne les puis point renuoyē & reuē, à fin qu'ils ne defaillent en la voye. Et ses disciples luy dirent: Dont nous viendroyent tant de pains en ce desert, pour rassasier si grande multitude? Et Iesus leur dict: Combien avez vous de pains? Et ilz luy donnerent sept, & quelques paines de peis poissons: Lors Iesus prit les sept pains, & les poissons. Et après qu'il eut rendu grace, il les rompit, & les donna à ses disciples: & les

disciples le donnerent au peuple: Et ilz mangerent tous, & furent rassasiés. Et de ce qu'il demoura des restes, ilz en portèrent sept corbeilles pleines. De ceuz qui estoient mangez, estoient quatre mille hommes, sans les petis enfans, & les femmes. Et quand il eut laissé la multitude, il monta en vne nacelle, & vint es quartiers de Magadan. * Et ilz vindrent à Bethsaida des Pharisiens & Sadduciens, Christ est filz de Dieu. Et saint Pierre, le chief du royaume des cieuz, & saint Pierre le voulant discerner et d'auy appelle Satan. * Chapitre .xv. * Et les Pharisiens & Sadduciens vindrent à luy, le tentant, & luy priērent, qu'il leur monstrast signe du ciel. Mais il respondant leur dict: Quand il est vespre, vous dites, il fera beau, car le ciel est rouge. Et au matin, il fera iourd'huuy tempeste, car le ciel est triste, est rouge. Vous scauez donc iuger de la face du ciel, & ne pouvez cognoistre les signes des temps. La generation mauuaise & adoltere, demande signe, & signe ne luy sera pas donné: sinon le signe de Ionas le prophete. Et les laissant, se departit. Et quand ses disciples furent venuz oultre la mer, ilz auoyent oublié à prendre des pains. Lequel leurs dict: Regardez, & vous donnez garde du leuain des Pharisiens & Sadduciens. Et ilz pensoient en eux mesmes, disans: C'est pour ce que nous n'auons point prins des pains. Et Iesus se cognoissant, dict: Qu'est ce que vous pensez en vous mesmes, gens de petite foy? Pourtant que vous n'avez point des pains? N'entendez vous point encōres, & ne vous souuient il point: des cinq pains donnez à cinq mille hommes, & quantes cophins vous en recueillastes? Ne des sept pains à quatre mille hommes, & combien de corbeilles vous recueillastes? Pourquoi n'entendez vous point que ie ne vous ay pas dict du pain. Donnez vous garde du leuain des Pharisiens & Sadduciens. * Lors ilz entendirent qu'il n'auoit pas dict, qu'ilz se gardassēt du leuain des pains: mais de la doctrine des Pharisiens & Sadduciens. * Et Iesus s'en vint es parties de Cesarée de Philippe, & interroguoyt ses disciples, disant: Les hommes, quel disent ilz estre le filz de l'homme? Et ilz diront: Les vnz disent que c'est Iehan Baptiste: les autres, Elie: & les autres, Jeremie, ou vn des Prophetes. Iesus leurs dict: Es vous, que dites vous que ie suis? Simon Pierre respondit, dict: Tu es Christ, le filz de Dieu vivant. Et Iesus respondant, luy dict: Tu es bien heureux Simon filz de Iona, car la chair, & le sang ne te l'ay pas reuelé, mais mon pere q'est es cieuz. Ausy ie te dy que tu es Pierre. Et sur ceste pierre, i'edifieray mon eglise. Et les portes d'enfer ne pourront rien aler contre elle. Et si te donneray les clefs du royaume des cieuz: & tout ce que tu lieras sur terre, sera ausy lié es cieuz: & tout ce que tu deliēs sur la terre, sera ausy deliē

Iehan. 15. a
Luc. 6. f
Mar. 7. c
Gene. 6. a
& 8. d
La Cananée
Sus. 10. a
Marc. 7. c
Iehan. 10. c
Foy
Marc. 7. d
Iehan. 35. b
Marc. 8. a
Admi-
stratiō de

Verbe di-
uis.
A
Marc. 1. b
Iehan. 7. b
Luc. 11. g
Sus. 11. e
Iona. 1. a
Marc. 8. b
Luc. 11. a
B
Sus. 14. c
Iehan. 4. b
Sus. 14. d
Marc. 16.
Luc. 9. c
Iehan. 6. b
C
Marc. 1. d
Luc. 9. c
Iehan. 1. b
Foy don
de Dieu
Iai. 2. 8

Marc. 8. d desliés cieux.* Lors commada à ses disciples, qu'ilz ne disent à psonne, qu'il estoit Iesus Christ.*
 Lu. 9. c. d Depuis ce temps, commença Iesus manifester à ses disciples, qu'il luy failloit aller en Ierusalem, & souffrir beaucoup des anciens, & des Scribes, & des princes des prestres: & estre occis, & resusciter au tiers iour. Lors Pierre le tirant à foy, le commença à reprendre, disant: Seigneur iamais ne t'aduienne, cela ne te sera point. Lequel se retournant, dict à Pierre: Va derriere moy, Satan. Tu m'es scâdale, car tu ne fauore point les choses qui sont de Dieu, mais les choses qui sont des homes. Lors Iesus dict à ses disciples.

† Si aucun veult venir après moy, qu'il renonce soy mesmes, & porte sa croix, & m'ensuyue: car qui voudra sauuer son ame, il la perdra. Et qui aura perdu son ame pour l'amour de moy, il la trouuera. Car que profite il à l'home, s'il gagne tout le monde, & qu'il seuffre detrimement de son ame? Ou quelle chose donnera l'home en change pour son ame? Car le filz de l'home viendra en la gloire de son pere avec ses anges, & adonc il rendra à vn chacun selon ses œuvres. Je vous dy en verité, qu'il en y a aucuns de ceux qui sont icy presens, que goustent point la mort, iusques à tant qu'ilz voient le filz de l'home venir en son royaume.*

S. La transfiguration de Iesus Christ se fait en la montaigne: Il guerit le Lunatique, en predisant sa passion: il paye le tribut pour luy, & pour Pierre, trouvé en la gueulle d'un poisson.

Chapitre .xvii. †

ET après six iours, Iesus prend Pierre & Jacques, & Iehan son frere: & les maine en vne haulte montaigne à part, & fut transfiguré deuant eux. Et sa face resplendist comme le soleil: & ses vestemens deuidrent blancs comme la neige. Et voicy que Moÿse & Elie s'apparurent à eux, parlans avec luy. Lors Pierre respondant, dict à Iesus: Seigneur, il nous est bon estre icy. Si tu veux, faisons icy trois tabernacles: A toy vn, & à Moÿse vn, & à Elie vn. Et comme il parloit encores, voicy vne nuée clere, qui les couurit. Puis voilà vne voix de la nuée, qui disoit: Cestuy cy est mon filz bien aimé, auquel ay prins mon bon plaisir, escoutez le. Et quand les disciples l'eurent ouy, ilz tumberent sur leurs face, & eurent grande crainte. Et Iesus vint, & les toucha, & leurs dict: Leuez vous, & ne craignez point. Et eleuant leurs yeux, ilz ne veirent persone, sinon Iesus seul. Et ceux descendants de la montaigne, Iesus leurs commada, disant: Ne dictes à persone la vision iusques à tant que le filz de l'home soyt resuscité des mortz. Et ses disciples l'interroguerent, disans: Qu'est ce donc que les Scribes disent, qu'il fault qu'Elie vienne premier? Et iceluy respondant, leurs dict. Certes Elie viendra, & restituera toutes choses. Mais ie vous dy, qu'Elie est desia venu, & ne l'ont pas cogneu, mais luy ont fait tout ce qu'ilz ont voulu. Pareillement le

filz de l'home souffrira par iceux. Adonc les disciples entendirent qu'il leurs auoit parlé de Iehan Baptiste. Et quand il fut venu à la multitude, vn home vint à luy, se prosternant à genoux deuant luy, en disant: Seigneur, aye pitié de mon filz: car il est lunatique, & est miserablément tourmenté, car souuent il chet au feu, & souuent en l'eau: & le Ray offert à tes disciples, & ne l'ont peu guerir. Iesus respondant, dict: O generation incredule & peruerse, iusques à quand seras tu avec vous? Iusques à quand vous endureras tu? Apportez le moy icy. Et Iesus le reprins, & le diable sortit hors d'iceluy: & l'enfant fut gueruy: de celle mesme heure. Alors les disciples vindrent seerement à Iesus, & dirent: Pourquoi ne l'auons nous peu ietter hors? Et Iesus leurs dict: Pour vostre incredulité. Car certainement ie vous dy, si vous auiez foy ainsi, comme vn grain de moustarde, vous direz à ceste montaigne: Pars toy d'icy, & elle se partira: & rien ne vous sera impossible. Mais ce genre n'est pas ietté hors, sinon par oraison & ieusne. Et comme ilz conuersoient en Galilée, Iesus leurs dict: Le filz de l'home doit estre haillé es mains des homes, & occis, & le tiers iour il resuscitera. Et ilz furent fort contristez. Et quand ilz furent venus en Capharnaüm, ceux qui receuient la didrachme, vindrent à Iesus, & luy dirent: Vostre maistre ne paye il point la didrachme? Il dict: Ouy. Et quand il fut entré en la maison, Iesus le pruint, disant: Simo, que te semble il? Les roys de la terre de qui prennent ilz le tribut, ou censue? Est ce de leurs enfans, ou des estrangers? Pierre luy dict: C'est des estrangers. Iesus luy dict: Les enfans donc sont frâs. Mais à fin que nous ne les scandalisons, va à la mer, & iette l'haim, & le poisson qui premier montera, prens le, & après luy auoir ouvert la gorge, tu trouueras vne monnoie: prens la, & la donne pour moy & pour toy.*

S. Du plus grand au roy aue des cieus: d'euit scandale Parabole de cent brebis: De la correction du prochain: De la puissance de delier & de lier: De ce que de dire mille saluts.

Chapitre .xviii. †

EN icelle heure, les disciples vindrent à Iesus, disans: Qui peut estre le plus grand au royaume des cieus? Et Iesus appellant à soy vn petit enfant, le mist au milieu d'eux, & dict: Je vous dy en verité, que si vous n'estes couertis, & faitz comme petits enfans, vous n'entrerez point au royaume des cieus. Quiconque donc se humiliera, ainsi comme ce petit enfant, iceluy est le plus grand au royaume des cieus. Et qui aura receu vn tel petit enfant en mon nom, il me reçoit. Mais qui aura scandalisé vn de ces petis icy, qui croient en moy, il luy est plus expedient, qu'on luy pendre vne meulle d'asne à son col, & qu'il soit ietté au profond de la mer. Malheur au monde, pour les scandales. Car il est nécessaire q'escâdales aduient. Malheur à

BB Phome,

Marc. 8. d
 Lu. 9. c. d
 Mar. 17. d
 & 20. c
 Marc. 8. d
 9. b & 10. c
 Luc. 9. c.
 14. f. 17. g.
 Marc. 8. d
 Sos. 10. d
 Iohan 12. d
 Rom. 1. a.
 Marc. 9. a.
 Luc. 9. c.
 Act. 17. g.
 A
 Marc. 9. a
 Luc. 9. d.
 Transfiguration de Christ.
 Marc. 1. b
 & 9. b
 Luc. 3. d
 & 9. d.
 1. Pier. 1. d
 B
 Marc. 9. b
 Mat. 4. b
 Sos. 11. b

Marc. 9. a
 Luc. 9. c
 C
 Luc. 9. a
 Marc. 9. a
 Luc. 17. b
 Incredulité.
 D
 Oraison & ieusne.
 Mar. 9. e
 Enc. 9. e
 Mat. 23. e
 Tribou
 A
 Mar. 9. e
 & 10. f.
 Luc. 9. f
 Mat. 9. f.
 Luc. 11. a
 Soub. 19. b
 1. Cor. 14. d

S. Mattheu.

Matth. 5. c
Marc. 9. 8

l'home / par lequel scandale aduient. Et si ta main ou ton pied te scandalize, coupe le, & le jette de toy: car mieux te vault entrer manché ou boiteux, en la vie: que ayant deux mains, ou deux piedz, estre ietté au feu eternal. Et si ton oeil te scandalize, arache-le, & le deiette de toy, car il te vault mieux entrer ayant vn oeil en la vie, que ayant deux yeux estre ietté en la gehenne au feu.

Eccl. 3. b
Psal. 33. e
Luc. 19. b

Prenez garde, que vous ne mesprisez vn de ces petis; car ie vous dy, que leurs anges es cieus voient toujours la face de mon pere, qui est es cieus. * Car le filz de l'home est venu pour sauuer ce qui estoit pery. Que vous semble il? Si aucun home auoit cent brebis, & vne d'icelles fut esgarée, ne laisse il poit les quatre vingz & dix neuf aux montaignes, & va chercher celle, qui a esté esgarée? Des il aduient qu'il la trouue, ie vous dy en verité, qu'il a plus de ioye d'elle, que des quatre vingz & dix neuf, qui n'ont pas esté esgarées. Ainsy n'est pas la volonté deuant vostre pere qui est es cieus, qu'un seul de ces petis perisse.

Luc. 15. a

Mais si ton frere a peché contre toy, va, & le reprends entre toy & luy seul. S'il t'escoute, tu luras gagné ton frere. Mais s'il ne t'escoute, prends avec toy deux ou trois, à fin qu'en la bouche de deux ou de trois tesmoins toute parole soit fermée. Mais s'il ne les escoute, dis le à l'eglise. Et si il n'escoute pas l'eglise, il te soit considéré en payen & publicain. Ie vous dy en verité, que toutes choses que vous lierez sur la terre, icelles seront liées aussi au ciel: & toutes choses que vous delierrez sur la terre, icelles seront deliées aussi au ciel.

Luc. 17. a
Luc. 19. d
Matth. 18. c
Iacq. 5. d
2. Cor. 13. a
Deut. 19. d
Hebr. 10. e
Iehan 8. b
2. The. 3. d
Iehan 20. f
1. Cor. 5. d
Luc. 17. a

De plus ie vous dy, que si deux d'entre vous sont consentans sur la terre, de toute chose qu'ilz demanderont, il leur sera fait de mon pere, qui est es cieus. Car là ou deux ou trois sont assemblez en mon nom, ie suis illec au milieu d'eux. Lors Pierre s'approchant de luy, dit: Seigneur, toutes les fois que mon frere aura peché contre moy, luy pardonneray ie, aussi iusques à sept fois? Iesus luy dict: Ie ne te dy point iusques à sept fois, mais iusques à sept fois septante. * Pourtant le royaume des cieus est fait semblable à vn home Roy, qui a voulu faire compte avec ses seruiteurs.

Iehan 16. f

Pardoner
e. nuient.
Luc. 17. a
Matth. 6. b
Marc. 11. d

Et quand il eut commencé à faire le compte, vn luy fut présenté, qui luy debuoit dix mille talentz: mais côme il n'auoit de quoy payer, son Seigneur commanda, qu'il luy, & sa femme, & ses enfans, & tout ce qu'il auoit, fut vendu, & qu'il fut payé. Mais ce seruiteur li se prosterna, le prioit, en disant: Aye patience enuers moy, & ie te rendray tout. Et le Seigneur ayant pitié de celuy seruiteur, le laissa aller, & luy quitta la debte. Mais quand ce seruiteur fut party, il trouua vn qui estoit seruiteur avec luy, lequel luy debuoit cent deniers: & en le prenant, luy estraignoit le col, disant: Paye ce que tu dois. Et celuy qui estoit seruiteur avec luy, soy iettant à terre, le prioit, disant: Aye pa-

tience enuers moy, & ie te rendray tout: mais il n'en voulut rien faire. Ains s'en alla, & le mist en prison, iusques à tant qu'il eut payé la debte. Or les autres, qui estoient ensemble seruiteurs, voyans les choses qui se faisoient, furent moult contristez, & vindrent, & racompterent à leur seigneur toutes les choses qui auoient esté faictes. Lors son Seigneur l'appella: & luy dict: Mauuais seruiteur, ie t'ay donné toute la debte pour ce que m'as prié: ne te failloit il pas donc aussi auoir pitié de celuy qui est seruiteur avec toy, ainsy que i'ay eu pitié de toy? Et son Seigneur courroucé, le bailla aux sergeans, iusques à ce qu'il eut payé toute la debte. Ainsy vous fera aussi mon pere celeste, si vous ne pardonnez de voz cœurs vn chascun de vous à son frere. *

Matth. 6
Marc. 11

S. De ne laisser sa femme, hors la cause de fornication. de soy chastret pour le Royaume des cieus. Il benoist les petis enfanz. A grande difficulté le riche est sauué. Quel loyer auront ceux, qui laissant tout, le suyuent.

Chapitre .xix.

ET aduint, que quand Iesus eut acheué ces parolles, il se partit de Galilée: & vint es quartiers de Iudée outre le Iordain: & grâ des multitudes le suyuient, & les guerit illec. Et les Pharisiens vindrent à luy le tentant, & luy disant: Est il licite à l'home de laisser sa femme, pour quelque cause que ce soit? Lequel respondant, leurs dict: N'avez vous point leu, que celuy qui fist dez le commencement, il les fist masse & femelle? & dict: Pour ce, l'home delaissera pere & mere, & s'adiendra à sa femme, & serot deux en vne chair: par ainsy maintenât ilz ne sont plus deux, mais sont vne chair. Ce donc que Dieu a cōioinct, que l'home ne separe point. Ilz luy dirent: Qu'est ce donc que Moyses a commandé de bailler le libelle de refus, & de la laisser? Il leurs dict: Pour la dureté de vostre cœur, Moyses vous a permis de laisser voz femmes. Mais du commencement, il n'a pas esté ainsy. Et vous dy, que quiconque delaissera sa femme, sinon pour la cause de fornication, & en prendra vne autre, il commet adultere. Et qui prendra celle qui est delaissee, il commet adultere. Ses disciples luy dirent: Si la cause de l'home, avec sa femme, est en cesto maniere, il n'est pas expedié soy marier. Lequel leurs dict: Tous ne comprennent pas ce mot: mais ceux ausquelz il est donné. Car ilz sont aucuns chastrez, qui sont ainsy naiz du ventre de leurs meres. Et sont aucus chastrez, qui ont esté faictz des homes. Et sont aucus chastrez, qui se sont chastrez eux mesmes, pour le royaume des cieus. Qui peut comprendre, qu'il comprenne. Alors luy furent presentez des petis enfans, à fin qu'il mist les mains sur eux, & qu'il priaist. Mais les disciples les reprenoient. Et Iesus leurs dict: Laissez les petis enfans, & ne les empeschez point de venir à moy: car à telz est le royaume des cieus. Et quand il eut mis les mains sur eux, il se partit d'illec: Et voicy vn qui vint, & luy dict: Bon maistre, quel bien

Gene. 1. d
Gene. 1. d
Eph. 5. g
1. cor. 6. g

Deut. 24. a
Mar. 10. a
Le libelle de refus.
Luc. 16. d
Matth. 19. b
1. Cor. 7. b

Marc. 10. b
Luc. 18. a

Sus. 12. a
Marc. 10. b
A. C. 18. d

C quel bien seray ie, pour auoir la vie eternelle. Le quel luy dict: Pourquoy m'interroge tu du bō? Il est vn bon, à sçauoir Dieu. Si tu veus entrer en la vie, garde les commandemens. Et il luy dict: Quelz? Et Iesus luy dict: Tu ne seras point homicide. Tu ne commettras point adultere. Tu ne defroberas point. Tu ne diras aucun faux témoignage. Honore ton pere & ta mere: Tu aymeras ton prochain, comme toy mesme. Le ieune home luy dict: l'ay gardé toutes ces choses icy, déz ma ieunesse: qu'est ce qu'il me fault encorés? Iesus luy dict: Si tu veus estre parfait, va, & vendz ce que tu as, & le donne aux paoures, & tu auras vn thresor au ciel: & viens, si m'ensuis. Et quand le ieune home eut ouy ceste parolle, il s'en alla triste: car il auoit moult de possessions. Et Iesus dict à ses disciples: Le vous dy en verité, qu'à grande difficulté le riche entrera au royaume des cieux. Et derechef ie vous dy, il est plus facile qu'vn chameau entre par le pertuis d'vne esguille, qu'vn riche entre au royaume des cieux. Ces choses ouyes, les disciples s'esmerueilloyent moult, disans: Qui est donc celuy qui pourra estre sauué. Et Iesus regardant leurs dict: Quant aux hommes, c'est chose impossible: mais quant à Dieu, toutes choses sont possibles. * Lors Pierre respondant, luy dict: Voicy, nous auons tout laissé, & t'auons suiuy, quelle chose donc nous en sera il? Et Iesus leurs dict: Le vous dy en verité, que vous qui m'aués suiuy, en la regeneration, quand le filz de l'home sera assis sur le siege de sa maiesté, vous serez assis ausy sur douze sieges, iugeans les douze lignées d'Israel. Et quiconque aura delaisié maison, ou freres, ou soeurs, ou pere, ou mere, ou femme, ou enfantz, ou champs pour mon nom, il en receuera cent fois le double: & possedera vie eternelle. Car plusieurs qui sont premiers, seront derniers: & les derniers seront premiers.*

Exo. 20. c. Les commandemens

Mar. 10. c. Luc. 18. c. & 11.

Mar. 10. d. Luc. 18. e.

Mar. 10. d. Luc. 11. f. & 18. e.

S. Parole des ouuriers louez pour aller en la vigne. Il prodit sa passion & resurrection. Des filz de Zebedée. Souda de Iericho, il illuminé deux aveugles.

Chapitre .xx. *

Les ouuriers de la vigne.

A Le royaume des cieux est semblable à vn home pere de famille, lequel est yssu au point du iour, pour louer des ouuriers en la vigne. Et après auoir fait conuention avec les ouuriers d'vn denier pour iour, il les enuoya en la vigne. Et quand il fut yssu environ l'heure de tierce, il en veit des autres qui estoient oisieux au marché, & leurs dict: Allez vous ausy en la vigne, & ie vous donneray ce qu'il sera de raison. Et iceux s'en allerent: Mais de rechef il sortit environ six & neuf heures, & fit semblablement. Et environ vngs heures il sortit, & en trouua illec encores d'autres oisieux, & leurs dict: Pourquoy n'allez vous ausy en la vigne? Ilz luy dirent: Mais que pourrions nous a louer. Ilz luy dict: Allez vous ausy en la vigne. Et quand le soir fut venu, le Seigneur

de la vigne dict à son procureur: Appelle les ouuriers, & leurs paye leur loyer, commençant aux derniers iusques aux premiers. Et quād ceux qui estoient venuz environ vnze heures, furent venuz, ilz receurent chascun vn denier. Et quand les premiers vindrent, ilz cuydoient qu'ilz deussent plus recevoir: mais ilz receurent ausy chascun vn denier. Et en receuant, ilz murmuroyēt cōtre le pere de famille, disans: Ces derniers ont besongnez vne heure, & tu les fais pareilz à nous qui auons porté le faix du iour, & la chaleur. Et iceluy respondant, dict à l'vn d'iceux: Mon amy ie ne te fay pas iniure. N'as tu pas conuenu avec moy du denier? Prens ce qu'il t'appertient, & t'en va. Or ie veulx dōner à ce dernier comme à toy. Oune m'est il pas licite de faire ce que ie veulx? Ton œil est il mauuais, pourtant que ie suis bon? Ainsy seront les derniers, premiers: & les premiers, derniers. Car beaucoup sont appelez, mais peu sont esleuz. * Et Iesus montant en Ierusalem, print en secret ses douze disciples, & leurs dict: Voicy, nous montons en Ierusalē, & le filz de l'home sera liuré aux princes des prestres, & aux Scribes, & le condēneront à mort: & ilz le bailleront aux Gentilz pour estre moquée, & flagellé, & crucifié, & au tiers iour il resuscitera. * Lors la mere des filz de Zebedée, vint à luy avec ses filz, en l'adorāt, & en luy demandant aucune chose. Lequel luy dict: Que veulx tu? Elle dict: Dis, que mes deux filz icy, soyent assis en ton royaume: l'vn à ta dextre, & l'autre à ta fenestre. Et Iesus respondant, dict: Vous ne sçavez que vous demandez. Pouez vous boire le calice, lequel ie beuueray? Ilz luy dirent: Nous le pouons. Il leurs dict: Certes vous beuueriez mon calice: mais seoir à ma dextre & à ma fenestre, n'est pas à moy vous le donner, mais à ceux ausquelz il est appareillé de mon pere. Et quand les dix l'ouyrent, ilz furent indignez des deux freres. Et Iesus les appella à soy, & dict: Vous sçavez que les princes des Gentilz dominent sur eux, & les plus grands exercent la puissance sur eux. Il ne sera point ainsi entre vous, mais quiconque de vous voudra estre le plus grand, soit vostre ministre: Et qui entre vous, voudra estre le premier, sera vostre seruiteur. Tout ainsi que le filz de l'home n'est pas venu pour estre seruy, mais pour seruir, & pour donner son ame en redētion pour plusieurs. Et quād iceux se partoyent de Iericho, qu'ilz estoient de lauyant. Ilz voicy deux aveugles assis auprès de la voye, oyant dire que Iesus passoit. Dont ilz cryerent, disans: Seigneur filz de David, aye pitié de nous. Et il s'arresta, & les appella, & dit: Que voulez vous que ie vous face? Ilz luy dirent: Seigneur, que nos yeux soient ouuertz, & nous voyions.

Bonté de Dieu. Sus. 19. d. Luc. 14. c. Mar. 10. d. Luc. 13. f.

Mar. 10. d. Luc. 18. e.

Mar. 10. d.

Mar. 10. g. Luc. 22. d.

Phil. 2. d.

Mar. 10. g. Luc. 18. f. g. Ioh. 10. d.

Mar. 10. g.

Mar. 10. g.

S. Matthieu.

sericorde sur eux, toucha leurs yeux. Et incontinent ilz veirent, & le suyirent.*

S. Iesus entre en Ierusalem sur l'anesse, & les asneux, & boiteux sont gueries. Du figuier seché. Deux paraboles, de l'homme ayant deux filz enuoyez en la vigne, & du pere de famille, duquel les vigneronz, après ses seruiteurs tuent son filz, heritier de la vigne.

Chapitre .xxj. *

Marc. 11. a
Luc. 19. c

ET quand ilz furent pres de Ierusalem, & venuz en Bethphage, au mont d'Oliuet, lors Iesus enuoya deux disciples, leurs disant: Allez au petit chasteau, qui est deuant vous. Et incontinent vous trouuerez vne asnesse liece, & vn asnon avec elle. Desliez les, & me les amenez. Et si aucun vous dict quelque chose, dictes que le Seigneur a affaire d'iceux. Et incontinent il les laissera aller. Et ce a esté fait, à fin que fut accompli ce qui a esté dict par le Prophete, disant: Dictes à la fille de Sion, Voicy, ton Roy vient pour toy debonnaire: & seant sur l'anesse & l'asnon, filz de celle qui est soubz le ioug. Et les disciples s'en allans, feirent ainsy, comme Iesus leurs auoit commandé. Et amenerent l'anesse & l'asnon: & mirent sur eux leurs vestemens: & le feirent asseoir dessus. Et moult grâde multitude estendirent leurs vestemens en la voye: & les autres couppoient rameaux des arbres, & les esparديوient en la voye. Et les multitudes qui precedoient, & qui suyuoient, chioient, disans: Hosanna au filz de Dauid. Boneict soyt celuy, qui vient au nom du Seigneur, Hosanna es treshaultz lieux.* Et quand il fut entré en Ierusalem, toute la cité fut esmeute, disant: Qui est cestuy? Et les peuples, disoyent: C'est Iesus le Prophete de Nazareth en Galilee. Et Iesus entra au temple de Dieu, & ietoyt hors tous ceux qui vendoient, & achetoient au temple: & renuersa les tables des changeurs, & les chaires de ceux qui vendoyent les colombes; & leurs

Zach. 9. b
Hie. 62. d
Iehan. 7. b
Luc. 19. f

Psal. 117. d
Marc. 11. b
Luc. 19. g

Iehan. 7. c
Iehan. 7. d

Iehan. 7. c
Iehan. 7. b

Iehan. 7. c

Psal. 8. b
Iehan. 7. c
Iehan. 7. b
Luc. 19. b

Marc. 11. a
Iehan. 7. c
Iehan. 7. b
Iehan. 7. c

Iehan. 7. c

vous ne doubtez point, vous ne ferez point tant seulement ce d'un figuier, mais ausly si vous dictes à ceste montaigne: Oste toy, & te iette en la mer, il sera fait. Et toutes choses, que vous demanderez en oraison, ayans foy, vous l'obtiendrez. Et quand il fut venu au temple, les princes des prestres, & les plus anciens du peuple s'approcherent de luy qui enseignoit, en disans: En quelle puissance fais tu ces choses? Et qui est celuy, qui t'a donné ceste puissance? Iesus respondant, leurs dict: Je vous interrogeray ausly d'une parolle: que si vous me le dictes, ie vous diray ausly, en quelle puissance ie fay ces choses. Le baptesme de Iehan, d'ou estoit il? du ciel, ou des hommes? Et iceux pensoyent en eux mesmes disans, Si nous disons du ciel, il nous dira: Pourquoi donc n'avez vous point creu à luy: Et si nous disons des hommes, nous craignons la multitude, car tous tiennent Iehan pour Prophete. Et respondans à Iesus, ilz dirent: Nous ne scauons. Et il leurs dict: Je ne vous dy point ausly, en quelle puissance ie fay ces choses. Mais que vous semble? Un homme auoit deux filz. Et venant au premier, dict: Filz, va au iourdhuy, besongne en ma vigne. Et iceluy respondant, dict: Je ne veulx pas. Mais après me de repentance, il y alla. Puis vint à l'autre, & luy dict semblablement: Mais iceluy respondant, dict: Seigneurie y voy: & n'y alla point. Lequel des deux fist la volonté du pere? Ilz luy disent: Le premier. Iesus leurs dict: Je vous dy en verité, q les publicains & les paillardes vous precedent au royaume de Dieu. Car Iehan est venu à vous en la voye de iustice, & vous n'avez point creu à luy: mais les publicains & les paillardes ont creu à luy, mais vous voyans, n'avez point eu de repentance après, pour croire à luy. Escoutez vne autre parabole. Un homme estoit pere de famille, lequel planta vne vigne, & l'enuironna de vne haye, & foyt en icelle vn pressoir, & edifia vne tour, & la loua aux laboureurs, puis s'en alla hors du pays. Et quand le temps des fructs fut approché, il enuoya ses seruiteurs aux laboureurs, afin qu'ils receussent les fructs d'icelle. Et les laboureurs ayant prinses ses seruiteurs, n'auront l'un, & occirent l'autre, & lapidèrent l'autre. Deeschef y enuoya d'autres seruiteurs en plus grand nombre que les premiers: & leurs firent semblablement. En le parain il enuoya son filz, disant: Ilz traidront mon filz. Et les laboureurs voyans le filz, dirent entre eux: Ce filz est l'heritier, veniz, mettons le à mort, & nous aurons son heritage. Et payans prins, le ietrent hors de la vigne, & l'occirent. Quand donc le Seigneur de la vigne socauent, qu'on luy dit: Les laboureurs ont occirent ton filz. Et ilz dirent: Il destruyra nos maisons, & l'herite la vigne. Et ilz dirent: Je sçay que vous n'avez point creu à luy: mais vous voyans, n'avez point eu de repentance après, pour croire à luy. Escoutez vne autre parabole. Un homme estoit pere de famille, lequel planta vne vigne, & l'enuironna de vne haye, & foyt en icelle vn pressoir, & edifia vne tour, & la loua aux laboureurs, puis s'en alla hors du pays. Et quand le temps des fructs fut approché, il enuoya ses seruiteurs aux laboureurs, afin qu'ils receussent les fructs d'icelle. Et les laboureurs ayant prinses ses seruiteurs, n'auront l'un, & occirent l'autre, & lapidèrent l'autre. Deeschef y enuoya d'autres seruiteurs en plus grand nombre que les premiers: & leurs firent semblablement. En le parain il enuoya son filz, disant: Ilz traidront mon filz. Et les laboureurs voyans le filz, dirent entre eux: Ce filz est l'heritier, veniz, mettons le à mort, & nous aurons son heritage. Et payans prins, le ietrent hors de la vigne, & l'occirent. Quand donc le Seigneur de la vigne socauent, qu'on luy dit: Les laboureurs ont occirent ton filz. Et ilz dirent: Il destruyra nos maisons, & l'herite la vigne. Et ilz dirent: Je sçay que vous n'avez point creu à luy: mais vous voyans, n'avez point eu de repentance après, pour croire à luy.

Iehan. 11. a
Sus. 7. a
Marc. 11. d
Luc. 20. a

Sus. 14. a

Parabole des deux filz.

Parabole de la vigne
Marc. 12. a
Luc. 20. b
Iehan. 7. c

Soub. 16. a
Iehan. 7. c

iamais

Psal. 17. c.
Act. 4. b
Rom. 9. g
1. Picr. 2. a
Luc. 20. c
Marc. 12. a
Iste. 28. d

Ich. 7. b.

A
Similitu-
de du roy
faisant no
pces.
Luc. 14. d
Apo. 19. b

Marc. 12. c
Sut. 13. f. g
& 8. b.
Soub. 25. c
Luc. 20. d

iamais aux escriptures. La pierre que les edificans ont repprouue, icelle est mise au chef du cômge? Cecy a esté fait du Seigneur, & est chose merueilleuse deuant noz yeux? Pourtant vous dy re, que le royaume de Dieu vous sera osté, & sera donné à la gent faisant les fructs d'iceluy. Et q cherra sur ceste pierre, sera froisic: Mais sur qui elle cherra, elle le brisera. Et quand les princes des prestres, & les Pharisiens eurent ouy ses paraboles, ilz cogneurét qu'il disoit d'eux. Et cherchant le prendre, ilz craignirent les multitudes, car ilz le tenoient comme Propheete.*

S. Parbole des nopces. Du tribut deu à Cesar. Des Sadduciens niaus la resurrection. Iesus est tenté d'un docteur de la loy. Il interroge les Pharisiens, de qui Christ estoit filz.

Chapitre .xxij.

ET Iesus respondât, a parlé de rechef à eux en paraboles, disant: ¶ Le royaume des cieus est fait semblable à vn homme Roy, qui a fait les nopces à son filz. Et il enuoya ses seruiteurs, pour appeller les inuitez, au nopces. Et ilz ne vouloient pas venir. De rechef enuoya autres seruiteurs, disant: Dictes aux inuitez: Voicy j'ay appareillé mon disner, mes taureauz, & volailles sont tuez, & tout est prest: venez aux nopces. Mais iceux n'en tindrent compte: & s'en allerent, l'vn en sa cense, l'autre à sa marchandise, & les autres prindrent ses seruiteurs: & après qu'ilz les eurent iniuriez, les occirēt. Et quand le Roy eut ce ouy, fut courroucé, & enuoyant ses gens d'armes, destruisit les homicides là, & brusta leurs cité. Alors dist à ses seruiteurs: Certes les nopces sont préparées, mais ceux qui estoient inuitez, n'en ont pas esté dignes. Allez donc aux yssues des chemins, & tous ceux que vous trouueriez, appelez les aux nopces. Et ses seruiteurs sortans hors aux chemins, assemblerent tous ceux qu'ilz trouuerent, bons & nauuais. Et les nopces ont esté remplies de ceux qui estoient assis. Et le Roy entra pour veoir ceux qui estoient assis. Et veit illec vn homme, qui n'estoit pas vestu de robbenuptiale. Et luy dist. Amy, comment es tu entré icy, sans auoir la robbenuptiale? Et il se teust. Adonc le Roy dist aux seruiteurs: Après que luy auez lyé piedz & mains, jettez le & tenez hors exterieures. Illec sera plour & grincemēt de dentz. Car plusieurs sont appellez, mais peu sont esleuz.*

¶ Alors les Pharisiens s'en allerent, & prindrent conseil pour le prendre en la parole. Et luy enuoyèrent leurs disciples avec les Herodians, disans: Maistre, nous scauons que tu es veritable, & que tu enseignes la voye de Dieu en verité, & ne te chault d'aucun: car tu ne regardes point la persone des hommes. Dis nous donc, que te semble il, est il licite de donner le tribut à Cesar, ou non? Et Iesus cognoissant leurs malice, dist: Pourquoi me tentez vous Hypocrites? Monstréz moy la monnoye du tribut. Et ilz luy presenterent vn denier. Et Iesus leurs dist: De

qui est ceste ymage, & la superscription? Ilz luy dirent: de Cesar. Lors leurs dist: Rendez donc à Cesar, les choses qui appertienent à Cesar, & à Dieu, celles qui appertienent à Dieu.* Et oyans, s'esmerueillereut: & le laissant, s'en allerent: Ce iour là les Sadduciens, qui disent, qu'il n'y a point de resurrection, s'approcherent de luy, & l'interroguerent, disans: Maistre, Moysé a dist: Si aucun est mort sans adoir enfant, que son frere prenne la femme, & qu'il suscite semence à son frere. Or il y auoyt vers nous sept freres, & le premier, après qu'il eut prins femme, trespassa: & sans auoir semence, laissa sa femme à son frere. Semblablement le second, & le tiers iusques au septiesme. Mais en la fin de tous, la femme est aussy trespassée: En la resurrection donc, duquel des sept sera elle femme? car tous l'ont eue. Et Iesus respondant, leurs dist: Vous errez, nō scachans les escriptures, ne la vertu de Dieu. Car en la resurrection ilz ne se mariront, ne seront mariez: mais sont comme les anges de Dieu au ciel. Mais n'auetz vous pas leu de la resurrection des mortz, ce qui vous est dict de Dieu, disant: Je suis le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob? Il n'est pas le Dieu des mortz, mais des viuans. Et les multitudes oyans ce, s'esmerueilloyent de la doctrine d'iceluy. ¶ Mais les Pharisiens oyans, qu'il auoit imposé silence aux Sadduciens, ilz conuindrent ensemble. Et vn d'entre eux, docteur de la loy, l'interroqua en le tentant. Maistre, lequel est le grand commandement en la loy? Iesus luy dist: Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de tout ton entendement. Cestuy est le plus grand, & le premier commandement. Et le second est semblable à iceluy. Tu aymeras ton prochain, comme toy mesmes. En ces deux commandemens depend toute la Loy, & les Prophetes. Et les Pharisiens estans assemblez, Iesus les interroqua, disant: Que vous semble il de Christ? de qui est il filz? Ilz luy dirent, de Dauid: Et il leurs dist: Comment donc Dauid l'appelle il en esprit, Seigneur? disant: Le Seigneur a dist à mon Seigneur, siedz à ma dextre: Jusques à tant que ie mettray tes ennemis, & le marchepied de tes piedz? Si Dauid donc l'appelle Seigneur, comment est il son filz? Et peronne ne luy pouoit respondre vne parole. & peronne ne l'osa plus interroger depuis ce iour là.*

S. Iesus enuoyant oter aux Pharisiens, Et ne se conformer à leurs opinions. Apres les mandes de plusieurs malichous.

Chapitre .xxij.

ADonc Iesus parla aux multitudes, & à ses disciples, disant: Sur la chaire de Moysé se sont assis les Scribes & les Pharisiens. Toutes choses donc qu'ilz vous diront, gardez les, & les faictes, mais ne faictes point selon leurs deuores: car ilz disent, & ne le font pas. Car ilz lyent

Rom. 13. e

Marc. 12. b
Luc. 20. d
Act. 23. b
Deut. 25. b

Marc. 12. e

Exo. 3. b

D

Marc. 12. c
Luc. 10. e

Deut. 6. a
Leuit. 19. d
Marc. 12. c
Rom. 13. e

Psal. 109. a
Marc. 12. d
Luc. 20. g

A
2. Eccl. 8. e
Luc. 11. g
Act. 15. a

Luc. 11. f

S. Matthieu.

Deut. 6. b
& 12. b
Nom. 15. d
Marc. 12. d
Luc. 20. g

des charges pesantes & importables, & les mettent sur les espaules des hommes: mais ilz ne les veulent pas mouvoir de leur doigt. Et font toutes leurs oeuvres, à fin qu'ilz soyent vus des hommes. Car ilz eslargissent leurs robes de commandemens, & font grandes leurs franges, & aymēt les premieres assietes aux banquetz, & les premieres chayeres aux synagogues, & les salutacions au marché, & estre appellé des hommes, maistres. Mais vous, ne vueillez point estre appelez maistres. Car vn est vostre maistre: & vous tous estes freres. Et n'appellez aucun sur la terre vostre pere: car vn seul est vostre pere, q'est es cieus. Et ne soiez point appelez maistres, car vn est vostre maistre Christ. Celuy qui est le plus grand d'entre vous, sera vostre ministre. Et celuy qui s'esleuera, sera humilié. Et qui se humiliera, sera esleué.*

Mal. 1. b

Luc. 11. g

Malheur aussy sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites, car fermez le royaume des cieus deuant les hommes: car vous n'y entrez point, & n'y laissez point entrer ceux qui y entre roient. Malheur sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous mēgez les maisons des veufues, prians longues oracions, pour ce vous rece uerez plus grand iugement. Malheur sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous en uironnez la mer & la terre, à fin que faciez vn payen conuert: & quand il est fait, vous le faictes filz de gehenne, au double plus que vous. Malheur sur vous conducteurs auégles, qui dictes: Quiconque iurera par le temple, ce n'est riens: mais qui iurera par l'or du temple, il doit. Folz & auégles, lequel est plus grand, l'or, ou le temple, qui sanctifie l'or? Et quiconque iurera par l'autel, ce n'est rien. Mais quiconque iurera par le don, qui est sur iceluy, il doit. Auégles, lequel est plus grand, le don, ou l'autel, qui sanctifie le don? Qui iure dōt par l'autel, il iure par iceluy, & par toutes les choses qui sont sur iceluy. Et quiconque iure par le temple, il iure par iceluy, & par celui qui habite en iceluy. Et qui iure par le ciel, il iure par le thronē de Dieu, & par celui qui sied sur iceluy. Malheur sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous dismez la mente, & l'omet, & le courain, & auez laissé les choses plus grandes de la loy, le iugement, & la misericorde, & la foy. Il falloint faire ces choses, & ne délaissez point celles-là.*

1. Par. 6. a
3. rois 8. b

Luc. 11. f

Conducteurs auégles, qui coulez le moncheron, & en gloutissez le chameau. Malheur sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous nettoiez ce qui est dehors du calice & du plat: mais dedans estes pleins de rapine & d'ordure. Pharisien auégle, nettoie premierement ce qui est au dedans du calice & du plat: à fin que ce qui est dehors, soyt net. Malheur sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous estes semblables aux sepulchres blanchis, lesquels par dehors se monstret beaux aux hommes: mais par dedans sont pleins

d'os des mortz, & de toute ordure: aussy pareillement vous apparoyssiez justes par dehors aux hommes, mais dedans estes pleins d'hypocrisie & d'iniquité. Malheur sur vous Scribes & Pharisiens hypocrites, car vous edifiez les sepulchres des Prophetes, & ornez les monuments des iustes, & dictes: Si nous eussions esté aux iours de noz peres, nous n'eussions point esté leurs compagnons au sang des Prophetes. Pour ce estes vous tesmoignage à vous mesmes, que vous estes filz de ceux qui ont occis les Prophetes. Et vous, accomplissez la mesure de voz peres: Serpens, generations de viperes, comment euiterez vous le iugement de la gehenne?

* Pour ce voicy, ie vous enuoye des Prophetes, & des saiges, & des Scribes: & en occirez aucuns d'iceux, & crucifierez, & flagellerez aucuns d'iceux en voz synagogues, & persecuterez de cité en cité: à fin que tout le sang iuste, qui a esté respandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le iuste, iusques au sang de Zacharie, filz de Barachias, lequel auez occis entre le temple & l'autel, vienne sur vous. Ie vous dy en verité, toutes ces choses viendront sur ceste generation. Ierusalem, Ierusalem, qui occis les Prophetes, & lapides ceux qui te sont enuoyez, combien de fois ay ie voulu assembler tes enfans, comme la geline assemble ses poucins soubz ses ailes, & tu ne l'as point voulu? Voicy, vostre maison vous sera laissée deserte. Car ie vous dy, que d'ores en auant vous ne me voyerez plus, iusques à ce que direz: Benedict soit celuy qui vient au nom du Seigneur.*

5. Des signes precedens l'aduenement du filz de l'homme, de la conuersion du siecle, du iour, & de l'heure à tous incognoz.

Chapitre xxxiii.

Et Iesus party du temple, s'en alloit. Et ses disciples vindret pour luy môstrer les edifices du temple. Mais iceluy respondit, leurs dict: Voyez vous toutes ces choses? Ie vous dy en verité: Il ne sera laissé icy pierre sur pierre, qui ne soyt destruite. Et luy estant assis sur la montaigne d'Oluet, vindrent à luy à part les disciples, disans: Dis nous, quand ces choses seront? & quel signe sera de ton aduenement, & de la conuersion du siecle? Et Iesus respondant, leurs dict: Regardez qu'aucun ne vous seduise: car plusieurs viendront en mon nom disans: Ie suis Christ, & en seduiront plusieurs. Or vous oyerez batailles & bruits de guerres, gardez que ne soyez troublez. Car il fault que toutes ces choses soient faictes: mais encores n'est ce pas la fin. Car nation s'esleuera contre nation, & royaume contre royaume; & seront pestilences, & famines, & mouuement de terre en aucuns lieux. Et toutes ces choses, sont commencemens des douleurs. Alors ilz vous liureront en tribulation, & vous occiront: & serez hays de toutes gens, pour mon nom. Et adonc

Luc. 11. g
2. thes. 2. c

Gene. 4. b
Heb. 11. a
2. par. 24. f
Luc. 13. g
4. Efd. 16

A
Marc. 13. a
Luc. 11. b

destruction de Ierusalem.
Luc. 19. g

Marc. 13. b

Eph. 5. b
Colo. 2. b

Luc. 11. b
Iehan 15. c
& 16. a

adonc plusieurs seront scandalizez, & trahiront l'un l'autre, & se hayront l'un l'autre. Aussi plusieurs faux prophetes se leueront, & decouueront plusieurs. Et pour ce que iniquité abondera, la charité de plusieurs refroidira. Mais qui perseverera iusques à la fin, celui sera sauue. Et ceste Euangile du royaume sera preschee en l'uniuersel monde, en tesmoingnage à toutes gens, & lors viendra la consummation. Quand donc vous voyrez l'abomination de la desolation estant au lieu saint, la quelle est dicte par Daniel le prophete (qui lit l'entende.) Adonc ceux qui sont en Judée s'enfuyent aux montaignes, & celui qui est au toit, ne descende point pour prendre aucune chose en sa maison, & celui qui est au champ, ne retourne point prendre son vestement. Mais malheur aux femmes enceintes & aux allaitans en ces iours là. Or priez que vostre iuyte ne soit en hyuer, ou en iour du Sabbath, car lors sera grande tribulation, telle qui n'a esté depuis le commencement du monde, iusques à maintenant, & ne sera faicte. Et si ces iours là n'eussent esté abrégés, toute chair ne seroit sauuee, mais pour les esleux ces iours là serot abrégés. Adonc si aucun vous dict, voicy, icy est Christ, ou illec, ne le croyez point. Car faux Christz & faux prophetes se leueront, & feront grands signes & prodiges, tellement que les esclauz seront induits à erreur (s'il est possible.) Voicy ie le vous ay predict. Si donc ilz vous disent: Voicy, il est au desert, n'y allez point. Voicy, il est en interiores parties de la maison, ne le croiez point. Car ainsi que l'esclair sort d'Orient, & se montre iusques en Occident, ainsi sera aussi l'aduenement du filz de l'homme. En quelconque lieu que sera le corps, illec s'assembleront les aigles. Et incontinet après la tribulation d'iceux iours, le soleil sera fait obscur, & la lune ne dontera pas sa lumiere, & les estoilles cherront du ciel, & les vertus des cieuz se mouueront, & adonc se montrera le signe du filz de l'homme au ciel. Et lors se plaindront toutes les lignées de la terre, & voyront le filz de l'homme venant es nuées du ciel, avec grande puissance & maiesté. Et enuoyera ses anges avec vne trompette & grande voix, & assembleront ses esleuz des quatre ventz, depuis la summité des cieuz, iusques aux extremités d'iceux. Or apprenez la parabole de l'arbre du figuier. Quand desia la branche est tendre, & les fueilles produictes, vous scauez q' l'esté est prochain. Ainsi, vous aussi, sçachez qu'il est prochain aux portes, quand vous voyrez toutes ces choses. Je vous dy en verité, que ceste generation ne passera point iusques à ce que toutes ces choses là se fassent. Le ciel & la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Mais de ce iour, & de ce iour, nul ne le sçait, ne les anges des cieuz, sinon le pere seul. Et comme il fut aux iours de Noé, semblablement aussi

sera l'aduenement du filz de l'homme. Car ainsi qu'ilz estoient si iours deuant le deluge, mangeans & beuuans, se marians, & baillans en mariage, iusques au iour que Noé entra en l'asche, & ne le cognoyrent iusques à ce que le deluge vint, & les osta tous, semblablement aussi sera l'aduenement du filz de l'homme. Adonc deux serot au cháp, l'un sera prins, & l'autre delaisse. Deux moudront au moulin, l'une sera prinse, & l'autre delaissee. * Veillez donc, car vous ne scauez à quelle heure vostre Seigneur doit venir. Mais sçachez, que si le pere de famille sçauoit, à quelle heure le larron de buerois y entreroit certainement il veilleroit, & ne laisseroit point percer sa maison. Pour ce vous aussi soyez prêts, car le filz de l'homme viendra à l'heure que ne sçavez point. Mais qui est le seruiteur fidele & prudent, que son Seigneur a comis sur sa famille, afin qu'il leurs donne la viande en temps? Bienheureux est celui seruiteur, lequel, quand son Seigneur viendra, il le trouuera ainsi faisant. Je vous dy en verité, qu'il le constituera sur tous ses biens. Mais si ce mauuais seruiteur là dit en son cœur: Mon Seigneur met long temps à venir, & qu'il commence à frapper ses compaignons seruiteurs, & qu'il mange & boiue avec les yuorngnes: lo Seigneur d'iceluy seruiteur viendra au iour qu'il n'espere pas, & à l'heure qu'il ne sçait pas, & le diuifera, & mettra sa part avec les hypocrites. Illec sera pleure & grincement de dentz.

S. Les paraboles des dix vierges, & des dix seruiteurs. De la venue de Christ au iugement.

Chapitre. xxv.

A Donc le royaume des cieuz sera semblable à dix vierges, lesquelles prindrent leurs lampes, & s'en allerent au deuant de l'espoux. Mais cinq d'iceles, estoient folles, & cinq prudentes. Et les cinq folles, en prenant leurs lampes, ne prindrent pas d'huyle avec elles. Mais les prudentes, prindrent de l'huyle en leurs vaisseaux, avec les lampes. Et cõe l'espoux tardeoit à venir, elles sommeillerent toutes, & dormirent. Et à la minuit, fut fait vn cry: Voicy l'espoux qui vient, sortez au deuant de luy. Adonc se leuèrent toutes ces vierges, & apposterent leurs lampes. Mais les folles dirent aux sages: Donnez nous de vostre huyle, car nos lampes s'esteignent. Les prudentes respondirent, disant: A fin que à l'aduenement, nous n'en ayons point souffisamment pour nous, & pour vous, allez plus tost aux vendeurs, & en achetez pour vous. Mais tãdis qu'elles en alloient acheter, l'espoux vint. Et celles qui estoient prestes, entrèrent avec luy aux nopces, & la porte fut fermée. Mais en la fin, les autres vierges viurent aussi, disans: Seigneur, Seigneur, ouvre nous. Mais respondit, dit: Je vous dy en verité, q'ie ne vous cognoy point. Veillez donc, car vous ne scauez ne le iour ne l'heure. Car ainsi que l'homme lequel allant dehors, appella

Mat. 10. c.
 Dani. 9. g.
 Mar. 13. b.
 Luc. 21. d.
 Act. 1. b.
 Mar. 13. c.
 Lu. 17. e. f.
 Mar. 13. d.
 Lu. 17. f.
 Mar. 13. e.
 Luc. 21. e.
 Erec. 32. b.
 Isa. 13. b.
 Joel. 3. c.
 Apoc. 1. b.
 Dani. 12.
 1 cor. 15. g.
 Luc. 17. f.
 Mar. 13. d.
 Gen. 7. b.

D
 Luc. 17. g.
 1 thes. 5. d.
 Luc. 12. e.
 Mar. 13. d.
 Luc. 12. e.
 Apo. 16. e.
 Sus. 13. f.
 Souz. 25. e.
 Similitude de des dix vierges.
 Luc. 17. g.
 Mar. 13. d.
 Luc. 19. b.

S. Matthieu.

Des ta-
lents.

ses seruiteurs & leurs bailla ses biens: Et à l'un donna cinq talentz, & à l'autre deux, & à l'autre vn: à chascun selon sa propre puissance, & incontinent se parit. Mais celuy qui auoit receu cinq talentz, s'en alla, & marchanda d'iceux, & en gaigna cinq autres. Semblablement ausly celuy qui en auoit receu deux, en gaigna deux autres. Mais celuy q en auoit receu vn, se parit, & l'en fouyt en terre, & mucea l'argent de son Seignr. Et long temps après, le Seigneur de ces seruiteurs vint, & compta avec eux. Et celuy qui auoit receu cinq talents, approchant, offrit cinq autres talentz, disant: Seigneur, tu m'as baillé cinq talentz: voicy, j'en ay gaigné cinq autres par iceux. Son Seigneur luy dit: Bien, bon seruiteur & fidele, pource que tu as esté fidele sur peu de chose, ie te constitueray sur beaucoup: entre en la ioye de ton Seigneur. Puis ausly celuy qui auoit receu deux talentz, vint, & dit: Seigneur, tu m'as baillé deux talentz, voicy, j'en ay gaigné deux autres. Son Seigneur luy dit: Bien, bon seruiteur & fidele, pource que tu as esté fidele sur peu de chose, ie te constitueray sur beaucoup: entre en la ioye de ton Seigneur. Mais ausly celuy qui auoit receu vn talent, vint, & dit: Seigneur ie cognois, que tu es dur homme: tu cueille, là ou tu n'as point semé: & tu assemble, là ou tu n'as point espars: & craignant m'en suis allé, & ay mucé ton talent en terre: voicy, tu as ce qui est tien. Et son Seigneur respondant, luy dit: Mauuais seruiteur & paresseux, tu sçauois, q ie recueille ou ie n'ay pas semé, & assemble ou ie n'ay point espars: il te falloit donc commettre mon argent aux changeurs, & en ma venue j'eusse receu certes ce qui est mien, avec vsure. Ostez luy donc le talent, & le donnez à celuy qui a dix talentz. Car on donnera à vn chascun qui aura, & abondera, mais à celuy qui n'a rien, encores ce qu'il semble auoir, luy sera osté. Et tiétez le seruiteur inutile es tenebres exterieures: illec fera pleur, & grincement de dentz. * Or quand le filz de l'homme vien dra en sa maiesté, & to' les anges avec luy: alors se scerra sur le siege de sa maiesté, & serot assés blées deuant luy toutes nations, & les separera les vnz des autres, comme le pasteur separe les brebis des boucz. Et certes il mettra les brebis à sa dextre, & les boucz à la fenestre. Adóc le roy dira à ceux qui seront à sa dextre: Venez les benictz de mon pere, possédez le royaume q vous est preparé des la constitution du monde, car j'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger: j'ay eu soif, & vous m'avez donné à boire: j'estoie estrangger, & vous m'avez receu: j'estoie nud, & vous m'avez couuert: j'estoie malade, & vous m'avez visité: j'estoie en prison, & vous estes venus à moy. Adonc les iustes luy respondront, disant: Seigneur quand t'auons nous veu auoir faim, & t'auons receu? ou auoir soif, & t'auons donné à boire? & quand t'auons nous veu estran

gier & t'auons receu? ou nud, & t'auons couuert? ou quand t'auons nous veu malade, ou en prison, & sommes venus vers toy? Et le roy respondant, leurs dira: le vous dy en verité, que entant que l'aués fait à l'un des plus petis de mes freres icy vous le m'avez fait. Adonc dira ausly à ceux qui serot à la fenestre: Mauidictz, departez vous de moy au feu eternel, qui est preparé au Diable, & à ses anges: Car j'ay eu faim, & vous ne m'avez point donné à manger: j'ay eu soif, & vous ne m'avez pas donné à boire: j'estoie estrangger, & ne m'avez point receu: j'estoie nud, & ne m'avez point couuert: j'estoie malade & en prison, & ne m'avez point visité. Adonc iceux ausly luy respondront, disant: Seigneur, quand t'auons nous veu auoir faim, ou soif, ou estrangger, ou nud, ou malade, ou en prison, & ne t'auons point fait service? Lors leurs respondra, disant: Je vous dy en verité, que entant que ne l'aués fait à l'un de ces plus petis icy, vous ne l'aués point fait ausly à moy. Et ceux cy yront en torment eternel, mais les iustes en vie eternelle.

S. La Magdalene oingt le chef de Iesus Christ. Institution de la Cene du Seigneur. Trahison de Iudas. Negation de S. Pierre.

Chapitre. xxvj. ✠

ET aduint que quand Iesus eut acheué toutes ces parolles, il dit à ses disciples: Vous sçaués que après deux iours, la Pasque se fera, & le filz de l'homme sera liuré, pour estre crucifié. Lors s'assemblerent les Princes des prestres, & les anciens du peuple, en la sale du prince des prestres, qui estoit nommé Cayphe: & tin drent conseil, que par cautele prendroient Iesus, & l'occiroient. Et disoient: Non pas au iour de la feste, à fin que d'auenture tumulte ne se face entre le peuple. Et comme Iesus estoit en Bethanie, en la maison de Simon le lepreux, vne femme ayant vne boiste d'alabastré d'oigneméc precieux, vint à luy: & la respandit sur le chef d'iceluy, comme il estoit assés à table. Et ses disciples voyans ce, furent mal contents, disant: A quoy sert ceste perdition? Car c'est dignement cy pouoit estre védu beaucoup, & estre doné aux paoures. Et Iesus cognoissant cela, leurs dit: Pourquoy estes vous molestes à ceste femme? Car elle a fait vne bone œuure en moy, car vous avez tousiours les paoures avec vous, mais vous ne m'avez point tousiours. Certes icelle en mettant c'est oignement sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensepuelir. Je vous dy en verité, en quelconque lieu que sera presché c'est euangile, par tout le monde, sera ausly recité ce qu'elle a fait, en memoire d'elle. Adonc l'un des douze qui estoit appellé Iuda Iscariot, s'en alla aux princes des prestres, & leurs dit. Que me voulez vous donner, & ie le vous liureray? Et iceux luy ordonnerent trente piéces d'argent. Et dés lors, cherchoit opportuné, pour le liurer. Et le premier iour des pains sans leuain, les disciples vindrent

Luc. 11. f
Psal. 6. c
Sus. 7. d

Iehan. 14.

A
Mar. 14. 8
Luc. 22. 8

Iehan. 11. g.

Mar. 14. 8
Luc. 7. e.
Iehan. 11. 4.

B
Mar. 14. 6
Luc. 22. 8
Trahison
de Iudas.

Sus. 13. b

Marc. 4. c.
Lu. 8. c. &
19. d.
Matt. 13. b

Le iuge-
ment.

Isa. 58. b
Eze. 18. b

Eocl. 7. d

S. Mattheu.

Voicy, vous avez oty maintenant le blaspheme. Que vous en semble? Et iceux respondants, dirent: Il est coupable de mort. Adonc ilz cracherent en sa face, & luy donnerent des beuffles. Et les autres luy donnoient des coups de poingz en sa face, disans: Christ, prophetize nous, qui est celuy qu' t'a frappé? Et Pierre estoit assis dehors, en la court. Et vne chamberiere s'adressa à luy, disant: Et toy, tu estois avec Iesus Galilien. Et il le nya deuant tous, disant: Ie ne sçay que tu dis. Et comme il sortoit hors de la porte, vne autre chambriere le veit, & dit à ceux qui estoient là. Et cestuy cy estoit avec Iesus de Nazaret. Et il le nya derechef avec iurement. Ie n'ay point cogneu l'homme. Et vn peu après, vindrēt ceux qui estoient là presens, & dirent à Pierre: Veritablement aussy tu es d'iceux, car ton langage te manifeste. Alors comença à maugrēer & nūrer: Ie n'ay pas cogneu l'home. Et incontinent le coq chanta. Et Pierre eut souuenance de la parole de Iesus, qu'il auoit dit: Deuant que le coq chante, tu me nyeras trois foys. Et sortāt dehors, plora amerement.

S. De Iudas se repentant. Des peines & tormentz, mort & sepulture de Iesus Christ, & des gardes du sepulchre.

Chapitre. xxvij.

Mais quād le matin fut venu, tous les princes des prestres, & les anciens du peuple, prindrent conseil contre Iesus, à fin de le mettre à mort. Et l'amenerent lyé, & le baillerent à Ponce Pilate president. Adonc Iudas, qui l'auoit trahy, voyant qu'il estoit condēné, esmeu de repentance, reporta les trente pieces d'argent, aux princes des prestres & anciens, disant: J'ay peché, en iurant le sang iusto. Mais ilz dirent: Que nous en chault il? tu le verras. Et après auoir ietté les pieces d'argent, dedans le temple, se parit, & s'en alla en se pendre d'un lien. Mais les princes des prestres ayant prié les pieces d'argent, dirent: Il n'est permis de les mettre au Thresor, car c'est pris de sang. Et après qu'ilz eurent prins conseil, ilz en acheterent le champ d'un potier, pour la sepulture des pelierins. A ceste cause iceluy champ a esté appelé Haceldama, c'est à dire, champ de sang, usques au iourdhy. Lors fut accōply ce que est dit par Jeremie le prophete, disant: Et ilz ont prins trente pieces d'argent, le pris de celuy qui estoit apprécié, leq̄ ilz ont apprécié des enfans d'Israël & les ont donné pour le champ d'un potier, ainsi que le Seignr le m'a ordonné. Or Iesus estoit deuant le president, & lo president l'interroqua, & luy dit: Es tu Roy des Iuisz? Iesus luy dit: Tu le dis. Et quand il estoit accusé, par les princes des prestres & les anciens, il ne respondit rien. Adonc Pilate luy dit: N'oyz tu pas que les Iuisz ont accusé ilz disent contre toy? Et il se luy respondit d'aucune parole: tellement que le president desmaruilloit grandement. Et le president auoit

de coustome de deliurer au peuple vn prisonier, lequel ilz eussent voulu, au iour de la feste. Et pour lors auoit vn prisonier renommé, qui estoit appelé Barrabas. Quand donc ilz furent assemblez, Pilate leurs dit: Lequel voulez vous que ie vous laisse, Barrabas, ou Iesus qui est appelé Christ? Car il sçauoit bien qu'ilz l'auoient liuré par enuie. Et luy estant assis au siege de iuge, sa femme enuoya par deuers luy, disant: Tu n'as que faire avec ce iuste là. Car j'ay par vision souffert beaucoup au iourdhy pour luy. Et les princes des prestres, & les anciens persuaderent aux peuple, qu'ilz demandassent Barrabas: & qu'ilz feissent mourir Iesus. Et le president respondant, leurs dit: Lequel des deux voulez vous que ie vous laisse? Et ilz dirent: Barrabas. Pilate leurs dit: Que feray ie donc de Iesus, qui est appelé Christ? Ilz disent tous. Qu'il soit crucifié. Le president leurs dit: Mais quel mal a il fait? Et iceux de tant plus crioient, disans: Qu'il soit crucifié. Et Pilate voyant qu'il ne profitoit rien, mais que tant plus tumulte se faisoit: print de l'eau, & laua ses mains deuant le peuple, disant: Ie suis innocent du sang de ce iuste, vous le verrez. Et tout le peuple respondant, dit: Son sang soit sur noz, & sur noz enfans. Lors leurs deliura Barrabas, & leurs bailla Iesus flagellé, pour le crucifier. Adonc les gensdarmes du president prindrent Iesus au pretoire: & assemblerent deuant luy toute la bande, & le deuestiant, mirent sur luy vn mâteau de pourpre. Et plierēt vne corone d'espines, & la mirent sur son chef, & vn roseau en sa dextre: & s'agenouillant deuant luy, le mocquoyēt disans: Ie te salue roy des Iuisz. Et crachant contre luy, ilz prindrent vn roseau, & frappoyēt son chef. Et après qu'ilz se surēt moquez de luy, ilz le despouillerent du manteau, & le vestirent de ses vestemens, & le menerent pour estre crucifié. Et eux sortants ilz trouverēt vn home de Cyrene, nommé Simon. Ilz le constraignirent, à porter la croiz d'iceuy. Et vindrent au lieu qui est dit Golgathia, lequel est le lieu de Caluayre. Et luy donnerent à boire du vin, meslé avec du fiel. Et quand il en eust gousté, il n'en voulut pas boire. Et après qu'ilz furent crucifié, ilz parirent ses vestemens, en iettant le sort: à fin que ce que est dit par le prophete, fut accompli, disant: Ilz ont party ses vestemens pour eux, & ont ietté le sort sur mon vestement. Et estoit assis le gardien. Et miroit au dessus de son chesne cause escripte. Cestuy est le filz de Roy des Iuisz. Alors furent crucifiez avec luy deux latrons: l'un à dextre, & l'autre à senestre. Et ceux qui passoyēt le blasphemoient, mouuant leurs testes, & disant: Tu qui destruis le temple de Dieu, & en trois iours le reedifies: Salue toy, toy mesmes: si tu es filz de Dieu, desceudz de la croiz. Semblablement aussy les prestres & scribes se moiquans avec les scribes & pharisees, disoient:

Ma. 26. c.

Mar. 14. g
Lu. 22. f.
Iehan. 18. c

Pierre re-
nye son
Seigneur.

Mar. 14. g
Luc. 22. g
Iehā. 18. c

A
Marc. 14. a
Luc. 23. a.
Iehā. 18. e.

A. 1. c.
Iudas se
pend.

A. 1. c.

Zach. 11. c

Mar. 14. a
Eue. 14. 1.
Iehā. 18. f.

Mar. 14. b.
Iehā. 18. g

C
Iehā. 19. a

Marc. 14. b
Iehā. 19. a

Mar. 14. b
Luc. 23. d

Iehā. 19. d
Mar. 14. b

Psal. 118. b
Lu. 23. 46
Mar. 14. a

Iehā. 19. d
Psal. 118. b

Sep. 2. d.

Mat. 21. c.

Psal. 21. a.
Ieha. 19. e.
Luc. 23. e.
Marc. 15. c.

La mort
de Christ.

Mar. 15. d.

Luc. 13. d.

Mat. 27. d.
Luc. 23. e.
Ieha. 19. g.

Iesus
Christ
sepulch.

G

disoient: Il a saué les autres, il ne se peut sau-
uer soy mesme. S'il est Roy d'Israel, descéde ma-
intenar. t de la croix, & nous croyons à luy. Il se
confie en Dieu, qu'il le deliure maintenant s'il
veult, car il a dit: Je suis le filz de Dieu. Aussi les
larrons qui estoient crucifiez avec luy, ce mesme
luy reprochoient. Et depuis six heures, tenebres
furent faictes sur toute la terre, iusques à neuf
heures, & environ neuf heure, Iesus cria à hault
voix, disant. Eli, Eli, Lamma sabachthani? c'est à
dire: Mon Dieu, mon Dieu: pourquoy m'as tu
delaislé? Et aucuns qui estoient là presens, &
oyants, disoient: Cestuy appelle Elie. Et incon-
tinent l'un d'eux courant, print vne esponge, &
l'ayât empli de vin aigre, la mit sur vn roseau,
& luy donnoit à boire. Mais les autres disoient:
Laisse, voions si Elie viendra le deliurer. Et Ie-
sus criant derechef à haulte voix, rendit l'esprit.
Et voilà le voile du temple se rompit. en deux
parties, depuis le hault, iusques au bas, & la ter-
re fut esmeue, & les pierres furent fendues, & les
monumentz furent ouuerts. Et plusieurs corps
des sainctz qui auoient esté endormis, resuscite-
rent: Et sortant des monuments, après sa resurre-
ction, vindrent en la sainte cité, & apparurent
à plusieurs. Mais le centenier & ceux qui estoient
avec luy gardans Iesus, veu le mouuement de la
terre, & les choses qui se faisoient, eurent grand
crainte, disans. Veritablement cestuy estoit filz
de Dieu. Et là estoient plusieurs femmes de loing,
lesquelles auoient suyuy Iesus depuis Galilée, en
luy seruant: entre lesquelles estoit Marie Magda-
lene, & Marie mere de Iaques & de Ioseph, &
la mere des enfans de Zebedée. Et quand le soir
fut venu, il vint vn riche home d'Arimatee
nommé Ioseph: lequel aussi estoit disciple de Je-
sus. Cestuy vint à Pilate, & demanda le corps de
Iesus. Lors Pilate commanda que le corps fut ré-
du. Et Ioseph prenât le corps, l'enveloppa d'un
linceul net: & le mit en son monument neuf,
qu'il auoit entaillé en la pierre. Et roula vne gra-
de pierre à l'huys du monument & se partit. Et
Marie Magdalene & l'autre Marie, estoient là
assises contre le sepulchre. Et l'autre iour qui
est après le iour de la preparation du Sabbath,
s'assemblerent les princes des prestres, & les Pha-
risiens vers Pilate, disans: Seigneur, nous auons
souuenance que te sedacteur là, quand il viuoit
encores, a dit: Dedans trois iours ie resuscite-
ray. Commande donc que le sepulchre soit gar-
dé iusques au tiers iour: que par auenture ses dis-
ciples ne viennent, & qu'il ne le desrobent, & di-
rent au peuple: Il est resuscité des mortz. Et le
dernier erreur fera pire que le premier. Pilate
leurs dit: Vous avez garde: allez, & le gardez
comme vous scauez. Iceux donc s'en allerent,
& garnirent le sepulchre, scellant la pierre avec
les gardes.*

S. La resurrection de Iesus Christ. Les gardes sont espouu-

tez. Christ se montre aux femmes, & à ses disciples en Galilée.

Chapitre xxviii

MAis au vespre du Sabbath qui commence
le premier iour du Sabbath, vint
Marie Magdalene, & l'autre Marie,
veoir, le sepulchre. Et voicy, vng grand mouue-
ment de terre fut fait. Car l'ange du Seigneur
descendit du ciel, & vint & roula la pierre, & se
feoit sur elle. Et son regard estoit comme escle-
re, & son vestement comme neige. Et pour la
crainte d'iceluy, les gardes furent espouentez:
& deuiendrent comme mortz. Et l'ange respon-
dant, dit aux femmes. Vous ne sçavez que vous
cherchez, car ie sçay que vous cherchez Iesus qui
est crucifié. Il n'est point icy: car il est resuscité.
Et vous en allans bien tost, allez dire à ses dis-
ciples, qu'ilz est resuscité. Et vous en Galilée:
vous le voyrez là, voicy ie le vous ay predict.*
Et elles se parirent legiere-
ment du monumet avec crainte & grande ioye,
courrant le noncer à ses disciples. Et voicy, Iesus
leurs vint au deuant, disant: Je vous sauue. Et icel-
les s'approcherent, & tindrent ses piedz, & l'ado-
rerent. Adonc Iesus leurs dit: Ne craignez point,
allez, annoncez à mes freres qu'ilz aillent en Ga-
lilee: & là ilz me verront. Et quand elles furent
parties, voicy aucuns des gardes vindrent en la
cité, & annoncerent aux princes des prestres
toutes les choses qui auoient esté faictes. Et ils
s'assemblerent avec les anciens & après qu'ilz eu-
rent prins conseil, ilz donnerent grand argent
aux gens d'armes, disans: Dites que ses disciples
sont venu de nuit, & l'ont desrobé quand nous
dormions. Et si le president vint à ouyr cecy,
nous luy serons entendre, & vous assureurons.
Et iceux ayans prins l'argent, firent ainsi qu'ilz
estoyent instruitz. Et ceste parole a esté diuul-
guée entre les Iuifz, iusques au iourd'uy. Et
les vnze disciples s'en allerent en Galilee, en la
montaigne en Iesus leurs auoit ordonné. Et
quand ilz le veirent, ilz l'adorerent, mais au-
cuns doubterent. Dont Iesus s'approchant, par-
la à eux, disant: Toute puissance m'est donnée
en ciel & en terre. Allez donc, & enseignez tou-
tes gens: les baptizans, au nom du Pere, & du
Filz, & du saint E. sprit, & les enseignant à
garder toutes les choses que vous ay com-
mandé. Et voicy ie suis avec vous,
tous les iours iusques à la con-
sommation du siecle.*

A
Mar. 16. b.
Lu. 24. b.
Ieha. 20. e.

B
Mar. 16. b.
Ieha. 20. a.
Luc. 24. b.
Rédire
à Ion de
Christ.

C

D

Appari-
tion aux
disciples

Mar. 16. f.

Fin du Saint Euangile de Iesu Christ,
selon Saint Matthieu.

Le saint

Le saint Euangile de Iesu Christ, selon Sainct Marc.

S. Sainct Iehan baptize Iesu Christ au Iordain. Iesus de Christ par xl iours. Vocation de S. Pierre, d'Andree, & de des deux filz de Zebedee. Plusieurs font gueris.

Chapitre premier.

Mat. 3.1-12
Luc. 3.1-17
Iehan. 1.6-8



Commencement de l'euangile de Iesu Christ filz de Dieu. Ainsi qu'ilz est escript en l'ancien prophetes. (¶ Voicy, j'envoie mon ange deuant ta face, qui preparera ta voye deuant toy.) La voix du cry-

Penitence
Mat. 3. a

Leu. 11. 6
Iehan. 1. 7
Mat. 3. c.
Luc 3. c.

Act. 1. 2. a
a. 11. c. 19. a
B
Baptisme
de Christ
Luc. 3. d
Mat. 3. d
Iehan. 1. e.

Mat. 4. b.
Lu. 4. a. e

Mat. 23. b.
c.

Luc. 4. f.

Iehan. 4. f
Luc. 5. a.

Mat. 4. b
Luc. 4. c

me au desert. Preparez la voye du Seigneur: faites les sentiers droitz. Iehan fut au desert baptisant, & preschant le baptisme de penitence, en remission des pechez. Et toute la cōtree de Judée yffoit à luy, & tous ceux de Ierusalem, & estoient baptizez par luy au fleuve de Iordain confessans leurs pechez. Et Iehan estoit vestu de poil de Chameau, & d'une ceinture de peau alentour de ses reins: & mangeoit des sauterelles, & du miel sauvage, & preschoit, disant: Plus fort que moy vient après moy, daquel ie ne suis pas digne en m'enclinant, luy deslier la corroie de ses souliers. Je vous ay baptizez d'eaue, mais il vous baptizera du saint esprit. Et aduint, qu'en ces iours Iesus vint de Nazareth de Galilee, & fut baptizez de Iehan au Iordain. Et incontinent comme il montoit hors de l'eaue, il veit les cieus ouverts, & l'esprit comme vne columbe descendant & demourat sur iceluy: Et vne voix fut faicte des cieus: Tu es mon filz bien aimé, en toy j'ay prins mon bon plaisir. Et tantost l'esprit se fist aller au desert. Et estoit au desert quarante iours & quarante nuictz: & estoit tenté de Satan. Il estoit avec les bestes: & les anges le seruoient. Mais après que Iehan fut liuré, Iesus vint en Galilee, preschant l'euangile du royaume de Dieu, & disant: Le temps est accompli, & le royaume de Dieu est approuché. Faictes penitence, & croyez à l'euangile. Et en passant auprès de la mer de Galilee, il vein Simon & Andree son frere, iettans leurs retz en la mer, (car ilz estoient pecheurs.) Et Iesus leurs dit: Venez après moy, & ie vous feray estre pecheurs des homes. Et incontinent laissant leurs retz, le suyurerent. Et de là passant en plus oultre, veit Iehan filz de Zebedee & Iehan son frere, qui racoultroient leurs retz en la nauiere. Et incontinent les appella. Et laissant leur pere Zebedee en la nauiere, avec les mercenaires, ilz le suyurerent. Puis entrerent en Capharnaum, & incontinent luy entré, aux iours des sabbathz en la synagogue, les enseignoit. Et

s'estonnoient de sa doctrine, car il les enseignoit comme ayant puissance, & non pas comme les Scribes. Et y auoit en leur synagogue vn home ayant l'esprit immude, & s'escria disant. Que y a il entre toy & no^r Iesus de Nazareth? es tu venu nous destruyre? ie scay q tu es le Sainct de Dieu. Et Iesus le menassa, disant: Tais toy, & fors de cest home. Et l'esprit immunde le descirant, & s'escriant à haulte voix, sortit d'iceluy. Et tous s'esmerueillèrent tellement qu'ilz s'enqueroient entre eux, disans: Qu'est cecy? Quelle est ceste doctrine nouvelle? car aussy il cōmande en puissance aux espritz immundes, & ilz luy obeissent. Et sa renommée alla incontinent par toute la cōtree de Galilee. Et tantost se partans de la synagogue, vindrent en la maison de Simon & Andree, avec Jaques & Iehan. Or la belle mere de Simon estoit couchée, ayant la siebure: & incontinent luy parlent d'elle. Et s'approchant la leua, en la prenant par la main, & incontinent la siebure la laissa, & les seruoit. Et le soir venu, quand le soleil fut couché: on luy apportoit tous les malades, & les demoniacles: & estoit toute la cité assemblée à la porte, & en guerist plusieurs qui estoient vexez de diuers langueurs, & jettoit hors plusieurs diables, & ne les laissoit pas parler, car ilz le cognoissoient. Et se leuant fort matin, sortit, & s'en alla en lieu desert, & illec prioit. Et Simon le poursuiuit, & ceux qui estoient avec luy. Et quand ilz l'eurent trouué, ilz luy dirent: Ilz te cherché tous. Et il leur dit: Allons aux bourgades & citez prochaines, à fin que aussy ie presche illec, car pour celà suis ie venu. Et estoit preschant en leurs synagogues, & en toute Galilee: & jettoit hors les diables. Et vn ladre vint à luy le priant, & s'agenoullat, luy dit: Si tu veux, tu me peuz nettoier. Et Iesus ayant compassion sur luy, estendit sa main, & en le touchant, luy dit. Je le veux, sois net. Et quand il l'eut dit, la lepre se partit soudainement de luy, & fut nettoyé. Et luy fist defense en menasant, & incontinent l'enuoia hors, & luy dit: Garde q tu ne le die à persone, mais va t'en & montre toy au prince des prestres, & offre pour ton nettoiemnt les choses que Moyses a commandé, en tesmoingnage à iceux. Et iceluy estant party, commença à publier & diulguer la parolle: tellement que ne pouoit lors entrer manifestement en la cité: mais estoit dehors es lieux desertz, & de toutes pars s'assembloient à luy.

Mat. 7. d
Luc. 4. e.

Mat. 8. b
Luc. 4. f

D

Mat. 9. b
Luc. 5. c.

Leu. 14. d
Luc. 4. g.

¶ De paralytique guery. Du publicain appellé. De Iesus Christ mangeant avec les pecheurs, & des disciples qui arrachoyent les piez le iour du Sabbath.

Chapitre. ij.

Quelques iours après, de rechef entra en Capharnaum, & on ouyt qu'il estoit en vne maison, & plusieurs s'assemblerent tellement que ia le lieu deuant la porte ne les pouoit comprendre, & leurs disoit la parolle. Et aucuns vindrent à luy, portans vn paralytique, lequel estoit

A
Iehan. 5. b
Mat. 9. a
Luc. 5. c.

S. Marc.

par ses mains? N'est ce pas le charpéte, filz de Marie, frere de Iaques, & de Ioseph, & de Iude, & de Simon? Et ne sont point ses sœurs icy avec nous? Et estoient scandalizez en luy. Et Iesus leurs disoit: Certes le prophete n'est sans honneur, sinon en son pays, & en sa maison, & en sa parété. Et ne pouoit là faire aucune vertu, sinon qu'il guerit quelq peu de malades en mettant les mains sur eux. Et s'esmeruilloit, pour leur incredulité: & alloit à l'environ par les chasteaux, enseignant alentour. Et il appella les douze: & comença les enuoier deux à deux. Et leurs donoit puissance sur les espritz immundes: & leurs commanda, qu'ilz ne portassent rien en la voye, sinon vne verge seulement: ne besace, ne pain, ne monnoye en leur ceinture, mais qu'ilz fussent chaucez de sandales, & qu'ilz ne se vestissent point de deux robes. Et leurs disoit: En quelq lieu que vous entrez en la maison, demeurez là iusques à tant que vous partez de là. Et quiconques ne vous receuerot, & ne vous oyront: vous partans de là, s'couez la pouldre des voz piedz en tesmoingnage contre eux. Et eux estans partiz, preschoient qu'ilz feissent penitence, & iettoient hors beaucoup de diables, & oignoient d'huyle moult de malades, & guerissoient. Et le roy Herode en ouyt parler, (car son renom estoit manifeste) & disoit: Iehan Bapuste est resuscité des mortz, & pourtant les vertus, œuurent en luy. Et les autres disoient: C'est Elie. Et les autres disoient: C'est vn Prophete, comme vn des prophetes. Et quand Herode eut ouy cela, il dit: Cestuy est Iehan que j'ay decollé, il est resuscité des mortz. Car iceluy Herode auoit enuoyé, & print Iehan, & le lya en prison, à cause de Herodias femme de Philippe son frere, pourtant qu'il l'auoit prise à mariage. Car Iehan disoit à Herode: Il ne t'est point licite d'auoir la femme de ton frere. Et Herodias cherchoit occasion sur luy, & le vouloit occire, mais ne pouoit. Car Herode craignoit Iehan, sachant qu'il estoit homme iuste, & saint, & le gardoit. Et l'ayant ouy, faisoit beaucoup de choses, & l'oyoit voluntiers. Et quand le iour conuenable fut venu, Herode fist le soupper du iour de sa natiuité aux princes & capitaines, & principaux de Galilee. Et quand la fille d'icelle Herodias fut entrée, & eut dansé, & eut elle euy plus à Herode, & aussy à ceux qui estoient assis ensemble à table, le roy dit à la fille. Demande moy ce que tu veux: & ie te le donneray. Et luy aye: Tout ce que tu demanderas, ie te le donneray, & fust la moitié de mon royaume. Laquelle estant partie, dit à sa mere: Que demanderay ie? Et elle dit: La teste de Iehan Bapuste. Et quand elle fut contrainte hastuement au roy, elle demanda d'icelle veux à passer: & on luy donna la teste de Iehan Bapuste en un plat. Et le roy fut contristé. Pour le iurement, & pour ceux qui estoient avec luy assis à table, ne la

voulut pas contrister. Mais enuoyant le burreau: commanda qu'on apportast la teste d'iceluy au plat. Et le decolla en la prison, & apporta la teste d'iceluy dedans le plat. Et la donna à la fille, & la fille la donna à sa mere. Et quand ses disciples oyrent cela, ilz vindrent & emporterent son corps, & le mirent en vn monument. Et les Apostres se rassemblât à Iesus, luy racompterent tout ce que ilz auoient fait & enseigné. Et il leurs dit: Venez vous en à part en lieu desert: & reposez vous vn petit: car ilz estoient plusieurs qui venoient & alloient, & n'auoient pas espace de manger. Et ilz monterent en vne nauire, & s'en allerent en vn lieu desert à part. Et les veirent en aller, & beaucoup le cogneurét. Et coururent ensemble illec à pied de toutes citez, & y vindrent deuant eux. Et Iesus yllant hors: veit grande multitude: & il eut pitié d'eux: car ilz estoient comme brebis n'ayans point de pasteur. Et commença à leurs enseigner plusieurs choses. Et estant ia grande heure, ses disciples vindrent à luy, disans. Ce lieu est desert. Et l'heure est ia passée: renuoye les, à fin qu'ilz aillent aux villes & bourgades prochains, & qu'ilz achètent viandes pour manger. Et respondant leurs dit: Vous, donnez leurs à manger. Et il luy dit: Que nous auons, & achetés des pains pour deux cens deniers, & leurs donnerés à manger. Et il leurs dit: Cōbien auez vous de pains? allez, & y regardez. Et quād ilz le sceurét, ilz disent, cinq, & deux poissons. Et il leurs commanda, qu'ilz les feissent tous asseoir par rengées sur l'herbe verde. Et ilz s'asirent par rengées, par centenes & cinquanteines. Et quand il eut prins les cinq pains & les deux poissons, regardant au ciel benieit, & rompit les pains: & les bailla à ses disciples, à fin qu'ilz les missent deuant iceux: & departit les deux poissons à tous. Et en mangerent tous, & furent rassiez. Et recuillerent de reliez, douze pariers pleins: & aussy des poissons. Et ceux qui auoient mangé, estoient cinq mille hommes. Et incōtinent contrainis ses disciples monter en la nauire: à fin qu'ilz allissent deuant luy, oultre la mer, vers Bethsaida, tandis qu'il demoreroit congé au peuple. Et quand il le eut laissé, il s'en alla en la montaigne pour prier. Et le soir venu, la nauire estoit au milieu de la mer, & luy seul sur la terre. Et voyant qu'ilz auoient peine de manger, (car le vent leur estoit contraire) donit on la quatrieme veille de la nuit, il vint aux chemins sur la mer, & vouloit passer oultre eux. Mais quand ilz le virent diminuant sur la mer, ilz euy deuoit que ce fust un phantasma: & s'effrayant, car ils le veioient aller, & s'en allerent. Et tantost il passa à uerger, & leur dit: Ayez confiance, & ne craignez point. Et monté à eux en la nauire, & le vent cessa: Et encōre plus se rassierent: car ilz n'auoient point

Mat. 13. g
Luc. 4. d
Icha. 4. f

B
Matth. 10. a. b.
Lu 9. a
Luc. 10. a.

Act. 12. b.

Act. 13. g

Iaqs. 5. d
Mat. 14. a
Luc 9. a

C
Mat. 14. a
Luc. 3. d

Adultere
d'Herode
Ioi. 18. c.

Mat. 14. 8

Fol iure-
ment.

D

Mat. 14. b
Luc. 9. a.

Iehan. 6. e

Mat. 9. d

Mat. 14. b
Luc. 9. b
Icha. 6. a

Icha. 6. b
Mat. 14. 4

G
Iud

point entendu des pains: & leurs cœur estoit aueuglé. Et quand ilz furent passé oultre la mer, ilz vindrent en la terre de Genzareth, & prindrēt le port. Et comme ilz furent yssus de la nauire: ilz le cogneurent incontinent. Et courrans par toute ceste cōtrée, il commencerent à amener en liētieres ceux qui estoient malades, là ou ilz oyoyent qu'il estoit. Et par tout ou il entroit es bourgades, ou villages, ou citēz, ilz mettoient les malades es rues: & le prioiet q̄ au moins ilz peussent toucher la frange de son vestement: & tous ceux qui le touchoient, estoient gueris. *

S. Les disciples mangent sans lauer leurs mains. Des traditōs humaines, & de la Syrophénisienne, de laquelle la fille est guerie, avec un sourd & muet.

Chapitre. vij. ✠

ET les Pharisiens, & aucuns des scribes qui estoiet venus de Ierusalē, vindrent ensemble à luy. Et quād ilz apperceurēt q̄ aucuns de ses disciples māgeoiet le pain avec leurs mains cōmunes, c'est à dire sans estre laués, ilz le despriserēt. Car les Pharisiens, & tous les Iuisz ne mangent point s'ilz n'ont souuēt lauē les mains, gardās la tradition des anciens. Et quād ilz retournerēt du marchés ilz ne sont laués, il ne mangēt point. Et sont moult d'autres choses, lesquelles leurs font baillēz à garder: cōme lauomēs de hanapz, de gobelez, & vaisseaux d'airain, & de liētz. Et les Pharisiens & scribes l'interroguoyent: Pourquoi ne cheminent point vos disciples selon la tradition des anciens: mais mangent le pain sans lauer leurs mains? Et iceluy respondit, leurs dit: Iſaie a bien prophetizé de vous hypocrites, comme il est escript: Ce peuple cy me honore des leures, mais leurs cœur est loing de moy. Et mesferuent en vain, onſeigne les doctrines, qui sont commandemens d'hommes: car en delaisant le

Mat. 15. d
Mat. 15. a

commandement de Dieu, vous gardez les traditions d'hommes, cōme lauemens de gobelez, & de hanapz: & faictes beaucoup d'autres choses semblables. Et leurs disoit: Vous anichilōz bien le commandement de Dieu, pour garder vostre tradition: car Moysē a dit: Honore ton pere & ta mere, & qui mauldira pere ou mere, qu'il meure de mort. Mais vous dites: Si l'home dit au pere ou à la mere: Corban, (c'est à dire, Le don) quel don que qui sera fait de moy, viendra à ton profit: & vous ne luy permettez pas qu'il face autre chose quelcōque à son pere, ou à sa mere: nichilant la parole de Dieu par vostre tradition, que vous auez baillēz: & faictes moult d'autres choses semblables. Et appellans de rechief la multitude de laus disoit: Escoutez moy tous, & entendez: Il n'y a rien hors de l'home de ce qui entre en luy, q̄ il le puisse souiller. Mais les choses qui procedent de l'home, ce sont celles qui souillent l'home: si ce n'est un à sa ouïe pour ouyr, qu'il oye. Et quand il se entre en sa main son arriere de la malice, ses disciples l'interroguoyent de la parabole. Et il leur dit: Est-ce que vous encōrez n'avez

Eph. 6. a
Exo. 20. b. c
Deu. 5. b
Leu. 20. b
Exo. 21. c
Pro. 20. e

Mat. 15. b

entendement? N'entendez vous point, q̄ tout ce q̄ par dehors entre en l'home, ne le peut souiller? Car il n'entre point en son cœur: mais sen va au ventre, & vuide par egestion, purgeant toutes les viādes? Et disoit: Les choses qui sortēt de l'home, icelles souillent l'home. Car de par dedās du cœur des homes procedent mauuaises pensées, adulteres, paillardises, homicides, larcins, auarices, malices, fraude, impudicitez, mauuais regard, blaspheme, orgueil, folie. Tous ces maux cy procedent du dedās, & souillent l'home. ✠ Et d'illec se le nāt s'en alla aux quartiers de Tyre & de Sydone: & entra en vne maison: il ne voulut point qu'aucun le soucūt, mais il ne peut estre celē: car incontinent vne femme, de laquelle la fille auoit l'esprit imūde, aynt ouy parler de luy, entra, & se ietta à ses piedz: Et ceste femme estoit des gentilsz, de nation Syrophénisienne. Et le prioit, qu'il iettast le diable hors de sa fille. Lequel luy dit: Laisse premier les enfans estre rassastez: car il n'est point bon de prendre le pain des enfans, & le ieter aux chiens. Et elle respondit, & luy dit: Si est vray Seigneur, mais aussy les petiz chiens mangent soubz la table des miettes des enfans. Et il luy dit: Pour ceste parole, va t'en: le diable est fortly de ta fille. Et quand elle s'en fut allée en sa maison, elle trouua la fille couchée sur le liēt, & le diable estre fortly. ✠ Et de rochef soy partāt des quartiers de Tyre, il vint par Sydon à la mer de Galilee, par le milieu des quartiers de Decapolis. Et on luy amene sourd & muet: & le prioient qu'il mist la main sur luy. Et quand il l'eut prins hors de la multitude à part, il mit ses doigtz es aureilles d'iceluy, & en trachant, toucha sa langue: puis en regardant au ciel, il genit, & luy dit: Ephphetha, qui est à dire, sois ouuert. Et incontinent ses aureilles furent ouuertes: & le lien de sa langue fut deslié, & il parloit droitement. Et leurs commanda qu'ilz ne le disent à personne. Mais tant plus qu'il leurs alofendoit, de tant plus ilz le publicoiet, & de tant plus s'esmeruilloient, disant: Il a tout bien fait, & a fait ouyr les sourdiz, & les muetz parler.

Mat. 15. e

Mat. 15. c

Mat. 15. e

Gen. 1. d
Ecd. 39. e

S. Des sept pains, Du leuin des Pharisiens. Des aueugle il l'home. De l'interrogation faicte en Cesarē, & de saint Pierre, sans appell.

Chapitre. viij. ✠

EN ces iours là derechief cōme grande multitude estoit assemblee, & n'eussent q̄ manger, il appella ses disciples, & leurs dit: J'ay compassion de ceste multitude, car il y a delia trois iours q̄ ilz en dōrent avec moy, & n'ont que manger, & si se les laissent aller ieus en leur maison, ilz se perdront en la voye, car aucuns d'iceux sont venus de loing. Et ses disciples luy responderent: De quoy pourra aucun rassaler de pain ceuz cy au desert? Et il les interroga: Combien auez vous de pains? Leuz d'icēz Sept. Et il commanda à la multitude qu'ilz se assissent sus la terre. Et prenant les sept pains, en rendant

Mat. 15. d

S. Marc.

graces, les rompit, & les bailla à ses disciples, pour les mettre deuant eux, & les mirent deuant la multitude. Ilz auoient aussy quelque peu de petis poissons. Et il les benict, & commanda qu'on les mit deuant eux. Et mangerent, & furent saulez. Et reporterent des reliefz qui demourerent, sept corbeilles. Et ceux qui auoient mangé, estoient enuiron quatre mille. & les renuoya. * Et incontinent montant en vne nauire avec ses disciples, vint es parties de Dalmanutha. Et les Pharisiens s'en allerent & commencerent à disputer avec luy, & demandant de luy signe du ciel, le tentans. Et gemissant d'esprit, dit: Pourquoi demande ceste generation signe? Le vous dy en verité, que signe ne fera point donné à ceste generation. Et les delaisans il entra de rechef en la nauire, & passa oultre la mer. Et ilz oublierent à prendre des pains, & n'auoient qu'un seul pain avec eux en la nauire. Et il leurs commandoit disant: Soyez auisez, & vous donnez garde du leuain des Pharisiens, & du leuain d'Horode. Et ilz estoient entre eux, disans: C'est pource q' n'auons point des pains. Laquelle chose cogneue, Iesus leurs dit: Qui est ce que vous pensez, que vous n'avez pas des pains? Ne cognoissez & n'entendez vous point encores? Auez vous encores vostre cœur auégulé? Auez vous des yeulx, & si n'voiez point? & auez airaillet, & n'oyez point? Et ne vous souuient il pas, quand ie rompy les cinq pains à cinq mille, & combien de paniers pleins des reliefz vous emportastes? Ilz luy dirent: Douze. Et quand les sept pains, à quatre mille, combien emportastes vous de corbeilles pleines, des reliefz? Et ilz luy dirent: Sept. Puis leurs disoit: Comment n'entendez vous point encores? Et viennent en Bethsaida, & luy amenent un auégulé. Et le priant qu'il le touchast. Et prenant la main de l'auégulé, le mena hors du village, & en crachant es yeulx d'iceluy, il mit ses mains sur luy, & l'interroguast si il veoit quelque chose. Et regardant d'icele voy des homes comme arbres chemisés. En après de rechef mit les mains sur les yeulx d'iceluy, & commença à veoir, & fut restitué, en telle maniere qu'il veoit clèrement toutes choses. Et le renuoya en sa maison, disant: Va en ta maison: & si tu entre au village, ne le dis à persone. * Et Iesus & ses disciples entrerent es chasteletz de Cesarée de Philippe: & interroguast en la voye ses disciples, leurs disant: Les homes q' disent ilz qui ie suis? Lesquelz luy responderent, disant: Lehé Baptiste: Les autres, Elie: & les autres, comme un des prophetes. Adonc il leurs dit: Et vous que dites vous qui ie suis? Pierre respondant luy dit: Tu es Christ. Et il leurs descendit avec monasses, qu'ilz ne disent à persone de luy. Et les commença à enseigner, qu'il falloit q' le filz de l'home souffrist moult de choses, & qu'il fut reprouué des anciens, & des princes des prestres, & des scribes

& occis, & resuscitast après trois iours. Et apertement disoit la parole. Et Pierre le prenant à soy, le commença à reprendre. Lequel se retournant, & voyant ses disciples, il tença Pierre disant: Va t'en derriere moy satã: car tu ne sauoues point les choses qui sont de Dieu, mais qui sont des hoës. Et ayant appelé la multitude avec ses disciples, il leurs dit: Si aucun me veult suyure, qu'il se renöce soy mesme, & porte sa croix, & me suyue. Car qui voudra sauuer son ame, il la perdra: & qui aura perdu son ame pour moy, & pour l'euangile, il la sauuera. Car, q' profitera il à l'home, s'il gaigne tout le monde, & qu'il perde son ame? Ou quelle recompense donnera l'home pour son ame? Car qui aura eu honte de moy & de mes parolles, en ceste generation adultere & pecheresse: aussy le filz de l'home aura honte de luy, quand il viendra à la gloire de son pere avec les saintz anges.

S. Iesus Christ transfiguré, & le Lunatique guery. De la disputation des disciples, & d'oster le scadale de la main, du pied, & de l'oeil.

Chapitre. ix.

Et leurs disoit: Le vo' dy en verité, qu'ilz y a aucuns de ceux qui sont icy presens, qui ne gousteront pas la mort, iusques à ce qu'ilz voient le royaume de Dieu venant en puissance. Et après six iours, Iesus prend Pierre, & Iaques, & Iehan, & les mene sur vne haulte montaigne seulz à part, & fut transfiguré deuant eux: & ses vestemens deuidrent resplendissans, & fort blancz comme neige, telz que foulon ne peut faire si blancz sur la terre. Et s'apparut à eux Elie avec Moyses, & parloient avec Iesus. Et Pierre respondant, dit à Iesus: Maître, il est bon que soyons icy, & que faisons trois tabernacles: un pour toy, & un pour Moyses, & un pour Elie: Or il ne scauoit qu'il disoit, car ilz estoient estonnez de crainte. Et vne nuée vint qui les enuironna d'ambre. Et vne voix vint de la nuée, disant: Cestuy cy est mon treschier filz, oyez le. Et incontinent iceux regardans à l'enuiron, ilz ne virent plus persone, sinon Iesus seulement avec eux. Et comme ilz descendoient de la montaigne, il leurs commanda qu'ilz ne racomptassent à aucun ce qu'ilz auoient veu, sinon après que le filz de l'home seroit resuscité des mortz. Et retindret ceste parole en eux, & enquiroient entre eux q' c'estoit. Quand il seroit resuscité des mortz. Et l'interroguoient disans: Qu'est ce dont qui disent les Pharisiens & Scribes, qu'il faut que Elie vienne premier? Lequel respondant, leurs dit: Quand Elie sera venu premierement, il restituera toutes choses: & comme il est escript du filz de l'home, qu'il a à souffrir moult de choses, & à estre mesprisé. Mais ie vous dy que Elie est venu, & luy ont fait tout ce qu'ilz ont voulu, comme il est escript de luy. Et venant à ses disciples, voit vne grande multitude à l'enuiron d'eux, & les scribes & les pharisiens auoient questionné tout

B
Matth. 16. a
Iehã. 5. d
Luc. 12. g

Matth. 16. a. b

Philipp. b

Iehã. 6. b

C

Luc. 9. c
Matth. 16. b

F

Mat. 16. d
c. d. 17. d
& 20. c

Mat. 16. d
& 10. d
Suiure Ie
sus Christ
Luc. 9. c
14. f. 17. g
Ieh. 12. d

Luc. 9. c
& 12. b
Mat. 10. d

A
Mat. 16. d
Lu. 9. c. d.
Mat. 17. a

Transfiguration

Matth. 17. a
Escouter
Iesus
Christ.

Mat. 9. b
Mala. 4. b
Isa. 53. b
Mat. 17. c

Mala. 4. b
Luc. 9. e

Mat. 17. d

tout le peuple voiant Iesus, fut estonnéz, & eurent paour: & accourants, le saluerent. Et il les interroqua. Qu'est ce q vous disputez entre vous? Et vn de la multitude respondant, di&: Maître, ie t'ay amené mon filz, qui a vn esprit muet: lequel par tout ou il le prend, il le disrompt, & escume, & grince des dentz, & deuiet sec. Et i'ay dict à tes disciples qu'ilz le iettassent hors, & ilz n'ont peu. Lequel leurs respondant, dict: O generation incredule, combien de temps feray ie avec vous? combien de temps vous endureray ie? Amenez le moy. Et ilz luy amenerent. Et quand il l'eut veu, incontinent l'esprit le tourmenta, & estant cheu en terre, se tournoit çà & là, en escumât. Et interroqua le pere d'iceluy: Combien de temps ya il, que ce luy est aduenu? Et il dict: De z son enfance, & souuent l'a ietté au feu, & en les eaues, pour le faire mourir. Mais si tu peus quelque chose, ay de nous, ayant pitie de nous. Et Iesus luy dict: Si tu peus croire, toutes choses sont possibles à celuy qui croit. Et incontinent le pere de l'enfant s'escriant avec larmes, disoit: Seigneur ie croy, ay de mon incredulité. Et quand Iesus veit que la multitude accouroit ensemble, il commanda en menassant à l'esprit imunde, luy disant: Esprit muet & sourd, ie te commande, pars toy de luy, & n'entre plus en luy. Et en s'escriât, & moult le desehirât, se parit de luy, & deuiet comme mort: tellement que plusieurs disoient: Il est mort. Mais Iesus tenit sa main, l'esteua, & se leuist. Et quand il fut entré en la maison, ses disciples l'interroguoient secretement: Pourquoi ne l'auons nous peu ietter hors? Et il leurs dict: Ce gêre, ne peut estre ietté hors autrement, que par oraison & ieune. Et eux partis de là, passoyt par Galilée, & ne vouloit point qu'aucun le sceut. Et enseignoit ses disciples, & leurs disoit: Le filz de l'homme sera liuré es mains des homes, & l'occiront. Et apres qu'il aura esté occis, il resuscitera au tiers iour. Mais ilz n'entendoient point la parole, & craignoient de l'interroguer. Et vindrent en Capharnaüm. Et quand il fut en la maison, il les interroqua: De quoy traictiez vous au chemin? Et ilz se tourent. Car ilz auoient disputé entre eux en la voye, lequel d'eux seroit le plus grand. Et quâd il fut assis, il appella les douze, & leurs dict: Si aucun veult estre le premier, iceluy sera le dernier de tous, & le seruiteur de tous. Et prenât vn enfant, le mit au milieu d'eux. Et quâd il l'eut embrassé il leurs dict: Quiconque receura vn de telz petis enfans en mon nom, il me reçoit. Et quiconque me receura, il ne me reçoit par, mais celuy qui m'a enuoyé. Et Iehan luy respondi, disant: Maître, nous auons veu auent qui iettoit les diables hors en ton nom, lequel ne vous fuyt point & nous luy auons defendu. Et Iesus dict: Ne luy defendez point. Car il n'est personne q face tort en mon nom, lequel puisse toll mal parler de

moy. Car qui n'est point contre vous, il est pour vous. Et quiconque vous donera vn calice d'eaue à boire en mon nom, pour ce que vous estes de Christ, ie vous dy en verité, il ne perdra point son salaire. Et quiconque scandalizera vn de ces petis qui croient en moy, il luy vaudroit mieux qu'on luy mit à son col, vne meule que tourne l'asne, & qu'il fut ietté en la mer. Et si ta main te scandalize, coupe la. Il te vult mieux entrer debile en la vie, qu'en ayant deux mains aller en la gehenne, au feu qui ne s'esteint, là ou le ver d'iceux ne meurt point, & le feu ne s'esteint point. Et si ton pied te scandalize, coupe le. Il vult mieux entrer boiteux en la vie eternelle, que ayant deux piedz, tu sois enuoyé en la gehenne du feu qui ne s'esteint, là ou le ver d'iceux ne meurt pas, & le feu ne s'esteint point. Et si ton oeil te scandalize, iette le hors: Il te vult mieux borgne entrer au royaume de Dieu, qu'en ayant deux yeux, tu sois enuoyé en la gehenne du feu, là ou le ver d'iceux ne meurt point, & le feu ne s'esteint point. Car vn chascun sera salé par feu. Et tout sacrifice sera salé de sel. Le sel est bon. Mais si le sel est sans saueur, en quoy salerez vous cela? Ayez en vous le sel: & ayez paix entre uous.

1. Cor. 13. 1. Luc 17. 2. Mat. 18. ab Scandale. Isai. 66. 2. Eze. 20. Heb. 12. bc Leuit. 2. d Mat. 5. b Luc. 14. g

S. Du divorce. Du riche interroguant Iesus Christ. Des fils de Zebedée. L'aveugle Barthelemy est guery.

Chapitre .x.

Et se leuât de là, vint es quartiers de Iudée, oultre le Iordain. Et derechef les multitudes vindrent ensemble à luy, & derechef les enseignoit, comme il auoit acoustumé. Et les Pharisiens vindrent, & l'interroguoyent, est il licite à l'homme de laisser sa femme & en se tentans. Mais iceluy respondi, leurs dict: Qu'est ce que Moyses vous a commandé? Lesquelz dirent: Moyses a permis escrire le libelle de refus, & de la laisser. Ausquelz Iesus respondi, dict: Il vous a escript ce commandement, pour la dureté de vostre cœur. Or de z le commencement de la creation, Dieu les a faitz male & femelle. Pour ceste cause, l'homme delaissera son pere & sa mere: & s'adjoindra avec sa femme, & setôt deux en vne chair: parquoy ilz ne sont plus maintenant deux, mais vne chair. Dont ce que Dieu a conioinct, que l'homme ne le separe point. Et en la maison derechef les disciples l'interroguèrent de ce mesme, & leurs dict: Quiconque laissera sa femme, & prendra vne autre, il commet adultere vers elle. Et si la femme delaisse son mary, & se marie à vn autre, elle commet adultere. Et luy presentoyent des petis enfans, à fin qu'il les touchast. Mais les disciples responoyent ceux q les presentoyent. Lesquelz quand Iesus out veu, il fut mal content, & leurs dict: Laissez les petis venir à moy, & ne les empeschez point: car à tels est le royaume de Dieu. Ie vous dy en verité, quiconque ne receura le royaume de Dieu comme le petit enfant, il n'entrera pas au iceluy. Et en les

A Mat. 19. a Deu. 24. a Mat. 19. a & 5. e Libelle de refus. Gene. 2. d & 1. d Mat. 19. a Ephe. 5. g 1 cor. 6. d & 7. b Luc. 16. e Mat. 5. e 1. Cor. 7. b Mar. 19. b Luc. 18. b

Mat. 17. c
Mat. 17. d
Luc. 9. e
Mat. 9. f
Mat. 18. a
Ambition
Iehan 13. b
Humilité
Luc. 9. g
Mat. 10. d

S. Marc.

Matt. 19. d embrassant, & mettant les mains sur eux, les be-
neissoyt.* Et quand il fut party en la voye, vn
Exo. 20. c. Luc. 18. d. luy, & le prioit: Bon maistre, que feray ie, à fin q
ie perçoive la vie eternelle? Et Iesus luy dict:
Dieu seul bon. Pourquoi m'appelle tu bon? personne n'est bon,
sinon vn Dieu. Tu sçais les commandemens. Ne
sois point adultere, n'occis point, ne desrobe
point, ne dis point faux tesmoignage, ne fais pas
de tromperie. Honore ton pere & ta mere. Mais
iceluy respondant, luy dict: Maistre, j'ay gardé
toutes ces choses des ma jeunesse. Et Iesus le ro-
gardant, l'ayma, & luy dict: Tu as faulte d'vne
Matt. 19. c. Luc. 18. d. chose: va, & vends tout ce que tu as, & le donne
aux paoures, & tu auras thresor au ciel. Et vien,
suis moy. Lequel estat cōtristé pour ce mot, s'en
alla martyr: car il auoit moult de possessions. Et le
sus regardat alentour de soy, dict à ses disciples:
Richesses. Que difficilement ceux qui ont argent, entrerō
au royaume de Dieu. Et les disciples estoient e-
stonnez en ses parolles. Et Iesus derechef respō-
dant, leurs dict: Enfants, qu'il est difficile à ceux
qui se fient en argentz, d'entrer au royaume de
Dieu. Il est plus facile qu'vn chameau passe par le
pertuis d'vne esguille, qu'vn riche entre au roy-
D aume de Dieu. Lesquelles plus s'esmeruilloient
disans en eux mesme. Et q peut estre sauue? Et Ie-
sus les regardat, dict: Il est impossible quant aux
hommes, mais nō pas quant à Dieu: car toutes chō-
ses sont possibles entiers Dieu. Et Pierre luy cō-
mença à dire. Voicy, nous auons tout laissé, &
t'auons ensuyuy. Et Iesus respondant, dict: Je
vous dy en verité, qu'il n'y a aucun qui ayt de-
laissé maison, ou freres, ou soeurs, ou pere, ou me-
re, ou enfans, ou champs, pour l'amour de moy,
& de l'Euangile, qu'il n'en recoiue cent fois au-
tant, maintenant en ce present temps, maisons,
& freres, & soeurs, & meres, & enfans, & champs
avec persecutions, & au froc de la vie eternelle.
Matt. 19. d. Et plusieurs qui sont premiers, serōt derniers:
& les derniers, serōt premiers. Or estoient en
la voie, montans en Ierusalem, & Iesus alloit de-
uant eux. Et s'establissoiet, & en le suyuant crai-
gnoient. Lors derechef quād il eut prins les dou-
ze, leurs commença à dire les choses qui luy de-
buoient aduenir. Voicy, nous montons en Ieru-
salem: & le filz de l'homme sera lié, aux princes
des prestres, & aux Scribes & aheiens: & le con-
demneront à mort: & le bailleront aux Gentils,
Matt. 20. c. & le mocqueront, & cracheront contre luy, &
le flagelleront: & le feront mourir, & resuscito-
ra au tiers iour. Et les filz de Zebedee, Jaques &
Iehan viennent à luy, disans: Maistre, nous vou-
lons que tu nous faces tout ce que nous deman-
derons. Et il leur dict: Que voulez vous que ie
vous face? Et ilz dirent: Qu'otons nous que nous
soyons assis, l'un à ta dextre, & l'autre à ta senio-
stre en ta gloire. Et Iesus leur dict: Vous ne sça-
uez que vous demandez: poura vous boire le ca-

lice lequel ie boy, ou estre baptizez du baptesme
duquel ie suis baptizez? Et ilz luy dirent: Nous le
pouons. Et Iesus leurs dict: Certes vous boirez
le calice lequel ie boy: & du baptesme duquel ie
suis baptizez, vous serez baptizez. Mais seoir à ma
dextre, & à ma fenestre, n'est pas à moy vous le
donner: mais à ceux auquelz il est préparé. Et
quand les dix ouyrent cela, ilz commencerent à
estre mal contens de Jaques & Iehan. Et Iesus les
appellat, leurs dict: Vous sçavez que ceux qu'on
voit dominer sur les Gentils, ont seigneurie sur
eux, & leurs princes ont puissance sur eux: mais
ce n'est pas ainsi entre vous: ains quiconq vouldra
estre le plus grand, sera vostre ministre: &
quiconque voudra estre le premier entre vous,
sera le seruiteur de tous. Car ausy le filz de l'ho-
me n'est point venu pour estre seruy, mais à fin
qu'il seruisst, & donnast son ame en redemption
pour plusieurs. Puis vindret en Iericho. Et quād
il se partit de Iericho: avec ses disciples, & vne
grande multitude, le filz de Timée, nommé Bar-
timeus auengle, seoit auprès de la voye mendiāt.
Et quand il eut ouy, que c'estoit Iesus de Naza-
ret, il commença à crier & dire: Iesus filz de Da-
uid aye misericorde de moy. Et plusieurs le re-
prenoyent à fin qu'il se teust. Mais il crioit beau-
cop plus fort: Filz de Dauid aye misericorde de
moy. Et Iesus s'arrestant, commanda qu'on l'ap-
pellast. Et ilz appellerent l'auengle, on luy disant:
Aye bon courage, leue toy, il t'appelle. Lequel
iectant son vestement, en accourant vint à
luy. Et Iesus respondant, luy dict: Que veus tu
que ie te faice. Et l'auengle luy dict: Maistre, que
ie voye. Et Iesus luy dict: Va t'en, ta foy t'a
sauue. Et incontinent il receut la veue; & le suy-
uoit en la voye.

S. L'entrée de Iesus Christ en Ierusalem. Le signifieriché Ie-
sus jetteles changeans, & vendans hors du temple. De la fiduci-
alite enuers Dieu: & d'oublier les iniures. Del'interrogation des
Scribes.

Chapitre .xj.

ET quand ilz approchoyent de Ierusalem,
& de Bethanie, au mont des Oliues, il en-
noye deux de ses disciples, & leurs dict: Al-
lez en ce petit chasteau, lequel est contre vous,
& incontinent q vous serez entrenz là, vous trou-
uerez vn asne lié, sur lequel iamais homme ne s'est
assis: desliez le, & l'amenez. Et si aucun vous dict:
Que faites vous? Dites. Le Seigneur en a affaire.
Et incontinent le laissera venir icy. Et ilz se
partirent, & trouverēt l'asne qui estoit dehors
lié deuant la porte entre deux chesnes, & le des-
liant. Et aucuns de ceux qui estoient là, leurs di-
soient: Que faites vous, en desliant l'asne? Les-
quels leurs dirent ainsi que Iesus leurs auoit cō-
mandé. Et le lierent. Et ilz amenerent l'as-
ne à Iesus, & mirent leurs vestemens sur luy, &
s'assit sur iceluy. Or plusieurs estoient leurs
vestemens en la voye. Et les autres couppoient
brâches des arbres, & les espendoient en la voye,
Et ceux

Matt. 20. c. Luc. 22. d. Dieu seul bon.
C
Matt. 20. d. Luc. 18. d.
Richesses.
D
Matt. 19. d. Luc. 18. d. Abandō-
ner tout.
Matt. 19. d.
Matt. 10. b. c. Luc. 18. c.
E
Matt. 20. c.
Matt. 20. c.

Matt. 20. c. Luc. 22. d.
Matt. 20. d. Icha. 10. d.
Matt. 20. d. Luc. 18. f. g.
Mat. 20. d. Icha. 10. d.
Foy.
A
Matt. 20. d. Luc. 19. d.
L'entrée de Iesus Christ. Icha. 11. b. Matt. 20. d. Luc. 19. d.

S. Marc.

le premier print femme, & mourut sans laisser semence. Et le second la print, & mourut, & si ne laissa aussy celuy point de semence. Et le tiers semblablement. Et les sept semblablement la prendrent, & ne laisserent aucune semence. Et la femme mourut la dernière de tous. En la resurrection donc, quand ilz resusciteront, duquel d'eux sera elle femme? car sept l'ont eue pour femme. Lors Iesus respondant, leurs dict: N'erre vous pas, pourtant que vous ne scauez point les escriptures, ne la puissance de Dieu? Car quand ilz seront resuscitez des morts, ilz ne se marieront plus, & ne seront point mariez, mais sont comme les anges escieux. Et des mortz qu'ilz resusciteront, n'avez vous point leu au liure de Moyses, comment Dieu estant dessus le buisson, parla à luy, disant: Je suis le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob? Il n'est pas le Dieu des mortz, mais des viuans. Vous erre donc grandement: Et vint vn des Scribes, qui les auoit ouy disputer ensemble, & voist qu'il leurs auoit bien respondu, il l'interroqua: Lequel est le premier commandement de tous? Et Iesus luy respondit: que le premier commandement de tous est: Escoute Israel, ton Seigneur Dieu, est vn Dieu. Et tu aymeras, ton Seigneur Dieu, de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de tout ton entendement, & de toute ta vertu. Cestuy est le premier commandement. Et le second, est semblable à iceluy: Tu aymeras ton prochain come toy mesme. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que iceux. Et le Scribe luy dict: Maistre tu as bien dict en verité, qu'il y a vn Dieu, & n'en y a pas d'autre que luy. Et que l'aymer de tout le cœur, & de tout l'entendement, & de toute l'ame, & de toute la force: & l'aymer son prochain come soy mesme, est plus grand que toutes les obligations humaines, & que les sacrifices. Et Iesus voyant qu'il estoit respondu sagement, luy dict: Tu es plus sage que tous les Scribes & les Pharisiens. Et il leur dict: Ne sçavez vous que il y a vn Dieu, & qu'il n'y a pas d'autre que luy. Et que l'aymer de tout le cœur, & de tout l'entendement, & de toute l'ame, & de toute la force: & l'aymer son prochain come soy mesme, est plus grand que toutes les obligations humaines, & que les sacrifices. Et Iesus voyant qu'il estoit respondu sagement, luy dict: Tu es plus sage que tous les Scribes & les Pharisiens. Et il leur dict: Ne sçavez vous que il y a vn Dieu, & qu'il n'y a pas d'autre que luy. Et que l'aymer de tout le cœur, & de tout l'entendement, & de toute l'ame, & de toute la force: & l'aymer son prochain come soy mesme, est plus grand que toutes les obligations humaines, & que les sacrifices.

Exo. 3. b
Matth. 22
c. d.
Luc. 10. e

Deut. 6. 2
Matth. 22. d

Exod. 20
Rom. 13. c
Leu. 19. d
Galat. 5. c
Iacq. 2. b

Mat. 22. d
Luc. 10. g
Ier. 10. 9. a

Luc. 10. g
c. n. f.
Matth. 23. a
Luc. 11. a

Luc. 11. a

esp. Et quand vne pauvre veufue fut venue, elle y mit deux minutes, qui font vn quadrin. Et appellant ensemble ses disciples, leurs dict: le vous dy en verité, que ceste pauvre veufue a plus mis que tous ceux qui ont mis au tronc; car tous y ont mis de ce qu'ilz auoyent abondamment, mais icelle a mis de sa paoureté tout ce qu'elle auoyt, tout son vivre.

S. De la consumation du siecle, du iour, & de l'heure.

Chapitre .xiiij.

Et quand il se parloit du temple, vn de ses disciples luy dict: Maistre, regarde quelles pierres, & quelz edifices. Et Iesus respondant, luy dict: Vois tu tous ces grands edifices? Ne sera laissée pierre sur pierre, laquelle ne soit abbatue. Et comme il estoit assis au mont des Oliues, à l'opposite du temple, Pierre & Jacques, & Jehan & Andrie l'interroguoiet à part. Dis nous, quand se feront ces choses? & quel signe y aura il, quand toutes ces choses se commenceront à accomplir? Et Iesus respondant, commença à leurs dire: Regardez qu'aucun ne vous deçoine. Car plusieurs viendront en mon nom, disant: Ce suis ie, & en detoureront plusieurs. Et quand vous oïrez batailles, & bruitz de guerres, ne craignez pas, car il fault que ces choses soient faictes, mais la fin n'est pas encorée: Car nation se lèuera contre nation, & royaume contre royaume, & seront mouués de terre par terre, & famines. Et seront ces choses commencent de douleurs. Mais prenez garde à vous mesmes, car ilz vous iureront aux conuils, & seront batus aux synagogues, & assisteront deuant les Roys, & les Presidens pour moy, en tesmoignage à iceux. Et fault que l'euangile soit premier presché en toutes nations. Et quand ilz vous auront mené en liurât, ne peidez pas deuiant, que vous direz: mais dieu ce qui vous sera donné à ceste heure là: car uous estes vous pointz parler, mais de ce que le saint esprit uestra frere la uous souffrera à mort, & le pere le filz de s'esleueront les enfans de uous des peres & mores, & les freres mores. Et serentz uous de uous pour mon bien. Mais qui cadurera iniquité sur iniquité, ioye sera luy. Et quand vous verrez l'abominacion de la desolacion estez, ou elle ne doit pas estre (qui lit entenda) adonc uous qui sont en Iudee uoyez en auer auer, & de ce que est sur terre, de desolacion pas en la uiaison; & n'y entre pas pour empocher aucune chose de la maison. Et qui sera en chasty, uoyez, uoyez pas de uoyez, pour empocher son uoyez. Mais uoyez les femmes qui sont encorées, de celles qui ne serentz en cois de uoyez. Mais par ce que ces choses ne serentz pas faictes, en uoyez pour ces iours, & serentz des tribulations, & de la cruauté que Dieu a tres uoyez, & maintenant, ne que ioyez serentz faictes. Et de Seigneur a eust abbege les iours, & de uoyez

A
Mat. 24. e
Luc 21. b
& 19. g
Destructi
on de Ier
usalem.

Lu. 21. c
Mat. 24. a

Persecu
tion.

Ier. 16. a
1. cor. 10. b

B

Mat. 24. b
Mat. 10. b
Luc. 21. b

Dan. 9. e
Mat. 24. a
Luc. 21. a

Mat. 24. a
Luc. 21. a

Mat. 24. a
Luc. 21. a

S. Marc.

& dict à ses disciples: Sées vous icy, jusques à ce que j'auray prie. Et il prent avec soy, Pierre & Jacques, & Jehan: & commença à s'espouventer, & estre emuyé, & leurs dict. Mō ame est triste jusques à la mort. Attendez icy, & veillez. Et quād il se fut vn peu estoigné, il se jecta sur la terre: & prioit que s'il se pouoit faire, l'heure se transportast de luy, & disoit: Abba, pere, toutes choses te sont possibles, trāsporte ce calice de moy. Mais nō point ce que ie veux, mais ce que tu veus. Puis vint, & les trouua dormans, & dict à Pierre: Simon dors tu n'as tu peu veiller vne heure? Veillez, & priez que vous n'entres en tentation. Car l'esprit est prompt, mais la chair est foible. Et de rechef s'en allant, pria, disant la mesme parole. Et quand il fut retourné, derechef il les trouua dormans. (Car leurs yeux estoient appesantiz) & ne scauoiet quelle chose ilz luy responderoyent. Et vint la troisieme fois, & leurs dict: Dormez maintenāt, & vous reposez. Il souffrit: l'heure est venue, voicy le filz de Phome sera liuré es mains des pecheurs. Leuez vous, allons: voicy ce luy qui me liurera est près. Et comme il parloit encores, Judas Iscariot vint, q estoit vn des douze: & avec luy grande multitude avec glaives & bastons, depar les princes des prestres, & les scribes, & les anciens. Et celui qui le liuroit, leurs auoit baillé signe, disant: Qui conque que ie baiseray, c'est il, tenez le, & le menez finement. Et quand il fut venu, incontinent s'approchant de luy, dict: Maistre, & le baisa. Lors iceux mirent les mains sur Iesus, & le tindrent. Et quelcun de ceux qui estoient alentour, tirant la glaiue, frappa le seruiteur du souverain prestre, & luy coup pa l'oreille. Et Iesus respondāt, leurs dict: Vous estes venuz comme à va larron: avec glaives & bastons, pour me prendre. Estoye vn jour auprés de vous, enseignant au temple: & n'avez point tenuz. Mais c'est à fin que les escriptures soyent accomplies. Lors ses disciples le laissans, s'enfuyent tous. Et quelque ieune fille le suyuoit, couuert d'vn linceul sur le corps nud: & le prendēt. Mais iceluy laissant son linceul, s'enfuyt il euz tous nud. Et amenerent Iesus au prince des prestres. Et tous les prestres, & les scribes & les anciens y considrent. Mais Pierre se suyuoit de loing, assis dedans la sale du souverain prestre, & estoit assis avec les seruiteurs auprés du feu, & se chauffoit. Et les souverains prestres, & tout le cōeile, querōit tesmoignage cōtre Iesus, à fin qu'ilz le missent à mort, & n'en trouuoient point. Car plusieurs d'iceux firent tesmoignage cōtre luy: Mais leurs tesmoignages n'estoient pas suffisens. Et d'icelle salonne, portōient faux tesmoignage cōtre Iesus, disant: Nous oyons dire que tu dises que tu es Christ. Mais leurs tesmoignages n'estoient pas suffisens. Et d'icelle salonne, portōient faux tesmoignage cōtre Iesus, disant: Nous oyons dire que tu dises que tu es Christ. Mais leurs tesmoignages n'estoient pas suffisens.

filant. Et le souverain prestre se leuant au milieu interroqua Iesus, disant: Ne respōds tu rien à ces choses, lesquelles te sont opposées par ceux icy? Mais il se taisoit, & ne respondit rien. Derechef le souverain prestre l'interroqua, & luy dict: Es tu Christ, le filz de Dieu beneict? Et Iesus luy dict: Ie le suis. Et vous voirez le filz de l'home seant à la dextre de la puissance, & venant avec les nuées du ciel. Lors le souverain prestre deschi rant ses vestemens, dict: Qu'est ce que nous desirons encores des tesmoings? Vous avez ouy le blasphème, que vous en semble? Et iceux tous le condempnerent estre coupable de mort. Et aucuns commencerent à le cracher, & courir la face d'iceluy, & luy hailler des boeuffes, & luy dire: Prophetize. Et les seruiteurs luy bailloyent des souffletz. Et comme Pierre estoit en la court en bas, vne des chambrières du souverain prestre vint. Et quand elle veit Pierre, qui se chauffoit, & le regardant, dict: Et toy, tu estois avec Iesus de Nazareth. Mais il le nya, disant: Ie ne scay, & ne cognois point ce que tu dis: Et sortit hors deuant la sale, & le coq chanta. Derechef quand la chambrière l'eut veu, elle cōmença à dire, à ceux qui estoient alenuiron: Cestuy est d'iceux là. Mais derechef il le nya. Et vn petit après, derechef ceux qui estoient là disoient à Pierre: Vraiment tu es d'iceux, car aussy tu es de Galilée. Lors il commença à maugréer & iurer. Ie ne cognoy point cest home que vous dites. Et incontinent le coq chanta derechef. Et il souuint à Pierre du mot que Iesus luy auoit dict: Deuant que le coq chante deux fois, tu me nuyeras trois fois. Et commença à plorer.

3. La souffrance de Christ soub Pilate. De sa mort, & sepulture.

Chapitre .xv.

Et incontinent les souverains prestres, avec les anciens, & les scribes: & tout le consistoire tindrent cōseil au matin: & en lyant Iesus, le menerent, & le baillerēt à Pilate. Et Pilate l'interroqua. Et le Roy des Juifs: Et iceluy respondant, luy dict: Tu le dis. Et les souverains prestres l'accusōient de plusieurs choses. Dont Pilate derechef l'interroqua, disant: Ne respōds tu point à ces choses? Regarde de combien de choses ilz t'accusent. Mais Iesus ne respondit plus rien, tellement que Pilate se enuoyoit. Or il avoit de coutume, luy laisser au jour de la feste vn prisonnier, quelcun que qu'ilz eussent demandé. Et en ces années, qui s'appelloit Barabbas, lequel estoit lié avec luy, se devoit, qui estoit un homicide & un sedition. Et quand la multitude se monstra, elle commença à demander qu'il fust communié. Mais ilz firent voix, & Pilate leur respondit, disant: Voulez vous que ie vous laisse le Roy des Juifs? Et ilz respondirent: Non. Mais les souverains prestres & tout le consistoire, & tout le peuple, disoient: Barabbas. Mais Pilate leur respondit, disant: Voulez vous que ie vous laisse le Roy des Juifs? Et ilz respondirent: Non. Mais les souverains prestres & tout le consistoire, & tout le peuple, disoient: Barabbas.

Oraison de Christ.

Mat. 26. d

Mat. 26. ef
Lu. 22. e. f
Iehan. 18. a

Mat. 26. f
Lu. 22. f
Iehan. 18. b

Mat. 26. f
Lu. 22. f
Iehan. 18. c

Faux tesmoignage

Iehan. 18. d

Mat. 24. e
Luc. 22. g
G

Mat. 26. g
Luc. 22. h
Iehan. 18. d

Pierre ne font si gneur.
Mat. 26. g
Luc. 22. g
Iehan. 18. d

A
Mat. 27. a
Luc. 23. g
Iehan. 18. e

Mat. 27. b
Luc. 23. h
Iehan. 18. f

Mat. 27. c
Luc. 23. i
Iehan. 18. g

multitude,

S. Luc.

D
L'euangile

Act. 16. d.
Act. 1. a
& 10. g
Act. 18. a.
b. c. & 7 g

Luc. 24. g

Iesus mon-
tât au ciel

& preschez l'Euangile à toute creature . Qui croyra , & sera baptizé , il sera sauué : mais qui ne croyra pas , il sera condamné . Et ces signes suyuront ceux qui croyront : En mon nom ilz ietteront les diables hors : Ilz parleront langua- ges nouueaux : Ilz osteront les serpens : Et s'ilz boiuēt quelque chose mortelle , elle ne leurs nuira point . Ilz mettront les mains sur les malades , & seront gueris . Et certes après que le Seigneur Iesus eut parlé à eux , il fut receu au ciel , & est assis à la dextre de Dieu . Lors iceux se partirent , & prescherent par tout , le Seigneur outrant auec eux , & confirmant la parole par signes qui ensuyuoient . *

Fin du Saint Euangile de Iesu Christ, selon Saint Marc.

Le saint Euangi-
le de Iesu Christ, selon
Saint Luc.

Le Prologue.



POURTANT que plu-
sieurs se sont efforcez de trai-
ter par ordre la narration
des choses , qui entre nous
ont esté accomplies ; comme
ceux qui dez le commence-
ment les ont veues , & ont es-
té ministres de la parole , nous ont baille : il m'a
aussy semblé bon , que moy (qui dez le commen-
cement ay diligemment tout comprins & escri-
ue par ordre chutes les choses , & prestes Theo-
phile : à fin que tu cognoisse la verité des parol-
les , de lesquelles tu as esté instruit ;

S. Des parents . & conception de Saint Iehan Baptiste , & de la nativité . De la salutation de Marie , & conception de Christ
De la visitation de Marie & Elizabeth.

Chapitre premier.

A
Luc. 1. 1-4

AV temps d'Herode , roy de Judée , il estoit
vn prestre nommé Zacharie , du tour d'A-
bia , & sa femme estoit des filles d'Aaron ,
& le nom d'elle Elizabeth . Or ilz estoient tous
deux iustes & craignans Dieu , cheminant en tous les
commandemens , & iustificacions du Seigneur
sans reproche . Et n'avoient point d'enfant , à cause
qu'Elizabeth estoit sterile , de qu'ilz estoient tous
deux fort auit en leur ioye . Or à cause que com-
me ilz estoient prestres , l'un d'eux estoit deueu de Dieu ,
en l'ordre de son cours , selon la custume de l'of-
fice sacerdotel ; par fort ioye , qu'il eust accom-
pli le Seigneur , pour offrir l'encens . Et lors la
multitude du peuple estoit présente à l'heu-
re de l'encens . Et l'ange du Seigneur , s'ap-
parut à luy , estant à la dextre de l'autel de l'en-

Luc. 1. 1
Esa. 50. 2

Et Zacharie voyant fut troublé , & crainte
cheut sur luy . Et l'ange luy dist : Zacharie , ne
crains point , car ta priere est exaucée , & ta fem-
me Elizabeth t'enfantera vn filz , & appelleras
son nom Iehan . Et te sera ioye & liesse , & plu-
sieurs s'esuyront de sa nativité : car il sera grad
deuant le Seigneur , & ne boira vin , ne beura-
ge qui enyure . Et sera réply du saint Esprit de
le ventre de sa mere , & conuertira plusieurs des
filz d'Israel à leur Seigneur Dieu . Et cestuy ira
deuant luy en esprit , & vertu d'Elie , pour con-
uertir les cœurs des peres aux filz , & les incredu-
les à la prudence des iustes : à fin qu'il prepare au
Seigneur , vn peuple parfait . Et Zacharie dist
à l'ange : Dont cognoistray ie ce ? car ie suis an-
cien , & ma femme est auant en ses iours . Et l'an-
ge respondant , luy dist : Je suis Gabriel , qui assi-
ste deuat Dieu , & suis enuoyé pour parler à toy ,
& pour t'annocer ces choses . Et voicy , tute t'ai-
ras , & ne pourras parler iusques au iour que ces
choses se feront : pource que tu n'as point creu
à mes parolles , qui seront accomplies en leurs
temps . Et le peuple estoit attendant Zacharie ,
& s'esmeruilloient qu'il tardoit au temple . Et
quand il fut yssu hors , il ne pouoit parler à eux .
Lors cogneurent qu'il auoit veu vision au tem-
ple . Et iceluy leur donnoit à entendre par signes ,
& demoura muet . Or aduint , quand les iours de
son offce furent ac cōplys , il retourna en sa mai-
son . Et après ces iours , Elizabeth sa femme con-
ceut , & se muoit par cinq mois , disant : Le Sei-
gneur m'a ainsi fait ces iours , auquel il a regardé
de pour oster mon opprobre entre les homes .

Gen. 18. b.
B
Iug. 13. d.

Psal. 131. d
Mala. 4. b
Matt. 11. b

Et au sixiesme mois , l'ange Gabriel fut en-
uoyé de Dieu , en la cité de Galilée , nommée Na-
zareth , à vne vierge esposée à vn home nommé
Ioseph , de la maison de David , & le nom de la
vierge estoit Marie . Et quand l'ange fut entre , il
luy dist : le salut est plein de grace , le Seigneur
est avec toy . Tu es benie entre les femmes . Et
quand icelle l'eut ouy , elle fut troublée en la pa-
rolle d'iceluy . Et pensoit quelle estoit ceste salu-
tation . Et l'ange luy dist : Marie ne crains point .
Car tu as trouué grace deuant Dieu . V'biroy , tu
conceras en ton ventre , & enfanteras vn filz . Et
appelleras son nom Iehan . Iceluy sera grand , & se-
ra appelé filz du Seigneur . Et le Seigneur Dieu
luy donnera le siege de David son pere , & reg-
nera sur la maison de Iacob eternelement . Et tu
sera roy avec nous . Et Marie dist
à l'ange : Comment se fera ce ? car ie ne cognoy
point d'home . Et l'ange respondant luy dist :
Le saint esprit conduira en toy , & tu enfan-
teras vn filz . Et tu seras appelée de son nom .
Et voicy , Elizabeth ta cousine & celle à cusey
conceut vn filz en sa vieillesse . Et cestuy ioye est
le salut de icelle , qui est appelée de son nom . Et
toute parole au Seigneur est accomplie .
Et Marie

C

Annouci-
ation.

Salutati-
anglique

Isa. 7. c
Matt. 1. d
Soub. 1. c

Isa. 7. d
Mich. 4. c

D

Isa. 6. d
Esa. 10. d

Tout par
le d.
Dum.

Et Marie dict: Voicy la servante du Seigneur, il me soit fait selon ta parole. Et l'ange se partit d'elle. Or en ces jours là, Marie se levant, s'en alla hastivement es montaignes, en la cite de Juda. Et entra en la maison de Zacharie, & salua Elizabeth. Et aduint que quand Elizabeth eut ouy la salutation de Marie, l'enfant tressaillyt en son ventre, & sur Elizabeth remplit du saint Esprit, & se cria à haute voix, & dist: Tu es benie entre les femmes, & benict esle fruct de ton ventre. Et dont me vient cecy, que la mere de mon Seigneur vien ne amoy? Car voicy incontinent que la voix de ta salutation est faite en mes oreilles, l'enfant a tressailly de joye en mon ventre. Et benict es celui qui as creu, car les choses, qui luy ont esté dites du Seigneur, seront parfaites. Et Marie dict: Mon ame magnifie le Seigneur. Et mon esprit est exultoy en Dieu mon salutaire. Car il a regardé l'humilité de sa servante. Voicy, certainement d'icy maintenant, toutes generations me diront bienheureuse. Car celui qui est puissant, m'a fait grandes choses, & est son nom saint. Et sa misericorde est de lignée en lignée à ceux qui le craignent. Il a fait puissance par son bras, il a esparé la orgueilleux en la pensée de leurs cœur. Il a mis ius les puissans de leur siege, & a exalté les humbles. Il a remply de biens ceux qui avoient faim, & a laissé les riches vuyds. Il a receu Israel son enfant, ayant solennité de sa misericorde. Ainly qu'il a parlé à noz peres, à Abraham, & à la semence, éternellement. Et Marie demoura avec elle environ trois mois, puis retourna en sa maison. Et le temps de Elizabeth fut accompli pour enfanter, & enfanta un filz. Et ses voisins & parens outrent que le Seigneur avoit magnifié sa misericorde avec elle, & s'en esjouissoient avec elle. Et aduint que au huy ceste jour ilz vindrent circonser l'enfant, & l'appelloient Zacharie, du nom de son pere. Mais sa mere respondit, dist: Nullement, mais sera appelle Jehu. Et dist luy dire: Il n'y a en ta parenté aucun qui soit appelle de ce nom. Et faisoient signe au pere de l'ange, comment il vouloit qu'il fut nommé. Lors demanda une tablette, il escriivit, disant: Jehu est son nom. Et furent tous esmerveillez de sa bouche, & continement muets, & sans langage, & parloit en besoyn de Dieu. Et ce fut fait sur tous leurs voisins, & sur toutes les montaignes de Juda, toutes ces paroles estoient d'ingages. Et vous ceux qui les avoient ouyes, & craignoient leurs cœur, disant: Quel sera cest enfant? Car la main du Seigneur estoit avec luy. Et Zacharie son pere fut remply du saint Esprit, & prophétiza, disant: benict soit le Seigneur Dieu d'Israel, car il a visité, & fait la délivrance de son peuple. Et nous a obtenu la bonte de salut en la maison de David son serviteur. Ainly comme

il a parlé par la bouche des saints Prophetes, qui sont dès le commencement du siecle. Que nous serions sauvez de noz ennemis, & de la main de tous ceux qui nous hayent. Pour faire misericorde avec noz peres, & avoir memoire de son saint testament. Le iurement lequel a juré à Abraham nostre pere, qu'il nous le donneroit. A fin que nous delivrez de la main de noz ennemis, le serions sans crainte. En sainteté & pureté devant luy, tous les jours de nostre vie. Et soy enfant, tu seras appelle Prophete du Seigneur: car tu iras devant la face du Seigneur, pour préparer les voyes. Pour donner connoissance de salut à son peuple, en la remission de leurs pechiez. Par l'affection misericordieuse de nostre Dieu, en laquelle nous a visité, pour d'en haut. Pour illuminer ceux qui se sentent en tenebres, & en ombre de mort, pour adresser noz piedz en la voye de paix. Et l'enfant croissoit, & estoit fortifié d'esprit, & estoit aux deserts, jusques au jour de sa manifestation à Israel.

Chapitre .iiij. Et aduint en iceux jours, qu'un certain fust par Desir Auguste, que tout le monde fut fait par escript. Ceste premiere description fut faite par Cyrinus, president de Syrie. Et alloit tout pour se remonstrer un chacun en sa cité. Joseph aussi vint de Galilee, de la cité de Nazareth, en Judée, en la cité de David, laquelle est appelle Bethlehé, à cause qu'il estoit de la maison de famille de David, à fin qu'il se remonstret avec Marie la femme esposée, estant en ceste. Or aduint que quand ilz estoient là, les iours furent accomplis pour enfanter. Et enfanta son filz premier d'ay, & l'enveloppa en petit draps, & le reposa en la crèche, à cause qu'il n'avoit point de lieu pour luy en l'hostellerie. Mais les pasteurs en ceste mesure contricerstoient veillans, & gardans les veilles de la nuit sur leurs troupeaux. Et voicy l'ange du Seigneur, qui parvint d'icy de la clarté de Dieu, respice dit autour d'eux, & craignirent de grand crainte. Et l'ange leur dist: Ne craignez point. Car voicy je vous annonce grand joye, laquelle sera à tout le peuple. Car au ionc il vous est nay le sauveur, qui est Christe le Seigneur, en la cité de David. Et ce vous sera un signe. Vous trouverez l'enfant enveloppé en petit draps, & couché en la crèche. Et mochalement l'ange se van multitudes de chorois ede de tous lieux, & distant. Quel re soit à David de leurs troupeaux, & de terre plain aux honneur de bonne veillance. Et aduint, que quand les anges se furent parrys d'eux au ciel, & les pasteurs parloient entre eux: Passons jusques en Bethlehém, & voyons ceste parole.

E Critique de Marie
Isa. 41. b
Psal. 33 a
I. rois. 2. b
I. sa. 30. d
I. sa. 54. b
I. ler. 31. a
Gen. 17. c
I. sa. 27. c
Natiuité de Saint Jehan.
Sus. b
Circocision de Jehan.
Sus. b
Cantique de Zacharie.

Psal. 73 c.
& 131. d
I. sa. 23. a.
& 30. b
G
Gen. 22. e
I. ler. 31. f.
Heb. 6. c. d
Mat. 2. a
Zach. 1. d
Luc. 1. f
Matt. 2. g
Natiuité de Christ.
Cantique des anges
C

le qui a esté faite, laquelle le Seigneur nous a monstre. Et ilz vindrent hastivement, & trouverent Marie, & Ioseph, & l'enfant mys en la creche. Et quand ilz l'eurent veu, ilz eurent cognoissance de la parole, laquelle leurs avoit esté dicte de cest enfant. Et tous ceux qui l'oyrent, s'esmerueilleroient, ausly des choses qui leurs estoient dictes par les pasteurs. Mais Marie cōservoit toutes ces parolles, conserant en son cœur. Et les pasteurs retournerent glorifiant, & louant Dieu de toutes les choses qu'ilz avoient ouyes, & veues, ainsi comme il leurs avoit esté dict.

Et quand les huit iours furent accomplys pour circoncire l'enfant, son nom fut appelle Iesus lequel avoit esté nommé par l'ange, deuant qu'il fut conceu au ventre. Et après que les iours de la purgation furent accomplys selon la loy de Moysé, ilz le porterent en Ierusalem, à fin de le presenter au Seigneur (comme il est escript en la loy du Seigneur. Que tout mâle ouvrant le ventre de mere, sera appelle saint au Seigneur.) Ausly à fin qu'ilz donnassent sacrifice, selon qu'il est dict en la loy du Seigneur, vne paire de tourterelles, ou deux pigeons. Et voicy vn home estoit en Ierusalé, qui avoit nom Simeon, & cestuy home estoit iuste, & craignant Dieu, attendant la consolation d'Israel: & le saint esprit estoit en luy. Et avoit receu response du saint esprit, qu'il ne verroit pas la mort, si devant n'avoit veu le Christ du Seigneur. Et vint au temple par l'esprit. Et quand le pere & la mere de l'enfant Iesus, le memoient pour faire selon la costume de la loy pour luy, iceuy ausly le print en ses bras, & loua Dieu, & dist au Seigneur.

Seigneur, maintenant ton seruiteur en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont veu ton salutaire: lequel tu as preparé devant la face de tous peuples. Lumiere pour la revelation des Gentils, & pour la gloire de ton peuple d'Israel. Et son pere & sa mere estoient esmerueillés des choses que estoient dites de luy. Et Simeon les benieit & dist à Marie mere de luy. Voicy, cestuy cy est mys pour la ruine, & la resurrection de plusieurs en Israel, & pour signe, auquel on cotredi.

Et le glaive perçera ta propre ame, afin que les pances de plusieurs d'entre vous soient revelées. Et y eust Anna prophetesse, fille de Phanuel, de la lignée d'Asor. Elle avoit esté plusieurs de ses iours, & avoit veu avec son mary sept ans, depuis sa virginité: & ceste estoit veue jusques à quatre vingt & quatre ans, laquelle ne se partoit du temple, servans jeuntes & oraisons nuit & jour. En telle mesme heure elle survint, & se confessoit le Seigneur, & parloit d'iceluy à tous ceux qui estoient dans le temple. Et quand ilz eurent achevé par fait de la loy du Seigneur, ilz s'en retournerent en Galilée, en Nazareth, leur enfant Iesus croissant, & estoit fortifié, plein de sapience, & de grace de Dieu. Et estoit en luy.

Et son pere & sa mere alloient tous les ans en Ierusalem, au iour de la solennité de Pasques.

Et quand il eut douze ans, comme ilz montoient en Ierusalé, selon la coustume du iour de la feste: & les iours accomplys qu'ilz retournoient, l'enfant Iesus demoura en Ierusalem, & son pere & sa mere ne s'en apperceurent point. Mais estimans qu'il estoit en la compagnie, ilz allerent le chercher d'vne iournée, & le cherchoient entre leurs parens, & ceux de leur cognoissance. Et ne le trouvant point, ilz retournerent en Ierusalem le cherchant. Et aduint trois iours après, qu'ilz le trouvoient au temple, assis au milieu des Docteurs, les escoutant, & les interroquant. Et tous ceux qui l'oyoient, s'esbahissoient de sa prudence, & de ses responses. Et quand ilz le veyrent, ilz s'esmerueilleroient. Et sa mere luy dist: Filz, pourquoy nous as-tu fait ainsi? Voicy, ton pere & moy dolens te cherchions. Et il leur dist: Qu'est ce que vous me cherchiez? Ne scauiez vous point qu'il me faut estre es choses qui sont de mon pere? Et ilz n'entendirent pas la parole qu'il leur dist. Et descédit avec eux, & vint en Nazareth, & estoit subiect à eux. Et sa mere gardoit toutes ces parolles en son cœur. Et Iesus profitoit en sapience, & en age, & en grace envers Dieu, & les homes.

S. Iehan preche au desert, & enseigne tous estats, comment ilz doivent vivre, & reprend Herode. Il luy le Seigneur Iesus, & luy ba ptême par dessus le sien, & le baptize. La lignée de Iesus Christ est ordonnée, embrassant depuis Ioseph, jusques à Adam.

Chapitre. iij.

Et l'annuaire de l'empire de Tybere Cesar, quand Ponce Pilate gouvernoit le pays de Judée, & Herode estoit prince du quartier de Galilée, & son frere Philippe prince du quartier de la contrée d'Italie, & de Tratonie, & Lysanias prince du quartier d'Abilene, souz les princes des prestres Anne & Cayphe: La parole du Seigneur fut faite sur Iehan filz de Zacharie au desert. Et vint en toute la contrée de Iordain, prechant le baptême de penitence, en la remission des pechez: comme il est escript au livre des parolles d'Isaie le Prophete, La voix du criant au desert: Preparez la voye du Seigneur, faisant les sentiers droicts. Toute vallée sera remplie, & toute montaigne, & montaignette sera humiliée. Et les choses tortues seront faites droites, & les alpres en voyes unies, & toute chair verra le salutaire de Dieu. Il disoit donc aux multitudes lesquelles venoyent pour estre baptizés de luy. Lignes de ripres, que vous n'attendez de s'ayr. Et aduint: Baudes donc fruits dignes de penitence, & ne comencez point à dire: Nous sommes Abrahā pour pere, car ie vous dy que Dieu est puissant de fairez de ces Pierres, enfans d'Abrahā. Or la cognoissance est de ha misse d'arraciner les arbres. Tout arbre donc qui ne fait pas bon fruit, sera coppé, & mis au feu. Et les arbres de la terre seront interrogués, disant: Quelle chose

Le. 11. a. b. Circūcisio de Christ.

D. Sus. i. c. Mat. 23. 2.

Le. 12. a. b. Exo. 13. 2. Nom. 8. c.

Leu. 12. c.

Cantique de Simeon

Isa. 3. c. Rom. 9. g. 1. Pier. 2. b.

Exo. 14. e. Deu. 16. d.

Obeiss. ce aux parents.

Matt. 3. b. Marc. 1. a. Predication de S. Iehan. Iehan. 1. c. Isa. 40. 8.

Iehan. 1. b. Mat. 3. b. B.

Matt. 3. d. 7. a.

chose donc ferons nous? Et en respondant, leuy
 disoyt: Qui a deux robes, en donne à celui
 qui n'en a point. Et qui a des viandes, faice sem-
 blablement. Et les publicains vindrent ausly
 pour estre baptizez, & luy dirent: Maistre, que
 ferons nous? Et il leur dist: Ne faictes rien oul-
 tre ce qui vous est ordonné. Les gens darmes l'in-
 terroguoient ausly disans: Et nous que ferons
 nous? Et il leur dist: Ne souillez-perseone, & ne
 faictes point iniure, & vous tenez côtés de voz
 gages. Et comme le peuple estimoit, & que tous
 pensoient en leurs coeurs de Jehan, si d'auenture
 il estoit le Christ: Jehan respondit, disant à tous:
 Viray est que ie vous baptize en eau, mais plus
 fort que moy viendra après moy, duquel ne suis
 pas digne: de deslier la courroye de ses souliers.
 Iceuluy vous baptizera par le saint esprit, & par
 feu, en lamai duquel est le van, & il purgera son
 aire, & assemblera le froment en son grenier:
 mais il beuillera les pailles au feu qui iamais n'estoit.
 Et ainsi exhortant par moult d'autres choses,
 annonçoit au peuple. Mais quand Herode prince
 du quarties fut repris d'iceuluy, à cause de Hero-
 dias femme de son frere, & de tous les maux que
 Herode auoit fait, il adloua encores ceste cho-
 se sur tout, qu'il enferma Jehan en prison. Or ad-
 uirt, que quand tout le peuple estoit baptize, &
 Jesus estant baptize, & priant, le ciel fut ouuert,
 & le saint esprit descendit en espee comparable
 le foudre, comme vne colombe. Et vne voix fut
 faicte du ciel. Tu es mon chier filz, en toy j'ay
 prins mon bon plaisir. Et iceuluy Jesus commen-
 çoit estre environ de trente ans: comme on le ro-
 putoit, filz de Joseph. Qui fut filz d'Heli. Qui
 fut de Matthat. Qui fut de Leui. Qui fut de Mel-
 chi. Qui fut de Ianné. Qui fut de Joseph. Qui fut
 de Mathathias. Qui fut d'Amos. Qui fut de Na-
 hum. Qui fut de Hefi. Qui fut de Naggé.
 Qui fut de Maath. Qui fut de Mathathias. Qui
 fut de Sernei. Qui fut de Joseph. Qui fut de Lu-
 da. Qui fut de Jehanna. Qui fut de Resa. Qui
 fut de Zoro-babel. Qui fut de Salathi-el. Qui
 fut de Neri. Qui fut de Melchi. Qui fut d'Addi.
 Qui fut de Cosam. Qui fut d'Elmadam. Qui fut
 d'Her. Qui fut de Iesu. Qui fut d'Eliezer. Qui fut
 de Iocim. Qui fut de Matthat. Qui fut de Leui.
 Qui fut de Simeon. Qui fut de Iuda. Qui fut de
 Joseph. Qui fut de Ibsa. Qui fut d'Eliacim.
 Qui fut de Melcha. Qui fut de Memma. Qui
 fut de Mathatha. Qui fut de Nathan. Qui fut
 de David. Qui fut de Iesse. Qui fut d'Obed. Qui
 fut de Booz. Qui fut de Salmon. Qui fut de Na-
 alon. Qui fut d'Ami-nadab. Qui fut d'Aram.
 Qui fut d'Ezrom. Qui fut de Pharez. Qui fut de
 Iudas. Qui fut de Ietob. Qui fut d'Isaac. Qui
 fut d'Abraham. Qui fut de Tharc. Qui fut de
 Nachor. Qui fut de Sarg. Qui fut de Ragau.
 Qui fut de Phalég. Qui fut d'Heber. Qui fut de
 Salé. Qui fut de Cainan. Qui fut d'Arphacad.

Qui fut de Sem. Qui fut de Noé. Qui fut de La-
 mech. Qui fut de Mathusalé. Qui fut d'Henoeh.
 Qui fut de Jared. Qui fut de Malaleel. Qui fut
 de Cainan. Qui fut d'Enos. Qui fut de Seth.
 Qui fut d'Adam. Qui fut de Dieu.

S. Iesus Christ est né en desert; puis enseigné en Naza-
 reth; & le veulent precipiter de la montaigne. Il guerit en Caphar-
 naum le démoniaque, & guent la belle mere de Pierre des sébures
 & plusieurs autres.

Chapitre. iij.

ET Iesus plein du saint esprit, se partit du
 Iordain, & fut mené de l'esprit au desert,
 quarante iours: & fut tenté du diable, &
 ne mangea rien en ces iours là. Et quand ilz fu-
 rent passez, il eut faim. Et le diable luy dist: Si
 tu es filz de Dieu, dis à ceste pierre, qu'elle de-
 uienne pain. Et Iesus luy respondit: Il est escript,
 L'home ne viura point de pain seulement, mais
 de toute parole de Dieu. Et le diable le mena
 en vne haulte montaigne, & luy monstra en vn
 moment de temps, tous les royaumes du circuit
 de la terre, & luy dist: Je te donneray toute
 ceste puissance, & la gloire d'iceux: car ilz me
 font donner, & les donne à qui que ie veux. Si
 tu adore deuant moy, toutes ces choses seront
 à toy. Et Iesus respondant, luy dist: Il est es-
 crit, Tu adoreras ton Seigneur Dieu, & à ice-
 luy seul tu seruiras. Et le mena en Ierusalem,
 & le mit sur le pinacle du temple, & luy dist: Si
 tu es filz de Dieu, jette toy d'icy en bas, car il est
 escript, Il a commandé à ses anges de toy, à fin
 qu'ilz te gardent, & qu'ilz ne portent en leurs
 mains, à fin que d'auenture tu ne blesses ton pied
 à la pierre. Et Iesus respondant, luy dist: Il est
 dict: Tu ne teteras point ton Seigneur Dieu. Et
 quand toute la tentation fut consommée, le di-
 able se partit de luy, iusques à vn temps. Et Je-
 sus en vertu de l'esprit, retourna en Galilee. Et
 la renommée de luy courut par toute la contrée.
 Et il les enseignoit en leurs synagogues, & estoit
 magnifié de tous. Et vint en Nazareth, là ou il
 auoit esté nourry: & entra au iour du Sabbath,
 en la synagoge, selon la coustume. Et il se leua
 pour lire: & le liure du Prophete Isaié luy fut
 baillé. Et quand il eut ouuert le liure, il trouua
 le lieu ou estoit escript: L'esprit du Seigneur est
 sur moy, pour laquelle chose il m'a oint, il m'a
 enuoyé pour annoncer l'euangile aux pauures,
 pour guerir les contraires de cœur, prescher aux
 prisonniers la remission, & aux auugles la veue,
 pour mettre en deliurace ceux qui sont froissez:
 & prescher l'an agreable du Seigneur, & le iour
 de retribucion. Et quand il eut fermé le liure, il
 le rendit au ministre, & s'assis. Et les yeux de
 tous ceux qui estoient en la synagoge, estoient
 intentifz à luy. Lors il leur commença à lire.
 Au iour d'hy ceste escripture est accomplie en
 voz oreilles. Et tous luy donnoient tesmoing-
 nage, & s'esmeruilloient des paroles de gra-
 ce, qui procedoient de sa bouche, & disoient:
 DD.ij. N'est

Chanté.
 Jehan. 1. d
 Matt. 3. c
 Mar. 1. b
 Act. 1. a. 2
 D
 a. 11. c. 19 a
 Mat. 3. c.
 Mar. 14. 1.
 Mar. 6. c.
 Mat. 3. d
 Jehan. 1. e.
 Christ est
 baptize.
 Mar. 1. b.
 Parenté
 de Iesus
 Christ.
 1. ed. 10 d
 2. rois. 5. c
 Ruth. 4. d
 1. Par. 2. b.
 Gen. 4. 6. b
 & 38.
 C
 Gen. 29. d
 & 35. d.
 Gen. 21. a.
 Gene. 11. d
 11. b. 10. c. 5
 d. 4. d.

Gen. 1. d.
 A
 Matt. 4. a.
 Marc. 1. b
 Tentatio
 de Iesus
 Christ.
 Deu. 8. a. b
 La parol-
 le de dieu
 B
 Deu. 6. c
 & 10. d.
 Matt. 4. b
 Psal. 90. c
 Deu. 6. c
 Ne tenter
 Dieu.
 Jehan. 4. f
 Matt. 4. b
 Marc. 2. b.
 C
 Mat. 13. g.
 Mar. 6. 2.
 Jehan. 4. f
 II. 11. 6. 1. 1

S. Luc.

Iehan 6. c
Marc. 6. a
Mar. 13. g.

1. Rois 17.
a. b.
Iaqs. 5. d.

4. rois. 7. c

De Naaman.

Mat. 4. b.
Marc. 1. c.
Matt. 7. d.

Marc. 1. c

Mat. 1. c.
Marc. 8. b.

Coenil-
sons par
Iesus
Christ.
Marc. 1. d.
& 3. b.

N'est pas cestuy le filz de Ioseph? Et il leur dict: Certainement vous me direz, ceste similitude: Medecin, gueris te toy mesme. Cōbien de choses auons ouy estre faictes en Capharnaum, fais les aussy icy en ton pays. Et il dict: Je vous dy en verité, que nul Prophete est accepte en son pays. En verité ie vous dy, que plusieurs vesues estoient au temps d'Elie en Israel, quand le ciel fut fermé trois ans & six mois, quand grande famine fut faicte en toute la terre: & Elie ne fut enuoyé à aucunes d'icelles, s'mon en Sarepte de Sydone, à vne femme vesue. Et plusieurs ladres estoient en Israel soub Elizee le Prophete, & au cun d'entre eux ne fut nettoyé sinō Naaman Siren. Et tous en la synagoge oyans ces choses, furent tēplys d'ire. Et se leuerent, & le ietterent hors de la-cité, & le menerent iusques au hault de la montagne, sur laquelle leurs cité estoit edifiée, pour le ietter en bas: mais iceluy passant p le milieu d'eux, s'en alla. Lors descēdit en Capharnaum cité de Galilée, & illec les ensegnoit aux Sabbatz, & s'estomoiēt de sa doctri- ne: car sa parolle estoit avec puissance. Et y auoit un home en la synagoge, qui auoit un diable im- monde: & se leua à haulte voix, disant: Laisse, quelle chose y a il entre nous & toy Iesus de Nazareth? Es tu venū pour nous perdre? Iosay qui tu es, le saint de Dieu. Et Iesus le reprist, disant: Tais toy, & vuides de luy. Et quand le diable l'eut ietté au milieu, il yst de luy, & ne luy nayst point. Et crainte fut faicte sur tous. Et parloient entre eux, disant: Quelle est ceste parolle cy? car en puissance & vertu il commande aux esprits im- mondes, & se parrent. Et la renommée de luy se diuulgua en tout lieu de la contrée. Lors Iesus se leua de la synagoge, entra en la maison de Simon. Et la belle mere de Simon estoit tenue de grosses fiebres: & le pria pour elle. Et estant couché sur dessus d'elle, il commanda à la fiebre, & elle la quitta. Et incontinent se leua, & les seruoit. Et quand le soleil fut couché, tous ceux qui auoient des malades de diuerses lan- guēurs, les menoiēt à luy, & iceluy mettant les mains sur un chascū, les guérissōit. Et les diables se partoēt de plusieurs, criās, & disans: Tu es le filz de Dieu. Et en les reprenāt asprement, ne les permettoit plus dire, car ils scauoient qu'il estoit Christ. Et quand le jour fut venu, il se par- tī, & alla en lieu desert. Et les multitudes le re- choiēt, & vindrent iusques à luy: & le de- tenoiēt, à fin qu'il ne se depart d'eux: Auf- quelz il dict: Il me faut aller annoncer aux au- tres citez le Royaume de Dieu, car potrice suis ie enuoyé. Et estoit preschant aux synago- ges de Galilée.

1. d. Fais par le commandement de Seigneur, aprouy une multitude de pecheurs. Iesus parut le pecheur, & le paralytique, & appella Luc, menant avec les pecheurs. Les disciples de Iesus estoient iehan, iacob & simon.

Chapitre .v.

Et aduint quand les multitudes s'effor- oient d'approcher de luy, pour ouyr la pa- rolle de Dieu; lors estoit pres de l'estang de Genesaret. Et ven deux nauires qui estoient pres de l'estang, mais les pecheurs estoient des- cenduz, & laubyent leurs reuz: Et montan en vne nauire, laquelle estoit à Simon, le pria qu'il la retirast un peu arriere de la terre. Et estant as- sis, il enseignoit de la nature les multitudes. Et quand il eut cessé de parler, il dict à Simon, mene au profond, & laschez vos retz pour predre. Et Simon respondant, luy dict: Maistre; toute la nuit auons labouré, & n'auons rien prins; mais en ta parolle ie lascheray la retz. Et quand ilz eurent ce faict, ilz enfermerent vne grāde mul- titude de poissons. Et leurs retz se rompoit: Et ilz firent signe à leurs compaignons, qui estoient en l'autre nauire, à fin qu'ilz vissent pour les ay- der. Et ilz vindrent, & emplirēt toutes les deux nacelles, tellement qu'ilz enfonsoient: & quand Simon Pierre vit cela, il se jeta aux genoux de Iesus, disant: Departes toy de moy, car Seigneur ie suis home pecheur: car estonnement l'auoit entourné, & tous ceux qui estoient avec luy, en la prise des poissons qu'ilz auoient prinse. Sem- blablement aussy Iaques & Iehan les fils de Ze- bedee, qui estoient compaignons à Simon. Et Iesus dict à Simon: Ne crains point, dorénavant tu prendras les hommes. Et quand ilz eurent ame- né les nauires à terre, en delaisant tout, le s'y- uerent: Et aduint, comme il estoit en vne des citez, voicy un home plein de ladrerie, & voi- ant Iesus, & se iettant sur sa face, le pria, disant: Seigneur, si tu veus, tu me peus nettoier. Et es- tondant la main, le toucha, disant: Je le veux, Sois nettoie. Et incontinent la ladrerie se par- tit d'iceluy. Et il luy commanda, qu'il ne le dict à perſone: Mais va, & te montre au prestre, & offre pour ton nettoyement, comme Moysē a commandé, en tes indignage à iceux. Et de plus en plus la renommée d'iceluy alloit par tout. Et beaucoup de multitudes s'assembloient, pour le ouyr, & estre gueris de leurs maladies. Mais il se retiroit au desert, & faisoit oraison: Or aduint un de ces iours, qu'il estoit assis, enseignant. Et les Pharisiens, & les docteurs de la loy estoient assis, lesquels estoient venuz de toutes les cha- steaux de Galilée, & de Iudée, & de Ierusalem: & la puissance du Seigneur estoit pour les guerir. Et voicy, des homes qui portoient un home sur un lit, qui estoit paralytique: & queroient le porter dedans, & le mettre deuant luy. Et ne trouuant point par quelle part ilz le pouroient mettre dedans, à cause de la multitude, ilz monterent sur le toit, & par les railles ilz palle- rent sous le lit au milieu, deuant Iesus. Et quand Iesus vit leur foy, il dict: Home, tes pe- ches te sont pardonnez. Et les Scribes & Phari- siens cōmencerent à pousser, disans: Qui est celuy qui

Mat. 4. b.
Marc. 1. b.

Mat. 4. d.

Mar. 1. d.
Mat. 8. a
C
Oraison
du le-
preux.

Lcu. 14. a

Mat. 9. a
Mar. 2. a
Iehan. 5. a

D

Paralytic

Pardon
de Iesus
Christ.
II

qui parle blasphème? Qui est celuy qui peut par-
 donner les pechez, sinon Dieu seul? Et quand Je-
 sus cogneut leurs pensées, en respondant, leur
 dit: Que pensez vous en vous mesmes? Lequel est
 plus facile de dire: Trop pechez te sont pardon-
 nez, ou de dire: Leue toy, & chemine? Et à fin
 que vous sçachez que le filz de l'home a puissan-
 ce en terre de pardonner les pechez (il dict au
 paralytique) Le te dy, Leue toy, prens ton lit, &
 t'en va en ta maison. Et incontinent se leuant,
 deuant eux print ce sur quoy il gisoit, & s'en al-
 la en sa maison, en magnifiant Dieu. Et estoient
 ment les prinu tous, & magnifioient Dieu. Et fu-
 rent remplys de crainte, disans: Nous auons veu
 au iour d'aujourd'hui choses merueilleuses. Et après ces
 choses il se partit, & vint vn publicain nommé
 Leui, seant au lieu ou on paioit le tribut, & luy
 dict: Sui moy. Et se leuant, & abandonnât tout,
 le suivit. Et Leui luy feist vn grand conuiuie en sa
 maison; & y auoit grande multitude de publi-
 cains, & d'autres, qui estoient avec eux assis à ta-
 ble: Et les Pharisiens, & les scribes d'iceux, mur-
 muroient disans à ses disciples: Pourquoi man-
 gez vous, & beuvez avec les publicains, & les pe-
 cheurs? Et Iesus respondant leurs dict: Ceux qui
 sont sains, n'ont que faire de medecin, mais ceux
 qui sont malades. Je ne suis point venu appeler
 les iustes, mais les pecheurs à penitence. Et iceux
 luy dirent: Pourquoi ieusnent souuent les disci-
 ples de Iehan, & sont prieres, semblablement aus-
 sy ceux des Pharisiens, mais les tiens mangent &
 boient? Ausquelz il dict: Pouez vous faire ieus-
 ner les filz de l'espoux de pendant que l'espoux
 est avec eux? Mais les iours viendront, & quand
 l'espoux leurs sera osté, alors en ces iours là ilz
 ieusneront. Et leurs disoit ausy vne similitude:
 Personne ne met vne piece d'un nouveau veste-
 ment en vn vestement viel, car autrement ausy
 il rompt le nouveau, & la piece du nouveau ne
 conuient point au viel. Et personne ne met le vin
 nouveau en barilz vieux, car autrement le vin
 nouveau rompera les barilz, & il se resperdera,
 & les barilz periront. Mais on doit mettre le
 vin nouveau en barilz neufs, & ilz sont conser-
 uez tous deux. Et n'y a personne qui boit du viel,
 qui vueille tantost du nouveau, car il dit: Le viel
 est meilleur.

Marc. 2. b.
 Marc. 9. a
 F
 Vocation
 du publi-
 cain.

Matt. 9. b
 Marc. 2. c

G
 Similitude
 de

A
 Marc. 12. a
 Marc. 2. d
 Luc. 23. b

1200. 21.

S. Iesus exault ses disciples qui arrachent les espiex au Sab-
 bath. Il guert la main seiche. Les douze Apostres sont nommez.
 Il enseigne les beatitudes, aultres conuulz de commandemens
 En anglois. Similitude de ceux qui oyent le parole de Dieu.

Chapitre. vii.

Est aduint au Sabbath second du premier,
 comme il passoit par les bleds, ses disciples
 arrachoiert des espiex, & mangioient, les
 froissant des mains. Et aucuns des Pharisiens leur
 disoient: Pourquoi faictes vous ce qui n'est pas
 licite aux sabbath? Et Iesus leur respondant, dit:
 N'avez vous point leu ce que David fist, quand
 il eut faim, luy, & ceux qui estoient avec luy? Ce-

ment il eust en la maison de Dieu, & print les
 pains de proposition, & mangés; & en donna
 ausy à ceux qui estoient avec luy, lequelz n'est
 pas licite de manger, sinon aux Presures seule-
 ment. Et leurs disoit: Le filz de l'home est Sei-
 gneur, ausy du Sabbath. Il aduint ausy en vn au-
 tre sabbath, qu'il entra en la synagogue, & en-
 seignoit. Et subit là vn hōe, duquel la main dex-
 tre estoit seiche. Or les scribes, & Pharisiens
 prenoient garde, s'il guert au sabbath, à fin
 qu'ilz trouuassent de quoy l'accuser. Mais il cog-
 noissoit leurs pensées, & dit à l'hoē q' auoit la main
 seiche. Leue toy, & te uen debout au milieu.
 Et en se leuant se tint debout. Et Iesus leur dit:
 Le vous demande; est il licite aux sabbath de
 bien faire, ou mal, de sauuer l'ame, ou de la per-
 dre? Et quand il les eut tous regardé à l'environ,
 il dit à l'home. Estendz ta main. Et l'estendit, &
 la main luy fut restituée. Donc iceux furent rem-
 plys d'inspience, & parloient ensemble qu'ilz se-
 roient à Iesus. Et aduint en ces iours là, qu'ilz s'en
 alla en la montaigne pour prier, & veilloit tou-
 te la nuit en oraison de Dieu. Et quand il fut
 iour, il appella ses disciples, & esleut douze d'i-
 ceux, lequelz il nomma Apostres Simon, lequel
 il nomma Pierre, & André le frere d'iceluy Ja-
 ques, & Iehan, Philippe, & Bartholomy. Mar-
 thieu, & Thomas, Jaques filz d'Alphée, & Simō
 qui est appelle Zelotes, & Judas frere de Jaques,
 & Judas Iscariot, qui fut traistre. Et descendant
 avec eux, s'arresta en lieu champestre, & la com-
 pagnie de ses disciples, & grande multitude de
 peuple de toute Iudée & de Ierusalem, & des
 contrées prochaines de la mer, & de Tyre, & de
 Sidone, lequelz estoient ventz pour l'ouir, &
 pour estre gueris de leurs langueurs, & ceux qui
 estoient tormentez des espritz immundes, estoient
 gueris. Et toute la multitude queroit le toucher,
 car vertu yssoit de luy, & les guerissoit tous. Et
 luy, ayāt les yeulx esleuez sur ses disciples disoit
 Bienheureux estes vous q' estes paoures, car le roy-
 aume de Dieu est vostre. Bienheureux estes vous
 qui maintenant avez faim, car vous serez rassas-
 siez. Bienheureux estes vous qui pleurez mainte-
 nant, car vous rirez. Bienheureux serez vous,
 quand les homes vous hayent, & vous separe-
 rent, & vous diront malices, & reletteront vo-
 stre nom comme mauvais, à l'occasion du filz de
 l'home, esuyffez vous en ce iour là, & soyez en
 liesse: car voicy, vostre salaire est grand au ciel.
 Certes selon ces choses, faisoient leurs peres aux
 prophetes. Mais toutes fois malheur sur vous ri-
 ches, car vous avez vostre consolation. Malheur
 sur vous qui estes saulez, car vous aurez faim.
 Malheur sur vous qui riez maintenant, car vous
 lamerterez & pleurerz. Malheur quand tous les
 homes vous priferont, car selon ces choses fai-
 soient leurs peres aux sabbath prophetes. Mais à
 vous qui oyez, je vous dy. Aymez vos ennemis,

Leu. 24. b

Matt. 12. a
 Marc. 3. a

B

Election
 des Apo-
 stres.

Matt. 10. c
 Marc. 3. b

Matt. 5. a
 Isa. 65. b

Beatus-
 des

Isa. 61. a

D

Amos 6. a
 Eccl. 31. a
 Melodi-
 cions.

Isa. 65. a

Matt. 5. g

faiſtes bien à ceſſuy qui vous bayce. Beniffez ceux qui vous ont mal diſſus. Et priez pour ceuz qui vous diſent iniures. Et quoy ſe ſouſſe en vne ſouſſe, baille auſſy ſe ſouſſe. Et à celuy qui t'oste ton manteau, auſſy ne deſtendz point. Et oſter la robe. Baille à tout homme qui te demande. Et qui t'oste les choſes qui ſont tiennes, ne les lui demande point. Et comme vous voulez que les hommes vous fassent, faiſtes leurs auſſy ſemblables. Et ſi vous aimez ceux qui vous aiment, qu'el gré en avez vous? car auſſy les pecheurs aiment ceux qui les aiment. Et ſi vous aimez bien à ceux qui vous font bien, quel gré en avez vous? Car les pecheurs le font auſſy. Et ſi vous preſtez à ceux deſquels vous ſperez de recevoir, quel gré en avez vous? Car les pecheurs auſſy preſtent aux pecheurs, à ſin qu'ilz recoiuent choſes pareilles. Mais aimez vobz ennemis, faiſtes bien, & preſtez ſans que de ce vous en eſperez rien. & voſtre ſalair ſera moult grand, & ſerez enfanz du Souuerain. Car il eſt benign. envers les ingratz & mauvais. Soyez donc miſericordieux, comme voſtre pere eſt miſericordieux. Ne jugez point, & vous ne ſerez point jugez. Ne condamnez point, & vous ne ſerez point condamnés. Pardonnez & on vous pardonnera. Donnez, & on vous donnera. Ilz donneront en voſtre ſein bonne meſure, & bita remplye, & en aſſe, & plus qu'abondante, car de la meſme meſure q vous meſurez, il vous ſera remeſuré. Et leurs diſoit auſſy vne ſimilitude. Eſt il poſſible qu'un aveugle puiſſe mener un aveugle? ne cheent ilz point tous deux en la foſſe? Le diſciple n'eſt point par deſſus le maſtre. Mais chaſcun ſera parfait, ſ'il eſt cōte ſon maſtre. Et pourquoy vois tu un feſtu en l'oeil de ton frere, & tu ne conſidere point vne poultre qui eſt en ton oeil? Ou, comment peulx tu dire à ton frere: Frere, permetz que ie retire le feſtu hors de ton oeil, toy qui ne vois point la poultre qui eſt en ton oeil? Hypocrite, retire premierement la poultre de ton oeil, & adonc tu regarderas, de retirer hors le feſtu qui eſt en l'oeil de ton frere. Car l'arbre n'eſt pas bon qui fait mauvais fruit, ne l'arbre mauvais, qui fait bon fruit. Car chaſcun arbre eſt cogneu de ſon fruit. Auſſy ilz ne cueillent point figues des eſpines, & ilz ne vendent point le rafin d'un buyſſon. Le bon homme, produit bonne choſe du bon threſor de ſon cœur, & le mauvais hōe produit choſe mauuiſe, du mauuiſ threſor, car de l'abōdāce du cœur, la bouche ple. Et pourquoy m'appellez vous Seigneur Seigneur, & ne faiſtes point ce que ie dy? Qui conque vint à moy, & oyt mes parolles, & les fait, ie vous monſtreray à qui il eſt ſemblable. Il eſt ſemblable à l'homme qui edificie vne maiſon, lequel a ſouy bien profond, & a mis le fondement ſur la pierre, & quand grande abondance d'eau eſt venue, le ſeuue à frappé contre ceſte maiſon, & ne l'a pey mouoir, car

elle eſtoit fondée ſur la pierre. Mais celuy qui les oy, & ne les fait point, eſt ſemblable à l'homme qui a edificie ſa maiſon ſur la terre, ſans fondement, contre laquelle le ſeuue a frappé, & incontinent elle eſt cheue & la ruine de ceſte maiſon ſon fait & grande.

S. Ieſus Chriſt guert le ſeruiteur de Centenier, & ſauua ſon filz unique de la veſue. Il reſpond aux diſciples, de S. Iehan, le librant ſur tous hommes n'ay de femme, & pardonne ſes pechez à la pecheuſe.

Chapitre vij.

Et quand il eut accompli toutes ſes parolles, ſes autz oreilles du peuple, il entra en Capernaum. Et le ſeruiteur d'un centenier eſtant malade, eſtoit prochain de la mort, lequel luy eſtoit fort precieuz. Et quand il oyt parler de Ieſus, il enuoya vers luy les anciens de ſes iuiſz, le priant qu'il vint & qu'il ſauuaſt ſon ſeruiteur. Et quand ilz furent venus à Ieſus, ilz le prioient ſoigneuſement, luy diſans. Il eſt digne que tu luy octroies ceſte choſe, car il ayme noſtre gent, & luy meſmes nous a edificie vne ſynagogue. Et Ieſus alloit avec eux. Et comme deſia il n'eſtoit gueres loing de la maiſon, le centenier luy enuoya ſes amis, diſans: Seigneur ne te trouble point, car ie ne ſuis pas digne que tu entres ſouſ mon toit, parquoy ne me ſuis point reputé moy meſmes digne d'aller à toy. Mais dis de parole, & mon ſeruiteur ſera guery. Car auſſy ie ſuis hōe, & conſue ſouſ la puſſance d'autrui, ayant ſouſ moy gens darmes, & ie dy à l'un va, & il va, & à l'autre, vien, & il vient: & à mon ſeruiteur, fais cela, & il le fait. Laquelle choſe ouye, Ieſus ſ'eſmerueillā, & ſe retourna, dit à la multitude qui le ſuyuoit. Ie vous dy en verité, que ie n'ay pas trouuē ſi grande foy en Iſrael. Et quand ceux qui auoient eſté enuoyez, furent retournez en la maiſon, ilz trouuerent le ſeruiteur qui auoit eſté malade, en ſanté. Et aduint puis après, que ilz alloient en vne cité qui eſt nommée Naim. Et ſes diſciples alloient avec luy, & moult grande multitude. Et comme il approchoit de la porte de la cité, voicy que l'on portoit hors un mort, filz unique de ſa mere, & icelle eſtoit veſue, & grande multitude de la cité eſtoit avec elle. Et quand le Seigneur ſ'eut veue, il fut meu de miſericorde envers elle, & luy diſt: Ne plore point. Lors approcha, & toucha la bierre. Et ceux qui le portoit, s'arreſterent, & il dit: Adolescent, ie te dy, lève toy. Et celuy qui auoit eſté mort ſe leva droit, & commença à parler: Et le rendit à ſa mere. Et crainte les print tous, & magnifioient Dieu, diſans: Un grand prophete eſt leué entre nous, & Dieu a viſité ſon peuple. Et ceſte renommée de luy ſ'en alla par toute Iudée, & par toute la contrée alentour. Et toutes ces choſes furent annoncées à Iehan par ſes diſciples. Lors Iehan appella deux de ſes diſciples, & les enuoya à Ieſus, diſans: Es tu celuy qui doit venir, ou en attendons nous un autre? Et quand les hommes furent

Matth. 5. f
1. cor. 6. d

Mat. 7. b
Tob. 4. c
Marc. 5. g

Deu. 15. b

Miſericor
de.
Mat. 7. a
Mar. 4. c
Mat. 15. b

Mat. 10. c
Ieh. 13. b
15. c
Mat. 7. a

Mat. 12. c

Mat. 7. d
Rom. 2. b
Iaq. 1. d

A
Marc. 8. g
Iehan. 8. g

Le Cen
tenier

Oraiſon
du centenier

Compe
ſion.

C
Religi
tation de
Ieſus

Mat. 11

ronc ventz à luy, ilz dirent: Iehan baptiste nous
 a enuoyé toy, disant: En uice luy qui doit ve-
 nir, ou en attendons nous vn autre? Et en coste
 mesme heure, il en guérit plusieurs de maladies
 & de malices, & de méchantes espritz, & rendit la ve-
 ue à plusieurs auégles: Et respondant, leurs dit:
 Allez, & annoncez à Iehan de que vous auez veu,
 & ouy: que les nauyges voyent, les boies che-
 minent, & les lades sont nettoyez, les sourdz
 oyent, les mortz resuscitent, aux pauures est
 uangile annoncé, & bienheureux est quicque
 ne sera point scandalizé en moy. Et quand les
 messagers de Iehan furent partis, il se print à dil-
 ré de Iehan aux multitudes: Qu'estes vous? allé
 veoir au desert? Vn resseur remuer du vent? Mais
 qu'estes vous allé veoir? Vn home vestu de deli-
 cieux vestemens? Voicy, ceux qui sont en veste-
 mens precieux, & en pelices, sont es maisons des
 royaulx: Mais qu'estes vous allé veoir? Vn prophete?
 Certainement ie vous dy, & plus que prophete:
 C'est luy est duquel il est escript: Voicy, l'entoye
 mon ange deuant ta face, qui preparera ta voye
 deuant toy. Car ie vous dy qu'entre ceux qui
 naissent des femmes, il n'y a pas Prophete plus
 grand que Iehan baptiste. Mais celuy q est mou-
 dre au royaume de Dieu, est plus grand que luy.
 Et tout le peuple oyant, & les publicains qui es-
 toient baptizez du baptesme de Iehan, iustifi-
 rent Dieu. Mais les Pharisiens & les sages de la
 loy, lesquels n'estoient point baptizez d'iceluy,
 mespriserent le conseil de Dieu en eux mesmes.
 Et le Seigneur dit: A qui donc diray ie estre sem-
 blable les homes de ceste generation? Et à qui
 ressemblent ilz? Ilz sont semblables aux enfans
 qui sont assis au marche, & parlent les uns aux
 autres, & disent: Nous vous auons chanté en fleu-
 res, & vous n'aués point dansé. Nous vous auons
 chanté lamentations, & vous n'aués point plo-
 ré. Car Iehan baptiste est venu sans manger pain,
 ne boire vin, & vous dictes: Il a le diable. Le filz
 de l'homme est venu mangeant & beuuant, &
 vous dictes: Voicy vn home gourmand, & bou-
 ueur de vin, amy des publicains & pecheurs. Et
 la sapience est iustificiee de tous ses enfans. Et
 aucun des Pharisiens le prioit, qu'il mangeast a-
 uec luy. En entrant en la maison du Pharisen,
 assis à table. Et voicy vne femme laquelle es-
 toit pecheresse en la cité, quand elle oyneut
 qu'il estoit assis à table en la maison du Pharisen,
 elle apporta vne boye d'alabastré d'ungue-
 ment. Et estant derriere à ses piedz, elle se baissa
 & à arroser les piedz d'iceluy de larmes, & les
 nettoyoit des cheueux de son chef, & baisoit ses
 piedz, & les oignoit d'ungement. Et quand le
 Pharisen qui l'auoit appelé, veit cela, il parla au
 Seigneur, disant: Si c'estuy cy estoit Prophete,
 conuoitiroit qu'il est ceste femme qui le
 touche, car elle est pecheresse. Et Iesus respon-
 dit: Iuy dit Simon, ay quelque chose à te dire:

Et iceluy dit: Maistre dy. Vn creditur auoit
 deux debtors, l'vn deuoit cinq cent deniers,
 & l'autre cinquante. Et comme ilz n'auoient rien
 de quoy rendre, il les quitta tous deux. Lequel
 donc l'ayme plus? Simon respondant, dit: L'esti-
 me que c'est celuy auquel il a plus donné. Et Iesus
 dict: Tu as droitement arge. Lors se retournant
 vers la femme, dit à Simon: Vois tu ceste femme?
 Je suis entré en ta maison, & tu ne m'as point don-
 né d'eau pour mes piedz, mais ceste cy a arrosee
 mes piedz de larmes, & les a oignes de ses che-
 ueux. Tu ne m'as point donné vn baiser, mais ce-
 ste depuis que ie suis entré, n'a cessé de baiser mes
 piedz: Tu n'as point oingt mon chef d'unguent,
 mais icelle a oingt mes piedz d'ungement. Pour
 laquelle chose ie te dy, beaucoup de pechez luy
 sont pardonnez, car elle a bien op' aymé. Et ce-
 luy, auquel est moins pardonné, ayme moins.
 Puis dit à icelle: Les pechez te sont pardonnez.
 Et ceux qui ensemble estoient assis à table, com-
 mencerent à dire en eux mesmes: Qui est cestuy
 cy qui pardonne ausly les pechez? Mais il dict à
 la femme: Ta foy t'a sauuee, va t'en en paix.

Simila-
tude de
deux des-
bteurs.

Foy.

Chapitre
 Et aduint apres qu'il alloit par les cités &
 chasteaux, preschant & annonçant le roy-
 aume de Dieu, & les douze auos luy. Et au-
 cunes femmes qui estoient gueries des espritz mal-
 lings, & des maladies, Merit, qui est appelée
 Magdalene; de laquelle sept diables estoient
 yssus, & Iohanne femme de Chuse maistre d'os-
 stel d'Herode, & Sufanne, & autres plusieurs,
 lesquelles luy ministreroient de leurs biens. Or
 comme tresgrande multitude s'assembloit, & ac-
 courroient à luy des cités, il dit par similitude:
 Celuy qui seme est parry pour semer la semen-
 ce. Et uesement, l'vne cheut près de la voye, &
 fut foulée, & les oyseaux du ciel la mangerent.
 Et l'autre cheut sur la pierre, & quand elle fut le-
 uée, elle sechoit, à cause qu'elle n'auoit point d'en-
 meut. Et l'autre cheut en terre sans esprit, & les
 espiers qui se leuerent en faulx, l'estoufferent.
 Et l'autre cheut en bonne terre, & quand elle
 fut leuée, elle fist fruit cent doubles. En di-
 sant ces choses, il cria: Quez oreilles pour-
 ouyr, qu'il oye. Et ses disciples l'interrogerent
 quel estoit ceste parabole. A laquelle il dict: Vous
 est donné de cognoistre le royaume de Dieu,
 de Dieu. Mais tout auost en paraboles; de fin
 qu'on voyant ne voyent point, & en oyant
 n'entendent point. Et ceste est la parole de
 semence, est la parole de Dieu. Et ceux qui sont
 près de la voye, sont ceux qui oyent, & par
 le diable vient, & oste la parole de leurs cœurs,
 à fin qu'on croyant aiee soient sauuez. Mais ceux
 qui sont sur la pierre, sont ceux, lesquels après
 qu'ils

Confesse

Mal. 3. a
Mat. 11. a
Marc. 1. c

E

Mat. n. b.

Mat. 23. a
Mat. 14. a
Iehan. 12. a

F

A
Iesus
Christ
preschant
Mar. 16. b

Mat. 23. d
Marc. 4. d
Parabole
du se-
meur.

B
Ma. 6. c. a
Iehan. 1. f
Act. 21. f
Rom. n. b
Declara-
tion de la
parabole.

S. Luc.

qu'ilz ont ouy, recoivent la parole en boys, & iceulx n'ont point de racines, car pour un temps ilz croyent, & en temps de tentation se retirent. Et ce qui est cheu entre les espices, ce sont ceux qui ont ouy, & ceux partis sont estouvez dez solitudes & des richesses & voluptez de la vie & ne rapportent point de fruit. Mais ce qui est en bonne terre, sont ceux qui de bon & de tres bon ceur oyans la parole, ilz la retiennent, & rapportent fruit en patience. Personne parés qu'il a allume la lampe, ne la couvre d'un vaisseau, ou ne la met sous le lic, mais la met sus la chandelle, afin que ceux qui entrent, voyent la lumiere. Car il n'est rien secret, qui ne se manifeste, ne rien cache, qui ne soit connu, & qui ne vienne en public. Voyez donc comment vous oyez. Car quiconque a, il luy sera donne, & quiconque n'a rien, ce mesme qu'il croy de auoir, luy sera osté. Lors sa mere & ses freres vindrent à luy, & ne pouoient approcher de luy, pour la multitude, & luy fut a honore. Sa mere & ses freres sont de hors, qui se veulent voir, le quel respondant, leurs ditz iceux sont ma mere & mes freres, qui sont la parole de Dieu, & la merite en effect. Aduint un jour, qu'il monta en vne nauire, & les disciples le suivirent de l'estang. Et ilz se parierent. Et comme ilz nauigeoient, ilz en dormirent. Et vne tempeste de vent descendit de l'estang, & se faisoient, & estoient en peril. Lors vindrent à luy, & leveillerent, disant: Maître, nous perissons. Et iceluy soy leuât, & reprist le vent, & la tempeste de l'eau, & cessa, & se fut fait tresquillie. Et luy dit: Ouz est vostre foy. Et les disciples se esmeruillerent, & estoient en admiration. Qui peut estre ce luy cy, car il commande aux vents & à la mer, & ilz luy obeissent. Et nauigeoient à la tere des Gerasiens, laquelle est à l'occident de Galilee. Et quand il fut yssa sur la tere, un homme qui auoit le diable des longz temps, vint au deuant de luy, & n'estoyt pas vestu de vestement, & ne demouroit point en maison, mais dedans les tombeaux. Et quand il veit Iesus, il se ietta deuant luy, & s'escriât à haulte voix, dit: Qui a il entre moy & toy Iesus, filz de Dieu tres hault? Le te prie, ne me tourne point. Car il commandoit à l'esprit immonde, qu'il yssist hors de l'homme. Car plusieurs longz temps il l'auoit tenu, & estoit luy de haines, & gardé en ceps. Et apres qu'il eust prins les lies, il estoit mené de diable aux desertz. Et Iesus l'interroga, disant: Qu'est ton nom? Et iceluy ditz Legion, à cause que beaucoup de diables estoient entrez en luy. Et de la multitude qu'il ne leurs commandast point qu'ils n'alloient en l'altissime. Car illec estoit un troupeau de porceus, qui paissoient en la montagne. Et de la multitude, qu'il leur permit entrer au ceps. Et il leur permit. Les diables donc yssirent hors de l'homme, & entrerent es porceus. Et le troupeau s'en alla par

impetuosité iette en l'estang, & fut effroyé. Et quand ceut qui le commandast, vint à ce qui auoit esté fait, ilz demorerent, & s'amoncerent en la cite, & aux villages. Et yssirent pour veoir ce qui auoit esté fait, & vindrent à Iesus. Et trouuerent l'homme, auquel les diables estoient yssis, aux piedz de Iesus assis, vestu de maille d'entendement, & eurent pitié de ce qui auoit esté fait. Et leur raconterent comment il auoit esté guery de la legion. Et toute la multitude de ce temps era senens le prient, qu'il s'arrestast d'eux, car ilz le estoient: sensis de grande crainte. Lors s'aduint un certain homme, s'en respoit. Et l'homme duquel les diables estoient yssis, le prioit qu'il fut avec luy. Mais Iesus le renouya, disant: Retourne en ta maison, & raconte que grandes choses t'a fait Dieu. Et s'en alla par tout la cite, preschant quant grandes choses luy auoit fait Iesus. Et aduint que quand Iesus fut retourné, la multitude le receut, car ilz l'attendoient tous. Et voicy, un homme vint lequel auoit nom Jairus, lequel aussy estoit prince de la synagogue, & se ietta aux piedz de Iesus, le priant qu'il entrast en sa maison, car il auoit vne seule fille enuiron de douze ans, & icelle se mourait. Or aduint que quand il y alloit, qu'il estoit pres de la multitude. Et vne femme estoit en flux de sang depuis douze ans laquelle auoit despendu toute sa substance en l'esperance, & n'auoit peu estre guerie d'aucun. Icele print pres par derriere, & toucha la frange de son vestement, & incontinent s'estancha le flux de son sang. Et Iesus dit: Qui est ce qui m'a touché? Et comme tous le nyoient, Pierre ditz, & ceux qui estoient avec luy. Mais Iesus, les multitudes se pressent, & affigent, & tu dis, qui est ce qui m'a touché? Et Iesus ditz: Aucun m'a touché, car j'ay cogneu, que vertu est yssie de moy. Et la femme voyant qu'il ne luy estoit pas incogneu, elle vint tremblât, & se ietta deuant ses piedz, & luy manifesta deuant tout le peuple, pour quelle cause elle l'auoit touché, & comment elle auoit esté soudainement guerie. Et il luy ditz: Fille, ta foy t'a sauuee: Va en paix. * Quand il parloit encors, il vint auant vers le prince de la synagogue, luy disant: Ta fille est morte, ne le trouble pas. Et quand Iesus eut ouy ceste parole, il respondit au pere de la fille. Ne crains point, crois seulement, & elle sera sauuee. Et quand il fut venu en la maison, il ne permit personne entre avec luy, sinon Pierre, & Jacques, & Iehan, & le pere & la mere de la fille. Et tout ploroient & la plaignoient. Mais il dit: Ne pleurez point, la fille n'est pas morte, mais elle dort. Et se moquoient de luy, sachans qu'elle estoit morte. Mais iceluy tenant la main de la fille, il cria, disant: Fille, leue toy. Et son esprit vint, & se leua incontinent. Et commanda qu'on luy donnast à manger. Et le pere & la mere & celle furent estonnez. Aufquelz il commanda qu'ilz ne

Mat. 5. b. Marc. 4. c.

C

Mat. 10. c.

Mat. 4. c. Mat. 13. b. 25. c.

Mat. 12. d. Mar. 3. d.

Mat. 9. e. Mar. 4. d.

D

Mat. 2. d. Mar. 2. b.

Mat. 8. g.

F Mat. 5. h. Mar. 9. e.

Foy. G.

de Dieu. Et comme vous s'admireilloient de tout les choses qu'il faisoit, il dit à ses disciples: Vous, mettez ces parolles en voz cœurs, car il aduendra que le filz de Phoe sera baillé es mains des homes. Mais iceux n'entendoient point ceste parolle, & estoit couverte deuant eux, en maniere qu'ilz ne l'entendoient point. Et craignoiēt l'interroguer de ceste parolle. Mais vne pensée entra en eux, lequel d'entre eux seroit le plus grand. Et Iesus voyant les pensées de leur cœur, il print un enfant, & le mit auprès de soy, & leurs dit: Quicōque receuera cest enfant en mon nom, il me reçoit, & quicōque me reçoit, il reçoit celuy qui m'a enuoyé. Car celuy qui est le plus petit d'entre vous tous, iceluy est le plus grand. Et Iehan respondant, dit: Maistre, nous auons veu aucun iettant hors les diables en ton nom, & luy auons defendu, pourtāt qu'il ne fuyt point avec nous. Et Iesus luy dit: Ne le defendez point, car qui n'est point contre vous, il est pour vous. Or aduint quand les iours de son assumption s'accōplissoiēt, aussy il adressa sa face pour aller en Ierusalem. Et il enuoya messagiers deuant sa presence. Et s'en allerent, & entrerent en la cite des Samaritains, pour luy preparer. Mais ilz ne le recuerent point, pourtāt que sa face estoit comme pour aller en Ierusalem. Et quand ses disciples Jaques & Iehan veirent cela, ilz dirent: Seigneur, veulx tu q nous difons que le feu descende du ciel, & qu'il les consume? Et se retournant, les reprist, disant: Vous ne scauez du quel esprit vous estes, car le filz de Phoe n'est pas venu perdre les ames, mais les sauuer. Et s'en allerent en vne autre bourgade. Et aduint qe comme ilz chemineroient en la voie, quelcun luy dit: Je te surray en quel que lieu que tu iras. Iesus luy dit: Les renards ont des fosses, & les oiseaux du ciel des nids, mais le filz de Phoe n'a pas où il reposte le chef. Mais il dit à un autre: Suy moy. Et il dit: Seigneur, permetz moy premier aller, & ansepulchir mon pere. Iesus luy dit: Laisse les morts ensepeler leurs morts, mais tu vas annoncer le Royaume de Dieu. Et un autre dit: Je te surray Seigneur, mais permetz moy premier prendre congé de ceux qui sont en la maison. Iesus luy dit: Nul home mettant sa main à la charrue, & regardant derrière, est chetif & inutile au Royaume de Dieu.

Luc. 9. 11
 Iesus Christ enuoya ses disciples par paires de deux en deux, en montrant les cités & villages, & leur disant: Prachez par toutes les cités & villages, & guérissez les malades.

Luc. 9. 12
 Et leur disant: Ne prenez rien de pain, ne de viande, ne de souliers, ne de bourse, ne de besace, ne de souliers. Et ne saluez personne par la voye. En quelque maison que vous entrerez, dites premierement: Paix soit à ceste maison. Et si le filz de paix est illec, vostre paix reposera sur luy, & sinon elle retournera à vous. Et demeurez en la mesme maison, mangeans & beuans ce qu'ilz ont, car l'ouurier est digne de son salaire. Ne passez point de maison en maison. Et en quelque cité que vous entrerez, & qu'ilz vous receurent, mangez des choses qu'on vous presente, & guérissez les malades, qui sont en icelle, & leurs dites: Le Royaume de Dieu est approché en vous. Mais en quelque cité que vous entrerez & ne vous receurent point, partez hors es rues d'icelle, & dites: Nous escouons ausy contre vous la pouldre de vostre cité, qui s'est attaché à nous. Sachez ce toutes fois que le Royaume de Dieu est approché. Et vous dy, qu'en ce iour là, sera à ceux de Sodome plus de remission, que à celle cité. Malheur sur toy Chorozaim, malheur sur toy Bethsaida, car si en Tyre, & en Sidone eussent esté faites les vertus qui ont esté faites en vous, iadis en cilice & en cendre soy seans eussent fait penitence. Mais toutes fois il fera plus de remission à Tyre & à Sydone au iugement, que à vous. Et toy Capharnaüm, exaltée iusques au ciel, tu seras abaissée iusques en enfer. Qui vous oynt, il m'oynt, & qui vous desprist, il me desprist, & qui me desprist, il desprist celuy qui m'a enuoyé. Et les septante deux revindrent avec ioye, disans: Seigneur, les diables ausy sont subiectz à nous, en ton nom. Et il leurs dit: Le royaume sera cheant du ciel, comme foudre. Voicy, ie vous ay donné puissance de marcher sur les serpens & les scorpiōs, & sur toute la puissance de l'ennemy, & rien ne vous nuira. Toutesfois ne vous esioyez point, en ce que les espritz sont subiectz à vous, mais esioyez vous que voz noms sont escriptz es cieulx. En la mesme heure, il s'esioyent en esprit, & disoient: Pere ie te rend graces, Seigneur du ciel & de la terre, que tu as abscondé ces choses aux sages & sapientz, & les as reuélées aux petitz. Ouy pere, car ainsi il est le bon plaisir de uant toy. Toutes choses me sont baillées de mon pere, & per sonne ne scait qui est le filz, sinon le pere, qui a baillé le pere, le filz, & celui que le filz veut. Il dra reueler: Puis se retournant vers ses Disciples dit: Si quelcun d'entre vous veut estre premier, il faut qu'il soit le plus petit de tous, & le plus humble. Et qui veut estre premier de tous, il faut qu'il soit le plus petit de tous, & le plus humble. Et qui veut estre premier de tous, il faut qu'il soit le plus petit de tous, & le plus humble.

ic vous enuoye cōme aigneaux entre les loups. Ne portez ne bourse, ne besace, ne souliers. Et ne saluez personne par la voye. En quelque maison que vous entrerez, dites premierement: Paix soit à ceste maison. Et si le filz de paix est illec, vostre paix reposera sur luy, & sinon elle retournera à vous. Et demeurez en la mesme maison, mangeans & beuans ce qu'ilz ont, car l'ouurier est digne de son salaire. * Ne passez point de maison en maison. Et en quelque cité que vous entrerez, & qu'ilz vous receurent, mangez des choses qu'on vous presente, & guérissez les malades, qui sont en icelle, & leurs dites: Le Royaume de Dieu est approché en vous. Mais en quelque cité que vous entrerez & ne vous receurent point, partez hors es rues d'icelle, & dites: Nous escouons ausy contre vous la pouldre de vostre cité, qui s'est attaché à nous. Sachez ce toutes fois que le Royaume de Dieu est approché. Et vous dy, qu'en ce iour là, sera à ceux de Sodome plus de remission, que à celle cité. Malheur sur toy Chorozaim, malheur sur toy Bethsaida, car si en Tyre, & en Sidone eussent esté faites les vertus qui ont esté faites en vous, iadis en cilice & en cendre soy seans eussent fait penitence. Mais toutes fois il fera plus de remission à Tyre & à Sydone au iugement, que à vous. Et toy Capharnaüm, exaltée iusques au ciel, tu seras abaissée iusques en enfer. Qui vous oynt, il m'oynt, & qui vous desprist, il me desprist, & qui me desprist, il desprist celuy qui m'a enuoyé. Et les septante deux revindrent avec ioye, disans: Seigneur, les diables ausy sont subiectz à nous, en ton nom. Et il leurs dit: Le royaume sera cheant du ciel, comme foudre. Voicy, ie vous ay donné puissance de marcher sur les serpens & les scorpiōs, & sur toute la puissance de l'ennemy, & rien ne vous nuira. Toutesfois ne vous esioyez point, en ce que les espritz sont subiectz à vous, mais esioyez vous que voz noms sont escriptz es cieulx. En la mesme heure, il s'esioyent en esprit, & disoient: Pere ie te rend graces, Seigneur du ciel & de la terre, que tu as abscondé ces choses aux sages & sapientz, & les as reuélées aux petitz. Ouy pere, car ainsi il est le bon plaisir de uant toy. Toutes choses me sont baillées de mon pere, & per sonne ne scait qui est le filz, sinon le pere, qui a baillé le pere, le filz, & celui que le filz veut. Il dra reueler: Puis se retournant vers ses Disciples dit: Si quelcun d'entre vous veut estre premier, il faut qu'il soit le plus petit de tous, & le plus humble. Et qui veut estre premier de tous, il faut qu'il soit le plus petit de tous, & le plus humble. Et qui veut estre premier de tous, il faut qu'il soit le plus petit de tous, & le plus humble.

Soub. 22 c
Mart. 18. 2
Ambitiō.
Mar. 9. e

Ioh. 4. 2.

Matt. 8. c

7700 Q
Suyuant
sus Christ

Luc. 9. 11

Luc. 9. d

Luc. 9. 8

Matt. 10. 4
Mar. 6. 45
4. 10. 46

Matt. 10. 5
Deu. 24. 16
1. timo. 1. 4

Act. 7. 8

Matt. 23. 15
C. Mal'ed'ic' tion.

Ioh. 17. 15
Mar. 10. 4

D
Vrayons
Matt. 24

Puissan
de Iesus
Christ
Matt. 13. 35

Mat. 22. 4
Mar. 12. 6

Mat. 22. 4
Mar. 12. 6

respon-

Mat. 6. 2.
Rom. 13. c.
Iehan. 2. b

Le pro-
chain.

Compaf-
fon.

G

Par
de
de
de
de

de
de
de
de

de
de
de
de

Forme de
prez.

de
de
de
de

de
de
de
de

respondant, dict: Tu aymeras ton Seigneur Dieu, de tout ton coeur, & de toute ton ame, & de toute ta force, & de tout ton entendement, & ton prochain comme toy mesme, & il luy dit: Tu as droitement respondu: Fais cela, & tu viuras: Mais iceluy se voulant iustificier soy mesme, dict à Iesus: Et qui est mon prochain?

Lors Iesus prenant la parole, dict: Vn homme descendoit de Ierusalem en Iericho, & cheut entre les larrons, lesquelz ausy le despoulerent, & apres qu'ilz l'eurent nauré, ilz s'en allerent, en le laissant à demy vif. Or aduint qu'un prestre descendoit par ceste mesme voie, & quand il le veit, il passa oultre. Semblablement ausy le Levite, quand il fut près du lieu & le veit, il passa oultre. Mais vn Samaritain passant son chemin, vint près de luy, & le voyans fut meü de misericorde. Et en s'approchant, luy lya ses playes, & mit dedans de l'huyle & du vin, puis le mit sur sa beste, & le mena en l'hostellerie, & print soing de luy. Et l'autre iour apres, il tira deux deniers, & les bailla à l'hoste, & dict: Ay soing de luy, & tout ce que tu despenderas d'auantage, ie le te rendray à mon retour. Lequel de ces trois te semble que ayt esté prochain à celuy qui cheut entre les larrons? Et iceluy dit: Celuy qui luy a fait misericorde. Et Iesus luy dict: Va, & toy fais semblablement. Or aduint, quand ilz alloient qu'il entra en vn chastelet. Et vne femme nommée Marthe, le receut en sa maison. Et icelle auoit vne soeur, nommée Marie: Laquelle ausy seant aux pieds du Seigneur, oyoit sa parole. Mais Marthe estoit fort empeschée à faire beaucoup de seruices: Laquelle luy dit: Seigneur, ne te chault il que ma soeur me laisse seule seruir? Dis luy donc, qu'elle m'ayde. Et le Seigneur respondant, luy dit: Marthe, Marthe, tu es troublée, & es embeslée en beaucoup de choses, mais vne chose est necessaire. Marie a choisi la meilleure partie, laquelle ne luy sera point enlevée.

Et Iesus enseigna à ses disciples, & print Marthe hors du temple, de la Royne de iudee, & Ninivites. Il y eust ausy des Pharisens, & Scribes, disant: Quelz loys ont tous les prophetes, & de ce temps de ceste generation?

Et Iesus respondant, dit: Ne me fais point moleste: mon huys est maintenant fermé, & mes enfans sont avec moy en la chambre, ie ne me puis leuer & t'en donner: Et si iceluy perseuere en frappant, ie vous dy: iasost qu'il ne se leue point pour luy donner, pource qu'il soit son amy, toutesfois pour son importunité il se leuera, & luy donnera tout autant qu'il en affaire. Et moy ie vous dy: Demandez, & il vous sera donné, querez & vous trouuerez, frappez à la porte, & on vous ouurira, car quiconque demande, il reçoit, & qui quiert, il trouue, & à celuy qui frappe à la porte, luy sera ouuert. Et qui est celuy d'entre vous qui demande du pain à son pere, luy donnera il vne pierre? ou si du poisson, luy donnera il vn serpent en lieu de poisson? ou si il demande vn oeuf, luy baillera il vn scorpion? Si vous donc comme ainsi soit que soyez mauuais, scauez donner des bons dons à voz enfans, combien plus vostre pere du ciel donnera le bon esprit, à ceux qui luy demandent? Et iettoit vn diable hors, & iceluy estoit muet. Et quand il eut ietté le diable, le muet parla, & les multitudes, s'esmerueilleroient. Et aucuns d'iceulx direrent: En Beelzebub prince des diables, il iette hors les diables. Et les autres le tentant, luy demandoient signe du ciel. Et quand il veit leurs pensées, il leurs dict: Tout royaume diuisé contre soy mesme, sera desolé, & maison chettra sur maison. Et si satan est diuisé contre soy mesme, comment durera son regne? pourtant que vous dictes, qu'en Beelzebub ie iette hors les diables. Et si ie iette hors les diables en Beelzebub, voz filz en quoy les iettent ils hors? Pour ceste cause ilz seront voz iuges. Mais si ie iette hors les diables par le doigt de Dieu, certainement le Royaume de Dieu est paruenü en vous. Quand le fort armé garde sa court, les choses qu'il possede, sont en paix. Mais si plus fort que luy suruenit qui le surmonte, il luy ostera toutes ses armes, auxquelles il se confoit, & distribuera ses despouilles. Qui est avec moy, est contre moy, & qui ne combat avec moy, n'est point. Quand l'esprit inmundus est sorty de l'homme, il chassera par les lieux sans repos, & cherchera repos, & n'en trouue point, il dit: Je genouilleray en ma maison dont ie suis sorty. Et quand il vient, il le trouue nettoyé de balay, & garny, & adonc il en va, & peut s'arrester ailleurs. Et ainsi sera il avec vous. Et y entret, & s'abandonna, & les diables s'arresterent de cest homme, & furent paruenus aux premiers. Et aduint, qu'il y eust un certain cheualier, qui vne femme de la multitude, estoit venue voir, luy dit: Beelzebub est il veü en toy qui t'a perü. Mais il mesmes que tu as dictes. Et iceluy dit: Beelzebub n'est pas mon seigneur, mais c'est le seigneur de Dieu, & la garde. Et dans la multitude des peccateurs ensemble, il est dit: Ceste generation est une generation qui ne se repent.

Mat. 7. 2.
& 21. b
Ieh. 16. c.
d. & 14. c
Marc. 11. e
Iacq. 1. a.

Mat. 7. b.

Tout hie
de Dieu.
Matth. 12.
b. 9. d.
Mar. 3. c.
C

Mat. 23.
D.

Parole de
Dieu.

Mat. 23. e.

EE elle

S. Luc.

Ioa. 2. a
3. roi. 10. a
2. par. 9. a
E
Iona. 3. b
Mat. 5. b
Marc. 4. c
Mat. 6. c.
Affection
F
Mat. 23. c.
Superstition des Pharisiens.
Sub 10. g
Mat. 23. a
Maledictions.
G
Mat. 23. d
Gen. 4. b

elle demande signe, & signe ne luy sera pas donne, sinon le signe de Ionas le prophete. Car ainsi que Iona fut signe à ceux de Ninive, ainsi sera aussi le filz de l'homme à ceste generation. La royne des parties de Midy, se leuera au iugement avec les homes de ceste generation, & les condamnera, car elle vint des fins de la terre pour ouyr la sapience des Salomons, & voicy plus que Salomon, en ce lieu. Les homes de Ninive se leueront au iugement avec ceste generation, & la cōdemneront, car ilz firent penitence à la predication de Iona, & voicy plus que Iona, en ce lieu cy. Personne n'allume la chādele, & la met en lieu mucé ne souz le muid, mais sur le chandelier, à fin que ceux qui entrent, voient la lumiere. La lumiere de ton corps, est ton oeil. Si ton oeil est simple, tout ton corps sera lumineux, mais s'il est mauvais, ton corps aussi sera tenebreux. Regarde donc que la lumiere qui est en toy, ne soit tenebres. Si tout ton corps donc est lumineux n'ayant quelque partie de tenebres, il sera lumineux par tout, & comme la lumiere reluyfante t'illuminera. Et comme il parloit, vn Pharisien le pria pour dîner avec luy. Et y entrant s'assit à table. Mais le Pharisien pensant en soy mesme, se print à dire, pourquoy il ne s'estoit point laué devant le dîner. Et il Seigneur luy dit. Maintenant vous Pharisien, vous lauez le dehors du calice & du plat, mais le dedans de vous, est plein de rapine & d'ornement. O folz, ce luy qui a fait le dehors, n'a il pas fait le dedans? Toutefois de ce qui vous reste, donnez en à un moin, & voicy toutes choses vous sont nettes. Mais malheur sur vous Pharisien, qui dismez la merite, & la rite, & toute maniere de poez, & laissez derriere le iugement, & la charite de Dieu. Il failloit faire ces choses cy, & ne laisser point celles là. Malheur sur vous Pharisien qui aimez les promesses choisies aux synagogues, & les salutations aux marches. Malheur sur vous qui estes comme des tombeaux qui s'appuyent point, & les homes qui passent dessus, n'en sauent rien. En vn des lieux de la loy respondant, luy dit: Maître, en quelle des parties de la loy n'avez vous pas fait? Et il dit: Malheur sur vous sages en la loy, qui chargez les homes de charges, lesquels ils ne peuvent porter, & vous ne touchez point les fœdes de l'heredite de Moyses. Malheur sur vous qui dediez les monuments des prophetes, mais vos peres les ont occis, pour vray vous tesmoignent, que vous estes en la cour de vos peres, car certains de vous, ont occis Moyses, & vous occidez les prophetes. Pour ce fait est ce mot de la sapience de Dieu dit: Je l'ay enuoyé à vous les prophetes & Apustres, & d'iceux en occidez à mort, & persécutez, à fin que le sang de tous les prophetes, soit versé sur vous, & ainsi de ceste generation, depuis le sang d'Abel, jus-

ques au sang de Zacharie, qui fut occis entre l'autel & le templo. Pour certain ie vous dy, sera il requeru de ceste generation. Malheur sur vous sages en la loy, car vous avez porté la clef de science, vous n'y estes point entrez, & avez empesché ceux q y entroiet. Et quand il leurs disoit ces choses, les Pharisien & les sages de la loy cōmencrent à luy resister fort, & opprimer la bouche de plusieurs choses, en l'espiant, & querant prendre quelque chose de sa bouche pour l'accuser. S. Iesus Christ defend la doctrine des Pharisien, & ne craindre les homes, mais Dieu, Il n'est veult meller de diuifier l'heritage entre les freres. Il defend auarice, par parabole du riche, voullant que nous delaissons soing de choses terriennes. Du seruiteur fidele. Des hypocrites qui ne cognoissent le temps de grace. De non estriuer contre son prochain. Chapitre. xij. E T quand moult de multitudes furent conuenues alentour, tellemēt qu'ilz fouilloient l'un l'autre, il cōmença à dire à ses disciples. Donnez vous garde du leuain des Pharisien, lequel est hypocrisie. Car riē n'est couuert, qui ne soit reuelé, & rien n'est intice, qui ne soit sceu. Car les choses que vous avez dit en tenebres, seront dites en lumiere. Et ce que vous avez parle en l'auaille es chambres, sera presché sur les toitz. Et vous dis à mes amys, n'ayez crainte de ceux qui tuent le corps, & après cela, n'ont plus rien qu'ilz puissent faire. Mais ie vous monstrey qui vous debuez craindre. Craignez celuy qui apres qu'il a tué, il a puissance d'enuoyer en la gehennē, pour certain ie vous dy, craignez cestuy. Ne font point venduz cinq passereaux pour deux mailles, & vn d'iceux n'est pas en oubly devant Dieu? mais aussi tous les cheueux de vostre teste sont nombrez. Ne craignez donc point, vous estes plus excellens que beaucoup de passereaux. Aussi ie vous dy, que qui que me confessera devant les homes, le filz de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu. Mais qui me deniera devant les homes, il sera denié deuant les anges de Dieu. Et quiconque die parole contre le filz de l'homme, il luy sera pardonné. Mais à celuy qui blasphemerá contre le saint esprit, il ne sera point pardonné. Et quand ilz vous meneront dedans les synagogues, & dedans les magistrats, & de ceux qui ont puissance, ne soyez point en l'esperance, comme on qualle chose vous respondrez, ou que vous direz. Car le saint esprit vous enseignera en telle heure, ce que vous fault dire. Et auant de la tribulation de luy dire. Mais ne diés pas que vous estes en la possession de l'heritage, & que vous n'avez rien de plus. Car la vie de vous n'est pas en la possession de choses que il possède. Et vne huile vne deniende de l'huile de charsi de quel que ruche ne me rapporta suēt exabondance. Et pensent en soy mesme, & dansent. Que strayie, ver qu'on y licu

2. Paral. 24. f.
Mat. 23. b
A
Mat. 16. g
Marc. 8. h
Mat. 10. e
Marc. 4. e
B
Mat. 10. d
Mar. 8. d
2. tim. 2. b
Mar. 3. d
Mat. 11. c
Mat. 10. b
Peché contre le S. Esprit.
Mar. 7. b
Luc. 11. g
C
2. Cor. 7.
Ecc. 1. a

S. Luc.

Comme ces dixhuiet, sur lesquels la tour en Siloë cheut, & les tua, pensez vous qu'ilz fussent debtors plus que tous les homes qui estoient demourans en Ierusalem? Le vous dy, que non. Mais si vous n'avez repentance, vous perirez tous semblablement.* Et disoit ausly ceste similitude.

B
Similitu-
de du fi-
guier.

Quelcun auoit vn figuier planté en la vigne, & vint pour querir fruit en luy, & n'en trouua point. Or il dit au vigneron: Voicy, il y a trois ans que ie vien pour querir fruit en ce figuier, & n'en trouue point. Coppe le donc, car pourquoy ausly occupe il la terre? Et iceluy respondant, luy dit: Seigneur, laisse le encores ceste année, iusques à ce q'ie fouysse alentour de luy, & q'ie y mette du fien, à sçauoir s'il fera fruit, mais s'il n'en fait, cy après tu le copperas. Et enseignoit en leurs Synagogue aux Sabbath. Et voicy, vne femme qui auoit l'esprit d'infirmité par l'espace de dixhuiet ans, & estoit inclinée, & ne pouuoit aucunement regarder en hault. Et quand Iesus la veit, il l'appella à soy, & luy dit: Femme, tu es deliurée de ta maladie. Et mit les mains sur elle, & incontinet fut dressée, & glorifioit Dieu. Mais le prince de la synagogue, mal content de ce que Iesus auoit guery au sabbath, respondant disoit à la multitude. Il y a six iours esquelz il fault ouurer, venez donc en iceux & soyez guerys, & non point au iour du sabbath. Et le Seigneur luy respondant, dit: Hypocrite, vn chascun de vous, ne deslie il point son boeuf, ou son asne de la creb au Sabbath, & le mene abruier? Et ceste fille d'Abraham, laquelle satan auoit liée, à sçauoir, l'espace de dixhuiet ans, ne l'a il point fallu deslier de ce lien, au iour du sabbath?

C
Et quand il disoit ces choses, tous ses aduersaires estoient confus de vergogne. Et toute la multitude s'esouilloit en toutes les choses que glorieusement estoient faites par luy.* Et il disoit donc: A qui est semblable le royaume de Dieu, & à quoy l'estimeray ie estre semblable? Il est semblable au grain de mustarde, lequel vn homme print & mit en son iardin, & il creut, & est deuenu vn grand arbre, & les oyseaux du ciel se reposent en ses branches. Et il dit de rechef. A quoy estimeray ie estre semblable le royaume de Dieu? Il est semblable au leuain, lequel vne femme print, & le mit en trois mesures de farine, iusques à ce qu'il fut leu. Et il dit par les ocils, & de l'esprit, enseignent de ceste maniere vers Ierusalem.* Et aucun luy dit: Seigneur, y a il peu de gens qui sont sauuez? Et il leur dit: Mettez vous en garde, car ie vous dy, que plusieurs se rebelleront d'abaisce & se rebelleront. Et qu'il s'espere de sauuer le peu, & au contraire de tous, & de tous pechieux à Ierusalem hors de sa terre. Et luy disant: Seigneur, ouure nous, & que tu respondas, il vint d'iceluy l'ocil, & dit: Ne vous rebelleront deuant toy, & deuant vous, & que

Mat. 13. d.
Mar. 4. c.
Similitu-
de du
grain de
mustarde
de.
Mat. 13. d.

Mat. 7. b.

Mat. 7. b.
Mat. 7. b.
Mat. 7. b.

as enseigné en nouz rues. Et il vous dira: Ie ne sçay dot vous estes. Departez vous de moy tous ouriers d'iniquité. Là fera pleur & grincement de dentz, quand vous verrez Abraham & Isaac, & Iacob, & to' les Prophetes au royaume de Dieu, & vous estre iettez hors. Et viendront d'Orient, & d'Occident, & d'Aquilon, & de midy, & seront assis au royaume de Dieu. Et voicy, ceux sont derniers, qui seront premiers, & ceux sont premiers, qui seront derniers. Et ce mesme iour aucuns Pharisiens vindrent, luy disans: Departz toy, & t'en va d'icy, car Herode te veult occire. Et il leur dit: Allez, & dictez à ce renard: Voicy, ie jette hors les diables, & parfais de donner santé au iourdhy, & demain, & au tiers iour ie prens fin. Mais tout esfois il me fault au iourdhy & demain & le iour ensuyuant cheminer, car il ne se peut faire q'le prophete meure hors de Ierusalem. Ierusalem, Ierusalem, qui occis les prophetes, & lapide ceux q' te sont enuoiés: Combien de fois ay ie voulu rassembler tes filz, ainzy come fait l'oiseau son nyd soubz ses ailes, & ne l'as point voulu? Voicy, vostre maison vous sera laissée deserte. Mais ie vous dy, q' vous ne me voyrez point, iusques à ce que viendra que vous direz: Benedict soit celuy qui vient au nom du Seigneur.

P
Psal. 6. e.
Matt. 7. b.
& 25. d.
Mat. 8. b
Mat. 19. d
& 20. b.
Mar. 10. d
G
Mat. 23. d.
Mefcog.
noiffance
Soub. 19.
c. f.

S. Iesus guerit l'Hydropique, & enseigne comment on doit assicoyr au dernier lieu, quand on est enuiez. La parabole des inuiez au soupper. Il fault renoncer à toutes choses, & suivre Iesus Christ. La louenge & commendation du sel.

Chapitre xiiij.

ET aduint que quand Iesus fut entré en la maison d'un Prince des Pharisiens au Sabbath, pour mager du pain, & iceux prenoient garde sur luy. Et voicy vn home hydropique qui estoit deuant luy. Et Iesus respondit, parla aux sages de la loy, & aux Pharisiens, disant: Est il licite de guerir au sabbath? Et ilz se teurent. Lors le print, & le guerit, & le reuoia. Puis leurs respondit, dit: Duquel de vous, cherra l'asne ou le boeuf en vn puy, & ne le tirera point hors incontinent au iour du Sabbath? Et ilz ne luy pouuoient respondre à ces choses. Il disoit ausly aux inuiez vne parabole, apperceuant comme ils estoient les premiers siéges à table, en leurs maisons. Quand tu seras inuite aux nopces, ne t'assieds point à table, au premier lieu, qu'il n'aduié vn plus honorable que toy soit inuite d'ice luy, & que celui qui t'inuite toy & luy, ne vienne, & te die: Donne lieu à cestuy cy, & lors tu es contraint avec honte de te retirer au dernier lieu. Mais quand tu seras inuite, va & te sieds au dernier lieu, & si quelcun de ceux qui t'ont inuite te dira: Ce lieu est vacant, & te dira: Viens, & tu seras plus honorable. Lors te fera gloire de s'asseoir avec ceux q' seront ensemble assis à table. Car qui coques s'eleue, sera humilié, & q' se humilie, sera esleue.* Et il disoit ausly à celui q' auoit inuite. Quand tu fais vn dîner ou vn soupper, n'appelle point tes amys, ne tes freres, ne tes parents, ne tes riches voisins, qu'il n'aduiéne qu'ilz te remercient, & que

A
Hydropi-
que.
Matt. 23.
Marc. 3. 4.
Luc. 14. 6.
B
Humilité
Prou. 19. 6
Soub. 2. 6
Mat. 23. b.
Tob. 4. b.
Pro. 1. 6
C

Charité.

& d' retributiō te soit faicte. Mais quād tu fais vn cōuue, appelle les paoures, debiles, boitoux, & aueugles; & tu seras bienheureux; pour ce qu' ilz n'ont de quoy te retribuer; car il te sera retribué en la resurrection des iustes. Et quand vn de ceux q' estoient ensemble assis à table; **D** **en** ces choses, il luy dist: Bienheureux est celuy qui mangera du pain au royaume de Dieu. Et il luy dist: Vn home fist vn grad soupper; & y appella plusieurs. Et il enuoya son seruiteur à l'heure du soupper dire aux iustes qu' ilz vissent; car toutes choses sont desia prestes. Mais ilz commencerent tous ensemble à eulx excuser. Le premier luy dit: J'ay acheté vne cense; & ay necessité de me ptir; & l'aller veoir; ie te prie ay moy pour excuse. Et l'autre dit: J'ay acheté cinq ioug de boeufz; & vois pour les esproouer; ie te prie ay moy pour excuse. Et l'autre dit: J'ay pris femme; & pour ce ie ne puis venir. Et le seruiteur estāt retourné; annonça ces choses à son seigneur. Alors le pere de famille courtoicé; dit à son seruiteur: Va incontinet aux places; & rues de la cite; & amene ceans les paoures; & les debiles; les aueugles; & les boitoux. Et le seruiteur dist: Seigneur; il est fait ainsi q' tu as commandé; & encores y a il place. Et le seigneur dist au seruiteur: Va par les chemins; & par les hayes; & cōstreins les d' entrer; à fin que ma maison soit emplie. Car ie vous dy; q' personne de ces homes là; qui ont esté appellez; ne gouterā de mon soupper. Et grosses multitudes alloient avec luy; & se retournant; leurs dit: Si aucun vient à moy; & ne hayt son pere; & mere; & femme; & enfans; & freres; & sœurs; & encores mesme son ame; Il ne peut estre mon disciple. Et qui ne porte sa croix; & ne vient après moy; il ne peut estre mon disciple. Car q' est celuy d' entre vous voulant edifier vne tour; qui premierement ne s' assied; & compte les despens qui sont necessaires; s' il a pour parfaire? A fin que après qu' il aura mis le fondement; & n'aura peu parfaire. Tous ceux qui le voient; ne contemnerent à moquer de luy; disans: Cest home a commecé à edifier; & n'a peu paracheuer? Ou qui est le roy; qui doibt aller pour faire la guerre contre vn aultre roy; qui premierement ne se sied; & pense s' il pourra avec dix mille aller à l'encontre de celui; qui vient avec vingt mille cōtre soy? Autrement iceluy estant encores loing; il enuoie vn ambassade; & demande les choses q' sont de paix. Ainsi dōc vn chascun de vō q' ne rendes à toutes les choses qu' il possède; il ne peut estre mon disciple. Et tel est bon. Mais si le tel perd sa faueur; de quoy salera on? Il n'est vtil eno pour mettre en la terre; ny au fumier; mais sera iecté dehors. Qui a eueille pour ouyr; qu' il oye.

S. Les paraboles de la brebis; de la drachme perdue; & du figuier. Et pays de l'oultre pèdiqui renouuē à son pere; & ceu benignement. Et quelle ioye est au ciel pour vn pecheur faisant penitence.

Mat. 22. 2. Apo. 19. b

Mat. 22.

Mat. 10. d

F Renoncet à tout pour. Christ. Mat. 10. d. & 16. d. Marc 8 d Similitu- de de l'edifiant.

G Du cōbat.

Mat. 13. b. Marc 4. g

Lors les publicains & pecheurs s'approchoient de luy; pour l'ouyr. Et les Pharisiens; & les Scribes murmuroient; disans: Cestuy cy reçoit les pecheurs; & mange avec eux. Et il leurs conta ceste parabole; disant: Qui est l'home d' entre vous; qui a cent brebis; & s'il en perd vne d' icelles; ne laisse il point les quatre vingt & dix neuf au desert; & s'en va après celle qui estoit perdue; jusques à tant qu' il l'ayt trouuée? Et quand il l'a trouuée; il la met sur ses espauls; se hrouissant; & venant en la maison; il appelle ses amys & voisins; en leurs disant: Esrouillez vous avec moy; car j'ay trouuē ma brebis qui estoit perdue. Je vous dy; que ainsi sera ioye au ciel sur vn pecheur faisant penitence; plus que sur quatre vingt & dix neuf iustes qui n'ont que faire de penitence. Ou qui est la femme; ayant dix drachmes; que si elle a perdu vne drachme; n' allume elle point la chādele; & remue la maison; & cherche diligement iusques à ce qu' elle l'a trouuée? Et quand elle l'a trouuée; elle appelle ses amies & voisines; disant: Esrouillez vous avec moy; car j'ay trouuē la drachme laquelle j'auoye perdue. Ainsi vous dy ie; q' ioye sera deuant les anges de Dieu sur vn pecheur qui fait penitence.

C Puis dist: Vn home auoit deux filz; & le plus ieune d' iceux dist à son pere. Pere; donne moy la portion de la substance qui m' appartient. Et il leurs partit la substance. Et peu de iours après; quand le plus ieune filz eut tout assemblé; il s'en alla dehors en vne cōtrée loingtaine; & là disipa toute la substance en viuant luxurieusement. Et après qu' il eut tout despandu; vne grāde famine aduint en icelle cōtrée. Et comença à auoir necessité; & il s'en alla; & se ioignit à vn des citoyens d' icelle cōtrée. Et il serua en sa cēse; pour paistre les porceaux. Et desiroit de remplir son ventre des eskoffes que les porceaux mangeoient; mais personne ne luy en donnoit. Dont estant reuēnu à soy mesmes; dit: Combien de mercenaires à mon pere; qui ont abondance de pain; & moy ie meurs icy de faim! Le me leuēray; & m'en iray à mon pere; & luy diray: Pere; j'ay peché au ciel & deuant toy; maintenant ne suis point digne d'estre appelle ton filz; fais moy comme vn de tes mercenaires. Lors se leuant; vint à son pere. Et comme il estoit encores loing; son pere le vit; & fut meu de misericorde; & accourut cheuk sur lo; & le baisa. Et le filz luy dit: Pere; j'ay peché au ciel; & deuant toy; mais maintenant ne suis point digne d'estre appelle ton filz. Et le pere dist à ses seruiteurs: Tost; apportez la robe longue p'treiere; & la vestez; & luy des nouz vanciens en la main; & des souliers; & les pieds; & amenez le v' en gras; & le mettez mangobes; & laissez bonne chere; car cestuy m' estoit mort; & est reuēnu à vie. Il estoit perdu; mais il est trouuē. Et començat à se ioyer bonement. Et son filz s' assis au champ. Et

Mat. 18. b. Parabole de la brebis perdue.

B De la drachme.

C De l'edifiant prodigus

D Répétice

E Oraison humble

F Misericorde.

quand il vint, & approcha de la maison, il ouy la melodie & les danses. Et il appella vn des seruiteurs, & interroqua quelles estoient ces choses, & celui luy dit: Ton frere est ycy. Et ton pere a tue le veau gras, pour ce qu'il l'a receu en tant. Lors fut courroucé, & ne vouloit pas entrer. Son pere donc sortit, le comença à prier. Et icy luy respondit, dit à son pere: Voicy, le 15. lers par tout d'années, & i'amaïs ne transgressay ton commandement, & si i'amaïs tu ne me donas vn cheureau pour faire bonne chere avec mes amis. Mais après q' cestuy cy ton filz est venu, lequel a tout deuoré la substance avec les paillardes, tu luy as tue le veau gras. Et il luy dit: Filz, tu es toujours avec moy, & tous mes biens sont tiens; mais il failloit faire grande chere, & s'esouyr, pour ce que cestuy ton frere estoit mort, & est retourné à vie. Il estoit perdu, & est trouué.*

S. Iesus exhorte faire aumosnes par la parabole du mauuais despensier, enseignant que nul peult seruir à Dieu & au riches, & q'rien ne peult de la loy. De l'adultere. Du mauuais & inuoluntier d'auoir riches, envers son prochain le Lazare.

Chapitre. xvj. *

OR il disoit ausly à ses disciples: Il y auoit vn home riche, qui auoit vn despensier, & ce luy fut accusé enuers luy, comé auant disiez ses biens. Et l'appella, & luy dit: Qu'est ce q'ioye de toy? Rendz compte de ta despense, car dorenavant tu n'auras plus la puissance de faire la despense. Et le despensier dit en soy mesmes: Que feray ie? Car mon Seigneur m'oste la despense? Je ne puis fouyr la terre, j'ay honte de mendier: ie scay q' ie feray, à fin que quand ie seray osté de la despense, ilz me recoient en leurs maison. Lors appellant tous les decteurs de son seigneur, disoit au premier: Combien doibt tu à mon seigneur? Et il dit: Cent coëaux d'huyte. Et luy dit: Prends ton obligation, & t'assiedz, escripts legierement cinquante. Puis dit à l'autre: Et toy, combien dois tu? Lequel dit: Cent muidz de froment. Et il luy dit: Prends tes lettres, & escripts quatre vingtz. Et le seigneur loua le despensier d'iniquité, pourtant qu'il auoit fait prudemment. Car les filz de ce siecle sont plus prudens en leurs generation, que les filz de lumiere. Ausly moy ie vous dy: Faites vous des amis, des riches d'iniquité, à fin que quand vous defaudrez, ilz vous recoient aux tabernacles éternels.* Qui est fidele en tres petite chose, ausly est fidele en plus grande chose. Et qui en peu de chose est iniuste, en plus grande chose est ausly iniuste. Si vous donc n'avez esté fideles en richesse inique, qui se fera en vous en chose vraye? Et si en ce qui est à auoy, n'avez esté fideles, qui est ce qui vous donnera ce qui est vostre? Nul seruitour peult seruir à deux seignrs, car on n'en hayra l'un, & aymera l'autre: on il se loindra à l'un, & mesprisera l'autre. Vous ne peultz seruir à Dieu & aux richesses. Et les Pharisiers qui estoient ambitieux, oyent toutes

A Similitude du despensier.

B

C

D

Mat. 6. c.

ces choses, & se moquoient de luy. Et il leurs dit: Vous estes ceux qui vous iustifiez voz mesmes deus les homes, mais Dieu cognoit voz coeurs. Car ce qui est haultain aux homes, est abomination deuant Dieu.* La loy & les prophetes sont iusques à Iehan, depuis ce temps là, le royaume de Dieu est annoncé, & chascun pour iceluy fait violence. Mais il est plus facile que le ciel & la terre se passent, qu'il chée vn point de la loy. Qui conque delaisse sa femme, & qui prend vne autre, il commet adultere; & qui prend celle qui est delaissee de son mary, il commet adultere.* Et estoit vn home riche, & se vestoit de pourpre, & de fin linge, & iournellemet faitoit grande chere. Ausly auoit vn mendiant nommé Lazare, qui gisist à la porte d'iceluy, pleint de playes. Lequel desiroit estre rassasié des miettes qui cheoient de la table du riche. Mais ausly les chiens venoient, & luy leschoyent ses playes. Or aduint que le mendiant mourut, & fut porté des anges au sein d'Abraham. Ausly pareillement mourut le riche, & fut ensepuely en enfer, mais eleuant ses yeux quand il estoit estormé, il veit Abraham de loing, & Lazare en son sein, & iceluy escliant, dit: Pere Abraham, aye misericorde de moy, & enuoie Lazare, à fin qu'il mouille le bout de son doigt en l'eau, & qu'il rafe chisse ma langue, car ie suis tormenté en ceste flamme. Et Abraham luy dit: Filz, il te souuient, que tu as receu des biens en ta vie, & Lazare semblablement les maux. Et maintenant il est consolé, mais tu es tormenté: Et outre toutes ces choses vne grande abyssine est establie entre vous & nous, tellement que ceux qui veulēt d'icy passer à vous, ne peuent, ne de là retourner icy. Et il dit: Je te prie donc pere, que tu l'enuoies en la maison de mon pere, car j'ay cinq freres, à fin qu'ilz leurs tesmoigne, que iceux ne viennent ausly en ce lieu de torment. Et Abraham luy dit: Ilz ont Moysé, & les prophetes, qu'ilz les oient: Mais il dict: Nō, Pere Abraham, mais si aucun des mortz va à eux, ilz serōt penitence. Et il luy dit: Si ilz n'oyent Moysé, & les Prophetes, ausly ne croiroit il pas, quand aucun des mortz resusciteroit.*

Mat. 23. b. Mat. 5. c.

Mat. 10. b. Mat. 5. c. & 19. a. 1. Cor. 7. b. Du mauuais riche

F Enfer.

G

L'escriture refuse fante.

S. De la parole, & comment il faut pardonner offense à son frere. Il enseigne aux Apostres la vertu & vtilité de la foy, il guérit dix lepreux, dont vn seul retourne pour rendre graces. Et parle de l'adulterement du filz de l'homme.

Chapitre. xvij. *

ET dit à ses disciples: Il est impossible q' les fideles n'aduientent, mais malheur à celui par qui ilz aduientent. Il luy est plus expedient qu'une pierre de moulin luy soit mis au bout de son col, & qu'il soit ietté en la mer, qu'il se scandalize vn de ces petit. Soyez sur vous gardes. Si ton frere a peché enuers toy, représ le. Et si il se repent pardonne luy. Et si sept fois le iour a peché enuers toy, & que sept fois le iour il se conuertit à toy, disant: Je me repens, pardonne luy.

A Mat. 18. b. Marc. 9. d. Scandale.

Mat. 18. b. Pardonne Leui 19. d. Eccli. 16. b.

Mat. 17. c
 B
 C
 Des dix
 ladres.
 Mat. 14. a
 D
 Foy.
 E
 Mat. 14. b
 Mat. 13. c
 Mat. 24. d
 Gen. 7. f
 Mat. 19. d
 Mat. 24. e

luy. Et les Apostres dirent au Seigneur: Augme-
 te nous la foy. Et le Seigneur dict: Si vous aviez
 foy, autant qu'est vn grain de moustarde; vous
 diriez a cest arbre mourier: Sois destracmé, & sois
 planté en lamier, & il obeiroit à vous. Et qui est
 celuy d'entre vous ayant vn seruiteur labourant
 ou paisant, auquel il die, quand il est retourné
 des champs: Passe incontines oultre, & t'asiedz
 à table, & ne luy die point ainçois: Appreste moy
 à soupper, & te trouble, & me sera iusques à ce q'
 i'ay mangé & beu, & après tu mangeras & beu-
 ueras. Remercie il iceluy seruiteur pour ce qu'il a
 fait les choses qu'il luy auoit commandé? Ne le
 cuyde point. Vous ausy semblablement, quād
 vous aurez fait toutes les choses, qui vous sont
 commandées, dites: Nous sommes seruiteurs
 inutiles, ce que nous debuions faire, nous l'auons
 fait. * Et aduint, que comme il alloit en Je-
 rusalem, il passoit par le milieu de Samarie, & de
 Galilee. Et comme il entroit en quelque cha-
 steau, dix homes ladres luy vindrent au deuant;
 lesquels s'arrestèrent de loing, & esleuerēt leurs
 voix, disans: Iesus maistre, aye pitié de nous. Et
 quand il les veit, il dict: Allez, montrez vous au
 prestres. Et aduint, que quand ilz s'en alloient,
 ilz furent nettoyez. Et vn d'iceux, quand il veit
 qu'il estoit nettoyé, il retourna magnifiant Dieu
 à haute voix, & se ietta sur la face deuant ses
 pieds, rendant graces. Et iceluy estoit Samaritain.
 Lors Iesus respondit, dit: N'en y a il point
 dix qui ont esté nettoyez? Et les neufz ou sont
 ilz? Il n'a esté trouué qui soit retourne pour don-
 ner gloire à Dieu, sinon cest estrange. Et il luy
 dict: Leue toy, va, car ta foy t'a sauué. * Mais
 Iesus fut interrogué des Pharisiens, quād le roy-
 aume de Digu viendrait; il leurs respondit, &
 dit: Le royaume de Dieu ne vient point à uent
 d'œil, & ne diront point: Le voicy, ou le voilà,
 car voicy, le royaume de Dieu est dedans vous.
 Et dict à les disciples: Les iours viendront, que
 vous desirerez de voir vn iour du filz de l'ho-
 me, & ne le verrez point. Lors ilz vous diront,
 Le voicy, le voilà. N'y allez point, & ne les sui-
 uez point, car comme l'esclere reluyant de des-
 souz le ciel, reuict es lieux q' sont souz le ciel,
 ainsi sera le filz de l'homme en son iour. Mais pro-
 mieralement il faut qu'il souffre beaucoup, & qu'il
 soit reproché de ceste generation. * Et com-
 me il aduint aux iours de Noé, ainsi sera il aux
 iours du filz de l'homme. Ilz mangeroient & beu-
 uoient, ilz prenoient femmes, & estoient donés
 en mariage, iusques au iour auquel Noé entra en
 l'Arche, & vint le deluge, & les perdit tous. Sem-
 blablement comme aduint aux iours de Lot. Ilz
 mangeoient & beuuoient, ilz achetoient & ven-
 doient, ilz plantoient & rebouloient. Et le iour q'
 Lot yst hors de Sodome, il plut feu & soulfre
 du ciel, & les destruisit tous. Selon ces choses
 sera au iour que le filz de l'homme sera reuélé. En

ce iour là qui sera au toict, & ses vaisseaux en la
 maison, qu'il ne descède point pour les prendre.
 Et qui sera au champ, semblablement ne restera
 ne point derriere. Ayez souuenance de la fem-
 me de Lot. Qui conque demandera sauuer son
 ame, il la perdra. Et qui conque la perdra, il la
 viuifiera. Je vous dy, en celle nuit deux seront
 en vn lit; l'vn sera prins, & l'autre laissé. Deux
 seront, lesquelles mouldront ensemble: l'vne sera
 prinse, & l'autre delaisée. Et eux en vn champ,
 l'vn sera prins, & l'autre delaisé. Et eux respon-
 dans, luy disent: Ou Seigneur, lequel leurs dict:
 En quelque lieu que sera le corps, là ausy seront
 assemblees les aigles.

S. Iesus enseigne que conuient tousiours prier, par la parabole
 du iuge & de la femme importunant. Du Pharisien & Publi-
 cain Il touche les peus enfans. Difficilement le riche est saué.
 Iesus predit la passion, & illumine l'euangile par les de l'enche.

Chapitre. xvij.

ET ausy leurs disoit vne parabole, qu'il
 fault tousiours prier, & ne se laisser point,
 disant: Il y auoit vn iuge en vne cité, lequel
 ne craignoit Dieu, & ne tenoit compte de per-
 sone. Et y auoit vne femme en icelle cité, & ven-
 noit à luy, disant: Venge moy de mon aduersai-
 re. Et par long teps n'en vouloit rien faire. Mais
 apres ce, il dict en soy mesmes. Combien que ie
 ne craign Dieu, & ne tien compte d'home, tant-
 tesfois pourtant que ceste femme m'est moleste, ie
 la vengeray, à fin que finalement elle ne vien-
 ne, & me face honte. Et le Seigneur dict: Escou-
 tez que dict le iuge d'iniquité. Or Dieu ne fera
 il point vengeance de ses esleuz, crians à luy iour
 & nuit, & aura il pitié en eux? Certes ie vous
 dy, que bien tost fera la vengeance d'iceux. Mais
 toutesfois quand le filz de l'homme viendra, pen-
 sez vous qu'il trouuera foy en la terre? * Et
 dict ausy ceste parabole à aucuns qui se confioi-
 ent en eux mesmes comme iustes, & mesprisoient
 tous autres. Deux homes montoient au temple,
 pour faire oracion, l'vn Pharisien, & l'autre pub-
 licain. Le Pharisien estant droict, prioit en soy
 mesmes telles choses. Dieu ie te rends graces, q'
 ie ne suis paus comme les autres homes, rai-
 seurs, iustes, adulteres, comme ausy ce publi-
 cain. Je ieune deux fois en la semaine: Je don-
 ne dixmes de toutes choses que ie possède. Et le
 publicain estant droict de loing, ne vouloit point
 leuer les yeux vers le ciel: mais frappoit sa poi-
 trine, disant. Dieu, sois propice à moy pecheur.
 Je vous dy, cestuy descendit iustifié en sa mai-
 son plus que l'autre. Car vn chascun qui s'esleue,
 sera humilié: & qui se humilie, sera esleué. * Et
 ilz luy amenèrent ausy les enfans, à fin qu'il les
 touchast. Et quād les disciples virent ce, ilz les
 reprenoient. Mais Iesus les appellant ensemble,
 dict: Laissez venir les enfans à moy, & ne les em-
 pesthez point, car à telz est le royaume de Dieu.
 Je vous dy en uerité, quonque ne receura le roy-
 aume de Dieu comme enfant, il n'y entrera point.

G
 Gen. 9. f
 Mat. 10. d
 Sus. 9. c
 Marc. 8. d
 Ich. 12. d
 Mat. 24. d
 1. thes. 4. d
 A
 Ecc. 18. e
 1. thes. 5. d
 Prier sans
 cesser.
 B
 C
 Parabole
 du Phari-
 sien & pub-
 licain.
 D
 Le pe-
 cheur se re-
 cognois-
 sant.
 E
 Sus. 14. e
 Marc. 23. b
 & 19. b
 Mat. 10. b
 F
 Mat. 19. b
 Mar. 10. c
 Humilité.

Et aucun

S. Luc.

Et aucun prince l'interroqua, disant: Bon maître, quelle chose faisant posséderay ie vie éternelle? Et Iesus luy dict: Pourquoi m'appelles tu bon? Personne n'est bon, sinon Dieu seul. Tu cognois les commandemens. Tu n'occiras point. Tu ne commettras point adultere. Tu ne seras pas larcin. Tu ne diras point faux tesmoignage. Honore ton pere & ta mere. Lequel dict: J'ay gardé toutes ces choses déz ma jeunesse. Quand Iesus ouyt cela, il luy dict: Il te fault encores vne chose. Vends tout ce que tu as, & le donne aux paoures, & tu auras vn tresor au ciel: puis vien, & me suis. Quand iceluy eut ouy ces choses, il deuint triste, car il estoit fort riche. Et Iesus voyant qu'il estoit deuentu triste, dict: Qu'est il difficile que ceux qui ont l'argent, entrent au royaume de Dieu. Car il est plus facile qu'un cheameau entre par le pertuis d'une aiguille, que le riche entre au royaume de Dieu. Et ceux qui l'oyoient, dirent: Et qui peut estre sauué? Il leurs dict: Les choses qui sont impossibles quant aux homes, sont possibles quant à Dieu. Et Pierre dict: Voicy, nous auons tout laissé, & t'auons suivy. Lequel leurs dict: Je vous dy en verité, il n'est aucun qui ayt delaisé maison, ou parens, ou freres, ou femme, ou enfans pour le royaume de Dieu, qu'il ne recoiue beaucoup plus en ce temps icy, & au siecle à venir vie éternelle. Et Iesus print les douze, & leurs dict: Voicy, nous mótons en Ierusalem, & seront accomplies toutes les choses qui sont escriptes du filz de l'home par les Prophetes, car il sera liuré aux Gentilz, & sera moqué, & flagellé, & de craché: Et après qu'ilz l'auront flagellé, ilz l'occiront, & au tiers jour il resuscitera. Et ilz n'entendirent rien de ces choses, & ceste parole leurs estoit occulte, & n'entendoient point les choses qui estoient dites. Et aduint, que quand il approchoit de Iericho, vn aueugle seoit prés de la voye, mendiant. Et quand il ouyt la multitude qui passoit, il interroqua que c'estoit. Et ilz luy dirent, que Iesus de Nazareth passoit. Et il cria, disant: Iesus filz de David, aye misericorde de moy. Et ceux qui alloient deuant, le tençoient, à fin qu'il se reust. Mais il crioit beaucoup plus fort. Filz de David, aye misericorde de moy. Et Iesus s'arrestant, commanda qu'on luy amenast. Et quand il fut prés, il l'interroqua, disant: Que veus tu que ie te faice? Et il dict: Seigneur, que ie voye. Et Iesus luy dit: Regarde, ta foy t'a sauué. Et incontinent veit, & le suyoit, magnifiant Dieu. Et tout le peuple voyant, donna louenge à Dieu.*

S. Zachée reçoit Iesus Christ. La parabole des dix marcs, pour les mettre en gage. Iesus Christ entre sur l'asne en Ierusalem, & pronoyne la destruction, pleure, & du temple chasse les vendeurs & acheteurs.

Chapitre .xix. *

Et quand il fut entré, il cheminoit par Iericho. Et voicy vn home, appelé Zachée, & iceluy estoit prince des publicains, &

estoit riche, & queroit de veoir Iesus, qui estoit: & ne pouoit pour la multitude, car il estoit de petite stature. Si courrut deuant, & monta dessus vn arbre de sauvage figuier pour le veoir, car il debuoit passer par là. Et quand Iesus fut venu au lieu, regarda en hault, le veit, & luy dict: Zachée, descends hastiuement, car au iourd'huy me fault demourer en ta maison. Et descendit hastiuement, & le receut en ioye. Et quand tous veirent cela, ilz murmuroient, disans, qu'il estoit allé loger chez vn home pecheur. Et Zachée estant là, dict au Seigneur: Voicy, Seigneur, ie donne la moitié de mes biens aux paoures: & si j'ay trompé aucun en aucune chose, ie rend quatre fois au double. Iesus luy dict: Au iourd'huy salut est faict à ceste maison, pourtant qu'aussy cestuy est filz d'Abraham: Car le filz de l'home est venu querir & sauuer ce qui estoit perdu.* Et comme ilz oioyent ces choses, il adiousta, & dit vne parabole, pource qu'il estoit prés de Ierusalem, & qu'ilz estimoient que incontinent le royaume de Dieu seroit manifesté. Il dict donc.

* Vn home noble alla en vne contrée loingtainne, pour receuoir à foy mesme vn royaume, & retourner. Et quand il eut appelé ses dix seruiteurs, il leurs donna dix marcz, & leurs dict: Marchandez iusques à tant que ie vienne. Or ses citoyens le hayoient, & enuoierent vn ambassade après luy, disans: Nous ne voulons point que ce luy regne sur nous. Et aduint, qu'il reuint après qu'il eut receu le royaume, & commanda que les seruiteurs, ausquelz il auoit baillé l'argent, fussent appellez: à fin qu'il sceut combien chascun auoit marchandé. Et le premier vint, disant: Seigneur, ton marc a acquis dix autres marcz. Et il luy dict: Or bien bon seruiteur, pourtant que tu as esté fidele en peu de chose, si auras puissance sur dix citez. Et l'autre vint, disant: Seigneur, ton marc a profité cinq marcz. Et à cestuy il dit: Aussi tu sois sur cinq citez. Et l'autre vint, disant: Seigneur, voicy ton marc, lequel j'ay tenu enuveloppé en vn linge, car ie t'ay crains, pource que tu es home cruel, tu prens ce que tu n'as point mis, & recueille ce que tu n'as point semé. Il luy dict: Mefchant seruiteur, ie te iuge par ta bouche. Tu scauois bien que ie suis home cruel, prenant ce que ie n'ay point mis, & recueillant ce que ie n'ay point semé, & pourquoy n'as tu point mis mon argent à la banque, & à mon retour ie l'eusse certes demadé avec vsure? Et dict à ceux qui estoient presens: Ostez luy le marc, & le donnez à celuy qui a dix marcz. Et ilz luy dirent: Seigneur, il a dix marcz: Or ie vous dy, que à vn chascun qui aura, sera donné: & à celuy qui n'a rien, mesme ce qu'il a luy sera osté. Mais toutes fois amenez icy ceux là mes ennemys, qui n'ont point voulu que ie regnasse sur eux, & les tuez deuant moy. Et ces choses dictes, il alloit de ce mont en Ierusalem.* Et aduint, quand il approcha

Exo. 20. c
Les com-
mande-
mens.

Abandon
ner tout.

Mat. 10. c.

Mat. 20. b
Marc. 10. e

De l'aveu
ble.
Mat. 20. d
Marc. 10. e

Mar. 10. g.

Foy.

A
De Za-
ché.

Mat. 11. b
Mat. 23. b.

Parabole
des talens
comme

C

Mat. 13. d
Mat. 13. e

D

Mat. 23. b
Mat. 23. c
Mat. 23. d
Mat. 23. e
Mat. 23. f
Mat. 23. g

approcha de Bethphagé, & de Bethanie, près de la montaigne q est appelée Oliuet, il enuoya deux de ses disciples, disant: Allez au petit chasteau, le quel est deuant vous, auquel quand y entrerez, vous trouuerez vn asnon lié, sur lequel jamais home ne s'asit, desliez le, & l'amenez. Et si aucun vous demande: Pourquoi le desliez vous? vous luy direz ainsi: Pource que le Seigneur en a affaire. Et ceux qui estoient enuoyez s'en allerent, & trouuerent ainsi qu'il leurs auoit dict, l'asnon estant de bout. Et comme iceux deslioyent l'asnon, ceux à qui il estoit, lerus dirent: Pour quoy desliez vous l'asnon? Et ilz dirent: Pourtant que le Seigueur en a affaire. Et le menerent à Iesus. Et iettant leurs vestemens sur l'asnon, il mirent Iesus dessus. Et quand il s'en alloit, ilz estoient leurs vestemens dessoubz en la voye. Et quand desia il approchoit à la descente de la montaigne d'Oliuet: toute la multitude de ceux qui descendoient s'esiouissant, commença à louer Dieu, à haulte voix, pour toutes les vertus lesquelles ilz auoient veu, disans: Benedict soit celuy qui vient roy, au nom du Seigneur: paix au ciel, & gloire es lieux treshaultz. * Et aucuns des Pharisiens de la multitude luy dirent: Maistre, repréens tes disciples. Ausquelz il dict: Le vous dy q si ceux se taisent, les pierres crieront. Et quand il approcha, voyant la cité, il plora sur elle, disant: Si tu eusse cogneu, aussy toy. & certes en ceste tienne iournée, les choses qui appertienent à ta paix: mais maintenant sont muets de tes yeux. Car les iours viendront sur toy, & tes ennemys t'environneront de rempars, & ilz s'environneront, & t'estraindront de tous costez, & te ietteront par terre; & tes enfans qui sont en toy. Et ne laisseront point en toy vne pierre sur pierre, pource que tu n'as point cogneu le temps de ta uisitation. Et quand il fut entré au temple, il comença à ietter hors les vendans & achetans en iceluy, leurs disant: Il est escript: Ma maison, est maison d'oraison: mais vous l'avez fait vne spelunque de larrons. Et estoit tous les iours enseignant au temple. Et les princes des prestres, & les scribes, & les princes du peuple, queroyent pour le faire mourir, & ne trouuoient chose qu'ilz luy peussent faire: car tout le peuple estoit attentif à luy.

Id. u. b.

Soub. 21. b
Mat. 24. a
Mar. 13. a

Destru-
ction de
Ierusalem

G

Mat. 21. b
Lc. 19. c
Lc. 19. b
Marc. 11. b

A
Mat. 21. c
Mar. 11. d

De la vigne, & des vignepes, qui ont esté seruiteurs & heritiers. Du tribut de Cesar. De la relation de ces choses.

Chapitre. xi.

En l'aduent, en l'indiction, quant il enseignoit le peuple au temple, & qu'il estoit en l'euangile, les princes des Prestres, & les scribes, avec les plus anciens conuindrent, & parlerent à luy, disans: Dis nous, en quelle puissance fais tu ces choses? ou, qui est celuy qui t'a donné ceste puissance? Et Iesus respondant, leurs dist: Le vous demanderay aussy vne parole,

Respondez moy. Le baptesme de Iehan estoit il du ciel, ou des homes? Et iceux pensoient en eux mesmes, disans: Si nous disons du ciel, il dira, pourquoy donc n'avez vous pas creu à luy? Et si nous disons des homes, tout le peuple nous lapidera, car ilz sont certains que Iehan est Prophete. Et respondirent, qu'ilz ne scauoient dont il estoit. Et Iesus leurs dict: Et moy aussy, ie ne vous dy point en quelle puissance ie fay ces choses: Et commença à dire au peuple ceste parabole: Vn home planta vne vigne, & la lous aux laboueurs: Et fut dehors long temps. Et en ce temps il enuoya vn seruiteur aux laboueurs, à fin qu'ilz luy donnassent du fruit de la vigne. Lesquelz lo batirent, & lo renuoyerent vuid. Et derechef y enuoya vn autre seruiteur. Et iceux aussy batans cestuy, & disans vilenie, le renuoyerent vuid. Et depuis y enuoya le tiers, lequel pareillement ilz naurerent, & ietterent hors. Et le Seigneur de la vigne dict: Que fetay te? I'enuoyeray mon filz bien aymé, d'auenture quand ilz le verront, ilz l'auront en reuerence. Mais quand les laboueurs le veirent, ilz penserent en eux, disans: Cestuy cy est l'heritier, nous le, à fin que l'heritage soit nostre. Et gobe iettant hors de la vigne ilz l'occirent. Que fera donc le Seigneur de la vigne? Il vitendra, & destruira: ces laboueurs ilz, & baillera la vigne à d'autres. Et quelle chose d'uy, ilz dist: I'ay aduincé, & i'ay iceluy les regardant, dist: Que est de donc que est escript: La pierre, que les ediffices ont reproché, icelle a esté faicte au chef du coing? Quiconque cherra sur ceste pierre, sera casé, & brisera son luy, sur lequel elle cherra. Et les princes des prestres & les scribes, à celle heur, à la querre d'occirent les mains sur luy, & ilz et signèrent le peuple, car ilz cogneurent qu'il auoit dict ceste similitude pour eux. Et prenans garde, enuoyerent des espies qui se feigneroient estre iustes, pour le surprendre en sa parole, & qu'ilz le harassent à la principauté & puissance du president. Et l'interrogerent, disans: Maistre, nous scauons que tu dis & enseigne droitement, & n'es point abespré d'vne de personnes, mais tu enseignes la voye de Dieu en vérité. Nous est il licite de donner tribut à Cesar, ou non? Lors considerant leur fraude, ilz leur dist: Pourquoi me tenez vous? Ne souffrez vous le donner. De q an l'ymage & l'inscription? Et respondans, distrent: De Cesar. Et ilz leur dist: Rendez donc à Cesar les choses qui sont à Cesar, & à Dieu, les choses qui sont à Dieu. Et ilz ne purent reprendre sa parole deuant le peuple, & esmeruilles de sa responso, se retirèrent. Et lors aucuns des Sadduciens, lesquels n'ont la resurrexion, approcherent, & l'interrogerent, disans: Maistre, Moysen nous a escript: Si le frere d'aucun est mort, ayant femme, & que son luy n'ayt aucuns enfans, que son frere la prenne pour femme, & qu'il suscite son frere à son frere.

B
Mar. 12. a
Mat. 21. d
De la vigne.
Ica. 5. a.
Ieru. 2. d.

Mat. 11. a

S

Psal. 119. b
Act. 4. b
Rom. 9. g
1 Pier. 2. a
Ica. 28. d.

D

Mat. 22. b
Mar. 12. b

Hypocrite

Tribut.

Rom. 13. b

Mat. 22. c
Deut. 15. b
Mar. 12. b.

Sept frere

De la resurrection

Sept freres d'orie estoient, & le premier print femme, & mourut sans enfans. Et le second la print, & mourut aussy sans enfans. Et le tiers la print, semblablement & tous les sept, & n'ont point laisse semence, & sont mortz. Et en la fin de tous la femme mourut aussy. Duquel d'eux donc sera elle femme en la resurrection? car les sept l'ont eu à femme. Et Iesus leurs dict: Les enfans de ce siecle se mariet, & sont baillez en mariage, mais ceux qui seront dignes de ce siecle là, & de la resurrection des mortz, ilz ne sont point baillez en mariage, & ne prennent femmes, & ne pourront plus iamais mourir: car ilz sont pareilz aux anges, & sont les filz de Dieu, veu qu'ilz soient filz de resurrection. Et que les mortz resussitent, Moysé aussy l'a monstré auprès du buisson, quand il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob: or il n'est pas le Dieu des mortz, mais des vivans, car tous vivent à luy. Et aucuns des Scribes respondans luy dirent: Maistre, tu as bien dict. Et ne l'osoient plus interroguer de rien. Et il leurs dict: Comment disent ilz que Christ est le filz de David, & David mesmes dict au liure des Psalmes: Le Seigneur a dict à mon Seigneur, siede toy à ma dextre: Jusques à ce que ie mettray tes ennemis le marche pied de tes piedz? David donc l'appelle Seigneur. Et comment est il son filz? Et tout le peuple oyant, il dict à ses disciples: Donnez vous garde des scribes, qui veulent cheminer en robes longues, & ayment les salutations aux merchez, & les premières chayres aux synagogues, & les premiers lieux aux convives, lesquelz deuoient les maisons des veufves, saignant langue oraison. Iceux receueront plus grande damnation.

L'estat des resuscitez.

Exo. 3. b

Mat. 22. d
Mar. 12. d
Psal. 109. a
Iesus Christ filz de David

Sus. 11. E
Mat. 23. a
Mat. 23. b

A
Mat. 23. d
Liberalité
de la robe
de la robe
de la robe

Mat. 24. a
Mar. 13. a
Luc. 19. 27

De ce que Iesus a dict au liure des Psalmes: Le Seigneur a dict à mon Seigneur, siede toy à ma dextre: Jusques à ce que ie mettray tes ennemis le marche pied de tes piedz? David donc l'appelle Seigneur. Et comment est il son filz? Et tout le peuple oyant, il dict à ses disciples: Donnez vous garde des scribes, qui veulent cheminer en robes longues, & ayment les salutations aux merchez, & les premières chayres aux synagogues, & les premiers lieux aux convives, lesquelz deuoient les maisons des veufves, saignant langue oraison. Iceux receueront plus grande damnation.

Chapitre xxj.
En regardant, il vit riches, qui mettoient leurs trésors au tronc. Il vit aussy vne pauvre veufve, qui y mettoit deux petites mailles, & dict: Vraiment ie vous dy que ceste pauvre veufve y a plus mis que toutes les autres. Car tous ceux cy, ont mis aux offrandes de Dieu de ce qu'ils ont de superflus; mais ceste cy, de ce qu'elle a de besoin. Et à aucuns qui disoient du temple qu'il estoit orné de bonnes pierres, & de dons, il dict: Ces choses que vous voyez, les iours viendront, & ne sera pas laissée sur pierre, qui ne soit démolie. Et ilz l'interroguent, disans: Maistre, quand aduendra ce? & quel signe y aura il, quand ces choses se commenceront à accomplir? Lequel dict: Voyez, que ne soyez seduits, car plusieurs viendront en mon nom, disans: C'est moy. Et le temps est approché, n'allez point donc après eux. Et quand vous oyrez guerres & seditions, ne vous espouuez point,

car il fault que ces choses premierement aduient: mais ne sera pas encores si tost la fin. Adonc il leurs disoit: Vne gent s'esleuera contre autre gent, & royaume contre royaume, & grands mouuemens de terre seront en diuers lieux & pestilences, & famines, & terreurs du ciel, & seront grands signes. Mais deuant toutes ces choses, ilz mettront leurs mains sur vous, & vous persecuteront, vous liurans es synagogues, & es prisons, & vous tireront deuant les Roys & presidents pour mon nom. Et cela vous aduendra en tesmoignage. Mettez donc en voz cœurs de nō premediter comment vous respondrez, car ie vous donneray bouche & sapiece, à laquelle ne pourront resister, ne cōtredire tous voz aduersaires. Aussy vous serez liurez de pere & mere, & freres, & parens, & amys, & en feront mourir d'entre vous. Et serez en haine à tous pour mō nom, & vn cheueu de vostre teste ne sera point perdu. Par vostre patience, vous possederez voz ames. Et quand vous verrez Ierusalem estre entourée d'une armée, sçachez adonc que sa desolatiō est approchée. Alors ceux qui sont en Iudée, qu'il s'enfuyēt aux montaignes, & ceux qui sont au milieu d'elle, se departent, & ceux qui sont es contrées, n'entret point en elle. Car iceux sont iours de vengeance, à fin que soient accomplies toutes les choses qui sont escriptes. Et malheur à celles qui seront enceintes, & aux allaitantes en ces iours: car grande oppression sera sur la terre, & ire en ce peuple. Et cherront à la pointe del'espée, & seront menez captifz en toutes nations. Et Ierusalem sera foulée des Gentils, iusques à ce que soient accomplis les temps des nations. Et seront signes au soleil, & en la lune, & es estoilles: & en terre destresse des gens, pour la confusion du bruit de la mer & des vndes, tellement que les homes seicheront de paour, & pour l'attente des choses qui suruendront sur tout le monde. Car les vertus des cieus seront esmeues. Et alors verront le filz de l'homme venir en la nuée, avec grande puissance & maiesté. Et quand ces choses commencent à aduenir, regardez, & leuez voz testes, car vostre redemption approche. Et leurs dict vne similitude. Voyez le figuier, & tous les arbres, quand desia ilz produisent fruit de soy, vous sçavez que l'esté est prés. Pareillement aussy, quand vous verrez ces choses estre faites, sçachez que le royaume de Dieu est prés. Je vous dy en verité, que ceste generation ne passera point iusques à ce que toutes ces choses soient faites. Le ciel & la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. Prenez garde à vous mesmes, que d'auenture voz cœurs ne soient greuez de gourmandise & d'yrongnerie, & de tous les de ce monde; car ce iour là soudain ne suruendra sur vous: car il viendra comme vn lacqz, sur tous ceux qui sont sans sur la face de toute la terre. Veillez donc, prians en

C
Mat. 24. b
Mar. 13. b
Icha. 35. a

Persecution.

Mat. 10. b
Mar. 13. b

D
Mat. 24. a
Mar. 13. b
Mat. 10. d

Mar. 13. b
Mat. 24. b
Dan. 9. 2

Mat. 24. b

E
Destruction de Ierusalem

Joel. 3. e
Signes de la fin.
Icha. 13. b
Eze. 38. 8
Mat. 24. a
Mar. 13. a

F

Rom. 8. d

Similitude du figuier.

Rep. 11. d
G. 1. 11. d

Veillez donc, prians en

prians en tous temps, à fin que foyez repirez dignes d'euter toutes ces choses qui sont à aduenir, & que puissiez assister deuant le filz de l'homme. Et estoit de iour enseignant au temple, & de nuit sortât, demorât en la montaigne qui est appelée Oliuet. Et tout le peuple venoit du matin à luy dedans le temple, pour l'oüy.

S. Iesus commande de preparer la Pasque. Il est veü par Judas. Il institue la sainte cene. La disputation des disciples. Il est prins au iardin, & est Pierre renü, batu & moqué des iuifs.

Chapitre .xxij.

Ioh. 8. a.

Mat. 26. a. & 1. b. Mar. 14. a & b Ioh. 11. g. & 13. a Trahison de Judas.

Mat. 14. b Mar. 16. b.

Mat. 26. b Mar. 14. b

Ioh. 11. e. La Cene.

Mat. 26. b Mar. 14. b Ioh. 11. e. Ioh. 13. d. Mar. 14. e. Ioh. 13. e.

El jour de la feste des pains sans leuain approchoit, lequel est nommée Pasque. Et les princes des prestres, & les Scribes cherchoient; comment ilz le pourroient faire mourir, mais ilz craignoient le peuple. Et Satan entra en Judas, qui estoit surnommé Iscariot, l'un des douze. Et il s'en alla, & parla avec les princes des prestres, & les magistratz, comēt il leurs liuroit. Et furent ioyeux, & conuindrent de luy donner argent. Et il le promit. Et cerchoyt opportunité pour le liurer sans turbations. Or le iour des pains sans leuain vint, auquel il estoit nécessaire d'occir l'agneau de Pasque. Et enuoya Pierre & Jehan, disant: Allez, & nous preparez l'agneau de Pasque, à fin que nous le mangions. Et ilz luy dirent: Ou veus tu que nous l'apprestions? Et il leurs dict: Voicy, quand vous entrerez en la cité, vn homme portât vne cruche d'eau vendra au deuant de vous, suyez le en la maison, en laquelle il entre. Et direz au pere de famille de la maison: Le maître, te dict: Où est le logis où ie mangeray l'agneau de Pasque avec mes disciples? Et iceluy vous montrera une chambre de chambre accoustree, & preparez là. Et ilz allerent, & trouuerent ainsi vne chambre où vint d'ice. Et preparerent l'agneau de Pasque. Et quand l'heure fut venue, ilz s'assirent à table, & les douze apostres avec luy. Et leurs dict: l'agneau de Pasque a esté mangé, & vous ne mangerez plus. Et ilz dirent: Pourquoi ne mangerez vous plus? Il leur dict: C'est accompli au royaume de Dieu. Et ilz prirent le calice, & rendirent grâces, & le distribuerent entre eux, & vrayement dy qu'il ne beuueray de la generation de la vigne, iusques à ce que le royaume de Dieu vienne. Et il prit le pain, & rendit grâces, & le rompit, & le donna, disant: C'est mon corps lequel est donné pour vous; faites ce en memoire de moy. Semblablement aussi le calice, & dy: C'est mon sang lequel est versé pour vous; faites ce en memoire de moy. Mais tout estoit fait, & la main de Jehan se mit hors, & il se bailla à Iscariot. Et lors se bailla de l'homme surnommé Iscariot, qui estoit l'un des douze, & se bailla à Iscariot. Et ilz occirent Iscariot, & de ce temps là sera Iscariot. Et ilz occirent Iscariot, & de ce temps là sera Iscariot.

eux, lequel d'eux deuoit estre le plus grand. Mais il leurs dict: Les Roys des Gentils ont domination sur eux, & ceux qui ont puissance sur iceux, sont nommez bienfaiteurs. Mais vous point ainsi. Mais celui qui est le plus grand d'entre vous, soit fait comme le plus ieune; & celui qui gouuerne, comme le seruiteur. Car lequel est plus grand, ou celui qui est assis à table, ou celui qui sert? N'est ce pas celui qui est assis à table? Mais moy ie suis au milieu de vous, comme celui qui sert. Et vous estes ceux qui avez perseveré avec moy en mes tentations: & ie vous dispose ainsi que mon pere m'a disposé, le royaume: à fin que vous mangiez & beuuez sur ma table en mon royaume, & que soyez assis sur thrones, iugeans les douze lignées d'Israel. Et le Seigneur dict: Simon, Simon; voicy Satan vous a demandé pour vous vaner comme le ble. Mais l'ay prié pour toy, à fin que ta foy ne defaille point: aussi toy, quand tu seras conuert, confirme tes freres. Lequel luy dict: Seigneur ie suis prest d'aller avec toy, & en prison, & à la mort. Et iceluy dict: Le te dy Pierre, le coq ne chatera point au iourdhuy, iusques à ce que tu aye denié par trois fois que tu me cognois. Et il leurs dict: Quand ie vous ay enuoié sans bourse, & sans besace, & sans souliers, vous a il failly quelque chose? Et ilz dirent: Rien. Il leurs dict donc: Mais maintenant qui a bourse, la prenez: & semblablement aussi la besace. Et qui s'en a point, vende sa robe, & achète vn glaiue. Car ie vous dy, qu'il faut encores que ce qui est escript, soit accompli en moy. Et adont il se prit avec les iuifs. Car ce traitement le glaiue qui sont de moy, ont en haine. Et il leur dict: C'est assez. Puis sortant hors, & en allant, selon qu'il auoit accoustumé, au monede d'Oliuet, & les disciples aussi le suyrent. Et quand il parut au lieu, il leurs dict: Prenez à fin que vous n'entrez en tentation. Et se signa d'auant que le coq d'vne pierre, & se bailla à Iscariot, disant: Pierre, si tu veus, et adont se bailla de moy: tout estoit fait. Et il se bailla à Iscariot, & se bailla à Iscariot, & se bailla à Iscariot. Et il se bailla à Iscariot, & se bailla à Iscariot. Et il se bailla à Iscariot, & se bailla à Iscariot. Et il se bailla à Iscariot, & se bailla à Iscariot.

Mar. 19. d.

Mat. 26. e. Mar. 14. c. Ioh. 13. d.

Mat. 26. b. Prouident & diuine.

Ioh. 11. d. Mar. 14. g.

Ioh. 13. d. Mar. 14. g.

Mat. 26. d. Mar. 14. d.

Mat. 26. a. Mar. 14. e. Ioh. 13. e.

S. Luc.

coppa l'aureille dextre. Mais Iesus respondant, dict: Laissez, iusques icy. Et quand il eut touché l'aureille d'iceluy, il le guerit: Lors Iesus dict à iceux qui estoient venuz à luy, aux princes des prestres, & aux maistres du temple, & aux anciens. Estes vous venuz comme à vn larron, avec glaiues & batons? Quand j'ay esté iournallement avec vous au temple, vous n'avez point estendu les mains sur moy. Mais c'est icy vostre heure, & la puissance des tenebres. Or le prindrent, & le menerent en la maison du prince des prestres. Et Pierre le suyuoit de loing. Et quand le feu fut allumé au milieu de la sale, & qu'ilz se furent assis alentour. Pierre estoit au milieu d'eux. Lequel après qu'une chabriere l'eut venu assis à la lumiere, & qu'elle l'eut regardé, elle dit: Cestuy estoit aussy avec luy. Mais il le nia, disant: Femme ie ne le cognoy point. Et vn peu après vn autre le voyant, dict: Tu es aussy d'iceux. Et Pierre dict: O home, non suis. Et environ l'espace d'une heure après, quelque autre affirmoit, disant: En verité cestuy cy estoit aussy avec iceluy, car il est Galiléen. Et Pierre dit: Home, ie ne scay que tu dis. Et incontinent comme il parloit encores, le coq chanta. Et le Seigneur se retournant, regarda Pierre. Lors Pierre eut memoire de la parole du Seigneur, comme il auoit dict: Deuant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Et Pierre se partant hors, plora amerement. Et les homes qui le tenoient, se moquoient de luy, en le frappant: Et ilz le benderent, & frappaient sa face. Et l'interroquoient, disant: Prophetize, qui est celuy qui t'a frappé? Et disoient moult d'autres choses contre luy en blasphemant. Et quand le iour fut venu, les anciens du peuple, & les princes des prestres, & les scribes s'assemblerent, & le menerent en leurs consistoires, disant: Si tu es Christ, dis le nous. Et il leur dict: Si ie le vous dy, vous ne me croirez point. Et si ie vous interrogez, vous ne me respondrez point, & ne me laissera point aller. Mais d'ores en uant sera le filz de l'homme seant à la dextre de la puissance de Dieu. Lors d'iceux tous: Tu es donc le filz de Dieu? Lequel dict: Vous le dites, car ie le suis. Et ilz dirent: Que desirés nous auoir de ta religion? Car nous ne sommes que des hommes. Et il leur dict: Ce que vous desirés, c'est de me tuer. Mais ie ne suis que l'homme seant à la dextre de Dieu. Et ilz dirent: Tu es donc le filz de Dieu? Lequel dict: Vous le dites, car ie le suis. Et ilz dirent: Que desirés nous auoir de ta religion? Car nous ne sommes que des hommes. Et il leur dict: Ce que vous desirés, c'est de me tuer. Mais ie ne suis que l'homme seant à la dextre de Dieu.

ple, enseignant par toute Iudée, commençant de Galilée, iusques icy. Et quand Pilate vint Galilée, il interroqua s'il estoit home de Galilée. Et quād il cogneut qu'il estoit de la iurisdiction de Herode, il le renuoia à Herode, lequel aussy en ces iours là estoit en Ierusalem. Et quand Herode veit Iesus, il fut fort ioieux: car déz l'og temps il desiroit à le veoir, à cause qu'il oyoit plusieurs choses de luy, & esperoit qu'il luy verroit faire aucun signe. Et l'interroquoit par plusieurs paroles, Mais il ne luy respondoit rien. Et les princes des prestres, & les Scribes estoient presens, l'accusans constamment. Mais Herode avec son armée le mesprisa, & se moqua de luy après que il l'eut vestu d'un vestement blanc, & le renuoia à Pilate. Et furent faitz amys Pilate & Herode en ce mesme iour: car par auant ilz estoient ennemys ensemble. Et Pilate ayāt appelé les princes des prestres, & les maistres, & le peuple, il leurs dict: Vous m'avez présenté cest home, come peruerissant le peuple, & voicy, qu'en l'interrogant deuant vous, ie n'ay trouué en cest home quelq cause, des choses desquelles vous l'accusez: mais aussy n'a fait Herode: car ie vous ay renuoia à luy, & voicy, il ne luy a riens esté fait qui soit digne de mort. Quand donc ie l'auray chastié, ie le laisseray aller. Et luy estoit necessaire de leurs en laisser vn, au iour de la feste. Dont toute la multitude s'escria ensemble, disant: Oste cestuy, & nous laisse Barrabas: lequel estoit mis en prison pour quelque sedition faite en la cite, & pour homicide. Et d'iceux Pilate parla à eux, vouldant laisser aller Iesus. Mais ilz crioyent, disant: Crucifie, crucifie le. Et pour la tierce fois, il leur dict: Cestuy, que a il fait de mal? Ie ne trouue en luy aucune cause de mort. Ie le corrigéray donc, & le laisseray aller. Mais iceux perleuesoyent à haulte voix, requerans qu'il fut crucifié. Et leurs voix s'enfermoient. Lors Pilate ad iugea que leurs demande fut faite. Et luy laissant celuy qui pour homicide & sedition auoit esté mis en prison, lequel ilz demandoient, & laissant Iesus à leurs volunté. Et comme ilz le menoyent, ilz apprehenderent un certain Simon Cirenien, qui venoit du village, & luy chargerent la croix pour le porter après Iesus. Et grand nombre de peuple, & des femmes le suyuoient, lesquelles le ploroient, & le plaignoyent. Et le filz de Dieu tournant vers elles, dict: Filles de Ierusalem, ne plora point sur moy, mais plora sur vous mesmes, & sur vous enfans: car voicy, les iours viennent, auquelz ilz diront: Bienheureuses sont les femmes qui ont esté en Ierusalem, & qui n'ont point engraissé, & les mesnelles qui n'ont point pleuré. Car ilz font ces choses au haire d'eu, qui ont fait à l'eu. Et deus mesmes malheureuses estoient aussy avec luy, pour ce qu'elles ont fait. Et après

Mar. 26. f.
Mar. 14. f.
Ieh. 18. c.
Mar. 26. g.
Mar. 14. g.
Ieh. 18. c.

ueniement
de Pierre.

Mar. 26. c.
Ieh. 18. b.

16. 50. b.

Mar. 27. a.
Mar. 15. a.
Ieh. 18. c.

Mar. 27. b.
Ieh. 18. c.
Mar. 27. b.
Mar. 27. b.
Ieh. 18. c.

B
Curiosité
d'Herode

C
Mar. 27. a.
Mar. 15. b.
Ieh. 18. g.
& 19. c.
Innocent
de Christ.

A. 14.

Iesus lient
à mort.
Mar. 27. d.
Mar. 15. b.

17. 1. a.
Ieh. 18. c.
Mar. 27. b.
Apr. 9. b.

après qu'ilz vindrent au lieu qui est appelé Cal-
 laire, ilz le crucifierent. Et les larrons l'un à la
 droite, & l'autre à la fenestre. Et Iesus disoit: Pe-
 re, pardonne leurs, car ilz ne scauent qu'ilz font.
 Et iceux ausly partirent les vestemens, & iette-
 rent le sort. Et le peuple estoit attendant, & les
 princes le moquoient avec eux, disant: Il a sauue les
 autres, qu'il se sauue soy mesmes, s'il est Christ,
 esleu de Dieu. Ausly les gens d'armes s'approchâs
 de luy, le moquoyent, & luy presentoyent vin
 aigre, disans: Si tu es Roy des Iuifs, sauue toy. Et
 y auoit ausly vne inscription sur luy escripte en
 lettres Greques, Latines, & Hebraïques. Cestuy
 cy est le Roy des Iuifs. Et vn des larrons q estoit
 penduz, le blasphemoit, disant: Si tu es Christ,
 sauue toy mesmes, & nous. Mais l'autre respon-
 dât, le reprenoit, disant: Tu ne crains point aus-
 sy Dieu, veu que es en la mesme damnation. Et
 nous cêrtés iustement, car nous receuons choses
 dignes de noz faitz. mais cestuy cy n'a fait au-
 cun mal. Et disoit à Iesus: Seigneur aye memoire
 de moy, quand tu viendras en ton royaume. Et
 Iesus luy dict: Le te dy en verité, tu seras au iour-
 dhuy avec moy en paradis. Or il estoit environ
 six heures, & tenebres furent faictes par toute la
 terre, jusques à neuf heures. Ausly le soleil fut ob-
 scurcy, & le voile du temple fut fendu par le mi-
 lieu. Et Iesus criât à haulte voix, dict: Pere, ie re-
 commande mon esprit en tes mains. Et en disant
 cela, il rendit l'esprit. Et le centenier voyant ce
 qui auoit esté fait, glorifia Dieu, disant: Vraie-
 ment, cest home cy estoit iuste. Et toute la mul-
 titude de ceux qui ensemble estoient présents à
 ce regard, & veoyent les choses qui se faisoient,
 retournoient frappans leurs poitrines. Et tous
 ceux de sa coïgnissance, s'arrestoient de loing,
 & les femmes qui l'auoient suituy de Galilée, re-
 gardans ces choses. Et voicy, vn homonome
 Ioseph, qui estoit conseiller, bon home & iuste,
 cestuy n'auoit pas consentu à leurs conseil, n'y à
 leurs actes, qui estoit d'Arimathée cité de Judée,
 qui ausly attendoit le royaume de Dieu: iceluy
 vint à Pilate, & demanda le corps de Iesus. Et a-
 près qu'il l'eut mis ius, il l'enveloppa en vn lin-
 ceul. Et le mit en vn monumet taillé, auquel au-
 cun n'auoit encores esté mis. Et estoit le iour de
 la preparation, & le Sabbath commençoit à ve-
 nir. Et les femmes qui l'auoient suituy, & estoient
 venues avec luy de Galilée, regarderent le mo-
 numet, & commet son corps estoit mis. Et re-
 tournans, elles preparerent odoremés & oigne-
 mens. Et le iour du Sabbath se reposerent selon
 le commandement.

S. Les anges denoncet Iesus resuscité aux femmes. Pierre
 courrant au monumet est esmeruillé. Il apparoit à deux disci-
 ples ailleurs en Emmaüs, & puis à tous. Après auoir promis le
 S. esprit, il monte au ciel.

Chapitre .xxiii

Et vn iour du Sabbath fort matin, vindrēt
 au monumet, apportant les odoremés,

qu'elles auoient preparé. Et trouuerent la pierre
 tournée arriere du monumet. Et elles entrées,
 ne trouuerent point le corps du Seigneur Iesus.
 Et aduint que comme elles estoient deuettes de
 courages pour cela, Voicy deux homes se tin-
 drent près d'elles en vestement reluyfant. Et co-
 me elles craignoient, & baïsoient la face en ter-
 re, ilz leurs dirent: Que querez vous le viuant a-
 uec les mortz? Il n'est pas icy, mais il est resuscité.
 Il vous souuient comment il vous a dict, quand
 il estoit entores en Galilée, disant: qu'il falloit q
 le filz de l'home fut baillé en mains des homes pe-
 cheurs, & estre crucifié, & resusciter au tiers
 iour. Et elles eurent souuenance des parolles
 d'iceluy. Et quand elles furent retournées du mo-
 numet, elles annocerent toutes ces choses aux
 vnze, & à tous les autres. Et estoit Marie Ma-
 gdalene, & Iehanne, & Marie mere de Iaques,
 & les autres qui estoient avec elles, lesquelles di-
 soient aux Apostres ces choses. Et ces parolles
 semblerent comme refuerie deuant eux, & ne les
 creurer pas. Mais Pierre se leuant courut au mo-
 numet. Et se baissant veit seulement les linceux
 mis à part. Puis se partit s'esmeruillant en soy
 mesme de ce qui auoit esté fait. Et voicy,
 deux d'entre eux auoyent ce mesme iour en vn
 petit chasteau, lequel estoit enuiron soixante sta-
 des loing de Ierusalem, nommé Emmaüs. Et ilz
 deuisoient entre eux de toutes ces choses qui e-
 stoient aduenues. Et aduint, que comme ilz de-
 uisoient & dispuoient entre eux, Iesus ausly se
 approcha, & alloit avec eux. Mais leurs yeux e-
 stoient tenez, qu'ilz ne le cognoissent. Et il leur
 dict: Quelles sont ces parolles que vous conferez
 ensemble en cheminant, & estes tristes? Et l'vn,
 qui auoit nom Cleophas, respondant, luy dict:
 Es tu seul pelorin en Ierusalem, & ne scais point
 les choses q ont esté faictes en icelle, en ces iours
 cy? Aufquelz il dit: Quelles? Et ilz dirent: De Ie-
 sus de Nazareth, qui a esté home prophete, puis-
 sant en oeuvre, & en parole deuant Dieu, & tout
 le peuple. Et comment les souverains prestres &
 nos princes l'ont liuré en damnation de mort, &
 l'ont crucifié. Or nous auons esperance que ce-
 stuy racheteroit Israel. Et maintenant sur tou-
 tes ces choses, il est auourd'hui le tiers iour, que
 ces choses sont faictes. Mais ausly aucunes de
 nos femmes, nous ont esponenté: lesquelles ont
 esté au monumet deuant le iour, & quand elles
 n'ont point trouué le corps d'iceluy, elles sont
 venues disans, qu'elles auoient veu vne visib d'an-
 ges, lesquelles disent qu'il vit. Et aucuns des nostres
 sont allez au monumet, & ont trouué ausly q les
 femmes auoient dit, mais ilz ne l'ont pas trouué.
 Lors il leur dit: O folz & tardifz de coeur à croi-
 re, en toutes les choses q les prophetes ont parlé.
 N'a il pot esté necessaire q Christ ait souffert ces
 choses, & qu'il entrast ausly en sa gloire? Et co-
 mençant à Moïse & à tous les prophetes, il leurs
 interpretoit

Mat. 27. d
 Mar. 9. c
 Sus. 9. e

Mat. 28. b
 Mar. 16. b.

Mat. 16. c
 Pelerina
 d'Em-
 maüs.

Infidelit

FF interpretoit

Saint Jehan:

Le saint Euangi
le de Iesu Christ, selon
Saint Jehan.

§. Le verbe est Dieu, vie, & lumiere. Le témoignage de S. Jehan Baptiste, de soy mesme, & de Christ. De la vocation d'André, de Pierre, de Philippe, & de Nathanaël.

Chapitre premier. ✕



¶ Au commencement estoit le verbe, & le verbe estoit auprès de Dieu, & Dieu estoit le verbe. Iceluy estoit au commencement, auprès de Dieu. Toutes choses sont faites par iceluy, & sans iceluy rien

n'est fait, de ce qui est fait. En iceluy estoit la vie, & la vie estoit la lumiere des homes: & la lumiere reluit es tenebres, & les tenebres ne l'ont pas comprins. Vn home fut enuoyé de Dieu, qui auoit nom Jehan. Cestuy est venu en témoignage pour redre témoignage de la lumiere, à fin q tous creussent p luy. Iceluy n'estoit pas la lumiere, mais pour redre témoignage de la lumiere. La vray lumiere estoit, qui illumine tout home venant de ce mode: Il estoit au monde, & le mode est fait par luy, & le mode ne l'a pas cogné. Il est vray es choses q estoient siennes, & les siens ne l'ont pas receu. Mais à tous ceux qui l'ont receu, à tous a donné puissance d'estre faitz les filz de Dieu, à ceux qui croient en son nom, lesquels ne de sang, ne de volente de chair, ne de volente d'home, mais sont naitz de Dieu. Et le verbe est fait chair, & a demouré entre nous (& auons veu sa gloire, vne gloire comme de celuy qui est seul nay du pere) plein de grace & de verité. ✕ Jehan rend témoignage de luy, & crie, disant: Ce estoit iceluy duquel j'ay dict: Celuy qui viendra après moy, a esté deuant moy: car il estoit premier q moy. Et de sa plenitude nous auons tous receu & grace pour grace: car la loy est donnée p Moïse, la grace & la verité est faite par Iesu Christ. Personne ne veit onc Dieu. Le seul filz qui est au sein du pere, iceluy l'a racopté. ✕ Et cestuy est le témoignage de Jehan, quand les Juifs luy enuoyéret de Ierusalem des prestres & Leuites, pour l'interroguer. Qui es tu? Et il le confessa, & ne le nra point. Et il confessa, Je ne suis point Christ. Et ilz l'interroguérent: Quoy donc? Es tu Elie? Et il dit: Je ne le suis point. Es tu Prophete? Et il respōdit: Non. Dont ilz luy dirēt: Qui es tu, à fin q nous donnons resposse à ceux qui nous ont enuoyez? Que dis tu de toy mesmes? Il dict: Je suis la voix du criā au desert. Faites droicte la voye du Seigneur, ainsi qu'a dit Isaie le Prophete. Et ceux qui auoyent esté enuoyez, estoiet des Pharisens.

A Iesus Christ.
Mat. 3. 8 Marc. 1. 6
B Heb. 1. 4
C Enfans de Dieu.
Mat. 1. 6 Luc. 1. 4
Luc 1. 16
Mar. 1. 4
1. Tim. 4. 6
1. Ioh. 4. 6
1. Tim. 6. 6
Iha. 40. 6
Mat. 3. 1
Mar. 1. 2
Luc. 3. 6

interprétoit en nostre les escriptures, les choses qui estoient de luy. Et approcherent de chastelet, auquel ilz alloient. Mais il feit semblant d'aller plus loing. Et ilz lui contredirent, disant: Demoure avec nous, car le jour commence à venir, & le jour est ia decliné. Et il entra avec eux. Et aduint, que comme il estoit assis à table avec eux, il print le pain, & le benedict, puis le rompit, & leurs baillōit. Lors leurs yeux furent ouuertz, & le cogneurēt: mais il s'euanoit de leurs yeux. Et dirent entre eux. N'estoit pas nostre cœur ardent en nous, quand il parloit en la voye, & nous declairoit les escriptures? Lors se leuerēt à ceste mesme heure, & reuindrent en Ierusalem. Et trouuerent les vnze assemblez, & ceux qui estoient avec eux, disant: Le Seigneur est vraiment resuscité, & s'est appari à Simon. Et racomptoyēt les choses qui auoyent esté faites en la voye: Et comment ilz l'auoyent cogné en rompant le pain. ✕ Et comme ilz parloyent ces choses, Iesus fut au milieu d'eux, & leurs dict: Paix soyt avec vous. C'est moy, ne craignez point. Mais iceux troublez & espouentez, ostimoient veoir vn esprit. Et il leurs dict: Pourquoi estes vous troublez, & pourquoi montent pensées en voz cœurs? Voiez mes mains & piedz; car ce suis ie moy mesmes. Tassez, & voyez: car l'esprit n'a chair n'y os, ainsi que vous me voyez auoir. Et quand il eut dict cecy, il leurs monstra mains & piedz. Mais iceux ne croyans point encores, & s'estbahissans de ioye, il dict: Auez vous ioye aucune chose à manger? Et ilz luy presenterent vne piéc de poisson rasty, & de la raye de miel. Et quand il eut mangé deuant eux, il print les relietz, & leurs donna, & leurs dict: Celles cy sont les parolles que ie vous disoye, quand j'estoys encores avec vous, qu'il estoit necessaire que toutes choses qui sont escriptes de moy en la Loy de Moïse, & es Prophetes, & es Psalmes, fussent accomplies. Lors leurs ouuert l'entendement pour entendre les escriptures, & leurs dict: Il est ainsi escript, & ainsi failloit q Christ souffrisse, & qu'il resuscitast de mort au tiers iour, & qu'on preschast en son nom penitence, & remission des pechez en toutes gens. ✕ Comencant depuis Ierusalem. Or vous estes tesmoins de ces choses. ✕ Et j'enuoye la promesse de mon pere en vous. Mais vous demourez en la cité, iusques à ce que vous soyez vestuz de la vertu d'en haut. Et les mena dehors iusques en Bethanie, puis ostena ses mains, & les benedict. Et aduint, & quand il les benedict, il se paria d'eux, & fut esleué au ciel. Et iceux en adorās s'en retournerent en Ierusalem, en grand ioye. Et estoient tousiours au temple, louans, & benedissant Dieu. ✕ A M E N.

Ioh. 10. e
Marc. 16. c
Paix.
Ioh. 1. 1. b.
Actes. 1. b
Ioh. 15. d
Mar. 16. d
Actes. 1. a

Fin du Saint Euangile de nostre Seigneur
Iesu Christ, selon Saint Luc.

D risiens. Et ilz l'interrogerent, & luy dirent: Pour-
quoy baptize tu donc, si tu n'es point Christ, ne
Elie, ne Prophete? Iehan leurs respondi, disant:
Le baptize en eau, mais au milieu de vous a este
vn, lequel vous ne cognoissez point. C'est celuy
qui viendra apres moy, lequel a este deuant moy,
duquel ne suis point digne de deslier la courroye
de son soulier.* Ces choses furent faictes en Be-
thanie oultre le Iordain, ou Iehan estoit bap-
tizant. * Le lendemain Iehan veit venir Iesus a
luy, & dit: Voicy l'aigneau de Dieu, voicy qui o-
ste le peche du monde, c'est celuy duquel j'ay dit:
Après moy vient l'homme qui a este deuant moy,
car il estoit premier que moy, & ne le cognoissoy
point. Mais à fin qu'il soit manifesté en Israel,
pourtant suis ie venu baptizant en eau. Et Iehan
rendit tesmoignage, disant: J'ay veu l'esprit des-
cendant du ciel comme vne columbe, & demou-
ra sur luy. Et ne cognoissoy point, mais celuy qui
ma enuoyé baptizer en eau, iceluy me dict: Ce-
luy sur lequel tu voiras l'esprit descendre, & de-
mourer sur luy, c'est celuy qui baptize au saint
esprit. Et ie l'ay veu, & en ay rendu tesmoigna-
ge, qu'iceluy est le filz de Dieu.* Et vn autre
iour derechef Iehan s'arresta, & deux de ses dis-
ciples, & regardant Iesus cheminer, dict: Voil
l'aigneau de Dieu. Et deux disciples l'ouyrent
parler, & suyirent Iesus. Lors Iesus se retourna
& les voyant qu'ilz le suyuoient, leurs dict: Que
queriez vous? Lesquelz luy dirent: Rabbi (qui si-
gnifie, quand est exposé, Maistre) ou demoures
tu? Il leurs dit: Venez, & le voyez. Ilz vindrent, &
veirēt, ou il demouroit, & demourerēt avec luy
ce jour là. Or il estoit enuiron dix heures, & An-
drée le frere de Simon Pierre, estoit l'vn d'eux,
qui auoient ouy de Iehan, & l'auoient suiuy. Ce-
luy trouua premier Simon son frere, & luy dict.
Messias. Nous auons trouué Messias, qui signifie Christ.
Cephas. Et le metta à Iesus. Et Iesus le regardant, dit: Tu
es Simon le filz de Iona, tu seras appellé Cephas,
qui signifie Pierre. Le lendemain il voulut aller
en Galilee, & trouua Philippe. Et Iesus luy dict:
Suys moy. Et, Philippe estoit de Bethsaida, cité
d'Andrée, & de Pierre. Philippe trouua Nathanael,
& luy dict: Nous auons trouué Iesus de Na-
zareth, filz de Ioseph: duquel Moysse en la Loy,
& les Prophetes ont escript. Et Nathanael luy
dict: Peut il estre quelque bien de Nazareth? Et
Philippe luy dit: Vien, & le voy. Et Iesus veit Na-
thanael venir à soy, & dict de luy. Voicy, vraie-
ment vn Israelite, auquel n'y a point de fraude.
Et Nathanael luy dict: De quoy me cognois tu?
Iesus respondi, & luy dict: Deuant que Philippe
t'eut appellé, quand tu estois soubs le figuier, ie te
ay veu. Nathanael luy respondi, & dict: Maistre,
tu es le filz de Dieu, tu es le Roy d'Israel. Iesus
 respondi, & luy dict: Pource que ie t'ay dict, que
ie t'ay veu soubs le figuier, tu crois: tu verras plus
grande chose que cestes, & luy dict: En verité,

en verité ie vous dy, vous verrez le ciel ouvert,
& les Anges de Dieu montans, & descendans
sur le filz de l'homme.

S. Iesus conuertit l'eau en vin. Il chasse les marchans du temple.
Il respōd aux Iuifz q de padoiēt vn signe. Plusieurs pour les mi-
rades creurent au nō de Iesus: mais il ne se cōmettoit point à eux.

Chapitre .ij. *

E T le tiers iour, nopces furent faictes en Ca-
na de Galilee: & la mere de Iesus y estoit.

Et Iesus fut aussy appellé, & ses disciples
aux nopces. Et le vin estant failly, la mere de Je-
sus luy dict: Ilz n'ont point de vin. Et Iesus luy
dict: Qu'en est il à moy & à toy, femme? Mō heu-
re n'est point encores venue. Sa mere dit aux ser-
uiteurs: Faictes tout ce qu'il vous dira. Et six cru-
ches de pierre estoient là mises selon la purifica-
tion des Iuifz, lesquelles chascune contenoient
deux ou trois mesures. Iesus leurs dict: Emplissez
les cruches d'eau. Et ilz les emplirent iusques au
hault. Et Iesus leurs dict: Versez maintenant, &
portez au maistre d'hostel. Et le porterent. Or
quand le maistre d'hostel eut gousté l'eau muée
en vin, & ne scauoit dont c'estoit, mais les serui-
teurs le scauoient bien, lesquelz auoient puisé
l'eau, le maistre d'hostel appelle l'espoux, & luy
dit: Tout homme met premier le bon vin, & après
qu'ilz sont enyurez, il met lors le pire. Mais tu as
gardé le bon vin iusques à maintenant. Iesus feit
ce commencement de signes en Cana de Gali-
lée: & manifesta sa gloire, & creurent ses disci-
ples en luy.* Après ce il descendit en Caphar-
naum, luy & sa mere, & ses freres, & ses disciples.
Et y demourerent non point beaucoup de iours.

* Et la Pasque des Iuifz approchoit, & Iesus
monta en Ierusalem. Et trouua au temple des ven-
dants bœufz & brebis, & colombes, & les chan-
geurs qui estoient assis. Et après qu'il eut fait cō-
me vn fouet de petites cordes, il les ietta tous
hors du temple, & les brebis, & les bœufz, & re-
spandit l'argent des changeurs, & renuersa les
tables. Et dict à ceux qui vendoiēt les colombes:
Ostez ces choses d'icy, & ne faictes point la mai-
son de mon pere, la maison de marchandise. Lors
ses disciples eurent souuenance qu'il est escript,
Le zele de ta maison m'a mangé. Les Iuifz donc
responderēt, & luy dirēt: Quel signe nous mostre
tu, que tu fais telles choses? Et Iesus respondi, &
leurs dict: D'effaictes ce temple, & en trois iours
ie le reestabli-ray. Dont les Iuifz dirēt: Ce temple
a este edifié par l'espace de quarante six ans, &
tu le reestabli-ras en trois iours? Mais iceluy par-
loit du temple de son corps. Quand donc il fut re-
suscité des mortz, ses disciples eurent souuenance
qu'il auoit dit cela, & creurent à l'escripture, & à
la parole q Iesus auoit dit. Et quand il estoit en Je-
rusalem à la Pasque, au iour de la feste, plusieurs
creurent en son nom, voyans ces signes, lesquels
il faisoit. Mais Iesus ne commettoy point soy
mesmes à eux, pour ce qu'il les cognoissoy
tous, & qu'il ne luy estoit point de besoing,
que aucun

Luc. 3. c.
Mar. 3. c.
Marc. 1. b.
Actes. 1. a.
2. a. 11. c.
& 19. a

Remissio
des pe-
chez.
E
Mat. 3. d.
Marc. 1. a.
Luc. 3. e

Messias.
Cephas.

Gen. 49. b
Deu. 18. c
Ist. 40. c
45. b.
Ier. 23. a.
Eze. 34. f.
37. f.
Dan. 9. f.

Mar. 4. e
28. d.

A
Nopces.

B
L'eau
muée en
vin.

Mar. 4. e.

C
Les mar-
chans
chassiez.

Psal. 68. b

D
Mar. 14. f.
& 15. c.
Mar. 26. f.
& 27. c

Psal. 3. b.
& 56. e

S. Iehan.

que aucun rendit tesmoignage de l'home, car il scauoit ce qui estoit en l'home.*

S. Iesus enseigne Nicodeme, de la regeneration de l'eau, & du saint esprit, question de la purification. Sainct Iehan porte tesmoignage au filz de Dieu.

Chapitre .iiij. ✠

A R il y auoit vn home entre les Pharisiens, nommé Nicodeme, prince des Iuifz. Cestuy vint de nuit à Iesus, & luy dit: Rabbi, nous scauons q tu es venu de dieu come maistre, car persone ne peut faire ces signes q tu fais si Dieu n'est avec luy. Iesus respondit, & luy dit: En verité, en verité ie te dy, q si aucun n'est nay derechef, il ne peut veoir le royaume de Dieu. Nicodeme luy dit: Cōment peut l'home naistre, quād il est ancien? Peut il derechef entrer au ventre de sa mere, & naistre? Iesus respondit. En verité, en verité ie te dy, q si aucun n'est nay d'eau & d'esprit, il ne peut entrer au royaume de dieu. Ce qui est nay de chair, est chair, & ce q est nay d'esprit, est esprit. Ne t'esmerueille point, que ie t'ay dit: Il vous fault estre nay derechef. L'esprit inspire là ou il veut: & tu oys sa voix, mais tu ne scais dont il vient, & ou il va. Ainsy est tout home qui est nay de l'esprit. Nicodeme respondit, & luy dit: Comment se peuuent ces choses faire?

B Iesus respondit, & luy dit: Tu es maistre en Israel & ne scais tu point ces choses? En verité, en verité ie te dy, q nous disons ce que scauons, & tesmoignons ce que nous auons veu: & vous ne receuez point nostre tesmoignage. Si ie vous ay dit les choses terriennes, & vous ne les croyez point, cōment croyez vous, si ie vous dy choses celestes? Et persone ne monte au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le filz de l'home, lequel est au ciel. Et cōme Moysse esleua le serpent au desert, semblablement fault q le filz de l'home soit esleué: à fin q quiconque croit en luy, ne perisse point, mais qu'il ayt vie eternelle.* ✠ Car Dieu a tant aymé le mode, qu'il a donné son seul filz, à fin que quiconque croit en luy, ne perisse point, mais qu'il ayt vie eternelle. Car Dieu n'a point enuoyé son filz au mode pour iuger le mode, mais à fin que le mode soit sauué par luy. Qui croit en luy, il n'est point iugé. Mais qui ne croit point, il est desia iugé: car il n'a poit creu au nom du seul filz de Dieu. Or c'est le iugement, car la lumiere est venue au monde, & les homes ont mieux aymé les tenebres q la lumiere: pourtant q leurs ceuures estoiet mauuaises. Car quicōque fait mal, hait la lumiere, & ne vient pas à la lumiere, à fin que ses ceuures n'en soient reprises. Mais celui q fait verité, il vient à la lumiere, à fin que ses ceuures soient manifestées, qu'elles sont faites en Dieu.* Après ces choses Iesus vint, & ses disciples en la terre de Iudée, & demouroit là avec eux, & baptizoit. Et Iehan estoit ausy baptizant en Aenon près de Salim: car là il auoit beaucoup d'eues, & là venoient, & estoient baptizez. Car Iehan n'auoit pas encores esté mis en

prison. ✠ Or fut faite vne question des disciples de Iehan avec les Iuifz de la purification. Et vindrent à Iehan, & luy dirent: Maistre, celui qui estoit avec toy oultre le Iordain, duquel tu rendis tesmoignage, voilà il baptize, & tous viennent à luy. Iehan respondit, & dit: L'home ne peut recevoir aucune chose, s'il ne luy est donné du ciel. Vo' mesmes estes tesmoings que i'ay dit: Je ne suis point Christ. Mais que ie suis enuoyé deuant iceluy. Celui qui a l'espouse, est espoux. Et l'amy de l'espoux qui se tient debout, & l'escoute, est ioyeux de grādē ioye pour la voix de l'espoux. Ceste mienne ioye donc, est accomplie. Il fault qu'iceluy croisce, & q ie soie amoindry. Celui qui viét d'en haut, est sur tous. Celui qui est de la terre, est de terre, & parle de la terre, celui qui vient du ciel, est sur tous: & tesmoigne ce qu'il a veu & ouy. Et persone ne reçoit son tesmoignage. Celui qui a receu son tesmoignage, il a signé que Dieu est veritable. Car celui q Dieu a enuoyé, parle les parolles de Dieu, car Dieu ne donne point l'esprit par mesure. Le pere aime le filz, & a donné toutes choses en sa main. Qui croit au filz, il a vie eternelle. Et qui est incrédule au filz, il ne verra pas la vie, mais l'yre de Dieu demeure sur luy.*

S. Iesus parle à la Samaritaine, manifestant qu'il estoit Messie. Et parle à ses disciples de la moisson, de celui qui moissonne, & seme. Il refuseite le filz du petit Roy.

Chapitre .iiij.

Q Vand donc Iesus cogneut q les Pharisiens auoient ouy que Iesus faisoit plus de disciples, & baptizoit q Iehan (combien que Iesus ne baptizoit point, mais ses disciples) il delaisa Iudée, & s'en alla derechef en Galilée. ✠ Et failloit qu'il passast par Samarie. Il vint donc en la cité de Samarie, laquelle est appelée Sichar, près de la possession, que Iacob donna à Ioseph son filz. Et illec estoit la fontaine de Iacob. Iesus donc lassé du chemin, estoit ainsy assis sur la fontaine: Il estoit près de six heures. Vne femme de Samarie vint pour puiser de l'eau. Iesus luy dit: Donne moy à boire, car ses disciples s'en estoiet allez en la cité pour acheter des viandes. Ceste femme donc Samaritaine luy dit: Commēt, toy qui es Iuif, demandes tu à boire de moy, qui suis femme Samaritaine? Car les Iuifz n'ont point d'accointance avec les Samaritains. Iesus respondit, & luy dit: Si tu scauois le don de Dieu, & qui est celui qui te diēt, donne moy à boire, tu luy eusse d'auenture demandé, & il t'eust donné de l'eau viue. La femme luy dit: Seigneur, tu n'as de quoy puiser, & le puitz est profond: dont as tu donc de l'eau viue? Es tu plus grand que nostre pere Iacob, qui nous a donné le puitz, & en a beu luy & ses filz, & ses bestes? Iesus respondit, & luy dit: Quicōque boit de ceste eau cy, il aura encores soif. Mais qui beuura de l'eau, laquelle ie luy donneray, il n'aura point soif eternellement: mais l'eau que ie luy donneray, sera faite en luy vne

Nicodeme venāt de nuit.

Baptisme

Psa. 134.2

Eph. 4.6

Nōb. 21.6

1. Ieh. 4.6
Charité du pere celeste.

Sus. 2.2

2. Ioh. 4.2

D
Sus. 1. d. e
Mar. 1. a.
Mat. 3. a.
Luc. 3. c.
Sus. 1. c.

Humbleté de S. Iehan

Rom. 3. a
Mat. 11. d.
Luc. 10. d

1. Ieh. 5. b.

A
Sus. 3. c.

Gen. 33. d
Iosu. 24. 8

Iesus do-
uisant a-
uec la Sa-
maritaine
B

luy vne fonteine d'eauie faillante en vie eternelle. La femme luy dict: Seigneur, donne moy ceste eauie, à fin que ie n'aye point soif, & que ie ne vienne point icy puiser. Iesus luy dict: Va, appelle ton mary, & vien icy. La femme luy respôdit, & dict: Je n'ay point de mary. Iesus luy dict: Tu as bien dict. Je n'ay point de mary: car tu as eu cinq maris, & celuy que tu as maintenant, n'est pas ton mary. Cela as tu vraiment dict. La femme luy dict: Seigneur, ie voy que tu es Propheete. Noz peres ont adoré en ceste montaigne: & vous dictes, qu'en Ierusalem est le lieu, ou il fault adorer. Iesus luy dict: Femme, croy moy, que l'heure viendra que vous n'adorerez le pere, ny en ceste montaigne, ny en Ierusalem. Vous adorez ce que vous ne scauez: nous adorons ce que nous scauôs, car le salut est des Iuifz. Mais l'heure vient, & est maintenant, quand les vrais adorateurs adoreront le pere en esprit & verité. car ausly le pere quiert telz qui l'adorent. Dieu est esprit, & fault que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit & verité. La femme luy dict: Je scay bien que Messias vient, qui est appelé Christ, quand donc sera venu, il nous annôcera toutes choses. Iesus luy dict: Ce suis ie qui parle avec toy. Et incontinent ses disciples vindrent, & s'esmeruilloient de ce qu'il parloit avec vne femme. Toutesfois persone ne dict: Que demâde tu, ou pour quoy parle tu avec elle? La femme donc laissa sa cruche, & s'en alla en la cité, & dict aux hommes d'icelle: Venez, & voyez vn home, qui m'a dict tout ce que i'ay fait, n'est ce point Christ? Ilz sortirêt donc de la cité, & venoient à luy. Cè teps pendant les disciples le prioiet, disans: Maître, mange. Et il leurs dict: I'ay à mâger vne viande, laquelle vous ne scauez point. Les disciples donc disoiet entre eux: Luy a aucû apporté à mâger? Iesus leurs dict: Ma viande est que ie faice la volonté de celuy qui m'a enuoie, à fin que ie faice son ceuvre. Ne dictes vous point qu'ilz sont encorés quatre mois, & q'puis la moisson viendra? Voicy, ie vous dy, leuez voz yeux, & voyez les contrées, car elles sont desia blanches pour moissonner. Et celuy q moissonne, reçoit salaire & assemble le fruit en vie eternelle: à fin q'celuy qui seme, ensemble aye ioye, & celuy qui moissonne: car en cela est la parole vraye: q' autre est celuy qui seme, & autre est celuy qui moissonne. Is vous ay enuoie moissonner ce que vous n'avez point labouré. Les autres ont labouré, & vous estes en train en leurs labours. Et de celle cité là plusieurs des Samaritains croutep en luy, pour la parole de la femme, rendant témoignage. Il m'a dict tout ce que i'ay fait. Quid illoq' les Samaritains firent venir. Ilz y allè prieront qu'il demeurât là deux iours, les beaucoup plus de gens croutep pour sa parole. Et dit foient à la femme: Mais tu es une juive, comment point pour ta parole, car nous sommes Samaritains.

Eauie viue

C

Deu. 10. 2.

4. Roys 17. f. g.

Adoration. 1. cor. 3. d.

D

E Mat. 10. a. Luc. 9. d.

F

ouy, & scauons q' cestuy est veritablement le sauueur du môde.* Et après deux iours il se partit delà, & s'en alla en Galilée. Car Iesus mesme redit tesmoignage qu'un Prophete n'a poit d'honneur en son país. Quand donc il fut venu en Galilée, ceux de Galilée le receurent, après qu'ilz eurent veu toutes les choses qu'il auoit fait en Ierusalem au iour de la feste. car eux ausly estoient venus au iour de la feste. Iesus d'oc vint derechef en Cana de Galilée, ou il auoit fait de l'eauie vin. Et y auoit vn petit roy, duquel le filz estoit malade en Capharnaû. Iceluy quand il ouyt q' Iesus venoit de Iudée en Galilée, s'en alla à luy, & le prioit qu'il descédist, & guerist son filz, car il començoit à mourir. Iesus donc luy dit: Si vous ne voyez signes & miracles, vous necroyez point. Et le petit roy luy dict: Sire, descend deuant que mon filz meure. Iesus luy dit: Va, ton filz vit. L'home creut à la parole q' Iesus luy auoit dict, & s'en alloit. Et come desia il descendoit, ses seruiteurs vindrent au deuant de luy, & luy noncerent, disans q' son filz viuoit. Il leur demâda donc à quelle heure il auoit en mieux. Et ilz luy dirêt: Hier, à sept heures la fiebure le laissa. Le pere d'oc cogneut q' c'estoit l'heure, en laquelle Iesus luy auoit dit: Ton filz vit. Et iceluy creut, & toute sa maison.* Et ce second signe feist derechef Iesus, quand il fut venu de Iudée en Galilée.

Mar. 6. a. Luc. 4. c. Mat. 13. g. & 4. b. Mar. 1. b. Sus. 2. a. b.

Mat. 7. d. Luc. 7. a.

G Le petit Roy.

S. Iesus guerit le malade à la piscine. Et il respôdit aux Iuifz, qui queroient luy mettre quel que crime, qu'il faict tout avec son pere. Et que S. Iehan, ses propres ceuvres, son pere, & ausly Moysè, luy portoient tesmoignage.

Chapitre. vi.

Après ces choses estoit vn iour de feste des Iuifz, & Iesus monta en Ierusalem. Or il y a en Ierusalem, en la probatique vn lanoir appelé en Hebreu Bethesda, ayant cinq portails. En iceux gisoit grande multitude de languissans, d'auengles, boiteux, & c. attendant le mouuement de l'eauie, car l'enge du Seigneur selon le temps descendoit au lanoir, & l'eauie estoit troublée, & qui descendoit le premier au lanoir après le troublement de l'eauie, estoit guery de quelque maladie qu'il fut detout. Or estoit là vn home qui auoit esté en la maladie l'espace de trente huyt ans. Quand Iesus eut veu celuy gisant, & eut cogneu qu'il y auoit long temps, il luy dict: Veux tu estre guery? Le languissant luy respôdit: Seigneur, ie n'ay point d'home q' me assiste au lanoir quand l'eauie est troublée: car quand ie y vins, vn autre descendoit plus que moy. Iesus luy dict: Lève toy, prends ta matrasse, & chemine. Et incontinent son home se leva, & accompagna son lanoir. Or c'estoit le sabbath en ce iour là. Les Iuifz firent querelle à celuy qui auoit esté guery, disans: Il n'est permis de porter sa matrasse le sabbath. Mais ilz ne firent querelle au homme qui auoit esté guery, car ilz ne sçauoient qu'il estoit un Iuif.

A Leu. 23. c. Deu. 16. c. La piscine de Ierusalem.

Luc. 5. d. Mat. 9. a. Mar. 2. g. J. 2. u.

Luc. 17. d.

C

S. Iehan.

auoit esté guery, ne sçauoit qui c'estoit: car Iesus s'estoit retiré de la multitude q estoit en ce lieu. Apres Iesus le trouua au temple, & luy dict: Voicy, tu es guery, ne peche plus deormais, à fin que pisme t'aduienne. Cest home s'en alla, & annoça aux Iuifz que c'estoit Iesus qui l'auoit guery.* Et pour ceste cause les Iuifz poursuyuoient Iesus, pourtât qu'il faisoit ces choses au Sabbath. Mais Iesus leurs respondit. * Mon pere œuure iusques à maintenant, & ie œuure. Pour ceste cause donc les Iuifz le queroient tant plus mettre à mort, pourtât que non seulement il rôpoit le Sabbath, mais aussy qu'il disoit que Dieu estoit son pere, soy faisant egal à Dieu. Iesus doc respôdit, & leur dict: En verité, en verité ie vous dy, le filz ne peut faire quelque chose de soy mesmes, sinon ce qu'il aura veu faire le pere: car quelcôque chose q iceluy faict, le filz aussy semblablement les faict. Car le pere ayme le filz, & luy demontre toutes choses qu'il faict, & luy démontrera plus grandes œuures que cestes, à fin que vous en esmeruillez. Car ainsy comme le pere resuscite les mortz, & les viuifie: semblablement aussy le filz viuifie ceux qu'il veult. Car le pere ne iuge persone, mais a donné tout iugement au filz, à fin que tous honorent le filz, ainsy comme ilz honorent le pere. Qui ne honore point le filz, il ne honore point le pere qui l'a enuoie. En verité, en verité ie vous dy, que celui qui oyt ma parole, & croyt à celui qui m'a enuoie, il a vie eternelle. Et ne vient point en iugement, mais passera de la mort en la vie. En verité, en verité ie vous dy, que l'heure vient & est maintenant, que les mortz oyront la voix du filz de Dieu. Et ceux qui l'auront ouy, viueront. Car comme le pere a vie en soy mesme, semblablement il a donné au filz d'auoir vie en soy mesmes. Et luy a donné puissanco de faire iugement, pourtant qu'il est filz de l'home. Ne soiez point esmeruillez de cela. Car l'heure vient, en laquelle tous ceux qui sont aux monuments, oyront la voix d'iceluy. Et ceux qui ont faict les biens, iront en resurreccion de vie, & ceux qui ont faict les maux, en resurreccion de iugement.* Je ne puis de moy mesmes faire quelque chose: le iuge ainsy que i'oy, & mon iugement est iuste, car ie ne quiers point ma volonté, mais la volonté d'iceluy qui m'a enuoie. Si ie rend tesmoignage de moy mesmes, mon tesmoignage n'est point vray. Un autre est, qui rend tesmoignage de moy, & ce que le tesmoignage, lequel il rend de moy, est vray. Vous auez enuoie à Iehan, & a rendu tesmoignage de la verité. Mais ie ne prens point tesmoignage d'home: mais ie dis ces choses, à fin que vous soyiez sçauens. Iceluy estoit la charité ardante, & luy sante: & pour ce temps auez voulu vous esloigner de la lumiere. Mais moy: i'ay un tesmoignage plus grand que Iehan: car les œuures, les

quelles le pere m'a donné, à fin que ie les parfaice, icelles œuures que ie fay, tesmoignent de moy, que le pere m'a enuoie. Et le pere qui m'a enuoie, iceluy a rendu tesmoignage de moy. Iamais vous n'ouystes sa voix, & ne veistes sa semblance. Et n'auiez point sa parole demourante en vous, car vous ne croiez point à celui qu'il a enuoie. Cherchez diligemment les escriptures, car vous cuidez en elles auoir vie eternelle: & ce sont elles, lesquelles portent tesmoignage de moy, & vous ne voulez point venir à moy, pour auoir vie. Je ne prend point gloire des homes. Mais ie vous cognoy que vous n'auiez point l'amour de Dieu en vous. Je suis venu au nom de mon pere, & vous ne me receuez point. Si vn autre vient en son propre nom, vous le receuez. Et cōment pouez vous croire vous qui receuez gloire l'vn de l'autre, & ne querez point la gloire, qui vient de Dieu seul? Ne pensez point que ie vous doibue accuser enuers mon pere. Moyse auquel vous auez esperance, est celui qui vous accuse. Car si vous eussiez creu à Moyse, vous eussiez creu d'auēture aussy à moy, car il a escrit de moy: mais si vous ne croyez point à ses lettres comment croyez vous à mes paroles?

S. Iesus rassasié cinq mille homes de cinq pains, & de deux poissons. Il marche sur la mer. Il enseigne du pain celeste, & qu'il est le pain de vie, & sa chair la viande, & son sang le breuuage. Dont aucuns disciples offensés par ceste parole, le laisserent. Mais les Apostres demeurent avec luy.

Chapitre .vi. *

Après ce, Iesus s'en alla oultre la mer de Galilee, qui est de Tiberiade, & grande multitude le suyuoit. Car ilz veoiēt les signes qu'il faisoit sur ceux qui estoient malades. Iesus donc s'en alla en la montaigne, & là estoit assis avec ses disciples: & la Pasque estoit prochaine, qui estoit la feste des Iuifz. Quand donc Iesus eut leuē ses yeux, & qu'il eut veu que tresgrande multitude estoit venue à luy, il dict à Philippe: De quoy acheterons nous des pains, à fin que ceux cy puissent manger? Or disoit cela en l'esprouuant, car il sçauoit ce qu'il debuoit faire. Philippe luy respondit: Les pains de deux cens deniers ne leurs fassent pas, à ce qu'vn chascun en prenne vn petit. Et l'vn de ses disciples Andree, frere de Simon Pierre, luy dict. Il y a icy vn enfant qui a cinq pains d'orge, & deux poissons, mais qu'est ce entre si grand nombre? Iesus donc dit: Faictes assieoir le peuple. Or y auoit il beaucoup d'herbe en ce lieu là. Les homes donc s'assieerent pour manger, en nombre environ cinq mille. Et Iesus print les pains, & après qu'il eut rendu graces, il les distribua à ceux qui estoient assis pour manger. Et semblablement des poissons, tant qu'ilz en voidoient. Et après qu'ilz furent saoulez, il dict à ses disciples: Amassez les coilliez qui sont demorees, à fin qu'ilz ne soyent perdues. Ilz les amasserent donc, & remplirent deux corbeilles de ces coilliez qui sont de cinq pains d'orge, qui

Poursuy- te contre Iesus Christ.

E

Luc. 10. d. Christ iug.

Vie eternelle.

F

Mat. 25. d. Resurre- ction.

a

Mat. 3. d.

Sus. l. c.

Oeuures de Iesus Christ. Mat. 3. d & .7. a Deu. 4. b.

G Les escriptures.

1. cor. 4. 8

La loy au cusc. Gen. 3. c. 22. d. 49b Deu. 18. c.

A Mat. 14. b Luc. 9. b Mar. 6. d e Leu. 23. a Deu. 16. a

Des cinq pains, & deux poissons. Luc. 9. b

B

Mat. 14. c.
Marc. 6. f.
Luc. 6. c.

ge, qui estoient demourez à ceux qui auoyent mangé. Iceux homes donc, quand ilz eurent veu le signe que Iesus auoit fait, disoient: Cestuy est veritablement le Prophete, qui doit venir au monde.* Quand donc Iesus cogneut qu'ilz de- buoyent venir pour le prendre, & le faire Roy: de rechef se retira seul en la montaigne. Et quand le soir vint, ses disciples descendirent à la mer. Et après qu'ilz furent môtez en la nauire, ilz sont venuz outre la mer vers Capharnaum. Et les tenebres estoient desia venues, & si n'estoit pas Iesus venu à eux. Et la mer s'esleuoit pour le grand vent q souffloit. Après donc qu'ilz eurent nauigé aux auirons, environ vingt cinq ou trente stades: ilz voyent Iesus cheinant sur la mer, & s'ap- C prochant de la nauire, & eurent paour. Mais il leurs dict: Ce suis ie, ne craignez point. Ilz le vou- lurent donc receuoir en la nauire, & incontînet la nauire fut à la terre, à laquelle ilz alloient. Et le iour ensuyuant, la multitude q estoit outre la mer, veit qu'il n'y auoit point là d'autre na celle qu'une, & que Iesus n'estoit point entré avec ses disciples en la nauire, mais que seulement ses dis- ciples s'en estoient allez. Aussi autres nauires sur- undrent du Tiberiade, emprés le lieu ou ilz a- uoyent mangé le pain, le Seigneur rendant gra- ces. Quand là multitude donc veit que Iesus n'es- toit point là, ne ses disciples, ilz monterent de- dans les nacelles, & vindrent en Capharnaum querans Iesus. Et quand ilz l'eurent trouué out- tre la mer, ilz luy dirent: Maître, quand es tu ve- nu icy? Iesus leurs respondit, & dit: En verité, en verité ie vous dy, vous me cherchez, non pas pour ce que vous avez veu signes, mais pour ce que vous avez mangé des pains, & avez esté rassasiez. Ouurez non point pour la viande qui per- rit, mais qui est permanente en vie eternelle, la- quelle le filz de l'homme vous donnera, car le pe- D re, qui est Dieu, l'a signé. Par quoy ilz luy dirent: Que ferôs nous pour ouurer les ceuures de dieu? Iesus respondit, & leurs dict: C'est l'oeure de Dieu, que vo' croiez en celuy lequel il a enuoié. Lors ilz luy dirent: Quel signe donc fais tu, à fin que nous le voyôs, & que nous te croyôs? Quel le ceuure fais tu? Noz peres ont mangé la manne au desert ainsi qu'il est escript à leurs a. donne à manger le pain du ciel: Iesus donc leurs dict: En verité, en verité ie vous dy, Moyses ne vous a pas donné le pain du ciel, mais mon pere vous donne le vray pain du ciel, car cest est le pain de Dieu, qui est descendu du ciel, & donne vie au monde. Ilz luy dirent donc: Seign' donne nous toujours de cely pain. Iesus leur dit: Et si ie suis ce pain de vie, qui descend du ciel, qui est descendu du ciel, & qui croit en moy, il ne mourra jamais. Mais ie vous dy, que celuy qui croit en moy, il ne mourra jamais. Car ce qui me donne vie, ce n'est pas le pain que mon pere me donne, mais ce qui me donne vie, ce n'est que son pain. Et si ie suis ce pain de vie, qui descend du ciel, qui est descendu du ciel, & qui croit en moy, il ne mourra jamais. Mais ie vous dy, que celuy qui croit en moy, il ne mourra jamais. Car ce qui me donne vie, ce n'est pas le pain que mon pere me donne, mais ce qui me donne vie, ce n'est que son pain. Et si ie suis ce pain de vie, qui descend du ciel, qui est descendu du ciel, & qui croit en moy, il ne mourra jamais. Mais ie vous dy, que celuy qui croit en moy, il ne mourra jamais. Car ce qui me donne vie, ce n'est pas le pain que mon pere me donne, mais ce qui me donne vie, ce n'est que son pain.

non pas pour faire ma volonte, mais la volonte de celuy qui m'a enuoié. Et ceste est la volonte de mon pere, qui m'a enuoié, que de tout ce qu'il m'a donné, ie ne perde rien, mais que ie le resuscite au dernier iour. Aussi ceste est la vo- lunté de mon pere, qui m'a enuoié, que quicon- que voit le filz, & croit en luy, ayt vie eternelle, & le resusciteray au dernier iour. Les iuiuz donc murmuroyent de luy, pourant qu'il auoit dit: Je suis le pain, qui suis descendu du ciel. Et disoi- ent: N'est pas icy Iesus, le filz de Ioseph, du quel nous cognoissons le pere, & la mere? Commencé donc dit il; Je suis descendu du ciel? Iesus donc respondit, & leurs dict: Ne murmurez point en- tre vous. Personne ne peut venir à moy, si mon pere, qui m'a enuoié, ne le tire, & le resuscite- ray au dernier iour. Il est escript aux Prophetes. Ilz seront tous apprins de Dieu. Quicouque s'ouy du pere, & apprins, vient à moy, non pas que au- cum ayt veu le pere, si non celui qui est de Dieu, iceluy a veu le pere. En verité, en verité ie vous dy, qui croit en moy, il a vie eternelle. Je suis le pain de vie. Voz peres ont mangé la Manne au desert, & sont mortz. C'est cy le pain descendu du ciel, à fin que si aucun mange d'iceluy, il ne meure point. Je suis le pain viif, qui suis descendu du ciel. Si aucun mange de ce pain, il viura eternellement. Et le pain que ie donneray, est ma chair, pour la vie du monde.* Les iuiuz donc estruoyent entre eux, disans: Comment nous peut cestuy donner sa chair à manger? Et Iesus leurs dict: En verité, en verité ie vous dy: Si vous ne mangez la chair du filz de l'homme, & si vous ne beuvez son sang, vous n'aurez point vie en vous. Qui mange ma chair, & boit mon sang, il a vie eternelle, & le resusciteray au dernier iour. * Car ma chair est veritablement viande, & non sang est veritablement breuage. Qui man- 1. cor. 11. f. ge ma chair & boit mon sang, il demeure en moy, & moy en luy. Ainsi comme le pere viuit m'a enuoié, aussi ie vis pour le pere. Et celuy qui me mange, aussi iceluy viura pour moy. C'est cy le pain qui est descendu du ciel. Non pas comme voz peres ont mangé la Manne, & sont mortz: qui mange ce pain, il viura eternellement.* Il dit ces choses enseignant en la synagogue, en Capharnaum. Plusieurs donc de ses disciples qui outy ret ce, dirent: Ceste parole est dure, & qui la peut ouyr? Scachant donc Iesus en soy mesme, que ses disciples murmuroyent de ceste chose, il leur dit: Ceci vous est difficile. Si vous voyez donc le filz de l'homme monter au ciel, & estre premierement: C'est l'esprit qui monte, & la chair ne pro- duira rien. Les paroles lesquelles ie vous ay dites, sont de l'esprit de vie. Mais si en vous aucuns d'entre vous, ne croient en moy, ils ne croient point. Car ie suis ce pain de vie, qui descend du ciel, qui est descendu du ciel, & qui croit en moy, il ne mourra jamais. Mais ie vous dy, que celuy qui croit en moy, il ne mourra jamais. Car ce qui me donne vie, ce n'est pas le pain que mon pere me donne, mais ce qui me donne vie, ce n'est que son pain. Et si ie suis ce pain de vie, qui descend du ciel, qui est descendu du ciel, & qui croit en moy, il ne mourra jamais. Mais ie vous dy, que celuy qui croit en moy, il ne mourra jamais. Car ce qui me donne vie, ce n'est pas le pain que mon pere me donne, mais ce qui me donne vie, ce n'est que son pain.

Mat. 13. g.
Marc. 6. a.
Luc. 4. d.

Luc. 10. d

Isai. 54. f.
Mat. 11. a.

Exo. 16. a.

1. cor. 11. f.

Isai. 54. f.
Mat. 26. f.

1. cor. 11. f.
2. cor. 13. g.

Sos. 1. c.
Mat. 1. d.
Luc. 17. a.
Quoye
de Dieu.
2. Ioh. 3. d.

Nom n. b.
Ps. 77. c.
Sapi. 16. c.
Exo. 16. b. c.

Isai. 54. f.
Mat. 26. f.
Luc. 11. b.

S. Iehan.

venir à moy, s'il ne luy est donné de mô pere. Depuis ceste heure plusieurs de ses disciples s'en alerent arriere, & delà en auant ne cheminoient plus avec luy. Iesus donc dit aux douze: Et vous, ne voulez vous point en aller? Et Simon Pierre luy respondit: Seigneur, à qui irons nous? tu as les parolles de vie eternelle, & nous croyons, & auons cogneu que tu es Christ le filz de Dieu. Iesus leurs respôdit: Ne vous ay ie pas esleu vous douze, & l'un de vous est diable? Et il disoit cela de Judas Iscariot, filz de Simon, car iceluy le deuoit liurer, qui estoit vn des douze.

S. Iesus monta secrettement à la feste, & conuainques les Iuifz de sa doctrine. Il appelle à luy ceulx qui ont soif, la multitude du peuple parle de luy en diuers sortes. Les ministres le prient. Nicolas q le deuid, ent dures parolles des Euesques & Pharisiens.

Chapitre. vij. ✕

A Iesus reti
ret en Ga
lilee.
Lcu. 23. f.

Après ces choses, Iesus cheminoit en Galilee, car il ne vouloit point cheminer en Iudée, pourtant q les Iuifz queroient le mettre à mort. Et le iour de la feste des Iuifz appelée Scenopogia, estoit prochain. Ses freres donc luy dirent: Partz toy d'icy, & t'en va en Iudée, à fin que tes disciples voyent les œures que tu fais, car personne ne fait aucune chose en secret, qui demande mesme estre publique. Si tu fais ces choses, manifeste toy mesme au monde. Car ses freres ne croioyent pas en luy. Iesus donc leurs dit: Mon temps n'est pas encores venu, mais vostre temps est tousiours prest. Le môde ne vous peut auoir en hayne, mais il me hayt, car ie rendz témoignage de luy, que ses œures sont mauuaises, Montez vous mesmes à ce iour de feste, & ie ne monte point à ce iour de feste, pourtant que mon temps n'est pas encores accompli.

Diuers
opinion
de Iesur
Christ.

Après qu'il eut dit ces choses, il demoura en Galilee. Et après que ses freres furent montez, alors il monta ausly au iour de la feste, non pas manifestement, mais cômme secrettement. Les Iuifz donc le cherchoient au iour de la feste, & disoient: Ou est iceluy? Et y auoit grand murmure de luy entre la multitude. Car aucuns disoient: Ilz est bon. Et les autres disoient: Non est, mais il seduyt les multitudes. Toutesfois aucun ne parloit publiquement de luy, pour la crainte des Iuifz. Et quand la feste estoit comme à demy passée, Iesus monta au temple, & enseignoit. Et les Iuifz s'esmeruilloient, disans: Comment scait cestuy les lettres, veu qu'il ne les a point apprises? Iesus leurs respondit, & dist: Ma doctrine n'est pas mienne, mais est de celuy qui m'a enuoyé. Si aucun veut faire la volente d'iceluy, il cognoitra par la doctrine si elle est de Dieu, ou si ie parle de moy mesme. Qui parle de moy mesme, se fait sa propre gloire, mais celuy qui quier la gloire de celuy qui l'a enuoyé, iceluy est veritable, & n'a pas d'auantage en luy. Moyses ne vous a pas donné la loy, & parsonde vous n'accomplis la loy. Pourquoi ne craignez vous à faire mourir? La multitude respondit, & dist: Tu es le diable, qui

Doctine
de Dieu.

Exo. 20. a
Iou. 5. e

est celuy qui te quier à faire mourir? Iesus respôdit, & leurs dit: J'ay fait vne œure, & vous en estes tous esmeruillez. Pour ceste cause Moyses vous a donné la circoncision, non pas pource qu'elle soit de Moyses, mais est des peres, & vous circoncisez l'home au sabbath. Si l'home reçoit la circoncision au sabbath, sans violer la loy de Moyses, pourquoy estes vous courroucez cõtre moy que j'ay fait tout l'home sain au sabbath? Ne iuges point selon la face, mais iuges iuste iugement. Parquoy aucuns de Ierusalem disoient: N'est ce pas cestuy qu'ilz querent faire mourir? Et voicy, il parle publiquement, & si ne luy disent rien. Les princes n'ont il poit veritablement cogneu que cestuy est Christ? Mais nous scauôs bien dont cestuy est, & quand Christ viendra, aucun ne scaura dont il est. Iesus donc crioit au temple, enseignât, & disant: Vous me cognoissez, & scauez dont ie suis, & ne suis point venu de moy mesme, mais celuy qui m'a enuoyé est veritable, lequel vous ne cognoissez point. Ie le cognois, car ie suis de luy, & iceluy m'a enuoyé. Ilz queroient donc de le prendre, mais aucun ne mit les mains sur luy, car son heure n'estoit pas encores venue. Et plusieurs de la multitude creurent en luy, & disoient: Quand Christ sera venu, sera il plus de signes que fait cestuy cy? Les Pharisiens ouyrent la multitude murmurant ces choses de luy. Et les princes & Pharisiens enuoyent ministres pour le prendre. Iesus donc leurs dist: Je suis encores vn peu de temps avec vous, & m'en vais à celuy qui m'a enuoyé, vous me cherchez, & ne me trouuez point, & là ou ie suis, vous n'y pouez venir. Les Iuifz donc dirent entre eux. Ou s'en ira il, que nous ne le trouuerôs pas? S'en ira il en la disposition des gentilz, & enseignera il les gentilz? Quelle est ceste parolle, laquelle il dist: Vous me cherchez, & vous ne me trouuez point, & là ou ie suis, vous n'y pouez venir? Or en la demiere, & grande iournée de la feste: Iesus estoit debout, & crioit disant: Si aucun a soif, vienne à moy, & boiue. Qui croyt en moy, ainsi q dit l'escripture, fleues d'eau viuent courront de son ventre. (Ilz disoient cela de l'esprit, lequel deuoient receuoir ceux qui croioient en luy. Car l'esprit n'estoit pas encores donné, pour ceq Iesus n'estoit pas encores glorifié.) Plusieurs donc de la multitude, quand ilz eurent ouy les parolles d'iceluy, ilz disoient: Cestuy est veritablement prophete. Les autres disoient: Cestuy est Christ. Et aucuns disoient: Christ nient il de Galilee? Ne dis pas l'escripture, que de la semence de David, & de la chasteté de Bethlehem ou estoit David, nait Christ? Il y eut donc dissension entre la multitude pour luy. Et aucuns d'iceulx le vouloient prendre, mais aucun ne mit les mains sur luy. Pourquoy les ministres n'alloient pas sur luy, & Pharisiens. Et c'est là leur discours: Pourquoi ne prenez vous point

Lcu. 12. a
Gen. 17. b

D
Iuste iugement.
Deut. 1. e

Matt. 11. d
Luc. 10. d

Soub. 7. d

F
Lcu. 11. f

den. 1. b
Iou. 1. e
Act. 1. e
Iou. 1. e

Matt. 2. a
Iou. 1. e

Act. 1. e
Iou. 1. e

point amené? Les ministres respondirent: Iamais home ne parla ainly, come cest home. Les Phari siens donc leurs respondiēt: N'estes vous point ausly seduitz? aucun des princes, ou des Phari siens a il creu en luy? Mais ceste multitude icy qui ne cognoit pas la loy, sont mauidictz. Nicodeme leurs dict, à scauoir celuy qui estoit venu à luy de nuit, qui estoit vn d'entre eux. Nostre loy iuge elle l'home, deuant qu'elle ayt ouy de luy, & qu'elle ayt cogneu quelle chose il fait? Ilz respondiērent, & luy dirēt: N'es tu point ausly Galileen? Cherche diligemment, & voys que Prophete ne vient pas de Galilee. Et s'en retournerent vn chascun en sa maison.

S. Iesus deliure la femme adultere. Il se dict la lumiere du monde. Il dict les Iuifz n'estre de Dieu ne d'Abraham, ains du diable leur pere. Et quand il le blasphemēt, il dict qu'il n'a point le diable, mais qu'il honore son pere, & qu'il estoit deuant Abraham. Pour ce le voulant lapider, leur oste sa presence, & sortit du temple.

Chapitre. viij. ✕

A Luc. 23. g. **M**Ais Iesus s'en alla en la montaigne d'oluet, & au matin derechef vint au tēple, & tout le peuple vint à luy, & estant assis les enseignoit. Et les Scribes & Parisiens luy amenent vne femme prinse en adultere, & la mirent au milieu, & luy dirēt: Maistre, ceste femme est prinse maintenant en adultere, & en la loy Moysse nous a commandé de lapider celles qui sont telles. T'oy dōc, qu'en dis tu? Or ilz disoient celà en le tentant, à fin qu'ilz le peussent accuser. Et Iesus s'enclinant en bas, escripuoit du doigt en terre. Ainly donc qu'ilz perseueroient en l'interrogant, il se leua, & leurs dict: Celuy de vous qui est sans peché, qu'il iette le premier la pierre contre elle. Et de rechef s'enclināt, il escripuoit en terre. Eux donc oyans, se partirent l'un apres l'autre, commençans au plus anciens. Et Iesus demoura seul, & la femme de bout au milieu. Et Iesus s'esleuant, luy dict: Femme, ou sont ceux qui t'accusoiet? Personne ne t'a il codamnē? Laquelle dict: Personne, Seigneur. Et Iesus dit: Ausly ie ne te condamneray point. Va, & dorenavant ne peche plus. ✕ Iesus donc derechef parla à eux, disant. ✕ Je suis la lumiere du monde, qui me suyt, il ne chemine pas en tenebres, mais aura la lumiere de vie. Et les Phari siens luy dirent: Tu rendz tesmoingnage de toy mesme, ton tesmoingnage n'est pas vray. Iesus respondit & leur dit: Et si ie rens tesmoingnage de moy mesme, mon tesmoingnage est vray, car ie scay dont ie suis venu, & ou ie voys, & vous ne scauez d'ou ie viens, ne ou ie voy. Vous iugez selon la chair, ie ne iuge persone. Et si ie iuge, mon iugemēt est vray, car ie ne suis point seul, mais moy & mon pere q m'a enuoie. Ausly est escript en vostre loy. Que le tesmoingnage de deux homes est veritable. Je suis celuy qui rendz tesmosgnage de moy mesme, & mon pere qui m'a enuoie, rend tesmoingnage de moy. Ilz luy disoient donc: Ou

est ton pere? Iesus respondit: Vous ne me cognoisiez, ne mon pere. Si vous me cognoisiez, par aventure vous cognoisriez ausly mon pere. Ces parolles dict Iesus au lieu de la thresorie, enseignuant au temple. Et persone ne l'apprehenda, car son heure n'estoit pas encor venue. ✕ Iesus donc leurs dict de rechef. ✕ Je m'en voy, & vous me cherchez, & mourez en vostre peché. Vous ne pouez venir là ou ie voy. Les Iuifz dōc disoient: Se tuera il soy mesme, pource qu'il dit: Là ou ie voy, vous ne pouez venir? Et il leur disoit: Vous estes d'en bas, moy ie suis d'enhault. Vous estes de ce monde, moy ie ne suis point de ce monde. Je vous ay donc dit, que vous mourez en voz pechez, car si vous ne croiez que ce suis ie, vous mourez en voz pechez. Ilz luy disoient donc: Qui es tu? Iesus leurs dict: Le commencement, qui ausly parle à vous. J'ay à parler plusieurs choses de vo, & à iuger, mais celuy qui m'a enuoie, est veritable. Et les choses que j'ay ouyes de luy, ie les dy au monde. Et ne cogneurent pas qu'il leur disoit de Dieu son pere. Iesus donc leur dict: Apres que vous aurez esleue le filz de l'home, vous cognoistrez adonc que ce suis ie, & que ie ne fais rien de moy mesmes, mais ainly comme le pere m'a apprins, celà ie parle. Et celuy qui m'a enuoie, est avec moy, & ne m'a pas laissé seul, car ie fay tousiours les choses, lesquelles luy plaisent. ✕ Quand il disoit ces choses, plusieurs creurent en luy. ✕ Iesus donc disoit aux Iuifz qui auoient creu en luy: Si vous estes permanens en ma parolle, vous serez veritablement mes disciples, & cognoistrez la verité, & la verité vous donnera liberte. Ilz luy respondiērent: Nous sommes la semence d'Abraham, & iamais ne seruimes à aucun. Comment dis tu: Vous serez en liberte? Iesus leurs respondit: En verité, en verité ie vous dy: que quiconque fait peché, il est serf à peché, & le serf ne demeure pas en la maison eternellement, mais le filz demeure eternellement. Si le filz dōc vous done liberte, vous serez vraiment en liberte. Je scay que vous estes filz d'Abraham, mais vous querez de me faire mourir, pourtant que ma parolle n'a pas de lieu en vous. Moy ie dy ce q j'ay veu vers mon pere, & vous faites les choses que vous auez veu vers vostre pere. Ilz respondiēt, & luy dirent: Abraham est nostre pere. Iesus leurs dict: Si vous estes filz d'Abraham faites les œures d'Abraham. Mais vous querez maintenant à me faire mourir, qui suis home qui vous ay dit la verité, laquelle j'ay ouye de Dieu. Abraham n'a point fait celà. Vous faites les œures de vostre pere. Donc ilz luy dirent: Nous ne sommes point naiz de fornication, nous auons vn pere, Dieu. Iesus donc leurs dict: Si Dieu estoit vostre pere, certes vous m'aimeriez, car ie suis procedé & venu de Dieu, & ne suis point venu de moy mesme, mais iceluy m'a enuoie. Pourquoi ne cognoisiez vous

Mat. 11. d.
Luc. 9. d

Mort eue
nelle.

D

Rom. 9. a

Liberte.

1. Pie. 2. d
Rom. 6. c

B

Enfans d'
Abraham

Sus. 3. a.
Deu. 17. b.
19. d.

Len. 22. a
De la fem
me adul
tere.

Deu. 17. b.

Iehan 1. b
Christ est
la lumiere
du monde

Deu. 17. b
& 19. d.
Mat. 18. b.
1. cor. 15. a
Heb. 10. c.

S. Iehan.

1. Icha. 3. b
F
Enfans
du diable

Icha. 4. 2.

Blasphé-
me.

Garder la
parole
de Iesus
Christ.

scz vous mon langage? Pource que vous ne pouvez ouyr ma parole. Vous estes du Diable vostre pere, & voulez faire les desirs de vostre pere. Iceluy estoit homicide dès le commencement, & ne demoura point en verité, car verité n'est pas en luy. Quand il parle mensonge, il parle de ses propres choses, car il est menteur, & le pere de menterie. Et pourtant que ie vous dy verité, vous ne me croyez point. * Qui sera celuy d'entre vous qui me reprendra de peché? si ie dy verité, pourquoy ne me croyez vous? Qui est de Dieu, il oyt les paroles de Dieu. Et pourtant vous ne les oiez point, car vous n'estes point de Dieu. Les Iuifz lors responderent, & luy dirent: Ne difons nous point bien que tu es Samaritain, & que tu as le diable? Iesus responderit: Je n'ay pas le diable, mais ie honore mon pere, & vous m'auuez fait deshonor. Je ne quier point ma gloire, il ya qui la quiert, & qui en iuge. En verité, en verité ie vous dy, que si aucun garde ma parole, il ne voyra point la mort eternellement. Les Iuifz donc luy dirent: Maintenant nous cognoissons que tu as le diable. Abraham est mort, & les Prophetes, & tu dis: Si aucun garde ma parole, il ne gousterá point la mort eternellement? Es tu plus grand que nostre pere Abraham, qui est mort? Et les Prophetes sont mortz. Quel te fais tu, toy mesme? Iesus responderit: Si ie me glorifie moy mesme, ma gloire n'est rien, c'est mon pere qui me glorifie. Lequel vous dictes, qu'il est vostre Dieu, & ne l'auuez point cogneu: mais moy ie l'ay cogneu. Et si ie dy, que ie ne le cognoy point, ie seray menteur semblable à vous. Mais ie le cognoy, & garde sa parole. Abraham vostre pere s'est esiouy pour veoyr mô iour. Il l'a veu, & s'est esiouy. Les Iuifz donc luy dirent: Tun'as point encores cinquante ans, & as tu veu Abraham? Iesus leurs dit: En verité, en verité ie vous dy, deuant qu' Abraham fut, ie suis. Ilz prindrent donc des pierres, pour ietter cõtre luy. Mais Iesus se muça, & ysis hors du temple. *

S. Iesus illumine l'euangile d'ez sa natiuité, & les Pharisiens s'efforcent d'oster à Iesus Christ la gloire de ce miracle, & icitent hors de la synagoge cestuy qui auoyt esté aueugle. Et après enseigné de Iesus Christ, il creut & l'adora.

Chapitre ix. *

A
L'auugle
illumine.

Sus. 12. 3.
c. 8. b

ET Iesus en passant veit vn home aueugle d'ez sa natiuité, & ses disciples l'interroguerent: Maistre, qui a peché, ou cestuy, ou ses parens, pour estre nay aueugle? Iesus responderit: Ne cestuy a peché, ne ses parens, mais à fin que les oeures de Dieu soient manifestées en luy. Il me fault ouurer les oeures de celuy qui m'a enuoyé, tandis qu'il est iour. La nuit vient, quand persone ne peut ouurer. Aussi longuement que ie suis au monde, ie suis la lumiere du monde. Et quãd il eut dit ces choses, il cracha à terre, & feit de la bouë de saluë, & oignit la bouë la, sur ses yeux, & luy dit: Va t'en, laue au lauoir de Siloë, lequel est exposé, enuoyé. Il y alla donc, & se le-

ua, & vint voyant. Les voisins donc, & ceux qui parauant l'auoyent veu qu'il estoit mendiant, disoient: N'est ce pas celuy qui estoit asis, & mendoit? Les vns disoient: C'est il. Et les autres disoient: Non, mais il est semblable à luy. Mais iceluy disoit: Ce suis ie. Ilz luy disoient donc: Comment ont esté ouuerts tes yeux? Il respõdit: Cest home qui est appelé Iesus, a fait de la bouë, & oignit mes yeux, & me dict: Va au lauoir de Siloë, & te laue. Et ie y suis allé, & ay laué, & ay veu. Et luy dirent: Ou est iceluy? Il dit: Je ne scay. Ilz amenerent aux Pharisiens, celuy qui auoit esté aueugle. Et estoit Sabbath quand Iesus feist la bouë, & luy ouurit les yeux. Les Pharisiens donc l'interroguerent derechef cõment il auoit receu la veuë. Et il leurs dit: Il m'a mis de la bouë sur les yeux, & me suis laué, & voy. Parquoy aucuns des Pharisiens disoient: C'est home n'est point de Dieu, qui ne garde point le Sabbath. Et les autres disoient: Comment peut vn home pecheur faire ces signes? Et y auoit dissension entre eux. Ilz dirent donc derechef à l'auugle: Toy, que dis tu de celuy qui t'a ouuert les yeux? Et iceluy dit: C'est vn Prophete. Les Iuifz donc ne creurent point de luy, qu'il eust esté aueugle, & eust receu la veuë, iusques à ce qu'ilz appellerent les parens de celuy qui auoit receu la veuë, & les interroguerent, disans: Est cestuy vostre filz, lequel vous dictes qu'il est nay aueugle? Comment donc voit il maintenant? Les parens d'iceluy leurs responderent, & dirent: Nous scauons que cestuy est nostre filz, & qu'il est nay aueugle, mais comment maintenant il voit, nous ne scauons: ou, qui a ouuert ses yeux, nous ne scauons. Interrogez le, il est en eage, qu'il parle de foy. Ses parens dirēt ces choses, pourtant qu'ilz craignoient les Iuifz. Car les Iuifz auoient desia conspiré, que si aucun le confessoit estre Christ, qu'il seroit mis hors de la synagoge, pour ceste cause, ses parens dirēt: Il est en eage, interrogez le. Ilz appellerent donc derechef l'home qui auoit esté aueugle, & luy dirent: Donne gloire à Dieu, nous scauons que cest home est pecheur. Lors iceluy leurs dit: Je ne scay s'il est pecheur, ie scay vne chose, que comme iay esté aueugle, ie voy maintenant. Et ilz luy dirent derechef: Que t'a il fait? Comment t'a il ouuert tes yeux? Il leurs responderit: Je le vous ay maintenant dit, & vous l'auuez ouy, pourquoy le voulez vo' encores ouyr? Voulez vous estre ses disciples? Lors iceux le mauldirent, & dirent: Tu sois son disciple. Mais nous, sommes disciples de Moysse: Nous scauons que Dieu a parlé à Moysse, mais cestuy, nous ne scauons dont il est. Cest home respõdit, & leurs dit: En ce aussy est chose merueilleuse, que vous ne scauiez dont il est, & si a ouuert mes yeux. Nous scauons que Dieu n'oyt point les pecheurs, mais si aucun est seruiteur de Dieu, & fait la volunté d'iceluy, il l'exaulce. Il ne fut iamais ouy, que

L'auugle
exami-
né par les
Pharisiés,

Crainte
des hoës.

Mescren-
ce des Pha-
risiens.

que aucun ouvrir les yeux d'un aveugle nay. Si cestuy n'estoit de Dieu, il ne pourroit faire quelque chose. Ilz respondirent, & luy dirent: Tu es tout nay en pechez, & nous enseignes? Et le ietterent dehors. Iesus ouyt qu'ilz l'auoient ietté dehors. Et quand il l'eut trouué il luy dict: Croys tu au filz de Dieu? Iceluy respondit, & dict: Qui est il Seigneur, à fin que ie croye en luy? Et Iesus luy dit: Tu l'as veu, & est celuy qui parle avec toy. Lors iceluy dit: le croy Seigneur. Et se iettat devant luy, & adora. * Et Iesus luy dit: le suis venu en ce monde pour iugement, à fin que ceux qui ne voient point, voient, & que ceux qui voient, soient aveugles. Et aucuns des Pharisiens, qui estoient avec luy ouyrent ce, & luy dirent: Et nous, sommes nous aveugles? Iesus leurs dict: Si vous estiez aveugles, vous n'auriez point de peché, mais maintenant, vous dites: Nous voyons, dont vostre peché demeure.

S. Iesus Christ se dit luy des brebis & le bon pasteur. Et qu'il peult exposer son ame, & derechef la prendre. Les Iuifz le vo-
luient lapider, à cause qu'il se disoit estre vn avec, son pere, & filz de Dieu. Ce qu'il monstie n'estre point blasphemé.

Chapitre. x. *

EN verité, en verité ie vous dy, celuy qui n'entre par luy en la bergerie des brebis, mais monte par ailleurs, iceluy est desro-
beur & larron. Et qui entre par luy, il est le pasteur des brebis. Et à iceluy, le portier ouvre, & les brebis oyent sa voix. Et appelle ses propres brebis par leurs noms, & les mene hors. Et après qu'il aura mis dehors ses propres brebis, il va deuant elles, & les brebis le suyent, car elles cognoissent sa voix. Et ne suyent point l'estranger, mais s'ensuyent de luy, car elles ne cognoissent point la voix des estrangers. Ce prouerbe leurs dit Iesus. Mais iceux ne cogneurent pas ce qu'il leurs disoit: Dont Iesus derechef leurs dit: En verité, en verité ie vous dy, que ie suis luy des brebis. Tous tant qu'ilz sont venuz, sont desro-
beurs & larrons, mais les brebis ne les ont pas ouy. le suis luy. Si aucun entre par moy, il sera sauué, il entrera, & sortira, & trouuera pastures. Le larron ne vient sinon pour desrober, & tuer, & destruyre. le suis venu à fin qu'elles ayent vie, & qu'elles l'ayent plus abondamment. * le suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne son ame pour ses brebis. Et le mercenaire & celuy qui n'est point pasteur, duquel les brebis ne sont point propres, voit venir le loup, & laisse les brebis, & s'ensuyt, & le loup rauit, & espart les brebis, & le mercenaire s'ensuyt pour tant qu'il est mercenaire, & ne luy chaut des brebis. le suis le bon pasteur, & cognois mes brebis, & les miennes me cognoissent. Ainsy come mon pere me cognoit, ainsy cognoy ie mon pere, & metz mon ame pour mes brebis. Et ay d'autres brebis, lesquelles ne sont point de ceste bergerie, & me les fault amener, & elles oyront ma voix, & sera fait vne bergerie, & vn pasteur. * Pour ceste cau-

se mon pere m'ayme, car ie laisse mon ame, pour la prendre derechef. Personne ne l'oste de moy, mais ie la laisse de moy mesme. Iay puissance de la laisser, & si ay puissance de la prendre derechef. Ce mandement ay ie receu de mon pere: Dissension fut faite derechef entre les Iuifz, pour ces parolles. Et plusieurs d'eux disoient: Il a le diable, & est hors du sens: pourquoy l'escoutez vous? Les autres disoient: Ces parolles ne sont pas d'aucun ayant le diable: Le diable peut il ouvrir les yeux des aveugles? On aduint qu'en Ierusalem furent les iours de la dedicace, & estoit temps d'hyuer. Et Iesus chemina au temple, au portail de Salomon. Les Iuifz donc l'environnerent, & luy disoient: Jusques à quand tiens tu nostre ame en doute? Si tu es Christ, dis le nous publiquement. Iesus leurs respondit: le le vous dy, & ne le croyez point. Les ceuures que ie fay au nom de mon pere, icelles rendent tesmoignage de moy, mais vous ne croyez point, car vous n'estes point de mes brebis. Mes brebis oyent ma voix, & les cognoy, & elles me suyent. Et leurs donne vie eternelle, & ne periront eternellement, ausy personne ne les rauira de ma main. Ce que mon pere m'a donné, est plus grand que toutes choses, & personne ne le peult rauir des mains de mon pere. Moy & mon pere sommes vn. Lors les Iuifz prindrent des pierres pour le lapider. Iesus leurs respondit: le vous ay monstre plusieurs bonnes ceuures de mon pere, pour laquelle de ces ceuures me lapidez vous? Les Iuifz luy respondirent: Nous ne te lapidons point pour bone ceuure, mais pour le blasphemé, pour tant q tu qui es home, tu te fais toy mesme Dieu. Iesus leurs respondit: N'est il pas escript en vostre loy, Iay dit que vous estes dieux? Si elle appelle ceux là dieux, auquelz la parole de Dieu est faite, & que escripture ne peut estre faulcée, dites vous que celuy blasphemé, que le pere a saintifié, & enuoyé au monde, pourtāt que j'ay dit: le suis le filz de Dieu. Si ie ne fay les ceuures de mon pere, ne me croiez point. Et si ie les fay, & si vous ne me voulez croire, croyez aux ceuures. A fin que vous cognoissiez, & croyez que le pere est en moy, & moy au pere. * Ilz cerchoient donc de le prendre, mais il yst hors de leurs mains, & s'en alla derechef oultre le Iordain, au lieu ou Iehan premierement baptizoit, & demoura là. Et plusieurs vindrent à luy, & disoient, que certes Iehan n'auoit fait aucun signe, mais toutes les choses que Iehan auoit dit de luy, estoient vraies, & plusieurs creurent en luy.

S. Iesus resuscite Lazare, dont plusieurs croyent en luy. Les Iuifz & Pharisiens ordonnēt que Iesus seroit occis, entre lesquels Cayphe prophitiza de la mort de Iesus Christ. Mais Iesus oyant cela, se retira en la cite d'Epheze.

Chapitre. xj. *

OR il estoit quelcun languissant appellé Lazare, de Bethanie, du chasteau de Marie, & de Marthe seur d'icelle. Et Marie estoit

G
Peché.
A
Du bon pasteur, & de pillart
B
Christ est luy.
C
Iha. 40. c.
Christ le bon pasteur.
Iha. 34. f.
Iha. 37. f.
Mat. 23. d.
Luc. 24. g.
Mat. 28. d.
Mar. 16. d.
Act. 13. b.
10 c.
Galat. 1. b.
Ecc. 37. f.

Act. 13. g.
Iha. 33. b.
D
Act. 1. d.
Blaspheme.
1 Mach. 4 f. g.
B
E
F
Dieu.
Psal. 81. b
G
Oeuures de Christ.
Mat. 23. b.
A
Mar. 26. b
Du Lazare.

S. Iehan.

estoit celle, laquelle oignit d'oignement le Seigneur, & essuya ses piedz de ses cheveux, de laquelle le frere Lazare, estoit malade. Ses soeurs donc enuoyèrent à luy, disans: Seigneur, voicy celuy que tu ayme est malade. Et Iesus l'oyant leurs di: Ceste maladie n'est pas à la mort, mais pour la gloire de Dieu, à fin que le filz de Dieu soit glorifié par icelle. Et Iesus aymoit Marthe, & Marie sa soeur, & Lazare. Après donc qu'il eut ouy qu'il estoit malade, alors il demoura en ce mesme lieu de deux iours. Et après ce, di à ses disciples: Allons derechef en Iudée. Et les disciples luy dirent: Maître, les Iuifz querroient n'agueres de te lapider, & t'uy vas derechef? Iesus respondi: N'y a il pas douze heures au iour? Si aucun chemine de iour il ne choppe point, car il voyt la lumiere de ce monde. Mais s'il chemine de nuit, il choppe, car il n'y a pas de lumiere en luy. Il dit ces choses, & après ce il leurs dit: Lazare n'est amy dort, mais ie y voy pour l'esueille de son dormir. Or ses disciples dirent: Seigneur, s'il dort, il sera guery. Or Iesus auoit ce dit, de la mort d'iceluy, mais ilz cuidoient qu'il dit du dormir par sommeil. Parquoy alors Iesus leurs dit manifestement: Lazare est mort, & suis ioyeux pour l'amour de vous, à fin que vous croyes, que ie n'y estoie point. Mais allons à luy. Thomas donc qui est appelle Didymus, dit à ses compagnons disciples: Allons y aussi, à fin que nous mourions avec luy. Donc Iesus vint, & le trouua qu'il auoit esté quatre iours au monument. Et Bethanie estoit auprès de Ierusalem, enuiron quinze stades. Et plusieurs des Iuifz estoient venuz à Marthe & à Marie, pour les consoler de leurs frere. Quand donc Marthe ouyt que Iesus venoit, elle alla au deuant de luy. Mais Marie estoit assise en la maison. & Marthe donc dit à Iesus: Seigneur, si tu eusse esté icy, mon frere ne fut pas mort, mais aussi ie sçay maintenant, que toutes choses que tu demanderas à Dieu, Dieu les te donnera. Iesus luy dit: Ton frere resuscitera. Marthe luy dit: Je sçay qu'il resuscitera à la resurrection, au dernier iour. Iesus luy di: Je suis la resurrection & la vie, qui croyt en moy, quand aussi il seroit mort, il viura, & quiconque vit, & croit en moy, il ne mourra point eternellement. Croys tu cela? Elle luy di: Ouy certes Seigneur. Iay creu que tu es Christ, le filz de Dieu, qui es venu en ce monde. * Et après qu'elle eut dit ces parolles, elle s'en alla, & appella Marie sa soeur en secret, disant: Le maistre est present, & t'appelle. Et quand icelle l'ouyt, elle se leua hastiement, & vint à luy, car Iesus n'estoit pas encores venu au chasteau, mais estoit encores au lieu, ou Marthe luy estoit allée au deuant. Les Iuifz donc qui estoient avec elle en la maison, & la consoloiét: quand ilz veirent que Marie se leua si tost & qu'elle sortit hors, ilz la suyirent, disans: Elle s'en va au monument pour plorer illec. Marie donc

quand elle fut venue au lieu ou estoit Iesus, icelle le voyant, se ietta à ses piedz, & luy di: Seigneur, si tu eusse esté icy, mon frere ne fut point mort. Dont quand Iesus la veit plorant, & les Iuifz qui estoient venus avec elle aussi plorans, il fremit en esprit, & se troubla soy mesme, & di: Oul' auez vous mis? Ilz luy dirent: Seigneur, vien & le vois. Et Iesus plora. Les Iuifz donc disoient: Voicy, commet il l'aymoit. Et aucuns d'eux disoient: Cestuy cy qui a ouuert les yeux de l'aveugle, ne pouoit il faire qu'il ne mourut pas? Lors Iesus fremissant derechef en soy mesme, vint au monument. Et estoit vne spelunque, & vne pierre estoit mise dessus luy. Iesus di: Otez la pierre. Et Marthe la soeur de celuy qui estoit mort, luy di: Seigneur, il puz desia, car il y a esté quatre iours. Iesus luy di: Ne t'ay ie pas dy, que si tu croys, tu verras la gloire de Dieu? Ilz osterent donc la pierre. Et Iesus esleuant ses yeux en hault, di: Pere, ie te rendz graces que tu m'as ouy, & sçauois que tu me oys tousiours, mais à cause du peuple qui est icy alentour, ie l'ay dit à fin qu'ilz croient que tu m'as enuoyé. Quand il eut dit ces choses, il cria à haulte voix. Lazare, vien dehors. Et incontinent sortit celuy qui auoit esté mort, ayant les mains & les piedz liez de liens, & sa face estoit liée d'un suaire. Iesus leurs di: Desliez le, & le laissez aller. Plusieurs donc des Iuifz qui estoient venus à Marie & à Marthe, & qui veirent les choses que Iesus auoit faictes, creurent en luy. * Et aucuns d'eux s'en allerent aux Pharisiens, & leurs dirent les choses que Iesus auoit faictes. * Dôt les princes des prestres & les Pharisiens assemblerent le concile, & disoient: Que faisons nous? car cest home cy fait beaucoup de signes. Si nous le laissons ainsi, tous croyront en luy, & les Romains viendront, & nous osteront nostre lieu & nostre gent. Et l'un d'eux appelle Caiphe, qui estoit le souuerain prestre de ceste année, leurs di: Vous ne sçavez rien, & ne pensez point qu'il nous est expedient que vn home meure pour le peuple, & que toute la gent ne perisse point. Cela ne dit il pas de soy mesmes, mais luy estant le souuerain prestre de ceste année, il prophetiza, que Iesus debuoit mourir pour la gent, & non point seulement pour la gent, mais à fin aussi qu'il assemblast les filz de Dieu en vn, qui estoient espars. Depuis ce iour là donc, ilz ont pensé de le mettre à mort. Parquoy Iesus ne cheminoit plus publiquement entre les Iuifz, mais s'en alla en la contrée près du desert, en vne cité appelée Ephrem, & là demouroit avec ses disciples. * Or la Pasque des Iuifz estoit proche, & plusieurs de la contrée monterent en Ierusalem auant pasques, à fin qu'ilz se sanctifiasent. Ilz querroient donc Iesus, & parloient ensemble, estans au temple. Pourquoi, pensez vous, est ce qu'il n'est pas venu au iour de feste? Or les Princes des prestres & les Pharisiens auoient

Soub. 12. g

Suz. 9. e
Luc. 14. c
Suz. 9. d
Iesus est resuscité & viu.

Iesus ple
re.
Suz. 9. e

Lazare re
suscité.

Conspira
tion con
tre Iesus
Christ.

Prophete
de Caiphe.

Mat. 26. b
Marc. 14. d

Mat. 26. e
Marc. 14. d
Luc. 22. b

Commis-
sion con-
tre Iesus
& crist.

auoient commandé, que si aucun cognoissoit la
ou il seroit, qu'il le manifestast, à fin qu'ilz le
prinssent.

S. Iesus est oingt par Marie Magdalene, dont le larron Judas
murmuroit. Iesus entre avec honneur en Ierusalem. Il dit d'heure
de sa glorificatiõ estre pchain. La voix du pere fut ouye, de la glo-
rificatiõ du nom de Iesus. Le prince de ce monde est ietté dehors.

Chapitre. xij. *

A
Mat. 26. a.
Mar. 14. a
Luc. 7. f.

Iesus donc six iours deuant pasques vint en Be-
thanie, ou Lazare auoit esté mort, lequel Iesus
auoyt resuscité. Et luy firét illec vn soupper,
& Marthe seruoit, & Lazare estoit vn de ceux
qui estoient assis à table avec luy. Marie donc
print vne liure d'oignement de Nardo eslu, pre-
cieux, & oignit les pieds de Iesus, & des esliya de
ses cheueux, & la maison fut réplie de l'odeur de
l'oignement. Lors Judas Iscariote l'vn de ses dis-
ciples, qui le deuoit trahir, dit: Pourquoi n'a
pas esté vendu cest oignement trois cens deniers,
& esté donné aux paoures? Cella dit il, non pas
pour chose qu'il luy appartint des paoures, mais
pour tant qu'il estoit larron, & ayant la bourse
portoit les choses que l'on donoit. Iesus dõc dit:

Auarice.

B Laissez la, à fin quelle se garde pour le iour de ma
sepulchre. Car vous auez tousiours des paoures
avec vous, mais moy, vous ne m'auetz point tou-
sious. Grande multitude donc des Iuifz cogneut
qu'il estoit illec, & y viendrent, non point seule-
ment pour Iesus, mais à fin qu'ilz veissent Lazare,
qu'il auoit resuscité des mortz. Et les princes des
prestres penserét de mettre à mort aussi Lazare.
Car plusieurs se parloient des Iuifz pour luy, & cro-
oyent en Iesus. * Et le lendemain grande mul-
titude qui estoit venue au iour de la feste, quand
ilz ouyrent que Iesus venoit en Ierusalem, prin-
drent des rameaux de palmes, & allerent au de-
uant de luy, & cryoient. Hosanna. Beneict soit
celuy qui vient au nom de Dieu, le roy d'Israël.

Mat. 21. a.
Mar. 14. a
Luc. 19. f.
C
Isa. 62. d
Zach. 9. b

Et Iesus trouua vn asnon, & s'assit dessus, com-
me il est escript. N'aye point de paour fille de
Sion, voicy ton roy qui vient, & estant assis sur
le poullain de l'asnesse. Ces choses ne cogneu-
rent point premierement ses disciples, mais quand
Iesus fut glorifié, adonc ilz eurent memoire que
ces choses estoient escriptes de luy, & qu'ilz luy
auoient fait ces choses. La multitude donc qui
estoit avec luy, quand il appella Lazare du mo-
nument, & le resuscita des mortz, luy rendoit
tesmoingnage. Et pour tant alla la multitude au
deuant de luy, car ilz auoient ouy qu'il auoit fait
ce signe. Les Pharisiens donc dirent entre eux
mesmes. Vous voyez que nous ne profitõs riens.
Voicy, tout le monde va après luy. Lors y a-
uoit aucuns gentils de ceux qui estoient montez
pour adorer au iour de la feste. Iceux donc vin-
drent à Philippe, qui estoit de Bethsaida de Ga-
lilee, & le prioient, disant: Seigneur, nous vou-
lons veoir Iesus. Philippo vint & le dit à Andree.

D Et derechef Andree & Philippe le dirent à Ie-

sus, & Iesus leurs respondit, disant: L'heure est
venue que le filz de l'home sera clarifié. En
verité, en verité ie vous dy: si le grain de fra-
ment cheant en la terre, ne meurt, il demeure
seul. Mais s'il meurt, il apporte grand fruct.

Qui ayme son ame, il la perdra. Et qui hayt son

Mat. 10. d
16. d
Marc. 8. d
Luc. 9. c
17. g
Mar. 14. d

ame en ce monde, il la garde en la vie eternelle.

Si aucun me sert, qu'il m'ensuyue, & là où ie suis,

mon seruiteur y sera. Si aucun me sert, mon pe-

re le honnora. * Maintenant mon ame est trou-

blée. Et qui diray ie? Pere, sauue moy de ceste

heure, mais pour ceste cause suis ie venu à ceste

heure. Pere clarifie ton nom. Lors vne voix vint

du ciel: le l'ay clarifié, & derechef le clarifieray.

Et la multitude qui estoit là, & estoit ouy, di-

soit que tonnoire auoit esté fait. Et les autres

disoient: L'ange à parlé à luy. Iesus respondi,

& dit: Ceste voix n'est pas venue pour moy, mais

pour vous. * Maintenant est le iugement du

monde. Maintenant de peinte de ce monde sera

ietté dehors. Et moy, si ie suis esleué de la terre,

ie tireray tout à moy mesme. (Et cella disoit il,

en signifiant de quelle mort il deuoit mourir.)

La multitude luy respondi: Nous auons ouy

hois de la loy que Christ demeure eternelle-

ment, & comment distu. Il fault que le filz de

l'home soit esleué? qui est cestuy filz de l'home?

Dõc Iesus leurs dist: Encores vn petit de temps,

la lumiere est entre vous. Cheminez tandis que

vous auez la lumiere, afin que les tenebres ne

vous comprennent. Et qui chemine en tene-

bres, il ne scait ou il va. Tandis que vous auez

la lumiere, croyez en la lumiere, à fin que vous

soyez filz de lumiere. Ces choses dit Iesus, puis

s'en alla, & se muca d'euile. * Et combien qu'il

eut fait tant de signes deuant eux, ilz ne croy-

oient pas en luy. A fin que la parole d'Isaie le

Prince du
monde.
Heb. 5. b.
7. c

Psa. 109. b
16. a
Ijai 40. c
Ezec. 37. g

F
Isa. 53. a.
Ro. 10. d
Isa. 6. c.
Mat. 13. b
Mar. 4. b.
Act. 28. f.
Luc. 8. b
Rom. 11. b

Crainte
du monde

S. Iehan.

le monde. Celuy qui me mesprise, & ne reçoit point mes parolles, il a qui le iuge. La parolle q'ay parlé, icelle le iugera au dernier iour. Car de moy mesmes n'ay point parlé, mais mon pere qui m'a enuoyé, iceluy m'a donné commandement de ce q'ie doy dire & parler. Et scay q'son commandement est vie eternelle. Les choses d'oc q'ie parle, ie les parle ainly, comme le pere m'a dit.*

Marc. 16. c

S. Iesus laue les piedz à ses disciples, les aduocant que ainly fussent l'un à l'autre. Il declare son traistre à Iehan. Il donne le nouueau mandement de charité. Et predict à Pierre les trois negations qu'il seroit de Iesus.

Chapitre. xiiij. *

A
Mat. 26. a
Luc. 22. a
Mar. 14. a
Charité.

ET deuant le iour de la feste de Pasque, Iesus scachant q'son heure estoit venue pour passer de ce monde à son pere, cōme ainly fut qu'il eut aymé les siens qui estoient au monde, il les ayma iusques en la fin. Et le soupper fait, après q' desia le diable auoit mis au cœur de Judas Iscariot filz de Simō, de le liurer, luy scachāt q'son pere luy auoit donē toutes choses en mais, & qu'il estoit yssu de Dieu, & s'en alloit à Dieu, il se leua du soupper, & mit ius ses habillemēts. Et après qu'il eut prins le linge, il s'en ceignit, & puis mit de l'eau en vn baçin, & commença à lauer les piedz des disciples, & les essuyer du linge duquel il estoit ceint. Il vint donc à Simon Pierre.

Humilité de Iesus Christ.

Et Pierre luy dict: seigneur, me laue tu les piedz? Iesus luy respondit, & luy dict: Tu ne scais point maintenant ce que ie fais, mais tu le scauras cy après. Pierre luy dict: Tu ne me laueras iamais les piedz. Iesus luy respondit: Si ie ne te laue, tu n'auras point part avec moy. Simon Pierre luy dict: Seigneur, non pas seulement mes piedz, mais ausly les mains, & la teste. Iesus luy dict: Celuy qui est laué, n'a besoing sinon de lauer les piedz, mais est tout net. Ausly vous estes netz, mais non point tous. Car il scauoit lequel c'estoit qui le liureroit. Pourtant dit il: Vous n'estes pas netz tous. Après donc qu'il eut laué leurs piedz, & eust prins ses vestemens, & fut assis à table, il leurs dit derechef: Scavez vous que ie vous ay fait? Vous m'appellez, maistre & Seigneur, & vous dites bien, car ie le suis. Si donc moy, qui suis Seigneur & maistre ay laué voz piedz, vous debuez ausly lauer les piedz l'un de l'autre. Car ie vous ay donné exemple, à fin que vous fagiez cōme ie vous ay fait.* En verité, en verité ie vous dy que le seruiteur n'est pas plus grand que son Seigneur, ne l'apostre, plus grand que celuy qui l'a enuoyé. Si vous scavez ces choses vous serez bienheureux si vous les faictes. Ie ne parle point de vous tous. Ie scay ceux que i'ay esliu. Mais c'est à fin, que l'escripture soit accomplie. Celuy qui mange le pain avec moy, le uera contre moy son telon. Dés maintenant ie le vous dy deuant qu'il soit fait, à fin que quand il sera fait, vous croyez que ce suis ie. En verité, en verité ie vous dy, qui reçoit celuy que i'enuoyeray, il me reçoit. Et qui me reçoit, il re-

Mat. 10. c
Luc. 6. f
Soub. 17. e

C
Psal. 40. e
Mat. 10. d
Luc. 10. c
Mar. 9. f

çoit celuy qui m'a enuoyé. Et après que Iesus eut dit ces parolles, il fut troublé en esprit, & protesta, & dict: En verité, en verité ie vous dy, que l'un de vous me liurera. Lors les disciples se regardoient l'un l'autre, doubans duquel il parloit. Or y auoit vn de ses disciples lequel Iesus aimoit, qui estoit reposant au sein de Iesus: Simon Pierre donc luy feit signe, & luy dit: Lequel est ce duquel il dit? Ainly donc quand iceluy fut reposé sur la poitrine de Iesus, il luy dit: Seigneur, qui est il? Iesus respondit: C'est iceluy, auquel ie bailleray le pain mouillé. Et quand il eut mouillé le pain, il le donna à Judas Iscariot, filz de Simon. Et après le morseau, alors satan entra en luy. Et Iesus luy dit: Fays bien tost, ce que tu fais. Et persone de ceux qui estoient assis à table n'entendoit pour quoy il luy auoit dit cela, car aucuns estoient, pource que Judas auoit la bourse, que Iesus luy eut dit. Ache te les choses qui nous sont necessaires pour le iour de la feste, ou qu'il donnast quelque chose aux pauures. Après donc que cestuy eut prins le morseau, il se partit incontinent & estoit nuict. Et après qu'il fut yssu, Iesus dit: Maintenant est clarifié le filz de l'home, & Dieu est clarifié en luy, si Dieu est clarifié en luy, ausly le Dieu clarifiera en soy mesmes, & incontinent le clarifiera.

Mat. 26. b
Mar. 14. b
Luc. 22. b

Luc. 22. a

Mes petis enfans, ie suis encores vn petit avec vous. Vous me cherchez, cōme i'ay dit aux Iuifz: Là ou ie voy, vous n'y pouez venir, & ie le vous dy maintenant. Ie vous donē vn nouueau commandement. Que vous aimez l'un l'autre, cōme ie vous ay aimé, à fin q' ausly vous aimez l'un l'autre. En cela tous cognoistrōt que vous estes mes disciples, si vous auez dilection l'un à l'autre. Simon Pierre luy dict: Seigneur, ou va tu? Iesus respondit: La ou ie voy, tu ne me peux maintenant suyuir, mais tu me suyueras cy après. Pierre luy dict: Pourquoi ne te puis ie maintenant suyuir? ie mettray mon ame pour toy. Iesus luy respondit: Mettras tu ton ame pour moy? En verité, en verité ie te dy, le coq ne chantera point, iusques à tant que tu me nyeras trois fois.*

D

Suz 7. e
Leui. 19. d
Mat. 5. g
22. d

Charité.
Soub. 15. b

Mat. 26. d
Mar. 14. e
Luc. 22. e

S. Iesus console ses disciples. Il dict à Thomas qu'il estoit la voye, verité, & vie. Et à Philippe il dict qu'en joy on voit son pere. Et qu'il doit enuoyer l'autre consolateur de son pere. Il enseigne qu'elle paix il laisse à ses disciples.

Chapitre. xiiij. *

VOstre cœur ne soit point troublé. Vous croiez en dieu, croiez ausly en moy. Il y a plusieurs demoures, en la maison de mon pere. Si autrement estoit, ie vo' eusse dit: le vo' voy apprester le lieu. Et si ie m'en voy & vous prepare le lieu, ie retourne derechef, & vous receueray à moy mesmes, à fin que vous soiez là ou ie suis. Ausly vous scavez là ou ie voy, & scavez la voye, Thomas luy dict: Seigneur, nous ne scavons là ou tu vas, & comment pouons nous scoubir la voye. Iesus luy dit: Ie suis la voye, la verité,

Christ est la voye, verité, vie

verité, & la vie: personne ne vient au pere, sinõ par moy. Si vo^s m'eussiez cogneu, vous eussiez aussy certes cogneu mon pere. Et doreseuuant vous le cognoistrez, & l'avez veu. Philippe luy dit: Seigneur, monstre nous le pere, & il nous souffist. Iesus luy dit: Je suis si long temps avec vous, & si ne m'avez point cogneu? Philippe, qui me voit, il voit aussy le pere. Et comment dis tu, monstre nous le pere? Ne crois tu pas que ie suis en le pere, & que le pere est en moy? Les parolles que ie vous dy, ie ne les dy point de moy mesme, mais le pere demourât en moy, iceluy fait les œuures. Ne croyez vous point q' ie suis en le pere, & que le pere est en moy? Aultrement, croyez le pour icelles œuures. En verité, en verité ie vo^s dy, qui croyt en moy, il fera les œuures lesquelles ie fay, & fera plus grandes q' celles cy, car ie m'en voye au pere. Et quelque chose que vous demanderez en mon nom, ie le feray, à fin que le pere soit glorifié au filz. Si vous me demâdez aucune chose en mon nom, ie le feray. * Si vous m'aymez, gardez mes commandemens. Et ie prieray le pere, & il vous donnera vn autre consolateur, pour demourer avec vous eternellement, l'esprit de verité, que le monde ne peut recevoir, car il ne le voit point, & si ne le cognoit point, mais vous le cognoissez, car il demourera avec vous, & fera en vous. Je ne vous delaisseray point orphelins, ie viendray à vous. Encores vn petit, & le monde ne me voit doreseuuant plus, mais me voyez: pourtant que ie vis, & vous viurez. En ce iour là, vous cognoistrez que ie suis en mon pere, & vous en moy, & moy en vous. Qui a mes commandemens, & les garde, c'est celuy qui m'ayme. Et qui m'ayme, il sera aimé de mon pere, & l'aymeray, & me manifera moy mesme à luy. * Iudas luy dit: (non point celuy appelé Iscariot) Seigneur, qu'est il aduenu que tu te manifesteras toy mesme à nous, & non point au monde? Iesus respondit, & luy dit. * Si aucun m'ayme, il gardera ma parole, & mon pere l'aymera, & nous viendrons à luy, & ferons demourance auprès de luy. Qui ne m'ayme, il ne garde point mes parolles. Et la parole, que vous avez ouye, n'est pas mienne, mais d'iceluy pere qui m'a enuoyé. Je vous ay dit ces choses, demourant avec vous. Mais le consolateur, le Saint esprit, lequel mon pere enuoirra en mon nom, iceluy vous enseignera toutes choses, & vous reduyra en memoire toutes les choses, lesquelles ie vous ay dites. Je vous laisse paix, ie vous donne ma paix. Non pas comme le monde la donne, ie la vous donne. Vostre cœur ne soit point trouble, & n'ayt point de crainte. Vous avez ouy que ie vous ay dit: Je voy & viens à vous. Si vous m'aymiez, vous seriez certes ioyeux, que ie m'en voy au pere. Car le pere est plus grand que moy. Et maintenant ie vous ay dit, deuant qu'il soit fait, à fin que quand il

Mat. 21. b. & 7. a. Mar. 11. c. Soub. 16. e. f.

D. Actes. 1. a. Esprit de Dieu.

Paix de Dieu.

fera fait, vous le croyez. Je ne parleray plus que res avec vous, car le prince de ce monde vient, & n'a rien en moy, mais à fin que le monde cognoisse, que i'ayme le pere, & comme le pere m'a commandé, ainsi le faye ie. * Louez vous, partõs nous d'icy.

S. Iesus est la vigne & son pere le vigneron, mais les disciples sont les branches. Commandement de charité. Les Apôtres sont ses amys, lesquels il fortifie contre les persecutions.

Chapitre. xv. 7.

Je suis la vraye vigne, & mon pere est le cultivateur. Il osterá toute brâche, laquelle en moy ne porte point de fruit, & purgera toute celle qui porte fruit, à fin qu'elle porte plus de fruit. Vous estes maintenant netz, pour la parole que ie vous ay dite. Demourez en moy, & moy en vous. Ainsi que la branche ne peut d'elle mesme porter fruit, si elle ne demeure en la vigne, ainsi ne frerez vous, si vous ne demeurez en moy. Je suis la vigne, & vous estes les branches. Qui demeure en moy, & moy en luy, iceluy porte moult de fruit, car sans moy vous ne pouez rien faire. Si aucun ne demeure en moy, il sera mis de hors cõme la branche, & seichera, & ilz le cueilleront, & le mettront au feu, & ardra. * Si vous demeurez en moy, & que mes parolles demourent en vous, tout ce que vous voudrez, vous le demanderez, & il vous sera fait. En cela mon pere est clarifié, à fin que vous apportez beaucoup de fruit, & que vous soiez faits mes disciples. Ainsi que le pere m'a aimé, aussy vous ay ie aimé. Demourez en ma dilection. Si vous gardez mes commandemens, vous demourez en ma dilection, ainsi que i'ay gardé les commandemens de mon pere, & demeure en sa dilection. Je vous ay dit ces choses, à fin que ma ioye soyt en vous, & que vostre ioye soit en moy. * Cestuy est mon commandement, que vous aymez l'un l'autre, comme ie vous ay aimé. Personne n'a plus grande dilection que ceste, à scauoir, de mettre son ame pour ses amis. Vo^s estes mes amis, si vo^s faites les choses q' ie vous commande. Et desormais ne vous dy plus seruiteurs, car le seruiteur ne sçait q' son Seigneur fait, mais ie vous ay dit amis, car ie vous ay fait asscauoir toutes les choses, lesquelles i'ay ouye de mon pere. Vous ne m'avez point esleu, mais ie vous ay esleu, & vous ay constitué, à fin que vous allez, & que vous apportez fruit, & que vostre fruit demeure, à fin que tout ce que vous demanderez au pere en mon nom, il le vous donne. * Je vous commande ces choses, à fin que vous aimiez l'un l'autre. Si le monde vous hait, sçachiez qu'il m'a eu en haine premier que vous. Si vous eussiez esté du monde, le monde aimeroit ce qui seroit sien. Mais pourtãt q' n'estes point du monde, ains q' ie vous ay esleu du monde, pourtant vous hait le monde. Ayez souuenance de ma parole, lequel ie ie vous ay dite: le seruiteur n'est pas plus grand que son Seigneur. Si m'ont persecuté,

Prince du monde.

Act. 2. d.

A. Iesus Christ la vigne.

Sus. 13. b.

Mat. 21. c. Marc. 11. e. B.

Sus. 13. d. 1. cor. 4. d. Charité. Ephe. 5. a. Phil. 3. d. 1. th. 4. b. c. 1. Ieh. 3. c. 2. Ieh. 3. e. C.

Mat. 23. d.

1. Ieh. 4. d. Charité.

Haine du monde.

GG. ij. aussy

St. Iehan.

Sub. 13. b
Mat. 10. c
& 24. a
D
Luc. 11. c

aussy vous peffetez d'entendz. S'ilz ont garde ma parole, aussy garderont ilz la vostre. Mais ilz vous ferot toutes ces choses pour mon nom, car ilz n'ont pas cognoissance de celui qui m'a enuoie. Si re ne fuisse venu, & n'eusse point parle a eux, ilz n'auroient pas de peche, mais maintenant ilz n'ont aucune excuse de leurs peche. Qui me hat, il hat aussy mon pere. Si ie n'eusse fait les ceures entre eux, lesquelles persone d'autre n'a fait, ilz n'auroient point de peche. Mais maintenant ilz les ont veu, & ont hat, moy, & mon pere. Mais c'est a fin que la parole soit accouplie, laquelle est escripte en la loy. Il n'ot eu en hat ne sans cause. Mais quand le consolateur sera venu, lequel ie vous enuoieray de mon pere, l'esprit de verite qui procede du pere, lequel redra tesmoingnage de moy. Et vo' en redrez tesmoingnage, car vous estes dez le commencement avec moy.

Luc. 10. c

Psal. 74. d
Luc. 24. g

¶ Iesus predict a ses disciples les persequitions futures, & promet le saint esprit, qui reprendra le monde de son peche, & qui les enseigne. Il admoneste les disciples de demander au pere en son nom, & leur predict leur fuyte.

Chapitre. xvj.

A
Mat. 24. a
Marc. 13. b
Luc. 21. c

IE vous ay dit ces choses, a fin que vo' ne soiez point scandalizez. Ilz vous ietteront hors des synagogues. Mais l'heure vient, que quicqu'on vous fait mourir, c'adira faire seruire a Dieu. Et vous feront ces choses, pourtant qu'ilz n'ont cogneu le pere, ne moy. Mais ie vous ay dit ces choses, a fin que quand l'heure sera venue, il vous en souuient, que ie les vous ay dites. Mais ces choses ne vous ay ie pas dit des le commencement, pource que i'estoye avec vous. Et maintenant ie m'en voye a celui qui m'a enuoie, & persone de vous ne me demande: Qu'as tu?

B Mais pourtant que ie vous ay dit ces paroles, tristesse a eu vostre cuer. Toutefois ie vous dy la verite, il vous est expedient, que m'en voise. Car si ie ne m'en voye le consolateur ne viendra point a vous. Et si m'en voye, ie le vous enuoieray. Et quand iceluy sera venu, il reprendra le monde de peche, & de iustice, & de iugement.

De peche vraiment, pource qu'ilz ne croyent en moy. Et de iustice, pource que ie m'en voye au pere, & maintenant ne me voyrez plus. Et de iugement, pource que le prince de ce monde est ia iuge. Ie vous ay a dire encores plusieurs choses, mais vous ne les pouvez porter maintenant.

C Mais quand celuy esprit de verite sera venu, il vous enseignera toute verite, car il ne parlera point de soy mesmes, mais il dira toutes les choses qu'il oyra, & vous annoncera les choses lesquelles sont a aduenir. Iceluy me clarifiera, car il prendra de mon cuer, & le vous annoncera. Toutes choses quelconques que mon pere a, sont miennes. Pour ceste cause ay ie dit, qu'il prendra de mon cuer, & le vous annoncera. ¶ Un petit de temps, & la vous ne me voyrez point, & derechef en petit de temps, & vous me voyrez, car ie m'en voye a mon pere. Aucuns donc deses disciples

Deses disciples

ples dirent l'un a l'autre. Qu'est ce qu'il nous dit: Un petit, & vo' ne me voyrez point, & derechef un petit, & vous me voyrez, & car ie m'en voye a mon pere? Ilz disoient donc: Qu'est ce qu'il dit: Un petit, & vo' ne me voyrez point, & derechef un petit, & vous me voyrez. Et Iesus cognoit qu'ilz le vouloient interroger, & leurs dit: Vous demandez de ceste chose entre vous que j'ay dit: Un petit, & vo' ne me voyrez plus, & derechef un petit, & vous me voyrez. En verite, en verite ie vous dy, que vous pleurerrez, & gemirez, & le monde s'esioyura. Mais vous serez aussy contristes, mais vostre tristesse sera couuverte en ioye. Quand la femme enfante, elle a tristesse, pourtant que son heure est venue. Mais apres qu'elle a enfante l'enfant, il ne luy souuient plus de la douleur, pour la ioye, a cause qu'un home est nay au monde. Vous donc aussy auez maintenant tristesse, mais ie vous voyray derechef, & vostre cuer s'esioyura, & persone ne vous otera vostre ioye. Et en ce iour la vous ne m'interroguerez d'aucune chose. ¶ En verite, en verite ie vous dy, que si vous demandez quelque chose a mon pere, en mon nom, il le vous donnera. Jusques a present vous n'avez rien demande en mon nom. Demandez, & vous l'auerez, a fin que vostre ioye soit pleine. Ie vous ay dit ces choses en proverbes: l'heure vient, que ie ne parleray plus a vous en proverbes, mais ie vous annonceray manifestement du pere. En ce iour la, vous demanderez en mon nom. Et ne vous dis pas que ie prieray le pere pour vous, car iceluy pere vous aime, pource que vous m'avez ayme, & auez creu, que ie suis yssu de Dieu. Ie suis yssu du pere, & suis venu au monde, derechef ie delaisse le monde, & voy au pere. Ses disciples luy disent: Voicy, maintenant tu parle clerelement, & ne dis aucun proverbe. Maintenant nous scauons que tu scais toutes choses, & qu'il n'est besoyn qu'aucun t'interroge. En ce nous croyons, que tu es yssu de Dieu. Et Iesus leur respodit: Vous croyez maintenant. Voicy, l'heure viet, & est desia venue, qu'un chascun de vous sera espart en son lieu, & me delaisseron seul: Et ie ne suis point seul, car mon pere est avec moy. Ie vous ay dit ces choses, a fin qu'il vous ayez paix en moy. Vous aurez affliction au monde, mais ayez confiance, j'ay vaincu le monde.

Tribun. tion.

Iaqs. 4. c
E

Sus. 14. b
Mat. 21. c
Marc. 11. c
P
Matt. 7. a
Lu. 11. b
Iaqs. 1. a

Mat. 26. c
Zach. 14. c
Mat. 14. c

Chapitre. xvij.

IESUS dict ces paroles, & esleuant les yeux au ciel, dit: Pere, l'heure est venue, clarifie ton filz, a fin que ton filz te clarifie. Comme tu luy as done puissance sur toute chair, a fin que a tous ceux que tu luy as donne, il leurs done vie eternelle. Et ceste est la vie eternelle, qu'il se cognoissent seul vray Dieu, & Iesus Christ, lequel tu as

A
Mat. 26. d
Oraison de Iesus Christ.

tu as

Chapitre xviii. ✠

Ou gift
victor-
nelle.

Christ
prie pour
les siens.

Judas pe
ry.
Mal. 10.8. b
C

Vnion a-
vec Dieu.

Mat. n. d.
Luc. 10. d

Amour
de Dieu.

tu as enuoie. Je t'ay clarifié, sur la terre. P'ay para-
cheué l'œuvre, laquelle tu m'as baillé à faire. Et
maintenant toy pere, clarifie moy enuers toy
mesme, de la clarté laquelle j'ay eue, deuant que
le monde fut fait enuers toy. P'ay manifesté ton
nom aux homes, lesquels tu m'as donné du mon-
de. Ilz estoient tiens, & tu les m'as donnez. Et ilz
ont gardé ta parolle. Maintenât ilz ont cogneu,
que toutes les choses que tu m'as donné, sont de
toy. Car ie leurs ay donné les parolles que tu m'
as donné, & ilz les ont receu, & ont vraiment
cogneu, que ie suis yssu de toy, & ont creu, que
tu m'as enuoie. Je prie pour eux. Ie ne prie point
pour le monde, mais pour ceux lesquels tu m'as
donné, car ilz sont tiens. Et toutes mes choses
sont tiennes, & les tiennes sont miennes, & suis
clarifié en eux. Et maintenant ie ne suis au mon-
de, & iceux sont au monde, & ie viens à toy.*

✠ Pere Sainct, garde ceux en ton nom, lesqz
tu m'as donné, à fin qu'ilz soient vn, ainsy q nous.
Quand j'estois avec eux, ie les gardois en ton
nom. P'ay gardé ceux lesquels tu m'as donné, &
persone d'eux n'est pery, sinon le filz de perdi-
tion, à fin que l'escripture soit accomplie. Et ma-
intenant ie viens à toy, & dis ces choses au mon-
de, à fin qu'ilz ayent ma ioye accomplie en eux
mesmes. Ie leurs ay donné ta parolle, & le mon-
de les a eu en hayne, pourtant qu'ilz ne sont pas
du monde, comme aussy ie ne suis point du mon-
de. Ie ne prie pas que tu les oste du monde, mais
que tu les garde de mal. Ilz ne sont point du mō-
de, comme aussy ie ne suis point du monde. Sain-
ctifie les en verité. Ta parolle est verité. Ainsy q
tu m'as enuoie au monde, en telle maniere les ay
ie enuoiez au monde. Et pour eux ie me sancti-
fie moy mesme, à fin que iceux aussy soient sain-
ctifiez en verité. Et ne prie pas seulement pour
eux, mais aussy pour ceux qui croiront en moy
par leurs parolle, à fin que tous soient vn, ainsy
que toy pere en moy, & moy en toy, qu'aussy en
nous ilz soient vn: à fin que le monde croye que
tu m'as enuoie. Et ie leurs ay donné la clarté,
laquelle tu m'as donnée, à fin qu'ilz foyent vn,
ainsy que nous sommes vn. Moy en eux & toy en
moy, à fin qu'ilz soient consommés en vn, & que
le monde cognoisse que tu m'as enuoie, & que tu
les a aimé, ainsy que tu m'as aussy aimé. Pere, ie
veux que ceux, lesquels tu m'as donné, que là ou
ie suis, iceux soient avec moy, à fin qu'ilz voyent
ma clarté, laquelle tu m'as donnée, car tu m'as
aimé deuant la constitution du monde. Pere ius-
te, le monde ne t'a pas cogneu. Mais ie t'ay co-
gneu, & iceux ont cogneu que tu m'as enuoie. Et
leur ay baillé a cognoistre ton nom, & leur feray
cognoistre, à fin que la dilection, de laquelle tu
m'as aimé, foyt en eux, & moy en eux.*

* Iesus est prins des iuis. Il est mené à Anne & Caiphe, & fut
frappé deuat l'euesque. Pierre le nyé trois fois. Estant au pretoi-
re il dict à Pilate q son royaume n'estoit point de ce monde. Les
iuis demandoient Barrabas, & q Iesus soit lauré à mort.

Aprés que Iesus eut dit ces parolles, il se par-
tit avec ses disciples oultre le torrét de Ce-
dron, ou estoit vn iardin, auquel il entra,
luy & ses disciples. Et Judas qui le liuroit, scauoit
aussy le lieu, car Iesus estoit venu souuent illec,
avec ses disciples. Judas donc après qu'il eut prins
la bende, & les ministres des superieurs prestres,
& des Pharisiens, vint illec à tout lanternes, &
fallotz, & armures. Iesus donc scachant toutes
les choses qui luy estoient à aduenir, alla au de-
uant, & leurs dit: Qui querez vous? Ilz luy res-
pondirent. Iesus de Nazareth. Iesus leurs dit: Ce
suis ie. Et Judas qui le trahissoit, estoit aussy pre-
sent avec eux. Après donc qu'il leur eut dit, ce
suis ie, ilz s'en allerent à la renuerse, & cheurent
à terre. Lors derechef les interroqua: Qui querez
vous? Et iceux dirent: Iesus de Nazareth. Iesus
respōdit. Ie vous ay dit, que ce suis ie. Si vous me
querez donc, laissez aller ceux icy. A fin que la
parolle fut accomplie, laquelle il auoit dict: Ie n'
ay point perdu aucun de ceux que tu m'as don-
né. Lors Simon Pierre ayant vn glaiue, le tira, &
frappa le seruiteur de l'euesque, & coppa son au-
reille dextre. Et le nom de ce seruiteur estoit
Malchus. Parquoy Iesus dit à Pierre: Remetz tō
glaiue en la gaine. Le calice que le pere m'a don-
né, ne le boyray ie point? Lors la bende, & le ca-
pitaine, & les ministres des Iuifz prindrent en-
semble Iesus, & le lyerent, & l'amenerent pre-
mier à Anne, car il estoit le beau pere de Caiphe
qui estoit souuerain pstre de ceste année là. Et
Caiphe estoit celuy, q auoit donné conseil aux
Iuifz, qu'il estoit expedient, qu'un hōe mourust
pour le peuple. Et Simon Pierre suyuoit Iesus,
& vn autre disciple. Mais ce disciple estoit co-
gneu de l'euesq, & entra avec Iesus, en la court
du souuerain pstre. Et Pierre estoit à l'huys par
dehors. L'autre disciple donc qui estoit cogneu
de l'euesque, ysit hors, & parla à la portiere, &
mit Pierre dedans. La chambriere donc de la
porte, dict à Pierre: N'es tu point aussy des dis-
ciples de cest home? Iceluy dit: Ie n'en suis point.
Et les seruiteurs & ministres estoient debout
emprès les breises, car il faisoit froit, & se chauf-
foient. Et Pierre estoit aussy debout avec eux, &
se chauffoit. Le souuerain pstre donc interroqua
Iesus de ses disciples, & de sa doctrine. Iesus luy
respondit: J'ay publicquement parlé au monde. J'ay
toujours enseigné en la synagogue, & au temple
ou tous les Iuis s'assemblent, & n'ay rien dict en
secret. Pourquoi m'interroque tu? Interroque
ceux qui ont ouy ce que ie leurs ay dict: Veilà,
iceux scauent les choses que j'ay dit. Et quand il
eut dit ces parolles, vn des ministres qui assistoit,
donna vn soufflet à Iesus, disant: Respondez
ainsy au souuerain prestre? Iesus luy respondi: Si
j'ay mal parlé, rendz tesmoingage du mal, & si
j'ay bien dict, pourquoi me frappez tu? Et Anne

A
Mat. 26. c.
Mar. 14. c
& c.
Lu. 22. d.
& c.
2. roi. 15. e.
Trahisfor
de Judas.

Sus. 17. e

Mar. 14. f
Luc. 22. f

Luc. 3. a.
Sus. 11. f.
C

Mar. 14. g
Luc. 22. f.
Mat. 26. g

S. Iehan.

Mat. 26. f.
Mar. 14. f.
Luc. 22. f.
Pierre re-
nyé son
Seigneur.
Mat. 26. g.
Mar. 14. g.
Lu. 22. f. g.
Act. 11. a.
b. & 10. e.
Mat. 27. a.
Mar. 15. a.
Luc. 23. a.

l'enuoia lyé à Cayphe le souuerain prestre. Et Si mon Pierre estoit debout, & se chauffoit. Adonc ilz luy dirét: N'es tu point aussy de ses disciples? Iceluy le nya, & dict: Je n'en suis point. Et vn des seruiteurs de l'euesque, cousin de celuy, duquel Pierre auoit coppé l'aureille, luy dict: Net'ay ie point veu au iardin avec luy? Derechef Pierre le nya, & incontinent le coq chanta. Ilz amenent donc Iesus de Caiphe au pretoire. Et estoit le matin, & ilz n'entrerent point au pretoire, à fin qu'ilz ne fussent contaminez, mais qu'ilz peussent manger l'aigneau Pasqual. Pilate donc sortit hors à eux, & dict: Quelle accusation apportez vous contre cest home? Ilz respondirent, & luy dirét: Si cestuy n'estoit malfaieteur, nous ne le t'eussions point liuré. Pilate donc leurs dict: Prenez le vous, & le iugez selon vostre loy. Parquoy les Iuifz luy dirent. Il ne nous est pas licite, de mettre aucun à mort. A fin que la parolle de Iesus fut accomplie, laquelle auoit dict, signifiant de quelle mort il debuoit mourir. Pilate donc entra derechef au pretoire, & appella Iesus, & luy dict: Es tu le roy des Iuifz? Iesus respondit: Dis tu cecy de toy mesme, ou les autres le t'ont ilz dit de moy? Pilate respondit: Suis ie Iuif? Ta gent, & les souuerains prestres t'ont liuré à moy, q'as tu fait? Iesus respondit: Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume estoit de ce monde, certes mes ministres batailleroient, à fin que ie ne fusse point liuré aux Iuifz, mais maintenant mon royaume n'est point d'icy. Lors Pilate luy dict: Tu es donc roy? Iesus respondit: Tu le dis, que ie suis roy: Je suis nay pour cela, & pour cela suis venu au monde, pour rendre tesmoingnage à verité. Quiconque est de verité, oyt ma voix. Pilate luy dit: Qu'est ce verité? & quand il eut dit cela, il sortit derechef aux Iuifz, & leurs dit: Je ne trouue aucune cause en luy. Or vous auez vne coustume, que ie vous en deliure vn à Pasque. Voulez vous donc que ie vous deliure le roy des Iuifz? Derechef donc ilz crierent tous disans: Non pas cestuy, mais Barrabas. Et Barrabas estoit vn larron.

Mat. 20. c.

Mat. 27. b.
Mar. 14. a.
Luc. 23. a.

Royaume de
Christ.

G

Mat. 27. c.
Mar. 15. b.
Luc. 23. c.

S. Iesus flagellé de Pilate, & coroné, est demandé à mort. Pilate craintif le iuge à mort, Iesus portant sa croix fut crucifié entre les Iurons. Les sergens iettent sort sur sa robe. Iesus recommande sa mere à Iehan, & Iehan à sa mere. Toutes choses sont consommées. Du costé de Iesus ouuert sortit sang & eau. Et son corps fut ensepoly.

Chapitre. xix.

Mat. 27. b.
Mar. 15. b.

ALors donc Pilate apprehenda Iesus, & le flagella. Et les gensdarmes phyans vne corone d'espines, la mirét sur son chef & l'en uirerent d'vn vestemēt de pourpre. Et venoient à luy, & disoient: Salut à toy Roy des Iuifz. Et luy donnoient des buffes. Pilate derechef sortit hors, & leurs dit: Voicy, ie le vous ameine dehors, à fin que vous cognoissiez, que ie ne trouue aucune cause en luy. Iesus donc yfut, portant la corone d'espines, & le vestemēt de pourpre. Et il leurs dit: Voicy l'home. Mais quand les

Mat. 27. b.

souuerains prestres & les ministres l'eurent veu, ilz crioient disans: Crucifie, crucifie le. Pilate leurs dit: Prenez le vous, & le crucifiez. Car ie ne trouue point de cause en luy. Les Iuifz luy respōdirent: Nous auōs vne loy, & selon la loy il doit mourir, car il s'est fait filz de Dieu. Quand donc Pilate eut ouy ceste parolle, il craignit plus fort. Et entra derechef au pretoire, & dit à Iesus, D'ou es tu? Mais Iesus ne luy donna responce. Parquoy Pilate luy dit: Ne parle tu pas à moy? Ne sçais tu pas que j'ay puissance de te crucifier, & ay puissance de te deliurer? Iesus respondit: Tu n'aurois aucune puissance sur moy, s'il ne t'estoit donné d'en hault. Pour ceste cause, celuy qui m'a liuré à toy, a plus grand peché. Et de là en auant Pilate queroit le deliurer. Mais les Iuifz croient disans: Si tu deliure cestuy, tu n'es point amy de Cesar: Quiconque se fait Roy, contredict à Cesar. Et quand Pilate eut ouy ces parolles, il amena Iesus dehors, & s'assit au siege iudicial, au lieu appellé Lithostrotos, & en Hebreu Gabbatha. Or il estoit le iour de la preparatiō de Pasques enuiron de six heures, & dit aux Iuifz: Voicy vostre roy. Et iceux crioient: Oste, oste, crucifie le. Pilate leurs dit: Crucifieray ie vostre roy? Les souuerains prestres respōdirent: Nous n'auōs point de roy, sinō Cesar. Alors donc leurs liura iceluy pour estre crucifié. Dōt ilz prindrēt Iesus, & le menerēt dehors. Et luy portāt la croix pour soy, s'en alla au lieu, qui est nomé Caluaire, en Hebreu Golgotha, ou ilz le crucifierent, & avec luy deux autres d'vn costé, & d'autre, & Iesus au milieu. Et Pilate escripuit le tître, & le mit sur la croix. Et estoit escript: Iesus de Nazareth, le roy des Iuifz. Plusieurs donc des Iuifz leu rēt ce tître, car le lieu auquel Iesus estoit crucifié, estoit près de la cité. Et estoit escript en Hebreu, en Grec, & en Latin. Parquoy les souuerains prestres des Iuifz disoient à Pilate: N'escrips point le roy des Iuifz, mais qu'il a dict: Je suis le roy des Iuifz. Pilate respōdit: j'ay escript, ce q' j'ay escript. Or quād les gēs d'armes l'eurent crucifié, ilz prindrēt ses vestemēs (& en firent quatre parties, à chascun gensdarme vne partie) & la robbe. Mais la robbe estoit sans cousture, tissue d'en hault par tout. Ilz dirēt donc entre eux: Ne la copons point, mais iettons le sort pour elle, à quelle sera. A fin q' l'escripture fut accomplie, disant: Ilz ont party mes vestemens entre eux, & ont ietté le sort sur ma robbe. Et les gēs darmes firent ces choses. Aussy estoyēt près de la croix de Iesus, la mere d'iceluy & la seur de sa mere, Marie Cleophe, & Marie Magdalene. Quād donc Iesus eut veu sa mere, & le disciple illec estant, le q'l il aimoit, il dit à sa mere: Femme, voilà tō filz. Et après dit au disciple: Voilà ta mere. Et des ceste heure le disciple la receut à soy. Après Iesus sçachant que toutes choses estoient consommées, à fin que l'escripture fut consommée, il dit: Pay soit.

Luc. 23. e.

B

Mat. 27. b.
Mar. 15. a.
C

Lu. 23. c.
Mat. 27. d.
Mar. 15. b.
D
Iesus entre les Iurons.

Psal. 21. e.
Mar. 15. b.
Mat. 27. d.
Luc. 23. e.

Psal. 4. a.

Dont

Dont là estoit mis vn vaisseau plein de vin aigre. Iceux donc enuironnants d'ysope vne esponge pleine de vin aigre, luy presenterēt à la bouche. Quand donc Iesus eut prins le vin aigre, il dict: Il est accompli. Et le chef incliné, il rendit l'esprit. Lors les Iuifz (pourtant qu'il estoit le iour de la preparation) à fin que les corps ne demourassent point en croix au Sabbath (car ce iour estoit le grand iour du Sabbath) ilz prièrent Pilate qu'on leurs rompist les iambes, & qu'on les ostast. Les gensdarmes donc vindrent, & rompirent les iambes du premier, & de l'autre qui estoit crucifié avec luy. Et quand ilz vindrēt à Iesus, & qu'ilz veirēt qu'il estoit iamort, ilz ne luy rompirent pas les iambes, mais l'un des gensdarmes perça son costé d'une lance, & incontinent il en ysisit sang & eue. Et celuy qui l'a veu, en a rendu tesmoignage, & son tesmoignage est veritable: & iceluy sçait qu'il dict vray, à fin aussi q vous le croyez. Car ces choses ont esté faictes, à fin que l'escripture fut accomplie. Vous ne rōprez poit os de luy. Et derechef vne autre escripture dict: Ilz verront auquel ilz ont percé. Mais après ces choses, Ioseph d'Arimatee (à cause qu'il estoit disciple de Iesus, secret toutesfois, pour la paour des Iuifz) pria Pilate, à fin qu'il osta le corps de Iesus. Et Pilate le permit: Il vint donc, & osta le corps de Iesus. Or vint aussi Nicodeme, lequel estoit premierement venu à Iesus de nuict, apportant vne mixtion de myrrhe, & d'aloës, enuiron cent liures. Ilz prindrēt donc le corps de Iesus, & le lierent de linges avec odeurs aromatiques, cōme la coustume des Iuifz est d'espeuelir. Et y auoit au lieu ou il auoit esté crucifié, vn iardin, & au iardin vn monumēt neuf auquel encores psonne n'auoit esté mis. Illec donc mirent ilz Iesus, à cause du iour de la preparation des Iuifz, pourtant que le monumēt estoit près.*

Iesus red
l'esprit.

Exo. 12. g.
Nom. 9. b
Zac. 12. c
Marc. 15. d
Mat. 27. g
Luc. 23. g.
Sus. 3. a.

S. Marie Magdalene vint la premiere au monumēt, & puis Pierre & Iehan. Elle voyt Iesus, lequel apparut à ses Apostres, leurs donna le Sainct Esprit. Derechef apparut à Thomas, luy baillant son corps pour toucher. Mault d'autres signes de Iesus Christ ne sont pas escripts avec liurs.

Chapitre. xx. *

Mar. 16. a.
Luc. 24. a

ET le premier iour du Sabbath, Marie Magdalene vint au matin au monumēt, quād encores estoient tenebres. Et veit que la pierre estoit ostée du monumēt. Adonc elle se encourut, & vint à Simō Pierre, & à l'autre disciple, que Iesus ayuoit. Et leurs dict: Ilz ont osté le Seigneur du monumēt, & ne sçauons ou ilz l'ont mis. Lors Pierre se parit, & ce autre disciple, & vindrent au monumēt. Or courroient eux deux ensemble, & cest autre disciple courut plus tost que Pierre, & vint le premier au monumēt. Et quand il se fut machiné, il veit les linges là couchantz, toutesfois il n'y entra point. Donc Simō Pierre vint le suiuat, & entra au monumēt & veit les linges couchatz, & le suaire, qui auoit esté sur son chef, nō poit mis avec les linges, mais

Mar. 16. a.
Luc. 24. a

enueloppé en vn lieu à part. Adóc aussy y entra le disciple q estoit venu premier au monumēt, & le veit, & creut, car ilz ne sçauoient pas encores l'Esriture, qu'il failloit qu'il resuscitast des mortz.* Et les disciples s'en allerent derechef à eux mesmes. * Mais Marie estoit auprès du monument, au dehors, plorant. Comme donc icelle ploroit, elles'enclina, & regarda dedans le monument, & veit deux anges en vestemens blancz assis, l'un au chef, & l'autre aux piedz, ou au costé de l'entrée du monument. Elle leur dit: Seigneur, si tu l'as emporté, dis moy, ou tu l'as mis. Et quand elle eut dict ces paroles, elle se retourna en arriere, & veit Iesus illec debout: & ne sçauoit point que c'estoit Iesus. Iesus luy dit: Femme, pourquoy plores tu? qui quiers tu? Celle pensant que c'estoit vn iardinier, elle luy dit: Seigneur, si tu l'as emporté, dis moy, ou tu l'as mis, & ie l'emporteray. Iesus luy dit: Marie Et icelle se retournant, luy dit: Rabboni (qui est à dire, maistre) Iesus luy dit: Ne me touche point (car ie n'ay pas encores monté à mon pere) Mais va à mes freres, & leurs dis: Je mōte à mon pere, & vostre pere: à mon Dieu, & vostre Dieu. Marie Magdalene vint, annonçant aux disciples: J'ay veu le Seigneur, & m'a dit telles paroles.*

L'ignorance
des disciples.

Mar. 28. a
Mar. 16. b.

C

D

* Quand donc le soir fut venu, en ce iour là, qui estoit l'un des Sabbathz, & q les huys estoient fermees, ou les disciples estoient assemblez, pour la crainte des Iuifz: Iesus vint, & se tint au milieu, & leurs dit: Paix soit avec vous. Et quand il eut dit celi, il leurs monstra les mains, & le costé. Les disciples donc furent esiouys, quand ilz veirent le Seigneur. Donc il leurs dit derechef: Paix soit avec vous. Ainsy que mon pere m'a enuoié, aussy ie vous enuoié. Et quād il eut dit celi il souffla en eux. Et leurs dit: Receuez le sainct esprit. Ceux, desquelz vous pardonneres les pechez, ilz leurs seront pardonez: & ceux desquelz vous les retiendrez, ilz leurs seront retenus.*

Mar. 16. c.
Luc. 24. f
1. cor. 15. a

E

* Et Thomas vn des douze, qui est appelé Didymus, n'estoit point avec eux quand Iesus vint. Parquoy les autres disciples luy dirent: Nous auons veu le Seigneur. Et iceluy leurs dit: Si ie ne voy la parfure des cloux en ses mains, & si ie ne metz mon doigt au lieu des cloux, & ma main en son costé, ie ne le croiray point. Et après huyt iours, derechef ses disciples estoient dedans, & Thomas avec eux. Iesus vint les huys fermees, & se tint au milieu, & dit: Paix soit avec vo. Après il dit à Thomas: Metz ton doigt icy, & voy mes mains, & approche aussy ta main, & si la mets en mon costé, & ne soys point incredule, mais fidele. Thomas respondit, & luy dit: Mon Seigneur, & mon Dieu. Iesus luy dit: Pourtāt q tu m'as veu tu as creu. Bien heureux sont ceux, qui ne l'ont pas veu, & ont creu. Plusieurs certes & autres si- gues fait Iesus en la presence de ses disciples, les-

Mat. 18. e
S. Esprit.

F

Incredulité.

G

Mat. 23. g.

S. Iehan.

quelz ne sont point escriptz en ce liure. Mais cestes sont escriptes, à fin que croyez que Iesus est Christ, filz de Dieu, & qu'en croyant, vous ayez vie en son nom.*

S. Iesus Christ apparoit à ses disciples peschans. Pierre se met en la mer. Et après dîner, Pierre estant interrogué par trois fois de l'amour de Iesus Christ, par trois fois eut mandement de paistre les brebis. Il est admonesté de sa future passion, & reprint pour sa curiosité de la mort de Iehan. Tous les faictz de Iesus Christ ne sont point escriptz.

Chapitre .xxj. ✠

A
Iesus ap-
paroit
aux pes-
cheurs.

A Prés, Iesus se manifesta derechef près la mer de Tiboriade. Et se manifesta ainſy. Simon Pierre, & Thomas, qui est dit Didymus, & Nathanael qui estoit de Cana de Galilée, & les filz de Zebedée, & deux autres de ses disciples estoient ensemble. Simon Pierre leurs dit: Je m'en voy pescher. Et ilz luy dirent: Nous venons aussy avec toy. Et ilz se partirent, & môtèrent sur la nauire, & ilz ne prindrent rien celle nuit. Et quand le matin fut ia venu, Iesus estoit sur la riuë, toutesfois les disciples ne cogneurent point que c'estoit Iesus. Iesus donc leurs dit: Enfants, auez vous quelque viande? Ilz luy responderent. Non. Il leurs dit: Iettez le retz à la dextre partie de la nauire, & vous en trouuez. Ilz le ietterent donc, & ia ne le pouoient tirer, pour la multitude des poissons. Parquoy ce disciple que Iesus aymoît, dit à Pierre: C'est le Seigneur. Quand Simon Pierre eut ouy, c'est le Seigneur, il se ceignit de sa robbe (car il estoit nud) & se ietta en la mer. Mais les autres disciples vindrent en nauire (car ilz n'estoient pas loing de la terre, mais enuiron deux cens coudées) tirantz le retz des poissons. Quand donc ilz furent descendus à terre, ilz veirēt la breise mise, & le poisō mis dessus & du pain. Iesus leurs dit: Apportez des poissons, q̄ vous auez maintenant prins. Et Simon Pierre mōta, & tira le retz à terre, plein de grands poissons cent cinquāte trois, & cōbien qu'ilz fussent tant, le retz ne fut pas rōpu. Iesus leurs dit: Venez, dînez. Et persone des assis ne l'osoyt inter-
D roguer, Qui es tu? sçachās q̄ c'estoit le Seigneur. Et Iesus vint, & prend le pain, & leurs baille, & le poisson semblablement. Ce fut desia la troisieme fois, que Iesus fut manifesté à ses disciples, après qu'il fut resuscité des mortz.* Après donc qu'ilz eurent dîné, ✠ Iesus dit à Simon Pierre: Simon filz de Iehan, m'aime tu plus que ceux icy? Il luy dit: Ouy Seigneur, tu sçais que ie t'aime. Il luy dit: Paistz mes aigneaux. Il luy dit derechef: Simon filz de Iehan m'aime tu? Il luy dit: Ouy Seigneur, tu sçais que ie t'aime. Il luy dit: Paistz mes aigneaux. Et luy dit pour la troisieme fois, Simon filz de Iehan, m'aime tu? Pierre fut contristé, qu'il luy auoit dit pour la troisieme fois, M'aimes tu? & luy dit: Seigneur, tu sçais toutes choses, tu sçais que ie t'aime. Il luy dit: Paistz mes brebis. En verité, en verité ie te dy, quand tu estois plus ieune, tu te ceignois, & che-

2. Piet. 1. c.

minois ou tu voulois, mais quand tu seras deuenu ancien, tu estendras tes mains, & vn autre te ceindra, & te menera ou tu ne veus point: & ce dit il, en signifiant par quelle mort il deuoit clarifier Dieu. Et quand il eut ce dit, il luy dit: Suis moy. Et Pierre soy retournant, veit le disciple, lequel Iesus aimoit, qui suyuoit, lequel aussy estoit encliné à la cene sur la poitrine d'iceluy, & dit. Seigneur, qui est celuy qui te liurera? Quand donc Pierre veit iceluy, il dit à Iesus: Seigneur, & cestuy, quoy? Iesus luy dit: Je veux qu'il demeure ainſy, iusques à ce que ie vienne, qu'en as tu à faire? Toy, suis moy. Et ceste parolle yſit entre les freres, q̄ ce disciple là ne meure point. Et Iesus ne luy a pas dit: Il ne meurt point, mais ie veux qu'il demeure ainſy iusques à ce que ie vienne, qu'en as tu à faire? Cestuy est le disciple qui rend tesmoignage de ces choses, & les a escript. Et sçauons que son tesmoignage est veritable. Plusieurs autres choses sont, que Iesus a faict. Lesquelles, si on les escripuoit de point en point, ie ne cuyde pas que le monde peut comprendre les liures que l'on en escriproit.

Fin du Sainct Euangile de nostre Seigneur Iesu Christ, selon Sainct Iehan.

Les Actes des Apostres, escriptz par Sainct Luc Euangeliste.

S. Iesus promet à ses disciples le Sainct Esprit, cōmandant d'attendre en Ierusalem. Puis monte au ciel. Les noms des Apostres demourants avec la vierge Marie mere de Iesus. Mathias est esleu par sort, au lieu de Iudas.

Chapitre premier. ✠



L'Ay certes premierement, o Theophile, faict propos de toutes les choses, lesquelles Iesus a commencé de faire & enseigner, iusques au iour au quel (cōmandāt par le sainct esprit, à ses apostres, lesquelz il auoit esleu) fut receu en hault: Ausquelz aussy il se demonstra soy mesmes viuant après sa passion, en beaucoup de signes, apparant à eux, par quarante iours, & parlant du royaume de Dieu. Et en mangeant avec eux, leurs cōmāda qu'ilz ne se départissent point de Ierusalem, mais attendissent la promesse du pere. Laquelle (dict il) vous auez ouy par ma bouche. Car certes Iehā a baptizé d'eau, mais vous serez baptizez du Sainct Esprit, après peu de ces iours. Ceux donc qui estoient assemblez, l'interroguyent, disans: Seigneur, resstueras tu en ce temps le royaume d'Israel?

Sus. 13. 6

De sainct Iehan.

G

Sus. 10. 2

A
S. Luc m
procede.

Luc. 14. 8
Ich. 14. 6
& 1. d.
Mat. 3. 6
Mar. 1. 2
Luc. 3. 4
Soub. 1. 6

11.c.19.a d'Israel? Et il leurs dict: C'en est point à vous à
 cognoistre les temps, ou les moments, que le pe-
 re a mis en sa puissance; mais vous receurez la ve-
 tu du saint esprit, venant d'en haut sur vous, &
 Luc.24.g me serez tesmoins en Ierusalem, & en toute Ju-
 dée, & Samarie, & jusques à la fin de la terre. Et
 B quand il eut dit ces choses (eux voyans) il fut es-
 leue, & vne nuée l'osta de leurs yeux. Et comme
 ilz le regardoient aller au ciel, voicy deux homes
 assisterent auprès d'eux, en vestemens blancs,
 lesquelz aussy dirent: Homes de Galilée, pour-
 quoy vous arrestez vous, regardans au ciel? Ces-
 tuy Iesus, qui est esleue d'avec vous au ciel, vie-
 dra ainsy comme vous l'avez veu aller au ciel.*

Adonc ilz retournerent en Ierusalem de la mô-
 taigne, qui est appellée d'Oliuet, qui est auprès
 de Ierusalem, ayant le chemin d'un Sabbath. Et
 quand ilz furent entrez, ilz monterent en vne
 haute chambre, ou demourroient Pierre & Je-
 han, Jaques & André, Philippe & Thomas, Bar-
 tholomy & Matthieu, Jaques filz d'Alphée, &
 Simon Zelotes, & Jude frere de Jaques. Tous
 ceux icy estoient perseverans d'une volonté en
 oraison, avec les femmes, & Marie mere de Je-
 sus, & ses freres. * En ces iours là Pierre se le-
 uant au milieu des freres, dict (Car là estoit vne
 multitude d'home ensemble, environ cent &
 vingt) Homes freres, il faut que l'escripture soit
 accomplie, que le saint esprit a predict par la
 bouche de David, de Judas, qui fut conducteur
 de ceux qui prirent Iesus, lequel estoit au nô-
 bre avec nous, & avoit obtenu vne portion de
 ceste administration. Et cestuy certes a possédé
 le cháp du loier d'iniquité. Et estant pendu, cre-
 ua par le milieu, & furent espandues toutes ses
 entrailles. Et ce a esté notoire à tous les habitans
 de Ierusalem, tellement que celuy champ a esté
 appelé en leurs langue, Haceldema, c'est à dire,
 Le champ du sang: car il est escript au liure des
 Psalmes: Leurs habitation soit faicte deserte, &
 ne soit aucú qui habite en elle. Et vn autre pren-
 ne son cuefché. Il faut donc de ces homes q ont
 esté assemblez avec nous, en tout le temps, auquel
 le Seigneur Iesus est entré, & yssu entre nous,
 commençant dez le baptesme de Jehan, jusques
 au jour auquel a esté esleue d'avec nous, q quelc-
 vn de ceux soit faict tesmoing de sa resurrection
 avec nous. Et en constituerent deux: Ioseph, ap-
 appelé Barfabas, qui a esté surnommé iuste, & Ma-
 thias. Et en priant, dirent: Toy Seigneur, qui co-
 gnois les cœurs de tous, montre, lequel de ces
 deux tu as esleu, pour prédre le lieu de ceste ad-
 ministration, & office d'Apostre, duquel Judas
 est de cheu, pour s'en aller en son lieu. Et donne-
 rent leurs sortz. Et le sort cheut sur Mathias, &
 fut notré avec les vnze Apostres. *

C En ces iours là Pierre se le-
 uant au milieu des freres, dict (Car là estoit vne
 multitude d'home ensemble, environ cent &
 vingt) Homes freres, il faut que l'escripture soit
 accomplie, que le saint esprit a predict par la
 bouche de David, de Judas, qui fut conducteur
 de ceux qui prirent Iesus, lequel estoit au nô-
 bre avec nous, & avoit obtenu vne portion de
 ceste administration. Et cestuy certes a possédé
 le cháp du loier d'iniquité. Et estant pendu, cre-
 ua par le milieu, & furent espandues toutes ses
 entrailles. Et ce a esté notoire à tous les habitans
 de Ierusalem, tellement que celuy champ a esté
 appelé en leurs langue, Haceldema, c'est à dire,
 Le champ du sang: car il est escript au liure des
 Psalmes: Leurs habitation soit faicte deserte, &
 ne soit aucú qui habite en elle. Et vn autre pren-
 ne son cuefché. Il faut donc de ces homes q ont
 esté assemblez avec nous, en tout le temps, auquel
 le Seigneur Iesus est entré, & yssu entre nous,
 commençant dez le baptesme de Jehan, jusques
 au jour auquel a esté esleue d'avec nous, q quelc-
 vn de ceux soit faict tesmoing de sa resurrection
 avec nous. Et en constituerent deux: Ioseph, ap-
 appelé Barfabas, qui a esté surnommé iuste, & Ma-
 thias. Et en priant, dirent: Toy Seigneur, qui co-
 gnois les cœurs de tous, montre, lequel de ces
 deux tu as esleu, pour prédre le lieu de ceste ad-
 ministration, & office d'Apostre, duquel Judas
 est de cheu, pour s'en aller en son lieu. Et donne-
 rent leurs sortz. Et le sort cheut sur Mathias, &
 fut notré avec les vnze Apostres. *

D En ces iours là Pierre se le-
 uant au milieu des freres, dict (Car là estoit vne
 multitude d'home ensemble, environ cent &
 vingt) Homes freres, il faut que l'escripture soit
 accomplie, que le saint esprit a predict par la
 bouche de David, de Judas, qui fut conducteur
 de ceux qui prirent Iesus, lequel estoit au nô-
 bre avec nous, & avoit obtenu vne portion de
 ceste administration. Et cestuy certes a possédé
 le cháp du loier d'iniquité. Et estant pendu, cre-
 ua par le milieu, & furent espandues toutes ses
 entrailles. Et ce a esté notoire à tous les habitans
 de Ierusalem, tellement que celuy champ a esté
 appelé en leurs langue, Haceldema, c'est à dire,
 Le champ du sang: car il est escript au liure des
 Psalmes: Leurs habitation soit faicte deserte, &
 ne soit aucú qui habite en elle. Et vn autre pren-
 ne son cuefché. Il faut donc de ces homes q ont
 esté assemblez avec nous, en tout le temps, auquel
 le Seigneur Iesus est entré, & yssu entre nous,
 commençant dez le baptesme de Jehan, jusques
 au jour auquel a esté esleue d'avec nous, q quelc-
 vn de ceux soit faict tesmoing de sa resurrection
 avec nous. Et en constituerent deux: Ioseph, ap-
 appelé Barfabas, qui a esté surnommé iuste, & Ma-
 thias. Et en priant, dirent: Toy Seigneur, qui co-
 gnois les cœurs de tous, montre, lequel de ces
 deux tu as esleu, pour prédre le lieu de ceste ad-
 ministration, & office d'Apostre, duquel Judas
 est de cheu, pour s'en aller en son lieu. Et donne-
 rent leurs sortz. Et le sort cheut sur Mathias, &
 fut notré avec les vnze Apostres. *

S. Les Apostres recoiuent le Saint Esprit, le iour de la Pen-
 coste, & parlent diverses langües. S. Pierre rend les Iuifz confus,
 en leurs demonstrent l'ignorance. Dont les Iuifz se convertirent
 en vne trois mille à Iesus Christ, & persevererent avec les Apostres.

Chapitre ij. *
ET quand les iours de la Pentecoste s'accó-
 plissoient, ilz estoient tous ensemble en vn
 mesme lieu, Et soudainement fut faict yn
 son du ciel, come d'un vent vehement, qui s'esle-
 ue, & remplit toute la maison ou ilz estoient as-
 sis. Et leurs apparurent langües departies, come
 de feu, & s'assit sur chascun d'eux; Et tous furent
 remplis du saint esprit, & commencerent à par-
 ler de diverses langües, ainsy que le saint esprit
 leurs donnoit à parler. Or il y avoit des Iuifz ha-
 bitans en Ierusalem, homes religieux de toute na-
 tion qui est sous le ciel. Et après que ceste voix
 fut faicte, la multitude s'assembla, & fut confuse
 d'entendement. Car vn chascun les oyt parler de
 sa langue. Et estoient tous estonnez, & s'esmer-
 ueilloient, disans: Voicy, tous ceux cy qui parlent
 ne sont ilz pas Galiléens? Et coment auons nous
 ouy vn chascun nostre langage, auquel sommes
 nous parthes, & Mediens, & Elamites, & qui ha-
 bitent en Mesopotamie, Iudée, & Cappadoce,
 Ponte, & Asie, Phrigie, & Pamphile, Egypte,
 & es parties de Libie, laquelle est auprès Cyrene
 & les estrangiers Romains, les Iuifz aussy, & les
 Profelites, ceux de Cretes, & d'Arabie, nous les
 auons ouy parlans en noz langües, les grandz
 faictz de Dieu. * Et tous estoient estonnez, &
 s'esmerueilloient, disans l'un à l'autre: Que veult
 ce estre? Et les autres en se moquans, disoient:
 Ceux icy sont pleins de moult. Et Pierre estant
 avec les vnze, esleua sa voix, & parla à eux: Ho-
 mes Iuifz, & vous tous qui habitez en Ierusalem:
 ce vous soit notoire, & receuez de voz aureil-
 les mes parolles: Car ceux icy ne sont poit yures
 ainsy q vous estimez, veu qu'il est la tierce heure
 du iour. Mais c'est ce qui a esté dit par le Prophe-
 te Ioel: Et aduendra aux derniers iours, (dit le
 Seigneur) l'esprandray de mon esprit sur toute
 chair, & voz filz, & vous filles prophetizeront,
 & voz ieunes verront visions, & voz anciens
 songeront songes. Et certes en ces iours là, l'espa-
 dray sur mes seruiteurs, & mes seruantes de mon
 esprit, & prophetizeront. Et donneray signes
 merueilleux au ciel en haut, & signes en terre,
 en bas, sang, & feu, & vapeur de fumée. Le soleil
 sera couerty en tenebres, & la lune en sang, de-
 uant que le grand & manifeste iour du Seigneur
 vienne. Et aduendra, que quiconque intuoquera
 le nom du Seigneur, sera saué. * Homes Isra-
 elites, oyez ces parolles: Iesus de Nazareth, ho-
 me approué de Dieu entre vous, par puissances
 par merueilles, & par signes, lesquelz dieu a faict
 par luy au milieu de vous, comme vous scauez,
 cestuy, après estre liuré selon le conseil des freres,
 & selon la prescience de Dieu, en le crucifiant
 par les mains des mauvais, avez occis. Lequel
 Dieu a resuscité ayant osté les douleurs d'enfer,
 selon ce qu'il ne pouoit estre detenu d'iceluy.
 Car David dit en sa psöme: Je sucoye tousiours
 le

A
 Sus. 1. a.
 Mat. 3. c.
 L'esprit
 enuoyé.
 Mar. 1. b.
 Luc. 3. c.
 Ioh. 1. d.
 Soub. 11.
 b. & 19. a.

B
 Divers 12
 pages.

C

Ioel. 2. g.
 16. 44. 2.

Ioel. 2. g.
 D
 Rom. 10. e

Le nom
 de Iesus.

Psal. 119. e

Psal. 40. c.
 Ioh. 18. a.
 Mat. 27. a.

Psal. 68. c.
 Psal. 108. a.

Act. 4. g.

Actes.

Et, en les prophetes, & aussy à Abraham.

Chapitre. iij.

le Seigneur en ma presence, car il est à ma dextre, à fin que ie ne soye eommeu. Pour ce mon cœur s'est esiouy, & ma langue en a eu exultation, & en oultre ma chair reposera en esperance. Car tu ne delaisseras point mon ame en enfer, & ne permettras point que ton sainte voie coruptio. Tu m'as fait eaignoistre les voies de vie, tu m'empliras de liesse avec ta face.* Homes freres, il me soit licite de vous dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, & est ensepuely, & son sepulchre est auprès de no' iusques au iourd'uy. Veu donc qu'il estoit Prophete, & qu'il scauoit que Dieu luy auoit iure par iurement, que du fruit de ses reins seroit assis sur son siege, luy preuoyant, a parlé de la resurrection de Christ, qu'il n'a point esté delaisé en enfer, & sa chair n'a point veu corruption. Dieu a resuscité cestuy Iesus, duquel nous tous sommes tesmoingz. Ice-luy donc exalté par la dextre de Dieu, & la promesse du sainte esprit receue du pere, il a espan-du cestuy lequel vous voyez & oyez, Car David n'est point monté au ciel, mais il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur, Siedz à mes dextres, iusques à ce que ie mette tes ennemis la scabelle de tes piedz. Scache donc trescertainement toute la maison d'Israel, que Dieu a fait Seigneur, & Christ, cestuy Iesus que vous avez crucifié. Ces choses oyez ilz eurent compunctio de cœur, & dirent à Pierre, & aux autres Apostres. Homes freres que ferons nous? Et Pierre leurs dit: Faiçtes (dit il) penitence, & vn chascun de vous soit baptizé au nom de Iesus Christ, en la remission de voz pechez, & vous receurez le don du sainte esprit. Car la promesse appartient à vous, & à voz enfans, & à tous ceux qui sont loingz, tout autant q' nostre Seigneur Dieu en appellera. Par plusieurs autres parolles aussy tesmoigna il, & les exhortoit, disant: Sauuez vous de ceste generatio peruerse. Ceux d'oc q' receurent sa parole furent baptizez, & furent adioustés en iceluy iour environ trois mille ames. Et estoiet pseueras en la doctrine des apostres, & en la communion de la fraction du pain, & en oraisons. Et crainte estoit faite à toute ame. Aussy beaucoup de merueilles & signes estoient faitz en Ierusalem par les Apostres, & grande crainte estoit en tous. Aussy tous ceux q' croioyent, estoient ensemble, & auoient toutes choses communes. Ilz vendoi-ent possessions & substances, & les departoi-ent à tous, comme il estoit besoing à chascun. Tous les iours aussy perseueroient d'vn courage au temple, & rompans le pain par chascune maison, prenoyent la viande avec ioye & simpleste de cœur, louans Dieu ensemble, & ayans grace enuers tout le peuple. Et nostre Seigneur augmentoit tous les iours en ce mesmes, ceux qui debuoyent estre sauuez.

S. Pierre & Iehan guerit celuy qui estoit boiteux, des le ventre de sa mere. Et enseigne auoir ce fait par la foy du nom de Iesus Christ, lequel il prouue estre le vray Messyas, promis par Moy

ET Pierre & Iehan montoient au temple, à l'heure de l'oraison, de neuf heures. Et quel-que home, qui estoit boiteux des le ventre de sa mere, y estoit porté: lequel ilz mettoient tous les iours à la porte du temple, qui est dicte la belle, à fin qu'il demandast l'aumosne à ceux q' entroient au temple. Et quand iceluy veit Pierre & Iehan, commença à entrer au temple, il prioit qu'il eut vne aumosne. Mais Pierre avec Iehan, le regardant, dit: Regarde à nous. Et iceluy regardoit à eux, esperant qu'il receuroit aucune chose d'eux. Mais Pierre dit: Je n'ay or, n'y argent, mais ce que i'ay ie le te done, au nom de Iesu Christ de Nazareth leue toy, & chemine: & en prenant la main dextre d'iceluy, le leua. Et incontinent ses piedz & ses plantes deuindrent fermes, & en sautant se dressa, & cheminoit, & entra avec eux au temple, cheminant, & saultât, & louant Dieu. Et tout le peuple le veit cheminant, & louant Dieu, & le cognoissoient q' estoit celuy qui seoit à la belle porte du temple, pour auoir l'aumosne. Et furent remplis d'estonnement, & de rauissement, de ce qui estoit aduenu à iceluy. Et comme il detenoit Pierre & Iehan, tout le peuple courut à eux au portail, qui s'appelle de Salomon, tous estonnez. Et Pierre ce voyant, respondit au peuple: Homes Israelites, pourquoy vous esmerueillez vous en ce, ou pourquoy nous regardez vous, comme si de nostre vertu, ou saintité nous auions fait cestuy cheminer? Le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Iacob, le Dieu de noz peres a glorifié son filz Iesus, lequel vous avez liuré & nyé deuant la face de Pilate, quand il iugeoit qu'il debuoit estre delaisé. Mais vous avez nyé le saint & le iuste, & avez demandé qu'on vous donnast l'home homicide. Et avez fait mourir l'auteur de vie, lequel Dieu a resuscité des mortz, duquel nous sommes tesmoings. Et en la foy de son nom, le no' d'iceluy a rasfermy cestuy, lequel vous voyez & cognoissez: & la foy, laquelle est par luy, luy a donné ceste entiere santé en la presence de vous tous. Et maintenant freres, ie scay que l'avez fait par ignorance, ainsy comme voz princes. Mais Dieu qui a prediçt par la bouche de tous ses prophetes, que son Christ souffriroit, l'a ainsy accompli. Faiçtes penitence donc, & vous conuertissez, à fin que voz pechez soient effacez.* Tandis que le temps de repos de la presence du Seigneur viendront, & qu'il enuoyera Iesu Christ, qui certainement vous a esté annoncé, lequel il faut qu'ilz recoiue le ciel, iusques au temps de la restitution de toutes les choses, q' Dieu a parlé par la bouche de ses saints Prophetes, qui ont esté des le commencement du siecle, Moysse certes a diçt: Le Seigneur vostre Dieu vous resuscitera vn prophete d'entre voz freres, comme

3. rois. 2. b

Psal. 131. c

Psal. 15. c

Soub. 13. e

Psal. 109. a

Remissio

G

A

B

C

Vertu de Dieu.

Mat. 27. e
Mar. 15. b
Luc. 23. c
Iehan. 18. g. & 19. a

Foy.

D

Deu. 18. a
A. 7. a

comme moy: Vous l'oyrez, selon toutes les choses qu'il vous dira. Et aduendra, que toute ame, qui n'escouterá point cestuy Prophete, perira du peuple. Et tous les Prophetes depuis Samuel & ceux qui aprés ont parle, ont annocé ces iours: Vous estes enfans des Prophetes, & du testamēt lequel Dieu a ordoné à noz peres, disant à Abraham: Et en ta semence toutes familles de la terre seront beniees. Dieu premierement vous resuscitant son filz, le vous a enuoyé vous benesant, à fin qu'vn chascun se conuertisse de sa mauuaistie.

Gen. 12. c.

S. Les Apostres examinez de la guérison du boiteux, montrent le salut estre en seul Iesus Christ. Et ne obeissent aux commandemens des princes, mais de Christ. Personne d'entre eux n'auoit quelque chose propre, ainçois auoir veü du leur biens, faisoient le pris receu, estre commun, le mettant aux piedz des Apostres.

Chapitre iij.

MAis comme ilz parloient au peuple, les prestres, & les magistratz du temple, & les Sadduciens suruindrent, estans maris, pourtant qu'ilz enseignoient le peuple, & qu'ilz annonçoient la resurrexion des morts en Iesus. Et mirent les mains sur eux, & les mirent en prison iusques au lendemain, car il estoit desia vespre. Et plusieurs de ceux qui auoient ouy la parolle, creurent. Et fut faict le nombre des homes, cinq mille. Or aduint, que lendemain leurs princes s'assemblerent, & les anciens, & les Scribes en Ierusalem, & Anne prince des prestres, & Caiphé, & Iehan, & Alexandre, & tous ceux qui estoient du genre sacerdotal. Et les mettant au milieu, demandoiēt: En quelle vertu, ou en quel nom auez vous faict ceste chose? Adonc Pierre réply du saint esprit, leurs diēt: Princes du peuple, & anciens, si nous auioirdhuy sommes tirez en iugement de bien faict à vn home malade, pour scauoir en quoy iceluy a esté guery. Il soyt notoire à vous tous, & à tout le peuple d'Israel, que au nom de Iesu Christ de Nazareth, lequel vous auez crucifié, leq̄l dieu a fuscité des mortz, par iceluy cestuy assiste sain deuant vous. C'est la pierre, laquelle a esté reprouuē de vous edificans, laquelle a esté faicte au chef du coing, & n'y a point de salut en aucun autre. Car aussy n'y a point autre nom soubz le ciel donné aux homes, auquel il nous faille estre sauuez. Et eux voians la constāce de Pierre & de Iehan, cogneu aussy qu'ilz estoient homes sans lettres, & idiotz, ilz s'esmeruilloient, & cognoissoient qu'ilz auoiēt esté avec Iesus. Voiāt aussy l'home qui estoit present avec eux lequel auoit esté guery, ne pouoient rien contredire. Lors leurs commanderent de partir hors du concile: & conseroient entre eux, disans: Que ferōs nous à ces homes icy? Car certes, signe notoire est faict par eux à tous les habitans en Ierusalem: il est manifeste, & ne le pouons nyer. Mais à fin qu'il ne soit plus diuulgé au peuple, menassons les, à fin qu'ilz ne par-

Ma. 28. d.
Mat. 21. d.
Mir. 12. a.
Luc. 20. c.
1 pie. 2 a b
C
Psal. 117. c
Rom. 9. g
Salut par Iesus Christ.

lent plus à aucun home en ce nom. Et les appellant, leurs denoncèrent, que totalement ne parlassent plus, & n'enseignassent plus au nom de Iesus. Mais Pierre & Iehan respondās, leurs diēt: Iugez, s'il est iuste deuant Dieu, de vous ouyr plus tost que Dieu. Car nous ne pouons que nous nē parlōs les choses qu'auons veues & ouyes. Et iceux en les menassans, les laisserēt aller, ne trouuans point comment les pouoient punir, à cause du peuple. Car tous louoyent grandement ce que auoit esté faict, pour ce qui estoit aduenü. Car l'hoē auquel auoit esté faict ce signe de faicte, auoit plus de quarante ans. Et aprés qu'ilz furent deliurez, ilz vindrent à leurs gens: & leurs annoncerent, quant grandes choses les princes des prestres, & les plus anciens leurs auoient dictes. Lesquelz quand ilz eurent ouy, d'vn courage leuerent la voix à Dieu, & dirent: Seigneur, toy qui as faict le ciel & la terre, la mer, & toutes choses qui sont en eux. qui as dist par le Saint esprit, par la bouche de ton seruiteur Dauid nostre pere. Pourquoi ont fremy les Gētilz, & ont les peuples pensé choses vaines? Les Roys de la terre ont assisté, & les princes ont conuenü ensemble contre le Seigneur, & contre son Christ? Car veritablement alencontre de ton saint enfant Iesus lequel tu as oingt, se sont assemblez en ceste cité, Herode & Ponce Pilate, avec les Gētilz, & les peuples d'Israel, pour faire les choses, que ta main, & ton conseil ont determiné estre faictes. Et maintenant Seigneur, regarde à leurs menaces, & donne à tes seruiteurs de parler ta parolle avec toute fiance, en ce que tu estende ta main pour faire guerisons, & signes, & merueilles, par le nom de ton saint filz Iesus. Et quand ilz eurent prié, le lieu, auquel ilz estoient assemblez, fut meü: & furent tous remplis du saint esprit, & parloient la parolle de dieu avec fiance. * Et estoit vn cœur & vne ame à la multitude de ceux qui croioyent. Et persone ne disoit quelque chose estre sienne, de ce qu'il possedoit: mais toutes choses leurs estoiet communes, Et les Apostres rendoient tesmoignage en grande vertu de la resurrexion de nostre Seigneur Iesu Christ, & grande grace estoit en eux tous. Car persone n'auoit disette entre eux, pour ce qu'ils tous ceux qui estoient possesseurs de champs ou maisons, les vendoyent, & apportoient les pris des choses qu'ilz vendoient, & les mettoiēt deuant les piedz des Apostres. Et en estoit departy à tous, selon ce qu'il estoit besoing à vn chascun. * Et Ioseph, qui estoit surnommé par les Apostres Barnabas (qui est à dire, filz de consolation) Leuite, & Cypriē de nation, come ainsy fut qu'il eut vn champ, il le vendit, & apporta le pris, & le mit deuant les piedz des Apostres.

Obeir à Dieu.

Psal. 2. a

C

S. Ananias, & la femme Sapphira aiant vendü leur champ, retiennent vne partie du pris, dont ilz meurent. Plusieurs signes sont faictz par les Apostres, principalement par Saint Pierre. Et mis en prison, sont deliurez par l'age, & d'oroches pris, ne cessent de prescher,

Actes.

de prescher, & sont batuz, estans ioyeux, pource qu'ilz estoient dignes d'endurer iniure pour le nom de Iesus Christ.

Chapitre .v.

A Mais vn home nomme Ananias avec sa femme Saphire vendit vn champ, & par fraude retint du pris du champ, par le consentement de sa femme: & apportant quelque partie, la mit aux piedz des Apostres. Mais Pierre dict: Anania, pourquoy a satā tenté ton cœur, pour mentir au saint esprit, & faire fraude du pris du champ? Ne demoureroit il pas du tout à toy, & estant vendu, n'estoit il point en ta puissance? Pourquoy as tu mis ceste chose en ton cœur? Tu n'as point menty aux homes, mais à Dieu. Et Ananias oyant ces parolles, cheut, & rendit l'esprit. Et fut faicte grande crainte sur tous ceux qui l'ouyrent. Et aucuns ieunes se leuans l'osterent, & l'emportans l'ensepuelirēt. Et aduint enuiron l'espace de trois heures, sa femme aussy non sçachant ce qui auoit esté faict, entra. Et Pierre luy respondit. Femme dis moy, auez vous autant vendu le champ? Et elle dict: Ouy, autant. Et Pierre luy dict: Pourquoy auez vous faict complot ensemble de tenter l'esprit du Seignr? Voicy les piedz de ceux qui ont ensepueley ton mary, sont à l'huy, & t'emporteront. Incontinent elle cheut deuant les piedz d'iceluy, & rendit l'esprit. Et quand les ieunes furent entrez, ilz la trouuerent morte, & l'emporterent hors, & l'ensepuelirent auprès de son mary. Et fut faicte grāde crainte à toute l'eglise, & à tous ceux qui ouyrēt ces choses. * Or par les mains des Apostres estoient faictz beaucoup des signes & merueilles entre le peuple. Et estoient tous d'un courage au portail de Salomon. Et n'y auoit aucun de tous les autres, qui s'osoyt adjoindre à eux: mais le peuple les magnifioit. Et de plus en plus s'augmentoit la multitude des croyans au Seigneur, tant d'homes que des femmes, tellement qu'ilz iettoient les malades es rues, & les mettoient en petis lictz & lictieres, à fin q̄ quand Pierre viēdroit, au moins l'umbre de luy enumbraist aucun d'eux, & que tous fussent deliurez de leurs maladies. Et aussy multitude des citez voisines de Ierusalem accouroient ensemble, amenant les malades, & tormentez des espritz immondes, lesquelz tous estoient gueris. * Lors le prince des prestres se leuant, & tous ceux qui estoient avec luy, qui est la secte des Sadduciēs, furent remplis d'enuie, & mirēt les mains sur les Apostres, & les mirent en la prison publique. Mais l'ange du Seigneur ouurant les huys de la prison par nuict, & les mettant dehors, dict: Allez, & vous estans au temple, parlez au peuple toutes les parolles de ceste vie. Lesquelz quand ilz l'eurent ouy, entrerent au point du iour au temple, & enseignoient. Et quand le prince des prestres fut venu, & ceux qui estoient avec luy, ilz assemblerēt le concile, & tous les anciens des enfans d'Israel, & enuoierent à la prison, à fin q̄

ilz fussent amenez. Et quand les ministres furent venuz, & que la prison fut ouuerte, & qu'ilz ne les trouuerent point: estans retournez, annoncerent, disans: Nous auons certes trouue la prison fermee avec toute diligence, & les gardes, q̄ estoient deuant les huys: mais quand l'auons ouuerte, nous n'auons aucun trouue dedans. Et quand les magistrats du temple, & les princes des prestres eurent ouy ces parolles, ilz estoient en doute d'eux qu'il en seroit faict. Mais aucun vint, & leurs amonça, que voilā les homes, lesquelz auez mis en prison, ilz sont au temple, & enseignent le peuple. Adonc le Magistrat s'en alla avec les ministres, & les amena sans violence: car ilz craignoient le peuple, qu'ilz ne fussent lapidez. Et quand ilz les eurent amenez, ilz les presenterent au concile. Et le prince des prestres les interroqua, disant: Notis vous auons par commandement commandé, que n'enseigniez point en cestuy nom; & voicy vous auez romply Ierusalem de vostre doctrine, & voulez induire sur nous le sang de cest home. Et Pierre respondant, & les Apostres, dirent: Il faul plus obeir à Dieu, que aux homes. Le Dieu de nos peres a resuscité Iesus, lequel vous auez mis à mort, le pendant au bois. Dieu a exalté par sa dextre, cestuy prince & sauueur, pour donner penitence à Israel, & remission des pechez. Et nous sommes tesmoings de ces parolles, & le saint esprit lequel Dieu a donné à tous ceux qui obeissent à luy. Et quand ilz eurent ouy ces parolles, ilz creuoient d'ire, & pensoient les mettre à mort. Mais aucun Pharisien se leuant au concile, nomme Gamaliel, docteur de la Loy, honorable à tout le peuple, commanda que les homes vn petit de temps fussent mis hors, & leurs dict: Homes Israclites, aduisez vous de ces homes que vous auez à faire. Car parauant ces iours icy a esté Theodas, soy disant estre quelcun, auquel consentit vn nombre d'homes, enuiron de quatre centz. Lequel a esté occis, & tous ceux qui croioient à luy, ont esté destruitz, & redigez à riens. Après cestuy a esté Iudas Galilēen es iours de la profession, & destourna le peuple après soy. Et cestuy est pery, & tous ceux qui ont consenty à luy, ont esté espartz. Et par ainsy maintenant ie vous dy, departez vous de ces homes, & les laissez. Car si ce conseil icy, ou ceuvre est des homes, il sera deffait: mais s'il est Dieu, vous ne les pourrez deffaire, à fin aussy q̄ d'auenture ne soyez trouvez resistans à Dieu. Et ilz consentirent à luy. Et appellerēt les Apostres, après les auoir batuz, leurs denoncerent, qu'ilz ne parlaissent point au nom de Iesus, & les laisserent aller. Et iceux certes, s'en alloiēt ioyeux de deuant le concile, pource qu'ilz auoient esté reputez dignes de souffrir iniure pour le nom de Iesus. Et vn chascun iour ne cessoient au temple, & par les maisons, d'enseigner & d'annoncer Iesu Christ.

S. L'electio

Punition d'Ananias.

B

Punition de la femme.

C

L'accord des fidelles.

D

Enuie.

E.

F. Obeir à Dieu. Sus. 4. d.

Iesus Christ sauueur.

Prudence de Gamaliel.

G

Conseil de Dieu.

Actes.

estranger en la terre de Madian, là ou il engendra deux filz. Et quarante ans accomplis, l'ange luy apparut au desert de la montaigne de Sina, au feu de la flamme du buisson. Et quand Moÿse le veit, il s'esmerueillâ de la vision. Et comme il approchoit pour regarder, la voix du Seigneur luy fut faicte. Je suis le Dieu de tes peres, le Dieu d'Abraham, & le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob. Et Moÿse espouenté, n'osoit regarder. Et le Seigneur luy dict: Deschauce le chaucement de tes piedz, car le lieu, auq̄l tu es, est terre sainte. En regardât, j'ay veu l'affliction de mô peuple, qui est en Egypte, & ay quy leurs gemissements, & suis descendu pour les deliurer. Et vien maintenât, & ie t'enuoieray en Egypte. Cestuy Moÿse, lequel ont nié, disant: Qui t'a ordonné prince & iuge? Dieu l'a enuoïé pour prince & redempteur, avec la main de l'ange, qui luy estoit apparu au buissô. Cestuy les a mené hors, faisant choses merueilleuses & signes en la terre d'Egypte, & en la mer rouge, & par quarâte ans au desert. Cestuy est Moÿse qui a dict aux enfans d'Israel: Dieu vo' suscitera vn prophete d'entre voz freres tel que moy, vous l'escouterez. Cestuy est qui a esté en l'eglise au desert avec l'ange, q̄ parloit à luy en la montaigne de Sina, & avec noz peres: lequel a receu les parolles de vie, pour nous les donner. Auquel noz peres n'ont pas voulu obeir, mais l'ont rebbuté, & s'en sont destournez en leurs coeurs, pour aller en Egypte, disans à Aaron: Fais nous des dieux q̄ voient deuant nous, car nous ne scauôs qu'il est aduenû à iceluy Moÿse qui nous a mené hors de la terre d'Egypte. En ces iours là firent vn yeau, & offriront sacrifice à l'idole, & s'esmerueillâ des oeures de leur mains, & Dieu se destourna d'eux, & les laissa seruir à l'arnée du ciel, ainsi qu'il est escript au liure des Prophetes. Mais on d'Israel, m'avez vous offert immolatiôs, & sacrifices par quarante ans au desert? Et vous avez receu les tabernacles de Moÿsch, & l'estoille de vostre Dieu Barmham, les figures que vous auiez faictes pour les adorer, & les voyez transporter ay ioultre en Babilone. Le tabernacle de vostre dieu a esté en Egypte, au desert, ainsi que Dieu disposa, par l'entree de Moÿse, qu'il le feist selon la forme, laquelle il auoit vou, lequel aussi presentent non paroit, & l'introduirent avec lesus en la possession des Gentils, lesquels aussi Dieu a deint de sa face de nos peres, iusques aux iours de David. Lequel trouua grace deuant Dieu, & demanda qu'il venust en tabernacle au Dieu de Jacob. Et Salomon luy parla vne maison. Mais les iherosolimitains ne demourerent point en maisons, faictes de la main, comme dit le Prophete: Le ciel est mon siege, & la terre est la table de mes piedz. Quelle maison m'offrira vous, dieu Seigneur? Quel est le lieu de mon repos? Mais non n'a elle pas faict toutes ces choses? Vous de duez caruelt

Exo. 3. a
Exo. 7. 8. 9. 10. 11. 14
Exo. 16. a
Deu. 18. c.
Exo. 19. a
Exo. 32. a
Amos 5. g
Exo. 25. d
Hebr. 8. b
1. Rois. 6. a
1. Rois. 16. c.
Psal. 134. a
1. Par. 17. e
3. Rois. 6. a
Soub. 17. f
1. Sa. 66. a

le, & incirconcis de cœur & d'aureilles, vous resistez tousiours au saint esprit, comme voz peres, ainsi faictes vous. Lequel des Prophetes n'ont persecuté voz peres? Et ont occis ceux qui predisoient de l'aduenement du iuste, duquel vous maintenant auez esté traistres & homicides, vous qui auez receu la loy par la disposition des anges, & ne l'avez point gardée. Et eux oyans ces choses creuoient en leurs coeurs, & grinçoient les dentz cõtre luy. Mais comme il estoit plein du saint esprit, regardant au ciel, il veit la gloire de dieu, & Iesus estat aux dextres de dieu. Et dict: Voicy, ie voy les cieus ouuerts, & le filz de l'home estat aux dextres de Dieu. Et iceux s'escrians à haulte voix, estoupperet leurs aureilles, & d'un courage vindrent impetueusement contre luy. Et le iettants hors la cité, le lapidoient. Et les tesmoings mirent ius leurs vestemens auprès des piedz d'un ieune home, qui estoit appellé Saulus. Et lapidoient Estienne inuoquant, & disant: Seigneur Iesus, reçois mon esprit. Et s'estant mis à genoux, il cria à haulte voix, disant Seigneur, ne leurs impute point ce peché. Et quand il eut dict cela, il s'endormit. Mais Saulus estoit consentant à sa mort. *

S. Saul persecutant l'eglise, les disciples furent dispersez. Philippe presche l'euangile en Samarie, & baptize Simon magicien. Pierre & Iehan estans enuoiez, impetrent le saint esprit aux Samaritains. Simon magicien est repris de Saint Pierre. Philippe estant rauy par l'ange, baptize l'Eunuque, & après est transporté en Azote.

Chapitre viij.

ET en ce iour là fut faicte grãde persecutiõ en l'eglise qui estoit en Ierusalem, & furent tous espartz par les cõtrées de Iudée & de Samarie, exceptez les Apostres. Et aucuns homes craignans Dieu prindret le soing d'Estienne, & firent grãd pleur sur luy. Et Saulus gastoit l'eglise, entrant par les maisons, & en tirant homes & femmes, les mettoit en prison. Ceux donc qui estoient espartz, passoient de tous costez, annonçans la parole. Or Philippe descendant en la cité de Samarie, leurs preschoit Christ. Et les multitudes estoient attentiuës aux choses qui se disoient par Philippe, oyans d'un accord, & voyans les signes qu'il faisoit. Car plusieurs de ceux qui auoient esprits immdes, crians à haulte voix, sortoient hors, & beaucoup de paralytiques & de boiteux furent gueries. Dont grande ioye fut faicte en icelle cité. Or y auoit quelque home, nommé Simon, qui par auant auoit esté enchanteur en icelle cité, seduisant la gent de Samarie, disant qu'il estoit quelque grand personnage, auquel toutz estoient deuisé le plus petit, iniques & plus grand iherosolimitains. Cestuy est la vertu de Dieu, laquelle est appellée grande. Et estoient certains à luy, pour ce que beaucoup de temps les auoit mis hors d'enschemement, par les enchantemens. Mais quand ilz eurent esté à Philippe, qui estoit de la Royauté de David, & que toutes les femmes furent baptizees au nom de Iesu

G

A

A & 9

Philippe

preschant

B

Simon

enchanteur

A

C

Iesu

Iesu Christ: Adonc Simon creut aussy luy mesme. Et quand il fut baptizé, il s'adiongnoit à Philippe. Voiant aussy les signes, & tresgrandes vertus qui se faisoient, il estoit estonné, & s'esmerueilleoit. Mais quand les Apostres qui estoient en Ierusalem, eurent ouy que Samarie auoit receu la parole de Dieu, ilz enuoierent Pierre & Iehan. Lesquelz, quand ilz furent venus, firent priere pour eux, à fin qu'ilz receussent le saint Esprit. Car encores n'estoit il pas venu en aucun d'eux, mais seulement estoient baptizez au nom du Seigneur Iesus. Adonc mettoient les mains sur eux, & receuoient le saint Esprit.* Et quand Simon veit que par l'imposition des mains des Apostres, le saint Esprit estoit donné, il leurs offrit argent, disant: Donnez moy aussy ceste puissance, à fin qu'un chascun sur qui ie mettray les mains, recoiue le saint Esprit. Et Pierre luy dict: Ton argent soit avec toy en perdition, pour ce que tu as estimé que le don de Dieu soit possédé par argent. Tu n'as part ne portion en ceste parole, car ton cœur n'est pas droict devant Dieu. Et par ainsy fais penitence de ceste tienne mauuaise, & prie Dieu, à fin par aucture que ceste pensée de ton cœur te soit pardonnée. Car ie voy que tu es en fiel d'amertume, & en obligation d'iniquité. Et Simon respondant dict: Priez pour moy vous mesmes envers le Seigneur, à fin que rien ne viene sur moy, des choses que vous auez dict. Et ainsy après que iceux eurent testifié; & parlé la parole du Seigneur, ilz retournoient en Ierusalem, & annonçoient l'Euangile en plusieurs contrées des Samaritains. * Et l'ange du Seigneur parla à Philippe, disant: Leue toy, & va enuers le Midy, à la voye qui descend de Ierusalem en Gazam, icelle est deserte. Il se leua, & s'en alla. Et voicy, un home Ethiopien Eunuque puissant, de Candace Royne des Ethiopiens, lequel estoit commis sur toutes les richesses, estoit venu pour adorer en Ierusalem, & retournoit estant assis sur son chariot, & lisant Isai le prophete. Et l'esprit dit à Philippe: Approche, & t'adiongns à ce chariot. & Philippe accourant, l'ouyt qu'il lisoit Isai le Prophete. Et dict: Cuide tu que tu enendes les choses que tu lis? Lequel dict: Et comment le peux ie, si aucun ne le me mōstre? Et pria Philippe qu'il montast, & qu'il s'assist avec luy. Et le lieu de l'Esriture qu'il lisoit, estoit celi: Il a esté mené comme vne brebis occision, & comme l'agneau deuant celui qui le tond; est sans voix, ainsi n'a il point ouuert sa bouche. En humilité, son iugement a esté nū. Qui racompere la generation? Car sa vñ sera ouuert de la trestre. Et l'Eunuque respondant à Philippe, dict: Je te prie de quel Prophete il est il ceste chose, de soy, ou de quelque autre? Et Philippe ouuert sa bouche, & commençant à ceste Esriture, luy annonça Iesus. Et comme ils alloient par la

Dons de Dieu sans argent.

La. 11. c.

voie, ilz vindrent à quelque eue, & l'Eunuque dict: Voicy de l'eue. Qui m'empesche d'estre baptizé? Et Philippe dict: Si tu crois de tout ton cœur, il est licite. Et en respondant, dict: Je croy que Iesu Christ est le filz de Dieu. Lors commanda que le chariot fut arresté, & tous deux descendirent en l'eue, Philippe & l'Eunuque, & le baptiza. Et quand ilz furent montez hors de l'eue, l'esprit du Seigneur rauit Philippe, & l'Eunuque ne le veit plus. Et s'en alloit ioyeux par son chemin. Mais Philippe fut trouué en Azote: & en passant, annonçoit l'Euangile par toutes les citez, iusques à ce qu'il vint en Cesarée.*

Foy del Eunuque

S. La merueilleuse conuersion de S. Paul, lequel est baptizé par Ananie. Après commença aigrement defendre le nom de Iesus Christ. Il est descé du par le mur, pour les embusches des Iuifz. Et Barnabé le mena en Ierusalem aux Apostres. Et de rechef est en uoie en Tharse. S. Pierre guerit le paralytique, & resuscite Dorcas.

Chapitre .ix. *

OR Saul enflammé encores de menaces, & d'occision contre les disciples du Seigneur, vint au prince des prestres, & luy demanda lettres pour porter en Damas aux synagogues, à fin que s'il trouuoit aucuns de ceste voye, homes & femmes, il les amenast liez en Ierusalem. Et en cheminant, il aduint qu'il approcha de Damas, & soudainement vne lumiere du ciel resplendit alentour de luy. Et cheant en terre, ouyt vne voix qui luy dict: Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? Lequel dict: Qui es tu Seigneur? Et iceluy dict: Je suis Iesus, lequel tu persecutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. Lequel en tremblant, & estonné, dict: Seigneur, que veus tu que ie face? Et le Seigneur luy dict: L'ene toy, & entré en la cité, & te fera dict ce qu'il te fault faire. Mais les homes qui l'accompaignoient, estoient tous estonnez, oyans certes la voix, & ne voians persone. Et Saul se leua de terre, & en ourant les yeux, ne voyoit rien. Dont ilz le meacrent par les mains, & l'introduirent en Damas. Et fut trois iours sans veoir, & ne mangea, ne beut. Or y auoit quelque disciple en Damas, nommé Ananias. Auquel le Seigneur dict en vision: Ananias. Et iceluy dict: Me voicy Seigneur. Et le Seigneur luy dict: L'ene toy, & va en la cite, qui est nommée Droide, & demande en la maison de Iudas, un nommé Saulus de Tharse: car voila il prie (Aussy il voit un home nommé Ananias, entrant, & luy metra les mains sur luy, à fin qu'il recoit la veue). Et Ananias luy respondi: Seigneur, i'ay ouy de plusieurs parler de cest home, qu'il n'auoit il a fait à tes saintz en Ierusalem. Aussi cestuy a puissance des princes des prestres, de lier tous ceux qui inuoquent ton nom. Et le Seigneur luy dict: Va, car cestuy m'est un vñ d'election, pour porter mon nom deuant les Gentils, & les roys, & les enfans d'Israel: Car ie luy mōstreray, combien il luy fault souffrir pour mon nom. Et Ananias s'en alla, & entra en la maison. Et en metta

A Galat. 1. e Saul persecutant.

Rom 9. 2. 1. cor. 15. b. 2. cor. 12. a

Vision.

Election de Dieu.

HH. ij. les mains

Actes.

les mains sur luy, dict: Saul frere, le Seigneur Iesus m'a enuoie, lequel t'est apparu en la voye, par laquelle tu venois, à fin que tu voye, & soys remply du saint esprit. Et incontinent cheurent de ses yeux comme escailles, & receut la veue. Puis se leuant, fut baptizé. Et quand il eut prins la viande, il fut conforté. Et fut par aucuns iours avec les disciples, qui estoient en Damas. Et incontinent entrant aux synagogues, preschoit Iesus, que cestuy est le filz de dieu. Dont tous ceux qui l'oyoient, estoient estonnez, & disoient: N'est ce pas cestuy qui faisoit effort en Ierusalem à ceux qui inuquoient ce nom, & encores est venu icy à ce, qu'il les amenast liez aux princes des prestres? Mais Saulus de plus en plus s'enforçoit, & confondoit les Iuifz qui demouroient en Damas, affirmât que cestuy est Christ. * Et quâd plusieurs iours furent accomplis, les Iuifz firent vn conseil pour le mettre à mort. Et leurs embusches furent signifiées à Saul. Et gardoient les portes, iour & nuict, à ceste fin de le mettre à mort. Mais les disciples le prindrent de nuict, & le mirét en bas par le mur en l'auallât en vne corbeille. Et quand il fut venu en Ierusalem, il mettoit peine de ce ioinde aux disciples. Mais tous le craignoient, non croyans qu'il fut disciple. Et Barnabas le print, & l'amena aux Apostres, & leurs racompta comment il auoit veu le Seigneur en la voye, & qu'il auoit parlé à luy, & comment hardiment auoit fait en Damas, au nom de Iesus. Et estoit avec eux entrant, & sortant en Ierusalem, & faisant hardiment au nom du Seigneur. Il parloit aussy aux Gentilz, & disputoit avec les Grecz. Mais iceux cherchoient le mettre à mort. Et quand les freres eurent cogneu ceste chose, ilz l'amenerent en Cesarée, & le laisserent aller en Tharse. L'eglise lors par toute Iudée, & Galicee, & Samarie auoit paix, & estoit edifiée; chemioant en la crainte du Seigneur, & estoit remplie de la consolation du saint esprit. Et aduint, que comme Pierre passoit par tous, il vint aux sanctz, qui demouroient en Lidde. Et trouua là vn home nommés Ennas, depuis huyet ans gisant en lict, lequel estoit paralytique. Et Pierre luy dict: Ennas, le Seigneur Iesus Christ te guerisse, leue toy, & fais touché. Et incontinent se leua. Et tous ceux qui demouroient en Lidde, & en Saron, se venrent, lesquels furent contents au Seigneur. Aussy y auoit en Ioppé, vne disciple nommée Thabita, laquelle interprete, est dite Dorcas, laquelle estoit plaine de bonnes oeures, & d'aumosnes qu'elle faisoit. Et aduint en ces iours, qu'elle deuint malade & mourut. Et quand il eurent la nouvelle, ilz la mirent en la haulte chambre. Et pour ce que l'icelle estoit près de Ioppé, les disciples oyant que Pierre estoit icelle, enuoierent vers luy deux de ses disciples. Ne se soit post grief de venir jusques à nous. Et Pierre se leuant, vint avec eux. Et quand il fut venu,

ilz le menerent à la haulte chambre. Et toutes les vesues plorantes se sont mises entour de luy, & luy monstroient les robbes & les vestementz, lesquelz Dorcas leurs faisoit. Lors Pierre, après que tous furent mis hors, s'agenouillant pria, & se tournât vers le corps, dict: Thabita, leue toy, Et icelle ouurit ses yeux. Et quand elle eut veu Pierre, elle s'asist. Lequel luy donnant la main, la leua. Et quand il eut appellé les saintz, & les vesues, il leurs rendit viue. Et ce fut cogneu par toute Ioppé, & plusieurs creurent au Seigneur. Et aduint que plusieurs iours demoura en Ioppé chez vn conrayeur nommé Simon.

3. Cornille centenier par le commandement de l'ange, appelle Pierre à soy. Qui admonesté par la vision d'un linceul, les gentilz deuoit estre receuz à la grace de l'Euangile, vient audict Cornille. Et quand le saint esprit fut descendu sur tous ceux q'oyent sa parole, il les fist baptizer.

Chapitre .x.

O R y auoit vn home en Cesarée, nommé Cornille, centenier de la bande, qui est dicte Italique, religieux, & craignant Dieu avec toute sa maison, faisant beaucoup d'aumosnes au peuple, & priât Dieu tousiours. Iceluy veit en vision manifestement, comme à l'heure de none du iour, l'ange de Dieu entrant à luy, & luy disant: Cornille. Et iceluy le regardant, esprins de crainte, dit: Qui es tu Seigneur? Et il luy dit: Tes oraisons & tes aumosnes sont montées en memoire deuant la face de Dieu. Et enuoye maintenant des homes en Ioppé, & fais appeler quelque Simon, qui est surnommé Pierre, iceluy est logé chez vn certain Simon conrayeur, duquel la maison est près de la mer. Cestuy te dira ce qu'il te fault faire. Et quand l'ange qui parloit à luy fut party, il appella deux de ses domestiques, & vn gendarme craignant le Seigneur, de ceux qui luy obessoient. Ausquelz quand il eut racompté toutes choses, il les enuoya en Ioppé. Et le iour ensuiuant eux faisant le chemin, & approchans de la cité, Pierre monta au lieu hault de la maison pour prier, & rediron les freres. Et quand il fut sain, il voulut goûster. Et comme ilz luy appareilloient, vn excès d'entendement vint subit sur luy, & voit le ciel ouvert, & vn vaisseau descendant comme vn grad linceul, qui s'auilloit du ciel en terre, & par les quatre boitez: auquel y auoit toutes bestes à quatre piedz, & serpens de la terre, & oyseaux de ciel. Et vne voix luy fut faicte: Pierre, leue toy, occis, & mange. Et Pierre dit: Seigneur, ce n'adviene, car iamais ne mangeay aucune chose comme de immonde. Et la voix de rechef luy dit pour la seconde fois: Ce q' Dieu a purifié, ne le des point commun. Et cela fut fait par trois fois. Et incontinent le vaisseau fut receu au ciel. Et come Pierre doubtoit en soy mesme, quelle chose estoit la visio qu'il auoit veu, voicy les homes, qui estoient enuoiez de Cornille, querans après la maison de Simon, s'arrestèrent à l'huys. Et quand

Paul baptizé.

D

2 cor. 11. g

Coniuration contre Paul.

E

Crainte de Dieu.

F

G

Thabita resuscitée

A

Tob. 12.4

Tob. 12.6

B

C

Et quand ilz eurent appellé, ilz demanderent, si Simon, qui auoit furnom Pierre, auoit là logis. Et ainsi que Pierre pensoit de la vision, l'esprit D luy dict: Voicy trois homes qui te demandent, leue toy donc, & descendz, & va avec eux sans rien doubter, car ie les ay enuoyé. Et Pierre descendant aux homes, dit: Voicy, ie suis celuy que vous demâdez. Quelle est la cause, pour laquelle estes venus? Lesquelz dirent: Cornille centenier home iuste, & craignant Dieu, & ayant tesmoignage de toute la gent des Iuifz, a receu response du saint ange de te faire appeller en sa maison, & d'ouyr les parolles par toy. Lors les menant dedans, les receut au logis, & le iour ensuyuant se leuans s'en alla avec eux. Et aucuns des freres de Ioppé luy tindrét compaignie. Et l'autre iour entra en Cesarée. Et Cornille les attendoit, ayant assemblé ses parens & familiers amis. Or aduint, que quand Pierre entra, Cornille luy vint au deuant. Et soy prosternât à ses piedz, l'adora. Mais Pierre le leua, disant: Leue toy, ie suis aussy moy mesme home. Et parlât avec luy, il entra, & trouua plusieurs qui estoient assemblez. Et leurs dict: Vous sçauiez comment c'est chose abominable à l'home Iuif, estre conioinct, ou s'approcher d'un estranger. Mais Dieu m'a monstre, que ie ne die aucun home commun ou souillé. Pour laquelle chose sans doubance, suis venu, quand i'ay esté appellé. Ie vous demande donc, pour quelle cause m'avez vous fait appeller? Et Cornille dict: Il y a quatre iours, iusques à ceste heure que i'estoye faisant oraison en ma maison, à neuf heures: & voicy qu'un home s'arresta deuant moy en vestement blanc, & dit: Cornille, ton oraison est exaucée, & tes aumosnes sont en memoire deuant la face de Dieu. Enuoye donc en Ioppé, & fais venir Simon, qui a furnom Pierre. Cestuy est logé en la maison de Simon conrayeur, près la mer. Incontinét donc i'ay enuoyé à toy, & tu as bien fait de venir. Or maintenant nous tous sommes presens deuant toy, pour ouyr toutes choses, quelconques te sont commandées du Seigneur. Et Pierre ouurant sa bouche, dict: En verité i'ay apperceu, que Dieu n'est pas accepteur des persones, mais en toute gent celuy qui le craint, & fait iustice, luy est agreable. Dieu a enuoyé aux enfans d'Israel la parole, annonçant paix par Iesu Christ (cestuy est le Seigneur de tous) Vous sçauiez la parole, qui a esté faite par toute Iudée, en commençant de Galilée, après le baptesme, que Iehan a presché: comment Dieu a oingt du saint esprit, & de vertu, Iesus de Nazareth, lequel a cheminé en bien faisant, & guerissant tous les oppressez du diable, car dieu estoit avec luy. Et nous sommes tesmoings de toutes les choses, lesquelles a fait en la contrée des Iuifz, & en Ierusalem. Lequel ilz ont occis le pendant au bois. Dieu l'a resuscité au tiers iour, & l'a donné pour

Deu. 6. a
Mar. 4. a
Apo. 19. b
& 22. b

Deu. 10. d
1. par. 19. c
Iob. 34. b
Sap. 6. b
F
Ecc. 35. c
Roin. 2. b
Eph. 6. b
Col. 3. d
Galat. 2. b
1. Pier. 1. c
Luc. 4. c

estre manifesté, nō pas à tout le peuple, mais aux tesmoings preordonnez de Dieu, à nous qui auons mangé & beu avec luy, après qu'il a esté resuscité des mortz. Et nous a commandé de prescher au peuple & tesmoigner, q̄ c'est celuy q̄ est ordonné de Dieu, le iuge des vifz & des mortz. A cestuy tous les Prophetes donnēt tesmoignage, q̄ tous ceux qui croyent en luy, receuerōt remission de leurs pechez, par son nom. Pierre encores parlant ces parolles, le saint esprit descēdit sur tous ceux q̄ oyoiēt la parole. Et les fideles de la circoncision q̄ estoient venuz avec Pierre, s'estonnerēt, q̄ la grace du saint esprit estoit aussy espaneue sur les nations. Car ilz les oyoiēt parler de l'agages, & magnifier Dieu. Adōc Pierre respondit: Peut aucū defendre l'eau, q̄ iceux ne soiēt baptez, lesquelz ont receu le saint esprit cōme nous? Et cōmanda qu'ilz fussent baptez au nom de Iesu Christ.* Adonc ilz prirent qu'il demourast auprès d'eux aucuns iours.

S. Saint Pierre se defend d'auoir entré aux Gentilz. Barnabé est enuoyé en Antioche de par la congregation, & eglise de Ierusalem. Agabus predict la famine.

Chapitre .xj.

ET les Apostres, & freres qui estoient en Iudee, ouyrent que aussy les Gentilz auoient receu la parole de Dieu. Et quand Pierre fut monté en Ierusalē, ceux qui estoient de la circoncision, estriuoient alencontre de luy, disans: Pourquoi es tu entré avec les homes incircōcis, & as mangé avec eux? Et Pierre cōmençât, leurs exposoit par ordre, disans: Pestoy en la cité de Ioppé, faisant oraison, & ie veis en excès de mō entendement vne vision, vn vaisseau descendât, cōme vn grand linceul, qui s'aualloit du ciel par les quatre boutz, & vint iusques à moy. Auquel regardant, ie considerois & veis des bestes de la terre à quatre piedz, & des bestes, & reptiles, & oiseaux du ciel. Et aussy ouys vne voix, me disant: Leue toy Pierre, occis, & mange. Mais ie dis: Seigneur, celà n'aduienne: car iamais chose commune, ou souillée n'entra en ma bouche. Et la voix secondelement respondit du ciel: Les choses que Dieu a purifié, ne les dis pas communes. Et ce fut fait par trois fois. Et toutes ces choses derechef furent receues au ciel. Puis voicy, trois homes incontinét furent presens en la maison, en laquelle i'estois, enuoyez de Cesarée enuers moy. Et l'esprit me dict, que i'allasse avec eux, sans riens doubter. Aussy ces six freres icy vindrent avec moy, & entrasmes en la maison de l'home. Et il nous racompta, cōment il auoit veu l'ange en sa maison, soy tenāt debout, & luy disant: Enuoie en Ioppé, & mande Simon, qui a furnom Pierre, lequel parlera à toy des parolles, par lesquelles seras saué toy, & toute ta maison. Et quand i'eu commencé à parler, le saint Esprit descēdit sur eux, comme aussy sur nous au commencement. Lors eu souuenance de la parole du Seigneur, comme il disoit: Iehan certes HH iij. a baptezé

Ier. 31. f
Mich. 7. d

Sus. 10. b.

C

Actes.

Sus. 1. a.
Mat. 3. c.
Marc. 1. b.
Iehan. 1. d.
Luc. 3. c.
Soub. 19. a

a baptizé d'eau, mais vous serez baptizés du saint esprit. Si donc Dieu leurs a donné la mesme grace, comme à nous qui auons creu au Seigneur Iesu Christ: qui estoy ie moy, qui peusse empescher Dieu? Ces choses ouyes, ilz se teurent, & glorifierent Dieu, disans: Dieu donc a ausly donné aux Gentilz penitence à vie. Et ceux certes qui auoient esté dispersez par la tribulation, laquelle auoit esté faicte soubz Estienne, allerent iusques à Phenice, & Cypro, & Antioche, sans parler à personne la parole, sinon aux Iuifz seulz. Et y auoit aucuns d'entre eux homes Cypriens & Cyreniens, lesquels quand ilz furent entrez en Antioche, parloient aux Grecz, annonçans le Seigneur Iesus. Et la main du Seigneur estoit avec eux. Et vn grand nombre des croyans fut conuertiy au Seigneur. Et le bruit de ces choses paruint iusques aux oreilles de l'Eglise qui estoit en Ierusalem. Et enuoierent Barnabas iusques en Antioche. Lequel quand il y fut parueny, & eut veu la grace de Dieu, s'esioyft: & les enhortoit tous, de perseuerer en propos de cœur au Seigneur: car il estoit bon home, & plein du saint esprit, & de foy. Et grande multitude fut adioustée au Seigneur, puis s'en alla en Tharse, pour chercher Saul. Lequel quand il le eut trouué, il l'amena en Antioche, & toute l'année conuerserent illec en l'Eglise, & enseignèrent moult de multitude, tellement qu'en Antioche les disciples furent premierement nommez Chrestiens. Et en ces iours là suruindrent ancis Prophetes de Ierusalem en Antioche. Et vn d'eux nommé Agabus, se leuât, signifioit par l'esprit grande famine à venir par tout le circuit de la terre, laquelle fut faicte soubz Claude. Mais les disciples, chascun selon qu'ilz auoit, proposerent enuoier aux freres qui habitoient en Iudée, pour leur subuenir. Ce q' ausly ilz feirēt, enuoias aux ancis par les mains de Barnabas & de Saul.

Chrestiens
Act. 21. c

S. Herode auoir occis S. Iaques, il mist Pierre en prison, qui est deliuré par l'ange. Apres Herode s'en va en Cesarée, ou receuant les honneurs diuins, qui luy estoient offerts par l'adulation du peuple, il fut frappé de l'ange, & expira consumé des vers.

Chapitre .xij.

ET en ce mesme temps, le Roy Herode mit les mains pour affliger aucuns de l'Eglise. Et occit par glaue Iaques frere de Iehan. Mais voiant qu'il plaisoit aux Iuifz, il s'aduança ausly d'aprehender Pierre. Et estoiet les iours des pains sans leuain. Lequel quand il eut apprehendé, il le mit en prison, le baillant à garder à quatre quaterniers de gensdarmes, le voulant après la Pasque p'duire au peuple. Et Pierre certes estoit gardé en la prison. Mais oraison estoit faicte sans cesser, de l'Eglise, à Dieu pour luy. Et cōc Herode le debuioit presenter, en celle nuit Pierre dormoit entre deux gensdarmes, lié de deux chaines, & les gardes deuant l'huys gardoient la prison. Et voicy l'ange du Seigneur suruint, & la lumiere resplendit en l'habitable, &

S. Iaques
occis.

S. Pierre
mis en prison.

frappant le costé de Pierre, l'esueilla, disant: Leue toy legierement. Et les chaines cheurent de ses mains. Ausly l'ange luy dict: Ceintz toy, & chauffe tes chausses. Et il le fait ausly. Et il luy dict: Environne toy de ton yestemēt, & me suis. Et sortant hors le suyuoit, & ne sçauoit point q' fut vray ce qui se faisoit par l'ange, mais cuydoit veoir vne vision. Et passants la premiere & seconde garde, vindrēt à la porte de fer, qui mene en la cité, laquelle s'ouurit à eux d'elle mesme. Et yffans hors, passerent vne rue. Et incōtinent l'ange se partit de luy. Et Pierre estant reueny à foy, dict: Je sçay maintenant pour vray, que le Seigneur a enuoyé son ange, & m'a deliuré de la main d'Herode, & de toute l'attente du peuple des Iuifz.* Et en ce considerāt, vint en la maison de Marie mere de Iehā, qui a furnom Marc, ou estoient plusieurs assemblez, & faisans oraison. Et luy frappāt à l'huys de la porte, vint vne fille nommée Rhodé, pour veoir. Et quand elle cogneut la voix de Pierre, de ioye elle n'ouurit point l'huys, mais s'encourrant dedans la maison, annonça que Pierre estoit deuant la porte, & ilz luy dirent: Tu rassotes. Mais elle affirmoit, qu'il estoit ausly. Et ceux disoient: C'est son ange. Mais Pierre perseueroit frappant. Et quand ilz eurent ouuert, ilz le veirent, & furent estonnez. Mais leurs ayant fait signe de la main, que ilz se teussent, il leurs racompta commēt le Seigneur l'auoit mis hors de la prison, & dict: Annoncez ces choses à Iaques, & aux freres. Et sortant d'illec, s'en alla en vn autre lieu. Or quand le iour fut venu, il y auoit vn grand trouble entre les gensdarmes, quelle chose auoit esté faicte de Pierre. Et quand Herode l'eut demandé, & ne l'eut pas trouué, après inquisition faicte des gardes, il commāda qu'ilz fussent emmenez. Et descendant de Iudée en Cesarée, demoura là. Or il estoit courroucé aux Tyriens & Sidoniens. Mais iceux d'un accord vindrent à luy. Et quand ilz eurent persuadé à Blaste, qui estoit Chambellan du Roy, ilz demandoient paix, pource que leurs contrées estoient nourries de luy. Et au iour déterminé, Herode vestu de robe royale, s'assit au siege iudicial, & parlemētoit à eux. Et le peuple s'escroit: Voix de Dieu, & non pas d'home. Et incōtinent l'ange du Seigneur le frappa, pour ce qu'il n'auoit point donné l'honneur à Dieu, & luy consummé des vers, rendit l'esprit. Et la parole du Seigneur croiscoit, & se multiplioit. Mais Barnabas & Saul retournerent de Ierusalem, après l'administration accomplie. Et prindrent avec eux Iehan, qui a furnom Marc.

Honneur à
Dieu.

Sus. 14. c

S. Le Saint esprit eōmande separer Saul & Barnabé, pour l'oeuvre de la predication entre les gentilz. Et Bar-lefule magicien fut auenglé par la parole de Paul. Et en Antioche, Pisisce, les Iuifz exciterent persecution contre eux. Dont s'en retournèrent à prescher les Gentilz.

Chapitre .xijj

Et estoient

A ET estoient en l'eglise q estoit en Antioche, aucuns Prophetes & docteurs, entre lesquelz estoiet Barnabas & Simon q estoit appelle le Noir, & Lucius Cyrenie & Manahen, q auoit esté nourry avec Herode prince d'vn quartier de prouince, & Saul. Et iceux ministrans au Seigneur & ieuſnans, le saint esprit dit: Separez moy Barnabas & Saul, pour l'œuure auquel ie les ay appelle. Adonc iceux ieuſnans & prians, & mettant les mains sur eux, les laisserent aller. Et certes eux enuoiez du saint esprit, s'en allerent en Seleucie. Et de là nauigerent en Cypre: Et quand ilz furent venuz en Salamine, ilz preschoient la parole de Dieu, es synagogues des Iuifz: Ilz auoient aussy Iehan au seruice. Et quand ilz eurent cheminé par toute l'isle iusques à Paphe, ilz trouuerent vn home Magicien, faulx Prophete, Iuifz, qui auoit nom Bar-Iesu qui estoit avec le proconsul Serge Paul, home prudent. Cestuy après auoir fait appeller Barnabas & Paul, desiroit ouyr la parole de Dieu. Mais Elimas Magicien leurs resſtoit (car son nom est ainſy interpreté) cherchant diuertir le proconsul, de la foy. Mais Saul lequel aussy estoit dit Paul, remply du saint esprit, regardant à luy, dit: O plein de toute fraude, & de toute fallace, filz du diable, ennemy de toute iustice, ne cesse de renuerſer les droictes voies du Seigneur. Et maintenant voycy la main du Seigneur sur toy, & seras auéugle, sans veoir le soleil iusques à vn temps. Et incontinent cheut sur luy obscurité & tenebres, & tournoyant, cherchoit qui luy donneroit la main. Adonc le proconsul quand il eut veu le faict, il creut, s'esmerueillât de la doctrine du Seigneur.

C Et quand Paul & ceux qui estoient avec luy, eurent nauigé de Paphe, ilz vindrent en Perge de Pamphile. Lors Iehan se partant d'eux, retourna en Ierusalem. Et iceux passant par Perge, vindrent en Antioche de Pisidie. Et entrans dedas la synagogue aux iours des sabbathz, s'asirent. Et après la leçon de la loy & des prophetes, les Princes de la synagogue enuoierent à eux, disans: Homes freres, si quelque parole d'exhortation au peuple est en vous, dites là. Et Paul se leuant & commandant silence de la main, dit: Homes Israëlites, & qui craignez Dieu, oyez: Le Dieu du peuple d'Israel, à esleu noz peres, & a esleu le peuple, quand ilz estoient demourans en la terre d'Egypte, & les amena hors d'icelle, en hault bras. Et a souffert leurs meurs au desert par l'espace de quarante ans. Et destruisant sept nations en la terre de Chanaan, il leurs a distribué pour heritage leur terre, environ après quatre cens & cinquante ans. Et après il donna des Iuges, iusques à Samuel le prophete. Et dès lors demanderent vn roy, & il leurs donna par quarante ans, Saul filz de Cis, home de la lignée de Benjamin. Et quand iceluy fut osté, il leurs suscita Dauid roy, duquel aussy donnant tesmoingna

ge, il dit: J'ay trouué Dauid filz de Iesse, home selon mon cœur, lequel fera toutes mes volonte. De la semence de cestuy, Dieu selon la promesse a amené à Israel le Sauueur Iesus, Iehan auant presche le baptême de penitence à tout le peuple d'Israel, deuant la face de son aduenement. Et quand Iehan par faisoit son cours, il disoit: Je ne suis point celuy lequel vous m'estimez estre, mais voicy, celuy vient après moy, duquel ne suis point digne de deslier les souler des piedz. * Homes freres, enfans du genre d'Abraham, & ceux qui entre vous craignent Dieu, la parole de ce salut, vous est enuoiee. Car ceux qui demouroient en Ierusalem, & les princes d'icelle, ignorans cestuy & les voix des prophetes, lesquelles se lisent par tous les Sabbathz, en le iugeant, les ont accompli. Et eux ne trouuans en luy aucune cause de mort, ont demandé à Pilate, à fin qu'ilz le missent à mort. Et quand ilz eurent accompli toutes les choses lesquelles estoient escriptes de luy, en le mettant ius du boys, le mirent au monument. Mais Dieu l'a resuscité des mortz le tiers iours, lequel a esté veu par plusieurs iours, de ceux qui estoient monté ensemble avec luy de Galilee en Ierusalem: Lesquelz iusques à maintenant sont ses tesmoingz au peuple. Et nous vous annonçons celle promesse, laquelle a esté faicte à noz peres: Car Dieu l'a accompli à voz enfantz, en resuscitant Iesus: * Comme est escript au second Psalme: Tu es mon filz, ie t'ay au iour d'huy engendré. Mais qu'il ait resuscité des mortz, pour ne plus debuoir retourner à corruption, il a dit ainſy: Je vous bailleray les choses saintes de Dauid, fideles. Et pour ce aussy en autre part, dit: Tu ne permettras point que ton saint voie corruption. Car Dauid en sa generation, quand il eut administré à la volente de Dieu, il s'est endormy, & a esté mis avec ses peres, & a veu corruption. Mais cestuy que Dieu a resuscité, n'a point veu corruption. Donc homes freres, il vous soit notoire, que par cestuy vous est annoncée la remission des pechez, de tous les choses desquelles n'avez peu estre iustifiez en la loy de Moyse. En cestuy quiconque croyt, est iustifié. Voyez donc, qu'il ne vous aduenne ce qui est dit es Prophetes. Voyez mespriseurs, & vous esmeruilles, & soyez espartz, car l'œuure vne œuure en voz iours, lequel œuure, vous ne croiriez point si aucun le vo' racoptoit. Et quand iceux se partirent, ilz les prioient que le Sabbath ensuyuant parlissent à eux ces paroles. Et quand la synagogue fut defaicte, plusieurs des Iuifz & des estrangers seruans à Dieu, suyuirent Paul & Barrabas, lesquelz en parlant les exhortoient qu'ilz perseuerassent en la grace de Dieu. Et au Sabbath ensuyuant, presque toute la cité vint ensemble ouyr la parole de Dieu. Et les Iuifz voyans les multitudes, furent remplis d'enuie, & contredisoient aux choses lesquelles e-

HH.iiij. estoient

Faulx prophete.

Reprehenſion de S. Paul.

Punition.

Exod. 1. a
Exo. 13. d
Exo. 16. a
Ios. 14. a
Iug. 3. b
1. Reg. 8. a

D
1. Roy. 10
2. & 9. c
Psal. 88. b
1. roi. 16. c
Iſa. 11. a
Mat. 3. a

Mer. 1. d
Luc. 3. a
Ieh. 1. c
Mar. 1. a

B
Lire sans entendre.
E
Mat. 27. a
Mar. 15. b
Luc. 23. c
Ieh. 19. e. f

Psal. 2. b
Heb. 1. b
Iſa. 55. b
Psa. 15. d
3. Roi. 2. b

Abes. 1. b

Actes.

o
Isai. 49.b
Mat. 10.b.
Marc. 6.b.
Luc. 9.a
 estoient dictes de Paul, en blasphemant. Adonc Paul & Barnabas constamment dirent. Il failloit premierement que la parolle de Dieu vous fust dicte, mais pour ce que vous l'avez reiettee, & q vous vous iuges indignes de la vie eternelle, voycy, nous retirons aux Gentilz. Car le Seigneur le nous a ainsi commandé: Je t'ay mis pour la lumiere des gentilz, à fin que tu sois en salut, jusques au bout de la terre. Et les gentilz ce oyans, s'esjouirent & glorifioient la parolle de Dieu, & creurent tous autant qu'ilz estoient preordonnez à la vie eternelle. Aussi la parolle du Seignr s'espandoit par toute la contrée. Et les Iuifz esmeurent aucunes femmes religieuses & honestes, & les principaux de la cité, & esmeurēt persecution contre Paul & Barnabas, & les ietterēt hors de leurs contrées. Mais iceux escouans la pouldre de leurs piedz contre eux, vindrent en Iconie. Et les disciples aussi estoient remplis de ioye, & du saint esprit.*

S. Tumulte excité en Iconie par les Iuifz contre les Apostres. Paul guerit le boiteux dès le ventre de sa mere, à cause de quoy l'estimans estre Dieu, l'ont voulu adorer & son compaignou. Puis les Iuifz suruenans esmeurent la multitude, tant que Paul fut lapidé, & laissé pour mort. Après luy & Barnabé retournent en Antioche.

Chapitre. xiiij.

A
Cōuersio
des Iuifz
& gentilz.
B
Poy.
 ET aduint en Iconie, qu'ilz entrerent ensemble en la synagogue des Iuifz, & parlerent en telle maniere, que grande multitude de Iuifz & de Grecz creurent. Mais les Iuifz qui furent incredules, susciterent & esmeurent à courroux les courages des gentilz, contre les freres. Et par ainsi demourerent long temps, se portans hardiment en le Seigneur, qui rendoit testimonage à la parolle de sa grace, donhat que signes & merueilles se feissent par leurs mains. Et la multitude de la cité fut diuisée, dont aucuns estoient avec Iuifz, & aucuns avec les Apostres. Mais quand fut fait effort des Gentilz & des Iuifz avec leurs princes, pour leurs faire outrage, & les lapider, eux entendans ce, s'enfuyrent es citez de Licaonie, à Lystre & Derbe, & en toute la contrée alentour, & là estoient annonçans l'euangile: Et vn hōe de Lystre debile des piedz estoit assis, boiteux dès le ventre de sa mere, lequel iamais n'auoit cheminé, cestuy ouyt Paul parler. Lequel regardant, & voyant qu'il auoit foy pour estre guery, dit à haulte voix: Leue toy droit sur tes piedz. Lor saillit en hault, & cheminoit. Et quand les multitudes eurent veu ce que auoit fait Paul, ilz esleuerent leur voix, disans en langue Licaonique. Dieux faitz semblables aux homes, sont descendus à nous. Et appelloyent Barnabes Iuppiter, & Paul Mercure, pour ce qu'il estoit porteur de la parolle. Aussi le prestre de Iuppiter qui estoit deuant la cité, amenant torreaux & coronas deuant les portes, avec les peuples vouloit sacrifier. Laquelle chose quand les Apostres Barnabas & Paul, eurent

C
Psa. 145. a
Apo. 14. b
Psal. 80. c
S Paulie
pidé.
2. cor. 11. f
D
Foy & tribulation.
Sus. 11. d
 entendu, ilz descirerent leurs robbes, & saillirēt dedans les multitudes, cryans & disans: Homes pourquoy faites vous ces choses? Nous sommes aussi homes mortelz semblable à vous, vous annonçans que de telles choses vaines, vous conuertissez au Dieu viuant, qui a fait le ciel & la terre, la mer, & toutes les choses qui sont en iceux, lequel es generations passées a delaisé tous les gentilz cheminer en leurs voyes. Et certes il n'est pas demouré sans tesmoingnage, en bien faisant, & donnat pluyes du ciel, & temps fertiles, en emplissant noz cœurs de viande & de ioye. Et en disant ces choses a peine appaiserēt ilz les multitudes, qu'ilz ne leur sacrifiasent. Mais aucuns Iuifz suruiendrent d'Antioche & Iconie, & ayant persuadé aux multitudes, & en lapidant Paul, le tirerent hors la cité, cuidans qu'il fut mort. Et comme les disciples estoient alentour de luy, il se leua, & entra en la cité. Et le iour ensuyuant s'en alla avec Barnabas, en Derbe. Et après qu'ilz eurent annoncé l'euangile en icelle cité, & enseigné plusieurs, ilz retournerent à Lystre, & en Iconie & en Antioche, cōfermans les cœurs des disciples, & les enhortans qu'ilz perseuerassent en la foy, & que par moult de tribulations il nous fault entrer au royaume de Dieu. Et après qu'ilz leurs eurent ordonné des prestres par chascunes eglises, & eurent prié, avec ieusnes ilz les commanderent au Seigneur, auquel auoient creu. Et passans oultre par Piside, sont venuz à Pamphile. Et quand ilz eurent parlé la parolle du Seigneur à Perge, ilz descenderent en Attalie. Et de là nauiguerent en Antioche, d'ou ilz auoient esté baillez à la grace de Dieu, pour l'oeuvre qu'ilz ont accompli. Et quand ilz furent venuz, & eurent assemblé l'eglise, ilz racomptèrent quantes grandes choses Dieu auoit fait avec eux, & qu'il auoit ouuert aux Gentilz l'huys de la foy. Et demourerent la long temps avec les disciples.

S. Quand sedition fut faite en Antioche touchant la circoncision & ley Mosaique, Paul & Barnabé denoncèrent l'affaire aux Apostres. Qui après l'opinion de Pierre & Jaques par cōmun aduis & par lettres, ordonnent les gentilz conuertis n'estre obligez à la ley de Moysse. Paul se separé de Barnabé, ne voulant prendre avec luy Iehan surnommé Marc.

Chapitre. xv.

A
Gal. 5. d.
De la Cir
concision.
 ET aucuns descendans de Iudée, enseignoient les freres, que si vous n'estes circoncis selon la maniere de Moysse, vous ne pouvez estre saueuz. Après donc que grand sedition fut faite de Paul & Barnabas alencontre d'eux, ilz ordonnerent que Paul & Barnabas, & aucuns autres d'entre les autres monteroient en Ierusalem aux Apostres & anciens pour ceste questiō. Iceux donc conduictz par l'eglise, passioient par Phenice & Samarie, recitans la conuersion des gentilz, & faisoient grande ioye à tous les freres. Or quand ilz furent venuz en Ierusalem, ilz furent receuz de l'eglise, & des Apostres, & des anciens

anciens, annonçans quant grandes choses Dieu auoit fait avec eux. Et aucuns de la secte des Pharisens qui auoient creu, se leuerent disans, qu'il falloit qu'ilz fussent circoncis, & que leur fut aus-
 B sy commandé de garder la loy de Moÿse. Les Apostres donc & les anciens s'assemblerent pour considerer de ceste parolle. Et comme grande disputation se faisoit, Pierre se leuant, leurs dit:
 Sus. 10. b. Homes freres, vous scauez que des les anciens iours Dieu a esleu entre nous, que les Gentilz oy-
 roient par ma bouche la parolle de L'euangile & croyoyent. Et Dieu qui cognoit les cœurs a donné tesmoingnage, en leurs donnant le saint esprit, comme à nous, & n'a rien fait de diffé-
 Sus. 10. g. re entre nous & eux, purifiant leurs cœurs, par foy. Maintenant donc, pourquoy tentez vous Dieu, pour mettre le ioug sur les colz des disci-
 ples, lequel noz peres ne nous auons peu porter.
 C Mais croyons que sommes sauuez par la grace du Seigneur Iesu Christ, ainsi come iceux. Lors toute la multitude se teut. Et escoutoyent Barnabé & Paul racomptans quantz grans signes & merueilleux Dieu auoit fait par eux entre les gentilz. Et après qu'ilz se teurent, Jaques respondit, disant: Homes freres, oyez moy. Simons a racom-
 pté comment premierement Dieu a visité, pour receuoir des gentilz, un peuple à son nom, & ce concordent les parolles des prophètes, ainsi qu'il est escript: Après ces choses, ie retourneray, & reedifieray le tabernacle de David, lequel est cheut, & reedifieray ses ruynes, & le re-
 dresseray, à fin que les residz des homes requie-
 rent le Seigneur, & tous les Gentilz sur lesquels est mis que mon nom, dit le Seigneur faisant ces choses. Dez le siecle le Seigneur cognoist son ceuvre. Pour laquelle chose, ie suis d'aduis, qu'il ne fault point troubler ceux qui des Gentilz se conuertissent à Dieu, mais lors escripre qu'ilz s'abstienent des contaminations des ydoles, & de paillardise, & des choses estouffées, & de sang. Car Moÿse des les temps anciens a en chascunes citez, ceux qui le preschent aux synagogues, ou il est leu par chascun saluath. A donc pleut aux
 D Apostres, & aux anciens avec toute l'eglise, d'elire homes d'entre eux, & les enuoyer en Antioche avec Paul & Barnabé, & scauoir Iude qui auoit surnom Barlabas, & Silas, homes princi-
 paux entre les freres yeshuás par leurs mains. Les Apostres, & les anciens, & les freres, aux fro-
 nis des gentilz, qui sont en Antioche, & en Syrie, & en Cilice, salut. Pour ce que nous auons ouy
 E que aucuns parais de vous, vous ont troublez par pharisees, & enuoyez vous enuoyer, & auons auons uous polocommande, ilz plus à nous, estans ab-
 sentes en uous, & estis les homes, & vous le conu-
 inous avec noz freres Barnabé & Paul, hom-
 mes qui ont abandonné leurs ames, pour le nom de nostre Seigneur Iesu Christ. Nous donc auons
 enuoyez Iudas & Silas, lesquelz aussi vous racom-

pteront eux mesmes par parolles, les mesmes choses. Car il a semblé bon au saint esprit, & à nous ne mettre rien de charge en oultre sur vous, que ces choses necessaires: Que vo' abstenez des choses sacrifiées aux ydoles, & de sang, & des choses estouffées, & de paillardise, desquelles choses si vous en gardez, vous ferez bien. Bien vous soit. Iceux donc enuoyez, descendre en Antioche. Et quand la multitude fut assemblée, ilz baille-
 rent l'epistre. Et quand ilz l'eurent leue, ilz furent resioys de la consolation. Mais Iude & Silas entant qu'ilz estoient aussi prophetes, ilz con-
 solerent les freres par plusieurs parolles, & les confermerent. Et quand ilz eurent là demouré quelq peu de temps, ilz furent renuoyez en paix, par les freres, à ceux qui les auoient enuoyé. Mais il sembla bon à Silas de demorer là. Et Iude seul s'en retourna. Lors Paul & Barnabé demouroi-
 ent en Antioche, enseignant & euangelizans avec plusieurs autres, la parolle du Seigneur. Et apres aucuns iours Paul dit à Barnabé: Retour-
 nons & visitons les freres par toutes les citez es-
 quelles auons presché la parolle du Seigneur, com-
 ment ilz se maintienent. Et Barnabé vouloit pré-
 dre avec foy, & Ieha qui auoit surnom Marc, mais Paul le prioit, que Ieha qui estoit allé arriere
 deux de Pamphile, & n'estoit point allé avec eux à l'oeuvre) ne fut point reuoyé. Et fut fait entre eux dis-
 cussion, tant qu'ilz se partirent l'un de l'autre, & que Barnabé aussi prenant Marc, nauigat en Cypre. Et Paul ayant esleu Silas, apres que par les freres fut recommandé à la grace de Dieu, s'en alla. Et cheminant par Syrie & Cilice, confirmant les eglises, commandant garder les
 G commandemens de Apostres & des anciens.

S. Timothee est chrestien Barabes, & de lui en diuers lieux, & les enseignemens des Apostres, & par garder, & estant appelé par visio en Macedone, il y alla. Il se fit hors l'esprit de diuinité, est batus de verges de mer en prison, & apres miraculeusement deliuré. Le gard de la prison fut comest par Dieu, & il s'en alla.

Chapitre xxxij
 E Il partit en Derbe & Lystr. Et voicy, A
 quelque disciple estoit là, nommé Timo-
 thee, filz d'une femme vesue fidele, d'un pe-
 re gentil. Ses freres qui estoient en Lystr &
 Iconie rendoient bon tesmoingnage de cestuy.
 Paul voulut que cestuy vint avec luy. Et le pre-
 nant le circoncutit à cause des iuis qui estoient en
 ces lieux là, car tout se scauoit que son pere estoit
 gentil. Et quand ilz passoient les citez, & leurs
 bailloient à garder les enseighemens lesquelz
 estoient ordonnez par les Apostres, & par les an-
 ciens, qui estoient en Ierusalem. Et les eglises ces-
 tes estoient confirmées en la foy, & abondoient
 en nombre de jour en jour. Et en passant par
 Phryge & par la contrée de Galatie, leurs fut de-
 fendu par le saint esprit, de parler la parole en
 Asie. Mais quand ilz furent venus en Mysie, ilz
 memoire de aller en Bythie, & l'esprit de
 Iesus, ne leur permit point. Mais quand ilz eurent
 passé

Copie des lettres.

Paul circoncutit Timothee.

Ordonances des Apostres, & Anciens doibuent estre gardées.

Actes.

Vision de S. Paul.

passé Misie, ilz descendirent en Troas. Et vne vision fut monstrée par nuict à Paul. Vn home Macedonien luy estoit present, & le prioit, disant: Passe en Macedone, & nous ayde. Et quād il eut veu la vision, incontinent nous cerchastes d'aller en Macedone, estans assurez que Dieu nous auoit appelle pour leurs annoncer l'euangile. Nous donc nauigeans de Troas de droict cours vinsmes en Samothrace, & le iour ensuyuant à Neapolis, & de là à Philippes, qui est la principale cité de la partie de Macedone, habitée d'estrangers. Et estions en icelle cité par aucuns iours arrestez. Et au iour des Sabbathz nous partismes hors la porte, auprès du fleuve ou apparoissoit estre lieu d'oraison, & nous assismes, & parlâmes aux femmes qui estoient là assemblées. Et vne femme nommée Lydie, marchande de pourpre, de la cité des Thyatiriens, seruant à Dieu, ouyt, de laquelle le Seigneur ouurit le cœur pour entendre aux choses qui estoient dictes par Paul. Et quand elle fut baptizée, & sa maison, elle pria fort disant: Si vous m'avez estimée estre fidele au Seigneur, entrez en ma maison, & y demeurez. Et nous constraignit. Or aduint que quand nous allions faire oraison, quel que fille ayāt vn esprit de diuination, vint au deuant de nous, laquelle acquerroit grand gain à ses maistres en diuinant. Ceste en sauant Paul & nous, cryoit disant: Ces homes sont seruiteurs du Dieu souverain, lesquelz vous annoncent la voye de salut, & ce faisoit elle par plusieurs iours. Dont Paul dolent, & se retournant, dit à l'esprit: te commande au nom de Iesu Christ, que tu te parte hors d'elle. Et parut à ceste mesme heure. Et les maistres d'icelle voyant que l'esperance de leur gain estoit perdue, ilz prirent Paul & Silas, & les menerent vers le marché aux princes, & les presentant aux magistratz, dirēt: Ces homes troublent nostre cité, comme ainsi soit qu'ilz soyent Iuifz, & anpocent vne maniere, laquelle ne nous est point licite de recevoir, ne de la faire, ne que hommes Romains. Et le peuple courut ensemble contre eux. Aussy les magistratz en desirant leurs robbes, comandèrent qu'ilz fussent batuz de verges. Et quand ilz leurs eurent fait plusieurs playes, ilz les bouterent en prison, commandans à la garde, qu'il les gardast diligement. Lequel quand il eut receu tel commandement il les bosta en la basse prison, & enserre leurs piedz en cepts de bois. Et à minuit Paul & Silas priantz, louoient Dieu. Et ceux qui estoient en la prison, les oyent. Et soudainement fut fait vn grand tremblement de terre, en telle maniere que les fondemens de la prison furent metz. Et incontinent tous les huys furent ouuerts, & les liens de tous furent deslyez. Et quand la garde de la prison fut esueillē, & veit les huys de la prison ouuerts, il desgaina son glaive, & vouloit tuer, pensant que les prisoniers

Virtu de Iesu Christ.

2 corinth. 1. The. 2. a Philip. 4. d

act. 16. o 16. 19. 16. 20. 16. 21. 16. 22. 16. 23. 16. 24. 16. 25. 16. 26. 16. 27. 16. 28. 16. 29. 16. 30. 16. 31. 16. 32. 16. 33. 16. 34. 16. 35. 16. 36. 16. 37. 16. 38. 16. 39. 16. 40. 16. 41. 16. 42. 16. 43. 16. 44. 16. 45. 16. 46. 16. 47. 16. 48. 16. 49. 16. 50. 16. 51. 16. 52. 16. 53. 16. 54. 16. 55. 16. 56. 16. 57. 16. 58. 16. 59. 16. 60. 16. 61. 16. 62. 16. 63. 16. 64. 16. 65. 16. 66. 16. 67. 16. 68. 16. 69. 16. 70. 16. 71. 16. 72. 16. 73. 16. 74. 16. 75. 16. 76. 16. 77. 16. 78. 16. 79. 16. 80. 16. 81. 16. 82. 16. 83. 16. 84. 16. 85. 16. 86. 16. 87. 16. 88. 16. 89. 16. 90. 16. 91. 16. 92. 16. 93. 16. 94. 16. 95. 16. 96. 16. 97. 16. 98. 16. 99. 16. 100.

s'en estoient fuyz. Lors Paul crya à haulte voix, disant: Ne te fais aucun mal, car nous sommes tous icy. Et après qu'il eut demandé de la lumiere, il entra. Et luy estant en frayeur, se jetta aux piedz de Paul & de Silas. Et les menāt hors, dit: Seigneurs, que me fault il faire, à fin que ie soye sauue? Et iceux dirent: Croys au Seigneur Iesus, & tu seras sauue, toy & ta famille. Et luy dirent la parolle du Seigneur avec tous ceux qui estoient en sa maison. Et les prenant en icelle heure de nuict, l'aua leurs playes. Et incontinent fut baptizé, luy & toute sa famille. Et quand il les eut amené en sa maison, il leur mit la table, & s'esiouyt avec toute sa famille, croyant en Dieu. Et quand le iour fut venu, les magistratz enuoyèrent des sergeans, disans: Laisse aller ces homes. Lors la garde de la prison, annonça ces parolles à Paul, que les magistratz auoient enuoyé dire, qu'on vous laisse aller. Maintenant donc partez vous, & vous en allez en paix. Mais Paul leurs dit: Après nous auoir batu publiquement, sans estre condamnez, nous qui sommes homes Romains, ilz nous ont enuoyé en prison & maintenant nous mettent ilz hors secretement? Il ne sera point ainsi, mais qu'ilz viennent eux mesmes, & qu'il nous mettent hors. Et les sergeans annoncerēt ces parolles aux magistratz. Lesquelz craignirent, quand ilz ouyrent qu'ilz estoient Romains. Et en venant, les supplierent. Et les metans hors, les prioyent qu'ilz se partissent de la cité. Et partans de la prison, entrerent à Lidie, & quand ilz virent les freres, les ilz consolerent, & se partirent.

Parfoi salut.

Constante de S. Paul.

S. Quant Paul eut par predication fait vn grand fruit en Thessalonie, la sedition des Iuifz fut concitée contre luy. Sensiblement il dispute en Berof & Athenes avec les Iuifz & Philosophes, & convertit Denys de la rue de Mars, avec plusieurs autres.

Chapitre. xvij.

ET quand ilz eurent passé Amphibole & Apollone, il vindrent en Thessalonique, ou y auoit vne synagogue des Iuifz. Et Paul selon la coustume entra à eux. Et par trois Sabbathz parloit à eux des escriptures, leurs declarant & demonstrant, qu'il a fallu que Christ souffrist, & resuscitast des mortz, & que cestuy est Iesu Christ, lequel ie vous annonce. Et aucuns d'eux creurent, & furent adioinctz à Paul & Silas, & grande multitude de ceux qui seruoient Dieu entre les gentilz, & des femmes nobles non petit nombre. Mais les Iuifz ayant enuie, prirent du commun peuple aucuns homes mauvais, & faisant vne turbation, ilz esmeurerēt la cité. Et estās debout, près la maison de Iason, cherchoyent de les presenter au peuple. Et quand ilz ne les trouverent point, ilz tiroyent Iason, & aucuns freres, aux princes de la cité, trians que ce sont ceux qui esmouuent le monde, & sont icy ventuz, lesquelz Iason a receu, & iceux tous font contre les decrez de Cesar, disans, qu'il y a vn autre roy, qui est Ie-

Lu. 14. d.

S. Paul et cost de la dition. Ioh. 1. d.

Actes.

Gallio dict aux Iuifz: O homes Iuifz, si c'estoit quelque chose iniuste, ou vn crime tresmauuais, a iuste cause ie vous soustiendroye, mais si ce sont questions de parole, & des noms, & de vostre loy, pouruoiez y vous mesmes. Moy ne veuil point estre iuge de telles choses. Et les chassa du siege iudicial. Lors tous apprehenderent Sosthenes prince de la synagogue, & le batoient deuant le siege iudicial. Et n'en chailloit riens a Gallio de ces choses. Mais quand Paul eut attendu encorres plusieurs iours, prenant conge des freres, nauiga en Syrie: (& avec luy Priscille & Aquile) qui s'estoit fait traire la teste en Cenchris. Car il fauoit de vous. Et paruint en Ephese, & les laissa la. Et quand il fut entre en la synagogue, il disputoyt avec les Iuifz. Et comme ilz le prioient, qu'il demourast plus long temps, il n'y consentit point, ains pronans conge, & disant: Ie retourneray encorres a vous, Dieu volant, il se partit d'Ephese, & descendat en Cesarée, monta, & salua l'Eglise, puis descendit en Antioche. Et quand il eut demouré la quelque temps, il s'en alla, cheminant d'un train par la contree de Galatie, & de Phrygie, confermant tous les disciples. Et vn Iuif nomme Apollo, du genre Alexandrin, homo bien parlant, vint en Ephese, puissant es escriptures. Cestuy estoit enseigné en la voye du Seigneur, & en serueur d'esprit parloit, & enseignoit diligemment les choses qui sont de Iesus, cognoyssant seulement le baptesme de Iehan. Cestuy donc commença a parler franchement en la synagogue. Lequel quand Priscille & Aquile eurent ouy, ilz le prindrent avec eux, & plus diligement luy declarerent la voye du Seigneur. Et comme il vouloit aller en Achaie, ilz ont enhorrez les freres, & escriuerent aux disciples qu'ilz se recussent. Et quand il fut venu, profita moult a ceux qui auoyent creu. Car vehementement il cognoyssa uerité de Iesu publicquement, monstrant par les escriptures, que Iesus est Christ.

Nom. 6. e. Soub. 21. b

S Paul disputat.

1. Cor. 1. 22.

1. Cor. 1. 22.

1. Cor. 1. 22.

Matt. 3. c. Marc. 1. a. I. uc. 1. c. Ieh. 1. d. Sus. 1. a. 2. a. 11. c

Et apres que Paul eut mis les mains sur eux, l'esprit vint sur eux, & parloient langaiges, & prophetizoient. Et estoient tous environ douze homes. Puis entrant en la synagogue, parloit en confidence, par trois mois, disputant & enhortant du royaume de Dieu. Et comme aucuns s'endurcissoyent & ne croyoient point, mauldifans la voye du Seigneur, deuant la multitude, il s'en alla d'eux, & separa les disciples, disputant de iour en iour, en l'escolle de quelque Tyran. Et ce fut fait par l'espace de deuz ans, en telle maniere que tous ceulz qui habitoient en Asie ouyrent la parole du Seigneur, tant Iuifz que Gentilz. Et Dieu faysoit vertuz non accoustumées, par la main de Paul, tant que aussy estoyent portez de son corps, sur les malades, les linges a oster les feuers, ou les sourceinetz, & leurs maladies se partoient d'eux, & les mauuais espritz sortoient hors. Et aucuns des Iuifz adiuereurs qui alloient d'un costé & d'autre, esprouerent d'inuoker sur ceux qui auoient mauuais espritz, le nom du Seigneur Iesus, disans: Ie vous adiuere par Iesus lequel Paul presche. Et estoient les sept filz de quelque Iuifz nomme Sceua, prince des prestres, lesquelz faisoient ceste chose. Et l'esprit malin respondant leurs dit: Ie cognoy Iesus, & scay qui est Paul, mais vous qui estes vous? Et l'home auquel estoit vn diable tresmauuais, faillit contre eux, & ayant obtenu domination sur eux deux fut plus fort qu'eux, on tolle maniere qu'ilz s'ensuyrent nudz & blecez, d'icelle maison. Et ce fut fait notoire a tous les Iuifz & gentilz qui habitoient en Ephese, & crainte les faisoit tous, & le nom du Seigneur Iesus estoit magnifié. Et plusieurs de ceux qui croyoient, venoient confossans & annonçans leurs forsfaits. Et plusieurs de ceux qui auoient suyui choses curieuses, apportoyent tous les liures, & les breuiloient deuant tous. Et quand les pris d'iceux furent comptez, ilz trouverent l'argent de cinquante mille deniers. Ainsy croissoit fort la parole de Dieu, & se conformoit. Et ces choses accomplies, Paul proposa en esprit, quand il arroit par Macedone de Athenes, d'aller en Ierusalem, disant: Apres que j'auray esté la, il me fault aussy veoir Rome. Et enuoiant en Macedone deux de ceux qui luy adiueroient, Timothee & Eraste, il demora pour vn temps en Asie. Et en ce temps la fut faite vne grande turbation de la voye du Seigneur. Car auant nomme Demetrius, argentier, qui faisoit les tabernacles d'argent de Diane, faisoit vn grand gain, & estoit de mestier. Lesquelz assemblez avec ceux qui estoient semblables courriers, d'icelle cite: Homes, vous scauez que nostre gain est d'est artificiel, & vous voyez, & oyez, & touchez non seulement en Ephese, mais presque en toute Asie, cestuy Paul, qui docteur est grand peuple, disant: & ceulz qui sont prestres d'icelle cite, ont faitz par les mains d'iceluy par seulement d'ingier pour nous que cette

Les adiuereurs tormetés des diables.

Trouble pour le gain.

partie ne soit reprobée, mais aussi le temple de la grande Diane sera pour rien réputé, & aussi sa maïesté commencera à estre destruite, laquelle toute Asie, & le monde a en reuerence. Ces choses ouyes ilz furent remplis d'ire, & s'escrierent, disans Grande est la Diane des Ephesiens. Et toute la cité fut remplye de confusion, & vindrent impetueusement d'un courage au theatre, & rauirent Gaye, & Aristarque Macedoniens, F compaignons de Paul. Et comme Paul voulut entre dedans le peuple, les disciples ne le permirent point. Aussi aucuns des princes d'Asie qui estoient ses amys, enuoyerent à luy, prians qu'il ne se presentast point au theatre. Et les autres crioïent autre chose. Car l'assemblée estoit confuse, & plusieurs ne sçauoient pour quelle cause ilz estoïent assemblez. Or ilz tyrerēt Alexandre hors de la multitude, quand les Iuifz le poulsoyēt. Et Alexandre demandant silence de la main, vouloit rendre raison au peuple. Mais quand ilz eurent cogneu qu'il estoit Iuifz, vne voix de tous fut faicte, quasi par deux heures, de ceux qui cryoient: Grande Diane des Ephesiens. Et quand le Scribe eut appaisé les multitudes, il dict: Hommes Ephesiens, qui est celuy des homes, qui ne sçache que la cité des Ephesiens est dediee au seruice de la grande Diane, & enfant de Iuppiter? Comme ainsi soit donc qu'on ne peut contredire à ces choses, il faut que soiez appaisez, & que ne faictes rien temerairement. Car vous auez aniené ces homes qui ne sont point sacrileges, ne blasphemant vostre deesse, mais si Demetrius, & ceux du mestier qui sont avec luy, ont alencontre d'aucun quelq cause, on tien les affaires de la Court, & y sont les procōsulz, qu'ilz accusent l'un l'autre. Et si vous demandez quelque chose d'autre affaire, cela se pourra conclure en la cōgregatiō legitimemēt assemblee. Car nous sommes aussi en dāger q ne soyōs accusez pour la sedition d'aujourd'hui, cōme ainsi soit q personne n'est coupable, pour laquelle puissions rendre raison de ceste commotion. Et quand il eut dit ces choses, il laissa aller l'assemblée.

Prudencia
ciuile.

G

S. Paul presche en Troas de iusq̄s à minuit, & il resuscite Eutiche a dolēt. Puis passāt en diuers lieux, il exhorte les Eueq̄s, estre veillāts à gouverner l'Eglise, leur predisant q plus ne le voyroïēt.

Chapitre. xx.

A T après que le brayt fut cessé, Paul appella les disciples, & les enhorta, & print congé d'eux, & se partit pour aller en Macedone. Et quand il eut cheminé par ces parties là, & les eut enhorté par moult de parolles, il vint en Grece. Et après qu'il y eut esté trois mois, luy furent faictes embusches par les Iuifz, ainsi qu'il debuoit nager en Syrie; & eut conseil de retourner par Macedone. Et luy accompagna Sopater de Pithe Beroyen, & des Thessaloniens Aristarque, & Second, & Gaye de Derbe, & Timothée, & des Asiens, Tyclique, & Trophime. Et comme iceux estoient allez deuant, ilz nous

attendirent à Troas. Et nous après les iours des pains sans leuain, nauigâmes de Philippes, & vinsmes à eux à Troas, en cinq iours, là ou demourâmes sept iours. Or un iour de Sabbath, quand nous estions assemblez pour rompre le pain. Paul qui se debuoit lendemain partir, disputoit avec eux, & prolonga la parolle iusques à minuit. Et y auoit lampes en abondance en la chambre, là ou nous estions assemblez. Et un adolescent nommé Eutiche, estant assis sur vne fenestre, luy estant traillé de grif sommeil, ce pendant que Paul disputoit longuement, surmōté de sommeil cheut en bas du troisieme estage. Et fut emporté mort. Auquel quand Paul fut descendu, il s'estendit sur luy, & l'embrachant dict. Ne soiez troublez, car son ame est en luy. Et remōtāt, & rōpant le pain & goustāt, après auoir parler à suffisance iusq̄s au iour, ainsi se partit. Et amenerēt le ieune filz viuāt, & furent grandemēt cōsolez. Mais nous quād fûmes montez aux nauires, nauigâmes en Asson, & de là de buions receuoir Paul. Car il auoit ainsi ordōne, veillant mesme faire le chemin par terre. Et quād il nous eut trouuē en Asson, après que nous l'eusmes receu, no' vinsmes à Mitilene. Et d'illec nauigās, le iour ensuyuāt vinsmes contre Chios. Et l'autre iour arriuasmes à Samos. Et le iour ensuyuāt vinsmes en Milet, car Paul auoyt proposē de nauiger outre Ephesē, à fin q ne luy fut faict aucū retardemēt en Asie. Car il se hastoyt pour faire (s'il luy estoit possible) le iour de la Pentecoste en Ierusalē. Or enuoyāt de Milet en Ephese, appella les plus anciens de l'Eglise. Lesquelz quand furent venuz à luy, & furent ensemble, il leurs dict: Vous sçauiez des premier iour auquel suis entré en Asie, cōment par tout ce temps i'ay esté avec vous, seruant au Seigneur avec toute humilité, & larmes, & tentations, lesquelles me sont aduenues par les embusches des Iuifz, comment ie n'ay rien laissé à faire des choses qui sont vtils, que ie ne vous annonçasse & vous enseignasse publiquement, & par les maisons, testifiant aux Iuifz, & aux Gentilz la penitence enuers Dieu, & la foy en nostre Seigneur Iesu Christ. Et maintenant, voicy moy lié d'esprit, ie m'en voy en Ierusalem, ignorant les choses qui me sont à aduenir en icelle, sinon que le Saint Esprit par toutes les cites me tesmoigne, disant, q lyens, & tribulations, m'attendent en Ierusalem. Mais ie ne crains rien de ces choses, & ne fais point mon ame, plus precieuse que moy, mais que ie parfaice mon cours, & l'administration, que i'ay receu du Seigneur Iesus, pour tesmoigner l'euangile de la grace de Dieu. Et maintenant voicy, ie sçay que vous ne verrez plus ma face vous tous, par lequelz i'ay passé, preschāt le Royaume de Dieu. Pource ie vous pres en tesmoingnage au iourd'hui, que ie suis net du sang de tous. Car ie ne me suis point soustrait,

B

C

3. roi. 17. d
4. roi. 4. f

D

Exhortation de S. Paul.

B

Vray ministre.

F

2. roi. 3. f
Dan. 13. c

Actes.

Euesqs & pasteurs.
1. Ti. 4. a
2. cor. 11. c
2. pie. 3. a
2. Ti. 3. a

Faulx prophetes.

G
1. cor. 4. c
1. The. 2. b
2. the. 3. b

S. Paulre grece.

que ie ne vous aye annoncé tout le conseil de Dieu. Prenez garde à vous & à tout le troupeau, auquel le saint Esprit vous a mis euesques, pour gouverner l'eglise de Dieu, laquelle a acquise par son sang. Je sçay q' après mon departement entreront loups rauissans entre vous, n'espargnans point le troupeau. Et se leueront d'entre vous mesmes, homes parlans choses peruerfes, pour attirer les disciples après eux. Pour laquelle chose veillez, retenans en memoire, que par trois ans nuit & iour ie n'ay cessé, admonestant avec larmes vn chascun de vous. Et maintenant ie vous commande à Dieu, & à la parole de sa grace, lequel est puissant d'edifier, & donner heritage en to' les saintifiez. Je n'ay couoité ne argēt ne or, ou robbe d'aucū. Mesmes vo' sçavez q' les choses qui m'estoient necessaire, & à ceux qui sont avec moy, ces mains cy les ont administré. Je vous ay monstré toutes choses, qu'en labourāt ainsy, il faut recevoir les foibles, & auoir memoire de la parole du Seigneur Iesus. (Car il a dit:) C'est chose plus heureuse de donner, que de prendre. Et quand il eut dit ces parolles se mettant à genoux, feit oraison avec eux tous. Et grād pleur fust fait de tous, & se iettās sur le col de Paul le baisoyēt, dolentz principalemēt pour la parole qu'il auoit dict, que plus ne verroyent sa face. Et le conduisoient à la nauire.

S. Agabus predict à Paul les afflictions qu'il debuoyt endurer en Ierusalem & comment il seroit liē, les disciples le veulent destourner, mais il est prest a souffrir mort pour Iesus Christ. Estant en Ierusalem, il fut prins par violence des Iuifz, & après deliuré par le capitaine, & mené en la forteresse. Toutesfois il parla au peuple.

Chapitre. xxj.

ET cōme il aduint q' nous nauigiōs, separez d'eux, no' vinsmes de droit cours à Cous. Et le iour ensuiuant à Rhodes, & de là en Patare. Et quand eusmes trouuē nauire, q' nauigoit en Phoenice, nous mōtasmes & nauigasmes. Or quād nous veismes à Cypre, no' la laissāmes à la fenestre, & nauigasmes en Syrie, & vinsmes à Tyre, car la nauire debuoit là descharger sa charge. Et quand nous eusmes trouuē des disciples, nous demourāmes là sept iours. Lesquelz disoyent par Esprit à Paul, qu'il ne montast point en Ierusalem. Et les iours accomplys, partant hors nous en allions, & tous avec leurs femmes & enfans, nous conduisoient iusques hors la cité. Et les genoux mys en terre au riuage, nous priāmes. Et quand nous eusmes prins congé les vn des autres, nous montāmes en la nauire, & iceux retournerent à leurs lieux. Mais la nauigation accomplie, nous descendāmes, de Tyre en Prolomaide. Et après qu' eusmes saluē les freres, nous demourāmes vn iour avec eux. Et l'autre iour nous estās party, vinsmes à Cesarée. Et entrans en la maison de Philippe euangeliste, qui estoit l'vn des sept, nous demourāmes chez luy. Et cestuy auoit quatre filles vierges, lesqelles prophetizoient. Et comme nous demourions par

Sus. 6. b

Prophetes.

aucuns iours, il suruint aucun prophete de Iudée, nommé Agabus. Quand cestuy fut venu à nous, il print la ceinture de Paul, & liant ses piedz & ses mains, dict: Le saint esprit dict ces choses. L'home à qui est ceste ceinture, ainsy le lieront les Iuifz en Ierusalem, & le liureront es mains des gentilz, laquelle chose, quād no' eusmes ouy, nous & ceux qui estoient de ce lieu, priāmes qu'il ne montast point en Ierusalem. Adonc respondit Paul, & dict: Que faiētes vous plorans & affligeans mon cœur? Car ie suis prest non seulement d'estre lyé, mais ausly de mourir en Ierusalem pour le nom du Seigneur Iesus. Et quand ne le peusmes induire à celā, nous cessāmes disans: La volonté du Seigneur soit faiēte. Et après ces iours, estans prestz, nous montions en Ierusalem. Et aucuns des disciples vindrent de Cesarée avec nous, amenans avec eux Iason (chez lequel debuions loger) qui estoit Cyprien, ancien disciple. Et quand nous fusmes venuz en Ierusalem, les freres nous receurēt voluntiers. Et le iour ensuiuant, Paul entroit avec nous vers Iaqs, & to' les anciens y furent assemblez. Et après qu'il les eut saluē, il racomptoit de chascun point quelles choses Dieu auoit fait entre les Gentilz, par son administration. Et quand iceux l'eurent ouy, ilz magnifioient Dieu. Et luy dirent: Frere, tu voys cōbien sont de mille entre Iuifz qui ont creu, & tous sont emulateurs de la loy. Or ilz ont ouy de toy, que tu enseigne les Iuifz qui sont entre les Gentilz de laisser Moysē, disant: qu'ilz ne doiuent point circoncir leurs enfans, ne cheminer selon la coustume. Qu'en est il donc? Il faut certainement assembler la multitude, car ilz oyrōt q' tu es suruenū. Fay dōc ce q' nous te disons: Nous auōs quatre hōes, q' ont vn vœu sur eux, prés les & te purifie avec eux, & fay les despens avec eux à fin qu'il rasent leurs testes. Lors tous sçauront q' les choses qu'ilz ont ouy de toy, sont faulses, mais que toy mesme chemine gardant la loy. Et de ceux q' ont creu des Gentilz, nous auons escript, & iugē qu'iz s'abstiennent, de ce q' est sacrifié aux ydoles, & de sang, & des choses suffoquées, & de paillardise. Adonc Paul prenant les homes avec soy le iour ensuiuant quand il fut purifié avec eux, il entra au temple, annonçant l'accomplissement des iours de la purification, iusques à tant que l'oblation seroit offertē pour vn chascun d'eux. Et quād sept iours se passoyent, iceux Iuifz qui estoient d'Asie, quād ilz l'eurent veu au tēple, ilz esmeurent tout le peuple, & mirent les mains sur luy, crians: Hōes Israēlites, aydez, voycy l'hōe q' cōtre le peuple, & la loy, & ce lieu cy, enseignās to', en to' lieux, dauantage ausly il a introduit les Grecs au tēple, & a violē ce saint lieu (car ilz auoyēt veu Trophime Ephésien en la cité avec luy, lequel ilz estimoyēt q' Paul l'eut introduit au temple.) Et toute la cité fut esmeue. Et fut faiēte vne concursion de peuple. Et ayans

C

D

E

Nōb. 6. a

Sus. 1. 6. a

Sus. 11. d. 1

F

ayans apprehendé Paul, ilz le tiroyent hors du temple, & incontinent les huys furent fermes. Et comme ilz cherchoient de l'occire, il fut annoncé au capitaine de la bende, que toute Ierusalem estoit troublée. Lequel incontinent print gensdarmes & centeniers, & courut à eux. Et quand iceux veirent le capitaine, & les gensdarmes, ilz **G** cesserent de battre Paul. Adonc le capitaine ap prochant, l'apprehenda, & commanda qu'il fut lié de deux chaines, & interroguoit qu'il estoit, & qu'il auoit fait. Et les autres, cryoient autre chose en la multitude. Et pour ce qu'il ne pouoit cognoistre aucune certitude, à cause du bruyt, il commanda qu'il fut mené en la fortreffe. Et quand il vint aux degrez, il aduint qu'il fut porté des gensdarmes pour la violence du peuple. Car la multitude du peuple le suyuoit, cryant: Oste le. Et quād Paul commença à entrer en la fortreffe, il dit au capitaine. Ne m'est il pas licite de te dire aucune chose? Leq̄l dict: Sçais tu grec? N'es tu point l'Egyptien, qui d'euant ces iours a esmeu vn tumulte, & as retiré au desert quatre mille homes meurtriers? Et Paul luy dict: Certes ie suis hōe Iuif de Tarse, cité de Cilice nō ino gneue. Et ie te pry permetz moy parler au peuple. Et quand il l'eut permis, Paul estant aux degrez, feist signe de la main, au peuple. Et quand grand silence fut fait, il parla à euz en langue Hebraique, disant:

S. Quand Paul pour son excusation racōptoit l'ordre de sa conuersion, les Iuifz escloroient qu'on l'ostat de la terre, pource qu'il disoit auoir esté enuoyé de Dieu pour prescher aux Gētilz. Il fut cōmandé par le capitaine, estre batuz de fouetz & mis en torture, dont fut deliuré, se disant citoyen Romain.

Chapitre. xxij.

A
Hareneue
de S. Paul

Homes freres & peres, oyez la raison que ie vous rendz maintenant. (Et quād ilz ouyrent qu'il parloit à eux en langue Hebraique, tant plus feirēt ilz silence. Et dict:) Ie suis home Iuifz, nay de Tharse de Calice, mais nourry en ceste cité, aux piedz de Gamaliel, enseigné scō la verité de la loy paternelle, zelateur de la loy, comme ausly vous estes tous au iour d'hy. **Sus. 8. a.** Qui ay persecuté ceste voye iusques à la mort, lyant & liurant es prisons homes & femmes, cōme le prince des prestres me rend tesmoingnage, & tous les plus anciens. Desquelz ausly ayant receu lettres aux freres i'alloye à Damas, à fin que d'illec les amenasse prisoniers en Ierusalem, pour estre punis. Et aduint que moy allant, & ap prochant de Damas, environ Midy, **Sus. 9. a.** une grande lumiere du ciel, soudainement m'entourna luyfante, autour de moy, & cheant en terre, i'ouy vne voix me disant: Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? Et ie respondy: Qui es tu, Seigneur? Et il me dict: Ie suis Iesus de Nazareth lequel tu persecute. Et ceux qui estoient avec moy, veirent vrayement la lumiere, mais ils n'ouyrent point la voix de celuy qui parloit auoc moy. Et ie dis: Seigneur, que seray ie? Et le Sei-

gneur me dict: Leue toy, & t'en va en Damas, & là te sera dit de toutes choses qu'il te fault faire. Et comme ie ne veoye goutte, pour la clarté d'icelle lumiere, estans amené par la main, de ceux de ma compagnie, ie vins à Damas. Et Ananias, vn home selon la loy ayant tesmoingnage de tous les Iuifz demourans là, venans à moy, & estant present, me dict: Saul frere, regarde. Et en ceste mesme heure ie regarday vers luy. Et iceluy dict: Le Dieu de noz peres t'a deuant ordonné, pour cognoistre sa volonté, & veoir le iuste, & ouyr la voix de sa bouche. Car tu luy seras tesmoing à tous les homes, des choses que tu as veues & ouyes. Et maintenant que tarde tu? Leue toy, & soys baptizé, & laue tes pechez en inuoquant le nom d'iceluy. Et aduint que moy retournant en Ierusalem, & priant au temple, ie fus rauy en entendement, & vey iceluy qui me disoit: Haïste toy, & partz legieremēt de Ierusalem, car ilz ne receuront point ton tesmoingnage de moy: Et ie dy: Seigneur, ilz sçaiuent commēt i'enfermoye en prison, & batoye par les synagogues ceux qui croioent en toy. Et quand le sang d'Estienne ton tesmoing fut espādu, i'estoye present, & y consentoy, & gardoye les vestemens de ceux qui le mettoient à mort. **Sus. 7. g** Et il me dict: Va, car ie t'enuoyeray loing au gētilz. Or ilz l'escoutoient iusque à ce mot, & leuerēt leurs voix, disans: Oste de la terre vn tel, car il n'est pas licite qu'il viue. Et comme ilz cryoient à haute voix, & iettoyent ius leurs vestemens, & iettoyent la pouldre en l'air, le capitaine commanda qu'il fust mené en la fortreffe, & qu'il fust batu de fouetz, & qu'il fust mis en torment, à fin qu'il sceust pour quelle cause ilz cryoient ainsi contre luy. Et quand il l'eurent lié de liens, Paul dict au centenier, qui luy estoit present: Vous est il licite de flageller vn home Romain, & non cōdamné? Quand le centenier ouyt celi, il s'en alla au capitaine, & luy nonça, disant: Que seras tu? Car ceste home est citoyen Romain. Et le Capitaine vint à luy, & luy dict: Dy moy, es tu Romain? Et iceluy dit: Ouy. Et le capitaine respondit: I'ay acquis la bourgeoisie de ceste cité, à grand somme d'argent. Et Paul dict: Et moy ie le suis de naissance. Lors incontinent ceux qui le debuoyent mettre en torment, se retirerēt arriere de luy. Et le capitaine ausly estant crainte, quand il cognoit qu'il estoit citoyen Romain, & qu'il l'auoit libéré, le iour suyuant valant sçauoir plus diligemment, pour quelle cause il estoit accusé des Iuifz, il le deliua, & commanda que les prestres s'assemblassent, & prissent conseil, & amenassent Paul le mie enuoyé.

Election
de Dieu.

Sus. 8. a.

Sus. 7. g

E

G

S. Paul appella le prince des prestres, paroy l'archeueue, & s'en excusa. Et le prince des prestres, qui estoit Ananias, & ses freres, & les pharisiens, se leverēt, & dirent: Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? Et il respondy: Qui es tu, Seigneur? Et il me dict: Ie suis Iesus de Nazareth lequel tu persecute. Et ceux qui estoient avec moy, veirent vrayement la lumiere, mais ils n'ouyrent point la voix de celuy qui parloit auoc moy. Et ie dis: Seigneur, que seray ie? Et le Sei-

Actes.

Chapitre. xxij.

A
Defense
de S. Paul

ET Paul regardant vers le cōseil, dict: Hōes freres, j'ay cōuerlé en toute bonne conscience deuant Dieu, iusqs au iourdhy. Et le prince de prestres Ananias cōmanda à ceux qui estoyēt près de luy, qu'ilz frappassent sa bouche. Adonc Paul luy dict: Dieu te frappera, paroyz blāchie. Tu es assis pour me iuger selon la loy, & cōtre la loy, cōmande q'ie soye frappé. Et ceux q'estoyent p̄sens, dirēt: Mauldis tu le plusgrād Prestre de Dieu? Et Paul dict: Freres, ie ne sçauoy point qu'il fut prince des p̄stres. Car il est escript: Tu ne maudiras point le Prince de ton peuple. Et Paul sçachāt qu'vne partie estoit des Sadduciens, & l'autre des Pharisien, il s'escrya au cōseil. Homes freres, ie suis Pharisien, filz des Pharisien. Ie suis iugé pour l'esperāce & pour la resurrection des mortz. Et quād il eut dit ces choses, dissentio fut faicte entre les Pharisien, & les Sadduciens, & la multitude fut diuisée. Car les Sadduciens disent qu'il n'y a point de resurrection, n'ange, n'esprit: Mais les Pharisien confessent l'un & l'autre. Et fut faict grand cry. Et aucuns des Pharisien soys leuans, s'entrebatoient, disans: Nous n'auons point trouué de mal, en cest home. Qu'est ce, si l'esprit ou l'ange a parlé à luy? Et comme grande dissention fut faicte, le Capitaine craignant que Paul ne fut desmembre d'eux: il commanda que les gendarmes descendissent, & qu'ilz le rauissent du milieu d'eux, & qu'ilz l'amenassent en la fortaisse. Et la nuit ensuyuant, le Seigneur luy assistant dict: Soys constant, car ainsy que tu as rédu tesmoingnage de moy en Ierusalem, ainsy te fault il tesmoingner à Rome. Et le iour venu, aucuns des Iuisz s'assemblerent, & firent vocz, disans, qu'ilz ne mangeroyēt ne beueroyēt, iusques à tant qu'ilz eussent occis Paul. Et estoient plus de quarante homes, qui auoyent faict ceste coniuuration: lesquelz vindrent au poince des prestres & aux plus anciē, & dirent: Nous auons noué par iurē, q nous ne gousterons rien, iusques à tant que nous ayons occis Paul. Maintenant donc, faictes sçauoir au capitaine & cōseil, qu'ilz l'amenē à vous, cōmē si vous vouliez cognoistre quelque chose plus certaine de luy. Et nous deuant qu'il approche, sommes prestz de le men. Mais quand le filz de la sœur de Paul, eut ouy les embuchés, il prist, & entra en la fortaisse, & s'annonça à Paul. Et Paul appellant à soy vni des centeniers, dit: Mōne ce ieune filz au capitaine, est à aucune chose de luy faict sçauoir. Et le centier le prist, & l'amenā au capitaine, & dit: Paul, qui est prisonier, a presté d'amenē à toy ce ieune filz, qui a plusieurs choses à parler à toy. Et le capitaine prenant la main d'iceluy, le fist appeler. Et Paul cōmāda. Qu'est ce que tu as faict? Et il dict: Ce Iuisz ont cōiurē de te tuer, que si tu n'as de demain, tu enuoye Paul au cōseil, comme s'il y avoioit

Exo. 22. d

B
Philip 3. b
S. Paul
Pharisien

Mat. 22. c.

C

D

E

ent enquerir aucune chose plus certaine de luy. Mais ne les croys point, car plus de quarante homes d'entre eux, le guentent, q ont fait vœu de nō manger, ne boire, iusques à tant qu'ilz l'aient occis. Et maintenant ilz sont prestz attendans ta promesse. Le Capitaine donc delaisa le ieune filz, luy commandant, qu'il ne dit à aucun, qu'il luy auoit fait sçauoir ces choses. Et quand il eut appellé ensemble deux centeniers, il leurs dict: Preparez deux centz pietons pour aller iusques en Cesarée, & septate homes de cheual, & deux cens lances des trois heures de nuit, & preparez cheuault, à fin qu'il y mettent Paul & le meinēt saulz au presidēt Felix. (Car il auoit crainte que n'aduint que les Iuisz le rauissent, & l'occissent, & que luy après en souffryt reproche, comme s'il en debuioit receuoir argent) en luy escriuant vnes lettres, contenant ces choses. Claude Lyfias, au tresbon president Felix, salut. Cōme cest home apprehendé des Iuisz, estoit prest d'estre tué par eux, ie suruis avec armée, & leurs ostay, cogneu qu'il est Romain. Et voulant sçauoir la cause qu'ilz luy mettoyēt sus, ie le menay en leurs conseil. Lequel ay trouué estre accusé des questions de leurs loy, mais n'ayant crime digne de mort ou d'emprisonnement. Or quand m'a esté rapporté des embuches qu'ilz luy auoyent préparé, ie le t'ay enuoyé, denonçant aussy aux accusateurs de dire deuant toy. Bien te soit. Les pietons dōc, selon qu'il leurs estoit enioinct, prindrent Paul, & le menerēt par nuit en Antipatride. Et le lendemain delaisant les homes de cheual pour aller avec luy, retournerent à la fortaisse. Lesquelz quand furent venuz en Cesarée, & eurent baillé les lettres au president, ilz establirent aussy Paul deuant luy. Et quād il eut leu, & l'eut interrogué de quelle prouince il estoit, & cognoissant qu'il estoit de Cilice. Ie t'oyray, dict il, quand tes accusateurs seront venuz. Et commanda qu'il fut gardé au pretoire d'Herode.

Embuches
cōtre
S. Paul.

Lettres
de Lyfias.

G

S. Paul accusé deuant Felix president, respondyent les crimes impōsez, toutes fois confessant qu'il estoit Chrestien, & qu'il auoit esté iugé de la resurrection des mortz. Felix & sa femme Iuifue oyent Paul parler de la foy chrestienne. Mais pour ce qu'il ne recepuoit point d'argent de Paul, il le laissa prisonier à son successeur Festus.

Chapitre. xxiiij.

MAis cinq iours après, Ananias prince des prestres, descendit avec aucuns des plus anciens, & Tertulle vn orfatre, lesquelz vindrēt au presidēt, en cōtre de Paul. Et Paul estant appellé, Tertulle commença l'accuser, disant: Comme ainsy soit que nous viuons en grand paix par toy, & que plusieurs choses soyent corrigées par ta prouidence, toujours & par tout nous les acceptons, avec toute action de graces, à tresbon Felix. Mais à fin que ie ne te dauenne trop longuement, ie prie que brièvement tu nous oyes selon ta clemence. Nous auons trouué cest home pestifere, & esmonnant seditions

Harangue
de Tertul
le.

B

seditions à tous les Iuifz en tout le monde, & au-
 theur de sedition de la secte des Nazariens, le-
 quel aussy s'est efforcé de violer le tēple, lequel
 aussy ayans apprehendé, nous auons volu iuger
 selon nostre loy. Mais suruenant le capitaine Ly-
 sias, avec grande violence le nous rauit de noz
 mains, commandāt que ses accusateurs vissent
 à toy, duquel toy mesme en iugeant pourras co-
 gnoistre de toutes ces choses, desquelles nous l'ac-
 cusons. Et aussy les Iuifz adiousterēt, disans, que
 ces choses estoient ainisy. Mais Paul respondit
 (quand le president luy eut fait signe qu'il par-
 last.) Sçachant que des plusieurs années tu es iu-
 ge sur ceste gent, ie respondray pour moy de
 bon courage. Car tu peus cognoistre qu'il n'y a
 point plus de douze iours, que ie suis mōté pour
 adorer en Ierusalem. Et ne m'ont point trouué
 au temple disputant avec aucun, ou faisant as-
 semblée de multitude, ne aux sinagogues, n'y en
 la cité, & ne te peuuent prouuer les choses des-
 quelles maintenant ilz m'accusent. Mais ie te cō-
 fesse ceste chose, q̄ selon la secte qu'ilz disent he-
 resie, ie sers ainisy à Dieu mon pere, croyant à
 toutes les choses qui sont escriptes en la loy, & es
 prophetes, ayant esperance en Dieu, q̄ la resur-
 rection des iustes & iniustes aduiendra, laquelle
 aussy eux mesmes attendēt. Pource aussy moy
 mesme, say diligence, d'auoir tousiours la con-
 sciēce sans quelq̄ offence enuers Dieu, & enuers
 les hōes. Et après plusieurs années, suis venu pour
 faire aulmosnes en ma gent, & oblations, &
 vœuz, lesquels ilz m'ont trouué purifié au tēple,
 non point avec multitude, ne avec tumulte. Mais
 aucuns Iuifz d'Asie, lesquels il falloit estre pre-
 sents deuant toy & m'accuser, s'ilz auoyent quel-
 que chose alencontre de moy, ou que ceux cy
 mesmes dirent s'ilz ont trouué en moy quelque
 iniquité veu que i'asiste au concile, sinon de ceste
 voix seulement, que i'ay crié estant entre eux, ie
 suis iugé au iour d'aujourd'uy par vous pour la resurre-
 ction des mortz. Lors Felix les retarda, cog-
 noissant trescertainement de ceste voye, disant:
 Quand le capitaine Lysias sera descendu, ie
 vous extray. Et commanda à vn centenier de le
 garder, & qu'il eust repos, & que ne fust donné
 empeschement à aucun des siens, de luy admini-
 strer. Et après aucuns iours, Felix vint avec
 sa femme Drusilla, laquelle estoit Iuisie, & appel-
 la Paul, & ouy de luy la foy q̄ est en Iesu-Christ.
 Et i'aduy disputans de iudicē, de chasteté, & du
 iugement à venir, Felix espouuētē respondit:
 Quand de que maintenant apparerēt, va t'en,
 en temps conuenable, ie t'appelleray, aianp aussy
 avec ceste esperance, que quelque argent luy se-
 roit baillé de Paul. Pour laquelle chose i'aduy
 souuent le mandoit, & parlois à luy. Et deux ans
 accomplis, Felix print vn successeur, Porcius Fe-
 stus. Et Felix voulut faire plaisir aux Iuifz, & laissa
 Paul en prison.

Responſe de S. Paul

Sus. 21. c

Sus. 23. b

G

S. Festus president oyt les accusateurs de Paul en Cesarée, & la responſe de Paul en appellant à Cesar. Le roy Agrippa desire d'ouyr. S. Paul parler. Le iour ensuyuant Paul fut amené deuant Agrippa & Bernice, par le commandement de Festus.

Chapitre. xxv.

Q V and donc Festus fut venu en la prouin-
 ce, trois iours après il monta de Cesarée
 en Ierusalem. Et les princes des prestres
 vindrent à luy, & les premiers d'entre les Iuifz,
 alencontre de Paul, & le prioient, requeras gra-
 ce alencontre de luy, à fin qu'il commandast qu'il
 fut amené en Ierusalē, appareillans embusches,
 pour le tuer en la voye. Mais Festus respondit, q̄
 Paul estoit gardé en Cesarée, & que de brief il
 y iroit. Ceux donc (diēt il) qui entre vous ont
 puissance, qu'ilz descendent ensemble, & s'il y a
 quelque crime en l'home, qu'ilz l'accusent. Et
 quand il eut demouré entre eux, non point plus
 de huyt ou dix iours, il descendit en Cesarée. Et
 le lendemain il s'assit au siege iudicial, & com-
 manda que Paul fust amené. Lequel quand fut a-
 mené, les Iuifz qui estoient descendus de Ierusa-
 lem l'environnerent, imposans plusieurs & grie-
 ues causes, lesquelles ne pouoient prouuer, Paul
 rendant raison, qu'il n'auoyt aucunement pe-
 ché, ne contre la loy des Iuifz, ne contre le tem-
 ple, ne contre Cesar. Et Festus voulant faire plai-
 sir aux Iuifz, respondant à Paul il diēt: Veulx tu
 monter en Ierusalem, & là estre iugé de ces cho-
 ses deuant moy? Et Paul diēt: P'asiste au siege
 iudicial de Cesar, ou il me fault estre iugé. Ie n'ay
 point nuyt aux Iuifz, cōme mieulx tu cognoys,
 que si'ay nuyt, ou fait aucune chose digne de
 mort, ie ne refuse point de mourir. Et s'il n'est
 rien des choses desquelles ilz m'accusent, per-
 sone ne me peult donner à eux. Pen appelle à
 Cesar: Adonc Festus après qu'il eut parlé avec
 le conseil, respondit: As tu appellé à Cesar, tu
 iras à Cesar. Et quand aucuns iours furent passez,
 Agrippa roy & Bernice sont descendus en Ce-
 sarée, pour saluer Festus. Et comme ilz demou-
 roient là plusieurs iours, Festus fait mention de
 Paul au roy, disant: Quelq̄ libe a esté delaisſé pri-
 sonier par Felix, pour lequel quand i'estoy en Ie-
 rusalē, les princes des prestres, & les anciens des
 Iuifz vindrent à moy, requeras condēnation
 alencontre de luy. Auquel ie respondy, que ce
 n'est point la coustume aux Romains, de liurer
 aucun home, deuant que celui qui est accusé aye
 ses accusateurs presens, & qu'il procure lieu de
 defense, pour purger les crimes. Quand donc ilz
 furent cy venuz, sans aucune dilacion, le iour
 ensuyuant seant au siege iudicial, ie commanday
 que l'home fust amené. Duquel, quand les accusa-
 teurs furent presens, ilz n'amenērent aucune cause,
 donc ie pensoy enul, mais ilz auoyent aucunes q̄-
 stions de leurs superstitiō, alencontre de luy, & de
 quelq̄ Iesu-Christ, lequel Paul affirmoit estre vi-
 uant. Et moy doubtant d'icelle question, disoy
 q̄ ilz vouldoient aller en Ierusalē, & là estre iugé de
 ces cho-

Pourſuy- te contre S. Paul.

S Paul appelliant

D

E

Il.ij. ces cho-

Actes.

ces choses. Et quand Paul eut appelle, pour estre referue à la cognoissance d'Auguste, ie commanday qu'il fust gardé, jusques à ce que ie l'enuoye asse à Cesar. Lors Agrippa dit à Festus: Je vous loys aussy ouyr l'home. Demain (dict il) tu l'oyras. Et le iour suyuant quand Agrippa fut venu, & Bernice avec grande pompe, & furent entrez en l'auditoire, avec les capitaines & les principaux homes de la cité, Paul fut amené par le commandement de Festus. Et Festus dict: roy Agrippa, & vous hoés tous q ensemble estes pntes avec nous, vous voiez cest hœ, duquel toute la multitude des Iuifz m'est venu parler en Ierusalé, demandans, & escryants, qu'il ne le falloit plus laisser viure. Mais moy, j'ay trouué, qu'il n'auoit rien comis digne de mort. Et come iceluy appelloit à Auguste, j'ay iugé de l'enuoyer. Duquel ie n'ay rien que j'escripue de certain au Seigneur. Pour laquelle chose ie le vous ay amené, & principalement à toy Roy Agrippa, à fin que après interrogation faicte, j'aye que j'escripue. Car il me semble estre sans raison d'enuoyer vn prisonier, & point signifier ses causes.

S. Paul defend sa cause devant Agrippa, racomptant l'ordre de sa conuersion à Iesus Christ, & de son preschement aux Iuifz & Gentils. Agrippa dit qu'il pouoit estre laissé, s'il n'eust appelle à Cesar.

Chapitre. xxvj.

ET Agrippa dict à Paul: Il n'est permis de parler pour toy mesme. Adonc Paul, estendant la main comença à rendre raison. De toutes les choses, desquelles ie suis accusé des Iuifz, Roy Agrippa, ie m'estime bienheureux, comme ainsi soit que ie me doys defendre au iourd'uy de uant toy, principalement qui cognois toutes les choses qui sont entre les Iuifz, les costumes, les questions. Pour laquelle chose ie te prie que tu m'oyes patiemment. Or certes tous les Iuifz ont cogneue ma vie des ma ieunesse, laquelle a esté de commencement entre ma gent en Ierusalem, par auant me cognoissans de le commencement de leur uolenté rendre tesmoignage, que selon la secte de nostre religion la plus certaine, j'ay uolenté Pharisien. Et maintenant en l'esperance de la promesse laquelle est faicte de Dieu à noz peres, j'ai esté subiect au iugement, à laquelle noz douze lignées seruautes auict es hoies, esperent de paruenir. De laquelle esperance suis accusé des Iuifz, ô Roy. Pourquoi es-tu si peu incrédule couers vous, si Dieu refuse les mortz? Et de vray, j'aimerois mieux qu'il me failloit faire beaucoup de choses contraires, que de le nom de Iesus de Nazareth, lequel est establi, j'ay faict en Ierusalem, & en tous les lieux saints, & es peisons, après receu la puissance des princes des prestres. Et quand on me menoit à mort, ie raportoys l'offense. Et maintenant par l'assistance de toutes les Synagogues, j'ai esté assignoy à Hierosolime, & estant en toutes les Synagogues, j'ai esté accusé. Et maintenant, ie les persécutoy, & j'ai esté accusé.

A
Defense
de S. Paul

Sus. 8. a

ges. Pour lesquelles choses, quand j'alloy en Damas, avec puissance & permission des princes des prestres, ie vey (ô Roy) en chemin à midy, vne lumiere du ciel plus grande que la splendeur du soleil, reluyre alentour de moy, & de ceux qui estoient ensemble avec moy. Et quand nous tous sulmes cheuts en terre, j'ouy vne voix, parlant à moy, en langue Hebraïque: Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? Il t'est dur de regimber contre l'aguillon. Et ie dis: Qui es tu Seigneur? Et le Seigneur dict: le suis Iesus leque tu persecutes. Mais leue toy, & te tiens sur tes piedz, car pour ceste cause ie te suis apparu, à fin que ie te constitue ministre, & tesmoing des choses que tu as veu, & de celles esquelles ie t'apparoistray, te deliurât des peuples, & des Gentils, ausquelz maintenant ie t'enuoye, pour ouuir leurs yeux, à fin qu'ilz soyent conuertis de tenebres à lumiere, & de la puissance de Sathan, à Dieu: pour recevoir la remission des pechez, & part entre les sainctz, par la foy qui est en moy. Dont (ô Roy Agrippa) ie n'ay point esté mescreant à la vision celeste, mais premierement j'annonçoye à ceux qui sont à Damas, & en Ierusalem, & par toute la contrée de Iudée, aux Gentils, qu'ilz feissent penitence, & se conuertissent à Dieu, faisans ceures dignes de penitence. Pour ceste cause, les Iuifz, quand j'estoy au temple, m'ayant apprehendé, s'efforçoyent de me vouloir tuer. Mais estant secouru par l'ayde de Dieu, ie demoure jusques au iourd'uy, rendant tesmoignage au petit, & au grand, ne disant rien oultre, que les choses que les prophetes & Moysé ont predict à venir, s'il a fallu que Christ ayt souffert, ou s'il est le premier de la resurrection des mortz, qui debuioit annoncer la lumiere au peuple, & aux Gentils. Et comme il disoit ces choses, & rendoit raison, Festus à haute voix dict: Tu es insensé Paul, la grande science des lettres te met hors de sens. Et Paul dict: Je ne suis point insensé, tresbon Festus, mais ie parle parole de verité, & de sobriété. Car le roy cognoyt ces choses, auquel aussy ie parle franchement, pource que j'estime, qu'il n'ignore rien de ces choses. Car ie de telles choses n'ay rien dit secret. Ô Roy Agrippa, croy en nos prophetes de Isay: Qui croy croys. Et Agrippa dit à Paul: En peu de chose tu te produis à estre sçant hierosolime. Et Paul dit de sire de nos Dieux, & en peu de temps beaucoup de sens leuēt toy, mais dussy ceus de ceux qui soyent au iourd'uy, estre faictz tels que ie suis, ce n'est pas en Israhel. Et le roy se leua, & le prestres de Bernice & ceus qui estoient avec eux, se retirèrent à part, & parloierent. Mais à l'apert, disant: Cest hœc a nra secte digne de mort, & de prison. Et Agrippa dit à Festus: Cest hœc pouoit estre deliuré, s'il n'eust appelle à Cesar.

Sus. 9. a.

Vision de S. Paul.

D

S. Paul tesmoing de Iesus Christ.

E

Sus. 13. 14

Sus. 22. 0

F

G

O

Passé par un lieu, & par un chemin, & est en péril de mer. Après la résurrection de Iesus de sa mort, il les admonesté par les viandes. Et est appelé à Cesar.

Cha-

Actes.

se jettassent hors les premiers, & se sauassent, & vinssent sur la terre. Et ilz portoyent les autres sur planches, & aucuns sur pieces rompues de la nauire. Et ainsi aduint, que toutes les ames eschapperent en la terre.

S. Paul, & ses compaignons estans eschappes de la mer, sont bien traitez de Barbares. Et Paul mordu d'un serpent, ne souffre aucun mal. Il rend santé au pere de Publius, & guerit d'autres. Apres parvindrēt à Rome, & Paul parla aux Iuifz, exposant la cause de son appellation à Cesar, & presche par deux ans de la foy de Iesus, à tous ceux qui viennent à luy.

Chapitre. xxviii.

Humanité des Barbares.

L'estime de S. Paul

A **E**T quand nous fumes eschappes, alors cognusmes que l'isle estoit appellée Mitylene. Et les Barbares nous faisoient grande humanité. Car ayans allumé le feu, ilz nous recoilloient tous, pour la pluye qui apparoissoit, & pour le froid. Et comme Paul eut assemblé aucune multitude de sarmentz, & les eut mis au feu, vne vipere ainsi qu'elle fortoit hors pour la chaleur, enuahit sa main. Et quand les Barbares virent la beste pendante à sa main, ilz disoyēt l'un à l'autre: Cest home icy est certainement homicide, lequel apres estre eschappé de la mer, la vengeance ne le permet point viure. Et iceluy escouant la beste dedans le feu, n'endura point de mal. Mais ilz cuydoient qu'il deust estre conuerty en ensieure, & subitement cheoir, & mourir. Et quand iceux eurent attendu longuement, & voyans que rien de mal ne luy en aduint, ilz changerēt propos, & disoyent qu'il estoit Dieu. Et en ces lieux là, estoient les possessions du prince de l'isle, nommé Publius. Lequel nous receut par trois iours, nous logea benignement. Et aduint que le pere de Publius gisoit travaillé de fiebure, & de flux de ventre. Auquel Paul entra. Et quand il eut prié, & eut mis les mains sur luy, il le guerit. Ce donc estant fait, tous ceux ausy qui en l'isle auoient maladies, venoient, & estoient guerys: Lesquelz ausy nous honoreront de moult d'honneur, & quand nous navigasmes, ilz y mirent les choses qui nous estoient nécessaires.

C **E**t trois mois apres, nous navigasmes en vne nauire d'Alexandrie, laquelle auoit fait son hyuer en l'isle, en laquelle estoit l'enseigne des Castores. Et quād fumes venus en Syracuse, nous demourasmes là trois iours: D'illec navigant alentour, nous arrivasmes à Rhege. Et un iour apres, le vent de Midy soufflant, le deuxiesme iour vindmes à Puteolos, où quand eulmes trouué des freres, nous fumes priez de demorer avec eux sept iours. Et ainsi vindmes à Rome. Et d'illec quand les freres l'eurent ouy, ilz vindrent au deuant de nous, jusques au marché d'Appias, & au temple de Tanocet. Et quand Paul les eut vuy, rendit graces à Dieu, & luy tint fiance. Mais quand fumes venus à Rome, il fut permis à Paul de demorer à pas soy avec un gardien, qui loguoit avec luy. Et le troiesme iour apres, il appella ensemble les principaux des Iuifs. Et quand ils furent

Les freres de Rome

D **E**t quand ilz furent assemblez, il leurs disoit: Homes freres, moy n'ayant commis aucune chose contre le peuple, ou la coustume des peres, estant tenu prisonier dez Ierusalē, ay esté liuré es mains des Romains. Lesquelz quād eurent fait inquisition de moy, me voulurent delaisser: pource qu'il n'y auoit aucune cause de mort en moy. Mais à cause que les Iuifz contredisoient, j'ay esté constreint d'appeller à Cesar, non point que j'aye aucune chose pour accuser ma gent. Donc pour ceste cause j'ay prié de vous veoir, & de parler à vous. Car pour l'esperance d'Israel, ie suis enuironné de ceste chaine. Et iceux luy dirent: Nous n'auons point receu lettres de toy de Iudée, ne aucun des freres est venu qui ayt annoncé, ou dict quelque mal de toy. Mais nous prions que nous oyons de toy ce que tu sens. Car de ceste secte, il nous est notoyre, que par tous lieux on luy contredit. Et quand ilz luy eurent assigné iour, plusieurs vindrent à luy au logis, auquel il exposoit, tesmoignant le royaume de Dieu: & les enhortoyt de Iesus par la loy de Moyses, & par les Prophetes, depuis le matin iusques au vespre. Et aucuns croioyent aux choses qui estoient dictes, & aucuns n'y croioyent point. Et comme ilz n'estoient point consentans l'un avec l'autre, ilz se partoyent, quād Paul eut dict vn mot. Que le saint esprit a bien parlé par Isai le Prophete à noz peres, disant: Va à ce peuple, & leurs dis: Vous oyrez de l'aureille, & n'entēdrez point: & en voyant, vous voyrez, & n'apperceurez point. Car le cœur de ce peuple est engraisé, & ont ouy grieuement des aureilles, & ont fermé leurs yeux, à fin qu'il n'aduienne qu'ilz voyent des yeux, & qu'ilz oyēt des aureilles, & qu'ilz entendēt de cœur, & se conuertissent, & que ie les guerisse. Il vous soit donc notoire, que de salutaire de Dieu est entroyé aux Gentilz, & iceux luy oyent. Et quād il eut dict ces choses, les Iuifz se parterēt de luy, ayans grande disputatiō entre eux. Or il demora deux ans entiers en son lieu prins à louage, & receuoit tous ceux qui entroyent à luy, preschant le Royaume de Dieu, & enseignant les choses qui sont du Seigneur Iesu Christ avec toute confiance sans desconfiance.

assemblez, il leurs disoit: Homes freres, moy n'ayant commis aucune chose contre le peuple, ou la coustume des peres, estant tenu prisonier dez Ierusalē, ay esté liuré es mains des Romains. Lesquelz quād eurent fait inquisition de moy, me voulurent delaisser: pource qu'il n'y auoit aucune cause de mort en moy. Mais à cause que les Iuifz contredisoient, j'ay esté constreint d'appeller à Cesar, non point que j'aye aucune chose pour accuser ma gent. Donc pour ceste cause j'ay prié de vous veoir, & de parler à vous. Car pour l'esperance d'Israel, ie suis enuironné de ceste chaine. Et iceux luy dirent: Nous n'auons point receu lettres de toy de Iudée, ne aucun des freres est venu qui ayt annoncé, ou dict quelque mal de toy. Mais nous prions que nous oyons de toy ce que tu sens. Car de ceste secte, il nous est notoyre, que par tous lieux on luy contredit. Et quand ilz luy eurent assigné iour, plusieurs vindrent à luy au logis, auquel il exposoit, tesmoignant le royaume de Dieu: & les enhortoyt de Iesus par la loy de Moyses, & par les Prophetes, depuis le matin iusques au vespre. Et aucuns croioyent aux choses qui estoient dictes, & aucuns n'y croioyent point. Et comme ilz n'estoient point consentans l'un avec l'autre, ilz se partoyent, quād Paul eut dict vn mot. Que le saint esprit a bien parlé par Isai le Prophete à noz peres, disant: Va à ce peuple, & leurs dis: Vous oyrez de l'aureille, & n'entēdrez point: & en voyant, vous voyrez, & n'apperceurez point. Car le cœur de ce peuple est engraisé, & ont ouy grieuement des aureilles, & ont fermé leurs yeux, à fin qu'il n'aduienne qu'ilz voyent des yeux, & qu'ilz oyēt des aureilles, & qu'ilz entendēt de cœur, & se conuertissent, & que ie les guerisse. Il vous soit donc notoire, que de salutaire de Dieu est entroyé aux Gentilz, & iceux luy oyent. Et quād il eut dict ces choses, les Iuifz se parterēt de luy, ayans grande disputatiō entre eux. Or il demora deux ans entiers en son lieu prins à louage, & receuoit tous ceux qui entroyent à luy, preschant le Royaume de Dieu, & enseignant les choses qui sont du Seigneur Iesu Christ avec toute confiance sans desconfiance.

S Paul se purgeant

Isa. 6. e. Matt. 11. b Mar. 4. b Luc 8. f. Ich. 11. f. Rom. 11. b

S. Paul preschant

Fin des Actes des Apôtres.

Cy commen-

Cy commen- cent les Epistres des Apostres.

Et premierement, L'epistre de Saint Paul Apostre aux Romains.

S. Apres que S. Paul a loué le don de l'euangile, il desyre de veoir les Romains. Il demonstre q les payens cognoissans Dieu, par les creatures, ne l'ont honoré, n'y adoré. Aincois adorant les ymages des creatures, ont iustement esté delaissez de Dieu. Et en peine de ce, ils sont tombez en pechez abominables, qui sont icy racomptez.

Chapitre premier. ✠

A
Act. 13. a



Tite. 1. a
2. Tim. 2. b
Luc. 1. d

1. Tim. 1. a

B

L'euangile

A V L seruiteur de Iesu Christ, appelé Apostre, separé pour l'euangile de Dieu (lequel il auoit deuant promis par ses Prophetes es saintes escriptures) de son filz qui luy a esté fait de la semence de David selon la chair, qui est preordonné filz de Dieu en puissance, selon l'esprit de sanctification par la resurrectiō des mortz, de nostre Seigneur Iesu Christ, par lequel nous auons receu grace, & office d'Apostre, à fin qu'en toutes gēs on obeyse à la foy, pour son nom, entre lesquelles vous estes aussy des: appelez de Iesu Christ. * A tous qui sont à Rome, ayez de Dieu, appelez à estre saintz. Grace soit en vous, & paix de par Dieu nostre pere, & de nostre Seigneur Iesu Christ: Premierement certes ie rends graces à mon Dieu par Iesu Christ, pour vous tous; de ce que vostre foy est annoncée par tout le monde. Car Dieu m'est tesmoing, auquel ie fers en mon esprit en l'Euangile de son filz, que sans cesser ie fay tousiours memoire de vous en mes oraisons: priant, si aucunement en la fin ie puisse auoir en aucun temps prosperité de chemin par la volunté de Dieu, de venir à vous. Car j'ay desir de vous veoir, si fin de vous départir quelque portion de grace spirituelle, pour vous confirmer, c'est à dire, pour ensemble me cōsoler en vous, par la foy que nous auons ensemble. La vostre, & la mienne. Or mes freres, ie ne veux point q vous ignorez, que j'ay fortuit proposé de venir à vous (et iustement à present ay eu empeschement) à fin q'aye quelque fruit entre vous, comme aussy entre toutes autres gentz: le suis debteur aux Grecs, & aux Barbares; aux sages, & aux ignorans. Parquoy (tant qu'en moy est) ie suis prest de venir à vous aussy qui estes à Rome. Car ie n'ay pas honte de l'Euangile; car c'est la verité de Dieu, pour salut à tous croyans; au hui premierement, & aussy au Grec: Car la iustice de Dieu

est reuelée en iceluy de foy en foy, ainsy qu'il est escript: Le iuste vit de foy. Car certainemēt l'ire de Dieu est reuelée du ciel, sur toute l'infidelité & iniustice de ces homes, qui detiennent la verité de Dieu en iniustice, pourtant que ce qu'on peut cognoistre de Dieu est manifesté en eux. Car Dieu leurs a manifesté: Car les choses inuisibles d'iceluy, sont cogneues par la creature du monde, quand elles sont entendues par les choses qui sont faites, aussy sa puissance eternelle, & sa diuinité, tellement qu'ilz sont sans excuse. Car cōbien qu'ilz ayent cogneu Dieu, toutesfois ilz ne l'ont point glorifié comme Dieu, ne rendu graces, mais ilz sont deuenuz vains, en leurs pensées, & leurs cœur sans sapience a esté obscurcy; car iceux se disans sages, sont deuenuz folz. Et ont mué la gloire de Dieu incorruptible, en la similitude d'ymage d'home corruptible, & d'oiseaux, & de bestes à quatre piedz, & de serpens: (Pour laquelle cause Dieu les a liuré aux desirs de leurs cœurs, à ordure, pour faire vilonie en eux mesmes, à leurs propre corps.) Lesquelz ont mué la verité de Dieu en mensonge, & ont honoré, & seruy la creature plus q createur, qui est benict eternellement. Amen. Pour ces choses Dieu les a liuré en affections vilaines. Car leurs femmes ont changé l'usage naturel, en cest usage qui est contre nature. Semblablement aussy les masses, delaisans le naturel usage de la femme, ont esté embrasé en leurs desirs l'un de l'autre, faisant masse avec masse, chose infame, & receuants en eux mesmes le salaire (qui deuoit appartenir) de leurs erreur. Et comme ilz n'ont pas tenu cōpte, d'auoir Dieu en cognoissance: Dieu les a liuré en sens reproché, pour faire choses qui ne sont pas conueçables, estans remplis de toute iniquité, de malice, de paller dise, d'auarice, de mauuaise, pleins d'envie, d'homicide, de noïse, de fraude, de mauuaise condition, murmureurs, detraicteurs, hayz de Dieu, iniurieux, orgueilleux, esleuez, inuenteurs de maux, desobeissans aux parens, sans entendement, dissoluz, sans amour, sans fidelité, sans misericorde. Lesquelz combien que ilz ayent cogneu la iustice de Dieu, n'ont point entedū, que ceux qui font telles choses, sont dignes de mort, non seulement ceux q les font, mais aussy ceux qui sont consentans à ceux q les font. * S. Saint Paul reprend les Iuis qui contemprerent les Comtez par la Loy q leur donnée. Et euz mesmes faisoient semblables a ces. Combien que Dieu rende à chacun selon ses ceures, tellement que les Comtez par la Loy, & l'entendement non refulsant qui est la Loy, seroit tenu pour circoncis. Mais regardant les Iuis qui se glorifient de la cognoissance de la Loy, & circuncis, faites choses contraires à la Loy. * Chapitre ij. Parquoy, o home, qui conque qui iuges, n'as pas excuse: Car en ce qui se iuge, tu iuges, tu iuges d'auoir donné toy mesme; car tu fais les mesmes choses que tu iuges. Car si tu iuges que le iugement de Dieu est salut à tous, qui font telles choses. Mais tu y es en, à toy mesme, q iuges

Foy. C. Aba. 2. a. Heb. 10. g. Galat. 3. 1. Cor. 3. b. Eph. 4. b. Eph. 4. c. 1. Cor. 1. Pal. 81. c. A Ne iuge. Mat. 7. a. b. c. d. e. f. g. h. i. j. k. l. m. n. o. p. q. r. s. t. u. v. w. x. y. z.

Aux Romain.

iuges ceux q̄ font telles choses, & tu fais les mesmes, que tu eschapperas le iugemēt de Dieu? Ou mesprises tu les richesses de sa bonté, & de sa patience, & de sa longue attente, non sçachant que la benignité de Dieu t'ameine à penitence? Mais selon ta dureté, & cœur impenitent, tu fais thresor d'yre pour toy, au iour de l'yre, & de la reuelation du iuste iugement de Dieu, qui rendra à chacun selō ses œuures. A ceux certes qui selon patience de bonne œuure, quierent gloire & honneur, & incorruption, la vie eternelle: Mais à ceux qui sont noisieux, & qui ne s'accordēt point à verité, ains croient à iniquité, yre, & indignation. Tribulation & angouisse sur tout ame d'homme faisant mal, du Iuif p̄mierement, & du Grec. Mais gloire & honneur, & paix à vn chacun qui fait bien, au Iuif p̄mierement, puis au Grec.

✠ Car enuers Dieu il n'y a poit regard des personnes. Car quiconques ont peché sans loy, ilz periront sans loy: & quicōques ont peché en la loy, ilz seront iugez par la loy. Entant que ceux qui oyent la loy, ne sont pas iustes deuant Dieu, mais ceux qui mettent la loy en effect, seront iustifiez. Car quand les Gentilz, qui n'ont point de loy, font naturellement les choses qui sont de la loy, telz non ayans la loy, ilz sont loy à eux mesmes. Lesquelz montrent l'œuure de la loy, escripte en leurs cœurs, leur cōscience leurs rendant tesmoignage, & par les pensées entre elles s'accusantes, ou aussy defendantes au iour quand Dieu iugera les secretz des homes selon mon Euangile, par Iesu Christ. ✠ Mais si tu es nommé Iuif, & as repos en la loy, & te glorifie en dieu, & cognoys sa volonté, & approues les choses plus vtils, instruit par la loy, & te confiez mesmes estre conducteur des aueugles, lumière de ceux qui sont en tenebres, instructeur des ignorants, maistre des simples, ayant la forme de science & de verité en la loy. Toy donc qui enseigne vn autre, tu ne t'enseigne pas toy mesmes, qui presche qu'on ne doit pas desrober, tu desrobes: Qui dis q̄ l'on ne doit pas commettre adultere, tu commets adultere. Qui as en abominatiō les idoles, tu fais sacrilege. Qui te glorifie en la loy, tu fais deshonneur à Dieu par la transgressiō de la loy (car le nom de Dieu est par vous blasphemé entre les Gentilz, comme il est escript.) La circoncision certes est profitable, si tu gardes la loy; mais si tu es transgresseur de la loy, ta circoncision est faicte incirconcision. Si donc l'incirconcis garde les iustices de la loy, son incirconcision ne sera elle p̄e reputée pour circoncision? Est ce que de nature est incirconcis, accomplissant la loy, ne te iugera il pas, toy qui par la lettre & la circoncision, es transgresseur de la loy? Car celui n'est pas Iuif, qui l'est par dehors: Et celle n'est pas circoncision, qui est circoncision manifeste en la chair: mais celui est Iuif, qui l'est en secret: & la circoncision du cœur, est en l'esprit, non par en

la lettre: de laquelle la louenge n'est pas des homes, mais de Dieu.

S. Les Iuifz aucunement precellent les autres, pour les promesses de Dieu, faictes à eux, lesquelles s'accompliront, combien qu'aucuns d'eux furent mescreans. Mais & les Iuifz, & les Gentilz sont soubiects & coupables de peché, duquel la Loy ne les peut deliurer, ains la foy de Iesus Christ, à fin que la persone ne se glorifie des œuures de la loy.

Chapitre iij.

Quelle chose donc a dauantaige le Iuif? Ou quel est le profit de la circoncision? Beaucoup en toute maniere. P̄mierement certes, pour ce q̄ les parolles de Dieu leurs ont esté commises. Mais qu'est ce, si aucuns d'eux, non point creu? L'incrudulité d'iceux a elle mis à neant la foy de Dieu? La n'adiène: Car Dieu est veritable, mais tout home est mēteur, ainsy qu'il est escript: à fin que tu sois iustifié en tes parolles, & que tu vainques, quand tu es iugé. Or si nostre iniquité faict, que la iustice de Dieu soit louée, q̄ dirons nous? Dieu est il iniuste? Qui amaine ire? (Le parle selon l'home) pas n'est ainsy. Autremēt comment iugera Dieu ce monde? Car si la verité de Dieu est faicte plus abondante à sa gloire p̄ mon mensonge, pourquoy donc suis ie encores iugé comme pecheur? Et (comme nous sommes blasphemés, & comme aucuns disent, que nous disons) que ne faisons des maux, à fin que biens en aduiennent? desquelz la damnation est iuste. Quoy donc? Sommes nous plus excellens q̄ eux? Certes non. Car nous auons demonstré par raisons, que tous les Iuifz, & Grecz sont soubz peché: comme il est escript. Qu'il n'est aucun iuste, il n'est aucun qui entende, il n'est, qui quiere dieu. Ilz ont tous decliné, & sont ensemble faictz inutiles. Il n'y a aucun qui faice bien, il n'en est pas iusques à vn. Leur gosier est vn sepulchre ouuert ilz faisoient frauduleusement de leurs langues, venin d'aspic est soubz leurs leures. Desquelz la bouche est pleine de malediction, & d'amertume: leurs piedz sont legiers à esprendre sang. Destruction & infelicité sont en leurs voyes. Et n'ont pas cogneu la voye de paix, la crainte de Dieu n'est point deuant leurs yeux. ✠ Or nous sçauons, q̄ toutes les choses q̄ la loy dict, elle les dit à ceux q̄ sont soubz la loy, à fin q̄ toute bouche soit fermée, & q̄ tout monde soit subiect à Dieu: car aucune chair ne sera iustifiée deuant luy par les œuures de la loy. Car par la loy, est la cognoissance de peché. Mais maintenant la iustice de Dieu est manifestée sans la loy, tesmoignée par la loy, & par les Prophetes. A sçauoir la iustice de Dieu, par la foy de Iesu Christ, à tous, & sur tous ceux qui croient en luy. Car il n'y a aucune difference: Car tous ont peché, & ont besoing de la gloire de Dieu, iustifiez pour neant par sa grace, par la redemption, qui est en Iesu Christ, lequel Dieu a mis en auant pour vne reconciliaction par la foy au moyen du sang d'iceluy, en demonstration de sa iustice, pour la remission des pechez

Repentā-
ce.

Iere. 31. c.
32. d.

Matt. 16. d
Pro. 24. d
Psal. 62. d

Deu. 10. d
2. par. 19. c
Eph. 6. b
1. Pier. 11. c
Iob. 37. b.
Colo. 3. d
Oeuure
de iustice

Act. 10. e
Mat. 7. d
Iaqs. 1. d

C

Ista. 5. b.
Eze. 36. e.
Gen. 17. b

D

Deu. 10. d
30. a
Vraye cir-
concision

A

2. tim. 2. c.
Ieh. 3. d.
Psal. 115. a.
Psal. 50. a.

B

Gala. 3. d.

Psal. 115. a.
& 52.

Psal. 5. c.
& 11. b
Psal. 139. a
Psal. 9. c
Ista. 59. b

Pro. 1. b.
Psal. 35. a

Gala. 3. d.
La Loy.

Eph. 2. a

D

Iustice par foy.

pechez precedens en la supportation de Dieu, pour demonstrer sa iustice en ce temps icy : à fin qu'il soit iuste, & iustificiant celuy qui est de la foy de Iesu Christ. * Ou est donc ta gloriation? Elle est forclosé. Par quelle loy? Des œuures? Non, mais par la loy de foy. Car nous croyons, q' l'homme est iustifié par foy sans les œuures de la loy. Dieu est il seulement le Dieu des Iuifz? Ne l'est il point aussy des Gentilz? Certes il est aussy des Gentilz. Car certainement c'est vn Dieu qui iustifie la circoncision de la foy, & l'incircocision par la foy. Destruisons nous donc la loy, par la foy? Ia n'aduienne, mais nous establissons la loy.

S. La iustificatiō ne vient point des œuures de la loy, mais de la foy en Dieu, qui fut reputée à iustice à Abraham, auant que la circocision luy fut donnée. Laquelle il recut après, pour estre au temps aduenir (non par la loy, mais par iustice de foy) pere de tous ceux qui seroient imitateurs de sa foy.

Chapitre .iiij.

A Exemple d'Abraham Gen. 15. b. Gala. 3. a. Iaqs. 2. d.

Psal. 31. 2.

Beatitude

B Gen. 17. b.

Circoncision signe

C Gala. 3. b.

Gala. 3. d.

Q Ve dirons nous donc que Abraham nostre pere a trouué selo la chair? car si Abraham a esté iustifié par les œuures, il a gloire, mais non enuers Dieu. Mais que dict l'escriture? Abraham a creu à Dieu, & il luy a esté reputé à iustice. Or à celuy qui œuure, le salaire n'est pas reputé pour grace, mais pour chose deuë. Mais à celuy qui n'œuure point, ains croyt en celuy qui iustifie le pecheur, sa foy luy est reputée à iustice, selon le propos de la grace de Dieu. Ainsy aussy comme dict Dauid, la heatitu de de l'home estre à celuy, à qui Dieu repute la iustice sans œuures. Bien heureux sont ceux, desquelz les iniquitez sont pardonnées, & desquelz les pechez sont couverts. Bien heureux est l'home, auquel le Seigneur n'a pas imputé le peché. Ceste beatitude donc, demoure elle en la circocision, ou aussy en l'incircocision? Car nous disons que la foy a esté reputée à Abraham à iustice. Comment donc a elle esté reputée? En la circocision, ou en l'incircocision? Non point en la circocision, mais en l'incircocision. Et il print le signe de circocision, pour vn seau de la iustice de foy, laquelle est en l'incircocision, à fin qu'il soyt pere de tous ceux qui croient par l'incircocision, & que leurs foyt aussy reputé à iustice, & qu'il soyt pere de la circocision, non point seulement à ceux qui sont de la circocision, mais aussy à ceux qui suyuēt les trains de la foy, qui est en l'incircocision de nostre pere Abraham. Car la promesse n'a pas esté faite à Abraham, ou à sa semence, d'estre heritier du monde mais par la iustice de la foy. Car si ceux qui sont de la loy, sont heritiers, la foy est aneantie, la promesse est abolie. Pourtant que la loy engendre ire. Car si qu'il n'y a pas de loy, il n'y a point de transgression. Pour ce que c'est, c'est par la foy, à fin que par grace la pieté soit alleuree à toute semence, non seulement à celuy qui est de la loy, mais aussy à celuy qui est de la foy d'Abraham, lequel est pere de nous tous, comte il est escript,

Je t'ay constitué pere de moult de gens) deuant Dieu, auquel tu as creu : lequel viuifie les mortz, & appelle les choses qui ne sont point, come celles qui sont. Lequel contre esperance, creut en esperance, à fin d'estre pere de moult de gens, selon ce qu'il luy auoit esté dict: Ainsy sera ta semence, comme les estoilles du ciel, & comme le sablon de la mer. Et ne fut pas debile en foy, si ne considéra point son corps amorty, veu qu'il auoit prés de cent ans, n'y aussy la matrice de Sara amortie. Aussy ne doubta point par desfiance, de la promesse de Dieu, mais fut conforté par foy, donnant gloire à Dieu, scachant bien certainement, que tout ce que Dieu a promis, il est puisant aussy de le faire. Et pourtant ce luy fut reputé à iustice. Et ce, que luy a esté reputé à iustice, n'est pas escript seulement pour luy, mais aussy pour nous, auquelz il sera reputé, nous qui croyons en celuy, qui a resuscité nostre Seigneur Iesu Christ des mortz, lequel a esté liuré pour noz pechez, & est resuscité pour nostre iustification.

S. Saint Paul dict, que estans iustifiez, nous glorifions non seulement en nostre esperance, mais aussy en adueritez. Car si Iesus Christ est mort pour nous estans encores infideles, par plus forte raison il nous sauuera, quand sommes iustifiez par son sang. Et ainsy que par desobeissance d'Adam, nous auons tous peché, & sommes tous mortz. Aussy par l'obedience d'un Iesus Christ, nous sommes iustifiez de plusieurs pechez, pour paruenir à la vie eternelle.

Chapitre .v.

Nous donc estans iustifiez par foy, ayons paix vers Dieu par nostre Seigneur Iesu Christ, par lequel nous auons aussy acces par foy à ceste grace, en laquelle nous tenons fermes, & nous glorifions en l'esperance de la gloire des filz de Dieu. Et non ce seulement, mais aussy, nous glorifions en tribulations, scachans que tribulation fait auoir patience, & patience probation, & probation esperance, or esperance ne confond point. Car la charité de Dieu est espandue en noz cœurs, par le saint Esprit, qui nous est donné. * Car pourquoy est Iesu Christ mort pour les infideles, quand nous estions encores foibles selon le temps? car à grand peine aueris voudroit mourir pour le iuste: mais d'auenture, qu'aucun oseroit mourir pour vn bon. Or Dieu fait sa charité louable enuers nous: en ce, que quand nous estions encores pecheurs, Christ est mort pour nous. Par plus forte raison donc nous qui maintenant sommes iustifiez en son sang, serons deliurez d'yre par luy. Car si quand nous estions enuers, auons esté recociliez à Dieu par la mort de son filz: par plus forte raison, nous estans recociliez, serons sauuez en la vie d'iceluy. Et non pas de seulement, mais aussy nous glorifions en Dieu, par nostre Seigneur Iesu Christ, par lequel nous auons obtenu reconciliation. * Pourtant comme par vn home, le peché est entré en ce monde, & par le peché la mort: ain-sy est la mort paruenue en tous les hōes, en quoy tous ont peché. Car iusques à la loy, peché estoit au monde:

Gen. 17. a

D Gen. 15. b. Gen. 13. d. & 15. b

2. Tim. 2. b 1. Ieh. 1. c

Eph. 1. d

1. cor. 13. e Iaqs. 1. a

Heb. 9. c 1. Piet. 3. e

Gala. 4. a

1. Ieh. 1. c Apoc. 1. b

Gen. 3. d 3. Ioh. 6. d

Aux Romains.

au mode: mais le peché n'estoit pas reputé, qu'ad il n'y auoit point de loy. Mais la mort a regne depuis Adam iusques à Moysé, mesme en ceux qui n'ont point peché, en la similitude de la transgression d'Adam, qui est la forme de celui qui estoit à venir. Mais le don n'est pas come le peché. Car si par le peché d'un plusieurs sont mortz, par plus forte raison la grace de Dieu, & le don, par la grace d'un home, Iesu Christ, a abondé en plusieurs. Et comme le peché est par un, il n'est pas ainsi du don. Car certes le iugement est d'un en condamnation, mais la grace est de plusieurs pechez à iustification. Car si par le peché d'un la mort a regné par un, par plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de grace, & de don, & de iustice, regneront en vie par un, Iesu Christ. Comme donc par le peché d'un, mal est aduenü à tous les homes en condamnation: pareillement aussi par la iustice d'un, le bien est aduenü à tous homes en iustification de vie. Car comme par la desobeissance d'un home plusieurs sont constituez pecheurs: semblablement aussi par l'obeissance d'un, plusieurs seront constituez iustes. Or la loy est entrée, à fin que le peché abondast. Mais là ou le peché a abondé, grace y a plus abondé. A fin que comme peché a regné à mort: pareillement aussi grace regnast par iustice à vie eternelle, par Iesu Christ nostre Seigneur.*

S. Nous sommes baptizez en Iesu Christ, à fin que dorénavant estans mortz à peché, nous cheminions en nouveauté de vie, estans resuscitez en Iesu Christ. Dont n'obeissons plus à peché, mais deliurez de la loy, & renduz francz de peché, par la grace de Iesu Christ, donnons noz membres au service de iustice pour obtenir la vie, lesquels par auant auions abandonnez à immondicité, à paruenir à la mort.

Chapitre .vi.

Que dirons nous donc? Demourerons nous en peché, à fin que grace abonde? Ce n'aduiene. Car nous qui sommes mortz à peché, comment pourrons nous encores viure en iceluy? * Ne scauez vous pas que nous tous qui sommes baptizez en Iesu Christ, que nous sommes sepueleys avec luy en mort, par le baptesme, à fin que comme Christ est resuscité des mortz par la gloire du pere, que aussi nous semblablement cheminions en nouuelité de vie. Car si nous sommes plantez avec luy en la similitude de sa mort: nous le serons aussi de sa resurrection. Ce sachans que nostre viel home est crucifié avec luy, à ce que fut destruit le corps de peché, à fin que nous ne serions plus à peché. Car celui qui est mort, il est iustificié de peché. Et si nous sommes mortz avec Christ, nous croyons, qu'also nous viurons avec Christ. Sachans que Christ resuscité des mortz, ne meurt iamais plus; la mort n'aura dorénuis plus de domination sur luy. car ce qu'il est mort, est mort vne fois à peché, mais ce qu'il vit, il vit à Dieu. Semblablement vous estimez aussi, que certainement vous estes mortz à peché, mais viuis à Dieu en Iesu Christ nostre

Seigneur.* * Peché donc n'ayt pas de regne en vostre corps mortel, pour obeir à ses concupiscences. Et aussi n'abandonnez point voz membres pour estre armures d'iniquité à peché, mais abandonnez vous à Dieu, comme viuis hors des mortz, & voz membres pour estre armures de iustice à Dieu. Car peché n'aura pas domination sur vous, car vous n'estes point soub la loy, mais soub grace. Quoy donc? Pecherons nous, pourtât que nous ne sommes point soub la loy, mais soubz grace? La n'aduiene. Ne scauez vous pas, que à quiconque vous vous rendez serfz pour obeyr, que vous estes serfz d'iceluy, auquel vous obeyez, soit de peché à mort, ou d'obeyssance à iustice? Or graces à Dieu, que vous auez esté serf de peché, mais auez obey de cœur à icelle forme de doctrine, à laquelle vous estes addonnez: or vous estans deliurez de peché, estes faitz serfz à iustice.* * Je dy chose humaine, pour l'infirmité de vostre chair. Car ainsi que vous auez abandonné voz membres pour seruir à or du re & iniquité, pour iniquité: semblablement abandonnez maintenant voz membres pour seruir à iustice en sanctification. Car quand vous estiez serfz de peché, vous estiez francz de iustice. Quel fruit donc auez vous eu lors es choses, desquelles vous auez maintenant vergogne? Car la fin d'icelles est la mort. Mais maintenant vous estés deliurez de peché, & faitz serfz à Dieu, auez vostre fruit en sanctification, & la fin vie eternelle. Car les gaiges de peché, est la mort, mais la grace de Dieu, est vie eternelle en Iesu Christ, nostre Seigneur.*

S. Par Iesu Christ nous sommes deliurez de la loy. Et par la loy, les affections estoient rendues plus vehementes, à fin que nous serions Iesu Christ, en nouveauté d'esprit. Mais par l'occasion de la loy, le peché est cres. Combien que la loy soit sainte & spirituelle. Encores maintenant par la contrariété du nouuement de nostre chair, nous sommes attirés aux choses, que nous detestons selon raison, & qui sont contraires à la loy.

Chapitre .vij.

Ne scauez vous pas freres (car ie parle à ceux qui scauent la loy) que la loy domine sur l'home tout le temps qu'il vit? Car la femme qui est soubiecte à l'home, tant que le mary vit, elle est obligée à la loy: Mais si son mary meurt, elle est desliée de la loy du mary. Le mary donc viuant, elle sera appelée aduere, si elle est avec un autre mary: mais si son mary est mort elle est deliurée de la loy du mary: tellement que elle n'est pas aduere, si elle est avec un autre mary. Ainsi mes freres, vous estes aussi mortz à la loy, par le corps de Christ, à fin que soyez à un autre qui est resuscité des mortz, à celle fin que nous fructifions à Dieu. Car quand nous estions en la chair, les affections des pechez, qui estoient par la loy, faisoient operation en noz membres, pour fructifier à la mort. Mais maintenant nous sommes desliés de la loy de mort, en laquelle nous estions detenuz, tellement que nous serons en nouuelité d'esprit, & non point en vicellesse de la lettre.

Grace de Christ plus ample que peché.

D

Gal. 3. d.

A

Gal. 3. d.

Baptesme

Heb. 12. a.

1. Pier. 2. a

& 4. 2.

Eph. 4. e

Collo. 3. b

B

Vivre honestement.

C

Ieh. 8. d.
2. Pier. 2. d

D

Ieh. 8. d.

A
1. cor. 7. 8
Mich. 5. d

de la lettre. Que dirons nous donc? Est la loy, pechie? Il n'est pas ainsi. Mais ie n'ay pas cogneu peché, sinon par la loy. Car ie ne cognoissoye point concupiscence, si la loy n'eut dict: Tu ne conuoyteras point. Mais le peché, ayant prins occasion, par le commandemēt a ouuré en moy toute concupiscence. Car sans la loy, le peché estoit mort. Et ie viuoie aucunes fois sans la loy. Mais quand le commandement fut venu, le peché reuesquit. Mais moy ie suis mort, & il a esté trouué, que le cōmandement, qui m'estoit pour la vie, iceluy m'estre à mort. Car peché prenant occasion par le commandement, m'a seduict, & par luy m'a occis. Parquoy la loy certes est sainte, & le commandement est saint, & iuste, & bon. Ce donc q'est bon, m'est il fait vne mort? Ia n'aduierne. Mais le peché, pour apparoir peché, a fait l'œuvre de mort en moy, par le bien: à fin que le peché fust fait oultre mesure pechant par le commandement. Car nous scauons bien, que la loy est spirituelle, mais ie suis charnel, rendu soubz peché. Car ie n'entends point ce que ie fay, car ie ne fay point ce que ie veux, mais ie fay ce que ie hay. Et si ie fay ce que ie ne veux point, ie consens à la loy qu'elle est bonne. Or maintenant ie ne fay point celà, mais ce est le peché qui habite en moy. Ie scay certes, qu'en moy (c'est à dire) en ma chair, ne habite point de bien. Car le vouloir est en moy, mais ie ne trouue pas pour accomplir le bien. Car ie ne fay point le bien que ie veux, mais ie fay le mal q'ie ne veux point. Et si ie fay, ce que ie ne veux point, alors ie ne le fay point, mais le peché qui habite en moy. Ie trouue donc par la loy, quand ie veux faire bien, que mal est en moy, Car ie prens plaisir à la loy de Dieu selon l'homme interieur, mais ie voy vne autre loy en mes membres, repugnante à la loy de mon entendement, & me regardant captif à la loy de peché, qui est en mes membres (Las moy home malheureux, qui me deliurera du corps de ceste mort? La grace de Dieu par Iesu Christ nostre Seigneur.) Moy mesme donc ie sers de l'entendement, à la loy de Dieu, mais de la chair, à la loy de peché.

S. L'Apostre conclud que tous qui sont inserz à Iesu Christ, par baptisme, sont deliurez de toute damnation, soyuans l'esprit d'adoption, qui fait les filz de Dieu. Toute creature aspire, & tend à la manifestation de la gloire future. Paul declare aussi l'incomparable charité de Dieu, exhibée en Iesus Christ, enuers les siens, affirmant que nulle chose les poult separer de la charité de Dieu, qui est en Iesus Christ.

Chapitre .viij.

Ln'y a donc maintenant aucune damnation à ceux qui sont en Iesu Christ, qui ne cheminent point selon la chair. Car la loy de l'esprit de vie, en Iesu Christ, m'a deliuré de la loy de peché, & de mort. Car ce qui estoit impossible à la loy tant qu'elle estoit foible par la chair. Dieu l'a fait, en uoyant son filz en semblance de la chair pecheresse, & de peché a cōdamné le peché par la chair: à fin que la iustification de la loy fuisse

accomplye en nous, qui ne cheminés point selō la chair, mais selon l'esprit. Car ceux qui sont selon la chair, sauouret les choses de la chair, mais ceux qui sont selon l'esprit, entendent les choses de l'esprit. Car la prudence de la chair, est mort: & la prudence de l'esprit, est vie & paix. Pourtant que la sapience de la chair, est ennemie à Dieu, car elle n'est pas subiecte à la loy de dieu & aussy ne le peut estre. Auffy ceux qui sont en la chair, ne peuent plaire à Dieu. Mais vous n'estes point en la chair, mais en l'esprit: ouy toutes fois si l'esprit de Dieu, habite en vous. Que si aucun n'a point l'esprit de Christ, iceluy n'est pas à luy. Mais si Christ est en vo, le corps certes est mort à cause du peché, mais l'esprit vit à cause de la iustification. Si l'esprit donc de celuy qui a resuscité Iesus des mortz, habite en vous: celuy qui a resuscité Iesu Christ des mortz, viuifiera aussy voz corps mortelz: à cause de son esprit habitant en vous. Pourtant donc freres, nous sommes debteurs, non pas à la chair: à fin que nous viuons selon la chair: car si vous vivez selon la chair, vous mourrez. Mais si par l'esprit vous mortifiez les œuvres de la chair, vous viurez. Car tous ceux q'ont menez par l'esprit de Dieu, iceux sont filz de Dieu. Car vous n'avez point receu l'esprit de seruitude de rechef en crainte: mais vous avez receu l'esprit d'adoption des filz, auquel nous crions, Abba, (pere.) Certes ce mesme esprit rend témoignage à nostre esprit, que nous sommes enfans de Dieu. Et si nous sommes enfans, nous sommes aussy heritiers, heritiers certes de Dieu, & coheritiers de Christ. Ouy toutes fois si nous souffrōs avec luy: à fin aussy que nous soyons glorifiez avec luy. Car l'estime que les souffrances de ce temps, ne sont pas condignes à la gloire à venir, laquelle sera reuelée en nous. Car l'attente de la creature, attend la reuelation des enfans de Dieu. La creature certes est subiecte à vanité, sans son vouloir: mais pour celuy qui l'a assubiecty en esperance. Car aussy mesme la creature sera delurée de la seruitude de corruptiō, pour estre en la liberté de la gloire des enfans de Dieu. Car nous scauons que toute creature gemit, & traualle, iusques à maintenant. Et nō pas seulement elle, mais nous mesmes aussy, qui auons les premiers fruietz de l'esprit, gemissons aussy mesmes p dedans nous, en attendant l'adoptiō des enfans de Dieu, la redēptiō de nostre corps. Car nous sommes sauuez par esperance. Et l'esperance qu'on voit, n'est pas esperance. Car cōment espere aucun ce qu'il voit? Mais si nous esperons ce q nous ne voions point: nous l'attendons p patience. Sēblablement aussy l'esprit ayde nostre foiblesse. Car nous ne scauons point ce que nous debuons prier, comme il appartient, mais l'esprit mesme fait requeste pour nous par gemissemens inenarrables. Mais celuy qui regarde les cœurs, scayt ce que l'esprit desire. Car il

KK prie pour

Exo. 20. c
Deut. 5. b.

C

1. Tim. 1. b

D

B

C

2. Tim. 1. b
Gala. 4. a

1. Ieh. 3. a
Eph. 3. a
Tite. 3. b

1. cor. 12. b
Heb. 4. d.

D

1. cor. 5. a

Esperance
E

Psal. 7. c
Luce. 17. b.

A
Des fide-
les.
Heb. 7. c
& 10. a

Ieh. 3. b
Philip. 3. a

Aux Romains.

prie pour les sainctz selon Dieu. Et nous scauons qu'à ceux qui ayment Dieu, toutes choses aydent à bien, à ceux qui selon le propos, sont appelez sainctz. Car ceux qu'il a parauant cogneu, il les a predestiné à estre faitz conformes à l'ymage de son filz, à fin qu'il soit mesme le premier nay, entre moult de freres. Et ceux qu'il a predestiné, il les a ausly appellé. Et ceux qu'il a appellé, il les a iustifié: & ceux qu'il a iustifié, il les a ausly glorifié. Que dirons nous donc à ces choses icy? Si Dieu est pour nous, qui est cōtre nous? Lequel ausly n'a point espargné son propre filz, mais l'a baillé pour nous tous. Et cōment ne nous a il point ausly donné toutes choses auet luy? Qui accusera cōtre les esleuz de Dieu? Dieu est celuy qui iustifie. Qui est celuy qui condēnera? Iesu Christ est celuy qui est mort, ouy & celuy qui est resuscité, lequel est à la dextre de dieu qui ausly prie pour nous. Qui nous separera dōc de la charité de Christ? Sera ce tribulation? ou angoyse? ou famine? ou nudité? ou peril? ou persecution? ou glaue? (Ainsy qu'il est escript: Car nous sommes mortifiez pour toy, tout le iour, nous sommes estimez cōme brebis d'occision) Mais en toutes ces choses nous surmōtons, par celuy qui nous a aymé. Car ie suis certain, que ne mort, ne vie, ne anges, ne principaultez, ne puissances, ne choses presentes, ne choses à venir, ne force, ne hauteur, ne profondeur, ne autre creature, ne nous pourra separer de la charité de Dieu, laquelle est en Iesu Christ nostre Seigneur.

Chapitre ix.

I E dy verité en Christ, ie ne mens point, mais conscience me rendant tesmoignage au sainct Esprit, que j'ay grande tristesse, & continuel dōleur en mon cœur. Car ie desroye moy mesme estre reiecte de Christ pour mes freres, qui sont mes parens selon la chair, lesquels sont Israélites, ausquelz appertient l'adoption des filz, & la gloire, & le testament, & la donation de la loy, & le seruice diuin, & les promesses, desquelz sont les peres, & dont Christ est selon la chair, qui est Dieu sur toutes choses benict eternelement. Amen. Mais non point que la parolle de Dieu soit venue à rien. Car spuz ceux qui sont d'Israel, ne sont pas Israélites, Es ceux ausly qui sont semence d'Abraham, ne sont point tous enfans. Mais en Isaac, ne sera appelée semence, C'est à dire, ceux qui sont enfans de la chair, ne sont point enfans de Dieu, mais ceux qui sont enfans de promesse, sont reputez en la semence. Car la parolle de la promesse est ceste: Ie viendray selon cōtemp, & Sara aura vn filz. Et non

point seulement elle, mais ausly Rebecca estant encōincte d'une compagnie de nostre pere Isaac. Car quand les enfans n'estoient pas encōres naiz, & n'auoient rien fait, ne bien, ne mal, (à fin que le propos de Dieu demourast selon l'election) non point par les œuvres, mais par celuy qui appelle, il luy fut dict. Le plus grand seruira au moindre. Ainsy qu'il est escript: I'ay aymé Iacob, & ay hay Esau. Que dirons nous donc à il iniquité en Dieu? Ia n'aduēne. Car il dit à Moyses: Je feray mercy à celuy de qui j'auray mercy. & seray misericorde à celuy de qui j'auray mercy. Ce n'est pas donc, ne de celuy qui veult, ne de celuy qui court, mais c'est de Dieu qui fait misericorde. Car l'Esriture dict à Pharaon: Le te ay excité à cela mesmes, à fin que ie demōstre en toy ma puissance: & à fin que mon nom soyt annoncé en toute la terre. Il fait donc misericorde à celuy qu'il veult, & endure celuy qu'il veult. Or tu me dis: Pourquoi donc accuse il encōres? Car qui est celuy qui resiste à sa volūte? O home, qui es tu, que tu responde à Dieu? La chose formée, dict elle à celuy qui l'a formée. Pourquoi m'astu ainsy fait? N'a point puissance le portier de terre, faire d'une mesme masse, vn vaisseau auertes à honneur, & vn autre à deshonneur? Qu'est ce, si Dieu en voulant monstrier son yre, & bailler à cognoistre sa puissance, a endure en grande patience, les vaisseaux d'yro cōuenable à perdition, pour monstrier les richesses de sa gloire, & les vaisseaux de misericorde, lesquels il a preparé à gloire. Lesquelz ausly il a appellé, (à scauoir nous, non point seulement des Iuifz) mais ausly des Gentilz, ainsy qu'il dict en Osee: Celuy qui n'est pas mon peuple, ie l'appelleray mon peuple, & celle qui n'est pas aymée, l'aymée: & celle qui n'a point obtenu misericorde, ayant obtenu misericorde. Et aduēdra, au lieu ou il leurs a esté dict: Vous n'estes point mon peuple, illec seront appelez enfans de Dieu viuāt. Ainsy Isaac crie pour Israel. Quand le nombre des enfans d'Israel seroit comme le sablon de la mer les remanans seront sauuez. Car la parolle est cōsommante, & abbregeante en equité, pourtant que le Seigneur fera parolle abbregee sur la terre. Et comme Isaac a deuant dict: Si le Seigneur des armées ne nous eut laissé semence, nous eussions esté faitz comme Sodome, & eussions esté semblables à Gomorre. Que dirons nous donc? Que les Gentilz, qui ne suyuoient pas la iustice, ont apprehéde iustice, à scauoir celle iustice qui est par foy. Mais Israel en ensuyuant la loy de iustice, n'est point paruenū à la loy de iustice. Pour quoy? Pourtant que ce n'a point esté par foy, mais comme par œuvres. Car ilz ont barté contre la pierre de choppement, ainsy qu'il est escript. Voicy, ie metz en Sion la pierre de choppement, & la pierre de trebuchement, & quiconque croyra en celle, ne sera point confus.

S. L'Apostre

Predesti-
nation.

Iehan. 3. b
Iai. 53.

Phil. 2. a
Mar. 16. d
Act. 7. g

Psal. 43. d
Ihi. 4. c

Cant. 8. b

Act. 9. a
I. Cor. 15. b

Rom. 1. a

Gen. 21. b
Gal. 4. d

Gen. 12. b

Gen. 25. e

C

Gen. 25. b. e
Mala. 1. a.

Exo. 33. d

D

Exo. 9. d.

Iai. 45. b
Ier. 18. a
Sap. 15. b

E

Iai. 45. b
Osee. 2. d
I. Pier. 2. b

F

Osee. 1. d.

Iai. 10. a

Iai. 1. a.

G

Iustice
par foy

Ma. 2. d
& 8. c
I. Pier. 2. b

S. L'Apostre prie pour les Iuifz ignorans Iesus Christ, & que rans iustice par ceuvres de la Loy. La diuersité de iustice par les ceuvres de la Loy, enuers celle qui est de la foy, laquelle est cõmu- ne a tout croyant. Par toutes les parties de la terre, ceste foy de Ie- sus Christ a esté preschée, laquelle les Iuifz ont reboutée, & les Gentilz l'ont receu.

sinablement seront conuertiz à Iesus Christ. Après fait vne excla- nation de la sapience diuine.

Chapitre. xj.

Chapitre. x.

FReres, la volonté certes de mon cœur, & la priere enuers Dieu, est faicte pour le salut d'iceux. Car ie leurs porte tesmoignage, q ilz ont le zele de Dieu, mais n'ont point selõ scien- ce. Car en ignorant la iustice de Dieu, & vou- lant establir leurs propre iustice, ilz ne sont point subiectz à la iustice de Dieu. Car Christ est la fin de la loy, pour iustifier tout croyant. Car Moy- se a escript, que l'home qui fera la iustice, laquel- le est de la loy, viura en icelle. Mais la iustice qui est de la foy, dit ainfy: Ne dis point en ton cœur, qui montera au ciel? Celà est ramener Christ d'en- haut. Ou qui descendra es abysses? Celà est rappeler Christ des mortz. Mais que dict l'escri- pture? La parole est prés, en ta bouche, & en ton cœur. Ceste est la parole de foy, laquelle nous preschons. * Car si tu confesse le Seignr Iesus de ta bouche, & que tu croys en ton cœur, que Dieu l'a resuscité des mortz, tu seras sauué. Car on croyt de cœur pour estre iustifié: mais la confession se faict de bouche pour auoir salut. Car l'escripture dict: Quicõque croyt en luy, ne fera point confuz. Car il n'y a point de differen- ce du Iuif, & du Grec, car il est vn mesme Seig- neur de tous, riche à tous ceux qui l'inuoquent. Car quiconque inuoquera le nom du Seigneur, sera saué. Comment donc inuoqueront ilz ce- luy, auquel ilz n'ont point creu? Ou comment croyront ilz à celuy, qu'ilz n'ont point ouy? Et comment oyront ilz, sans aucun qui presche. Et comment prescheront ilz, s'ilz ne sont enuoyez? Ainfy q'il est escript: O que les piedz sont beaux de ceux qui annoncent paix, de ceux qui annon- cent les choses bones. Mais ilz n'obeissent point tous à l'Euangile. Car Isaie dict: Seigneur, qui a creu à ce qu'il a ouy de nous? La foy donc est par ouyr, & l'ouyr par la parole de Christ. Mais ie dy: Ne l'ont ilz point ouy? Certainemēt en tou- te la terre est yssu le son d'iceux, & aux fins de la rondeur de la terre les parolles d'iceux. * Mais ie dy: Israel ne l'a il point cogneu? Moysé dict le premier: Ie v'ous ameneray en emulation par peuple, qui n'est pas peuple. Ie v'ou enuoyeray en ire, par la gent qui est sans sagesse. Et Isaie ose, & dict: Iay esté trouué de ceux qui ne me cher- choient point: ie suis manifestement apparu à ceux qui n'interroguoient point de moy. Et dict à Israel: Iay tout le iour estendu mes mains au peuple qui ne croyt point, & qui me contredit.

Leu. 18. a. Gala. 3. b. Eze. 20. b

Deu. 30. c B

Deu. 30. e

Confesser Iesus Christ.

Isa. 28. d Iohel. 2. g 2. cor. 8. b C

Act. 2. c.

Isa. 52. b. Nahu. 1. d

Isa. 52. a

Iohan. 12. f

Psal. 18. D

Deu. 32. c.

Isa. 65. 2.

Isa. 65. 2.

S. Dieu par sa liberale election a gardé à luy aucuns des Iuifz, pour estre sauuez par la foy de Iesus Christ. Le residu demourans en auueglissement, & delaissez. Et les Gentilz de la grace de bonté diuine, sont prins en leurs lieux. Lesquels Paul admoneste, ne se glorifier contre les Iuifz, & qu'ilz sont pour vn tps delaissez. Et

IE dy donc Dieu a il debouté son peuple? Ain- sy ne soyt. Car ie suis ausly Israelite, de la se- mence d'Abraham, de la lignée de Benjamin. Dieu n'a point debouté son peuple, lequel para- uant il a cogneu. Ne scauez vous point que dict l'Esriture d'Elie, comment il faict requeste à Dieu contre Israel? Seigneur, ilz ont tué tes pro- phetes, ilz ont ruiné tes autelz, & ie suis demou- ré seul, & si quierent mon ame. Mais que luy dict la diuine responce? Iay reserué à moy sept mille homes, qui n'ont point ployé les genoux deuant Baal. Ainfy est il ausly en ce temps icy, les reme- nans sont sauuez selon l'election de la grace. Et si c'est par grace, ce n'est point par les ceuvres. Autrement, grace maintenant n'est point grace. Quoy donc? Ce que Israel queroit, il ne l'a point obtenu: mais election l'a obtenu. Et tous les au- tres sont auueglez, ainfy qu'il est escript: Dieu leurs a donné esprit poignant, des yeux sans en veoir: & oreilles, sans en ouyr iusques au iour present. Et Dauid dict. Leurs table leurs soit fai- cte en laqz, & en preneure, & en trebuchement, & en retributiõ. Leurs yeux soient faitz obscurs, à fin qu'ilz ne voient point, & acourbe tousiours leurs dos. Ie dy donc, ont ilz tellement choppé, à fin qu'ilz cheussent? Ia n'aduiene. Mais par leur offense le salut est adueni aux Gentilz, à fin qu'ilz les ensuiuent. Et si l'offense d'eux est les richesses du monde, & la diminution d'eux les richesses des Gentilz: combien plus fort leurs plenitude? Car ie vous dy Gentilz, si longuement certes q ie suis l'Apostre des Gentilz, ie honoreray mon office, si en aucune maniere ie puis puoquer ma chair à ensuure, & en sauuer aucuns d'entre eux. Car si leurs perdition, est la reconciliation du mode: quelle sera la receptiõ, sinõ vie des mortz? Et si la premiere leueure est sainte, ausly est la masse. Et si la racine est sainte, ausly sont les branches. Et si aucunes des branches sont rom- pues, & toy quand tu estois oliuier sauvage, as esté enté en icelles, & as esté fait participant de la racine, & de la graisse de l'oliuier: ne glori- fie pas contre les branches. Que si tu te glorifies, tu ne porte pas la racine, mais la racine te por- te, Tu diras donc: Les branches sont rompues, afin que ie y soye enté. Bien: Elles sont rompues pour l'incrudité, mais tu demoures par foy. Ne veuille point scauoir hault, mais erains. Car si Dieu n'a pas espargné les branches naturelles, que d'auenture ausly il ne t'espargne pas. Re- garde donc la bonté & severité de Dieu. La se- uerité certes, en ceux qui sont trebuchez: mais en toy, la bonté de Dieu, si tu perseveres en bõ- té, autrement, tu seras ausly couppe hors. Mais ausly iceux, s'ilz ne perseverent point en incru- dité, ilz seront entez. Car Dieu est puissant de les entér de rechef. Car si tu as esté coppé

3. roi. 19. d

3. roi. 19. d

Isa. 6. e Mat 13. b. Ioh 12. f. Act. 28. f. Psal. 68. c

B

de l'arbre & des brâ- ches en- tées.

C

KK ij. hors d'un

Aux Romains.

hors d'un naturel oliuier sauuage, & contre nature, es enté en la bonne oliue: combien plus tost ceux qui le sont selon nature, serót entéz en leur propre oliue? * Car freres, ie ne veux pas que vous ignorez ce mistere (à fin que ne soyez sages en vous mesmes) q̄ au euuglissement est en partie aduenu en Israël: iusques à ce q̄ la plenitude des Gentilz fut entrée: & ainzy que tout Israël seroit sauué, côme il est escript: Celuy viendra de Sion, q̄ deliurera & destournera l'infidelité de Jacob, Et auront de moy ce testament, quand j'auray osté leurs pechez. Ilz sont certes ennemis selon l'Euangile, à cause de vous, mais selon l'election ilz sont bien aimez, à cause des peres. Car les dōs & vocations de Dieu sont sans repentance. Car comme aussy vous n'avez point aucun temps creu à Dieu, & maintenant vous avez obtenu misericorde, pour leurs incredulité: pareillemēt aussy eux, maintenant n'ont point creu de ce que vous est faite misericorde, à fin qu'ilz obtiennēt aussy misericorde. Car Dieu a enclos tout en incredulité, à fin qu'il faice à tous misericorde. *

Isa. 59. d.
D

Dieu ne se repent de ses dons.

Sap. 17. a.

Sap. 9. c.
Isa. 40. d.
1. Cor. 2. d
Heb. 2. c.

O profondeur des richesses de la sapience, & science de Dieu! Que ses iugemens sont incomprehensibles, & ses voyes impossibles à trouver! Car qui est celuy, qui a cogneu le sens du Seigneur? Ou qui a esté son conseilier? Ou qui premier luy a donné, & il luy sera rendu? Car de luy, & par luy, & en luy sont toutes choses, à luy soit gloire eternellement. Amen.

S. L'apostre enseigne les Romains, se retirer totalement de la vanité du monde, & se donner du tout à Dieu, ne s'esleuant des dons receuz. Mais ordonnant tout au profit de leurs prochains (à la similitude des membres d'un mesme corps) Et aussy qu'ilz feroient bien à leurs ennemis

Chapitre .xij. *

Phi. 4. d

Eph. 5. d
1. thes. 4. a

Eph. 4. b
1. thes. 4. 2
1. cor. 12. b
Le corps de Christ.

Amos. 5. d
Eph. 4. a
1. Pier. 2. c
& 5. b.

IE vous prie donc freres par la misericorde de Dieu, que vo' offrez voz corps en sacrifice viuant, saint, plaisant à Dieu, q̄ est vostre raisonnable seruice diuin. Et ne soyez point cōformez à ce siecle. Mais soyez reformez en la nouuellité de vostre sens, à fin q̄ esprouuez, quelle est la volonté de Dieu, bone, & bien plaisante, & parfaite. Or par la grace de Dieu qui m'est donnée, ie dy à tous ceux qui sont entre vous, que aucun ne soit plus sage, qu'il n'appertiet d'estre sage, mais qu'il soit sage en sobrieté, vn chascun cōme dieu a departy la mesure de foy. Car ainzy comme en vn corps nous auons plusieurs membres, & tous les mēbres n'ont point vne mesme operatiō: ainzy, nous plusieurs sommes vn corps en Christ, & chascun sommes mēbres l'vn de l'autre. * Et ayans donc differens, selon la grace qui nous est donnée, soit prophetie, selon la raison de foy, ou administration en seruant: ou celuy qui enseigne en doctrine, en exhortant, qui donne, en simple serue, en soing, qui faict misericorde, en bēte dilectiō sans feintise, hayssans le mal, & vous adioignans au bien: aimans la charité fraternelle l'vn avec l'autre, en preuenās l'un

l'autre en honneur, non paresseux en sollicitude, feruens d'esprit, seruās au Seigneur, Esioiffans en esperance, Patiens en tribulation, perseuerās en oraison. Cōmunicās aux necessitez des saictz. Ensuuiās hospitalité. Benissez ceux q̄ vous persecutent. Benissez les: & ne maudissez point. Estre ioyeux avec les ioyeux. Plorer avec les plorants. Ayans vn mesme sentement l'vn avec l'autre. Ne ayans point d'affectatiōs de choses haultes: mais cōsentans aux choses humbles. * Ne soyez pas prudens en vous mesmes. Ne rendās à aucun mal pour mal. Pouruoians bonnes choses, non point seulement deuant Dieu, mais aussy deuant tous homes. S'il se peut faire, autant qu'en vous est, ayans paix avec tous homes. Ne vous vengeans point vous mesmes mes trefaiméz, mais donnez lieu à ire: car il est escript: Donnez moy la vengeance, ie le rédray, dict le Seigneur. Mais si ton ennemy a faim, donne luy à manger. S'il a soif, donne luy à boire. Car en ce faisant, tu assembleras charbons de feu sur sa teste. Ne soys point vaincu du mal, mais vainc le mal par bien. *

Heb. 13. a
1. pier. 4. c.

Mat. 5. f.
Luc. 6. d.

Pro. 3. a
Isa. 5. c.
D

1. pier. 3. d
2. cor. 8. d
Heb. 12. d.
Ecc. 28. a.
Mat. 5. g.

Deu. 32. a
Pro. 25. c
Hebr. 10. a

S. Les superioritez sont de dieu, ausquelz fault q̄ les inferieurs obeissent, en rendant à tous leurs debtes. La charité du prochain à laquelle la loy vniuerselle est reduite. En passant les tenebres de la loy, & les vices, il faut embrasser les vertus de Iesus Christ.

Chapitre .xij.

Tout ame soit subiecte aux superieures puiffances. Car il n'y a point de puiffance, sinō de Dieu. Et les choses qui sont, sont ordonnées de Dieu. Parquoy, qui resiste à la puiffance, il resiste à l'ordonnance de Dieu. Et ceux qui resistent, ilz acquierent damnation à eux mesmes, car les princes ne sont point à craindre pour la bonne œuure, mais pour la mauuaise. Or ne veus tu pas craindre la puiffance? Fais bien, & d'icelle auras louége: car elle est seruāte de Dieu pour toy en bien. Mais si tu fais mal, crains: car elle ne porte pas le glaue sans cause: car elle est seruāte de Dieu, faict vengeance en ire, de celuy q̄ faict mal. Pourtant soyez subiectz par necessité, non point seulement pour l'ire, mais aussy pour la conscience. Car pour ceste cause aussy vous donnez les tributz. Car ilz sont les ministres de Dieu, seruans à ceste mesme chose. Rédez donc à tous les choses deuēs: à qui tribut, le tribut: à qui peage, le peage: à qui crainte, la crainte: à qui honneur, l'honneur. * Ne debuez rien à persone, sinon que vous aymez l'vn l'autre: car qui ayme son prochain, il a accompli la Loy. Car, Tu ne seras point adultere. Tun'occiras point. Tune defroberas point. Tu ne diras point faulx tesmoignage. Tu ne conuoyteras point. & s'il y a aucun autre commandement, il est compris en ceste parolle, Tu aymeras ton prochain comme toy mesme. La dilection du prochain, ne faict point de mal. Donc la plenitude de la Loy, est dilection. * Et ce, scachans le temps, qu'il est heure de nous leuer du somme. Car maintenant nostre salut est plus prochain, que lors que nous

A
Sap. 6. a
1. Pier 3. c
Puiffance

B

Mat. 23. b

C

Exo. 20. e
Deu. 5. d.

Leu. 19. d
Mat. 23. d
Mar. 12. c
Gala. 5. d
D
Iaqs. 2. b
1. Pier. 2. b

1. thes. 5. 2 que nous l'auons cuidé. La nuit est passée, & le iour est approché. Réiettons donc les œuures de tenebres, & soyons vestrus des armures de lumiere. Cheminions honestement, comme par iour: non point en gourmandises & yurongneries, non point en couches & luxures, non point en contention & enuie, mais soyez vestus de nostre Seigneur Iesu Christ. * & n'ayez point soing de la chair, selon les desirs.

Luc 21. f.
Gala 5. c.

1. Pier. 2. c

3. Les fermes en la foy doiuent entretenir les infermes, & ne iuger en aucune chose, soit des iours, ou des viades. Car vn chascun doit rendre compte pour soy mesmes au Seigneur. Et combien que des ores aucune viande ne soit immonde, toutesfois persone ne doit manger quelque chose, avec l'offense de son frere, ou contre conscience.

Chapitre. xiiij.

A ET prenez à vous celuy qui est debilé en foy. Nō pas en disputation de pensées. Car l'vn croyt qu'il peut manger toutes choses: mais celuy qui est debile, qu'il mange de la porree. Celuy qui mange, qu'il ne desprise celuy qui ne mange point. Et celuy qui ne mange point, qu'il ne iuge pas celuy qui mange. Car Dieu l'a prins à foy. Toy, qui es tu qui iuges le seruiteur d'autruy? Il se tient ferme, ou il trebuche, à son Seigneur. Et se tiendra ferme: Car Dieu est puissant de le tenir ferme. Car l'vn iuge d'vn iour entre l'autre iour: mais l'autre iuge de chascun iour. Vn chascun satisfait à son sens. Celuy qui discerne du iour, il discerne au Seigneur. Et qui

Supporter
celuy

Ne iuger.

Phi. 2. a. b

Matt. 7. a.
Mat. 28. b
1. cor. 5. b.

1. sa. 4. d.
Phi. 2. b.

1. cor. 4. a.
Mat. 7. c.

Mat. 15. d.

1. cor. 8. d.

B mange, il mange au Seigneur: car il rend graces à Dieu. Et qui ne mange point, il ne mange point au Seigneur, & rend graces à Dieu. Car persone de nous ne vit à foy: & persone ne meurt à foy. Car soit que nous viuons, nous viuons au Seigneur, ou soit que nous mourons, nous mourons au Seigneur. Soit donc ou que nous viuons, ou que nous mourons, nous sommes au Seigneur. Car pour celà Christ est mort, & resuscité, afin qu'il ayt seigneurie, & sur les viuans, & sur les mortz. Mais toy, pourquoy iuges tu ton frere? ou toy, pourquoy desprises tu ton frere? Car nous tous cōparoissons deuant le siege iudicial de Christ, car il est escript: le vy, dit le Seigneur. Car tout genoux sera ploie deuant moy, & toute langue fera confession à Dieu. Ainly donc vn chascun de nous rendra compte à Dieu pour soy. Ne iugeons plus donc l'vn l'autre: mais iugez plus tost que ne mettez aucun trebuchement, ou scandale à vostre frere. Je scay, & confie au Seigneur Iesus, que rien n'est commun de foy mesmes, sinon à celuy qui estime quelque chose estre commune, elle luy est commune. Car si ton frere est contristé pour la viande, lors tu ne chemines point selon charité. Ne destruis point par ta viande, celuy pour lequel Christ est mort. Nostre bien donc ne soit point blasme. Car le royaume de Dieu, n'est pas viande, ne breuage: mais iustice, & paix, & ioye au saint esprit. Car qui en ce sert à Christ, il plait à

Dieu, & est prisé des homes. Parquoy ensuiuons les choses qui sont de paix: & gardons l'vn avec l'autre, les choses q sont d'edificatiō. Ne destruis point l'œuure de Dieu pour la viande. Toutes choses certes sont nettes: Mais mal est à l'home qui mange par offense. Il est bon de non manger chair, & de non boire vin, ne ce, en quoy ton frere est offensé, ou scandalizé, ou debilité. As tu la foy? aye la en toy mesme, deuant Dieu. Bienheureux est celuy qui ne se iuge point foy mesme, en ce qu'il approuue. Mais celuy qui iuge, s'il en mange, il est condamné: car ce n'est point par foy: Et tout ce qui n'est pas de foy, est peché.

Tit. 1. d

1. cor. 8. d.

5. Les fermes doivent supporter les imperfections des infermes, pouruoyés au profit du prochain, & à la paix. Iesus Christ a prêché aux Iuifz, les Apostres aux Gentilz. Paul ministre aux Romains, comment il a exercé l'office d'Apostre, & dict de venir à eux, demandant qu'ilz prient pour luy.

Chapitre. xv.

OR nous qui sommes les plus fermes, devons supporter les infirmités des debiles, & non point plaire à nous. Vn chascun de vous plaise à son prochain en bien, pour edification. Car Christ n'a point pleu à foy mesme, mais ainsy qu'il est escript. Les reproches de ceux qui te reprochoient, sont cheux sur moy. * Car toutes les choses qui sont escriptes, sont escriptes pour nostre doctrine: à fin que par patience & consolation des escriptures, nous ayons esperance. Et le Dieu de patience & de consolation, vous doivent sentir vne mesme chose entre vous, selon Iesu Christ: à fin que d'vn courage, & d'vne bouche vous honorez Dieu, & le pere de nostre Seigneur Iesu Christ. Pour laquelle cause, receuez l'vn l'autre: comme aussy Christ vous a receu à l'honneur de Dieu. Car ie dy, que Iesu Christ a esté ministre de la circoncision pour la verité de Dieu, pour confirmer les promesses des peres: Mais à fin que les Gentilz honorassent Dieu, de la misericorde, come il est escript: Pour ceste cause ie te confesseray entre les gens, Seigneur, & chateray à ton nom. Et derechef dict: Esouillez vous Gentilz avec son peuple. Et derechef: Tous Gentilz louez le Seigneur, & vous tous peuples magnifiez le. Et derechef dict Isaic. La racine de Iesse sera, & celuy q s'esleuera pour gouverner les Gentilz, les Gentilz auront esperance en luy. Le Dieu donc d'esperance, vous remplisse de toute ioye, & de paix en croiant, à fin que vous abondiez en esperance, & puissance du saint esprit. * Aussy mes freres, moy mesmes suis certain de vous, q vous aussy estes plein de dilection, réplis de toute cognoissance: en telle maniere q vous pouez admonester l'vn l'autre. Or freres, ie voy escript en partie plus hardimēt, come vous redaillez en memoire, pour la grace, laquelle m'est donnée de Dieu, à fin que ie soye ministre de Iesu Christ aux Gentilz: Sanctifiant l'Euangile de Dieu, à fin que

A
Gala. 6. a

Supporter
d'autruy.
2 Tim. 3. d
Psal. 68. b

B
1. cor. 1. b.

Psal. 117. d
2. rois. 3. c

Psal. 115. a
1. sa. 11. c.

D

Act. 11. g
Gala. 1. b.

Aux Romains.

l'oblation des Gentils soit faite agreable, & sanctifiée au saint esprit. J'ay d'oc gloire en Iesu Christ enuers Dieu. Car ie n'ose pas dire quelle chose de celles que Christ ne fait pas par moy, pour obeissance des Gentils; par parole, & par ceuvres, par vertu de signes & de miracles en la puissance du saint esprit: tellement que depuis Ierusalem tout alenuiron iusques à Illyrique j'ay accóply l'Euangile de Christ. Et j'ay ainsi presché cest Euangile, non point ou auoit esté fait mention de Christ, à fin que ie n'edifiasse point sur le fondement d'autruy: mais ainsi qu'il est escript, Que ceux ausquelz n'a point esté annoncé de luy, le verront, & ceux qui n'en ont rien ouy, l'entendront. Pour laquelle cause aussy estoie fort empesché de venir à vous, & suis encores iusques à present. Mais maintenant veu que ie ne ay plus de lieu en ces regions cy, & que y a desia plusieurs ans passez que j'ay desir de venir à vous quand ie commenceray mon chemin pour aller en Espagne, j'espere que ie vous verray en passant, & seray là conduit de par vous, ouy après que me seray en partie recrée avec vous. Maintenant donc ie m'en iray en Ierusalem pour ministrer aux saintz. Car il a pleu aux Macedoniens & aux Achaiens de faire aucune communicatió aux paoures des saintz qui sont en Ierusalem. Certes il leurs a pleu; & ilz leurs sont debreurs. Car si les Gentils ont esté participans de leurs biens spirituelz: ilz leurs doibuent aussy ministrer, en biens charnelz. Après donc que j'auray esacheué, & leurs auray assigné ce fruit, ie m'en iray par vous en Espagne. Et scay qu'en venant à vous, ie y viendray en abondance de benediction de Christ. Je vous prie donc freres par nostre Seigneur Iesu Christ, & par la charité du saint esprit, que vous m'aydez en oraisons pour moy à Dieu, à fin que ie soye deliuré des infidoles qui sont en Iudée, & que l'oblation de mon seruice soit agreable en Ierusalem aux saintz, à fin que ie vienne à vous en ioye par la volonté de Dieu, & que ie soye recrée avec vous. Et le Dieu de paix soit avec vous tous. Amen.

S. L'Apôstre recommande aux Romains auccom pour les louer non seulement pour certaines leurs preeminences. Il admoneste soy auccom. Et des autres, il dit qu'ilz saloent les Romains.

Chapitre. xvj.

JE vous recommande nostre sœur Phebe, laquelle est au seruice de l'eglise, qui est en Cenchris, à fin que la receuez au Seigneur, comme appartient aux saintz, que vous luy assistez en quelcôque affaire qu'elle aura besoing de vous, car aussy elle a assisté à plusieurs, & à moy mesme aussy. Saluez Prisce & Aquile mes adiuteurs en Iesu Christ (lesquelz pour mon ame ont submis leurs col, ausquelz ie ne rendz point graces moy seul, mais aussy toutes les eglises des Gentils) & leurs eglise domestique. Saluez Epene-

te mon aymé, qui est le premier fruit d'Asie en Christ. Saluez Marie, laquelle a moult labouré entre nous. Saluez Adroniq & Iulie mes parens, & qui ont esté prisoniers avec moy, qui sont nobles entre les Apostres, qui aussy ont esté deuant moy en Christ. Saluez Ampliat mon tresaimé au Seigneur. Saluez Urbain nostre adiuteur en Iesu Christ, & Stachin mon bien aymé. Saluez Appelles approué en Christ. Saluez ceux qui sont de chez Aristobole. Saluez Herodion mon cousin. Saluez ceux qui sont de la maison de Narcisse, qui sont au Seigneur. Saluez Triphene & Triphose, lesquelz labourent au Seigneur. Saluez Perfide tresaimée, laquelle a moult labouré au Seigneur. Saluez Rufe esleu au Seigneur, & sa mere, & la mienne. Saluez Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobas, Hermes, & les freres qui sont avec eux. Saluez Philogue, & Iulie, Nerée, & sa sœur, & Olimpiade; & tous les saintz qui sont avec eux. Saluez l'un l'autre en saint baifer. Toutes les eglises de Christ vous saluent. Or ie vous prie freres, que prenez garde à ceux qui sont dissensions & scandales, contre la doctrine laquelle vous auez apprinse, & vous retirez de eux: car ceux qui sont telz, ne seruent point à Christ nostre Seigneur, mais à leurs ventre, & par douces paroles & benedictions, seduissent les cœurs des simples. Car vostre obedience est diuulgée en tous lieux. Je m'esioy donc de vous. Mais ie veux que vous soiez sages en bien, & simples en mal. Et le Dieu de paix commines de brief satan dessoubz voz piedz. La grace de nostre Seigneur Iesu Christ soit avec vous.*

Timothe mon adiuteur vous saluë, & Lucius, & Iason, & Sosipater, mes cousins. Je vous saluë moy Tiers, qui ay escript l'epistre au Seigneur. Gaius mon hoste vous saluë, & toute l'eglise. Eraste thresorier de la cité, vous saluë, & Quart frere. La grace de nostre Seigneur Iesu Christ soit avec vous tous. Amé. Et à cely qui est puissant de vous confirmer selon mon Euangile, & la predication de Iesu Christ, selon la reuelation du mistere celé dez les temps eternalz (lequel est maintenant venu à cognoissance par les escriptures des Prophetes, selon le commandement de dieu eternal, pour obeyr à la foy)

cogneu en tous Gentils, à Dieu seul sage par Iesu Christ, auquel soit honneur, & gloire es siecles des siecles.
Amen.

Fin de l'Epistre Saint Paul aux Romains.

La premiere

Itai. 52. d.

Gala. 2. b.
Act. 11. d.
1. cor. 16. a

1. cor. 9. b.
Eph. 4. b.

Phil. 3. d.

Des faux freres.

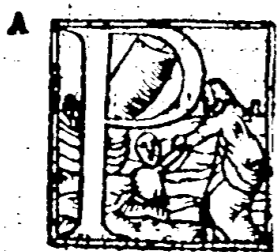
Sages & simples. D.

A. 16. d.

La premiere Epistre de S. Paul Apo- stre aux Corinthiens.

S. Paul rend graces à Dieu, des dons donnez aux Corin-
thiens, & reprend leur dissention. Il montre la sapience du monde
de estre reprouvée, & les simples. estre esleuz. La predication de
la croix, est folie au monde, mais à ceux qui croyent, c'est vertu
& sapience.

Chapitre premier.



AVL appelé pour estre Apo-
stre de Iesu Christ, par la volonté
de Dieu, & Sostenes frere, à l'e-
glise de Dieu qui est en Corin-
the, aux saintifiez en Iesu Christ
appelez à estre saintz, avec tous

ceux qui inuoquent le nom de nostre Seigneur
Iesu Christ, en tout lieu le leurs & le nostre: Gra-
ce à vous, & paix de par Dieu nostre pere, & de
par le Seigneur Iesu Christ.

Grace par
Christ.

Je rend graces à
mon Dieu toujours pour vous, en la grace de
Dieu, qui vous est donnée par Iesu Christ; qu'en
toutes choses, vous estes faitz riches par luy, en
toute parolle & en toute science (c'oe le tesmoignage
de Iesu Christ est confirmé en vous) telle-
ment, que rien ne vous defaut en aucune grace,
qui attéde la manifestation de nostre Seigneur
Iesu Christ, lequel aussy vous cōfirmera sans cri-

1. 1. Cor. 10. c.

Bme iusque à la fin, iusques au iour de l'aduenemēt
de nostre Seigneur Iesu Christ. * Dieu est fidele:

par lequel vous estes appelez en la compagnie
de son filz Iesu Christ nostre Seigneur. Mais ie
vous prie freres, par le nom de nostre Seigneur
Iesu Christ, que vous parlez tous vne mesme cho-
se, & que ne soyent entre vous diuisions, mais
soiez parfaitz en vn mesme sens, & en vne mes-
mes science. Car mes freres, il m'a esté signifié de
vous, par ceux qui sont en Chloës, qu'il ya des
dissentions entre vous. Et ie dy celà pourtāt qu'
vn chascun de vous diēt: Moy certes ie suis de

Act. 18. f.

APaul, & moy d'Apollo, & moy de Cephaz, &
moy de Christ. Christ, est il diuisé? Paul a il esté
crucifié pour vous? Ou, auez vous esté baptizez
au nom de Paul? Ie rend graces à Dieu, que ie
n'ay baptize aucun de vous, sinon Crispe &

Act. 18. c.

Gaye, à fin que aucun ne drze, que vous estes ba-
ptizez en mon nom. Pay aussy baptize la famille
d'Estienne, au surplus ie ne scay, si j'ay bai-
ptize quelque autre. Car Christ ne m'a point
enuoié pour baptizer, mais pour prescher l'Euā-
gile, non point en sapience de parolle, à fin que

1. Pier. 1. c.

Cla croix de Christ ne soyt aneantie. Car la parol-
la de la croix, est certes folie à ceux qui perissent:
mais à ceux qui sont sauuez, cest à dire à nous,
elle est vertu de Dieu. Car il est escript: Ie de-
struieray la sapience des sages, & reprouueray la

1. 1. Cor. 1. c.

prudence des prudens. Ou est le sage? Ou est le
Scribe? Ou est l'inquisiteur de ce siecle? Dieu n'a
il pas fait la sapience de ce monde, folle? Car
pour ce qu'en la sapience de Dieu, le monde n'a
point cogneu Dieu par sapience, il a plu à Dieu
par la folie de predication, sauuer ceux qui croient.
Car aussy les Iuifz de madame signes, & les Grecz
cherchent sapience, mais nous prechoons Christ
crucifié, qui est certes scandale aux Iuifz, & folie
aux gentils, mais aux Iuifz & Grecz qui sont
appelez, que Christ est la puissance de Dieu, &
la sapience de Dieu. Car ce qui est la folie de
Dieu, est plus sage que les hommes, & ce qui est le
foible de Dieu, est plus fort que les hommes. * Car
freres, voyez vostre vocation, que non plusieurs sa-
ges selon la chair, ne plusieurs puissants, ne plu-
sieurs nobles sont appelez, mais Dieu a esleu les
choses folles du monde, pour confondre les sa-
ges, & Dieu a esleu les choses foibles du monde,
pour confondre les fortes, & Dieu a esleu les cho-
ses viles du monde, & les mesprisées, & celles qui
ne sont point, pour destruire celles qui sont, à fin
que aucune chair ne se glorifie deuant luy. Mais
vous estes de par luy en Iesu Christ, lequel nous
est fait sapience de par Dieu, & iustice, & san-
ctification & redemption: A fin (comme il est
escript) que celui qui se glorifie, se glorifie au
Seigneur. *

1. 1. Cor. 1. c.
11. 33. c.

1. 1. Cor. 1. c.
2. co 10. d
1. 1. Cor. 9. g

S. Paul demonstre auoir presché aux Corinthiens Iesus
Christ crucifié, par parolles simples, combien qu'entre les par-
faitz, il parle la sapience mucee au monde. Car l'homme brutal
ne peut comprendre ce qui est de Dieu.

Chapitre. ij.

ET moy freres, quād ie vins à vous, ie suis ve-
nu, nō point en haultesse de parolle, ou de
sapience, vous annonçāt le tesmoignage
de Christ. Car ie ne me suis point estimé sc̄auoir
aucune chose entre vous, sinō Iesu Christ, & ice-
luy crucifié. Et j'ay esté auprès de vous, en infir-
mité, & crainte, & grand trēblement, & ma pa-
rolle & ma predication, n'apās esté en parolles
persuasibles de sapience humaine, mais en de-
monstrance d'esprit & de puissance, à fin que vo-
stre foy ne soyt point en la sapience des homes,
mais en la puissance de Dieu. Or nous parlons la
sapience entre les parfaitz, mais non point la sa-
pience de ce siecle, ne des princes de ce siecle,
lesquelz sont destruiētz, mais nous parlons la sa-
pience de Dieu en mystere, laquelle est mucee,
la quelle Dieu a predestinée deuant les siecles à
nostre gloire, laquelle aucun des princes de ce
siecle n'a cogneu. Car s'ilz l'eussent cogneu, ja-
mais n'eussent crucifié le Seigneur de gloire. Mais
ainfy qu'il est escript, que oēs n'a pas veu, n'a
reille ouy, & n'est pas monte en cœur d'home,
quelles choses que Dieu a preparé à ceux qui l'ai-
ment. Mais Dieu les nous a reuelé par son esprit.
Car l'esprit enquier toutes choses, aussy les cho-
ses profondes de Dieu. Car qui est ce des homes
qui sc̄ait les choses de l'home, sinō l'esprit de
l'home

Le sc̄a-
noir de S.
Paul.
Act. 18. a
Sus. 1. c.
2. Pier. 1. c.

1. 1. Cor. 1. c.

I. Aux Corinthiens.

C **L'**homme qui est en luy? Pareillement aussy, les choses qui sont de Dieu, persone ne les a cogneu, sinon l'esprit de Dieu. Or nous n'auons point receu l'esprit de ce monde, mais l'esprit qui est de Dieu, à fin que nous sçachons les choses qui nous sont données de Dieu, lesquelles aussy nous parlons, nō point en parolles doctes de sapience humaine, mais en doctrine d'esprit, en comparant les choses spirituelles aux spirituelles. Mais l'hō charnel ne cōpren point les choses q sont de l'esprit de Dieu. Car celuy est folie, & ne les peult entendre, car elles sont discernées spirituellement. Mais le spirituel, iuge toutes choses, & luy il n'est iugé de persone. Car qui a cogneu le sens du Seigneur, qui le puist instruire? Mais nous auons le sens de Christ.

2. Pier. 1. c.

Isa. 40. d
Ro. 11. d

S. Paul n'a peu prescher aux Corinthiens qui estoient encores charnelz les secrets mysteres de la foy. Iesus Christ est le seul fondement de foy, sur lequel, ainsi que vn chascun aura bien ou mal edifié, sera manifesté au iour del'inquisition.

Chapitre. iij.

A **E**T moy freres, ie n'ay peu parler à vous cōme à spirituelz, mais comme à charnelz. Ie vous ay donné du lait à boire, comme à petis enfans en Christ, & non point la viande, car vous ne pouiez encores, mais aussy maintenant ne le pouez point, car vous estes encores charnelz. Car comme ainsi soit que entre vous y ait enuie & dissention, n'estes vous point charnelz, & cheminez selon l'home? Car quand aucun dit: Ie suis certes de Paul, & l'autre, Ie suis d'Apollo, n'estes vous point homes? Qu'est ce donc Apollo? Et que est ce Paul? Les seruiteurs de celuy à qui vous auez creu, & comme le Seigneur a donné à vn chascun. Moy, i'ay planté, Apollo a arrousé, mais Dieu a donné l'accroissement. Parquoy celuy qui plante n'est rien, ne ce luy qui arrouse, mais Dieu qui donne l'accroissement. Mais celuy qui plante & qui arrouse, sont vn. Et vn chascun receuera son propre salaire, selon son labour. Car nous sommes ouriers avec Dieu. Vo' estes le labourage de Dieu, Vo' estes l'edificatiō de Dieu. Selō la grace de Dieu q ma esté donnée, i'ay mis le fondemēt, cōe vn sage maistre d'edifices, mais vn autre edifie dessus. Mais vn chascun voye comment il edifie dessus. Car persone ne peult mettre autre fondement, que celuy q est mis, le ql est Iesu Christ. Mais si aucun edifie sur ce fondement, or, argent, pierres precieuses, boys, soyn, esteulle, l'œuure d'vn chascun sera manifesté. Car le iour du Seigneur le declarera, car il sera manifesté par le feu. Et le feu esprouera quelle sera l'œuure d'vn chascun. Si l'œuure d'aucun laquelle il a edifié dessus, demeure, il receuera salaire. Si l'œuure d'aucun brulle, il souffrira dommage, mais iceluy sera sauué, toutes fois ainsi cōme per feu. Ne sçauz vous point que vous estes le temple de Dieu, & que l'esprit de Dieu habite en vous? Mais si aucun gaste le temple de Dieu, Dieu le destruira. Car le tem-

Christ est le fondement.

Probatiō

Temple de Dieu.
2. cor. 6. c

ple de Dieu est saint, lequel vous estes. Personne ne se deçoiue. Si aucun entre vous cuide estre sage en ce siecle, qu'il soit fait fol, à fin qu'il soit sage. Car la sapience de ce monde, est folie deuant Dieu. Car il est escript: Ie surprendray les sages en leurs cautelle. Et derachef: Le Seigneur cognoist les pensées des sages, qu'elles sont vaines. Parquoy persone ne se glorifie es homes. Car toutes choses sont vostres, soit Paul, soit Apollo, soit Cephas, soit le monde, soit vie, soit mort, soient choses presentes, soient celles à aduenir. Car toutes choses sont vostres, & vous à Christ, & Christ à Dieu.

Col. 2. d
Sus. 6. b
D

Rom. 1. c
Iob. 5. c
Psal. 93. b

S. On ne doit iuger temerairement des ministres de Dieu. Les Corinthiens s'esleuant des dons de grace qu'ilz auoient receu, mesprisoient les Apôtres, dont font corrige. L'Apôstre dict qu'il viendra de brief à Corinthe pour reprendre les faulx apôtres.

Chapitre. iij. ✠

L'Home ayt estyme de nous, comme des ministres de Christ, & dispensateurs des mysteres de Dieu. Maintenant icy est requis entre les dispensateurs, qu'aucun soit trouué fidele. Mais quant à moy, ce m'est trespetite chose d'estre iugé de vous, ou du iour humain. Mais aussy, ie ne me iuge point moy mesme. Car ie ne me sens en riens coupable, mais par cela ne suis ie point iustificié. Mais celuy qui me iuge, c'est le Seigneur. Parouoy ne iugez point deuant le tēps, iusques à ce que le Seigneur vienne, lequel aussy illuminera les choses mucées es tenebres, & manifestera les conseilz des cœurs, & alors vn chascun en aura louenge de Dieu. ✠ Mais freres i'ay transferé par figure ces choses en moy & en Apollo, pour vous, à fin que apprenez en nous, que oultre ce qui est escript, l'vn ne s'enorgueillisse point contre l'autre, pour autruy. Car qui est ce qui te iuge? Et qu'est ce que tu as, que tu ne l'aye reccu? Et si tu l'as receu, pourquoy t'en glorifiez tu, cōme si tu ne l'auoys point receu? Vous estes maintenant saculez, vous estes maintenant deuenus riches. Vous regnez sans nous. Et à la mienne volūtē, que vous regniez, à fin que nous aussy regniōs avec vous. Car ie cuyde que Dieu nous a monstré derniers Apôtres, comme deputez à mort, car nous sommes faitz vn regard au monde, & aux anges, & aux hōes. Nous sommes folz pour Christ, mais vous estes prudens en Christ. Nous sommes debiles, mais vo' estes fortz. Vous estes nobles, mais nous sommes ignobles. Iusques à ceste heure nous auons & fain & soif, & sommes nudz, & sommes batuz de buffes, & sommes sans certain lieu, & labourons ouurans de noz mains. On dict mal de no', & nous disons bien. Nous souffrons persecution, & nous l'endurons. Nous sommes blasphemez, & nous prions. Nous sommes faitz comme les ordures de ce monde, l'abomination de tous, iusques à maintenant. Ie n'escripz point ces choses pour vo' confondre, mais ie vous admoneste comme mes treschiers

A
2. Cor. 6. 9

Des souffrances.
Act 10. g
1. The. 1. b
2. The. 3. b

Eph. 5. a
Phil. 3. d.

treschiers filz. Car quād vos auriez dix milles instructeurs en Christ, neantmois vo' n'avez point plusieurs peres. Car ie vous ay engendré en Iesu Christ par l'Euangile. Ie vous prie donc, ensuyuez moy. Pour ce ie vous ay enuoyé Timothée, qui est mon treschier filz & fidele au Seigneur, le quel vous reduira à memoire mes voyes, qui sont en Iesu Christ, comme j'enseigne par tout, en toute eglise. Aucuns se sont enorgueillis, comme si ie ne debuoy point venir à vous. Mais ie viendray bien tost à vous, si le Seigneur le veult, & cognoistray non pas la parolle de ceux qui sont enorgueillis, mais la vertu. Car le royaume de Dieu n'est pas en parolle, mais en vertu. Que voulez vous? Viendray ie à vous avec la verge, ou en charité, & esprit de douceur?

S. Les Corinthiens sont eprins à cause d'un fornication faisant avec la parente lequel est baillé à Satan, & sont admonestez de se purger du leuain des vices, pour celebrer la Pasque en pureté. Aussi défend l'Apostre d'auoir communication avec les Chrétiens publiquement criminelz.

Chapitre. v.

A
Leui. 18. b
Cōplaine
te contre
les Corn
thiens.

Col. 2. a.

B
Punition.

Gala. 5. b.

C
Cōuer
sion des
mauuais.

ON oyt dire totalement qu'entre vous ya paillardise, & telle paillardise qu'entre les Gentilz n'en est pas de telle, en sorte que aucun ayt la femme de son pere. Et vous estes enorgueillis, & n'avez point plus tost gemy, à fin que cestuy qui a fait ceste œuure, soyt osté d'entre vous. Moy certes absent de corps, mais present d'esprit, j'ay desia iugé comme present, celuy qui a ainsi fait, au nom de nostre Seigneur Iesu Christ, après que seréz assemblez avec mon esprit, avec la puissance de nostre Seigneur Iesus, de bailler vn tel à Satan, à la destruction de la chair, à fin que l'esprit soit sauué au iour de nostre Seigneur Iesu Christ. Vostre gloriation n'est pas bone. Ne sçauiez vous pas bien, qu'un peu de leuain corrompt toute la pâte?

✠ Purgez vous du viel leuain, à fin que soiez nouvelle pâte, come vous estes sans leuain. Car nostre Pasque, Christ, est immolé. Parquoy faisons feste, non point en leuain viel, ne en leuain de malice & de mauuaitie, mais en pains sans leuain, de pureté, & de verité. * Ie vous ay escript par epistre, q' vous ne vo' mesliez point avec les paillardz, non point totalement avec les paillardz de ce monde, ou auaricieux, ou rauisseurs, ou seruantz aux ydoles, autrement il vous eut fallu partir de ce monde. Or maintenant ie vous ay escript, que vo' ne vous y mesliez point, si celuy, qui est nommé frere, entre vous est paillard, ou auaricieux, ou seruant aux ydoles, ou mal disant, ou yurongne, ou rauisseur, que ne mangez point avec vn tel. Car que m'appertient il iuger de ceux qui sont dehors? Ne iugez vous pas de ceux qui sont dedans? Car Dieu iugera ceux qui sont dehors. Ostez cestuy qui est mauuais, d'entre vous mesmes.

S. L'Apostre les corrige de ce qu'ilz playdoient deuant vn iuge payen. Et l'vn ne doit faire tort à l'autre. Aucuns choses sont licites, qui ne sont pas expedientes: Il fault fuyr fornication.

Chapitre. vi.

AVcun d'entre vous ayant quelque affaire contre vn autre, ose il estre iugé deuant les iniustes, & non pas deuant les sainctz? Ne sçauiez vous point que les sainctz iugeront du monde? Et si le monde sera iugé par vous, estes vous indignes que iugez de trespetites choses? Ne sçauiez vous point bien que nous iugerons les anges? Combien tāt plus les choses seculieres? Dōc si vous avez iugemens des choses seculieres, constituez ceux pour iuger, lesquels sont de moindre estime en l'eglise. Ie dy ce à vostre honte. Est il ainsi, qu'il n'en y a pas vn sage entre vous, qui puisse iuger entre son frere? mais le frere a procès contre le frere, & ce, deuant les infideles? Maintenant certes faulte est totalement en vous, de ce que vous avez proces entre vous. Pourquoi ne receuez vous plus tost l'iniure? Pourquoi n'en durez vous plus tost le dommage, mais vous faites iniure & dommage, & ce, aux freres. ✠ Ne sçauiez vous pas, que les iniustes ne possederont point le royaume de Dieu? n'errez point. Ne paillardz, ne ceux qui seruent aux ydoles, ne les adulteres, ne les effeminez, ne les Sodomites, ne les larrons, ne les auaricieux, ne les yurongnes, ne les maldifans, ne rauisseurs, ne possederont point le royaume de Dieu. Et certes telz avez vous esté, mais vous en estes lauez, mais vous estes sainctifiez, mais vous estes iustifiez au non de nostre seigneur Iesu Christ, & en l'esprit de nostre Dieu. ✠ Toutes choses me sont licites, mais toutes choses ne sont point expedientes. Toutes choses me sont licites, mais ie ne seray assubiecty soubz la puissance d'aucun. La viande au ventre, & le vêtre aux viandes. Mais Dieu détruira & cestuy & cestes. Et le corps n'est point à la paillardise, mais au Seigneur, & le Seigneur au corps. Mais Dieu aussi a resuscité le Seigneur, & il nous resuscitera par sa puissance. Ne sçauiez vous pas que voz corps, sont les membres de Christ? Ostans donc les membres de Christ, les seray ie mēbrs d'une paillarde? Ia n'aduienne. Ne sçauiez vous point, que cestuy qui s'adjoinct à vne paillarde, qu'il est fait vn corps? car ilz seront (dict il) deux en vne chair. Mais qui est adjoinct au Seigneur, il est vn esprit. ✠ Fuyez paillardise. Tout peché quelconque l'home fait, est hors du corps, mais celuy qui comect paillardise, peche en son corps. Ne sçauiez vous point que voz membres, sont le temple du saint esprit, qui est en vous, lequel vous avez de Dieu, & n'estes poit à vo' mesmes. Car vo' estes achete de grand pris. Glorifiez, & portez Dieu en vostre corps.

S. Du sacrement de mariage & de l'usage d'iceluy & de son ien. Il loue chasteté aux non mariez. Du mariage d'entre le fidele & infidele. Comment vn chascun doit demorer en l'estat, au quel il est appelé à la foy. Il prefere virginité, à mariage.

Chapitre. vij.

AVsly des choses, d'eschelles vous m'avez escript. ✠ Il est bon à l'home de nō toucher

A
Des diffe
rences.

B

Matt. 5. f
Luc. 6. e
Rom. 12. d
1. the. 4. a.

C

Souz 10. e
Eccl. 37. d.

D
Gen. 2. d
Eph. 5. g
Mat. 19. a
Mat. 10. a.

2. cor. 6. d
Sus. 3. d.

1. Pier. 2. d
Souz. 7. d.

A
Du maria
ge & con
tinence.

I. Aux Corinthiens.

cher à la femme. Mais à cause de paillardise vn
 chascun ayt sa femme, & vne chascune ayt
 son mary. Le mary rende ce qui est deu à la fem-
 me, semblablement aussy la femme au mary. La
 femme n'a pas la puissance de son corps, mais le
 mary, semblablement aussy le mary n'a pas la
 puissance de son corps, mais la femme. Ne frau-
 des pas l'un l'autre, si ce n'est par consentement
 pour vn temps, à fin que vous vaquiez à oraison.
 Et derechef retournez ensemble, à fin que sa-
 tan ne vous tente, pour vostre incontinence.
 Mais ie dy cecy par permission, non point par
 commandement. Or ie voudroy, que tous ho-
 mes fussent comme moy mesme, mais vn chas-
 cun a son propre don de Dieu, l'un certes en vne
 maniere, l'autre en vne autre. Or ie dy à ceux
 qui ne sont pas mariez, & aux veufues, il leurs est
 bon, si ainsy demourent comme moy. Mais s'ilz
 ne se contiennent, qu'ilz se marient. Car il vault
 mieulx soy marier, que brusler. * Et à ceux qui
 sont ioingz par mariage, ie commande, non pas
 moy, mais le Seigneur, que la femme ne se depar-
 te point de son mary. Et si elle se depart, qu'elle
 demeure sans marier, ou qu'elle se reconcile à
 son mary. Et que le mary ne laisse point sa fem-
 me. Mais aux autres ie leur dy, non pas le Sei-
 gneur. Si aucun frere a vne femme infidele, & el-
 le cōsent habiter avec luy, qu'il ne la laisse point.
 Et si aucune femme a mary infidele, & il consent
 habiter avec elle, qu'elle ne laisse point son ma-
 ry: Car le mary infidele est sanctifié par la fem-
 me fidele, & la femme infidele est sanctifiée par
 le mary fidele. Autrement voz enfans seroient
 pollutz, mais maintenant ilz sont sainctz. Que si
 l'infidele se depart, qu'il se departe. Car le frere,
 ou la seur n'est pas subiect à seruitude en telles
 choses, mais Dieu nous a appellez en paix. Car
 que sçais tu femme, si tu sauueras ton mary? Ou
 que sçais tu mary, si tu sauueras ta femme? Sinon
 ainsy que le Seigneur a departy à vn chascun, qu'
 vn chascun chemine, comme Dieu l'a appellé, &
 ainsy que j'enseigne en toutes eglises. Aucun est
 il appellé estant circoncy? qu'il ne ramaïne point
 l'incircocision. Aucun est il appellé en incircoc-
 cision? qu'il ne soyt pas circoncy. Circoncy
 n'est rien, & incircocision n'est rien, mais l'obser-
 uation des commandemens de Dieu. * Vn
 chascun demoure en la vocation en laquelle il
 est appellé. Es tu appellé serf, ne t'en chaille, mais
 aussy si tu peux estre en liberté, vse en plustost.
 Car celuy qui est appellé au Seigneur, estât serf,
 il est l'affranchy du Seigneur. Semblablement
 celuy qui est appellé en ayant liberté il est serf de
 Christ. Vous estes achetez par pris, ne soyez
 point serfz des homes. Vn chascun frere demou-
 re enuers Dieu, en ce, en quoy il est appellé. *
 Aussy des vierges, ie n'ay point de commande-
 ment du Seigneur, mais i'en donne conseil, com-
 me ayant obtenu misericorde du Seigneur, à fin

que ie soy fidele. I'estime donc q'c'est bon, pour
 la necessité presente, qu'il est bō à l'home d'estre
 ainsy. Es tu lié a femme? ne cherche pas d'estre del-
 lié. Es tu deliuré de femme? ne cherche point de
 femme. Mais si tu as prins femme, tu n'as pas pe-
 ché. Et si la vierge a prins mary, elle n'a point pe-
 ché. Toutesfois telz auront tribulation de la
 chair. Mais ie vous espargne. Ainsy vous dy ce
 freres, le temps est brief. Il reste, que ceux qui ont
 femmes, soient comme n'en ayans point, & ceux
 qui plorent, comme non plorans, & ceux qui s'e-
 strouillent, comme non ioyeux, & ceux qui ache-
 tent, comme non possedans, & ceux qui vsent de
 ce monde, comme s'ilz n'en vsioient point. Car
 la figure de ce monde passe. Or ie veux que soiez
 sans sollicitude. Qui est sans femme, il a soucy des
 choses qui sont du Seigneur, comment il plaira à
 Dieu. Mais qui est avec femme, il a soucy des cho-
 ses de ce monde, comment il plaira à sa femme,
 & est diuise. Et la femme non mariée, & la vier-
 ge, pense aux choses qui sont du Seigneur, à fin
 qu'elle soit saincte de corps & d'esprit. Mais cel-
 le qui est mariée, pense aux choses qui sont du
 monde, comment elle plaira à son mary. Or ie
 dy cecy pour vostre profit, non pas à fin que ie
 vous iette vn lien, mais à fin que i'enhorte à ce
 qui est honeste, & à ce qui donne liberté de ser-
 uir au Seigneur sans empeschement. Mais si au-
 cun cuide, que celuy soyt deshonneur quant à sa
 vierge, pourtāt qu'elle est pl' qu'en eage, & qu'il
 faille qu'ainsy soyt fait, il fait ce qu'il veut. El-
 le ne peche point si elle prend mary. Car qui a de
 liberé en son cœur estant ferme, & n'ayant point
 necessité, mais ayant puissance de sa volonté, &
 à ce proposé en son cœur, de garder sa vierge, il
 fait bien. Parquoy celuy qui ioingt en mariage
 sa vierge, il fait bien, & celuy qui ne la ioingt
 point, il fait mieulx. La femme est liée à la loy,
 tout le temps que son mary vit. Mais si son mary
 meurt, elle est deliurée, qu'elle se marie à qui qu'
 elle veult, seulement au Seigneur. Mais elle sera
 plus heureuse, si elle demeure ainsy selon mon
 cōseil. Or i'estime, qu'aussy i'ay l'esprit de Dieu.

S. Il ne fault manger contre le remors de conscience, ou avec
 l'offense des imparfaitz. Et de ce manger ou non manger, ne
 font point l'home meilleur.

Chapitre. viij.

ET des choses qui sont sacrifiées aux idoles,
 nous sçauons que tous en auons la science.
 Science enfle, mais charité edifie. Et si au-
 cun s'estime sçauoir quelque chose, il n'a pas en-
 cores cogneu, cōmēt il fault qu'il le sçache. Mais
 si aucun ayme Dieu, cestuy est cogneu de luy. Et
 des viandes, lesquelles sont sacrifiées aux idoles,
 nous sçauons q' l'idole n'est rien au mode, & qu'il
 n'est aucū Dieu, sinō vn seul. Car i'asoit qu'il y en
 ait qui soyēt dictz Dieux, soit au ciel soit en ter-
 re (car il ya certes plusieurs dieux, & plusieurs
 Seigneurs) toutesfois à nous il n'est qu'vn Dieu,
 le pere, duquel sont toutes choses, & nous en
 luy, &

1. Pier. 3. b

Math. 5. e
 Mar. 10. b
 Luc. 16. d

De l' par
 tie infide-
 le.

Contēte-
 ment en
 son estat.

Eph. 4. a

Sus. 6. d
 1. Pier. 1. d

Des vier-
 ges.

E
 Matt. 5. e.
 Mar. 10. b.

Liberté
 de marier
 G

A
 Science
 sans cha-
 rité.

Soub. 11. a
 & 15. d
 Ro. 11. d
 Eph. 1. d
 Vn Dieu,
 vn Sei-
 gneur.

luy, & vn Seigneur, Iesu Christ, par lequel sont toutes choses, & nous par luy. Mais science n'est pas en tous. Et aucuns avec conscience d'idole, iusques à maintenant mangent, comme chose sacrifiée à l'idole. Et comme ainsi soyt que leur conscience ne soyt pas ferme, elle est souillée. La viande certes ne nous fait point plus agreables à Dieu. Car aussy si nous mangeons, nous n'abonderons point, & si nous ne mangeons point, nous ne defauldrons point. Mais voyez que d'auenture icelle vostre permission, ne soyt scandale, à ceux qui ne sont point fermes. Car si aucun voit celuy qui a science, estre assis à table pour manger choses sacrifiées à l'idole, la conscience d'ice luy (comme ainsi soyt qu'elle est debile) ne sera elle pas edifiée à manger choses sacrifiées à l'idole? Et ton frere qui n'est pas ferme, perira par ta science, pour lequel Christ est mort? Et ainsi vous pechans contre les freres, & blessans leurs consciences debiles, vous pechez contre Christ. Pour ceste cause, si la viande scandalize mon frere, ie ne mangeray chair à iamais, à fin que ie ne scandalize mon frere.

Ro. 14. c

Ro. 14. d

S. Paulus prend rien des Corinthiens auquel il preschoit, combien qu'il estoit licite. Mais il s'expose à toute aduerture pour amener plusieurs au service d'Alain. Il les admoneste de s'uyre ceux qui courent à la course, ou qui bataillent à la lice.

Chapitre. ix.

A NE suis ie pas franc? Ne suis ie pas Apostre? N'ay ie pas veu nostre Seigneur Iesu Christ? N'estes vous point mon œure au Seigneur? Et si ie ne suis Apostre aux autres, tous fois ie le suis à vous. Car vous estes le signet de ma legation apostolicque, au Seigneur. Ma defense est ceste enuers ceux qui me la demandent. N'auons nous point puissance de manger & boire? N'auons nous point puissance de mener par tout avec nous vne femme, sœur, ainsi que les autres apostres, & freres du Seigneur, & que Cephas? Ou moy seul & Barnabé, n'auons nous point puissance de ce faire? Qui iamais bataille à ses despens? Qui plante la vigne, & ne mange point du fruit d'icelle? Qui repaist le troupeau, & ne mange point du lait du troupeau? Dy ie ces choses selon l'home? La loy ne les dict elle pas aussy? Car il est escript en la loy de Moysse: Tu ne leras point la geule du bœuf qui foule le grain. Dieu a il soing des bœufz? Ne le dict il pas certes pour nous? Car elles sont escriptes pour nous. Car celuy qui laboure, doit labourer en esperance, & qui bat le blé, en esperance de receuoir le fruit. Si nous vous auons semé les choses spirituelles, est ce grande chose si nous moissonnons les vostres charnelles? Si les autres sont participans de vostre puissance, pourquoy non plustost nous? Mais nous n'auons point vlc de ceste puissance, ains endurons tout, à fin que nous ne donnions quelque empeschement à l'Euangile de Christ. Ne scauez vous pas que ceux qui ouurent en lieu sacré, mangent des choses

Deut. 25. a
1. Tim. 5. c

Ro. 15. f

Deu. 18. a

qui sont du lieu sacré, & que ceux qui seruent à l'autel, participent de l'autel? Ainsi a aussy le Seigneur ordonné, à ceux qui annoncent l'Euangile, viure de l'Euangile. Mais moy ie n'ay vlc d'aucune de ces choses. Et ie n'ay pas escript ces choses, à fin que ainsi me soit fait, car il m'est plus bon mourir, que aucun feist ma gloire vaine. Car ia soit que i'euangelize, ce n'est point gloire, pourtant que necessite me constrainct. Car malheur est sur moy, si ie n'euangelize. Car si ie le fay volontiers, i'en ay salaire, mais si ie le fay enuys, la dispensation m'est commise. Quel est donc mon salaire? Qu'en preschant l'Euangile, ie mette l'Euangile sans despens, à fin que io n'abuse de ma puissance en l'Euangile. Car quād i'estoye franc de tous, ie me suis fait fort de tout, à fin que i'en gagnasse plusieurs. Et ay esté fait aux Iuifz, comme Iuif, à fin que ie gagnasse les Iuifz. A ceux qui sont soubz la loy, comme si i'estoye soubz la loy (combien que ie ne fusse point soubz la loy) à fin que ie gagnasse ceux qui estoient soubz la loy. A ceux qui estoient sans loy, comme si ie fusse sans loy (combien que ie ne fusse point sans la loy de Dieu, mais ie fusse en la loy de Christ) à fin que ie gagnasse ceux qui estoient sans loy. J'ay esté fait foible, aux foibles, à fin que ie gagnasse les foibles. J'ay esté fait toutes choses à tous, à fin que ie les sauuasse tous. Or ie fay toutes choses pour l'Euangile, à fin que ie soye fait participant d'iceluy. Ne scauez vous point, que ceux qui courent à la lice, tous certes courent, mais vn prend le pris? Courez tellement que vous le prenez. Et quiconque est bataillant en champ de bataille, il s'abstient de toutes choses. Et iceux certes, à fin qu'ilz recoiuent vne courone corruptible, mais nous vne incorruptible. Le cours d'oc ainsi, non point comme en incertain, ie bataille ainsi, non point comme batant l'air, mais ie chastie mon corps, & le reduis en seruitude, à fin qu'il n'aduienne, que quand i'auray presché aux autres, moy mesme ne soys reproué.

S. L'Apostre destourne les Corinthiens de diuers pechez, par commemoration des Iuifz ingratz souuent punys de Dieu. De la tentation humaine, & de l'ayde de Dieu es tentations. Il fault s'uyr idololatrie, & la viande immolée aux idoles, pour euitier tous scandales.

Chapitre. x.

CERTES freres ie ne veulx point que vo' ignorez, que tous noz peres ont esté soubz la nuée, & tous ont passé la mer, & tous par Moysse ont esté baptizez en la nuée, & en la mer, & tous ont mangé vne mesme viande spirituelle, & tous ont beu vn mesme beuorage spirituel, (car ilz beuuoient de la pierre spirituelle qui les suiuoit, or la pierre estoit Christ.) Mais Dieu n'a point prins plaisir en plusieurs d'eux, car ilz ont esté prosternez au desert. Et ces choses ont esté faites en la figure de nous, à fin que ne soyons point conuoteux des choses matuaises, ainsi

A
Nom. 9. d
Exo. 13. d.
Exo. 14. c
Exo. 16. d
& 17. b.

No. 8. b.
No. 26. g.

I. Aux Corinthiens.

B ainsy que iceux aussy ont conuoité. Et que ne
 Exo. 32. b. Nô. 25. b. foyez point idololâtres, ainsy qu'aucuns d'eux,
 comme il est escript: Le peuple s'est assis pour
 manger, & pour boire, & se sont leuez pour io-
 uer. Et que ne faisons point paillardise, comme
 Nô. 21. b. aucuns d'eux ont fait paillardise, & mourerēt
 en vn iour vingt & trois mille. Et que ne tentons
 point Christ, comme aucuns d'eux l'ont tenté,
 Nô. 14. f. & perirent par les serpens. Et que ne murmurez
 Iug. 8. c. point, comme aucuns d'eux murmurerēt, & pe-
 rirēt par le destructeur. Or toutes ces choses
C leur aduenoient en figure, mais elles sont escri-
 ptes pour nostre correctiō, ausqz les fins des sie-
 cles sont paruenues. Parquoy celuy q s'estime es-
 tre droict, regarde qu'il ne tombe. Tétation ne
 2. Cor. 1. b vous prengne point, sinon humaine. Or Dieu est
 fidele, lequel n'endurera point, que soyez tenta-
 tez oultre ce que vous pouez. * Mais fera
 aussy bon auancement avec la tentation, à fin q
 la puissiez soustenir. Pour laquelle chose mes
 treschiers, fuyez l'adoration des idoles. Je parle
 Fuyr ido- comme à ceux qui sont prudens. Vous mesme iu-
 lolâtric. gez ce que ie dy. Le calice de benediçtiō, lequel
D nous benissons, n'est ce pas la communication
 du sang de Christ? Et le pain que nous rompons,
 n'est ce pas la participation du corps du Seignr?
 Car nous plusieurs sommes vn pain & vn corps,
 nous tous qui sommes participans d'vn pain.*
 Voiez Israël selon la chair. Ceux qui mangent
 Deu. 32. c. les sacrifices, ne sont ilz point participans de l'au-
 tel? Qu'est ce donc? Dy ie que ce qui est sacrifié
 aux ydoles soyt aucune chose? ou que l'ydole
 soit aucune chose? Mais les choses que les Gen-
 tilz sacrifient, ilz les sacrifient aux diables, & nō
E point à Dieu. Or ie ne veulx point que soyez cō-
 paignons des diables. Vous ne pouez boire le ca-
 lice du Seigneur, & le calice des diables. Vous ne
 pouez estre participans de la table du Seigneur,
 & de la table des diables. Voulons nous prouo-
 quer à ire le seigneur? Sommes nous plus fort que
 Ecl. 37. d. luy? Toutes choses me sont licites, mais toutes
 Sus. 6. c. choses ne sont point expedientes. Toutes cho-
 ses me sont licites, mais toutes choses n'edifient
 point. Que persone ne cherche ce qui est pour
 soy, mais ce qui est pour autruy. Tout ce qui se
F vend à la boucherie, mangez le, n'interrogans
 riens, pour la cōscience. La terre est au seigneur,
 Psal. 25. a. & le contenu d'icelle. Si aucun des infideles vous
 inuite, & vous y voulez aller, mangez de tout
 ce qui est mis deuant vous, n'interrogans rien
 pour la conscience. Mais si aucun dit: Celà est
 sacrifié aux ydoles, n'en mangez point, pour cau-
 se d'iceluy qui l'a denoncé, & pour la conscien-
 ce. Et dy la conscience, non pas la tienne, mais
 d'autruy. Car pourquoy est iugée ma liberté par
G la conscience d'autruy? Si en rendant grace ie
 suis participant, pourquoy suis ie blasmé, pour
 ce de quoy i'en rends graces? Donc soyt q vous
 Coll. 3. c. manger, soyt que vous beuez, ou que vous fai-

tes quelque autre chose, faictes les toutes à la
 gloire de Dieu. Soyez sans offense aux Iuifz, &
 aux Gentilz, & à l'eglise de Dieu, ainsy qu'aussy
 moy ie plais à tous en toutes choses, non cerchāt
 ce qui n'est vtile, mais ce qui est à plusieurs, à fin
 qu'ilz soyent sauuez.

Tout à la
 gloire de
 Dieu.

S. Comment l'home & la femme doibuent estre, quand ilz
 prient Dieu. Paul reprend les Corinthiens qu'ilz estoient diffé-
 rent entre eux, celebrants la Cene de nostre Seigneur. Et racom-
 pte l'institution du sacrement de l'autel, & le peché & peine de
 ceux qui le reçoient indignement.

Chapitre. xj.

Soyez mes imitateurs, ainsy que ie suy de
 Christ. Or frerez, ie vous louē, que vous a-
 uiez souuenance de moy en toutes choses, &
 que vous gardez mes commandemens, comme
 ie vous les ay baillé. Mais ie veulx que vous sça-
 chez, que le chef de tout home, est Christ, & le
 chef de la femme, est l'hōe, & le chef de Christ,
 est Dieu. Tout home faisant oraison, ou prophe-
 tizant, ayant la teste couuerte, deshōnore son
 chef. Mais toute femme faisant oraison, ou pro-
 phetizant, non ayant la teste couuerte, deshono-
 re son chef, car c'est tout vn comme si elle estoit
 rasée. Car si la femme n'est couuerte, qu'elle soit
 tondue. Mais s'il est deshoneste à la femme d'es-
 tre tondue, ou estre rasée, qu'elle couure son
 chef. L'home vrayemēt ne doibt pas couvrir son
 chef, car il est l'ymage, & la gloire de Dieu, mais
 la femme est la gloire de l'hōe. Car l'home n'est
 point de la femme, mais la femme de l'home.
 Pource que l'home n'est pas crée pour la femme,
 mais la femme pour l'home. (Pourtant doibt a-
 uoir la femme puissance sur le chef, à cause des
 anges) Toutesfois l'home n'est point sans la fem-
 me, ne la femme sans l'home au Seigneur. Car
 ainsy que la femme est de l'home, semblablemēt
 aussy l'home est par la femme. Mais toutes cho-
 ses sont de Dieu. Vous mesmes iugez. Est il con-
 uenable que la femme prie Dieu sans estre cou-
 uerte? Nature mesme ne vo' enseigne elle point,
 que si l'home nourit cheuelure, ce luy est desho-
 neur, mais si la femme nourit cheuelure, ce luy
 est gloire, car les cheueux luy sont baillez pour
 couuerture? Mais si aucun semble estre conten-
 tieux, nous n'auōs point telle coustume, ne aussy
 l'eglise de Dieu. Or ie vous commande ce, non
 pas en vous louans, de ce que vous ne vous assem-
 blez point en mieulx, mais en pis. Premièrement
 certes quand vous venez ensemble à l'eglise, i'en
 tens qu'il y a des diuisions entre vous, & le croy
D en partie. Car aussy il fault qu'il y ayt des here-
 sies, à fin aussy que ceux qui sont approuuez, soi-
 ent manifestez entre vous. * Quand dōc vous
 conuenez ensemble, ce n'est point pour manger
 la cene du Seigneur. Car vn chascun preuient à
 mager sa cene. Et l'vn certes a fain, & l'autre est
 yure. N'avez vous point maisons pour manger
 & pour boire? Ou mesprisez vous l'eglise de
 Dieu, & cōfondez vous ceux qui n'en ont point?

A
 1. cor. 4.

Eph. 5. 2.
 Christ
 chef.

B
 L'home
 ymage de
 Dieu.
 Gen. 1. d.

Ecl. 5. a.

C

De la Cēe
 na.

Que

Luce. 22. b.
Mar. 14. c.
Mar. 26. c.

Que vous diray ie? Vous louë ie en cela? Ie ne vous louë point. Car moy j'ay receu du seigneur, ce que ie vous ay baillé, que le Seigneur Iesus en la nuit qu'il fut liuré, print le pain, & en rendant graces le rompit, & dict: Prenez & mangez: Cecy est mon corps qui sera liuré pour vous. Faites cecy en memoire de moy. Semblablement aussy le calice, après qu'il eut souppé, disant: Ce calice, est le nouveau testamēt en mon sang. Faites cecy, toutes les foys que le boirez, en memoire de moy. Car toutes les foys que vous mangerez ce pain, & boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, iusques à ce qu'il vienne. Parquoy, quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, il sera coupable du corps & du sang du Seigneur. Mais l'homme s'esprouue soy mesme, & que ainsy mange de ce pain, & boiue du calice. Car qui mange & boit indignement, il mange & boit son iugement, ne discernant point le corps du Seigneur. Pour ceste cause plusieurs sont malades & debiles entre vous, & plusieurs dorment. Mais si nous nous iugions nous mesmes, certes nous ne serions point iugez. Et quand nous sommes iugez, nous sommes corrigez du Seigneur, à fin que ne soyons damnez avec ce monde. * Portant mes freres, quand vous venez ensemble pour manger, attendez l'un l'autre. Si aucun a faim, qu'il mange à la maison, à fin q ne vous assemblez point, à damnation. Et quand ie viendray, ie disposeray des autres choses.

Ich. 6. f.

2. cor. 13. b

Corre-
ction du
Seigneur.

S. Les dons & graces du saint Esprit differents, sont donnez à diuers personnes. Selon que au corps humain vn chacun membre a son office, cognoissent auoir affaire l'un de l'autre, se nourrissent ensemble. Ainsy Iesus Christ à son eglise, a pourueu de diuers estats d'hommes.

Chapitre. xij.

Mar. 9. f.

Des di-
uers dons
de Dieu.

A OR freres, ie ne veulx pas q soyez ignorans des choses spirituelz. * Vous scauez q quand vous estiez Gentilz, cōment vous ellies aux ydeles muetz. Selon ce q y estiez menes. Pour ce ie vous fay scauoir, q parlāt par l'esprit de Dieu, persone ne diēt parolle execrable de Iesus. Et persone ne peut dire Seigneur Iesus, sinon par le saint esprit. Or il y a diuersitez de graces, mais c'est vn mesme esprit. Et y a diuersitez de ministrations, mais c'est vn mesme Seigneur. Et y a diuersitez d'operations, mais c'est vn mesme Dieu, qui fait toutes choses en tous. Et la manifestation de l'esprit est donnée à vn chascun, à profit. A l'un certes est donnée la parole de sapience par l'esprit. Et à l'autre la parole de science, selon le mesme esprit. A l'autre, foy, par le mesme esprit. A l'autre, graces de guerisons, par vn mesme esprit. A l'autre operations de vertus. A l'autre, prophetie. A l'autre, discretion des espritz. A l'autre, diuersitez de langues. A l'autre, interpretation des lagages. Mais vn mesme esprit, fait toutes ces choses, disant à vn chascun ainsy qu'il veult. * Car comme le

Rom. 12. b

corps est vn, & y a plusieurs membres, & tous les membres du corps, iasoit qu'ilz soient plusieurs, neantmois sont vn corps, en telle maniere aussy est Christ. Car certes nous sommes tous baptizez par vn esprit, en vn corps, soient Iuifz, soient Gentilz, soient serfz, soient francz, & nous tous sommes abruuez d'vn esprit. Car aussy le corps n'est pas vn membre, mais plusieurs. Si le pied dict: Ie ne suis point la main, ie ne suis point du corps, n'est il point pourtant du corps? Et si l'oreille dict: Ie ne suis point l'œil, ie ne suis point du corps, n'est elle point pourtant du corps? Si tout le corps est l'œil, ou sera l'ouye? Si tout est l'ouye, ou sera l'odorement? Mais maintenant Dieu a mis les membres, vn chascun d'eux au corps, ainsy qu'il a voulu. Et si tous estoient vn membre, ou seroit le corps? Mais maintenant certes il y a plusieurs membres, & n'y a que vn corps. Et l'œil ne peult dire à la main: Ie n'ay que faire de toy. Ou de rechef la teste aux piedz. Vous ne m'estes point necessaires. Mais beaucoup plus les membres qui semblent estre les plus debile, sont les plus necessaires. Et ceux que nous reputons estre les membres du corps plus vilz, nous les enuironnons de plus grad honneur, & les choses qui sont en nous deshonestes, ont plus grande honesteté. Mais les choses honestes, qui sont en nous, n'ont necessité de rien. Mais Dieu a temperé le corps, en donnant plus abundant honneur à celuy qui en auoit faulte, à fin qu'il n'y ayt point de dissention au corps, mais que les membres ensemble soient soigneux les vns pour les autres. Et si vn membre endure aucune chose, tous les membres endurent avec luy, ou si vn membre se glorifie, tous les membres, s'en esiouissent. Mais vous estes le corps de Christ, & membres de membre. Et Dieu certes a mis au-
cun en l'eglise. Premieremēt, les Apostres: Secondement, les Prophetes. Tiercemēt, les docteurs. Après, les puissances: Consequēment graces de guerisons, secours, gouuernemens, diuersitez de langues. Sont ilz tous Apostres? Sont ilz tous prophetes? Sont ilz tous docteurs? Sont ilz tous ayans puissances? Sont ilz tous ayans grace de guerisons? Parlent ilz tous diuerses langues? Interpretent ilz tous? Mais ensuyuez les meilleurs dons. Et encorés ie vous monstre vne voye plus excellente.

Eph. 4. b

Heb. 4. b
Rom. 8. e.

Eph. 4. b

S. L'Apostre monstre la necessité de charité, les offices d'icelle, la perpetuité, la precellence sur Foy, Esperance, & aultres dons de Dieu.

Chapitre. xij. *

S Ie parle langages des homes, & des anges, & que ie n'aye point charité, ie suy fait comme l'erain qui resonance, ou la cimbale qui tinte. Et si j'ay la prophetie, & cognoye tous misteres, & toute science, si j'ay aussy toute foy, tellement q ie transmue les montaignes, & q ie n'aye point charité, ie ne suy riens. Et si ie distribue tous mes biens, en viandes des paouures, & si

Science &
Foy sans
charité.

LL ie liure

I. Aux Corinthiens.

B ie liure mon corps, en telle maniere que ie soy bruslé, & que ie n'aye point charité, il ne me profite rien. Charité est patiente, elle est benigne, Charité n'est pas enuieuse, elle ne fait riens peruersement, elle ne s'enorgueillit point, elle n'est pas ambicieuse, elle ne cherche point ses profitz, elle ne s'esmeur point à courrouz, elle ne pense point mal, elle ne s'esioit pas de l'iniquité, mais elle s'esioit de la verité, elle seuffre toutes choses, elle croyt toutes choses, elle espere toutes choses, elle attend toutes choses, Charité iamais ne dechet, soyt que les propheties seront abolies, soyt que les langues cesseront, soyt que science sera destruite. Car nous cognoissons en partie, & prophetisons en partie. Mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est en partie, sera aboly. Quand i'estoy enfant, ie parloye comme enfant, ie iugeoye comme enfant, ie pensoye comme enfant. Mais quand i'ay esté fait home, i'ay mis hors les choses qui estoient d'enfans. Nous voyons maintenant par vn miroir en obscurité, & alors, face à face. Ie cognoy maintenat en partie, mais adonc ie cognoistray come aussy ie suis cogneu. Et maintenant demourent, soy, esperance, charité, ces trois choses, mais la plus grande d'icelles, c'est charité. *

S. Le don des langues est inferieur du don de Prophetie, & est inutile sans interpretation. L'Apostre commande les femmes se taire en l'eglise.

Chapitre xiiij.

A Vyuez charité. Desirez fort les choses spirituelz, mais encores plus que vous prophetizez. Car qui parle langage, il ne parle point aux homes, mais à Dieu, car persone ne l'oyt. Mais de l'esprit, il parle mistere. Car qui prophetize, il parle aux homes à edification, & exhortation, & consolation. Qui parle langage, il s'edifie soy mesme. Mais qui prophetize, il edifie l'eglise. Et ie veulx que vous tous parlez langages, mais encores plus que prophetizez. Car celuy qui prophetize, est plus grand que celuy qui parle langages, s'il n'adient qu'il interprete, à fin que l'eglise en prenne edification. Mais maintenant freres, si ie viens à vous parlant langages, que vous profiteray ie, si ie ne vous parle ou en reuelation, ou en science, ou en prophetie, ou en doctrine? **B** Toutesfois les choses qui sont sans ame, donnans son, soyt fleute, soyt harpe, si elles ne donnent distinctions des sons, comment sçaura on ce qui est chanté, ou touché sur la harpe? Car si la trompette donne voix incertaine, qui se preparera à la bataille? Pareillement aussy vous, si vous ne donnez manifeste parole par langage, comment sçaura on ce qui est dict? Car vous serez parlans en l'air: Il y a (ainsy estimez) tant de diuersitez de langages en ce monde, & rien n'est sans voix. Si donc ie ne sçay la vertu de la voix, ie seray barbare à celuy à qui ie parle, & celuy qui parle, sera barbare à moy. **C** Pareillement aussy vous, entant que vous estes

emulateurs des espritz à l'edification de l'eglise, demandez qu'en ayez en abondance. Et pour ce qui parle langage, qu'il prie à fin qu'il interprete. Car si ie prie en langage, mon esprit prie, mais mon entendement est sans fruct. Qu'est ce donc? Ie prieray d'esprit, ie prieray aussy d'entendement. Ie chanteray d'esprit, ie chanteray aussy d'entendement. En oultre, si tu benis d'esprit, celuy qui tient le lieu de l'idiot, comment dira il Amen, à ta benediction? Car il ne sçait que tu dis. Car vrayement tu rends bien graces, mais vn autre n'en est point edifié. Ie rends graces à mon Dieu, que ie parle les langages de vous tous. Mais i'ayme mieulx parler cinq paroles en mon sens en l'eglise, à fin que i'instruise les autres, que dix mille paroles en langage. Freres, ne soyez point enfans de sens, mais soyez petits en malice, mais soyez parfaictz de sens. Il est escript en la loy: Ie parleray à ce peuple cy en autres langages, & en autres leures, & si ne m'exauceront point pource, dist le Seigneur. Parquoy les langages sont pour signe, non point aux fideles, mais aux infideles. Mais les Propheties, non point aux infideles, mais aux fideles. Si donc toute l'eglise couient ensemble, & tous parlent langages, & idiots ou infideles y entrent, ne diront il point que vous estes hors du sens? Mais si tous prophetisent, & aucun infidele, ou idiote y entre, il est conuaincu de tous, il est iugé de tous, les secretz de son cœur sont manifestez. Et par ainsy cheant sur sa face, adorerà Dieu, prononçant que vrayement Dieu est en vous. Qu'est ce doc, freres? Quand vous venez ensemble, vn chascun de vo' a psalme, il a doctrine, il a reuelation, il a langage, il a interpretation, toutes choses soyent faites à edification. Soynt qu'aucun parle d'un langage, ce soynt fait entre deux, ou au plus entre trois, & l'un après l'autre, & que l'un interprete. Et s'il n'y a point d'interpreteur, il se taise en l'eglise, & parle à soy, & à dieu. Et que deux ou trois Prophetes parlent, & que les autres en iugent. Mais s'il est reuelé à vn autre qui est assis, que le premier se taise. Car vous pouez tous l'un après l'autre prophetizer, à fin que tous apprennent, & que tous soyent enhortez. Et les espritz des prophetes, sont subiectz aux Prophetes. Car Dieu n'est point le Dieu de dissension, mais de paix, comme aussy i'enseigne en tous les eglises des sainctz. Que les femmes se taisent aux eglises, car il ne leurs est point permis de parler, mais d'estre subiectes, come aussy la loy le dict. Mais si elles veulent apprendre quelq chose, qu'elles interroguent leurs maris en la maison, car il est deshonesté que la femme parle en l'eglise. La parole de Dieu, est elle procedée de vous? ou est elle paruenue à vous seulz? Si aucun semble estre prophete, ou spirituel, qu'il cognoisse les choses que ie vous escry, que ce sont commandemens du Seigneur.

Mais

Phil. 2. d.
Louange
de la charité.

C
Charité
seule de-
mouret.

1. a. 28. c.

E

1. Ti. 2. c. d.
Gen. 3. c.
G

Mais si aucun ignore, il sera ignoré. Pourtant freres, ayez desir de prophetiser. Et n'empeschez point de parler langages. Mais toutes choses se fassent honestement, & par ordre entre vous.

S. Il enseigne Iesus Christ estre resuscité des morts, & estre apparu à plusieurs, & finalement à Paul. Et icy il affirme nostre resurrection & l'ordre & la maniere d'icelle, avec diuerse gloire des resuscitez, non seulement en ame aincoys en corps. Mais la mort en la resurrection sera du tout englourie.

Chapitre. xv. ✠

Galat. 1 b
L'Euangi
le presché
par Paul.

Isai. 53. b
Ion. 2. a.
Osée. 13. a
Ieha. 20. e

Act. 9. a.
Eph. 3. b.

De la Resurrection

Col. 1. e

Apo. 1. b

1. the. 4. d

ET ie vous donne à cognoistre, freres, l'Euangile, lequel aussy vous auez receu, & auquel vous arrestez, & par lequel vous estes sauuez, pour quelle raison le vous ay presché, si en auez souuenance, si vous n'avez creu en vain. Car premierement ie vous ay baillé, ce qu'aussy i'ay receu, q' Christ est mort pour noz pechez, selon les escriptures, & qu'il a esté ensepuely, & qu'il est resuscité le troiziesme iour selon les escriptures, & qu'il a esté veu de Cephaz, & après ce des vnze. Depuis a esté veu de plus de cinq cens freres ensemble, desquelz plusieurs demourent iusques à present, & aucuns sont endormis. Depuis a esté veu de Jacques. Depuis, de tous les Apostres. Mais au dernier de tous, il a esté aussy veu de moy, comme d'un auorté. Car moy ie suis le moindre des Apostres, qui ne suis point digne d'estre appellé Apostre, car i'ay persecuté l'eglise de Dieu. Mais ie suis ce que ie suis, par la grace de Dieu, & sa grace n'a point esté oysuse en moy. ✠ Mais i'ay labouré plus abondamment que eux tous, & non point moy, mais la grace de Dieu avec moy. Car soyt moy, soyt eux, nous preschons ainzy, & ainzy l'auuez creu. ✠ Mais si on presche q' Christ est resuscité des mortz, comment disent aucuns entre vous, que la resurrection des mortz n'est point? que s'il n'est point de resurrection des mortz: Christ n'est point aussy resuscité. Et si Christ n'est point resuscité, nostre predication donc est vaine, & aussy est vostre foy vaine, & sommes trouuez faulx tesmoingz de Dieu, car nous auons dit tesmoingnage contre Dieu, qu'il a resuscité Christ, lequel il n'a point resuscité, si les mortz ne resuscitent point. Car si les mortz ne resuscitent point, Christ aussy n'est point resuscité. Et si Christ n'est point resuscité, vostre foy est vaine. Car vous estes encores en voz pechez. Et par ainzy ceux qui sont endormis en Christ, sont peris. Si nous auons esperance en Christ, en ceste vie seulement, nous sommes les plus miserables de tous les homes. Mais maintenant Christ est resuscité des mortz, le premier de ceux qui sont endormis. Car certes la mort est par vn hōe, & par vn home est la resurrection des mortz. Et ainzy q' tous meurent par Adam, pareillement aussy tous serōt viuifiés par Christ. Mais vn chascun en son ordre. ✠ Les premiers fruietz Christ, après ceux qui sont de Christ, lesquels ont creu en son aduenement. Puis après, la

fin, quand il aura baillé le royaume à Dieu le pere, quand il aura aboly toute principaulté & puissance, & vertu. Car il fault qu'il regne, iusques à ce qu'il mette tous ses ennemis soubz ses piedz. Mais la derniere sera destruite la mort ennemie, car il a assubiecty toutes choses soubz les piedz d'iceluy. Et quād il dit, que toutes choses luy sont assubiecties, sans doute, fors celuy q' luy a assubiecty toutes choses. Et quand toutes choses luy seront subiectes, lors aussy le filz mesme, sera subiect à celuy qui luy a assubiecty toutes choses, à fin q' dieu soit tout en to. Autremēt, q' seront ceulx qui sont baptizez pour les mortz, si totallemēt les mortz ne resuscitent point? Pour quoy aussy sont ilz baptizez pour eux? Pourquoy aussy sommes nous en peril en toute heure? Freres ie meurz de iour en iour par vostre gloire, que i'ay en nostre Seigneur Iesus Christ. Si i'ay (selon l'home) bataillé aux bestes en Ephese, que me profite il, si les mortz ne resuscitent point? Mangeons & beuons, car nous mourons demain. Ne soyez seductz. Mauuaises deuisez corrompent les bonnes meurs. Esueillez vous iustes, & ne pechez point, car aucuns ont ignorace de Dieu. Ie le vo' dy en vergongne. Mais aucun dit: Comment resuscitent les mortz? Et en quel corps viendront ilz? O fol, Ce que tu semes, n'est point viuifié, si premier il ne meurt. Et ce que tu seme, tu ne seme pas le corps qui sera, mais le grain nud, à scauoir de forment, ou d'aucun des autres. Et Dieu luy donne le corps ainzy qu'il veult, & à vne chascune des semences propre corps. ✠ Toute chair, n'est point vne mesme chair, mais autre est celle des homes, autre des bestes, autre des oyseaux, autre des poissons. Et il y a corps celestes, & corps terrestres. Mais autre certes est la gloire des celestes, & autre des terrestres. Autre est la clarté du soleil, autre la clarté de la lune, & autre la clarté des estoilles. Car vne estoille est differente à l'autre estoille, en clarté. Ainzy est aussy la resurrection des mortz. Il est semé en corruption, il resuscitera en incorruptiō. Il est semé en vilité, il resuscitera en gloire. Il est semé en debilité, il resuscitera en puissance. Il est semé corps sensuel, il resuscitera corps spirituel. Si y a corps sensuel, il y a aussy corps spirituel, ainzy qu'il est escript. Le premier home Adam a esté fait en ame viuante, & le dernier Adam en esprit viuifiant. Mais ce qui est spirituel, n'est point le premier, mais ce qui est sensuel, puis après ce qui est spirituel. ✠ Le premier home de terre, est terrestre, mais le second home du ciel, est celeste. Quel est le terrestre, telz aussy sont les terrestres. Et quel est le celeste, telz aussy les celestes. Ainzy donc que nous auons porté l'ymage du terrestre, portons aussy l'ymage du celeste. Mais freres ie vous dy ce, que la chair & le sang ne peuēt posseder le Royaume de Dieu, aussy corruption ne posseder le Royaume de Dieu.

Psa. 109. a
Ier. 1. d.
& 16. c
Psa. 8. c.
Heb. 2. d

Isa. 22. a.
Sap. 2. b

B

Cōpari-
son du
grain
nu, au
corps
qui
meurt, &
resuscite-
ra.

Gen. 2. b

Le pre-
mier & se-
cond Adā

LL. ij. ne pos-

I. Aux Corinthiens.

C ne possedera point incorruption. Voicy, ie vous dy vn mystere. Nous resusciterons certes tous, mais nous ne serons point tous muez. En vn moment, & en iect d'oeil, en la derniere trompette (car la trompette sonnera.) & les mortz resusciteront incorruptibles, & nous serons muez. Car il fault que ce corruptible soyt vestu d'incorruption, & ce mortel, soyt vestu d'immortalité. Et quand ce mortel aura vestu immortalité, alors sera accomplie la parole qui est escripte. La mort est engloutie en victoire. O mort, ou est ta victoire? O mort, ou est ton aiguillon? Or l'aiguillon de la mort, est peché, & la puissance de peché, est la loy. Mais graces à Dieu, qui nous a donné victoire par nostre Seigneur Iesu Christ. Parquoy mes freres bié ayez, soyez fermes & immobiles, abondans tousiours l'œuvre du Seigneur, sçachans que vostre labour n'est point vain en nostre Seigneur.

Mat. 24. c

Ofec. 13. d
Heb. 2. d

1. Ieh. 5. a
Victoire
par christ

S. Paul auoir admonesté les Corinthiens de cueiller Paulmosne pour les Chrestiens qui estoient en Ierusalem. Et auoir recommandé Timothée & la famille d'Estienne, Il met après les salutations.

Chapitre. xvj.

A Des Collections. **E**T des collections q se font pour les saintz, comme i'ay ordonné aux eglises de Galacie ainsy parfaites ausy vous vn iour de Sabbath, vn chascun de vous mette apart chez soy, gardant ce que bien luy plaira, à fin que quand ie viendray, alors ne se faicent point les collections. Et quand ie seray present i'enuoieray ceulx lesquelz vous aurez approué par epistres, pour porter vostre grace en Ierusalem. Et s'il est conuenable que ie y voise ausy, ilz iront avec moy. Et ie viendray à vous, quand j'auray passé Macedone, car ie passeray par Macedone. Mais d'auenture ie demoureray auprès de vous, ou ausy ie y seray mon hyuer, à fin que vous me conduisez par tous là ou i'iray. Car ie ne vous veulx point veoyr maintenant en passant, car i'espere que ie demoureray auprès de vous quelque temps, si le Seigneur le permet. Mais ie demoureray en Ephese, iusques à la Pentecoste. Car l'huys m'est ouuert, grand & euidé, & plusieurs aduersaires. Et si Timothée vient, prenez garde qu'il soit avec vous sans crainte, car il fait l'œuvre du Seigneur, comme moy. Personne donc ne le desprise, mais conduisez le en paix, à fin qu'il vienne à moy, car ie l'attendz avec les freres. Mais d'Apollon nostre frere, ie vous fay sçauoir, que ie l'ay beaucoup prié, qu'il allast à vous avec les freres, & certes ce n'a esté sa volonté d'y venir maintenant, mais il viendra, quand il aura le loysir. Veillez, soyez fermes en la foy. Besongnez vertueusement, & soyez fortz, que tous voz affaires, se faycent en charité. Et ie vous prie freres, vous cognoissez la maison d'Estienne, & de Fortunat, car ilz sont les premiers fructz d'Achaie, & se sont ordonnés eux mesmes, au seruire des saintz, que ausy vous

Foy & charité

soiez subiectz à telz, & à vn chascun qui besoigne avec nous & labour. Et ie m'esiois de la presence d'Estienne, & de Fortunat, & d'Achaie, car ilz ont adiousté, ce qui vous defailloit de par vous, car il ont recrée mon esprit, & le vostre. Cognoissez donc ceux qui sont telz. Les eglises d'Asie, vous saluent. Aquile & Priscille avec sa domestique eglise, vous saluent moult en nostre Seigneur. Tous les freres vous saluent. Saluez l'un l'autre en saint baiser. La salutation, de ma main Paul. Si aucun n'ayme nostre Seigneur Iesu Christ, qu'il soyt en malédiction. Maranatha. La grace de nostre Seigneur Iesu Christ, soyt avec vous. Ma charité soyt avec vous tous en Iesu Christ. AMEN.

Fin de la premiere Epistre de Saint Paul aux Corinthiens.

La Seconde Epistre de S. Paul Apstre aux Corinthiens.

S. L'Apstre demonstre en quantes aduersitez nostre Seigneur l'a deliuré en Asie. Après manifestant la purité de son cœur & de sa doctrine. Il dict ausy la verité de sa predication estre ferme.

Chapitre premier.



A V L'apstre de Iesu Christ par la volonté de Dieu, & Timothée frere, à l'eglise de Dieu qui est en Corinthe, avec tous les saintz qui sont en toute Achaie. Grace à vous & paix de par Dieu nostre pere, & le Seigneur Iesu Christ. Bénédict soyt Dieu, & pere de nostre Seigneur Iesu Christ, pere de misericorde, & Dieu de toute consolation, qui nous console en toute nostre tribulation, à fin ausy que puissons consoler ceux qui sont en quelconque tribulation, par l'exhortation de la quelle nous sommes exhortez de Dieu. Car ainsi que les passions de Christ abondent en nous, pareillement ausy nostre consolation abonde par Christ. Mais soyt que nous soyons en tribulation, pour vostre exhortation & salut, ou soyt que nous soyons exhortez, pour vostre exhortation & salut, laquelle œuvre souffrance des mesmes passions, que ausy nous endurons, & nostre esperance est ferme pour vous, sçachans que ainsi que vous estes compagnons des passions, ainsi serez vous ausy de consolation. Car freres, nous ne voulons point que vous ignorez de nostre tribulation, laquelle a esté faicte en Asie. Car nous auons esté greuez, outre mesure. plus que ne pouyons porter, tant que ausy nous ennuyoit

Eph. 1. 2.
1. Pier. 1. 2.

Psal. 39.

Tribulation de S. Paul.

ennuyoit de viure. Mais mesmes auons eu réponse de mort en nous mesmes, à fin que nous n'ayons point confiance en nous, mais en Dieu qui resuscite les mortz, lequel nous a deliuré de tant de perils, & nous deliure, auquel nous esperons que encores nous deliurera, moyennant aussy vostre aide par oraison pour nous, à fin que des personnes de diuers conditions, graces foyent rendues par plusieurs pour nous, pour le don qui est en nous. Car ceste est nostre gloire, le tesmoingnage de nostre conscience, qu'en simplicité & purité de Dieu, & non point en sapience charnelle, mais en la grace de Dieu, nous auons conuersé en ce monde, & plus abondamment avec vous. Car no' ne vous escripuos point autres choses, que celles que vous auez leu & cognoistez. Or i'espere que vous cognoistrez iusques à la fin, comme aussy vous nous auez cogneu en partie. Que nous sommes vostre gloire, comme vous estes la nostre, au iour de nostre Seignr Iesu Christ. Et en ceste cōfiance i'ay voulu premier venir à vous, à fin que eussiez la se code grace, & passer par vous en Macedone, & derechef de Macedone venir à vous, & estre cōduict par vous en Iudée. Quand donc i'ay voulu celi, ay ie vsé de legiereté? ou ce que ie pense, le pēses ie selō la chair, tellemēt qu'en moy soit, il est & non est? Mais Dieu est fidele, q' nostre parolle qui a esté à vous, n'est point en icelle, il est, & non est. Car le filz de Dieu Iesu Christ, qui entre vous, par nous a esté presché, par moy & par Siluain, & par Timothée, n'a point esté il est, & non est, mais il est, a esté en iceluy. Car toutes les promesses de Dieu qui sont, sont en celuy, il est. Pource soit dict Amen à Dieu, par celuy à nostre gloire. Et celuy qui nous conferme avec vo' en Christ, & qui nous a oingt est Dieu, lequel aussy nous a signé, & donné le gage de l'esprit en noz cœurs. Or i'appelle Dieu à tesmoing en mon ame, que pour vous espargner, ie ne suis point plus venu à Corinthe, non point que nous auons domination sur vostre foy, mais nous sommes adiuueurs de vostre ioye. Car vous estes fermes par foy.

S. Il console les Corinthiens, les exhortans de recevoir ce fornicateur en grace, qu'il auoit si durement reprins. Monstrant qu'il a presché avec grand labeur & fuyt, combien quel'odeur de sa predication ay esté à d'aucuns cause de mort.

Chapitre. iij.

A I'ay aussy deliberé ceste chose moy mesme, de ne venir à vous derechef en tristesse. Car moy, si ie vous contriste, & qui est ce qui m'eshouist, finon celuy qui est contristé de par moy? Et cecy mesme vous ay ie escript, à fin que quand ie viendray ie n'aye tristesse sur tristesse, des choses desquelles il me fallent esrouyr, me confiant en vous tous, que ma ioye est celle de vous tous. Car de grande tribulation & anguisse de cœur, ie vous ay escript avec beaucoup de larmes, non point à fin que vous soyez contri-

stez, mais à fin que vous sçachez la charité que i'ay grandement abondante vers vous. Que si aucun a contristé, il ne m'a point contristé, mais en partie, à fin que ie ne vous charge point tous. Il souffrit à celuy qui est tel, ceste obiurgation qui se fait de plusieurs, tellement que au contraire vous luy pardonnez plus tost & le consolez, à fin qu'il n'adienne que celuy qui est tel, ne soyt absorbé de trop grande tristesse. Pour laquelle chose ie vous prie, que vous confirmez la charité enuers iceluy. Car pour ce aussy vous ay escript, à fin que ie cognoisse l'experience de vous, si vous estes obediens en toutes choses. Mais aussy ie pardonne à celuy, à qui vous auez pardonné quelque chose. Car aussy moy ce que i'ay pardonné si i'ay quelque chose pardonné, ce a esté pour vous en la persone de Christ, à fin que nous ne soyons deceuz de Satan. Car nous n'ignorons point ses cogitations. Et quand ie fus venu en Troas pour l'Euangile de Christ, & que l'huy m'estoit ouuert en nostre Seigneur, ie n'euz point de repos à mon esprit, pource que ne trouuay point Tite mon frere, mais en prenant congé d'eulx, m'en allay en Macedone. Et graces à Dieu, qui tousiours triumphe par nous en Iesu Christ, & manifeste pour nous l'odeur de sa cognoissance en tous lieux. Car nous sommes bonne odeur de Christ à Dieu, en ceux qui sont sauuez, & en ceux qui perissent. Aux vnz certes, odeur de mort en mort, & aux autres, odeur de vie, en vie. Et qui est celuy qui soyt si suffisant à telles choses? Car nous ne sommes point comme plusieurs, faulxant la parolle de Dieu, mais en purité, mais comme de Dieu, nous parlons deuant Dieu, en Christ.

S. L'Apostre ne demande louenge des homes. Car les ministres du nouueau Testament & de l'esprit, doibuent estre en plus grand honneur, que ceux du viel Testament, & de la simple lettre. Et les Iuifz ont encores la couverture sur leur cœur en la leçon des escriptures. Laquel est ostée en la foy de Iesus Christ.

Chapitre. iij.

Commençons nous derechef à nous louer nous mesmes? Ou auons nous affaire (cōme aucuns) d'auoir epistre de recommandations à vous, ou de par vous? Vous estes nostre epistre escript en noz cœurs, laquelle est cogneue & leue de tous homes: Estans manifestez d'estre l'epistre de Christ administrée de par nous, & escripte, non point d'encre, mais de l'esprit de Dieu viuant, non point en tables de pierres, mais en tables de chair du cœur. Et auons telle fiance à Dieu par Christ: Non point q' soyos suffisans de penser quelq' chose de nous cōme de nous mesmes, mais nostre suffisance est de Dieu, leql aussy nous a fait ydonez ministres du nouueau testament, non point en la lettre, mais en l'esprit. Car la lettre occit, mais l'esprit viuifie. Que si l'administration de mort en lettres graues en pierre, a esté en gloire, tellement

Bonne ps
est de
Dieu.

II. Aux Corinthiens.

que les enfantz d'Israël, ne pouoient regarder la face de Moÿse, pour la gloire de sa face, laquelle est abolie, comment par plus forte raison l'administration de l'esprit ne sera elle point en gloire? Car si l'administration de damnation est en gloire, beaucoup plus, l'administration de iustice abonde en gloire.* Car aussy, ce qui a esté clarifié en ceste partie, n'a point esté glorifié, au regard de la gloire excellente. Car si ce qui est aboly, est en gloire, beaucoup plus ce qui est permanent, est en gloire. Nous donc ayans telle esperance, vsons de grande fiance. Et non point ainsy que Moÿse qui mettoit vne couuerture sur sa face, à fin que les enfans d'Israël ne regardassent en sa face, ce qui est aboly, mais leurs sens sont offusquez. Car iusques au iourd'uy, ceste mesme couuerture demeure en la lecture de l'ancien testament, sans estre ostée, (car elle est abolie en Christ.) Mais iusques au iourd'uy, quant on lit Moÿse, la couuerture est mise sur leur cœur. Mais quand ilz sera conuertys au Seigneur, la couuerture sera ostée. Or le Seignr est esprit. Et là ou est l'esprit du Seigneur, là est liberté. Mais nous tous qui contemplons la gloire du Seigneur a face descouuerte, sommes transformez en la mesme ymage, de clarté en clarté, comme par l'esprit du Seigneur.

Exo. 34. d

Ieh. 4. c. d
Dieu est
Esprit.

S. Par la pure predication des Apostres, la parole de Dieu a esté manifestée à tous, hors ceux dont les sens sont aveuglez. Et que les Apostres souffrent plusieurs aduersitez, mais iamais ne defaillent pour icelles. Car la tribulation transitoire, engendre grande & eternelle gloire.

Chapitre. iiii.

A Pour ceste cause, nous ayans ceste administration, selon ce que auons receu misericorde, nous ne defaillons point, mais nous reiettons les couuertes de deshonneur, ne cheminâs point en cautele, & ne faulsans point la parole de Dieu, mais nous rendans louable à toute conscience des homes deuant Dieu, en manifestant la verité. Que si aussy nostre euangile est couuert, il est couuert à ceux qui perissent, auquelz le Dieu de ce monde a auéglé les entendemens des infideles, à fin que la lumiere de l'euangile de la gloire de Christ, qui est l'ymage de Dieu, ne resplendisse pas. * Car nous ne nous presçons point nous mesmes, mais Iesu Christ nostre Seigneur, & nous, voz seruiteurs par Iesus. Car Dieu qui a commandé que la lumiere resplendisse des tenebres, est celuy qui a luyt en noz cœurs, pour illumination de la cognoissance de la clarté de Dieu, en la face de Iesu Christ. Mais nous auons ce thresor, en vaisseaux de terre, à fin que la sublimité soit de la puissance de Dieu, & non point de nous. Nous endurons tribulations en toutes choses, mais nous n'en sommes point en anguisse. Nous souffrons danger, mais nous ne sommes point destituez. Nous endurons persecution, mais nous ne sommes point de la fesse. Nous sommes deboutez, mais nous ne

Tout est
par Dieu

perissons point, nous portons tousiours à l'entour de nous en nostre corps la mortification de Iesu Christ, à fin que aussy la vie de Iesus soit manifestée en noz corps.* Car nous qui viuons, sommes tousiours liurez à mort pour Iesus, à fin aussy que la vie de Iesus soyt manifestée en nostre chair mortelle. Donc la mort œuure en nous, mais la vie en vous. Et comme ainsy soyt que nous auons vn mesme Esprit de foy, ainsy qu'il est escript, l'ay creu, pour ce ay ie parlé, pareillement nous croions, parquoy aussy nous parlons, sçachans que celuy qui a resuscité Iesus, aussy nous resuscitera avec Iesus, & nous mettra avec vous. Car toutes choses sont pour vous, à fin q la grace abondante, par plusieurs rendans graces, redonde en la gloire de Dieu. Pour laquelle chose, nous ne defaillons point. Mais iasoit que nostre home de par dehors se corrompe, neantmoins celuy que est dedans, est renouvelé de iour en iour. Car nostre tribulation qui de present ne dure qu'vn moment, & est legiere, outre mesure faict en nous vn poidz eternel de gloire, en sublimité. Quand nous ne considérons point les choses visibles, mais les inuisibles. Car les choses visibles, sont temporelles, mais les inuisibles, sont eternelles.

Persecution.

Psal. 111. c.

D

S. Les Apostres pour la certaine esperance de la gloire future, desirerent estre deliurez du corps, & tousiours plaire à Iesus Christ iuste iuge de tous. Et exercent legatio pour Iesus Christ, lequel ilz preschent.

Chapitre. v. *

Certes nous sçauons, que si nostre maison terrestre de ceste habitation est defaicté, que nous auons vn edifice de Dieu, vne maison eternelle es cieulx, laquelle n'est point faicté par main. Car pour ce nous gemissons, desirans estre vestus par dessus, de nostre habitation qui est du ciel, si toutesfois nous sommes trouuez vestus, & non point nudz. Car aussy nous qui sommes en ce tabernacle, nous gemissons estans greue pour ce que nous ne voulons point estre despouillez, mais estre pardessus vestus, à fin que ce qui est mortel, soyt absorbé par la vie. Et celuy qui nous a ce mesme préparé, c'est Dieu, lequel nous a donné le gage de l'esprit. Nous estans donc tousiours en confiance, & sçachans que quand nous sommes en corps, nous sommes absents du Seigneur (car nous cheminons par foy, & non point par clere vision.) Mais tous auons hardiesse, & auons bonne volonté, plus tost d'estre absent du corps, & estre presens au Seigneur. Et pour ce nous mettons peine, soyt que soyons absens, ou que soyons presens, de luy plaire. Car il nous fault tous estre manifestez deuant le siege iudicial de Christ, à fin que vn chacun reporte, les propres choses du corps, ainsy qu'il a faict, soyt bien, ou soyt mal. Nous donc sçachans la crainte du Seigneur, nous admonestons les homes, mais nous sommes manifestez à Dieu. Et aussy i'espere que nous sommes mani-

Demourance eternelle.

Apo. 16. 6

B

Ro. 14. b

manifestes en voz consciences.* Nous ne nous louons point de rechef enuers vous: mais nous vous donons occasion d'auoir gloire pour nous: à fin que ayez quelque chose, contre ceux qui se glorifient selon l'apparée, & nō point au cœur. Car soit q̄ excedons d'entendement, c'est à Dieu, ou q̄ soyons sobres, nous le sommes à vous. Car la charité de Christ nous constreint. Estimās ce, q̄ si vn est mort pour tous, tous donc sont mortz. Et Christ est mort pour tous, à fin ausly q̄ ceux qui viuent, ne viuent point doresnauant à ceux mesmes, mais à celuy qui est mort pour eux, & est resuscité. Parquoy doresnauant, nous ne cognoissons persone selon la chair. Et si nous auōs cogneu Christ selon la chair, toutes fois maintenāt nous ne le cognoissons plus. Si aucune dōc nouvelle creature est en Christ: les choses vieilles sont passées. Voicy toutes choses sont renouvelles, & toutes choses sont de Dieu, qui nous a reconcilié à soy par Christ, & nous a donné l'administration de reconciliation. Car certes Dieu estoit en Christ, reconciliant le monde à soy, ne leurs imputant point leurs forfaitz. Et a mis en nous la parole de recōciliation. Nous donc sommes ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortoit par nous. Nous supplions pour Christ que vous soyez reconciliez à Dieu. Il a fait celuy qui ne cognoissoyt point peché, estre le peché pour nous: à fin que nous soyons faitz justice de Dieu par iceluy.

Nouvelle creature
Isa. 43. e
Apo. 21. b

S. Il admoneste les Corinthiens, qu'ilz n'oblient point la grace qu'ilz ont receut, demonstrent combien il a labouré pour s'exhiber approuuē ministre de Dieu, les exhortant qu'ilz se separēt de conuiure & conuerser avec les infideles.

Chapitre .viij.

ET nous besongnans auēcluy, vous admonestons que ne receuez point la grace de Dieu en vain (Car il dict: Je t'ay exaucé en temps acceptable, & t'ay aydé au iour de salut. Voicy maintenant le temps acceptable: voicy maintenant le iour de salut) Ne donnans à persone aucune offense, à fin que nostre administration ne soit vituperée: mais offrons nous, nous mesmes en toutes choses comme seruiteurs de Dieu, en grande patience, en tribulations, en necessitez, en angouisses, en playes, en emprisonnemens, en seditions, en iabeus, en veilles, en ieunes, en chasteté, en science, en longanimité, en douceur, en saint esprit, en charité nō feinte, en parole de verité, en puissance de Dieu, par armes de justice à dextre & à senestre, par honneur & de honneur, par difamation & bonne renommée. Comme abuseurs, & toutes fois veritables: comme incogneuz, & toutes fois cogneuz: comme mourans, & voicy nous viuons: comme chastiez, & non mortifiez: comme tristes, mais toujours ioyeux: comme indigentz, mais enrichis plusieurs: comme n'ayans rien, & possédans toutz choses.* O Corinthiens, nostre bouche est ouverte à vous, nostre cœur est eslar-

Consolation.

gy. Vous n'estes point angouissés en nous, mais vous estes angouissés en voz entrailles. Et vous ayans vne mesme remuneration (ie le vous dy, comme à mes enfans,) esslargissēz vous ausly.

* Ne vous allyez point avec les infideles. Car quelle participation y a il de justice avec iniquité? Ou quelle acointance y a il de lumiere avec tenebres? ou quelle conuenance y a il de Christ à Belial? ou quelle portion a le fidele avec l'infidele? Et quel consentement a le temple de Dieu avec les ydoles? Car vous estes le temple de dieu viuant, ainsi que Dieu dict: Car ie habiteray en eux, & chemineray entre eux, & seray leur dieu: & ilz seront mon peuple. Pour laquelle chose de partez vous du milieu d'eux, & soyez separez, dict le Seigneur. Et ne touchez chose impure, & ie vous receuray, & ie vous seray pour pere, & vous me serez pour filz & filles, dict le Seigneur tout puissant.

Nebanter inuides.

D

Eccli 3. c.
1. cor 3. d.
& 6. d
Leu. 26. b.

Isa. 52. c
Ier. 31. a.

S. Il demonstre de quel amour il persuyt les Corinthiens, & quelle ioye il a receu en ses grandes tribulations de leurs vie corrigée. Et quel bien engendre la tristesse, qu'ilz auoyent receu par son Epistre.

Chapitre .viij.

NOus donc treschiers amis ayans ces promesses, nettoions nous de toute souillure de chair & d'esprit, paracheuans la sanctification en la crainte de Dieu.* Entendez nō. Nous n'auons fait tort à persone. Nous n'auons corrompu persone. Nous n'auons trompé persone. Ie ne dy point ce à condamnation. Car i'ay dict parauant, que vous estes en noz cœurs, pour mourir ensemble, & pour viure ensemble. I'ay grande confiance enuers vous. I'ay grande gloire pour vous. Ie suis réply de consolation. Ie suis tresabondant en ioye, en toute nostre tribulation. Car ausly quand nous fusmes venuz en Mace done, nostre chair n'eut aucun repos, mais enduremes toute tribulation: assaux surēt par dehors, & craintes par dedans. Mais Dieu qui console les humbles, nous a consolé en la venue de Tite. Et non seulement en la venue de luy, mais ausly en la consolation, de laquelle il a esté consolé en vous, nous racomptant vostre desir, vostre pleur, vostre affectio pour moy, en telle maniere que encores plus m'esiouissoye. Car ia soit que ie uous ay contristé par epistre, ie ne m'en repens point. Et si ie m'en repentoye, voiant que ceste epistre (combien pour vn temps) vous a contristé, i' en suis maintenant ioyeux, non pas pour ce que vous auez esté contristez, mais pour ce que vous auez esté contristez en penitence. Car vous auez esté contristez selon Dieu, tellement qu'en aucune chose ne souffrez quelque dommage de nous. Car la tristesse qui est selon Dieu, œuvre saine penitence à salut. Mais la tristesse du siecle, œuvre mort. Car voicy ce mesme, que vous auez esté contristez selon Dieu, quelle sollicitudē il fait en vous mesme ausly desension, mesme indignatio, mesme crainte, mesme ausly

A De soy punier.

B

Afflictio de S. Paul

C

Tristesse à salut, & à mort.

II. Aux Corinthiens.

me aussy desir, mesme zele, mesme vengeance. En toutes choses, vous estes monstrez estre purs en l'affaire. La soit donc, que ie vous aye escript, ce n'est pas pour celuy qui fait l'iniure, mais pour iceluy qui l'a souffert: mais pour vous
D manifester nostre soing, lequel nous auons pour vous deuant Dieu; pour ce auons esté consolez. Mais en nostre consolation, auons esté beaucoup plus esiouys pour la ioye de Tite, pour tant q'son esprit a esté recreé par vous tous. Et si ie me suis glorifié de vous, enuers luy en aucune chose, ie n'en suis point hôteux. Mais ainsy que nous vous auons dict toutes choses en verité, pareillement aussy nostre gloire, qui a esté enuers Tite, est faite verité. Et luy ayant souuenance de l'obediēce de vous tous, commēt vous l'auēz receu avec crainte & tremblement: ses affections sont plus abondātes enuers vous. Je m'esiouys, qu'en toutes choses ie me confie en vous.

S. L'Apostre les exhorte de donner l'aumosne aux paoures de Ierusalem, avec vn vouloit prompt. Les admonestant qu'vn chacun donne selon sa faculté. Et puis il louē les ministres qu'il enuoye pour la recueillir. Se resiouissant, que Tite auoit esté receu par eux humainement.

Chapitre .viii.

A ET nous vous faisons sçauoir freres, la grace de Dieu, laquelle est donnée aux eglises de Macedone: que l'abondance de leurs ioye a esté par grande experience de tribulation. Et la tresprofonde paoureté d'iceux, a esté abondāte en richesse de leurs simpleste. Car selon leurs pouoir (ie leurs rends tesmoignage) & plus qu'ilz ne pouoient, ont esté volontaires, nous prians par grande supplication, pour la grace, & communication, de l'administratiō qui est faite aux sainctz. Et non point ainsy que nous auons esperance, mais se sont donnez eux mesmes premierement au Seigneur: en après à nous, par la volonté de Dieu, tellemēt que nous auons prié Tite, à fin que ainsy qu'il auoit commencé, ainsy
B paracheuast encores en vous ceste grace. Mais comme vous abondez en toutes choses, en foy, en parole, & en science, & en toute sollicitude, & d'auantaige en charité enuers nous, que aussy abondez en ceste grace. Je ne le dy point cōme commandant, mais par la sollicitude des autres, aussy approuuans la bonne affection de vostre charité. Car vous sçauēz la grace de nostre Seigneur Iesu Christ, qu'il a esté fait paoure pour vous, cōbien qu'il fut riche: à fin que par sa paoureté, vous fussiez enrichis. Et ie donne conseil en cecy: car ce vo' est vtile, vous que l'auēz poit
Rom. 10 seulement commencé à faire, mais aussy à le vouloir, de l'année passée. Mais maintenant parfaites le par effect, à fin que ainsy que le courage de vostre volonté est prompt: pareillement soyt
C il de parfaire, de ce que vous auez. Car si la volonté est prompte, elle est agreable selon ce qu'elle a, & non point selon ce qu'elle n'a point. Nō point certes, à fin qu'aux autres soyt relaxation,

& qu'à vous soyt tribulation, mais par equalité. En ce temps present vostre abondance suruienne à leurs paoureté: à fin aussy que leurs abondāce suruienne à vostre paoureté: à ce qu'il y ait equalité, comme il est escript. Qui a eu beaucoup, n'a eu rien d'abondant & qui a eu peu, n'en a point eu moins. Mais graces à Dieu, qui a donné le mesme soing pour vous, au cœur de Tite: car iceluy certes a receu l'exhortation. Mais d'autāt qu'il estoit trop songneux, s'en est allé à vous de sa volonté. Nous auons aussy enuoyé aude luy le frere, duquel la louengē est l'Euangile par toutes les eglises. Et non ce seulement, mais aussy a
D esté ordonné des eglises compaignon de nostre peregrination, pour ceste grace, qui est administrée de nous à la gloire du Seigneur, & à nostre destinée volonté, nous donnans grace de ce, que persone ne nous mesprise en ceste abondance, laquelle est administrée par nous. Car nous procurons bonnes choses, non seulement deuant Dieu, mais aussy deuant les homes. Et auons aussy enuoyé avec eux nostre frere, lequel auons esprooué souuentefois en plusieurs choses estre songneux, & maintenāt beaucoup plus songneux, pour la grande cōfiance que i'ay en vous, ou soit pour Tite, qui est mon compaignon, & vn adiuuteur enuers vous, ou que soyent noz freres Apostres des eglises, de la gloire de Christ. Monstrez donc enuers eux en la presence des eglises, le signe de vostre charité, & de nostre gloire, que auons pour vous.

S. Il profuyt, exhortant à donner promptement, & abondamment l'aumosne, les admonestant ne craindre pour ce tomber en indigence. Mais se fier en la providence diuine. Et raconte les diuers fructz d'icelle aumosne.

Chapitre .ix.

C AR de vous escrire de l'administration, laquelle se fait aux sainctz, ce m'est chose superflue. Car ie cognoy la promptitude de vostre courage: pour lequel ie me glorifie de vo' enuers les Macedoniens. Car mesme Achaiē est preste de l'année passée, & vostre exemple en a prouoqué plusieurs. Mais i'ay enuoyé les freres: à fin que ce dont nous auons gloire de vous, en ceste partie, ne soit vain: à fin (cōme i'ay dict)
B que vous soyez prestz, que quand les Macedoniens serōt venuz avec moy, & vous auront trouuez mal prestz, nous n'ayons honte (à fin que ne disons, vous) en ceste matiere. I'ay donc estimé estre necessaire de prier les freres, à fin qu'ilz vissent deuant à vous, & qu'ilz preparassent ceste benedictiō desia pmise, pour estre apprestée ainsy cōme benedictiō, nō pas comme auarice.
 * Et ie dy ce: Qui seme escharsement, il moissonnera escharsement. Et qui seme en benedictions, il moissonnera aussy de benedictions. Vn chacun selō ce qu'il a deliberé en son cœur: non point par tristesse, ou par necessité. Car Dieu
C ayme celuy qui donne ioyeusement. Dieu aussy est puissant de faire abonder toutes graces en vous,

Exo. 16.

D

Aumosne
volontaire

A
Des q̄stes
pour les
paoures.

Gal. 3. b. vous, à fin qu'en ayans tousiours toute souffrance en toutes choses, vous soyez abondans en toute bonne œuvre, ainsi qu'il est escript: Il a distribué, & donné aux paoures: sa iustice demeure eternellement. Et celuy qui administre la semence à celuy qui seme, baillera aussy du pain à manger, & multipliera vostre semence, & augmentera les accroissemens des fruitz de vostre iustice.* A fin que vous en toutes choses enrichis, abondez en toute simplese, laquelle par nous fait rendre graces à Dieu. Car l'administration de ceste office, ne suruiet point seulement aux indigences des saintz, mais aussy abonde par plusieurs actions de graces au Seigneur, par l'expérience de ce seruice, glorifiant Dieu pour l'obeissance de vostre confession en l'Euangile de Christ: & pour la simplese de vostre communication enuers eux, & enuers tous, & en leurs priere pour vous, qui vous desirent pour l'excellente grace de Dieu en vous. Or graces à Dieu, pour son don inenarrable.

S. Il comence môstrer sa puissance, & les labours faitz pour Iesus Christ, à cause des faux Apôtres, qui empeschoient le fruit de sa predication, le deprimant, & le preschant estre vil, & abiect.

Chapitre .x.

A ET moy mesme Paul, ie vo' prie par la douleur & clemence de Christ, qui en presence suis humble entre vous, mais en absence ay fiance en vous. Mais ie prie, que quand ie seray present, qu'il ne me faille point vser de hardiesse par icelle confiance, de laquelle ie suis estimé estre hardy contre aucuns, qui nous estiment, comme si nous cheminions selon la chair. Car cheminans en chair, nous ne bataillôs point selon la chair. Car les armures de nostre guerre, ne sont pas charnelles, mais puissantes par Dieu, pour destruire les munitions, destruyans les conseilz, & toute haultesse, soy esleuant contre la science de Dieu, & reduysans en captiuité tout entendement à l'obeissance de Christ, & ayans en promptitude de venger toute desobeissance, quand vostre obeissance sera accomplie. Voyez les choses qui sont selon la face. Si aucu a fiance en soy, qu'il soit de Christ: qu'il pèse ce de rechef en soy mesme, que ainsi qu'il est de Christ, aussy sommes nous. Car combien ie me glorifie d'auantage de nostre puissance, laquelle le Seigneur nous a donnée à edification, & non point à vostre destruction: ie n'en auray point vergongne. Mais à fin que ne soy estimé comme vous espouuât par epistres (pour ce que les epistres disent ilz, sont graues & fortes, mais la p'sence du corps est foible, & la parole contemptible:) celuy qui est tel, pense ce, que telz que nous sommes de parole par epistres absens, telz aussy sommes nous de fait presens. Car nous ne nous osons point ioindre, ou accôparer à aucuns q se louent eux mesmes: Mais nous mesurons nous mesmes en nous, & comparons noz mesmes à nous. Et ne

nous glorifions point oultre mesure: mais selon la mesure de la règle, de laquelle Dieu no' a mesuré, la mesure de paruenir iusques à vous. Car nous ne nous estendons point oultre mesure, comme si nous n'estions point perueni iusques à vous. Car nous sommes perueni iusques à vous, en l'Euangile de Christ, ne nous glorifians point oultre mesure es labours des autres: Mais ayans esperance, que quand vostre foy croistra, nous serôs magnifiez en vous, selon nostre regle en abondance, à fin aussy que nous annonçons l'Euangile es lieux qui sont oultre vous, non point par regle d'autrui, & pour nous glorifier es choses qui sont preparées. Mais qui se glorifie, qu'il se glorifie au Seigneur. Car celuy qui se prise soy mesme, n'est pas approuué, mais celuy q Dieu prise.

S. L'Apostre craignant que mal n'aduint aux Corinthiens, pour les faux Apôtres, demonstre pourquoy il n'a plus aucun subside d'eux. Après pour monstret qu'on luy doit plus adiouster de foy, qu'aux faux Apôtres, il racompte ses gestes, & principalement les aduersitez qu'il a souffert, preschant la foy de Iesus Christ, & les labours.

Chapitre .xj.

A La mienne volonté que vous endurissiez vn petit de mon insipience. Mais aussy supportez moy. Car ie suis ialoux de vous, de la ialousie de Dieu. Car ie vous ay espoussé à vn mary, pour vo' liurer vne vierge chaste à Christ. Mais ie crains, que comme le serpent a seduict Heue par sa cautele, que semblablement voz sens ne soyent corumpuz, & qu'ilz ne dechcent de la simplese qui est en Christ. Car si celuy q vient presche vn autre Christ, lequel n'auons poit presché, ou si vous receuez vn autre esprit, lequel vous n'avez point receu, ou vn autre Euangile, lequel vous n'avez point receu, à bon droit, vous l'endurerez. Car i'estime que ie n'ay rien moins fait que les grands Apôtres. Car ia soit q ie soy peu expert en parole, mais non point en sciéce. Mais en toutes choses nous vous sommes manifestez. Ou ay ie commis peché, que moy mesme me suis humilié, à fin que vous soyez esleuez? Pourtant que pour riens ie vous ay annoncé l'Euangile de Dieu? I'ay despouille les autres eglises, prenant salaire pour vostre administration. Et quand i'estoye auprès de vous, & auoye indigence, ie n'ay point greué aucun. Car les freres qui vindrent de Macedone, m'ont surueni en ce que me falloit. Et me suis gardé en toutes choses sans vous greuer, & me garderay. La verité de Christ est en moy, que ceste gloire ne sera pas minuée en moy aux régions d'Achaie. Pour quoy? Pour ce que ie ne vous ay point? Dieu le sçayt. Mais ce que ie fay, encores le feray, à fin que i'oste l'ocasio de ceux qui veulent occasio, à celle fin qu'en ce, en quoy ilz se glorifient, ilz soyent trouuez comme nous: car telz faux Apôtres, sont ouuiers cauteleux, se transfigurans en Apôtres de Christ. Et n'est pas merueille. Car Satan mesme se transfigure en ange de lumiere. Ce n'est point donc grande chose, si les ministres

Eph. 4. d.
Apo. 2. c.

D

1. Cor. 1. d.
1er. 9. 8.

Gen. 3. 2.

C

D

II. Aux Corinthiens.

Ministres
de Satan.

ministres font trāsfigurez cōme ministres de iustice, desquelz la fin sera selon leurs œuures. Le dy derechef (à fin qu'aucū ne me cuide estre fol. Autrement prenez moy comme fol, à fin que ie me glorifie aussy quelque peu.) Ce que ie parle, ie ne parle point selon Dieu, mais cōme par folie en ceste matiere de gloire. Pourtant q̄ plusieurs se glorifient selon la chair, ie me glorifieray aussy. ✠ Car vous endurez voluntiers les folz, comme ainsy soyt que soyez sages. Car vous endurez si aucun vous met en seruitude, si aucun vous deuore, si aucun prend, si aucun s'esleue, si aucun vous frappe en la face. Le dy ce selon ignobilite: comme si nous auions esté debiles en ceste partie. En ce en quoy quelcun est hardy (Ie parle en insipience,) aussy suis ie hardy. Ilz sont Hebreux, & moy aussy. Ilz sont Israelites, & moy aussy. Ilz sont semence d'Abraham, & moy aussy. Ilz sont ministres de Christ, & moy aussy (& ie parle comme moins sage.) voire ie le suis plus, en plusieurs labeurs, en prisons plus abondamment, en playes outre mesure, en perilz de mort souuentesfois. Pay receu des Iuifz par cinq fois, quarantaines de playes, vne moins. Pay esté batu de verges, par trois fois. Pay esté lapidé vne fois. Pay esté en peril d'estre noyé, par trois fois. Pay esté au profond de la mer, nuit & iour. Souuentesfois es chemins, es perilz des fleuues, es perilz des larrons, es perilz de ceux de ma nation, es perilz des Gétiz, es perilz en cité, es perilz en solitude, es perilz de mer, es perilz des faux freres, en labeur & misere, en plusieurs veilles, en fain, & en soif, en plusieurs ieuſnes, en froidure, & nudité. Sans les choses qui suruiennent de dehors, ma diligence quotidienne, le soing de toutes les eglises. Qui est foible, & ie ne soye point foible? Qui est scādalizé, & ie ne soye point bruslé? S'il se fault glorifier, ie me glorifieray es choses qui sont de mon infirmité. Dieu, & le pere de nostre Seigneur Iesu Christ, lequel est beneict es siecles, ſçayt q̄ ie ne mentz point. En Damas le preuost, de la gent du Roy Aretas, gardoit la cite des Damasceniens, à fin qu'il me print: & par vne fenestre ie sus auallé en vne corbeille, par le mur, & ainsy ay eschappé ses mains. *

S. Paul raconte les visions diuines à luy faites deuant quatorze ans, & de l'aiguillon de la chair, qui luy fut donné, en se glorifiant en ses infirmités. Et demonstre qu'ilz l'ont contrainct de se louer. Il esait, quand il viendra à eux, d'en trouuer aucuns empeschez de dissensions, & autres vices.

Chapitre .xij.

A S'il me fault glorifier (certes il n'est pas expedient) ie viendray aux visions, & reuelations du Seigneur. Le cognoy vn home en Christ, deuant quatorze ans (soyt en corps, ie ne ſçay, ou soyt hors du corps, ie ne ſçay: Dieu le ſçayt) ayant vn tel esté rauy iusques au tiers ciel. Et ie ſçay que tel home (soyt en corps, ou soyt hors du corps, ie ne ſçay, Dieu le ſçayt) a esté rauy en paradis, & a ouy parolles secretes, lesquelles ne

est pas licite à l'hōe de dire. D'vn telie m'en glorifieray. Mais de moy, ie ne m'en glorifieray point, sinon en mes infirmités: car quand aussy me voudroye glorifier, ie ne seroye point fol, car ie diray verité. Mais ie m'en abstien, à fin que aucun ne m'estime point plus, qu'il ne voyt en moy, ou qu'il n'oyt de moy. Et à fin que la grandeur des reuelations ne m'esleue: il m'a esté donné vn aiguillon de ma chair, L'ange de Satan, à fin qui me dōne des souffletz. Pour laquelle chose i'ay prié trois fois le Seigneur, à fin qu'il se partit de moy. Et il m'a dit: Ce t'est assez de ma grace, car la puissance est parfaicte en infirmité. Ie me glorifieray donc voluntiers en mes infirmités, à fin q̄ la puifsāce de Christ habite en moy. *

Pour laquelle chose ie prens plaisir en infirmités, en iniures, en necessitez, en persecutions, en angoisses pour Christ. Car quand ie suis en infirmité, adonc suis puissant. Ie suis fait insipient, vous m'avez contrainct. Ie debuoye estre loué de vous. Car ie n'ay riens moins esté que ceux q̄ sont les plus grands Apostres, combien que ie ne soye rien. Neantmoins les signes de ma commission Apostolique ont esté faitz en vous, en toute patiēce, en signes & merueilles, & puifsances. Car qu'est ce que vous auez eu moins que les autres eglises, sinon que moy mesme, ie ne vous ay point esté en charge? Pardonnez moy ceste iniure. Voicy pour la troisiēme fois q̄ ie suis prest d'aller à vous, & ne vous seray point en charge. Car ie ne demande point les choses qui sont vostres, mais vous: Car les enfans ne doibuent point thesaurizer aux parens, mais les parens aux enfans. Mais moy tresvoluntier dōneray, & seray mesme aussy donné pour voz ames, cōbien que tant plus vous aymant, moins soye aymé. Mais ainsy soyt. Ie ne vous ay point chargé, ains moy vsant de cautele, ie vous ay prins p fraude. Vous ay ie deceu par aucun de ceux que ie vous ay enuoyé? I'ay prié Tite, & ay enuoyé avec luy vn frere. Tite vous a il deceu? N'auons nous point cheminé d'vn mesme esprit? N'auons nous point cheminé d'vn mesme train? Cuydez vous de long temps que nous no' excusons enuers vous? Nous parlōs deuant Dieu, en Christ. Mais ô treschiers, toutes choses sont pour vostre edificatiō: Car ie crains, qu'il n'aduienne, que quand ie viendray, ie ne vous trouue point telz comme ie veux, & que ie soye trouué de vous nō point tel comme vous voulez: & q̄ d'auenture il n'y ayt entre vous contentions, enuies, courroux, discordes, detractions, susurrations, orgueilz, seditions: à fin que quand ie viendray derechef, Dieu ne me humilie auprès de vous, & que ie ne ploie plusieurs de ceux qui ont peché parauant, & n'ont point fait penitence de l'ordure, & paillardise, & luxure, qu'ilz ont commis.

S. Paul menace ceux qui ont peché, pour les prouoquer à penitence, à fin que quand il viendra à eux, il ne soyt contrainct les punir durement, selon la puifsance de Iesus Christ, à luy donnée.

1. Cor. 4
1. Tim. 3

Les souffrances de
S. Paul.

Deu. 25. a.
Act. 16. e

Act. 14. c.
Act. 17. a.

Thes. 3. b

Act. 9. d

Act. 9. a

C

Deu. 5.

D

E

F

Gal. 5. d.

G

II. Aux Corinthiens.

66

née. Et il adiouste générale exhortation, & salutations.

Chapitre .xiiij.

A
Den. 19. d
Mat. 18. b.
Ieh. 8. c.
Iheb. 10. cd

VOicy, c'est la troisieme fois que ie viens à vous. En la bouche de deux ou trois temoings, toute parolle sera arrestee. J'ay predict, & predy come present, & maintenat absent, à ceux qui ont peché parauant, & à tous autres: que si ie viens derechef, ie ne les espargneray point. Demandez vous l'experience de Christ, qui parle en moy? Lequel n'est point foible enuers vous, mais est puissant en vous. Car iafoyt qu'il ayt esté crucifié par infirmité, neantmoins il vit par la puissance de dieu. Car nous aussy sommes foibles en luy, mais nous viuerons avec luy de la puissance de Dieu enuers vous. Experimentez vous vous mesmes, si vo' estes en la foy. Esprouuez vous vous mesmes. Ne vous cognoissez point vous mesmes, que Iesu Christ est en vous? si d'auenture vous n'estes reprovez. Mais j'espere, que vous cognoissez, que nous ne sommes point reprovez. Et nous prions Dieu, que vous ne faciez rien de mal, non point à celle fin que nous apparoissons approuuez, mais à fin que vous faciez ce qui est bon, & que nous soyons comme reprovez. Car nous ne pouons rien contre verité, mais pour verité. Nous esiouysons certes, q nous sommes foibles, & que vous estes puissants. Ce aussy priés nous, c'est, vostre perfectio. Pour tant j'escry ces choses absent, à fin que present ne faice plus rigoreusement, selon la puissance, que le Seigneur m'a donné à edification, & non point à destruction. Du surplus freres, esiouysez vo', soyez parfaictz, soyez exhortez, soyez d'un consentement. Ayez paix, & le Dieu de paix, & de dilection sera avec vous. Saluez l'un l'autre en saint baiser. Tous les saintz vous saluent. La grace de nostre Seigneur Iesu Christ, & la charité de Dieu, & la communication du saint Esprit, soyt avec vous tous. Amen.

Fin de la seconde epistre de Saint Paul aux Corinthiens.

Epistre de Saint Paul Apostre aux Galatiens.

S. L'Apostre reprend les Galates, qui ilz se sont permis mettre hors de verité, laquelle ilz auoyent receu par luy. Laquelle il n'a point apprise par homme, mais par la reuelation de Iesu Christ. Et après la reuelation, adioustant que Dieu l'auoyt separé pour prescher l'Euangile.

Chapitre premier.



PAVL Apostre, non point de par les homes, ne par home, mais par Iesu Christ, & par Dieu le pere, qui l'a resuscité des mortz, & tous les freres, q sont avec moy, aux eglises de Galatie. Grace à

vous & paix, de par Dieu le pere, & nostre Seigneur Iesu Christ, qui s'est donné soy mesme pour noz pechez, à fin de nous deliurer de ce present siecle peruers, selon la volonté de Dieu, & nostre pere, auquel est gloire au siecle des siecles Amé. Je m'esmerueille q si tost estes ainsi transportez de celuy, q vous a appelle à la grace de Christ, en autre Euangile, lequel n'est autre, sinon qu'il en y a aucuns qui vous troublent, & veulent peruertir l'Euangile de Christ. Mais iafoyt que nous, ou ange, du ciel, vous annonçe l'Euangile autrement que ce que nous vous auons annoncé, il soyt en malediction. Ainsy que nous auons dit deuant, & maintenat encores ie le dy, Si aucun vous annonce l'Euangile autrement q ce que vous auez receu, il soit en malediction. Car maintenat admoneste ie pour les homes, ou pour Dieu? demande ie plaire aux homes? Si ie plaisoye encores aux homes, ie ne seroye point seruiteur de Christ. * Certainement freres, ie vous fay scauoir, que l'Euangile qui est par moy annoncé, n'est point selon l'home. Car ie ne l'ay pas receu d'home, n'y appris, mais par la reuelation de Iesu Christ. Car vous auez ouy autrefois ma conuersation en la loy Iudaïque, comment outre mesure ie persecutoye l'eglise de Dieu, & la degastoye, & profitoye en la loy Iudaïque, plus que plusieurs de mon cage, en nation, estant le plus abondant zelateur des traditions de mes peres. Mais quand il a pleu à celuy qui m'a separé de la matrice de ma mere, & m'a appelé sa grace, pour reueler son filz en moy, à fin que ie l'annonçasse entre les Gentilz. ie ne consenty pas incontinent à la chair, & au sang, & ne vins point en Ierusalem aux Apostres mes predecesseurs, mais m'en allay en Arabie, & derechef retournay en Damas. Depuis, trois ans après, ie vins en Ierusalem veoir Pierre, & demouray auprès de luy, quinze iours. Et ne vey aucun autre des apostres, sinon Iaques frere du Seigneur. Et les choses que ie vous escripz, voicy deuant Dieu, que ie ne mentz point. * Depuis ie vins es parties de Syrie, & de Cilice: & estoye incogneu de face aux eglises de Iudée, lesquelles estoient en Christ, mais auoyent seulement ouy dire: Que celuy qui autrefois nous persecutoit, maintenat annonce la foy, laquelle pour vn teps il impugnoit, & clarifioyent Dieu en moy.

S. Paul a tousiours enseigné franchement la verité de l'Euangile entre les Gentilz. Les principaulx Apostres approuuant iceluy Euangile, recourut Paul en compaignon, lequel aussy publiquement reprit Pierre, demonstrant que persone ne peult estre iustificié par les ceuures de la loy, mais par la foy qui est en Iesus Christ.

Chapitre .ij.

DEpuis quatorze ans après, ie montay derechef en Ierusalem avec Barnabe, en prenant aussy Tite, & y montay par reuelation, & communiquay avec iceux l'Euangile q ie presche entre les Gentilz, mais en particulier, avec

Aux Galatiens.

avec ceux qui sembloient estre quelque chose: à fin que d'adventure ie ne courrusse, ou eusse courru en vain. Mais aussy Tite, qui estoit avec moy, veu qu'il estoit Gentil, ne fut pas contraint d'estre circoncis: ains pour les faux freres couuirement entrez, lesquelz entrerēt pour espier nostre liberté, que nous auons en Iesu Christ, à ceste fin de no^r reduire en seruitude. Aufquelz aussy nous ne sommes point soumis par subiection, voire pour vne heure: à fin que la verité de l'Euangile soyt permanente auprès de vous. Mais de ceux qui sembloient estre quelque chose (il ne me touche en rien, quelz ilz ayent esté aucunes fois. Dieu n'accepte point la persone de l'home) certes ceux qui sembloient estre quelque chose, ne me bailleroient rien d'auantage. Mais au cōtraire, quand ilz eurent veu que l'Euangile de l'incircircision m'estoyt commis, comme de la circircision à Pierre (car celuy qui a ouuré en Pierre, à l'office d'Apostre de la circircision, a aussy ouuré en moy, entre les Gentilz.) Et quand ilz eurent cogneu la grace qui m'a esté donnée, Iaqués, Cephás, & Iehan, qui sembloient estre les colēnes, ont baillé les dextres de société à moy, & à Barnabé: à fin q nous allissions aux Gentilz, & eux en la circircision, seulement que eussions souuenance des paoures. Ce que i'ay aussy esté songneux de faire. Mais quand Cephe fut venu en Antioche, ie luy resistay en face, pource qu'il estoit reprehensible. Car au parauant qu'aucuns de par Iaqués fussent venus, il mangeoit avec les Gentilz: Mais quand ilz furent venuz, il se retiroyt, & se separoyt, craignant ceux qui estoient de la circircision. Et les autres Iuifz consentirent à sa faintise, tant que Barnabé aussy estoit mené d'eux en icelle faintise. Mais quand ie vey qu'il ne cheminoyt pas droict à la verité de l'Euangile, ie dy à Cephe deuant tous: Si tu vys comme les Gentilz, & non pas comme les Iuifz, comme ainsy soyt que tu soys Iuifz, comment constrains tu les Gentilz à viure selon la maniere Iudaïque? Nous sommes Iuifz de nature, & non point des Gentilz pecheurs. Mais nous scachans que l'home n'est pas iustificié par les œures de la loy, sinō par la foy de Iesu Christ: nous croyons aussy en Iesu Christ: à fin que nous soyons iustifiez par la foy de Christ, & nō point p les œures de la loy. Pource aucune chair ne sera iustificie par les œures de la loy. Et si nō q demadons estre iustifiez en Christ, sōmes aussy trouuez pecheurs. Christ est il donc ministre de peché? Ia n'aduienne: Car si i'edifie derechef les choses que i'ay destruiēt, ie me constitue transgresseur. Car par la loy, ie suis mort à la loy, à fin que ie viue à Dieu. Ie suis attaché à la croix avec Christ, toutesfois ie vy, non pas maintenāt moy, mais Christ vit en moy. Et ce que ie vy maintenāt en la chair, ie vy en la foy du filz de Dieu qui m'a aimé, & s'est baillé soy mesme pour moy. Ie ne reiette point la

grace de dieu. Car si iustice est par la loy, Christ donc est mort en vain.

S. Le Saint Esprit est donné par la foy de Iesu Christ. Les promesses faictes à Abraham, sont accomplies par la foy, combien que ce pendant la loy a esté donnée comme instructeur, laquelle ne pouoit iustifier.

Chapitre .iiij.

O Galatiens hors du sens, qui vous a enchante de non obeyr à la verité, deuant les yeux desquelz Iesu Christ est abandonné à mort, estant crucifié en vous? Ie veux seulement scauoir cecy de vous: auez vo^r receul l'esprit par les œures de la loy, ou par l'ouye de la foy? Estes vous si folz, q quand vous auez comēncē l'esprit, maintenāt vous finēz par la chair? Auez vous tant souffert sans cause? Voire toutesfois si c'est sans cause. Celuy donc qui vous baille l'esprit, & œure les vertus en vous, est ce par les œures de la loy, ou par l'ouye de la foy?

* Ainsy qu'Abraham a creu à Dieu, & luy a esté reputé à iustice. Cognoissez donc que ceux qui sont de foy, ceux sont les filz d'Abraham. Et l'Esriture preuoyant que Dieu iustifie les Gentilz par la foy, predict à Abraham. Tous Gētilz seront benēictz en toy. Ceux donc qui sont de la foy, serōt benēictz avec le fidele Abraham. Car tous ceux q sont des œures de la loy, sont soubz malediction. Car il est escript: Maudict est vn chascun qui ne sera permanent en toutes les choses qui sont escriptes au liure de la loy, pour les faire. Or qu'en la loy persone n'est iustifie enuers Dieu, il est manifeste, car le iuste vit de foy.*

Et la loy n'est pas de la foy, mais qui sera ces choses, il viura en icelles. Christ nous a racheté de la malediction de la loy, lequel a esté faict pour nous, la malediction (Car il est escript: Maudict est quiconque pend en bois) à fin que la benediction d'Abraham fuisse faicte aux Gentilz p Iesu Christ: à celle fin que nous receuions la promesse de l'esprit par foy. Freres, (ie parle selon l'home) toutesfois persone ne desprise le testament d'vn home, s'il est confirmé, ou ordonné p dessus. * Les promesses ont esté dictes à Abraham, & à sa semence. Il ne dict point, & en ses semences, comme en plusieurs: mais cōme en vne, & à ta semence, qui est Christ. Mais ie dy ce, que ce testament qui est confirmé de Dieu: la loy qui a esté faicte quatre cens & trente ans après, ne le peut abolir, pour mettre à neant la promesse. Car si l'heritage est de la loy, elle n'est plus par la promesse. Mais Dieu l'a donnée à Abraham par la promesse. A quoy donc est la loy? Elle est mise pour les transgressions, iusques à ce que la semence vint, à laquelle il auoit promis, estant ordonnée par les anges, en la main du mediateur. Or le mediateur n'est point d'vn, mais Dieu est vn. La loy donc est elle contre les promesses de Dieu? Il n'est pas ainsy. Car si la loy eut esté donnée, laquelle eut peu viuisier, vraiment la iustice seroit de la loy. Mais l'Esriture a enclos toutes

B
Par 19 d.
Deu. 10. d.
Rom. 2. b
Job. 34. b
Sap. 6. b
Col. 3. d.
1. Cor. 10. e.
Iac. 2. b.
Ecc. 35. b
Eph. 6. b
1. Pier. 1. c.

S. Pierre
reptias.

D
Justifica-
tion par
foy en
Christ.
Rom. 3. c.

A
Soub. 5. c.

Gen. 15. b.
Rom. 4. a.
Iac. 2. d.

B
Gen. 12. a.
Ecc. 44. d.
Filz d'Abraham.

Deu. 27. d

Abac. 2.
Rom. 1. b.
Hebr. 10. b.
Lcu. 18. d.
Deu. 23. d.

Heb. 9. d

De la loy.

D
Rom. 3. b
toutes

toutes choses soubz peché, à fin que la promesse, par la foy de Iesus Christ, fut donnée à ceux qui croient. Et au parauant que la foy vint, nous estions gardez soubz la loy enclos, pour icelle foy, laquelle debuoit estre reuelée. Par ainsi la loy, a esté nostre instructeur à Iesu Christ, à fin que nous soyons iustifiez par foy. Mais quand la foy est venue, nous ne sommes plus soubz l'instructeur. Car vous estes tous filz de Dieu, par la foy en Iesu Christ. Car quiconques estes baptizez en Christ, vous avez vestu Christ. Il n'y a ne Iuis, ne Grec, il n'y a serf ne franc, il n'y a masse ne femelle: car vous tous estes vn en Iesu Christ: Que si vous estes de Christ, vous estes donc semence d'Abraham, heritiers selon la promesse.

Vestis Christ en baptême

Si Denant que Iesus Christ fut nay, les Iuisz estoient contentz soubz la loy. L'Apostres efforce les reuoquer hors de la seruitude de la loy, auant receu l'adoption des filz, amenant ensemble la figure des deux filz d'Abraham, designans les deux Testaments. Dont il enseigne, que les sectateurs de la loy, seront deitez del'heritage de Iesus Christ.

Chapitre. iij.

Similitude.

ORie dy. Qu'autant de temps que l'heritier est enfant, il n'est differet en rien au serf, iasoit qu'il soit Seignr de tout: mais est soubz les tuteurs, & curateurs, iusques au tēps determiné par le pere. Nous ainsi pareillement, quand nous estions petis enfans, nous estions seruans soubz les elements du monde. Mais quand l'accomplissement du temps fut venu, Dieu enuoya son filz, fait de la femme, fait soubz la loy: à fin qu'il rachetast ceux qui estoient soubz la loy: à celle fin que receussions l'adoption des filz. Et pource que vous estes enfans, Dieu a enuoyé l'esprit de son filz en voz cœurs, criant, Abba, pere. Parquoy maintenant persone n'est serf, mais filz. Et si aucun est filz, aussi heritier de par Dieu. Mais certes vous alors ignorans Dieu, seruez à ceux qui de nature ne sont point Dieu. Et maintenant puis que vous avez cogné Dieu, ouy mesmes que vous estes cognez de Dieu: comment estes vous conuertys de rechef aux elements foibles & indigentz, auxquelles voulez seruir derechef? Vous observez les iours, & les moys, & les temps, & les années. Je crains de vous, qu'il n'aduienne que i'aye en vain labouré en vous. Soyez comme moy: car moy aussi suys comme vous. Freres ie vous prie vous ne m'avez en riens offensé. Aussi vous scauez comment ie vous ay pieça annoncé l'Euangile par infirmité de la chair: & n'avez point desprise, ne reietté vostre tentation en ma chair: mais m'avez receu comme vn ange de dieu, ainsi comme Iesu Christ. Ou est donc vostre beatitude? Car ie vous rends tesmoignage, que s'il se eut peu faire, vous eussiez arraché voz yeux, & les m'eussiez donné. Vous suis ie donc fait ennemy, vous disant la verité? Ilz sont jaloux de vous: non pas bien, mais ilz vous veulent forclore, à fin que soyez imitateurs d'eux. Mais soyez imitateurs du bien tousiours en bien, & non seulement

Rom. 8. c. Enfants de Dieu.

quand ie suis present auprès de vous. Mes petis enfans, lesquels enfanter ie traueille derechef, iusques à tant que Christ soyt formé en vous. Or ie voudroye maintenant estre auprès de vous, & changer ma voix: car ie suis confus de vous. Dites moy vous qui voulez estre soubz la loy, n'avez vous point leu la loy? Car il est escript: qu'Abraham eut deux filz: vn de la seruante, & vn de celle qui estoit en liberté. Mais celuy qui estoit de la seruante, est nay selon la chair. Et celuy qui estoit de celle qui estoit en liberté, fut nay par promesse. Lesquelles choses sont dictes par allegorie: car ces choses sont deux testamēts. Vn certes du mont de Syna, engendrant en seruitude, qui est Agar (car Syna est vne montaigne en Arabie: qui est prochaine à celle qui maintenant est Ierusalem) & sert avec ses enfans. Mais celle Ierusalem, qui est d'enhault, est en liberté: laquelle est nostre mere. Car il est escript: Resiouys toy sterile, qui n'enfante point: efforce toy, & crye que ne traueille point: car plusieurs filz sont de la delaisée, que de celle qui a mary. Mais nous, freres, sommes enfantz de promesse selon Isaac. Mais comme adonc celuy qui auoit esté nay selon la chair, persecutoyt celuy qui estoit selon l'esprit, ainsi est maintenant. Mais que dict l'Esriture: Iette hors la seruante & son filz, car le filz de la seruante ne sera point heritier avec le filz de celle qui est en liberté. Par ainsi donc freres, nous ne sommes point filz de la seruante, mais de celle qui est en liberté, par laquelle liberté, Christ nous a affranchis.*

Gen. 21. 3. Gen. 16. d Des deux generati- ons.

Sap. 3. c. Isaac. 54. a Luc. 15. d.

Rom. 9. b Le charnel persecute le spirituel. Gal. 2. a.

Si Enuers Iesus Christ ne profite circoncision, ou incircoscion, mais viue foy. La chair tousiours repugnante à l'esprit, tyre aux ceuures de la chair, qui separent du royaume des cieux. L'esprit apporte les fructs, par lesquels il est acquis, sans ouurer les ceuures de la loy.

Chapitre. v.

SOyez fermes, & ne vouliez estre de rechef A detenez du ioug de seruitude. Voicy, moy Paul ie vous dy, que si vous estes circoncis, Christ ne vous profitera de rien. Et encores ie B testifie à tout home qui se circoncist, qu'il est obligé à faire toute la loy. Vous qui estes iustifiez en la loy, vous estes desneuz de Christ, vous estes tūbez de la grace. Car nous en esprit, attendons par foy l'esperance de iustice. Car en Iesu Christ, ne circoscion, ne incircoscion ne vault aucune chose, mais la foy qui œuure par charité. Vous courriez bien, qui vous a empesché, que n'obeissiez à verité? Ceste persuasion n'est pas de celuy qui vous appelle. Vn peu de leuain corrompt toute la masse. J'ay confiance en vous par le Seignr, que n'aurez autre sentement. Mais celuy qui vous trouble, portera le iugemēt, qui- conque soyt iceluy. Mais moy, freres, si ie presche encores la circoncision, pourquoy seuffre ie encores persecution? donc le scādale de la croix est aboly.* Que fust la volunté de Dieu, que ceux qui vous conturbent, fussent trenchez. Car freres, MM. vous

Act. 15. 2. Seruitu- de de la loy.

Gala 6. d foy avec charité. Gala. 3. a.

1. Cor. 5. b

Aux Galatiens.

Liberté
d'esprit.

Leu. 19. d.
Mat. 22. d.
C

Mar. 13. c.
Luc. 10. c.
R. 6. 13. c. d.
1. Pier. 2. d.
Iaqs. 2. b.
2. Pier. 2. e.

Oeuures
de la
chair.
2. Cor. 12. d

Apo. 22. a.
Rom. 13. d.
Les fruits
de l'esprit
2. Pier. 2. b.

vous estes appelez en liberté, seulemēt ne donnez point la liberté à l'occasion de la chair, mais seruez l'un à l'autre par charité. Car toute la loy est accomplye en vne parolle. Tu aymeras ton prochain, comme toy mesme. Que si vous mordez & mangez l'un l'autre, gardez que ne soyez consommez l'un de l'autre. Or ie dy. ✠ Cheminez selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les desirs de la chair. Car la chair conuoit contre l'esprit, & l'esprit cōtre la chair. Car ces choses sont aduersaires l'un à l'autre, tellement que ne faites point toutes les choses que vous voulez. Et si vous estes menez de l'esprit, vous n'estes point soubz la loy. Car les œuures de la chair sont manifestes. Lesquelles sont, paillardise, pollutiō, lasciuete, luxure, seruitude des idoles, empoisonnemens, haines, contentions, emulations, courroux, noises, dissensions, sectes, enuies, homicides, yurongneries, gourmandises, & choses semblables à icelles. Lesquelles ie vou predy, ain sy q' i'ay predict, que ceux qui sont telles choses, n'obtiendront point le royaume de Dieu. Mais le fruit de l'esprit est: charité, ioye, paix, patience, benignité, bonté, longuanimité, debonnaireté, foy, modesteté, continēce, chasteté. Contre telles choses, il n'y a point de loy. Et ceux qui sont de Christ, ilz ont crucifié leurs chair avec les vices, & les cōcupiscences. Si nous viuons d'esprit, cheminons aussy d'esprit. Ne soyons point conuoiteux de vaine gloire, prouoquans l'un & l'autre, ayans enuye l'un sur l'autre.*

S. Nostre prochain doit estre aydē avec humilité. Il faut bien faire, à fin de recueillir la vie eternelle en son temps. Il ad-monest se garder des seducteurs, qui conseillent garder la loy, & eux mesmes ne la gardent point. Paul se glorifie seulement en Iesus Christ crucifié, enuers lequel ne profite, ne circoncision, ne incirconcision.

Chapitre .vi.

A
De radref
le pro-
chain.
Roma. 15.

Roma. 15.

1. Cor. 3. b.

1. Tel. 3. c.

F Reres, iasoyt qu'un home est preueni en au cun peché, vous qui estes spirituelz, instruisez vn tel en esprit de douceur. Te confidere toy mesme, que tu ne soys aussy tenté. Portez les charges l'un de l'autre: & par ain sy vous accomplirez la loy de Christ. Car si aucun s'estime estre quelque chose, comme ain sy soyt qu'il ne soyt rien, il se seduit soy mesme. Mais vn chascun esprouue son œuure, & ain sy en soy mesme seulemēt aura gloire, & non pas en autruy. Car vn chascun portera son fardeau. Et celuy qui est enseigné par parolle, il faice participant en tous biens, celuy q' l'enseigne. Ne vous abusez point. Dieu ne peult estre moqué. Car les choses q' l'home aura semé, aussy il les moissonnera. Car qui seme en la chair, il moissonnera aussy corruptiō de la chair. Mais qui seme en esprit, il moissonnera vie eternelle de l'esprit. Et ne nous lassons point en faisant bien. Car en son tēps nous moissonnerons, non estans lassez. Donc quand nous auons le temps, faisons bien enuers tous: mais principalement aux domestiques de la foy.*

Voyez, de quelles lettres ie vous ay escript de ma main. Tous ceux qui veulent plaire en la chair, iceux vous constreignent d'estre circoncis: à fin seulement, qu'ilz n'endurent la persecution de la croix de Christ. Car ceux qui sont circoncis, ne gardent point la loy: mais ilz veulent que soyez circoncis, à fin qu'ilz se glorifient en vostre chair. ✠ Et ia ne m'aduienne que ie me glorifie, sinon en la croix de nostre Seigneur Iesus Christ, par lequel le monde m'est crucifié, & moy au mode. Car en Iesus Christ, ne circoncision, ne incirconcision ne vault aucune chose, mais nouuelle creature. Et tous ceux qui suyuerōt ceste regle, paix soyt sur iceux, & misericorde, & sur l'Israel de Dieu. Doreseuuant personne ne me soyt moleste. Car ie porte en mō corps les enseignes du Seigneur Iesus. Freres, la grace de nostre Seigneur Iesu Christ, soyt avec vostre esprit. A M E N.*

Gloire de
S. Paul.
D

Fin de l'Epistre de Saint Paul
aux Galatiens.

Epistre de Saint Paul Apostre, aux Ephesiens.

S. Dieu donne tresgrands dons aux predestinez, par Iesus Christ son filz. Paul prie aussy que les Ephesiens puissent obtenir parfaite sapience, rendant graces à Dieu, pour leurs foy, & dilection, & demonstrent l'exaltation de Iesus resuscité des mortz, qui est constitué chef sur toute l'eglise.

Chapitre premier.



P AUL Apostre de Iesus Christ par la volūte de dieu: à tous les faitz qui sont en Ephese, & fideles en Iesus Christ. Grace soit à vo*, & paix de par Dieu nostre pere, & de par le Seigneur Iesus Christ.

✠ Benict soyt Dieu, & le pere de nostre Seigneur Iesu Christ, q' nous a benict en toute benedictiō spirituelle, es choses celestes en Christ, comme il nous a esleu en luy, deuant la constitution du monde: à fin que nous fussions saint, & sans macule, deuant luy, en charité. Qui nous a predestiné en l'adoptiō des filz par Iesus Christ en luy, selon le propos de sa volūte, à la louenge de la gloire de sa grace, en laquelle nous a fait agreables en son filz aymé: par lequel nous auons redemption, par le sang d'iceluy, (remission des pechez) selon les richesses de sa grace. Laquelle a plus que abondé en nous, en toute sapience & prudence: à fin qu'il nous feist cognoistre le secret de sa volūte, selon son bon plaisir, qu'il auoit

1. Pier. 1. a.
2. Cor. 1. a.

B
Pardon
par Iesus
Christ.

auoit propose en foy, en la distribution de la plénitude des temps, pour reparer toutes choses par Christ, lesquelles sont aux cieus, & qui sont en la terre par iceluy. Par lequel aussy nous sommes appelez à l'heritage, pdestinez selon le propos de celuy, lequel fait toutes choses selon le conseil de sa volonté: à fin que nous qui auons au parauant esperé en Christ, soyons à la louenge de sa gloire. * Auquel aussy vous, quand vous auez ouy la parole de verité (l'Euangile de vostre salut) auquel aussy en croyans, estes signez du saint esprit de promesse, lequel est pleige de nostre heritage, en la redemption de l'acquisition, à la louenge de sa gloire. Pour ces choses aussy moyoyât vostre foy: qui est en Iesus nostre Seigneur, & la dilection enuers tous les saintz: ie ne cesse de rendre graces pour vous, faisant memoire de vous en mes oraisons: à fin que le Dieu de gloire, pere de nostre Seigneur Iesu Christ, vous donne l'esprit de sapience, & de reuelation, & les yeux de vostre cœur illuminez en la cognoissance de luy. A fin q sçachez quelle est l'esperance de sa vocatiō, & quelles sont les richesses de la gloire de son heritage es saintz: & quelle est la tresexcellente grandeur de sa puissance enuers nous, q croyons selon l'operation de la puissance de sa force, laquelle il a ouuré en Christ, le resuscitant des mortz, & le constituant à sa dextre aux lieux celestes, sur toute principaulté, & puissance, & vertu, & domination, & sur tout nom, qui est nommé, non seulement en ce siecle, mais aussy en celuy qui est à venir. Et a assubiecty toutes choses soubz les piedz d'iceluy, & l'a constitué chef sur toute l'eglise, laquelle est le corps d'iceluy, la plénitude d'iceluy, qui est l'accomplissement de toutes choses.

S. Ceux qui estoient deuant mortz par peché, sont viuifiez par Iesus Christ, non par leurs œuvres, mais de grace par la foy. Les Gentilz par Iesus Christ, & par la foy, sont faitz concitoyens des saintz, ayans fondement avec les patriarches & prophetes.

Chapitre .ij.

ET vous, quand vous estiez mortz par voz defaultes & pechez, (esquelz quelque tēps auez cheminé selon le siecle de ce monde, selon le prince de la puissance de cest air, qui est l'esprit qui œuvre maintenant es filz d'infidelité. Entre lesquelz aussy nous tous auons aucunes fois conuersé, es desirs de nostre chair, faisant la volonté de la chair, & des pensées, & estions par nature filz d'yre, come aussy les autres) Mais Dieu (qui est riche en misericorde, pour la grande charité, de laquelle il nous a aimé, quand aussy nous estions mortz par pechez, il nous a viuifié ensemble avec Christ, par la grace, duquel vous estes sauuez) Et no' a resuscité avec luy: & nous a fait seoir es lieux celestes par Iesu Christ: à fin qu'il monstrast aux siecles à venir les richesses abondantes de sa grace, en bonté sur nous par Iesus Christ. Car vous estes sauuez par grace, par la foy, (& ce non point de vous: car c'est don de

Dieu) non point par œuvres, à fin que persone ne se glorifie. Car nous sommes sa facture, créez en Iesu Christ, en bones œuvres, lesquelles Dieu a préparé, à fin que nous cheminions en icelles. Pour laquelle chose ayez souuenance, que vous estiez iadis Gentilz en la chair, qui estiez dictz incircuncision, de celle, laquelle est dicté circuncision en la chair, faite de la main, qui estiez en ce temps là sans Christ, alienez de la conuersation d'Israël, & estrangers des testamens de promesse, sans auoir esperées, & estans sans Dieu en ce monde. Mais maintenant par Iesu Christ, vous qui estiez iadis loing, estes faitz prés par le sang de Christ: Car iceluy est nostre paix, qui a faitz tous les deux vn, & a rompu la paroit du milieu de la closture, à sçauoir l'inimitie en la chair, mettant à neant la loy des commandemens par decretz: à fin qu'il en constitue deux en foy mesme en vn homme nouveau: faisant la paix, & qu'il accorde les deux à Dieu en vn corps, p la croix, mettant à mort les haines en foy mesme. Et quand il vint, il annonça la paix à vous qui estiez loing, & la paix à ceux, qui estoient prés. Car par iceluy nous auons acces tous deux en vn esprit au pere. * Vous n'estes donc plus estrangers, & pelerins, mais vous estes citoyens des saintz, & domestiques de Dieu, edifiez sur le fondement des Apostres & Prophetes, qui est la treshaute pierre angulaire Iesu Christ, auquel toute edification construite, croist en vn temple saint au Seigneur. Auquel vous aussy estes edifiez avec, pour estre vn tabernacle de Dieu, en Saint Esprit.*

S. Les Gentilz par Iesus Christ sont participans des promesses de dieu, & de la vie eternelle, lesquels Paul prie d'estre corroborez en esprit, enracinez en charité, & enseignuez pleinement es diuins mysteres.

Chapitre .iiij.

POUR ceste cause, moy Paul qui suys prisonier de Iesu Christ, pour vous Gētilz, si toutes fois vous auez ouy la dispensation de la grace de Dieu, laquelle m'est donnée enuers vous. Car ce mistere m'a esté donné à cognoistre par reuelation: ainsi que deuant vous ay escript en brief, comme en lisant pouez entendre ma prudēce au mistere de Christ, lequel n'a pas esté cogneu par les filz des homes es autres generations, ainsi que maintenant est reuelé en esprit, à ses saintz apostres & prophetes, que les Gentilz sont ensemble heritiers, & d'vn mesme corps, & participans ensemble de sa promesse en Iesu Christ, par l'Euangile. Duquel ie suys fait ministre selō le don de la grace de Dieu, laquelle m'est donnée selon l'operation de sa puissance. Ceste grace a esté donnée à moy qui suys le moindre de tous les saintz, pour annoncer entre les Gentilz, les inuestigables richesses de Christ, & pour manifester à tous, quelle est la dispensation du mystere mucé déz le commencement des siecles en Dieu, qui a crée toutes choses: à fin que la sapience de Dieu, qui est en moult

MM. ij. de ma-

Iesus Christ sur tout.

Psal. 8. c

Colo. 2. d

Sauuez p grace.

Iesus Christ nostre paix.

Luc. 2. b.

D

Rom. 6. a
Acces à Dieu par Christ.

Temple de Dieu.

1. cor. 5. b.

Aux Ephesiens.

de manieres, soit manifestée aux princes & puissances, es lieux celestes par l'eglise, selon la determination des siecles, laquelle il a faicte en Iesu

C Christ nostre Seigneur: par lequel nous auons fiance, & acces en confiance par la foy d'iceluy.

✠ Pour laquelle chose ie requier, que ne defaillez point en mes tribulations pour vous, qui est vostre gloire. Pour ceste chose ie ploye mes genoux au pere de nostre Seigneur Iesu Christ, duquel toute parenté paternelle est nommée es cieus & en la terre: à fin que selon les richesses de sa gloire, il vous doint puissance d'estre fortifiez par son esprit en l'home interieur, & que Christ habite en voz cœurs par foy, & que soyez enracinez, & fondez en charité: à fin que vous puissiez

Christ habite en cœurs par foy.

D comprendre avec tous les saintz, quelle est la largeur, & la longueur, & la hauteur, & la profondeur: pour sçauoir ausly la tresexcellente charité de la cognoissance de Christ. A fin q̄ soyez remplis de toute plenitude de Dieu. Or à celuy qui est puissant de faire toutes choses plus abondamment que ne demandons, n'y entendons, selon la puissance, laquelle œuvre en nous: à iceluy soyt gloire en l'eglise, & en Iesu Christ, en toutes les generations du siecle des siecles. Amen.

Rô. 16. d.

S. L'Apostre les exhorte auoir vnitè d'esprit, en montrant diuerses graces donnees, & diuers ordres instituez pour l'edification du corps mystique de l'eglise. Dont en desquels le viel home de peché, ilz se doivent reuestir du nouveau home de iustice. Par chef les admoeste qu'ilz den euent en ce corps, & prennent nouvelles menes, laissant les premiers.

Chapitre .iiij. ✠

A Ie vous pryé donc, moy prisonier au Seigneur que cheminez dignement en la vocation, en laquelle vous estes appelez, avec toute humi-

1. cor. 7. d.

lité & douceur, avec patience, supportans l'un l'autre en charité, soigneux de garder vnitè d'esprit, en lien de paix. Vn corps, & vn esprit: comme vous estes appelez en vne esperance de vostre vocation. Il est vn Seigneur, vne foy, vn baptesme. Vn Dieu & pere de tous, qui est sur toutes choses, & par toutes choses, & en no^r tous.*

Rô. 12. b. c.

1. cor. 12. b.

Ma^r. 2. b.

Psal. 67. d.

1. Iehan 3. b.

Rom. 12. a.

2. cor. 10. d.

✠ Mais grace est donnée à vn chascun de nous, selon la mesure du don de Christ. Pour laquelle chose il dict: Montant en hault, il mena la captiuité, qui estoit prisoniere: il a donné dons aux homes. (Et ce qu'il a monté, qu'est ce, sinon que premierement il est descendu es parties basses de la terre? Celuy qui est descendu, c'est le mesme, qui est ausly monté sur tous les cieus: à fin qu'il accomplist toutes choses.) Et cestuy en a donné, aucuns apostres, & aucuns prophetes, les autres Euangelistes, & les autres pasteurs, & docteurs pour la cōsommation des saintz, à l'œuvre d'administration à l'edification du corps de

1. cor. 12.

Corps de

Christ.

C Christ, iusques à ce que nous tous allions au deuant, en vnitè de foy, & de cognoissance du filz de Dieu, en home parfait, à la mesure de l'age, de la plenitude de Christ.* A fin q̄ nous ne soyons plus petis enfans flottés, & que ne soyons plus emportez de tous ventz de doctrine, en

la malice des homes, en cautele. pour deceuoir par erreur: mais en faisans verité en charité, croi-

sons en toutes choses, en iceluy, qui est le chef, Christ. Duquel tout le corps lié ensemble, & cō-

D Iesus Christ est le chd.

ioinct, par toute ioincture de subministration, selon l'operation en mesure d'un chascun membre, faict accroissement du corps à l'edification de foy en charité. Je dy donc ce, & testifie au Seigneur, que ne cheminez point maintenant, comme ausly les Gentilz cheminent, en vanité de leurs sens: ayant l'entendement obscurcy des tenebres, & alienez de la vie de Dieu, par l'ignorance qui est en eux, pour l'aveuglement de leur cœur. Lesquelz sans esperance, se sont addonnez eux mesmes à lasciuete, en operation de toute souillure, en auarice. Mais vous n'avez point ainsi appris Christ: voire si vous l'avez entendu, & si vous avez esté enseignez en luy, (ainsy que verité est en Iesus.) Ostez le viel home, selon la cōuersation precedete, lequel se corrompt selon les desirs d'erreur. ✠ Et soyez renouvellez en l'esprit de vostre entendement, & vous vestez du nouuel home, lequel est cree selon Dieu en iustice & sçetete de verité. Pour laquelle chose ostans mensongne, parlez verité, vn chascun avec son prochain: car nous sommes membres les vnz des autres. Courroucez vous, & ne pechez point. Le soleil ne se couche point sur vostre courroux. Ne donnez point lieu au diable. Celuy qui desfroboit, ne desrobe plus: mais plus tost qu'il labore en besongnant de ses mains ce qui est bon: à fin qu'il ayt pour donner à celuy q̄ souffre necessité.* Toute mauuaise parole ne procede de vostre bouche: mais s'il en y a qui est bonne, à l'edification de la foy, à fin qu'elle done grace à ceux qui l'oyent. Et ne contristiez point le saint esprit de Dieu: par lequel vous estes signez au iour de la redemption. Toute amertume, & yre, & indignatiō, & crierie, & blaspheme, soyent ostez de vous avec toute malice. Et soyez les vnz aux autres beningz, misericordieux, pardonnans les vnz aux autres, ainsi que Dieu ausly par Christ vous a pardonné.

Rom. 1. c.

Rom. 6. c.

Col. 3. b.

1. Ieb. 12. a.

1. Ieb. 2. a.

8. 4. a.

F

2. a. 4. b. c.

1. Ieb. 4. b.

1. Ieb. 4. d.

S. L'Apostre exhorte qu'ilz ensuyuent Iesus Christ, se separans de tout peché, & pecheur manifeste. Et que receptants e temps, ilz prennent les exercices spirituelz. Il veut les femmes estre subiectes aux maris, & les maris aymer leurs femmes, ainsi q̄ Iesus Christ a aimé l'eglise.

Chapitre .v.

Soyez donc imitateurs de Dieu, cōme en-

G

Colo. 3. g.

A

Charité.

Ieb. 13. d.

& 15. b.

1. Ieb. 4. d.

Colo. 3. a.

Vaine parole.

1. cor. 6.

Auarice

B

est idolatrie.

n'a pas

A n'a pas heritage au royaume de Christ, & de Dieu. Personne ne vous deçoit, par vaines paroles: car pour ces choses l'yre de Dieu vint sur les filz d'incrudulité. Ne soyez point donc participants d'iceux. Car vous estiez iadis tenebres, mais maintenant vous estes lumiere au Seigneur.

B Cheminez comme enfans de lumiere. (Car le fruit de lumiere, est en toute bonté, & iustice & verité) Esprouans ce qui est le bon plaisir de Dieu: & ne communiquez point aux ceuvres infructueuses des tenebres, mais plus tost les reprenez. Car les choses qui sont faictes secrettement par iceux, il est deshoneste mesmes de les dire. Mais toutes choses lesquelles sont reprises, sont manifestées par la lumiere. Car tout ce q est manifesté, est lumiere. Pour laquelle chose, il dict:

C Le ueu toy q dors, & te leue des mortz, & Christ t'illuminera.* **D** Ainsy donc freres, voyez comment vous cheminez prudemment, non pas comme folz, mais comme sages, recouuerans le tēps: car les iours sont mauuais. Parquoy, ne soyez point imprudens, mais entendans quelle est la volonte de Dieu. Et ne vous enyurez point de vin auquel est luxure, mais soyez replis d'esprit, parlās en vous mesmes en Psalmes, & louenges, & chansons spirituelz, chantans, & resonans en voz cœurs, au Seigneur, rendans tousiours graces à Dieu & pere, pour toutes choses, au nom de nostre Seigneur Iesus Christ. Estans subiectz les vnz aux autres en la crainte de Christ.*

E Les femmes soyent subiectes à leurs marys, comme au Seignr. Car le mary, est le chef de la femme: ainsy que Christ est le chef de l'eglise: iceluy mesme est le sauueur de son corps. Mais ainsy q l'eglise est subiecte à Christ, ainsy les femmes le soyent à leurs marys en toutes choses. Vous marys, aymez voz fēmes, ainsy q Christ aymé l'eglise, & s'est donné soy mesme pour elle: à fin qu'il la sanctifiast, la nettoyant par le lauement d'eau en la parole, à fin qu'il preparast à soy mesme vne eglise glorieuse, n'ayant tache, ou ride, ou aucune telle chose: mais qu'elle soyt sainte, & sans tache. Ainsy les marys doibuent aimer leurs fēmes: cōe leurs corps. Qui ayme sa femme, il aymé soy mesme. Car personne n'eut onques en hayne sa chair, mais la nourrit & entretient: comme aussy Christ, l'eglise. Car nous sommes membres de son corps, de sa chair, & de ses os. Pour ceste chose: delaissera l'home son pere & sa mere, & s'adioidra à sa femme: & seront deux en vne chair. Ce sacrement est grand: mais ie dy ce en Christ, & en l'eglise. Mais toutesfoiz qu'vn chascun de vous, ayme sa femme, comme soy mesme: & que la femme craigne son mary.

F Les filz doibuent obeir aux parens, & les seruiteurs à leurs seigneurs, pareillement les seigneurs enuers leurs seruiteurs doibent faire leurs aduoir. Il aduient de prendre les armours de Dieu pour resister aux ennemis spirituels.

G Les filz doibuent obeir aux parens, & les seruiteurs à leurs seigneurs, pareillement les seigneurs enuers leurs seruiteurs doibent faire leurs aduoir. Il aduient de prendre les armours de Dieu pour resister aux ennemis spirituels.

S. Les filz doibuent obeir aux parens, & les seruiteurs à leurs seigneurs, pareillement les seigneurs enuers leurs seruiteurs doibent faire leurs aduoir. Il aduient de prendre les armours de Dieu pour resister aux ennemis spirituels.

Chapitre vij.

E Nfans, obeissez à voz parens au Seigneur. Car ce est iuste. Honore ton pere & ta mere, (qui est le premier commandement en promesse,) à fin qu'il te soyt bien, & que tu soys de longue vie sur la terre. Et vous peres, ne prouoquez point voz enfans à courroux: mais nourrissez les en discipline & correctiō du Seigneur. Seruiteurs, obeissez aux seigneurs corporelz, avec crainte & tremblement, & en simpleesse de vostre cœur, comme à Christ: non pas seruans à l'œil, cōme plaisans aux homes: mais cōme serfz de Christ, faisans de courage la volonte de Dieu, seruans de bonne volonte, comme au Seigneur, & non point aux homes: Sçachant qu'vn chascū

receura du Seigneur tout le bien qu'il aura faict, soyt serf ou frāc. Et vous Seigneurs, faictes leurs semblables choses, relachans les manaces: sçachans que le Seigneur d'eux, & de vous, est es cieus: & que enuers luy il n'y a point acception de personnes. * Doreseuāt freres soyez confortez au Seignr, & en la puissance de sa vertu. Vestez vous de l'armure de Dieu: à fin q puissiez estre fermes cōtre les embuches du Diable. Car nous n'auons point la luycte contre la chair, & le sang: mais contre les princes & puissances, cōtre les rechteurs du monde de ces tenebres, cōtre les malices spirituelles, es lieux celestes. Pour

telles choses prenez l'armure de Dieu: à fin que au mauuais iour puissiez resister, & en toutes choses estre parfaictement fermes. Soyez donc fermes, ayans voz reins ceintz en verité, & soyez vestuz du haubergeō de iustice, & ayās les piedz chauffez en la preparation de l'Euāgile de paix, prenant en toutes choses l'escusson de foy, par lequel vous puissiez estandre tous les dartz enflammez du tresmauuais. Prenez aussy le heaulme de salut, & le glauiue de l'esprit, (lequel est la parole de dieu.) * Prians en toute oraison & supplication en tout temps en esprit, & veillans à ce en toute perseuerance, & supplication pour tous les saintz, & pour moy, à fin que parole me soyt donnée en l'ouerture de ma bouche avec cōfiāce, pour manifester le mistere de l'Euāgile, pour lequel ie suis ambassadeur en ceste

chaine: tellemēt que i'aye hardiesse de parler en iceluy, comme il me fault parler. Et à fin q vous sçachiez les choses qui sont entour moy, ce que ie fay: nostre treschier frere & fidele ministre au Seigneur Tychique vous manifestera tout, leq l'ie v'ay enuoyé pour ce mesme: à fin q cognoisiez les choses qui sont entour nous, & qu'il console voz cœurs. Paix soit aux freres, & charité avec soy, de par Dieu le pere, & de par le Seigneur Iesu Christ, Grace soyt avec tous ceux qui aiment nostre Seigneur Iesu Christ en incorruption. A M E N.

Fin de l'Epistre Saint Paul aux Ephesiens.

MM. iij. Epistre

A Exo. 20. b
Eccl. 3. b
Des enfā. Mar. 7. d
1. Pier. 2. c
Colo. 3. d
Des peres. Deu. 5. c
Mat. 15. a
Tit. 2. c.

B Des Seigneurs. Rom. 2. b
Colo. 3. d
Iaq. 2. b
Act. 10. e
1. Pier. 1. c
Constāce. Gala. 2. b
2. par. 19. c
Iob. 34. b
Sap. 6. b
Eccl. 35. b.

C Armures spirituelles.

1. thes. 5. b
Isa. 59. c.

Colo. 4. a
2. thes. 3. a

2. thes. 2. 3
Mat. 24. a
Mar. 13. a
Luc. 21. b.

C

D Colo. 4. a

Rō. 12. 2
1. thes. 4. a

Col. 3. c. d
1. cor. 12. a

1. Pier. 3. a

Aux maritiz.

Gen. 2. d.
Mat. 19. a.
Mar. 10. 2.
1. cor. 6. d.
Deu. 24. a

Aux Philippiens.

Epistre de Saint Paul Apostre, aux Philippiens.

S. Saint Paul montre son affection à l'advancement de l'Euangile. Il exhorte aussy les Philippiens de conuerser dignement selon l'Euangile de Iesus Christ.

Chapitre premier.



A V L & Timothée seruiteurs de Iesu Christ, à tous les sainctz en Iesu Christ, qui sont en Philippes, avec les Euesques & diacres. Grace à vo^s, & paix de par Dieu nostre pere, & de par le

Seigneur Iesu Christ. Je rendz graces à mô dieu, en toute souuenance de vous (toufiours en toutes mes oraisons pour vous tous, faisant priere avec ioye) pour vostre cômunication en l'Euangile de Christ, depuis le premier iour iusques à maintenant. ✠ Ayant en ce confiance, que ce luy qui a commencé bonne œuure en vous, le

Bien faire vient de Dieu.

parlera iusques au iour de Iesu Christ. Ainsy que il m'est iuste de sentir ce de vous tous, pource q^e ie vous ay en cœur, & en mes lyens, & en defension, & confirmation de l'Euangile, & q^e vous estes tous participans de ma ioye. Car Dieu m'est tesmoing, comment ie desire, que vous tous soyiez au cœur de Iesu Christ. Et ie prie ce, que vostre charité abonde de plus en plus en toute science & en tout sens, à celle fin que esprouuez les choses meilleures, que soyez purs, & sans offense au iour de Christ, remplis du fruiet de iustice par Iesu Christ, à la gloire & louenge de Dieu. ✠

B Or freres, ie veux que vous sçachez que les choses qui sont enuers moy, sont plus aduenues au profit de l'Euangile: en telle maniere que mes liens ont esté faicts manifestes en Christ par tout le pretoire, & à tous les autres, tant que plusieurs des freres, au Seigneur, se confians en mes liens, ont ose parler plus abondamment la parolle de Dieu sans crainte. Aucuns aussy par enuie & contention: & aucuns par bonne volunté preschent Christ. Aucuns par charité, sçachans que ie suis mis à la defense de l'Euangile. Et aucuns annoncent Christ par contention, non pas purement, pensans accroistre affliction à mes lyens. Mais quoy? Moyennant qu'en toute maniere, soit par occasion, ou par verité, Christ soit annoncé, ie m'esioy aussy pource, & s'en esioyray. Car ie sçay que ce me viendra à salut par vostre oraison & subuention de l'esprit de Iesu Christ, selon mon attente & mon esperance, qu'en aucune chose ne seray confus. Mais en toute cōfiance, ainsy que toufiours ay esté, aussy maintenant Christ sera magnifié en mon corps, soit par vie, soit par

mort. Car Christ m'est viuré, & mourir m'est gaing. Que si viure en chair, ce m'est le fruiet de l'œuure, ie ne sçay lequel ie doibz eslire. Et suis en angoisse de deux choses, ayant desir d'estre separé du corps, & estre avec Christ, ce q^e m'est beaucoup meilleur, mais desfourer en chair, est nécessaire pour vous. Et ayant ceste confiance, ie sçay que ie demoureray & perseuereray avec vous tous, à vostre profit, & à la ioye de foy, à fin que vostre resiouissance abonde en Iesu Christ par moy, en ma venue derechef à vous. Tant seulement conuerser dignement comme appartient à l'Euangile de Christ: à fin que soyt que ie vienne, & vous voye, ou soyt que ie soye absent, & que i'oye de vous, que vous estes fermes en vn esprit, d'vn mesme courage, labourans ensemble en la foy de l'euangile. Et en aucune chose n'ayez crainte des aduersaires, laquelle chose leurs est cause de perdition: mais à vous est cause de salut & celà est de Dieu. Car il vous est donné pour Christ, non seulement à fin que croyez en luy, mais aussy à fin d'endurer pour luy, ayas vn mesme combat, tel que vous auez veu en moy, & q^e maintenant auez ouy de moy.

S. L'Apostre les admoneste d'auoir dilection & con corde, à l'exemple de Iesus Christ. Il se resiouit tant pour eux qui entre les mauuais viuent sainctement, qu'aussy pour luy qui a telz disciples. Après il loue Timothée pour la pure predication de l'Euangile, & obediēce, semblablement Epaphrodite.

Chapitre. ij.

D Onc s'il y a quelque consolatiō en Christ, s'il y a quelque soulas de charité, s'il y a quelque societē d'esprit, s'il y a aucunes interieures affectiōs de misericorde, accomplissez ma ioye, en sentāt vne mesme chose. Aians vne mesme charité, d'vn mesme courage, d'vn mesme cōsentement. Ne faisans rien par contention, ne par vaine gloire: mais en humilité, les vnz estimas les autres plus excellēs. Vn chascun non considerāt les choses qui sont siennes, mais celles q^e sont aux autres. ✠ Car sentez en vous ce qui est en Iesus Christ, lequel cōe ainsy fut qu'il estoit en la forme de Dieu, il n'a pas reputé rapine d'estre egal à Dieu, mais il s'est aneanty soy mesme, prenāt la forme du seruiteur, faict en la similitude des homes, & trouuē en habit cōme home. Il s'est humilié soy mesme, estāt faict obediēt: iusqs à la mort, & ce à la mort de la croix. Pour laquelle chose Dieu aussy l'a exalté: & luy a donē le nom lequel est sur tout nō. A fin q^e au nom de Iesus, tout genoux soyt ploye, de ceux q^e sont aux cieus, & qui sont en la terre, & aux enfers. Et toute langue cōfesse q^e le Seigneur Iesu Christ, est en la gloire de Dieu le pere. ✠ Par ainsy mes treschers (ainsy q^e toufiours auez obey) non seulement, cōmme en ma presence, mais beaucoup plus maintenant en mon absence: faictes vostre salut avec crainte & tremblement. Car c'est Dieu qui faict en vous, & le vouloir, & le parfaire, selon sa bonne voluntē. Or faictes toutes choses sans murmurations, & dubita-

A de charité.

Heb. 2. b
Humilité
de Christ.
B
Puissance
de Iesus
Christ.
Rō. 14. b
Isa. 45. d

1. Pier. 4.

& dubitations, à fin que soyez sans plaincte, & simples enfans de Dieu, sans reprehension, au milieu de la nation mauuaise & peruerse, entre lesquez vous luysez comme luminaires au monde, retenas la parolle de vie à ma gloire, au iour de Christ: de ce que ie n'ay pas courru en vain, & n'ay pas labouré en vain. Mais si ie suis sacrificé, sur le sacrifice & seruice de vostre foy, i'en suis ioyeux, & m'en resiouy avec vous tous. Auffy vous, soiez ioyeux de ce mesme, & vous en resiouissez avec moy. Or i'espere au Seigneur Iesus, que i'enuoyeray bien tost Timothée deuers vous, à fin que auffy i'aye bon courage, après que i'auray cogneu les choses qui sont entour vous. Car ienay perfone qui soyt tant accordant, qui de si pure affectio soyt soigneux pour vous. Car tous cherchent les choses qui sont à eux mesmes: non point celles qui sont à Iesu Christ. Vous cognoissez auffy l'experience de luy, que comme le filz avec le pere, il a seruy avec moy en l'Euan-gile, l'ay esperance donc de vous enuoier cestuy, incontinet que i'auray veules chose qui sont entour moy. Et ay cōfiance au Seigneur, que moy mesme auffy viendray bien tost à vous. Mais i'ay estimé estre necessaire, de vous enuoier Epa-phrodite mon frere & ayde, & champion avec moy, qui est vostre Apostre, & le ministre de ma necessité. Car certes il auoit desir à vous tous, & estoit triste, pource que vous auez ouy dire, qu'il auoit esté malade. Car auffy il a esté malade iusques à la mort, mais Dieu a eu pitie de luy, & non seulement de luy, mais auffy de moy, à fin que ie n'eusse tristesse sur tristesse. Ie l'ay doc enuoyé plus hastiuement, à fin que quand le voyrez, vous resiouysez derechef: & que ie soye sans tristesse. Receuez le donc avec toute ioye au Seigneur, & ceux qui sont telz, ayez les en honneur. Car pour l'œuure de Christ il a esté iusque à la mort, abandonnant son ame, à fin qu'il accomplist ce qui defailloit de par vous, enuers mon seruice.

Act. 16. 2.

1. cor. 13. b.

D

S. Il ne se fault glorifier es œuures de la loy, mais en la iustice qui est en la foy de Iesus Christ. Dont il admoneste les Philippiens de l'ensuyure & nō les enuēmys de la croix de Iesus Christ.

Chapitre. iij.

Doresenauāt mes freres, esiouysez vous au Seigneur. De vous escrire les mesmes choses, il ne m'ennuyt point, mais est necessaire pour vous. Voyez les chiens, voyez les mauuais ouuriers, voyez la concision. Car nous sommes la circoncision, qui seruons Dieu en esprit, & auons gloire en Iesu Christ, & n'auons point fiance en la chair. La foy qui auffy i'ay fiance en la chair. Si quelque autre cuyt auoir fiance en la chair, moy le puis plus, qui suis circoncis le huytisme iour, qui suis du genre d'Israel, de la lignee de Beniamin, Hebrieu des Hebrieux, selon la loy Pharisien, selon le zele, persecutant l'eglise de Dieu, selon la iustice, qui est en la loy, ayant conuerie sans reproche. Mais les

Gal. 3. c. Act. 23. b. Act. 9. a

A sionyr Dieu.

choses qui m'estoient à gaing, ie les ay reputées estre dommage pour Christ. Toutesfois i'estime toutes choses estre detrimēt, pour l'excellente sciēce de mon Seigneur Iesu Christ, pour lequel i'ay reputé toutes choses pour dommage, & tiēs comme fiente, à fin que ie gaigne Christ, & que ie soye trouuē en iceluy, non ayant ma iustice, la quelle est de la loy, mais celle qui est de la foy de Christ, laq̄lle iustice est de Dieu, en la foy pour cognoistre, & la puillāce de sa resurrection, & l'association de ses passions estant conformē à sa mort, si aucunement ie puis venir au deuant de luy, à la resurrection qui est des morz. Nō pas que ie l'aye desia receuē, ou que desia ie soye parfait, mais ie poursuy, venyr si aucunement ie comprendray ce en quoy i'ay esté comprins de Iesu Christ. Freres, ie ne me repute point l'auoir comprins. Mais vne chose est, que i'oublye les choses qui sont de derriere, & m'estendz aux choses de deuant, & poursuy le ligne proposē, au prys de la supernelle vocation de Dieu par Iesu Christ. Donc quiconques sommes parfaictz, sentons ce, & si vous sentez quelque chose autre mēt, Dieu auffy vous l'a reuelē. Toutesfois nous sommes paruenus à ce, que sentons vne mesme chose, demourons en vne mesme reigle. Freres soiez mes imitateurs, & prēnez garde à ceulz qui cheminent ainly, comme vous auez nostre forme. Car plusieurs cheminent, lesquelz souuēt vous disoye, (mais maintenant le dy en plorant) qui sont ennemis de la croix de Christ, desquelz la fin est mort, desquelz le Dieu, est leur ventre, & leur gloire est en leur confusion, qui sauourent les choses terriennes. Mais nostre conuersation est escieulx, dont auffy nous attendōs le sauueur, nostre Seigneur Iesu Christ, qui reformera le corps de nostre humilité, en le conformant au corps de sa clartē, selon l'operation, par laquelle auffy il peut assubiectir toutes choses à soy.*

S. Exhortation à persēuerance & ioye spirituelle, & actions de graces, en leur desyrait la paix de Dieu, & les louant des choses necessaires, qu'ilz luy auoyent enuoyé par Epaphrodite.

Chapitre. iij.

Par ainly mes treschiers freres & tres desirez; ma ioye & ma couronē mes treschiers soyez ainly fermes au Seigneur. Ie prie Eucharodie, & prie Synthychē de sentir vne mesme chose au Seigneur. Et auffy ie te prie mon vray compaignon, ayde celles qui ont labouré avec moy en l'Euan-gile, avec Clement, & les autres qui labourent avec moy, desquelz les noms sont au liure de vie. Esiouysez vous au Seigneur tousiours, derechef ie vous dy, esiouysez vous. Vostre modestete soyt cogneuē de tous les homes. Le Seigneur est pres. Ne soyez en soing de rien, mais en toute oraison & supplication, avec action de grace, voz demandes soient cogneuēs enuers Dieu. Et la paix de Dieu, laquelle surmōte tout entendement, soyt gardē de voz cœurs & de voz intelligences, en Iesu Christ.* Du sur-

D 1. cor. 4. d & 11. a Ro. 16. c

Ioye en Dieu.

Paix de Dieu.

MM. iij. plus

Aux Colossiens.

plus freres, quelconques choses sont vrayes, quelconques chastes, quelconque saintes, quelconques iustes, quelconques dignes d'estre aymées, quelcôques de bonne renommée, s'il y a quelque vertu, si quelque louenge de discipline, pensez ces choses, lesquelz aussy vous auez apprins, & receués & ouues & veués en moy. Faictes ces choses, & le Dieu de paix sera avec vous. Or ie me suis esiouy grandement au Seigneur, q̄ vous auez maintenant en la parfin reprins vigueur de sentir pour moy, ainly qu'aussy vous sentiez, mais vous n'auiez point l'opportunité. Ie ne dy point ce, comme par indigence, car moy, i'ay appris d'auoir souffrance des choses que i'ay. Ie sçay estre humilié, & sçay bien aussy abonder. (Par tous lieux, & en toutes choses ie suis instruit,) & d'estre faoulé, & d'auoir fain, & d'abôder, & d'endurer paoureté. Ie puis toutes choses en celuy qui me conforte. Neantmoins vous auez bien fait en communiquant à ma tribulation. Vous sçauiez aussy vous Philippiens, que au commencement de l'Euangile, quand ie me partis de Macedone, aucune eglise ne me communiqua en raison de donner & de prendre, sinon vous seulz. Car vne fois & autre m'auiez enuoyé en Thessalonique pour mon vsage. Non point q̄ ie demande don, mais ie requiers le fruit abondant en vostre compte. Mais i'ay toutes choses, & abonde. I'ay esté remply quand i'ay receu par Epaphrodite les choses que vous auez enuoyé en odeur de bon sentement, sacrifice agreable, plaisant à Dieu. Et mon Dieu accomplisse tout vostre desir selon ses richesses en gloire, par Iesu Christ. Or gloire soit à Dieu, & à nostre pere au siecle des siecles. Amen. Saluez vn chascun saint en Iesus christ. Les freres q̄ sont avec moy, vous saluent. Tous les saintz vous saluent, mais principalement ceux qui sont de la maison de Cesar. La grace de nostre Seigneur Iesus Christ soit avec vostre esprit, AMEN.

Fin de l'Epistre de Saint Paul aux Philippiens.

Epistre de Saint Paul Apostre, aux Colossiens.

S. L'Apostre prie pour les Colossiens qu'ils soyent parfaictz en la science de Dieu & bonnes œures. Iesus Christ est l'ymage de Dieu, & chef de l'eglise, duquel Paul est ministre pour prescher le mystere secret & caché es siecles passez, & ces manifesté.

Chapitre premier.



AVL. Apostre de Iesu Christ, par la volonté de Dieu, & Timothée frere, à ceux qui sont en Colosse, saintz & fideles freres en Iesus Christ. Grace à vous & paix de par Dieu nostre pere & le Seigneur Iesus Christ. Nous rendons graces à Dieu & au pere de nostre Seigneur Iesus Christ, priés tousiours pour vous, oyans vostre foy en Iesus Christ, & la dilection que vous auez enuers tous les saintz, pour l'esperance qui vous est gardée es cieus, laquelle vous auez ouy par la parole de la verité de l'Euangile, qui est paruenue à vous, comme aussy est en l'vniuersel monde, & fructifie, & croist, comme en vous, des celuy iour que vous auez ouy, & cogneu la grace de Dieu en verité. Ainly que auez appris d'Epaphras nostre treschier, qui est seruiteur avec nous, lequel est fidele ministre de Iesus Christ pour vous, lequel aussy nous a manifesté vostre dilection en esprit.

✠ Pource nous aussy déz le iour que l'auons ouy, ne cessons prians pour vous, & demandans, que soiez remplis de la cognoissance de sa volonté, en toute sapience & entendement spirituel. A fin que dignement cheminez à Dieu, plaisans en toutes choses, fructifiens en toute bonne œure, & croysçâs en science de Dieu, estans fortifiez en toute vertu, selon la puissance de sa clarté, en toute patience & longue souffrance avec ioye. ✠ Rendans graces à Dieu & le pere, qui nous a fait dignes en la partie de l'heritage des saintz, en lumiere. Qui nous a deliuré de la puissance des tenebres, & nous a transporté au royaume du filz de sa dilection, par lequel nous auons redemption, remission des pechez, qui est l'ymage de Dieu inuisible, premier nay de toute creature. Car en luy sont toutes choses créées es cieus, & en la terre, visibles & inuisibles, soyent les throsnes, soyent les dominations, soyent les principaultez, soyent les puissances. Toutes choses par luy, & en luy sont créées. Et il est deuant toutes choses, & toutes consistent par luy. Et il est le chef du corps de l'eglise, lequel est le commencement, le premier nay des mortz, à fin qu'il soyt tenât le premier lieu, en toutes choses. Car son bon plaisir a esté, de faire habiter toute plénitude en luy, & par luy, reconcilier toutes choses enuers luy, appaisant par le sang de sa croix les choses qui sont, soyent en terre, soyent es cieulx. ✠ Et vous quand quelque temps estiez estrangers, & ennemys par entendement, en mauuaises œures, maintenant toutesfois il vous a reconcilié au corps de sa chair, par mort, pour vous offrir saintz, & sans macule & irreprehensibles deuant luy, ouy toutesfois si vous demourez en foy fondez & fermes, & immuables de l'esperance de l'Euangile, lequel vous auez ouy, lequel est presché en toute creature qui est souz le ciel. Duquel moy Paul ie suis fait ministre, qui maintenant

Cognoissance de Dieu.

Rom 11. 8
1. cor. 16. 2.
1. th. 1. 8

Christ chef de l'eglise.

1. cor. 15. 6
Apo. 1. 6

Reconciliation par Iesus Christ

D

L'eglise est corps de Christ.

nant m'esioy en afflictions pour vous, & accompli les choses qui defailent des afflictions de Christ, en ma chair, pour son corps, qui est l'eglise. * De laquelle ie suis fait ministre, selon la dispensation de Dieu, laquelle m'est donnee vers vous, à fin q' i'accoplisse la parole de Dieu, le mystere lequel a esté mucé, des les siecles & les generations, mais maintenant est manifesté à ses Sainctz, ausquelz Dieu a voulu faire cognoistre les richesses de la gloire de ce mystere, es Gentilz, qui est Christ, l'esperance de gloire en vo. Lequel nous annonçons corrigeant tout home, & enseignans en tout home toute sapience, à fin que nous rendons tout home parfait en Iesu Christ. * A quoy ausly ie labore bataillant selon son operation, laquelle il besongne en moy par la puissance.

S. Il admoneste les Colossiens de se garder que ne soyent seduitz de la foy de Iesu Christ, par philosophes ou ceux qui veulent introduire la loy avec la foy de Iesu Christ, car les ordonnances de la loy sont maintenant de nulle estimation.

Chapitre. ij.

A Car ie veulx que vous sçachez quel soing i'ay pour vous, & pour ceux qui sont en Laodicée, & pour tous ceux qui n'ont point veu ma face en chair, à fin que leurs cœurs soient cōsolez, instruitz en charité, & en toutes richesses de plénitude d'intelligence, en la cognoissance du mystere de Dieu pere de Iesu Christ, en qui tous les thresors de sapience & de science sont mucés. * Mais ie dy celà, à fin q' persone ne vous deçoie en haultesse de parole. Car i'aisoit que ie soy absent de corps, toutefois ie suis avec vous d'esprit m'esioystant, & voyant vostre ordre, & la fermeté de celle, à sçavoir vostre foy, qui est en Christ. Ainsy dōc que vous avez receu le Seigneur Iesu Christ, cheminez en luy, enracinez, & edifiez en luy & confirmez en la foy, comme vous ausly avez appris. * Abondans en luy en action de graces. Voyez que aucun ne vous deçoie par Philosophie & vaine deception, selon la traditio des homes, selon les elementz du monde, & nō point selon Christ. Car en luy toute plénitude de diuinité habite corporellement, & estes remplis en luy, qui est le chef de toute principaulté & puissance. Auq' ausly estes circoncis de circoncision non pas faite de la main, par le despouillement du corps de la chair, en la circoncision de Christ en sepue lis avec luy au baptesme, auquel ausly estes resuscitez par foy de l'operation de Dieu, qu'il a resuscité des mortz. Et vous, quand vous estes mortz en pechez, & en l'incirconcision de vostre chair, il vous a viuifiéz ensemble avec luy, vous pardonnat tous les pechez, effaçat l'obligation qui estoit contre nous par decret, laquelle nous estoit contraire. Il l'a osté du milieu, en l'aschant en la croix, & en despouillant les principaultez, & puissances, les a hardymēt menez en publique, triomphat d'eux en soy mesme. Donc

1.co. 5.a.b

Eph. 2.a

que persone ne vous iuge en viande, ou en buura ge, ou en partie du iour de la feste, ou du nouueau moys, ou sabbath, qui sont l'ombre des choses q' estoient à venir, mais le corps est de Christ. Personne ne vous deçoie, voulant par humilité & religion des anges, cheminant es choses qui n'a pas veu, en se dorgueil en vain, selon le sens de sa chair, & sans tenir le chef, duquel tout le corps administre & conioinct par liens & iointures, croyt en augmentation de Dieu. Si vous estes donc mortz avec Christ, des elementz de ce mode, pourquoy encores iugez vous comme viuans au monde? N'atouchez, & ne goustez, & ne tastez toutes les choses qui tendent à fin par leurs vsage, selon les comandemens & les doctri nes des homes. Lesquelles ont quelque apparence de sapience en superstition & humilité: & nō pour espargner le corps, ne pour aucun honneur à raffaiser la chair.

S. Il faut despouiller le viel home avec ses actes, & vestir le nouueau en prenant les vertiz. Après l'Apostre: si signe com me se doit vent entretenir mais & femmes, filz & peres, seruiteurs & seigneurs.

Chapitre. iij.

Donc si vous estes resuscitez avec Christ, cherchez les choses qui sont d'enhault, ou Christ est seant à la dextre de Dieu. Sauuez les choses qui sont d'enhault, non pas celles qui sont sur la terre. Car vous estes mortz, & vostre vie est mucée avec Christ, en Dieu. Quand Christ apparoistra, qui est vostre vie, adōc ausly vous apparoyrez avec luy en gloire. * Mortifiez donc vous membrez qui sont sur terre, pail lardise, souillure, luxure, mauuaise concupiscence, & auarice, qui est seruitude des ydoles. Pour lesquelles choses, l'yre de Dieu vient sur les enfants d'insidelité, esquelles ausly vous avez cheminé aucun temps, quand vous viuiez en icelles. Mais maintenant vous ausly ostez toutes choses, yre, indignation, mauuaistie, blasme, deshoneste langage de vostre bouche. Ne mentez point l'un à l'autre, ayans despouillé le viel home, avec ses faitz, & ayant vestuz le nouueau lequel se renouelle en la cognoissance, selon l'ymage de celui qui l'a cree, ou il n'y a Gentil, ne Iuis, circoncision, n'incirconcision, Barbare ne Scythien, serf ne franc, mais Christ est tout, & en toutes choses. * V estez vous donc comme esleuz de Dieu, saintz, & ayez es entrailles de misericorde, benignité, humilité, modesteté, patience. Supportans l'un l'autre, & pardonnans entre vous mesmes, si aucun cōtre autruy a quelque querelle. Ainsy que le Seignr vous a pardonné, faites ausly pareillement. Et sur toutes ces choses, ayez charité, qui est le lien de perfection, & la paix de Christ, soyt en lyesse en voz cœurs, en laquelle ausly vous estes appelez en vn corps, & soyez recognoissans. La parole de Christ soyt habitante en vous abondamment en toute sapience. Enseignans & admonestans l'un l'autre, en psal-

Mar 15.b.
Luc. 12.b.
Ro. 14.a.
1.cor. 10.f.
1.tim. 4.a

D
Mat. 24.a

A
Cerciez les choses celestes.

1.co. 6.b.d
Mortification.
Heb. 12.d.
1.Pier. 2.a
Eph. 5.a

B
Rom. 6.a
1.Pier. 2.a
1.cor. 5.b.
Heb. 12.a.
Eph. 4.c.f.
&.6.b.

C

Aux Colosiens.

en psalmes, louenges, & chansons spirituelz, chantans à Dieu avec grace en voz cœurs. Quelconque chose que vous faictes en parolle, ou en œuvre, faictes les toutes au nom du Seigneur Iesus Christ, rendans grâces à Dieu, & au pere par luy. * Vous femmes, soyez subiectes à voz marys, ainsi qu'il appartient, selon le Seigneur. Vous marys, ayez voz femmes, & ne soyez point amers enuers elles. Vous enfans, obeyez à voz parens en toutes choses, car ce est plaisant au Seigneur. Vous peres, ne prouquez point voz enfantz à indignation, à fin qu'ilz ne foyent faitz de petit courage. Vous seruiteurs, obeyez en toutes choses à voz Seigneurs charnelz, non seruans à l'œil, comme plaisans aux homes, mais en simpleste de cœur, craignans Dieu. Quelq chose q' vo' faictes, faictes la de courage, ainsi comme au Seigneur, & nō pas aux homes, sçachans que vous receurez du Seigneur la retribution de l'heritage. Seruez au Seigneur Christ. Car qui faict iniure, il receuera ce qu'il aura faict iniustement, & n'y a point d'acception de personnes enuers Dieu.

S. L'Apostre desyre qu'ilz conuersent discrettement avec les infideles, en ordonnant diuerses salutations, & que communication soit faicte des Epistres enuoyées par luy.

Chapitre. iij.

Vous Seigneurs, faictes ce qui est iuste & d'equité à voz seruiteurs, sçachans que vous aussi auez vn Seignr au ciel. * Perseuerez en oraison. Veillans en icelle, en action de grâces, priés ensemble aussi pour nous, à fin q' Dieu nous ouure l'huys de la parolle, pour parler le mistere de Christ. (Pour lequel aussi ie suis lyé) à fin que ie le manifeste, comme il fault que ie parle. Cheminez en sapience vers ceux qui sont dehors, recourant le temps. Vostre parolle soit toujours confite de sel en grace, à fin que sçachez commēt il vous fault respondre à vn chascun. * Les choses qui me touchent, Tychique nostre treschier frere, & fidele ministre, & seruiteur avec moy au Seigneur, les vous fera toutes sçauoir, lequel i'ay enuoyé vers vo' pour ce mesme, à fin qu'il cognoisse vostres affaires, & qu'il cōsole voz cœurs, avec Onesime, treschier & fidele frere qui est des vostres. Ilz vous feront sçauoir toutes les choses qui se font icy. Aristarque qui est prisonier avec moy, vous saluē, & Marc le cousin de Barnabé (duquel vous auez receu mandemens, s'il vient à vous, receuez le) & Iesus qui est appellé Iuste, lesquelz sont de la circoncision. Iceux seulz sont mes adiuteurs au royaume de Dieu, lesquelz m'ont esté à soulagement. Epaphras qui est des vostres, seruiteur de Iesu Christ, vous saluē, songneux toujours pour vous en oraisons, à fin que vous demourez parfaictz & pleins en toute volonté de Dieu. Car ie luy donne témoignage, qu'il prent beaucoup de labeur pour vous, & pour ceux qui sont en Laodicée, & qui sont en Hierapole. Luc medecin treschier, vous

saluē, & Demas. Saluez les freres qui sont en Laodicée, & Nimphe, & l'eglise qui est en sa maison. Et quand l'epistre aura esté leuē entre vous, faictes aussi qu'elle soyt leuē en l'glise des Laodicēens, & que celle qui est des Laodicēens lisez la. Et dictes à Archippe: Regarde l'administration, que tu as prins au Seigneur, à fin que tu l'accomplisse. La salutation, de main Paul. Ayez souuenance de mes lyés. La grace soit avec vous. Amen.

Fin de l'Epistre de S. Paul aux Colosiens.

La premiere Epistre de Saint Paul Apostre, aux Thessaloniens.

S. L'Apostre louē les Thessaloniens de ce qu'ilz ont gardé la foy qu'ilz auoyent vne fois receuē, faictz exemple aux autres fideles.

Chapitre premier.



PAVL & Siluain & Timothée, à l'eglise de Thessaloniens, en Dieu le pere & le Seigneur Iesus Christ, grace à vous & paix. * Nous rendons grâces à Dieu toujours pour vous to', faisans memoire de vo' en noz oraisons sans cesser, ayās souuenance de l'œuvre de vostre foy, & du labeur, & de la charité, & de l'attēte de l'esperance de nostre Seignr Iesu Christ, deuant Dieu & nostre pere. Sçachans freres bien ayez de Dieu, vostre election que nostre Euangile n'a pas esté en vous seulement en parolle, mais en vertu, & en saint esprit, & en grande abondance, ainsi que sçaez quelz nous auons esté en vous pour vous. Aussi vous estes faictz noz imitateurs, & du Seigneur, receuans la parolle en grande tribulatiō, avec ioye du Saint esprit. * Tellement que vous estes faictz exemple à tous ceulx qui croyent en Macedone & Achaie. Car de par vous la parolle du Seigneur est diuulgée, non pas seulement en Macedone & Achaie, mais en tout lieu est allée vostre foy, laquelle est enuers Dieu. Tellement qu'il ne nous est point necessité de parler quelque chose. Car iceux annoncent de vous, quelle entrée nous auons eu à vous, & comment vous estes conuertys des ydoles à Dieu, pour seruir à Dieu viuant & vray, & pour attendre son filz des cieus (lequel il a resuscité des mortz) Iesus qui nous a deliuré de l'yre à venir.

S. Il louē la loyauté qu'il a eu en prechant Iesus Christ, & s'esioyēt qu'ilz ont gardé la parolle qu'ilz auoyent receuē. Aussi il declaire quelle ardeur d'affection il porte enuers eux.

Chapi-

I. Aux Theſſaloniens.

Chapitre. iij.

A Car freres, vous meſmes ſçavez noſtre entrée à vous, qu'elle n'a point eſté vaine, mais nous par auant, ayans endure & ſouffert iniures (ainſy que vous ſçavez) en Philippes, auons eu fiance en noſtre Dieu, de parler à vous l'Euangile de Dieu en grand ſoing. Car noſtre exhortation n'a pas eſté d'erreur, ne d'impurité n'y en fraude, mais comme nous auons eſté eſprouuez de Dieu, à fin que l'Euangile nous fuſt commiſe, ainſy parlons nous, non point comme plaiſans aux hōes, mais à Dieu qui eſprouue noz cœurs. Car auſſy n'auons nous point eſté en aucun temps en parole de flaterie, ainſy que vous ſçavez, ny en occaſiō d'auarice, Dieu en eſt teſmoing, & ne cerchans point gloire des homes, ne de vous ne des autres. Iaſoit que nous vous euſſions peu eſtre en charge, comme Apotres de Chriſt. Mais nous auons eſté faiçtz petis enfans au milieu de vous, comme ſi la nourrice nourriſſoit ſes enfans. Ainſy nous vous deſirans, vous voulions affectueſement bailler non ſeulement l'Euangile de Dieu, mais auſſy noz ames, car vous nous eſtes faiçtz treſchiers. Car freres vous auez ſouuenance de noſtre labeur, & traueil, que en ouurant nuit & iour, auons preſché l'Euangile de Dieu entre vous, à fin q'no' ne greuiſſions aucuns de vous. Vous eſtes teſmoingz & Dieu, combien ſainctement & iuſtement, & ſans querele auons eſté entre vous qui auez creu, ainſy que vous ſçavez, cōment vn chaſcun de vous (comme le pere ſes enfans) en vous priant & cōſolant, auons teſmoingnez que cheminſiez dignement à Dieu, qui vous a appellé à ſon royaume & gloire. Pource auſſy nous rendōns grace à Dieu ſans ceſſer. Car quād vous euſtes receu de nous la parole de la voix de Dieu, vous l'auiez receu non pas comme la parole des homes, mais (ainſy qu'elle eſt veritablemēt) parole de Dieu, lequel œuvre en vous qui auez creu. Car freres vous eſtes faiçtz imitateurs des eglises de Dieu, lesquelles ſont en Judée, en Ieſus Chriſt, car vous auez auſſy ſouffert les meſmes choſes, de par ceux de voſtre lignage, cōme eux auſſy des Iuiſz, qui pareillement ont occis le Seigneur Ieſus, & les Prophetes, & nous ont perſecuté, & ne plaiſent point à Dieu, & ſont aduerſaires à tous homes, nous empelchans de parler aux Gentilz, à ce qu'ilz ſoient ſauuez, à fin qu'ilz augmentent touſiours leurs pechez, car l'yre de Dieu eſt preuenue ſur eux iuſqs à la ſur. ¶ Mais freres nous priuez de vous pour aucune eſpace de tēps, de veuē non point de cœurs, nous ſommes beaucoup plus fort haſtes avec grand deſir, de veoir voſtre face. Car nous auōs voulu venir à vous, moy certes Paul vne fois & derechef, mais ſatā no' a empelché. Car q'le eſt noſtre eſperāce, ou ioye, ou courone de gloire? Neſt ce pas vous deuant noſtre Seigneur Ieſus Chriſt en ſon aduenemēt? Car

Act. 16. b.
Gala. 2. a
Act. 20. g
1. cor. 4. c.
2. theſ. 3. b

vous eſtes noſtre gloire, & noſtre ioye. *

S L'Apoſtre craignant que pour ſes afflictions ilz ne fuſſent muez de la foy, leur enuoya Timothée qui les fortiſiaſt, en maniſteſtant combien il deſyre les viſiter.

Chapitre. iij.

Pour laquelle choſe nous n'endurans plus, il no' a plu de demourer à Athenes ſeuſz, & auōs enuoyé Timothée noſtre frere & miniſtre de Dieu en l'Euangile de Chriſt, pour vous confermer & admonēſter pour voſtre foy, à fin que perſone ne ſe meue en ces tribulations cy. Car vous meſmes ſçavez, que nous ſommes mis à celā, car quand nous eſtions avec vous, nous vous prediſions que nous aurions à ſouffrir tribulations, ainſy qu'il a auſſy eſté faiçt, & que vous ſçavez. Pour lesquelles choſes, moy n'endurant plus ay enuoyé pour cognoiſtre voſtre foy, à fin que d'adventure celuy qui tente, ne vous ayt tenté, & que noſtre labeur ne ſoyt vain. Mais maintenant, quand Timothée eſt reuenu de vous à nous, & nous a annoncé voſtre foy, & charité, & que vous auez bonne ſouuenance de nous touſiours, deſirans nous veoir, comme auſſy nous vous, pour ceſte cauſe freres nous ſommes conſolez en vous en toute noſtre neceſſité & tribulation par voſtre foy. Car nous viuons maintenāt, ſi vous eſtes fermes au Seigneur. ¶ Car quelle action de grace pouons nous rēdre à Dieu pour vous, en toute ioye, de laquelle nous eſiouyſſons pour vous deuant noſtre Dieu, priāt iour & nuit abondamment, à fin que voyons voſtre face, & que accompliſſons les choſes qui defaillent de voſtre foy. Or Dieu & noſtre pere, & noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, vueille adreſſer noſtre voye à vous. Et le Seigneur vous multiplie, & faice abonder charité, l'vn enuers l'autre, & enuers tous, ainſy que nous auſſy enuers vous, pour confirmer voſ cœurs ſans querele, en ſainctete, deuant Dieu, & noſtre pere, en l'aduenement de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, avec tous ſes ſainctz. Amen.

A
Act. 16. a
Tribulation.

S. Il admonēſte qu'ilz gardent les commandementz d'eux donnez, ſuyans fornication. Et ne ſe failt contriſter ſur les mortz, comme aucuns viuans ſans eſperance qu'ilz ne ſeront iamais reſuſcitez.

Chapitre. iij. ¶

Av reſte donc freres, nous vous prions & ſupplions au Seigneur Ieſus, que comme vous auez receu de nous, comment il vous fault cheminer, & plaire à Dieu, comme auſſy cheminez, à fin que vous abondez plus. Car vous ſçavez quelz commandemens ie vous ay donné par le Seigneur Ieſus. Car ceſte eſt la volonté de Dieu, voſtre ſanctification, à fin que vous, vous abſtenez de paillardie, à fin qu'vn chaſcun de vous ſçache poſſeder ſon vaiſſeau en ſanctification & honneur, non point en paſſion de deſir, cōme auſſy les Gentilz, qui ne cognoiſſent Dieu. Et q'perſone ne foule, ou deçoie ſon frere en aucun affaire. Car le Seigneur prend vengeance de toutes ces choſes, ainſy q' nous vous auōs par-

Rom. 12. b
Ephe 5. d
Vouloir de Dieu.
Leuit. 19. & 25.

auant

I. Aux Thessaloniens.

avant dit, & tesmoigné. Car Dieu ne nous a point appelé à ordure, mais à sanctification.* Parquoy qui desprise ces choses, il ne desprise pas vn home, mais Dieu, lequel aussy a donné son saint esprit en nous. Et quád à la charité de fraternité, nous n'auons point de necessité de vous escrire, car vous mesmes auez appris de Dieu, d'aymer l'vn l'autre. Certes aussy vous faites ce enuers tous les freres, par toute Macedone. Mais freres, nous vous prions, que abondez encores plus, & mettez peine que vous soyez en repos, & que faciez vostre affaire, & que vous ouurez de voz mains, ainsy que nous vous auons commandé, & que cheminez honestement enuers ceux qui sont par dehors, & ne desyrez aucune chose d'autry. Or freres nous ne voulons point que vous ignorez de ceux qui dorment, à fin que ne soyez contristez, ainsy que les autres qui n'ont point d'esperance. Car si nous croyons que Iesus est mort & est resuscité. Pareillement aussy Dieu amenera avec luy ceux qui dormét, par Iesus. Car nous vous disons cecy en la parolle du Seigneur, que nous qui viuons, qui sommes le residu en l'aduenement du Seigneur, nous ne preuendrons point ceux qui sont endormis. Car iceluy Seigneur au commandement & en voix de l'archage, & à la trompette de Dieu, descédra du ciel, & les mortz qui sont en Christ, resusciteront premiers. Puis après nous qui viuons, qui restons, serons ravis ensemble avec eux es nuées au deuant de Christ en l'air, & ainsy nous serons tousiours avec le Seigneur. Parquoy consolez l'vn l'autre en ces parolles.*

S. Il dist que le iour du iugement est à venir non attendu, dont il se fault preparer. Il les admoneste de l'obedience enuers leurs prelatz, & comme ilz se doiuent maintenir l'vn enuers l'autre & enuers Dieu.

Chapitre. v. †

OR freres, vous n'avez point besoing que vous escriuons des temps & momentz. Car vous mesmes scauez diligemment que le iour du Seigneur viendra ainsy que le larron en la nuit. Car quand ilz diront, paix & sureté, adonc leur suruiendra soudaine mort, comme la douleur à celle qui est enceinte, & n'eschapperont point. Mais vous freres, vous n'estes point en tenebres, si que ce iour la vous apprehende comme vn larron. Car vous estes tous enfans de lumiere, & enfans du iour. Nous ne sommes point de la nuit, ne des tenebres. Ne dormons point donc comme les autres, mais veillons, & soyons sobres. Car ceux qui dormét, ilz dorment de nuit, & ceux qui sont yres, ilz sont yres de nuit. Mais nous qui sommes du iour, soyons sobres, vestus du haubergeon de foy & de charité, & le heulme, esperance de salut. Car Dieu ne nous a point mis en yre, mais en acquisition de salut, par nostre Seigneur Iesu Christ, qui est mort pour nous: à fin que, soyt que nous veillons, ou soyt que dormions, qu'ensem-

ble soyons viuans avec luy. Pour laquelle chose, consolez l'vn l'autre, & edifiez l'vn l'autre, comme aussy vous faites. Et vous prions freres, que vous cognoissez ceux qui labourent entre vous, & vous president au Seigneur, & vous admonestent, à fin que vous les ayez plus abondamment en charité pour l'œuvre d'iceux. Ayez paix avec eux. Aussy freres, nous vous prions que corrigez les instables, consolez ceux qui sont de petit courage. Soulagez les foibles. Soyez patiens enuers tous. Voyez que persone ne rende à aucun, mal pour mal, mais enfuyuez tousiours ce qui est bon, les vnz enuers les autres, & enuers tous. Soyez tousiours ioyeux. Priez sans cesser. Rendez graces en toutes choses. Car ceste est la volonté de Dieu en Iesu Christ, enuers vous tous. N'esteignez point l'esprit. Ne desprisez point les propheties. Mais esprouuez toutes choses. Tenez ce qui est bon. Abstenez vous de toute apparence de mal. Or le Dieu de paix vous sanctifie par toutes choses, à fin que vostre esprit entier, & ame & corps sans reproche soit cōserué en l'aduenement de nostre Seigneur Iesu Christ. Celuy est fidele, qui vous a appelé, qui aussy le fera. Freres, priez pour nous. Saluez tous les freres en saint baiser. Je vous adiore par le Seigneur, que ceste epistre soit leue à tous les saint freres. La grace de nostre Seigneur Iesu Christ soyt avec vous. A M E N.

Fin de la premier Epistre de Saint Paul, aux Thessaloniens.

La Seconde Epistre de Saint Paul, aux Thessaloniens.

S. L'Apostre rend graces à Dieu pour la foy & patience des Thessaloniens en leurs persecutions. Pour lesquelles il dist qu'ilz receueront gloire au iour du iugement, & leurs aduersaires punition.

Chapitre premier.

PAUL & Siluain & Timothée, à l'eglise des Thessaloniens en Dieu nostre pere, & le Seigneur Iesu Christ. Graces à vous, & paix de par Dieu nostre pere, & le Seigneur Iesu Christ. Freres nous debuons tousiours rendre graces à Dieu pour vous, comme est de raison, pourtant que vostre foy croyt moult, & la charité d'vn chascun de vous abonde l'vn enuers l'autre: En telle maniere, que nous mesmes aussy, nous glorifions de vous aux eglises de Dieu, pour vostre patience & foy en toutes voz persecutiōs, & tribulations, lesquelles

Ich. 15. b
& 15. d
1. Ich. 4. d
& 3. b

Des mes-
passez.

1. cor. 15. d

A
2. Pier. 3. c
Apoc. 3. 4
& 16. c

Venu de
Iesus
Christ.

B
He. 19. c. d
Eph. 6. c
Armures.

Des mini-
stres.

C

Prou. 17. c
& 21. d
Ro. 12. d.
1. Pier. 3. b

Ecc. 18. e
Luc. 18. 2.
Col. 4. 2.

D

1. Cor. 1. b

lesquelles souffrez à l'exemple du iuste iugement de Dieu, à fin q̄ ſoyez reputés dignes du royaume de Dieu, pour lequel auſſy vous souffrez, voire ſi c'eſt choſe iuſte enuers Dieu de redre tribulation à ceux qui vous troublent, & à vous q̄ eſtes troublez, repos avec nous, en la reſquatiō du Seigneur Ieſus du ciel, avec les anges de ſa puissance, donnât vengeance en flāme de feu, cōtre ceux q̄ ne cognoiſſent pas Dieu, & q̄ n'obeiſſent point à l'Euāgile de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Lesq̄lz souffriront peines eternelles en la mort, à la preſence du Seigneur, & à la gloire de ſa puissance, quād il viendra pour eſtre glorifié en ſes ſainctz, & eſtre fait merueilleux à tous ceux q̄ ont creu, q̄ noſtre teſmoignage a eſté commis ſur vous, en celuy iour. A quoy auſſy priōs toujours pour vous, à fin q̄ noſtre Dieu vous faice dignes de ſa vocation, & accompliſſe toute la volūté de bonté, & l'œuure de foy en puissance, à fin que le nom de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt ſoit clarifié en vous, & vous en luy, ſelon la grace de noſtre Dieu, & du Seigneur Ieſus Chriſt.

C
Vengean-
ce de dieu

D
Coloſ. 1. b

S. Il ne faut croire aux ſeducteurs du iour de noſtre Seigneur, démontrant q̄ l'Antechriſt premieremēt viendra. Il admonēſte auſſy de garder les traditions qu'ilz ont receuës par luy.

Chapitre ij. ✠

A
Vſſy freres, nous vous prions par l'aduenemēt de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & de noſtre congregation en luy, que ne ſoyez point toſt eſmeuz de voſtre ſens, & q̄ ne ſoyez troublez, ne par eſprit, ne par parole, ne par epiſtre comme enuoyée par nous, cōme ſi le iour du Seigneur ſoyt près. Que perſone ne vous ſeduſſe aucunement. Car ſi ce n'eſt que premierement ſoyt venu le departement, & que l'home de peché ſoyt reuelé le filz de perdition, qui eſt aduerſaire, & s'eſleue ſur tout ce q̄ eſt dit Dieu, ou qu'on adore, tellement qu'il ſoyt aſſis au temple de Dieu, ſe moſtrant cōme ſ'il eſtoyt Dieu. Ne vous ſouuient il point q̄ quād i'eſtoye encorés avec vous, ie vous diſoye ces choſes? Et maintenant vous ſçavez ce qui retient, à ſçauoir qu'il ſoyt reuelé en ſon temps. (Car deſia il œuure le myſtere d'iniquité, tant ſeulement qui tient, tien ne maintenāt, juſq̄s à ce qu'il ſoyt oſté du milieu) ✠ Et adonc ſera reuelé iceluy inique, leq̄l le Seigneur Ieſus occira par l'eſprit de ſa bouche, & deſtruyra par la ſplēdeur de ſon aduenemēt. ✠ Iceluy duquel l'aduenemēt eſt ſelon l'operatiō de Satan, en toute puissance, & ſignes, & miracles de menſonge, & en toute ſeduſion d'iniquité, à ceux qui periſſent, pource qu'ilz n'ont point receu la charité de verité, pour eſtre ſauuez.

Cōſtance

Mat. 23. a.
Mar. 13. a.
De l'Ante
chriſt.
Lu. 21. b.
Eph. 5. b.
Daniel. 9.

Isa. 11. a

Eleſ. 1. ou.
s

C Pource Dieu leurs enuoiēra operation d'erreur, pour croire à menſonge. A fin q̄ tous ceux ſoyēt iugez qui n'ont pas creu à verité, mais ont cōſenty à iniquité. Mais freres bien aimez de Dieu, nous debuons tous iours rendre grāces à Dieu, pour vous, que Dieu vous a eſleu les premiers fruitz à ſalut en ſanctificatiō d'l'eſprit, & en foy

de verité. En laquelle auſſy vous a appellé par noſtre Euāgile, en l'acquisition de la gloire de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. ✠ Parquoy freres, ſoyez fermes, & gardez les traditions; lesquelles auēz apprintes, ſoyt par parole, ſoyt par noſtre epiſtre. Et iceluy noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & Dieu, & noſtre pere, qui nous a aymé, & a donné eternelle conſolation, & bonne eſperance en grace, vueille conſoler voz cœurs, & confermer en toute œuure, & bonne parole.

D
Conſtāce.

S. Il les admonēſte de ſe retirer des Chriſtiens qui ne veulent pas garder ce qu'il a inſtitué, ne labourer de leurs propres mains. Toutesfoys il les aduſe qu'ilz n'eſtimēt point telz comme ennemys, mais qu'ilz les corrigēt comme freres.

Chapitre. iiii

Q
Vant au reſte freres, priez pour nous, à fin que la parole de Dieu aye ſon cours, & ſoyt clarifiée ainſy, qu'entre vous, & que nous ſoyons deliurez dez homes importuns & mauuais. Car la foy n'eſt pas de tous, mais le Seigneur eſt fidele, qui vous conſeruera, & gardera de mal. Auſſy nous conſions de vous au Seigneur, que vous faictes, & ferēs toutes les choſes que nous commandons. Et le Seigneur vueil le adreſſer voz cœurs en la charité de Dieu, & en la patience de Chriſt. ✠ Mais freres, nous vous denonçons au nom de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, que vous vous ſeparez de tout frere cheminant deſordonnément, & non pas ſelon la tradition qu'ilz ont receu de nous. Car vo' meſmes ſçavez, en quelle maniere il nous fault enſuyure. Car nous n'auons point eſté ſans repos entre vous, & n'auons point māgé le pain d'aucun pour neāt, mais en labeur & en traueil ouurant nuit & iour, à fin que ne greuiſſions aucun d'entre vous. Nō point q̄ nous n'en ayons eu la puissance, mais à fin q̄ nous doniſſions nous meſmes pour exemple à vous, pour nous enſuyuir. Car auſſy quand nous eſtions auprès de vous, nous vous annoncions ce, q̄ ſi aucun ne veult ouuir, q̄ auſſy il ne mange point. Car nous auons ouy qu'il en y a aucuns d'entre vous cheminans deſordonnément, ne faiſans rien, mais viuans curieusement. Nous denonçons à ceux qui ſont telz, & ſupplions au Seigneur Ieſus Chriſt, qu'ilz mangent leur pain paſſiblement, en ouurant. Mais vous freres, ne ceſſez point à bien faire. ✠ Et ſi aucun n'obeiſt à noſtre parole par epiſtre, notez le, & ne conuerſez point avec luy, à fin qu'il ayt honte. Et ne le reputēz point comme ennemy, mais reprenez le comme frere. Et iceluy meſme Dieu de paix, vous donne paix ſempiternelle en tout lieu. Le Seigneur ſoyt avec vous tous. La ſalutation de ma main Paul, qui eſt le ſigne en toute epiſtre. l'eſcry ainſy. La grace de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt ſoyt avec vous tous. AMEN.

A
Eph. 6. c
Col. 4. a.

B

Des gens
oyſeux.

Act. 20. g
1. cor. 4. c
1. The. 2. b
Labeur.

Oiſiueté.

D

Fin de la ſeconde Epiſtre de Saint Paul,
aux Theſſaloniens.

NN La

I. A Timothée.

La premiere Epistre de Saint Paul, à Timothée.

5. La loy est faite pour les iniustes, dont l'Apostre commande à Timothée de retirer aucuns de la doctrine peruerse. Et rend graces à Dieu qui l'a appellé à la dignité Apostolique de la persecution de l'eglise. Il admoneste Timothée se monstrant vaillant cheualier.

Chapitre premier. ✠



AVL Apostre de Iesus Christ, par le commandement de Dieu nostre sauueur, & de Iesus Christ, nostre esperance, à Timothée bien aymé filz en la foy. Grace, misericorde, & paix de par Dieu le pere, & Iesus Christ nostre Seigneur. Comme ie t'ay prié que tu demourasse en Ephese, quand i'alloye en Macedone, à fin que tu annonçasse à aucuns qu'ilz n'enseignassent point autrement, & qu'ilz n'entendissent point aux fables, & genealogies estans sans fin, lesquelles engendrent plus tost questions, qu'edification de Dieu, laquelle est par foy. Mais la fin du commandement, est charité de cœur pur, & de bonne conscience, & de foy non feinte. Desqueiz aucuns se desuoyans, se sont conuertis en parole vaine, voulans estre docteurs de la loy, n'entendant point les choses qu'ilz parlent, ne desquelles ilz afferment. Or nous scauons que la loy est bonne, si aucun v'se d'elle legitiment, sachans ce, q'la loy n'est pas mise au iuste, mais aux iniustes & rebelles, aux mescreans & pecheurs, aux criminels & prophanes, auz bateurs de pere & de mere, aux homicides, aux paillardz, aux Sodomites, aux robeurs des gens, aux menteurs, aux pariures, & si quelque autre chose est contraire à la saine doctrine, laquelle est selon l'Euangile de la gloire de Dieu benict, lequel m'est commis. * Je rendz graces à celuy qui m'a conforté, Iesus Christ nostre Seigneur, qu'il m'a réputé fidele, en me mettant au seruire, qui par auant ay esté blasphemateur, & persecuteur, & iniurieux. Mais i'ay obtenu la misericorde de Dieu, pource que par ignorance ay ce fait, en incredulité, mais la grace de nostre Seigneur a plus abonde avec foy & dilection, laquelle est en Iesus Christ.

✠ Parolle fidele, & digne de toute acceptio, que Iesus Christ est venu en ce monde pour sauuer les pecheurs, desquelz ie suy le premier. Mais pource ay obtenu misericorde, à fin qu'en moy premier Iesus Christ monstrast toute patience, à l'instruction de ceux qui doibuent croire à luy à vie eternelle. Or au Roy des siecles, immortel & inuisible à Dieu seul, honneur & gloire aux siecles des siecles. Amen. * Filz Timothée ie te re-

commande ce commandement, que selon les precedentes propheties en toy, tu batailles en icelles vne bonne bataille, ayât foy & bonne conscience. Laquelle certes aucuns ayans reiettee, sont peris de la foy. Desquelz est Hymenee & Alexandre, lesquelz i'ay baillé à satan, à fin qu'ilz apprennent de non blasphemer.

5. L'Apostre veult que oraisons & actions de graces soyent faictes pour les Roys & ceux qui ont preminence. Il dist comme l'home & la femme doibuent prier. Et comme elle doit estre ornée, & qui il n'appartient point d'enseigner, mais apprendre en silence.

Chapitre. ij. ✠

Donc ie supplie que deuant toutes choses on faice supplications, oraisons, petitiôs, actions de graces pour tous les homes, pour les roys, & tous ceux qui sont constituez en dignité, à fin que menions vie paisible & tranquille, en toute pieté & chasteté. Car cela est bon, & agreable deuant Dieu nostre sauueur, lequel veult que tous homes soyent sauuez, & qu'ilz viennent à la cognoissance de verité. Car il est vn Dieu, & vn mediateur de Dieu, & des homes, à scauoir Iesus Christ home, qui s'est donné foy mesme en redemption pour tous: duquel le tesmoingnage a esté ferme en ses temps, auquel ie suy mis predicateur & Apostre (Je dy verité, ie ne mentz point) docteur des Gentilz, en foy, & en verité. * Je veulx donc que les homes faicent oraison en tout lieu, leuans leurs mains pures, sansyre, & dissention. Semblablement ausy que les femmes soyent en habit honeste, avec honte & sobrieté, s'accoustrant non point en cheueulx tortz, ou en or, ou en perles, ou en vestemens precieux, mais comme est conuenable aux femmes, demonstrant seruire à Dieu, par bonnes œuures. La femme aprenne en silence, avec toute subiection. Or ie ne permetz point q'la femme enseigne, & qu'elle ayt seigneurie sur le mary, mais qu'elle soyt en silence. Car Adam a esté premier forme, & Heue apres. Et Adam n'a point esté seduit, mais la femme seduite, a esté en transgression. Mais elle sera sauuee par generation d'enfantz, s'ilz demourent en foy, & dilection, & sanctification avec sobrieté.

5. L'Apostre enseigne quelz doibuent estre les Euesques, dyacres, & les femmes, à fin qu'il sçache comme il doit conuerter en l'eglise qui est colonne de verité. Ensemble il loue le sacrement de l'incarnation de nostre Seigneur.

Chapitre. iij.

Parolle fidele. Si aucun desire l'office d'euesq, il desire bonne œuure. Il fault d'oc que l'Euesque soyt irreprehensible, mary d'une seule femme, sobre, prudent, aorné, chaste, faisant hospitalité, docteur, n'ay point adonné au vin, ne bateur, mais modeste, non noiseux, non auaricieux, bien pouruoyant à sa maison, ayant enfantz subiectz en toute chasteté. Et si aucun ne sçayt bié pourueoir à sa maison, comment aura il soing de l'eglise de Dieu? Non point de nouveau conuert, à fin que par eleuation d'orgueil ne chée

A
Act. 16. a.

Propos in
utiles.

B

Rom. 7. c
Gala. 4. a
Exo. 20. a
Leuit. 18.
1. Cor. 5. c

C

Recogno
issance
Actes. 9. a

Mar. 9. b
Marc. 2. e

D

Bailler à
Satan.

A

1. Timo. f

B

Iesus
Christ me
mediateur

2. Tim. 1. c

1. Pier. 2. a

C

1. cor. 4. f

D

Gene. 1. d
Gen. 3. b

A

Tit. 1. b.

ne chée en la condamnation du diable. Il fault
 ausly que celuy ayt bon tesmoingnage de ceux
 qui sont dehors, à fin qu'il ne tombe en reproche,
 & au laqs du diable. Semblablemēt ausly il fault
 que les diacres soyent chastes, non doubles en pa
 rolles, non addonnez à beaucoup de vin, ne pour
 suyans le gaing deshoneste, ayans le mystere
 de la foy, en pure conscience. Et ausly que ceux
 soyent premierement esprouvez, & ainsi ser
 uent, n'ayās point aucun crime. Les femmes sem
 blablement soyent chastes, non maldifantes, so
 bres, fideles en toutes choses. Les diacres soyent
 maris d'une seule femme: qui sçachent bien gou
 uerner leurs enfans, & leurs maisons. Car ceux q
 aurent bien ministre, acquiront vn bon degré
 pour eux, & grande fiance en la foy, laquelle est
 en Iesu Christ. Je t'escriy ces choses, ayant esperā
 ce que ie viendray de brief à toy, mais si ie tarde,
 à fin que tu sçache comment il te fault conuerser
 en la maison de Dieu, qui est l'eglise de Dieu
 viuant, colonne & fermeté de verité. Et mani
 festement c'est grand mistere de pieté, lequel est
 manifesté en chair, est iustificié en l'esprit, est ap
 paru aux anges, est presché aux Gentilz, est creu
 au monde, & est receu en gloire.

Sème de l'Épāgile.

S. Il predit les erreurs qui doibuent aduenir à l'eglise, com
 me des nopces, & des viandes. Il admoneste ausly son disci
 ple Timothée de fuyr vayne doctrine, & de soy exhiber exem
 ple aux autres.

Chapitre. iiii.

A
2. Tim. 3. 2
2. Pier. 3. a
Iud. 1. f.

C
Cōscience
blesse.

B
1. Tim. 3. d

Tite. 3. c

C

D
Lire l'É-
scripture.

OR l'esprit dict apertement, qu'aux der
 niers temps, aucuns delaisserōt la foy en
 tendans aux espritz d'erreur, & aux do
 ctines des diables, qui par hypocrisie parlēt mē
 songe, & ont leurs conscience cauterizée, defen
 dans foy mariet, de s'abstenir des viādes q̄ Dieu
 a crée pour en vser avec action de graces, aux
 fideles, & à ceux qui ont cogneu la verité. Car
 toute creature de Dieu est bonne, & rien n'est à
 reietter, de quoy on vse avec action de grace.
B Car elle est sanctifiée par la parole de Dieu, &
 par oraison. En proposant ces choses aux freres,
 tu seras bon ministre de Iesu Christ, nourry des
 paroles de foy, & de la bonne doctrine, que tu
 as obtenu. Mais fuy les fables inuiles, & sem
 blables à celles des vielles, mais exerce toy mes
 me au seruice de Dieu. Car corporelle exerci
 tation, est peu profitable, mais seruice de Dieu
 est profitable à toutes choses, ayant promesse
 de la vie qui est maintenant, & de celle qui est
 à venir. * Parolle fidele, & digne de toute
 acception. Car en ce nous labourons, & on dict
 mal de nous, pource que nous esperons en Dieu
 viuant, qui est le sauueur de tous homes, princi
 palement des fideles. Commande ces choses, &
 les enseigne. Fay qu'aucun ne meprise ta ieu
 nesse, mais soys l'exemple des fideles en parole,
 en conuersation, en charité, en foy, en chaste
 té. Ce temps pendant que ie viendray, soys at
 tentif à la lecture, à admonition, à doctrine. Ne

metz point en oubly la grace qui est en toy, la
 quelle t'est donnée par prophétie, avec l'impo
 sition des mains de presbiterie. Pense à ces choses
 Soys en ces choses, à fin que ton accroissement
 soyt manifesté à tous. Entendz à toy & à la do
 ctine. Soys perseuerant en icelles choses: Car
 en ce faisant, tu te sauueras toy mesme, & ceux
 qui t'escoutent.*

S. Il enseigne comme l'Euēque doit traicter vn chacun se
 lon son degré, anciennes matrones, & ieunes femmes, les vielles &
 ieunes vesues. Les prestres doibuent estre honorez. Il donne au
 cuns commandementz à Timothée.

Chapitre. v.

NE reprens point rudement celuy qui est
 Ancien, mais prie le cōme pere, les ieunes,
 cōme freres: les vielles, comme meres, les
 ieunes filles, cōe sœurs, en toute chasteté. Hono
 re les vesues, qui sont vrayement vesues. Mais si
 quelq̄ vesue a des enfantz, ou des nepueux, qu'el
 le apprene premieremēt à gouverner sa maison,
 & rendre le pareil aux parentz. Car celā est agre
 able deuant Dieu. Et celle qui est vrayement
 vesue & delaissee seule, ayt esperance en Dieu,
 & soyt permanente en prieres & oraisons nuict
 & iour. Car celle qui est en delices, viuante est
 morte. Et cōmande ce, à fin qu'elles soyēt irre
 prehensibles. Que si aucun n'a soing des siens, &
 principalement de ceux de sa maison, il a nyē la
 foy, & est pire qu'infidele. La vesue soyt esleue,
 non ayant moins de soixante ans, qui aura esté
 femme d'un mary, ayāt tesmoingnage en bones
 œuures, si elle a nourry enfantz, si elle a receu
 en hospitalité, si elle a lauē les piedz des sainctz,
 si elle a subuenu à ceux, qui enduroient tribula
 tion, si elle a ensuiuy toutes bones œuures. Mais
 fuy les ieunes vesues. Car quand elles auront ac
 comply luxure contrē Christ, elles se veulent
 mariet, ayant damnation, entant qu'elles ont
 faulcé la premiere foy. Et avec ce, elles estās oy
 seuses, apprennent aller de maison en maison,
 non seulement oyseuses, mais ausly babillardes
 & curieuses, parlans choses lesq̄lles ne sont point
 licites. Je veulx donc que les ieunes se mariēt, qu'
 elles engendrent enfans, qu'elles soyent meres
 de famille: qu'elles ne donnent aucune occasion
 à l'aduerfaire qui soit cause de maldire. Car de
 sia aucunes sont conuerties à l'arriere après Sa
 tan. Si aucun fidele a des vesues, il leur subuien
 ne, & que l'eglise ne soyt grauee, à fin que celles
 qui sont vrayement vesues, ayent assez. * Les
 prestres qui gouvernent bien, soyent reputez
 dignes de double honneur, principalement qui la
 bourent en parole & en doctrine. Car l'escriptu
 re dict: Tu ne lieras point la gueule du bœuf qui
 fouille le grain. & L'ouurier est digne de son sa
 laire. Ne reçooy point accusation contre le pre
 stre, sinon soubz deux ou trois tesmoingz. Re
 prens deuant tous, ceux qui pechēt, à fin q̄ les au
 tres ausly en ayāt crainte. Je te prie obtestant de
 uāt Dieu, & Iesu Christ, & ses anges esleuz, q̄ tu
 garde

A
Corre-
tion.

1. Tim. 2

B
Vesue
pour ad-
ministrer.

C
Ieunes vs
sues.

D

Ministres

Deu. 25. a.
1. cor. 9. a.
Mat. 10. b.
Deu. 19. d.
Luc. 10. b.

Reprehen
sion.

D

NN.ij.

I. A Timothée.

garde ces choses sans prejudice, ne faisant rien, en declinant en l'une des deux parties. * Ne metz point tost les mains sur aucun, & ne communique point aux pechez d'autrui. Garde toy mesme chaste. Ne boy point encores d'eau, mais vse d'un peu de vin, pour ton estomach, & les maladies, que tu as souuent. Les pechez d'aucuns hoies sont manifestez, venas deuant en iugement, & des autres suyuent apres. Semblablement aussy les bienfaictz, sont manifestez, & ceux qui sont autrement, ne peuuent estre celez.

S. Les seruiteurs doibuent obeyr à leurs seigneurs. On doit fuyr auarice, & garder la foy cōfessée au baptesme. Il exhorte Timothée de garder ses commandements iusques à la fin, en redoyant les riches à faire aulmosnes.

Chapitre. vj.

Tous serfz qui sont soub le ioug, qu'ilz estiment leurs seigneurs dignes de tout honneur, à fin q le nom du Seigneur, & sa doctrine ne soyt blasphemée. Et ceux qui ont seigneurs fideles, qu'ilz ne les mesprisent point, pource qu'ilz sont freres, mais plus tost qu'ilz les seruent, pource qu'ilz sont fideles & aymez, qui sont participans du benefice. Enseigne ces choses & admoneste. Si aucun enseigne autrement, & n'obeit point aux saines parolles de nostre Seigneur Iesus Christ, & à celle doctrine qui est selon pieté, il est orgueilleux, ne scachât rien, mais languissans entour questions & debatz de parolles, desquelles naissent enuies, cōtentions, blasphemies, mauuaises suspicions, disputations d'hommes corumpus d'entendement, & qui sont priuez de verité, reputans que gaing soyt pieté. Mais pieté avec souffisance est grand gaing.

Car nous n'auons rien apporté en ce monde, il n'est à doubter, q rien aussy n'en pouos emporter. Mais nous ayas la nourriture, & de quoy puissons estre couuerts, soyos cōtens de ces choses. Car ceux qui veulent estre riches, tumbēt en la tentation, & au laqs du diable, & en plusieurs desirs inutiles, & nuysans, lesqz plongent les hommes en mort, & en perdition. Car la racine de tous maux est couuoitise, laqle aucuns appetans, ont erré de la foy, & se sont enueloppes en plusieurs douleurs. Mais toy, q home de Dieu, suy ces choses, & en suy iustice, pieté, foy, charité, patience, douceur. Bataille la bone bataille de foy, prens la vie eternelle, en laquelle tu es appelé, & as confessé bone cōfession deuant beaucoup de tesmoingz. Le te cōmande deuant dieu q viuifie toutes choses, & Iesus Christ, qui a tesmoigné soub Ponce Pilate, bone cōfession, q tu garde le cōmandement sans macule, sans reprehension iusques à l'aduenement de nostre Seigneur Iesus Christ. * Lequel en ses temps monstrera, le benoict, & seul puissant, Roy des roys, & Seigneur des Seigneurs, qui seul a immortalité, & habite lumiere, à laquelle on ne peut approcher, lequel aucun des homes n'a veu, & aussy ne peut veoir. Auq soyt honneur, & empire perdurable. Amē.

Job. 1. d.
Eccl. 5. c.

Conuoitise.

Ich. 1. 18. g
Mat. 27. b

Apo. 19. c
& 17. d.

Iehan. 1. b
1. 1. 1. 1. c.

Commande aux riches de ce siecle, qu'ilz ne sentent hauletemēt, & qu'ilz n'esperent en l'incertitude des richesses, mais en Dieu viuant (qui nous baille toutes choses abondamment pour en vser) qu'ilz faicent bien qu'ilz deuiennent riches en bonnes œuures, qu'ilz soyent faciles à donner, qu'ilz soyent communiquans, se faizans thresor d'un bon fondement pour le temps à venir, à fin qu'ilz obtiennent la vraye vie. O Timothée garde ce qui t'est commis, euitant les nouveaultes des voix prophanes, & les oppositions de science de faulx nom. Laquelle aucuns promettans, ont erré en la foy.

D
Aux Riches.
Luc. 12. b.
Ieh. 1. 1. b.

Grace soyt avec toy. *

AMEN.

Fin de la premiere Epistre de Saint Paul à Timothée.

La Seconde Epistre de Saint Paul à Timothée.

S. L'Apostre rend graces à Dieu pour la foy de Timothée, l'admonestant comme le pere fait le filz Iesus Christ a destruit la mort, & a esleu Paul docteur des Gentilz.

Chapitre premier.



AVL Apostre de Iesus Christ par la volonté de Dieu, selon la promesse de vie, laquelle est en Iesus Christ à Timothée treschier filz, grace, misericorde, paix de Dieu le pere, & de Iesus christ nostre Seigneur.

Je rendz grace à Dieu, auquel ie sers des mes ancestres, en pure conscience, que sans cesser i'ay memoire de toy, en mes oraisons, nuit & iour desirant te veoir, ayant souuenance de tes larmes, à fin q ie soye remply de ioye, ayant souuenance de celle foy nō feinte, laquelle est en toy, laquelle aussy a habité premierement en ta grand mere Loyde, & en ta mere Eunice, & suys certain qu'aussy en toy. Pour laqle cause, ie t'admoneste q tu resuscites la grace de Dieu, qui est en toy, par l'impositiō de mes mains. Car Dieu ne nous a point donné l'esprit de crainte: mais de vertu, & de dilection, & de sobriete. *

Rom. 1. a.

Rom. 8. c
Esprit de Dieu.
Tite 3. b

N'aye donc honte du tesmoingnage de nostre Seigneur, ne de moy qui suys son prisonier, mais laboure aussy à l'Euangile selō la puissance de Dieu, q nous a deliuré & appelé, p sa sainte vocation. Nō point selon noz œuures, mais selon son propos & grace, laquelle nous est donnée par Iesus Christ deuant les temps eternelz. Et est manifestée maintenant, par l'illuminatiō de nostre sauueur Iesus Christ, qui certes a destruit la mort, & a illumine la vie, & l'incorruption par l'Euangile.

Tite. 3. b.
Grace.
Tite. 1. a.

II. A Timothée.

75

1. Tim. 2. d l'Euangile. En lequel ie fuy constitué predicateur & Apôstre & maistre des Gentilz. Pour laquelle cause aussy i'endure ces choses, mais n'en ay point de honte. Car ie sçay à qui i'ay creu, & fuy certain qu'il est puissant de garder ce qu'il n'est commis, iusques à ceste iournée là. Aye la forme de saines parolles, lesquelles tu as oüyes de moy, en la foy, & dilection, en Iesus Christ. *
Foy & Charité.
D Garde le bien qui t'est commis par le saint esprit qui habite en nous. Tu sçayz que tous ceux qui sont en Asie, sont diuertis de moy, desquelz est Phigele, & Hermogene. Le Seigneur doit misericorde à la maison d'Onesiphore, car souuentesfoys m'a reconforté, & n'a point eu honte de ma chaine. Mais quand il fut venu à Rome, il m'e chercha songneusemēt, & me trouua. Le Seigneur luy doit trouver misericorde du Seigneur, en ceste iournée là. Et cōbien des choses il m'a administré en Ephese, tu le sçays mieulx.

S. Il amoneste Timothée d'enseigner les autres à toute sincerité, & de fuy toutes questions & contentions. Ensemble de la grande maison ayant diuers vaisseaux, & quelz vertuz le seruiteur de Dieu doit auoir.

Chapitre. ij.

A **T**Oy donc mon filz, soys fortifié en la grace, laquelle est en Iesus Christ. Et les choses que tu as ouyes de moy, par plusieurs tesmoingz, commetz les à homes fideles, qui aussy seront ydones à enseigner les autres. La-boure cōme bon cheualier de Iesus Christ. Tout home bataillāt soubz Dieu, ne s'empesche point aux affaires seculieres: à fin qu'il plaise à celui à qu'il s'est approuuez. Car aussy celui qui bataille en chāp de bataille, n'est point coroné, s'il ne bataille deuēment. Il faut que le laboureur qui laboure, prenne premier des fructz. Entendz les choses que ie dy. Car le Seigneur te donnera en toutes choses entendement. Aye memoire, que le Seigneur Iesus Christ est resuscité des mortz, qui est de la semence de Dauid, selon mon Euangile, en lequel ie laboure iusques aux liens, cōme malfacteur, mais la parole de Dieu, n'est point liée. Pour ceste cause i'endure toutes choses pour les eueuz, à fin qu'aussy ilz obtiennent le salut, qui est en Iesus Christ, avec la gloire celeste. Parolle fidele: Car si nous sommes mortz avec luy, nous viurons aussy avec luy. Si nous endurons, nous regnerons aussy avec luy. Si nous le renions, iceluy aussy n'o reniera. Si n'o ne croyōs point, iceluy demeure fidele, il ne se peut renier foy mesme. Admoneste ces choses, en testifiant deuant le Seigneur. N'aye point de debat par parole (car ce n'est à rien profitable) sinon à la subuersion de ceux qui l'oient. Fay diligence de te presenter toy mesme approuue à Dieu, ouurier sans confusion, bien traictant la parole de verité. Aussy, delaisse les prophanes & vaines parolles. Car elles induisent moult à impieté. Et leur parole s'espart cōme chancre, desquelz est Hymenee & Philete, q sont cheutz de la verité, disans

Cheualier Chrestien

1. Cor. 9. 2

B
Resurre et iou de Christ.

Mat. 10. d
Marc. 8. d
Rom. 3. 2.

1. Tim. 4

que la resurrection est desia faite, & ont subuertiy la foy d'aucuns. Mais le ferme fondement de Dieu demeure, ayant ce seu. Le seigneur a cogneu ceux qui sont siens, & quiconque inuoque le nom du Seigneur, qu'il se departe d'iniquité. Or en vne grande maison il n'y a point seulement vaisseaux d'or & d'argent, mais aussy de boys & de terre, & aucuns certes en honneur, & aucuns en deshonneur. Si aucun donc se nettoie de ces choses, il sera vaisseau sanctifié en honneur, & vtile au Seigneur, appareillé à toute bonne œuvre. Fuy aussy les desirs de ieunesse, & enfuy iustice, foy, charité, & paix avec ceux qui inuoquent le Seigneur de cœur pur. Et euite les folles questions, & sans discipline, sçachāt que elles engendrent noises. Or il ne fault point que le seruiteur du Seigneur soyt noisieux, mais qu'il soyt benign à tous, prest d'enseigner, patient, reprenāt avec modesteté ceux qui resistent à verité, qu'il n'aduienne quelque temps que Dieu leurs donne repentāce pour cognoistre la verité, & qu'ilz faillent hors des liens du diable, duquel ilz sont tenus prisonniers à sa volunté.

Heretiqs.

Exemple d'Electio

D

1. tim. 4. b

Tit. 3. c
Questio
1. Tim. 1. c

S. L'Apôstre predict des homes qui doibuent venir qui resistent à verité seduyront des femmelettes chargées de pechez. Mais il exhorte Timothée à son exemple suivre les vertus & pacience en persecutions, & de l'utilité des saintes lettres.

Chapitre. iij.

ET sçache ce, que aux derniers iours, seront à venir temps perilleux, & seront les homes ayans eux mesmes, cōuoiteux, esleuez, orgueilleux, blasphemateurs, non obeissans aux parens, ingratz, meschās, sans affection, sans paix, imposeurs de crime, sans cōtinance, cruelz, sans benignité, traistres, temeraires, enflēz, & amateurs des voluptez, plus que de Dieu, ayans certes l'apparence de pieté, mais renians la vertu d'icelle. Et fuy iceux. Car d'iceux sont ceux qui entrent es maisons, & menent en captiuité les femmelettes chargées de pechez, lesquelles sont menées par diuers desirs, tousiours apprenantes, & iamais ne paruenantes à la science de verité. Mais comme Iannes & Mambres ont resisté à Moysē, aussy iceux resistent à la verité, homes corumpus d'entendement, reprouuez enuers la foy. Mais ilz ne profiteront plus. Car leur folie sera manifestée à tous, comme aussy a esté celle de ceux là. Mais tu as cogneu ma doctrine, institution, propos, foy, longanimité, dilection, patience, persecutions, passions. Quelles choses m'ont esté faites en Antioche, en Iconie, en Lystris, quelles persecutions i'ay enduré, & de toutes le Seigneur m'a deliuré. Et tous ceux qui veulent viure selō pieté en Iesus Christ, souffrerōt persecution. Mais les mauvais homes, & seducteurs, profiteront en pis, errans, & mettans en erreur. Mais toy demeure es choses que tu as apprinses, & qui te sont commises, sçachant de qui tu les as apprinses, & que tu as cogneu dez ton enfance.

A
1. tim. 4. a
2. Pie 3. a.
Iud 1. f

B
Abusieurs

Fem ms at usces.
Exod 7. b

C

Persecution.

Constance.

D

NN. iij.

A Tite.

Epistre de Saint Paul Apostre, à Tite.

S. Il demonstre quelz prestres & Euesques Tite doit ordonner. Et d'aucuns qui pour diuers vices sont durement à reprendre. Et des autres qui renyent Dieu par ceuvre.

Chapitre premier.



PAVL seruiteur de Dieu, & Apostre de Iesus Christ, selo la foy des esleuz de Dieu, & la cognoissance de verité, laquelle est selon pieté en l'esperance de vie eternelle, laquelle le Dieu qui ne ment point, a

promis, deuant les temps eternelz, & a manifesté en ses temps sa parole par predicatio, laquelle m'est commise selon le commandement de Dieu nostre sauueur, à Tite bien aymé filz, selon la foy commune, grace & paix de par Dieu le pere, & Iesus Christ nostre sauueur. Je t'ay laissé en Crete pour ceste cause, à fin que tu corriges les choses qui defaillent, & que tu constitues prestres par les citez, come moy mesme ie t'ay ordonné. Si aucun est sans crime, mary d'une seule femme, ayant enfantz fideles, non accusez de luxure, ou non subiectz. Car il fault que l'Euesque soyt sans crime come dispensateur de Dieu, non orgueilleux, non ireux non adonné au vin, non bateur, non conuoiteux de gaing deshoneste, mais aymant hospitalité, bening, sobre, iuste, saint, continent, embrassant la parole fidele, qui est selon doctrine, à fin qu'il soyt puissant d'admonester par saine doctrine, & reprendre ceux qui contré disent. Car il y en a plusieurs desobeissans, parlans vanitez, & sedueteurs, principalement ceux qui sont de la circoncision, lesquels il fault reprendre, qui subuertissent toutes maisons, enseignans ce qui n'appartient point, pour gaing deshoneste. Quelcun d'entre eux, leurs propre Prophete, a dict: Ceulx de Crete, sont tousiours menteurs, mauuaises bestes, ventres paresseux. Ce tesmoingnage est vray. Pour ceste cause, reprends les durement, à fin qu'ilz soient sains en la foy, sans entédre aux fables Iudaïques, & aux commandemens des homes qui se destourment de la verité. Toutes choses sont nettes à ceux qui sont netz, mais aux souillez & aux infideles, riens n'est net, mais leurs entendement & conscience sont souillees. Ilz confessent qu'ilz cognoissent Dieu, mais ilz le nient par ceuvre, veu qu'ilz sont abominables & incredules, & reprouuez à toute bonne ceuvre.

S. L'Apostre dict comme il doit enseigner les anciens, les matrones vieilles, les adolescentes, & les ieunes, se montrant en tous exemple de bonne vie. Il dict qu'il est apparu en quoy la grace de Dieu nous a esleuz.

Chapi-

fance les saintes lettres, lesquelles te peuent instruyre à salut, par la foy qui est en Iesu Christ.

2. Pier. 1. d

Toute escripture diuinement inspirée, est profitable à endoctriner, à reprendre, à corriger, à enseigner en iustice: à fin que l'home de Dieu soit parfait, instruit à toute bonne ceuvre.

S. L'Apostre adire Timothée par Iesus Christ de vaillamment resister aux faulx docteurs, & predict sa passion & son loyer futur.

Chapitre. iiii. *

AIE testifie deuant Dieu, & Iesu Christ, qui iuge ra les viz, & les mortz, & par son aduenement, & son royaume, presche la parole. Fay diligéce à heure, hors d'heure, représ, supplie, blasme en toute patience & doctrine. Car vn temps viendra, qu'ilz ne receueront point saine doctrine, mais ayans les aureilles chatouilleuses, assemblerot des maistres selon leurs desirs, & destourneront certes leurs ouye de la verité, & se conuertiront à fables. Mais toy veille, laboure en toutes choses. Fay l'ceuvre d'Euangeliste. Accomply ton administration. Soys sobre. Car ie commence à estre sacrifié, & le temps de mon de finement est prochain. J'ay bataillé bonne bataille. J'ay acheué le cours. J'ay gardé la foy. Du surplus, la corone de iustice m'est gardée, laquelle me rendra le Seigneur en ce iour là, qui est iuste iuge, & non seulement à moy, mais aussy à ceux qui ayment son aduenement. * Haste toy de venir à moy bien tost: car Demas m'a laissé, aymant ce siecle, & s'en est allé à Thessalonique. Crescens en Galatie, Tite en Dalmatie. Luc est seul avec moy. Prens Marc, & l'amene avec toy, car il m'est vtile au seruire. Mais j'ay enuoie Tychique, en Ephese. Quand tu viendras, apporte avec toy la manteline, laquelle j'ay laissée en Troas, chez Carpe, & les liures, mais principalement, les parcemins. Alexandre forger d'airain, m'a monstré beaucoup de maulx, le Seigneur luy rendra selon ses ceuvres, lequel aussy toy, suls le. Car il a grandement resisté à noz paroles. Personne ne m'a assisté en ma premiere defension, mais tous m'ont laissé. Il ne leurs soyt point imputé. Mais le Seigneur m'a assisté, & m'a conforté, à fin que la predication soyt accomplye par moy, & que tous les gentilz l'oyent. Et suis deliuré de la gueule du lion. Le Seigneur m'a deliuré de toute mauuaise ceuvre, & me sauuera en son royaume celeste. Auquel soyt gloire aux siecles des siecles. Amen. Salue Prisque & Aquile, & la famille d'Onesiphore. Eraste est demouré à Corinthe. Et j'ay laissé Trophime malade à Milet. Haste toy de venir deuant l'hyuer. Eubule & Pudens & Line & Claudia, & tous les freres te saluent. Le Seigneur Iesu Christ soyt avec ton esprit. Grace avec vous. AMEN.

Fin de la seconde Epistre de Saint Paul Apostre, à Timothée.

2. Tim. 1. c

Prouidēce de dieu

1. Tim. 3. a

D Cōmādenēs de stouinant de verité, ne sont à ouyr.

Colo. 4. d

Sus. 1. d

Chapitre .ij. *

Anciens

MAis toy parle les choses qui appertien-
nent à saine doctrine. Que les anciens soy-
ent sobres, chastes, prudens, sains en foy,
en dilection, en patience. Que les anciennes sem-
blablement soyent en habit saint, sans parler
mal d'autrui, non abandonnées à beaucoup de
vin: bonnes maistresses, à fin qu'elles enseignent
la prudence aux ieufnes femmes, qu'elles aymēt,
leurs maris, qu'elles aymēt leurs enfants, qu'elles
soyent prudentes, chastes, sobres, aians soing de
leurs maison, benignes, subiectes à leurs maris: à
fin que la parolle de Dieu ne soyt blasphemée.

Ieufnes.

C Semblablement exhorte les ieufnes homes, qu'ilz
soyēt sobres. En toutes choses baille toy mesme
l'exemple de bonnes œuures, en doctrine, en in-
tegrité, en grauité. La parolle soyt saine sans re-
prehension: à fin que celui qui est au cōtraire, ait
honte, n'ayant rien qu'il puisse dire mal de nous.
Exhorte les seruiteurs qu'ilz soyent subiectz à
leurs seigneurs, plaisans en toutes choses, nō cō-
tredisans, non deceuans: mais en toutes choses,
monstrans bonne foy: à fin qu'ilz ornent en tou-
tes choses la doctrine de Dieu nostre sauueur.*

Eph. 6. a
1. Pier. 2. c
Serui-
teurs.
Col. 3. d

* Car la grace de Dieu nostre sauueur est ap-
parue à tous homes: nous enseignans qu'en renō-
çant à impieté, & desirs seculiers, nous viuons en
ce siecle sobrement, iustement, & fidelement: at-
tendans la bien heureuse esperance, & l'aduene-
ment de la gloire du grand Dieu, & nostre sau-
ueur Iesu Christ, lequel s'est donné soy mesme
pour nous, à fin qu'il nous rachetast de toute in-
iquité, & nettoiaist pour soy mesme vn peuple a-
greable, ensuyuant les bonnes œuures.* Parle
ces choses, & admoneste: & reprens en toute au-
torité. Fais, que persone ne te mesprise.

S. Il enseigne que nous sommes sauuez de noz premiers
pechez de la seule benignité de Dieu, par le lauement de regenera-
tion baptismale, faictz en esperance heritiers de la vie eternelle.

Chapitre .iij.

Obeissau-
ce aux
princes.

Admoneste les, qu'ilz soyent subiectz aux
princes & puissances, qu'ilz obeissent à l'e-
dict, qu'ilz soyent prests à toute bone œu-
re: qu'ilz ne dient mal d'aucun, qu'ilz ne soyent
point noisetix, mais modestes, monstrans toute
douceur enuers tous homes. Car nous ausy es-
tions aucun temps sans entendement, incredul-
es, abusez, seruans aux desirs & diuerses volup-
tez, viuans en malice & enuie, hayneux, ayans
hayne l'vn à l'autre. * Mais quand la benigni-
té & humanité de Dieu nostre sauueur est appa-
rue: non point par les œuures de iustice que nous
auons fait, mais selon sa misericorde nous a sau-
ué, par le lauement de la regeneration, & renou-
uellement du saint esprit, lequel a espadu abon-
damment en nous par Iesu Christ nostre sauueur,
à fin que nous estās iustifiez par sa grace, soyons
heritiers selon l'esperance de la vie eternelle.*

1. Tim. 1. c.
Salut par
grace.

La parolle est fidele. Et veulx d'icelles te cōfir-
mer, à fin q' ceux qui croyent à Dieu, ayent soing

de presider en bonnes œuures. Ces choses sont
bonnes & vtiles aux homes. Mais fuys les folles
questions & genealogies, & contentions & de-
batz de la loy: car elles sont inutiles & vaines.
Fuys l'home heretique apres la premiere, & la
seconde correction: sachant que celui qui est
tel, est subuert, & qu'il peche, cōme ainsy soyt
qu'il est condané par son propre iugemēt. Quā
i' enuoyeray enuers toy Artemas ou Tychique,
haste toy de venir à moy à Nycopole. Car i' ay
deliberé de faire là mon hyuer. Enuoye moy de-
uant songneusement Zene sage en la loy, & A-
pollo: à fin que rien ne leurs faille. Ausy q' les no-
stres apprennent à presider sur bonnes œuures,
pour vsaiges necessaires: à fin qu'ilz ne soyēt poit
sans fruct. Tous ceux qui sont avec moy, te sa-
luent. Salué ceux qui nous ayment en la foy. La
grace de Dieu soyt avec vous tous. A M E N.

2. Tim. 2. b
1. Tim. 1. b.

Fin de l'Epistre de Saint Paul
Apostre à Tite.

Epistre de Saint Paul Apostre, à Philemon.

S. L'Apotre louāt la charité & la foy de Philemon, luy renuoye
Onesime son seruiteur, lequel il luy recomāde, recepuant en soy
la coulpe dudit seruiteur, & en luy manifestāt qu'il desyre auoir
le dict seruiteur: à fin qu'il luy ministre en la predication de l'E-
angile.
Chapitre scul.



A V L prisonier de Iesu Christ, &
Timothée frere: à Philemon
nostre bien aymé, & adiuteur, &
à Appie treschere sœur, & à Ar-
chippe, qui bataille avec nous,
& à l'eglise qui est en ta maison.

Grace à vous, & paix de par Dieu nostre pere,
& nostre Seigneur Iesu Christ. Je rendz graces
à mon Dieu, faisant tousiours memoire de toy
en mes oraisons, oyant ta charité & foy, que tu
as au Seigneur Iesus, & enuers tous les saintz: à
fin que la communication de ta foy soyt faicte
euidente, par la cognoissance de tout bien qui
est en vous en Iesu Christ. Car i' ay eu grande
ioye & consolation, en ta charité, pourtant que
par toy frere, les cœurs des saintz ont eu repos.
Pour laquelle chose, moy ayant grande confi-
ance en Iesu Christ de te commāder ce qui appar-
tiēt à l'affaire: de tant plus te supplie pour la cha-
rité, comme ainsy soyt que soys tel, comme Paul
vieil, mais maintenant prisonier de Iesu Christ.
Je te supplie pour mon filz Onesime, lequel i' ay
engendré en mes liens. Lequel aucun temps a
esté inutile, mais maintenant est vtile & à moy &
à toy:
N N .iij.

Aux Hebreux.

à toy: lequel ie t'ay renuoyé. Et reçois le comme mes entrailles. Lequel ie vouloye retenir avec moy, à fin qu'il me seruisst pour toy és liens de l'Euangile: mais ie n'ay rien voulu faire sans ton aduis: à fin que ton bien ne fust point comme par nécessité, mais volontaire. Car par auéture pour ce s'est il departy de toy pour vn temps, à fin que tu le receusse à tousiours: non point maintenant comme serf, mais au lieu de serf, trèschier frere, principalement à moy, & combien plus à toy, & en la chair, & au Seigneur? Si donc tu m'as pour compaignon, réçois le comme moy. Mais si en aucune chose il t'a nuyt, ou s'il te doibt, impute le moy. Moy Paul, ay escript de ma main. Je le rendray: à fin que ie ne dise point, que aussy tu te doibz toy mesme à moy. Ainsy frere, ie iouyray de toy au Seignr. Recrée mes entrailles au Seigneur. Je t'ay escript ayant confiance en ton obéissance: sachant que tu feras aussy plus que ie ne dy. Mais avec ce, prepare moy logis. Car j'espere que par voz oraisons, ie vous seray rédu. Epaphras prisonier avec moy en Iesu Christ, te salué, Marc, Aristarque, Demas, & Luc, mes adiu-teurs. La grace de nostre Seigneur Iesu Christ soyt avec vostre esprit. AMEN.

Fin de l'Epistre de Saint Paul
Apostre à Philemon.

Epistre de Saint Paul Apostre, aux Hebreux.

S. L'Apostre dict, que le nouveau testament donné par Iesu Christ, est d'autant à preferer au viel, donné par les anges, q Iesu Christ est plus digne que les anges, lesquels il excelle par domination, origine, puissance, & honneur.

Chapitre premier.

A
I. a parol-
le de dieu
a noucée
Sap. 7. d.



A P R E S qu'en plusieurs for-tes & plusieurs manieres iadis Dieu a parlé aux peres par les Prophetes: dernieremēt en ces iours icy, a parlé à no^r par son filz: lequel il a cōstitue heritier de toutes choses, par lequel aussy il a fait les siècles. Lequel, comme il soyt la splendeur de gloire, & la figure de la substāce d'iceluy, & portant toutes choses par la parolle de sa puissance, faisant la purgation des pechez: il est assis à la dextre de la ma-iesté aux lieux haultz: estant fait de tant plus meilleur que les anges, d'autant qu'il a obtenu heritage, le nom plus different par dessus eux. Car auquel des anges a il onques dit: Tu es mon filz, ie t'ay engendré aujourdhuy? Et derechef:

B
Psal. 2. b.
Act. 13. c.
Roi. 7. b

le luy seray pour pere: & luy il me sera pour filz? Et quand de rechef il met en auant son filz premier nay en la terre rōde, il dit: Et tous les anges de Dieu l'adorent. Et certes dict aux anges: Qui fait les anges espritz, & ses ministres flamme de feu. Mais au filz, Dieu ton throne est au siecle du siecle: vne verge d'equité, est la verge de ton roy aume. Tu as aymé iustice, & as hay iniquité: pour ceste cause, Dieu ton Dieu, t'a oingt d'huyle de lyesse, plus que tes compaignons. Et toy Seignr, tu as fondé la terre dez le commencement, & les cieux sont les œuures de tes mains. Iceux perirōt mais tu seras permanent: & s'enuelliront cōme le vestement. Et les mueras comme la couuerture, & seront muez: mais toy, tu es vn mesme, & tes ans ne defauldrōt point. * Mais auquel des anges, a il dict iamais: Siedz toy à ma dextre, iusques à ce que ie mette tes ennemis la scabelle de tes piedz? Ne sont ilz point tous espritz administrateurs, enuoyez en administration, pour ceux qui receueront l'heritage de salut?

S. Comme ainsy soyt que les transgressours des commandements des anges ont receu punition condigne. Par plus forte raison, seront punys les transgressours des commandements de Iesu Christ. Lequel par susception d'humanité, & de la croix, a esté fait moindre que les anges. Et par ce a esté fait aucteur de salut de ceux qui croyent en luy.

Chapitre .ij.

P O U R ceste cause, il nous fault plus abondamment garder les choses que auons ouy: à fin qu'il n'adienne que nous perissions. Car si la parolle qui a esté dite par les anges, a esté faite ferme: & si toute transgression & defobeissance a receu iuste retribution de salaire: comment eschapperons nous, si nous mettons en negligence si grand salut? Lequel quand il a commencé d'estre racompté par le Seigneur: il a esté confirmé en nous, par ceux qui l'ont ouy, par ce que Dieu en a tesmoigné par signes, & miracles, & diuerses puissances, & distributions du saint esprit selon sa volonté. Car Dieu n'a point assubiecty aux anges le monde à venir, duquel nous parlons. Et aucun a tesmoigné en quelque lieu, disant: Qu'est ce de l'home, q tu as memoire de luy: Ou qu'est ce du filz de l'home, que tu le visites? * Tu l'as fait vn peu moindre que les anges: tu l'as coroné de gloire & d'honneur, & le as constitué sur les œuures de tes mains. Tu as assubiecty toutes choses soubz ses piedz. Car en ce qu'il luy a assubiecty toutes choses il n'a rié laissé non subiect à luy. Mais maintenant nous ne voyons point encores toutes choses estre subiectes à luy. Mais nous voyons celuy Iesus, qui a esté fait vn peu moindre que les anges, pour la passion de sa mort, estre coroné de gloire & d'honneur: à fin que par la grace de Dieu, il goutast la mort pour tous. Car il estoit cōuenable que celuy pour lequel sont toutes choses, & par lequel sont toutes choses, qui auoit amené beaucoup d'enfans à gloire, fut fait aucteur parfait de leurs salut, par passion.

Psal. 96
I. sal. 103. a
C

Psa. 44. b

Psa. 101. d

D

Psal. 109. a

1. cor. 15. d

Psal. 8. e

B

1. cor. 15. e

Mat. 28. d

Tout as-

subiecty

à Christ.

Phil. 2. b

C

Freres de
Jesus
Christ.

Pfal. 21. c.
Isai. 8. g.
Pfal. 17. a.

Osse 13. d
1. cor. 15. g

passion. Car celuy qui saintifie, & ceux qui sont saintifiez, tous sont d'un. Pour laquelle cause, il n'a point de honte de les appeller freres, disant: Pannonceray ton nom à mes freres: ie te loueray au milieu de l'eglise. Et derechef. Le me fieray en luy. Et encores: Voicy, moy & mes enfantz, lesquels Dieu m'a donne. Pour ce donc que les enfantz ont participé à la chair & au sang: luy aussy semblablement a participé aux mesmes: à fin que par mort, il destruisit celuy qui auoit l'empire de mort, c'est à dire le diable, & qu'il deliurast ceux qui par crainte de mort, par toute leur vie estoient assubiectis à seruitude. Car il n'a aucunement prins les anges: mais a prins la semence d'Abraham. Parquoy il a fallu qu'il ayt esté semblable p toutes choses à ses freres: à fin qu'il fut fait misericordieux, & Euesque fidele enuers Dieu, à fin qu'il purifiast les pechez du peuple. Car en ce en quoy il a souffert, & a esté tenté: il est aussy puissant d'ayder ceux qui sont tentez.

S. Iesus Christ en tant qu'il est filz, est beaucoup plus excellent que Moyle, qui estoit fidele seruiteur en la maison de Dieu. Il conuient donc auoir soing que nous obeissions en toutes choses à Iesus Christ, à fin que ainsi que les Iuifz incredules, ne soyent reboutez de son repos.

Chapitre. iij. *

A
De Iesus
Christ, &
Moyle.

Nab. 12. b

Parquoy freres saintz, qui estes participans de la vocation celeste, considerez l'Apostre, & euesque de nostre confession Iesus: qui est fidele à celuy qui l'a constitué, ainsi que Moyle estoit en toute sa maison. Car cestuy est reputé digne de plus grande gloire que Moyle: d'autant que celuy qui a edifié la maison, a plus grand honneur que la maison. Car toute maison est edifiée de quelcun. Mais celuy qui a crée toutes choses, c'est Dieu. Et certes Moyle estoit fidele, en toute la maison d'iceluy comme seruiteur, en testimonage des choses qui debuient estre dictes. Mais Christ est comme filz en sa maison: laquelle maison, nous sommes, si nous tenons ferme fiance, & gloire d'esperance, iusques à la fin. * Parquoy comme dict le saint esprit. Si au iourdhuy vous oyez sa voix, n'endurcissez point voz cœurs ainsi qu'en l'irritation au iour de tentation au desert, ou voz peres m'ont tenté. Ilz ont esprouvé, & ont veu mes œuvres par quarante ans. Pour laquelle chose i'ay esté courroucé sur ceste generation, & ay dict: Ilz errent tousiours de cœur.

Pfal. 94. c.
Rebellion
de noz pe
res.

Incredu-
lité.

D
Pfal. 94. c

Mais iceux n'ont point cogneu mes voyes. Aufquelz i'ay iuré en mon ire, qu'ilz n'entreroient point en mon repos. * Freres, voyez que d'auenture n'y ait en aucun de vous, vn mauuais cœur de incredulité, de soy départir de Dieu viuât. Mais exhortez vous mesmes, par chascun iour, tant que ce iourdhuy est nommé: à fin qu'aucun de vous ne soyt endurecy par deception de peché. Car nous sommes faitz participans de Christ: voire si nous retenons ferme le commencement de sa substance iusques à la fin. * Tandis qu'il est dict: Si vous oyez au iourdhuy sa voix, n'endurcissez

point voz cœurs, ainsi qu'en icelle irritatiō. Car aucuns oyans, le provoquerent à ire: mais non point tous ceux qui sortirent hors d'Egypte par Moyle. Mais ausquelz a il esté courroucé p quarante ans? N'a ce point esté à ceux qui ont peché, desquelz les corps furent iettez mortz au desert? Mais ausquelz iura il qu'ilz n'entreroient point en son repos: sinon à ceux qui furent incredules? Et nous voyons qu'ilz n'y peurent entrer pour l'incredulité.

Nab. 14. f

S. Il nous conuient estre sogueux que ne soyons frustréz du repos, auquel les Iuifz ne sont point entrez, mais que en croiant nous soyons admis en iceluy. Apres l'Apostre dict de l'infirmité de Iesus Christ, à fin qu'il eut cōpasion de noz infirmitéz.

Chapitre. iij.

Raignons donc qu'il n'aduienne qu'aucun d'entre vous ayant delaisse la promesse d'entrer au repos d'iceluy, ne soit estimé estre demouré derriere. Car aussy il no' a esté annoncé, ainsi comme à eux. Mais la parole qu'ilz ont ouye, ne leurs a rien profité, pourtant qu'elle n'estoit point meslée avec la foy, des choses qu'ilz ont ouy. Car nous qui auons receu, entrerons au repos: comme il a dict: Ainsi que i'ay iuré en mon ire, ilz n'entreroient point en mon repos: Voir ia les œuvres estés parfaict de l'institution du monde. Car il a dict ainsi en quelque lieu, du septiesme iour. Et dieu se reposa au septiesme iour de toutes ses œuvres. Et derechef en ce lieu cy. Ilz n'entreront point en mon repos. Pource dōc qu'il reste que aucuns entrent en celuy, & ceux ausquelz premierement a esté annoncé, n'y sont point entrez pour l'incredulité: Il determine derechef vn certain iour, disant par David: Au iourdhuy: après tant de temps, ainsi qu'est deuant dict. Si vous oyez au iourdhuy sa voix, n'endurcissez point voz cœurs. Car si Iesus leur eut baillé le repos, jamais après il n'eust parlé d'autre iour. Parquoy le iour de repos, est delaisse au peuple de Dieu. Car celuy q est entré au repos d'iceluy, aussy s'est reposé de ses œuvres, ainsi cōme Dieu des siennes. * Hastons nous donc d'entrer en ce repos: à fin qu'aucun ne tombe en semblable exemple d'incredulité. Car la parole de dieu est viue & efficace, & plus penetrante que tout glaue trenchant de deux costez: & attaindans iusques à la diuision de l'ame & de l'esprit, aussy des iointures & des moelles, & est iuge des pensées & intentions du cœur. Et n'y a aucune creature inuisible deuant sa face: Mais toutes choses sont nues & descouuertes aux yeux de celuy, auquel nous parlons. Donc nous qui auons vn grand souuerain prestre Iesus, filz de Dieu, qui a penetré les cieus: tenons la confession. Car nous n'auons point vn souuerain prestre, qui ne puisse auoir cōpasion de noz infirmitéz: mais qui a esté tenté en toutes choses selon la similitude sans peché. Allons donc avec fiance au throsne de grace: à fin que nous obtenons misericorde, & trouuons grace, en ayde conuenable.

Pfal. 94.

Gen. 2. 2.

Pfal. 94.
Sus. 3. b.
Colof. 3

Parolle
de Dieu.

D
Ecc. 15. d.
Pfal. 33. c

Heb. 8.

S. Iesus

Aux Hebreux.

S. Iesus Christ par ordre de Dieu a esté fait nostre Euesque, & offrant à son pere prieres, a esté exaulcé. Et aprenant obedience, parce qu'il a souffert, a esté fait cause de salut eternal, à tous ceux qui luy obeissent, & à tous ceux qui luy obeissent, & à tous ceux qui luy obeissent, & à tous ceux qui luy obeissent.

Chapitre .v. *

A
Les Pro-
phes.

CAR tout souuerain prestre prins des homes est constitué pour les homes aux choses qui sont enuers Dieu: à fin qu'il offre dons & sacrifices pour les pechez. Lequel puist auoir compassion de ceux qui sont ignorans & errans. Car luy mesme ausy est enuironé d'infirmité. Et pour ce doit il, pour soy mesme ainsi que pour le peuple, offrir pour les pechez. Et psonne ne prend de soy cest honneur: mais celuy qui est appelé de Dieu, comme Aaron. Pareillement ausy Christ ne s'est point clarifié soy mesme, à fin qu'il fust fait souuerain prestre: mais celuy qui luy a dict: Tu es mon filz, ie t'ay engendré au iourd'hui. Comme ausy en autre lieu il dict: Tu es prestre éternellement, selon l'ordre de Melchisedech.*

1. par. 3. b

Psal. 2. b.

Psal. 109
b. 16. c.

Lequel aux iours de sa chair, offrans prieres & supplications à celuy q le pouoit sauuer de mort avec grand cry & larmes: fut exaulcé pour sa reuerence. Et certes comme ainsi fut qu'il estoit filz, il a appris obeissance par les choses qu'il a souffertes. Et estant parfait, a esté fait cause de salut eternal, à tous ceux qui luy obeissent, appelé de dieu souuerain prestre selo l'ordre de Melchisedech. Duquel nous auons grande parole à dire, & difficile à declarer: car vous estes imbecilles à ouyr. Pour ce q là ou deburiez estre maistres selon le temps. vous auez derechef besoing qu'on vous enseigne, quelles sont les institutions du commencement des parolles de Dieu: & estes faitz ceux ausquelz il est besoing de lait, & n'ont point de viande ferme. Car quiconque est participant du lait, n'est point capable de la parole de iustice, car il est enfant. Mais la viande ferme, est pour les parfaictz: pour ceux qui par accoustumance, ont les sens exercitez, pour discerner le bien & le mal.

D
1. cor. 3. a
Similitu-
de des vi-
andes.

S. Ceux qui après auoir receu baptesme, tombent en peché ne peuvent estre rebaptizez pour remission desdictz pechez, aincois doivent craindre malediction eternalle. Après il console les Hebreux, en les exhortant d'ensuyure la longanimité d'Abraham, à fin qu'ilz soyent participans de ce que Dieu par iurement luy a promis.

Chapitre .vi.

A
Mat. 2. d
s. Pierz d

PARquoy delaisans la parole du commencement de Christ, tendons à perfection: n'ont point derechef mettans le fondement de penitence des ceures mortes, & de la foy enuers Dieu, & de la doctrine des baptesmes, ausy de l'imposition des mains, & de la resurrection des mortz, & du iugement eternal. Et celà ferons nous, voire si Dieu le permet. Car il est impossible que ceux qui vne fois ont esté illuminez qui ont ausy gousté le don celeste, & ont esté faitz participans du saint esprit, & non moins ont gousté la bonne parole de Dieu, & les puissan-

ces du siecle à aduenir, & sont retumbez que derechef soyent renouvellez à penitence, crucifiant derechef le filz de Dieu en eux mesmes, & l'ayant à moquerie. Car la terre beuant souuentes fois la pluye venante sur elle, & produysant herbe profitable à ceux, desquelz est labourée: reçoit benediction de Dieu. Mais celle qui produict espines & chardons, est reprobée, & prochaine de malediction, de laquelle la fin est d'estre brulée. Mais nous auons cōfiance de vous, trefaymez, de choses meilleures, & plus prochaines de salut: iafoyt que parlons ainsi. Car Dieu n'est point iniuste, pour mettre en oubly vostre ceure & dilection, laquelle auez monstrée en son nom, vous qui auez ministré aux saintz, & ministréz. Mais nous desirós qu'en chascun de vous montre le mesme soing, pour l'accomplissement d'esperance iusques à la fin: à fin q ne soyez faitz negligens, mais imitateurs de ceux, qui par foy, & par patience auront à heritages les promesses. Car Dieu promettant à Abraham, pour ce qu'il n'auoit aucun plus grand, par lequel il iurast, iura par soy mesme disant: Certainement en benissant ie te benieray, & en multipliant ie te multiplieray. Et ainsi en souffrant par longue attente, il a obtenu la promesse. Car les homes iurent par plus grand qu'eux. Et toute la fin de leurs differét, pour confirmation, c'est iurement. En laquelle chose Dieu voulant plus abondamment monstrier l'immobilité de son conseil, aux heritiers de la promesse: il a interposé iurement, à fin q par deux choses immuables, par lesquelles il est impossible q Dieu mente, nous ayons trefort soulas, nous qui courrons pour tenir l'esperance proposée. Laquelle auons comme vn ancre, seure & ferme de l'ame, & entrant iusques aux interieures du voile, ou Iesus precurseur est entré pour nous, estant fait souuerain prestre eternellement, selon l'ordre de Melchisedech.

B
Similitu-
de.

Gen. 22. c.
Promesses
par iure-
ment.

D

S. Comme ainsi soyt que l'office sacerdotal de Melchisedech est plus excellent que le Leuitique, il s'ensuyt d'aucune necessité, que l'office sacerdotal de Iesus Christ, qui est selon l'ordre de Melchisedech, perpetuellement institué & confirmé par iurement, precelle le Leuitique, & le met dehors avec la loy.

Chapitre .vij.

CAR cestuy est Melchisedech, Roy de Salem, prestre du souuerain dieu, lequel vint au deuant d'Abraham quand estoit retourné de l'occision des Roys, & le benieit. Auquel ausy Abraham departit les dismes de toutes choses. Qui certes premierement est interpreté Roy de iustice. Et puis ausy après roy de Salem, c'est à dire, roy de paix, sans pere, sans mere, sans genealogie, n'ayant commencement des iours, ne fin de vie, mais estant fait semblable au filz de Dieu, demoure prestre eternellement. Or regardez quant grand est cestuy, auquel Abraham patriarche a donné les dismes des choses principales. Et certes ceux qui reçoient l'office de prestre, des enfantz de Leui, ilz ont comandemēt de prendre

A
Gen. 14. d

Deu. 18. a
Iof. 14. a

de prédre les dismes du peuple selon la loy: c'est à dire, de leurs freres: a soyt que ceux ausly soyent fortis des reins d'Abraham. Mais celuy, duquel la generatiō n'est pas nombrée entre eux, a prins les dismes d'Abrahā: & a benict celuy qui auoit les promesses. Et sans aucune contradiction, ce q est moindre, est benict du meilleur. Et icy certes les homes qui sont mortelz, prennent les dismes: mais là il tesmoingne qu'il vit. Et (par maniere de parler) Leuy ausly qui a prins les dismes a esté dismé par Abraham. Car encores estoit il és reins de son pere, quād Melchisedech luy vint au deuant. Si la consommation donc estoit par l'office sacerdotal Leuitiq (car le peuple soubz iceluy a receu la loy) à quoy a il esté encores necessaire, qu'un autre prestre se leuast selon l'ordre de Melchisedech, & non pas estre appellé selon l'ordre d'Aaron? Car quand l'office sacerdotal est transporté, il est necessaire, que ausly soyt fait transport de la loy. Car celuy, duquel ces choses sont dictes, est d'autre lignée, de laquelle n'a aucū assisté à l'autel. Car il est manifeste, que nostre Seigneur est nay de Iuda, en laquelle lignée, Moysen'a rien dict des prestres. Et cecy est encores pl' manifeste: si vn autre prestre s'esleue selon la similitude de Melchisedech, lequel n'est pas fait selon la loy du cōmandement charnel, mais selon la puissance de la vie immortelle. Car il tesmoigne. Tu es prestre eternellemēt, selon l'ordre de Melchisedech. Certes la reprobation du precedent mandement se fait, pour sa debilité & inutilité. Car la loy n'a rien amené à perfectiō mais elle estoit introduction de meilleure esperance, par laquelle nous approchons à Dieu. Et d'autant que ce n'est point sans iurement. (Les autres certes, ont esté faitz prestres sans iurement: mais cestuy cy, avec iurement, par celuy q luy a dict: Le Seigneur a iuré, & ne se repentira point: tu es prestre eternellement) d'autant Iesus est fait pleige de meilleur testament. Et certes plusieurs autres ont esté fait prestres, pour ce q par la mort estoit empesché de tousiours demorer. Mais cestuy, pour ce qu'il demoure eternellemēt, il a sempiternel office sacerdotal. Parquoy ausly peult sauuer à perpetuité, approchāt de Dieu par soy mesmes: viuant tousiours pour interceder pour nous. Car il estoit conuenable que nous eussions vn tel souuerain prestre, fait, innocent, sans macule, separé des pecheurs, & fait plus hault que les cieux. Lequel n'a point necessité tous les iours (comme les prestres) d'offrir sacrifices: premierement pour les pechez, puis après pour ceux du peuple. Car il a fait cela vne fois, s'offrant soy mesme. Car la loy ordōne les homes q ont infirmité, pour estre prestres. Mais la parole du iurement, qui est après la loy, ordonne le filz parfait eternellement.

Psa. 109 c

Psa. 109 b

Christ se est offert vne fois pour tous.

S. L'office sacerdotal de Iesus Christ est plus excellent que le Leuitique. Et a esté ministre de plus grands sacrements, q les

prestres de la vielle loy. Ausly l'Apostre monstre la necessité du nouueau Testament pour l'imperfection du viel.

Chapitre. viij.

OR le sommaire des choses q sont dictes, est: Nous auons tel souuerain prestre, qui est assis à la dextre du siege de la maiesté és cieux: ministre des saintz, & du vray tabernacle, lequel le Seigneur a fiché, & non point l'home. Car tout souuerain prestre, est cōstitué pour offrir dons & sacrifices. Parquoy est necessaire, que cestuy ausly ayt quelque chose pour offrir. Si donc il estoit sur terre, il ne seroit point prestre: quand autres seroyent q offerroiet les dons, selon la loy: lesquelz deseruent en figure & vmbre des choses celestes. Ainsy qu'il a esté respondu à Moysen, quād il acheuoit le tabernacle, Voy (dit il) que tu faces toutes choses selon la forme, laquelle t'a esté monstree en la montaigne. Mais maintenāt il a obtenu meilleure administration, d'autant qu'il est mediateur de meilleur testament, qui est estably en meilleures promesses. Car si l'autre premier eut esté sans reprinse, certes on n'eut point cherché lieu au second. Car en les mesprisant, il dict: Voicy les iours viendront, dict le Seigneur: & j'accompliray sur la maison d'Israël, & sur la maison de Iuda, vn nouueau testament: non point selon le testament que j'ay fait à leurs peres, au iour au quel ie prins leurs main, pour les mener hors de la terre d'Egypte. Car iceux n'ont point demouré en mon testament, & les ay delaisié, dict le Seigneur. Car c'est le testament, lequel disposeray à la maison d'Israël, après ces iours là, dict le Seigneur. Donnāt mes loix en leurs entendement, & les escriray en leurs cœur, & ie leurs seray en Dieu: & eux il me seront en peuple. Et vn chascun n'enseignera point son prochain, n'y vn chascun son frere, disant: Cognoy le Seigneur. Car tous me cognoistront, depuis le plus petit iusques au plus grand d'iceux. Car ie seray propice à leurs iniquitez, & n'auray plus memoire de leurs pechez. Et en disant le nouueau, il a fait viel le premier. Et ce q est fait viel & ancien, est près de la fin.

A Heb. 4. d.

B

Exo. 25. Act. 7. f.

Christ mo: cur. neur.

C Iere. 13. c

Nouvelle alliance Christ.

D

S. L'Apostre monstre la perfection du nouueau testament, des choses qui estoient au viel, & de l'imperfection d'icelles hosties. Car au nouueau Iesus Christ Euesque, & hostie vne fois offerte, nettoye la conscience des pechez. Lequel a esté necessairement mort pour la confirmation de son Testament.

Chapitre. ix.

LE premier certes testament a eu les iustificatiōs du seruire diuin: & le saintuaire mondain. * Car le tabernacle a esté fait premier: auquel estoient les chandeliers, & la table, & la proposition des pains, laquelle est dicte sainte. Et après le second voile, estoit le tabernacle, lequel est dit: Les saintz lieux des saintz: ayant vn encensoir d'or, & l'arche du testament couuert d'or alentour, de toute part. En laquelle estoit vne cruche d'or, ayant la manne, & la verge d'Aaron qui auoit fleury, & les tables du testament:

A Exod. 26 a 36. a. Des deux tabernacles.

Nob. 27 b

B

Aux Hebreux.

1. rois. 8. b. testament: sur elle estoient les Cherubins de gloire, faisant ombre au propiciatoire. Desquelles choses il n'est besoing de parler maintenât, d'un chacun particulièrement. Or ces choses estans
 2. par. 5. b. Exo. 25. b. ainsi ordonnées, les prestres certes entroyent
 Exo. 30. b. toujours au premier tabernacle, accomplissant les offices des sacrifices. Mais au second, le souverain prestre seul y entroit vne fois l'an: non point sans sang, lequel il offroit pour son ignorance, & pour celle du peuple. En ce signifiant le saint esprit, que la voye des saintz lieux n'estoit point
 Leu. 16. a. C. encores manifestée, quand le premier tabernacle estoit encores en estre. Qui est vne similitude du temps present: auquel dons & sacrifices sont offertz, lesquelz ne peuvent selon la conscience faire parfaict le seruant, en viandes seulement, & en beuurages, & en diuers lauements, & iustices de la chair, ordonnées iusques au temps de correction. * Mais Christ assistent souverain prestre des biens à venir, par vn plus grand, & plus parfaict tabernacle, non point fait de la main, c'est à dire, non point de ceste maison: & non point par sang des boucz, ou des veaux, mais par son propre sang est entré vne fois es saintz lieux, ayant trouué redemption eternelle. Car si le sang des boucz & toreaux, & la cendre de la ieune vache esparse, sanctifie les souillez pour la purification de la chair: le sang de Christ qui par le saint esprit s'est offert à Dieu soy mesme sans macule, combien plus fort a nettoyé nostre conscience des œuvres mortes, pour seruir à Dieu vivant? Et pource est il mediateur du nouveau testamēt à fin que moyennant la mort, en la redemption des transgressions, lesquelles estoient soubz le premier testament, ceux qui sont appelez, reçoivent la promesse de l'eternel heritage. * Car ou
 D. Redem- ption par Christ. Leu. 16. e. 1. Pier. 1. d. 2. Ioh. 1. d. Apo. 1. b. Leu. 16. e. 1. Pier. 3. c. Rom. 5. a. Gala. 3. b. E. il y a testament, il est necessaire que la mort du testateur y entreuienne. Car le testament, est cōfirmé en ceux qui sont mortz: autrement ne vault encores rien, tant que celui qui a fait le testament, vit. Parquoy aussy le premier n'a point esté dedie sans sang. Car après q̄ tout le commandemēt de la loy fut leu par Moïse, à tout le peuple prenant le sang des veaux & bouez avec l'eau, & laine teinte en rouge, & de l'ysope, arrousa aussy le liure, & tout le peuple, disant: Cestuy est le sang du testament, lequel Dieu vous a commandé. Aussy il arrousa du sang semblablement le tabernacle, & tous les vaisseaux du service. Et presque toutes choses selon la loy, sont nettoïées par sang. Et sans effusion de sang, ne se fait point de remission. Il est donc necessaire q̄ les figures des choses celestes fussent nettoïées par telles choses: mais les choses celestes sont nettoïées par meilleurs sacrifices que n'estoient iceux. Car Iesus n'est point entré es lieux saintz faitz de la main, qui estoient figures des vrayz: mais au ciel mesme, à fin que maintenant il apparaisse pour nous deuant la face de Dieu. Et non point

qu'il s'offre souuentefois soy mesme, comme le souverain prestre entre es saintz lieux tous les ans, par sang d'autrui: autrement il luy eut fallu souuentefois souffrir, depuis le commencement du monde. Mais maintenant en la consommation des siecles, il est apparu vne fois par son sacrifice pour la destitution du peché. Et ainsi qu'il est ordonné aux homes de mourir vne fois, & après cela le iugement: pareillement aussy Christ a esté offert vne fois pour abolir les pechez de plusieurs. Il apparoitra secondement sans peché, à tous ceux qui l'attendent pour salut.

S. Pour l'imperfection des sacrifices du viel Testament, a esté necessaire d'induyre le nouveau, duquel par vne seule oblation seroyent ostez tous les pechez. Mais il fault demourer en iceluy, par foy, esperance, & charité.

Chapitre .x.

CAR la loy ayant l'ombre des biens à venir, non point la mesme ymage des choses: ne peult iamais, par ces mesmes sacrifices, lesquelz ilz offrent tous les ans sans cesser, faire parfaictz ceux qui y viennent: autrement ilz eussent cessé d'estre offertz, pour ce q̄ les sacrificians nettoïez vne fois, n'auroient plus aucune conscience de peché. Mais par iceux, est faite commemoration des pechez par chacun an. Car il est impossible, que les pechez soyent ostez par le sang des toreaux & des bouez. Pour ce entrât au monde, il dit: Tu n'as point voulu sacrifice n'oblation, mais tu m'as formé vn corps. Aussy les oblations bruslées, & offrandes pour le peché, ne t'ont point pleu: adonc i'ay dict: voicy ie vien. Au commencement du liure est escript de moy: que ie faice ô Dieu ta volonté. Disant deuant: Que tu n'as point voulu sacrifices & oblations, ne aussy sacrifices bruslez, & offrandes pour le peché, & ne t'ont point pleu les choses qui sont offerites selon la loy: adonc i'ay dict: Voicy ie vien: à fin ô Dieu q̄ ie faice ta volonté: il oste le premier, à fin qu'il establisse le second. Par la q̄lle volonté, nous sommes saintifiez par l'oblation vne fois faite du corps de Iesus Christ. Et certes tout prestre assiste tous les iours administrant, & offrant souuentefois les mesmes sacrifices, lesquelz ne peuvent iamais oster les pechez. Mais cestuy offrant vn sacrifice pour les pechez, est assis eternellement à la dextre de Dieu, du surplus attendant iusques à ce que ses ennemis soyent mis la scabelle de ses piedz. Car par vne oblation, il a parfaict eternellement les saintifiez. Et aussy le saint esprit le nous testifie. Car après qu'il a dict: C'est le testament, lequel ie leurs tesmoingneray après ces iours là, dict le Seigneur. Donnant mes loix en leurs cœurs, & les escripueray en leurs entendemens: & n'auray plus souuenance doreſnauant de leurs pechez, & de leurs iniquitez. Or là ou est remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché. Donc freres, nous ayans fiance de entrer aux lieux saintz par le sang de Christ, par icelle voye, laquelle il nous a commencé, nouvelle &

Christ s'est offert vne fois.

Rom. 5. b. 1. Pier. 3. c.

A. Leu. 16. e. La loy ne peult sanctifier.

Psal. 39. b.

Psal. 1. e.

Oblation du corps de Christ.

Psal. 109. e.

1. cor. 15. d.

Jerem. 31. f. Sus. 3. e.

Christ intercessur pour loy.

uelle & viuante par le voile, c'est à dire par sa chair, aians aussy le grad prestre sur la maison de Dieu, allons avec vray cœur en plenitude de foy, ayas les cœurs nettoyez de mauuaise conscience, & ayas le corps lauë d'eau nette, tenons cõfession inuariable de nostre esperance: (Car celuy qui l'a promis est fidele) Et pñs garde l'un pour l'autre, à fin de nous prouoquer à charité & à bõnes œuvres: ne delaisans point nostre assemblée, ainsy qu'il est de coustume à aucuns, mais la cõsolant, & d'autant plus que vous voyrez le iour approcher. Car quand nous pechons volontairement, après auoir receu la cognoissance de verité: il ne nous est plus laissé sacrifice pour les pechez, mais vne attente terrible de iugement, & vne fureur de feu, q deuorera les aduersaires. Si aucũ transgressse la loy de Moÿse, il meurt sans quelque misericorde soub deux ou trois tesmoingz. Cõbien pires tormetz cuydez vous que celuy deseruira, qui mettra soub les piedz le filz de Dieu, & estimera le sang du testamēt estre prophane, par lequel il est sainctifié: & qui fera iniure à l'esprit de grace? Car nous cognoissons celuy qui a dict: A moy est la vengeance: ie le rendray. Et derechef. Que le Seigneur iugera son peuple. C'est chose horrible de cheoir es mains de Dieu viuāt. Mais reduisez à memoire les iours precedens: esquelz vous estans illuminez, auez soustenu grand debat d'afflictions. Et en partie certes, quand vous auez esté regardz de tous, par opprobres & tribulations: & d'autre part, quand vous auez esté faitz compaignons de ceux qui conuerfent en telle maniere. Car aussy vous auez eu compassiõ des prisoniers. & auez receu en ioye le rauissement de voz biens: cognoissans q vous auez meilleure, & permanente cheuanche. Et par ainsy ne veuliez point perdre vostre confiance, laquelle a grande remuneration. Car patience vous est necessaire: à fin qu'en faisant la volente de Dieu, vous remportez la promesse. Car encores vn peu, & que que petit de temps, celuy qui doit venir, viendra, & ne tardera point. Or mon iuste vit de foy. Mais s'il se substraiet, il ne plaira point à mon ame. Mais nous ne sommes point en fans de subtraction à perdition: mais de foy, en acquisition de l'ame.

S. La vertu de foy est magnifiée par les cruues & merueilleux exemples des peres, depuis Dauid iusques aux prophètes. Et combien ilz ont fait & souffert pour la foy. Et toutes fois n'ont point encores receu plainc retribution.

Chapitre .xj.

OR la foy est le soustènement des choses, que l'on doit esperer, certification des choses qu'on ne voit point. Car les ancies, par ceste, ont obtenu tesmoignage. Par foy, nous entendons q les siecles ont esté ordonnez par la parole de Dieu: à fin q des choses, qu'on ne voit point, fussent faites choses qu'on voit. Par foy, Abel a offert à Dieu sacrifice plus grand que Cain: par lequel il a obtenu tesmoignage d'estre

iuste, Dieu rendant tesmoignage à ses dons. Et luy estāt mort, parle encores par icelle. Par foy, Henoch a esté transporté, à fin qu'il ne veit point la mort, & ne fut point trouuë. Car Dieu l'auoit transporté. Car deuant la translation, il a eu tesmoignage d'auoir pleu à Dieu. Or il est impossible de plaire à Dieu, sans foy. Car il fault que celuy qui s'approche à Dieu, croye qu'il est, & qu'il soyt remunérateur à ceux qui le requierent. Par foy, Noë ayant receu responce des choses, lesquelles adonc ne se veoyent point, craignāt, appareailla l'arche, au salut de sa famille. Par laquelle il condamna le monde: & fut fait heritier de la iustice, qui est par foy. Par foy, celuy qui est appellé Abraham, a obey, pour venir au lieu qu'il debuoit prendre en heritage: & se partit, non sçachant ou il alloit. Par foy, il demoura en la terre de promesse, comme en estrange terre, habitant en petites maisons avec Isaac & Iacob heritiers avec luy de la mesme promesse: car il attendoyt la cité ayante fondement: de laquelle l'ouurier & le fondateur, est Dieu. Par foy, aussy Sara qui estoit sterile, receut force pour conceuoir par semence, aussy oultre le tēps d'eage: car elle creut que celuy qui l'auoit promis estoit fidele. Pour laquelle chose aussy, d'un (qui estoit amorty) nasquirent en multitude, comme les estoilles du ciel, & comme le sablon, qui est au riuage de la mer, qui ne se peut nombrer. Tous ceux cy sont trespassiez selon la foy, non ayans receu les promesses, mais les regardas & saluans de loing, & confessans qu'ilz estoient pelerins & estrangers sur la terre. Car ceux qui disent ces choses, demonstret qu'ilz cherchent le pais. Et certes s'ilz eussēt eu memoire du pais, du quel estoient partis, ilz auoyent certainement temps de retourner. Mais maintenant ilz desirēt vn meilleur; c'est à dire, le celeste. Pource Dieu ne prend point à hõte, d'estre appellé leurs Dieu. Car il leurs a preparé vne cité. Par foy Abraham offrit Isaac, quand il fut esprouuë. Et offroit son filz unique, qui auoit receu les promesses (auquel auoit esté dict: Qu'en Isaac te sera appellée semence) croyant que Dieu est puissant de resusciter des mortz. Parquoy aussy le receut en similitude. Par foy, aussy Isaac donna benediction des choses à venir, à Iacob, & à Esau. Par foy, Iacob mourant, bencit vn chascun des filz de Ioseph: & adora le bout de sa verge. Par foy, Ioseph en mourant, feit mention du departement des enfans d'Israel: & bailla commandement de ses os. Par foy, quand Moÿse fut nay, il fut celé trois mois de ses parens, pource qu'ilz auoyent veu l'enfant moult beau, & ne craignirent point l'edict du Roy. Par foy, Moÿse estant ia grand, se nya estro filz de la fille de Pharaon: eslisant plus tost estre affligé avec le peuple de Dieu, que d'auoir la ioye du peché temporel: estimant le opprobre de Christ, plus grandes richesses, que

OO le thresor

Sus. 6. a.

Deu 17. b
& 19. d.
2. cor. 11. 3
Mat 18. b.
Iehan. 8. b

Deu 32. e.
Rom 12. d

Afflictions.

Abac 2. a.
Rom. 1. b.
Galat. 3. b.
2. Pier. 3. d

A
Foy soustènement.

Gene. 1. a.

Gene. 4. a
Mat. 23. d.

Gene 5. c.
& 13. a
Sap. 4. d.
Ecc 44. c

B

Gene 6. c.
Ecc 44. c

Gene. 12. a

C

Gen. 18. a

Gen. 17. c.

D

Gen. 22. a
Ecc 4. 4

Gen. 21. b
Rom. 9. b

Gen. 27. d.

Gen. 48. e
Gen 47. g
Gen. 50. d

Exod. 2. a
Exod. 1. c.

E

Exo. 1. b

Aux Hebreux.

le tresor des Egyptiens. Car il regardoit en la remuneration. Par foy, il laissa Egypte, ne craignant point la fureur du roy. Car il endura celuy qui est inuisible, comme s'il l'eut veu. Par foy, il celebra la Pasque, & l'effusion de sang: à fin que celuy qui destruisoit les premiers naiz, ne les touchast. Par foy, ilz passerent la mer rouge, comme par terre seiche. Laquelle chose voulats experimenter les Egyptiens, furent deuorez. Par la foy, les murs de Iericho tumberent par l'environnement de sept iour. Par foy, Rahab hostelle publique ne perit point avec les incredules, receuans en paix les espies. Et que diray ie encores? Car le temps me defauldra en racomptans de Gedeon, Barac, Samson, Iephte, David, Samuel, & des Prophetes: lesquels par foy ont vaincu les royaumes, ont fait justice, ont obtenu les promesses, ont clos les gueules des lions, ont esteinct la vehemence du feu, ont euité les trenchans des glaiues, sont deuenuz vigoureux de maladie, ont esté fors en bataille, ont renuersé les armées des estrangers: les femmes ont receu leur mortz par resurrection. Et aucuns ont esté esteduz sans recevoir redemption, à fin qu'ilz trouuassent meilleure resurrection. Mais les autres ont experimenter les moqueries, & batures. Et oultre ce, les lyens, & les prisons: Ilz ont esté lapidez, ilz ont esté trenchez, ilz ont esté tentez, ilz ont esté mis à mort par occision de glaiue, ilz ont cheminé çà & là, en peaux de brebis, en peaux des chieures, indigentz, angoissez, affligez, desquelz le monde n'estoit point digne, errans aux desertz, aux montaignes & fosses, & aux cauernes de la terre. Et iceux tous approuuez par tesmoignage de foy, n'ont point receu la promesse. Dieu ayât proueu quelque chose meilleure pour nous, à fin qu'ilz ne fussent parfaictz sans nous.

S. Les fideles doivent virilement porter les afflictions, & en suyure la patience de Iesus Christ, selon l'exemple des anciens.

Chapitre .xij.

Pourtant aussy nous, ayants si grande nuée des tesmoins alentour, ostés tout fardeau & peché, qui nous environne, courrons par patience à la bataille qui nous est proposée, regardans en l'auteur de la foy, & au consommateur Iesus de quel pour la ioye à luy proposée, endura la croix, en desprisant le honte. Et est assis à la dextre du siege de Dieu. Mais pensez à celuy qui a souffert telle contradiction des pecheurs contre foy mesme: à fin que ne soyez ennuyez, defaillans en voz courages. Car vous n'avez encores point résisté iusques au sang, résistés contre peché, & avez oublié la consolation, laquelle parle à vous comme aux enfantz, disant: Mon enfant ne metz point en oubly la correction du Seignr: & ne soys ennuyé quand tu es repris de luy. Car le Seignr chastie celuy qu'il aime, & flagelle tout enfant qu'il reçoit. Perseuerer en discipline. Dieu s'offre à vous, come aux enfans.

Car q est l'enfant, leq son pere ne corrige poit? Que si vous estes sans chastement, duquel tous sont participas: vous estes donc bastardz, & non point filz. En après, nous auos certes euy pour instructeurs les peres de nostre chair: & les auions en reuerence. N'obeirons nous point beaucoup plus au pere des espritz, & viurós? Et eux certes en temps de peu de iours, selon leur volunté, nous enseignoiet: mais cestuy cy à ce qui est vtile pour receuoir la sanctification. Et toute correction en present certes ne semble point estre de ioye, ains de tristesse: mais après elle redra fruct trespacifique de justice, à ceux qui seront exercitez par elle. Pour laquelle chose leuez voz mains q sont laches: & les genoux qui sont deshométz, & faictes droictz chemins à voz piedz: à fin qu'aucun clochant ne se desuoie, mais plus tost soyt guery. Suyuez paix avec tous, & faicteté: sans laquelle persone ne voyra Dieu. Prenans garde q aucun ne soit defaillant de la grace de Dieu, que quelque racine d'amertume croissant en hault, n'empesche, & q plusieurs ne soyent souilleez par elle. Qu'aucun ne soyt paillard ou profane come Esau, qui pour vne viande, vendit sa primogeniture. Car sçachez que après desirant heriter benedictio, il fut repproué. Car il ne trouua poit lieu de penitence: ia soyt qu'il l'eusse demandée avec larmes. Certes vous n'estes point venuz à la montaigne q l'on peult attoucher: & au feu, ou l'on peult acceder, & au tourbillon, & à l'obscurité, & tempeste, & au son de la trompette, & à la voix des parolles, laquelle ceux qui l'ouyrent, s'excuserent, à fin que la parole ne se fait point à eux (car ilz ne pouoyent endurer ce qui estoit dict: Si vne beste attouche la montaigne, elle sera lapidee. Et ainsy ce q estoit veu, estoit terrible. Moysé dict: L'ay esté espouenté, & ay tremblé) Mais vous estes venuz à la montaigne de Sion, & à la cité de Dieu viuante, Ierusalem celeste, & à la compagnie de moult de milliers d'anges, & à l'eglise des premiers naiz q sont escriptz aux cieus, & à Dieu iuge de tous, & aux espritz des iustes parfaictz, & à Iesus mediateur du nouueau testament, & à l'asperision du sang, parlât mieux q celuy d'Abel. Voyez q ne refusez celuy q parle. Car si ceux qui refuserent celuy qui parloyt sur la terre, ne sont point eschappez: beaucoup plus fort nous, q nous destourmons de celuy qui parle à nous des cieus, duquel la voix esmeut adonc la terre. Mais maintenant il promet, disant: Encores vne fois: & j'esmouueray non seulement la terre, mais aussy le ciel. Mais ce qu'il dict, Encores vne fois, declare la translation des choses muables, comme des choses qui sont faictes: à fin que les choses qui sont immuables, demourent. Parquoy nous prenans le royaume immuable, auons grace: par laquelle seruons, en plaisant à Dieu, avec crainte & reuerence: Car nostre Dieu, est vn feu consumant.

S. L'Apostre

Chastement.

Exo. 11. d.

Exo. 14. e.

F

Iosuf. 5. c.

Iosuf. 2. a.

Iosuf. 6. d.

C

D

Rom 12. d
Paix.

Gen. 25. d
Gen. 26. f.

E

Exo. 19. b
& 20. c
La loy.

Exo. 19. c.

F

Ouyr
Christ.

G

Agg. 2. b.

Deu. 4. d.

Epistre Catholique de S. Iaques Apostre.

S. L'Apotre exhorte d diuers vertuz, commandant se garder de doctrine estrange, & obeyr à leurs prelatz. Et adiouste les mutuelles salutations. Chapitre .xiiij.

A
Rom. 12. c
1. Pier. 4. c
Gen. 19. a.

Charité de fraternité demoure entre vous, & n'oubliez point hospitalité. Car par icel le aucuns ont pleu, ayans receu les anges en leur logis. Ayez memoire des prisoniers, comme si vo' estiez emprisonnez avec eux. & destraveillans, comme aussy vous mesmes qui demourez en corps. Mariage est entre tous honorable, & le liēt nuptial sans macule. Car Dieu iugera les paillardz, & les adulteres. Voyez meurs soyent sans avarice. Soyez cōtens des choses presentes.

Iosu. 1. a. b

B

Psal. 117. a

Car luy mesme a dict: Je ne te laisseray point, & ne t'abandonneray point: tant que nous pouons dire en confiance. Le Seigneur m'est adiuteur, ie ne craindray chose que l'home me puist faire.

Fausse doctrine.

C
Lcui. 16. f

Ayez memoire de voz prelatz, q vous ont parle la parolle de Dieu, desquelz regardans l'ysuē de cōuersation, ensuiuez la foy. Iesu Christ est hier, & au iourdhuy, le mesme aussy est eternallement. Ne soyez point distraictz p doctrines diuerses & estrangeres. Car il est tresbon d'establiir le cœur par grace. non point par viades, lesquelles n'ont point profité à ceux q ont cheminé en elles. Nous auons vn autel, duquel n'ont pas la puissāce d'en manger ceux q deseruent au tabernacle. Car les corps d'icelles bestes, desquelles le sang est apporté pour le peché, par le souuerain prestre, dedans les saintz lieux, sont bruslez hors des tentes: Pour laquelle chose aussy Iesus, à fin qu'il sanctifiast le peuple par son sang, a souffert hors la porte. Allons donc à luy hors des têtes, portans son opprobre. Car nous n'auons point icy de cité permanente: mais nous cerchons celle q est à venir.

Mich. 2. c.

Offrons donc par luy sacrifice de louenge tousiours à Dieu, c'est à dire, le fruit des leures: confessans son nom. Or ne mettez point en oubly la beneficence & la cōmunication: car Dieu est appaisé par telz sacrifices. * Obeyez à voz prelatz, & soyez subiectz à eux. Car ilz veillent songneusement cōme ceux q redfont compte pour voz ames, à fin qu'ilz fassent ce ioyeuement, & non point à regret. Car ce ne vous est point profitable. Priez pour nous: Car nous nous confions q auons bonne consciēce: voulās conuerser honestement entre tous. Et plus grandement vous prie de ce faire, à fin q ie vous soye plus tost redū. Or le Dieu de paix, q a retiré des mortz le grad pasteur des brebis, nostre Seignr Iesu Christ, par le sang du testamēt eternal vous dispose à tout bien: à fin q faciez sa volūte, faisant en vous ce q soyt agreable deuant luy par Iesu Christ: auquel est gloire au siecle des siecles. Amē. * Aussy freres, ie vous prie q vous receuez en grē la parolle de consolation: car ie vous ay escript en brief. Cognitionez nostre frere Timothée estre deslié, avec lequel (s'il vient bien tost) ie vo' voiray. Saluez voz prelatz, & tous les saintz. Les freres d'Italie vous saluent. Grace soyt avec vous tous. Amen.

D

Offrons donc par luy sacrifice de louenge tousiours à Dieu, c'est à dire, le fruit des leures: confessans son nom. Or ne mettez point en oubly la beneficence & la cōmunication: car Dieu est appaisé par telz sacrifices. * Obeyez à voz prelatz, & soyez subiectz à eux. Car ilz veillent songneusement cōme ceux q redfont compte pour voz ames, à fin qu'ilz fassent ce ioyeuement, & non point à regret. Car ce ne vous est point profitable. Priez pour nous: Car nous nous confions q auons bonne consciēce: voulās conuerser honestement entre tous. Et plus grandement vous prie de ce faire, à fin q ie vous soye plus tost redū. Or le Dieu de paix, q a retiré des mortz le grad pasteur des brebis, nostre Seignr Iesu Christ, par le sang du testamēt eternal vous dispose à tout bien: à fin q faciez sa volūte, faisant en vous ce q soyt agreable deuant luy par Iesu Christ: auquel est gloire au siecle des siecles. Amē. * Aussy freres, ie vous prie q vous receuez en grē la parolle de consolation: car ie vous ay escript en brief. Cognitionez nostre frere Timothée estre deslié, avec lequel (s'il vient bien tost) ie vo' voiray. Saluez voz prelatz, & tous les saintz. Les freres d'Italie vous saluent. Grace soyt avec vous tous. Amen.

S. Il enseigne qu'il faut demander à Dieu le don de sapiece, humilité, & tout bien, & soustenir les tentations. Il exhorte aussy d'ouyr verité, & d'accomplir d'œuvre, & dict après qu'elle est la vraye religion.

Chapitre premier.



AQUE S seruiteur de Dieu, & de nostre Seigneur Iesus Christ, aux douze lignées qui sont esparses, salut. Mes freres, reputez estre toute ioye, quād cherrez en diuerses tentations: sçachans q la

probation de vostre foy fait auoir patience. Et q patience ayt œuvre parfaite: à fin q soyez parfaictz & entiers, ne defaillans en rien. Et si aucū de vo' a faulte de sapiece, qu'il la demande à dieu, lequel donne à tous abondamment, & ne le reproche point: & elle luy sera donnée, mais qu'il la demande en foy, ne doubtāt en rien. Car q doute il est semblable au flot de la mer, qui est meū du vent, & porté de tous costez. Tel home donc ne pense point qu'il recoiue aucune chose du Seigneur. L'home double de courage, est inconstant en toutes ses voyes. Et le frere humble, ayt gloire en son exaltation, & le riche en son humilité: car il passera comme la fleur de l'herbe. Car le soleil est leuē avec ardeur, & l'herbe est seichée, & la fleur est cheuē, & la beaulté de son regard est perie. Ainsy aussy seichera le riche en ses voyes. Bienheureux est l'home qui endure tētation. Car quād il aura esté esproouē, il receuera la corone de vie, laquelle Dieu a promis à ceux q l'ayment. Quand aucū est tenté, qu'il ne die point, q il est tenté de Dieu. Car Dieu n'est point tēteur à maux: aussy ne tēte il point aucū. Mais vn chascun est tenté, attiré, & amorcé par sa concupiscēce. Puis après quand la concupiscēce a conceu, elle enfante peché. Mais le peché estant paracheuē, engendre mort. Parquoy mes freres trefaymez, ne vous abusez point. * Toute chose donnée tresbone, & tout don parfaict, est d'enhault, descendant du pere des lumieres: enuers lequel n'y a point de mutation, ne d'vmbage de changement. Il nous a volontairement engendrez par la parolle de verité: à fin que soyons aucun commencement de la creature. Mes freres trefaymez, vo' sçauēz: Tout home soit hastif à ouyr, & tardif à parler, & tardif à courroux. Car le courroux de l'home n'accomplit point la iustice de Dieu. Pour laquelle chose vous reiettans toute souillure & abondance de malice: receuez en douceur la parolle plantée en vous, laquelle peut sauuer voz ames. * Mais soyez facteurs de la parolle, & non seulement auditeurs, en deceuans vous mesmes. Car si aucun est auditeur

Rom. 5. 8
Tentatiōs

Matt. 7. 2
& 21. c
Marc. 11. c
Luc. 11. b
Ieh. 14. b.
& 16. d
B

Ecc. 14. c.
Isa. 40. b.
1. Pier. 1. d

Iob. 5. c.
Tentatiō

C
Tout dō
de Dieu.

Pro. 17. d.
Eccle. 5. c

Rom. 12. d

Rom. 2. b
Matt. 7. d

S. Iaques.

D de la parole; & non facteur: cestuy sera accom-
 paré à l'home qui considere en vn miroir la face
 de sa natiuité. Car il s'est considéré, & s'en est al-
 lé: & incontinet a oublié quel il a esté. Mais celuy
 qui aura regardé en la loy de parfaicte liberté,
 & aura perseueré en icelle, sans estre auditeur
 oublieux, mais facteur de l'œuure: cestuy sera
 bienheureux en son fait. Et si aucun cuyde estre
 religieus, ne refrenant point sa langue, mais se-
 duysant son cœur: la religion de cestuy est vaine.
 Religion pure, & sans macule enuers Dieu, & le
 pere est: ceste: Visiter les orphelins & vefues en
 leurs tribulations: & se garder sans macule de
 ce monde. *

Vraye re-
 ligion.

Auditeur
 oyseux.

Matt. 5. c
 Iaqs. 3. b

S. Il ne fault estre accepteur de persones. Car qui transgres-
 se vn seul commandement de la loy, est transgresseur de toute la
 loy. Il admoneste estre ententifz, aux œuures de misericorde, de-
 monstrant quel home est iustific par les bonnes œuures. Car foy
 est morte & vaine sans bonnes œuures.

Chapitre .ij. *

A Mes freres, n'ayez point la foy de la gloire
 de nostre Seigneur Iesus Christ, en ac-
 ception dez persones. Car si en vostre as-
 semblée entre vn home ayant aneau d'or, en ve-
 stement resplendissant, & ausly y entre vn paou-
 re en habit vile, & qu'entendez à celuy qui est
 vestu de vestement precieux, & luy dictes: Aisie
 toy icy à ton aise: & que vous disiez au paoure:
 Tiens toy la debout, ou asie toy soub la scabel-
 le de mes piedz: ne iugez vous point en vous mes-
 mes, & estes faitz iuges des cogitacions iniustes?
 Mes freres trefaymez, oyez. Dieu n'a il point es-
 leu les paoures en ce monde, riches en foy, & he-
 ritiers du royaume, lequel il a promis à ceux qui
 l'ayment? Mais vous auez deshonoré le paoure.
 Les riches ne vous oppressent ilz point par puis-
 sance: & eux mesmes vous tyrent aux iugemens?
B Ne blasphement ilz point le bon nom, qui a esté
 inuoqué sur vous? Toutesfois si vous parfaictes
 la loy royale selon les Escriptions: Tu aymeras
 ton prochain come toy mesme, vous faictes bié.
 Mais si vous acceptez les persones, vous faictes
 peche, estans repris de la loy comme transgres-
 seurs. Et quiconque aura gardé toute la loy, & q'

Lcu. 19. c.

Deu. 1. c.
 & 16. d.
 Pro. 24. c.
 Eccl. 4. 2. a

I. en. 19. d.
 Mar. 22. d.
 Rom. 13. c.
 Mar. 12. c.
 Galat. 5. c.
 Lcu. 19. c.
 Deu. 5. c.
 & 16. d.

Matt. 5. c
 Misericor-
 de & iuge-
 ment.

I. Ich. 3. c
 Foy &
 œuures.

offense en vn, il est faitz coupable de tous. Car
 celuy qui a dict: Tu ne seras point adultere, il a
 dict ausly: Tu n'occiras point. Et si tu n'es point
 adultere, mais tu occis, tu es faitz transgresseur
 de la loy. Parlez ausly, & faictes ausly, comme
 ceux qui comencent estre iugez par la loy de li-
 berté. Car iugement sans misericorde sera à ce-
 luy, qui n'a point faitz misericorde. Et misericor-
 de est exauce par dessus le iugement. * Mes
C freres que profitera il, si aucun dict qu'il a foy, &
 il n'ayt point les œuures? La foy le pourra elle sau-
 uer? Et si le frere ou la sœur sont nudz, & ayent
 faulte de viure pour le iour: & aucu de vo' leurs
 dise. Allez en paix, chaufez vous, & vo' saoulez,
 & q'ne leurs donnez point les choses qui sont ne-
 cessaires au corps, q' leurs profitera il? Ausly aus-

sy la foy, si elle n'a les œuures, elle est morte en
 foy mesme. * Mais aucun dict: Tu as la foy, &
 moy i'ay les œuures: mōstre moy ta foy sans œu-
 urés, & ie te monstrey ma foy par les œuures.
 Tu crois qu'il est vn Dieu: Tu fais bien, Ausly les
 diables le croient, & en tremblent. Mais ô home
 vain, veus tu sçauoir q' la foy sans les œuures est
 oyseuse? Abrahā nostre pere n'a il point esté iu-
 stifié par les œuures, offrat son filz Isaac sur le au-
 tel? Vois tu, comment la foy ouuroit avec les œu-
 ures d'iceluy: & que la foy a esté parfaicte par les
 œuures? Et l'Esriture est accomplie, disant:
 Abraham a creu à Dieu, & luy a esté reputé à iu-
 stice, & a esté appellé amy de Dieu. Voyez vous,
 que l'home est iustific par les œuures: & non seu-
 lement par la foy? Semblablement ausly Rahab
 hostesse publique, n'a elle point esté iustificée par
 œuures, en receuant les messagiers, & les mettās
 horspar autre voye? Car come le corps sans es-
 prit est mort. ausly la foy sans œuures est morte.

Foy feine
 etc.

Les Dia-
 bles croy-
 ent.

Œuures.
 Gen. 22. b
 D

Gen. 15. b.
 Rom. 4. a
 Galat. 3. a
 Iesue. 2. a

S. Il racompte les mauz de la langue, & mo' après la diffé-
 rence entre la sapience terricaine & celeste.

Chapitre .iij.

M Mes freres, ne soyez point faitz plusieurs
 maistres, sçachans que vous en receuez
 plus grand iugement: Car nous tous, of-
 fensons en plusieurs choses. Si aucu n'offense point
 en parole, cestuy est home parfaict. Il peut ausly
 par la bride conduire tout le corps. Et si nous
 mettōs aux cheuaulx les brides en leurs gueules,
 pour obeir à nous, nous menōs ausly par tout le
 corps d'iceux. Voicy ausly les nauires, iasoit qu'
 elles soyent grandes, & qu'elles soyent poullées
 de grans ventz: toutesfois elles sont menées d'vn
 petit gouuernail, par tout, ou vouldra la force
 du gouuerneur. Pareillemēt ausly la langue cer-
 tes est vn petit membre, & se vante de grandes
 choses. Voicy, vn petit feu, combien grande fo-
 rest il enflamme. Et la langue, est vn feu, vn mo-
 de d'iniquité. La langue est mise entre noz mem-
 bres, laquelle souille tout le corps, & enflamme
 la roue de nostre natiuité, enflammée de la gehē-
 ne. Car toute nature de bestes, & d'oyseaux, &
 de serpens, & d'autres s'appriuoise, & s'ap-
 priuoisées par la nature humaine: mais aucun ho-
 me ne peut appriuoiser la langue. C'est vn mal
 sans repos: elle est pleine de venin mortel. Par
 celle nous benissons Dieu & le pere, & par icelle
 nous maudissons les homes faitz à la semblāce
 de Dieu. D'vne mesme bouche procede benedi-
 ction & malediction. Mes freres il ne fault point
 que ces choses soyent ausly faictes. La fontaine
 dōne elle d'vne mesme source eue douce & a-
 meré? Mes freres, le figuier peut il pduyre grap-
 pes de raisins, ou la vigne des figues? Ausly l'eue
 sallée, ne peut faire l'eue douce. Qui est sage,
 & bien endoctriné entre vous? Qu'il mōstre par
 bonne conuersation son œuure, en douceur de
 sapience. * Mais si vous auez enuie amere, &
 s'il y a contentions en voz cœurs, ne vous glo-
 rifiez

A.
 Mat. 23. a.

Du vice
 de la lan-
 gue.

Nature de
 la langue

C

Fuyr en-
 uie & noi-
 se.

rifiez point, & ne soyez point menteurs contre la verité. Car ceste sapience n'est point descendante d'enhault: mais est terrienne, sensuelle, diabolique. Car ou est enuie & cõtention, là est inconstance, & toute œuure peruerse. Mais la sapience q est d'enhault, premierement cërtes est chaste, puis après paisible, modeste, traictable, consentant à bonnes choses, pleine de misericorde & de bons fruiçts, non iugeant, sans feintise. Et le fruiçt de iustice, est semé en paix; à ceux qui font paix.

S. Il ne fault obeyr aux concupiscences, ains resister au diable, & approcher de Dieu, & insister à dilection mutuelle, veu q les choses incertaines sont commises à diuine providence.

Chapitre .iiij.

Dont viennent les batailles & noises entre vous? N'est ce point d'icy? de voz concupiscences, lesquelles bataillent en voz membres? Vous conuoitez, & ne l'avez point. Vous occiez, & avez enuies; & ne pouez obtenir. Vous combattez & guerroyez; & vous ne l'avez point, pource que ne le demandez point. Vous demandez, & ne receuez point, pource q vous demandez mal à fin que le despandez en voz concupiscences. Adulteres, ne scauez vous point que l'amicie de ce monde, est ennemie à Dieu? Quicõque voudra donc estre amy de ce monde, il est cõstitué ennemy de dieu. Cuydez vous q l'escriture die en vain: que l'esprit qui habite en vous, conuoite à enuie? Mais il donne plus grãde grace. Pour laquelle chose, il dict: Dieu resiste aux orgueilleux, & donne la grace aux humbles.

* Soyez donc subiectz à Dieu, & resistez au diable, & il s'enfuyra de vous. Approchez vous de Dieu, & il s'approchera de vous. Pecheurs, nettoyez voz mains: & vous doubles en courage purifiez voz cœurs. Soyez miserables, & lamentez, & plorez. Vostre ris soyt conuertey en pleur, & la ioye en tristesse. Humiliez vous deuant la presence du Seigneur, & il vous esleuera. * Mes freres, ne detractez point l'un de l'autre. Qui detracte de son frere, ou qui iuge son frere, il detracte de la loy, & iuge la loy. Et si tu iuges la loy, tu n'es point facteur de la loy, mais iuge. Car il est vn legislateur, & vn iuge, qui peult destruire & deliurer. Et toy, qui es tu, qui iuge ton prochain? * Voicy, maintenant vous qui dictes:

Nous yrons au iourd'huyl ou demain en celle cite, & demourerons là vn an, & marchanderons, & gagnerons (qui ne scauez point ce qui aduiedra l'endemain. Car qu'est ce de vostre vie? C'est vne fumee apparence vn peu de temps, & puis après sera aneantie) au lieu que debucriez dire: Si le Seigneur le veult: & si nous viuons, nous ferõs cecy ou celà. Mais maintenãt vous vous esiouissez en voz orgueilz. Tout tel esiouissement est mauuais. Donc peché est à celuy, qui scayt faire le bien, & ne le fait point.

S. Il reprent les riches oppresseurs des paoures, exhortãt les paoures à longanimité. Il fault fuyr iurement, & les malades doi-

bent estre oingz de l'huyle par les prestres. Il dict aussy qu'on doit confesser les pechez les vnz aux autres, & reduyre les errans à verité.

Chapitre .v.

OR sus maintenant vous riches, plorez, vrilans en voz misereres, lesquelles vous aduendront. Voz richesses sont pourries. Et voz vestemens sont mangez de tignes. Vostre or & vostre argent est enrouille: & leurs rouillure vous fera en tesmoingnage, & mangera voz chais comme le feu. Vous avez fait vn thresor d'yre, pour les derniers iours: Voicy, le salaire des ouuriers qui ont moissonné voz contrées, lequel par fraude est detenu de vous, crie: & le cry d'iceux est entré aux aureilles du Seigneur des armées: Vous avez vescu en delices sur la terre, & avez nourry voz cœurs en luxures, au iour de occision. Vous avez amené, & occis le iuste: & ne vous a point resisté. * Freres donc soyez patiens iusques à l'aduenemẽt du Seigneur. Voicy, le laboureur attend le fruiçt precieux de la terre, attendant patiemment, iusques à tant qu'il reçoyle la pluye du matin & du soir. Vous donc soyez patientz, & confermez voz cœurs car l'aduenement du Seigneur approchera. Freres ne gemissez point les vnz contre les autres: à fin que ne soycz iugez. Voicy, le iuge est present deuant la porte. Freres prenez exemple de peine & de patience, les Prophetes, qui ont parlé au nom du Seigneur. * Voicy, nous disons que iceux sont bien heureux, qui ont souffert. Vous avez ouy la patience de Job, & avez veu la fin du Seigneur. Car le Seigneur est misericordieux, & miserauteur. Aussy mes freres, sur toutes choses ne iurez point, ne par le ciel, ne par la terre, ne quelq autre iurement. Mais vostre parole soyt, Il est, il est, Non, non: à fin que ne chiez soubz iugement. Y a il aucun de vous en tristesse, faice oraison. Est il en lyesse de cœur, qu'il chante. Y a il aucun d'entre vous malade, qu'il appelle les prestres de l'eglise, & qu'il prie pour luy, en l'oignant d'huyle au nom du Seigneur. Et l'oraison de foy sauuera le malade, & le Seigneur l'allegera. Et s'il est en pechez, ilz luy seront pardonnez.

Confessez donc voz pechez l'un à l'autre, & priez l'un pour l'autre, à fin que soyez sauuez. Car l'oraison continuelle du iuste vault beaucoup. Elias estoit homme paisible, semblable à nous, & pria par oraison qu'il ne plut sur la terre, & ne plut point trois ans & six mois. Et de rechef il pria, & le ciel donna pluye, & la terre donna son fruiçt. Mes freres, si aucun de vous a erré de la verité, & qu'aucun l'ayt conuertey, il doit scauoir que celuy qui aura fait conuertir le pecheur de l'erreur de sa voye, il sauuera son ame de mort: & couure la multitude des pechez. *

Fin de l'Epistre de Saint Iaques Apostre.

OO .iiij. La premiere

Sapience.

Source de debat.

Gene. 6. a & 8. d. 1. Pier. 5. b

Amys du monde.

Ieh. 16. d. Eph. 4. f Prou. 3. d.

Pecheurs.

1. Pier. 5. d

detractio

Des prudens mondains.

Vie mortelle.

Tout rapporter à Dieu.

A

Aux riches.

B

C Exemple.

Matt. 5. f.

Iurement.

Mar. 6. b

Vuñtion.

D

3. rois. 17. a. & b. Luc. 4. d.

Radresser le pecheur.

I. Pierre.

La premiere Epistre de Saint Pierre Apostre.

S. Saint Pierre traite de la vocation à la foy, & vic eternele, laquelle toutesfois est acquise par moult de tribulations. De laquelle les prophetes ont prophetizé. Il exhorte ausly à honesté de vie.

Chapitre premier.



PIERRE. Apostre de Iesus Christ, aux esleutz estrangers espars es parties de Ponte, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie, & de Bithynie, selon la prescience de Dieu le pere: à sanctification del'esprit

en l'obeissance, & arrousement du sang de Iesus Christ. Grace & paix vous soit multipliee. Benict soyt Dieu, & le pere de nostre Seigneur Iesus Christ, qui selon la grande misericorde nous a regeneré en esperance viue par la resurrection de Iesus Christ des mortz, à l'heritage incorruptible, & non contaminé, & sans definement, cōseruée es cieus pour vous, qui estes gardez par la puissance de Dieu par foy, pour auoir salut, qui est appareillé pour estre demonstré au dernier temps. Auquel vous esiouyrez, s'il fault maintenant vn peu estre contristé en diuerses tentatiōs: à fin que la probation de vostre foy plus precieuse que l'or (lequel est esprouue par feu) soyt trouuée en louenge & gloire, & honneur en la reuelation de Iesus Christ. Lequel vous aymez: cōbien que ne l'ayez point veu, auquel ausly maintenant vous croyez, iasoyt que vous ne le voyez point. Et en croyant vous esiouissez de ioye inenarrable & glorifié, rapportans la fin de vostre foy, à sçauoir le salut des ames. Duquel salut, les prophetes ont enquis, & diligemment cherché, & ont prophetize de la grace q est à venir en vous, en querans à qui, ou en quel temps signifieroit l'esprit de Christ en eux, predisant les persecutiōs q sont en Christ, & les gloires ensuyuantes. Aufquelz a esté reuelé, que non point à eux mesmes, mais qu'ilz vous administroyent les choses, lesquelles maintenant vous sont annoncées, par ceux qui vous ont annoncé l'Euangile, quand le saint esprit a esté enuoyé du ciel, auquel les anges desirent regarder. Pour laquelle chose vous ayans les reins de vostre entendemēt ceinctz, estans sobres, esperez parfaitement en icelle grace, qui vous est presentée en la reuelation de Iesus Christ: comme enfans d'obeissance, nō point estans conformans aux precedens desirs de vostre ignorance: mais comme celuy qui vous a appelé, estant saint qu'aussy vous soyez saintz en

toute conuersation. Car il est escript. Vous serez saintz, car ie suis saint. Et si vous inuoquez iceluy pere, qui iuge sans acception de persones, selon l'œuure d'vn chascun: conuersez en crainte au temps de vostre pelerinage. Sçachans q vous estes rachetez de vostre vaine conuersatiō de la tradition paternelle, non point par choses corruptibles d'or ou d'argent: mais par le sang precieux de Christ, qui est cōme l'agneau incontaminé, & sans macule, cogneu certes deuant la constitution du mode, & manifesté aux derniers temps pour vous, q estes par luy fideles en Dieu, qui l'a resuscité des mortz, & luy a donné gloire, à fin que vostre foy, & esperance soyt en Dieu. Purifiens vos ames, en obeissance de charité, en simple amour de fraternité. Aymez l'vn l'autre de cœur grandement: vous qui estes regenez, non point par semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu viuant, & permanent eternellemēt. Car toute chair est comme l'herbe, & toute sa gloire comme la fleur de l'herbe. L'herbe est seichée, & la fleur est cheuée. Mais la parole du Seigneur demeure eternellemēt. Or icelle est la parole, laquelle vous est annoncée.*

S. Il dict, que les baptizez croyent, & viennent à Iesus Christ, qui est la pierre viue. Et eux sont le genre esleu. Il se fault cōtepeleins) abstenir de toute mondanité, en obeissant aux superieurs.

Chapitre .ij.

Stans donc toute malice, & toute deception, & seintises, & enuies, & toutes detractions, comme enfans tout maintenant nayz, raisonnable, desirez le laiēt sans fraude: à fin par iceluy croisces en salut. Si toutesfois vous auez gousté que le Seigneur est doux: Auquel vous approchant, qui est la pierre viue, reprouuée certes des homes, mais esleue, & honorée de Dieu: & vous soyez comme pierres viues edifiez sur elle en maisons spirituelles en saint office sacerdotal: pour offrir sacrifices spirituelz agreables à Dieu par Iesu Christ. Pour laquelle chose l'escripture contient. Voicy ie metz en Sion vne pierre, la plus haulte du coing, esleue, precieuse, & qui croyra en elle, il ne sera point confus. Elle est donc honcur à vous qui croyez, mais à ceux qui ne croyēt point, elle est la pierre, que les edificas ont reprouuée: ceste est mise au chef du coing. Et pierre du choppemēt, & pierre de trebuchement à ceux qui hurtent contre la parole, & ne croyent point en ce à quoy ilz sont ordonnez. Mais vous estes la generation esleue, la dignité royale, & sacerdotale, la gent sainte, le peuple d'acquisition: à fin q vous annoncez les vertus de celuy q vous a appelé des tenebres à sa merueilleuse lumiere, q en aucun tēps n'estiez point peuple: mais maintenāt estes le peuple de Dieu: q n'auiez point obtenu misericorde: mais maintenant vo' auez obtenu misericorde.* Treschiers, ie vo'supplie cōe estrangers & pelcins, q vous abstenez des desirs charnelz, lesqz bataillēt cōtre l'ame,

Leui. 19. a
20. b
Deu. 10. d
Rom. 2. b
Colo. 3. d
Gala. 2. b
Iacq. 2. d
Act. 10. f
Rachetez
p. Christ.
D
1. Cor. 6.
& 7. d
Eph. 5. b
Iieb. 9. d
1. Ioh. 1. d
Apoc. 1. b

IIa. 40. b
Ecl. 1. c
Iacq. 1. b

2. Cor. 1. a
Eph. 1. a.

Aff. 2. 10.

Ieb. 16. c.

S. Iust. fin
de la foy.

l'esprit
de Christ
es prophete
tes.

Esperance
en Iesus
Christ.

A
Rom. 6. a
Des œu-
ures.
Eph. 4. ef
Colo. 3. b
Heb. 12. a

IIa. 8. d.

Rom. 9. g
I. Sal. 17. c
Mat. 21. d
B
Mar. 12. a
Exo. 19. a
Act. 4. b
I. Sa. 8. c.

Tiltres
des fide-
les.

Osse. 2. d
Rom. 9. e
Gala. 5. c
Rom. 13. d

Conuersation.

Rom. 13. a
Obeissance.

Rom. 12. c
Col. 3. d
Tite. 2. c
2. Co. 7. c

Isa. 53. b. c
1. Ier. 3. a
Exemple de Christ.

Ma. 23. b.

1. Co. 11. c
Colo. 3. c
Eph. 5. b. c

1. Tim. 2. c
Des ornemens des femmes.

Gen. 18. b.

1. Cor. 7. a
Des maris

ame, ayans vostre cōuersation bonne entre les Gentilz, à fin qu'en lieu de ce qu'ilz detractent de vous comme de malfaiçteurs, ilz glorifient Dieu au iour de la uisitation, en vous considerant par bonnes œuures. Soyez donc subiectz à toute humaine creature pour le dieu, soyt au roy, cōme au plus excellent, soyt ux ducz, comme aux enuoiez de par luy, pour faire vengeance des malfaiçteurs, & pour la louange des bons. Car ainsi est la volonté de Dieu, qu'en faisant bien, faciez taire l'ignorance des homes imprudens. Comme estans en liberté, & non point comme ayas la liberté couuerture de malice, mais comme seruiteurs de Dieu. Portez honneur à to. Ayez fraternité. Craignez Dieu. Honorez le roy. Vous seruiteurs, soyez subiectz en toute crainte à voz Seigneurs, non seulement aux bons & modestes, mais ausly aux difficiles. * Car c'est la grace, si aucun pour la conscience que il a à Dieu, il endure aucune tristesse, souffrant iniustement. Car quelle gloire est ce, si vous estes batus quand vous pechez, & vous l'endurez. Mais si en bien faisant, souffrez patiemment, c'est la grace enuers Dieu. Car vous estes appellez à cela. * Car ausly Christ a souffert pour nous, vous laissant exemple, à fin qu'ensuyuez ses pas, leq'l n'a point fait de peché, & n'a esté trouuée fraude en sa bouche. Lequel quand on disoyt mal de luy, il ne redisoyt point mal. Et quand il enduroyt, il ne menaçoit point, mais se bailloyt à celuy qui le iugeoyt iniustement. Lequel mesme a porté uoz pechez en son corps sur le bois, à fin que nous estias mortz à pechez, viuions à iustice. Par la bature duquel, vous estes gueris. Car vous estiez comme brebis errantes, mais maintenant estes conuertis au pasteur, & euesque de voz amis.

S. L'estat du mary & de la femme, & de l'ornement des femmes Il exhorte à diuerses vertus, & à soustenir aduertitez. Et que nous sommes sauuez par le baptesme à la similitude de ceux qui furent sauuez en l'arche de Noé.

Chapitre. iij.

Semblablement ausly les femmes soyent subiectes à leurs maris, à fin que si aucuns ne croyent point à la parole, qu'ilz soyent gaignez sans parole par la conuersation des femmes, considerant vostre chaste cōuersation en crainte. Desquelles l'ornement soyt non point en dehors, par tortillement de cheueux, n'y atours d'or, ou accoustremēt d'habitz, mais l'home qui est mucé au cœur, soit en incorruption d'un paisible esprit, & modeste, lequel est riche deuant Dieu. Car ausly ainsi dans les sainctes femmes esperantes en Dieu, ornoyent, subiectes à leurs propres maris. Comme Sara obeissoit à Abraham, l'appellant Seigneur, de laquelle vous estes filles en bien faisant, & ne craignant point aucune perturbation. Les homes semblablement, soyent habitans avec elles selon science portans honneur à la femme, comme au vaisseau plus fragile, comme aux heritieres avec eux de la grace

de vie, à fin que voz oraisons ne soyent point empeschées. * Et en foy, soyez tous d'un consentement, ayans compassion, amateurs de fraternité, misericordieux, modestes, humbles, ne rendans mal pour mal, ne malediction, pour malediction, mais au contraire, benissans. Car à ce estes vous appelez, à fin qu'en heritage possédez benediction. Car qui veult aymer la vie, & veoir les bons iours: qu'il contreinēt sa langue de mal, & q' ses leures ne parlent fraude. Qu'il se destourne de mal, & faice bien, qu'il enquire la paix, & lapoursuyue. Car les yeulx du Seigneur sont sur les iustes, & ses oreilles à leurs prieres. Mais le regard du Seigneur est sur ceux qui sont les mauz. Et qui est ce qui vous nuyra, si vous ensuyuez le bien? Mais ausly si vous endurez quelque chose pour iustice, vous estes bienheureux. Ausly ne craignez point pour la crainte d'eux, & ne soyez point troublez. Mais saintifiez le Seignr Christ en voz cœurs, * tousiours appareillez à satisfaire à tout home qui vous demande la raison de celle esperance, qui est en vous, mais avec modesté & crainte, ayans bonne conscience, à fin qu'en ce qu'ilz parlent mal de vous, soyent confus, lesquels blasphemēt vostre bonne cōuersation en Christ. Car il vault mieulx que vous souffrez en bien faisant (si la volonté de Dieu le veult) qu'en mal faisant. * Car ausly Christ est mort vne foys pour nous pechez, le iuste pour les iniustes, à fin qu'il nous offrīt à Dieu, mortifiez certes en chair, mais viuifiez en esprit, auquel ausly vint & prescha en esprit à iceux qui estoient en chartre, qui auoyent aucunes foys esté incredules, quand ilz attendoyent la patience de Dieu es iours de Noé, quand l'arche se faisoit. En laquelle petit nombre, c'est à dire huyct ames furent sauuées par l'eau. Semblablement ausly maintenant le baptesme qui est de pareille forme, vous sauue, nō point la deposition des ordures de la chair, mais interrogation de bonne conscience enuers Dieu par la resurrection de Iesus Christ. * Qui est à la dextre de Dieu, degloutissant la mort, à fin que nous fusions faitz heritiers de la vie eternelle, estant allé au ciel, auquel sont faitz subiectz les anges, & puissances, & vertus.

S. Il exhorte ceux qui sont rachetez par la mort de Iesus Christ de fuyr les pechez passez, vacans à oraison & à charité fraternelle, rapportant tout à la gloire de Dieu, se resiouissant s'ilz leur conuenent souffrir quelque chose pour Iesus Christ.

Chapitre. iij.

Pvis donc que Christ a souffert en la chair, vous ausly soyiez armez de celle mesme pensee. Car celuy qui a souffert en la chair, il a fait fin à pechez, à fin que dorefenauant de ce qu'il reste de temps en chair il viue, nō point aux desirs des homes mais à la volonté de Dieu. Car le temps passé, souffit pour accomplir la volonté des gentilz à ceux qui ont cheminé en luxures, en desirs, en yuogneries, gourmandises, beuues, & illicites seruices des ydoles. Pour laquelle

OO. iij. chose

Prou. 17. c
& 21. d
Ro. 12. d
1. The. 5. d
Psal. 55. c
Isa. 1. e

Matt. 5. a

Sus. 1. c.

Heb. 9. d

Rom. 5. b.

Gene. 6. b

Mat. 24. d

Luc. 17. f

Eph. 4. c
1. q. 4. b

I. Pierre.

chose ilz s'emerveillent que vous ne courez avec eux en icelle confusion de luxure en blasphemant. Qui rendrôt compte à celui, qui est prest, pour iuger les viz & les mortz. Car pour ceste chose a esté annoncez l'Euangile aux mortz, à fin certes qu'ilz soyent iugez en chair selon les homes, & qu'ilz viuēt en esprit selon Dieu. Mais la fin de tous approchera. * Soyéz doc prudés, & veillez en oraisons. Mais sur toutes choses, ayez en vous mesmes continuelle charité l'un à l'autre. Car charité couure la multitude des pechez. Faiçtes hospitalité les vnz aux autres sans murmuration. Vn chascun selon qu'il a receu grace, l'administrantz l'un à l'autre, comme bons despensiers de la grace de Dieu, qui est en diuerses manieres. Si aucun parle, ce soyt comme les parolles de Dieu. Si aucun ministre, ce soyt cœ de la puissance laq̄lle Dieu administre. A fin qu'en toutes choses Dieu soyt honoré par Iesu Christ, auq̄l est gloire & empire aux siecles des siecles. Amen. * Treschiers ne vous estrangez point en la serueur, qui vous est à probation, comme si aucune chose de nouueau vous aduienne. Mais en communiqués aux afflictions de Christ esiouysez vous, à fin que aussy à la manifestation de sa gloire vous esiouysez en liesse. Si vous estes iniuriez au nom de Christ, vous serez bienheureux. Car ce qui est de l'honneur, de la gloire, & de la puissance de Dieu, & l'esprit qui est de luy, reposera sur vous. Mais nul de vous n'endure comme homicide, ou larron, ou maldisant, ou conuoiteux des biens d'autrui, mais si c'est comme chrestien, qu'il n'en ayt point de honte, mais qu'il glorifie Dieu en ce nom. Car le temps est que le iugement commence à la maison de Dieu. Et si premierement à nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croyent point à l'Euangile de Dieu? Et si le iuste difficilement sera sauué, l'infidele & le pecheur ou compareront ilz? Et par ainsy ceux qui souffrent par la volonté de Dieu, qu'ilz recommandent leurs ames au createur fidele, en bien faictz.

S. Saint Pierre prie les superieurs de paistre le troupeau de Dieu par parole & par exemple, & qu'ilz exhortent tous à foy humilier, se donnant tous à la diuine sollicitude, & resister au diable par sobrieté & foy.

Chapitre. v.

IE prie donc les Anciens qui sont entre vous, moy ancien avec eux, & tesmoing des afflictions de Christ, qui suis aussy participant de la gloire, laquelle doit estre reuelée au temps à venir, paissez le troupeau de Dieu qui est entre vous, pouruoyés non point par cōstrainte, mais volontairemēt selon Dieu, nō point pour gaing deshoneste, mais volontairemēt, & non pas cōme ayans seigneurie sur la clergie, mais tellemēt que soyez l'exemplaire du troupeau, de courage. Et quand le prince des pasteurs apparostrera, vous receurez la corone incorruptible de gloire. Semblablement vous ieunes, soyez subiectz

aux anciens. Et demonstrez tous humilité l'un à l'autre. Car Dieu resiste aux orgueilleux, & donne grace aux humbles. * Humiliez vous donc soub la puissante main de Dieu, à fin qu'il vous esleue au temps de uisitation. Lettans tout vostre soucy en luy, car il a soing de vous. Soyéz sobres & veillez, car vostre aduersaire le diable circuyt comme vn lyon bruyant, cerchāt quelqueun pour deuorer. Auquel resistez fort en la foy, sachant que telle mesme affliction est faicte à vostre fraternité laquelle est au monde. Mais le Dieu de toute grace qui nous a appellé à sa gloire eternelle en Iesus Christ, vous ayans vn peu de tēps souffert, iceluy parfera, confermera, & consolidera. A luy soyt gloire, & empire aux siecles des siecles. Amen. * Je vous ay escript briefuement par Syluain qui est vostre frere fidele comme ie croy, vous exhortant & tesmoingnant que c'est la vraie grace de Dieu, en laquelle vous estes. L'eglise qui est en Babilone esleue, vous saluē, & Marc mon filz. Saluez l'un l'autre en saint baizer. Grace soyt à vous tous qui estes en Iesus Christ.

A M E N.

Fin de la premier Epistre de Saint Pierre Apostre.

La Seconde Epistre de Saint Pierre Apostre.

S. Saint Pierre exhorte qu'il leur souuienne des grands dons & benefices de Dieu & qu'ilz montent par diuerses vertus, à fin que ainsy ilz puissent auoir entrē au royaume de nostre Seigneur. Et montre la certitude de la doctrine de Iesus Christ docteur, lequel & la voix du pere, & les prophetes ont prisē.

Chapitre premier.



SIMON Pierre seruiteur & Apostre de Iesus Christ, à ceux q̄ ont obtenu egale foy avec nous, en la iustice de nostre Dieu & sauueur Iesus Christ. Grace & paix vous soyt accomplye, en la cognoissance de Dieu & de nostre Seignr Iesus Christ, comme toutes choses de sa diuine puissance qui appertinent à vie, & à pietē, nous ont esté donnees, par la cognoissance de celui qui nous a appellez par sa propre gloire & vertu, par leq̄l nō a donné tresgrādes & precieuses promesses, à fin que par ces choses vous soyez participans de la diuine nature, fuyans la corruption de la concupiscence qui est au monde. Mettans aussy toute diligence, ministrē en vostre foy, vertu, & en vertu

Rom. 12. c
Iaq. 4. c
Mat. 6. c
Luc. 12. c
Psal. 54. d
C
Veiller cōtre le diable.

Appellez par Christ

Pro. 10. b.

Het. 13. a
Phil. 2. b.

Tribulation.

Bienheureux.

Persecution.

Fruict de l'esprit.

vertu science, & en science abstinence, & en abstinence patience, & en patience pieté, & en pieté amour de fraternité, & en amour de fraternité, charité. Car si ces choses sont avec vous & abondent, elles ne vous laisseront point vains & sans fruict en la cognoissance de nostre Seigneur Iesu Christ. Car celuy qui n'a point telles choses, il est aveugle, & tastant de la main. aians oublié la purgation de ses anciens pechez. Pour laquelle cause freres, prenez plus tost peine, que par bonnes ceuvres vous faiciez certaine vostre vocation & election. Car en faisant ces choses, vous ne pecherez iamais. Et par ainsy vous sera abondamment administré l'entrée au royaume eternal de nostre Seignr, & sauueur Iesus Christ.

Oeuvresignes d' election.

C Pour ce ie commenceray de vous admonester toujours de ces choses, iasoyt que sçachez & soyez cõfirmes en la presente verité. Car ie cuy de que c'est chose iuste, que tandis que suis en ce tabernacle, ie vous prouoquẽ par admonition, estans certain que la deposition de mon tabernacle est prochaine, selon que nostre Seigneur Iesus Christ le m'a signifié. Et aussy mettray peine vous auoir souuent en memoire, à fin que faictes après mon trespas, memoire de ces choses. Car nous ne vous auons point donné à cognoistre la puissance & la prescience de nostre Seigneur Iesus Christ, suyuant fables qui sont sans doctrine, mais auons esté faictz contemplateurs de la maïesté d'iceluy. Car il receut honneur & gloire de Dieu le pere, quand vne telle voix descendit à luy de la gloire magnifique. Cestuy est mon filz bien aymé, auquel ay prins mon bon plaisir, oyez le. Et ouysmes ceste voix enuoyée du ciel, quand nous estions avec luy en la montaigne sainte. Et auons la parolle des prophetes plus ferme, à laquelle vous faictes bien, d'y entendre, comme à la chandelle luyfante en lieu obscur, iusques à ce que le iour commence à luyre, & que l'estoille du matin se leue en voz cœurs. Entendãs ce premierement, que aucune prophétie de l'escripture, n'est point par propre exposition. Car prophétie n'a point esté baillé en aucun temps par la volũtẽ humaine, mais les saintz hõcs de Dieu, estans inspirez du saint esprit, ont parlé.

Mat. 3. d. Iehan. 1. d. Marc. 1. c. Luc. 3. d.

2. tim. 3. d

S. Les faulx prophetes seduyront plusieurs, mais il seront aigrement punys, ainsy qu'il fut faict des mauuais au temps du deluge, & des Sodomites. Il persequite aussy les mauuais meurs des homes, de ceux qu'il dit estre abandonnez à volupté.

Chapitre. ij.

Des sectes & faulx docteurs.

Mais aussy il y a eu des faulx Prophetes entre le peuple, cõme aussy il y aura entre vous des maistres mẽteurs, qui introduyront sectes de perdition, & nyent le Seignr qui les a acheté, amenans sur eux mesmes soudaine perdition. Et plusieurs suyurõt leurs luxures, par lesquelz la voye de verité sera blasphemée, & par auarice feront leur profit de vous, par parolles feintes. Ausquelz le iugement des long temps ne cesse point, & leur perdition ne

sommeille point. Car si Dieu n'a point espargné les anges qui ont peché, mais estãs tirez en enfer, par les cordes d'ẽfer, les a liuré pour estre tormẽtez, & reseruez au iugemẽt. Et s'il n'a point espargné le mode nouuellement crée, mais a gardé Noe le huytiesme annonçeur de iustice, amenãs le deluge au mode, de ceux q estoiet sans pitie. Et les citez de Sodome, & Gomorhre, reduisant en cẽdre, a condanné par subuersion mettant exemple à ceux qui viuront sans pitie, en deliura Loth qui estoit iuste, opprimé par l'iniure des abominables, & de la luxurieuse conuersation. Car il estoit iuste de venẽ & d'ouye, habitãt avec ceux, qui de iour en iour affligoient l'ame iuste par ceuvres iniustes. Le Seigneur sçait deliurer de tẽtation ceux qui ont pitie, & reseruer les iniustes pour estre tormentez au iour du iugement, & plus amplement ceux, qui cheminent après la chair en concupiscence d'impurité, & mesprisent la domination, presumptueuz, plaifans à eux mesmes, qui ne craignent point d'introduyre sectes en blasphemant. Comme ainsy soyt que les anges qui sont plus grand en force & en puissance ne portent point l'execrable iugement contre eux. Mais ceux cy comme bestes irraisonnables, qui naturellement sont faictes en proye & en mort, periront en leur corruption, disant mal de choses lesquelles ilz ignorent, receuans le salaire d'iniustice. Reputãs a volupté les delices du iour, de souillurẽ & tache, abondans en delices. Voluptueusement vians avec vous en leurs conuiues, ayans les veulx pleins d'adultere, & de continuel peché. Attirans les ames inconstantes, ayans le cœur exercité en auarice, filz de malediction: En Delaissans la voye droiẽte. Ilz ont erré, suyuant la voye de Balaam de Bosor, qui a aymé le salaire d'iniquité, & fut reprins de sa folie. Vne beste muette sur laquelle il seoyt, parlãt en voix d'home, reprima la folie du Propheete. Iceux sont fontaine sans eau, & nuées demenees par tourbillons de ventz, ausqz l'obscurité des tenebres est gardée. Car parlãs orgueilleuses parolles de vanité, attirent aux desirs de la chair de luxure, ceux qui vn peu eurent ceux qui conuersent en erreur, leur promettans liberté, comme ainsy soyt que ceux mesmes soyent serfz de corruption. Car chascun est serf de celuy duquel il est vaincu. Car si ceux se retirans de souillures du monde, par la cognoissance de nostre Seignr & sauueur Iesus Christ, sont vaincus, derechef enuelõpez en icelles, leurs faictz derniers leurs sont pires que les premiers. Car mieulx leur estoit de point cognoistre la voye de iustice, que après la cognoissance, se destourner arriere de celuy saint commandement, lequel leur a esté baillé. Car ce qui est du vray prouerbe, leur est adueni. Le chien est retourné à son vomissement, & la truie lauée, est retournée a se touiller en la fange.

Iob. 4. d. Anges diables.

Gen. 7. a. b

Gen. 19. b.

Loth iuste

C

Oeuvres de faulx docteurs.

Nõ. 22. d. Balaam.

D

Iude. 1. d.

Ieh. 8. d. Rom. 6. c. Heb. 6. a. Matt. 12. d

P. 10. 26. b

S. Saint

II. Pierre.

S. Sainct Pierre afferme la future renouation du monde, pour aucuns menteurs qui nyent le second aduenement de nostre Seigneur. Combien qu'il viendra de brief sans estre esperé, à l'aduenement duquel, il admoneste qu'ilz se preparent. Et loué les epistres de S. Paul, que les ignorans exposent à leur plaisir, & leurs propre ruine.

Chapitre. iij.

A Treschiers, voicy ie vous escry ceste seconde epistre, par lesquelles ie excite vostre pur entendement par admonition, à fin que ayez souuenance des parolles lesquelles ay parauant dict, des saintz prophetes, & de vostres apostres, & des commandemens du Seigneur & sauueur. Scachant premierement ce, que aux derniers iours viendront trompeurs en deception, cheminans selon leur propres concupiscences, disans: Ou est la promesse, ou son aduenement? Car depuis le temps auquel les peres sont trespassez, toutes choses perseuerent ainsi depuis le commencement de la creation. Car ilz ignorent ce volontairement, que les cieus estoient parauant, & la terre hors de l'eau, & par l'eau consistans par la parole de Dieu, par lesquelles choses, iceluy monde adonc couuert d'eau, perit. Et les cieus qui sont maintenant, & la terre, sont remis par la mesme parole, reseruez au feu au iour du iugement, & de la perdition des homes qui sont sans pitie. Mais treschiers n'ignorez point vne chose, qu'un iour enuers le Seigneur est comme mille ans, & mille ans sont comme vn iour. Le Seigneur ne retarde point sa promesse, comme aucuns cuydent, mais fayt patiemment pour vous, ne voulant point que aucun perisse, ains que tous retournent à penitence. Mais le iour du Seigneur viendra comme vn larron, auquel les cieulx passeront en grade tempeste, & les elementz se fonderont par chaleur, & la terre & toutes les œures qui sont en elle, arderont. Comme ainsi soyt donc que toutes ces choses doibuent estre defaictes, quelz vous fault il estre en saintes conuersations, & pitiez, en attendant & vous hastant à l'aduenement du iour du Seigneur? par lequel les cieulx ardens seront defaictz, & les elementz par l'ardeur du feu, defauldront. Mais nous attendons nouueaux cieulx & nouvelle terre, selon les promesses d'iceluy, auquelz iustice habite. Parquoy treschiers en attendant ces choses, mettez peine qu'oyez trouuez par luy sans tache, & sans souillure en paix. Et reputez salut la longue attente de nostre Seigneur, comme aussi nostre treschier frere Paul, selon la sapience qui luy a esté donnée, vous a escryt: comme aussi en toutes epistres, parlant en icelles de ces choses, esquelles sont acunes choses difficiles a entendre, que ceulx qui sont sans doctrine & inconstans corrompent, comme aussi toutes les autres escriptures, à la perdition d'eulx mesmes. Vous donc freres, estans aduertis parauant, gardez que estans attirés par l'erreur des non sçauans, ne chiez de la propre fermeté.

1. Timo. 3. & 4. 2.

Iud. 1. f. Moqueur du retour de Iesus Christ. Eze. 12. f.

Le mode resciué au feu

1. thes. 5. a. Apoc. 3. a. & 16. c.

Le iour de Christ.

Apo. 21. a. I. sai. 65. c. 66. a.

Rom. 12. a.

Heb. 10. g. Paul.

Mais croysez en grace & en cognoissance de nostre Seigneur & sauueur Iesus Christ. A luy soyt gloire, & maintenant, & au iour d'eternité. A M E N.

Fin de la seconde Epistre de Sainct Pierre Apostre.

La premiere Epistre de Sainct Iehan Apostre.

S. Sainct Iehan annonce ce qu'il a veu & ouy de Iesus Christ, à fin que avec luy ilz ayeint la compagnie de Dieu & de Iesus Christ son filz, par le sang duquel, les pechez des homes sont nettoyez. Mais qui se nye estre pecheur, fait Dieu menteur.

Chapitre premier.



CE qui a esté dès le commencement, ce que nous auons ouy, ce que nous auons veu de noz yeulx, ce que nous auons regardé, & noz mains ont touché, de la parole de vie, (& la vie est manifestée,

& l'auons veuë, & tesmoignons & vous annonçons la vie eternelle, laquelle estoit auprès du pere, & nous est apparue.) Ce que nous auons veu & ouy, nous le vous annonçons, à fin que vous aussi ayez compagnie avec nous, & que nostre compagnie soyt avec le pere, & son filz Iesus Christ. Et vous escriuons ces choses, à fin que vous esioyssiés, & que vostre ioye soyt pleine. Et ceste est l'annonciation laquelle nous auons ouye de luy, & vous l'annonçons. Que Dieu est lumiere, & ny a aucunes tenebres en luy. Si nous disons que nous auons compagnie avec luy, & que nous cheminons en tenebres, nous mentons, & ne faisons point la verité. Mais si nous cheminons en lumiere, côme aussi luy est en lumiere, nous auons cōpaignie l'un avec l'autre. Et le sang de son filz Iesu christ, no' nettoye de tout peché. Si nous disons qu nous n'auons point de peché, nous deceuons nous mesmes, & verité n'est pas en nous. Si nous cōfessons noz pechez, il est fidele & iuste, pour nous pardonner noz pechez, & nous nettoyer de toute iniquité. Si nous disons que n'auons point peché, nous le faisons menteur, & sa parole n'est point en nous.

S. Iesus Christ est nostre aduocat enuers Dieu son pere, & est remission pour les pechez de tout le monde. La dilection de Dieu est prouuée par obseruation de ses commandemens. Il escryt aux homes de diuers cages, admonestant qu'ilz adherent à la foy qu'ilz ont vne fois prinse, suyuant la conduicte du saint esprit.

Chapitre. ij. ✕

MEs petitz enfans ie vous escry ces choses, à fin que ne pechiez point. Mais aussi si aucun a peché, nous auons vn aduocat enuers

Christ est vie eternelle.

Ieh. 8. b.

Hebr. 9. d. Apo. 1. b. 1. Pier. 1. d. 3. roi. 8. e. 2. par. 9. g. Pro. 29. b. Ecc. 7. c.

es
Christ no
tre aduo
at.

Demou
rer en
Christ.

Ieha. 12. d
& 15. b

Leu. 9. c

Soub. 3. c

Pardon
par Iesus
Christ.

N'aymer
le monde.

Des An
techristz.

Vnction
de Dieu.

euers le pere, Iesus Christ le iuste. Et celuy est recociation pour noz pechez, & non seulement pour les nostres, mais aussi pour ceux de tout le monde. Et en ce sçauons que nous l'auons cogné, si nous gardons ses commandemens. Qui dict qu'il le cognoyt, & ne garde point ses commandemens, il est menteur, & verité n'est en luy. Mais qui garde sa parole, la charité de Dieu est vrement parfaite en luy. Nous sçauons par ce, que nous sommes en luy. Qui dit qu'il demeure en luy: il doit aussi cheminer comme il a cheminé. Treschiers, ie ne vous escriptz point vn mandement nouveau, mais le mandement ancien, le quel auez eu des le commencement. Le mandement ancien est la parole que auez ouy. Recherchez ie vous escript vn mandement nouveau, qui est vray & en luy & en vous. Car les tenebres sont passées, & la vray lumiere, maintenât luyt. Qui dit qu'il est en lumiere, & hait son frere, il est en tenebres iusques à ceste heure. Qui aime son frere, il demeure en lumiere, & n'y a point de scandale en luy. Mais qui hait son frere, il est en tenebres, & chemine en tenebres, & ne scet ou il va, car les tenebres ont auégly ses yeulx. Enfans, ie vous escry, que les pechez vous sont pardonnez pour son nom. Peres, ie vous escry que vous auez cogné celuy qui est des le commencement. Ieunes filz, ie vous escry que vous auez vaincu le maling. Petiz enfans ie vous escry, que vous auez cogné le pere. Ieunes, ie vous escry que vous estes fort, & que la parole de Dieu demeure en vous, & que vous auez vaincu le maling. N'aymez point le monde, ne les choses qui sont au monde. Si aucun aime le monde, la charité du pere n'est pas en luy. Car tout ce qui est au monde, est concupiscence de chair, & concupiscence des yeulx, & orgueil de vie, qui n'est pas du pere, mais est du monde. Et le monde passe, & sa concupiscence. Mais qui fait la volonte de Dieu, il demeure eternellement. Enfans, il est la dernier heure, & ainsi que vous auez ouy que l'Antechrist vient: il y a maintenât plusieurs Antechristz, parquoy nous sçauons que c'est la dernier heure. Ilz sont yssus de nous, mais ilz n'estoient pas de nous. Car s'ilz eussent esté de nous, ilz eussent certes demouré avec nous: mais est à fin qu'ilz soyent manifestez qu'ilz ne sont point tous de nous. Mais vous auez l'vnction du saint, & cognoissez toutes choses. Ie ne vous ay point escry comme à ceux qui ne sçauent la verité, mais comme à ceux qui la sçauent: & pource que toute menterie n'est pas de verité. Qui est menteur, sinon celuy qui nyé que Iesus est le Christ? Cestuy est Antechrist, qui nyé le pere & le filz. Qui conque nyé le filz, il n'a pas aussi le pere. Qui confesse le filz, il a aussi le pere. Ce que vous auez ouy des le commencement, soit demourât en vous. Car si ce que auez ouy des le commencement demoure en vous, vous demourez au-

sy au filz & au pere. Et ceste est la promesse laquelle il nous a promis, la vie eternelle. Ie vous ay escry ces choses, de ceux qui vous seduyent. Et l'vnction laquelle auez receu de luy, demeure en vous. Et n'ayez point necessité que aucun vous enseigne, mais ainsi que son vnction vous enseigne de toutes choses, ainsi est la chose vraye, & n'est pas mensonge. Et ainsi qu'il vous a enseigné, demeurez en luy. Et maintenant, enfans de mourez en luy, à fin que quand il apparostr, nous ayons fiance, & ne soyons point confondus de luy en son aduenement. Si vous sçaués qu'il est iuste, sçachez aussi que quiconque fait iustice, il est nay de luy.

S. De la charité de Dieu enuers nous. Et comme font cognoz ceux qui sont de Dieu ou qui sont du diable, par la direction & hayne des freres. Le priant en purité de pensée & de foy en Iesus Christ, impetre de Dieu ce qu'il demande.

Chapitre. iij.

REgardez quelle charité le pere nous a donné, à fin que nous soyons nommez filz de Dieu, & aussi le soyons. Pour ceste chose, le monde ne nous cognoyt point, pourtant qu'il ne le cognoyt point. Treschiers, nous sommes maintenât filz de Dieu, & n'est pas encores apparu ce que nous serons. Nous sçauons que quand il apparostr, nous serons semblables à luy. Car nous le voions ainsi comme il est. Et quicque a ceste esperance en luy, il se saintifie, comme aussi iceluy est saint. Quiconque fait peché, il fait aussi iniquité. Et peché est iniquité. Et vous sçaués que iceluy est apparu pour oster noz pechez, & que peché n'est pas en luy. Quiconque demeure en luy, ne peche point, & quiconque peche, ne la point veu, & ne la point cogné. Enfans, persone ne vous deceue. Qui fait iustice, il est iuste, comme aussi iceluy est iuste. Qui fait peché, il est du diable, car le diable peche, des le commencement. A ce est apparu le filz de Dieu, pour destruyre les œures du diable. Quiconque est nay de Dieu, ne fait point peché, car la semence d'iceluy demeure en luy, & ne peult pecher, pource qu'il est nay de Dieu. En ce sont manifestez les filz de Dieu, & les filz du diable. Quiconque n'est iuste, n'est point de Dieu, & qui n'ayme point son frere. Car ceste est l'annonciation, que vous auez ouy des le commencement, que vous ayez l'un l'autre. Non pas comme Cain qui estoit maling, & tua son frere. Et pourquoy le tua il? Pource que ses œures estoient mauuaises, & celles de son frere, estoient iustes. Freres ne vous esmerueillez point, si le monde vous hayt. Nous sçauons que nous sommes transportez de mort à vie, pource que nous ayons les freres. Qui n'ayme point, il demeure en mort. Quicque hayt son frere, est homicide. Et vous sçaués que tout homicide, n'a point la vie eternelle demourante en soy même. En ce auons cogné la charité de Dieu, que iceluy a mis son ame pour nous, aussi devons nous mettre noz

Promesse
de Dieu.

L'esprit
enseignant.

A
Charité
de Dieu.

Iha 13. c.
1. Pier. 2. d.

B
Apo. 22. e
Enfans
du diable
Iehan. 8. f.

Ieha 13. d.
& 15. b
Gen. 4. b.

C
Sus. 1. b.
Leui. 19. d.

ames

I. Iehan.

amés pour les freres. Qui aura les biens du monde, & verra son frere auoir necessité, & qu'il luy ferme ses entrailles, cōment demeure la charité de Dieu en luy? Mes enfantz, n'aymōs point de parolle ne de langue, mais par œuvre, & par verité. * En ce cognoissons nous, que nous sommes de verité, & rendrōs noz cœurs certains deuant luy. Car si nostre cœur nous reprend, Dieu est plus grand que nostre cœur, & cognoit toutes choses. Treschiers, si nostre cœur ne nous reprend point, nous auons fiancé à Dieu. Et quel que chose que nous demanderons, nous la receuerons de luy. Car nous gardons ses commandemens, & faisons les choses lesquelles sont plaisantes deuant luy. Et cestuy est son commandement, que croyons au nom de son filz Iesus Christ, & que aymons l'un l'autre, ainsy comme il nous a donné commandement. Et celuy qui garde ses commandemens, demeure en luy, & luy en iceluy. Et en ce nous sçauons qu'il demeure en nous, par l'esprit lequel il nous a donné.

S. Lesquelz espritz sont de Dieu, & lesquelz non. Et cōe ainsy soit que Dieu nous a preuenu de sa di'ection donnant son filz pour nous, & nous debuons aymer Dieu & nostre prochain. Mais la parfaite charité met hors la crainte.

Chapitre. iij.

Treschiers, ne croyez point à tout esprit, mais esprouuez les espritz s'ilz sont de Dieu. Car moult de faulx Prophetes sont venuz au monde. En ce, est cōueu l'esprit de Dieu. Tout esprit qui confesse que Iesus Christ est venu en chair, est de Dieu. Et tout esprit qui ne confesse point Iesus, il n'est pas de Dieu, & cestuy est Antechrist, duquel vous auez ouy qu'il viēt, & est maintenant desia au monde. Enfans, vous estes de Dieu, & l'auēz vaincu, car celuy qui est en vous, est plus grand que celuy qui est au monde. Iceulx sont du monde, pource ilz parlent du monde, & le monde les oyt. Nous sommes de Dieu. Qui cognoit Dieu, il nous escoute. Qui n'est pas de Dieu, il ne nous escoute point. En ce cognoissons nous l'esprit de verité, & l'esprit d'erreur. Treschiers, aymons l'un l'autre. Car charité est de Dieu. Et quiconque ayme, est nay de Dieu, & cognoyt Dieu. Qui n'ayme point, il ne cognoyt pas Dieu. * Car Dieu est charité. En ce, est apparue la charité de Dieu enuers nous, que Dieu a enuoyé son filz vniue au monde, à fin que nous viuons par luy. **E**st la charité, non point que nous aions ayme Dieu, mais pource que luy nous a ayme. Et a enuoyé son filz reconciliateur pour noz pechez. Treschiers, si Dieu nous a ainsy ayme, nous debuons aussy aymer l'un l'autre. Personne ne vit iamais Dieu. Si nous aymons l'un l'autre. Dieu demeure en nous, & sa charité est parfaite en nous. En ce, cognoissons nous, que nous demourons en luy, & luy en nous, pour ce qu'il nous a donné de son esprit. Et nous auons veu, & tesmoignons que le pere a enuoyé son filz sauueur du monde. Quiconque

confessera que Iesus est le filz de Dieu, Dieu demeure en luy, & luy en Dieu. Et nous auons cōueu, & creu la charité que Dieu a en nous. Dieu est charité. Et qui demeure en charité, il demeure en Dieu, & Dieu en luy. En ce, est parfaite charité avec nous, à fin que nous ayons fiance au iour du iugement, que ainsy comme il est, aussy sommes nous en ce monde. Crainte n'est pas en charité, mais parfaite charité, met hors la crainte, car crainte a peine. Et q' craint, il n'est point parfait en charité. Nous donc aymons Dieu: car Dieu premier nous a ayme. Si aucun dict: Payme Dieu, & il hayt son frere, il est menteur. Car qui n'ayme point son frere qu'il voit, comment peult il aymer Dieu, qu'il ne voit point? Aussy nous auons ce commandement de Dieu, que celuy qui ayme Dieu, il ayme aussy son frere. *

S. De la vraye charité enuers Dieu. La foy a victoire & triumphe du monde. Trois en terre, & trois au ciel donnent tesmoingnage à Iesus Christ, & celuy qui croyt en luy a vie eternelle. De peché qui est à la mort, & de celuy qui n'est pas à la mort.

Chapitre. v.

Quiconque croyt que Iesus est le Christ, il est nay de Dieu. Et quiconque ayme celuy qui a engendré, il ayme aussy celuy qui est nay d'iceluy. En ce, cognoissons nous que nous aymons ceux qui sont nayz de Dieu, quand nous aymons Dieu, & faisons ses commandemens. Car ceste est la charité de Dieu, que gardions ses commandemens: & ses commandemens ne sont point grief. * Car tout ce qui est nay de Dieu, surmonte le monde. * Et ceste est la victoire qui surmonte le monde, nostre foy. Qui est celuy qui surmonte le monde, sinon celuy qui croyt que Iesus est filz de Dieu? Cestuy est Iesus Christ, qui est venu par eue & par sang non pas seulement par eue, mais par eue & par sang. Et c'est l'esprit qui tesmoingne, que Christ est la verité. Car il en ya trois qui donnent tesmoingnage au ciel, le pere, le verbe, & le saint esprit, & ces trois, sont vn: Aussy en ya trois, qui donnent tesmoingnage en la terre, l'esprit, l'eue, & le sang, & ces trois, sont vn. Si nous prenons tesmoingnage des homes, le tesmoingnage de Dieu est plus grand. Car celuy est le tesmoingnage de Dieu, lequel est plus grand qu'il a tesmoingné de son filz. Qui croyt au filz de Dieu, il a le tesmoingnage de Dieu en foy. * Qui ne croyt point au filz, il le fait menteur, car il ne croyt point au tesmoingnage que Dieu a tesmoingné de son filz. Et cestuy est le tesmoingnage, que Dieu nous a donné la vie eternelle. Et ceste vie, est en son filz. Qui a le filz, il a la vie. Qui n'a point le filz de Dieu, il n'a point la vie. **I**e vous escryz ces choses, à fin que sçachez, que vous qui croyez au nom du filz de Dieu, auez la vie eternelle. Et ceste est la fiance laquelle auons à luy, que tout ce q' nous demanderons selon sa volonté, qu'il nous oyt. Et sçauons, que tout ce que nous demanderons, qu'il nous oyt. Nous sçauons

Iehan. 15. b

Iehā. 16. d
17. a
Mat. 21. c
Iehā. 15. a.
& 16. c
Commā-
dement
de Dieu.
Iehā. 13. d.
& 15. b.

Esprou-
uer les
espritz.

Aue-
chist.

Iehan. 8. f

Charité.

Iehan. 3. b

Iehan. 16.
1. tim. 6. l

Sauueur
du monde

Crainte.

Iehā. 17. d
& 15. b
Eph. 5. a

A
Nay de
Dieu.

Mat. n. d.

1. cor. 15. g

Foy.

Iehan. 3. d

C

Requēte
en foy.

D
Du peché
à mort.

Lu. 24.3

Nous q nous auons les demâdes, lesqlls nous luy demandôs. Qui sçait que son frere peche de peché non à mort, qu'il demande, & la vie sera donnée à celuy qui peche, nō pas à mort. Il est aucun peché à mort, ie ne dy point que aucun prie pour celuy. Toute iniquité, est peché, & est peché à mort. Nous sçauons que quiconque est nay de Dieu, ne peche point: mais la generatiō de Dieu le garde, & le maling ne le touche point. Nōus sçauons que nous sommes de Dieu, & tout le mōde est mis en mauuaitie. Et sçauons q le filz de Dieu est venu, & nous a donné l'entendement à fin que cognoissons le vray Dieu, & que nous soions en son vray filz. Cestuy est le vray Dieu, & la vie eternelle. Enfants, gardez vous des ydoles. AMEN.

Fin de la premier Epistre de S. Iehan.

La seconde Epistre de Saint Iehan Apostre.

S. Saint Iehan confirme ceste esleuē & ses filz, en charité & foy, qu'ilz ne soyent seduitz des heretiques, & ce en bref. Il garde la reste iusques à ce qu'il vienne à eulx.

Chapitre seul.

Ich. 1. 7. b.
Charité.

LANCIEN à la dame esleuē & à ses enfans, lesquelz i'ayme en verité, & nō point moy seul, mais aussy tous ceulx qui ont cognēu la verité, pour la verité qui demoure en nous, & qui sera à tousiours avec nous: grace, misericorde & paix de par Dieu le pere, & de par Iesu Christ le filz du pere en verité, & charité, soyt avec vous. I'ay esté fort esiouy, pource q i'ay trouuē aucuns de tes filz cheminans en verité: cōme nous auons receu le commandement du pere. Et maintenant dame, ie te prie, non point cōe t'escripuāt nouveau commandement, mais celuy que nous auōs eu dez le commencement: que nous aymons l'vn l'autre. Et ceste est la charité, que nous cheminions selon ses commandemens. Car cestuy est le commandement, que comme vous auez ouy dez le commencement, vous cheminez en iceluy. Car plusieurs seducteurs sont yslus au monde, lesquelz ne confessent point que Iesu Christ soyt venu en chair. Cestuy est seducteur & Antechrist. Prenez garde à vous mesmes, que ne perdez les choses que vous auez fait, mais que vous receuez le plein salaire. Quicō que se depart, & ne perseuere point en la doctrine de Christ, il n'a point Dieu. Qui perseuere en la doctrine, cestuy a le pere & le filz. Si aucun vient à vous, & n'apporte pas ceste

doctrine, ne le receuez point en la maison, & ne le saluez point. Car qui le saluē, il communique à ses œuures mauuaises. Ayant plusieurs choses à vous escrire, ne l'ay voulu faire par encre & papier, car i'ay esperance que ie seray auprès de vous, & parleray bouche à bouche, à fin que vostre ioye soit pleine. Les enfans de ta sœur esleuē te saluent.

Fin de la seconde Epistre de S. Iehan.

La tierce Epistre de Saint Iehan Apostre.

S. Gaye est louē pour ses bien faitz, & les calunnies & inhumanité de Diotrepes sont adioustes, avec bon tesmoingnage de Demetre, disant que de bref l'ya vcoir.

Chapitre seul.



ANCIEN, à Gaie bien aymé, lequel i'ayme en verité. Treschier ie fay oraison que en toutes choses tu prosperes & que soys en santé, comme ton ame est en prosperité. I'ay esté fort esiouy, quād les freres sont venuz, & ont donné tesmoingnage à ta verité, cōme tu chemine en verité. Je n'ay chose plus agreable, q d'ouyr q mes enfans cheminēt en verité. Treschier, tu fais fidelemēt, tout ce q tu fais aux freres, & celā aux pelerins, q ont rendu tesmoingnage à ta charité en la presence de l'eglise. Lesquelz conduisant dignement selon Dieu, tu feras bien. Car ilz se sont partis pour son nom, ne prenans rien des Gentilz. Nous dōc debuōs receuoyr ceulx q sont telz, à fin q avec eux soyons ouuriers de verité. Peult estre q ieusse escript à l'eglise, mais Diotrepes q ayme à obtenir la prelatore entre eulx, ne nous reçoit point. Pour ceste chose, si ie vien, ie manifesteray les œuures qu'il fayt, caquetant par parolles malicieuses contre nous. Et cōme si ces choses ne luy souffisoient, iceluy aussy ne reçoit point les freres, & empesche ceulx q les reçoient, & les iette hors de l'eglise. Treschier, n'ensuyz point le mal, mais ce q est bon. Qui fait bien, est de Dieu, qui fait mal, n'a point veu Dieu. Le tesmoingnage est rédu de tous à Demetre, & par la verité mesme. Mais aussy nous, en donnōs tesmoingnage, & tu sçayz q nostre tesmoingnage est veritable. I'ay eu plusieurs choses à t'escrire, mais ie n'ay point voulu escrire par encre & par plume. Car i'espere de brief estre auprès de vous, & parlerons bouche à bouche. Paix te soyt. Les amys te saluent. Saluē les amys par nom.

Fin de la tierce Epistre de Saint Iehan.

PP

Epi

De ceulx qui apportent autre doctrine que l'Euangile.

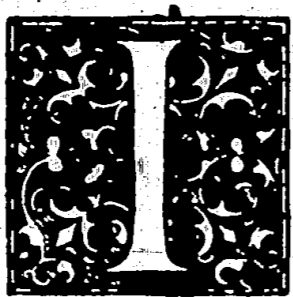
C
Diotrepes

D
Demetre

Epistre Catholique de Saint Iude Apostre.

3. Il admoneste qu'ilz soyent fermes en la foy, qui leur est vne fois baillie contre les infideles & impudiques: adioutant la punition d'iceulx en la maniere des Iuifz & Sodomites. Car ceulx icy ne craignant aucun, sans mesure se layssent porter en toute concupisance de la chair. Lesquelz il compare à diverses choses, en les reuouquant à la prophetie d'Enoch & des Apostres.

Chapitre seul.



IUDE SERVITEUR de Iesus Christ, & frere de Iaques, à ceux qui sont aymez en Dieu le pere, & conseruez & appelez en Iesus Christ. Misericorde, & paix, & charité vous soyent accôplye. Tre-

chiers, en mettât toute sollicitude de vous escripre de vostre commun salut, il m'a esté necessaire vous escripre, priant que bataillez fort pour la foy, laquelle a esté vne fois baillée aux saintz. Car aucuns homes sans pitié, sont couuertemēt entrez. (lesquelz des long temps sont prescriptz à ce iugement) conuertissans la grace de nostre Dieu en luxure, & deuians le seul dominateur, & nostre Seigneur Iesus Christ. Mais ie vous veulx admonestrer, sçachans vne fois toutes choses, que Iesus deliurant le peuple de la terre d'Egypte, secondement destruyt ceulx qui ne creurent point. Et que les Anges qui ne gardent point leur principaulté, mais delaisserent leur domicile, il les a reserue soub l'obscurité en lyens eternelez au iugement du grand iour, comme Sodome & Gomorrhe, & les citez voisines, lesquelles semblablement faisoient paillardise, & alloient après autre chair, ont esté faictes exemple, souffrans la peine du feu eterne, semblablement ausly iceulx maculéz certes leur chair, & mesprisent la domination, & blasphement la maiesié. Quand Michel l'archange estriuoit disputant avec le diable pour le corps de Moyses, il n'osa vser de iugement de blasphemie, mais il dit: Le Seigneur te commande. Mais iceulx certes blasment toutes choses qu'ilz ne scauent, & toutes choses que naturellement ilz cognoissent comme les bestes brutes, ilz sont corrompus en icelles. Malheur sur iceulx qui sont allez en la voye de Cain, & se sont abandonnez en l'erreur de Balaam, pour le salaire, & en la cōtradiction de Coré son pere. Ceulx sont taches en leur conuites, gourmandans ensemble, sans crainte, se rapaisant eux mesmes, rutes sans eaue lesquelles sont portees, & de là, par les ventz: arbres d'autumne, sans fruct, deux foys mortes, arrachees, yndes impetueuses de la mer, iettans hors

comme escumes, leurs confusions. Estoilles courantes par Pair, auquelz le tourbillon de tenebres est reserue eternellement. Et Enoch le septiesme après Adam a prophetizé d'iceulx, disant: Voicy, le Seigneur viend avec ses Saintz qui sont par milles, faire iugement contre tous, & reprendre tous ceulx qui sont sans pitié, de toutes les œuures contre pitié, lesquelles ont accompli infidelement, & de toutes les choses dures, lesquelles les pecheurs sans pitié ont parlé contre luy. Iceulx sont murmurateurs, pleins de querelle, cheminans selon leurs desirs, & leur bouche parle orgueil, ayans en admiration les personnes, à cause du profit. Mais vous treschiers, ayez souuenance des parolles, lesquelles ont par auant esté dictes par les apostres de nostre Seigneur Iesu Christ, qui vous disoyent: Que au dernier temps viendront des trompeurs, cheminans selon leurs desirs en faictz sans pitié, iceulx sont qui se separent eux mesmes, sensuel, n'ayans point l'esprit. Mais vous treschiers, vous edifiens vous mesmes sur nostre tressaincte foy, faisans prieres par le saint esprit. Gardez vous mesmes en dilection de Dieu, attendans la misericorde de nostre Seigneur Iesus Christ, en la vie eterne. Et reprenez ceux cy qui sont ia iugez, & sauuez les autres les rauissant du feu. Et ayez cōpassion des autres en crainte, hayas ausly la robbe charnelle, laquelle est souillée. Et à celuy qui est puissant de vous garder sans peché, & de vous mettre deuant la presence de sa gloire sans souillure, en lyesse, en l'aduenement de nostre Seigneur Iesus Christ, à Dieu seul nostre sauueur, par nostre Seigneur Iesus Christ, soyt gloire, & magnificēce, empire, & puissance, deuant tout siecle, & maintenant, & en tous les siecles des siecles.

AMEN.

Fin de l'Epistre de Saint Iude Apostre.

L'apo-

Des derniers tēps

Nōb. 14. f

Isa 14

Gen. 19. 0

Zach. 1. e
Ecd. 12. d

Gen. 4. b
Nōb. 11. d

Nōb. 16. a

Banquetz

Apoc. 1. d

g

Psal. 16.

P

1. tim. 4. a

2. tim. 3. a.

2. Pier. 3. a

G

L'Apocalypse, ou Reuelation de Saint Iehan Apostre.

S. Saint Iehan bany en l'isle de pathmos, reçoit cō mandement d'escrire ce qu'il veoyt, aux sept eglises d'Asie, designées par les .vij. chandeliers qu'il veit en l'enuiron du filz de l'home, escripant la maniere que icy luy a esté demonstrée.

Chapitre premier. ✠

A Reuelation de Iesu Christ, que Dieu luy a donné, pour manifester à ses seruiteurs les choses, lesquelles il fault que soyét faictes bié tost. Et les a signifié, enuoyant par son ange à Iehan son seruiteur: Leq̄l a donné tesmoingnage de la parole de Dieu, & tesmoingnage de Iesu Christ, de toutes les choses qu'il a veu. Bienheureux est celuy qui lit, & qui oyt les parolles de ceste prophetie, & garde les choses qui sont escriptes en icelle, car le tēps est prés. Iehan aux sept eglises qui sont en Asie. Grace à vous & paix de par celuy qui est, & qui estoit, & qui est à venir, & de par les sept espritz qui sont deuant son throne, & de par Iesu Christ, qui est fidele tesmoing, premier nay des mortz, & prince des roys de la terre, leq̄l nous a aymé, & nous a laués de noz pechez en son sang. * Et nous a faict royaume & p̄stres à Dieu, & à son pere A iceluy gloire & empire, aux siecles des siecles. Amen. Voicy il vient avec les nuées, & tout œil vaira, & ceux qui l'ont percé. Et toutes les lignées de la terre se plaindront sur luy, veritablement Amē. Je suis alpha & ω, le cōmencement & la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, & qui estoit, & q̄ est à venir, le tout puissant. Moy Iehā vostre frere, & participant de la tribulation, & au royaume, & patience en Iesu Christ, j'ay esté en l'ysle qui est appellée Pathmos, pour la parole, de Dieu & le tesmoingnage de Iesu. J'ay esté en esprit au iour du dimēche: & ay ouy derriere moy vne grande voix comme d'vne trompette, disant: Escryz dedās le liure ce que tu voys, & l'en uoye aux sept eglises qui sont en Asie, en Ephese, & en Smyrne, en Pergame, & en Thyatire, & en Sarde, & en Philadelphie, & en Laodice. Et me retournay, à fin de veoir la voix qui parloit à moy. Et moy retourné, j'ay yeu sept chandeliers d'or. Et au milieu des sept chandeliers d'or, vn semblable au filz de l'home, vestu d'vne aulbe, & ceinct endroict les mammelles d'vne ceinture d'or. Et son chef, & ses cheueux estoiet blācz, cōme laine blanche, & cōme neige. Et ses yeulx cōme flāte de feu. Et ses piedz semblables à fin cuyure, comme en vne fornāse ardante. Et sa voix estoit cōme vne voix de plusieurs eues, &

auoit en sa dextre sept estoilles, & de sa bouche sortoit vn glaiue trenchāt de deux costez. Et sa face estoit luyfante, comme le soleil en sa vertu. Et quand ie l'eu veu, ie cheuz à ses piedz cōme mort, & il mit sa main dextre sur moy, disant: Ne crains point, ie suis le p̄mier & le dernier, & vis, & ay esté mort, & voicy ie suis viuant aux siecles des siecles. Et ay les clefz de la mort & d'enfer. Escryz dōc les choses que tu as veu, & celles qui sont, & celles lesquelles il fault estre faictes cy aps. Le sacramēt des sept estoilles, q̄ tu as veu en ma dextre, & les sept chandeliers d'or: Les sept estoilles, sont les sept anges des eglises, & les sept chandeliers, sont les sept eglises.

S. Il est cōmandé à Iehā d'escrire diuerses choses aux eglises, d'Ephese, Smyrne, Pergame, & Thyatire, louant les aucuns, & reuoquant les autres à penitence par menaces. Grand loyer est promis à celuy qui vaincra. Chapitre .ij.

ET à l'ange de l'eglise d'Ephese escryz. Celuy qui tient sept estoilles en sa dextre, leq̄l chemine au milieu des sept chandeliers d'or, dict ces choses: Je scay tes œuures, & labeur & ta patience, & que tu ne peulx souffrir les mauuais, & as esprouuē ceux qui se disent estre Apostres, & ne le sont point, & les a trouuē méteurs. Et as patiēce, & as enduré pour mon nom, & n'as point defaillī. Mais j'ay q̄lq̄ peu contre toy, q̄ tu as delaisē ta p̄mier charité. Parquoy aye souuenance dont tu es cheu, & fais penitence, & fais les premieres œuures. Autrement ie viens à toy, & osteray ton chandelier de son lieu, si tu ne fais penitence. Mais tu as cecy, q̄ tu hais les faictz des Nicolaites, lesq̄lz aussy ie haie: Qui a aureille, oye ce q̄ dit l'esprit aux eglises: Je donneray à celuy qui vaincra, à manger de l'arbre de vie, leq̄l est au paradis de mon Dieu. Et à l'ange de l'eglise de Smyrne, escryz. Le p̄mier & le dernier, q̄ a esté mort, & vit, dict ces choses. Je scay ta tribulation, & ta paouretē: mais tu es riche, & es blasme de ceux qui se disent estre Iuifz, & ne le sont point, mais sont la synagogue de Satan. Ne crains rien des choses que tu as à souffrir. Voicy le Diable doibt enuoyer aucuns de vous en prison, à fin que soyēz esprouuēz, & aurez tribulation dix iours. Soys fidele iusq̄s à la mort, & ie te dōneray la corone de vie. Qui a aureille, oye ce que l'esprit dict aux eglises. Qui vaincra, il ne sera point blessē de la mort seconde. Et à l'ange de l'eglise de Pergame, escryz: Celuy q̄ a la glaiue trenchāt des deux costez, dict ces choses: Je scay ou tu habite, là ou est le siege de Satan: & tūtiēs mon nom, & n'as point nyē ma foy. Et en ces iours là, fut Antipas mon tesmoing fidele, qui a esté occis entre vous, là ou Satan habite. Mais j'ay quelque peu contre toy. Car tu as illec ceux qui tiennent la doctrine de Balaam, qui enseignoit Balac à mettre scandale deuant les enfans d'Israël, de manger, & faire paillardise. Aussy tu as ceux qui tiennent la doctrine des Nicolaites. Semblablement fais penitēce, autrement ie viendray

Isai. 44. 3
& 41. b.
Isa. 22. f

A
Du ministere d'Ephese.

Des faulx Apostres.

De Smyrne.

De Pergame.

Tesmoig De Iesus Christ. Nōb. 7. 46

Apo. 22. d
Profit de ceste lectu re.

De sept eglises.

Colo. 1. c.
1. Ieh. 1. d.
2. Cōr. 15. c.
Hebr. 9. d
1. Pier. 1. d
Mat. 24. c
Isa. 3. c

Iud. 1. e
Soub. 21. b
& 22. c

Des sept chandeliers.

Apocalypse.

Amende-ment. dray à toy bien tost, & bataillera avec eux par le glaue de ma bouche. Qui a oreille, oye ce que l'esprit dict aux eglises: Je donneray la manne mucce, à celui qui vaincra, & luy donneray vn caillou blanc, & au caillou, vn nouveau nom escript, lequel aucun ne cognoit, sinon celui qui le reçoit. Et à l'ange de l'eglise de Thyatire, escryz: Le filz de Dieu, qui a les yeulx comme flamme de feu, & ses piedz semblables à fin cuyure, dict ces choses: Je cognoy tes œures, & foy, & ta charité, & seruire, & ta patience, & tes œures demieres, en nombre plus grand que les premieres. Mais j'ay quelque peu contre toy: car tu permets la femme Iezabel, q se dict prophetesse, enseigner, & seduyre mes seruiteurs, à faire paillardise, & manger des choses sacrifiées aux idoles. Et ie luy ay donné temps pour faire penitence, & elle ne veult point faire penitence de sa paillardise. Voicy, ie la mettray au liét. Et ceux qui sont adaltes avec elle, seront en tres grande tribulation, s'ilz ne font penitence de leurs œures. Et ie mettray ses enfans à mort, & toutes les eglises scauront que ie suys cherchant les reins, & les cœurs, & donneray à vn chascun de vous selon ses œures. Mais ie dy à vous, tous autres qui estes en Thyatire, quiconques n'ont point ceste doctrine, q n'ont pas cogneu la hauteur de sara, cœ ilz disent, ie n'enuoyeray point sur vous autre charge. Neantmoins ce que vous auez, tenez le iusques à ce que ie vienne. Et celui qui aura vaincu, & aura gardé mes œures iusqs à la fin, ie luy donneray puissance sur les gentils, & les gouvernera en verge de fer, & seront brisez comme le vaisseau du potier, comme aussy j'ay receu de mon pere: Et ie luy donneray l'estoil le du matin. Qui a oreille, oye ce que l'esprit dit aux eglises.

S. Il luy est commandé d'escrire aux Eglises de Sarde, de Philadelphie, & Laodice reuocant les errants à penitence par menaces. Louant les autres, promettant loyer à celui qui vaincra, & dict q Dieu frappe à l'huys, à fin que l'entree de celui qui ouuira.

Chapitre. iij.

A l'eglise de Sarde. **E**T à l'Ange de l'eglise de Sarde, escryz: Ce luy qui a les sept espritz de Dieu, & les sept estoilles, dit ces choses: Je scay tes œures, que tu as renom que tu vis, & tu es mort. Soys veillant, & conferme les autres choses lesquelles debuient mourir. Car ie ne trouue point tes œures pleines deuant mon Dieu. Aye donc en memoire, comment tu as receu, & as ouy, & garde le, & fais penitence. Si donc tu ne veille, ie viendray à toy comme le larron, & ne scauras à quel heure ie viendray à toy. Mais tu as peu de noms en Sarde, qui n'ont point souillé leurs vestemens, & chemineront avec moy en vestemens blancs, car ilz en sont dignes. Qui vaincra, il sera ainsi vestu de vestemens blancs, & n'effacera point son nom du liure de vie, & confessera son nom deuant mon pere, & deuant ses anges. Qui a oreille, oye ce que l'esprit dict aux eglises: Et à

1. The. 5. a.
2. Pier. 3. c.
Soub. 16. c.

l'age de l'eglise de Philadelphie, escryz: Le saint & le veritable, qui a la clef de Dauid, qui ouure, & personne ne clost: il clost, & personne ne ouure, dict ces choses: Je scay tes œures. Voicy, j'ay donné l'huys ouuert deuant toy, lequel personne ne peut fermer, pource que tu as vn peu de vertu, & as gardé ma parole, & n'as point nyé mon nom. Voicy, ie donneray de la synagogue de satan, qui se disent estre iuifz, & ne le sont point, mais mentent. Voicy ie feray qu'ilz viendront, & adoreront deuant tes piedz, & scauront que ie t'ay aymé, car tu as gardé la parole de ma patience, & te garderay de l'heure de tentation, laquelle doit venir en tout le monde, pour esprouer les habitans en la terre. Voicy, ie viens bien tost, tiens ce que tu as, à fin que personne ne prenne ta corone. Qui vaincra, ie le feray colonne au temple de mon Dieu, & ne sortira plus dehors. Et escriuray sur luy le nom de mon Dieu, & le nom de la cité de mon Dieu, de la neuue Ierusalem, laquelle est descédue du ciel de mon Dieu, & mon nom nouveau. Qui a oreille, oye ce que l'esprit dict aux eglises: Et à l'ange de l'eglise de Laodicee escryz: Ce dict, Amé, le tesmoing fidele & vray, qui est commencement de la creature de Dieu, dict ces choses. Je scay tes œures, car tu n'es ne froid, ne chault. A la mienne volente, que tu fusse froid ou chault. Mais pource que tu es tiède, & n'es ne froid ne chault, ie te commenceray à vomir hors de ma bouche. Car tu dis: Je suys riche & abondant, & n'ay affaire d'aucune chose. Et tu ne scays point que tu es malheureux & miserable, paoure & aueugle, & nud. Je te conseille que tu achete de moy or embrasé de feu, & esproué, à fin que tu soys fait riche, & que tu soys vestu de vestemens blancs, & que la confusion de ta nudité n'apparoisse point. Et oingz tes yeulx d'vn collyre, à fin que tu voys. Je reprends, & chastie ceux que j'ayme. Prends donc vn zele, & fais penitence. Voicy, ie suys à l'huys, & frappe. Si aucun oyt ma voix, & ouure l'huys, j'entreray à cestuy, & soupperay avec luy, & luy avec moy. Qui vaincra, ie luy donneray se seoir avec moy en mon throne, ainsi que j'ay vaincu, & ay esté assis avec mon pere en son throne. Qui a oreille oye ce que l'esprit dict aux eglises.

Philadelphie. Ifa. 22. f. Iob. 12. b

Laodicee. Ich. 14. a

Prou. 3. b. Heb. 11. b

S. Vision du seant sur le throne, des sieges, des bestes, & des vingt & quatre anciens assis à l'environ du throne, qui tous glorifioyent celui qui estoit seant au throne.

Chapitre. iiii.

A Prés ces choses, ie vey, & voicy l'huys ouuert au ciel, & la premiere voix que j'ouy estoit comme d'vne trompette parlant avec moy, disant. Monte icy, & ie te monstreray quelles choses il fault estre faites de brief, après cestes. Incōtinent ie fus en esprit. Et voicy vn siege estoit mis au ciel, & sur le siege estoit vn assis. Et celui q estoit assis estoit semblable de regard à vné pierre de laspe, & de Sardone. Et par du ciel,

A Le ciel ouuert.

Sept lam pes. **Q**uatre bestes. **C** **I**ciel, estoit alentour du siege, semblable en vision à vne Esmeraude. Et à l'entour du siege, y auoit vingt quatre sieges. Et sur les sieges, vingt quatre anciens assis, vestus d'habillemens blancz, & en leurs cheffz, corones d'or. Et du throne procedoyent escleres, & voix, & tonnoirres. Et y auoyt sept lāpes ardantes deuant le throne, lesquelles sont les sept espritz de Dieu. Et au deuant du siege, cōme vne mer de voirre, semblable à crystal. Et au milieu du siege, & alentour du siege, quatre bestes pleines d'yeux deuant & derriere. Et la premiere beste estoit semblable à vn lion. Et la seconde beste, semblable à vn veau. Et la tierce beste, ayant la face comme d'vn home. Et la quarte beste, semblable à vn aigle volant. Et les quatre bestes, chascunes d'elles auoyt six ailes alentour, & dedās estoient pleines d'yeux. Et n'auoient point de repos iour & nuit, disant: Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout puissant, q' estoit, q' est, & qui est à venir. Et quād icelles bestes donnoient gloire, & honneur, & benediction, à celuy qui est assis sur le throne, au viuant aux siecles des siecles, les vingt quatre anciens se prosternoient deuant celuy qui estoit assis au throne, & adoroyēt le viuāt aux siecles des siecles, & mettoient leurs corones deuant le throne, disant: Seigneur nostre Dieu, tu es digne de recevoir gloire, honneur, & vertu, car tu as crée toutes choses, & pour ta volonté elles estoient, & ont este crees.*

S. Pource que Jehan ploroit, que personne ne pouuoit ouvrir le liure cloz de sept seaux: L'aigneau qui auoit este premierement occis, l'ouurit. Ce fait les quatre bestes, & les xxiiij. anciens, avec innumerable multitude d'anges le glorifierent tresgrandement.

Chapitre. v.

Et ie vey en la dextre d'iceluy qui estoit assis sur le throne, vn liure escript dedans & dehors, seellé de sept seaux. Et veis vn ange fort, annonçant à haulte voix. Qui est digne d'ouurer le liure, & de deffermer les seaux d'iceluy? Et personne ne pouoyt, ny au ciel, ny en la terre, ny soub terre, ouurer le liure, ne le regarder. Et ie ploroie moult fort, pource q' psonne n'estoyt trouué digne d'ouurer le liure, ne le veoir. Et vn des anciens me dict: Ne ploure point. Voicy le lion, de la lignee de Iuda, racine de Dauid, a vaincu, pour ouurer le liure, & deffermer ses sept seaux. Et ie regarday, & voicy au milieu du throne, & des quatre bestes, & au milieu des anciens, vn aigneau estant là, comme occis, ayant sept cornes, & sept yeulx, q' sont les sept espritz de Dieu, enuoyez en toute la terre. Et il vint, & print le liure de la dextre de celuy qui estoit assis au throne. Et quand il eut ouuert le liure, les quatre bestes, & les vingt quatre anciens, cheurent deuant l'aigneau, ayant chascun harpes, & phioles d'or, pleines d'odeurs, qui sont les oraisons des saintz. Et chantoient vn cantique nouveau, disant: Seigneur tu es digne de prédre

le liure, & d'ouurer les seaux, car tu as este occis, & nous as racheté à Dieu, par ton sang, de toute lignée, & langue, & peuple, & nation: & nous as faitz à nostre Dieu, roys, & prestres: & regnerons sur la terre. Et ie vey, & ouy la voix de moult d'anges alentour du throne, & des bestes, & des anciens, & estoit le nombre d'eux, mille milliers, qui disoyent à haulte voix: L'aigneau qui a este occis, est digne de prédre puissance, & diuinité, & sapsièce, & force, & honneur, & gloire & benediction. Et toute creature qui est au ciel, & sur la terre, & soub terre, & qui sont en la mer, & les choses qui sont en elles les ay ouy toutes, disant: A celuy qui est assis au throne, & à l'aigneau, soit benediction honneur, gloire, & puissance aux siecles des siecles. Et les quatre bestes disoient. Amen. Et les vingt quatre anciens cheurerent sur leurs faces, & adorerent le viuant aux siecles des siecles.

S. Apres que les quatre seaux furent ouverts, s'enfuyurent diuers effectz cōtre la terre. Mais après le cinquiesme ouuert, les ames des martyrs demanderent que le iugement fut acceléré. A l'ouuerture du sixiesme, furent monstrées figures du iugement futur.

Chapitre. vi.

Et ie vey que l'aigneau auoyt ouuert l'vn des sept seaux. Et ouy l'vne des quatre bestes disant, comme vne voix de tonnoire: Vien, & voy. Et ie regarday, & voicy vn cheual blanc. Et celuy qui estoit assis sur luy, auoit vn arc, & luy fut donnée vne corone, & sortit en vaincant, à fin qu'il vainquist. Et quand eut ouuert le second seau, i'ouy la seconde beste, disant. Vie, & voy. Et sortit vn autre cheual roux, & à celuy qui estoit assis dessus, fut donné pour oster la paix de la terre, & q' il se tuasēt l'vn l'autre. Et luy fut donnée vne grand' espee, & quād eut ouuert le tiers seau, i'ouy la tierce beste disant: Vien, & voy. Et voicy vn cheual noir, & celuy q' se feoyt sur luy, auoit vne balace en sa main. Et ouy cōme vne voix au milieu des quatre bestes disant: Deux libres de fromēt pour vn denier. Et trois doubles libres d'orge pour vn denier. Et ne blefce point le vin & l'huyle. Et quād eut ouuert le quart seau, i'ouy la voix de la quatriemes beste, disant: Vien, & voy. Et voicy vn cheual pallé. Et celuy qui estoit assis sur luy, auoyt nom la mort, & enfer le suuyoit. Et luy fut donnée puissance sur les quatre parties de la terre, pour tuer par glaiue, par famine, & par mort, & par bestes de la terre. Et quād eut ouuert le cinquiesme seau, ie vey soub l'autel les ames de ceux qui auoient este occis pour la parole de Dieu, & pour le tesmoignage qu'ilz auoyent. Et crioyēt à haulte voix, disant: Jusques à quand Seigneur (saint & veritable) ne iuge tu point, & ne venge point nostre sang, de ceux qui habitent en la terre? Et leur furent données à chascun robes blāches, & leur fut dict, qu'ilz se reposassent ecores vn petit de temps; iusques à ce que leurs cōserfz soyent accōplis, & leurs freres qui doiuent estre

Apoc 1. b.
1 Pier 2. b
Daui. 7 c.
D

Louange
à Dieu.

A
L'aigneau
ouure les
seaux.

Le cheual
blanc.

Le cheual
roux.

B
Le cheual
noir.

Le cheual
pallé.

C
Persecution pour
la parole.

Chanson.

PP. iij. estre

Apocalypse.

Mat. 27. f estre occis, aussy comme eux. Et ie vey quand il eut ouuert le sixiesme seau, & voicy vn grand mouvement de terre qui fut fait. Et le soleil deuint noir comme vn sac de poil, & la lune deuint toute comme sang. Et les estoilles du ciel cheurent sur la terre: come le figuier laisse ses figuons, quand est esmeu de grand vent. Et le ciel s'en alla comme vn liure enuélé. Et toutes montaignes, & Isles furent muées de leurs lieux. Et les Roys de la terre, & les princes, & les capitaines, & les riches, & les fortz, & tout serf, & franc, se mucerent aux cauernes, & aux pierres des montaignes: & disent aux montaignes & aux pierres: **Tumbez sur nous, & nous mucez de la face de cely qui est assis sur le throne: & de l'yre de l'aigneau. Car le grand iour de leurs yre, est venu. Et qui pourra subsister?**

Osé 10. b
Luc. 23. d.
Mat. 27. d.

S. Les esleuz de Dieu sont marquez au front, à fin qu'ilz ne perissent avec les mechans. Et sont descriptz tant des Iuifz, q des Gentilz, beueillant Dieu. Et de ceux qui estoient vestuz d'aubes blanches.

Chapitre. vij.

A
Des quatre anges.

A Prés ces choses, ie vey quatre anges, estés sur les quatre coings de la terre, tenés les quatre vôtz de la terre, qu'ilz ne soufflasent sur la terre, ne sur la mer, ne sur aucun arbre. Et ie vey vn autre ange montant du soleil leuant, ayant le signe de Dieu vivant. Et cria à haulte voix aux quatre anges, ausquelz est donné de nuyre à la terre, & à la mer, disant. Ne nuysez point à la terre, & à la mer, n'y aux arbres: iusques à ce que nous signions les seruiteurs de nostre Dieu en leurs frontz. Et i'ouy le nombre des signez, cent quarante quatre mille signez, de toutes les lignées des enfans d'Israel. De la lignée de Iuda, douze mille signez. De la lignée de Ruben, douze mille signez. De la lignée de Gad, douze mille signez. De la lignée d'Aser, douze mille signez. De la lignée de Nephthali, douze mille signez. De la lignée de Manassé, douze mille signez. De la lignée de Simeon, douze mille signez. De la lignée de Leui, douze mille signez. De la lignée d'Issachar, douze mille signez. De la lignée de Zabulon, douze mille signez. De la lignée de Ioseph, douze mille signez. De la lignée de Benjamin, douze mille signez. Après ces choses ie vey vne grande multitude, laquelle aucun ne pouoit nōbrer, de toutes gens, & lignées, & peuples, & langues: estans deuant le throne, en la presence de l'aigneau, vestuz de longues robes blâches, & palmes en leurs mains. Et crioient à haulte voix, disans: Salut à nostre Dieu, q est assis sur le throne, & à l'aigneau. Et tous les anges estoient de bout alentour du throne, & des anciens, & des quatre bestes: & cheurent deuant le throne sur leurs faces, & adorèrent Dieu, disans: Amen. Benediction, & clarté, & sapience, & action de grace, honneur, & puissance & force soyt à nostre Dieu, aux siecles des siecles. Amē. Et l'vn des anciens respondit, & me dict: Ceux

Des esleuz

Comptaigne des sauuez.

Sauuez est à Dieu.

Adoratio de Dieu.

qui sont vestuz de longues robes blanches, qui sont ilz? & dont sont ilz venuz? Et ie luy dy: Mō Seigneur, tu le sçais. Et il me dict: Ceux sont qui sont venuz de grâde tribulation, & ont lauē leur longues robes, & les ont blanchy au sang de l'aigneau. Pour ce sont deuant le throne de Dieu, & luy seruent iour & nuict en son temple. Et cely qui se sied au throne, habitera sur eux. Ilz n'aurōt plus faim, ne soif: & le soleil ne cherra point sur eux, ny aucune chaleur: car l'aigneau qui est au milieu du throne, les gouuenera, & les conduyra aux fontaines des eaues de vie: & Dieu esuyra toute larme de leurs yeux.

D
Purgatio par Iesus Christ.
Isa. 49. c
Felicité.
Isa. 25. c.
Soubat b

S. Quand le septiesme seau fut ouuert, les sept anges sont monstrez avec leurs trompettes. Et après le son des trompettes, la ruine & fin du monde.

Chapitre. viij.

ET quand il eut ouuert le septiesme seau, silence fut fait au ciel, environ demie heure: Et ie vey sept anges estans de bout deuant Dieu, & leurs furent données sept trōpettes. Et vn autre ange vint, & se tint deuant l'autel, ayant vn encensoir d'or: & luy furent donnez plusieurs encens, à fin qu'il mit des oraisons de tous les saintz sur l'autel d'or, lequel est deuant le throne de Dieu. Et la fumée des encens des oraisons des saintz, monta de la main de l'ange deuant Dieu. Et l'ange print l'encensoir, & le remplit du feu de l'autel: & le ietta en terre, & furent faitz tonnoires, & voix, & escleres, & grand mouuement de terre. Et les sept anges, qui auoyent les sept trompettes, se preparerēt pour sonner de la trōpette. Et le premier ange sonna de la trompette: & fut fait gresle & feu, mellé en sang, & fut enuoyé en la terre. Et la tierce partie de la terre fut arse, & la tierce partie des arbres fut bruslée. Et toute l'herbe verte fut bruslée. Et le second ange sonna de la trompette. Et come vne grande mōtagne ardante de feu, fut enuoyée en la mer, & la tierce partie de la mer, deuint sang, Et la tierce partie des creatures, qui auoyent vie en la mer, mourut: Et la tierce partie des nauires perit. Et le tiers ange sonna de la trōpette: & cheut du ciel vne grande estoille ardante, come vn flambeau, & cheut en la tierce partie des fleuues, & aux fontaines des eaues. Et le nom de l'estoille, est dict aluine. Et la troisieme partie des eaues deuint aluine. Et plusieurs des homes moururent par les eaues: car elles deuidrent ameres. Et le quart ange sonna de la trompette, & la tierce partie du soleil fut touchée, & la tierce partie de la lune, & la tierce partie des estoilles: tellement q la tierce partie d'eux s'obscurcit, & ne luysoyt point la tierce partie du iour: & semblablement de la nuict. Et ie vey, & ouy la voix d'vn aigle volāt par le milieu du ciel, disāt à haulte voix: Malheur, malheur, malheur, aux habitans en la terre, des autres voix des trois anges, qui debuoyent sonner de la trompette.

A
Des sept Anges.
B
Premier Ange.
C
II.
L'estoille cheute.
III.
III.
Menasse.
S. Quand

S. Quand le cinquieme ange chate de la trompette, l'estoil le tombe, les sauterelles sortent du puitz de l'abyfme. Le sixiesme auge chantat de la trompette, autres quatre anges sont enuoyez pour tuer la tierce partie des homes.

Chapitre .ix.

ET le cinquieme Ange sonna de la trompette. Et ie vey vne estoille qui estoit tombée du ciel en la terre. Et luy a esté donnée la clef du puits de l'abyfme. Et ouurit le puits de l'abyfme: & la fumée du puitz monta, comme fumée d'une grande fornaisé. Et le soleil, & l'air fut obscurcy de la fumée du puitz. Et de la fumée du puitz sont sorties sauterelles en la terre: & leurs fut donnée puissance, comme ont puissance les scorpions de la terre. Et leurs fut commandé qu'elles ne blescassent point l'herbe de la terre, ne toute chose verte, ne tout arbre, sinon seulement les homes qui n'ont point le signe de Dieu en leurs frontz'. Et leurs fut donné qu'ilz ne les tuassent point, mais qu'ilz fussent tormétez cinq mois. Et leurs tormentz estoient come torment du scorpion, quand il frappe l'home. Et en ces iours là chercheront les homes la mort, & ne la trouveront point: & desireront mourir, & la mort s'enfuyra d'eux. Et les semblances des sauterelles, semblables à cheuax appareillez à la bataille: & sur leurs testes, estoient come des corones, semblables à or. Et leurs faces comme faces d'home. Et auoyent les cheueux, come cheueux de femmes. Et leurs dentz estoient comme dentz de lions. Et auoyent des haubergeons, comme haubergeons de fer. Et la voix de leurs ailes, comme voix de chariotz, de moult de cheuax courans à la bataille. Et auoient les queués semblables à scorpions. Et aguillons estoient en leurs queués: & leurs puissance estoit de nuire aux homes cinq mois. Et auoyent sur soy vn Roy, l'ange de l'abyfme, auquel estoit nom en Hebreu Abaddon, & en Grec, Apollyo, & en Latin ayat nom Exterminat. Vn malheur est passé. Et voicy que viennent encores deux malheurs, après ces choses. Et le sixiesme ange sonna de la trôpette. Et ouy vne voix des quatre cornes de l'autel d'or, lequel est deuant les yeux de Dieu, disant au sixiesme ange qui auoit la trôpette. Deslie les quatre anges, q sont liez au grand fleuue d'Euphrates, & surét desliez les quatre anges, qui estoient prestz en heure, & en iour, & en mois, & en an, à fin qu'ilz tuassent la tierce partie des homes. Et le nôbre del'armée à cheual estoit de vingt mille foys dix mille. Et ouy leurs nôbre. Et ainsi vey les cheuax en vifion: Et ceux qui estoient assis sur eux, auoyent des haubergeons de feu, & de hyacithe, & de soulfhre. Et les testes des cheuax estoient commé testes de lions. Et de leur gueule procede feu, & fumée, & soulfhre. Et par ces trois playes fut occise la tierce partie des homes, du feu, & de la fumée, & du soulfhre, lesquels procedoyent de leurs gueule. Car la puissance des cheuax est en leurs gueules, & en leurs

A Du V. ange. La cheuere de l'Estoille.

Sauterelles.

B Isa. 2. d. Luc. 23. d. Ofc. 10. b Sap. 16. b

Puissance à mal.

C Du VI. ange.

Les quatre anges liez.

queués. Car leurs queués, estoient semblables à serpens ayans testes: & par icelles nuysent. Et les autres homes qui ne furent point occis par ces playes, & ne firent point penitence des œures de leurs mains, à ce qu'ilz n'adorassent les diables, & les idoles d'or, & d'argent, & de cuyure, & de pierre, & de boys: qui ne peuuent veoir, ne ouyr, ne cheminer. Et ne firent point penitence de leurs homicides, ne de leurs empoisonnés, ne de leurs paillardise, ne de leurs larcins.

S. Les sept tonnoirres parlent, & l'ange iure que plus ne sera de temps, & que le mystere sera consommé à la voix du septiesme ange. Et lchan deuore le liure.

Chapitre .x.

ET ie vey vn autre ange fort, descendat du ciel, enuironné d'une nuée, & l'arc du ciel en son chef. Et sa face estoit come le soleil, & ses piedz comme vne colomne de feu. Et auoit en sa main vn liuret ouuert: & mit son pied dextre sur la mer, & le senestre sur la terre. Et crya à haulte voix, comme quád vn lion bruit. Et quád il eut crié, sept tonnoirres parlerét leurs voix. Et quand les sept tonnoirres eurent parlé leurs voix, ie les debuoye escrire. Et i'ouy vne voix du ciel me disant. Note les choses que les sept tonnoirres ont parlé, & ne les escrips point. Et l'ange lequel ie vey estre sur la mer, & sur la terre, leua sa main au ciel, & iura par le viuât aux siecles des siecles, qui a crée le ciel, & les choses qui sont en iceluy, & la terre, & les choses qui sont en icelle, & la mer, & les choses qui sont en elle: que le temps ne sera plus. Mais aux iours de la voix du septiesme ange, quand il comencera à sonner de la trôpette: le mystere de Dieu sera consommé, come il a denocé par ses seruiteurs Prophetes. Et i'ouy vne voix du ciel, derechef parlant avec moy, & disant: Va, & prens le liure ouuert, de la main de l'age qui est sur la mer, & sur la terre. Et ie m'en allay à l'ange, luy disant qu'il me donnast le liure. Et il me dist: Prens le liure, & le deuore, & il fera ton ventre auoir amertume: mais en ta bouche il sera doux comme miel. Et ie prins le liure de la main de l'age, & le deuoray: & estoit doux en ma bouche, comme miel. Et quand ie le deuoré, mon ventre eut amertume: Et il me dist: Il te fault encores prophetizer aux Gentiz, & peuples, & langues, & à plusieurs Roys.

A Le fort Ange.

Des sept tonnoirres.

Dan. 12. e.

C Du VII. Anges.

Du liure.

Ezec. 3. a. D

S. Iehan mesurant le Temple, ouy que les deux tesmoings parleront, & seront occis par la beste. & après seront resuscitez. Du treublement de terre, sont occis sept mille homes.

Chapitre .xi.

ET me fut donné vn roseau semblable à vne verge, & me fut dist: Leue toy, & mesure le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui adorent en iceluy. Mais iette hors le portail, qui est hors du temple, & ne le mesure point: car il est donné aux Gentiz. Et ilz fouleront la sainte cite, quarante & deux mois. Et donneray à deux de mes tesmoings, & prophetizeront par mille deux cens

A Le temple mesuré.

Apocalypse.

deux cens soixante iours, vestuz des sacz. Iceux sont deux oliues, & deux chandeliers, estans deuant la face du Seigneur de la terre. Et si aucun leurs veult nuyre, le feu sortira de leurs bouche, & deuorera leurs ennemys. Et si aucun les veult **B**blesser, il fault q'aincy soyt occis. Iceux ont puissance de fermer le ciel, qu'il ne pleuue es iours de leurs prophetie: & ont puissance sur les caues de les couertir en sang, & de frapper la terre de toute playe, toutes & quâtes foys qu'ilz voudront. Et quand ilz auront finy leurs tesmoingnage, la beste, laquelle monte de l'abyssme, fera bataille contre eux, & les vaincra, & les occira. Et leurs corps seront gisans es ruës de la grande cité, laquelle est appelée spirituellement, Sodome & Egypte: là ou aussy leur Seigneur a esté crucifié. Et ceux des lignées, & des peuples, & des lagues, & des Gentilz, voirôt leurs corps par trois iours & demy: & ne permettront point leurs corps estre mis aux monumetz. Et les habitans de la terre, s'esiouyront sur eux, & seront en lyesse, & enuoyerôt dons les vnz aux autres. Car ces deux prophetes ont tormenté ceux qui habitoient sur la terre. Et après trois iours & demy, l'esprit de vie, qui est de Dieu, est entré en eux: & se tindrēt sur leurs piedz, & grâde crainte a faiszy ceux q'les ont veu. Et ont ouy vne grâde voix du ciel, leur disant: Montez icy. Et sont montez au ciel en vne nuée: & leurs ennemys les ont veu. Et en icelle heure fut fait grand mouuement de terre. Et la dixiesme partie de la cité est tumbée, & furent occys au mouuement de la terre les noms d'hommes, sept mille. Et les autres furent mis en crainte: & donnerent gloire à Dieu du ciel. Le second malheur est passé: & voicy le tiers malheur viendra bien tost. Et le septiesme ange sonna la trompette. Et furent faictes grâdes voix au ciel, disant: Le regne de ce monde est fait à nostre **D**Seignr, & à son Christ, & regnera es siecles des siecles. Amen. Et les vingt quatre anciens, qui sont assis deuant la face de Dieu en leurs sieges, cheurent sur leurs faces, & adorerent Dieu, disant: Nous te rendons grâces Seigneur Dieu tout puissant, qui es, & qui estoys, & qui es à venir: car tu as prinste grande puissance, & as regné. Et les Gentilz ont esté courroucez, & toyre est venue, & le temps des mortz, pour estre iugez, & pour redre le salaire à tes seruiteurs, prophetes, & saintz: & à ceux q' craignent ton nom, aux petitz & aux grandz, & pour destruire ceux q' ont corrompu la terre. Et le temple de Dieu fut ouuert au ciel, & l'arche de son testament, fut veüe en son temple. Et furent faictz escleres, & voix, & mouuementz de terre, & grand grêle.

S. Quand la femme voyant le dragon, eut enfanté vn filz, son filz luy a esté rauy iusques à Dieu: Alors se fait guerre au ciel, & le dragon tumbé, commença à persecuter la femme & les filz.

Chapitre .xij.

ET vn grand signe est apparu au ciel. Vne femme enuironnée du soleil, & la lune sous ses piedz. Et sur son chef estoit vne corone de douze estoilles. Et étant encointe, cryoit en traueil d'enfant, & souffre douleur pour enfanter. Et fut veu vn autre signe au ciel. Et voicy, vn grand dragon roux, ayant sept testes, & dix cornes: & en ses testes, sept diademes. Et sa queuë attiroit la tierce partie des estoilles du ciel, & les ietta en terre. Et le dragon s'arresta deuant la femme qui dehuoyt enfanter: à fin que quand elle auroit enfanté, il deuorast l'enfant d'icelle. Et elle enfanta vn filz masle, qui dehuoyt **B**gouerner tous les Gentilz en verge de fer: & son filz fut rauy à Dieu, & à son throne, & la femme s'enfuyt en vn desert, ou elle auoyt lieu préparé de Dieu: à fin qu'on la nourrit illec, mille deux cens soixante iours. * Et fut faicte vne grande bataille au ciel. Michel, & ses anges batailloyēt avec le dragon: & le dragon batailleoit, & ses anges: & n'ont peu estre plus fortz, ne leur lieu n'a plus esté trouué au ciel. Et sur deicté ce grand dragon, serpent ancien, qui est appelé le diable & satan, qui seduiēt tout le monde: & a esté ietté en terre, & ses anges ont esté enuoyez avec luy. Et i'ouy vne grâde voix au ciel, disant: **C**Maintenant est fait le salut, & force, & regne de nostre Dieu, & la puissance de son Christ: car l'accusateur de noz freres est deicté, qui les accusoit deuant la face de nostre Dieu iour & nuict. Et icenx l'ont vaincu, à cause du sang de l'agneau: & à cause de la parole de son tesmoingnage: & n'ont point aymé leurs ames iusques à la mort. Pourtât esiouissez vous cieulx, & vous qui habitez en eux. * Malheur à la terre, & à la mer, car le diable est descendu à vous, ayant grand ire, sachant qu'il a peu de temps. Et après que le dragon eut veu qu'il estoit deicté en terre, il a persecuté la femme, laquelle a enfanté le masle. Et furent données à la femme deux ailes d'un **D**grand aigle: à fin que de la presence du serpent, elle s'enuolast au desert en son lieu: là ou elle est nourrie, par vn temps, & temps; & la moytie d'un temps. Et le serpent ietta de sa gueule après la femme, de l'eau comme vn fleuve: à fin qu'il la feist rair du fleuve. Et la terre a aydé à la femme. Et la terre a ouuert sa bouche, & a englouty le fleuve que le dragon a ietté de sa gueule. Et le dragon fut courroucé contre la femme: & s'en alla faire bataille avec les autres de sa semence, qui gardent les commandemens de Dieu: & qui ont tesmoingnage de Iesus Christ. Et s'arresta sur le sablon de la mer.

S. De la beste montant de la mer, ayant sept testes, dix cornes, & dix diademes. Et de l'autre beste ayant deux cornes, montant de la terre.

Chapitre .xiiij.

ET ie vey vne beste montant de la mer, ayant sept testes, & dix cornes: & sur ses cornes, dix diademes. Et sur ses testes, noms de blas-

La beste de l'abyssme.

A Vision de la femme.

B Du dragon.

C Michel, & le dragon.

D Accusateur des fideles.

E Persecution.

Visiõ de la beste.

La beste adorée.

Blaspheme.

Matt. 23. c
Gen. 9. a

Autre beste.

D

Des esclutz.

de blasphemie. Et la beste laquelle ie vey, estoit semblable à vn liepard. Et ses piedz, comme les piedz d'un ours. Et son museau, come le museau d'un lyon. Et le dragon luy donna sa puissance, & grand pouoir. Et vey l'une de ses testes, comme occise à mort, & la playe de sa mort a esté guerie. Et toute la terre s'est esmerueillée après la beste: & adorerent le dragon qui a donné pouoir à la beste, & adorerent la beste, disans: Qui est semblable à la beste, & q pourra batailler avec elle? & luy fut donnée gueule parlant grâdes choses & blasphemies: & luy a esté donné puissance de faire quarante deux mois. Et elle ouurit sa gueule en blasphemies contre Dieu, pour blasphemer son nom, & son tabernacle: & ceux q habitent au ciel. Et luy fut donné de batailler avec les saints, & les vaincre. Et luy fut donné puissance en toute lignée, & peuple, & lague, & gent, & to' ceux, q habitent en la terre, l'ont adoré, desquelz les nös ne sont point escripts au liure de vie de l'aigneau, q a esté occis dez le commencement du monde. Si aucun a aureille, qu'il oye. Qui aura mené en captiuité, il va en captiuité. Qui aura occis de glaiue, il fault qu'il soyt occis de glaiue. Icy est la patience & foy des saintz. Et vey vne autre beste montant de la terre, & auoyt deux cornes, semblables à celles de l'aigneau. Et parloyt come le dragõ. Et faisoit toute la puissance de la premiere beste deuant elle. Et feit q la terre, & les habitans en icelle adorerent la premiere beste, de laquelle la playe de mort a esté guerie. Et feit grâs signes tant qu'aussy faisoit descendre feu du ciel en terre deuant la face des homes, & seduit les habitans de la terre, pour les signes, lesquels luy ont esté donnez à faire en la presence de la beste: disant aux habitans de la terre, qu'ilz feissent l'ymage de la beste, q a la playe de glaiue, & a vescu. Et luy fut donné, qu'elle donnast esprit à l'ymage de la beste: & q l'ymage de la beste parle, & faice, q qui conque n'adoreroit l'ymage de la beste, soit occis: Et fera q tous petiz & grands, riches & pauures, & francz & serfz, auront la marque en leur main dextre, ou en leurs frontz: & qu'aucun ne pourra acheter, ou vendre, s'il n'a la marque, ou le nom de la beste, ou le nombre de son nom. Icy est la sapience. Qui a entendement, qu'il compte le nombre de la beste. Car c'est le nombre de l'home: & son nombre est six cens soixante six.

S. Les vierges chantans cheminent avec l'aigneau. Vn ange annonce l'euangile. L'autre la ruine de Babylone. Letiers presche de torment que auront ceux qui ont adoré la beste. A la fin deux anges ayants faucilles, ont commandement de faucher, l'un la moisson, & l'autre la vigne.

Chapitre. xiiij. ✕

A Et ie vey. Et voicy q l'aigneau estoit sur la montaigne de Syon, & avec luy cent quarante quatre mille, ayants son nom, & le nom de son pere escript en leurs frontz. Et ouy vne voix du ciel, cõc la voix de plusieurs eaues, & cõc la voix d'un grand tonnoire. Et la voix q

i'ouy, estoit come de iceueurs de harpes, iouants de leurs harpes, & chantoient come vn nouveau cantiq deuant le siege, & deuant les quatre bestes, & les anciens. Et aucun ne pouoit dire le cantique, sinon les cent quarante quatre mille, lesquels sont achetez de la terre. Iceux sont qui ne sont point souillez avec femmes, car ilz sont vierges. Iceux ensuyuet l'aigneau, quelque part qu'il aille. Iceux sont achetez d'entre les homes, les premiers fructz à Dieu & à l'aigneau: & en leur bouche n'a point esté trouuë mensonge: car ilz sont sans macule deuant le throne de Dieu. Et vey vn autre ange volant par le milieu du ciel, ayât l'euangile eternal: à fin qu'il annõçast à ceux qui seent sur la terre, & sur toute gent, & lignée, & langue, & peuple, disant à haulte voix: Craignez le Seignr, & luy donnez honneur: car l'heure de son iugement est venue. Et adorez celuy qui a fait le ciel, & la terre, la mer, & toutes choses qui sont en icelles, & les fontaines des eaues. Et vn autre ange le suyuit, disant: Elle est cheuë, elle est cheuë celle grande Babylone: laquelle a abruuë toutes gens du vin de l'ire de sa paillardise. Et le tiers ange les suyuit disant à haulte voix: Si aucü adore la beste & son ymage, & prend la marque en son front, ou en la main, cestuy aussy beuera du vin de l'ire de Dieu, lequel est meslé avec le vin au calice de son ire, & sera tormenté de feu & de soulfhre, deuant la face des saintz anges, & en la presence de l'aigneau. Et la fumée de leurs tormentz, mötera aux siecles des siecles. Et ceux q ont adoré la beste & son ymage, n'ont point de repos ne iour ne nuit, & si aucü a prins la marque de son nom. Icy est la patience des saintz, qui gardent les comandemens de Dieu, & la foy de Iesus. Et i'ouy vne voix du ciel, me disant: Escriy, Biheureux sont les mortz, q meurent au Seigneur. Deormais l'Esprit dict, qu'ilz se reposent de leurs labours: car leurs ceures les ensuyuent. Et ie vey, & voicy vne nuée blanche: & sur la nuée estant assis vn semblable au filz de l'home, ayant en son chef vne corone d'or, & en sa main vne faucille trenchant. Et vn autre ange est sorty du temple, criant à haulte voix à celuy qui estoit assis sur la nuée. Iette ta faucille, & moissonne: car l'heure est venue de moissonner, car la moisson de la terre est meure. Et celuy qui se feoit sur la nuée, jetta sa faucille sur la terre: & la terre fut moissonnée. Et vn autre ange est sorty du tẽple, lequel est au ciel, ayant aussy vne faucille trenchant: Et vn autre ange est sorty de l'autel, qui auoit puissance sur le feu: & cria à haulte voix à celuy qui auoit la faucille trenchant, disant: Iette ta faucille trenchant, & vendenge les grappes de la vigne de la terre: car ses raisins sõt meurs. Et l'ange ietta sa faucille trenchant en la terre, & vendenge la vigne de la terre, & l'enuoia au grad pressoir de l'ire de dieu. Et la cuue fut soullée hors de la cité. Et sang est sorty de la

Ioye.

B

L'ange preschant l'euangile

Act. 16. c
Psal. 145. a

Isa. 21. c
Babylone

Iere. 51. a.

Punitione

Mortz en Dieu.

Matt. 13. c
D
Ioel. 3. c.

Ire de Dieu.

QQ cuue,

Apocalypse.

cuue, iusques aux frains des cheuaux, par mille six cens stades.

S. Ceux qui ont vaincu la beste, louent Dieu. Et sept phioles plaines de l'yre de Dieu, sont donnees aux sept anges, qui ont les sept playes dernieres.

Chapitre .xv.

A Des sept anges. **E**T ie vey vn autre signe au ciel grad & merueilleux, sept anges, ayants les sept dernieres playes: car en icelles, l'yre de Dieu est consommee. Et ie vey comme vne mer de voirre messée de feu: Et ceux qui ont vaincu la beste, & son ymage, & le nombre de son nom, estāt sur la mer de voirre, aiāt les harpes de Dieu: & chantans le cantique de Moyses seruiteur de Dieu, & le cantique de l'aigneau, difans: Grandes & merueilleuses sont tes œures Seignr Dieu tout puissant: tes voyes sont iustes & vrayes, Roy des siecles. Seignr qui ne te craindra, & qui ne magnifiera ton nom? Car tu es seul pitoiable. Car tous

B Chançon de ceux q ont vaincu la beste. **G**entilz viendrot & adorerot deuant toy: pour ce que tes iugemens sont manifestez. Et apres ces choses, ie vey. Et voicy le temple du tabernacle du tesmoignage fut ouuert au ciel. Et sept anges sortirent du temple, ayant sept playes: vestuz de pierre net & blanc, & ceinctz entour leurs poitrines de ceintures d'or. Et vne des quatre bestes, donna aux sept anges sept phioles d'or, pleines de l'yre de Dieu viuant aux siecles des siecles. Et fut le temple reply de la fumee de la maiesté de Dieu, & de sa puissance. Et aucun ne pouoit entrer au temple iusques à tant que les sept playes des sept anges fussent consommées.

C Iere. 12. a. **S.** A l'effusion des sept phioles en la terre, en la mer, aux fontaynes, contre le soleil sur le siege de la beste dedans Euphrates, & en l'air, moult de playes sortent en la terre.

D **E**T i'ouy vne grande voix du temple, difant aux sept anges. Allez, & espendez les sept phioles de l'yre de Dieu, en la terre. Et le premier s'en alla, & espendit sa phiole en terre. Et fut faicte vne playe cruelle & tresmauuaise, sur les homes qui auoient la marque de la beste, & sur ceux qui auoient adoré son ymage. Et le

Le II. **Le III.** **Isa. 3. c.** **B** Seignr tu es iuste, qui es, & qui estoyz saint, car tu as iugé ces choses. Pourtant qu'ilz ont espendu le sang des saintz, & des Prophetes, tu leurs as ausy baillé sang à boire, car ilz en sont dignes. Et i'ouy vn autre, difant: Certes Seigneur tout puissant, tes iugemens sont vrais & iustes. Et le

Le IIII. **Le V.** **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Chapitre .xvi.

A **E**T vint l'vn des sept anges, qui auoient les sept phioles: & parla avec moy, difant: Vien, ie te monstreray la damnation de la grande paillardise, laquelle se sied sur plusieurs euaes, avec laquelle les Roys de la terre ont faicte paillardise, & ceux qui habitoyent en terre, se font enyurez du vin de son abandonnement. Et il me transporta en esprit au desert. Et ie vey vne femme assise sur vne beste rouge, pleine des noms de blaspheme, ayant sept testes & dix cornes. Et la femme estoit enuironnée de pourpre, & d'escarlate, & dorée d'or, & de pierre precieuse, & de perles, ayāt vn hanap d'or en sa main: plein d'abomination, & d'ordure de sa paillardise. Et en son front, le nom escript. Mystere, la grande Babylone, mere des paillardises, & des abominations de la terre. Et ie vey la femme enyurée du sang des saintz, & du sang des martyrs de Iesus. Et quand ie la vey, ie me suis esmerueille, par grande admiration. Et l'Ange me dit: Pour quoy t'esmerueille tu? Le te diray le mystere de la femme, & de la beste q la porte, laquelle a sept

Le V. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le VI. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le VII. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le VIII. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le IX. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le X. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le XI. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le XII. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le XIII. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le XIV. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

Le XV. **S.** La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

ge espadit sa phiole sur le siege de la beste: & son regne fut faict tenebreux, & par grand douleur ont mangé leurs langues. Et pour leurs douleurs & pour leurs playes ont blasphemé le Dieu du ciel, & n'ont point faict penitence de leurs œures. Et le sixiesme ange espendit sa phiole sur le grand fleuve d'Euphrates, & sticha son eue, à fin que la voye fut preparée aux Roys de deuers soleil leuat. Et ay vey sortir de la gueule du dragon, & de la gueule de la beste, & de la bouche du faux Prophete, trois espritz immudes en maniere des grenouilles. Car ce sont espritz des diables, faisans signes: & vont aux Roys de toute la terre, pour les assēbler en bataille, au grand iour de Dieu tout puissant. Voicy, ie vien comme vn larron. Biheureux est celuy qui veille, & garde ses vestemens: à fin qu'il ne chemine nud, & qu'on ne voye son infamete. Et les assemblera au lieu q est appellé en Hebreiu Armagedo. Et le septiesme ange espendit sa phiole en l'air. Et sortit vne grande voix du temple de deuers le throne, difant: C'est faict. Et furēt faictes escleres, & voix, & tonnoirres, & grand mouuement de terre fut faict: tel que iamais depuis que les homes ont esté sur terre, ne fut faict pareil mouuement de terre ainsi grand. Et la grande cité fut faicte en troys parties: & les citez des Gentilz cheurent. Et la grande Babylone vint en memoire deuant Dieu pour luy doner le calice du vin de l'indignation de son yre, & toute yse s'en est suyē: & les montagnes n'ont poist esté trouuées, & grande gresse cōme vn talent descēdit du ciel sur les homes, & les homes blasphemerēt dieu pour la playe de la gresse. Car elle a esté faicte vehemetemēt grade.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

S. La femme paillardise, ou Babylone vestue des diuers ornemens, & yure du sang des martyrs, se sied sur la beste de dix testes, & dix cornes, lesquelles choses l'ange declare.

C

Le. VI.

Faux Prophetes.

Mat. 24. c

Sus. 3. a.

2. Pier. 3. c

Lic. 21. c

1. thes. 5. b.

Lo. VII. D

Punition de Babylone.

La grade paillardise.

Pompe & orgueil.

B

le a sept testes, & dix cornes. La beste que tu as veu, a esté, & n'est plus, & doit monter de l'abyssime, & s'en ira à perdition. Et s'esmeruilleront les habitans de la terre, (desquelz les noms ne sont point escriptz au liure de vie des la constitution du monde) voyant la beste, laquelle estoit, & n'est plus. Et cestuy est le sens, lequel a sapience. Les sept testes, sont sept montaignes, sur lesquelles la femme se sied: & sont sept Roys. Les cinq sont cheuz, l'un est, & l'autre n'est point encores venu. Et quand il sera venu, il fault qu'il demeure brief temps. Et la beste qui estoit, & n'est plus: c'est aussi la huytiesme, & est des sept, & va à perdition. Et les dix cornes lesquelles tu as veu sont dix Roys, qui n'ont point prins encores regne: mais prendront puissance en vne heure come après la beste. Iceux sont vn conseil & vertu, & bailleront leurs puissance à la beste. Iceux batailleront avec l'aigneau, & l'aigneau les vaincra: car il est le Seigneur des Seigneurs, & le Roy des Roys. Et ceux qui sont avec luy: appelez, & esleuz, & fideles. Et me dict: Les eaues lesquelles tu as veu, ou la paillardie se sied, sont peuples, & gens, & langues. Et les dix cornes que tu as veu à la beste, iceux hayront la paillardie, & la feront desolée & nue, & mangeront ses chairs, & la brusleront en feu: car Dieu a mis en leurs cœurs, que ilz faicent ce qu'il luy plaist, & qu'ilz donnent leurs royaume à la beste, iusques à ce que les parolles de Dieu soyent accomplies. Et la femme, laquelle tu as veue; est la grande cité, laquelle a son regne sur les Roys de la terre.

S. La royne de Babylone, son iugement, ses playes, & vengeance. Pour lesquelles les Roys & marchans de la terre, iadis adioints à elle, plorent amerement. Mais le ciel, les Apostres, & Prophetes s'en resiouissent.

Chapitre .xviij.

A T après ces choses ie vey vn autre ange, descendant du ciel, ayant grâde puissance. Et la terre fut illuminée de sa gloire. Et s'escria par force, disant: Elle est cheute, elle est cheute la grande Babylone: & est faicte habitation des diables, & garde de tout esprit impur, & garde de tout oyseau impur & odieux. Car toutes gens ont beu du vin de l'ire de la paillardie. Et les Roys de la terre ont faict paillardie avec elle: & les marchans de la terre ont esté faicts riches de la puissance de ses delices. Et ouy vne autre voix du ciel, disant: Sortez d'icelle mo peuple: à fin que ne soyez point participans de ses pechez, & ne receuez point de ses playes. Car ses pechez sont paruenus iusques au ciel, & Dieu a eu souuenance de ses iniquitez. Rendez luy ainsy qu'elle vous a rendu, & luy doublez au double selonc ses ceures. Au vaisseau auquel elle a meslé; meslez luy le double. D'autant qu'elle s'est glorifiée, & qu'elle a esté en delices, d'autant donnez luy torment & pleur: Car elle dit en son cœur, Je sied royne, & ne suis point veue: & ne voiray aucune lamentation. Pour ce en vn jour viendront ses

playes, mort, & lamentation, & famine, & sera bruslée au feu. Car Dieu est fort, qui la iugera. Et ploreront, & se plaindront sur elle les Roys de la terre, qui ont faict paillardie avec elle, & ont vescu en delices: quand ilz voiront la fumée de son bruslement, eux tenans loing pour la crainte des tormentz, disans. Malheur, malheur celle grande cité Babylone, celle forte cité: car en vne heure est venu ton iugement. Et les marchans de la terre ploreront, & larmoyeront sur elle, car persone n'achettera plus leurs marchandises: les marchandises d'or & d'argent, & de pierre precieuse, & de perle, & de fin lin, & de pourpre, de soye, & d'escarlade, & tous bois de thyn, & tous vaisseaux d'uoirre, & tous vaisseaux de pierre precieuse, & d'arain, & de fer, & de marbre, & canelle, & d'odorements, & d'oignement, & d'encens, & de vin, d'huyle, & de fine fleur de froment, & de iumentz, de brebis, de cheuaux, & de chariotz, & de serfs, & d'ames d'hommes. Et les pommes du desir de ton ame, sont departies de toy, & toutes choses grasses, & moult belles, sont peries de toy. Et doreseuuant ne trouueront plus ces choses: Les marchans d'icelles, qui sont deuenus riches, se tiendront loing d'elle, pour la crainte de ses tormentz, plorans, & larmoyans, & disans. Malheur, malheur celle grande cité, laquelle estoit vestue de fin lin, & de pourpre, & d'escarlade, & estoit dorée d'or, & de pierre precieuse, & de perles: car en vne heure ont esté delaisiées tant de richesses. Et tout gouuerneur, & qui conque nauige en lac, & mariniers, & qui œurent en la mer, se sont tenuz loing, & voyans le lieu de son bruslement ont crié, disans: Quelle est semblable à ceste grande cité? Et ont mis de la poudre sur leurs chefs, & ont cryé, plorans & lamentans, disans: Malheur, malheur ceste grande cité, en laquelle tous ceux qui auoyent nauires en la mer, ont esté faictz riches de ses achats: car en vne heure a esté desolée. Esiouys toy sur elle ciel, & vous saints Apostres & Prophetes: Car Dieu a iugé vostre iugement d'icelle. Et vn ange fort, leua vne pierre grande comme vne grande muele, & la ietta en mer, disant: Par telle impetuosité sera iettée celle grande cité, Babylone: & iamaïs plus ne sera trouuée. Et la voix des ioueurs des harpes, & des musiciens, & ioueurs de fleute, & de trompte, ne sera plus ouye en toy. Et tout ouurier de tout mestier, ne sera plus trouué en toy. Et la voix de la meule ne sera plus ouye en toy, & la lumière de la chandele ne luyra plus en toy. Et la voix de l'espoux, & de l'espouse ne sera plus ouye en toy: pour ce que tes marchans estoient princes de la terre: pour ce que en tes empoisonnemens toutes gens ont erré. Et en elle est trouué le sang des prophetes, & des saints & de tous ceux qui ont esté occis en la terre.

S. Les saints louent Dieu du iugement de la paillardie, & les nopces de l'aigneau s'apprestent. Aucun apparouissent montés Q. Q. ij. à cheual,

Des sept testes.

Des dix cornes.

1. tim. 6. c.

D

E

A

Isa. 21. c. Ruine de Babylone

Gens, & Roys seduictz.

B

Ma. 4. b.

Des Roys lamentans.

Iere. 51. a

Des marchans regretans.

D

Iere. 51. b. Pôpe de Babylone

Iere. 51. b

Horrible cheute de Babylone

G

Des saints par les temps, & volentz.

Apocalypse.

à cheual avec armée (qui est la parole de Dieu, le Roy des Roys & le Seigneur des Seigneurs) bataille contre la beste, & les Roys de la terre, & leur armée. Cependant on appelle les oyseaux du ciel pour manger leurs chairs.

Chapitre .xix.

A Prés ces choses j'ouy comme vne voix de plusieurs multitudes au ciel, disant: Alleluia. Louenge, gloire & puissance est à nostre Dieu: car ses iugemens sont vrâyes & iustes, qui a iugé la grande paillarde, laquelle a corrompu la terre en son abandonnement, & a vengé le sang de ses seruiteurs de la main d'icelle. Et derechef dirét: Alleluia. Et la fumée d'icelle est montée aux siecles des siecles. Et les vingt quatre anciens & les quatre bestes cheurent, & adorerét Dieu seât sur le throne, disans: Amé. Alleluia: Et vne voix partit du throne, disant: Dictes louenge à nostre Dieu, to' seruiteurs d'iceluy, & vous qui le craingnez petis & grandz. Et ie ouy comme la voix d'une grande multitude, & comme la voix de grandz tonnoires, disans: Alleluia. Car le Seigneur nostre Dieu tout puissant a regné. Et iouysons nous, & soyons en lyesse, & luy donnons gloire, car les nopces de l'aigneau sont venues, & sa femme s'est preparée. Et luy a esté donné, qu'elle se couure de fin lin, cler & blanc. Car le fin lin, ce sont les iustificatiôs des saintz. Et me dit: Escry. Bienheureux sont ceulx qui sont appelez au soupper des nopces de l'aigneau. Et me dit: Ces paroles de Dieu, sont vrâyes. Et ie cheu deuant ses piedz, à fin que ie l'adorasse. Et il me dit: Garde que tu ne le faices. Je suis seruiteur avec toy, & avec tes freres qui ont le tesmoingnage de Iesus. Adore Dieu. Car le tesmoingnage de Iesus, est Esprit de prophetie. Et ie vey le ciel ouuert, & voicy vn cheual blanc. Et celuy qui se feoyt sur luy, estoit appellé fidele & veritable, & iuge & bataille en iustice. Et ses yeulx estoient comme flamme de feu, & y auoyt en son chef plusieurs diademes, ayans le nom escript, lequel persone n'a cogneu sinon luy. Et estoit vescu d'une robe arrousee de sang, & est appellé son nom, la parole de Dieu. Et les armées qui sont au ciel, le suyuoient sur cheuaulx blancz, vestus de fin lin blanc, & net. Et de sa bouche sort vn glaive trenchant, à fin que par iceluy il frappe les gentilz, & iceluy les gouuerna en verge de fer. Et il foule le pressoir du vin de la fureur de l'ire de Dieu tout puissant. Et a en son vestement & en sa cuisse escript. Le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs. Et ie vey vn ange estant dedans le soleil, & cria à haute voix, disant à tous les oyseaux qui voloient par le milieu du ciel: Venez, & vous assemblez au grand soupper de Dieu, à fin que mangez les chairs des Roys, & les chairs des capitaines, & les chairs des fortz, & les chairs des cheuaulx, & de ceulx qui sont assis sur eulx, & les chairs

de tous les francz, & des seriz, & des petitz, & des grandz. Et vey la beste, & les Roys de la terre, & leurs armées, assemblez à faire bataille contre celuy qui estoit assis sur le cheual, & contre son armée. Et la beste fut prinse, & avec elle le faulx Prophete, q a faict les signes deuant luy, par lesquelz il a seduit ceux q ont prins la marque de la beste, & qui ont adore son image. Ces deux ont esté enuoyez tous vifz dedans l'estang de feu ardent, & de soulfhre. Et les autres ont esté occis par le glaive, lequel procedoit de la bouche de celuy, q estoit assis sur le cheual. Et tous les oyseaux furent faoulez de leurs chairs.

Persecution.

Punition eternelle

S. L'ange met le dragon (ou diable) lyé en l'abyssme, & les âmes saintes sont avec Iesus Christ. Après, Satan estant deslyé, esmouuera grande armée contre la cité bien armée. mais seront deuorez du feu celeste. Finablement sera le iugement des mortz, par celuy qui sera seant sur le throne.

Chapitre .xx.

E T ie vey vn ange descendant du ciel, ayant la clef de l'abyssme, & vne grande chaîne en sa main. Et print le dragon, ancien serpét qui est le diable & satan, & le lya par mille ans, & l'a enuoyé en l'abyssme, & l'a fermé & signé sur luy, à fin qu'il ne seduise plus les gens iusques à ce que mille ans soyent consummez. Et après ces choses, il fault qu'il soyt deslié vn peu de temps. Et j'ay veu les sieges, & se sont assis sur iceulx, & le iugement leur a esté donné, & les ames decollées pour le tesmoingnage de Iesus, & pour la parole de Dieu, & qui n'ont point adoré la beste ne son ymage, & qui n'ont point prins sa marque en leurs frontz, ou leurs mains, & ont vescu & regné avec Christ mille ans. Les residus des mortz n'ont point vescu iusques à tant que mille ans soyent consummez. C'est la premiere resurreccion: Bienheureux & saint est celuy, qui a part en la premiere resurreccion. La seconde mort n'a point de puissance en eulx: mais seront les prestres de Dieu & de son Christ: & regneront avec luy mille ans. Et quand mille ans seront consummez, satan sera deslié de sa prison, & sortira & seduyra les gens qui sont sur les quatre coings de la terre, Gog & Magog, & les assemblera en bataille, desquelz le nombre est comme le sablon de la mer. Et sont montez sur la largeur de la terre, & ont circuyt l'ost des saintz, & la cité aymée. Et de Dieu est descendu le feu du ciel, & les a deuoré. Et le diable qui les seduysoit, a esté enuoyé en l'estang de feu & de soulfhre, là ou, & la beste, & le faulx Prophete seront tormentez iour & nuict aux siecles des siecles. Et j'ay veu vn grand throne blanc, & celuy qui estoit assis sur iceluy. De deuant lequel s'enfuit la terre & le ciel, & n'est point trouué lieu pour eulx. Et ay veu les mortz, grans & petitz estans deuant le throne. Et les liures ont esté ouuers. Et vn autre liure a esté ouuert, lequel est de vie. Et ont esté iugez les mortz par les choses qui estoient escriptes aux li-

A

Le diable lyé par l'ange.

B Occis pour la parole.

Resurreccion.

Ezech. 38. e. & 39. a.

C

D

Le liure de raison.

Louenge à Dieu pour la ruine de Babylone

Boye des esleuz.

Matt. 22. a

Luc. 14. d

Apo. 22. b

Isa. 63. e

Psal. 7. c.

Sus. 17. d.

1. tim. 6. c.

aux liures, selon leurs œures. Et la mer a donné ses mortz qui estoient en elle: & la mort & enfer ont donné leurs mortz qui estoient en eux, & a esté fait iugement de chascun selon leurs œures. Et enfer & mort ont esté enuoyez en l'estang de feu. Ceste est la mort seconde. Et celuy qui n'a pas esté trouué escript au liure de vie, a esté enuoyé en l'estang de feu.

S. Le ciel & la terre seront renouvellez. La neuue cité Ierusalem est monstrée. Les iustes sont glorifiez, & les infideles deietez en l'estang de feu. Les murs, les portes, les fondemens de la cité superuelle, sont descriptz & mesurez, & tout est faitz d'or, voyre nest, pierres precieuses & perles.

Chapitre .xxj.

Isa. 65. c.
& 66. g
2. Pier. 3. c

ET ie vey vn nouveau ciel, & vne nouvelle terre, car le premier ciel, & la premiere terres'en est allée, & la mer n'est pl' maintenant. Et moy Iehan ie vey la sainte cité de Ierusalem neuue descendant du ciel, préparé de Dieu, comme l'espouse ornée pour son mary. Et ouy vne grâde voix du throne disant: Voicy le tabernacle de Dieu avec les homes: & habitera avec eux. Et iceux seront son peuple: & iceluy sera leur Dieu avec eux. Et Dieu essuyra toute larme de leurs yeux, & la mort ne sera plus, ne pleur, ne clameur, ne douleur ne sera plus apres, qui premieres sont passées. Et dict celuy qui se seoyt au throne. Voicy, ie fay toutes choses neuues. Et me dict: Escrips, car ces parolles sont tresfideles & vraves. Et me dict: C'est fait: Je suis alpha & ω, commencement & la fin. Je donneray à celuy qui aura soif de la fontaine d'caue de vie pour neant. Qui vaincra, il possedera ces choses: & ie luy seray dieu, & il me sera filz. Mais aux craintifz & incredules, & aux mauldicts, & homicides, & aux paillards, & empoisonneurs, aux ydololâtres, & tous menteurs, leurs part sera en l'estang ardent de feu & de soulfhre, qui est la mort seconde. Et vint à moy l'vn des sept anges, qui ont les phioles pleines des sept dernieres playes, & parla avec moy, disant: Vien, & ie te monstreray l'espouse, la femme de l'aigneau. Et me transporta en esprit en vne grande montaigne & haulte: & me monstra la sainte cité de Ierusalem descendant d'avec Dieu, du ciel, ayât la clarté de Dieu. Et sa lumiere estoit semblable à pierre precieuse, comme à pierre de iaspe, comme cristall. Et auoyt vn grand mur & hault, ayât douze portes. Et aux portes, douze anges. Et les noms escriptz, qui sont les noms des douze lignees des enfantz d'Israel. D'orient, trois portes: & d'Aquilon, trois portes: & de Midy, trois portes: & d'Occident, trois portes. Et le mur de la cité ayant douze fondemens: & en iceux douze noms, des douze Apostres de l'aigneau. Et celuy qui parloit avec moy, auoyt la mesure d'vn roseau d'or, pour mesurer la cité, & ses portes, & le mur. Et la cité est mise en carré, & sa longueur est ausly grande, que la largeur est grande. Et il mesura la cité du roseau, par douze mille

Isa. 25. c
Sus. 7. d

Isa. 43. c
2. cor. 5. d

La Cité spirituelle

D

E

stades: & la longueur, & la haulteur, & la largeur d'icelle, sont egales. Et il mesura ses murs, cent quarante quatre couldées, de la mesure de l'homme, laquelle est de l'ange. Et estoit l'edification de son mur, de pierre de iaspe. Mais la cité estoit or pur, semblable à voirre pur. Et les fondemens du mur de la cité, ornez de toute pierre precieuse. Le premier fondement, estoit iaspe: Le second, sapphir: Le tiers, calcedoine: Le quart, esmeraude: Le quint, sardonix: Le sixiesme, sardo: Le septiesme, chrysolite: Le huytiesme, berille: Le neufiesme, topaze: Le dixiesme, chrysope: Le vnziesme, hyacinthe: Le douziesme, amethyste. Et les douze portes, sont douze perles, par chascune vne. Et vne chascune porte, estoit d'vne perle. Et la rue de la cité estoit or pur, comme voirre tressuisant. Et ne vey point de temple en elle: car le Seigneur tout puissant est le temple d'icelle, & l'aigneau. Et la cité n'a point affaire du soleil, ne de la lune pour luyre en elle, car la clarté de Dieu l'a illuminée: & l'aigneau est sa clarté. Et les Gentilz chemineront en la lumiere d'icelle. Et les Roys de la terre apporteront leurs gloire & honneur en elle. Et ses portes ne seront point closes par iour: car la nuit ne sera point là. Et ilz apporreront la gloire & l'honneur des Gentilz en icelle. Il n'entrera en elle aucune chose souillée, ou faisant abomination & mensonge, sinon ceux qui sont escriptz au liure de vie de l'aigneau.

Isa. 60. d

Isa. 60. b

S. Le bois de vie rend son fruit. Et en la cité n'est aucune malediction, & n'y a faulte de rien. L'ange demonst. ant ces choses à Iehan, ne veult estre adoré de luy, & dict que les iustes entreront en celle cité. Mais les infideles seront mis dehors. Il ne fault adiouster, ou diminuer à ceste prophete.

Chapitre .xxij.

ET m'a monstré le fleuve d'eaue viue, resplendissant comme crystal, procedant du siege de Dieu, & de l'aigneau. Au milieu de la rue d'icelle, & des deux costez du fleuve, l'arbre de vie, portant douze fruitz, par chascun moys rendât son fruit: & les feuilles de l'arbre sont pour donner santé aux Gentilz. Et toute chose maldicte ne sera pl', & le siege de Dieu & de l'aigneau, seront en elle, & ses seruiteurs luy seruiront, & voiron sa face, & son nom en leurs frontz. Et la nuit ne sera plus: & n'auront point affaire de lumiere de chandele, ne de lumiere du soleil: car le Seigneur Dieu, les illumine: & regnerot aux siecles des siecles. Et me dict: Ces parolles sont tresfideles, & vraves. Et le Seigneur Dieu des espritz des Prophetes, a enuoyé son ange pour monstrer à ses seruiteurs les choses lesquelles fault estre faites bien tost. Et voicy, ie vien tost. Bienheureux est celuy qui garde les parolles de la prophetie de ce liure. Et moy Ieha, suis celuy, q'ay ouy & veu ces choses. Et ap's q'ie uoy & veu: ie cheuz pour adorer deuant les piedz de l'ange, qui me monstroit ces choses. Et il me dict: Garde que tu ne le faice: car ie suis

A

L'arbre de vie.

Isa. 60. d
Dieu illumine.

B

Sus. 1. b

Sus. 19. b

QQ. iij. serui.

Apocalypse.

seruiteur avec toy, & avec tes freres les Prophetes, & avec ceux qui gardent les parolles de ce liure. Adore Dieu. Et me dict: Ne signe point les parolles de la Prophetie de ce liure, car le temps est pres. Qui nuyt, nuyse encores, & q est en ordure, s'enordisse encores. Et qui est iuste, soyt iustifie encores. Et le saint, soyt sanctifie encores. Voicy, ie vien tost. Et mon salaire est avec moy: pour rendre à vn chascun selon ses ceures. Je suis alpha & ω, le premier & le dernier, le commencement, & la fin, Bienheureux sont q lauent leurs aulbes, à fin que leurs puissance soyt en l'arbre de vie, & qu'ilz entrent par les portes en la cité. Les chiens sont dehors, & les empuiffonneurs, & les luxurieux, & les homicides, & ceux qui seruent aux ydoles, & vn chascun qui ayme, & fait mensongne. Moy Iesus, j'ay enuoyé mon ange, pour vous testifier ces choses aux eglises. Je suis la racine, & le genre de Dauid, l'estoille resplendissant, & celle du matin. Et l'esprit, & l'espouse, disent: Vien Et qui l'oyt, dise: Vien. Et qui a soif, vienne: & qui veut, prenne l'eau de vie pour neant. Car ie tesmoigne à chascun qui oyt les parolles de la prophetie de ce liure: si aucun adiouste à ces choses: Dieu adiousterà sur luy les playes escriptes en ce liure. Et si aucun diminue des parolles du liure de ceste Prophetie: Dieu osterà sa part du liure de vie & de la sainte cité, & des choses qui sont escriptes en cestuy liure. Celuy qui donne tesmoignage de ces choses, dict: Certes ie viens en brief. Amen. Vien Seigneur Iesus.

La grace de nostre Seignr Iesus Christ soyt avec vous tous. A M E N.

Fin du liure de la reuelation de Sainct Iehan Apostre.

La Table

La Table des Euangiles & Epistres, qu'on lit à l'Eglise aux Dimanches & Festes.

Le premier Dimanche des Aduens.

E Pistre Et ce sçachans le temps Rom.13 d
Euangile. Et quand ilz furent pres de Ierusalem Matt.21.a

Le ij. Dimanche.

Car toutes les choses qui sont Rom.15.b
Et seront signes au soleil & en la lune Luc.21.e

Le iij. Dimanche.

L'home ayt estime de nous 1. Corint.4.a
Et quand Iehan eut ouy Matth.11.a

Le Mercredi des quatre temps.

Et le Seigneur dict à Achas Isa.7.b
Et au sixiesme moys l'ange Iehan.1.c

Le Vendredi des quatre temps.

Il yssera vne verge Isa.11.a
Or en ces iours là Marie se leua Luc.1.d

Sabmedi des quatre temps.

Mais nous freres vous prions 2. Thess.2.a
Et l'an quinziesme Luc.3.a

Le iij. Dimanche.

Esoufflez vous au Seigneur Philip.4.a
Et cestuy est le tesmoignage Iehan.1.e

La veille de Noë.

Paul seruiteur de Iesu Christ Rom.1.a
Comme Marie mere de Iesus Matth.1.e

A minuit, à la Natiuité de nostre Seignr.

Car la grace de Dieu Tit.2.c
Or il aduint en iceux iours Luc.2.a

A l'aube.

Mais quand la benignité Tit.3.b
Et aduint que quand les anges Luc.20.b

A la grande messe.

Après qu'en plusieurs manieres Hebr.1.a
Au commencement estoit le verbe Iehan.1.a

Le iour saint Estienne.

Or Estienne plein de grace Actes.6.c
Pource voicy ie vous enuoye Matth.23.d

Le iour saint Iehan.

Qui craint Dieu Eccl.15.a
Et quand il eut ce dict, il luy dict Iehan.21.f

Le iour des Innocens.

Et ie regarday, & voicy l'aigneau Apo.14.a
Et après qu'ilz furent retirez Matth.2.c

Le Dimanche dedans l'octaue de

la Natiuité.

Qu'autant de temps aussy Galat.4.a
Et son pere & sa mere Luc.2.e

A la circoncision de nostre Seignr.

Car la grace de Dieu Tit.2.c
Et après que les iours Luc.2.d

Le

Isa.44.a
41.b
Sus.1.b
11.b.

Meschans
hors de la
sainte cité.

Isa.55.a.
Proue s.e
Rien ad-
iouster,
ou oster
icy.

Le iour de trois roys.		L'ame qui pescherat.	Ezechiel.18.e
Leues vous & soyés illu.	Isaie.60.a	Après ces choses estoit vn iour de fest.	Iehan.5.a
Quand Iesus fut nay.	Matth.2.a	Sabmedi.	
Dimenche premier après les Roys.		Aussy freres nous vous prions.	1.Theff.5.c
Je vous pry donc freres.	Roma.12.a	Et après six iours.	Matth.17.a
Et quand il eut .xij.ans.	Luc.2.f	ij. Dimenche en carefme.	
Le .ij. dimenche après les Roys.		De rest donc freres	1.Theff.4.a
Et ayans dons differens.	Rom.12.b	Et Iesus se partie d'illec	Matth.15.c
Et letiers iours.	Iehan.2.a	Lundi.	
Le .iij. dimenche après les Roys.		Et au present Seigneur nostre Dieu.	Daniel.9.d
Ne soyés pas prudentz.	Roma.12.d	Je suis la lumiere du monde.	Iehan.8.b
Et quand il fut descendu.	Matth.8.a	Mardi.	
Le .iiij. dimenche après les Roys.		Leue toy & ten va en sarepte.	3.Roys.18.b
Ne debues rien à persone.	Roma.13.c	Adonc Iesus parla aux multitudz	Matth.23.a
Et comme il fut entré en la nauire.	Matth.8.c	Mercredi.	
Le .v. dimenche après les Roys.		Seigneur Dieu Roys tout puissant.	Hest.13.c
Vestes vous doncque.	Colloss.3.b	Et Iesus montant en Ierusalem.	Matth.20.b
En ce temps là Iesus.	Matth.11.d	Jeudi.	
Dimenche de la septuagesime.		Maudit l'home qui se confit.	Ierem.17.a
Et ne scaues vous point.	1. Corinth.9.d	Et estoit vn home riche.	Luc.16.c
Le Royaume des cieulx est semblable.	Mat.20.a	Vendredi.	
Dimenche de la Sexagesime.		Ioseph dit à ses freres.	Genes.37.b
Car vous endurez voluntier.	2. Corinth.10.e	Escoutez vne aultre parabole vn home auoit.	Matth.21.d
Or comme tresgrande multitude.	Luc.8.a	Sabmedi.	
Dimenche de la Quinquagesime.		Que quand Rebecca eut ouy.	Genes.27.a
Si ie parle langage des homes.	1. Corinth.13.a	Puis dit vn home auoit deux filz.	Luc.15.c
Et Iesus print les douze & leurs dit.	Luc.18.f	ij. Dimenche en carefme.	
Mercredi des Cendres.		Soyés donc imitateurs de Dieu.	Ephe.v.a
Le Seigneur dit, conuerties vous.	Ioel.2.c	Et iettoit vn diable hors, & iceluy estoit muet.	Luc.11.c
En oultre quand vous ieusneres ne soyés.	Matth.6.c	Lundi.	
Jeudi après les Cendres.		Naaman prince de la gens d'armerie.	4.Roys.5.a
En ces iours là, Ezechias at esté malade.	Isaie.38.a	Certainement vous me dires ceste similitude.	Luc.4.d
Et quand Iesus fut entré en Capharnaum.	Matth.5.b	Mardi.	
Vendredi après les Cendres.		Vne femme des prophetes.	4.Roys.4.a
Cries sans cesser.	Isaie.58.a	Mais si ton frere a peché contre toy.	Mat.18.c
Vous auez ouy qu'il a esté dit.	Matth.5.c	Mercredi.	
Sabmedi après les Cendres.		Honore ton pere & ta mere.	Exod.20.b
Le Seigneur dit ce, vous estes de vous.	Isa.58.e	Adonc viendront enuers luy de Ierusalem.	Matth.15.a
Et estant ia grand heure.	Marc.6.c	Jeudi.	
Premier dimenche en Carefme.		La parolle laquelle est dit à Ieremie.	Iere.7.a
Et nous besoingnant auecque luy.	2. Cor.6.a	Lors Iesus se leuant de la synagogue.	Luc.4.f
Alors Iesus fut mené par l'esprit.	Matt.4.a	Vendredi.	
Lundi.		Et quand le peuple eut affair d'eau.	Num.20.a
Regarde, moy méisme sur les pasteurs.	Ezec.34.c	Et failloit qu'il passit par Samarie.	Iehan.4.a
Or quand le filz de l'home serat venu.	Matt.21.b	Sabmedi.	
Mardi.		Il y auoit vn home demourant en Babylo.	Daniel.13.a
Sçachies que le Seigneur quand.	Isai.55.b	Mais Iesus s'en alla en la montaigne.	Iehan.8.a
Et quand il fut entré en Ierusalem.	Matth.20.b	iiij. Dimenche en carefme.	
Mercredi.		Les promesses ont esté dit à Abraham.	Galat.3.c
Et quand il fut venu.	3.Roys.19.b	Après ce, Iesus s'en alla oultre la mere.	Iehan.6.a
Adonc luy respondirent aucuns de Scribes.	Matth.12.c	Lundi.	
Jeudi.		Adonc sont venu deux femmes publ.	3.Roys.3.c
Et la parolle de Dieu est dit à moy.	Ezech.18.a	Et la pasque des Iuis approchoit.	Iehan.2.c
Iesus donc disoyt aux Iuis.	Iehan.8.d	Mardi.	
Vendredi.		QQ.iiij.	Alles

Table.

Allez & descendes.	Exod.32.b	Et deuant le iour de la feste de Pasque.	Iehan.
Et quand la feste estoit comme.	Iehan.7.b	13.a	
Mercredi.		Le Bon Vendredi.	
Et satisferay mon nom.	Ezech.36.e	Le Seigneur a dict ausly à Moÿse & Aaron.	
Et Iesus en passant.	Iehan.9.a	Exodi.12.a	
Ieudi.		Après que Iesus eut dict ces parolles	Iehan.18.a
Donc est partie & vient à l'home de Dieu.		Le Sabmedi de Pasque.	
4.Roys.4.d		Donc si vous estes resuscitez avec.	Col.3.a
Mon pere œuure iusques à maintenant.	Iehan.5.d	Mais quand le matin fut venu	Matth.27.a
Vendredi.		Le iour de Pasque.	
En ce temps là estoit malade.	3.Roys.17.c	Purgez vous du veill leuain	1.Cor.5.b
Or il estoit aucun languissant.	Iehan.11.a	Et quand le sabbath fut passé	Marc.16.a
Sabmedi.		Lundi.	
Au temps agreable ay ie ouy.	Isai.49.b	Et Pierre ouurant sa bouche	Act.10.f
Je suis la lumiere du monde	Iehan.8.b	Et voicy deux d'entre eux	Luc.24.b
Dimanche de la Passion.		Mardi.	
Mais Christ assistent souuerain prestre	Hebre.9.c	Homes freres, enfantz du genre.	Act.13.d
Qui d'enter vous me reprendra.	Iehan.8.f	Et comme ilz disoyent ces choses:	Luc.24.f
Lundi.		Mercredi.	
Et la parolle de Dieu est dit.	Ion.3.a	Et Pierre ce voyant, respondit au	Act.3.c
Et les princes & Pharisiens.	Iehan.7.e	Après se manifesta Iesus de rechef.	Iehan.21.a
Mardi.		Premier Dimenche après Pasque.	
Après ce que ceulx de Babylone ont ouy.	Daniel.13.e	Quiconque croyt que Iesus est le.	1.Iehan.5.a
Après ces choses Iesus cheminoit en Galilée.	Iehan.7.a	Quand donc le soir fut venu.	Iehan.20.c
Mercredi.		ij. Dimenche après Pasque.	
Vous ne feres point de larcin.	Leuit.19.c	Car ausly Christ a souffert.	1.Pier.2.d
Or aduint qu'en Ierusalem furent les iours.	Iehan.10.e	Je suis le bon pasteur.	Iehan.10.c
Ieudi.		ijj. Dimenche après Pasque.	
Azarias a prie le Seigneur.	Daniel.3.c	Treschiers, ie vous supplie.	1.Pier.2.b
Plusieurs donc de la multitude.	Iehan.7.f	Vn petit, & ia vous ne me voirez	Iehan.16.c
Vendredi.		iiij. Dimenche après Pasque.	
Jeremie a dit tous ceux qui vous.	Jeremie.17.b	Toute chose donnee, tresbonne.	Iaques.1.c
Donc les princes des prestres.	Iehan.11.f	Et maintenant ie m'en voy à celuy	Iehan.16.a
Sabmedi.		v. Dimenche après Pasque.	
Venes & pensons a l'encontre de luy.	Ieremie.18.c	Mais soyez facteurs de la parolle	Iaques.1.d
Et les princes des prestres.	Iehan.12.b	En verité ie vous dy	Iehan.16.e
Dimenche de la Pasque florée.		Lundi des Rogations.	
Car sentés en vous.	Philip.2.a	Confessez donc voz pechez.	Iaques.5.d
Et aduint quand que Iesus eut acheué.	Matth.26.a	Qui d'entre vous aura vn amy	Luc.11.a
Lundi.		Mardi des Rogations.	
Le Seigneur Dieu m'at ouuert	Isai.50.c	Donc ie supplie que deuant toutes	Timo.2.a
Iesus donc six iours deuant Pasque.	Iehan.12.a	Ne iugez pas, à fin que ne soyez	Matth.7.a
Mardi.		Mercredi des Rogations.	
Mais Dieu tu m'a monstré.	Ierem.11.d	Et estoit vn cœur de ceux qui	Act.4.g
Et deux iours après il estoit la Pasque.	Marc.14.a	Après que Iesus eut dit ces parolles	Iehan.18.a
Mercredi.		A l'Ascension.	
Seigneur qui at ouy.	Isaie.53.a	J'ay certes premierement	Act.1.a
Et le iour de la feste de Pasque.	Luc.22.a	Finablement il s'apparut à	Marc.16.c
Ieudi.		Dimenche és octaues de l'Ascension.	
Quand donc vous cōuenez ensemble.	1.Cor.11.d	Soyez donc prudentz	1.Pierre.4.b
		Mais quand le consolateur sera.	Iehan.15.d
		A la pentecoste.	
		Et quand les iours de la Pentecoste.	Act.2.a
		Si aucun m'ayme, il	Iehan.14.c
		Lundi.	
		Et Pierre ouurant sa bouche.	Act.10.e
		Car Dieu a tant aymé le monde	Iehan.3.b
		Mardi.	
		Mais quand les Apostres qui estoient	Act.8.c
			En ve-

Table.

En verité, en verité ie vous dy.	Iehan.10.a	Si nous viuons d'Esprit, che.	Galat.5.d
Mercredi des Quatre temps.		Vous ne pouez seruir à Dieu	Matth.6.d
Or par les mains des Apostres	Aët.5.c	xvj. Dimenche après la Trinité.	
Personne ne peut venir à moy	Iehan.6.e	Pour laquelle chose ie requis	Ephe.3.c
Vendredi.		Et aduint puis après	Luc.7.b
Homes Israélites, oyez ces parolles	Aët.2.c	xvij. Dimenche après la Trinité.	
Et les Pharisiens & les docteurs	Luc.5.d	Je vous prie donc, moy prisonier	Ephe.4.a
Sabmedi.		Et aduint que quand Iesus fut entré	Luc.14.a
Et au Sabbath ensuyuant prés	Aët.13.f	Mercredi des Quatre temps.	
Lors Iesus se leuant de la synag.	Luc.4.g	Tout le peuple estant assemblé	3.Esd.8.a
A la Trinité.		Et vn de la multitude respondant	Marc.9.c
Car tout ce qui est nay de Dieu	1.Iehan.5.a	Vendredi des Quatre temps.	
Mais quand le consolateur sera	Iehan.15.d	Conuerte toy Israël à ton Seigneur.	Ose.14.a
Le iour du Sacrament.		Et aucun des Pharisiens le prioyt.	Luc.7.f
Quand donc vous conuenez	1.Corinth.11.d	Sabmedi.	
Car ma chair est veritablement	Iehan.6.f	Car le tabernacle a esté fait premier	Heb.9.a
1. Dimenche après la Trinité.		Et disoyt aussy ceste similitude	Luc.13.b
Car Dieu est charité.	1.Iehan.4.b	xviij. Dimenche après la Trinité.	
Vn home feit vn grand soupper	Luc.14.d	Je rends grace à mon Dieu tousi.	1.Corinth.1.a
1. Dimenche après la Trinité.		Mais les Pharisiens oyants	Matth.22.d
Freres, ne vous esmerueillez point	1.Iehan.3.c	xix. Dimenche après la Trinité.	
Il disoyt aussy à celuy	Luc.14.c	Et soyez renouvellez en esprit	Ephe.4.e
iiij. Dimenche après la Trinité.		Et Iesus entrant en la nauire	Matth.9.a
Humiliez vous donc sur la	1.Pierre.5.c	xx. Dimenche après la Trinité.	
Lors les publicains & pecheurs	I.uc.15.a	Aussy donc freres voyez comment	Ephe.5.d
iiij. Dimenche après la Trinité.		Le royaume des cieulx est fait	Matth.22.a
Car i'estime que les souffrans	Rom.8.d	xxj. Dimenche après la Trinité.	
Soyez donc misericordieux.	Luc.6.f	Doresenauant freres soyez conf.	Ephe.6.b
v. Dimenche après la Trinité.		Et y auoyt vn petit Roy	Iehan.4.g
Et en foy, soyez tous d'vn conf.	1.Pier.3.b	xxij. Dimenche après la Trinité.	
Et aduint au sabbath second du	Iu.5.a	Avant en ce confiance	Philipp.1.a
vj. Dimenche après la Trinité.		Pourtant le royaume des cieulx	Matth.18.d
Ne sçaez vous pas que nous tous.	Roma.6.a	xxiiij. Dimenche après la Trinité.	
Car ie vous dy, que si vostre iustice	Matth.5.c	Freres, soyez mes imitateurs	Philipp.3.d
vij. Dimenche après la Trinité.		Alors les Pharisiens s'en allerent	Matth.22.b
Je dy chose humaine	Roma.6.d	xxiiij. Dimenche après la Trinité.	
En ces iours là derechef	Marc.8.a	Pource aussy dés le iour que l'auons	Col.1.b
viiij. Dimenche après la Trinité.		Et quand il disoyt ces choses	Matth.9.e
Pourtant donc freres nous sommes	Rom.8.c	xxv. Dimenche après la Trinité.	
Donnez vous garde des faulx	Matth.7.c	Voyez, les iours viennent, dict le Seigneur.	Ie-
ix. Dimenche après la Trinité.		remie.23.a	
Et ces choses ont esté faites	1.Corint.10.a	Après ce, Iesus s'en alla	Iehan.6.a
Or il disoyt aussy à ses disciples	I.uc.16.a		
x. Dimenche après la Trinité.			
Vous sçaez que quand vous estiez	1.Corin.11.a		
Et aduint quand il approcha	Luc.19.e		
xi. Dimenche après la Trinité.			
Et ie vous donne à cognoistre	1.Cori.15.a		
Et dict aussy ceste parabole	I.uc.18.b		
xij. Dimenche après la Trinité.			
Et auons telle fiance à Dieu	2.Cor.3.b		
Et de rechef soy partant	Marc.7.d		
xiiij. Dimenche après la Trinité.			
Les promesses ont esté dictz	Galat.3.c		
Bienheureux sont les yeulx.	I.uc.10.d		
xiiij. Dimenche après la Trinité.			
Cheminez selon l'Esprit	Galat.5.c		
Et aduint que comme il alloyt	Luc.17.c		
xv. Dimenche après la Trinité.			

Propre des Sainctz.

Le iour S. André.

Car si tu confesse le Seigneur Iesus Rom.10.b
Et comme Iesus cheminoyt auprès Matt.4.c

Le iour S. Barbare.

Mon Seigneur vous auez Eecl.51.b
Adonc le royaume des cieulx sera Matth.25.a

Le iour S. Nicolas.

Voyez le grand prestre. Eecl.44.a
Voz reins soyent ceintz. Luc.12.e

La conception de nostre Dame.

Moy comme vne vigne ay fait. Eecl.14.c
Le liure de la Generation. Matth.1.a

Le iour S. Thomas.

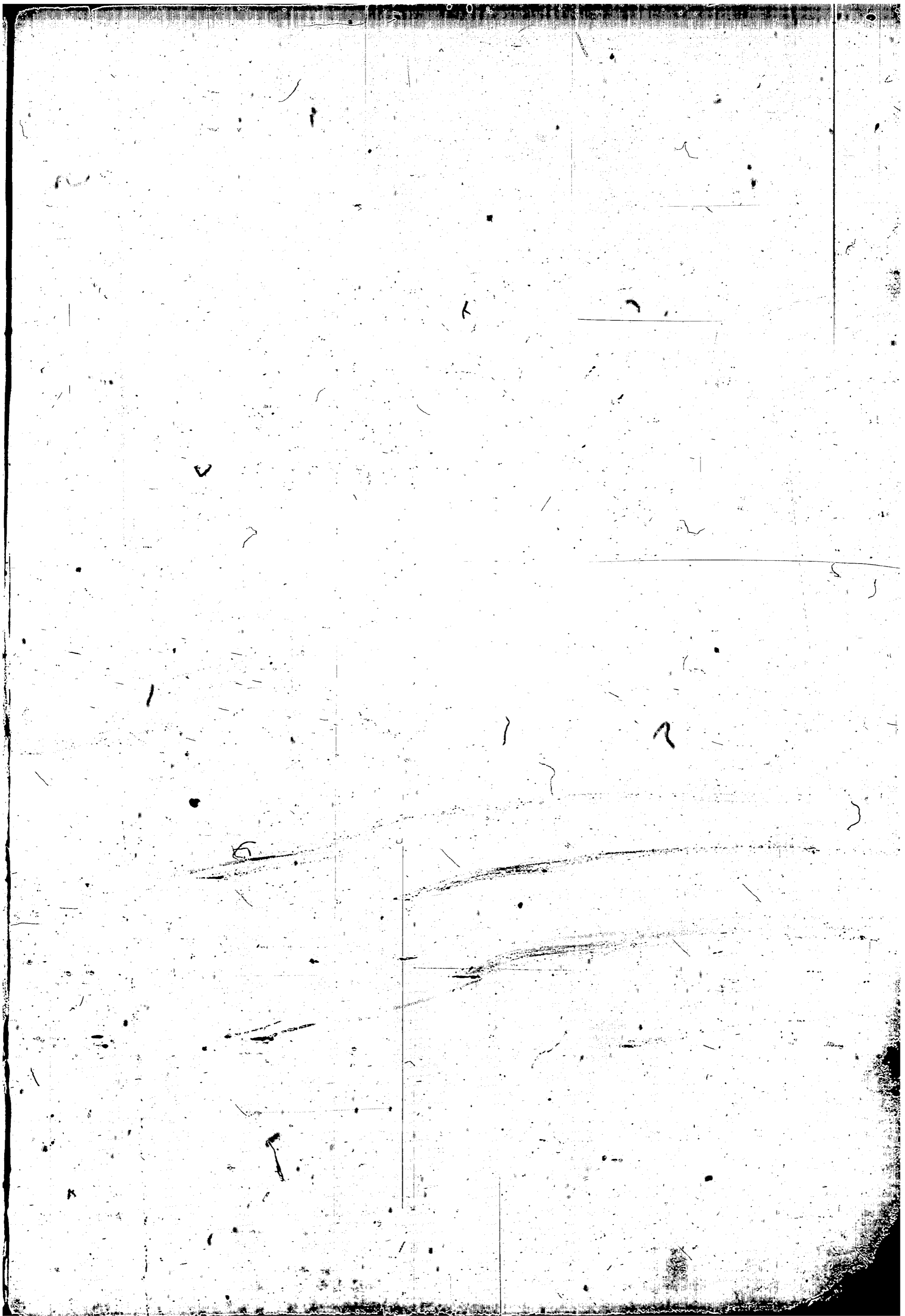
Vous n'estes donc plus estrang. Ephe.2.d
Et Tho-

Table.

Et Thomas vn de douze.	Iehan.20.f	Et paul arresté au milieu de la rue de Mars.	
La conuersion S.Paul.		Actes.17.f	
Or Saulus enflammé	Act.9.a	Et descendant avec eux	Luc.6.c
Lors Pierre respondit & dict	Matth.19.d	Le iour S.Luc.	
La purification de nostre Dame.		Et testifie deuant Dieu.	2.Timoth.4.a
Voyez, i'enuoyray mon ange	Malach.3.a	Aprés ces choses le Seigneur ordonna.	Luc.10.a
Et après que les iours de sa	Luc.2.d	Le iour S.Simon & S.Iude.	
Le iour S. Mathias.		Et nous sçauons que à ceux.	Rom.8.c
En ces iours là Pierre se leuant.	Act.1.c	Cestuy est mon commandement.	Iehan.15.b
En ce temps là Iesus respondit	Matth.11.d	Le iour de tous les sainctz.	
Le iour de l'Annonciation.		Et ie vey vn autre ange montant	Apoc.7.a
Le Seigneur a dict à Achas	Isa.7.b	Et quand il y eut la multitude.	Matth.5.a
Et au sixiesme mois	Luc.1.c	Le iour de la commemoration des	
Le iour de S. Marc.		mortz.	
Et testifie deuant Dieu	2.Timot.4.a	Or freres nous ne voulons.	1.Thessal.4.c
Aprés ces choses le Seigneur	Luc.10.a	Or quand le filz de l'home sera	Matth.25.c
Le iour S.Philippes & S.Iaques.		Le iour de S.Martin, comme au iour	
Et quand le prince des prestres	Act.5.d	S.Nicolas.	
Vostre cœur ne soyt point.	Iehan.14.a	Voy le grand prestre	Eccli.47.c
Le iour de S. Iehan Baptiste.		Voz reins soyent ceinctz	Luc.12.c
Escoutez isles, & entendez peuples	Isa.49.a	Le iour de S. Catharine.	
Et le temps d'Elizabeth fut	Luc.1.f	Mon Dieu, mon createur.	Eccli.51.b
Le iour S. Pierre & S. Paul.		Adonc le royaume des cieulx sera.	Matth.25.a
Et en ce mesme temps	Act.12.a	Aux festes des Apostres.	Epist.
Et Iesus s'en vint es parties.	Matth.16.b	Vous n'estes plus estrangers.	Eph.2.d
Le iour de la uisitation de nostre Dame.		Item. Epist.	
Voyez, cestuy vient saillant	Canti.2.b	Or nous sçauons qui toutes choses	Rom.8.e
Or en ces iours là Marie.	Luc.1.d	Euang. C'est mon commandement	Iehan.15.b
Le iour de la Magdalene.		D'vn Martyr.	
Cui trouuera la forte femme.	Prouerb.31.b	Aye memoire que le Seigneur Iesus Christ.	
Et aucun des Pharisiens le prioit	Luc.7.f	2.Timoth.2.b	
Le iour S. Iaques, & S. Christophore.		En verité, en verité ie vous dy.	Iehan.12.d
Beneict soyt Dieu & le pere.	Ephe.1.a	De plusieurs Martyrs.	
Lors la mere des filz de Zeb.	Matth.20.c	Lesquelz par soy ont vaincu.	Heb.11.f
Le iour S. Pierre aux lyens, comme au iour S.		Et descendant avec eux.	Luc.6.c
Pierre & S. Paul; desuz.		D'vn Confesseur.	
Le iour S. Laurens.		Et ces plusieurs autres ont esté.	Heb.7.d
Et ie dy ce, Qui seme escharsement	2.Cor.9.b	Et quand vous oirez guerres	Luc.21.c
En verité, en verité ie vous dy.	Iehan.12.d	De plusieurs Vierges.	
Le iour de l'Assumption.		Mais qui se glorifie	2.Cor.10.d
Et en toutes ces choses icy ay	Eccli.24.b	De rechef, le royaume des cieulx.	Matth.13.f
Or aduint quand ilz alloient.	Luc.10.g	Dedicace de l'Eglise.	
Le iour S. Bartholomy.		Et moy Iehan ie vey la saincte.	Apoc.21.a
Et nous sçauons que à ceux.	Rom.8.c	Et quand il fut entré, il cheminoit	Luc.19.a
Mais vne pensee entra en eux.	Luc.9.f		
Le iour de la Natiuite de nostre Dame,			
comme le iour de la Conception.			
Exaltation de la S. Croix.			
Car sentez en vous ce qui est	Philipp.2.a		
Or il y auoyt vn home entre les Pharisiens.	Iehan.3.a		
Le iour S. Mathieu.			
Mais grace est donnee à vn chascun.	Ephe.4.b		
Et Iesus entrant en la nauire.	Matth.9.a		
Le iour S. Michel.			
Et les a signifie, enuoiant	Apoc.1.a		
En icelle heure les disciples	Matth.8.a		
Le iour S. Denis.			

Fin de la Table des Epistres, &
Euangiles de l'Annee.

FINIS.



In sole posuit tabernaculum suum.

